1345 et 1346

L'ILLUSTRATION.

TOME

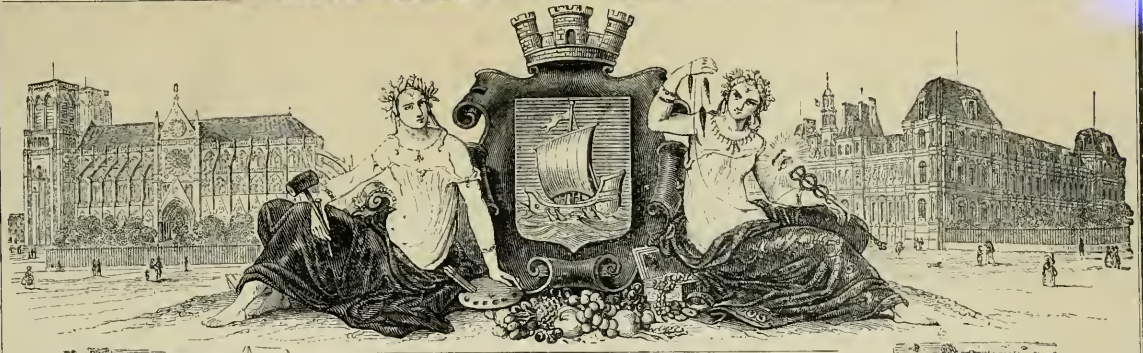

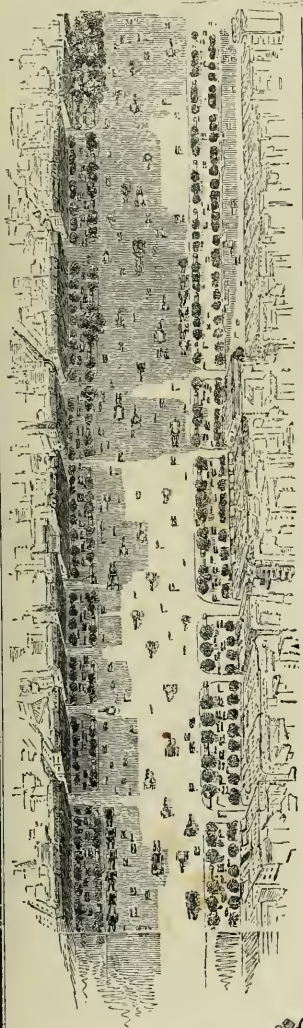

L'ILLUSTRATION

TOME VI.

ORNÉ DE 800 VIGNETTES

Septembre, Octobre, Novembre, Décembre,

1845

Janvier, Février,

1846

PARIS

CHEZ J.-J. DUBOCHET, ÉDITEUR

60, RUE RICHELIEU

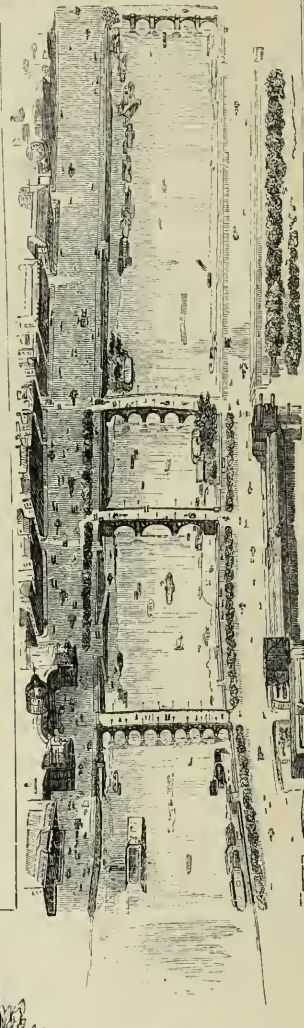

L'ILLUSTRATION

JOURNAL UNIVERSEL

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/lillustrationjou06pari

L'ILLUSTRATION,
JOURNAL UNIVERSEL.

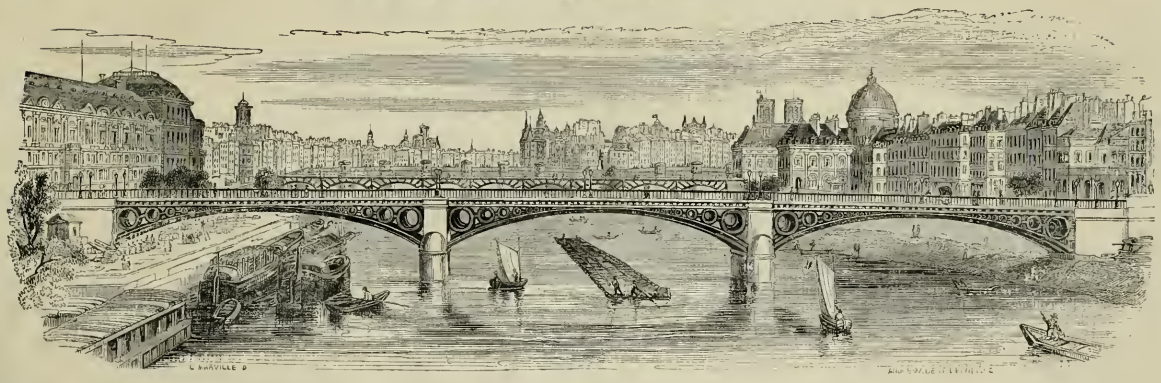

Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N° 152. Vol. VI. — SAMEDI 6 SEPTEMBRE 1845.
Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
Ab. pour l'Etranger. — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Anciennes monnaies démonétisées. *Spécimen de toutes les pièces de six liards qui ont eu cours à diverses époques.* — **Histoire de la Semaine** — **Courrier de Paris.** *Portrait de Kolombeski, sous-officier centenaire; Statue de Guillaume de Nassau, dit le Taciturne.* — **Le canal de Marseille et l'aqueduc de Roquefavour.** *Deux Gravures.* — **Rosa et Gertrude.** Roman, par M. R. Topffer. (Suite.) **Les Limenas,** par M. Max Radiguet. *Cinq Gravures.* — **Encore des chasses en Russie,** par Louis Viardot. — **Académie des Sciences.** Compte rendu des séances du premier semestre de 1845. Sciences mathématiques, physiques et chimiques. — **Le Chant des Anges.** Romance; paroles d'Hégésippe Moreau, musique de M. Georges Bousquet. — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces** — **Études du caractère par la chaussure, d'après Cruikshank.** *Deux Gravures.* — **Tir au pistolet dans un salon.** *Deux Gravures.* — **Rébus.**

Anciennes monnaies démonétisées.

SPÉCIMEN DE TOUTES LES PIÈCES DE SIX LIARDS QUI ONT EU COURS A DIVERSES ÉPOQUES.

Depuis quelques jours, la foule se presse aux portes de l'hôtel des Monnaies; de tous côtés arrivent des négociants, des comptables, des gens de la campagne qui se hâtent d'échanger contre de la monnaie d'argent les pièces de billon que de récentes ordonnances viennent de décrier. Cette opération, si simple en apparence, se complique cependant par l'existence dans la circulation d'une très-grande quantité de monnaies fausses ou de pièces étrangères qui ne peuvent être reçues par le gouvernement, par la raison fort bonne qu'il ne les a point émises. En tout temps, l'Etat s'est opposé à l'introduction en France de monnaies dont l'aspect général, rappelant nos espèces, facilitait l'admission, tandis que leur poids et leur titre inférieur favorisaient une fraude dangereuse dans les transactions commerciales. Sous Louis XV, des édits de 1728 et de 1760 firent défense à toute personne, sous peine d'une amende de 3,000 livres, d'introduire dans le royaume aucune espèce de billon de fabrique étrangère. Malgré ces avertissements, les monnaies de Liége, de Savoie, les batz de Suisse et de Neufchâtel n'en sont pas moins très-communes dans la circulation. On sait aussi que la France a toujours fait fabriquer pour ses colonies des monnaies particulières qui n'avaient cours que dans les pays pour lesquels elles ont été frappées. Les pièces de deux sous et de trois sous de Cayenne, malgré leur ressemblance avec nos pièces de six liards, ne seront donc pas reçues à l'hôtel de la rue Guénégaud. Plu-

PIÈCES REÇUES A LA MONNAIE.

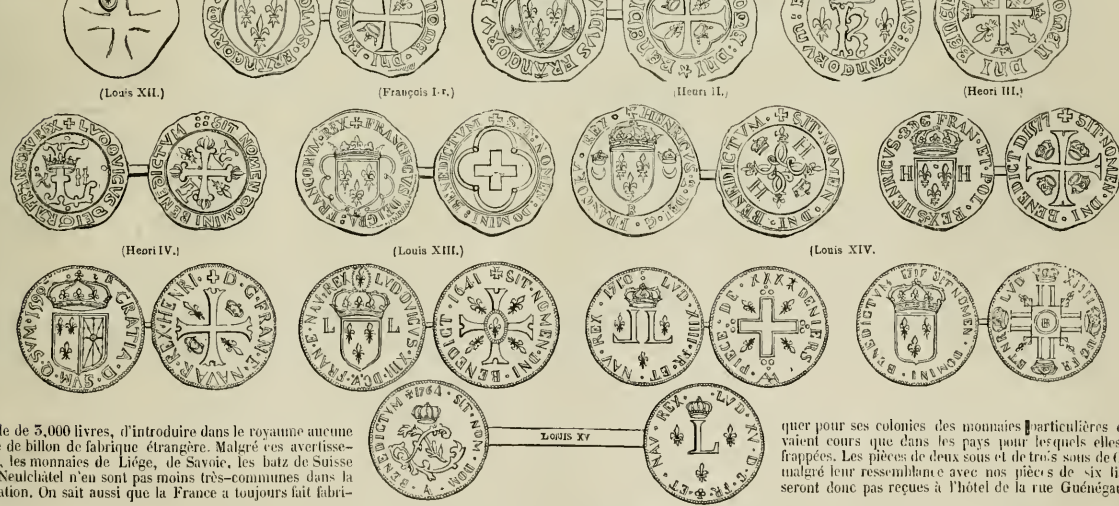

(Pièces des colonies, Ile de France, Guiane, Bourbon et pièces de Neufchâtel, Berne, etc., non reçues à la Monnaie.)

G. Talamon del.

sieurs journaux ont publié des indications chimiques pour aider à discerner celles d'entre les pièces de billon qui ne peuvent être acceptées. *L'Illustration*, pour venir au secours du commerce, use du puissant moyen dont elle dispose. En offrant ici la figure des pièces de billon bonnes et mauvaises divisées en deux séries, elle fournit un moyen de distinction aussi prompt que facile pour tout le monde.

Les monnaies de billon du module des pièces six liards ont commencé en France sous le règne de Philippe de Valois, qui les avait mises en circulation pour des gros d'argent. Comme ces pièces de bas aloi étaient blanchies à la surface, on les appela *blancs*, nom qu'elles ont conservé jusqu'à François Ier. Alors on leur donna celui de *douzain*, parce qu'elles valaient douze deniers.

Sous Louis XIV et Louis XV, les monnaies de billon se nommèrent pièces de six blancs et de trente deniers; enfin, depuis près d'un siècle, elles circulent toutes indistinctement avec la valeur de dix-huit deniers ou d'un sol et demi, manière de compter absolument inconciliable avec notre système décimal.

Histoire de la Semaine.

De tous côtés on fait relâche; le Palais-de-Justice a, lui aussi, fermé ses portes comme l'avaient déjà fait les Chambres, les écoles, les colléges. Les théâtres n'ouvrent les leurs que pour remplir les conditions de leurs priviléges, et ne reçoivent la visite que de bien rares spectateurs. Un seul lieu, un seul établissement public se voit, en ce moment de vacances, plus fréquenté qu'il ne l'a jamais été; pour lui on renonce aux voyages en Suisse, aux tournées au bord de la mer; que de lièvres, que de perdreaux lui devront la vie! La Bourse est en ce moment encombrée par une foule qui ne se montre nulle part ailleurs. Chacun est en voie d'y faire fortune, parce que tout le monde s'est mis encore une fois à la hausse sur les chemins faits et sur les chemins à faire. On revend à un prix plus élevé ce qu'on a acheté à un prix inférieur, et l'acquéreur trouve lui-même une demi-heure après à réaliser un bénéfice; c'est fort commode, comme on voit, mais doit-on le voir longtemps? Toute l'attention des boursiers, ces derniers des Parisiens, est portée vers l'adjudication qui doit avoir lieu mardi prochain. Sans doute, depuis la fusion opérée des compagnies rivales pour l'exploitation du chemin de fer du Nord, cette enchère a perdu beaucoup de son piquant et de son attrait de curiosité. Mais, pour une toile d'intérêts, elle a encore une importance immense; les actions de la compagnie Rothschild sont d'avance fort demandées, mais ce n'est qu'alors que l'ouverture de sa soumission et celle du paquet cacheté du ministre auront établi la durée de la concession, que la prime à laquelle elles auront raisonnablement droit pourra être sérieusement calculée. Jusqu'ici on joue, on parie, alors seulement on traitera. Tous les gens qui possèdent une promesse d'action dans une des innombrables compagnies de Strasbourg, de Nantes, de Paris à Lyon, de Lyon à Avignon, ont les yeux tournés vers ce qui se doit passer le 9 au ministère des travaux publics et à la Bourse. Cette première adjudication exercera sur toutes celles qui doivent la suivre une influence qu'on se flatte de pouvoir apprécier dès le premier jour. Par avance, on semble croire que cette influence sera toute favorable; aussi chaque jour voit-il naître une compagnie nouvelle sinon pour exploiter un des chemins votés, du moins dans l'espoir d'être admise dans une fusion. Mais, à force de compagnies et de versements de toutes parts, l'argent se fait rare, et il est permis de se demander si les nouveaux venus trouveront leur capital social.

Nous disions tout à l'heure que les tribunaux sont entrés en vacances; les affaires de bourse et de chemins de fer n'en accordent pas au tribunal de commerce. Des actionnaires d'une compagnie se sont trouvés forclos pour retard de payement par le conseil d'administration. Ils ont attaqué cette décision. Bien entendu, le public ne s'est passionné ni pour des actionnaires qui semblaient vouloir se réserver d'être, selon leur choix et suivant l'avantage ou le désavantage de la situation, en dehors ou en dedans, ni pour des administrateurs qui, par un calcul analogue, avaient trouvé commode de ne pas leur adresser un avis de terme fatal. Quant au tribunal, il a jugé que le retard des actionnaires temporiseurs était compromettant pour les actionnaires sérieux, et il a repoussé la demande des premiers.

Listes électorales et élections. — Des comités se sont formés presque dans tous les arrondissements pour l'examen, la rectification et le complément des listes électorales. A Paris, le premier tableau rectificatif porte 522 additions. Au 15 et au 30 de ce mois, il en sera publié de nouveaux. Enfin les listes seront définitivement arrêtées le 20 du mois prochain. Mais, pour être admise, toute réclamation doit être faite au plus tard le 30 septembre. — Les neuf colléges dont les élus viennent d'être nommés pairs de France sont convoqués, les uns le 20, les autres le 28 pour leur choisir des successeurs. Ce n'est qu'après le résultat de ces élections partielles que le ministère se décidera à dissoudre, ou y renoncera.

Conseils de prud'hommes. — M. le ministre du commerce vient d'écrire au préfet de la Seine pour l'inviter à soumettre au conseil municipal de Paris la proposition de créer trois nouveaux conseils de prud'hommes pour les tissus, pour les produits chimiques et pour les produits divers, et de voter les allocations nécessaires à leur établissement.

Statistique de la peine de mort. — Les publications du ministère de la justice sur la statistique criminelle viennent de donner lieu à un travail où nous trouvons le relevé suivant. Dans un espace de huit années, de 1836 à 1843, il y a eu, en France, 539 condamnations à mort, et 245 exécutions. En voici le détail par année :

1836 — 50	condamnations,	22	exécutions.
1837 — 55	—	25	—
1838 — 44	—	54	—
1839 — 59	—	22	—
1840 — 51	—	45	—
1841 — 50	—	55	—
1842 — 42	—	29	—
1843 — 50	—	55	—

Les 539 condamnations se répartissent ainsi d'après la nature des crimes : 225 pour assassinat, 54 pour meurtre, 24 pour empoisonnement, 24 pour parricide, 18 pour infanticide, 12 pour incendie, 1 pour séquestration avec torture. — On a pris la peine aussi de classer les exécutions par département. Mais la statistique n'a aucune conséquence formelle à tirer de cette partie du travail; car, en groupant les départements par province, on reconnaît que le Nord et le Midi, les pays agricoles ou manufacturiers, les contrées riches et populeuses ou pauvres et habitées, apportent un tribut à peu près égal à l'affreux instrument du supplice. Mais ce que l'on peut constater, c'est une progression déplorable sur la marche des condamnations, résultat de la fréquence des grands crimes. Dans les deux années 1836-1837, il y avait eu 42 assassins et 5 parricides condamnés à la peine capitale; dans les deux années 1842-1843, pareille sentence a frappé 61 assassins et 8 parricides; 9 meurtriers au lieu de 5; 7 empoisonnements au lieu de 3. En moins de 15 ans, le chiffre des forfaits dignes du châtiment le plus sévère se trouve doublé.

Algérie. — M. le lieutenant général Lamoricière vient d'être investi par ordonnance royale du titre de gouverneur général de l'Algérie, par *intérim*. M. le maréchal Bugeaud, auquel un congé est accordé ou donné, avait voulu lui déléguer lui-même ces fonctions. Mais son successeur provisoire a déclaré qu'il ne les accepterait que si elles lui étaient attribuées par ordonnance du roi, seule investiture qui pût, à son sens, lui donner l'autorité et la liberté d'action nécessaires, et le ministre s'est rangé à cet avis. En général, il paraît exister peu d'accord entre M. le duc d'Isly et M. le ministre de la guerre. M. le maréchal Soult est fort opposé au projet de colonisation militaire conçu par M. le gouverneur général en congé, et, malgré tout, celui-ci n'en fait pas moins des ordres du jour et des circulaires pour offrir aux soldats une libération de service anticipée et des femmes, à la condition de passer leur lune de miel et quelques autres en Algérie et d'y planter des choux. Il est à craindre que les Chambres et le cabinet ne mettent opposition aux mariages. Il est à craindre aussi que la lutte sourde qui existe entre les deux maréchaux ne finisse par éclater prochainement. On a longtemps redouté les coups de main d'Abd-el-Kader, mais aujourd'hui on redoute surtout les coups de tête de celui qu'on appelle, rue Saint-Dominique, l'émir français.

Traité avec le Maroc. — Ce document a été publié par le *Bulletin des Lois*. Il est signé par le général de la Rue pour la France, et par Ahmida-ben-Ali pour le Maroc, à la date du 18 mars. Ce traité passe néanmoins pour n'être pas celui qui avait été primitivement conclu et dont la ratification avait été refusée par l'empereur sur les observations de l'Angleterre. On n'y trouve pas trace en effet de stipulations commerciales. Trois points principaux s'y trouvent résolus : la reconnaissance de la puissance française en Afrique, sous le titre de *Empire d'Algérie*; — la délimitation des frontières des deux empires; — le partage des populations qui habitent le territoire neutre.

Taïti et îles Marquises. — Des nouvelles de Papeïti, allant jusqu'au 27 avril, viennent d'être apportées par la frégate *la Charte*. Les choses étaient toujours dans le même état; la reine persistait à ne pas reconnaître le protectorat; et, d'après ses ordres, les indigènes en état de porter les armes s'étaient réunis sur certains points et avaient formé des camps. Le plus important de ces camps est celui de Papenoo. Il est facile de voir, au surplus, que la reine Pomaré est toujours sous la dépendance des Anglais. Le journal *l'Océanie* constate ce fait, qu'à l'arrivée de chaque bâtiment de guerre anglais, l'agitation redouble parmi les naturels. — Aux îles Marquises, une tribu de Nouka-Hiva, mécontente d'une amende qui lui avait été infligée pour un pillage de troupeaux, et la seule, d'ailleurs, qui n'ait jamais accepté franchement notre autorité, a assassiné, le 28 janvier, cinq soldats de la garnison. Un détachement envoyé contre la peuplade coupable de ce meurtre l'a poursuivie et dispersée; toutes les autres tribus ont fait cause commune avec la garnison. Les principaux meurtriers ont été arrêtés, leur chef Pakoko a été condamné à mort et exécuté; les autres ont été déportés. La tranquillité n'a pas été troublée depuis lors. L'état sanitaire et la situation matérielle de l'établissement de Taïoabé et de celui de Vaïtahu étaient satisfaisants.

Expédition anglo-française contre Madagascar. — Le *Cernéen extraordinary* de l'île Maurice donne, à la date du 28 juin, les nouvelles suivantes : « La frégate anglaise *Conway* et les navires de guerre français *la Zélée* et *le Berceau* ont été expédiés à Tamatave (Madagascar) par ordre de notre gouverneur et de celui de l'île Bourbon, dans le but d'imposer à la reine Ranavalo Manjaka des conditions plus favorables aux Européens établis dans cette île, que celles qu'ils avaient obtenues jusqu'alors. En effet, la reine avait déclaré que si tous les Européens résidant dans ses Etats ne se faisaient naturaliser *Malgach* (nom des indigènes qui signifie esclaves), elle les contraindrait à sortir du pays et confisquerait tous leurs biens. Les représentants français et anglais ayant complétement échoué dans leurs négociations auprès de la reine, il était de leur devoir de faire cesser cette situation aussi étrange que fâcheuse; l'attaque de Tamatave fut aussitôt résolue. Un débarquement de 550 hommes, composé de 100 soldats et d'une partie de l'équipage des trois navires de guerre, a eu lieu le 15 juin dans l'après-midi. Le commandement de ces forces avait été confié au capitaine Feiseck et au lieutenant Aeseltive. La petite armée, dirigée par ces deux officiers, traversa rapidement la plaine, chassa l'ennemi de ses batteries, et escalada un mur que l'on présumait servir d'enceinte au fort de la ville. Le fort fut ensuite aperçu entouré d'un autre mur de trente pieds de hauteur et d'un fossé de la même largeur. Du premier mur, un feu bien nourri a été dirigé sur le fort avec une ardeur remarquable; mais trente canons, bien servis par les indigènes, contraignirent nos soldats à se retirer sans avoir pu faire la brèche. Les bâtiments de guerre ont pris une vive part à l'action en protégeant la petite division par un feu continuel et bien dirigé. Le pavillon de la reine, qui flottait sur le premier mur a été enlevé; et pendant quelque temps les matelots français et anglais s'en sont disputé la possession; finalement, il a été partagé ainsi : la moitié portant le nom de Ranavalo a été cédée aux Français, et l'autre moitié, qui porte celui de Manjaka, a été remise aux Anglais. Les troupes ne se sont rembarquées qu'après avoir incendié la maison de la garde, la douane et une grande partie de la ville. Un second débarquement, qui avait pour but de prendre les biens portatifs des résidents européens, a eu lieu le lendemain. Tous les blessés ont été recueillis également à bord. On a abandonné les morts dont les têtes, fichées sur de longs bâtons, paraissaient le lendemain sur le rivage. Après cet acte exemplaire de rigueur, qu'un pareil état de choses nécessitait, les bâtiments de guerre et ceux de la marine marchande ont appareillé. On compte parmi les Anglais 4 hommes tués, et 11 matelots et 1 officier blessés. Les Français ont eu 17 hommes de tués, parmi lesquels 3 officiers, et 1 officier et 41 hommes de blessés. La *Zélée* et *le Berceau* ont perdu une partie de leurs mâts, et *le Conway* a en quelques légères avaries dans sa mâture; les projectiles de l'ennemi passaient en général et fort heureusement par-dessus le bord des trois navires. — Le *Bombay-Times*, après avoir donné des détails analogues sur cette même expédition, ajoute que les vaisseaux français et anglais, après avoir embarqué les résidents étrangers et ce que l'on a pu sauver de leurs propriétés mobilières, sont allés respectivement chercher des renforts à l'île Maurice et à l'île Bourbon. Il est donc probable que nous ne tarderons pas à recevoir la nouvelle d'une seconde expédition qui, cette fois sans doute, sera couronnée d'un succès complet.

Troubles en Écosse et en Irlande. — Pendant que l'activité règne dans les districts manufacturiers de l'Angleterre, où les ouvriers et les maîtres sont enfin parvenus à s'entendre, de nouveaux désordres éclatent en Irlande et dans la haute Écosse. Le *Chronicle* de Limerick parle de bandes qui parcourent le comté de Clare, et qui cherchent particulièrement à se procurer des armes, en vue sans doute de quelque entreprise ultérieure; deux habitants, qui ont voulu résister à cette exigence, et entre autres le directeur d'une mine importante, ont été laissés pour morts. En Écosse, à Dumferline, la populace, s'ameutant au bruit du tambour, a démoli une manufacture. Le prévôt de la ville, ayant voulu arrêter l'homme qui portait le tambour, a été renversé d'un coup de bâton, qui lui a ouvert la tête; puis, la foule, exaltée par ce premier succès, est allée incendier la maison de campagne du fabricant, qui, surpris au milieu de son sommeil, s'est échappé à grand'peine. Un escadron de dragons, appelé d'Edimbourg en toute hâte, contient le peuple par sa présence, et les magistrats recherchent les auteurs du désordre; mais il est facile de voir que les ferments de trouble ne sont pas apaisés.

Chine. — On a reçu les journaux de Bombay jusqu'au 19 juillet. Les nouvelles de la Chine reçues par cette voie parlent encore une fois du projet qu'avait l'empereur de résigner le gouvernement entre les mains de son fils; cependant, pour le moment, il s'est borné à former un grand conseil de l'empire, pour partager avec lui le fardeau des affaires. Quatre évêchés nouveaux vont être institués dans les provinces orientales de la Chine, et deux de ces siéges seront occupés par des prêtres français qui résident en ce moment dans le pays. La France a offert au gouvernement pontifical de concourir à l'érection de nouvelles églises dans les quatre villes où, d'après le nouveau traité, l'exercice public du culte catholique est autorisé. Des lettres reçues de Batavia contiennent des détails très-étendus sur la splendide hospitalité avec laquelle notre mission de Chine a été reçue dans les possessions hollandaises, où elle a passé la plus grande partie du mois d'avril. Ces détails donnent une haute idée du progrès que les Indes néerlandaises ont fait dans la civilisation, et de la manière dont elles sont administrées.

Inde. — Le choléra fait toujours de grands ravages dans le royaume de Lahore; on parlait de 25,000 personnes qui avaient succombé depuis l'invasion du fléau. La rébellion de Peshora-Singh faisait des progrès; il avait enlevé un trésor que l'on transportait sous bonne escorte à Peshawer. D'après une correspondance de Mympoore, en date du 27 avril, il paraît certain que le gouvernement de l'Inde médite une nouvelle expédition dans le Penjab.

Nouvelle-Zélande. — Les nouvelles de la Terre de Van Diemen vont jusqu'à la fin d'avril : elles confirment les premiers renseignements qui étaient parvenus sur l'état d'anarchie de la Nouvelle-Zélande. Un navire était arrivé à Hobart-Town, avec une demande de renforts militaires. S'il n'en obtient pas, les Néo-Zélandais accableront, dit-on, les colons. Sir Eardley Wilmot s'est vu dans la nécessité de répondre par un refus, car la nature toute particulière de la population de la Terre de Van Diemen, exige tout ce que l'île contient de troupes. Toutefois, le fils de sir Eardley, le lieutenant Wilmot, de l'artillerie royale, s'est embarqué pour Auckland, où il commandera divers détachements d'artillerie partis de Sidney pour cette dernière ville. M. Tuckett, l'un des inspecteurs envoyés par la compagnie Néo-Zélandaise, et d'autres personnes sont arrivés à Hobart-Town, fort heureux d'avoir pu échapper, la vie sauve, dit le *Morning-Post*.

Espagne. — Les troubles de Madrid ne se sont pas renouvelés. Toutefois, on pensait qu'il pourrait y avoir une agitation nouvelle quand serait expiré le délai qu'on avait pour acquitter les contributions, délai fixé au 28. — Soixante-dix personnes environ avaient été arrêtées. Dans le nombre se trouvaient les principaux marchands pour avoir tenu leurs boutiques fermées. Des élargissements ont été prononcés, mais il y a eu aussi un assez grand nombre de condamnations

à cinq, huit et dix années de présides, et un citoyen, accusé d'avoir tiré un coup de pistolet sur un officier du régiment de l'infante, a été fusillé. — La *Gazette de Madrid* a publié deux listes successives de sénateurs.

PORTUGAL. — Les élections sont terminées en Portugal; elles ont tourné à l'avantage du cabinet. Ce sont peut-être les élections les plus orageuses que l'on ait vues depuis l'établissement du gouvernement constitutionnel dans ce pays. Pour ne citer que deux exemples, nous dirons qu'à Aldea-Gallega les ministériels ont assassiné un électeur de l'opposition; et qu'à Santarem, les électeurs opposants ont incendié la maison d'un ministériel.

ETATS-UNIS. — Le paquebot à vapeur *Cambria* est arrivé à Liverpool; il a quitté Boston le 17 août. Les nouvelles qu'il apporte sont à la guerre; les hostilités n'ont pas commencé, et ne sont même pas dénoncées, il est vrai, mais les actes du gouvernement mexicain l'engagent de plus en plus dans une voie hostile. La menace d'une guerre cause une certaine émotion aux Etats-Unis, bien que son résultat ne semble douteux pour personne. On craint la perturbation que cette collision peut jeter dans les affaires commerciales, le prétexte qu'elle peut donner aux puissances européennes de paraître en force dans le golfe du Mexique et les dangers que les corsaires peuvent créer aux armateurs. Le parti qui, aux États-Unis, s'est prononcé contre l'annexion du Texas, exploite ses craintes : il répand le bruit que les six mois de nationalité qui restent au Texas peuvent favoriser la contrebande; qu'on peut profiter de ce délai pour amonceler les marchandises, soumises dans les ports du Texas à un droit très-faible, et en inonder le marché des Etats-Unis après l'annexion.

MEXIQUE. — La nouvelle donnée par les journaux anglais de la déclaration de guerre du Mexique aux Etats-Unis, était, nous l'avons déjà dit, prématurée. Le Mexique attendra pour cette déclaration, que le congrès du Texas, usant des pouvoirs que lui a conférés la convention nationale, ait voté l'annexion. En attendant, il prend toutes ses mesures pour faire la guerre. D'après les nouvelles apportées d'Amérique par le dernier paquebot, près de 20,000 hommes sont déjà réunis sur la frontière et prêts à entrer au Texas au premier signal. Le général Parédès a également reçu l'ordre de se diriger sur la position texienne avec son corps d'armée, qui monte à 6 ou 7,000 hommes. Le président intérimaire Herrera a convoqué une session extraordinaire du congrès mexicain, pour prendre en considération les relations du Mexique avec le Texas et les États-Unis, et quelle que soit l'opinion du gouvernement, et surtout de don L. Cuevas, sur l'opportunité et les dangers d'une guerre avec l'Union, le congrès se prononcera évidemment pour la guerre. L'opinion du peuple est unanime à ce sujet, et ne veut entendre parler d'aucun accommodement.

Le général Almonte, ancien ministre du Mexique à Washington, était revenu dans sa patrie, tout à fait opposé aux idées de guerre, et les journaux américains comptaient beaucoup sur l'influence qu'il ne manquerait pas d'exercer par ses rapports et ses conseils sur le gouvernement et le congrès mexicain, pour empêcher la guerre d'éclater entre les deux pays. Mais le général, qui aspire à la présidence, a trouvé l'opinion populaire si prononcée en faveur de la guerre, que, pour ne pas compromettre sa candidature, il a dû se ranger du côté qui ne veut pas de transaction.

GUATEMALA. — Le congrès de Guatemala a rendu, le 6 mai dernier, le décret suivant, pour renvoyer les jésuites qui venaient s'établir dans cet Etat :

« Considérant que l'assemblée constituante, lorsqu'elle permit l'accès des pères de la compagnie de Jésus dans cet Etat, n'avait point entière connaissance de ses statuts, ni de ses doctrines, ni de son histoire passée, ni de ses actes actuels qui ont causé tant de mal à l'état civil et à l'état ecclésiastique en France, en Belgique et dans tous les cantons suisses, et que, pour ces motifs, elle s'est contentée de laisser au gouvernement la faculté de supporter son établissement;

« Que n'étant point abrogés la sanction pragmatique du roi don Carlos III ainsi que le bref de sa sainteté Clément XIV, qui ont dissous la compagnie le 2 avril 1767, elle n'a été rétablie dans cet Etat par aucune autre disposition pontificale dont on ait connaissance, les dispositions ci-dessus énoncées doivent être considérées comme ayant toujours force de loi;

« Que la constitution politique de cet Etat ne se trouvant pas encore décrétée pour le moment, le gouvernement ne compte pas sur une stabilité suffisante pour pouvoir accorder l'établissement de la compagnie de Jésus, et ses membres étant accusés du projet et de la tendance d'aspirer à la domination absolue, au mépris de toutes classes de gouvernement, en se refusant à la subordination à toute espèce d'autorité, il est imprudent, en de telles circonstances, de les admettre et de les laisser s'établir dans notre Etat;

« Que les pères jésuites qui se trouvent dans la baie de Saint-Thomas n'ont point voulu présenter au gouvernement leurs statuts pour qu'ils fussent examinés et approuvés, ni aucune disposition du pape qui autorise le rétablissement de leur ordre, mais qu'étant venus sur l'espoir que leur offrait le décret du 5 juillet 1843, l'honneur de l'État se trouve engagé à les indemniser de leurs frais de voyage;

« DÉCRÈTE : 1° Il est dérogé au décret du 5 juillet 1843, qui permettait l'entrée dans cet Etat aux pères jésuites; 2° le gouvernement est dûment autorisé à pourvoir aux frais occasionnés par le réembarquement immédiat des individus de la compagnie de Jésus qui se trouvent sur la côte du Nord. »

SAXE. — La publication suivante du conseil municipal de Leipsick, à la date du 24 août, prouve que la tranquillité est complétement rétablie dans cette ville; la voici : « La commission extraordinaire, composée de quelques membres de notre collége et des délégués de la ville, et dont nous avons fait connaître l'existence par notre publication du 17 août, est dissoute à partir d'aujourd'hui. » Une autre publication du conseil municipal révoque, en considération du retour de l'ordre, les mesures extraordinaires relatives à la fermeture des maisons et des cabarets.

TURQUIE. — L'empire ottoman a subi, le 8 août, un changement considérable sous le rapport politique, et dans l'intérêt des idées de civilisation, par la destitution de Riza-Pacha. Ce firman impérial a fait une grande sensation, et on pouvait même croire qu'il y aurait quelques tentatives de réaction parmi les Turcs. A huit heures du soir, Riza-Pacha reçut par le chef des eunuques le firman de destitution, et avant même que ce messager fût arrivé au palais du séraskier, il arriva un second message avec ordre de faire venir Riza-Pacha au sérail; mais lorsque le pacha arriva au sérail, le sultan dit en l'apercevant : Prenez le nischan à ce chien, et mettez-le à la porte. L'ordre fut exécuté tandis que Riza-Pacha était tombé en faiblesse après avoir entendu cet ordre. On ne peut encore s'expliquer la disgrâce inattendue de ce favori. On sait seulement que deux jours avant sa destitution, il reçut l'ordre de ne plus se rendre au sérail, et le lendemain on lui reprocha dans le conseil des ministres tous les troubles qui avaient éclaté dans l'empire. Riza-Pacha, irrité de ce ton, quitta le conseil immédiatement; mais il était loin de pressentir l'orage qui allait éclater contre lui. Les employés de Riza-Pacha ont été arrêtés au moment où ils se rendaient au palais, et lorsqu'il revint, il trouva son palais désert. Le pacha reçut tout aussitôt l'ordre de ne pas quitter le palais; ses papiers furent soumis à un examen sévère et sa fortune confisquée. Tout cela s'opéra si promptement qu'avant-hier ses chevaux étaient vendus. On assure que Komiah sera le lieu de son exil. Sa fortune est assez considérable; on a calculé que depuis qu'il est pacha il a su accaparer, d'une manière fort illicite, 20 millions de piastres turques; il recevait par mois un traitement de 150,000 piastres. On sait que Riza-Pacha avait été jusque-là le favori du sultan et de la sultane Validé. On croit savoir généralement que le même soir que Riza-Pacha fut destitué, un Tartare est parti porteur de dépêches dont le contenu est le rappel de Reschid-Pacha de Paris pour remplacer Riza-Pacha. Tous les postes de la ville ont été doublés, bien que Constantinople fût tranquille.

DÉSASTRES. — Lyon a eu à son tour son incendie; mais celui-ci, pour se singulariser, s'est passé sur l'eau, et des trains de bateaux chargés de fourrages auraient été seuls consumés si un pont en bois ne s'était trouvé là pour augmenter le désastre. Une arche a été presque détruite.

Les inondations ont causé de plus grands malheurs. Pendant huit jours la haute et la basse Hongrie en ont été ravagées. Non-seulement les récoltes ont été détruites, les villages emportés, mais les bois ont été endommagés par la violence des torrents. Il faudra que le gouvernement déploie des moyens extraordinaires pour venir au secours de plus d'un million d'habitants, afin de les arracher à la plus affreuse famine, qui d'ordinaire amène d'autres fléaux après elle. Un grand nombre de personnes ont perdu la vie pendant ce désastre. Il est impossible de se faire l'idée, tant de la violence des torrents que de l'instantanéité de leur irruption de toutes parts. De petits ruisseaux, que bravait ordinairement l'audace des enfants, se sont gonflés d'une manière si extraordinaire, que leurs flots emportaient les ponts les plus solides, et en beaucoup d'endroits les passagers n'ont pas eu le temps de s'enfuir. Ainsi, à Mikoltz, trente habitants sont tombés avec le pont dans la rivière. A cet accident tragique s'est mêlé un episode d'une nature assez bizarre. Au milieu de l'effroi général, on aperçut subitement une grande quantité de chapeaux sur la surface des flots; le désespoir n'avait plus de bornes; des cris d'épouvante se faisaient entendre de toute part. On croyait que c'était les chapeaux d'hommes noyés; heureusement ils venaient de l'étalage d'un chapelier, emporté par le vent.

NÉCROLOGIE. — Un homme éminent dans les sciences et dans l'industrie, M. Philippe de Girard, vient de mourir. En 1810, lorsque Napoléon proposa un prix d'un million pour la filature du lin à la mécanique, M. de Girard résolut le problème; mais la commission ne comprit pas sans doute ses plans, et ses droits furent méconnus. Cependant, il a été constaté que, du premier coup, M. de Girard avait indiqué les principes et les détails de la filature du lin tels à peu près qu'on les pratique aujourd'hui. Ruiné par la crise de 1814, M. de Girard ne put même obtenir un secours qui lui permît de relever ses affaires, et il fut forcé d'accepter les offres de l'Autriche. Rentré depuis en France, le gouvernement songeait à lui décerner une pension; mais la proposition était renvoyée à la session prochaine. En attendant, les filateurs de lin lui en servaient une de 6,000 fr. — M. Achille de Maynard, qui a publié deux volumes de poésies dédiés à M. de Lamartine, vient de trancher tragiquement des jours dont un mariage tout récent semblait garantir le bonheur. Il s'est précipité du haut des tours de Notre-Dame de Paris sur le pavé du parvis de cette métropole.

Courrier de Paris.

Voici une très-honnête semaine assurément et qui ne ferait pas parler d'elle, si ce n'était tout le bruit et le tapage causés à la Bourse à propos et sous prétexte des chemins de fer et des compagnies, grandes et petites, lesquelles se disputent les avantages, et charges, et priviléges de confectionner des railways et de lancer des locomotives sur la surface du pays. Oui, notre grand bazar a vu des avalanches d'industriels se précipiter dans son enceinte, il s'y est échangé d'étranges paroles, on y a joué un terrible jeu, il s'y est commis enfin et tripoté des actions de toutes les sortes. Hélas! et ainsi que le moraliste l'a proclamé voilà deux siècles, on n'est plus commerçant, rentier, avocat, savant, artiste, médecin, écrivain, magistrat, on est joueur, on est, comme dit La Bruyère, brelandier. Que se passe-t-il et que ne se passe-t-il pas? La chronique nomme, blâme et accuse tout bas en attendant que les tribunaux tonnent et éclatent. On parle de roueries et de tours de roue incroyables, de coups de main superbes, de fortunes inouies et conquises à toute vapeur. A l'heure qu'il est, vous n'entendez guère encore que les cris de joie, les chants de triomphe et les transports des favorisés et des vainqueurs : c'est le moment suprême de la entrée, mais patience; que de cris de détresse bientôt, et que d'imprécations et de ruines fin courant! Comment se soustraire aux fourches caudines de la liquidation? tous les reports n'y feront rien; car, en définitive, une fois la trombe éteinte et passée et l'ouragan à bas, il faut que les ruinés, les éclopés et les morts se retrouvent quelque part. Le moyen d'ailleurs qu'une spéculation qui procède, fonctionne et déraille à ce point, puisse s'arrêter sans avoir, au préalable, jonché le sol, c'est-à-dire le parquet, de nombreuses victimes. Il est vrai que la coulisse possède des sauteurs phénomènes qui, au bout de tous les fossés du monde, ne feront jamais la culbute.

De la Bourse au théâtre du Vaudeville il n'y a que la place à traverser : ce théâtre, qui était mort, à ce qu'il paraît, vient de renaître et ressusciter dans l'intervalle d'un dimanche à l'autre. C'est presqu'un changement à vue, un changement de toilette. On a effacé les rides sous des couches abondantes de blanc, de noir, d'ocre et de carmin; le foyer est repeint, la toile est neuve, on a remboursé les stalles; le ci-devant jeune homme a mis du rouge et des bottes vernies; il a fait sa barbe et endossé un frac tout neuf. Mais ne sera-ce point toujours un peu, et même beaucoup le ci-devant jeune homme? Ensuite, et à la vérité, MM. Cogniard sont des redresseurs et résurrecteurs bien habiles : il ne faut jurer de rien.

Toute administration nouvelle s'inaugure par un prologue; usage dont on abuse. Ces espèces de prospectus, ornés de longs couplets, ont généralement le défaut de mentir entièrement, plus ou moins. Le cadre en est tracé, prévu, archi-connu; de même, des plaisanteries dont on l'a bourré. La bombe éclate, et tous et chacun des voisins ont leur dragée; autre maladresse, car en tirant sur autrui, vous êtes touché vous-même. A tout prendre, il y a d'assez bonnes grosses plaisanteries, et qui font rire, sur les drames à la mécanique, les dompteurs de bêtes, les jupons trop courts et les feuilletons trop longs, sur les coureurs et coureuses de l'Hippodrome, sur les gâcheurs de prose, de plâtre et de chemins de fer. Que vous dirai-je enfin? Dans ce terrible prologue, on se moque de tout et de tous, jusque-là qu'on tourne en dérision la non-réussite des entreprises dramatiques, et qu'à ce pauvre Odéon qui n'en peut mais, on fait honte de sa salle vide et de sa subvention flambée. Veuillez donc nous dispenser de tout autre compte rendu; est-ce qu'on analyse un feu d'artifice, et recueille-t-on une pluie d'épigrammes dans le creux de la main?

Passe pour *Fanfan le Bâtoniste*, le morceau de résistance, la vraie pièce d'inauguration et d'ouverture; cela peut se débiter comme le narré d'un prix de vertu, c'est de la notice biographique légèrement mêlée d'ariettes. L'histoire de Fanfan se complique de celle d'un capitaine de brick et de sa fille. Le capitaine est mort, sa fille a été séduite et a disparu; Fanfan est l'exécuteur testamentaire; il chemine donc, l'olographe dans un vieux sac, et le sac suspendu au bâton. Voilà tout son bagage, mais vous devinez que ce simple rotin possède quelque propriété magique, et en effet c'est l'industrie, c'est le gagne-pain, le talent et le talisman de Fanfan, rien que cela. A force de parcourir les départements et l'étranger, Fanfan arrive à Paris, au *Veau qui tette*, place du Châtelet; il y a noce permanente à l'établissement, et naturellement c'est le séducteur de Thérèse qui se marie avec une autre. Vous vous croyez au dénoûment, au contraire le vaudeville ne fait que commencer, tant il va ressembler à un mélodrame. De désespoir Thérèse a voulu se noyer, et Fanfan l'a sauvée; un oncle de Thérèse, qui a eu vent de la succession et du testament, voudrait dépouiller Thérèse de son patrimoine, lorsque Fanfan le lui restitue. Le moyen de ne pas finir par aimer un peu son sauveur et son bienfaiteur, surtout lorsqu'il vous apporte un héritage sur lequel on ne comptait pas. Thérèse et ses quatre cent mille francs tombent dans le sac du bâtoniste. C'est la dernière mascade qu'il enlève à la satisfaction générale. Au moins voilà un brave homme, et plein de vertu, qui ne vivra plus de tours de bâton. L'acteur Félix s'est tiré très-passablement de tout ce jeu de trique, de canne et de moulinet. M. Duperty est l'auteur de *Fanfan*, il est aussi l'auteur du *prologue*. Disons que dans ce prologue le *Vaudeville*, personnage allégorique, chasse à coups de canne l'*Ennui*, autre personnage également allégorique, mais l'ennui est tenace et nous l'avons revu dans la salle, au beau milieu des exercices de Fanfan, l'œil aloordi, l'air assommé.

Dans cette même soirée, le Palais-Royal soudevait des tempêtes d'hilarité avec *l'Almanach des 25,000 adresses*; Dieu nous garde de rien raconter: nous constatons, voilà tout. Il y a une intrigue, il y en a même deux et trois peut-être; mais il s'agit bien de cela en vérité, et ce serait un beau venez-y voir et une belle surprise. Le mérite de cette pièce, c'est de n'en être pas une, c'est un canevas sans rime ni raison, un imbroglio à la diable, une de ces perspectives qui s'ouvrent à perte de vue sur le monde des fantaisies grotesques; enfin c'est un dialogue où deux personnages suffisent et qui suffit complétement à Grassot et à Sainville; ils y mêlent et y entassent joyeusement les calembours, les grimaces, les travestissements et les charges avec un entrain qui n'a pas de cesse et une verve éblouissante.

C'est ainsi que les théâtres ont préludé cette semaine à un réveil général. Mais s'ils veulent reconquérir leurs clients, amateurs et habitués, qu'ils se hâtent donc de rappeler tous les oiseaux voyageurs qui achèvent de butiner dans la grande volière départementale. Déjà les tragiques et les tragédiennes, les Oreste et les Hermione ont pris les devants et donné l'exemple de ce retour au gîte. Vous avez revu M. Ligier dans Louis XI; ce soir même, après une tournée féconde en résultats, émoluments et profits de toutes sortes, mademoiselle Rachel reparaît dans la *Virginie* de M. Latour. Quant à mademoiselle Plessis, plus d'espoir : elle a été définitivement séduite et conquise par la Russie. Quarante-cinq mille roubles d'appointements, dix mille roubles de feux, un congé de deux mois dont le rachat peut être évalué à plusieurs milliers d'écus, tel est le taux officiel que l'infidèle avait mis à sa désertion; le mariage n'était donc qu'un prétexte. Fi! que c'est vilain!

Nonobstant cet abandon et cette brèche faite à son personnel comique, le théâtre Richelieu va monter, dit-on, et prodiguer même les pièces à trois et cinq actes, et des reprises où s'essayeront des Araminte et Célimène de Conservatoire. On ne veut pas laisser tout le bon grain, s'il s'en trouve, et toute la chance d'une bonne récolte aux explorations et recherches obstinées de M. Bocage. Ressusciter l'Odéon, quelle tâche; mais aussi qu'il sera beau de réussir!

A quoi bon vous annoncer aussi ce que vous savez déjà sans doute; la rentrée prochaine de Bouffé, et d'Arnal, et de Lafont, et de Bardou, et de Déjazet, et le congé définitif donné tout d'une voix et d'un consentement unanime, à tous les baladins, équilibristes, sauteurs, chiens savants, Peaux-Rouges, nains, géants, sauvages et autres animaux qui ont fort peu réjoui les amateurs du plein vent pendant cette pluvieuse canicule.

Mais, à propos du théâtre, n'aurions-nous pas dû commencer cette causerie par la nouvelle suivante, nouvelle que nous pourrions enjoliver de toutes les épithètes dont madame de Sévigné accompagna le bruit du mariage de mademoiselle de Montpensier et de Lauzun : « La nouvelle la plus grande, la plus petite, la plus simple, la plus étonnante, etc., etc. » Donc M. Meyerbeer est arrivé à Paris. Il a été vu sur les boulevards, aux Tuileries, dans la rue de la Paix, où il habite; il a été fêté chez M. de Rothschild et chez l'ambassadeur de Prusse, aux lieux où la fantaisie l'a poussé, où l'amitié le réclamait, partout enfin, excepté à l'Opéra. On dit que l'illustre maître n'attend plus que le retour de M. L. Pillet, pour faire son apparition officielle au foyer, et puis l'auteur du *Camp de Silésie* et du *Prophète* procéderait incontinent et sans désemparer à l'audition et examen général de tous les ténors, soprani, prime donne, basses chantantes et utilités que l'Académie royale de musique peut mettre à sa disposition pour l'exécution de l'un de ses opéras ou même de tous les deux. Voilà ce que l'on dit avec quelque vraisemblance, et l'on ajoute ceci, qui en a beaucoup moins : c'est que, dans le cas où l'Opéra et son personnel n'offriraient pas à M. Meyerbeer toutes les ressources instrumentales et vocales réclamées pour l'exécution des œuvres susdites, l'auteur de *Robert* se résignerait à écrire un ou deux actes (et non pas trois, et encore moins cinq); faveur singulière assurément, et si singulière que M. Pillet lui-même n'y croit point, ou du moins agit-il tout comme s'il n'y croyait pas, car le voilà, lui si difficile et à si bon droit, en quête de partitions de plus en plus absentes, et, réduit à implorer le concours, j'ai presque dit, le secours d'hommes de mérite peut-être, mais peu éprouvés et peu connus. Il faut bien nommer M. Mermet et M. Balfe. On sait, du reste, que M. Auber est malade et que M. Halévy est à bout de veilles et de travaux. C'est ainsi que M. Meyerbeer triomphe et se complaît dans son silence très-affairé mais très-stérile. O Bellini! ô Hérold! que n'êtes-vous là, et que de chefs-d'œuvre morts en vous et avec vous.

C'est le cas de consigner ici que, il y a trois mois, Rossini nous disait, à propos de la partition de *Zampa* : « Hérold eût été l'honneur de votre première scène lyrique. » Quelle glorieuse, quelle éloquente épitaphe d'un homme mort à quarante ans.

Cependant, très-cher lecteur, vous nous faites peut-être l'honneur d'attendre quelques lignes d'explication au sujet de la statue équestre ci-jointe, et du portrait que voici plus haut. L'original de ce portrait est vivant, les journaux vous ont appris son nom, son pays, et surtout son âge qui a fait ce nom célèbre et presque glorieux; ils vous ont dit aussi dans quelles circonstances et comment le roi, sur la proposition de M. le ministre de la guerre, avait décoré ce vétéran des vétérans, de l'étoile des braves. Kolombeski, Polonais et plus que centenaire (il est né en 1745), est aujourd'hui et depuis longtemps sans doute le doyen de l'armée française. Venu en France à la suite de Stanislas, le roi de Pologne, beau-père de Louis XV, Kolombeski fut incorporé plus tard dans les gardes françaises; il avait tiré le dernier coup de canon de la guerre de sept ans, il avait fait la guerre d'Hanovre, et compté au nombre de ses chefs les Richelieu, les Soubise, les Besenval, les Broglie et les Rosambeau, lorsque la révolution le prit, vieux soldat déjà à quarante-deux ans, et l'envoya au nord et au midi, au midi surtout, cueillir des lauriers sur l'on nombre de champs de bataille. Kolombeski vous nommera Novi, Lodi, Marengo, Villa-Viciosa, Sarragosse; après ces noms-là, on peut en oublier d'autres. Bref, notre centenaire compte quatre-vingts ans de présence sous les drapeaux, trente-neuf campagnes et d'innombrables blessures dont aucune n'a laissé de traces, heureusement pour sa *peau*, comme il le dit lui-même, mais au préjudice de sa position et de son avenir, et vous voyez qu'il en avait, de l'avenir! Faute de blessures constatées par des infirmités permanentes, qui l'auraient rendu impropre au service militaire, Kolombeski ne put obtenir son admission aux Invalides. Voilà trente ans qu'il ligère, avec le grade de sergent, dans les cadres de la première compagnie de sous-officiers vétérans, casernés au Luxembourg. Par une décision récente, le ministre a maintenu et maintiendra notre doyen dans les rangs de l'armée jusqu'au suprême et dernier appel. A quoi bon parlerions-nous de la constitution physique et de la force musculaire et de la santé d'un homme qui a vécu cent ans? Bien que ses jambes commencent à refuser leur service, Kolombeski a juré de mourir en soldat, c'est-à-dire debout. Nous le croyons très-capable de tenir sa parole.

(Kolombeski, doyen de l'armée française, âgé de 101 ans.)

Maintenant est-il absolument nécessaire de vous dire que la statue ici présente, dont vous aurez vu le bronze aux Champs-Elysées, est l'œuvre d'un amateur très-habile et d'un artiste très-distingué, M. de Nieuverkerke, à qui l'on doit déjà plusieurs morceaux admirés et admirables, entre autres un bénitier d'un grand goût et d'un travail exquis. Quant à l'image que le ciseau du sculpteur a si vigoureusement taillée et reproduite, c'est celle de Guillaume d'Orange, le Taciturne et le Grand, le stathouder des Provinces-Unies, le glorieux adversaire de Louis XIV, le vainqueur de La Boyne, le roi d'Angleterre et le conquérant de sa couronne.

Pour la clôture, nous allons remettre sous vos yeux une historiette assez bien inventée, pour dérider le front des Parisiens pendant cette maussade semaine. On a donné cent fois des bouffonneries assurément moins spirituelles : *l'Illustration* vous la jouera une seule fois, et c'est tout.

Dans une maison de la rue de Vaugirard, il se commettait journellement des vols, et les locataires, malgré la surveillance la plus attentive, n'avaient pu saisir en flagrant délit l'auteur ou les auteurs de ces attentats à la propriété.

Au surplus ces vols n'avaient point d'importance. Bagues, boucles d'oreilles, chrysocale ou laiton, quelquefois une bourse, et le plus souvent des épingles montées, c'étaient bijoux de peu de valeur. N'importe, les habitants, dans leur prudence, avaient multiplié les serrures et les verrous de sûreté.

Il arriva que le docteur Guedon, l'un de ces locataires, fut mandé dans la nuit de lundi pour un cas d'indigestion. Il rentre à quatre heures du matin, et par respect pour le sommeil de ses voisins, il se glisse à pas de loup dans sa chambre, et tout aussitôt un léger bruit attire son attention; il voit se mouvoir dans l'ombre un objet difficile à distinguer, le docteur saisit ses pistolets et va faire feu, mais déjà *l'objet* avait disparu par la fenêtre.

Le docteur, arrêté un moment par la surprise, courut à son balcon et fit feu sur le fuyard, qui grimpait lestement sur le toit à l'aide d'un tuyau destiné à l'écoulement des eaux pluviales. Il l'atteignit en plein corps, le fuyard tomba dans la cour en poussant un cri étrange, et tous les locataires, réveillés par l'explosion, apparurent à leurs fenêtres.

On vit alors le blessé, dont on ne pouvait encore distinguer les formes, gagner l'escalier, et plusieurs personnes, guidées par la trace de son sang, arrivèrent jusqu'à la porte d'un vieux bibliomane qui tout d'abord refusa d'ouvrir, et qui finit par s'exécuter. Le premier objet que l'on aperçut au milieu des bouquins dont la chambre était garnie depuis le parquet jusqu'au plafond, c'était le fuyard, c'était le blessé, présentement mort, c'était un singe. Il s'appelait Job, et partageait avec les in-octavo et les in-douze toute la tendresse du vieillard. Après quelques recherches, on découvrit çà et là et enfouie sous les volumes la totalité des objets si singulièrement enlevés. C'est alors qu'une naïveté du bibliomane vint faire diversion à la surprise que causait une découverte aussi étrange. Comme on demandait à ce savant s'il n'avait jamais vu son singe rapporter, après une absence, quelque objet de prix, « Si fait, si fait, répondit l'honnête vieillard, une fois je lui ai vu une bague, mais j'ai cru qu'elle lui appartenait! »

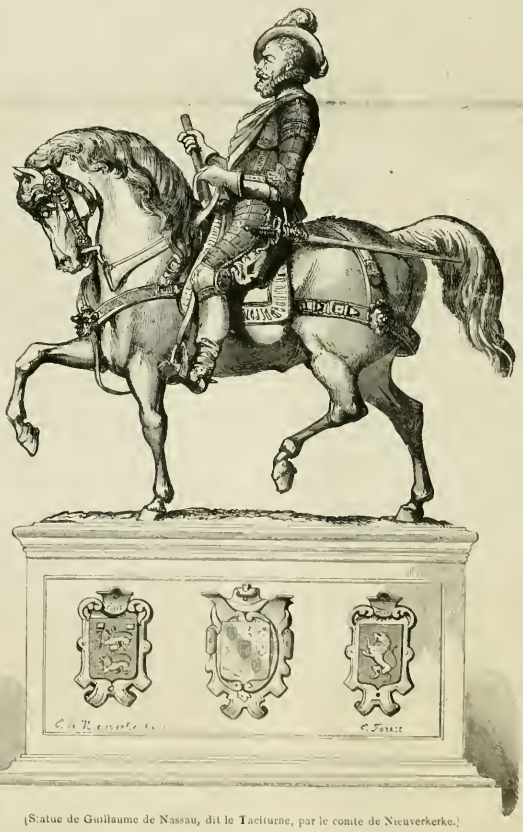

(Statue de Guillaume de Nassau, dit le Taciturne, par le comte de Nieuverkerke.)

Le Canal de Marseille et l'Aqueduc de Roquefavour.

Le canal de Marseille prend son origine à la Durance, près de Pertuis; sa longueur est de 83,000 mètres du point de départ au point d'arrivée et de 74,650 mètres dans le territoire de Marseille; sur cette longueur, il a été exécuté plus de 21,000 mètres de travaux souterrains.

Le parcours de ce canal, tracé à travers les terrains les plus accidentés, a rencontré des obstacles qui auraient paru insurmontables à tout autre qu'à l'habile ingénieur, M. de Montricher, qui a dirigé les travaux; et dans cette lutte de la matière et de l'intelligence, le génie a triomphé de toutes les difficultés.

La prise d'eau, placée non loin du pont suspendu de Pertuis, est composée de sept ouvertures d'un mètre avec des vannes en fonte; un radier général y traverse la Durance, dont les deux rives sont bastionnées de digues insubmersibles.

Le canal se dirige dans la grande plaine du Puy-Sainte-Réparade, passe en souterrain derrière le village de St-Estève, se développe devant les belles ruines du château de Janson et traverse la route départementale d'Aix à Cadenet sur une levée de 14 mètres de hauteur. Après avoir longé l'antique abbaye de Sylvaranne et les parcs magnifiques de la Roque-d'Anthéron, il s'élance, près de Charleval, sur deux gracieux aqueducs; celui de Jacourelle, de 19 mètres de haut et de 74 mètres de long, encadre de son vaste cintre un superbe bois de pins; celui de Valbonnette a 90 mètres de longueur et s'élève à une hauteur de 18 mètres. Près de Vernigens, le canal se retourne vers le midi et traverse la chaîne des Taillades sous un tunnel de 3,700 mètres. Ce percement a présenté d'immenses difficultés et a nécessité l'emploi d'une machine à vapeur de la force de 100 chevaux pour l'épuisement des eaux qui, dans un seul puits, entre autres, s'étaient élevées à 60 mètres au-dessus du fond de la galerie et débitaient 300,000 litres d'eau par heure, soit 83 litres par seconde.

Dans le vallon de Lambesc, et non loin de cette ville, l'aqueduc de Valmousse, de 26 mètres de hauteur sur 170 mètres de longueur, reçoit le canal et semble le coup d'essai du pont de Roquefavour, dont il rappelle l'aspect imposant dans des proportions réduites; il continue sa route dans le bois de Labarben, où est le vieux manoir des Forbin, coupe la chaîne d'Aiguilles par quatorze souterrains et arrive ainsi au-dessus de Condom dans la vallée de l'Arc; il remonte cette vallée, contourne la montagne de Ventabren, rencontre l'immense défilé de Roquefavour qu'il franchit sur un aqueduc de 82 mètres 50 centimètres de hauteur et de 400 mètres environ de longueur; il traverse ensuite le vallon de la Merindolle, puis la route d'Aix à Martigues et parvient enfin au territoire de Marseille, à Saint-Antoine, après avoir passé la chaîne de l'Etoile au moyen de deux percées de 3,500 mètres chacune; entre ces deux percées, le canal ne voit le jour que sur une très-petite longueur dans le vallon de l'Assassin, près du village des Pennes.

Mais parmi tous les hardis travaux dont nous venons de faire la sèche énumération, le pont de Roquefavour suffit à lui seul pour immortaliser la ville qui l'a fait élever et l'ingénieur qui l'a construit; c'est une œuvre de Titan que M. de Montricher avait entreprise; le pont du Gard, qui n'a que 47 mètres de hauteur et 200 de longueur, est un nain à côté de l'aqueduc marseillais, qui compte, comme nous l'avons dit tout à l'heure, 82 mètres 50 centimètres de hauteur et près de 400 mètres de longueur; ici le génie moderne a surpassé le génie antique dans ses conquêtes pacifiques sur la nature, et l'on pourrait dire sans exagération qu'il a produit la huitième merveille du monde.

Il est vrai d'ajouter que le site, le cadre les souvenirs, tout enfin se prête à rehausser encore l'aspect d'un monument si gigantesque par lui-même; nous marchons sur un sol ébranlé jadis par le choc des légions romaines; dans ces gorges eut lieu un des nombreux épisodes de cette grande bataille d'Aix, où le consul Marius tailla en pièces deux cent mille Teutons et Ambrons; c'est de ces roches si favorables à la victoire (*Rupes favoris*) que la vallée a tiré son nom étymologique de *Roquefavour*; on y voit encore les traces des retranchements et du camp des Romains; des roches taillées à pic, des bois de pins couronnés de genets, l'Arc, fleuve en miniature, qui s'encaisse en écumant entre deux montagnes et porte ses eaux à l'étang de Berre, petite mer intérieure communiquant à la Méditerranée, de vastes prairies et des ombrages frais, dans le fond des gorges un ancien monastère de l'ordre de Cîteaux, aujourd'hui modeste ermitage, qui fait vibrer les sonores ondulations de sa cloche sous le manteau de pampres et de clématite qui le couvre, toutes ces merveilles réunies de la nature contribuent à donner au paysage le caractère le plus sévère et le plus grandiose.

Dans cet asile du silence et de la méditation, où le présent oubliait le passé, quelques hommes sont venus, le compas et le niveau à la main, et tout a été dit: Marseille, la reine de la Méditerranée, avait soif, il fallait, par tous les moyens, même les plus invraisemblables, alimenter ses fontaines des eaux de la Durance; il existait un abîme, les montagnes en travail ont ouvert leurs entrailles, et le colosse de pierre qui devait le franchir a été enfanté; ses deux bras de granit ont embrassé les deux montagnes, ses pieds gigantesques passent à gué la rivière, et, debout sur ses vastes assises, il tend sa coupe pleine à Marseille altérée.

Trois rangs d'arches superposées enchaînent une cime à l'autre de leurs longues guirlandes de pierres; le premier rang en compte douze de 15 mètres d'ouverture sur 5 mètres 10 centimètres de hauteur; le second rang en offre quinze de 16 mètres d'ouverture; cinquante-trois arcades de 5 mètres forment enfin le troisième rang; la largeur totale du monument est de 13 mètres 60 centimètres à sa base et de 4 mètres 50 centimètres au sommet.

Et comme si ce n'était point assez de sa masse imposante et du cadre magnifique qui l'entoure, l'aqueduc de Roquefavour sera encore accidenté d'un rail-way: l'embranchement du chemin de fer d'Aix à la ligne de Marseille à Avignon, pas-

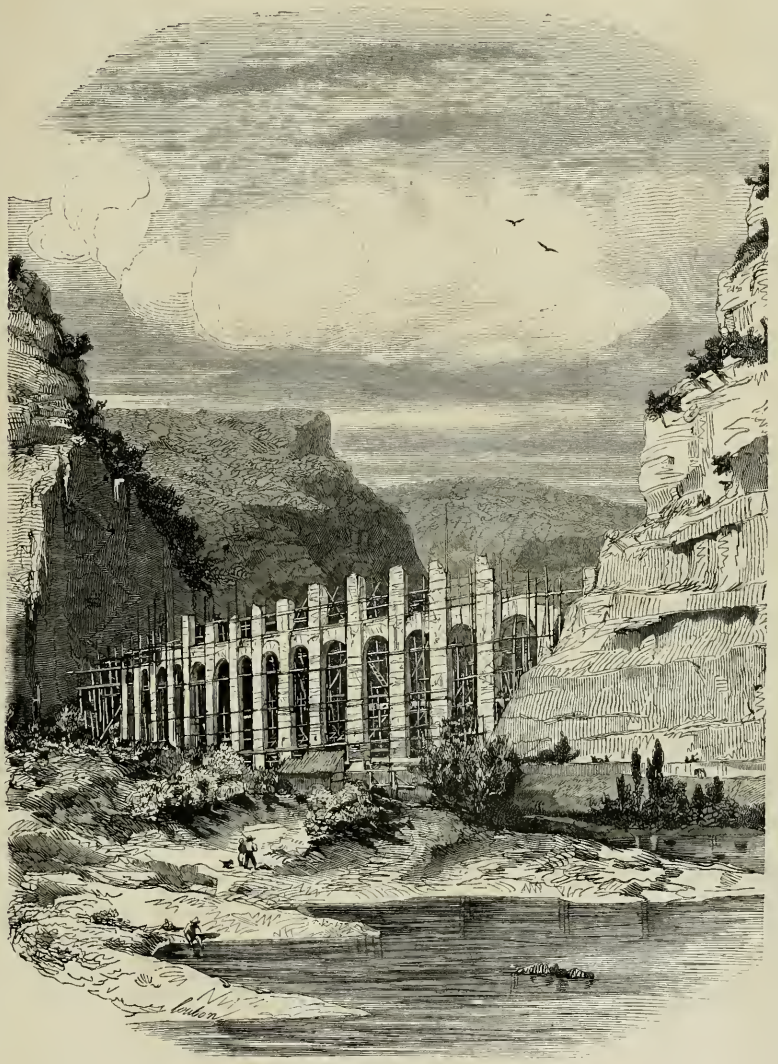

Aqueduc de Roquefavour — État actuel des travaux.

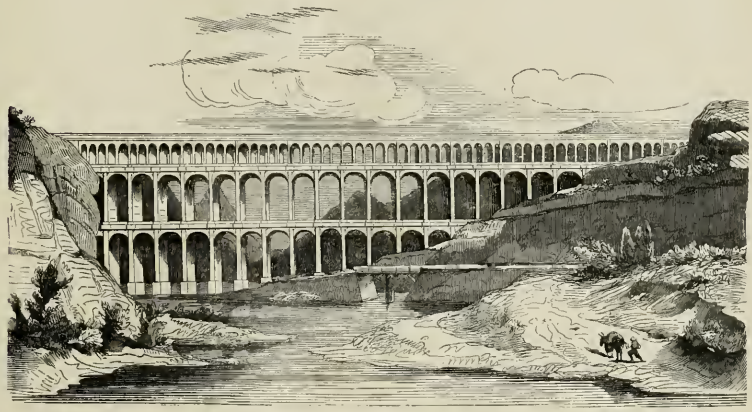

Aqueduc de Roquefavour. — Etat définitif.

sera sous la dernière arche du pont cyclopéen qui, non content de porter un canal et d'enjamber une rivière, verra encore fuir, sous son tunnel, les locomotives fumantes déchaînées à toute vapeur; la voie ferrée effleurera la chevelure du géant de granit.

La première pierre du pont de Roquefavour a été posée par le conseil municipal de Marseille, le 17 septembre 1842; les travaux ont atteint actuellement la hauteur de 60 mètres; ils seront terminés en 1846 et coûteront environ 5,200,000 fr.

La première pierre du canal a été posée par monseigneur le duc d'Orléans, le 15 novembre 1839, à Longchamp, point d'arrivée dans la ville de Marseille, à 72 mètres au-dessus du niveau de la mer; la tranchée est terminée sur une étendue de 75,062 mètres, dont 16,416 mètres en souterrain et 58,646 à ciel ouvert; il reste à terminer 7,906 mètres, dont 7,424 à ciel ouvert et 482 en souterrain; à la fin de l'année 1846, ou en 1847 au plus tard, les eaux de la Durance arriveront à Marseille.

La largeur du canal est de 5 mètres au plafond, 9 mètres 40 centimètres en gueule, et sa profondeur est de 2 mètres 40.

La branche mère pourra fournir 10 mètres cubes d'eau par seconde.

La ville de Marseille a déjà dépensé pour ce canal 17,087,005 fr. 90 c.; l'œuvre achevée lui coûtera 22,000,000.

Rosa et Gertrude.

(Suite — Voir tome V, pages 362, 378, 391, 406 et 426.)

XXV.

C'est ainsi que, malgré tous mes efforts, le danger et l'humiliation menaçaient de plus en plus près mes deux protégées. Sans doute je m'applaudissais d'avoir été conduit sur leur chemin pour leur être en aide, et je comprenais qu'à cette heure même, par une grande faveur du ciel, je venais de les préserver du plus imminent péril qu'elles eussent encore couru; mais d'un autre côté, à voir de quelle sorte de poursuite elles étaient l'objet, et à combien de perversité, d'astuce, d'opiniâtre perfidie elles se trouvaient en butte, je désespérais d'être toujours aussi heureux, en sorte que le découragement s'emparait de moi. Mais la pensée d'aller faiblir dans une œuvre si évidemment commandée par les premiers préceptes de la charité évangélique me causait une vive honte, et venant à songer alors au divin exemple de notre sauveur Jésus-Christ, je rougissais avec contrition d'avoir pu broncher ainsi dans ma voie et je reprenais courage pour poursuivre. Toutefois c'étaient plutôt ici les fatigues de la chair qui, bientôt lassée, demande grâce et repos, que ce ne pouvaient être les vraies suggestions de mon cœur, car je m'étais attaché davantage à ces deux infortunées à mesure que je m'étais plus occupé d'elles, et, en maintes occasions, les voyant si déchues et si abandonnées, la pitié était descendue jusqu'au fond de mes entrailles. L'âge, d'ailleurs, nous rend plus enclins à une paternelle tendresse envers la jeunesse confiante, et si à la vérité ces deux amies avaient mérité leur épreuve, en violant, à l'égard de leurs familles, le plus sacré des commandements, elles possédaient néanmoins toute sorte de bonnes qualités, et il m'arrivait souvent, à les trouver si crédules au bon et à l'honnête, si reconnaissantes à l'affection et à la tutelle, de m'imaginer qu'elles avaient été égarées tout autant par leur propre innocence que par leur insoumission à la loi de Dieu. Rosa avait toutes les étourderies mais toutes les raretés aussi d'une âme sensible, confiante, passionnée; toutes les inexpériences d'un cœur jeune, ardent, enflammé, mais tous les avantages aussi d'un naturel expansif, tendre et plein d'ouverte vivacité. Pour Gertrude, qui m'avait d'abord paru ressembler de tout point à Rosa, j'avais insensiblement reconnu qu'elle était plutôt encore exaltée que naturellement ardente, et que c'était au tour plus réfléchi de son caractère, autant qu'à une raison plus formée, qu'il fallait attribuer l'ascendant qu'elle exerçait sur son amie. Une sorte de mélancolie pensive, l'instinct de la sollicitude, le feu du dévouement, tels me semblaient être les traits distinctifs de son âme, et si elle était d'ailleurs aussi sincère, aussi franche, aussi droite que Rosa, c'était plus encore chez elle le résultat d'une sérieuse élévation, que ce n'était comme chez Rosa l'effet immédiat d'un naturel incapable d'aucune feinte et transparent d'ingénuité.

Du reste ces diversités qui s'étaient développées sous mes yeux se marquaient chaque jour davantage à mesure que la position des deux amies devenait plus cruelle et leur destinée plus incertaine. Rosa, les premiers jours, si brillante d'allégresse et de bonheur, avait promptement tourné moins encore au chagrin qu'au trouble, qu'à l'agitation, qu'aux transports; et c'étaient les secousses bien plus que les tristesses de son âme qui par deux fois déjà avaient brisé son corps, enflammé son sang et fait fléchir sa fraîche santé sous les étreintes d'une fièvre brûlante. Gertrude au contraire, plus vite atteinte que son amie par les avant-coureurs du désenchantement et de l'inquiétude, mais bien plus qu'elle aussi maîtresse de ses impressions, s'était maintenue dans une sorte de souffrance tempérée par le courage et distraite par le dévouement, en telle sorte que, malgré les soins assidus qu'elle prodiguait nuit et jour à son amie, dont l'état lui causait de si vives alarmes, non-seulement elle avait conservé sa santé, mais son visage, hormis une pâleur plus habituelle, ne portait aucunement encore des traces de rongeante douleur, ni de maigreur maladive.

Ce même jour, dès que j'eus achevé mes affaires je me rendis au bureau de police. La nature même de la dénonciation qu'y avait faite la fille Marie, comme aussi le fait que cette dénonciation y était parvenue par son entremise, avait naturellement agi sur l'esprit des employés, et j'eus à répondre là, au sujet de la condition de ces dames et de leurs moyens d'existence, à telles questions dont la moins avilissante elle-même, si elles avaient pu l'entendre, aurait porté dans leur âme pudique les inconnus bouleversements d'une irrémédiable épouvante. Moi-même, j'étais navré jusqu'au fond du cœur d'avoir à les subir, et il fallait que je pesasse de toute la force de ma prudence sur l'essor de mes sentiments en révolte, pour n'éclater pas, au milieu de tout ce monde, en plaintes amères contre l'accueil fait aux insinuations d'une créature infame qui n'avait eu d'autre mobile que celui d'exercer une basse vengeance; contre l'indifférence administrative qui, confondant les témoignages, appelait la chasteté elle-même à venir se justifier de déréglements qu'elle ignore, enfin contre la curiosité personnelle des assistants qui, pour se satisfaire, tenait sur la sellette un vieux pasteur dont la seule apparition aurait dû suffire pour écarter de ses protégées tout injurieux soupçon... Mais de pareils propos n'eussent fait qu'ébruiter sans profit un scandale déjà bien assez affligeant, en sorte que je me bornai à déclarer la position de ces dames, à me faire le garant de leur irréprochable conduite, et à promettre que, sous peu de semaines, j'aurais à présenter leurs papiers en règle. Alors seulement, le chef des employés, mû sans doute par un sentiment de regret autant que de justice, me témoigna les égards auxquels je m'étais cru droit d'emblée, et voulant me marquer sa bonne volonté, il m'invita à passer au bureau des passe-ports afin d'y vérifier si celui du comte n'y aurait point été enregistré à sa date, auquel cas, la situation de ces dames, devenant sur l'heure suffisamment régulière, on se ferait un plaisir de leur délivrer une carte de séjour. Lui-même m'accompagna à ce bureau, où, pendant qu'il procédait à l'examen du registre, je vis, parmi d'autres paperasses éparses sur un pupitre, le passe-port du jeune monsieur, qui venait d'être visé pour Bâle, à la date de la veille. Ceci me causa quelque consolation; et bien certain cette fois que dans ce cas particulier, j'avais surpris la vérité, j'en conçus l'espérance que très-prochainement mes jeunes dames allaient être délivrées des piéges et des embûches de cet audacieux pervers, et que nous pourrions dès lors procéder en commun et avec avantage à leur réconciliation avec leurs familles. Du reste, on ne trouva rien sur le registre, et ces messieurs eux-mêmes s'expliquèrent cette lacune, par ce que je leur appris du comte qui avait dû, sur la nouvelle de la mort de son père, repartir en toute hâte pour Hambourg, et même éviter avec soin des formalités qui auraient eu pour effet de prolonger son séjour à Genève quelques heures de plus.

XXVI.

Les jours suivants, il ne se passa rien de fâcheux, en sorte que ce répit inespéré, après tant de tracasseries et de secousses, suffit, quelque ingrat qu'il fût, pour hâter le rétablissement de Rosa. Les Miller eux-mêmes paraissaient, sinon plus prévenants ou mieux disposés à l'égard de ces dames, du moins plus indifférents à ce qui les concernait, et j'attribuai ce changement aux deux motifs que je leur avais donnés pour les engager à patienter. D'ailleurs, aucune nouvelle démarche n'avait eu lieu de la part du jeune monsieur depuis sa lettre à Gertrude; et je comprenais de reste, qu'ayant échoué si pleinement dans cette tentative directe et décisive, il regardât désormais la partie comme perdue et qu'il se tût mis en devoir de quitter le pays pour aller tenter la fortune sur un autre théâtre.

Aussi, dès la fin de la semaine, je m'entretins de nouveau avec ces dames de l'affaire de leur réconciliation, et après leur avoir donné mes avis, je les engageai à tenir prêtes pour le lundi suivant deux lettres à leurs familles, qui partiraient avec celle que j'aurais écrite pour le même jour. Dans cet entretien, j'eus lieu de me convaincre de leur religieux retour au principe d'une filiale soumission, en sorte que, hormis les réserves que j'approuvais moi-même, et qui avaient pour objet, quant à Rosa et au comte, leur condition désormais sainte et indissoluble d'époux bénis de Dieu et consacrés par la loi, je ne pus que donner mon entier acquiescement à tous les sentiments qu'elles se proposaient de manifester pour obtenir grâce devant leurs parents justement irrités. Au surplus, me dirent-elles, telles étaient les dispositions du comte, qu'en se montrant elles-mêmes repentantes, respectueuses, prêtes à tous les sacrifices qu'on pourrait exiger d'elles, elles ne faisaient que suivre les conseils qu'il leur avait déjà fait entendre, et qu'anticiper sur ce que lui-même s'était montré résolu à tenter le plus tôt qu'il serait possible. « Ah! que ne l'avez-vous connu, mon bon monsieur Bernier, ajoutait Rosa, non-seulement vous jugeriez notre faute avec plus d'indulgence encore, tant il vous semblerait excusable que nous l'eussions pris pour guide, mais vous comprendriez que pour avoir pu m'épouser sans la participation de mes parents, il a fallu, non pas que Ludwig fût moins sévère dans ses principes que celui qui l'est le plus au monde, mais seulement que, jeune, tendre, passionné, il m'aimât comme jamais femme n'a été aimée!... Mais il viendra, il viendra, poursuivit-elle avec le sourire exalté de l'espérance certaine, vous le connaîtrez alors, vous l'aimerez, vous le bénirez, et mon bonheur sera inexprimable, car, pour qu'il compte, pour qu'il soit saint devant Dieu et devant les hommes, le baptême de l'honneur, de la probité, de la vertu, c'est de mains comme les vôtres, mon digne monsieur Bernier, qu'il faut l'avoir reçu! » En achevant ces paroles, Rosa se jeta avec effusion dans mes bras, et bien que j'eusse beaucoup à redire à ce discours où éclataient à la fois l'inconséquence des jugements et l'emportement de la bienveillance elle même, je ne pus que laisser cette enfant, à peine rétablie et encore si frêle, me prodiguer des témoignages dans l'exagération même desquels son âme ardente se trouvait à l'aise et comme au grand air, au sortir de cet étouffoir d'inquiétudes, de craintes, d'angoisses, que l'incertitude, le délaissement et l'humiliation avaient progressivement formé autour d'elle.

Après cet incident qui nous avait détournés de notre objet, Gertrude y revint, et elle me dit qu'il y avait d'autant plus d'urgence à écrire à leurs parents, que, s'étant occupée la veille avec Rosa de faire un inventaire de leurs ressources, il s'était trouvé qu'après avoir déduit des trois cents francs qu'elles avaient apportés de l'hôtel les frais relatifs à leurs deux robes et à quelques menus objets d'indispensable nécessité, il leur resterait à peine de quoi payer aux Miller cinq semaines de séjour chez eux; qu'à la vérité elles possédaient encore deux ou trois bijoux de quelque valeur, mais dont elles seraient bien jalouses de ne se dessaisir jamais; les uns consistant en quelque or qui servait de garniture à des portraits de leurs parents, les autres en anneaux de souvenir, en deux chaînes échangées entre elles à l'âge de douze ans, le jour même où on les leur avait données, enfin, l'alliance de Rosa. Je leur dis à ce sujet que n'ayant moi-même rien d'accumulé, à cause de la modicité de ma paye, sur laquelle nous avions vécu mon fils et moi, je ne pouvais pas leur garantir dès à présent qu'elles seraient toujours à portée de conserver ces objets, mais que, bien certainement, tant que je pourrais les aider de mes petites ressources courantes, nous pourrions éloigner le terme auquel il serait devenu indispensable de s'en défaire; qu'au surplus il était bien peu probable qu'elles dussent en venir là, puisqu'il ne s'écoulerait pas plus d'une quinzaine de jours avant que la réponse à leurs lettres eût eu le temps de nous parvenir, et qu'en attendant, à la condition d'observer en toutes choses une stricte économie, elles seraient dispensées de vendre le reste de leurs effets. Rassurées alors par ces paroles, elles me firent voir, avec cette sorte de gracieux contentement que donne toujours la conscience d'avoir triomphé du dénûment par l'ordre et le travail, l'arrangement qu'elles entretenaient dans leurs chambres, dans leurs hardes, dans leurs valises; les vêtements encore assez sortables qu'elles s'étaient faits des débris de leurs anciennes parures; leurs bas, leurs gants, et jusqu'à leurs chaussures raccommodées de leurs propres mains, et les règles qu'elles s'étaient imposées pour assurer autant que possible la durée de leurs modiques ressources. J'applaudis à ces soins bien entendus, et, tout en leur sachant bon gré en moi-même d'avoir su prendre ainsi les sévères habitudes de leur condition nouvelle, je leur dis : « N'est-ce pas, mes enfants, que la détresse a ses leçons et l'épreuve ses plaisirs? Ainsi, bénissons Dieu qui n'a point voulu que cette coupe ne fût rien qu'amère, et tachons de profiter de l'adversité pour nous approvisionner de patience, d'humilité et de charité!» Là-dessus je les quittai, les laissant calmes, reposées, et jusqu'à un certain point doucement réjouies.

XXVII.

Le lendemain, j'eus le plaisir de revoir ces dames à l'église, où, sur la demande qu'elles m'en avaient faite, je prêchai de nouveau ce même sermon que j'avais composé à leur occasion sur ce texte austère : *J'ai dit touchant le rire, il est insensé; et touchant la joie, de quoi sert-elle?* Mais soit que j'eusse mis dans mon accent plus de conviction que l'autre fois, car comment n'aurais-je pas été plus pénétré encore de la vérité de ces paroles de l'Ecclésiaste; soit que mes paroles s'appliquassent avec une trop frappante justesse à leur situation si changée; soit quelque malaise de Rosa, qui était à peine rétablie, elles se levèrent pour sortir de l'église avant la fin du service. Quand il fut terminé, j'envoyai mon fils à leur demeure pour s'informer de leurs nouvelles, mais il revint sans qu'on lui eût ouvert la porte, parce qu'apparemment les Miller n'étaient pas encore revenus eux-mêmes de l'église. Comme je devais me présenter chez ces dames dans l'après midi, je ne jugeai pas à propos d'y retourner sur l'heure, au risque de leur causer une nouvelle alerte, en sorte que pour profiter de la journée qui était radieuse, nous nous acheminâmes mon fils et moi dans la campagne.

Mais quel fut notre étonnement, lorsqu'après une promenade de trois heures environ, et comme nous tournions la dernière rampe qui conduit à notre demeure, nous aperçûmes les deux amies qui se tenaient blotties au fond de l'obscur corridor sur lequel s'ouvre notre porte! « Qu'est-ce donc, mes enfants, m'écriai-je; et que s'est-il passé? » Alors, après que notre venue leur eut rendu la sécurité et la joie tout à la fois, elles me racontèrent que Rosa ayant pris mal durant le service, elles étaient sorties de l'église pour rentrer chez elles, mais que n'y ayant trouvé aucun des Miller qui vînt leur ouvrir, à frayeur d'être surprises sur l'escalier par l'horrible femme de l'autre jour les avait portées à s'enfuir dans la rue; que là même, dans la crainte d'être aperçues du jeune monsieur, si par hasard il venait à passer, elles avaient erré pendant une demi-heure en se cachant dans les allées lorsqu'elles croyaient entendre quelqu'un venir, jusqu'à ce qu'ayant pu se faire indiquer par une vieille dame la demeure du pasteur Bernier, d'allée en allée elles y étaient parvenues, mais pour n'y trouver non plus personne; qu'alors elles avaient résolu d'y attendre mon arrivée plutôt que d'essayer de retourner chez les Miller, et que depuis trois heures de temps elles étaient demeurées là sans trop d'impatience, heureuses encore de se sentir sous la protection de mon domicile et dans le voisinage de locataires, qui, sûrement, leur prêteraient leur appui par considération pour moi, si, contre toute apparence, elles étaient relancées jusque dans cette retraite. Durant ce récit, j'avais ouvert l'appartement. « Eh bien! mes pauvres enfants, leur dis-je alors, vous avez fait ce qu'il y avait encore de mieux à faire, et j'y gagnerai, moi, que nous allons dîner ensemble. Seulement, comme je n'ai point de servante, et qu'à cause du saint repos du dimanche, la vieille femme qui fait notre petit service se borne à préparer le samedi notre repas du lendemain, je ne vous promets de chaud que notre cordialité, et d'abondant que le plaisir avec lequel nous vous verrons à notre table. Là-dessus, aidé de mon fils, qui, à cause de l'extrême chaleur et pour donner au festin sa petite bonne grâce d'extra, avait été tout courant acheter un

quartier de glace, je disposai sur la table un morceau de veau froid, une salade fraîche, une assiette de cerises, le pain, le vin; et quand tout fut prêt, ayant fait à voix haute la courte prière d'habitude, je commençai à servir.

O mon Dieu, que tu as placé de biens à portée de tes plus pauvres serviteurs, et que tu as mis d'agréments dans les plus modiques de tes dons qui n'accompagnent pas toujours les plus enviées de tes dispensations! J'étais heureux durant ce maigre dîner, mon fils y avait le cœur ému de plaisir, et les deux jeunes amies elles-mêmes y rencontraient la première heure de vrai contentement qui les eût visitées depuis leur arrivée à Genève. La sécurité, cette douce chose; la gratitude, ce bon sentiment; l'adversité, ce lourd fardeau qui fait paraître si consolateurs les instants où l'on s'en décharge; plus que tout cela encore, la conscience qui, lorsqu'elle est purifiée par le repentir et calmée par la résolution de réparer et de mieux faire, répand sur l'âme les fleurs de l'espérance sainte et de la joie pieuse, voilà ce qui faisait pour ces pauvres dames le charme bien légitime qu'elles goûtaient à partager notre étroit ordinaire. D'ailleurs, épuisées de fatigue et n'ayant rien pris depuis le matin, leur propre appétit, tout à fait à l'unisson du nôtre, faisait à mes trois plats le meilleur des assaisonnements, si bien qu'un petit fromage du pays fut cette fois de grand secours pour allonger la chère et pour suppléer la pitance. Après le dîner, je les introduisis dans ma chambre, où je leur fis quelque lecture, et vers six heures, mon fils sortit avec elles pour les reconduire à leur logis. Mais n'y ayant trouvé personne, ils revinrent bientôt après tous les trois, et ce ne fut que vers dix heures du soir que ces dames, après avoir attendu chez moi les Miller, dont mon fils guettait le retour, purent enfin regagner leur demeure.

R. TOPFFER.

(*La suite à un prochain numéro.*)

Las Limeñas.

Il y a peu d'opinions contradictoires au sujet des femmes de Lima. Tous les voyageurs qui ont visité le Pérou, savants, artistes, spéculateurs, à quelque nation qu'ils aient appartenu, ont payé aux Liméniennes un tribut d'hommages mérités, et, d'un commun accord, les ont proclamées les plus séduisantes femmes de l'Amérique du Sud.— La charmante épithète espagnole *hechicera* peut leur être appliquée dans toute son acception; en effet, leur grâce, leur élégance, leur beauté et surtout le rapide éclair de leur œil noir (*ojeada*) ont opéré parfois des merveilles que ne désavouerait pas la baguette des fées du meilleur temps.

Si nous avions la prétention d'écrire l'histoire des Liméniennes, nous ferions tout d'abord sortir de leur phalange enchanteresse deux femmes qui ont traversé la vie avec des missions bien différentes. — L'une absorbée dans de célestes extases, tout entière aux illuminations d'un amour divin, déchirait ses pieds nus aux durs cailloux, meurtrissait son beau corps sous le crin hérissé de la haire et ne vivait que pour le ciel. — L'autre, joyeuse et folle, existait dans le présent, abusait de toutes les splendeurs du luxe et tenait à sa merci les trésors et l'orgueil d'un vice-roi dont elle était l'idole. Toutes deux ont laissé dans Lima des traces de leur passage : l'une, un couvent où l'on prie et où l'on espère; près de deux monuments qu'une caresse de l'autre a fait surgir du sol, s'étend une vaste et ombreuse alameda où, par les tièdes soirées, les femmes viennent, au bruit des jets d'eau, rêver et causer d'amour. — De ces deux femmes, la première est santa Rosa, patronne de toutes les Amériques; la seconde est tout simplement la comédienne Mariquita Villegas, plus populaire sous le nom étrange de la Péricholé.

Les Liméniennes de nos jours ont conservé comme un reflet de ces deux natures opposées. Il y a en elles tout à la fois de la béate et de la courtisane; voilà ce qui explique la petite digression que nous venons de nous permettre afin de ne pas leur faire tort d'un trait de leur caractère.

Ce qui surprend à la première vue dans Lima, c'est le costume pittoresque et mystérieux des femmes. Ce costume, qui rappelle celui des mauresques, auquel il doit certainement son origine, a pris le nom de ses deux principaux éléments, qui sont un jupon et une mante : on le désigne ainsi, *saya y manto*. — Il n'est usité que dans Lima, et les Liméniennes s'en servent seulement pendant le jour, quand elles sortent à pied pour aller à l'église, à la procession ou à la promenade. Il se compose d'une mante de soie noire d'un tissu élastique, serrée à la taille par une extrémité et relevée par l'autre jusqu'au sommet de la tête. La Liménienne ramène d'une main adroite cette mante sur son visage de manière à le voiler tout entier en ménageant toutefois vis-à-vis l'un de ses yeux une ouverture étroite qui lui sert à diriger sa marche. La pointe du châle, relevée par derrière dans cette mante, laisse la ceinture entièrement découverte. — La saya est un jupon de satin serré à la taille, froncé sur les hanches et parfaitement collant jusqu'à quelques coupes au-dessous de la ceinture; de là il s'éloigne du corps repoussé par un vêtement intérieur fortement gommé, et tombe avec grâce en formant mille plis semblables qui vont en s'élargissant de leur naissance à leur base. Les couleurs les plus usitées pour la saya sont le bleu de smalt, le noir et le vert d'émeraude.

Le bon goût a depuis quelques années fait justice de la *saya anyasta*, espèce de sac qui descendait de la ceinture jusqu'à la cheville en dessinant, sans pudeur, les formes du corps; la partie inférieure en était si étroite qu'elle paralysait presque le mouvement des jambes, ce qui enlevait aux femmes leurs plus puissantes séductions : la grâce et la légèreté de leur désinvolture.

Le châle est la partie la plus luxueuse du costume. Les plus estimés, ceux qui viennent de la Chine, surprennent par la variété et par l'étonnante harmonie de leurs nuances; ils sont magnifiquement brodés de fleurs éclatantes et fraîches à faire sécher de dépit les fleurs naturelles. Toutes les Liméniennes, quelle que soit leur position sociale, se chaussent avec un soin extrême, leur bas est généralement de soie couleur de chair, leur soulier toujours de satin blanc.

Les Liméniennes, vêtues de *saya y manto*, sortent seules; tout promeneur peut, sans manquer aux usages, leur adresser la parole, et bien souvent ce sont elles qui prennent l'initiative. L'uniformité de leur costume fait d'une rue ou d'une promenade un bal masqué perpétuel où se nouent des intrigues sans nombre. — Parfois les femmes du grand monde se dérobent sous une saya en haillons aux regards exercés du mari le plus soupçonneux; aussi quelques-uns de ces derniers, qui n'étendent point jusqu'à eux la rigidité de mœurs qu'ils prétendent imposer à leurs femmes, ont-ils éprouvé maintes surprises désagréables quand on répondait à leurs imprudentes déclarations, en dévoilant le visage irrité d'une épouse à laquelle ils offraient un encens illégitime.

Comme on le voit, le costume de *saya y manto* a consacré à Lima la liberté des femmes; il n'a pour elles que des avantages, pour les maris que des désagréments. Aussi existe-t-il un dicton péruvien ainsi conçu : *Lima paradiso de mugeres, purgatorio de hombres, infierno de borricos* (Lima paradis des femmes, purgatoire des hommes, enfer des mulets).

Les femmes sortent en manches courtes; on ne saurait trop se défier de celles dont la manche longue vient couvrir le gant de manière à ne laisser deviner nulle part la couleur de la peau. N'en doutez pas, la mante traîtresse recèle alors la face plus ou moins obscure d'une Africaine devant laquelle vous sèmeriez en vain des perles de galanterie.

Les Liméniennes marchent très-cambrées et impriment à la partie inférieure de leur corps un voluptueux mouvement d'oscillation, la pointe délicate de leur soulier de satin effleure à peine le sol.

Le costume de *saya y manto*, qui a dû son origine à des idées de chasteté ou de jalousie, est arrivé par une de ces bizarres contradictions à servir des intérêts tout opposés. Il ne faut point croire que cette mante pudique soit toujours inflexiblement fermée. Une Liménienne jolie trouve mille prétextes pour se dévoiler afin de recueillir, en passant, quelque flatterie, dont les étrangers surtout sont prodigues. Ce n'est pourtant qu'à l'église que les femmes gardent leur mante ouverte; aussi une église de Lima présente-t-elle le dimanche, à l'heure de la messe, un curieux et ravissant coup d'œil. L'absence de chaises dans le lieu saint oblige chaque femme à apporter avec elle un petit tapis brodé qui lui sert à s'agenouiller ou à s'asseoir. Mais bientôt la fatigue résultant du contact presque immédiat de la dalle, les contraint à s'affaisser sur elles-mêmes et à chercher la pose la moins hostile à la délicatesse de leurs membres; de là naissent des attitudes délicieuses que nous croyons naturelles, car, il faut le dire, la piété des Liméniennes nous a paru exempte de coquetterie.

A les voir ainsi, recueillies, immobiles, appuyées contre les murs ou sur le socle d'une colonne, les paupières baissées ou le regard perdu vers les voûtes, on les prendrait pour des statues de la Méditation. Le signe de la croix, qu'elles tracent rapidement avec le pouce sur le visage, vient seul prouver leur existence. — Dans le sanctuaire, nul bruit étranger ne trouble l'harmonie du divin sacrifice : point de chaises remuantes, point de promeneurs indiscrets. L'encens, les hymnes sacrés, les soupirs de l'orgue montent avec la prière vers le Seigneur, et dans plusieurs églises, dans la chapelle du couvent de San-Francisco surtout, les serins et les chardonnerets perdus dans la forêt de cristal des lustres, unissent leurs gazouillements au chant grave des moines.

L'office terminé, la vie s'empare de tous ces corps immobiles; un éclair illumine ces regards atones, le bruit remplace le silence. A la sortie de l'église, des musiciens Noirs emplissent l'air du son étourdissant de leurs tambours et de leurs clarinettes; des courtiers de loterie vendent *la suerte*, des religieux vendent l'image de quelque saint en renom, les jeunes gens qui stationnent sous le portique donnent pour rien quelques fades louanges. La Liménienne, redeveuue elle-même, répond par une œillade à un madrigal, achète d'une main un billet de loterie, de l'autre l'indulgence qui doit lui rendre le sort favorable et reprend son essor vers sa demeure.

Quand la procession d'un saint en faveur met en émoi la population, dans les places et dans les rues, où doit passer le cortége, fourmillent des sayas de toutes les couleurs, qui rivalisent de luxe et de coquetterie; toutes ont un petit pied digne de Cendrillon. Toutes décochent avec la même facilité l'œillade provocatrice et l'épigramme acérée au passant inoffensif; toutes sont audacieuses et spirituelles sous la mante, et, chose remarquable, presque toutes sont jeunes. On voit, au reste, peu de femmes âgées à Lima. Aussitôt que l'âge cruel a imprimé sa première ride sur leur front hier encore d'une irréprochable pureté, aussitôt que de légers fils d'argent se révèlent parmi les ondes parfumées de leur chevelure d'ébène, trop fières pour être détrônées, elles abdiquent leur jeunesse, vivent au fond de leur demeure comme des chrysalides, et deviennent indifférentes à tout, même à la mort, même à la misère. — Pourtant, dans le calme de leur tombe anticipée, leur mémoire s'illumine encore d'éblouissants souvenirs; comme les conquérants déchus, elles passent en revue leurs triomphes, et souvent l'auditeur bénévole que l'intimité donne à leurs étranges confidences, admire que des organisations aussi délicates aient pu résister à ces grands combats de la passion faits pour briser les natures les plus puissantes.

Une vieille Liménienne ne trouve point, hélas! pour compensation aux folles voluptés de la jeunesse, les joies plus pures de la famille. Sa vie ayant été toute extérieure, ses filles croissent sans soin et s'habituent à considérer leur mère comme un meuble inutile.—Si, dans une maison, un étranger se lève avec respect à l'approche d'une femme âgée, il n'est pas rare d'entendre une jeune fille lui dire avec indifférence : — *No se incomoda usted esta, es mi mamita!* (Ne vous dérangez pas, c'est ma mère!) — La mère ne souffre nullement de cette façon d'agir, l'habitude est une seconde nature. Son unique ambition est de voir sa fille élégante, admirée et courtisée; aussi se prête-t-elle volontiers à lui donner, comme servante, les soins qu'elle n'a pas donnés à l'enfant comme mère.

Il est pourtant juste de dire que nous ne parlons ici que d'une certaine classe, vers laquelle les idées civilisatrices peuvent à grand'peine se faire jour, empêchés par un pays en proie à une fièvre intermittente de révolutions. Ces exemples sont heureusement rares dans la haute société, où l'éducation européenne est absorbée par des intelligences peu ordinaires; aussi rencontre-t-on à Lima bien des femmes qui joignent aux talents les plus remarquables les qualités les plus solides.

A la nuit tombante, la Liménienne abandonne son coquet vêtement de la journée. Si elle sort à pied, soit pour aller au parterre du théâtre, soit pour aller prendre des sorbets sur la *plaza mayor*, elle remplace la *saya y manto* par une robe et par un châle de couleur claire. Le châle se porte sur la tête; comme la mante, on le ramène sur le visage, mais avec moins de conscience, car il laisse ordinairement les yeux à découvert.

Les femmes de la classe aisée sont, dans leur intérieur, vêtues à la française, avec élégance et recherche; elles conservent aussi ce costume quand elles occupent leur loge au théâtre ou quand elles se promènent en *calesa*, sorte de voiture coupée, vitrée à jour et immodérément couverte de dorures.— La mode parisienne a déjà franchi l'Atlantique et les Cordillières, et règne en souveraine à Lima lorsqu'elle ne fait encore qu'une apparition timide dans nos provinces. Pourtant jusqu'à ce jour elle a trouvé les Liméniennes rebelles au chapeau. Il y a bien çà et là quelques infructueuses tentatives, mais rien ne pourra compenser le trésor naturel de leur chevelure, dont elles varient à l'infini les savantes et artistiques combinaisons, et dont une fleur est toujours le puissant et indispensable accessoire. Légères comme le colibri du Pérou, les Liméniennes ont comme lui un amour immodéré des parfums et des bouquets. Dans l'hôtel somptueux comme dans la modeste case, un flacon de parfums et un vase de fleurs fraîchement cueillies révèlent la présence d'une femme et justifient un proverbe que nous nous abstiendrons de citer.

La musique et la danse sont les arts vers lesquels se tournent le plus volontiers les sympathies des Liméniennes. Leurs dispositions naturelles se joignent au sentiment le plus exquis pour suppléer aux maîtres qui leur manquent. — Dans le mois de juin 1844, nous avons été assez heureux pour assister à un concert où plusieurs femmes appartenant aux familles les plus honorables de Lima ont prouvé qu'elles n'étaient pas seulement des pianistes habiles, mais qu'elles pouvaient encore aborder convenablement, comme cantatrices, les partitions des grands maîtres. — Pourtant nous devons à notre amour-propre national de déclarer ici que le talent musical le plus en faveur à cette époque n'appartenait pas à une Liménienne, mais bien à une Française d'un rang élevé. Si ces lignes tombent sous ses yeux, elle y verra que notre admiration pour son talent est aussi vive que notre reconnaissance pour sa gracieuse et cordiale hospitalité.

Les deux danses classiques du Pérou sont la *zambacueca* et la *resbalosa*. Dans ces deux danses, qui diffèrent peu l'une de l'autre, la femme absorbe entièrement l'attention de l'assemblée. Une *passe* heureuse dès le début fait naître un murmure enchanteur qui l'enivre : aussi s'abandonne-t-elle bientôt à ses propres inspirations, et finit-elle par déployer des trésors de grâce et de souplesse; ses yeux, pleins d'une langueur humide, les palpitations énergiques qui ébranlent les fleurs de son bouquet, les ondulations de son corps de fée, les dernières caresses de son petit soulier de satin sur le parquet font monter au comble le délire de l'enchantement, et déterminent un tonnerre de bravos quand s'ouvre le cercle des admirateurs pour laisser passer la danseuse triomphante.

Ces danses, seulement voluptueuses dans les salons, deviennent quelque peu lubriques dans une société inférieure, et se transforment entièrement dans le bas peuple, où elles atteignent aux dernières limites de l'impudicité la plus effrénée.

Si l'on se promène le soir dans les rues de Lima, on entend s'échapper de chaque maison les sons aigres d'une guitare ou d'une mandoline, auxquels s'unissent des voix grêles de femmes et un martellement de mains sur les meubles, orchestre obligé de toute zambacueca. Alors, si la curiosité vous engage à appliquer l'œil contre la raie lumineuse de la porte ou de la jalousie entr'ouverte, vous assistez parfois à l'un de ces drames impurs où les acteurs, enfiévrés par la fureur de la danse, surpassent tout ce que l'on connaît des égarements de nos derniers jours de carnaval.

Jusqu'à présent nous avons toujours voulu désigner par Liméniennes les femmes d'origine espagnole : pourtant il existe à Lima une autre classe de femmes qui, certes, a droit aussi à une mention. Ce sont les femmes d'origine indienne, les descendantes des Incas, fils du soleil, enfin les sœurs de la séduisante Péricholi ; on les nomme communément les *Cholitas*. Ces femmes ne sont pas aussi généralement belles que les Espagnoles, plantes exotiques qui ont puisé de nouvelles ardeurs dans un climat favorisé. La peau des *Cholitas* se rapproche, pour la nuance, du cuivre rouge légèrement doré par un reflet de soleil. Le feu de leur prunelle de diamant noir, la brusque courbure de leur sourcil vers le nez, les ondulations de leur épaisse chevelure, leur donnent cette expression ardente, impétueuse qu'on remarque chez certaines mulâtresses.

Leur costume se compose d'un chapeau de paille à grands bords, orné de larges rubans aux couleurs éclatantes; leur châle, drapé d'une façon particulière, ne laisse pendre aucune de ses pointes sur leurs robes à larges falbalas.

La *Cholita* gouverne un cheval avec une rare habileté; de chaque côté de la selle on peut admirer jusqu'au genou sa jambe irréprochable, recouverte d'un bas de soie miroitante.

C'est surtout vers la Saint-Jean que la *Cholita* déploie tous

les trésors de ses talents hippiques. Les *cerros* arides, premiers degrés de la cordillère des Andes, se couvrent, comme par enchantement, à cette époque de l'année, d'une riche moisson de fleurs jaunes que les Péruviens appellent *amancaes*, et qui ont donné leur nom à la fête. — Cueillir quelques-unes de ces fleurs est le prétexte spécieux du rendez-vous, où l'on se livre à des jouissances plus matérielles. — Partout dans la vaste plaine qui s'étend de la base de ces collines vers Lima sont dressés des *ranchos* et des tentes d'où s'échap-

(La sortie de la messe, à Lima, dessin de M. Radiguet.)

pent des odeurs nourrissantes pour tous autres que pour les appétits redoutables des pèlerins affamés et altérés par une longue course sous le grand soleil et dans la poussière. — L'on s'occupe donc premièrement de donner à l'estomac une satisfaction plus qu'entière. Ce besoin satisfait, on se livre à la *zambacueca* avec le plus frénétique abandon. — C'est alors qu'il faut voir la *Cholita* ivre de *zambacueca* et d'eau-de-vie de Pisco, le front baigné du sueur, les cheveux épars, les narines ouvertes, enfourcher son cheval, lui labourer les flancs de ses larges éperons, le faire cabrer ou tourner brusquement sur lui-même pour épargner un pied-à-ton maladroit, puis le lancer de nouveau et passer comme le vertige à travers une mêlée, où cent chevaux obéissent à des volontés différentes, et témoignent, par leur manœuvre inoffensive, de l'habileté de ceux ou de celles qui les dirigent.

Nous avons assisté à plusieurs de ces fêtes où la *Cholita* donne des preuves d'une énergie et d'une intrépidité si peu en rapport avec les habitudes pacifiques des femmes d'Europe; mais une surprise plus grande nous était réservée. Le 12 juin 1845, pendant un combat de taureaux, destiné à célébrer l'arrivée à Lima de la présidente Vivanco, nous avons vu une jeune *Cholita* entrer dans l'arène, faire caracoler son cheval avec tout le savoir-faire d'un écuyer consommé, et, par sa manœuvre habile, éviter à plusieurs reprises un taureau furieux.

Le peu de temps que nous avons passé au Pérou ne nous a pas permis de suivre la *Cholita* dans ses occupations journalières; aussi ne dirons-nous rien de ses qualités ni de ses défauts. Le même motif nous empêchera de parler des *Sambas* (filles d'origine africaine et indienne), qui se rapprochent plus ou moins des *Cholitas*; nous aimons mieux être incomplets dans notre récit que de prendre sous notre responsabilité des renseignements d'un intérêt médiocre et d'une authenticité contestable.

(Costumes des Liméniennes, dessin de M. Radiguet.)

Pour faire mention de la race africaine qui se multiplie considérablement au Pérou, nous affirmerons que là, comme dans tous les pays que nous avons visités, la beauté, à notre point de vue, est introuvable chez les négresses; la nature, véritable marâtre pour elles, ne leur a même pas donné une intelligence ordinaire, comme léger correctif de la première imperfection.

Les seules, les véritables Liméniennes tirent donc leur origine des Espagnols ou des Indiens; la *Cholita*, dont nous avons signalé quelques habitudes excentriques, sort du mélange de ces deux races.

Dans cette esquisse rapide, nous avons sacrifié au charme irrésistible de la beauté plutôt qu'à la raison froide et sévère; nous n'avons pas recherché quelles inégalités d'esprit, quelle sécheresse de cœur pouvaient recéler la brillante enveloppe des Liméniennes; nous nous sommes spécialement occupé de ce qui séduit la vue, nous avons enfin admiré l'arbre aux fleurs suaves sans nous inquiéter de l'amertume ou de la douceur du fruit. Toutefois nous regardons comme un devoir de faire connaître l'opinion la plus généralement accréditée du caractère de ces femmes.

Une satire publiée il y a plusieurs années et intitulée : *Lima por dentro y fuera*, attaque sans courtoisie et sans pitié les Liméniennes, dévoile leurs vices, leurs ridicules vrais ou supposés et représente la ville des rois (*ciudad de reyes*) comme une cité infâme qui, heureusement pour elle et pour nous, n'existait pas à l'époque où le feu du ciel embrasait la ville maudite. Le jugement de certains étrangers qui habitent Lima vient corroborer celui du poëte: que de fois n'avons-nous pas entendu répéter : « Défiez-vous des Liméniennes! sirènes perfides, elles mettent tout en œuvre, douces voix, insinuantes paroles, persuasive éloquence, mol et voluptueux aban-

don, pour allumer chez un étranger une passion, dont le but est un amour-propre effréné auquel vient se joindre toujours quelque honteux calcul d'intérêt; ne croyez point à leurs serments, ne cédez jamais à leurs prières, soyez insensible à leurs larmes; chez ces femmes tout est joué: l'œil est de feu, l'âme est de glace, les lèvres parlent et jamais le cœur. Défiez-vous, ou bien vous achèterez l'expérience au prix de nombreuses et cruelles déceptions. »

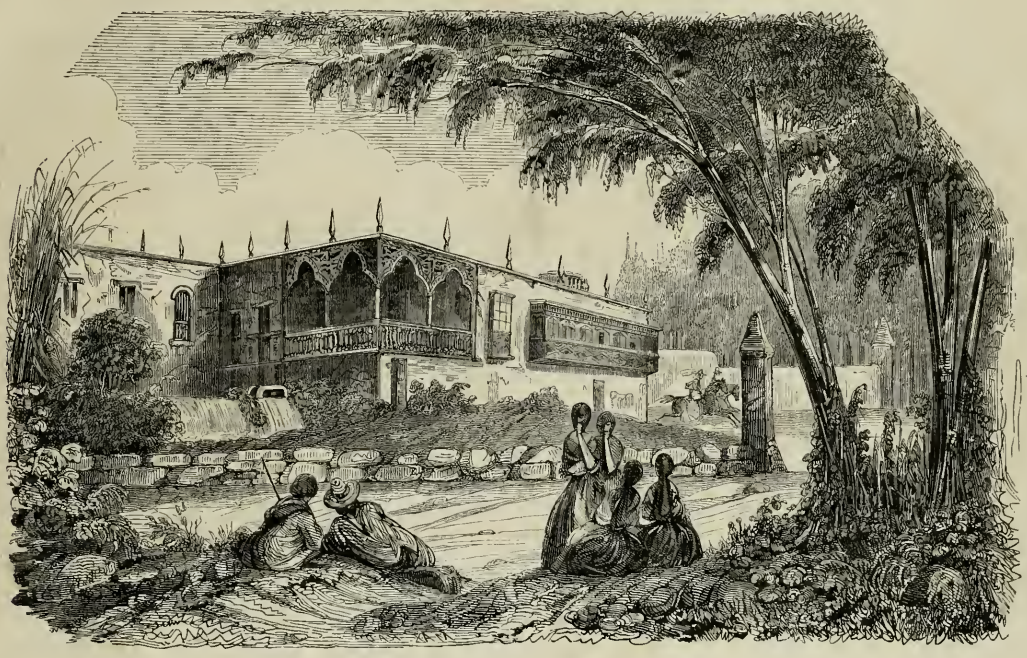

(Maison de la Péricholi, à Lima, dessin de M. Radiguet.)

Cette dernière opinion nous a moins influencé que celle du poëte; en voici la cause : — Parmi cette quantité considérable de commerçants qui s'expatrient pour exploiter à Lima un filon intarissable, la prodigalité péruvienne, il s'en trouve malheureusement qui, hors de leur comptoir, traînent après leur nullité absolue une réputation de probité fort équivoque. Or, ce sont justement ces *industriels* de l'émigration qui se montrent les plus ardents détracteurs des femmes de Lima. Ils se vengent à leur manière du dédain qui les enveloppe et ne se bornent pas à calomnier les familles honorables près desquelles ils n'ont point accès; mais ils poursuivent encore du venin de leur médisance ceux de leurs compatriotes qu'une éducation distinguée, une fortune légitimement acquise, et une inattaquable loyauté font admettre dans le cercle d'où on les exile.

(Femmes indiennes, au Pérou, dessin de M. Radiguet.)

Le poëte Terralla aurait plus de droit à notre confiance. Son livre, plus remarquable par le fond que par la forme, tout rempli d'aperçus fins et originaux, dénote, au dire de tous, une connaissance parfaite des mœurs liméniennes. Malgré la modification notable qu'elles ont subies depuis quelques années, on retrouve encore bien des traits du tableau de Terralla dans cette classe secondaire de la société que l'absence absolue de toute industrie rend misérable, et que l'oisiveté, la misère et le manque de principes pousse au libertinage. Il serait difficile que la série de maux résultant de continuels chavirements politiques n'apportât pas de graves perturbations dans les mœurs: les mêmes causes conduisent aux mêmes effets dans tous les pays. Si c'est avec justice qu'on taxe sans cesse les Liméniennes d'immoralité, comme nous avons cru signaler la source du mal, nous faisons des vœux ardents pour que le calme et la paix descendent sur leur beau pays. Alors elles joindront au trésor éphémère de leur beauté matérielle la richesse plus solide des qualités du cœur. Elles n'en seront pas moins en butte aux jalousies mesquines de l'impuissance et de la laideur; mais elles s'en consoleront avec cette parole du poëte : « On ne jette des pierres qu'aux arbres chargés de fruits d'or ! »

(Cavalier péruvien, dessin de M. Radiguet.)

MAX RADIGUET.

Encore des chasses en Russie.

(Voir tome V, p. 422.)

J'avais écrit ce petit bulletin au retour d'une expédition que je croyais bien la dernière. Nous étions arrivés à la fin du mois de mars des Russes, c'est-à-dire presque à notre mi-avril. C'est l'époque ordinaire du dégel, et la clôture forcée de toutes les grandes chasses, car dès que la neige fondue inonde leurs tanières, les ours sortent d'un engourdissement de six mois, ces eut leur vie d'anachorètes, pour réparer le long jeûne de l'hiver par les bombances de l'été. Maigres et efflanqués, ils commencent aussitôt à faire l'ample provision de graisse dont ils vivront le carême suivant. Cependant l'hiver tenait bon; alors que nos campagnes de France étaient déjà vertes et fleuries, alors que le lilas embaumait nos jardins, là-bas une épaisse couche de neige, amoncelée pendant cinq mois, couvrait encore la terre inerte, et le thermomètre descendait chaque nuit à 10 ou 12 degrés Réaumur.

Ce fut à cette époque, printanière habituellement, que mes amis reçurent la proposition d'une autre grande chasse dans le gouvernement de Novgorod. Mais ce n'étaient pas cette fois de simples paysans qui venaient offrir aux amateurs l'ours découvert et surveillé par eux. Une espèce de marchand de bois, demi-bourgeois, demi-manant, et faisant toute sorte de commerces, avait imaginé de retenir sur arrhes tous les ours d'un district pour les revendre aux chasseurs de la capitale. Où diable la spéculation va-t-elle se nicher? Dieu sait à quel prix l'approche du dégel lui avait fait avoir une denrée qui devait fondre avec la neige; on convint cependant de lui donner 75 roubles pour chaque ours qui serait tué, tiré ou seulement vu par les chasseurs. C'était un singulier homme que ce négociant en bêtes fauves. Il était porteur d'une de ces figures cocasses qu'on n'oublie point dès qu'on les a vues, une large trogne lie de vin, encadrée dans une barbe rare et longue, couleur de café au lait; et puis il avait une telle peur de sa marchandise qu'on le voyait seulement paraître pour l'enrôlement des traqueurs. Dès que la chasse commençait, il se tenait quelque part comme un blaireau pour ne remontrer son nez violet qu'après l'*halati*. A l'en croire, il avait accaparé onze ours, dont le plus proche était à ce même village de Zabich où nous avions déjà fait une précédente campagne; les autres s'échelonnaient dans les environs, à quinze, vingt, trente verstes de distance l'un de l'autre, de sorte que le dernier avait son domicile à plus de trois cents verstes de Saint-Pétersbourg. Tout le monde convenait que c'était la plus lointaine expédition qu'on eût encore tentée, et la plus aventureuse à cause de la saison. Mais ce fut, je crois, un attrait de plus, car la prudence n'est pas plus la vertu des Russes que l'avarice n'est leur défaut; généreux par essence, ils sont prodigues de tout, même de leur vie. L'on fit des préparatifs comme pour une autre chasse au sanglier de Calydon. L'Atalante manquait, mais nous étions neuf Méléagres, sans compter quelques gens de service, et une espèce de précieux *factotum*, appelé Lermyl (Jérémie), que nous prîmes en passant au village de Tozna. Il était valet de chambre et cuisinier dans les cabanes où nous faisions halte, cocher sur la route, piqueur à la chasse, et s'acquittait de tous ces emplois avec intelligence et célérité.

Nous partîmes en trois corps, à quelques heures d'intervalle, pour trouver plus sûrement des chevaux jusqu'au rendez vous. J'étais de l'avant-garde, qui préparait les relais des autres. Notre départ se fit au beau milieu d'une nuit froide et tempétueuse. La bise soufflait, nous jetant au visage une neige fine, serrée, pénétrante, et nous dûmes faire de nos foulards des espèces de masques ou de voiles pour garantir nos yeux de ses coups répétés. Mais, dès le lendemain, le temps se calma, s'adoucit; le soleil perça les nuages, une douce chaleur attiédit l'air, et nous craignîmes sérieusement que le marchand d'ours n'en fût pour ses arrhes et nous pour notre peine, c'est-à-dire que le dégel ne se fît sur-le-champ; car, dans ces régions polaires, où la terre n'est vivante que la moitié de l'année, où il faut, en quatre mois, faire toutes les moissons, du labourage à la récolte, on passe sans intervalle, par un changement brusque et complet, des glaces de l'hiver aux ardeurs de l'été. Cependant nous avancions toujours avec courage, et nous avions atteint la partie nord du gouvernement de Novgorod, presque à mi-chemin entre Saint-Pétersbourg et Moscou. Là s'étendent d'interminables forêts, coupées de loin en loin par de pauvres villages qu'entourent quelques champs labourés. Mais ce ne sont plus les bois rabougris de la Finlande; j'avais enfin trouvé les véritables forêts du Nord, où toutes les essences d'arbres, pins, sapins, bouleaux, trembles, érables, prennent également des proportions gigantesques, et s'élancent en jets droits et réguliers comme une colonne à des hauteurs démesurées. En admirant les magnificences de cette végétation vigoureuse, on s'étonne, on s'afflige de voir avec quelle incroyable et quelle alarmante insouciance les forêts sont, malgré la volonté du gouvernement, traitées en Russie. Dans les battues, par exemple, il arrive fréquemment que, pour occuper le temps et se réchauffer les mains, chaque traqueur s'amuse à abattre quelque grand arbre près duquel on l'a posté, et qui tombe avec fracas en écrasant ceux d'alentour. J'ai vu des paysans couper un grand pin par le pied, comme le sauvage de Montesquieu, pour extraire du tronc une balle qu'un chasseur y avait logée en déchargeant sa carabine. Pour eux, une once de plomb était plus précieuse qu'un arbre de haute futaie. Aussi les forêts sont-elles littéralement jonchées d'arbres abattus, qui pourrissent sur place, des racines aux branches, parce que personne ne prend la peine de les ramasser.

Le surlendemain de notre départ, vers midi, nous étions tous réunis au village de Zabich, et la chasse enfin commença. J'en ferai brièvement le journal. La première battue fut malheureuse. L'ours était aux aguets; il s'échappa à l'approche de notre armée de traqueurs, à laquelle il est difficile d'imposer un complet silence, puisqu'il y a dans les rangs autant de femmes que d'hommes. C'était le même animal qui nous avait joué le même tour quelques semaines auparavant. Sans nous rebuter de ce début sinistre, nous remontames en traîneau et nous courûmes toute la nuit pour gagner une autre enceinte. Au point du jour chacun était à son poste, et l'ours cette fois nous avait attendus. Éveillé par les cris des batteurs, et levé par un courageux matin, il vint à nous sans hésiter, se dirigeant entre mon voisin de gauche, le colonel G., et son voisin du même côté. D'une petite éminence où j'étais posté j'eus du moins le spectacle de tous les actes de la tragédie. Bête de haute taille, l'ours s'avançait résolument en droite ligne, la tête levée et poussant de loin en loin un souffle bruyant comme celui d'un chat qui fait tête aux aboiements d'un chien. C'est son habitude à la vue de l'homme. Les premiers coups qu'il reçut le firent à peine fléchir; il n'avança que plus vite et avec plus de colère. A la seconde décharge il s'arrêta, toujours droit sur ses jambes, la tête toujours haute et ptant des regards ardents où se lisaient les plus tendres reproches. Une balle dans la tête l'abattit; mais il était mort debout, comme un roi.

Vers midi les traqueurs d'un autre village situé à quatre ou cinq lieues plus loin entourèrent une seconde enceinte. Tiré par mon voisin de droite, l'ours franchit la ligne grièvement blessé, et des paysans se mirent à sa poursuite avec leurs chiens sur la trace du sang. Mais nous n'attendîmes pas leur retour; nous voulions faire une troisième battue le soir même. Cependant la fatigue était si grande, après tant de courses sans repos, que trois chasseurs seulement suivirent jusqu'au bout le plan de bataille. Un quatrième nous rejoignit, poussé par une noble honte. Nous avions compté sur la longueur des jours qui, depuis l'équinoxe, avaient cru rapidement, car il faut passer des journées de décembre, qui n'ont pas cinq heures de soleil, aux journées de juin qui sont sans nuit. Et notre calcul eût été juste à toute autre époque; mais il fut dérangé par l'état des chemins. Nos chevaux s'enterraient à chaque instant dans la neige amollie; à peine pouvaient-ils marcher au pas. Il était six heures au moins quand nous atteignîmes le village où nous devions recruter nos traqueurs. Nous sautons à bas des traîneaux, nous courons de porte en porte, criant à la battue comme on crie au feu. Bientôt quarante à cinquante paysans se rassemblent, hommes, femmes et enfants. Nous les poussons devant nous comme un troupeau. Mais nous n'avancions pas mieux dans les bois que nos chevaux sur la route. On ne voyait, sur toute la ligne en mouvement, que des moitiés de figures humaines; tous enfonçaient dans la neige jusqu'à la ceinture. Et la nuit était venue. La battue se fit littéralement au clair de la lune, si l'on peut appeler lune un mince croissant qui jetait une lueur maigre et blême à travers les nuages pluvieux. Mais notre constance ne reçut pas son prix. Que les paysans nous eussent trompés, soit en annonçant un ours imaginaire, soit en laissant faire la battue après avoir eux-mêmes chassé l'ours, toujours est-il que nous fîmes encore buissons creux.

Nous allâmes, l'oreille basse, rejoindre nos compagnons mieux avisés, qui nous attendaient en dormant au village où se faisait la chasse du lendemain. On nous descendit vers deux heures du matin devant une pauvre et sombre *isbâ* de paysan, le meilleur gîte de l'endroit. Une bonne femme, à demie vêtue de peaux de mouton crasseuses, vint au-devant de nous, tenant entre ses dents une mince planchette de bouleau allumée par l'autre bout. A la lueur de cette chandelle primitive dont notre mère Ève dut faire usage dans le paradis terrestre, elle s'occupait, malgré l'heure avancée, à tisser de la grosse toile sur un petit métier, tout en agitant le berceau de son enfant qui pendait, par quatre ficelles, au bout d'une perche flexible clouée au plafond. Son mari, vieux militaire, avait rapporté de ses dix-huit années de service le privilége de porter la moustache du soldat au lieu de la barbe du moujik. Ils étendirent de la paille sur le plancher de l'*isbâ*, et nous fûmes bientôt tous endormis, qui sur sa pelisse, qui sous sa pelisse, qui dans sa pelisse, suivant les goûts et les tempéraments.

Dans ce village de Lévova (je n'ai pas oublié son nom), deux ours nous étaient promis, aussi voisins l'un de l'autre que peuvent l'être deux ours. Nous rêvions donc bataille et victoire, lorsqu'au petit jour le bruit de grosses bottes battant le plancher sur lequel nous dormions mit brusquement fin à nos songes dorés. En ouvrant un œil avec effort, j'aperçus cinq ou six graves *moujiks* barbus qui faisaient des révérences et des signes de croix, non point à nous, mais aux saintes images disposées en chapelle domestique dans un coin de la chambre. C'est aux images qu'est toujours le premier salut. Ils nous saluèrent ensuite fort poliment. Ces braves gens venaient nous avertir qu'il ne restait rien à faire pour nous dans leurs pays. Ne comptant plus avant le printemps sur la visite des chasseurs citadins, les paysans avaient fait comme les restaurateurs qui mangent leurs provisions quand le chaland manque, plutôt que de les laisser perdre. Ils avaient eux-mêmes chassé les ours. « Adieu, paniers, vendanges sont faites. » Il ne nous restait plus qu'à déloger sans tambour ni trompette et lestement, car nous avions à fuir un ennemi formidable qui déjà nous poussait l'épée dans les reins, le dégel. En deux jours toute la nature avait changé d'aspect. Comme si les vieux sapins eussent secoué leurs bras fatigués, de pesantes franges de givre tombaient lourdement de leurs cimes sur la terre. La neige n'étalait plus aux yeux sa nappe unie, ferme, diamantée où se réflétaient toutes les nuances du ciel; d'une teinte morne et fade, d'un aspect humide et spongieux, on la voyait partout à la fois s'affaisser et se fondre. Déjà l'eau ruisselait sur sa masse compacte encore à la surface. On entendait comme un bruit souterrain semblable à celui de la source cachée qui fait bouillonner la boue vaseuse des marais. Peu à peu ces invisibles petits ruisseaux, réunissant leurs mille filets et trouvant des pentes favorables à leurs cours, formaient des torrents, des rivières, des fleuves qui entraînaient avec fracas, dans leur lit improvisé, les amas de neige et les glaçons flottants. La campagne ressembla bientôt à un vaste lac, non point tranquille et doux, mais roulant, précipitant, heurtant dans tous les sens les ondes furieuses et bouillonnantes.

C'est au milieu de cette inondation soudaine qu'il fallut nous frayer un passage pour le retour. Si légers qu'ils fussent, nos petits traîneaux de village, devenus barques et gondoles, glissaient avec difficulté sur la neige éboulée et fondante. Nos chevaux, enfonçant toute la jambe dans un sol mouvant, tantôt dressés sur leurs croupes comme des chiens assis, tantôt la tête plongée en avant comme lorsqu'ils boivent à l'abreuvoir en plant les genoux, épuisés de continuels efforts, finissaient par perdre jusqu'à leur courage. Ils s'arrêtaient souvent, désespérés, n'écoutant plus ni la voix ni le fouet. Nous avions cent cinquante verstes à faire ainsi de village en village, jusqu'à la grand route. Je laisse à juger si le trajet nous parut long. La nuit surtout était dure à passer. Enveloppés d'une obscurité profonde, inondés d'une pluie glacée et pénétrante, souvent, au passage d'un marais ou d'une rivière, nous entendions la glace crier et se rompre sous nos lrêles équipages. L'eau nous envahissait, nous étions à demi submergés. Il fallait sauter à bas des traîneaux (j'allais dire mettre pied à terre) pour aider nos pauvres chevaux à sortir de ces pas difficiles. Et s'élançant par la brèche que nous ouvrions ainsi, le torrent souterrain prenait aussitôt son cours bruyant et emporté. Nous pouvions bien dire: « Après nous le déluge. » Il fallait se maintenir sur l'étroit sentier frayé pendant l'hiver où la neige battue conservait un peu plus de solidité. Mais deux traîneaux qui s'y trouvaient face à face faisaient comme les deux chèvres sur la planche. Ou nous versions ceux qui venaient à notre rencontre, ou nous étions versés par eux, ou nous nous versions réciproquement les uns et les autres, outre les versadés qui se faisaient toutes seules, sans choc ni rencontre. J'en sais quelque chose, car j'ai manqué laisser un bras dans un endroit et la tête dans un autre; je ne les ai gardés qu'au prix de graves contusions. Ce retour a été ma retraite de Russie.

Enfin nous atteignîmes la chaussée de Moscou, à cent dix verstes de Saint-Pétersbourg. Là, plus de neige, plus de traîneaux. Il fallut, pour dernière calamité, endurer le supplice du *téléga*. Le *téléga* est un petit chariot découvert, à quatre roues, posé sur ses essieux sans ressorts, ni soupentes, ni rien qui les remplace. C'est, dit-on, l'unique voiture qui puisse résister aux chemins de la Russie lorsque le traînage est passé. Mais si cette voiture résiste aux chemins, qui peut résister à cette voiture? Quand trois chevaux vous emportent à grand train, ce ne sont pas des cahots qu'on éprouve, ni des balancements, ni des secousses. Ces mots n'ont aucun sens. On est littéralement et continuellement lancé en l'air, comme Sancho Pança sur la couverture. Il y a de quoi déraciner le diaphragme, et, dans ces perpétuels sauts de carpe, il faut prendre grand soin de ne pas avoir la langue coupée entre les dents. Je m'étonne d'une chose: en Russie, où la peine de mort est abolie nominalement, on s'évertue à chercher des châtiments qui la remplacent, qui aient la chose sans le mot, par exemple, trois ou quatre mille coups de verges. Que ne condamne-t-on le coupable à faire cent lieues de suite en *téléga*? il sera mort, j'en réponds, avant la fin du voyage. Nous fûmes ainsi bernés et torturés l'espace de trente lieues. C'est plus qu'il n'en fallait, comme on dit en Espagne, pour nous achever de moudre.

Nous rentrâmes dans la ville impériale avec les longues barbes de gens qui ont passé une semaine sans se déshabiller, sans prendre une heure de repos véritable, avec les longues mines de chasseurs dont la plupart n'ont pas brûlé une amorce et qui rapportent, entre neuf, une pièce de gibier. En gagnant l'étuve où j'allais prendre un bain russe, je me rappelais avoir un jour entendu le célèbre auteur de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* définir ainsi le bonheur: « La plus grande dépense possible d'activité. » En ce cas, nous avons été, sept jours durant, des gens bien heureux. Je défie qu'on le soit davantage. Mais il restait à passer le quart d'heure de Rabelais. Nous fîmes, d'un côté l'addition de toutes nos courses; d'un autre, celle de toutes nos dépenses, en provisions, voyages, battues, gratifications, etc., etc., etc. Pour le total des verstes et pour celui des roubles, il se trouva... Mais non, j'aime mieux cette fois ne pas le dire: on aurait le droit de m'appeler, à quarante ans passés, du nom que nos mères nous donnaient à dix-sept.

Peut-être que submergés dans les traîneaux ou broyés dans le *téléga*, nous aurons quelque peu maugréé contre la chasse et les folies qu'elle fait faire. Mais les serments des chasseurs sont des serments d'ivrognes et d'amoureux. Plus on maudit sa maîtresse, plus on l'adore. Si j'avais, outre mes deux moitiés d'ours, tué un ours tout entier, un bel et bon ours, un ours fait et parfait, *hochoy derecho*, j'aurais pu mettre au clou ma carabine et ma plume, en disant comme le vieux lutteur de Virgile: *cestos artemque repono*. Mais, je le sens; folie ou non, si Dieu me prête vie, je recommencerai. Ainsi, ami lecteur, gare à l'an prochain!

LOUIS VIARDOT.

Académie des Sciences.

COMPTE RENDU DES SÉANCES DU PREMIER SEMESTRE DE L'ANNÉE 1845.

Avant de commencer le compte rendu de ce semestre, que nos lecteurs nous permettent de les entretenir un instant de la séance du 10 mars, dans laquelle l'Académie des sciences a procédé à la distribution des prix fondés par de véritables amis du progrès des connaissances humaines. Nous avons d'autant plus de plaisir à le faire, que nous retrouvons parmi les lauréats de

ces brillants concours une partie des hommes dont notre feuille a signalé les travaux, et aux efforts desquels nous avons applaudi. Quelques esprits chagrins se sont élevés, même de notre temps, contre l'inanité des concours académiques, prétendant que jamais un progrès n'a été réalisé au moyen d'un concours, et que les véritables inventeurs ne quittent pas le champ de leurs travaux pour descendre dans l'arène. Cette opinion peut être soutenue lorsqu'il s'agit de concours littéraires; en effet, la victoire est, dans ce cas, une affaire d'appréciation purement individuelle, une véritable affaire de *sentiment*, pour lequel il n'y a pas et ne peut y avoir de règles certaines et tracées d'avance. Soyez classique, soyez ce qu'on appelait, il n'y a pas longtemps, romantique, et votre point de vue changera. Mais en est-il de même lorsqu'il s'agit de sciences exactes, d'arts ou de métiers dont les résultats sont matériellement visibles? Non, sans doute. Dans ce cas, on arrive avec la certitude mathématique à l'appréciation positive du succès. La liste serait longue de tous les progrès réalisés par les concours. Qu'on se rappelle quel élan prodigieux a pris l'industrie, lorsque le système continental a forcé la France à puiser ses ressources en elle-même et que Napoléon a stimulé l'ardeur des inventeurs par des récompenses dignes et du service rendu et de l'homme qui l'appréciait. Qu'on suive la *Société d'encouragement* dans sa glorieuse carrière, qu'on consulte ses annales et la liste des prix qu'elle a distribués, et l'on reconnaîtra que toujours elle a su découvrir et récompenser le vrai mérite. L'Académie des sciences, elle aussi, a marché avec ardeur dans cette voie, et ses comptes rendus font foi que si, dans le cours d'une année, elle accueille tous ceux qui veulent la rendre juge de leurs œuvres, elle sait, à un jour donné, séparer le bon grain de l'ivraie, et choisir, au milieu de toutes les têtes qui se pressent autour d'elle, la tête qui est digne de porter la glorieuse auréole de l'intelligence.

La meilleure preuve que nous en puissions donner, c'est que parfois elle ne distribue pas les prix mis au concours. Ainsi, cette année, le grand prix de mathématiques n'a pas été donné, et l'Académie a remis au concours pour 1846 le même sujet, qui consiste à *Perfectionner, dans quelque point essentiel, la théorie des perturbations planétaires*.

Lalande a fondé des prix pour la découverte des comètes. La première médaille a été donnée à M. Mauvais, et la seconde à M. Faye.

Le prix de mécanique a été remporté par M. Girard, pour une écluse à flotteur, dont nous entretiendrons plus loin nos lecteurs. Des mentions honorables ont été accordées à M. Cavé, pour ses nombreux travaux de machines; à MM. Meyer et Charbonnier, pour l'application de la détente de la vapeur aux machines locomotives, et, enfin, à M. L'testu, pour son nouveau système de pompes, qui nous avons décrites en détail, dans le compte rendu de l'Exposition de l'industrie de 1844.

Les prix relatifs aux arts insalubres ont été donnés, savoir : 2,500 fr. à M. Chameroy (déjà connu de nos lecteurs), pour l'industrie qu'il a créée en fabriquant des conduits en tôle bitumée, pour le gaz-light; 1,500 fr. à M. Siret, pour son procédé de désinfection, signalé par nous dans un numéro précédent; 1,000 fr. à M. Boutigny, pour ses recherches sur une des causes d'explosion des générateurs à vapeur, et enfin 700 fr. à M. Melseus, pour ses expériences sur l'application de l'iodure de potassium comme contre-poison du mercure et du plomb.

On comprend que nous n'enregistrons ici que les prix relatifs aux matières que nous traitons spécialement, laissant à d'autres la médecine, la chirurgie, etc.

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Recherche des centres de figure, par M. Morlet. — La recherche des centres de figure a déjà été l'objet de nombreuses investigations. On appelle centre de figure le point où toutes les cordes qui y passent sont partagées en deux parties égales! Cette définition exacte pour les figures terminées par des courbes régulières, ne l'est plus quand on veut l'appliquer à un territoire, à une ville, à une population; alors il faut recourir à une autre manière de définir, et dire : Le centre d'une figure est le point où la somme des distances à tous les éléments qui la composent est un minimum. C'est à la démonstration de ce théorème que M. Morlet a consacré un intéressant mémoire. Toute question relative à ce centre minimum peut d'ailleurs se ramener à un problème de statique, au moyen du théorème suivant : Si dans une figure quelconque, on suppose que chacun de ses éléments est un centre de force attractive proportionnelle à sa masse et dont l'action est indépendante de la distance, le point où toutes ces forces se font équilibre est le centre minimum de la figure.

M. Lalanne, à propos de cette communication, a présenté quelques réflexions fort ingénieuses, et a signalé notamment la possibilité de généraliser le problème de la détermination du centre minimum, en prenant, au lieu des simples distances, des puissances quelconques de ces distances multipliées par des coefficients constants. C'est, du reste, dans ce sens que le problème a été résolu par M. Arnoux, élève ingénieur des ponts et chaussées. Enfin, il a indiqué une application nouvelle de la représentation des populations par des courbes. Laissons-le parler :

« Supposons que l'on partage le territoire d'un pays en un très-grand nombre de parties suffisamment petites, telles que les fournirait la division par communes pour l'étendue de la France. Qu'au centre de chacune de ces parties on élève une verticale proportionnelle à la population spécifique, ou, en d'autres termes, au nombre d'habitants par kilomètre carré dans le territoire de la commune que l'on considère; que l'on réunisse par une surface courbe continue les extrémités de toutes ces verticales, et qu'enfin on projette sur une carte, à une échelle convenable, et que l'on cote les courbes de niveau tracées sur cette surface, et qui correspondent à des hauteurs verticales entières et équidistantes, on aura ainsi les lignes d'*égale population spécifique*, et on distinguera de suite la série des points où la population est de 50, 40, 50..... 100 habitants par kilomètre carré... Il est probable que le relief d'une carte ainsi faite serait tout à fait inverse de celui de la surface du sol, qu'ainsi nos vallées populeuses paraîtraient des chaînes de montagnes, qu'au contraire les cimes de nos montagnes désertes paraîtraient des entonnoirs profonds... »

On conçoit tout l'intérêt que présenteraient de semblables cartes pour la détermination du tracé d'une nouvelle voie de communication, et nous voudrions que M. Lalanne, avec son esprit exact et judicieux, pût entreprendre un travail de cette nature.

MÉCANIQUE APPLIQUÉE.

Ecluse à flotteur de M. Girard. — Nous avons dit plus haut que l'invention de M. Girard a été couronnée par l'Académie. Nous allons indiquer le plus succinctement possible en quoi consistent le problème et sa solution.

Une des plus grandes dépenses des canaux est la consommation d'eau qui se renouvelle à chaque écluse. En effet, pour les alimenter, il faut souvent faire des travaux gigantesques, détourner des rivières, creuser des souterrains, organiser des réservoirs ou lacs artificiels; aussi depuis longtemps les ingénieurs ont-ils cherché les moyens de faire la manœuvre des écluses sans perdre d'eau. Nous citerons les plans inclinés de Reynolds, Fulton et Mercadier, dans lesquels on opère la remonte d'un bateau en se servant de l'action de la descente d'un autre bateau, et en les plaçant directement sur des chariots qui roulent sur des plans inclinés, ou en les laissant dans des caisses pleines d'eau, où ils flottent, pendant que celles-ci sont transportées sur les chariots; l'écluse de Solage et Bossut, dans laquelle le sas mobile est supporté par un caisson plongeant dans un puits, et dont le mouvement de descente et d'ascension est produit par une addition ou une soustraction d'eau dans le sas; le système à flotteur de M. Bétancourt et le système à syphon de M. Burdin. Mais aucun de ces systèmes n'avait réuni les conditions qu'on doit d'abord chercher, savoir la simplicité des manœuvres, l'économie et la facilité pratique.

M. Girard a imaginé un moyen qui diffère assez de ceux que nous venons d'indiquer pour constituer une nouvelle invention. Il participe à la fois du système à flotteur de M. Bétancourt et du système à syphon de M. Burdin. Voici en quoi il consiste :

A côté du sas on établit un puits ou bassin rempli d'eau sur une assez grande profondeur. Maintenant supposons une caisse prismatique soutenue par un flotteur vide de moindres dimensions et plongeant dans ce puits ou réservoir : cette caisse a des dimensions assez grandes pour que l'eau qu'elle contient puisse remplir le sas. Sans nous astreindre à décrire complétement l'appareil dans ses détails, nous allons chercher à en faire comprendre la manœuvre. Le but, nous l'avons dit plus haut, est de dépenser le moins d'eau possible par écluse. La caisse pleine d'eau est établie à cinq centimètres au-dessus du sas ou du bief inférieur; il s'agit, dans ce cas, par exemple, de faire passer un bateau du bief supérieur dans le bief inférieur. Dans la manœuvre ordinaire, on ouvre des ventaux, et l'eau du bief supérieur vient remplir le sas, dont les portes d'amont et d'aval sont fermées; quand le niveau est établi, on ouvre les portes d'amont, on introduit le bateau, on referme les portes d'amont, et on ouvre les ventaux des portes d'aval, jusqu'à ce que le niveau de l'eau dans le sas et dans le bief inférieur soit le même : alors on ouvre les portes d'aval, et le bateau passe.

Dans le système Girard, la caisse prismatique est mise en communication avec le sas par un syphon qu'on ouvre : l'eau s'écoule dans le sas, et à mesure qu'elle quitte la caisse, cette dernière, devenue plus légère, s'élève et conserve toujours la même différence de niveau avec le sas. On referme le robinet du syphon que quand l'eau du sas est à dix centimètres au-dessous de l'eau du bief supérieur; on ouvre alors les portes d'amont, et la tranche d'eau de dix centimètres complète l'éclusée. On remarquera qu'à ce moment, le niveau d'eau dans le sas est de cinq centimètres plus élevé que dans la caisse prismatique; d'où il suit que par la manœuvre inverse, le syphon ramènera l'eau dans la caisse, la fera redescendre jusqu'à ce que l'eau du sas soit encore de dix centimètres plus élevée que celle du bief inférieur. En ce moment, la caisse est seulement de cinq centimètres au-dessus de ce niveau. On interrompt la communication du syphon, on ouvre les portes d'aval, le bateau passe d'un bief à l'autre, et pour cela, au lieu d'une écluse complète, on n'a dépensé qu'une tranche d'eau de dix centimètres.

Tel était le premier système de M. Girard, système auquel il a apporté de nombreuses modifications, en respectant toutefois le principe ingénieux qui lui a valu une récompense bien méritée. C'est ce principe seul que nous avons voulu faire connaître à nos lecteurs, et nous passons les détails. Ajoutons cependant que cette invention a fourni à M. Poncelet, le rapporteur, l'occasion de faire des recherches d'une haute portée mécanique sur les questions que soulèvent l'application et la pratique de l'écluse à flotteur. Terminons comme lui, en exprimant le vœu que le ministre des travaux publics ordonne bientôt la construction d'un écluse semblable, pour servir de premier jalon aux applications nombreuses que nous en prévoyons.

Détente variable, par M. Bousson. — Cet habile ingénieur, chargé de diriger l'exploitation du chemin de fer d'Andrezieux à Roanne, a fait de longues et consciencieuses recherches sur la distribution et le travail de la vapeur dans les différents systèmes de détentes variables qui peuvent être appliquées aux locomotives. Il a représenté par un tracé géométrique sur de grandes épures, les résultats de ces différents systèmes, et il est arrivé à cette conclusion, que la préférence doit être donnée, sous tous les rapports, aux détentes variables complètes, employées dans les nouvelles machines des constructeurs français.

Propulseurs à vis, par M. Bourgois. — Ce mémoire, fruit des études et des expériences d'un officier de la marine royale, attaché pendant quelque temps à l'usine d'Indret, a pour but de calculer les éléments qu'il importe de connaître pour fixer les dimensions de la vis qui convient à un bâtiment donné. La première partie du mémoire renferme le détail des expériences faites sur soixante-sept vis, différant toutes entre elles par une ou plusieurs de leurs dimensions, et la seconde partie embrasse les recherches théoriques basées sur ces expériences. L'auteur arrive à proposer, pour les navires d'une certaine grandeur, une forme de vis analogue à celle des ailes de moulin; quant à l'influence de la nature de la génératrice du propulseur, une expérience précise démontre, contrairement à l'opinion généralement admise, qu'elle est à peu près nulle. L'auteur enfin démontre que la vis, qui déjà donne une vitesse à peu près égale à la vitesse obtenue par les roues, peut être modifiée de manière à donner des résultats bien plus avantageux, qui décideront son adoption générale, et la suppression des roues à aubes.

SCIENCES PHYSIQUES.

Nous ne voulons pas, à propos de physique, entretenir nos lecteurs d'un déplorable débat, malheureusement tout personnel, qui s'est élevé entre deux physiciens distingués : il n'y a rien à gagner pour la science dans ces luttes où les accusations d'ignorance, de plagiat, sont lancées et rendues, et dont le résultat est de laisser à terre les deux antagonistes, toujours froissés de leur chute, et trop souvent déconsidérés aux yeux de tous. C'est pour les savants entre tous qu'est vrai le mot latin : *irritabile genus*; mais s'ils pensaient davantage que l'enseignement de la science est un sacerdoce, ils ne montreraient pas si souvent leur côté vulnérable, l'amour-propre.

Modifications des fils de métal par l'électricité, par M. Peltier. — Ce physicien a communiqué à l'Académie deux faits dans lesquels il a reconnu l'influence de l'électricité sur la force, la cohésion de divers métaux. Ainsi des fils de cuivre servant à un circuit voltaïque ont été, au bout de six mois ou d'un an, rendus aigres et rompant au moindre effort dans la partie immergée dans le liquide, tandis que la partie émergée de ces mêmes fils avait conservé à peu près sa ductilité. Ce fait s'est représenté également dans des fils servant à des appareils électriques fixes, établis au-dessus de la maison de l'observateur. Ces fils, exposés aux alternatives des saisons, des agents atmosphériques et aux courants électriques devinrent aigres et cassants. M. Peltier se propose de substituer à ces fils de cuivre d'autres fils bien recuits et parfaitement étamés. — On sait que le télégraphe électrique se sert de fils horizontaux sur lesquels il sera possible de suivre l'examen de cette question. Une partie de ces fils est en cuivre, l'autre en fer galvanisé; on pourra donc comparer les effets de l'électricité et de son influence sur les divers métaux.

Expériences sur la force électro-motrice tellurique, par M. Magrini. — M. Magrini donne le nom de courant *tellurique* au courant électrique qui se forme lorsqu'une lame de métal, ensevelie dans la terre humide ou dans l'eau, et mise ainsi en communication avec la masse entière du globe, rend libre une partie de son électricité naturelle, de manière que si l'on attache à la même lame un appendice de fil métallique qui s'allonge de plusieurs kilomètres et qui soit soutenu dans l'atmosphère, le mouvement électrique se communique à ce fil. L'auteur est arrivé, en examinant ce courant, à lui découvrir des propriétés remarquables. Pour n'en citer que quelques-unes : l'intensité du courant décroît dans le fil à mesure qu'on s'éloigne de la lame, d'abord rapidement, puis beaucoup plus lentement; elle varie en changeant le lieu d'immersion de la lame; quand le fil est terminé par deux lames ensevelies en terre, il se forme deux courants contraires ou conspirants, selon que les lames sont formées de métaux capables d'exciter le fluide électrique dans le même sens ou dans un sens opposé. Ce qui est bien remarquable, c'est que deux lames, quoique formées du même métal, d'égale grandeur, parfaitement décapées et donnant naissance à des courants contraires, ne produisent jamais des courants d'égale intensité. L'auteur croit devoir attribuer ce phénomène à la qualité de la terre ou de l'eau dans laquelle plongent les lames, car le courant conserve toujours la même direction, lorsqu'on échange le lieu d'immersion.

Quant à la cause de ces courants telluriques, M. Magrini pense qu'on ne peut expliquer ces phénomènes sans attribuer au globe terrestre une force électro-motrice capable aussi de détruire celle qui se produit ordinairement entre les métaux et les liquides isolés. Notre planète serait l'électro-moteur le plus négatif de tous les métaux, sauf le zinc, parce qu'il pousserait le fluide dans le premier et il le recevrait du dernier. Il est permis de penser, du reste, dans l'état actuel de nos connaissances, que le système des *vibrations* peut donner la théorie physique de l'électricité, et conduire, du moins en partie, aux mêmes principes que pour la théorie de la lumière et du calorique rayonnant.

Théorie de la vision, par M. Sturm. — Le mécanisme de la vision et les procédés que la nature emploie pour donner à l'œil la faculté de voir nettement les objets placés à différentes distances sont encore un sujet de controverse entre les physiciens et les physiologistes. M. de Haldat a constaté, par de savantes observations, l'invariabilité de courbure de la cornée et la structure composée du cristallin. Il a trouvé que le cristallin, séparé du reste de l'œil et employé comme objectif d'une chambre obscure, possède à lui seul la faculté de réunir au même point les rayons lumineux envoyés par des objets placés à des distances différentes. M. Sturm s'est proposé de rendre raison de l'action si remarquable du cristallin et des autres parties de l'œil par des considérations géométriques. Il s'appuie sur un théorème de Malus, généralisé par M. Dupin, et par un grand nombre de géomètres, pour un nombre quelconque de réfractions, dont voici l'énoncé : Lorsque des rayons partant d'un point lumineux éprouvent des réfractions en traversant différents milieux séparés par des surfaces quelconques, ces rayons, après leur dernière réfraction, sont toujours normaux à une certaine surface. En partant de ce principe, il arrive à proposer une théorie qui, si elle ne résout pas complétement les difficultés relatives à l'ajustement de l'œil, à l'avantage de les diminuer notablement; car on n'a plus besoin de supposer dans l'œil les mouvements internes et les changements de forme trop considérables qu'exigent les autres théories.

SCIENCES CHIMIQUES.

M. Laurent, le célèbre chimiste, aux travaux duquel nous avons constamment applaudi, et dont nous avons fait ressortir à diverses reprises le haut esprit philosophique qu'il a su apporter dans l'étude de la science, vient enfin de recevoir la récompense que lui devait l'Académie des sciences. On nous pardonnera d'anticiper sur le compte rendu du troisième trimestre de cette année, pour annoncer à nos lecteurs que dans une séance du mois d'août, M. Laurent a été appelé à remplir une place de membre correspondant de la section de chimie. Ce n'est, nous l'espérons, qu'un acheminement au fauteuil de membre titulaire de l'Institut.

Sur l'isomorphisme et les types cristallins, par M. Laurent. — On dit que deux corps sont isomorphes lorsque l'arrangement de leurs molécules est le même. Il est généralement admis par les cristallographes que deux cristaux d'une espèce différente, tels que carré, rhombes, parallélogramme, obliquangle, ne peuvent pas être isomorphes. C'est cette idée que combat M. Laurent, et il démontre qu'un cube peut être isomorphe avec un prisme à base carrée ou rectangulaire, ou avec un prisme oblique, ou avec un rhomboïdre. De là, il arrive à prouver que non-seulement le chlore peut remplacer l'hydrogène, que ces deux corps sont isomorphes, mais encore qu'ils peuvent se remplacer en toutes proportions sans que la forme cristalline change. Descendant aux applications, il examine la composition et la forme cristalline de plusieurs minéraux qui ont été autrefois confondus, sous le nom de *mésotype*, en une seule espèce, et qui en forment plusieurs aujourd'hui, et il prouve qu'un même minéral cristallise dans trois systèmes différents, quoiqu'il ne soit pas soumis à diverses lois de modifications; d'où dérive l'isomorphisme pour des types différents de cristaux.

Notes sur les proportions chimiques, par M. Baudrimont. — L'auteur a résumé en ces termes les conséquences de la discussion à laquelle il s'est livré dans sa note : « Il existe au moins deux modes de combinaisons chimiques essentiellement distincts : l'un représenté par la combinaison des corps antagonistes, l'autre par celle des corps semblables. C'est au premier mode de combinaisons qu'appartiennent les proportions définies, c'est au second qu'appartiennent les proportions indéfinies. D'un autre côté, les substitutions chimiques paraissent ne pas pouvoir avoir lieu en proportions indéfinies. »

LE CHANT DES ANGES.

PAROLES DE **Hégésippe Moreau.**

MUSIQUE DE **Georges Bousquet.**

Moderato religioso

PIANO.

Un peu fort.

Doux et simple.

CHANT.

A fê - ter la Vier-ge su - prê - me Là haut chaque ange est in - vi-

p

té Et mon an - - ge gar - dien lui - - - - mê - me Dès l'au - - rore hé - las m'a quit-

Très doux.

té Bel ange à la rei - ne cé - - les - - te Por - te ton bou-quet moi je res - - te La

loco.

pp *Un peu arpégé.*

rei - ne de mon cœur est là Et pour cé - - lé - brer ses lou-

an - ges J'em - - - - prun - - te le re - - - - - frain des an - - - - - - - - - - - - -

Très doux et ralentissez. *Très lent et avec force.*

ges A - ve Ma - - - ri - - - - - a A - - ve Ma - - - - ri - - - - - a.

Suivez le chant. D.C.

2e Couplet.

Je lui coú - tai pe - tit en - - co - re Pe - - tit com-me l'en-fant Jé - - sus Bien des a- - lar - mes qu'on i-

Très doux.

gno - re Bien des pleurs que Dieu seul a vus Chas - sant l'in - sec - - te qui bour - don - ne Cum - bien de fois dou - ce Ma-

do - ne Près de ma couche el - - - le veil - - la Aus- si pour chan - ter ses lou - - - an- ges J'em - prun - te le re-

Très doux et ralentissez. *Très lent et avec force.*

frain des an - - - - - - - - - - ges A - - ve Ma - - ri - - a A - - ve Ma - - - - ri - - - - - - - a.

3e Couplet.

Au front de la vier- ge que j'ai- me Hé - - las j'au-rais vou - lu po - - ser Des é - - toi - - les pour di - a-

Très doux.

dè-me Je n'y peux met - tre qu'un bai - - ser Mais es - pé - - rance ô ma pa - - - tron - ne J'ose es - pé-rer pour ta cou-

ron-ne Quel - - ques lau - riers et jus - - que là A tes pieds chan - tant tes lou - - - an - ges Je veux re - dire a-

Très doux et ralentissez. *Très lent et avec force.*

vec les an - - - - - - - - - - ges A - - ve Ma - - - ri - - a A - - ve Ma - - - ri - - - - - - - a.

Procédés d'E. Duverger.

Bulletin bibliographique.

Cobden et la Ligue, ou l'agitation anglaise pour la liberté du commerce ; par M. Frédéric Bastiat, membre du conseil général des Landes. 1 vol. in-8. — Paris, 1845. *Guillaumin*. 5 fr. 50.

Au mois d'octobre 1838, sept hommes se réunirent à Manchester, et, avec cette virile détermination qui caractérise la race anglo-saxonne, ils résolurent de renverser tous les monopoles existants par les voies légales, et d'accomplir, sans troubles, sans effusion de sang, par la seule puissance de l'opinion, une immense révolution. Il leur fallait un courage peu ordinaire pour tenter une pareille entreprise. Les adversaires qu'il s'agissait de combattre avaient pour eux la richesse, l'influence, la législature, l'Église, l'État, le trésor public, les terres, les places, les monopoles, et ils étaient entourés d'un respect et d'une vénération traditionnelles. Où trouver, en outre, un point d'appui contre un ensemble de forces si imposant ? Comment dissiper tous les préjugés ? Comment rallier tous les intérêts ? Ces difficultés n'effrayèrent pas ces hommes résolus. Après les avoir regardées en face et mesurées, ils se crurent de force à les vaincre. L'*agitation* fut décidée.

Manchester devint le berceau de ce grand mouvement. Une ligue se forma, qui prit le nom de *Anti-corn-low League*, Ligue contre les lois sur les grains. Cette dénomination restreinte avait un inconvénient, elle taisait une partie de la vérité. Elle fit fortune cependant. Mais la ligue ne se proposait pas seulement de

reformer les lois sur les céréales; elle aspirait à l'entière et radicale destruction de tous les privileges et de tous les monopoles, à la liberté absolue du commerce, à la concurrence illimitée. Si elle attaquait d'abord le monopole des céréales, c'est parce qu'il est la clef de voûte du système tout entier, la part de l'aristocratie, le lot special que se sont adjugé les législateurs, celui dont le poids est le plus lourd au peuple, dont l'impuété est la plus facile à demontrer!

« Si l'aristocratie a pour elle la propriété foncière et les classes agricoles, dit M. Frederic Bastiat, la ligue s'appuie sur la propriété des facultés et de l'intelligence. Rien n'égale le zèle avec lequel les classes manufacturières s'empressent de concourir à la grande œuvre. Les souscriptions spontanées versent au fonds de la ligue 200,000 fr. en 1841, 600,000 en 1842, 1 million en 1843, 2 millions en 1844; et en 1845, une somme double, peut-être triple, sera consacrée à un des objets que l'association a en vue, l'inscription d'un grand nombre de *free-traders* sur les listes électorales. Parmi les Lists relatifs à cette souscription, il en est un qui produisit sur les esprits une profonde sensation. La liste ouverte à Manchester, le 14 novembre 1844, présenta, à la fin de cette même journée, une recette de 16,000 livres sterling (400,000 fr.). Grâce à ces abondantes ressources, la ligue, revêtant ses doctrines des formes les plus variées et les plus lucides, les distribue parmi le peuple dans des brochures, des pamphlets, des placards, des journaux innombrables; elle divise l'Angleterre en douze districts, dans chacun desquels elle entretient un professeur d'économie politique. Elle-même, comme une université mouvante, tient ses séances en public dans toutes les villes et dans tous les comtés de la Grande-Bretagne. Il semble d'ailleurs que celui qui dirige les événements humains à ménagé à la ligue des moyens mattendus de succès. La *réforme postale* lui permet d'entretenir avec les comités électoraux qu'elle a fondés dans tout le pays une correspondance qui comprend annuellement plus de 500,000 dépêches; les chemins de fer impriment à ses mouvements un caractère d'ubiquité, et l'on voit les mêmes hommes qui ont *agité* le matin à Liverpool, agiter le soir à Édimbourg ou à Glascow; enfin, la *réforme électorale* a ouvert à la classe moyenne les portes du Parlement, et les fondateurs de la Ligue, les Cobden, les Bright, les Gibson, les Villiers sont admis à combattre le monopole en face des monopoleurs, et dans l'enceinte même où il fut décrété. Ils entrent dans la chambre des communes, et ils y forment, en dehors des whigs et des torys, un parti, si l'on peut lui donner ce nom, qui n'a pas de précédents dans les annales des peuples constitutionnels, un parti décidé à ne sacrifier jamais la vérité absolue, la justice absolue, les principes absolus aux questions de personnes, aux combinaisons, à la stratégie des ministères et des oppositions.

« Mais il ne suffisait pas de rallier les classes sociales sur qui pèse directement le monopole; il fallait encore dessiller les yeux de celles qui croient sincèrement leur bien-être et même leur existence attachés au système de la protection. M. Cobden entreprend cette rude et périlleuse tâche. Dans l'espace de deux mois, il provoque quarante *meetings* au sein même des populations agricoles. Là, entouré souvent de milliers de laboureurs et de fermiers, parmi lesquels on pense bien que se sont glissés, à l'instigation des intérêts menacés, bien des agents de désordre, il déploie un courage, un sang-froid, une habileté, une éloquence, qui excitent l'étonnement, si ce n'est la sympathie, de ses plus ardents adversaires. Place dans une position analogue à celle d'un Français qui irait prêcher la doctrine de la liberté commerciale dans les forges de Decazeville ou parmi les mineurs d'Anzin, on ne sait ce qu'il faut le plus admirer dans cet homme éminent, à la fois économiste, tribun, homme d'État, tacticien, théoricien, et duquel on peut dire ce qu'on a dit de Destutt de Tracy, « à force de bon sens, il atteint au génie. » Ses efforts obtiennent la récompense qu'ils méritent, et l'aristocratie a la douleur de voir le principe de la liberté gagner rapidement au sein de la population vouée à l'agriculture. »

M. Frédéric Bastiat ne s'est pas contenté de résumer, dans une longue dissertation, l'histoire de l'*Anti-corn-law-League* depuis son origine jusqu'aux premiers mois de l'année 1845, d'expliquer son but, de racouter ses victoires passées, de prédire ses triomphes futurs, il a voulu mettre sous les yeux du public, soumettre à son jugement toutes les pièces du procès, il a analysé ou traduit les principaux discours prononcés dans divers *meetings* par les plus éloquents orateurs de la ligue. Cette seconde partie de son livre forme à elle seule plus des deux tiers du volume. Elle contient l'exposition complète des principes économiques dont M. Frédéric Bastiat s'est déclaré l'interprète et le défenseur. Peut-être s'abuse-t-il sur l'esprit et la portée de cette association au point de vue social, moral et politique; mais il a si durement gourmandé la presse dans son introduction, que des reproches ou des observations pourraient passer pour des représailles. Si nous ne partageons pas toutes ses illusions, si nous croyons que la liberté illimitée peut avoir ses dangers et ses abus, nous ne le lui dirons même pas, nous aimons mieux louer sans réserve ses intentions et le remercier d'avoir, le premier en France, fait connaître avec quelques détails et essaye de populariser des idées qui doivent, dans son opinion, fonder l'union et le bien-être des peuples sur une base immuable : *la libre et fraternelle communication des hommes de toutes les régions, de tous les climats et de toutes les races.*

M. Frédéric Bastiat s'exprime en ces termes au début de son introduction : « La liberté en matière d'échanges est considérée chez nous comme une utopie ou quelque chose de pis. On accorde bien, abstrairement, la vérité du principe; on veut bien reconnaître qu'il figure convenablement dans un ouvrage de théorie; mais on s'arrête là... On ne lui fait même l'honneur de le tenir pour vrai qu'à une condition : c'est de rester à jamais relégué, avec le livre qui le contient, dans la poudre des bibliothèques; de n'exercer sur la pratique aucune influence, et de céder le sceptre des affaires au principe antagonique, et par cela même abstrairement faux, de la prohibition, de la restriction, de la protection. S'il est encore quelques économistes qui, au milieu du vide qui s'est fait autour d'eux, n'aient pas tout à fait laissé échapper de leur cœur la sainte foi dans le dogme de la liberté, à peine osent-ils, d'un regard incertain, en chercher le douteux triomphe dans les profondeurs de l'avenir. Comme ces semences recouvertes d'épaisses couches de terre inerte, et qui n'éclorent que lorsque quelque cataclysme, les ramenant à sa surface, les aura exposées aux rayons vivifiants du soleil, ils voient le germe sacré de la liberté enfoui sous la dure enveloppe des passions et des préjugés, et ils n'osent compter le nombre des révolutions sociales qui devront s'accomplir avant qu'il soit mis en contact avec le soleil de la vérité. Ils ne se doutent pas, ils ne paraissent pas se douter que le pain des forts, converti en lait pour les faibles, a été distribué sans mesure à toute une génération contemporaine, que le grand principe, le droit d'échanges, a brisé son enveloppe, qu'il s'est répandu comme un torrent sur les intelligences, qu'il anime toute une grande nation, qu'il y a fondé une opinion publique indomptable, qu'il va prendre possession des affaires humaines qu'il s'apprête à absorber la législation économique d'un grand peuple; c'est la *la bonne nouvelle* que renferme ce livre. »

Hygiène de la Digestion, suivie d'un nouveau Dictionnaire des aliments; par M. le docteur PAUL GAUBERT. — Paris, 1845. *Tresse*, au Palais-Royal. *Dentu*, au Palais-Royal. 1 vol. in-8. 7 fr.

En ouvrant ce livre, nous étions sous l'influence d'une prévention fâcheuse. En général, les ouvrages de médecine écrits par des médecins pour les gens du monde ont à nos yeux deux grands défauts : beaucoup d'hommes emploient ce moyen comme une variété de la réclame, et dans ces ouvrages de science soi-disant mise à la portée des gens du monde, l'homme d'étude et l'homme du monde ne trouvent pas plus l'un que l'autre quelque chose dont ils puissent profiter.

La lecture de l'ouvrage de M. Gaubert nous a fait concevoir une opinion tout autre à son égard. Sans être, à proprement parler, un livre de science, ce travail contient des pages que le médecin parcourt avec fruit et qui portent l'empreinte de la pratique et de l'observation. Une longue affection des organes digestifs a dirigé forcément, pendant dix années, l'attention de l'auteur sur ce sujet, dont il parle par expérience, et il a bien le droit de citer en commençant le vers

Haud ignara mali...

La première partie de son livre est une dissertation physiologique sur la digestion, les faits y sont énoncés sous forme de propositions destinées aux lecteurs étrangers à la science; le développement de ces propositions ne peut être lu que par l'homme qui possède au moins les éléments de l'anatomie et de la physiologie.

Des considérations intéressantes sur les rapports sympathiques des organes digestifs avec le reste de l'économie terminent la première partie, dont elles forment le second chapitre.

L'auteur n'a pas craint d'aborder certaines descriptions, certains détails difficiles à traiter quand on parle aux gens du monde, et il s'est tiré fort heureusement de cette épreuve. Nous tremblions, pour notre part, en le voyant s'engager hardiment dans l'histoire de la digestion, au milieu de ces phénomènes dont l'évolution merveilleuse remplace à chaque instant par une substance nouvelle les pertes que fait l'économie. Un pareil sujet, quoi qu'on puisse faire, est toujours on peu hérissé de termes d'anatomie. Malgré l'intérêt qui s'y rattache, et quoique les sujets scientifiques soient fort à la mode depuis quelque temps, il n'est pas aisé de faire regarder à des gens peu accoutumés à ce spectacle, les tableaux plus ou moins récréatifs que présentent les organes de la digestion fonctionnant depuis la bouche jusqu'à l'autre extrémité du tube digestif. Quelque habile que soit l'auteur à décrire ces organes, à présenter ces tableaux de manière à ne pas effarouche son lecteur, il a dû plus d'une fois s'arrêter indécis, et se demander comment il parviendrait à entretenir de toutes ces choses plus ou moins dégoûtes, des gens qui n'ont jamais vu un amphithéâtre d'anatomie, des dames qui ne dédaignent point d'accorder leur attention à un perdreau bien tendre et cuit à point qu'on vient de leur servir, mais qui, pour rien au monde, ne voudraient le voir vider à leur cuisinière, et redoutent peut-être encore plus de le suivre par la pensée dans les métamorphoses qu'il subit et dans le chemin qu'il fait à travers des organes fort importants, sans doute, mais dont certaines fonctions ne sont pas faites pour donner à l'homme une bien haute idée de lui-même.

On n'a pas, en parlant de digestion, les mêmes ressources qu'en traitant d'autres sujets de physiologie exploités par certains auteurs, auxquels certains lecteurs s'attachent d'autant plus que les détails et les tableaux y sont plus prodigues; ce sont repas friands qu'on donne à leur imagination. Mais ici le sujet est grave; cependant, traité comme il l'est par M. Gaubert, nous ne doutons pas qu'il ne fasse surmonter, aux gens même les plus difficiles, ce qu'il a par lui-même d'un peu anatomique, pour ne pas dire plus.

La deuxième partie comprend une série de préceptes utiles, ou règles de l'hygiène de la digestion, suivant les saisons, les tempéraments, les âges, le sexe et les professions.

Les trois chapitres consacrés au développement de ces aphorismes d'hygiène renferment on grand nombre de faits et quelques observations ou anecdotes curieuses. Cette partie du livre est écrite avec verve; on sent que l'auteur est désormais affranchi de la gêne des explications physiologiques, ou que, s'il fait encore de la science, c'est à la manière de Brillat-Savarin. Tout en restant dans un ordre d'idées plus sérieux, M. Gaubert s'est si bien inspiré de cet excellent modèle, que plusieurs pages de ses règles d'hygiène semblent dues à la plume du spirituel auteur de *la Physiologie du Goût*. Il est d'ailleurs évident que M. Gaubert appartient à cette école d'épicurisme délicat dont Brillat-Savarin fut le dernier, et peut-être le plus grand maître. On trouve dans maint passage de sa deuxième partie, la touche du *professeur*. Tel menu qu'il prescrit comme ordinaire à telle ou telle classe de ses lecteurs, fait venir l'eau à la bouche, et l'on sent que l'homme qui parle ainsi est digne d'apprécier le mérite des préparations qu'il formule. Mais Brillat-Savarin l'a dit, quand on est à la fois médecin et homme d'esprit, on ne peut manquer d'être gourmand. Il ne faut pas s'en défendre, ne l'est pas qui veut.

En assistant par la pensée aux repas que M. Gaubert sert dans son livre, je me demandais comment peut faire un médecin appréciateur des bonnes choses, quand il se voit forcé de prescrire telle ou telle drogue abominable dont le nom seul fait dresser les cheveux sur la tête. Il doit se dire alors : Je voudrais ne savoir pas écrire.

La troisième partie du livre de M. Gaubert est un dictionnaire des aliments dans lequel on trouve des renseignements utiles sur la nature et sur les propriétés des substances employées par l'art culinaire, que M. Gaubert proclame le premier des arts. Sans doute, M. Gaubert n'entend parler que des arts comme la danse, la déclamation, et autres arts du même ordre; en effet, tout cela n'a jamais pu prétendre à égaler cette partie importante de la chimie qu'on appelle cuisine, suivant l'expression d'un célèbre professeur.

Le dictionnaire des aliments de M. Gaubert sera utile dans les familles pour le choix du régime à suivre, et c'est un complément des règles d'hygiène. L'auteur s'applique à détruire bon nombre de préjugés sur les substances alimentaires, mais nous avons à lui reprocher deux hérésies graves : la première, c'est de faire blanchir et de sucrer l'abricot, ce fruit délicieux qui perd tout son mérite par une demi-cuisson; la seconde, c'est à l'article *rôti*, de ne pas différencier les genres, et de prescrire une cuisson moyenne pour tous. *Infandum!* Guirez-vous donc un perdreau gris comme un poulet, un rôti de bœuf comme un insipide morceau de veau. Une cuisson moyenne! Ah! monsieur Gaubert, si jamais le juste milieu s'introduit dans l'art du rôtisseur, vous regretterez amèrement d'avoir donné un si funeste précepte.

A. L.

Avenir de la nouvelle Banlieue de Paris. — Paris, 1845. *Capelle*, 21, rue de l'Odéon.

Avenir de la nouvelle Banlieue de Paris, tel est le titre d'une brochure publiée par un habitant de la commune d'Ivry, et dont le but est de prouver 1° qu'il est du plus haut intérêt pour la ville de Paris de reculer son mur d'octroi jusqu'à l'enceinte des fortifications; 2° que la compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans ne peut se dispenser de doter la commune d'Ivry d'un *embarcadère-débarcadère* à marchandises et à personnes, pour la plus grande satisfaction de la nouvelle banlieue de Paris.

Quant au premier point, il est au moins contestable que, dans l'état actuel des choses, l'adjonction de cette partie de la banlieue comprise entre les deux enceintes de l'octroi et des fortifications présente une opération fructueuse à la métropole. Voyons en effet, quels doivent être approximativement les charges et les revenus qui résulteront de cet agrandissement de la cité. Le Paris renfermé dans le mur d'octroi a une superficie de 5 340 hectares; sa population est de 912 550 habitants (nous prenons les chiffres du mémoire de l'habitant d'Ivry). La superficie qu'enveloppe le mur d'enceinte est de 7 500 hectares; la population comprise entre les deux murs s'élève à 187 670 habitants. La ville acquerrait donc 5 990 hectares ou plus d'une fois autant que sa superficie actuelle et seulement 187 670 habitants. Dans notre pensée, les charges de la ville sont les nouveaux hectares qu'elle ajoutera à son domaine et les revenus seront les habitants. Maintenant l'édilité, pour être juste envers tous ses administrés, devra, sur son nouveau territoire, percer des rues, amener le gaz, construire des égouts, des aqueducs, border ses quais de parapets, etc., etc., et cela sur une superficie égale à celle où se déploie aujourd'hui son activité, et pour subvenir à ces nouvelles charges qu'elle ne peut décliner, sous peine d'être argnée d'injustice, qu'aura-t-elle? Les droits d'octroi perçus sur 187 670 habitants! Ainsi, aujourd'hui Paris suffit à peine à ses nombreux travaux d'assainissement et d'embellissement, avec les droits qu'elle prélève sur 912 600 habitants, et l'on pense que l'augmentation de revenus qui résulterait pour elle de l'adjonction d'un cinquième de sa population actuelle, la mettrait à même de supporter l'immense fardeau d'une étendue double de terrain! La question, posée dans ces termes, nous paraît facile à résoudre, mais dans un sens diamétralement opposé à celui de l'habitant d'Ivry. Est-ce à dire que jamais cette adjonction n'aura lieu? Nous ne sommes pas assez téméraire pour l'affirmer; mais nous sommes certain qu'elle rencontrera une opposition énergique de la part de la ville et surtout de la part de ces 187 670 habitants que l'auteur de la brochure pousse malgré eux dans l'antre du fisc et de l'octroi.

Tous les raisonnements de l'habitant d'Ivry étant basés sur cette séparation qu'a établie le mur des fortifications entre ce qu'il nomme l'ancienne banlieue (celle que Paris doit absorber, et la nouvelle banlieue celle qui continuera à s'épanouir loin du fisc), si la réunion n'a pas lieu, la demande d'un entrepôt de marchandises à Ivry n'a plus la même importance. Cependant, comme l'auteur insiste particulièrement à cet égard, dans un intérêt respectable sans doute, mais bien personnel (il l'avoue avec une grande bonne foi), disons quelques mots de cette question. Nous avons reconnu avec quelque surprise, en lisant la brochure de l'habitant d'Ivry, que dans cette commune, les intérêts que l'auteur divise en trois classes, s'opposent à l'erection de la nouvelle gare de marchandises; cela semblerait indiquer de leur part ou du mauvais vouloir pour les idées de l'auteur, ou une ignorance complète de leurs véritables intérêts, si on ne devait pas penser plutôt qu'ils ont d'excellentes raisons pour être tous d'accord dans cette question. On veut faire du bien à la commune, et la commune s'y refuse; il y a des lors beaucoup de chances pour que ce prétendu bien ne soit qu'un mal; au moins tout le monde sera porté à en juger ainsi. Mais laissons de côté l'opinion des habitants d'Ivry, que l'auteur nous fait connaître avec tant de franchise, et voyons, au point de vue de l'intérêt général, si la demande de l'habitant d'Ivry est mieux fondée.

Les marchandises peuvent se ranger en deux classes : celles qui partent de Paris ou y arrivent pour y être consommées et celles qui transitent. Pour ces dernières, la station des marchandises est aussi bien placée à la Gare qu'à Ivry, puisqu'elles devront prendre ou le chemin de ceinture intérieur aux fortifications ou le chemin souterrain dans l'intérieur de Paris, dont nous avons dernièrement entretenu nos lecteurs, et que, dans les deux cas, elles devront passer la Seine entre le pont de Bercy et la voie de Seine d'Ivry. Quant aux marchandises expédiées de Paris ou y arrivant pour y rester, il est plus avantageux au commerce parisien d'aller chercher on de les amener à la Gare qu'à Ivry; cela n'est contestable pour personne. On arrive à la Gare par des quais spacieux et sans montée pénible; pour aller à Ivry il faudrait ou monter le boulevard de l'Hôpital ou prendre la petite route départementale de Paris à Vitry, route étroite et où l'encombrement serait continuel. D'ailleurs le trajet serait beaucoup plus long, et si l'on met en balance l'intérêt de la banlieue de Paris qui produit peu avec Paris lui-même, il n'est pas douteux que ce dernier, centre d'un immense commerce et d'une prodigieuse activité, ne doive l'emporter.

A notre avis donc, et en résumé, les idées développées par l'auteur avec une grande facilité de style et des raisonnements très-spécieux ne peuvent et ne doivent pas prévaloir contre les intérêts bien entendus de la ville de Paris et de la banlieue elle-même, dont l'avenir n'est nullement méconnu et surtout nullement menacé par l'ordre de choses actuel.

Histoire des états généraux de France, suivie d'un examen comparatif de ces assemblées et des parlements d'Angleterre, ainsi que des causes qui les ont empêchées de devenir, comme ceux-ci, une institution régulière; par M. E.-J.-B. RATHERY, de la bibliothèque du Louvre, avocat à la Cour royale de Paris. 1 vol. in-8. — Paris, 1845. *Cosse et Delamotte.*

Deux mois se sont écoulés depuis que nous avons annoncé la publication de l'*Histoire complète des états généraux et des assemblées représentatives en France*, par M. Boullée (n° 121, t. V, page 270). Notre analyse de cet ouvrage était précédée de quelques détails nécessaires sur son origine; l'idée première appartenait en effet à l'Académie des sciences morales et politiques, qui avait mis au concours cette grave question. Nous rappelâmes alors que sur le rapport de M. Amédée Thierry, l'Académie décerna le prix à M. Rathery, et accorda une mention honorable à M. Boullée.

Le mémoire de M. Rathery a paru un mois après celui de son concurrent. Il forme un gros volume in-octavo. Ce long et important travail n'est pas susceptible d'analyse. Sa lecture nous a

convaincu que le public ratifierait le jugement de l'Académie. Disons seulement qu'avant de le faire imprimer, M. Rathery l'a revu, augmenté et débarrassé de quelques erreurs que lui avait reprochées M. Amédée Thierry.

L'*Histoire des états généraux* se divise en trois parties distinctes, selon le programme de l'Académie.

Dans la première partie, M. Rathery retrace d'une manière sommaire l'histoire des états généraux en France, depuis 1302 jusqu'en 1614.

Dans la deuxième, il indique le mode de leur convocation, la nature de leur composition, le mode de leurs délibérations, l'étendue de leurs pouvoirs.

Enfin, dans la troisième, il détermine les différences qui ont existé à cet égard entre ces assemblées et les parlements d'Angleterre; il fait connaître les causes qui les ont empêchées de devenir, comme ces derniers, une institution régulière de l'ancienne monarchie.

Au premier aspect, l'examen comparatif des institutions de la France et de l'Angleterre ne semble pas favorable à la France. Dès le quatorzième siècle, l'Angleterre avait conquis tous les grands principes du gouvernement représentatif, tandis qu'au dix-septième, les états généraux luttaient encore en France pour obtenir les conditions élementaires de leur existence, la reconnaissance formelle de leur droit d'intervention dans les affaires de l'État, leur périodicité, la réponse à leurs cahiers, etc. A partir de cette époque, leurs fonctions, presque purement consultatives, perdent chaque jour de leur importance, et bientôt leur suppression totale ne laisse après elle aucuns regrets vivement sentis. La royauté devient absolue. Les hardiesses de l'opinion et du courage individuel, qui ne manquèrent jamais en France, étaient passées depuis longtemps, en Angleterre, à l'état d'axiomes et de banalités. Nous avions des droits, nous ne savions pas nous en servir. Ce qui restait chez nous une lettre morte était, chez nos voisins d'outre-mer, une réalité. Et cependant, M. Amédée Thierry n'a-t-il pas en raison de dire, dans son remarquable rapport, « les formes politiques importent souvent moins qu'on ne pense à la marche des sociétés; les constitutions libres viennent toujours après les lumières, quand elles ne les ont pas précédées; et leur conquête coûte moins de larmes et de sang que les révolutions sociales. Lorsque je porte ces regards de l'autre côté du détroit pour les ramener ensuite sur nous-mêmes, je ne suis pas si mécontent du lot que la Providence nous a fait. Si nous avons eu plus tard la liberté, nous avons eu plus tôt l'égalité. L'unité règne sur notre vaste territoire; aucune barrière, aucun privilége ne séparent les communautés entre elles ou les individus entre eux. Nous sommes une nation, et les conquêtes de Louis XIV sont plus françaises que ne sont anglaises l'Ecosse et le pays de Galles, ces parties intégrantes de la vieille Angleterre. Quant à l'Irlande, je me tais; et je ne voudrais pas, pour ma patrie, au prix de la liberté la plus ancienne, un tel héritage de calamités et de remords. J'appréhende bien, à vrai dire, que l'Angleterre n'ait accompli qu'une moitié de sa tâche, et qu'elle ne finisse par où nous avons commencé. »

Les Écoles, journal mensuel fondé et rédigé par les élèves des différentes Écoles de Paris, des Facultés des départements et des Universités étrangères. — Rue Saint-Jacques, 51.

Sous ce titre a paru, il y a quelques mois, un nouveau journal, ou plutôt une nouvelle revue des Écoles, qui a déjà conquis une place honorable dans la presse parisienne. Fondé et rédigé par les étudiants eux-mêmes, le journal *les Écoles* s'est proposé pour but de donner à la jeunesse studieuse des différentes Écoles ou Facultés de Paris et des départements, l'organe sérieux qui lui manquait, l'interprète libéral et généreux dont elle avait besoin pour manifester ses sentiments et ses opinions, pour exprimer tout haut ses griefs et livrer à la publicité les actes, bons ou mauvais, du haut enseignement. Le premier numéro de ce nouveau journal, conçu dans des idées aussi élevées et aussi louables, parut, pour ainsi dire, sous le patronage de toute la presse indépendante; les feuilles libérales adoptèrent avec empressement cette excellente publication, et le succès de ces premiers mois d'existence prouve que la jeunesse des Écoles a tout de suite répondu au confiant appel que lui avaient fait les fondateurs du journal. Nous ne saurions donc trop recommander, aussi nous, à nos lecteurs, ce recueil mensuel, rédigé avec talent et conscience, et fondé, comme nous l'avons dit, dans le but le plus honorable.

Les Annonces de L'ILLUSTRATION coûtent 90 centimes la ligne. — Elles ne peuvent être imprimées que suivant le mode et avec les caractères adoptés par le Journal.

S'abonner — Renouveler son abonnement — Acheter ou compléter la Collection — Au Bureau du Journal et chez tous les Libraires.

L'ILLUSTRATION publie par an plus de 2,000 gravures. — Elle aura, au 1er août prochain, deux années et demie d'existence et sa collection, aura complété son cinquième volume. C'est donc plus de 5,000 gravures qui accompagnent, depuis le mois de mars 1843 jusqu'à ce jour, le récit de tout ce qui est arrivé de mémorable dans le monde entier. — *La Politique*, — *les Arts*, — *les Sciences*, — *l'Industrie*, — *les Inventions nouvelles*, — *le Théâtre*, — *les Expositions*, — *la Biographie*, — *les Événements mémorables*, — *les grandes catastrophes*, — *les Mœurs et Usages des Peuples*, — *les Fêtes et Cérémonies publiques*, — *les Curiosités de tous les genres qui font appel à l'attention du monde*, — *les Voyages*, — *les Scènes militaires*, — *les Scènes populaires*, — *les grands Établissements de l'Industrie*, — *les Monuments remarquables*, tout ce qui peut, en un mot, se traduire dans la langue du dessin, a payé son tribut à cette Revue, qui, d'ailleurs, ne se borne pas à cette représentation pittoresque, mais qui s'efforce aussi d'être la plus complète et la plus variée de toutes les Revues, et qui n'a pas laissé passer un fait, une idée, un livre de quelque valeur, sans l'examiner et en dire son sentiment à ses lecteurs.

L'ILLUSTRATION

JOURNAL UNIVERSEL

ORNÉ DE GRAVURES SUR BOIS SUR TOUS LES SUJETS ACTUELS

ABONNEMENT

Paris : trois mois, **8 fr.** ; six mois, **16 fr.** ; un an, **30 fr.** — **Départements** : trois mois, **9 fr.** ; six mois, **17 fr.** ; un an, **32 fr.** — **Étranger** : trois mois, **10 fr.** ; six mois, **20 fr.** ; un an, **40 fr.**

VENTE

Chaque numéro, 75 c. — La collection mensuelle brochée, 2 fr. 75 c. — Le volume ou collection semestrielle brochée avec titres et table des matières, 16 fr. — Le volume relié, cartonnage riche, 21 fr. — La collection complète de *l'Illustration*, formant 5 beaux volumes in-folio (le cinquième sera complet le 1er septembre), 80 fr. — Reliés, 105 fr.

BUREAUX, r. Richelieu, 60. S'adresser à M. DUROCHET.

A l'étranger comme dans son propre pays, **L'ILLUSTRATION** a obtenu un succès auquel chaque jour apporte un nouveau développement. La liste de ses abonnés est la liste des noms les plus distingués dans tous les pays, tous les rangs, tous les genres, à tous les titres. Elle méritera de plus en plus cette faveur. On peut voir, dès aujourd'hui, en comparant ses dernières publications avec celles qui les ont précédées, qu'au lieu d'imiter ces économies maladroits qui négligent dans la prospérité les moyens par lesquels ils ont réussi, *l'Illustration* n'a pas cessé de s'améliorer, et que ses abonnés ont profité de son succès autant que ses éditeurs eux-mêmes. — Outre le contingent de sujets que les événements de chaque jour fournissent, et qui, étant imprévus, ne peuvent entrer dans un programme, *l'Illustration* continuera dans son sixième volume : *les Boulevards de Paris*, — *les grands Établissements industriels de France* ; — elle donnera une *Histoire illustrée de nos Ports et de nos Établissements maritimes*, — *des Scènes de mœurs, des Histoires en images, des Romances choisies, des Nouvelles et des Romans ; des Problèmes d'Échecs* pour les profonds calculateurs ; *des Modes* pour ses lectrices, et *des Rébus* pour tout le monde.

En vente par livraison, chez J.-J. DUROCHET, Lecherelier & Cie, éditeurs, rue Richelieu, 60.

JÉROME PATUROT A LA RECHERCHE D'UNE POSITION SOCIALE,

Par Louis Reybaud.

Édition illustrée par J.-J. GRANDVILLE, publiée en 30 livraisons à 50 cent.

Chaque livraison sera composée de 16 pages grand in-8, avec trois ou quatre dessins dans le texte, et d'une ou deux grandes gravures à part. — En payant d'avance, on recevra les 30 livraisons franco à domicile à Paris. Pour les départements, ajouter 3 fr. 50 cent. au prix de l'ouvrage.

EN SOUSCRIPTION.

HISTOIRE DE GIL BLAS DE SANTILLANE, PAR LE SAGE;

Précédée d'une Notice sur l'auteur, par CHARLES NODIER ; ornée de 600 dessins par GIGOUX, gravés sur bois et imprimés dans le texte. 1 vol. grand in-8 jésus. 15 fr. *Nouvelle édition* augmentée de la traduction de *Lazarille de Tormes*, traduit par LOUIS VIARDOT, illustré par MEISSONNIER. — Prix de la livraison, 40 centimes.

Mise en vente de la 53e et de la 54e Livraison.

Le tome 10e et dernier de l'édition in-8o est en vente.

HENRI HERZ,

Facteur du roi, rue de la Victoire, 58. — Médaille d'or 1844.

PIANOS DROITS, cordes droites, six octaves trois quarts, trois cordes. Prix net,	700 fr.
PIANOS DROITS, cordes obliques, six octaves trois quarts, trois cordes. Prix net,	800 fr.
PETITS PIANOS A QUEUE, approuvés par l'Institut royal de France. Prix net,	1,600 fr.

PATRONS DE MODES. 50 PATRONS PAR AN. On verra par le détail suivant que les *Modes parisiennes* publient à elles seules autant de patrons de modes que tous les autres journaux ensemble. Dans les mois d'avril et mai, les *Modes parisiennes* ont donné le patron d'un chapeau sans bavolet de madame Baudrant ; — un patron de chemisette brodée ; — un patron de col (nouveau dessin) ; — un patron de chapeau de madame Stéphanie ; — un dessin de mouchoir brodé ; — un patron de canezon brodé de madame Payan ; — un dessin de feston pour bas de volant ; — des patrons de chapeaux d'été des maisons Bidault, Montel-Galy, etc. ; — un patron de robes à basquine ; — un patron de bonnet brodé. — Un patron de costumes d'enfants va paraître.

Ces patrons sont tous de grandeur naturelle, tous séparés, distincts, et non réduits, non agglomérés sur une seule feuille. Si donc l'on ajoute aux patrons publiés avec les numéros du journal les dessins de tapisserie, les modèles de sacs, de coussins, de tabourets, de fauteuils, en un mot, les centaines de sujets contenus dans l'Album d'ouvrages de dames offert gratis aux abonnés d'un an, on reconnaîtra que le plus joli journal des modes est aussi le moins cher et le plus utile.

Prix des *Modes parisiennes* : pour un an (52 numéros), 28 fr.
Six mois (26 numéros), 14 fr.
Trois mois (13 numéros), 7 fr.

On souscrit chez Aubert et comp., place de la Bourse.

A l'étranger, chez tous les libraires qui vendent les livres français, tous correspondent avec Aubert et comp.

Les grandes Messageries font les abonnements sans frais.

ODONTINE ET ÉLIXIR ODONTALGIQUE

Dépôt chez FAGUER, rue Richelieu, 93 ; et chez les principaux Coiffeurs et Parfumeurs de Paris, de la France et de l'Étranger. — Pour les demandes en gros, s'adresser rue Jacob, 19.

Étude du caractère par la chaussure, d'après Cruikshank.

Tir au Pistolet dans un Salon.

Si la prévoyance est la science de la vie, jamais cette qualité n'a été plus nécessaire que cette année aux maîtres de maison grâce à l'intempérie de saison qui a affligé tout l'été la villégiature, qu'elle semble menacer encore.

Créer des occupations intérieures variées et amusantes à cette population de visiteurs désœuvrés, lorsque toutes les récréations extérieures lui manquent à la fois, n'est pas chose si facile qu'on peut se l'imaginer, et ceux de nos lecteurs qui mènent en ce moment la vie de château nous sauront gré de leur indiquer, pour les mauvais jours, un passe-temps qu'ils pourront offrir sans danger à leurs hôtes des deux sexes.

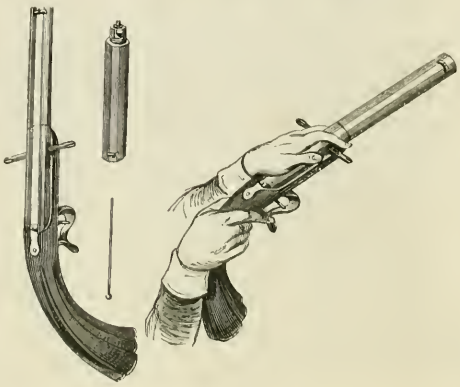

Il s'agit d'une école de tir au pistolet qui peut s'exercer même au salon, puisqu'elle n'entraîne avec elle ni bruit ni fumée.

Tout le monde connaît les effets de la poudre fulminante; mais peu de personnes se sont rendu compte de la force d'expansion qu'elle renferme sous le volume même le plus restreint.

C'est cette force d'expansion qu'un des arquebusiers du monde élégant qui sillonne chaque jour le boulevard des Italiens (M. Devismes) vient d'utiliser au profit de nos plaisirs, en l'appliquant seule à la charge du pistolet, dont nous allons essayer de donner la description, en l'aidant de figures qui en faciliteront l'intelligence.

Le pistolet a l'aspect et le poids d'un pistolet de tir ordinaire, sauf toutefois la batterie, remplacée à l'extérieur par une légère traverse, et à l'intérieur par un ressort à boudin placé près de la crosse.

Le canon, formé de deux portions qui s'ajustent ensemble au moyen, soit d'un pas de vis ou d'un cran à baïonnette, soit d'un ressort à charnière, se sépare sans effort par le milieu pour permettre de placer, sur une cheminée pratiquée au bas de la partie supérieure, une simple capsule, qui forme à elle seule toute la charge; le canon ajusté reçoit ensuite dans sa cavité un léger grain de plomb de chasse remplissant son calibre, et que l'on y introduit au moyen d'une petite baguette en fer qui se tire de la crosse même du pistolet; ces deux opérations terminées, saisissant le pistolet de la main droite, et posant les deux premiers doigts de la main gauche sur la traverse qui remplace extérieurement la batterie, le tireur la ramène vers la crosse jusqu'à ce qu'un léger claquement, produit par le point d'arrêt, lui annonce que les spirales du ressort à boudin ont été comprimées et que le pistolet se trouve armé; relevant alors l'arme à la hauteur de l'œil, on ajuste, et le doigt appuyé sur la gâchette, en détendant le ressort, enflamme la capsule, qui, sans fumée et sans autre bruit qu'un petit coup sec, envoie, à la distance de quinze pas environ, le grain de plomb sur une cible formée de plusieurs cercles numérotés; un mécanisme ingénieux pratiqué dans cette cible indique les chiffres du cercle dans lequel le grain de plomb a frappé, lesquels s'additionnent comme les points de la partie de billard.

Cet appareil complet, d'un prix fort peu élevé, sera d'autant plus recherché qu'il n'entraîne aucune nécessité de nettoyage, et qu'il peut être réparé, en cas d'accident, par tout serrurier ou autre ouvrier travaillant le fer à la campagne.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER REBUS.

Honi soit qui mal y pense.

On s'abonne chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les *Correspondants du Comptoir central de la Librairie*.

A Londres, chez J. Thomas, 1, Finch Lane Cornhill.

A Saint-Petersbourg, chez J. Issakoff, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-Impériale; Gostinoi-Dvor, 22. — F. Bellizard et C°, éditeurs de la *Revue étrangère*, au pont de Police, maison de l'église hollandaise.

A Alger, chez Bastide et chez Duros, libraires.

Chez V. Hebert, à la Nouvelle-Orléans (États-Unis).

A New-York, au bureau du *Courrier des États-Unis*, et chez tous les agents de ce journal.

A Madrid, chez Casimir Monier, Casa Fontana de Oro.

Jacques DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de Lacrampe et C°, rue Damiette, 2.

L'ILLUSTRATION,
JOURNAL UNIVERSEL.

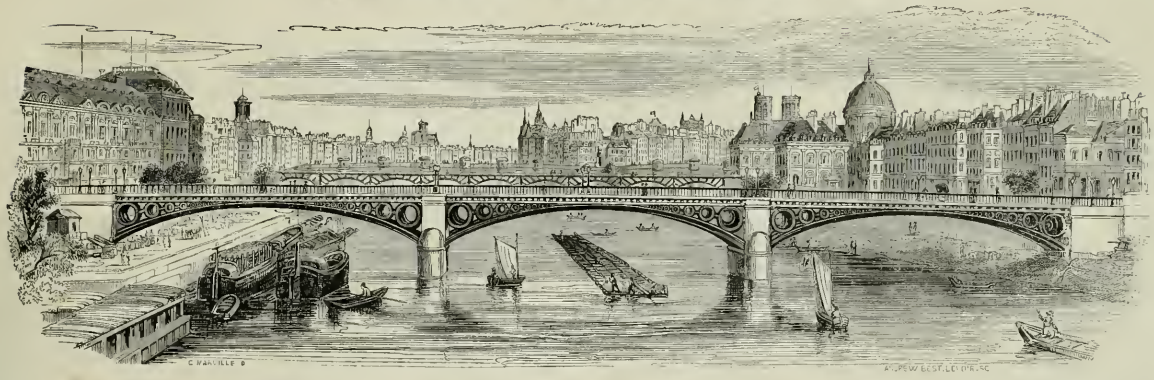

Ab. pour Paris. —3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N° 155. Vol. VI. — SAMEDI 13 SEPTEMBRE 1845.
Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
Ab. pour l'Etranger. — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Royer-Collard. *Portrait*. — **Histoire de la Semaine.** — **Courrier de Paris.** *Régates de Cancale, trois Gravures; Courses de taureaux à Mont-de-Marsan, une Gravure.* — **Académie des sciences morales et politiques.** Compte rendu des travaux du premier semestre de 1845. *Portraits de Simonde de Sismondi, Kant et Portalis.* — **Grands Établissements industriels de la France.** (n° 4.) Verrerie de Choisy-le-Roi. *Six Gravures.* — **Adjudication des chemins de fer du Nord.** — **Rosa et Gertrude.** Roman, par M. R. Topffer. (Suite.) — **Aventures anciennes et nouvelles d'un chasseur connu.** *Vingt-quatre Gravures.* — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces.** — **Monument construit à Munich pour les expositions artistiques et industrielles.** *Une Gravure.* — **Correspondance.** — **Rébus.**

Royer-Collard.

Royer-Collard est mort le 4 septembre. — Orateur ou écrivain, philosophe ou homme d'État, Royer-Collard a exercé une si grande influence sur les idées, les hommes et les événements de son époque, qu'il faudrait, pour l'apprécier, une longue étude. Nous sentirions-nous la force de l'entreprendre, le temps nous manquerait. Que d'autres, plus capables que nous, se chargent de ce glorieux et intéressant travail, nous nous bornons à rappeler sommairement quelques faits et quelques dates.

Pierre-Paul Royer-Collard naquit à Sompuis, en Champagne, à peu de distance de Vitry-le-Français, le 21 juin 1763. Son père possédait des propriétés qu'il faisait valoir lui-même. Il donna à son fils une bonne éducation. D'abord il le destina au professorat. Royer-Collard avait commencé ses études à Chaumont, au collége des pères de la doctrine chrétienne, dont un de ses oncles était supérieur. Il les acheva à Saint-Omer dans un autre collége, où il enseigna pendant quelque temps les mathématiques. Mais il ne tarda pas à abandonner le professorat pour le barreau.

Royer-Collard était avocat à Paris lorsque éclata la révolution française. Dès les premiers jours, il en adopta les principes avec une certaine ardeur. Il obtint même un si grand succès oratoire dans la section de son quartier, que ses collègues le nommèrent président à l'unanimité. Ce premier honneur lui valut celui de faire partie de la commune de Paris; il en devint même le secrétaire adjoint.

Il n'exerça pas longtemps ces fonctions, son caractère autant que son éducation devait l'éloigner bientôt du parti révolutionnaire. Il n'aimait la liberté que par raison, et quand elle n'était pas menacée, il lui préférait presque le despotisme. Après avoir vainement essaye d'arrêter le torrent populaire qui menaçait de l'entraîner, il quitta Paris pour se retirer dans sa famille. Il y resta jusqu'en 1797, époque à laquelle le département de la Marne l'envoya au conseil des Cinq-Cents. Pendant sa retraite, les excès de la terreur lui avaient causé autant d'horreur que d'effroi. Devenu l'ennemi de cette révolution dont il avait jadis favorisé les premières victoires, il se lia avec les royalistes, et se prononça énergiquement contre le serment exigé des prêtres et en faveur du rappel des déportés. C'est dans un de ces discours que, faisant allusion au mot fameux de Danton, il s'écria : « Aux cris féroces de la démagogie invoquant l'audace et puis l'audace, et encore l'audace, vous répondrez enfin par ce cri consolateur : la justice et puis la justice, et encore la justice. » Le coup d'État du 18 fructidor détruisit les espérances du parti royaliste. Si Royer-Collard échappa à la proscription qui frappa quelques-uns de ses collègues, il vit son élection annulée par le Directoire triomphant.

Rentré ainsi forcément dans la vie privée, Royer-Collard continua à combattre la révolution. Il fit partie, conjointement avec le marquis de Clermont Gallerande, l'abbé de Montesquiou et M. Becquey, du comité qui dirigeait en France les affaires du parti royaliste au nom du comte de Provence, et qui servit d'intermédiaire à la curieuse correspondance échangée entre ce prince et le premier consul. Mais en 1804, il crut devoir se séparer de ses collègues. Las de voir ses avis méprisés, désespérant du succès d'une cause de plus en plus compromise, il renonça à la politique pour s'adonner exclusivement aux belles-lettres et à la philosophie.

Huit années se passèrent ainsi, sans que son nom frappât l'attention publique, mais ses travaux étaient venus à la connaissance d'un homme capable de les apprécier. Lorsqu'en 1811, M. de Fontanes fut chargé d'organiser l'Université, il choisit Royer-Collard pour doyen de la faculté des lettres de Paris et pour professeur de philosophie à l'école normale. Cette nomination avait causé un étonnement général, on ne tarda pas à la comprendre et à l'approuver.

A l'époque où Royer-Collard commença ses leçons, on n'enseignait en France que la philosophie de Condillac; bonne ou mauvaise, ce n'est pas ici le lieu de la juger, elle avait acquis l'autorité d'un dogme. Elle enfermait les philosophes dans le cercle d'une doctrine consacrée, elle suspendait jusqu'à un certain point cette recherche éternellement nécessaire, parce que son objet est inséparable des lois de la nature intellectuelle et morale, qui est la philosophie même.

« C'est à M. Royer-Collard, écrivait M. Jouffroy en 1828, qu'appartient la gloire d'avoir rompu le charme qui retenait la science captive. Son mérite est de s'être réveillé le premier, d'avoir remis en vigueur l'esprit philosophique engourdi sous l'influence de la doctrine régnante, d'avoir rétabli les intelligences dans leur indépendance scientifique et de les avoir rappelées à l'étude négligée de la nature humaine. C'est un titre qu'on ne lui connaît guère à présent, celui-là s'étant

(Royer-Collard, décédé le 4 septembre 1845.)

perdu pour ainsi dire dans d'autres, plus modernes à la fois et plus éclatants. Mais il fut l'auteur de cette révolution, elle date de son enseignement. Que les doctrines qu'il professa soient vraies ou fausses, exactes ou erronées, il lui reste l'honneur d'avoir commencé ce mouvement de libre réflexion et d'indépendance philosophique; et disons-le, les plus belles découvertes ne valent pas un pareil service : car les résultats positifs ne sont que l'effet, c'est l'esprit philosophique qui est la cause; qu'il vive seulement, et les résultats ne manqueront point à la science... Non-seulement M. Royer-Collard a imprimé un nouveau mouvement à la philosophie, mais ce mouvement n'est pas celui d'une nouvelle école dogmatique, c'est un mouvement véritablement scientifique qui, sous les auspices d'une méthode qui ne prescrit rien, et qui professe que les recherches philosophiques n'ont pas de terme, aspire à élever peu à peu, avec l'aide des siècles et de l'observation, une véritable science de l'espèce humaine. »

Royer-Collard ne professa que deux années; commencé le 4 décembre 1811, son cours fut interrompu par la restauration de 1814. Il ne devait plus reparaître dans cette chaire, où M. Cousin l'a remplacé. Bien que ses leçons aient laissé des traces si profondes dans la science, elles n'avaient pas été imprimées. M. Jouffroy les recueillit et les publia en 1828 seulement, à la suite de sa belle traduction *des œuvres de Reid*.

Avec la restauration commence, pour Royer-Collard, une nouvelle existence. Dans la première période de sa vie politique, il avait fini par attaquer la liberté dont il s'était d'abord proclamé le partisan. Dans la seconde, il devint un des plus redoutables adversaires du despotisme, auquel il prêta d'abord

l'utile secours de son talent et de son nom. Pourtant ses opinions n'ont jamais varié : il a toujours voulu la même chose, mais cette chose était impossible. Il ne s'agissait de rien moins en effet que de concilier deux principes inconciliables, la légitimité et la souveraineté du peuple ; aussi, les soutint-il, à tour de rôle, l'un contre l'autre, et quand la souveraineté du peuple eut remporté, avec son appui, une victoire définitive, il ne se consola pas de ce triomphe, et, pour être conséquent avec lui-même, il se suicida politiquement, dit l'*Homme de rien*, sur le cadavre de la légitimité. On peut regretter les erreurs d'un esprit si éminent, mais on doit les honorer, car elles furent toujours consciencieuses et désintéressées, si ce n'est pour sa famille, du moins pour lui.

La restauration avait nommé Royer-Collard chevalier de la Légion d'honneur et directeur général de l'imprimerie et de la librairie. Il eut la faiblesse de se montrer trop reconnaissant de ces faveurs d'ailleurs méritées. Entraîné par le mouvement royaliste, il élabora, conjointement avec M. Guizot, la loi sur la presse qui établissait la censure primitive. Mais, après la seconde restauration, nommé député de la Marne, il commença à se rapprocher du parti libéral, dont il s'était tant écarté; il combattit la loi des suspects, la loi qui suspendait, pour un an, l'inamovibilité des juges, et l'élection à deux degrés. En 1819, il abandonna la direction de l'instruction publique ; à l'avénement du ministère Villèle, il devint un des membres les plus éloquents et les plus puissants de l'opposition, d'autant plus redoutable qu'il n'appartenait à aucun parti et qu'il défendait sincèrement la légitimité contre les insensés qui la conduisaient à sa perte.

C'est cette époque de la vie de Royer-Collard qu'il faudrait surtout raconter longuement. Quand on relit dans *le Moniteur* ses discours contre la septennalité de la Chambre, les lois d'exception, le droit d'aînesse, la loi de justice et d'amour, la loi du sacrilége, quand on admire tant de grandes pensées, exprimées dans un si beau style, on comprend pourquoi, aux élections de 1827, sept colléges électoraux le nommèrent leur député, pourquoi, la même année, bien qu'il n'eût jamais fait imprimer une seule ligne, l'Académie française l'élut à l'unanimité le successeur de Laplace.

« L'Académie, dit-il dans son discours de réception, a vu qu'à travers une profonde révolution sociale, la délibération publique étant devenue la loi de notre gouvernement, la tribune s'est élevée au milieu de la France attentive et la parole a présidé aux affaires. Les affaires ne sont pas seulement des intérêts à débattre, ce sont encore, ce sont surtout des droits à établir et à défendre. Dans ce noble champ, ouvert à la parole, nous voyons, nous, les triomphes de la justice et de la liberté, lents peut-être et laborieux, mais assurés; il vous appartient à vous, messieurs, d'y voir aussi les travaux de l'éloquence. »

Sous le ministère Martignac, Royer-Collard avait été appelé à l'honneur de présider la chambre des députés. A ce titre, il fut plusieurs fois l'interprète de ses collègues auprès du roi. Il espérait encore « que la légitimité, gardienne des libertés de la France, traverserait avec elle des siècles de bonheur et de gloire. » En 1829, l'avenir ne lui inspirait plus aucune crainte.

« En présence de la race royale et sous ses auspices augustes, disait-il au roi Charles X, le 12 avril, jour anniversaire de son avénement, l'ordre et la liberté ont scellé leur alliance désormais indissoluble. Jamais cette belle France n'a possédé autant de biens dans une sécurité si profonde. »

Tirant ce s'était pas écoulé cependant que Royer-Collard lisait d'une voix émue à ce même souverain le fameux paragraphe de l'adresse des 221.

« Sire, la Charte que nous devons à la sagesse de votre auguste prédécesseur et dont Votre Majesté a la ferme volonté de consolider le bienfait, consacre, comme un droit, l'intervention du pays dans la délibération des intérêts publics. Cette intervention, quelque peut être, elle est en effet, indirecte, sagement tempérée et strictement inscrite dans des limites exactement tracées, et que nous ne souffrirons jamais que l'on ose tenter de franchir; mais elle est positive dans son résultat, car elle fait, du concours permanent des vues politiques de votre gouvernement avec les vœux de votre peuple, la condition indispensable de la marche régulière des affaires publiques. Sire, notre loyauté, notre dévouement, nous condamnent à vous dire que ce concours n'existe pas. »

La révolution de Juillet affligea Royer-Collard plus qu'elle ne le surprit : la souveraineté du peuple l'emportait; il se sentait disposé à se ranger du côté de la légitimité vaincue. « Je plains les Bourbons de la branche aînée, dit-il, mais je regrette ce qu'ils emportent avec eux, c'est-à-dire un principe. » Retiré à la campagne, dans le Berri, pendant les trois jours, il hésita quelque temps à revenir à Paris. Nommé vice-président de la Chambre, il refusa d'assister à la séance d'intronisation de Louis-Philippe et de signer au procès-verbal. S'il consentit à rentrer à la Chambre, il s'y condamna au silence. Deux fois seulement, en dix ans, il prit la parole. Ce fut pour défendre l'hérédité de la pairie et pour combattre les lois de septembre.

La péroraison de son discours sur les lois de septembre produisit une profonde impression : « Il y a, dit-il, une école d'immoralité ouverte depuis cinquante ans, dont les enseignements, bien plus puissants que les journaux, retentissent aujourd'hui dans le monde entier. Cette école, ce sont les événements qui se sont accomplis, presque sans relâche, sous nos yeux. Repassez-les : le 6 octobre, le 10 août, le 21 janvier, le 31 mai, le 18 fructidor, le 18 brumaire. Je m'arrête là. Que voyons-nous dans cette suite de révolutions? la victoire de la force sur l'ordre établi quel qu'il fût, et à l'appui, des doctrines pour la légitimer; nous avons obéi aux dominations imposées par la force; nous avons reçu, célébré tour à tour les doctrines contraires qui les mettaient en honneur. Le respect est éteint, les croyances sont détruites! cette épreuve est trop forte pour l'humanité; elle y succombe... Est-ce à dire que tout soit perdu? non, messieurs, tout n'est pas perdu; Dieu n'a pas retiré sa main, il n'a pas dégradé sa créature, faite à son image ; le sentiment moral qu'il lui a donné pour guide, et qui fait sa grandeur, ne s'est pas retiré des cœurs. Le remède que vous cherchez est là, et n'est que là... Je repousse ces inventions funestes où la ruse respire... Ayons plus de confiance dans le pays, messieurs, rendons-lui honneur... les sentiments honnêtes y abondent; adressons-nous à ces sentiments, ils nous entendront, ils nous répondront. Pratiquons la franchise, la droiture, la justice exactement observée, la miséricorde judicieusement appliquée. Si c'est une révolution, le pays nous en saura gré, et la Providence aidera nos efforts. »

Ces sages conseils ne furent pas écoutés. Le gouvernement préféra « ces inventions funestes où la ruse respire, » à ces vertus que lui recommandait de pratiquer, dans son testament politique, un des plus grands orateurs de la tribune française.

« Depuis lors, Royer-Collard n'a pas paru à la tribune, disait M. de L... ; en 1845, il va à la Chambre malgré lui, entraîné qu'il est par une habitude de vingt-cinq ans ; il y murmure, mais il n'y parle plus. La politique, la littérature, les hommes et les choses d'aujourd'hui, tout cela est confondu par lui dans un sentiment unique, le mépris le plus complet. La génération actuelle lui paye son dédain en oubli, et il se console d'être oublié, en brocardant à la fois ses amis, ses admirateurs, ses ennemis, et le public qui ne s'en doute guère, car ce n'est pas un des traits les moins singuliers de cette ligure historique d'allier à la gravité solennelle l'ironie la plus mordante. Si Royer-Collard est le Platon de la doctrine, il en est aussi l'Aristophane... »

Royer-Collard était parti de Paris, le 19, dans un grand état de faiblesse, pour sa terre de Châteauvieux, près Saint-Aignan (Loir-et-Cher), mais il avait voulu partir. Madame Royer-Collard l'accompagnait. Le vendredi 29, il a été pris d'un accès de fièvre. Le dimanche 31, le docteur Andral son gendre, madame Andral et M. Paul Andral, son petit-fils, sont partis et se sont trouvés réunis auprès de lui le lendemain. Le mercredi il a reçu les sacrements, et le jeudi, il est mort ayant conservé sa connaissance jusqu'au dernier moment. Il avait quatre-vingt-deux ans.

Histoire de la Semaine.

Cloture des conseils généraux. — Les conseils généraux ont terminé leur session. Ils ont renouvelé les vœux précédemment émis par eux, que nous avions rappelés en annonçant leur réunion. Parmi les vœux nouveaux, celui qui a été le plus généralement manifesté est pour la révision de la loi des patentes, qui a moins d'une année d'existence, et dont les inconvénients et les abus ne sont pas moins évidents déjà que ceux de la loi sur la chasse. Nos législateurs devraient y prendre garde : leurs œuvres vieillissent bien vite.

Promotions de l'école polytechnique. — Le ministère de la guerre a fait informer les élèves de l'école polytechnique qui ont passé deux ans dans cette institution nationale, et qui sont au nombre de 165, qu'il n'avait que 110 places à leur disposition. Il en résulte que de ces jeunes gens, qui ont étudié avec ardeur, et dont les travaux, au dire de tous les professeurs, ont été fort satisfaisants, 55 vont se trouver jetés sur le pavé, après avoir pâli sur les livres pendant deux années, quelques-uns même pendant trois ans, après avoir été pour leurs familles la cause de sacrifices que beaucoup de parents n'arrivent souvent à supporter qu'au prix de secrètes et pénibles privations. Il est difficile de croire que les services publics si multiples qui se recrutent à l'école ne puissent fournir cette année que 110 places d'admission, et la limitation à un nombre aussi borné n'est pas de nature à rassurer contre les imputations de dispositions hostiles envers l'école, prêtées à la haute administration.

La reine d'Angleterre a Eu. — Pendant que les feuilles du matin étaient pleines de détails sur le voyage de la reine d'Espagne en Navarre, sur celui de l'impératrice de Russie en Sicile, où ses médecins l'envoient rétablir sa santé, le journal ministériel de lundi soir a, assez inopinément, publié la dépêche suivante, datée d'Eu du même jour, 9 heures du matin : « La reine d'Angleterre vient d'arriver. Le roi est allé au-devant d'elle et est monté à son bord. La reine est descendue ensuite avec le roi, le prince Albert, le prince de Joinville, le prince de Saxe-Cobourg-Gotha et M. Guizot, dans le canot du roi, et a débarqué au Tréport, à neuf heures, par un temps magnifique et au milieu des acclamations de toute la population. »

Le journal *la Presse* a accompagné cette nouvelle des lignes suivantes : « La visite de la reine est toute spontanée. A son départ d'Allemagne, S. M. avait d'elle-même écrit au roi que, puisqu'il était en ce moment à Eu, elle ne voudrait pas passer si près de lui sans venir lui offrir un nouveau témoignage d'affection. On assure d'ailleurs qu'elle revient assez peu satisfaite de son voyage sur les bords du Rhin, voyage qui s'est terminé plus brusquement qu'on ne s'y attendait. »

Visite du prince de Joinville a Brighton. — Le prince de Joinville est allé, il y a quelque temps, visiter incognito le brise-lame de Brighton. Cette démarche du prince excite la mauvaise humeur du *Chronicle*, qui la commente d'une façon peu bienveillante, ainsi qu'il suit : « Le prince de Joinville, en guise de passe-temps, vient de visiter Brighton et d'autres points de notre littoral. Après la publication de sa brochure, dans laquelle il avisait aux moyens de surprendre nos villes et de faire sauter nos vaisseaux, le prince de Joinville, plus que tout autre Français, devrait se montrer modeste et réservé dans ses inspections et ses visites sur la côte d'Angleterre. Lorsque S. A. R. consacre ses heures de loisir à examiner nos ports et les parties de la côte qui présenteraient des facilites pour le débarquement, elle fait naître des sensations d'une nature peu amicale. Supposons qu'un prince du sang royal d'Angleterre, élevé dans la marine, s'étant signalé par la publication du meilleur plan à employer pour attaquer et détruire les forts et les escadres de la France ; supposons que ce personnage ait la fantaisie de faire une visite mystérieuse au littoral français, quelles clameurs n'auraient pas été proférées par toute la presse française! De semblables visites peuvent être parfaitement innocentes; mais elles prêtent à de mauvaises interprétations. Nous pensons que, pour éviter ces inconvénients, le prince de Joinville ferait bien, une autre fois, avant de visiter les côtes d'Angleterre, d'en donner avis aux autorités anglaises et de s'exprimer franchement à ce sujet. »

Taïti. — Le *Temps* persiste à affirmer que Taïti sera prochainement abandonné par nos troupes : « Jusqu'à l'extermination des indigènes, ou du moins jusqu'à l'expulsion et l'exclusion des Anglais de ces îles, dit ce journal, les indigènes ne se rallieront pas aux Français et ne se soumettront pas à leur protectorat. » Nous citons ces lignes, non pour accréditer la nouvelle de l'abandon, nous n'y ajoutons aucune foi; mais pour montrer avec quelle franchise les Anglais avouent que tant qu'ils seront à Taïti, l'île ne sera pas soumise. C'est la menace de révoltes nouvelles que semble contenir ce singulier aveu.

Belgique. — Les alarmes qu'on a eues en France pour les récoltes, alarmes que l'Angleterre n'a pas vu complétement se dissiper chez elle, se réalisent malheureusement dans d'autres empires. La disette s'est fait sentir dans des contrées que l'on était habitué à regarder comme un grenier de réserve pour le reste du monde, dans la Russie méridionale par exemple. La Turquie se trouve dans le même cas; un firman récent du Grand Seigneur a prohibé la sortie des grains, par suite de la crainte qu'a eue le gouvernement turc de se voir embarrassé pour l'approvisionnement ordinaire de la population. Il en est de même encore dans d'autres parties du monde. Si, par exemple, on jette les yeux sur le continent américain, on voit que les Etats-Unis ne seront pas, cette année, en mesure d'exporter beaucoup de céréales sur les marchés du Sud qui formaient leur clientèle habituelle, et que des inquiétudes se sont fait jour dans les esprits là-bas comme dans notre Europe. Mais c'est surtout en Belgique, à nos portes, que les craintes soulevées par l'état des récoltes ont pris un caractère sérieux. Elles viennent en effet de se traduire en actes officiels. Le nouveau cabinet a provoqué deux mesures qui sont bien faites pour attirer l'attention. D'une part, il a autorisé, par arrêté royal, la *libre entrée* du froment, du seigle, de l'orge, du sarrasin, du maïs, etc., et prohibé *à la sortie* le sarrasin et les pommes de terre. D'autre part, il a convoqué d'urgence les deux Chambres en session extraordinaire pour leur soumettre un exposé de la situation et faire sanctionner l'acte dont il vient de prendre l'initiative. Les Chambres belges se réuniront le 16 de ce mois.

Espagne. — D'après les nouvelles de Madrid du 27 août, on aurait pu craindre que les boutiques ne fussent de nouveau fermées. Mais les choses ont mieux tourné qu'on ne le pensait, par suite des concessions que l'on s'est faites de part et d'autre. Le 27 au soir, la junte supérieure du commerce a eu une entrevue avec le ministre des finances, qui a promis de faire quelques modifications au nouveau système d'impôt. Cette concession a décidé la majorité des négociants et des boutiquiers de Madrid à remplir les formalités exigées par la nouvelle loi pour la répartition des impôts, et en conséquence tous les magasins et les boutiques ont été rouverts, et Madrid a repris son aspect habituel.

Autriche et Bosnie. — Nous avons eu occasion de mentionner différents faits dont les frontières austro-turques avaient été le théâtre. L'Autriche a reçu de la Porte une satisfaction telle quelle pour une violation de territoire, et elle a dû s'en contenter, après s'être d'ailleurs fait justice à elle-même, puisqu'elle avait fait une pointe sur le territoire turc. Mais la situation de la Bosnie n'en est pas moins restée fort inquiétante, et il paraît que le cabinet autrichien la considère comme telle, à en juger par les mesures qui viennent d'être prises. Le vice-roi de la Croatie a ordonné la concentration de dix bataillons d'infanterie, de deux régiments de cavalerie et de quatre batteries d'artillerie, en tout seize mille hommes; outre cela, chacun des quinze régiments de la frontière (colonies militaires) a reçu l'ordre de renforcer le cordon avec un bataillon de douze cents hommes, de sorte que l'Autriche, avec les garnisons de Caristad, Agram, Peterwaradin, Spalatro, Raguse, Imline, Cattaro, etc., et avec les colonnes mobiles de Banat, a environ quatre-vingt mille hommes tout le long des frontières austro-turques, où il règne une grande agitation. La situation de la Bosnie est considérée comme très-alarmante.

Turquie. — La *Gazette de Cologne* se dit à même de pouvoir assurer que la chute de Riza-Pacha, ce favori tout-puissant du sultan, a été amenée en grande partie par son eunuque mortel Hekim-Pacha et les deux beaux-frères du Grand Seigneur Ahmed Fethi et Mehmed, pacha de Taplana, secondés par un médecin qui exerce une grande influence sur le sultan. Les ennemis alliés tirèrent parti des nouvelles inquiétantes du Curdistan, qui est en pleine révolte, pour convaincre leur souverain de l'imperfection du système d'administration suivi jusqu'alors. Ce qui facilitait encore leur tâche, c'est le mécontentement du sultan par suite des dilapidations énormes du grand maréchal. — Tout le pachalick de Bagdad est en mouvement. Nedschib-Pacha, le gouverneur de cette province, Turc fanatique, a, après un combat sanglant, chassé le gouverneur héréditaire de Dulimanich, Ahmed-Pacha. — Les Curdes de Mossul sont en pleine révolte. Dans l'Albanie, il règne toujours un grand désordre ; l'autorité du sultan y est impuissante.

Egypte. — Une lettre d'Alexandrie, du 20 août, donne des détails sur une singulière chasse, dont la ville vient d'être le théâtre : « Depuis hier, on a commencé la chasse aux chiens, ordonnée par le vice-roi. On saisit ces animaux partout où l'on peut et on les conduit devant l'aga-pacha, chef de la police), qui paye 10 paras par pièce, au nom du gouvernement. Ces chiens sont destinés à faire une expédition guerrière contre les sangliers qui dévastent les champs, et contre les loups

qui ravagent les troupeaux dans plusieurs contrées de l'Egypte. Environ six cents de ces vaillants combattants ont été embarqués aujourd'hui pour être transportés aux champs de bataille. Chacun de ces combattants reçoit tous les jours la moitié de la ration ordinaire du soldat égyptien; c'est là une situation peu brillante, et les pauvres animaux vont maigrir épouvantablement. C'est l'aga-pacha qui dirigera cette expédition, mais par des aides de camp. »

HAITI. — Voici quelques détails donnés par le journal d'Haïti sur les derniers combats livrés dans cette île, et qui ont été suivis d'une sorte d'armistice : « L'armée de la république haïtienne a non-seulement maintenu l'intégrité de son territoire, dit le *Moniteur haïtien*, mais a encore remporté des avantages, et conquis des postes importants; partout elle s'est montrée animée d'un grand zèle pour défendre la constitution et les lois du pays. Le 21 juillet, un engagement très-vif a eu lieu entre les 11e et 22e régiments de Haïtiens, comprenant environ 610 hommes, et un corps de 1,500 Dominicains. Le combat a duré quatre heures, pendant lesquelles la fusillade ne s'est pas ralentie un instant; on en est même venu aux mains corps à corps; mais les Dominicains, accablés, ont enfin fait retraite en laissant leurs morts et leurs blessés sur le champ de bataille. Leur perte a été considérable, tandis que les Haïtiens n'ont eu que 4 tués et 26 blessés. La troupe victorieuse s'est mise aussitôt en devoir d'attaquer le fort de Coachinan, où s'étaient réfugiés les soldats dominicains : les préparatifs de siége ont été si bien dirigés, que les ennemis, craignant encore de perdre du monde sans pouvoir résister, se sont enfuis dans la nuit du 22 au 23. Le lendemain, le pavillon haïtien flottait sur les remparts. Le général de division Victor a été en personne au Cap recevoir les instructions du président; il a été remplacé par le général Samedi Télémaque, commandant provisoirement le département d'Escahobas et l'armée expéditionnaire de l'Est. Le général de division Morisset a été chargé du commandement en chef de l'expédition. »

CHINE. — Une de nos feuilles les moins portées d'ordinaire à suspecter les intentions de l'Angleterre, et à dénoncer ses envahissements, le *Journal des Débats*, a publié les nouvelles suivantes : « Par le dernier courrier du Levant et de l'Inde, nous avons reçu des détails assez intéressants sur l'état des établissements anglais en Chine. Il paraît que l'île de Hong-Kong, dont la souveraineté a été cédée à la reine de la Grande-Bretagne, n'a pas répondu aux espérances qu'elle avait fait concevoir. C'est une possession qui semble condamnée à une insalubrité perpétuelle; c'est une île stérile qui ne produit pas en un an de quoi nourrir ses habitants pendant huit jours; c'est un bon quartier général pour des marchands d'opium, mais il est certain maintenant qu'on n'en pourra pas faire une place de commerce. Il paraîtrait donc que déjà les Anglais cherchent à s'assurer d'un endroit meilleur. Ils ont actuellement entre les mains l'île de Chusan, position saine et fertile, à laquelle le grand développement du commerce étranger à Shang-Haï donne une importance extrême sous le rapport maritime, militaire et commercial. Mais Chusan n'est entre leurs mains qu'à titre de garantie provisoire, et le terme de leur occupation est fixé au 31 décembre 1845. Il s'agirait donc pour eux, soit d'obtenir du gouvernement chinois la concession de la souveraineté de l'île, soit de trouver une occasion de l'exiger. Quelques attaques imprudentes de la part de la population chinoise, comme celle qui a été faite à Macao sur la personne de M. Davis, le commissaire anglais en Chine, et à Canton sur celles de MM. Montgommery, Martins et Staunton, et dont les Anglais ont, peut-être à dessein, différé de demander réparation, leur fourniraient au besoin les occasions qu'ils cherchent. En attendant, ils font à Chusan de grandes dépenses, et y jettent tous les fondements d'un établissement durable. »

INDE. — On a reçu des nouvelles de l'Inde expédiées par la malle de Bombay, le 19 juillet. Le choléra, qui avait enlevé jusqu'à 6 à 700 personnes par jour, avait suspendu momentanément les intrigues et les guerres qui désolent ce malheureux pays. 700 hommes de la milice du Khalsa ont succombé à ce terrible fléau. Mais depuis que le chiffre des morts s'est réduit à 20 ou 30 par jour, le jeune roi voit se renouveler les malheurs que la maladie avait interrompus. Ce prince, sa mère, son oncle Jowahir-Sing, régent du royaume, et Goulab-Sing, commandant en chef des armées sikhes, luttent toujours contre un prétendant à la couronne, le prince Peshora-Sing, autour duquel se rallient tous les mécontents. Voici le résumé des faits que cette lutte a amenés dans les derniers mois :

Le prince Peshora-Sing s'était fait donner la forteresse de Sealcote, comme le chef-lieu d'un territoire à exploiter, et surtout comme une place de sûreté contre le gouvernement qu'il se proposait de saper par ses intrigues. Cette forteresse se trouve sur la grande route qui mène de la capitale au Peshawer. Le ministre ayant eu occasion d'envoyer au vice-roi de cette dernière province une somme de 600,000 roupies (1 million 500,000 fr.) pour les besoins de l'administration, Peshora-Sing sort de son aire le 1er juin, tombe sur le convoi, le disperse après un léger combat, et enlève le trésor. Une division de l'armée sikhe reçoit l'ordre de punir cet outrage; elle se met en route, mais sans bien savoir si elle veut appréhender le coupable ou partager avec lui. Le 5, elle reçoit une lettre du jeune prince, adressée aux soldats, s'excusant du vol qu'il vient de commettre, et dont il rejette la faute sur le ministre qui le laisse dans la pauvreté. Loin de parler de restitution, il demande qu'on augmente son apanage. Les Khalsas admettent l'excuse, mais veulent qu'il leur remette l'argent. Le prince s'y refuse, et on l'assiége dans sa citadelle. Il fait une sortie vigoureuse, dans laquelle il perd une centaine des siens et tue trois cents des assiégeants. Pourtant, intimidé par son succès même, il leur livre aussitôt après le trésor, dont une faible partie seulement retourne au gouvernement.

Goulab-Sing, toujours à Lahore, attend les événements, et semble se rire de l'anarchie qui use l'influence de son rival et qui prépare les esprits au despotisme par la fatigue. De son côté, Jowahir-Sing n'ignore pas le terrain qu'il perd chaque jour; il pressent l'élévation du vieux chef de la montagne, et, n'osant le combattre ouvertement, il essaye de le faire assassiner. Il échoue dans une première tentative. Le 17 juin, vers neuf heures du soir, comme Goulab-Sing sortait de chez le ministre pour regagner sa tente, il aperçoit à quelque distance, sur le bord du chemin, un rassemblement d'environ deux cents hommes, disposés par petits groupes, armés de fusils à mèche et la mèche allumée, attendant évidemment quelqu'un ou quelque chose. Devinant que le guet-apens est pour lui, il rentre chez le ministre et lui expose ce qui se passe. Celui-ci se hâte de mettre un détachement aux ordres du rajah pour l'escorter jusque chez lui. Les groupes cependant se sont dispersés, et l'on ne peut saisir que quelques traînards; mais ceux-ci, amenés devant Goulab-Sing, avouent qu'ils étaient apostés pour l'assassiner. Il dénoncent comme leur chef un courtisan nommé Rahim-Oullakhan, qui s'empoisonne aussitôt, et meurt en rejetant l'instigation du complot sur le ministre. Les documents officiels ne vont pas plus loin. Selon des lettres particulières, datées de Ferojepour, le 25 juin, ces révélations auraient amené un conflit entre Goulab et Jowahir-Sing, conflit dans lequel ce dernier aurait été vaincu et trois mille hommes auraient péri. Nous ne donnons pourtant ces dernières nouvelles que comme un bruit qui a grandement besoin de confirmation et qui ne nous paraît même pas vraisemblable.

Une nouvelle prise d'armes a eu lieu sur la frontière nord-ouest du Scinde. Les tribus de la rive droite de l'Indus avaient envahi et ravagé les territoires nouvellement acquis.

NAUFRAGE DU COLIBRI. — Nous avons annoncé la perte de ce brick français. Aujourd'hui, nous trouvons sur ce désastre, dans le journal *la Flotte*, des détails qui sont trop honorables pour la mémoire d'une des victimes pour que nous les passions sous silence : « Au moment de la catastrophe, sept personnes seulement se trouvaient sur le pont et ont été précipitées à la mer. Le jeune Ernest Maureur, élève de première classe, était du nombre. Doué d'une grande force physique et morale, ce jeune homme, par son énergie, parvint à rassurer ses compagnons de malheur, et, aidé par eux, rassembla quelques pièces de bois détachées du bord. Puis, ayant retiré sa chemise, il la déchira pour en faire des liens, avec lesquels il les réunit et en construisit une espèce de radeau, pas assez fort pour porter ces sept malheureux, mais sur lequel ils se reposèrent en s'appuyant par les mains, tandis qu'ils nageaient vers la terre, où les poussaient le vent et la lame. C'est ainsi que les infortunés passèrent quatorze heures d'agonie. Auprès de la plage, où la mer était très-grosse, le frêle soutien fut brisé sur un banc de récifs. Exténués de faim, de fatigue et de souffrances, brisés sur les roches, les naufragés atteignirent la plage; mais le plus intéressant d'entre eux, celui que les survivants n'appellent que leur sauveur, le jeune Maureur, ne devait plus se relever!... Il est mort une heure après avoir touché le rivage. »

GRAND PRIX DE SCULPTURE. — L'Académie des Beaux-Arts de l'Institut a jugé, dans sa séance du 6 septembre, le concours du grand prix de sculpture dont le programme était *Thésée trouvant l'épée et les sandales de son père sous le rocher qu'il a soulevé*. Il a été accordé un premier grand prix à M. Jean-Baptiste-Claude-Ernest Guillaume, de Montbar (Côte-d'Or), âgé de vingt-trois ans, élève de M. Pradier.

NÉCROLOGIE. — La France a perdu une de ses illustrations. M. Royer-Collard s'est éteint à quatre-vingt-deux ans. Nous lui consacrons dans ce même numéro une notice spéciale. — On a également annoncé cette semaine la mort de M. le marquis de Chanaleilles, pair de France, — et celle de M. Rogniat, ancien préfet.

Courrier de Paris.

Grande agitation cette semaine dans un certain monde au sujet de M. le prince de Montfort, le plus jeune des neveux de Napoléon. Il y a trois mois, son arrivée avait fait du bruit, mais son séjour aura été un événement et son départ a donné lieu à une explosion de regrets, de soupirs et de larmes. Un exilé qui s'appelle Bonaparte et qui porte dignement ce grand nom, un prince jeune, libéral, élégant, plein de distinction, tous les jours on est pleuré à moins. — Aussi que de fêtes dont il s'est vu l'objet et où il a figuré avec une dignité rare et un goût parfait! que d'ovations arrangées à son intention et auxquelles il s'est dérobé avec une modestie charmante et pleine de sens! Bref, M. de Montfort est reparti pour Florence, enchanté de l'hospitalité parisienne, et laissant le champ libre aux suppositions et indiscrétions de la chronique. On veut en effet, et nous le voulons bien aussi, que le jeune prince ait eu, à l'instar du grand homme, son chapitre de victoires et conquêtes, et qu'il ait régné cent jours sur l'élite de la fashion féminine de la capitale sans distinction de couleur et de parti. L'amour n'a pas de cocarde.

Au surplus, voilà tout l'événement de la semaine : un départ. Tout ce qui intéresse Paris, le Paris aimable, oisif et frivole, ne se passe presque plus dans Paris. Aussi voyez nos faiseurs de *sport*, nos écrivains de *turf*, autrefois si casaniers, aujourd'hui si coureurs et si touristes! Que de peines jadis (et le jadis s'entend de l'an 1840) et quelles graves circonstances il fallait pour dépasser le mur d'enceinte. Mais aujourd'hui quel changement et quels voyages! Comme nous jouons aux quatre coins sur la carte de France; le feuilleton a ses étapes qui sont : Chantilly, Rambouillet, Compiègne, le Havre, Dieppe, Eu. Que sais-je encore? Et Spa, et Bade, la Suisse, et l'Angleterre. Hier encore on s'était donné rendez-vous aux bords du Rhin, demain vous recevrez un *Courrier de Paris* daté des Pyrénées ou des Alpes, écrit en vue du Simplon ou de la Méditerranée. Nous autres, plus modestes, et qui, faute d'haleine, n'allons pas si loin, nous vous retiendrons le plus longtemps possible dans la capitale ou dans son voisinage, avec le carrousel et la fête militaire de Rambouillet; que si, ensuite nous poussons, au nord, jusqu'à Caucale, et, au midi, jusqu'à Mont-de-Marsan, ce n'est pas que nous soyons alliés au-devant de ces régates et de ces courses de taureaux. Cette bonne fortune pour le *Courrier*, prose et croquis, nous en sommes redevables à d'obligeantes correspondances et au zèle de la malle-poste.

Ainsi donc, grâce aux officiers du 2e de carabiniers en garnison dans ses murs, Rambouillet a eu son carrousel mercredi dernier, une de ces fêtes militaires d'autant plus curieuses qu'elles sont plus rares, d'autant plus dignes d'approbation et d'applaudissement qu'aucun motif d'intérêt ne préside à leur exécution. Comme dans les temps les plus chevaleresques, c'est pour l'*honneur*, et uniquement pour l'honneur de vaincre sous les yeux de la beauté (comme il est dit dans la chanson), que tous ces jeunes gens ont couru et combattu. La population entière de Rambouillet et celle des environs étaient réunies ce jour-là, dans la forêt, aux portes de la ville, sous l'ombrage des chênes au feuillage touffu et immense; mais Paris comptait un très-petit nombre de ses représentants habituels à ces fêtes hippiques. Y aurait-il par hasard dans l'esprit de nos élégants *gentlemen ridders*, une prévention enracinée contre ces carrousels façon Louis XIV, et contre ce *sport* en uniforme et avec armes et bagages?

Mais la trompette a sonné, et la *voltige* commence. Deux carabiniers, et quels carabiniers! cuirassés, *casqués*, bottés, éperonnés et armés, sautent à cheval, et de cheval; ils montent, descendent et remontent, cependant le coursier galope toujours. On le selle, on l'étrille, on le bride, il court encore. Puis, un de ces jeunes gens, dans l'attirail que vous savez, saisit d'une main ferme les guides de quatre chevaux ainsi excités, et il exécute, dessus, le *grand écart*, un de ces exercices dont la démonstration n'est possible dans aucune langue. Tout cela est très-fort, très-audacieux et exécuté avec beaucoup de facilité et une bonne grâce que bien des *clowns* de profession ne possèdent pas.

Attention! l'enplacement et la décoration viennent de changer sans que le sifflet du machiniste ait retenti. Tout à l'heure c'était un cirque, présentement voici un grand carré et une vingtaine de cavaliers s'y précipitent la lance au poing; les chevaux, les hommes, les banderoles, passent sous vos yeux dans une confusion charmante; il s'agit d'enlever les anneaux suspendus au bec de ces poteaux solides, c'est la course à la bague; qui l'emportera des bais ou des gris, des alezans ou des noirs? question demeurée indécise et que le sabre va décider. Trois têtes gisent à terre, des têtes en carton et d'une anatomie très-contestable; une, deux, trois! elles sont enlevées aux applaudissements des spectateurs. Après ce divertissement africain, le colonel a distribué, par la main des dames, des cravaches aux vainqueurs. Rien de mieux mérité et de plus modeste assurément, des cravaches! Autrefois ces braves jeunes gens eussent reçu une couronne de chêne, quelque écharpe à devise, ou tout au moins une épée; mais tout se perfectionnant, ils ont eu... vous savez quoi. Récompense peu chevaleresque.

Sérieusement, et sauf la nature et la qualité des prix distribués, ces exercices et leur spectacle mériteraient d'éveiller l'attention de l'autorité; pourquoi ne pas les renouveler, les multiplier même dans Paris? Tout le monde y gagnerait, croyons-nous, et la population et l'armée. Les anciens, nos maîtres encore et nos guides en fait de civilisation, honoraient principalement dans les exercices du corps, ce qui pouvait tourner à l'utilité générale. Quand bien même la guerre serait rayée du code des nations, y aurait-il nécessité d'effacer jusqu'à l'image de ses exercices et de ses travaux? Puisque décidément les jeux du Champ-de-Mars et du Cirque prennent droit de cité au milieu de nous, pourquoi ne pas ressusciter ces nobles luttes du carrousel; seulement il faudrait laisser la voltige, ses jongleries et ses grands écarts aux sauteurs de l'Hippodrome et du plein vent.

Cependant ce même jour, mercredi, où cette fête militaire sans lendemain et presque sans spectateurs parisiens avait lieu aux portes de la capitale, mademoiselle Rachel reparaissait au Théâtre-Français, dans une pièce dont elle a fait la fortune. Car, à vrai dire, peu importe la tragédie, pourvu qu'on ait la tragédienne. Quel son de voix, quel regard profond et chaste, quel geste pudique, et aussi, et quand il le faut, quels accents de colère, d'indignation et de mépris! Chaque représentation de *Virginie* est une nouvelle occasion de triomphe pour la jeune tragédienne, et à notre avis, il en sera toujours ainsi, quel que soit le rôle qu'on lui confie, et quelle que soit la pièce faite à son intention, pourvu que cette pièce et ce rôle soient *antiques*. Mademoiselle Rachel a le talent ou plutôt le don de faire valoir non-seulement tout ce qu'elle dit, mais encore tout ce qui, ayant passé par son intelligence, se reflète et s'exprime sur son visage. Sa vue vous parle en quelque sorte, tant il y a d'éloquence dans toute sa personne. Ce monde illustre, si beau et si dramatique, de l'antiquité, ce monde d'Euripide, de Racine et de Corneille, elle le connaît maintenant et l'a si bien pratiqué, qu'elle pourrait le refaire, caractères et mœurs, ce qui constitue toute la tragédie, car nous ne parlons pas des situations qui appartiennent à tout le monde, ni du vers, notre alexandrin étant à la merci du premier écolier venu. Ce qu'elle a créé dans ce rôle et sous prétexte de ce rôle de Virginie, est considérable; elle y a renouvelé et y renouvelle encore cette merveille d'une soirée que nous ne saurions oublier, alors que d'une très-médiocre pièce de Thomas Corneille, elle tira et composa un rôle magnifique, un chef-d'œuvre, Ariane!

Mêlons le plaisant au sévère. Voici une anecdote qui concerne notre Ariane ou notre Virginie, mais qui n'a rien d'essentiellement tragique, au contraire. — M. L. G., réputé jadis pour ses millions, et qui ne l'est plus guère que par ses démêlés conjugaux, a conservé, au milieu des brouillards de la cinquantaine, un cœur chatouilleux et impressionnable. Virginie est le rêve de cet Appius en cheveux gris, très-disposé à agir en décemvir si l'occasion s'en présentait. Malheureusement ou heureusement qu'en l'absence d'Icilius, Virginius

(Régates de Cancale. — Départ des bateaux pour les courses.)

veille sur sa fille, et avec quel zèle et quel amour ombrageux et attentif, ô Dieu!

A l'entendre, il n'y a place pour personne entre sa fille et lui; il s'est constitué son écuyer et son gardien, oubliant trop que la vertu de Virginie rend toutes ses précautions superflues. Bref, hier, au foyer de la Comédie-Française, M. G... s'étant glissé entre les deux, sous prétexte d'un bouquet à offrir, Virginius lui appuya vigoureusement le talon sur le pied, et lui dit avec le plus beau sang-froid du monde : « J'en suis fâché, monsieur, mais je ne devais pas prévoir qu'il y eût là d'autre pied que le mien. »

De la rue Richelieu nous irons à Mont-de-Marsan par le chemin le plus court, bien qu'à la rigueur le *Courrier* pourrait se dispenser de vous y conduire. De quel pesant commentaire en effet voulez-vous donc que nous surchargions cette légère vignette? Elle parle à vos yeux et s'exprime avec plus d'agrément et d'exactitude

Coiffures des femmes de Cancale.)

que nous ne saurions le faire. Cette arène ornée et pimpante, ces drapeaux déployés, cette foule qui s'entasse autour de l'enceinte, ces taureaux échappés, ces hommes qui courent et s'élancent, ces acclamations enfin que vous imaginez sans peine, tout ce spectacle ne vous dit-il pas qu'il s'agit d'une de ces fêtes méridionales, au moyen desquelles toute une population témoigne à quelque illustre et auguste visiteur sa joie de le voir et son contentement d'en être vue. M. le duc de Nemours, passant en effet par Mont-de-Marsan, il y a une quinzaine de jours, a assisté à une course de taureaux, préparée par les soins des autorités de la ville. Nous disons course et non pas combat. En France nous savons si bien nous contenter de divertissements où le sang ne coule pas! Cependant, que ces exercices ne soient pas exempts de danger, qu'ils exigent des *écarteurs* (ainsi s'appellent les douze Basques chargés de les lancer et de les exciter à la

Régates de Cancale. — Arrivée des bateaux pour le prix d'honneur.)

course), qu'ils exigent, disons-nous, beaucoup de courage et de présence d'esprit, vous n'en douterez pas, après avoir vu, d'après ce croquis, à quel point le taureau est libre, et furieux et menaçant, et comment nos écarteurs en sont réduits, pour toute arme offensive et défensive, uniquement à toute leur adresse et agilité.

Une autre fois nous vous entretiendrons de Cancale, qui aspire à devenir célèbre par ses régates, comme si son autre célébrité ne lui suffisait plus; nous courrons quelques bordées le long de sa rade, et brûlerons en son honneur quelques grains de poudre et d'encens. Aujourd'hui, vous le voyez, la place est prise et occupée; et par qui, je vous prie, par la vue de Cancale lui-même et de son rocher. C'est un bénéfice tout clair et pour tout le monde.

(Courses de taureaux, à Mont-de-Marsan.)

Voilà donc ce qu'il y a en de plus nouveau et de plus original dans Paris, pendant cette singulière huitaine, après la fête de Saint-Cloud bien entendu : les courses de Mont-de-Marsan, les régates de Cancale, le carrousel de Rambouillet; enfin, pour achever de se distinguer tout à fait des autres, cette bienheureuse semaine n'a pas produit un seul vaudeville.

Cependant, et à défaut de nouveautés plus neuves, la foule se porte au diorama de M. Bouton, et la foule en revient et s'y porte encore en poussant des *oh!* des *ah!* et tous les monosyllabes de la surprise et de l'admiration. Quoi de plus saisissant en effet et de plus vrai, et de mieux rendu que le tableau du *Déluge*. Poussin agrandi et complété, quelle tâche, quelle œuvre et quel travail! Il y a encore et principalement un double tableau de l'intérieur de l'église de Saint-Marc à Venise, vue prise à des heures différentes de la journée, et qui rappelle à la fois, par l'étendue de la perspective, la finesse des teintes, la hardiesse des lignes, par l'éclat du coloris et la majesté de l'ensemble, les créations si différentes des Palladio, des Canaletti et des Véronese.

Académie des Sciences morales et politiques.

Compte rendu du 1er semestre de 1845.

LA PHILOSOPHIE ALLEMANDE. — CONCOURS ET SUJETS DE PRIX. — SIMONDE DE SISMONDI, PAR M. MIGNET. — DE LA DURÉE DES FAMILLES NOBLES EN FRANCE, PAR M. DE CHATEAUNEUF. — LE CONCORDAT DE 1801 : MM. PORTALIS, DUPIN, COUSIN ET GIRAUD. — ÉTAT ACTUEL DE L'INDUSTRIE EN ESPAGNE, PAR M. BLANQUI. — COMMUNICATIONS DIVERSES, PAR MM. DUFAU, MICHELET, BLANQUI ET GIRAUD.

Les cinq académies qui composent l'Institut de France sont toutes soumises à un même règlement, d'après lequel elles doivent, indépendamment de leurs réunions hebdomadaires, convier une fois par an le public à une séance solennelle. C'est là que, par l'organe de leur président et du secrétaire perpétuel, elles présentent le tableau des travaux auxquels elles se sont livrées pendant le cours de l'année qui vient de s'écouler. C'est là aussi qu'elles décernent leurs couronnes aux heureux vainqueurs dans les concours qu'elles ont ouverts, et qu'elles proposent de nouveaux sujets de prix à l'émulation du monde savant.

(Simonde de Sismondi.)

(Kant.)

(M. J.-E.-M. Portalis.)

En 1845, des divers prix offerts par l'Académie des sciences morales et politiques dans les cinq sections, celle de philosophie, celle de morale, celle de droit public et de législation, celle d'économie politique et de statistique, celle enfin

d'histoire générale et philosophique, un seul a été décerné par l'Académie, le prix de philosophie. Dès 1836 l'Académie avait mis au concours l'examen critique de la philosophie allemande, et ce n'est qu'en 1845, après trois ajournements successifs, qu'elle s'est décidée à couronner M. Willm. Il ne faut pas s'étonner des difficultés d'un pareil résultat : la tâche était immense. En effet, comme le déclarait M. de Rémusat, le président de l'Académie, la philosophie allemande vient de parcourir une période comparable peut-être au demi-siècle qui suivit en Grèce l'école de Socrate. Kant est l'auteur de ce grand mouvement. Sa vie modeste n'a rien qui s'élève jusqu'au tragique héroïsme du fils de Sophronisque, quoique sa vertu fût aussi pure; mais son génie original l'égale presque aux plus grands noms de l'histoire de la pensée. C'est lui qui, plus résolument qu'aucun autre, a réalisé cette idée des modernes, que l'esprit de l'homme en lui-même, isolé de tout ce qu'il réfléchit, de tout ce qu'il atteint, de tout ce qu'il suppose, est l'objet pur de la philosophie. La science ainsi comprise est tout ensemble étroite et profonde. Elle donne sur la raison une certitude absolue, et le doute absolu sur tout le reste. Si le monde est problématique, si l'esprit humain seul ne l'est pas, l'existence du monde dépend tout entière de l'esprit humain, et la raison crée tout ce qu'elle conçoit. C'est là du moins ce que Fichte a tiré du kantisme. Fichte, ce stoïcien patriote, qui ne croyait qu'à l'âme et construisait sur le fondement de l'indépendance spirituelle toute la morale et toute la politique. Mais si la pensée produit tout ce qu'elle comprend, ce qui existe n'existe que conformément à la pensée, et le monde est identique à l'intelligence; la description de l'idéal concorde avec la description du réel, et la philosophie naturelle a pour type la philosophie de l'esprit humain. C'est là ce que M. Schelling a osé penser et ce qu'il a tenté d'établir avec la double puissance de la méthode et de l'imagination; habile comme un philosophe de la Grèce à mêler la physique et la poésie. C'est le même système de l'identité universelle qu'Hegel a revêtu des formes rigoureuses d'une immense déduction, déguisant l'hypothèse sous une apparence algébrique et créant de toute pièce une philosophie romanesque et démonstrative. Ce grand tableau a été habilement tracé par M. Willm, et on devra désormais à son mémoire de s'orienter plus sûrement dans les avenues un peu sombres de la philosophie allemande.

A côté des concours ordinaires se retrouvait, après une période de cinq ans, le concours ouvert par suite de la fondation de M. le baron Félix de Beaujour. Le prix n'était plus seulement de 1,500 fr., maximum des largesses académiques, mais de 5,000 fr. Le sujet proposé était le suivant : « Rechercher quelles sont les applications les plus utiles qu'on puisse faire de l'association volontaire et privée au soulagement de la misère. » Vingt mémoires ont été présentés, ce qui est rare dans les fastes académiques, mais aucun n'a été jugé digne du prix. Toutes les écoles avaient cependant leurs représentants parmi les concurrents, depuis les disciples de Babeuf, de Fourier et d'Owen, jusqu'aux partisans de Malthus, d'Adam Smith et de Say; mais aucun d'eux n'est entré dans la voie que l'Académie avait signalée. Il eût fallu, ainsi que le disait le rapporteur M. H. Passy, montrer que c'est dans la faiblesse intellectuelle et morale des populations que réside la cause principale de leurs souffrances; que c'est en travaillant à leur inspirer des idées d'ordre et de prévoyance, des sentiments de sagesse et de dignité qu'on en réduira la fatale activité; que toute institution qui n'irait pas droit à ce but essentiel n'offrirait que des palliatifs insuffisants. Découragée par le mauvais résultat du concours, l'Académie a pensé que le problème de la misère, dans les sociétés modernes, serait plus utilement abordé par de nouvelles recherches sur l'éducation populaire; elle a par suite provoqué l'examen des meilleures méthodes employées pour la propager, et notamment de la célèbre méthode à laquelle Pestalozzi a attaché son nom.

Le tableau des concours actuellement ouverts est ainsi fixé : dans la section de philosophie : *Théorie de la certitude*, et pour l'année 1848 : *Examen critique de la philosophie scolastique*. Dans la section de morale : *Rechercher quelle influence les progrès et le goût du bien-être matériel exercent sur la moralité d'un peuple*, et encore : *Rechercher et exposer comparativement les conditions de moralité des classes ouvrières agricoles et des populations vouées à l'industrie manufacturière*. Dans la section de législation, de droit public et de jurisprudence : *De l'origine des actions possessoires et de leur effet pour la défense et la protection de la propriété*, et encore : *Retracer les phases diverses de l'organisation de la famille sur le sol de la France, depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours*. Dans la section d'économie politique et de statistique : *Déterminer, d'après les principes de la science et les données de l'expérience, les lois qui doivent régler le rapport proportionnel de la circulation en billets avec la circulation métallique, afin que l'Etat jouisse de tous les avantages du crédit, sans avoir à en redouter l'abus*, et encore : *Rechercher par l'analyse comparative des doctrines et par l'étude des faits historiques, quelle a été l'influence de l'école des physiocrates sur la marche et le développement de la science économique ainsi que sur l'administration générale des Etats en ce qui touche l'industrie et le commerce*. Enfin dans la section d'histoire générale et philosophique : *Faire connaître la formation de l'administration monarchique depuis Philippe-Auguste jusqu'à Louis XIV inclusivement; marquer ses progrès; montrer ce qu'elle a emprunté au régime féodal; en quoi elle s'en est séparée; comment elle l'a remplacé*.

Tel est l'ensemble des sujets proposés par l'Académie et auxquels M. de Rémusat, président de l'Académie, a, dans son discours, ajouté un commentaire destiné à en faciliter l'intelligence. Après M. de Rémusat, M. Mignet, secrétaire perpétuel de l'Académie, a donné lecture d'une notice biographique et critique sur Simonde de Sismondi. On suit avec quelle sûreté d'appréciation et quel éclat de style l'illustre secrétaire perpétuel dessine chaque année les traits de l'académicien dont il prononce l'éloge. La diversité des figures ne gêne en rien sa manière. Le philosophe, le publiciste, l'historien, le physiologiste, trouvent en lui une égale sûreté de jugement et un même talent d'exposition. M. Mignet est un de ces écrivains rares qui ne donnent rien à la précipitation, dont toutes les œuvres sont lentement méditées, sagement exécutées et ne rencontrent que des approbateurs. Que dire en quelques lignes de la notice sur M. Simonde de Sismondi, si ce n'est qu'il a noblement raconté la vie agitée et presque romanesque du célèbre écrivain, qu'il a également mis en relief le talent de l'économiste et la science historique de l'auteur de *l'Histoire des républiques italiennes* et de *l'Histoire des Français*; qu'il a rendu une entière justice à un noble caractère. « M. de Sismondi, a-t-il dit en terminant, est un des hommes qui ont le plus honoré les lettres par la grandeur de leurs travaux et la dignité de leur vie. Personne plus que lui n'a pris au sérieux les devoirs de l'esprit. Aimable dans les rapports privés, dévoué en amitié, indulgent pour les autres, austère pour lui-même, doué d'une activité qui ne s'est reposée en aucun temps, d'une sincérité qui ne s'est démentie en aucune occasion, il a eu au plus haut degré l'amour de la justice et la passion du bien. Ces beaux sentiments, il les a transportés dans la politique, dans l'histoire, dans l'économie sociale, pour les faire servir aux progrès mesurés des institutions et des Etats, à l'enseignement et au bien-être des peuples. Durant un demi-siècle il n'a rien pensé que d'honnête, rien écrit que de moral, rien voulu que d'utile. Aussi laisse-t-il une mémoire glorieuse et qui sera toujours respectée. En lui l'Académie a perdu un de ses associés plus éminents, Genève l'une de ses plus grandes illustrations, l'humanité l'un de ses plus dévoués défenseurs. »

Revenant aux séances hebdomadaires, nous signalerons en premier lieu un mémoire de M. Benoiston de Châteauneuf sur la durée des familles nobles en France. M. de Châteauneuf a pris pour point de départ cette remarque, à savoir que, depuis longtemps, la plupart des anciennes familles historiques d'une partie de l'Europe ont cessé d'exister. Cela est vrai en France, en Italie, en Angleterre, en Espagne, où l'on cherche vainement les antiques maisons des Manrique, des Alvarez de Tolède, des Albuquerque, des Amirantes, des Aguilar, des Castro. Cela est vrai en Allemagne, en Hollande, en Suisse. Tous les moyens de prévenir un pareil état de choses ont été employés sans succès : les substitutions multipliées à l'infini, les mariages contractés successivement, les demandes de dispenses de vœux, les transmissions de noms par les femmes, la légitimation des enfants naturels. Quelle raison faut-il assigner à ce résultat bien constaté du peu de durée des familles nobles en France? Suivant M. de Châteauneuf, il ne s'explique exclusivement ni par le droit d'aînesse, ni par l'affaiblissement physique des races provenant de ce que les nobles ne se marient qu'entre eux, ni par le petit nombre d'enfants produits par les classes qui vivent dans l'opulence et la mollesse, ni par la corruption des mœurs; mais principalement par la guerre. Du onzième siècle au dix-huitième l'Europe et la France en particulier ont en effet été désolées par des guerres incessantes. Les croisades firent périr six cent mille personnes, les guerres avec les Anglais vinrent après et durèrent trois siècles; puis les malheureuses expéditions d'Italie sous Charles VIII, Louis XII, François Ier et Henri II, puis les guerres de religion, la ligue, les guerres contre les huguenots et les Espagnols sous Louis XIII et enfin soixante ans de combats sous Louis XIV. Ainsi pendant 700 ans, dit M. de Châteauneuf, on ne cesse d'avoir en Europe les armes à la main pour des intérêts humains ou religieux. On se bat en France, en Espagne, en Suisse, en Sicile, en Italie, en Allemagne, en Flandre, en Angleterre, en Orient. On se bat de château à château, de ville à ville, de pays à pays; sur terre, sur mer; on se bat partout et sans relache, avec une ardeur qui étonne, souvent avec une barbarie qui épouvante. Et c'est la noblesse surtout qui supportait tous les dangers et tous les efforts des combats. Quatre mille cinq cents chevaliers succombèrent à la bataille de Courtray, mille à douze cents à Crécy, et près de dix mille à la journée d'Azincourt. Arrivant à rechercher quelle avait pu être la durée moyenne de nos maisons historiques, dont les plus anciennes remontent au XIIe, XIe et Xe siècles et qui ont aujourd'hui cessé d'exister, soit en totalité, soit seulement dans leur branche aînée, M. de Châteauneuf trouve que cet espace de temps a été pour 520 familles de 500 ans, et le nombre moyen d'individus dont la filiation directe a rempli cet espace de 500 ans s'est trouvé être de dix. Complétant ces recherches, M. de Châteauneuf a voulu comparer cette durée de 500 ans à celle que pourraient fournir les autres classes de la société, mais dans cette voie les documents sont peu abondants. Toutefois étudiant ce qui s'est passé pour la noblesse de robe, il croit pouvoir affirmer qu'assis sur les lis elle n'y trouvait pas une existence plus longue que ne l'était celle de la noblesse militaire au milieu des camps. Où sont aujourd'hui les descendants des Juvénal des Ursins, des De Mômes, des L'Hôpital, des L'Huillier, des Lemaître, des Pothier, des Harlay, des De Thou. De même dans les lettres, dans les sciences, dans les arts : la famille de Boileau a duré à peine deux cents ans malgré les seize enfants mâles qu'elle a produits; celle de Racine n'a pu se continuer au delà de trois générations; celle de Crébillon n'en a compté qu'une. Molière est mort sans laisser d'enfants, et Corneille, sans s'être marié. D'Anville, Bailly, Lavoisier, Condorcet n'ont eu que des filles ou n'ont point eu d'enfants. En Suisse, en Angleterre, les mêmes faits se sont accomplis. Ainsi, et comme résumé, dit M. de Châteauneuf, trois siècles de durée, et sept à huit individus dont la filiation directe remplit cet espace de temps, telles paraissent avoir été les conditions d'existence moyenne des différentes branches qui composaient les familles de la classe noble en France.

M. Charles Giraud a largement payé son tribut académique par un premier mémoire sur le régime municipal dans les Gaules, par un autre travail sur les impôts dans la même contrée sous les Romains et une troisième dissertation sur l'influence des causes géographiques sur les lois de la Grèce ancienne. Mais ce qui a surtout fixé l'attention de l'Académie, c'est un très-long rapport à l'occasion de la publication des *Discours, rapports et travaux inédits de J.-E.-M. Portalis, ministre des cultes, relatifs au concordat de* 1801 *et aux articles organiques*. Déjà au mois de février dernier MM. Dupin et Cousin, que l'on voit toujours au premier rang dans la défense du gallicanisme, avaient profité de la publication de la première partie de l'ouvrage précité pour faire un exposé de principes. M. Cousin avait dit : « Savez-vous pourquoi l'Etat est souverain? C'est qu'il repose sur une seule notion, laquelle est une notion première que nulle autre ne peut infirmer, ni même deux autres; notion simple, *sui generis atque sui juris*, à savoir la notion de la justice. Cherchez à cette notion un autre fondement qu'elle-même, vous ne le pouvez; je porte le défi à qui que ce soit d'expliquer la notion de la justice autrement que par un cercle vicieux. La justice est sainte et sacrée par elle-même; elle implique par elle-même et des droits et des devoirs; elle confère les uns, elle impose les autres, et ces droits et ces devoirs sont saints et sacrés comme leur principe. De là, et notre glorieuse déclaration des droits et des devoirs de l'homme et du citoyen, notre code politique et notre code civil. La justice armée d'un pouvoir juste comme elle, et capable de la faire respecter, s'appelle l'Etat. L'Etat enfin est une puissance à la fois spéciale et complète, qui ne relève d'aucune autre. Sans doute l'Etat se félicite de trouver des auxiliaires pour accomplir sa grande mission; il en trouve dans l'industrie et dans le commerce; il en trouve dans les sciences; il en trouve dans les arts; il en trouve surtout dans les religions, qui parlent aux citoyens de touchants langages, d'autant plus puissants qu'ils sont plus libres. L'Etat appelle donc les religions au service de la société; mais avant de les protéger et même avant de les connaître et d'admettre leur public exercice, il leur demande ce qu'elles sont, quels sont leurs dogmes, quelles sont les pratiques fondées sur ces dogmes, afin de savoir quelle morale en découle et par conséquent si cette morale est contraire ou favorable à la morale qu'il possède en soi, qu'il porte partout avec soi, qu'il a non-seulement le droit, mais le devoir de maintenir et de répandre... » C'est ce principe absolu que M. Giraud a accepté et qu'il a consacré par l'histoire des relations du saint-siége avec la couronne de France, montrant qu'aux temps de l'ancienne monarchie aussi bien que dans la reconstitution de l'Église catholique en France au commencement du siècle, les libertés de l'Église gallicane furent toujours vivement défendues. Le travail de M. Giraud a le double mérite d'un intérêt réel et d'un attrait de circonstance.

Chargé de réunir des documents statistiques et économiques sur la situation du travail industriel en Espagne, M. Blanqui a tout récemment présenté à l'Académie le résultat sommaire de sa mission. Suivant lui, l'industrie espagnole se relève; elle absorbe d'énormes capitaux que lui apportent l'Angleterre et la France et que l'Espagne semblait tenir en réserve pour les temps actuels. Par la suppression des couvents on a obtenu des fabriques et des magasins. Sept cents de ces couvents sont devenus des filatures dont les longues cheminées de briques contrastent avec les clochers qui s'élèvent autour d'elles. L'Espagne possède aujourd'hui dix machines de quatre-vingts chevaux, pouvant lutter avec celles de Valenciennes et d'Arras; des filatures de soie occupent huit et neuf cents ouvriers, et leurs produits égaleront bientôt ceux des pays les plus avancés. L'agriculture est également en progrès.

L'enseignement, autrefois si négligé, dit M. Blanqui, prend un nouvel essor. Il est déjà prospère à Barcelone, qui nous offre des résultats vraiment dignes de lui être enviés. Il y a dans cette ville une école de dessin soutenue par des subventions commerciales, et où s'enseignent le dessin linéaire, académique, celui de la tête, la moulure et la sculpture. Quinze cents élèves suivent gratuitement cette école, qui leur fournit, sans rétribution, des modèles, des crayons, des estampes. Le soir, elle est éclairée au gaz. Des élèves de tout sexe, de tout âge, fréquentent cet établissement, où l'on est admis à la seule condition d'un certificat attestant la naissance dans la province. Mettant de côté tout amour-propre national, il faut au moins reconnaître ici à l'Espagne une véritable supériorité. M. Blanqui déclare en terminant qu'à côté de ce progrès si réel dans l'industrie, une autre tendance moins rassurante se manifeste dans l'ordre moral. A l'excès des croyances religieuses a succédé une tendance marquée vers l'irréligion. Des livres tels que *le Bon Sens du curé Meslier* et *l'Origine des Cultes*, par Dupuis, ont eu de nombreuses éditions. Les esprits sont entraînés maintenant dans cette direction; il semble qu'après s'être jeté dans un extrême, on veuille tomber dans un autre.

Nous regrettons de ne pouvoir qu'indiquer d'autres communications intéressantes, telles un mémoire sur l'éducation d'une jeune fille sourde-muette, aveugle et sans odorat, par M. Dufau, directeur de l'institution des jeunes aveugles, un rapport de M. Michelet sur un ouvrage publié par M. Pascal Duprat, sous le titre de : *Essai historique sur les races anciennes et modernes de l'Afrique septentrionale, leurs origines, leurs mouvements et leurs transformations depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à nos jours*, des documents sur les douanes et la protection en matière d'industrie et d'agriculture, par MM. de Romanet et Blanqui, un rapport sur un projet de langue universelle par M. Giraud.

Grands établissements industriels de la France (1).

IV.

LA VERRERIE DE CHOISY-LE-ROI.

Nos lecteurs nous sauront gré sans doute de les conduire aujourd'hui à la verrerie de Choisy-le-Roi, et de leur décrire une partie des opérations de cette intéressante usine.

(1) Voir tome V, page 216, mines de Poullaouen; page 341, manufacture de Sèvres, et page 125, forges de Fourchambault.

La verrerie de Choisy-le-Roi, fondée en 1820 pour faire des verres à vitres et des verres bombés, a étendu depuis sa fabrication aux cristaux, aux verres pour l'optique et aux vitraux. Nulle verrerie n'est donc plus propre à donner une idée générale de la fabrication des verres; son voisinage de Paris, dont elle n'est éloignée que de neuf kilomètres, franchis en moins d'un quart d'heure par les convois du chemin de fer de Corbeil, permet d'y conduire chaque année les élèves des écoles Polytechnique, Normale, des Mines, etc., pour y prendre une leçon de chimie pratique dans l'une de ses applications les plus fécondes.

La verrerie de Choisy-le-Roi n'est pas bâtie avec luxe; mais la disposition des bâtiments a été combinée d'après un plan régulier très-bien approprié à l'économie des fabrications. Ces bâtiments, disposés autour de trois grandes cours, forment, dans leur ensemble, un grand carré long, et occupent un espace de près de trois hectares. On entre dans une première cour plantée d'arbres, où se trouvent les casernes pour logements des ouvriers; de là on passe dans une deuxième cour, où sont tous les magasins, les ateliers d'emballage, de gravure des cristaux, la forge, la menuiserie, la saline, les bureaux, logements des directeurs, et écuries; c'est de cette cour que partent tous les matins quatre voitures pour conduire les produits fabriqués chez les divers marchands de Paris. Pour passer de la deuxième cour dans la troisième, on traverse une grande halle pour trois fours à verres à vitres, et les ateliers d'étenderie; enfin dans la troisième cour se trouvent la halle à cristal, une autre halle pour la fabrication des verres d'optique, les ateliers de peinture sur verre, les ateliers pour la confection des creusets et des briques, la tailleric et les magasins des matières premières. Les matières premières et combustibles sont amenés par la Seine dans une gare qui communique avec cette troisième cour, dans laquelle arrivent annuellement 60,000 hectolitres de charbon de terre, 4,000 stères de bois et 6,000 tonnes de sable, qui se transforme en verre dans les fournaises ardentes alimentées par ce charbon et ce bois; 250 ouvriers environ sont occupés aux diverses opérations de cet établissement, et reçoivent un salaire qui varie de 75 centimes pour les enfants à 20 francs par jour pour certains ouvriers, et forme une dépense annuelle de 250,000 fr. environ.

Aucune fabrication n'est peut-être plus curieuse que celle du verre; c'est certainement l'un des résultats les plus étonnants de l'industrie de l'homme, de produire avec du sable cette matière malléable, qui, sous la main de l'ouvrier, prend ces formes si élégantes des cristaux, ou devient une feuille plate de verre à vitre. Nous essayerons de donner quelques notions de cette fabrication.

Le cristal de roche, dont on cherche à imiter la limpidité, n'est autre chose que de la silice très-pure; mais la température des fourneaux de verrerie n'est pas assez élevée pour liquéfier la silice et la rendre transparente : il faut pour cela la mélanger avec d'autres matières : les alcalis et certains oxydes ont cette propriété; ainsi, en exposant au feu un mélange de silice ou sable, et de soude ou de potasse, on obtient du verre; il paraît que la potasse produit du verre plus blanc que la soude, et on obtient surtout un verre plus blanc, plus brillant quand on fait un mélange de sable, de potasse et d'oxyde de plomb, appelé minium : c'est ce dernier verre auquel on a donné le nom de cristal, et qui se compose ordinairement de 100 parties de carbonate de potasse, 200 parties de minium et 300 parties de sable. Pour faire les glaces, les verres à vitres, les verres bombés, on mélange ordinairement 100 parties de sable, 40 de sel de soude et 25 de craie ou de chaux. Pour opérer ces vitrifications, il faut des fourneaux et des creusets qui puissent supporter une température très-élevée, qu'on évalue de 1,200 à 1,500 degrés. Ces briques et ces creusets se fabriquent avec des argiles réfractaires que la verrerie de Choisy-le-Roi fait venir de Forges-les-Eaux et de Montereau. La confection des briques est très-simple : on fait un mélange de terre réfractaire pilée et tamisée, et d'anciennes briques provenant de la démolition des vieux fours, pilées et tamisées, on ajoute de l'eau, et on pétrit ce mélange dans de grandes caisses avec les pieds, de manière à le rendre homogène; puis on remplit de grands moules en bois, de la forme des briques que l'on veut obtenir, de ce mélange que l'on bat dans ce moule, de manière à le rendre le plus compact possible. On laisse sécher ces briques, avec lesquelles on construit les fours sans les avoir fait cuire; à la partie inférieure de ces fours se trouve une grille d'environ 4 mètres de long sur 60 centimètres de large, sur laquelle se brûle le charbon. Des deux côtés de cette grille, s'élèvent les siéges d'environ 1 mètre de haut, où sont placés huit à dix creusets d'environ 70 centimètres de diamètre, enveloppés par la couronne à peu près sphérique du four, laquelle s'élève de deux mètres environ au-dessus des siéges. Cette couronne, outre les ouvertures qui se trouvent au-dessus de chaque creuset, et par lesquelles on renfourne et on travaille le verre, a en outre deux grandes ouvertures par lesquelles on entre les creusets, et que l'on bouche ensuite quand les creusets sont entrés, et de plus huit à dix petites cheminées en briques, qui se réunissent sous une grande hotte en tôle surmontant le four. Lorsque la construction du four est achevée, on commence à y faire un peu de feu aux deux entrées de la grille. Chaque jour on avance un peu le feu, on le rend plus intense, et ce n'est qu'au bout de dix-huit à vingt jours que le four se trouve cuit et à une température assez élevée pour recevoir les creusets qui ont été chauffés séparément dans des fours spéciaux. Un four à verre dure un an, tandis que les creusets ne durent guère qu'un mois; il faut donc, quand ces creusets sont usés, les remplacer sans laisser refroidir le four; c'est là une des opérations les plus pénibles de la verrerie. On chauffe les creusets neufs dans un feu spécial, et quand, au bout de quarante heures environ, ils sont au rouge blanc, on commence par ouvrir l'une des grandes arcades du grand four, on détache et on retire les creusets hors de service sur un outil appelé *diable*, longue pince fourchue en fer, montée sur deux roues, puis avec le même outil, on introduit l'un après l'autre les creusets neufs dans le four. Ces creusets, pour le verre à vitre, sont des vases légèrement coniques de 70 centimètres de hauteur et de 60 centimètres de diamètre, d'une épaisseur de 5 centimètres en haut et de 6 centimètres vers le fond; il faut que la pâte en soit bien serrée, pour résister à la pression exercée sur ses parois par 500 kilogrammes environ de verre liquide. Si le creuset n'est pas fait avec soin, il peut crever dans le four, et alors on perd toute la matière enfournée, et toute la part du combustible et des autres frais dépensés pour ce creuset; la confection des creusets est donc une des opérations les plus importantes de la verrerie; on les compose avec un mélange de terre réfractaire soigneusement triée, pilée et tamisée, et de la même terre brûlée ou de débris d'anciens creusets pilés et tamisés, on pétrit le mélange; le potier en fait des rouleaux de 20 à 25 centimètres de long sur 4 à 5 de diamètre, avec lesquels il monte son creuset dans un moule en bois doublé de toile, en les pressant les uns sur les autres et les battant avec une espèce de maillet; l'une de nos figures représente cette opération. Quand le creuset est terminé, on démonte le moule, qui est en trois ou quatre parties, et on laisse sécher le pot sur le même four où il a été fait. La fabrication des creusets pour le cristal est plus compliquée; à cause de l'oxyde de plomb qui entre dans la composition, et qui serait désoxydé par la fumée de la houille, on est obligé d'avoir des creusets couverts en forme de cornue, dont l'ouverture est en dehors du four; quand on a monté le creuset jusqu'à la hauteur du moule, on ferme la calotte et l'ouverture avec des petits rouleaux de terre qu'on ajuste ensemble en les pressant entre les deux mains.

Nos lecteurs sont donc initiés à la confection du fourneau et des creusets; le four à verre à vitre est chaud et garni de ses 10 creusets. Les fondeurs enfournent la composition dans les creusets avec de grandes pelles profondes en tôle. Au bout de quelques heures, ce premier enfournement a baissé; on en fait un deuxième, puis au bout de quelques heures encore un troisième, enfin au bout de quinze ou dix-huit heures pendant lesquelles on n'a pas cessé d'alimenter la grille de charbon de terre, la fusion est complète, les creusets sont pleins de verre liquide visqueux. Alors on arrête la fonte, c'est-à-dire que les fondeurs diminuent l'intensité de la chaleur du four en ouvrant les trous qui sont au-dessus des creusets et bouchant les cheminées; pendant ce temps le verre s'épure, les bulles remontent à la surface, et on va appeler les verriers pour opérer le soufflage du verre. Chaque verrier doit vider un creuset; l'opération du soufflage se fait au moyen d'un tube en fer appelé canne d'une longueur de 1m,60 environ et d'une grosseur de 2 centimètres dans toute la longueur, mais plus grosse à l'extrémité qui doit plonger dans le verre. Le gamin, ou aide du souffleur, fait chauffer l'extrémité de la canne, la présente à son maître, qui plonge cette extrémité dans le creuset en la tournant; il s'y attache une petite quantité de verre, il la retire du four pour laisser refroidir un peu ce premier verre, puis il la replonge en tournant, il fait ce qu'on appelle un deuxième cueillage de verre, puis un troisième, puis un quatrième s'il s'agit de souffler une très-grande feuille de verre : pour des dimensions moyennes trois cueillages suffisent; le souffleur rafraîchit sa canne avec de l'eau le plus près possible du verre pour pouvoir manœuvrer cette canne, puis il arrondit sa masse de verre en la tournant dans un trou pratiqué en un bloc de bois de poirier où le gamin verse un petit filet d'eau pour que le bois ne se carbonise pas; quand le verre est bien arrondi, il commence à souffler par l'autre extrémité de la canne, il forme d'abord un col près de l'extrémité de la canne, puis un épaulement du diamètre qu'il veut donner au *manchon*, et il a formé ainsi une sorte de bouteille dont le col et le haut de l'épaulement seuls sont minces, le reste presque massif; alors l'ouvrier réchauffe cette partie massive dans son ouvreau, c'est-à-dire le trou au-dessus de son creuset, en tournant sa canne horizontalement sur un crochet de support qui est devant le four; puis il continue à souffler en donnant un mouvement de balancier à sa canne, en lui imprimant même plusieurs mouvements de moulinet complet : il obtient ainsi un long cylindre ayant un col du côté de la canne et fermé de l'autre extrémité par une calotte sphérique. Il ouvre cette extrémité en y faisant appliquer par le gamin un peu de verre chaud et, bouchant la canne, l'air renfermé dans le manchon, dilaté par la chaleur s'ouvre un passage à l'endroit de moindre résistance où le gamin a appliqué du verre chaud et y fait un petit trou où le gamin introduit une des lames de ses ciseaux pour couper un trou régulier; l'ouvrier réchauffe encore cette extrémité pour amener ce trou au même diamètre que le cylindre ou manchon, puis il détache ce manchon sur un chevalet en touchant le col de ce manchon avec un fer froid; ce contact détermine une cassure du col et sépare ainsi le manchon de la canne. L'ouvrier vide ainsi son creuset en fabriquant 40, 50, 100 manchons, suivant la dimension et l'épaisseur qu'il leur donne, et il est vraiment surprenant de voir avec quelle précision les verriers exécutent des manchons d'une dimension et d'un poids donnés avec le seul secours de l'œil, qui acquiert, chez ces ouvriers, un sentiment d'appréciation mathématique.

Quand le creuset est vide l'ouvrier fait le rognage des manchons, c'est-à-dire qu'il coupe la partie qui est du côté du col pour en faire des cylindres parfaits ayant aux deux extrémités une ouverture égale. Pour cela, il prend au bout d'une tige de fer une petite partie de verre chaud (il en reste toujours assez pour cela au fond du creuset), il étire ce verre chaud de manière à en faire un cordon de 5 à 6 millimètres dont il entoure le manchon à la place où il veut le couper; le manchon se trouve ainsi fortement chauffé à cette place et si on y applique ensuite un fer froid, ou mieux un peu mouillé, la calotte se détache à l'endroit où on a appliqué le cordon de verre chaud. Ce manchon est ensuite fendu dans la longueur au moyen d'un fer rouge qui détermine cette fente. Les manchons, ainsi rognés et fendus, sont portés dans l'étenderie; on les introduit peu à peu dans un four dont la température est seulement suffisante pour les amollir et où ils se développent presque entièrement d'eux-mêmes; seulement quand le manchon est à peu près développé, l'étendeur appuie sur toutes les parties un bloc de bois emmanché d'une tige de fer pour rendre la feuille bien plane, puis il la pousse dans une autre case de ce four où règne une température moins élevée, où la feuille de verre acquiert assez de consistance pour être relevée en pile et placée sur un chariot qui s'éloigne peu à peu du foyer pour opérer un refroidissement progressif.

Dans les mêmes fours que le verre à vitre se font les verres bombés, ronds, ovales et carrés dont on comprendra bien vite la fabrication, d'après ce qui précède. En effet, un verre rond n'est autre chose qu'un manchon non ouvert à l'extrémité et dont on a enlevé la calotte qui tient à la canne. Pour faire un verre ovale, on souffle d'abord un verre rond, on le réchauffe dans le four, puis on l'introduit dans un moule formé par deux planches épaisses tenues à égale distance déterminée; le verre s'aplatit ainsi sur deux faces; pour les verres carrés, le moule est formé par quatre planches. On rogne ensuite la partie qui tient à la canne, comme on l'a fait pour les manchons de verre à vitre.

Autrefois le verre à vitre, en France, se soufflait en plateaux ronds; l'ouvrier soufflait une grosse boule, en attachait l'extrémité d'une tige de fer garnie de verre chaud contre la partie de la boule opposée à la canne et on détachait cette boule de la canne en apposant près de la canne un fer froid; puis, cette boule chauffée dans un four, du côté ouvert, et la tige de fer livrée à un mouvement de rotation sur elle-même assez rapide, le trou se développait, toute la boule s'épanouissait comme une tulipe et finissait par former un plateau rond. Mais il est clair qu'on ne pouvait pas obtenir ainsi de très-grands carreaux; d'une part, la circonférence donnait de la perte; d'autre part, le centre où avait été attachée la tige de fer ne pouvait donner qu'un carreau très-défectueux. (On voit encore quelques-uns de ces carreaux dans les campagnes.)

L'introduction du soufflage du verre à vitre en manchon a donc été un perfectionnement; cette méthode nous est venue d'Allemagne, où elle était anciennement pratiquée; vers le milieu du siècle dernier on a fait venir de Bohême des ouvriers, qui sont les pères de tous les ouvriers manchoniers de France; leurs noms allemands indiquent encore aujourd'hui cette origine, ce qui tient à ce que les premiers venus ne voulurent pas former d'autres apprentis que leurs fils. Ceux-ci ont généralement maintenu cet usage qui, comme tant d'autres priviléges, ne tardera sans doute pas à disparaître; car l'un de ses inconvénients est de faire entrer dans cette profession des jeunes gens qui n'y ont pas d'aptitude et qui ne sont toute leur vie que de mauvais ouvriers rebutés par toutes les verreries.

Quand les souffleurs de verre à vitre ont vidé leurs creusets, opération qui dure environ huit heures, on rechauffe le four au degré de fonte; les fondeurs reviennent et renfournent de nouveau; il y a ainsi alternativement fonte et soufflage du verre.

Il n'en est pas de même pour le travail du cristal. La forme des creusets rendant l'opération de la fonte plus longue (environ trente-six heures), il y aurait beaucoup de temps perdu pour les souffleurs de cristal s'il fallait, après avoir vidé les creusets, attendre qu'ils fussent fondus de nouveau.

Dans le four à cristal, les ouvriers travaillent un seul creuset à la fois; quand il est vide, le fondeur le remplit de nouveau, et aussitôt on en ouvre un autre que l'on travaille de même et ainsi de suite, de telle sorte que quand les ouvriers ont ainsi vidé successivement tous les creusets, le premier vidé se trouve refondu et prêt à être mis en œuvre. On travaille ainsi sans interruption depuis le lundi matin jusqu'au dimanche matin, et pour cela les ouvriers verriers sont divisés en deux brigades qui se relayent de six en six heures.

Si le soufflage des manchons est imposant par la dimension de ces grands cylindres de feu que l'on voit tournoyer autour des ouvriers d'un four de verre à vitre, le travail des ouvriers du cristal n'est pas moins étonnant par la précision et la variété des formes que l'on produit à l'aide d'outils bien simples. A voir les ouvriers modeler avec aisance ce cristal incandescent, il semble que rien ne doive être plus facile; cependant il faut déjà une longue pratique pour savoir seulement retenir au bout de la canne cette matière si mobile quand elle sort du creuset. Aussi tous les ouvriers ont commencé leur apprentissage dès l'enfance comme aides ou *gamins*, terme consacré : *petit gamin*, *grand gamin*, *deuxième souffleur*, *premier souffleur*, *ouvreur*, telle est la hiérarchie du four à cristal dont nous allons expliquer les fonctions en donnant la description de la fabrication d'une pièce assez compliquée, une aiguière à anse, par exemple.

Le deuxième souffleur prend une canne chauffée par le petit gamin, et *cueille* en plusieurs fois la matière nécessaire pour faire la pièce; il arrondit son verre autour de l'extrémité de la canne en roulant cette extrémité sur une plaque de fonte unie qu'on appelle *marbre*; quand il a *marbré* son verre, il commence à souffler une sorte de boule un peu allongée, très-épaisse, et repasse la canne au premier souffleur; celui-ci chauffe cette première préparation appelée *paraison*, puis continue à souffler et à marquer un col près de la canne en serrant cette partie de la *paraison* avec des pinces en fer, puis il jette un cordon autour de ce col au moyen d'un peu de verre chaud que lui apporte le grand gamin au bout d'une tige de fer appelée *cordéline*; le grand gamin lui apporte ensuite, au bout de la cordeline, une autre partie de verre liquide qu'il attache à l'extrémité opposée au col, et avec laquelle il forme le pied de l'aiguière; il arrondit ce pied, puis le petit gamin présente l'extrémité d'une tige de fer appelée *pontil*, où est attaché un peu de verre chaud que le souffleur appuie contre le centre du pied, de manière à l'y fixer, et, appuyant fortement une pincette froide contre l'extrémité du col près de la canne, la pièce se détache ainsi de la canne et reste fixée par le pied à l'extrémité du pontil; le petit gamin porte alors

la pièce à *l'ouvreur*, qui doit la terminer ; et pour cela il réchauffe le col, lui donne de l'évasement, découpe le bec avec des ciseaux ; enfin le grand gamin lui apporte une petite pièce massive de verre longue de dix centimètres environ au bout de la cordeline, l'ouvreur fixe l'extrémité de ce petit bâton de verre sur l'extrémité du col opposée au bec, puis, coupant

(Vue de la cour principale de la Verrerie de Choisy-le-Roy.)

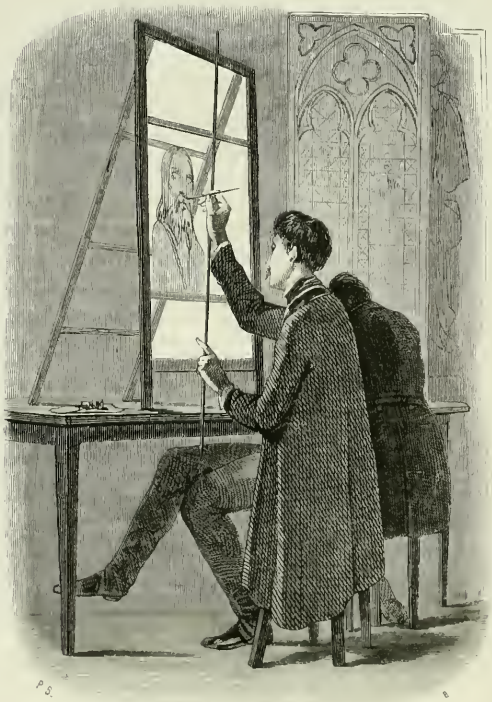

(Verrerie de Choisy-le-Roy. — Le peintre sur verre.)

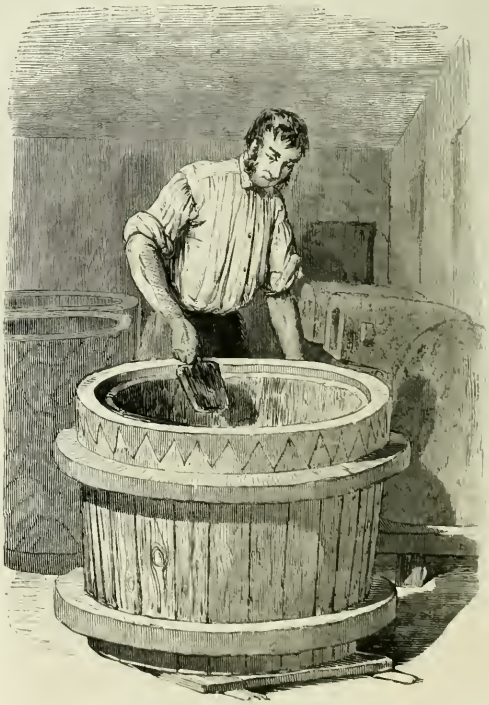

(Verrerie de Choisy-le-Roy. — Le fabricant de creusets.)

avec des ciseaux l'autre extrémité de ce petit bâton près de la cordeline, il fixe cette autre extrémité sur le milieu du corps du vase, et l'anse se trouve ainsi formée ; l'ouvreur lui donne ensuite la grâce en se servant de sa petite pincette. Quand l'ouvreur a terminé sa pièce, le petit gamin lui apporte la suivante qui a été amenée au même point que la précédente par les souffleurs, de telle sorte que le temps de chacun se trouve toujours occupé, et le petit gamin porte à *l'arche à recuire* la pièce terminée ; car, refroidie à l'air, elle ne tarderait

pas à se briser ; il faut un refroidissement lent pour que toutes les molécules puissent prendre leur retrait, et, pour cela, on met les pièces terminées dans un four qui est une gaîne d'une dizaine de mètres, dans laquelle sont de petits chariots en fer ; l'extrémité de cette gaîne où on met les pièces terminées est seule chauffée, de telle sorte qu'en tirant les chariots par l'autre extrémité, les pièces de cristal y arrivent à la température ordinaire.

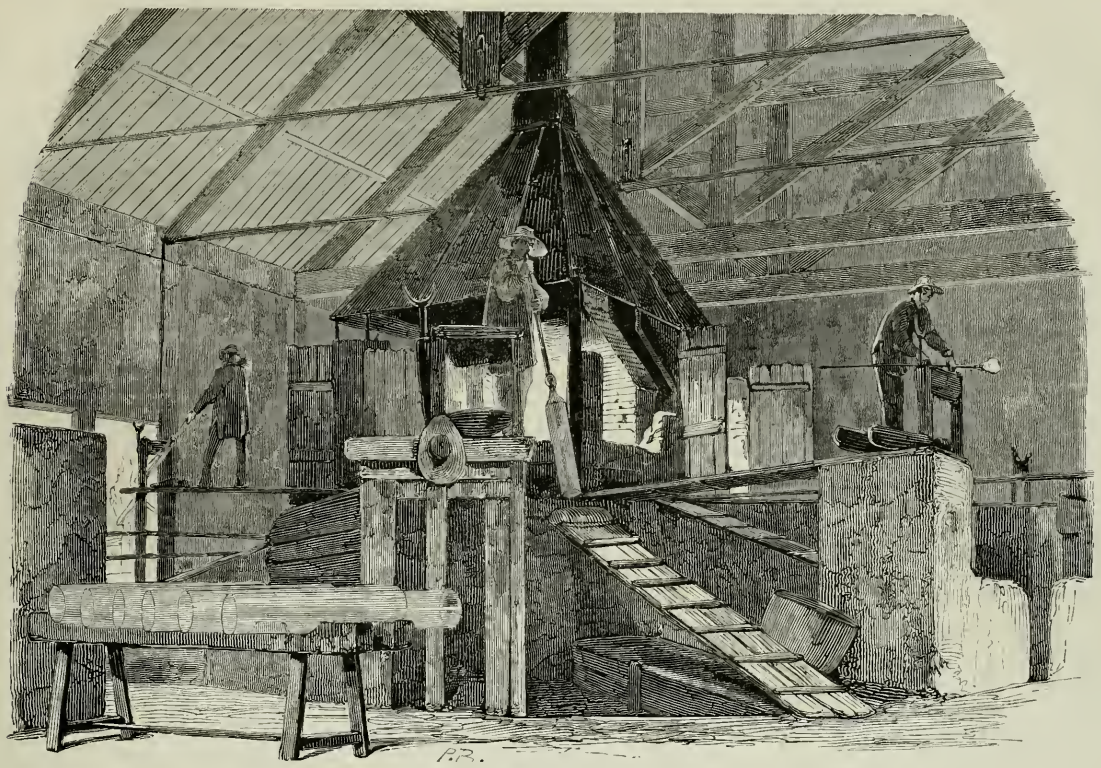

(Vue intérieure de la Verrerie de Choisy-le-Roy.)

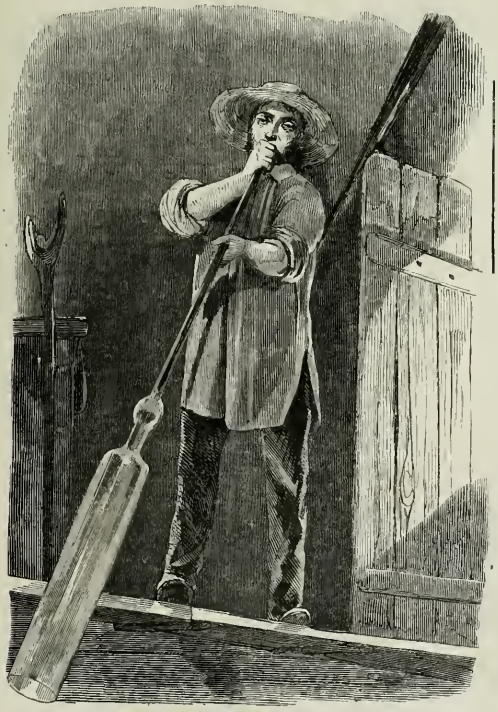

(Verrerie de Choisy-le-Roy. — Verrier soufflant un manchon.)

(Verrerie de Choisy-le-Roy. — Cristallier tournant une aiguière.)

Les ouvreurs et souffleurs travaillent assis sur un banc garni de deux bandes parallèles, sur lesquelles l'ouvreur pose sa canne et la fait rouler de manière qu'en pressant avec ses outils sur la pièce mise ainsi en mouvement, elle est travaillée comme sur un tour en l'air : c'est cette opération qui est pleinement expliquée par la figure ci-contre.

Outre les pièces de cristal soufflées, dans lesquelles l'a-

dresse de l'ouvrier joue un grand rôle, on fait aussi des pièces moulées, telles que salières, corbeilles, etc., pour lesquelles il ne s'agit que de prendre du cristal dans le creuset au bout d'une tige de fer et de le laisser couler dans un moule en cuivre ou en fonte ; puis, au moyen d'une pression exercée par un noyau intérieur de même métal, fixé sur un levier, on force le cristal d'entrer dans tous les détails d'ornements du moule; on enlève ensuite le noyau, on ouvre le moule, qui est ordinairement formé de quatre ou cinq pièces, et la pièce de cristal se trouve faite. La rapidité avec laquelle ces pièces se fabriquent explique leur bon marché. On ne peut pas mouler de cette manière des pièces fermées, telle que carafes, etc.; pour ces dernières, on les moule par le soufflage dans des moules également en fonte ou en cuivre, portant intérieurement les ornements qui doivent se reproduire sur la pièce et on ouvre ce moule quand la pièce est soufflée. Les dessins produits de cette manière ne sont jamais aussi nettement coupés que les dessins produits à froid au moyen de la taille avec des meules contre lesquelles le tailleur appuie la pièce qu'il veut tailler, en lui imprimant divers mouvements, de manière à produire divers dessins. Le tailleur se sert d'abord d'une meule en fonte contre laquelle coule un sable dur pour ébaucher le dessin, puis il se sert d'une meule en grès pour adoucir son ouvrage, ensuite d'une meule en bois sur laquelle on met de la poudre de pierre-ponce mouillée, ce qui donne un premier poli, et enfin d'une meule en liége et de potée d'étain pour achever le poli. La gravure des cristaux s'opère par des moyens analogues, mais avec de petites molettes en cuivre sur lesquelles on met de l'émeri et de l'huile.

Nous pensons avoir donné assez de détails sur la fabrication du cristal pour la faire comprendre, mais toutefois nos lecteurs, qui n'auront fait que la lire, ne pourront se figurer à quel point la vue de ces opérations est magique. Nous allons à présent passer dans la halle à flint-glass dont la fabrication n'est pas très-curieuse, mais dont les résultats ont déjà été si utiles à la science et promettent encore des découvertes astronomiques si importantes, ainsi qu'on peut en juger par le rapport de M. Arago à la chambre des députés sur une somme de 94,000 fr. à allouer à l'Observatoire de Paris. L'illustre secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, pour donner une idée de la puissance de la lunette qu'il espérait faire construire, annonçait que le champ de cet instrument permettrait d'employer un grossissement de six mille fois, et ferait voir ainsi les montagnes de la lune comme le mont Blanc est vu de Genève.

L'objectif d'une lunette est composé de deux verres de densité différente dont la réunion produit l'achromatisme, c'est-à-dire détruit les couleurs d'arc-en-ciel que produisent les objectifs d'un seul verre. L'un des verres employés est en matière de verre à vitre, c'est le *crown-glass*, l'autre, plus dense, est en matière de cristal et contient une assez grande quantité de plomb, c'est le *flint-glass*. C'est ce dernier verre qu'on a été bien longtemps à pouvoir se procurer pur, exempt de stries; on y est parvenu en fondant un creuset isolé dans un four, en remuant la matière, quand elle est en pleine fusion, avec un outil de terre réfractaire, c'est-à-dire de la même matière que le creuset, et laissant ensuite refroidir le four lentement en bouchant tous les orifices du four. Quand ce four est refroidi on retire le creuset, on divise le flint-glass en fragments que l'on examine avec soin pour rejeter ceux qui ne seraient pas tout à fait purs, et on repasse les autres à un four assez chaud pour les ramollir seulement et former des disques de divers diamètres dans des moules en terre réfractaire ou en fonte.

Cet atelier est celui qui recommande plus particulièrement la verrerie de Choisy-le-Roi aux savants. Il en est un autre que tous les artistes visitent avec un bien vif intérêt, c'est celui où se fabriquent les vitraux ; ils ne douteront plus qu'on ne puisse rendre aux églises ce jour si harmonieux des vitraux où les fidèles lisent les pittoresques légendes des saints. La verrerie de Choisy-le-Roi a fait ses preuves dans l'église de Notre-Dame-de-Bon-Secours, près Rouen, dans la chapelle des dames garde-malades de la rue Notre-Dame-des-Champs, à Paris, dans la chapelle de la Vierge de l'église Saint-Gervais et dans beaucoup d'autres.

Les artistes qu'emploie la verrerie de Choisy-le-Roi font tous leurs efforts pour arriver à la hauteur de leurs devanciers du moyen âge qui nous ont légué de si précieux modèles, et ils y parviendront sans doute. Quant aux moyens techniques, quant aux verres de couleur, nous n'avons rien à envier aux anciens, on peut même dire qu'on les a surpassés pour la variété des nuances. Nous ne dirons que quelques mots de ces moyens techniques employés sur une grande échelle à la verrerie de Choisy-le Roi, où se trouve le plus grand atelier de vitraux qui existe. Le personnel se compose de dessinateurs, de coupeurs de verre, de peintres, de chauffeurs de moufle et de metteurs en plomb. Les dessinateurs disposent leur carton de grandeur d'exécution, de manière à indiquer par des traits tous les plombs qui relieront entre eux les divers morceaux de verre de couleur dont se composeront les figures et l'ornementation du vitrail. Le sujet doit être composé de manière à se déverser dans le plus grand nombre de morceaux possible; on dispose les draperies et les ornements en conséquence. Les dessinateurs indiquent en outre sur le carton la couleur des morceaux de verre. Alors les coupeurs de verre coupent au diamant tous ces verres de couleur teints dans la masse par des oxydes métalliques et qui sont en conséquence inaltérables. Nous disons en passant que le bleu est produit par l'addition du cobalt à la composition ordinaire du verre. Le jaune est produit par l'argent, le violet par le manganèse, le vert par le cuivre, le rouge par le cuivre et le fer. Quand les verres sont coupés suivant les traits du carton; ils sont remis aux peintres qui peignent les ombres et les plis avec une couleur vitrifiable; ils peignent de même les figures et les mains, puis on passe tous ces morceaux de verre au feu du moufle, et quand la couleur d'émail des ombres et des carnations est fixée par le feu, les metteurs en plomb prennent ces verres et les assemblent dans des baguettes de plomb à rainures qui suivent tous les contours des verres et que l'on soude à tous leurs points de rencontre avec une soudure à l'étain. Alors le vitrail n'a plus qu'à être consolidé lors de la pose par de petites tringlettes transversales que l'on fixe avec des attaches au vitrail.

Tel est le mécanisme de cet art assez simple, et dans lequel cependant il y a bien des détails d'exécution qui doivent être coordonnés avec un soin extrême et minutieux pour arriver à la perfection des résultats et à la modération des prix, double mérite atteint par la verrerie de Choisy-le-Roi, sous la direction de M. Bontems, auquel cet établissement doit sa prospérité et l'art, du verrier ses plus intéressants perfectionnements.

Adjudication des chemins de fer du Nord.

Mardi dernier, 9, à deux heures et demie, suivant l'avis précédemment publié, il a été procédé, au ministère des travaux publics, à l'adjudication du chemin de fer de Paris à la frontière de Belgique, avec embranchement de Lille sur Calais et Dunkerque, et à celle du chemin de fer de Fampoux à Hazebrouck.

Pour la première, la seule importante de ces deux lignes, la Chambre, après une assez longue hésitation, avait assigné à la concession un maximum de durée de quarante et un ans, qu'il était loisible encore au ministre d'abaisser. Par suite de la fusion opérée avant l'époque fixée pour le dépôt des listes entre toutes les compagnies qui s'étaient formées dans le but plus ou moins sincère de soumissionner cette ligne, une seule compagnie, représentée par MM. de Rothschild frères, Hottinguer, Ch. Laffite, Blount et Cie, s'est présentée. Elle a offert un rabais de trois ans sur la durée de la concession consentie par la Chambre, et M. le ministre ayant déclaré qu'une durée de jouissance de trente-huit ans était inférieure au chiffre maximum qu'il avait fixé dans un paquet cacheté, cette compagnie a été déclarée adjudicataire.

Pour la seconde ligne, dont la concession, aux termes de la loi, ne pouvait dépasser soixante-quinze ans, deux compagnies se présentaient : celle à qui venait d'être adjugée la ligne principale et une autre compagnie représentée par M. O'Neil. La première a offert un rabais de trente-sept ans, la seconde a porté le sien à trente-sept ans et quarante-neuf jours. En conséquence cette dernière a été déclarée concessionnaire avec jouissance de trente-sept ans trois cent-seize jours.

Ces adjudications nouvelles nous fournissent l'occasion de donner la statistique détaillée des lignes en exploitation et des lignes en cours d'exécution :

LIGNES EN EXPLOITATION.

Lignes.	Longueur.	Durée de la concession.
Andrezieux à Roanne,	68 kilom.	Perpétuelle.
Bordeaux à La Teste,	52	70 ans.
Montpellier à Cette,	27	99
Mulhouse à Thann,	19	99
Paris à Orléans,	133	99
Rouen,	137	99
Saint-Germain,	20	99
Versailles, (R. D.)	19	99
Versailles (R. G.),	18	99
Saint-Etienne à Lyon,	60	Perpétuelle.
Strasbourg à Bâle,	140	99 ans.
Gard et Grand'Combe,	81	Perpétuelle.

LIGNES EN COURS D'EXÉCUTION CONCÉDÉES DE 1842 A 1845.

Lignes.	Longueur.	Durée de la concession.
Amiens à Boulogne,	120 kilom.	99 ans.
Avignon à Marseille,	116	55
Embranchement sur Aix,	24	45
Centre (du),	229	40
Section de Vierzon,	80	»»
Montereau à Troyes,	102	75
Orléans à Bordeaux,	490	27
Section de Tours,	120	»»
Paris à Sceaux,	11	50
Rouen au Havre,	88	97
Embranchement sur Dieppe,	50	95
Embranchement sur Fécamp,	21	95
Paris à la frontière du Nord,	485	58
Fampoux à Hazebrouck,	54	57+316 j.

Les lignes et embranchements, votés dans la session de 1845, et que M. le ministre va avoir successivement à adjuger, sont ceux : de Creil à Saint-Quentin, de Paris à Lyon, de Lyon à Avignon, de l'embranchement sur Grenoble, de Corbeil à Melun, de Tours à Nantes, de Paris à Strasbourg, de l'embranchement sur Reims, de l'embranchement sur Metz, du prolongement sur Sarrebruck : en tout 15 lignes ou 2,408 kilomètres.

Les inconvénients qui peuvent résulter de la fusion des compagnies, les dangers qu'une concurrence effrénée ferait, d'autre part, courir au crédit public, rendront assez délicat l'accomplissement de la tâche de M. Dumon. Mais, nous sommes porté à le croire, ces embarras seront les derniers. Il est évident pour nous que l'inutilité des adjudications quand elles n'offrent pas des inconvénients plus graves encore, sera reconnue par les Chambres, et que si elles persévèrent malheureusement à repousser l'exploitation par l'Etat, elles recourront du moins, dans la session prochaine, à une concession directe, le moins mauvais, selon nous, de tous les expédients.

Rosa et Gertrude.

(Suite. — Voir tome V, pages 362, 378, 394, 406, 426 et tome VI, page 6.)

XXVIII.

Le jour suivant, comme je vaquais de bonne heure à mes visites de paroisse, je rencontrai dans la rue l'un des petits Miller qui s'en allait à l'école. « Eh bien! mon enfant, lui dis-je, vous êtes rentrés bien tard hier au soir? — C'est, répondit-il, qu'on a fait une belle partie de montagne. » Il me fit alors le récit des amusements de la journée, du bon dîner que l'on avait trouvé là-haut, enfin des collations ici de crème, là de bière et d'autres boissons, que l'on avait consommées le long du chemin. « C'est, ajouta-t-il, le monsieur qui a tout payé. » Je sus alors quelle avait été la cause de la longue absence des Miller, et indépendamment du chagrin que j'éprouvais à apprendre qu'ils avaient pu méconnaître mes avis réitérés, au point d'accepter de semblables politesses de la part du jeune monsieur, ce fait de leur liaison désormais constatée avec un homme si dangereux me causa la plus vive alarme. Qu'allais-je devenir en effet s'il était enfin parvenu à se ménager des intelligences jusque dans la maison où j'avais placé les deux jeunes dames qui étaient l'objet de ses ardentes convoitises et de ses manœuvres remplies tantôt d'incroyable audace, tantôt de souplesse astucieuse? Résolu aussitôt de prendre à tout prix telles mesures qu'il conviendrait, je fis trêve pour l'heure à mes visites, et ayant rebroussé chemin, je me dirigeai droit sur l'atelier de Miller. Je n'y trouvai qu'un ouvrier qui me dit que son maître n'était pas encore descendu à son ordinaire, en sorte que, de plus en plus inquiet, je montai en toute hâte à l'appartement.

C'est la femme Miller qui vint m'ouvrir. Dès l'abord elle me parut réservée, mais quand nous nous trouvames dans la cuisine, je crus remarquer alors que, surprise par ma venue qui ne tombait jamais sur cette heure-là, elle avait, en me voyant, comprimé et essuyé précipitamment des larmes qu'elle était en train de verser. « Qu'y a-t-il, madame Miller? » lui dis-je; puis, pour lui épargner la tentation de mentir : « Serait-ce que déjà le contact avec les vicieux a fait pénétrer le vice dans votre maison? Je sais votre équipée de hier, par votre petit garçon, et d'ailleurs pendant que vous profaniez ainsi le jour du Seigneur, j'ai dû héberger vos pensionnaires qui se trouvaient mises à la rue. » Alors se prenant à ce dernier reproche afin d'éluder l'autre, la femme Miller me protesta qu'en ceci il n'y avait rien de leur faute, puisque, étant partis de bonne heure, après avoir laissé dans la maison les choses dont ces dames pourraient avoir besoin, et leur dîner tout préparé, ils n'avaient certes pas pu s'imaginer que l'une d'elles étant malade, et toutes les deux ne sortant jamais, elles iraient choisir tout exprès, pour se mettre en campagne, le seul dimanche de l'année où eux, les Miller, s'étaient accordé la récréation d'une pauvre petite partie de plaisir. « Pauvre en effet, repartis-je en l'interrompant, puisqu'elle est sitôt suivie de pleurs. Au surplus, où est Miller, c'est à lui que je voudrais parler? — Il est à son atelier, » répondit-elle.

« Femme Miller, lui dis-je alors, quand vous parlez ainsi, il est heureux, n'est-ce pas, que vos enfants ne se trouvent pas dans la cuisine, sans quoi ils apprendraient par l'exemple de leur propre mère comment on ment devant le Seigneur. Miller n'est pas à son atelier : il n'y est pas même descendu aujourd'hui, et, rien qu'à votre air, à vos paroles, à vos larmes que vous avez essuyées en me voyant, je parierais, moi, que quelque honte bien légitime vous porte à vouloir me cacher où il est. — C'est vrai, » dit-elle alors, vaincue par mon reproche, car cette femme, si elle était faible, n'était pas déshonnête. « Qu'a-t-il donc fait, femme Miller, et dites-moi tout, puisqu'aussi bien, fragile comme vous l'êtes, l'amitié de votre pasteur pourra, je le vois, vous devenir de bon secours. » Alors elle me conta en sanglotant que, pour la première fois de sa vie, son mari s'était trouvé ivre la veille au soir; qu'à cause de ses enfants, devant lesquels il proférait des discours affreux, et aussi dans la crainte qu'il n'effrayât ces dames par quelque scandale, elle avait dû le laisser dans une petite auberge de Chêne où il avait passé la nuit; que ce matin il était arrivé au logis sombre et colère, et qu'au premier mot de reproche qu'elle avait hasardé de faire entendre, il s'était jeté sur elle et l'avait maltraitée; qu'alors, pour éviter du bruit, elle s'était réfugiée dans la cuisine où elle était effectivement à verser des larmes au moment où j'avais frappé à la porte. » Après s'être soulagée par ce récit, la femme Miller se tut, et elle continua de pleurer sans contrainte.

« Hélas! ma pauvre dame Miller, je vous l'avais dit, et le psaume vous l'avait dit avant moi :

« Heureux celui qui fuit des vicieux
« Et le commerce et l'exemple odieux... »

Mais, comme tant d'autres, vous avez voulu compter sur vos lumières, sur votre force, sur votre sagesse mondaine, oubliant qu'il n'y a de lumière, de force et de sagesse qu'en la loi de Dieu, et que quiconque a cessé de s'y cramponner au milieu de ce déluge de perversités et de corruptions qui inonde la terre, bientôt flotte, se débat, si encore il ne se noie. Je parlerai à Miller; mais faites-moi, quant à vous, le serment devant Dieu de ne plus revoir jamais le méchant qui hier vous a souillés du venin de sa société et de ses bienfaits, comme aussi de trahir auprès de moi ses démarches, quelque insignifiantes qu'elles puissent vous paraître, s'il arrivait qu'il en hasardât de nouvelles. Car, de mon côté, je vous assure bien qu'au premier manque de droiture à cet égard, soit de votre part, soit de celle des vôtres, immédiatement je re-

tire ces dames du sein d'une famille empoisonnée, et, rompant avec vous tous, femme Miller, je vous abandonne avec mépris à ce loup ravisseur, puisque vous aurez volontairement, et sans excuse, préféré sa garde perfide à celle du berger fidèle ! » Saintement épouvantée par ces paroles, la femme Miller me fit un grave serment, et comme elle me suppliait avec sanglots de ne jamais l'abandonner. « Cela, lui dis-je, dépendra de vous. Dans quelle intention ce monsieur vous a-t-il traités hier ? »

Alors elle me conta que ce monsieur ayant fait travailler son mari, celui-ci s'était insensiblement trouvé en relation avec lui sans qu'il y eût de sa faute, et que de petits cadeaux qu'il avait faits ensuite aux enfants l'avaient elle-même portée à le voir de plus en plus avec plaisir jusqu'à ce qu'enfin, se trouvant sur son départ, il était venu le samedi régler son compte, et leur proposer de les régaler le lendemain en famille, et à Salève, parce qu'il voulait avoir vu cette montagne avant de quitter le pays. Que du reste il ne les avait plus du tout entretenus de ces dames depuis quelques jours, si ce n'était une seule fois, pour dire qu'il avait aimé l'une d'elles, mais que c'était folie de se faire du tourment pour des beaux yeux, et qu'à Paris, où il va se rendre, les occasions ne lui manqueront pas pour faire un mariage bien plus brillant que celui où l'amour avait été près de l'engager. « A Paris ? interrompis-je. — Oui, à Paris. C'est là tout, continua-t-elle, et c'est bien trop, puisque j'ai eu ce cruel opprobre de voir Miller pris de vin, et mes enfants témoins, comme ceux de Noé, de l'ivresse de leur père ! — Et vous êtes bien sûre qu'il part ? — Si sûre que Miller est chargé de lui acheminer au plus tôt ses meubles à Paris. — A Paris ? — Oui, à Paris, mon bon monsieur Bernier. »

Là-dessus je quittai la femme Miller, bien convaincu de la sincérité de son récit, mais tristement persuadé, à cause de ce mensonge d'un voyage à Paris, quand j'avais vu de mes propres yeux le passe-port visé pour Bâle, que tous ces propos, et peut-être cette partie de montagne aussi, recouvraient quelque nouveau stratagème. Je me rendis ensuite auprès de ces dames pour leur recommander de redoubler de vigilance, et en même temps pour les presser de me livrer les lettres qu'elles devaient avoir écrites pour leurs familles. Mais à cause de leur mésaventure de hier, elles n'avaient pu se trouver prêtes pour le jour fixé, et elles venaient seulement de se mettre à l'œuvre. Je les exhortai donc à terminer sans désemparer ; et pour éviter de leur faire perdre du temps, je les quittai presque aussitôt après leur avoir fait ces recommandations.

XXIX.

Ce même jour, à dîner, mon fils m'appri qu'ayant eu l'occasion d'accompagner un de ses camarades à l'hôtel d'où j'avais retiré ces dames, tout en l'attendant, il avait aperçu le jeune monsieur qui s'occupait de préparatifs de départ, et qu'ayant fait quelques questions à ce sujet, on lui avait dit qu'en effet il devait quitter l'hôtel dans la journée de vendredi. Comme tout ceci se faisait publiquement, force me fut bien de croire à la réalité de ce départ, et je ne conservai plus d'inquiétude qu'au sujet de ce bruit intentionnellement répandu que le jeune monsieur partait pour Paris, tandis que j'avais vu son passe-port visé pour Bâle.

Après dîner j'écrivis ma lettre aux parents de Rosa et à ceux de Gertrude, puis je sortis pour reprendre le cours de mes affaires qui avait été si malencontreusement interrompu. Je trouvai qu'un de mes paroissiens que j'aimais était mort le matin, et si je n'eus point à regretter comme pasteur de ne l'avoir pas assisté à ses derniers moments, c'est qu'il était de ceux-là qui, en quelque temps que ce soit, se tiennent ceints et prêts à comparaître. Toutefois, cette terrestre séparation d'avec l'un de mes bien-aimés me fut douloureuse, et en la rapprochant d'impressions bien récentes, il me sembla comme si le bon grain s'en allait d'autour de moi pour me laisser perdre dans l'ivraie. Ému à ces pensers, j'entrai dans une allée, et j'y donnai quelques instants cours à mes larmes.

Cependant, lorsque, vers huit heures du soir, je rentrai chez moi, j'y trouvai sur ma table deux cartes de visite où je lus : « Le baron et la baronne de Bulou. » Ne sachant que penser au sujet de cet incident, car je suis l'homme du monde qui est d'ordinaire le plus à l'abri de ces distinctions, j'allais me forger l'idée de quelque machination nouvelle qui se rattachait aux stratagèmes du jeune monsieur, lorsque la vieille qui fait notre petit service accourut dans ma chambre pour me dire que déjà par dix fois on était venu de chez les Miller pour me chercher de la part de ces dames. Je n'en fus que plus convaincu qu'il s'était passé quelque chose de fâcheux, en sorte que, reprenant aussitôt ma canne et mon chapeau, je redescendis précipitamment dans la rue et je courus chez les Miller.

Ce fut cette fois Gertrude et Rosa qui, de leur chambre, ayant entendu le coup de cloche, accoururent pour m'ouvrir. Tout à la fois elles me prodiguaient des caresses, elles remerciaient Dieu, elles me montraient une lettre, elles me parlaient d'un baron, si bien que je leur dis : « Etes-vous folles, mes enfants ? » Alors m'entraînant dans leur chambre, et après que j'eus insisté pour qu'elles me parlassent l'une après l'autre, elles me contèrent en somme que l'un des amis du comte, le baron de Bulou, était arrivé déjà hier au soir à Genève avec madame son épouse ; qu'après avoir fait toute sorte de recherches pour découvrir leur demeure, il avait enfin été mis sur la voie par la nièce des Miller qui est employée dans une boutique de modes où la baronne était entrée pour s'y commander un chapeau ; qu'introduit enfin auprès d'elles, le baron leur avait remis une lettre du comte, et qu'à partir de cet instant elles avaient perdu la tête de joie, de bonheur, de félicité incomparable. Ici Rosa, retombant dans ses transports de tout à l'heure, se mit à baiser tour à tour la lettre, Gertrude et moi-même. « Mais encore, repris-je, que dit-elle, cette lettre, mon enfant ? » Alors elle me la lit tire tout entière. Le comte, dans un style qui, pour l'ardeur et la tendresse passionnée des expressions, était tout à fait à l'unisson des sentiments de Rosa, lui marquait que, à peine arrivé à Hambourg, il y avait été atteint du typhus qui désolait cette ville, et que durant plusieurs semaines, son état avait été si grave, qu'on avait dû ne pas lui remettre les lettres qu'elle lui avait écrites ; qu'à peine convalescent, il les avait dévorées toutes à la fois pour ne pouvoir néanmoins, à cause de sa faiblesse excessive, répondre qu'à quelques-unes des plus récentes. Cette réponse à des particularités dont plusieurs étaient intimes suivait en effet ; que ne pouvant au gré de son cœur ni voler la rejoindre, ni supporter une plus longue séparation, il se décidait à accepter de ses amis le baron et la baronne de Bulou l'offre qu'ils lui avaient faite dès les premiers jours de sa maladie de venir à Genève pour les y chercher, elle et Gertrude, et pour les ramener auprès de lui ; que le baron lui remettrait tout l'argent dont elle devait avoir un pressant besoin, et qu'elle voulût bien le prodiguer plutôt que de retarder d'un jour, d'une heure, son arrivée auprès de lui. Le reste de la lettre était employé tout entier en traits de tendresse aussi peu mesurés que ce dernier, et un post-scriptum contenait, outre quelques nouvelles indirectement obtenues des deux familles de Rosa et de Gertrude, le désir exprimé par le comte de quitter Hambourg aussitôt qu'il serait suffisamment rétabli pour cela, et de se rendre directement auprès d'elles pour implorer leur pardon et pour hâter une réconciliation qui manquait seule à son bonheur.

Quand j'eus achevé cette lecture : « Eh bien, mes chères enfants, leur dis-je alors, voici la délivrance, et il en était temps ! Que je me réjouisse donc avec vous, et que surtout j'insiste, dans ce moment de bonheur, où il semble que la Providence, après vous avoir éprouvées, pour vous rendre, veuille vous rendre toutes ses faveurs à la fois, pour que, religieusement persévérantes dans vos bonnes résolutions et en commun avec le comte, qui, je le vois avec une douce satisfaction, en a nourri et formé de pareilles de son côté, vous n'ayez ni trêve, ni joie, ni sécurité, avant d'avoir porté aux pieds de vos parents l'hommage de votre profond repentir, et la demande respectueuse qu'ils veuillent bien compter encore assez sur votre filiale tendresse pour vous permettre de rentrer en grâce auprès d'eux. Alors, alors seulement, Gertrude, Rosa, vous que j'aime tout en vous trouvant coupables, vous que je bénis, tout en vous sachant rebelles, je vous accorderai ma pleine estime, et, au nom du Seigneur, ce baptême d'honneur et de vertu qui, l'autre jour encore, vous semblait si digne d'être obtenu. » Là-dessus je les baisai chacune sur le front, pendant que, profondément touchées de mon discours, elles mêlaient aux larmes ingénues de la gratitude les plus saintes promesses qu'il ne tiendrait pas à elles qu'elles pussent m'écrire avant peu de temps la bienheureuse annonce de leur entière réconciliation avec leurs familles.

Après cela, nous parlâmes de l'époque de leur départ. Leur propre impatience et celle du baron lui-même, que ses affaires rappelaient à Hambourg, militaient en faveur du terme le plus rapproché ; aussi, déjà durant la visite, l'on avait parlé du surlendemain, mercredi, mais la baronne avait insisté pour que l'on différât jusqu'à jeudi. Je leur dis à ce sujet que, quelque intéressé que je fusse à jouir le plus longtemps possible de leur société, dont la privation allait m'être cruelle, je les encourageais néanmoins à partir au plus tôt, qu'elles fissent donc leurs préparatifs à cet effet, en disposant leurs valises, et en réglant leur compte avec les Miller, et qu'au surplus, en allant rendre au baron sa visite, j'aurais soin d'insister moi-même sur la convenance de hâter leur départ. Elles furent bien réjouies de voir que mon opinion s'accordait ainsi avec leur désir, et après qu'elles m'eurent demandé la grâce que mon fils voulût bien les accompagner le lendemain dans la ville pour y faire quelques emplettes, je leur demandai moi-même celle de me retirer. Elles y consentirent à regret et en me comblant des plus vifs témoignages de reconnaissance et d'affection.

XXX.

Cet incident inespéré rendait inutile, et peut-être inopportun, l'envoi de nos trois lettres, car il y avait en effet plus d'avantages à espérer des avances empressées et directes que le comte se proposait de faire, qu'il ne pouvait y en avoir à ce que je vinsse me placer officieusement entre les deux familles et leurs enfants. D'ailleurs nos lettres, outre qu'elles faisaient allusion à une situation de détresse et d'abandon qui n'existait plus, auraient par cela même le désavantage de faire paraître la démarche des deux dames comme étant le résultat forcé de la nécessité, et non comme étant celui d'un mouvement de repentir spontané et de retour volontaire. Je renonçai en conséquence à faire partir nos trois lettres.

Dans la journée, je me rendis à l'hôtel de *la Balance*, où était logé le baron, et je fus introduit auprès de lui. C'était un homme du grand monde, âgé d'environ trente-cinq ans, de manières assez courtoises, et qui m'exprima en termes fort respectueux, tant en son nom personnel qu'au nom du comte, la reconnaissance dont ils étaient tous les deux pénétrés au sujet des égards et de la protection dont j'avais entouré les deux jeunes dames. De mon côté, je lui témoignai que j'étais heureux de leur avoir rendu quelques services dont elles s'étaient montrées tout à fait dignes par l'honnêteté de leurs sentiments et par la confiance dont elles avaient fait preuve envers moi ; puis, passant à leur situation à l'égard de leurs familles, je déclarai avec franchise que je serais pour regretter ces services, si la suite me montrait que je les eusse rendus à deux jeunes personnes capables de demeurer volontairement dans cette situation à la fois irrégulière selon le monde et coupable devant Dieu. Le baron, m'interrompant alors, marqua une entière conformité d'opinion avec moi sur ce point important, et il m'assura, en confirmation de ce que j'avais appris par la lettre, que le comte était résolu de travailler avant toute chose à faire cesser cette situation, et que c'était là, à côté de l'impatience bien naturelle où il était de revoir son épouse, le principal motif qui l'engageait à renoncer, pour la faire revenir à Hambourg, au projet précédemment formé d'un voyage en Italie.

Ces déclarations me causèrent une agréable satisfaction. Passant ensuite à un autre sujet, je parlai du départ, en manifestant le regret que madame la baronne ne fût pas présente pour donner son avis et pour faire prévaloir ses convenances. « Par malheur, me dit-il, elle se trouve être un peu indisposée aujourd'hui, sans quoi elle serait déjà venue pour joindre ses remerciments aux miens ; mais qu'à cela ne tienne, monsieur, l'avis de la baronne c'est de partir mercredi soir, ou encore mieux jeudi de grand matin. Je crois qu'il est plus prudent de prendre dès à présent ce dernier parti, et dans ce cas-là, nos deux jeunes dames se transporteraient la veille à l'hôtel. » Ce point réglé, je me levai, et après avoir répondu de mon mieux au salut cérémonieux du baron, je sortis de l'hôtel.

Tout en cheminant je rendais grâce à Dieu de ce qu'en amenant ainsi à point nommé la délivrance de mes jeunes protégées, il me délivrait moi-même de sollicitudes qui n'auraient pu que devenir de jour en jour plus cruelles, lorsque, ayant rencontré Miller qui revenait de conduire les meubles à l'entrepôt du roulage, j'appris de lui que tout à l'heure le jeune monsieur avait pris en chaise de poste la route de Paris. « C'est heureux pour moi comme pour vous, ajouta Miller d'un air ouvert qui me fit plaisir, car que sais-je où m'aurait entraîné cette connaissance ! Pardonnez-moi ma faute, monsieur le pasteur, et comptez qu'en voilà pour longtemps ! » Cette nouvelle, comme on peut le croire, vint compléter la satisfaction que j'éprouvais déjà en effaçant jusqu'aux derniers vestiges de la crainte que m'inspirait la présence du jeune monsieur à Genève, tant que mes deux jeunes dames s'y trouvaient encore. Et comme j'avais continué de cheminer, je les aperçus elles-mêmes qui, en compagnie de mon fils, s'achetaient aussi des chapeaux de voyage dans la même boutique où s'était pourvue la baronne. J'y entrai aussitôt afin de les prévenir de ce qui venait d'être réglé entre le baron et moi au sujet du départ. La nièce des Miller, qui se trouvait présente, demanda à cette occasion si elle devait adresser une note à part pour le payement de ces deux chapeaux, ou si il était indifférent qu'elle les portât en compte sur la note de la baronne. « Cela n'est point indifférent du tout, reprit Rosa en riant, car pour l'heure, ma chère Louise (c'était le nom de cette jeune fille qu'elles avaient vue quelquefois chez les Miller), tous nos fonds sont encore entre les mains du baron, et nous serions vraiment bien embarrassées de vous payer. » Là-dessus nous sortîmes ensemble de la boutique, et après que j'eus achevé de rendre compte à ces dames de ma visite au baron, je les laissai poursuivre le cours de leurs emplettes, pour reprendre moi-même celui de mes affaires.

XXXI.

Le lendemain, en me levant, je trouvai sur ma table deux chaînes d'or et un billet ainsi conçu :

« Mon cher monsieur Bernier,

Les deux chaînes que vous trouverez ci-jointes ont été jusqu'ici entre Gertrude et moi l'emblème de l'amitié qui nous lie ; c'est le vœu commun de nos cœurs qu'elles deviennent désormais celui de l'affection reconnaissante qui nous liera jusqu'à notre dernier soupir à vous et à monsieur votre fils. Faites-nous donc la grâce de les accepter à ce titre.

ROSA et GERTRUDE. »

Je regrettai que ces dames eussent jugé à propos de nous faire un présent à mon fils et à moi, mais je ne pus qu'être bien touché des témoignages excessifs et toutefois sincères dont elles le faisaient accompagner. Tout aussitôt mon fils se rendit chez elles pour leur marquer, en mon nom et au sien, nos sentiments de gratitude. En y arrivant, il trouva que leurs valises avaient déjà été transportées à l'hôtel, et qu'elles-mêmes, après avoir achevé de régler leurs comptes avec les Miller, s'occupaient de faire quelques petits cadeaux aux enfants, et un legs de hardes à leur mère. Après quoi, prenant congé de leurs hôtes, elles prièrent mon fils de vouloir bien les amener d'abord auprès de moi pour me faire leurs adieux, et d'ajouter à cette grâce celle de les conduire ensuite à *la Balance*. Tout à l'heure donc je reçus leur visite. Elles étaient, comme il est naturel, remplies de joie et brillantes de gaieté, jusqu'au moment où il fallut nous séparer. Alors leurs larmes coulèrent. Après leur avoir donné mes derniers avis, je les baisai tendrement, et elles sortirent avec mon fils.

Quand elles se furent éloignées, ce fut à mon tour de donner cours à quelque attendrissement. Sans doute, et je m'en aperçois chaque jour davantage, l'âge, la sénilité nous rendent moins maître, aux émotions qui se rencontrent, de contenir nos pleurs ; mais sans doute aussi les services attachant à ceux à qui on les a rendus ; l'adversité, chez ceux qu'elle atteinte, intéresse à juste titre ; l'affection et les caresses de cœurs ingénus sont douces à l'accoutumance, et à toutes ces causes j'éprouvais ce même vide douloureux qui me visite quand je perds celles de mes ouailles qui m'ont donné à la fois de la besogne et du contentement, de l'inquiétude et un juste espoir. J'ouvris l'Evangile, et après que je m'y fus fortifié par quelque lecture, j'adressai à Dieu une fervente prière pour qu'il daignât protéger et prendre sous sa garde les deux jeunes amies que je venais de voir bien probablement pour la dernière fois.

R. TOPFFER.

(La suite à un prochain numéro.)

Aventures anciennes et nouvelles d'un chasseur connu.

Le fameux baron de Crac, embusqué sur le bord d'un étang, tue trois canards sauvages et une bécasse d'un seul coup de fusil.

En retirant de l'eau la bécasse, le baron de Crac enlève une carpe que l'oiseau avait perforée de son bec.

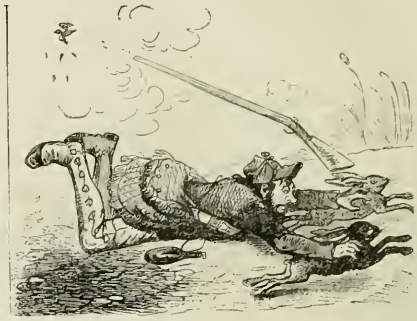

En sortant de l'eau, le baron de Crac tombe les deux mains sur deux lièvres qui se sauvaient, et son fusil qui part tue une perdrix.

Sorti de l'eau, le baron de Crac vide ses bottes et en retire une friture. Ce qu'il y a de singulier dans l'aventure, c'est que le baron était entré dans l'eau avec des guêtres et qu'il s'en retira avec des bottes.

Cependant le baron de Crac, voulant attraper un canard sauvage, attache un gland à l'extrémité d'une corde nouée autour de son corps. Les canards avalent le gland l'un après l'autre, et au lieu d'un canard il en prend cent.

Le baron de Crac s'était réveillé en sursaut, les canards effarés s'envolent.

Et ils enlèvent le baron de Crac à 26 357 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Heureusement M. le baron de Crac, étant redescendu, rencontre en chemin le clocher de Chartres, et s'y cramponne.

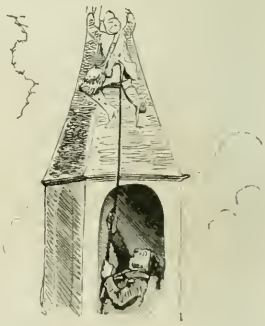

Le sonneur, ayant remarqué la position critique de M. le baron de Crac, lui porte à l'aide d'un croc un secours efficace.

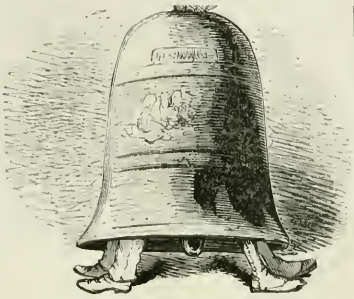

Mais pendant que M. le baron de Crac témoigne sa reconnaissance au sonneur par ses embrassements, la cloche s'abaisse sur eux, et ils sont forcés de se cramponner au bourdon.

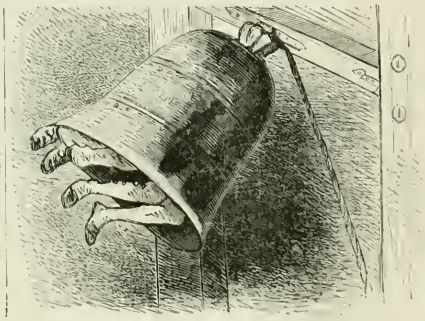

Monseigneur l'évêque ayant fait remonter la cloche, M. le baron de Crac et le sonneur sont fortement agités.

Si agités qu'ils lâchent prise et que, perçant la voûte, ils tombent mollement sur la tête des plus effrayés.

Après cette aventure, le baron de Crac, ayant gagné un port de mer, s'embarque pour le Kamtschatka.

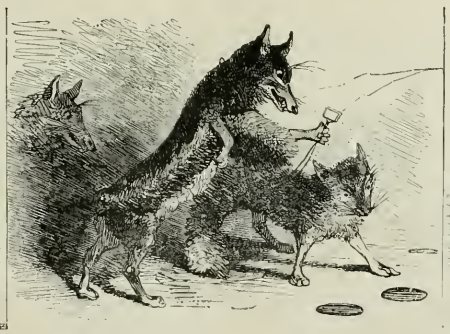

Arrivé au Kamtschatka, le baron de Crac fait un trou dans la glace, et les renards bleus viennent s'y laver la queue.

Caché derrière le pôle nord, le baron de Crac observe leurs mouvements; le thermomètre étant descendu à 116 degrés Réaumur au-dessous de zéro, l'eau gèle, et les renards bleus se trouvent pris par la queue.

M. le baron de Crac, ayant quitté son pôle nord, nargue les renards bleus.

Puis, tirant son couteau de chasse, il fait sur leur tête une incision cruciale.

Et il leur applique de tels coups de fouet, qu'au risque de s'enrhumer, ils s'échappent par l'incision cruciale, laissant leur peau à M. le baron de Crac.

Tandis que M. le baron de Crac recueille les peaux des renards bleus, il est surveillé de près par des morses qui ont l'air d'en vouloir à la sienne.

M. le baron de Crac, qui a bon nez, jette le contenu de sa tabatière dans le nez des morses qui éternuent si fort,

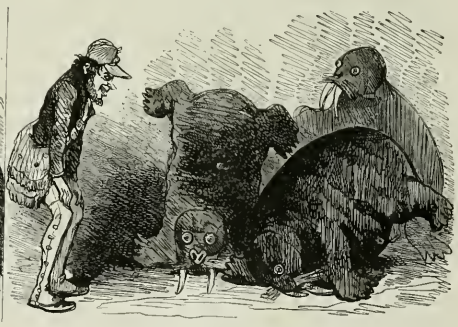

Qu'ils finissent par se casser la tête sur la glace. M. le baron de Crac contemple ce spectacle avec une satisfaction qu'il ne cherche pas à dissimuler.

Grâce à ses ingénieux procédés, sa chasse au Kamtschatka est si productive que M. le baron de Crac revient en France avec un million 500,000 fr. en fourrures, et deux millions 721 fr. 17 c. 1/2 en huile de baleine qu'il a extraite de la graisse des morses.

Après tant de hauts faits, M. le baron de Crac se livre enfin à quelques, au repos.

Puis il médite, en se promenant, de nouvelles chasses.

(La fin à un prochain numéro.)

Bulletin bibliographique.

Le Plutarque français, vies des hommes et des femmes illustres de la France, depuis le cinquième siècle jusqu'à nos jours avec leurs portraits en pied gravés sur acier. Ouvrage fondé par M. Ed. Mennechet. Deuxième édition, publiée sous la direction de M. T. Hadot. Tome I. Moyen âge. Tome IV. Siècle de Louis XIV. *Langlois* et *Leclercq*, éditeurs, rue de la Harpe, 81.

Le Plutarque français, déjà consacré par un premier succès, reparaît aujourd'hui avec des améliorations qui le rendent tout à fait digne de sa destination et de la pensée vraiment nationale qui a dirigé son fondateur, M. Mennechet. L'achèvement et la réparation de ce vaste monument littéraire et artistique sont confiés aux mains habiles de M. Hadot, qui ne recule devant aucun des sacrifices qu'exige la tâche qu'il s'est imposée. En effet, tous les soins du premier éditeur n'avaient pu prévenir certaines imperfections qui déparent l'ouvrage primitif, quel qu'en soit l'incontestable mérite. Certains héros, et même quelques héroïnes, avaient été admis dans cette galerie sans titre suffisant, d'autres n'avaient pas des historiens d'une plume assez exercée, des peintres ou des graveurs d'un pinceau ou d'un burin assez habile. M. Hadot s'est montré inexorable pour les intrus, il a fait une police sévère, et, grâce à sa vigilance et à son désintéressement, l'œuvre s'annonce sous les auspices les plus heureux.

Les deux volumes complétement publiés et les livraisons qui en conduisent deux autres fort près du terme, sont une garantie assurée pour les souscripteurs. Le sort de cette grande entreprise est désormais hors de péril. D'admirables dessins habilement gravés rehaussent le prix d'un texte dû à nos meilleurs écrivains. M. Ingres, et que pourrait-on ajouter à ce nom, a donné les portraits de Molière, de Racine, de La Fontaine et de Lesueur. On hésite entre ces trois chefs-d'œuvre du crayon le plus correct et le plus sévère de notre époque. Toutefois on incline pour Molière, qui respire tout entier dans cet incomparable dessin, Molière, l'homme de génie et l'honnête homme, vainement maudit par Bossuet, dont il balance la gloire, car la France a des statues pour le grand comique, comme pour le dernier des Pères de l'Église. M. Ingres a dessiné Lesueur avec amour; il avait ses raisons de préférence pour ce pur génie qui pratiqua l'art comme une religion, et qui a mis toute son âme dans toutes ses œuvres. Jamais la méditation inspirée n'a été exprimée dans une physionomie plus calme et plus expressive. L'évêque de Meaux, dessiné par Henriquel-Dupont, se soutient à côté des portraits de M. Ingres. M. Gleyre mérite aussi une place à part, notamment pour son Fénelon. Citons encore MM. Flandrin, L. Boulanger, Tony Johannot, Meissonnier, Jacquand, Béranger, qui ont rivalisé de soin et d'habileté pour représenter fidèlement les figures d'un grand nombre de personnages historiques.

Cependant, qu'on ne s'y trompe pas, *le Plutarque français* n'est pas seulement pour le plaisir des yeux. Le crayon, le burin, la typographie, n'y sont employés que comme ornement d'une œuvre littéraire qui subsisterait seule, et qui mérite toute l'attention des hommes de goût, et qui peut la soutenir. M. Guizot a bien voulu donner deux études sur les pères de notre histoire, Grégoire de Tours et Éginhard, grandes et nobles figures placées, l'une pour signaler la barbarie qui va tout envahir, sous les Mérovingiens, l'autre à l'aurore d'une renaissance qui doit s'éclipser après Charlemagne. M. Guizot a porté dans ces travaux toute la pénétration et toute la vigueur de son talent. M. Paulin Paris, membre de l'Institut, a crayonné Clovis, le fondateur de la monarchie franque, avec une grande vigueur; mais il a surtout réussi dans une judicieuse appréciation de Brunehaut, qu'il relève de l'anathème lancé contre elle par les flatteurs de ses bourreaux. Dans cette réhabilitation accomplie à l'aide des faits et de l'induction, la démonstration paraît complète. Dans ce premier volume, fidèle tableau du moyen âge, l'intérêt ne languit pas un instant. M. Langlois dessine fièrement Charles Martel; M. Cayx résume en quelques pages substantielles l'œuvre immense de Charlemagne; M. Beugnot fait revivre saint Bernard; M. Viennet, désigné par le succès de sa *Philippide*, aborde Philippe-Auguste, et, sans mêler, comme dans la poésie, le badinage aux peintures héroïques, il reproduit ce règne florissant qui laisse prévoir, sous l'éclat féodal, les grandeurs réservées à la monarchie. Saint Louis et Joinville n'ont pas à se plaindre de MM. Hadot et Villeneuve-Tracis, qui les ont dignement célébrés. La vie d'Abélard a été écrite par M. Gérusez, qui a mis dans cette étude de la finesse et de la force. Rien ne nous empêche d'emprunter à ce morceau remarquable un épisode qui nous prouvera qu'en France l'esprit satirique ne date pas d'hier. Il s'agit d'un pamphlet du douzième siècle, dirigé contre les prélats qui condamnèrent Abélard au concile de Sens. Voici ce curieux passage :

« L'animosité des prélats juges d'Abélard et l'ardeur passionnée que l'abbé de Clairvaux avait laissée éclater furent l'occasion d'un libelle outrageux, écrit de verve par un disciple fougueux d'Abélard, le jeune Berenger de Poitiers. On trouve dans ce pamphlet du douzième siècle comme un prélude à nos satires contemporaines, où les délibérations des assemblées politiques sont travesties avec plus d'esprit que de bonne foi. Il est probable que les membres du concile, dont le parti était pris d'avance, se dispensèrent d'apporter à cette controverse une scrupuleuse attention; mais il n'est pas possible que, sous les yeux du roi et de saint Bernard, ils aient donné le spectacle d'intempérance et de brutalité décrit par le partisan d'Abélard. Citons cependant quelques traits de cette parodie :

« Le dîner terminé, on apporta le livre de Pierre, et on chargea le secrétaire d'en donner lecture à haute voix. Le lecteur, « ennemi personnel d'Abélard, et copieusement arrosé du jus « de la vigne, non de celle dont il est dit : « Je suis la Vigne « véritable, » mais de celle qui joua un si méchant tour au patriarche, donna à sa voix, naturellement sonore, un éclat inaccoutumé. Après quelques mots, vous auriez vu les prélats « boudir sur leurs sièges, frapper du pied, rire à gorge déployée, « et s'ébaudir, de manière à faire voir qu'ils n'étaient pas au « service du Christ, mais de Bacchus. Cependant, on entre-choque les verres, les coupes circulent, on fait l'éloge des vins, « et les gosiers de nos prélats s'humectent à l'envi. C'était bien « le cas d'appliquer, par plaisanterie, le vers d'Horace :

« Nullam, Vare, sacra vite prius severis arborem (1);

« car alors on mettait en action ces autres vers du même poëte :

« Nunc est bibendum, nunc pede libero
« Pulsanda tellus (2). »

(1) O Varus, tu devras avant tout planter la sainte vigne !
(2) C'est maintenant qu'il faut boire, maintenant qu'on peut frapper la terre d'un pied dégagé

« Le pamphlétaire est en verve et ne s'arrête pas dans ses sarcasmes : il oppose l'extravagance des juges et leur impunété à la gravité et à la sainteté de l'accusé. Mais il est temps d'arriver au vote de l'assemblée et de voir comment procèdent à leur sentence ces juges avines. C'est Bérenger qui parle :

« Les fumées du vin avaient tellement opéré, qu'un sommeil « léthargique appesantissait toutes les paupières. Cependant le « lecteur poursuit d'une voix tonnante, et l'auditoire ronfle. Ce- « lui-ci s'appuie sur le coude pour ménager le sommeil à ses « yeux, celui-là se repose sur le duvet d'un coussin pour s'as- « soupir plus agréablement, un autre dort paisiblement la tête « inclinée sur ses genoux. Lorsque le lecteur rencontrait quel- « que point épineux dans la riche moisson d'Abélard, il criait à « haute voix aux oreilles de ces sourds : « Condamnez-vous? » « Quelques-uns, réveillés à grand'peine sur la dernière syllabe, « répondaient d'une voix somnolente et sans lever la tête : « Nous condamnons. » Les autres, tirés de leur assoupissement « par le murmure des votants, opinaient en retranchant la pre- « mière syllabe, et répétaient à l'unisson : « Damnons. »

« Laissons pour ce qu'elle vaut cette boutade diffamatoire d'un écolier insolent par excès de reconnaissance et d'admiration; car, au fond, le concile avait raison contre Abélard. Celui-ci avait remué les bornes de la foi; en voulant la justifier, il l'avait altérée. Pensant éclaircir le mystère de la Trinité, il avait substitué la contradiction à l'obscurité; pour atténuer l'apparente injustice du péché originel, il n'avait attribué aux enfants d'Adam que le châtiment du crime de leur père, ne laissant que l'effet et supprimant la cause qui l'explique; niant l'asservissement du monde païen à l'empire du démon, il dépouillait la Rédemption de son caractère de nécessité; par respect pour la puissance du libre arbitre, il enlevait à la grâce son efficacité et réduisait par là le mérite du sacrifice accompli sur le Calvaire. Ainsi, on peut le dire hardiment avec M. Cousin, saint Bernard était fondé à lancer contre Abélard ces formidables paroles : « Cum de Trinitate loquitur sapit Arium, cum de gratia sapit « Pelagium, cum de persona Christi sapit Nestorium. »

Le volume consacré au siècle de Louis XIV est digne du sujet. Nos plus habiles écrivains ont tenu à remplir ce cadre où devaient paraître tant de grands hommes, glorieux cortége du grand roi, Turenne, Condé, Vauban, Colbert, Molière, Bossuet, Corneille, Racine, Boileau, La Fontaine, Fénelon! Entre tous ces travaux remarquables à des titres divers, nous avons remarqué une étude sur Molière par M. Genin. Le spirituel et redoutable adversaire des congrégations avait autorité pour peindre l'auteur du *Tartuffe*; il s'en est acquitté en critique habile et dans un style naturel et piquant. M. de Feletz a écrit sur mademoiselle Scudery quelques pages charmantes. Bossuet a trouvé dans M. Alfred Nettement un panégyriste passionné et éloquent. Nous avons lu aussi avec un intérêt soutenu les notices sur Pascal, madame de Lafayette et Fénelon par M. Gérusez. M. Audibert sentait sans doute le mérite du cardinal de Retz, mais sa complaisance pour son héros devient contagieuse, grâce au mérite de l'écrivain et à sa parfaite sincérité. M. Mennechet a mis beaucoup de délicatesse dans l'appréciation de madame de Sévigné. La Fontaine revenait de droit à M. Walckenaer. M. Eugène Delacroix a parlé de Puget en artiste original et puissant. Les secrets de l'administration de Colbert, l'importance des services qu'il a rendus à la France, en un mot, tout le gouvernement intérieur du royaume sont dévoilés par M. le marquis d'Audiffret, si versé dans la science de l'économie politique. C'est avec la même autorité que M. le marquis de Chambray nous fait connaître les travaux et les projets de Vauban. Mais, en voulant citer ce que ce volume renferme de notices dignes d'attention, nous ferions une énumération complète. Il vaut mieux s'arrêter et se contenter d'avoir signalé à l'attention publique une entreprise qui se recommande par l'importance du sujet et le rare mérite de l'exécution.

L'Homœopathie est une Vérité, ou les Faits tels qu'ils sont; par M. le docteur H.-V. Masan. — Genève, 1844. In-8.

L'Homœopathie et la vieille Médecine, ou la Vérité mise à nu; par M. le docteur A. Hoffmann. — Paris, 1845. In-8.

Tels sont les titres de deux brochures que nous avons sous les yeux, et dont nous n'aurions pas eu la témérité de rendre compte, si le mot de *vérité*, qui figure sur l'une et l'autre, n'eût pas fixé nos regards et excité vivement notre intérêt.

Dès qu'il s'agit de *vérité*, personne ne doit rester indifférent, surtout quand il est en même temps question de maladie, c'est-à-dire du fléau qui atteint le plus généralement l'humanité. Toutefois, peu verse comme nous le sommes dans les connaissances médicales, notre opinion eût évidemment manqué d'autorité, si, ayant eu récemment l'occasion de causer avec un homœopathe, et de jeter les yeux sur un formulaire homœopathique, nous n'eussions eu la pensée de soumettre à l'épreuve du calcul la seule partie de ce nouveau système susceptible d'une appréciation rigoureuse et mathématique.

Le formulaire dont nous parlons est celui-là même qui a été rédigé sous la direction du célèbre Hahnemann, le fondateur de l'homœopathie, « le plus grand bienfait, suivant M. Hoffmann, dont un mortel ait gratifié l'humanité, » et qui, pour simplifier le traitement des maladies, a doté l'espèce humaine de 500 spécifiques nouveaux, tandis que l'ancienne médecine n'en comptait, depuis des siècles, que cinq ou six. Ce n'était rien que d'avoir enrichi l'arsenal thérapeutique dans la proportion de 6 à 500, il fallait régler l'emploi de tous ces nouveaux moyens, en fixer la préparation, le dosage, et renverser en même temps tous les anciens procédés de la pharmaceutique. C'est à quoi parvenait d'un seul coup « le plus beau génie, toujours selon M. Hoffmann, qui ait illustré la médecine », à l'aide de la méthode des *Délections*. Voici en quoi consiste cette méthode.

On opère une *délection homœopathique* en divisant une partie de substance médicinale active dans cent parties d'un véhicule inerte, tel que le sucre de lait, la gomme, l'amidon, l'eau distillée, etc. La seconde *délection* s'obtient en prenant une partie de ce mélange, que l'on étend dans cent nouvelles parties de véhicule. La troisième en mêlant une partie de la seconde délection avec cent autres parties de véhicule, et ainsi de suite. Le formulaire homœopathique précise pour chacun des 500 spécifiques « dont Hahnemann et ses disciples ont doté l'espèce humaine », le nombre de délections qu'il convient de lui faire subir, pour l'appliquer à un traitement. Pour les uns, c'est trois délections; pour d'autres, six, neuf, douze, vingt-quatre, vingt-sept, trente délections; mais pour aucun moins de trois, ni plus de trente. On s'est quelquefois égaye sur les fractions infinies d'un médicament auxquelles on parvenait de cette manière; on a parlé de millionièmes, de cent millionièmes, on a été jusqu'à dire qu'un gramme de sulfate de quinine jeté dans la Seine, au pont d'Austerlitz, suffirait pour traiter toute la population de Paris en cas de fièvres épidémiques. Il était bon, une fois pour toutes, de donner à toutes ces allégations une valeur précise. Or, je ne connais qu'un calcul sérieux pour établir, en toute chose, la stricte *vérité*, et voici où m'a conduit la série de mes opérations arithmétiques à ce sujet.

Pour plus d'évidence, je ne suis point parti d'une goutte ou d'un centigramme de substance médicinale. J'ai pris tout de de suite un gramme d'un suc végétal actif, ou de tout autre spécifique homœopathique, que, pour première délection, j'ai étendu dans cent parties d'eau. Notons que ce gramme de liquide médicinal équivaut, en volume, à un centimètre cube, environ un demi-dé à coudre ordinaire. J'obtiens la seconde délection, en prenant un centimètre cube de ce premier mélange et en l'étendant de quatre-vingt-dix-neuf centimètres d'eau, ou bien en ajoutant au premier mélange tout entier quatre-vingt-dix-neuf fois autant de véhicule, de telle manière que le volume primitif de substance active se trouve, à la première délection, dans la proportion de 1 à 100, et dans la seconde, de 1 à 10,000, soit un centimètre cube à dix litres de véhicule. A la troisième délection, on a pour formule la proportion de 1 à 1,000,000, c'est-à-dire comme un centimètre cube est à un mètre cube de liquide. C'est une dose de substance active trois cents fois moindre que dans la moins chargée des eaux sulfureuses naturelles.

A chaque délection suivante, la proportion augmente de deux zéros; de telle sorte qu'à la neuvième, l'unité se trouve suivie de dix-huit zéros; soit un centimètre cube de substance active divisée dans *un milliard* de mètres cubes de liquide.

Si l'on veut se représenter plus facilement ce volume déjà énorme, il suffira de le convertir en un prisme de liquide appréciable, et qui aurait, par exemple :

80,000 mètres, ou 20 lieues de longueur,
12,000 mètres, ou 05 lieues de largeur,
1,000 mètres de profondeur,

ce qui équivaudrait aux 96 centièmes d'un milliard de mètres cubes. Le lac de Genève a à peu près 20 lieues de longueur, 5 lieues dans sa plus grande largeur, et 500 mètres dans sa partie la plus profonde; en sorte qu'en estimant le prisme de liquide qui représenterait la neuvième délection, à cinq fois le volume du lac de Genève, on resterait encore fort au-dessous de la réalité.

Si l'on considère cette neuvième délection comme unité, la dixième sera représentée par un centimètre cube de substance active divisée dans cinq cents fois le volume du lac de Genève, c'est-à-dire un peu plus que celui de l'Adriatique. La onzième équivaudra à deux fois au moins le volume de la Méditerranée, et la douzième à deux fois la surface du globe terrestre recouvert d'une couche de liquide de 1,000 mètres de profondeur.

A cette douzième délection, l'unité n'est encore suivie que de vingt-quatre zéros, tandis qu'à la trentième on en aurait soixante. On peut dire, par conséquent, que la surface de tout notre système planétaire, le soleil compris, recouverte d'une couche de liquide de 1,000 mètres de profondeur, ne suffirait pas pour étendre au degré convenable un demi-dé à coudre de substance médicamenteuse destinée à donner des propriétés homœopathiques à cette masse incommensurable de véhicule.

Ces calculs, que l'on pourrait prendre pour une plaisanterie, sont cependant sérieux et exacts. Voilà la *vérité*, relativement à l'une des parties importantes de ce système, dont on a beaucoup parlé, sans la soumettre à un examen rigoureux. Si l'arithmétique la plus simple peut en démontrer ainsi la valeur réelle, on peut pressentir ce que deviendront ses autres parties, quand elles seront appréciées suivant les règles sévères de la science et du raisonnement.

Itinéraire général de Napoléon, chronologie du consulat et de l'empire, accompagné d'un atlas spécial de dix cartes in-folio; par M. A.-M. Perrot. — Paris, 1845. 1 vol. in-8. *Bistor.*

Le sous-titre de ce livre fait suffisamment connaître son but et son utilité. *L'Itinéraire général* indique « jour par jour pendant toute sa vie, le lieu où était Napoléon, ce qu'il y a fait, et les événements les plus remarquables qui se rattachent à son histoire; » il est suivi d'un dictionnaire napoléonien, « contenant tous les lieux parcourus par Napoléon, ceux où se sont passés les faits les plus intéressants, avec la date de chaque événement. » Voulez-vous savoir, par exemple, ce que Napoléon a fait le 15 septembre 1805, vous ouvrez l'*Itinéraire général* à cette date, et vous voyez que l'Empereur était à Pirna, et qu'il y a repoussé les Prussiens. Désirez-vous connaître le rôle que la ville de Dijon, par exemple, a joué dans l'histoire du consulat et de l'empire, vous cherchez ce mot dans le dictionnaire géographique, et vous lisez ce qui suit : « Dijon. France. Chef-lieu du département de la Côte-d'Or, à 70 lieues de Paris. — Création d'une armée de réserve dans cette ville, le 8 mars 1800. Le premier consul y passe en revue l'armée de réserve, le 7 mai. Il traverse cette ville le 1er juillet. Création d'une Bourse de commerce, le 6 juillet 1801. Établissement d'un Lycée, le 6 mai 1805. Les alliés y entrent le 19 janvier 1814. » Quant à l'atlas, nous ne pouvons rien en dire, ne l'ayant pas vu. Le volume qu'il doit accompagner nous apprend qu'il se compose de dix cartes in-folio.

Dessin linéaire à la règle et au compas appliqué à l'industrie. Quatre-vingts tableaux gravés sur acier, et présentant un choix de 521 dessins; ouvrage dont le texte imprimé en regard des planches indique la manière de construire les figures; par M. Tuénot. 1 vol. in-8. — Paris, 1845. *Isidore Pesron.*

Les traités de dessin linéaire que nous possédons peuvent rendre des services aux dessinateurs de profession, mais non aux personnes qui procèdent dans leur industrie à la règle et au compas. C'est cette classe d'industrieux travailleurs que M. Thénot a voulu satisfaire en composant le traité que nous annonçons aujourd'hui. M. Thénot, tandis que l'administration municipale ouvrait des cours de dessin pour les ouvriers, a écrit et dessiné le sujet de ces cours pour aider ceux qui eut le loisir de les suivre et en tenir lieu à ceux auxquels leurs travaux ne laissent même pas le loisir nécessaire à ces études. Tous les principes du dessin linéaire sont exposés dans son livre avec une précision et une clarté remarquables; la démonstration accompagne partout l'exemple appliqué dans une série de tableaux qui offre à l'ouvrier un choix de 521 dessins allant du plus simple au plus compliqué. L'ouvrage a été adopté par la société pour l'instruction élémentaire et désigné aux élèves des écoles primaires comme le plus propre à faire naître et à développer le goût du dessin. Quelle recommandation peut valoir cette distinction?

Les Annonces de L'ILLUSTRATION coûtent 90 centimes la ligne. — Elles ne peuvent être imprimées que suivant le mode et avec les caractères adoptés par le Journal.

PAULIN, éditeur, rue Richelieu, 60.

BIBLIOTHÈQUE DE POCHE, VARIÉTÉS CURIEUSES DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS

EN VENTE :

Tome Ier. *Curiosités littéraires*, 1 vol. in-18, prix : 3 fr. — **Tome II. *Curiosités bibliographiques*,** 1 vol. in-18, prix : 3 fr.

TABLE DES CHAPITRES DU PREMIER VOLUME :

Des acrostiches, des anagrammes, des centons, des vers figurés, des vers rétrogrades, des vers lettrisés, des vers lipogrammatiques, de la contrepetterie, des vers rapportés, des vers en écho, des vers léonins, de la rime, vers métriques, vers blancs, des bouts-rimés, des vers monorimes, des vers fraternisés, des vers enchaînés, des vers brisés, des vers protées, des vers monosyllabiques, des chronogrammes, des anaphigouris, des épîtres farcies.
Du genre macaronique, du genre burlesque, de quelques ouvrages versifiés, de l'imitation, de l'emprunt, de la similitude d'idées, de l'analogie de sujet, du plagiat proprement dit, de la supposition d'auteurs, des traducteurs, de quelques idées bizarres et singulières, de quelques ouvrages allégoriques, de quelques genres de style, de quelques appréciations littéraires, mélanges de critique, des citations, des méprises, bévues et mystifications littéraires, des académies, des sociétés, réunions et ordres littéraires et burlesques, des albums, des études littéraires en France au moyen âge, des querelles littéraires, des prédicateurs.

TABLE DES CHAPITRES DU DEUXIÈME VOLUME.

Particularités relatives aux anciennes écritures, matières et instruments propres à l'écriture, de la forme des livres et des lettres dans l'antiquité, des copistes et des manuscrits, des écritures abrégées et secrètes, des livres d'images et des Donats, origine de l'imprimerie, propagation de l'imprimerie dans les différentes parties du monde, des éditions du quinzième siècle, des libraires, du prix des livres dans l'antiquité et au moyen âge, des bibliothèques dans l'antiquité et au moyen âge; de la destruction et de la dispersion de livres, des titres de livres et des frontispices, des dédicaces, des préfaces, des errata, des reliures, mélanges, prix payés aux auteurs pour leurs ouvrages, des autographes, histoire de la liberté d'écrire, des pamphlets, des libelles.

***Sous presse :* Tome III. — CURIOSITÉS BIOGRAPHIQUES.**

La collection se composera de 10 volumes dont voici les titres : *Curiosités littéraires* (en vente). — *Curiosités bibliographiques* (en vente). — *Curiosités biographiques* (sous presse). — *Curiosités historiques*. — *Curiosités des Origines et des Inventions*. — *Curiosités des Beaux-Arts et de l'Archéologie*. — *Curiosités militaires*. — *Curiosités philologiques*. — *Curiosités des Traditions, Mœurs Usages*, etc. — *Curiosités anecdotiques*.

Librairie de CHARLES HINGRAY, éditeur, 10, rue de Seine.

OUVRAGE ILLUSTRÉ COMPLET.

HISTOIRE D'ANGLETERRE,

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'AU COURONNEMENT DE LA REINE VICTORIA,

Par M. le baron de Roujoux,

Publiée par M. A. MAINGUET, sous la direction archéologique de MM. TAYLOR et C. NODIER.

Ouvrage orné de 500 gravures sur bois, de 50 grandes gravures tirées à part et de 6 cartes géographiques représentant l'Angleterre à ses différentes phases. 2 vol. in-8, jésus. — Nouvelle édition, entièrement refondue, et mise au courant des meilleurs travaux historiques publiés en Angleterre. — Prix, brochés, ... 30 fr.
Prix, reliés à l'anglaise, avec fers et dorés sur tranche. . . . . 40 fr.

PAULIN, éditeur, rue Richelieu, n° 60.

EXAMEN DE LA PHRÉNOLOGIE,

Par M. Flourens.

Membre de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, etc. 1 vol. in-18, 2e édition. — Prix 2 fr.

Autres ouvrages de M. Flourens.

Même librairie.

DE L'INSTINCT ET DE L'INTELLIGENCE DES ANIMAUX. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 c.
GEORGES CUVIER, Histoire de ses travaux. 1 vol. in-18, 3 fr. 50 c.
BUFFON, Histoire de ses travaux et de ses idées. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 c.

Mise en vente de la 54e et de la 55e Livraison.

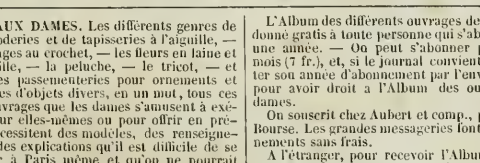

Le tome 10e et dernier de l'édition in-8° est en vente.

AVIS AUX DAMES. Les différents genres de broderies et de tapisseries à l'aiguille, — les ouvrages au crochet, — les fleurs en laine et en chenille, — la peluche, — le tricot, — et toutes les passementeries pour ornements et garnitures d'objets divers, en un mot, tous ces petits ouvrages que les dames s'amusent à exécuter pour elles-mêmes ou pour offrir en présent, nécessitent des modèles, des renseignements, des explications qu'il est difficile de se procurer à Paris même et qu'on ne pourrait trouver en province. Tout cela est réuni dans un recueil composé et exécuté spécialement pour les abonnés des MODES PARISIENNES, journal de la bonne compagnie, paraissant 52 fois dans l'année, et publiant, en outre de ses 52 magnifiques gravures de modes, 50 patrons de robes, chapeaux, bonnets, et autres objets représentés par les gravures. Prix, pour un an, 28 fr.

L'Album des différents ouvrages de dames est donné gratis à toute personne qui s'abonne pour une année. — On peut s'abonner pour trois mois (7 fr.), et, si le journal convient, compléter son année d'abonnement par l'envoi de 21 f. pour avoir droit à l'Album des ouvrages de dames.

On souscrit chez Aubert et comp., place de la Bourse. Les grandes messageries font les abonnements sans frais.

A l'étranger, pour recevoir l'Album, il convient de s'abonner par l'entremise des libraires qui vendent les livres français, tous correspondent avec la maison Aubert et comp.

LE CHOCOLAT MÉNIER se trouve au dépôt : passage Choiseul, 21, et chez un grand nombre de pharmaciens et d'épiciers de Paris et de toute la France. Se méfier des contrefaçons.

LIBRAIRIE DUBOCHET, LECHEVALIER ET Ce, RUE RICHELIEU, 60.

COLLECTION DES AUTEURS LATINS, avec la traduction en français; publiée sous la direction de M. NISARD, professeur d'éloquence latine au collége de France.

POÈTES.

Plaute, Térence, Sénèque le Tragique. 1 vol. — Lucrèce, Virgile, Valérius Flaccus. 1 vol. — Ovide. 1 vol. — Horace, Juvénal, Perse, Sulpicia, Phèdre, Catulle, Tibulle, Properce, Gallus, Maximus, Publius Syrus. 1 vol. — Stace, Martial, Lucilius Junior, Rutilius, Numantianus, Gratius Faliscus, Nemesianus et Calpurnius. 1 vol. — Lucain, Silius Italicus, Claudien. 1 vol.

PROSATEURS.

Cicéron. 5 vol. — Tacite. 1 vol. — Tite-Live. 2 vol. — Sénèque le Philosophe. 1 vol. — Cornélius Népos, Quinte-Curce, Justin. 1 v. — V. Maxime et Obsequens. 1 vol. — Quintilien, Pline le Jeune. 1 vol. — Pétrone, Apulée, Aulu-Gelle. 1 vol. — Caton, Varron (DE RE RUSTICA), Columelle, Palladius. 1 vol. — Pline l'Ancien. 2 vol. — Suétone, Historia Augusta, Eutrope. 1 vol. — Ammien Marcellin, Jornandès. 1 vol. — Macrobe, Varron (DE LINGUA LATINA) et Pomponius Mela. 1 vol. — Celse, Vitruve. 1 vol. — Salluste, J. Cesar, V. Paterculus, Florus, 1 vol. — Choix de Prosateurs de la latinité chrétienne. 1 vol.

VINGT-SEPT VOLUMES GRAND IN-8°, DE 45 À 55 FEUILLES, *contenant la matière de* DEUX CENTS VOLUMES *des autres éditions*.

Le prix de chaque volume varie de 12 à 15 fr. selon le nombre de feuilles. Pour les personnes qui souscriront d'avance à la collection complète, le prix de l'abonnement et de 324 francs, ou 12 francs le volume.

La souscription à la collection complète s'effectue en adressant aux éditeurs la somme de 324 francs, soit en argent, soit en billets payables en 1845 et 1846, sauf conventions particulières entre les éditeurs et les souscripteurs.

Tous les trois ou quatre mois, il sera publié un volume.

SOUS PRESSE :

CHEFS-D'ŒUVRE DE LA COLLECTION DES AUTEURS LATINS, avec la traduction en français, publiés sous la direction de M. NISARD, professeur d'éloquence latine au collége de France. — 25 vol. in-18, à 3 fr. le volume.

EN VENTE :

TACITE. 2 vol. 6 fr.
TÉRENCE. 1 vol. 3 fr.
HORACE. 1 vol. 3 fr.
SUÉTONE. 1 vol. 3 fr.

LA MISSION DE JEANNE D'ARC, drame en cinq journées et en vers; par J.-J. PORCHAT, de Lausanne. 1 vol. in-18. 2 fr.

OEUVRES COMPLÈTES DE BERNARD PALISSY, édition conforme aux textes originaux imprimés du vivant de l'auteur, avec des notes et une Notice historique, par M. PAUL-ANTOINE CAP. 1 vol. in-18. Prix, 3 fr. 50

RÊVES ET SOUVENIRS, poésies morales et philosophiques; par MARIE-GUSTAVE LARNAC. 1 vol. in-18. Prix, 5 fr

LE PRESBYTÈRE, par R. TOPFFER. Édition revue par l'auteur.
Un volume in-18. Prix, 3 fr. 50

EN SOUSCRIPTION :

JÉROME PATUROT A LA RECHERCHE D'UNE POSITION SOCIALE; par LOUIS REYBAUD, illustré par J.-J. GRANDVILLE.
30 livraisons à 50 c.
L'ouvrage complet, 15 fr.

GIL BLAS DE SANTILLANE, par LE SAGE; nouvelle édition illustrée d'après les dessins de JEAN GIGOUX, et augmentée de LAZARILLE DE TORMES, traduit par M. L. VIARDOT, et illustré par M. MEISSONNIER.
40 livraisons à 40 c.
Un volume grand in-8 jésus, 15 fr.

LES NOUVELLES GENEVOISES, par M. R. TOPFFER, illustrées d'après les dessins de l'auteur; gravures par MM. Best, Leloir, Hotelin et Regnier.
Un charmant volume in-8 raisin, 40 gravures hors texte, 160 dans le texte. 12 fr. 50
Reliures et cartonnages.

LE JARDIN DES PLANTES, description des Mammifères de la Ménagerie et du Muséum d'histoire naturelle, par M. BOITARD; précédé d'une Notice historique, anecdotique et descriptive, par M. JULES JANIN.
Cet ouvrage est illustré et accompagné de 110 sujets d'histoire naturelle, de 110 culs-de-lampe gravés sur cuivre et imprimés dans le texte; de 55 grands sujets gravés sur bois et imprimés à part à cause de leurs dimensions, et offrant les vues les plus remarquables du Jardin des Plantes, les Constructions, les Fabriques, les Monuments, etc.; des portraits de Buffon et de G. Cuvier; enfin de planches peintes à l'aquarelle représentant des groupes d'oiseaux des deux hémisphères.
Dessinateurs : MM. WERNER, SUSEMIHL, EDOUARD TRAVIÈS, KARL GIRARDET, JULES DAVID, FRANÇAIS, HIMELY, MARVILLE, etc.
Gravures sur bois et sur cuivre par MM. ANDREW, BEST et LELOIR.
Planches sur acier par MM. FOURNIER et ANNEDOUCHE.
Un volume grand in-8, magnifiquement imprimé.
L'ouvrage complet, 16 fr.
LE MÊME OUVRAGE, avec tous les sujets et culs-de-lampe dans le texte coloriés.
64 livraisons à 50 c.
L'ouvrage complet, 32 fr.

VOYAGES EN ZIGZAG, ou Excursions d'un Pensionnat en vacances dans les Cantons suisses et sur le revers italien des Alpes; par M. R. TOPFFER, auteur des *Nouvelles genevoises*; illustrés d'après les dessins de l'auteur, et ornés de 15 grands dessins, par M. CALAME.
54 livraisons à 50 c.
L'ouvrage complet, 16 fr.

UN MILLION DE FAITS, AIDE-MÉMOIRE UNIVERSEL DES SCIENCES, DES ARTS ET DES LETTRES, par MM. J. AYCARD, DESPORTES, LÉON LALANNE, LUDOVIC LALANNE, GERVAIS, A. LE PILEUR, CH. MARTINS, CH. VERGE et YOUNG.

GRANA ANGELIGA, ou le purgatif Anderson, dégage les organes de toutes les humeurs, bile, phlegmes, glaires, qui font obstacle au libre exercice des fonctions. La boîte scellée par un timbre royal qui porte, sur un fond rouge, *J.-B.-J. Johnson, chimist druggist*, se vend intacte 2 fr. chez tous les droguistes et pharmaciens de Paris, et rue Caumartin, 1.

ODONTINE ET ÉLIXIR ODONTALGIQUE

Dépôt chez FAGUER, rue Richelieu, 95 ; et chez les principaux Coiffeurs et Parfumeurs de Paris, de la France et de l'Étranger. — Pour les demandes en gros, s'adresser rue Jacob, 19.

Monument construit à Munich pour les expositions artistiques et industrielles.

Paris, Vienne, Berlin, Londres et une foule d'autres villes, dans lesquelles ont lieu, à des époques déterminées, les expositions des œuvres de l'art ou des produits de l'industrie, n'ont jusqu'à présent affecté à ces expositions que des édifices déjà existants en se bornant à les approprier momentanément à la nouvelle destination qui leur était donnée; seulement, lorsque la quantité et la nature des objets à exposer ont rendu nécessaires des constructions spéciales, ces constructions inutilement coûteuses n'ont eu qu'une durée éphémère exposée à tous les dangers que la nature provisoire des matériaux employés à leur élévation entraîne avec elle.

Le roi de Bavière, protecteur si éclairé des beaux-arts, a le premier compris l'importance et l'économie d'un monument stable et permanent, consacré aux expositions périodiques, de l'art et de l'industrie; il a inauguré ce monument, dans la ville de Munich, le 25 août dernier, double anniversaire de sa fête et de sa naissance.

Cet édifice, construit d'après les plans de l'architecte Ziebland, inspecteur des bâtiments civils, forme un pendant à la Glyptothèque, musée élevé à la conservation des arts plastiques, et présente, vers la Konigs platz, un portique d'ordre corinthien élevé sur un perron de 24 marches et flanqué de deux ailes décorées de pilastres supportés par un socle de la hauteur des marches.

Le fronton de ce portique est orné de sculptures exécutées sur les modèles de Schwanthaler; ces sculptures représentent la Bavière sur son trône, distribuant des couronnes à diverses figures personnifiant — d'un côté la sculpture, la fonte, l'art monétaire, et la numismatique, — de l'autre, l'architecture, la peinture historique, la peinture de genre, la céramique et la peinture sur verre; deux lions accroupis terminent les deux extrémités de ce fronton dont le sommet est couronné par un phénix renaissant de ses cendres.

Le bâtiment se compose d'un parallélogramme de 64 mètres de long sur 22 mètres de profondeur, non compris le portique; il contient un vestibule, sept salles de différentes grandeurs éclairées par le haut; deux autres salles éclairées par des croisées et destinées aux peintures sur verre, deux corridors de communication également éclairés par des croisées et dont les parois devront recevoir les dessins et autres objets de petite proportion.

Un étage souterrain est affecté au dépôt provisoire et au déballage des objets admis, ainsi qu'à l'habitation du concierge et des gardiens; le comble, couvert en métal, contient quelques dépendances destinées au personnel supplémentaire des expositions.

Les salles, dont la grandeur varie entre 8 et 11 mètres, offrent réunies une surface de 1,800 mètres carrés; elles sont revêtues d'un parquet en bois de chêne qui s'ouvre de manière à faciliter l'introduction directe des objets de grande dimension après leur déballage et leur ajustement dans l'étage souterrain; la décoration intérieure de ces salles est fort simple : au-dessus d'un lambris peint, comme les portes, en imitation de bois de noyer, les murs sont revêtus d'une teinte plate tirant sur le brun rouge ou le vert olive, partagée à une certaine hauteur par un bandeau supportant des pilastres dont les intervalles sont encadrés d'ornements arabesques; les plafonds, décorés de caissons et de peintures, sont percés de lanternes donnant accès à un jour égal et brillant.

L'inauguration de ce monument a eu lieu par une exposition qui, pour son début, renferme 555 objets d'art dont 181 tableaux de tous genres, 100 statues, bustes et médailles, et le surplus consistant en peintures sur verre, dessins, aquarelles, lithographies, galvanographies et projets architectoniques.

La plus grande partie de ces œuvres a été fournie par les artistes les plus distingués de l'Allemagne dont nous citerons les noms par ordre alphabétique.

Ce sont :

Parmi les peintres d'histoire : Albrecht Adam, Geyer, professeur à Augsburg, Pierre Hess, G. Jagör, W. Kaulbach, W. Shadow, directeur de l'académie de Dusseldorf, Schrandolp, A. Teichs de Brunswig, T. Weled, actuellement à Rome, C. Zimmermann, professeur à l'académie de Munich, etc., etc.

Parmi les peintres de paysage : Hchenbach, L. Gurlitt, tous deux à Rome, Ainmiller, H. Heinsein, Morgenstern, Schirmer, professeur à l'académie de Dusseldorf, etc., etc.

Et parmi les peintres de genre et de portraits :

G. Bernhart, J. Durek, Charles Hess, etc., etc.

Les artistes étrangers que l'on y remarque, sont : Kuno Baade, de Bergen, en Norvége; H. Hove, d'Am-terdam; de Keyser, J. Leys, F. Melzer, tous trois d'Anvers; J.-B. Maes, C. Marco, de Florence; Van S'chedel, de Hollande; Schiavoni, de Venise; Verboeckoven, de Bruxelles; Horner et Muller, de Bâle, etc., etc.

La sculpture est représentée par Brugger, Gasler, Halbig, Schaller, etc., de Munich, et par T. Wagner, de Stuttgard.

L'Ecole française figure très-honorablement à cette exposition, qui renferme des tableaux signés par Aligny, Biard, Coignet, Garneray, Hostein, Jacquand, Le Poittevin, Mozin, Rémond, Rubio, Schnetz, Henriquel Dupont, et Ziégler; celles de ces productions du talent de nos compatriotes qui attirent le plus l'attention paraissent être les paysages de MM. Coignet et Hostein; une marine de M. Garneray et un tableau de genre de M. Le Poittevin; l'*Echelle de Jacob*, par Ziégler; la *mort de Jeanne Shore*, par Biard, et surtout l'*Interrogatoire des Bohémiens*, par Jacquand; on assure même que ce dernier tableau, ainsi que ceux de MM. Coignet et Lepoittevin, ont été acquis par le roi à des prix fort élevés.

C'est le directeur et le corps des professeurs de l'académie de Munich, qui ont donné leurs soins au classement des ouvrages exposés, et le public leur doit, à ce sujet des remerciments mérités.

Une seule mesure a paru cependant peu libérale, c'est l'obligation imposée à chaque visiteur de payer un prix d'entrée de 12 kreutzer (environ 50 centimes); il faut espérer qu'un amateur des arts aussi éclairé que le roi de Bavière comprendra mieux que tout autre combien il importe aux artistes que le public tout entier soit admis sans rétribution à porter son jugement sur leurs œuvres.

Correspondance.

La personne qui a mis à la poste des numéros de *l'Illustration* à l'adresse de M. le colonel A. Koenig, à Alexandrie (Égypte), est priée de se faire connaître au directeur du journal. On a quelque chose d'important à lui communiquer.

A M. T., à Gand. — Nous recueillons à ce sujet des avis bien divers; mais le vôtre, monsieur, est unique.

A M. L., à Niort. — Il faut des occasions; à mesure qu'elles se présenteront, nous ne manquerons pas de les saisir. Le conseil est excellent.

A M. L., à Dunkerque. — Nous donnerons, dans le prochain numéro, la statue de Jean-Bart que vous venez d'inaugurer.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER REBUS

La pathologie est la science des signes des maladies.

On s'abonne chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les *Correspondants du Comptoir central de la Librairie.*

A Londres, chez J. Thomas, 1, Finch Lane Cornhill.

A Saint-Petersbourg, chez J. Issakoff, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-Impériale; Gostinoï-Dvor, 22. — F. Bellizard et Cᵉ, éditeurs de la *Revue étrangère*, au pont de Police, maison de l'église hollandaise.

A Alger, chez Bastide et chez Dubos, libraires.

Chez V. Hebert, à la Nouvelle-Orléans (Etats-Unis).

A New-York, au bureau du *Courrier des États-Unis*, et chez tous les agents de ce journal.

A Madrid, chez Casimir Monier, Casa Fontana de Oro.

Jacques DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de Lacrampe et Cᵉ, rue Damiette, 2.

L'ILLUSTRATION,
JOURNAL UNIVERSEL.

Ab. pour Paris. —3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N° 134. Vol. VI. — SAMEDI 20 SEPTEMBRE 1845.
Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
Ab. pour l'Etranger. — 40 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Histoire de la Semaine *Débarcadère du chemin de fer du Nord.* — **Courrier de Paris.** — **Seconde visite de la reine d'Angleterre au château d'Eu.** *Trois Gravures.* — **Naufrage du bateau à vapeur le Sphinx.** *Une Gravure.* — **Camp de Bordeaux ou de la Gironde.** *Une Gravure.* — **Problème d'Échecs.** — **D'un nouvel étamage des glaces par l'argent.** — **Promenades de Paris.** Les Boulevards. (2e partie. — 2e série.) *Les Boulevards depuis la rue Vivienne jusqu'à la Madeleine.* (Suite et fin.) — **Rosa et Gertrude.** Roman, par M. R. Topffer. (Suite.) — **Aveotures anciennes et nouvelles d'un chasseor couun.** (Suite et fin.) *Vingt-quatre Gravures.* — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces.** — **Inauguration de la Statue de Jean Bart, à Dunkerque.** *Une Gravure.* — **Bêbus.**

Histoire de la Semaine.

Chemins de fer. — Cette semaine, comme la dernière, ce sont encore les chemins de fer qui ont seuls défrayé l'attention, nous pourrions dire qui ont excité la passion publique. La prime qu'ont obtenue les actions du chemin du Nord, les avantages avec lesquels ont été admises dans la fusion les compagnies les moins sérieuses, celles même avec lesquelles on était le moins tenu de compter, tout cela a monté l'imagination des aspirants actionnaires et des fondateurs de compagnies. Il se forme des sociétés nouvelles chaque matin sous prétexte de soumissionner les chemins qui restent à concéder. Si vous demandiez à la plupart de ces conseils d'administration quelques détails sur le trafic actuel de la ligne qu'ils inscrivent en tête de leurs annonces et le produit probable du rail-way, ils seraient fort empêchés de vous répondre. Mais quel est l'actionnaire assez indiscret pour adresser de pareilles questions? administrateurs, souscripteurs d'actions, bien peu prennent ce qu'ils font au sérieux. On spécule sur une fusion. Si elle ne se faisait et s'il fallait soumissionner sérieusement, combien en éprouveraient du mécompte! C'est cependant ce qui semble devoir arriver. La fusion pour la ligne du Nord a été possible, parce qu'il n'y avait que deux compagnies sérieuses, et que toutes les autres savaient bien que leurs listes ne pourraient subir l'épreuve de la commission d'admission. Une fois que les deux grandes compagnies se sont trouvées d'accord, les autres se sont estimées fort heureuses d'être comptées pour quelque chose, et l'entente a aisément été générale. Mais quand, après les mariages déterminés par une première association dans l'affaire du Nord, il reste encore, comme sur la ligne de Lyon par exemple, trois compagnies puissantes, et sept autres dont la constitution est à examiner, les transactions deviennent difficiles et la lutte est plus probable.

(Débarcadère du chemin de fer du Nord, rue La Fayette.)

Du reste, M. le ministre des travaux publics, par le retard qu'il apporte à déterminer les jours d'adjudications, encourage, sans le vouloir, à coup sûr, l'industrie des fondateurs de compagnies. *Le Moniteur* officiel se tait; *le Journal des Chemins de fer* seul annonce que, suivant ses informations, les adjudications seraient faites dans l'ordre ci-après et aux époques suivantes : 1° Paris à Strasbourg, Tours à Nantes vers la fin d'octobre; — 2° Creil à Saint-Quentin dans la première quinzaine de novembre; — 3° Paris à Lyon, Lyon à Avignon vers le 15 décembre. Toutes les lignes votées par les Chambres cette année se trouveraient ainsi concédées avant l'ouverture de la session prochaine.

Nous livrons aujourd'hui à nos lecteurs l'embarcadère du Nord. Nous avons été plus tôt en mesure que les habiles ingénieurs qui construisent le chemin. Nous n'en tirerons au-

cune vanité, et nous croyons devoir les défendre contre les reproches de retard et de lenteur auxquels pourraient les exposer certains articles de journaux quotidiens, qui, dans une louable intention sans doute, et pour refroidir l'agiotage, présentent l'exploitation de la ligne du Nord comme ajournée indéfiniment. Nous comprenons cela : mais en vérité il est assez gênant pour nos ingénieurs de voir ainsi faire la hausse et la baisse sur leur dos. On veut que les cours se modèrent : les ingénieurs n'en finissent pas. — Dans huit jours, on voudra que les cours reprennent : les ingénieurs auront fait des prodiges d'activité. — A la Bourse et aux ponts et chaussées, y aura-t-il bien là compensation pour tout le monde?

Voyageurs illustres. — Après la spéculation, les visites de la reine d'Angleterre à Eu, de M. le duc et de madame la duchesse de Nemours en Espagne, et de M. le duc de Montpensier en Orient, obtiennent la plus grande part de la curiosité qui reste à dépenser. La réception faite par la famille royale de France à la reine Victoria aura un peu remis cette princesse des massacres de daims et de chevreuils auxquels on l'a fait assister dans la famille de son mari. De gracieuses surprises lui avaient été ménagées et la galerie Victoria n'est ni la moins ingénieuse ni celle qui a dû le moins la flatter. Le *Courrier de Paris* vous en parlera. — Quant à madame la duchesse de Nemours, l'Espagne l'a fêtée à peu près comme le duché de Cobourg avait fêté la royale épouse du prince Albert. Il lui a fallu subir à Pampelune deux combats de taureaux, dans lesquels bon nombre de picadores ont été blessés, un d'eux a été tué, et où les chevaux ont été éventrés par douzaine. A la seconde course, le septième et dernier taureau ne se trouvait plus qu'en présence d'un seul picador qui n'eût pas été mis hors de combat. Tous les autres avaient été portés à l'hôpital. Le correspondant du *Constitutionnel* écrit à ce journal : « Un jeune Aragonais, qui se trouvait dans ma loge, était rouge de colère de ce qu'on ne mettait pas en prison les malheureux picadores blessés. « Ah! si c'était en Biscaye ou chez nous, disait-il, on leur en donnerait, les lâches!—Mais pourquoi vouloir, lui ai-je dit, que ces malheureux soient mis en prison? Qu'ont-ils donc fait? — Mal, monsieur, mal, très-mal! — Mais s'ils avaient été tués? — Ça vaudrait mieux, » m'a-t-il répliqué. Cette lettre ajoute : « Ce n'est qu'au troisième coup d'épée que le matador a donné le coup de grâce à ce dernier taureau. Il n'y avait pas assez d'imprécations contre lui. *Barbaro! barbaro!* criait-on; *que le taureau le tue!* La reine et l'infante ont assez constamment suivi toutes les phases de ce second drame. S. M. n'ose détourner ses regards de ce sang qui coule, pour ne pas paraître séparer ses goûts de ceux de son peuple. Nous avons vu souvent madame la duchesse de Nemours se cacher le visage avec son éventail. » Tout cela s'est terminé par l'envoi d'une bague en brillant et d'une épingle d'émeraudes adressées par M. le duc de Nemours, à deux picadores, et par l'échange de grand'croix et de cordons de la Légion d'honneur contre des rubans de l'ordre d'Isabelle la Catholique et de l'ordre de Charles III entre les deux cours. Après quoi, nos princes sont rentrés en France.

M. le duc de Montpensier, pendant qu'on négociait son mariage en Navarre, continuait ses courses en Orient. Depuis le 22 août, jour où il a quitté la quarantaine, Constantinople a vécu au milieu des fêtes. Le 27 notre ministre en Grèce, M. Piscatory, est arrivé à bord du *Cuvier* pour engager M. le duc de Montpensier, de la part du roi Othon, à visiter Athènes. Le prince a promis de répondre à cette invitation.

École polytechnique. — M. le ministre de la guerre a fait mettre dans *le Moniteur* la note suivante, qui donne, beaucoup mieux que ne l'avait fait une polémique des bureaux, satisfaction à de justes réclamations : « Cent trente-deux places dans les services publics qui se recrutent à l'École seront mises cette année à la disposition des élèves; ce chiffre d'emplois est supérieur à celui de presque toutes les années antérieures, et en outre M. le maréchal ministre de la guerre vient de décider que des sous-lieutenances dans l'infanterie et la cavalerie seront, ainsi que le permet la loi du 14 avril 1832, réservées pour ceux d'entre eux qui, ayant satisfait aux examens, se trouveraient sans destination. Tous, à leur sortie de l'École, verront dont s'ouvrir pour eux une carrière qu'ils seront libres d'embrasser. »

Les moyennes chanoinesses. — Par une lettre du 26 juillet dernier, M. le ministre de l'instruction publique avait appelé l'attention de M. le préfet de la Seine sur les inconvénients graves que présente l'existence de dames en chambre dans les pensions et institutions de demoiselles. Le 26 août, M. de Rambuteau a pris un arrêté qui prescrit aux maîtresses de pension et d'institution de n'admettre dans ces établissements que des élèves soumises à la règle commune de la maison, des sous-maîtresses régulièrement brevetées, et les personnes à gages nécessaires au service. Toutefois un délai est accordé jusqu'au 1er janvier 1846, en faveur des institutrices qui, par suite d'engagements contractés antérieurement à la promulgation du présent arrêté, se trouveraient avoir chez elles des dames en chambre à l'époque du 1er octobre. Il sera exercé une surveillance spéciale à ce sujet, et tout établissement qui serait reconnu être en contravention sur ce point sera fermé immédiatement. Cet arrêté, approuvé par le ministre de l'instruction publique, a paru au *Moniteur*.

Listes électorales de la Seine. — Les électeurs de la Seine dont le nombre, nous l'avons dit, avait été singulièrement réduit par la liste provisoire du 15 août, s'empressent de se faire réintégrer. Le 15 septembre a été publié le second tableau de rectification; il présente 516 additions contre 51 retranchements; le premier avait présenté 522 additions contre 50, c'est donc bien près de mille électeurs qui ont su revendiquer leurs droits. En ce moment la liste des électeurs censitaires pour le département de la Seine s'élève à 46,925. Il était de 20, 501 en 1841; il y a par conséquent de la marge encore pour bon nombre de réclamations.

État du numéraire en France. — Au 1er janvier 1845, le total général des fabrications en espèces d'or et d'argent, selon le système décimal, s'élevait à 4 milliards, 821 millions, 246,861 francs, savoir : en or, 1,167,444,720 francs; en argent, 3,655, 865,142 francs. Ne sont pas compris dans ce dernier chiffre, les pièces de cinq francs au type d'Hercule, fabriquées antérieurement à la loi du 28 mars 1803, pour une somme de 106,257,255 francs. La division par type donne les résultats suivants : types de Napoléon Bonaparte, 1,415,854,495 francs; de Louis XVIII, 1,004,165,170 francs; de Charles X, 685,450,240 francs; de Louis-Philippe, 1,715,798,956 francs. Les monnaies d'or se divisent ainsi : pièces de 40 francs, 204,452,560 francs; pièces de 20 francs, 963,009,560 francs. Monnaies d'argent : 3,509,059,550 francs de pièces de cinq francs; 60,781,250 francs de pièces de deux francs; 54,002,452 francs de pièces de un franc; 24,882,295 francs de pièces de cinquante centimes; 5,079,654 francs de pièces de vingt-cinq centimes. De 1726 à 1815, les fabrications en monnaie de billon et de cuivre donnent un total de 75,274,875, desquels il faut déduire les pièces refondues ou ayant cessé d'avoir cours ou pour la réduction d'un quart, d'après la loi du 5 ventose an XII, sur les 8,145,202 francs de pièces de deux sous frappées d'après l'édit d'octobre 1758, et les 10 millions de pièces de cuivre refondues pour des canons, ensemble 20,597,675 francs. D'où il résulte que la monnaie de cuivre et de billon en circulation a été réduite à 52,877,205 francs.

Statistique des promotions de l'École Normale. — D'après un tableau qui vient d'être publié tout récemment au profit de la caisse de secours des anciens élèves de l'École Normale, cette école, de 1810 à 1845, compte 31 promotions et 845 élèves. Sur ce nombre, 78 sont morts, 554 sont membres de l'Université, dont 2 conseillers au conseil royal, 9 inspecteurs généraux, 12 recteurs, 26 inspecteurs d'académie, 40 professeurs de faculté, 16 proviseurs, 7 censeurs, 1 économe, 355 professeurs de colléges royaux, 9 principaux, 70 régents, 8 chefs d'institution, 1 inspecteur de l'École Normale primaire; 65 n'appartiennent plus à l'Université, savoir : 3 secrétaires des commandements des princes, 10 magistrats, notaires ou avoués, 15 employés dans l'administration, 4 ecclésiastiques, 2 jésuites, 1 moine dominicain, 1 militaire, 3 diplomates, 3 journalistes, 2 naturalistes ou savants, 4 hommes de lettres ou artistes, 9 médecins ou pharmaciens, 5 propriétaires, 2 libraires, 1 commerçant; 95 sont encore élèves à l'École. Elle compte parmi ses anciens élèves 1 pair de France, 5 députés, 9 membres de l'Institut et 68 légionnaires, dont un commandeur, 18 officiers et 49 chevaliers.

Espagne. — Madrid et sa banlieue viennent d'être le théâtre de tentatives nouvelles d'insurrection à la suite de l'exécution d'un ouvrier tailleur fusillé par suite des événements du 19 du mois dernier. Dans la nuit du 5 au 6 une lutte sanglante s'est engagée entre le peuple et la troupe. Les insurgés comptaient sur un certain nombre de défections dans les rangs de celle-ci, mais leur attente a été trompée. Un officier du régiment de la reine régente a seul été arrêté comme compromis. Dix personnes environ ont trouvé la mort dans cette échauffourée, il y a eu 10 ou 15 blessés et dans le nombre se trouve le fils de M. Manguin, député de la Côte-d'Or, qui, se retirant d'une maison où il avait passé la soirée a été attaqué et maltraité par le général Cordova et les officiers de son état-major. Les arrestations opérées à la suite de cette nuit se sont montées à 800; mais le 7 au matin, par suite des élargissements, il ne restait en prison qu'une trentaine de prévenus.

Le 7, un village situé à un quart de lieue de la ville, a été ensanglanté par une rixe violente entre quelques perturbateurs et une compagnie du régiment de Navarre qui y montait la garde; il est à remarquer que le régiment de Navarre est justement celui qui est caserné à la porte d'Alcala, et sur lequel les insurgés avaient fondé des espérances qui ne se sont pas réalisées; on suppose donc que la rixe qui a eu lieu hier, a pour cause le mécontentement de ceux qui se disent trahis par les officiers de ce régiment; au surplus, le tumulte a été promptement apaisé, non pas pourtant sans que cet engagement ait coûté la vie à plusieurs personnes.

Les journaux de Madrid continuent, autant qu'ils le peuvent, d'engager le ministère à ne pas persévérer dans la voie où il s'est engagé. L'*Heraldo* lui-même, qui a été toujours favorable au ministère actuel, trouve une sorte de justification de l'émeute dans la position fausse où le cabinet s'est placé en sortant de la légalité. Il fait, au sujet des derniers événements de Madrid, des réflexions qui s'accordent entièrement avec les nôtres. Il reconnaît l'impopularité extrême du cabinet, il reconnaît que celui-ci ne doit son existence qu'à l'appui de l'armée, et qu'en persévérant dans la voie illégale où il est entré, il ne peut manquer de compromettre la tranquillité de l'Espagne et l'existence de la royauté.

Une élection a Londres. — Les électeurs de Southwark, à Londres, avaient à nommer un représentant à la chambre des communes. Les deux partis se sont disputé l'élection avec un grand acharnement, et l'avantage a fini par rester aux whigs. Trois candidats s'étaient présentés : M. Pilcher pour les tories, et deux pour les whigs, sir William Molesworth et M. Miall. Celui-ci avait été mis en avant par cette partie de l'opposition qui était contraire au bill de Maynooth et chez qui les préjugés religieux l'emportaient sur l'intérêt politique. Les deux sortes d'adversaires que sir William Molesworth avait contre lui ont scruté soigneusement toute sa vie privée, et lui ont fait un grand crime d'avoir donné une magnifique édition des œuvres de Hobbes. Sur cette preuve, on l'a accusé d'irréligion, d'impiété et de panthéisme. Sir William Molesworth a été élu par 1,942 voix contre 1,176 données à M. Pilcher, et 555 données à M. Miall.

Prusse. — On écrit de Breslau, le 8 septembre, à la *Gazette de Cologne* : « Ce matin, à sept heures, M. Ronge a été arrêté au moment où il allait prendre le chemin de fer pour se rendre à Brieg, où il voulait célébrer le premier service divin. Il a été conduit immédiatement devant le président de police, M. Heinsk. Cette arrestation subite et tout à fait inattendue fait le sujet de toutes les conversations de la ville. L'interrogatoire a duré huit heures et demie, rien n'en a transpiré au dehors. Il paraît cependant que M. Ronge a été provisoirement mis en liberté, puisqu'il a pu continuer son voyage avec un convoi extraordinaire. »

Montevideo. — Il paraît que l'on s'était trop flatté, en se promettant un prompt résultat de l'intervention simultanée de la France et de l'Angleterre dans la Plata. Ce qui porte à le croire, c'est le retour à Cork du navire anglais *Sultana*, rapportant sa cargaison à laquelle l'entrée avait été refusée, parce que ce navire avait touché à Montevideo, refus commun à *l'Univers*el, du Havre, à *l'Astronome* et au *Banari* de Marseille. On ne donne, à la vérité, aucun détail sur les motifs qui ont déterminé le capitaine de *la Sultana* à prendre ce parti extrême; mais il semble que *la Sultana*, après avoir attendu trois mois une décision dans la Plata, ne serait pas décidée à partir le 8 juillet, si les chances d'un arrangement ne lui avaient pas paru s'être évanouies.

Mexique. — Des nouvelles de Mexico en date du 30 juillet portent : « Il est arrivé ici le 15, par la Nouvelle-Orléans et la Vera-Cruz, un rapport semi-officiel sur l'acceptation par le Congrès texien du projet de loi d'annexion avec les États-Unis; le rapport était semi-officiel, car le gouvernement mexicain n'avait pas d'agent au Texas, et les consuls généraux de France et d'Angleterre n'étaient pas à leur poste. On espère que le gouvernement mexicain sera dissuadé de déclarer la guerre, afin que les États-Unis n'aient pas le droit de conquérir et de retenir une partie du territoire du Mexique. Les Mexicains se bornent actuellement à prendre une position à dix lieues en avant de Rio-Bravo : 10,000 hommes se portent sur ce point sous les ordres du général Felisola et de Paredes. L'élection du président va avoir lieu : Herrera a le plus de chances, bien qu'un fort parti se soit déclaré pour Almonte, ancien ministre à Washington, et que les fédéralistes penchent pour Gomez Faria.

« Une dépêche signée Cuevas, présentée au congrès mexicain, le 21 juillet, se termine ainsi : « Dès le moment où le gouvernement mexicain sera certain que le département du Texas a été annexé à l'Union américaine ou que les troupes de cette Union l'ont envahi, le gouvernement mexicain proclamera que le peuple du Mexique est en guerre avec les États-Unis du nord de l'Amérique. Cette guerre sera entreprise pour conserver l'intégrité de la république mexicaine dans ses anciennes limites reconnues par les États-Uns dans les traités de 1828 à 1836; elle aura pour but d'assurer l'indépendance nationale, Dieu et la liberté! »

Haïti. — Les derniers journaux de Port-au-Prince, reçus dans la cité de Londres, parlent d'un combat qui s'est livré à Cachiman entre les insurgés au nombre de quinze cents, et deux détachements de troupes du gouvernement qui ne comptaient que six cents soldats. Suivant *le Moniteur haïtien*, ce combat a duré quatre heures, et s'est terminé par la déroute complète des insurgés, qui ont effectué leur retraite abrités par le canon de Cachiman, sauvant avec peine leurs blessés, et laissant un grand nombre de morts sur le champ de bataille. Les troupes du gouvernement n'ont eu que quatre morts et vingt-six blessés. Alors les postes de Cachiman et de Résolu ont été attaqués par les troupes régulières, et un feu bien nourri a été tiré de Cachiman sur les postes avancés, tandis que Résolu a fait feu sur la colonne du général Victor. Toutefois, les troupes du gouvernement ont si bien fait leur devoir, que les deux batteries ont été bientôt évacuées et sont tombées entre les mains du gouvernement. Un décret du 10 juillet ordonne le bannissement perpétuel de Haïti des individus dont les noms suivent, et qui ont pris part à la dernière entreprise du général Hérard contre la république : Rinchère, les Hérard, Tullus Hérard, Merveilleux Hérard, Saint-Cyr-Flourjolly, Joseph Racolier, Favard, Vilmenay et Roy. Le général Florez, arrivé ici le 1er, quitte l'île aujourd'hui pour se rendre en Europe, où il a l'intention de rester jusqu'à l'expiration de deux années d'exil volontaire du pays qui lui doit son indépendance, la république de l'Equateur.

Courrier de Paris.

On dit que les peuples heureux n'ont point d'histoire. Voilà précisément où en sont Paris et les Parisiens à l'heure qu'il est : il n'y a pas d'histoire possible pour eux et avec eux, car qu'ont-ils fait et que sont-ils devenus depuis huit jours? Ils se sont fait oublier. O trop heureux Parisiens! ô trop malheureux *Courrier!* Cependant, que faire et qu'inventer, si toutefois l'histoire s'invente; à quelle imagination recourir, et quelle muse invoquerons-nous? La place est là, vide, spacieuse, inoccupée, et il faut la remplir bon gré mal gré. Il y a force majeure, comme on dit au palais, et le *Courrier* ne saurait faire défaut, comme on dit encore salle des Pas-Perdus.

J'entends une petite voix flûtée, une voix venue de Quimper ou de Pézenas assurément, qui se récrie et crie : « Salon, chiffons, modes, pompons. — A la bonne heure! madame, et nous ne demanderions pas mieux que de vous satisfaire et de vous en entretenir, mais ignorez-vous donc encore qu'au mois de septembre tous les salons sont fermés, y compris les salons de coiffure. — Cependant la Bourse, interrompt un monsieur qui veut devenir actionnaire à tout prix, la Bourse, parlez-nous de la Bourse! — Eh quoi, monsieur, au moment même où tout le monde en parle, en a parlé et en parlera encore, quelle exigence! D'ailleurs, ce qu'il faut à la Bourse, ce sont des actions et non point des paroles. — Mais l'Académie?... — Ah! oui, l'Académie française a un fauteuil disponible, et l'Académie des Beaux-Arts en avait hier un autre, disponible aussi, et qui ne l'est plus depuis tantôt. C'est plein d'intérêt! — Et le Cirque, l'Hippodrome, le Nouveau-Tivoli, les théâtres? — Hélas! le Cirque, l'Hippodrome, Tivoli et les théâtres nous ont servi et procuré les mêmes divertissements, c'est-à-dire les mêmes culbutes, les mêmes courses, les mêmes jupons, les mêmes lampions, les mêmes sauteurs et les mêmes couplets : exemple : au Cirque, le cheval *Domino*; à l'Hippodrome, le quadrupède *Jupiter*; au Gymnase, les *Murs*

ont des oreilles; au Vaudeville, un *Tour d'Europe*; que sais-je encore, les poses académiques du sieur Keller, les tours du prestidigitateur Philippe. A toutes ces nouveautés, plus ou moins littéraires, on a prodigué et jeté à pleines mains et à pleine gorge les bravos, les bâillements, les bouquets, les sifflets et les comptes rendus. C'est toujours la même chanson, et décidément, le *Courrier* vous en fera grâce aujourd'hui. Il aime bien mieux, mesdames et messieurs, vous communiquer une certaine lettre qu'il a reçue, non pas de Cologne, rassurez-vous! ni du Havre, célèbre par ses régates; ni de Pampelune, renommé pour ses taureaux; ce sont quelques lignes écrites en Italie et qui en arrivent, et dans lesquelles il est beaucoup question de Paris et des Parisiens, à propos de... Rossini! cet homme si bien Italien par le génie, et d'un esprit si élégant, si aimable et si parisien.

« Mon cher ami,

« En passant par Bologne, pouvais-je oublier que Rossini l'habitait? D'ailleurs, à défaut de son souvenir, je retrouvais son image, c'est-à-dire son buste ou sa statuette dans tous les coins de l'Italie. La décadence intellectuelle des Italiens est un lieu commun dont on abuse trop. Quoi de plus beau en effet dans un peuple que le culte de ses illustrations et de ses gloires? A Rome ainsi qu'à Florence, à Milan comme à Bologne, j'ai retrouvé les mêmes sentiments d'admiration pour le maëstro. Cela va quelquefois bien loin, et cette admiration donne lieu à des substitutions d'une naïveté charmante. En voici un exemple : c'était à San-Quirico, pauvre village des États romains, sur la route de Bolsène. Dans la chambre délabrée où je passai la nuit, il n'y avait pour tout meuble qu'une table boiteuse, et sur cette table, pour tout ornement, qu'un buste plus maltraité encore, mais en marbre et d'une exécution antique. Or, sans respect pour le vestige des temps passés, l'aubergiste, attribuant à ce visage, consulaire peut-être, quelque ressemblance avec celui de l'idole, l'a décoré, sans plus de façon, du nom de Rossini, et l'expose ainsi à la curiosité des visiteurs.

« Vous savez peut-être que le palais de Rossini est situé dans la plus belle rue de Bologne, celle qui va de la porte Romaine à la place des Campaniles. C'est sa demeure d'hiver; l'été il habite sa villa, ne gardant qu'un pied-à-terre *intra muros*. On traverse deux ou trois salles vastes, peintes à fresque, et puis on se trouve dans un cabinet fort simple; un bureau comme tous les bureaux, pas le moindre buste, nulle peinture, si ce n'est une *Adoration* du Carrache, de ce Louis Carrache qui mourut de chagrin pour avoir découvert une faute de dessin dans son dernier tableau. Pour Rossini, j'étais presque un inconnu; mais je venais de France, j'allais lui parler de ses amis de Paris, et il m'accueillit avec toute la bonne grâce, digne et simple, d'un grand artiste. J'avais vu en Italie quelques célébrités et passablement d'Excellences, je me trouvais enfin vis-à-vis d'une gloire vivante, d'une gloire qui date déjà de trente ans, et qui, rare privilége, n'a pas une ride au front. Vous, mon cher P.., qui connaissez Rossini depuis longtemps, et qui l'avez vu, m'a-t-il dit, lors de son dernier séjour à Paris, vous ne serez pas étonné d'apprendre que cette jeunesse de visage et d'allure, il la possède toujours. Il n'a rien perdu non plus de cette élégante vivacité ni de cette verve éblouissante qui faisait dire au juge le plus difficile, en 1825 : « C'est, de nos jours, l'esprit le plus ingénieux et le plus fécond. » Les arts, la littérature, la politique, tout lui est familier, et quand il me parlait, je me sentais vraiment honteux d'être seul à lui constituer un auditoire. Notre vie parisienne, si capricieuse et si mobile, et par cela même si remplie, il la sait par cœur, presque au jour le jour, malgré la distance, et il a un instinct divinatoire qui ne le trompe guère sur les hommes et sur les choses. Aussi, ne vous fiez pas trop à ce qu'on dit de sa prétendue indolence, son *far-niente* n'a l'air des plus suspects, et, d'ailleurs, un homme si matinal et si rangé doit être fort occupé. De quoi? Ah! voilà la question; et chacun de s'écrier : « Est-ce de musique, et se décidera-t-il à nous donner quelque nouveau chef-d'œuvre? » Dès ma seconde visite, que je prolongeai au delà du déjeuner, je me crus suffisamment autorisé à le mettre sur ce sujet; je lui demandai d'abord si on le verrait bientôt à Paris. « J'y passerai l'automne et l'hiver de de 1846. — C'est une nouvelle qui va combler de joie vos amis et vos admirateurs de la capitale. » *Phrase* qu'il accueillit par un sourire, le sourire que vous savez, lequel s'adressait aux admirateurs, bien entendu, et nullement aux amis. « Paris, reprit-il, vive Paris! Tenez, je voudrais pouvoir faire deux parts de ma vie et donner l'une à Bologne et l'autre à votre ville. » Et après une pause, pleine de soupirs, pendant laquelle je le contemplai feuilletant quelques cahiers de musique, lesquels me parurent très-suffisants pour constituer une partition splendide, je murmurai le nom de *Guillaume Tell*. — « Ah! ah! vous vous souvenez de cela, c'est de l'histoire ancienne. — Toujours nouvelle pour nous autres Parisiens, car la veille même de mon départ je l'ai entendu, et c'était la deux cent soixantième représentation. — Etes-vous musicien? — Amateur *ignorantissime*. — Tant pis, vous ne pourrez pas me dire au vrai comment Duprez se tire de tout cela. — C'est à vous, maître, qu'il faut le demander. — Mais je n'ai jamais entendu Duprez là dedans. » — Je l'envisageai avec une surprise qui l'égaya beaucoup. « Que voulez-vous, cher maître, je suis tellement accoutumé à voir des musiciens qui ne perdraient pas une seule de leurs notes, même quand elles sortent du gosier d'un ténor de carrefour, j'ai vu tant de poëtes en admiration devant leurs hémistiches et tant d'orateurs suspendus à leurs propres lèvres, que vous m'excuserez de n'être pas à la hauteur de cette insouciance. — Et, comme dans ma pensée l'insouciance pour l'œuvre encore plus que pour le chanteur avait percé visiblement dans la réponse, j'en conclus trop précipitamment que cette insouciance du maëstro s'étendait jusqu'à son art, jusqu'à sa propre musique, la musique de Rossini! j'ajoutai : « C'est un grand malheur, et voilà un silence de vingt ans qui m'a l'air de ne devoir plus être rompu. »

« Habitué qu'il est à recevoir des visites plus ou moins intéressées, obligé de fermer l'oreille à des demandes indiscrètes, et parfois de repousser, à coups de sarcasmes, ces flibustiers de la musique qui, sous prétexte de dilettantisme, font la traite de ses partitions futures, Rossini, on le comprendra, se réfugie parfois dans un système de réserve que les importuns seuls pourraient taxer d'exagération. Dès l'abord, il me fit l'honneur de ne me pas ranger dans la classe de ces industriels nomades, et puis, quand d'illustres amitiés ne lui auraient pas parlé pour moi, la naïveté de mes exclamations l'eût bien vite éclairé. Bref, il rendit une justice éclatante au sentiment d'admiration et de curiosité respectueuse qui m'amenait chez lui, en me retenant tout un jour à passer à sa villa. Mais avant de l'y suivre, je voudrais le faire voir, s'il est possible, tel que je l'ai vu dans sa bonne ville de Bologne. En vérité, quand on a marché à côté de Rossini pendant trois heures, et parmi ces bons Bolonais qui lui sourient et le bénissent, quand on a été le témoin de toutes ces marques de vénération et d'amour qu'ils lui prodiguent, et de toute l'innocente joie orgueilleuse que sa présence leur cause, on commence à pénétrer le vrai motif de sa retraite et de son renoncement obstiné aux ovations de parterre et d'amphithéâtre. Le voilà longeant les arcades : jamais homme n'eut le front plus épanoui; il marche, il s'arrête, il *flâne*, il est libre, et heureux; tout le monde le voit, et il voit tout le monde, mais sans indiscrétion ni fatigue; ouvriers, bourgeois, marchands, il les connaît tous, riches et pauvres, les pauvres surtout, et ils sont nombreux à Bologne, ville papale. — J'ignore si Rossini est aussi riche qu'on le dit; dans tous les cas, quel plus noble usage fit-on jamais d'une fortune aussi noblement acquise? Pour le Rossini puissant et illustre, les artistes sont toujours une famille dont il est l'aîné; dans la foule, je distinguais ces *victimes du métier* à la manière dont le maëstro leur tendait la main, une main pleine de consolations; cela se faisait avec une prestesse si délicate, que la figure seule de l'obligé révélait le bienfait. Arrêtons-nous : aussi bien j'aurais l'air de vouloir payer par un panégyrique l'hospitalité qu'on m'a donnée et je rentre pour n'en plus sortir, dans le détail *artistique*.

« Nous avons en France *quelque chose de terrible*, comme l'a dit madame de Sévigné, c'est, après la légèreté de nos jugements, notre emportement à les maintenir. Que le plus vif de nos intérêts, j'entends celui de nos plaisirs, soit en jeu, et notre vanité se trouvera engagée jusqu'au bout à le défendre. Rien ne nous coûte pour cela, et nous devenons vraiment impitoyables, tant pis pour l'idole de la veille, quelle qu'elle soit. S'agit-il d'une célébrité qui n'a en d'autre raison d'être que notre caprice, le ridicule en a bientôt fait justice; sommes-nous tentés d'en finir avec un talent original qui nous a émus et charmés, mais dont nous sommes las, nous l'attaquons dans ce qu'il a de meilleur après avoir glorifié ses côtés faibles. S'agit-il enfin d'un homme de génie, d'un de ces noms glorieux qui se rencontrent une fois à peine dans le cours d'un siècle, la tâche est plus difficile; on lui cherche des rivaux et on lui en suscite, mais on ne réussit guères qu'à faire de nouvelles victimes. On accusait (étrange accusation!) ses œuvres de n'être plus nouvelles, et son génie d'avoir vieilli, et voilà que la jeunesse lui revient tout à coup. On l'a comparé aux rivaux, et la comparaison l'a rajeuni; elle a été sa fontaine de Jouvence, à son insu et sans qu'il s'en mêlât; car depuis longtemps il était réfugié dans le silence; alors on est revenu à lui, à grands cris et avec de grandes supplications, on s'est étonné que le rossignol fût muet, et qu'il ne chantât plus quand on se sentait de nouveau si bien disposé à l'entendre. Cris inutiles, regrets superflus, *les chants avaient cessé*.

« C'est ici et devant cette résolution obstinée, et que l'on crut définitive que s'ouvrit le triste et bien long chapitre des conjectures; aux étonnements, aux plaintes et aux regrets succédèrent les récriminations; faute de musique, on fit de la biographie, on eut bien vite démêlé, à coups de langue, cette fragile fiction qu'on appelle *mur de la vie privée*. On ne trouva rien de mieux, pour expliquer naturellement ce silence d'un homme qui avait fait cinquante chefs-d'œuvre, et qui n'en voulait plus faire que de lui inventer des vices. Il est paresseux, il est orgueilleux, il est gourmand! Oserions-nous répéter ce que nous écrivons là, si cela n'avait été imprimé et jeté comme pâture à tous les oisifs de l'Europe. Eh bien! à toutes ces sollicitations, flatteuses au fond, mais assurément d'une forme très-peu attique, comment Rossini a-t-il répondu? il a répondu par son sourire tranquille. Il n'a pas témoigné le moindre dépit, l'orgueilleux qu'il est; tout le temps qu'il ne consacre pas à ses amis et à des fonctions de charité, Rossini le donne à son art, il est debout et à son pupitre dès six heures du matin, cet étrange paresseux! Dois-je ajouter que sa table est exquise, on s'en doute; jamais il n'est seul à s'y asseoir, mais admirez l'imaginative de ses historiographes : ce moderne Apicius, cet émule des Grimod et des Brillat-Savarin, vit d'œufs frais et de café!

« Mais enfin, lui disais-je, en le voyant prendre une de ces collations frugales, c'est avec ce régime que Byron nous a donné Child-Harold et Lara. — Ah! les poëtes!... répondit-il, eh! mon Dieu, je ne demanderais pas mieux que de faire de la musique, mais des paroles françaises, voilà ce qui m'effraye, mio caro! Je l'ai dit vingt fois à Scribe et à Jouy, votre langue est *terrible*; elle est rude, prosaïque, antimusicale; et puis vos vers n'en finissent pas, ou bien ils sont d'une sécheresse désespérante. Il faut tout leur sacrifier, la passion, l'expression, la mélodie. Je ne sais pas marcher avec des semelles de plomb. »

« Maintenant, me sera-t-il permis de répéter, en finissant, ce que j'ai dit au maëstro, qu'il ne fallait pas juger peut-être des ressources de notre langue d'après le libretto du *Guillaume Tell*, où l'on trouve, entre autres, ces deux vers dont malheureusement Rossini se souvient, et se souvient trop.

Ma tache sur son front ne s'est pas fait attendre;
Et ce sang, c'est le sien!

PH. B. »

— Une petite solennité musicale à laquelle nous avons eu le bonheur d'assister, a eu lieu lundi dernier, dans l'après-midi, rue Pigale. Un artiste distingué, dont nous regrettons d'avoir oublié le nom, essayait, en présence d'un public d'élite, dans les ateliers de M. Cavaillé-Coll père, le bel orgue que cet habile facteur vient de terminer pour l'église Saint-François, au Marais. Madame Pauline Viardot-Garcia assistait à cette expérience. On l'a priée de se faire entendre, et elle s'est aussitôt rendue à ce désir avec cette gracieuse amabilité qui n'appartient qu'aux grands artistes : elle a chanté successivement le *Salve regina* et le *Stabat*, de Pergolèse, un fragment du *Rinaldo*, de Hændel, des madrigaux de Clari, et plusieurs autres morceaux de genres différents. — Jamais sa belle voix, qui se mariait admirablement avec les notes graves de l'orgue, ne nous avait paru plus forte et plus suave et surtout plus expressive. Le succès de madame Viardot a été étourdissant. Elle doit en être d'autant plus fière que son auditoire était plus choisi. Meyerbeer mêlait ses applaudissements à ceux d'Ary Scheffer et du grand tragique anglais Young. La Russie, l'Espagne et l'Italie avaient aussi d'illustres représentants que nous ne pouvons nommer dans cette fête de famille dont tous ceux qui en faisaient partie garderont de longs et charmants souvenirs. Madame Viardot-Garcia part cette semaine pour la Russie. Quand donc aurons-nous l'esprit de la retenir au milieu de nous et de profiter pour nous-mêmes de ce magnifique talent que d'indignes jalousies tiennent depuis si longtemps éloigné de nos premières scènes lyriques. Espérons que cet exil sera le dernier et que désormais madame Pauline Viardot ne chantera plus ni pour l'empereur de Russie, ni pour le roi de Prusse, ni pour la reine Victoria. — Paris l'attend; Paris la désire; Paris l'appelle.

Seconde visite de la reine d'Angleterre au château d'Eu.

C'est le lundi 8 que la reine Victoria est arrivée au Tréport. Bien avant le lever du soleil, une foule immense couvrait la plage; à cinq heures, une salve d'artillerie annonce l'apparition du yacht *Victoria-and-Albert*, et déjà le bâtiment royal s'avance fièrement vers le port. Enfin, à huit heures, la marée étant entièrement basse, il jette l'ancre à une demi-lieue du rivage; S. M. Louis-Philippe, qui l'attendait sur la plage, monte dans le canot *la Reine des Belges*, qui reçoit bientôt la reine d'Angleterre et le prince Albert; leur suite s'embarque dans le canot du *Victoria*, et les deux embarcations voguent de conserve vers le port, celle de la reine portant le pavillon tricolore, celle du roi arborant le drapeau anglais. Cependant, comme la marée était trop basse pour que les embarcations pussent aborder dans le port, Leurs Majestés furent obligées de prendre terre sur la plage des bains, où les attendaient de magnifiques chars-à-bancs qui les transportèrent au palais d'Eu. Par une attention ingénieuse, le roi avait fait bâtir, sur le modèle d'une des portes du château de Windsor, l'entrée du parc par laquelle devait passer la reine d'Angleterre; mais un autre plaisir l'attendait dans la galerie de tableaux ouverte dans l'intérieur du château, galerie consacrée aux souvenirs de sa première visite retracés par le pinceau de nos artistes.

Le reste de la journée fut consacré à une promenade dans le nouveau parc que le roi avait fait terminer tout exprès, mais dont les arbres, moins galants, n'avaient pas encore daigné pousser.

Comme on le voit, cette nouvelle entrevue ne fut point signalée par des fêtes extraordinaires; c'était une simple visite de passage, on recevait la reine comme on reçoit ceux qu'on n'attendait pas, sans façon; et cet accueil, exempt d'apparat, n'en fut que mieux apprécié. Toutefois, pour rendre le plus agréable possible le court séjour de son illustre visiteuse, le roi avait appelé à Eu les acteurs de notre Opéra-Comique. Une tente magnifique avait été dressée dans le jardin pour servir de salle de spectacle. Ces sortes de constructions ont presque toujours le tort impardonnable de rappeler les distributions de prix dans les pensions de demoiselles; mais ce défaut avait été ce jour-là très-habilement évité. L'aspect général était fort joli; le plafond bleu de ciel semé d'étoiles, supportait un grand nombre de fort beaux lustres de cristal; le reste de la décoration se composait d'une double draperie bleu et chamois attachée par de nombreux faisceaux romains; l'enceinte était divisée en deux parties, dont l'une, réservée pour la cour, occupait le fond et s'élevait en amphithéâtre, à une hauteur de plusieurs pieds. Quant au théâtre, formé par cette fameuse tente d'Abder-Raïman, que nous avons vue pendant assez longtemps dans le jardin des Tuileries, il était assez bien disposé pour une scène improvisée. Rien du reste n'avait été négligé pour cette partie la plus importante de la fête. On assure que le roi lui-même avait dirigé le travail des décorations du *Nouveau Seigneur* et de *Richard Cœur-de-Lion* qui avaient été entièrement peintes à neuf. Un arbre qu'on nous a montré et la tour dans laquelle est renfermé Richard avaient été plus particulièrement l'objet de sa collaboration; je ne m'étonnerais même pas qu'il eût tout à coup pris la brosse et des couleurs, et que ces décors fussent entièrement de sa main. On a remarqué qu'il en avait parlé, toute la journée, avec une sorte de complaisance, et, quelques moments avant la représentation, il ne cessait de répéter : « Vous verrez mon arbre!.. vous verrez ma tour!.. » Or, nous avons vu l'arbre, nous avons vu la tour, et s'il en est réellement l'auteur, nous devons déclarer que ce n'était, ma foi! pas trop mal pour un roi.

A huit heures et demie, toute la cour arriva tandis que la musique, placée en dehors de la tente, jouait l'air du *God save the queen*. Le roi entra le premier, donnant la main à la reine d'Angleterre; venaient ensuite la reine des Français et le prince Albert, madame Adélaïde, le prince et la princesse

(Débarquement de la reine Victoria sur la plage du Tréport, le 8 septembre 1846. — Dessin de M. Rouargue.)

de Salerne, le prince de Joinville, le duc et la duchesse d'Aumale, etc., etc. Le roi était en habit noir et portait par dessus son gilet le grand cordon de la Jarretière. La reine d'Angleterre, enveloppée dans le magnifique cachemire rouge à large bordure d'or qui lui a été donné par la Compagnie des Indes, portait au cou une rivière de diamants de la plus grande beauté, et sur la tête une couronne de dahlias panachés de rose et de blanc qui relevaient singulièrement les reflets bruns de son teint. Le prince Albert était en habit, et, au contraire du roi, portait le grand cordon de la Légion d'honneur.

Aussitôt que la cour eut pris place, l'orchestre commença l'ouverture du *Nouveau Seigneur*, et, dans cette pièce, d'un genre assez burlesque, Chollet et Ricquier firent rire jusqu'aux larmes cette insouciense enfant, la reine Victoria, qui se penchait à chaque instant à l'oreille du roi, pour lui exprimer le plaisir qu'elle éprouvait.

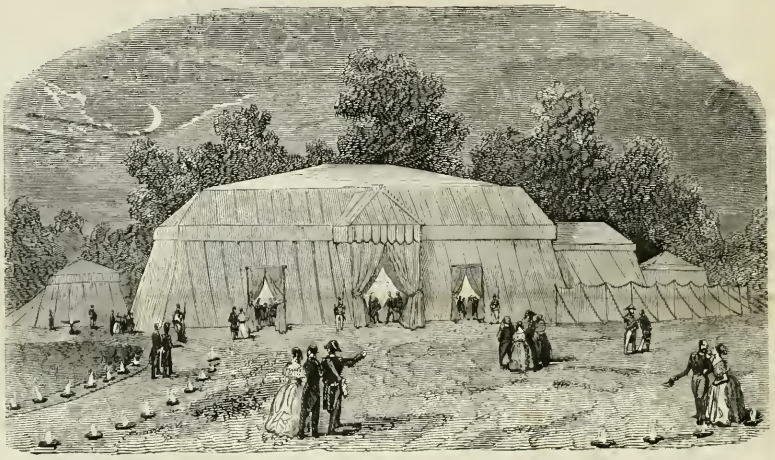

Vue extérieure de la tente dressée pour la représentation théâtrale dans le parc du château d'Eu, d'après un dessin de M. Rouargue.)

Quant au roi, il parut goûter davantage l'opéra de *Richard* et applaudit même à deux reprises l'air : *Une fièvre brûlante* et le grand morceau de Blondel. Cette salle improvisée n'était pas précisément favorable à la voix, qui y perdait sans doute beaucoup de son étendue et de sa sonorité ; mais les efforts de nos excellents acteurs n'en ont pas moins été couronnés d'un grand et légitime succès. Mesdames Potier, Révilly, Sainte-Foix ont partagé avec Roger, Chollet, Ricquier, Henri et Grignon des applaudissements bien mérités. A la fin du spectacle, le nouveau directeur, M. Basset, a été présenté au roi, qui l'a, ainsi que la reine Victoria et le prince Albert, remercié affectueusement en le félicitant sur l'exécution du chef-d'œuvre de Grétry.

La reine Victoria devait repartir le lendemain ; mais la marée l'obligea à quelques heures de retard, et ce ne fut que le surlendemain qu'elle prit congé du roi pour retourner en Angleterre.

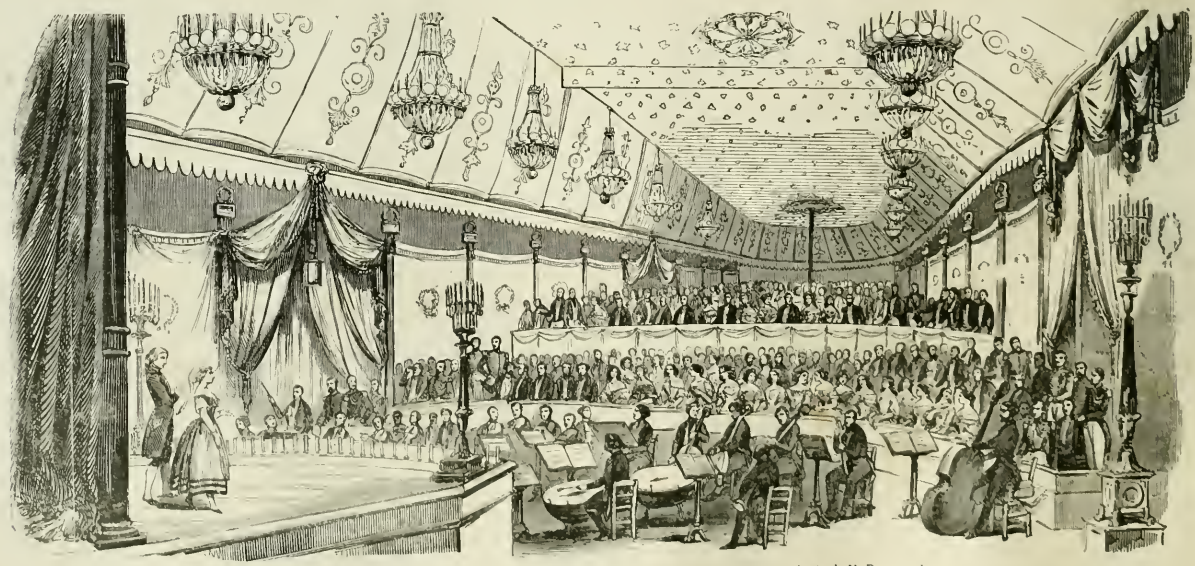

(Vue intérieure de la salle pendant la représentation du *Nouveau Seigneur de Village*, d'après un dessin de M. Rouargue.)

Conseil de guerre de Toulon

NAUFRAGE DU BATEAU A VAPEUR LE SPHINX.

Au moment où toutes les sollicitudes de la marine française se portent vers le conseil de guerre qui tient entre ses mains le sort du capitaine du *Sphinx*, il n'est pas sans intérêt de rechercher et d'exposer les circonstances malheureuses qui ont concouru à la perte de ce navire.

Le 6 juillet 1845, jour anniversaire de la prise d'Alger, de cet événement européen dont *le Sphinx*, quinze ans auparavant, apporta si promptement en France la grande nouvelle, *le Sphinx*, ce doyen de notre marine à vapeur, naufrageait

(Caméléon. — Tartare. — Chimère.) (Sphinx.)

sur les côtes du cap Matifoux, à trois lieues environ dans l'est d'Alger.

Parti à midi quarante minutes de Dellys, *le Sphinx*, après avoir doublé la batterie de roches qui abrite cette baie des vents de N.-E. et s'être élevé à environ trois milles de la côte, fit route à l'O. 9° sud.

Or, la route, en ligne droite, est l'O. 16° sud, 7° plus vers la côte. Mais les navires à vapeur attachés au service de la correspondance latérale de l'Algérie, gouvernent habituellement à l'O. 14° sud, pour prévenir l'effet des courants qui, dans ces parages et particulièrement sur la corde de cette baie formée par les caps Ginet et Matifoux, vont dans l'E.-S.-E. avec une vitesse d'un ou deux milles à l'heure.

On voit que *le Sphinx*, en suivant l'O. 9° sud, gouvernait à 7° plus au nord que la route directe et à 4° plus au nord que la route généralement suivie.

Cette direction devait le faire aboutir à cinq milles au large de la partie Est du cap Matifoux, c'est-à-dire à trois ou quatre milles plus au nord qu'il n'est besoin dans les circonstances ordinaires.

Aussi lorsqu'à quatre heures du soir, la brume, arrivant du large, descendit sur la côte qu'elle couvrit comme d'un manteau de ténèbres, *le Sphynx* était loin de se trouver désarmé en présence de cette obscurité étrange, plus que la nuit pleine d'embuches et de périls.

Cependant, pour ne négliger aucune de ces précautions qu'enseigne aux marins l'habitude du danger, des vigies furent placées sur divers points du navire et le capitaine se réserva de mettre le cap à 5° plus au large, lorsqu'il en serait temps, c'est-à-dire à cinq heures quarante minutes, heure à laquelle le navire, d'après l'estimation de la route, devait se trouver à cinq milles au nord de la partie Est du cap Matifoux.

Mais à cinq heures et demie, dix minutes avant le changement de route projeté, *le Sphinx* se jetait sur ces roches fatales d'où les efforts simultanés du *Caméléon*, de *la Chimère* et du *Tartare* n'ont pu le retirer.

Ainsi deux exceptions inexplicables ont conspiré à la perte du *Sphinx* : d'abord, ce navire s'est trouvé en avant du point estimé, lorsque, par l'effet contraire des courants, il devait se trouver en arrière de ce point ; et de plus, sur une distance de vingt-deux milles, il a été porté dans le sud de cinq milles, ce qui sort violemment de toute probabilité.

Nous avons dit que la direction générale des courants, dans ces parages, va de l'O. à l'E. Cette observation n'est pas hasardée ; elle résulte de l'expérience et se trouve consignée dans l'ouvrage de M. Bérard, officier de marine, qui a dressé l'hydrographie de cette côte, et dont les cartes et les observations constituent les seuls bons documents qui guident les navigateurs dans ces parages dangereux. Il est vrai qu'il a été observé et écrit que ces courants n'affectent pas une direction absolument constante et qu'ils sont parfois refoulés en sens contraire par le persistance des vents d'Est. Mais ici l'exception ne pouvait être admise, car il faisait calme depuis plusieurs jours.

Ainsi les causes qui ont déterminé le naufrage de ce beau navire sont restées un mystère. La perte du *Sphinx* est un fait que la raison et la science ne sauraient expliquer que par ce mot de fatalité qu'a créé leur impuissance.

Camp de Bordeaux, ou de la Gironde.

L'*Illustration* a déjà fait connaître à ses lecteurs (T. 1er, p. 407) les avantages que présentent les camps de manœuvres, aujourd'hui, qu'il ne s'agit plus seulement d'avoir des armées braves, mais des armées instruites. Si, en effet, l'instruction de détail peut se donner dans nos garnisons, dans nos villes, aux bataillons, aux escadrons, aux batteries isolé-

ment, l'instruction d'ensemble, comme on l'a dit avec raison, ne saurait être acquise que par les régiments réunis en brigades, par les brigades réunies en divisions, par les divisions réunies en corps d'armée composés de troupes de différentes armes. Tel a été le but des camps de Compiègne, de Saint-Omer, de Plélan, de Lyon, de Metz; tel est le but encore, cette année, du camp de Saint-Médard, plus généralement nommé camp de Bordeaux ou de la Gironde.

Saint-Médard-en-Jalle, à 6,500 mètres à l'ouest de Bordeaux, est un gros bourg, assez bien bâti, remarquable surtout par sa fabrique royale de poudre à canon établie sur la Jalle de Blanquefort. La commune renferme beaucoup de landes, comme on en rencontre de Bazas à Bayonne, de taillis, de chênes, de bois de pins; elle se compose du bourg, de six villages et de quelques hameaux. Son sol, généralement sablonneux, se prête peu à la culture. La Jalle de Blanquefort, ruisseau de 5 à 10 mètres de largeur, traverse la commune; elle y a même sa source. Aux environs de cette source, et sur quelques autres points du territoire, le sol n'est qu'un sable aussi nu, aussi stérile, aussi mobile que celui des dunes. On remarque dans Saint-Médard plusieurs jolies maisons de campagne, un petit château féodal, différents tumulus, enfin des carrières d'assez mauvaise pierre, mais qui renferment des ossements et des fossiles curieux.

C'est au sud-ouest de Saint-Médard, et au milieu d'une lande de près de 5,000 hectares d'étendue, que l'on a placé le camp. Trois brigades y sont installées, deux d'infanterie et une de cavalerie. La première brigade se compose du 25e léger, du 63e et du 72e de ligne; elle est commandée par le maréchal de camp Talandier. La deuxième, commandée par le maréchal de camp Perrot, est formée du 14e, du 40e et du 55e de ligne. Enfin la troisième brigade, sous les ordres du maréchal de camp Chabaune de la Palisse, est composée du 1er et du 15e chasseurs et du 1er lanciers. Deux batteries d'artillerie, une compagnie du génie et une compagnie d'ouvriers d'administration complètent à 11,000 hommes l'effectif du camp, qui est commandé en chef par M. le duc d'Aumale.

Le camp de l'infanterie s'étend de l'est à l'ouest, sur 1,157 mètres de longueur, faisant face au cours de la Jalle, sa droite appuyée sur la batterie d'artillerie montée, sa gauche sur la batterie à cheval; au centre, les sapeurs du génie; à droite et à gauche, les deux brigades d'infanterie, et enfin, en avant du front de bandière, adossée à la rivière, la compagnie des ouvriers d'administration. Cette ville de toile, composée de sept cents maisons de coutil, aux raies vives et bariolées, offre un coup d'œil on ne peut plus pittoresque. Les rues en sont alignées avec une extrême précision. Sur le premier rang on trouve d'abord les guérites des sentinelles avancées. Ces guérites sont en paille artistement tressée et ressemblent à des ruches. Puis viennent les tentes où sont serrés les fusils, véritables arsenaux portatifs. Les tentes des soldats suivent, échelonnées sur dix rangs, lesquels sont coupés par un rang de cuisines creusées dans le sol par le génie, et dont on aperçoit au loin les cheminées parallèles fumer comme autant de volcans. En arrière du camp, on voit la grande tente du commandant supérieur, celle des officiers généraux, et les tentes destinées à servir de salle de conseil aux colonels commandant les régiments. Les baraques servant d'écuries pour les chevaux sont en arrière à quelque distance de cette ligne. Celles-ci sont établis les restaurants, cafés ou magasins d'approvisionnements du camp sont sur le bord de la Jalle, à petite distance du front de bandière, et forment la partie la plus animée, la plus facilement accessible aux curieux, et la plus généralement fréquentée de toute cette vaste plaine, au milieu de laquelle, vues dans la perspective, les lignes des tentes figurent des sillons immenses, dont la monotone blancheur n'est interrompue que par les flammes tricolores flottant sur les marquises des officiers supérieurs.

Le dessin que nous publions donne une image fidèle du camp; il a été fait sur les lieux mêmes par un artiste originaire du département des Landes, M. Longa, membre de la commission scientifique d'Algérie.

Un second camp partiel, distant de deux kilomètres du premier, est occupé par le 1er régiment de lanciers. A l'autre côté de la route, en face du camp de cavalerie, s'élèvent les magasins d'approvisionnements et les grands dépôts de fourrages. Les escadrons des 1er et 2e chasseurs sont répandus dans des cantonnements sur une ligne courbe d'environ huit kilomètres, et forment comme une ceinture de postes avancés autour des deux camps, dans les villages de Gajac, Saint-Aubin, Villepreux, Saint-Médard, Hastignau et Sérignan.

Le commandant supérieur du camp de la Gironde a établi son quartier général au château de Belfort, à très-peu de distance du camp de l'infanterie. Entouré au sud et au couchant par un petit bois, appuyé au nord à un jardin, le château de Belfort a jour, du côté du nord, sur un très-beau vignoble adossé à un bouquet d'arbres. Une salle de réception, d'un très-bon goût et d'une belle proportion, a été construite, en addition à la façade du côté du sud. Telle qu'elle est, avec les réparations qu'elle a subies, cette habitation est convenablement disposée pour sa destination actuelle.

De Belfort, une route excellente, traversant des vignobles et des pâturages, conduit à Saint-Médard-en-Jalle, laissant sur sa gauche le hameau de Sans-Souci, où sont les tentes des officiers de l'état-major général. Un peu en arrière de Sans-Souci, on remarque une fort belle tente, ou, pour mieux dire, un établissement complet : salon, salle à manger, cuisine, office; des tables couvertes de journaux, des vases remplis de fleurs, des meubles élégants, tout le confort d'une maison somptueuse. C'est le rendez-vous du Jockey-Club de Bordeaux, qui a voulu avoir son pied-à-terre au camp de la Gironde, et où se transportent chaque jour, dans de brillants équipages, les jeunes gens les plus riches et les plus distingués de la ville. Leur baraque forme un carré long avec un portique soutenu sur des colonnettes peintes en vert. Plusieurs milliers de personnes peuvent y tenir. Les cloisons disparaissent facilement, et l'établissement est bientôt transformé en un immense salon. On porte à 50,000 fr. les frais de cette construction improvisée pour la circonstance.

Le grand champ de manœuvres, toutes armes réunies, est au sud-ouest de Belfort et en pleine lande. Le champ d'exercices pour l'infanterie est plus rapproché de l'assiette du camp. Le champ de manœuvres de la brigade de cavalerie a été placé dans la lande du Tronquet, de l'autre côté de la route projetée de la Canau à Saint-Médard, dans une riante position. C'est sur cette lande, semée de fougères odorantes et entourée de bois, de charmilles et de sentiers ombragés, qu'a eu lieu, le 12 août, une revue générale des troupes par M. le duc de Nemours. De grandes manœuvres ont été exécutées, sous le commandement de M. le duc d'Aumale, les 17, 25, 28 et 29 août. Plusieurs officiers espagnols, prussiens, hongrois et une partie de la population bordelaise assistaient à ces fêtes militaires. Le prince étant parti le 1er septembre pour Pampelune, où se sont également rendus M. le duc et madame la duchesse de Nemours, M. le général Talandier a pris, en son absence et par intérim, le commandement supérieur du camp. Les manœuvres n'ont dû être reprises qu'au retour des princes, de Pampelune, vers le 12 septembre. Dans cet intervalle, les troupes ont été occupées à des exercices préparatoires du plan d'attaque contre la ville de Bordeaux, attaque qui sera dirigée par M. le duc de Nemours. On a organisé dans la garde nationale un bataillon de guerre appelé à prendre une part active aux opérations militaires du camp.

L'aspect animé de la lande de Saint-Médard-en-Jalle rompt la monotonie ordinaire de cette grande plaine, pareille, sauf son infertilité, aux immenses steppes de la Tartarie et de l'Amérique, et là où l'on ne voit ordinairement que quelques troupeaux de moutons, des bergers perchés sur de longues échasses, et, de loin en loin, des parcs de bruyères sèches d'une forme assez originale, destinés à mal abriter les pasteurs et leurs troupeaux pendant la nuit et les temps rigoureux, s'agite du matin au soir une foule nombreuse et se succèdent incessamment des omnibus chargés de visiteurs, des fourgons du train, de brillants équipages. La lande est ainsi métamorphosée en véritable Longchamp!

Échecs.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 19 CONTENU DANS LA CENT-VINGT-SIXIÈME LIVRAISON.

Le roi blanc sur sa droite avance au carré noir. —
Son adversaire, hélas! a peine à se mouvoir;
Enfin il fait un pas. — Pour fermer le passage,
L'heureux prince des blancs se remet en voyage,
Et court planter sa tente au septième carré
De dame d'Avenel. — Il faut, bon gré mal gré,
Que le noir en son coin retourne en diligence. —
Sur la route royale un cavalier s'élance
Et se jette en avant. — Le noir fait ce qu'il peut;
Mais, prévoyant sa fin, il pâlit et s'émeut. —
Sans quitter le sentier de sa défunte reine,
Le roi blanc devant lui prend le carré d'ébène. —
Le coup de l'ennemi se trouve ainsi force: —
L'écuyer du roi blanc, en écuyer sensé,
Se place sous le feu d'un soldat, — qui l'écrase. —
Pour bloquer son cousin, a la dernière case
Du fou, le chef des blancs a pris position. —
Ce qui contraint les noirs à pousser un pion. —
Un soldat fait échec; — le brun encor l'évite. —
Mais le même soldat se met à sa poursuite;
De sa dame vaincue il prend le vêtement,
Et le noir, arrêté, se découvre et se rend.

J. D.....y.

N° 20.

LES BLANCS FONT MAT EN CINQ COUPS.

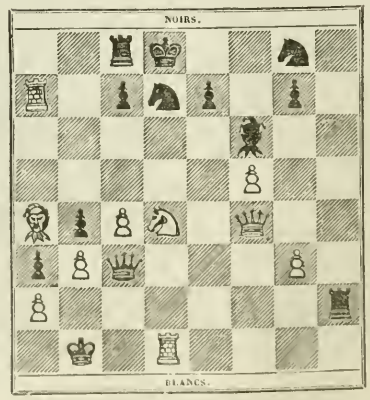

La solution à une prochaine livraison.

D'un nouvel Étamage des glaces par l'argent.

Parmi les produits de l'industrie humaine, il en est quelques-uns dont l'usage journalier et banal a fait disparaître pour nous autres, blasés de la civilisation, tout le merveilleux. Les miroirs sont de ce nombre. La reproduction exacte et à leurs plans des divers objets qu'on leur présente est certainement une des choses les plus curieuses. Sans eux nous serions dans la plus complète ignorance des traits de notre visage. L'eau claire des fontaines, c'est là tout ce que Dieu nous avait accordé pour satisfaire notre curiosité à cet égard; et il faut l'avouer, c'est un meuble de toilette assez peu commode. On n'a pas toujours une fontaine à sa portée, et puis toutes les fontaines n'ont pas toujours de l'eau claire. La coquetterie ne s'arrangeait pas de tout cela; il lui fallait un objet sous la main; elle le trouva : une surface de métal poli devint le premier miroir. On ne sait pas quel en fut l'inventeur; il est probable que ce fut une femme. Cette invention, du reste, remonte assez haut, et il paraît que ces premiers miroirs d'airain ou de fer bruni se multiplièrent assez pour que Moïse pût faire un bassin d'airain et son support du même métal, pour le tabernacle, en prenant les miroirs des femmes (Exode, ch. 38, v. 8). Je ne m'étonne plus, après cela, si elles se remirent à adorer de plus belle le veau d'or! Un certain Praxitèle, non pas le sculpteur, mais un contemporain de Pompée, inventa des miroirs d'argent qui devinrent tout à fait à la mode. On ignore à quelle époque les anciens firent usage des miroirs de verre. On sait seulement que ce fut de Sidon que sortirent les premiers miroirs de cette matière. Chez les modernes, Venise a été longtemps en possession de fournir des glaces à toute l'Europe. Ce fut Colbert qui, en rappelant à force d'argent beaucoup d'ouvriers français qui se trouvaient dans la manufacture de la république, enleva aux Vénitiens un art qui était en quelque sorte leur patrimoine. La substitution des glaces coulées aux glaces soufflées a fait faire un grand progrès à ce genre de fabrication, et a permis d'obtenir de grandes dimensions. Mais à côté de ces progrès réalisés dans l'art du verrier, l'étamage est resté stationnaire. Sans parler des conditions d'insalubrité qu'il présente, il est, dans l'état actuel, d'une application longue et chanceuse. Voici pour ceux qui pourraient l'ignorer, en quoi il consiste. Une feuille d'étain est étendue à plat sur une table en pierre de liais. Après qu'on l'a bien lissée, de façon à ce qu'elle adhère le plus possible à la table, on l'avive en la tamponnant avec une pelote trempée dans le mercure, et on verse sur cette feuille, ainsi préparée, du mercure de manière à l'en couvrir. Alors, saisissant avec précaution la glace à étamer, on la fait glisser horizontalement sur la couche d'étain et de mercure. Dans cette opération, la glace, poussée en avant, chasse le superflu du liquide. L'adhérence se forme entre l'amalgame et la surface de la glace en vertu de la loi physique, qui fait que les corps polis contractent une forte adhésion quand ils se touchent par tous les points. De plus, on charge la glace avec des poids, de manière à opérer une union plus parfaite; au bout de vingt-quatre heures, on la décharge, on la lève de dessus la pierre, et on la porte sur le chassis à égoutter, où on augmente graduellement son inclinaison pendant vingt-quatre heures encore, jusqu'à ce qu'elle soit devenue verticale. On la laisse ainsi sur l'égouttoir pendant douze jours. Malgré ces minutieuses précautions, il arrive trop souvent que la glace contracte, pendant l'opération, des taches dites de blancheur par les ouvriers, et alors il faut complétement la recommencer. De plus, la couche d'étain déposée est exposée à se gercer facilement, et tout le monde a pu remarquer avec quelle rapidité l'action du soleil ou celle de l'humidité altère profondément les glaces les mieux étamées.

Les glaces qui étaient autrefois un objet de luxe, entrent aujourd'hui dans les plus modestes ameublements. Celles de très-grandes dimensions, qui ne servaient jadis qu'à décorer les habitations princières, sont devenues des ornements indispensables aussi bien pour les appartements des particuliers que pour les cafés et les magasins. Les miroitiers se plaisent à les opposer les unes aux autres, de manière à produire des répétitions, au moyen desquelles les salles semblent s'allonger en galeries interminables. Pour ces illusions qu'on s'efforce de faire naître, on a besoin de la plus grande puissance de réflexion possible, et l'on a dû depuis longtemps rechercher le moyen d'obtenir ce résultat. La première idée a dû être de substituer dans l'étamage des glaces le plus brillant des métaux, l'argent, à l'étain, dont on se sert aujourd'hui. Mais si cette idée se présentait naturellement à l'esprit, sa réalisation était loin d'être aussi facile. Un Anglais, M. Drayton, à force d'essais et de patientes investigations est venu à bout de ce problème qui paraissait insoluble, car bien des chimistes s'y étaient souvent et infructueusement exercés. Le procédé trouvé par M. Drayton consiste à dissoudre dans l'eau distillée du nitrate d'argent, à y ajouter de l'alcool, du carbonate d'ammoniaque, de l'ammoniaque et de l'huile essentielle de Cassia, et à verser sur la glace la liqueur ainsi préparée en y ajoutant, au moment même, de l'huile essentielle de girofle. Au bout de deux heures, l'argent réduit par ces huiles essentielles, couvre la glace d'une couche parfaitement homogène de l'argent le plus pur. Puis, pour mettre cette couche à l'abri de l'humidité, M. Drayton y applique un enduit qui lui sert de couverture. Des brevets pour l'exploitation de cette belle découverte ont été pris en Angleterre, en France et en Allemagne. Cependant il restait à la régulariser, à la perfectionner dans ses détails et à la compléter dans ce qui lui manquait encore comme procédé industriel, c'est ce qu'a entrepris un négociant français, M. Tourasse, cessionnaire du brevet pris en France, et il y est parvenu après une année entière de travaux assidus. M. Tourasse a soumis le nouvel étamage des glaces à l'appré-

ciation de l'Académie des sciences, qui, dans la séance du 11 août dernier, a nommé une commission pour en faire l'examen. Le 20 du même mois, il a également exposé ce procédé à la société d'encouragement, et, séance tenante, une double glace a été étamée en une demi-heure.

Tous ceux qui ont vu les glaces ainsi étamées par l'argent ont été frappés, en les comparant à celles étamées par l'étain de la grande supériorité de réflexion qu'elles ont sur ces dernières. L'adhérence de la couche métallique est aussi bien plus forte dans les glaces argentées que dans les glaces étamées. Un des avantages du nouveau mode d'étamage est qu'il se prête à toutes les formes possibles. L'intérieur d'un tube, d'un matras de verre, peut le recevoir aussi facilement que la surface plane ou courbe d'un miroir. Cette faculté sera probablement utilisée par la physique pour ses instruments d'optique. Malgré la valeur du métal déposé, le nouvel étamage doit être livré au commerce au même prix que l'ancien. Un autre avantage, c'est la facilité qu'il offre pour l'expédition. Dans les envois de glaces étamées par l'ancien système, la dorure des encadrements est souvent endommagée par le mercure qui coule des glaces nouvellement fabriquées; l'étamage de M. Drayton met les expéditions à l'abri de tout danger à cet égard et permet d'envoyer toutes les glaces encadrées. Mais ce qu'il y a de plus précieux peut-être dans cette découverte, c'est qu'elle remplace par des procédés salubres une industrie délétère. Tout le monde sait que les émanations mercurielles au milieu desquelles vivent les ouvriers étameurs rendent l'exercice de leur profession extrêmement dangereux. Les précautions multipliées prises dans leur intérêt ne les mettent pas à l'abri des redoutables infirmités auxquelles pour la plupart ils succombent dans un âge peu avancé. Faisons donc des vœux pour que la nouvelle fabrication qu'organise en ce moment à Paris M. Tourasse vienne bientôt ajouter ce service rendu aux travailleurs à ceux que leur ont déjà rendus et que leur rendent journellement les progrès et les efforts de la science moderne.

Les Promenades de Paris.

LES BOULEVARDS.

(Voir tome IV, p. 375; tome V, p. 103, 167, 375 et 407.

Deuxième partie.

DE LA BASTILLE A LA MADELEINE, CÔTÉ GAUCHE.

(Suite et fin.)

Ecrire l'histoire de la rue Vivienne, la rue des modes, la rue du luxe, la rue des élégances, ce serait une tâche à la fois pesante et légère que notre plume n'ose pas entreprendre. D'ailleurs, qu'est-ce que l'histoire de la rue Vivienne? si ce n'est celle même de cette délicieuse Ninon de Lenclos courtisée depuis son enfance jusqu'à sa mort. N'a-t-on pas résumé tout son passé, tout son présent, tout son avenir en disant qu'elle a été, qu'elle est et qu'elle sera jusqu'à la consommation des siècles la plus aimée de toutes les rues par la plus florissante de toutes les jeunesses, la jeunesse parisienne?

Et puis lors même qu'elle ne recélerait pas dans ses nombreuses boutiques des chiffons à éblouir une déesse, lors même qu'elle n'enfermerait pas dans son enceinte le temple païen de la Bourse, elle aurait encore des droits à notre estime, car elle lie, comme par un fil d'or ou plutôt comme par un ruban de gaze, ces deux grandes choses, le boulevard et le Palais-Royal.

Il n'en fut cependant pas toujours ainsi. Longtemps elle eut devant les yeux un double rideau de maisons qui lui ôtait la vue du jardin et la vue de la promenade. En vain se haussait-elle sur ses pieds mignons, elle était comme une petite fille perdue dans une foule. Elle n'apercevait même pas le panache des arbres plantés au nord et au midi, devant et derrière elle. Ce fut en 1806 qu'elle franchit enfin le Rubicon de la rue Neuve-des-Petits-Champs et qu'elle s'élança gaiement à travers les ruines des constructions qui lui barraient le passage jusqu'au perron du Palais Royal. Quant au boulevard, après lequel elle soupirait depuis un siècle, elle ne put l'atteindre qu'en 1850, comme le prouve l'ordonnance suivante du 17 janvier de cette année : « Le préfet du département de la Seine est autorisé à accepter l'offre faite par le sieur Achille Pène, propriétaire, de se charger, moyennant la somme d'un million, d'exécuter le prolongement de la rue Vivienne, depuis la rue Feydeau jusqu'au boulevard Montmartre. »

Si on nous demande l'origine du nom que porte la rue Vivienne, nous dirons qu'elle le doit à un gentilhomme appelé Vivien, qui était propriétaire de tous ces terrains en 1554 et en même temps seigneur de la Grange-Batelière. Nous ne sommes pas en état d'expliquer l'adjonction de l'e muet qui accompagne aujourd'hui l'ancienne dénomination. Est-ce une altération produite par le temps? est-ce une fantaisie des marchandes de modes, qui ont voulu que leur rue fût de leur sexe? Encore une fois nous l'ignorons.

La rue Vivienne a une longueur de six cent douze mètres. On y rencontre à chaque pas une curiosité ou un monument. Le principal édifice, c'est la Bourse; la principale curiosité, c'était le concert Musard, aujourd'hui beaucoup moins visité. Les galeries Vivienne, Colbert et des Panoramas ont une de leurs issues dans cette rue magnifique; et, comme nous l'avons déjà dit, le Palais-Royal est au fond.

En face du café Véron, à l'autre angle du boulevard, se trouvent les magasins de la Reine-Blanche, qui placent ainsi sous une gracieuse invocation la brillante chaussée que nous allons parcourir. Nous passons ensuite en revue de superbes étalages, l'honneur et la gloire de cette heureuse promenade; voici une splendide orfévrerie que la main de Benvenuto Cellini eût aimé à ciseler tant elle a d'épaisseur et d'éclat; voici de fines chaussures, destinées à envelopper ces pieds aristocratiques qui ne se posent guère que sur des tapis, ces pieds mignons de femmes qui font songer à Cendrillon et à la Camille de Virgile; voici la boutique d'un marchand de tableaux assez hardi pour n'exposer aux regards du passant que des œuvres de vieux maîtres, les fortes peintures des anciennes écoles flamande ou italienne; voici le beau magasin de MM. Goupil et Vibert qui, eux non plus, ne courtisent pas les penchants vulgaires du bourgeois et qui le sévrent rigoureusement de baigneuses, d'odalisques et de toutes les espèces de femmes décolletées pour lui mettre sous les yeux les sévères ou les spirituelles gravures de nos artistes, les rêves poétiques de M. Ary Scheffer, de Léopold Robert, ou les élégantes compositions de M. Horace Vernet. Cet étalage de gravures est un des principaux amusements du boulevard; il est signalé au loin par un groupe de flâneurs qui s'y suspendent comme un essaim d'abeilles à une plate-bande de rosiers. Nous rencontrons ensuite l'éblouissante exposition de M. Richond, les pendules à tous prix et de tous les styles, troubadours en albâtre, chevaliers et animaux en bronze, amours et châtelaines en cuivre doré; puis vient enfin, pour clore cette portion du boulevard, la plus somptueuse de la ligne, l'immense maison qui porte les nos 19 et 25, maison occupée du haut en bas, du rez-de-chaussée aux mansardes par de coquettes industries, par un excellent pâtissier qui se pare du nom de Frascati, fécond en délirants souvenirs (1), par un superbe café aussi placé sous ce patronage, par une marchande de corsets, par une marchande de dentelles, par un coiffeur, etc. Le jockey-club, qui demeure exactement en face, peut, du haut de ses fenêtres, apercevoir, sur l'enseigne du café, ces deux mots chers à l'anglomanie : *ale et porter*. O nationale bière de mars! tu es ici détrônée!

La rue Richelieu que nous atteignons nous arrêtera quelques instants, non pas seulement parce qu'elle renferme, au no 60, sous les ombrages d'une magnifique librairie, le doux nid où *l'Illustration* couve, chaque semaine, ses seize pages in-4°; mais encore parce qu'elle est digne à toujours de notre attention. Comme sa sœur jumelle la rue Vivienne, la rue Richelieu pourrait s'enorgueillir de ses boutiques splendides, mais elle est bien plus fière encore des deux nobles monuments compris dans son étendue, la bibliothèque Royale et le Théâtre-Français. Semblable à ces femmes que leur haute éducation a rendues supérieures aux priviléges de la fortune, elle se revêt volontiers de parures élégantes, mais elle met sa joie et son plaisir aux choses qui favorisent son développement intellectuel. On assure que des mains impies travaillent dans l'ombre à la déposséder de son trésor de livres; mais nous ne pouvons croire à ce bruit. On ne consentira pas à dépenser beaucoup d'argent pour accomplir une cruelle injustice. En effet, dépouiller peu à peu la rive gauche afin d'enrichir la rive droite de la Seine, qu'est-ce autre chose que le communisme mis en pratique à nos dépens? Si nos quartiers sont plus riches que les quartiers du midi, dotez ceux-ci, vous en avez bien le droit, de vos monuments à venir, mais ne nous arrachez pas les nôtres.

Les bâtiments de la bibliothèque Royale, l'ancien hôtel du cardinal Mazarin et du duc de Nevers, ne furent consacrés à l'usage auquel ils servent qu'en 1724; ils renferment aujourd'hui plus de sept cent mille volumes imprimés. Chaque année le trésor s'augmente de neuf mille ouvrages français et de trois mille étrangers.

Nous n'avons pas besoin de chercher une transition pour aller de la bibliothèque Royale au Théâtre-Français. La route est aussi facile à franchir pour l'imagination que pour les jambes. Saluons, chemin faisant, la mélancolique figure de Molière qui plane au-dessus de nos têtes entre ces deux muses sculptées par le ciseau facile de M. Pradier. L'homme de génie qui a donné à notre scène les plus beaux chefs-d'œuvre qui existent dans aucune littérature, mourut au second étage de la maison indiquée par le no 34.

Les comédiens français ne furent installés au théâtre de la rue Richelieu qu'en 1790. On comptait à cette époque parmi eux de grandes célébrités : Monval, les deux Baptiste, puis Dugazon et Talma. Les habitués de cette scène ont vu disparaître ces hommes remarquables et aussi mademoiselle Mars, toujours présente à nos souvenirs et à notre admiration.

Aujourd'hui les destinées du premier théâtre français reposent sur la légitime renommée de mademoiselle Rachel. Puisse cette jeune et énergique tragédienne ne pas fléchir sous le poids des glorieuses traditions qu'elle est chargée de maintenir!

Nous aurions beaucoup de choses encore à dire sur la rue Richelieu si nous ne craignions pas de nous attarder dans le passé; nous pourrions, par exemple, vous parler de cette place située entre la rue que nous parcourons et les rues Rameau, Lulli et Louvois, place autrefois remplie par l'Opéra devant lequel fut assassiné le duc de Berri, puis occupée par un monument expiatoire élevé à la mémoire de ce malheureux prince, puis enfin convertie en *square* et ornée d'une charmante fontaine dont M. Visconti a fourni les dessins et M. Klagmann les sculptures. Cette petite oasis, bien plantée, repose agréablement les regards de ceux qui, comme nous, préfèrent une feuille d'arbre à une feuille d'acanthe, et le tronc élégant d'un peuplier à la plus belle colonne du monde.

Dans sa longueur, depuis la rue Saint-Honoré jusqu'au boulevard Italien, la rue Richelieu compte mille quatre mètres.

A l'angle opposé à celui qu'occupe le café Frascati, à peu près sur l'emplacement du café Cardinal, s'élevait jadis, nous l'avons dit dans notre premier article, la maison de Regnard, cet heureux poëte qui fut en même temps trésorier de France et intendant des chasses de Dourdan. L'auteur du *Joueur* a, dans une satire bien connue, décrit lui-même sa brillante existence et ses doux loisirs; il nous a parlé de ses chevaux fringants, de ses caves bien garnies et de son seuil interdit aux créanciers; il nous a parlé aussi de son jardin, petit il est vrai, mais égayé par la vue des riantes cultures qui se trouvaient au delà du boulevard. Nous citons quelques vers :

> Demande *à mes voisins* où loge en ce marais
> Un magistrat qu'on voit rarement au palais,
> Qui, revenant chez lui, lorsque chacun sommeille,
> Du bruit de ses chevaux bien souvent les réveille;
> Chez qui l'on voit entrer, pour orner ses celliers,
> Force quartauts de vin et point de créanciers;
> Si tu veux, cher ami, leur parler de la sorte,
> Aucun ne manquera de te montrer ma porte.

Hélas le maître de cet écrivain de talent, le grand, le profond, l'incomparable Molière n'eût pas pu chanter cet hymne d'orgueil. Les gens d'esprit comme Regnard, comme Beaumarchais, comme M. Scribe, peuvent avoir des villas et des châteaux; mais, par une fatalité singulière, les hommes de génie vivent et meurent pauvres.

On remarque dans une niche pratiquée au coin de la rue Richelieu le buste du fameux cardinal qui immortalisa ce nom. Le voilà bien le bourreau de Cinq-Mars et de Montmorency, le tyran de Louis XIII, le maître impérieux de la France, le voilà bien avec sa moustache insolente, ses lèvres minces et son regard hautain. Heureux homme qui fut ministre absolu sous un roi esclave et qui ne devina pas la chambre des députés. Ah! si elle avait à recommencer son œuvre dans notre époque, quelle tâche de Titan pour cette féroce robe rouge!

Revenons au boulevard où chaque maison nécessiterait une station si nous voulions signaler tout ce qui en est digne à votre attention. Le café Cardinal mérite d'abord une mention très-honorable, car il jouit d'une excellente réputation parmi les gourmands et parmi les nombreux artistes qui viennent s'y attabler. M. Boin a compris que pour affriander ces palais délicats, ces lèvres dédaigneuses, il devait recueillir la fleur des comestibles, et il l'a fait sans hésitation. Aussi cette belle salle ornée de fleurs et d'arabesques est-elle toujours pleine d'une *société choisie*.

Après le café Cardinal, nous côtoyons une maison qui renferme un curieux musée, le musée Lambourg, où moyennant la faible contribution de 1 fr. vous voyez des plantes et des animaux en verre et de grandeur naturelle. C'est à la fois amusant et intéressant. Sous le même toit habitent le *Journal des Demoiselles*, le *Petit Courrier des Dames* et le *Journal des Tailleurs*, trois bouches ouvertes pour annoncer à l'Europe les métamorphoses de la mode. Salut au joli magasin de la Petite-Jeannette qui, autrefois, dans le bon La Fontaine, s'appelait je crois Perrette. La pauvre enfant est là dans ce costume qu'a si bien décrit le fabuliste, les bras nus, court vêtue, les cheveux au vent. Elle n'a pas laissé tomber son pot au lait, mais elle a cassé ses œufs. C'est toujours le même malheur qui arrache les mêmes larmes de désappointement. Cette image de la petite Jeannette ruinée et désolée ne symbolise pas l'état de fortune de la maison qu'elle *illustre*, car cette maison fait, dit-on, de très-brillantes affaires : c'est seulement un tableau propre à attendrir les dames sensibles et à leur donner envie d'acheter un mouchoir brodé pour essuyer leurs larmes. A Paris, ces enseignes modestes abritent souvent d'énormes fortunes. Songez au Pauvre-Diable, au Petit-Saint-Thomas, au Gagne-Petit, et vous devinerez de combien de médiocrités dorées se composent ces apparentes misères. Nous passons encore devant quelques boutiques qui ne sont pas à dédaigner; ces tableaux, ces gravures et ces lithographies de MM. Gihaut frères recueillent chaque jour plus d'un hommage; cette librairie de nouveautés attire plus d'un coup d'œil, et ce grand hôtel de Castille engloutit plus d'un provincial. Nous ne dirons rien des Bayadères qui se trouvent à l'angle de la rue Favart, puisque ces malheureuses filles s'en vont et puisque le magasin où elles se réfugiaient est à louer.

La rue Favart fut ouverte en 1781 sur les terrains appartenant à François de Choiseuil, marquis de Stainville; elle emprunta son nom au fécond écrivain qui fut le Scribe de son époque et qui donna au théâtre de l'Opéra-Comique les meilleures pièces de son répertoire. Cette rue, longue de cent quarante-sept mètres commence à la rue Grétry qui rappelle à son tour un talent charmant, le compositeur applaudi que ses contemporains flattèrent du surnom de Molière de la musique. La rue parallèle, la rue Marivaux, qui n'a que cent dix-sept mètres, évoque aussi un aimable souvenir, celui de ce poëte qui eut l'honneur de donner un nom à ce genre nouveau, moins mauvais qu'on n'a bien voulu le dire. Pour nous, le marivaudage c'est encore une fleur de l'esprit français, une fleur dont les parfums sont un peu fades, mais dont les nuances sont douces et attrayantes. Mademoiselle Guimard, un juge assez compétent cette double matière, disait des œuvres de l'auteur des *Jeux de l'Amour et du Hasard* : « C'est le cœur dévoilé par l'esprit. » Le mot est joli, et si on y réfléchit, on le trouve vrai.

Entre les deux rues décorées de si beaux noms s'élève la masse imposante de l'Opéra-Comique qui fut longtemps l'Opéra-Italien. Cette énorme construction est défendue du côté du boulevard par un immense café très-légitimement appelé le café du Grand-Balcon. Cette façade septentrionale est assez élégante le jour, mais le soir elle attire tous les regards avec ses lanternes de couleur. Le café du Grand-Balcon se vante de posséder cinq billards. Nous le répétons sans l'affirmer, car nous ne les avons pas comptés.

Mais faisons le tour de l'énorme pâté de l'Opéra-Comique, et, après avoir regardé quelques instants les belles gravures de M. G. Hauser, arrêtons-nous devant le péristyle du théâtre. La salle Favart fut achevée en 1785, et inaugurée dans le mois d'avril de la même année par les acteurs de la Comédie-Italienne. Après avoir été au pouvoir des rossignols ultramontains, elle revint en 1840, à ses anciens habitants à la suite d'une effroyable incendie qui eut lieu dans le mois de janvier 1838. Aujourd'hui l'Opéra-Comique paraît définitivement fixé sur cette scène harmonieuse. La reconstruction du théâtre est due à M. Charpentier. La salle peut contenir 1,500 places. Ah! que M. Basset, successeur de M. Crosnier, serait content si dans chacune il y avait un auditeur attentif au gazouillement d'Anna

---

(1) On trouva, un jour, dans la célèbre maison de jeu Frascati le quatrain suivant :

> Il est trois portes à cet antre :
> L'espoir, l'infamie et la mort;
> C'est par la première qu'on entre
> Et par les deux autres qu'on sort.

LES BOULEVARDS DE PARIS. — 2e PARTIE. — 2e SÉRIE : DE LA RUE NEUVE-VIVIENNE A LA MADELEINE.

BOULEVARD MONTMARTRE. BOULEVARD DES ITALIENS.

(Rue Vivienne.) (Maison Frascati.) (Rue Richelieu.) (Café Cardinal.)

BOULEVARD DES ITALIENS. BOU

(Cercle des Arts.) (Rue de Choiseul.) Bains chinois.) (Rue de la Michodière.) (Pavillon de Hanovre.) (Rue Louis-le-Grand.

BOULEVARD DES CAPUCINES.

Rue Neuve-Saint-Augustin.) Hôtel du ministère des affaires étrangères.) (Rue Neuve-des-Capucines.)

— ARCHITECTURE PAR M. E. RENARD, FIGURES PAR PROVOST.

BOULEVARD DES ITALIENS.

(Rue Favart.) (Opéra-Comique.) (Rue Marivaux.) (Café Anglais.) (Rue de Grammont.) (Bazar.)

CAPUCINES. BOULEVARD DES CAPUCINES.

(Rue de la Paix.)

BOULEVARD DE LA MADELEINE. BOULEVARD DE LA MADELEINE.

-du-Luxembourg.) Cité Vindé.) Rue Duphot.)

Thillon, cette fauvette éclose sous le soleil de Calcutta, et aux roulades de Chollet et de Roger.

De la rue Marivaux à la rue Grammont nous verrons en passant deux ruines, dont l'une est encore debout et grimace la vie sous le badigeon dont elle s'est revêtue, et dont l'autre n'essaye plus même de se dissimuler. Nous avons nommé d'abord le café Anglais qui s'est éclipsé tout à coup au milieu des nuages de l'oubli, après avoir été un des astres les plus brillant du boulevard Italien ; nous parlons ensuite de ces grands et riches magasins qui inondaient autrefois de lumière les abords de la rue Grammont, et qui sont aujourd'hui fermés.

Ne nous attristons pas devant ces naufrages malheureusement trop communs dans cet océan de luxe au milieu duquel nous voguons, et disons quelques mots sur la rue de Grammont, qui doit sa dénomination à l'hôtel ainsi appelé par ses nobles propriétaires, les descendants de Corisande d'Andoins. Dans sa longueur de 264 mètres, la voie que nous parcourons de l'œil n'offre rien de remarquable. On peut cependant y signaler un cercle fameux et quelques riches magasins. La puissante maison Delisle a une de ses deux entrées sur cette rue ; l'autre est dans la rue Choiseul, vers laquelle nous dirigeons nos pas. Le désir d'atteindre notre but ne nous empêchera pas de remarquer, chemin faisant, le dépôt d'horlogerie française de la manufacture de Versailles situé au n° 17 et la galerie de fer qui vient immédiatement ensuite. Ce charmant bazar, peuplé de jolies boutiques, fut ouvert sur les dépendances de l'hôtel de Bouffiers, et parta longtemps ce nom aristocratique. Ce fut après l'incendie de 1828 qu'il fut reconstruit en fer et qu'il prit la dénomination sous laquelle le public la connaît maintenant.

Ce bazar n'est pas très-fréquenté, ce qui le rend plus cher aux flâneurs, qui peuvent s'y promener sans être coudoyés. Nous espérons cependant que les tranquilles marchands qui s'y trouvent y font de bonnes affaires. Le flâneur est une proie facile à saisir.

Des lettres patentes du 19 juin 1779 portent ce qui suit : « Il sera ouvert et formé en continuité du renfoncement, dont la permission a été accordée à la dame comtesse de Choiseul, douairière, et comte de Choiseul-Gouffier, son fils, une nouvelle rue sur le terrain des jardins et bâtiments de leur hôtel, et à leurs dépens, dont l'une des issues sera sur le rempart et l'autre rue Neuve-Saint-Augustin ; ladite rue sera nommée rue de Choiseul ; sa largeur sera de 24 pieds et son alignement droit et parallèle dans toute sa longueur. »

Ces lettres patentes furent mises à exécution au mois d'août 1779. Voilà l'origine de la rue qui conduit les désœuvrés du boulevard à la galerie de Choiseul et réciproquement. On voit dans notre citation, plus précise que française, que l'ouverture de la rue de Choiseul, longue de 245 mètres, est bien récente. Ce géant qu'on nomme Paris grandit si vite, qu'on ne peut se faire à ses métamorphoses.

Les magasins somptueux de la maison Delisle, placés sous l'invocation de sainte Anne, les étalages de bronzes et de marbres situés à l'angle de la rue de Hanovre, les élégantes constructions qui viennent de s'élever aux abords du boulevard, telles sont les curiosités de la rue de Choiseul.

Sur le boulevard des bains Chinois qu'aurons-nous à voir, et quelles fusées nouvelles va nous lancer l'artificier, le Ruggier du commerce parisien? Nous serions bien tenté de nous arrêter devant ce marchand de comestibles qui porte un nom de si bon augure, M. Friand, et de nous extasier devant la petite source jaillissante qui retombe en cascade sur une légion de poissons rouges ; mais cette boutique de jouets où sont réalisés des prodiges de mécanique, mais ces ornements en cuir et en carton-toile, mais ces cannes de M. Cazal et ce jonc ligré estimé 4,000 fr. rien de plus, rien de moins, mais ces ravissantes fleurs de madame Barjon, la poétique bouquetière de ces parages, réclament aussi notre attention. Ne faisons donc pas de jalouxx, et reprenons haleine devant l'établissement des bains Chinois. Cet immense kiosque s'éleva sous l'empire et parut destiné à une grosse fortune. L'audacieux spéculateur qui en fit les frais s'imagina qu'il attirerait facilement le Parisien en lui proposant ses hiéroglyphes à deviner et en lui faisant franchir sans fatigue la muraille de porcelaine ; il réussit dans la première nouveauté, mais aujourd'hui les bains Chinois ont rencontré de puissantes concurrences. Si le propriétaire de cette bizarre construction le voulait bien, il y aurait cependant un moyen de ramener la foule dans ses baignoires, ce serait d'aller chercher sur les rives du fleuve Jaune, dans les provinces de Teng-Tcheou ou de Wou-Hien quelques jolies filles aux yeux bien fendus et quelques beaux garçons à la taille svelte pour faire le service de l'établissement. Cela serait bien facile aujourd'hui, puisque la Chine est ouverte, puisqu'un charmant conteur, caché sous le masque de Old Nick, a pu recueillir sur ce pays les confidences les plus intimes et les plus véridiques.

Cette évocation de belles Chinoises nous ramène malgré nous à notre sujet, car elle nous rappelle les belles Parisiennes que le pavillon de Hanovre, aujourd'hui magasin de nouveautés, a jadis ensorcelées. Vous savez, n'est-ce pas, la très-scandaleuse histoire du maréchal duc de Richelieu, adoré par plusieurs princesses du sang et encensé par Voltaire. Cet Alcibiade du dix-huitième siècle, ayant acheté l'hôtel du duc d'Antin, situé dans la rue Neuve-Saint-Augustin, à l'angle de la rue Louis-le-Grand, vint s'y établir vers 1760. La maison, magnifique et digne de son hôte, était cependant trop exposée aux regards indiscrets pour suffire à ses desseins. Au delà du long jardin symétrique planté de chaque côté de deux rangées d'arbres et d'épais massifs de charmilles qui reliait l'hôtel au rempart, il fit construire le pavillon de Hanovre, petit, coquet et silencieux, où on ne pouvait entrer qu'en traversant des épaisseurs mystérieuses. Le prodigue maréchal jeta dans ce lieu de délices tout l'argent assez mal acquis de ses guerres avec le Hanovre ; il y entassa les objets les plus précieux, meubles, tableaux, statues, puis quand le temple fut digne des idoles, il l'inaugura dans un repas où il se trouva seul, dit-on, de son sexe avec trente femmes du monde, qui avaient toutes été ses maîtresses. Chaque convive lui représentait une minute d'enivrement. Quel mortel a pu compter dans sa vie une pareille demi-heure?

Fuyons ces souvenirs de galanterie effrénée; passons vite devant la rue de la Michodière, construite en 1778, sur les dépendances de l'hôtel des Deux-Ponts, voisin de l'hôtel de Richelieu, et devant la rue Louis-le-Grand, qui fut percée en 1705 pour communiquer avec la rue Neuve-des-Petits-Champs et la place Vendôme, alors appelée place Louis-le-Grand. La première de ces deux rues a 217 mètres, la seconde en compte 570.

Entre le pavillon de Hanovre et la rue de la Paix, le boulevard a un caractère de calme aristocratique qui lui est particulier. C'est dans ces riches maisons que les princes russes et les lords viennent volontiers s'établir, c'est dans ces beaux magasins que les rues opulentes du voisinage se fournissent d'une partie de leurs objets de luxe. Ne pouvant décrire cette file de brillantes boutiques, nous n'en nommerons aucune, et nous arriverons sur-le-champ à la rue de la Paix.

Que cette large rue est digne d'attention, parée comme elle l'est à chaque pas d'une magnificence, rafraîchie, dans le lointain, par les massifs des Tuileries, illustrée par la colonne de Napoléon! Que le nom de cette rue résonne doucement à l'oreille en face de ces témoignages de grandeur! C'est bien comme cela qu'il faut comprendre la paix : les enchantements de l'industrie et du commerce avec une perspective de gloire.

La rue de la Paix fut ouverte sur les dépendances du fameux couvent des Capucines, cet ordre sévère qui marchait toujours les pieds nus, qui ne mangeait jamais de viande et qui dans les cérémonies religieuses portait une couronne d'épines sur la tête. Après la suppression de la communauté, en 1790, les bâtiments furent affectés à la fabrication des assignats, et les magnifiques jardins qui l'environnaient devinrent un rendez-vous de plaisir. On y établit successivement un théâtre, un cirque et un panorama, le premier qui ait existé à Paris. Un décret de 1806 ordonna le percement de la rue de la Paix au milieu de ce vaste emplacement, et une décision du ministre Champagny fixa la largeur de cette voie publique à 22 mètres 40 centimètres.

La rue de la Paix s'appela rue Napoléon jusqu'en 1814. Nous ne dirons que deux mots à propos de la place Vendôme, ouverte sur les dépendances de l'hôtel du duc de Vendôme. Les constructions qui s'y trouvent sont dues à Mansard, l'architecte de la place des Victoires et du dôme des Invalides ; quant à la colonne triomphale qui s'élève au centre et qui succéda à la statue de Louis XIV, elle fut commencée le 25 août 1806, et terminée quatre ans plus tard. Elle est d'une hauteur de 44 mètres et a dévoré 251,567 kilogrammes de bronze. Elle a coûté deux millions. Les alliés essayèrent, en 1814, de la renverser, mais le colosse se joua de tous les efforts, et continua de porter dans la nue le récit de nos victoires. L'image de l'empereur abattue à cette époque fut remplacée (29 juillet 1833) par celle que nous voyons aujourd'hui. Cette statue a été exécutée par M. Seurre. Le nouveau soubassement de la colonne est en granit de Corse et a été placé en 1835.

Nous renvoyons ceux de nos lecteurs qui ne se contenteront pas de cette sèche description, à la poésie de M. Victor Hugo. L'ode immortelle intitulée la Colonne résume d'une manière incomparable tout ce que l'âme rêve en face de ce monument de l'empire.

Quand on a franchi le large passage de la rue de la Paix, on trouve le boulevard plus désert et plus silencieux. Les voitures sont moins nombreuses, les piétons sont rares. C'est que les Tuileries, dont le feuillage éclate au fond de la rue Castiglione, ont détourné le flot. On rencontre encore quelques boutiques de luxe, mais en général les étalages deviennent mesquins et mornes. On sent que la vie s'affaiblit et que le sang ne circule pas avec autant de force vers ces extrémités. Jusqu'à la rue Neuve-Saint-Augustin, on ne remarque donc rien de bien caractéristique, et on y arrive sans être forcé de s'arracher à quelque contemplation.

Là rue Neuve-Saint-Augustin, qui vient finir ici, a pris naissance au milieu du tourbillon de la rue Richelieu, et dans son cours de 646 mètres, elle a touché à huit rues, les plus riches ou les plus magnifiques de Paris. La première partie, comprise entre la rue Richelieu et la rue Gaillon, fut ouverte en 1630 dans le voisinage des Augustins, dits Petits-Pères ; la seconde, qui va jusqu'à la rue Louis-le-Grand, date de 1701 ; la troisième, aboutissant au boulevard où nous nous trouvons, fut percée sous Napoléon en 1806. La jolie galerie de Choiseul et le théâtre Ventadour ont des issues sur cette voie publique.

Qu'est-ce qui pourrait nous arrêter et nous empêcher d'atteindre d'un seul trait l'hôtel des Capucines? Ce ne sera pas, à coup sûr, cet établissement de la Compagnie hollandaise que nous retrouvons sans doute avec plaisir, mais que nous connaissons depuis trop longtemps pour nous attarder à sa porte ; ce ne seront pas non plus ces petites boutiques sans nom qui vivent accroupies à l'ombre des grands arbres dont M. Guizot est l'usufruitier. Suivons donc d'un pas léger ce mur défendu par une grille, et après avoir jeté un coup d'œil sur le jardin, arrivons devant ce vaste bâtiment, connu autrefois sous le nom d'hôtel de la Colonnade, si triste et si inconnoude que les hôtes y séjournent peu et qu'on songe à le démolir. Bâti par un grand seigneur, il fut aussi habité par le fermier général M. de Reuilly, et par Bonaparte, alors simple général de la république. Ce fut sous ce toit que Napoléon vit, pour la première fois, Eugène Beauharnais; ce fut sous ce toit que, peu de mois plus tard, le 9 mars 1796, il épousa la mère de ce jeune héros, la douce et bonne Joséphine. Après la cérémonie nuptiale, les illustres époux allèrent occuper leur hôtel de la rue de la Victoire.

De tous les ministres qui vécurent dans cette grande hôtellerie, le plus cher à la France, ce fut sans contredit M. de Chateaubriand. Hélas! l'auteur du *Génie du Christianisme*, l'immortel poète, fourvoyé dans ces labyrinthes de la politique, n'y trouva que du dégoût et de l'ennui. Ce n'est pas sortir de notre sujet que de rappeler ici le commencement du XXIIe chapitre du *Congrès de Vérone*, il ne faut pas oublier en lisant que la scène se passe à l'hôtel des Capucines.

« Le 6 au matin, nous ne dormions pas; l'aube murmurait dans le petit jardin ; les oiseaux gazouillaient : nous entendîmes l'aurore se lever ; une hirondelle tomba par la cheminée dans notre chambre ; nous lui ouvrîmes la fenêtre : si nous avions pu nous envoler avec elle! Les cloches annoncèrent la solennité de la Pentecôte, jour mémorable dans notre vie : ce même jour nous avions été relevé à sept ans des vœux d'une pauvre femme chrétienne ; après tant d'anniversaires, ce jour nous rendait à notre obscurité première ; de là il s'en allait nous attendre au palais des rois de Bohême où nous devions saluer ce Charles X exilé, à qui on ne nous permit pas, en 1824, de chanter l'hymne de félicitation. »

O puissance du génie qui jette un ineffaçable reflet de gloire sur les lieux où elle brille. C'en est assez pour embellir à nos yeux ce sombre hôtel que d'avoir eu pour habitants ces deux hommes : Napoléon et Chateaubriand.

La rue Neuve-des-Capucines, longue de 201 mètres, fut ouverte en 1700 pour ménager un débouché au quartier des Tuileries sur le cours. On la nomma rue Neuve-des-Capucines parce qu'elle côtoyait les murailles du couvent ainsi appelé. A vrai dire, elle n'est qu'un prolongement de la rue Neuve-des-Petits-Champs qui aboutit à la place des Victoires. La rue Neuve-Luxembourg fut percée dans le courant de l'année 1722, sur une longueur de 459 mètres. On lit dans les lettres patentes qui ordonnent l'ouverture que la nouvelle rue serait bâtie sur l'emplacement de l'hôtel de Luxembourg, afin de dégager la porte Saint-Honoré, « qui est très-fréquentée et souvent embarrassée par un grand nombre de voitures. » La partie de la rue Neuve-Luxembourg qui se trouve entre les rues Saint-Honoré et Rivoli fut exécutée d'après un arrêté de l'an X sur l'emplacement du couvent de l'Assomption. Au fond de la rue Neuve-Luxembourg se dressent les massifs des Tuileries. Les yeux se rafraîchissent dans cette perspective.

Quand nous avons dépassé, à l'angle du boulevard de la Madeleine qui commence ici, les belles constructions qu'on y achève afin de substituer des palais aux affreuses masures du vieux temps, nous rencontrons une foule de petites boutiques à prix fixe, et nous retrouvons les humbles aspects du boulevard des Filles-du-Calvaire. On sent que cette partie est dans un état provisoire, et qu'avant peu d'années elle se métamorphosera complétement pour se rendre digne de tout ce qui la précède et de tout ce qui la suit. En effet, nous ne tardons pas à retrouver de riches établissements et de beaux magasins. Remarquons en passant ce jardin dont les arbres ne nous sont pas entièrement cachés, remarquons cette immense avenue sablée, bien connue des sportmen, qui conduit aux écuries de Stephen Drake ; remarquons surtout cette ville de pierres, de marbre et de bronze qui, sous le n° 15, porte le nom de cité Vindé. Que d'existences aristocratiques affirera ce rendez-vous de palais, de châteaux et de maisons; que d'études philosophiques, que de piquantes observations le diable en voyage pourrait faire sous ces toits d'ardoises; mais Satan est malheureusement devenu discret; au lieu de nous faire ses confidences, il écoute maintenant les nôtres. Jusqu'à la rue Duphot, la rue des matinées littéraires de M. Memechet et des soirées de somnambulisme de M. Lafontaine, nous n'avons plus à voir que quelques jolies boutiques et le grand magasin des Trois-Quartiers, situé à l'angle du boulevard.

Comme la plupart de ses voisines, la rue Duphot a été construite sur les dépendances d'un couvent, celui de la Conception, du tiers-ordre de Saint-François, qui occupait sur cet emplacement un terrain de 5,491 mètres. Cette rue fut percée en 1807. Elle a une longueur de 190 mètres sur une largeur de 12 mètres 90 centimètres jusqu'à la rue Richepanse et de 10 mètres seulement jusqu'à la rue Saint-Honoré.

L'église de l'Assomption, qui se trouve presqu'en face de nous, fut achevée en 1676. Pendant la révolution, elle servit de magasin de décors du théâtre. Napoléon voulut en faire la paroisse du 1er arrondissement, et la mettre sous une autre invocation ; mais il ne réussit jamais à la dépouiller de son nom. On ne cessa pas de l'appeler l'église de l'Assomption.

Encore quelques pas et nous aurons achevé notre promenade, et nous aurons terminé la tâche que nous nous sommes imposée. Le café de Londres, situé en face de la maison des Trois-Quartiers, une station d'omnibus, et enfin les beaux magasins de deuil de Sainte-Madeleine, telles sont les dernières boutiques du boulevard.

Grâce à l'ordre que nous avons adopté dans la carrière que nous venons de parcourir, grâce aussi à cette puissance aveugle que l'on appelle le hasard, nous rencontrons malgré nous, en finissant, une idée philosophique. Cette admirable série de boutiques étincelantes de coquetteries ; cette ligne merveilleuse de boulevards qui se succèdent pendant l'espace d'une lieue en renouvelant sans cesse leurs parures et leurs enchantements; ce luxe aimable de l'industrie, cette vivacité toujours en fleur de la population, tout cela aboutit à un sévère magasin de deuil. *Vanitas vanitatum!* Hélas! la maxime n'est ni neuve ni consolante, mais nous la répétons pour nous prouver à nous-mêmes que nous ne sommes pas dupes des jouissances que nous procure un des plus gais spectacles de ce monde.

Rosa et Gertrude.

(Suite. — Voir t. V, pages 362, 378, 391, 406, 436, et t. VI, pages 6 et 26.)

XXXII.

Cependant, vers deux heures après midi, comme j'étais à table avec mon fils, la vieille entra dans la chambre en disant qu'une jeune fille demandait à me parler, c'était la nièce des Miller. Cette jeune fille venait me conter qu'étant allée tout à l'heure porter son mémoire à l'hôtel, le baron, qui se trouvait dans ce moment-là sur le seuil, lui avait dit en la voyant qu'elle eût à revenir dans la soirée, parce que madame la baronne

était sortie; que là-dessus elle s'en retournait sans défiance, lorsqu'en passant devant la poste, elle avait reconnu un garçon de l'hôtel qui y commandait au nom du baron quatre chevaux pour trois heures précises. Je me mis à rire : « C'est pour trois heures du matin! ma chère enfant; leur projet a toujours été de partir demain au petit jour! Va, va, ne crains rien, et sois sûre que tu peux faire en toute sécurité un crédit de quelques heures aux personnes à qui je confie ces deux jeunes dames pour un long voyage. » La nièce des Miller rit alors de sa méprise, et, après qu'elle se fut excusée d'avoir troublé mon dîner, elle se retira.

Dès qu'elle se fut éloignée pourtant, je ne sais quel scrupule me prit dont je fis part à mon fils qui m'avoua l'avoir eu au même instant que moi, en sorte que nous nous levâmes spontanément de table pour nous acheminer ensemble vers la *Balance*, sans d'ailleurs nous être rendu compte d'aucun motif raisonnable qui dût nous y porter. La première personne que nous rencontrâmes aux approches de l'hôtel, ce fut la nièce des Miller qui nous apprit que, par un scrupule tout semblable au nôtre, elle avait pris le même chemin que nous, et qu'elle avait bien lieu de s'en féliciter; qu'en effet, déjà avant qu'elle arrivât l'on avait amené les chevaux, et que le baron allait bel et bien partir sans la payer, lorsqu'elle avait été droit à lui pour le prier, par devant ces dames, de vouloir bien lui régler son compte. « Eh! mais, c'est vrai, mon enfant, s'était-il écrié en contrefaisant l'étonnement, n'allais-je pas l'oublier! » Je n'écoutai pas la fin de ce récit, et m'étant mis à la course j'arrivai dans la cour de l'hôtel juste au moment où les chevaux venaient de s'ébranler pour partir. « Monsieur Bernier! monsieur Bernier! » s'écrièrent en me voyant Rosa et Gertrude. A ces exclamations le postillon arrêta, et le baron, qui jusqu'alors n'avait rien dit, s'empressa aussitôt de me faire toute sorte de civilités.

J'étais vraiment embarrassé de savoir que dire ou que faire, car, sans que j'eusse rien de direct à articuler, de plus en plus néanmoins, depuis le récit que la nièce Miller venait de faire devant moi, les défiances arrivaient au galop dans mon esprit. « Mais, quoi, dis-je à tout hasard, madame la baronne n'est point ici?—Elle nous a devancés par le bateau, répondit alors le baron, afin d'avoir le temps de visiter Lausanne, où nous la trouverons ce soir. » Alors, me ressouvenant tout à la fois que, cette baronne, je ne l'avais point vue; que hier elle était indisposée et aujourd'hui en voyage; que tout à l'heure ce même monsieur avait insinué auprès de la nièce Miller qu'elle y serait dans la soirée alors qu'il devait la savoir à Lausanne, mes défiances se transformèrent soudainement en vive alarme, et je résolus de tout tenter pour empêcher peut-être un irrémédiable malheur. « Rosa, Gertrude, dis-je avec autant de sang-froid qu'il me fut possible, vous ne pouvez décidément pas partir seules avec monsieur, les convenances s'y opposent. » Puis, m'adressant au baron : « Pardonnez mes scrupules, monsieur, et trouvez bon qu'à cause de mon âge et de mon caractère, je prenne place dans la voiture jusqu'à ce que nous ayons rejoint madame la baronne. » Tout en disant ces mots, j'avais entr'ouvert la portière, lorsqu'un coup de fouet se fit entendre, les chevaux partirent, et je fus renversé sur le pavé. « Arrêtez-les! arrêtez-les! » criai-je de toute ma force. Mais déjà mon fils, qui s'était précipité à la tête des chevaux, tirait vigoureusement de côté celui de droite. Alors le postillon arrêta; et presque aussitôt je me trouvai dans les bras de Rosa et de Gertrude, tandis que le baron accourait pour me prodiguer à la fois les plus vives excuses et les égards les plus empressés.

« Ce n'est rien, dis-je en essuyant le sang qui découlait sur mon visage de je ne sais quelle insignifiante contusion, que je ne vous retarde pas! » Puis, montant le tout premier dans la voiture par devant la foule que cet incident avait rassemblée, j'y pris place sur le revers; Rosa, Gertrude, remplies d'épouvante, s'y précipitèrent après moi; enfin le baron entra à son tour, mais voyant qu'on lui avait réservé une place du fond, il insistait poliment pour que je voulusse bien l'occuper. « Ne faites pas attention, monsieur le baron, lui répondis-je; mon affaire à moi, c'est d'être où sont ces dames jusqu'à ce que nous ayons rejoint la baronne, et ce n'est pas du tout d'être ici plutôt que là. » De guerre lasse il céda, en sorte que nous nous trouvâmes placés face à face, lui à côté de Rosa, et moi à côté de Gertrude. Alors le fouet claqua de nouveau, et les chevaux partirent au grand trot.

Notre situation était étrange en vérité, et nos attitudes bien diverses. Pendant que, moitié civil et moitié circonspect, le baron gardait un silence équivoque, Rosa et Gertrude, peinées de mon accident et mécontentes de ma démarche, demeuraient contraintes, la pâleur sur le visage et des larmes dans les yeux. Moi seul j'étais aussi satisfait que déterminé, et n'était le vacarme que faisait la voiture en roulant sur le pavé, j'aurais été, je crois, d'humeur à égayer l'entretien. Aussitôt que nous fûmes hors de la ville : « Il me paraît, dis-je en souriant que ma compagnie n'est ici du goût de personne, quand déjà, en ce qui me concerne, ce n'était guère ma convenance, je l'avoue, de partir ce soir pour Lausanne. — C'est que votre compagnie, monsieur, dit alors le baron, qui en tout autre moment serait agréable aux trois personnes réunies ici, ne saurait plus désormais que leur être une offense. — J'en tombe d'accord, repris-je. Mais voici en toute franchise mon idée, monsieur : ou bien les appréhensions qui m'ont porté à me placer dans cette voiture sont sans fondement, et alors je vous garantis à l'avance telles excuses qu'il appartiendra; ou bien elles sont fondées et alors, vous Rosa, vous Gertrude, il vaudra la peine qu'au risque de vous avoir déplu un moment, je vous aie sauvées d'un guet-apens... — Comment! s'écria alors le baron avec un courroux superbe, c'est à l'ami du comte, et par devant son épouse, que vous osez faire entendre un pareil langage! C'est entre cette épouse et le baron de Bulon, directement investi des pouvoirs et de la confiance du comte, que vous prétendez, vous, inconnu, vous placer de vive force, comme un ignominieux gardien de mes démarches, comme un outrageant surveillant de l'honneur de ces dames!... Je ne le souffrirai certainement pas. Aussi, monsieur, au premier relais, ayez à prendre votre parti, et je vous y invite; ou je prendrai le mien, je vous en donne ma parole! » A ce discours, les deux amies marquèrent la vive douleur qu'elles éprouvaient en voyant ainsi mes intentions méconnues; puis, s'adressant à moi, elles me conjurèrent au nom de la lettre du comte, au nom du comte lui-même de n'avoir ni soupçon, ni défiance, ni crainte. « Accompagnez nous, ajoutaient-elles, mon cher monsieur Bernier, mais que ce soit pour nous gratifier plus longtemps du plaisir de votre présence, pour revenir tout à l'heure de vos préventions et de vos alarmes, surtout pour qu'il ne soit pas dit que vous nous ayez quittées au milieu d'un malentendu qui oppose l'un à l'autre les deux hommes les plus généreusement dévoués à nos intérêts et les mieux faits pour s'estimer et se comprendre. »

Pour moi, bien résolu que j'étais de n'abandonner partie qu'à bonnes enseignes, je ne relevai ni le propos du baron, ni les sollicitations de ces dames, mais reprenant l'entretien : « Je présume, mes chers enfants, leur dis-je, que l'on vous conduit à Bâle, d'où ensuite, si vous en réchappez, vous pourrez descendre le Rhin. » A ces mots, le baron demeura impassible, mais les deux amies : « Si nous en réchappons!... que voulez-vous donc dire, monsieur Bernier? — Je veux dire... » Ici le baron interrompant : « Et ne voyez-vous donc pas, mesdames, que ce sont des fantasmageries comme celle-là qui ont porté monsieur à nous imposer d'office son ignominieuse surveillance? — En effet, repris-je, avec le plus grand sérieux, ce rendez-vous à Bâle, est tout justement ce guet-apens dont je parlais tout à l'heure. » Alors le baron se prit à rire et s'adressant encore aux deux amies : « Mais vous ne m'aviez pas dit, mesdames, que M. Bernier fût sujet à ces sortes d'hallucinations. Du reste, tranquillisez-vous, bonhomme, Bâle est en dehors de notre route qui est d'arriver à Hambourg par la plus courte voie. » Pendant cet entretien, Rosa et Gertrude me regardaient avec autant de surprise que de tristesse, comme si elles eussent été affligées tout à la fois de m'entendre débiter des extravagances et de voir le baron les prendre elles-mêmes à partie pour déverser sur moi le sarcasme et l'ironie.

Cependant à Versoix, qui est situé sur la frontière du canton, à une lieue de Genève, la voiture s'arrêta. « Qu'est-ce? » demanda le baron. Au même instant la portière s'ouvrit, et un gendarme parut, qui demandait les passe-ports. La vue de ce brave homme me fit plaisir. « De passe-port, je n'en ai point, lui dis-je, parce que je suis du canton et que je ne vais qu'à Lausanne; mais voici monsieur qui va vous délivrer le sien et celui de ces dames. » Le baron sortit en effet son portefeuille de la poche de son frac, il y prit le passe-port pour le remettre au gendarme, puis se ravisant : « Je descendrai au bureau, » dit-il. C'est ce que je désirais ardemment. Mais il se garda bien d'en rien faire, et comme s'il eût également craint ou que je l'accompagnasse au bureau, ou que je restasse seul avec ces dames, à peine eut-il mit pied à terre qu'il livra le passe-port. C'était l'instant d'agir. « Gertrude, dis-je tout bas d'un accent aussi pressant qu'impérieux, descendez, et faites descendre Rosa! » Au mouvement qu'elles firent alors, le baron s'étant approché allégua avec une instance trop vive pour qu'elle ne parût naturelle qu'on allait repartir sur-le-champ; mais comme je me trouvais placé derrière ces dames, du signe, de la voix, du geste, je coupai court à leur indécision et je brusquai leur sortie; puis, descendu le dernier, je leur offris à chacune un de mes bras, et je les entraînai vers le bureau. Une fois sur le seuil : « Et vous, monsieur le baron, ne venez-vous point aussi pour hâter un peu l'affaire de ce visa? » dis-je en me retournant. A ce moment, je surpris sur sa figure la pâleur de la colère du crime déjoué, et je dis en moi-même avec un puissant contentement : « Sauvées!!! »

Par malheur, au moment où nous entrâmes dans le bureau, le passe-port se trouvait déjà visé et reployé, en sorte que le baron, qui s'était bien vite rendu à mon invitation, n'avait eu qu'à tendre la main pour le recevoir avant que j'eusse pu y jeter les yeux. Mais pendant qu'il le replaçait hâtivement dans le portefeuille tout en pressant Rosa et Gertrude de vite remonter en voiture. « Un moment, dit le chef de bureau, laquelle de ces deux dames est la baronne, et laquelle, la femme de chambre? — Ni l'une, ni l'autre, répondis-je. — Alors ayez la bonté, monsieur, de me remettre de nouveau le passe-port, » dit-il en s'adressant au baron, et comme celui-ci ne se pressait pas d'obtempérer à cette invitation : « Un peu vite, » ajouta-t-il. En attendant mes deux jeunes amies tremblaient de frayeur : « Ne tremblez donc pas, leur disais-je bien haut, car s'il y a un coupable ici, mes chères enfants, ce n'est assurément pas vous. » Puis, m'adressant au chef : « Ce passe-port, monsieur, n'a-t-il pas été visé à Genève pour Bâle? — Oui, monsieur, répondit-il.—Vous l'entendez, Rosa; vous l'entendez, Gertrude, et cependant, ajoutai-je avec indignation, ce même baron qui mentait hier à la nièce des Miller pour la frauder de son salaire, tout à l'heure il mentait devant vous pour vous cacher qu'il va vous livrer à l'infâme qui l'attend à Bâle! »

A ces paroles ouvertement accusatrices, et pendant que le baron, affectant un calme hautain, demandait d'être entendu sur le seul point qui méritât, disait-il, une explication de sa part, à savoir, la mention faite sur son passe-port de la baronne et de sa femme de chambre, Rosa ayant retiré de son sein la lettre du comte, me conjurait d'en croire avant toute chose à ce gage chéri, et, dans les termes à la vérité les plus respectueux, elle protestait de toute sa force contre les rapports mensongers qui avaient pu me faire douter de la probité, de la véracité et des intentions du baron. Mais Gertrude lui opposait mon expérience, la disparition au moins étrange de la baronne à partir du moment où elles avaient reçu sa première visite, enfin le propos que venait de tenir dans la voiture le baron lui-même, lorsqu'il avait nié qu'il les conduisît à Bâle, en telle sorte qu'à nous voir tous d'avis différents, et tous parlant à la fois, le chef de bureau ne savait plus au monde auquel entendre.

Alors, élevant la voix par dessus tous les autres : « Monsieur le chef, lui dis-je, ce baron prétend qu'il conduit ces dames auprès de l'époux de l'une d'elles, moi je prétends qu'il les conduit, lui ravisseur, auprès d'un mauvais sujet que je connais bien. Je vous somme donc de nous faire arrêter tous les deux afin que la chose soit éclaircie, et si vous ne le faites pas, aussitôt de retour à Genève, j'irai vous dénoncer à vos supérieurs! — Ah! vous le prenez sur ce ton, s'écria alors le baron, eh bien, c'est vous que je dénonce, par devant monsieur, et d'un seul coup, je vais confondre toutes vos calomnies! » Là-dessus fouillant précipitamment parmi les papiers qu'il avait retirés de sa poche : « Ah! se ravisa-t-il, il est dans la voiture, » et il sortit pour l'aller chercher. Mais comme nous attendions son retour, un vacarme de coups de fouets se fit entendre, et, étant tous sortis précipitamment nous vîmes les chevaux lancés au grand galop qui emportaient bien loin déjà, le baron, ses folles menaces et ses criminels projets.

XXXIII.

A ce moment, et comme j'allais rendre grâce à Dieu de cette délivrance qui avait été si visiblement préparée par sa main et néanmoins si rude à obtenir, la pauvre Rosa, en voyant s'enfuir, avec la voiture, ses dernières espérances, perdit le sentiment, et s'étant affaissée sur elle-même, alla tomber imminée au milieu de la poussière. Aux cris que poussait Gertrude, j'accourus pour la relever, mais, plus agiles que moi, deux gendarmes l'avaient déjà soulevée sur leurs bras pour la transporter dans l'intérieur du bureau, où nous lui prodiguâmes nos soins. Elle était froide, son pouls battait à peine, et hormis quelques étreintes convulsives qui de loin en loin contractaient ses traits, il semblait qu'elle fût déjà passée dans les bras de la mort. L'épouvante alors, non moins que la pitié, s'empara de moi, pendant que Gertrude se livrait de son côté au délire effrayant d'un désespoir sans larmes. Dans ce moment, un des gendarmes que j'avais envoyé querir le médecin du village, me cria du seuil : « Il vient. » Effectivement le médecin ne tarda pas à arriver, et, s'étant fait jour au travers de la foule des assistants que cette scène avait attirés dans la chambre, il n'eut pas plutôt aperçu Rosa qu'il dit : « Il était temps. » Puis, sans regarder à rien autre, il tira sa lancette d'un nécessaire et il lui fit au bras une incision. Le sang parut immédiatement, et se mit à couler. Alors le médecin : « C'est bon, mais que tout ce monde se retire, et qu'on ouvre les croisées. » A cet ordre, les assistants sortirent de la chambre, mais pour s'aller grouper devant le seuil et devant les croisées elles-mêmes, d'où le regard embrassait tout l'intérieur du bureau.

Cependant Rosa ne tarda pas à ouvrir les yeux, et à les porter de différents côtés sans paraître se rendre compte encore ni de ce qui lui était arrivé, ni de ce qui se passait autour d'elle : seulement, ayant reconnu Gertrude, elle prit sa main, pour la presser contre son cœur, et elle parut s'endormir calme et heureuse. Mais ces instants furent courts, et à mesure qu'elle reprenait connaissance, une vague douleur, l'effroi la hante, se peignaient à l'envi sur son visage : « Messieurs, disait-elle aux gendarmes, je n'ai rien fait de mal!... Pourquoi tout ce monde? Ah c'est vous, monsieur Bernier!... » Puis se ressouvenant tout à coup de la perte de ses espérances et du sujet de sa douleur, elle poussa un cri perçant et se rejeta en arrière contre les ballots sur lesquels on l'avait entreposée. Pendant qu'avec Gertrude nous cherchions à tempérer la violence de ses transports, les deux braves gendarmes du poste, émus eux-mêmes à la vue de tant de douleur, s'étaient empressés d'écarter tous les assistants jusqu'au dernier, et le chef du bureau mettait à notre disposition des cordiaux qu'il était allé se procurer dans une maison de campagne du voisinage. Au bout d'une heure environ, Rosa fut parvenue à maîtriser son désespoir, et la voyant alors qui pleurait silencieusement, la tête appuyée contre le sein de son amie, je sortis pour tâcher de me procurer une voiture. « Vous n'en trouverez point, » me dirent les gendarmes. Mais au même moment, une calèche s'était arrêtée devant le poste. Il en sortit une dame qui, se doutant à ma mise que j'étais celui dont on lui avait parlé quand on avait été lui emprunter les cordiaux, me dit : « Voici une voiture, monsieur; obligez-moi d'en user pour reconduire à la ville ces pauvres demoiselles, à moins que vous ne jugiez plus prudent de me les confier jusqu'à demain; j'habite ici près et j'ai des lits à leur service. »

Ému par un mouvement de gratitude, je pris la main de cette dame que je n'avais jamais vue auparavant, et la regardant avec affection : « S'il y a des pervers, dis-je, il y a des bons cœurs, et Dieu en soit loué! Votre charité, chère dame, va nous être de grand secours et j'accepte avec réjouissance que votre voiture nous reconduise à la ville. Mais entrez, je vous en prie, et que ces pauvres enfants aient en la douceur d'unir leurs remerciments aux miens. » La bonne dame entra en effet, tout attendrie déjà, et quand elle eut vu ce triste et intéressant spectacle des jeunes amies l'une si désolée, l'autre si secourable, et toutes les deux, même au milieu de ses ballots, d'une si visible distinction d'attitude, et de visage, elle leur prodigua en pleurant toute sorte de caresses de mère, et elle insista pour qu'elles vinssent passer quelques jours à sa maison de campagne. Mais ni Rosa ni Gertrude ne pouvaient en avoir l'envie, tandis que moi-même, après le danger qu'elles venaient de courir, j'entendais bien ne pas les éloigner de ma portée jusqu'au moment où je pourrais les remettre aux mains du comte ou de leurs propres parents. Nous nous excusâmes donc de notre mieux, et après avoir exprimé nos remerciments à cette dame, au chef du bureau et aux deux gendarmes, nous montâmes en voiture au milieu d'une grande affluence de curieux.

R. TOPFFER.

(*La suite à un prochain numéro.*)

Aventures anciennes et nouvelles d'un chasseur connu.

DEUXIÈME PARTIE.

(Voir tome VI, page 28. — Suite et fin.)

Après avoir longtemps promené en vain ses rêveries, M. le baron de Crac rentre chez lui. — En franchissant le seuil de sa cuisine, il trouve une idée.

Le jour même, M. le baron de Crac, s'étant armé de son écumoire et d'un maillet, part pour la chasse aux bécasses. — Embusqué derrière un arbre, il guette sournoisement sa proie.

Dès qu'il la voit venir, M. le baron de Crac tend son écumoire. Les bécasses ont l'ingénuité de prétendre passer par les trous de l'écumoire, et M. le baron de Crac a l'esprit de leur river le bec avec son maillet.

Et M. le baron de Crac revient chez lui avec 4,917 bécasses. Les gardes-champêtres ébahis le regardent passer.

Puis M. le baron de Crac se repose de nouveau sur ses lauriers et remédite.

Nous sommes obligés de l'avouer; malgré ses exploits passés et la noblesse de son caractère, M. le baron de Crac devient jaloux de M. Alex. Dumas. — Il le voit dans ses rêves mangeant des biftecks d'ours à Martigny.

Réveillé en sursaut par ce cauchemar, sa jalousie augmente. Il fait des efforts inouïs d'imagination pour surpasser son rival.

Et il se décide à aller acheter un costume de chasse qu'il se rappelle avoir admiré à l'exposition de 1839.

Et ayant revêtu ce costume, il se regarde d'un air féroce et content.

Ainsi costumé, M. le baron de Crac essaye une bonne lame de Tolède, décidé à partir pour la chasse aux lions.

Ses exercices terminés, M. le baron de Crac se transporte dans l'Arabie Pétrée, où il se promène inutilement, car les lions s'enfuient, le prenant pour un porc-épic.

Furieux de cette grossièreté, M. le baron de Crac s'élance à leur poursuite et leur demande une réparation éclatante les armes à la main. Un duel à mort s'engage.

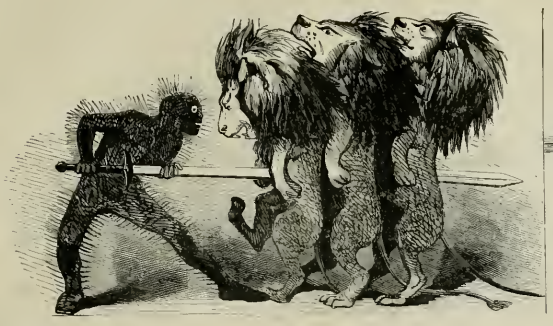

D'un seul coup, M. le baron de Crac transperce trois de ses ennemis avec sa bonne lame de Tolède.

Le quatrième, effrayé du sort tragique de ses compagnons, tressaille à la vue de l'arme fatale.

Et il s'enfuit dans le désert en rugissant d'épouvante, d'horreur, de rage et d'indignation.

Cependant le frère inconsolable d'un des trois défunts fond sur l'assassin de son frère. M. le baron de Crac, toujours vêtu de son costume de l'exposition de 1839, lui dit, avec un geste expressif : « Qui s'y frotte s'y pique. »

Il est si sûr de son inviolabilité, qu'il ose même croiser les bras... Alors le lion, aveuglé par son indignation croissante, a l'imprudence d'essayer de l'avaler.

Mais il se déchire si cruellement la langue et le palais, qu'il ouvre une grande et large gueule pour respirer et laisser échapper sa proie. M. le baron de Crac profite de ce mouvement pour lui enfoncer son bras dans l'œsophage.

Et de l'œsophage il se rend, sans prendre une minute de repos, jusqu'à cette partie du corps d'un quadrupède où la queue commence.

Puis, faisant un vigoureux effort, il retourne comme un gant le lion qui expire de confusion et de douleur.

Alors, M. le baron de Crac, ayant mis le lion en broche, savoure d'avance, en l'arrosant de son jus, un bifteck dont M. Alexandre Dumas lui-même n'a jamais mangé.

Son repas terminé, M. le baron de Crac se drape en Hercule avec les dépouilles de ses ennemis. Revenu en France, il y ôte son ancien costume à un marchand de bric-à-brac de la rue Fontaine-Saint-Georges, où il est encore visible tous les jours, de dix heures du soir à quatre heures du matin.

Rentré chez lui, M. le baron de Crac se repose définitivement sur ses lauriers, et il prend pour devise ces trois mots latins : « *Nec plus ultra.* » Ses souvenirs contribuent à embellir son existence.

Cependant, M. le baron de Crac, devenu vieux, voit un jour ses plus brillants exploits dessinés et racontés par *l'Illustration*. Il ne peut lui-même y croire, et s'écrie : « Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable. »

Bulletin bibliographique.

Abélard, par M. Ch. de Rémusat. 2 vol. in-8. 15 fr. — Paris, 1845. Chez *Ladrange*.

Le 11 avril 1142, au prieuré de Saint-Marcel, près de Châlons, quelques religieux cistercens récitaient l'office des morts autour du lit funèbre d'un de leurs frères qui venait de trepasser à l'âge de soixante-trois ans. Ayant appris la fin de ce vieillard qu'il aimait, Pierre le vénérable, abbé de Cluny, rédigea dans ces termes son oraison funèbre : « Si je ne me trompe, je ne me rappelle pas avoir vu son pareil pour l'humilité de la démarche et de l'habit ; en vérité, Germain ne montra pas plus de modestie et Martin plus de pauvreté. Et comme, dans le grand troupeau de nos frères, je le plaçais moi-même au premier rang, il paraissait le dernier de tous par la simplicité de son extérieur. Souvent je l'admirais, et, dans les processions, lorsque je le voyais marcher devant moi avec ses frères, suivant notre coutume, il me plongeait presque dans l'étonnement. Certains religieux désireraient plus de luxe dans l'habit qu'ils portent ; pour lui, content d'un vêtement simple, de quelque façon qu'il fût, il ne s'en inquiétait pas davantage. Il était le même et pour la nourriture, et pour la boisson, et pour tout ce qui concerne le corps. Il condamnait aussi bien chez lui que chez les autres, je ne dis pas seulement le superflu, mais encore ce qui n'était pas absolument nécessaire. Il lisait sans cesse, priait souvent, parlait peu... Tel fut cet homme, parmi nous, simple et droit, craignant le Seigneur, fuyant le mal ; tel fut-il durant son séjour de peu d'années dans notre maison, consacrant à Dieu les dernières années de sa vie .. Il ne laissait échapper aucun instant sans prier, lire, écrire ou dicter. C'est dans cet exercice de pieuses œuvres que vint le surprendre le visiteur évangélique, lequel ne le trouva pas dormant, comme tant d'autres, mais veillant ; il le trouva dans une veille véritable, quand il le convia aux noces de l'éternité, non comme la vierge folle, mais comme la vierge sage ; car il emporta avec lui sa lampe pleine d'huile, c'est-à-dire sa conscience pleine du témoignage d'une vie sainte... Que saintement, que dévotement, que catholiquement il fit d'abord confession de sa foi, puis de ses péchés ! Avec quel amour, quels soupirs de cœur il reçut le viatique du pèlerinage et le gage de la vie éternelle, le corps du divin Rédempteur !... »

Tel est cet homme à la modestie, à la piété, à la doctrine duquel Pierre le vénérable rend un si bel hommage ? Quel est cet ouvrier de la dernière heure auquel il promet les joies de l'éternité ? En religion, il s'est appelé maître Pierre ; on le connaît, dans le siècle, car « la science l'a rendu célèbre dans toute la terre, » sous le nom de Pierre Abélard. C'est lui que ses adversaires ont dénoncé, dans les plus véhémentes diatribes, comme un monstre d'orgueil ; lui dont l'église a censuré les opinions comme téméraires et contraires à la foi ; lui qu'elle a retranché de la société des fidèles comme un novateur dangereux, comme un de ces fils de Satan que Dieu envoie dans le monde pour éprouver la foi des simples. Quel changement s'est accompli dans toute sa personne, depuis le jour où, salué par la jeunesse française comme le premier des philosophes, il osait attaquer en face toutes les puissances, défier au combat les conservateurs de toutes les traditions ! Après avoir fait tant de bruit, il meurt sous un humble toit, entouré de quelques moines, et c'est un des plus austères tuteurs de l'orthodoxie qui célèbre son humilité, sa résignation, sa piété !

M. Charles de Rémusat ayant entrepris de nous raconter dans tous ses détails l'histoire de cette existence pleine d'incidents si variés et si tragiques, s'est acquitté de cette tâche avec un rare bonheur. La *Vie d'Abélard*, qui occupe presque tout le premier volume de l'ouvrage que nous avons sous les yeux, est un travail complet, achevé. Il y a deux mois à peine, M. Ch. de Rémusat, présidant l'Académie des sciences morales et politiques, déplorait l'engouement actuel du public pour la littérature frivole, et donnait à la jeunesse lettrée les meilleurs conseils. Cet honorable écrivain vient d'ajouter au poids de ses conseils, l'autorité de son exemple. Il n'y a pas une ligne, dans ces deux volumes, qui ait été dictée à l'auteur par la folle du logis ; tout ce qu'il avance est prouvé par des témoignages irrécusables, ou, du moins, justifié par les résultats d'une enquête vraiment sérieuse. Et cependant, dans le grand nombre de ces histoires étranges, dont nos romanciers inventent tous les détails pour captiver l'attention de leurs lecteurs, il n'en est pas une qui soit plus touchante, plus émouvante (c'est un des termes consacrés), que le simple et véridique récit des luttes et des infortunes d'Abélard, fait par M. Ch. de Rémusat.

Abélard naît au Pallet, dans la comté de Nantes, en 1079, de parents nobles, et, destiné par son père à la profession des armes, il montre, dès ses jeunes ans, plus de goût pour l'étude des lettres. Le nominaliste Roscelin, chanoine de Compiègne, est son premier maître. Il étudie plus tard sous le réaliste Guillaume de Champeaux. Puis on le voit, fier de quelques succès, attaquer tour à tour ses deux maîtres, et terminer ses combats contre la philosophie de l'école aux applaudissements de toute la jeunesse.

M. Charles de Rémusat nous fait assister à ses leçons, à ses luttes. Il semblait que M. Cousin eût épuisé ce sujet, dans l'*introduction* qu'il a placée devant les ouvrages inédits d'Abélard ; M. de Rémusat, négligeant un peu le détail des controverses, s'occupe surtout de nous retracer, dans la *Vie d'Abélard*, les circonstances, les episodes divers de ces tournois dialectiques, dont le héros du livre sort toujours vainqueur.

Après avoir réduit au silence les défenseurs des thèses réalistes, et avoir désavoué comme exagérées les assertions des nominalistes, entendus avant lui, le peripatéticien du Pallet osé censurer la méthode des professeurs de théologie et en présenter une nouvelle. Il effraye d'abord, puis il est écouté. Mais il n'y a rien de plus compromettant qu'une victoire remportée sur un adversaire que protègent à la fois les préjugés du vulgaire et l'autorité des pouvoirs établis. Vainqueur du célèbre théologien Anselme de Laon, Abélard est cité devant un concile, pour y donner des explications sur certains paradoxes. C'est du moins comme accusé qu'il va comparaître, et ses juges lui permettront sans doute de répondre aux attaques dirigées contre lui, de justifier les expressions nouvelles qui l'ont fait tomber dans le soupçon d'hérésie. Cette faculté ne lui est pas même accordée ; il est condamné sans avoir été admis à plaider la cause de sa conscience. Séparé d'Héloïse par l'acte de vengeance le plus barbare qu'ait pu conseiller à un prêtre le démon de ses nuits solitaires, séparé de l'église par la sentence du concile de Soissons, Abélard fuit d'abord dans un cloître ; il quitte ensuite le cloître et va chercher dans les déserts arides de la Champagne le repos et l'oubli. « Souvent, dit-il, Dieu le sait ! je tombais dans un tel désespoir, que je me préparais à passer les frontières de la chrétienté et à me réfugier chez les païens, pour vivre la tranquille et chrétiennement parmi les ennemis du Christ. » A peine est-il retiré dans la Champagne, que ses anciens écoliers accourent près de lui. Il avait pris le parti de vivre ignoré, loin des hommes, loin de la dispute. On l'invite à de nouveaux combats, et les témoignages enthousiastes d'une vive affection charment trop son âme fière, jalouse de la gloire, pour qu'il résiste longtemps au vœu de tant de gens venus de toutes parts pour l'entendre. Il parle, il enseigne, et voici l'église qui s'alarme de nouveau, voici la persécution qui recommence, voici un autre concile qui est assemblé, une nouvelle sentence qui est formulée contre les doctrines du maître. C'est alors que, las de combattre, il dit au monde un dernier adieu, et prend l'habit cistercien chez les moines de Cluny.

M. de Rémusat a, disons-nous, raconté cette histoire avec autant de vérité que d'agrément. Mais ce récit n'est pas tout son livre ; on y trouve encore l'analyse des divers écrits d'Abélard qui sont parvenus jusqu'à nous. Il ne nous appartient pas d'aborder ici les questions qui ont servi d'argument à la controverse scolastique. Qu'il nous suffise de dire que les analyses de M. de Rémusat ressemblent beaucoup à celles de M. Jouffroy, qu'elles se recommandent par la même clarté, et que, malgré l'obscurité des problèmes, malgré la sécheresse de la démonstration scolastique, on peut lire sans trop de fatigue et d'ennui, ce résumé des œuvres d'Abélard, ce *Compendium philosophiæ Palatinæ*, que nous devons aux veilles laborieuses de M. de Rémusat.

L'Église officielle et le Messianisme, par M. Adam Mickiewicz. — Paris, 1845. 2 vol. in-8. 15 fr.

M. Adam Mickiewicz, le poëte national de la Pologne, appelé à la chaire de littérature slave, fondée au collége de France par M. Cousin, pendant son ministère, vient de publier le cours fait par lui pendant les années 1843 et 1844, sous ce titre un peu singulier pour un cours de littérature : *l'Église officielle et le Messianisme*. On comprend aisément que la méthode d'exposition bonne pour des littératures étrangères plus connues, n'était point applicable ici. Les langues, les littératures slaves sont, pour la France, des terres complétement incognites. La confraternité de souvenirs de gloire a rendu populaires jusque dans la bouche de nos enfants les noms des guerriers de la Pologne ; mais il a fallu l'exil et l'adoption pour populariser parmi nous ses littérateurs. Que nous eût appris une longue et stérile nomenclature ? Quel profit pour nous si le professeur nous eût raconté cette littérature inspirée par l'esprit étranger, que le critique Mochnacki appelle la littérature d'*alluvion*. La vraie littérature slave, littérature nationale et originale, est de création contemporaine. M. Adam Mickiewicz a voulu faire connaître l'esprit nouveau d'une race qui arrive la dernière prendre part à la vie européenne. Cette race ne se révèle pas facilement à l'étranger. Le voyageur peut parcourir les pays slaves sans y rencontrer les livres qui jouissent de la plus grande popularité, sans y entendre prononcer les noms des guerriers célèbres, sans y surprendre l'accent des passions politiques ; la consigne est de se taire. La voix d'un proscrit retentissant sur une terre de liberté pouvait seule nous initier aux instincts poétiques de cette race, à ses traditions religieuses et à ses espérances. S'appuyant sur les travaux de l'érudition moderne, M. Mickiewicz recherche les origines des Slaves, et croit les retrouver dans les Wenètes, les Lydiens, les Kariens, les Mysiens, les Paphlagoniens, les Cappadociens, et jusque dans les Assyriens. Après avoir conquis l'Asie, les Assurs sont à leur tour conquis par les Chaldeens, et leur nom sert dans toutes les langues à exprimer l'idée de serf, d'esclave (en persan, *bendè*, vendè, venète ; en arabe, *el assyr* ; chez les Romains, *syrus*, *serrus*, probablement nom générique des Slaves). L'histoire de cette nation malheureuse qu'il vient de déchiffrer dans les étymologies, il la retrouve encore dans les monuments de l'art antique. Une triste divination, dont un Slave seul peut avoir le sens, lui fait revendiquer comme appartenant à cette histoire : 1° la statue du *Remouleur*, dont l'original est à Florence et dont on voit aux Tuileries une reproduction en bronze. C'est l'esclave résigné s'apprêtant, sur l'ordre d'un maître impitoyable, à torturer une victime ; 2° des prisonniers de guerre sur la colonne Trajane ; 3° la cariatide ; le robuste Karien, dont les Romains se servaient pour porter leurs litières, chargé en pilier ; 4° enfin le beau type du gladiateur mourant, gisant mortellement blessé dans l'arène du Cirque, sans faiblesse, sans colère, recueilli dans sa pensée, et voyant en esprit, comme l'a devine aussi le chantre de *Childe-Harold*, « sa pauvre hutte sur le bord du Danube, et ses petits enfants qui jouent près de leur mère dacienne. » Je ne sais quelle profonde tristesse m'a saisi en présence de cette amère interprétation du poëte polonais, qui reconnaît, à travers les vieux âges, des frères partout où il y a servitude, misère et résignation à la fatalité. Qui expliquera ce qu'il y a de mystérieux et de terrible dans l'histoire de cette race ? « C'est, dit M. Mickiewicz, qu'elle a commis le plus grand péché contre l'esprit : elle a déifié l'homme ! La première, elle s'est soumise sans réserve aux passions d'un individu, elle est devenue le symbole de la puissance matérielle (1). Aussi, les frères aînés, les Assurs, ont péri, et les frères cadets, les Serbs, ont été condamnés à une servitude de 5,000 ans. » Comment croire qu'une race, qui est la plus nombreuse de toutes celles qui couvrent l'Europe, soit condamnée à une réprobation éternelle. Sans doute le temps de l'expiation touche à son terme. La Providence réserve ce peuple pour l'accomplissement de ses desseins ; car il est vierge ; il a le grand avantage, suivant l'expression du professeur Hinusch, de n'avoir pas gaspillé son âme. Il semble s'éveiller, il a le pressentiment de son avenir, il veut vivre ; il est, comme le monde, dans l'attente d'une aurore nouvelle. Mais d'où viendra la révélation ? Ce n'est pas des écoles de philosophie ; la doctrine est condamnée à l'impuissance. Ce n'est pas non plus de l'église officielle ; elle s'est séparée de la vie des masses ; elle est débordée de toutes parts. Tous les mots sacramentaux de l'époque, progrès, fraternité des peuples, etc., ont été formulés en dehors de l'enceinte de l'église officielle ; l'homme a essayé de la prière et de la pénitence, et il n'est pas sauvé ; il a fait appel à la raison humaine, il a tenté les réformes politiques, il s'est précipité dans les révolutions, et il n'est pas satisfait ; il cherche encore. Ici, le poëte en appelle au messianisme. Une religion, une nationalité, n'est que le développement d'une grande individualité. « Le messie charge de continuer dans l'époque actuelle l'œuvre de l'homme-Dieu devra, dit M. Mickiewicz, avoir le zèle des apôtres, le dévouement des martyrs, la simplicité des moines, l'audace des hommes de 93, la valeur inébranlable, foudroyante des soldats de la grande armée, et le génie de leur chef. » Je ne suivrai pas plus loin le poëte dans les écarts de son mysticisme. J'excuse et je respecte les égarements d'un esprit absorbé dans la contemplation de la douloureuse destinée de la nation crucifiée, ceux d'une âme religieuse, exaltée par les espérances de l'avenir qu'elle rêve. Sans doute il doit exister quelque chose d'analogue dans les traditions des peuples vaincus, des nations dispersées par la terre. Les Juifs ne sont pas les seuls qui attendent la venue d'un messie. C'est une loi de l'humanité : au fond de toutes les misères, il reste toujours l'espérance. Mais si l'exaltation mystique du barde du Nord excite une triste sympathie, on ne peut se défendre d'un sentiment de surprise en lisant la préface signée de trois Français, auditeurs de M. Mickiewicz, dans laquelle ils disent que ses paroles s'adressent *ubi et ubi*, et qu'eux ils se proclament les témoins vivants du VERBE de l'époque, parce qu'ils ont vu, qu'ils ont parlé à CELUI dont la mission est de continuer et d'achever l'œuvre confiée à Napoléon, de sauver les peuples et le monde tout entier. « Que CELUI que nous avons reconnu seul celui que vous reconnaissiez, disent-ils en finissant. Et que faut-il pour que, comme nous, vous le reconnaissiez ? seulement que vos yeux veuillent s'ouvrir, que vos oreilles veuillent entendre, que vous soyez enfin des hommes de bonne volonté ! » Quant à la bonne volonté, je ne doute pas qu'il n'en faille beaucoup pour comprendre quelque chose à ces paroles d'illuminés, quelque effort qu'on fasse pour ouvrir ses yeux et ses oreilles. Il serait doué certainement d'une sagacité peu commune celui qui pourrait trouver le messie de l'époque d'après un signalement aussi vague. Du reste, comme on le sait, ce ne sont jamais les pauvres contemporains des messies qui ont le bonheur de les apercevoir ; c'est une vieille histoire. Les poëtes qui, eux aussi, sont des *voyants*, en ont eu le sentiment ; dans la tragédie des *Bacchantes* d'Euripide, le roi Penthée, s'adressant à Bacchus lui-même, lui dit : « Ou est le dieu ? mes yeux ne l'aperçoivent pas. — Il est avec moi, lui répond Bacchus ; mais toi, impie, tu ne le vois pas. » J'assistais, il y a quelques années, à quelque chose de semblable. La scène avait lieu dans un salon de Paris ; elle n'était pas tragique le moins du monde, et elle se passait d'une manière plus polie. Il y avait soirée chez les saint-simoniens. Nous étions cinquante-six autour du Père. Un Allemand, s'adressant à lui sans le connaître : « On est le dieu ? s'écriait-il avec un air d'inspiré ; où est-il ? S'il s'est incarné, qu'il se révèle à moi dans une parole ; je brûle d'entrer en communication avec lui. » Le dieu, qui était un homme d'esprit, dit au visionnaire qu'il avait trop d'ardeur et qu'il ferait bien de se calmer. Et l'on se mit à parler d'autre chose.

(1) Le nom de Nebukadnezar (Nabuchodonosor) écrit avec des lettres slaves, *Nebuh-odno-tzar*, signifie : *il n'y a dieu que le roi*. Cette étymologie est très-controversable.

Nouvelles excursions et séjours dans les glaciers; par M. E. Desor. 1 vol. in-12, avec cartes. — Neufchâtel, *Kissling*, libraire. — Paris, 1845. *Kissling*.

M. Desor a continué en 1844 les travaux commencés il y a plusieurs années déjà sur les glaciers de l'Oberland bernois. Accompagné d'un de ses amis, M. Dollfuss, il a mis à exécution, pendant l'été de 1844, un grand nombre d'expériences et entrepris des excursions pleines d'intérêt.

Après avoir fait une reconnaissance aux abords du glacier de l'Aar, séjour ordinaire des observateurs neufchâtelois, M. Desor, arrivé seul au Grimsel, se dirigea vers le Haut-Valais, où MM. Studer et Escher lui avaient donné rendez-vous. Les Alpes valaisannes et piémontaises n'étaient le but de leur excursion, que M. Desor raconte de manière à donner envie de partir sur-le-champ à tous ceux qui savent ce que c'est qu'un cirque et un glacier. Revenu au Grimsel, M. Desor y trouve M. Dollfuss, et tous deux se mettent à l'œuvre. Me-ure des mouvements en tous sens du glacier de l'Aar et de plusieurs des glaciers latéraux, du premier affluent, recherches sur la densité de la glace et de la neige, sur le mode de décomposition de la glace, expériences sur l'ablation, jaugeage de l'Aar, calcul de variation du volume de ses eaux, tels sont les travaux bien dignes de ce nom que MM. Desor et Dollfuss ont exécutés pendant leur campagne ; notez que *j'en passe et des meilleurs*. M. Desor nous raconte aussi leur séjour au bord du glacier, par un temps analogue à celui que nous avons eu cette année à Paris. Pendant que ces deux messieurs écoutaient siffler le vent à travers le toit de leur pavillon, trois de nos amis, assaillis par la tourmente au Grand-Plateau, se voyaient, à deux reprises, obligés, comme MM. Desor et Dollfuss, de céder au mauvais temps et de redescendre, non sans quelques dangers. Nous visitons ensuite, avec M. Desor, l'ancien hôtel des Neufchâtelois maintenant détruit, et le rocher qui formait la partie la plus remarquable de son architecture, fendu en deux par les gelées de l'hiver. M. Desor descend sous le glacier, et, malheureusement, renonce à décrire les merveilles qu'il y voit. Allez-y donc, si vous voulez savoir à quoi vous en tenir.

Du fond de ce gouffre, l'auteur nous mène avec lui au sommet du Rosenhorn, pointe voisine du Wetterhorn de Grindelwald, et plus élevée. La relation de cette course est fort intéressante. Viennent ensuite une topographie du Wetterhorn et des massifs environnants ; puis des considérations géologiques sur ces diverses régions et sur les glaciers qu'elles fournissent.

A la fin du volume, on trouve une description des glaciers et du revers méridional du mont Blanc, par M. Agassiz ; puis un aperçu général de la structure géologique des Alpes, par M. Studer.

M. Desor est un Allemand qui écrit la langue française. On peut remarquer qu'il l'écrit assez bien pour un Allemand, mais regretter, puisqu'il écrit dans notre langue, qu'il ne soit pas né en France.

Vie de Catherine de Médicis, essai historique, traduit de l'italien, par mademoiselle S***.

L'auteur de cet essai historique est un Italien, M. Eugène Alberi, de Florence. Son intention avouée est de réhabiliter la mémoire de Catherine de Médicis, injustement outragée par les historiens les plus graves, et de venger, au nom de cette reine calomniée, l'Italie des injures dont les étrangers sont si prodigues envers elle. Nous ne saurions que louer la pensée patriotique de M. Alberi quoiqu'il nous soit permis de douter qu'il puisse arriver tout à fait au but qu'il se propose, c'est-à-dire à une complète réhabilitation de Catherine de Médicis. Que les accusations portées par l'histoire contre la mère de Charles IX soient empreintes d'exagération, nous l'accorderons volontiers ; mais que Catherine doive être considérée comme l'innocence, la loyauté, la générosité même, c'est ce qu'il sera bien malaisé de nous persuader. Nous ne nions pas l'entière bonne foi de l'auteur florentin ; il s'appuie sur des documents italiens, sur les archives de Venise et de Florence, dont l'impartialité n'est malheureusement pas démontrée, et, entre tous les historiens français, il se vante d'avoir pour lui l'autorité de M. Capefigue, ce chroniqueur de pacotille que vous savez, — plus estimé, apparemment, au delà qu'en deçà des monts !

Quoi qu'il en soit, le livre de M. Alberi offre une lecture intéressante ; il a même l'attrait d'un paradoxe historique soutenu avec vivacité et apparence.

La traduction de mademoiselle S*** est écrite avec une simplicité naturelle, une facilité élégante, qui semblent inspirées directement de la belle prose florentine.

Les Annonces de L'ILLUSTRATION coûtent 90 centimes la ligne. — Elles ne peuvent être imprimées que suivant le mode et avec les caractères adoptés par le Journal.

En vente par livraison, chez J.-J. DUBOCHET, LECHEVALIER & Cᵉ, éditeurs, rue Richelieu, 60.

JÉROME PATUROT A LA RECHERCHE D'UNE POSITION SOCIALE,

Par Louis Reybaud.

Édition illustrée par J.-J. GRANDVILLE, publiée en 30 livraisons à 50 cent.

Chaque livraison sera composée de 16 pages grand in-8, avec trois ou quatre dessins dans le texte, et d'une ou deux grandes gravures à part. — En payant d'avance, on recevra les 30 livraisons franco à domicile à Paris. Pour les départements, ajouter 3 fr. 50 cent. au prix de l'ouvrage.

EN SOUSCRIPTION.

HISTOIRE DE GIL BLAS DE SANTILLANE, PAR LE SAGE;

Précédée d'une Notice sur l'auteur, par CHARLES NODIER; ornée de 600 dessins par GIGOUX, gravés sur bois et imprimés dans le texte. 1 vol. grand in-8 jésus. 15 fr. *Nouvelle édition* augmentée de la traduction de *Lazarille de Tormes*, traduit par LOUIS VIARDOT, illustré par MEISSONNIER. — Prix de la livraison, 40 centimes.

PAULIN, éditeur, rue Richelieu, 60.

BIBLIOTHÈQUE DE POCHE, VARIÉTÉS CURIEUSES DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS

EN VENTE :

Tome Iᵉʳ. *Curiosités littéraires*, 1 vol. in-18, prix : 3 fr. — **Tome II. *Curiosités bibliographiques*,** 1 vol. in-18, prix : 3 fr.

TABLE DES CHAPITRES DU PREMIER VOLUME :

Des acrostiches, des anagrammes, des centons, des vers figurés, des vers rétrogrades, des vers lettrisés, des vers lipogrammatiques, de la contrepeterie, des vers rapportés, des vers en écho, des vers léonins, de la rime, vers métriques, vers blancs, des bouts-rimés, des vers monorimes, des vers fraternisés, des vers enchaînés, des vers brisés, des vers protées, des vers monosyllabiques, des chronogrammes, des amphigouris, des épîtres farcies.
Du genre macaronique, du genre burlesque, de quelques ouvrages versifiés, de l'imitation, de l'emprunt, de la similitude d'idées, de l'analogie de sujet, du plagiat proprement dit, de la supposition d'auteurs, des traducteurs, de quelques idées bizarres et singulières, de quelques ouvrages allégoriques, de quelques genres de style, de quelques appréciations littéraires, mélanges de critique, des citations, des méprises, bévues et mystifications littéraires, des académies, des sociétés, réunions et ordres littéraires et burlesques, des albums, des études littéraires en France au moyen âge, des querelles littéraires, des prédicateurs.

TABLE DES CHAPITRES DU DEUXIÈME VOLUME.

Particularités relatives aux anciennes écritures, matières et instruments propres à l'écriture, de la forme des livres et des lettres dans l'antiquité, des copistes et des manuscrits, des écritures abrégées et secrètes, des livres d'images et des Donats, origine de l'imprimerie, propagation de l'imprimerie dans les différentes parties du monde, des éditions du quinzième siècle, des libraires, du prix des livres dans l'antiquité et au moyen âge, des bibliothèques dans l'antiquité et au moyen âge; de la destruction et de la dispersion de livres, des titres de livres et des frontispices, des dédicaces, des préfaces, des errata, des reliures, mélanges, prix payés aux auteurs pour leurs ouvrages, des autographes, histoire de la liberté d'écrire, des pamphlets, des libelles.

***Sous presse :* Tome III. — CURIOSITÉS BIOGRAPHIQUES.**

La collection se composera de 10 volumes dont voici les titres : *Curiosités littéraires* (en vente). — *Curiosités bibliographiques* (en vente). — *Curiosités biographiques* (sous presse). — *Curiosités historiques.* — *Curiosités des Origines et des Inventions.* — *Curiosités des Beaux-Arts et de l'Archéologie.* — *Curiosités militaires.* — *Curiosités philologiques.* — *Curiosités des Traditions, Mœurs Usages*, etc. — *Curiosités anecdotiques.*

Librairie de CHARLES HINGRAY, éditeur, 10, rue de Seine.

OUVRAGE ILLUSTRÉ COMPLET.

HISTOIRE D'ANGLETERRE,

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'AU COURONNEMENT DE LA REINE VICTORIA,

Par M. le baron de Boujoux,

Publiée par M. A. MAINGUET, sous la direction archéologique de MM. TAYLOR et C. NODIER.

Ouvrage orné de 500 gravures sur bois, de 50 grandes gravures tirées à part et de 6 cartes géographiques représentant l'Angleterre à ses différentes phases. 2 vol. in-8, jésus. — Nouvelle édition, entièrement refondue, et mise au courant des meilleurs travaux historiques publiés en Angleterre. — Prix, broché. . . . . 50 fr.
Prix, relié à l'anglaise, avec fers et dorés sur tranche. . . . . 40 fr.

Mise en vente de la 56ᵉ Livraison.

Le tome 10ᵉ et dernier de l'édition in-8° est en vente.

HENRI HERZ,

Facteur du roi, rue de la Victoire, 38. — Médaille d'or 1844.

PIANOS DROITS, cordes droites, six octaves trois quarts, trois cordes. Prix net, 700 fr.
PIANOS DROITS, cordes obliques, six octaves trois quarts, trois cordes. Prix net, 800 fr.
PETITS PIANOS A QUEUE, approuvés par l'Institut royal de France. Prix net, 1,600 fr.

PAULIN, éditeur, rue Richelieu, n° 60.

EXAMEN DE LA PHRÉNOLOGIE,

Par M. Flourens,

Membre de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, etc 1 vol. in-18, 2ᵉ édition. — Prix 2 fr.

Autres ouvrages de M. Flourens.

Même librairie.

DE L'INSTINCT ET DE L'INTELLIGENCE DES ANIMAUX. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 c.
GEORGES CUVIER, Histoire de ses travaux. 1 vol. in-18, 3 fr. 50 c.
BUFFON, Histoire de ses travaux et de ses idées. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 c.

LIBRAIRIE DUBOCHET, LECHEVALIER ET Cᵉ

RUE RICHELIEU, 60.

COLLECTION DES AUTEURS LATINS, avec la traduction en français; publiée sous la direction de M. NISARD, professeur d'éloquence latine au collége de France.

POÈTES.

Plaute, Térence, Sénèque le Tragique. 1 vol. — Lucrèce, Virgile, Valerius Flaccus. 1 vol. — Ovide. 1 vol. — Horace, Juvénal, Perse, Sulpicia, Phèdre, Catulle, Tibulle, Properce, Gallus, Maximus, Publius Syrus. 1 vol. — Stace, Martial, Lucilius Junior, Rutilius, Numantianus, Gratius Faliscus, Nemesianus et Calpurnius. 1 vol. — Lucain, Silius Italicus, Claudien. 1 vol.

PROSATEURS.

Cicéron. 5 vol. — Tacite. 1 vol. — Tite-Live. 2 vol. — Sénèque le Philosophe. 1 vol. — Cornelius Nepos, Quinte-Curce, Justin. 1 v. — V. Maxime et Obsequens. 1 vol. — Quintilien, Pline le Jeune. 1 vol. — Petrone, Apulée, Aulu-Gelle. 1 vol. — Caton, Varron (DE RE RUSTICA), Columelle, Palladius. 1 vol. — Pline l'Ancien. 2 vol. — Suetone, Historia Augusta, Eutrope. 1 vol. — Ammien Marcellin, Jornandès. 1 vol. — Macrobe, Varron (DE LINGUA LATINA) et Pomponius Mela. 1 vol. — Celse, Vitruve. 1 vol. — Salluste, J. Cesar, V. Paterculus, Florus, 1 vol. — Choix de Prosateurs de la latinité chrétienne. 1 vol.

VINGT-SEPT VOLUMES GRAND IN-8°, DE 45 À 55 FEUILLES, *contenant la matière de* DEUX CENTS VOLUMES *des autres éditions.*

Le prix de chaque volume varie de 12 à 15 fr. selon le nombre de feuilles. Pour les personnes qui souscriront d'avance à la collection complète, le prix de l'abonnement et de 524 francs, ou 12 francs le volume.

La souscription à la collection complète s'effectue en adressant aux éditeurs la somme de 524 francs, soit en argent, soit en billets payables en 1845 et 1846, sauf conventions particulières entre les éditeurs et les souscripteurs.

Tous les trois ou quatre mois, il sera publié un volume.

5ᵉ ANNÉE. — Paris : un an, 4 fr. — Départ. : 5 fr.

L'ATELIER, organe spécial de la classe laborieuse, *rédigé par des ouvriers exclusivement.*

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE SEPTEMBRE. — Procès et condamnation des ouvriers charpentiers. — Organisation du travail (6ᵉ article). — Discussion sur le communisme. — A propos d'une distribution de prix à l'École des Frères. — Cherté du bois de chauffage. — Les pauvres en Angleterre. — Variétés : Les petits malheurs de l'enthousiasme. — Correspondance : I. Conditions auxquelles l'autorité spirituelle serait acceptée. II. Limites dans lesquelles l'association doit être pratiquée. — Bibliographie. — Faits divers.

On s'abonne rue Pavée-Saint-André-des-Arts, 11.

ODONTINE ET ÉLIXIR ODONTALGIQUE

Dépôt chez FAGUER, rue Richelieu, 95; et chez les principaux Coiffeurs et Parfumeurs de Paris, de la France et de l'Étranger. — Pour les demandes en gros, s'adresser rue Jacob, 19.

Inauguration de la statue de Jean Bart, à Dunkerque.

Dimanche, 7 septembre, a eu lieu, à Dunkerque, l'inauguration de la statue de Jean Bart. Ce jour, choisi à dessein, était précisément l'anniversaire du premier exploit du héros dunkerquois. Le 7 septembre 1676, il s'empara, à l'abordage et après une sanglante lutte, d'une frégate hollandaise.

Cette fête a été véritablement une fête populaire. Les frais en avaient été faits par une souscription nationale; si les autorités de la ville y ont pris part avec sa population, le gouvernement n'y avait envoyé aucun représentant. « On avait compté d'abord, écrivait le correspondant d'un journal conservateur, sur le prince de Joinville pour présider la cérémonie; mais M. le prince de Joinville est absent, et, à défaut du prince, la marine de l'Etat ne nous a pas même fait l'honneur de nous envoyer une députation. Le conseil municipal avait demandé du moins à M. le ministre de la marine quelques bâtiments de la marine royale, qu'on eût salués avec transport; mais M. de Mackau n'a voulu octroyer que deux cutters *le Pluvier* et *le Mirmidon*. Dunkerque, qui compte seulement vingt-sept mille âmes, est si peu de chose en temps de paix, et il faut se garder avec tant de soin de trop exciter les sentiments nationaux de notre population maritime! »

Cette indifférence du gouvernement pour une solennité qui intéresse un des grands hommes de la France et qui touche aux plus glorieux souvenirs de notre tradition nationale, a vivement blessé la ville de Dunkerque. Quand l'Allemagne tout entière s'est remuée en mémoire d'un musicien de génie, il est triste de songer que la France abandonne à une de ses villes le soin de fêter un héros qui sauva la France.

Des députations des gardes nationales des villes voisines, de nombreuses sociétés de musique, une foule de citoyens de toutes classes, enfin, étaient venus d'Armentières, de Lille, de Turcoing, de Bergues, de Gravelines, de Calais, de Saint-Omer, etc., pour prendre part à cette fête patriotique.

Dès le matin de cette journée, qu'a favorisée un temps magnifique, toutes les rues de Dunkerque étaient ornées d'arcs de triomphe, de riches draperies, de guirlandes de fleurs et de feuillage, de bannières aux vives couleurs, d'emblèmes. Chacun, enfin, avait exhibé les reliques qui rappellent le héros : ici le portrait de Jean Bart ou de madame Bart, là un combat naval où le grand vainqueur domine la mêlée. Quelques inscriptions rappelaient des souvenirs historiques ou des épisodes de la tradition locale ou de la vie de Jean Bart. On lisait, entre autres, sur l'arcade de verdure placée devant la maison de l'historien Faulconnier, dans la rue de ce nom :

A Jean Bart,
la rue Faulconnier!
Faulconnier,
grand bailli et historien
de Dunkerque,
Fut l'ami de Jean Bart.

Dès six heures du matin, les cloches, *le carillon de Dunkerque*, si renommé autrefois, le canon, les voitures, les flots de la foule matinale, les cris des marins, les premiers essais des instruments annonçaient joyeusement la fête.

A neuf heures du matin, les compagnies en uniforme de la garde nationale dunkerquoise se trouvaient réunies pour recevoir, aux portes de la ville, les députations de leurs frères d'armes des cités voisines, qui, à mesure qu'elles arrivaient, étaient conduites à la mairie, où s'est faite la présentation des vins d'honneur.

Il était une heure de l'après-midi, lorsque toutes les musiques, tous les détachements de gardes nationales, tous les corps de marins et de pêcheurs, la milice citoyenne et le 29e de ligne, en garnison à Dunkerque, se sont trouvés réunis en un triple carré sur la place Royale autour du monument élevé à Jean Bart.

Enfin, à une heure et quelques minutes, quand tout le cortége a été réuni sur la place, que garnissait en outre une foule immense, un profond silence s'est établi, et, au milieu d'une vive émotion, le voile qui couvrait la belle statue de M. David (d'Angers) a été enlevé, et la statue du héros qui fut la terreur de l'Angleterre est fièrement apparue. Alors ont à la fois retenti le canon, le carillon des cloches et les mille acclamations d'une population enthousiasmée.

A la suite de ce mouvement passionné, dont on ne saurait rendre l'effet, des discours ont été prononcés au pied de la statue. Puis, sur une estrade élevée, un chœur de plus de 200 voix, avec accompagnement de la musique de la garde nationale et des sociétés de musique, a chanté un hymne en l'honneur du héros de la marine française.

(Statue de Jean Bart, par M. David (d'Angers), inaugurée le 7 septembre 1845.)

La cérémonie s'est terminée par un dernier hommage. Toutes les musiques, toutes les députations, tous les détachements, la garde nationale, le 29e de ligne, et un cortége pittoresque composé des matelots, des pêcheurs, et des pêcheuses en grand costume, et portant sur leur dos leurs filets, des soldats et des ouvriers, des femmes et des enfants, une foule joyeuse et variée, ont défilé en saluant la statue de leurs vivats.

Le soir venu, les illuminations se sont allumées partout. Les verres de couleur dessinaient des emblèmes ou des inscriptions, le mot *Marine* à l'Intendance, un grand navire avec ses agrès au parc de la Marine. Mais ce qui attirait surtout l'attention, c'était le transparent éclairé à une des fenêtres d'une maison de la rue Royer :

Ici, le 17 avril 1702, Jean Bart, l'honneur de Dunkerque, est mort; mais son nom glorieux jamais ne mourra.

« C'est ainsi, a dit M. le comte Roger, député de Dunkerque, en terminant son discours, que les hommes illustres doivent être honorés, et produits au peuple. Sous la gloire populaire, il se cache toujours une leçon profonde et un grand enseignement. — Vous tous qui m'écoutez, vous vous assemblez ici pour saluer cette fière image, pour couronner cette puissante personnification du génie maritime; gardez la mémoire des émotions de ce jour, et si l'heureuse paix dont vous jouissez était jamais troublée, si les heures du danger revenaient pour la France, on vous verrait, j'en atteste les souvenirs du passé, fidèles à vous-mêmes, montrer ce courage qui pousse aux grandes actions, ce dévouement qui les inspire, cette énergie qui les accomplit. »

Ces nobles et chaleureuses paroles ont déjà éveillé plus d'un écho dans la population de Dunkerque. A la sortie du banquet les marins sont partis pour assister, la plupart comme acteurs, aux exercices nautiques qui ont eu lieu au bassin Becquey, et les gardes nationaux se sont rendus spontanément sur la place Royale, où ils ont formé un cercle immense en dansant autour de la statue. Un chef de musique, ayant dégainé son épée devant la statue, s'est mis à entonner le chant national de Charles VI :

« Guerre aux tyrans, jamais en France,
Jamais l'Anglais ne régnera. »

Les musiciens et les gardes nationaux sont accourus aussitôt, et une foule immense, que l'on peut évaluer à plus de six mille personnes, a répété en chœur ce patriotique refrain.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Maître Adam s'est fait un nom avec ses chevilles.

On s'abonne chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les *Correspondants du Comptoir central de la Librairie*.

A Londres, chez J. Thomas, 1, Finch Lane Cornhill.

A Saint-Petersbourg, chez J. Issakoff, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-Impériale; Gostinoï-Dvor, 22. — F. Belizard et Cᵉ, éditeurs de la *Revue étrangère*, au pont de Police, maison de l'église hollandaise.

A Alger, chez Bastide et chez Dubos, libraires.

Chez V. Hebert, à la Nouvelle-Orléans (États-Unis).

A New-York, au bureau du *Courrier des États-Unis*, et chez tous les agents de ce journal.

A Madrid, chez Casimir Monier, Casa Fontana de Oro.

Jacques DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de Lacrampe et Cᵉ, rue Damiette, 2

L'ILLUSTRATION,
JOURNAL UNIVERSEL.

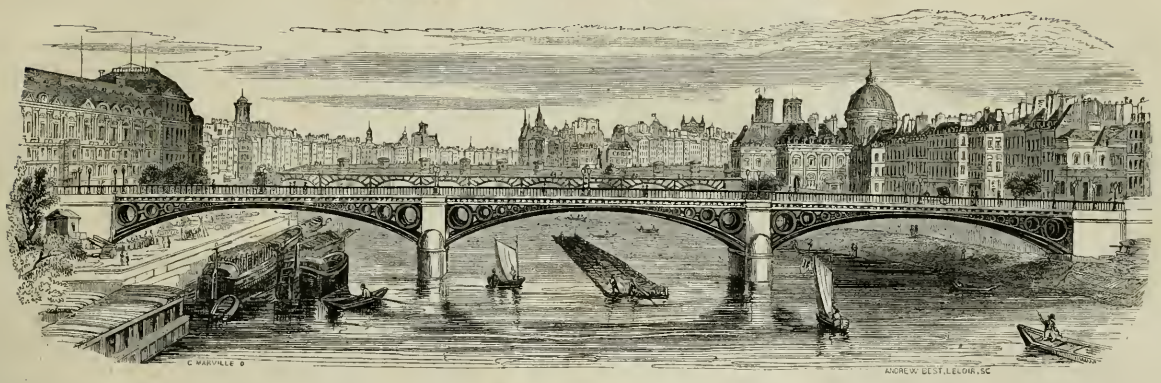

Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N° 135. Vol. VI. — SAMEDI 27 SEPTEMBRE 1845.
Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
Ab. pour l'Etranger. — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Histoire de la Semaine. *Naufrage de la goëlette* la Doris, *dans le port de Brest.* — **Courrier de Paris.** — **Théâtres.** *Les Danseurs moresques au Cirque-Olympique.* — **Algérie.** *Mise aux fers et portrait de Mohammed-Ben-Ahmed.* — **Nouveau pont fixe construit sur la Néva à Saint-Pétersbourg.** *Trois Gravures.* — **Cours d'Astronomie de M. Arago.** — **Le Bal Mabille.** *Douze Gravures.* — **Rosa et Gertrude.** Roman, par M. R. Topffer. (Suite.) — **La Flore d'Amérique.** *Dix-huit Gravures.* — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces.** — **Modes.** *Une Châtelaine.* — **Observations météorologiques.** Mois d'Août. — **Caricature** par Pastelot. — **Rébus.**

Histoire de la Semaine.

Élections. — Neuf colléges, qui ont vu la pairie leur enlever leurs représentants, ont été convoqués pour disposer de leurs mandats en faveur d'autres élus. Ces neuf députés, passés pairs, appartenaient tous au parti du ministère; il était donc impossible à celui-ci de rien gagner à ces remplacements, tandis qu'il était permis à l'opposition, qui, elle, ne pouvait y rien perdre, d'espérer faire quelque recrue. Jusqu'ici six colléges seulement se sont réunis, et six candidats conservateurs ont été proclamés députés. A Lyon M. Desprez remplace M. Fulchiron; à Coutances M. Quesnault succède à M. Bonnemains; à Blois M. Bergevin à M. Doguereau; à Vendôme M. de Belleyme à M. Raguet-Lépine; à Rochefort M. Christian Dumas à M. Tupinier; à Issoire M. Moufin à M. Girot de Langlade. Le ministère a donc déjà vu se dissiper aux deux tiers les inquiétudes qu'il avait pu concevoir, et l'opposition, dans la même proportion, s'évanouir ses espérances. Des trois colléges qui ont encore à faire parler l'urne électorale, un seul menace de faire entendre un nom d'opposition. On se trouvera donc avoir, à bon marché, satisfait aux désirs de pairie de neuf conservateurs qui, depuis longtemps, aspiraient au Luxembourg. Cela encouragera-t-il à tenir, sans plus tarder, tous les engagements du même genre qu'on a contractés encore avec un certain nombre d'autres députés C'est là une question de salle des conférences. Cela portera-t-il la confiance jusqu'à faire aborder immédiatement des élections générales? C'est là la question plus large que chacun s'adresse et qui stimule en ce moment tous les électeurs omis ou indûment rayés des listes à revendiquer leurs droits. Il s'est manifesté cette année une ardeur de rectification qui prouve que

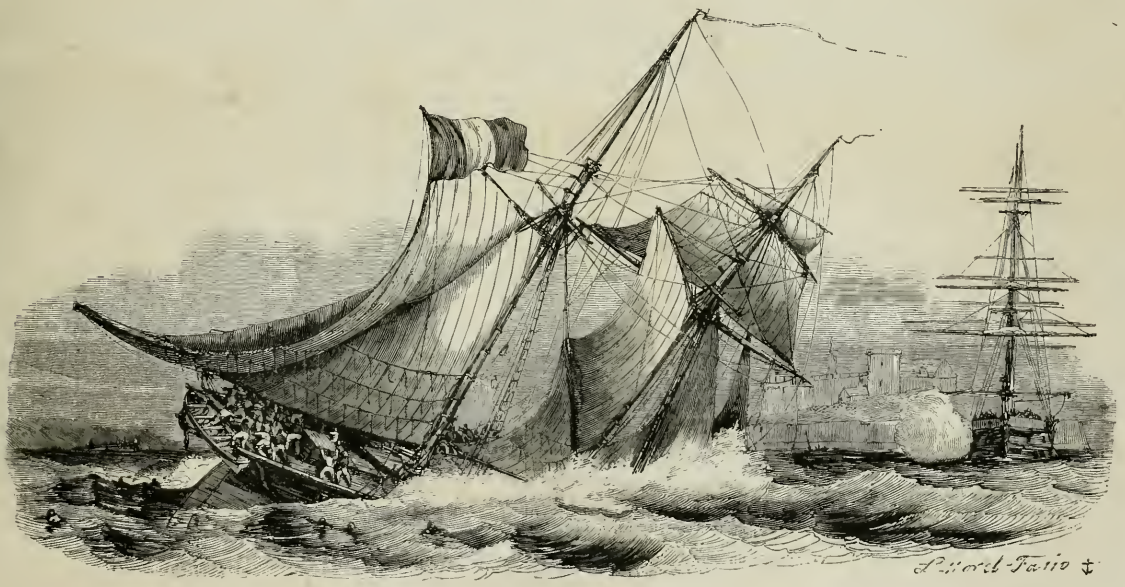

(Naufrage de la goëlette *la Doris*, dans le port de Brest, le 15 septembre 1845.)

les droits et les devoirs politiques sont chaque jour mieux compris et plus généralement sentis chez nous.

Maladie des pommes de terre. — Nous avons dit que le gouvernement et les Chambres belges avisaient aux moyens de détourner de leur pays la disette dont les menaçait la maladie qui s'est exercée sur les légumes farineux. Déjà les facilités accordées à l'importation se sont fait sentir jusque sur le marché de Paris, et le prix des pommes de terre s'y est sensiblement élevé par suite des exportations faites de France en Belgique. On a, à cette occasion, relevé dans la collection officielle des ordonnances de police le prix le plus haut et le plus bas du pain dans chacune des années de 1801 à 1844, et pour le pain de deux kilogrammes ou quatre livres, en première qualité, on a constaté les résultats suivants.

Le pain ne s'est jamais vendu au-dessous de 50 centimes ou 9 sous les 2 kilogrammes, c'est-à-dire 2 sous 1 liard la livre, et jamais au-dessus de 1 fr. 5 c. les 2 kilogrammes ou 3 sous 1 liard la livre.

Il a été au prix le plus bas en

1804 juillet	50
1822 novembre	51 1/2
1836 février et mars	52 1/2
1841 avril à juin	54
1845 août	55
1825 octobre	55
1824 janvier et avril	55
1823 février	55
1835 novembre et décembre	55
1834 janvier à mars	55
1837 mai	55
1826 février et août	57 1/2
1842 décembre à mai	58

Le plus haut en

1829 juin	1 fr. 05
1817 mai à décembre	1
1818 janvier	1
1828 décembre	97 1/2
1802 janvier à juillet	90
1812 avril	90
1813 avril	90

1846 octobre.	90
1847 janvier à mai. . . .	90
1859 octobre.	90
1852 juillet	87 512
1801 septembre à novembre.	85
1851 septembre à novembre.	85
1840 janvier et février. . .	85

Le prix moyen entre le plus bas, 50 centimes, et le plus haut, 105, est 77 1/2. On ne trouve jamais ce taux dans la taxe officielle ; mais on y trouve, sur 88 prix cotés au-dessous : une fois le prix de 76, six fois le prix de 75, une fois celui de 74, une fois celui de 72, neuf fois celui de 70, une fois 67 1/2, cinq fois 65, une fois 64, dix fois 62 1/2, etc. ; au-dessus : quatre fois 80, une fois 82 1/2, deux fois 85, une fois 87 1/2, six fois 90, etc. ; et en somme, si l'on prend le chiffre rond de 75 centimes pour moyenne, on trouve six fois cette moyenne, vingt et une fois un prix supérieur, et par conséquent soixante et une fois un prix inférieur.

Taïti. — Lors du dernier arrivage de Taïti on avait signalé une lacune regrettable dans la série du journal *l'Océanie française*. Tous les numéros du mois de mars, c'est-à-dire tous ceux qui devraient rendre compte de l'arrivée du *Talbot* et des faits qui s'y rattachaient, manquaient, et les numéros subséquents ne fournissaient que des inductions peu rassurantes, mais aucun fait précis. Aujourd'hui les journaux anglais se chargent de combler cette lacune. Voici des ce que le *Morning-Hérald* emprunte à *l'Australien* du 1er mai :

« Par le schooner *Ann*, arrivé ici mardi, nous avons reçu des nouvelles de Taïti et des îles adjacentes jusqu'au 3 mars. Le pavillon du protectorat a été arboré à Papaeiti, principal port de Taïti, à Raiatea et à Huahine. *Les indigènes, sur ces deux derniers points, ont abattu et brûlé le pavillon du protectorat.* Le vaisseau de S. M. *le Talbot*, de 26 canons, à laissé M. Miller, *chargé de surveiller la conduite des Français*, après avoir emmené le consul et le vice-consul ; ces deux derniers devaient, disait-on, se rendre à Oahu pour y tenir un conseil de guerre; on prétendait encore que c'était là que devaient s'assembler, avant de se rendre à Taïti, le vaisseau de S. M. *le Collingwood*, de 80, *l'América* de 55, *le Fishgard*, de 42, et le *Cormoran*, de 6.

« Aux termes d'une proclamation du gouverneur Bruat, tout étranger doit signifier huit jours d'avance l'intention où il est de quitter l'île, sans cela le gouverneur le retient tant que cela lui plaît. Voici la copie d'un passe-port délivré par la police après cette proclamation : « Le sieur James Wilson est autorisé à prendre passage sur la goëlette *Ann*, pour se rendre à Sydney. » On a donné à cette proclamation un effet rétroactif, en empêchant de partir un ouvrier qui avait annoncé le projet de s'éloigner avant même que la proclamation du gouvernement eût été publiée.

« Pomaré occupe à Raiatea une misérable hutte. Les Européens sont harassés par les autorités françaises ; passé huit heures, personne ne peut sortir sans une lanterne. Les loyaux sujets de Pomaré campent à dix milles de ce port, dans un endroit appelé la Pointe-de-Vénus. Delà, ils espèrent surveiller les mouvements de la navigation et savoir qui vient et qui sort. Ils se tiennent calmes ; mais campés des deux côtés de la ville, ils sont tout prêts à attaquer s'ils recevaient quelque assistance des Anglais. Il y a deux fortifications à Raiatea, elles peuvent résister vigoureusement, si les Français faisaient mine de les attaquer. »

« Que devient, en présence de pareils faits et d'un pareil langage, dit le journal *la Presse*, la déclaration des journaux officiels, qui disaient formellement, lors de l'arrivée des dernières nouvelles, postérieures à celles qui précèdent, que l'ordre n'avait pas été troublé à Taïti depuis le rétablissement du protectorat? Jamais, au contraire, la situation n'a été plus grave; jamais notre dignité et nos intérêts n'ont été plus compromis. »

Armements maritimes anglais. — L'amirauté anglaise fait continuer sans relâche les travaux de construction et d'armement commencés depuis la clôture du parlement. Voici ce que nous lisons dans l'*Hérald*.

« Pendant la semaine dernière la plus grande activité a régné dans les divers départements de l'amirauté. On a augmenté le nombre des ouvriers dans les chantiers, et on y a entassé des matériaux de toute nature ; ordre a été donné d'adresser chaque jour à l'amirauté un rapport sur les travaux qui se font à bord des trente vaisseaux de ligne ; tous les agrès non susceptibles de destruction, tous les matériaux qui ne se détériorent pas à la mer doivent être transportés à bord le plus tôt possible. Les garde-côtes à vapeur doivent être commencés immédiatement, et on a déjà mis la main à plusieurs. Des machines ont été demandées aux ingénieurs ; et, d'après les divers traités, les livraisons de machines pour des moteurs à hélice doivent commencer le 1er octobre. Maintenant que les lords de l'amirauté ont mis sur le pied le plus respectable l'effectif maritime ordinaire, ils concentrent toute leur attention sur la conversion des vieux vaisseaux de ligne et des vieilles frégates en garde-côtes à vapeur avec moteur à hélice. Qu'ils fassent exécuter leurs plans dans l'esprit dans lequel ils ont conçus, et ils recueilleront l'éloge de tous les partis. »

Nouvelle-Zélande. — Les journaux de Londres publient des correspondances de la Nouvelle-Zélande jusqu'à la date du 6 mai. Les Anglais, pour détourner le danger qui menace leurs établissements, cherchent à semer la division entre les naturels. Le brick de la marine royale britannique *le Hazard* a transporté d'Auckland à la baie des Iles des munitions de guerre destinées à un chef nommé Tomati-Walker, dont la tribu fort nombreuse est en hostilité ouverte avec celle du fameux Heki, le principal adversaire de l'occupation anglaise : sans la diversion causée par ces querelles intestines, les indigènes, encouragés par la prise de Kororarika, se fussent déjà présentés devant Auckland, chef-lieu des établissements anglais dans ces parages. Les habitants de cette ville s'attendent d'ailleurs à être attaqués d'un moment à l'autre, et ils se préparent à une vigoureuse défense. Le gouverneur de Van-Diemen'sland leur a expédié, à diverses reprises, des troupes, de l'argent et des approvisionnements de toute espèce. On assure qu'après l'affaire de Kororarika, les indigènes ont massacré neuf résidents américains, assouvissant ainsi leur haine contre tous les Européens, sans distinction d'origine.

Francfort. — Le curé Ronge est tour à tour l'objet des démonstrations le plus opposées. A Posen, la populace a voulu le mettre en pièces ; à Francfort, il vient presque d'être porté en triomphe. On lit dans le *Journal* de cette ville du 14 : « L'abbé Ronge est arrivé ici ; il était dans une voiture toute couverte de fleurs ; le carrosse était suivi par seize à vingt voitures de Hanau et d'Offenbach. Des milliers de personnes ont fait entendre de bruyantes acclamations sur le passage de ce cortége imposant et curieux. Ronge, entré dans une maison, a paru à une des fenêtres du deuxième étage, et il a adressé une allocution à la multitude, exprimant le regret de ne pouvoir séjourner ici que très-peu de temps. Il a dit qu'il croyait de son devoir de témoigner à la population toute la reconnaissance que lui inspirait un accueil aussi flatteur ; que du reste il reviendrait bientôt pour séjourner plus longtemps dans cette ville. A onze heures, l'abbé Ronge repartait en poste pour Stuttgardt. A ce moment la foule faisait entendre les plus vives acclamations, et c'était avec peine que l'abbé Ronge pouvait suffire à serrer la main de tous ceux qui s'approchaient de la voiture. »

Saxe. — La session des chambres saxonnes a été ouverte le 14 par un discours du roi. Le seul paragraphe important de ce document est celui qui se rapporte aux troubles de Leipsick. On en a induit que le gouvernement était disposé à prendre contre les novateurs des mesures répressives. Mais ces sentiments ont trouvé peu de sympathie dans la diète, ou au moins dans la seconde chambre. Il paraît certain que les ministres ne peuvent pas compter sur plus d'un tiers des voix dans cette chambre : et comme une dissolution aurait pour résultat de renforcer encore l'opposition, le cabinet actuel sera contraint de se retirer ou de subir une modification.

La seconde chambre, comme c'était autrefois l'usage en France pour la chambre des députés, présente au roi une liste de candidats entre lesquels il choisit le président. La chambre n'a nommé cette année que des candidats libéraux ; le premier sur la liste est M. Haan, député de Leipsick, celui-là même qui a été chargé de présenter au roi l'adresse de cette ville après les derniers troubles, et qui s'était élevé si énergiquement contre la conduite des autorités. Pour écarter M. Haan, le roi a préféré nommer président M. Braun, le candidat le plus libéral et le chef de l'opposition, à qui il a semblé ainsi donner gain de cause.

Le ministère saxon a présenté immédiatement à la diète un projet de décret au sujet des troubles religieux, et le chef du cabinet, dans son exposé des motifs, a attaqué avec la plus grande vigueur la société des *Amis de la lumière*, et justifié les mesures de rigueur déjà adoptées. Sur la proposition d'un membre de la première chambre, on a renvoyé à une même commission ce décret, et un autre relatif aux catholiques allemands. Dans la seconde chambre, des députés, tout en votant le renvoi à une commission, ont cru devoir protester d'avance contre les tendances du ministère. Un autre député de l'opposition M. Todt, a présenté une motion pour que la chambre s'occupât avant toute chose d'une adresse au roi, et après une longue discussion, cette motion a passé à une grande majorité, 57 voix contre 14.

Danemark. — Lorsque, il y a environ trois mois, le roi de Prusse arrivait sur un bateau à vapeur dans le port de Copenhague, au moment où Sa Majesté descendit dans la chaloupe qui devait le conduire à terre, quelques étincelles s'échappèrent par le tuyau de la cheminée du steamer, et mirent le feu au pavillon qui portait les armoiries royales de Prusse, et en un instant ce pavillon fut entièrement brûlé. De cet accident insignifiant, un journal de Copenhague, intitulé *Faedrenelandet* (la Patrie), prit texte pour publier un petit article où il prédisait une prochaine fin à la royauté absolue de Prusse, et à ce sujet il se permit quelques légères plaisanteries sur les opinions politiques et religieuses du roi Frédéric-Guillaume. Le gouvernement danois crut voir dans l'article du *Faedrenelandet* une offense directe contre la personne de Sa Majesté prussienne, et donna ordre au procureur général du roi de poursuivre le rédacteur en chef de cette feuille, M. Jean-Henri Gjoedwad. Immédiatement après le départ du roi de Prusse, M. Gjoedwad fut traduit devant le tribunal de police correctionnelle de Copenhague, qui le condamna à six mois d'emprisonnement, à une amende de 2,000 rixdalers de banque (environ 5,000 fr.) et à tous les dépens ; ordonnant en outre que, pendant cinq années, à compter du jour de la notification du jugement, le sieur Gjoedwad serait privé du droit de publier ou de faire publier aucun écrit, à moins de le soumettre à la censure préalable de la police. Cette condamnation a été confirmée en appel successivement par la cour royale de Copenhague et par la cour suprême du royaume.

M. Gjoedwad ne pouvant pas ou ne voulant pas payer l'amende et les dépens, qui formaient un total d'environ 2,750 rixdalers de banque (6,900 fr.), somme très-considérable pour un journal danois, dont le nombre d'abonnés est nécessairement très-restreint, la langue dans laquelle il est écrit n'étant parlée que par une population qui s'élève à peine à 900,000 individus, le gouvernement fit pratiquer une saisie chez M. Gjoedwad, et l'on fixa au 2 septembre la vente à l'encan de la bibliothèque de ce journaliste. Une foule immense encombrait de grand matin la salle où cette vente devait se faire. Le premier volume qui fut crié, était une traduction danoise des *Maximes de La Rochefoucauld*, petite brochure que l'on mit au prix de 16 skilings (90 cent.); mais à peine quelques bouquinistes eurent-ils enchéri de la valeur d'une vingtaine de centimes, que du fond de la salle on entendit d'une voix fortement accentuée ces mots : « J'en donne 5,000 rixdalers (7,500 fr.) » Et aussitôt un homme déjà âgé jeta au commissaire priseur chargé de la vente cette somme en billets de banque. Le volume lui fut adjugé et remis, et, immédiatement après, l'agent du fisc déclara que la dette du sieur Gjoedwad envers le gouvernement se trouvait couverte, et requit la cessation de la vente, ce qui eut lieu sur-le-champ, aux applaudissements de tous les spectateurs. L'auteur de cet acte de générosité est un négociant de Copenhague, nommé Falkenbjerg. La Société pour la liberté de la presse l'a nommé à l'unanimité membre honoraire, et elle lui a fait remettre, par une députation, son diplôme, écrit sur parchemin et renfermé dans une boîte de vermeil.

Académie des Beaux-Arts. — Cette classe a élu M. Lemaire, sculpteur, auteur du fronton de la Madeleine, membre de l'Institut en remplacement du baron Bosio.

Elle a aussi prononcé sur le concours du paysage historique. Le sujet traité par les concurrents était *Ulysse et Nausicaa*. Un premier grand prix a été décerné à M. Jean-Achille Benouville, de Paris, âgé de trente ans, élève de M. Picot.

Statue de Descartes. — M. le président de la Société archéologique de Touraine a annoncé à la Société, dans sa dernière réunion, que M. le duc de Luynes mettait à sa disposition une somme 5,000 francs, pour contribuer à l'érection de la statue de Descartes, à Tours. Dans la même séance, la Société a aussi été informée que M. le comte de Niewerkerque se charge d'exécuter en marbre ce monument, sans autre rémunération que le remboursement du prix de travaux de manœuvre, estimés 10,000 francs, par une commission de Paris. Le *Courrier d'Indre-et-Loire*, qui nous fait connaître cette proposition, ne dit pas si elle a été agréée par la Société. L'adjudication au rabais n'est peut-être pas la meilleure voie dans laquelle l'art puisse entrer.

Désastres. — Nous n'avions pas eu à écrire ce mot dans notre dernier bulletin, mais cette lacune se trouve, cette semaine, cruellement remplie.

Le 13 au soir, un événement affreux a ému vivement la population de Brest et plongé un grand nombre de familles dans le désespoir. La goëlette de l'Etat *la Doris*, après une longue et laborieuse station dans les mers des Antilles, rallait le port de Brest pour y être réparée, sous le commandement d'un jeune officier de marine très-distingué, M. Jules Lemoine, lieutenant de vaisseau. La traversée avait été pénible; mais la vue de cette terre de France, si ardemment souhaitée, avait bientôt rappelé la confiance et la joie dans le cœur de l'équipage, épuisé par une longue navigation et par les périls auxquels il avait échappé à la hauteur des Açores, où durant plusieurs jours il avait été assailli par de violentes tempêtes. Tout cela n'était plus qu'un songe, quelques minutes encore, et *la Doris* mouillait sur rade! En effet, la goëlette avait déjà franchi toutes les passes du goulet, elle courait grand largue, refoulant avec peine, sous toutes voiles, un très-fort jusant; sa voile de fortune venait d'être carguée : on se disposait à laisser tomber l'ancre, quand tout à coup survint une irrésistible bourrasque d'ouest-sud-ouest, accompagnée d'un grain violent. Pris en travers par la rafale, le navire céda à la force du vent et, se couchant sur babord, ouvrit un large passage aux lames par les panneaux : quelques secondes après, on ne pouvait apercevoir de *la Doris* que l'extrémité de ses mâts, elle avait sombré par l'arrière!

M. Binet, enseigne de vaisseau, officier de service à bord du stationnaire, ayant vu s'éteindre subitement les feux de conserve de la goëlette dont il suivait tous les mouvements, et pressentant quelque malheur, fit tirer le canon d'alarme, mettre toutes les embarcations du *Robuste* à la mer, et se dirigea lui-même en toute hâte, dans le canot major, vers le point qu'occupait *la Doris* et d'où partaient des cris de détresse qui parvinrent bientôt à ses oreilles. Là, en effet, se passait une scène déchirante impossible à décrire... On voyait, cramponnés convulsivement à la mâture du navire, à des pièces de bois flottantes, ou nageant en tous sens, une masse d'hommes qui luttaient, avec le courage du désespoir, contre les vagues qui, incessamment, menaçaient de les engloutir! Sur soixante-sept personnes qui se trouvaient à bord de *la Doris*, malgré le plus courageux dévouement et les mesures les plus promptes et les plus intelligentes, trente-deux seulement ont pu être enlevées à une mort certaine. Le reste, moins quatre hommes qui, après des efforts inouïs, ont réussi à atteindre le rivage, a dû périr, soit à bord, soit en essayant de gagner la terre à la nage.

La marine royale a encore en un autre malheur à déplorer. Le bâtiment à vapeur *le Serpent*, en service au Sénégal, portait des approvisionnements de Saint-Louis au comptoir de Gabon, lorsque la chaudière éclatant, ses débris et la vapeur qui s'est répandue ont tué onze hommes et en ont blessé neuf autres. La coque du navire est en fer ; elle sort des chantiers de M. Cavé, de Paris; grâce à sa solidité, elle a résisté à l'effet de l'explosion. Une construction en bois eût certainement coulé en pareille occasion. On attribue l'accident à un manque de surveillance du mécanicien en chef, qui était descendu à terre pour un moment, sans avoir laissé les instructions nécessaires à l'aide-mécanicien pendant le temps de cette absence. La perte matérielle peut être évaluée de 60 à 80,000 fr.

Nécrologie. — Le parti du rappel irlandais vient de faire une perte immense. M. Thomas Osborne Davis a été enlevé brusquement à sa famille et à ses amis politiques. M. Davis était l'ame de la portion la plus jeune et la plus enthousiaste du parti appelé la Jeune-Irlande. Personne, à l'exception de M. D. O'Connell, n'exerçait plus d'influence que M. Davis. C'est surtout par son journal *la Nation* qu'il avait acquis cette autorité. M. Davis n'avait que trente et un ans. La commission du rappel, à l'occasion de cette mort prématurée, s'est assemblée sous la présidence de l'alderman Gardiner M. John O'Connell a prononcé quelques mots sur la perte que venait de faire l'Irlande. Il a donné ensuite lecture d'une adresse de la commission de l'Association nationale, à l'occasion de la mort de M. Davis. « Cet homme, est-il dit dans l'adresse, regardait tous les Irlandais comme ses frères, sans distinction de religion ni de croyance ; il a vécu et il est mort pour les droits de tous et pour l'indépendance de la patrie! » — M. Charles Labitte, professeur-suppléant de poésie latine au Collége de France, vient d'être enlevé brusquement aux lettres qu'il cultivait avec talent et conscience, et aux amis nombreux que son caractère plein d'aménité lui avait acquis. M. Charles Labitte n'avait pas trente ans.

Courrier de Paris.

La mort de M. Royer-Collard a réveillé les ambitions académiques. Dans le monde politique et même dans le monde littéraire, il est grandement question de ces candidatures. Il y en a de nouvelles et d'inattendues, mais personne ne s'en étonne! Le beau sujet de surprise, en vérité, qu'un noble duc et pair soit tenté d'ajouter à tous ses titres celui d'académicien! Et parce qu'on est millionnaire et trois fois millionnaire, est-ce un motif de se priver de la satisfaction de grossir encore son coffre de l'obole académique. Il n'y a plus que de naïfs très-jeunes gens et des vieillards coiffés à l'oiseau royal et d'une candeur primitive qui s'indignent de voir la moitié des fauteuils-Mazarin échus à M. le comte un tel, à M. le baron X, à M. le général Z, à M. le procureur Y et à M. le ministre trois-étoiles. Qu'est-ce que cela prouve? cela prouve que l'Académie n'est plus et ne saurait plus être un bureau d'esprit. Salon de poëtes sous Louis XIV, salon de prosateurs sous Voltaire, aujourd'hui l'Académie est une chambre d'orateurs ou parleurs politiques, c'est dans l'ordre.

Deux candidats sérieux, entre plusieurs autres, sont sur les rangs et même en sortent tout à fait, MM. de Broglie et de Rémusat. Tous les deux philosophes, tous les deux hommes publics, tous les deux gens d'esprit, *Arcades ambo*, de grande maison et de grand monde. Ces deux aspirants hors ligne rappellent par des côtés et à des degrés assez peu différents la haute illustration qu'ils aspirent à remplacer. Maintenant qui l'emportera de ces deux ministres d'hier qui seront peut-être ministres demain? Si ce n'est l'un, ce sera l'autre, le reste étant gens de revue et que l'on prie sans façon de repasser. Cependant quelqu'un n'est pas précisément de cet avis, c'est M. Casimir Bonjour, lequel vient de déposer sa carte chez qui de droit et compte bien qu'en cette circonstance ses états de service seront pris en sérieuse considération. Il faut rendre à M. Bonjour cette justice que depuis dix ans sa constance n'a pas fléchi, c'est le *tenacem propositi virum* d'Horace, et il continue à s'exposer au feu de tous les scrutins avec un aplomb et une intrépidité fabuleuse. On cite encore M. Emile Deschamps, le frère du poëte; M. Arnault, le fils du tragique; M. V. Leclerc, prix d'honneur de 1810, et M. Aimé-Martin, prix Monthyon. Ce dernier, le premier de tous par la date de sa candidature (quelque chose comme 1815) monte pour la soixantième fois à l'assaut du fauteuil. C'est le doyen des aspirants, le vétéran des pétitionnaires et des coureurs académiques. Il a juré de mourir sur la brèche. Honneur au courage malheureux!

Après cette littérature en perruque et en bésicles, en habit vert-pomme et l'épée au côté, voici venir la littérature premier-Paris et feuilleton, la littérature industrielle, c'est-à-dire que deux, trois, quatre, dix et vingt journaux sont tombés cette semaine dans la loge de notre concierge; ainsi s'abattent et pullulent les moustiques dans les temps chauds et propices à la reproduction, mais où trouver des moustiquaires?

Jusqu'à présent ces journaux ne se recommandent que par leur dimension, leur cadre et leurs titres. *Le Monde*, c'est vaste! *l'Esprit public*, charmant! *la Colonne*, diable! *le Soleil*, éblouissant! et *le Mouvement*, qui ne sera peut-être pas le mouvement perpétuel! tous ces journaux ont rédigé et nous ont communiqué leurs prospectus-monstres, riches en promesses et en noms; car, de nos jours il n'y a guère de journal qui n'accuse une force de cinquante rédacteurs au moins. C'est l'attelage indispensable; il est vrai que dans le nombre des attelés il y a des marcheurs récalcitrants et d'autres qui ne peuvent pas marcher du tout.

Quelqu'un a dit et ce quelqu'un c'est tout le monde : Quand on ne sait plus que faire, on se fait écrivain et journaliste. Le journalisme est la carrière de ceux qui n'en ont pas ou qui n'en ont plus. La presse est et sera toujours le miroir de l'opinion, la voix du peuple, l'œil du monde, le doigt de Dieu et toutes sortes d'autres belles choses, j'y souscris volontiers; mais pour le moment la presse est aussi et principalement une bourse, un marché, un bazar, une halle, édifices peu littéraires. On y vend, on y achète et on y troque des noms, des œuvres et des hommes. L'esprit y a son tarif, le talent s'y cote, le génie s'y voit sujet à primes et à reports. Tel nom s'escompte fort cher, et, coulé en lettres resplendissantes, tient lieu d'annonce et de prospectus. Ce nom ou ces noms aimés, chéris, fêtés, servent à toutes fins excepté à la confection spirituelle du journal. C'est l'amorce jetée dans le grand vivier où patauge l'actionnaire, où il attend l'hameçon, yeux fermés et bouche béante. Le nom, c'est encore l'œillade décochée à l'abonné possible; c'est l'agacerie permanente faite par le marchand quelconque aux passants et à son public.

Après les noms rétribués grassement et sans compter, il y a les noms impayables, c'est-à-dire qu'on ne paye pas, et qui fonctionnent gratis. Ces noms-là, non-seulement ne rapportent rien à la caisse sociale, mais quelquefois ils lui ont coûté cher. Un nom imprimé et tiré à vingt ou trente mille exemplaires, quel brillant certificat de vie délivré à d'honnêtes gens qui n'existaient pas hier, quelle auréole! et n'est-ce pas un brevet d'esprit et de savoir-faire acquis au plus bas prix? On recueille les petits profits de la célébrité sans en courir les inconvénients et les dangers. Je sais vingt de ces hommes de lettres morts-nés, aux œuvres impalpables, dont le nom se lit partout, mais dont on n'a jamais lu que le nom. Ils ont travaillé *sur* une infinité de journaux, jamais dedans. Plumes connues, et, chose singulière, plumes courues et qui n'existent point. Il y a des gens dont toute l'existence n'est qu'un pouff perpétuellement en action, il y a aussi des pouffs pseudonymes, et des noms de journalistes célèbres et répétés, que l'on a inventés avec le dictionnaire des vingt-cinq mille adresses.

Après avoir si longtemps, et à propos de journal, côtoyé les domaines littéraires, il est temps que notre *Courrier* y fasse une incursion complète. Il s'agit tout simplement de la plus grande nouvelle littéraire et du plus grand travail historique de l'année. C'est l'apparition et mise en vente du tome cinquième de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* par M. Thiers. Ce n'est pas que nous voulions revenir sur le succès du livre, il est depuis six mois dans toutes les mains et dans toutes les bibliothèques, il a franchi les monts et les mers, on le lit à New-York ainsi qu'à Calcutta, au Brésil et à Constantinople. L'Europe surtout, l'Europe entière le dévore avec cet intérêt et cette émotion qui s'attachent à la vie de Napoléon et à la vie de notre France qui fut la sienne quinze ans durant. C'est un bien, dites-vous; oh sans doute, mais à côté il y a un mal et un préjudice qu'on ne saurait trop flétrir et trop déplorer, et qui mériterait bien enfin d'éveiller la sollicitude des Chambres et du gouvernement. C'est le tort immense causé par la contrefaçon non-seulement aux intérêts des éditeurs de cet ouvrage, mais de toute la librairie française. On l'a contrefait en Angleterre et aux Etats-Unis, en Suisse et en Italie et en Espagne. Comme toujours la Belgique se distingue dans cette œuvre de flibustiers, et sa piraterie est organisée et s'exécute dans des proportions incroyables. Vingt-trois éditions des quatre premiers volumes de cette histoire ont paru chez MM. nos voisins de l'autre côté de l'Escaut, vingt-trois! sans compter plusieurs journaux qui reproduisent cette reproduction, et enchérissent encore sur cette contrefaçon de plus en plus envahissante. Ainsi donc, et pour conclure, deux cent mille exemplaires de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* sont en circulation sur tous les points du globe; œuvre de contrefaçon, œuvre de fraude pour les trois quarts; seule l'Allemagne et ses gouvernements y ont mis de la réserve et de la probité; le reste du monde tombe et s'abat sur nos produits les plus nobles, les plus chers, les plus durables, ceux de l'esprit français, et y butinent à la manière des sauterelles et autres insectes pillards, suceurs et malfaisants. Peuple aimable et vaillant, peuple instruit, libéral et spirituel, tu protèges tes fers, tes toiles, tes draps et tes cotons; tu veilles d'un œil jaloux sur tes huiles, tes vins et tes savons, et sur ta canne à sucre, et aussi sur ton gibier (on le protége même trop), et tu ne protégeras pas ta prose et tes vers, tes livres, et les travaux de tes plus nobles enfants. O mes concitoyens, permettez que je vous le dise, vous avez l'humeur facile, l'âme élevée, la main ouverte à tous et le cœur généreux, mais il y a péril à exagérer les meilleures qualités, et les vôtres vous jettent, par la pente du laissez-faire et du laissez-passer, dans la voie des absurdités, des injustices et des désastres. Qu'un Dieu c'est-à-dire qu'une bonne loi détourne ces présages! Cela presse.

Un bruit a circulé et couru, faiblement d'abord et *piano*, comme dit Figaro, puis il s'est étendu, grossi, propagé, et il a fini par éclater avec fracas comme la voix de Bossuet aux funérailles de *Madame*. Ce bruit a jeté la consternation et l'effroi dans les classes ouvrières: la *pomme de terre* se meurt, la *pomme de terre* est morte! alarme exagérée, la pomme de terre est malade, mais elle en reviendra, et nous en mangerons toujours. Un fait singulier, — mais y a-t-il des faits singuliers? — c'est que cette maladie du précieux tubercule présente, sous le rapport de la marche et du développement, des analogies remarquables avec ces grandes épidémies qui viennent presque à des époques fixes, décimer les populations humaines. Partie d'une extrémité de l'Europe, elle semble devoir en envahir toute la surface, son développement est quelquefois d'une rapidité extrême, et tel champ présentant, au coucher du soleil, la plus belle apparence, était atteint et dévasté par l'invasion morbifique pendant la nuit. Cette question des pommes de terre avariées et maladives occupe un peu tout le monde. Pour les savants, il y a l'intérêt scientifique; pour les hommes publics, l'intérêt économique; pour tous enfin l'intérêt domestique; c'est, comme on dit trivialement, une question de pot-au-feu, la grande question après tout; aussi chacun de s'intéresser à la convalescence des malades, il y a de quoi!

La bande dite des *Endormeurs* a comparu cette semaine en cour d'assises. Ces *Endormeurs* ont légitimé leur nom, mais à l'audience seulement. L'auditoire habituel de l'endroit qui se connaît en ces sortes d'affaires, n'a pas trouvé le procès et les inculpés à la hauteur de la réputation qu'on leur avait faite à l'avance. Ces débats ont été pleins de somnolence : on avait vu mieux, c'est-à-dire pis. Finalement, ces *Endormeurs* n'avaient endormi qu'un individu, et, encore cela s'était passé au beau milieu de la nuit, moment où l'on dort assez généralement et sans qu'il soit besoin d'une préparation narcotique quelconque. Après cela, ce Lampaëch, dit Lampot, ce Feininger et leurs acolytes sont de fort mauvais sujets dont M. le procureur du roi a requis la condamnation avec une juste sévérité. Le plus triste, c'est qu'ils sont jeunes, c'est qu'ils étaient pauvres et que la plupart de ces malheureux, abandonnés à eux-mêmes, sans famille et sans protection dès leur enfance, ont marché dans la voie du vol, aiguillonnés par la faim d'abord, cette impérieuse conseillère, comme dit un grand jurisconsulte; le plus lamentable, c'est que, plus tard, sans asile, sans pain toujours et sans moyen de s'en procurer honnêtement, le désespoir les a poussés dans l'abîme dont ils ne sortiront plus. Le plus âgé de ces condamnés a vingt-quatre ans; le plus jeune, de dix-huit ans à peine, comptait déjà trois condamnations. *Quels états de service!* pour parler comme M. le président d'Esparbès de Lussan.

Maintenant est-il absolument nécessaire de vous apprendre que M. Duprez s'est rendu acquéreur de l'hôtel de M. Agnado. Emplette de 500,000 francs, une bagatelle, dont M. Duprez est redevable à l'*ut* de poitrine.

En même temps, un monsieur Cuisinier achetait une propriété de 2,000,000 aux portes de la capitale, le patrimoine des barons de Morogues. M. Cuisinier n'appartenait pas, comme on pourrait le croire, à la profession dont il signe le nom et que Carême a illustrée; M. Cuisinier était pâtissier, deux professions *ejusdem farinæ*.

L'*ut* de poitrine est une belle invention, mais les brioches valent encore mieux, de 1,500,000 fr. C'est du Barême tout pur.

Théâtres.

Théâtre-Français. *L'Enseignement mutuel*, comédie de MM. Desnoyers et Nus.

L'Enseignement mutuel! On attendait la représentation de cette pièce, sinon avec impatience, du moins avec quelque curiosité. Cinq actes de comédie nouvelle, il y a longtemps que le Théâtre-Français ne nous avait conviés à pareille fête. On sait que, dans les circonstances présentes, les œuvres tragiques ne lui font pas défaut et que, grâce à Melpomène-Rachel, il se voit exposé à succomber sous le poids et dans l'encombrement des tragédies et des drames qu'on lui apporte de toutes parts. Quant à l'aimable Thalie (style classique), c'est un triste revers de médaille, quel vide autour d'elle, comme la pauvre muse est déchue et quel abandon! tous les jours encore, ne voyons-nous pas ses poursuivants les plus favorisés et les plus fidèles autrefois, passer à l'ennemi, c'est-à-dire au feuilleton.

Triste situation pour MM. les sociétaires, obligés de satisfaire aux exigences du cahier des charges et de lui payer sa redevance annuelle et son compte d'actes et de prose en échange des dragées de la subvention. Fort heureusement l'aréopage de la rue Richelieu possède dans son sein des gens d'esprit et des comédiens habiles; fort heureusement encore il a sous la main et à sa disposition un régisseur laborieux, plein de bonne volonté et doué d'une grande facilité de travail, et voilà comment nous avons en l'autre soir une comédie conçue, couvée, écrite en famille et comme en se cotisant, pièce un peu complexe, un peu diffuse et tiraillée comme la situation qui l'a inspirée; comédie de circonstance et de ressource, œuvre de commande dont il y a fort peu de choses à dire, si ce n'est qu'elle n'est pas tombée, et pourtant qu'elle n'a pas complétement réussi.

Il s'agit de trois femmes qui se disputent successivement le sceptre du ménage et qui s'évertuent à jouer le rôle de *maîtresse au logis*. Madame veuve Joubert, la douairière, a mené et régenté toute sa vie monsieur son fils et exercé le despotisme le plus illimité à l'endroit de sa bru : celle-ci, devenue veuve, veut concentrer sur elle seule toutes les affections de son fils dont elle se montre fort jalouse, et quand ce fils lui échappe par le mariage, madame veuve Joubert n° 2 s'attache et se rive, pour ainsi dire, aux crochets du jeune ménage et se sent fort tentée d'essayer sur lui le système autrefois pratiqué à ses dépens par sa belle-mère. Tel est l'enseignement mutuel, détestable système qui sème le trouble et la division dans toute la famille, et causerait une rupture complète entre ses membres si un bienheureux hasard ne venait remettre chacun et chaque chose à sa place. Ce hasard, c'est un séducteur qui, après avoir promené ses hommages de la belle-mère à la jeune bru, est accepté pour époux par la dame qui assure par là le repos de son fils et probablement le sien.

Toutes sortes d'enseignements et d'écoles ressortent de cet enseignement mutuel. École pour les mères et pour les fils, pour les belles-mères et pour les brus, pour les femmes et pour les maris, c'est l'école de tous et de tout le monde. Excellente intention, thèse qui ne manque pas de hardiesse, sujet qui prêtait à l'observation et à la comédie de mœurs. Pourquoi faut-il que l'exécution ait manqué à tout cela? C'est que, quoi qu'en disent certaines gens du métier et qui en sont trop, une pièce de théâtre ne se *charpente* pas comme une pièce de menuiserie. On a beau prodiguer les ressorts, les trames, les ficelles et les nœuds, toutes ces belles choses, fort utiles à leur place et lorsqu'on sait s'en servir, ne manquent jamais, pour peu qu'on les emploie mal et à contre-temps, d'entraver et d'embrouiller l'action. En outre, tous ces moyens d'exécution qui, comme on voit, sont de dangereux moyens, ne sauraient dispenser, ni de la peinture des caractères, ni du dialogue, ni du style. M. Desnoyers est un homme d'esprit et de talent. Qui en doute? Certaines parties de son œuvre sont traitées avec habileté, et il a fait de louables efforts pour être clair, convenable et spirituel jusqu'au bout. Parfois il a réussi, mais le plus souvent, de toutes ses bonnes intentions, il ne lui est guère resté que le mérite de la tentative, et un échec, après tout, honorable. Il y a bien des succès qui ne valent certainement pas cette demi-chute. Un peu émus et chagrins de ce léger désastre, les amis de l'auteur disaient en sortant : « Il prendra sa revanche. » Et pourquoi s'exposer encore? Il est si aisé de ne point prendre de revanche!

Les danseuses moresques.

C'est le Cirque des Champs-Elysées qui a donné asile à ces filles de l'Afrique, à ces descendantes plus ou moins authentiques des Massinissa et autres Numides. Ces alimées au nombre de dix sont accompagnées de leurs pères, frères ou maris dont nous nous permettrons de ne point écrire les noms, vu qu'ils ressemblent à tous les noms de création orientale, où naturellement les Mustapha alternent avec les Mohammed, où les Zora croisent avec les Aïcha.

Commençons par le costume.

Dans le spectacle dit d'été, nous pourrions dire d'automne, puisque nous y voilà depuis hier, le costume joue un grand rôle, il en est même l'ornement le plus gracieux, quand il est gracieux.

L'habillement de nos Africaines véritable costume des moresques d'Alger, mérite une mention à part. Chemise de gaze, petite veste d'une étoffe éclatante, long foulard noué en ceinture, jupon ouvert et crevé derrière et devant, telles sont les pièces principales de ce déshabillé, relevé par une profusion de bracelets, de colliers et de boucles d'oreilles qui miroitent comme les grains de verre et les lentilles enflammées d'un kaléidoscope.

Ces danseuses dansent, on s'y attend et cela va sans dire, mais ce ne sont pas uniquement les pieds et les jambes qui dansent en elles, les mains, les bras, les hanches et tout le corps se mettent aussi de la partie. C'est assez galant et fort bizarre, vous verrez!

Ce jour-là (c'était le premier de la représentation) le public

s'est montré d'humeur un peu farouche ; la danse, dite *des djinns*, n'a pas satisfait complétement ses appétits de sultan blasé, et il s'est mis à égayer légèrement ses bayadères et leur dernier, et les spectateurs de tous les spectacles possibles se suivent, mais ne se ressemblent pas.

a jeté... le mouchoir? non pas, mais des écorces d'orange et autres pelures ou résidus moins poétiques.

Cependant, ces beaux cheveux d'une entière noirceur, ces yeux de gazelle effarouchée, ces petits pieds de fantaisie et ce teint d'un lustré splendide méritaient plus d'indulgence. Heureusement, le premier mot du public n'est jamais son

(Cirque-Olympique des Champs-Elysées. — Les Danseuses moresques.)

N'oublions pas de dire qu'il y a un concert au milieu du ballet : la danse irait-elle sans la musique? Musique digne du Cirque et exécutée sur le rebec, le tambour de basque et le tarabok par des grands prix du Conservatoire... de Maroc !

Algérie.

(Mis aux fers de Mohammed-ben-Ahmed, d'après un dessin de M. de La Paquerie, second du *Véloce*.)

Un des nombreux chérifs qui ont paru cette année dans le Dahra vient de tenter une nouvelle levée de boucliers chez les Beni-Ferah et les Beni-Menassers. Le commandant supérieur de Cherchel, informé de son apparition dans le pays, fit sortir trois cent cinquante hommes de sa garnison pour disperser le rassemblement avant qu'il ait eu le temps de se former.

Un engagement très-vif eut lieu le 6 septembre sur l'Oued M'selmoun, entre la petite colonne française, qui aborda à la baïonnette l'ennemi, fort d'environ huit cents combattants des Beni-Ferrah et de diverses fractions des Beni-Menassers. Déjà nous avions eu cinq hommes tués et vingt-deux blessés lorsqu'au milieu du feu le plus vif, M. Moullé, officier de spahis, chef du bureau arabe de Cherchel, et Abd-el-Kader-ben-Omar, agha des Beni-Menassers, sortirent des rangs et représentèrent énergiquement aux Beni-Menassers toute la folie et le danger de leur conduite, leur promettant l'aman, s'ils livraient l'intrigant fanatique qui les entraînait ainsi à une ruine certaine. Ceux-ci, écoutant des voix qui leur sont depuis longtemps connues, se dispersèrent aussitôt, et une heure après, le chérif Mohammed-ben-Ahmed, garrotté avec son domestique, était amené à Cherchel sous l'escorte de vingt-sept de ces mêmes Beni-Menassers qu'il venait d'entraîner au combat. Il fut conduit à bord de *l'Achéron*. Arrivé sur le gaillard d'arrière, il s'assit d'un air impassible; son domestique se tenait debout derrière lui. Le commandant, qui connaissait la finesse et la férocité de ce chef et sur qui pesait la responsabilité de la garde, donna l'ordre de le mettre aux fers tant que le navire resterait près des côtes. Lorsque Mohammed vit paraître le capitaine d'armes et qu'il comprit l'usage de la barre de justice que portait un matelot, son œil étincela d'un tel éclair de rage, qu'on s'attendait à une lutte désespérée de sa part. Mais cela ne dura qu'un moment, soit qu'il comprît l'inutilité de sa résistance contre un équipage de vigoureux marins, soit que dans son orgueil de descendant du prophète, il trouvât indigne de lui de se faire traîner par terre. Sa fureur se calma subitement, et son visage prit une expression sublime de dignité offensée. Il suivit docilement le sous-officier chargé de le mettre aux fers, se coucha et refusa toute espèce de nourriture pendant la traversée.

(Portrait de Mohammed-ben-Ahmed, d'après un dessin de M. de La Paquerie, second du *Véloce*.)

Tout le monde sentira la portée politique de ce fait d'un chérif prêchant la guerre sainte, et livré à l'autorité française par ceux-là même de ses co-religionnaires qui avaient d'abord pris les armes à sa voix. Cet homme, que dans le principe on croyait être le Bou-Maza de la dernière insurrection du Dahra, est le même qui a tenté récemment de soulever les Beni-Zoug-Zoug. Le vapeur *l'Achéron* l'a amené à Alger, et il va être traduit devant un conseil de guerre.

Depuis cette affaire, l'agitation a continué en avant de Cherchel, et M. le lieutenant général de Lamoricière, gouverneur général par intérim, a ordonné les mesures nécessaires pour étouffer promptement toute tentative d'insurrection. M. le maréchal de camp Reveux, qui commande à Milianah, a reçu l'ordre de partir sur-le-champ pour Cherchel avec une colonne de douze cents hommes, et il a dû se mettre en marche le 8. En même temps, M. le lieutenant général, gouverneur par intérim prescrivait à M. le colonel Ladmirault de se diriger de Blidah sur les Beni-Menassers avec son régiment de zouaves; enfin, le 6e bataillon de chasseurs d'Orléans, qui se trouve à Coléah, a reçu l'ordre de partir immédiatement pour Cherchel.

Nouveau pont fixe sur la Néva à Saint-Pétersbourg.

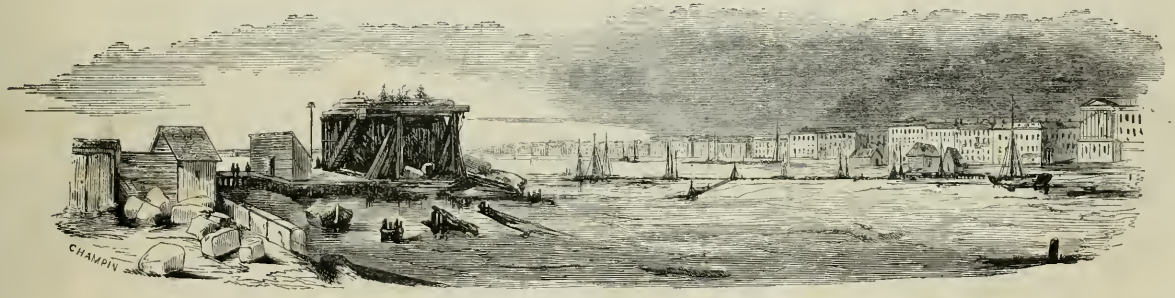

(Pont fixe sur la Néva. — État des travaux pendant l'hiver de 1845.)

Le point choisi par Pierre le Grand pour fonder la capitale du vaste empire qui couvre une portion de l'Europe et de l'Asie, montre jusqu'où ce grand homme portait la prévision de l'avenir et la compréhension de tous les intérêts auxquels doit satisfaire le centre d'un empire. Au milieu des immenses solitudes dont se composait ce qui est devenu la Russie, coulent de magnifiques rivières qui feraient envie aux nations les plus commerçantes, si elles étaient placées sous un climat plus doux. L'une d'elles, la Néva prend sa source dans le lac Ladoga, et après une course de 17 lieues du nord au sud va se jeter dans le golfe de Finlande; c'est à un kilomètre de son embouchure que Pierre le Grand jeta en 1703 les fondements de la ville qui porte son nom. A ce point de son cours, la Néva se partage en plusieurs branches et donne naissance à de vastes îles auxquelles Pétersbourg doit son activité et sa puissance commerciale.

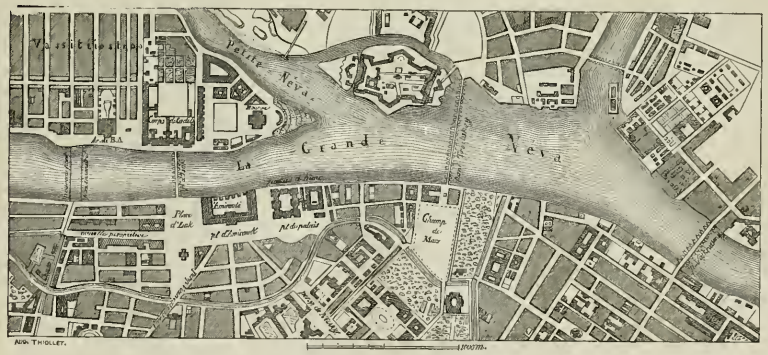

(Plan des quartiers de la ville de Saint-Pétersbourg adjacents à la Néva.)

Les principaux quartiers de la capitale occupent la rive droite de la *Grande Néva* sur une superficie de plus de 8 kilomètres de longueur et de 4 kilomètres de largeur. Là se trouvent la plupart des grands édifices, palais, églises, théâtres, ministères, etc. Sur la rive gauche il y a trois grands quartiers : le principal est une île située entre la grande et la petite Néva, du nom de *Vassilii-Ostrov*. La communication entre la ville principale et ces grands quartiers se fait au moyen de ponts de bateaux. Le lecteur reconnaîtra, en examinant le plan des parties de la ville de Saint-Pétersbourg adjacentes à la Néva, que sur la Grande Néva il existe trois ponts de bateaux dont nous allons lui donner les noms, quoiqu'ils soient peu harmonieux pour des oreilles françaises. L'un est le pont d'*Issax*, de 240 mètres de longueur; c'est le pont le plus im-

(Elévation du nouveau pont fixe sur la Néva, à Saint-Pétersbourg.)

portant, car il communique avec Vassilii-Ostrov, qu'habitent les négociants et les marins. L'autre est le pont *Troïtskoy* : il a 560 mètres de longueur. Le troisième enfin porte le nom de *Voskrésénskoy*. Sa longueur est de 250 mètres.

Tous ces ponts sont construits sur pontons à bords très-bas et d'un tirant d'eau de moins de 60 centimètres. Le plancher est supporté par des fermes en bois qui donnent à ces ponts un aspect élégant. Il n'est pas sans intérêt de dire quelques mots de la manœuvre de ces ponts, et notamment du pont d'Issax, qu'on est obligé de démonter et de remonter souvent plusieurs fois par jour dans le temps des glaces.

Le passage des glaces qui arrivent du lac Ladoga dans la Néva, pendant le printemps, dure quelquefois plusieurs semaines, et l'on démonte le pont d'Issax pour donner un libre cours aux glaçons d'une trop forte dimension. Tous les ponts sont ôtés le jour de la débâcle des glaces d'automne. Alors la communication avec les îles est interrompue quelquefois pour une semaine. Lorsque les glaces s'arrêtent, on jette immédiatement un pont provisoire sur les glaçons, près du pont d'Issax; dès que la croûte supérieure a pris une solidité convenable, on découpe la glace et on replace les quinze pontons dont se compose ce pont, et par-dessus les pontons, on reconstruit en trois ou quatre jours le plancher qui reste ainsi jusqu'au printemps.

La manœuvre qui précède la débâcle n'est pas moins intéressante. Quelques jours avant cette débâcle, on coupe la glace autour de chaque ponton et en aval du pont pour affaiblir la résistance. Quand la débâcle commence, on détache le pont de la rive gauche, et toute la construction vient se ranger le long du quai de la rive droite, en décrivant un immense quart de cercle. Si la glace en aval oppose une trop grande résistance, le pont reste incliné au courant, retenu par de forts câbles; mais il arrive souvent dans ce cas que les glaces détachent un ou plusieurs pontons, et même le pont tout entier. C'est ce qui est arrivé notamment en 1844, où le pont descendit dans le golfe de Finlande et s'avança jusqu'à 15 kilomètres de la ville. L'entretien de ces ponts et leur manœuvre revient à plus de 100,000 francs par an.

On conçoit combien il était à désirer que les communications entre les principaux quartiers de la ville et Vassilii-Ostrov ne fussent plus subordonnées aux saisons et qu'en tout temps il fût possible de se rendre de l'un à l'autre bord de la Néva. Aussi, le projet de remplacer le pont d'Issax par un pont fixe a-t-il été l'objet des préoccupations d'un grand nombre d'ingénieurs russes et étrangers. Mais il fallait, pour réaliser ce projet, remplir des conditions bien difficiles à concilier. Les rives de la Néva sont très-basses; elle roule sur un lit de boue et de vase d'une grande profondeur. Enfin, le rétrécissement de son lit par des piles fixes pouvait jeter la plus grande perturbation dans son cours, faire affluer les eaux et les glaces du grand bras dans le petit, et causer ainsi des dommages [illegible]. De plus, quant à l'emplacement, la nécessité de laisser des grands remblais pour les rampes d'accès au pont, [illegible] dans le cas de la rivière interdisait de le construire [illegible] du pont d'Issax, parce qu'il aurait abouti dans Vassilii-Ostrov [illegible] à un immense édifice de 270,000 mètres carrés de superficie, appelé le *corps des Cadets*, qu'il aurait fallu démolir, et de l'autre côté à 25 mètres de l'*Amirauté*, où se trouvent les cales de construction des navires, et que [illegible] place un bâtiment, on est obligé d'enlever le pont d'Issax.

Par les divers motifs que nous venons d'énumérer, on a décidé que le nouveau pont serait construit à environ 500 mètres en aval du pont d'Issax ; on verra plus loin dans quel système. Parmi les nombreux projets rédigés à différentes époques, nous citerons celui que présenta à l'impératrice Catherine le célèbre ingénieur français *Péronnet*. L'ingénieur Brunel présenta, il y a environ vingt ans, un projet de *tunnel* sous la Néva. Il ignorait probablement que les sondages faits dans la Néva constatent la présence d'une couche de boue mouvante de 4 à 5 mètres d'épaisseur et d'une couche de sable argileux. En résumé et sans nous arrêter à nommer chaque auteur, on a présenté au gouvernement russe quinze projets sérieusement étudiés. Les divers systèmes proposés peuvent se réduire à quatre.

1° Ponts en bois avec culées et piles en pierre ou en bois. — Les arches en bois ne sont ni durables, ni solides. Les piles en bois ne présentent pas assez de sûreté dans une rivière telle que la Néva, profonde, houeuse et de plus exposée à l'action destructive des glaces qui arrachent souvent les pierres de granit formant le revêtement des quais.

2° Ponts en pierre, avec une partie centrale mobile. — On a rejeté ce système à cause de l'épaisseur des piles qui auraient contracté le courant et les rampes d'accès.

3° Ponts suspendus, avec une partie centrale mobile. — Ce système paraît d'abord le mieux satisfaire à toutes les conditions : il a en effet le minimum de points fixes en rivière : son plancher ne demande pas une aussi grande élévation que les ponts à arches. Mais on a pensé que pour un pont devant servir de communication à des quartiers très-fréquentés, il présenterait de graves inconvénients, à cause de son peu de largeur, des oscillations que lui imprimerait le passage des troupes si souvent rassemblées pour les revues. On a donc rejeté ce système comme les précédents, pour s'arrêter au quatrième dont nous allons parler. Disons toutefois qu'un ingénieur français, M. Defontaines, a rédigé en 1840 et soumis à l'empereur de Russie un projet de pont suspendu sur la Néva.

4° Pont mixte en pierre et fonte. Arches en fonte, piles et culées en granit. — Ce système satisfait à toutes les conditions de libre communication et de sécurité. En effet les arches en fonte, nous en avons un exemple sous les yeux dans le pont du Carrousel, peuvent avoir une flèche beaucoup moins considérable qu'une voûte en pierre ; d'où la diminution de hauteur des rampes d'accès. Les travées en fonte peuvent avoir une plus grande ouverture, ce qui permet de fonder un moins grand nombre de piles en rivière et par suite de moins rétrécir le lit du fleuve.

Ce fut vers la fin de 1812 que l'empereur de Russie approuva le projet du pont fixe sur la Néva avec arches en fonte et piles en granit. Ce projet avait été rédigé par l'ingénieur russe, colonel Kerbedz, sous la surveillance de l'ingénieur des ponts et chaussées de France, au service de la Russie, le lieutenant général Destrem. Les travaux commencèrent en 1843. Nos lecteurs ont sous les yeux l'élévation de ce nouveau pont. Nous y joignons un dessin représentant l'état des travaux pendant l'hiver de 1845, quand les fondations de toutes les piles étaient déjà achevées.

Le pont est situé à l'endroit où l'ancien canal de Krukow se jette dans la Néva. Ce canal est maintenant couvert d'une voûte en briques : maintenant une large rue, faisant suite au pont, le remplace. Perpendiculairement à cette rue, on en trouve une autre de 100 mètres de largeur, au milieu de laquelle coulait le canal de l'amirauté : ce canal est voûté également, et à sa place on voit un élégant boulevard. Du côté de Vassilii-Ostrov, le pont aboutit à une large place près de l'Académie des Beaux-Arts. De ce côté, on a réservé à l'extrémité du pont une passe de près de 22 mètres de largeur pour le passage des plus grands vaisseaux en construction à l'arsenal d'Okhta. Cette partie est couverte d'un pont tournant dont l'axe de rotation se trouve placé sur la pile-culée. A partir de cette pile-culée jusqu'à la rive gauche, le pont a sept arches en fonte d'inégale ouverture.

L'élévation de l'arche du milieu est combinée de façon à ce que les plus grands bâtiments passent facilement avec leurs mâts. Du milieu aux extrémités le plancher a une pente, qui a permis de ne surélever les quais que de 1 mètre sur la rive droite, et 1 mètre 50 centimètres sur la rive gauche. L'arche du milieu a une ouverture de 48 mètres. Le pont tournant est manœuvré par un ingénieux mécanisme, et en quelques minutes on pourra le ranger le long du quai. Il est composé de deux tabliers supportés par la culée de la rive droite et la pile-culée où aboutit la première arche, ou plutôt d'un tablier en deux parties. Pour livrer passage aux vaisseaux, deux pontons iront prendre les deux bouts de ces tabliers et les amèneront sur des massifs en maçonnerie construits le long du quai des deux côtés de l'axe du pont. La largeur du pont est de 12 mètres, les trottoirs en granit ont 3 mètres.

Les piles doivent avoir la forme de *brise-glaces* du côté d'amont ; ces brise-glaces présenteront au courant un angle très-aigu, à cause des grands glaçons qu'ils sont destinés à dériver.

Quant au mode de fondation des piles, nous n'en entretiendrons pas nos lecteurs, et nous n'entrerons pas dans des détails techniques, dont le moindre inconvénient est d'être fastidieux. Disons seulement que le système employé est le même que celui que l'on suit en France pour la construction de tous les grands ponts.

On espère qu'en 1847 le pont sera complétement achevé et livré à la circulation.

Cours d'astronomie professé à l'Observatoire royal de Paris, par M. Arago.

Il y a quinze jours environ que M. Arago terminait, par des adieux touchants adressés à son auditoire, un cours d'astronomie, ouvert le 25 janvier et rempli, dans sa durée de près de huit mois et demi, par trente-trois séances. C'était le plus long qu'il eût encore fait. Professeur et auditeurs ne s'étaient du reste jamais manqué. L'un y mettait une religieuse exactitude, les autres une persévérance que ni l'éloignement de l'amphithéâtre, ni l'humeur inconstante du temps ne purent fatiguer. Quel qu'ait été l'état du ciel, la salle fut toujours au grand complet, souvent plus de deux heures à l'avance ; et à voir l'air de satisfaction, d'impatiente curiosité répandu sur toutes les figures, on eût plutôt pensé que ces huit à neuf cents personnes allaient assister à une fête qu'à une leçon. C'est qu'en effet ces leçons-là sont de celles que l'on n'entend pas deux fois dans la vie.

Dans la première séance, M. Arago donna le programme du cours, en jetant un coup d'œil rapide sur toutes les matières qui pouvaient en faire le sujet ; le professeur a procédé dans les leçons suivantes au développement de ce programme, en suivant cette marche si simple, si précise que l'on remarque dans tout ce qui sort de sa plume. Logicien éminent, doué de ce que personne n'a possédé et ne possédera à un degré aussi élevé, de la faculté précieuse de ramener les questions les plus difficiles à leurs formes les plus élémentaires par des rapprochements ingénieux, par des comparaisons habilement choisies, il a toujours su se faire suivre avec la plus grande facilité dans l'examen de théories que l'on n'eût jamais supposées abordables pour des intelligences sérieuses, avides de savoir sans doute, mais aussi trop souvent peu préparées à un semblable enseignement.

Après avoir examiné le ciel dans son ensemble, il a approfondi les phénomènes de la vision dans tout ce qu'ils présentent de complexe ; il a étudié l'origine, la construction et les propriétés des lunettes et des télescopes, de ces instruments qui nous ont permis d'arriver à une connaissance plus intime des astres et qui ont, pour ainsi dire, suivant une expression heureuse, doublé la vie des astronomes. Muni de ces puissants moyens d'investigation et des méthodes qui guident l'observateur, il s'est avancé dans les espaces infinis du ciel, étudiant les étoiles dans leur révolution diurne, indiquant les moyens faciles de se reconnaître au milieu des milliers de points qui chaque nuit embellissent la voûte des cieux. Cela le conduit à examiner le phénomène si intéressant de la scintillation des étoiles, et on se rappellera toujours avec quelle merveilleuse simplicité il a su amener ses auditeurs, de déductions en déductions, à n'y voir qu'un phénomène dépendant de l'ingénieuse théorie des interférences. C'était là une leçon toute nouvelle, une de ces preuves éclatantes par lesquelles il démontrait victorieusement comment les sciences se prêtent un mutuel appui ; en effet, pour arriver à ce résultat, il avait fallu examiner des questions de physique très-diverses. Une fois entré dans cette voie si intéressante, l'habile professeur devait y revenir souvent, à la grande satisfaction de ceux qui l'écoutaient, car ce n'a pas été un des moindres attraits de ce cours que ce continuel mélange de sujets différents, bien qu'ayant une même base, et qui en bannissait ainsi toute aridité. Rappelons, entre autres digressions curieuses, celle qui nous a valu la théorie des télégraphes électriques, démontrée sur les appareils mêmes.

L'étude des mouvements du soleil, de la distinction à faire entre le jour sidéral et le jour solaire, entre le temps vrai et le temps moyen, lui suivie d'une investigation minutieuse sur la constitution physique du grand astre, sur l'origine de ses taches, objets de tant de débats, de tant d'hypothèses, puis d'une analyse profonde et complète sur la nature de cette enveloppe gazeuse incandescente à laquelle notre monde doit sa vie de chaque heure. Il y a dans tout ce que prononce M. Arago tant de réserve, tant d'abnégation, que les personnes seules qui suivent avec persévérance les progrès des sciences physiques ont pu savoir que cette démonstration, dans laquelle il fait une si belle application des lois de la polarisation, était le résultat des savantes et ingénieuses expériences de celui qui les exposait en ce moment avec tant d'oubli de soi-même. Beaucoup de ses auditeurs ignoraient également que la théorie de la scintillation était l'un des premiers faits qui révélèrent au monde savant un grand physicien de plus.

Près de six leçons furent consacrées à l'étude des saisons, des températures terrestres et de tout ce qui s'y rattache. Après avoir passé en revue les divers moyens que les physiciens ont imaginé pour s'assurer de la valeur des températures, après avoir examiné l'influence que l'air, la terre et les eaux peuvent exercer sur ces phénomènes, M. Arago a expliqué les différences de climats que présentent les côtes opposées des continents, les rivages maritimes et l'intérieur des terres, l'hémisphère boréal et l'hémisphère austral. La théorie de l'origine des vents, de leur nature, de leurs directions, a été le complément de cette longue et curieuse dissertation, qui est en quelque sorte venue se résumer dans l'exposé de la théorie des lignes isothermes.

Quelques lettres dans lesquelles on se plaignait souvent à lui du caractère fâcheux de l'année 1845 lui ont fourni l'occasion de montrer par des chiffres qu'elle ne différait pas de la plupart des années précédentes, et d'en excuser la singularité en observant que fort heureusement nous ne souffrons pas par le souvenir et que quelques rayons de soleil nous faisaient oublier les plus mauvais jours.

La lune a été de la part de l'illustre astronome, dans ses mouvements et sa constitution physique, l'objet de développements étendus. En parlant de ses montagnes, il a annoncé que l'on établissait en ce moment à l'Observatoire une lunette qui permettrait aux yeux les moins exercés de les voir, comme l'on voit le mont Blanc de Lyon et même de Genève. M. Arago a du reste vengé l'astre de la nuit des influences pernicieuses qu'on lui attribue en montrant sa lumière mille fois concentrée sur la boule d'un thermomètre et n'y produisant pas la moindre impression ; il a prouvé l'innocence de la lune rousse en faisant remarquer que les méfaits dont elle semble se rendre coupable étaient causés tout bonnement par le rayonnement du calorique vers les espaces célestes. La parfaite égalité du mouvement de révolution de notre satellite depuis les temps anciens est venue lui offrir une nouvelle preuve de ce fait avancé que la température de la terre n'a pas changé depuis 3,000 ans. La cause des éclipses de lune et de soleil, les phénomènes si intéressants qui les accompagnent ont fixé son attention, et on a bien ri en l'entendant raconter les bêtisines auxquels donna lieu l'éclipse solaire de 1842. « Ils ont prouvé, dit-il en continuant, une chose malheureusement vraie, c'est que malgré les efforts de la science et de la presse, la facilité des communications, l'ignorance est encore la dominatrice des peuples ! »

Des mondes lunaire et sublunaire, M. Arago est passé aux différentes planètes et a donné tous les détails que la science a pu réunir à leur égard. Il a montré Mercure perdu au milieu des rayons solaires, Vénus si éclatante alors qu'elle précède radieuse l'aurore d'un beau jour, ou qu'elle prête un charme nouveau aux rêves d'une belle soirée; Mars à la teinte rougeâtre ; les quatre planètes télescopiques, débris intimes d'une grande catastrophe ; Jupiter dont les satellites, dans leurs évolutions, ont servi à calculer la vitesse de la lumière ; Saturne enchâssé dans son anneau qui est une nouvelle merveille de plus à côté de tant d'autres, enfin la lointaine Uranus, que les astronomes français ont reconnue les premiers pour une planète en la saluant du nom de son illustre découvreur, Herschell.

Mais les planètes ne sont pas, ainsi que le pensaient les philosophes de l'antiquité, des corps errants (telle est la signification de leur nom générique). Kepler a calculé les grandes lois qui les retiennent dans leurs orbites, et c'est après les avoir exposées que M. Arago a rappelé cette belle parole de l'astronome allemand livrant au monde le trésor de ses méditations : « Le sort en est jeté ; j'écrirai ce livre ; on le lira dans l'âge présent ou dans la postérité, que m'importe ; il peut attendre son lecteur : Dieu n'a-t-il pas attendu six mille ans un contemplateur de ses œuvres ? » Les preuves qu'il accumula ensuite pour démontrer que la terre était elle-même une planète, comme celle dont nous suivons la marche dans les cieux, furent nombreuses et concluantes. Des recherches commencées par La Caille et Messier et continuées avec plus de succès par Herschell, parce qu'il avait en sa possession des instruments plus parfaits que ceux de nos compatriotes, ont fait connaître que ces taches blanchâtres, appelées *nébuleuses*, dont le ciel est parsemé, étaient ou des groupes de milliards d'étoiles ou des amas de matière élémentaire, et il se passe au milieu de ces dernières de si incroyables transformations qu'il nous est donné, a dit M. Arago dans son enthousiasme, d'assister à la formation de nouveaux mondes. Les changements d'intensité de certaines étoiles, la périodicité du plus ou moins d'éclat, et l'extinction de quelques autres, la coloration de certains groupes formés d'étoiles blanches et bleues, rouges et blanches, la découverte tantôt de deux, tantôt de trois soleils achevant des révolutions autour d'eux-

mêmes, l'ont amené ensuite successivement à des considérations aussi curieuses qu'elles étaient attachantes. Il a aussi montré que cette recherche, si longtemps poursuivie, de la distance des étoiles à la terre, avait enfin trouvé une solution, et que l'étoile la plus proche de nous en était à 22 billiards 800 milliards de lieues, plus de 600,000 fois la distance de la terre au soleil.

Cette exploration, à travers les champs si vastes de l'astronomie stellaire, devait naturellement être suivie de l'examen des hypothèses des astronomes et des philosophes sur la formation de l'univers. M. Arago a fait voir combien de probabilités se rencontraient dans l'analyse des faits pour rendre admissible le système cosmogonique de notre célèbre Laplace.

Mais il est des astres qui, après les étoiles, ont de tout temps fixé l'attention des peuples : ce sont les comètes, aux apparences quelquefois effrayantes. Jamais encore M. Arago ne s'était étendu à leur sujet autant qu'il l'a fait cette année ; et la question était, on peut le dire, assez palpitante pour mériter une exception. Les deux dernières leçons enfin ont été consacrées à l'étude de la figure de la terre, étude dans laquelle l'intelligence de l'homme éclate d'une manière si grandiose, et à celle de la gravitation universelle, où l'on peut apprécier toute la puissance de son génie. En résumant les diverses idées émises à ce sujet depuis la plus haute antiquité, en montrant le grand Newton occupé à les traduire dans ses admirables formules, on a pu l'entendre dire : « Vous voyez qu'il faut remonter jusqu'aux temps de la Fable pour voir Minerve tout armée sortir du cerveau de Jupiter. »

Tel est le résumé très-succinct des matières diverses traitées par M. Arago dans son cours, nous disons *très-succinct*, car un fort volume en donnerait tout au plus la substance. Quant à dire si la tâche qu'il s'était imposée a été consciencieusement remplie, nous en appellerons à ceux qui ont suivi une de ces démonstrations dans lesquelles l'ampleur des détails le disputait au talent de l'exposition.

Tout cela a été, du reste, religieusement écouté. Et M. Arago disait un jour qu'il avait fait bien des cours, qu'il en avait vu encore plus, mais qu'il n'avait jamais rencontré un auditoire aussi attentif, plus réservé, plus convenable que le sien : « Tous les âges, ajoutait-il, étaient là confondus; les dames étaient répandues dans toutes les parties de la salle, et jamais il ne s'est élevé la moindre plainte. Cette nombreuse assemblée d'individus, venus de points si divers, ressemblait à un salon du meilleur ton. La science a conquis le respect du pays tout entier. » C'était là un grand et bel éloge dont chacun des des auditeurs du cours pouvait être fier. Mais en le faisant, l'illustre professeur ne disait pas quelle était la cause première d'une réserve si hautement appréciée ; chacun se respectait, parce que chacun respectait le maître et retrouvait en lui l'homme de ses sympathies, parce qu'on lui savait gré des peines qu'il se donnait, de la variété qu'il jetait dans les matières que la leçon l'obligeait à traiter, des paroles admiratives, des critiques ingénieuses avec lesquelles il réveillait une attention portée quelquefois à se fatiguer, du charme enfin qu'il a toujours su répandre sur l'enseignement le plus abondant, le plus riche, le plus animé, auquel personne ait, sans aucun doute, encore assisté.

Le bal Mabille

Sans danser peut-on vivre un jour? — du Parisien c'est la devise. A peine les cendres du Carême ont-elles, comme un gris linceul recouvert les oripeaux pailletés du carnaval et étouffé la lave mugissante des jours gras que, de toutes parts, de chaque barrière, sous chaque ombrage, de nouveaux champs chorégraphiques s'ouvrent avec de grandes fanfares pour répondre aux besoins de polka si universellement sentis dans les douze arrondissements, et peut-être même un de plus. Pour ne nous occuper ici que des plus en renom et de ceux qui se réunit *l'élite de la fashion* (voyez l'affiche et les réclames), c'est d'abord la Grande-Chaumière que nous vous avons esquissée; puis le Ranelagh et le Château-Rouge dont nous vous parlerons quelque jour, et enfin le bal dit *Mabille*, bosquet naguère humble et enfoncé dans un coin des Champs-Elysées où nul, si ce n'est l'aventureuse grisette du faubourg du Roule et l'intrépide commis marchand, ne s'avisait de l'aller chercher, et qui tout à coup surgissant du fond de son obscur réduit, s'éleva orgueilleusement parmi ses plus fiers rivaux, qu'il fit pâlir devant sa gloire et distança rapidement de deux ou trois têtes de kiosque.

Heureuse dynastie des Mabille, qui possèdes de père en fils, d'oncle en neveu, le privilége de fournir des seconds sujets mal bâtis, mais assez laids à l'Opéra de France, et qui de plus fais des envois en province et à l'étranger, c'est toi qui as aussi révolutionné l'empire de la pastourelle en plein air. Gloire te soit rendue, et paix sous la charmille aux polkeurs de bonne volonté!

Nous sommes allée des Veuves, c'est aujourd'hui samedi, le grand jour, le grandissime jour : le mardi est beaucoup moins *bon genre*; le jeudi amène la redoutable concurrence du Ranelagh, et quant au dimanche, il n'en faut point parler. Tu sens bien, cher lecteur, que les gens *comme il faut*, les lorettes qui se respectent, les Arthurs quelque peu lustrés, ne peuvent décemment *se commettre* au milieu de la cohue dominicale, je n'en veux d'autre preuve que le profond mépris avec lequel la direction de l'établissement traite son public du dimanche en faveur duquel elle réduit dédaigneusement son prix d'entrée à un franc cinquante centimes ; or, les jours réservés à *l'aristocratie*, il en coûte — saisissez bien la profondeur de cette annonce — deux francs, pas un centime de moins, pour pénétrer dans le sanctuaire, deux francs par cavaliers s'entend, car le beau sexe habitué de ce lieu enchanteur possède ici, comme partout et toujours, l'heureux privilége de ne pas payer; au contraire.

Il suffit d'ailleurs de jeter un coup d'œil sur la longue file de mylords et de citadines, voire de wursts, de coupés bas et de colimaçons bleu de ciel qui encombre l'allée des Veuves, pour s'assurer que le bal Mabille reçoit aujourd'hui même la fine fleur de la place Bréda et de la rue Neuve-Saint-Georges.

La nuit tombe, le gaz s'allume, l'archet directorial de M. Pilaudo, l'Orphée de ces bosquets, le Musard de ce raout champêtre a donné le signal des danses; les cavaliers (à deux francs) s'élancent vers l'orchestre, entraînant dans leur course impétueuse une foule de Rose-Pompon dont la plupart ont déjà quelque peu dépassé, hélas! l'époque de la floraison, et le bal commence, décrivant une immense spirale autour du pavillon où trône ledit maëstro Pilaudo, avec sa bande mélodique.

Tout a été dit sur cette danse moderne et abracadabrante qu'on nomme... mais je me trompe, on ne la nomme pas, on se contente de l'aller voir. Au bal Mabille, elle ne revêt aucune forme qui la distingue de ce qu'elle est à la Chaumière, au Ranelagh, au bal masqué. Ce sont toujours les mêmes poses, beaucoup moins lascives que grotesques, les mêmes déhanchements, les mêmes soubresauts, les mêmes contorsions bizarres. Tout cela est tracé, noté, stéréotypé à l'avance; il est impossible d'apporter plus d'ordre dans le déréglement, que ne font les jeunes adeptes de cette moderne danse pyrrhique. Il y a aujourd'hui des professeurs de cette façon de cachucha, jadis livrée à l'inspiration personnelle de chaque coryphée; en douze leçons ces vertueux instituteurs de la jeunesse enseignent l'art de se trémousser en société sans casser les vitres, et de friser, sans y tomber, les bancs de la police correctionnelle. Ainsi contenue dans les bornes d'une sévère didactique, la danse en question n'est plus guère qu'un symbole, un souvenir, un simulacre, une orgie de convention. Elle est surtout inconvenante par l'idée de licence qui s'y attache; mais à vrai dire elle l'est moins que certaines valses à deux temps dansées dans le plus grand monde avec approbation et privilége des familles, et que les fandangos, boléros, mazurkas et pas plus ou moins styriens exécutés dans les théâtres sous les yeux de l'autorité.

Achard, Lionel, Lévassor, mesdames Boisgonthier et Esther de Bongars, ont mérité plus de cent fois d'aller coucher au violon, et si la toute charmante mademoiselle Plunkett avait eu le malheur d'étaler au Ranelagh la vingtième partie des grâces qu'elle a mises dans son joli pas espagnol du printemps dernier, il est fort certain que le cric en eût, comme dit Gavarni, dressé *sur le casque au municipal* et que messieurs de la septième chambre à moins que ce ne soient messieurs de la huitième, eussent tôt ou tard connu de l'affaire.

Mais les mots gouvernent le monde, et si le c..... (pardonnez-moi cette initiale que j'ose à peine tracer) révolte à bon droit la pudeur de nos sergents de ville, c'est sa faute, il a le grand tort de ne pas s'appeler boléro.. Aussi ne lui accorde-t-on qu'une tolérance menaçante, et le verrou de Damoclès sans cesse pendu sur sa tête refroidit singulièrement ses ébats, ce qui n'est point un mal, tant s'en faut, mais ce qui lui ôte tout caractère drôlatique, et finira, si messieurs les étudiants n'y prennent garde, par en faire une danse rectiligne et académique, quelque chose comme le menuet, la monaco ou la gavotte. Ce progrès est une conséquence inévitable de la suppression du duel, des jeux, des moustaches, de l'agrandissement des cols de chemise, en un mot, de la prédominance envahissante du genre sérieux, chose fort grave, sorte de vêtement à l'anglaise sans lequel on n'arrive à rien.

Voyez cet homme d'un âge mûr, aux favoris épais, à l'encolure idem, qui a toute l'apparence d'un adjoint de village ou d'un charpentier coquet. Cet homme est une des plus grandes célébrités contemporaines; il a été lion, non pas un jour, comme le sont et le furent la plupart des lions, mais chaque hiver durant dix ans consécutifs; le pseudonyme sous lequel se cache son nom patronymique a fourni un nouvel adjectif à la langue, et quel adjectif!... c'est Chicard, l'illustre Chicard, puisqu'il faut l'appeler par son nom qui n'est pas le sien. Eh bien! ce grand homme dont on pourrait dire qu'il n'est plus que l'ombre de lui-même, s'il n'avait parfois tant de ventre, est l'incarnation de la danse moderne; il en a suivi toutes les phases. On ne saurait dire si c'est elle qui se règle sur lui ou lui sur elle. Il fuit le bal masqué et ne *travaille* plus qu'au bal Mabille, où on le voit, de l'air digne et sentimental d'un notaire qui marie sa fille, pincer un avant-deux doctrinaire et gourmé avec son ami Balochard, autre puissance déchue, autre brebis rentrée dans le bercail de la morale et de la saine chorégraphie. Chicard a abdiqué; il a cessé de danser, comme Béranger de chanter, sentant bien que l'heure n'était plus ni aux chansons, ni à la danse. Il vient au bal par habitude, et se démène pour éviter les rhumatismes, apparemment; mais le souffle dyonisiaque n'est plus là; la verve s'en est allée, et on en peut dire autant de la danse qui s'en va mourante et s'agite, *periude ac cadaver*, comme dit le benoît Ignace de Loyola. Chicard n'a pas eu et n'aura pas de successeur : son sceptre est tombé en quenouille. Il y a bien de par le monde Valentino et Mabille un certain Pritchard qui, à la faveur d'une récente querelle internationale, a élevé la prétention d'occuper de lui le public; mais cet artiste n'a trompé et ne pouvait tromper personne cette fois, par extraordinaire; ce n'était pas d'un calculateur, mais d'un danseur qu'on avait besoin. Cet homme politique a donc vécu ce que vivent les premiers Paris, et c'est justice, car il ne méritait pas même cette éphémère royauté. A tout prendre, d'ailleurs, Pritchard, tiré de la foule par le caprice d'une reine Bacchanal qui l'élut pour son conjoint certain beau soir à la face d'un lampion, n'a jamais été roi dans l'acception du mot : ce fut à peine un prince Albert.

On ne cite de lui qu'un mot heureux. Ce fut le jour où, entraîné hors de la salle de l'Opéra pour fait de danse par trop macabre, il s'écria d'une voix tonnante : « Je demande mon indemnité! »

Mais laissons là ce missionnaire : il est mort politiquement parlant. Semons quelques fleurs sur sa tombe. Aussi bien, voici la bouquetière. Salut, ô jeune Iris à la mine éveillée, au tablier d'un blanc de neige! Où courez-vous d'un pied si preste, fendant la foule, allant, trottant, un éternel bouquet à la main, vous immisçant dans tous les groupes, et là chuchotant à l'oreille d'un chacun certaines paroles mystérieuses et pleines d'intérêt, à coup sûr, à en juger par l'attention et souvent même la faveur avec lesquelles elles sont écoutées, accueillies. Que d'agitation, bon Dieu! et quel rude métier que celui de fleuriste! Que de mal pour ne pas placer un bouquet, car, si je ne me trompe, c'est le même que depuis une heure elle présente à chaque danseuse. Ce bouquet est inamovible, autant que la marchande l'est peu. Celle-ci pourtant ne paraît ni déconten ancée, ni étonnée du peu de succès de ses démarches, et reprend sa course de plus belle, après chaque nouveau refus. C'est que ce bouquet n'est point un bouquet ordinaire. On ne l'achète point, car il est inayable. Qu'on y jette les yeux seulement, et la marchande est satisfaite. Il est impossible de pousser plus loin le désintéressement, et pourtant le commerce ne laisse pas d'être florissant : c'est un *selam*; on ne le sent pas, on le lit; on y répond sans prendre d'autre peine que celle de changer l'adresse. La petite poste de Stambouï a un bureau allée des Veuves, c'est évident. La belle chose qu'une correspondance orientale! Le simple et parfumé langage que celui du réséda et de l'œillet!

Voici deux dames que je soupçonne fort de parler ce suave idiome panaché comme deux alnées de naissance. Le bal Mabille possède en elles deux protectrices bien ferventes, deux habituées bien précieuses; le propriétaire les salue, et le sergent de ville les honore d'une attention particulière. Elles sont amies inséparables depuis huit jours, et le seront au moins toute la semaine prochaine, en attendant que quelque Arthur de discorde tombe au milieu d'elles et en fasse deux ennemies jurées. L'une en cheveux et les bras nus appartient au genre grisette; c'est-à-dire qu'elle n'a point encore quitté la rive gauche de la Seine pour la place Saint-Georges, ce rêve de bonheur, ce bâton de maréchal des jeunes Aspasies de la rue de La Harpe. L'autre, plus avancée en grade, a déjà en plusieurs mobiliers mis sous elle; elle habite le quartier élégant, et croirait déroger en imitant le pittoresque laisser-aller de son amie l'*étudiante*. Une femme qui se respecte ne saurait danser autrement qu'en chapeau et le corps entortillé dans un long châle dont la pointe, flottant sur ses talons, caresse moelleusement une noble poussière. C'est ainsi que les princesses de la nouvelle Athènes ont remplacé la robe à queue. Celle-ci est, du reste, une des notabilités du Ranelagh, du bal Mabille et autres lieux. C'est pour elle qu'un bel esprit du café Anglais a rimé ces jolis couplets de facture sur un air connu de M. Doche :

Connaissez-vous dans la rue de Provence
Un' femm' qu'on cit' partout pour sa beauté,
Pour son esprit et pour son élegance?
Eh bien! messieurs, c'est moi, sans vanité.
Grande et brune à l'œil noir,
C'est au bal qu'il faut m'voir.
Je fais des malheureux,
Et même parfois des heureux.

Mais qui s'approche de ces dames et les salue d'une façon grotesquement respectueuse, en vrai provincial qu'il est? Sa toilette départementale trahit, du reste, à ne pouvoir s'y méprendre, son origine, et le mot *petite ville* est fort lisiblement écrit sur son gilet à grands ramages. On ne me trompe fort, ou ce *cavalier* dépoli arrive en droite ligne de Pithiviers, à moins pourtant que ce ne soit de Romorantin ou de Chinon. A peine débarqué, il a senti le besoin de fas iner une faible femme, de trouver quelque part un cœur qui batte à l'unisson du sien : en conséquence de quoi il s'est rendu au bal où, moyennant 2 fr., il compte bien rencontrer un *innamorato* quelconque. C'est sur ces dames, ou tout au moins sur l'une d'elles que le petit roué a jeté les yeux pour accomplir ses projets de séduction. Il tombe bien et ne pouvait, en vérité, s'adresser mieux.

D'une voix insidieuse, le monstre engage habilement la conversation, en faisant observer, avec beaucoup de raison et d'à-propos, qu'il fait bien chaud; que ces dames doivent être altérées par la danse, ce dont elles ne discouviennent pas. Partant de là, l'Orléanais ou le Tourangeau les supplie d'accepter *une consommation*. Qu'au moins il lui soit permis de les rafraîchir, puisqu'il n'a pu les échauffer, ajoute-t-il spirituellement, ayant le malheur d'ignorer encore la polka.

La grisette, et même la lorette, est amie du rafraîchissement. Peu fière de son naturel, elle mange et boit dans la main. Ces dames acceptent sans façon l'invitation du provincial qui les emmène triomphant dans l'un des bosquets d'alentour. Là s'engage un dialogue mêlé de quelques chants : la scène tourne, comme on voit, à la comédie-vaudeville.

LA LORETTE, chantonnant le troisième couplet de la jolie chanson ci-dessus :

J'ai le front pur et l'âme d'une sainte;
Je tiens fort bien ma place dans un festin...

LE PROVINCIAL. — Madame, pardon si je vous interromps. Qu'aurai-je l'honneur de vous offrir? De l'orgeat, un verre d'eau sucrée?...

LA LORETTE. — Pouah! que c'est fade!

LA GRISETTE. — Ça soulève le cœur.

LA LORETTE reprenant son couplet :

J'ai le défaut de boire un peu d'absinthe
Et n'mets jamais un' goutt' d'eau dans mon vin..

G'arçon, du rhum!

LA GRISETTE. — Eh bien! moi, je prendrai de l'absinthe. Alfred a reçu son mois ce matin. Nous allons faire une noce ce soir.

LE PROVINCIAL, roulant de gros yeux effarés. — Tu Dieu! quelle gaillarde! Il est joli le rafraîchissement! Enfin, n'importe! Va pour du rhum et de l'absinthe!

LA LORETTE. — quatrième couplet :

Je fais beaucoup d'billets,
Et je n'en paye jamais;
J'ai beaucoup d' créanciers,
Et je suis connue de tous les huissiers.

LE PROVINCIAL. — Charmantes connaissances, madame!

je vous en fais mon compliment. La jolie chanson, madame!

LA LORETTE. — Est-ce pas, monsieur? C'est un de mes adorateurs qui a fait ça pour moi : c'est tapé!... Tu sais, Blanchette; c'est Félix, ce petit brun qui a tant d'esprit.

Lorsque l'un d'eux, forçant mon domicile,
Saisit, hélas! mes meubles sans merci,
En me voyant si calme et si tranquille,
Monsieur l'huissier reste là tout saisi!

LA GRISETTE. — Tiens, tiens, l'huissier qui est saisi! Ah! ah! que c'est drôle!

LE PROVINCIAL. — Extrêmement drôle! — Dans quel guépier me suis-je fourré!

(On apporte le rhum et l'absinthe.)

LE GARÇON. — Faut-il des cigares?

LA LORETTE. — Comment donc!

LA GRISETTE. — De cinq sous, — et meilleurs que la dernière fois! — entends-tu, petit?

LE PROVINCIAL, bouleversé. — Comment, mesdames, vous fumez?

(A la porte du bal Mabille.)

(Entrée du bal Mabille.)

(M. Chicard.)

LA LORETTE. — Un peu!

LA GRISETTE. — Mais!

LA LORETTE. — Ah çà, d'où sort-il, ce cantalou? Sur quelle couche monsieur son papa l'a-t-il récolté, ce jeune légume?

LE PROVINCIAL, s'horripilant. — Plus de doute, je suis en bonne fortune avec des sapeurs-pompiers?

Ces dames allument leurs cigares. La lorette reprend sa chanson :

Je déjeune chez Dorsay;
Je dîne au café Anglais;
Je soupe chez Delhieux
Et je. . . . . .

L'orchestre qui prélude et le brouhaha qui s'élève à l'extrémité du jardin ne nous permettent d'entendre, à notre grand regret, ni la fin du couplet, ni le dénoûment de cette épopée comique, bachique et tabagique.

Cette rumeur est causée par l'entrée majestueuse de la reine du bal, de Pomaré Ire, qui n'apparaît jamais que lorsque toute

(L'intérieur du bal Mabille.)

la cour est réunie pour la recevoir. Elle boutonne ses gants et s'avance d'un pas altier, le sourcil froncé, l'air pensif, le front incliné vers la terre. Telle, Marguerite de Bourgogne, chargée du fardeau de ses crimes, pénètre dans la tour de Nesle. Derrière elle se presse tout son état-major, composé de ses aides de camp ordinaires et extraordinaires, et de ses polkenses d'honneur, telles que Céleste Mogador, Clara, Mazagran, et autres bédouines de la plus haute distinction.

L'entrée de Pomaré Ire et de son escadron volant est saluée par les plus vives et les plus joyeuses acclamations. Le quadrille commence, et la reine excite des transports d'enthousiasme par l'abandon passionné de sa danse et la désinvolture de sa taille souple et onduleuse. Il ne lui manque qu'un peu de hâle sur le visage, des bracelets aux pieds et un anneau au bout du nez, pour rappeler d'une façon assez frappante la Dewadesi Amani dont Paris se souvient encore et dont la pantomime hindoue valut, il y a quelques années, un si grand succès au théâtre des Panoramas.

Au quadrille succède la polka; c'est le triomphe de Pomaré. L'année dernière, un directeur de théâtre la jugea digne d'exécuter cette danse bohême de compte à demi avec le grand Cellarius. Ce dernier fut assez peu galant pour refuser cette alliance politico-chorégraphique avec la reine des Marquises; en conséquence de quoi celle-ci se jeta de désespoir dans les

(Une habituée.)

(Un habitué.)

(Une reine future.)

(Le jeu du Pigeon au bal Mabille.)

(Un bosquet du jardin Mabille.)

bras de Pritchard. Au théâtre, elle polka seule et n'eut qu'un succès boiteux. A Mabille, elle se dédommage de son *fiasco* en laisant *fanatisme* devant un public de connaisseurs. Pour répondre à l'empressement des virtuoses qui se la disputent, elle prend des relais et fatigue régulièrement quatre danseurs à chaque polka. Pomaré, née de parents pauvres mais écuyers, était destinée à fournir une autre carrière : elle se souvient encore de sa première éducation, comme on peut voir à la façon dont elle traite ses polkeurs. Le Cirque, et notamment mademoiselle Franconi, dont elle est la propre nièce, lui pardonnent difficilement d'avoir abandonné la noble poussière olympique pour le terre-plein du bal champêtre; mais, que

(Arrivée de la reine Pomaré.)

(Sortie du bal Mabille.)

voulez-vous? on ne peut contenter tout le monde et ses oncles.

Rien n'égale l'entrée brillante de Pomaré au bal Mabille, si ce n'est parfois sa sortie. L'autorité honore de temps en temps cette reine en lui donnant des gardes : il est vrai que ce sont des gardes municipaux; mais la plus belle police du monde ne peut donner que ce qu'elle a. Grande même dans l'adversité, Sa Majesté océanienne se retire la tête haute, et tandis que du bal brillant, elle passe, hélas! dans les ténèbres non visibles de la salle Saint-Martin, la foule de ses danseurs, telle est l'ingratitude des courtisans! se disperse en chantant, et va continuer, dans les cabinets de la Maison d'Or, de Véry ou du café Anglais, les plaisirs de cette soirée.

(Sortie de la reine Pomaré.)

Rosa et Gertrude.

(Suite — Voir t. V, p. 362, 378, 394, 406, 126, et t. VI, p. 6, 26 et 42.)

XXXIV.

Quand la voiture eut commencé à cheminer du côté de la ville, Rosa se livra de nouveau au désespoir et Gertrude elle-même ne put sous l'impression de ce triste retour retenir ses larmes. « Pleurez, leur dis-je, mes enfants, pleurez, puisqu'enfin vous aviez pu compter sur une délivrance que voici différée; mais aussitôt que ces premiers transports auront fait place à la réflexion, c'est ce mécompte lui-même qui va vous paraître la délivrance et vos cœurs reconnaissants s'élèveront à Dieu pour lui rendre mille actions de grâces. » Au moment où j'achevais ces mots, le cocher arrêta pour répondre à quelqu'un qui le rappelait, après nous avoir d'abord croisés sur la route. C'était mon fils. Inquiet de ne pas me voir revenir, il s'était déterminé à courir à ma rencontre, dans l'intention, s'il ne m'avait pas rejoint auparavant, de louer un char à Coppel et de pousser jusqu'à Lausanne. Dès que nous l'eûmes recueilli dans la voiture, il serra affectueusement les mains de ces dames en leur témoignant la vive joie qu'il éprouvait à les retrouver encore sous ma protection, et comme je lui eus raconté en peu de mots ce qui s'était passé, il m'apprit de son côté qu'aussitôt après le départ du baron, et sur le bruit qui s'était répandu que la nièce Miller avait failli n'être pas payée, différents marchands étaient accourus avec leurs mémoires tout remplis des emplettes qu'avait faites la baronne; qu'à cette occasion il avait été constaté que cette baronne n'avait pas mis les pieds dans l'hôtel, où le baron était arrivé seul le dimanche au soir; qu'enfin, étant allé questionner les gens de la poste, il avait appris qu'en effet, après avoir paru prendre la route de Paris en se faisant conduire à Ferney, le jeune monsieur avait coupé de là sur Versoix par le chemin de traverse, et que de cet endroit il avait poursuivi sa route sur Bâle. « Aussitôt que j'ai su ces choses, ajouta mon fils, en s'adressant à ces dames, je me suis mis en route, et eussé-je rencontré mon père revenant sans vous, avec sa permission et avec quelque argent que j'ai emprunté à l'hôtel de *la Balance*, j'aurais couru jusqu'au bout du monde pour vous retirer des mains de ce ravisseur et de son infame complice. » Rosa, toujours confiante dans sa lettre, écouta peu ce discours, tandis que Gertrude, désormais tout aussi convaincue que moi des criminelles intentions du baron, témoigna à mon fils toute la gratitude qu'elle éprouvait envers son généreux dévouement.

Chose singulière, ce fut mon fils qui, à propos du récit que je venais de lui faire, remarqua que le baron avait dû, dans sa hâte, emporter les valises de ces dames; cette remarque, que tant d'autres préoccupations m'avaient empêché de faire, ne laissa pas que d'ajouter à mon inquiétude, puisque ces dames allant se trouver ainsi dans le plus complet dénûment, il se pouvait que les Miller ne voulussent plus les reprendre sur la simple probabilité des secours qu'elles pouvaient recevoir plus tard de leurs familles. La même raison s'opposerait sans doute à ce que je pusse les placer dans quelque autre maison; et d'un autre côté, soit à cause de la modicité de mes ressources, soit à cause de la petitesse de mon logement, qui est composé de trois pièces étroites donnant sur une cour, soit enfin à cause de l'inconvenance qu'il y aurait à introduire deux jeunes personnes dans un ménage sans femme où elles se trouveraient en société habituelle et nécessaire avec un jeune garçon de vingt-cinq ans, il était absolument impossible que je songeasse à les prendre chez moi. Dans cette occasion, je sentis rudement le désavantage qu'il y a d'être pauvre. Je peux à la vérité, comme pasteur, disposer de sommes assez considérables en faveur des nécessiteux de ma paroisse, mais il me parut que ce serait commettre une coupable prévarication que d'en détourner des deniers en faveur de deux dames étrangères, puisque évidemment elles ne pouvaient y avoir eu droit dans l'intention des personnes charitables et qui m'avaient fait le dépositaire de ces deniers.

A la nuit tombante, nous arrivâmes à la porte de la ville, d'où nous renvoyâmes la voiture. Mon fils avait pris les devants pour aller prévenir les Miller du retour de ces dames, et pour les prier de les reprendre aux mêmes conditions qu'auparavant; mais il ne tarda pas à revenir sur ses pas pour nous avertir que les Miller ne voulaient plus entendre à rien de semblable. Cette nouvelle me consterna, tandis que les deux jeunes dames, harassées qu'elles étaient, l'une de faiblesse, l'autre de fatigue, avaient quitté mes bras pour se reposer chacune sur un des bouterolles d'une rue solitaire où nous nous trouvions alors engagés; j'allais et je venais, sans trop savoir quel parti prendre. « Mais voyons, repris-je bientôt, allons ensemble chez les Miller; il est possible que je parvienne à les fléchir; tout au moins accorderont-ils à ces dames l'hospitalité pour cette nuit, et demain j'aurai plus de loisir pour tenter de les placer ailleurs. » Nous nous remîmes donc en marche, et nous atteignîmes enfin à cette rue de la Prison dont l'odieux souvenir, à mesure que nous y avancions, arrachait des pleurs à mes deux pauvres compagnes. De là, étant montés chez les Miller, j'y renouvelai auprès d'eux la proposition que mon fils leur avait déjà faite. « C'est inutile, monsieur le pasteur, me répondirent-ils tous les deux. — Mais je vous garantis que vous serez payés; je vous offre même de payer quinze jours d'avance. — Assez comme cela, reprit Miller. Aussi bien ces dames doivent au fiers et au quart, et nous ne tenons pas à avoir les huissiers chez nous. » Je compris que le propos faisait allusion à ce que les petites emplettes faites par ces dames n'avaient pas été payées par le baron, en sorte qu'elles se trouvaient dès lors compromises dans l'escalandre à laquelle avaient donné lieu les dettes frauduleuses de la baronne.

« Eh bien! Miller, repris-je, accordez-moi au moins cette grâce de donner à coucher, pour ce soir seulement, à ces deux dames, dont l'une, vous le voyez bien, est pâle, souffrante et incapable de se transporter plus loin : on l'a saignée à Versoix. Demain, de bonne heure, je m'enquerrai de les placer ailleurs. — Non, monsieur le pasteur : nous leur payerions plutôt leur couchée à l'auberge. Il y a du monde qu'on reçoit, il y en a qu'on ne reçoit pas. » A ces mots, Rosa, qui s'était assise à l'écart, accourant indignée : « Que voulez-vous dire, misérable, êtes-vous donc aussi du nombre des pervers acharnés à nous salir?... » Je voulus intervenir, mais Rosa, avec l'instance du dégoût le plus méprisant : « Sortons, sortons, monsieur Bernier. Et si personne ne veut nous recevoir, que nous couchions à la rue plutôt que de passer encore une seule nuit dans cet antre affreux! — Vous êtes bien peu charitables, dis-je alors aux Miller, et s'il vous arrive de tomber quelque jour dans la détresse, comme nous y sommes tous sujets, le ciel vous préserve de rencontrer des cœurs aussi fermés que le sont aujourd'hui les vôtres! » Là-dessus, je suivis Rosa qui m'entraînait vers la porte, et nous nous retrouvâmes tout à l'heure dans la rue.

Cependant mon fils, prévoyant le refus obstiné des Miller, avait été s'enquérir de quelque autre gîte, en sorte que nous n'osions pas nous éloigner, dans la crainte de manquer son retour. Après donc que nous eûmes attendu quelque temps devant l'allée de la maison, mes deux compagnes s'assirent sur les marches du perron extérieur, et j'étais allé moi-même à la découverte jusqu'à l'angle de la rue prochaine, lorsque des gendarmes qui faisaient leur première ronde de nuit, en voyant deux femmes parées seules à cette heure dans ce lieu écarté, s'approchèrent d'elles, et leur demandèrent qui elles étaient et ce qu'elles faisaient là. Puis, comme l'épouvante les empêchait de répondre : « Vous allez nous suivre, » leur dirent-ils. Aux cris qu'elles poussèrent alors, deux ou trois personnes survinrent avec des lumières; mais comme aucune d'elles ne paraissait disposée à reconnaître ces dames ni à se porter pour garant de leur condition ou de leur moralité, les gendarmes procédaient déjà à les emmener, lorsque j'accourus. La femme Miller était parmi ces personnes. « Cette femme, dis-je en la désignant aux gendarmes, peut attester que ces dames sont de mes amies, et que si vous les avez surprises seules sur ce perron, c'est parce que je m'occupe de leur chercher un logement, à défaut de celui qu'elle a eu l'inhumanité de leur refuser. Vous vous êtes donc mépris, messieurs, ainsi veuillez poursuivre votre ronde sans vous occuper de nous. » A ce moment, mon fils arriva en criant de loin : « J'ai trouvé un gîte pour ces dames! » A l'ouïe de ces paroles qui confirmaient mon dire, les gendarmes passèrent outre, et nous marchâmes du côté où mon fils nous conduisait. Après quelque détour, nous entrâmes sur sa trace chez les gens avec lesquels il venait de traiter. C'étaient un monsieur et une dame entourés de leurs trois enfants, et qui me parurent dès l'abord aussi respectables eux-mêmes que leur appartement était à la fois confortable et propre. Ils avaient une chambre à louer, mais quand ils eurent vu arriver deux dames parées, fort jeunes, sans parents, sans effets, et qui leur avaient été proposées pour pensionnaires par un jeune homme inconnu, ils parurent hésiter à conclure, et sur un signe que leur fit la servante qui était entrée avec nous, ils déclarèrent avoir changé d'avis, parce que s'étant attendus à louer leur chambre à des dames d'âge, il ne pouvait convenir à leur vie de famille de s'en dessaisir en faveur d'aussi jeunes personnes. « Eh bien! mes enfants, m'écriai-je alors, puisqu'il en va ainsi, allons de ce pas chez moi! où deux sont à l'aise, quatre pourront bien tenir, et aussi bien quand il y a nécessité, il y a convenance en même temps. » Là-dessus, nous prîmes congé de cette famille pour gagner tous ensemble ma demeure.

XXXV.

Quand mon fils eut allumé la lampe : « Ah çà, voyons, dis-je, à nous arranger convenablement. Ce cabinet-ci, mesdames (nous nous trouvions dans la même chambre où elles avaient dîné avec nous le dimanche précédent), ce cabinet-ci va devenir à la fois notre chambre à manger et notre salon de réunion. L'on y mettra deux chaises de plus. Mais le plus pressé, c'est de reposer, n'est-ce pas?... Tiens, dis-je à mon fils en lui remettant une clef, va sortir une paire de draps, et vous, Rosa et Gertrude, suivez-moi. » Les ayant alors introduites dans ma chambre, qui est une sorte de bibliothèque avec petit poêle à l'angle et un lit garni au fond : « Voilà, leur dis-je, qui fera votre appartement; pour moi, j'émigrerai dans la chambre de mon fils avec ma table de travail. J'allai ensuite prendre les draps que mon fils, pour n'avoir pas à les remettre de la main à la main à de si jeunes personnes, venait de déposer dans le cabinet, et je leur dis : « La vieille vous aidera dans bien des petites choses, mais ce sera à vous, mes pauvres enfants, de compléter votre service, et pour commencer, vous allez faire votre lit, pendant que André et moi nous préparerons du thé et quelque nourriture. » Après m'avoir marqué à la fois leur regret de me déplacer et leur satisfaction de se trouver chez moi, ces dames se mirent à l'œuvre; puis, pendant que Rosa, cédant à nos instances, se reposait assise dans ma bergère, dont je l'obligeai à accepter la jouissance tant que durerait son séjour dans ma maison, Gertrude m'aida à déménager ma table, quelques livres, et les autres choses qui étaient à mon usage personnel. Ceci fait, nous nous réunîmes tous les quatre autour du thé, et j'admirai qu'au lieu d'être de plus en plus désolée en se voyant retombée dans une retraite aussi triste et aussi écartée qu'est notre demeure, Rosa elle-même parût néanmoins être plus calme et moins endolorie qu'elle n'avait encore été depuis notre départ de Versoix.

En la voyant ainsi disposée, je me hasardai à lui dire : « Est-il possible, ma chère Rosa, que vous conserviez encore quelque doute au sujet des intentions de ce baron et de la moralité de cette baronne?—Tant que le mystère de cette lettre du comte ne sera pas éclairci, monsieur Bernier, comment pourrais-je ne pas conserver quelques doutes? ou plutôt, maintenant que j'ai éprouvé par moi-même ce que sont les gens pour noircir et pour calomnier à plaisir et sans retenue, je puis croire que des méchants sont parvenus à faire paraître équivoques le baron et la baronne de Bulou; tandis que je ne puis douter un instant que Ludwig m'a écrit la lettre par laquelle il me rappelle auprès de lui. — Eh bien! moi, Rosa, je doute justement qu'il l'ait écrite, cette lettre; car mille fois plus vite je supposerais qu'on a contrefait les sentiments, la tendresse et l'écriture du comte pour vous faire tomber dans quelque piége, que je n'irais m'imaginer que le comte a pu investir de sa confiance un homme dont toutes les allures portent le sceau d'une basse improbité. Au surplus, mon enfant, ne contestons pas aujourd'hui sur ce qui sera certainement mis en lumière plus tard. Levez-vous, et après que nous nous serons élevés à Dieu par la prière, allons ensuite chercher dans le sommeil le repos de nos fatigues et un répit à nos peines. » Alors Rosa et Gertrude se levèrent, et je priai en ces termes :

Nous nous humilions devant toi, ô notre Dieu, comme il convient à des créatures pécheresses qui t'offensent chaque jour en plusieurs manières, et nous venons te demander avec contrition et repentir le pardon de nos fautes et de nos manquements, au nom de Notre-Seigneur-Jésus-Christ. Toutes tes dispensations sont justes et compatissantes; ô mon Dieu, les plus dures d'entre elles n'atteignent jamais à la somme de nos péchés qui paraissent petits, hélas! à nos yeux, mais qui sont grands aux yeux de ta sainteté, comme ils seraient impardonnables sans les trésors de ta miséricorde. Voici deux enfants qui ont violé l'un de tes commandements les plus sacrés, mais l'épreuve par laquelle tu as daigné, dans ta sollicitude pour elles, les avertir de rebrousser vers tes témoignages, a eu bien vite converti leurs cœurs, et c'est à effacer leur péché qu'elles vont travailler sans retard. Ainsi, ô mon Dieu, suspends tes coups, retire ta colère, bénis leurs résolutions, et touché de leur âge tendre, apprête-leur de meilleurs jours. Vois dans ceux qui t'invoquent ici une seule famille dont je suis le chef, et inspire-moi de la diriger dans le chemin qui mène à te plaire. Amen.

Après cette invocation, je reçus de ces trois enfants le baiser filial, et d'une et d'autre part, nous gagnâmes nos couches fortifiés par la prière et rafraîchis par le recueillement.

XXXVI.

Je me levai de bonne heure pour instruire la vieille des petits surcroits dont le séjour de ces dames allait devenir l'occasion, et pour la prier d'habiter l'appartement durant le cœur du jour, alors que mes affaires m'appellent à sortir. Puis, dans la crainte que cette femme que j'emploie depuis vingt-deux ans n'allât concevoir quelques défiances à propos des bruits calomnieux qui pourraient parvenir jusqu'à elle, je la mis succinctement au fait de la position véritable de ces dames, et j'appelai sur elles son intérêt. Vers huit heures, le déjeuner fut prêt, et les deux amies parurent dans la chambre à manger. Elles étaient tristes, mais reposées, et j'appris avec satisfaction que l'une et l'autre elles avaient dormi d'un bon sommeil jusqu'au jour.

Je regardais bien comme probable que le baron, aussitôt qu'il eu aurait le loisir, s'occuperait de leur renvoyer leurs valises; mais outre que je n'en avais pas la certitude, encore fallait-il pourvoir au plus pressé, et nantir ces pauvres enfants des hardes les plus indispensables à leur entretien journalier. A cet effet, aussitôt après le déjeuner, je mis à leur disposition ce qui me restait des habits et du linge de ma défunte épouse. Ces nippes étaient bien modestes et surtout bien surannées quant aux choses de toilette, mais les chemises, les bas, les mouchoirs sont toujours de mise, et pour le reste, je savais que ces dames moitié bon goût, moitié adresse d'arrangement et de couture, trouveraient le moyen d'en tirer parti. Quand elles se furent choisi ce qui leur agréait, et notamment de quoi se faire deux robes qui leur permissent de quitter leur parure, elles allaient se retirer dans leur chambre pour s'y mettre tout de suite à l'œuvre, lorsque la vieille introduisit un homme qu'à son air et aux papiers dont il était porteur je jugeai de sinistre venue. En effet, c'était un huissier qui me remit à l'adresse des jeunes dames, d'une part un exploit de saisie quant à leurs effets, d'autre part une assignation à comparaître sur une plainte signée de plusieurs marchands dont les notes non payées se trouvaient entre ses mains. En comprenant aux discours de cet homme qu'il s'agissait d'un démêlé avec la justice, mes deux pauvres protégées se crurent perdues, et comme si les huissiers avaient mission de s'attendrir et de faire grâce, elles s'étaient jetées aux pieds de celui ci en le conjurant d'anéantir ces affreux papiers, et en s'engageant par serment à tout payer soit au moyen de l'argent qu'elles ne tarderaient pas à recevoir de leurs familles, soit au moyen de ce qu'elles parviendraient certainement à gagner par leur travail, si cette ressource venait à leur manquer. « Relevez-vous, leur dis-je, relevez-vous, Rosa et Gertrude, et songez que ce brave homme n'est pas libre de vous rien accorder. » Puis m'adressant à l'huissier : « Quant aux effets de ces dames, il y a si peu à saisir, qu'en ce moment même j'étais à les approvisionner des chemises, des bas et des robes de ma défunte épouse. Ainsi votre exploit, par ce côté là déjà, devient superflu. Mais en outre, vous allez me livrer vos notes, et, muni de la garantie que je vais vous signer qu'elles seront toutes acquittées aujourd'hui même, il ne vous restera plus qu'à vous rendre auprès des marchands pour les avertir de faire lever la saisie et de se désister de leur poursuite. » M'étant ensuite transporté auprès de ma table, j'y écrivis cette garantie, je la signai de mon nom, puis je la remis à l'huissier qui se retira aussitôt pendant que Rosa et Gertrude, encore toutes en larmes, me comblaient de leurs bénédictions.

« Voici, leur dis-je, une affaire qui est réglée, mais elle est à mes yeux bien moins importante que l'autre, vous le savez; ainsi je vous propose, puisqu'aussi bien votre situation est redevenue ce qu'elle était lundi matin, de faire partir dès aujourd'hui, nos trois lettres que j'avais gardées à tout événement, comme un souvenir de notre affection mutuelle et de vos bonnes résolutions. » Toutes les deux elles applaudirent à

cette proposition, en sorte qu'après les avoir vues s'établir à l'ouvrage, je sortis tout à la fois pour aller mettre les lettres à la poste, et pour m'occuper de faire honneur à la signature que je venais de donner.

XXXVII.

A cet effet, quand j'eus jeté les lettres dans la boîte, je me rendis chez le même joaillier qui avait déjà acheté les agrafes de ces dames, et en lui remettant les deux chaînes d'or dont elles s'étaient dessaisies en faveur de mon fils et de moi : « Veuillez, lui dis-je, peser ces chaînes et m'en donner la valeur. — Elles viennent, repartit-il, de la même source que les agrafes, car je les ai vues au cou de ces dames Eh bien! monsieur Bernier, mes pronostics n'étaient donc pas menteurs, et tout cela n'a pas manqué de finir par une esclandre? — L'esclandre, lui dis-je, vient des méchants et non pas de ces dames. Si vous aviez voulu vous en assurer auprès de moi, monsieur Durand, peut-être n'auriez-vous pas signé cette plainte à la suite de laquelle elles viennent de recevoir une assignation. Du reste, veuillez retenir sur le prix de ces chaînes la somme de quatorze francs qui vous est due pour une épingle, et m'en donner une note acquittée. »

Ce joaillier, qui était un fort brave homme, fut attristé de mon discours. « Je n'ai signé, ajouta-t-il, que quand j'ai vu que les dettes de ces dames étaient faites à la même occasion, au même titre, et au même nom que celles d'une prostituée, et si je me suis trompé, monsieur Bernier, au lieu de réclamer mes quatorze francs, je suis prêt à m'associer à vous pour aider de mon argent deux jeunes personnes qui ne seraient que malheureuses. — Bien malheureuses, repris-je, et non moins honnêtes. Mais que voulez-vous dire avec cette prostituée? — Ignorez-vous donc que hier au soir la baronne avec laquelle ces dames se sont trouvées être en relation d'amitié, de départ et d'emplettes, a été reconnue par la nièce des Miller sur la promenade publique, dénoncée par elle comme étant affublée des objets de toilette qui n'ont pas été payés par le baron, et enfin arrêtée à son domicile qui est dans notre paroisse? — ... Quoi! m'écriai-je, la fille Marie! — Elle-même, monsieur Bernier. Et comment voulez-vous alors que de pareilles apparences ne trompassent pas jusqu'à ceux qui se tiennent le plus en garde contre les bruits de ville et contre la malice des propos? — C'est vrai, » lui dis-je; puis, cédant au frémissement d'horreur que me causait cette découverte, même après tout ce que j'avais pu penser d'odieux au sujet du baron : « Ah! béni sois-tu, ô mon Dieu, dis-je avec une pieuse véhémence, béni sois-tu, qui as arraché à ces honteux vautours leur tendre proie! Oui, mon cher monsieur Durand, ces apparences devaient vous tromper, et ce m'est une consolation de pouvoir m'expliquer de cette sorte votre démarche qui m'avait affligé; tout comme ce m'en est une aussi de pouvoir attribuer à un scrupule honnête la dureté de cœur qu'ont montrée hier au soir les Miller en refusant de donner à coucher pour une seule nuit à mes pauvres protégées. »

Pendant cet entretien, le joaillier avait achevé de peser les chaînes dont il me paya la valeur, qui montait à deux cent cinquante francs; nous fîmes ensuite la somme des notes que j'avais entre les mains : elle s'élevait à deux cent soixante. « Allez, me dit alors le joaillier, allez payer tous vos marchands; quant à moi, vous me ferez cette distinction, monsieur Bernier, d'accepter que je remette à ces dames leur dette sans qu'elles le sachent. — Je ne suis pas, répondis-je, pour vouloir réprimer un si bon mouvement, mon cher monsieur Durand. Ainsi, va comme il est dit. Si mes jeunes amies redeviennent riches, il sera juste que vous soyez remboursé; si elles demeurent pauvres, ces dix francs leur seront de bon secours. Là-dessus je lui serrai affectueusement la main, et j'allai de ce pas acquitter toutes les notes. En voyant arriver l'argent, les marchands et les marchandes ne manquèrent pas, à leur ordinaire, de concevoir aussitôt une bien meilleure opinion de mes deux jeunes amies, et moi je ne manquai pas de mon côté de les confirmer dans cette opinion tantôt en levant les épaules aux grossiers mensonges qu'ils me disaient avoir entendu débiter sur leur compte, tantôt en leur faisant savoir en deux mots l'affreux guet-apens dont, en raison de leur jeunesse et de leur figure, elles avaient failli être les victimes. Plus d'une d'entre ces marchandes, tout à l'heure encore impitoyable, se prit alors à larmoyer et à m'exprimer ses regrets d'avoir signé l'assignation, et pour la centième fois j'admirai comment notre faible nature, jouet qu'elle est des impressions, des accidents, d'un bruit, d'un souffle, se montre en tant de rencontres si dure quand elle est douée de bonté pourtant, ou si bonne quand elle est pourtant corrompue et pleine de malice.

XXXVIII.

J'étais désormais surabondamment éclairé sur la moralité du baron et sur la nature de sa mission. Deux points seulement, à savoir la part qu'avait eue dans cette affaire le jeune monsieur, et cette lettre en apparence autographe du comte, demeuraient encore, l'un enveloppé d'ombre, le second caché dans un profond mystère; aussi quand j'eus terminé mes courses, et sans écouter à la répugnance qui me détournait d'en rien faire, je me rendis à la prison, pour y avoir un entretien avec la fille Marie, et pour tâcher ainsi d'obtenir, soit de ses trahisons, soit de ses imprudences, soit de sa colère, des éclaircissements qui pussent me devenir utiles dans la tâche que j'avais entreprise de préserver de mal Rosa et Gertrude en attendant qu'elles eussent recouvré la protection du comte ou celle de leurs familles. Comme la fille Marie est de ma paroisse, j'obtins sans difficulté la permission de lui parler, en sorte qu'un gardien se mit aussitôt à ouvrir, puis à refermer sur moi les portes toutes bardées de fer qui séparent d'abord de la rue, ensuite des locaux de l'administration, les quartiers intérieurs de la prison.

Bien que simple prévenue encore, mais en raison de sa profession, l'on avait écroué la fille Marie dans le quartier des femmes de mauvaise vie, et c'est là que je la trouvai en compagnie d'une douzaine de créatures, les unes jeunes, les autres âgées, toutes portant sur leur visage, dans leurs propos, ou dans leurs gestes et leurs attitudes, les livrées repoussantes du vice éhonté. Dès qu'on eut refermé sur moi la porte du préau et qu'elles m'eurent vu livré ainsi à leur discrétion, ces femmes, excitées à cela par la fille Marie, accoururent pour me harceler de railleries, jusqu'à ce qu'une d'elles s'étant écriée : « Faisons-le danser; » elles me saisirent par les deux mains et elles essayèrent de m'entraîner. « Pour ceci, non mes enfants, leur dis-je en me dégageant, et vous savez bien que j'y réussirais mal. » Alors elles se formèrent en ronde autour de moi, et elles se mirent à tourner avec une croissante vitesse, tout en mêlant des cris glapissants aux plus cyniques éclats de rire. Après quoi elles s'arrêtèrent toutes ruisselantes de sueur; et tout comme si ma présence n'eût pas dû les en empêcher, les unes s'assirent çà et là sur le carreau, les autres uniquement préoccupées du soin de faire circuler l'air sur leurs personnes étaient leurs coiffes pour s'en éventer, ou écartaient les châles qui recouvraient leurs poitrines.

Quand je les vis ainsi abattues par la lassitude : « C'est à toi, fille Marie, lui dis-je, que je voulais parler. — Eh bien! parlez, mon cher pasteur, répondit-elle, et convenez que, pour cet e fois, du moins, Satan a été le plus fort, puisque vous n'avez pas su défendre contre lui ces deux pauvrettes. » Puis s'adressant à ses compagnes, elle leur fit en termes trop cyniques pour que j'ose les reproduire, le récit de ce qui s'était passé jusqu'au moment où le baron, maître enfin de Rosa et de Gertrude, avait quitté Genève en chaise de poste. A l'ouïe de ces stratagèmes dont l'effronterie de leur compagne avait assuré le succès : « Bravo! bravo! » s'écrièrent toutes ensemble ces malheureuses, et je vis le moment où, se laissant transporter par ce mouvement d'infernale gloriole, elles allaient recommencer leur ronde et fêter par un redoublement d'impudiques allégresses ce triomphe présumé du vice sur la chasteté.

J'avais été pleinement édifié par ce discours de Marie sur la part principale qu'avait eue le jeune monsieur dans le stratagème du baron, et, remarquant qu'elle-même croyait que ce stratagème avait immanquablement réussi, je me gardai bien, dans l'intérêt des autres révélations que je me proposais d'obtenir d'elle, de la retirer de cette erreur. « Ainsi donc, Marie, repris-je, quand les femmes eurent cessé leurs tumultueuses exclamations, tu ne peux ni ne veux me mettre sur la voie de sauver ces deux enfants? — Pour ceci non, mon cher pasteur, et d'ailleurs, il est trop tard. Mais si je pouvais vous livrer le baron lui-même pour que vous le fissiez mettre ici à ma place, ce serait, ma foi, de bien grand cœur! » Puis s'adressant de nouveau à ses compagnes : « Voici, par exemple, qui n'est pas si plaisant! Figurez-vous donc un chamarré qui me dit : Tu feras la baronne; va-t'en te parer, je payerai tout. Et puis, quand je lui ai eu livré les deux colombes, le voilà qui déloge sans avoir payé un sou de mes atifements!... Alors, hier, comme j'étais toute belle sur la promenade publique, voici qu'un gendarme me prie de le suivre à mon domicile. Là on me fait ôter mes habits, et l'on m'emprisonne ici à la place de ce ladre, de ce monstre, de ce... » Ici la fille Marie, se livrant à tous les transports d'une rage vengeresse, se mit à accumuler sur la tête du baron les plus ignobles dénominations, puis elle le voua au diable, aux démons, à l'enfer, à la géhenne et enfin, comme à un pis-aller dont elle acceptait le bénéfice en cette occasion, au bon Dieu!

Ici, quelle que fût l'affliction de mon âme, je fis effort pour sourire : « Marie, lui dis-je, tes discours sont insensés. Ce n'est pas à son plus cruel ennemi que d'ordinaire on demande secours et vengeance; aussi, quand on a, comme toi, passé sa vie à offenser Dieu, c'est blasphémer follement contre lui que d'oser implorer son aide ainsi que tu viens de le faire. Reste à Satan, mon enfant, que tu as en effet servi avec un zèle persévérant; mais Satan est le dieu des méchants pour les perdre et non pas pour les secourir; et l'échappé-t-il de voir que ce baron, qui est plus coupable encore que toi, a, par cela même, plus de droits que toi à ce que le diable l'aime et le protége?... Tu me fais pitié, Marie, vous toutes qui êtes là, frappées d'anathème et volontairement dévouées à la perdition éternelle, votre vue me pénètre de compassion; car, en fin, selon la chair, vous êtes mes sœurs, et l'héritage céleste était assez riche pour que nous y eussions part tous ensemble! Malheureuses! Dieu est là, si patient, qu'au lieu de vous avoir foudroyées, il vous tolère; si bon, qu'il vous tend la main; si miséricordieux, qu'il offre encore à votre repentance son pardon gratuit, et tel est le profond aveuglement de vos cœurs dégradés, qu'au lieu de rebrousser en toute hâte vers ce bon père, pour qu'il vous dise, comme Jésus à la femme de mauvaise vie : Allez, et ne pèchez plus à l'avenir, vous usez vos restes de force, d'années, de chair déjà atteinte par les lèpres empoisonnées de la débauche, à l'offenser, à l'insulter de plus en plus, à le descendre, autant qu'il est en vous, au rang de complice de vos forfaits et de vengeur de vos ressentiments! » Et comme ce discours avait été écouté de quelques-unes de ces femmes : « Mon Dieu, m'écriai-je en élevant les mains, je t'implore du fond de mon cœur pour que tu daignes te ressouvenir de ces pécheresses, dont on peut dire que, livrées depuis si longtemps aux œuvres de ténèbres, elles ne savent plus ce qu'elles font! Aide-les toi-même, car ici la voix de ton ministre n'est d'aucune efficace, à voir leur folie, à sonder leur vermoulure, à gémir sur leur impénitence, à reconnaître enfin que la mort approche pendant qu'elles dansent, et que le sépulcre se creuse pendant que les pourritures du libertinage pénètrent dans leurs moelles et rongent déjà leurs os!... »

Quand j'eus achevé cette prière, mes regards retombèrent sur les malheureuses qui en étaient l'objet. Une ou deux des plus jeunes essuyaient quelques larmes, mais les autres, en particulier la fille Marie, étaient plus intrépides encore que touchées, et à mesure que s'écoulaient les secondes, car la mobilité d'impression devient bientôt pour ces sortes de femmes une seconde nature plus ingrate encore que l'autre au grain de la parole, je voyais à l'expression de leurs visages le vice, l'incrédulité, l'étourdissement, raffermir leur cœur ébranlé, et s'y refaire leur trône sur les ruines de la conscience. Alors, revenant au plus tôt à mon objet : « Puisqu'il n'est plus temps, dis-tu, de sauver ces deux enfants, Marie, donne-moi au moins l'assurance que tu n'as pas trempé dans l'artifice qui seul a déterminé leur confiance et la mienne, dans cette imposture d'une lettre du comte. — Halte là! repartit-elle, monsieur le bon apôtre. Tout saintement vous cherchez à attraper ici un de ces témoignages que vous m'avez dit vouloir retourner contre moi, mais je vois le piége, et je n'y tomberai pas! » Puis, pour me narguer : « J'en sais long pourtant, sur cette lettre, sur ce comte, sur votre petite comtesse de Rosa... mais n'ayez peur que je vous en aille conter des nouvelles! — Ceci te regarde, mon enfant, et puisqu'il me paraît que tu as aidé à falsifier l'écriture d'une pièce qui est encore entre mes mains, je dois trouver naturel que tu ne te dénonces pas toi-même. — Aidé! aidé! s'écria-t-elle alors avec un impétueux mouvement de rage et comme si elle eût été sur le point de tout trahir pour se justifier elle-même, aidé!... » puis tout à coup, éclatant de rire, elle se mit à m'accabler de nouveau de folles railleries et d'ironiques sarcasmes.

Pendant ce temps un guichetier était venu m'ouvrir, et, sorti de cet attristant séjour, je respirai enfin l'air comparativement pur et consolateur de la rue.

R. TOPFFER.

(*La suite à un prochain numéro.*)

Flore d'Amérique.

Lorsque Christophe Colomb mit le pied pour la première fois sur la terre du nouveau continent, il fut surtout frappé d'admiration par cette magnificence de végétation dont la nature n'a produit l'analogue sur aucun point de l'ancien monde. Plus tard, lorsque, obéissant à un arrêt inique, il se rendit volontairement en prison, l'histoire nous le montre s'arrêtant à chaque pas dans les campagnes fleuries d'Hispañola, pleurant comme un enfant en prenant congé de cette belle nature dont il allait échanger l'aspect pour celui des tristes murailles d'un cachot.

C'est qu'en effet, il fant avoir vu la nature américaine pour se faire une idée de son luxe et de sa magnificence. Du détroit de Davis au détroit de Magellan, rien ne ressemble à l'Europe, à l'Afrique, à l'Asie; tout porte un caractère de grandeur sauvage dont les esprits les plus grossiers et les moins impressionnables ne peuvent s'empêcher d'être frappés. Par exemple, sur les deux rives de la Plata, s'étendent des prairies à perte de vue; vous vous représentez à ce mot une contrée comme la Flandre et la Hollande, dont l'herbe courte suffit à peine à nourrir un rare bétail, et qui met plusieurs mois à repousser quand elle repousse. L'herbe d'Amérique est si haute que les hommes et les bestiaux disparaissent au milieu. Là où elle n'est pas fauchée, c'est-à-dire presque partout, celle qui meurt tous les ans forme un matelas épais qui, à l'époque des sécheresses, couvre la contrée d'une couche de fourrages inflammables à la moindre étincelle; de là ces incendies si souvent décrits par les voyageurs, désastres après lesquels l'herbe repousse avec tant de vigueur que des millions de bœufs et de chevaux sauvages vivent à ses dépens, sans qu'on voie pour ainsi dire la trace de leur passage là où ils ont pâturé.

Et quelle variété dans la Flore de ces prairies! Sur les bords de la mer des Antilles, et tout autour du golfe du Mexique jusqu'au détroit de Bahama, les prairies, qui prennent le nom de savanes, sont émaillées de mille plantes, les unes seulement belles, les autres à la fois belles et utiles, c'est là que poussent, à l'état sauvage, toutes les variétés de l'ananas, le plus parfait des fruits accordés à l'homme par la nature.

Qui pourrait rendre l'aspect imposant des forêts du nouveau monde lorsqu'on s'aventure dans leurs sombres profondeurs? Au Brésil et sur les bords de l'Amazone, elles empruntent un cachet particulier de sauvagerie aux innombrables plantes grimpantes qui, sous le nom de lianes, rattachent les arbres les uns aux autres; l'une de ces lianes, c'est la vanille, le plus délicieux des parfums végétaux utilisés par la gastronomie. Là où les lianes manquent, comme dans certaines parties du territoire de notre colonie de Cayenne, on croit se promener sous les voûtes d'un édifice de verdure soutenu par une immense colonnade; les arbres sont en général droits, élancés et dépourvus de branches latérales jusqu'à une grande hauteur; les palmiers dominent de leurs touffes élégantes le reste de la végétation; un gazon fin, mêlé de morelles et de lycopodes, tapisse le sol ombragé d'un dôme de feuillage qui semble façonné par la main d'un habile jardinier; les singes et les perroquets multiplient à leur aise et animent cette imposante solitude.

Transportons-nous maintenant au pied des Andes, à la naissance de ces vallées les plus vastes du monde, d'où partent des fleuves qui ont quatre à cinq mille kilomètres à parcourir pour rejoindre l'Océan. Là, il semble que la nature ait voulu laisser à l'homme des échantillons de ce qu'elle était avant le dernier cataclysme subi par notre planète. Les arbres se rapprochent beaucoup de ceux dont on trouve les débris dans les dépots houillers; les gigantesques araucaria dominent toute la végétation, et l'emportent en hauteur même sur les plus grands palmiers.

Pénétrons avec précaution dans quelques-unes de ces vallées obscures où la chaleur et l'humidité font fourmiller les insectes et les reptiles, où la vie succède à la mort avec une incroyable rapidité, où le tronc de chaque arbre qui vient de mourir se couvre, non pas d'une mousse courte et rare comme dans nos bois, mais d'une végétation parasite sous laquelle il disparaît. C'est là que l'intrépide botaniste va chercher ces orchydées qui, par la richesse de leur floraison, la suavité de leur parfum, la bizarrerie de leur forme, méritent la prédilection dont elles sont l'objet de la part des amateurs européens. La nature ne produit en effet rien de plus remarquable en fait de fleurs que les oncidium, les dendrobium, les lœlia,

(Cacautier.)

(Le mexicain.)

(Bananie-figue.)

(Abricot américain.)

(Papayer.)

(Pomme-cannelle.

(Raisin d'Amérique.)

(Le man-enillier.)

(Igname-main.)

(Giromond.)

(Cocotier.)

(L'arbre du voyageur.)

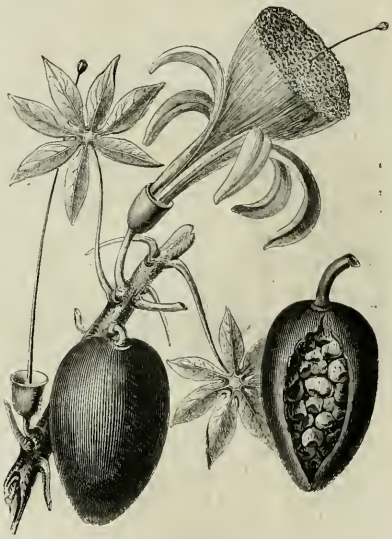

(Maronnier de la Caroline.)

et toutes ces plantes tellement belles qu'elles sont admirées et recherchées même des sauvages.

Plus loin, les Antilles jetées au milieu de l'Océan entre les deux Amériques, sur le passage des ouragans, ont dû nécessairement recevoir des semences de la plupart des végétaux américains; aussi résument-elles sur un petit espace ce qu'offre de plus beau la flore d'Amérique. Lorsqu'on réfléchit sur la facilité qu'offre la vie dans les régions tropicales du nouveau monde, lorsqu'on songe à ces millions d'Indiens inoffensifs qui fourmillent dans les Antilles, vivant dans des fêtes perpétuelles, au sein d'une abondance exempte des soucis du travail, on s'étonne en vérité qu'il y ait des habitants en Russie, en Norvége, en Laponie, et qu'il n'y ait personne pour ainsi dire là où tout le genre humain trouverait si facilement à vivre.

(La vanille.)

(L'ahouaï.)

(Plumeria.)

Un de nos amis, placé à la tête d'une grande exploitation agricole des environs de Cumana, déplore dans ses lettres ce qu'il nomme une funeste abondance. Dans ses idées d'Européen, il plaint sincèrement les gens du pays de cette absence de besoins qui, dit-il, engendre chez eux une incurable paresse. S'ils n'étaient accoutumés à l'eau-de-vie, et s'ils pouvaient se passer d'armes et de poudre pour la chasse, on leur offrirait 100 fr. par jour qu'ils ne travailleraient pas. Ils foulent aux pieds des productions suffisantes non seulement

pour les nourrir, mais aussi pour les enrichir, sans autre peine que celle de les ramasser. Ainsi les ignames, les batates, le gombo, excellents aliments préférables à la viande sous un climat brûlant, viennent partout sans culture; il y a si peu de monde à nourrir que les vivres ne sauraient manquer. Comme objets d'échange, des forêts entières de cacoyers offrent leurs fruits dont on pourrait charger des centaines de navires, sans autre difficulté que celle du transport jusqu'à la mer. Il faudrait des volumes pour énumérer toutes les plantes comestibles, tous les fruits sains et savoureux qui pullulent sans culture. Nous prions le lecteur de ne pas nous accuser d'exagération dans ce que nous avons à lui raconter d'un des arbres fruitiers des Antilles, qui n'a pas son égal dans le reste du monde.

Le sapotillier, dont le fruit, sous le nom de sapotille, fait les délices de toutes les classes de la population dans les colonies, est un de ces géants de la nature végétale à côté desquels nos pommiers et nos poiriers de la plus grande taille paraîtraient d'humbles buissons. La sapotille mûrit successivement pendant quatre mois de l'année; le fruit suit la fleur si rapidement que la récolte, à peine enlevée, semble se reproduire comme par magie. Le prix moyen de ces fruits, égaux en grosseur à nos belles rainettes du Canada, est de 1 franc 25 centimes le cent. Or, il n'est pas rare qu'un seul sapotillier rapporte en fin de compte à son propriétaire deux ou trois mille francs par an. M. Tussac, dans sa *Flore d'Amérique*, publiée en 1808 et dédiée à l'impératrice Joséphine, décrit le plus grand sapotillier qui existât de son temps à Saint-Domingue; il était situé sur les terres de l'habitation Lavau. Cet auteur digne de foi affirme avoir vu sur les registres de l'exploitation de cette habitation la somme de six mille francs inscrite comme produit pendant une seule année de cet arbre colossal. Le sapotillier exhale de toutes ses parties une odeur assez forte, peu agréable à respirer, ce qui oblige à le tenir loin des habitations. Aucune végétation ne s'établit sous son ombrage, mais il paye assez bien sa place pour qu'on ne puisse lui en faire de reproches.

D'autres fruits, qui ne le cèdent en rien à la sapotille, entre autres la mangue et la goyave, sont également abondants et à bas prix. Quelques-uns des fruits des Antilles rappellent par leur saveur celle de la viande, qui n'est pas sous ce climat un aliment indispensable. On emploie fréquemment dans les fricassées de poulet et autres mets de ce genre la pulpe du fruit d'un arbre nommé akée (*akesia africana*); cette pulpe étant cuite reproduit à s'y méprendre le goût des ris de veau, et les Anglais de la Jamaïque, chez qui cet aliment est surtout en usage, se plaisent à tromper avec le fruit de l'akée les Européens récemment débarqués.

S'il est vrai, comme le rapporte une tradition à la vérité dénuée de preuves, que les premières graines d'akesia aient été apportées à la Jamaïque de la côte de Guinée par un navire négrier, ce serait une sorte de compensation à la somme du mal produite par l'infâme trafic des esclaves; du reste, il n'est point établi authentiquement que cet arbre n'appartienne pas à la fois à la flore de Guinée et à celle des Antilles.

C'est encore à la Jamaïque qu'on trouve en grand nombre le brosime (*brosimum*), nommé par les Anglais *breadnut* (noix de pain), dont le fruit, bien supérieur, au dire de M. Tussac, aux fruits de l'arbre à pain de la Polynésie, est d'une extrême abondance et d'un goût fort délicat, joignant à ces avantages les propriétés nutritives du meilleur pain. On peut reprocher avec raison à nos colons de la Martinique et de la Guadeloupe d'avoir négligé la multiplication du brosime, qui viendrait partout chez eux sans culture, mais la nature est si prodigue de ses plus précieuses productions sous cet heureux climat, que, sauf le sucre, le café et l'indigo, cultivés comme sources de richesse, on ne se met guère en peine de multiplier dans les Antilles les végétaux des autres régions tropicales.

Le genre annona tout entier offre des fruits recommandables par leur bon goût et leur salubrité; un seul, l'annona épineux, connu aux Antilles sous le nom de corossol, est dédaigné par les gens délicats et réservé pour la nourriture des nègres; cependant son fruit, très-rafraîchissant, est un excellent remède contre l'abus des aliments trop aromatiques, et bien des gens qui le dédaignent en santé sont enchantés d'y avoir recours lorsqu'ils se trouvent indisposés par échauffement.

Les Antilles, comme tout le reste de l'Amérique, fourmillent de plantes à la fois recommandables par la beauté de leur floraison et leurs propriétés alimentaires, que l'on dédaigne le plus souvent d'utiliser parce qu'on en a d'autres sous la main en trop grande abondance. La maranta et l'alstroémeria edulis sont dans ce cas : l'une et l'autre ornent les jardins de leurs fleurs élégantes, et donnent en abondance des racines tuberculeuses excellentes à manger, dont on peut extraire en les râpant une fécule supérieure à celle de la pomme de terre ou du tapioka.

Comment ne pas déplorer, en présence de tant de richesses, de tant de sources de prospérité, de bonheur et d'abondance, l'état misérable de ces contrées où le maître et l'esclave, condamnés, l'un au travail, l'autre à la peur, souffrent également sous un ciel où la vie ne devrait être qu'un enchaînement de plaisirs et de jouissances?

Si nous quittons la chaîne des Antilles pour aborder au continent de l'Amérique du Nord en traversant le détroit de Bahama, nous touchons à cette presqu'île que les Espagnols, frappés des merveilles de sa végétation, avaient surnommée dans leur enthousiasme *la terre des fleurs* (Florida). En remontant vers les grands lacs du haut Canada, la végétation redevient européenne, mais sur des proportions immenses; ce sont des forêts de platane occidental, de pin du nord, de peuplier du Canada, d'érable à sucre, et de ces beaux cèdres de Virginie, au bois précieux, qui s'accommodent de tous les terrains ingrats, stériles et noyés, et se retrouvent jusqu'aux limites du Labrador, où la rigueur du froid fait disparaître les forêts. Sur la côte, la végétation naturelle des bords, devenus européens, de l'Atlantique a presque disparu pour faire place à des cultures européennes. Une ferme du Norfolk ou de la Normandie, avec ses vergers de pommiers, ne diffère pas essentiellement d'une ferme de Massachussets ou de la Pensylvanie. Encore quelques années, et un chemin de fer, actuellement en construction, traversera tout le continent américain, en partant de Boston pour aboutir aux établissements récemment fondés par les Américains à l'embouchure de la rivière Colombia. Suivons-en le parcours déjà reconnu par les ingénieurs, et redescendons la côte des deux Amériques jusqu'au cap Horn.

Voici d'abord la presqu'île de Californie, ce pays neuf, à peine ouvert aux explorations des botanistes européens; nous commençons à y rencontrer des conifères qui rappellent la végétation d'avant le déluge; puis, sur les côtes du Mexique et de l'isthme de Tehuantepec, deux ordres de végétaux chers aux Européens comme plantes d'ornement, et qui ne se retrouvent point ailleurs dans la flore du globe; c'est ici la patrie originaire des dahlias et des cactus. Pourtant, M. Ciceri a eu tort dans les décorations de *Fernand Cortes* d'orner les premiers plans de buissons de dahlias tels qu'il les voyait dans nos jardins, à cette époque où ils étaient loin encore de leur perfection actuelle. Le dahlia sauvage au Mexique est une fleur simple portée par un buisson dont la hauteur ne dépasse guère celle de l'herbe de nos prairies. C'est la culture qui a créé le dahlia tel qu'on l'admire dans nos jardins; un Mexicain qui veut avoir de beaux dahlias, se les fait expédier par un jardinier de Paris ou de Londres.

Quant aux cactées, nous en retrouverons dans les anfractuosités des rochers tapissées jusqu'au Chili : on sait que la chaîne des Andes, vue à vol d'oiseau, présenterait vers la mer du Sud des pentes abruptes presque perpendiculaires, et du côté opposé des pentes interrompues par des plateaux et prolongées jusqu'à l'Atlantique. C'est du côté qui fait face à la mer Pacifique que se trouvent les plus étranges cactées. Là, dans des crevasses de rochers où il existe à peine quelques poignées de terre végétale, les cierges gigantesques montent-en s'adossant aux parois de la montagne; plantes bizarres qui, sans avoir à proprement parler ni feuilles ni tiges, se parent des fleurs les plus magnifiques. Le cereus grandiflorus est surtout remarquable par l'ampleur de ses corolles d'un blanc pur, qui contraste avec le pourpre éclatant du speciosissimus, croissant ordinairement dans son voisinage. Le premier de ces deux cactus ne fleurit que pendant la nuit. On en a possédé longtemps au Jardin-des-Plantes un pied dont la croissance, après être restée stationnaire pendant plusieurs années, repartait tout d'un coup pour produire un allongement de plusieurs mètres. On lui avait construit au-dessus de la serre une espèce de tour vitrée pour voir jusqu'où il voudrait monter. Il avait atteint près de vingt mètres quand il est mort.

Le froid rigoureux nous gagne en avançant au sud, bien plus loin du pôle sud que si nous marchions vers le pôle nord. Nous n'avons donc rien à voir en fait de végétation dans la terre de feu, pays volcanique le plus glacé et le plus désolé de l'univers.

Le coup d'œil rapide que nous venons de jeter sur les caractères les plus saillants de la végétation américaine suffira, nous l'espérons, pour inspirer aux lecteurs le désir de la connaître en détail. M. Denisse, qui a longtemps habité les Antilles françaises et visité plusieurs contrées des deux Amériques, achève de publier sa flore d'Amérique, à laquelle nous empruntons plusieurs dessins. Il faut voir dans les planches originales qui doivent être plus tard éclaircies par un volume de texte la reproduction fidèle des végétaux les plus curieux de cette nature tropicale qui arrachait un cri d'admiration même aux bandits féroces qui abordèrent les premiers sur le sol américain avec Christophe Colomb.

Bulletin bibliographique.

Histoire religieuse, politique et littéraire de la compagnie de Jésus, composée sur des documents inédits et authentiques; par M. J. Crétineau-Joly. Ouvrage orné de portraits et de *fac-simile*. 5 vol. in-8. — Paris, 1845. *Paul Mellier*, éditeur. 7 fr. 50 c. le volume.

Il y a quelques mois, en annonçant la mise en vente du premier volume de cet ouvrage, nous exprimions des doutes sur la réalisation des séduisantes promesses de l'auteur. « Je serai impartial, s'écriait M. Crétineau-Joly avec une emphase qui eût suffi pour exciter nos justes méfiances; historien, je resterai dans l'histoire, ne m'attachant qu'à la vérité, ne cherchant, à l'aide de faits incontestés et incontestables, qu'à déduire des conséquences logiques, et ne me formant une opinion que sur l'examen le plus consciencieux. » Ce n'est pas que nous accusions la sincérité de M. Crétineau-Joly. Pour lui, vouloir être impartial ne sera jamais pouvoir. Comment terminait-il ses belles protestations : « Ce que j'ai commencé pour l'*Histoire de la Vendée militaire* et pour celle des traités de 1815, je vais le continuer. » N'était-ce pas démentir d'avance tout ce qu'il venait d'affirmer, n'était-ce pas déclarer, en d'autres termes, qu'il allait faire l'apologie de la compagnie de Jésus.

M. Crétineau-Joly a peut-être cru véritablement que lorsque son ouvrage serait achevé, « pour les esprits qui réfléchissent, pour ceux qui n'ont pas soif du mensonge et besoin des ténèbres, il se trouverait un livre où la conscience de l'historien se serait substituée aux apotheoses et aux calomnies. » En ce cas, il s'est étrangement trompé. Si MM. les jésuites devient une *apothéose* plus louangeuse que l'*histoire* de M. Crétineau-Joly, ils sont bien difficiles à satisfaire. Les cinq volumes ne sont pour ainsi dire qu'un long dithyrambe chanté en leur honneur. Écoutez le début du livre premier.

« Depuis le premier instant de leur fondation jusqu'au jour où je trace ces lignes, les jésuites n'ont pas cessé de remplir le monde du bruit de leur nom. Religion, morale, politique, art oratoire, poesie, sciences exactes, littérature, voyages, erudition, découvertes, beaux-arts, tout a subi leur influence, tout a été de leur domaine.

« Par les rois dont ils s'étaient faits les guides spirituels, ils ont gouverné le monde.

« En se plaçant à la tête des idées et de la civilisation, en sachant, même par les difficultés apportées à l'admission dans leur ordre, accaparer et soumettre les intelligences au joug d'une obéissance passive, en se rendant populaires par l'amenité et par la discrétion, en unissant la science de Dieu à celle des hommes, ils sont arrivés à dominer les peuples.

« Par l'éducation, dont ils avaient le secret avec les oratoriens, et qu'ils dispensaient à tous d'une main véritablement libérale, ils ont inculqué aux générations naissantes les principes qu'il était de leur devoir de répandre. Ainsi, maîtres du present par les hommes faits, disposant de l'avenir par les enfants, ils ont réalisé un rêve que, jusqu'à saint Ignace, personne n'avait osé concevoir.

« C'est l'histoire de cet institut, si grand dans le passé, si combattu quand sonne l'heure des révolutions, toujours si patient dans ses espérances, toujours si animé d'une vigueur qui se retrempe dans les luttes, toujours si magnifique dans les revers ou dans les persécutions, et ne donnant un témoignage de faiblesse que lorsque le vent de la fortune gonfle sa voile avec trop d'heureuse rapidité; c'est cette histoire que je vais raconter. »

Après avoir développé dans ses cinq volumes ce programme *partial*, M. Crétineau-Joly termine en ces termes :

« Les jésuites ont été le rempart du christianisme; ils sont morts pour l'Église après une lutte de deux cent trente années; ils succombèrent sous les efforts d'une immense coalition qui prit l'incrédulité pour drapeau, la justice humaine pour marchepied, et les rois pour complices. Alors il se trouva un pape qui, dans l'espérance d'amortir toutes ces colères déchaînées, se laissa forcer la main, et sacrifia l'ordre de Jesus.

« Ce sacrifice, arraché au saint-siége, était on irrécusable témoignage de faiblesse; il ne servit qu'à rendre plus hardis ceux qui devaient déposer toute pensée de destruction sur le tombeau des jesuites. Les pères étaient les têtes de colonne de l'Église, les promoteurs de l'éducation, les apôtres des Gentils. Ils portaient la lumière aux peuples assis à l'ombre de la mort, ils réveillaient la foi dans les cœurs, ils apaisaient les troubles de l'âme, ils calmaient l'effervescence des passions. On conjura, on obtint leur ruine; mais cette ruine, si ardemment désirée, fut le signal des desordres de l'intelligence; elle engendra des crimes et des folies de tant d'espèces, que Pie VI et Pie VII, les deux souverains pontifes appelés à en subir les conséquences, ne voulurent pas laisser à leurs successeurs le privilége de rétablir cet institut, que des inimitiés calculées avaient tué dans le passé. En face des desespoirs de la catholicité, ils travaillaient à la resurrection des jesuites; et Pie VII, à peine de retour dans la capitale du monde chrétien, leur rouvrit le champ clos des persecutions et du martyre. Tout aussitôt, ils virent renaître autour d'eux les mêmes préventions, les mêmes ennemis et les mêmes defenseurs.

« La lutte que la révolution naissante avait commencée par ses hommes de génie, elle la continue maintenant par ses avortons. Les jesuites sont proscrits de la France libérale et constitutionnelle au moment même où les Etats-Unis, la Suisse democratique, les provinces anglaises et les républiques du nouveau monde les appellent pour raviver l'esprit chrétien, etc. »

Il ne nous appartient pas de discuter ici les nombreuses questions que soulève ce nouvel ouvrage de M. Crétineau-Joly. Nous n'avons à prendre parti ni pour ni contre les jésuites. Seulement nous croyons devoir déclarer hautement, — quel plus bel éloge peut-il désirer, — que, malgré ses fans semblants et ses protestations d'impartialité, M. Crétineau-Joly s'est montré aussi partial en faveur de la compagnie de Jesus, qu'il l'avait été envers la Vendée militaire. Les amis et les partisans des jésuites peuvent donc être certains d'employer fort agréablement plusieurs journées à la lecture de ce long ouvrage, ou leurs adversaires trouveront d'ailleurs une foule de pièces curieuses et de documents rares ou inédits, qui leur fourniront peut-être des arguments nouveaux à l'appui de leur opinion.

Éléments de l'Économie politique, exposé des notions fondamentales de cette science, par M. Joseph Garnier. 1 vol. in-18. — Paris, 1845. *Guillaumin*. 3 fr. 50.

Jusqu'à ce jour, la plupart des auteurs qui ont voulu vulgariser des *éléments* ou des *principes* d'économie politique s'étaient laissé aller au desir de publier, d'une manière trop exclusive, les principes de leur economie politique personnelle. En outre, leurs ouvrages ont vieilli. Ils datent de vingt ou quinze ans. Depuis cette époque, des faits nouveaux ont soulevé de nombreuses et importantes questions; des travaux d'un mérite eminent ont été publies. M. Joseph Garnier a voulu reparer les omissions forcées, corriger les erreurs de ses predecesseurs. Il vient de publier des *Éléments d'économie politique*, qui resument toutes les theories connues et tous les faits constatés, et qui ont le grand merite de n'offrir que l'exposé et la demonstration des doctrines les plus généralement admises. M. Joseph Garnier ne parle jamais en son nom; il ne cherche pas à fonder une ecole; il se contente de reproduire avec une scrupuleuse fidelité les leçons des plus grands maîtres. Son livre n'a pas plus de pretention que n'en indique son titre; « il est destiné, dit-il, à servir de première lecture à ceux qui ont entendu dire du bien ou du mal de la science, et qui veulent se faire une idee exacte des questions qui font partie de son domaine, afin de lire ensuite avec fruit les ouvrages pour l'intelligence desquels il faut avoir une preparation, sans laquelle on est exposé à se laisser egarer. »

M. Joseph Garnier l'avoue lui-même, il s'applique toujours à se maintenir dans l'orthodoxie scientifique. La critique n'a donc pas à s'occuper de son resume, si ce n'est pour en juger l'idee premiere et l'execution. Bien que nous soyons moins orthodoxes que M. Joseph Garnier, bien que nous ne croyions pas aveuglement aux theories regnantes, nous louerons sans reserve son travail qui nous semble réunir toutes les qualites desirables et qui peut être utile, n'eût-il pour resultat que de soumettre à une discussion nouvelle plus heureuse et plus feconde les idées qu'il se propose de vulgariser.

Causeries de Gourmets et de Chasseurs. 1 vol. in-32. — Paris, 1845. *Martinon*. 2 fr.

Ce volume est tout *petit;* mais la qualité y supplée la quantité. D'ailleurs, ses éditeurs n'ont pas eu le desir de le voir jamais briller sur les rayons d'une riche bibliothèque. C'est dans les poches de tous les gastronomes et de tous les chasseurs de France qu'ils essayent modestement de lui procurer une *petite* place. Dans l'intérêt de ces deux estimables classes de la société, nous faisons des vœux pour que cette tentative ait un plein succès; car les auteurs des *Causeries des Gourmets et de Chasseurs* sont le secrétaire d'Antonin Carême et M. Elzear Blaze. Il y a toujours plaisir et profit à écouter des *specialités* qui jouissent, chacune dans son art, d'une celebrite meritee. Seulement, si agréable qu'elle soit, une conversation est tenue à avoir plus d'ordre et de suite, imprimée que parlée; que ces aimables causeurs ne l'oublient pas.

Les Annonces de L'ILLUSTRATION coûtent 90 centimes la ligne. — Elles ne peuvent être imprimées que suivant le mode et avec les caractères adoptés par le Journal.

PAULIN, éditeur, rue Richelieu, 60.

HISTOIRE DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE, PAR M. THIERS

Mise en vente du tome V.

Un volume in-8. — Prix, 5 fr.

ATLAS DE L'HISTOIRE DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE

Mise en vente de la troisième livraison.

La première livraison, contenant les cartes des *trois premiers volumes*, se compose de dix-neuf cartes, savoir :

1. Carte de la Souabe, de la Suisse et du Piémont. — 2. Carte de la Souabe. — 3. Carte du Piémont. — 4. Carte de la Rivière de Gênes. — 5 Carte des environs d'Engen et de Stokach. — 6. Carte des environs de Mœskirch. — 7. Carte des environs d'Ulm. — 8. Carte du Valais et de la vallée d'Aoste. — 9. Carte des environs d'Alexandrie et de la plaine de Marengo. — 10. Carte du cours du Danube au-dessus et au-dessous d'Hochstett. — 11. Carte de la plaine d'Héliopolis. — 12. Carte générale de la Basse-Égypte. — 13. Plan du Kaire. — 14. Carte de la vallée du Danube. — 15. Carte du pays compris entre l'Isar et l'Inn. — 16. Carte du champ de bataille de Hohenlinden. — 17. Carte du Sund. — 18. Carte de la plage d'Alexandrie. — 19. Carte de la baie d'Algésiras.

La deuxième livraison contenant les cartes du tome IV, se compose de cinq cartes, dont deux grandes coloriées, savoir :

20. Carte générale de l'Allemagne en 1789. — 21. Carte générale de l'Allemagne après le recès de 1803. — 22. Ile de Saint-Domingue. — 23. Carte générale de la Manche. — 24. Carte des ports d'Ambleteuse, de Wimereux, de Boulogne et d'Étaples.

La troisième livraison, contenant les cartes du tome V, se compose de deux cartes, savoir :

25. Carte du bassin et du camp de Boulogne. — 26. Plan de la bataille navale du Ferrol.

Prix : la première livraison, 12 fr. — Deuxième livraison, 3 fr. 50 c. — Troisième livraison, 1 fr. 25 c.

ÉDITION AU MÊME PRIX QUE LES CONTREFAÇONS BELGES

DES OEUVRES DE M. EUGÈNE SUE.

A UN FRANC LE VOLUME

Les œuvres complètes de M. EUGÈNE SUE se composent aujourd'hui de 61 volumes in-8, à 7 fr. 50 cent., dont le prix total serait de 457 fr. 50 cent.

Chacun de ces volumes, réimprimé dans le joli format in-18 que les bibliophiles connaissent sous le nom de format Cazin, sur beau papier vélin glacé, coûtera 1 franc. — Cette édition, magnifiquement imprimée, revue avec le plus grand soin, sera d'une parfaite correction et ne ressemblera que par le prix aux contrefaçons belges.

PAULIN, Éditeur, rue Richelieu, 60.

ŒUVRES DE M. EUGÈNE SUE.

61 VOLUMES IN-18, FORMAT CAZIN, A UN FRANC LE VOLUME; chaque vol. contenant la matière d'un vol. in-8° de 7 fr. 50 c.

LA SALAMANDRE, 2 vol., 2 fr. — LA COUCARATCHA, 3 vol., 3 fr. — DELEYTAR, 2 vol., 2 fr. — DEUX HISTOIRES, 2 vol., 2 fr. — PLICK ET PLOCK, 1 vol., 1 fr. — ATAR-GULL, 2 vol., 2 fr. — LA VIGIE DE KOATVEN, 4 vol., 4 fr. — THÉRÈSE DUNOYER, 2 vol., 2 fr. — LATREAUMONT, 2 vol., 2 fr. — PAULA MONTI, 2 vol., 2 fr. — LE MORNE AU DIABLE, 2 vol., 2 fr. LE COMMANDEUR DE MALTE, 2 vol., 2 fr. — MATHILDE, 6 vol., 6 fr. — ARTHUR, 4 vol., 4 fr. — LES MYSTÈRES DE PARIS, 10 vol., 10 fr. — LE MARQUIS DE LETORIÈRE, 1 vol., 1 fr. — JEAN CAVALIER, 4 vol., 4 fr. LE JUIF ERRANT, 10 vol., 10 fr.

CHAQUE VOLUME DE 250 A 300 PAGES.

A UN FRANC LE VOLUME

LES MYSTÈRES DE PARIS, 10 volumes in-18, format Cazin, 10 fr. — MATHILDE, 6 volumes in-18, 6 fr. — ARTHUR, 4 volumes in-18, 4 fr. — LA SALAMANDRE, 2 volumes in-18, 2 fr. — LE JUIF ERRANT, 10 vol. in-18, 10 fr., sont *sous presse*. Il paraîtra 1 vol. par semaine, et les *Œuvres complètes* de M. EUGÈNE SUE seront entièrement publiées dans ce format avant le mois de mars prochain.

Tous les ouvrages se vendront séparément; on n'est pas obligé de souscrire pour les *Œuvres complètes*.

PAULIN, Éditeur, rue Richelieu, 60.

PAULIN, éditeur, rue Richelieu, 60.

BIBLIOTHÈQUE DE POCHE, VARIÉTÉS CURIEUSES DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS

EN VENTE :

Tome Ier. *Curiosités littéraires*, 1 vol. in-18, prix : 3 fr. — **Tome II. *Curiosités bibliographiques*,** 1 vol. in-18, prix : 3 fr.

TABLE DES CHAPITRES DU PREMIER VOLUME :

Des acrostiches, des anagrammes, des centons, des vers figurés, des vers rétrogrades, des vers lettrisés, des vers lipogrammatiques, de la contrepetterie, des vers rapportés, des vers en écho, des vers leonins, de la rime, vers métriques, vers blancs, des bouts-rimés, des vers monorimes, des vers frateroisés, des vers enchaînés, des vers brisés, des vers protées, des vers monosyllabiques, des chronogrammes, des amphigouris, des épitres farcies.

Du genre macaronique, du genre burlesque, de quelques ouvrages versifiés, de l'imitation, de l'emprunt, de la similitude d'idées, de l'analogie de sujet, du plagiat proprement dit, de la supposition d'auteurs, des traducteurs, de quelques idées bizarres et singulières, de quelques ouvrages allégoriques, de quelques genres de style, de quelques appréciations littéraires, mélanges de critique, des citations, des méprises, bévues et mystifications littéraires, des académies, des sociétés, réunions et ordres littéraires et burlesques, des albums, des études littéraires en France au moyen âge, des querelles littéraires, des prédicateurs.

TABLE DES CHAPITRES DU DEUXIÈME VOLUME.

Particularités relatives aux anciennes écritures, matières et instruments propres à l'écriture, de la forme des livres et des lettres dans l'antiquité, des copistes et des manuscrits, des écritures abrégées et secrètes, des livres d'images et des Donats, origine de l'imprimerie, propagation de l'imprimerie dans les différentes parties du monde, des éditions du quinzième siècle, des libraires, du prix des livres dans l'antiquité et au moyen âge, des bibliothèques dans l'antiquité et au moyen âge; de la destruction et de la dispersion de livres, des titres de livres et des frontispices, des dédicaces, des préfaces, des errata, des reliures, mélanges, prix payés aux auteurs pour leurs ouvrages, des autographes, histoire de la liberté d'écrire, des pamphlets, des libelles.

***Sous presse :* Tome III. — CURIOSITÉS BIOGRAPHIQUES.**

La collection se composera de 10 volumes dont voici les titres : *Curiosités littéraires* (en vente). — *Curiosités bibliographiques* (en vente). — *Curiosités biographiques* (sous presse). — *Curiosités historiques*. — *Curiosités des Origines et des Inventions*. — *Curiosités des Beaux-Arts et de l'Archéologie*. — *Curiosités militaires*. — *Curiosités philologiques*. — *Curiosités des Traditions, Mœurs Usages*, etc. — *Curiosités anecdotiques*.

Mise en vente de la 57e et de la 58e Livraison.

Le tome 10e et dernier de l'édition in-8o est en vente.

Librairie de CHARLES HINGRAY, éditeur, 10, rue de Seine.

OUVRAGE ILLUSTRÉ COMPLET.

HISTOIRE D'ANGLETERRE,

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'AU COURONNEMENT DE LA REINE VICTORIA,

Par M. le baron de Roujoux,

Publiée par M. A. MAINGUET, sous la direction archéologique de MM. TAYLOR et C. NODIER.

Ouvrage orné de 500 gravures sur bois, de 50 grandes gravures tirées à part et de 6 cartes géographiques représentant l'Angleterre à ses différentes phases. 2 vol. in-8, jésus. — Nouvelle édition, entièrement refondue, et mise au courant des meilleurs travaux historiques publiés en Angleterre. — Prix, brochés. . . . . 50 fr.
Prix, reliés à l'anglaise, avec fers et dorés sur tranche. . . . . 40 fr.

LE CHOCOLAT MÉNIER se trouve au dépôt : passage Choiseul, 21, et chez un grand nombre de pharmaciens et d'épiciers de Paris et de toute la France. Se méfier des contrefaçons.

ODONTINE ET ÉLIXIR ODONTALGIQUE

Dépôt chez FAGUER, rue Richelieu, 93; et chez les principaux Coiffeurs et Parfumeurs de Paris, de la France et de l'Étranger. — Pour les demandes en gros, s'adresser rue Jacob, 19.

Modes.

La montre est devenue, grâces aux perfectionnements de l'horlogerie moderne, un meuble si général, mais aussi d'une ornementation extérieure si uniformément adoptée, qu'elle ne peut passer à l'état de bijou, surtout pour les femmes élégantes, qu'autant qu'elle est relevée par des accessoires dus aux burins de nos orfèvres les plus renommés.

Ces accessoires sont, pour la promenade, la chaîne en sautoir et la chainette servant à suspendre la clef, le cachet, quelques

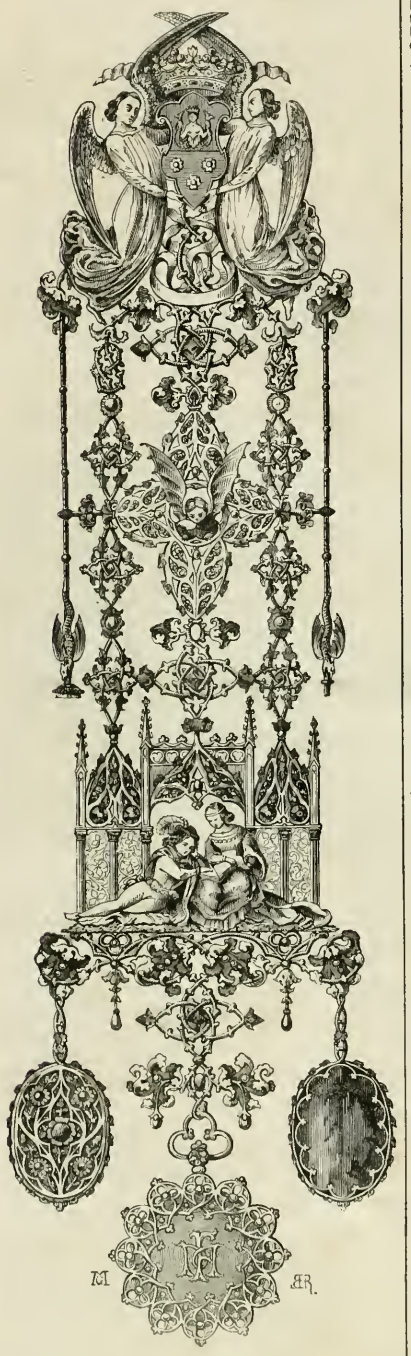

petites breloques de fantaisie, et destinée à fixer la montre à la ceinture ou dans une petite poche ménagée par les couturières au milieu des fronces qui joignent la jupe au corsage; dans les robes de forme amazone ou à basques, cette petite poche, pratiquée sur le côté, est apparente comme celle des gilets d'hommes.

Déjà *l'Illustration* a donné des spécimen de ce genre de bijouterie qui est généralement d'une sévère simplicité.

Mais c'est au logis, dans le négligé du boudoir ou la grande parure du salon, que l'accessoire de la montre devient un véritable objet d'art et de luxe dont le nom même lui fait une nécessité, car *noblesse oblige*; nous voulons parler de la *châtelaine*.

Lorsque ce bijou a reparu dans nos salons, il s'est borné à rappeler les formes rocailles et tourmentées du règne de Louis XV; mais depuis, comprenant mieux son titre et appelant à leur aide le talent des plus habiles artistes, nos intelligents orfèvres ont donné carrière à toutes leurs fantaisies, et la *châtelaine*, ornée d'émaux, de nielles, de sculptures et de pierres précieuses, a passé par toutes les formes et surtout par celles dont le moyen âge offrait tant de modèles; telle est celle que nous soumettons au jugement de nos lectrices.

Sorti des ateliers de Froment-Meurice, orfèvre de la ville de Paris, ce bijou se fait remarquer dans son exécution par un détail de ciselures du fini le plus précieux; nous reprocherons seulement à sa composition un mélange de style qui en détruit quelque peu l'harmonie.

Observations météorologiques

FAITES A L'OBSERVATOIRE DE PARIS.

1845. — AOUT.

Jours du mois.	Hauteur du Baromètre réduite à la température de 0° à midi.	Températures extrêmes de la journée. Minimum.	Maximum.	Température moyenne calculée.	État du ciel à midi.	Vents à midi.
	mm					
1	752,29	12°0	22°2	16°6	Très-nuageux.	S. S. O.
2	747,18	12,1	19,2	15,5	Couvert, pluie.	S. O. fort.
3	755,76	10,8	21,6	15,7	Couvert, éclaircies.	S. O.
4	753,94	12,8	21,4	16,7	Couvert, éclaircies.	S. O.
5	749,09	12,2	21,8	16,5	Couvert, éclaircies.	S.
6	755,41	12,8	19,8	16,0	Couvert, éclaircies.	O. N. O.
7	753,17	13,7	20,7	16,9	Nuageux.	O.
8	755,59	14,0	18,2	14,2	Très-nuageux, pluie.	O.
9	752,02	11,0	21,0	15,5	Couvert, éclaircies.	S. S. O. assez fort.
10	751,40	10,0	18,4	13,8	Couvert, pluie.	O. N. O. fort
11	752,60	10,8	18,8	14,4	Couvert.	O. S. O.
12	754,64	12,5	20,4	16,1	Nuageux.	O. S. O.
13	758,23	11,5	20,2	15,4	Nuageux.	O.
14	756,58	9,8	17,2	13,1	Couvert.	O.
15	751,67	11,5	15,7	13,3	Couvert, pluie.	O.
16	753,01	9,0	16,0	12,2	Nuageux.	O.
17	755,60	9,8	17,5	13,5	Couvert, éclaircies.	N. E.
18	752,55	8,0	21,5	14,1	Nuageux et vaporeux.	S.
19	751,20	15,1	26,7	20,5	Nuageux.	S. S. O. fort.
20	752,94	11,0	19,9	15,0	Nuageux.	O fort.
21	758,14	10,1	19,5	14,3	Très-nuageux.	O. S. O.
22	763,98	10,0	20,0	14,5	Nuageux.	O. N. O.
23	762,16	9,0	21,4	14,6	Beau.	S. S. E.
24	758,76	11,0	23,0	16,1	Beau.	O.
25	758,85	11,1	24,5	17,1	Beau ciel.	S. O.
26	757,65	13,8	22,0	17,5	Nuageux.	O.
27	760,20	12,0	20,0	15,6	Très-nuageux.	O.
28	758,51	11,0	17,6	14,0	Couvert, pluie.	N. E.
29	758,08	13,8	21,0	17,0	Couvert.	N. N. E. f.
30	758,56	14,8	24,2	19,0	Beau, nuages.	N. E. f.
31	760,34	15,0	22,8	18,3	Beau ciel.	N. E. f.
Moyenne.	755,55	11,5	20,4	15,6	Pluie dans la cour,	4 cent. 955
					Pluie sur la terrasse,	4 cent. 740

Spécimens les plus brillants de l'École moderne.

GALERIE DURAND-RUEL.

Sous ce titre : *Spécimens les plus brillants de l'École moderne*, M. Durand-Ruel vient de réunir en deux volumes in-folio 120 gravures, eaux-fortes, aqua-tintes, lithographies de nos peintres les plus distingués. Ces dessins sont pour la plupart des copies faites par les artistes eux-mêmes ou par leurs élèves, des principaux tableaux qui, depuis quinze ou vingt années, ont obtenu aux expositions du Louvre des succès de vogue ou d'estime. Tous les talents populaires, à quelque titre que ce soit, tous les genres sont représentés dans cette galerie. Le premier nom qui y figure est celui de Léopold Robert, au bas de la gravure des *Moissonneurs*, par Mercuri, dont on a tiré malheureusement un trop grand nombre d'exemplaires. Viennent ensuite Prudhon et *l'Impératrice Joséphine*, Henri-quel Dupont et *Madame de Mirbel*, Eugène Delacroix et *Hamlet*, Ary Scheffer et *Si jeune!* Delaroche et *Cromwell*, Charlet et la *Campagne de Russie*, Decamps et la *Défaite des Cimbres*... Pour ne pas exciter de justes réclamations, il faudrait copier entièrement la table des matières. N'ont-ils pas des droits égaux à nos éloges tous ces artistes qui semblent lutter entre eux d'originalité et de talent? Camille Roqueplan, Gallait, Bellangé, Gavarni, Boulanger, Wickenberg, Marilhat, J. Dupré, Diaz, de Lemud, Alfred et Eugène Johannot, Brascassat, Bouchot, Flers, Grenier, Dauzats, Karl Girardet, E. Lepoittevin, Jules Collignon, Chacaton, Léon Fleury, Hostein, Diday, Robert Fleury, Calame, Gigoux, de Dreux, Loubon, etc... Chaque gravure que nous admirons nous rappelle nos plus agréables souvenirs des précédentes expositions. Tantôt une grande scène historique qui a produit une impression profonde sur notre mémoire; tantôt un site où nous avons désiré voir s'écouler notre vie dans une heureuse tranquillité. La France, l'Orient, la Suisse, l'Espagne ou l'Italie, y attirent tour à tour nos yeux ravis et nos plus douces pensées. La galerie Durand-Ruel est non-seulement une exposition permanente de chefs-d'œuvre que chaque amateur peut, moyennant une somme modique, se procurer la satisfaction de faire en toute saison et à toute heure sur la table de son salon. Elle a de plus l'avantage d'offrir une collection de précieux modèles à toutes les personnes qui jouissent du bonheur de pouvoir consacrer aux arts charmants du dessin et de la peinture quelques heures de loisir.

Caricature par Pastelot.

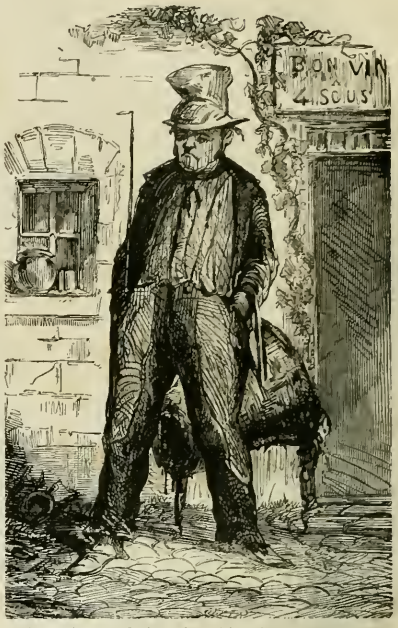

(L'homme étant plus faible que Dieu, il doit *nécessairement* se reposer deux jours dans la semaine.)

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER REBUS.

La Suisse offre à l'automne un ravissant tableau, mais c'est en Italie qu'on doit passer l'hiver.)

On s'abonne chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les *Correspondants du Comptoir central de la Librairie*.

A Londres, chez J. Thomas, 1, Finch Lane Cornhill.

A Saint-Pétersbourg, chez J. Issakoff, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-Impériale; Gostinoi Dvor, 22. — F. Bellizard et C°, éditeurs de la *Revue étrangère*, au pont de Police, maison de l'église hollandaise.

A Alger, chez Bastide et chez Dubos, libraires

Chez V. Hebert, à la Nouvelle-Orléans (Etats-Unis).

A New-York, au bureau du *Courrier des Etats-Unis*, et chez tous les agents de ce journal

A Madrid, chez Casimir Monier, Casa Fontana de Oro.

Jacques DUBUCHET.

Tiré à la presse mécanique de Lacrampe et C°, rue Damiette, 2.

L'ILLUSTRATION,
JOURNAL UNIVERSEL.

Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N° 136. Vol. VI. — SAMEDI 4 OCTOBRE 1845.
Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
Ab. pour l'Etranger. — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Histoire de la Semaine. *Vue de Tamatave (Madagascar.)* — **Courrier de Paris.** — **Beaux-Arts.** Concours pour les prix de peinture et de sculpture. Envois de Rome. *Prix de peinture, de paysage historique et de sculpture.* — **Mœurs et costumes du Caucase.** *Cinq Gravures.* — **Rosa et Gertrude.** Roman, par M. R. Topffer. (Suite.) — **L'église Saint-Denis.** Sa restauration. Orgue de MM. Cavaillé. *Vues extérieure et intérieure. Les Caveaux royaux. Médaille des monuments historiques.* — **Un Ménage d'autrefois.** Nouvelle russe, par Gogol, traduction publiée par M. Louis Viardot. — **Un petit sou.** Romance; paroles de M. Godefroy. Musique de M. Charles Poisot. — **Académie des Sciences.** 1er semestre de 1845. Sciences naturelles. — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces** — **Modes.** *Une Gravure.* — **Statue de M. de Martignac.** *Une Gravure.* — **Rébus.**

Histoire de la Semaine.

Élections. — Le ministère n'a pas vu l'urne électorale lui être, cette semaine, aussi favorable que la semaine dernière. Des trois derniers nouveaux pairs qui étaient à remplacer comme députés, deux ont bien eu pour successeurs des candidats pris dans le parti ministériel; ainsi M. Larnac, secrétaire des commandements de M. le duc de Nemours, a succédé, à Saint-Sever, à M. le général Durrieu, et M. de Marande, à Colmar, à M. Hartmann; mais à Douai, au second tour de scrutin, l'opposition l'a emporté, et M. Choque, l'élu nouveau, ira s'asseoir sur le banc le plus éloigné de celui ou siégeait son prédécesseur, M. de Montozon. En outre, la nomination d'un député de l'Aveyron, M. Pons, à une place de juge, l'avait soumis à l'obligation de se représenter devant ses électeurs. Ceux-ci n'ont pas renouvelé leur mandat au magistrat nouveau, et M. Delzers, candidat de l'opposition, a été élu. On conclut de ces deux élections que le cabinet jugera à propos d'ajourner au mois de juillet prochain les élections générales.

Chemins de fer. — La colue de compagnies s'accroît chaque jour, et le ministère des travaux publics semble se complaire à considérer cette foule qui grossit sans cesse et menace de se ruer sur la concession. L'annonce au *Moniteur* du jour des adjudications et l'ordre de déposer les listes de souscripteurs eussent limité à une dizaine les compagnies de Lyon, par exemple, nombre en vérité fort honnête encore, et eussent empêché des banquiers problématiques et des industriels, fondateurs par métier, d'appeler à eux de nouveaux capitaux. Tous ces capitaux qu'on appelle, en se retirant, pour le jeu et par l'appât des primes, du commerce et de l'escompte, ne pourraient tarder à déterminer une crise, si M. Dumon ne prenait enfin un parti. La chambre des députés, en votant les chemins de Strasbourg, de Nantes, de Creil, de Lyon et d'Avignon s'est dit que la somme de cinq cents millions, nécessaire à ces travaux ne serait demandée au pays que successivement, en six ans au moins; la chambre avait compté sans les fondateurs de sociétés et sans l'administration qui les regarde faire. Les cinq cents millions sont aujourd'hui dans les caisses des banquiers et des compagnies, à titre de premier versement, et le vide qui ne devait s'opérer que lentement s'est ainsi fait en un jour. Nous savons bien qu'une bonne part de cet argent n'est engagée que provisoirement, mais pour que le provisoire cesse, il faut que le ministre des travaux publics ait pris une résolution.

M. de Montpensier en Grèce. — M. le duc de Montpensier n'a fait qu'un très-court séjour à Athènes. Il est entré dans la ville le 12 septembre, et le soir il y a eu un grand dîner en son honneur à la cour. Le lendemain, le prince est allé avec le roi et la reine faire une excursion au Pentelikon. On se pressait partout sur son passage. S. A. R. a mis sa frégate à la disposition de la reine qui partait pour Venise, où elle devait trouver son père. S. M. est partie, le 14, du Pirée sur *le Gomer* avec le roi et M. le duc de Montpensier, qui

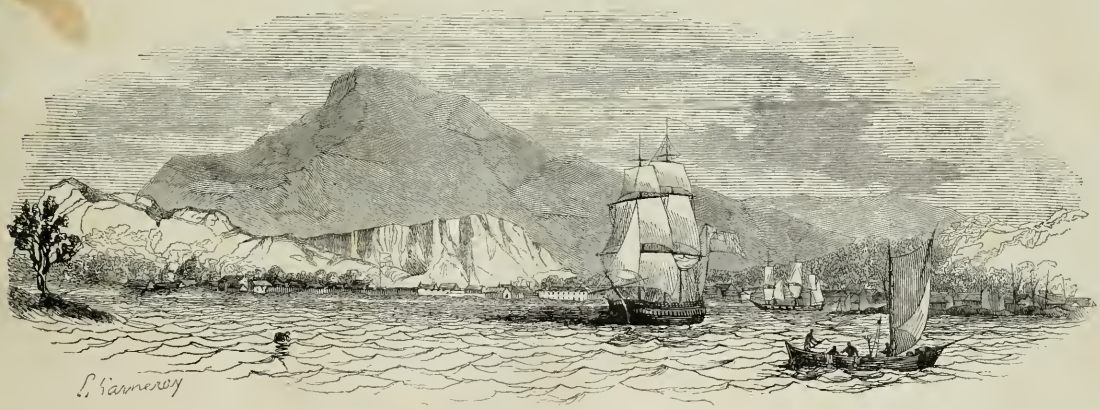

(Vue de Tamatave, île de Madagascar.)

l'ont conduite jusqu'à Kamalaki, et a trouvé de l'autre côté de l'isthme de Corinthe, à Lutrakis, *le Cuvier*, qui l'a transportée à Venise. Le roi Othon est revenu à Athènes dans la soirée, mais M. le duc de Montpensier a continué son voyage.

Affaire de Tamatave. — Le gouvernement a publié les rapports de M. Romain Desfossés, chef de la station navale de Bourbon et de Madagascar, sur l'attaque dirigée contre la garnison hova du fort de Tamatave par les équipages des corvettes françaises *le Berceau* et *la Zélée*, et de la corvette anglaise *le Conway*, à l'effet de réprimer les actes de violence et de spoliation commis à l'égard des traitants des deux nations. Voici les faits principaux :

Le gouvernement de Bourbon ayant été informé que, par un décret immédiatement exécutoire, tous les étrangers établis à Madagascar étaient mis en demeure de se faire naturaliser sujets des Hovas, sous peine d'expulsion, les corvettes françaises *le Berceau*, commandée par M. Romain-Desfossés, capitaine de vaisseau, et *la Zélée*, commandée par M. Fierreck, lieutenant de vaisseau, ayant à bord des détachements d'infanterie de marine destinés aux garnisons de Sainte-Marie et de Nossi-Bé, durent faire voile pour Tamatave où elles rencontrèrent la corvette anglaise *Conway*, venue à Madagascar dans le même but pour demander des explications et protester au besoin contre ce décret. Les commandants français et anglais, d'un commun accord, essayèrent d'entrer en communication avec le gouvernement hova; ils écrivirent à la reine, demandèrent des délais, mais ce fut en vain : leurs démarches demeurèrent sans résultats, leurs lettres sans réponses, on refusa même de les faire parvenir à la reine. Sur ces entrefaites, l'habitation d'un négociant français ayant été pillée, le débarquement fut résolu. Malheureusement aucun renseignement bien précis n'avait pu être obtenu sur l'état des fortifications ni sur les forces réelles des Hovas. Trois cents hommes dont 220 Français dans les rangs desquels figuraient les onze traitants français, et dont 80 Anglais avec lesquels marchaient les douze traitants anglais (qui tous voulurent prendre part au combat), s'avancèrent en ordre de bataille pour monter à l'assaut des forts. On poursuivit aussitôt l'épée dans les reins les Hovas qui avaient servi les batteries extérieures démontées par le feu des corvettes et qui, à la vue des troupes de débarquement, s'enfuirent à toutes jambes vers les forts dont les portes s'ouvrirent un instant pour

les laisser entrer et se refermèrent avant que nos soldats pussent y pénétrer. Les canons malgaches furent encloués immédiatement. Là, en face de ces forts, sortes de casemates circulaires entourées de fossés profonds, et dont les ouvertures, destinées au passage de la bouche des canons, ont à peine la largeur des sabords des navires de guerre, la valeur des soldats français et anglais fut impuissante. Là, en face d'une batterie de vingt canons, batterie jusqu'à ce moment inaperçue et vomissant la mitraille sur nos troupes à portée de pistolet, Français et Anglais firent des efforts inouïs pour arriver jusqu'au pied des forts, essais malheureusement vains contre des obstacles insurmontables. En présence d'un fossé infranchissable, tout ce que pouvaient faire nos troupes, c'était d'essayer, par des feux de peloton dirigés contre les Hovas au fur et à mesure qu'ils apparaissaient à travers leurs étroites meurtrières pour charger leurs pièces, de mettre les ennemis hors de combat: un grand nombre d'Hovas, près de trois cents, dit-on, ont été tués de cette manière; mais, selon les renseignements obtenus depuis, ils étaient plus de mille cachés dans les forts. Nos munitions s'épuisaient et nos hommes tombaient sans résultat possible. Il fallut battre en retraite.

Les pertes avaient été cruelles. *Le Berceau* comptait neuf morts et trente-deux blessés; *la Zélée*, sept morts et onze blessés; *le Conway*, quatre morts et douze blessés. Trois des blessés français ont depuis succombé à bord. L'enseigne de vaisseau Bertho, le lieutenant d'infanterie Noël et le sous-lieutenant Monod, sont au nombre des morts; le lieutenant de vaisseau Fiéreck et les élèves de marine Bellot, Le Bris, Desmerliers de Longueville et de Grainville ont été blessés. On raconte de ce dernier, élève de première classe du *Berceau*, un trait d'héroïsme qui prouve en même temps la présence d'esprit de ce brave jeune homme et l'élévation de son cœur. Le drapeau de la reine Ranavalo, après avoir été abattu deux fois par le feu des bâtiments, était suspendu à une gaule [illegible] Malgré une vive fusillade des Hovas, des matelots s'efforçaient pour s'emparer de ce pavillon. Ils meurent les uns sur les autres, mais la pyramide humaine est trop courte encore. Le jeune Grainville se précipite, escalade cette muraille [illegible] saisit et arrache le pavillon, puis le déchire par la moitié; avec son épée, il le partage avec les Anglais, [illegible] comme il appartient à la France, cette corporation [illegible] les discours de tribune n'avaient jamais encore [illegible] noblement définie. Ce trait demeurera dans l'histoire de notre marine.

Un journal qui s'imprime à l'île Maurice publie le rapport fait aux autorités de l'île par plusieurs capitaines de navires marchands qui ont touché à Tamatave le 19 juin, c'est-à-dire à une date de quatre jours postérieure à celle de l'attaque. En entrant dans la baie, ils ont été abordés par un canot monté par des indigènes qui leur ont montré sur le rivage plusieurs têtes fixées à de longs pieux, en leur disant que c'étaient des monuments de la victoire remportée par les Hovas sur les deux nations réunies; ils ajoutèrent que de leur côté pas un seul homme n'avait péri. Après ces fortanteries, ils cherchèrent à attirer les capitaines et leurs équipages à terre pour les égorger plus sûrement; mais ceux-ci, se doutant du piège, mirent à la voile après une courte relâche dans la baie. Pendant leur séjour dans ces parages, ils apprirent qu'un malheureux soldat anglais, blessé, qui était tombé entre les mains des Hovas, avait été mis à mort par eux après avoir souffert les tortures les plus atroces. Il paraît que l'Espagnol Pepe a été nommé capitaine du port de Tamatave, en remplacement d'un naturel tué dans le combat. Deux déserteurs français, nommés Provint et Lecomte, auraient aussi été promus à des postes importants, en récompense de leur trahison et de l'ardeur avec laquelle ils auraient combattu contre leurs compatriotes.

Il paraît que la nécessité d'une seconde et décisive expédition sur Tamatave a été reconnue, et que les bâtiments et les équipages anglais et français qui ont pris part à la première, formeront le noyau de cette expédition nouvelle. Le droit de souveraineté que la France a sur ces contrées rend les torts des Hovas d'autant plus grands et une réparation éclatante d'autant plus inévitable. Mais les mesures doivent être bien prises et les moyens suffisants, car un résultat une seconde fois incomplet serait plus propre à exalter l'orgueil des Malgaches qu'à les rappeler à la raison.

MONTEVIDEO. — Le 8 juillet, les plénipotentiaires français et anglais avaient présenté à Rosas l'ultimatum suivant : 1° retirer ses troupes du territoire de la république orientale; 2° retirer son escadre du port de Montevideo; 3° aussitôt que cela aura été fait, les plénipotentiaires feront déposer les armes aux résidents français, anglais et autres, qui ont pris part à la lutte. Le 9 ils ont signifié à Rosas qu'il eût à faire une réponse catégorique à leur note, dans soixante-douze heures. Quel parti aura pris Rosas? On était assez porté à penser qu'il opposerait une résistance passive, convaincu qu'il est qu'on ne saurait l'atteindre sur terre et qu'il peut se venger sur les Français et les Anglais résidant à Buenos-Ayres et sur leurs biens.

Il résulte d'un état publié à Montevideo que sur le nombre total de Français qui ont pris les armes pour la défense de la ville du 2 juin 1843 au 2 juin 1843, on compte 153 hommes tués ou morts de leurs blessures. Le nombre total des blessés a été de 451. Outre cela, 642 malades français avaient été reçus à l'hôpital, 72 étaient morts. Il restait dans l'hôpital 21 blessés et 34 malades.

MECKLEMBOURG. — La lettre suivante, adressée de la capitale du Mecklembourg au *Journal de Manheim*, contient des détails curieux sur la constitution de la société mecklembourgeoise :

« M. Hoffmann de Fallersleben, qui a cherché jusqu'à présent en vain une patrie en Allemagne, vient d'être reçu par un de nos propriétaires de biens fonds. Ainsi, par cette concession spontanée, ce poète célèbre n'est plus sans patrie. Nos propriétaires ont des droits très-étendus; ce sont eux qui représentent l'Etat, le reste du peuple ne compte pas; chacun est souverain sur ses terres, il lui est loisible de donner asile à tout étranger. Le peuple ne se compose guère que de journaliers qui sont sous l'influence exclusive du propriétaire, car celui-ci seul possède le sol. En revanche, il fournit au journalier qui laboure la terre ce dont il a besoin. Ce dernier ne peut se marier sans l'autorisation de son maître et propriétaire. Les coups de bâton sont distribués arbitrairement par le propriétaire, mais lorsqu'il s'agit de frapper fortement le journalier, il faut l'intervention et la présence d'un greffier. Les enfants du journalier sont également tenus, dès qu'ils ont reçu l'instruction primaire, de travailler pour le compte du propriétaire. Outre ces paysans proprement dits, que l'on appelle journaliers, il y en a d'autres appelés paysans libres, paysans de la couronne et paysans appartenant aux villes; mais le nombre de ces dernières classes est peu considérable.

« Dans tout le Mecklembourg il n'existe pas de police; quelques hussards suffisent pour maintenir l'ordre dans le pays : ils se répandent dans les campagnes pour s'informer auprès des propriétaires s'ils n'ont aucun ordre à leur donner. La moitié des propriétaires est noble, l'autre moitié appartient à la classe bourgeoise; les uns sont riches et les autres criblés de dettes; certain nombre se soumettent à l'état de choses actuel, tandis que d'autres conservent encore les mœurs et coutumes du moyen âge. »

TEXAS. — Pendant que les Etats-Unis et le Mexique se mettent plus ou moins sérieusement en mesure de se disputer le Texas, voilà les nouvelles de cet Etat à la date du 20 juillet, suivant les journaux de la Nouvelle-Orléans :

« La proposition a été faite au congrès d'insérer dans la constitution les dispositions suivantes :

« La législature ne pourra adopter les lois pour l'émancipation des esclaves sans le consentement de leurs maîtres ou sans une indemnité préalable. Les personnes qui viendraient s'établir dans le Texas pourront y introduire des individus considérés comme esclaves d'après les lois des Etats-Unis, tant que les individus du même genre seront tenus pour esclaves dans cet Etat. Des lois particulières défendront l'introduction dans le Texas d'esclaves qui auraient commis des crimes dans d'autres Etats. La législature pourra obliger les maîtres à traiter avec humanité leurs esclaves et à leur fournir la nourriture nécessaire, sinon les esclaves seront vendus au profit des maîtres. Quiconque mutilera ou tuera un esclave sera puni comme s'il avait mutilé ou tué un homme libre, à moins que l'esclave n'ait commis un acte d'insurrection. »

INDE ET CHINE. La malle de l'Inde, arrivée à Suez le 8 au soir et à Alexandrie le 11, a apporté des nouvelles des provinces anglo indiennes. Il paraît qu'il s'y manifestait quelques signes d'agitation qui faisaient croire à la nécessité de recourir à une répression énergique.

Il y a eu encore une insurrection à Chuprah de la part de 800 prisonniers, s'opposant au nouveau système dit de *la gamelle*, introduit par le gouvernement anglo-indien dans toutes les prisons de ce pays. Il paraît que ce système trouve de l'antipathie dans toute la population en général, et que ces 800 prisonniers, une fois évadés, auraient pu être soutenus par leurs compatriotes, et surtout par 25,000 prisonniers disséminés sur plusieurs points et qui ne sont la plupart que des individus compromis dans la première révolte du Cabool.

Le gouverneur général se disposait à partir pour le Nord. S'il faut en croire les avis qu'on a reçus, les rapports entre le gouvernement anglais et celui d'Oude sont sur le point de recevoir une considérable modification. Le bruit court que sir J. R. Lumley, l'adjudant-général, doit être envoyé à Lucknow, en qualité de président, et qu'une force subsidiaire l'y accompagnera.

Le gouvernement a publié un acte concernant la suppression des sacrifices humains encore en usage dans la tribu des Kandes, qui habitent les hauts districts d'Orissa. La navigation par la vapeur sur le Gange, en arrière d'Allahabad, est en progrès.

Quant au Punjaub, qui a été tout récemment une grande source de nouvelles intéressantes, il a cessé depuis quelque temps d'attirer l'attention publique sur ses scènes de révolte et de trahison. Les dernières nouvelles de ce pays portent la date du 12 juillet et mentionnent le mariage du Maharajah et l'insuccès d'une tentative sur la vie de Goolaub-Singh. Le prince Peshora-Singh n'a pas encore été mis à l'ordre et les troupes montrent toujours de la désaffection. Les desseins du gouvernement anglais, par rapport à ce pays du Punjaub, que la compagnie des Indes envie et dont elle ne laisse passer aucune faute, sont encore enveloppés de beaucoup de mystère; mais cela ne saurait longtemps durer ainsi, car il est certain maintenant que le gouverneur général se propose de se diriger prochainement vers cette contrée. On pense que l'ordre de faire construire un pont-volant à Ferozepore, par l'effet d'une spéciale instruction du gouverneur général, décèle des vues d'invasion; d'autres n'y voient aucune indication d'hostilités; et si sir Charles Napier, dans son louable désir de faire respecter la frontière du Scinde, ne se brouille pas avec les seiklis, il n'y pas apparence qu'une prochaine collision ait lieu. De l'Afghanistan, il n'y a rien qui soit digne d'être particulièrement remarqué.

Nous venons de dire que par les rapports venus de Lahore on a appris qu'une tentative d'assassinat a été faite contre le rajah Goolaub-Singh; on a tiré sur lui au moment où, monté sur son éléphant, il venait de visiter le premier ministre.

Les nouvelles de la Chine vont jusqu'au 12 juin, mais elles ne sont pas d'une grande importance. Le gouverneur Davis a publié une impopulaire ordonnance, qui établit une taxe sur les maisons et les terres au profit de la police de Hong-Kong, et qui réserve au gouverneur lui-même un pouvoir arbitraire pour appliquer et recueillir cette taxe. L'importation, spécialement en marchandises de coton, est considérable, mais il n'en est pas de même des exportations, à cause du manque de tonnage.

LOTERIE DE PETIT-BOURG. — Le gouvernement vient d'accorder une grande faveur à la colonie agricole de Petit-Bourg, dont le but préventif a eu tant de retentissement en France et à l'étranger. Cet établissement modèle, dont le conseil d'administration est présidé par M. le comte Portalis, premier président de la cour de cassation, vice-président de la chambre des pairs, avait besoin de se fonder sur des bases solides et durables. Pour cela, il fallait que la Société devînt propriétaire du sol, il fallait qu'elle fît construire une chapelle, de nouvelles dépendances de la ferme, des serres, etc., et qu'elle doublât au moins le nombre de ses colons; mais, pour réaliser ce plan général, 3 ou 600,000 francs étaient nécessaires. Le gouvernement, pour faciliter à la Société les moyens d'arriver à son but, a autorisé depuis longtemps une loterie d'un million au profit de Petit-Bourg.

Les garanties qui sont offertes au public par la nouvelle et heureuse combinaison de cette loterie en assurent le succès. Et comment pourrait-il en être autrement, lorsque le gagnant a la faculté de choisir, pour le prix du lot gagné, les objets qui lui conviennent le mieux dans les quarante premières maisons de commerce de tout genre de Paris, et cela même sans dire qu'il est porteur d'un billet de loterie, et de donner à ce billet la même valeur que s'il était réellement en argent, puisqu'il sert de payement pour la marchandise choisie?

Enfin, pour répondre d'avance péremptoirement à toute critique, et donner aux lots une valeur incontestable, chaque gagnant aura le droit, s'il ne veut point de marchandises, d'aller, moyennant un rabais de 10 p. 100 au profit de Petit-Bourg, recevoir le montant de son lot chez M. Mallet, trésorier de la Société, banquier et régent de la banque de France, 15, rue de la Chaussée-d'Antin.

Félicitons le commerce de Paris de l'élan généreux avec lequel il s'est associé à cette bonne œuvre, en abandonnant tous ses bénéfices à la Société, et en ouvrant ses magasins au public pour lui permettre de choisir ses lots.

Cela seul aurait pu suffire au succès de la loterie; mais quand il s'y joint la facilité du remboursement dont nous avons parlé, et 1,185 gros lots depuis 50 fr. jusqu'à 50,000 fr., plus 40,500 petits lots depuis 5 fr. jusqu'à 20 fr., avec *certitude* de gain d'*un billet sur cinq*, outre les chances pour les *gros lots*, il est impossible que la réussite soit un instant douteuse. Avec un seul billet, qui à la vérité se trouverait très-favorisé par le sort, on pourrait gagner 67,075 fr., et avec dix billets, 151,250 fr.; mais, le prospectus en convient, ce serait là un hasard-modèle.

On se procure, dès à présent, des billets, dont le prix est de 5 fr., dans toutes les mairies de Paris, et dans celles de Passy, Grenelle, Batignolles, La Chapelle et Belleville, et chez M. R. Allier, secrétaire général, rue Paradis-Poissonnière, n. 49 ter.

DÉSASTRE. — On écrit de Montélimart (Drôme), le 22 septembre :

« Un désastre épouvantable vient de frapper notre ville de consternation. A la pointe du jour, les habitants dont les demeures n'étaient pas envahies par l'inondation se sont répandus dans les rues avec ces paroles sinistres qui rappelaient tant de souvenirs récents : *Roubion est venu cette nuit!* La foule s'est portée par les quartiers viables vers le seul point accessible d'où l'on pût contempler le terrible torrent débordé. Ce beau pays, si riche et d'un aspect si riant, avait disparu sous les eaux; et, du côté de la ville, le seul rempart qui la protégeât, la grande digue, élevée d'un mètre depuis 1840, n'existait plus. Le grand courant du Roubion avait au moins un kilomètre de large; ses flots furieux se précipitaient de toutes parts avec une hauteur de deux pieds de plus qu'il y a cinq ans, entraînant tout dans leur cours, submergeant tout le quartier d'Eyzin et refluant par la grande rue et les aboutissants jusqu'au milieu de la ville. La route de Lyon à Marseille, de la porte d'entrée au pont de pierre, était à moitié emportée, et devant le pont on voyait, du haut de la tour de la citadelle, avec une lunette, une brèche profonde et de quinze à vingt mètres de large; elle interceptait le passage, étant mise peu à peu à découvert par la retraite assez rapide des eaux, et on apercevait la malle-poste arrêtée devant, avec d'autres voitures venant du Midi. A mesure que les eaux s'écoulaient, on pouvait constater la réalité de ces dévastations sans nombre que la vue des torrents chargés des terres végétales et charriant toutes les productions de la terre, les instruments aratoires, les ruches à miel, etc., n'avait que trop annoncées. La jolie campagne d'Esponlette, parsemée, il y a quelques heures, de jardins et d'habitations d'été, était méconnaissable : ce n'était que des murs renversés et aux deux tiers disparus, des lacs bourbeux et des masses de limon et de gravier partout déposés. Quant à la ville, les ravages sont également incalculables. De riches propriétaires ont sans doute beaucoup perdu, mais de nombreux artisans surtout ont été dépouillés de tout ce qu'ils possédaient, et, couchant au rez-de-chaussée, ont à peine échappé à la mort. Des bureaux de l'octroi, des ateliers de carrosserie et de charronnage, des hangars, des caves, ont été presque complétement vidés par les courants, qui forçaient les portes et roulaient jusqu'à une demi-lieue dans la plaine, en traversant la promenade et la route du Teil ou la propriété de M. Chabaud, tous les objets qu'ils rencontraient, diligences, tombereaux, futailles, sacs de blés, ballots de marchandises du roulage, et jusqu'à de grosses pierres de taille qui formaient l'entablement de la digue. Il y a eu à l'hôtel de la poste deux mètres et demi d'eau (au moins deux pieds de plus qu'en 1840), et il y a maintenant partout jusqu'à trois pieds de boue. Bien des gens ont failli périr, et ce sera un miracle si l'on n'a à déplorer la mort de personne. Beaucoup d'animaux, quelques mules ont été noyés. On avait heureusement achevé, quelques minutes avant la débâcle, d'emmener les chevaux de la poste et ceux des écuries du quartier vers le haut de la ville. On annonce qu'un meunier aurait succombé, et le sonneur d'une commune voisine a été foudroyé, s'obstinant à sonner les cloches. On sait qu'on ne peut venir à bout de vaincre ce préjugé des paysans.

« Quiconque ne s'est pas trouvé en cette contrée au moment d'une inondation semblable, ne peut se faire une idée ni de l'étendue du désastre qu'elle cause, ni de la promptitude avec laquelle elle est venue et s'en va, laissant partout la ruine et la désolation derrière elle..... »

Courrier de Paris.

Entrons en campagne, s'il vous plaît, par la porte du théâtre, la seule restée ouverte pendant cette saison ; et aussi bien, les nouvelles dramatiques sont encore ce qu'il y a eu de plus nouveau ces jours-ci.

D'abord, toutes sortes d'événements ont eu lieu ou sont à la veille de s'accomplir au Théâtre-Français. Engagements, débuts, rentrées, grandes et petites réceptions d'ouvrages, de pensionnaires et de sociétaires ; et la question des primes, des frimes ! comme disait mademoiselle B..., voilà qui a tenu et tient encore en haleine messieurs les comédiens du roi et monsieur le commissaire royal aussi. Voici donc cette fameuse question évoquée et mise sur le tapis pour la cinquantième fois, et quel est l'illustre et audacieux provocateur, s'il vous plaît? — M. Scribe? — Pas précisément. — M. Alexandre Dumas? — Vous n'y êtes point. — M. Bayard? — Allons donc! — C'est... *risum teneatis*, en d'autres termes gardez-vous de rire, c'est un tragique, l'auteur de *Virginie!* Le célèbre poëte, assez peu satisfait de la part qui lui est allouée sur le chiffre des recettes conquises par sa tragédie, réclamait une petite gratification de quelques milliers d'écus. D'abord, grande surprise de messieurs les comédiens. Un nouveau venu, inconnu la veille, afficher de ces prétentions : aussi lui fut-il tenu à peu près ce langage : En vérité, monsieur, vous n'y songez pas! Eh quoi! Après une trentaine de représentations, la somme assez ronde de douze mille francs, sans préjudice du reste, ne suffit pas à votre royal appétit ; mais Corneille, le grand Corneille n'a pas touché le dixième d'un pareil droit pour *le Cid* ou pour *Horace?* Le grand Racine à son tour ne fut guère mieux partagé après Phèdre et Athalie. — *Que les temps sont changés!* répliquait notre auteur avec le grand prêtre Joad. — Savez-vous, reprenait l'orateur du comité, savez-vous combien Beaumarchais a reçu pour les cinquante premières représentations du *Mariage de Figaro*, le plus grand succès d'argent dont les annales du théâtre fassent mention. — Nous le savons, monsieur, mais dites toujours ; ceux qui aiment les vieux comptes et les vieilles histoires seront ravis. — Beaumarchais a touché 6,114 livres 9 sous ; voilà! — Soit, mais ceci date de l'ancien régime. Passons à la république, s'il vous plaît. — Lemercier a reçu 8,200 livres pour *Pinto*. — C'est mieux! — Raynouard, 22,275 francs pour *les Templiers*. — Allons toujours. — M. Jouy 26,260 francs pour *Sylla*. — A merveille! — Enfin Casimir Delavigne a retiré 56,822 francs des cent quarante représentations de *l'École des Vieillards*.

Conclusion : on demande si M. Latour (de Saint-Ybars) peut se contenter du taux accepté par les Raynouard, les Casimir Delavigne. La raison nous dit oui, mais la prime veut non.

Après la susdite question ou susdite cause, on a appelé celle des postulants-sociétaires. M. Leroux, l'un des demandeurs, s'est vu ajourné séance tenante et à l'unanimité. Comme fiche de consolation on lui a prodigué des compliments et des promesses, l'eau bénite de la comédie. On dit que Dannis a fait la moue, que Clitandre ne veut plus donner la réplique à Angélique, et que Valère pourrait bien aller retrouver Célimène là-bas. Vous vous récriez et vous dites : Mais Fleury et Molé ont bien attendu quelque huit années!—Et j'ajoute : Préville n'a été reçu qu'au bout de dix années ; il est vrai que c'était Préville, et M. Leroux peut avoir ses raisons pour être plus pressé. Quant à mademoiselle Denain, elle a été *reçue* à bras ouverts et d'une voix quasi unanime. Pour cette place de sociétaire, il fallait une grande coquette, c'est une ingénue qui l'obtient. Après cela, mademoiselle Denain a de bien beaux yeux!

Mais nous ne sommes pas au bout de notre chapelet dramatique : voici bien d'autres nouvelles. Quatre tragédies, deux drames, cinq comédies à l'étude. Les drames s'intitulent *Machiavel* et *** ; les tragédies *le roi Léar, Jeanne de Bretagne, le Vieux de la Montagne, la Vestale*. Les auteurs de toute cette manne tragi-comique sont MM. Doucet, Augier, Bis, Duhomme, Vacquerie, Latour, Guillard, etc., et enfin un dixième personnage qui s'appelle... Mais chut! Nous avons promis de ne pas le nommer (un autre jour nous vous dirons pourquoi), homme de poids et de mérite, et qui jusqu'à présent avait figuré sur une autre scène. Eh bien! cet anonyme qu'il veut garder, — car qu'y a-t-il de plus compromettant qu'un ouvrage spirituel? — il s'est joué à lui-même le mauvais tour de le dévoiler, et ce grand secret n'est plus guère que le secret de la comédie... française! Je pourrais vous raconter tout au long comment cela s'est passé et a eu lieu ; une anecdote qui date de soixante ans nous fera peut-être mieux comprendre et ne compromettra personne, puisque décidément on tient à se montrer si modeste ou si orgueilleux.

Le prince de Conti, père du dernier Conti mort en Espagne pendant l'émigration, était grand amateur de pièces et de représentations dramatiques. Un beau jour, il lui prit fantaisie de s'essayer dans une comédie en trois actes. La pièce terminée, il mit Préville (j'allais dire Samson, on peut s'y tromper) dans le secret et le chargea de la lire à plusieurs de ses camarades convoqués *ad hoc*, lui recommandant surtout de la présenter comme l'œuvre d'un jeune homme auquel s'intéressait son excellence, c'est-à-dire son altesse, puisqu'il s'agit toujours du prince de Conti. Voilà donc Préville qui lit la pièce et qui la fait tellement valoir que le *prince*, à chaque instant, est prêt à se trahir, si bien que les auditeurs l'ont deviné et reconnu. Enfin vient un passage où l'habile comédien pousse l'expression à un tel point que l'auteur, n'y tenant plus, se lève et s'écrie : « Ah coquin, tu lis ma pièce comme un ange! »

Sauf le mot *coquin* et le tutoyement, façons par trop *gentilhomme* et qui ne sont plus dans nos mœurs, sauf encore la qualité dernière du personnage, l'anecdote est contemporaine. Pour peu qu'elle demeure à l'état de charade aux yeux de ses abonnés, l'*Illustration* tranchera le nœud à la première occasion, mais n'a-t-elle pas proposé cinquante rébus d'une *divination* autrement ardue, épineuse et difficile?

Cependant il ne faut pas que les richesses de l'avenir nous fassent perdre de vue la moisson présente et hebdomadaire? moisson peu abondante et légèrement avariée, gerbe des plus mesquines composée de trois épis, autrement dit trois vaudevilles, longs, maigres, filandreux, indescriptibles. En sortant de la représentation d'un de ces vaudevilles et même de tous les trois, je me demandais, l'autre soir, si quelque épidémie n'avait pas aussi atteint et frappé cette espèce de production; eh quoi! les pommes de terre, les haricots, les truffes (malades aussi depuis hier) et par-dessus le marché les vaudevilles feraient-ils défaut à Paris et aux Parisiens; *panem et circenses*, tout manquerait à la fois au peuple-roi!

Vous savez déjà que trois théâtres se sont mis à contribution pour l'enfantement de ces trois vaudevilles. Le premier, *Suzon et Suzanne*, a été créé et mis au monde place de la Bourse ; le second, *mon ami Baynolet*, est réclamé par le Palais-Royal, le numéro trois enfin ou *la Samaritaine* est échu au théâtre des Variétés. Dans le vaudeville numéro un, Suzanne qui n'est autre que Suzon, aime Fernand et n'aime pas Nicolas. Dans le numéro deux, Marie aime Charles et n'aime pas Bagnolet ; au numéro trois Henriette préfère M. Bijou au sergent Pomponne.

Dans ces trois vaudevilles, les trois amoureuses ne sont contrariées dans leurs amours par aucun oncle ou tuteur plus ou moins barbare, elles ne relèvent que de leur propre cœur, et pourtant elles hésitent à faire le bonheur des intéressés et ayant droit. Quelle cruauté! Au contraire, c'est extrêmement délicat, tant on voudrait ne point faire de rivaux et de malheureux!

Cependant comme il faut en finir, on se marie tout à coup et tout d'un trait, dans ces trois vaudevilles, voilà la ressemblance ; seulement le numéro un, c'est-à-dire Suzon épouse le Nicolas qu'elle n'aime pas, voilà la différence.

Ces petites drôleries plus ou moins *faridondon* n'ont pas obtenu précisément le même accueil. On a sifflé un peu, beaucoup, passionnément *Suzanne et Suzon*, mais *Baynolet*, pas du tout. La Samaritaine (ainsi appelée de la fontaine du même nom) est restée entre deux.

A propos de la Samaritaine, nous allons mêler à ce compte rendu un trait d'érudition. Cette naïade célèbre par son horloge et son carillon date du règne de Henri III, et non pas du règne de Henri IV ; anachronisme dont se sont rendus coupables MM. nos confrères habitant le rez-de-chaussée des grands journaux.

Ensuite, si vous désiriez connaître le nom des auteurs de ces intermèdes que j'ai eu l'honneur de vous raconter, je pourrais vous les dire, mais vous n'y tenez pas, je crois bien!

Grande nouvelle, M. Mackensie a paru lundi dernier à la Bourse. — Vous dites : Qu'est-ce que M. Mackensie? — M. Mackensie est le constructeur émérite, le metteur en œuvre par excellence, l'entrepreneur universel, et, pour nous servir du jargon moderne, le vulgarisateur le plus ardent des chemins de fer. M. Mackensie est le César de la locomotive et l'Alexandre des rail-ways. Chapeau bas! et gloire à M. Mackensie!

Cependant, Paris qui s'était si fort dépeuplé pendant la belle saison, — mais y a-t-il eu une belle saison pour Paris cette année? — Paris, disons-nous, commence à rappeler dans son sein et à rouvrir ses salons à toute la brillante population de ses déserteurs et de ses transfuges. Encore deux ou trois semaines, encore quelques jours peut-être, et tous les élégants touristes, le ban et l'arrière-ban de la fashion, les lions, les tigres et les rats, la diplomatie et l'épée, le monde élégant et riche, le vrai monde parisien, en un mot, aura repris ses quartiers d'hiver en pleine capitale. Ce retour imprévu, ces réapparitions prématurées, à quoi les attribuer, sinon aux pluies diluviennes qui nous inondent et nous transpercent, et à la persistance des brouillards, du froid et de l'humidité. La belle saison de Paris, c'est la vilaine, c'est l'hiver qui lui ramène et lui rend les jeux, la danse, les concerts, et les nuits enflammées, et la rapidité des jours.

L'hiver est aussi la belle saison pour les *Courriers* de tous les journaux possibles, et particulièrement pour le *Courrier de l'Illustration*. C'est la saison du travail et aussi des plaisirs, des labeurs, des affaires et des intrigues. A vrai dire, l'hiver de Paris n'est qu'une longue nuit, presque sans sommeil, pleine d'enchantements et de prestiges, de beaux rêves et de belles réalités. Nuit dont chaque minute a son histoire, dont chaque seconde peut se traduire par une anecdote. Vive l'hiver de Paris!

Concours pour les grands prix.

ENVOIS DE ROME.

(Académie des Beaux-Arts.)

C'est le 3 septembre que le public a été admis, pour la première fois, à visiter, au palais des Beaux-Arts, l'exposition des ouvrages des élèves admis au concours. La première exposition était celle de sculpture, le sujet était une statue de ronde bosse représentant Thésée trouvant sous une roche l'épée de son père Egée. Le grand prix a été décerné à M. Guillaume, élève de M. Pradier. Sa figure, sans qualités saillantes et dépourvue d'originalité d'invention, est sagement conçue et gracieuse d'ensemble. Certaines parties et particulièrement le torse, sont d'un modelé bien étudié, mais, qui me semble accuser un peu de mollesse et d'indécision. Le corps se présente bien ; le mouvement avec lequel Thésée tient l'épée qu'il vient de conquérir est heureux et suffisamment animé. Tenons compte aux élèves des difficultés inhérentes au concours, des entraves qui les empêchent d'être eux-mêmes, de prendre leur essor et les tiennent avertis que le succès est moins du côté de l'audace que de celui de la prudence et du respect des traditions de l'école. — Au concours de sculpture a succédé, le 10 septembre, le concours d'architecture. Le sujet proposé par l'Académie était une église cathédrale pour une ville principale. Les concurrents devaient introduire un dôme dans leurs compositions. Celui de Michel-Ange est devenu aussitôt et involontairement leur point de mire, et dans leurs projets ils n'ont pu échapper à cette grande hallucination. M. Thomas, né à Nantes en 1815, a obtenu le premier grand prix ; M. Trémaux a eu le premier second grand prix ; et M. Lainé le second second grand prix. — Du 17 au 19 septembre a eu lieu l'exposition du concours de paysage. Quand je dis de paysage, entendons-nous. L'Académie, qui réglemente la chose, n'a que faire du paysage comme tout le monde l'entend, du vrai paysage, de celui que vous et moi nous connaissons, que nous avons admiré çà et là, que nous contemplons avec délices. Mais l'Académie n'aime pas les choses de tout le monde ; cela ne serait pas la peine d'être l'Académie. Ce qu'elle aime ayant tout, c'est le conventionnel. Elle a inventé cela une fois aux beaux jours de sa jeunesse, quand elle inventait, et maintenant elle s'y tient, elle ne s'en écarte pas, elle a son style, sa peinture : le style, la peinture académiques ; et elle ne connaît qu'une seule espèce de paysage, le paysage historique. Or, qu'est-ce que le paysage historique? Ceci n'est pas très-facile à expliquer ; et j'admettrais volontiers, faute de mieux, cette définition que j'entendais faire un jour au salon, sans doute à un élève de M. Flers : « Le paysage historique est un paysage où il n'y a ni canards, ni cochons, ni blanchisseuses. » Et encore n'est-elle pas bien exacte, car la belle Nausicaa, mise en scène cette année, est elle-même une blanchisseuse ; seulement au lieu d'être à genoux dans un sabot et un battoir à la main, au bord d'une rivière, elle est représentée debout sur un char, ce qui est tout à fait académique et même mieux que cela, élégant. En général, le paysage historique se compose de fabriques à fronton grec, d'arbres arrangés en décors, à la tenue sévère, au feuillage indéterminé et indéterminable à tous les botanistes du monde, de dispositions de terrain n'appartenant à aucune des formations géologiques du globe, le tout animé de personnages vêtus de la chlamyde grecque ou de la toge romaine. C'est une chose sans vérité, sans naïveté, et parfaitement ennuyeuse ; c'est le caractère du genre. Je comprends très-bien qu'on écarte les sujets qui prêteraient à la trivialité et qu'on demande aux jeunes concurrents des compositions d'un style élevé. Mais il y a une différence entre ce style élevé et les banalités académiques. Pourquoi parquer éternellement les élèves au milieu de l'épopée ou de l'idylle antiques. Pourquoi vouloir que je vous représente cette Grèce, ces lauriers-roses, cet Eurotas que j'ignore et que je ne verrai peut-être jamais? C'est me condamner à imiter mes devanciers, au lieu d'imiter la nature, à faire du pastiche au lieu de faire de l'art. Comment! entre vous tous, gens d'imagination et de savoir, au lieu de copier quelque vieille histoire dans Homère ou dans Virgile, *certifiée conforme* par votre secrétaire perpétuel, ne pouvez-vous pas choisir un sujet dans lequel vous m'appeliez à traduire librement les impressions que le spectacle de la nature a dû développer dans mon âme? Demandez-moi de la poésie, soit! mais que ce soit la poésie des choses et non celle de la tradition ; demandez-moi de rendre la sérénité d'une belle matinée, la majesté, la tristesse d'un soleil couchant, le sombre aspect de la tempête, la silencieuse horreur d'une forêt, la végétation luxuriante du printemps, les harmonies mélancoliques de l'automne... Le but, quoique difficile à atteindre, sollicitera mon imagination. Mais surtout ne me dépaysez pas ; laissez-moi m'inspirer des sites, des arbres, des aspects qui sont à ma portée et dont l'étude m'est familière.

Hæc mihi si dederis commoda, miles ero.

Il n'en était pas ainsi au concours de cette année. Les peintres ont dû se transporter à la ville des Phéaciens, près de laquelle la belle Nausicaa se sépare d'Ulysse, après lui avoir indiqué son chemin. Aussi, comme aucun d'eux probablement n'a été en Grèce, les fabriques et les arbres de Poussin et de Claude-Lorrain leur ont tenu lieu d'un voyage dans l'ancienne Corcyre. Un des concurrents a même poussé l'imitation jusqu'à donner à son tableau une couleur enfumée et un aspect de vétusté qui pourrait le faire admettre dans une galerie de vieux tableaux. Un autre, préoccupé de science archéologique et qui paraît avoir une opinion des plus arrêtées dans la question : débattue de l'architecture polychrome des Grecs, s'est complu à colorier en rouge et en bleu dans un travail bizarre de marqueterie le piédestal de sa Minerve. Du reste, son tableau annonce des prétentions à la couleur ; mais ses arbres et ses terrains ne sont que topaze et rubis. Qu'il démêle tous ces tons criards, qu'il écarte ces fausses richesses et qu'il s'efforce de se rapprocher un peu plus de la nature. M. Lecointe, inscrit sous le n° 1 est celui des huit concurrents qui a le plus cherché l'effet pittoresque. Son tableau est simplement conçu, mais est d'une exécution molle et lâchée. Son ciel est lumineux et d'un joli ton. Malgré les défauts de cette composition, malgré le manque de science pratique, je serais assez disposé à croire qu'il y a de l'avenir dans le talent du jeune artiste. Le prix a été accordé à M. Charles Benonville, qui, lui au contraire, pèche peut-être par trop de science pratique. Son tableau est d'un aspect satisfaisant, sa composition est clairement rendue et ses figures bien traitées ; les fabriques du fond sont agréablement groupées et d'un bon ton de couleur. Cet œuvre est celle d'un homme habile, mais elle manque d'inspiration et surtout de naïveté. Chose digne de remarque! cette dernière qualité semblerait devoir dominer dans des tableaux peints par de jeunes artistes, et cependant ils en sont complétement dépourvus. Qui nous débarrassera du conventionnel! — Le sujet du grand prix de peinture était Jésus dans le prétoire insulté par les soldats. « Ils lui ôtèrent ses habits, dit saint Matthieu, et le couvrirent d'un manteau d'écarlate, puis, ayant fait une couronne d'épines, ils la lui

hirent sur la tête, avec un roseau dans la main droite, et, se mettant à genoux devant lui, ils se moquaient de lui en lui disant : Salut au roi des Juifs. Ils lui crachaient au visage...» A l'exception de cette dernière circonstance que l'Académie aurait pu laisser en dehors du programme et que les élèves, du reste, ont eu en général le bon esprit d'omettre, cette scène est très-bien choisie et prête beaucoup à la conception et au développement pittoresques. L'unité de l'action, la variété des attitudes et des expressions, un certain nombre de personnages à grouper, l'opposition de la brutalité soldatesque à la sublime résignation de l'Homme-Dieu, tout concourait à exciter l'imagination des jeunes artistes. Parmi les dix tableaux exposés, celui de M. Lenepveu se faisait remarquer par la sagesse de la composition et l'intelligente distribution des groupes; il semble s'être inspiré de la manière du Poussin pour l'ordonnance générale, et, s'écartant en cela du programme, il a donné une plus grande étendue à la scène en la plaçant en dehors du prétoire au milieu de Jérusalem et en vue du Calvaire, qu'on aperçoit à l'horizon. Cette composition a de la gravité, mais de la froideur. L'exécution surtout laisse à désirer et l'absence de caractères dans les figures ne lui permettait pas d'entrer avantageusement en lice avec les tableaux des deux autres concurrents, MM. Cabanel et Benouville qui brillent justement par ce genre de mérite. Les tableaux de ces deux rivaux sont tous deux remarquables par l'aplomb du dessin, la sûreté de main et la science pratique acquise. Il y a plus d'énergie, plus de verve, plus d'animation, plus de largeur dans l'œuvre de M. Cabanel; une exécution plus ferme, plus achevée, plus de science de dessin, plus de recherche de la forme, une disposition plus claire et surtout plus variée dans le caractère des physionomies, dans celle de M. Benouville. Chez le premier, l'on est saisi dès l'abord par le mouvement et la passion de cette foule acharnée après un seul homme sans défense; mais, il faut le reconnaître, le but est ici dépassé. Ce n'est plus une scène d'insultes, de moqueries dérisoires; ce sont là des hurlements farouches, c'est un horrible supplice où un soldat brutal, couvert, par je ne sais quel anachronisme, d'une armure du moyen âge et comprimant, avec son gantelet de fer, le front ensanglanté de la victime, fait l'office de bourreau. On peut aussi reprocher de la confusion à tous ces personnages groupés autour du Christ. Toutes ces têtes alignées, la plupart sur une même ligne horizontale que répètent plus haut d'autres figures sur un fond d'architecture d'une disposition malheureuse, font un effet désagréable. Néanmoins, en considérant les qualités réelles du tableau de M. Cabanel, on doit regretter que le prix n'ait pas été partagé entre lui et M. Léon Benouville, frère du paysagiste, qui a obtenu le prix de paysage; car, par une singulière bonne fortune, les deux frères, élèves de M. Picot, ont été cette année les heureux vainqueurs dans les deux concours de peinture. Ce qui frappe principalement dans la composition de M. Benouville, c'est la vérité d'expression, l'intelligence, la finesse des physionomies de ses personnages. La grande tournure du soldat placé derrière le Christ et qui, par une heureuse idée de l'artiste, tient d'une main élevée la fameuse inscription aux initiales *J. N. R. J.* et semble appeler avec l'emphase d'un héraut tout le monde à venir se prosterner devant Jésus de Nazareth, roi des Juifs; la figure fine et railleuse du soldat agenouillé, aux traits rusés, au profil mince, au corps amaigri, le vrai type de la troupe; l'insouciante préoccupation de celui qui met la couronne d'épines; la tête de celui qui salue; celle de celui qui apporte un roseau en guise de sceptre, expressive quoique vulgaire : tout cela forme un ensemble heureusement inventé et qui intéresse par sa variété; car pour moi, je n'admets pas la critique que l'on a faite de l'étrange diversité des types : Andaloux dans le crieur, Indien dans le soldat agenouillé, Napolitain dans celui qui salue. Cette diversité peut se justifier par l'histoire, et si elle nuit à la gravité de la composition, elle était admissible, ce me semble, dans la peinture de ces soldats grossiers destinés à faire mieux ressortir la divine sérénité, le sublime dévouement de la victime. Ici les deux rivaux ont fait également défaut; dans les deux compositions la tête de Jésus est d'une faiblesse extrême.

Le 28 septembre ont été exposés à la fois les divers ouvrages couronnés et les envois de Rome. Par une disposition assez maladroitement imaginée, une barrière retenait le public éloigné à quinze pieds de distance des peintures et le mettait dans l'impossibilité d'apprécier les dessins ou les tableaux de petite dimension. Pour surcroît d'ennui le calligraphe qui avait écrit au-dessous de chaque tableau le nom de l'artiste et l'indication du sujet, avait négligé de proportionner le calibre de ses caractères à l'éloignement dans lequel devait être tenu le profane vulgaire. Pour moi, après avoir épelé difficilement le nom de M. Biennoury, pensionnaire de deuxième année, au bas d'une gracieuse composition représentant une jeune Ionienne chantant en s'accompagnant de la lyre, tandis que son amant la contemple, assis à côté d'elle, je parvins à déchiffrer, avec des peines infinies, que le sujet était tiré des poésies... Il me fut impossible d'aller plus loin. Je m'adressai alors à un respectable amateur que je vis armé d'une forte lunette. « Tiré des poésies allemandes, » se mit-il à lire avec aplomb. Je renonçai à en savoir davantage ce jour-là, et ce ne fut que vingt-quatre heures après que j'appris que le sujet était *tiré des poésies d'Allemagne*. J'invite MM. les ordonnateurs de la fête à mieux calculer une autre fois la distance de leurs barrières ou la grosseur de leurs inscriptions. Outre ce tableau, M. Biennoury a encore envoyé une grande figure peinte, représentant la nymphe *Salmacis*. — M. Lehouy (5e année), *les chrétiens persécutés par Dioclétien*. — M. Damery (1re année), *un jeune pâtre endormi, figure d'étude*, d'un coloris froid, mais d'un modelé rendu avec vérité dans de certaines parties. — M. Hébert (4e année), *Delphica*, copie d'après Michel-Ange à la chapelle Sixtine. Il serait bien à désirer que le gouvernement chargeât M. Hébert de faire des copies semblables des quatre autres Sibylles et qu'il en fît jouir le public. — M. Brisset (4e année), *fragment de la bataille de Constantin, d'après Raphaël*. — M. Lanoue (4e année), *une vue prise dans la villa Adriana*.

(*Nausicaa se séparant d'Ulysse.* — Premier prix de paysage historique, remporté par M. Charles Benouville.)

(*Thésée trouvant sous une roche l'épée de son père.* — Premier prix de sculpture, remporté par M. Guillaume.)

(*Jésus, dans le Prétoire, insulté par les soldats.* — Premier prix de peinture, remporté par M. François-Léon Benouville.)

— Sculpture : M. Gruyère (5e année), une statue en marbre de *Mutius Scævola*; 2e une *Baigneuse surprise*, statuette en plâtre. — M. Godde (5e année), une *Scène du massacre des Innocents*, groupe en plâtre. — M. Diebolt (5e année) *la Méditation*, statue en marbre. — M. Cavalier (2e année), *la Tragédie*, buste en plâtre; 2e un bas-relief représentant *le Flamine de Quirinus fuyant Rome assiégée*. — M. Maréchal (1re année), statue en marbre de la *Vénus du Capitole*.

Mœurs et costumes du Caucase.

On parle beaucoup du Caucase depuis quelques mois. Ses héroïques habitants soutiennent en ce moment, contre l'empire russe, une lutte terrible dont l'issue est encore incertaine. Il ne nous appartient pas de raconter ici les événements politiques qui, d'ailleurs, ont dû trouver leur place dans notre résumé historique hebdomadaire. Nous voulons seulement appeler

Femmes tcherkesses, à Ghelendyk, musulmanes.)

l'attention de nos lecteurs sur un magnifique ouvrage publié à Paris (1). En effet, les *Mœurs, scènes, paysages et costumes du Caucase* dessinés d'après nature par le prince Grégoire Gagarine, joignent au mérite de l'exécution un vif intérêt d'actualité : aussi nous nous sommes empressés de profiter de la permission que nous a accordée leur heureux et intelligent

(Prince mingrélien, chrétien.)

(1) Mœurs, scènes, paysages et costumes du Caucase, dessins d'après nature par le prince Grégoire Gagarine et accompagnés d'un texte par le comte Ernest Stackelberg, ouvrage dédié, par permission spéciale, à S. M. I. Nicolas Ier, empereur de toutes les Russies. — 5 volumes de 12 livraisons; chaque livraison contiendra 4 planches et une feuille de texte. Les livraisons de costumes contiendront 6 planches coloriées sans texte. 18 fr. la livraison. Paris, Hauser, éditeur, 11 boulevard des Italiens. — 7 livraisons sont en vente.

éditeur, de copier quelques-uns des principaux dessins de cette précieuse collection. Aujourd'hui nous avons choisi cinq costumes; un autre jour, nous reproduirons des scènes et des paysages qu'il nous a déjà été permis d'admirer.

En suivant le prince Grégoire Gagarine et le comte Ernest Stackelberg dans les provinces caucasiennes, on peut être sûr d'avance de faire un voyage aussi curieux qu'instructif.

« Après une heureuse navigation sur la mer Noire, nous débarquerons avec notre lecteur, disent-ils, sur les côtes de la Circassie, où il pourra sans danger lier connaissance avec les farouches et chevaleresques Tcherkesses, visiter leurs nombreuses tribus, passer dans les vertes et riantes contrées de la Mingrélie, et entrer dans les hospitalières demeures de l'Imérétie ; chaque nouveau pas lui fera remarquer des changements de costumes, d'usages, de langage et de religion. Les différents types de la physionomie humaine lui démontreront l'origine des races mieux que les dissertations des savants. Après l'Imérète, il verra le Géorgien, le Turc d'Akhaltzik, le Kurde nomade des plaines de l'Ararat, le Persan, le Tatare, l'Arménien, le musulman des provinces de Chéky, du Schirvan, de Bakou, de Kouba ; les tribus lesghiennes du Daghestan, dont les origines sont persanes, mongoles, finoises et franques. En descendant des montagnes vers les steppes, il trouvera le Tatare Nogaï, et les braves Cosaques de la Ligne, race slave qui a emprunté du Tchetchen son agilité et son infatigable intrépidité. Nous montrerons tour à tour les neiges éternelles de l'Elbrous et du Kazbek, les épaisses forêts encore vierges de l'Imérétie, les villages fortifiés de l'Ossète, qui rappellent le grand style des paysages du Poussin ; la riante et fertile vallée de Kakhétie, véritable Éden, perle de la création ; les roches sombres et les noirs précipices du Daghestan ; les lourds monuments des styles byzantins et arméniens ; les élégantes et riches architectures persanes. Nous récolterons

(Prince kazbek, costume de guerre, musulman.)

chemin faisant les curieuses légendes du pays, et nous ne négligerons pas les épisodes les plus dramatiques de cette histoire, encore si peu connue. »

Nous avons vu les aquarelles originales du prince Gagarine et les lithographies qui en ont été faites par les premiers artistes de Paris, et nous pouvons affirmer que jamais plus beaux dessins n'ont été plus fidèlement et plus heureusement reproduits. Les costumes ont été coloriés avec un soin tout particulier. Somme toute, les *Mœurs, scènes, paysages et costumes du Caucase* sont destinés à prendre place dans toutes les grandes bibliothèques, à côté des plus brillants chefs-d'œuvre de la typographie et de la lithographie françaises.

Chaque livraison de dessins sera accompagnée d'un texte descriptif et explicatif par le comte Ernest Stackelberg. Nous avons sous les yeux le manuscrit de l'*introduction* qui doit paraître sous peu de jours, et nous lui empruntons les passages suivants :

« C'est vraiment un spectacle prodigieux que ce mélange de peuples belliqueux, indociles, fanatiques qui, sur un espace de 800 werstes, présentent les plus frappants contrastes, la plus étonnante confusion de races, de langages, de mœurs et d'institutions. Confinées dans un pays vierge et inaccessible, sans routes, sans communications avec l'étranger, ces peuplades morcelées à l'infini, vivent dans l'ignorance du reste de l'univers, et sans lien commun qui les rattache l'une à l'autre.

« Dans le Daghestan, nous voyons les Avares et la tribu de Mekhtouli, fermement attachés à la maison de leurs Khans; les habitants de l'Akoucha obéissent aveuglément au cadi, leur chef politique et religieux, tandis que les Koubetchis et les Andis, gouvernés par les anciens, se livrent à l'industrie dans leurs villages, ne prenant les armes que pour la défense du territoire. Ici, les Koissouboulines, la tribu de Nazrane combattent héroïquement les bandes rebelles de Chamil et obtiennent un drapeau d'honneur pour leur bravoure et leur fidélité à la Russie. Là, les Goumbètes, les Itschkeris, les Aoukhs, enclins au vol et au pillage, font de vaines tentatives pour percer nos lignes militaires.

« Ailleurs, parmi les nations groupées entre l'Elbrous et la

(Jeune prince ouboukh et son atalyk, ou précepteur.)

mer Noire, les Kabardiens et les Nogaïs observent une organisation hiérarchique et reconnaissent le pouvoir de leurs princes. Les Abaseks composent une fédération de petits suzerains qui, sans titre reconnu, se partagent le pays en autant de cantons qu'il y a de propriétés distinctes. Les Oubnicks, inquiets et turbulents, subissent momentanément l'influence

(Prince imérète, costume de guerre, chrétien.)

d'un homme habile, Hadji-Berseck, qui sans autres droits que sa bravoure, son intelligence et l'appui d'une nombreuse famille, s'érige en gouvernement et conduit toutes les affaires de sa peuplade. Ici aussi nous voyons simultanément les Djigètes, les Natoukhadjes, se soumettre volontairement et envoyer leurs députés à la Russie, tandis que les Chapsoungs et les Oubnicks font une tentative de révolte et viennent se briser contre le fort Golovin sur la mer Noire.

« Au milieu de ce chaos d'institutions et de races, on peut néanmoins saisir quelques traits de ressemblance dans les usages et dans le caractère des nations les plus isolées les unes des autres.

« Ainsi, par exemple, on retrouve partout le même amour de l'indépendance qui ne laisse plus de frein à la licence individuelle, une ardeur guerrière qu'on entretient dès le berceau, une grande adresse dans le maniement des armes et dans tous les exercices corporels, un penchant inné pour la rapine et pour la maraude, à laquelle se livrent de petites bandes de cinq ou six individus, à défaut d'expédition sérieuse. Tous ces peuples sont d'une sobriété inouie qui tient en partie à leur insouciance et à leur misère. La bouillie de millet constitue le fond de leurs repas, et on n'égorge un mouton qu'à l'arrivée d'un hôte honoré. Une fois en campagne, ils vivent d'une provision de farine pétrie avec du miel, dont ils mangent à peine un quart de livre par jour. A une grande force musculaire, à une étonnante habitude des fatigues de la guerre, ils joignent une invincible paresse et un profond dédain pour l'agriculture et les travaux manuels, réservés aux femmes, aux esclaves et aux prisonniers. La femme, achetée moyennant le kalim (rétribution en armes, bétail ou argent), n'est qu'une esclave de plus dans la maison de son maître. Les soins du ménage, les pénibles travaux de la terre, voilà son lot, tant qu'elle est jeune et forte. Puis des rivales viennent lui enlever ses droits et resserrer sa place au foyer domestique. La stérilité, les maladies et quelquefois un injuste soupçon suffisent pour qu'un mari renvoie une femme à sa famille en payant un dommage proportionné à la valeur du kalim.

« En général, les mœurs de ces montagnards sont pures ; ils ignorent les vices qu'on reproche aux populations transcaucasiennes, et l'ivrognerie est rare chez eux, quoiqu'ils abusent quelquefois de la *bouza* ou *djava*, boisson obtenue par la cuisson et la fermentation du raisin. Des sentiments qui les honorent sont le respect pour les vieillards, la stricte observation des devoirs de l'hospitalité, le dévouement à l'amitié. Toutefois, ces usages ne s'observent qu'entre membres de la même tribu ou vis-à-vis de coreligionnaires. Un étranger ou chrétien (ghiaour) serait infailliblement pillé, quel que soit le *koumak* qui le protége.

« Une qualité saillante de toutes ces peuplades est un stoïcisme admirable et un étonnant mépris de la mort. Souvent des maraudeurs au nombre de trois ou quatre résistent à des forces supérieures, et se font tuer plutôt que de se rendre. L'amour de la vengeance anime également tous ces hommes primitifs et a sanctionné parmi eux la loi du sang. Une injure à laver, une haine de famille, se transmettent comme un héritage, de génération en génération. Mais si la famille de l'agresseur est riche, une réconciliation est possible, et même pour l'assassinat d'un parent, on a vu l'offensé accepter un rachat en argent ou en bétail. Ces sortes d'affaires se jugent d'après l'*Adat*, qui est la loi coutumière, fondée sur des traditions la plupart antérieures à l'adoption de l'islamisme. L'Adat varie d'une tribu à l'autre, tandis que le *Chariat*, ou la loi civile, émanant du Koran, est la même chez tous les musulmans. Quelquefois les différends sont exclusivement soumis à l'arbitrage des prêtres, qui s'adjugent la meilleure part et renouvellent la fable de l'*Huître et des Plaideurs*. Ces *mollahs* ou *effendis* sont les seuls lettrés parmi leurs compatriotes qui n'ont pas de langue écrite.

« Une institution remarquable, qu'on retrouve partout dans les montagnes du Caucase, est celle des *Abreks*. Les conséquences d'un crime, l'oppression d'un chef ou quelquefois le besoin farouche de la solitude et des émotions incessantes de la guerre, entraînent des individus à déserter leur tribu et à rompre tous les liens de la vie sociale. Réunis en bande de dix ou quinze hommes, ils choisissent une retraite inaccessible et se vouent exclusivement au pillage et à l'extermination des ghiaours, mais tout en inquiétant les villages russes limitrophes, ils ne manquent pas de rançonner aussi leurs compatriotes et de leur faire payer cher leur passage. Ces bandits portent le nom d'Abreks, et dans diverses localités, celui de *Hadjirètes*. Quelquefois ils forment des associations plus considérables, emmènent leurs femmes et leurs enfants, et fondent des villages dont la seule industrie est le brigandage; la seule législation, la loi du plus fort. Les villages d'Achitli et du Tchirkat dans le Daghestan renferment tous les Abreks des peuplades voisines. Chez les Adighés, les sources de la Laba et de l'Ouroup sont le refuge ordinaire de ces sauvages émigrés.

« Le morcellement infini des tribus du Caucase et l'hostilité qui règne entre elles, témoignent de leur défaut de sociabilité et de l'absence des véritables sentiments de patriotisme. Quelquefois ils s'unissent et obéissent momentanément à un seul chef pour défendre un intérêt commun, repousser une agression ou entreprendre une guerre. Mais ces fédérations éphémères tombent bientôt déchirées par l'intrigue, la défiance et la lutte des intérêts personnels. Ce manque d'accord n'existe pas seulement entre les membres d'une même nation, il se retrouve parmi les habitants d'un même canton, d'un même village... Tous les principaux chefs périssent tôt ou tard assassinés par leurs compagnons d'armes, et l'année qui vient de s'écouler a vu de terribles exemples de semblables catastrophes. Inflammables, doués d'une vive imagination, ces montagnards se laissent facilement exalter par les espérances et les promesses qui flattent leurs passions. Si l'esprit d'imagination des Orientaux les rend crédules et prompts à se jeter dans les plus folles entreprises, en revanche, leur caractère versatile et défiant les porte bientôt dans l'excès contraire et les plonge dans le découragement.

« Quoique ces traits généraux appartiennent plus ou moins à tous les habitants de la chaîne du Caucase, il y a pourtant des peuplades qui se distinguent par des qualités particulières. Au milieu des habitudes de turbulence et de brigandage que nous venons de signaler, on remarque les mœurs douces des Karatchais, au pied de l'Elbrous, des Koubetchis et des Andis dans le Daghestan, tribus paisibles qui ne s'occupent que de leur industrie et de leurs troupeaux. Dans la même contrée, on admire la vie laborieuse des Avares, des Koissonboulines, des Salataves, qui, au milieu de rochers arides, cultivent un sol ingrat et taillant en terrasses les flancs des montagnes, transportent la terre végétale à des hauteurs prodigieuses. Un phénomène inconnu chez les Adighés, et qui ne se présente que parmi les Lezgues, est la recrudescence du fanatisme musulman et l'influence envahissante du clergé. L'apparition de prophètes comme Kasi-Mollah et Schamil, qui ont réuni les pouvoirs politiques aux fonctions pontificales, l'extension de la secte guerrière et religieuse des Murides, ont produit de notables modifications dans l'état de cette partie du Caucase.

« Toute cette agglomération de peuplades hétérogènes ne comprend qu'une population mâle de 3 millions, ainsi répartie :

— Au nord et en dehors des montagnes dans la province dite du Caucase, Cosaques de la mer Noire et de la Ligne, paysans russes, habitants des villes, peuplades indigènes soumises, 300,000.

— De la mer Noire à la Caspienne, le long de l'arête caucasienne et dans ses innombrables ramifications, 1,200,000 montagards, soumis ou indépendants.

— Au sud de la chaîne, entre les deux mers et jusqu'aux frontières de la Perse et de la Turquie, 1,400,000 habitants, soumis et paisibles, dont une moitié est chrétienne et l'autre musulmane.

« A partquelque s tribus idolâtres et ignicoles, les religions chrétienne et mahométane se partagent cette vaste contrée, et la Russie, tout en soutenant le christianisme, use de tolérance envers tous les cultes. Dès les premiers temps de l'ère chrétienne, les doctrines du Christ pénétrèrent dans le Caucase par l'Arménie, et s'étendirent dans l'Ivérie, dont saint Georges fut l'apôtre et où il fonda l'église géorgienne, subordonnée aux patriarches d'Antioche jusqu'au VIe siècle. D'abord combattue par la dynastie persane des Sassanides, qui soutenait les dogmes de Zoroastre, déclarée plus tard par les dissensions qui accompagnèrent la chute de l'empire d'Orient et l'apparition de l'islamisme sous les kalifes, l'Église chrétienne du Caucase conserva néanmoins vaillamment ses croyances et attendit sa délivrance avec résignation... Mais le morcellement du Kartvel et l'invasion des Mogols tartares de Tchingiz-Khan eurent des suites terribles pour le christianisme et pour toute partie du monde qui jusqu'à la fin du XVe siècle subit le joug odieux des Tartares. De nos jours, le Caucase n'a que 700,000 chrétiens de race kartvélienne et arménienne, sans compter les Russes colonisés au nord et au midi des montagnes.

« Le reste des populations suit la loi de Mahomet, et dans beaucoup de localités n'est d'aucune religion. L'islamisme, ici comme partout, fut introduit par la force des armes...

« Au VIIIe siècle, les kalifes, à la tête d'un peuple rempli de jeunesse et de vigueur, établissent leur puissance sur les ruines du royaume des Sassanides et de l'empire d'Orient. Les Arabes envahissent le Caucase. Le prophète Abou-Mousselim paraît dans le Daghestan et enflamme les imaginations pour un culte nouveau, approprié aux instincts ardents des peuples de l'Asie. Plus tard, les efforts des Kartvels au midi et les succès des Russes au nord resserrèrent l'islamisme dans les gorges du Daghestan et sur les rives de la Caspienne, où nous ne comptons pas moins d'un million et 600 mille musulmans divisés par les discordes des sectes d'Omar et d'Ali. L'occupation de la côte de Circassie par les Turcs contribua aussi à propager l'islamisme parmi les nations voisines de la mer Noire, mais ici le fanatisme ne pousa pas des racines aussi profondes que dans le Daghestan. A la suite des derniers traités, les Turcs ont abandonné tous leurs établissements de la côte, le commerce des esclaves a cessé, et la ferveur religieuse s'est tellement ralentie, qu'aujourd'hui les princes et les nobles seulement conservent leur croyance, mais non sans commettre de nombreuses infractions à la loi. »

Rosa et Gertrude.

(Suite — Voir t. V, p. 362, 378, 391, 406, 126, et t. VI, p. 6, 26, 42, et 58.)

XXXIX.

Comme on peut le croire, dès que je fus rentré au logis, je lis part à mes deux dames, en usant d'ailleurs de tous les ménagements convenables et surtout en taisant le nom et la profession de la fille Marie, des nouvelles que je venais d'apprendre : en particulier l'arrestation d'une fausse baronne, et la certitude, que j'avais été me procurer auprès d'elle-même, que tout le stratagème dont elles avaient failli devenir les victimes avait été imaginé par le jeune monsieur, combiné sous sa direction, et accompli à son profit. Les pauvres enfants frémirent à ce récit, et Rosa elle-même, en se ressouvenant qu'elle avait protesté jusqu'au dernier moment en faveur de la probité du baron, éprouvait, comme on fait au sortir d'un imminent péril auquel on vient d'échapper en quelque sorte malgré soi, des mouvements d'horreur et des tressaints d'épouvante. Cependant, pour les deux années comme pour moi-même, la lettre du comte demeurait un impénétrable mystère, et dans nos suppositions de toute sorte nous allions quelquefois jusqu'à nous imaginer que, peut-être, cette lettre, véritablement écrite par le comte pour un baron de Bulou, de ses amis, avait pu être soustraite par quelque suppôt du jeune monsieur, lui être envoyée à Genève, et servir ainsi de prétexte naturel au hardi stratagème qui venait d'échouer.

Quoi qu'il en soit, ce fut pour moi et pour ces dames un sujet de tranquillité que d'avoir découvert ces choses, et à partir de ce moment nous vécûmes les jours suivants dans une sorte de calme, qui avait sa douceur après tant de troubles, d'inquiétudes et de vives alarmes. Gertrude s'était faite insensiblement la ménagère du logis, et bien que je fusse un peu embarrassé pour suffire à ce passager surcroît de dépenses, j'admirais que cette jeune fille, élevée dans l'opulence, sût si bien pourvoir en toutes choses aux nécessités d'une stricte économie, et, à cet effet, mettre la main, ici aux petits achats pour qu'ils fussent modiques, là au service de la maison pour qu'il ne vînt pas à nécessiter l'entretien coûteux d'une servante. Du reste, comme je l'avais présumé, toutes les deux avaient su se tirer des hardes de ma femme je ne sais quelles robes avenantes dont l'apparence, à raison de sa modestie et à raison du ressouvenir dont elle était pour moi l'occasion, me faisait plaisir à regarder. Aussi ne songions-nous plus aux valises, et sans trop m'enquérir de l'avenir, je vivais dans mon intérieur, ainsi accru de la présence de deux dames étrangères, comme s'il eût été toujours aussi nombreux et comme s'il devait toujours demeurer le même. C'est une qualité que l'imprévoyance naturelle des choses d'argent, et j'ai le bonheur d'en être pourvu bien plus par tempérament que par effort de raison ou de piété. Toujours pauvre, je n'ai pourtant jamais manqué de rien; et commencer par vivre aujourd'hui en attendant demain, au lieu de gâter aujourd'hui par l'inquiétude de demain, c'est un adage de bon sens dont la pratique ne m'a jamais coûté grand'peine; comme c'est une façon de faire qui convient au chrétien, en tant qu'il s'envisage sur cette terre, non pas comme un propriétaire qui plante et qui s'arrondit, mais comme un pèlerin qui passe, se dirigeant ailleurs.

Quant à nos entretiens, ils roulaient principalement sur la position de ces dames, sur leurs familles, sur les lettres que nous en attendions, sur le conte enfin, sur le mystère de son long silence, et sur toutes les façons plausibles de l'expliquer. Rosa, depuis son rêve, et peut-être déjà auparavant, s'était mis dans l'esprit que ce silence du comte, aussi bien que sa longue disparition, avaient pu être de sa part un moyen d'éprouver sa tendresse; et à mesure que les jours, que les semaines s'écoulaient, elle accordait plus de créance à cette opinion; en telle sorte que, sur ce point, elle avait fini par être plus tranquillisée que Gertrude, qui, je le voyais bien, taisait ses craintes pour ne pas troubler le repos de son amie, plutôt qu'elle ne paraissait disposée à en adopter le motif pour elle-même. Aussi pendant que, d'une part, Rosa nourrissait avec plus de force que jamais cette tendresse et ce culte qu'elle avait voués à son époux, d'autre part, elle était devenue insensiblement moins préoccupée du désir d'en recevoir des lettres, et il se passait quelquefois deux et trois jours de suite sans que mon fils allât faire sa tournée à la poste.

Les objets qui nous entourent habituellement ne manquent guère d'exercer sur nous une influence salutaire ou pernicieuse : aussi était-ce en partie dans l'intention que ces dames se trouvassent, à cet égard plus favorisées qu'elles n'avaient pu l'être chez les Miller, que je leur avais d'emblée cédé ma chambre. Cette chambre est assez claire, et vers onze heures jusqu'à deux heures environ, quelques rayons de soleil y pénètrent; mais outre que, donnant sur une cour intérieure, elle est retirée et silencieuse, rien d'ailleurs n'est trop fait pour en tempérer l'aspect un peu sévère. Tout autour, des layettes supportent diverses éditions des saintes Ecritures, quelques livres de piété, des cahiers de prônes, et point d'autre ornement ne s'y voit que de petites gravures pauvrement encadrées, qui représentent les figures de nos vénérables réformateurs. Néanmoins au lieu de la trouver triste, Rosa et Gertrude y étaient entrées avec un visible plaisir, comme si le saint parfum de ces livres eut convenu à leurs cœurs travaillés d'angoisse, et qu'elles eussent trouvé dans cette retraite ainsi disposée un sûr et respectable refuge contre les redoutables atteintes du monde, de la police, des gendarmes, et contre le souffle infect et vicieux acharné à les perdre.

Insensiblement, et après qu'elles avaient occupé leurs heures à raccommoder leurs hardes et les nôtres, à compléter ma provision de rabats, à visiter et à rapiécer mon linge de lit ou de table, elles s'étaient mises à tirer des layettes quelque livre, et je les surprenais souvent qui, assises l'une auprès de l'autre, dans une attitude de recueillement, se cherchaient des consolations dans la lecture, faite ordinairement par Gertrude, de quelque méditation religieuse appropriée à leur situation. A nous voir alors, elles, m'accueillir avec toute sorte de respectueuses caresses, moi, les baiser sur le front avec réjouissance, l'on aurait dit les gens les plus véritablement heureux, et l'on ne se serait pas trompé de tout point. Car quelle est l'infortune que ne tempère pas la piété! et là où régnent l'union, la paix de conscience, le travail, la simplicité de vie, comment se ferait-il que le bonheur fût tout à fait absent? Bien des fois Rosa et Gertrude m'avouèrent alors qu'elles s'étaient promis, dans leurs intimes entretiens, que si jamais Dieu leur accordait la grâce de les faire rentrer, avec le comte, au sein de leurs familles, elles feraient trêve aux exaltations passionnées de leur jeunesse pour chercher une félicité solide dans les choses bien simples où l'épreuve leur avait appris qu'elle se rencontrait, et qu'elles avaient reconnu que, parmi les services dont elles m'étaient redevables, elles devaient compter comme l'un des plus précieux celui d'avoir appris de moi, que la gêne est nulle fois moins à redouter que les oisivetés de l'opulence; que vivre, c'est cultiver son cœur en l'attachant à des devoirs et à de bonnes œuvres; qu'enfin, vouloir plaire à Dieu et s'adonner, dans le secret de son âme, à cette belle tâche, c'est avoir rencontré la sûre règle du bonheur et le vrai but de son existence. « J'ai toujours été religieuse, ajoutait ingénuement Rosa, car comment ne pas l'être au moins de respect, de reconnaissance, d'exemple? mais je reconnais que je n'ai jamais été pieuse, et que, sans cette épreuve et votre aide, mon bon monsieur Bernier, j'aurais couru le risque de ne le devenir jamais! »

Ces discours, si remplis d'intelligence et d'honnêteté, me causaient un bien vrai contentement, et si quelquefois, à propos de ces dames, j'avais éprouvé avec honte la lassitude de bien faire et le découragement de poursuivre, en les écoutant

parler ainsi, je me trouvais payé avec bien de l'usure de quelques moments que j'avais consacrés à les préserver de criminelles atteintes et à les diriger vers une bienheureuse réconciliation avec leurs parents. Du reste, en m'entretenant de ceux-ci avec elles, je croyais deviner, au travers du ton respectueux de leurs discours, qu'opulents et frivoles, plus entichés de rang et d'honneur mondain que sérieux dans leur vie et prévoyants dans leurs directions, il fallait attribuer en partie à leur négligence ou à leurs exemples, que des jeunes filles, aussi bien douées que l'étaient Rosa et Gertrude, se fussent néanmoins fourvoyées au point de n'écouter que les suggestions de cœurs inexpérimentés et romanesques, puisque je trouvais moi-même si aisé de développer chez elles toutes les dispositions vertueuses, toutes les solidités du bon sens et tous les plaisirs d'une candide piété. Le moment approchait, au reste, où j'allais voir ces parents à l'œuvre; et, en songeant quels risques avait courus ce dépôt de ces deux enfants si bien faites pour leur âge et par leur figure pour allumer les convoitises des libertins, je me réjouissais d'avoir à les leur rendre intactes de tout mal et enrichies de quelques vertus.

XL.

Une seule chose, vers ce temps de consolant répit et d'heureuse attente, me causait de l'inquiétude : c'était la santé de Rosa. Habituellement pâle, et d'ailleurs amaigrie, souvent elle se contraignait visiblement pour paraître à table, et quelquefois aussi, au moment d'y paraître, elle se voyait obligée, par quelque subit malaise, de garder sa chambre, où nous la trouvions ensuite, souriante, à la vérité, mais affaissée dans la bergère, ou encore ne s'y trouvant pas d'assiette à son gré. Comme elle ne voulait point voir de médecin, je pris sur moi de mettre à sa disposition un flacon de vin d'Espagne, en l'invitant à y recourir dans ses moments d'angoisse, et je vis avec plaisir que, le plus souvent, quelques gouttes de cette liqueur suffisaient pour conjurer tantôt des symptômes d'ingrate langueur, tantôt des approches de défaillance.

Le scandale qu'avaient produit l'esclandre du baron, l'arrestation de la fille Marie et la bien innocente complicité de Rosa et Gertrude dans l'affaire des marchands, s'était peu à peu apaisé; et comme il arrive dans une grande ville, à ces bruits de rue en avaient succédé d'autres qui défrayaient la malignité publique. Mais, d'autre part, le séjour de ces dames dans ma maison commençait à attirer l'attention du voisinage, et je ne tardai pas à m'apercevoir que si les propos dont elles étaient l'objet avaient moins d'éclat et de publicité, ils n'en étaient pas moins actifs, et quelquefois aussi envenimés, plus encore par cette intempérance de langue, qui est le défaut de tant de personnes, d'ailleurs recommandables, que par une intention malveillante ou par l'envie de nuire gratuitement. Les servantes de la maison, dès le premier jour, avaient glosé à l'envi sur l'arrivée de ces dames, et sur la descente d'un huissier dans mon domicile, jusqu'à ce qu'ayant appris plus tard que des gendarmes qui avaient trouvé ces dames assises, de nuit, et toutes parées, sur le perron de la maison des Miller, s'étaient mis en devoir de les arrêter, elles en avaient conclu que c'étaient des personnes très-équivoques dont j'avais entrepris la conversion. De là des regards qui, de l'escalier, plongeaient dans la chambre de ces dames; de là des sourires moqueurs et des colloques sans fin, tantôt dans la cour ou au bas des rampes, tantôt jusque devant mon propre seuil.

D'un autre côté, j'appris que des personnes respectables du voisinage, dont quelques-unes étaient la fleur de ma paroisse, mais qui avaient entendu parler vaguement de ces dames, de leur évasion, de leurs dettes, me blâmaient hautement de les avoir introduites dans ma maison. C'était, disaient-elles, outrepasser les bornes d'une charité bien entendue, et détruire gratuitement la sainte austérité que doit toujours respirer le domicile d'un pasteur. D'ailleurs j'avais pour fils un jeune homme de vingt-cinq ans, et si, à raison de son caractère connu, l'on pouvait accorder que je n'exposais pas ses mœurs à quelque péril, il était évident que je laissais courir des risques à sa réputation, et que je défiorais ainsi cette couronne sans tache qui doit être la marque honorée d'un futur ministre de Jésus-Christ. Je reçus même la visite d'un pasteur de mes collègues, qui, poussé par un mouvement de charité franche vraiment fraternelle, avait voulu se faire auprès de moi l'organe de ces personnes respectables, et qui, à tous ces sujets de blâme, ajoutait celui-ci, que, moi-même, je compromettais, par l'admission dans ma maison de deux jeunes personnes décriées à tort ou à droit, le saint caractère dont je suis revêtu. Je contai alors à ce collègue toute l'histoire de mes deux jeunes amies et comment, de nécessité en nécessité, j'avais été conduit à les prendre chez moi, sous peine de les abandonner sur le pavé de la rue. Mais je vis avec douleur que, tout en applaudissant à mes intentions et à mes démarches, il continuait néanmoins de me blâmer sinon de les avoir recueillies le premier soir, du moins d'avoir continué de les garder chez moi au lieu d'avoir cherché à tout prix à les placer ailleurs. Et comme je lui dis que je n'en avais pas les moyens, il se fit fort de me les procurer en intéressant quelques personnes riches à la position de ces dames. J'y ai songé, lui dis-je, mais là aussi le devoir me contraint et la nécessité m'oblige, puisque je sais trop qu'en aucun autre lieu que chez moi ces enfants ne pourront être à l'abri des menées du vice et de la surprise des méchants. Il comprit peu ce motif, et il se retira sans que j'eusse pu dissiper ses scrupules et obtenir son assentiment.

Quand il se fut éloigné, je considérai avec tristesse combien est difficile la moindre œuvre de charité alors que, pour la poursuivre, il faut pour ainsi dire se placer entre la justice de Dieu, d'une part, qui laisse s'accomplir les résultats mérités d'une rébellion contre ses commandements, ainsi que c'était le cas de ces deux pauvres enfants, et les jugements des hommes, d'autre part, qui, s'ils ont dans ces occasions spéciales leur côté légitime et respectable, ne laissent pas que d'être sévères, enclins au blâme, et disposés à faire ployer les instincts d'humanité et de charité devant la stricte rigidité des convenances tant sociales que morales. Que pouvais-je faire, moi obscur et dénué, que de veiller de près et par mes propres yeux sur deux infortunées que les orages déchaînés avaient chassées haletantes déjà et à bout de leurs forces jusques dans l'abri de ma demeure? Et néanmoins ce blâme m'était sensible, en tant qu'il partait de personnes vraiment religieuses et dignes de toute mon estime, en telle sorte que l'amertume, le découragement et jusqu'au doute lui-même sur mes propres efforts, venaient par instants m'assaillir sans que je me trouvasse toujours en mesure de les combattre.

LXI.

Mais, le lundi suivant, je fus secoué de bien autre sorte, et il fallut, je pense, que des cordages d'affection, d'humanité et de piété tout à la fois me retinssent bien fort pour que je n'obtempérasse pas immédiatement au conseil que m'avait donné le pasteur, mon collègue, de placer à tout prix ces dames dans une autre maison.

Comme nous venions de sortir de table, je remarquai que Gertrude, qui y avait paru seule ce jour-là, ne se retirait pas à son ordinaire. Présumant qu'elle pouvait avoir quelque chose à me dire, je fis signe à mon fils de s'éloigner, et, dès que nous fûmes seuls, « Qu'est-ce donc, Gertrude? lui dis-je, et d'où vient que vous êtes ainsi contrainte et embarrassée? » Alors son visage se couvrit d'une vive rougeur, des larmes y ruisselèrent presqu'aussitôt, et, voyant qu'une sorte de honte l'empêchait de parler, je me préparai à recevoir l'aveu de quelque circonstance funeste que, d'accord avec Rosa, elle avait dérobée jusqu'ici à ma connaissance, malgré mes pressantes sollicitations et malgré les droits que j'avais fait valoir à une confiance entière et à une véracité sans restrictions.

Heureusement pourtant ce n'était rien de semblable, et le soulagement que j'en ressen is contribua sans doute à modérer mon propre trouble. En effet, tout à l'heure Gertrude, baissant la voix et détournant les yeux de mon visage, m'apprit que son amie se croyait enceinte...; qu'à la vérité, à cause de leur inexpérience et à défaut d'une mère qui leur eût adressé des questions à ce sujet, elles avaient vécu dans une entière ignorance de cet événement jusqu'aux défaillances toutes récentes de Rosa; mais que cette nuit, et après que ce doute leur était entré dans l'esprit depuis quatre jours à peine, Rosa avait cru sentir dans son sein les tressaillements d'un enfant; que si sa joie avait été inexprimable à ne considérer qu'elle-même et ses espérances, elle avait néanmoins songé avec douleur que ce serait pour moi une triste nouvelle et peut-être un motif de ne les plus garder dans ma maison; qu'elles m'imploraient néanmoins toutes les deux, puisque leur absolu dénûment les empêchait de prévenir à cet égard mes bien justes désirs pour que je voulusse bien les garder tout au moins jusqu'à l'arrivée des réponses à nos lettres, et qu'à cette occasion ou bien en retournant auprès de leurs familles, elles me délivreraient de leur présence avant que cette grossesse eût été ébruitée, ou bien, d'elles-mêmes, elles s'iraient placer quelque part, après qu'elles auraient eu le temps de faire connaître leur détresse matérielle à leurs pères et mères et d'en recevoir quelque secours d'argent, qui, si modique qu'il fût, suffirait à leurs besoins.

Cette nouvelle, je l'avoue, m'atterra, car je prévis aussitôt l'aliment que cette grossesse allait fournir à la malignité publique, les embarras et les inconvenances dont elle serait inévitablement l'occasion dans une maison sans femme, l'obligation où j'en viendrais peut-être de m'endetter pour pourvoir à de nouvelles dépenses, enfin l'obstacle nouveau et l'aggravation de détresse qu'elle allait jeter dans la situation déjà si déplorable des deux jeunes amies. Toutefois, m'attachant surtout à ce dernier point de vue, et d'ailleurs ému de pitié au discours suppliant de Gertrude, tout en laissant l'avenir dans le vague, je m'efforçai de la consoler, et je l'assurai que si, d'une part, elles devaient compter sur moi dans tout ce qui ne dépassait pas le convenable et le possible, d'autre part il fallait espérer que la Providence, d'une façon ou d'une autre, viendrait à notre secours. Qu'en attendant il importait d'épargner à Rosa les sollicitudes et les alarmes, et qu'à cet effet j'irais de ce pas auprès d'elle afin de lui marquer et à la fois l'intention où j'étais de ne rien changer pour l'heure à son établissement chez moi, et la part que je prenais à la joie que lui avaient fait éprouver ces premiers tressaillements de la maternité. A ces mots Gertrude me témoigna sa vive reconnaissance; elle m'introduisit auprès de son amie.

Je trouvai Rosa assise dans la bergère, et qui, sans se lever à son ordinaire, semblait attendre sans trouble que j'eusse prononcé sur son sort. Sa physionomie, bien loin de marquer ni honte, ni crainte, ni alarme, respirait au contraire la joie la plus sereine, et il semblait que, parvenue désormais au comble de ses vœux, tout ce qui ne lui ôterait pas l'enfant qu'elle avait senti dans son sein n'eût plus de pouvoir ni pour contrister son âme ni pour abattre son courage. En la voyant ainsi disposée, je renonçai à prendre l'inutile soin de la rassurer, et m'étant approché d'elle : « Rosa, lui dis-je, que Dieu bénisse le fruit de vos entrailles! » Alors elle prit ma main pour la garder longtemps sur son cœur, sans d'ailleurs chercher des paroles, mais comme pour savourer mieux encore, en s'emparant de mon souhait et en lisant mon affection dans mes yeux, la plénitude de félicité dont elle jouissait. A la fin, et avec un accent de profonde gratitude : « O mon Dieu! dit-elle, je portais donc sans le savoir ce trésor de ma vie! et quand je me croyais abandonnée de toi, ta bonté m'avait déjà ménagé cette grâce de devenir la plus heureuse d'entre les femmes!... Mon père, ma mère, que n'êtes-vous à cette heure dans cette chambre pour me pardonner en faveur de cet enfant! Ludwig, mon bien-aimé, que tardes-tu à paraître, et n'est-ce pas ici l'indestructible sceau de la tendresse qui nous unit? » Pendant que Rosa parlait ainsi, Gertrude, s'effaçant derrière la bergère, versait en silence d'abondantes larmes, comme si elle eût voulu cacher à son amie que ses secrets présages et ses pressentiments intimes n'étaient pas à l'unisson des siens.

R. TOPFFER.

(*La suite à un prochain numéro.*)

Église royale de Saint-Denis.

SA RESTAURATION. — ORGUE DE MM. CAVAILLÉ.

HISTOIRE. — L'origine de l'église royale de Saint-Denis remonte aux premiers temps de la monarchie française. Dagobert, qui l'enrichit de riches dépouilles, en a été regardé comme le fondateur. A sa mort il y fut enterré. Son tombeau, détruit par les Normands, fut rétabli au XIIIe siècle par ordre de Louis XI. On voit à gauche, en entrant dans l'église une pierre sépulcrale où des sculptures en relief représentent l'âme de Dagobert entraînée sur une nacelle par des diables et délivrée par saint Denis, saint Martin et saint Maurice. Sous le règne de Pépin, l'édifice fut détruit et remplacé par un nouveau plus spacieux qu'on n'acheva que sous Charlemagne. L'abbé Suger fit démolir, du moins en grande partie, cette église, pour en reconstruire une plus majestueuse. Le portail et les deux tours qu'on voit aujourd'hui datent de cette époque. Il fit d'abord abattre une espèce de porche en saillie, d'un style lourd, élevé par Charlemagne au-devant du grand portail. En outre, il dota la basilique d'une foule d'objets et de meubles précieux par la main-d'œuvre, par les riches métaux, par les bijoux entrés dans leur confection, et contribua à sa magnificence et à son goût pour les arts ces magnifiques verrières, répandues en si grande profusion qu'elles firent donner à l'église le surnom de *Lucerna*. On regarde comme étant de son temps un vitrail dans lequel il est représenté aux genoux de la Vierge, et qui a été replacé à la fenêtre où il figurait jadis. Elle fut reconstruite de nouveau en partie en 1251; ces constructions furent achevées en 1281, par l'abbé Matthieu de Vendôme. Sous le règne de Charles VI, l'abbaye eut beaucoup à souffrir des discordes civiles; elle fut pillée et son abbé massacré. Les religieux durent plus d'une fois transporter leurs trésors à Reims ou à Paris, ce qui ne les empêcha pas d'éprouver des pertes considérables. De grands privilèges avaient été accordés à l'abbaye de Saint-Denis : elle ne dépendait d'aucune autre juridiction ecclésiastique que de celle du pape. Elle jouissait de la prérogative d'être dépositaire de la couronne, du sceptre, des ornements royaux qui avaient servi aux sacres et aux couronnements. Le religieux Doublet, dans son Histoire de l'abbaye de Saint-Denis, consacre un chapitre entier à ce grave sujet : « *Comment les offrandes qui se font en l'église de Saint-Denis ès messes des enterrements des roys, reynes et enfants de France appartiennent à l'abbé et couvent d'icelle, et non à quiconque prélat, pour avoir célébré en icelle, et autres belles particularités.* » On ne s'étonnera pas, d'après cela, de l'anecdote racontée par la princesse Palatine, mère du régent, dans sa correspondance allemande : « Au service funèbre de la dauphine, en allant à l'offrande, je portai le cierge, *nota bene* avec des pièces d'or, à l'évêque qui chantait la grand'messe. Ce prélat voulut le donner à ceux qui l'assistaient et qui étaient des prêtres de la chapelle du roi, mais les moines de Saint-Denis accoururent à bride abattue, prétendant que le cierge avec les pièces d'or leur revenait de droit. Ils se jetèrent sur l'évêque, dont le fauteuil commença à chanceler, et lui firent tomber la mitre de la tête. Si j'étais restée encore un moment, l'évêque avec tous les moines seraient tombés sur moi; aussi je descendis à la hâte les quatre marches de l'autel, car j'étais encore leste, et je contemplai cette bataille qui me parut si comique, que je ne pus m'empêcher de rire : tout le monde en fit autant. » — La basilique royale était devenue, depuis Dagobert, le lieu de sépulture des rois et reines de France, princes et princesses du sang. L'inhumation de Bertrand du Guesclin y fut le premier exemple d'un sujet enterré à côté des princes qu'il avait défendus. En 1795, la destruction de ces tombeaux fut décrétée. Le corps de Turenne fut trouvé dans un état de conservation tel, que les traits de son visage n'étaient pas altérés. Quelques années plus tard, Napoléon fit transporter son tombeau aux Invalides. Tous les monuments furent brisés, et les restes des souverains furent portés au cimetière dit de Valois et jetés dans une fosse commune. En 1794, il fut question de détruire de fond en comble l'église; on se contenta d'enlever sa couverture en plomb pour en faire des balles. Elle fut dépouillée de ses vitraux en 1799, et l'abbaye devint un magasin de farines. En 1806, Napoléon ordonna la restauration de l'église. Le 20 février, il rendit le décret suivant : « L'église Saint-Denis est consacrée à la sépulture des empereurs. Un chapitre composé de 10 chanoines est chargé de la desservir. Ces chanoines sont choisis parmi les évêques âgés de plus de 60 ans. » Il ordonna qu'on ne se servirait plus pour la sépulture des souverains de l'entrée pratiquée dans le chœur, et conduisant aux caveaux par un escalier sur les marches duquel chaque roi était originairement déposé. Il fit pratiquer dans la chapelle souterraine une issue qui fut fermée par des portes de bronze armées d'une triple serrure. On peut encore les voir aujourd'hui. De plus, il ordonna la construction d'une chapelle expiatoire des crimes de la révolution; ces derniers travaux ne purent être entrepris; ce fut Louis XVIII qui les fit exécuter. Le caveau royal reçut ce que l'on put trouver des corps de Louis XVI et de Marie-Antoinette, et successivement les dépouilles du duc de Berry et de Louis XVIII, puis celles du duc de Bourbon, dont on aperçoit à travers une grille la bière dans un caveau éclairé par une petite lampe.

RESTAURATION. — L'église de Saint-Denis est en réparation presque depuis le commencement du siècle. Au 1er janvier

1855, 4,400,000 francs avaient été dépensés, et sur 37 travées comprises dans le pourtour de l'église, 19 seulement avaient été restaurées. La somme de 1,450,000 francs fut accordée par la loi du 27 juin 1855. Ce crédit a dû être bien dépassé. Il a fallu reprendre l'édifice presque entièrement. La flèche du clocher, foudroyée le 7 juin 1857, a été reconstruite et terminée le 14 juin 1858. En ce moment, on remplace la charpente de la toiture par une charpente en fer; on commence seulement à y appliquer la couverture en plaques de cuivre. Cette nouvelle toiture, beaucoup plus élevée que l'ancienne, donnera un aspect beaucoup plus grandiose au monument. Un habile architecte, M. Debret, s'est consacré depuis trente ans à la restauration de l'église de Saint-Denis. Quelques parties de sa restauration ont été critiquées avec amertume, mais c'est un devoir pour la critique de se montrer discrète vis-à-vis d'un homme qui a poursuivi avec zèle une si longue étude. Je ferai seulement ici deux observations qui m'ont été suggérées par une visite faite à l'église, et qui s'adressent plutôt encore au goût général qui semble triompher dans la restauration des monuments du moyen âge qu'aux travaux de M. Debret en particulier. La première a trait à la décoration au moyen de fonds et d'arabesques de couleurs vives et variées, appliqués sur les murailles, sur les voûtes et jusque sur les colonnettes, les tores ou les baguettes. Souvent, je le sais, et c'est le cas à l'église de Saint-Denis, on a retrouvé, en enlevant le badigeon, les traces de cette ancienne décoration. Je ne doute pas que cette éclatante ornementation, rehaussée d'étoiles, de fleurs de lis d'or (car nous restaurons tout, nous acceptons tout dans notre impartialité), n'ait été pendant le moyen âge un éblouissant spectacle pour les populations étonnées. Mais aujourd'hui, sur toutes les parois des cafés, des spectacles, des boutiques de petits-fours, nous sommes habitués à voir parfaitement exécutées les arabesques les plus fantastiques. Cette grossière et criarde enluminure des églises, perd à nos yeux son caractère d'archaïsme pour s'assimiler à un pastiche du décor moderne. Cela peut être employé avec avantage dans les petites chapelles latérales, mais il ne faut pas, à mon avis du moins, que cela embrasse de trop grands champs, à moins de régner exclusivement partout. Le contraste avec les parties nues où la pierre garde son ton uniforme, me semble d'un effet désagréable. — La seconde observation concerne les verrières. Il y a quelques années encore on pensait qu'il avait là un secret que le moyen âge avait emporté avec lui. Aujourd'hui Sèvres, et surtout Choisy-le-Roi, fournissent des produits matériellement supérieurs aux anciens. Les artistes se sont jetés dans cette voie nouvelle avec ardeur, et de toutes parts les croisées des églises reçoivent de grandes compositions, où les figures sont dessinées avec un contour sec et arrêté, qui ferait honneur à un Florentin. Et cependant, les anciens vitraux au fouillis indiscernable, où les figures et les couleurs se mêlent, où la ligne se confond, sont restés les véritables verrières, tandis que nos vitraux au dessin savant ne sont que des *transparents*. Cela est particulièrement sensible à Saint-Denis, où les vitraux se sont transformés en grands tableaux historiques. Une de ces grandes pages, placée dans le transsept de droite, représente Napoléon visitant l'église de Saint-Denis en 1806 et en 1810; une autre, en face, Louis-Philippe la visitant en 1837. Quelle impression voulez-vous que j'éprouve de tout cela? Que voulez-vous que je fasse de ce grand hussard bleu, de ce monsieur en veste et en culotte couleur de confiture de mirabelle, qui reçoit l'empereur? de M. de Montalivet qui reçoit le roi? Si je lève les yeux au ciel, c'est pour rêver de Dieu et de ses anges. Or, cela me sera absolument impossible tant que j'aurai sous les yeux cette malencontreuse culotte transparente. Je voulais entrevoir l'empirée à travers les mystérieux chatoiements de la couleur et de la lumière; au lieu de cela, vous me faites voir la lanterne magique. « *Et voilà qui vous représente le grand empereur Napoléon.* » Faites peindre à l'huile toutes ces visites officielles, si vous voulez qu'on en conserve le souvenir, mais réservez les verrières pour les anges et les saints. — Du reste, à part quelques rares anomalies, notre époque, il faut le reconnaître, avec sa libre et impartiale intelligence des choses, est parfaitement bien disposée pour entrer avec un sentiment vrai dans ce travail de restauration qui appelle ses efforts et son bon vouloir de tant de côtés. Le comité de conservation des monuments historiques a eu une heureuse influence à cet égard, et les instructions rédigées par ses soins ont servi à répandre par la France des idées saines et le goût des études archéologiques. Nous

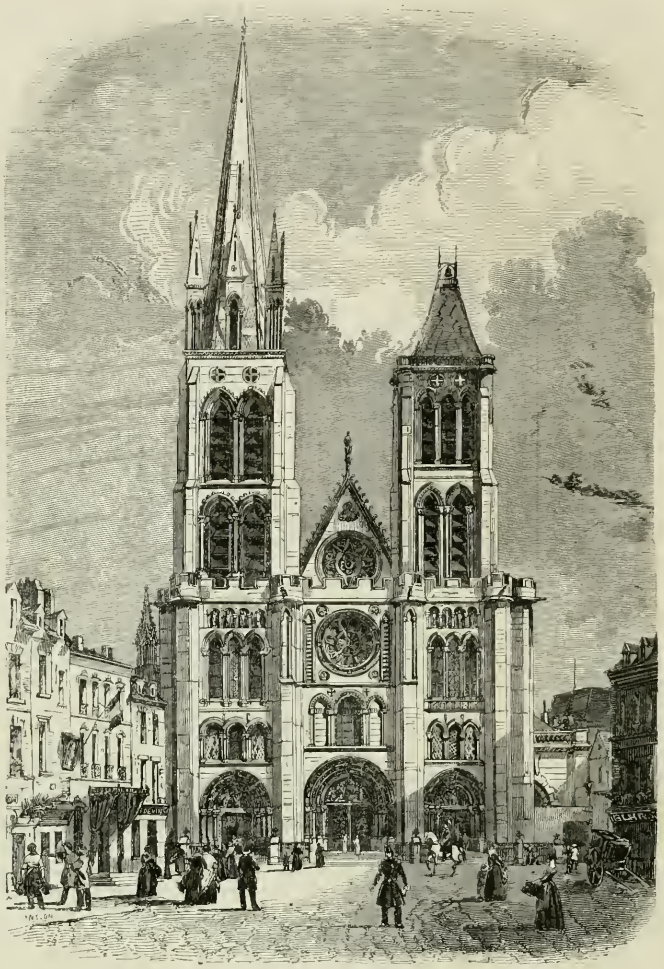

(Vue extérieure de l'église royale de Saint-Denis.)

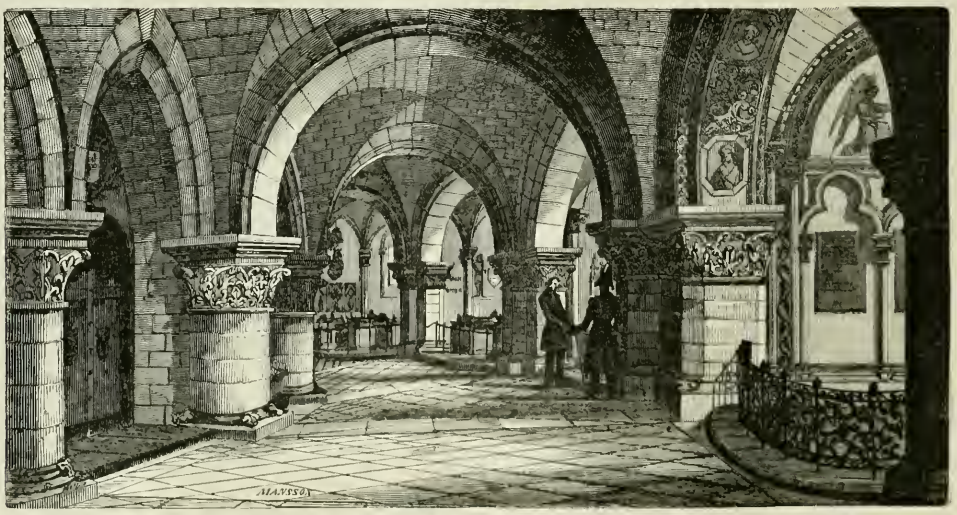

(Caveaux des sépultures royales, dans l'église royale de Saint-Denis.)

reproduisons ici la médaille en bronze que M. le ministre de l'intérieur vient d'adresser à chacun de ses membres. Cette médaille, qui fait honneur au talent du graveur, M. Barre, est conçue dans ce système d'impartialité dont nous parlions tout à l'heure, et semble avoir pour but d'indiquer que le gouvernement, sans engouement irréfléchi, est disposé à étendre sa protection aux restes de l'antiquité profane aussi bien qu'à ceux du moyen âge.

Les curieux peuvent, en visitant l'église de Saint-Denis, admirer, dans les côtés de la nef les magnifiques mausolées de Louis XII, de François Ier et de Henri II, et, en descendant dans la chapelle souterraine parcourir la suite de tombeaux des rois et reines de France qui forme une série chronologique curieuse pour l'étude de l'art. Mais ces tombes sont vides des poussières qu'elles devaient conserver à travers tous les siècles. Car rien ne dure en ce monde, et il y a déjà bien des siècles que la *psalmodie perpétuelle* fondée par Dagobert à l'aide de chœurs de religieux, se relevant nuit et jour les uns les autres, a cessé de se faire entendre. Quant au riche trésor de l'abbaye, il n'existe plus. Les reliques des vieux âges, la châsse de saint Louis, l'épée et la couronne de Charlemagne... ont été dispersées. Seulement on a rétabli dans la sacristie le fameux fauteuil de Dagobert. Grâce sans doute à la popularité du bon roi, il fut respecté pendant la révolution, mais la science a contesté ses titres, et elle en a fait une ancienne chaise consulaire. Ce qui du reste en l'empêcherait pas, ce me semble, d'avoir servi de trône à Dagobert. Le 15 avril 1804, au camp de Boulogne, lors d'une solennelle distribution de croix de la Légion d'honneur, l'empereur de fraîche date voulut asseoir sa nouvelle royauté sur un vieux trône, et il ne trouva rien de mieux pour cela que d'emprunter la chaise au *bon roi Dagobert*. Il avait sans doute ce jour-là la tête un peu à l'envers. Si le *grand saint Eloi* fût venu à passer par là, il eût pu dire, en apercevant ce jeune et glorieux empereur et cette vieille chaise, « Votre Majesté est mal inspirée. » Du reste, on ne tarda pas à la remettre à l'endroit (la chaise) à l'endroit qui lui convenait le mieux, c'est-à-dire dans un cabinet d'antiquités. On l'a vue longtemps à celui de la bibliothèque Royale qui l'a restituée à l'abbaye de Saint-Denis. Une autre chaise faite entièrement à l'imitation de celle-ci est placée au fond du chœur et sert au primicier du chapitre. L'original avait servi à Napoléon et à Dagobert, le primicier du chapitre, donnant l'exemple de l'humilité, s'est contenté d'une copie.

Ce qui attire surtout aujourd'hui les curieux à Saint-Denis, c'est le désir d'entendre le nouvel orgue dont l'église a été dotée. Que dirait donc le bon abbé Doublet, s'il revenait entendre les nouveaux concerts, lui, qui dans son lourd in-4°, imprimé en 1625, ne s'anime qu'une fois pour parler des orgues de l'église « tellement douces, dit-il, tant harmonieuses, qu'il semble que ce sont des voix humaines qui chantent et résonnent avec un rossignol qui joue si mélodieusement, qu'il semble que l'on entende un rossignol naturel qui dégoise son ramage dans un bois. »

ORGUE.—La véritable merveille de l'église de Saint-Denis est le grand orgue construit par M. Cavaillé-Coll père et fils, et dans lequel ils ont résumé toutes les améliorations obtenues par les constructeurs de ces instruments en France, en Italie, en Allemagne et en Angleterre, en y ajoutant eux-mêmes les perfectionnements les plus précieux et les plus inattendus. L'orgue est dans les beaux-arts ce que la machine à vapeur est dans l'industrie; c'est la multiplication des forces de l'homme dans une proportion énorme. Maître de cet instrument, il peut goûter, de la manière la plus indépendante, toutes les jouissances de sa royauté intellectuelle. Cet instrument est un orchestre tout entier, mais un orchestre parfaitement discipliné et toujours dispos. Jamais de mauvais vouloir, jamais de lacune, jamais de distraction, point de chanteur qui fausse, point de hautbois, de cor ou de trompette qui détonne! Que l'artiste assis devant le clavier attaque bien la touche, et aussitôt mille voix vont lui répondre par un harmonieux concert. Toute son instrumentation est dans ses mains et aussi dans ses pieds; car plusieurs pédales, disposées devant lui, lui permettent de varier l'intensité des sons et leur expression.

Voici, d'une manière sommaire, en quoi consistent la composition et le mécanisme d'un orgue : le vent produit par les soufflets arrive à de grandes caisses, cloisonnées de mille façons, appelées *sommiers*, où se fait la distribution de l'air au moyen de soupapes que l'organiste met en jeu en abaissant les touches des claviers. Ces claviers, superposés en gradins, étaient autrefois au nombre de cinq. Sur les sommiers sont implantés les tuyaux par le côté de leur embouchure. Tous les tuyaux de même ton sont placés à chaque sommier sur la ligne d'un même conduit et peuvent résonner tous au moment où s'ouvre la soupape par laquelle l'air y est introduit. Mais, comme tout tuyau doit au besoin se faire entendre isolément, les sommiers sont munis de *registres* ou règles mobiles qui servent à ouvrir ou fermer les différentes séries de tuyaux. Si l'on ouvre deux, trois registres, on a deux, trois tuyaux qui parlent à la fois à chaque touche du clavier correspondant. La seule soupape qui aboutit à la touche peut ainsi donner le vent à tous les tuyaux correspondant à la note du clavier. On comprend quelles ressources les registres fournissent ainsi à l'organiste. Il les met en jeu au moyen de tirants placés à droite et à gauche de la fenêtre du clavier. Autrefois il devait toujours faire cette opération préalable avant de se mettre à exécuter. Dans les orgues modernes il peut changer de jeux sans interrompre la mélodie à l'aide de certains ressorts faisant mouvoir les tirants et placés à portée des pieds. Les tuyaux sont à *bouche* ou à *anches*. On peut se représenter les premiers par le bec du flageolet dont le principe sonore est exactement le même, et le mécanisme des seconds par celui de la clarinette. Ils sont, à l'extrémité opposée à leur embouchure, *ouverts* ou *bouchés*, et alors ils sonnent l'octave grave des tuyaux ouverts de même longueur; ou enfin à *cheminée*, c'est-à-dire terminés par un petit tube de faible dimension, et ils tiennent pour le timbre le milieu entre les deux premiers tuyaux. Différentes séries conçues dans un même système s'appellent *jeux*. Les jeux diffèrent entre eux par leur tonalité, leur intensité et leur

(Vue intérieure de l'église royale de Saint-Denis.)

(Médaille délivrée aux membres du comité de conservation des monuments historiques, par Barre.)

timbre. Par leur tonalité : chacun d'eux formant une suite chromatique plus ou moins étendue. Les jeux complets ont quatre octaves et demie. Par leur timbre : une bombarde ne résonnant pas comme une flûte, etc.. Dans les orgues d'un grand volume ces jeux sont nombreux ; le plus grave est le *trente-deux pieds*. Au delà de trente-deux pieds les tuyaux ne fournissent plus de son. Le plus élevé de tous est le *larigot*, vieux mot désignant un flageolet. (C'est ce jeu qui aurait donné naissance, suivant quelques-uns, à l'expression : *boire à tire-larigot*.) Les tuyaux *de montre*, ceux qui sont visibles à l'extérieur du buffet d'orgue, ne sont qu'une minime partie du nombre total. L'orgue de Saint-Denis, par exemple, comprend quatre mille cinq cent six tuyaux. Cet instrument, d'une complication si prodigieuse, a eu, comme toutes choses en ce monde, des commencements bien humbles. Le pipeau ou la flûte de Pan, système composé de plusieurs tubes monophones d'inégale longueur d'une part et de l'autre la cornemuse ou instrument où l'air est conservé dans un récipient, voilà ses points de départ. Ajoutez à ces deux données l'idée de remplacer le souffle du poumon par l'air artificiel d'un soufflet, et l'orgue fut constitué. Mais que d'efforts, de longs tâtonnements pour l'amener à ce qu'il est aujourd'hui !

Il serait trop long d'énumérer ici tous les perfectionnements introduits un à un par des artistes le plus souvent inconnus. L'orgue de l'abbaye de Winchester était, au dixième siècle, composé de quatre cents tuyaux, et il ne fallait pas moins de soixante-dix hommes pour mettre en mouvement ses vingt-six soufflets. Les réservoirs de celui de Saint-Denis contiennent dix-sept mille litres d'air comprimé ; ils peuvent recevoir, à chaque seconde, quatre cents litres d'air, et cinq hommes suffisent pour le service de sa soufflerie, et même deux hommes seulement pour l'usage habituel.

Lorsqu'en 1834 le gouvernement ouvrit un concours pour la construction de l'orgue de Saint-Denis, M. Aristide Cavaillé, dont la famille s'était depuis longtemps acquis une grande réputation dans les départements méridionaux, et qui n'avait que vingt-deux ans, se trouvait par hasard à Paris, où il était venu faire des études d'acoustique. M. Berton l'engagea à se mettre sur les rangs ; mais l'expiration du terme fixé pour la présentation des projets arrivait dans deux jours, et M. Aristide Cavaillé n'avait pas même vu l'église de Saint-Denis. Il s'y transporta immédiatement, examina l'emplacement de la tribune, et, travaillant nuit et jour, parvint à terminer son projet dans le temps voulu. Une grande difficulté qu'il eut à surmonter fut celle du devis qui devait accompagner ce projet ; il n'en avait jamais fait, et le temps lui manquait pour s'entendre avec son père qui se chargeait ordinairement de ce soin. Son projet fut adopté, et la construction, faite avec la collaboration de M. Cavaillé son père et de M. Vincent Cavaillé son frère aîné, dura quatre années à cause des interruptions occasionnées par les réparations à faire à l'église. Les perfectionnements à apporter à la soufflerie attirèrent d'abord toute l'attention de M. Cavaillé : il avait remarqué l'inégalité qui existe dans les meilleures orgues entre les diverses séries tonales, la basse étouffant d'ordinaire les sons maigres et chétifs des dessus. Ce défaut capital tenait à ce qu'une même pression de vent s'exerçait sur toute l'étendue des claviers d'où naissait l'absence d'homogénéité. « Il est bon de savoir, dit M. Adrien de La Fage, à qui j'emprunte ces détails intéressants, que notre petite *soufflerie humaine* comprime l'air quatre à cinq fois plus fort que les plus grands soufflets d'orgues, voilà précisément pourquoi les instruments à vent, résonnant par le poumon de l'homme, ont une intensité infiniment supérieure à celle des tons homonymes de l'orgue. » Pour donner à cet instrument l'intensité graduelle qui lui manquait, il fallait obtenir un système de soufflerie à pression variée, et différencier, par périodes d'octaves et graduellement du grave à l'aigu, le vent qui arrive des soufflets aux tuyaux. M. Cavaillé résolut ce problème, dans l'orgue de Saint-Denis, de la manière la plus heureuse et la plus simple, au moyen d'une série de réservoirs superposés en nombre égal à celui des pressions qu'il voulait obtenir. Le vent arrivant séparément aux flûtes ou aux jeux d'anches, aux basses d'un côté, aux dessus de l'autre, toute secousse, toute inégalité est évitée dans la partie du chant, quelle que soit la manière dont on traite l'accompagnement. Une des idées les plus fécondes de M. Cavaillé, c'est l'introduction dans la facture de l'orgue de toute une famille de jeux nouveaux, je veux parler des jeux *harmoniques* dus à la propriété qu'ont les corps sonores de pouvoir, lorsqu'ils sont placés dans de certaines conditions, faire entendre, outre leur son fondamental, plusieurs autres sons simultanément, en raison du nombre de parties vibrantes suivant lesquelles se divise, soit la corde, soit la colonne d'air. Ce phénomène, depuis longtemps observé par les physiciens, devint l'objet d'une application pour M. Cavaillé. Le système des tuyaux harmoniques pouvant s'adapter aux divers jeux, il est aisé de comprendre quelles voies nouvelles de perfectionnement se sont ouvertes pour la partie résonnante de l'orgue. Les cinq claviers des orgues de grande dimension ont été réduits, dans celui de Saint-Denis, à trois. Neuf pédales de combinaison, jointes aux trois claviers, offrent tout d'abord douze manières de nuancer en même temps le degré de force et le timbre des sons. Mais en considérant les dispositions que peut, au préalable, prendre l'organiste pour la distribution des registres, on arrive au nombre extraordinaire de quatre mille soixante et onze mélanges différents produits par l'emploi de ces diverses pédales. Riche de son propre fonds, M. Cavaillé admit encore les perfectionnements que d'autres avaient inventés. M. Barker, mécanicien anglais, inventeur d'un appareil nommé *levier pneumatique*, au moyen duquel les touches des claviers de l'orgue le plus considérable étaient rendues aussi faciles aux doigts que celles des pianos les plus parfaits, n'ayant pu déterminer les facteurs anglais à risquer une telle innovation, avait pris le parti de venir en France et de s'y faire breveter. M. Cavaillé appliqua cette invention à l'orgue de Saint-Denis. Nous ne suivrons pas plus longtemps le savant auteur du rapport sur l'orgue de l'église de Saint-Denis, que nous avons déjà nommé, dans la description des nombreuses innovations, des améliorations de tous genres introduites par M. Cavaillé, et parmi lesquelles nous signalerons seulement une distribution nouvelle de tout l'appareil dont la disposition symétrique permet d'aborder, de vérifier chaque partie sans aucun embarras, sans aucun dérangement. Rien n'a été négligé par l'habile constructeur, et c'est en perfectionnant ainsi les détails qu'il est parvenu à faire de l'orgue de Saint-Denis un instrument d'un ensemble si parfait.

Un Ménage d'autrefois.

NOUVELLE.

J'aime beaucoup la vie modeste et solitaire de ces propriétaires campagnards qu'on a l'habitude d'appeler en Petite-Russie les *gens d'autrefois* (starosvetskie) ; ils sont semblables à ces vieilles maisonnettes pittoresques qui vous plaisent par leur simplicité, et par le contraste qu'elles présentent avec les constructions modernes, propres, élégantes, dont les murs ne portent pas encore les traces de la pluie, dont les toits ne sont pas encore couverts de mousse verdâtre, et dont le perron, nouvellement badigeonné, ne laisse pas encore voir ses briques rouges. J'aime à descendre quelquefois, pour un instant, dans la sphère de cette vie si calme et si paisible, où jamais un vœu n'a franchi la haie qui enferme la petite cour et le verger entouré de chaumières en bois, penchées sur le flanc, et perdues dans un fouillis de saules, de sureaux et de poiriers. La vie de leurs habitants est si tranquille, qu'on s'oublie avec eux, pour un instant, et qu'on est prêt à penser que les passions, les vains désirs, tous les enfants du malin esprit qui troublent le monde, n'existent point, et qu'ils ne vous sont apparus que dans un songe pénible et agité. Je vois d'ici la petite maison, entourée d'une galerie que soutiennent de minces colonnettes en bois noirci, et qui fait le tour entier du bâtiment, afin qu'on puisse, pendant l'orage, fermer les volets des fenêtres sans être mouillé par la pluie ; derrière la maison, des mûriers en fleur, puis de longues rangées de petits arbres fruitiers noyés dans le vif écarlate des cerises et dans une mer bleuâtre de prunes au duvet plombé ; puis un large et vieux hêtre, sous l'ombre duquel est étendu un tapis pour le repas ; devant la maison, une cour spacieuse avec une herbe courte et verdoyante, avec deux petits sentiers qui conduisent de la grange à la cuisine, et de la cuisine au logis du seigneur ; une eie au long cou, qui boit de l'eau dans une flaque, entourée de ses oisillons, d'un jaune tendre et soyeux ; une longue haie, à laquelle pendent des liasses de poires et de pommes séchées, et des tapis mis à l'air ; un chariot chargé de melons, près de la grange ; à côté, un bœuf dételé et ruminant, paresseusement couché. Tout cela a pour moi un charme inexprimable ; peut-être parce que je n'en aurai plus jamais le spectacle, et que toute chose dont nous sommes séparés nous est chère. Par quelque raison que ce fût, dès que ma briska s'approchait du perron de cette maisonnette, mon âme éprouvait un délicieux sentiment de calme et de bien-être. Les chevaux arrivaient gaiement devant la porte, où ils s'arrêtaient d'eux-mêmes ; le cocher descendait lentement du siège, et se mettait à bourrer sa pipe, comme s'il eût été devant sa propre maison. Même l'aboiement lénguatique des chiens de la basse-cour avait quelque chose d'amical et de bienveillant. Mais ce qui me plaisait le plus dans ces modestes réduits, c'étaient leurs propriétaires, de bonnes vieilles gens qui s'empressaient avec tant de cordialité à la rencontre de leurs hôtes. Leurs bonnes figures se représentent quelquefois à mon esprit, même au milieu du bruit du monde ; et une douce rêverie me saisit, et je me rappelle mon passé. Il y a tant de bonté, de franchise, de bienveillance sur leur visage, qu'on renonce avec joie, au moins pour quelques instants, à toute pensée téméraire, et qu'on passe insensiblement tout entier dans cette humble vie champêtre.

Je ne puis oublier deux vieillards du siècle passé ; ils ne sont plus au monde à présent ; mais mon âme se remplit d'une tristesse pieuse en pensant que j'irai quelque jour dans leur habitation maintenant déserte, que je trouverai la maison à demi ruinée, le jardin abandonné et l'étang changé en marécage. Oui, je suis triste seulement d'y penser. Mais commençons notre récit.

Athanase Ivanovitch Tovstogoub et Pulchérie Ivanovna Tovstogoubikha (1), comme l'appelaient les paysans de la contrée, étaient ces deux vieillards dont je viens de parler. Si j'étais peintre et que j'eusse à représenter Philémon et Baucis, je ne choisirais pas d'autres modèles. Athanase Ivanovitch avait soixante ans, Pulchérie Ivanovna, cinquante-cinq. Athanas Ivanovitch était de haute taille ; il portait constamment une petite pelisse en peau de mouton (*touloup*), recouverte de camelotte ; il aimait à se tenir assis, courbé, et souriait toujours, soit qu'il racontât lui-même, soit qu'il écoutât un autre parler. Pulchérie Ivanovna était sérieuse, au contraire, et riait rarement. Mais il y avait tant de bonté dans ses yeux et sur tout son visage, on y lisait si clairement le plaisir qu'elle éprouvait à vous donner ce quelle avait de meilleur, que vous auriez trouvé qu'un sourire de plus eût rendu trop douceureuse sa bonne physionomie. Les rides de leurs visages étaient disposées avec tant de grâce, qu'un peintre eût fait son profit à les copier. Il semblait qu'on y pouvait lire toute leur vie honnête et calme, une vie comme la mènent les anciennes bonnes familles de la Petite-Russie, qui forment le plus frappant contraste avec ces vils Petits-Russiens qui, de colporteurs et de marchands de goudron qu'ils étaient, deviennent des employés de l'État, se jettent, comme des sauterelles, sur toutes les charges des cours de justice, arrachent le dernier kopek à leurs propres compatriotes, accumulent un capital, et ajoutent solennellement à la terminaison *o* de leur nom de famille la lettre *v* pour en faire un nom russe. Non, ils ne ressemblaient pas, mes deux vieillards, à ces méprisables créatures, pas plus que ces familles de la vieille roche qu'on trouve encore dans la Petite-Russie. L'on ne pouvait voir, sans en être touché, leur mutuelle affection ; ils ne se disaient jamais *toi*, mais toujours *vous* :

« Vous, Athanase Ivanovitch ; vous, Pulchérie Ivanovna.

—Est-ce vous, Athanase Ivanovitch, qui avez défoncé cette chaise de paille ?

—Ce n'est rien, ne vous fâchez pas, Pulchérie Ivanovna, c'est moi-même. »

Ils n'avaient jamais eu d'enfants, de sorte que toute leur affection s'était concentrée de l'un sur l'autre. Dans sa jeunesse, Athanase Ivanovitch avait servi à l'armée ; mais il y avait de cela si longtemps, si longtemps, qu'il n'en faisait plus mention lui-même. Athanase Ivanovitch s'était marié à l'âge de trente ans, alors qu'il était encore beau garçon et qu'il portait une courte pelisse brodée (*camzôl*, du mot français camisole). Il avait même enlevé avec assez d'adresse Pulchérie Ivanovna, dont les parents ne le voulaient pas pour gendre. Mais c'est à peine s'il se rappelait cette aventure ; du moins il n'en parlait jamais. A tous ces événements anciens et extraordinaires avaient succédé depuis longtemps une vie paisible, retirée, et des rêveries douces et solitaires, semblables à celles qui vous surprennent quand vous êtes assis sur une terrasse dominant un jardin, tandis qu'une fertile pluie d'été tombe à larges gouttes sur les feuilles des arbres, formant à leurs pieds de petits ruisseaux dont le bruit invite au sommeil, et que l'arc-en-ciel, glissant au-dessus du feuillage, étale sur le ciel ses pâles nuances, ou tandis que, bercé dans une calèche qui plonge entre de larges buissons verts, aux cris éclatants de la caille des steppes, vous sentez chatouiller vos mains et votre visage par les épis des hauts blés et des tiges des grandes fleurs champêtres qui s'introduisent dans la voiture en escaladant les portes.

Athanase Ivanovitch écoutait avec un sourire gracieux les personnes qui venaient le visiter ; il interrogeait les autres plutôt qu'il ne parlait lui-même, et n'était pas de ces vieillards qui vous fatiguent à force de louer le temps passé et de gourmander le temps présent. Dans ses questions, il montrait prendre un grand intérêt à toutes les circonstances de votre propre vie, à vos succès, à vos revers, bien que la curiosité de ces bons vieillards ressemblât un peu à celle d'un enfant qui, pendant qu'il vous parle, examine avec une profonde attention le cachet de votre montre. Alors, on pouvait dire que son visage respirait la bonté. Les chambres de la maisonnette occupée par ces deux vieux époux étaient petites et basses, comme elles le sont d'ordinaire chez les gens d'autrefois. Dans chaque chambre, il y avait un immense poêle qui en remplissait presque le tiers. La maison était extrêmement chaude, car Athanase Ivanovitch et Pulchérie Ivanovna aimaient beaucoup la chaleur. Toutes les portes des poêles aboutissaient à l'antichambre, constamment remplie de paille, qui, dans la Petite-Russie, remplace le bois à brûler. Le feu pétillant et clair de la paille rendait cette antichambre très-agréable dans les soirées d'hiver, lorsqu'un jeune et bouillant garçon, tout transi d'avoir couru sur les traces d'une fillette de village, y rentrait en courant et en battant des mains pour se réchauffer. Les murs de la chambre principale étaient ornés de quelques tableaux et gravures enfermés dans de vieux cadres étroits. Je suis sûr que les maîtres de la maison eux-mêmes ignoraient depuis longtemps ce qu'ils avaient représenté, et n'auraient pas s'apercevoir qu'on en eût emporté quelques-uns. Il y avait, entre autres, deux grands portraits peints à l'huile ; l'un représentait un archevêque, l'autre, Pierre III. Parmi les gravures, se trouvait une duchesse de La Vallière, toute salie par les mouches. Autour des fenêtres et au-dessus des portes, étaient collées d'autres petites gravures noirâtres, qu'on n'examinait pas d'habitude, car on les prenait pour des taches sur la muraille. Le plancher, dans toutes les chambres, était de terre glaise, mais très-bien construit, et tellement propre, qu'aucun parquet de grand seigneur, paresseusement balayé par un monsieur en livrée à demi réveillé, n'aurait pu soutenir la comparaison. La chambre de Pulchérie Ivanovna était toute remplie de coffres et de boîtes, de petits coffres et de petites boîtes. Une quantité de sachets que remplissaient des graines de fleurs, de pastèques, de concombres, étaient pendus aux murailles. Tous les intervalles et tous les recoins que formaient les coffres amoncelés étaient encombrés de pelotons de laine, de chiffons, de friperies datant d'un demi-siècle. Pulchérie Ivanovna était une grande ménagère ; elle ramassait tout, sans savoir souvent elle-même à quoi cela pourrait servir. Mais ce qu'il y avait de plus remarquable dans la maison, c'était le cri des portes. Dès le matin, il retentissait du haut en bas. Je ne saurais dire pourquoi les portes criaient ainsi. Est-ce parce que les gonds en étaient rouillés ? ou bien le menuisier qui les avait faites y avait-il caché quelque secret mécanisme ! Je ne sais, mais le plus étrange, c'est que chaque porte avait son chant particulier. Celle de la chambre à coucher avait une voix aigre et pointue ; celle de la salle à manger, une voix basse et rauque. Quant à celle qui fermait l'antichambre, elle rendait un son bizarre, tremblotant et plaintif ; tellement qu'en écoutant avec attention, l'on discernait clairement ces mots : « J'ai froid, j'ai froid, je gèle (1) ! » Je sais que nombre de personnes n'aiment pas le cri des portes ; moi je l'aime beaucoup. Et quand il m'arrive quelquefois à Saint-Pétersbourg d'entendre une porte crier, je me transporte en idée à la campagne, dans une petite chambre basse, éclairée d'une lumière plantée sur un vieux chandelier. Le souper est déjà sur la table, près de la fenêtre ouverte, par laquelle une belle

(1) On sait qu'*Ivanovitch* et *Ivanovna* veulent dire *fils d'Ivan* et *fille d'Ivan*. En Russie, ces noms patronymiques, formés avec le prenom du pere, sont inseparables du prenom de la personne qui les porte, et servent bien plus souvent à la designer, soit qu'on lui parle, soit qu'on parle d'elle, que son nom même de famille.

(1) C'est naturellement dans les mots russes qu'est la ressemblance avec le cri de la porte.

nuit de mai regarde dans la chambre; un rossignol remplit des éclats de sa voix le jardin, la maison, et jusqu'à la rivière qui miroite dans le sombre lointain; les arbres bruissent faiblement... O mon Dieu, quelle longue file de souvenirs passe devant mon imagination!... Les chaises de ce vieux ménage étaient en bois, et massives, comme on les faisait jadis; elles avaient toutes de très-hauts dossiers, travaillés au tour, sans couleur, sans vernis. Elles n'étaient pas même rembourrées, et ressemblaient aux sièges sur lesquels s'asseoient nos archevêques. De petites tables dans les coins; d'autres tables carrées devant le sofa et devant la glace entourée d'un cadre en feuillage doré; un tapis avec des oiseaux qui ressemblent à des fleurs, et des fleurs qui ressemblent à des oiseaux; voilà tout l'ameublement de la maisonnette occupée par mes deux vieux époux. La chambre des servantes était toujours remplie de filles jeunes et vieilles en robes rayées. Pulchérie Ivanovna leur donnait quelquefois à coudre des bagatelles, ou à nettoyer des fruits; la plupart d'entre elles dormaient dans la cuisine... Pulchérie Ivanovna croyait nécessaire de les tenir toutes sous la clef de la maison, et de surveiller sévèrement leurs mœurs; mais, à sa grande surprise, il ne se passait pas de mois que la taille de quelqu'une de ces filles ne devînt plus ample qu'à l'ordinaire; et cela semblait d'autant plus étrange qu'il n'y avait pas dans toute la maison un seul homme non marié, excepté cependant un jeune garçon de service qui portait toujours un frac en drap gris, avec les pieds nus, et qui dormait tout le temps qu'il ne mangeait pas. Dans ces occasions, Pulchérie Ivanovna grondait la coupable et lui enjoignait que cela n'arrivât plus. Sur les vitres des fenêtres tintaient incessamment une immense quantité de mouches, et parmi leur bruit confus s'entendait quelquefois le bourdonnement grave d'un frelon, ou le sifflement aigu d'une guêpe. Mais dès qu'on apportait les lumières, toute cette foule allait dormir et cachait le plafond sous son épais nuage noir.

Athanase Ivanovitch s'occupait fort peu de ses affaires; cependant il allait quelquefois visiter aux champs ses faucheurs ou ses moissonneurs, et les regardait faire avec une attention curieuse. Tout le poids de l'administration domestique reposait sur Pulchérie Ivanovna; ce qui consistait à ouvrir et fermer perpétuellement la chambre aux provisions, à cuire, sécher, saler toutes sortes de fruits et de légumes. Sa maison ressemblait à un laboratoire de chimiste. Il y avait toujours un feu allumé sous un pommier du jardin; un trépied en fer portait une casserole de rosette où cuisaient sans cesse des confitures, des gelées, des *pastilas* (1) au sucre et au miel. Sous quelque autre arbre, un cocher s'occupait à distiller de l'eau-de-vie avec des feuilles de pêcher, des fleurs de mûrier et des noyaux de cerises; et à la fin de l'opération, il ne pouvait plus remuer la langue, ou bien il disait de telles sottises que Pulchérie Ivanovna, n'y pouvant rien comprendre, l'envoyait dormir à la cuisine. Il se cuisait, se séchait et se salait une telle quantité de ces ingrédients qu'ils auraient fini par inonder les greniers et les caves (car Pulchérie Ivanovna aimait à faire des provisions bien au delà des besoins), si la plus grande partie de ces friandises n'eût été dévorée par les servantes, qui, une fois introduites dans le garde-manger, s'en bourraient à tel point qu'elles se plaignaient en gémissant, tout le reste du jour, de maux d'estomac. Pulchérie Ivanovna n'avait pas trop la possibilité d'entrer dans les détails de l'administration des terres; l'intendant, d'accord avec le *starosta* (2), la pillait d'une façon impitoyable. Ils avaient l'habitude de couper dans les bois de leur seigneur comme si c'eût été leur propre bien; ils y faisaient fabriquer une foule de traîneaux qu'ils envoyaient vendre à la plus prochaine foire; ils vendaient aussi tous les gros chênes aux meuniers du voisinage. Une fois seulement, Pulchérie Ivanovna exprima le désir de faire l'inspection de ses bois. On lui attela un *droschki*, qu'enveloppaient d'énormes tabliers de cuir, et qui, dès que le cocher agitait ses lèvres pour faire mouvoir de vieux chevaux qui avaient servi dans la milice, commençait à remplir l'air de bruits étranges où l'on croyait entendre tout à coup le son d'une flûte ou d'un tambourin; chaque clou, en effet, chaque écrou résonnait de façon que, du moulin, à deux werstes de distance, on entendait que la dame quittait son château. Pulchérie Ivanovna ne pouvait pas manquer d'apercevoir l'extermination de ces bois et l'enlèvement des chênes que, dans sa jeunesse, elle avait connus déjà séculaires.

« Pourquoi donc, Nitchipor, dit-elle à son intendant qui l'accompagnait, pourquoi donc les chênes sont-ils devenus si clair-semés? prends garde que les cheveux ne deviennent aussi clair-semés.

— Pourquoi clair-semés? répondit l'intendant; ils ont disparu, tout à fait disparu. La foudre est tombée sur eux, les vers les ont mangés; enfin ils ont disparu, madame, ils ont disparu. »

Pulchérie Ivanovna fut complétement satisfaite par cette réponse; et, rentrée à la maison, elle donna seulement l'ordre de doubler la garde autour des cerisiers d'Espagne et des grands poiriers d'hiver. Ses dignes régisseurs, l'intendant et le *starosta*, trouvèrent ensuite qu'il était entièrement inutile d'amener toute la farine jusqu'aux greniers de leurs seigneurs, et que ceux-ci pouvaient bien se contenter de la moitié. Ils finirent même par choisir cette moitié parmi la farine gâtée ou mouillée, et qu'on refusait à la foire. Mais, en dépit des vols effrontés de ces deux coquins, malgré la voracité de tous les êtres habitant la maison, depuis la femme de charge jusqu'aux cochons qui engloutissaient une foule de prunes et de pommes, poussant eux-mêmes les arbres avec leur groin pour en faire tomber une pluie de fruits, malgré le pillage des moineaux et des corneilles, malgré les cadeaux que faisaient à leurs parents et connaissances les gens de la maison qui poussaient l'effronterie jusqu'à dérober les toiles de chanvre et de lin dont le prix allait se verser au cabaret; malgré les rapines des visiteurs, des cochers flegmatiques et des laquais fainéants, cette terre fertile et bénie produisait en telle abondance, Athanase Ivanovitch et Pulchérie Ivanovna avaient si peu de besoins, que tant de déprédations ne pouvaient faire aucune brèche à leur bien-être.

Les deux bons vieillards, d'après l'habitude des *gens d'autrefois*, aimaient un peu les plaisirs de la bouche. Dès que pointait l'aurore (ils se levaient toujours de grand matin), dès que les portes commençaient leurs concerts discordants, ils s'attablaient et prenaient leur café. Après ce premier repas, Athanase Ivanovitch sortait sur le perron, et criait, en tenant son mouchoir comme un fouet :

« *Kich! kich!* sauvez-vous, oies, sauvez-vous d'ici. »

D'ordinaire il rencontrait son intendant au milieu de la cour. Il avait l'habitude d'entrer en conversation avec lui, de l'interroger en détail sur les travaux des champs, et de lui communiquer des remarques ou de lui donner des ordres, tels que chacun eût été surpris de ses connaissances profondes en économie domestique, et qu'un novice n'eût pas même eu la pensée qu'on pouvait voler un maître si clairvoyant. Mais son intendant était un vieux renard habitué au feu, qui savait fort bien comment il fallait répondre et mieux encore comment il fallait agir. Ensuite, Athanase Ivanovitch rentrait dans son appartement, et disait, en s'approchant de Pulchérie Ivanovna :

« Dites donc, Pulchérie Ivanovna, il serait temps peut-être de manger un morceau?

— Mais, Athanase Ivanovitch, que pourrait-on manger maintenant? à moins pourtant que ce ne soient des petits pâtés au lard ou à la graine de pavots ou bien encore des champignons salés.

— Va pour les champignons ou pour les petits pâtés, » répondait Athanase Ivanovitch.

Et aussitôt la table se couvrait de petits pâtés et de champignons.

Une heure avant le dîner, Athanase Ivanovitch déjeunait encore, prenait un verre d'eau-de-vie dans une ancienne tasse d'argent et faisait passer l'eau-de-vie en avalant des champignons, de petits poissons séchés et quelques autres bagatelles. On dînait à midi. Outre les plats et les saucières, la table était chargée d'une quantité de petits pots hermétiquement bouchés, afin que les appétissants produits de la cuisine antique ne pussent s'évaporer. A table, la conversation roulait habituellement sur des sujets intimement liés à la grande affaire du dîner.

« Il me paraît que ce gruau, disait Athanase Ivanovitch, est un peu brûlé; que vous en semble, Pulchérie Ivanovna?

— Non, Athanase Ivanovitch; mettez un peu plus de beurre; alors il ne vous paraîtra plus brûlé, et versez pardessus de cette sauce aux champignons.

— Soit, répondait Athanase Ivanovitch en lui passant son assiette; voyons ce qui en résultera. »

Après le dîner, Athanase Ivanovitch allait reposer pendant une heure; puis Pulchérie Ivanovna apportait une pastèque découpée, et disait :

« Voyez un peu, Athanase Ivanovitch, comme cette pastèque est bonne.

— Mais ne vous fiez pas trop, Pulchérie Ivanovna, à sa belle couleur rouge, répondait Athanase Ivanovitch, en prenant une grosse tranche; il y en a qui sont rouges, et qui ne valent rien. »

Cependant la pastèque avait bientôt disparu. Ensuite, Athanase Ivanovitch mangeait encore quelques poires, et allait faire un tour de jardin avec Pulchérie Ivanovna. Rentrée à la maison, la bonne dame vaquait à ses affaires, et le mari, s'asseyant sous la toile d'un balcon qui donnait sur la cour, s'amusait à regarder comment la chambre aux provisions ne faisait que montrer et cacher son intérieur, et comment les servantes, se poussant l'une l'autre, apportaient et remportaient un tas de vieilleries jetées pêle-mêle dans des coffres, des corbeilles, des tamis. Peu après, il envoyait chercher Pulchérie Ivanovna, ou bien allait la trouver lui-même, et lui disait :

« Que faudrait-il donc manger, Pulchérie Ivanovna?

— Mais quoi donc, répliquait-elle, à moins que je ne fasse venir des gâteaux aux groseilles que j'ai fait garder exprès pour vous?

— Va pour les gâteaux aux groseilles, répondait Athanase Ivanovitch.

— Peut-être auriez-vous préféré un peu de *kissel* (1)?

— Ce ne serait pas mal, en effet, » reprenait Athanase Ivanovitch.

Et aussitôt on apportait les gâteaux et le kissel, qui disparaissaient ensemble. Avant le souper, Athanase Ivanovitch faisait encore une petite collation. A neuf heures et demie, le souper était servi. Aussitôt après on allait dormir, et le calme le plus profond régnait dans ce petit coin de terre, si actif et si tranquille à la fois. La chambre où couchait Pulchérie Ivanovna était si chaude que peu de personnes eussent pu y rester quelques heures; mais Athanase Ivanovitch, pour avoir encore plus chaud, dormait sur un poêle russe, dont la haute température le forçait quelquefois à se lever pendant la nuit et à se promener dans la chambre. En se promenant ainsi, il poussait de petits gémissements.

« Qu'avez-vous donc à gémir? lui demandait Pulchérie Ivanovna.

— Dieu le sait, répondait-il; on dirait que j'ai un peu mal à l'estomac.

— Peut-être mangeriez-vous bien quelque chose, Athanase Ivanovitch!

— Je ne sais si ce serait bon, Pulchérie Ivanovna; mais au reste, que manger?

— Du lait caillé ou des poires tapées.

— Eh bien, essayons, » disait Athanase Ivanovitch.

Une servante, à moitié endormie, allait fouiller dans les armoires; Athanase Ivanovitch mangeait une pleine assiettée, après quoi il disait ordinairement :

« Il me semble que je vais un peu mieux. »

Quelquefois, quand le temps était serein et que l'appartement était bien chaud, Athanase Ivanovitch entrait en gaieté et se plaisait à railler un peu Pulchérie Ivanovna.

« Dites donc, Pulchérie Ivanovna si notre maison brûlait, que deviendrions-nous?

— Dieu nous en garde! répondait Pulchérie Ivanovna en faisant le signe de la croix.

— Mais enfin, supposons que notre maison soit brûlée, où irions-nous loger?

— Dieu sait ce que vous dites, Athanase Ivanovitch; comment notre maison pourrait-elle brûler? Dieu ne le permettra pas.

— Mais cependant, si elle brûlait?

— Eh, bien! nous passerions dans le bâtiment de la cuisine; vous pourriez prendre la petite chambre qu'occupe la femme de charge.

— Mais si la cuisine brûlait aussi.

— Dieu nous préserve d'un tel malheur, que la maison et la cuisine brûlent en même temps! Eh bien, nous passerions dans le bâtiment du magasin aux provisions, jusqu'à ce que nous ayons eu le temps de bâtir une maison neuve.

— Mais si le magasin aux provisions brûlait également!

— Dieu sait ce que vous dites; je ne veux plus vous écouter. C'est un péché de dire ces choses, et Dieu nous punit pour de telles pensées. »

Et Athanase Ivanovitch, satisfait de s'être un peu moqué de Pulchérie Ivanovna, souriait assis dans sa chaise.

Ces bonnes gens me plaisaient surtout quand ils recevaient des visites. Alors, tout changeait d'aspect dans leur maison. Ils ne vivaient plus, on peut le dire, que pour leurs hôtes. On apportait tout ce qu'il y avait de meilleur, ils offraient avec empressement tout ce que produisait leur terre. Et ce qui me touchait le plus, c'est que, dans cet empressement, il n'y avait rien d'affecté. Le contentement qu'ils éprouvaient à vous combler de leurs offres se peignait si clairement sur leur visage qu'il était presque impossible de refuser. Ce n'était pas cette obséquiosité que met à vous recevoir un employé parvenu de la chambre des finances, qui vous appelle son bienfaiteur et qui rampe à vos pieds. Jamais aucun visiteur n'eut la permission de partir le jour même de son arrivée. Il fallait absolument qu'il passât la nuit.

« Comment peut-on se mettre en route si tard pour aller si loin, disait dans ces occasions Pulchérie Ivanovna (notez que le visiteur habitait d'ordinaire à trois ou quatre werstes de distance).

— Certainement, ajoutait Athanase Ivanovitch, on ne prévoit jamais ce qui peut arriver. Des voleurs peuvent vous attaquer, on l'on peut rencontrer d'autres mauvais sujets.

— Dieu nous garde des voleurs! disait Pulchérie Ivanovna. Pourquoi raconter de pareilles histoires quand il fait nuit? Ce ne sont pas les voleurs qu'il faut craindre; mais le temps est sombre, et il ne fait pas bon voyager. Et puis votre cocher, je connais votre cocher, il est si petit, si faible... Et puis je suis sûre que maintenant qu'il a du vin dans la tête, et qu'il dort dans un coin... »

Et le visiteur était bien forcé de rester. Mais, du reste, la soirée passée dans une petite chambre bien chaude, une conversation amicale, douce, calmante et disposant au sommeil, le fumet fort appétissant des plats du souper, tout cela payait largement la complaisance du visiteur. Il me semble voir Athanase Ivanovitch, courbé dans sa chaise, et écoutant, son sourire éternel sur les lèvres, les discours de son hôte, non-seulement avec attention, mais avec une véritable jouissance. Le visiteur, qui, lui-même ne quittait presque pas sa maison de campagne, faisait une foule de suppositions politiques, racontait avec un air effaré et une expression mystérieuse que les Français et les Anglais s'étaient secrètement concertés pour envoyer de nouveau Bonaparte en Russie, et il se mettait à discourir sur la guerre qui allait éclater. Alors Athanase Ivanovitch avait coutume de dire, en affectant de ne point regarder Pulchérie Ivanovna :

« J'ai moi-même l'intention d'aller à la guerre; pourquoi n'irais-je pas à la guerre?

— Allons, le voilà parti, s'écriait Pulchérie Ivanovna. Ne croyez pas un mot de ce qu'il dit, ajoutait-elle en s'adressant à l'étranger. Comment pourrait-il, vieux comme il est, aller à la guerre? le premier soldat venu le tuerait, oui, bien sûr le tuerait. Il le coucherait en joue, et le tuerait.

— Ou bien, répliquait Athanase Ivanovitch, c'est moi qui le tuerais.

— Ecoutez, écoutez ce qu'il dit, reprenait Pulchérie Ivanovna; comment peut-il aller à la guerre? ses pistolets sont rouillés depuis longtemps, et montés au grenier. Si vous les voyiez... Ils éclateraient certainement, et lui se blesserait les mains, le visage; il serait défiguré le reste de ses jours.

— Eh bien! disait Athanase Ivanovitch, je m'achèterais de nouvelles armes, je prendrais un sabre ou une lance de Cosaque.

— Folies que tout cela! ne voilà-t-il pas qu'il se coiffe de cette belle idée et commence à parler, disait Pulchérie Ivanovna avec un certain dépit; je sais bien qu'il plaisante, mais cependant c'est désagréable à entendre. On écoute, on écoute, et on finit par avoir peur. »

Et Athanase Ivanovitch, content d'avoir un peu effrayé Pulchérie Ivanovna, souriait assis dans sa chaise.

NICOLAS GOGOL, auteur russe.

Traduction française publiée par M. Louis VIARDOT.

(*La fin au prochain numéro.*)

(1) Espèce de conserves.
(2) Chef de paysans, mais paysan lui-même.

(1) Espèce de gelée aux fruits.

UN PETIT SOU

ROMANCE.

Paroles de M. Godefroy.

Musique de M. C. Poisot, A SON AMI E. MILLET.

Andantino. ♩. = 96.

CHANT. PIANO.

Un pe - tit sou je vous en prie Un pe - tit sou par cha - ri - - - té Al-lons mes-sieurs je vous sup - - plie A - yez pour moi cet - te bon - té Un pe - tit sou par cha - ri - - - tú Un pe - tit sou par cha - ri - - - té. Ce pe - tit sou c'est pour ma mè - re Je le de - mande à deux ge - noux Dai-gnez sou - - la - ger sa mi - - sè - re Je prio-rai le Bon Dieu pour vous Par vos bien- faits à sa souf - fran - ce Si vous cau - sez quelque dou - ceur Messieurs j'en con-çois l'es - pé - - ran - ce Ce - la vous por - te - ra bon- heur Un pe - tit sou je vous en pri - e Un pe - tit sou par cha - ri - - - té Al - lons Mes - sieurs je vous sup-

p — *pp* — *poco rit.* — *Dolcissimo.* — *cres.* — *Staccato.* — *rit.* — FIN. — *Suivez.* — *mf* — *F* — *rall.*

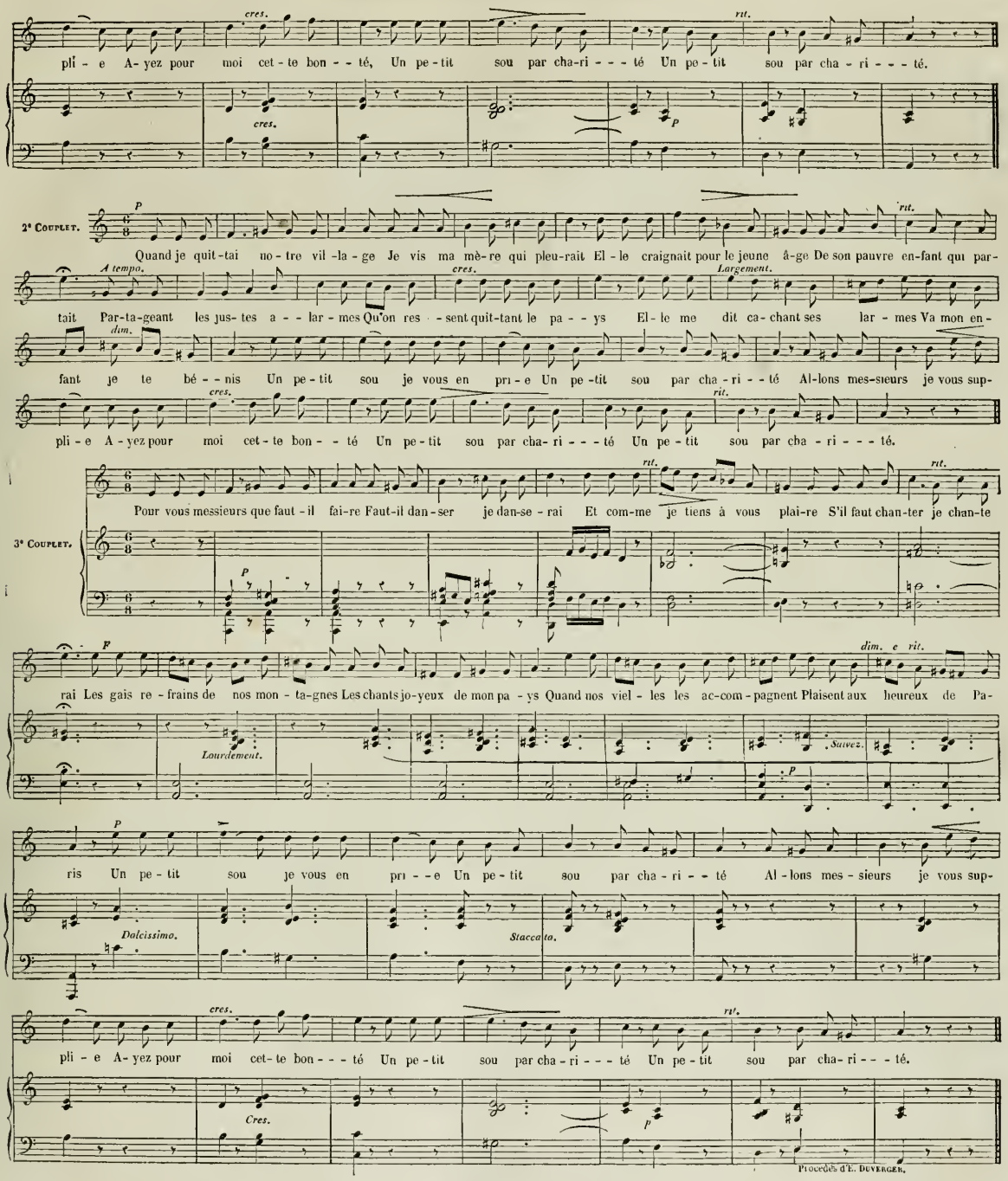

Académie des Sciences.

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PREMIER SEMESTRE DE L'ANNÉE 1843.

Sciences naturelles.

Botanique. — M. Chatin est l'auteur d'un mémoire sur les phénomènes physiologiques développés dans les plantes sous l'influence de l'acide arsénieux. Etudiés suivant l'espèce, l'âge, les conditions atmosphériques, etc., ces phénomènes présentent un tableau d'autant plus intéressant, qu'ils ont plus de rapport avec ceux qu'on observe chez les animaux sous la même influence. M. Chatin démontre l'inutilité de l'arsenicage des céréales dans le but de détruire le charbon, et par conséquent l'urgence de prohiber la vente de l'arsenic pour cet usage.

— Dans une lettre adressée de l'Ile-de-France à M. Benjamin Delessert, M. Bojer annonce qu'il a enfin réussi à naturaliser le thé dans cette île; une plantation de 40,000 pieds de thé est en plein rapport et exporte ses produits en Angleterre. M. Bojer pense que cette culture réussirait à merveille entre les mains des habitants de l'île Bourbon, plus habiles, suivant lui, que ceux de l'Ile-de-France. L'île Bourbon pourrait, dit-il, en peu d'années, produire assez de thé pour la consommation de la France.

— Une commission scientifique composée de MM. Lefèvre, lieutenant de vaisseau, A. Petit et Quartin-Dillon, docteurs en médecine, auxquels se joignit plus tard un jeune géologue, M. Vignaud, partit il y a cinq ans environ pour aller explorer l'Abyssinie. Quatre années s'étaient à peine écoulées, et M. Lefèvre revenait seul en Europe; de ses trois compagnons de voyage, deux avaient succombé à la fièvre; le troisième, M. Petit, avait péri d'une manière affreuse, emporté, dit-on, par un crocodile en traversant le Nil, près de Gondar. MM. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire et Richard ont donné, dans un rapport à l'Académie, le détail des collections zoologiques et botaniques recueillies pendant cette malheureuse expédition; ces collections sont riches en faits nouveaux et témoignent du zèle, de l'aptitude et des connaissances de ceux qui les ont formées. La commission scientifique a fait un long séjour sur le plateau de l'Abyssinie et parcouru un grand nombre de provinces inexplorées jusque-là par les Européens.

Les collections de zoologie, dues surtout aux travaux de M. Petit, comprennent des animaux de toutes les classes, mais l'alcool et les bocaux ayant manqué, on n'a pu conserver les animaux des classes inférieures, qui se trouvent représentés par un petit nombre d'individus.

Sur cent quatre-vingts espèces d'animaux articulés, il y en a soixante-dix environ qui sont tout à fait nouvelles et n'a-

vaient point encore été apportées en Europe. Les poissons et les reptiles sont peu nombreux de même et par la même raison que les zoophytes; on compte vingt espèces de mammifères et plus de deux cents espèces d'oiseaux, outre un certain nombre de squelettes et de crânes de mammifères et d'oiseaux.

Dans ces collections, figurent aussi les cahiers de notes et d'observations de M. Petit et un travail considérable sur la langue amharique, plus trois atlas, œuvre de ce médecin et de ses deux malheureux compagnons Dillon et Vignaud. Quatre cents dessins relatifs aux parties historique, zoologique et botanique du voyage complétent et forment ce magnifique travail. Espérons que les résultats de cette expédition seront publiés et qu'ils le seront bientôt, nonobstant l'usage déplorable qui veut qu'en France on ne publie les résultats d'un voyage que douze ou quinze ans après qu'il est fait et lorsque les Anglais, les Américains, les Allemands, etc., l'ont déjà refait et imprimé tout à leur aise. Nous ouvrons la route aux autres, mais il paraît qu'à cet égard aussi, nous sommes assez riches pour payer des expéditions coûteuses sans en faire profiter le pays.

— Dans un rapport sur les *Mémoires* de MM. Hardy et Simon, *relatifs à la culture du pavot somnifère en Algérie*, M. Payen déclare que les échantillons d'opium recueillis par les auteurs des mémoires et sur lesquels la commission a dû se prononcer, sont très-satisfaisants. Cet opium, produit d'une culture déjà étendue, est sensiblement supérieur en qualité aux produits obtenus l'année dernière. On peut donc espérer que la culture du pavot sera un jour, pour nos possessions d'Afrique, une nouvelle source de richesses. Après la récolte de l'opium, on extrait des graines une quantité notable d'huile comestible; la graine de pavots donne 40 à 45 pour cent d'huile.

M. Hardy calcule que les frais de culture pour un hectare sont de 950 fr. Le produit en opium, graines et tiges, est de 1,097 fr., bénéfice net 147 fr.

— *L'Illustration* a déjà mis ses lecteurs au courant de la grande question qui divise les botanistes en deux camps; l'organographie, tel est ce sujet immense. M. de Mirbel d'un côté, M. Gaudichaud de l'autre, représentent les opinions opposées. M. Martius, dans une lettre adressée à M. Flourens et communiquée à l'Académie par le savant secrétaire, a résumé en propositions très-concises les résultats de ses recherches sur l'accroissement de la tige des palmiers et sur la décurrence des feuilles; son étude a porté principalement sur le *chamædorea elatior*. Suivant M. Martius, les fibres croissent par les deux bouts, c'est-à-dire de bas en haut comme de haut en bas; leur extrémité inférieure ne va pas jusqu'aux racines et ne dépasse pas le collet, où il y a séparation organique du *descensus* et de *l'ascensus*. Il y a décussation pour chaque filet; les uns traversent les autres soit dans la partie centrale de la tige, soit en se courbant brusquement pour entrer dans une feuille sur le côté même de leur naissance. Les résultats de ces recherches ne se trouvent pas, dit l'auteur, en contradiction avec les idées émises par MM. de Mirbel et Mohl, quoiqu'ils en diffèrent sur quelques points essentiels. Du reste, M. Martius admet, dit-il, l'opinion de M. de Mirbel sur l'agencement des fibres, mais il n'est pas de son avis sur la forme qu'affecte la feuille au premier degré de son développement.

M. Gaudichaud a relevé le gant en homme qui regarde la discussion comme un gage de succès pour ses théories, et, répondant avec méthode et précision à chacune des propositions de M. Martius, il a établi fort clairement, ce nous semble, que cet habile observateur est loin de s'accorder avec M. de Mirbel. « En effet, dit M. Gaudichaud, les fibres montent des racines aux feuilles, suivant M. de Mirbel; elles descendent et montent, suivant M. Martius, ce qui est bien différent, car M. de Mirbel fait monter les fibres caulinaires à partir des racines, ou, si l'on veut, du point fictif qu'on nomme collet dans les monocotylés. »

M. Gaudichaud montre encore, pour d'autres questions subsidiaires, que si M. Martius est en opposition avec lui, il n'est pas plus d'accord avec M. de Mirbel, avec lequel il ne se rencontre que sur deux points, la décussation des fibres qui, selon ces deux auteurs, traversent la tige d'un côté à l'autre, et la ramification des filets dans leur partie supérieure.

M. Gaudichaud nie que, comme le veut M. Martius, les tiges deviennent plus ligneuses et plus dures au moyen de l'accroissement des fibres qui montent et qui font leur décussation, et que le parenchyme entre les fibres devienne aussi plus épais et plus dur. Il appuie son argumentation à cet égard de faits puisés dans les ouvrages de M. Martius lui-même. Quant à la non communication des fibres ligneuses de la tige et des racines, M. Gaudichaud est prêt à montrer de très-nombreux et des beaux faits qui prouvent le contraire, et il s'aidera en cette circonstance de la coopération de M. de Mirbel, qui pourra montrer aussi le passage des fibres montantes suivant lui, descendantes pour M. Gaudichaud. Théories à part, les deux botanistes français sont d'accord sur le fait du rapport plus ou moins direct des fibres ligneuses de la tige et des racines dans les monocotylés. C'est aussi, du moins en partie, l'avis de M. Mohl et d'autres savants anatomistes.

M. Gaudichaud expose ensuite en peu de mots l'idée mère de sa théorie organographique. « J'ai cherché, dit-il, à individualiser le phyton, et, par suite de cela, à établir des principes que je crois vrais, et qui manquaient à la science; M. Martius paraît vouloir individualiser les fibres en les faisant naître isolément, en leur donnant pour ainsi dire une vie spéciale en les faisant croître par les deux extrémités. Si telles sont les idées de M. Martius, je les combattrai. » Suivant M. Gaudichaud, le nom de collet ne peut s'appliquer qu'à la base méritballienne d'un phyton, et dans un arbre il y a autant de collets que de phytons ou feuilles dans le sens que l'auteur attache à ces mots. Il conserve le nom de collet au point de jonction de la tige avec le sol; car c'a été là, dit-il, le premier collet formé; mais il refuse à cette partie toute faculté organisatrice.

Voilà donc maintenant trois opinions sur la direction des fibres, et à moins qu'on ne vienne dire qu'elles ne vont dans aucun sens, nous ne voyons pas de place pour un quatrième avis. Certes, la théorie de M. Martius mériterait d'être mieux accueillie; elle concilait tout, donnait raison à tout le monde; mais voilà pourquoi personne n'en voudra peut-être; chacun prendra en triomphant ce qu'il y trouvera de favorable à ses idées, et dira anathème au reste. Je crains bien qu'en étant de l'avis de tout le monde, M. Martius ne se fasse des ennemis partout.

A la fin de sa lecture au 28 avril, M. Gaudichaud avait annoncé que dans les séances suivantes il confirmerait à se défendre et à *réfuter* M. de Mirbel. En effet, suivant pas à pas son adversaire dans le travail sur le *dracæna australis*, M. Gaudichaud a établi d'abord que le végétal nommé ainsi par M. de Mirbel était tout à fait distinct du genre *dracæna*. En attendant une dénomination plus rigoureuse, M. Gaudichaud a conservé celle de *cordyline australis*; puis il a montré d'abord, sur une branche desséchée de *cordyline* ensuite sur une partie de l'individu même dont M. de Mirbel s'était servi pour son travail, que les propositions de cet académicien n'étaient pas d'accord avec les faits. Nous le répétons, c'est pièces en main, c'est à l'aide des bourgeons poussés depuis que M. de Mirbel avait coupé la tige, c'est avec cette tige même et avec une petite bouture que M. Gaudichaud a établi, de la manière la plus positive, ce qu'*à priori* il avait conclu pour un végétal dont il n'avait pu faire encore l'anatomie.

Nous ne pouvons ici suivre M. Gaudichaud dans les détails pleins d'intérêt, dans la description de ses belles préparations que contient le long mémoire dont il a donné lecture. La plus grande partie de la discussion porte d'ailleurs sur les points que nous avons déjà traités.

M. de Mirbel, dans quelques mots de réponse adressés à M. Gaudichaud, s'est contenté de protester en faveur de sa théorie, sans émettre un fait pour la défendre; pas une pièce, pas une préparation n'a été opposée à celles dont M. Gaudichaud marche toujours armé, et vraiment il est difficile de ne pas penser que si on n'en présente pas, c'est faute d'y pouvoir puiser des arguments et de peur d'en fournir de nouveaux et de plus forts, comme ceux qui ont poussé avec les bourgeons du *cordyline australis*.

Géologie. — Dans une lettre à M. Élie de Beaumont, M. Desor développe avec beaucoup de clarté les causes qui, suivant lui, déterminent l'importance relative des glaciers.

« Parmi les glaciers, dit-il, les uns sont orientés perpendiculairement au bord du soulèvement; ce sont les glaciers principaux de de Saussure: les autres se dirigent en tous sens, suivant l'orientation de la vallée qu'ils occupent. Les premiers partent tous d'un cirque plus ou moins vaste, à fond peu incliné, où s'accumulent les neiges qui de l'état de névé passent à l'état de glace, alimentent le glacier. Plus ces cirques sont étendus, plus le glacier est considérable. La pente suivant laquelle il descend contribue sans doute à la faire parvenir plus ou moins bas, suivant qu'elle est plus ou moins forte, mais c'est au cirque que ses dimensions sont dues. »

A beaucoup d'exemples que M. Desor cite, on peut ajouter ceux que présente le petit glacier de la Gria, dans la vallée de Chamonix, le glacier de Randa, qui descend du Weissborn, et tant d'autres qui, placés sur des pentes extrêmement roides, s'arrêtent néanmoins très-haut, parce qu'ils ne sont alimentés que par un névé peu considérable. En un mot, on peut, comme le dit M. Desor, poser en principe que la longueur d'un glacier dépend avant tout de la puissance de son névé, ou, ce qui revient au même, de l'étendue du réservoir ou cirque qui est à son origine. Il en résulte que si la température atmosphérique se modifiait de manière à abaisser de mille mètres le niveau des neiges perpétuelles en Europe, les cirques de Gavarnie, de Héas, etc., demeraient naissance à des glaciers immenses; quant aux glaciers des Alpes, ils rempliraient, comme à une époque antérieure, les hautes vallées et une grande partie des vallées inférieures, où leur séjour ancien a laissé des traces si nombreuses et si évidentes, qu'on commence à ne plus les nier.

— En présentant à l'Académie un ouvrage de M. le docteur Jackson, de Boston, sur la géologie du New-Hampshire, M. E. de Beaumont cite un passage de ce livre où il est dit que vers le partage des eaux entre le Connecticut et le Merrimack, à quatre milles et demi du village de Canaan, il dans un granit solide une série de ces cavités dites *marmites de géants*, et dont la formation est généralement attribuée à l'érosion de la roche par des galets entraînés dans les tourbillons d'un courant d'eau. Ces marmites de géants (*pot-holes*) sont placées suivant une ligne droite; leur intérieur est poli ainsi que les pierres trouvées dedans et laissées là par le torrent comme monument de son action, de son procédé, si l'on peut parler ainsi. Dans le voisinage de ces marmites, et sur la *surface de rochers récemment mis à découvert*, on a trouvé des stries du genre de celles qui font partie du phénomène erratique. Ces stries sont orientées parallèlement à la ligne des *pot-holes*, « ce qui semble, dit l'auteur, indiquer que les stries ont été produites par le même courant qui a creusé ces profondes cavités dans le rocher. » La conclusion a dû paraître peu rigoureuse au savant président de l'Académie des sciences. En effet, dans maint endroit des Alpes, on trouve les stries et les autres traces glaciériques parallèles à la direction que l'eau a suivie et suit encore sur le lit de l'ancien glacier. Dans la vallée de Chamonix, par exemple, en face des Ouches et sur la rive droite de l'Arve, on trouve des marmites de géant, des impressions, des digitations de toutes sortes, creusées, polies par l'Arve dans la Serpentine, et, à *quelques mètres* de là, on trouve ce même banc de Serpentine strié par l'ancien glacier; les stries suivent assez longtemps la direction du torrent actuel. Que si, comme le dit l'auteur américain, l'eau n'a jamais coulé à la hauteur où il a vu les *pot-holes*, à quoi faut-il attribuer leur poli et celui des pierres qu'elles contiennent, et comment expliquer la roche polie ici, striée là? doit-on y voir l'effet des *moulins* d'un glacier? Peut-être; mais ce serait toujours de l'eau et de la glace agissant séparément. Avant de hasarder aucune explication, nous voudrions une révision des faits; car on se trouve quelquefois étrangement dans les descriptions des roches striées, polies, etc.; et cependant, quand on a vu les stries et le poli glaciériques, il semble impossible de les méconnaître ou de les confondre avec autre chose.

— A propos des galets striés des moraines, M. Collomb a fait une expérience charmante, et dont la conséquence est facile à tirer. C'est dans une lettre communiquée par M. E. de Beaumont, qu'il expose ainsi cette expérience: Des galets striés de moraines, dont quelques-uns partagés en deux, furent introduits dans un manchon de tôle avec une certaine quantité de sable et d'eau. Le manchon, fermé à ses deux extrémités, fut soumis à un mouvement de rotation à raison de quinze tours par minute. Au bout de six heures, les stries les plus grosses avaient seules persisté. Après vingt heures, les galets avaient l'aspect fruste et mat de ceux des torrents. La moitié de ceux qu'on avait partagés permettait d'apprécier les deux états différents; on conçoit d'après l'expérience de M. Collomb, qu'à quelque distance des glaciers, on ne trouve plus, dans les torrents qui en sortent, des galets striés.

— M. Lestiboudois a été nommé membre correspondant dans la section de botanique. Il avait pour concurrents MM. Moquin-Tendon, A. de Candolle et Fée.

M. Flourens a annoncé à l'Académie la publication du premier volume du *Cosmos*, cet ouvrage de M. de Humboldt si impatiemment attendu par le monde savant. C'est en allemand que l'illustre académicien a écrit son livre: une traduction française sera publiée prochainement, et quand on en a entendu lire quelques pages à M. de Humboldt, on regrette vivement que le temps lui manque pour la faire lui-même tout entière. Il n'est pas d'écrivain en France qui ne dût être fier d'un pareil style, et personne ne pourra reproduire aussi bien que l'auteur, l'originalité et la profondeur des pensées, la fraîcheur du coloris et la grandeur des tableaux que présente cet admirable ouvrage. Heureusement, M. de Humboldt compte revoir la traduction, confiée du reste à des hommes fort distingués.

A. L.

Bulletin bibliographique.

Fragments de philosophie cartésienne, par M. Victor Cousin. 1 vol. in-8. — Paris, 1845. *Charpentier*. 3 fr. 50.

M. Victor Cousin appartient, c'est lui qui le déclare, à une grande opinion, bien déterminée et bien connue, en philosophie comme en politique. « En politique, » nous nous servons de ses propres expressions, « il est ouvertement pour les principes de la révolution française. Sa cause est la sienne; il l'a servie et il la servira jusqu'au bout avec une fidélité inébranlable. Il n'entend certes pas qu'il faille jeter au vent les traditions qui perpétuent les nations comme les familles, et encore bien moins sacrifier l'ordre à la liberté, qui serait ici la première victime; mais enfin dans la grande querelle qui divise aujourd'hui la France, l'Europe et le monde; il est du parti libéral en France, en Europe et dans le monde. » Seulement, M. Victor Cousin ne dépasse pas une certaine limite. Il ne veut jamais aller au delà de la monarchie constitutionnelle, qu'il déclare le meilleur de tous les gouvernements passés, présents et futurs.

De même en philosophie. Bien qu'appliquant à se retenir fermement sur la pente qui entraîne l'idéalisme au mysticisme, M. Victor Cousin s'est déclaré partisan de tout système favorable à la sainte cause de la spiritualité de l'âme, de la liberté et de la responsabilité des actions, de la distinction fondamentale du bien et du mal, de la vertu désintéressée, d'un Dieu créateur et ordonnateur des mondes, soutien et refuge de l'humanité. C'est par ce motif que, sans renoncer à son propre jugement et à ses propres vues, dans cette lutte de systèmes opposés, tour à tour vainqueurs et vaincus, qu'on appelle la philosophie moderne, toutes les prédilections avouées de M. Victor Cousin sont pour le cartésianisme. « Nous respectons, nous chérissons, dit-il, la liberté philosophique; mais nous sommes convaincus que son meilleur emploi est dans l'école cartésienne. Cette école est à nos yeux bien au-dessus de toutes les écoles rivales, par sa méthode, qui est la vraie, par son esprit indépendant et modéré, qui est le véritable esprit philosophique, par ce caractère de spiritualisme à la fois sobre et élevé qui doit toujours être le mètre, par la grandeur et la beauté morale de ses principes en tout genre, enfin, parce qu'elle est essentiellement française et qu'elle a répandu sur la nation une gloire immense qu'il n'est pas bon de repudier: car, après la vérité, la gloire n'est elle pas aussi quelque chose de sacré? »

Aussi, M. Victor Cousin s'honore-t-il d'avoir, depuis trente années, conseillé à la jeunesse de son pays l'étude de la philosophie cartésienne. Dès ses débuts, et dans son premier enseignement, de 1815 à 1820, il défendait Descartes contre les Écossais et les Allemands. Plus tard, dans son second enseignement, de 1828 à 1830, non-seulement il glorifie partout le nom, le génie et la méthode de Descartes, mais il s'est appliqué à mettre en lumière le caractère général, la suite, les progrès, les mérites, comme aussi les défauts de l'école entière, depuis son fondateur jusqu'à Leibnitz inclusivement. Depuis il a mis bien du temps et des soins à éclaircir divers points de l'histoire et de la doctrine du cartésianisme, par exemple, dans le tome II de la troisième édition des *Fragments philosophiques*, dans l'*Introduction aux œuvres du père Andre*, et dans son ouvrage des *Pensées de Pascal*. Enfin, il a publié une édition complète de Descartes, et c'est sur sa proposition que l'Académie des sciences morales et politiques a mis au concours un nouvel examen du cartésianisme.

Pour compléter tous ces travaux antérieurs, M. Victor Cousin publie aujourd'hui des *Fragments de philosophie cartésienne*. Il réunit en un volume des morceaux disperses çà et là, « qui, dit-il, portent la lumière, non plus sur les grandes faces suffisamment éclairées, mais sur les côtés inférieurs, et comme dans les coins obscurs de cet immortel monument, que le génie français a seul élevé et que seul il peut réparer et agrandir, sans toucher à ses fondements, selon les progrès du temps et les besoins du dix-neuvième siècle. »

Les *Fragments de philosophie cartésienne* se composent de sept articles principaux qui portent les titres suivants: 1° Vanini, ou la philosophie avant Descartes; 2° procès-verbal d'une séance d'une société cartésienne qui s'était formée à Paris dans la seconde moitié du dix-septième siècle; — 3° le cardinal de Retz cartésien; — 4° Roberval philosophe; — 5° Correspondance de Malebranche et de Mairan; 6° Correspondance inédite de Malebranche et de Leibnitz; — 7° des rapports du cartésianisme et du spinosisme.

Magasins de Nouveautés de la Chaussée-d'Antin,

RUE DE LA CHAUSSEE-D'ANTIN, 9.

Ce bel établissement, construit sur l'ancien hôtel Perrégaux, est admirablement approprié à sa nouvelle destination ; malgré l'étendue des galeries, l'œil peut embrasser à la fois l'ensemble des richesses manufacturières qu'il renferme ; l'air y circule dans toute sa pureté, la lumière y descend à profusion. Les salons ont été spécialement disposés pour un grand commerce, pour une circulation facile et commode ; l'habile architecte qui a présidé à cette organisation a su profiter des améliorations de ses devanciers et éviter de tomber dans les mêmes défauts.

La beauté du monument, sa majestueuse simplicité, sa position au centre du quartier le plus élégant, les souvenirs qui s'y rattachent, et dont tout Paris s'est entretenu, devaient nécessairement inspirer les propriétaires, et les obliger en quelque sorte à ne pas rester, sous le rapport commercial, au-dessous de sa réputation contemporaine et de sa renommée traditionnelle. Le public a pu se convaincre qu'ils n'ont rien négligé pour y parvenir.

Ils ont été empressés, dès le début, à ouvrir leurs portes à tout le monde, en faisant de leurs magasins des galeries d'exposition, parce qu'ils ont compris que les dames aiment à examiner à loisir avant de décider une acquisition.

Ils en ont banni ces sollicitations importunes qui accueillent chaque personne à son entrée dans une maison de commerce, la troublent, l'influencent dans son choix, et dont elle est à peine délivrée dans la rue.

Ils ont emprunté aux maisons intelligentes leur système d'échange et de remboursement à volonté, qui offre à l'acheteur des garanties positives et irrécusables.

C'est aux manufactures les plus renommées qu'ils s'adressent de préférence pour leurs approvisionnements. La régularité, la supériorité de la plupart de leurs produits, tiennent aux grandes quantités d'étoffes qu'ils font fabriquer à la fois et sans interruption.

Les beaux velours de soie de toutes nuances, les merinos-Paturle si chauds, si soyeux, les riches cachemires de l'Inde, les toiles cretonnes perfectionnées, les soieries à dessins inédits, les mousselines, les batistes, les étoffes pour deuil, la lingerie, les nouveautés confectionnées, enfin les mille gracieuses futilités qui composent la toilette d'une dame, tout cela se rencontre à profusion dans ce bazar de la mode.

C'est sur ces données essentiellement progressives qu'est fondé l'établissement de *la Chaussée-d'Antin*. On ne doit donc pas s'étonner du succès complet qui, dès le jour de l'ouverture de ses riches magasins, l'a placé au premier rang de nos grandes maisons de nouveautés.

Ses magnifiques galeries, adoptées par le public élégant, sont devenues un but de promenade fashionable, et il n'est plus permis à un étranger qui visite la capitale de la quitter sans pouvoir dire au retour : *J'ai vu les magasins de la Chaussée-d'Antin.*

UN VOLUME DE 800 PAGES.
Format du *Mémorial de Sainte-Hélène.*

UNE MÉDAILLE EN BRONZE
Est donnée de suite aux Souscripteurs qui payent d'avance les 25 livraisons dernières.

HISTOIRE DE LOUIS-PHILIPPE

PAR MM. AMÉDÉE BOUDIN ET FÉLIX MOUTTET.

100 LIVRAISONS A 30 CENT.
Tout ce qui dépassera ce nombre sera donné GRATIS.
L'OUVRAGE COMPLET : 30 FR.

Les souscripteurs de province payent 5 fr. 50 c. en sus pour le port.

ILLUSTRÉE DE 250 DESSINS SUR ACIER ET SUR BOIS, DONT 50 GRAND FORMAT TIRÉS A PART SUR CHINE, ET 200 DANS LE TEXTE

Par MM. Horace Vernet, — Hippolyte Bellangé, — Tony Johannot, — J. Gigoux, E. Lamy, — Morel-Fatio, — Français, — Eugène Charpentier, — Pauquet, — Beaucé, — Heg. Wetter, — etc., etc.

IL PARAIT RÉGULIÈREMENT UNE OU DEUX LIVRAISONS TOUS LES SAMEDIS.

Les Souscripteurs de Paris qui payent 50 livraisons d'avance les reçoivent FRANCO à domicile et ont droit à la médaille.

LES DEUX PREMIÈRES LIVRAISONS SONT EN VENTE

Chez P. BITTERLIN FILS, éditeur, rue Neuve-St.-Augustin, 10, au 1er.

ODONTINE et ÉLIXIR ODONTALGIQUE

L'instruction qui accompagne ces nouveaux dentifrices donne la raison de leur supériorité sur tous ceux employés jusqu'à ce jour.

DÉPOT A **PARIS**, CHEZ **M. FAGUER**, RUE RICHELIEU, 93 ; ET CHEZ TOUS LES PARFUMEURS ET COIFFEURS DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.

LE VÉRITABLE PURGATIF ANDERSON est utile à tous les âges de la vie ; il remédie aux maux de tête, aux étourdissements ; il expulse les humeurs qui font obstacle au libre exercice des fonctions. La boîte, scellée par un timbre royal qui porte sur fond rouge : *J. B. J. Johnson, chimist druggist*, se vend 2 francs dans toutes les pharmacies et rue Caumartin, 1, à Paris.

EAU DE BOTOT, rue Coq-Héron, 5, maison de la Caisse d'épargne. — Cette eau, balsamique et spiritueuse, fortifie les gencives, raffermit les dents, les entretient blanches et saines, arrête les douleurs, et donne à l'haleine une odeur suave.

CAOUT-CHOUC SANS ODEUR, COURROIE DE MÉCANIQUE

GUERIN Jne et Cie, rue des Fossés-Montmartre, 3, à PARIS.

Paletots 1re qualité, 60 fr. ; 2e qualité, 50 fr. ; Manteaux taille ordinaire, 35, 45, 55 fr. ; Manteaux grande taille, 50, 60, 75 fr ; Rontières d'officiers, 30, 45, 55 fr. ; Coussins à air, 12 fr. ; Clysoirs, de 4 à 5 fr. ; Tabliers de nourrices, 6 et 7 fr ; Bretelles à tous prix.

Les COURROIES en CAOUT-CHOUC ont l'avantage de ne pas s'allonger, d'être d'un seul morceau et d'une durée supérieure à celles en cuir. N° 1, très fort, 40 c. le mètre, sur un centimètre de largeur. N° 2, un peu moins fort, 35 c. N° 3, force ordinaire de cuir, 30 c.

PRÉCIEUSE DÉCOUVERTE ! LIMONINE ou Extrait pur de tous les principes du citron.

EMPLOIS : Limonades, punch, glaces, préparations culinaires d'office, etc.

AVANTAGES : Réduction sous le plus petit volume, usage des plus faciles, saveur parfaite du fruit, économie relative de plus de 60 pour 100, conservation indéterminée.

Prix, 2 francs le flacon suffisant à plus de 120 verres d'excellente limonade.

Dépôt principal passage Choiseul, 21, et chez MM. les épiciers de Paris et des départements.

MÉTHODE ROBERTSON

Enseignement des langues. Établissement central, rue Richelieu, 47 bis. *Anglais.* Professeurs, MM. Robertson et Hamilton. — *Allemand.* Professeur, M. Savoye. — *Italien.* Professeur, M. Vimercati. — *Espagnol.* Professeur, M. Mallefille. — *Français.* Professeur, M. Personne. — *Arabe.* Professeur, M. Hadamard. — *Grec moderne.* Professeur, M. Affaudes. — *Turc, Persan et Arménien.* Professeur, M. Casangian. — Pour les jours et les heures d'ouverture de chacun des cours, voir le programme qui se distribue gratuitement chez le concierge de l'établissement. Il y a, dans chaque salle de cours, une enceinte réservée pour les dames. On se fait inscrire de 10 heures à 5 heures.

Librairie de CHARLES HINGRAY, éditeur, 10, rue de Seine.

OUVRAGE ILLUSTRÉ COMPLET.

HISTOIRE D'ANGLETERRE,

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'AU COURONNEMENT DE LA REINE VICTORIA,

Par M. le baron de Roujoux,

Publiée par M. A. MAINGUET, sous la direction archéologique de MM. TAYLOR et C. NODIER.

Ouvrage orné de 500 gravures sur bois, de 50 grandes gravures tirées à part et de 6 cartes géographiques représentant l'Angleterre à ses différentes phases. 2 vol. in-8, jesus. — Nouvelle édition, entièrement refondue, et mise au courant des meilleurs travaux historiques publiés en Angleterre. — Prix, broché. . . . . 50 fr.
Prix, relié à l'anglaise, avec fers et dorés sur tranche. . . . . 40 fr.

PAULIN, éditeur, rue Richelieu, n° 60.

EXAMEN DE LA PHRÉNOLOGIE,

Par M. Flourens,

Membre de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, etc
1 vol. in-18, 2e édition. — Prix 2 fr.

Autres ouvrages de M. Flourens

Même librairie.

DE L'INSTINCT ET DE L'INTELLIGENCE DES ANIMAUX. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 c.
GEORGES CUVIER. Histoire de ses travaux. 1 vol. in-18, 3 fr. 50 c.
BUFFON, Histoire de ses travaux et de ses idées. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 c.

Modes.

La saison s'avance, les vacances viennent de finir, et la vie de château accomplit ses derniers jours; déjà le Théâtre-Italien a inauguré sur son affiche, et parmi les noms de ses chanteurs et de ses compositeurs favoris, des noms nouveaux dont les débuts sont de nature à piquer la curiosité des amateurs de campagne les plus retardataires.

Hâtons-nous donc d'enregistrer les dernières modes d'été, qui n'ont plus que quelques jours à vivre.

Lors de notre visite d'adieux à l'une des plus délicieuses villas des environs de Paris, nous avons dessiné, au milieu des toilettes des élégantes promeneuses qui foulaient de leurs brodequins mignons les feuilles jaunissant déjà les allées du parc, une robe en barége fond blanc à rayures crenelées et en travers, dont le corsage ouvert par devant, et les manches descendant seulement un peu au-dessous du coude, laissaient apercevoir un fichu en mousseline brodée avec garniture de dentelle montant autour du col et redescendant en jabot; une écharpe de cachemire vert, formant la transition entre le mantelet d'été que la fraîcheur de la saison avancée ne permet plus et le pardessus que l'automne va bientôt autoriser, retombait en plis onduleux au bas de la taille; une ombrelle, terminée par un anneau qui se passe au doigt, paraissait plus nécessaire au maintien qu'aux ardeurs d'un rare soleil; enfin, cette mise fraîche, simple et de bon coup, était complétée par un chapeau à la Paméla en grosse paille d'Italie, brodé d'agréments en paille et garni de chaque côté d'une touffe de pensées.

La maîtresse de la maison portait, au dîner, une robe en poude-soie rose recouverte d'une redingote en taffetas bleu découpée à dents de feston et garnie d'effilés bleus; la berthe et la jupe ouverte étaient rattachées à leur jonction par des nœuds de rubans roses et bleus posés à la Louis XIV; une coiffure en guipure, terminée par des chous ornés de fleurs, couvrait des cheveux lissés en bandeaux; enfin, des sandales en satin à la reine, nouvelle création d'un de nos cordonniers en renom, agrafaient leurs bandelettes, qui remplacent le cothurne, sur un bas diaphane en fil d'Écosse.

Passant des modes d'été aux modes d'hiver, nous allons bientôt montrer à nos lectrices le cortége des robes de chambre, manteaux, pardessus, pelisses, etc.; on parle déjà beaucoup des nouveautés en ce genre que prépare la maison d'Alexandrine, qui vient de joindre, pour ces objets de goût, complements indispensables d'une toilette élégante, des salons de confection à ses salons de modes, dans lesquels nous avons remarqué une capote du matin à grand bavolet dite à *la baigneuse*, dont la forme est des plus originales, et un chapeau habillé de velours épinglé rose, auquel une plume de héron gris naturel donne un cachet de distinction inimitable.

Statue de M. de Martignac.

(Statue de M. de Martignac, par M. Foyatier, inaugurée à Miramont, le 18 septembre 1845.)

Au train dont vont MM. les sculpteurs, les grands hommes en bronze ne manqueront pas à la France, et bientôt chaque chef-lieu de canton aura le sien. Cette réflexion, du reste, que nous avons faite en lisant les comptes rendus d'inauguration de statues dont les journaux des départements sont remplis chaque semaine, l'érection du monument de M. de Martignac ne nous l'aurait pas inspirée. Nous aimons à voir cet hommage rendu par une population qui l'adorait, dans un pays dont il avait développé le bien-être, à un homme qui a montré au pouvoir un caractère modéré et ferme, et qui aurait conjuré la chute d'une dynastie si elle n'eût voulu, malgré tout, marcher à sa ruine.

C'est le 18 septembre que cette solennité a eu lieu à Miramont (Lot-et-Garonne), en présence d'une immense population accourue pour rendre hommage au bienfaiteur de la contrée, à l'homme d'état illustre. Après une salve d'artillerie, la toile qui enveloppait la statue, due au ciseau de M. Foyatier, a été enlevée. M. de Martignac est représenté en costume de ministre, la main appuyée sur un bureau où sont déroulés des projets de lois. L'attitude est noble, digne et imposante; il y a de la vie dans ses traits, qui révèlent la noblesse, la grâce et la bienveillance.

Deux discours ont été prononcés, l'un par le sous-préfet de l'arrondissement, l'autre par le maire de Miramont; mais quand, après ces orateurs, on a vu se lever le poëte Jasmin, « les rangs se sont rapprochés, dit *l'Echo de Marmande*, chacun a voulu jouir de cette physionomie si vive, si animée, chacun a voulu recueillir ces accents si inspirés, si électriques, si profondément émouvants; un frémissement de bonheur et d'admiration a fait tressaillir l'assemblée tout entière sous le charme puissant de cette parole magique. *L'estatuyo de Moussu de Martignac* peut prendre place parmi les improvisations les plus remarquables du poëte agenais.

« A la fin de la dernière strophe, Jasmin a lancé de sa place une couronne, qui a été immédiatement suivie de plusieurs autres. Cet instant a été grave, grand et solennel. Tous, le front découvert, se sont inclinés et ont rendu hommage à l'homme illustre auquel Miramont s'enorgueillit d'avoir donné naissance. »

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Un père sans pain avec un enfant pâtit encore davantage que trois pères sans enfants avec du pain.

On s'abonne chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les *Correspondants du Comptoir central de la Librairie*.

A Londres, chez J. Thomas, 1, Finch Lane Cornhill.

A Saint-Pétersbourg, chez J. Issakoff, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-Impériale; Gostinoi-Dvor, 22. — F. Bellizard et Cᵉ, éditeurs de la *Revue étrangère*, au pont de Police, maison de l'église hollandaise.

A Alger, chez Bastide et chez Dubos, libraires.

Chez V. Hebert, à la Nouvelle-Orléans (États-Unis).

A New-York, au bureau du *Courrier des États-Unis*, et chez tous les agents de ce journal.

A Madrid, chez Casimir Monier, Casa Fontana de Oro.

Jacques DUROCHET.

Tiré à la presse mécanique de Lacrampe et Cᵉ, rue Damiette, 2.

L'ILLUSTRATION,
JOURNAL UNIVERSEL.

Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N° 137. Vol. VI. — SAMEDI 11 OCTOBRE 1845.
Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
Ab. pour l'Etranger. — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Histoire de la Semaine. *Combat du Typhour. Mort du colonel Berthier.* — **Courrier de Paris.** — **Animaux nouvellement arrivés au jardin des Plantes.** *Sept Gravures.* — **Les eaux de Vichy.** *Deux Gravures.* — **Un Ménage d'autrefois.** Nouvelle russe, par Gogol, traduction publiée par M. Louis Viardot. (Suite et fin). — **Galerie Victoria à Eu et salle de la Smala à Versailles.** *Trois Gravures.* — **Bauquet Typographique.** *Une Gravure.* — **Chronique musicale.** — **Rosa et Gertrude.** Roman, par M. R. Topffer. (Suite). — **Garde nationale** du grand-duché de Gérolstein. *Dix gravures.* — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces.** — **Canot de sauvetage insubmersible.** *Deux Gravures.* — **Correspondance.** — **Rébus.**

Histoire de la Semaine.

Nomination de pairs. — Huit nouveaux pairs viennent d'être créés. La lutte assez vive et les résultats disputés des élections qui ont eu lieu ces jours derniers ont déterminé le cabinet à prendre cette fois en dehors de la chambre des députés les nouveaux hôtes du Luxembourg. Cette nécessité est fâcheuse, car quelque honorables que soient les noms de ceux-ci, toujours est-il que la pairie ne saurait beaucoup gagner en considération nouvelle à se recruter d'anciens députés vaincus dans la lutte électorale, et à ne pouvoir être rajeunie et vivifiée par l'adjonction d'hommes considérables de la chambre des députés. Espérons, pour la consolidation de nos institutions, que ces calculs de politique militante n'auront qu'un temps. En attendant, voici les noms des huit nouveaux personnages élevés à la pairie par ordonnances du 20 septembre pour les services rendus par eux à l'Etat : M. le lieutenant général Fabvier; M. Jard Panvillier, conseiller-maître à la cour des comptes; M. Laurens-Humblot, ancien député; M. Legagneur, premier président de la cour royale de Toulouse; M. Mesnard, conseiller à la cour de cassation, ancien procureur général; M. Panlze d'Yvoy, ancien préfet; M. le baron Rœderer, ancien préfet, et M. Rousselin, premier président de la cour royale de Caen.

Algérie. — De bien déplorables nouvelles sont venues à la fin de la semaine dernière et au commencement de celle-ci de la province de l'ouest de nos possessions d'Afrique. Depuis un mois, l'effervescence qui accompagne toujours chez les musulmans le mois de Ramazan, qui est leur carême et leur temps de grande ferveur religieuse, se faisait sentir dans nos rapports avec certaines parties des populations éloignées du centre, et avaient même éclaté en insurrections partielles, aussitôt étouffées. Mais les 21, 22 et 23 septembre,

(Arabes dans le ravin. — Bois.) (Chasseurs d'Orléans et Arabes.) (Le Commandant Clère.—Le Docteur Bérœur donnant ses soins au colonel Berthier.) (Défilé suivi par la colonne.) (Charge des chasseurs d'Afrique.) (Chasseurs d'Orléans. — Bois.)

(Combat du Typhour, d'après un dessin fait sur les lieux. — Mort du colonel Berthier.)

une colonne de 15 à 1800 hommes, commandés par le général Bourjolly, a été fortement inquiétée par plusieurs tribus révoltées des Flittas. Le dernier de ces jours, l'ennemi ayant redoublé d'efforts, et l'arrière-garde de la colonne s'étant trouvée serrée de très-près, le général jugea nécessaire d'envoyer pour la dégager deux escadrons du 4e régiment des chasseurs d'Afrique, commandés par le lieutenant-colonel Berthier. Cet officier supérieur, travaillé, dit-on, depuis deux jours, d'un pressentiment de mort, est tombé frappé d'une balle au cœur en conduisant ses chasseurs à la charge. Un combat acharné s'est établi sur le corps du lieutenant-colonel Berthier; les Arabes voulaient à tout prix l'enlever; nos cavaliers étaient plus disposés à se faire tuer qu'à abandonner le cadavre de leur chef. On se pressait, on se heurtait. D'un côté, c'était un fanatisme que rien n'effrayait, de l'autre un sentiment d'honneur qui s'exaltait par le danger. Cependant le courage des Français semblait au moment d'être trahi : un Arabe avait saisi le corps par la tête, il allait la couper et fuir avec son trophée sanglant, quand un chasseur descend de cheval, s'empare d'un des pieds de Berthier, tue l'Arabe d'un coup de feu, enlève le corps de la mêlée, et le rapporte à Mostaganem, où les honneurs funèbres lui ont été rendus.

A côté de la scène que nous venons de décrire, s'en passait une autre non moins dramatique. Le 9e bataillon de chas-

seurs d'Orléans, entièrement séparé de la colonne, venait de former le carré, et se battait corps à corps avec l'ennemi. Près d'un buisson gisaient une dizaine de cadavres revêtus de l'uniforme français, et à côté d'eux une vingtaine de blessés; une triple rangée de cadavres habillés de burnous formaient une ceinture autour du carré. Toutes les baïonnettes ruisselaient de sang. Au milieu de tous, un homme était debout, calme et impassible : c'était le commandant Clère, atteint depuis une demi-heure d'une balle qui lui avait traversé le genou. Heureusement le général Bourjolly arriva avec un bataillon, et dégagea les chasseurs d'Orléans, qui du reste ne perdirent pas un pouce de terrain. Les coups de fusil n'ont cessé qu'au bivouac, pour recommencer le lendemain.

Nous avons eu dans cette course vingt-huit hommes tués, quatre-vingt-dix blessés.

Pendant ce même temps, le 21 septembre, un chef indigène qui s'était toujours jusque-là montré très-dévoué vint prévenir le lieutenant-colonel Montagnac du 15e régiment léger, commandant le camp de Djemmâa-Ghazaouat, petit port de la côte sur la frontière du Maroc, qu'un détachement des troupes d'Abd-el-Kader et ce chef lui-même étaient à peu de distance dans la montagne, assez mal accompagné, et menaçant sa tribu d'une razzia. Le caïd venait demander protection. Le point d'honneur l'emportant, et d'ailleurs les renseignements étaient bien précisés, le lieutenant-colonel Montagnac sortit aussitôt avec 450 hommes, savoir : 300 du 8e bataillon des chasseurs d'Orléans, et 60 du 2e régiment de hussards.

Les hommes comptaient sur une absence de sept à huit heures au plus, et avaient laissé leurs sacs au camp. La colonne marchait sans défiance; un peloton de hussards à l'avant-garde, la compagnie de carabiniers à l'arrière-garde, le reste des troupes au centre, lorsque tout à coup, prête à déboucher du dernier contrefort et du ravin qui mène dans la plaine (à trois ou quatre lieues au plus de Djemmâa-Ghazaouat), l'avant-garde est enveloppée par une nuée de Kabyles. Le colonel Montagnac, qui marchait en tête, est tué un des premiers.

Ne pouvant supposer l'ennemi en forces très-supérieures, le commandant Froment-Coste, des chasseurs d'Orléans, ordonne aux soixante hussards de charger et de l'attendre un moment pour qu'il pût rejoindre l'avant-garde avec le gros de la colonne. Les hussards partent au galop, mais ils reviennent bientôt, réduits de moitié; trente des leurs étaient restés sur le champ de bataille. Les trente hommes qui restaient se rallient et poussent une nouvelle charge. Un seul homme est revenu; c'est celui qui a apporté au camp de Djemmâa-Ghazaouat la première nouvelle de notre défaite. Pendant ce temps, le commandant Froment-Coste, qui s'efforçait toujours de dégager son avant-garde, tombait mortellement blessé.

L'avant-garde était alors complétement détruite.

Enhardie par ce premier succès, la masse des ennemis se ruait sur le centre; les Kabyles semblaient sortir de dessous terre. Ce qui restait des deux compagnies composant le centre s'était formé en carré et faisait un feu nourri; mais bientôt les munitions ont manqué, et il a fallu se battre à l'arme blanche. Nos soldats étaient au centre vingt; ils ont succombé.

Cependant la compagnie de carabiniers de l'arrière-garde, coupée du centre depuis le commencement de l'action, et vigoureusement attaquée, s'était retirée en bon ordre et était parvenue à gagner un marabout voisin, celui de Sidi-Brahim. Pendant deux jours, sans eau, sans vivres, la compagnie de carabiniers, renfermée dans ce marabout, qu'elle crénela, résista à toutes les attaques des Arabes. Nos malheureux soldats n'avaient entre eux tous qu'une bouteille d'absinthe; ils durent boire leur urine pour apaiser leur soif. Abd-el-Kader, qui dirigeait lui-même cette attaque, adressa plusieurs lettres écrites en français, aux quatre-vingts carabiniers enfermés dans le marabout. Il leur promettait la vie sauve, de bons traitements, s'ils voulaient déposer les armes. Quoique réduits à la dernière extrémité, nos braves ne voulurent entendre à aucun accommodement.

Vers le soir du deuxième jour, désespérant de recevoir des secours, le capitaine Géreaux, seul officier qui n'eût pas été tué, sortit avec ses soldats du marabout pour se diriger sur Djemmâa-Ghazaouat. Parvenue, après des efforts prodigieux, à une lieue environ du camp, cette petite troupe dut traverser un ravin rempli de Kabyles. La lutte avait trop duré; les forces de nos soldats étaient épuisées : aussi presque tous les carabiniers y sont-ils restés. C'est là seulement que le capitaine Géreaux a été tué.

Quatorze hommes seulement sont parvenus à gagner le camp, et depuis leur arrivée au milieu de leurs camarades, quatre sont morts des suites de leurs blessures. Pas un officier, pas un sous-officier n'a échappé. De toute la colonne, forte de quatre cent cinquante hommes, il n'en reste que dix.

Voulant profiter de cet avantage, Abd-el-Kader s'est aussitôt porté sur la colonne du général Cavaignac, manœuvrant à la hauteur de Tlemcen; il espérait également la surprendre, mais il n'avait pas là le secours de la trahison. Il trouva d'ailleurs une force de 1,500 hommes à combattre. Nous avons perdu dans cette rencontre le brave commandant des zouaves Peyraguez, vieux soldat de l'île d'Elbe, et le général Cavaignac a été atteint à l'épaule d'une balle qui ne l'a heureusement que légèrement blessé.

A l'arrivée de ces nouvelles à Alger, le 28 au soir, M. le lieutenant général de La Moricière est parti avec des renforts pour la province d'Oran. A Saint-Cloud, lundi dernier, elles ont déterminé une réunion d'urgence du conseil des ministres, et le soir on a lu au *Messager* la note officielle suivante :

« Le roi a ordonné que six régiments d'infanterie et deux régiments de cavalerie seraient embarqués et transportés sur le-champ en Algérie, dans la province d'Oran, où M. le maréchal duc d'Isly va recevoir l'ordre de retourner immédiatement. »

— Mohammed-Ben-Ahmed-Reghioua, prétendu Mohammed-Bou-Maza et son complice Mohammed-Ben-Sâanoun, condamnés à mort le 14 septembre dernier, par le deuxième conseil de guerre permanent de la division d'Alger, ont été fusillés le 22, à dix heures du matin. Un grand appareil militaire avait été développé à cette occasion.

Mohammed-Ben-Ahmed a encore dans ce moment suprême protesté de son innocence, et Ben-Sâanoun a versé quelques larmes. Ils étaient l'un et l'autre dans l'abattement le plus complet.

TAITI. — Le *Chronicle* publie les lignes suivantes : « Des lettres de Taïti nous apprennent que le gouverneur Bruat avait envoyé à la reine Pomaré un steamer pour l'inviter à revenir. Mais elle avait refusé de voir aucun Français et de parler à aucun Français tant que le gouverneur n'aurait pas rétabli le gouvernement taïtien. Or, le gouverneur Bruat ne le veut pas; toutes les fois qu'un soldat français passe devant la reine Pomaré, la reine se cache le visage dans les mains. C'est ainsi qu'elle empêche ses sujets d'attaquer les Français, mais on s'attendait chaque jour à une révolte contre les autorités françaises. L'armée des naturels est forte de 8,000 hommes. »

MEXIQUE. — M. de Ciprey, notre ministre au Mexique, n'ayant pas obtenu de satisfaction pour l'insulte qui lui a été faite, a demandé, à la date du 25 août, ses passe-ports, et a confié la protection des résidents français à M. de Castro, ministre espagnol.

Herrera a été élu président définitif en remplacement de Santa-Anna. Ses anciens collègues, les ministres, ont immédiatement donné leur démission. Il a immédiatement nommé un cabinet provisoire. On assure que ce remplacement était concerté avec les démissionnaires, afin de faciliter, avec les Etats-Unis, un arrangement pacifique contre lequel ils s'étaient trop ouvertement prononcés. Le *Saratoga*, vaisseau de guerre des Etats-Unis, a reçu un salut du fort mexicain de Vera-Cruz. D'après les nouvelles de New-York, du 15 septembre, ce fait était considéré comme un indice bienveillant des dispositions du Mexique. Le *Globe* de Londres fait à ce sujet les réflexions suivantes : « Le Mexique et les Etats-Unis ont tous deux commencé à regarder avec froideur la question de guerre à propos du Texas, toute probabilité d'hostilité s'est donc évanouie. Le congrès mexicain s'est ajourné sans déclaration de guerre, et le président Polk déclare qu'il ne pense pas que les affaires aboutissent à une rupture. Le seul résultat de tout ce remue-ménage, de ces proclamations, cette marche de troupes, est que le monde sait un peu plus à quoi s'en tenir aujourd'hui sur les forces militaires et sur les dispositions des deux puissances. On en peut déjà conclure que le Mexique aura bientôt assez à faire pour conserver son indépendance même jusqu'aux limites de Rio-Grande. »

Le président Herrera vient de promulguer le décret adopté par le congrès qui règle les rapports commerciaux du Mexique avec les autres Etats.

LA PLATA. — Rosas a rejeté l'ultimatum des ministres de France et d'Angleterre. MM. le baron Deffaudis et Gore-Ouseley se sont alors retirés à Montévideo et ont fait capturer l'escadrille buénos-ayrienne. Oribe a été sommé, au nom des puissances intervenantes, d'évacuer le territoire de la Plata. Ces nouvelles ont causé une vive sensation à Londres. Des journaux anglais et américains ajoutent que, durant les négociations, le chargé d'affaires des Etats-Unis à Buénos-Ayres, avait offert sa médiation. Acceptée par Rosas, elle aurait été rejetée par les plénipotentiaires français et anglais, parce que le ministre américain n'était pas autorisé par son gouvernement.

HAÏTI. — Les nouvelles officielles d'Haïti vont jusqu'au 25 août. Le président Pierrot était toujours au cap Haïtien, dirigeant les opérations contre les Dominicains. Des escarmouches ont lieu tous les jours entre les deux partis belligérants, mais sans aucun résultat décisif; ni l'un ni l'autre n'a des forces suffisantes, bien que le général Pierrot se soit ménagé des renforts en versant dans la caisse militaire une partie de l'indemnité due à la France.

Le général noir Acaau, qui a suscité des troubles aux Cayes l'année dernière, a encore été invité à se mettre à la tête du gouvernement par ses partisans, qui ont pris les armes dans ce département; il a refusé et s'est joint au président.

Les mouvements militaires, les appréhensions continuelles et l'agitation générale contribuent rapidement à détruire l'ordre qui existait du temps de Boyer; l'agriculture et les affaires sont en souffrance, et l'on est même obligé d'importer du sucre dans cette île qui pourrait fournir à l'approvisionnement du monde entier.

Les ports sont à peu près vides, et les Américains sont les seuls qui continuent à fréquenter l'île et à importer de la farine, du bœuf, du porc, du beurre, etc.

Une correspondance américaine postérieure, qui a besoin d'être confirmée, contient ce qui suit : « Des nouvelles de Port-au-Platt (Haïti) rapportent qu'un corps haïtien de 1,500 hommes avait surpris pendant la nuit un village dominicain, situé à 60 lieues de cette ville, et qu'ils en avaient massacré tous les habitants, sans distinction d'âge ni de sexe. En apprenant cette horrible boucherie, les Dominicains avaient couru aux armes et juré vengeance. La loi martiale avait été proclamée dans toute la république; un corps de 10,000 hommes s'était avancé vers la frontière jusqu'à Santa-Anga, et 1,000 avaient été dirigés sur Port-au-Platt, qui, aux dernières dates, était dans la plus grande consternation. »

TERRITOIRE DE L'ORÉGON. — On lit dans le *Standard*, du 4 octobre : « Une lettre de l'Orégon annonce que, négligés par les Etats-Unis, les habitants de ce pays avaient résolu d'élire un gouverneur au mois de mai, et qu'à cette occasion trois candidats se présentaient. »

GRÈCE. — On écrit d'Ancône à la *Gazette d'Augsbourg* : « La chambre des députés de la Grèce n'avait pas encore terminé le 14 courant la discussion du budget. Dans le cours de la discussion un député s'est permis d'affirmer que M. Coletti était sous la tutelle de l'ambassadeur d'Autriche. Cette affirmation était tellement absurde, que la chambre a retiré la parole à l'orateur. A l'exception de M. Lyons, ambassadeur anglais, les diplomates ne s'immiscent point dans les affaires intérieures de la Grèce. M. Piscatory lui-même observe la plus grande réserve à cet égard, ce qui prouve qu'il a reçu de Paris les ordres les plus positifs. On dit que M. Lyons fait venir chaque jour de nouveaux vaisseaux aux côtes de la Laconie et de la Messénie, afin d'entretenir une communication rapide entre les mécontents et de leur envoyer des armes et des munitions. Ces menées excitent l'opinion publique contre le gouvernement. La conduite réservée et presque timide de M. Piscatory paraît d'autant plus singulière, que l'ambassadeur britannique ne se gêne pas de mettre au jour ses répugnances et ses prédilections. »

D'autres correspondances affirment que le mauvais vouloir de sir Ch. Lyons envers la Grèce et la France a été augmenté par la réception brillante et cordiale faite à M. le duc de Montpensier.

ANGLETERRE. — Le parlement a été prorogé le 2 octobre *pro formâ*. Rien dans les événements ne semble devoir obliger le cabinet à rapprocher l'ouverture de la session. Sir Robert Peel paraîtrait au contraire avoir besoin de tous les délais compatibles avec le service parlementaire pour préparer les mesures à soumettre aux Chambres et ramener à son opinion sur la question des céréales plusieurs membres importants du cabinet. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans le *Morning-Post* :

« On a dit que des conversations et des communications ont eu lieu entre les ministres du cabinet, et qu'il en résulte déjà les éléments d'une querelle en règle sur le sujet de la loi des céréales. Quelques-uns prétendent que le duc de Wellington et sir Robert Peel en sont déjà arrivés à des conclusions diamétralement opposées sur la marche qu'il serait le plus avantageux de suivre. Quant à nous, nous sommes tentés de croire que tous ces bruits de discussions ministérielles sur une modification de la loi des céréales sont prématurés. Dans le dernier discours de sir Robert Peel à ce sujet, quoiqu'il s'étendît aussi longuement sur les deux côtés de la question, il n'en resta pas moins évident qu'il désirait se débarrasser des lois existantes, si les circonstances et son courage lui venaient en aide. Il disait qu'il regardait les lois des céréales comme faibles et assises sur une base peu solide; mais il ajoutait qu'il désirait allier à ce progrès fait graduellement vers les principes solides un examen complet et prudent des relations établies et des intérêts mûris sous un système différent. »

IRLANDE. — De grandes démonstrations en faveur du repeal viennent d'avoir lieu sur plusieurs points. L'une des plus imposantes et des plus nombreuses a été celle de Cashel, dans le comté de Tipperary : salué sur toute la route et dans la ville de Cashel avec enthousiasme, O'Connell a déployé dans ce meeting toutes ses qualités d'orateur et d'agitateur. A Thurles, la foule et les applaudissements n'ont pas été moins grands. Aussi *le Times*, dit-il :

« Sir Robert Peel n'a pas tenu sa promesse : il n'a pas pacifié l'Irlande; les orangistes sont menaçants, le drapeau vert de l'Irlande et du repeal est plus vert que jamais. Un témoin oculaire nous rapporte que la dernière démonstration de Thurles a dépassé tous les derniers meetings monstres, à l'exception peut-être de celui de Tara; Mullaglmast, Clifden, Lismort et Loughrea n'étaient pas aussi formidables que Thurles, soit à cause du nombre des personnes rassemblées, soit à cause de leurs caractères et de leur classe. Le président Nicolas Maher a constaté qu'il y avait eu à cette démonstration un demi-million d'âmes, bien que des assistants prétendissent que le chiffre devait être d'un million. »

ALLEMAGNE. — Le mouvement religieux se propage dans le Wurtemberg. Le refus du gouvernement d'accorder aux néo-catholiques, à Stuttgardt, une chapelle protestante pour l'exercice de leur culte, a motivé de la part des habitants une pétition énergique. Ronge a été reçu à Ulm comme à Stuttgardt, avec enthousiasme. Il se propose de passer par Heidelberg, Carlsruhe, et autres villes, avant de rentrer à Francfort, où il sera tenu un second synode.

Quelques journaux, notamment *le Siècle*, ont annoncé de plus que le réformateur Ronge, ayant manifesté l'intention de venir en France, notre gouvernement lui a fait savoir par son chargé d'affaires qu'il serait admis à parcourir le pays, comme simple particulier, mais qu'il lui serait fait défense expresse de prêcher et de pratiquer son nouveau culte.

NÉCROLOGIE. — La chambre des députés a perdu M. Roux, élu par le collége de Metz, âgé de cinquante-cinq ans. — L'Académie des sciences morales et politiques et la Faculté de droit de Paris ont rendu les honneurs funèbres à M. Berriat-Saint-Prix. — L'Angleterre de son côté a vu mourir le comte Spencer qui, sous le nom de lord Althorp, a occupé le poste de chancelier de l'échiquier dans le cabinet de lord Grey et dans celui de lord Melbourne. Le comte Spencer jouissait de la considération générale tant à cause de ses lumières que de sa haute probité politique.

Courrier de Paris.

Le plus grand, le plus intéressant et le plus aimable événement de notre semaine parisienne, celui qui s'est attiré tous les suffrages éclairés, tous les applaudissements de bon goût, c'est la réouverture du Théâtre-Italien. *Date tilia* c'est-à-dire, jetez les bouquets et les couronnes à pleines mains, nos fauvettes et nos rossignols ultramontains sont revenus. Mademoiselle Grisi, et Mario, et Ronconi chantaient jeudi les *Puritains*, et avec eux, nous avons revu cet excellent Lablache, toujours jeune et alerte, malgré l'âge et l'embonpoint, ces deux ennemis mortels de tout art et de toute grâce. *L'Illustration*, chers lecteurs, fête ou fêtera ailleurs à votre intention, cette représentation qui a été si brillante et celles qui l'ont suivie; cependant et en pareille occurrence, le *Courrier* ne pouvait, lui aussi, se dispenser de lancer en passant son bouquet à ces admirables chanteurs.

Ensuite, cette solennité, car c'en était une, a eu cela d'heureux et de salutaire qu'elle a fait trêve ou diversion aux occupations et préoccupations des Parisiens de tous les rangs et de tous les étages. L'agiotage a cédé au dilettantisme les honneurs du pas et de la préséance. De plus, ce supplément obligatoire pour tant de feuilles pyramidales, cet accessoire envahissant qui menace de passer à l'état de principal, le puff enfin et le canard, puisqu'il faut les appeler par leurs noms, y ont mis cette fois de la discrétion et de la réserve. Paris s'est souvenu pendant trois jours qu'il est la capitale de l'élégance, du goût, du beau et de l'art! Tout cela mériterait bien une mention et un souvenir? Maintenant, pourquoi la salle italienne est-elle si étroite, pourquoi y a-t-il si peu d'appelés et encore moins d'élus? Pourquoi chaque soir, tant de gens, riches ou pauvres, qui viennent frapper à la porte et qui s'en retournent répétant comme le sansonnet d'Yorick : *Je ne peux pas entrer*. Comment! il n'y a plus guère à Paris qu'un seul théâtre que les gens honnêtes et sachant vivre puissent se vanter de fréquenter, un théâtre qui se recommande par toutes les splendeurs et magnificences que vous savez, et par tout ce qu'il offre, et aussi par tout ce qu'il n'offre pas, eh bien, ce spectacle, si vraiment spectacle, si rare toujours, et si nouveau malgré sa date, s'ouvre seulement pour une poignée de privilégiés (parmi lesquels tant d'étrangers), hélas! et pour conclure, combien d'amateurs tantalisés qui s'en vont tromper leur douleur et leur soif sur les banquettes de la salle Lepelletier.

Après avoir célébré sa musique italienne et ses musiciens, l'élite de Paris s'est tournée vers ses jeunes artistes, sculpteurs et peintres, pour les applaudir et les récompenser. Ainsi que les muses, les arts sont frères et se donnent la main, et l'accolade aussi, dans l'occasion. Ceci vous explique comment et pourquoi l'auteur de *la Juive* et de *Charles VI* s'est vu désigné pour recevoir et couronner, dans le temple, les disciples de MM. Vernet, Picot, Drolling et Pradier. On sait que l'ordre, la marche et le programme de la cérémonie n'ont pas changé depuis le *Déluge* de Girodet : toute distribution de prix est nécessairement flanquée d'un rapport et ornée de discours plus ou moins fleuris. Dans ce jour, la difficile et périlleuse mission de distribuer le blâme et l'éloge avait été dévolue à M. Raoul-Rochette, lequel s'en est acquitté avec une rigueur pleine de grâce et une aménité des plus sévères. M. le secrétaire perpétuel n'est pas content des envois de Rome, et il a vidé son carquois qu'il avait bourré d'épigrammes à leur intention. Cependant où trouverons-nous la clémence, sinon dans le cœur des rois et des secrétaires perpétuels? On s'attendait naturellement à un panégyrique, et nous avons eu une véritable satire, élaborée par un historiographe, voilà des surprises! Les Diane, les Vénus, les Galatée, œuvres du ciseau ou du pinceau de nos jeunes *Romains*, n'ont point trouvé grâce aux yeux de l'aristarque, et il a fait de toutes ces beautés mythologiques un massacre à la Raoul... Barbe-Bleue! *Tout chemin mène à Rome*, a dit M. Rochette, ce qui signifie sans doute qu'on y va un peu par le chemin des protections, des patrons et des prôneurs, et pas toujours par celui du travail et du talent. Nous nous en doutions; mais pourquoi le proclamer d'un ton et dans un jour si solennels? Pauvres abeilles de notre ruche romaine, que de pavés soulevés à votre intention et qui n'ont assommé personne, excepté l'auditoire. Quant aux lauréats de cette année, à la bonne heure! Après l'imprécation nous avons eu le dithyrambe, et M. Raoul-Rochette s'y entend. Comme il a su prodiguer à tous ces jeunes gens les *satisfecit* de l'Académie! Enfin l'orateur, dont le génie se sentait trop à l'étroit dans les formules du rapport académique s'est lancé tout à coup dans les sentiers légèrement lugubres de l'oraison funèbre, et nous avons eu un *pac simile* du genre, en mémoire de feu Cortot. Des vingt ou trente pages in-4° rédigées *ad hoc*, il résulte que M. Cortot était un honnête homme et un honnête sculpteur, modéré dans ses goûts et dans ses œuvres. Napoléon disait : « Si je n'avais gagné dans ma vie que la bataille des Pyramides, je n'aurais pas dix lignes dans l'histoire. » Cette sobriété n'est pas précisément celle dont usent les académiciens et MM. leurs secrétaires. Leur rapport est-il composé pour le défunt, ou le défunt, quel qu'il soit, ne serait-il pas à l'usage du rapport? C'est une question qu'il est permis de s'adresser. Michel-Ange ou Cortot, n'importe, le public en aura ses trente pages, arrangez-vous là-dessus. Après cette éloquence, et l'ovation et l'encens réclamés par les morts, on a couronné les vivants dans la personne des deux frères Benouville, grand prix de peinture et grand prix de paysage historique. Touchante et rare fraternité du talent et du triomphe!

A propos d'académie et d'académiciens, c'est le cas ou jamais de parler d'un homme de beaucoup d'esprit et de beaucoup de talent qui mourait hier dans l'oubli. Il s'agit de l'auteur de *Charles VI* et du *Folliculaire*; de *Charles VI*, ce dernier triomphe de Talma, du *Folliculaire*, vigoureuse comédie, qui viendrait si à propos aujourd'hui. Peu d'écrivains dramatiques de nos jours ont obtenu au théâtre les succès de M. Delaville de Miremont, il en est encore moins qu'on lui puisse comparer pour le naturel exquis et la grâce du style, et cette fine fleur de bon sens qui est lesignalement et le cachet de l'esprit français. A tous ces mérites, M. Delaville joignait un caractère honorable, beaucoup de loyauté et d'indépendance, il avait en ce qu'on appelle une belle position, et il lui en était resté tout ce qu'en emporte un honnête homme, des relations élevées et d'illustres amitiés. Et pourtant, — admirez la conclusion, — M. Delaville n'appartenait pas et ne put pas arriver à l'Académie française; trois fois il se mit sur les rangs, et par trois fois, il se vit repousser presque à l'unanimité; c'est qu'il avait perdu ses titres littéraires en perdant ses fonctions, il ne s'en doutait pas. En outre, il était demeuré étranger à tous les cenacles; aucun contrat signé par la complaisance et accepté par la vanité ne le liait à aucune coterie. Sa candidature, dont il s'avisa trop tard, fut un anachronisme; ajoutez encore que tout son savoir-faire, il le mettait dans ses ouvrages. Rare exemple qu'il donnait et dont il devait être la victime. Voilà comment M. Delaville, après s'être distingué par ses œuvres, devait se distinguer davantage encore par sa vie, celle d'un homme auquel ses succès n'ont point profité.

Une autre maladresse de cet homme d'esprit, c'était sa conduite pleine de réserve à l'égard des femmes, et principalement vis-à-vis de celles qui distribuent et prodiguent autour d'elles les succès et la célébrité. Il avait résolument soustrait sa vie à leur influence, tout en s'intitulant, jusqu'à la fin, leur très-respectueux serviteur, absolument comme au bas d'une lettre. Nous croyons savoir un certain salon de Paris, peuplé de diplomates, de beautés de l'empire et de bas-bleus de la restauration, espèce de terrain neutre entre l'autel et le trône académique, entre la tribune et la chaire, où des Egeries surannées soufflent et régentent une douzaine de Numas parlementaires. Eh bien! dans ce salon-là M. Delaville n'avait qu'à dire un mot pour réussir, mais ce mot sacramentel, il ne l'a pas dit, et voilà pourquoi nous l'avons vu porter en terre sans les palmes vertes et la députation officielle. Ecrivain par vocation et par instinct, diplomate par occasion, administrateur par hasard, M. Delaville, après de hautes fonctions et de charmants ouvrages, est mort en philosophe et en sage. Sa mort est une épigramme.

Revenons à nos moutons, c'est-à-dire au théâtre. Que vous raconterai-je? Le Gymnase a joué un proverbe. *Entre l'Arbre et l'Ecorce* le public est venu mettre le doigt, et, à l'heure qu'il est, il n'y a plus rien. En vérité, nous avons aujourd'hui suivi trop de funérailles et mené de trop longs deuils. Passons donc, et allons rire si l'on rit encore quelque part.

Par exemple, l'autre soir, on riait à outrance au Palais-Royal. Cette extravagance est due aux *Bains à Domicile*. Jamais farce, proverbe, parade, facétie, comédie ou bastonnade n'éclata sous des auspices plus favorables. On riait par avance et de confiance, sur le nom de l'auteur, M. Paul de Kock, que nous nous permettrons d'appeler le plus déterminé farceur de l'époque. Figurez-vous que l'on riait dedans et dehors, en bas et en haut, dans les couloirs et au foyer; le front des ouvreuses, ce front si ridé d'ordinaire, la bouche (est-ce bouche qu'il faut dire?) du contrôle, l'œil du souffleur, ce pauvre œil si terne et si éteint, eh bien! tout cela riait, éclatait et s'abandonnait avec ivresse. Bien plus, et assurément Hoffmann le fantastique eût croqué quelque chose là-dessus, les *choses* se mêlaient à ce tourbillon joyial qui entraînait les hommes; à l'orchestre, les violons et les clarinettes; dans la salle, les figurines et les girandoles s'agitaient et envoyaient de petits cris tout à fait désopilants. Toutes les clefs riaient dans toutes les serrures. Etonnant vaudeville, et il n'y a pas de vaudeville, singulière pièce, et ce n'est pas une pièce, car ici nous n'avons ni intrigue, ni amour, ni action quelconque, pas le plus petit amoureux, pas l'ombre d'une amoureuse, ni oncle, aucun père, point d'imbroglio, ni de quiproquo, point de travestissement, point de rôle, rien enfin, si ce n'est deux baignoires : Sainville à droite, et monsieur Alcide à gauche. Celui-ci s'échappant de la cuve à l'état de homard cuit, l'autre sortant de la sienne pâle comme Mardochée. Vous dites : Contez-nous cela un peu. — Mille excuses, madame, mais si cela se racontait, c'est qu'il y aurait quelque chose, et il n'y a rien. C'est d'une grossièreté de fond, et d'une vulgarité d'assaisonnement à faire peur au plus robuste appétit. C'est la trivialité dans sa fleur, un bouquet de platitudes, c'est affreusement bête! odieusement stupide! et bêtement divertissant! pardonnez-nous donc de vous en avoir parlé.

Pour la clôture, nous irons d'un train de poste jusqu'à Chantilly. Le froid, la pluie, les bourrasques et les rafales n'ont point arrêté les sportsmen, et les courses annoncées ont eu lieu. C'est pour les coureurs de turf que Boileau a formulé ce vers :

L'été n'a point de feux, l'hiver n'a pas de glace.

Il y a six courses et autant de prix. Voici les noms des chevaux et juments vainqueurs et ceux de leurs propriétaires : *Tiger*, à M. Reiset; *Saavila*, à M. Lupin; *Logomachie*, à M. de Cambis; *Esméralda*, à M. Sabatier; *Duchesse de Brabant*, à M. de Rothschild.

Le prix du comte de Paris a donné lieu à un *tête à tête* entre *Comète*, à M. de Beauvau, et *Beausoleil*, à M. de Cambis, et *Comète* a été victorieux ou victorieuse. *Comète* éclipsant *Beausoleil*, c'est tout simple, et il n'y a pas lieu de se récrier.

A dimanche les grandes courses du Champ-de-Mars.

Animaux nouvellement arrivés au jardin des Plantes.

Le jardin des Plantes vient de s'enrichir de plusieurs animaux curieux dont l'*Illustration* ne pouvait pas manquer de publier les portraits. A ces images ajoutons quelques renseignements presque aussi rares que les animaux qu'ils concernent et que nous devons à un de nos savants les plus distingués.

Parmi les animaux nouvellement arrivés à la Ménagerie, le cochon du Brésil (*sus domesticus Brasiliensis*) n'est pas le moins extraordinaire, et certes, il est le plus intéressant sous le rapport de l'utilité. Les Anglais sont arrivés, à force d'art et par des croisements de races habilement combinés, à créer des variétés de cochons qui prennent excessivement de graisse, et dont les os sont très-petits. Ce que l'art a fait de plus étonnant dans ce genre en Angleterre, la nature presque seule l'a dépassé au Brésil. On sait que les premiers cochons dont l'Amérique s'est peuplée, y ont été portés d'Espagne, et appartiennent à la race de notre cochon commun; or, il serait fort difficile aujourd'hui de reconnaître ce type dans l'espèce de monstre dont nous mettons l'image fidèle sous les yeux de nos lecteurs. Cet animal informe est surtout remarquable par l'énorme loupe graisseuse qui lui enveloppe toute la partie antérieure du corps et lui forme sur le garrot et sur le cou une bosse élevée, comme celle d'un bison ou plutôt d'un chameau. Les oreilles sont droites, les os petits, et les jambes si courtes, que son ventre touche presque la terre. Si cette race se multiplie en France et qu'elle s'y soutienne, et ce dernier point me paraît fort douteux, elle sera certainement la plus avantageuse pour les éleveurs.

Le gibbon cendré ou wouwou (*hylobates leuciscus*, *Less.*) appartient à la première famille et au premier genre des quadrumanes. Il ne diffère guère des orangs que par les callosités qu'il a aux fesses, et par l'énorme longueur de ses bras. Ce singulier animal habite Java, et quelques habitants de cette île le respectent et le traitent de cousin, parce qu'ils croient descendre d'un singe de son espèce. Le wouwou atteint quelquefois jusqu'à quatre pieds (1 mètre 299 centimètres) de hauteur; son corps est couvert de poils laineux, uniformément cendré; il a le vertex noir ou d'un gris foncé, le visage noir et nu, entouré d'un cercle de poils d'un gris clair, ce qui lui donne un air fort original. Sonnerat dit qu'il marche naturellement sur ses deux pieds, se servant de ses deux bras comme l'homme; ce qu'il y a de certain, c'est que, lors même qu'il marche à quatre pattes, il se tient toujours debout, car ses bras sont d'une longueur si disproportionnée que, dans cette position, ses mains touchent à la terre.

Quoique vif et capricieux, cet animal est assez doux et s'apprivoise bien. A l'état sauvage, il habite les roseaux et les bambous qui croissent sur le bord des eaux. Autant ses longs bras le rendent disgracieux quand il est sur la terre, autant il est leste, agile et gracieux, quand, s'élançant sur la cime des plus hauts bambous, il s'y balance et prend toutes les positions extraordinaires que la longueur de ses bras lui rend faciles. Il n'est pas de saltimbanque plus amusant et qui invente des poses aussi singulières que le wouwou.

Le loris grêle (*loris gracilis*, Geoff. *Lemur gracilis*, G. Cuv.,) est un animal de la famille des makis, formant un des derniers échelons de l'ordre des quadrumanes; ses incisives inférieures sont remarquables en ce qu'elles sont couchées en avant. Sa tête est ronde, et son nez un peu relevé; ses yeux sont très-grands. Il manque de queue et a les membres très-grêles, avec l'os de la jambe plus long que celui de la cuisse. Le pelage de cet animal paresseux est roussâtre ou d'un gris fauve, sans raie brune sur le dos, et sa fourrure est très-fine et très-douce. Il a une tache blanche sur le front. Le mâle et la femelle sont absolument semblables.

On trouve les loris à Ceylan. Ce sont des animaux nocturnes, silencieux et mélancoliques, d'une lenteur excessive. Comme ils ne voient bien que la nuit, ils ne sortent que le soir du trou d'arbre qui leur sert de retraite et dans lequel ils dorment tout le jour. C'est pendant les ténèbres qu'ils vont surprendre les oiseaux sur leur nid; ils dévorent la mère et les petits, mais ce sont les œufs qu'ils aiment davantage. Ils font la chasse aux souris, aux insectes, et, faute de proie vivante, ils se contentent de se nourrir de fruits. Du reste, ce sont des animaux qui vivent très-bien en esclavage sans jamais s'apprivoiser beaucoup.

Le coës-coës ou scham-scham, connu des naturalistes sous le nom de couscous tacheté (*cuscus maculatus*, Less., *didelphis Orientalis*, Linn., *phalangista maculata*, Geoff.,) a été nommé *phalanger mâle* par Buffon. Cet animal appartient à l'ordre des marsupiaux-frugivores. Il est de la taille d'un gros chat, et d'une forme allongée. Ses oreilles sont peu apparentes, velues en dedans et au dehors, ses paupières renflées et rougeâtres; sa queue est une dans plus de la moitié de sa longueur, chargée de vertrues d'un rouge assez vif. Son pelage, très-épais et laineux, varie en raison du sexe et de l'âge, mais il est ordinairement blanchâtre, couvert de plaques brunes, isolées, distinctes ou confondues. Cet animal, qui exhale une odeur très-fétide, se trouve dans la Nouvelle-Irlande, à Céram, et particulièrement à Waigiou, où il est très-commun, ses habitudes sont nocturnes et son caractère stupide. Il est lent, paresseux au point que la colère même peut à peine l'animer : dans ce cas il grogne en soufflant à la manière des chats, il cherche à mordre, mais non à combattre. Sa face rouge, ses yeux grands, saillants, cerminés, à pupille linéaire et verticale, ses paupières lâches, ne lui donnent pas une physionomie agréable, mais peignent bien son imbécillité. L'éclat de la lumière lui blesse les yeux; aussi n'est-ce que la nuit qu'il sort de sa retraite pour aller à la recherche des fruits dont il se nourrit. Il boit en lapant à la manière des chiens, et sa grande occupation est de se frotter les mains et de se les passer sur la face pour se nettoyer.

Malgré sa détestable odeur, les nègres du Port-Praslin, dans la Nouvelle-Irlande, aiment beaucoup sa chair, qu'ils mangent grillée sur des charbons. Si l'on s'en rapporte à Buffon et à G. Cuvier, rien n'est si aisé que la chasse de cet animal qui passe sa triste vie sur les arbres. Dès qu'il aperçoit un homme, il est tellement surpris, qu'il se suspend par la queue à une branche, et, au lieu de fuir, reste là, immobile, à le regarder avec ses deux gros yeux hébétés. Il ne s'agit plus, pour le chasseur, que de s'arrêter et de le regarder fixement. Bientôt, soit lassitude, soit par une sorte de fascination résultant de la peur, le coës-coës finit par lâcher la queue; il tombe et on l'assomme.

Le cachicame, péba ou ajatochtli (*tatusia peba*, Less. *dasypus peba*, Desm. le *tatou à neuf bandes*, G. Cuv.), est un singulier animal qui appartient au genre des armadilles et à l'ordre des édentés longirostres. Il atteint souvent quinze pouces de longueur (0 m. 406), non compris la queue qui est de la même longueur, ronde et amelée dans toute son étendue. Son corps, sa tête et sa queue sont recouverts d'un test dur et écailleux, à petits compartiments semblables à des pavés; cette cuirasse est ordinairement composée de neuf bandes à compartiments rectangulaires; ceux des boucliers qui lui couvrent la tête, les épaules et la croupe sont petits et arrondis; tous sont noirâtres; il n'a que quatre doigts aux pieds de devant, et ses oreilles sont très-longues.

Le cachicame est très-commun à la Guyane, au Paraguay et au Brésil. Tous les tatous ont plus ou moins la faculté de se rouler en boule, à peu près comme notre hérisson, et de ne présenter ainsi à l'ennemi que la cuirasse dure qui les re-

(Phalanger.)

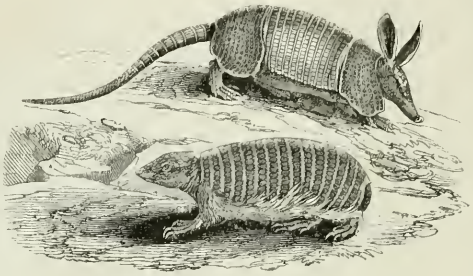

(Tatous.)

(Lori.)

couvre. Ce sont des animaux très-inoffensifs, qui n'attaquent jamais les êtres plus faibles qu'eux, et cependant ils ne répugnent pas à se nourrir de lambeaux de cadavres quand ils en trouvent. Leur nourriture ordinaire consiste en fruits, en légumes et en racines. A l'aide de leur nez et de leurs ongles ils se creusent des terriers avec une telle promptitude, que, sur ce point, ils ne peuvent être comparés qu'à la taupe. S'ils sont éloignés du terrier qu'ils habitent, pour échapper au danger, ils se mettent à creuser, et pour peu que le chasseur soit à cinquante pas d'eux, ils ont le temps de disparaître sous la terre avant qu'il arrive. Si leur queue paraît encore en dehors et qu'on la saisisse, ils se cramponnent avec tant de force, qu'on la casse plutôt que de les en arracher. Lorsqu'ils sont tout à fait enfoncés dans un terrier profond, on ne peut les en faire sortir qu'en les inondant ou en les fumant. Le seul moyen de les faire éteindre quand ils sont roulés en boule, est de les plonger dans l'eau.

Lorsque le cachicame est poursuivi par des chiens, il tâche de gagner le bord d'un précipice; il se met en boule et se laisser rouler jusqu'au fond sans le moindre danger, grâce à la dure cuirasse qui le couvre et le protége. La femelle, dit-on, fait quatre petits par mois. Aussi, malgré la chasse continue qu'on leur fait parce que leur chair est excellente, le nombre n'en diminue guère.

Le pichiciago ou chlamiphore tronqué (*chlamiphorus truncatus*, Harl.) a beaucoup d'analogie avec les tatous, mais tout son corps est couvert de bandes, et il n'a pas de bouclier sur les épaules et sur la croupe. Il a cinq pouces et quart (0 m. 142) de longueur totale, et les écailles de son test sont rhomboïdales et s'avancent sur sa tête, qu'il peut retirer dessous. Sa queue est appliquée sur son abdomen; le dessous de son corps est garni de longs poils blancs et soyeux. Il se creuse de longues galeries souterraines à la manière des taupes dont il a les mœurs, et, pendant qu'il allaite ses petits, il les porte sous les bords de son test. On le trouve au Chili, dans les environs de Mendoza.

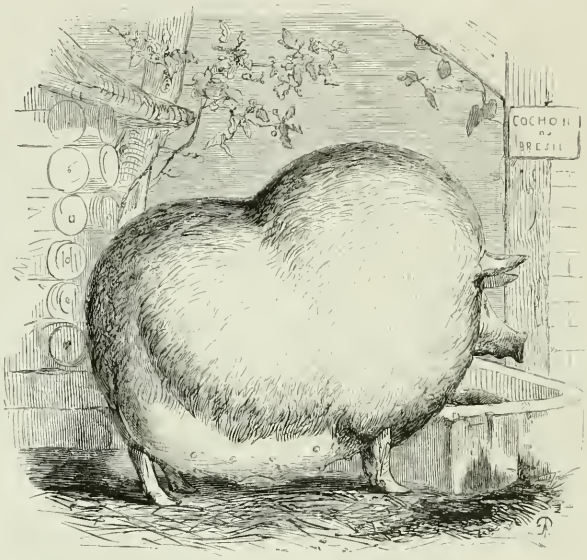

(Cochon du Brésil.)

Parmi les oiseaux de la Ménagerie on remarque, entre tous les échassiers, les talèves ou poules sultanes (*fulica porphyria*, G. Cuv.), originaires d'Afrique et naturalisées aujourd'hui dans plusieurs îles et côtes de la Méditerranée. Elles se tiennent constamment sur un seul pied, et de l'autre elles portent leurs aliments à leur bec; leur plaque frontale est très-grande, ovale, arrondie dans le haut; leurs doigts de pied sont excessivement longs, presque sans bordure sensible, et leur plumage offre les plus belles nuances de violet, de bleu et d'aigue-marine. Du reste, leurs habitudes sont à peu près les mêmes que celles de nos poules d'eau.

On regrette de ne plus voir au jardin des Plantes les demoiselles de Numidie (*ardea virgo*, G. Cuv.), à peu près de la grandeur de la grue couronnée, mais à taille plus svelte et plus élégante. Leur plumage est d'un beau gris-cendré; leur cou est paré

(Oies rieuses.)

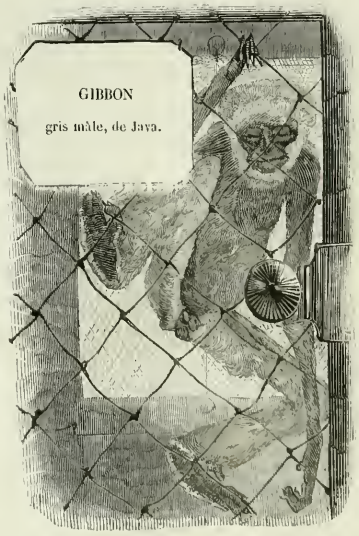

Demoiselles de Numidie.)

d'une longue pèlerine d'un noir brillant et velouté, et deux belles aigrettes blanches, formées par le prolongement des plumes effilées qui couvre leurs oreilles, les coiffent très-coquettement. Ces oiseaux se font encore remarquer par des gestes et des mouvements affectés, bizarres, imitant parfois des révérences réitérées, d'autres fois une danse aussi originale que la polka, mais plus décente.

On ne trouve à leur place que des oies rieuses (*anas albifrons*, G. Cuv.) au plumage gris, au ventre noir et au front blanc. Ces oiseaux voyageurs paraissent quelquefois dans nos pays en hiver, et vont même jusqu'en Egypte, après avoir traversé l'Europe entière.

Les Eaux de Vichy.

Depuis quelques années la mode prend sous son fantasque patronage une multitude d'eaux thermales que nos pères ignoraient profondément et que nos fils ne connaîtront pas mieux sans doute. Du Rhin à l'Océan, de Belgique en Espagne, le caprice promène tout un monde blasé, plantant sa tente sur chaque plage, s'asseyant au bord de chaque source, improvisant, comme Potemkin, des villages de carton-pierre et de bois peint, là où naguère il n'existait qu'une lande stérile, que quelques misérables huttes, et à des maux fictifs offrant des remèdes imaginaires. C'est le *similia similibus* d'Hahnemann; c'est tout une homœopathie pittoresque et locomotive.

Bien différentes sont de ces eaux de fortune les ondes célèbres de Vichy, qui ont, assurent les médecins, la quadruple propriété de rendre les jambes aux goutteux, l'appétit et la digestion aux estomacs débilités, une libre sécrétion de la bile aux foies souffreteux et enfin de dissoudre certains calculs fort onéreux à leurs tristes propriétaires. Ce sont là des eaux de vieille roche, de bonne source, qui comptent maints quartiers de noblesse. Dès le siècle de Louis XIV elles étaient en grand renom. On en peut juger par vingt lettres de madame de Sévigné, qui les prit au printemps de 1676, en compagnie de madame de Brissac, de M. et madame de Saint-Hérem, de M. de Lafayette, de l'abbé Dorat, de Plancy, de madame la duchesse d'Escars et d'une foule d'autres malades de qualité. Elle en éprouva les meilleurs effets et trace à sa fille le portrait le plus enchanteur des jolies rives de l'Allier. « Je crois que si l'on y regardait bien, dit-elle, on y trouverait encore des bergers de l'Astrée. » Tout l'avait séduite, dans cette riante et calme nature bourbonnaise, hors le goût des eaux, qu'elle n'hésite pas à proclamer détestable. « J'ai donc pris des eaux ce matin, ma très-chère, écrit-elle à la date du 20 mai; ah! qu'elles sont mauvaises! On va à six heures à la fontaine; tout le monde s'y trouve; on boit et l'on fait une fort vilaine mine; car imaginez-vous qu'elles sont bouillantes et d'un goût de salpêtre fort désagréable. On tourne, on va, on vient, on se promène, on entend la messe, on prend ses eaux, on parle confidentiellement de la manière dont on les rend; il n'est question que de cela jusqu'à midi. Enfin on dîne; après dîner, on va chez quelqu'un; c'était aujourd'hui chez moi. Madame de Brissac a joué à l'ombre avec Saint-Hérem et Plancy; *le chanoine* et moi nous lisions l'Arioste. Il est venu des demoiselles du pays, avec une flûte, qui ont dansé la bourrée dans la perfection. C'est ici où les bohémiennes poussent leurs agréments; elles font des *dégagades* où les curés trouvent un peu à redire; mais enfin, à cinq heures, on va se promener dans des pays délicieux; à sept heures, on soupe légèrement; on se couche à dix. Vous en savez présentement autant que moi. Je me suis assez bien trouvée de mes eaux; j'en ai bu douze verres... » — Et plus loin : « Mes eaux m'ont fait encore aujourd'hui beaucoup de bien; il n'y a que la douche que je crains... » (21 mai.) — Du dimanche 24 : « Je me porte fort bien; je bois tous les matins; je suis un peu comme Nouveau, qui demandait : *Ai-je bien du plaisir?* Je demande aussi : *Rends-je bien mes eaux? la quantité, la qualité, tout va-t-il bien?* On m'assure que ce sont des merveilles, et je le crois, et même je le sens; car, à mes mains et à mes genoux près, qui ne sont point guéris, parce que je n'ai encore pris ni le bain ni la douche, je me porte aussi bien que jamais. La beauté des promenades est au-dessus de ce que je puis vous en dire; cela seul me redonnerait la santé. »

(Édifice thermal de Vichy.)

Ce piquant petit tableau d'une journée à Vichy joint, au mérite du pittoresque, celui d'être encore parfaitement exact, à quelques nuances près, surtout en ce qui touche l'emploi de la matinée, le moment capital, l'heure solennelle où l'on prend et l'on *rend* ses eaux. Seulement, madame de Sévigné, de même qu'elle exagère les délices des sites bourbonnais, calomnie ces mêmes eaux, qui sont chaudes, mais non bouillantes, et n'ont jamais eu le goût de salpêtre.

Vichy, lieu cher à Esculape, eut, un peu plus tard, l'insigne honneur de convertir, qui le croirait? au culte des muses l'une des gloires de notre littérature sacrée, Fléchier, le grand Fléchier, qui, ivre d'enthousiasme et de carbonate de soude, rima sur cette douce nature bourbonnaise les seuls vers qu'il ait composés, nous aimons du moins à le croire. La pièce est rare et curieuse; elle mérite d'être transcrite :

C'est pour voir ces lieux à loisir
Où la nature a pris plaisir
A réunir dans l'étendue
Tout ce qui peut plaire à la vue;
Les villages et les châteaux,
Et les vallons et les coteaux,
La perspective des montagnes,
Couronnant de vastes campagnes,
Le beau fleuve qui dans son cours
Forme à leurs pieds mille détours;
La verdure émaillée des plaines;
Le cristal de mille fontaines.
Les prés, les ruisseaux et les bois;
Toutes ces beautés à la fois
Rendent le pays admirable,
Et, dans ce séjour délectable,
Séjour à jamais préférable
A celui qu'habitent les dieux;

On pense, et c'est chose croyable,
Que, *pour l'utile et l'agréable,*
Jamais on ne put trouver mieux.
Tous les efforts que la peinture
Fait pour imiter la nature
Ne sont que de faibles crayons
Des beautés que nous y voyons,
Auprès de toutes ces merveilles
Qui sont peut-être sans pareilles,
Je n'estimerais pas un chou
Le paysage de Saint-Cloud,
Non plus que celui de Surène,
Arrosé des eaux de la Seine;
Et qui vante Montmorency
Se tairait s'il eût vu ceci.

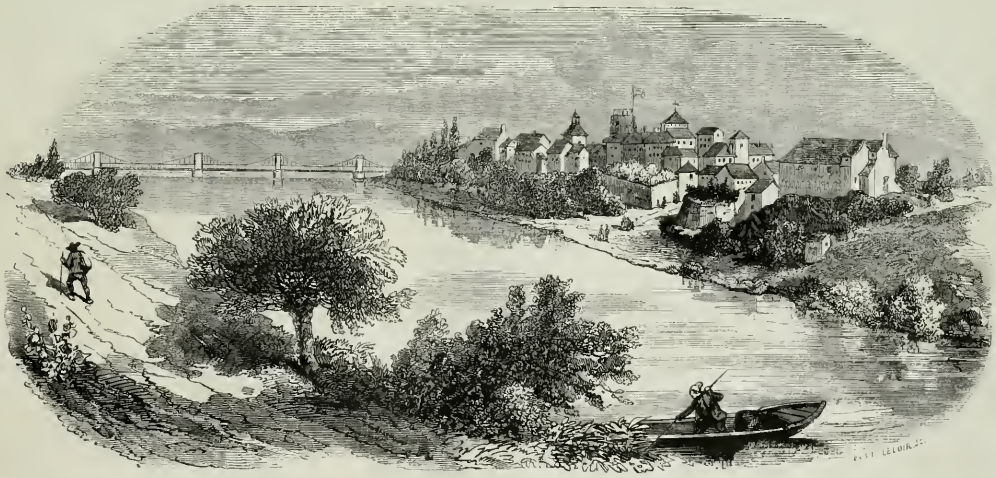

(Vue générale de Vichy et de la source des Célestins.)

Que dites-vous de ce petit morceau dans le goût de Bachaumont et de Chapelle, au moins par la prose descriptive qui le précède et qui le suit? Pour moi, j'avoue que j'en raffole : *le séjour à jamais préférable à celui qu'habitent les dieux* me semble bien un peu risqué, surtout pour qui connaît le nom du poète. L'idée de déporter l'Olympe en Bourbonnais, et de substituer l'eau de Vichy au nectar que boivent les dieux, est téméraire, j'en conviens. Il y a bien aussi quelque part un vers faux : ce sont là des licences poétiques. Mais en revanche *l'utile et l'agréable* est un trait fort heureux. *Je n'estimerais pas un chou le paysage de Saint-Cloud*, me semble du dernier galant; et quant au *quos ego* fulminé contre l'enthousiaste ignare qui ose *vanter Montmorency*, je ne sache pas de

plus belle inspiration poétique ; *qui vante Montmorency* est un trait de génie. Il est évident que les malavisés qui prônent l'asile de Jean-Jacques commettent une bourde impardonnable. Une seule circonstance peut atténuer leur tort : les malheureux n'ont pas *vu ceci !*

En 1789, mesdames Adélaïde et Victoire de France vinrent rétablir leur santé aux eaux de Vichy, où, jusqu'alors, une seule source, celle du *Grand-Puits* était recueillie dans un petit bâtiment nommé *la Maison du roi*. Aucune des autres n'était encore recouverte, et l'établissement thermal laissait grandement à désirer. Ces deux princesses, qui répandirent leurs bienfaits sur les habitants de la contrée, et dont le souvenir y est encore vénéré, furent les promotrices de grandes améliorations à Vichy, et arrêtèrent le plan d'un *nouvel* édifice thermal, qu'il ne leur fut pas donné de voir exécuter, mais dont la duchesse d'Angoulême posa la première pierre en 1814, en donnant des fonds pour hâter la construction du bâtiment considérable dont la façade est sous les yeux de nos lecteurs. Cette princesse était encore à Vichy en 1850, au moment où les ordonnances de juillet vinrent renverser la dynastie et exiler pour la troisième fois de France l'infortunée fille de Louis XVI.

Depuis cette époque, la vogue des eaux de Vichy n'a fait que s'accroître chaque année, et, malgré son étendue, l'établissement ne suffit plus à l'affluence des baigneurs. Si cette vogue continue sa progression ascendante, il faudra de toute nécessité ou que les bains fonctionnent nuit et jour, ou, ce qui semble plus utile et plus rationnel, qu'une succursale soit adjointe à l'établissement. Le service thermal réclame de son côté de grandes améliorations : il est loin d'être irréprochable, malgré la présence habituelle, et le contrôle présumé de M. le ministre du commerce, l'un des plus fervents habitués des eaux de Vichy. Outre qu'ils sont trop peu nombreux, les cabinets de bain sont assez mal entretenus ; les baignoires de bois, d'une structure disgracieuse et incommode, ont besoin d'être renouvelées ; l'eau thermale n'est pas toujours distribuée avec le discernement ni l'impartialité désirables. Enfin, qui le croirait ? Dans un établissement si vaste, si important, où tant de précision est souvent nécessaire dans l'application du traitement, il n'existe pas un seul thermomètre. Il en résulte que les bains sont administrés au hasard. Aujourd'hui, vous sortez de l'eau à demi cuit ; demain, par compensation, vous y passerez à l'état de *Moët* frappé, ou peu s'en faut. Aussi tous les baigneurs élèvent-ils des plaintes, à l'exception toutefois de M. le ministre du commerce, qui est toujours content, et pour cause : le personnel de l'établissement n'aurait garde de négliger un si haut et si puissant seigneur. Dès lors tout est au mieux : les Français sont égaux devant la loi, nous dit la charte ; mais ils ne le sont pas encore devant le robinet et le peignoir : n'importe ! puisque M. le ministre *est content*, il faut bien se résigner à l'être.

Et cependant Vichy rapporte beaucoup plus qu'il ne coûte, et il a pour propriétaire un fort gros monsieur dont le revenu n'est guère que de douze cent millions. Ce pauvre particulier est l'État, qui ne sait, il en faut bien convenir, ni se faire honneur de ses richesses, ni les gérer d'une façon intelligente et profitable. Il est cependant un point sur lequel ce haut et puissant personnage développe des facultés mercantiles assez remarquables : je veux parler de l'expédition des eaux de Vichy, dont il se fait un commerce considérable. Sur chaque bouteille d'eau exportée, l'État frappe un modeste droit de soixante centimes, en sorte que le litre, rendu à Paris, revient au consommateur à un franc, un peu plus qu'une bouteille de bon vin.

Le corps de l'établissement se compose d'une salle de bal assez richement décorée et dont les fenêtres cintrées sont masquées derrière des tapisseries d'Aubusson, d'une salle de billard, de deux petits salons pour le jeu et d'un cabinet de lecture, où, pour employer la célèbre expression d'un officier supérieur de notre garde citoyenne, un trop grand nombre de journaux se font remarquer par leur absence. Dans tout cela on ne trouve nulle part pour les dames, ni réduit pour les fumeurs, ce qui, pour cette métaphore à part, jettent feu et flammes de cet oubli. Le salon a d'ailleurs besoin d'être agrandi : il n'est plus du tout en proportion avec le nombre des abonnés qui a dû s'élever cette année, sous l'active et industrieuse gérance de M. Strauss, à près de quinze cents. La vaste et belle promenade, plantée de tilleuls et de platanes, qui fait face à l'établissement et conduit à la source de l'hôpital, appelle aussi de considérables et nécessaires embellissements ; elle n'a d'un jardin que le nom. Ses plates-bandes n'offrent à l'œil qu'un fond sablonneux hérissé de mauvaises herbes, et ses pelouses dépourvues de clôtures, outrageusement foulées aux pieds par les promeneurs, présentent, à peine juillet venu, l'aspect rechigné et incongru d'une immense perruque de chiendent.

Il y a concert tous les soirs au salon et grand bal deux fois par semaine. M. Strauss, fermier de l'établissement, dirige l'orchestre : c'est un violoniste de talent et un compositeur de mérite, dont les valses peuvent rivaliser avec celles de son homonyme de Vienne dont il est, je crois, le neveu.

Un jour par semaine est réservé aux artistes parisiens en tournée qui désirent se produire devant le public des baigneurs. Nous avons entendu ainsi Alexandre et Laurent Batta, qui ont été, l'un accompagnant l'autre, applaudis avec enthousiasme ; M. Béfort, l'un des interprètes de la symphonie du *Désert*, dont la haute-contre androgyne et les vocalises aiguës ont été un peu moins goûtées, et enfin la toute gentille et gracieuse madame Sabatier, qui a gazouillé à ravir les plus jolies romances de son répertoire. Dans un dernier concert donné au profit des pauvres, deux autres virtuoses, madame la comtesse Bragnani, noble cantatrice italienne, et M. Herrmann, élève de Liszt, jeune pianiste de talent, se sont fait entendre avec succès.

Vichy diffère des autres eaux et notamment de celles d'Allemagne par un point caractéristique. Les malades y sont en majorité. Aussi, une discipline assez sévère règne-t-elle dans la république exotique qui a pour consuls MM. Prunelle et Petit, l'un médecin en chef, l'autre inspecteur-adjoint de l'établissement. Les malades sont tenus de se lever matin pour aller *prendre et rendre leurs eaux*, absolument comme au bon temps de madame de Sévigné. On n'y passe point les nuits au bal, mais seulement la moitié des nuits ; on n'y joue point un jeu d'enfer : nous pouvons le certifier, nous qui, pour avoir eu le malheur de gagner un soir quelque dix louis au lansquenet à un officier russe de l'armée du Caucase, nous acquîmes aussitôt la réputation aussi gratuite qu'imméritée du joueur le plus effréné. En un mot les eaux de Vichy sont honnêtes et recommandables entre toutes : si l'on n'y goûte point les jouissances échevelées des salons de Bade et de Hambourg, on y savoure aisément des voluptés plus délicates, assaisonnées par la morale (c'est bien fade, me direz-vous) et couronnées par la santé.

Vichy enregistre avec soin les goutteux illustres, les gravelles aristocratiques et les hépatites d'élite qui veulent bien chaque saison l'honorer de leur confiance. Une liste d'étrangers, exactement publiée de cinq en cinq jours, révèle au Bourbonnais attentif les noms de tous les arrivants. Cette année, plus encore que les précédentes, la liste a été longue et brillante. La politique et les deux Chambres y étaient largement représentées par M. Thiers, M. le président Sauzet, M. le ministre du commerce, MM. d'Argout, Maurice Duval, Gautier, de Cormenin, Isambert, de Morny, Lepeletier-d'Aunay, et une demi-douzaine d'autres honorables dont le nom me nous revient pas ; l'armée, par M. le comte Meynadier, MM. de Sainte-Aldegonde, Devaux et Ordonaire ; la littérature, par MM. Victor de Laprade, Charles Labitte, Arnould Frémy et quelques autres représentants de la jeune presse ; la diplomatie et l'aristocratie étrangère par MM. les comtes de Strogonoff, Walewski, Bragnani, de Rignon, d'Adda, d'Onate, le prince Pallavicini, l'un des compagnons de captivité de Silvio Pellico, etc., etc. Parmi les dames, madame Thiers, madame et mademoiselle Dorus, madame la comtesse Lehon, madame la princesse Pallavicini, madame la comtesse de Sainte-Croix, mesdames les marquises de Gallilet, de Villers-Lafaye, madame la vicomtesse d'Erlon, madame de Beaubeu, madame la comtesse Desroys, fille de l'illustre général Hoche, mesdames Romieux, Ontrehan, Lavaux, Caillard, Favart, et bien d'autres, qui nous pardonneront d'autant moins l'oubli de leur nom que cette omission est plus involontaire, ont tenu le sceptre du rang, de la beauté et de la distinction.

Les eaux de Vichy sont certainement les eaux les plus dansantes de France. Il faudrait graver sur l'antique porte de la ville ce que l'on écrivit jadis sur les ruines de la Bastille : *Ici l'on polke*. Cette année, particulièrement, la presque universalité des buveurs d'eau s'était sans doute laissé piquer par une énorme tarentule ; le cotillon-marbus semblait la seule maladie régnante. Nous n'avons pas mémoire d'avoir jamais assisté, même en plein temps de carnaval, au cœur des plus longueux hivers, à pareille dansomanie. Cette épidémie était due, à coup sûr, pour la plus grande partie à la présence de Cellarius, qui a décidément élu son domicile d'été à Vichy, et y a ouvert une salle de danse où la portion jeune et élégante des baigneurs a afflué comme de raison. On conçoit qu'avec un pareil organisateur la valse à deux temps ait fait rage, et la mazurka, fanatisme. Ce n'était point assez de danser chaque soir au salon de conversation et dans les principaux hôtels ; des matinées polkantes ont été instituées : le quadrille, relégué au nombre des vieilleries antédiluviennes, a vu pâlir son avant-deux et sa classique pastourelle devant les danses plus vives et plus accentuées dont Cellarius est l'heureux importateur ; le cotillon en revanche a été restauré avec un immense succès, et il a été constamment dirigé par le maëstro qui aime son art avec passion et le pratique avec la fougue d'un jeune premier de vingt ans.

Je m'aperçois, en terminant cet article trop long peut-être, que j'ai omis un point assez essentiel ; je ne me suis livré à aucune digression médicale, ni topographique ; je n'ai dit ni le nombre des sources, ni la composition de l'eau, ni ses vertus : vile, réparons cette omission en quelques mots. Les fontaines sont au nombre de quatre principales : le *Petit-Puits*, la *Grande-Grille*, l'*Hôpital* et les *Célestins*, dont la force et le degré de température offrent de notables variations ; les eaux de la Grande-Grille sont très-chaudes, et celles des Célestins tout à fait froides. La base essentielle de l'eau minérale est le carbonate de soude, c'est-à-dire une combinaison de soude et d'acide carbonique qui s'y trouve en grande abondance avec du muriate et du sulfate de soude, du carbonate de magnésie et du carbonate de chaux, ces dernières matières en quantités beaucoup plus minimes. Cette eau saline et alcaline passe pour un spécifique contre les affections des organes digestifs, les maladies de foie, la gravelle, et tout récemment on a découvert qu'elle guérissait aussi de la goutte et des rhumatismes.

Un Ménage d'autrefois (1).

NOUVELLE. — (SUITE ET FIN.)

(Voir ci-dessus, page 74.)

J'aimais aussi à considérer Pulchérie Ivanovna, quand elle engageait un visiteur à déjeuner.

« Voilà, disait-elle en ôtant le bouchon d'une carafe, voilà de l'eau-de-vie faite avec de la menthe ; elle est très-bonne pour les maux de reins. En voilà une autre faite avec de la centaurée ; celle-ci est très-efficace contre les tintements d'oreilles et les boutons au visage. En voilà une autre encore faite avec des noyaux de pêches ; tenez, prenez un petit verre, voyez quelle bonne odeur ! Si quelqu'un, en se levant le matin du lit, donne du front contre l'angle d'une armoire, et qu'il se fasse une bosse, il n'a qu'à prendre un petit verre avant dîner, et tout passera comme s'il ne se fût jamais frappé.

C'est ainsi qu'elle recommandait toutes ses liqueurs, qui avaient chacune quelque vertu curative. Après avoir bourré son hôte de toute cette pharmacie, elle le conduisait près d'une table toute chargée d'une quantité de petites assiettes.

« Voilà des champignons au poivre ; en voilà d'autres au clou de girofle et aux avelines ; c'est une femme turque qui m'a appris à les saler, dans le temps que nous avions des prisonniers turcs. C'était vraiment une bien bonne femme, et l'on ne s'apercevait pas le moins du monde qu'elle fût de la religion turque. Elle faisait toute chose comme nous ; seulement elle s'abstenait de manger de la viande de cochon, disant que c'était défendu par sa loi.

« Voilà des champignons aux feuilles de cassis et à la muscade ; en voilà d'autres encore que j'ai fait mariner pour la première fois. Je ne sais s'ils seront bons. C'est le père Ivan qui m'a enseigné à les faire. Il faut prendre un petit baril, y mettre d'abord des feuilles de chêne, puis du poivre et du salpêtre, puis ensuite des fleurs de *natchouiceter* (1) qu'on range les queues en l'air. Voici des petits pâtés au fromage ; en voilà d'autres aux choux et au blé noir qu'Athanase Ivanovitch aime beaucoup.

— Oui, ajoutait Athanas Ivanovitch, je les aime beaucoup ; ils sont tendres et un peu aigrelets. »

En général, Pulchérie Ivanovna était de très bonne humeur quand elle avait du monde chez elle. J'aimais beaucoup à lui rendre visite, et, quoique je dusse manger jusqu'à me donner des indigestions, j'y retournais avec plaisir. Du reste, je crois que l'air même, en Petite-Russie, a la faculté d'aider au travail de l'estomac ; car si quelqu'un s'avisait ici de manger autant, il se trouverait bientôt couché sur la table (2), au lieu de l'être dans son lit.

O mes bons vieillards !... Mais mon récit approche maintenant d'un événement fort triste, qui changea à jamais la vie et les habitudes de cette tranquille retraite. Il sembla extraordinaire quand on vera quel futile motif le produisit. Par le bizarre arrangement des choses d'ici-bas, souvent d'imperceptibles causes amènent de grands événements, tandis que de vastes entreprises se terminent par d'insignifiants résultats.

Un conquérant rassemble toutes les forces de son empire, fait la guerre pendant plusieurs années, ses généraux se couvrent de gloire, et tout se termine par l'acquisition d'un lambeau de terre où l'on ne pouvait pas même semer des navets ; d'autres fois, au contraire, deux faiseurs de saucisses se battent pour quelque misère, et leur querelle embrase les villages, les villes, les États. Mais laissons ces réflexions ; elles ne sont pas à leur place, et je n'aime pas les réflexions qui ne sont que des réflexions.

Pulchérie Ivanovna avait une petite chatte grise qui se tenait toujours à ses pieds, couchée en rond. Elle aimait à la caresser, à lui chatouiller le cou, que le petit animal gaté élevait à la rencontre de sa main. On ne pouvait dire que Pulchérie Ivanovna aimât beaucoup cette chatte, mais elle s'y était attachée par habitude de la voir constamment. Athanase Ivanovitch la raillait souvent de cette affection.

« Je ne sais, Pulchérie Ivanovna, lui disait-il, ce que vous trouvez dans un chat. A quoi est-il bon ? Ah ! si vous aviez un chien, ce serait une autre affaire. Un chien peut aller à la chasse ; mais un chat !

— Taisez-vous, taisez-vous, Athanase Ivanovitch, répliquait Pulchérie Ivanovna, vous n'aimez qu'à parler. Un chien n'est pas propre, un chien casse et gâte tout ; mais un chat est une créature tranquille qui ne fait de mal à personne. »

Du reste, chien ou chat importait peu à Athanase Ivanovitch ; il ne disait cela que pour contrarier un peu sa moitié.

Derrière le jardin, se trouvait un grand bois que l'intendant spéculateur avait complétement ménagé, sans doute parce que le bruit de la hache serait arrivé jusqu'aux oreilles de Pulchérie Ivanovna. Ce bois restait abandonné, sauvage, touffu, et les vieux troncs d'arbres étaient garnis de jeunes pousses, ce qui les faisait ressembler à des jambes de pigeons pattus. Il était habité par des chats sauvages, qu'il ne faut pas confondre avec les matous qu'on voit courir sur les toits des maisons. Pour ceux-ci, le séjour de la ville adoucit un peu leur rudesse naturelle ; ils sont bien plus civilisés que les habitants des forêts, engeance sombre et farouche, au contraire ; ces derniers sont toujours maigres, effamés ; leur miaulement est rude et triste ; ils font des trous souterrains pour pénétrer dans les garde-manger et y voler des pièces de lard. Ils s'introduisent même brusquement par la fenêtre dans les cuisines quand ils s'aperçoivent de l'absence du cuisinier. Aucun sentiment généreux ne leur est connu ; ils ne vivent que de rapines, de brigandage ; ils dévorent les petits moineaux dans leur nid. Ces chats vinrent flairer longtemps par les soupiraux des caves, la bonne petite chatte de Pulchérie Ivanovna, et finirent par séduire la pauvrette, comme une troupe de soldats séduit une sotte villageoise. Dès qu'elle remarqua la disparition de sa chatte, Pulchérie Ivanovna la fit chercher partout ; mais on ne la trouva nulle part. Trois jours se passèrent. La bonne dame regretta sa chatte, mais finit par l'oublier. Un jour qu'ayant fait l'inspection de son potager, elle retournait à la maison, portant des concombres verts qu'elle avait cueillis de sa main pour Athanase Ivanovitch, son oreille fut frappée d'un miaulement plaintif. Sans y trop penser, elle prononça : *kis kis* (3), et tout à coup sortit des broussailles sa petite chatte

(1) Nous avons omis, par erreur, dans le dernier numéro, une note relative au recueil sous presse dont nous tirons cette nouvelle. Les lecteurs de *l'Illustration* peuvent se rappeler que nous avons annoncé, dans le numéro du 19 juillet dernier, la prochaine publication d'une traduction française des *Nouvelles russes* de Nicolas Gogol. C'est l'éditeur de cette traduction qui nous met à même de donner le *Ménage d'autrefois*, et une autre nouvelle d'un genre tout à fait différent, les *Mémoires d'un Fou*, qui paraîtra après celle-ci. Ceux qui lisent avec goût reconnaîtront dans ce double échantillon, des qualités originales qu'on rencontre surtout dans les littératures naissantes. Le recueil de M. Gogol a encore un mérite autre que celui du style et de la composition ; il initie le lecteur à la connaissance des mœurs de son pays, et nous montre la Russie, comme Walter Scott nous a montré la vieille Écosse, et Cooper le reste des peuples sauvages et guerriers de l'Amérique du Nord.

(1) Plante odorante des steppes.

(2) Mort et exposé.

(3) Cri pour appeler les chats.

grise, maigre et demi-morte. On voyait bien que depuis quelques jours elle n'avait rien mangé. Pulchérie Ivanovna continuait à l'appeler; mais la chatte se tenait devant elle, sans oser approcher, tant elle était devenue sauvage depuis sa fuite. La dame se remit en marche, tout en appelant sa chatte, qui la suivit d'un pas craintif jusqu'à la haie, et qui enfin, apercevant des lieux connus, se décida à entrer dans la chambre. Pulchérie Ivanovna lui fit bien vite apporter du lait et de la viande, s'assit devant elle et se mit à jouir de la voracité de sa favorite, qui grossit visiblement, et cessa de manger avec le même appétit. Pulchérie Ivanovna étendit la main pour la caresser; mais l'ingrate, qui, selon toute apparence, s'était habituée à la société des chats sauvages, et s'était imbue de l'opinion romanesque que la pauvreté avec l'amour vaut mieux que les richesses, sauta par la fenêtre, et aucun des gens de la maison ne put l'attraper.

La vieille tomba dans la rêverie.

« C'est ma mort qui est venue me prendre, se dit-elle à elle-même, » et rien ne put la distraire de cette pensée fatale.

Elle fut triste tout le jour : en vain Athanase Ivanovitch fit ses plaisanteries ordinaires, et voulut savoir pourquoi elle était devenue tout à coup si pensive; Pulchérie Ivanovna ne répondit rien, ou répondit de façon à ne pas tranquilliser Athanase Ivanovitch. Dès le lendemain, elle avait beaucoup maigri.

« Qu'avez-vous, Pulchérie Ivanovna? N'êtes-vous pas malade?

— Non, je ne suis pas malade, Athanase Ivanovitch, mais il faut que je vous fasse une déclaration; je sais que je dois mourir cet été : ma mort est déjà venue me prendre. »

Les lèvres d'Athanase Ivanovitch se contractèrent douloureusement. Il voulut cependant vaincre le pressentiment lugubre qui s'élevait dans son âme, et dit en souriant :

« Dieu sait ce que vous venez de dire, Pulchérie Ivanovna; probablement, au lieu de la décoction que vous prenez d'habitude, vous aurez bu un peu d'eau-de-vie aux pèches.

— Non, Athanase Ivanovitch, je n'ai point bu d'eau-de-vie, » dit Pulchérie Ivanovna; et Athanase Ivanovitch sentit un remords de s'être raillé de sa femme. Il la regarda en silence, et une larme humecta sa paupière.

« Je vous prie, Athanase Ivanovitch, lui dit-elle, de remplir ma volonté. Quand je serai morte, faites-moi enterrer près de l'enceinte de l'église; mettez-moi ma robe grise, vous savez, celle qui a de petites fleurs brunes. Ne me mettez pas ma robe de satin à raies rouges; une morte n'a plus besoin de vêtements; à quoi bon? cette robe pourra encore vous servir. Vous en ferez une robe de chambre de parade, pour que vous puissiez recevoir convenablement les visites.

— Dieu sait ce que vous dites, Pulchérie Ivanovna, répondit Athanase Ivanovitch; Dieu sait quand la mort viendra, et voilà que vous commencez à m'épouvanter par de telles paroles.

— Si fait, Athanase Ivanovitch, je sais bien que je dois mourir. Mais vous, ne vous chagrinez pas trop; je suis déjà vieille, j'ai assez vécu. Vous êtes vieux vous-même, et nous nous reverrons bientôt dans l'autre monde. »

Et Athanase Ivanovitch se mit à sangloter comme un enfant.

« Ne pleurez pas, Athanase Ivanovitch, c'est un péché. Ne péchez pas, et ne fâchez pas Dieu par votre tristesse. Je ne regrette pas ma mort, je ne regrette qu'une chose... (elle s'interrompit par un soupir); je regrette de ne pas savoir à qui je vais vous confier. Qui aura soin de vous quand je serai morte? Vous êtes comme un petit enfant; il faut que ceux qui vous servent vous aiment. »

En disant ces mots, une pitié si tendre et si profonde se peignit sur son visage, que personne en ce moment n'eût pu la regarder de sang-froid.

« Ecoute, Iavdoka, dit-elle en s'adressant à la femme de charge qu'elle avait fait appeler exprès, quand je serai morte, prends soin de ton seigneur comme de ton œil, comme de ton propre enfant. Fais bien attention qu'on ne lui prépare que les plats qu'il aime; que son linge et ses habits soient toujours propres; s'il vient des visites, habillez-le comme il faut, pour qu'il n'aille pas à leur rencontre dans une vieille robe de chambre, car il commence à ne plus distinguer les jours de fête des jours ordinaires. Ne le quitte pas des yeux, Iavdoka; je prierai pour toi dans l'autre vie, et Dieu te récompensera. N'oublie pas ce que je dis, Iavdoka; tu es déjà vieille, tu n'as plus longtemps à vivre; ne mets pas de péchés sur ton âme. Mais si tu ne prends pas bien soin de lui, tu auras pas de bonheur dans ce monde; je prierai moi-même Dieu qu'il ne l'accorde pas une bonne fin. Toi-même tu seras malheureuse, et tes enfants seront malheureux, et toute ta famille n'aura jamais en rien la bénédiction de Dieu. »

Pauvre vieille! elle ne pensait alors ni au solennel moment qu'elle allait bientôt passer, ni à son âme, ni à la vie future. Elle ne pensait qu'à son pauvre compagnon du voyage de cette vie, qu'elle laissait ainsi seul et comme orphelin. Avec beaucoup d'ordre et de lucidité, elle régla toutes ses affaires de façon qu'Athanase Ivanovitch ne pût pas se ressentir de son absence. La conviction qu'elle avait de mourir bientôt était si forte, et son âme y était tellement disposée, qu'en effet, peu de jours après, elle dut se mettre au lit, et l'appétit lui manqua. Athanase Ivanovitch se montra plein d'attentions, et ne quitta plus son chevet.

« Ne voudriez-vous pas manger quelque chose, Pulchérie Ivanovna? » ne cessait-il de lui répéter avec une inquiétude douloureuse.

Mais Pulchérie Ivanovna ne répondait rien. Enfin, un jour, après un long silence, Pulchérie Ivanovna se souleva faiblement, remua les lèvres comme si elle eût voulu parler, et son dernier souffle s'exhala.

Athanase Ivanovitch était anéanti. Cette mort lui semblait tellement étrange, qu'il ne pleura point. Il regardait la morte avec des yeux ternes et stupides, comme s'il n'eût pas compris que c'était un cadavre. On la déposa sur une table, on l'habilla de la robe qu'elle-même avait désignée, on lui croisa les bras sur la poitrine, on lui mit entre les doigts un petit cierge. Il regardait faire tout cela dans une complète insensibilité. Une foule de gens remplirent la cour, et beaucoup de visiteurs vinrent à l'enterrement. On dressa devant la maison de longues tables couvertes de *koutia* (1), de pâtés, de flacons d'eau-de-vie. Les convives parlaient, pleuraient, contemplaient la morte, vantaient ses bonnes qualités, et regardaient Athanase Ivanovitch. Il parcourait toute cette foule d'un air hébété. On emporta enfin le corps; tout le monde se mit en marche, et lui avec les autres. Le soleil était éclatant; les prêtres portaient leurs chasubles dorées; les nourrissons pleuraient sur les bras de leurs mères; les alouettes chantaient; de petits enfants en chemise jouaient et couraient sur la route. On finit par placer le cercueil au-dessus de la fosse qu'on lui avait préparée dans le cimetière. Alors Athanase Ivanovitch fut invité à s'approcher de la morte, et à l'embrasser pour la dernière fois. Il s'approcha, il l'embrassa, des larmes roulèrent dans ses yeux, mais des larmes insensibles. On descendit le cercueil; le prêtre prit une bêche et jeta la première pelletée de terre; le diacre et ses deux aides se mirent à chanter le *vetchnaïa paméat* (mémoire éternelle) d'une voix basse et traînante qui se perdit au loin sous le ciel pur et sans nuages. Les fossoyeurs prirent leurs bêches, et la terre eut bientôt rempli et recouvert la fosse. En ce moment s'avança Athanase Ivanovitch. Tout le monde lui fit place, désireux de connaître son intention. Il leva les yeux, jeta autour de lui un regard troublé, et dit :

« Voilà donc que vous l'avez enterrée. Pourquoi?... »

Il s'arrêta, et ne put achever sa phrase.

Mais quand il fut de retour à la maison, quand il vit que sa chambre était vide et qu'on avait emporté jusqu'au fauteuil sur lequel s'asseyait Pulchérie Ivanovna, il se mit à sangloter amèrement, inconsolablement, et les larmes coulaient, coulaient, comme deux sources de ses yeux ternis.

Cinq années s'écoulèrent depuis cette époque. Quelle souffrance le temps n'emporte-t-il pas? quelle passion peut ne pas succomber dans la lutte inégale qu'il lui livre? J'ai connu un homme à la fleur de son âge, rempli de bonnes qualités; il était épris tendrement, passionnément, follement. Et devant moi, presque sous mes yeux, celle qu'il aimait, créature angélique, fut emportée par l'insatiable mort. Je n'ai jamais vu d'aussi terribles transports de douleur, une angoisse aussi insensée, un désespoir aussi poignant que ceux de mon malheureux ami. Je n'aurais jamais cru qu'un homme pût se créer un pareil enfer, où ne perçait pas la moindre lueur d'espérance. On le gardait à vue; on lui enleva toutes les armes dont il pouvait faire usage pour se détruire. Quinze jours plus tard, il finit par se vaincre; il se mit à plaisanter, à rire; on lui rendit la liberté, et le premier usage qu'il en fit fut de s'acheter un pistolet. Un beau jour, une explosion d'arme à feu épouvante sa famille. On entre dans sa chambre, et on le trouve par terre, la tête fracassée et sanglante. Un médecin célèbre, que le hasard avait amené dans la maison, reconnut en lui quelques restes de vie, et, à la surprise générale, il guérit. On redoubla de surveillance; on lui était jusqu'aux couteaux de table. Mais bientôt après il trouva une nouvelle occasion de mort, et se jeta sous les roues d'un équipage qui passait. Il eut le bras et le pied cassés. Mais il guérit encore. Une année après, je le rencontrai dans un salon du grand monde. Il était assis à une table de boston, disait gaiement :

« Petite misère. »

Et derrière lui, appuyée sur le dos de sa chaise, se tenait sa jeune et belle femme, qui jouait avec les jetons de son panier.

Cinq années après la mort de Pulchérie Ivanovna, je me trouvais par hasard dans le voisinage du domaine d'Athanase Ivanovitch, et j'allai faire une visite à mon bon vieillard, chez lequel j'avais passé tant d'agréables journées et mangé tant d'excellentes friandises. La maison me parut deux fois plus vieille; les chaumières du village s'étaient tout à fait penchées sur le côté, comme avaient aussi fait sans doute leurs habitants. La clôture qui jadis entourait la cour était complétement détruite, et je vis de mes propres yeux la cuisinière en tirer des pieux, tandis qu'elle n'avait qu'à faire deux pas de plus pour atteindre à un tas de fagots. Je n'approchai tristement du perron; les mêmes chiens, mais aveugles ou les pattes cassées, se mirent à aboyer en soulevant leurs queues touffues et garnies de chardons. Le vieillard sortit à ma rencontre. Oui, c'était lui, je le reconnus à l'instant même; mais il était deux fois plus courbé qu'auparavant. Il me reconnut aussi, et m'aborda avec son sourire habituel. Je le suivis dans la maison. Au premier coup d'œil, tout semblait être dans le même état. Mais j'eus bientôt remarqué partout un désordre étrange, les traces visibles d'une absence. En un mot, je ressentis l'émotion qui vient nous saisir quand nous entrons pour la première fois dans l'habitation d'un homme veuf, que nous avions toujours connu inséparable d'une compagne. On apercevait en tout le manque de la bonne ménagère. Un des couteaux qu'on mit sur la table n'avait pas de manche. Les plats n'étaient plus préparés avec le même soin. J'évitais moi-même de parler des choses du ménage....

Quand nous prîmes place à table, une servante vint attacher une serviette sous le menton d'Athanase Ivanovitch, et lit bien, car, sans cette précaution, il aurait sali toute sa robe de chambre. Je tâchais de le distraire, je lui racontais différentes anecdotes. Il m'écoutait avec le même sourire; mais parfois son regard devenait complétement inanimé; on voyait qu'il ne pensait plus à rien. Souvent il portait la cuiller à son nez au lieu de la porter à sa bouche; au lieu d'enfoncer sa fourchette dans un morceau de volaille, il en frappait une carafe; alors la servante le prenait par la main pour donner à ses mouvements la direction convenable. Il nous arrivait d'attendre pendant quelques minutes le plat suivant. Athanase Ivanovitch s'en apercevait lui-même.

(1) Mets composé de riz, de sucre, de raisin sec, et spécialement préparé pour les enterrements.

« Pourquoi, disait-il, reste-t-on si longtemps sans nous donner à manger? »

Mais je voyais, à travers les fentes de la porte, que le garçon qui nous servait dormait tranquillement, assis sur un banc et la tête baissée.

« C'est ce plat-ci..., me dit Athanase Ivanovitch quand on nous présenta de petits gâteaux appelés *mnichkis*; c'est ce plat-ci... » continua-t-il, et je remarquai que sa voix commençait à trembler et qu'une larme était prête à jaillir de ses yeux plombés, quoiqu'il fît effort pour la retenir; « c'est ce plat-ci que la dé... dé... fun... »

Et tout à coup il fondit en larmes; sa main tomba sur l'assiette, et l'assiette par terre; la sauce le couvrit tout entier. Mais il était assis, insensible; insensible, il tenait sa cuiller, et ses pleurs, comme une fontaine intarissable, coulaient, coulaient, coulaient sur la serviette qui couvrait sa poitrine.

Mon Dieu! pensai-je en le regardant, cinq années du temps qui extermine tout, un vieillard déjà glacé, dont toute la vie semblait n'avoir jamais reçu l'ébranlement d'une vive émotion, qui passait tout son temps à rester assis dans une grande chaise, à manger des poires et des poissons séchés, et à raconter de petites anecdotes, — et pourtant une douleur si longue et si poignante! Qui donc a plus d'empire sur nous, de la passion ou de l'habitude? La fougue de nos désirs et de nos passions ne nous semble-t-elle donc si forte et si terrible que parce que nous sommes jeunes? Toutes nos souffrances de jeunesse ne parurent en ce moment de vrais enfantillages comparées à l'immortelle puissance d'une telle habitude. Plusieurs fois il s'efforça de prononcer le nom de la défunte, mais toujours, au milieu du mot, son visage s'altérait convulsivement, et des sanglots d'enfant venaient me frapper au cœur. Non, ce n'étaient point là les larmes des vieillards qui se plaignent à tout propos de leur triste position et de leurs infortunes; ce n'étaient pas non plus celles qu'ils versent quelquefois si facilement après un verre de punch; non, c'étaient des larmes qui coulaient d'elles-mêmes, sans la volonté, sans la permission de pleurer, qui débordaient d'un cœur déjà froid, mais uléeré par toutes les pointes d'une douleur sans remède.

Athanase Ivanovitch ne survécut pas longtemps à ma visite. J'ai récemment appris qu'il n'était plus. Mais ce qu'il y a d'étrange, c'est que les particularités de sa mort lui donnèrent quelque ressemblance avec celle de Pulchérie Ivanovna. Un jour, Athanase Ivanovitch se promenait dans son jardin; il marchait lentement, le long d'un sentier, avec son insouciance accoutumée et sans avoir aucune idée dans la tête, lorsqu'il entendit tout à coup quelqu'un prononcer derrière lui, d'une voix fort distincte :

« Athanase Ivanovitch! »

Il se retourna vivement, personne n'était là. Il regarda de tous côtés, et ne vit rien. Le temps était serein, le soleil brillait. Il réfléchit un instant; son visage s'anima, et il finit par dire :

« C'est Pulchérie Ivanovna qui m'appelle. »

Il vous est sans doute arrivé, mon lecteur, d'entendre une voix vous appeler par votre nom. Nos paysans expliquent cela en disant que c'est une âme qui languit du désir de revoir la personne qu'elle nomme, et que la mort finit infailliblement un pareil appel. Je me souviens que, dans ma jeunesse, cela m'est arrivé souvent; j'entendais quelqu'un prononcer distinctement mon nom derrière moi; c'était d'ordinaire par un jour de soleil, paisible et beau. Pas une seule feuille ne remuait aux arbres; les grillons mêmes cessaient de crier; il n'y avait âme qui vive au jardin, où régnait un silence de mort. Mais je conviens que la nuit la plus noire et la plus orageuse, me surprenant dans un bois impraticable, m'aurait moins effrayé que cette voix solennelle retentissant dans ce profond silence, par une journée calme et sereine. Je me mettais alors à courir, tout éperdu, tout haletant, et ne m'arrêtais qu'après avoir rencontré quelqu'un dont la vue pût dissiper l'effroi qui me serrait le cœur. Athanase Ivanovitch se pénétra de l'idée que Pulchérie Ivanovna l'avait appelé; il se soumit à son sort comme un enfant docile. Il se mit à maigrir, à tousser, à fondre comme un cierge, et s'éteignit enfin dès qu'il ne resta plus rien pour alimenter sa débile flamme.

« Qu'on m'enterre près de Pulchérie Ivanovna, » furent ses dernières paroles. On remplit son désir. Il y eut bien moins de visiteurs à son convoi, mais non moins de paysans et de pauvres. La maisonnette seigneuriale devint tout à fait vide. L'intendant spéculateur, d'accord avec le *starosta*, emportèrent chez eux toutes les nippes que la femme de charge n'avait pas eu le temps d'enlever. Bientôt arriva, on ne sait d'où, l'héritier, parent éloigné qui avait eu le grade de lieutenant dans je ne sais quel corps de l'armée, et très-grand réformateur. Il s'aperçut aussitôt du désordre qui régnait dans les affaires de la maison; il se décida à changer tout cela, en introduisant l'ordre le plus parfait. Il commença par acheter une demi-douzaine de belles faucilles anglaises, fit peindre un numéro à chaque maison de paysan, et, en somme, s'arrangea de telle sorte qu'au bout de six mois, son bien fut mis sous le sequestre. La sage tutelle, confiée à un employé retraité et à un capitaine en second dont l'uniforme avait blanchi au soleil, extermina dans un court espace de temps jusqu'aux œufs et aux poules. Les chaumières, qui étaient déjà fort penchées, tombèrent tout à fait en ruine. Les paysans s'habituèrent à boire, et s'enfuirent presque tous. Le propriétaire lui-même, qui, du reste, vivait en fort bons termes avec ses tuteurs, et buvait du punch en leur compagnie, ne venait que fort rarement dans son village, et pour fort peu de temps. Jusqu'à présent, il fréquente toutes les foires de la Petite-Russie, s'informe minutieusement du prix des denrées qui ne se vendent qu'en gros, comme le blé, le chanvre, le miel; mais il n'achète que des bagatelles, telles que pierres à feu, poinçons à nettoyer la pipe, et généralement tout ce qui ne dépasse pas la valeur d'un rouble.

NICOLAS GOGOL, auteur russe.

Traduction française publiée par M. Louis VIARDOT.

Galerie Victoria au château d'Eu. — Salle de la Smala au Musée de Versailles.

Il y a aujourd'hui un mois que la reine Victoria, débarquée inopinément au Tréport, arrivait au château d'Eu. On sait aussi que le roi Louis-Philippe, répondant à cette gracieuse visite par une attention non moins délicate, conduisit aussitôt sa royale hôtesse dans la galerie qui porte son nom, galerie nouvelle construite en commémoration de la première visite de S. M. Britannique en 1843, et destinée à reproduire les scènes principales du séjour de l'auguste étrangère au château d'Eu, et du voyage du roi Louis-Philippe à Windsor.

C'est la gravure de cette galerie que *l'Illustration* présente ici à ses abonnés. Le moment choisi par l'artiste est celui où la reine Victoria, donnant le bras au roi, parcourt la salle, accompagnée de la famille royale et suivie de toute la cour.

Les peintures qui ornent cette galerie ont été, pour la plupart, improvisées comme la galerie même. Ses deux extrémités sont occupées, d'un côté, par le portrait de la reine d'Angleterre, placé entre ceux du prince Albert et de la reine des Belges, et, de l'autre côté, à droite et à gauche de la porte d'entrée, par les portraits du roi et de la reine des Français. La partie droite de la galerie est occupée par les tableaux représentant le voyage de la reine Victoria à Eu, et la partie gauche, par ceux représentant le voyage du roi à Windsor.

Les cinq portraits en pied ont été exécutés par M. Winterhalter. Quant aux peintures, au nombre de trente, reproduisant les épisodes de l'un et de l'autre voyage, elles sont dues au pinceau de MM. Allaux, Siméon Fort, Dauzats, Eugène Lamy, Morel-Fatio, Couder, Sebron, Marilhat, Eugène Isabey, Tony Johannot et Lepoittevin.

(Vase en orfévrerie, donné par la reine d'Angleterre au roi, lors de son voyage au château d'Eu.)

Tous ces artistes ont raconté à leur manière et reproduit avec beaucoup d'à-propos et de talent les incidents plus ou moins variés du voyage de S. M. Victoria en France et de l'hospitalité fastueuse qui lui fut donnée par le roi. C'est l'arrivée au Tréport, puis au château; c'est la présentation à la famille royale, puis la promenade en mer, la promenade dans le parc; c'est la collation, la revue, le concert et le spectacle; ce sont enfin les adieux et le départ.

N'allons pas oublier de dire que Louis-Philippe a fait disposer, sous le portrait de la reine Victoria, le beau vase or et argent, figurant le combat de saint Georges contre le dragon, magnifique don de S. M. Britannique au roi des Français, dont nous donnons ici le modèle.

Le roi y a fait également placer les bustes de la reine Victoria, du prince Albert, du duc et de la duchesse de Kent, autres dons de S. M. Britannique, lors du voyage à Windsor. L'ameublement de cette galerie, exécuté tout entier en chêne sculpté, est d'un grand goût et d'une rare élégance. Toutes ces boiseries, rehaussées par de nombreux filets d'or, ont été faites avec la même promptitude que les peintures. Grâce à l'habile distribution du travail et à la prestesse de l'exécution artistique et de la main d'œuvre, en moins de dix jours ce prodige de célérité a été accompli.

Sans transition ni effort, et passant d'une merveille à une autre merveille, nous irons du château d'Eu au château de Versailles. Cette salle magnifique dont les lambris et les panneaux sculptés sont provisoirement recouverts par des tapisseries des Gobelins garnies de velours rouge à crépines d'or,

(La reine Victoria visitant la galerie construite au château d'Eu, en commémoration de son premier voyage.)

(Vue intérieure de la salle de la Smala, ouverte dans les galeries de Versailles.)

vous l'aurez reconnue tout de suite, c'est la salle de la *Smala*, ainsi appelée de l'immense tableau d'Horace Vernet qui a excité l'admiration générale à la dernière exposition. L'an prochain, Isly et Mogador, que notre grand peintre de batailles termine en ce moment, viendront à leur tour prendre et occuper la place qui leur est réservée.

Banquet typographique.

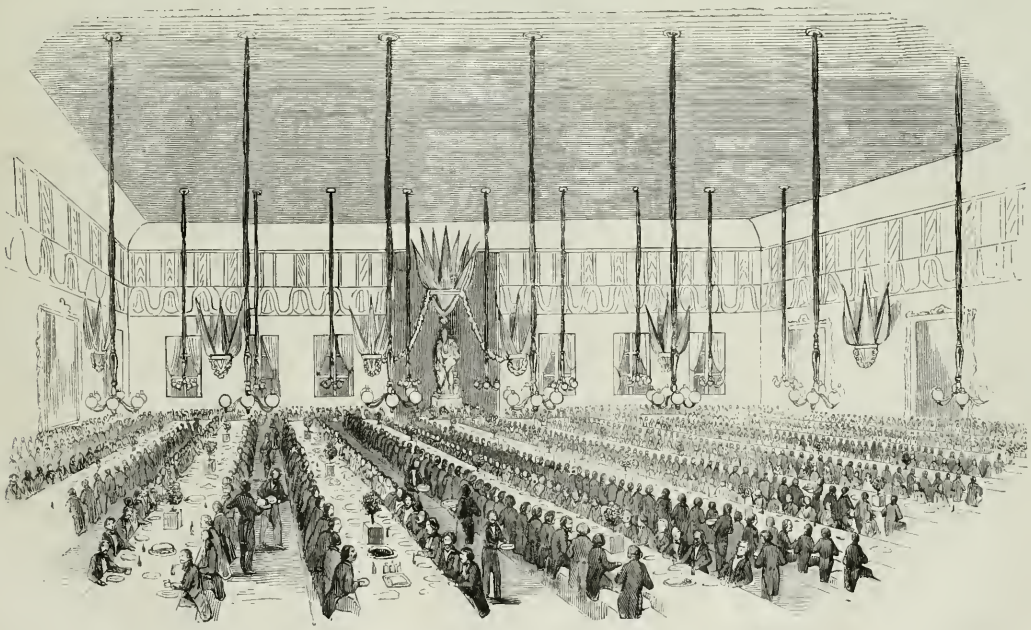

(Banquet des maîtres imprimeurs et des ouvriers compositeurs typographes. — Le 28 septembre 1845.)

Après la longue grève des ouvriers charpentiers à Paris et de différents corps d'état dans les départements, le banquet typographique emprunte aux circonstances un intérêt tout particulier. Il est consolant de voir, en regard des luttes désespérées entre le salaire et le capital, le pacifique tableau de la concorde qui doit unir les maîtres et les ouvriers.

Les événements qui se sont produits depuis six mois dans l'histoire du travail sont bien graves ; ils ont fourni à la presse, qui en est encore émue, un élément de discussion sur l'organisation du travail, et peut-être amèneront-ils une solution prochaine de cet important problème. Les meilleurs esprits qui s'en préoccupent, effrayés des symptômes que présentent les associations de résistance, tombent d'accord qu'aujourd'hui l'union intelligente des maîtres et des ouvriers peut seule en arrêter les énergiques développements. Il importe, pour cela, que l'intérêt du maître soit concilié librement avec celui de l'ouvrier, et que la fortune de l'un ne soit pas plus compromise que le salaire de l'autre. L'établissement d'un *tarif de main-d'œuvre* dans chaque corps d'état est le moyen temporaire proposé par les plus sincères opinions.

Bienheureuse est l'industrie qui vient, la première, donner aux travailleurs l'exemple d'une union solide entre les maîtres et les ouvriers. C'est le spectacle qu'offre aujourd'hui la typographie.

Fatigués de querelles incessantes auxquelles ils voulaient mettre fin, les maîtres et les ouvriers de cette industrie, appliquant le plus large système d'élection, nommèrent une commission mixte qui soumit, après longue élaboration, un projet de tarif à la sanction de toute la typographie. Cette commission mixte, — le plus sage modèle des conseils de prud'hommes, — fut instituée en même temps pour juger les différends qui naîtraient entre les maîtres et les ouvriers.

Depuis deux ans, ce tarif des prix de main-d'œuvre, qui ne trouble en rien la liberté du travail et de la concurrence, est établi dans la plupart des imprimeries, protégeant les droits communs des maîtres et des ouvriers. L'union qu'il garantit entre eux vient d'être dignement célébrée.

Le banquet typographique devait avoir lieu le 14 septembre ; mais, par suite de difficultés de la part de l'administration dont nous avons peine à comprendre les motifs, l'époque en a été reculée, sans que ce retard pût altérer le bonheur que s'y promettait cette grande famille de travailleurs.

Pour se faire une idée de ce banquet, il faut avoir pris place à cette table immense où se pressaient des convives si nombreux, qu'ils ne se comptaient plus ; où les cœurs, comme les mains, applaudissaient à l'expression d'une pensée commune de reconnaissance, d'espérance et d'amitié ; pour en comprendre le but élevé et moral, il faut y être entré pur de tout mauvais sentiment, ilfaut en être sorti meilleur et plus ferme dans l'accomplissement de ses devoirs. Patrons et ouvriers étaient là confondus, sans distinction de rang, tous, la joie au cœur, et pénétrés de ces douces vertus civilisatrices qui font respecter l'homme, quelle que soit sa condition sociale.

Le 28 septembre, à onze heures, dans le beau salon de de M. Ragache, à la barrière de Sèvres, plus de huit cents convives, sous la présidence de M. Guiraudet, s'assevaient pour prendre part à ce banquet fraternel. Sur les tables, de distance en distance, des caisses d'arbustes dont la terre était cachée sous des fleurs d'automne, portaient, dans leurs vertes branches, de petites oriflammes sur lesquelles étaient inscrits les noms de chaque imprimerie. Ces fleurs, ces arbustes, faisaient ressortir avec plus d'éclat sur chaque pilastre des trophées de drapeaux aux couleurs nationales qui rappelaient à tous les cœurs la France, notre mère commune. Derrière le bureau du président, un piédestal, couvert de lauriers et d'immortelles, était surmonté d'une magnifique statue de Gutenberg, dont M. David (d'Angers), à l'occasion de cet anniversaire a fait hommage à la typographie. Sous les plis des trophées, on lisait sur des inscriptions en lettres dorées, ces mots éloquents de vérité pour tous les cœurs, ces mots qui dominent tous les partis : *liberté, union, fraternité, progrès, égalité, travail*. C'était moins qu'une fête patriotique et plus qu'une fête de famille.

Pendant le banquet, un orchestre habilement conduit exécutait différents morceaux fort remarquables, entre autres deux chants typographiques, *l'Ère nouvelle* et *la Typographienne*, dont les refrains mélodieux étaient répétés par toutes les voix. Puis après chacun des chants et des toasts, les applaudissements unanimes éclataient pour saluer les paroles chaudes et vigoureuses qu'on venait d'entendre.

Comment ne pas s'associer à la pureté de sentiments de ces ouvriers entonnant d'une voix vibrante un *Hymne au Travail*, dont les mâles strophes invoquent le devoir avant le droit, le sacrifice avant le bien-être? Un jeune compositeur, M. Ed. Bonnet, est l'auteur de la musique de ce chant. Rarement l'inspiration a été plus heureuse. C'est un morceau grave, religieux, d'une mélodie saisissante et digne en tout point du légitime succès qu'il a obtenu.

Comment rester froid spectateur en face d'un pareil tableau? Des ouvriers, la figure rayonnante, entourant leurs patrons qui participent à leur bonheur, oubliant peut-être, dans ce centre d'affection, une année de misère, et mêlant leur âme à la parole pleine d'espérance de leurs orateurs, de leurs chanteurs, ouvriers eux-mêmes, mais artistes improvisés dont les accents partent du cœur, dont l'expression est belle quelquefois, juste toujours?

Écoutez l'un d'eux qui s'écrie, en s'adressant à ses camarades : « La première vertu du travailleur, c'est l'amour de son métier... Aimons donc notre métier, non-seulement pour le pain qu'il nous donne à gagner, mais pour notre chère France, dont il n'est ni la première, ni la dernière gloire ; aimons-le pour le bien qu'il a fait, pour le bien qu'il doit faire; aimons-le pour les bonnes pensées qu'il nous donne, pour les bonnes actions qu'il nous inspire. En développant l'intelligence, il améliore le cœur, et, vous le savez, messieurs, si les bonnes pensées viennent du cœur, les bonnes actions en viennent aussi. »

Un autre, s'adressant aux patrons et aux ouvriers de toutes les industries, commençait ainsi :

« Aujourd'hui que le *chacun pour soi* est érigé en système et préconisé comme la meilleure doctrine, on voit des patrons, pour échapper aux rigueurs de la concurrence, en faire tomber le poids sur leurs ouvriers, dont quelques-uns ne supportent leur condition de salariés qu'en nourrissant l'espoir coupable de spéculer un jour sur le travail de leurs frères.

« Les uns et les autres oublient que le travail doit procurer à celui qui l'exerce les moyens de satisfaire seulement ses besoins moraux et physiques, et qu'il est avant tout un devoir imposé à tous les membres de la grande famille humaine. Est-il un homme au monde dont l'existence ne dépende du travail d'un autre homme? »

On ne peut plus douter de l'avenir et des hommes généreux qui le préparent quand on leur entend tenir un pareil langage.

« Le fait de l'accord entre maîtres et ouvriers, traitant sur un pied d'égalité parfaite, passera bientôt des mœurs dans la loi, et amènera la réforme de l'institution des prud'hommes, ce dernier vestige de la féodalité industrielle; cet accord empêchera les suspensions de travaux, causées aujourd'hui par les discussions de salaires, et rendra au travail la stabilité si nécessaire, pour qu'il soit fructueux. Alors plus de grèves, plus de chômages si désastreux, et suivis souvent de condamnations plus désastreuses encore ; on verra enfin disparaître cet abus de la concurrence, aussi ruineux pour le maître que pour l'ouvrier. En rendant, par nos efforts, cette vérité vulgaire pour tous, nous aurons fait faire à l'industrie un pas dans la voie de l'organisation du travail, et élevé peut-être le premier jalon sur la route qui doit conduire à l'association industrielle, but de tous les travailleurs. »

Chaque ouvrier a dû emporter avec lui un souvenir de bonheur pour toute l'année. Quant à nous, qui sommes encore sous l'impression de ce beau spectacle, de ces paroles du cœur, nous croyons que le banquet typographique aura sur l'industrie tout entière une heureuse et féconde influence.

Chronique musicale.

La musique a fait cette année comme les avocats, les huissiers, les juges et les professeurs d'humanités : elle a pris des vacances, et, par contre-coup, elle nous en a donné. Grand bien lui fasse! Depuis le *Ménétrier*, qui a vu le jour au commencement d'août, et qui est mort depuis longtemps, — le pauvret n'était pas né viable, — l'Opéra-Comique n'a plus donné signe de vie. L'Opéra-Comique paraît disposé à ne donner désormais un ouvrage nouveau que tous les deux mois.

Aucun opéra n'a été mis ni même remis au répertoire de l'Académie royale de musique depuis le commencement de la présente année 1845. Comme on voit, les théâtres royaux se reposent. Ont-ils fort? ont-ils raison? décidez-en, lecteur, selon votre goût et vos dispositions particulières.

A défaut de partitions nouvelles, on a vu du moins à l'Opéra un début assez intéressant. C'est celui de mademoiselle Julienne, qui s'est attaquée du premier coup aux rôles les plus importants, les plus difficiles, les plus dangereux du répertoire. Elle a joué déjà successivement celui de Rachel dans la *Juive*, et celui de Valentine dans les *Huguenots*. Mademoiselle Julienne n'a pas une *taille de reine*, et il y a des visages plus séduisants que le sien. Mais chante-t-on avec sa taille, ou avec son visage? La nature lui a donné une voix superbe, de l'âme, de l'intelligence musicale et dramatique, du feu, de l'énergie ; avec cela on ne peut manquer de devenir une artiste distinguée. Mademoiselle Julienne n'a pas encore une grande expérience du théâtre. Elle a besoin de compléter ses études. Plus tard ce sera sans doute une cantatrice habile : c'est déjà une jeune artiste pleine de sève et douée des plus heureuses dispositions. Le public, qui a su l'apprécier, lui a fait l'accueil le plus honorable et le plus encourageant.

Le Théâtre-Italien vient de se remontrer dans la lice, armé de sa vieille armure, et monté sur un de ses vieux chevaux de bataille. Du reste, il a combattu avec son adresse, sa précision, sa vigueur accoutumées. On a fait fête à Mario, à Ronconi, à Lablache. On a inondé mademoiselle Grisi d'une pluie de fleurs plus ou moins parfumées. Puis on a écouté *les Puritains* avec ce plaisir qu'on éprouve à revoir un vieil ami dont on a été séparé pendant six mois. On a cru remarquer que la voix de Mario était plus sonore, mieux timbrée, plus fraîche, plus agréable enfin qu'avant son départ. Madame Grisi n'a ni gagné ni perdu. Lablache est toujours l'admirable artiste que vous savez ; mais on maudit parfois ce fâcheux embonpoint qui lui a fait la respiration si courte. Quant à M. Ronconi, il paraît fatigué : sa voix est faible et sèche, et l'on a quelque sujet de penser qu'à Madrid, d'où il vient, il a souvent exécuté les partitions de ces compositeurs modernes qui ne connaissent plus d'autres moyens de succès que les cris et le vacarme instrumental. Le Théâtre-Italien nous fera bientôt faire connaissance avec ces maîtres tapageurs, les seuls pour qui les habitants de Milan et de Naples aient encore des oreilles. On nous annonce le *Nabucco* et l'*Ernani* de M. Verdi. Nous attendrons impatiemment l'apparition de ce nouveau génie, qui est grand homme, à l'heure qu'il est, depuis les Alpes jusqu'à l'Etna, et depuis l'Adriatique jusqu'à la mer d'Etrurie.

Après la reprise des *Puritains* est venue celle de *Lucia di Lammermoor*, à laquelle le début de M. Moriani ajoutait un intérêt peu ordinaire. M. Moriani nous était connu depuis longtemps, mais seulement de réputation. Voilà dix ans, ou peu s'en faut, que la renommée s'occupe de lui. Pendant que Rubini régnait sur la scène de Paris, M. Moriani passait pour le premier ténor qui fût en Italie. Ses grands succès l'ont fait appeler en Angleterre. Il vient d'y leur avec éclat l'emploi de premier ténor. Il retourne à Florence, et ne doit passer ici que quinze jours, pendant lesquels il a pris l'engagement de se faire entendre quatre fois. Il a commencé mardi dernier.

M. Moriani est évidemment un artiste d'un rare mérite. Sa voix n'est pas des plus fortes; mais il sait suppléer au volume du son par le timbre, et trouve toujours le moyen de se faire entendre. Il atteint avec une extrême facilité les notes les plus élevées; il les soutient, il les *file* comme celles du *médium*. Vous chercheriez en vain un voix plus égale et d'une plus parfaite homogénéité.

M. Moriani joint à ces qualités beaucoup d'expression et de style. On ne saurait mieux dans l'exécution vocale des intentions plus variées, des nuances plus fines et souvent plus inattendues. Ce dernier point lui a nui. L'inattendu déroute parfois le public parisien, qui, en fait de musique, tient prodigieusement à ses habitudes.

M. Moriani a changé quelques mouvements; il a dit une fois ou deux, à demi-voix, ce que ses prédécesseurs avaient dit à voix pleine, et l'auditoire surpris est resté dans l'incertitude la plus cruelle, se demandant avec anxiété si l'on pouvait applaudir sans se compromettre. Et, dans le doute, le plus souvent on s'abstient. M. Moriani a donc été accueilli d'abord assez froidement. Cette froideur a fait sur lui le même effet que sa manière nouvelle de chanter la musique de *Lucie* avait fait sur le public. Elle a dérangé ses habitudes. Il s'est refroidi par degrés; il est devenu timide et irrésolu; il n'a point osé se livrer, et par conséquent n'a en sur ses auditeurs qu'une action incomplète. La sonorité même de sa voix a paru quelquefois altérée par le trouble où le chanteur était jeté par cette déconvenue. M. Moriani a une revanche à prendre; mais nous ne doutons pas qu'il ne la prenne complète et éclatante : il a vraiment tout ce qu'il faut pour cela.

Pendant que M. Moriani s'arrêtait à Paris en allant en Espagne, madame Pauline Viardot-Garcia s'arrêtait à Berlin en se rendant à Saint-Pétersbourg. Dans un concert donné dans la grande et magnifique salle du nouvel Opéra, elle obtenait un si grand succès, que le roi de Prusse, venu de Postdam tout expres pour l'entendre, la faisait prier de donner une représentation au Théâtre-Italien. Cette représentation improvisée s'est composée des second et troisième actes d'*Otello*, et de fragments choisis de l'*Elisire d'amore*. Dans ces deux rôles si différents, madame Viardot a excité un enthousiasme inconnu à Berlin. Sa Majesté Frédéric-Guillaume l'a de nouveau fait prier, par un de ses chambellans, de rester un jour de plus et de chanter une dernière fois dans un petit concert intime au palais de Sans-Souci. « Il n'y eut jamais de triomphe plus complet et plus mérité, » dit, en terminant un long article d'éloges, le plus célèbre critique de l'Allemagne, M. Louis Kellstab.

Rubini a décidément renoncé au théâtre; il a écrit au directeur du théâtre impérial italien de Saint-Pétersbourg qu'il passerait l'hiver dans sa villa de Bergamo.

Rosa et Gertrude.

(Suite — Voir t. V, p. 362, 378, 394, 406, 126, et t. VI, p. 6, 26, 12, 55 et 70.)

LXII.

Cependant, à quelques jours de là, je retournai chez les Miller pour leur faire ma visite de pasteur, et, les ayant mis à cette occasion sur le chapitre de ce qui s'était passé le soir de notre arrivée de Versoix, après que je leur eus dit que j'avais eu lieu de m'expliquer plus tard leur apparente inhumanité par un motif respectable, celui de ne pas introduire chez eux des personnes qu'ils avaient des raisons, dans ce moment-là, de croire suspectes et malhonnêtes, je m'attachai à les retirer de cette erreur en les mettant au fait de la situation véritable de ces dames et des indignes machinations qui avaient eu le déplorable effet de salir leur réputation et de les jeter dans la détresse. Les Miller se montrèrent aussi reconnaissants de ma démarche que touchés de mon récit, en sorte que j'eus le plaisir de leur rendre ma confiance et de recouvrer leur amitié. Mais comme nous continuions de nous entretenir sur le même sujet, Miller m'apprit que les meubles qu'il avait lui-même portés au roulage pour être expédiés à Paris se trouvaient encore déposés chez le commissionnaire auquel il les avait remis, et qu'ayant voulu en connaître le motif, on lui avait répondu que c'était en vertu d'un contre-ordre qui était arrivé deux ou trois heures après le départ simulé du jeune monsieur pour Paris. « D'autre part, ajouta la femme Miller, je tiens de source certaine que les marchands ayant tous été désintéressés par l'entremise d'un domestique de place agissant au nom du baron, l'on a relâché hier la baronne, ce qui fient ma pauvre nièce dans la terreur continuelle de quelque odieuse vengeance, ou encore de quelque éclat scandaleux fait à son intention, parce que la fille Marie n'ignore pas que c'est sur sa dénonciation qu'elle a été arrêtée. »

Ces deux nouvelles, en redonnant toute leur force à des inquiétudes dont je m'étais cru délivré pour toujours, me décidèrent à prendre un parti dont plusieurs fois déjà je n'avais été détourné que par la crainte bien naturelle d'ailleurs d'aller compromettre encore davantage la situation de mes deux jeunes amies en y intéressant la police elle-même. Cependant, comme je pouvais dès lors préjuger que le jeune monsieur, après avoir échoué dans une tentative où il n'avait point lésiné ostensiblement, ne manquerait probablement pas de revenir à Genève; et comme, d'un autre côté, je connaissais par expérience l'habileté consommée et la méchanceté infernale de la fille Marie, il me parut que l'heure était venue d'aller à tout prix instruire la police des choses dont j'avais seul connaissance, afin de mettre sous sa sauvegarde aussi, non-seulement la sûreté de mes deux jeunes amies, mais la vie elle-même de Rosa, que de nouvelles secousses comme celles auxquelles elle avait déjà été en butte, ne manqueraient pas de mettre en péril. A cet effet, je proposai à Miller de m'accompagner sur-le-champ au bureau de police, afin d'appuyer de son témoignage les choses qu'il avait été lui-même à portée de connaître aussi bien que moi, et après qu'il eut consenti

avec empressement à ma demande, nous nous y acheminâmes.

J'eus bien lieu d'abord de m'applaudir d'avoir pris ce parti : car à peine eûmes-nous été introduits dans la chambre du commissaire de police, qu'il me dit : « N'êtes-vous pas M. le pasteur Bernier ? — Oui, lui répondis-je. — C'est, monsieur, que j'ai reçu, au sujet des deux jeunes filles que vous avez recueillies chez vous, des notes qui exigent que vous me fournissiez sur leur compte quelques renseignements. » Alors ayant pris quelques papiers dans une case de son bureau, il y jetait les yeux avant de procéder à un interrogatoire, lorsque je lui dis : « Je venais justement, monsieur, pour vous les donner de moi-même ces renseignements ; et si vous voulez bien me le permettre, en présence de M. Miller, qui, ayant eu ces dames en pension chez lui pendant quelques semaines, a bien voulu se porter pour garant des choses que je vais dire ; j'anticiperai donc sur vos questions en vous racontant tout ce que je sais. Alors je mis le commissaire au fait de l'histoire et de la position de ces dames, des machinations dont elles avaient été l'objet de la part du jeune monsieur, et du rôle qu'avaient joué dans ces machinations le baron de Bulon et la fille Marie. « Je vous remercie, me dit alors le commissaire. Les détails que vous me donnez complètent ou rectifient ceux que je possède déjà à l'égard de ces trois individus. Mais comme d'un autre côté je sais que vos dames sont ici sans papiers, il importe, pour que je puisse autoriser la prolongation de leur séjour à Genève, que j'obtienne votre garantie sur deux points : le premier, c'est que l'une d'elles est bien réellement mariée au comte de X, car les informations que j'ai reçues représentent ce comte comme n'existant pas, ou, ce qui revient au même, comme ne devant plus reparaître. — Monsieur le commissaire, répondis-je, ces informations-là je les ai reçues comme vous, et par trois fois, mais de la bouche même du pervers qui avait un criminel intérêt à les forger et à les répandre, ainsi j'ose espérer que vous en croirez plutôt à ma déclaration positive, basée sur la connaissance personnelle que j'ai de ces dames, plutôt qu'aux mensonges intéressés d'un mauvais sujet. Je vous l'affirme, Gertrude est fille et Rosa est mariée. — C'est bien. Voici mon second point : Vous êtes bien certain que la jeune dame ne se trouve pas être enceinte ? » A cette demande inattendue et qui m'obligeait de divulguer devant Miller ce que j'avais tant d'intérêt à cacher, je pâlis comme un coupable et je répondis avec un grand trouble : « Je suis certain, au contraire, monsieur le commissaire, qu'elle est enceinte. — Alors, monsieur, quelque regret que j'éprouve à vous causer du chagrin, je dois vous déclarer que je vais faire préparer une feuille de route pour ces deux dames, et qu'il faudra qu'avant huit jours elles aient quitté le canton. Ainsi le veut la loi. »

A cette déclaration si péremptoire, si cruelle et d'une si impossible exécution, j'éprouvai tant de chagrin et de vive alarme, que, désespérant de pouvoir lutter plus longtemps en faveur de mes deux pauvres protégées, et les envisageant toutefois comme perdues s'il fallait ainsi les abandonner aux chances périlleuses d'un voyage sans terme assuré, des pleurs mouillèrent mes paupières et je fus contraint de m'asseoir sur un banc pour donner cours à ma douleur. Miller alors s'approcha de moi en m'adressant quelques propos affectueux, et le commissaire lui-même sembla contristé en me voyant dans cet état. « Je sais, monsieur, dit-il, tout le respect que mérite votre charité envers ces dames ; mais ce n'est sûrement pas vous qui me reprocherez d'agir, ainsi que je le fais, conformément à mon devoir ; que si toutefois c'est vous obliger beaucoup que de porter à quinze jours le délai dont je parlais tout à l'heure, je prendrai sur moi de le faire, en tant que je suis certain de l'urgence de vos motifs et confiant dans votre probité. » Je me levai alors, et, après avoir remercié le commissaire, je sortis du bureau en m'appuyant sur le bras du pauvre Miller, qui avait eu pour moi toute sorte d'égards compatissants durant ces moments de cruelle angoisse.

XLIII.

Dès le lendemain matin, et sans en rien dire aux jeunes dames, je me décidai à écrire aux parents de Rosa afin qu'aucune lenteur venant de leur part ne risquât de compliquer sa situation et n'allât me mettre dans la déplorable nécessité de la faire partir seule avec Gertrude, sans même savoir à qui les adresser, lorsque le délai fixé par la police serait expiré. D'ailleurs, où trouverais-je des ressources pour subvenir à une dépense aussi considérable, surtout puisque, dans l'état où était Rosa, il importait qu'elle cheminât à petites journées, dans une bonne voiture et avec la possibilité de séjourner partout où cela pourrait devenir prudent ou nécessaire? Ainsi, sans revenir sur les considérations que j'avais déjà exposées dans ma première lettre, et abordant d'emblée les circonstances nouvelles qui dictaient ma démarche, j'annonçais la grossesse de Rosa, l'absolu dénûment dans lequel l'avait placée la perte de ses valises, enfin l'ordre de la police qui exigeait son départ du canton dans le délai de quinze jours. Vu l'urgence de chacun de ces motifs, je demandais que l'on expédiât, à lettre vue, une personne de confiance, entre les mains de laquelle je passe remettre les deux amies, et qui lût pourvue de l'argent nécessaire pour subvenir largement à toutes les commodités que pourrait exiger l'état de Rosa durant son voyage de retour. J'ajoutais qu'à mon gré, et en tant que des obstacles insurmontables ne s'y opposeraient pas, c'était à sa mère elle-même de venir la chercher, puisqu'à certains égards importants Rosa ne donnerait sa confiance entière à aucune autre personne, tandis qu'à d'autres égards non moins importants je regardais la vigilance et la protection d'une mère comme seules parfaitement efficaces pour écarter d'autour de Rosa et de Gertrude des tentatives criminelles qui menaçaient à la fois leur honneur et leur liberté. Dès que ma lettre fut achevée, j'allai moi-même la jeter dans la boîte, et la certitude qu'avant peu d'heures elle serait déjà en route pour parvenir à sa destination me rendit un peu de calme. J'en profitai pour me mettre à jour des affaires courantes que j'avais dû ajourner à différentes reprises afin de m'occuper de ces dames, et je fis une bonne tournée de visites.

Mais comme dans l'après-midi je sortais de chez un de mes paroissiens, je m'entendis appeler de derrière, et, m'étant retourné, je vis un facteur de la poste qui, s'étant arrêté pour chercher parmi le paquet de lettres qu'il tenait dans sa main, me dit : « J'en ai deux à vous remettre, monsieur Bernier. Les voilà, c'est trois francs. » Ces lettres étaient toutes les deux timbrées de Brême, l'une adressée à Gertrude, l'autre à moi. Tout en continuant de cheminer j'ouvris bien vite cette dernière, et tel fut mon douloureux désappointement après que j'eus achevé de la lire qu'au lieu de rentrer au logis comme c'était mon intention, je me dirigeai vers une promenade solitaire, soit pour y délibérer en moi-même sur ce que j'avais à faire, soit pour m'être donné le temps de maîtriser mon angoisse avant de reparaître devant Rosa. Voici cette lettre :

« Monsieur le pasteur,

« Tout en me chargeant de vous marquer qu'il honore vos intentions, les principes d'humanité que vous avez mis en pratique à l'égard d'une malheureuse qui, après avoir indignement trompé ses parents, vous abuse vous-même d'une façon bien coupable, mon mari m'ordonne de vous déclarer que son immuable volonté est d'abandonner Rosa au sort qu'elle s'est choisi. L'avenir de nos autres enfants et l'honneur de notre famille lui en font une loi impérieuse.

« En conséquence, monsieur le pasteur, nous vous prions de porter cette déclaration à la connaissance de Rosa, et de lui dire en même temps qu'à la condition qu'elle ne fasse aucune démarche qui ait pour effet d'attirer de nouveau l'attention sur ses scandales, elle percevra régulièrement une pension de cent francs par mois, payable à Genève, où dans telle autre résidence que nous aurions agréée comme étant également éloignée de la ville que nous habitons. Incluse une provision de trois cents francs sur lesquels vous voudrez bien vous rembourser de tous les frais et avances que vous auriez été dans le cas de faire jusqu'ici.

« Agréez, monsieur le pasteur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

« Caroline S***. »

La dureté inconcevable que respirait cette lettre mit d'abord en révolte tous mes sentiments. Quoi donc! me disais-je, abandonner son enfant! se prévaloir pour cela de motifs tout égoïstes : l'avenir de frères ou de sœurs déjà si favorisés! de nécessités toutes mondaines, l'honneur, c'est-à-dire, l'orgueil de la famille !... Et je m'emportais contre des parents assez dénaturés pour repousser par de semblables raisons une enfant repentante, éprouvée, malade, et que la seule lecture de cette lettre pouvait mettre en péril de mourir.

Mais, à ces emportements de mon cœur révolté, succédait bientôt l'épouvante, quand je venais à réfléchir sur l'ambiguïté mystérieuse de quelques-unes des expressions dont s'était servie la mère de Rosa. *Qui vous abuse elle-même d'une façon bien coupable*, lisais-je avec un trouble croissant. Qu'était-ce? en quoi? dans quel espoir? et des doutes que j'avais crus effacés pour jamais de mon esprit, des images, des pressentiments, des craintes sourdes qui s'en étaient enfuis, à ce que j'imaginais, sans retour, jusqu'aux apparences de tristesse pensive que j'avais remarquées à différentes fois sur la physionomie de Gertrude, jusqu'aux notes du commissaire de police, jusqu'aux propos du jeune monsieur et de la fille Marie elle-même, au sujet d'un comte qui n'existait pas ou qui ne reviendrait jamais, tout cela venait se dresser devant mon âme en autant de fantômes accusateurs de Rosa, et à la plus douloureuse angoisse s'ajoutait ainsi l'incomparable amertume de la découvrir trompeuse, artificieuse, criminelle, après que je l'avais aimée, servie, protégée comme sincère, comme ingénue, comme pieuse et remplie d'aimable honnêteté! Cependant la sueur dégoutait de mes tempes, l'agitation secouait mes membres, des éblouissements troublaient ma vue ; je me laissai tomber sur un banc.

Lorsque j'eus recouvré un peu de tranquillité, il me parut que l'humanité me faisait une obligation de faire pour l'heure à Rosa tout ce que renfermait cette lettre, mais que la prudence me commandait de n'en ouvrir à Gertrude, puisque aussi bien je n'étais pas libre de retenir dans mes mains la lettre qui lui était destinée. Aussi, quand je fus de retour au logis, après le thé, où elle parut seule ce soir-là, je lui dis de laisser, sur quelque prétexte, Rosa se coucher et s'endormir, puis de venir ensuite me rejoindre dans la chambre à manger aussitôt qu'elle le pourrait. Qu'au surplus, si elle ne pouvait pas le faire sans risquer d'éveiller la curiosité de son amie, nous remettrions au lendemain d'avoir ensemble ce secret entretien.

XLIV.

Une demi-heure environ après s'être retirée, Gertrude reparut dans la chambre à manger où j'étais à l'attendre. Mon enfant, lui dis-je, je vous adjure devant Dieu de me dire si dans ce que vous m'avez raconté au sujet du mariage de Rosa, vous m'avez abusé en quoi que ce puisse être. A cette question, Gertrude, réprimant son trouble, répondit avec une respectueuse fierté : « Ce que nous vous avons dit, monsieur Bernier, est la vérité tout entière. Quiconque dit le contraire vise à nous perdre auprès de vous! » Puis, cédant à un mouvement de douloureuse tristesse : « Que nous sommes donc malheureuses! s'écria-t-elle en donnant cours à ses larmes, puisque notre seul ami sur la terre en est de nouveau à douter de notre bonne foi envers lui! » Alors je tirai la lettre de ma poche, et la lui ayant mise sous les yeux : « Lisez ceci, Gertrude, et voyez vous-même si je ne dois pas douter de vous. »

Quand Gertrude, qui était toute tremblante de frayeur, fut arrivée à ces mots : *qui vous abuse vous-même d'une façon bien coupable*, elle regarda précipitamment à la signature, puis elle poussa un cri, qu'au signe que je lui fis de n'aller pas réveiller Rosa, elle étouffa aussitôt. Mais l'effroi dans les yeux, et le visage d'une mortelle pâleur, elle demeurait muette, en sorte que je ne savais par discerner si c'était l'effet de la douleur ou du remords; l'effroi d'être faussement accusée, ou la honte de se voir, elle et son amie, démasquées par le témoignage irrécusable de la mère de Rosa. « Parlez, Gertrude, lui dis-je en prenant sa main, parlez, mon enfant, et qu'aucun aveu ne vous coûte auprès de moi ; je me sens là de quoi vous pardonner encore. — Que puis-je dire ? que puis-je faire? s'écria-t-elle alors, puisque, aussi bien que vous, ces paroles m'épouvantent sans que je les comprenne?... Ah! Rosa! Rosa!... Ah Rosa! ma pure, ma chaste Rosa! que s'est-il donc passé que tu ignores, que j'ignore... ou bien, ne nous abusons-nous point nous-mêmes, monsieur Bernier, et ces paroles ne veulent-elles point dire, que nous vous aurions caché cela même que nous vous avons raconté? » Elle reprit la lettre alors, elle la relut tout entière, mais se ressouvenant d'ailleurs que nos propres lettres aux deux familles supposaient qu'elles ne m'avaient rien caché, elle retomba dans les transports du plus cuisant désespoir. Comme toutes les autres fois, je fus subjugué par ces traits visibles d'une manifeste sincérité, en sorte que mes doutes, qui ne portaient plus sur la véracité de ces dames, commençaient, comme au reste ceux de Gertrude elle-même, à s'égarer en toutes sortes de suppositions sinistres et de probabilités effrayantes.

« J'ai voulu, Gertrude, continuai-je, avoir d'abord cet éclaircissement avec vous, et vous comprenez de reste qu'il faut faire à Rosa tout ce qui concerne cette funeste lettre ; maintenant en voici une autre qui est à votre nom. » Elle la saisit avec vivacité, et en reconnaissant sur l'adresse l'écriture de son père, elle la baisa avec une ardeur reconnaissante. Mais, dès qu'après l'avoir ouverte, elle en eut parcouru les premières lignes : « Non, non, dit-elle, ceci ne se fera pas! vous-même, monsieur Bernier, j'ose croire que vous reconnaîtrez avec moi qu'il est des liens qu'on ne rompt pas, pas même sur l'ordre d'un père! des devoirs qu'on accomplit au prix de tout, même d'une malédiction!... » A ces mots prononcés avec une extraordinaire fermeté d'âme, je frémis de terreur, car ils sonnaient à mon oreille comme un blasphème, et semblaient démentir, comme si elles n'eussent été qu'un vain leurre, les dispositions de filiale soumission dont Gertrude m'avait eu diverses fois donné l'assurance. « Tenez, lisez, » ajouta Gertrude, et elle me remit la lettre qui était conçue en ces termes :

« En tant que vous êtes encore préservée d'irrémédiable souillure, et dans l'espoir que l'expression de votre repentir est sincère, je conseus, Gertrude, à recevoir votre soumission, et à vous laisser rentrer au sein de votre famille. Mais c'est à la condition que vous romprez toute relation avec Rosa, au sort de laquelle il a d'ailleurs été pourvu. Quand j'aurai reçu à cet égard vos engagements solennels, que je vous invite à me faire tenir par le plus prochain courrier, votre tante Sarah se transportera à Genève pour vous y aller recueillir, et, à partir de ce moment, vous vous conformerez à toutes ses directions.

« Votre père, Rodolphe H. »

Je fus navré du tour de cette lettre et de l'offense qu'elle faisait en effet à l'amitié si vive et si généreusement dévouée de Gertrude pour Rosa, mais je n'en fus que plus disposé à croire que, pour qu'on eût attaché le pardon de Gertrude à cette condition d'une rupture si cruelle, il fallait que la destinée de son amie fût désormais entachée de *cette irrémédiable souillure* à laquelle on semblait faire une mystérieuse allusion. Je ne voulus pas aggraver l'angoisse de la pauvre Gertrude en lui faisant part de cette attristante remarque, mais comme elle venait de faire appel à mon opinion : « Gertrude, lui dis-je, dans l'intention de modérer la rebelle véhémence de ses sentiments, avant que je vous écoute, et avant que je vous approuve peut-être, retirez ce qu'il vous est échappé de dire. Les ordres d'un père sont toujours respectables, mon enfant, sa malédiction est toujours un affreux malheur, et il est impie de la braver ainsi que vous faites ! » Alors, éclatant en bouillants sanglots : « Mais oser me dire, monsieur Bernier, oser m'ordonner cette indignité, de rompre avec ma Rosa!... de rompre avec vous aussi, sans doute, qui avez été notre père, notre mère, et à qui ils ne disent rien! » En achevant ces mots, Gertrude avait jeté ses bras autour de mon cou, et, en me prodiguant ses caresses reconnaissantes, il semblait qu'elle voulût combler cette lacune qui l'affligeait dans la lettre de son père, de tout témoignage qui me fût personnel.

Quand elle fut plus tranquille : « Non, lui dis-je, vous ne sauriez ni abandonner Rosa, ni rompre avec elle. Mais une tâche nouvelle s'ouvre devant vous, Gertrude, et vous compromettriez le succès, en vous laissant aller à ces emportements irrespectueux. C'est de plaider pour votre amie, c'est de la sauver avec vous, c'est de vouloir demeurer inséparables, non pas au prix de la révolte et en face de la malédiction, mais au moyen de la persévérance légitime, de l'effort tendre, de la douceur patiente, et de la filiale humilité, en s'aidant du temps, qui dissipe les sévérités et qui éclaire les circonstances. Ainsi, mon enfant, allez vous coucher, car, ce soir, vous seriez peu en état d'écrire convenablement à votre père; mais demain, trouvez pour lui répondre des motifs pressants que vous lui exposerez avec modestie, et au lieu de le braver par des refus orgueilleux, implorez de sa bonté mieux éclairée qu'il n'exige pas ce qui serait à cette heure, non pas, comme il le croit, rompre avec votre amie, mais provoquer certainement chez elle un désespoir que son état, qu'il ignore, la rendrait incapable de supporter. » Gertrude m'assura qu'elle suivrait de point en point mes conseils, et nous nous séparâmes.

R. TOPFFER.

(La suite à un prochain numéro.)

Garde nationale du grand-duché de Gérolstein.

(DESSINÉ D'APRÈS NATURE AUX FÊTES DE BONN.)

Escorte particulière du grand-duc (dans le chic Poniatowski).

Sir Walter Murph, commandant l'infanterie civique grand-ducale.

Service funèbre en l'honneur de Beethoven

Royal-chourineur. Infanterie dans le goût algérien.

La *schling commission.*

Bataillon de pupilles choisis parmi les cinquante-quatre plus beaux enfants de Gérolstein pour faire le service auprès de S. M. Britannique.

Un grand prix de rhum, député du conservatoire de Gérolstein.

La musique de la chapelle grand'ducale.

Le major Pipelet (des gardes de la Porte), attaché à l'état-major du hussard hongrois de Listz.

Légion d'Alaff (*allen Alfen*, en français, *tous singes*).

Bulletin bibliographique.

Vies des Hommes illustres de Plutarque, traduction nouvelle, par M. ALEXIS PIERRON, traducteur d'ESCHYLE et de *la Métaphysique* d'ARISTOTE. 4 vol. in-18. — Paris, 1845. *Charpentier*. 5 fr. 50 c. le volume.

Le nouveau traducteur des *Vies des Hommes illustres* de Plutarque, M. Alexis Pierron, rend justice en ces termes à la traduction d'Amyot : « De tous les écrivains de l'antiquité classique, Plutarque est sans contredit le plus populaire parmi nous. Il doit certainement cette popularité à la nature de son genie, au choix des sujets qu'il a traités, à l'éternel intérêt qui s'attache aux noms des grands hommes dont il a peint les images, il la doit surtout à son premier traducteur... Amyot n'était pas un écrivain vulgaire. Son Plutarque est vivant, et il n'est pas d'auteur dans notre langue qui soit plus Français que ce vieux Grec mort en Béotie il y a dix-huit siècles. Rien de plus coulant, de plus facile, de plus naturel que la diction d'Amyot; l'expression propre lui vient a souhait; les tours heureux, l'épithète élégante, le nombre et l'harmonie, tout ce qui fait la grâce et le charme du discours, affluent aux mains de cet homme fortuné avec une merveilleuse abondance. On'on ne s'étonne donc point qu'Amyot se soit placé au premier rang des écrivains dans l'estime de nos pères, et que Montaigne ait donné la palme, comme il dit, à un traducteur. Ce traducteur est un des fondateurs du style français; ce traducteur n'est un traducteur que de nom; il a écrit Plutarque...»

Mais Amyot s'est montré trop Français pour avoir été assez Grec. Il ne faut pas regarder son ouvrage comme une copie, comme la reproduction d'un monument de l'antiquité. Amyot, qui a traduit tant de grec dans sa vie, n'a jamais su qu'imparfaitement la langue grecque. « Il serait infini, ajoute M Pierron, d'énumérer tous les passages où il a substitué, sans le vouloir, sa propre pensée à celle de l'original. Mézériac dit deux mille; c'est trop peu encore. Ces vers si jolis, qui ont laissé un souvenir dans toutes les mémoires, par lesquels Amyot traduit les innombrables passages de poëtes dont Plutarque a semé ses écrits, sont notamment de perpétuels faux sens, et ne peuvent donner aucune idée de ce qu'ils sont censés reproduire. Mais c'est surtout dans le style, dans la physionomie, si je puis dire, que l'infidélité est complète et flagrante. Les qualités qu'on prise le plus dans le style d'Amyot, sont précisement celles dont on regrette le plus, sinon l'absence, du moins la trop fréquente éclipse dans Plutarque; tandis que l'énergie pittoresque, la puissance d'imagination de Plutarque a disparu au sein de la fluide et abondante diffusion d'Amyot. Je n'ai pas besoin de faire observer, quant au costume, qu'Amyot habille tout le monde, Grecs et Romains, à la mode de son temps. »

Le plus grand tort de la traduction d'Amyot est, après tout, d'avoir vieilli, ou plutôt de n'être plus qu'une curiosité littéraire. Les gens de lettres la rechercheront longtemps encore et lui pardonneront ses erreurs à cause de son style, mais la masse ne l'entend plus, elle est bientôt cessé de l'entendre. Aussi depuis deux siècles a-t-on publié plusieurs traductions de Plutarque. Tallemant, Dacier, l'abbé Ricard, ont essayé tour à tour de détrôner Amyot. Ils n'ont pas réussi. A propos de Dacier, les réflexions suivantes de M. Alexis Pierron méritent une mention. « Nous admirons, dans une beate extase, les plus indigestes elucubrations des compilateurs d'outre-Rhin, sans daigner seulement honorer d'un coup d'oeil les trésors qui gisent chez nous dans la poussière et dans l'oubli. Nous ornons à grands frais nos bibliothèques du Plutarque de Reiske, où Reiske n'a peut-être pas mis la main; et nous ignorons vraisemblablement que la moitie de ce qu'il y a de bon dans cette édition tant vantée, c'est-à-dire tout ce qu'il y a de bon dans les *Vies*, Reiske ou ses ayants-droit l'ont pris dans Dacier, qui se vend à la livre, peu s'en faut, comme le papier hors d'usage. Un risque de se faire tort, dans l'opinion de nos dédaigneux, en disant que Dacier était un homme d'un grand talent, et qui en a donné des preuves, et que personne n'a mieux que lui, ni plus a fond, connu l'antiquite. »

Tallemant n'avait gagné à sa tentative que l'honneur de figurer en compagnie des noms les plus méprisés de la littérature du temps dans une satire de Boileau,

Ou le sec traducteur du français d'Amyot.

Si Dacier savait le grec, si pour l'interprétation du sens, il n'a rien laissé à faire, ou presque rien, à ceux qui viendraient après lui, traducteurs ou commentateurs, sa traduction n'offre pas une lecture agréable. Le style en est lourd, monotone, diffus. Quant à l'abbé Ricard, M. Alexis Pierron le regarde comme très-inférieur à Dacier, et par la science et par le style même. Il y a, dans ses *Vies*, des fautes contre le sens que n'avait point faites Dacier, et ses remarques mêmes prouvent qu'il n'avait qu'une connaissance superficielle de la langue et de la littérature grecques. Aussi a-t-il paru à M. Alexis Pierron qu'une traduction nouvelle du grand ouvrage historique de Plutarque pouvait n'être pas de trop, même après quatre autres, surtout après celle qu'on estime le plus aujourd'hui. « Le travail que j'offre au public, ajoute-t-il, n'a, du reste, aucune prétention scientifique. Mon dessein n'était pas d'inventer Plutarque, mais de le reproduire. Mes découvertes, si j'en ai fait, se bornent à peu de chose; ce n'était plus ici Aristote ou Eschyle. Dacier, je le répète, avait retourné à fond, et dans tous les sens, le texte de Plutarque. Je me suis trouvé, en face de mon auteur, à peu près dans la position d'un humaniste faisant son Tite-Live ou son Suétone. C'est sur la traduction proprement dite qu'a porte principalement, presque uniquement, tout mon effort. Je n'ai rien négligé pour retracer aux yeux, autant qu'il était en moi, une image complète et fidèle, et qui pût, non point tenir lieu de l'original, mais le rappeler suffisamment à ceux qui le connaissent, et donner à ceux qui ne l'ont point vu, une idée vraie de son port et de sa physionomie. »

M. Alexis Pierron avait déjà traduit *la Métaphysique d'Aristote* et le *Théâtre d'Eschyle*. Ces deux ouvrages ont été couronnés par l'Academie française. Leur succès est un trop sûr garant du merite de celui dont nous venons d'exposer l'indispensable utilité, pour que nous ayons besoin d'ajouter aucun éloge à un fait aussi éloquent.

Histoire d'Angleterre depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours; par MM. DE ROUJOUX et ALFRED MAINGUET. Nouvelle édition, augmentée de plus d'un tiers et enrichie d'un grand nombre de gravures, de tableaux synoptiques, cartes géographiques, etc. 2 vol. in-8 de 800 pages. — Paris, 1845. *Charles Hingray*, éditeur. 50 fr.

La première édition de cet ouvrage date de plusieurs années. Elle fut promptement épuisée. La seconde, commencée il y a quinze mois environ, vient de se terminer. Cette semaine même a vu paraître les dernières livraisons du tome second. En annonçant la mise en vente de cet important ouvrage, *revu, corrigé et augmenté*, c'est un devoir pour nous de remercier l'auteur et l'éditeur des nombreuses ameliorations qu'ils y ont introduites. MM. Mainguet et Hingray méritent d'autant plus d'éloges que le succès de la premiere édition leur permettait de la réimprimer textuellement. Ils pouvaient n'y rien ajouter, n'y rien changer, certains d'avance d'une vente forcée. Ils ont voulu faire mieux; ils se sont generesusement associés pour se surpasser eux-mêmes. Du reste, leur but a été atteint. C'est un hommage que nous nous plaisons à leur rendre, en notre nom et au nom des nombreux souscripteurs qui doivent profiter de leurs louables et heureux efforts.

Ainsi, l'édition primitive avait trois volumes. La nouvelle édition n'en a plus que deux. Tout en diminuant de prix et de volume, elle augmentait considérablement le nombre de ses gravures sur bois, elle en faisait dessiner et graver par des artistes français, qui, dans le principe, avaient été empruntées à l'Angleterre, elle ameliorait son papier et son impression; enfin, elle completait ou reformait son texte. Bien qu'il eût signé seul la première édition, M. de Roujoux s'était associé pour collaborateur M. Alfred Mainguet. La mort l'ayant enlevé à ses travaux, la surveillance et la revision de la deuxième édition revinrent naturellement à ce jeune écrivain. M. Alfred Mainguet s'est acquitté de sa tâche avec autant de talent que de zèle et de conscience. Non content de refondre ou d'écrire de nouveau certains passages, il a comblé de graves lacunes. Ainsi nous signalerons comme d'utiles additions, des notices sur l'état des arts et des lettres dans la Grande-Bretagne à la fin de chaque siècle, l'histoire de la conquête de l'Inde, et plusieurs tableaux synoptiques d'un vif interêt. M. Alfred Mainguet est parfaitement instruit de tout ce qui s'est imprimé en Angleterre depuis le commencement du siècle sur les divers sujets dont il s'occupait. Il a su profiter des publications les plus recentes. Nous citerons, par exemple les curieux emprunts qu'il a faits à un remarquable article de M. Macaulay sur les ministres de Georges II et à la correspondance de lord Malmesbury, que la *Revue britannique* s'est empressée de traduire et d'analyser dans ses derniers numéros.

L'*Histoire d'Angleterre* de MM. de Roujoux et Alfred Mainguet remonte jusqu'aux premières origines antérieures à la conquête romaine, et ne se termine qu'à l'avénement de la reine Victoria. Elle n'est que l'abrégé de la *Pictorial History* ou histoire pittoresque, publiée à Londres par M. Charles Knight, et qui, bien qu'elle s'arrête à la mort de George III, forme actuellement huit volumes in-octavo de huit cents et neuf cents pages à deux colonnes. Ses auteurs n'ont omis, il est vrai, aucun fait essentiel : mais peut-être se sont-ils trop exclusivement occupés de l'histoire politique ou civile et militaire; peut-être auraient-ils dû consacrer, à la fin de chaque grande période, quelques chapitres à l'histoire de la constitution, de l'industrie, et des mœurs et coutumes. Il est vrai qu'ils étaient renfermés dans des limites déterminées. Forcés de choisir, ils ont sacrifié avec raison les faits particuliers aux faits généraux. Ils ont mieux aimé montrer les causes que leurs effets.

Ce qui donne à cette *Histoire d'Angleterre* un caractère spécial, ce qui la distingue de toutes les autres histoires publiées en France et en français, c'est l'*illustration*. M. Hingray a suivi l'exemple de M. Knight. Il a eu le bon esprit, si rare de nos jours, de ne pas confondre le mensonge avec la vérité. Les gravures qui illustrent ces deux beaux volumes ne sont pas des dessins de fantaisie; au lieu de fausser les idées, elles les développent et les éclairent. Elles se composent uniquement, en effet, de cartes, de portraits et de sceaux authentiques, de vues des villes ou des paysages célèbres par quelque grand événement, de costumes empruntés aux anciens manuscrits, de monuments dessinés d'après nature, de copies de tapisseries ou de lettres, de manuscrits, de *fac simile*, etc. En un mot, tout y est *vrai*, et par conséquent aussi *instructif* qu'intéressant.

Nous ne ferons a MM. Hingray et Mainguet qu'un seul reproche, qui s'adresse également à la majorité des auteurs et des éditeurs actuels : une simple table de matières d'une page ne suffit pas pour un livre de huit cents pages. Aussi, leur recommandons-nous d'ajouter a leur troisième édition une table générale, analytique et alphabétique des matières. On consulte plus souvent qu'on ne le lit un ouvrage de seize cents pages. Or, comment se retrouver dans un pareil labyrinthe sans ce précieux fil conducteur dont les auteurs et éditeurs français se montrent, en général, trop avares. Beaucoup feraient comme moi qui hésiterais à y entrer dans la crainte de n'en pas pouvoir sortir. La censure devrait, en vérité, interdire la publication de tout livre qui aurait plus d'une feuille d'impression et qui ne serait pas flanqué de deux tables, l'une au commencement, l'autre à la fin. Elle rendrait ainsi tout à la fois service, et au public, heureux de trouver le moyen de se servir des livres qu'il achète, et à la librairie, dont les ventes augmenteraient dans une notable proportion.

L'*Histoire d'Angleterre* de MM. Roujoux et Alfred Mainguet sera le livre illustre le plus recherché comme le plus beau et le plus utile des livres d'étrennes pour 1846.

Histoire sainte d'après la Bible, par M. VICTOR DURUY, professeur d'histoire au collége royal de Henri IV. — *L. Hachette*, rue Pierre-Sarrazin. — 1 vol. in-12.

M. Victor Duruy est l'auteur d'une *Histoire des Romains* dont *l'Illustration* a parlé avec éloges; le savant professeur nous donne aujourd'hui une *Histoire sainte d'après la Bible*, où se retrouvent naturellement toutes les qualités d'erudition, de critique et de style, qui distinguaient, à un haut degré, son premier ouvrage.

« Malgré leur petit nombre et l'obscurité dans laquelle ils sont presque toujours restes, les Juifs sont le peuple le plus remarquable de l'Orient; l'influence qu'ils n'ont pas exercée par leurs armes, ils l'ont obtenue par leurs livres, le plus vénérable monument des premiers âges du monde. »

Telle est la pensée qui domine tout le livre de M. Duruy, la pensée de l'importance morale du peuple dont il se fait l'historien, et ainsi se rehausse aux yeux de l'écrivain la tâche qu'il s'est imposée. Voltaire s'irritait sans cesse du bruit que faisait dans le monde et de la place qu'occupait dans l'histoire cette misérable petite province, comme il appelait la Judée, et il mettait à nean cette pauvre nation, qui, selon lui, ne valait pas même qu'on nous conservât son nom. M. Duruy considère le peuple juif plutôt dans la perpétuité de son existence que dans l'étendue géographique de son pays; il estime ce qu'elle vaut l'importance politique des Hébreux, mais, frappe de ce caractère de durée qui distingue ce peuple entre tous les autres, il ouvre avec respect la Bible, « le livre par excellence, celui du sage et du simple, celui qui, depuis deux mille ans nourrit les jeunes générations sous tous les climats, au milieu de toutes les races, à tous les degrés de civilisation..., la Bible, le livre sacré de deux cents millions d'hommes! » Il y trouve l'enseignement le plus serieux et le plus fecond; il y voit, au milieu de l'idolâtrie et de religions grossières, entre les saturnales de Tyr et celles de Babylone, un petit peuple, pauvre, misérable, qui rejette la pluralité des dieux et les folles joies des sens; qui, malgre toutes les misères et tous les désastres, sauve et nous conserve ce dogme précieux devant lequel ont fui les superstitions et les vices honteux du polythéisme; qui l'emporte autant sur les autres peuples par la pureté de son culte et de sa croyance, qu'il les devance par la perfection relative de son droit civil et politique. Enfin, la Bible offre aux regards de l'écrivain une lutte morale qui ne s'interrompt jamais, c'est-à-dire le spectacle le plus intéressant et le plus digne d'attacher la pensée humaine : « un magnifique idéal et des écarts sans nombre, un peuple toujours prêt à faillir et sans cesse ramené dans le droit chemin par les efforts héroïques de ses prophètes..., la continuelle et majestueuse intervention du Très-Haut, qui voit, anime, dirige la création, tout entière, porte et conduit son peuple. » « La Bible, disait le pieux Rollin, est l'histoire de Dieu même. »

C'est donc avec la Bible toute seule que l'écrivain a voulu faire l'histoire du peuple juif; à quoi bon aller chercher dans les livres des nations étrangères quelques détails épars qu'il faut ensuite accorder à grand'peine avec le texte de l'Écriture sainte? Citer Hérodote pour démontrer la Bible; changer le nom d'Assuerus en celui d'Artaxerxès; prouver qu'il n'a jamais existé de reine de Saba, est-ce la l'œuvre véritable de l'historien? « Nous ne pouvions, dit justement M. Duruy, songer à faire ici de la critique historique, car des commentaires et des explications sans fin eussent ôté à cette histoire ce qui en fait pour tous la précieuse utilité, *son enseignement moral*. Toute discussion a donc été rejetée de cet ouvrage, qui n'ambitionne d'autre mérite que celui d'une analyse fidèle des livres saints, dont il a reproduit, le plus possible, les expressions même et le style consacré. Avec les interprétations, sans doute les faits qui étonnent la raison se simplifient, le merveilleux disparaît, tout devient clair et facile. Mais que reste-t-il alors du livre? N'aurions-nous d'autre motif que la raison littéraire, nous agirions encore comme nous avons fait? »

Dans le cours de son histoire, M. Duruy laisse donc toujours parler la Bible elle-même; et l'on peut bien penser que cette abnégation de l'écrivain, se bornant au rôle de traducteur, produit les plus excellents effets; il est d'ailleurs assez malaisé de transporter dans notre langue ce sublime langage, cette poesie d'expression, que l'esprit humain n'a jamais égalés. Écrivain par et brûlant, M. Duruy n'est point au-dessous de cette tâche difficile; il a su faire passer dans son style le reflet du divin livre; nous voyons, sous sa plume, le récit de l'historien prendre les vives couleurs de la langue biblique; c'est enfin un travail de littérature autant que d'histoire, et le nouvel ouvrage de M. Duruy porte ainsi avec lui un double mérite, un double titre de succès et d'estime.

Mademoiselle Zacharie, roman en deux volumes; par M. G. DESNOIRESTERRES. — *Alexandre Cadot*, éditeur, rue de la Harpe, 52.

On n'a jamais fait plus de romans qu'aujourd'hui, et, quoi qu'en disent ceux qui n'en font pas, on n'en a peut-être jamais fait autant de bons. Les moindres romans d'a présent sont de véritables chefs-d'œuvre si on les compare même aux plus renommés de l'empire et de la restauration, et, à côté des grandes réputations du roman-feuilleton, nous voyons s'élever une foule de conteurs agréables, spirituels, heureusement dones sous le double rapport de l'imagination et de la sensibilite. — Parmi ces talents encore jeunes, M. Gustave Desnoiresterres occupe sans doute une des places les plus distinguées; connu déjà, dans le monde littéraire, par ses romans de *la Chambre noire* et de *Jarnowick*, et encouragé par le juste succès qu'ils ont obtenu, le jeune écrivain publie aujourd'hui un nouvel ouvrage, *Mademoiselle Zacharie*, qui annonce un progrès visible dans son talent et nous fait concevoir d'heureuses esperances pour l'avenir. Nous ne voulons point essayer de raconter sommairement ici, en quelques lignes, la charmante histoire de mademoiselle Zacharie et du chevalier Hector de Colris; le livre perdrait trop à une analyse aussi courte et aussi sèche, et nous ne lirions que défloré l'interêt du roman. Il vaut mieux que nous nous bornions à recommander à nos lecteurs le nouvel ouvrage de M. G. Desnoiresterres, leur promettant qu'ils y trouveront une peinture agréable des mœurs du dix-huitième siècle, une étude du cœur naïve et pénétrante, enfin tout le plaisir que donne un bon roman, écrit dans un style animé, brillant et spirituel. La seule critique que nous adresserions à l'auteur, c'est que son livre fait peut-être penser trop souvent à cette incomparable histoire de *Manon Lescaut*; mais, a vrai dire, une pareille critique ne serait-elle pas encore une louange pour l'écrivain? et n'est-ce pas une marque singulière de talent que d'avoir pu s'approcher assez de cet excellent modèle pour mériter d'être comparé avec lui, même à titre d'infériorité? D'ailleurs, cette ressemblance est si éloignée, disons-le, que l'originalité de l'invention de M. Desnoiresterres n'en saurait aucunement souffrir. C'est plutôt une inspiration involontairement puisée dans ce beau livre, qu'une réelle imitation, — et ne s'inspire pas qui veut aux œuvres du génie.

Des progrès de l'industrie dans leurs rapports avec le bien-être physique et moral de la classe ouvrière; par M. le baron DE GÉRANDO.

M. Guillaumin, l'éditeur du *Journal des Économistes* vient de réimprimer le mémoire de M. le baron de Gérando, couronné par la société industrielle de Mulhouse, sur les *progrès de l'industrie dans leurs rapports avec le bien-être physique et moral de la classe ouvrière*. M. le baron de Gérando s'était proposé de compléter ce mémoire, quand il en publierait une seconde édition, en y introduisant quelques recherches nouvelles et en développant quelques considérations sur lesquelles il n'avait pas assez insisté. M. de Gérando fils a trouvé dans ses papiers quelques documents réunis par lui sous ce titre : *Matériaux pour la deuxième édition de mon mémoire sur l'amélioration de la classe ouvrière*, avec une note rédigée par lui sur l'organisation d'une société de patronage, qu'il espérait voir se former sous le nom d'*Union pour le bien-être moral et physique des ouvriers*. Nous seulement il a insère textuellement cette note dans le chap. VI, relatif aux institutions de patronage; mais il a ajouté a cette deuxième édition plusieurs autres notes puisées dans les documents que son père avait rassemblés ou dans ceux qu'il s'est procurés lui-même

ÉTABLISSEMENT DU BONHOMME RICHARD,

Dirigé par BLAY et Compagnie, Marchands Tailleurs.

Parmi les maisons de commerce qui de nos jours ont pris le plus de développement, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, il faut citer en première ligne l'établissement du *Bonhomme Richard*, place des Victoires (HOTEL TERNAUX).

Cette maison, montée sur la plus grande échelle, est restée jusqu'à présent sans rivale. Elle doit sa supériorité incontestable à la vente des draps si renommés des fabriques Ternaux, dont elle a seule le privilége exclusif, et à la confection des vêtements, spécialement dirigée par M. ALEXANDRE BLAY (ci-devant place de la Bourse), l'un des tailleurs les plus en vogue aujourd'hui. — Le consommateur trouvera donc réunis, dans les vastes magasins du *Bonhomme Richard*, les prix les plus modérés marqués en chiffres connus et un assortiment considérable de marchandises en tous genres, ainsi qu'un grand choix de vêtements tout prêts.—*Toutes les ventes se font à prix fixe, comptant sans escompte.*

HENRI HERZ

Facteur du roi, rue de la Victoire, 58. — Médaille d'or 1844.

PIANOS DROITS, cordes droites, six octaves trois quarts, trois cordes. Prix net, 700 fr.
PIANOS DROITS, cordes obliques, six octaves trois quarts, trois cordes. Prix net, 800 fr.
PETITS PIANOS A QUEUE, approuvés par l'Institut royal de France. Prix net, 1,600 fr.

Mme LACOMBE, rue Boucher, 1, au premier (près le Pont-Neuf), donne tous les jours chez elle des consultations sur le passé, le présent et l'avenir. Elle se rend aussi chez les personnes qui veulent bien l'honorer de leur confiance.

FOURNEAUX TERMO-LAMPES, à l'usage de la cuisine.—La foule se porte tous les jours au Palais-Royal, péristyle Valois, pour les voir fonctionner, et à la fabrique de M. A. DUMAS, breveté, entrepreneur d'appareils à gaz, rue Saint-Honoré, 270.

APPAREIL AIMÉ

ou SARCOPLASTIQUE *rajeunissant de 15 ans.*

AIMÉ DE NEVERS, Mde DENTISTE

DE PLUSIEURS COURS, ET PROFESSEUR DE PROTHÈSE DENTAIRE.

A l'aide de cet *Appareil unique*, M. AIMÉ enlève à l'instant même les rides les plus prononcées du visage, et donne aux physionomies, si maigres qu'elles soient, l'apparence de l'embonpoint et de la jeunesse. M. AIMÉ est aussi LE SEUL Dentiste qui pose les dents et râteliers perfectionnés sans extraction (*son mode d'embaumement enlevant la douleur et arrêtant la carie*), et qui ne se sert pas de crochets, de ressorts, ni de ligatures; ce qui lui a valu plusieurs récompenses honorables. *Livraisons de ses râteliers en vingt quatre heures.* M. Aimé met une voiture à la disposition des personnes qui désireront le consulter. (Ecrire.)—33, GALERIE VÉRO-DODAT. Voir ses ouvrages d'exposition, même galerie, 28 et 33.

LE CHOCOLAT MÉNIER,

comme tout produit avantageusement connu, a excité la cupidité des contrefacteurs. Sa forme particulière et ses enveloppes ont été copiées, et les MEDAILLES dont il est revêtu ont été remplacées par des dessins auxquels on s'est efforcé de donner la même apparence. Les amateurs de cet excellent produit voudront bien exiger que le nom MENIER soit sur les étiquettes et sur les tablettes.

Dépôt, passage Choiseul, 21, et chez un grand nombre de pharmaciens et d'épiciers de Paris et de toute la France.

ODONTINE et ÉLIXIR ODONTALGIQUE

L'instruction qui accompagne ces nouveaux dentifrices donne la raison de leur supériorité sur tous ceux employés jusqu'à ce jour.

DÉPOT A PARIS, CHEZ M. FAGUIER, RUE RICHELIEU, 95; ET CHEZ TOUS LES PARFUMEURS ET COIFFEURS DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.

ÉDITION AU MÊME PRIX QUE LES CONTREFAÇONS BELGES

DES OEUVRES DE M. EUGÈNE SUE.

A UN FRANC LE VOLUME

Les œuvres complètes de M. EUGÈNE SUE se composent aujourd'hui de 61 volumes in-8, a 7 fr. 50 cent., dont le prix total serait de 457 fr. 50 cent.

Chacun de ces volumes, réimprimé dans le joli format in-18 que les bibliophiles connaissent sous le nom de format Cazin, sur beau papier vélin glacé, coûtera 1 franc.

Cette édition, magnifiquement imprimée, revue avec le plus grand soin, sera d'une parfaite correction et ne ressemblera que par le prix aux contrefaçons belges.

PAULIN, Éditeur, rue Richelieu, 60.

ŒUVRES DE M. EUGÈNE SUE.

61 VOLUMES IN-18, FORMAT CAZIN, A UN FRANC LE VOLUME; chaque vol. contenant la matière d'un vol. in-8° de 7 fr. 50 c.

LA SALAMANDRE, 2 vol., 2 fr. — LA COUCARATCHA, 3 vol., 3 fr. — DELEYTAR, 2 vol., 2 fr. — DEUX HISTOIRES, 2 vol., 2 fr. — PLICK ET PLOCK, 1 vol., 1 fr. — ATAR-GULL, 2 vol., 2 fr. — LA VIGIE DE KOATVEN, 4 vol., 4 fr. — THÉRÈSE DUNOYER, 2 vol., 2 fr. — LATRÉAUMONT, 2 vol., 2 fr. — PAULA MONTI, 2 vol., 2 fr. — LE MORNE AU DIABLE, 2 vol., 2 fr. LE COMMANDEUR DE MALTE, 2 vol., 2 fr. — MATHILDE, 6 vol., 6 fr. — ARTHUR, 4 vol., 4 fr. — LES MYSTÈRES DE PARIS, 10 vol., 10 fr. — LE MARQUIS DE LETORIÈRE, 1 vol., 1 fr. — JEAN CAVALIER, 4 vol., 4 fr. LE JUIF ERRANT, 10 vol., 10 fr.

CHAQUE VOLUME DE 250 A 300 PAGES.

A UN FRANC LE VOLUME

LES MYSTÈRES DE PARIS, 10 volumes in-18, format Cazin, 10 fr.—MATHILDE, 6 volumes in-18, 6 fr.—ARTHUR, 4 volumes in-18, 4 fr. — LA SALAMANDRE, 2 volumes in-18, 2 fr. — Le JUIF ERRANT, 10 vol. in-18, 10 fr., sont *sous presse*. Il paraîtra 1 vol. par semaine, et les *OEuvres complètes* de M. EUGÈNE SUE seront entièrement publiées dans ce format avant le mois de mars prochain.

Tous les ouvrages se vendront séparément; on n'est pas obligé de souscrire pour les *OEuvres complètes*.

PAULIN, Éditeur, rue Richelieu, 60.

En vente par livraison, chez J.-J. DUBOCHET, LECHEVALIER & Ce, éditeurs, rue Richelieu, 60.

JÉROME PATUROT A LA RECHERCHE D'UNE POSITION SOCIALE,

Par Louis Reybaud.

Édition illustrée par J.-J. GRANDVILLE, publiée en 30 livraisons à 50 cent.

Chaque livraison sera composée de 16 pages grand in-8, avec trois ou quatre dessins dans le texte, et d'une ou deux grandes gravures à part. — En payant d'avance, on recevra les 30 livraisons franco à domicile à Paris. Pour les départements, ajouter 3 fr. 50 cent. au prix de l'ouvrage.

EN SOUSCRIPTION.

HISTOIRE DE GIL BLAS DE SANTILLANE, PAR LE SAGE;

Précédée d'une Notice sur l'auteur, par CHARLES NODIER; ornée de 600 dessins par GIGOUX, gravés sur bois et imprimés dans le texte. 1 vol. grand in-8 jésus. 15 fr. *Nouvelle édition* augmentée de la traduction de *Lazarille de Tormes*, traduit par LOUIS VIARDOT, illustré par MEISSONNIER. — Prix de la livraison, 40 centimes.

Librairie de CHARLES HINGRAY, éditeur, 10, rue de Seine.

OUVRAGE ILLUSTRÉ COMPLET.

HISTOIRE D'ANGLETERRE,

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'AU COURONNEMENT DE LA REINE VICTORIA,

Par M. le baron de Roujoux,

Publiée par M. A. MAINGUET, sous la direction archéologique de MM. TAYLOR et C. NODIER.

Ouvrage orné de 500 gravures sur bois, de 50 grandes gravures tirées à part et de 6 cartes géographiques représentant l'Angleterre à ses différentes phases. 2 vol. in-8, jésus. — Nouvelle édition, entièrement refondue, et mise au courant des meilleurs travaux historiques publiés en Angleterre. — Prix, broché. . . . . 50 fr.
Prix, relié à l'anglaise, avec fers et dorés sur tranche. . . . . 40 fr.

PAULIN, éditeur, rue Richelieu, 60.

ITINÉRAIRE DESCRIPTIF ET HISTORIQUE DE LA SUISSE,

Du Jura français, de Baden-Baden et de la Forêt-Noire, de la Chartreuse de Grenoble et des eaux d'Aix, du Mont-Blanc, de la vallée de Chamouny, du grand Saint-Bernard et du Mont-Rose. Avec une carte routière imprimée sur toile, les armes de la confédération suisse et des vingt-deux cantons, et deux grandes vues de la chaîne du Mont-Blanc et des Alpes bernoises;

PAR ADOLPHE JOANNE.

Un vol. in-18, contenant la matière de cinq volumes in-8° ordinaires.
Prix : broche, 10 fr. 50 cent.; relié, 12 fr.

Mise en vente de la 60e et de la 61e Livraison.

Le tome 10e et dernier de l'édition in-8° est en vente.

Canot de sauvetage insubmersible.

M. Poitrat, ingénieux auteur de diverses découvertes mathématiques et industrielles, ayant tout récemment imaginé un nouveau système de canot de sauvetage, avait invité lundi dernier le public à assister aux expériences destinées à démontrer l'insubmersibilité des appareils qui constituent son invention.

Fils d'un ancien marin, M. Poitrat, témoin d'une foule d'événements dus au peu de sécurité qu'offrent les embarcations à quille, se trouva dès sa jeunesse, sous la préoccupation d'une combinaison à trouver qui, sans nuire soit aux embarcations, soit à leurs manœuvres, pût les mettre dans un état d'insubmersibilité tel, que les hardis marins qui confient leur existence à ces frêles coquilles fussent certains de conjurer les dangers dont ils sont menacés en tous temps.

En étudiant la construction ordinaire des canots, M. Poitrat fut d'abord frappé de l'imperfection résultant : 1° du vide

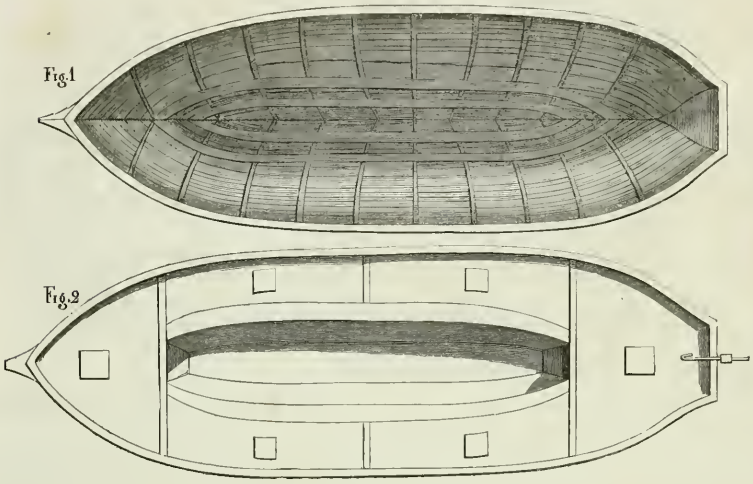

laissé dans leurs flancs sans aucune utilité pour la navigation et les passagers; 2° du placement des banquettes transversales dont l'enjambement forcé, pour aller d'un bout à l'autre de l'embarcation, lui imprime un mouvement d'oscillation capable de la faire chavirer.

Pour parer à ces dangereux inconvénients, M. Poitrat a eu recours à la compression de l'air dans une série de caissons ou appareils, sans solidarité des uns avec les autres, qui peuvent être appliqués à toute espèce d'embarcations préexistantes comme aussi construits avec elles.

Ces appareils, ajustés dans la coque ordinaire d'un canot, forment à l'intérieur des bordages une sorte de demi-pont, et présentent la forme d'une banquette circulaire sur laquelle les passagers se placent commodément; cette espèce de banquette offre dans son centre et sur ses côtés un passage assez large pour que les marins chargés du service puissent circuler facilement soit au milieu, soit autour de l'embarcation.

Les divers compartiments des appareils, en outre de l'air qu'ils renferment, peuvent contenir des effets ou provisions pour le voyage, et l'expérience a prouvé que, grâce à leur isolement, quelques-uns d'entre eux pourraient, dans une

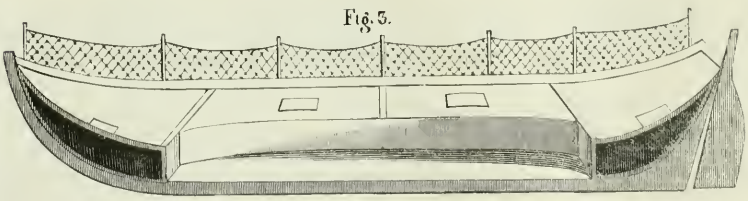

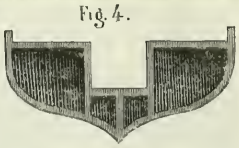

avarie, faire une voie d'eau sans que l'embarcation fût exposée à sombrer.

Les essais sur la Seine, annoncés par M. Poitrat en aval du pont Royal, ont parfaitement démontré l'insubmersibilité du nouveau système de sauvetage; en effet, cette embarcation, renversée à plusieurs reprises et de vive force au moyen de cordes fixées au bout de son mât, et donnant dans cette position un libre accès à l'eau du fleuve, s'est toujours relevée avec vivacité pour reprendre sa position naturelle dès qu'elle a été abandonnée à elle-même; remplie d'eau, privée de son gouvernail et monté de plusieurs personnes unissant leurs efforts pour le submerger par un mouvement d'oscillation qui faisait tour à tour disparaître chaque bordage, le canot est resté insubmersible et s'est toujours retrouvé sur sa quille.

De cette victorieuse résistance à des épreuves répétées et capables de faire sombrer toute autre embarcation, nous avons dû conclure que les appareils de M. Poitrat présentaient des avantages de nature à attirer l'attention de M. le ministre de la marine, qui chargera probablement une commission d'examiner si ces ingénieuses combinaisons appliquées sur une plus grande échelle, offrent la solution d'un problème qui intéresse à un si haut degré la population maritime de la France.

Correspondance.

A M. Félix, à Londres. — Vous serez satisfait incessamment.

A M. T., à Gand. — Nous ne pouvons pas être de votre avis, monsieur, car vous êtes en contradiction avec la plupart de ceux qui veulent bien également nous conseiller. Cependant votre bienveillance nous fait un devoir de vous remercier et de faire notre possible pour entrer dans vos vues et vos préférences.

A M. Z.-P. X., à Limoges. — La solution est bonne; mais vous nous permettrez, monsieur, de dire que ces sortes de choses s'expriment mieux en chiffres qu'en prose, et mieux en prose qu'en vers.

A M. B. de F., à Paris. — La manufacture des tabacs est comprise dans la série des grands établissements industriels que nous avons commencée. Nous remuissons les documents nécessaires, et recevrons volontiers ceux que vous auriez en votre possession sur ce curieux sujet.

A M. J. E., à Strasbourg. — Il faut à toute chose l'à-propos. Il nous a paru que l'à-propos n'existait pas ou n'existait plus, mais qu'il pouvait revenir. Vous pouvez, d'ailleurs, monsieur, si vous le croyez bon, faire reprendre vos gravures.

A M. C.-J. P. — Vous relevez, monsieur, avec raison une faute qui se trouve au n° 155 de *l'Illustration*, dans un article bibliographique sur plusieurs brochures relatives à *l'homœopathie*. Il est reconnu que c'est le mot *dilution* qui doit être substitué au mot *délection* dans cet article. Vous avez pu voir que le rédacteur de cet article, pour être d'un avis très-différent du vôtre sur le mérite de l'homœopathie, sait assez bien la question, et qu'il ne peut être responsable de cette faute, corrigée sur son épreuve, mais maintenue obstinément par les compositeurs et les correcteurs, auxquels il faut nous en prendre.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER REBUS.

Aussitôt que le dessert apparaît sur la table, les enfants sautent et battent des mains.

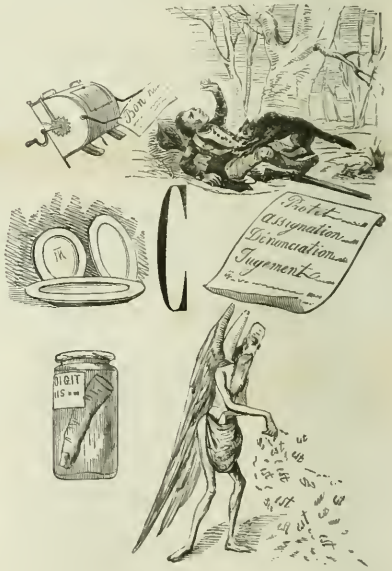

On s'abonne chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les *Correspondants du Comptoir central de la Librairie.*

A Londres, chez J. Thomas, 1, Finch Lane Cornhill.

A Saint-Petersbourg, chez J. Issakoff, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-Impériale; Gostinoi-Dvor, 22. — F. Bellizard et Cᵉ, éditeurs de la *Revue étrangère*, au pont de Police maison de l'église hollandaise.

A Alger, chez Bastide et chez Dubos, libraires.

Chez V. Hebert, à la Nouvelle-Orléans (États-Unis).

A New-York, au bureau du *Courrier des États-Unis*, et chez tous les agents de ce journal.

A Madrid, chez Casimir Monier, Casa Fontana de Oro.

Jacques DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de Lacrampe et Cᵉ, rue Damiette, 2

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.

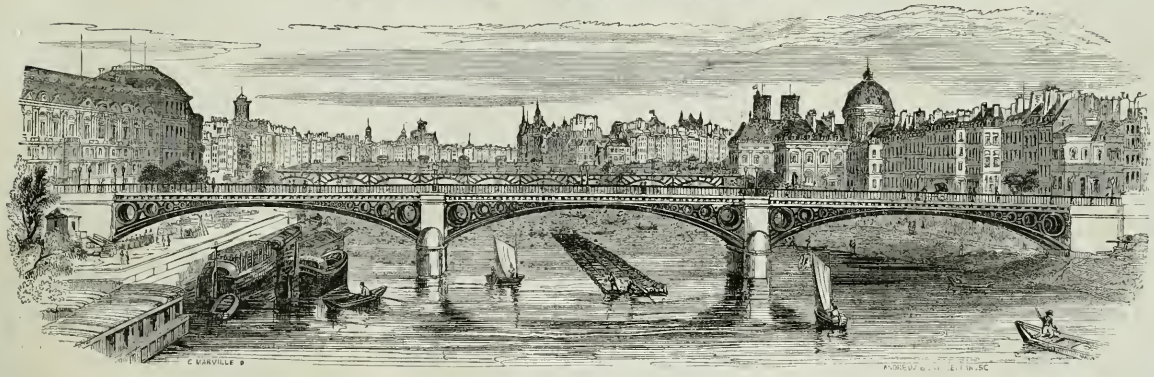

Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N° 138. Vol. VI. — SAMEDI 18 OCTOBRE 1845.
Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
Ab. pour l'Etranger. — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Courrier de Paris. *Une représentation à bord du Gomer*, dans la rade de Thérapia. — **Théâtres.** — **Histoire de la Semaine.** *Carte du théâtre de l'insurrection* en Algérie. — **Le village de Felsberg dans les Grisons.** *Trois Gravures.* — **Rose et Gertrude.** Roman, par M. R. Topffer. (Suite). — **La colonne de 1792 à Lille et la colonne de la Grande armée à Boulogne.** *Inauguration de la colonne de Lille.—La colonne de Boulogne. Statue de Napoléon, par Bosio.* — **Les Mémoires d'un fou,** par Nicolas Gogol, traduction française publiée par M. Louis Viardot. — **Paris à la campagne.** *Seize Gravures,* par Seigneurgens. — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces.** — **La maladie des pommes de terre.** *Quatre Gravures.* — **Météorologie.** — **Rébus.**

Courrier de Paris.

La semaine a été bruyante; au fait, quoi de plus bruyant que le mois d'octobre à Paris, le mois de la *rentrée!* il se fait alors un grand mouvement de la circonférence au centre, des départements à la capitale, il s'exécute une sorte de volte-face simultanée de la vie touriste ou champêtre à la vie remuante et affairée de *l'intra muros.* Les théâtres, les clubs,

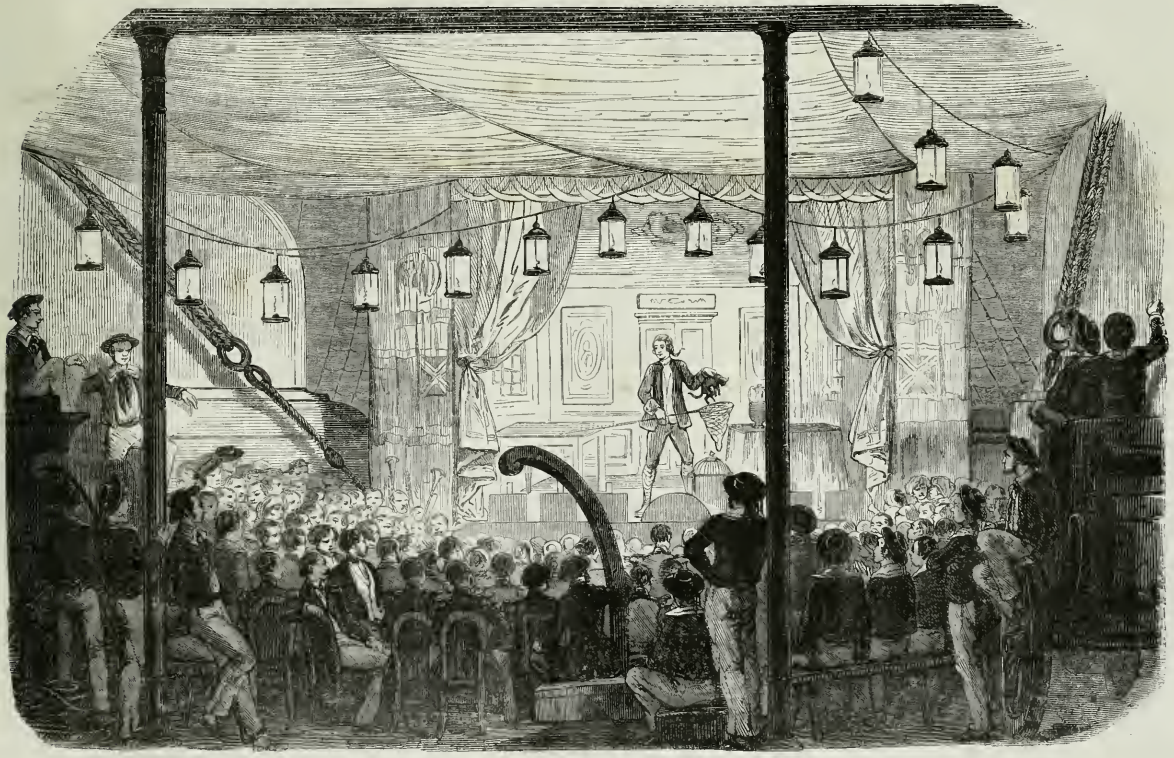

(Une représentation à bord du *Gomer*, dans la rade de Thérapia, d'après un dessin de M. Doussaut.)

les colléges, les tribunaux, les académies ressaisissent et rattrapent leur monde; octobre a battu le rappel, et nous assistons à un réveil général, la reprise d'armes est universelle et l'entrée en campagne (campagne d'hiver) se prépare sur toute la ligne. Les avocats secouent leurs robes, la justice met son bonnet, et la science, ses lunettes; Paris est reconquis par les Parisiens, ils y rentrent en colonnes serrées, on ne peut pas dire que tous sont revenus, mais que de revenants!

Encore une quinzaine, et les salons rouvriront, car nos élégants et nos élégantes ne sont pas moins pressés de s'établir dans leurs quartiers d'hiver. On s'était senti tout joyeux de quitter et de fuir Paris, mais on est enchanté de le revoir et d'en reprendre possession. Comment cela s'est-il fait, madame? Paris vous était devenu insupportable, et son séjour vous semblait des plus maussades; après toute une saison de fêtes et de triomphantes coquetteries, il vous fallait absolument la douceur du repos champêtre, et le calme des distractions bucoliques.

Dieux! que ne suis-je assise à l'ombre des forêts!

disiez-vous avec Phèdre, — et présentement, vous voilà de l'avis de M. de Voltaire, auquel nous sommes redevables de cet axiome : Les plaisirs champêtres sont les premiers des plaisirs... insipides! il n'y a rien de tel que l'absence et

l'éloignement pour opérer de ces conversions, n'est-ce pas? on n'apprécie jamais si bien sa terre natale, et on n'en sent tout le prix qu'après l'avoir quittée.

Je viens d'avoir l'honneur de vous dire que l'on rentrait, mais on n'est pas encore rentré. Cette situation intermédiaire entre le passé et l'avenir, entre un monde qui s'est dispersé hier, et qui se reconcilie et se refait aujourd'hui, offre assez peu de ressources, vous en conviendrez, aux fantaisies de la chronique, aux glaneurs d'anecdotes, aux historiographes de profession et de salons. A quel récit se vouer? je vous le demande: sur quelle conjecture échafauder l'historiette de rigueur, et sur les fondements de quelle intitiale bâtir une indiscrétion? Par bonheur où il n'y a rien, le feuilletoniste ne perd point ses droits. Le néant est aussi son domaine, il s'entend à peupler le vide, à illuminer les ténèbres, et puis à quoi servirait l'imagination, sinon à inventer?

Les événements tragi-comiques, les vols effrontés, les escroqueries pleines d'audace, les gageures incroyables, les surprises, les méprises, les quiproquo et les imbroglio : autant de produits avariés, autant de fruits de l'arrière-saison, sans goût ni saveur, *et bons pour des goujats*; et le feuilleton tenait à fêter son monde illustre et charmant, à lui payer sa bienvenue et son retour.

Donc, la nécessité et le besoin d'une aventure piquante se faisaient impérieusement sentir, car que répondre et que dire aux arrivants, curieux comme des provinciaux, et, passant, dans leurs injonctions, du plaisant au sévère. Je demande un crime original! s'écrie l'un; il me faut ma belle horreur! dit l'autre. Les plus modérés ne poussaient pas leurs exigences au delà du scandale, mais un scandale piquant, inouï, inattendu, sans dénoûment visible et possible, car *on n'a plus ni plaisir ni peine quand les dénoûments sont prévus.* Jamais citation ne vint plus à propos puisque M. Scribe est le héros de l'aventure, l'endosseur du scandale, et l'inventeur du dénoûment. M. Scribe ne perd jamais ses droits d'auteur. Comme le Dieu du drame antique, il est intervenu à la fin de la pièce, mais pour la faire cesser. N'est-ce point là un dénoûment tout à fait imprévu? — Mais enfin, cette histoire, quelle est-elle? — La voici, telle qu'on a pu la lire ailleurs.

« Le plus spirituel et le plus fécond de nos écrivains dramatiques, récemment marié et membre de l'Académie française, a été surpris par sa femme en conversation criminelle dans le domicile conjugal, rue Olivier-Saint-Georges. L'épouse outragée s'est réfugiée dans sa famille, et le coupable époux est parti pour la Russie. »

Vous devinez que le soir même de la divulgation de l'aventure, M. et madame Scribe assistaient, en tête à tête, à la représentation des Bouffes. Et voilà justement comme on écrit l'histoire! Il est vrai que toute cette calomnie peu discrète n'a pas été l'œuvre du feuilleton; il n'en a eu ni l'initiative ni la primeur; il s'est fait l'écho bruyant d'un calomniateur anonyme; il a cité, soit, mais il a réfuté: qu'avez-vous à dire?

Après le nom du plus fécond de nos vaudevillistes, voici le nom du plus fécond de nos romanciers traduit au ban de la publicité et livré aux orages du débat judiciaire. Bienheureux Scudéry, *aux fertiles plumes*, M. Dumas est réclamé à la fois par sept ou huit journaux. A son sujet, la *Démocratie pacifique* a déclaré la guerre au *Constitutionnel*, et les *Débats* croisent le fer avec le *Siècle* et la *Presse*. On parle d'engagements exclusifs, de marchés passés, de livraisons à terme et de contrats obligatoires qui nécessitent le holà et l'intervention de la justice. Comment l'épée d'Alexandre tranchera-t-elle ce nœud gordien?

Voilà les loteries qui deviennent à la mode, fort heureusement pour les pauvres et les orphelins. On joue par bienfaisance en attendant l'occasion de danser par charité. Faire le bien en s'amusant, n'est-ce pas tout profit? Les loteries vont réhabiliter l'annonce et sanctifier la réclame. La loterie de Monville met en ligne cinq cent mille billets à 2 fr. 50 c., celle de Petit-Bourg, deux cent mille à 5 fr. C'est une aumône de trois millions, très-galamment jetés à l'infortune. Parlez-moi de ces jeux bienfaiteurs où tout le monde gagne, d'abord le bonheur de faire une bonne action, comme disent les prospectus, et ensuite la chance d'un lot plus ou moins considérable.

Il est une autre et nouvelle institution de bienfaisance qui est digne de toutes les sympathies et de tous les respects. C'est l'établissement récent des crèches. Circonstance touchante! c'est un enfant qui en a conçu l'idée, et il compte des enfants parmi ses fondateurs et ses patrons. Trois crèches sont ouvertes aujourd'hui : l'une à Chaillot, sous la direction de mesdames Cannet et de Richemont, une autre dans le quartier du Roule et sous la surveillance de madame Sanegon; la troisième enfin rue Saint-Lazare, présidée par madame la comtesse de Castellane. Parmi les noms des dames patronesses, nous avons retrouvé tous ceux que les pauvres connaissent et bénissent, mesdames Carez, Marbeau, de Chastenay, de Marnier, Corbineau, d'Eichtthal, de Watteville, de Poix, de Rothschild, etc. Quel est le but de cette institution? arracher de pauvres petits êtres à la misère, à la souffrance et à la mort, et bien souvent sauver la mère elle-même en sauvant l'enfant. Car, combien de ces infortunées que l'abandon et la faim poussent à l'infanticide et au suicide! combien de ces malheureuses rendues criminelles par l'excès même de leur tendresse! Les tribunaux nous l'apprennent tous les jours. — Riches ou pauvres, ah! portons tous notre offrande (6 fr. par an!), jamais meilleure action n'aura été faite à meilleur marché.

Dans cet étrange monde parisien tout se touche et se confond si étroitement, tout est si singulièrement mêlé, le mal et le bien, les œuvres méritoires ou non, la splendeur et la misère, la crèche et la bourse, le tuyau et la diplomatie, les sauvages O-jib-be-ways et la civilisation, les petites choses et les grandes, tout est si complétement incarné dans tout, selon la méthode Jacotot, qu'on peut passer d'un sujet à l'autre sans courir l'inconvénient de la secousse et du sombre-saut.

Nous voici donc en plein Champ-de-Mars, au milieu de la poussière (je devrais dire de la boue, mais je n'ose pas) parmi beaucoup de sportsmen et d'éleveurs, et infiniment peu de spectateurs. Six chevaux partent, sont partis et arrivés. Faut-il absolument vous dire le nom de ces grands coureurs? Dans toutes les luttes académiques et olympiques, on proclame seulement les vainqueurs. Aurions-nous plus d'égards et de petites attentions pour des chevaux que pour des hommes? *Prédestinée*, a battu *Ismaïl* d'une tête, et *Myska* d'une longueur (style de sport); à une autre épreuve, *Fitz-Emilius*, nom anglo-romain, a battu complétement *Tomate*, nom de cuisine. Après quoi les propriétaires, maquignons et jokeys ont levé la séance, se donnant rendez-vous pour l'année prochaine.

Mais quel est ce spectacle? d'où nous vient cette surprise, et par quel hasard cette vignette se trouve-t-elle placée au beau milieu de notre courrier? *Une représentation théâtrale à bord du Gomer*! Remercions notre correspondant-dessinateur, M. Doussaint, pour son obligeance, félicitons-le de son talent, et qu'il enfonceke notre courrier pour un moment. « Les matelots du *Gomer* ont voulu donner une petite fête à leur hôte royal, M. le duc de Montpensier, à bord du *Gomer*, dans la rade de Thérapia. A cet effet, un théâtre fut dressé à l'avant du navire, un peintre s'est rencontré pour improviser les décors et diriger la mise en scène. Les pièces choisies étaient *la Sœur de Jocrisse* et *Parlez au Portier*, deux actes illustrés au théâtre du Palais-Royal par les Alcide-Tousez et les Sainville, et devant lesquels la verve de nos marins-comédiens n'a point voulu baisser pavillon. Trois ou quatre charmants petits mousses composaient le personnel féminin, et ce n'est pas sans surprise que les spectateurs ont applaudi la *cavatine du Domino noir*, vocalisé à ravir par un soprano de quatorze ans. Un épisode inattendu a beaucoup égayé l'auditoire au beau milieu des coq-à-l'âne et des balourdises débités par Jocrisse avec un délicieux aplomb. C'est la grosse voix enrouée du contre-maître, interrompant le dialogue de Jocrisse et du chat-perroquet, et laisant retentir la salle de cette phrase si naturelle et si singulière, vu la situation : *Allons donc, les matelots de quart!* Le prince, et les dames ont beaucoup ri, (il y avait à bord les dames de l'ambassade). Dire que nos matelots se sont fait tirer l'oreille pour quitter la *salle de spectacle*, on le conçoit; tous les soirs, à la sortie du *Palais-Royal* ou des *Variétés*, les Parisiens n'en font point d'autres. »

Théâtres.

Théâtre-Français : *Corneille et Rotrou.* — Gymnase-Dramatique : *les Couleurs de Marguerite.* — Variétés : *On demande des professeurs.* — Gaieté : *la Sœur du Muletier*, mélodrame.

S'il faut en croire Fontenelle, et nous l'en croyons, Pierre Corneille, fort jeune encore, se serait présenté devant le cardinal de Richelieu, qui, le voyant plus triste et plus rêveur qu'à l'ordinaire, lui en demanda la cause; Corneille répondit au cardinal qu'il avait la *tête renversée par l'amour*, et Richelieu, le poussant à une confession plus complète, lui arracha l'aveu de son amour pour la fille du lieutenant général des Andelys, M. de Lamperière. Sur ce, le cardinal manda à Paris ledit M. de Lamperière qui refusait de donner sa fille au poëte, et le détermina sans peine à consentir au mariage. Rapprochez de cette anecdote trois ou quatre circonstances éparses dans les mémoires du dix-septième siècle et dans les dictionnaires biographiques, telles que la jalousie du cardinal, la rivalité de Boisrobert et de Colletet, et l'amitié chaleureuse de Rotrou; parsemez le dialogue de phrases mélancoliques alors que Corneille a la parole et de mots plus ou moins bouffons lorsqu'il la cède à Lamperière, ajoutez à cela quelques traits d'observation et une scène assez piquante, et vous aurez une idée de l'action, des personnages, de l'exécution et du mérite de la petite comédie représentée jeudi aux Français et qui a pour auteurs MM. Cormon et Labouilaye. Geffroy est un Corneille un peu sombre, mademoiselle Denain une fiancée bien collet-monté, et Provost un comédien très-spirituel.

La comédie anecdotique et biographique n'offre pas grand intérêt, alors même et d'autant plus qu'elle met en scène des grands noms et des grands hommes. Il est très-difficile en effet de donner la juste mesure de ces personnages et de les faire parler convenablement. Ensuite, et en aucune manière, il n'y a là d'invention possible. D'un autre côté, le public sait tellement par cœur les faits et gestes du poëte, qu'il devance les paroles que vous lui prêtez, et qu'au besoin il ferait l'office de souffleur. Peut-être le vers déguiserait-il un peu la vulgarité et l'insupportable lieu-commun du fond. Voyez les chefs-d'œuvre du genre qui pourtant ne sont pas des chefs-d'œuvre, *le Souper d'Auteuil* d'Andrieux, et *Brueys et Palaprat* d'Etienne. Ces bagatelles versifiées ne sont pas sans prix. A la Comédie, comme à l'Opéra, ce qui ne mérite pas d'être dit, acquiert, grâce à la rime ou à la musique, un semblant de valeur. Une autre fois MM. Cormon et Labouilaye y songeront.

Avec *les Couleurs de Marguerite*, il s'agit d'un chevalier qui aime une marquise et qui prend des habits de femme pour échapper à l'œil des surveillants et des jaloux. En même temps, et pour des motifs tout aussi graves, une jeune fille endosse l'uniforme d'un royal-cravate. Après un certain nombre d'évolutions et d'opérations stratégico-amoureuses, à l'effet de dépister et de berner les marquis, vidame et duègne conjurés contre ces belles passions, le chevalier arbore les couleurs de Marguerite et part pour la bataille de Fontenoy. Le moment est assez mal choisi, et le chevalier n'aurait-il pas mieux à faire? Ce vaudeville, qui abuse des travestissements et du travesti, affiche des prétentions au pastel et pille à outrance le vocabulaire de MM. Dorat et Crébillon fils. Ces messieurs, ces dames et ces demoiselles font une grande consommation de poudre, de musc et d'ambre : on porte des mouches, des dentelles et des nœuds de ruban. La scène se passe dans un boudoir et voici un canapé. La gentille Désirée est un singulier cheveau-léger et M. Deschamps une étrange demoiselle. On a nommé M. Bayard.

On demande des professeurs pour un pensionnat de demoiselles, et on vous y envoie trois lanciers. L'institutrice prétend réformer et transformer l'enseignement dans sa maison, à cette fin d'écraser les établissements rivaux. L'étude de l'histoire sera substituée à l'aquarelle, les mathématiques détrôneront la sonate, et la danse cédera le pas à la botanique. Voilà nos trois précepteurs dans l'embarras, car le motif qui les amène, vous l'avez deviné, et ils ont tout autre chose en tête que l'algèbre et la cosmographie. Jamais jeunes officiers ne figurèrent dans un pensionnat pour raisons scientifiques, et la pédagogie n'est pas leur fait. Cependant, l'un de ces étourdis, simple troupier et simple herboriste de la veille, est mis dans la nécessité de faire son cours. Ce docteur botanique ou botaniste en herbe a toutes les peines du monde à tirer sa science et son épingle du jeu. Il en vient à bout néanmoins, au milieu d'une fusée d'éclats de rire. Cette leçon vaut bien trois mariages, sans doute; l'institutrice, honteuse et confuse, jure, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendra plus.

On demande des professeurs fait pendant au *Maître d'école* du même théâtre et de la même fabrique (Lockroy et compagnie); la copie rappelle peu le *maître*. Ensuite, et à la vérité, il y a des pièces qui, à nos yeux, ont un bien grand mérite : elles sont courtes.

Il n'y a plus à rire, nous voilà à la Gaieté, face à face avec un mélodrame de M. Bouchardy, *la Sœur du Muletier*. Quelle histoire! et que vous en dire? c'est fort embarrassant. Par quelle porte pénétrer dans ce labyrinthe, et une fois entrés, au moyen de quelle licelle en sortir? Cette sœur du muletier est aussi la sœur des *Gaspardo* et des *Lazare*. Les mêmes inclinations, les mêmes mystères et la même tirade. Savez-vous de quoi il s'agit au fond? d'une femme innocente, malheureuse et... récompensée. Tout mélodrame est une image de l'hommage que le vice rend perpétuellement à la vertu. Mais, hélas! la pauvre femme, comme le vice lui fait attendre sa récompense et sa couronne! que d'événements et d'aventures, que d'allées et venues, et quel remue-ménage! l'agréable mélange et le judicieux emploi de glaives, de trappes, de donjons, de prisons et de poisons! et à quelles épreuves nous la voyons soumise et livrée, pieds et poings liés; l'épreuve du fer, et celles du feu et de l'eau!

Au premier acte, elle est noyée, mais repêchée,
Au deuxième, empoisonnée et purgée.
Au troisième, pendue, et la corde casse.
Au quatrième, jetée au feu et sauvée par une averse.
Et pourquoi tant de rage et d'acharnement, de quel crime la punissez-vous donc, assassins! — Cette femme, — gardez-moi le secret et à l'auteur aussi, — cette malheureuse est une victime de la politique, voilà! C'est la sœur d'un muletier, nous sommes forcé d'en convenir; mais l'héritier présomptif de la couronne de l'endroit est son propre époux : les princes royaux ont de tous temps épousé les bergères et les muletières de mélodrame. Cette union clandestine, ce mariage de la main gauche, a, comme toujours et partout, allumé la colère et remué la bile d'un père bonhomme, mais féroce et barbare, trop docile aux inspirations d'un traître de ministre, affreux scélérat, chargé de crimes, tatoué d'infamies, comblé de biens et d'honneurs, et privé d'un bras. Quoique absent, ce bras joue un grand rôle, ce bras est le doigt de Dieu, ni plus ni moins, il donne au traître son signalement et le fait reconnaître pour un ex-voleur de grands chemins, condamné à mort et exécuté par contumace. Justice est faite!

Nous avons saisi au passage des appellations et des désinences britanniques, d'où nous avons conclu que la scène se passait en Angleterre ou en Ecosse. Les costumes sont charmants et *tout battant* neufs, il y a des décors resplendissants; une mise en scène soignée était de rigueur pour couvrir, déguiser et cacher tant d'horreurs. Les acteurs ont fait de leur mieux, et les spectateurs aussi. Des deux parts, quelle patience et quel courage! aborder, affronter et supporter tous ces monstres bavards que le mélodrame appelle ses personnages, rude besogne!

Les *Variétés* ont donné une traduction du *Diable à quatre*, charmant ballet que l'Opéra danse depuis quelques mois. Le lendemain, le *Vaudeville* en donnait une autre version. L'une et l'autre a réussi.

Pour compléter cette revue dramatique, enregistrons la représentation d'un nouvel opéra-comique en trois actes de MM. Scribe et Montfort, *la Charbonnière*. Nous en rendrons compte dans notre prochain numéro.

Histoire de la Semaine.

Afrique française. — Tous les yeux ont été tournés, cette semaine, vers l'Algérie. La curiosité publique s'est portée uniquement sur les dépêches dont étaient chargés les bâtiments qui abordaient à Marseille et à Toulon.

Au récit que nous avons donné dans notre dernière chronique des événements dont la colonne du général Bourjolly, et celle du lieutenant-colonel Montagnac ont été les héros et les victimes, les bulletins ultérieurs sont venus ajouter quelques détails admirables et touchants qui feront encore honorer davantage et ceux qui ont survécu à ces luttes glorieuses et inégales, et ceux qui y ont trouvé une mort si héroïque. Ces braves soldats, ces quatre-vingts héros de Sidi-Brahim, que la mort de tous leurs compagnons n'a pas découragés, qu'elle a électrisés au contraire, et qui, fendant leurs balles en quatre pour prolonger un peu leurs munitions épuisées, prêtent serment entre les mains de leur capitaine, le brave de Géraud, de mourir plutôt que de se rendre, serment qu'ils ont su si bien tenir : ces enfants de la France méritent d'avoir leurs noms inscrits sur les plus glorieuses pages de notre histoire militaire. Nous aurions voulu que le rapport de M. de Mar-

timprey qui fait connaître ces beaux faits d'armes fût, par ordre du ministre de la guerre, la à tous les régiments français, et que les noms de ces héros fussent mis à l'ordre du jour de toutes nos troupes. Nous regrettions de n'avoir encore vu au *Moniteur* qu'une note annonçant qu'il serait accordé des secours aux familles peu aisées que les soldats ont pu laisser, que des bourses seraient données aux enfants des officiers tués, et nous aurions vu avec douleur qu'on demeurât exclusivement dans la voie des récompenses purement individuelles, des avantages uniquement matériels pour les grandes actions et les sublimes dévouements. La gloire doit se payer avant tout en gloire, et les émargements ne doivent venir qu'après. Un ordonnancement de M. le ministre des finances ne sera jamais, à lui seul, bien propre à la propager, à la faire se reproduire. Napoléon fit célébrer dans toutes les cathédrales de son vaste empire un magnifique service funèbre pour le maréchal Lannes, mort au champ d'honneur; ces quatre cent cinquante braves gens qui ont eu le cœur de réaliser le mot contesté de Cambronne, qui sont morts et ne se sont pas rendus, méritaient bien, eux aussi, un service aux Invalides, et, à coup sûr, la population parisienne, son enthousiasme et son empressement religieux n'y auraient pas fait défaut. Mais enfin nous avons pu lire au journal officiel l'annonce d'une mesure à laquelle la France entière applaudira : « Le roi a décidé, dans le conseil tenu hier au palais de Saint-Cloud, qu'un monument serait élevé, à Djemmâa-Ghazaouat, aux braves qui, dans cette funeste rencontre, ont si vaillamment soutenu l'honneur du drapeau. Ce monument destiné à perpétuer la mémoire d'une résistance héroïque, rappellera à jamais sur la terre africaine le dévouement et l'inébranlable courage de notre armée. Les noms des officiers et soldats qui ont succombé, et dont la France déplore si vivement la perte, seront inscrits sur la pierre funèbre, offerts à tous comme un glorieux exemple et un impérissable souvenir. »

Voici ce que dit le général Lamoricière dans un rapport où il a d'ailleurs plus d'une fois à rendre compte de la belle conduite des généraux Cavaignac et de Bourjolly et du colonel Géry : « A la date du 27, le général Cavaignac, inquiet pour le poste d'Ain-Timmouschen, qui dépend de sa subdivision, et qu'il ne croyait pas suffisamment gardé, dirigea sur ce point un détachement de deux cents hommes, choisis dans le 15e léger et les zouaves, parmi ceux qui étaient le moins propres à faire un service actif. Partis le 27 de Tlemcen, ils devaient être à Timmouschen le 28 dans la matinée; au moment où ce détachement arriva au marabout de Sidi-Moussa, à une lieue et demie de Timmouschen, il fut enveloppé par un goum nombreux conduit par Bou-Hammedi, qui venait pour protéger l'émigration des Ouled-Nalfa et des Ouled-Zeïr, qui faisaient défection et allaient se réunir aux Ghozels, déjà passés sous les drapeaux d'Abd-el-Kader : tout cela s'opérait au moment où le général Cavaignac, revenant de chez les Traras, se portait sur l'Oued-Zitoun, pour rallier le colonel Mac-Mahon.

« Notre malheureux détachement, entouré par les cavaliers, et voyant toutes les populations qui, la veille encore, étaient nos alliées, fuir avec leurs tentes, leurs troupeaux et leurs bagages, mit bas les armes; nous n'avons pas, au reste de détails précis sur cette affaire. »

Nous avons pensé devoir donner une carte détaillée de lieux où se livrent en ce moment ces luttes inégales.

La région au milieu de laquelle a eu lieu la malheureuse affaire du 22 forme l'extrémité occidentale du Tell algérien (la zone des terres cultivables); elle est comprise entre la Tafna et les frontières du Maroc, formées en partie de ce côté par la petite rivière Agghieronnt, la mer et une chaîne de montagnes parallèle à la côte. C'est un pays très-accidenté, dominé par quelques pics qui atteignent 800 et même 1100 mètres, coupé d'un grand nombre de petites vallées. La seule ville que l'on y remarque est celle de Nédroma, où l'on voit des ruines romaines, et que l'on croit bâtie sur l'emplacement de la station *Ad Rubras*, l'une de celles qui jalonnaient la route de Rusaccuru (Dellys) à *Cala* (sur la Mlonia). Nédroma, situé à 45 kilomètres, en droite ligne, au nord-ouest de Tlemcen, est au milieu d'un territoire fertile et riche, près des sources de l'Oued-Téyma, petite rivière qui, à 15 kilomètres de là, se jette dans la mer, sous les murs de Djâma Ghrazâouât. Ce dernier endroit, dont le nom signifie *la mosquée* (Djâma) *des maraudeurs, des pillards, de ceux qui font des razias* (ghrazia), est le seul poste que nous ayons dans cette partie de la province d'Oran. Sa position naturelle est très-forte, en ce qu'il s'élève sur une péninsule que la mer et la rivière enveloppent de trois côtés. De là à Tlemcen il y a 56 à 60 kilomètres en ligne droite, en passant par Nédroma. Djâma-Ghrazâouât doit sa création aux événements qui se terminèrent par la victoire de l'Isly; et le commerce qui s'y faisait il y a encore quelque temps était devenu très-actif et assez important; une sorte de petite ville s'est élevée sous les canons du poste. Vis-à-vis, de l'autre côté de la rivière, s'élève sur une côte rocheuse le village que les Berbères ont appelé, à cause de sa position, *Taouant*, les rochers. Comme cette position commande Djâma, on y a placé quelques hommes.

Le marabout de Sidi-Brahim (Sidi-Abraham) est à 15 kilomètres (3 lieues) au sud-ouest de Djâma, et c'est une lieue et demie (7 kilomètres) plus loin, en un endroit appelé Dar-el-Foul (*la Maison des Fèves*), que le colonel Montagnac lut enveloppé par les Arabes.

Les principales tribus qui occupent cette partie du Tell sont, à partir de la frontière marocaine et marchant vers l'est, les Mengouchtat, les Athia, les Msirda, les Sou-halia, les Achache, les Soffra, les Beni-Ménir, tout près et à l'est de Djâma, les Trara, autour de Nédroma, les Khaled, les Ouelhaça, à cheval sur le cours inférieur de la Tafna; les Ouled-Douch et les Ouersous.

Élections triennales des conseils généraux. — Une ordonnance royale en date du 4 de ce mois porte que le renouvellement triennal des membres des conseils généraux et d'une moitié des membres des conseils d'arrondissement, aura lieu du 1er novembre au 15 décembre prochain. Les préfets convoqueront, en conséquence, les assemblées d'électeurs départementaux dans l'intervalle compris entre ces deux limites. Les arrêtés de convocation qu'ils prendront à cet effet devront être publiés dans toutes les communes des cantons où il y aura élection, quinze jours au moins avant l'ouverture des assemblées électorales.

Rétractation de M. le prince de Talleyrand. — Le journal *l'Ami de la Religion* a publié une rétractation du prince de Talleyrand et une lettre adressée par ce prince au pape Grégoire XVI. Ces deux pièces viennent de paraître pour la première fois dans une Vie du Père Loriquet, le célèbre jésuite auteur de cette *Histoire de France* qui a fait tant de bruit. Ce ne serait pas là une garantie très-sûre de leur authenticité; mais les originaux de ces lettres ont été déposés dans les archives de l'archevêché de Paris. Ce journal ajoute que ces pièces avaient été écrites par le prince de Talleyrand trois mois avant sa mort, mais qu'il ne consentit à y apposer définitivement sa signature que quelques heures avant d'expirer. C'était le moment qu'il s'était fixé; aucune instance ne put obtenir de lui qu'il le devançât. Lorsque quelques amis et quelques parents le pressaient d'en finir, il leur répondait : « Je ne sais rien faire vite; je ne suis jamais pressé, *et je suis toujours arrivé à temps.* » C'est encore dans *l'Ami de la Religion* que nous trouvons ces détails. On remarque en effet dans le texte des deux pièces publiées qu'elles ont été écrites le 10 mars 1838, et signées seulement le 17 mai, le 18 mai M. de Talleyrand n'existait plus.

Bourbon et Madagascar. — On fait en ce moment, au dépôt du ministère de la marine, le dépouillement de toutes les cartes de Madagascar, de la mer des Indes et des côtes de l'Afrique, du côté du canal de Mozambique. Un travail complet résumera les indications que fournissent ces cartes, afin de pouvoir édifier sur la question topographique le conseil des ministres. En attendant, rien n'est encore décidé sur une expédition nouvelle contre Madagascar. Deux systèmes se partagent, dit-on, les opinions des membres du gouvernement : l'un qui consisterait à renforcer simplement la station de Bourbon, en laissant au gouverneur de cette colonie le soin d'agir contre les Hovas, d'après de nouvelles instructions et avec les renforts qu'il recevrait, l'autre qui consisterait dans une expédition spéciale, laquelle partirait des ports de France sous la conduite d'un officier général, et se rendrait directement devant Tamatave. Le nom de M. le prince de Joinville a été prononcé.

— On sait que les derniers devoirs ont été rendus à Bourbon, vers la fin de juin, aux officiers et soldats tués devant Madagascar. A la suite de cette cérémonie, qui a eu lieu avec la plus grande pompe et au milieu de la douleur générale, une souscription a été ouverte pour élever, à l'une des extrémités de la rade, un monument funèbre à la mémoire de nos braves compatriotes morts au champ d'honneur. Cette souscription a été en un instant couverte de signatures, et bientôt le pieux mausolée retracera aux yeux de tous le courage et le dévouement de nos marins.

— Si le renseignement qu'on adresse à l'*Indicateur de Bordeaux* est exact, il en faudra conclure que notre colonie de Bourbon n'est pas plus épargnée par les fléaux que nos Antilles. A celles-ci les tremblements de terre, à celle-là la guerre avec Tamatave, les ouragans, et la maladie des cannes à sucre. En effet, une épidémie s'est déclarée parmi les cannes à sucre, à Bourbon surtout, dans la partie sous le vent de l'île, comme il s'en est déclaré une en Europe sur les pommes de terre. On croit généralement dans l'île que la récolte de 1846, non celle qui est pendante, mais la suivante, sera presque nulle. Le directeur du jardin des plantes de Saint-Denis a dit que, dans sa pensée, ce fléau était dû à une influence atmosphérique. Mais ce n'est qu'une conjecture avant laquelle il en avait été émis plusieurs autres.

Rio de la Plata. — Rosas a définitivement rejeté l'*ultimatum*, et les mesures coërcitives ont commencé. Voici ce que nous lisons dans le *Standard* : « Des nouvelles de Rio du 22 août sont arrivées à Liverpool hier soir, annonçant que le général Rosas avait rejeté l'*ultimatum* des puissances alliées. Les forces navales d'Angleterre et de France s'étaient, par conséquent, emparées de l'escadre argentine devant Montévideo. Elles ont débarqué en outre 1,500 marins et ont bloqué le port de Bucco, parce qu'Oribe refusait de se retirer de devant Montevideo. Un blocus rigoureux sera fait de tous les ports de la république orientale qui sont ou peuvent être occupés par des troupes au service du gouvernement argentin. »

Le *Times* publie l'avis suivant du chargé d'affaires anglais à Montevideo : « Montevideo, 1er août 1845. — Le contre-amiral Inglefield, commandant les forces navales de S. M. sur la côte orientale de l'Amérique méridionale, m'informe que par refus du général Oribe de se soumettre à l'ordre à lui donné par les amiraux anglais et français, de suspendre les hostilités, il sera établi un blocus rigoureux de tous les ports de la république orientale qui sont ou qui pourraient être occupés par des troupes au service du gouvernement argentin, et que le blocus du port de Bucco a été établi aujourd'hui même. Toutefois, les vaisseaux neutres qui se trouvent actuellement dans le port de Bucco pourront quitter ce port jusqu'au 12 courant. *Signé* : A. TURNER. »

Mexique. — D'après le *Courrier des États-Unis*, ce qui aurait surtout décidé M. Alley de Ciprey à demander au gouvernement de Mexico ses passe-ports, c'est que le conseil de guerre devant lequel avait été traduit le capitaine Oller, qui avait eu l'audace de porter la main sur le représentant de la France, aurait acquitté cet officier. Le nouveau ministre des affaires étrangères, don Manuel de la Pena y Pena, aurait d'ailleurs déclaré qu'il ne se croyait pas lié par l'engagement que don Luis Cuevas, son prédécesseur, avait pris d'accorder une réparation à M. Alley de Ciprey.

Angleterre. — Le revenu public en Angleterre a éprouvé une notable diminution pendant le trimestre qui vient de s'écouler. Les états officiels évaluent cette réduction dans les recettes à 560,975 liv. st. (14,504,812 fr.) par comparaison avec les produits du trimestre correspondant de 1844; mais elle paraîtrait infiniment plus considérable et dépasserait un million sterling (en nombre exact 25,779,811 fr. 50 c.), sans une somme de 450,000 liv. st. qui représente un nouveau versement de l'indemnité payée par la Chine. Notez bien que le produit de certains impôts s'était accru, grâce à la fièvre de spéculation qui dévore en ce moment la Grande-Bretagne; ainsi, le timbre a rendu 114,487 liv. st. (près de 3 millions de francs) par le seul fait de l'accroissement des annonces commerciales qu'amènent les projets de chemins de fer; par contre, le produit de l'*excise*, qui donne le niveau de la consommation, a baissé de 5,784 liv. st. (147,492 fr.) et celui des douanes de 1,154,492 liv. st. (29,459,546 fr.). Cette énorme diminution dans le revenu des douanes semble indiquer que le commerce anglais, dans la crainte d'une mauvaise récolte ou d'une crise industrielle, a modéré ses opérations. C'est là un acte de prudence, si ce n'est pas déjà un symptôme de malaise. Toutefois, l'argent abonde à Londres. La banque d'Angleterre tient en réserve pour huit millions sterling de billets, et sa réserve métallique ne s'élève pas à moins de quinze millions sterling et demi, soit environ quatre cents millions de francs.

Nouvelle-Zélande. — Les derniers avis reçus de la Nouvelle-Zélande remontent au 5 mai dernier. Depuis la prise de Kororarika par les indigènes, un nouvel engagement a eu lieu à la baie des Iles entre eux et les Anglais : ces derniers ont perdu 50 hommes; mais l'avantage leur est néanmoins resté, et ils sont venus à bout de s'emparer d'un des chefs les plus entreprenants, nommé Pomaré, qui se trouve, pour plus de sûreté, retenu comme prisonnier à bord d'un brick de guerre. Les Anglais n'ont pas encore tenté d'attaque de vive force pour reprendre Kororarika; ils se sont bornés à faire bloquer cette place par mer. L'escadre de blocus se compose de deux bâtiments légers de la marine royale, *le Hasard* et *le Nethstor*, et de trois navires marchands. Une goëlette anglaise, qui s'était introduite dans la baie avec des munitions que l'on suppose avoir été destinées aux naturels, a été saisie, et le propriétaire de ce bâtiment incarcéré à Auckland, sous la prévention de haute trahison. Le fameux Héki, chef du soulèvement contre les Européens, a laissé échapper l'occasion favorable : après l'affaire de Kororarika, on s'attendait à le voir marcher droit à Auckland, chef-lieu des établissements anglais; mais heureusement, au lieu de prendre cette résolution décisive, il a usé ses forces dans des combats partiels, et, loin de pouvoir menacer Auckland, il est maintenant réduit à la défensive.

Inde. — Les derniers arrivages de l'Inde n'ont apporté aucun fait saillant. L'anarchie qui règne dans le Penjab va toujours croissant; la révolte de Pechora-Sing a pris un caractère formidable. Il faudrait, pour l'étouffer, des mesures promptes et énergiques, et surtout un parfait accord entre les dépositaires du pouvoir; mais la reine-mère et son frère Jowahir, au lieu de s'entendre contre l'ennemi commun, sont en mésintelligence ouverte : quant à Goulab, après avoir échappé, comme nous l'avons dit, aux deux tentatives successivement dirigées contre sa vie, il a demandé et obtenu un congé pour aller passer une vingtaine de jours dans son château fort de Jumbon, c'est-à-dire qu'il a saisi ce prétexte pour se mettre à l'abri des embûches, surveiller sans danger la marche des événements, et épier le moment de prendre sûrement sa revanche.

Espagne. — Un procès politique avait été intenté sous le ministère Gonzalès-Bravo à plusieurs membres éminents de la chambre des députés accusés d'avoir excité une conspiration à Malaga. Après avoir retenu pendant trois mois en prison quelques-uns d'entre eux, le gouvernement s'avisa de leur faire grâce. Ces messieurs soutinrent qu'on ne pouvait appliquer le droit de grâce qu'à des condamnés et non à des accusés, réputés innocents jusqu'après le jugement. Rejetant donc le pardon insolent qui leur était offert, ils demandèrent des juges. On vient, après trois ans, de leur en accorder. En conséquence de cette décision ont comparu le 1er octobre, devant la 5e chambre du tribunal de Madrid, don Pascual et don Fernando Madoz, don Joaquin-Maria Lopez, ancien président du gouvernement provisoire et l'homme le plus éloquent de l'Espagne; don Manuel Cortina, ancien ministre, et MM. Garrido, Garnica, Ors y Garcia, Verdu et Benedito. Les débats ont duré plusieurs jours. M. Lopez a prononcé un discours fort énergique dans lequel il a flétri, aux applaudissements redoublés de l'auditoire, la politique du gouvernement actuel. L'acquittement de tous les prévenus a été prononcé, et c'est un véritable événement à la veille des élections municipales, dans lesquelles le parti progressiste a résolu d'intervenir activement. La nouvelle loi des ayuntamientos a enlevé à ces corporations la plus grande partie de leurs attributions; mais les mœurs sont plus fortes que les lois, et l'influence des ayuntamientos est demeurée telle que si les progressistes obtiennent la majorité dans les élections municipales, personne ne doute qu'ils ne l'emportent dans les élections parlementaires.

Narvaez poursuit le cours de ses sanglantes exécutions. Deux sergents viennent d'être fusillés à Malaga pour avoir pris part à l'insurrection qui a éclaté il y a deux mois dans cette ville. On ne parle qu'avec horreur d'une tentative qui a été faite par des agents du gouvernement auprès d'un de ces malheureux. Voici en quels termes l'*Eco del Comercio* raconte ce fait : « Deux prêtres avaient été envoyés auprès de ces malheureux pour leur offrir les secours de la religion. L'un des prêtres se jeta aux genoux de l'un des condamnés et lui dit d'un ton suppliant : « Mon fils, pardonne-leur. — Non, répondit le condamné, je ne puis, mon père, leur pardonner. Nous ne pouvons pardonner à ce misérable, qui, étant entré une nuit dans nos cachots, accompagné d'un sous-officier, nous offrit la vie si nous voulions dénoncer comme complices ou embaucheurs divers individus qu'il nous nomma. Moi,

j'eus la faiblesse de céder à ses instances. Cependant, je n'ai compromis que d'une manière vague ces personnes, qui étaient don F., don N., etc.; et je m'en suis mille fois repenti. Je regrette seulement de ne pouvoir me venger de ce misérable.—Pardonne-lui pour ton salut, mon enfant, » répondit le vénérable prêtre. La victime accorda le pardon... »

Grèce. — Les dernières nouvelles d'Athènes annonçaient que le journal *le Triomphe de la Constitution* a publié un article qui a causé la plus vive agitation; d'après cet article, le roi devait être assassiné le 15; mais les conjurés, par suite de circonstances que le journaliste n'explique pas, avaient dû renvoyer au 26 l'exécution de leur projet. A cette nouvelle inattendue, les députés se sont assemblés, les ministres ont été interpellés; ils se sont bornés à répondre que le rédacteur du *Triomphe de la Constitution* aurait à rendre compte devant la justice de son article, qui, s'il faut en croire la *Gazette d'Augsbourg*, repose sur un mensonge et une intrigue.

Saxe. — Après une longue délibération, les deux Chambres de Saxe sont tombées d'accord, sous toutes réserves des principes, de présenter une adresse commune en réponse au discours de la couronne. Le prince Jean, qui est membre de la première chambre, a parlé et voté en faveur de cette résolution.

Archives du royaume. — On a entrepris dans ce grand dépôt historique une collection d'empreintes de sceaux, aussi importante sous le rapport historique que sous celui de l'art. Ce curieux travail, poursuivi depuis quatre ans sous la direction de M. Letronne, garde général des archives, comprendra environ 10,000 types différents, qui se diviseront en près de cent vingt matières, dont les principales sont les sceaux des rois de France depuis Childéric (458) jusqu'au roi actuel; sceaux des souverains de l'Europe (Angleterre, Flandres, empire allemand, etc.); des communes de France et de l'étranger; des grands feudataires; sceaux armoriés des seigneurs, cardinaux, évêques, abbés, juridictions, etc.; le tout pendant une période de près de dix siècles. Cette mesure si importante assure, en outre, la conservation des précieux types originaux appendus aux actes que renferme l'immense dépôt de nos archives du royaume.

(Carte à vol d'oiseau de l'extrémité occidentale de l'Algérie.—Echelle.—Il y a de Djâma Ghrazâouat au marabout de Sidy-Brahim, 12 kilomètres (3 lieues). — Le marabout est indiqué par un astérique; il y en a deux à l'endroit où s'est passée l'affaire du 22 septembre.)

Désastres. — Le *Friend of China* rend compte d'une effrayante catastrophe qui a désolé la ville de Canton. Un dimanche matin, à la fin de mai dernier, un incendie s'est déclaré dans un théâtre donnant sur une place, mais auquel n'aboutit qu'une ruelle étroite. Le feu n'a pas tardé à gagner les habitations voisines. Or, qu'on se figure l'affluence des spectateurs cherchant à sortir du théâtre, et une foule également compacte se précipitant vers la place, du côté opposé. Il ne fut pas possible de s'en retourner; les femmes et les enfants étaient foulés aux pieds, les poutres enflammées, les débris calcinés tombaient sur cette masse vivante, c'était affreux!... Le lendemain, les registres des mandarins offraient une liste de 1,257 morts et de 2,000 blessés! et un grand nombre de ces malheureuses victimes ne pourront jamais être reconnues des parents et des amis au désespoir, tant elles sont défigurées. On connaît le profond respect des Orientaux pour les morts, ce qui pourrait bien prolonger la catastrophe, car les chaleurs sont accablantes, et l'on frémit d'épouvante en pensant à cette masse de chair humaine en putréfaction, qui menace Canton d'un second fléau.

— Le *Toronto Banner* parle d'une triste catastrophe qui a désolé les bords du lac Erié, aux Etats-Unis. Deux steamers, *le Kent* et *le Buffalo*, se sont rencontrés, et *le Kent* s'est abîmé dans les flots. Huit passagers ont péri sans qu'il ait été possible de leur porter secours.

Nécrologie. — M. Gaillard de Kerbertin, premier président de la cour royale de Rennes, vient de mourir; il avait été tout récemment élevé à la pairie.

Le village de Felsberg, dans les Grisons.

Les voyageurs qui se rendent de Coire, la capitale des Grisons, à Reichenau, où le roi Louis-Philippe exerça la profession d'instituteur, remarquent sur la rive opposée du Rhin, presque en face d'Ems, le clocher d'un village entouré de prairies et de forêts, et à demi caché dans un délicieux bouquet d'arbres fruitiers. On l'appelle Felsberg ou la Montagne du rocher. Il est situé entre la rive gauche du Rhin et la base méridionale de la Calanda. Le rocher qui lui a donné son nom forme un mur à pic de 180 mètres environ, au-dessus duquel s'élèvent jusqu'à 2681 mètres les belles pentes boisées de la Calanda. En admirant ce joli village, placé dans cette situation avantageuse et solitaire, plus d'un étranger a sans doute envié la vie tranquille de ses heureux habitants. Mais si, au lieu de continuer à suivre la grande route du Sphgen, il eût traversé le Rhin, s'il eût pénétré au delà de ce verger naturel dans les prairies qui le séparent de la montagne, quel triste dénoûment eût en son idylle! A l'affreux spectacle étalé sous ses yeux, il se fût hâté de s'enfuir, craignant d'être victime de l'horrible catastrophe qui menace ce village. De tous côtés, en effet, près des habitations, sous les arbres, au milieu des prairies, il eût aperçu avec effroi d'énormes blocs de pierre détachés des flancs de la montagne à des époques récentes, il eût vu tous les regards inquiets, incessamment fixés sur ce mur de pierre, tout prêt à tomber, à écraser sous ses débris épars, prairies, vergers, forêts, maisons, habitants, et à arrêter même les eaux du fleuve dans la vallée.

La Suisse est, sans contredit, le plus beau pays de l'Europe; mais elle paye cher sa beauté. Les *plus belles choses*, selon les expressions du poëte, y ont le pire destin. Que de catastrophes n'a-t-elle pas enregistrées dans ses annales! Que de bouleversements elle a subis dont l'histoire n'a pas conservé le souvenir, mais qui ont laissé dans ses vallées ou sur ses montagnes des traces ineffaçables. Ici des chutes de rochers, des avalanches de neige ou de terre; là, des inondations et des tourmentes. Un jour le mont Couto s'écroule et couvre d'une couche de vingt mètres de hauteur les 2,430 habitants du Pleurs. Un autre jour Goldau est enseveli sous les ruines du Rufiberg. Demain peut-être Felsberg aura subi le même sort.

(Vue du village de Felsberg et de la Calanda, pendant l'éboulement de 1851.)

Sa destinée est certaine : ce village périra écrasé par la montagne qui le domine : rien ne peut le soustraire à sa fin fatale. A quelle époque aura lieu cette catastrophe inévitable, Dieu seul le sait. Les hommes qui l'ont prévue ne peuvent pas prédire sa date; ils savent seulement que tous leurs efforts pour l'empêcher, pour la retarder ont été et seront impuissants. Une partie de la montagne s'incline en avant...: elle se sépare graduellement de la masse énorme de la Calanda, à laquelle on essaye vainement de la rattacher. Chaque jour les fentes s'agrandissent et s'étendent. On en voit qui ont 250 mètres de longueur sur 5 mètres de largeur. Chaque jour d'énormes blocs se détachent et roulent dans la plaine. En 1851 plusieurs maisons ont été écrasées. L'année dernière des éboulements partiels avaient lieu chaque semaine. La masse tombera dans un mois, dans un an, dans un siècle peut-être, peut-être aussi au moment où nous écrivons est-elle déjà tombée.

Enviez donc, ô vous qui, en passant sur l'autre rive des fleu-

ves, admirez les riches vergers, les frais pâturages, les jolies maisons de Felsberg, enviez donc le bonheur calme de ses habitants. Quelle existence que la leur! Le matin, quand ils voient le soleil se lever, ils ignorent s'ils le verront se coucher; le soir, quand ils demandent au sommeil un repos nécessaire, ils ne doivent pas oublier de recommander leur âme à Dieu. *Memento mori*, peuvent-ils se dire quand ils se rencontrent durant leurs travaux sous cette muraille immense qui leur semble toujours remuer sur sa base trop fragile... A la vue de ce danger si imminent et si certain, qui ne leur crierait d'une voie émue : « Fuyez, fuyez à l'instant! »

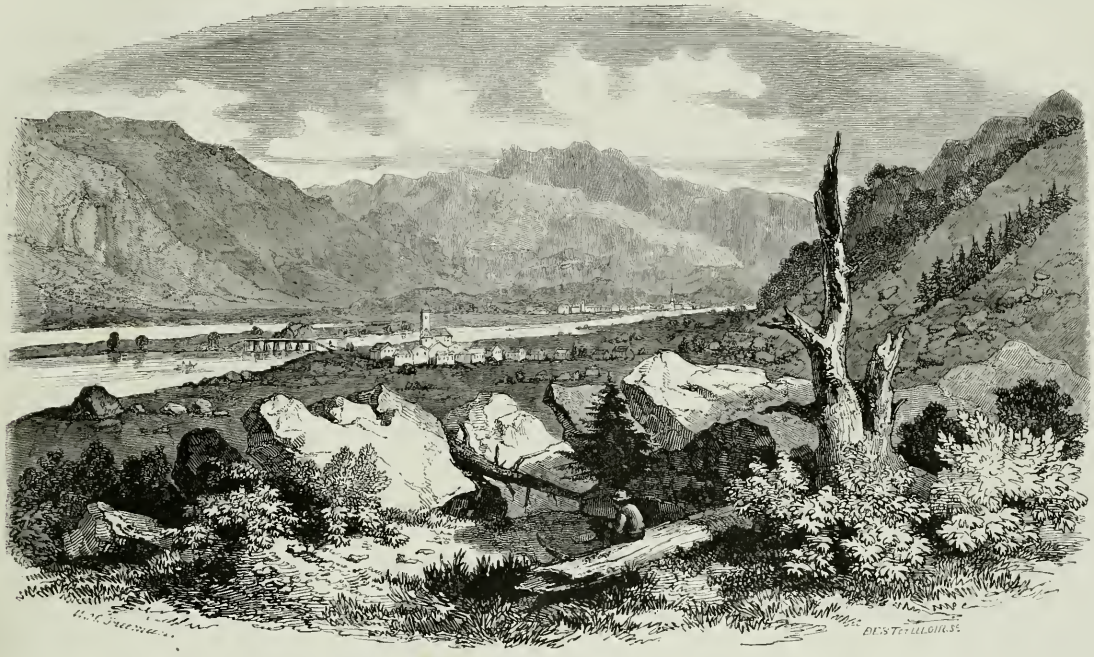

(Vue du village de Felsberg et d'Ems, prise de la Calanda, après l'éboulement de 1834.)

Oui, ils devraient fuir s'ils craignent la mort. Car leur vie est constamment menacée du plus grand péril; et pourtant ils sont restés, ils restent encore. — D'abord ils n'ont pas voulu fuir.—Ils n'ont pas voulu abandonner leurs propriétés, leurs maisons, ces lieux où ils étaient nés, où leurs pères étaient morts; leurs craintes étaient trop faibles pour triompher et de leurs intérêts et de leurs sentiments. La montagne avait laissé vivre les générations passées, elle épargnerait encore la génération présente. Mais bientôt cependant ils ont été forcés de se rendre à l'évidence. — Des savants leur révélèrent l'existence d'un danger qu'ils ne connaissaient que trop bien. L'effroi étouffa en leurs cœurs tout autre sentiment. Cédant aux conseils de leur ministre, ils se décidèrent à fuir.

Mais où aller? — Leur Commune ne leur offrait pas un emplacement convenable. —Telle localité manquait d'eau. Telle autre était exposée aux inondations du Rhin! Il leur fallut s'adresser aux communes voisines et leur demander le sol qui manquait. — Ems promit un terrain, mais à une condition: Ems était catholique, Felsberg protestant; Felsberg s'engagerait à embrasser la religion catholique. Il aima mieux mourir que d'abjurer. Coire fut plus tolérante. Mais d'autres difficultés locales et politiques, qu'il serait trop long d'énumérer ici, empêchèrent Coire d'accéder à la demande des habitants de Felsberg. Enfin, après de nombreuses discussions, un emplacement a été trouvé, et il offre, à ce qu'il paraît, tous les avantages et toutes les garanties désirables.

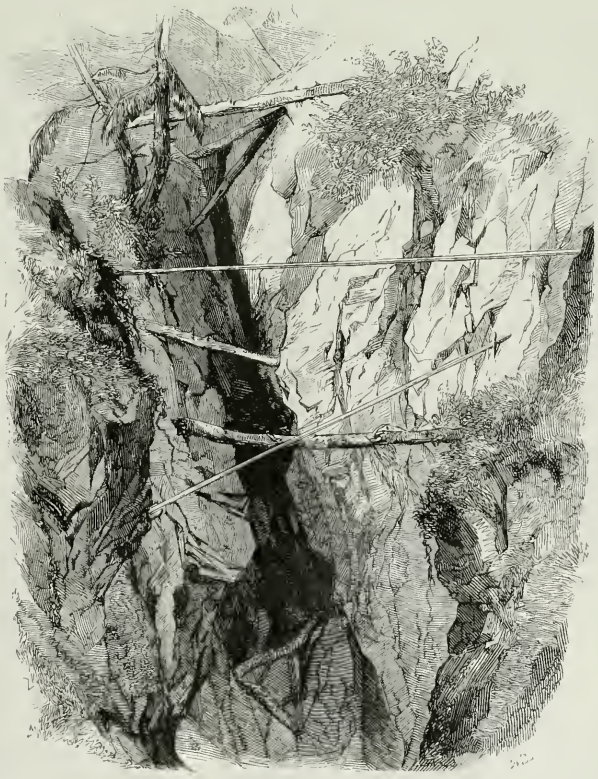

(Une fente dans les rochers qui dominent le village de Felsberg. — Etat des travaux de consolidation.)

Un dernier obstacle, et ce n'est pas le moindre, reste à lever. Pour se construire un village nouveau, il faut de l'argent, beaucoup d'argent aux habitants de Felsberg. Or, ils sont pauvres; si la charité publique ne vient pas à leur secours, ils seront contraints de rester dans le village actuel, et un jour ou l'autre l'Europe attérée apprendra qu'ils sont tous morts victimes d'une catastrophe épouvantable. Les habitants des communes voisines ont déjà fait d'énormes sacrifices; avec le produit de leurs souscriptions, des maisons de refuge ont été construites pour les plus pauvres habitants du village près du pont du Rhin. Mais ces ressources sont insuffisantes; aussi le gouvernement des Grisons vient-il de solliciter, par une circulaire, la pitié des vingt et un cantons confédérés. La France s'associera, nous n'en doutons pas, aux efforts du canton des Grisons et de la Suisse, pour soulager cette grande infortune. L'Allemagne s'en est déjà émue, Francfort, Mayence et d'autres villes ont donné des concerts ou des fêtes qui ont produit des sommes considérables. Une souscription est ouverte à Paris à la légation suisse, rue de Tivoli n° 5 (on recevra les dons de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi). Puisse cet appel être entendu! puissent les habitants de Felsberg inspirer autant de sympathie et de généreux dévouement que les victimes du désastre de Monville ou du tremblement de terre de la Martinique. S'il est doux de réparer des malheurs, combien n'est-il pas plus doux de les prévenir!

Rosa et Gertrude.

(Suite. — Voir t. V, p. 362, 378, 394, 406, 426, et t. VI, p. 6, 26, 42, 58, 70 et 90.)

XLV.

Après y avoir réfléchi, je ne jugeai pas à propos d'écrire de nouveau aux parents de Rosa, puisque ma dernière lettre contenait trois motifs d'urgence, dont au moins deux, qui demeuraient les mêmes malgré l'envoi des trois cents francs, à savoir sa grossesse et le délai fixé par le commissaire de police, étaient tout ce que je pouvais faire entendre de plus pressant à des parents qui n'auraient pas juré la perte de leur enfant. D'ailleurs, précisément à cause de ce délai irrémissiblement fixé par le commissaire, il faudrait que Rosa se trouvât déjà partie depuis quelques jours au moment où je recevrais une réponse à cette nouvelle lettre, en sorte qu'elle devenait encore par ce côté-là superflue.

D'ailleurs, les angoisses et les secousses que j'avais ressenties la veille et quelque refroidissement que j'avais été prendre sur cette promenade solitaire dont j'ai parlé, furent la cause d'un malaise qui, après m'avoir atteint durant la nuit, redoubla au petit jour avec assez de violence pour que je dusse faire chercher un médecin, au lieu de me lever à mon ordinaire pour me mettre à écrire. La crainte extrême que j'éprouvais de me voir retenu dans mon lit à l'époque très-prochaine où il faudrait m'occuper du départ de Rosa, au milieu de circonstances si difficiles et de projets si incertains, contribua sans doute à aggraver mon indisposition, car j'allais plus mal d'heure en heure, et, à divers signes, je m'aperçus dès le soir de ce premier jour qu'on était inquiet autour de moi, et que le médecin traitait mon mal au sérieux. Alors, faisant effort sur moi-même, je me résignai à être malade, et ne pouvant plus agir pour l'heure, j'employai mes insomnies tantôt à implorer la protection de Dieu sur les deux enfants dont il avait temporairement accru ma famille, tantôt à repasser le compte de mes voies afin d'être toujours ceint et prêt à comparaître. Mais ce calme lui-même me fit du bien, et quelques symptômes que le médecin avait jugés alarmants ne tardèrent pas à se dissiper.

Dès le premier moment de mon indisposition, Gertrude avait volé auprès de moi, et se tenant à mon chevet, malgré que je l'eusse sollicitée de n'en rien faire, elle ne le quittait que pour donner sa place à mon fils quand il avait achevé ses travaux de la journée. Quelquefois aussi, lorsque j'étais moins inquiet par la fièvre, ils demeuraient tous les deux, et, sans que j'y prisse grande part, je trouvais néanmoins beaucoup de douceur à leur entretien, qui était toujours intéressant par les bonnes pensées que chacun d'eux y apportait. Mon fils est droit, religieux, instruit, mais bien peu versé encore dans la pratique du monde, quand d'ailleurs ses qualités naturelles sont de sens solide et de tempérament généreux, bien plus que de finesse d'esprit ou de sagacité précoce. Gertrude, au contraire, aux mêmes qualités de caractère, unissait moins de solidité de sens, à la vérité, mais tout autrement d'instinct délié des choses, des hommes, et des rapports si complexes de la vie. Aussi j'admirais, en les écoutant, que cette enfant, qui avait dix-neuf ans à peine, en remontrât sur bien des points à mon grand garçon de vingt-cinq ans, et je me confirmais dans la justesse de cette double opinion que, d'une part, la femme voit de bonne heure et mieux par le cœur, par la faiblesse, par la pudeur, par sa condition en un mot, là où l'homme voit moins et plus tard par la raison, par l'expérience ou par l'instruction acquise; et que, d'autre part, pour la femme comme pour l'homme, ni l'école des livres, ni l'école du monde ne valent l'école de l'épreuve pour instruire, pour enrichir et pour embellir l'âme de la créature.

Moi-même, durant ces heures de recueillement, je reconnaissais avec gratitude que les misères de ces dernières semaines, durant lesquelles j'avais ressenti tant d'alarmes et de peines au sujet des deux jeunes dames que la Providence avait jetées sur mon chemin, outre qu'elles m'avaient instruit de bien des choses et réveillé de ces torpeurs plus ou moins volontaires où nous croupissons trop souvent quand l'accomplissement des devoirs quotidiens est facile, m'avaient aussi valu de grossir quelque peu cette besace d'œuvres qui est, selon l'Ecriture, et non moins selon la raison, le seul bagage qu'il nous soit donné d'emporter avec nous dans l'autre monde. Bien plus, en réfléchissant à ce qu'est la vie, au bien nécessairement amer et douleur, je trouvais que ces semaines-là n'avaient pas été parmi les malheureuses de mon existence, et que si j'y avais à la vérité senti le fouet de l'angoisse et les pointes de la douleur, outre que l'émotion, l'activité, les démarches les avaient fait paraître courtes, j'y avais pourtant goûté bien des plaisirs purs et bien des satisfactions savoureuses. C'est pourquoi seul à seul, et à moitié vainqueur du malaise corporel par l'aide de ces contentements de ma pensée, je me redisais en mémoire ces paroles du Psalmiste :

> Tu fus toujours dans ma détresse
> Ma haute tour, ma forteresse;
> Tu fus dans mon adversité
> Un Dieu pour moi plein de bonté!

XLVI.

Ces consolations au reste furent de grand secours pour me fortifier contre des atteintes qui m'étaient toujours bien sensibles, en ce qu'elles portaient à la fois sur le caractère dont je suis revêtu à la condition de le maintenir intact, et sur mon fils, qui m'a été donné pour que je le conserve blanc de renommée autant que de conduite. Ce fut lui justement qui m'apprit, avec une indignation que je partageai pourtant pas, tant je sais que les gens sont plus légers que méchants dans leurs propos, qu'on disait dans le quartier des choses offensantes pour ma probité pastorale. Les dettes de ces dames si promptement payées par moi-même, leur entrée dans ma maison, la certitude que je pourvoyais en entier à leur entretien, puisqu'on savait leur gêne chez les Miller et leur dénûment absolu depuis la perte des valises, toutes ces choses exagérées et commentées par les oisifs, par les bonnes femmes, par les servantes du quartier, y avaient accrédité l'opinion que les deniers que je reçois pour les pauvres de ma paroisse fournissaient probablement en tout ou en partie à l'entretien des deux jeunes amies. Encore, ajoutait-on, si elles en étaient dignes, mais c'étaient des aventurières que j'avais ramassées dans la rue tout exprès pour les secourir avec l'argent qui appartient aux honnêtes indigents de la paroisse; et ainsi, comme il arrive d'ordinaire, la malice des propos dont j'étais l'objet se justifiait elle-même par la malice des propos dont elle noircissait ces pauvres dames. Et Dieu veuille, disais-je en moi-même, ébranlé que j'étais encore par la phrase mystérieuse de la lettre, que l'avenir n'aille pas prêter à ces propos menteurs l'appui de quelque révélation redoutable sur la situation de Rosa!

D'un autre côté, la vieille qui fait notre petit service, tout en me confirmant ces choses que m'avait apprises mon fils, se préoccupait d'autres propos bien plus graves qu'elle était mieux à portée d'entendre et dont il était lui-même l'objet. La vie retirée de ces dames encourageait la curiosité; le séjour plus habituel de mon fils à la maison apprêtait aux médisances; enfin, soit que Miller n'eût pas été discret, soit que les visites du médecin eussent passé pour être faites à l'intention de ces dames, la grossesse de Rosa n'était plus un secret, et telles étaient chez des gens d'ailleurs méprisables du voisinage, l'audace et la méchanceté de langue, qu'ils interprétaient le mystère de ces circonstances de mille façons injurieuses à l'honneur de ces dames, que quelques-uns allaient même jusqu'à atteindre par leurs insinuations venimeuses la moralité de mon fils. La pauvre vieille, bien qu'elle connût comme moi la vaine malice de ces ignobles discours, s'en affectait au point d'en verser des larmes, et quand nous nous trouvions seuls, elle ne manquait guère de m'entretenir de cent propos à la connaissance desquels, puisque je n'y pouvais rien changer, il eût mieux valu me laisser étranger. Je la consolais, je la fortifiais et l'engageais à n'y pas donner d'attention plus que moi, au moment même où ils faisaient saigner mon cœur d'une bien douloureuse blessure.

Toutefois, dans l'intention qu'aucune imprudence de notre part ne vînt aggraver le vice d'une situation qui nous exposait ainsi aux médisances du quartier, je lis venir mon fils auprès de moi, pour lui faire quelques recommandations au sujet de la conduite qu'il avait à tenir et des habitudes de sévère discrétion auxquelles il devait s'assujettir dans tous ses rapports avec ces dames. En particulier, je l'invitai à se priver de ces entretiens avec Gertrude dont ma maladie avait été l'occasion, et au milieu desquels une ou deux fois le médecin avait été introduit dans la chambre. Cette dernière recommandation parut seule contrarier mon fils, et il me marqua que c'était lui imposer une privation de ce qui était plus attrayant pour lui que toute chose de plaisir ou de récréation, tant il aimait le caractère de Gertrude, sa conversation et sa présence. Je lui fis sentir que dès lors ma recommandation arrivait d'autant plus à propos, puisqu'en se livrant à cet attrait, il pourrait justement, et à son propre insu, apprêter à des remarques fâcheuses et à des propos malveillants; que d'ailleurs comme il n'était pas séant que je lisse à Gertrude aucune observation sur ce sujet, c'était de sa part que devaient provenir, sans même qu'elle s'en aperçût, toutes les précautions. Mon fils comprit ces vues de ma prudence, et il les mit en pratique dès le même jour.

XLVII.

Rosa voulut aussi me faire sa visite, malgré que je l'eusse fait prier, la sachant souffrante, de s'en bien garder. Elle me parut faible, très-amaigrie, et à chaque instant sur le point de tomber dans quelque évanouissement passager. Quand nous eûmes parlé de ma santé, je lui parlai de la sienne, et l'ayant trouvée plus triste encore qu'inquiète de son état, je l'invitai à m'ouvrir son cœur. « Hélas, me répondit-elle avec la mélancolie du découragement, mon pauvre monsieur Bernier, que sert de vous ouvrir mon cœur, il n'y a plus rien dedans, pas même l'espérance! — Comment donc, Rosa? et ces joies que vous donnait l'autre jour encore l'espérance d'être mère? — Elles se sont dissipées; mon enfant n'a plus tressailli! » Puis s'abandonnant à ses larmes : « Comment pourrait-il vivre de sa mère ainsi abandonnée, et voit-on que les figuiers délaissés donnent des fruits mûris?... Point de nouvelles de Ludwig! Pas davantage de mes deux familles! Les méchants seuls... » Ici la voix de Rosa expira sur ses lèvres, et, en proie à de sourdes douleurs, elle se pencha livide et les yeux fermés contre le sein de Gertrude. A ce spectacle, je prévis qu'elle serait incapable de soutenir prochainement les fatigues du voyage; une morne consternation s'empara de mon esprit.

Heureusement le médecin, qui venait me faire sa visite quotidienne, fut introduit dans ce moment-là, et je l'invitai à s'occuper aussitôt de Rosa, dont l'état de grossesse lui était d'ailleurs connu. Après l'avoir examinée, et avant qu'elle eût pu répondre à ses questions, il me fit signe que son état était grave; puis il proposa aussitôt à Gertrude de lui aider à la reporter dans sa chambre en soulevant à eux deux la chaise sur laquelle elle était assise; qu'alors, sans désemparer, ils l'étendraient sur son lit, et que, très-probablement, sa défaillance cesserait aussitôt. Gertrude s'empressa d'obéir à cette invitation, et de mon lit, je les vis qui opéraient ce lugubre transport. Alors ma consternation fit place à la pitié, et des larmes jaillirent de mes paupières.

Tout à l'heure le médecin revint auprès de moi, et il m'apprit qu'en effet la défaillance avait cessé, mais que, surprise de se trouver dans sa chambre et de voir un monsieur auprès de son lit, Rosa avait eu à traverser un moment de vive répugnance; qu'à la fin pourtant il lui avait fait comprendre la nécessité de recevoir les directions d'un homme de l'art, et qu'en dégoisant, autant qu'il avait pu le faire, ses questions sous un air d'amical intérêt, il était parvenu à se convaincre que son état, quoiqu'il exigeât des précautions et des ménagements, ne présentait cependant rien de dangereux. Ces paroles ne me tranquillisèrent guère, et néanmoins j'ajournai à un autre moment de m'ouvrir au médecin sur la nécessité où allait se trouver Rosa de se mettre en voyage, parce que j'espérais qu'incessamment cette nécessité serait éludée par l'arrivée de sa mère ou de quelqu'un de ses proches, que ma seconde lettre aurait fait accourir en toute hâte à son secours.

XLVIII.

Le lendemain Rosa se trouva en effet beaucoup mieux, et le surlendemain, comme je venais d'essayer pour la première fois depuis mon indisposition de me lever et de m'habiller, sur quelque mouvement que j'entendis dans la chambre des deux amies, je m'y traînai à grand'peine, pour y jouir d'un bien doux spectacle. Rosa venait de sentir de nouveau son enfant tressaillir, et, au cri de joie qu'elle avait poussé, Gertrude était accourue auprès de son lit pour partager sa félicité et en rendre grâces à Dieu avec elle. Je m'associai à ce sentiments, et, c'est ainsi que le contentement et l'espoir tout ensemble reparurent soudainement dans ma maison, tant est bonne la Providence, qui a voulu, dans son équitable sagesse, que le bonheur fût toujours une chose relative, en telle sorte qu'il visite les malheureux eux-mêmes, et qu'il n'est complétement absent d'aucune destinée mortelle.

Toutefois, j'étais si faible encore que, sentant ma tête tourner et mes jambes chanceler, je dis à Gertrude : « Ma pauvre enfant, si vous ne venez pas à mon aide, je crois bien que je vais tomber par terre. » Elle accourut alors, et m'ayant prêté l'appui de son bras, sur lequel j'avais honte de peser si lourdement, elle m'aida à regagner ma chambre, où, m'étant assis : « A présent je vous congédie, car en vérité, je suis incapable ni de dire, ni d'écouter un mot. » Après que Gertrude se fut retirée, je reconnus que j'étais tout aussi incapable de me tenir assis, en sorte que j'entrepris de me déshabiller pour tâcher ensuite de me replacer dans mon lit. Mais je ne pos y parvenir; en sorte que je pris le parti de demeurer sur ma chaise, à moitié vêtu comme j'étais, jusqu'à ce que mon fils de retour pût me prêter son aide. Cependant, au bout d'une demi-heure, un coup de cloche se fit entendre et l'on introduisit Miller, qui demandait à me parler. Avec son secours je pus venir à bout de mon entreprise et regagner mon lit. Dès que j'y fus replacé : « Qu'est-ce donc, Miller, que vous avez à me dire? »

Miller venait en hâte m'avertir que tout à l'heure, en passant sur le pont du Rhône, il avait reconnu le jeune monsieur, qui n'avait pas fait mine de le reconnaître lui-même; qu'aussitôt il avait été de son chef dénoncer son retour auprès du commissaire de police, et que celui-ci, qui ne s'en trouvait pas instruit encore, avait immédiatement donné l'ordre à deux gendarmes de se mettre à sa recherche et de l'arrêter. « Ce sera justice, mon brave Miller, m'écriai-je à cette nouvelle; mais surtout rien ne pouvait arriver de plus heureux pour mes pauvres dames, qui sont appelées à se mettre en route dans très-peu de jours, et qui se trouveront ainsi complétement à l'abri des atteintes de ce mauvais sujet. Vous avez en là une bonne idée, et je vous suis d'autant plus obligé pour votre zèle, que vous voyez vous-même combien je suis hors d'état d'agir de ma personne. » En même temps et pour que rien ne manquât à ma sécurité, qui dans ce moment ne pouvait être trop grande, Miller m'apprit que la fille Marie, à la suite d'une rixe dans laquelle elle avait reçu une blessure provenant d'un éclat de bouteille qui avait pénétré dans sa poitrine, était alitée au moins pour une quinzaine de jours encore, de telle sorte qu'il n'y avait rien à craindre non plus de son côté. Après avoir prié le brave Miller de me tenir au courant de tout ce qui pourrait survenir de nouveau, je le congédiai, et, lorsqu'il se fut retiré, je m'endormis d'un bon sommeil.

XLIX.

Quand je me réveillai, vers cinq heures du soir, je me trouvai rafraîchi, bien plus fort et tout disposé à prendre quelque nourriture. « Ah! c'est vous, Gertrude? en la voyant qui avait veillé à mon chevet; où est donc mon fils? — Votre fils, me répondit-elle en souriant, est venu à son ordinaire, mais il n'est pas resté à son ordinaire pour me tenir compagnie; aussi je lui garde rancune. Voici du reste un billet qu'on a apporté pour vous. » Je l'ouvris et j'y lus des lignes tracées par une main inconnue, où l'on me priait en grâce de passer chez la fille Marie *pour choses relatives à mes fonctions de pasteur*. Cette lettre, dans les circonstances où je me trouvais, éveilla au plus haut point ma sollicitude et ma curiosité; mais quel que fût l'intérêt que j'avais à me rendre à cette invitation, il m'était impossible d'y songer pour l'heure, ni même d'entrevoir le moment où je pourrais aller, ou tout au moins me faire transporter chez la fille Marie. Je mis donc la lettre en lieu sûr, et je priai Gertrude de me servir du thé et quelque nourriture. La chère enfant, à cette demande, fut toute joyeuse, et, après m'avoir préparé avec une amicale diligence un petit repas, elle vint y assister, me distrayant par son entretien, et se repaissant le cœur, en quelque sorte, de chaque bouchée d'aliments dont je me faisais plaisir. De plus en plus j'étais attaché à cette chère enfant, et j'apprenais ces douceurs dont j'avais ouï parler si souvent à ceux qui, autrement dotés par la Providence que je l'ai été moi-même, se complaisent à remarquer combien la vie domestique s'embellit par les petits soins et les gracieuses assiduités d'une fille aimante et dévouée.

Ce petit repas me fit grand bien, et, le lendemain, après une bonne nuit, j'en étais déjà à me promener dans ma chambre, lorsqu'on introduisit une femme qui venait me supplier de nouveau de la part de la fille Marie de passer chez elle au plus tôt. Je la chargeai de répondre que dès qu'il me serait possible, et peut-être le lendemain même, je me rendrais à cet appel. Puis, l'ayant questionnée, j'appris seulement que la fille Marie était gravement malade, et qu'elle ne cessait de demander avec instance qu'on me fît venir auprès d'elle.

Quand cette femme se fut éloignée, Miller arriva ; son air annonçait de bonnes nouvelles. L'ayant invité à m'en faire part, il m'apprit que le jeune monsieur, secrètement averti qu'on le cherchait pour l'arrêter, n'avait eu que le temps de faire disparaître ses effets de l'hôtel, d'endosser un habit différent de celui sous lequel on l'aurait bien vite reconnu, et de sortir de la ville, comme ferait un simple promeneur, en passant par le petit pont à piétons qui débouche sur les abords de la route de Suisse. « Il est donc libre? m'écriai-je; c'est, mon pauvre Miller, tout ce que vous pouviez m'apprendre de plus fâcheux ; car, qui peut à présent me répondre que ce vaurien ne fera aucune tentative sur mes pauvres dames une fois qu'elles seront en route. » En effet, cette sécurité que j'avais recouvrée en apprenant sa prochaine arrestation se trouvait ainsi détruite, et dans l'incertitude où j'étais encore au sujet de l'arrivée d'une personne qui viendrait chercher Rosa et Gertrude, mes alarmes renaissaient de plus belle. Ce qui vint les porter à leur comble, c'est que je reçus ce même jour du commissaire de police, outre un avis qui confirmait ce que je venais d'apprendre par Miller, un papier qui contenait les feuilles de route des deux jeunes dames, et l'ordre contre-signé qui leur enjoignait de quitter la ville le mardi suivant. C'était donc cinq jours ; or, selon mes calculs, et encore dans le cas où ma lettre aurait porté coup, nous ne devions pas espérer qu'une personne partie de Brême le lendemain de la réception de cette lettre pût se trouver à Genève avant trois jours écoulés.

Aussi, le soir, quand je me trouvai seul avec mon fils, nous nous entretînmes de ce qu'il y avait à faire dans le délité où nous allions nous trouver engagés, à savoir, d'une part, la nécessité très-certaine de faire partir ces dames; d'autre part, l'alarme possible de n'avoir vu arriver personne pour les accompagner. Après avoir examiné tous les partis à prendre, dont les uns n'offraient aucune garantie de sécurité, et dont les autres étaient impraticables à cause de la dépense qu'ils occasionneraient, mon fils fut d'avis que je lui confiasse, s'il en était besoin, la mission d'accompagner ces dames. « Avec les trois cents francs du trimestre de Rosa, disait-il, et avec autant que nous pourrons nous procurer, je me fais fort de les faire arriver à leur destination, ou tout au moins assez près pour que, de là, j'obtienne du secours de leurs familles, dussé-je, après avoir confié Rosa et Gertrude pour deux ou trois jours à des mains aussi sûres que les nôtres, faire moi-même une pointe en Brême, pour l'y aller implorer. Ne vous abusez pas, mon père, ajouta-t-il, dans l'état où les choses en sont venues, de cette seule façon, et d'aucune autre, nous ne serons tranquilles vous et moi. » Ce projet présentait beaucoup à redire; néanmoins, sûr comme je l'étais de mon fils, et d'ailleurs forcé par la plus étroite nécessité, après que je l'eus encore examiné, j'y donnai les mains, et nous convînmes d'en disposer, dès le lendemain, tous les moyens d'exécution, sans d'ailleurs en souffler mot à Gertrude elle-même, avant que le moment fût arrivé où il y aurait obligation de l'accomplir.

R. TOPFFER.

(*La suite à un prochain numéro.*)

La colonne de 1792 à Lille, et la colonne de la Grande armée à Boulogne.

A M. LE DIRECTEUR DE L'ILLUSTRATION.

Lille, le 10 octobre 1845.

Je ne sais trop d'où nous vient cette manie de prendre la poste ou le paquebot pour courir chercher à l'étranger de la couleur locale, quand nous avons tout près de nous des contrées si intéressantes, des mœurs si curieuses, des fêtes si pittoresques. C'est probablement encore là, comme disent les fabricants parisiens de spécialités britanniques, une *english importation*. Quoi qu'il en soit, monsieur le directeur, recevez mes remercîments pour la mission que vous m'avez donnée d'assister aux fêtes de Lille. Ça été l'un des plus curieux spectacles que j'aie vus depuis longtemps. Il convenait d'ailleurs que *l'Illustration* fût représentée à cette solennité.

Il s'agissait, monsieur, tous les journaux vous l'ont déjà dit, d'inaugurer à Lille un monument qui trasmit à la postérité l'un des souvenirs de notre gloire militaire, le siége de cette ville en 1792. On avait convié à cette solennité toutes les villes qui, à l'époque du bombardement, avaient envoyé au secours de Lille des corps de volontaires. Immédiatement après la belle défense de Lille, la Convention avait déclaré que les Lillois avaient bien mérité de la patrie. Le peintre David, voulant prouver les sentiments d'admiration et de reconnaissance de la république pour ces généreux citoyens, avait proposé d'élever à Lille une pyramide ou un obélisque pour honorer leur courage. Diverses circonstances empêchèrent la réalisation de ce projet. Les Lillois d'ailleurs étaient ceux qui s'en occupaient le moins. Ils se contentaient de montrer avec une noble fierté aux étrangers qui venaient visiter leur ville les boulets autrichiens incrustés dans les murailles des maisons et que l'on y conserve comme les plus précieux ornements, comme les plus glorieux souvenirs. Ce ne fut qu'un demi-siècle après qu'un membre du conseil municipal de Lille, M. le docteur Dourlen, rappela le projet de David et parvint à en faire décider l'exécution. La première pierre du monument fut posée solennellement le 8 octobre 1842. Il a été achevé cette année, et des fêtes grandioses devaient célébrer son inauguration. C'est à grand'peine, monsieur, que j'ai pu me procurer une place pour me rendre à Lille. Depuis plus de quinze jours les demandes affluaient dans tous les bureaux de messageries. On s'est enfin décidé à faire partir plusieurs voitures *surnuméraires*, comme les appelait notre conducteur, et nous avons pu nous mettre en route. Je pourrais vous dépeindre ici l'aspect des champs si bien cultivés de la Flandre, de ses belles routes plantées d'arbres magnifiques, de ses riches villages qu'on prendrait pour des villes ; mais la description n'apprend rien à qui n'a pas vu, et dérange les impressions de qui a vu. Il s'agissait bien d'ailleurs d'agriculture ou de points de vue pittoresques. A peine avions-nous dépassé Amiens, nous ne rencontrions plus que détachements de gardes nationaux à pied ou à cheval, que véhicules de toute espèce, parés de fleurs, pavoisés de drapeaux, bourrés de gardes nationaux désireux de s'épargner la fatigue d'une route pédestre. Une fois dans le département du Nord ce fut bien pis encore; on n'apercevait plus que des uniformes civiques, les canaux étaient couverts de bateaux décorés des trois couleurs nationales et chargés toujours de gardes nationaux. C'était à croire que les arbres de la route eux-mêmes s'étaient affublés de bufletteries et de shakos.

Mais nous dépassons le dernier relais, nous sortons de Seclin. Un autre spectacle attire nos regards. Non, jamais on n'a vu une pareille réunion... de moulins à vent. A droite, à gauche, devant, derrière, leurs grands bras rouges se poursuivent sans relâche. Ce camp où don Quichotte lui-même se fût avoué vaincu d'avance, s'appelle *la Ville des Moulins*.

Cette ville est un faubourg de Lille, et en effet nous découvrons déjà des tours, de hauts édifices et une quantité prodigieuse de sveltes colonnettes de briques dont la silhouette se dessine sur le ciel. Nous demandons ce que signifient toutes ces aiguilles disséminées. Un panache de fumée, dont leur front se couronne, nous l'apprend bien vite : ce sont des cheminées des machines à vapeur.

Nous approchons : un arc de triomphe majestueux, colossal est devant nous. C'est la porte de Paris. Mais il nous faut attendre près d'une demi-heure avant de pénétrer dans la ville. Il nous faut traverser une longue voûte de ponts-levis, de portes, de barrières dont l'aspect effraye un Parisien novice encore dans l'art des fortifications. Tout cela est encombré d'une foule qui s'agite, se presse, tourbillonne en poussant de joyeux vivats. La pluie tombe, mais qu'importe! On se hâte comme si le soleil de Flandre avait tout le limpide éclat de ses calmes rayons. L'élégant tilbury, la rapide chaise de poste, la lourde diligence, se mêlent aux chariots massifs dans lesquels d'énormes et vigoureux chevaux amènent les villages voisins, abrités sous une épaisse toile blanche. Les campagnards s'empressent, les hommes vêtus de la blouse nationale, les femmes couvertes d'un *mantelet* d'indienne ou de laine noire, dont le capuchon protége leur tête contre la pluie ou la poussière, le vent ou le soleil. Au milieu d'eux serpentent les tachements qui doivent représenter les gardes nationales voisines. Le tambour retentit, les fanfares résonnent, et toute cette foule, tout ce bruit, toute cette musique, tous ces vieillards, ces femmes, ces enfants viennent célébrer à Lille l'anniversaire de la première victoire remportée par la France républicaine sur l'étranger. C'est la fête de la frontière, c'est la fête du pays tout entier. Mais nous entrons dans la ville, nous sommes arrivés. Ce n'est rien encore, il faut se loger. Les hôtels, les maisons particulières regorgent d'étrangers, de voyageurs. Mes compagnons de route m'ont raconté des choses incroyables sur les fêtes de 1842. On couchait dans les voitures, dans les bateaux. On avait mis des matelas sous des portes cochères. Tout cela était fort peu rassurant. Je regardais déjà d'un œil de convoitise la caisse d'une contre-basse que l'on descendait de l'impériale et qui me semblait fort propre à servir de chambre à coucher. Heureusement le conducteur me fit conduire chez un hôtelier de sa connaissance à qui il me recommanda chaudement. Sa protection me fit obtenir un douzième matelas dans une petite chambre. Encore suis-je très-heureux de ne le partager avec personne, car les onze autres sont occupés par deux et même quelques-uns par trois personnes.

Pendant mon modeste emménagement, le canon retentit et annonce le commencement de la fête. Je me mêle à la foule qui envahit les rues. Partout flotte le drapeau national. A peine ai-je le temps de donner un coup d'œil à tous les monuments. Bâtie avec une régularité qui lui donne au premier abord un air froid et monotone, elle est propre comme toutes les villes flamandes. Ses rues sont larges et bien alignées ; Un grand nombre de ses maisons, bâties sous la domination espagnole, offrent de curieuses sculptures, souvent capricieuses et tourmentées, toujours originales et élégantes. La bourse de Lille, à laquelle une restauration intelligente vient de rendre son premier lustre, offre un curieux spécimen de ce genre d'architecture. Elle est enfermée dans un massif de maisons construites sur un plan uniforme et couvertes de haut en bas de pilastres, de cariatides, de guirlandes, d'ornements. Quatre portes en chêne sculpté à jour donnent entrée dans une grande cour carrée, entourée de galeries aux vastes arcades, où se réunissent chaque jour les négociants de Lille. Un clocheton d'une élégante légèreté couronne l'édifice. Le cours au palais des Archives, vaste construction moderne, où le savant et modeste docteur Le Glay me fait les honneurs des trésors confiés à sa garde. Je suis assez heureux pour être admis à contempler chez M. Gentil, le Dusommerard du Nord, une curieuse collection de tous les objets qui intéressent l'histoire du pays. Je rencontre plusieurs écrivains en quête de légendes, de traditions, qui demandent à grands cris des notes sur le siége de Lille. Tout à coup nous avisons un invalide en costume de la république : rien n'y manque, ni le tricorne armé de sa carotte rouge, ni l'uniforme aux vastes retroussis, ni la culotte blanche, ni les guêtres. Nous questionnons le vétéran qui nous apprend qu'en 92 il défendait les remparts de la cité et qu'il vient de recevoir de la municipalité un invitation pour assister aux fêtes, au premier rang des autorités. Ce vieux brave parle malheureusement pour nous le plus pur patois du pays. « Ah! nous dit-il, j'ai servi sous Napoléon, j'ai fait les campagnes de l'empire... J'peux ben dire que j'n'ai jamais rin vu d'si terrible... Un a parlé d'Sarragosse... un a parlé d'Moscou... un a parlé d'aut'villes que je n'sai pu, et pourtant j'y étot; eh bin! tout cha ce n'étot qu'un fu d'allumettes auprès du fu de nou paroisse... Chétot un'cosse lamintable à vir... Un véot les flammes qui grimpotes à l'intour de c'cloquet jusqu'à l'giroutte... E l'plomb fondu coulot din les richos... Les sommiers qui bourlottes raplatisottes les mazons comme des patards... Et malgré tout cha on intindot toudi l'guetteux qui sonnot c'cloque au mitan de c'lu, tant qu'à la fin, on a pus rien intindu, passeque chell'cloque avot fondu goutte à goutte... Pour c'guetteux, y s'a sauvé comme par miracle, je n'sais point comment... » Je vous fais grâce du reste de ce langage. Qu'il me suffise de vous répéter quelques-uns des traits que nous a racontés notre vieux Lillois. Un perruquier, le sieur Maës, ramasse un éclat de bombe, et sur une des places de Lille, il s'en sert comme d'un plat à barbe pour raser quatorze personnes. Un ouvrier, nommé Lambelin, grimpe sur le clocher encore enflammé de l'église Saint-Etienne pour dérober aux flammes le bonnet phrygien, l'emblème de la liberté. Un boulet tombe dans la salle des séances du conseil de guerre, un des membres propose de le déclarer en permanence comme l'assemblée. Il le place sur la table et l'on continue. Le brave Crignieur, canonnier, est averti sur le rempart que sa femme est sur le point d'accoucher. « Est-elle en sûreté? — Oui. — Alors je reste. » On lui apprend que sa maison brûle. « Eh bien! dit-il, les Autrichiens payeront cela. Je vais leur rendre feu pour feu. »

Un capitaine de volontaires est dangereusement blessé, un grenadier accourt et lui tend la main. Une balle lui perce le poignet. Il présente l'autre main, un boulet l'emporte. Il se sert de ses bras mutilés pour relever son officier.

Le maire offre des récompenses à ceux qui ont ouvert un asile aux citoyens dont la demeure a été détruite par l'incendie. Personne ne se présente. On propose de l'argent aux ouvriers, la plupart refusent et ne cèdent qu'à la nécessité. Le 5 octobre, on n'avait ainsi distribué que 850 livres.

Jusqu'au 8 octobre, pendant cent quarante-quatre heures, les Autrichiens jetèrent dans la ville trente-mille boulets rouges et six mille bombes. Ces dernières pesaient jusqu'à cinquante livres ; quelques-unes contenaient des fioles de thérébentine. Deux cents maisons étaient anéanties. Plus de cinq cents n'étaient plus que des ruines.

Le 8 octobre, dès la pointe du jour, de nouvelles salves d'artillerie retentissent, le tambour bat le rappel, toute la garde nationale est sur pied. Vous ne pourriez vous faire une idée du bruit, du mouvement, de l'animation, de la joie, qui régnent dans la ville. Non, monsieur, en mêlant, en confondant le souvenir de toutes les récompenses que la France accorde de nos jours aux hommes qui firent sa gloire, il ne vous serait pas possible de vous représenter la joie et l'orgueil de cette population, de son enthousiasme et de ses transports. De tous côtés les gardes nationaux vont au-devant des députations des villes voisines, ils les escortent jusqu'à l'hôtel de ville, où elles sont reçues par le corps municipal tout entier, où on lui offre des *vins d'honneur*. Qui viendrait parler du calme des gens du Nord, commettrait aujourd'hui un étrange contraste. Tout ce monde fraternise et s'embrasse comme d'anciens amis qui se retrouvent après une longue séparation. Mais le chemin de fer nous a apporté les dernières députations. En attendant la mise en activité du railway, le gouvernement a voulu dignement l'inaugurer : il a offert à Douai, à Arras, à Valenciennes, à Amiens, à Cambrai de transporter leurs gardes nationaux. Vous pensez bien qu'on n'a eu garde de refuser une offre pareille. Trente-six villes sont représentées à la fête par plus de trois mille hommes. Pendant que tous ces gardes nationaux sont passés en revue par les autorités, nous allons nous placer sur la grande place, au pied du monument. Le dessin que je vous envoie me dispense de vous le décrire. L'une des faces du piédestal porte l'inscription suivante : *Aux Lillois de 1792 hommage de leurs concitoyens*, 1842. La seconde, la date de la levée du siége. La troisième, le décret de la Convention nationale : *Lille a bien mérité de la patrie*. Et la devise, la belle réponse de la municipalité de Lille à Albert de Saxe : *Nous venons de renouveler le serment d'être fidèles à la nation, de maintenir la liberté et l'égalité, ou de mourir à notre poste ; nous ne sommes pas des parjures*. La revue se termine, les autorités municipales arrivent au pied de la colonne. On y remarquait le préfet du Nord, M. Maurice Duval, le maire de Lille, M. Bigo, magistrat intègre et éclairé ; les députés de la ville de Lille, les principales notabilités du département et l'architecte du monument, M. Benvignat. Le signal est donné, le voile de la statue tombe, la ville de Lille apparaît aux rayons du soleil qui lui font une brillante auréole, les mains battent, le canon tonne, et cinq cents musiciens réunis sur une estrade font retentir l'air des sons entraînants de la *Marseillaise*. M. le maire prononce un discours énergique et concis que les applaudissements accueillent de toutes parts. Mais silence, qui donc arrive? — On regarde, on salue, on bat des mains... C'est le seul membre de la municipalité de 1792 qui existe encore aujourd'hui, c'est M. Scheppers, l'un des signataires de la glorieuse réponse gravée sur le monument, que le roi vient de nommer chevalier de la Légion d'honneur.

Le défilé des troupes commence aux sons d'une marche composée par un jeune et déjà célèbre maître, M. Ferdinand Lavainne. Cette marche est d'une belle facture, énergique mais passionnée et majestueuse à la fois. Pendant une heure et demie, les députations, la garde nationale de Lille, la garnison, défilent au pied de la colonne, qu'elles saluent de leurs acclamations. Après le défilé, le banquet, car il n'y a pas de fête en Flandre sans banquet. On mange bien. On boit sec et l'on se bat encore mieux. Mais où trouver une salle pour quatre mille convives? Ce n'est pas cela qui nous arrête? On coupe les arbres, on abat des murs, et en moins de dix jours s'élève une salle immense, grandiose, longue de 65 mètres, large de 41 mètres : quatre rangées de colonnes la séparent en cinq nefs ou galeries. Celle du milieu offre un large et

commode passage. Dans les bas-côtés sont alignées cinquante-six tables où peuvent se placer cinquante-six convives, trois mille cent trente places sont offertes aux invités et aux souscripteurs. Une vaste table semi-circulaire, de cent cinquante couverts, placée dans l'hémicycle, est réservée aux autorités. Quatre commissaires à chaque table sont chargés de placer les convives et de maintenir le bon ordre. Un grand tableau occupe le fond : il représente une Renommée tenant à la main une banderole où se lit cette inscription : « La garde nationale et les sapeurs-pompiers de Lille aux députations. » Des canons, des cuirasses, des armes de toute nature forment au-dessous des trophées gigantesques. De chaque côté, des épées et des baïonnettes s'arrondissent en rosace autour d'une grande croix de la Légion d'honneur. Chaque colonne de la nef du milieu porte un écusson où est inscrit le nom d'une des villes représentées au banquet. On lit sur les murs de la salle diverses inscriptions relatives à la circonstance. De nombreux drapeaux, des bombes, des attributs complètent la décoration de la salle et lui donnent une physionomie toute guerrière. Un éclairage parfaitement entendu ajoute à l'aspect général. Trois mille bouteilles de vin sont alignées sur les tables ; chacune d'elle porte un petit drapeau planté dans son bouchon. Le coup d'œil de la salle est réellement imposant.

Cependant les commissaires sont à leurs tables : à cinq heures et demie les portes s'ouvrent, les convives entrent en foule et se rangent de chaque côté des tables. Les autorités vont se placer à la table d'honneur. M. le maire de Lille préside toute la réunion. Un coup de canon donne le signal. On s'assied et l'on attaque le repas avec l'appétit de gens qui sont

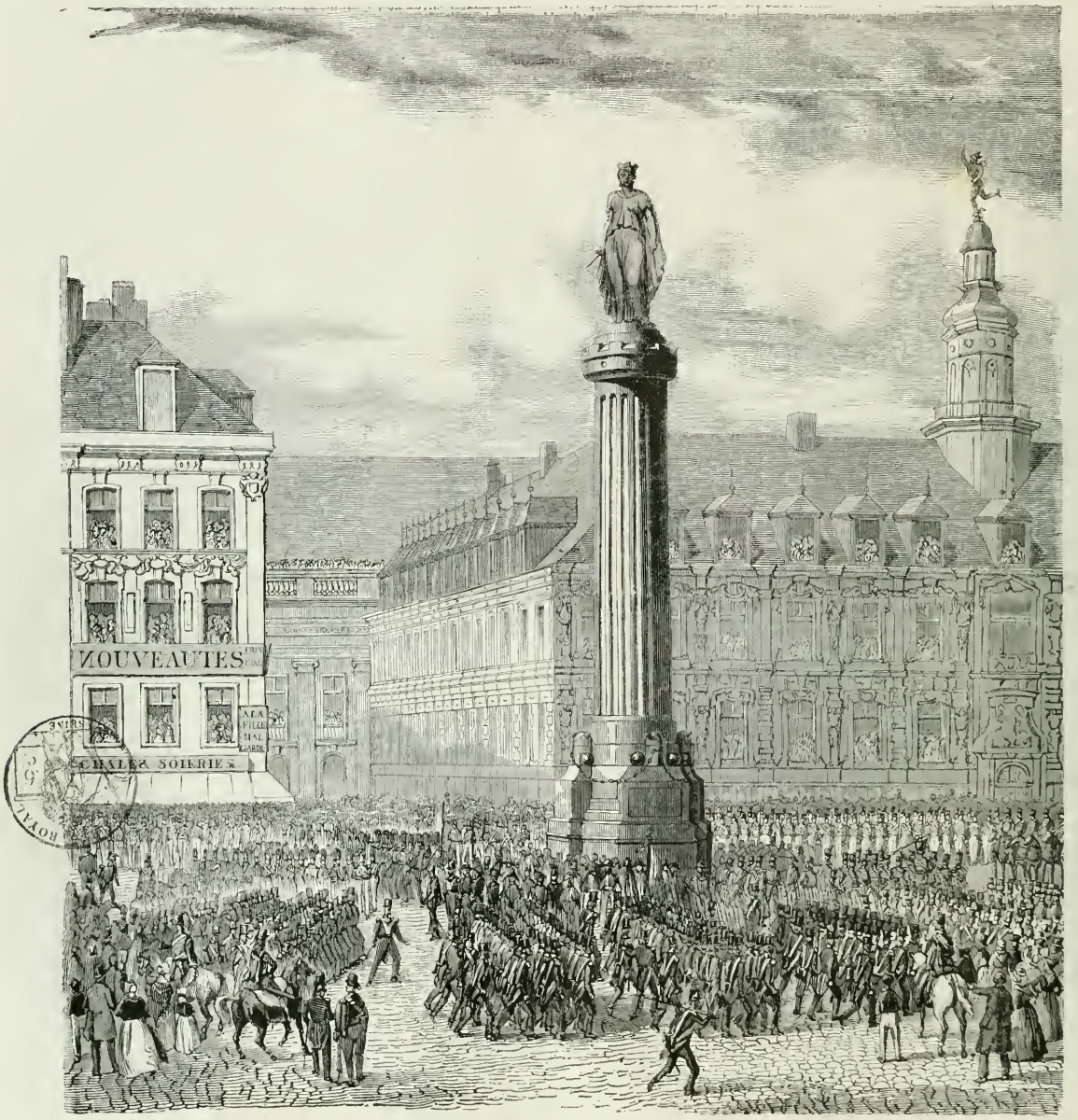

(Inauguration de la colonne élevée à Lille en souvenir du siége de cette ville en 1792.)

sur pied depuis sept heures du matin. Heureusement, les tables sont abondamment servies, et — chose rare dans ces immenses réunions, — le repas fait honneur au maître d'hôtel.

La cordialité la plus franche ne cesse de régner. Toutes les villes, toutes les armes, tous les grades sont confondus. De nombreuses invitations ont été faites. A côté d'un vétéran, glorieux débris de 92, s'assied un jeune élève de Saint-Cyr, L'école polytechnique est représentée au banquet. L'armée y a été conviée ; chaque régiment a envoyé un délégué de chaque grade, depuis le capitaine jusqu'au simple soldat. Toutes les notabilités du département y ont également été conviées.

A six heures et demie, un nouveau coup de canon donne le signal du premier toast. M. le maire de Lille porte la santé du roi, et d'unanimes acclamations lui répondent. M. le lieutenant général porte ensuite un toast aux députations, et M. le préfet, un autre à nos braves défenseurs de 92. L'assemblée tout entière se joint à leurs paroles. M. le colonel de Montiguy se lève alors, et, annonçant qu'il va exprimer un sentiment gravé dans tous les cœurs : « Je bois, dit-il, à l'armée française. » Des applaudissements enthousiastes accueillent ce vœu.

Les toasts se divisent ensuite par table. Les députations en masse portent la santé des Lillois. Un toast qui réunit toutes les voix est celui que porte la garde nationale de Lille à son colonel. Il nous est impossible de reproduire tous ceux qui sont ensuite exprimés au milieu du bruit. Signalons seulement l'enthousiasme qui s'empare de l'assemblée à l'aspect d'un vieux canonnier de 92. On s'empresse autour de lui ; des artilleurs d'Arras et de Calais le soulèvent sur leurs épaules et le portent en triomphe par toute la salle.

Après le banquet, les gardes nationaux se répandent dans la

ville. Le long des rues, sur la place, dans les cafés, partout on chante *la Marseillaise*. La ville chante comme un seul homme. Un air partage avec *la Marseillaise* l'honneur d'être ainsi chanté par Lille. C'est le refrain de *Charles VI* : *Jamais l'Anglais ne régnera*. J'ai souvent entendu chanter cet air-là plus juste, mais jamais avec autant d'énergie. Je tâche de ne pas entendre pour vous écrire : impossible, on chante plus fort et plus faux que jamais. Je rentre dans ma chambrée, une demi-heure est à peine écoulée que mes camarades de nuit, tous gardes nationaux, rentrent dans un état d'enthousiasme *difficile à décrire*, ivres de patriotisme et peut-être, aussi des libations du banquet. Ils arrivent deux à deux, se donnant le bras, le briquet entre les jambes, le shako sur l'oreille et chantant *la Marseillaise* et *Charles VI*. Toujours *la Marseillaise* et *Charles VI*!

Ce vacarme dure toute la nuit; je sors à cinq heures du matin, et je me heurte contre un garde national qui s'est fait un matelas du trottoir et un oreiller de son bonnet à poil. Pour la première fois de ma vie, je comprends enfin à quoi peut servir un bonnet à poil!... Le malheureux que je viens de déranger dans son sommeil ronflait en murmurant *la Marseillaise*.

Cette journée-là commençait bien, elle commençait par la fête des pauvres, par une distribution à domicile de vêtements et de comestibles. Heureux progrès que l'humanité doit à la liberté!

Je ne vous redirai pas les scènes qui ont rempli toute cette journée, les discours prononcés au pied du monument par chaque députation, les couronnes déposées sur sa base, les rondes dansées à l'entour, les airs patriotiques répétés sur toutes les musiques, par toutes les voix. J'abrége et je cite pour mémoire le carrousel offert à la jeunesse de Lille et des villes voisines, aux gardes nationales à cheval, aux cavaliers de la garnison; puis une *fantasia*, où brille l'adresse de nos hussards, et tous les jeux qui signalent cette fête.

Il faut finir sans parler de la représentation gratuite offerte, sur le théâtre de Lille, aux gardes nationaux des villes voisines. Il faut nous taire sur une illumination d'un effet dont Paris ne peut donner une idée, même dans ses jours de plus grande allégresse.

Les étendards flottent encore, soulevés par le vent et, debout sur son glorieux piédestal, se tient à jamais la glorieuse cité en qui le Nord personnifie le courage civique et l'amour du sol natal. La ville entière, si remplie, si turbulente hier encore, est redevenue la ville du travail. L'industrie a reparu dans ces murailles dont elle est la maîtresse. Les marteaux, les métiers ont remplacé le bruit du canon. Son désordre même est calme et son bruit silencieux, et si moi-même je n'avais à vous écrire je serais déjà reparti à la suite de toutes ces députations qui vinrent rendre hommage au patriotisme et à la gloire des Lillois.

—

Pendant que la ville de Lille inaugurait sa colonne de 1792, la ville de Boulogne voyait se terminer sa colonne de 1804. M. Thiers raconte ainsi, dans le cinquième volume, qui vient de paraître à la librairie Paulin, de sa belle *Histoire du Consulat et de l'Empire* (p. 195) le grand événement dont ce monument est destiné à perpétuer le souvenir :

« En attendant l'expédition qu'il préparait à Boulogne contre l'Angleterre, Napoléon voulut donner à l'armée une grande fête propre à relever le moral des troupes, s'il était possible qu'il le fût davantage. Il avait distribué les grandes décorations de la Légion d'honneur aux principaux personnages de l'empire, dans l'église des Invalides, le jour anniversaire du 14 juillet. Il imagina de distribuer lui-même à l'armée les croix qui devaient être données en échange des armes d'honneur supprimées, et de célébrer cette cérémonie le jour anniversaire de sa naissance, au bord même de l'Océan, en présence des escadres anglaises. Le résultat répondit à sa volonté, et ce fut un spectacle magnifique dont les contemporains ont gardé un long souvenir.

Il fit choisir un emplacement situé à la droite de Boulogne, le long de la mer, non loin de la colonne qu'on a depuis érigée en ces lieux. Cet emplacement, ayant la forme d'un amphithéâtre demi-circulaire, qu'on aurait construit à dessein au bord du rivage, semblait avoir été préparé par la nature pour quelque grand spectacle national. L'espace fut calculé de manière à pouvoir y placer toute l'armée. Au centre de cet amphithéâtre fut élevé un trône pour l'empereur, adossé à la mer, et faisant face à la terre. A droite et à gauche, des gradins avaient été construits pour recevoir les grands dignitaires, les ministres, les maréchaux. En prolongement, sur les deux ailes, devaient se déployer les détachements de la garde impériale. En face, sur le sol incliné de cet amphithéâtre naturel, devaient se ranger, comme autrefois le peuple romain dans ses vastes arènes, les divers corps de l'armée, formés en colonnes serrées et disposées en rayons qui aboutissaient au trône de l'empereur, comme à un centre. En tête de chacune de ces colonnes devait se trouver l'infanterie, en arrière la cavalerie, dominant l'infanterie de toute la hauteur de ses chevaux.

Le 16 août 1804, lendemain de la Saint-Napoléon, les troupes se rendirent sur le lieu de la fête, à travers les flots d'une immense population accourue de toutes les provinces voisines pour assister à ce spectacle. Cent mille hommes, presque tous vétérans de la république, les yeux fixés sur Napoléon, attendaient le prix de leurs exploits. Les soldats et officiers qui devaient recevoir des croix étaient sortis des rangs et s'étaient avancés jusqu'au pied du trône impérial. Napoléon, debout, leur lut la formule si belle du serment de la Légion d'honneur, puis, tous ensemble, au bruit des fanfares et de l'artillerie, répondirent : « Nous le jurons. » Ils vinrent ensuite, pendant plusieurs heures, recevoir, les uns après les autres, cette croix qui allait remplacer la noblesse du sang. D'anciens gentilshommes montaient avec de simples paysans les marches de ce trône, également ravis d'obtenir les distinctions décernées à la bravoure, et tous se promettant de verser leur sang sur la côte d'Angleterre, pour assurer à leur patrie, et à l'homme qui la gouvernait, l'empire incontesté du monde.

Pour éterniser le souvenir de ce jour mémorable, l'armée résolut d'ériger à ses frais une colonne monumentale, surmontée de la statue de l'empereur. Elle s'imposa une retenue sur sa solde, et le 1er novembre 1804, le maréchal Soult posait la première pierre du monument sur quatre hectares de terrain offerts par la ville de Boulogne. Cette pierre portait l'inscription suivante :

PREMIÈRE PIERRE
DU MONUMENT DÉCERNÉ
PAR L'ARMÉE EXPÉDITIONNAIRE
DE BOULOGNE
ET LA FLOTTILLE
A L'EMPEREUR NAPOLÉON,
POSÉE
PAR LE MARÉCHAL SOULT,
COMMANDANT EN CHEF,
18 BRUMAIRE AN XIII
(9 NOVEMBRE 1804).

Les carrières du pays fournissent le marbre; le bronze manquait et le maréchal en emprunta cent milliers à l'empereur en promettant de le rendre à la première bataille.

Cependant les travaux étaient à peine entrepris, que de grands embarras financiers et politiques vinrent y apporter les plus grandes entraves. Les troupes levèrent le camp de Boulogne et se répandirent de l'Elbe au Tage.

Sur le champ de bataille d'Austerlitz, le maréchal Soult disait à l'empereur Napoléon : « Au camp de Boulogne, je vous ai emprunté cent milliers de bronze, aujourd'hui je vous les rends, intérêts et principal. »

Néanmoins tous les efforts du maréchal tendaient à faire verser par les troupes le montant de leurs souscriptions, et, lui-même, le 24 décembre 1808, versait personnellement au payeur de la colonne, une somme de 176,950 fr. 41 cent. provenant de sa part des prises faites par le corsaire *le Tilsitt*, dans les mers du Nord. Le 10 juin 1810, il écrivait de Séville à l'inspecteur aux revues Malraison... « Quant à moi, je n'ai d'autre désir que de voir terminer cette colonne, devrais-je y employer la moitié de ma fortune. »

La restauration survint, et la colonne Napoléonne dut être continuée pour perpétuer le souvenir de la rentrée des Bourbons dans leurs Etats. La statue de Napoléon, les bas-reliefs furent brisés dans les mains des artistes qui les travaillaient

(Statue de Napoléon, qui couronne la colonne de Boulogne, par Bosio.)

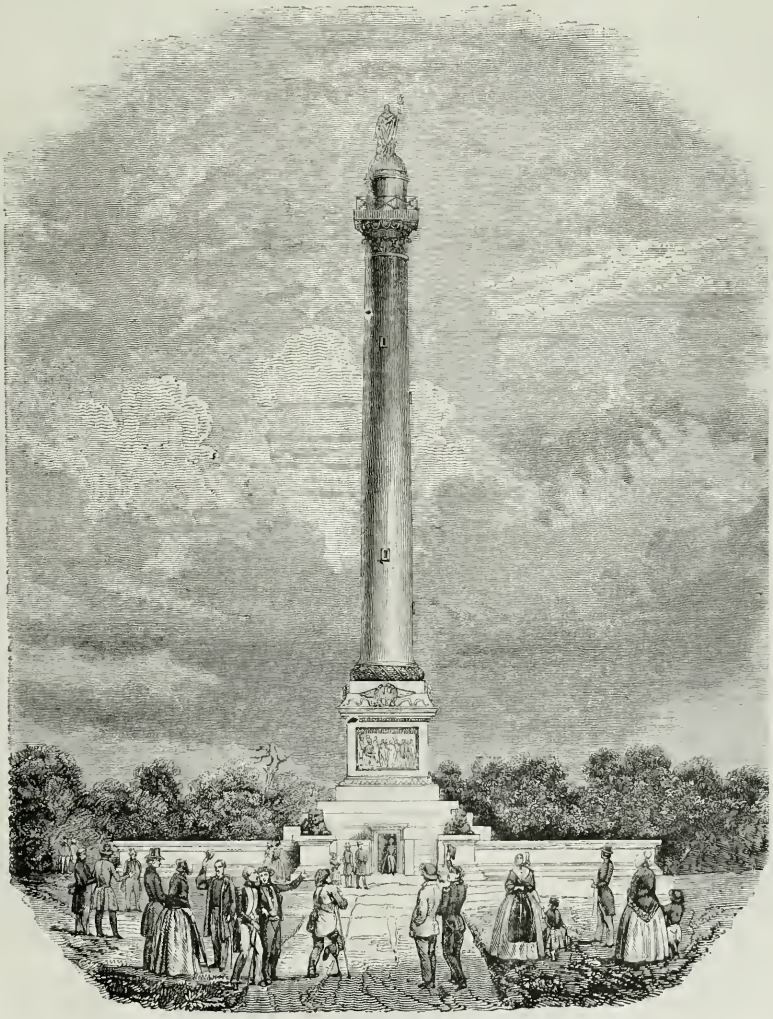

(Colonne de Boulogne, commencée en 1804, en mémoire de la distribution faite par Napoléon à l'armée française des croix de la Légion d'honneur, achevée par les soins de M. Henry, architecte, au mois de septembre 1815.)

encore et jetés au fourneau; aujourd'hui les canons d'Austerlitz décorent le pont Neuf sous les traits de Henri IV.

Le 19 janvier 1822, le conservateur des monuments écrivait au maréchal Soult : « A l'époque où les bronzes de la colonne de Boulogne furent brisés, une effigie de votre personne fut mise à part comme pouvant intéresser votre famille. Je suis autorisé, par S. Ex. le ministre de l'intérieur, à vous en faire la remise contre la somme de 285 fr. 45 c. valeur du bronze.

Le maréchal répondit : « Je viens de recevoir l'effigie en bronze qui provient de la colonne de Boulogne, et je m'empresse de vous faire compter 285 fr. 45 c. Ce sera la troisième fois que j'aurai payé ce même bronze, la première au camp de Boulogne par mes souscriptions, la seconde en payant de ma personne sur le champ de bataille d'Austerlitz, et la troisième entre vos mains. »

A la révolution de juillet, les insignes fleurdelisés disparurent afin que le monument fût terminé et rendu à sa première destination.

Le 15 août 1841 la statue de Napoléon fut placée sur le sommet de l'édifice et saluée par les acclamations du peuple et de l'armée.

La colonne Napoléonne est sans contredit l'un des plus beaux monuments de son genre. Cet édifice est d'ordre dorique composé, sa hauteur totale est de 52 m. 50. Elle est plus belle et plus haute que celle de colonne de la place Vendôme.

Les fondations sont en marbre ainsi que le monument. Elles ont 6 mètres d'élévation et reposent sur le roc.

Le piédestal s'élève sur une vaste plate-forme en marbre. Le fut à 28 m. 40 c. de hauteur et 4 m. 20 de diamètre.

Dans le socle du piédestal se trouve ménagée la salle des archives, ornée des bustes de l'empereur, du maréchal Soult et de l'amiral Bruix. Un escalier en spirale fort commode, de 261 marches, conduit du vestibule au-dessus du tailloir. L'acrotère sur lequel repose la statue a 5 mètres de hauteur.

Les inscriptions, qui ont été rédigées par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, sont ainsi conçues :

(FACE SUD.)

Sur ce rivage
Le XVI AOUT M DCCC IV.
Napoléon en présence de la Grande armée
distribua les décorations de la Légion d'honneur
aux soldats, aux citoyens
qui avoient bien mérité de la patrie.
Le IVe corps commandé par le maréchal Soult
et la flottille sous les ordres du vice-amiral Bruix
voulurent
perpétuer le souvenir de cette journée par un monument.
LOUIS-PHILIPPE I, ROI DES FRANÇAIS
achève cette colonne
consacrée
par la Grande armée à Napoléon
M.DCCC. XLI.

(FACE NORD.)

LVDOVICVS . PHILIPPVS . I
Francorvm rex
Qvibus. in. locis !! Napolio imp
exercitvi. florentissimo. invicto. propvgnatori. patriæ
insignia. legionis. honoratorvm. de svggestv. distribvit
vti. memoria. eivs. diei qui. fvit. D.XVI. AVGVST. ann. M.DCCCIV.
gloriaqve. exercitvs
monvmento. consecratæ. posteris. traderentvr
colvmnam
ab. exercitv !! D. IX, november. ann, M DCCC.IV. inchoatam
opere DIV. intermisso
perficiendam cvravit. dedicarivqve. præcepit
ann. M.DCCC. XLI.

La statue est l'œuvre de Bosio; elle représente Napoléon en costume impérial, la tête ceinte d'une couronne de lauriers. La main gauche est appuyée sur le sceptre, surmonté d'une aigle. De la main droite, l'empereur tient l'étoile de la Légion d'honneur. Cette statue est en bronze et a 4 mètres 10 centimètres de hauteur.

Les bas-reliefs sont également en bronze, ils ont 4 mètres 75 centimètres de longueur, et 2 mètres 45 centimètres de hauteur.

L'un est dû au talent de M. Lemaire, l'auteur du fronton de la Madeleine. Il représente Napoléon distribuant les croix de la Légion d'honneur au camp de Boulogne, le 28 thermidor an XII.

L'autre, qui se trouve sur la face Est, retrace l'hommage rendu à Napoléon par l'armée au camp de Boulogne, lorsque, prenant le maréchal Soult pour interprète, elle vote l'érection de la colonne. Dans cette œuvre, Napoléon est assis sur son trône, au milieu du camp. Le maréchal Soult, à la tête de son état-major, présente le plan de la colonne, que tient à la main un de ses aides de camp. L'artiste a choisi le moment où le maréchal dit à l'empereur : « Prêtez-moi du bronze pour élever ce trophée, je vous le rendrai à la première bataille. »

Dans ce bas-relief, les différentes armes sont représentées par les célébrités de l'époque. Le général Bertrand est placé entre le maréchal Soult et l'amiral Bruix.

Dans ce moment d'enthousiasme, exprimé sur ces nobles et belles figures, un jeune officier de marine presse avec effusion la main d'un colonel d'infanterie. Ce jeune officier, dont le symbolique langage prouve l'union qui règne entre les armées de terre et de mer, est l'aide de camp de l'amiral, le lieutenant de vaisseau Rosamel, qui depuis se montra fidèle aux glorieuses promesses du camp de Boulogne.

On doit à M. Bra de belles œuvres, mais dans celle-ci il s'est en quelque sorte surpassé.

Une fort belle porte en bronze se trouve dans le soubassement de la colonne; elle a été fondue à Calais, par Valdelièvre. Les bas-reliefs l'ont été à Paris, chez Soyer et Ynglé, et la statue, chez Saint-Denis. — Les sculpteurs ornementistes furent MM. Marneuf et Duhamel.

L'architecte La Barre a jeté les fondements de la colonne en 1804, et c'est à l'architecte Henry qu'est dû l'achèvement de ce superbe monument admiré de tous ceux qui viennent le visiter. Il est placé à 2 kilomètres de Boulogne, sur la route de Calais, au milieu d'un terrain de quatre hectares formant une promenade magnifique qui domine le détroit du Pas-de-Calais.

Le voyageur qui s'arrête sur le rivage de l'Angleterre et tourne un regard curieux vers la France aperçoit dans le vague de l'horizon une forme colossale qui se perd dans les brumes : c'est la colonne Napoléonne et son empereur; c'est la pierre qui marque une halte entre Marengo et Austerlitz.

Les Mémoires d'un Fou (1).

5 octobre.

Aujourd'hui, il est arrivé un événement extraordinaire. Je me suis levé ce matin assez tard, et quand Mavra (2) m'apporta mes bottes propres, je lui ai demandé :

« Quelle heure est-il? »

Elle m'a répondu qu'il était plus de dix heures, et je me suis mis à m'habiller. Il faut convenir que je n'avais pas la moindre envie d'aller au département (3), car je savais d'avance quelle désagréable figure me ferait mon chef de bureau. Il y a déjà longtemps qu'il me dit :

« Quel désordre as-tu donc dans la tête, mon frère (4)? Souvent tu te jettes à droite et à gauche comme un homme asphyxié par la chaleur du poêle; tu embrouilles les papiers de façon que le diable lui-même ne s'y retrouverait plus; tu mets de petites lettres en tête des actes; tu oubliés d'indiquer la date et le numéro. »

Maudite grue! Je suis sûr qu'il me porte envie de ce que je me tiens dans le cabinet du directeur, et de ce que je taille des plumes à Son Excellence. En un mot, je ne serais pas allé au département si je n'eusse eu l'espérance d'y voir le caissier, et d'arracher peut-être à ce juif quelque avance sur mes appointements. Voilà encore une créature! N'ayez garde qu'il donne jamais à personne de l'argent un mois d'avance... Ah! mon Dieu! plutôt arriverait le jour du jugement dernier. Priez-le, implorez-le, soyez dans la plus grande détresse du monde, il ne vous lâchera pas un kopek, le vieux diable. Et, dans son logis, sa propre cuisinière lui donne des soufflets. C'est connu de toute l'Europe. Je ne comprends pas quel profit on trouve à servir au département. Il n'y a pas là la moindre ressource. Ah! par exemple, dans la direction du gouvernement (5), dans les chambres civiles (6), ou dans celles de la couronne (7), c'est tout autre chose. Là vous voyez, par exemple, quel pu'nu qui se serre humblement dans un coin; il grifonne sous son nez; il porte un petit frac étriqué; il a un visage à cracher contre, et regardez pourtant de quelle maison de campagne il est locataire. Ne vous avisez pas de lui porter une tasse en porcelaine dorée, il vous dirait que c'est un cadeau bon pour un docteur. Mais donnez-lui une paire de chevaux alezans, ou un droschki, ou un collet en castor de 500 roubles. Il a une apparence si modeste! il vous dit si délicatement : « Auriez-vous la complaisance de me donner un petit canif pour me tailler une petite plume? » Et en même temps il vous taillera de façon à ne vous laisser qu'une chemise sur le corps. A la vérité, notre service est très-noble. Tout est propre chez nous, plus que dans aucune direction de gouvernement. Nos tables sont de bois d'acajou, et tous nos chefs disent « Vous » à leurs employés. Oui, cela est vrai, et n'était la noblesse du service, il y a longtemps déjà que j'aurais quitté mon département.

Je mis un vieux manteau, et pris mon parapluie, car il tombait une pluie battante. Il n'y avait personne dans la rue. Cependant je rencontrai beaucoup de femmes qui se couvraient la tête avec le pan de leurs jupes, quelques marchands russes, sous des parapluies, et des cochers de place. Quant aux nobles, on ne rencontrait que des employés qui marchaient l'oreille basse. J'en vis un dans un carrefour. Dès que je l'aperçus, je me dis à moi-même : « Eh! eh, mon petit pigeon, tu ne vas pas au département, mais tu cours après cette fille qui marche devant toi, et tu lui regardes la jambe sous ses jupes qu'elle relève. Quel gaillard qu'un employé! parole d'honneur, il ne le céderait à aucun officier de l'armée. Qu'une femme passe devant lui en chapeau, il ne manquera pas de la pousser du coude. » Tandis que je pensais tout cela, je vis une voiture s'approcher d'un magasin devant lequel je passais. Je la reconnus sur-le-champ; c'était la voiture de notre directeur. « Mais il n'a rien à faire dans ce magasin, pensai-je aussitôt; ce doit être sa fille. » Je me serrai contre la muraille. Le laquais ouvrit la portière, et elle s'élança de la voiture comme un oiseau de sa cage. Quand elle regarda de côté et d'autre, quand ses yeux rencontrèrent les miens... « Ah! mon Dieu, mon Dieu, je suis perdu, tout à fait perdu... Et pourquoi s'avisait-elle de sortir par un si mauvais temps? » Qu'on dise après cela que les femmes n'ont pas une grande passion pour tous ces chiffons de modistes. Elle ne me reconnut pas, et moi-même je tâchai de m'envelopper le plus possible, car mon manteau était fort sale et fait à la vieille mode. On porte aujourd'hui des manteaux avec un long collet, tandis que j'avais au mien une quantité de collets très-courts applaqués l'un sur l'autre. Et puis le drap de mon manteau n'était pas décati. Sa petite chienne, à qui l'on avait fermé la porte du magasin, resta dans la rue. Je connais cette petite chienne; on la nomme Medgi. A peine avais-je eu le temps de rester une minute devant la porte, que j'entendis une voix très-fine dire :

« Bonjour, Medgi. »

Que diable! qui est-ce qui parle? et je tournai la tête et vis deux dames sous un parapluie, l'une vieille, l'autre jeune. Mais elles passèrent, et de nouveau j'entendis près de moi ces paroles :

« Comment n'as-tu pas honte, Medgi? »

Que diable! je vis que Medgi se flairait avec une autre petite chienne qui suivait ces deux dames.

Eh, eh! me dis-je à moi-même; mais ne suis-je pas ivre? Cela m'arrive rarement.

« Non, Fidèle, tu as tort de me faire des reproches. »

Pour le coup, je vis moi-même que c'était Medgi qui parlait.

« Haff, haff, j'ai été, haff, haff, haff, très-malade. »

Ah! petite coquine de chienne! Il faut convenir que je m'étonnai beaucoup en l'entendant parler comme une personne. Mais après y avoir réfléchi mûrement, je cessai de m'étonner. En effet, il y a déjà beaucoup d'exemples de pareils événements dans le monde. J'ai ou-dire qu'en Angleterre un poisson s'est approché du rivage, et a prononcé deux mots dans une langue tellement étrangère, que voilà déjà trois années que tous les savants tâchent de la désigner sans avoir pu rien découvrir jusqu'à présent. J'ai lu aussi dans les gazettes que deux vaches sont venues un jour dans un magasin demander une livre de thé. Mais il faut convenir que je m'étonnai bien davantage quand Medgi ajouta :

« Je l'ai écrit, Fidèle; sans doute Polkan ne l'a pas porté ma lettre. »

Que je ne touche pas mes appointements, si j'ai jamais entendu dire qu'un chien pût écrire! Ceci, par exemple, m'a fort étonné. Il faut dire que, depuis quelque temps, je commence à voir et à entendre des choses que je n'avais jamais vues ni entendues jusqu'alors.

« J'irai, me dis-je à moi-même, je suivrai cette chienne; je saurai qui elle est, et ce qu'elle pense. »

J'ouvris mon parapluie, et me mis à suivre les deux dames. Elles entrèrent dans la rue Gorokhovaya, puis dans la rue Metschanskaya, puis dans la rue Stalarnaya, puis enfin elles gagnèrent le pont Kokouschkine, et s'arrêtèrent devant une grande maison.

« Je connais cette maison, me dis-je à moi-même; c'est la maison Sverkoff. Quelle immense machine! et quelle foule de monde l'habite! combien de cuisinières, combien d'étrangers! et les employés de ma sorte y sont comme des fourmis, l'un sur l'autre. Il y a un de mes amis qui joue fort bien de la trompette. »

Les dames montèrent au cinquième étage.

« Bien, pensai-je, je n'irai pas maintenant, mais je marquerai l'endroit, et je profiterai de ma découverte à la première occasion. »

4 octobre.

C'est aujourd'hui mercredi. Voilà pourquoi je me suis rendu dans le cabinet de mon chef. Je suis venu exprès un peu plus tôt que de coutume; je lui ai taillé toutes ses plumes. Notre directeur doit être un homme de beaucoup d'esprit; tout son cabinet est garni d'armoires pleines de livres. J'ai lu les titres de quelques-uns. Quelle science! quelle science! elle est telle, qu'un homme comme moi ne peut pas même l'imaginer. Et puis, tout cela est en français ou en allemand. Et si vous le regardez en face, oh! quelle majesté brille dans ses regards! je ne lui ai jamais entendu prononcer une parole de trop. Seulement, quand on lui présente ses papiers le matin, il vous demande :

« Quel temps fait-il?

— Il fait humide, Votre Excellence. »

Oh oui! ce n'est pas un de mes pareils; c'est un véritable homme d'Etat. J'ai remarqué cependant qu'il m'aime beaucoup. Si sa fille... ah! j'en perdrais la tête!... mais rien, rien, silence.

J'ai lu l'*Abeille du Nord* (1). Quel sot peuple que ces Français! Ma parole d'honneur, je les ferais tous prendre et tous fouetter. J'ai lu aussi une très-agréable description d'un bal, écrite par un gentilhomme de Koursk. Les gentilshommes de Koursk écrivent bien. Ensuite je me suis aperçu qu'il était déjà midi et demi, et le Notre (2) n'était pas encore sorti de sa chambre à coucher. Mais à une heure et demie, il est arrivé un événement qu'aucune plume n'est en état de décrire. La porte s'ouvrit; je crus que c'était le directeur, et me levai de ma chaise avec mes papiers. Mais non, c'était elle-même... O saints du paradis! comme elle était habillée! et sa robe était blanche comme un cygne, et si bouffante!... Quand elle me regarda, c'était, j'en jure Dieu, c'était un soleil. Elle salua et me dit :

« Papa n'est pas encore venu? »

Aie, aie, aie, quelle voix! un canari, un vrai canari.

« Votre Excellence, avais-je l'intention de lui répondre, ne me faites pas couper la tête (3), ou bien, si vous me faites couper la tête, faites-le vous-même, avec votre main de fille de général. »

Mais, que diable! ma langue tourna dans ma bouche, et je ne dis que ces mots :

« Non, mademoiselle. »

Elle me regarda, regarda les livres, et laissa tomber son mouchoir. Je m'élançai aussitôt pour le ramasser, mais je glissai sur ce maudit parquet, et manquai de me casser le nez.

---

(1) Cette nouvelle, comme celle que nous avons publiée dans nos précédents numéros, *un Ménage d'autrefois*, est empruntée au recueil de M. Nicolas Gogol, écrivain russe dont M. Louis Viardot publiera prochainement une traduction.

(2) Féminin de Maurice.

(3) Chaque ministère se divise en *départements* (qui sont nos divisions), chaque département en *divisions* (qui sont nos bureaux), et chaque division en *tables*.

(4) Expression d'un supérieur à son inférieur.

(5) En Russie, un gouvernement est une province. La direction du gouvernement est une espèce de conseil de préfecture.

(6) Tribunaux.

(7) Bureaux de finances.

(1) Le plus important et le plus répandu des journaux russes.

(2) Notre chef.

(3) Allusion à l'ancienne formule de supplique qu'on employait en parlant aux tzars : « Ne donnez pas de me couper la tête, mais permettez-moi de parler. »

Je repris toutefois l'équilibre, et lui présentai son mouchoir. O saints du paradis! quel mouchoir! un mouchoir de batiste, et si fin! de l'ambre, de l'ambre véritable. Il sent son général. Elle remercia, et sourit légèrement, en remuant à peine ses lèvres de sucre; puis, elle s'en alla. Moi, je restai encore assis pendant une heure, quand un laquais vint et me dit :

« Allez-vous-en, Axenti Ivanowitch, le maître est déjà parti. »

Je ne puis pas souffrir les laquais. Ils sont toujours là, étalés dans l'antichambre, et ne se donnent pas même la peine de saluer par un petit signe de tête. C'est peu encore. Une fois, l'un de ces coquins s'avisa de m'offrir du tabac sans se lever de sa place.

« Mais sais-tu bien, sot esclave, que je suis un employé, que je suis de noble extraction? »

Cependant, je pris mon chapeau, je posai moi-même mon manteau sur mes épaules, car ces messieurs ne daigneront jamais vous rendre ce service, et m'en allai. A la maison, je restai la plus grande partie du temps couché sur mon lit; puis je copiai de fort jolis petits vers :

N'ayant pas vu mon âme pendant une heure,
Je croyais qu'il y avait une année;
Je me mis à détester mon existence,
Et je dis : M'est-il possible de vivre?

Ce doit être de Pouschkine. Le soir, je m'enveloppai dans mon manteau, j'allai jusqu'au perron de l'hôtel de Son Excellence, et j'attendis longtemps.

« Ne sortira-t-elle pas en voiture, pour que je la voie encore une pauvre petite fois? »

Mais non, elle ne sortit point.

6 novembre

Mon chef de bureau m'a mis hors de moi. Quand j'arrivai au département, il me fit appeler, et me parla de la sorte :

« Mais, dis-moi un peu, que fais-tu?

— Comment! ce que je fais! je ne fais rien, répondis-je.

— Mais, pense-y, pense-y bien; tu as déjà plus de quarante ans. Il est temps de devenir sage. Qu'est-ce que tu t'imagines? crois-tu que je ne connaisse pas toutes tes folies? tu lais la cour à la fille du directeur. Mais regarde-toi; pense un peu qui tu es. Tu n'es qu'un zéro, tu n'es rien, tu n'as pas un sou vaillant. Et regarde ta figure dans un miroir. Comment peux-tu seulement penser à cela? »

Que diable! parce qu'il a, lui, une figure qui ressemble à un flacon d'apothicaire, et qu'il a sur sa tête un petit toupet frisé, et qu'il y met de la pommade, il croit que lui seul peut tout faire. Je comprends, je comprends pourquoi il se fâche. Il m'envie; il a remarqué sans doute quelques signes de préférence qui s'adressaient à moi. Mais je lui crache dessus. Voyez un peu; quelle grande chose c'est qu'un conseiller de cour (1)! Il s'est accroché une chaîne d'or à sa montre, il se fait faire des bottes à trente roubles; mais que le diable l'emporte! Et moi, est-ce que je suis le fils d'un tailleur ou d'un bas-officier? Je suis gentilhomme, je puis parvenir aussi. D'ailleurs, je n'ai que quarante-deux ans. C'est le temps, à vrai dire, où le service ne fait que commencer. Attends, mon ami, je deviendrai colonel, et peut-être, si Dieu le permet, quelque chose de mieux. Nous nous ferons une réputation encore plus propre que la tienne. Tu t'es mis dans la tête qu'excepté toi, il n'y a pas un homme comme il faut. Eh bien! donne-moi un frac de Routch (2) et une cravate comme celles que tu portes; tu ne seras pas bon à me servir de semelle. Mais je n'ai pas d'argent, voilà le malheur.

8 novembre.

J'ai été au théâtre. On y donnait *le Filatka* (3). J'ai beaucoup ri. On jouait aussi un vaudeville avec des couplets très-drôles sur les procureurs, et principalement sur un *registrateur de collége* (4), des couplets très-librement écrits, de sorte que je m'étonnais que la censure les eût laissé passer. Quant aux marchands, il est dit tout bonnement qu'ils trompent le public, et que leurs fils sont des débauchés qui veulent devenir gentilshommes. Il se trouve aussi un couplet très-drôle à propos des journalistes. On y dit qu'ils aiment à tout critiquer, et que l'auteur prie le public de le défendre contre eux. Les auteurs écrivent aujourd'hui des pièces bien drôles. J'aime à aller au théâtre; dès que j'ai un kopek dans ma poche, je ne puis me retenir d'y aller. Mais, parmi mes confrères, par exemple, il y a de tels ladres! Pour rien au monde ces paysans n'iraient au théâtre. Il faudrait qu'on leur donnât des billets gratis. Une actrice a fort bien chanté; elle m'a rappelé celle qui... Oh! ma tête!... rien, rien, silence.

9 novembre.

Je suis allé au département à huit heures. Le chef de bureau a fait la mine, comme s'il ne remarquait pas mon arrivée. Moi, de mon côté, j'ai fait comme si de rien n'était. J'ai compulsé quelques papiers. Je suis sorti à quatre heures. J'ai passé devant le logement du directeur, mais je n'y ai vu personne. Après dîner, je suis resté la plupart du temps sur mon lit.

11 novembre.

Aujourd'hui, je suis entré dans le cabinet de notre directeur. J'ai taillé vingt-trois plumes pour lui, et pour son... aie, aie, aie, pour Son Excellence mademoiselle sa fille, quatre plumes. Il aime qu'il y ait beaucoup de plumes sur sa table. Oh! quelle tête ce doit être. Il se fait toujours, mais, en même temps, je crois qu'il réfléchit... qu'il réfléchit profondément. Je voudrais bien savoir à quoi il pense le plus, et ce qui se passe dans cette tête. J'aurais bien voulu voir de près la vie de tous ces messieurs, et toutes ces histoires de cour : comment ils sont, ce qu'il font dans leur cercle, voilà ce que j'aurais voulu savoir. Plusieurs fois, j'ai eu l'intention d'en parler à Son Excellence, mais, que diable! ma langue ne m'obéit jamais. Je ne saurai jamais dire autre chose que : Il fait froid, ou Il fait chaud dehors, et rien de plus. J'aurais bien voulu jeter un coup d'œil sur le salon de réception, que j'ai seulement entrevu par la porte à demi ouverte, et puis encore dans une autre chambre plus loin. Quel riche ameublement! quelles glaces et quelles porcelaines! J'aurais aussi voulu jeter un regard dans la chambre de Son Excellence mademoiselle. Voilà où j'aurais voulu... dans le boudoir, là où se trouvent tous ses petits pots, tous ses petits flacons, des fleurs telles qu'on a peur de les flairer, et, sur un meuble, sa robe qui ressemble plus à l'air qu'à une robe. J'aurais encore voulu jeter un coup d'œil dans sa chambre à coucher. C'est là qu'il doit y avoir des merveilles, c'est là qu'est le paradis! Que j'aurais voulu voir le petit banc sur lequel elle pose, en se levant, son petit pied, avant de mettre ce petit pied dans un bas de coton blanc comme la neige... Aie, aie, aie, rien, rien, silence.

Aujourd'hui, cependant, une espèce de lumière m'a frappé. Je me suis rappelé le dialogue des deux petits chiens que j'avais entendu parler.

« Bien, pensai-je, maintenant je saurai tout. Il faut s'emparer de la correspondance de ces maudits petits chiens. Je suis sûr que j'y trouverai beaucoup de choses. »

Je conviens qu'une fois j'ai même appelé Medgi, et je lui ai dit bien gentiment :

« Ecoute, Medgi, voilà que nous sommes seuls. Si tu veux, je fermerai la porte; personne ne nous verra. Raconte-moi tout ce que tu sais de ta maîtresse, ce qu'elle fait, ce qu'elle pense; je te donne ma parole de n'en rien dire à personne. »

Mais la rusée petite chienne serra la queue entre les jambes, baissa la tête et sortit à pas lents de la chambre, comme si elle n'eût rien compris à ce que je venais de lui dire. Je soupçonnais depuis longtemps que le chien a bien plus d'esprit que l'homme. Je suis même sûr qu'il peut parler, mais il y a chez lui un certain entêtement... C'est un très-grand politique; il observe tout ce que fait l'homme. Oui, coûte que coûte, demain, j'irai dans la maison Sverkoff, j'interrogerai Fidèle, et, s'il est possible, je m'emparerai de toutes les lettres que lui a écrites Medgi.

12 novembre.

A deux heures, je suis sorti avec l'intention de voir Fidèle et de l'interroger. Je ne puis pas souffrir les choux, dont l'odeur s'échappe de toutes les petites boutiques de la Metschanskaya. Et puis, par-dessous la porte de chaque maison, il sort une odeur tellement infernale que je me suis mis à courir à toutes jambes en me bouchant le nez. Sans compter que ces infames artisans font tant de fumée dans leurs ateliers, qu'il est impossible de se promener dans cette rue. Quand j'arrivai au sixième étage de la maison, et que je tirai la sonnette, il sortit de la chambre une jeune fille qui n'était pas mal, mais qui avait des taches de rousseur. Je la reconnus; c'était la même qui s'était promenée avec la vieille. Elle rougit légèrement, et je me dis à part moi :

« Tu veux un mari, ma petite colombe.

— Que désirez-vous? me dit-elle.

— Je désire parler à votre petite chienne. »

Cette jeune fille est une sotte, je m'en aperçus à l'instant même. La petite chienne accourut alors en aboyant. Je voulus la saisir, mais la coquine manqua me mordre au nez. Cependant, j'aperçus sa petite corbeille dans un coin. « Mais voilà précisément ce qu'il me faut. » Je m'en approchai, je fouillai la paille, et, à mon plaisir inexprimable, j'y trouvai un paquet de petits morceaux de papier. Ce que voyant, la maudite petite bête commença par me mordre le gras de la jambe; et puis, quand elle devina que j'avais pris ses papiers, elle se mit à gémir et à me faire des caresses. Mais je lui dis : « Non, mon petit pigeonneau, bonsoir, » et je m'enfuis. Je crois que la jeune fille me prit pour un fou, car elle avait l'air très-effrayé. En rentrant à la maison, j'avais l'intention de me mettre sur-le-champ à la besogne, attendu que je vois mal aux lumières. Mais Mavra s'était avisée de laver le plancher. Ces sottes Finnoises sont toujours propres, juste quand il ne faudrait pas l'être. Je me mis donc à me promener en pensant à cet événement. Maintenant enfin je saurai toutes les affaires, toutes les pensées, tous les ressorts cachés, tout en un mot. Ces lettres vont tout me découvrir. Les chiens sont une gent spirituelle; ils connaissent fort bien les rapports politiques, et je suis sûr qu'il y aura tout dans ces lettres, le portrait et les actions de cet homme. Il y aura bien aussi quelque chose de celle... rien, rien, silence. Je retournai à la maison vers le soir, et la plus grande partie du temps je restai couché sur mon lit.

NICOLAS GOGOL.

Traduction française publiée par M. LORIS VIARDOT.

(*La suite à un prochain numéro.*)

(1) Septième rang dans le *tchin*.
(2) Célèbre tailleur d'il y a dix ans.
(3) Personnage du sot qui a l'esprit de s'enrichir, et qui se moque à la fin de ceux qui d'abord s'étaient moqués de lui.
(4) Dernière classe du *tchin*.

Paris à la campagne.

(DESSINS DE M. SEIGNEURGENS.)

Qui est-ce qui prétend donc que le Parisien n'aime pas la belle nature, qu'il est insensible aux charmes d'un coucher de soleil, qu'il ne sait pas au juste comment le blé nous vient et distingue malaisément un abricotier d'un platane? Certes, ce sont de méchantes langues et des provinciaux envieux qui font courir de ces bruits-là. Le Parisien... mais il est ivre, il est idolâtre, enthousiaste des carrés de choux, des tonnelles et de l'air de sa banlieue! Après le bonheur de dîner à 40 sous sans supplément chez M. Richard ou M. Vou, avec sa femme, sa fille et son petit dernier, il n'en connaît pas de plus grand, de plus céleste que d'aller se délasser le dimanche par une étape extra-muros de ses fatigues de la semaine. « O l'air des champs! la clef des champs! Avec quel bonheur je vais demain respirer l'un et prendre l'autre! » s'écrie le samedi soir le bonnetier ravi, en apposant devant ses gilets de flanelle le dernier ais de sa devanture. « *O rus, quando te aspiciam!* » soupire en son langage madame la bonnetière dont la verte jeunesse remonte à l'invasion des alliés. Elle était *belle* alors et n'avait pas, hélas! un mètre de circonférence. En conséquence de cette cordiale entente, une promenade aux fortifications est décrétée pour le lendemain. Nous ne citons, bien entendu, le bonnetier que comme type de l'estimable classe boutiquière; nous n'avons pas remarqué que cet industriel fût plus locomotif qu'aucun de ses confrères, mais, pour sûr, il ne l'est pas moins.

Nous venons de parler latin. Si nous faisons une pointe au pays de ce nom, nous trouverons messieurs les espoirs de la France, les Patru en herbe, les procureurs du roi de l'avenir et les Dupuytren présomptifs, ou plutôt les intéressantes chamarcuses qui ont reçu, comme Jeanne-d'Arc, une mission (ici finit le parallèle), celle *d'empêcher les étudiants d'étudier*, dans des sentiments identiques. Mais, hélas! et c'est ce qui les perd, les étudiants et les grisettes (vieux style) n'attendent pas toujours le dimanche pour réaliser leurs riantes perspectives de villégiature et de matelottes comparées. Le calendrier n'a que faire dans ces apprêts de fête champêtre, si ce n'est dans ses rapports intimes avec le premier du mois, grand jour impatiemment attendu et pour cause et qui n'a pas toujours de lendemain.

Parmi nos Aspasies et nos Laïs modernes, celles qui ont pris au sérieux le quartier de la nouvelle Athènes, et tout le monde d'Alcibiades qu'elles remorquent à leur suite sans préjudice des Socrates, même fureur de mouvement, même fièvre d'émigration, sitôt que la cloche de la grand'messe annonce au colombier de Notre-Dame-de-Lorette que le septième jour a lui, c'est-à-dire que le temps n'est plus d'aller à l'Ambigu-Comique, que le Cirque-Olympique et l'avant-scène du Vaudeville sont *malportés*, que la Maison-d'Or est rococo, et que hors le pavillon d'Henri IV, la Tête-Noire ou les frais ombrages de la grille de Ville-d'Avray, il n'est ce jour-là point de salut. Si les chemins de fer voient augmenter, non pas tout à fait quotidiennement, mais *dominicalement* leurs recettes (pardon de l'adverbe, — je demande sa prochaine naturalisation au dictionnaire des quarante), c'est à mesdemoiselles les lorettes et à leurs innombrables poursuivants qu'ils doivent, sans contredit, la meilleure partie de cette bouffée de prospérité, de cette vapeur enivrante qui semble depuis peu monter au cerveau de toute la nation et la frapper comme de vertige. La lorette et le chemin de fer ont d'ailleurs plus d'un rapport frappant : l'une et l'autre mènent vite et loin.

Mais les chemins de fer ne conduisent pas partout : les chevaux, en attendant qu'on les ait mis à pied, rendent encore de notables services. Ce ne sont pas seulement les diligences, les gondoles et autres embarcations à grandes guides qui regorgent de voyageurs le dimanche, mais encore le simple coucou, le patriarcal et modeste coucou, qui a survécu, sur les ruines de trois ou quatre dynasties, aux orages d'un demi-siècle, et que l'on voit encore encombré de *lapins*, sillonner en longues caravanes, la poussière des grandes routes des cantons de Sceaux et de Saint-Denis. La locomotive et le railway ne règnent point encore universellement; il est des entêtés que le mouvement effraye, toute politique mise de côté; qui tiennent moins à arriver qu'à partir, et qui sont d'avis que pour voyager loin, il faut non-seulement ménager la monture, mais, et avant tout, le cavalier.

Je gagerais bien notamment que ce brave *pescator dell'onda*, cet ennemi intime des goujons et des ablettes, qui depuis trois heures prend un bain de pieds dans la rivière, immobile comme le juste d'Horace, n'a pas pris de wagons pour venir dépeupler l'*empire des mors*. On a beaucoup calomnié cet amateur de pêche fluviale : il faut, pour cultiver un pareil exercice une certaine suite dans les idées, savez-vous? et une grande force de tempérament et de caractère. On désigne dans la langue populaire, cet inoffensif et persévérant braconnier d'eau douce sous le sobriquet de *lignard*... Vive la ligne!

Passons tout de suite en revue les plaisirs aquatiques : voici maintenant les canotiers. Tout a été dit sur ces flambards de la rue aux Ours, sur ces Jean-Bart de la Rapée (consulter d'ailleurs pour plus amples renseignements le premier acte des *Etudiants* de M. Frédéric Soulié, qui s'est fait l'Eugène Sue de la belle marine parisienne). Nous ferons toutefois remarquer qu'il existe deux catégories bien distinctes de canotiers : les premiers, qui sont les Jean-Bart susnommés, cultivent de préférence les parages lointains de Neuilly et d'Asnières; ils osent jeter l'ancre non loin de la terrible île des Ravageurs; ils tirent des bordées et voguent toutes voiles dehors. Heureux quand une subite rafale, une manœuvre intempestive, un *lof pour lof* peu maritime ne précipite pas l'équipage imprudent dans les profondeurs de la Seine et si la barque, en chavirant, n'augmente pas d'un nouveau sinistre, tel que plusieurs rhumes de cerveau, la lugubre histoire des naufrages.

Les autres canotiers, moins hardis, ne s'aventurent guère au delà de Bercy, ou de Charenton. Ils côtoient prudemment la rive; peu experts en manœuvres ils s'embarrassent souvent dans les herbes et les ajoncs qui hérissent çà et là le fleuve. Ils prétendent alors avoir trouvé un *bas-fond*, ce qui est à coup sûr très-nautique; mais ce qui l'est moins, c'est la nécessité où se trouvent nos apprentis Duguay-Trouin de mettre pied, non pas précisément à terre, mais dans la vase et de hâler piteusement, jusqu'à ce qu'ils l'aient remis à flot, le frêle esquif qui porte les héritiers de leur gloire et leurs épouses éplorées. Du moins ces promenades plus honteuses qu'aquatiques ont l'inappréciable avantage de ne point tourner en tragique. Quelquefois pourtant on entend retentir ce cri de détresse : *Un chapeau à la mer!*... stupéfaction. — Tableau. — D'une main nerveuse, le *capitaine* du navire saisit sa gaffe; il la lance sur l'infortuné couvre-chef qui était déjà

fort avarié, mais que cette assistance achève, et qui ne tarde point à sombrer corps et biens...ô infortuné *sombrero !*

Premier changement à vue. — Nous sommes au bois de Vincennes, pays totalement conquis. Voici, d'une part, le caporal et la payse, deux types illustres et illustrés; de l'autre, le sapeur et la bonne d'enfants. Nous croirions véritablement insulter à l'intelligence de nos lecteurs en entrant près d'eux dans la moindre explication sur les rapports et la situation respective de ces différents personnages.

Second changement à vue. — Montmartre. La scène représente des moulins. On s'explique difficilement le genre d'attrait qui peut amener les promeneurs sur cette butte aride, à moins que ce ne soit le plaisir de contempler, du haut de cet observatoire, à l'aide d'une lunette d'approche, qu'un Herschell en plein vent fournit à tout venant, moyennant dix centimes par œil, Paris, qu'ils viennent de quitter, Paris, géant de pierres, océan de moellons, nonchalamment couché au pied des carrières dont il est sorti.

Troisième, quatrième, cinquième changements. — Enghien, Montmorency, la forêt de Saint-Germain. Cavalcades, galopades, ruades; accidents hippiques de tout genre. C'est ici le *turf* favori des *gentlemen-riders* et des *sportsmen* de la petite propriété. Nous laissons au crayon de notre dessinateur le soin de représenter, plus fidèlement et d'une manière plus saisissante que ne pourrait le faire notre plume, les mille et une péripéties de ces brillantes parties équestres... à dos d'âne.

Le dîner. — Jacques Arago a fait un livre fort spirituel

pour démontrer comme quoi l'homme dîne partout. Mais il a négligé de nous dire comment il est possible de dîner le dimanche dans la banlieue. L'unique restaurant abordable de chaque localité ne ressemble pas mal, ce jour-là, à une ville prise d'assaut. Il faudrait une réédition revue, corrigée, et surtout considérablement augmentée du miracle des cinq pains et des deux poissons, pour alimenter la multitude affamée qui encombre vers l'heure de cinq les abords de l'établissement rural et culinaire ci-dessus. Là encore, comme dans le royaume des cieux, il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus. Consolez-vous toutefois, pauvres estomacs creux, qui allez vous en retourner à vide, et semblez n'être attirés ici que

pour y subir, dans toute sa famélique réalité, le supplice de feu Tantale. Les *élus*, puisque élus il y a, ne sont guère plus heureux que vous; ils s'arrachent les uns aux autres quelques parcelles d'une nourriture malsaine, mais insuffisante, et semblent n'avoir pénétré dans cette tour d'Ugolin, désignée sous le nom ambitieux de restaurant, que pour acheter, au poids de l'or, le droit de périr de famine. Gloire soit rendue, dans cette bagarre, à la prudence de cet honnête couple que vous voyez plier sous le faix de comestibles amassés dès le matin, à cette fin de goûter les joies agrestes et réconfortantes d'un triomphant dîner sur l'herbe! Objet des railleries de la foule élégante et superficielle, M. et madame Denis, — car

ce sont eux, vous les avez déjà reconnus à leurs exubérantes bedaines et à leur tournure de mil sept cent, — se moquent à leur tour des étourneaux à jeun qui lorgnent d'un œil de convoitise le pâté de Lesage, la fine romaine et le jambonneau cuit à point étendus sur la blanche serviette qui recouvre un coin du gazon. Souvenez-vous à l'avenir d'imiter la sage prévoyance de ce couple rétrospectif, souvenez-vous-en!

Une autre mêlée furieuse est celle qui s'agite, se tord, se précipite autour du *dernier omnibus*. Comprenez-vous tout ce qu'il y a de solennel et de terrible, entre dix et onze heures du soir, dans ces mots fatidiques : *le dernier omnibus!* quand en dépit de ses efforts pour fendre la presse inhumaine,

quand, à coups de pied et à coups de poing libéralement prodigués, on n'a pu parvenir à se frayer un passage jusque dans cette arche roulante. La trompette du conducteur qui sonne l'heure du départ ne ressemble pas mal alors à celle de l'ange qui sépare les réprouvés des bienheureux, ou au porte-voix du patron qui ordonne de pousser au large le canot de sauvetage déjà trop plein, en coupant la corde qui l'amarre au navire désemparé. O aspect plein d'horreur! et combien les tristes victimes de cet abandon rigoureux mais indispensable, maudissent alors la rage de locomotion, la fureur de voyages qui les pousse à abandonner chaque dimanche le pot-au-feu classique et la douce partie de do-

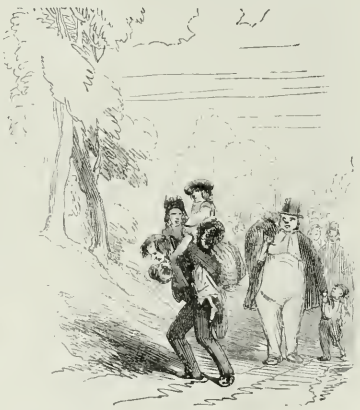

minos entre une corbeille d'échaudés et une bouteille de bière blanche, pour courir — c'est le mot — les chances et les périls d'une lointaine pérégrination, — à dix kilomètres de leurs pénates! A coup sûr on ne les y rattrapera plus — d'ici à la semaine prochaine. C'est juré. En attendant, quel parti prendre? Hélas! il n'en est plus qu'un seul. — Quand on n'a pas de tête, il faut avoir des jambes, a dit le plus grand philosophe des temps modernes, M. Bonaventure. Cette dure nécessité se complique singulièrement pour l'heureux promeneur orné d'une nombreuse famille en bas âge, et notre dernière gravure épisodique vous montre assez à quelle extrémité on est parfois réduit, lorsque l'on est époux et père!

Bulletin bibliographique.

Voyage au Darfour, par le cheykh Mohammed-ebn-Omar-el-Tounsy, réviseur en chef à l'école de médecine du Kaire; traduit de l'arabe, par M. le docteur Perron, directeur de l'école de médecine du Kaire, membre de la société asiatique de Paris et de la société égyptienne; ouvrage accompagné de cartes et de planches, et du portrait du sultan Abou-Madiam. Publié par les soins de M. Jomard, membre de l'Institut. Précédé d'une préface contenant des remarques sur la région du Nil blanc supérieur, par le même. Un gros volume in-octavo. 10 fr. — Paris, 1845. *Benjamin Duprat.*

Avant 1799, le Darfour n'était connu que de nom, car on ignorait même sa position exacte. Aussi la relation du voyage de W. G. Browne piqua-t-elle vivement la curiosité publique. Ce hardi voyageur fixa le premier la situation géographique de la principale ville du Darfour, et publia de curieux détails sur le climat ainsi que sur les mœurs et les usages de ses habitants. Malheureusement, sa maladie et sa captivité l'empêchèrent de compléter et de corriger les renseignements qu'il amassa pendant les trois années de sa résidence dans ce pays.

Si l'expédition française en Égypte ne put pas entreprendre une excursion au Darfour, elle profita du moins du retour de la caravane pour recueillir quelques informations intéressantes. En l'an VII, le général en chef Bonaparte ouvrit une correspondance avec le sultan du Darfour, Abd-el-Rhaman, surnommé El-Rechid, ou le Juste. Mais les événements politiques qui survinrent l'empêchèrent de la continuer.

Pourtant depuis cette époque, plusieurs écrivains, voyageurs ou géographes, se sont occupés du Darfour, aucun ne l'a visité. Parmi les travaux les plus estimés ou les plus récents, nous citerons ceux de Seetzen, de M. Linant, du cheykh Ibrahim, du docteur Édouard Ruppell, de M. Joseph Russegger, du botaniste Kotschy et de M. Pallme. Ce dernier convient lui-même que l'intérieur du Darfour, l'un des pays les plus étendus de l'Afrique centrale, *est totalement inconnu.*

Il y a quelques années seulement, un musulman publia la relation d'un voyage au Darfour. Un Européen eût pu y aller, mais il n'en fût pas revenu; car le sultan regnant regarde tout homme blanc comme un espion de Mehémet-Ali. Ce musulman était le cheykh Mohammed-el-Tounsy. Né à Tunis, en 1789, Mohammed-el-Tounsy y étudia les sciences arabes dans les meilleures écoles. En 1805, il alla rejoindre son père au Darfour, où, pendant huit ans, il jouit de la protection du sultan Mohammed-Fadhl. En 1815, il revint à Tunis; puis il alla au Kaire, et il fit partie de l'expédition de Morée comme aumônier de regiment. A son retour, en 1832, il fut nommé réviseur et correcteur de l'école de médecine d'Abou-za-Bel, puis réviseur en chef. Ce fut durant l'exercice de ces fonctions, qu'il écrivit le récit de son voyage au Darfour, que M. le docteur Perron vient de traduire en français. « J'ai pensé, dit M. Jomard, par les soins duquel cette traduction a été publiée, que la relation de Mohammed-el-Tounsy ajouterait beaucoup aux notions qu'on possède jusqu'à présent, et qu'elle serait d'un véritable secours pour ceux qui entreprendront un voyage dans cette contrée reculée, que l'on peut regarder comme la porte du Soudan. Les préparatifs d'une expédition égyptienne au Darfour, pour la restauration du sultan Abou-Madiam, me semblaient ajouter encore à l'opportunité de cet ouvrage. Enfin, cette publication me paraissait pouvoir aider, à quelques égards, à la solution du grand et éternel problème de la source du Nil et du cours des eaux dans toute cette région vers le voisinage de l'équateur. En effet, d'après plus d'un rapport digne de foi, des cours d'eaux considérables venant du sud-sud-ouest et du sud-ouest, se rendent dans la vallée du Nil supérieur. »

Dans la préface dont il a enrichi cette curieuse publication, M. Jomard a cru devoir prémunir le lecteur contre l'impression que ne peut pas manquer de produire le style oriental de Mohammed-el-Tounsy. « Dans un ouvrage d'imagination, dit-il, l'on s'attend à cette forme de langage; dans un livre d'histoire et dans une narration de voyage, où la vérité est le principal mérite, on est disposé à la regarder comme suspecte d'exagération. On trouvera sans doute dans ce voyage des traits d'imagination, mais presque jamais dans les récits; c'est dans les allusions à des ouvrages de poésie. La forme est assez souvent poétique, le fond est toujours réel; partout où le voyageur s'est trompé, l'on voit qu'il a cru de bonne foi. La candeur du langage et la naïveté du narrateur commandent la confiance; quand il n'a pas vu de ses yeux, il le dit, et cet avertissement suffit au lecteur intelligent; ce qu'on lui a raconté, il le rapporte sans le garantir. Ne pourrait-on pas dire (sans autre comparaison) que c'est là ce qu'on trouve dans le père de l'histoire?

« Il y a bien en quelques passages quelques marques de cette crédulité qui tient aux idées religieuses des musulmans. Par exemple, sur la divination et sur certains faits magiques ou miraculeux, les sectateurs de Mahomet ne sont pas malheureusement les seuls hommes accessibles aux préjugés, aux idées superstitieuses. Le cheykh Mohammed est un homme très-religieux; dans ce qui sort des lois de la nature, il n'y a rien qui l'étonne: la puissance divine étant sans limite, il trouve tout simple qu'elle suspende, quand il lui plaît, les lois qu'elle même a posées. Quant à l'ignorance des notions scientifiques dont tout Européen est imbu, personne n'en fera un crime à un mahométan, dont l'instruction, à peu d'exceptions près, n'admet pas ces connaissances. »

Outre ces renseignements biographiques et bibliographiques, et cette appréciation critique que nous abrégeons, la préface de M. Jomard contient une intéressante notice sur le climat, les animaux, les productions du Darfour, ses usages, ses mœurs et coutumes, sa géographie, sa population, sa langue. Une partie de cette notice est consacrée à des remarques, que nous regrettons de ne pouvoir reproduire, sur la région du Nil blanc supérieur.

Le cheykh Mohammed-el-Tounsy avait séjourné aussi dans le Ouaday. Ce pays, non moins intéressant peut-être que le Darfour, a été le sujet de ses observations. Il les a écrites, et a fait un parallèle entre ces deux royaumes. Son ouvrage contient de plus des notions sur le Bagnirmeh, sur le Bornou et d'autres pays. Il traite de la géographie, du gouvernement, des mœurs et des coutumes; ou y trouve une description de Ouarah, la capitale. M. Perron l'a déjà traduit, et il le publiera en français, si le *Voyage au Darfour* reçoit du public un accueil favorable. Les espérances de M. Perron ne seront pas trompées; le succès le récompensera de son travail. Le livre de Mohammed-el-Tounsy sera recherché et lu en Europe, non-seulement parce qu'il nous fait connaître une contrée presque ignorée, mais encore parce qu'il a pour auteur un musulman. « Il ne ressemble en rien, dit M. Jomard à une relation écrite à l'européenne; c'est un homme de l'Orient qui parle, qui, en nous transmettant ses impressions, n'a pas la même tournure d'esprit, les mêmes idées que nous sur les hommes et sur les choses, ni la même manière de voir sur le goût, sur les mœurs et sur une foule de sujets. Ce livre sort de la classe des voyages ordinaires, et un autre titre peut-être lui aurait convenu; toutefois, sans vouloir en exalter la valeur, je signalerai les prologues qui sont en tête des chapitres, assez remarquables par la pensée philosophique, bien qu'empreints de la teinte religieuse, couleur qui domine presque toujours chez les Arabes, les compositions littéraires »

Le *Voyage au Darfour* est enrichi du portrait lithographié du sultan Abou-Madiam, d'une chanson en musique des Mawgueh, de deux planches de dessins et de deux cartes: l'une, *fac simile* de celle qu'a dressée le cheykh Mohammed-el-Tounsy; l'autre, dessinée par M. Perron d'après les indications du cheykh. Ces cartes, nous devons le dire, ne sont que des essais, car on ne connaît avec quelque certitude qu'une seule position géographique dans le Darfour: c'est celle de Kôbeyh, que Browne a déterminée. Le tracé qu'a fait le cheykh Mohammed-el-Tounsy de mémoire, et l'esquisse beaucoup plus complète qu'a construite avec tout le soin possible, M. le docteur Perron, d'après les indications et sous les yeux du voyageur, révèlent seulement l'existence d'un grand nombre de lieux, de montagnes, de cours d'eau, de tribus arabes; de plus, les noms y sont plus nombreux et plus exactement écrits qu'ils ne l'avaient été jusqu'alors. Tout ce que nous savons d'une manière positive, c'est qu'il faut quarante-neuf à cinquante jours de marche pour traverser le Darfour dans toute sa longueur, c'est-à-dire du nord au sud, et quinze jours pour le traverser dans sa largeur, de l'est à l'ouest, jusqu'à la partie déserte, sans parler du territoire occupé par de nombreuses tribus arabes, établies aux frontières, surtout du côté du Kordofan

La relation du cheykh Mohammed-el-Tounsy offre donc l'intérêt de la nouveauté, et nous devons remercier M. le docteur Perron d'avoir songé à la traduire. Nous lui devons plus encore, car c'est d'après ses conseils que Mohammed-el-Tounsy s'est décidé à l'écrire. « Je me rendis à sa prière, dit-il dans son introduction, car j'avais vu la main blanche de son amitié, et puis, je pensai aussi qu'il y avait quelque gloire pour moi, selon ces mots d'un poëte: « Certes, l'homme ne laisse après lui que ses « paroles; sois donc une parole, un récit salutaire pour qui « l'entendra. » Je me mis à extraire ces perles de la coquille de mon esprit, et à lever le voile de ces belles vierges. J'ai distribué cette relation en préface, exposition proprement dite et finale, avec divisions en chapitres, et je l'ai appelé l'agnisement de l'esprit, ou voyage au Soudan et parmi les Arabes du centre de l'Afrique. Mon Dieu, veuille étendre sur ce livre le vêtement du bon accueil... Je remets entre tes mains les critiques de l'Ignorant ennemi qui m'examinerait d'un œil méchant, et oserait dire que mon livre est mentteur... »

Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal, avec 1° une notice biographique sur les deux auteurs (Arnauld et Lancelot); 2° la partie de la logique de Port-Royal qui traite des propositions; 3° les remarques de Duclos; 4° le supplément à la grammaire générale de Port-Royal, par l'abbé Fromant. — Nouvelle édition. 1 vol. in-12. Librairie de l'université, rue Pierre-Sarrazin, 12.

La grammaire générale est la science raisonnée des principes immuables de la parole prononcée ou écrite dans toutes les langues; elle comprend la nature ou le matériel des signes, leur signification, et la manière dont les hommes s'en servent pour exprimer leurs pensées; elle compare les diverses langues plutôt dans leurs ressemblances que dans le détail de leurs différences, établissant les lois du langage sur le fondement de la raison qui est commune à tous les hommes; enfin, et en d'autres termes, elle cherche dans la nature même des idées les éléments du langage, leurs dénominations, leur classification méthodique, leurs combinaisons diverses. Le premier ouvrage vraiment philosophique, et le meilleur sans contredit, qui ait été publié sur cette science difficile, est *la Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal*, que tous les grammairiens philosophes du dix-huitième siècle n'ont guère fait que commenter avec plus ou moins de talent.

Cet excellent livre est l'œuvre de deux savants professeurs des écoles célèbres de Port-Royal; Arnauld, qui y enseignait la philosophie, fournit presque tous les matériaux de l'ouvrage; Lancelot, qui s'occupait plus particulièrement des langues, recueillit ces matériaux, leur donna un plan régulier et les livra ensuite au public. Il le dit lui-même dans la courte et modeste préface qu'il a mise en tête du livre: « Ayant trouvé des difficultés qui m'arrêtaient, je les ai communiquées, dans les rencontres, *à un de mes amis*, qui, ne s'étant jamais applique à cette sorte de science, n'a pas laissé de me donner beaucoup d'ouvertures pour résoudre mes doutes; et mes questions même ont eté cause qu'il a fait diverses réflexions sur les vrais fondements de l'art de parler, dont m'ayant entretenu dans la conversation, je les trouvai si solides, que je me fis conscience de les laisser perdre, n'ayant rien vu dans les anciens grammairiens ni dans les nouveaux, qui fût plus curieux ni plus juste sur cette matière. C'est pourquoi j'obtins encore de la bonte qu'il a pour moi, qu'il me les dictât à des heures perdues; et, ainsi, les ayant recueillies et mises en ordre, j'en ai composé ce petit traite .. »

La grammaire de Port-Royal se distingue d'abord entre toutes les grammaires générales par le merite qu'elle a d'être en même temps la plus concise et la plus complète, la plus philosophique et la plus claire; la solidite des principes rationnels sur lesquels elle est établie lui permet de comprendre beaucoup de choses en peu de mots, et jamais la pensée des auteurs ne s'y cache dans ces obscurites d'abstraction qui rendent inaccessibles à la plupart les livres des grammairiens idéologues. En aucun ouvrage du même genre, on n'a pousse plus loin l'art de s'approprier, ni mieux connu le chemin pour aller à toutes les intelligences saines, ni enseigné des notions plus exactes et plus accessibles à tous, au moyen des termes auxquels on attachât plus universellement le même sens. Le style en est, en effet, d'une pureté, d'une netteté extrêmes, et possède veritablement la perfection de la simplicite.

Toute nouvelle édition de la grammaire de Port-Royal doit donc être considerée comme un service signale rendu à l'étude philologique de notre langue; aujourd'hui surtout que tant de grammaires banales, lautives, dénuées de raisonnement, sont en possession de l'enseignement elementaire, on ne saurait trop encourager la réimpression des livres fondamentaux, dont les manuels courants ne sont, pour la plupart, que de plates et inintelligentes copies. Les nouveaux éditeurs ont joint à la grammaire de Port-Royal trois excellents appendices, qui en font le corps d'ouvrage philologique le plus complet et le plus parfait qu'il y ait encore en aucune langue.

C'est d'abord la partie de *la logique* de Port-Royal qui traite des propositions. La *logique* de Port-Royal, composée par Arnauld et Nicole, et non moins estimée que la *Grammaire générale et raisonnée*, est un des ouvrages auxquels Saint-Simon fait allusion dans ses *Mémoires*, lorsque, parlant de la dispersion de Port-Royal, il loue « ces saints solitaires que l'étude et la penitence avaient assemblés, et qui firent de si grands disciples, et a qui les chrétiens seront à jamais redevables de ces *ouvrages fameux* qui ont répandu une si vive et si solide lumière, pour discerner la verite des apparences, le necessaire de l'écorce, en faire toucher au doigt l'etendue si peu connue, si obscurcie, et d'ailleurs si deguisée; pour developper le cœur de l'homme, régler ses mœurs, etc., etc. » La seconde partie de *la logique* qui est relative aux propositions était un complement indispensable à la *Grammaire générale et raisonnée*, ou il n'est presque point parle des propositions et ou il n'est absolument rien dit de leurs combinaisons ou rapports divers qu'elles sont susceptibles d'avoir entre elles a l'instar des simples mots (la *grammaire*, c'est l'art de parler; la *logique*, c'est l'art de penser). Quelques chapitres de cette seconde partie ont servi de modèles aux grammairiens modernes dans la decomposition du discours que l'on désigne communement sous le nom d'analyse logique.

Deux autres complements, non moins nécessaires, de la grammaire de Port Royal, c'étaient les remarques de Duclos et celles de l'abbé Fromant; tous deux philologues éminents, ils ont pris pour texte la grammaire de Port-Royal, et l'ont l'un et l'autre commentee comme meritait de l'être un aussi bon livre. Duclos, philosophe même en s'occupant des éléments du langage, fait valoir les droits de la raison contre la tyrannie bizarre de l'usage, et innove hardiment; l'abbe Fromant, moins absolu, plus timoré, collationne les opinions diverses des grammairiens, les confronte avec les decisions de Port-Royal, et adopte une sorte d'eclectisme philologique, plus certain assurement et plus fecond que notre eclectisme philosophique de recente date. « Je vous remercie des observations que vous me communiquez, écrivait Duclos a l'abbe Fromant, *je suis très-content de votre ouvrage*, je l'ai lu avec attention, et je vous conseille simplement d'y mettre la brièveté que vous pourrez, sans nuire au fond des choses. » Ces quelques mots de Duclos louent mieux le travail de l'abbe Fromant que nous ne pourrions le faire en dix pages.

Hygiène des Femmes, ou précautions à prendre pour conserver leur santé, faire cesser leurs indispositions, et les préserver des maladies les plus redoutables de leur sexe; par M. le docteur Desbrières; d'après les leçons faites au dispensaire Sainte-Geneviève, par M. Tanchou. — Paris, 1845. 1 vol. in-32. 5 fr. *Germer-Baillere.*

Le titre de ce petit traite pratique est une limite qu'il nous est interdit de depasser. L'idee de ce livre, impossible a analyser, est venue au docteur Desbrières, au dispensaire Sainte-Geneviève, en suivant les consultations de M. Tanchou; car il avait souvent entendu dire à ce célèbre praticien qu'il est plus facile de prevenir une maladie que de la guerir; que celles des femmes en particulier commencent presque toujours par des indispositions ou des maux qui sont parfois très-faciles a dissiper a leur debut; que les femmes, en général, negligent trop les soins que leur sexe reclame, soit parce qu'elles n'en comprennent pas la necessite, ou bien parce qu'elles ne savent pas en quoi ils consistent, ni la manière de se les administrer; enfin, que souvent, par une pudeur ici mal entendue, elles attendent presque toujours trop longtemps pour consulter un médecin sur un grand nombre d'affections legeres en apparence, mais qui finissent le plus souvent par devenir des maladies graves, douloureuses, et même tout à fait incurables. Dès lors, M. le docteur Desbrières a pensé qu'il serait utile d'eclairer les femmes et de leur donner un guide a cet egard. En conséquence, il a recueilli les avis de M. Tanchou, réuni ses réflexions; il a même rassemblé, sous le titre de *Pensees*, au commencement de son ouvrage quelques opinions de ce medecin sur les femmes, pour montrer le point de vue eleve sous lequel il les considere; l'importance qu'il leur reconnaît dans la famille, dans la societe, dans le monde, mais aussi pour leur faire comprendre les obligations serieuses qui leursont imposees. A cette courte exposition, nous n'ajouterons que l'épigraphe de l'*Hygiène des Femmes*: « Les femmes, en general, manquent de tenue. Les plus jeunes a cet egard sont les plus coupables; elles croient, dès qu'elles sont mariees, qu'elles n'ont plus de soins à prendre ni comme la forde menagements a garder. Elles se trompent. L'amour est tune, il est moins difficile de l'acquérir que de le conserver. »

Les Jésuites depuis leur origine jusqu'à nos jours, histoire, types, mœurs, mystères; par M. A. Arnould. Édition illustrée par MM. T. Johannot, Jules David, Marckl, Lorsay, Frère, etc. Tome Ier. *Michel Lévy* et *Dutertre*, libraires éditeurs. 10 francs le volume. (Il y aura deux volumes.)

Il y a quinze jours, nous annonçions la mise en vente du dernier volume de l'*Histoire de la Compagnie de Jesus*. Aujourd'hui, nous avons à annoncer celle du premier volume des *Jésuites*. Les titres de ces deux ouvrages indiquent suffisamment l'esprit dans lequel ils ont ete écrits. Si M. Crétineau-Joly n'a fait et n'a voulu faire qu'un panegyrique, M. A. Arnould est peut-être tombe dans l'excès contraire. Il s'est posé, dès le debut, en accusateur et en ennemi. « Chasses de Venise en 1606, de Bohême en 1618, de Naples et des Pays-Bas en 1622, de l'Inde en 1625, de Russie en 1676, de France en 1761, d'Espagne en 1767, de Portugal en 1759, de Rome et de toute la chrétienté en 1773, condamnes solennellement par les peuples, par les rois et par les papes, demasques, hais et meprises partout, les jesuites n'ont jamais cesse d'exister. On les frappe, ils se relèvent; ils defient et bravent les lois qui les proscrivent. Vaincus sans cesse, ils recommencent la lutte... » M. Aug. Arnould tient cependant le même langage que M. Crétineau-Joly; il declare qu'il parle sans haine, sans colere, sans passion, sans engagement pris, il dit ce qu'il croit être la verite... Où se trouve-t-elle donc, cette verite? Probablement ni dans l'apologie de M. Crétineau-Joly, ni dans le pamphlet de M. Arnould. Nous n'avons pas accuse la *Compagnie de Jesus*, nous ne défendrons pas les *Jesuites*. Du reste, nous attendrons pour apprecier plus sûrement l'esprit et la tendance de ce dernier ouvrage qu'il soit complet. Le premier volume seul a paru. Quand le second sera terminé, nous essayerons de rendre un travail consciencieux, mais passionne de M. Aug. Arnould la justice qu'il merite. En attendant, nous recommandons *les Jesuites* a tous leurs ennemis, comme nous avons recommande a leurs partisans l'*Histoire de la Compagnie de Jesus*. *Les Jesuites* ont sur l'*Histoire de la Compagnie* un avantage dont tous les partis peuvent profiter. Ils forment un beau volume grand in-octavo, orne de dix gravures sur acier et de cinquante gravures sur bois.

A partir du 4 octobre, les ANNONCES DE L'ILLUSTRATION sont reçues rue Vivienne, 4, à la *Compagnie de Publicité*.
Prix de la ligne, Librairie et Industrie, 90 centimes.

ODONTINE et ÉLIXIR ODONTALGIQUE

L'instruction qui accompagne ces nouveaux dentifrices donne la raison de leur supériorité sur tous ceux employés jusqu'à ce jour.
DÉPOT A PARIS, CHEZ M. FAGUER, RUE RICHELIEU, 95; ET CHEZ TOUS LES PARFUMEURS ET COIFFEURS DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.

Ne pas confondre le n. 14, avec celui des autres maisons qui prennent les mêmes indications sans y être autorisées. (Affr.)

MOREL, PHARMACIEN-DROGUISTE, *rue des Lombards*, 14, *à Paris*, *seule maison* dont **M. RASPAIL** garantisse les produits, appareils et ingrédiens destinés à l'application de sa méthode hygiénique et curative.

CIGARETTES de **CAMPHRE** de **F.-V.** *Et autres* **PRÉPARATIONS** *du même auteur.* **RASPAIL**

La popularité qui a accueilli la nouvelle méthode de médication de M. RASPAIL a tellement multiplié la concurrence que s'empare chaque jour du nom de M. RASPAIL à son insu, cette concurrence a tellement détérioré la qualité des substances, tout en exagérant leur prix, que dans l'intérêt de la santé publique et surtout dans celui de la classe peu aisée, M. RASPAIL s'est vu dans la nécessité de traiter avec une des plus anciennes maisons de la capitale pour qu'il lui fût possible de surveiller la vente, de vérifier la bonne qualité des substances et d'en fixer lui-même les prix au taux le plus bas possible. Chaque étiquette sera revêtue de sa signature.

CAOUT-CHOUC SANS ODEUR, COURROIE DE MÉCANIQUE
GUÉRIN Jne et Cie, rue des Fossés-Montmartre, 3, à PARIS.
Paletots 1re qualité, 60 fr.; 2e qualité, 50 fr.; Manteaux taille ordinaire, 55, 45, 35 fr.; Manteaux grande taille, 50, 60, 75 fr; Roulières d'officiers, 50, 45, 35 fr.; Coussins à air, 12 fr.; Clysoirs, de 4 à 5 fr.; Tabliers de nourrices, 6 et 7 fr; Bretelles à tous prix.
Les COURROIES en CAOUT-CHOUC ont l'avantage de ne pas s'allonger, d'être d'un seul morceau et d'une durée supérieure à celles en cuir. N° 1, très fort, 40 c. le mètre, sur un centimètre de largeur. N° 2, un peu moins fort, 35 c. N° 3, force ordinaire de cuir, 30 c.

3 FRANCS **PILULES STOMACHIQUES** LA BOITE.
Seules autorisées contre la Constipation, les Vents, la Bile et les Glaires.—Pharmacie COLBERT, passage Colbert.

5 francs la BOUTEILLE. **SIROP DE THRIDACE** 2 fr. 50 c. la 1/2 BOUTEILLE.
Suc pur de laitue sans opium, SEUL AUTORISÉ comme le plus puissant CALMANT de tout état nerveux, spasmes, douleurs, agitations, crampes, insomnie, irritation de poitrine, d'estomac, de vessie.—PHARMACIE COLBERT, passage Colbert.

AVIS.

CHOCOLAT MÉNIER.

Le CHOCOLAT MENIER, comme tout produit avantageusement connu, a excité la cupidité des contrefacteurs; sa forme particulière, ses enveloppes ont été copiées, et les médailles dont il est revêtu ont été remplacées par des dessins auxquels on s'est efforcé de donner la même apparence. Je dois prémunir le public contre cette fraude. Mon nom est sur les tablettes de CHOCOLAT MENIER, aussi bien que sur les étiquettes, et l'effigie des médailles qui y figurent est le *fac-simile* de celles qui m'ont été décernées, à trois reprises différentes, par le Roi et la Société d'encouragement. Ces récompenses honorables m'autorisent à faire distinguer le CHOCOLAT MENIER de tous les autres. L'heureuse combinaison des appareils que je possède dans mon usine de NOISIEL, et l'économie d'un moteur hydraulique, m'ont mis à même de donner à cette fabrication un développement qu'elle n'avait jamais atteint. Le CHOCOLAT MENIER, par le seul fait de ses qualités et de son prix modéré, obtient aujourd'hui un débit annuel de plus de 580 milliers, et s'est acquis une réputation méritée. — Dépôt principal, PASSAGE CHOISEUL, 21, et chez MM. les pharmaciens et épiciers de Paris et de toute la France.

PRÉCIEUSE DÉCOUVERTE! LIMONINE ou Extrait pur de tous les principes du citron.

EMPLOIS : Limonades, punch, glaces, préparations culinaires d'office, etc.

AVANTAGES : Réduction sous le plus petit volume, usage des plus faciles, saveur parfaite du fruit, économie relative de plus de 60 pour 100, conservation indéterminée.

Prix, 2 francs le flacon suffisant à plus de 120 verres d'excellente limonade.

Dépôt principal, passage Choiseul, 21, et chez MM. les épiciers de Paris et des départements.

Mise en vente de la 63e et de la 64e Livraison.

Le tome 10e et dernier de l'édition in-8° est en vente.

Librairie de CHARLES HINGRAY, éditeur, 10, rue de Seine.
OUVRAGE ILLUSTRÉ COMPLET.

HISTOIRE D'ANGLETERRE,
DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'AU COURONNEMENT DE LA REINE VICTORIA,
Par M. le baron de Roujoux,
Publiée par M. A. MAINGUET, sous la direction archéologique de MM. TAYLOR et C. NODIER.
Ouvrage orné de 500 gravures sur bois, de 50 grandes gravures tirées à part et de 6 cartes géographiques représentant l'Angleterre à ses différentes phases. 2 vol. in-8, jésus. — Nouvelle édition, entièrement refondue, et mise au courant des meilleurs travaux historiques publiés en Angleterre. — Prix, broché. . . . . 50 fr.
Prix, relié à l'anglaise, avec fers et dorés sur tranche. . . . . 40 fr.

PAULIN, éditeur, rue Richelieu, 60.
ITINÉRAIRE DESCRIPTIF ET HISTORIQUE DE LA SUISSE,
Du Jura français, de Baden-Baden et de la Forêt-Noire, de la Chartreuse de Grenoble et des eaux d'Aix, du Mont-Blanc, de la vallée de Chamouny, du grand Saint-Bernard et du Mont-Rose. Avec une carte routière imprimée sur toile, les armes de la confédération suisse et des vingt-deux cantons, et deux grandes vues de la chaîne du Mont-Blanc et des Alpes bernoises;
PAR ADOLPHE JOANNE
Un vol. in-18, contenant la matière de cinq volumes in-8° ordinaires.
Prix : broché, 10 fr. 50 cent.; relié, 12 fr.

En vente par livraison, chez J.-J. DUBOCHET, LECHEVALIER & Ce, éditeurs, rue Richelieu, 60.

JÉROME PATUROT A LA RECHERCHE D'UNE POSITION SOCIALE,
Par Louis Reybaud.
Édition illustrée par J.-J. GRANDVILLE, publiée en 30 livraisons à 50 cent.
Chaque livraison sera composée de 16 pages grand in-8, avec trois ou quatre dessins dans le texte, et d'une ou deux grandes gravures à part. — En payant d'avance, on recevra les 30 livraisons franco à domicile à Paris. Pour les départements, ajouter 3 fr. 50 cent. au prix de l'ouvrage.

EN SOUSCRIPTION.

HISTOIRE DE GIL BLAS DE SANTILLANE, PAR LE SAGE;
Précédée d'une Notice sur l'auteur, par CHARLES NODIER; ornée de 600 dessins par GIGOUX, gravés sur bois et imprimés dans le texte. 1 vol. grand in-8 jésus. 15 fr. *Nouvelle édition* augmentée de la traduction de *Lazarille de Tormes*, traduit par LOUIS VIARDOT, illustré par MEISSONNIER. — Prix de la livraison, 40 centimes.

ÉDITION AU MÊME PRIX QUE LES CONTREFAÇONS BELGES
DES ŒUVRES DE M. EUGÈNE SUE.

A UN FRANC LE VOLUME

Les œuvres complètes de M. EUGÈNE SUE se composent aujourd'hui de 61 volumes in-8, à 7 fr. 50 cent., dont le prix total serait de 457 fr. 50 cent.
Chacun de ces volumes, réimprimé dans le joli format in-18 que les bibliophiles connaissent sous le nom de format Cazin, sur beau papier vélin glacé, coûtera 1 franc.
Cette édition, magnifiquement imprimée, revue avec le plus grand soin, sera d'une parfaite correction et ne ressemblera que par le prix aux contrefaçons belges.

PAULIN, Éditeur, rue Richelieu, 60.

ŒUVRES DE M. EUGÈNE SUE.
61 VOLUMES IN-18, FORMAT CAZIN, A UN FRANC LE VOLUME;
chaque vol. contenant la matière d'un vol. in-8° de 7 fr. 50 c.
LA SALAMANDRE, 2 vol., 2 fr. — LA COUCARATCHA, 3 vol., 3 fr. — DELEYTAR, 2 vol., 2 fr. — DEUX HISTOIRES, 2 vol., 2 fr. — PLICK ET PLOCK, 1 vol., 1 fr. — ATAR-GULL, 2 vol., 2 fr. — LA VIGIE DE KOATVEN, 4 vol., 4 fr. — THÉRÈSE DUNOYER, 2 vol., 2 fr. — LATREAUMONT, 2 vol., 2 fr. — PAULA MONTI, 2 vol., 2 fr. — LE MORNE AU DIABLE, 2 vol., 2 fr. LE COMMANDEUR DE MALTE, 2 vol., 2 fr. — MATHILDE, 6 vol., 6 fr. — ARTHUR, 4 vol., 4 fr. — LES MYSTÈRES DE PARIS, 10 vol., 10 fr. — LE MARQUIS DE LÉTORIÈRE, 1 vol., 1 fr. — JEAN CAVALIER, 4 vol., 4 fr. LE JUIF ERRANT, 10 vol., 10 fr.
En vente le tome I des MYSTÈRES DE PARIS, 1 f.

A UN FRANC LE VOLUME

LES MYSTÈRES DE PARIS, 10 volumes in-18, format Cazin, 10 fr. — MATHILDE, 6 volumes in-18, 6 fr. — ARTHUR, 4 volumes in-18, 4 fr. — LA SALAMANDRE, 2 volumes in-18, 2 fr. — LE JUIF ERRANT, 10 vol. in-18, 10 fr., sont *sous presse*. Il paraîtra 1 vol. par semaine, et les *Œuvres complètes* de M. EUGÈNE SUE seront entièrement publiées dans ce format avant le mois de mars prochain.
Tous les ouvrages se vendront séparément; on n'est pas obligé de souscrire pour les *Œuvres complètes*.

PAULIN, Éditeur, rue Richelieu, 60.

Maladie des pommes de terre en 1845.

L'année 1845, si désastreuse pour tous les biens de la terre, sera surtout citée dans l'avenir par l'affreuse maladie qu'elle aura vue régner sur les pommes de terre; ce précieux tuber-

(Aspect général de la plante malade.)

cule dont la consommation est générale aujourd'hui dans toutes les parties du monde, qui est d'une si grande res-

(*a*. Commencement de l'affection.)

(*b*. Poussière déterminant sur la tige des fentes longitudinales.)

source pour l'alimentation des classes laborieuses et pour celle des animaux, et qui, en outre, trouve dans l'industrie

(*a*. L'affection parvenue à un commencement de putréfaction.)

(*b*. Fentes longitudinales transmettant le virus aux tubercules.)

des emplois si divers; ce précieux tubercule, disons-nous, est menacé d'une destruction totale par l'apparition d'un fléau in-

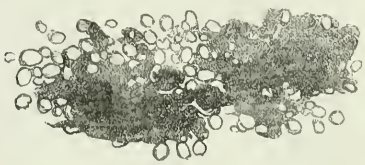

(Tubercules privés de pampres (récolte de 1845.)

connu jusqu'à ce jour, et qui, dans ses courses voyageuses, a attaqué toutes les parties de l'Europe. L'Allemagne, la Hollande, la France n'ont point été épargnées; en Belgique surtout, la disette probable de ce végétal a manqué amener une véritable révolution. Les Chambres ont été convoquées extraordinairement pour ouvrir tous les ports, toutes les frontières à toutes les substances alimentaires du monde connu. Le roi Léopold a décidé que lui-même et toute sa maison s'abstiendraient de pommes de terre jusqu'à ce que l'équilibre fût rétabli entre la production et la consommation. Enfin, c'est presque un dévouement de se priver en Belgique, de ce tubercule en 1845. Heureusement que les Belges ne se nourrissent pas exclusivement de pommes de terre, ainsi qu'on pourrait le croire d'après la panique qui y règne.

Quoi qu'il en soit, c'est un fait avéré aujourd'hui que cette racine manquera cette année en Europe, et que par conséquent le peu qui sera récolté sera vendu extrêmement cher. Alors les corps savants n'ont pas manqué de se livrer à une foule de consultations plus ou moins scientifiques. Les uns ont prétendu que cette solanée avait besoin d'être régénérée à peu près tous les trois quarts de siècle par des espèces nouvelles, en un mot, que la semence, étant épuisée, devenait par cela même incapable de reproduction, et qu'il fallait par conséquent avoir recours à des espèces nouvelles ou à des semences régénérées. A l'appui de leur assertion, ils citent, mais sans la préciser, une maladie qui attaqua les pommes de terre dans la seconde moitié du dernier siècle. Cette hypothèse se réfute facilement d'elle-même, et nous ne la rapportons ici que pour prouver combien la pathologie végétale est encore une science dans l'enfance et incapable de fournir de bonnes indications. D'autres ont assuré que le fléau était dû à l'existence d'animalcules qui en seraient les propagateurs, et qui, portés par les vents, expliqueraient ainsi le caractère voyageur de la maladie. A ceux-là, nous demanderons alors pourquoi les vents ont porté de préférence ces insectes voyageurs sur la pomme de terre; pourquoi l'Angleterre, pourquoi l'Irlande, malgré leur position insulaire, et à une distance assez éloignée du continent pour être à l'abri des vents de terre, ont vu le fléau apparaître et se développer également. D'autres enfin, prenant l'effet pour la cause, ont attribué la maladie à un champignon qui communiquerait pour ainsi dire à la plante une véritable gangrène. A ceux qui soutiennent cette dernière opinion, nous répondrons que l'existence de ce champignon est niée par tous ceux qui ont examiné les pommes de terre malades, à l'aide du microscope, et que dans le cas même où on en aurait rencontré quelques-uns, ils sont uniquement produits par la putréfaction, qui elle-même est une conséquence naturelle des brusques variations atmosphériques de cette année, ainsi que nous allons le prouver.

C'est un fait reconnu et admis partout aujourd'hui en agriculture, que le tubercule n'est pas une racine proprement dite, mais bien plutôt un appendice, un réservoir destiné à recevoir et à accumuler les sucs nourriciers nécessaires à la fructification de la plante, que ces sucs lui arrivent pour ainsi dire par le canal de la tige, qui, comme toutes les plantes, emprunte à l'eau, à l'air et à la chaleur, ses principes les plus actifs de végétation. Ceci une fois admis, qu'on veuille bien se rappeler les brusques variations atmosphériques que nous avons subies depuis près de quatre mois, c'est-à-dire depuis le moment où a commencé la croissance des pommes de terre, ces chaleurs excessives, suivies immédiatement d'orages, de grêle, de froid, et accompagnées presque toujours de pluies diluviennes, et tellement rapprochées, que ni la terre ni les plantes n'avaient le temps de sécher dans l'intervalle et d'évaporer, au moins en partie, cet excès d'humidité dont elles étaient saturées. En faut-il davantage pour faire naître la putréfaction? et cette putréfaction ne devait-elle pas se propager d'autant plus rapidement que les tubes conducteurs de la végétation étaient eux-mêmes plus gorgés de liquide? A l'appui de ce fait, nous dirons que les pommes de terre semées en 1845 dans des terrains sablonneux qui laissent tamiser l'eau, ou dans des terrains en pente qui la laissent facilement échapper, n'ont point été attaquées, ou ne l'ont été que dans une proportion très-faible; qu'elles ont été au contraire presque toutes perdues dans les terrains glaiseux où le sous-sol argileux présentait à l'eau une imperméabilité presque complète.

Quels ont été actuellement les effets de la maladie dont nous parlons? Quelquefois le fruit a totalement manqué ou n'est arrivé qu'à une grosseur microscopique; c'est le cas où la tige, frappée par ces revirements subits de température s'est desséchée ou putréfiée elle-même dans la première période de sa croissance. Car nous mettons en fait qu'il est aussi impossible à la pomme de terre de vivre sans sa tige, qu'à l'homme de vivre sans poumons. D'autres fois le pampre, préservé plus longtemps des influences atmosphériques, a conduit dans le tubercule une telle quantité d'eau, que celui-ci bientôt après ne présentait plus qu'une espèce de vessie tuméfiée et remplie de matière putréfiée; dans d'autres cas, la pomme de terre arrive à une espèce de maturité; elle n'est pas morte, elle n'est que malade et présente alors des taches noirâtres, irrégulières, de la forme de celles représentées dans notre gravure, qui commencent par attaquer la pellicule, et ensuite s'étendent en pénétrant plus profondément dans le tubercule lui-même. Quelquefois enfin la maladie agit d'une manière différente, mais cependant par l'effet des mêmes causes. L'épiderme de la tige et des feuilles se déchire dans une direction longitudinale et s'emplit d'une espèce de poussière que l'humidité rend bientôt noire, gélatineuse et gluante, descend rapidement de la tige dans les parties souterraines, et empoisonne en tout ou en partie le tubercule.

Pour prévenir le mal ou du moins pour l'atténuer, la raison indiquait qu'il fallait enlever au sol et aux plantes une partie de leur humidité, puisqu'elle produisait des résultats si funestes. On y fût parvenu en jetant sur les pommes de terre du plâtre, de la chaux en poudre, des cendres obtenues de la combustion des végétaux, ou même au besoin des cendres de tourbe. Un fort buttage aurait aussi produit de bons effets en rendant la pénétration de l'eau plus difficile. Aujourd'hui, pour les conserver après la récolte, il serait bon de les mêler dans les caves ou dans les silos avec de la chaux en poudre ou de la poussière de charbon. Ce sera le meilleur moyen de leur enlever l'excès d'humidité dont elles peuvent être encore saturées, et de les préserver de cet agent de putréfaction latente dont l'eau qu'elles contiennent en si grande quantité, même à l'état normal, les menace cette année.

Observations météorologiques

FAITES A L'OBSERVATOIRE DE PARIS.

1845. — SEPTEMBRE.

Jours du mois.	Hauteur du Baromètre réduite à la température de 0 à midi.	Températures extrêmes de la journée. Minimum.	Maximum.	Température moyenne calculée.	État du ciel à midi.	Vents à midi.
	mm					
1	759,90	14,4	19,9	16,6	Beau.	N. E. f.
2	758,80	11,1	22,4	16,1	Beau.	E. N. E.
3	758,89	10,7	20,0	14,8	Beau.	E. N. E.
4	759,20	10,1	18,0	13,6	Nuageux.	E. N. E.
5	756,40	8,9	19,0	13,2	Beau.	E. N. E. fort.
6	757,62	8,0	20,0	13,2	Beau.	E. N. E.
7	757,60	10,0	22,5	15,3	Beau.	N. E.
8	758,86	11,0	23,5	18,1	Nuageux et vaporeux.	S.
9	758,81	13,2	25,1	18,2	Beau.	E.
10	756,68	12,0	26,0	18,0	Beau.	E. N. E.
11	757,20	13,0	24,0	18,9	Très-vaporeux.	E.
12	753,45	13,0	22,9	17,3	Nuageux et vaporeux.	N. N. E.
13	753,69	10,8	20,5	15,0	Beau.	N. E.
14	749,41	13,0	18,4	15,3	Couvert, pluie.	S. O
15	744,50	10,8	16,5	13,1	Très-nuageux, soleil par moments.	S. S. O. fort.
16	753,51	10,5	17,5	13,5	Pluie.	S. O.
17	751,78	16,2	22,9	19,2	Éclaircies.	S. O.
18	748,39	15,6	17,1	16,3	Pluie.	S. S. O.
19	756,55	10,1	18,0	13,7	Nuageux, soleil par moments.	O. S. O.
20	757,83	9,0	19,0	13,3	Nuageux, soleil par moments.	S. S. O.
21	749,49	10,0	19,7	14,2	Très-nuageux.	S.
22	755,55	11,0	19,3	14,6	Nuageux.	S. S. O.
23	757,11	11,0	17,8	13,9	Pluie continuelle.	O
24	761,19	8,9	13,8	11,0	Nuageux.	N. E.
25	754,71	5,3	13,8	9,4	Couvert.	E. S. E.
26	752,65	12,0	15,2	13,4	Couvert, éclaircies.	N. O.
27	759,64	7,0	16,0	10,9	Très-nuageux.	O. S. O.
28	757,46	13,5	17,0	15,0	Couvert, pluie.	O. S. O.
29	758,74	10,0	15,0	12,2	Couvert.	O. S. O.
30	752,76	10,0	17,9	13,5	Pluie continuelle.	O.
Moyenne.	755,62	11,2	19,3	15,0	Pluie dans la cour,	7 cent. 285
					Pluie sur la terrasse,	6 cent. 540

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS

Une cuisinière qui a un bon garde-manger placé au frais doit conserver longtemps ses mets.

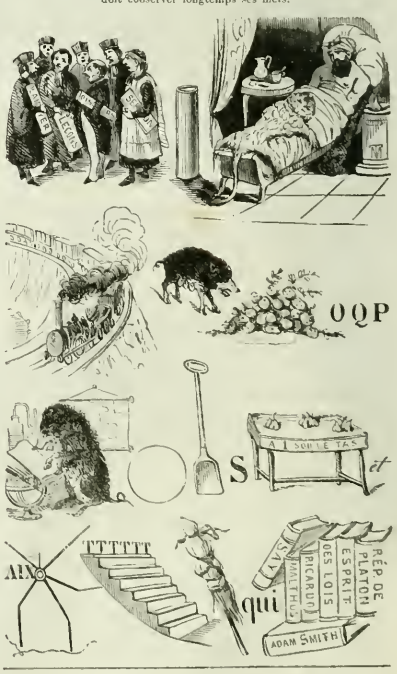

JACQUES DUFGCHET

Tiré à la presse mécanique de LACRAMPE et Cᵉ, rue Damiette, 2

L'ILLUSTRATION,
JOURNAL UNIVERSEL.

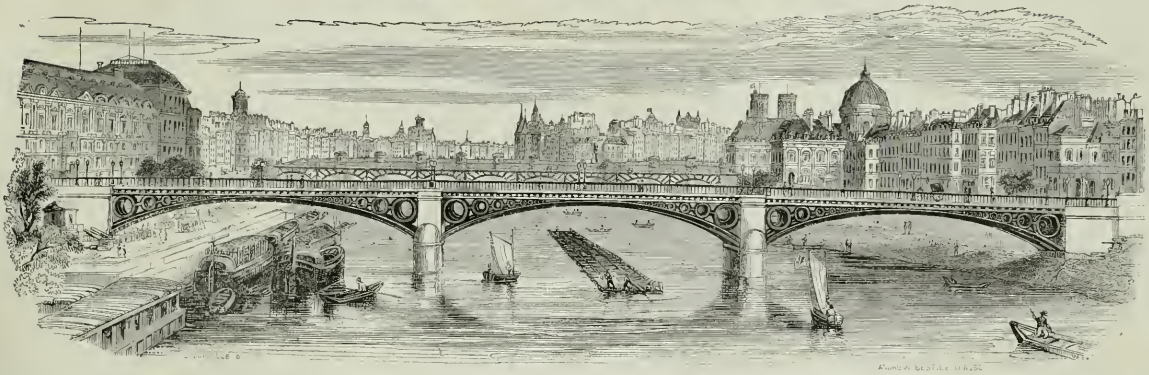

Ab. pour Paris. —3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N° 139. Vol. VI. — SAMEDI 25 OCTOBRE 1845.
Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
Ab. pour l'Etranger. — 40 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Histoire de la Semaine. *Portrait de M. Piscatory, ambassadeur de France en Grèce.* —**Courrier de Paris.**— **Correspondance.**— **Gérard le tueur de lions.** *Portrait.* —**A propos des chemins de fer.** *Carte comique des chemins de fer en Angleterre. Viaduc d'Ouse. Viaduc de Beaugency. Viaduc du chemin de fer atmosphérique de Croydon.* — **Rosa et Gertrude.** Roman par M. R. Topfer. (Suite.)— **Chronique musicale.** La Charbonnière. Nabuchodonosor. *Une scène de Nabuchodonosor.* — **Fêtes de Camho.** *Cinq Gravures*, d'après les dessins de M. d'Hastrel. — **Les Mémoires d'un fou,** nouvelle russe, par Nicolas Gogol, traduction française publiée par M. Louis Viardot. — **Colonnes de la barrière du Trône.** *Quatre Gravures.* — **Le concours de l'agrégation.** *Une Gravure.* — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces.**— **Modes.** *Une Gravure.*—**Trois Caricatures.** — **Rébus.**

Histoire de la Semaine.

Bruits de modifications ministérielles. — La polémique ne vaque jamais complétement chez nous, mais la politique a d'ordinaire des vacances plus longues que celles qui lui ont été accordées cette année : elle a déjà fait sa rentrée, bien que la réunion des Chambres soit lointaine encore. Les événements de la province d'Oran, ou plutôt la publication, assez peu explicable et assez mal expliquée, d'une certaine lettre de M. le maréchal Bugeaud, a causé à M. le duc de Dalmatie des ennuis qui lui ont fait prononcer le mot de retraite. On s'efforce de retenir l'illustre maréchal à la tête du département de la guerre et de le déterminer à demeurer tout au moins à la tête du conseil. Y réussira-t-on? *La Presse* en doute ; d'autres feuilles conservatrices ont plus confiance dans la déférence de M. le maréchal Soult pour les désirs du roi.

Algérie. — M. le maréchal Bugeaud s'embarque pour la province d'Oran. Il faut attendre le résultat de ses premières opérations. Chaque courrier nous apporte des détails nouveaux sur l'admirable conduite des héros de Djemmâa-Ghazaouat et de Sidi-Brahim. Voici les noms des quatorze braves qui avaient échappé miraculeusement à la mort après la sortie du marabout : Davanne, hussard au 2e régiment; Natalie, id.; Lavaissière, caporal au 8e bataillon de chasseurs d'Orléans; Léger, carabinier; L'Apparat, id.; Michel, id.; Sier, id.; Blanc, id.; Antoine, id.; Armand, id.; Delfieu, id.; Rapin, id.; Langlais, chasseur; Raimond, id. Deux ont succombé depuis à leurs blessures. On a publié un récit beau et touchant de simplicité, écrit sous la dictée du caporal Lavaissière. — *L'Akhbar*, de son côté, a le premier fait connaître le fait tout antique que voici : « M. le capitaine adjudant-major Dutertre, du 8e chasseurs d'Orléans, faisait partie du petit nombre de prisonniers tombés entre les mains de l'ennemi. Abd-el-Kader, voyant qu'il ne pouvait forcer les héroïques combattants du marabout de Sidi-Brahim, imagina de leur envoyer ce capitaine avec injonction de les décider à se rendre, sous peine d'avoir lui-même la tête coupée. Le capitaine Dutertre s'approche en effet du marabout; mais, au lieu de faire ce que voulait l'émir, il crie à ses anciens compagnons d'armes : « On me menace de me décapiter si je ne réussis pas à vous amener à mettre bas les armes, et moi, mes amis, je vous exhorte à ne pas vous rendre et à mourir tous jusqu'au dernier, s'il le faut. » Abd-el-Kader, furieux de voir que cette démarche était restée sans résultat, fit en effet décapiter le capitaine Dutertre. Régulus a conquis l'immortalité pour un trait qui n'est pas plus beau que celui-ci. »

Chemins de fer. — Pendant que de dignes enfants de la France soutiennent là-bas si héroïquement la gloire de son nom, les agioteurs compromettent ici son crédit. Le ministère des travaux publics, malgré toutes les observations que les organes de la publicité lui ont adressées de tous côtés, a apporté un tel retard à la fixation des adjudications des chemins votés, qu'il a été loisible aux spéculateurs de tous les ordres d'annoncer des compagnies à foison, et d'appeler, pour les immobiliser, des centaines de millions à titres de premiers versements. On a vu se succéder des compagnies *nationale*, *indépendante*, des *électeurs*, des *éligibles*, des *riverains*, des *rouliers*, des *messagistes*, des *maîtres de poste*, etc., etc., et tout cela avec tant de rapidité et en une telle abondance que les ressources publiques se sont trouvées épuisées en même temps que les dénominations. Aujourd'hui l'argent et les épithètes sont venus à manquer. Les titres des chemins sérieux et existants, les valeurs les plus sûres, la rente elle-même, sont, par suite, gravement affectés. Une crise réelle et profonde pourrait devenir la suite de cette avidité des faiseurs, de cette confiance du public, de cette inaction de l'administration. Le gouvernement ne semble pas s'être sérieusement préoccupé des moyens de la prévenir.

Revenus indirects. — *Le Moniteur* a publié les états comparatifs des recettes des impôts et des revenus indirects pendant les neuf premiers mois de 1845, mis en regard des résultats de la même période obtenus en 1843 et 1844. En somme, le produit a été pour 1845 de 588,084,000 fr.; il est supérieur de 14,255,000 francs au produit de 1844, et de 30,991,000 à celui de 1843. La différence avec 1844 aurait été plus forte sans cette circonstance, que cette année ayant été bissextile, a produit pour un jour de perception de plus pendant le mois de février, une recette extraordinaire de 2,034,000 fr.

(M. Piscatory, ambassadeur de France en Grèce.)

Les augmentations de recettes ont principalement porté sur les droits de timbre à 1,263,000 fr., les sucres des colonies françaises à 2,115,000 fr., les sucres étrangers à 1,136,000 f., la taxe de consommation des sels, perçue dans le rayon des douanes à 2,503,000 f., les droits sur les boissons à 3,405,000 francs, le droit de fabrication sur les sucres indigènes à 2,605,000 fr., le produit de la vente des tabacs à 2,826,000 fr., et le produit de la taxe des lettres, joint au droit de 5 p. cent sur les envois d'argent, à 1,491,000 fr.

Les augmentations de recettes ont été compensées en partie par la diminution du produit de certains chapitres. Ainsi les droits d'enregistrement, de greffe et d'hypothèques, au lieu de se maintenir dans une progression ascendante, ont rétrogradé de 2,173,000 f. pour les neuf premiers mois de 1845, en donnant encore un produit de 157,402,000 f. Ce fait ne manque pas d'importance; il appellera sans doute l'attention de la commission chargée d'examiner les questions

qui se rattachent à la révision de notre régime hypothécaire et à la constitution du crédit foncier.

Les droits des douanes à l'importation ont diminué de 2,547,000 f. sur les marchandises diverses, tandis que les faibles droits acquittés à l'exportation se sont accrus de la somme de 111,000 f., c'est-à-dire de plus d'un huitième. Les exportations augmentent, les importations diminuent : les partisans de la balance du commerce doivent donc être satisfaits. Mais ceux qui ne croient pas qu'une nation grandisse en richesse et en puissance, quand son commerce extérieur décline, ceux qui savent que l'importation ne se réalise qu'au moyen de l'échange des produits, ne partageront pas un pareil sentiment. Ils verront dans la diminution des recettes sur le droit d'importation, une preuve de l'affaiblissement de nos relations commerciales.

La contrefaçon belge. — *Le Siècle*, pour déterminer le ministère à prendre dans ses négociations avec la Belgique, à l'occasion du renouvellement de la convention commerciale de 1842, les intérêts des auteurs et des libraires français, publie un article dont nous croyons devoir extraire le curieux relevé que voici :

« L'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, qui a commencé à paraître au mois de mars dernier, et dont l'auteur, M. Thiers, n'a encore publié que les cinq premiers volumes, a obtenu en France, dans ce court espace de temps, le plus grand débit qu'un ouvrage historique ait atteint jusqu'à ce jour à sa première apparition. Vingt-cinq mille exemplaires de l'édition française ont été vendus. Ce chiffre est imposant sans doute, mais voici ce que les contrefacteurs belges en ont fabriqué, nous devons ajouter et écoulé, car la plupart de ces éditions sont épuisées aujourd'hui, et nos *industrieux* voisins procèdent à de nouveaux tirages.

« *Editions Wouters.* — Trois éditions, en 10 volumes in-8°, avec portraits : l'une à 12 f. 50 c., l'autre à 16 f., la troisième à 20 f., tirées ensemble à exemplaires 6,000

« *Editions Meline.* — Quatre éditions in-8°, à 9 f. 12 f., 25 f. et 50 f. ; et deux éditions in-18, à 10 f. 50 c. et 50 f., montant ensemble, avec les tirages nouveaux, à 28,000

« M. Meline, du reste, est cessionnaire des éditeurs français.

« *Editions Wahlen.* — Deux éditions in-8°, à 10 f. et 20 f., et deux éditions in-18 à 5 f. 60 c. et 10 f., ensemble 24,000

« *Editions Hauman.* — Une édition in-8° à 18 f. et une édition in-18 à 10 f. 12,000

« *Edition Ode* — Edition in-8° à 14 f. . . 1,200

« *Edition Lebègue.* — — in-18 à 10 f. . . 2,000

« *Edition Bourlard.* — — in-18 à 12 f. 50 c. 1,200

« Indépendamment de ces DIX-HUIT ÉDITIONS, qui forment ensemble un total d'exemplaires de . . . 74,400

sept journaux dont les titres suivent, distribuent gratuitement l'ouvrage de M. Thiers, à titre de prime, à leurs abonnés dont voici le chiffre :

« *Le Politique*, qui compte 2,000 abonnés . . . 2,000

« *L'Echo de Bruxelles* 1,400

« *Le Globe.* 1,500

« *Le Commerce belge* 400

« *L'Emancipation.* 1,700

« *La Mazette littéraire* 500

« C'est donc un total de . . . . . 81,700 exemplaires de contrefaçon pour vingt-cinq mille exemplaires de l'édition française originale. C'est, on le voit, un bon commerce ; mais ne sommes-nous pas de trop bons voisins ? »

Listes électorales de la Seine. — Le 20 octobre ont été publiées les listes rectifiées et définitivement arrêtées des électeurs et des jurés. Ces listes ainsi closes serviront, comme le veut la loi, à toutes les opérations électorales et du jury, qui surviendront d'ici au 20 octobre 1846. En voici le résumé exact :

Arrondissements	Electeurs censitaires.	Electeurs départ.	Jurés non électeurs.	Totaux.
1er	1,715	564	37	2,314
2e	3,015	659	89	3,741
3e	1,599	183	22	1,804
4e	1,109	80	15	1,205
5e	1,150	78	18	1,226
6e	1,460	96	11	1,567
7e	1,094	65	7	1,121
8e	1,188	75	9	1,272
9e	577	70	6	655
10e	1,522	347	39	1,908
11e	1,049	308	108	1,510
12e	755	138	16	907
13e (Sceaux)	945	68	7	1,020
14e (St-Denis)	1,264	152	26	1,442
Totaux	18,216	3,065	410	21,689
		21,689		

Voici maintenant l'état comparatif du chiffre des électeurs actuels du département de la Seine avec ceux des années précédentes jusqu'en 1835 inclusivement :

En 1844 ce département comptait	20,501 censitaires.
En 1843	20,559
En 1842	20,182
En 1841	19,482
En 1840	19,077
En 1839	18,940
En 1838	17,704
En 1837	16,922
En 1836	16,228
En 1835	16,017

On voit que depuis 1838 le chiffre des électeurs censitaires n'avait jamais été aussi bas dans le département de la Seine qu'il l'est cette année.

Enfin voici quel était le nombre total des électeurs en France aux diverses époques ci-après :

Elections de juillet 1831	166,183
Elections de 1834	171,013
Elections de novembre 1837	198,858
Elections de mars 1839	201,271
Elections de septembre 1841	217,640
Enfin en 1845, d'après l'*Almanach royal*	238,251

Il est probable que la loi des patentes aura fait subir à ce dernier chiffre général une dépréciation en rapport avec celle qu'a éprouvé le total particulier du département de la Seine.

Taïti. — On a reçu une nouvelle proclamation du gouverneur Bruat, par laquelle l'île de Raïatea, où s'est réfugiée la reine Pomaré, est mise en état de blocus. Le journal *la Flotte*, d'après des nouvelles d'une date plus récente, a publié la note que voici : « Les intrigues des Anglais continuant et devenant chaque jour plus menaçantes, l'amiral Hamelin a quitté Taïti pour se rendre auprès de l'amiral anglais et négocier avec lui. Après de longues délibérations, il a été convenu que les escadres anglaise et française agiront à l'avenir de concert. L'amiral anglais viendra à Taïti, il saluera le pavillon du protectorat pour manifester la nouvelle et cordiale entente des deux nations. Une sommation sera ensuite adressée au nom de l'Angleterre et de la France à la reine Pomaré, pour qu'elle ait à se soumettre immédiatement au protectorat. En cas de résistance de sa part, sa déchéance sera proclamée, et la France deviendra libre d'employer ses forces pour la réduire. On ne parle pas de la nouvelle Majesté destinée, en vertu de cette convention, à régner sur Taïti. »

L'adoption de ce parti a fait dire au journal *le Siècle* : « L'amiral Seymour s'est enfin mis en route pour Taïti, où, après enquête, il règlera avec l'amiral Hamelin l'*indemnité que la France doit payer à Pritchard!* Et comme si ce n'était pas assez de venir dans un pays placé sous le protectorat de la France, pour nous y faire subir cette humiliation, l'amiral anglais se présentera avec des forces supérieures aux nôtres. Nous n'avons dans l'Océanie que des frégates ; il arrivera à Taïti monté sur le vaisseau *le Collingwood* de 80 canons. Aux yeux des indigènes, la France sera la petite, l'Angleterre la grande puissance navale. »

Pérou. — L'amiral anglais Seymour, dont il vient d'être parlé, et sa division navale étaient allés, on se le rappelle, pour obtenir une réparation du gouvernement péruvien. Voici celle qu'ils ont su se faire accorder : Le général Iguin, préfet de Moquegua, a été révoqué de ses fonctions et déclaré incapable de jamais remplir aucun emploi politique au Pérou ; le gouverneur d'Arica a été changé ; une lettre d'excuses a été écrite par d'autres officiers au commandant d'une corvette anglaise. Pour obtenir cette réparation, l'amiral anglais Seymour, avec le vaisseau *le Collingwood*, s'était embossé devant Callao, avec les forces sous ses ordres, et avait donné vingt-quatre heures au président Castillo pour s'exécuter ; sans cela le bombardement eût commencé.

La Plata. — On a reçu des nouvelles importantes de Buenos-Ayres en date du 6 août. Les ministres de France et d'Angleterre ont pris, pour faire accepter leur médiation par le gouvernement de Rosas, des mesures actives, dont l'efficacité s'est fait promptement sentir. L'escadre buenos-ayrienne a été saisie, les ports par lesquels l'armée d'Oribe pouvait être ravitaillée ont été bloqués, et quinze cents soldats de marine français et anglais ont été débarqués pour s'interposer entre Montevideo et l'armée assiégeante. Bien que, d'après les dernières nouvelles, Rosas paraît se disposer à la résistance, il est probable que cet acte d'intervention suffira pour amener la conclusion des hostilités entre les deux républiques. Une lettre de Montevideo, en date du 7 août, ajoute à ces nouvelles les détails suivants : « Oribe occupe toujours ses positions, et dans ces derniers jours, il semblait avoir imprimé au feu de son artillerie une nouvelle activité. A Buenos-Ayres, la tranquillité continuait de régner, mais on craignait que Rosas ne nuit en mouvement le club de la Mazorka, et qu'il ne s'ensuivît quelques atrocités. La défaite des troupes buénos-ayriennes par le général Lopez, à Santa-Fé, le 19 juillet, est confirmée. Ce dernier a sous ses ordres 2,000 hommes de cavalerie, dont moitié à peu près d'Indiens. »

Mexique. — *Le Courrier des États-Unis* a donné les nouvelles suivantes : « Le steamer des États-Unis *Princeton*, arrivé à Pensacola le 20, a apporté des nouvelles de Vera-Cruz du 13, c'est-à-dire de treize jours plus récentes que celles qui avaient été précédemment reçues. Ces nouvelles sont tout à fait pacifiques. On avait appris au Mexique avec quelle indifférence les cabinets de Paris et de Londres avaient accueilli le triomphe de l'annexion, et cela n'avait pas peu contribué à refroidir l'ardeur belliqueuse du gouvernement et du peuple mexicains, qui, dit-on, ne se seraient pas aventurés si loin dans la voie de la guerre, s'ils n'avaient pas espéré que la France et l'Angleterre, après avoir combattu l'annexion de toute leur influence diplomatique, la combattraient de toute la puissance de leurs armes. Bref, on ne parlait plus au Mexique de l'invasion du Texas que tout autant qu'il le fallait pour ne pas passer trop brusquement des menaces à la résignation. D'ailleurs, ajoute-t-on, le gouvernement n'a jamais voulu sérieusement la guerre, et s'il en a jeté le cri, ce n'a été d'abord que dans un intérêt electoral, et puis pour obtenir du congrès l'argent dont a besoin le Trésor, qui depuis longtemps est en état de banqueroute.

« C'est ainsi que nous avions dès le principe expliqué toutes les clameurs officielles qui retentissaient à Mexico. Quant aux mouvements de troupes qui ont eu lieu du côté de la frontière texienne, ils ont eu pour but, ainsi que nous l'avions tout d'abord pensé, moins encore de faire croire à la sincérité des menaces de guerre que d'éloigner les troupes de la capitale pour les faire vivre et les empêcher d'être poussées par la misère et le désœuvrement à quelque tentative révolutionnaire. C'est ce qu'avait compris le général Parédès, et c'est pour se venger d'avoir ainsi été pris pour dupe qu'en arrivant à San-Luis de Potosi, avec cinq mille hommes, il a refusé d'obéir plus longtemps aux instructions qu'il avait reçues. On n'avait d'ailleurs pas reçu de nouveaux détails à Mexico sur les projets de Parédès depuis les premiers événements dont nous avons rendu compte. »

Espagne. — M. Vincente Valor, président de la troisième chambre du tribunal de Madrid, laquelle a acquitté MM. Lopez, Cortina, Madoz et leurs amis, a été destitué pour n'avoir pas réprimé les applaudissements que le discours de M. Lopez, véritable acte d'accusation contre le ministère, a soulevés dans l'audience et qui de proche en proche ont été répétés dans les rues. Ce motif a pu agir sur l'esprit du cabinet, mais personne ne doute que M. Vincente Valor n'eût conservé son emploi si le tribunal avait prononcé une condamnation au lieu d'un acquittement. — L'*Eco del Comercio* et l'*Espectador* ont été saisis pour avoir blamé d'une manière énergique la destitution illégale d'un magistrat inamovible.

Italie. — De nouveaux troubles ont agité les États romains et particulièrement Rimini. Une partie des insurgés s'étaient réfugiés en Toscane. On ignorait quel serait leur sort, car un traité non écrit, mais toujours observé, établit entre Florence et Rome l'extradition politique. Le grand-duc a, dit-on, décidé que tous les réfugiés seraient transportés en France. La lettre qui annonçait cette mesure se terminait par le paragraphe suivant : « Cette nouvelle, répandue dans Florence vers le soir, a excité la plus vive sympathie ; la population s'est portée au théâtre de la Pergola, où la cour assistait à une représentation de *I Puritani* ; la foule était animée du plus grand enthousiasme : le grand-duc a été entouré des marques de la plus touchante affection. La loge où il se trouvait a été remplie de fleurs par le public reconnaissant. »

Prusse. — Le correspondant qu'a à Berlin la *Gazette d'Augsbourg* mande à cette feuille sous la date du 9 octobre que l'approche de l'anniversaire du serment prêté au roi quand il est monté sur le trône excite les vœux et les espérances de ceux qui comptent sur l'octroi d'une constitution. Le roi, assure-t-on, est occupé à mettre la dernière main au projet qu'il médite depuis longtemps, mais le 15 octobre se passera sans que la promulgation de l'acte constitutionnel ait eu lieu. Des personnes qui se prétendent bien informées parlent cependant d'un manifeste qui annoncerait la prochaine extension de la constitution des états provinciaux, sans préciser en quoi consistera cette extension. Le roi lui-même modifie constamment son œuvre, en retranche et y ajoute beaucoup. Le préambule portera que le principe de la constitution des états a commencé par pousser ses racines sur le sol allemand, qu'il doit se perfectionner et se développer par sa propre énergie, sans avoir recours à des emprunts étrangers.

On peut, ajoute le correspondant de la *Gazette d'Augsbourg*, certifier dès à présent que le système des deux Chambres a prévalu, comme base de la nouvelle constitution ; il ne sera nullement question de la responsabilité ministérielle. Le vote dans les deux Chambres n'aurait pas lieu par suffrages individuels, mais par catégories. En somme, le projet de constitution, tel qu'il est élaboré maintenant, compte 38 articles et un préambule, mais il subira sans doute des modifications nombreuses avant sa promulgation définitive.

Russie. — On lisait également dans la *Gazette d'Augsbourg*, du 14 : « On mande de Saint-Pétersbourg qu'on y attend bientôt un ukase qui lèvera tout à fait la ligne de démarcation entre la Russie et le royaume de Pologne, et qui incorporera ce dernier pays complètement au grand empire. La ligne douanière entre la Russie et la Pologne cessera d'exister à partir du 1er janvier 1846, de sorte que les produits de la Pologne pourront librement être importés en Russie, et réciproquement. L'industrie des deux pays profitera de cette mesure. On ajoute que l'empereur a l'intention de relier le grand chemin de fer entre Saint-Pétersbourg et Moscou par un embranchement sur Varsovie, et de le prolonger jusqu'à Odessa, de sorte que le commerce et l'industrie de la Pologne pourront s'étendre jusque dans la mer Noire et dans la mer Caspienne. »

Grèce. — Nous avons parlé de la sensation causée à Athènes par un article du journal *le Triomphe de la Constitution*, article dans lequel les Anglais étaient accusés d'avoir voulu et de vouloir encore faire assassiner le roi Othon, pour placer le duc de Cambridge sur le trône de la Grèce, comme si le traité de 1828 n'excluait pas les princes appartenant aux trois puissances protectrices, France, Angleterre et Russie. Après des explications échangées dans les Chambres, M. Cléomenès, auteur de l'article, renvoyé devant la justice, fut obligé de reconnaître qu'il avait été dupe d'une mystification, et que la vie du roi Othon ne paraissait pas menacée. Il était facile de comprendre que le nom de l'Angleterre ayant été mêlé à cette mystification, les choses n'en resteraient pas là. La presse de Londres s'est emparée de cet incident, qui a tourné si promptement du tragique au burlesque, et, s'il faut en croire *le Morning-Post*, sir Edouard Lyons recevra l'ordre de demander une éclatante réparation. Il va sans dire que l'on cherche à présenter la France et son ambassadeur, M. Piscatory, comme compromis dans ce démêlé, et l'on donne à entendre qu'il faudra expliquer comment M. Colletti a reçu le grand cordon de la Légion d'honneur au moment même où l'on apprenait à Paris qu'un prince de la famille royale d'Angleterre avait été outrageusement calomnié par ce ministre. Tout cela est pitoyable ! Il ne serait pourtant pas impossible que les Anglais, à propos de cette histoire ridicule, ne voulussent faire une querelle sérieuse au gouvernement grec, comptant le ne pas suivre aveuglément les conseils de sir Edouard Lyons.

Ouverture d'un ouvroir. — On vient d'établir dans le 1er arrondissement de Paris un ouvroir, pour donner du travail d'aiguille aux ouvrières honnêtes qui n'en trouvent pas ailleurs. Son but est de *substituer le secours en travail à l'au-*

mône et de *moraliser en secourant*. Déjà 85 femmes trouvent là de l'ouvrage qu'elles font sur place ou à domicile.

Pour ne pas faire concurrence à l'industrie, l'ouvroir travaille au même prix qu'elle, et paye l'ouvrière un peu moins : la différence entre le prix de commande et celui de confection doit couvrir ses frais. Aussi l'ouvroir ne demande à la charité qu'une chose : du *travail*.

On ne confie d'ouvrage qu'aux femmes *recommandées* ; mais on en donne même à celles qui n'appartiennent pas au 1er arrondissement. Une maîtresse d'atelier reçoit les commandes, soit des particuliers soit des magasins, et distribue l'ouvrage aux pauvres femmes, suivant leur habileté. Quand une maîtresse de maison cherche une ouvrière à la journée, l'ouvroir peut lui en indiquer.

L'ouvroir Saint-Louis-d'Antin est situé rue de l'Arcade, 30 ; il est dirigé par huit dames charitables qui ont été choisies par M. le curé de la paroisse, et par un des membres de la mairie.

Il est à souhaiter que chaque arrondissement ait bientôt son ouvroir. Le nombre des femmes inscrites au livre des pauvres est double de celui des hommes, et le chiffre des ménages indigents baisserait considérablement, si l'on procurait de l'ouvrage à toutes les femmes qui peuvent travailler : presque toutes savent manier l'aiguille plus ou moins bien. Un ouvroir suffirait pour chaque arrondissement, et ce mode nouveau de secours produirait les plus heureux effets pour la classe indigente. Les frais de premier établissement sont minimes, les frais d'ateliers peu considérables, et les dames charitables qui dirigent l'ouvroir ont trouvé le secret de faire beaucoup de bien avec de faibles sacrifices. M. le curé de Saint-Louis-d'Antin a pourvu seul aux frais de premier établissement.

Désastre. — Le steamer américain *Dryaton* remontait, le 12 septembre dernier, de la baie d'Aransas à Corpus-Christi (point occupé par les forces américaines sur l'extrême frontière du Texas du côté du Mexique), ayant à bord un fort détachement qui allait rejoindre le corps d'armée, lorsque les chaudières de ce bâtiment ont fait explosion. Dix hommes ont été tués, dont deux officiers du 4e régiment d'infanterie américaine ; il y a eu en outre dix-sept blessés, dont la plupart le sont grièvement.

Nécrologie. — M. le docteur Antonini, médecin en chef de l'armée d'Afrique, vient de mourir à Alger, à l'âge de cinquante-cinq ans. — Les journaux de New-York annoncent que M. John White, qui fut président de la chambre des représentants pendant les dernières sessions du congrès fédéral, s'est donné la mort le 22 septembre, en se tirant un coup de pistolet dans la tête. On ignore les motifs de ce suicide.

Courrier de Paris

Nous commencerons par faire amende honorable et par articuler un *mea culpâ* très-sincère. C'est au sujet des courses du Champ-de-Mars. On nous accuse d'avoir sauté trop lestement par-dessus ces nobles exercices, et d'avoir traité nos illustres coureurs un peu à la légère. Dix secondes d'attention et dix lignes de mention, voilà tout ce qu'ils ont obtenu de notre éloquence, plume et montre en main. Et cependant pour un *Courrier*, quoi de plus digne d'intérêt qu'un coursier? Argument de sportmann auquel il est difficile de répondre. Il est évident que *Fitz-Emilius* méritait plus d'égards, et que *Tomate* était digne d'un meilleur sort ou *sport*. Et Croquenbouche dont nous n'avons pas même prononcé le nom! Cela crie réparation, on l'aura.

Mais sommes-nous bien à court d'excuses, et n'avons-nous rien à alléguer pour notre justification? Notre ignorance d'abord, extrême en matière de turfl. Sur ce terrain-là, nous perdons bien vite haleine, au premier tour, nous voilà distancé et vidons facilement les étriers. Pourquoi d'ailleurs mettrions-nous nos lecteurs dans la nécessité terrible de s'extirper des mots anglais de la bouche? Et puis (argument péremptoire!) n'est-ce pas toujours un peu le même programme, le même exercice, la même fanfare, et le même résultat. L'amélioration de *quelques* chevaux, pas davantage? c'est peu.

Aux courses de dimanche dernier, *Prédestinée* a gagné le prix principal (4,500 fr.) sur *Confiance* et *Saphir*. Ensuite, *Cavatine* a remporté le prix royal (14,000 fr.) Ses concurrents étaient *Error*, *Edwin* et M. d'*Ecoville*. Le départ a été superbe, la lutte vive, la couronne disputée. *Prédestinée* appartient à M. de Morny, M. Alexandre Aumont est le propriétaire de *Cavatine*. Nobles pouliches, illustres quadrupèdes dont l'éducation fait le plus grand honneur à Tom Hurst, leur *entraîneur*, tel est le nom de profession du professeur de ces animaux.

A lui seul est remis le soin de leur instruction et de leur avenir, c'est lui qui leur ouvre ou leur ferme la carrière; il est leur maître en un mot, et ces applaudissements que l'on prodiguait dimanche à ses élèves, Tom Hurst en aura sa part, car toute cette gloire est aussi la sienne, c'est par lui et grâce à ses préceptes que *Cavatine* et *Prédestinée* ont triomphé, il courait en elles, et on peut dire qu'il a vaincu avec leurs jambes.

L'assemblée ou plutôt l'assistance était nombreuse et brillante. Comment la dernière course de la saison ne serait-elle pas fêtée par la belle société parisienne et honorée de sa présence? N'est-ce point là que se renoue la chaîne des relations que l'été vint interrompre et briser. N'est-ce plus au Champ-de-Mars et sous les auspices du sport que refleurissent ces amitiés passagères que l'hiver nourrit et entretient au moyen de ces petits cadeaux donnés et reçus réciproquement et qu'on appelle vulgairement bals, concerts, soirées, raouts, etc. — Nous savons aussi que les représentations du Champ-de-Mars ont leurs entr'actes qui ne sont pas perdus pour le plaisir, et que la galanterie utilise à sa manière. On se visite de monture à monture et de portière à portière; que d'aimables bonjours adorablement jetés, que de muets compliments et d'éloquents regards échangés, que de bouquets plus ou moins mystérieux envoyés du bout des lèvres sur le bout des doigts, sans parler de ces *ridders* qui usent et abusent des priviléges du turfl, pour mener l'amour à cheval et cravache en main.

Le Champ-de-Mars a vu et voyait encore hier plus d'un tournoi amoureux s'accomplir dans son enceinte. Nous pourrions même nommer certains vainqueurs dans cette course de nouvelle espèce; mais ne serait-ce pas en même temps désigner les distancés?

Notre monde va au Champ-de-Mars un peu par habitude et beaucoup par curiosité. On veut voir la parure en vogue, l'attelage en renom, l'étoffe nouvelle, le personnage et le cheval à la mode. Que dit-on et que fait-on? voilà la grande affaire, la double question à résoudre, l'arène où l'on court aussi et le cercle dans lequel on tourne toujours. Dire que le *turfl* réunissait dimanche dans son enceinte l'ensemble des salons de la capitale, c'est vous donner une idée des conversations qui s'y tenaient. Confusion charmante des choses et des hommes, de la chronique et de l'histoire. Tout Paris s'entretenant de Paris entre deux courses, vous jugez de *l'olla podrida* et du singulier mélange qui s'est fait de la Bourse et du puff, de la politique et du lansquenet, des actions et des paroles, du rail way et du feuilleton. En résumé, tout le monde souriait à tout le monde, il n'y avait de soucieux que deux ministres.

Et pourquoi soucieux? voilà ce qu'il est permis de se demander, politique à part; d'où procédait la préoccupation de ces messieurs? Est-ce un désastre personnel et prochain qui assombrissait leur physionomie, ou ne faut-il pas voir dans cette contenance lugubre l'expression officielle d'une catastrophe nationale et d'un deuil qui devrait être public. Cependant n'allons pas, à l'instar de beaucoup de gens qui se plaisent à se calomnier eux-mêmes, accuser nos Parisiens d'indifférence et de légèreté. Oui, l'action héroïque des quatre cents braves de Djemmâa-Ghazaouat, les émus, partout et dans toutes les classes un même sentiment d'admiration a accueilli le merveilleux et touchant récit; pas un Français ne saurait oublier le nom des Montagnac, des Berthier, des de Geraud, des Dutertre et de leurs compagnons, mais nous ne sommes pas de ceux qui dans cette circonstance font parade d'un pilé pleine de sarcasmes et dont l'abondante douleur s'épanche en flots de phrases tarifiés à tant la ligne. Dans ce dévouement de nos quatre cent cinquante Spartiates, nous distinguons un malheur et une gloire, un malheur domestique que la famille pleure, une gloire nationale que la nation honore et consacre. Bientôt un monument s'élèvera à la place où s'est accompli le sacrifice; un autre monument, placé dans le Musée de Versailles, rappellera le nom de ces glorieuses victimes dont sans doute les restes seront recueillis, s'il est possible, et déposés aux Invalides.

Et puis, a dit le poëte grec, « Gardons nos chants pour les morts et nos larmes pour les vivants. » Après cette parenthèse un peu lugubre et cette consolante citation, nous nous dirigerons vers le théâtre, en passant par la correctionnelle et les assises; mais pourquoi ce long détour, ou plutôt pourquoi ce rapprochement, et qu'a de commun, je vous prie, la justice et la comédie? Demandez au docteur Guesdon.

Cet industriel sans argent et ce docteur sans malades, donnait aux habitués de la sixième chambre une représentation à son préjudice, il était d'ailleurs muni des certificats les plus honorables attestant sa moralité; d'autres certificats, en sens contraire, l'avaient précédemment obligé de passer le détroit, et c'est de Londres qu'il rapportait un plan de campagne qui devait assurer sa fortune et qui a consommé sa ruine. Fonder une maison de banque, quelle idée! et c'est la sienne; être banquier sans argent ni crédit, quelle hardiesse! et il l'a eue. La maison Rumpf et compagnie, maison imaginaire, société fantastique, avait pour chef un garçon tailleur, pour caissier, un ex-huissier, pour domestique, un certain Réveille-Chien (c'est son nom), ex-cocher. L'ex-médecin, y jouait naturellement le rôle de commanditaire. C'était Robert-Macaire assisté de trois Bertrand. Au premier appel, les *Gogos* d'accourir, on s'en doute. La maison Rumpf se donna un bel appartement, l'appartement procura des meubles, les meubles, conquirent des habits, puis les associés montèrent en carrosse. Les Rumpf étaient bien mis, mais ils dînaient mal; le docteur, le banquier, le caissier et le cocher s'asseyaient pêle-mêle et sans distinction de rang à la table d'un pauvre cabaretier qu'il fallut enfin payer et qui se chargea de la vente du carrosse et du cheval. Ouverte le 10 juillet, la maison fermait le 18, pour cause de cessation de commerce. Elle n'avait pas fait d'autre affaire que l'opération susdite au comptant. La société ainsi dissoute, les associés tirèrent chacun de son côté, mais l'alarme était donnée, et la comédie, après deux mois de suspension forcée a eu, samedi, son dénoûment providentiel. « J'ai joué, s'est écrié le principal condamné, j'ai perdu, je payerai. » Le général Mallet n'avait pas mieux dit.

Après la grosse pièce, voici le petit drame, une élégie à deux personnages; après les Scapin et les Frontin, Philémon et Baucis en personne sont venus étaler le tableau de leur infortune. Pauvres vieillards! comme ils ont souffert, mais ensemble; comme ils tremblent de froid et aussi de honte, cette dernière pudeur de la misère. — Bazin, vous avez mendié? — Oui, pour elle; elle avait faim. — Et vous, femme, vous avez mendié aussi? — Oui, pour lui; il était si malade! — Vous n'avez pas d'état? — Que voulez-vous qu'on fasse à quatre-vingts ans; j'ai porté du pain, c'était trop lourd; j'ai fendu du bois, c'était trop dur; alors nous nous sommes proposés au blanc de céruse, une invention qui vous tue tout de suite : on n'a pas voulu de nous. Ah! nous avons toujours été courageux... avant l'âge. Mais nous ne le sommes plus! Faites de nous ce que vous voudrez. — Le Code pénal en a fait des criminels, et par conséquent des prisonniers.

Assez de Code pénal comme cela; le Code civil nous réclame, et le théâtre Montansier aussi. L'article 211 est ainsi conçu : La femme mariée pourra demander la séparation pour injures ou sévices graves; or, mademoiselle ou madame Emma, épouse de la veille, veut se séparer de M. Paul, son mari. Le motif? c'est la jalousie; on soupçonne M. Paul d'avoir une maîtresse, mais le Code exige davantage — et que veut-il donc de pire? Un soufflet. Voilà donc madame Paul ou mademoiselle Emma courant après ce soufflet libérateur; M. Paul en donne à droite, à gauche, mais il épargne la joue de madame, au grand regret de l'avocat Mignonet qui plaide, a plaidé et plaidera toutes les séparations. Cependant on s'explique, Paul est innocent, Emma est repentante, et le Mignonet, le grand provocateur de séparation, est... qu'allions-nous dire? Il n'y a que Molière et M. de Kock qui écrivent ces mots-là. Le *Code des femmes* est une jolie petite pièce, d'un tissu léger, mais dont la broderie est charmante. Marivaux n'aurait pas mieux dit, et M. Scribe lui-même ne saurait inventer plus agréablement. Dépenser tant d'esprit dans un acte de vaudeville, lorsque tant de grands actes de grande comédie en sont dépourvus! M. Dumanoir devrait y songer dans l'intérêt du Théâtre-Français et de nos plaisirs.

A propos du Théâtre-Français, on y a revu mademoiselle Mante après une longue et douloureuse absence. L'excellente comédienne n'a rien perdu de son talent ni de son embonpoint, au contraire.

Correspondance.

A M. C., à Lyon. — L'Almanach de l'Illustration est en vente, monsieur; vous voilà assuré de savoir quel temps il fera l'année prochaine; et puisque vous y tenez, vous allez recevoir cet almanach, le plus beau, sans vanite, de tous ceux que pourra vous offrir l'année 1846. Vous n'aurez jamais tant vu de belles gravures, mieux imprimées sur plus beau papier vélin, et doré sur tranche, s'il vous plaît. C'est plus qu'un almanach, c'est un album que vous pourrez laisser sur la table de votre salon, au service de tous ceux de votre famille et de vos amis qui aiment les lectures intéressantes, les gravures de tout genre et les rébus. Cela vous coûtera 75 cent.

A M. W., à Lille. — Le nom du brave canonnier de 1792, dont il est question dans le récit des fêtes de Lille, imprimé dans notre dernier numéro, mérite d'être conservé en effet; nous avons eu tort de l'appeler Crignieur, puisque la copie portait Ovignieur.

A M. S. D., à Paris. — Nous prenons note de l'idée.

A M. S., à Rouen. — Le dessin que nous avons publié dans le n° 157 sur le combat du Typhour, où a péri le colonel Berthier, est un dessin authentique, composé sur le théâtre même de l'événement. Nous n'inventons pas de tels tableaux, et quand nous les reproduisons, c'est d'après des témoins oculaires. Nous ne pouvons suivre votre conseil.

Gérard, le tueur de lions.

Il y a quinze jours environ, on lisait dans une correspondance de Bone :

« Un lion noir ravageait depuis plusieurs années les troupeaux du douar des Mairia, situé près du jardin des Lions. Appelé par les habitants du douar pour les en délivrer, le courageux Gérard se rendit à cet appel. Pendant plusieurs nuits, il se posta et attendit l'animal sur son passage de la veille, mais ce fut en vain : le lion ne venait jamais deux fois par le même chemin. Lassé d'attendre, l'intrépide chasseur alla se placer, le 19 au soir, au milieu même du jardin des Lions et près du seul gué qui se trouve dans cette immense gorge.

« Assis à quelques pas d'un étroit sentier et en partie caché par une énorme pierre, Gérard attendit quelques heures son terrible adversaire. Il était onze heures environ, lorsque le bruit de ses pas l'avertit de son arrivée. Notre maréchal-des-logis s'apprête à le bien recevoir; le lion, qui est doué du sens de l'odorat, quoi qu'en disent les savants, flaire de son côté la trace des pas du chasseur et pousse alors d'affreux rugissements. La lune était magnifique, ce qui permit à Gérard de le laisser approcher de quatre ou cinq pas pour l'ajuster sûrement.

« C'est lorsque le lion l'aperçut et qu'il rugissait de colère que Gérard lui décoche au milieu du front une balle qui malheureusement ricoche et vient frapper à la tête ce courageux jeune homme. Au même instant, le lion s'élance vers lui, et, frappant de son poitrail la pierre qui le couvre, il la renverse sur ses pieds, ce qui le fait dévier et le force de passer à sa gauche. Prompt comme l'éclair et ne pouvant faire feu attendu sa proximité, Gérard saisit son poignard, qu'il a l'habitude de placer à côté de lui et hors du fourreau, en frappe à la tempe gauche l'animal; mais la lame casse, et le lion poursuit sa route en poussant d'affreux rugissements.

« Ce fut avec la plus grande peine que Gérard put retirer ses pieds, fortement contusionnés, de dessous la pierre où ils étaient pris. Il sortit enfin sain et sauf d'une lutte pendant laquelle il se croyait mort, mais son courage et son sang-froid s'étaient transformés en rage. Il racontait que, voyant le lion s'éloigner et ne pouvant se retirer du piége où il était pris, il avait un moment regretté de n'avoir pas lutté corps à corps avec lui, au lieu de le frapper avec son poignard. « Cependant j'aurais eu tort, a-t-il ajouté, car je puis encore le rencontrer et régler avec lui notre petite affaire. »

Le *Journal des Chasseurs* nous a communiqué un portrait de cet intrépide chasseur qui s'est déjà signalé par tant d'exploits de ce genre. Nous lui emprunterons encore les détails biographiques suivants que nos lecteurs ne liront pas sans intérêt, et dont l'authenticité ne saurait être contestée; car ils sont dus à M. Alphonse Denis, maire d'Hyères, député du Var, qui, sur la demande des parents de Gérard lui a fait une visite à Ghelma pendant son dernier voyage en Afrique.

Gérard est né à Pignans, dans le département du Var. Il appartient à une famille honorable, et s'est volontairement engagé dans les *spahis*. Sa taille n'est pas élevée, et rien dans sa tournure ne révèle le sang-froid et l'énergie dont il a fait preuve. Il a l'air très-jeune; sa voix et sa figure sont remplies de douceur. Il ne paraît pas fortement constitué. Une fièvre typhoïde le retenait depuis quelques semaines à l'hôpital, et quoiqu'il fût convalescent, il était encore au lit quand M. De-

ais a été le visiter. Gérard, en voyant une personne qu'il ne connaissait pas, se montra d'abord assez embarrassé; mais quand on lui eut dit que c'était le député de son arrondissement qui lui apportait des nouvelles de ses parents, et surtout quand il sut que M. Denis est chasseur, il devint plus communicatif.

« Qu'avez-vous tué ici? lui demanda-t-il.

— Quelques perdrix.

—Oh! des perdrix, répondit-il, nous en avons à Ghelma plus qu'on n'a d'alouettes en France. Mais si vous voulez vous *amuser au lion*, je vous dirai comment il faut vous y prendre. — D'abord, continua-t-il, c'est une chasse qui se fait sans beaucoup d'appareil. Il faut y aller seul ou tout au plus avec un second dont on soit bien sûr; mais il vaut mieux être seul. Quand les lions entendent trop de monde, ils ne viennent pas. Si vous posez un factionnaire, vous devez avant tout vous assurer que son fusil peut faire feu. De même, pour aller vous amuser au lion, il faut commencer par examiner si votre arme est bien solide...

« A la tombée de la nuit, vous vous embusquez à l'endroit où le lion a l'habitude de passer. Cela n'est pas très-difficile à reconnaître, et d'ailleurs les Arabes vous donnent à cet égard d'excellents renseignements : si le lion ne paraît pas ce soir-là, retournez-y le lendemain ou la nuit suivante, et certainement vous le verrez venir. Il ne faut pas tirer de trop loin, on n'est pas assez sûr de son coup : à vingt-cinq pas tout au plus. Quand le lion vous aperçoit, il vous regarde en face. Alors il n'y a pas de danger ; mais quand il roule les prunelles et qu'il tourne les yeux de côté, il va s'élancer ; tenez-vous sur vos gardes, il faut le viser, bien le viser à la tête. Si vous le manquez, jetez-vous de côté dans le buisson. Il est probable qu'il vous dépassera, car il a pris son élan, et il ne pourra pas s'arrêter au premier bond, mais il reviendra aussitôt. Alors il faut l'ajuster, et ne pas le manquer, car, si vous le manquez, il ne vous manquera pas.

—Combien en avez-vous déjà tué?

(Gérard, (le tueur de lions) maréchal-des-logis aux Spahis d'Afrique.)

— J'en ai tué trois, mais j'espère bien que je ne m'arrêterai pas là.

— Et vous avez sans doute tiré bon parti de leurs dépouilles? lui demanda M. Denis.

— Oh! répondit Gérard, je ne suis pas un braconnier. Un sous-officier français donne son gibier et ne le vend pas.

— Qu'avez-vous fait des peaux de vos lions?

— Je les ai données. La première a été pour ma mère. Monseigneur le duc d'Aumale a bien voulu agréer la seconde; et j'ai reçu de S. A. R. un superbe fusil. J'ai offert la troisième au général Randon. C'était une dette que j'acquittais, car le général m'avait aussi accordé un fusil d'honneur et m'avait permis de le porter dans les rangs. »

M. Denis demanda ensuite à Gérard s'il ne pouvait rien pour lui. Tout ce que désirait Gérard, c'était qu'on ne le changeât pas de garnison. Il commençait à être connu. Dès qu'il paraissait une panthère ou un lion dans le voisinage, on venait de suite le lui dire. « Vous comprenez, ajouta-t-il, qu'après cela je dois tenir au pays.

—Cependant, lui dit M. Denis, vous y avez été bien malade?

— Oh! j'ai eu la fièvre, mais c'est un peu ma faute. On m'a indiqué une famille de lions, père, mère et lionceaux. J'avais bien envie de faire leur connaissance et pendant quatre nuits de suite j'ai été les attendre à l'endroit où ils ont l'habitude de venir. C'est à un gué de l'Archiona, une petite rivière où l'eau ne coule pas fort, mais où il y a de la boue de quoi empester tout un bataillon. Alors la fièvre m'a pris, j'ai été forcé d'entrer à l'hôpital, et, ce qui me contrarie, c'est que bien certainement les lions ont été au gué pendant mon absence; mais c'est égal, je les *repincerai*. »

Le 15 mars de cet année, à peine convalescent, Gérard remportait en effet une quatrième victoire dont M. Durand le capitaine, commandant l'escadron des spahis de Ghelma, rendait compte dans le *Journal des Chasseurs*. Espérons qu'il ne tardera pas à *régler* glorieusement sa *petite* affaire avec les habitués du jardin des Lions.

A propos des chemins de fer

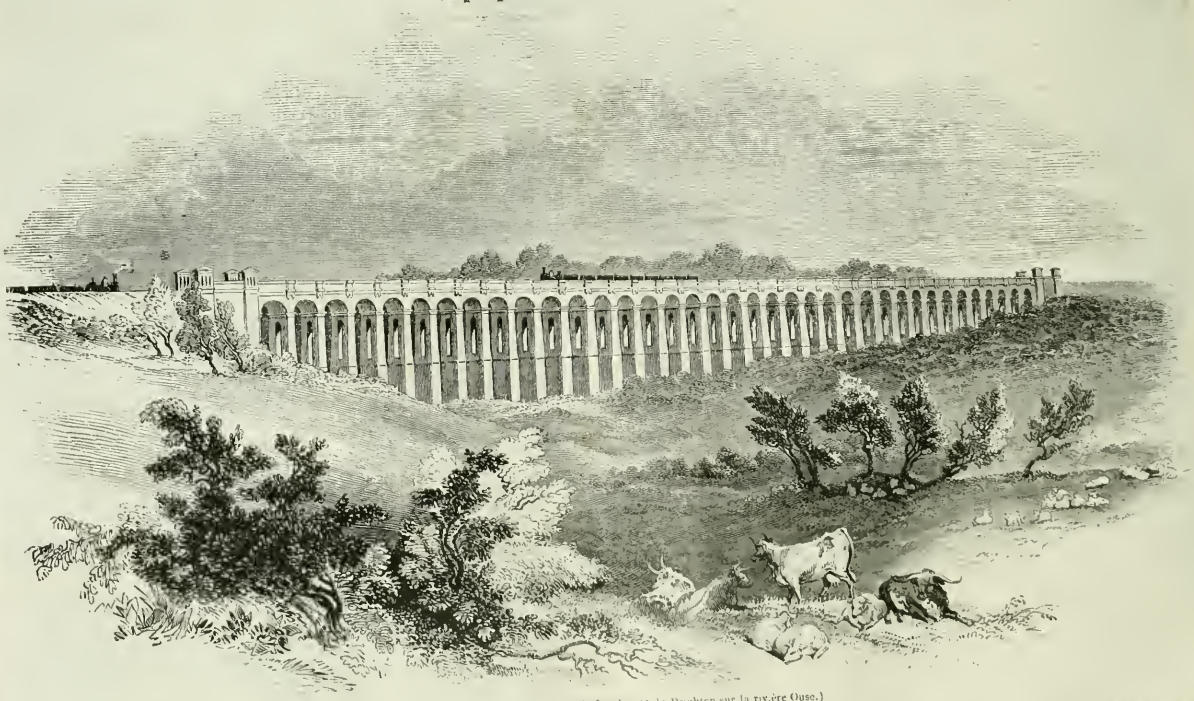

(Grand viaduc du chemin de fer de Londres et de Brighton sur la rivière Ouse.)

Où est-il ce temps bienheureux où la France restait en arrière de l'Angleterre et de toutes les autres contrées de l'Europe?... relativement aux chemins de fer. Chaque matin ses jeunes économistes et ses petits hommes d'État futurs l'accablaient de reproches et de conseils. Hélas! elle n'a que trop profité de ces fâcheuses leçons. — Maintenant elle marche du même pas que ses rivales d'infortune. L'épidémie qui sévissait et qui sévit encore avec tant de fureur en Angleterre commence à l'attaquer. Elle n'a pas encore terminé beaucoup de chemins, mais elle enfante tous les jours un nombre prodigieux de projets. Les sociétés se comptent par centaines. Chaque industrie veut avoir la sienne. Il y a même des industries qui se fractionnent à l'infini. Que les *entrepreneurs de roulage* succèdent aux *entrepreneurs de messageries*, voici venir les *maîtres de poste*. Demain les *rouliers*, les *conducteurs*, les *postillons* demanderont 600,000 millions divisés en 1,200,000 actions. Après-demain les *palefreniers* se constitueront par-devant notaire au capital social de 800,000 fr.

et vendront leurs actions à la Bourse de 10 centimes à 20 sous de prime. En vérité, si le gouvernement n'est pas assez sage et assez fort pour mettre un terme à une semblable mystification, *l'Illustration* publiera incessamment une carte de France aussi curieusement sillonnée de chemins de fer que la carte de l'Angleterre qu'elle emprunte au dernier numéro de son spirituel confrère d'outre-mer, le *Punch* (en français Polichinelle). Nous reviendrons bientôt sur ce triste sujet. Pour le moment, parlons de choses sérieuses et consolantes.

Pendant longtemps nous avons espéré célébrer dignement, le 1er novembre l'inauguration de la première section du chemin de fer d'Orléans à Bordeaux, celle d'Orléans à Tours.

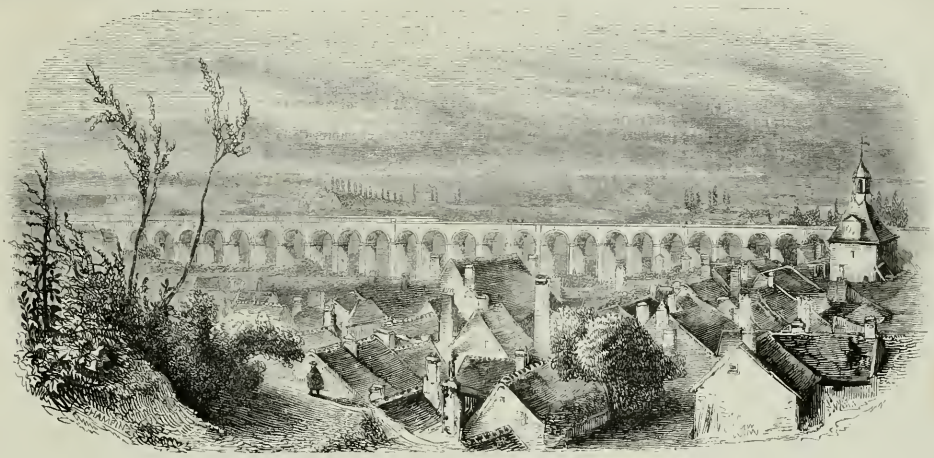

(Viaduc de Beaugency sur le chemin de fer d'Orléans à Bordeaux, d'après un daguerréotype pris par M. Just [illegible].)

C'est partie remise. Il faut attendre encore un mois et demi. Les travaux s'achèvent sur toute la ligne. Le 15 décembre, au plus tard, le premier convoi partira de la gare d'Orléans. *L'Illustration* est déjà prête. Ses artistes profitent des derniers jours de l'automne pour dessiner les travaux d'art les plus remarquables et les sites les plus pittoresques de cette belle voie de fer. Ses abonnés seront contents d'elle cette semaine-là. En attendant ce jour si désiré, elle publie, dès aujourd'hui, une vue prise au daguerréotype du magnifique viaduc de Beaugency. Autrefois, les touristes qui se rendaient d'Orléans à Tours admiraient en passant le charmant tableau que forment le vieux pont de Beaugency, sa vieille église, sa vieille tour, son vieux château, son couvent et ses vertes promenades. Maintenant Beaugency ne vante plus ni ses antiquités, ni sa position, ni ses doux ombrages; son viaduc lui suffit. On ne se contentera plus de jeter sur elle, *transeundo*, comme dit M. Eugène de Chambure, un regard de satisfaction ou d'envie. On s'y arrêtera, on y viendra tout exprès pour visiter son viaduc.

Le viaduc de Beaugency est en effet le plus beau travail d'art de toute la ligne, sans en excepter le pont de Montlouis; il a trois cents mètres de long, y compris les culées. Les dépenses de construction se sont élevées à sept cent mille francs environ. La vue que nous reproduisons ici est prise du haut du clocher de la ville.

On admirera moins désormais les travaux des Romains. Depuis dix ans, l'Europe s'est couverte de monuments égaux si ce n'est supérieurs à ceux de l'antiquité. Leur nombre n'étonne pas moins que leur beauté. Montez au hasard dans un wagon, en Autriche, en Prusse, en Belgique, en Angleterre, vous y rencontrerez de distance en distance des ponts ou des viaducs aussi dignes de votre admiration que le viaduc de Beaugency ou que les aqueducs de l'antiquité. Allez, par exemple, de Londres à Brighton. Voyez ce pont de trente-sept arches, de dix mètres chacune, qui traverse la vallée de la rivière Ouse. Il a plus de 450 mètres de long. Les arches entre lesquelles coule la rivière ont plus de 50 mètres de haut. Si les Romains élevaient d'aussi magnifiques viaducs, les franchissaient-ils avec une vitesse de quinze ou vingt lieues à l'heure? auraient-ils jamais osé élever deux chemins l'un sur l'autre, ainsi que viennent de le faire les entrepreneurs anglais sur la ligne de Croydon, où, comme le montre notre gravure, un chemin de fer atmosphérique passe sur un énorme viaduc entre Norwood et Croydon, au-dessus de deux chemins de fer ordinaires, ceux de Douvres et de Brighton?

(Carte des chemins de fer anglais d'après *le Punch*.)

En présence de pareils monuments du génie de notre époque, qui nierait encore le progrès continu? C'est parce que nous croyons à cette doctrine, que nous ne doutons pas de l'avenir des chemins de fer. Ils triompheront tout à la fois et des folles menaces de leurs détracteurs et des louanges exagérées de leurs imprudents partisans. La fièvre se calmera, les *bonnes actions* seront seules récompensées, et avant huit mois, *l'Illustration* aura eu le plaisir d'assister et de faire assister ses abonnés à l'inauguration des chemins de fer d'Orléans à Tours, de Rouen au Havre, et de Paris à Bruxelles.

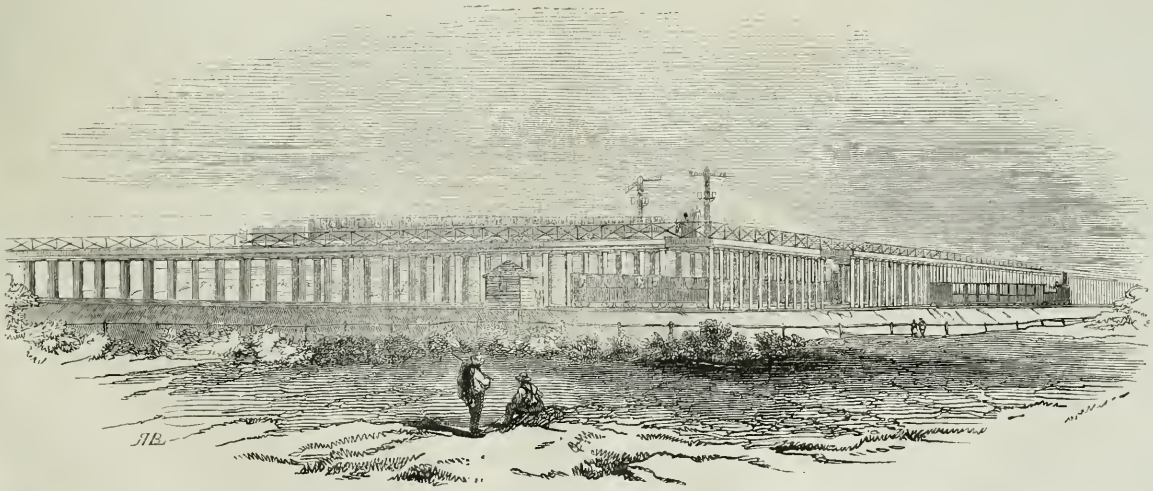

(Viaduc du chemin de fer atmosphérique de Croydon, traversant les chemins de fer de Douvres et de Brighton, entre Norwood et Croydon.)

Rosa et Gertrude.

Suite. — Voir t. V, p. 362, 378, 394, 406, 426, et t. VI, p. 6, 26, 42, 58, 70, 90 et 102.)

L.

Le lendemain, qui était un vendredi, j'employai ma matinée à rassembler quelque argent. J'avais dans mon tiroir une vingtaine d'écus dont je ne gardai que ce qui était absolument nécessaire pour atteindre au payement de mon prochain quartier; puis, comme j'ai une extrême répugnance à emprunter, pour grossir un peu la somme dont je voulais disposer en faveur de ces dames, j'envoyai mon fils porter six de nos douze couverts d'argent, et un dé à coudre en or que j'avais autrefois donné à ma femme en présent de mariage, chez le joaillier Durand, en le priant de vouloir bien me faire savoir la valeur de ces objets, sans néanmoins me l'envoyer encore, parce que, selon ce qui pourrait survenir dans un terme très-prochain, je serais peut-être dispensé de me défaire de ces pièces, auxquelles j'étais affectionné. Le joaillier Durand me fit dire que la valeur de ces objets s'élevait à cent quatre-vingt-quinze francs, et qu'au surplus il se prêterait à tout ce qui ne serait agréable. Et comme mon fils l'avait mis au courant de nos anxiétés et de nos projets, il le chargea de me dire que, désireux de s'associer à mon œuvre par quelque petite obole personnelle, il me priait de joindre au viatique que je préparais les cinquante francs qui me seraient remis de sa part. Au sortir de chez le joaillier Durand, mon fils avait été s'assurer conditionnellement d'une bonne voiture de louage, où nous étions dans l'intention d'établir une sorte de couche sur laquelle Rosa pût demeurer étendue, et quant à des valises, nous en possédions une grande qui serait plus que suffisante pour le modique bagage de ces dames. Ainsi quand, vers midi, mon fils fut de retour auprès de moi, tout était déjà préparé, et sans compter que nous avions apporté à faire ces dispositions autant de bon entrain que nous y gagnions de précieuse sécurité, le procédé du joaillier Durand était d'ailleurs venu nous causer une pure joie. Il n'est pas, en effet, de douceur comparable à celle de rencontrer, au milieu des transes et des embarras d'une vive anxiété, l'appui spontané des bons cœurs et les pieuses sympathies d'une charité secourable.

Ces petits labeurs, à raison de leur objet, et à cause aussi de leur prompte réussite, au lieu de me faire du mal et d'aggraver ma faiblesse, encore bien grande, m'avaient au contraire rafraîchi, en faisant trêve aux angoisses de la réflexion pour me jeter dans des préoccupations actives, toujours bien moins pénibles. Aussi je dînai aujourd'hui avec mon monde, Rosa comprise, qui paraissait être tout à fait raffermie, et, vers quatre heures, me sentant assez dispos, je sortis pour me rendre chez la fille Marie. Après que j'eus gravi avec assez de peine les marches de son escalier, je sonnai, et l'on m'introduisit auprès d'elle.

Je trouvai la fille Marie alitée dans cette partie intérieure de l'appartement où l'autre fois je n'avais pas pénétré. Quoique la chambre fût plus ornée, elle offrait le même désordre que celle où j'avais été reçu, plus encore les particularités d'un ameublement tout entier et exclusivement combiné en vue des objectes nécessités d'une profession honteuse. Quelques femmes, parmi lesquelles j'en remarquai deux de celles que j'avais vues à la prison, les unes debout, les autres assises ou à demi couchées çà et là, remplissaient la chambre plutôt qu'elles ne paraissaient savoir s'y rendre utiles, et, auprès du chevet de Marie, un homme, qu'on lit retirer quand j'entrai, semblait être le seul qui eût l'air de lui donner quelques soins intelligents. Du reste, des fioles et des médicaments étaient épars sur les chaises, sur les tables, autour de la cheminée, et des linges qui avaient servi pour des pansements traînaient sur le plancher sans qu'aucune de ces femmes songeât à faire disparaître ces dégoûtants haillons, ou à purifier l'air de la chambre en y entretenant la propreté des ustensiles.

Du plus loin que la fille Marie m'eut vu entrer, elle jeta sur ma physionomie un regard scrutateur où l'expression de l'épouvante se mêlait à celle de la curiosité, et elle ne laissa approcher de son lit sans m'avoir dit un seul mot. Habitué que je suis à voir des alités de toute sorte, les uns que la maladie hébète ou que la fièvre fait délirer, les autres que l'enflure déforme ou que des plaies rendent hideux, je ne marquai, en la voyant défigurée et méconnaissable, aucune surprise, et il ne m'échappa pas de voir que cette impassibilité de mon visage lui causait, en la trompant, une agréable impression d'espoir. « Eh bien! Marie, lui dis-je en approchant, te voici déjà couchée sur le lit de douleur et en train peut-être d'aller bientôt rendre compte? » Ces mots, en détruisant l'illusion à laquelle elle venait de se rattacher, provoquèrent ses pleurs, et mentonne par crainte, elle me dit : « Ah! j'ai bien souffert; mais, Dieu merci, le mal s'est arrêté de croître, et quand même vous me voyez défigurée, j'ai de meilleurs moments... » Puis, avec un regard qui implorait une réponse favorable : « Vous qui avez vu bien des malades, monsieur Bernier, ne pensez-vous pas que j'en puis réchapper? — Hélas! mon enfant, la vue trompe, et nos vies sont dans la main de Dieu, qui tantôt surprend les flottantes, tantôt sauve et rattache celles qui semblaient près de s'éteindre; sans cela, et si l'on pouvait prévenir ses voies, quelle urgence y aurait-il à se tenir toujours ceints et prêts à comparaître? Je te juge bien malade. » A ces paroles, Marie eut un transport de désespoir, et il fallut que les femmes s'approchassent pour maintenir ses bandages et pour maîtriser ses mouvements. Dans sa colère, elle leur résistait, des injures s'échappaient de ses lèvres, et comme envieuse de leur destinée, elle se taisait à la fin pour les regarder d'un œil farouche.

« Marie, repris-je, j'ai cru que tu m'avais fait appeler pour l'aider à te réconcilier avec Dieu, mais si ton intention n'est pas de profiter à cet effet des moments qu'il t'accorde, je vais me retirer d'ici, où je ne suis entré, je t'en avertis, qu'avec terreur pour toi, et parce qu'il m'est commandé de ne refuser mon ministère à aucun pécheur. — Je veux vivre! je veux vivre! s'écria-t-elle alors. Je n'ai que vingt-cinq ans! Monsieur Bernier, je vous en conjure, priez pour que je vive; je le sais, le bon Dieu vous exaucera mieux que moi. — Non, lui dis-je, je ne prierai pas pour que tu vives ainsi impénitente. Tu as souillé la terre de tes débordements et de tes méchancetés; réchappée, tu la souillerais de plus belle... il ne m'appartient donc pas de désirer que tu vives, et bien plutôt c'est à ces pécheresses qui t'entourent de prier pour toi, puisque ce sort que tu as, c'est celui qui les attend. » A cette réponse, la fille Marie se leva sur son séant, et avec l'expression de la fureur d'autant plus extrême qu'elle est plus impuissante : « Tu crois donc, s'écria-t-elle, tu crois que j'ai besoin de ta prière pour vivre! Tu crois... » La voyant ainsi disposée, je repris mon chapeau, ma canne, et je sortis, accompagné par la plus jeune des femmes qui étaient dans la chambre. Cette enfant sanglotait sans oser me parler. « Tu es jeune, lui dis-je, quand nous fûmes seuls dans le vestibule, et il se peut que ton cœur soit encore plus criminellement égaré que profondément perverti; si donc tu as senti, en face de la lugubre condamnation qui est près d'atteindre cette misérable, les tressaillements de la crainte et les émotions de la repentance, écoute : sors d'ici à cette heure même pour n'y rentrer jamais; romps sans retour avec toutes ces femmes; va-t'en de ce pas chez ton oncle, que tu n'aurais jamais dû quitter, pour qu'en voyant ta conversion il consente à te reprendre, et viens me voir. Si tu es sincère, je ne t'abandonnerai point; je prierai pour toi et avec toi, je te rapprendrai, malheureuse, les promesses de la piété et je ferai de toi une de ces brebis perdues qui, retrouvées, causent plus de joie dans le ciel que ne font quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas été perdus! » La pauvre enfant alors prit ma main pour la baiser, et, sanglotante comme elle était, elle sortit la première s'acheminant vers la maison de son oncle.

En descendant l'escalier, je rencontrai le médecin qui montait pour aller visiter Marie. « Cette fille, lui dis-je, est bien malade. — Elle est perdue, reprit-il, et pour une bien mince blessure. Mais dans un sang vicié, un rien fait l'étincelle et l'embrasement ensuite est rapide. Je ne lui donne plus que des calmants. — Heureux encore, lui fis-je, que vos calmants à vous aient de l'efficace; pour les miens, ils l'irritent plus qu'ils ne la tranquillisent! » Là-dessus, je le saluai, et m'étant rendu auprès de l'oncle dont je viens de parler, j'intercédai auprès de lui pour qu'il reprît sa nièce au moins à l'essai. Ce fut une grande besogne que de l'y décider, mais à la fin il consentit à l'employer aux ouvrages de couture que nécessitait son commerce, sous la condition expresse que de longtemps elle ne se mêlerait aux autres ouvrières, mais que, retirée dans un cabinet de son appartement, elle y travaillerait seule, pour être chassée sans retour au premier signe d'inconduite qu'elle aurait donné. Comme cet homme était veuf et sans enfants, j'espérai de cette situation et de l'aide que je prêterais à la jeune fille, qu'elle pourrait encore revenir au bien et se rendre nécessaire à son oncle.

LI.

Il ne restait plus que trois jours jusqu'au mardi fixé pour le départ de ces dames, et personne n'avait paru qui vînt les recueillir, en sorte que, le lendemain, je jugeai convenable de m'ouvrir à Gertrude au sujet de ce départ et des circonstances qui me forçaient à l'effectuer malgré moi. A peine elle eut entendu les premiers mots de cette explication, qu'elle marqua la plus vive répugnance et qu'elle essaya de se débattre contre les nécessités dont je lui faisais le récit. Mais trop intelligente pour ne pas comprendre bien vite que toute résistance à ces nécessités était impossible, l'affliction alors, l'amertume, le regret, débordèrent de son cœur, et elle se livra aux mouvements de la plus douloureuse tristesse. Qu'allait devenir Rosa, disait-elle en pleurant, Rosa ainsi errante, cahotée, sans soins à portée et sans gîte prochain? Qu'allaient-elles devenir toutes deux au terme de ce funeste voyage, puisque leurs familles avaient refusé de leur pardonner, et que ce retour, contre leurs ordres et en opposition à toutes leurs volontés, n'était propre qu'à les irriter davantage? La sienne ne voudrait-elle point user de violence pour l'arracher à sa Rosa, pendant que Rosa elle-même serait ramenée de force dans quelque séjour d'exil! Puis jetant avec effusion ses bras autour de mon cou : « Et vous quitter, s'écriait-elle, vous quitter, mon bon monsieur Bernier! quitter pour jamais, cette sainte demeure, où sont désormais nos plus chers liens, nos plus légitimes affections, nos seules sauvegardes! Ah! que ne sommes-nous mes filles aussi bien que nous le sommes devenues de cœur! Après avoir évité, grâce à votre vigilance, ces écarts que nous expions si douloureusement, paisibles à cette heure, il ne nous resterait plus qu'à savourer chaque jour le bonheur de vivre sous votre aile et d'embellir vos vieux jours!... »

Ces discours remuaient vivement mon cœur, et sans réfléchir que j'y étais forcé, je me trouvais bien cruel d'affliger si impitoyablement ces pauvres enfants. « N'aggravons pas le mal par notre propre faiblesse, lui dis-je, et réprimons ces larmes qui s'amortiraît notre courage. Il m'en faut, ma chère Gertrude, pour que je me sépare de vous. D'ailleurs, c'est mon fils qui vous accompagnera. — Votre fils? interrompit-elle avec l'accent du soulagement. — Oui, mon fils, qui n'a pas voulu que ce fût personne autre, et qui, j'en suis certain, vous rendra de bons offices. Par convenance, vous occuperez seules le dedans de la voiture, et lui se placera sur le siége, à côté du conducteur, prêt à vous servir sous toutes les formes, aide, ami, messager, et, s'il le faut, respectueux avocat auprès de vos familles. — Combien son dévouement me touche! dit alors Gertrude; non, vous ne pouviez pas, mon bon monsieur Bernier, clore tous vos bienfaits envers nous par un sacrifice plus coûteux pour vous, mais aussi plus précieux pour nous. Il nous semblera que nous vous possédons encore; que sais-je? tout n'est pas perdu! et je sais trop quel est le caractère de monsieur André, pour ne pas voir en lui le plus digne avocat de notre cause et le plus sûr défenseur des droits de l'indissoluble amitié qui me lie à Rosa. » La voyant ainsi disposée, j'en profitai pour convenir du tour que nous donnerions à tout ceci auprès de Rosa, afin de lui cacher autant que possible toutes les circonstances qui auraient pu lui causer trop de surprise, d'épouvante ou de chagrin, et il fut entendu que, dès le lendemain, Gertrude commencerait à la préparer par degrés à recevoir l'annonce de ce départ, et enfin à l'envisager, comme elle s'efforcerait de lui donner l'exemple, avec espérance et avec satisfaction.

LII.

Le lendemain dimanche, afin de ménager les forces et la santé de Rosa, qui avait continué de s'améliorer au point qu'elle était ce jour-là dans l'intention de se rendre à l'église, je lui proposai de faire, pour Gertrude et pour elle, un petit service dans sa chambre. Cette offre lui causa le plus grand plaisir, et elle s'empressa de disposer la bergère devant une petite table sur laquelle elle plaça la Bible, après quoi elle mit en face trois chaises, dont une était destinée pour mon fils, qui vint l'occuper. Après la prière, j'improvisai un petit prêche sur les dispositions qu'il convient de revêtir dans l'adversité, et sur la façon dont il faut ployer avec douceur et avec espérance sous le joug des accidents, des contrariétés et des mécomptes dont la vie est inévitablement semée. En terminant, je m'élevai de nouveau à Dieu par la prière, en invoquant sa bénédiction sur les trois enfants que j'avais sous les yeux, et en lui demandant d'avancer et de protéger le retour de deux d'entre eux au sein de leurs familles. Quand j'eus cessé de parler, Rosa regretta que ce service fût sitôt achevé, et elle prétendit amicalement que le restasse auprès d'elle encore bien, bien longtemps, c'était son expression d'habitude. « J'y consens, lui dis-je, d'autant mieux, que d'un moment à l'autre vous pourrez m'être ôtées. Ce sera un bien grand vide dans ma maison, mais tout au moins, cette chambre, mes chères enfants, ne cessera plus de vous rappeler à mon souvenir, et, s'il plaît à Dieu de me prêter vie encore quelques années, c'est à cette place que je lirai vos lettres et que j'y répondrai.

Nous parlâmes ensuite du comte, Rosa, surtout depuis qu'elle se savait enceinte, au lieu d'être de plus en plus inquiète du silence de son époux, s'était au contraire confirmée dans cette romanesque confiance qu'il voulait éprouver son amour, et en voyant se prolonger le silence de sa propre famille (nous loi avions caché la réponse de sa mère, elle avait fini par se persuader que, réconciliés déjà entre eux, le comte et ses parents étaient d'accord pour lui ménager la douce surprise de reparaître ensemble, et de la ramener en commun. Nous combattions, Gertrude et moi, autant que nous osions le faire, de semblables illusions; mais Rosa, en les soutenant par toutes sortes de motifs plausibles en effet, ne faisait que s'y confirmer davantage. Aussi n'avait-elle presque plus l'attente d'une lettre du comte, mais à chaque coup de notre cloche, quelque idée de délivrance et de réunion se présentait à son esprit et faisait battre son cœur. Après qu'elle nous eut, ce jour-là, fait part encore une fois de tous ses motifs d'espérance et de contentement, je la quittai pour laisser Gertrude s'acquitter auprès d'elle des premières ouvertures au sujet de leur prochain départ, ainsi que nous en étions convenus la veille.

Cependant deux fois déjà dans la matinée on était venu me chercher de nouveau de la part de la fille Marie; en sorte que vers le soir, je résolus de lui faire une seconde visite; bien moins à la vérité dans l'espérance de faire du bien à son âme, que dans l'idée que, peut-être, se voyant près de mourir, elle croirait racheter quelques-uns de ses péchés, en me faisant ces révélations que je n'avais pu obtenir d'elle lorsque j'avais été la visiter dans la prison. Je m'y rendis donc vers les cinq heures.

Je la trouvai entourée des mêmes femmes que la première fois, et au milieu d'une crise de désespoir si violente qu'elle ne s'aperçut pas même de ma venue; en sorte que, m'étant assis sur une chaise qui se trouvait placée derrière son chevet, j'y assistai à la fois à ses transports d'épouvantement, et au sinistre spectacle de ces femmes dont pas une n'aurait osé, au risque de se condamner elle-même, lui adresser un seul mot de consolation religieuse. « Marie, lui disaient-elles, tu es mieux, tu vivras, le médecin est content; Marie, tu es toute jeune, et la force de ta constitution vaincra ce mal; en t'agitant, tu le feras empirer... » Je ne pus souffrir, moi le ministre de Dieu pour faire entendre à mes frères sa vérité, d'être le complice discret de ces dangereux mensonges, et m'étant levé, je dis à ces femmes : « Arrière de ce lit, lâches créatures qui trompez votre amie! Marie n'en réchappera pas, le médecin me l'a dit à moi, et quand quelques moments lui restent, uniques, urgents pour songer enfin à l'éternité, c'est à cette terre pour qui elle est déjà morte, que vous vous efforcez de la rattacher! Qu'on me laisse seul avec elle. — Non! non! s'écria Marie. — Je l'ordonne, » ajoutai-je d'un ton d'autorité, et les femmes se retirèrent dans la pièce voisine.

« Tu es mourante, repris-je quand nous fûmes seuls, mais tu as de la force encore, Marie, et l'esprit présent. C'est un bienfait d'en haut, en veux-tu profiter? » Alors, toute tremblante, car l'effroi seul la subjuguait : « Que puis-je faire?... Je ne sais pas prier, Dieu me fait peur. — Tant mieux, lui dis-je, car c'est de cette peur, qui est un bon sentiment, qu'il te faut passer à la repentance, puis à l'amour, puis au salut par Jésus-Christ. » Et sans attendre sa réponse, je fis une prière où je m'efforçai d'être l'interprète et comme le messager, auprès de Dieu, des sentiments et des vœux dont je pouvais supposer son cœur animé; mais quand j'eus achevé, et que, ramenant mes regards sur le visage défiguré de cette malheureuse, je n'y eus retrouvé que les mêmes signes d'effroi et de stupeur, je jugeai inutile pour l'heure de poursuivre mon œuvre, et j'essayai d'aborder son âme par d'autres côtés.

« Que tu as été cruelle, Marie, repris-je, envers ces deux dames que j'ai retirées de l'abîme affreux où tu l'étais aidée à les précipiter, et serait-il possible qu'à ce moment suprême, tu n'éprouvasses à leur sujet aucun regret, aucun remords? — Que vous dirai-je?... on m'a employée; je n'avais rien, moi, contre ces dames. — Qui donc t'a employée, et d'où venait cette lettre supposée du comte? — Vous ne gagneriez rien à le

savoir, et moi je ferais un péché de plus en trahissant ceux qui se sont fiés à moi. Tout ce que je puis vous répéter, c'est qu'on vous abuse : le comte ne reviendra jamais. — Mais existe-t-il, du moins? — Oui, il existe. — Et est-ce lui qui a écrit la lettre? — Vous m'en demandez trop. — Tu sais pourtant ce qui en est? — Peut-être. » C'est là tout ce que je pus tirer de la fille Marie, et ce n'était rien de plus que ce qu'elle ou le jeune monsieur m'avaient déjà fait entendre à plusieurs reprises. Seulement, j'avais lieu, cette fois, de la croire sincère plus qu'auparavant, et sa déclaration me fut d'autant plus douloureuse, qu'elle présentait un accord aussi surprenant que sinistre avec la phrase mystérieuse qui m'avait tant épouvanté dans la lettre de la mère de Rosa.

En rentrant chez moi, j'y appris de Gertrude que, moitié en usant du tour dont nous étions convenus ensemble, moitié en rattachant le fait d'un prochain départ aux idées que Rosa avait encore exprimées le matin de ce jour, elle n'avait pas eu trop de peine à la disposer convenablement, si bien que déjà leur valise était à peu près prête; qu'au surplus la santé de son amie ayant continué de se raffermir très-sensiblement, elle-même éprouvait bien plus de sécurité que lorsqu'il avait été question pour la première fois de ce triste voyage. Ces nouvelles me causèrent un vrai contentement, puisqu'il devenait de jour en jour plus improbable qu'une personne se fût mise en route pour venir chercher ces dames et qu'au moins l'expiration du délai nous trouverait, grâce à Dieu, en mesure de pouvoir accomplir leur départ forcé.

R. TOPFFER.

(*La suite à un prochain numéro.*)

Livres de poche. — Format Cazin. — Romans d'Eugène Süe.

La librairie parisienne a déjà inventé la *Bibliothèque de poche*. Cette *Bibliothèque de poche* est une collection méthodique de toutes les variétés curieuses et amusantes de l'histoire, des sciences, de la littérature et des beaux-arts; c'est ce que savent ceux qui ont beaucoup étudié, mis à la portée de ceux qui n'ont guère le temps de lire; c'est, en un mot, l'érudition rendue facile. Le titre de *Bibliothèque de poche* est donc justifié par la matière de cette collection, mais il l'est aussi par le format, approprié à la lecture du voyageur, du promeneur, de l'homme occupé qui n'a pour s'instruire que les intervalles de ses travaux journaliers, les quarts d'heure perdus dans l'attente d'un rendez-vous, par exemple. L'idée est heureuse. Elle répond aux conditions de notre vie agitée, à cette activité qui entraîne aujourd'hui toutes les classes de la société dans le tourbillon des intérêts matériels, où périraient l'esprit et l'intelligence si on ne leur donnait pas le moyen de s'entretenir par des lectures qui ne demandent qu'un peu de goût et de bonne volonté, la peine ayant été prise par l'auteur laborieux qui leur offre ainsi le plus pur de sa substance.

La *Bibliothèque de poche* menait tout droit à d'autres livres de poche. Le roman in-8° coûte trop cher; on ne l'achète pas, on le loue; il faut le rendre quelquefois sans avoir eu le temps de le lire. — Nous ne parlons pas de la difficulté de l'obtenir, à son tour, du cabinet de lecture qui ne peut point vous le fournir quand vous le voulez, qui vous l'offre le jour où vous ne vous en souciez pas, ayant un autre emploi de votre temps.

Voilà l'origine et la cause du format Cazin, sans compter le désir légitime de ruiner les contrefacteurs belges. M. Eugène Sue est l'écrivain choisi pour faire cette expérience de librairie. Ses œuvres sont publiées en 61 volumes à 1 franc, chaque volume contenant la matière d'un volume in-8° de 7 fr. 50 c. Mais pour résoudre ce problème qui ne manque pas de hardiesse, il faut savoir s'il se trouvera 50,000 Français voulant acheter ces jolis volumes à raison de 1 fr. par semaine : car c'est sur un tel débit que l'éditeur compte pour faire un bénéfice raisonnable dans une opération où, comme il le dit ailleurs, il se contente d'additionner des centimes. Nous parierions que l'éditeur ne se sera pas trompé. Le premier volume des *Mystères de Paris*, qui est en vente depuis une semaine seulement, est déjà épuisé et se réimprime; nous avons aujourd'hui le premier volume de *Mathilde*, nous attendons la *Salamandre*, *Arthur*, *Paula Monti*, et toute cette suite de charmants ouvrages qui ont fait la renommée d'Eugène Sue, et feront les affaires de son éditeur, si le ciel est pour le bon marché et pour les belles éditions.

Chronique musicale.

Opéra-Comique. — *La Charbonnière*, opéra en trois actes, de M. Scribe, musique de M. Montfort.

La charbonnière a un premier commis et une carriole où elle fait tous ses voyages à travers l'Europe. C'est une charbonnière en grand, comme vous voyez, car ce ne serait pas dire assez que de dire charbonnière en gros. Elle a fait des spéculations si hardies et si heureuses, qu'elle a aujourd'hui, c'est-à-dire en 1814, plusieurs millions à sa disposition. Ah! si elle pouvait retrouver son fils!

Car elle a perdu son fils. Un jour, en Bretagne, où elle avait suivi M. Bertrand, son époux légitime et charbonnier comme elle, et qui s'était enrôlé parmi les Vendéens, elle se trouva sur la grand'route dans la position la plus désagréable. Les Vendéens venaient d'être battus, et les républicains les poursuivaient à outrance. Mais M. Bertrand était blessé et ne pouvait fuir. Or, madame Bertrand, forcée de soutenir d'un bras son imprudent mari, avait son enfant à porter de l'autre. Qu'auriez-vous fait à sa place, madame, vous qui lisez ce terrible récit tranquillement assise au coin du feu, dans une bergère, pendant que monsieur votre mari chasse et que mademoiselle votre fille dort dans sa barcelonnette? Madame Bertrand prit un parti violent et décisif. Elle jeta son fils dans une calèche qui vint à passer au galop sur la route, en le recommandant à l'humanité des voyageurs, et puis elle sauva son mari comme elle put. La digne femme! Elle est veuve aujourd'hui : elle cherche son fils comme une épingle, et se doute bien qu'il doit appartenir ou avoir appartenu à quelque corps de l'armée française, puisque les jeunes gens de cette époque étaient tous plus ou moins soldats. Mais, est-il mort ou vit-il encore? voilà la question, question redoutable que M. le colonel d'Aspremont va sans doute éclaircir.

Car la calèche dont on vous a parlé ci-dessus portait justement les armoiries des d'Aspremont, ainsi que madame Bertrand l'a appris depuis son aventure. Or, M. d'Aspremont se trouve cantonné dans je ne sais quel village de Westphalie avec son régiment, qui revient de je ne sais où. Pendant que madame Bertrand épie l'occasion de parler au colonel, un des soldats du régiment boit plus que de raison, et, n'ayant pas de quoi payer, met sa montre en gage. Madame Bertrand, qui s'intéresse tendrement à tous les jeunes soldats français par le motif que vous savez, dégage la montre, et, s'écrie, dès qu'elle la voit : « J'ai retrouvé mon fils! »

Car elle avait, en mère prévoyante, attaché cette montre au cou de son fils avant de le lancer dans cette calèche inconnue. Elle ne sait trop si elle doit se réjouir ou pleurer de sa découverte. Ce jeune soldat a l'air d'un bien mauvais sujet. Provisoirement elle cause avec lui, — sans rien lui dire de ses soupçons, bien entendu, — et M. Brin-d'Amour, — c'est le nom de ce drôle, — lui raconte comme quoi cette montre était au cou d'un jeune enfant que l'on trouva jadis dans une calèche, à côté de M. et de madame d'Aspremont, morts tous les deux; comme quoi son père, tonnelier breton, s'est chargé d'élever cet enfant, lequel, étant devenu grand, s'est rapidement illustré par sa valeur, et n'est autre que M. d'Aspremont, son colonel. « O bonheur! s'écrie la bonne dame, c'est le colonel qui est mon fils!... » Mais elle va tomber dans un terrible embarras.

Car ce colonel est au moment d'épouser mademoiselle de Chancarville, qu'il aime éperdument. Or M. le duc de Chancarville, qui est fort enfiché de son antique noblesse, ne donnera certainement pas sa fille unique au fils d'une charbonnière. Elle se résout donc à garder provisoirement le silence. Elle fait de son mieux pour cela. Mais enfin son secret lui échappe, et voilà le mariage à vau-l'eau.

Car le colonel est homme d'honneur, également incapable de rougir de sa mère, et de tromper son beau-père. Heureusement M. Rigobert se trouve là tout à point, et M. Rigobert a de grandes obligations à madame Bertrand.

Car elle lui a jadis sauvé la vie à Paris, pendant la révolution. Or, M. Rigobert a une créance de trois millions à faire valoir contre M. le duc de Chancarville. Voilà M. le duc bien empêché. Ce que voyant, madame Bertrand lui offre les trois millions en échange de son consentement au mariage. Cela est tentant. Mais le charbon l'arrête encore. Comment imprimer à son blason une tache aussi noire? Comme il délibère, arrivent les paysans du pays, armés de bouquets, et criant en chœur : Vive madame la comtesse! et quelle est cette comtesse? madame Bertrand en personne.

Car M. Rigobert n'a pas cru pouvoir s'acquitter à moins. Et M. Rigobert, qui n'avait l'air que d'un simple bourgeois altenaud, était en réalité le duc souverain du pays, lequel se promenait incognito pour payer ses dettes, et pour donner à M. Scribe un dénûment. Farceur de duc! — mais les princes d'Allemagne n'en font jamais d'autres.

M. Montfort a orné cette histoire très-compliquée d'une musique assez simple, qui ne brille pas par l'invention, mais qui est correctement écrite. Il s'y trouve beaucoup de valses, avantage qui n'est point à dédaigner au commencement de l'hiver.

Théâtre-Italien. — *Nabuchodonosor*, opéra en quatre actes, paroles de M. Thémistocle Solera, musique de M. Joseph Verdi.

Voilà quatre ans que cet ouvrage a été exécuté pour la première fois à Milan. C'était le second de M. Verdi. Le premier, dont nous ignorons le titre, n'avait eu aucun succès, et n'avait pas fait présager à son auteur une brillante carrière. M. Verdi s'est obstiné, disant sans doute, en se frappant le front, comme Mallitâtre : *J'ai pourtant quelque chose là*. Il le prouva en effet d'une manière éclatante, en donnant *Nabucco*. (C'est le nom italien de *Nabuchodonosor*.) Son succès fut immense. Depuis il a donné *Ernani*, et *I Lombardi alla prima crociata*, qui ont consolidé sa réputation, et l'ont agrandie.

Nabuchodonosor vient d'être représenté à Paris, et n'y a pas fait moins de sensation que sur tous les théâtres d'Italie. Il y a dans cette partition des qualités éminentes, beaucoup de verve et d'énergie, de l'ampleur dans les idées, de l'élévation dans le style, et une grande puissance d'effet. Le *libretto* de *Nabuchodonosor* était particulièrement propre à mettre ces qualités en relief.

Non pas que nous prenions ce *libretto* pour un chef-d'œuvre, ni que nous songions à le présenter comme un modèle à M. Scribe, ou même à M. Brunswick. Il est d'une absurdité si complète et si triomphante, que les Italiens eux-mêmes en ont dû être émerveillés.

Au premier acte, les Hébreux sont assiégés dans Jérusalem, et se défendent comme ils peuvent, c'est-à-dire assez mal. Les voilà réunis dans le temple, hommes, femmes et filles, criant à tue-tête, et appelant le Seigneur à leur secours. Je dois avouer même qu'ils lui adressent par-ci par-là d'assez grandes impertinences, celle-ci, par exemple : « Que les impies ne disent plus en blasphémant : *Le Dieu d'Israël se cache parce qu'il a peur de nous.* » Comme vous voyez, ils ne négligent rien pour émouvoir Jéhovah, et le piquer d'honneur. Mais Jéhovah n'en tient compte.

Arrive le grand prêtre Zacharie, conduisant par la main une jeune Assyrienne qui est tombée entre les mains d'une patrouille juive. — Courage mes enfants! nous sommes sauvés, ou peu s'en faut; voici une capture importante, et dont nous pourrons tirer parti, car c'est la propre fille de Nabuchodonosor.

Zacharie en confie la garde à Ismaël, qui paraît un des principaux officiers de l'armée juive, et qui n'en est pas un brillant échantillon. Resté seul avec Fenena, Ismaël se met à lui conter fleurette. Jadis, prisonnier lui-même des Assyriens, il a su plaire à Fenena, il lui a, comme on dit, *donné dans l'œil*, si bien qu'elle l'a fait évader. Il veut lui rendre le même service. Mais, pendant qu'il s'arrange pour cela, les Assyriens prennent la ville, et une compagnie babylonienne vient tout à coup troubler leur tête à tête, conduite par Abigaïl.

Ce capitaine Abigaïl est une jeune personne à qui la nature a donné les instincts les plus belliqueux et les passions les plus ardentes. Elle porte la cuirasse avec une grâce toute particulière. Elle a le casque en tête et l'épée à la main. On croit à Babylone qu'elle est fille de Nabuchodonosor; mais c'est une erreur que vous ne devez point partager. Elle est fille d'un esclave du palais, et non du roi, qui s'est chargé seulement de son éducation et de son avancement.

Le plus curieux de tout ceci, c'est que, lors de la captivité d'Ismaël, Abigaïl n'en a pas été moins amoureuse que Fenena. — Cet Ismaël était donc un drôle bien séduisant, et un bien heureux coquin? — Hélas! à Paris, ce personnage est représenté par M. Corelli : le moyen de croire aux bonnes fortunes de M. Corelli?

Quoi qu'il en soit, le voilà entre Fenena et Abigaïl, laquelle ne lui pardonnera pas facilement de lui préférer sa rivale. Après qu'ils ont chanté un trio, Nabuchodonosor paraît enfin avec toute son armée. — Arrête! lui crie le grand prêtre. On n'entre pas ici : c'est la maison du Seigneur. — Je m'en moque, dit Nabuchodonosor. Alors Zacharie s'empare de Fenena, tire son poignard, et dit au roi : « Si tu fais un pas de plus, elle est morte! » Mais l'amoureux Ismaël se jette au-devant, désarme le prêtre furieux, et sauve Fenena, au grand désappointement d'Abigaïl, qui aurait aidé bien volontiers Zacharie.

Au second acte la scène est à Babylone. Nabuchodonosor est toujours en Judée, et nous ne voyons pas trop ce qu'il peut y faire. Cela le regarde. Il a nommé sa fille Fenena régente jusqu'à son retour. Or, Fenena qui aime toujours Ismaël, s'intéresse aux Juifs par contre-coup, et veut leur rendre la liberté. Vous comprenez que le grand prêtre de Bélus ne saurait souffrir un tel scandale. Il conspire contre Fenena avec les mages de l'empire, et vient proposer le trône à Abigaïl, qui n'est pas d'humeur à refuser. Excité par eux, le peuple se soulève, et fait irruption dans le palais. Fenena est entourée, ses partisans sont désarmés, et Abigaïl va lui prendre enfin la couronne qu'elle porte au front. Mais à ce moment, Nabuchodonosor, qui est revenu tout à coup avec son armée de Jérusalem à Babylone, sans que personne en ait eu vent, paraît, s'élance, s'empare lui-même de cette couronne, objet de tant de vœux, et dit fièrement à Abigaïl : « Viens donc la prendre sur ma tête! »

Alors, pour mettre d'accord le prêtre de Bélus et celui de Jéhovah, il lui vient à l'esprit une singulière fantaisie : « C'est moi qu'il faut adorer, leur dit-il. » Zacharie lui fait quelques représentations... « Insolent! s'écrie le roi... soldats! qu'on me l'amène, et qu'il périsse avec tout son peuple! » A cet cruel, Fenena est touchée de la grâce d'en haut : « Je suis juive, s'écrie-t-elle, et je périrai avec eux. » Tu mens, dit Nabuchodonosor, à genoux, impertinente, à genoux devant ma statue! Il la prend par le bras, et la contraint à s'agenouiller. « Je ne suis plus roi, dit-il enfin, je suis Dieu! »

Mais c'est là que le vrai Dieu l'attendait. Le tonnerre gronde à ce mot, la foudre tombe sur sa tête et en arrache la couronne. Le voilà fou. Juste punition de tant d'insolence!

Le peuple ne chante pas, comme dans le conte de Voltaire : « Vive notre grand roi Nabuchodonosor qui est devenu bœuf! » Il ne dit rien du tout, et le laisse chanter tout seul. Mais Abigaïl, qui ne perd jamais la carte, ramasse la couronne, et jure aux Assyriens que la gloire de l'empire ne souffrira pas de cet accident.

Au troisième acte elle est régente, et le grand prêtre de Bélus, qui a sa marotte, vient lui demander derechef la mort de tous les Juifs, et celle de Fenena par-dessus le marché. Elle ne demande pas mieux, nous le savons, et présente leur sentence à Nabuchodonosor qui signe sans trop se rendre compte de ce qu'il fait. Quand il a signé, il se souvient que Fenena s'est faite juive; il pleure, il se désole, il se jette aux pieds d'Abigaïl, il implore à grands cris la grâce de sa fille, et Abigaïl se moque de lui. Mais au cinquième acte la raison lui revient tout à coup; il réunit ses guerriers les plus fidèles, reprend sa vaillante épée, se remet en possession du pouvoir, et rend aux Hébreux la liberté, en dépit de la Bible. Abigaïl s'empoisonne. Quant à Fenena, elle aurait été sacrifiée en personne sur l'autel de Bélus, si Nabuchodonosor fût arrivé cinq minutes plus tard. Au surplus l'auteur a négligé de nous informer de sa destinée ultérieure, et il n'est plus question d'Ismaël dans les deux derniers actes. Nous attestons que personne ne songe à regretter l'absence de celui-ci.

Voilà une œuvre dramatique bien ridicule assurément. Mais il y a des chœurs de Juifs, des chœurs de Babyloniens, les uns religieux, les autres guerriers, les uns triomphants, les autres lamentables : il s'y trouve d'excellents motifs, ici pour un air, là pour un duo, plus loin pour un trio ou un finale. Les scènes y sont absurdes, pour la plupart, mais elles sont passionnées, et c'est là surtout ce qu'il faut à la musique : une pièce raisonnable et froide lui conviendrait moins.

M. Verdi n'a donc pas eu à se repentir d'avoir mis en partition ce drame baroque. Il y a dans son œuvre plusieurs morceaux vraiment remarquables : au premier acte, un trio chanté par Ismaël, Abigaïl et Fenena; au second, l'air d'Abigaïl et celui de Nabuchodonosor, après que la foudre l'a frappé; au troisième, le duo de Nabuchodonosor et d'Abigaïl, et le chœur des Juifs condamnés aux travaux publics; au quatrième, le chœur qui sert de conclusion à l'ouvrage. Mais celui de tous qui a produit l'impression la plus vive et la plus profonde, celui qui a décidé le succès de M. Verdi parmi nous, c'est le final du premier acte, sextuor accompagné par des chœurs.

La mélodie en est originale, le rhythme entraînant, l'harmonie sonore et puissante; il a électrisé l'auditoire; il a soulevé la salle entière, qui a crié *bis!* tout d'une voix. En un mot, le succès de *Nabuchodonosor* est le plus brillant qui ait été obtenu à Paris par la musique italienne moderne depuis *Lucia di Lammermoor*.

Non que nous vous donnions M. Verdi pour un compositeur complet et sans défauts. Son talent consiste plutôt à trouver des effets que des phrases. Ses mélodies ne sont pas toujours très-riches; ses airs ne prouvent pas une invention facile. Il excelle surtout à disposer les masses et à tirer de leur combinaison de grands effets. C'est là qu'il triomphe, et c'est là qu'il faut l'applaudir.

(Théâtre-Italien. — *Nabuchodonosor*, 2e acte, scène VIII. — Nabucbodonosor, Ronconi. — Ismaël, Corelli. — Zacharie, Dérivis. — Le grand prêtre, Gracci. — Abdal, Daffiori. — Abigail, madame Brambilla. — Fenena, madame Landi. — Anna, madame Bellini.)

La nature, fertile en esprits excellents,
Sait entre les auteurs partager les talents.

Sachons, nous, jouir de tout ce que la nature nous envoie. Il est probable que M. Verdi ne fera jamais l'air du *Pirate*, mais Bellini n'aurait jamais fait le finale de *Nabuchodonosor*.

Madame Thérèse Brambilla, que nous avons annoncée dernièrement, a débuté dans cet ouvrage par le rôle d'Abigail. Elle a une voix d'un médiocre volume, mais d'une grande étendue, et des sons aigus qu'aucun fracas vocal ou instrumental ne saurait couvrir. Elle vocalise bien et chante avec beaucoup d'expression. Son style est à la fois très-élégant et très-original. Elle a de la verve, de l'audace, de l'éclat, de l'énergie. C'est une cantatrice habile et très-distinguée.

Nous parlerons une autre fois de M. Dérivis, dont la voix altérée par une indisposition, a mal secondé la bonne volonté. Mademoiselle Landi a fait un début modeste dans le rôle de Fenena. M. Ronconi a des moments superbes dans celui de Nabuchodonosor.

— Le directeur de l'un des théâtres de la banlieue, le théâtre de Montmartre, qui a depuis quelque temps formé une troupe chantante d'opéra-comique, a fait exécuter, la semaine dernière, pour un drame nouveau, intitulé *le Corsaire*, une ouverture, dont l'orchestration dénote chez son auteur, M. O'Kelly, jeune homme de dix-sept ans, élève de M. Osborne, une organisation musicale que l'âge et des études ne peuvent manquer de développer; il serait à désirer que nos théâtres secondaires se décidassent à suivre cet exemple, qui pourrait devenir fort utile à nos jeunes compositeurs.

Les Fêtes de Cambo (Basses-Pyrénées).

A M. LE DIRECTEUR DE L'ILLUSTRATION.

(Vue générale de Cambo sur la Nive, prise du presbytère.)

C'était le 9 septembre 1843. — Nous étions venus à Cambo, M. d'Hastrel et moi, pour assister aux fêtes qui devaient être données à leurs altesses royales le duc et la duchesse de Nemours. Personne plus que moi ne se méfie des fêtes officielles, personne n'éprouve pour ces ennuyeuses cérémonies un plus vif éloignement. Mais en me rendant à Cambo, j'étais certain de ne pas regretter mon voyage, car bien que le temps fût triste et pluvieux, j'allais voir des paysans dansant des danses non moins originales que leurs costumes.

Mon attente n'a pas été trompée. Je pourrais, si je le voulais, vous faire un long récit de cette fête pittoresque, mais les journaux vous l'ont sans doute racontée. D'ailleurs le

(Danses basques sur l'emplacement du jeu de paume, à Cambo.)

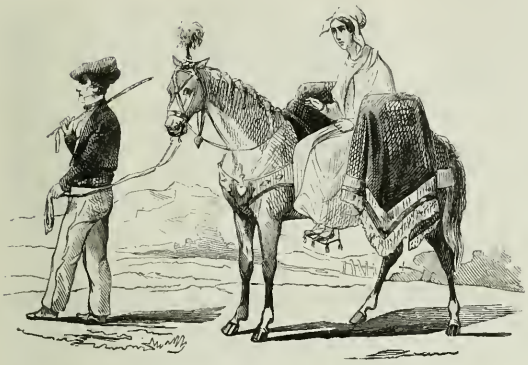

(Jeune Basquaise essayant le cacolet destiné à madame la duchesse de Nemours.)

(Église d'Ustaritz, route de Bayonne à Cambo.)

crayon de mon ami est à mon avis beaucoup plus spirituel que ma plume. Tous vos lecteurs partageraient, j'en suis sûr, mon opinion. Je me contente donc d'ajouter à ses charmants dessins quelques explications nécessaires.

Cambo est un joli bourg de 1,400 à 1,500 habitants, bâti, comme vous pouvez le voir, sur le versant d'une colline, au pied de laquelle serpente la Nive. Ses eaux thermales sulfureuses l'ont rendu célèbre. Comme toutes les eaux, elles guérissent un nombre considérable de maladies. Ce que je puis affirmer, c'est qu'il faut être bien malade pour ne pas bien se porter à Cambo. L'air y est si pur, les habitants sont si aimables, les promenades si agréables et si variées, qu'en oubliant bien vite tous ses maux, on ne songe plus qu'au bonheur d'y vivre.

Cambo avait mis ses habits de fête pour recevoir le duc et la duchesse de Nemours. Il avait jonché ses rues de bruyères et de palmes, dressé des arcs de triomphe, etc., etc.

Le duc de Nemours arriva seul dans une calèche de quatre chevaux. A son entrée dans le bourg, il avait pour escorte les cavaliers de la garde d'honneur basque, dont le costume se composait d'une veste ronde écarlate, d'un pantalon bleu à bandes d'argent et du béret national. Près de sa voiture marchaient en outre les demoiselles d'honneur de la fête, et en avant, sur deux files, les danseurs basques, musiciens en tête, tous en costume de gala, un petit pavillon tricolore dans la main droite et un mouchoir blanc dans la main gauche exécutant des pas et des sauts comme on n'en voit pas ailleurs.

(Musiciens basques accordant et exécutant la sounzonna. — Danseurs basques en costume de grand gala.)

Sa visite à l'établissement terminée, le duc de Nemours se rendit au jeu de paume, transformé en salle de bal. Le dessin de mon ami vous donnera une idée exacte du curieux spectacle dont nous jouîmes alors avec lui.

Madame la duchesse n'assistait pas à ce bal. On alla à sa rencontre sur la route de Bayonne, et M. Fagalde, l'habile directeur de cette fête, eut l'honneur de lui offrir divers cadeaux, entre autres, une boîte renfermant un costume complet de danseur basque pour le comte d'Eu : bonnet bleu clair surchargé de fleurs artificielles rose et argent, chemise et bretelles blanches, large ceinture rouge, écharpe violette, pantalon large de nankin avec bandes rouges garnies de boutons dorés, les souliers ou espadilles à la semelle en cordes cousues.

On avait offert à madame la duchesse divers moyens de transport, un cheval de selle, une chaise à porteurs, et une belle mule d'Espagne, avec des *cacolets* ; elle choisit les *caco-*

lets, que représente le dessin de M. d'Hastrel. Les cacolets, ainsi que vous pouvez en juger, consistent en deux petites chaises ou fauteuils placés de chaque côté du bât et recouverts de tapis plus ou moins élégants, sur lesquels se placent deux personnes, un voyageur et son conducteur, c'est-à-dire quelque jeune et jolie Basquaise. La civilisation a détruit presque partout cet agréable usage. L'ennuyeux *omnibus* remplace maintenant à Biaritz le doux cacolet. On a même de la peine à en trouver à Cambo, pour aller visiter les curiosités des environs. Mais je ne veux pas vous conduire au pas de Roland, cette excursion nous ménerait trop loin.

Agréez donc, monsieur, etc.

Les Mémoires d'un Fou.

(Suite et fin. — Voir page 106.)

15 novembre

Allons, voyons... l'écriture est assez lisible ; cependant on voit bien que c'est un chien qui écrit. Commençons :

« Ma chère Fidèle, je ne puis encore m'habituer à ton nom bourgeois; comme si l'on n'avait pu t'en donner un plus distingué Fidèle, Rose (1), quels noms vulgaires! Mais laissons cela de côté... Je suis ravie que nous ayons eu l'idée de nous écrire... »

La lettre est fort bien écrite. L'orthographe y est ; la ponctuation et même la lettre é (2) sont à leur place. Notre chef de bureau lui-même ne saurait écrire ainsi, bien qu'il ne cesse de redire qu'il a étudié dans une université. Allons plus loin :

« Il me semble que partager ses opinions, ses impressions, ses sentiments avec un autre, est un des plus grands bonheurs qu'on puisse goûter sur la terre. »

Hum! hum! cette idée est extraite d'un livre traduit de l'allemand : je me m'en rappelle plus le titre.

« ... Je le dis d'après mon expérience, quoique je n'aie jamais été plus loin que notre porte cochère. Ma vie se passe dans les plaisirs. Ma maîtresse, que son père nomme Sophie, raffole de moi. »

Aïe, aïe..., rien, rien, silence.

« Le papa me caresse aussi très-souvent; je prends du thé et du café à la crème. Ah? ma chère, il faut que je te dise que je ne trouve aucun goût aux gros os à demi rongés que notre Tolkan devore à la cuisine. Il n'y a que les os de gibier qui soient supportables, encore quand personne n'en a sucé la moelle. Ce qui est encore bon, c'est de mêler ensemble plusieurs sauces, mais seulement quand elles sont sans câpres et sans légumes. Au reste, je ne connais pas de plus mauvaise habitude que celle de donner aux chiens des boulettes de mie de pain. Souvent un monsieur assis à table, qui a tenu Dieu sait quoi dans ses mains, se met à pétrir une de ces boulettes, vous appelle et vous la fourre entre les dents. Il serait impoli de refuser; on mange avec dégoût, mais on mange. »

Que diable est-ce? quelle bêtise! comme s'il n'y avait pas de sujets plus intéressants pour écrire. Voyons l'autre page; ne s'y trouvera-t-il pas quelque chose de plus sérieux?

« Je suis prête à te faire part de tout ce qui se passe dans notre maison. Je t'ai déjà dit quelques mots du principal personnage, que Sophie appelle papa. C'est un homme très-étrange... »

Ah! enfin, je savais bien qu'ils avaient une manière toute politique de considérer les choses. Voyons, que dit-elle du papa?

« ... Très-étrange. Il est à peu près toujours, et ne parle que très-rarement. Mais, il y a de cela une semaine, à chaque instant il se disait à lui-même : « La recevrai-je, ou ne la recevrai-je pas? » Souvent il prenait un papier dans un main, fermait l'autre à vide, et répétait en s'interrogeant : « La recevrai-je, ou ne la recevrai-je pas? » Une fois même, il m'adressa la même question : « Qu'en penses-tu, Medgi? la recevrai-je, ou ne la recevrai-je pas? » Ne comprenant rien à ce qu'il me demandait, je lui rai sa botte et m'en allai. Voilà qu'une semaine après, ma chère, le papa revient à la maison triomphant et joyeux. Toute la matinée, des messieurs en uniforme vinrent le féliciter. A table, il se montra fort gai, comme je n'ai pas souvenir de l'avoir vu... »

Ah! ah! c'est un ambitieux ; voilà qui est bon à savoir.

« Adieu, ma chère, je cours, etc., etc. Demain, je finirai ma lettre.

« Bonjour, de nouveau ; je reviens à toi. Aujourd'hui, ma maîtresse Sophie ... »

Ah! voyons, voyons, que dit-elle de Sophie?... Oh! oh!.. rien, rien, silence. Continuons.

« Ma maîtresse Sophie a été tout le jour dans une agitation extrême. Elle est allée au bal, et je suis enchantée de pouvoir l'écrire en son absence. Ma Sophie est toujours très-contente d'aller au bal, quoiqu'elle se fâche toujours en s'habillant. Moi, je ne comprends pas du tout, ma chère, le plaisir d'aller au bal. Sophie en revient à la maison vers les six heures du matin, et je devine à-peu-près à sa mine pâle et fatiguée qu'on n'a rien donné à manger à la pauvrette. Je conviens que je ne pourrais vivre comme cela. Si l'on ne me donnait pas tous les soirs de la sauce de salmis de gélinottes ou du blanc de poulet, je ne saisi pas ce que je deviendrais. Le gruau est aussi une fort bonne chose, mais jamais personne ne trouvera le moindre goût aux navets, aux betteraves, aux artichauts. »

Quel style inégal! on voit à l'instant même que ce n'est pas un homme qui écrit. Elle commence comme il faut; puis elle finit en queue de chien. Voyons une autre lettre. Celle-ci est un peu longue. Hum! il n'y a pas de date.

« O ma chère, comme l'approche du printemps se fait sentir. Mon cœur bat comme s'il s'attendait constamment à quelque chose. Les oreilles me tintent sans cesse, de façon que je me tiens souvent des minutes entières, la patte levée, devant la porte, à écouter. Il faut que je te dise que j'ai une foule d'adorateurs. Je me mets souvent à la fenêtre pour les examiner. Ah! si tu savais quels monstres il y a parmi eux! Souvent un chien de basse-cour, mal bâti et stupide (la bêtise se lit sur sa figure), passe très-gravement dans la rue, s'imaginant qu'il est un personnage d'importance et que tout le monde l'admire. Pas le moins du monde; je ne lui accorde pas la moindre attention; c'est comme si je ne l'avais pas vu. Et quel effroyable dogue s'arrête quelquefois devant ma fenêtre! S'il se levait sur ses pattes de derrière, ce que le butor ne sait pas faire certainement, il serait de toute la tête plus grand que le papa de ma Sophie, qui est aussi d'assez grande et d'assez grosse taille. Ce sot-là doit être horriblement impertinent. J'ai un jeu grondé contre lui; mais ça lui est parfaitement égal. Il laisse pendre sa langue et ses lourdes oreilles, se plante là, et ne cesse de regarder dans ma fenêtre. Quel paysan! Mais, crois-tu, ma chère, que mon cœur soit indifférent à toutes les avances? Oh! non. Si tu avais vu un beau cavalier qui sautait souvent par dessus la haie de la maison voisine, et qui se nomme Tresor... Ah! ma chère, quel charmant petit museau il a! »

Au diable tout ce bavardage. Comment peut-on remplir une lettre de pareilles sottises? Donnez-moi un homme, je veux un homme. Je veux une nourriture qui puisse alimenter et délecter mon âme; et, au lieu de cela, l'on me donne de pareilles sornettes. Tournons la page; peut-être sera-ce mieux.

« Sophie était assise à sa table, et brodait. Je regardais par la fenêtre, car j'aime à examiner les passants. Tout à coup, un laquais entre, et dit : « Teploff. — Faites entrer, faites entrer. » s'écria Sophie, et la voilà qui se met à m'embrasser. « Ah! Medgi, Medgi, si tu savais qui c'est! Un beau brun, un gentilhomme de la chambre, et quels yeux il a! noirs et étincelants comme le feu. » Et Sophie se sauve en courant dans sa chambre. Une minute après, entra un jeune gentilhomme avec des favoris noirs; il s'approcha de la glace, passa la main dans ses cheveux, et parcourut la chambre du regard. Je grondais un peu, et je gagnai lentement ma place. Sophie revint bientôt, et le salua en souriant. Moi, je continuai à regarder par la fenêtre, sans faire semblant de rien. Cependant je penchai la tête un peu de côté pour tâcher d'entendre leur conversation. Ah! ma chère, quelles bêtises ils se racontaient!... Qu'une dame, en dansant, avait fait une figure au lieu d'une autre; qu'un monsieur Boboff, avec son jabot, ressemblait à une grue, et avait manqué choir; qu'une madame Ludine s'imagine avoir les yeux bleus tandis qu'ils sont verts, et ainsi du reste. Je ne sais, en vérité, ma chère, ce qui lui plaît dans ce Teploff. Qu'a-t-elle donc à s'extasier sur son compte? »

Il me semble à moi-même qu'il y a là-dessous quelque manigance. Impossible que ce Teploff lui ait tourné la tête à ce point. Continuons.

« Ma foi, si ce gentilhomme plaît, je ne vois pas pourquoi cet employé, qui se tient d'ordinaire dans le cabinet du papa, ne plairait pas non plus. Ah! ma chère, voilà par exemple une horreur. Il a l'air d'une tortue dans un sac. »

Qui pourrait être cet employé?

« Son nom de famille est très-étrange. Il est toujours assis, et toujours à tailler des plumes. Ses cheveux ressemblent beaucoup à du foin. Le papa l'envoie toujours au bien d'un domestique... »

Ah çà! il me semble que c'est de moi que veut parler ce misérable petit chien. Mais... est-ce que mes cheveux ressemblent à du foin?

« Sophie ne peut jamais s'empêcher de rire quand elle le regarde. »

Tu mens, maudite chienne. Quelle langue infâme! comme si je ne savais pas que c'est de l'envie tout cela! comme si je ne savais pas qui me fait toutes ces avanies! C'est mon chef de bureau. Voilà, par exemple, un homme qui m'a juré une haine éternelle... et le voilà qui me fait du tort, qui me fait du tort à chaque pas. Voyons cependant une autre lettre. Peut-être que là l'affaire s'éclaircira d'elle-même.

« Ma chère Fidèle, pardonne-moi d'avoir tardé si longtemps à t'écrire. Je nageais dans les délices. Un auteur a dit avec beaucoup de raison, que l'amour est la seconde vie. Il se fait de grands changements dans notre maison. Le gentilhomme de la chambre nous vient voir maintenant tous les jours. Sophie est folle de lui; papa très-content. J'ai déjà entendu dire à notre Grégoire, qui, en balayant les chambres, a l'habitude de parler avec lui-même, que la noce se fera bientôt, car le papa veut absolument marier sa fille à un général, ou bien à un gentilhomme de la chambre, ou bien à un colonel militaire. »

Oh! je n'ai pas la force d'en lire davantage. Toujours un gentilhomme de la chambre ou un général... J'aurais bien voulu devenir général moi-même, non pour obtenir sa main et le reste ; non, j'aurais voulu le devoir seulement pour voir comment ils m'auraient fait tous deux la cour, et quels jolis compliments j'en aurais reçus ; et puis pour leur dire après : Je crache sur vous deux. Que le diable emporte tout! J'ai mis en mille pièces les lettres de cette sotte petite chienne.

5 décembre.

C'est impossible, ce sont des folies, la noce n'aura pas lieu? Qu'est-ce que cela fait qu'il soit gentilhomme de la chambre. Ce n'est rien de plus qu'une dignité; ce n'est pas une chose visible qu'on puisse tenir à la main. Parce qu'il est gentilhomme de la chambre, il n'a pas un troisième œil au trou. Son nez n'est pas d'or, mais de chair, comme chez tout le monde. Je voudrais bien savoir d'où je viennent toutes ces différences. Pourquoi suis-je un conseiller titulaire (1), et par quelle raison? Peut-être suis-je quelque comte ou quelque général, et je paraîs n'être qu'un conseiller titulaire. Peut-être ne sais-je pas moi-même qu'il je suis. Il y a tant d'exemples pareils dans l'histoire! Voilà quelque homme tout simple, je ne dirai pas même un noble, mais tout bonnement un bourgeois, ou bien même un paysan... et crac, l'on découvre que c'est un grand seigneur, un baron, je ne sais quoi. Si quelque chose de pareil peut sortir d'un paysan, que ne peut-il sortir d'un gentilhomme? Voilà tout à coup que j'entre dans un uniforme de général; j'ai une épaulette sur l'épaule droite, une autre sur l'épaule gauche, un cordon bleu sur la poitrine. Alors quoi! quelle gamme chantera la belle? que dira le papa directeur? Oh! c'est un grand ambitieux; c'est un franc-maçon (1), je suis sûr que c'est un franc-maçon, quoiqu'il fasse semblant d'être ci et d'être ça. Mais j'ai reconnu à l'instant même que c'est un franc-maçon; s'il donne la main à quelqu'un, il ne lui présente jamais que les deux doigts. Mais est-ce que je ne puis pas être fait d'emblée général-gouverneur, ou intendant, ou quelque chose de ce genre? Vraiment j'aurais bien voulu savoir pourquoi je suis un conseiller titulaire; pourquoi précisément un conseiller titulaire, et pas autre chose.

5 décembre.

Toute la matinée j'ai lu les gazettes. Il se passe des choses étranges en Espagne ; je ne puis même pas bien les comprendre. On écrit que le trône est vacant, et que les assemblées se trouvent dans une position fort difficile, à cause du choix d'un héritier ; c'est le motif d'une foule de troubles. Cela me semble étrange. Comment un trône peut-il être vacant? On dit qu'une certaine *donna* doit monter sur le trône. Une *donna* ne peut pas monter sur le trône ; non, c'est impossible. Sur le trône doit s'asseoir un roi. On dit qu'il n'y a pas de roi. C'est impossible qu'il n'y ait pas de roi. Un royaume ne peut exister sans roi. Il y a un roi ; seulement il se trouve quelque part *incognito*. Peut-être même se trouve-t-il en Espagne. Mais quelques raisons de famille, ou la crainte des Etats voisins, comme la France et d'autres terres, le forcent de se cacher. Ou bien il y a d'autres raisons.

8 décembre.

J'étais presque décidé ce matin à aller au département ; mais différents motifs et réflexions m'ont retenu. Les affaires de l'Espagne ne veulent pas me sortir de la tête. Comment est-il possible qu'une *donna* devienne reine? On ne le permettra point. En premier lieu, l'Angleterre ne le permettra point. Et puis les affaires politiques de toute l'Europe, l'empereur d'Autriche... J'avoue que tous ces événements m'ont si fort affligé et ébranlé, qu'il ne m'a pas été possible de m'occuper de quoi que ce fût pendant toute la journée. Mavra m'a fait la remarque que j'étais fort distrait à table. En effet, dans ma distraction, je crois avoir jeté par terre deux assiettes qui se sont aussitôt brisées. Après dîner, je suis allé voir les montagnes (2) ; je n'ai rien pu en tirer d'instructif. Le reste du temps, je me suis tenu couché sur mon lit, et j'ai réfléchi aux affaires d'Espagne.

L'an 2000, le 45 du mois d'avril.

Le jour d'aujourd'hui est le jour du plus grand triomphe. Il y a un roi en Espagne. Il s'est trouvé, ce roi. C'est moi. Aujourd'hui seulement j'en ai acquis la certitude. J'ai été éclairé, je l'avoue, comme par un éclair. Mais en vérité, je ne conçois pas comment j'avais pu m'imaginer que j'étais un conseiller titulaire; comment une si folle idée avait-elle pu m'entrer dans la tête? Il est fort heureux que personne ne se soit alors avisé de me mettre dans une maison de fous. Maintenant tout est éclairci; je vois tout comme sur la paume de la main, tandis qu'auparavant tout me semblait caché dans une espèce de brouillard. Et je crois que tout cela provient de ce que les hommes s'imaginent que la cervelle humaine est logée dans la tête. Pas le moins du monde; c'est le vent qui la porte du côté de la mer Caspienne. J'ai commencé par déclarer à Mavra qui j'étais. Quand elle a entendu qu'elle se trouvait devant le roi d'Espagne, elle a frappé dans ses mains et a manqué mourir de peur. La sotte qu'elle est! Elle n'a jamais vu de roi d'Espagne. Je tâchai cependant de la rassurer en lui disant que je ne lui en voulais pas le moins du monde de ce qu'elle m'avait souvent mal ciré mes bottes. Elle appartient à la plèbe ; on ne peut lui parler de choses élevées. Elle s'est épouvantée de la sorte, parce qu'elle croyait que tous les rois d'Espagne ressemblent à Philippe II. Mais je lui ai bien expliqué qu'entre Philippe et moi il n'y a pas la moindre ressemblance. Je ne suis pas allé au département ; que le diable l'emporte! Non, mes amis, maintenant vous ne m'y reprendrez plus; je ne veux plus copier vos misérables paperasses.

Le 26 martobre, entre le jour et la nuit

Aujourd'hui, notre exécuteur 3 est venu me dire qu'il fallait que j'allasse au département, et qu'il y a plus de trois semaines que je n'ai fait de service. Je suis allé au département, par force. Le chef de bureau pensait peut-être que je le saluerais, que je lui ferais des excuses ; mais je le regardais avec calme, sans montrer ni trop de colère, ni trop de bienveillance, et je m'assis à ma table comme si de rien n'était. Je considérais toute cette canaille qui peuplait la chancellerie, et je pensais à part moi : « Si vous savez qui se trouve parmi vous! » Oh! mon Dieu, quel tumulte aurait éclaté! le chef de bureau, lui-même, aurait commencé à me saluer de la tête jusqu'à la ceinture, comme il salue maintenant notre directeur. On mit devant moi quelques papiers pour que j'en fisse un extrait ; mais je m'y touchai pas même du bout du doigt. Quelques minutes après, tout le département se mit en émoi; on dit que le directeur allait arriver. Beaucoup d'employés se mirent à courir à sa rencontre pour montrer leur zèle. Mais, moi, je me bouchai de ma place. Quand il traversa notre bureau, tous bastonnèrent leurs francs ; mais moi,

(1) Ces noms sont conservés en français.

(2) Les Russes confondent souvent cette lettre avec l'*e* simple ; elle est d'ailleurs la plus rarement employée des trente-six lettres de leur alphabet, car elle ne se trouve que dans quatre-vingt-dix mots de la langue.

(1) Neuvième classe du *tchin*.

(1) La franc-maçonnerie est traitée en Russie comme elle le fut naguère en Espagne sous Ferdinand VII.

(2) Les montagnes de glace, les montagnes russes.

(3) Espèce d'économe attaché à chaque département d'un ministère.

absolument rien. Un directeur! que je me lève devant lui! jamais. Et puis, quel directeur est-ce? Ce n'est pas un directeur; c'est un bouchon, un simple bouchon, rien de plus. Voilà un de ces bouchons avec lesquels on bouche les bouteilles. Ce qui me paraît le plus ridicule, c'est qu'on me donna des papiers à signer. Ils s'imaginaient que j'écrirais, tout au bas de la page : le chef de table... Ah! vraiment! Au beau milieu de la feuille, là où signe le directeur, j'écrivis : *Ferdinand VIII*. Il aurait fallu voir quel silence respectueux se fit autour de moi. Mais je fis un geste de la main en ajoutant : « Pas de témoignage de respect, » et je sortis.

J'allai de là droit au logis du directeur. Il n'était pas à la maison, et le laquais ne voulait pas me laisser entrer; mais je lui dis quelque chose qui lui fit tomber les bras. Je pénétrai jusqu'à la chambre à coucher. Elle était assise devant son miroir; mais elle se leva et recula à ma vue. Je ne lui dis pas cependant que j'étais le roi d'Espagne. Je lui dis seulement qu'un grand bonheur l'attendait, tel qu'elle ne pouvait pas même se l'imaginer, et que notre union se ferait malgré les embûches de nos ennemis. Je n'ajoutai rien de plus et m'en allai. Oh! que la femme est un être perfide! je n'ai compris qu'aujourd'hui ce que c'est que la femme. Jusqu'à présent personne n'avait pu découvrir de qui elle est éprise. C'est moi le premier qui l'ai découvert. La femme est amoureuse du diable. Oui, sans plaisanter. Les physiciens qui prétendent le contraire disent des bêtises. Tout cela, c'est de l'ambition, et cette ambition provient de ce qu'il se trouve sous la langue une petite vésicule qui renferme un petit vermisseau de la grosseur d'un tête d'épingle. Et tout cela est confectionné par un coiffeur qui habite maintenant la rue aux Pois. Je ne me rappelle plus son nom; mais il est incontestablement prouvé qu'il s'est associé avec une sage-femme pour répandre le mahométisme sur toute la terre; et voilà pour quelle raison la plus grande partie du peuple en France s'est convertie à la religion de Mahomet.

Pas de date; c'était un jour sans date.

Je me suis promené *incognito* à la Perspective Newski. Cependant je n'ai pas fait voir que j'étais le roi d'Espagne; j'ai pensé qu'il était inconvenant de se dévoiler ainsi devant tout le monde avant de s'être fait présenter à la cour. Une seule chose m'embarrasse : c'est que je n'ai pas de costume national. S'il était possible de trouver un manteau royal quelconque, je voulais en commander un à un tailleur; mais tous ces tailleurs sont de vrais ânes qui ne prennent pas le moindre souci de leur ouvrage. Ils sont devenus des gens d'affaires et, pour la plupart, s'occupent de paver les rues. J'ai pris la résolution de faire un manteau royal d'un frac d'employé que je n'ai pas mis trois fois. Mais, pour ne pas donner à ces coquins l'occasion de le gâter, je vais le faire moi-même, en fermant la porte pour que personne ne me voie. Je l'ai déjà taillé en pièces avec des ciseaux, car il faut que la coupe en soit tout différente.

Je ne me rappelle pas la date; il n'y avait pas de mois; le diable sait ce qu'il y avait.

Le manteau est prêt et cousu. Mavra a poussé un cri quand je l'ai mis pour la première fois. Cependant je ne puis encore me décider à me présenter à la cour. Jusqu'à présent il n'est pas venu de députation de l'Espagne. Se présenter à la cour sans députés, ce serait inconvenant. Ma dignité n'aurait pas le moindre poids. Je les attends d'heure en heure.

Date f.

La lenteur des députés m'étonne prodigieusement. Quelle raison peut les retenir? Serait-ce la France? Oui, c'est l'État le plus hostile. Je suis allé m'informer à la poste si les députés d'Espagne n'étaient pas arrivés. Mais le directeur de la poste, qui est extrêmement bête, n'a pas entendu parler d'eux.

« Non, m'a-t-il dit, il n'y a pas ici de députés d'Espagne; mais si vous voulez écrire une lettre, nous la recevrons d'après le tarif.

— Que le diable l'emporte? qu'est-ce qu'une lettre? Toute lettre est une bêtise... il n'y a que les apothicaires qui écrivent des lettres...

Madrid, le 30 februarius.

Me voilà en Espagne, et c'est arrivé si vite qu'à peine j'ai eu le temps de le remarquer. Ce matin les députés d'Espagne se sont présentés chez moi, et je me suis assis en voiture au milieu d'eux. La rapidité prodigieuse de notre voyage m'a fort surpris. Nous sommes allés si vite, qu'en une demi-heure nous étions aux frontières d'Espagne. Du reste, il y a maintenant partout en Europe des chemins de fer et des bateaux à vapeur. L'Espagne est un pays bien extraordinaire. En entrant dans la première chambre, j'aperçus une foule d'hommes avec la tête rasée. Je devinai cependant à l'instant même que ce devaient être des grands... ou des soldats, car les soldats se rasent la tête. Les façons du chancelier d'État qui me conduisait par la main sont vraiment fort singulières. Il m'a poussé dans une petite chambre en me disant :

« Reste là, et si tu t'avises encore de te nommer le roi Ferdinand, je te resserai jusqu'à ce que l'envie t'en passe. »

Mais moi, qui savais bien que ce n'était qu'une épreuve, je répondis négativement, ce qui m'attira du chancelier deux coups de bâton sur le dos. Ils me firent si mal que je manquai crier : mais je me retins, en me rappelant que c'est un usage chevaleresque auquel doivent se soumettre tous ceux qui sont promus à de hautes dignités, car ces usages chevaleresques existent encore en Espagne. Resté seul, je m'occupai des affaires d'État. Je découvris alors que la Chine et l'Espagne sont le même Etat; il n'y a que des ignorants qui les prennent pour deux États distincts. Je conseille à tout le monde d'écrire sur un morceau de papier le mot *Espagne*; il deviendra *Chine*. Mais ce qui m'affligeait beaucoup, c'est un événement qui doit avoir lieu demain. Demain, à sept heures, il arrivera une chose étrange : la terre s'assiéra sur la lune. Le célèbre chimiste anglais Wellington a écrit là-dessus. J'avoue que je ressentis une angoisse au cœur quand je m'imaginai la mollesse extraordinaire et le peu de solidité de la lune. La lune se fait ordinairement à Hambourg, et elle s'y fait très-mal. Je m'étonne que l'Angleterre n'y ait pas fait attention jusqu'à présent. C'est un tonnelier boiteux qui la fabrique, et l'on voit que cet imbécile n'a pas la moindre idée de ce que c'est que la lune. Il y met des cables gondronnés et un peu d'huile d'olive; c'est pour cela qu'il règne une si grande puanteur sur toute la terre, que tout le monde doit se boucher le nez. Et voilà pourquoi la lune est un globe tellement tendre et mou, que les hommes ne peuvent pas y vivre, et qu'il n'y vit que des nez. Et voilà pourquoi nous ne pouvons pas voir nos nez; ils se trouvent tous dans la lune. Et quand je me rappelai que la terre est une masse lourde, et qu'elle peut, en s'assevant sur la lune, broyer tous nos nez, une si grande inquiétude me saisit que je me hatai, après avoir mis mes bas et mes souliers, de me rendre dans la salle du conseil d'État pour donner l'ordre à la police d'empêcher la terre de s'asseoir sur la lune. Les grands rasés, que je trouvai en grand nombre dans cette salle, étaient tous des hommes de beaucoup de sens. Et quand je leur dis :

« Messieurs, sauvons la lune, car la terre veut s'asseoir sur elle. »

Tout le monde, à l'instant même, se mit à l'œuvre pour satisfaire à mon désir royal. Plusieurs d'entre eux commencèrent à grimper aux murailles avec l'intention de monter à la lune. Mais en ce moment parut le grand chancelier. A sa vue, tous s'enfuirent. Moi, en qualité de roi, je tins ferme. Mais le chancelier, à ma grande surprise, me donna un coup de bâton, et me chassa dans ma chambre.

Voyez quelle puissance ont encore en Espagne les vieilles coutumes nationales!

Le janvier de la même année qui est venu après le février.

Je ne puis comprendre jusqu'à présent quel pays est l'Espagne. Les usages populaires et l'étiquette de la cour sont tout à fait bizarres. Je ne comprends rien, je ne comprends rien, je ne comprends absolument rien. Aujourd'hui on m'a rasé la tête, quoique j'aie crié de toutes mes forces que je ne voulais pas être moine. Mais je ne saurais exprimer ce que j'ai ressenti quand on s'est mis à me verser, goutte à goutte, de l'eau froide sur la tête. Je n'ai jamais éprouvé un pareil enfer. J'étais prêt à devenir furieux; de façon qu'on ne m'a retenu qu'à grand'peine. Je ne comprends pas du tout la signification d'une pareille coutume. C'est une coutume sotte, stupide, insensée. Je ne comprends pas non plus la folie des rois qui ne l'ont pas abolie jusqu'à présent. Je commence à croire que je suis tombé dans les mains de l'inquisition, et que celui que je prenais pour le chancelier n'est autre chose que le grand inquisiteur lui-même. Mais je ne puis comprendre comment un roi peut être soumis à l'inquisition. Cependant il serait possible que la France en fût cause, et surtout Polignac. Oh! ce coquin de Polignac! il m'a juré une haine mortelle, et le voilà qui me poursuit, qui me poursuit... Mais je sais ton affaire, camarade; ce sont les Anglais qui te font aller. Les Anglais sont de grands politiques; ils se fourrent partout. Le monde entier sait que, quand l'Angleterre prend du tabac, c'est la France qui éternue.

Aujourd'hui, le grand inquisiteur est venu dans ma chambre. Dès que j'entendis le bruit de ses pas, je m'empressai de me cacher sous une chaise. Ne me voyant pas, il se mit à m'appeler. Il commença par dire :

« Popritchine! »

Moi, motus! Puis :

« Axenti Ivanoff (1)!... Conseiller titulaire!... Gentilhomme!... »

Je me tais toujours.

« Ferdinand VIII, roi d'Espagne!... »

J'eus un moment l'intention de sortir ma tête de dessous la chaise; mais je dis en moi-même :

« Non, tu ne me tromperas pas, nous te connaissons; tu me ferais encore verser de l'eau froide sur la tête.

Cependant il m'aperçut, et me chassa de ma retraite à coups de bâton. Ce maudit bâton bat de manière à faire bien mal. Du reste, une nouvelle découverte que j'ai faite aujourd'hui m'a récompensé de toutes mes souffrances. Je me suis convaincu que chaque coq avait une Espagne, et qu'il la portait sous ses ailes. Le grand inquisiteur me quitta tout furieux, en me menaçant d'une punition; mais je méprisai complétement sa colère impuissante, car je sais bien qu'il n'agit que comme un instrument des Anglais.

Da 34 te, ms, ncena, JOLIAAJ, 549.

Non, je n'ai plus la force de souffrir. Mon Dieu, que font-ils de moi? Ils me versent de l'eau froide sur la tête. Ils ne veulent pas m'écouter, ni voir mes souffrances. Que leur ai-je fait? Pourquoi me tourmentent-ils? Que veulent-ils de moi, pauvre infortuné que je suis? Que puis-je leur donner? Je n'ai rien... Je ne puis, non je ne puis plus supporter mes tourments. Ma tête brûle, tout tourne devant mes yeux. Ah! sauvez-moi, prenez-moi, donnez-moi un *troïka* (2) de chevaux rapides comme le vent. Assieds-toi, mon postillon; tinte ma clochette; élancez-vous, mes chevaux, et emportez-moi loin de cette terre... Plus loin, plus loin, pour qu'on ne voie plus rien, plus rien... Un ciel agité se déroule devant moi; une petite étoile brille au firmament. Une forêt d'arbres sombres, et la lune au-dessus, passent rapidement devant mes yeux; une vapeur bleue s'étend sous mes pieds; une corde vibre au fond de cette vapeur... D'un côté c'est la mer, de l'autre l'Italie... Voilà qu'on aperçoit aussi de petites chaumières russes. Oh! est-ce ma maison qui bleuit dans le lointain? est-ce ma mère qui est assise sous la fenêtre?... O ma mère, sauve ton pauvre enfant! laisse tomber une larme sur ma tête malade! vois comme on le tourmente! oh! serre sur ton cœur ton pauvre orphelin délaissé! il n'a pas de place dans ce monde. On le persécute... Ma mère, ma mère, prends pitié de moi... A propos, savez-vous que le dey d'Alger a une verrue sur le nez?

NICOLAS GOGOL.

Traduction française publiée par M. LOUIS VIARDOT.

(1) Pour Ivanowitch; manière méprisante de changer le nom patronymique.

(2) Attelage de trois chevaux attachés de front.

Colonnes de la barrière du Trône.

C'est une justice à rendre à l'administration : tout en exécutant de nos jours de grands travaux d'après ses propres idées, elle s'est attachée à finir ceux que les précédentes administrations avaient laissés inachevés ou avaient ébauchés seulement. Tâche ingrate léguée au présent, dans laquelle il engage sa responsabilité sans avoir toute sa liberté d'action, et qui aboutit le plus souvent à des œuvres sans unité, sans pensée et sans style. Il est vrai de dire que cela arrive bien aussi quelquefois lorsque l'administration, au lieu d'achever des travaux précédemment entrepris, en entreprend de nouveaux pour son propre compte.

Les colonnes de la barrière du Trône sont une de ces constructions étourdiment entreprises par le passé, et étourdiment délaissées et que Paris vient de voir terminer. Cette barrière est, après celle de l'Etoile, la seconde grande entrée monumentale de Paris. Une des principales routes qui conduisent en Allemagne, celle de Strasbourg, vient y aboutir. A l'intérieur, elle est précédée d'une place circulaire assez vaste (elle a 140 mètres de diamètre) pour servir d'emplacement aux jeux et aux théâtres qu'on y dresse tous les ans aux fêtes de Juillet. De cette place, bordée par un quadruple rang d'arbres, partent quatre avenues principales également plantées d'arbres, et la grande avenue de Vincennes, large de 82m40, qui est la prolongation de la rue du Faubourg Saint-Antoine, mais non en ligne directe. Par son importance et sa beauté, cette place appelait naturellement les embellissements de l'architecture. Lorsque la ferme générale fut chargée de procéder à la formation de l'enceinte de Paris, sous Louis XVI, l'architecte Ledoux, chargé de diriger les travaux, crut devoir imprimer à cette entrée un caractère de grandeur et de magnificence supérieur à celui qu'il donnait à toutes les autres. Il imagina une vaste place avec deux pavillons disposés symétriquement, accompagnés de rampes et réunis par une grille en trois parties séparées par les deux colonnes que l'on voit maintenant. Il voulait rappeler sans doute, par un autre motif, soit le trône élevé en cet endroit en l'honneur de Louis XIV et de Marie-Thérèse, lors de leur entrée dans la capitale, le 26 août 1660 (ce qui fit donner à cette entrée le nom de barrière du Trône); soit le fameux arc de triomphe projeté par Perrault à la gloire de ce monarque, arc qui eut un commencement d'exécution en 1670, et qu'on démolit plus tard.

La grosse construction des deux colonnes, commencée vers 1786, était à peine terminée en 1788, que la suppression des droits d'octroi aux barrières de Paris et la révolution suspendirent indéfiniment les travaux de décoration, consistant en trophées, écussons, armes de la ville et autres, dont la perte des plans de Ledoux a laissé ignorer la véritable disposition. — Le soubassement en pierre de taille de roche, sur lequel chaque colonne est érigée, a 10 mètres 50 centimètres de long sur autant de large; chaque face offre un avant-corps et deux arrière-corps. Les premiers ont chacun 5 mètres de long et 2 mètres 75 centimètres de saillie. La hauteur totale de ce soubassement est de 7 mètres 50 centimètres. Le corps de la colonne au-dessus a 28 mètres 2 centimètres, compris base et chapiteau. Le diamètre du fût est de 3 mètres 50 centimètres vers la partie inférieure, réduit à 2 mètres 84 centimètres vers le chapiteau. Un évidement a été pratiqué dans l'intérieur de ces colonnes sur toute leur hauteur et a 1 mètre 75 centimètres de diamètre. On y a établi un escalier composé de 157 marches en métal, non comprises celles du soubassement. Ces colonnes non terminées, abandonnées à elles-mêmes, ont éprouvé l'action de deux incendies, le premier en 1789 et le second en 1850. Les effets en furent tellement violents que les pierres du soubassement, des voûtes et même du fût se trouvèrent calcinées jusqu'à 40 ou 50 centimètres de profondeur. Cet édifice menaçait ruine. Les travaux de consolidation et de restauration furent approuvés et ordonnés vers la fin de 1841 et commencés en 1842. Ils ont présenté de très-grandes difficultés à cause des reprises qu'il a fallu faire dans tout le soubassement, sans faire usage d'étais. Un grand nombre de tambours étaient criblés de fils, résultat du mauvais choix de la pierre, de l'action de la gelée, de la charge de plus de 65,000 kilogrammes par mètre carré, et surtout de la calcination par les incendies.

Chacune des colonnes est surmontée d'une statue en bronze de 3 mètres 80 centimètres de hauteur, non compris le stylobate et l'hémisphère qui le couronne. Les deux statues représentent Philippe-Auguste et saint Louis. La première est de M. Dumont, la seconde de M. Etex. Les deux rois regardent du côté de Vincennes. Philippe-Auguste y avait fait bâtir un manoir et entourer de murs une partie de la forêt pour renfermer les bêtes fauves que lui avait données le roi d'Angleterre; et saint Louis, comme tout le monde le sait, y rendait quelquefois la justice assis sous un chêne. — Chaque chapiteau a son échine taillée d'oves avec gousses et dards alternés; la fusarole au-dessous est découpée en perles et paternôtres. Une grille ouvragée, placée au-dessus, sert de balustrade. Les colonnes, cannelées à leur partie supérieure sont, à la partie inférieure, enveloppées de feuilles de chêne imbriquées et formant un fond, duquel se détachent quatre figures allégoriques. Une bande sépare cette décoration de la partie cannelée du fût. A cette bande sont attachés sur les faces orientale et occidentale des têtes de lion tenant dans la gueule un énorme anneau d'où partent à droite et à gauche des guirlandes de fruits. Cette décoration est d'un assez beau

caractère; mais ces têtes, ces anneaux et les extrémités pendantes des guirlandes placées perpendiculairement au-dessus des génies les écrasent et les rapetissent. Ces quatre figures sont adossées sur les faces opposées de chaque colonne; elles représentent, du côté de Vincennes, la Victoire et la Paix, par M. Desbœufs, et du côté de Paris, l'Industrie et la Justice, par M. Simart. Elles sont exécutées avec l'habileté connue de ces artistes, qui ont sauvé aussi bien que possible leur apparente adhérence à la convexité du fût. Elles ont les bras éten-

(Barrière du Trône. — La Victoire, par M. Desbœufs.)

Barrière du Trône. — Génie de l'Industrie, par M. Simart.)

(Barrière du Trône. — Saint Louis.)

dus et les ailes déployées, et sont caractérisées par des trophées placés à leurs pieds et par les objets qu'elles tiennent dans leurs mains : la Victoire par des palmes et des couronnes, la Paix par des feuilles d'olivier, la Justice par un flambeau et une épée, l'Industrie par des épis. Cette dernière a des grappes de raisin et des fruits dans sa coiffure. Sans le trophée placé devant elle, et qui est composé de tenailles, de crics, d'enclume, de roues d'engrenage... on pourrait la prendre pour le génie de l'agriculture. Il n'en est rien : c'est aux pieds de la statue de la Paix que se trouvent les instruments aratoires. Cela signifie sans doute, d'une part, que l'agriculture est la mère de toute industrie, et de l'autre que la paix est la mère de l'agriculture.

Pax Cererem nutrit...
Pacis alumna Ceres.

Les trophées, tels qu'ils apparaissent dans le dessin donné par *l'Illustration*, se composent bien avec les figures auxquelles ils donnent du pied; mais dans la réalité ils sont séparés d'elles par un intervalle considérable, de telle façon qu'ils oscillent à droite et à gauche, selon les divers points de vue du spectateur. Ils ne semblent réellement leur servir de support que pour le spectateur placé exactement dans l'axe de la colonne et de la figure. Considérés par rapport à l'ensemble du monument, ces trophées sont maladroitement ajustés. On dirait que ce sont des fragments de sculpture mis là passagèrement et en attendant leur véritable destination. Du reste, il faut se rappeler que dans la décoration de ce monument, le dernier architecte n'a pas été libre, mais qu'il a dû se conformer aux formes et aux reliefs ménagés plus ou moins heureusement par Ledoux. Enfin les tympans des quatre frontons faisant face à l'entrée et à la sortie de Paris sont accompagnés des armes de la ville, et ceux latéraux sont décorés de proues de navire.

On peut reprocher à la décoration de ces colonnes colossales le manque d'ensemble et d'unité et l'absence de caractère. Cependant elles sont par leur masse d'un effet imposant et donnent un aspect grandiose à la barrière du Trône. Malheureusement, et c'est un défaut irrémédiable sans doute, cette barrière n'est pas dans l'axe de la rue du Faubourg-Saint-Antoine. On ne commence à apercevoir les colonnes qu'à la hauteur de l'entrée de l'hôpital Saint-Antoine, c'est-à-dire à plus de la moitié de cette rue, et même à partir de ce point la barrière se présente encore à la vue d'une manière oblique.

Malgré l'importance des travaux, il paraît que, grâce à la bonne direction qui leur a été donnée, la dépense totale de restauration et d'achèvement ne s'élèvera approximativement qu'à la somme de 120,000 fr. pour chaque colonne.

(Barrière du Trône. — Philippe-Auguste.)

Le Concours de l'Agrégation.

Ils étaient bien trois cents, cette année, trois cents pour une trentaine de places au plus, candidats de tout âge et de tout poil, savants précoces et savants émérites, érudits en leur première fleur ou déjà sur le versant de l'âge, « gens pâles, dit l'Anglais Pelham, porteurs de gros livres et de bas bleus, » aspirant, après tous les autres grades conquis, à monter sur ce faîte suprême de l'agrégation! — Nous autres, qui allons et venons par le monde, financiers, boutiquiers, paperassiers, grands hommes de plume, d'argent ou d'autre chose, nous appelons tout bonnement un chat un chat et un agrégé un agrégé; — sans nous douter de tout ce qu'il enserre, ce mot, ce simple mot, agrégé! Croyez-moi, cela ne se donne pas comme la croix d'honneur, par exemple; il ne suffit pas de prendre l'habit noir, la cravate blanche, de mettre sous son bras le lourd dictionnaire, où est infuse alphabétiquement toute la science du monde, et de venir frapper aux portes de l'antique Sorbonne. Il y a là d'abord, toute une nuée de rivaux, trois cents au moins, comme je vous disais, venus des points les plus lointains de la France et de la Navarre, frais émoulus de grec, de philosophie, d'algèbre, ayant sur le front l'empreinte redoutable d'un savoir déjà mûr, et promenant, avec quelque orgueil, sur la place vénérable, la docte grossesse de leur esprit, dont voici venir le glorieux terme... Que chacun donc compte de l'œil ses adversaires et les dénombre avec effroi; mais qu'il garde pourtant quelque reste d'intrépidité: car, tout à l'heure, les portes vont s'ouvrir; il va falloir s'asseoir devant la table noire, et, montre en main, noircir au plus vite la page et le revers, déployant toute la beauté de son esprit, toute celle de son latin ou de son français, pour prouver ou ceci ou cela, — que « la modération est la plus rare de toutes les vertus: » *mediocritas virtutum rarissima!*... De quart d'heure en quart d'heure retentit le timbre de la Sorbonne, qui vous avertit de vous hâter: ne restez pas une minute la plume levée, le nez en l'air; songez qu'une fois la lice fermée, il serait trop tard pour avoir de l'esprit, du talent et du style; ayez toutes ces qualités, il le faut, c'est-à-dire ayez-les en un temps donné: — hors de là point de salut.

Mais n'est-ce pas déjà un insigne honneur que de prendre part à une lutte si belle! Pour venir là, pour être le dernier combattant, le plus mince soldat de cette savante mêlée, il a fallu bien des efforts, bien des peines et des ennuis. Les uns ont dû, pendant deux ans au moins, exercer le plus humble de tous les métiers, le plus ingrat aussi, le plus rebutant; futurs agrégés, ils ont mené d'abord un odieux surnumérariat; avant d'enseigner la jeunesse, ils l'ont surveillée, gardée, corrigée; avant de monter dans la chaire, ils ont modestement tenu en main la férule de la discipline, honnis, hués, conspués de toutes sortes, flétris d'un surnom méprisant, assimilés par leurs ouailles bruyantes et espiègles, non pas au pasteur qui garde le troupeau avec sa houlette paternelle, mais à l'impitoyable dogue qui ramène à belles dents dans le sentier du devoir la brebis libertine, étourdie ou revêche. — Les autres, plus heureux peut-être, ont donné trois années de leur vie, trois belles années tout entières, à cette triste et maussade école, sise sur les hauteurs de la rue Saint-Jacques, dans un bâtiment noirci par le temps et qui menace ruine. Vous les avez parfois rencontrés dans Paris, vêtus d'un gros drap bleu, historiés de deux palmettes d'azur, au collet de leur habit, portant avec quelque mélancolie cette livrée plus que modeste de la science et du professorat, élevés, on le voit bien à leur mine, dans l'austérité de la règle, dans les pratiques pédantes d'un séminaire laïque, où ils se hâtent de vieillir, soupirant, comme le sage Télémaque, après leurs futurs cheveux blancs. — Leurs chefs, en effet, qui en prennent eux-mêmes à leur aise, ne cessent point de parler de sacerdoce, de magistrature, et, tandis qu'ils consomment de gros honoraires, ces personnages ont à la bouche tous les mots austères des langues anciennes et modernes.

Cela soit dit en passant, et pour montrer seulement que l'avenue est encore assez longue et assez pénible qui mène aux portes redoutables de l'agrégation. — Une fois entrée dans l'enceinte, une fois versée sur le papier toute la science dont vous avez orné votre mémoire ou embelli votre esprit, vous quittez la place, remettant l'œuvre aux mains de vos juges, — juges sans appel, hélas! — et vous attendez que leur haute équité, éclairée par de si doctes lumières, se soit prononcée pour ou contre vous. — Ce savant aréopage a été choisi parmi les plus illustres, et trié avec soin, Dieu le sait; car l'université, fille aimée de nos rois très-chrétiens, redoute très-fort d'encourir la censure de nos seigneurs les évêques, qui lui veulent déjà peu de bien. Il semblerait cependant, pour prendre le

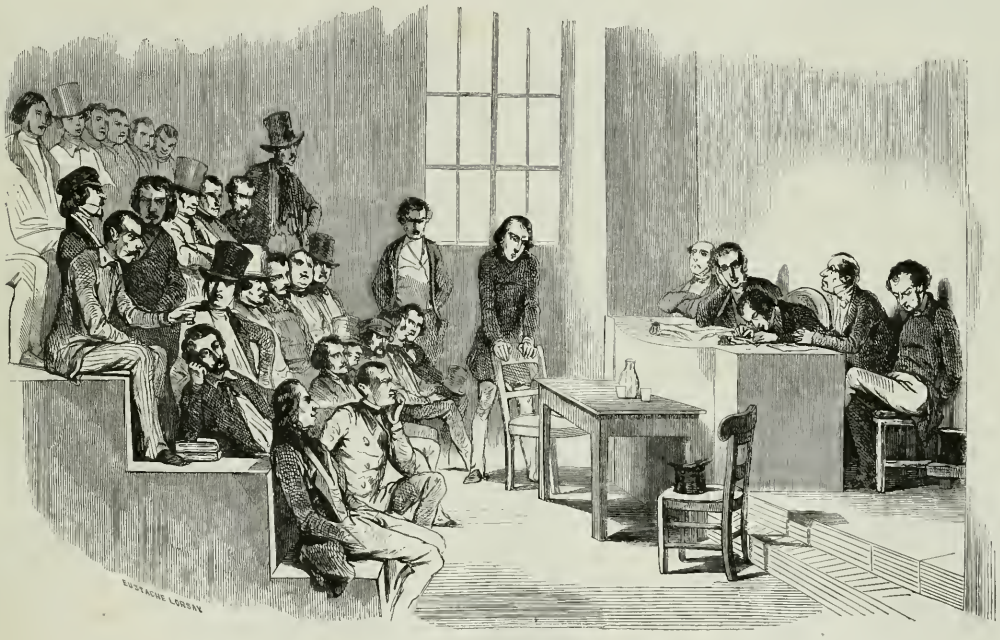

(Une séance du Concours de l'Agrégation, à la Sorbonne.)

mot de l'illustre Bilboquet, que la politique est étrangère à l'événement; — les juges réunis, il s'agit d'abord tout bonnement et tout innocemment de faire un choix parmi tant de dissertations qu'on leur a faites sur un sujet unique, de se décider en faveur de quinze ou vingt thèmes grecs, l'élite, la crème, la fleur des pois de cent cinquante thèmes grecs qui ont été commis tous, à la fois, dans l'espace de trois ou quatre heures, avec force hellénismes tirés aux sources les plus démosthéniennes qui soient. Voilà tout; le triage se fait, tant bien que mal, tant mal que bien, les juges apportant toute leur attention à ne pas laisser échapper le plus mince solécisme, et suchant démêler d'un œil clair le bon grain de l'ivraie; on en prend à peu près un sur six ou sur sept; celui-là est déclaré *admissible*, admissible à la seconde partie du concours, admissible aux épreuves orales; des autres, c'en est fait déjà; leur sort est décidé, rien ne les retient plus; il faut qu'ils repartent, qu'ils retournent au lieu de leur exil, qu'ils aillent reprendre jusqu'au mois de septembre prochain, leur triste harnais, labourer au fond de quelque province humide et morose, leur sillon accoutumé, et de chef tourner les pages somnifères de leur stérile lexique, — athlètes malheureux qui refont leurs forces pour le prochain combat, qui recommencent de plus belle à se creuser le front, à pâlir sur les vieux livres, et à ronger studieusement leurs ongles, *sapere ungues*, comme dit Perse.

Mais laissons les vaincus, et ne regardons que les heureux du jour; ceux-ci ont trouvé grâce devant les yeux de leurs juges; et, puisqu'ils ont *écrit* comme il le fallait, à présent il s'agit pour eux de *parler*; ils quittent la plume et s'élancent dans la chaire. C'est ici le terrible moment. — Vous connaissez les autres concours, tout au moins celui du baccalauréat, sinon celui de la *licence*; vous vous rappelez encore comme le cœur vous battait lorsque vous vîntes tout tremblant vous asseoir au tapis vert de la Sorbonne, seul et pauvret devant la faculté réunie, comme un coupable devant la cour entière en robe rouge; là vous n'osiez lever les yeux sur le terrible conclave, et vous attendiez avec peur la parole imposante d'un de messieurs les questionneurs. Vous jouiez un piteux rôle, n'est-ce pas? et toute la gloire revenait à celui qui vous interrogeait; — l'un vous demandait, à propos de tout, si vous n'aviez point lu les tragédies de Buchanan, tragédies latines, et la Faculté se récriait d'admiration en entendant son collègue réciter une tirade du tragique Ecossais, tandis que vous-même, vous restiez la bouche béante; — cela dit, le savant homme se taisait et se rengorgeait; mais son voisin de droite, non moins savant que lui, prétendait avoir son tour: « Monsieur, vous disait-il, puisque vous tenez en main Cicéron, dites-moi, je vous prie, quel jugement l'orateur romain portait sur sa propre éloquence? » — Vous hasardiez une réponse, et votre juge se récriait, se tournant vers ses confrères, qui se tournaient vers lui, et tous se saluant, comme les médecins de Molière dans la fameuse cérémonie: *Dignus est intrare*. — Mais, monsieur, reprenait l'examinateur triomphant, si vous ne savez pas ceci, savez-vous au moins cela? si vous ne savez pas de qui Brutus était le père, savez-vous, au moins quel était son fils? — Absolument comme dans cette pièce pour rire, où il est dit: « Quoi! vous ne connaissez pas mon cousin Michel? — Non. — Alors, vous devez connaître sa femme, madame Michel? — Moins encore. — En ce cas, vous n'êtes pas sans avoir entendu parler de leur fils, le petit Michel?... etc., etc. »

Mais les agrégés ne se font pas comme les simples bacheliers, et la façon en est un peu plus curieuse. Ici, ce n'est plus le bureau qui agit; le juge se tait, le juge siége impassiblement et laisse chacun être l'avocat de sa propre cause; tout au plus verrez-vous parfois sur le front sévère de M. le président, percer une marque de sympathie ou d'improbation, selon que vous aurez caressé ou heurté son sentiment; le plus souvent vous parlez, et on vous écoute, voilà tout; le juge vous prête son oreille, rien de plus; et le bureau peut bien vous présenter, au plus fort de votre improvisation, le spectacle touchant de cinq têtes grises dodelinantes doucettement d'une épaule à l'autre, — tout à fait comme chez dame Justice, qui sommeille si bellement en tenant ses balances! — Par bonheur, si le bureau vous *oublie*, il y a deux yeux et deux oreilles bien éveillées pour vous regarder et vous entendre. En face de vous dans la chaire opposée, ennemie, veux-je dire, se tient debout le rival redoutable, qui vous dévore de l'œil, vous écoutant avec l'impatience frémissante d'un preux encore retenu derrière les barrières de la lice, ne laissant point passer une de vos phrases sans griffonner je ne sais quoi sur son papier, se tenant tout prêt à fulminer sa réplique, et n'attendant que votre dernier mot pour défaire pièce à pièce tout l'échafaudage de votre dissertation, vous convaincant d'avoir mal interprété Aristote, mal étudié Vaugelas, vous prouvant avec véhémence l'inexactitude de vos assertions sur la place de l'accent circonflexe, vous trouvant vingt fois en défaut, et vous montrant enfin à quel *argumentateur* vous avez affaire... Mais patience, laissez-le déverser sur vous tout son fiel; il va prendre la parole, à son tour, et pour son propre compte; et, par une juste représaille, c'est à vous qu'il appartiendra de redres-

ser tout ce qu'il dira, de mettre à néant ses plus belles périodes, de tonner enfin contre lui du haut de cette chaire où vous recevrez tout à l'heure les traits de sa foudre! Dieu sait les aménités qui s'échangent dans un pareil tournoi, les coups de boutoir qui se donnent et se rendent, les torrents d'ironie qui coulent de part et d'autre! Messieurs les savants, on le sait, ne sont guère charitables sur le chapitre de la science, et les Sarmaïse se traitent volontiers dans leurs petites notes, les uns de bélître et de cuistre, les autres, d'âne, de sot, d'ignare, — et quelquefois pis. Jugez ce que ça doit être dans le feu, dans l'emportement de la discussion, les deux adversaires se trouvant en présence, et se chargeant avec furie! Heureusement, le bureau ne ferme-t-il pas si bien les yeux qu'il ne les rouvre quand la partie s'échauffe un peu trop; aussitôt monsieur le président met le holà, ramène chacun au point qu'il n'aurait pas dû dépasser, et, sans se prononcer encore, appelle deux nouveaux combattants pour rompre, à leur tour, une lance dans la carrière toute semée déjà d'honorables débris.

Au bout de huit jours à peu près, tous se sont ainsi mesurés deux à deux, et les juges, suffisamment édifiés sur le compte de chacun de ces savants lutteurs, se retirent sous leur tente pour adjuger enfin les prix du combat. Grande attente! vive perplexité! Bientôt les feuilles officielles publient les noms des heureux vainqueurs, et le détail de leurs exploits se trouve consigné dans un rapport de M. le président du concours, élégamment rédigé, en forme de parallèle classique : « Celui-ci est plus éloquent, et celui-là plus subtil; l'un a plus de latin, l'autre plus de français; Pierre n'a point son pareil pour la science du *suffixe*, mais Paul est incomparable dans celle de *l'esprit rude*..., etc., etc. »

Pierre et Paul, les voilà donc pourvus du bienheureux titre; les voilà agrégés à perpétuité; ce grade si difficile une fois conquis, ils peuvent dormir sur les deux oreilles; désormais l'université leur doit le vivre et le couvert, jusqu'à la fin de leurs jours. Auparavant ils n'étaient guère que comme l'oiseau sur la branche; agrégés, ils sont membres définitifs et titulaires de la doctecompagnie; le budget de l'instruction publique devient le leur, et, leur diplome à la main, ils peuvent aspirer aux plus belles portions du gâteau universitaire. Libre à eux, maintenant, de jeter au diable les bouquins ennuyeux, de dormir tout leur soûl, d'engraisser à vue d'œil, de n'avoir d'autre souci que celui de faire leurs quatre repas; ils sont agrégés.

L'existence superbe et douce que voilà!

Et pourvu qu'ils ne se mettent pas en trop détestable odeur auprès de l'évêque du lieu, pourvu qu'ils ne parlent point politique, ne portent point de moustaches, ne s'embardissent point auprès des dames, n'oublient point de saluer monsieur le préfet, et ne déplaisent point à monsieur l'inspecteur général, lorsque celui-ci vient faire sa redoutable tournée, — mon Dieu! ils sont les plus heureuses gens du monde, n'ayant que quelques heures par jour d'un travail plus facile que difficile, jouissant d'une aisance modeste, et envisageant déjà les douceurs de la retraite, — qu'ils goûteront, s'il plaît au ciel, en cultivant les muses savantes et leur petit jardin!

Bulletin bibliographique.

Les Caractères de Théophraste, traduits du grec, avec les *Caractères ou les Mœurs de ce siècle*, par LA BRUYÈRE. — Première édition complète. Précédée d'une étude sur LA BRUYÈRE, par M. le baron WALCKENAER. 1 vol. in-8. 7 fr. 50 c., première édition. — Paris, 1845. Deuxième édition, 2 vol. in-18, à 3 fr. le volume. — *Firmin-Didot.*

« M. de La Bruyère, — raconte Formey, le secrétaire perpétuel de l'Académie de Berlin, dans un discours prononcé en séance publique, le 29 août 1787, — venait presque journellement s'asseoir chez un libraire nommé Michallet, où il feuilletait les nouveautés, et s'amusait avec un enfant fort gentil, fille du libraire, qu'il avait pris en amitié. Un jour, il tire un manuscrit de sa poche, et dit à Michallet : « Voulez-vous imprimer ceci? « (c'étaient les *Caractères*) Je ne sais si vous y trouverez votre « compte; mais, en cas de succès, le profit sera pour ma petite amie. » Le libraire, plus incertain de la réussite que l'auteur, entreprit l'édition; mais à peine l'eut-il exposée en vente, qu'elle fut enlevée, et qu'il fut obligé de réimprimer plusieurs fois ce livre, qui lui valut deux ou trois cent mille francs. Telle fut la dot imprévue de sa fille, qui fit dans la suite le mariage le plus avantageux... »

Cette curieuse anecdote, que Formey tenait de M. de Maupertuis, qui avait connu la fille de Michallet, a échappé à tous les biographes. Seul, parmi les écrivains contemporains, M. Pégnot l'a reproduite dans son *Choix de Testaments anciens et modernes* (tome II, page 7). Mais il l'avait embellie de détails romanesques, M. le baron Walckenaër l'a empruntée telle que Formey l'a écrite au *Recueil de Mémoires de l'Académie de Berlin*. Elle paraît incontestable. Toutefois il ne faudrait pas exagérer l'importance et la valeur du présent fait par La Bruyère à sa petite amie. Son manuscrit portait le même titre que le livre connu de tous nos lecteurs; mais il n'en eût pas forme cent pages. Il n'en a produit que deux cents dans la première édition, qui aussi est un in-douze imprimé en gros caractères et avec de grandes marges.

Cette simple brochure obtint une vogue qu'il est inutile de rappeler ici. Un intervalle de huit années sépare la date de sa première édition de l'époque de la mort de son auteur. Durant ces huit années, il en avait paru neuf éditions très-à grand nombre. Pour bien comprendre l'importance du travail auquel vient de se livrer M. le baron Walckenaër, il est nécessaire de passer brièvement en revue chacune de ces neuf éditions données par La Bruyère, afin de bien comprendre « de quelle manière son livre a été composé, comment il s'est accru successivement, comment il a été déligaré par les éditeurs subséquents. »

La première édition date de 1688; la seconde et la troisième portent la même date, et ne sont que des réimpressions; mais la quatrième, *corrigée et augmentée*, dit le titre, et publiée le 15 février 1689, est un ouvrage refait, où la matière nouvelle tient une place considérable, où l'ancienne ne conservait pas toujours celle qu'elle avait occupée dans la première rédaction. Par une extension inusitée du mot *caractère*, La Bruyère nommait chacun des articles de son livre des *caractères*, soit qu'ils fussent composés de maximes, de remarques, de descriptions et de portraits. Les trois premières éditions en contenaient 586; la quatrième, 726, c'est-à-dire 540 de plus. La cinquième, datée du 24 mars 1690, en comptait 141 nouveaux; la sixième, du 1er juin 1691, était *augmentée* de 105. Mais ce n'est pas le nombre de ces additions qui démontre l'importance des augmentations faites à l'ouvrage, c'est leur longueur. Ces additions sont presque toutes des portraits de personnages connus, plus développés et plus étendus qu'aucun de ceux qu'on avait lus dans les précédentes éditions. La septième édition s'enrichit encore de 110 *caractères* nouveaux. La huitième, de 40. Elle formait un énorme volume grand in-12 de 8.6 pages. A cette huitième édition, La Bruyère parut avoir entièrement terminé son livre et renonce à y rien ajouter. Le nombre des *caractères* qu'il contenait dans cette rédaction dernière et définitive, était de 1055. Quatre *caractères* avaient été retranchés des précédentes éditions; de sorte que le nombre total des caractères pour une édition complète, est de 1059.

La Bruyère a subdivisé son ouvrage en seize grandes sections, auxquelles on n'a pas eu tort de donner le titre de chapitres, puisque lui-même les désigne sous ce nom dans la préface de son discours à l'Académie française, quoiqu'il ne les ait jamais intitulées ainsi. Chaque chapitre est subdivisé en articles, qui souvent se subdivisent en paragraphes.

Dans la pensée de La Bruyère, chacun de ces articles, qu'il nommait *caractères*, ainsi que nous l'avons dit plus haut, formait un tout complet, qui pouvait recevoir une plus grande valeur de celui qui le précédait ou le suivait immédiatement, mais qui se trouvait cependant, par rapport à ceux-ci sans liaison ni dépendance nécessaire. On aura peine à le croire. Mais il est certain pourtant que, dans toutes les éditions de La Bruyère imprimées en France, depuis celle de Coste, c'est-à-dire depuis près de cent ans, on a supprimé la marque qui servait à établir la division des sections en articles ou *caractères*; de sorte qu'il n'est plus reste que des paragraphes isolés; et ceux-ci, faute de se trouver réunis à d'autres, ou séparés de manière à former des articles distincts des paragraphes qui précèdent ou qui suivent, ont souvent un sens différent de celui que l'auteur leur a donné dans son ouvrage, par le seul fait des divisions et des subdivisions clairement établies par lui. Après avoir expliqué comment, par la négligence des éditeurs, s'est opérée une si grave altération dans le texte d'un livre si souvent réimprimé, M. le baron de Walckenaër continue en ces termes : « Grande eût été l'indignation de La Bruyère de voir son œuvre ainsi brisée, ses paragraphes isolés ou séparés de ceux auxquels il les avait unis afin d'en modifier le sens. Pour être convaincu de la vérité de cette assertion, il faut voir, par les changements qu'il a faits dans les différentes éditions, l'importance qu'il attachait à cette division des sections ou chapitres en articles ou *caractères*; il faut suivre les transpositions, les différentes rédactions qu'ont subies, dans chaque édition, les paragraphes. Tantôt il en sépare qui étaient réunis et formaient avec d'autres un seul *caractère*, pour en composer des *caractères* distincts; tantôt il en accole plusieurs précédemment disjoints, et formant autant de *caractères* séparés, pour n'être plus, par leur réunion, qu'un seul et même *caractère*. Quelquefois il transpose un paragraphe d'un endroit dans un autre du même chapitre, et quelquefois dans un chapitre différent et très-éloigné de celui où il se trouvait primitivement.

« Les meilleurs résultats de la collation que nous avons faite, avec le plus grand soin, de toutes les éditions que La Bruyère a données de son livre, ont été de pouvoir rétablir, dans leur intégrité primitive, les subdivisions fondamentales de son œuvre en articles ou *caractères* distincts, et telles qu'il les avait lui-même établies dans sa dernière édition. Nous avons seulement substitué aux marques nommées en typographie pieds de mouche, qu'il avait employées, des chiffres romains, qui, placés en vedette, séparent mieux les *caractères* et sont plus commodes pour les citations. Bien plus, nous avons placé dans des tables particulières le recueil des variantes, et fait connaître les additions qui ont été faites à chaque édition, et les transpositions que La Bruyère a opérées dans les paragraphes de son ouvrage, de manière à ce qu'il fût possible de rétablir, pour chacune des éditions qui se sont succédé si rapidement du vivant de l'auteur, les *caractères* dont elles se composaient, et les mutations qu'elles ont éprouvées. Ces variantes étaient sans doute les plus importantes, puisqu'elles tenaient à la contexture même de l'ouvrage. Nous les avons fait suivre des additions que l'auteur a faites successivement à son preambule, et encore de quelques autres variantes qui ne pouvaient être convenablement placées au bas des pages, soit à cause de leur longueur, soit à cause de leur peu d'importance. Nous avons réservé, pour être placées au bas des pages, un petit nombre de variantes qui tiennent d'une manière plus intime à la correction du texte, et dont, en lisant celui-ci, il était urgent que le lecteur prît connaissance. »

Comme on le voit par ces explications, l'édition que vient de publier, chez MM. Firmin Didot, M. le baron Walckenaër, est la première édition complète des *Caractères de La Bruyère*. Sa place se trouve marquée dans toutes les bibliothèques d'élite, à côté des *Pensées de Pascal*, de M. Faugère. M. le baron Walckenaër ne s'est pas contenté de rétablir le texte dans sa pureté et dans son intégralité primitives, et de réunir toutes ses variantes, il a fait, en outre, des efforts couronnés de succès « pour procurer aux lecteurs l'intelligence de plusieurs passages jusqu'ici incompris, pour éclaircir chaque page par des détails sur les personnes, les mœurs et les usages auxquels La Bruyère fait allusion, pour dissiper les ombres dont le temps semblait avoir couvert le tableau qu'il a tracé de l'époque où il avait vécu. » Il y a joint une intéressante notice sur La Bruyère et sur son livre. Une table analytique des matières et une table des noms propres ajoutent encore un nouveau prix à cette édition, dont MM. Firmin Didot ont fait deux tirages, l'un en un volume in-8, à 7 francs 50 centimes, l'autre en deux volumes in-18, à 3 francs le volume.

Quant aux *Caractères de Théophraste*, M. le baron Walckenaër a cru devoir réimprimer la traduction de La Bruyère, avec les courtes notes qu'il y a jointes d'après sa dernière édition sans y rien changer, sans y rien ajouter que des variantes. « Nous devons, dit-il avec raison, faire connaître comment La Bruyère interprète Théophraste, et non comment, selon nous, ou selon tout autre, on doit l'interpréter. Pourtant, comme il y a deux chapitres des *Caractères de Théophraste* dont La Bruyère a connu les titres et déplore la perte, qui depuis ont été retrouvés, nous avons joint la traduction de ces chapitres à ceux qu'avait traduits La Bruyère, afin de compléter son ouvrage. Le même motif nous a fait ajouter en notes la traduction de quelques passages omis dans sa traduction parce qu'ils manquaient de son temps dans les meilleurs éditions de l'auteur grec, et qu'ils ont été insérés dans celles qui ont suivi, lorsqu'on a trouvé des manuscrits plus complets.

Leçons de Rhétorique et Belles-Lettres de H. Blair, traduites de l'anglais par M. J.-P. QUÉNOT. Édition nouvelle, enrichie des opinions de Voltaire, Buffon, Marmontel, Laharpe, etc., sur les principales questions de littérature. 2 vol. in-12. — *L. Hachette*, rue Pierre-Sarrazin, 12.

On se souvient encore, en Angleterre, du succès prodigieux qu'obtint, à la fin du dernier siècle, la publication des leçons de langues Blair (*Lectures on Rhetoric and Belles-Lettres*); le livre fut tout de suite réimprimé six fois en Angleterre, tandis qu'on lui faisait aussi l'honneur de plusieurs éditions en Amérique et en Irlande; de là, il se répandit rapidement en France, en Allemagne, en Italie, et fut bientôt traduit dans toutes les langues. On en fit tant de cas, en Allemagne surtout, que Zimmermann, l'un des écrivains les plus instruits et les plus élégants de ce pays, n'hésita pas à prononcer que cet excellent livre devait être entre les mains de tous ceux qui désirent former leur goût dans l'art de parler et d'écrire. Certainement, parmi tous les traités de rhétorique et de belles-lettres que nous possédons, aucun n'est plus complet que celui de H. Blair, n'est distribué avec une plus parfaite méthode, dans aucun les principes ne sont examinés avec plus de profondeur et de jugement, dans aucun les règles ne sont appliquées à la pratique avec plus de sagacité.

Les leçons de H. Blair sont le fruit de l'étude de toute sa vie, et d'un professorat de vingt-quatre ans à l'Université d'Édimbourg. Plutôt donc d'un jugement sain que d'un esprit vigoureux, ayant plus de goût que de génie, Blair sut faire de ses leçons de littérature un cours d'instruction utile à la jeunesse, une introduction à l'étude approfondie de l'art de parler et d'écrire. Elles renferment, comme le dit justement le traducteur, une analyse soignée de tous les genres de composition littéraire; les principes y sont éclaircis de la manière la plus heureuse par des exemples empruntés aux meilleurs écrivains dans toutes les langues anciennes et modernes. Mais ce qui en fait surtout le mérite, c'est l'impartialité avec laquelle l'auteur a jugé les productions du génie des autres nations; il sut mettre de côté tous les préjugés pour ne suivre que la loi de la raison et du goût. Les écrivains anglais, on le sait, ne sont que trop disposés, pour la plupart, à nier la supériorité des talents que leur pays n'a point produits, et la jalousie nationale les empêche souvent de rendre justice aux chefs-d'œuvre étrangers. Blair avait l'esprit trop juste pour ne pas reconnaître les défauts de la littérature de son pays et apprécier les beautés de la nôtre, — de la nôtre, qu'aujourd'hui encore certains critiques anglais affectent en toute occasion de dédaigner; — et il avait le cœur trop droit pour ne pas convenir avec franchise de ses sentiments littéraires, quels qu'ils fussent. Cette impartialité suffirait pour assurer toute seule le succès de ses *Leçons de Rhétorique et de Belles-Lettres*, si cet ouvrage ne se recommandait d'ailleurs, comme nous disions, par la sagesse et la profondeur des principes qu'il renferme, par des vues nouvelles et ingénieuses, et par une méthode claire et facile.

Les leçons de Blair sont un des livres que l'on peut mettre avec le plus d'avantages entre les mains des jeunes gens; l'auteur, qui s'était fait une idée féconde et relevée de l'enseignement littéraire, traite en philosophe des principes du beau et des règles de la composition; il ne se renferme point dans les limites étroites de la critique dite *verbale*, qui épilogue sur les mots et les phrases, s'épuisant sur la forme sans aller au fond; non, il se préoccupe plutôt de l'art même d'écrire que de ceux qui ont écrit et de la façon dont ils l'ont pu faire; et lorsqu'il examine un livre, ce n'est point cet examen qu'il a uniquement pour but, il veut surtout apporter un exemple à quelque précepte général et rendre plus frappante la nécessité de telle ou telle règle, en montrant quels excellents effets elle a produits chez ceux qui l'observèrent, en faisant voir, d'autre part, qu'on ne la viole pas impunément. Le style des leçons de Blair n'est peut-être pas aussi soigné que celui de ses sermons, véritable chefs-d'œuvre de diction; mais il n'en est pas moins regardé comme classique en Angleterre; c'est un style clair, correct, coulant, toujours pur, s'animant lorsqu'il le faut, brillant dans certains endroits d'une élégance naturelle et sans recherche. « En conservant, dit Blair lui-même dans sa préface, la simplicité de style qui convient à des lectures, et surtout l'instruction, l'auteur n'a cherché qu'à être clair... »

M. Quenot, le traducteur, s'est surtout attaché à reproduire fidèlement dans son style ces qualités de son modèle, et l'on peut dire qu'en une pareille tâche il a été admirablement secondé par la nature de notre langue, qui est amie, plus que toute autre, de la simplicité et de la clarté. La traduction de M. Quenot nous paraît être une des bonnes versions qu'il y ait en français; elle réunit aux qualités de la diction une exactitude bien rare chez les traducteurs et une intelligence parfaite du texte original. Il faut louer aussi cette idée ingénieuse du traducteur de faire suivre les leçons de Blair de quelques pages extraites de nos meilleurs juges en littérature, et de fournir ainsi aux lecteurs une sorte de comparaison entre les jugements du critique anglais et ceux de Voltaire, Buffon, Marmontel, Laharpe, etc. Il ressort d'un tel rapprochement que les hommes de goût de tous les pays se ressemblent et se touchent, que malgré les dissemblances apparentes des littératures, les règles au fond sont les mêmes pour toutes, et que l'admiration pour Racine et celle pour Shakspere se fondent, après tout, sur des principes identiques. — H. Blair est toujours tout près de notre critique La Harpe, avec lequel il a beaucoup de rapports d'esprit et de goût.

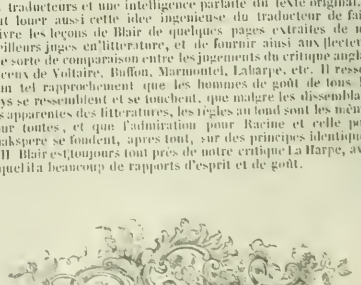

A partir du 1 octobre, les ANNONCES DE L'ILLUSTRATION sont reçues rue Vivienne, 4, à la *Compagnie de Publicité*.
Prix de la ligne, Librairie et Industrie, 90 centimes.

A M. AIMÉ DE NEVERS, MÉCANICIEN DENTISTE,

33, galerie Véro-Dodat, 33.

Si, de Véro-Dodat parcourant le passage,
Au moment où le gaz y produit son mirage,
Avec ses mille becs avant la nuit ouverts,
Vous voyez les dentiers par Aimé de Nevers
Fabriqués avec art imitant la nature,
Sans plaques ni crochets, sans fils ni ligature;
Vous admirez le zèle et le talent vanté
Qui sait rendre à la bouche et jeunesse et beauté;
Vous vous dites qu'Aimé, mécanicien dentiste,
Sait exercer son art en savant, en artiste;
Que pour lui la Prothèse, enlevant ses bandeaux,
Révèle chaque jour mille secrets nouveaux.
Parlons ici d'abord d'un fait scientifique :
De ce bel appareil nommé, *Sarcoplastique*.
De cette invention les prodiges divers
De l'âge desormais braveront les hivers :
Aimé fera couler la source de Jouvence;
La fraîcheur reviendra par sa seule puissance.

O vous, dames, surtout, qui craignez que les ans
Ne flétrissent les fleurs de vos attraits charmants,
Rassurez vos esprits, vivez dans l'allégresse,
Vous allez conserver et printemps et jeunesse;
Avec son appareil unique, précieux,
Aimé ranimera l'éclat de vos beaux yeux.
Par son procédé seul toute ride s'efface,
Sans laisser sur le front ou stigmate, une trace.
Si, sur votre visage, une triste maigreur
Par son invasion appelle la laideur,
Il vous rendra bientôt, aidé de sa science,
La fraîcheur, l'embonpoint de votre adolescence,
Et votre automne aura les roses du printemps.
Oui, je prends à témoin les succès éclatants
Obtenus par Aimé, que ce cher appareil
Est un bienfait pour tous, et n'a rien de pareil.
Bravez a l'avenir les atteintes de l'âge,
Vous pourrez recouvrer les grâces du visage!
Aimé, voyant son art faible, réduit encor
Aux anciens procédés, aux crochets, aux fils d'or,
Trouvant dans son génie un moyen salutaire,
Au rang de la science eleva l'art dentaire.

Ainsi, grâce à ses soins, à son embaumement,
La Prothèse n'a plus ni douleur ni tourment,
Et chaque râtelier fait d'après son système,
Se pose sans ressort et s'adapte de même.
De cette découverte il a reçu le prix :
L'Europe le connaît aussi bien que Paris.
Il compte pour clients des têtes couronnées;
Ses œuvres par des rois ont été patronnées.
Il accorde ses soins aux petits comme aux grands;
Il a mêmes égards pour les gens de tous rangs.
Soit que des maux cruels edentent la jeunesse,
Soit que l'hiver des ans dépouille la vieillesse,
De ces trésors divins gages de la santé,
Superbes ornements, perles de la beauté,
Aimé, par son talent et ses soins et son zèle,
Sait réparer soudain toute perte cruelle.

Adressez-vous à lui, femmes dont le printemps
Encore dans sa fleur regrette quelques dents,
Et ne redoutez plus la Prothèse sanglante
Qui blessait, torturait la gencive tremblante.
La routine succombe; Aimé, le novateur,
Se pose, à juste titre, en régénérateur.
Sous ses habiles mains, promptes comme la flamme,
A l'instant s'embellit la bouche d'une femme.
On croit que les dentiers qui sortent de chez lui
Par un charme divin n'ont que l'air pour appui.
Son MODE D'EMBAUMER arrête la carie
Qui devore souvent la mâchoire flétrie.
Il connaît des secrets pour unir, redresser,
Cautériser les dents sans détruire ou blesser.

Mères, dont les enfants ont déjà la denture
En proie a des défauts qui sont contre nature,
Hâtez-vous d'implorer les tendres soins d'Aimé.
De la bouche pour lui nul secret n'est fermé,
Et vous verrez bientôt et vos fils et vos filles
Qui feront par leurs dents l'orgueil de vos familles.
Exercez dans son art, Aimé peut en un jour les
D'un râtelier complet vous livrer le contour.
Lui seul pose les dents molaires et canines
Sans faire l'extraction des profondes racines;
Lui seul peut imiter assez habilement
De l'émail naturel le bel arrangement.
La nature est vaincue et devient tributaire
De quiconque saura pratiquer l'art dentaire,
Comme le fait celui dont les nobles travaux
Nous promettent encor des prodiges nouveaux.

Non content de l'honneur de cette découverte,
Il conserve les dents, il en prévient la perte,
Avec un ÉLIXIR dont les grandes vertus
N'auront jamais besoin d'éloges superflus.
Ce rare dentifrice, en corrigeant l'haleine,
Arrête la carie et maintient la dent saine,
Dissipe en un instant les mauvaises odeurs,
Calme tout aussitôt les plus vives douleurs.
On vante les effets de cet odontalgique,
Tout le monde l'admet comme bon spécifique.
Ce parfait élixir, répandu dans de l'eau, [beau.
Donne aux dents qu'il blanchit un éclat bien plus
Par ses propriétés, des belles incisives
Il rehausse l'émail, raffermit les gencives,
Les préserve toujours du scorbut douloureux,
Des ulcères rongeants, des aphthes cancereux,
Et répand dans la bouche un parfum délectable.
Sa POUDRE DÉTERSIVE, à saveur agréable,
Blanchit aussi les dents, sans altérer l'émail,
Comme le fait toujours la poudre de corail.
Enfin, Aimé connaît tous les soins de la bouche;
Pour soulager quelqu'un, il suffit qu'il le touche;
Et de son art charmant connaissant les succès,
Les guérisons pour lui sont moins que des essais.
On peut donc accorder hardiment confiance
A son rare talent, a son expérience!
Prévoyant tous les cas, il n'a rien négligé
Pour soulager des maux dont on est affligé,
Et sachant que certains redoutent la froidure,
A leur disposition Aimé tient sa voiture,
Sans augmenter en rien le prix de ses travaux,
Pour qui veut demander son char et ses chevaux!

Mme DE B***.

ODONTINE et ÉLIXIR ODONTALGIQUE

L'instruction qui accompagne ces nouveaux dentifrices donne la raison de leur supériorité sur tous ceux employés jusqu'à ce jour.
DÉPOT A **PARIS**, CHEZ **M. FAGUER**, RUE RICHELIEU, 95; ET CHEZ TOUS LES PARFUMEURS ET COIFFEURS DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.

Ne pas confondre le n. 14, avec celui des autres maisons qui prennent les mêmes indications sans y être autorisées. (Affr.)

MOREL, PHARMACIEN-DROGUISTE, *rue des Lombards*, 14, *à Paris*, *seule maison* dont **M. RASPAIL** garantisse les produits, appareils et ingrédiens destinés à l'application de sa méthode hygiénique et curative.

CIGARETTES de CAMPHRE de F.-V. RASPAIL

Et autres PREPARATIONS *du même auteur.*

La popularité qui a accueilli la nouvelle méthode de médication de M. RASPAIL a tellement mal plié la concurrence qui s'empare chaque jour du nom de M. RASPAIL, son inventeur, cette concurrence a tellement détériore la qualité des substances, tout en exagérant leur prix, que dans l'intérêt de la santé publique et surtout dans celui de la classe peu aisée, M. RASPAIL s'est vu dans la nécessité de traiter avec une des plus anciennes maisons de la capitale pour qu'il lui fût possible de surveiller la vente, de vérifier la bonne qualité des substances et d'en fixer lui-même les prix au taux le plus bas possible. Chaque étiquette sera revêtue de sa signature.

3 FRANCS **PILULES STOMACHIQUES** LA BOITE
Seules autorisées contre la Constipation, les Vents, la Bile et les Glaires.—Pharmacie COLBERT, passage Colbert.

5 francs la BOUTEILLE. **SIROP DE THRIDACE** 2 fr. 50 c. la 1/2 BOUTEILLE

Suc pur de laitue sans opium, SEUL AUTORISÉ comme le plus puissant CALMANT de tout état nerveux, spasmes, douleurs agitations, crampes, insomnie, irritation de poitrine, d'estomac, de vessie.—PHARMACIE COLBERT, passage Colbert.

EAU DE BOTOT, rue Coq-Héron, 5, maison de la Caisse d'épargne. — Cette eau, balsamique et spiritueuse, ortifie les gencives, raffermit les dents, les entretient blanches et saines, rrête les douleurs, et donne à l'haleine une odeur suave.

LE CHOCOLAT MENIER se trouve au dépôt, passage Choiseul, 21, et chez un grand nombre de pharmaciens et d'épiciers de Paris et de toute la France. — Se méfier des contrefaçons.

PRÉCIEUSE DÉCOUVERTE! LIMONINE ou Extrait pur de tous les principes du citron.

EMPLOIS : Limonades, punch, glaces, préparations culinaires d'office, etc.
AVANTAGES : Réduction sous le plus petit volume, usage des plus faciles, Saveur parfaite du fruit, économie relative de plus de 60 pour 100, conservation indéterminée.
Prix, 2 francs le flacon suffisant à plus de 120 verres d'excellente limonade.
Dépôt principal, passage Choiseul, 21, et chez MM. les épiciers de Paris et des départements.

Mme LACOMBE, rue Boucher, 1, au premier (près le Pont-Neuf), donne tous les jours chez elle des consultations sur le passé, le présent et l'avenir. Elle se rend aussi chez les personnes qui veulent bien l'honorer de leur confiance.

Chez P. BITTERLIN, éditeur, 10, rue Neuve-Saint-Augustin, au 1er.
1 VOL. DE 800 PAGES LA 5 LIV. A PARU. 100 LIVRAIS. A 30 C.
Grand in-8° jésus vélin. HISTOIRE DE L'ouvrage complet, 30 f.

LOUIS-PHILIPPE

PAR MM. AMÉDÉE BOUDIN ET FÉLIX MOUTTET.

Illustrée de 250 dessins sur acier et sur bois, dont 50 grand format tirés à part sur chine, et 200 dans le texte.

Par MM. Horace Vernet, — Hippolyte Bellangé, — Tony Johannot, — J. Gigoux, — E. Lamy, — Morel-Fatio, — Français, — Eugène Charpentier, — Pauquet, — Beaucé, — Hég. Wetter, etc., etc.

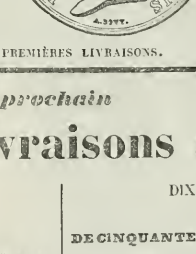

UNE MÉDAILLE EN BRONZE est donnée de suite aux souscripteurs qui payent d'avance les VINGT-CINQ PREMIÈRES LIVRAISONS.

GRANA ANGELICA, ou le purgatif Anderson, dégage les organes de toutes les humeurs, bile, phlegmes, glaires, qui font obstacle au libre exercice des fonctions. — La boîte, scellée par un timbre royal qui porte, sur un fond rouge, J. B. J. JOHNSON, CHIMIST, DRUGGIST, se vend à la maison Menier et comp., dans toutes les pharmacies et rue Caumartin, 1, à Paris.

Pour paraître le 12 novembre prochain

Edition illustrée, publiée par livraisons à 50 cent.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION :

Chaque livraison contiendra soit une feuille de texte et une gravure, soit trois ou quatre feuilles (48 ou 64 pages) sans gravure.

Il paraîtra une livraison le jeudi de chaque semaine.

La première livraison paraîtra le 12 novembre 1845.

Le prix de chaque livraison est de 50 centimes.

En payant DIX FRANCS d'avance on reçoit les livraisons *franco* à domicile, à Paris.

Les souscripteurs des départements doivent s'adresser aux principaux libraires de leur ville.

PAULIN, éditeur, rue Richelieu 60,

HISTOIRE DU

CONSULAT ET DE L'EMPIRE

faisant suite à l'histoire de la *Révolution française*.

PAR M. A. THIERS.

DIX VOLUMES IN-OCTAVO

ORNÉS

DE CINQUANTE BELLES GRAVURES SUR ACIER.

Dessins composés spécialement pour cet ouvrage d'après les récits de M. Thiers.

PAR MM. EUGÈNE CHARPENTIER, KARL GIRARDET, MASSARD, MOREL-FATIO, ETC., ETC.;

GRAVÉES

Par MM. Audibran; Beyer, Joh. de Marc, Geoffroy, Goutière, Hopwood, Outhwaite, Revel, Rouargue, Vallot, etc.

PAULIN, éditeur, rue Richelieu 60.

Modes.

L'Illustration ne peut encore parler des modes nouvelles, car elles n'existent pas, et s'il lui a été permis d'en apercevoir quelques-unes, la divulgation de ces mystères avant le temps voulu pour leur apparition serait un tort impardonnable.

Quant aux modes d'été, il n'y faut plus revenir, et nous n'avons à entretenir nos lectrices que des costumes de transition, que le retour à la ville rend si nécessaires.

Les habitudes de comfort que nous avons empruntées aux Anglais nous obligent à parler avant tout de la robe de chambre; il est bien entendu que nous laisserons de côté la description de tous ces vêtements sans forme précise que les couturières ordinaires s'obstinent à confectionner contrairement à toutes les règles du goût; la robe de chambre étant une révélation des goûts et des habitudes intimes d'une femme, le talent de l'artiste en couture consiste à saisir, soit pour sa couleur, sa forme et ses ornements, ces nuances fugitives que doit lui suggérer la connaissance particulière qu'elle a de son élégante clientèle.

Nous ne pouvons aujourd'hui citer et faire voir qu'un seul costume d'intérieur, que portait d'une manière noblement gracieuse une maîtresse de maison qui avait rassemblé à déjeuner quelques amies intimes, comme elle de retour de la campagne.

Ce costume se composait d'une robe de chambre en cachemire blanc, à manches demi-justes, à corsage plat, dessinant la taille.

Des ouvertures pratiquées sur le devant, les côtés et au bas des manches, étaient garnies d'un large galon rattaché par des boutons et accompagné d'une broderie courante, le tout en passementerie d'or dans le goût oriental; des babouches blanches brodées à Smyrne, et une pointe de dentelle ajustée à *la Vielleuse*, avec des nœuds de satin rose fixés par des boutons en passementerie d'or semblables à ceux de la robe, complétaient cette tenue matinale d'une élégance irréprochable.

La soie unie, glacée, à raies ou à petits carreaux, avait fait tous les frais de la toilette des convives, qui ne se distinguait que par la nuance des étoffes employées à la confection des robes, dans la façon desquelles se retrouvaient invariablement les corsages plats, les manches plates, les garnitures de rubans ou de boutons froncés et travailles, et les volants, unis, découpés ou festonnés, disposés sur les jupes en plus ou moins grande quantité.

L'antichambre était encombrée de par-dessus dits *justaucorps*, de mantelets et de petits manteaux courts arrondis par devant comme une grande pèlerine, et auxquels on donne le nom de *visite* et de *caprice*, inventions commodes sans doute, mais toujours moins gracieuses que le cachemire indien, dont le tissu moelleux garantit si bien le corps des atteintes du froid.

Mentionnons, en passant, comme complément des toilettes du matin, les tabliers en soie garnis de velours, les fichus pèlerines en tulle garni de dentelles, les bouts de manches brodés, et enfin la création la plus nouvelle de la lingerie, le *col à la Gabrielle*, dont la forme a été empruntée aux portraits du règne de Henri IV.

Caricatures.

(La pensée et la promenade sont les droits de l'homme.)

(Un bon frisé.)

(Un bon défrisé.)

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER REBUS.

C'est par leurs tubercules malades qu'on voit les pommes de terre occuper les savants, tromper l'espoir du pauvre, et enfin exciter au plus haut degré l'inquiétude des politiques et des économistes.

On s'abonne chez les Directeurs des postes et des messageries chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les *Correspondants du Comptoir central de la Librairie*.

A Londres, chez J. Thomas, 1, Finch Lane Cornhill.

A Saint-Petersbourg, chez **J. Issakoff**, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-Impériale; Gostinoi-Dvor, 22. — F. Bellizard et Cie, éditeurs de la *Revue étrangère*, au pont de Police maison de l'église hollandaise.

A Alger, chez Bastide et chez Duros, libraires.

Chez V. Hebert, à la Nouvelle-Orléans (États-Unis).

A New-York, au bureau du *Courrier des États-Unis*, et chez tous les agents de ce journal.

A Madrid, chez Casimir Monier, Casa Fontana de Oro.

Jacques DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de Lacrampe et Cie, rue Damiette, 2.

L'ILLUSTRATION,
JOURNAL UNIVERSEL.

Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N° 140. Vol. VI. — SAMEDI 1er NOVEMBRE 1845.
Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
Ab. pour l'Etranger. — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Histoire de la Semaine. *Hospice des actionnaires des chemins de fer.* — **Courrier de Paris.** — **Diverses manières de se garantir du froid.** *Douze Gravures*, par M. Jules Noel, et une Mazurka, par M. Fna. — **Le cardinal Mezzofanti**, par M. L. Delâtre. — **Rosa et Gertrude.** Roman par M. R. Topffer. (Suite.) — **La peinture à Metz.** *Six Gravures*, d'après des dessins de MM. Maréchal, de Lemud, Devilly, Rolland, Pelletier, Mennessier. — **Le refuge de Versailles contre la mendicité.** — **Honneurs maritimes.** *Cinq Gravures*, par M. Morel-Fatio. — **Les spéculateurs à la Bourse.** *Une Gravure.* — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces.** — **Le Krisnah.** *Une Gravure.* — **Bébus.**

Histoire de la Semaine.

M. le maréchal Soult. — Nous n'avons pas encore à annoncer cette semaine la conclusion de la crise tout intérieure qui travaille le cabinet. Le cinquième anniversaire de sa constitution, le 29 octobre, s'est passé sans que M. le maréchal Soult ait encore mis ses projets de retraite à exécution, et sans qu'on ait renoncé à l'espoir de les lui faire abandonner. La polémique et les bruits des journaux continuent sur ce sujet : pour nous qui n'enregistrons que des faits, nous attendrons que *le Moniteur* ait parlé. Beaucoup commencent à croire que cette fois encore rien ne forcera la feuille officielle à rompre le silence.

Chemins de fer. — M. le ministre des travaux publics, lui, a enfin parlé. Il n'a pas dit tout ce qu'il avait à dire, tout ce qu'il eût été préférable qu'il dit sans plus tarder, mais enfin s'il n'a pas déterminé le jour d'adjudication des chemins de fer de Creil, de Lyon, d'Avignon, qui détiennent la plus grande masse de capitaux, il a du moins indiqué celui des chemins de Strasbourg et de Nantes. C'est le 25 que ces deux lignes seront adjugées ; c'est le 15 que toutes les compagnies devront avoir déposé leurs listes particulières, si d'ici là une fusion n'a pas réduit celles-ci à une liste commune. On peut donc espérer que la lice est fermée pour ces deux lignes, et que la spéculation et l'agiotage s'en tiendront aux dix ou douze compagnies qui se sont formées ou annoncées pour l'un ou l'autre de ces chemins. Quoi qu'il en soit, les chemins de fer auront une page curieuse dans l'histoire de ce temps, pourvu qu'il se trouve des historiens capables d'écrire cette histoire d'une manière désintéressée; et il s'en trouvera, même parmi les journalistes, ce qui va étonner beaucoup de journaux.

C'est un étrange spectacle qu'offre chaque jour, d'une heure à trois, la Bourse, ce palais de l'agiotage. Force a été d'y ouvrir de nouveaux débouchés, d'y pratiquer des portes assez nombreuses, assez larges pour donner passage aux flots de vendeurs et d'acheteurs qui s'y portent, qui s'y pressent, qui s'y poussent. La force publique et la police municipale y ont été également doublées ; mais c'est là un soin inutile. Qui songe à faire le mouchoir dans ce temps-ci? quelque niais.

Algérie. — Des rapports de M. le lieutenant général de La Moricière, à la date du 17 octobre, écrits au bivouac de Nedroma, sont venus nous apprendre que M. le gouverneur général provisoire et M. le général Cavaignac réunis, avaient su, sans attendre M. le maréchal Bugeaud, effacer les échecs que la trahison avait pu faire essuyer à nos armes et châtier de nombreuses tribus défectionnaires. Partis de Ghazaouat, ils ont, après cinq jours d'opérations, dont quatre ont été des jours de combats contre des multitudes armées, et dans des montagnes du plus difficile accès, pénétré par un col très-escarpé que nos soldats ont franchi avec audace, malgré le feu très-vif d'une masse d'ennemis échelonnés sur toutes les hauteurs. Le plan du général de La Moricière était de couper aux populations insurgées, qui s'étaient agglomérées dans le Trara, la route du Maroc, et en même temps de les refouler sur les côtes de la Méditerranée. La présence d'Abd-el-Kader exigeait d'ailleurs qu'on déployât une vive énergie pour prouver aux révoltés que son appui ne pouvait les préserver de nos coups. L'assaut des gorges d'Aïn-Kebira devenait donc autre chose qu'un brillant épisode de guerre.

Le plan du général de La Moricière, bien secondé par le général Cavaignac, a complétement réussi. Les Kabyles ont été débusqués, rejetés dans la direction où on voulait les pousser. L'émir les a laissé écraser, il a esquivé le combat et il a fait retraite avec les 2,000 cavaliers de sa deïra et du Maroc, au milieu des huées et des imprécations de ces malheureux qu'il livrait à notre merci. Les populations, poursuivies pendant deux jours, se sont trouvées cernées dans le pâté de montagnes qui forme le cap Noé et ont fini par s'entasser dans une vallée profonde dont nos troupes couronnaient les hauteurs; il n'y avait plus qu'à les exterminer ou à les décimer par la fusillade et les obus. C'était le moment de venger nos désastres et de punir d'affreuses trahisons. « Mais dans la disposition d'esprit de nos troupes, dit le général de La Moricière, la vengeance eût été trop sévère. » Il a donc accueilli les supplications des insurgés. Tout le monde louera le général de son humanité et d'avoir si noblement fait contraster le caractère français avec celui des barbares de l'Afrique.

(Ouverture d'un hospice destiné aux actionnaires des chemins de fer.)

Abd-el-Kader, qui a repassé le col d'Aïn-Kebira, se retirait à l'opposé de la côte, vers la Tafna ; mais il était encore sur la rive gauche de cette rivière. On ne savait pas s'il allait la traverser pour s'avancer dans la direction de Tlemcen ou de Mascara. Le général de La Moricière annonce qu'il se remet en marche le 18 pour suivre l'émir avec sa division et toute sa cavalerie, qui compte 1,000 chevaux.

Le même courrier a apporté également un document qu'on lira avec un grand intérêt, c'est un rapport sur la cruelle affaire de Djemmâa-Ghazaouat, écrit par un des prisonniers d'Abd-el-Kader, M. Courby de Cognord, chef d'escadron au 2e hussards, qui expose toutes les circonstances du désastre. L'ensemble de ce rapport concorde parfaitement avec le récit fait par les soldats qui ont pu rentrer à Ghazaouat, et, comme le dit si bien M. de La Moricière, il est doublement honorable pour M. de Cognord de s'être conduit comme il le raconte, et de le raconter avec tant de simplicité. On trouve dans cette pièce un triste détail qui fournit l'occasion de rectifier une erreur de *l'Ackbar* que nous avons reproduite.

Selon la correspondance de ce journal, le capitaine adjudant-major du 8e chasseurs d'Orléans, M. Dutertre, qui avait été fait prisonnier, disait-on, lors de la seconde phase de l'af-

faire, aurait été chargé d'aller inviter à se rendre la compagnie de M. de Géraud, réfugiée dans le marabout de Sidi-Brahim. Abd-el-Kader, disait-on encore, l'avait menacé de la mort s'il ne réussissait pas dans cette mission. Le capitaine Dutertre, attaché et tenu par des Arabes, au contraire, aurait crié à nos braves de se défendre jusqu'à la mort, et l'émir lui aurait fait aussitôt trancher la tête. Le capitaine Dutertre était sans aucun doute bien capable de tenir cette conduite héroïque que l'on comparait avec celle de Régulus; mais le rapport du commandant Courby de Cognord lève tous les doutes à cet égard, et d'une manière bien douloureuse pour la famille de ce brave officier, en mentionnant son nom parmi ceux des autres officiers d'infanterie et de cavalerie qui ont succombé dans la seconde partie du drame terrible dont le dénoûment s'est accompli à Sidi Brahim.

Les prisonniers faits par les Arabes dans cette funeste occasion sont au nombre de 96; M. de Cognord donne leurs noms, et les familles intéressées vont pouvoir les connaître. Ajoutons que ces prisonniers, quoique blessés pour la plupart, sont dans une situation à peu près supportable; qu'Abd-el-Kader a défendu qu'il leur fût fait aucun mauvais traitement, et que des secours leur ont déjà été expédiés par le général de La Moricière.

Voici un fait qui vient à l'appui de ce qu'on a publié récemment sur les affaires de l'Algérie. Il y a peu de temps, des rapports de plusieurs de nos généraux qui commandaient en Afrique firent connaître au gouvernement que des armes étaient sans cesse introduites par les côtes de Maroc et vendues aux tribus ennemies de la France. Sur cette donnée, des observations furent adressées, par les agents français, aux différents gouverneurs des ports marocains. Un d'entre eux, le pacha de Larache, répondit que ces importations d'armes n'avaient lieu que par contrebande, et qu'il manquait des moyens nécesssaires pour la réprimer. Les choses en restèrent là. Mais la vérité du fait subsiste tout entière. Que l'introduction des armes de guerre ait lieu par contrebande ou autrement, toujours est-il qu'elle se fait.

MADAGASCAR. — Un journal de l'Inde, le *British Indian Gentleman's Gazette*, donne les nouvelles suivantes de Tamatave : « D'après les renseignements que nous avons reçus, les Hovas ont perdu 347 hommes, dont 22 officiers, dans le combat du 15 juin à Tamatave. Il paraît que les bombes lancées par les corvettes ont causé des ravages considérables dans les forts. Les Hovas, entièrement démoralisés, allaient se rendre à discrétion aux troupes anglo-françaises, quand la retraite a sonné, et celles-ci ont dû se retirer. »

LA PLATA. — Le récit suivant, qui présente jour par jour l'exposé de la situation à Buenos-Ayres et des incidents qui viennent de la compliquer, est emprunté à un journal anglais, et sera lu avec intérêt :

« Buenos-Ayres, 19 août. Nos avis de Montevideo sont du 17. Plusieurs des navires de Brown sont armés sous pavillon français ou anglais, et toute la flottille des barques montévidéennes se prépare, dit-on, à aller croiser dans l'Uruguay. La corvette française *l'Expéditive* et la goëlette anglaise *le Dolphin* sont revenues ici ce matin. Nous ne savons quels sont les plans des deux amiraux; il est probable qu'Oribe n'évacuera pas le territoire montévidéen à moins qu'il n'y soit contraint par une force supérieure, et bien que les amiraux soient redoutables sur mer, ils sont faibles sur terre.

« A Buenos-Ayres, tout reste calme, mais la *Gaceta* publie des articles de plus en plus violents. Hier, la *Sala* (chambre des représentants), s'est assemblée, et tous les documents relatifs aux négociations lui ont été présentés. On croit généralement qu'un appel sera fait aux gouvernements européens, et je pense que des dépêches à cet effet seront expédiées avec la présente. Les levées de troupes continuent activement, surtout dans le Sud, et les forces doivent se rapprocher de la capitale.

« Deux cents soldats de marine anglais ont été débarqués à Montevideo. Des bâtiments anglais et français ont déjà remonté l'Uruguay pour pousser une reconnaissance dans ces parages. Toutes les négociations amiables sont maintenant à peu près rompues. Du reste, Rosas se fait un mérite d'offrir protection aux Anglais qui n'ont pas encore quitté la ville.

« L'affaire va maintenant traîner en longueur, car les forces navales attendront des renforts ou de nouveaux ordres pour agir rigoureusement.

« 20 août. — La lecture des documents s'est terminée aujourd'hui à la *Sala*, et c'est demain que s'ouvrira la discussion. On pense que l'entrée de notre port sera refusée aux navires français et anglais. S'il en était ainsi, nous devrions nous défendre à un blocus hermétique et immédiat.

« On dit que les amiraux anglais et français ont l'intention de prendre possession de Colonia et d'y placer une garnison; ce point central deviendrait alors le rendez-vous des déserteurs de l'armée d'Oribe.

« L'opinion générale est que Rosas résistera jusqu'aux dernières extrémités, car il est plein de confiance dans ses ressources. Il a l'intention de proclamer la loi martiale dans la ville, d'armer tous les hommes valides, et d'entretenir sur pied une force d'au moins 15,000 hommes dans la ville.

« 21 août. — La *Sala* s'est encore réunie aujourd'hui, et d'après le commencement des discussions, on croit qu'elle déclarera nul le traité conclu avec l'Angleterre, sous prétexte que les Anglais l'ont maintes fois violé.

« Par suite du blocus du Bueno, décrété par les ministres français et anglais, Oribe a créé un port franc sur le Lagoa-Mirim; c'est de là qu'il tirera tous ses approvisionnements, et avec bien moins de frais que de Buenos-Ayres. »

CHINE. — Notre gouvernement a reçu des nouvelles de Chine, transmises d'Alexandrie, en date du 12 octobre, par M. le marquis de Ferrière-Levayer, secrétaire de la légation, qui arrivera incessamment à Paris. Les ratifications du traité d'amitié et de commerce conclu le 24 octobre 1844, à Wampoa, entre les plénipotentiaires du roi et l'empereur de Chine, ont été échangées, le 25 août dernier, à Taipanhi, près du Bogue, dans le palais du mandarin amiral, qui commande les forces chinoises dans la rivière de Canton.

En même temps, M. de Lagrénée a reçu copie officielle de l'édit rendu, à la suite de la négociation qu'il a ouverte à cet effet, par l'empereur de Chine, et qui révoque les peines portées contre les Chinois chrétiens, et les autorise à professer publiquement le christianisme. Cette pièce est accompagnée d'un office que Ki-Ying, à la demande de M. de Lagrénée et en qualité de haut commissaire, a ajouté au texte du rescrit impérial, pour en régler l'exécution, définir nettement les droits des populations chrétiennes et ôter tout prétexte à la mauvaise volonté des mandarins.

IRLANDE. — L'association du rappel a tenu le 20 octobre son meeting hebdomadaire dans Conciliation-Hall. M. D. O'Connell y assistait, et a trouvé moyen de dire son mot sur la question qui s'agite dans la presse anglaise, relativement à la statue de Cromwell, que les uns veulent admettre dans la décoration des nouvelles salles du parlement de Londres et que les autres en veulent exclure : « Un comité des beaux-arts, a dit l'orateur, a été nommé pour déterminer quelles seraient les statues à placer dans les nouvelles salles du parlement. Il a recommandé d'en ériger une à Stephen-Langton, primat catholique d'Irlande, qui dit la messe pour les barons le jour où ils forcèrent le roi Jean à signer la grande charte; mais il en a refusé une à l'archevêque de Dublin, parce que son siége n'était pas en Angleterre. Le comité en a aussi refusé une à Th. Becket, l'homme qui protégea les libertés de l'Angleterre contre la tyrannie de Henri II, l'homme autour duquel se rangeaient des centaines de mille Anglais qui le regardaient comme le protecteur de leurs droits. Mais aussi ce même comité a résolu d'élever une statue à Cromwell et une au général Monk. Ils auraient pu, en vérité, en élever une à Judas tout aussi bien qu'au général Monk. Il ne manquait que d'en ajouter une troisième pour faire un beau trio : c'est celle du diable; alors le groupe eût été parfait, à cause de la présence du maître. »

NOUVELLE-ZÉLANDE. — Le *Lloyd* a reçu de son agent à Auckland la lettre suivante, qui a été affichée. Elle est du 24 mai. « Le blocus du port de la baie des Iles existe toujours. Une nouvelle rencontre a eu lieu entre les naturels et les soldats, et ces derniers ont obtenu un succès partiel. 14 soldats et marins ont été tués et 57 blessés. De leur côté, les naturels ont eu cent hommes tués et un grand nombre de blessés. Pour le moment, les hostilités ont cessé et les troupes reviennent ici. »

HAITI. — On a reçu les nouvelles suivantes d'Haïti à la date du 22 septembre.

Dans la nuit du 17, le parti de l'ancien président Rivière a fait une dernière tentative pour ressaisir le pouvoir. Après une lutte de courte durée, les insurgés, qui avaient par un coup de main, essayé de s'emparer de Jacmel, ont été repoussés, et le jour suivant, vingt-deux prisonniers ont été fusillés. Un des principaux chefs des insurgés, le général Bedouet, s'est fait sauter la cervelle après la défaite.

Le parti nègre n'a pas tardé à profiter de sa victoire; le journal de Port-au-Prince, *le Manifeste* du 21 septembre, contient un décret qui défend le mariage entre les Haïtiens et les personnes de race blanche. En cas de mariage de cette nature, les Haïtiens perdent pour eux et leur descendance les droits de citoyen.

Ce même journal contient un autre décret expulsant de l'île tout mulâtre qui jouit ailleurs des droits de citoyen et qui ne voudrait pas y renoncer.

ESPAGNE. — *La Gazette de Madrid* du 18 octobre a publié un décret nommant vingt-cinq nouveaux sénateurs et ouvrant l'entrée de la première chambre à peu près à tous les évêques qui n'y avaient pas encore été appelés. Il reste encore environ trente sénateurs pour compléter cette assemblée. — Il y avait à cette date, à Madrid, un grand mouvement de décorations et un échange suivi de gracieusetés royales. M. Souza, attaché à la légation de Constantinople, a remis le 17 entre les mains de la reine un diadème de brillants offert par le Grand-Seigneur à S. M. Isabelle, et à MM. Narvaez et Martinez de la Rosa des décorations également en brillants. — M. Bresson, ambassadeur de France, a été chargé de transmettre à M. le duc d'Aumale le collier de la Toison d'or, qui lui est accordé. Ce collier est le même qui fut porté par Charles-Quint, mais il le fut aussi par Ferdinand VII.

Le tribunal de guerre a rendu son arrêt dans la cause des individus qui ont tiré des coups de feu sur la voiture du général Narvaez. Cette cause devra encore être portée devant le tribunal suprême de guerre et de marine. Deux contumaces sont condamnés à la peine de mort, un à dix années de présides, et tous les trois aux dépens. Trois accusés, qui ont été retenus prisonniers, ont été absous, l'emprisonnement qu'ils ont supporté étant considéré comme un châtiment suffisant; ils sont condamnés à payer les dépens. Les quatorze autres accusés sont complétement absous.

PORTUGAL. — On écrit de Lisbonne au journal *el Clamor publico* : « Trois bâtiments de guerre s'équipent en toute hâte, et, suivant l'usage, la marine portugaise se recrute du premier venu qui se trouve sous la main dans la rue. Ces jours derniers, on a conduit et retenu à bord des bâtiments de guerre tous les hommes que l'on a pu trouver. On dit que cette expédition doit être dirigée vers les îles où l'esprit public est très-irrité contre le ministère : on dit que ces îles veulent être indépendantes et se confédérer avec les Canaries. Mille hommes de troupes feront partie de l'expédition. L'activité est d'autant plus grande, que l'on veut prévenir cette révolution dans les îles portugaises qui désirent s'unir à l'Espagne. »

HOLLANDE. — Le roi de Hollande a ouvert le 20 octobre, à La Haye, la session des états généraux pour 1845-1846. Dans le discours qu'il a prononcé à cette occasion, le roi annonce que des mesures ont été prises pour remédier aux malheurs occasionnés par la mauvaise récolte des pommes de terre, et qu'il a l'espoir qu'on pourra considérablement les adoucir.

Le roi de Hollande se prononce contre les projets de réforme de la loi fondamentale du royaume, qui doit, dit-il, n'être abordée que lorsque la nécessité en est devenue évidente. On se souvient que l'année dernière, à la suite d'une mésintelligence entre les deux Chambres, il n'avait pas été voté d'adresse en réponse au discours royal. Le roi a saisi cette occasion de se prononcer en général contre le système des adresses, et a exprimé le désir qu'il ne lui en fût pas présenté. Cela simplifiera bien la difficulté.

BELGIQUE. — M. Charles Rogier, ancien ministre de l'intérieur, élu par Bruxelles et par Anvers, ayant opté pour cette dernière ville, les électeurs de Bruxelles ont été appelés à faire une nouvelle élection. Deux candidats étaient en présence : M. Van de Weyer, chef du cabinet actuel, et M. Léon Cans, président du tribunal de commerce. Le scrutin a donné le résultat suivant : M. Léon Cans, 1,017 voix; M. Van de Weyer, 529. Le ministère et le parti catholique ont essuyé, comme on voit, une rude défaite.

PRUSSE. — On lit dans la *Gazette des postes de Francfort*, sous la rubrique de Berlin, 18 octobre : « Nous apprenons d'une source digne de foi que le conseil municipal a décidé, le 14 courant, qu'il ferait demander par le magistrat, directement au roi, la concession d'une publicité restreinte de ses délibérations. Cet événement nous paraît trop important pour que nous ne nous empressions pas d'en faire part à nos lecteurs. »

— La haute cour de censure vient d'être déférée à la cour suprême pour le délit de manquement à son devoir. C'est la première fois en Prusse que tout un tribunal ait été mis en accusation; aussi cette affaire a-t-elle causé ici une très-grande sensation. En voici les circonstances :

« M. Lœwenberg, géographe distingué, avait dressé une carte intitulée : *Carte illustrée des religions et des confessions de la monarchie prussienne*, ouvrage qui avait pour objet de signaler les grands et rapides progrès de l'Église germano-catholique fondée par M. Ronge, et dans lequel l'auteur, pour indiquer les cultes, les opinions religieuses et la plus ou moins grande dévotion de la majorité des habitants de chaque localité, avait joint aux noms des lieux diverses images, telles que mitres, crosses, croix de différentes formes, nonnes, religieuses, prêtres catholiques ou protestants, têtes de rabbins, etc., etc.

« M. Lœwenberg, voulant se mettre à couvert de la responsabilité que la publication de cette carte pouvait faire peser sur lui, la soumit à divers censeurs de Berlin; mais tous décidèrent que, attendu que les cartes géographiques, les dessins et les images ne sont pas sujets à la censure préalable, ils n'avaient pas à s'occuper de l'œuvre en question.

« Cette décision fut dénoncée par M. Lœwenberg à la haute cour de censure, qui rendit un arrêt longuement motivé, par lequel elle le confirma, en ajoutant cependant que les censeurs avaient eu tort de dire que les cartes géographiques en général se trouvaient exemptées de la censure préalable, puisque les cartes militaires y étaient sujettes, mais en déclarant en même temps que la carte en question n'appartenait sous aucun rapport à cette dernière catégorie. Tous les doutes de M. Lœwenberg se trouvant ainsi levés par cet arrêt, il fit lithographier et publier son ouvrage, qui fut accueilli avec une immense faveur, et dont tous les exemplaires se vendirent en moins de deux jours.

« Mais le directeur de la police de Berlin, M. le conseiller de justice Puttkammer, pensa que l'œuvre de M. Lœwenberg ne pouvait pas être regardée comme une carte géographique ou comme une collection de dessins; que c'était réellement un livre, et encore un livre qui tendait à ridiculiser les opinions religieuses professées par les sujets du roi; et en conséquence il formula une plainte à la cour suprême contre la haute cour de censure, et une autre plainte à la chambre criminelle du tribunal de première instance de Berlin contre l'auteur, M. Lœwenberg.

« Les deux affaires s'instruisent, et elles seront appelées prochainement devant les tribunaux respectifs. »

WURTEMBERG. — On écrit d'Ellwangen, 18 octobre : « Nous apprenons qu'il est question de fusiller ici en effigie l'abbé Ronge. Il y aura tir à la cible des gardes civiques, et à cette occasion on tirera sur un tableau en pied de Ronge peint sur une planche. L'exécution est fixée à demain.

« *P. S.* Nous apprenons à l'instant même que la police est intervenue pour empêcher cette manifestation. »

SUISSE. — Des lettres de Berne en date du 25 octobre annoncent que le parti radical de ce canton a obtenu un succès inattendu dans les élections partielles qui viennent d'avoir lieu. Les radicaux sortants étaient au nombre de seize; ils ont gagné quinze élections, dont dix sur les partisans du gouvernement et cinq sur la fraction de MM. Bloesch et Schnell, dont les membres, tout en étant de l'opposition, avaient adhéré au vote de confiance. On remarque parmi les hommes influents du parti ultra-radical qui vont prendre place dans le grand conseil, M. Ochsenbein, qui commanda en chef l'expédition des corps francs, et M. Weingart, rédacteur du journal *l'Indicateur du Seeland*. Ces élections ne laissent pas que d'avoir une certaine importance.

Le parti radical, qui a beaucoup agi dans les dernières élections, a surtout recruté des partisans parmi les électeurs de la campagne. Il fait en ce moment recueillir par le comité de la Société populaire des signatures pour envoyer une adresse au nouveau grand conseil aussitôt qu'il sera réuni. Le programme des radicaux est toujours le même. Ils demandent la révision de la constitution de 1831, et recommandent à la plus grande sollicitude du grand conseil la question des jésuites.

LUCQUES. — Le mariage de mademoiselle de Berry avec le prince de Lucques a été déclaré le 15 octobre. Il aura lieu très-probablement le 10 novembre. — Le prince Ferdinand-Charles-Marie-Joseph-Victor-Balthasar, fils du duc Charles-Louis de Lucques, et de Marie-Thérèse de Sardaigne, est né le 14 janvier 1825; S. A. R. Louise-Marie-Thérèse, fille de Charles-Ferdinand d'Artois, duc de Berry et de Caroline-Fer-

dinande-Louise, princesse des Deux-Siciles, est née le 21 septembre 1819.

Conseil général de la Seine. — La session du conseil s'ouvrira le 5 de ce mois. Outre l'examen et le vote du budget départemental, le conseil sera saisi de plusieurs questions importantes. M. le préfet se propose, dit-on, d'appeler particulièrement son attention sur la question des enfants trouvés.

En 1857, en soumettant au conseil municipal de Paris les comptes de 1856, M. le préfet de la Seine y joignit un document des plus intéressants pour les statisticiens. C'est le tableau exact et par année du nombre des enfants trouvés qui ont été recueillis à l'hospice depuis 1640, époque de sa fondation régulière, jusques et compris l'année 1855. Ce tableau est en quelque sorte un thermomètre qui indique la moralité de la grande capitale depuis deux siècles.

Voici le résumé exact de ce tableau par périodes de vingt-cinq années :

De 1640 à 1664, il a été déposé à l'hospice	9,002 enfants.
De 1665 à 1689,	19,574
De 1690 à 1714,	47,448
De 1715 à 1739,	56,216
De 1740 à 1764,	104,041
De 1765 à 1789,	155,859
De 1790 à 1815,	105,940
De 1814 à 1855, (21 ans),	125,510
Total pour 195 années,	617,170
L'année pendant laquelle il en fut le plus déposé fut l'année 1772, une des dernières du règne de Louis XV,	7,676

Loteries de bienfaisance. — Une grande institution, et une bonne œuvre se partagent en ce moment la charité publique et aussi ce désir de gain, cet amour pour le jeu qui se trouve souvent dans un coin des meilleures âmes. Les loteries de Petit-Bourg et des victimes de la trombe de Monville se voient enlever leurs billets, avec empressement. Il y aura là, à coup sûr, moins de mécomptes qu'aux *billets* de beaucoup de chemins de fer. On vous garantit un lot gagnant, sur cinq mises. Que de compagnies seraient embarrassées, s'il leur fallait rien garantir !

Nécrologie. — M. de Caffarelli, ancien conseiller d'Etat, et l'un des administrateurs les plus capables et les plus honorables de l'empire, a terminé sa carrière à quatre-vingt-cinq ans. — C'est dans un âge presque aussi avancé, à quatre-vingt et un ans que vient de mourir M. le vice-amiral Verhuell, pair de France, dont les longs et brillants services s'étaient mêlés depuis 1779 aux plus glorieux faits d'armes de la France et de la Hollande. — Plus âgé encore, à quatre-vingt-dix-sept ans, vient de s'éteindre, M. le comte Cassini, dernier du nom, membre de l'Académie des sciences (section d'astronomie), ancien directeur de l'Observatoire royal de Paris. — Nous avons encore à enregistrer la mort de M. Dudouit, ancien député de Coutances. — et celle de M. le comte Eugène Ney, quatrième fils de l'illustre et infortuné maréchal, qui avait remplí dernièrement les fonctions de chargé d'affaires de France au Brésil.

Courrier de Paris.

Un jeune beau, de quarante-cinq ans, l'un de ces merveilleux produits de la coulisse que la Bourse a donnés à l'Opéra, et qui revenait de droit à la diplomatie, où il a trouvé sa niche d'or, M. D., en un mot, était hier accosté aux Tuileries par un habitué des eaux, véritable oiseau de passage égaré dans la capitale. A toutes les démonstrations du provincial, M. D. répondait par l'accueil le plus glacial, si bien que le novice s'écria naïvement : « Mais, monsieur, vous me connaissiez si bien à Vichy ! — C'est possible, monsieur, répondit le diplomate, aussi pourrai-je vous reconnaître à Vichy ! »

N'est-ce pas là un mot tout à fait de circonstance, et cette impertinence ne peint-elle pas assez bien la situation ? Dans le moment présent, de quoi s'inquiète la belle société (ainsi nommée par opposition à la vilaine) ? quelle est sa grande et suprême occupation, s'il vous plaît ? Elle *se reconnaît*, elle fait l'appel de ses élus, le triage de ses favorisés ; le bon grain est séparé de l'ivraie, et ce n'est pas là une petite affaire, comme on le pourrait croire, car s'il fallait prêter l'oreille aux indiscrets, le mélange et la confusion auraient été extrêmes passé le mur d'octroi. Heureusement que notre beau monde possède ses fins limiers dont le flair n'est jamais en défaut, et l'on a, tout comme M. le directeur des droits réunis, sa ligne de douane et de préposés vigilants qui ne permettent guère l'introduction de la contrebande.

On sait que le séjour des eaux procure et autorise certaines relations qu'il serait de mauvais goût de prolonger dans la capitale. D'ailleurs, Spa, Vichy, Bagnères et Plombières jouissent du privilége de tous les lieux de réunion publique, c'est le hasard qui y est le souverain et maître ; lui seul arrange et dispose les quadrilles dans ces bains dansants ; on ne choisit guère son vis-à-vis au bal masqué, n'est-ce pas ? Mais une fois rentré chez soi, *ni vu ni connu*, comme dit la chanson.

Octobre est le mois réorganisateur par excellence. Alors chaque chose est remise à sa place, chacun reprend son rang et possession de son véritable emploi. Cependant ce retour à l'ordre n'a pas lieu sans résistance, on ne rétablit pas sans quelque peine ces nouvelles lignes de démarcation; chaque degré de l'échelle sociale compte ses mécontents et ses récalcitrants, et, tout bien considéré, sous son apparence paisible, octobre est un mois très-agité. Deux centres d'action, deux puissances tendent à se reconstituer, l'un aux dépens de l'autre, le Salon et le Club, puissances ennemies et toujours en guerre, sauf l'armistice qu'a procuré la saison d'été, pour raison de clôture des deux parts. Pleurez, mesdames ; désolez-vous, mesdemoiselles ; cet hiver sera terrible, les danseurs seront rares, les polkeurs très-clair-semés ; on parle de trois nouveaux clubs en voie de fondation. L'un de ces établissements s'est attiré déjà par son nom des malédictions et des anathèmes ! *Le club des célibataires* : ce nouveau club, institué, nous n'hésitons pas à le dire, dans des intentions antisociales, se distingue des autres établissements analogues par la sévérité de ses statuts. Jamais conjuration plus formidable ne fut ourdie contre le mariage ; c'est aux intéressées à aviser. Jamais cage de lions n'eut un aspect plus hérissé ; il sera difficile d'y entrer et plus difficile encore d'en sortir ; ce sera original, et voilà précisément le malheur, on voudra en tâter, il y aura émulation et concurrence ; l'originalité ! Cependant, comme on redoute toujours le voisin, c'est-à-dire, le salon et ses séductions, un cautionnement sera exigé comme garantie du vœu de rigueur. Tel néophyte, parfaitement à l'épreuve de deux beaux yeux féminins, pourrait sentir son cœur fléchir et palpiter devant ceux d'une cassette. Si l'espèce humaine est naturellement fragile, c'est surtout à l'endroit de... de quoi ? des espèces précisément, et en pareil cas un dédit possède une vertu superlative, il affermit et rend inébranlables les déterminations les plus chancelantes. Dans ce grand séminaire de célibataires, qui n'en sera pas moins une congrégation de sybarites, c'est toujours, comme partout, un sac d'écus qui maintiendra l'équilibre, et sera chargé de faire respecter la règle. Et au profit de qui tournera cette invention et cette imaginative ? de la paix des ménages existants et indissolubles ? on peut en douter. De l'amélioration... des chevaux ? c'est possible. — Au profit de la régie et du cigare ? voilà le plus sûr et le plus certain. Ensuite est-ce que quelques maris ne chercheront pas à figurer parmi ces célibataires, sous prétexte de veuvage ? c'est une question que l'on peut se faire dans ce temps d'émancipation extrême, où l'extrême civilisation a si fort l'air de rendre au mariage les droits du célibat.

Si les communications qui nous ont été faites sont vraies et authentiques, le salon s'inquiétera ! assez peu de cette guerre qu'on lui déclare ainsi à brûle-pourpoint ; son monde est encore dispersé, il est loin d'avoir ses troupes sous la main, et cependant, en général confiant et accoutumé à vaincre, il n'est guère occupé qu'à écrire le plan de sa prochaine campagne, à désigner les postes, à enrégimenter ses nouvelles levées. Faute de mieux, il prépare son programme. Et d'abord, quel sera le jour privilégié, le jour à la mode, où il sera de bon goût de se voir et de se fêter. Sera-ce le vendredi ou le samedi ? Des Bouffes ou de l'Opéra, lequel sacrifier ? Ensuite au ra-t-on ou n'aura-t-on pas des raouts de quinzaine ? autre question importante et dont la solution se trouve momentanément ajournée, ainsi qu'il arrive toujours pour les grandes affaires. Quelle parure sera la mieux portée ? et la coiffure, sera-t-elle grecque, égyptienne ou ionienne comme l'hiver dernier ? quel jeu jouera-t-on, et d'abord jouera-t-on ? Enfin, et voilà le point principal, et la préoccupation culminante, quelle sera la reine de la saison, qui est-ce qui tiendra le sceptre de l'élégance et de la beauté ? Sera-ce la marquise Pallav... ou la princesse Gal... ou lady Dor...; ces beautés aristocratiques n'ont-elles pas suffisamment brillé et vécu ? après un règne de six mois, n'est-il pas temps qu'elles abdiquent ? quelle étoile nouvelle montera à l'horizon et va remplacer ces étoiles passées ou filantes ? Voilà, comme dit Sterne, le Dada sur lequel chevauchent et galopent le plus gentiment du monde bon nombre de jolies têtes plus ou moins folles et d'imaginations charmantes. Voilà le lit que se creuse et où coule toute conversation, au point d'en oublier le feuilleton, le report et la prime.

Cependant, il ne faut pas croire que ces réunions à l'état de projet et que tout ce bonheur en perspective fassent déserter tout à fait ces autres endroits privilégiés où la belle compagnie ne se réunit guère, il est vrai, que pour s'isoler; nous voulons parler du théâtre qui a été fort couru cette semaine.

Commençons par l'Opéra : *à tout chanteur tout honneur*. Une nouvelle a couru et court encore, d'ici à quinze jours l'opéra nouveau, attendu depuis le 1er janvier, serait enfin représenté. Est-il baptisé Meyerbeer, Balfe ou Mermet? Qu'importe, c'est toujours un opéra. Une nouvelle plus certaine, c'est que Poultier et Duprez sont partis, l'un pour l'Angleterre, l'autre pour l'Italie. En d'autres circonstances, et à l'entrée de l'hiver, la coïncidence de ces deux départs eût été fâcheuse, mais Gardoni et Barroilhet sont toujours là, et d'ailleurs l'Opéra vivrait-il uniquement par la grâce de ses musiciens et de ses chanteurs? ne peut-il pas traduire et arranger à son usage le mot du philosophe : *Je danse*, donc je suis.

Maintenant, faut-il vous dire qu'il y a eu un début et une débutante aux Français dans la personne de mademoiselle Rahut, assez jolie personne, qui joue également bien la comédie et la tragédie; est-il absolument nécessaire de vous apprendre que Bouffé a repris aux Variétés le frac et le petit collet de l'abbé galant ; avec quelle jeunesse, quelle prestesse et quelle finesse ! vous vous en doutez. Pour clore cet alinéa tout confit en vieilles nouvelles, ajouterai-je que M. Frédérick Lemaître a reparu à la Porte-Saint-Martin dans *la Dame de Saint-Tropez*, et avec quels applaudissements et combien de couronnes et de *rappels*; vous voyez tout cela d'ici ! Quel comédien ! c'est tout ce que nous vous en dirons; si ce n'est encore que nous ajouterons à cet éloge l'anecdote suivante qui mériterait d'être illustrée par Grandville ou Gavarni.

A la suite d'une des représentations de la susdite pièce, Frédérick, très-applaudi du reste, n'avait point été rappelé. Tout à coup, la toile se relève, et après le bonjour d'usage jeté au public, l'acteur appelle d'une voix formidable : « Monsieur Michel ! — Qu'est-ce que M. Michel ? et quelle est cette fantaisie de réclamer M. Michel?— Vous allez comprendre, messieurs, pourquoi je le demande (dit alors Frédérick), j'ai une réclamation à lui adresser; il est convenu entre nous deux qu'il me rappellera tous les soirs, et vous voyez comme il m'a tenu parole aujourd'hui. »

Autre chose, toujours relativement à la Dame de Saint-Tropez. On dit que la personne devenue si malheureusement célèbre à la suite du triste événement du Glandier, s'est reconnue ou a cru se reconnaître dans l'héroïne de la pièce qui est la victime momentanée d'une erreur de la justice; et l'on ajoute que cette personne, très-touchée de ce qu'elle appelle un plaidoyer des auteurs en sa faveur et à son intention, leur aurait envoyé une pâtisserie... je me trompe, une tapisserie brodée de sa main et historiée de son nom.

Grâce à cette transition insensible, nous voilà en plein mélodrame, à l'Ambigu-Comique. Des mousquetaires, de l'*Alexandre Dumas*, cinq actes et un prologue ; la fête sera complète. Mais d'abord, lecteur bénévole, connaissez-vous *Vingt ans après*, roman fort en vogue, œuvre du même industriel et produit de la même fabrique, mais pour laquelle la spéculation a su utiliser un autre débouché? Ce roman, vous le connaissez sans doute. Préparez-vous donc à revoir, découpé en actes, morcelé en scènes et raboté à l'usage du théâtre, ce que vous aurez consommé ailleurs sous les espèces du journal et du feuilleton. Vite au prologue !

Dans ce prologue, l'Anglais Mordaunt que vous savez, encapuchonné comme un moine, arrache à un moribond sa confession. Ce pauvre diable, ci-devant bourreau, a exécuté, pour le compte et au profit de trois ou quatre anonymes, une femme, belle, jeune, charmante, mais bigame et jadis fouettée— marquée pour ses méfaits. Dans ce signalement peu flatteur, Mordaunt reconnaît sa propre mère et il donne au bourreau l'absolution d'un coup de poignard.

Cependant il s'était passé et il se passait en Angleterre des événements connus dans toute l'Europe depuis deux siècles. Le roi, Charles Ier, a été détrôné, sa veuve est venue en France réclamer l'assistance de son frère contre les révolutionnaires et leur général Cromwell. En même temps, Mazarin négociait avec le futur protecteur dans un autre but, si bien que le roi Louis XIII et son ministre se trouvent avoir accordé en même temps à Charles et à son sujet révolté, au monarque et au général un même secours, le secours de deux mousquetaires. D'Artagnan et Athos sont dans les rangs royalistes, mais Porthos et Aramis tiennent pour les têtes rondes. Nous pourrions bien vous conter toutes sortes de jolies choses sur ces messieurs, malheureusement nos moments sont comptés et nos lignes aussi, et nous devons nous borner à l'essentiel ; deux lignes de biographie sur Athos, c'est indispensable.

Athos a été le premier mari de la mère de Mordaunt... Ciel ! et c'est Athos qui la livre au bourreau du prologue; diable ! Vous comprenez pourquoi Mordaunt, qui possède ce terrible secret, devient l'ennemi mortel d'Athos. Mordaunt est un scélérat, un traître, un infâme, souillé de crimes, mais il aime sa mère et veut la venger. Longue est la nomenclature de ses vengeances, et nous aurions ici à entamer une série d'horreurs qui mènerait fort loin et vous divertirait fort peu, parlons donc par abréviation.

Le bourreau qui a exécuté madame Mordaunt, Mordaunt l'a poignardé, vous l'avez vu ! Le roi Charles a eu maille à partir avec la dame, et Mordaunt l'exécute à son tour, vous verrez ! Madame Mordaunt, depuis dame Athos, et plus tard lady Dewinter, avait été chassée par ce dernier, et Mordaunt lui casse la tête d'un coup de pistolet. Reste l'époux no 1, le mousquetaire français orné d'un nom grec : comment Mordaunt va-t-il l'immoler? Rien de plus compliqué; cet excellent fils qui médite et prépare peut-être un parricide sans s'en douter, se procure un vaisseau chargé de poudre, et, au moyen d'une fusée, Athos est... Eh bien ! pas du tout, c'est Mordaunt qui doit périr et qui périt en effet par l'explosion. Ce dénoûment a réuni tous les suffrages.

En somme, voici un très-long, très-verbeux et très-sincère mélodrame. Des actions horribles et des mots bouffons, belles décorations, charmants costumes, beaucoup de bruit, beaucoup d'allées et venues, un roi et une reine, Cromwell et la révolution d'Angleterre, Mazarin et quatre mousquetaires, un échafaud sur la scène, sur la scène le bourreau, sur la scène encore, un, deux, trois et quatre meurtres et un vaisseau qui saute, pour le bouquet ! Que pourriez-vous exiger de plus ?

Cependant M. Dumas s'est décidé à avouer un collaborateur ; M. Maquet est son associé ostensible dans l'œuvre des *Mousquetaires*. La littérature industrielle, déjà si encombrée, compte un notable de plus.

A la sortie, un académicien curieux qui se trouvait là, s'étant avisé de dire : « Je comprends qu'on puisse écrire de pareilles choses, mais qu'on ne les efface pas après l'accès passé, voilà ce que je ne puis concevoir. — Monsieur, lui fut-il répondu, toutes mes paroles sont de l'or. »

Le Vaudeville a eu aussi sa soirée, triste soirée et pleine d'orages. *Feu mon Athénaïs* est un petit acte déjà mort et enterré, qui n'était pas né viable. *Feu mon Athénaïs !* n'est-ce point un titre de sinistre augure et qui sent furieusement son épitaphe ?

Une mère a deux filles à marier, cela se voit partout ; l'aînée de ces demoiselles est aimée de M. Jules, et la cadette en tient pour M. Frédéric. Très-bien ! mais l'aînée a un caprice et ne veut plus épouser ; ah mon Dieu ! Pour peu que dure et se prolonge cette bizarrerie dont on pourrait citer force exemples, voilà des gens bien malheureux. Car l'aînée a son droit (*le droit d'aînesse*) qui condamne la cadette au célibat, tant qu'on n'est pas pourvue soi-même. En général les caprices des femmes durent peu, et particulièrement sur la scène du Gymnase, où la passion est prise et menée à l'heure, absolument comme un fiacre, — pardon de la comparaison. — Allons, mademoiselle, dépêchez-vous, car vous n'avez qu'une seule heure pour faire la jolie méchante, qu'une heure pour tourmenter votre cadette et bouder votre amoureux. Après quoi, nous vous marierons bien vite, conformément à l'usage. MM. Arnould et Fournier sont les pères et parrains du *Droit d'aînesse*.

Pour sa clôture l'Hippodrome a donné une ascension en ballon. Le célèbre M. Margat était l'aéronaute, et l'on dit qu'il ne s'est jamais élevé plus haut; cependant, exceptéons et moi, qui est-ce qui s'est intéressé à son voyage? O temps ! ô gloire ! ô ballon !

Diverses manières de se garantir du froid. — 12 gravures, par M. Jules Noël, et une Mazurka, par M. Fou.

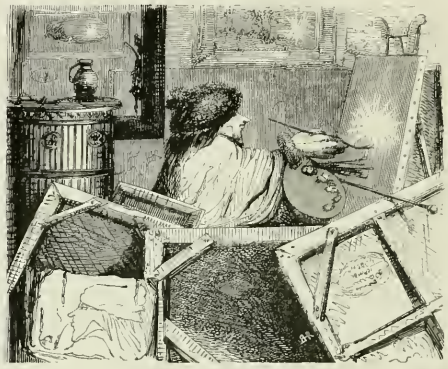

PIANO.

Moderato.

1re Fois. 2e Fois.

1re Fois. 2e Fois.

1re Fois. 2e Fois.

1re Fois. 2e Fois.

1re Fois. 2e Fois.

1re Fois. 2e Fois.

TRIO.

8va

loco 1re Fois.

2e Fois.

Cres.

1re Fois. 2e Fois. CODA POUR FINIR.

1re Fois. 2e Fois.

Procedés d'E. DUVERGER.

Le cardinal Mezzofante.

La récente nomination de M. Mezzofante au poste de recteur des études à Rome, emploi qui équivaut à celui de ministre de l'instruction publique en France, est un acte qui ne fait pas moins d'honneur au pontife Grégoire XVI que ne lui en fit dans le temps l'élévation du même prélat à la dignité de cardinal. L'Italie entière a applaudi à cette nomination et l'a accueillie comme un gage de la réconciliation prochaine du pouvoir ecclésiastique avec le pouvoir universitaire; car là, comme en France, ces deux principes sont en état de lutte permanente. M. Mezzofante était l'homme le plus propre à opérer cette réconciliation; il s'est acquis la vénération générale par ses vertus, et l'admiration universelle par ses connaissances profondes et vraiment prodigieuses dans l'histoire, dans la littérature, mais surtout dans les langues. Il est incontestablement le polyglotte le plus étonnant qui ait encore paru; il sait plus de quarante langues tant anciennes que modernes; il les parle et les écrit aussi couramment que si chacune d'elle était sa langue maternelle.

M. Mezzofante est né vers la fin du siècle passé, dans la légation de Bologne, province si fertile en hommes illustres, patrie de Rossini, de Libri, de Melloni, d'Orioli, et enfin de M. Rossi, qui a été le collègue de Mezzofante à l'université de Bologne. Ces deux ex-professeurs se sont rencontrés dernièrement à Rome, ils se sont revus dans une position bien différente que lorsqu'ils se sont quittés, l'un ambassadeur de France, l'autre prince de l'Église; à tous les deux la science a porté bonheur.

Comme Ximénès, Mazarin, Brogni et tant d'autres, le célèbre cardinal-polyglotte a eu d'humbles commencements. Ses parents étaient peu aisés et peu instruits, mais ils avaient confiance en l'étoile de leur fils; ils ne contrarièrent pas son penchant pour l'étude. De bonne heure il montra des dispositions extraordinaires qui faisaient l'étonnement de ses maîtres et le désespoir de ses condisciples. Au bout de quelques mois d'application, il sut à fond le grec et le latin; il apprit avec la même facilité l'hébreu et quelques autres langues mortes; après quoi il étudia les principales langues vivantes, le français, l'anglais, l'allemand, le russe, le polonais, etc. En Italie, où la carrière politique n'existe pas, où la carrière littéraire est improductive, la plupart des jeunes gens qui ont de l'ambition et du génie, se vouent à la carrière ecclésiastique. C'est celle que choisit le jeune Mezzofante. Il reçut les ordres, et bientôt il trouva dans l'exercice de son pieux ministère, de fréquentes occasions d'utiliser ses admirables facultés. Les armées françaises et autrichiennes inondaient l'Italie; les hôpitaux de Bologne étaient encombrés de malades de toutes les nations. La plupart d'entre eux ne savaient pas l'italien, et quand, sentant leur fin approcher, ils imploraient le secours de la religion, on ne les comprenait pas. Dans ces solennelles circonstances, on avait recours à Mezzofante, et il apparaissait au milieu de tous ces infortunés comme un envoyé du ciel. Il était le consolateur de tous ces pauvres malades, l'interprète de leurs désirs, de leurs regrets, de leurs souffrances auprès des hommes comme auprès de Dieu. Non-seulement il leur adressait la parole en français, en allemand, en hongrois, mais afin de leur être encore plus agréable, il avait étudié les dialectes de toutes ces langues, en sorte qu'il leur parlait le patois de leur village : il était Languedocien avec les Languedociens, Tyrolien avec les Tyroliens, Esclavon avec les Esclavons. Ces braves gens tressaillaient de joie de trouver un compatriote dans un hôpital d'Italie; ils oubliaient leurs maux en entendant des accents qui leur rappelaient leur chaumière, leur famille, leur vie rustique et paisible, si différente de la vie agitée des camps; ils revoyaient leur pays; ils se croyaient encore dans la maison paternelle. Et c'était un seul homme qui opérait tous ces prodiges, qui devenait tour à tour le concitoyen, le frère, l'ami de tant d'hommes divers.

De si éminents services, des talents aussi distingués ne pouvaient rester sans récompense. Le gouvernement pontifical confia à M. Mezzofante l'enseignement des langues orientales à l'université de Bologne. Dans cette nouvelle sphère d'activité, le futur cardinal déploya un zèle, une supériorité dont on n'avait pas encore vu d'exemple. Ses leçons attiraient constamment un nombre immense d'auditeurs avides d'entendre et de voir ce protée moderne, ce miracle incarné.

Pendant qu'il occupait si glorieusement cette chaire importante, lord Byron passa à Bologne. Le premier soin du poète anglais en arrivant dans cette ville savante fut de se présenter chez l'illustre professeur. Il voulut le mettre à l'épreuve. Voici comment il rend compte de cette entrevue dans son journal. « Mezzofante est l'homme le plus étonnant que j'aie encore rencontré. J'ai vu bien des merveilles en Italie, mais Mezzofante surpasse tout ce que j'ai vu. Figurez-vous un homme qui parle toutes les langues aussi bien et peut-être mieux que les nationaux eux-mêmes. J'en ai eu la preuve pour l'anglais. Après une conversation très-animée sur différents sujets, j'ai voulu voir si sa connaissance de notre langue s'étendait aux locutions populaires, et je lui ai adressé la parole dans le langage des gens du peuple de Londres. Non-seulement il m'a parfaitement compris, mais il m'a répondu dans le même style, avec une verve, une précision, une vigueur qui m'ont confondu et désarçonné; j'ai dû poser les armes et m'avouer vaincu. Il sait l'argot de Londres mieux que ceux qui l'ont parlé toute leur vie. Et cet homme-là n'est jamais sorti d'Italie; il n'a appris l'anglais que dans les livres! »

En 1833, le professeur Mezzofante, dont la réputation était répandue dans le monde entier, fut nommé cardinal en même temps que M. Mai, le célèbre philologue, l'habile explicateur des palimpsestes, l'heureux restaurateur de la *République* de Cicéron. On accusait la cour de Rome de haïr les lumières; la cour de Rome répondit à ce reproche en élevant au premier rang de la hiérarchie ecclésiastique deux des plus insignes représentants de la science.

Dès que sa nomination fut connue, le professeur-cardinal reçut de toutes les villes d'Italie des félicitations les plus empressées et les plus sincères; mais les plus analogues à la circonstance lui vinrent d'où il les attendait le moins. Il y avait alors une garnison autrichienne à Bologne; elle se composait, comme toutes les garnisons autrichiennes, de régiments de différentes nations, Hongrois, Transylvaniens, Bohémiens, indépendamment des Lombards et des Allemands. Les officiers de ces régiments eurent l'ingénieuse pensée de présenter leurs félicitations au célèbre polyglotte, chacun dans leur langue respective. Aussitôt dit, aussitôt fait. Ils arrivent chez le cardinal, ils débitent à tour de rôle leur compliment en hongrois, en bohémien, en carinthien, etc., et le cardinal leur répond à chacun dans leur idiome particulier, avec une promptitude, une grâce et une élégance qui les remplirent d'aise et de stupeur.

L'éminentissime Mezzofante est encore à présent, comme autrefois, l'objet de la curiosité et de l'admiration de tous les voyageurs éclairés qui visitent l'Italie. Le savant prélat les reçoit toujours avec la même aménité, la même affabilité. J'ai eu l'honneur de le voir quelquefois pendant mon dernier séjour à Rome, et, comme un témoignage personnel a toujours plus de poids et d'intérêt qu'un rapport sur la foi d'autrui, je crois qu'on ne sera pas fâché de trouver ici quelques détails sur ma réception chez cet homme extraordinaire.

Le cardinal Mezzofante est un homme de taille moyenne, un peu voûté par l'habitude du travail, vif comme un Français, simple comme un Allemand, bon comme un Italien.

Je lui ai été présenté par un gentilhomme castillan, et pendant quelques secondes la conversation s'est faite en espagnol. J'admirais la pureté avec laquelle il s'exprime dans cette langue, lorsque, s'interrompant tout à coup, il me demanda si j'étais de Madrid. « Je suis de la capitale, lui dis-je, mais non de celle de l'Espagne... — Ah! vous êtes Français!... J'aime vos compatriotes. » Et aussitôt il abandonne l'espagnol pour le français. Il parle notre langue avec la volubilité et la précision d'un Parisien; il en connaît toutes les ressources, toutes les finesses, mais son accent a quelque chose d'ouvert qui trahit l'homme du Midi. « Vous savez sans doute d'autres langues que l'espagnol et le français, demanda-t-il, désireux qu'il était de satisfaire ma curiosité et de me donner le plaisir que je venais chercher. *You speak english?* » s'écria-t-il. Et nous voilà lancés dans l'anglais. De là nous passons tout naturellement à l'allemand, de l'allemand au hollandais, du hollandais au danois; du danois il m'aurait probablement entraîné dans le suédois et l'islandais, mais j'étais hors d'haleine, et je lui déclarai que je ne pouvais le suivre si loin. Alors, quittant les langues germaniques pour les langues slaves, il m'adressa la parole en russe et me récita les premières strophes d'une ode de Derjavine. « Mais, observa-t-il, nous voici aux confins de l'Europe; nous ne pouvons pas nous arrêter en si beau chemin; faisons une excursion en Asie. » Et à l'instant même, avec autant d'aisance que nous débitérions une tirade de Racine, il me dit un long fragment du *Mâhabhorata*, ce poème sanscrit qui ne compte pas moins de deux cent mille vers. Puis du sanscrit il passa à l'hébreu. Il m'interrogea sur David et sur Esaü, il m'y fit apercevoir des beautés de texte que je n'avais pas encore remarquées; puis laissant là l'hébreu, il aborda l'arabe, et il m'aurait sans doute fait parcourir la Perse, la Tartarie, la Chine et toute l'Amérique, s'il n'avait vu à ma mine embarrassée que je ne le comprenais plus. Il m'épargna la honte d'avouer mon ignorance; il revint sur ses pas; il reprit les langues d'Europe; il m'entretint de leur origine commune, de leurs analogies, de leurs littératures. J'étais étourdi, enchanté et confus. Je faisais un triste retour sur moi-même. Je regrettais de n'avoir pas consacré plus de temps à l'étude des langues, et je me promettais d'être moins négligent à l'avenir.

Le cardinal possède actuellement quarante-deux langues avec tous leurs dialectes. Il les parle et les écrit couramment. Il a prêché plusieurs fois en allemand, en hongrois, en polonais. Il connaît à fond toutes les littératures anciennes et modernes; il n'est pas de livre qu'il n'ait lu, pas de poème classique qu'il ne sache par cœur. L'*Osman* de Gundola, le *Schah Nameh* de Ferdousi, les *Makames* de Harivi lui sont aussi familiers que le sont à nous autres profanes les odes d'Horace ou l'*Enfer* du Dante.

Je terminerai cet article par un sonnet italien que j'ai pris la liberté de lui adresser au nom de tous mes compatriotes, pour lui montrer que si nous n'avons pas le don des langues, comme on nous le reproche généralement, du moins nous savons apprécier le mérite de ceux qui le possèdent.

A S. E. IL CARDINAL MEZZOFANTE.

SONETTO.

Come al chiaror d'angeliche scintille
Stupì Gerusalemme allor che udìo
I seguaci di Cristo in più di mille
Lingue, manifestar l'opre di Dio;

Tal stupisce chi l'ode. — Al crin faville
D'eterea luce lampeggiar vid'io,
Splender celeste ardor nelle pupille,
Mover spirto divino il labbro pio.

D'ogni idioma tu le più nascoste
Parti possiedi e i pregj lor più belli;
Tutte le lingue a te son sottoposte.

E ogni giorno, fra noi, mentre favelli,
Della miracolosa Pentecoste
I sublimi portenti rinnovelli.

(Comme Jérusalem fut étonnée lorsqu'elle entendit les disciples de Jésus, couronnés de flamme, manifester les œuvres de Dieu dans plus de mille langues différentes :

Ainsi s'étonne celui qui l'entend. — J'ai vu une auréole ardente resplendir sur ta tête; j'ai vu l'inspiration éclater dans tes yeux, et l'esprit saint parler par ta bouche.

Tu connais les secrets les plus cachés, les beautés les plus rares de tous les idiomes; toutes les langues sont ta propriété.

Et chaque jour, parmi nous, tu renouvelles dans tes entretiens, les sublimes prodiges de la miraculeuse Pentecôte.)

LOUIS DELATRE.

Rosa et Gertrude.

Suite — Voir t. V, p. 362, 378, 391, 406, 426, et t. VI, p. 6, 26, 42, 58, 70, 90, 102 et 118.)

LIII.

Le lundi matin, nous achevâmes mon fils et moi de faire tous les préparatifs de ce départ, notamment ceux qui concernaient la voiture, où nous parvînmes à établir, avec le secours du voiturier, une couche bien unie et bien tendre pour Rosa. Nous y plaçâmes aussi des cordiaux, quelques friandises qu'elle aimait, et une bouteille de vin d'Espagne, avec un petit gobelet d'argent sur lequel mon fils avait fait graver les chiffres entrelacés de ces dames, et qu'il était dans l'intention de leur offrir comme objet de ressouvenir. Après quoi, je l'envoyai à la chancellerie pour y retirer son passe-port, pendant que j'allais moi-même faire une tournée de visites chez mes paroissiens. Mais comme je sortais de chez l'un d'eux, vers trois heures après-midi, un des enfants Miller, qui venait de m'apercevoir, accourut à ma rencontre pour me dire qu'on avait envoyé lui et ses frères à ma recherche dans toutes les directions, afin de m'avertir qu'il fallait rentrer au logis tout de suite. Je questionnai l'enfant au sujet de ce message, mais il ne savait rien au delà, en sorte que je hâtai le pas pour revenir chez moi en songeant qu'apparemment la personne chargée de venir chercher ces dames pour les ramener à Brême était enfin arrivée.

Mais je n'étais pas encore entré dans mon appartement que du bas de la dernière rampe qui y conduit, j'y aperçus des signes de désordre et de trouble. La porte était ouverte, des gens allaient et venaient; la vieille, en m'apercevant, cria à mon fils : Le voici! et celui-ci, étant accouru à ma rencontre, m'apprit qu'à peine rentré, Gertrude l'avait appelé pour qu'il allât chercher un chirurgien; qu'aussitôt il avait couru chez ceux dont il connaissait la demeure sans en rencontrer aucun à son domicile, et, qu'à tout événement, il avait jugé convenable d'envoyer la femme Miller au secours de ces dames. Sans en écouter davantage, j'entrai aussitôt dans la chambre de Rosa. Le chirurgien s'y trouvait et la femme Miller, qui me firent signe de ne faire aucun bruit, pendant que Gertrude, le visage bouleversé et les yeux gonflés de larmes, profitait de ce que j'avais ouvert la porte pour sortir précipitamment.

Rosa, qui m'aperçut en cet instant, m'appela d'une voix affaiblie, et, quand je fus auprès d'elle, elle me dit en contraignant sa douleur profonde pour montrer une disposition d'esprit qui ne fût agréable : « L'Eternel me l'avait donné, l'Eternel me l'a ôté : que le nom de l'Eternel soit béni! » Alors j'eus la certitude du malheur que, dès le premier instant, j'avais prévu, et en considérant cette jeune mère, si promptement dépouillée de ce fruit autour duquel se réjouissait son âme et croissaient ses espérances, je ressentis les plus cruelles déchirures de la pitié. Surtout son angélique intention d'être douce, calme et sans murmure, me pénétra d'un sentiment si reconnaissant et si tendre envers elle, qu'ému jusqu'au fond du cœur, je ne pus que lui dire ces paroles : « Rosa, mon enfant, si jamais la main de l'Eternel s'appesantit sur moi, comme elle a fait sur vous, je me souviendrai de l'exemple que vous me donnez à cette heure, et je m'efforcerai de l'imiter. » Cependant la pauvre Miller fondait en larmes, et le chirurgien lui-même contemplait avec une surprise pleine de gravité le visage de Rosa tout frêle de maladie, tout brisé de désespoir, et tout contraint de résignation.

Je demeurai là quelques instants, et pendant que le chirurgien donnait ses prescriptions à la femme Miller, qui s'était offerte pour veiller auprès de Rosa, celle-ci m'ayant fait signe de me pencher sur elle, me dit tout doucement à l'oreille : « Allez, s'il vous plaît, mon bon monsieur Bernier, consoler Gertrude. » Puis de ses lèvres brûlantes, elle imprima un baiser sur ma main qu'elle venait de saisir pour la caresser, et je la quittai.

En sortant de la chambre, je rencontrai mon fils qui avait profité de mon retour pour aller informer le commissaire de police de l'accident survenu à Rosa, et pour courir décommander la voiture. L'ayant prié de me laisser seul avec Gertrude, il demeura sur le seuil, prêt à voler de côté ou d'autre selon les occurrences, ou à s'aider avec la vieille au service de la maison.

Je trouvai Gertrude dans un si grand désespoir, qu'au lieu de la questionner, ainsi que j'en étais impatient, sur ce qui avait pu provoquer l'accident survenu à Rosa, je dus m'employer à la soutenir, à la consoler, et enfin à lui proposer pour exemple la résignation de son amie. Mais tout ce que je pus lui dire ne produisit aucun effet, et elle repoussait ouvertement mes exhortations comme ne pouvant rien sur son incomparable douleur. « Ce n'est pas, s'écria-t-elle enfin, ce n'est pas cet enfant que je pleure, monsieur Bernier, c'est ma Rosa! » Puis, s'étant levée, et d'un air égaré : « Hâtez-vous, hâtez-vous... mais non! il vaut mieux qu'elle meure! » et elle retomba sur sa chaise. Quelque incohérentes que fussent ces paroles, elles dessillèrent pourtant mes yeux, et dès ce moment j'envisageai en effet Rosa comme devant être prochainement ravie à nos affections.

Quand Gertrude se fut un peu calmée, elle me dit : « J'ai promis à Rosa de vous cacher la cause de ce qui arrive, et je le devais pour n'aggraver pas son mal, mais je sens que ce

serait manquer de confiance envers vous que de tenir ma promesse ; vous paraîtrez donc auprès d'elle ignorer ce que je vais vous dire. » Alors Gertrude me conta que, pendant qu'elles étaient à s'entretenir tranquillement dans leur chambre, le facteur avait sonné à la porte et remis à la vieille une lettre en lui disant : « C'est d'Allemagne ; » qu'en entendant prononcer ce mot, Rosa était accourue, avait pris la lettre, l'avait baisée, ouverte, puis que la pâleur, l'effroi, s'étaient peints sur son visage, à mesure qu'elle la lisait, jusqu'à ce que arrivée au bas de la page, elle avait poussé un cri, jeté la lettre loin d'elle, et donné tous les signes de la plus violente douleur ; qu'à cet instant une vive souffrance s'était déclarée et qu'elle, Gertrude, n'avait eu que le temps de soutenir Rosa dans ses bras, de la porter sur son lit, et d'appeler mon fils qui se trouvait seul dans la maison, pour qu'il courût chercher un chirurgien ; qu'un moment après la femme Miller était arrivée qui lui avait aidé à déshabiller Rosa, et qu'elles venaient de l'arranger dans son lit lorsque le chirurgien était arrivé pour apprendre d'elles que Rosa n'avait plus la joie d'être mère. Après que Gertrude eut achevé ce récit, elle mit sous mes yeux la lettre elle-même qui avait provoqué cette crise. Comme je le reconnus aussitôt à l'écriture, cette lettre était de la mère de Rosa et conçue en ces termes :

« C'est en cachette de votre père, ma Rosa, et contre son expresse volonté que je vous écris ces lignes. Mais quelle qu'ait été la grandeur de votre faute, vous êtes destinée à l'expier trop durement pour que je puisse obtenir de ma pensée qu'elle se détourne de vous, et de mon cœur qu'il vous délaisse.

« Quand votre père sera moins irrité contre vous, mon enfant, et que le temps aura passé sur cette honte, sinon pour la détruire, du moins pour l'atténuer, j'essayerai d'obtenir de lui votre pardon, et c'est dans l'espoir que j'y réussirai quelque jour, que vous devez dès à présent chercher un allégement à votre infortune. Ah ! Rosa, pauvre abusée, comment donc avez-vous pu méconnaître ainsi que la pureté et l'innocence elles-mêmes sont de mauvaises sentinelles de la chasteté, et que toute jeune fille qui n'a pas mis la sienne sous la garde des seuls auteurs de ses jours est tout à l'heure perdue !

« Voici une nouvelle lettre de monsieur Bernier qui annonce votre grossesse ! cela a été pour nous tous un renouvellement cruel d'affliction et d'opprobre. Aussi votre père est sombre et fermé ; je n'ose pas même le supplier dans ce moment de se départir de ses sévérités jusqu'au point qu'il me laisse, quand l'époque de vos couches sera venue, me rendre pour quelque temps auprès de vous.

« En attendant, voici inclus les papiers qui vous serviront à faire retirer l'ordre de départ que vous avez reçu de la police. Remerciez le bon monsieur Bernier ; conjurez-le en mon nom de vouloir bien vous garder dans sa maison, après que Gertrude, qu'on envoie chercher, vous aura quittée, et adressez les lettres que vous voudrez me faire parvenir secrètement à Gottlieb Kohler à Brême, qui est prévenu. Recevez, ma Rosa, les embrassements de votre désolée mère,

« Caroline S***. »

Cette lettre, qui était tout ensemble si inconcevablement tendre et cruelle, me jeta moi-même dans une affreuse perplexité, et, en rapprochant ces étranges expressions *d'opprobre*, *de fille qui est perdue*, de ce fait dont Marie, la veille encore, m'avait donné l'assurance positive, à savoir que le comte ne reviendrait jamais, j'entrevis pour la pauvre Rosa une telle ignominie, qu'il m'arriva de former en moi-même le vœu que Dieu la retirât de ce monde avant qu'elle eût eu le temps de la connaître, si encore ce n'était pas quelque prévision toute semblable à la mienne qui lui avait arraché un cri soudain et qui avait violemment détaché de ses entrailles le fruit d'un illégitime amour. Aussi, tout en contenant au dedans de moi ces doutes terribles, j'interrogeai de nouveau Gertrude. Alors elle me confia que cette lettre l'avait bouleversée bien plus profondément elle-même qu'elle n'avait fait Rosa, car elle y avait vu, disait-elle, les signes désormais évidents d'un opprobre dont la découverte serait pour mon amie le coup certain de la mort, alors même qu'elle ne l'aurait pas reçu de la perte de son enfant. Que quant à Rosa, hormis une ou deux allusions à des faits que nous lui avions cachés et dont elle s'était hâtée de lui donner une explication plausible, elle avait cruellement souffert des dureles outrageantes de cette lettre, mais sans les attribuer néanmoins à un autre motif qu'à celui de la sévérité orgueilleuse de son père envers une union accomplie clandestinement contre sa volonté, et que ce qui lui avait arraché le cri du désespoir c'était la phrase où il est dit *après que Gertrude qu'on envoie chercher vous aura quittée*. Cette explication, tout en m'apprenant que Gertrude avait pénétré aussi loin que moi dans le mystère encore voilé de la destinée de son amie, me causa néanmoins quelque soulagement, en ce que, si la volonté de Dieu était de retirer prochainement Rosa de ce monde, j'espérais bien, avec le secours de Gertrude, et quoi qu'il dût arriver jusque là, de pouvoir épargner à son cœur, déjà brisé, les tortures de l'avilissement, et l'agonie de la pureté, de la confiance et de la tendresse, changées subitement par une soudaine découverte, en mortelle douleur et en irrémédiable flétrissure.

Après cet entretien, Gertrude retourna auprès de son amie, et mon fils étant alors revenu auprès de moi, je le mis au courant de tout ce que je venais d'apprendre. Le pauvre garçon n'avait pas besoin de ce récit pour être navré de tristesse, car, ayant couru tout à l'heure à la pharmacie pour y porter l'ordonnance du chirurgien, le jeune homme qui s'était mis à la préparer avait dit qu'il fallait que la jeune dame fût bien dangereusement malade pour qu'on dût faire usage de telle substance qui entrait dans la composition du médicament ; et, au retour, ayant rencontré le chirurgien, celui-ci ne lui avait pas caché que l'état de Rosa était des plus graves, et qu'en raison de l'épuisement de ses forces, de la violence de son affliction morale, et de quelque complication de son accident, il avait peu d'espérance de la sauver. Ces choses me confirmèrent dans l'opinion que Rosa était désormais perdue pour ce monde, et je m'apprêtai à devoir bientôt lui fermer les yeux.

LIV.

Le lendemain, mardi, j'appris au petit jour par la femme Miller à qui j'avais recommandé de pénétrer dans ma chambre à toute heure de la nuit pour m'avertir, s'il y avait lieu, de l'état de Rosa, qu'elle avait passé une nuit sans souffrance et néanmoins désastreuse. En effet les remèdes n'avaient point agi, et en vertu de cette complication dont avait parlé le chirurgien, ses forces avaient continué de se dissiper d'heure en heure, tandis qu'une pâleur croissante envahissait son visage. Comme cet état pouvait d'un instant à l'autre devenir suprême, j'envoyai mon fils, qui ne s'était pas couché ce soir-là, chercher en toute hâte le chirurgien, et je m'habillai pendant qu'il faisait ce message.

Quand le chirurgien fut arrivé, nous entrâmes ensemble dans la chambre. La pâle blancheur de Rosa me fit une frappante impression. Elle prit ma main pour la caresser, puis elle dit, avec un accent d'inexprimable douceur : « Les soins de monsieur, dont je le remercie, sont désormais superflus ; qu'il me fasse donc la grâce de les discontinuer pour ne me conserver que ceux de sa bienveillance. J'ai peu de moments à vivre, et je voudrais pouvoir en disposer. Entre Gertrude et moi, tout est réglé ; je vais l'attendre. Entre moi et Dieu il y a encore à faire. J'implore votre assistance, monsieur Bernier. » Dans ce moment le chirurgien lit mine de se retirer : « Que ce ne soit pas par discrétion, lui dit Rosa, votre présence m'est chère. » Alors il s'assit, et, sans retard, je fis d'un cœur pénétré le service des mourants, que je terminai par une prière d'où j'exclus à dessein toute demande de retour à la santé qui aurait en pour effet de rattacher cette enfant à la vie, afin de diriger exclusivement ses regards vers cette éternité bienheureuse dont notre bon Sauveur est venu annoncer la nouvelle et sceller la promesse. Moi-même, avide que j'étais de rétribution pour cette infortunée dont la vie terrestre, si courte et si tourmentée, allait s'éteindre au milieu du délaissement et des traverses, je goûtai à cet essor vers un monde meilleur ces rassasiements consolateurs que la religion a seule le pouvoir de nous assurer.

Quand j'eus achevé, Rosa, tranquille et remplie de sérénité, parla ainsi : « Les sentiments que vous venez d'exprimer, monsieur Bernier, sont les seuls qui habitent mon cœur à cette heure suprême ; mais il m'appartient d'y ajouter devant vous et devant ces personnes amies que j'ai une sincère repentance de tous les péchés que j'ai commis, et le plus douloureux remords de la grande faute que j'ai faite devant Dieu et devant les hommes en conspirant contre l'autorité et les droits paternels pour me marier secrètement... J'en demande pardon à Dieu et j'implore sa miséricorde... » Ici Rosa s'arrêta comme épuisée par cet effort, mais en faisant signe qu'elle n'avait pas achevé de dire. Au bout de quelques instants elle reprit :

« J'ai eu une amie incomparable, une jeunesse heureuse, et il y a à peine quatre mois et demi qu'ont commencé les châtiments de ma faute. Ces châtiments, il a plu à la bonté de Dieu, non-seulement de les adoucir et de les sanctifier en me donnant M. Bernier pour protecteur, pour guide et pour ami, mais encore de les diriger de telle sorte qu'aujourd'hui je quitte la vie, sinon avec joie, du moins sans regret. Ludwig ou bien m'a précédée dans le ciel, ou bien m'a oubliée. Mes parents, qui me refusent leur pardon à cette heure, me l'accorderont sitôt que je ne serai plus. Je défie par ma mort ma fidèle Gertrude d'une destinée qui aurait inévitablement faussé et entravé la sienne. Enfin, ce qui m'avait un instant enivrée de nouveau de la plus puissante joie, mon enfant, avant même d'être né, il a cessé de vivre. Ainsi, chères personnes, qui gémissez ici sur mon sort, si vous avez quelque confiance dans ces aveux que je fais sur le seuil du sépulcre, conservez-moi les regrets de l'affection et les privilèges du ressouvenir, mais cessez de pleurer sur ce qui m'arrive et bien plutôt bénissez Dieu avec moi de ce qu'il me retire à lui satisfaite d'avoir vécu, rassasiée de ce monde, certaine de sa miséricorde et comptant sur ses promesses. » Après avoir ainsi parlé, Rosa fit signe au chirurgien et à la femme Miller d'approcher, et quand elle eut reçu de chacun d'eux un baiser, elle les congédia pour ne garder dans la chambre que Gertrude et moi. Cependant, comme j'aperçus, au relâchement de sa main qui n'avait pas cessé de tenir la mienne, qu'elle commençait à s'endormir, je me dégageai doucement de son étreinte et j'allai m'asseoir vers la fenêtre auprès de la pauvre Gertrude.

Au bout de deux heures de temps environ quelque mouvement de Rosa nous fit accourir auprès d'elle : elle venait en effet de se réveiller. En nous voyant, un souffle de sourire voltigea sur ses lèvres, et, selon son habitude, elle chercha nos mains pour les caresser, puis, d'une voix qu'on entendait à peine : « J'aimerais, me dit-elle, prendre congé de votre fils aussi. » Je l'appelai, il parut : « Vous êtes, lui dit Rosa, le digne rejeton de votre bon père, et je vous dois, comme à lui, toute sorte de reconnaissance. Si ma pâleur ne vous rebute point, donnez-moi le dernier baiser. » Après cet effort, Rosa ferma de nouveau les yeux sans lâcher nos mains, et elle s'endormit tranquillement. Au bout d'une demi-heure, comme son souffle ne s'entendait plus et que ses mains nous semblaient se refroidir, Gertrude se pencha sur elle pour la prendre dans ses bras et la réchauffer de sa chaleur, mais presque aussitôt, ayant poussé un grand cri, elle demeura inanimée auprès de son amie. Rosa avait cessé de vivre.

C'est ainsi que, par une dispensation de la Providence, ce fut le jour même où elle avait dû partir pour rejoindre une famille qui la repoussait durement, que Rosa prit son vol pour retourner sanctifiée dans le sein de Dieu. Certes, de ces deux départs, le dernier était bien préférable, aussi fut-ce dans cette circonstance où brillait la sollicitude d'en haut que je puisai un premier allégement à la douleur qui venait d'accabler mon âme.

R. TOPFFER.

(*La suite à un prochain numéro.*)

La peinture à Metz.

De Paris, le goût et la culture des arts se sont répandus dans toute la France, et nous avons aujourd'hui peu de grandes villes qui ne possèdent pas un musée intéressant et des artistes de talent.

Quelques villes, Lyon, Nîmes, Rouen, comptent même une pléiade de peintres dignes de fixer l'attention de la critique par le nombre ou l'importance de leurs ouvrages et aussi par l'autorité du rang qu'ils ont su prendre dans l'enseignement.

A Lyon, les Revoil, les Bonnefond, les Orsel, les Flandrin, les Génod, ont pris une part active à la révolution qui s'est opérée dans les destinées de l'école impériale ; à Nîmes, Sigalon, Vignaud et Boucoiran ont laissé des traces d'une pensée féconde ; à Rouen, Bellangé, Garneray et d'autres soutiennent dignement la peinture de genre si avancée de nos jours.

Mais quelque grande qu'ait été l'influence de Lyon par exemple, dans les divers progrès qui se sont manifestés de 1815 à 1829, elle n'approche pas peut-être encore de celle que pourra acquérir la ville de Metz dans la direction future de la peinture en France.

Metz a été entraîné dans une voie nouvelle par un peintre qui peut aspirer sans présomption à prendre rang près des meilleurs esprits de Paris.

Les travaux de M. Maréchal, exposés au Louvre entre deux mille autres ouvrages, ont obtenu, de l'aveu de tous, les plus honorables encouragements. En quelques années son nom est devenu populaire, et lorsque ses dernières œuvres : les vitraux de Saint-Jacques et ceux de Saint-Vincent-de-Paul ont été mis au jour, la critique a sanctionné d'une voix unanime la réputation d'artiste éminent, que le public lui avait déjà faite par ses éloges.

Si nous avions mission d'approfondir une question d'art, nous pourrions rechercher les causes qui ont fait naître et développé cette école nouvelle ; remonter jusqu'aux écoles allemandes pour trouver les germes de cet art si gracieux et si mélancolique, si profond et si élégant ; mais nous devons nous borner à donner ici une sorte de statistique des peintres de Metz et de leurs ouvrages principaux.

Avant 1855, Metz avait des peintres, mais il n'avait pas d'école ; les leçons de dessin et les portraits étaient les seules ressources de ses trois ou quatre artistes.

Un homme de goût qu'un emploi important avait amené dans la ville, M. Adrien Lucy, receveur général de la Moselle, provoqua l'émulation en organisant à grand'peine une société des amis des arts, et une fois l'élan imprimé, les choses prirent une nouvelle face. M. Maréchal composa son premier tableau, un *Episode du siége de Metz par Charles VII* ; l'apparition de cet ouvrage sérieux et pour ainsi dire inattendu, fut, pour plusieurs jeunes esprits incertains, comme une révélation qui décida instantanément de leur vocation et de leur avenir. M. Maréchal devint le chef d'un petit groupe choisi, qui se laissa aller avec lui à tous les charmes de la poésie et de la couleur.

MM. Aimé de Lemud, Théodore Devilly, Penguilly-l'Haridon, Aug. Rolland, Salzard, Victor de Bornschlegel, mesdemoiselles Mélanie et Octavie Paigné, Fournel et Caroline Baillecourt ont tous donné des preuves d'un talent d'un ordre élevé, et, de même qu'on l'a remarqué dans les écoles devenues célèbres, les élèves de M. Maréchal, devenus ses émules, conservent une originalité puissante tout en rendant hommage au principe émané du maître.

Après son tableau du *Siége de Metz*, M. Maréchal donna successivement des *Enfants de Bohémiens cueillant des mûres sauvages*, et son admirable tableau des *Moissonneurs lorrains*, ouvrage de premier ordre qui le plaçait de prime saut au rang de nos meilleurs peintres. Ces trois pages importantes n'ont jamais quitté Metz. Un dessin ne peut rendre qu'imparfaitement la couleur suave, la lumière éblouissante et l'expression touchante et vraie de cette belle toile qui, si elle avait été exposée à Paris, aurait fait oublier jusqu'aux pastels si justement vantés du même auteur ; mais nous n'avons pu résister au désir de faire connaître, quoiqu'imparfaitement, une œuvre entièrement ignorée de tous.

Poussé, par ces premiers succès, à pénétrer plus avant dans une voie que sa modestie et sa défiance lui avaient trop longtemps fermée, M. Maréchal voulut s'élever dans les régions supérieures de l'art et de la poésie, et c'est alors qu'il se livra à ses intéressantes et fructueuses études de la peinture sur verre. De concert avec M. Gugnon, son beau-frère, peintre laborieux et instruit, il fit les plus savantes recherches, il fouilla les trésors enfouis dans nos vieilles basiliques ; il alla demander à des peuplades vierges et primitives, ce caractère imposant, qui illumine ses plus belles figures, et il recueillit de nombreuses études au pastel qui sont devenues depuis, dans ses mains, les beaux dessins que nous avons tous admirés, depuis *les Sœurs de misère*, *le Petit Gitano*, *le jeune Etudiant*, *le Loisir* jusqu'au *Paysan calabrais* du dernier salon.

Dans l'espace de dix ans M. Maréchal s'est fait un nom populaire en France et estimé à l'étranger. Ses verrières décorent aujourd'hui les églises de Paris et de Metz, et un grand nombre de monuments religieux de l'Alsace, de l'Allemagne et de la Russie.

M. Maréchal, artiste dans l'âme, entièrement dévoué aux intérêts de l'art, l'a pris au sérieux, et il a dirigé ses élèves suivant les principes les plus élevés, les engageant avant tout à suivre l'impulsion de leur cœur et leur apprenant à trouver dans les harmonies de la nature la raison de la couleur.

Après M. Maréchal, le peintre messin le plus connu à Paris, c'est M. Aimé de Lemud. *Maître Wolframb*, *les sept cordes de la Lyre*, *les Dénicheurs d'oiseaux*, *l'Enfance de Callot*, plusieurs belles planches publiées dans *l'Artiste*, et son tableau *du Prisonnier*, exposé en 1844, sont connus et aimés de tous ceux qui, de près ou de loin, s'occupent des productions des beaux-arts. Le dessin que nous donnons ici montre

un nouvel exemple de ce que peuvent produire, l'élégance, l'élévation du caractère et la finesse de l'expression, ces qualités distinctives du talent de M. de Lemud.

Un jeune homme est assis près d'une petite table, il se dispose à prendre une tasse de café, dont il aspire le parfum avec une véritable jouissance. Il faut cette finesse d'observation qui caractérise M. de Lemud, cette correction de dessin qui suffit aux nuances les plus délicates d'une expression passagère et fugitive, pour réussir un pareil sujet, si simple par lui-même, si complet par l'expression qu'il comporte. M. de Lemud unit dans ses œuvres, la grâce, et l'élégance de Gavarni, à la spirituelle exactitude de Meissonnier.

M. Théodore Devilly, élégant et distingué comme M. de Lemud, n'a pas la mélancolie douce et tendre de ce dernier. Ses tableaux sont pleins d'un *humour* charmant, ils sont enclins à la satire et portent avec eux un cachet d'originalité qui les ferait reconnaître entre mille.

On a vu à Paris, *la Retraite*, grande aquarelle de ce jeune artiste, les belles illustrations de *l'Odyssée* et un grand nombre de dessins. M. Devilly se décidera peut-être à envoyer au salon des petits tableaux très-vantés à Metz et connus sous les noms de : *la Pêche aux grenouilles*, *la Couleuvre*, *le Convoi*, *la jeune Mère*, *les Vieux ours* et bien d'autres que nous avons bonne envie de connaître.

En attendant, voici un *grand mauvais sujet*, la honte d'une école des frères ignorantins, qui médite, dans sa cervelle endiablée, une grandissime farce dont M. Devilly retracera sans doute, un jour, les désopilantes péripéties. Ce dessin, plein d'originalité, caractérise parfaitement la manière de M. Devilly, qui traite avec un sérieux éminemment comique les scènes du genre familier.

M. Penguilly-l'Haridon, quoiqu'il ne soit pas né à Metz et qu'il n'habite plus cette ville, appartient pourtant à l'école de M. Maréchal, et il en a conservé religieusement les traditions. La suite des compositions tirées du *Roman comique* et quelques scènes des *comédies de Molière* ont commencé la réputation de cet artiste qui est compté aujourd'hui parmi nos plus habiles dessinateurs.

M. Auguste Rolland avait fait remarquer au salon depuis plusieurs années de fort belles études de paysages au pastel ; mais il a tout à fait pris rang cette année, et Dupré, Rousseau, Troyon, Français, Gaspard, Lacroix, Flers et tant d'autres, comptent un frère et un ami de plus. Les amateurs de peinture ont vu cet été, chez Régnier, au milieu des plus ravissantes productions des peintres à la mode, ces belles forêts, ces mares si fraîches, ces gras pâturages, toute cette nature splendide qui fait de la Lorraine un vrai paradis de paysagistes. Et pourtant beaucoup la dédaignent et refusent de croire à toutes les richesses qu'elle cache dans son sein.

C'est que, semblable à ces jeunes mères qui gardent pour leurs époux et pour les joies de la famille, les charmes et les séductions dont le ciel les a douées, la Lorraine, la Lorraine Messine surtout, simple et modeste aux yeux du voyageur qui parcourt ses routes, renferme dans son intérieur toutes les splendeurs d'une belle et poétique nature.

M. Rolland a vécu dans les belles forêts du pays messin, il a étudié leurs grands chênes, leurs hêtres puissants, leurs eaux tranquilles, et il a acquis avec la connaissance parfaite de brancher et de feuiller un arbre, une facilité et une grâce de composition qui donnent à ses ouvrages un charme toujours nouveau en même temps qu'un remarquable cachet de vérité. Nous ne parlerons pas de l'adresse merveilleuse de son exécution, c'est là une affaire de métier qu'il devient inutile de signaler à côté des qualités brillantes et plus solides qui distinguent cet artiste.

Tous les genres ont leur représentant à Metz : l'histoire, le genre et le paysage ont des interprètes habiles dans les artistes que nous avons déjà nommés et dans ceux qui vont nous occuper tout à l'heure ; quant à la nature morte, elle fait merveille entre les mains de M. Salzard, artiste consciencieux, sévère, et dont l'exactitude scrupuleuse dans l'imitation produit des effets surprenants de naturel. Ses tableaux sont fort estimés à Metz, et il n'est pas douteux qu'ils recevront à Paris un honorable accueil quand M. Salzard se décidera à les envoyer à l'exposition du Louvre.

Mesdemoiselles Mélanie et Octavie Paigné, poètes autant que peintres, composent d'adorables scènes villageoises qu'elles rendent au pastel d'une manière fort remarquable. Leur exécution rappelle beaucoup celle de leur maître. Leurs ouvrages diffèrent cependant de ceux de M. Maréchal par l'expression qui est, chez elles, plus tendre et moins profonde. Elles remplacent la pensée mélancolique et élevée du maître par les douces inspirations des jeunes filles, et leurs tableaux ont un charme indéfinissable.

Mesdemoiselles Paigné et mademoiselle Caroline Haillecourt peignent les fleurs d'une façon toute magistrale, et leurs bouquets au pastel jouissent d'une grande réputation. Mademoiselle Haillecourt peint en outre la miniature à la façon de madame de Mirbel et de madame Herbelin, avec une vigueur de touche et une poésie dans l'exécution qui élèvent ses portraits au rang des meilleures peintures.

Nous compléterons la série des élèves de M. Maréchal en citant les noms de mademoiselle Fournel, de M. de Bornschlegel et de M. Edouard Audin. Ce dernier s'est fait connaître à Paris par des dessins d'une grande abondance de composition et par de belles lithographies.

Les personnes qui ont étudié les tableaux messins de l'école de M. Maréchal n'ont pas remarqué sans étonnement qu'ils sont tous, sans exception, une expression exacte, correcte, du caractère du pays messin ; que leur coloris (et le coloris est une qualité qui leur est commune) est un hommage absolu rendu aux harmonies de la nature lorraine et des nuances des étoffes nationales. Des artistes qui interrogent ainsi la nature qui les environne, pour lui demander les secrets de l'art, ne paraissent-ils pas appelés à former une école indépendante de toutes les écoles qui se disputent à Paris les suffrages de la foule.

Outre ces qualités d'harmonie qui leur appartiennent, — je dirai, presque originairement, — les adeptes de cette école savent donner à leurs ouvrages un grand caractère ; leur composition est noble, leur forme est ample et naïve, leur exécution, toujours simple, ne distrait pas l'esprit de la pensée qu'ils ont voulu exprimer ; et pourtant cette exécution qu'ils semblent négliger plaît par un charme exquis. Témoin, les pastels de Maréchal et de Rolland, les lithographies de de Lemud, et les tableaux de Devilly.

Dans une direction toute différente, mais avec un talent non moins remarquable, plusieurs autres artistes soutiennent dignement l'honneur de la ville de Metz. Trois paysagistes : MM. Pelletier, Adrien Lucy et Auguste Mennessier ont souvent fait leurs preuves au salon du Louvre.

M. Laurent Pelletier s'adonne particulièrement à l'aquarelle, et il est arrivé, dans ce genre de peinture, à un résultat qui doit étonner les plus habiles. Sa manière simple et large surpasse en finesse et surtout en vérité celle de M. Hubert. M. Pelletier a reproduit, dans une nombreuse suite de belles aquarelles, les sites pittoresques des Vosges, de l'Alsace et des bords si heureusement accentués de la Moselle et du Rhin.

Tous les artistes connaissent en outre ses précieuses *Etudes pour les paysagistes*, lithographiées par lui d'une main ferme et élégante.

M. Adrien Lucy se donne pour amateur, et il possède un charmant talent d'artiste. Les tableaux, les aquarelles, les dessins naissent sous ses doigts habiles avec une merveilleuse et spirituelle facilité. M. Lucy enrichit souvent les expositions par ses jolis dessins ; mais la galerie de ses œuvres suffirait à peine pour donner une idée de sa prodigieuse fécondité. Pas une contrée de l'Europe n'a pu lui dérober ses magnificences : l'Italie, la Suisse, le Tyrol, la Hollande, l'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique, ont développé devant ses yeux leur riche panorama, et tous les points de vue célèbres ou ignorés ont pris place dans ses cartons.

M. Lucy est de l'école de Ciceri : l'adresse, l'esprit et la variété brillent dans tous ses ouvrages.

Les sépias de M. Auguste Mennessier ont une bonne et solide réputation bien établie chez Giroux et chez Binant. Le dessin qui accompagne ces lignes peut donner une idée de la finesse et de la grâce que cet artiste sait déployer dans ses jolies compositions. On pourrait demander aux dessins de M. Mennessier plus de naturel, mais il ne serait pas possible d'exiger d'eux plus d'élégance.

A côté de tous les artistes que nous avons nommés, en dehors de toutes les écoles et procédant de toutes, nous remarquons M. Auguste Migette, véritable artiste merveilleusement doué, et d'un esprit accessible à toutes les études. M. Migette réussit également dans le paysage, dans le genre historique et dans le portrait ; il excelle surtout dans la décoration, et les habitués du théâtre de Metz ont souvent applaudi les riches et hardis décors de *la Juive*, de

(Moissonneurs lorrains, dessinés par M. E. Audin, d'après le tableau de M. Maréchal.)

(La tasse de café, tableau composé et dessiné par M. Aimé de Lemud.)

Le grand mauvais sujet, composé et dessiné par M. Théodore Devilly.)

Robert, des *Huguenots*, etc., sortis du pinceau de M. Migette.

Un jeune talent, qui promet pour l'avenir une originalité puissante, a grandi au milieu de cette noble pléiade de peintres qui unissent leurs efforts pour la plus grande gloire de leur école. Nous voulons parler de M. Joseph Hussenot. Cet artiste, à peine sorti de l'enfance, a déjà su se faire remarquer par de très-beaux dessins à la plume, pleins d'originalité et de vigueur, qui rappellent, par la puissance de leurs effets, les eaux-fortes célèbres de Boissieux.

L'enseignement officiel à Metz est entre les mains de M. Auguste Hussenot, ancien élève de Gros. Peintre de talent (ainsi que le prouve un beau portrait exposé cette année dans le salon Carré) et professeur distingué, M. Hussenot pratique et propage, dans l'école municipale dont il est le chef, les excellentes doctrines de son illustre maître. En dehors de ses œuvres de peinture, qui méritent tous nos éloges, cet artiste s'est rendu célèbre à titre d'inventeur. Nous allons dire deux mots de sa découverte qui nous paraît appelée à prendre une grande influence dans les travaux de peinture monumentale.

M. Hussenot était souvent chargé de travaux de décoration qui le forçaient à une surveillance active et qui l'entraînaient à négliger ses autres occupations. Frappé de ces inconvénients, il a longtemps rêvé aux moyens d'exécuter, dans son atelier, sans se déplacer, les ouvrages qui lui étaient demandés. Il a pensé qu'un tableau ou une décoration, étant formés par la superposition de plusieurs couches de peinture à l'huile, il serait peut-être possible de faire des couches de peinture séparées du champ destiné à les recevoir, et qui seraient couvertes de leurs sujets dans l'atelier, pour être transportées ensuite et fixées d'une manière indélébile, comme si elles avaient été peintes sur place. Après plusieurs essais infructueux, M. Hussenot a enfin réussi au delà de ses espérances. Il ne communique pas le secret de ses opérations; mais les renseignements qu'il nous a été donné de recueillir nous ont démontré que l'auteur obtient des feuilles exclusivement composées de peinture à l'huile, d'une épaisseur régulière, d'une surface unie comme celle du papier et aussi grandes qu'il le juge convenable. Bien plus, il lui est possible de les couvrir de sujets, comme il le ferait d'une toile ordinaire, de les rouler ainsi qu'une étoffe et de les fixer sur les murailles nues, sur le plâtre, sur la pierre, sur le marbre ou sur le bois, à l'aide d'un mordant à l'huile dont le champ est profondément imprégné, et qui, dissolvant la feuille de peinture, fait corps avec elle et avec la muraille, de telle façon qu'on serait obligé, pour l'enlever, de scier la surface du mur, comme on a coutume de le faire pour la fresque.

Ces feuilles, flexibles et souples comme la peau d'un gant, sont susceptibles de prendre exactement toutes les formes affectées par la muraille ou par la boiserie qu'elles doivent revêtir.

La peinture en feuilles n'a pas seulement pour avantage de permettre aux artistes de terminer, dans leur atelier, tout à leur aise et le modèle devant les yeux, les grandes pages destinées à orner les murs des édifices; elle peut encore être mise en place avec une promptitude telle, que des chapelles entières sont couvertes des compositions les plus importantes, en l'espace de quelques heures, sans embarras, sans chômage et avec toutes les conditions de durée et de solidité de la peinture murale. C'est ainsi que M. Hussenot a exécuté, il y a peu de temps, pour le couvent de Kientzheim, près de Colmar, un plafond de 127 mètres carrés, qui a été appliqué en trente-deux heures, et n'a tenu la chapelle fermée et encombrée que pendant trois jours. L'exécution de ce plafond, par les moyens ordinaires, aurait occasionné un dérangement d'une année au moins de travail sur place.

D'après les explications qui précèdent, il est facile de comprendre toute l'importance du procédé de M. Hussenot. Grâce à lui, les peintres n'auront plus besoin de monter chaque jour, pendant de longues années, au sommet des voûtes qu'ils ont à décorer; il ne sera plus nécessaire de fermer ou d'encombrer les monuments pour l'exécution de leurs décorations, il suffira de prendre la mesure des parties à peindre, et l'artiste accomplira son œuvre avec toutes les facilités qu'il lui est possible de trouver dans l'atelier, au centre de ses occupations habituelles.

Des expériences décisives ont prouvé du reste la longue durée des ouvrages exécutés sur les feuilles de couleur à l'huile : des peintures exécutées à Metz sur des places publiques depuis sept années sont dans un état parfait de conservation, et de plus, une tête d'étude, appliquée sur pierre, a été envoyée à l'exposition de l'industrie en 1844, après avoir été placée horizontalement pendant un hiver entier sur le sommet d'une toiture, exposée à toutes les rigueurs de la saison.

Ce procédé, appliqué à l'ornement des salles de spectacle et de concert, a encore un autre avantage qui a été reconnu lors de sa présentation à l'Académie. Avant de procéder à la décoration d'un théâtre, on couvre ordinairement l'intérieur des loges, le plafond, les colonnes et les galeries de tissus qui reçoivent ensuite les peintures en détrempe. Cette enveloppe de toile a pour effet d'amoindrir la sonorité de la salle, de fatiguer les chanteurs et d'assourdir le son des instruments. Avec l'application du système de la peinture en feuilles on éviterait ces désagréments, et il suffirait de trois ou quatre jours pour terminer un travail qui, dans l'état actuel des choses, tient les théâtres fermés pendant plus d'un mois.

La peinture en feuilles, applicable à tous les genres de décoration intérieure ou extérieure des édifices, convient à plus forte raison aux travaux plus infimes de la petite décoration d'appartements. Elle reçoit aussi les impressions typographiques et lithographiques. On peut donc assurer que si elle doit infailliblement faciliter les moyens d'exécution de la peinture murale historique, elle est aussi appelée à faire progresser rapidement les genres inférieurs de la peinture en bâtiment, en permettant aux artistes eux-mêmes de joindre les séductions de leur talent à l'habileté des ouvriers.

La ville de Metz est encore le berceau d'une autre découverte importante dans le domaine des arts. Nous voulons parler de la gravure sur cuivre en relief, connue sous le nom d'ectypographie métallique, inventée par M. A. Dembour, graveur à Metz. Ce procédé consiste à dessiner sur cuivre nu au moyen du vernis liquide, dit petit vernis. Les dessins exécutés de cette manière sont soumis à l'action de l'acide qui mord tous les blancs et l'intérieur des tailles, laissant en relief les traits du dessin et faisant, en un mot, l'office de la gouge ou du burin de graveur sur bois.

Ce procédé présente, entre autres avantages, celui de permettre aux artistes d'obtenir en gravure des épreuves originales de leurs ouvrages, comme ils les obtiennent au moyen de la lithographie ou de la gravure à l'eau-forte.

Quelques-uns des élèves de M. Hussenot, quoique bien jeunes encore, ont obtenu à leur tour, dans les luttes de l'exposition locale, un honorable succès. Nous citerons MM. Malar-

(Souvenir de la Lorraine, paysage peint et dessiné par M. Auguste Rolland.)

(Souvenir des Vosges, peint et dessiné par M. Laurent Pelletier.)

(Environs de Metz, paysage peint par M. Auguste Mennessier, dessiné par M. E. Aubin.)

dot, Chevreux, mesdemoiselles Alexandrine Lallemand et Adèle Humbert. Après mademoiselle Caroline Haillecourt, qui est vraiment hors ligne comme peintre miniaturiste, nous citerrons M. Labrone et mademoiselle Capiomont, dont les ouvrages sont fort estimables.

Madame Charmeil et mademoiselle Elmire Lemor se sont fait un nom honorable dans la peinture des fleurs à l'aquarelle.

Enfin la lithographie est représentée par MM. Audin, Regnier, Bour, Jacot et Tavernier qui ont quitté Metz pour Paris, où les travaux de leur art sont plus nombreux et plus importants, mais qui n'en ont pas moins conservé les traditions de leurs maîtres respectifs, soit qu'ils sortent de l'école de M. Maréchal ou de celles de MM. Hussenot ou Dupuis.

N'oublions pas de dire que Fratin, le spirituel auteur de tant de jolis groupes d'animaux appartient aussi, par sa naissance et par ses premières études, à cette école de Metz dont il est un des plus admirés représentants.

Ainsi voilà que dans une ville de second ordre nous avons trouvé à citer jusqu'à trente noms d'artistes qui sont tous parvenus à se faire remarquer à Paris et parmi lesquels six au moins occupent un rang éminent dans les arts.

Les progrès positifs qui se font apercevoir chaque année, l'ardeur que les artistes de Metz apportent dans leurs travaux et dans leurs recherches, l'importance qu'ils attachent à leur mission, tout fait espérer que cette petite école pourra grandir un jour et rendre de grands et honorables services à la cause des arts.

A. D. L. F.

Le refuge de Versailles contre la mendicité.

Le paupérisme et la mendicité, qui en est la suite nécessaire, et pour ainsi dire la compagne inséparable, sont des plaies profondes qui ont de tout temps affligé la société, et que jusqu'à ce jour les efforts des gouvernements ont été aussi impuissants à guérir que les livres des philanthropes et les théories des économistes. En France notamment, on s'est rejeté, en désespoir de cause, sur les articles 274 et suivants du code pénal, qui font de la mendicité un délit, et les magistrats préposés à l'exécution des lois envoyaient en prison d'abord, puis au dépôt de mendicité, qui n'est, à vrai dire, qu'une prison déguisée, les malheureux coupables d'avoir mendié, ou, en d'autres termes, d'avoir eu faim, et de l'avoir trop ostensiblement laissé voir sur la voie publique. Mais cette solution rigoureuse, qui pouvait satisfaire les magistrats chargés de faire exécuter les prescriptions du code de l'empire, ne convenait plus à une époque plus avancée, où les droits de tous sont mieux définis, et où un nouvel élément, la charité, est venu prendre place dans les applications de l'économie politique, et réclamer une attention plus large au nom des intérêts en souffrance. C'est à ces idées nouvelles, et à la puissance qu'elles ont acquise de nos jours, qu'il faut attribuer ces tentatives pour la moralisation des classes pauvres et l'amélioration de leur bien-être, tentatives dont nous sommes aujourd'hui les témoins. C'est à elles que nous devons assurément la faible part d'attention dont elles ont été l'objet de la part de nos gouvernants, qui ont bien voulu oublier quelquefois, un instant, la conservation de leurs portefeuilles pour jeter les yeux sur les intérêts sociaux qui leur étaient confiés.

Déjà, en 1840, sous le ministère du 1er mars, M. de Rémusat, alors ministre de l'intérieur, avait voulu débuter par faire dresser la statistique des mendiants et des indigents dans tout le royaume; par ses ordres, des tableaux, préparés à l'avance, avaient été envoyés par les préfets dans toutes les communes. Ces tableaux, qui ne contenaient pas moins de trente-quatre colonnes chacun, devaient comprendre, sur le premier, les mendiants de la commune; sur le second, les mendiants étrangers à la commune; sur le troisième enfin, les indigents non mendiants. Ce travail, commencé sous le ministère du 1er mars, fut continué sous celui du 29 octobre; puis, tous ces folios, chargés de noms et de chiffres, furent renvoyés, par les soins des préfets, au ministère de l'intérieur, où depuis ce temps ils dorment dans les cartons d'un sommeil... éternel.

Pendant que le ministère, sans cesse occupé de discussions stériles, ou du soin de sa conservation personnelle, oubliait de donner suite à des travaux qu'il avait commandés, les populations ne restaient pas inactives, et les autorités locales cherchaient, avec le concours de leurs administrés, à concilier les justes exigences de l'opinion avec les devoirs de l'humanité.

Un des départements qui souffrait le plus de la mendicité était assurément celui de Seine-et-Oise. La richesse du pays, l'aisance de ses habitants, y amenaient de tous les pays une foule de mendiants, avides d'exercer, sur ce sol privilégié, une profession devenue, pour un grand nombre d'entre eux, passablement lucrative. Comme, en outre, la mendicité avait été formellement interdite quelques années auparavant dans le département de la Seine, cette mesure ne contribuait pas peu à faire refluer sur la banlieue et sur le département de Seine-et-Oise, qui environne de tous les côtés celui de la Seine, une population nomade qui ne voulait chercher que dans la mendicité ses moyens d'existence. Les choses en étaient venues au point que le département de Seine-et-Oise comptait sur son territoire des localités spéciales où les mendiants avaient établi un véritable royaume, à l'instar de ceux du moyen âge. Ainsi, tous les anciens cavages, où l'on a extrait de la pierre à bâtir sur les bords de la Seine, depuis Sartrouville jusqu'à Conflans, notamment sur les communes de La Frette et d'Herblay, étaient habités par des bandes de bohémiens, qui de là se répandaient sur toutes les villes voisines qu'ils visitaient régulièrement chaque semaine, un jour désigné. Ainsi, ils venaient à Saint-Germain le lundi, pour les bourgeois, le mardi pour les marchands, qui, trop occupés la veille, à cause de l'existence du marché, ne leur auraient pas donné; le vendredi à Pontoise, un autre jour à Poissy, un autre à Argenteuil, à Meulan ou à Versailles. Les nuits se passaient dans des endroits attitrés où l'on dépensait le produit de la journée, et où on voyait souvent se renouveler des scènes dignes de la cour des Miracles.

Tel était l'état des choses, lorsque le département de Seine-et-Oise voulut aviser sérieusement au moyen d'arrêter la mendicité sur son territoire; mais, dès le début, il se trouvait arrêté par un obstacle des plus graves. Les prescriptions de l'autorité ne pouvaient avoir de sanction pénale, parce que le département n'avait point de dépôt de mendicité. Pour remédier à cet inconvénient, un arrangement, approuvé depuis par le ministre de l'intérieur, fut conclu par les soins du préfet avec le premier magistrat du Loiret, et depuis ce moment, les mendiants valides sont évacués aux frais du département sur le dépôt de Beaugency.

Mais ce n'était pas tout que d'exécuter fidèlement les sévères prescriptions de la loi, il restait encore une lacune importante à remplir. En dehors de la population valide qui aimait mieux mendier que travailler, il y avait une autre population à laquelle l'âge et les infirmités ne permettaient pas de se livrer au travail. Il fallait trouver le moyen de la soulenir du moment qu'on lui défendait de chercher comme auparavant ses moyens d'existence dans la mendicité. C'est dans ce but que fut créé au chef-lieu du département, à Versailles, le refuge dont nous avons à parler aujourd'hui. Nous entrerons dans quelques détails au sujet de cet établissement, parce qu'il nous a semblé que, dans un moment surtout où les conseils généraux renouvellent chaque année leurs vœux pour l'extinction de la mendicité, cette création était de nature à devoir être imitée dans d'autres localités.

Dans la pensée de cette fondation, un comité s'organisa et provoqua des souscriptions. Les unes, une fois données, devaient être consacrées à l'achat et à l'appropriation de l'immeuble, les autres se renouveler annuellement et servir à son entretien. La liste atteignit promptement un chiffre assez élevé. Ce fut alors que l'administration municipale, pour accélérer la réalisation de cette utile mesure, vint généreusement au secours des souscripteurs et inscrivit sur le budget communal les dépenses d'acquisition de l'immeuble qui se montaient à plus de 15,000 fr. Cette détermination, en donnant aux travaux une plus vive impulsion, hâta l'ouverture du refuge qui put ainsi avoir lieu dans le mois de mai 1845, à peu près à l'époque où la mendicité était interdite dans le département.

Le refuge de Versailles ne doit, en principe, admettre que les mendiants appartenant à la commune et qui, en outre, sont, par leur âge ou leurs infirmités, hors d'état de gagner leur vie en travaillant. La direction en est confiée, sous la surveillance de l'autorité municipale et du comité des fondateurs, qui se réunit au moins une fois par mois, à des sœurs grises, dites sœurs de la Sagesse, qui, au nombre de trois, y compris la sœur supérieure, suffisent à la conduite et aux besoins de l'établissement. Le personnel se compose en outre d'un commis appointé chargé de la comptabilité.

Le refuge, qui compte en ce moment près de quarante pensionnaires, dix-neuf femmes et seize hommes, contient deux dortoirs, garnis tous deux de lits en fer, et deux salles, dont l'une, plus vaste que l'autre, sert en même temps de salle de travail et de réfectoire. L'ordinaire, habituellement très-frugal, se compose en grande partie de végétaux. Les dimanches seulement, chaque pensionnaire a de la viande, de la soupe grasse et un décilitre de vin. Le pain y est de deux qualités, blanc pour la soupe, bis-blanc pour les repas. Les hommes seuls ont une espèce d'uniforme qui consiste en un pantalon, un gilet et un bonnet de grosse laine, et une demi-blouse en forme de bourgeron.

Un préau assez vaste, terminé par un hangar couvert, leur sert de promenade. Entre la salle des hommes et celle des femmes on a transformé en chapelle un petit espace intermédiaire qui semble s'y réunir au moyen de deux larges portes. Cette disposition, à la fois ingénieuse et économique, permet aux pensionnaires du refuge d'y recevoir les secours religieux sans sortir de la maison.

Une autre difficulté restait encore à surmonter. Il fallait pouvoir donner à cette population de gens âgés et infirmes une occupation qui, sans être au delà de leurs forces ou de leur aptitude, pût cependant ajouter à la fois quelque chose à leur bien-être et aux ressources de l'établissement. Le problème a été en partie résolu. Les femmes effilent et mettent en quelque sorte en charpie des chiffons de laine qui se vendent sous cette forme 0,20 centimes le kilogramme. Le produit est partagé par moitié entre les travailleurs et le refuge. Le travail, du reste, y est entièrement facultatif. Quant aux hommes, vous les voyez occupés à ratisser, à polir ou à façonner de petits morceaux de cuir, qui sont ensuite fixés autour d'un moule ellipsoïde, puis recouverts d'un vernis. Dans quel but? nous allons vous l'apprendre.

Un fabricant de fourreaux de sabre eut un jour l'idée d'utiliser les déchets de cuir qu'il employait à la confection de ses produits et d'en faire des tabatières d'une certaine espèce, vulgairement nommées *queues de rats*, et qui, jusqu'à ce jour, étaient faites en écorces de bouleau. Ce fabricant a eu la pensée de faire servir à cet usage ses déchets de cuir, et jusqu'ici, du moins, elle lui a assez bien réussi. Ces tabatières, d'une nouvelle espèce, sont payées sur le pied de 0,12 centimes pièce, soit 12 francs le cent.

Aucune contrainte n'est exercée sur ceux qui habitent le Refuge. Si le régime de la maison ne leur convient pas, ils peuvent en sortir ou se faire réclamer par leurs parents. De même, ils peuvent, de temps à autre, sortir en ville, mais après en avoir demandé la permission à la supérieure et indiqué les motifs de leur sortie.

Les pensionnaires du Refuge sont, de la part des sœurs qui le dirigent, l'objet des soins les plus attentifs. Aujourd'hui il n'en est pas un seul qui ne se félicite d'y être entré, et cependant nous devons dire qu'il fut dans le commencement, de la part de la classe pauvre, le sujet de bien des répugnances. Après l'interdiction de la mendicité, les opposants protestèrent à leur manière en essayant de se créer une position sociale. Ils embrassèrent presque tous l'état de chiffonnier, mais leur nombre diminue tous les jours, soit par l'effet de la concurrence, soit à cause de l'exiguïté des bénéfices, et aujourd'hui la création du Refuge commence à être appréciée par eux, parce qu'elle leur offre un asile contre la misère, comme elle l'a été dès le principe par tous ceux qui ont vu dans cette institution charitable un moyen de concilier avec l'humanité les prescriptions d'une législation, fautive peut-être, mais qu'on doit cependant exécuter tant qu'elle n'aura pas reçu les réformes qu'elle réclame.

Honneurs maritimes.

I.

SALUTS. — PAVILLON.

Parmi les usages maritimes les plus intéressants et les plus curieux, on doit ranger en première ligne les honneurs de tous genres rendus à bord, les uns, tels que les pavois et les salves, plus connus de nom que de fait, les autres inconnus au point de paraître étranges.

Leur nomenclature complète serait capable d'épouvanter le plus scrupuleux observateur de la civilité puérile et honnête; car le cérémonial et l'étiquette occupent sans contredit plus de place dans la marine que dans la diplomatie. Et pourtant, le diplomate est le type de l'urbanité compassée, tandis qu'à tort ou à raison, le marin pose encore pour la brusquerie, la rudesse, la grossièreté même, au dire d'une foule de gens.

Voiles, pavillons, canons, fusils, tambours, sifflets, fanaux, avirons, sont tour à tour transformés par les marins en instruments honorifiques.

On rend à bord des honneurs religieux, patriotiques, internationaux, des honneurs royaux et diplomatiques, des honneurs militaires, des honneurs marins proprement dits; — en signe de fête ou en signe de deuil, le jour et même la nuit, certains honneurs particuliers sont de rigueur. Prescrits par les ordonnances ou imposés par d'impérieuses traditions, ces honneurs divers deviennent également des devoirs auxquels on ne saurait se soustraire.

Le seul salut qui soit actuellement usité de peuple à peuple se fait à coups de canon... Mais montons à bord de la frégate française *la Gloire*, et observons ainsi à notre aise tout ce qui touche les honneurs maritimes. Notre première relâche sera Lisbonne.

Avant même que l'ancre soit tombée par le fond, un canot se détache des flancs de la frégate; l'officier qui le commande gouverne sur le fort de Bélem et va traiter avec l'autorité militaire du salut que fera *la Gloire* au nom de la France, afin de s'assurer d'avance que le fort rendra coup pour coup au nom du Portugal.

Cependant à bord on retire des pièces les projectiles dont elles sont toujours chargées à la mer; tandis que l'équipage s'occupe de la manœuvre des voiles et des ancres, le maître-canonnier et ses aides s'apprêtent à faire un salut dans les règles; les sabords sont ouverts, les canons sont amorcés, l'ancre mord la terre, les voiles sont entièrement serrées, le canot revient sur les entrefaites.

Les timoniers ont eu soin de préparer un pavillon portugais qu'on hisse tout roulé en tête de mât, on ne le déploiera qu'en ouvrant le feu.

Le salut à bord est loin d'être aussi lent que celui des batteries de terre, mais pour qu'il soit bien exécuté, les coups de canon doivent se suivre à intervalles parfaitement égaux, aussi l'officier qui le dirige se sert-il quelquefois d'une montre à secondes; à son commandement, les canonniers tirent sur le cordon du percuteur qui enflamme la capsule.

— *Tribord! feu!* s'écrie-t-il.

Une première détonation se fait entendre, un nuage de fumée roule sous le vent de la frégate, l'enseigne de la nation saluée se développe en même temps.

Après dix ou douze secondes de silence profond, le porte-voix reprend : *Bâbord! feu!*

Un deuxième coup part à l'instant. Puis, alternativement, chacun des deux côtés de la frégate vomira la flamme et la fumée blanche qui tournoie sur les eaux. Mais le vingt et unième coup retentit, le pavillon portugais s'abaisse; bientôt après, les embrasures de la batterie de terre s'illumineront à leur tour. A bord on compte attentivement, car un coup de moins serait l'objet d'une réclamation opiniâtre, et l'on regarderait comme une insulte des plus graves cette violation du petit traité de politesse, conclu, un quart d'heure auparavant, entre l'officier de corvée et le commandant du fort.

Parfois on a mal compté de part ou d'autre, ou bien deux coups de canon sont partis en même temps par l'effet d'un accident ou d'une maladresse. Un va et vient de canots s'établit sur-le-champ, de sérieuses négociations sont entamées.

La frégate réclame le coup de canon qui lui est dû.

Le fort répond qu'il a rendu coup pour coup.

C'est un *casus belli*. L'officier de corvée déclare qu'il en référera à son gouvernement. Le commandant de la place

jure qu'il n'a pas en l'intention d'offenser la nation française, mais qu'il aimerait mieux se faire sauter que de tirer un vingt et unième coup de canon, attendu que la frégate n'en a tiré que vingt.

Des paroles très-vives sont échangées à ce sujet. L'officier français se retire en menaçant; le commandant portugais retrousse sa moustache grise de l'air le plus mafamore.

Maintenant que notre frégate est paisiblement mouillée dans les eaux du Tage, jetons un coup d'œil sur le bâtiment lui-même. Arrêtons nos regards sur la grande enseigne qui flotte majestueusement à l'arrière.

A bord, elle est l'objet d'un culte constant. Nul ne doit paraître sur le gaillard d'arrière sans porter la main au chapeau pour la saluer. Mais d'autres honneurs lui sont rendus deux fois chaque jour, et donnent lieu à une imposante cérémonie.

D'après les vieilles ordonnances de notre marine, le pavillon était hissé au lever du soleil, et n'était amené qu'à son coucher. Aussi longtemps que l'astre du jour était au-dessus de l'horizon, la bannière de France flottait sur les mers. Il y avait certainement une idée de grandeur dans cet usage maintenu durant plusieurs siècles; mais les Anglais ne procédaient pas de même, ils avaient adopté huit heures du matin pour l'instant du lever officiel, du grand lever maritime. Et nous avons suivi leur méthode! Est-ce par caprice, par esprit d'imitation ou par courtoisie? Les trois hypothèses sont également admissibles. Quoi qu'il en soit, aujourd'hui, pour la France comme pour toutes les autres nations maritimes, l'heure invariablement fixée est huit heures du matin.

Quelques minutes auparavant, le bâtiment qui commande les forces françaises réunies sur la rade fait signal de se préparer à arborer le pavillon, et habituellement cette cérémonie coïncide avec l'opération de larguer les voiles qu'on laisse ensuite exposées à l'air durant une partie de la journée.

La Gloire vient de donner cet ordre aux navires mouillés sur le Tage. L'officier de service se tient sur le banc de quart. Il commande à chacun de se porter à son poste.

Les marins de garde s'assemblent en armes au pied du mât d'artimon. La grande enseigne est frappée sur sa drisse, les timoniers sont prêts à la hisser. Les factionnaires, dont les armes sont chargées, mettent en joue. L'équipage est déjà rangé sur les vergues et sur les manœuvres.

Le plus profond silence règne à bord.

Enfin tous les navires ont répondu qu'ils sont *parés*; *la Gloire*, qui fait fonction de vaisseau amiral, amène les flammes et guidons de signaux : c'est le moment d'exécution; quatre coups doubles tintent à toutes les cloches de la division navale.

— *Envoyez!* commande l'officier de quart.

Ce seul mot résume tout : les voiles sont déferlées, les couleurs nationales montent et se déploient majestueusement, la garde présente les armes, les factionnaires font feu, le tambour bat au drapeau.

Tous les hommes qui se trouvent sur le pont, du commandant au dernier mousse, se tournent vers l'arrière et se découvrent jusqu'à ce que la bannière flotte au bout de la corne d'artimon.

— *En bas le monde!* crie l'officier, dont la voix perce au milieu du bruit général; les sifflets roucoulent, la mâture se dépeuple en un clin d'œil, la musique de la frégate joue une fanfare, puis la garde rompt les rangs et replace ses armes au râtelier.

Au coucher du soleil, c'est avec la même pompe qu'on amène le pavillon; seulement, au lieu d'être sur les vergues, comme le matin, les matelots sont répartis sur les garants des canots, qu'ils hissent en porte-manteaux pour la nuit, au pas de charge, et le plus souvent au son du fifre.

Les honneurs quotidiennement rendus au pavillon, pour lequel le marin français est prêt à périr, sont un noble symbole digne d'admiration et de respect; mais en mer, lorsqu'on aperçoit un navire ennemi, et que l'on hisse l'enseigne de combat en l'appuyant d'un coup de canon, lorsque l'équipage entier la salue, au bruit de la générale, la cérémonie qu'on vient de décrire prend un caractère plus religieux encore; et alors s'il était permis de comparer aux misérables jouets des Césars les glorieux défenseurs de la France navale, on pourrait dire au drapeau qui se développe : *Te morituri salutant!*

II.

SALVES ET PAVOIS. — HONNEURS ROYAUX. — HOMMES SUR LE BORD. — COUPS DE SIFFLET. — FANAUX. — SALUTS EN CANOT. — MARQUES DISTINCTIVES.

Les fêtes nationales sont plus fréquentes pour les marins que pour qui que ce soit, car la politesse navale veut qu'ils s'associent aux démonstrations des peuples étrangers.

Ainsi, *la Gloire* est dans le Tage, il est de règle qu'elle prenne part à toutes les fêtes politiques ou religieuses du Portugal; une division anglaise est mouillée dans le fleuve, une frégate américaine est à l'ancre un peu plus loin, plus loin encore quelques légers navires de guerre de diverses nations. Eh bien! aujourd'hui l'on pavoise et l'on salue pour la reine de Portugal, demain pour celle d'Angleterre, puis pour la fête de l'Ascension, puis pour l'une des fêtes des Etats-Unis d'Amérique. A peine s'écoule-t-il une semaine sans que les rives du fleuve soient ébranlées par d'interminables salves d'artillerie qui commencent à l'heure du lever officiel.

Depuis la veille, le chef de timonnerie a étiqueté tous les pavillons de nation ou de signaux desquels il dispose, on les a classés en vertu des méthodes les plus sévères. Il importe de ne blesser personne.

Le bout de la grand'vergue à tribord est la place d'honneur; on la doit, en principe, à la nation dans les eaux de laquelle on est mouillé; mais pourtant si l'on pavoise pour rendre hommage à la reine d'Espagne, à celle d'Angleterre, à l'Union ou à quelque potentat du Nord, on ne mettra le pavillon portugais qu'à la seconde place, grand'vergue bâbord. La troisième doit appartenir au pavillon de l'escadre étrangère dont le commandant en chef a le grade le plus élevé.

Il est bien rare qu'on ne froisse aucune susceptibilité, en déployant ainsi les couleurs de cinq ou six nations à des postes qui ne sont pas tous également estimés. Il est même des circonstances où une distraction devient une grave injure. N'allez pas hisser à l'envers la bannière britannique, vous risquerez de compromettre la cordiale entente, vous seriez cause inévitablement d'un échange de notes diplomatiques. Danger plus grand encore, n'oubliez pas que parmi vos flammes, vos guidons et vos pavillons de signaux (dessins qui semblent n'avoir d'autre valeur que celle d'un chiffre alphabétique), n'oubliez pas qu'il en est de semblables à certains drapeaux étrangers, car vous iriez reléguer le yacht anglais ou la croix russe, aux barres de perruche, ou au-dessous de la civadière!! Place honteuse!

De semblables méprises se sont si fréquemment renouvelées, qu'on a presque entièrement renoncé au grand pavois. Hors des rades de France, on se borne le plus souvent à arborer en tête de mât le pavillon auquel on veut faire honneur, et des pavillons français flottent au-dessus de tous les autres mâts du navire. C'est là le petit pavois que les Anglais ont les premiers mis en usage.

L'on ne pavoise qu'en signe de réjouissance; alors généralement trois salves d'artillerie sont faites, l'une le matin lorsque l'on arbore les couleurs, la seconde à midi, la troisième au coucher du soleil.

Au vingt et unième et dernier coup de canon de ce dernier salut, tous les pavillons doivent disparaître à la fois; la rade entière se dégarnit de ses guirlandes éclatantes.

Les pavois et saluts d'artillerie entrent dans le nombre des honneurs rendus au roi, aux princes, aux amiraux, aux ambassadeurs.

De longs règlements déterminent le nombre de coups de canons qui sont dus au visiteur, suivant son rang et son importance.

Il suffira de décrire la réception faite au roi lorsqu'il paraît sur une de nos rades.

Tous les bâtiments de guerre sont couverts de pavillons, et font trois salves de leur artillerie dès que l'enseigne royale flottant sur le canot de Sa Majesté est aperçue par l'escadre. Chaque fois que l'embarcation passe auprès d'un bâtiment, l'équipage, rangé debout sur les vergues, la salue de *sept cris* de *vive le roi!* La garde, assemblée, présente les armes, et les tambours battent aux champs.

Le roi monte-t-il à bord, les officiers généraux et le capitaine du vaisseau l'attendent au pied de l'escalier de commandement. Tous les officiers et les élèves de marine se tiennent sur le passavant du côté de l'échelle et saluent de l'épée. L'équipage, descendu des vergues, est aligné en bataille du côté opposé.

Au moment où le roi met le pied sur le navire, son pavillon particulier, *le pavillon royal*, chargé de ses armoiries, est arboré à la cime du grand mât, à la poupe et sur le beaupré. Il est salué par l'équipage de sept autres cris de *vive le roi!* et tous les autres bâtiments répondent par un nombre égal d'acclamations.

Les mêmes honneurs sont rendus au roi lorsqu'il quitte le vaisseau. Enfin, une dernière décharge de toute l'artillerie de la rade salue le canot royal quand il rentre dans le port.

Dans la pratique journalière de la vie maritime, des honneurs, qui rappellent ces imposantes démonstrations, se représentent à tous moments; ce n'est plus l'équipage entier qui se range sur les passavants, mais un certain nombre d'hommes ou de mousses proprement habillés, même dans les jours où quelque grossier travail oblige à rester à vareuse goudronnée, se tiennent prêts à *passer sur le bord* pour le moindre enseigne.

Il devient nécessaire d'expliquer cette expression au moins bizarre, et pour cela, remontons à bord de *la Gloire*. Un timonier en faction, la longue vue à la main, veille sur ce qui se passe en dehors. D'autres factionnaires, postés tout autour du bâtiment, ont en outre pour consigne d'avertir le caporal de garde de tout mouvement extérieur.

Un canot apparaît; il semble se diriger vers la frégate, au même instant il est signalé :

« Qui porte-t-il? »

Un mousse-pilotin, expédié par le timonier, le caporal de garde, prévenu par ses factionnaires, se présentent presqu'en même temps devant l'officier de service :

« Un canot vient à bord.

— Bien, » dit l'officier.

Mais si le canot est porteur d'un amiral, d'un capitaine ou d'un lieutenant, ce que ne manquent pas d'indiquer le mousse et le caporal, il y a aussitôt des honneurs à rendre.

S'agit-il d'un enseigne ou d'un lieutenant de vaisseau (commençons par les plus humbles) :

« Maître! deux hommes sur le bord, » commande l'officier de quart.

A ces mots, le maître de manœuvre donne un petit coup de sifflet, et deux hommes, vêtus suivant la saison, en petite tenue blanche ou bleue, se précipitent à l'escalier de commandement. Le maître et l'officier de quart se tiennent auprès d'eux.

Le canot accoste, deuxième coup de sifflet; les hommes qui *passent sur le bord*, — on comprend à présent le sens de cette expression, — présenteront d'une main à l'officier qui arrive un cordage garni de drap, dont il se servira en guise de rampe; de l'autre main, ils saluent. Le maître alors donne un long coup de sifflet d'honneur; le factionnaire placé sur les porte-haubans porte les armes; enfin, l'officier de quart se découvre, fût-ce en présence d'un simple collègue, et celui-ci serait-il un ennemi mortel.

Le coup de sifflet prolongé qui accueille tout personnage un peu marquant à son entrée à bord a parfois donné lieu à d'étranges méprises. Chaque épaulette, grosse ou petite, chaque décoration, chaque broderie consulaire, administrative ou diplomatique, ayant droit à ce bizarre hommage, rendu aux officiers du bord même quand ils sont en bourgeois, le maître de quart siffle en conscience, à percer les oreilles du nouveau venu.

On est trop galant, du reste, pour ne pas faire un semblable salut aux dames qui viennent visiter le bord. Honneur au beau sexe! Mais si telle ou telle de nos actrices célèbres s'avisait de monter sur un de nos bâtiments de guerre, que penserait-elle, grands dieux! de l'urbanité maritime, en s'entendant siffler à outrance? Certains bons bourgeois décorés ont cru qu'on leur *faisait une farce*; les uns en font ri, d'autres se sont fâchés rouge.

Décidément le présent article comble une immense lacune, puisqu'il apprend à la France et au monde ce que c'est qu'un coup de sifflet honorifique.

S'agit-il d'un officier supérieur, quatre hommes passent sur le bord; d'un officier général, six, huit et quelquefois davantage. Alors la garde prend les armes et forme la haie.

Suivant le grade du commandant ou de l'amiral, le tambour bat ou ne bat point. Pour un amiral la musique est toujours rassemblée et joue une marche ou une fanfare.

Reçoit-on un officier général, un gouverneur ou un ambassadeur étranger, l'air national de leur pays est expressément recommandé au chef de musique, et dès que le tambour a cessé de battre, l'hymne patriotique retentit sur le gaillard d'arrière.

L'officier, les élèves et le maître de quart, et les hommes ou les mousses qui passent sur le bord ne suffisent pas encore, le capitaine d'un navire, le jour ou la nuit, n'entre ni ne sort de son bord sans être salué à l'échelle par son second. Un amiral qui va se promener à terre ou qui en revient est sûr de déranger cinquante personnes tout au moins, à commencer par le capitaine du bâtiment qui doit se tenir au pied de l'escalier, et à finir par le triangle de la musique militaire.

Ces lois de l'étiquette maritime sont cependant maintenues avec une extrême rigueur, et la nuit, quand un canot d'officier supérieur revient, afin qu'on soit bien prévenu à bord et qu'on ait le temps de s'y préparer, le patron de l'embarcation prévient de loin par un coup de sifflet.

A ce signal, l'officier de quart envoie réveiller le second, fait allumer des fanaux, presse les endormis; enfin le canot accoste, l'officier supérieur monte à bord, on le siffle, on l'éclaire, on le salue; bon sommeil!

En marine, on rend donc des honneurs de nuit, contrairement au texte même des ordonnances et à tous les usages de l'armée de terre.

Pour un amiral, huit ou dix fanaux; pour un commandant, quatre au moins; pour un officier, deux sont *passés sur le bord*.

Et toujours, sauf pour le dernier cas, il faut réveiller l'infortuné second du bâtiment qui se lève chaque matin avant le soleil et ne se couche que fort tard, après n'avoir cessé d'aller, pendant tout le jour, de venir, d'inspecter, de pousser, de commander, de tourmenter les gens, malheureuse cheville ouvrière qui fonctionne sans cesse. Brusquement secoué dans son cadre à minuit ou à deux heures du matin, et prévenu que l'amiral ou que le commandant revient à bord, combien de fois le second a dû maudire les bals, les raouts, les plaisirs de ses chefs, et surtout les règlements touchant les *honneurs maritimes*. Mais rien n'y fait; il se lève, il arrive en bâillant, il salue, ne dit mot, et puis il va se recoucher et se rendormir, s'il plaît à Dieu!

Son grade ou plutôt ses fonctions lui procurent ces loisirs. Aussi, aime-t-il bien mieux la mer que la rade : à la mer au moins on ne l'oblige pas à se lever pour aller rendre honneur à toutes les grosses épaulettes qui ont passé la soirée au spectacles ou autour d'une table de bouillotte chez l'ambassadeur de France. Mais nous sommes à Lisbonne; à toute heure de nuit et de jour les canots peuvent circuler sur le fleuve, et le second de *la Gloire* en a bien encore pour cinq ou six mois de réveils en sursaut.

La réception du commandant à bord par son second, l'officier, les élèves et le maître de quart, six hommes sur le bord, et la garde sous les armes, et tous les hommes présents sur le pont, saluant avec respect, a dû donner à nos lecteurs une juste idée de l'étiquette navale qui ne s'arrête point à si peu de chose.

L'étiquette a divisé le navire en diverses zones où chacun se trouve relégué suivant son grade et ses fonctions. L'arrière est interdit aux matelots. Le côté de tribord en rade, celui du vent à la mer n'est permis aux officiers que si le commandant est en bas.

Dès que le capitaine du bâtiment monte sur le pont, les officiers se découvrent et passent au bord opposé. On semble le fuir, on ne fait qu'obéir strictement aux ordonnances. Maint passager a dû être étonné de cette manœuvre souvent répétée plusieurs fois en quelques instants. L'état-major, groupé sur l'arrière, causait ou se promenait à tribord; le capitaine paraît, on se porte en masse à bâbord comme si l'on craignait le contact d'un pestiféré.

Dans les canots, des lois non moins rigoureuses déterminent la place de chacun; l'angle de tribord à l'aviron, l'angle du côté du vent si l'on est à la voile, appartient au plus ancien des officiers; l'officier qui le suit immédiatement dans l'ordre hiérarchique s'asseoit en face de lui, et ainsi alternativement.

Un canot à la rame rencontre-t-il un canot d'officier supérieur ou général, on lève les avirons horizontalement ou on les mâte perpendiculairement jusqu'à ce que le commandant ou l'amiral ait rendu du chapeau ce salut d'avirons.

Si l'on est à la voile, on file l'écoute, et tous les canotiers saluent du chapeau.

Court-on dans la même direction que l'embarcation supérieure, on doit se laisser dépasser par elle et ne jamais jouter de vitesse, à moins que le canot soit porteur d'ordres importants et pressés.

Est-il nécessaire de rappeler enfin que tous les honneurs militaires proprement dits rentrent dans les honneurs maritimes et sont en vigueur à bord. Ainsi les visites officielles sont de rigueur ; ainsi les factionnaires, répartis dans l'intérieur du navire, qu'ils soient armés de fusils, de sabres ou de demi-piques, doivent porter leur arme aux officiers et aux élèves de première classe et la présenter aux officiers généraux et supérieurs.

Pour compléter cette rapide étude de l'étiquette navale, il ne nous reste plus à parler que des honneurs funèbres, car nous passons sous silence les marques distinctives arborées

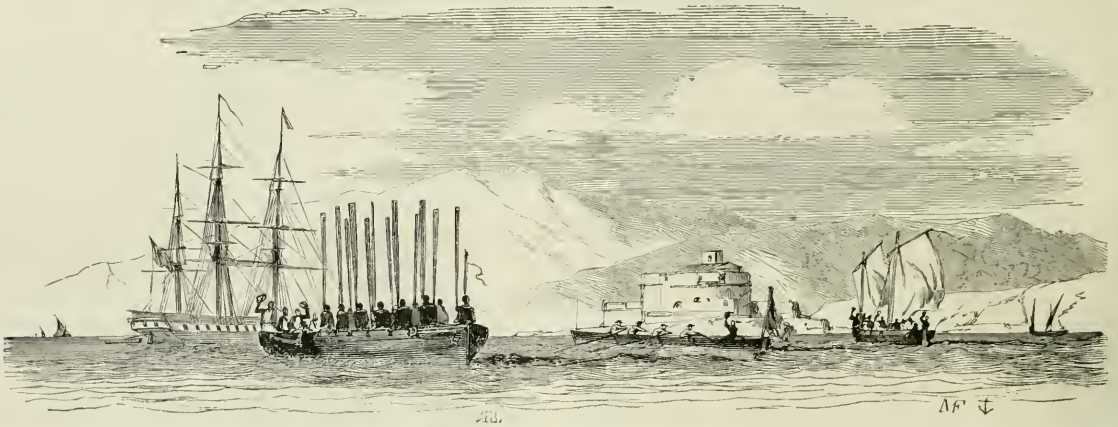

(Honneurs militaires maritimes. — Salut de l'aviron au commandant.)

aux mâts pour indiquer le grade ou les fonctions de l'officier général qui monte le navire.

Qu'importe en effet qu'une cornette ou qu'un pavillon carré flotte à la tête de tel ou tel mât en l'honneur d'un chef de division ou d'un amiral ! Si le navire porte les insignes de son commandant supérieur, c'est encore plus un avis permanent affiché sous les yeux de la division ou de la flotte qu'un hommage rendu à la primauté de grade.

Les honneurs funèbres au contraire ont quelque chose de grand et de noble, digne de faire contraste aux puérilités tyranniques de la politesse réglementaire.

III.

CÉRÉMONIES FUNÈBRES.

De Lisbonne, la frégate *la Gloire* partit pour les mers du Sud, où elle passa deux longues années en station, saluant et pavoisant en l'honneur de bien des gens qui ne méritaient guère tant de cérémonies; mais, les règlements à la main, on leur devait du bruit et de la fumée. Enfin, elle fut rappelée en France, doubla le cap Horn sans difficultés, et arriva sur les sondes au large de Brest sans rencontres fâcheuses.

Tout à coup la vigie signale une voile, deux, trois, quatre, dix voiles, une division...

« Ce sont des Anglais ! ils croisent devant Brest ! La guerre est sans doute déclarée. Force de toile ! Branle-bas de combat. »

. . . . . .

Lorsque *la Gloire* passa sous le fort Mengam, la division ennemie comptait une frégate de moins ; la meilleure marcheuse des Anglais avait été coulée par le fond en vue des vaisseaux retenus par leur peu de vitesse et la faiblesse de la brise.

La Gloire, habilement pilotée à travers des écueils qui la défendaient de leur poursuite, entra donc victorieuse dans le goulet, mais son succès lui avait coûté cher, et quand elle parut sur la rade son pavillon était en berne, ou, en d'autres termes, plié par petits plis dans toute sa longueur, la queue étant seule déferlée au vent ; sa flamme, signe distinctif des navires de guerre, ne flottait plus à la tête du grand mât, elle était amenée à mi-distance de la pomme, en signe de deuil.

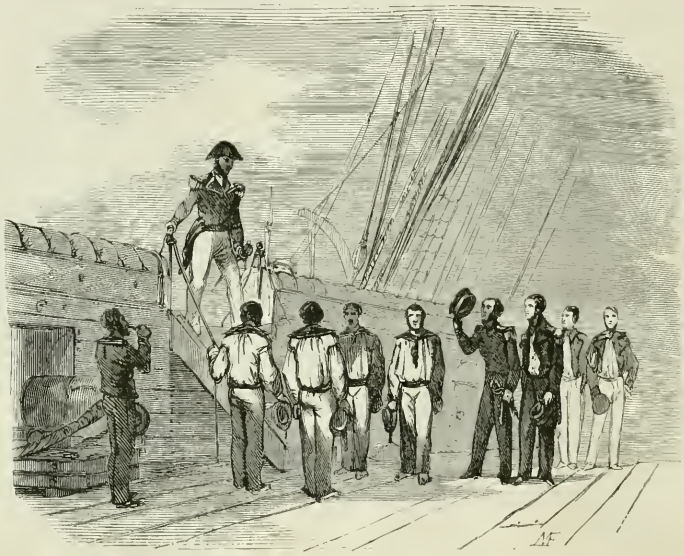

(Honneurs militaires maritimes. — Réception du commandant à bord.)

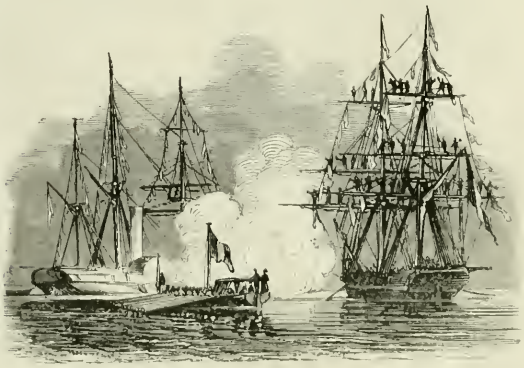

(Honneurs militaires maritimes. — Pavois de fête.)

(Honneurs militaires maritimes. — Salut international.)

Et les marins rassemblés sur le rivage dirent alors :

« Elle a coulé l'autre, mais son commandant est mort. »

Dès que l'on fut à l'ancre, le second de la frégate, qui venait d'en prendre le commandement, fit mettre les vergues en pantenne, c'est-à-dire qu'on les apiqua obliquement dans le sens vertical.

Puis les ordres de l'autorité supérieure de la rade et du port ayant été pris, le corps du commandant fut déposé dans la chaloupe, la moitié de l'équipage prit les armes et s'embarqua dans les canots où les blessés avaient aussi été placés, car on devait les transporter à l'hôpital de la marine.

Au moment où la chaloupe déborda, sept coups de canon furent tirés.

Toutes les embarcations avaient leurs pavillons en berne

et leurs flammes amenées à mi-mât; les tambours, voilés de crêpes noirs, battaient aux champs.

L'escadrille de deuil traversa ainsi la rade sur une longue ligne.

En entrant dans le port, tous les postes qui sont du ressort de l'autorité maritime prirent les armes et les tambours battirent aux champs ; — car il est écrit dans la consigne générale.

« Toutes les fois que l'on débarquera des militaires ou des marins blessés dans un combat, pour être portés aux lieux où les secours les attendent, il leur sera rendu les mêmes honneurs qu'à l'amiral ou au général de l'armée de terre. »

L'équipage réparti dans les canots porta les armes, les rameurs levèrent rames un instant, puis on accosta.

Lorsqu'après la cérémonie religieuse le corps fut inhumé,

(Honneurs militaires maritimes. — Honneurs funèbres.)

trois décharges de mousqueterie furent tirées autour de la tombe ; à bord, on redressa les vergues, le pavillon déferlé se déploya en entier, et la flamme fut rehissée en tête de mât.

Tel fut le dernier épisode d'une campagne noblement achevée, mais qu'il ne nous appartenait pas de décrire ici, car nous ne nous proposions qu'un but, celui de peindre les honneurs maritimes.

Si le commandant d'un navire meurt à la mer, comme l'on ne peut mettre en pantenne les vergues chargées de toile, on doit seulement carguer la grand'voile en signe de deuil ; mais du reste on procède comme en rade. Au moment de l'immersion du corps, sept coups de canon et trois salves de mousqueterie saluent le corps du capitaine du vaisseau.

Ces honneurs varient suivant le grade et les fonctions des officiers, mais ils ne diffèrent que du plus au moins.

L'on doit à l'amiral commandant en chef, un coup de canon d'heure en heure, depuis l'instant du décès jusqu'à celui des obsèques. Pour lui rendre les derniers devoirs, les trois quarts de l'équipage prennent les armes ; — trois salves de treize coups de canon par le bâtiment qu'il montait, trois salves de mousqueterie par tous les équipages de l'armée sont tirées lorsque son corps est débarqué ou immergé.

L'on doit à un simple enseigne de vaisseau, servant en sous-ordres, un seul coup de canon, et pour lui rendre les derniers devoirs le cinquième de l'équipage prendra les armes, sans que ce nombre puisse excéder soixante hommes.

Les mêmes honneurs sont dus à tout officier, matelot ou passager décoré de la Légion d'honneur.

Au nombre des honneurs funèbres nous devons ranger les fêtes de deuil patriotique ou religieux, telles que les anniversaires du 27 juillet ou le vendredi saint.

La flotte, en ce cas, met du lever au coucher du soleil ses vergues en pantenne, ses flammes à mi-mât, ses pavillons en berne ; et des coups de canon sont tirés d'heure en heure ou à intervalles plus rapprochés encore, conformément à un ordre du jour spécial. Mais ces dernières démonstrations n'ont jamais lieu qu'au mouillage ; au large on se dispense en général de toutes salves tristes ou gaies, on a mieux à faire de sa poudre que de la brûler aux requins.

Quelques types des Spéculateurs des Chemins de fer.

(DESSINÉS D'APRÈS NATURE A LA BOURSE DE PARIS, PAR M. EUSTACHE LORSAY.)

Bulletin bibliographique.

Des variations du langage français depuis le douzième siècle, ou *Recherche des principes qui devraient régler l'orthographe et la prononciation*, par F. Génin, professeur à la faculté des Lettres de Strasbourg. 1 vol. in-8°. Paris, 1845. *Firmin Didot*; 7 fr. 50 c.

La France a trop longtemps négligé ses antiquités; il serait digne d'elle de les étudier. Jadis, dans les colléges, on n'enseignait à l'enfance que les langues mortes : le latin ou le grec. L'Université, cédant à de justes réclamations, lui apprend maintenant les langues vivantes : l'anglais, l'allemand, l'italien, l'espagnol. Du français, il n'en est pas encore question. Nos facultés sont soumises au même régime que nos colléges. Nous avons des chaires d'hébreu, de syriaque, de chinois, de malais, de persan, d'indoustani, d'arabe, de tatare mandchou, une foule d'autres chaires dont quelques-unes en double, et il n'existe pas à Paris ni dans toute la France une seule chaire où l'on explique le vieux français! La philologie officielle de l'État embrasse le nord et le midi, le levant et le couchant, excepté la France. « Ne ressemblons-nous pas un peu, dit avec autant d'esprit que de raison M. Génin, à ces curieux avides de tout ce qui s'y passe chez les voisins, mais très-ignorants et insouciants des affaires de leur propre famille. — Certes, ajoute-t-il, je n'ai pas la témérité de comparer, comme importance, le vieux français au sanscrit; gardons toutes ces chaires de langues orientales ou occidentales, mortes ou vivantes, qui sont une des gloires du royaume; seulement n'y pourrait-on joindre une chaire de vieux français. Continuons à jouir des œuvres des brames, mais tâchons aussi de déchiffrer les ouvrages composés par nos pères. Dans ces temples de l'érudition où l'on commente l'*Iliade*, l'*Énéide* et les livres sacrés de l'Inde, pourquoi n'admettrait-on pas la *chanson de Roland*, par exemple? On me répondra peut-être que si elle était en langue punique. Mais si elle était en langue punique, tout le monde savant y courrait et l'on découvrait demain, pour l'interpréter, deux chaires plutôt qu'une. Le mal est qu'elle est en français. Eh bien! je le déclare sans rougir, Olivier, Charlemagne et Roland me touchent plus que ne font Lao-Tseu, Meng-Tseu, ni Confutzée, plus que le Ramayana ni le Mahabarata, et, s'il faut l'avouer, autant pour le moins qu'Hector, Achille et Agamemnon. »

Cet enseignement de l'idiome national n'existe dans aucun pays; mais aussi qui plus que la France aurait intérêt à en donner l'exemple? L'Angleterre, qui n'a point de langue à elle, qui nous a dérobé celle dont elle se sert, en voulant étudier ses origines, serait condamnée à étudier le vieux français! L'Italie ou l'Espagne? leur langue depuis sa naissance s'est modifiée trop peu. Pour être compris, ce qu'ils ont de monuments anciens ne demande point ou presque point d'études... Un Italien lit couramment Pétrarque et Boccace, qui sont du quatorzième siècle, tandis que, pour un Parisien, Montaigne et Rabelais, venus deux cents ans plus tard, sont souvent, l'un très-pénible et l'autre inabordable. Les romances du Cid sont bien plus intelligibles au delà des Pyrénées que n'est chez nous le roman du Renart ou le roman de la Rose. En Italie, le seizième siècle est le grand siècle; il est resté modèle; chez nous, au contraire, la rupture s'est faite entre le seizième siècle et le dix-septième siècle. L'éclat du siècle de Louis XIV a repoussé dans une ombre noire tout ce qui l'avait précédé. En cela le seizième siècle a souffert de justes représailles; car, lui-même, trop-tôt des idées nouvelles apportées par la renaissance, s'était séparé dédaigneusement du moyen âge. Ce serait donc derrière ce double rempart qu'il nous faudrait aujourd'hui regarder. Nous y trouverions, gisante dans la poussière et dans l'oubli, toute une littérature, toute une civilisation avec ses livres de science, d'histoire, d'art et de poésie, ses chroniques naïves et ses merveilleux romans. Profitons du sage conseil que nous donne M. Génin; tâchons de nous défaire de cette idée vaniteuse que l'imagination, le jugement, le génie, sont des créations récentes de Dieu en faveur des modernes. Persuadons-nous bien que ces qualités existaient dès le treizième siècle; seulement, elles se révélaient sous des formes différentes : ce sont ces formes qu'il faut se rendre familières.

L'étude du vieux langage ne doit pas, pour tout résultat, se borner à satisfaire une curiosité rétroactive, elle sert d'une application plus utile encore et plus étendue. « Notre langue française, dit M. Génin, a grand besoin de se retremper à ses sources. Chaque jour les influences du dehors, trop bien secondées par une espèce de barbarie intérieure, la dessèchent et la détournent du fit où la faisait couler son génie primitif. Une foule de soi-disant grammairiens ont subtilisé sur les mots et les tours de phrase, introduit quantité de distinctions sophistiques, de règles fausses, de difficultés chimériques; ils ont rempli la grammaire de fantômes. A mesure que les grands écrivains s'efforçaient de donner à notre langue la force, la richesse, l'aisance et la liberté, les autres parvenaient à l'énerver, à la dépouiller et à l'enfermer dans mille entraves. D'où leur est venue cette autorité? on ne sait : ils se sont couronnés de leurs propres mains. Où a vu des pédants, incapables d'écrire dix lignes, saisir leur règle et en frapper insolemment Corneille, Bossuet, Molière et La Fontaine! Et le public, sous les yeux de qui s'accomplit cette lutte scandaleuse, la tolère avec patience. Que dis-je? il donne raison aux grammairiens contre les écrivains. L'arrogance des mauvais préceptes l'emporte sur la modestie des bons exemples. Qu'en arrive-t-il? que notre langue se détériore, s'entaidit et devient chaque jour plus rebelle à revêtir la pensée. Cet état de choses ne peut durer. Il faut poursuivre le redressement de ces abus, ramener au milieu de nous le génie de la langue française; et le meilleur, l'unique moyen d'y parvenir, c'est de nous rendre parfaitement familiers la langue et la littérature de nos aïeux. Ce n'est qu'en possédant notre vieille langue qu'on possédera la véritable langue moderne, qu'on en pénétrera le génie et les ressources. »

L'étude de notre vieille langue si peu connue, si sottement méprisée, tel est le but principal du curieux travail que vient de publier M. F. Génin sous ce titre : *Variations du langage français depuis le douzième siècle*, ou *Recherche des principes qui devraient régler l'orthographe et la prononciation*. Si d'autres avaient entrepris avant lui cette besogne difficile, le premier de tous il a eu l'heureuse idée de considérer avant tout la langue parlée, le langage et non la langue écrite, de rechercher la musique de l'idiome de nos pères. En effet, la langue écrite n'est que secondaire; on parle avant d'écrire. Jusqu'alors on avait pris la question au rebours. Parti d'un faux principe, Fallot fit fausse route et manqua le but; il se fourvoya dans un labyrinthe sans issue. Trouvant les formes écrites multiples, il se persuada que la langue parlée était multiple aussi. C'était tirer d'un fait vrai une conséquence erronée. Il devait, au contraire, poser en principe l'unité du langage et ramener à cette unité la multiplicité des formes écrites en les expliquant par les incertitudes de l'orthographe; c'est ce qu'a fait M. Génin avec un bonheur qui causera aux lecteurs des *Variations du langage français* une surprise aussi agréable que vive.

Mais, dira-t-on, comment aller du langage à l'écriture? cela est impossible. — « Nous sommes forcés, bon gré mal gré, dit M. Génin, de remonter de l'écriture au langage, de rechercher la prononciation à travers l'orthographe, puisque ce son ou cette musique de la parole s'est évanoui complétement. Peut-être!... Il reste peut-être encore aujourd'hui des témoignages vivants de la langue parlée au douzième siècle. — Où sont-ils? — Eh! mon Dieu! pas bien loin. Il ne faut que se baisser un peu pour les recueillir. Ce n'est pas à la cour, ce n'est pas dans les académies ni dans les salons que vous les trouverez : c'est dans la rue, parmi le peuple. Souvenez-vous du propos de Malherbe : « J'apprends tout mon français des gens du port. » Cela n'était pas exact; il n'apprenait pas d'eux tout le français qu'il mettait dans ses odes, mais il en apprenait le génie de la langue française; c'est ce qu'il voulait dire. Et la phrase, ainsi entendue, exprime une importante vérité... La langue d'un peuple ressemble à l'Océan, dont la surface est turbulente et sans repos; une vague pousse l'autre. Mais là-dessous est le calme profond. En sorte que comme la surface est l'image de l'incohérence et de l'agitation, le fond pourrait servir de symbole à l'immobilité. » M. Génin n'a pas toutefois érigé en loi suprême le langage du peuple, et soumis l'autorité des mieux parlant à l'autorité nauséeuse de ceux qui pas-ent pour parler le plus mal. Mais il a prouvé jusqu'à l'évidence l'injustice de l'arrêt porté contre notre vieille langue par des juges mal instruits des faits de la cause. Son but et son espoir, c'est de le faire casser. Nous serions étrangement trompés s'il n'avait pas réussi. Telle est la force de ses arguments, qu'aucun préjugé ne peut leur résister. D'ailleurs M. Génin n'a pas seulement le talent si rare de persuader; son esprit égale son érudition; son style serré, clair, vif, mordant lui assure une place distinguée parmi nos meilleurs écrivains. Nous ne connaissons aucun ouvrage de ce genre qui offre une lecture tout à la fois aussi instructive, et aussi attrayante que celle des *Variations du langage français*. A peine en a-t-on parcouru quelques pages qu'on s'y intéresse comme au roman le plus compliqué. Les surprises y sont nombreuses et piquantes, jamais l'attention n'y languit un seul instant, et quand on arrive à l'*index*, étonné, ravi, convaincu, on regrette que l'auteur n'ait pas continué plus longtemps une argumentation désormais inutile.

Il en est du livre de M. Génin comme de certains drames. Tout le monde voudra le lire. L'analyser, ce serait enlever au public le plaisir de la surprise. Nous avons exposé son but, il nous suffira maintenant d'indiquer quelques-uns de ses résultats. Quant aux ingénieux ou savants moyens dont M. Génin s'est servi, ils lui appartiennent en propre. Ce sont ses secrets, et nous n'oserions pas les révéler. Leur effet nous semble infaillible. Ainsi, par exemple, après avoir lu les *Variations du langage français*, on ne pourra plus douter que le peuple n'ait raison de dire : *ostiné* au lieu d'obstiné, *courir*, *mourir*, au lieu de mourir, courir, je *sommes*, je *venons*, des *maîtres*, *rien*, *tant seulement*, etc. Le patois que nos poëtes comiques ont mis dans la bouche de leurs paysans n'est pas, comme on serait tenté de le croire, un langage de convention, inventé pour différencier sur la scène l'homme bien élevé de l'homme rustique et sans éducation, c'est le véritable langage d'autrefois qui était, dans l'origine, celui de tout le monde, qui s'est trouvé ensuite le langage des classes inférieures, parce que celles des hautes classes s'était modifié et qui, aujourd'hui, est presque effacé, même parmi le peuple, parce que le peuple finit toujours par subir plus ou moins l'influence de la classe supérieure. Il résiste longtemps; il ne cède que lentement et comme à regret; mais enfin le contact journalier, l'instinct d'imitation de ce qui paraît meilleur produisent leur effet et gagnent quelque chose sur l'habitude et sur la fidélité aux traditions. Pour son langage comme pour son costume, le peuple ne court pas à la mode, il y vient le dernier. Mais la mode une fois adoptée, il ne s'en veut plus séparer. Nous ne trouvons aujourd'hui sur les épaules du peuple que les parures de nos grands-pères.

Les *Variations du langage français* se divisent en trois parties : la première se consacre aux *consonnes*; la deuxième, aux *voyelles*; la troisième a pour titre *applications et conséquences*. Dans les deux premières, M. Génin avait tâché d'établir une théorie; dans la troisième, il cherche à la vérifier par des applications, à justifier les principes par les conséquences. « Sans cette troisième partie, dit-il, on ne verrait guère de quelle utilité peuvent être les deux autres. La question de l'orthographe et de la prononciation primitives du français pourrait ne sembler qu'une curiosité philologique, bonne à renfermer dans le cabinet d'un littérateur et défrayer quelques discussions entre savants et rien au delà. Il n'en va pas ainsi, au moins dans mon opinion. Cette étude doit servir à raffermir et les éclairant les bases de notre idiome, à expliquer en beaucoup de points notre langue moderne, et à protéger sa marche dans l'avenir. La comparaison de ce qui a été avec ce qui est conduira plus sûrement vers ce qui doit être. En reconnaissant nos fautes et les causes de nos fautes, nous nous trouvons à même d'en réparer encore une partie et nous apprenons à nous détourner d'écueils désormais connus.

Trois curieux articles sur *Arlequin*, *Malbrou* et le *Dictionnaire de l'Académie* terminent l'appendice de cet ouvrage que termine et complète une table alphabétique et analytique des matières.

M. Génin réclame avec raison, dans son introduction, la création d'une chaire de vieux français. La parole humaine vivifie tout. Il n'est point de livre qui puisse atteindre aux résultats de la parole, surtout dans les matières peu connues et qui ne sollicitent pas directement l'attention. Nous nous joindrons à M. Génin pour demander au gouvernement la création de cette chaire indispensable. Mais nous ne pouvons pas approuver son généreux et modeste désintéressement. Que la lacune soit comblée, que la chaire soit créée, mais que M. le ministre de l'instruction publique y appelle l'ingénieux et savant écrivain qui vient de se montrer si digne de professer la science dont il a, en quelque sorte, la gloire d'être l'inventeur.

Bibliographie historique et topographique de la France, ou catalogue de tous les ouvrages imprimés en français depuis le quinzième siècle jusqu'au mois d'avril 1845, classés 1° par ordre alphabétique des anciennes provinces; 2° par départements formés des dites provinces; 3° par ordre alphabétique des villes, bourgs et villages compris dans ces différents départements; par M. A. Girault de Saint-Fargeau. — Paris, 1845. *Firmin Didot frères*. Un fort volume in-octavo. 10 fr.

L'important travail que vient de publier M. Girault de Saint-Fargeau, sous ce titre, *Bibliographie historique et topographique de la France*, avait été entrepris dans le but spécial de réunir les éléments du grand Dictionnaire des communes de la France, aujourd'hui en cours de publication. Son laborieux et savant auteur ne se proposait pas, dans l'origine, de le faire imprimer séparément; mais des sollicitations nombreuses et pressantes l'ont enfin déterminé à compléter les parties de cette bibliographie qui n'entraînent pas dans son plan primitif et à éditer à part les résultats de vingt-cinq années de recherches persévérantes. M. Girault de Saint-Fargeau est trop modeste, en vérité. S'il a raison de déclarer qu'il ne donne pas une bibliographie complète de la France, il a tort de croire qu'il n'apprendra rien aux savants bibliographes de notre époque. Ce curieux volume leur sera souvent d'une grande utilité. Quant aux ignorants, dont le nombre est si considérable, surtout en pareille matière, ou quant à ceux qui ont su, mais qui ont oublié, avec quel intérêt ne les liront-ils pas, avec quelle reconnaissance ils remercieront, comme nous, son auteur.

En se décidant à imprimer ce livre, M. A. Girault de Saint-Fargeau n'avait guère à opter qu'entre deux systèmes. L'un, qui consistait à continuer la bibliothèque historique de la France du père Lelong et de Fevret de Fontette, c'est-à-dire à entreprendre la publication de quatre à cinq volumes in-folio; l'autre, à extraire des 48,225 articles dont se compose cette bibliothèque, ceux qui sont spécialement consacrés à la topographie des communes et des provinces, et à réunir ensuite, d'après ce plan, les titres des ouvrages publiés depuis 1777 jusqu'à notre époque.

M. Girault de Saint-Fargeau a reculé, il ne craint pas de l'avouer, devant l'immense tâche de continuer l'œuvre de Lelong et de Fevret de Fontette. Le second système lui a paru d'ailleurs suffisamment remplir le but auquel il importait le plus d'arriver, celui de faciliter aux savants et aux travailleurs la recherche des ouvrages dont les titres sont épars dans une multitude de bibliographies spéciales, de nombreux catalogues, de volumineux recueils scientifiques, de journaux, et d'une immense quantité de brochures qu'il est souvent difficile de se procurer, et dont quelques-unes n'existent que dans les localités qu'elles concernent. Ce système est donc celui que M. Girault de Saint-Fargeau a adopté.

La *Bibliographie topographique de la France* contient environ 12,000 titres d'ouvrages imprimés (non compris les cartes qui ont été publiés depuis l'époque la plus reculée jusqu'au 15 avril 1845.

L'ordre adopté est celui de la classification par provinces ou grands gouvernements, subdivisé, pour chacune de ces provinces, en départements qui en ont été formés, et en villes et communes qui appartiennent à ces départements.

Pour faciliter les recherches, M. Girault de Saint-Fargeau a donné, en quelques lignes, un précis historique de chaque province, et indique les divers pays qui en faisaient partie, ainsi que les principales localités comprises dans ces différents pays. Ces indications sont d'autant plus utiles, en effet, qu'on est souvent obligé de rechercher quelles étaient autrefois les divisions du territoire, et que ces anciennes divisions ne sont plus mentionnées dans les ouvrages modernes, bien qu'il importe souvent de connaître dans quel bailliage, comté ou province était comprise chaque ville avant la division actuelle du territoire.

A la suite de l'article concernant la division de la province, vient la bibliographie de la province elle-même, les noms des départements qui en ont été formés; la bibliographie relative à chacun de ces départements; puis, enfin, la bibliographie par ordre alphabétique, de chaque ville, bourg ou village faisant partie du dit département.

Dans un appendice d'une dizaine de pages, comportant le même ordre de division, M. Girault de Saint-Fargeau a rassemblé les titres de quelques ouvrages omis et ceux des publications faites pendant l'impression.

Deux tables complètent et terminent ce curieux volume, fait avec tout le soin désirable. Une table indique les noms des auteurs cités et le titre abrégé de leurs ouvrages. l'autre est une table géographique et des matières.

La bibliographie de M. Girault de Saint Fargeau contient, en résumé, le plus grand nombre d'articles sur la topographie de la France qu'on ait encore entrepris de publier. La partie relative aux préliminaires généraux de l'histoire de France, ne forme pas moins de quatre-vingt-dix pages, dont vingt-huit pages sont consacrées aux cartes de France. La bibliographie de Paris comprend à elle seule plus de 1,200 articles.

Flore d'Amérique. Collection des Fleurs et Fruits les plus remarquables du nouveau monde, dessinés d'après nature dans le pays, par M. Denisse, lithographiés de grandeur naturelle par lui-même et coloriés sur ses modèles. 2 vol. in-fol. de 100 planches chacun. Le premier volume a paru (150 fr.), le second paraît par livraison de dix planches; 9 fr. la livraison coloriée, 4 fr. 50 c. non coloriée. Paris, chez M. *Denisse*, rue Galande, 58.

L'auteur de la *Flore d'Amérique*, M. Denisse, a passé vingt années de sa vie dans les Antilles et sur divers points du continent américain. Pendant ce long espace de temps, il a été presque constamment occupé à dessiner et à peindre les plus belles fleurs et les plus beaux fruits du sol des tropiques. De retour en France, il a commencé la publication du grand ouvrage qui s'achève en ce moment. Il est impossible de voir rien de plus curieux et de plus charmant que cette magnifique collection. La *Flore d'Amérique* causera à tous ses admirateurs autant de plaisir que de surprise. Personne ne se fait une idée de cette végétation et de cette production exceptionnelles. Les fleurs et les fruits de M. Denisse sont si parfaitement dessinés et coloriés, qu'on croit les sentir et qu'on éprouve la tentation de les dévorer. On est sûr du moins de n'avoir jamais le regret de les voir se flétrir et se gâter. Les sensations du goût et de l'odorat sont fugitives; celles de la vue ne cessent que lorsque les yeux se ferment pour toujours. L'ouvrage de M. Denisse procurera, en définitive, à ses possesseurs, d'aussi vives et de plus longues jouissances qu'une excursion dans les merveilleux pays on il a été composé.

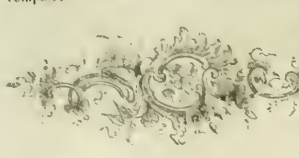

A partir du 4 octobre, les ANNONCES DE L'ILLUSTRATION sont reçues rue Vivienne, 4, à la *Compagnie de Publicité*.
Prix de la ligne, Librairie et Industrie, 90 centimes.

ALMANACHS POUR 1846, PUBLIÉS PAR PAGNERRE, ÉDITEUR, RUE DE SEINE, 14 BIS

ALMANACH COMIQUE
Pittoresque, drôlatique, amusant et charivarique, rédigé par de joyeux écrivains, et illustré d'un Calendrier comique par CHAM, et de plus de 150 vignettes comiques.
1 vol. in-32 de 192 pages. — 5e année. — Prix : 50 c.

3e année. — 1 vol. in-4°, doré sur tranche. — Prix : 75 cent.
ALMANACH DE L'ILLUSTRATION
Illustré d'un grand nombre de très-belles et très-grandes vignettes et imprimé avec un soin extrême sur beau papier vélin.

On trouve en outre chez l'éditeur PAGNERRE l'assortiment le plus considérable et le plus varié d'Almanachs de tous genres.

ALMANACH POPULAIRE
PAR DES DÉPUTÉS ET DES JOURNALISTES
13e année. — 1 v. de 144 p. orné de jolies vign. — Prix : 50 c.

3e année. ANNUAIRE DE L'HORTICULTEUR Prix : 75 c.
ALMANACH DU JARDINIER
Par MM. Bixio et Ysabeau. — 1 vol. in-16, orné de planches et gravures.

ALMANACH DU CULTIVATEUR
1 v. in-16, orné de pl. et g. ET DU VIGNERON 3e année. — 75 c.
Par les auteurs de la MAISON RUSTIQUE, publié sous la direction de M. A. BIXIO.

ALMANACH PROPHÉTIQUE
6e année. PITTORESQUE ET UTILE. Prix : 50 c.
1 vol. in-32 de 192 p., orné de 122 v. par les principaux artistes.

3e année. — Prix : 75 cent.
ALMANACH PITTORESQUE de la FRANC-MAÇONNERIE
1 vol. in-16. Par F.-T.-B. CLAVEL Jolies vign.
Auteur de l'*Hist. pittoresque de la Franc-Maçonnerie* et de l'*Histoire pittoresque des Religions*.

ALMANACHS LIÉGEOIS
à 10, 15, 20, 30, 40 et 50 cent.
Ces Almanachs sont tirés chaque année à plus de DEUX MILLIONS de feuilles.
LE NOUVEL ASTROLOGUE DE LA NORMANDIE. — Prix : 30 cent.

VEUILLEZ LIRE CETTE ANNONCE TRÈS IMPORTANTE.

C'est aujourd'hui que sont livrées au public les **PRIMES MERVEILLEUSES DE MUSIQUE**, de 1846, que recevront à la fois, de suite et *gratis*, toutes les personnes qui prendront un abonnement d'un an à la FRANCE MUSICALE, rue Neuve-Saint-Marc, 6, d'ici au 5 novembre. C'est UN GRAND ÉVÉNEMENT que l'apparition de ces beautés musicales.

Voici la liste exacte des Morceaux inédits que chaque abonné recevra de suite en prime, à la fois et pour rien, en s'abonnant pour un an (Paris, 24 fr. ; province, 29 fr 50 c.)

1° LES PERLES D'ORIENT.
ALBUM DE CHANT ET PIANO INÉDIT 1846,
Par **FELICIEN DAVID.**
1° Reviens. — 2° Amour pour Amour. — 3° Mon Almée — 4° L'Océan. — Tristesse de l'Odalisque. — 6° Bonheur d'aimer.

2° LES MINARETS, 1846.
TROIS FANTAISIES INÉDITES POUR LE PIANO,
Par **FELICIEN DAVID.**
1° Souvenirs d'Egypte. — 2° Sous la Tente. — 3° Adieux à l'Orient.

3° LA COURONNE D'AZUR.
ALBUM DE CHANT INÉDIT 1846, COMPOSÉ DE :
1° La dame invisible, par..... G. MEYERBEER.
2° Le Sylphe, mélodie posthume.. Madame MALIBRAN.
3° Les Adieux d'Amy Daine..... F. HALEVY.
4° Malvina, scène..... G. DONIZETTI.
5° L'Oasis (orientale)..... AD. ADAM
6° Ange et Mortel (nocturne)..... A. THOMAS.
7° Condolière noir..... G. DUPREZ.
8° Chanson du Lavoir..... CLAPISSON.
9° Mère et Fille..... Prince PONIATOWSKI.
10° Danger de la Valse..... A. BOUELOIEU.

4° SOIRÉES D'HIVER.
ALBUM DE PIANO INÉDIT 1846.
1° La Berceuse, caprice, par..... E. PRUDENT.
2° Pastorale, fantaisie..... F. LISTZ.
3° Sérénade, fantaisie..... TH. DOEHLER.
4° Les Guêpes, polka..... Id.
5° La Glaneuse, valse..... H. ROSELLEN.
6° Graziosa, valse..... A. LECARPENTIER.
7° L'oiseau doré, valse..... L. DE MEYER.
8° La Perle d'Or, valse..... J. HERZ.
9° Absence, CRAMER. — 10° La Brise. A. DE KONTSKI.
11° Les Danses indiennes, quadrille. P. VALENTIN.

5° CHANTS D'ITALIE.
ALBUM DE CHANT ET PIANO INÉDIT 1846.
1° Antonia. — 2° La Fare de Singe. — 3° Chanson calabraise. — 4° La Madone. — 5° Retour du Marin. — 6° Vieille Chanson. — 7° Absence. — 8° Antique Dialogue de Polichinelle. — 9° Nouvelle Tarentelle. — 10° Barcarolle napolitaine à deux voix.

Ces CINQ ALBUMS inédits sont donnés à la fois et de suite. — Tout abonné, en sus de ces primes, reçoit la FRANCE MUSICALE pendant un an, et 4 morceaux de musique par mois. 52 morceaux par an.

On s'abonne au bureau de la **FRANCE MUSICALE**, rue Neuve-Saint-Marc, 6. — Un an, Paris, 24 fr.; le province, 29 fr. 50 c. Envoyer franco sur Paris un bon à l'ordre du Directeur. On reçoit les **PRIMES** sans aucun retard.

ODONTINE et ÉLIXIR ODONTALGIQUE

L'instruction qui accompagne ces nouveaux dentifrices donne la raison de leur supériorité sur tous ceux employés jusqu'à ce jour.
DÉPOT A PARIS, CHEZ M. FAGUER, RUE RICHELIEU, 95 ; ET CHEZ TOUS LES PARFUMEURS ET COIFFEURS DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.

RHUMES, IRRITATIONS, INFAMMATIONS. LE SIROP ANTIPHLOGISTIQUE DE BRIANT, de plus en plus apprécié pour le traitement des irritations et inflammations de la poitrine, de l'estomac et des intestins, est prescrit avec un succès toujours croissant par les plus célèbres médecins de la capitale, membres de l'Académie et de la Faculté royale de Médecine. Ce sirop, est, en effet, la préparation la plus efficace pour combattre les plus cruelles maladies d'où résultent les RHUMES, CATARRHES, CRACHEMENTS DE SANG, CROUPS, COQUELUCHES, DYSSENTERIES, etc., etc. — Pharmacie BRIANT, rue Saint-Denis, 157 (ci-devant 141, et 154).

PRÉCIEUSE DÉCOUVERTE ! LIMONINE ou Extrait pur de tous les principes du citron.
EMPLOIS : Limonades, punch, glaces, préparations culinaires d'office, etc.
AVANTAGES : Réduction sous le plus petit volume, usage des plus faciles, saveur parfaite du fruit, économie relative de plus de 60 pour 100, conservation indéterminée.
Prix, 2 francs le flacon suffisant à plus de 120 verres d'excellente limonade.
Dépôt principal, passage Choiseul, 21, et chez MM. les épiciers de Paris et des départements.

HENRI HERZ
Facteur du roi, rue de la Victoire, 58. — Médaille d'or 1844.
PIANOS DROITS, cordes droites, six octaves trois quarts, trois cordes. Prix net, 700 fr.
PIANOS DROITS, cordes obliques, six octaves trois quarts, trois cordes. Prix net, 800 fr.
PETITS PIANOS A QUEUE, approuvés par l'Institut royal de France. Prix net, 1,600 fr.

ÉDITION AU MÊME PRIX QUE LES CONTREFAÇONS BELGES
DES OEUVRES DE M. EUGÈNE SUE.

A UN FRANC LE VOLUME

1 *Les œuvres complètes* de M. EUGÈNE SUE se composent aujourd'hui de 61 volumes in-8, à 7 fr. 50 cent., dont le prix total serait de 457 fr. 50 cent.
Chacun de ces volumes, réimprimé dans le joli format in-18 que les bibliophiles connaissent sous le nom de format Cazin, sur beau papier vélin glacé, coûtera 1 franc.
Cette édition, magnifiquement imprimée, revue avec le plus grand soin, sera d'une parfaite correction et ne ressemblera que par le prix aux contrefaçons belges.

PAULIN, Éditeur, rue Richelieu, 60.

ŒUVRES DE M. EUGÈNE SUE.
61 VOLUMES IN-18, FORMAT CAZIN, A UN FRANC LE VOLUME; chaque vol. contenant la matière d'un vol. in-8° de 7 fr. 50 c.
LA SALAMANDRE, 2 vol., 2 fr. — LA GOUGARATCHA, 3 vol., 3 fr. — DELEYTAR, 2 vol., 2 fr. — DEUX HISTOIRES, 2 vol., 2 fr. — PLICK ET PLOCK, 1 vol., 1 fr. — ATAR-GULL, 2 vol., 2 fr. — LA VIGIE DE KOATVEN, 4 vol., 4 fr. — THÉRÈSE DUNOYER, 2 vol., 2 fr. — LATRIBAUMONT, 2 vol., 2 fr. — PAULA MONTI, 2 vol., 2 fr. — LE MOULIN AU DIABLE, 2 vol., 2 fr. LE COMMANDEUR DE MALTE, 2 vol., 2 fr. — MATHILDE, 6 vol., 6 fr. — ARTHUR, 4 vol., 4 fr. — LES MYSTÈRES DE PARIS, 10 vol., 10 fr. — LE MARQUIS DE LETORIÈRE, 1 vol., 1 fr. — JEAN CAVALIER, 4 vol., 4 fr. LE JUIF ERRANT, 10 vol., 10 fr.
Plusieurs volumes sont en vente.

A UN FRANC LE VOLUME

LES MYSTÈRES DE PARIS, 10 volumes in-18, format Cazin, 10 fr. — MATHILDE, 6 volumes in-18, 6 fr. — ARTHUR, 4 volumes in-18, 4 fr. — LA SALAMANDRE, 2 volumes in-18, 2 fr. — LE JUIF ERRANT, 10 vol. in-18, 10 fr., sont *sous presse*. Il paraîtra 1 vol. par semaine, et les *Œuvres complètes* de M. EUGÈNE SUE seront entièrement publiées dans ce format avant le mois de mars prochain.
Tous les ouvrages se vendront séparément ; on n'est pas obligé de souscrire pour les *Œuvres complètes*.

PAULIN, Éditeur, rue Richelieu, 60.

Le Krisnah.

Le musée du Louvre vient de s'enrichir d'un des plus curieux monuments de la peinture hindoue. Le *Krisnah*, tel est le nom de ce tableau, avait été envoyé de l'Inde par lord Elphinstone, naguère gouverneur de Madras, au comte Alfred d'Orsay son ami, l'auteur de la statuette équestre de Napoléon, remarquée à la dernière exposition. M. le comte Alfred d'Orsay s'est empressé de faire cadeau au musée français de cette merveilleuse curiosité, dont nous sommes heureux de pouvoir offrir aujourd'hui une image fidèle à nos abonnés. M. Eugène Sue a remis lui-même, au nom du généreux donateur, le Krisnah à M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique, qui l'a fait placer dans la salle byzantine.

Un de nos collaborateurs, M. Charle de Boigne, décrivait ainsi il y a quelques jours, dans son feuilleton *Sport et chronique de Paris*, le magnifique tableau que représente notre dessin.

« Que l'on s'imagine un tableau de trois pieds de large sur quatre pieds de haut, représentant le Krisnah, divinité indienne. Assis sur une sorte d'estrade, le Krisnah semble recevoir les hommages d'une femme au teint couleur d'ambre mat. La peinture, d'un fini précieux, rappelle, à s'y méprendre, la manière primitive du Giotto, cet artiste italien du treizième siècle. Le musée du Louvre possède un tableau du Giotto, la *Vision de saint François*. L'œuvre hindoue a une autre ressemblance plus singulière encore : elle tient de l'école byzantine, cette somptueuse école à laquelle l'on doit la mosquée de Sainte-Sophie, élevée en 557 par le sculpteur Anthemius de Tralles. Mais dans ce tableau hindou, envoyé à Paris par le comte d'Orsay, le portrait de Krisnah laisse bien loin derrière lui les prodigalités de la peinture byzantine. Au lieu d'être seulement rehaussé d'or naturel, le Krisnah porte au cou un collier de perles fines du plus bel orient; sur sa tête un diadème de rubis et d'émeraudes; à ses oreilles pendent des saphirs, dont l'un a près d'un pouce de long.

« Les étoffes fond d'or sont émaillées de fleurs détachées en arabesques, du travail le plus charmant, du goût le plus délicat. L'encadrement est digne du tableau. C'est à peine si les yeux ne se refusent pas à croire à une telle élégance, à une si grande richesse. Le cadre disparaît entièrement sous de petites plaques prismatiques de cristal de roche, taillées à facettes et incrustées de gros grenats ovales.

« Ce don magnifique du comte Alfred d'Orsay n'étonnera personne. Le comte d'Orsay est doué du plus vif sentiment des arts; il est aussi passionné pour la peinture que pour la sculpture. Bientôt nous aurons à parler d'un admirable portrait de lord Byron, peint de souvenir par le comte d'Orsay, et qui, au dire tous les amis de l'illustre poëte, est d'une ressemblance frappante. Déjà l'on peut voir la gravure de ce portrait chez Goupil, boulevard des Italiens. Ce n'est pas sortir de notre cadre de sport, que de consacrer ces quelques lignes au comte d'Orsay. N'est-il pas le plus célèbre sportsman de l'Angleterre, et la fashion de Londres ne reconnaît-elle pas de la meilleure grâce du monde la française royauté de notre compatriote ? »

(Le Krisnah, tableau hindou offert au Musée par M. Eugène Sue, au nom de M. le comte d'Orsay.)

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Un grand hiver maints dommages nous porte.

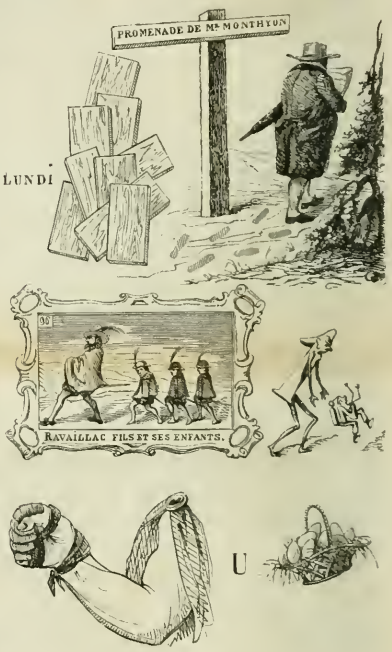

On s'abonne chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les *Correspondants du Comptoir central de la Librairie*.

A Londres, chez J. Thomas, 1, Finch Lane Cornhill.

A Saint-Petersbourg, chez J. Issakoff, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-Impériale; Gostinoï-Dvor, 22. — F. Bellizard et Cᵉ, éditeurs de la *Revue étrangère*, au pont de Police maison de l'église hollandaise.

A Alger, chez Bastide et chez Dubos, libraires.

Chez V. Herert, à la Nouvelle-Orléans (États-Unis).

A New-York, au bureau du *Courrier des États-Unis*, et chez tous les agents de ce journal.

A Madrid, chez Casimir Monier, Casa Fontana de Oro.

Jacques DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de Lacrampe et Cᵉ, rue Damiette, 2

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.

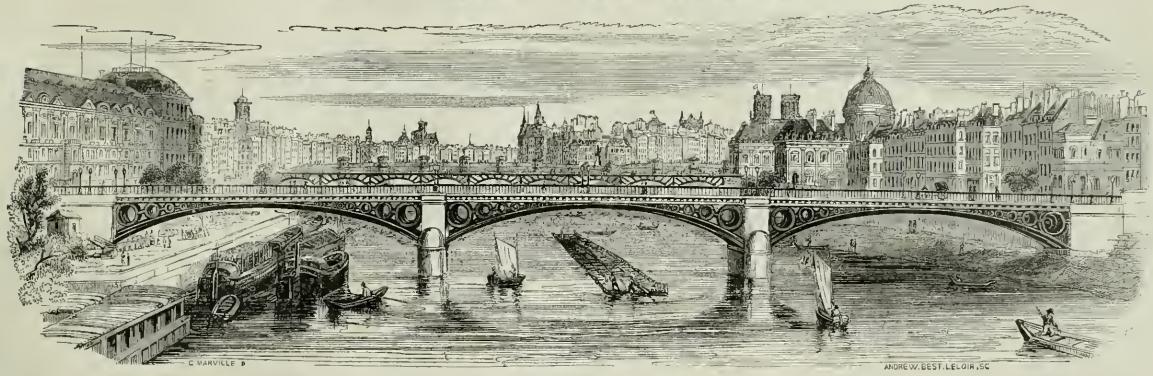

Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N° 141. Vol. VI. — SAMEDI 8 NOVEMBRE 1845.
Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
Ab. pour l'Etranger. — 16 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Histoire de la Semaine. *Portrait de M. de Montagnac.* — **Courrier de Paris.** — **Chronique musicale.** — **Théâtres.** *Trois Scènes des Mousquetaires.* — **De la destination et de l'utilité permanente des Pyramides d'Egypte et de Nubie.** *Cinq Gravures.* — **Résidences royales.** Fontainebleau. La forêt. *Vue générale de la ville, prise du Calvaire, dans la forêt; chêne de Charlemagne; chêne de Henri IV; les Gorges d'Apremont, la Roche qui pleure; vue à vol d'oiseau des bâtiments du château de Fontainebleau; porte Dorée; porte de la cour Ovale; cour des Adieux, autrefois cour du Cheval blanc.* — **Rosa et Gertrude.** Roman par M. R. Topfer. (Suite.) — **Etudes physiognomoniques et morales faites au Musée du Louvre,** par M. Damourette. *Douze Gravures.* — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces.** — **Correspondance.** *Quatre Gravures.* — **Rébus.**

Histoire de la Semaine.

Du portefeuille de la guerre. — Il est aujourd'hui à peu près officiel que M. le maréchal Soult, par une sorte de transaction entre les projets de retraite absolue qu'il avait annoncés et le désir exprimé par ses collègues de le conserver dans la double situation qu'il occupe aujourd'hui, demeurera à la présidence du conseil, mais résignera les fonctions de ministre de la guerre. Beaucoup de noms ont été prononcés quand il s'est agi de lui donner un successeur à son département ministériel. On paraît s'être arrêté à celui d'un général fort capable peut-être, mais qui n'ayant pas eu encore l'occasion de le prouver publiquement, aura difficilement sur l'armée l'autorité morale qu'il est si important qu'exerce un ministre de la guerre. Dans les Chambres, sa voix exercera-t-elle aussi l'influence nécessaire, et enfin ne craint-on pas que si la vieille renommée de M. le duc de Dalmatie, si sa fermeté à faire régner la discipline, ne sont pas parvenues à maintenir M. le maréchal Bugeaud dans la soumission qui était pour lui un devoir, ne craint-on pas que celui-ci n'en prenne fort à son aise avec un ministre qui sera son inférieur en grade, et dont les états de service ne mentionneront ni Gênes, ni Austerlitz, ni Toulouse, ni Waterloo? La discipline aura-t-elle quelque chose à gagner dans ces luttes inévitables et inégales, et l'armée n'en recevra-t-elle pas de dangereux exemples?

Commerce extérieur de la France. — Une récente publication ministérielle nous fait connaître la répartition du mouvement commercial de la France avec les autres puissances d'Europe et les principales divisions du globe, en 1844. Il avait déjà été établi précédemment que l'ensemble du commerce extérieur s'était élevé à 2 milliards 310 millions, et avait offert un accroissement sur 1843, de 160 millions, et, sur 1842, de 258 millions. Le commerce d'Europe compte dans l'ensemble pour 1 milliard 550 millions; celui des Amériques pour 461; l'Asie pour 55; l'Afrique pour 42, et nos colonies, Algérie comprise, pour 250. Ainsi notre commerce colonial, déjà si précieux par la navigation spéciale qu'il réserve à notre pavillon, représente deux fois et demie l'ensemble de celui que nous faisons avec l'Asie et l'Afrique réunies. C'est donc un élément de puissance nationale qu'il importe de maintenir intact, ou plutôt d'affermir et de développer. Voici maintenant l'ordre dans lequel se présentaient en 1844 les pays avec lesquels nous faisons le plus d'affaires en Europe (valeurs en millions):

	Import.	Export.	Totaux.
Angleterre	145	144	289
Etats sardes et Autriche	110	95	205
Suisse	97	106	203
Belgique	125	54	179
Association allemande	83	72	155
Espagne	44	102	146
Italie (D.-Sic., Tosc., Et.-Rom.)	42	40	82
Russie	65	17	80
Turquie et Grèce	45	20	65
Pays-Bas	29	19	48
Villes Anséatiques	13	23	36
Suède, Norwége et Danemark	22	4	26
Portugal	2	4	6

On a remarqué d'abord que nos échanges avec l'Europe du Nord prennent dans le total 820 millions, tandis qu'avec celle du Sud ils ne s'élèvent qu'à 710. La supériorité, qui autrefois appartenait aux pays méditerranéens, est passée depuis quelques années du côté des mers du Nord et de la Baltique. C'est qu'en effet l'Allemagne du Nord fait de remarquables progrès dans la carrière industrielle et commerciale. A l'association allemande et aux villes Anséatiques, nous trouvons, pour 1844, un accroissement de 17 millions; l'Angleterre en fait ressortir un de 10, qui, en majeure partie, est au profit de nos exportations; la Russie compte un accroissement de 7; les Pays-Bas, de 3; mais aucun pays (sauf l'Espagne) n'offre un excédant aussi fort que la Belgique: de 156 millions, notre commerce avec elle s'est élevé à 179, et la différence, qui est de 25 millions, a été toute du côté des achats que nous faisons à ce pays.

(Le lieutenant-colonel de Montagnac, mort en Afrique, le 21 septembre 1845, d'après son portrait peint par lui-même, et communiqué par son frère, M. de Montagnac, de Sedan.)

Avec l'Angleterre, notre situation dans l'échange des produits industriels est plus favorable. Sur 145 millions de marchandises qu'elle nous vend, on en compte 54 d'objets fabriqués, dont 12 et demi seulement restent à notre consommation, tandis que sur 144 millions de produits de toute nature que nous lui livrons, 72 et demi représentent, y compris 12 millions de vins et d'eaux-de-vie, nos propres articles de fabrication. Depuis 1840, année où il atteignit 147 millions, notre commerce avec l'Espagne avait fléchi; le voici presque remonté à ce chiffre (146). Tout, en ce pays, tend à s'améliorer, et le mouvement, si l'ordre public s'y maintient, sera sans doute fort rapide. C'est du reste un sujet qu'un récent document officiel sur le commerce espagnol nous permettra de traiter spécialement avant peu. Avec la Suisse, 1844 a gagné 22 millions; avec les Etats sardes et l'Autriche, 12; mais ces accroissements ont porté presque tout entiers sur le transit, et ne nous intéressent dès lors que secondairement. Ce qui mérite une attention plus sérieuse, c'est un certain af-

faiblissement avec la péninsule italienne, la Turquie et la Grèce. De 76 millions, nos échanges avec cet ensemble méditerranéen sont tombés à 65, et, en progrès depuis 1841, ceux que nous laisons avec l'Egypte sont demeurés stationnaires en 1844.

Rentrée des tribunaux. — Le Palais-de-Justice vient d'avoir ses solennités successives. La cour suprême a procédé la première à sa rentrée. Son procureur général, M. Dupin l'aîné, a inauguré cette reprise des travaux de la cour de cassation par un discours pour texte duquel il avait pris l'histoire du droit coutumier en France, et où il a tracé un tableau rapide et animé de notre ancienne législation nationale. Ce discours, religieusement écouté, se terminait par un passage vivement applaudi sur un homme politique récemment enlevé au pays. « Ne dois-je point encore, messieurs, a dit M. Dupin, revendiquer pour le barreau ce personnage éminent que chacun révérait comme un sage, et qui semblait n'appartenir qu'à la philosophie, lorsque de fait il avait aussi payé son tribut aux affaires? Quiconque a vécu dans l'intimité de M. Royer-Collard a pu l'entendre maintes fois rappeler avec complaisance qu'il avait plaidé devant cette redoutable grand'chambre du parlement de Paris, à une époque à laquelle, disait-il, je suis redevable d'avoir appris le respect! — Oui, reprenait-il avec gravité, *le respect!...* — Sa règle invariable de conduite était d'interroger en tout *la raison et le droit*. Sa philosophie, quelle que fût son indépendance (car il était avant tout homme de vouloir et de liberté), sa philosophie était réglée par les saintes vérités du christianisme. Retiré de la vie publique, c'est l'homme qui a le mieux su, parmi nous, concilier la dignité avec le loisir. Par ses études, par ses goûts, par ses convictions, il eût été de Port-Royal : il ne parlait qu'avec admiration des grands maîtres de cette école célèbre. Avec sa profondeur de pensée, son aversion pour les corrupteurs de la morale, la pureté de son style, la piquante originalité de sa conversation, et ces formules hardies par lesquelles il savait juger un homme ou caractériser une situation, on peut dire de M. Royer-Collard qu'il y avait en lui quelque chose d'Arnauld et de Pascal ; la morale de Nicole eût été la sienne ; et il eût retrouvé, dans l'avocat Lemaître, un compagnon de ses premières études, un de ses confrères au parlement. »

Algérie. — A la suite des combats livrés dans les montagnes du Trara, non loin de la côte, Abd-el-Kader, qui n'a point pris part à ces combats, a feint de se rapprocher du Maroc. La direction qu'il prenait fit croire un moment qu'il se retirait, et le bruit courut même qu'il était retourné sur la Malouia, dans le Maroc. Mais l'émir, après avoir traversé la Tafna et l'Oued-Mouilah, a passé par Bridgi, entre Lalla-Maghrenia et Tlemcen, a contourné cette ville par le sud, et a pris enfin sa route vers l'est, dans la direction de Bel-Abbès et de Mascara, avec 2,500 cavaliers.

Le général Lamoricière, qui était revenu à Tlemcen après les affaires du Trara, s'est mis aussitôt en marche pour Bel-Abbès, où il était le 24 octobre. Abd-el-Kader, ne comptant pas probablement sur un mouvement aussi rapide, n'avait pas marché aussi vite de son côté, et il n'était le même jour qu'à Tellout, chez les Dom-Aïssa, à huit lieues à l'ouest de Bel-Abbès.

Le plan d'Abd-el-Kader ne paraît pas être de reconquérir l'Algérie, ni même de se maintenir dans la province d'Oran, mais d'emmener avec lui au Maroc le plus grand nombre de tribus qu'il pourra, afin de se refaire un Etat et une armée. Par la manière dont nous dominons le pays au moyen de quelques villes et de quelques postes fortifiés, les tribus, en temps ordinaire, sont sous la main des colonnes mobiles et sous le coup de razzia, ce qui les oblige à se tenir tranquilles et à payer; pour la plupart, le faible tribut qui leur est imposé. Si l'une d'elles se révolte, les guerriers ont tout à craindre pour leurs familles et pour leurs troupeaux. Dans l'intérieur du Maroc, au contraire, l'émir a pensé que les populations se trouvant à l'abri de nos atteintes, il disposerait contre nous d'une armée toujours mobile, dont les chefs et les soldats n'auront plus à craindre pour leurs biens, pour leurs femmes et leurs enfants. Les terres incultes ne manquent pas pour cette multitude sur les deux rives de la Malouia, jusqu'à Taza et jusqu'aux montagnes du Rif, ou dans la plaine de Halaf et au sud de Temessoum, où il nous faudra pénétrer tôt ou tard. C'est ainsi que les khalifas de l'émir se montrent occupés à faire émigrer les tribus bien plus qu'à les mener au combat. Bou-Hamedi a poussé vers le Maroc presque toutes les tribus du cercle de Tlemcen, y compris les Beni-Amer Gharabas et Cheragas. Bou-Guerrera remplit la même mission du côté de Sebdou, et Bou-Taleb dans le cercle de Mascara. Les tribus et leurs scheiks tous les premiers se laissent conduire comme des troupeaux. Le fanatisme le plus aveugle et les illusions les plus étranges peuvent seuls expliquer un pareil mouvement.

Abd-el-Kader a un autre but encore. Depuis longtemps sa présence importune au plus haut point la cour du Maroc, qui commençait, comme nous le savons, à former des troupes régulières à Fez, avec des instructeurs venus d'Egypte, afin de faire respecter son autorité si longtemps méconnue. Abd-el-Kader, bien informé, a compris que ces préparatifs étaient faits contre lui, et il se met en mesure de traiter de puissance à puissance avec la cour du Maroc. Il ne sera plus en effet un banni traînant à sa suite une dera, mais un sultan environné de son peuple et disposant d'une armée. Il peut résulter de là de graves complications politiques.

— Les familles de quelques-uns des héros morts dans les dernières affaires de la province d'Oran ont fait célébrer, dans les villes qu'elles habitent, des services funèbres pour les braves qui viennent d'illustrer le nom qu'elles portent et de se sacrifier pour la gloire des armes françaises. Partout la population, par son empressement sympathique, par son douloureux recueillement, a donné à ces offices des morts le caractère d'une solennité et d'un deuil publics. C'est ainsi qu'à La Rochelle la ville entière a prié pour le repos de l'ame du commandant Froment-Coste. A Sedan, mêmes vœux se sont élevés avec le même ensemble pour le brave lieutenant-colonel de Montagnac. Une population innombrable encombrait l'église et ses abords. Au moment de l'absoute l'ecclésiastique qui officiait se tournant vers l'assistance : « Nous prions, dit-il, pour notre héroïque et bien regretté compatriote Lucien de Montagnac. Nous allons aussi prier pour les braves qui, sous ses ordres et avec lui, ont succombé en maintenant l'honneur du drapeau français. » Ces simples et nobles paroles produisirent sur l'assemblée une impression à la fois vive et touchante.

Montagnac était né à Pouru-aux-Bois, près Sedan, le 17 mai 1805. Il sortit de l'école militaire avec le grade de sous-lieutenant le 1er octobre 1821, fit la campagne d'Espagne en 1823 et devint lieutenant le 30 décembre 1827. Tous les journaux ont raconté comment, en 1832, après les journées des 5 et 6 juin, Montagnac, qui avait fait son devoir avec énergie et courage, crut devoir refuser la décoration de la Légion d'honneur qui lui était offerte par le roi à une revue. Le jeune officier sut motiver son refus avec autant de convenance que de dignité, résolu à attendre, dit-il, cette récompense d'une occasion où il saurait mieux la mériter et désireux de le voir reporter sur quelqu'un des vieux braves sous-officiers de sa compagnie qui avaient blanchi dans les camps. Toute insistance fut vaine, et un voltigeur fut décoré à sa place. — Capitaine en 1836, Montagnac passe en Afrique. Mis à l'ordre du jour de l'armée, le 4 juillet 1840, il reçut bientôt et accepta cette fois la croix d'honneur. Un an après, le 18 juillet 1841, il était élevé au grade de chef de bataillon. — En mai 1845, Montagnac, à la tête de six compagnies d'élite du 61e et d'un détachement de spahis, eut, avec un gros d'Arabes, un engagement dans lequel il fut admirable d'intrépidité. Après avoir, dans une charge à fond, culbuté la troupe ennemie, il se rencontre face à face avec l'un des chefs. Une lutte s'engage corps à corps. L'Arabe reçoit à la tête un vigoureux coup de sabre ; il en est étourdi, il roule à terre évanoui. Telle avait été la violence du choc que Montagnac, dans l'effort fait par lui, perdant les étriers, vint tomber près de l'ennemi renversé. Les spahis accourent, achèvent l'Arabe, relèvent leur commandant. Il avait le bras droit brisé en deux endroits près du poignet. Il se fait panser sur-le-champ, et, le bras dans les attelles, se remet en tête de sa troupe. Ainsi blessé il ne discontinua pas son service et son commandement. Chaque jour, tant que dura l'expédition, qui fut de près de deux mois, il se faisait mettre à cheval par ses soldats et marchait avec eux. Quand, après cinquante jours, on leva l'appareil, le commandant de Montagnac était irréparablement estropié. Il avait perdu pour toujours l'usage de la main droite et, pour ses glorieux loisirs, la ressource de la peinture cultivée par lui avec amour et bonheur. Il sut bientôt écrire de la main gauche. Le stoïque héroïsme qui lui avait valu cette glorieuse infirmité ne passa pas inaperçu, et le général Baraguay d'Hilliers fut chargé de lui transmettre les témoignages de la satisfaction du ministre de la guerre qui, le 10 mars suivant (1844), le fit élever au grade de lieutenant-colonel.

On sait les détails de la mort de ce héros. Nous sommes heureux de pouvoir reproduire ses traits.

Taïti. — *Le Polynésien*, journal des îles Sandwich, annonce, sous la date d'Honolulu, 15 juin, dit le *Journal du Havre*, qu'il a reçu des nouvelles de Taïti, du 1er mai. Des renforts importants en munitions de guerre étaient arrivés à Papéïti, à la garnison française. La situation, du reste, était toujours la même, et la reine Pomaré continuait de résider dans l'île de Raiatéa, étroitement bloquée par la station. Un de ses chefs, reconnu complice de l'assassinat de plusieurs Français, avait été saisi, jugé et fusillé.

La goelette américaine *Will-Watch* avait été saisie, pour avoir essayé de fournir des armes et des munitions aux Indiens. Le brick *Elisabeth*, qui était venu de Salm avec une cargaison du même genre, a été surveillé de si près qu'il lui a été impossible d'accomplir sa coupable spéculation.

Iles Sandwich. — Le conseil législatif des îles Sandwich, qui se compose d'une chambre des nobles et d'une chambre des représentants, s'est réuni le 20 mai. L'ouverture de la session a été faite avec toutes les formalités qui accompagnent celles du parlement anglais. Les forts ont tiré des salves d'artillerie, et les vaisseaux étrangers ont répondu. Le discours du roi est une imitation de celui des rois d'Europe.

Lorsque le discours du roi fut terminé, un noble, le gouverneur Young, proposa d'adresser des remercîments aux gouvernements de la Grande-Bretagne, de la France, de la Belgique et des Etats-Unis pour avoir reconnu l'indépendance des îles Sandwich; la résolution fut adoptée. Le lendemain les deux chambres répondirent par une adresse au roi.

Mexique. — Le 5 septembre M. Alleye de Cyprey a reçu des passe-ports pour lui et pour tous les membres de la légation française. Les relations diplomatiques sont complétement interrompues entre la France et le Mexique. Nos nationaux demeurent placés sous la protection de la légation espagnole.

Nous rappellerons les faits qui ont amené cette situation.

Un domestique de M. Cyprey ayant conduit les chevaux de son maître à l'abreuvoir (les abreuvoirs à Mexico sont fermés et l'on n'y entre que moyennant rétribution), le propriétaire de l'établissement fit subir à ce domestique une violente avanie. Devant une population comme celle de Mexico, les étrangers ont besoin de se montrer fort jaloux de leurs droits. Le ministre, instruit de la position de son domestique, accourut donc lui-même pour le dégager. Le caractère de M. de Cyprey fut méconnu par l'alcade appelé sur les lieux à la suite du tumulte; M. Goury, secrétaire d'ambassade, fut assez grièvement blessé. Un sous-lieutenant, à la tête de quelques soldats, rencontra le ministre de France qui se retirait en faisant bonne contenance devant les *lepros*. Cet officier injuria grossièrement M. de Cyprey, dont il connaissait la qualité, et le conduisit au corps de garde. Le chef du poste comprit l'énormité du procédé de son subordonné, offrit des excuses à M. de Cyprey et le remit sur-le-champ en liberté.

La conduite décente du lieutenant commandant le poste ne pouvait être acceptée comme une réparation suffisante de l'outrage auquel M. de Cyprey avait été en butte de la part de l'alcade et d'un officier dans l'exercice de leurs fonctions. Le ministre de France adressa au gouvernement mexicain une demande en réparation ; il demanda la destitution de l'alcade et de l'officier qui l'avaient sciemment insulté. L'ancien ministre des relations extérieures éleva d'abord des objections fondées sur ce que la constitution ne lui permettait pas de destituer des agents de l'autorité ; mais il finit par prendre l'engagement formel et par écrit de donner *une ample satisfaction* à M. de Cyprey. M. de Cuevas se retira avant d'avoir rempli cet engagement, et fut remplacé au département des affaires étrangères par M. Pena y Pena, qui interpréta d'une manière inacceptable la promesse de son prédécesseur. Le ministre d'Angleterre, M. Bankhead, interposa en vain ses bons offices ; il ne put amener M. Pena à faire une réparation convenable, bien que, par égard pour la situation pénible où se trouve le Mexique, M. de Cyprey eût fait de grandes concessions.

Angleterre. — L'arrivée de M. Waghorn à Londres, avec les nouvelles de Bombay, trois jours avant qu'on pût les recevoir par la voie ordinaire, paraît avoir fait sensation dans la Cité. Jusqu'à présent la malle, qui part de Bombay le 1er de chaque mois, n'arrivait à Marseille que le trentième jour, et mettait par conséquent trente-trois à trente-quatre jours à parvenir à Londres. Voici l'itinéraire que M. Waghorn a suivi pour abréger ce trajet : il a quitté Alexandrie le 21 sur le bateau à vapeur autrichien, et il était rendu à Trieste le 27. De Trieste, suivant une ligne tracée pour ainsi dire à vol d'oiseau, qui s'écarte presque partout des routes frayées et qui serait impraticable en hiver, il a passé par Niederndorf, Inspruck, Kempten, Memmingen, Stuttgart et Manheim, où il s'est embarqué sur le Rhin pour Cologne. A Cologne, un convoi spécial du chemin de fer l'a conduit à Ostende en quelques heures ; Douvres a été la dernière étape de ce rapide voyage, et M. Waghorn est arrivé à Londres le vendredi 31 octobre, à quatre heures du matin, cent heures après avoir quitté Trieste, et dix jours après son départ d'Alexandrie.

Nous croyons que, même dans l'état actuel des communications, toute la question est de savoir si l'on peut venir d'Alexandrie à Marseille aussi rapidement que d'Alexandrie à Trieste ; et cela ne nous paraît pas douteux. Les distances ne diffèrent pas d'une manière très-sensible, et un bateau à vapeur d'une force convenable, qui, en partant d'Alexandrie, ne ferait escale ni à Malte ni à Naples, serait probablement rendu le sixième ou le septième jour à Marseille. On va bien en quarante-deux heures de Marseille à Alger. Mais il faudrait, pour cela, que le gouvernement anglais réformât les bateaux à vapeur qui font le service d'Alexandrie à Malte et qui sont détestables, tandis que ceux de Trieste sont excellents. Quant à la distance qui reste à parcourir sur le continent européen, elle peut être beaucoup plus aisément et plus rapidement franchie par la voie de la France. En effet, on va de Marseille à Paris en soixante heures, et en quinze heures de Paris à Boulogne. Ajoutez deux heures pour franchir le détroit, et trois heures de Folkstone à Londres par le chemin de fer, vous aurez un total de quatre-vingts heures, c'est-à-dire vingt heures de moins que par la voie de Trieste, en supposant même que tout le monde puisse répéter le tour de force que vient d'accomplir le capitaine Waghorn. Les courriers anglais ont même franchi la distance de Marseille à Boulogne en soixante-six heures. La durée du trajet sera réduite au surplus de huit à dix heures par l'ouverture du chemin du Nord ; et quand la grande ligne de fer sera poussée jusqu'à Marseille, on ne mettra plus qu'un jour à passer de la Manche à la Méditerranée.

Dès à présent, le gouvernement français et le gouvernement anglais, en combinant leurs efforts, peuvent faire arriver à Paris en huit jours, et à Londres en neuf, les dépêches d'Alexandrie, qui ont mis dix jours, par la voie de Trieste. L'Angleterre n'en doit pas moins des remercîments à M. Waghorn, directeur de la compagnie, qui vient de prouver qu'il était possible d'abréger ce trajet. M. Waghorn paraît avoir été principalement soutenu dans cette tentative par le *Times*, qui a publié ainsi le premier les nouvelles de l'Inde, de manière à les envoyer à Paris douze heures avant qu'elles y fussent connues par la voie ordinaire. On a ouvert une souscription à Londres en faveur et à l'honneur de M. Waghorn.

— Le gouvernement anglais n'a encore pris aucune résolution quant au changement généralement prévu dans les lois sur les grains. Il y a eu un conseil de cabinet le 31 octobre à l'hôtel de sir Robert Peel. Mais le conseil s'est séparé sans avoir pris, dit-on, de résolution définitive.

Espagne. — Les journaux anglais considèrent comme définitivement arrêtés le mariage de la reine Isabelle avec un prince de Cobourg de la branche catholique de cette famille, et celui du duc de Montpensier avec l'infante Luisa. Il est inutile de dire que les feuilles d'outre-mer blâment cette combinaison comme trop favorable à la France.

Belgique. — Le résultat de la lutte électorale entre M. Van Weyer et M. Cans faisait assez prévoir que les élections communales de Bruxelles seraient favorables à l'opinion libérale. Le succès a toutefois été plus complet qu'on ne l'eût présumé. On n'a pas même réussi à écarter M. Bartels, dont les opinions sont des plus tranchées. A Ath et dans la plupart des villes les conseillers municipaux appartiennent tous à l'opposition. Le cabinet, s'il essaye à lutter contre un mouvement si prononcé, pourrait bien être renversé, écrit-on, avant le milieu de la session, qui s'ouvre régulièrement en Belgique le deuxième mardi de novembre.

Désastres. — Les dernières nouvelles d'Halifax annoncent qu'un grand incendie a éclaté le 4 octobre à Montréal (Canada) et a dévoré tout le pâté de maisons compris entre Queen-Street, Prince-Street, Wellington-Street et Gabriel-Street; de là les flammes traversant cette dernière rue ont gagné Nazareth-Street et quelques maisons plus loin et les ont réduites en cendres. Il est heureux que le quartier incendié ait peu de valeur, mais ceux qui l'habitent sont pauvres,

et de nombreuses familles vont se trouver sans pain et sans asile.

— On a reçu la nouvelle du naufrage du steamer (de Hull) *le Margaret* dans la mer du Nord. *Le Margaret* était parti de Hambourg pour Hull le 19 octobre, ayant son nombre ordinaire de passagers et un chargement complet de marchandises. Le temps était assez calme ; mais lorsqu'il arriva devant Cuxhaven, près de l'embouchure de l'Elbe, il s'éleva une forte brise nord. Le capitaine pensant qu'elle se calmerait promptement, continua son voyage. On a aperçu le steamer de l'île Helizoland, mais depuis on a appris que ce steamer s'était perdu sur la côte de Norderney, et que seize passagers et trois hommes de l'équipage avaient péri. A quelques milles de là, un vaisseau a péri corps et biens, ainsi que *le Mehala*, bâtiment russe. Pendant la tourmente, disent les nouvelles de Hambourg, neuf autres navires ont sombré sur les côtes de la Hollande.

NÉCROLOGIE.—L'ancienne armée vient de perdre un de ses vétérans, le lieutenant général comte Klein, pair de France, mort dans sa quatre-vingt-sixième année. — Le général Salsi, qui commandait le 1er régiment suisse de la garde de Charles X en juillet 1830, et qui organisa ensuite les deux régiments de la même nation au service du pape, vient également de terminer sa carrière.

Courrier de Paris.

Il y a eu du bruit dans... Landernau, et tout ce bruit a été causé encore par la spéculation. On vit de scandale, et chaque jour amène le sien. Quelles accusations, bon Dieu ! et le moyen de douter devant des dénégations si éloquentes ! n'est-il pas, d'ailleurs, des hommes dont la vie, selon l'expression du moraliste, témoigne et *jure* pour eux.

Cependant, les grandes révolutions et les grands changements vont toujours leur train : grâce à cette spéculation même la fortune fait à chaque instant des promotions surprenantes ; tel petit commis, franchissant tous les rangs subalternes et intermédiaires, est passé roi en finance. « Je réponds de moi, jusqu'à un million, disait l'abbé Terray, en pareille occurrence.» Nos enrichis modernes n'en sont pas là.

La spéculation ouvre la porte à d'autres prétentions. Il ne suffit pas de s'enrichir, on veut parvenir aux emplois et aux titres, à la réputation et à la gloire. Quel dommage que le hasard ne procure pas toutes ces belles choses aussi facilement qu'il prodigue l'argent et les profits. Car, chez nos Turcarets au petit pied, la vanité est une variante de la cupidité. Quelle honte, n'est-ce pas, pour des apprentis millionnaires, que d'être condamnés à porter un nom vulgaire ou devenu ridicule, à perpétuité. Jacquot, Mignonnet ou Gorju, ne voilà-t-il pas des appellations bien sonnantes, et comme cela répond aux harmonies vibrantes et dorées de notre coffre-fort.

Quoi donc de plus essentiel, quand on a fait fortune, que de *se faire* un nom. Les plus naïfs accolent au leur celui de leur village, les plus vaniteux, celui de leur terre, les plus ambitieux s'attribuent le nom de quelque grande famille éteinte. Ils veulent donner à leur roman des proportions historiques, et reculer leur obscurité jusqu'à celle des siècles passés. Nous pourrions conter là-dessus quelques drôleries assez joyeuses ; de pareils ridicules en effet mériteraient bien d'être imprimés tout vifs. Dans le moment présent, il y a une foule de Boquillon à la recherche de leurs pères, c'est de l'industrialisme de blason. Hier encore, j'ai surpris la conversation de deux de ces industriels qui se contaient leur généalogie, comme les héros d'Homère.

En attendant les soirées qui s'organisent, les raouts à l'état d'ébauche, et les bals que l'on se promet, la grande occupation des salons, c'est *l'œuvre de charité*. La toilette est la distraction ; le labeur du jour, la grande affaire et la sérieuse, c'est le susdit œuvre, et tout ce qui s'y rattache. Dames commissaires, dames trésorières, dames surveillantes, dames patronesses, et les commissions à nommer, et les réunions de bureaux, et les quêtes à domicile, et les prêches à entendre, et la rédaction des circulaires, jugez si nos élégantes ont de l'occupation. De malins esprits veulent voir dans la conduite miséricordieuse et bienfaisante, de certaines de ces belles filles d'Ève le résultat d'un plan quelque peu mondain et d'une spéculation de coquetterie. Poursuivez, mesdames, et laissez dire les médisants. Chantez au profit de la misère, dansez au bénéfice des orphelins, prodiguez les tapisseries, les broderies, l'aquarelle et l'enluminage contre l'incendie, et assurez-vous de l'adoration et des hommages du riche aussi bien que des bénédictions du pauvre. Pourquoi exigerait-on de vous un désintéressement dont les plus mâles vertus sont si rarement capables. Le bien n'est-il permis et autorisé que de la part des anachorètes ? et ne peut-on point unir et faire marcher du même pas la bienfaisance et le plaisir ? et qui donc exigerait de vous des sentiments d'une délicatesse si exquise et une vertu aussi raffinée ? Est-ce quelque austère philosophe, ou monsieur votre oncle le général, ou monsieur votre cousin le banquier ? c'est peut-être votre médecin. Est-ce que cet Hippocrate a refusé jamais les présents d'Artaxerce ? Avez-vous jamais trouvé monsieur le général à sa charrue, comme un autre Cincinnatus, et votre philosophe est-il un Platon qui ne voulait que son plat d'olives à la table de Denis le tyran ?

Comme diversion au grand congrès qui, sans désemparer, règne à la Bourse, on vient d'ouvrir un congrès dans la capitale. Est-ce un congrès de diplomates, un congrès scientifique ou industriel ? C'est un peu tout cela .. un congrès de médecins. Ces messieurs ont voulu fraterniser et se donner mutuellement l'accolade et l'absolution. Les partisans de Broussais et ceux de Magendie, la médecine pathologique et la médecine opératoire, les anciens et les nouveaux, *Raspailiens*, homœopathes, allopathes, la fusion est complète, et la guerre impossible, grâce au règlement qui exige à l'entrée le dépôt des parapluies et des systèmes ; cette réunion, dont la prolongation ne peut être que salutaire aux malades, doit éveiller l'attention du public bien portant. Qu'attendre et qu'espérer de cette concentration d'Hippocrates et de Galiens parmi lesquels se sont glissés peut-être des Diafoirus et des Fleurants ? Ces messieurs procéderaient-ils à la composition d'une panacée universelle ? Réunis pour le bien et soulagement de notre génération souffrante, comment nos esculapes vont-ils nous traiter ? Adopteront-ils les adoucissants, les résolutifs et les calmants ? Est-ce un nouveau remède qu'ils nous feront connaître, ou une nouvelle maladie ?

A propos de docteurs, on cite un mot charmant d'une dame presque centenaire : son médecin lui avait prescrit un traitement dont elle ne fut pas satisfaite, celui-ci s'excusa, arguant le grand âge de la dame : «Je ne puis pas vous rajeunir, lui disait-il. — Mais, docteur, répondit-elle, je ne veux pas rajeunir, je veux vieillir. »

De médecins en maladies et de maladies en centenaires, nous voilà amenés à parler de trépassés et de morts. Aussi bien, cette semaine ne leur appartient-elle pas et notre habituelle frivolité doit-elle empêcher de leur payer notre tribut de regret, et de leur donner un souvenir? Nous ne demandons que le temps de poser deux épitaphes.

Une jeune personne, mademoiselle Blondel, vient de mourir au milieu de nous. Née à Bourg, Paris l'avait adoptée et fêtée comme son enfant, tant il avait reconnu en elle de grâce, d'espérance et de talent. La réputation de mademoiselle Blondel date de la première apparition de ses ouvrages au Salon ; deux portraits supérieurement peints et un délicieux tableau de genre, *les petits Piémontais*, chef-d'œuvre d'esprit et de sentiment, lui avaient conquis les suffrages de tous les artistes. Un intérêt douloureux s'attache également à la vie et à la mort de mademoiselle Blondel. Comme tant d'autres, la pauvre enfant ne vivait que pour son art, et c'est son art qui l'a tuée. Elle est morte comme Lucrétia Davidson et comme Elisa Mercœur, ces chastes victimes de la Muse; elle est morte le cœur plein des plus douces illusions, et l'esprit enchanté par les plus beaux rêves. Elle s'est éteinte bien jeune, bien confiante et bien aimée; elle a emporté tout son bonheur avec elle.

On a fait quelque bruit naguère de la mort d'un homme qui se portait et se porte à merveille, M. Armand, l'ex-sociétaire de la Comédie-Française. Une notice biographique très-méritoire et très-méritée parut même et fut publiée dans un grand journal et lui parvint, comme une surprise de l'autre monde, au beau milieu de son déjeuner. Pauvre Armand Gouffé, nous te jetons d'ici un bouquet funèbre, fasse le ciel qu'il t'arrive aussi à table et au beau milieu d'un de ces refrains que tu chantais si bien.

Francs buveurs que Bacchus attire,

tel est le refrain qui lui valut une renommée dans le bon temps des Laujon, des Piis et des Désaugiers, au milieu de ce joyeux troupeau des disciples d'Epicure dont il fut le dernier représentant. A l'instar de ses aimables compagnons, Armand Gouffé a eu une vieillesse longue et rubiconde, et il n'a quitté la chanson qu'avec la vie. La république, l'empire, la restauration, il avait traversé tous les régimes en riant, buvant et chansonnant. Quelle verve, quel homme et... quel estomac !

Un autre décès que nous mentionnerons par la même occasion, et grâce au funèbre privilége du jour, c'est celui de M. Jackson. Qu'est-ce que M. Jackson? Ce *gentleman* exerçait une profession que peut-être vous prisez médiocrement, mais que d'autres tiennent en assez haute estime. Aux yeux de ces personnes, Jackson n'exerçait pas une profession, mais un art véritable, qui a ses procédés, ses méthodes et ses arguments affreusement démonstratifs. M. Jackson enseignait le pugilat sous toutes ses formes et dans tous ses agréments. Il avait fait l'étude la plus approfondie et la plus complète du poignet humain. Il le savait par cœur et sur le bout du doigt. Et il ne faut pas croire que la science de ce fameux insulaire se bornât à une vaine théorie ; tout au contraire notre Jackson savait appliquer la sienne avec une vigueur, une dextérité et un à-propos dont il n'est resté aucun exemple, malheureusement pour ceux qui en sont servis, et pour ceux aussi qui pourraient s'en servir. Aujourd'hui qu'il n'y a plus guère d'homme comme il faut et digne de ce titre, s'il ne réunit l'agilité d'un jockey, l'érudition d'un sommelier et les connaissances d'un garde-chasse, vous comprenez que l'art de Jackson a aussi son importance et sa valeur, et que nous devions parler d'un homme d'un si grand poids.

On cite un mot naïf d'un sportsmann trop sensible qui assistait aux obsèques de cette célébrité. « Il n'y a plus d'espoir ? » aurait-il demandé, et Jackson était enterré.

Voilà qu'au moment de terminer, nous nous apercevons d'un oubli de notre *Courrier* : il a omis de vous faire part d'une grande nouvelle que peut-être vous connaissez déjà. La *polka* vit encore, mais son existence est menacée. On lui donne une héritière présomptive, la *redowa*. Il est vrai que certains connaisseurs prétendent que cette redowa n'est point autre chose que la polka elle-même et sa seconde édition, revue et augmentée ; d'autres réclament pour la débutante les avantages et privilèges de l'originalité et de la nouveauté. En attendant, le salon ne sait trop ce qu'il danse, ni sur quel pied danser.

Chronique musicale.

L'Opéra-Comique a inscrit dernièrement sur les registres de son état civil un tout petit enfant d'une constitution assez délicate. Quelques esprits chagrins ont tiré sur-le-champ son horoscope, qui est triste. Mais on sait ce que valent les horoscopes. Qui ne connaît celui de Voltaire? Il devait vivre six mois ; il a vécu quatre-vingt-quatre ans. Puisse le *Mari au Bal* jouir du même bonheur !

Voici la chose en quatre mots. Madame Du Bourget a un mari et un amant. L'amant est un jeune scélérat, profondément hypocrite, qui s'est fait timide et niais pour endormir la prudence de madame et les soupçons de monsieur. Monsieur donc, n'ayant pas de soupçons, se lance dans la dissipation et les grandes aventures, et laisse sa femme à onze heures et demie du soir pour aller au bal masqué où on lui a donné par écrit un rendez-vous mystérieux. En pareil cas, une femme qui se respecte se venge toujours, et fait bien. Madame Du Bourget écrit donc à M. de Grisevald, — ce jeune hypocrite que vous savez, — qu'elle désire passer la soirée avec lui et lui faire boire du thé. Et, comme il est minuit, vous comprenez sans peine tout ce que M. de Grisevald conclut de cette invitation *désheurée*, et de quel charmant espoir il se flatte en arrivant. Madame Du Bourget a compté sur sa niaiserie : elle ne veut qu'inquiéter un peu son volage mari. Mais voilà que M. de Grisevald n'est plus niais du tout et se montre parfaitement décidé à profiter de l'occasion. Il s'anime, il s'échauffe, il devient éloquent, passionné, pressant... Juste ciel! qui l'eût cru aussi dangereux? Heureusement M. Du Bourget rentre enfin, et je vous assure qu'il fait bien. Mais que va-t-il dire? et que lui répondre? « Ah! monsieur, par pitié, cachez-vous là, dans ce cabinet ! » — Et puis la scène de la *Gageure imprévue* et du *Mariage de Figaro*. — « Ouvrez-moi cette porte, madame. — La clef en est perdue. — Eh ! bien, je vais la forcer, etc., » En définitive, la paix se rétablit dans le ménage... et l'hymen triomphe sur toute la ligne.

Cela est un peu innocent et ne fera pas de révolution dans l'art dramatique. Mais il y a des détails gracieux, des mots finement spirituels, et l'on y reconnaît, à plus d'un signe, la plume élégante et légère de M. Emile Deschamps.

Cet écrivain s'était adjoint M. Amédée de Beauplan pour collaborateur musical. Voilà plus de vingt ans que M. Amédée de Beauplan jouit d'une réputation très-justement acquise... dans les salons. Il a fait une foule de charmantes romances et de ravissantes chansonnettes. N'a-t-il donc jamais lu Jean de La Fontaine qui dit quelque part avec tant de bon sens :

Ne forçons point notre talent,
Nous ne ferions rien avec grâce.

Pour écrire un opéra, même médiocre, il faut connaître l'harmonie, le contrepoint, l'art de disposer les voix, celui de combiner les instruments, celui de marier les instruments avec les voix, celui de construire les morceaux, de distribuer et de développer les idées... On ne sait tout cela qu'après l'avoir appris. Monsieur de Beauplan, faites des romances ! faites des romances ! faites des romances !

— Deux débuts importants ont eu lieu à l'Académie royale de musique : celui de mademoiselle d'Halbert et celui de M. Mathieu. M. Mathieu ne va pas au but par quatre chemins. Il s'est, du premier coup, établi de plain-pied au sommet du répertoire ; il s'est montré au public, barbouillé de noir et couvert de l'armure d'Othello. Il a une très-belle voix de ténor, suffisamment forte et dont la sonorité est des plus agréables. Il s'est acquitté avec honneur de quelques parties de ce rôle long et difficile, et plus médiocrement de quelques autres. En somme, il n'a eu qu'à se louer du public. Il a montré çà et là d'excellentes intentions. Sa voix ne paraît pas encore suffisamment posée ni exercée. Son intonation n'est pas toujours sûre ; sa vocalisation est incomplète et un peu pesante. Il a encore besoin de travailler. Mais qui l'en empêche? Personne, assurément. On peut donc estimer que l'Opéra vient de faire en lui une très-bonne acquisition. Si l'on est obligé, par la suite, de revenir sur cette opinion, c'est que M. Mathieu se sera manqué à lui-même.

Mademoiselle d'Halbert s'appelait au Conservatoire mademoiselle Pijon ; sous ce nom elle a obtenu le premier prix de chant au dernier concours. C'est une petite personne dont le visage est très-frais et le minois fort agréable. Sa voix est jolie, mais elle a paru un peu faible à l'Opéra. Elle sort mal ; elle est, comme disent les chanteurs, un peu *en dedans*. Ce défaut-là se corrige facilement. Il serait aussi à souhaiter que mademoiselle d'Halbert jouât le rôle du page Isolier, dans le *Comte Ory*, d'un air plus espiègle et plus réjouissant. Quoi! mademoiselle, vous chantez la musique du *Comte Ory*, et vous êtes triste ? Que vous est-il donc arrivé de funeste ? Quelle catastrophe lamentable vous a frappée?

—La troisième campagne de madame Viardot-Garcia à Saint-Pétersbourg s'est ouverte par une brillante victoire. Les premières représentations du théâtre impérial italien avaient été froides. Salvi, à peine guéri d'une assez grave indisposition, n'avait produit qu'un effet médiocre dans la *Lucrezia Borgia*. Mademoiselle Castellan n'était pas encore remise des fatigues de la saison de Londres. L'absence de Rubini se faisait d'autant plus tristement sentir que les ténors engagés pour le remplacer étaient plus faibles et plus mal reçus du public. Salvi étant retombé malade après la première représentation de la *Lucrezia*, madame Viardot a dû chanter le *Don Pasquale* dès les premiers jours de son arrivée. Un ténor, du nom de Borioni, remplaçait Salvi. Tamburini et Rovere jouaient les rôles du docteur et de Don Pasquale. Rovere a été parfaitement accueilli. Tamburini, qui vient de se reposer pendant l'été, a paru rajeuni ; sa voix est plus fraîche encore que l'année précédente. Mais les honneurs de la soirée ont été pour madame Viardot. Dès son entrée en scène une triple salve d'applaudissements et une pluie de bouquets lui ont témoigné tout le plaisir que les *dilettanti* russes éprouvaient à la revoir. La représentation a été interrompue pendant plus d'un quart d'heure. Le public enthousiasmé a fait répéter cinq morceaux à sa cantatrice favorite, et, après la chute du rideau, il l'a rappelée quinze fois, soit seule, soit avec les autres acteurs. Madame Arnould (mademoiselle Plessy) venait d'arriver à Saint-Pétersbourg, et elle se préparait à débuter dans le *Verre d'Eau*.

Théâtres.

THÉATRE-FRANÇAIS ; *Jeanne de Flandres*, tragédie de M. Bis. — AMBIGU-COMIQUE ; *les Mousquetaires*, drame de MM. Dumas et Maquet. — GYMNASE ; *Noëme*. — VAUDEVILLE ; *le Prince errant*. — PALAIS-ROYAL ; *le Pot aux Roses*.

Le public a parfois de singuliers caprices, et il se passe d'étranges fantaisies. Le plus souvent sa longanimité est vraiment touchante, et il affiche une patience soumise à de rudes

épreuves, et puis un beau soir, sa mauvaise humeur éclate tout à coup, et le voilà lançant ses foudres et ses carreaux contre une pauvre pièce; c'est dans un de ces accès d'indignation que nous venons de le surprendre sous prétexte de *Jeanne de Flandres*.

Jeanne de Flandres n'est pas une bonne tragédie, mais elle n'est ni meilleure ni pire qu'une foule d'autres que notre public a laissé passer avec sa bénédiction et sous le passe-port de son estime. C'est le pastiche assez exact de vingt actes que tous les cours de littérature recommandent à notre admiration; c'est une pièce d'une régularité exemplaire, ornée de noms historiques, pourvue d'événements infiniment peu vraisemblables, mais qui marchent et s'enchaînent avec un ordre et une méthode dignes de Campistron ou de M. Viennet.

Quant au style, qui est la cause ostensible et déterminante du désastre, à la familiarité parfois triviale du vers des *Burgraves* que l'on supportait hier, il unit l'allure emphatique et rhétoricienne de la *Virginie* que vous applaudirez demain. Pourquoi donc le public s'est-il fâché si joyeusement, et quelle tarentule l'a chatouillé jusqu'au fou rire. Que dis-je rire, notre monde était tout désopilé et tout *pasmé*, comme dit Rabelais, et il faudrait recourir à son vocabulaire pour peindre cet *espanouissement* universel.

Cette Jeanne est celle de la chronique, dont il est question dans Matthieu Pâris et dans Guillaume de Nangis, laquelle, selon la croyance populaire, aurait fait périr dans les supplices Baudouin, son propre père, afin de régner à sa place, et qui, selon l'histoire, n'aurait livré au bourreau qu'un imposteur armé contre son pouvoir et sa vie. Il est inutile d'ajouter que M. Bis a adopté la première de ces données, à laquelle il a donné l'assaisonnement d'un vassal révolté, Burkard, d'un page aimé de Jeanne, et du comte de Champagne, Thibaut, qu'elle n'aime pas. Quand l'action est bien et dûment engagée entre ces personnages, Baudouin se présente devant sa fille sous l'habit de pèlerin, et lui redemande sa couronne; tant que le vieux comte emploie pour la fléchir les supplications et la prière, Jeanne lui répond par des tirades, mais lorsqu'il en vient aux menaces, elle le fait prendre et pendre bel et bien. — M. Bis avait en le soin d'écrire le dénoûment de sa pièce dans son titre : *Régner à tout prix*; c'était épargner au public le désagrément d'une brusque surprise et de l'imprévu, attention délicate, mais inutile, *Jeanne* était condamnée à mort, les rires l'ont étouffée. L'auteur a retiré sa pièce, et nous avons bien envie de retirer notre compte rendu, car cinq actes versifiés laborieusement et en conscience, et une retraite honorable devant tant d'ennemis, tout ce courage méritait peut-être une critique plus approfondie et assurément une destinée moins orageuse.

Les acteurs ont travaillé de bon cœur à la catastrophe qui a eu lieu. Les hémistiches ricanaient en s'échappant des lèvres de madame Mélingue. M. Mirecourt a mis dans le rôle

(Théâtre de l'Ambigu-Comique. — *Les Mousquetaires.* — Le camp royaliste. 1er tableau du 2e acte.)

(Théâtre de l'Ambigu-Comique. — *Les Mousquetaires.* — La petite maison. 2e tableau du 1e acte.)

de Thibaut toute la gaieté qu'il n'a pas dans la comédie. On sait que le sérieux de M. Guyon frise un peu le comique. Beauvalet est le seul qui soit demeuré solennel et imperturbable.

Cependant et au même moment les *Quatre Mousquetaires* poursuivaient à l'autre bout de la ville le cours de leurs exercices et d'une représentation infiniment trop prolongée. Essuyer dans la même soirée le feu de douze tableaux, quelle patience! Et, quoi qu'en disent certains amateurs, un drame qui dure cinq heures n'est pas nécessairement un drame amusant. Ajoutez deux heures de faction sous le nom d'entr'acte au beau milieu des rugissements de l'amphithéâtre et de la poudre brûlée au nez du souffleur, et vous saurez gré à *l'Illustration* de vous épargner le voyage et ce tour de garde.

Notre dessinateur a choisi les trois tableaux les plus ornés et *décorés* de toute la pièce, qui n'est guère elle-même qu'une longue décoration et un immense trompe-l'œil. Il se trouve aussi que ces trois tableaux sont les plus dramatiques et les plus vifs. C'est d'abord le camp du roi Charles et de ses partisans; les mousquetaires croisant l'épée et se poussant des bottes inoffensives, tandis que Mordaunt casse la tête à son oncle d'un coup de pistolet.

Au tableau n° 2 nous retrouvons encore les mousquetaires et encore Mordaunt. Ces messieurs brandissent toujours leur terrible lame; mais Mordaunt échappe à leurs coups. Au fond, vous distinguerez peut-être un mur et dans ce mur une porte secrète dont le jeu mystérieux est d'un rare effet.

Vient enfin le dernier et suprême tableau, le couronnement du drame et son bouquet; il est magnifique. Comme cette mer respire, comme cet horizon fuit! Admirez le vert sombre de ces flots et le pâle éclat de leurs cimes, et cette lune mélancolique, cheminant dans des flocons de brume, et maintenant, que ce vaisseau saute et disparaisse dans les airs et que nos mousquetaires conduisent leur frêle barque à bon port.

Nous voici au Gymnase avec *Noémie*. Noémie est une pauvre jeune fille qui, comme Jeannette et Fanchon, est venue à Paris avec ses quinze ans et l'espérance. Cette espérance, elle la porte sur son cœur et sous la forme d'une lettre adressée au comte d'Avrigny, et qui lui fut remise par sa mère à son lit de mort.

Mais, au lieu d'arriver à sa destination, la lettre tombe entre les mains d'un neveu du comte, lequel a peu de bien et beaucoup de créanciers, et envoite l'héritage de l'oncle. Or, qu'est-ce que dit la missive? que Noémie est la fille du comte d'Avrigny. Alors notre coquin de neveu trouve très à propos d'escamoter sa fille à l'oncle d'Avrigny, et pour cela il escamote la lettre. Voilà donc la pauvre Noémie qui, se croyant repoussée par son père, prend un parti également honorable pour son cœur et son imagination : c'est d'entrer au service de la comtesse d'Avrigny, l'épouse légitime de monsieur son père; une substitution de soubrette s'effectue ainsi à vue d'œil : Noémie devient Annette, et Annette est changée en Noémie.

Cependant le neveu, qui n'a jamais vu la Noémie en original depuis et avant la lettre, tombe tout net dans un quiproquo nécessairement amené par le changement de nom, et comme il a changé son plan de campagne et ses intentions à l'égard de Noémie, qu'il ne songe plus à l'éloigner de son père, mais à la séduire, à s'en faire aimer et à enlever du même coup sa main et l'héritage convoité, il en résulte qu'il adresse toutes ses sollicitations et son amour intéressé à mademoiselle Annette.

Pendant que le neveu poursuit cette route, la véritable Noémie ou la fausse Annette a fait un bien autre chemin auprès de son père et dans ses affections; elle menace de s'y assurer et d'y conquérir la première place. Elle est si douce, si charmante, si sensible et si empressée, à tel point que la comtesse elle-même s'alarme de toute cette tendresse et demande l'expulsion de Noémie, d'autant plus encore qu'elle a appris de la bouche d'un officieux que l'on a affaire à une fausse Annette. Ne pressentez-vous pas que nous touchons à un éclaircissement final? En effet, le neveu d'Avrigny apporte à son oncle la lettre dont la soustraction est le pivot de la pièce, laquelle va se dénouer au moyen de sa restitution. « C'est ma fille! » et tout le monde de répéter : « C'était sa fille! » La reconnaissance est suivie d'un mariage et même de deux. Un cousin de madame Valentine d'Avrigny, personnage muet jusqu'à présent, prend tout à coup la parole pour épouser Noémie. Le neveu, suffisamment doté, s'arrangera d'Annette, la villageoise et la soubrette. M. le comte autorise ce mélange et cette confusion des races. Cette petite pièce provoque le rire, excite les larmes et occupe agréablement l'esprit : c'est une pastorale jouée dans un salon, une espèce de fabliau mondain qui se termine par une moralité consolante. Numa, le cousin, affiche une rouerie très-spirituellement bête. Tisserand est un acteur distingué, et mademoiselle Rose Chéri une charmante comédienne. Quand donc le Théâtre-Français se décidera-t-il à placer cette perle dans son écrin?

(Théâtre de l'Ambigu-Comique. — *Les Mousquetaires.* — La fuite en mer. Dernier tableau du 5e acte. — D'Artagnan, M. Mélingue. — Athos, M. Saint-Ernest. — Aramis M. Baron. — Porthos, M. Verner. — Mordaunt, M. Chelly.)

Restent, pour fin de compte, le Palais-Royal et le théâtre de la Bourse avec deux vaudevilles; l'un est peu spirituel et l'autre ne l'est pas du tout. Le premier s'intitule *le Pot aux roses*, et porte l'estampille Duvert; le second s'appelle *le Prince errant*, il a pour cornac M. Brisebarre.

Dans *le Pot aux roses*, il est grandement question de l'amour d'un épicier pour mademoiselle Phrasie, laquelle s'est coiffée d'un *chapeau chinois*. (Voir la définition dans les dictionnaires de musique.) L'épicier comble mademoiselle Phrasie de petits soins et de bâtons de chocolat, il lui prodigue toutes les douceurs, le sucre candi et les billets doux. C'est un pot de fleurs (pot aux roses) qui est le mystérieux véhicule de toutes ces tendresses plus ou moins épicées. Sous le nom de Polydore, le chapeau chinois gobe les friandises et abuse des lettres. En découvrant que l'épicier est marié, il a découvert le pot aux roses.

Au moyen du *Prince errant*, l'esprit de M. Sue se trouve traduit par l'esprit de M. Brisebarre, vous jugez de la parodie. C'est un scélérat bouffon, Rondin, qui poursuit et persécute une Agnès de banlieue, mademoiselle de *Carotteville*. Alors le prince... Mais ici le public a sifflé, j'ai bien envie d'en faire autant.

Je n'irai pas, dit le docteur Bartholo, m'aviser de lutter contre le pot de fer, moi qui ne suis... — Qu'une cruche, ajoute Figaro.

De la destination et de l'utilité permanente des pyramides d'Égypte et de Nubie.

(Pyramides de Dahchour.) (Pyramide de Saccara.) (Pyramides d'Abousir.) (Thourah.) (Pyramides de Gizeh.)

(Vue de la région des Pyramides, prise du château de Thourah, de l'autre côté du Nil, d'après l'ouvrage du colonel Howard Vyse, t. III, pl. 1.)

I.

Le dix-neuvième siècle ne sera pas seulement célébré par la grande épopée napoléonienne qui en a marqué le commencement; il le sera aussi par l'immensité des progrès qui s'accomplissent durant cette période au sein des connaissances humaines. Des découvertes destinées à changer la face du monde, l'application de la vapeur à la mécanique, les chemins de fer, les télégraphes électriques, le prodigieux essor de l'industrie, une foule de sciences sorties du néant, enfin le monde matériel comme le monde moral agrandi, analysé dans ses plus profonds secrets, voilà les titres de ce siècle au respect de la postérité.

A peine est-il besoin de dire que, dans ce grand mouvement de l'esprit humain, c'est toujours la France qui marche à la tête des nations. Après avoir dominé l'Europe tour à tour par sa littérature, par sa philosophie, par ses armes, elle l'éclaire maintenant par la science. Selon les phases diverses de la civilisation, elle change l'instrument de sa puissance; elle n'abdique jamais l'empire. Parcourez le cercle entier des sciences, vous n'y trouverez aucune place où quelque énergique et laborieux enfant de la France n'ait planté sa bannière. Nous allons en citer un nouvel exemple.

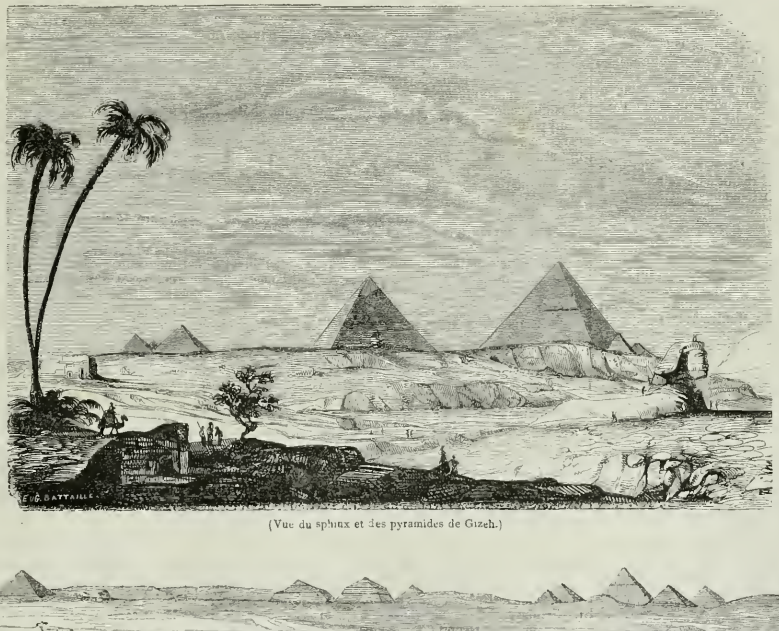

(Vue du sphinx et des pyramides de Gizeh.)

On sait quels furent les résultats scientifiques de l'expédition d'Egypte. A la suite du jeune héros qui, comme Alexandre, alla réveiller de son épée victorieuse la vieille terre des Pharaons, une commission de savants illustres eut la mission de sonder les ténèbres de cette société célèbre et d'ajouter de nouvelles conquêtes au domaine du passé. Le succès dépassa les prévisions même du génie. Une antique et glorieuse civilisation exhumée de ses ruines, les bornes de l'histoire du monde reculées de deux mille ans, les véritables sources de nos connaissances retrouvées, enfin toute l'antiquité illuminée d'un nouvel éclat, tels furent les trophées les plus précieux de notre expédition; car tandis que la fortune nous enlevait la conquête politique, la conquête scientifique nous restait.

Bientôt toute l'Europe eut les yeux sur l'antique berceau

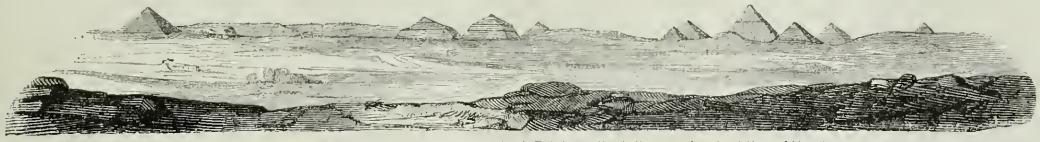

(Vue des pyramides de Saccara, prise d'une des pyramides de Dahchour, d'après l'ouvrage du colonel Howard Vyse.)

de la civilisation; une foule de savants se précipitèrent vers les rives du Nil pour achever la découverte de ce nouveau monde historique. Le secret des hiéroglyphes excitait surtout le plus légitime intérêt; car l'histoire de quatre mille ans devait naturellement se reconstituer dans ce grand nombre d'inscriptions et de manuscrits qui nous restent de l'ancienne Egypte, si la clef de ce langage mystérieux était retrouvée. Mais ce fut encore un Français, notre célèbre Champollion qui eut la gloire de cette précieuse découverte.

Cependant un grand mystère restait encore à pénétrer. Depuis quatre mille ans les Pyramides ne comptaient dans le monde que pour des tombeaux; mais devant des tombeaux qui, suivant le calcul de la commission d'Egypte, supposent chacun presque autant de matériaux et peut-être autant de travail et de dépense que la construction des plus grandes villes modernes, la raison humaine restait confondue.

En vain invoquait-on les caprices du despotisme, l'orgueil et la folie des rois: assigner un si puéril objet à de si prodigieux efforts blessait toutes les règles du bon sens. Et quant à la raison politique ou religieuse de l'Egypte à faire une question d'Etat du sépulcre de ses souverains, ni les anciens ni les modernes

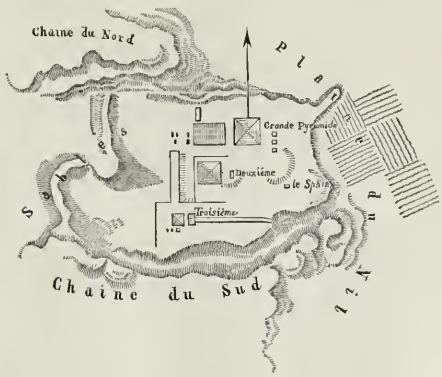

(Plan topographique du col de Gizeh et des trois grandes pyramides.)

n'avaient pu la pénétrer. Il fallait donc croire qu'encore une fois le génie mystérieux des colléges sacrés de l'ancienne Egypte s'était plu à dérober son secret au monde; et que le sphinx, placé au pied des Grandes Pyramides, n'était autre chose que l'emblème d'un défi jeté à la postérité.

Telle fut, en effet, et contrairement à l'opinion générale, l'hypothèse de la commission d'Egypte. En présence de ces restes magnifiques de la civilisation d'un grand peuple, M. Jomard, l'illustre interprète de la commission, n'hésita pas à repousser des suppositions humiliantes pour la raison humaine. Tout en admettant que les vides intérieurs ou les galeries souterraines des Pyramides avaient pu servir accessoirement à la sépulture des princes qui eurent la gloire d'élever ces monuments, il en attribua la construction à quelque grande pensée scientifique inconnue.

Malheureusement les efforts de la commission d'Egypte pour engager le problème dans une voie scientifique sérieuse ne furent guère secondés par le monde savant. Une absurde et vulgaire jalousie s'était attaquée, et surtout en France, aux travaux de la commission. Triste effet de nos discordes civiles! De misérables passions ne se bornaient pas à poursuivre dans

les membres de l'Institut d'Égypte les compagnons de gloire d'un héros malheureux, elles s'acharnaient aux traditions de l'ancienne Égypte comme aux trophées d'une de ses plus belles

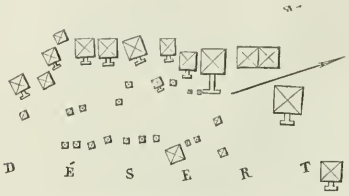

(Plan des Pyramides de Méroé, en Nubie, groupe du Nord.)

expéditions. En vain les monuments égyptiens annonçaient un peuple extraordinaire et par la science et par son organisation économique. Il n'était pas d'obscur pédagogue dans les réduits poudreux de nos colléges qui ne se crût en droit d'insulter avec le plus superbe dédain à la mémoire de ce peuple. D'ailleurs, il faut l'avouer, le problème des Pyramides paraissait extraordinaire ; il semblait tellement impossible d'assigner un but utile à ces montagnes factices, que l'esprit humain était bien forcé de s'humilier devant cette inconnue.

Quoi qu'il en soit, il y a cinq ou six ans qu'une société de savants anglais voulut avoir raison de cet antique mystère. Elle se transporta donc sur les lieux, et, réunissant un grand nombre d'ouvriers sous la direction d'un ingénieur habile, entreprit les plus vastes travaux d'exploration. Mais après avoir fouillé pendant deux années l'intérieur des Pyramides, ouvert des tranchées, creusé des galeries et dépensé des sommes énormes à ces recherches, n'ayant pu découvrir aucun nouvel élément pour la résolution du problème, elle dut se borner à ce banal argument répété de siècle en siècle : « Les Pyramides renferment des sépultures, donc les Pyramides sont des tombeaux. »

Ainsi plus que jamais ce grand mystère paraissait impénétrable. Le monde savant se trouvait réduit à ne voir dans ces merveilleuses constructions qu'un témoignage stérile d'un orgueil insensé, qu'une expression magnifique du néant ; la mémoire d'un grand peuple semblait irrévocablement condamnée.

Mais tout à coup, du fond d'une prison, une voix se fait entendre pour protester contre cet arrêt. Un jeune savant français, étranger à la science officielle et qui n'a pas même vu l'Égypte, ne craint pas de braver le Sphinx. Nouvel Œdipe, au risque d'être dévoré par le monstre, il entreprend de le confondre ; et, pour la première fois depuis tant de siècles, la construction des Pyramides se trouve expliquée par un grand intérêt.

II.

Le nouveau système de la destination des Pyramides, communiqué pour la première fois au mois de juillet de l'année dernière, sous la forme d'un mémoire à l'Académie des sciences, et exposé au commencement de cette année dans un ouvrage imprimé (1), excita d'abord un grand étonnement parmi le monde savant. La question scientifique était si complexe, elle touchait à tant de connaissances diverses, qu'il fallait être versé tout à la fois dans les sciences archéologiques et physico-mathématiques pour en concevoir parfaitement la valeur. Mais bientôt un grand nombre de savants applaudirent à la nouvelle conception, et plusieurs académies n'hésitèrent pas à l'honorer de leur approbation. Enfin lundi dernier l'Académie des sciences a reçu de l'auteur la communication d'une série d'expériences physiques qui nous semblent achever, d'une manière complète, la démonstration de ce grand problème. Nous croyons donc faire plaisir à nos lecteurs en essayant de leur donner une idée de cette question singulière : et comme rien n'est plus intéressant que de savoir par quel procédé de l'esprit les découvertes s'accomplissent, nous commencerons par leur faire connaître comment l'auteur est arrivé à concevoir l'espérance de percer à jour ce grand mystère.

M. de Persigny, qui expie, par une condamnation à vingt ans de détention, sa participation aux entreprises du prince Louis-Napoléon à Strasbourg et à Boulogne, était occupé dans sa prison de Doullens de différentes études historiques et scientifiques, lorsqu'un détail de ces études vint attirer son attention sur les ravages causés par les sables du désert : c'étaient des villes entières ensevelies sous les sables, des rivières détournées ou englouties, de vastes contrées submergées et enlevées à la culture par les vagues errantes de cet Océan singulier.

Ces phénomènes d'une nature si extraordinaire excitèrent son étonnement. Il se demanda comment l'Égypte, entourée de déserts, avait pu se garantir de ce terrible fléau. Il savait, du reste, que plusieurs villes du littoral occidental de l'Afrique, exposées aux irruptions du *Sahel*, avaient vainement tenté d'opposer au fléau les plus hautes murailles. Les sables poussés par les vents du désert, s'accumulant au pied des murailles à l'abri des vents contraires, y avaient formé des dépôts permanents, dont la masse, s'élevant sans cesse sur un plan incliné, avait fini par déborder l'obstacle. Le problème à résoudre était donc, peut-être, d'arrêter les sables entraînés par les vents du désert, sans les mettre à l'abri des vents opposés qui doivent les renvoyer au désert. Il fallait, par conséquent, à la place de murailles, de digues, d'obstacles continus, supposer des corps isolés d'une forme particulière, et disposés suivant certaines données expérimentales : c'est ainsi qu'il fut conduit à soupçonner la destination des Pyramides.

(1) *De la destination et de l'utilité permanente des Pyramides d'Égypte et de Nubie contre les irruptions du désert*, par M. Fialin de Persigny. 1 vol. in-8°, librairie Paulin, 60, rue Richelieu.

Quoique étrange au premier abord, l'idée que ces montagnes factices pouvaient servir à contenir les sables, fit une profonde impression sur son esprit. Comme il ignorait alors complétement la situation géographique et topographique des Pyramides, il résolut de faire concourir son ignorance même dans les éléments d'un calcul de probabilités. Il était clair, en effet, que si les Pyramides avaient à protéger la vallée du Nil contre les irruptions sablonneuses, elles devaient satisfaire à certaines conditions géographiques et topographiques naturellement indiquées par les données de la question du désert.

1° Ces monuments devaient se trouver sur le bord du désert ; 2° l'Égypte étant placée entre deux chaînes de montagnes, la chaîne Arabique et Lybique, qui la séparent l'une de la mer Rouge, l'autre de l'océan de sable africain, les Pyramides devaient être opposées au désert Libyque, évidemment le plus redoutable ; 3° ces remparts ont dû être construits aux points où la montagne présente des solutions de continuité, c'est-à-dire à l'entrée des gorges, des vallées, qui débouchent transversalement sur la plaine du Nil ; 4° les Pyramides doivent être par leur nombre et leur volume proportionnées à la grandeur du péril, et par conséquent groupées ou isolées selon la largeur des débouchés ; 5° dans chaque groupe, la plus grande Pyramide doit être située au point le plus bas du site, la plus petite au point le plus élevé ; 6° les dégradations et la démolition de plusieurs Pyramides par les Arabes ont dû réagir sur la plaine du Nil en affaiblissant sa défense, etc.

C'est ainsi que dans la solitude d'une prison, et loin des documents nécessaires à des recherches de cette nature, l'auteur établissait une série de conjectures auxquelles devaient nécessairement satisfaire ces monuments mystérieux, s'ils avaient été élevés contre les sables.

Bientôt une circonstance particulière vint lui donner la possibilité de vérifier la valeur de ses conjectures, en lui fournissant les moyens d'études nécessaires. Quel ne fut pas son étonnement ! les faits connus réalisaient toutes ses suppositions. Les Pyramides se trouvaient sur les bords du désert Libyque, dans la région du *Fleuve sans eau*, à l'entrée des divers débouchés qui communiquent avec cette mer de sable, toutes formant en quelque sorte les gorges de la montagne et disposées dans des rapports merveilleux. Enfin, partout où des Pyramides avaient été démolies par les Arabes, la plaine du Nil se trouvait saccagée par le désert et ensevelie sous les sables.

Mais quelle était la nature scientifique du problème ? comment concevoir l'efficacité de ces montagnes artificielles pour arrêter le mouvement des sables, malgré les intervalles qu'elles présentent entre elles dans un même groupe ? C'était là évidemment le mond principal du mystère. M. de Persigny passa des mois entiers à méditer sur cette grande difficulté du problème ; mais enfin il lui sembla que le dernier voile du mystère tombait tout à coup devant lui ; et voici à quelle idée d'une hardiesse singulière il s'arrêta :

Assises sur de si énormes bases et élevées jusqu'aux cieux, les Pyramides n'étaient pas de simples barrages ; mais ces massés prodigieuses cachaient un grand problème de mécanique : c'étaient d'immenses surfaces présentées au vent du désert ; elles avaient pour fonction d'opposer au fluide atmosphérique, dans chaque gorge de montagne dont elles occupent l'entrée, une résistance mécanique égale à l'excès de vitesse capable d'entraîner les sables ; elles devaient être enfin considérées comme de grandes machines aérostatiques, de puissants agents modificateurs des causes météorologiques du fléau.

Ainsi ces monuments, qui ne semblaient être jusqu'ici qu'une démonstration vaine et insensée de l'orgueil des rois, deviennent, dans le système de M. de Persigny, les plus magnifiques témoignages de la sagesse et de la science d'un grand peuple. Et, chose curieuse, la nature même du rôle providentiel que leur assigne ce système explique la facilité avec laquelle ce grand secret a pu si longtemps se dérober au monde. C'est qu'en effet la question historique des Pyramides, la question des mouvements du désert et celle de la résistance des fluides, ces trois inconnues d'un même problème, se prêtaient un appui réciproque pour confondre l'esprit humain. Il fallait que l'étude des textes et l'archéologie renonçassent à pénétrer seules le mystère et invoquassent le concours des sciences physiques et mathématiques. En vain les plus savants archéologues et les plus habiles explorateurs fouillaient les caveaux et les galeries souterraines des Pyramides. L'intérieur des constructions n'avait qu'une importance accessoire. C'est le site topographique lui-même qu'il eût fallu étudier ; c'est à quelques centaines de mètres en avant des monuments, dans chaque débouché du désert qu'on eût pu découvrir les traces du mystère.

Tel est le système nouveau que la science moderne est appelée à discuter. Ne fût-ce qu'une hypothèse, ce serait, du moins, la plus belle qui ait été faite sur ce grand mystère, la plus digne des investigations de la science. Que si réellement les Pyramides sont de grands ouvrages d'utilité publique, de grandes machines mécaniques destinées à protéger la Basse Égypte des irruptions du Sahel, cette découverte est destinée à prendre place parmi celles qui honorent notre pays et notre siècle. Une des plus belles pages de l'histoire de la civilisation est reconquise sur les ténèbres de l'antiquité ; et avec elle, toute une science perdue depuis des milliers d'années.

III.

Maintenant que nous avons donné à nos lecteurs une idée générale du nouveau système de la destination des Pyramides, et de son importance, il nous reste à leur faire connaître sommairement de quelle manière ce système a été exposé, quels sont les éléments principaux de la question, et enfin par quelles curieuses expériences M. de Persigny a su démontrer la possibilité du rôle qu'il assigne aux Pyramides.

L'ouvrage de M. de Persigny est divisé en trois parties distinctes qui correspondent chacune à l'une des trois principales branches de la question géographique, historique et physique. Voici, d'abord, un résumé succinct de la première :

Les contrées voisines des déserts de l'Afrique sont plus ou moins exposées au fléau des sables. Il est acquis à la géographie que la marche des sables se fait de l'intérieur du grand désert aux extrémités, c'est-à-dire des plateaux du centre vers les parties basses. Toute la surface du désert n'est pas, du reste, recouverte de sables mouvants. Le savant Ritter a établi la distinction qui doit être faite, conformément au génie de la langue arabe, entre le *Sahara* et le *Sahel*. Les régions élevées forment le Sahara, les basses terres, le Sahel. Le premier ne présente en général que des surfaces solides, rocheuses ou salines : c'est le désert simplement aride ; le second est une véritable mer de sable. De sorte que les grandes masses de sable ne se trouvent que dans les bassins du désert.

L'Égypte, qui n'est qu'une oasis au milieu du désert a été de tout temps occupée de combattre le fléau des sables. Là, comme l'a dit l'empereur Napoléon, le Nil ou le génie du bien, et le désert ou le génie du mal, sont sans cesse en présence. Sous une bonne administration, le Nil gagne sur le désert ; sous une mauvaise, le désert gagne sur le Nil. C'est cette lutte terrible qui, sous l'ancienne civilisation égyptienne, représentée par le combat symbolique d'Osiris et de Typhon, figurait dans tous les actes civils et religieux.

Il ne faut donc pas demander si l'Égypte eut des moyens de combattre le fléau. La commission d'Égypte s'est livrée à de longues recherches sur ce sujet. Elle a reconnu qu'une foule de dispositions, des canaux, des digues, des murailles et des plantations, connues sous le nom de *bois sacrés*, formaient anciennement le système de défense de cette contrée, et servent encore puissamment à protéger la plaine du Nil. Elle a fait aussi un tableau terrible des irruptions qui ont eu lieu depuis l'ancienne civilisation par le mauvais entretien, sous la domination arabe, des différents moyens de défense. Elle a montré des villes autrefois florissantes, comme Abydos, Coptos, etc., aujourd'hui ensevelies sous des montagnes de sable.

Il semble d'abord que les moyens de défense qui nous sont connus devraient suffire pour expliquer l'ancienne sécurité de l'Égypte et rendre inutile la recherche de moyens plus gigantesques, plus extraordinaires. Mais voici le nœud de la question.

La vallée du Nil est bornée de chaque côté et sur tout son développement par deux chaînes de montagnes, la chaîne Arabique et la chaîne Libyque, la première qui la sépare de la mer Rouge, la seconde de l'océan des sables de l'Afrique, du *Sahel* enfin. Ces deux chaînes ont environ cent lieues d'épaisseur et forment par conséquent deux vastes *Sahara*, c'est-à-dire deux déserts élevés, rocheux et peu sablonneux. Mais il y a une région de l'Égypte où c'est le Sahel lui-même qui vient aborder la plaine du Nil par le bassin couvert de sables mouvants que l'on appelle la vallée du *Fleuve sans eau*, et cette région, c'est la province de Gizeh. On peut donc concevoir qu'en présence de ces terribles montagnes mouvantes du Sahel qui, sur tant de points de l'Afrique ont non-seulement détourné mais englouti des fleuves, il ait fallu des moyens extraordinaires, gigantesques, proportionnés à la grandeur du péril. Aussi les Arabes, qui connaissent si bien les mouvements du désert, invoquent-ils des causes surnaturelles pour expliquer que la province de Gizeh ne soit pas entièrement ensevelie sous les sables. « Cette contrée située sur la rive occidentale du Nil en face du Caire, est célèbre (dit Abd'er-Rachid dans sa description de l'Égypte) par les talismans que l'on y a placés contre les sables. On y remarque surtout la statue antique connue sous le nom d'Abou-l-Houla, (le sphinx). Ce monument a été élevé pour empêcher, par sa vertu talismanique, que le pays ne soit entièrement englouti par les sables mouvants qui s'étendent derrière lui du côté du couchant et qui y forment comme un vaste mer. » (Traduction de J. J. Marcel, décade égyptienne.)

Il paraît donc bien établi que les points exposés aux plus graves irruptions sont les différentes gorges ou vallées qui de la région des sables mouvants dite *le Fleuve sans eau* débouchent sur la province de Gizeh et le Fayoum. Eh bien ! c'est là, et seulement là que se trouvent les pyramides d'Égypte. Cette position singulière des Pyramides à l'entrée des différents débouchés du Sahel n'avait été jusqu'ici l'objet d'aucune attention sérieuse. Mais M. de Persigny est parvenu à l'établir, à l'aide de documents authentiques, et c'est assurément un des points les plus importants de la question.

La vue générale de la région des Pyramides qui est en tête de cet article, vue prise du château de Thourah, de l'autre côté du Nil, d'après le récent ouvrage du colonel anglais Howard Vyse dont nous avons rappelé les travaux d'exploration, donne une idée assez nette de la position de ces monuments.

IV.

La deuxième partie de l'ouvrage de M. de Persigny est consacrée à l'examen des faits historiques et archéologiques. L'auteur reconnaît, comme un fait tout à fait accessoire et qui n'exclut pas une destination plus importante, que les Pyramides ont servi de tombeaux. On a trouvé dans les vides de ces monuments des momies d'hommes et même d'animaux. La deuxième pyramide de Gizeh contenait le squelette d'un bœuf Apis : ce qui prouve déjà que la vanité des Pharaons n'a pas seule réuni ces masses énormes, et que, dans la construction de ces monuments, la foi religieuse a tout au moins sanctifié et peut-être dominé l'idée monarchique. Si les Pyramides ont été de grands travaux d'utilité publique, chez un peuple religieux comme l'Égypte, elles durent être d'abord consacrées par la religion, et l'on conçoit, d'après l'esprit général de la civilisation égyptienne, que les rois qui eurent la gloire d'élever ces monuments aient revendiqué l'honneur de les faire servir à leur sépulture. On a trouvé d'ailleurs jusqu'à trente momies dans une pyramide. Les rois n'ont donc pas seuls obtenu l'honneur de ces pompeuses sépultures ?

L'auteur fait ensuite l'historique des travaux dont les Pyramides ont été l'objet, il rappelle l'opinion et les arguments des principaux écrivains qui se sont prononcés sur la destination de ces monuments. Les historiens grecs et latins, Héro-

dote, Aristote, Strabon, Diodore de Sicile, Pline le naturaliste, les premiers historiens des Pyramides, sont unanimes quant à l'usage funéraire des vides intérieurs de la plupart de ces monuments; mais quant à la pensée qui a élevé ces colossales constructions, il y a beaucoup d'incertitudes et d'incohérence dans leurs récits. Hérodote ne dit pas un mot de la destination funéraire de la Grande Pyramide. Diodore avoue que ni les historiens, ni les Egyptiens eux-mêmes n'étaient d'accord sur ces monuments. Les différents récits sont remplis de contes populaires peu dignes de la majesté de l'histoire et qui prouvent bien que les historiens n'ont rien su de positif sur ce grand secret scientifique. Il faut croire que ce secret était déjà perdu pour l'Egypte ou tout au moins religieusement gardé par les hauts dignitaires des colléges sacrés, qui devaient en être seuls dépositaires, comme pour les autres mystères de l'Egypte.

Ce qui frappe d'abord, c'est la pauvreté des raisons données par les anciens et par les modernes pour expliquer de si prodigieux travaux dans une intention funéraire. Démonstration vaine et insensée de l'orgueil et de la richesse des rois; calcul politique pour prévenir les rébellions en occupant le peuple; crainte des princes de laisser leurs trésors à leurs successeurs ou à leurs ennemis; intérêt des rois à se créer des sépultures impénétrables, éternelles, d'après ce dogme que les âmes revenaient au bout de six mille ans habiter les corps qu'elles avaient quittés; voilà à quoi se réduisent les arguments de partisans de la destination funéraire. M. de Persigny s'attache à les réfuter, et si ce n'est pas la partie la plus difficile de son œuvre, ce n'en est pas la moins intéressante.

Il démontre d'abord que la construction de ces masses énormes comme moyen de dérober éternellement la cadavre d'un roi à la profanation des hommes eût été l'acte le plus insensé qui se puisse imaginer; car toutes les pyramides ont été violées; toutes devaient l'être. Elever ces fastueux monuments aux regards du monde entier, c'était provoquer, comme à plaisir, la curiosité, l'avidité même des siècles à venir. Tandis que le plus humble tombeau, la plus obscure retraite mystérieusement enfouie au sein de la terre eût été la plus cachée, la plus inviolable des sépultures, ces rois ont dit à toute la terre où se trouvaient leurs précieuses dépouilles. D'ailleurs, pourquoi créer des montagnes quand elles existaient toutes faites par la nature même; quand en face du site des Pyramides, le *Mokastam* offrait aux ressources de l'art des masses bien autrement profondes, mystérieuses, éternelles.

On sait que Chéops et Chephren, qui élevèrent les deux plus grandes pyramides de l'Egypte, n'eurent pas l'honneur d'être enterrés dans ces magnifiques tombeaux. Les peuples, irrités de ces travaux odieux, se soulevèrent à la mort des deux princes, et l'on fut obligé, pour dérober les deux cadavres à l'indignation publique, de les ensevelir dans des lieux écartés et secrets. Ces rois eux-mêmes en avaient donné l'ordre. Ainsi, Chéops est contraint de renoncer pour sa sépulture à cette merveilleuse tombe, œuvre des efforts d'un peuple entier; à sa mort, ce peuple indigné se soulève; et cependant voilà Chephren, le frère et le successeur de Chéops, qui n'a rien de plus pressé que de recommencer ces grands travaux. L'exemple et le désappointement de son frère ne l'éclairent pas; et, chose plus extraordinaire, cette nation qui vient de se soulever contre un caprice insensé, se remet immédiatement au service de la même folie; elle attend pour se révolter de nouveau que le deuxième monument soit terminé, toute prête ensuite à commencer le troisième. Quelle inconcevable contradiction!

Mais que faut-il dire de la sagesse des rois qui auraient entrepris ces grands travaux pour prévenir les rébellions: singulière sagesse qui provoquait comme à plaisir ce qu'elle voulait empêcher! Quant à leur crainte de laisser leurs richesses à leurs successeurs ou à leurs ennemis, elle n'est pas moins ridicule. Quelle bizarre idée se faisaient donc, de la richesse des rois, les philosophes de la Grèce et de Rome? La fortune d'un roi, c'est le revenu public; et il n'est pas besoin d'entreprendre des travaux si extraordinaires pour mettre en équilibre les dépenses et les recettes. Mais, le plus curieux, c'est cette appréhension de transmettre sa fortune à ses successeurs. Chéops, élève la grande Pyramide pour ne rien laisser à son frère Chephren; et celui-ci construit la deuxième pour déshériter son fils Mycérinus, qui, à son tour, comme vingt rois ses prédécesseurs, s'empresse d'enfouir ses économies dans une autre pyramide. Voilà un roi, un homme qui a peur de laisser ses trésors à son fils. Quelle intelligence du cœur humain!

En vérité, l'on reste confondu d'étonnement quand on songe que pour expliquer de si grandes merveilles, tant de savants se sont contentés de pareilles puérilités. Nous ne suivrons pas M. de Persigny, dans sa vive argumentation. Fort d'une idée heureuse, il s'attaque à tous les faits historiques et archéologiques, et montre avec quelle flexibilité les difficultés se courbent devant son hypothèse.

V.

Nous arrivons enfin à la troisième partie, c'est-à-dire à la résolution du problème scientifique. L'auteur s'est attaché à réunir tous les éléments du problème d'après les documents les plus authentiques, c'est-à-dire l'ouvrage de la commission d'Egypte, les dernières explorations du colonel Howard Vyse, etc. Voici les faits qui résultent de ces recherches.

Nous avons vu que les Pyramides d'Egypte et de Nubie sont distribuées en groupe à l'entrée des gorges de la montagne. Chaque groupe paraît garnir toute la largeur du débouché, en formant, pour ainsi dire, une ligne de défense transversale. Mais il y a une grande différence entre les groupes d'Egypte et ceux de Nubie. Ces derniers sont composés de Pyramides beaucoup plus petites mais dont le nombre peut suppléer au volume. Il y a des groupes qui comptent jusqu'à quarante et même soixante Pyramides, tandis qu'en Egypte les groupes les plus nombreux ne sont formés que de trois à quatre grandes Pyramides. Les Pyramides de Nubie sont beaucoup plus hautes que larges; c'est comme de grands piliers qui s'élancent en l'air, et qui sont très-rapprochés les uns des autres; les bases d'un grand nombre de Pyramides se touchent. Elles sont quelquefois distribuées sur deux ou trois rangs, irrégulièrement disposés; mais de manière à former une espèce d'échiquier. On conçoit que, malgré la petitesse de leur volume, ainsi groupées, massées sur la ligne de défense, elles puissent offrir à la vitesse d'un courant aérien une grande résistance. Il est donc permis de voir dans ces dispositions les éléments d'un véritable problème de mécanique.

Quant aux Pyramides d'Egypte, elles ne sont plus aussi rapprochées les unes des autres sur la ligne de défense; mais les intervalles ne dépassent pas certaines limites. Dans le groupe de Gizeh, le plus considérable par les proportions gigantesques des monuments et celui où ces masses énormes paraissent être les plus écartées les unes des autres, les intervalles ne figurent cependant que pour 349 mètres sur un développement de 1,005 mètres. Si l'on songe, en outre, aux proportions de ces montagnes factices dont la plus grande a 252 mètres de base et 146 de hauteur verticale, on peut sans peine se faire une idée de la puissante modification que doit subir la vitesse du fluide atmosphérique à la rencontre de si vastes surfaces.

A ces faits importants et parfaitement établis l'auteur en ajoute un autre non moins important et non moins bien établi; c'est que les Pyramides ne sont pas orientées, comme on le répétait depuis si longtemps, par rapport aux points cardinaux, mais selon la direction des gorges de montagnes dont elles occupent l'entrée, de manière à se présenter toutes de face au désert. On conçoit l'avantage de cette disposition, car la résistance d'un corps pyramidal qui reçoit de face le choc d'un courant, doit être nécessairement plus considérable que si le corps présentait l'arête.

Mais que faut-il entendre par la résistance mécanique d'une surface solide exposée au choc d'un fluide? Quel effet peut résulter de cette action? Ici les personnes étrangères aux études physico-mathématiques ne sauraient concevoir aisément que la vitesse du fluide puisse être modifiée par la résistance d'une surface solide. Aussi M. de Persigny s'est-il efforcé d'entrer dans toutes les considérations capables de rendre bien intelligible l'explication du phénomène physique qui sert de point de départ à sa théorie. Ce phénomène est du reste d'une démonstration facile. *Partout où un fluide en mouvement rencontre un corps solide et inébranlable, il y a pression du fluide contre l'obstacle; ou il y a pression, il y a condensation; où condensation, diminution de vitesse.* Or, le principe de diminution de la vitesse d'un courant aérien en amont d'un corps solide, inébranlable, une fois admis, — et ce principe est incontestable, — on conçoit *à priori* que si la résistance d'un groupe est assez considérable pour annuler l'excès de vitesse nécessaire pour mettre les sables en mouvement, les sables n'étant plus soutenus par une vitesse suffisante s'arrêteront en amont des Pyramides à une distance proportionnée à l'action aérostatique des surfaces résistantes.

Nous ne pouvons, dans le cadre qui nous est tracé, reproduire la longue démonstration de l'auteur. Il nous suffira de dire qu'il a pour le moins établi dans son livre ce point théorique d'après l'autorité de nos plus habiles géomètres, à savoir que si la diminution de vitesse est suffisante pour arrêter les sables en amont d'une pyramide, elle l'est aussi pour les arrêter à une distance sensible des faces latérales du corps; c'est-à-dire que les sables, en se déposant, doivent former, en avant de chaque pyramide, un monticule semi-circulaire dont les deux branches embrassent un espace au moins double du front de la pyramide: ce qui implique la résolution théorique du problème tout entier.

Mais quelque probables, quelque séduisantes que fussent les idées théoriques de l'auteur, elles manquaient d'une démonstration rigoureuse. On sait, en effet, qu'il est encore impossible de soumettre à l'analyse mathématique les difficiles calculs de la résistance des milieux. Il restait, il est vrai, à essayer de reproduire expérimentalement le phénomène aérostatique dont il s'agit. Mais les difficultés inhérentes de sa position de prisonnier n'avaient pas permis à M. de Persigny de faire les expériences nécessaires.

Aujourd'hui les expériences sont faites et les résultats en ont été adressés à l'Académie des sciences qui a nommé une commission chargée de les examiner. Nous avons assisté personnellement à ces expériences, et nous pouvons dire, dès à présent, qu'elles ont été couronnées du plus grand succès. L'arrêtement des sables par l'action mécanique de surfaces isolées sur l'air en mouvement a été victorieusement démontré.

M. de Persigny ayant déterminé, à l'aide d'un ventilateur, un courant aérien rasant horizontalement la surface d'un champ d'observation d'un demi-mètre de largeur, a pu reproduire aisément les divers phénomènes du désert. Un monticule de sable fin en grès pilé mis en mouvement par la vitesse du courant aérien a été mécaniquement arrêté à l'aide d'un petit groupe de pyramides, et aucun grain de sable n'a pu traverser les intervalles. Ce qu'il y a de curieux dans l'expérience, c'est que la *réflexibilité* ou la propriété des corps élastiques, comme l'air, de rejaillir à la surface des corps impénétrables, joue le principal rôle dans la reproduction du phénomène. Aussitôt que les surfaces résistantes sont opposées au mouvement du sable, le vent qui frappe ces surfaces, rejaillissant par la réflexion, rejette violemment les sables en arrière et dégage par conséquent le pied des petits monuments où aucun grain de sable ne peut plus aborder; de sorte que les sables se trouvent forcés de se déposer à une assez grande distance en amont des Pyramides, et selon certaines courbes d'équilibre, conformément aux inductions que M. de Persigny avait tirées des lois théoriques de la résistance des fluides.

M. de Persigny a fait aussi une série d'expériences pour justifier la forme pyramidale de ces grandes machines aérostatiques. Comparant les effets produits par une même surface, mais de forme différente, carrée ou triangulaire, mince ou prismatique, il a démontré, par le plus ou moins grand écartement de la courbe d'équilibre produite, que la résistance d'un plan mince triangulaire l'emporte sur celle d'un plan mince carré, et celle d'un corps pyramidal sur un plan mince triangulaire. Ces résultats sont, du reste, conformes aux données expérimentales dont on se sert habituellement pour le calcul de la résistance des milieux. Mais ils n'en sont pas moins précieux pour la démonstration. Au surplus, il ne faut pas oublier une autre considération importante. C'est que la forme pyramidale était imposée par les nécessités architecturales de la construction. Il était impossible d'élever en l'air de si prodigieuses masses de pierre sans leur donner une certaine inclinaison et de cette inclinaison résultait nécessairement la forme pyramidale. Enfin cette forme est très-favorable à la résistance des vents obliques, puisque c'est alors le plan de l'apothème qui est l'élément principal de la résistance.

Nous pourrions, dès aujourd'hui, rendre compte en détail aux lecteurs de *l'Illustration* de toute la série des expériences avec les figures explicatives qui en rendraient mieux les résultats que les descriptions écrites. Mais l'Académie des sciences étant saisie de cette question, nous devons attendre que la commission ait fait son rapport. J. G.

Résidences royales (1).

Fontainebleau. — La Forêt.

La forêt de Fontainebleau portait primitivement le nom de forêt de Bière. Ce nom lui serait venu, dit-on, d'un chef de pirates danois, nommé Bier-Cotte-de-Fer, qui, assiégeant Melun en 845, établit son camp entre la ville et la forêt. Quant à l'étymologie du nom de Fontainebleau, elle est très-controversée. Suivant les uns, il viendrait du nom d'un ancien manoir, dit le Bréau, nom que porte encore aujourd'hui l'abreuvoir situé au sud du parterre; suivant d'autres, il serait dû à un levrier favori de saint Louis, nommé Bleau, et qui, perdu pendant une chasse, fut retrouvé se désaltérant à une fontaine auprès de laquelle le roi se fit construire un rendez-vous de chasse, transformé plus tard en palais. Du reste, aucune de ces étymologies n'a été définitivement acceptée. Les aubergistes de Fontainebleau, qui sont une autorité considérable en la matière, expliquent bien plus naturellement la chose: ils prétendent que Fontainebleau vient de Fontaine-Belle-Eau. La question en est là. On n'a pas encore décidé qui a raison, des savants ou des aubergistes; et cela est d'autant plus difficile à décider, que probablement ils n'ont raison ni les uns ni les autres.

La forêt de Bière, comme on disait encore du temps de François Ier, ou de Fontainebleau, comme nous disons aujourd'hui, est, sans contredit, ce que les environs de Paris offrent de plus remarquable. Elle est l'accident le plus pittoresque de cette contrée assez riche en paysages gracieux, mais dépourvue de caractère et sans aucune espèce de grandeur. Car, il faut le reconnaître, parmi les capitales du monde, Paris est, sous ce rapport, une des moins bien partagées. D'autres sont assises au bord des vastes mers, des lacs ou des grands fleuves aux eaux profondes, sillonnées en tous sens par le passage animé des navires; d'autres encore sont placées en étage sur le penchant des collines et dominent au loin l'horizon ou bien voient s'étendre autour d'elles la ceinture des hautes Alpes, spectacle solennel et grandiose. Rien de tout cela pour Paris. Assis au milieu d'une plaine nivelée comme tous les terrains d'alluvion, il n'a, pour interrompre l'uniforme aspect de ses interminables champs de blé, de betteraves et de pommes de terre, que quelques collines d'un faible relief et mal accentuées, éventrées çà et là pour l'exploitation de la craie ou de la pierre à bâtir et dont l'aridité fournit, Dieu sait, quels sucs aux plus méchants vignobles de France, et se cache sous une forêt d'échalas, c'est-à-dire sous ce qu'il y a de moins pittoresque au monde. Quelques oasis de verdure viennent bien interrompre çà et là cette ennuyeuse uniformité. La Seine, dans ses détours, contribue à animer des paysages assez riants et disposés d'une manière coquette. Mais les plus jolis de ces paysages sont entourés de murs ou de grilles et fermés sous clef. Leur plus grande magnificence se réduit aux proportions d'un parc. Ce n'est pas là la nature des poëtes et des artistes. La forêt de Fontainebleau rachète seule, pour moi, l'infériorité du sol des environs de Paris à cet égard. Quand je dis des environs de Paris, je prends de la marge, car elle en est éloignée, comme on sait, d'une quinzaine de lieues. Là, du moins, la main de l'homme ne s'est pas appesantie partout; on peut trouver quelques solitudes pour y passer des journées entières dans la contemplation silencieuse et la rêverie non interrompue. Un sol continuellement accidenté, des chaînes de montagnes à franchir, des gorges sauvages à traverser, des plateaux nus et désolés, des steppes couvertes de bruyère à parcourir, la sombre majesté des vieilles forêts, les rochers entassés les uns les autres, brisés et épars et portant les traces de l'action lente et destructive du temps et des éléments, tel est le spectacle qu'offre cette contrée intéressante. Tout cela est bien autrement saisissant que le tableau si médiocrement champêtre de la banlieue parisienne. Aussi la forêt de Fontainebleau est-elle la première étape du peintre paysagiste, lorsque, tourmenté du besoin de se soustraire à l'éternelle répétition du platane académique, il charge son bagage sur ses épaules et se met en route pour son voyage à la recherche du pittoresque. Souvent même, à son retour d'Italie, de Suisse ou d'Auvergne, il éprouve un nouveau charme à s'y arrêter, et cette dernière halte lui est quelquefois plus fructueuse que ses longues excursions. D'ailleurs, il est là chez lui. La forêt de Fontainebleau est en quelque sorte son domaine. C'est

(1) Nous consacrerons quelques articles aux principales résidences royales et particulièrement à celles qui peuvent intéresser la curiosité par les restaurations récentes qui y ont été exécutées. Nous commençons par Fontainebleau; et, avant de nous occuper du château, nous croyons devoir accorder notre attention à la belle forêt qui l'entoure.

lui qui a imposé la plupart des noms, et ces noms sont devenus populaires. Ici les bancs de grès, placés à la crête d'un des chaînons, présentent une excavation; de par loi cette excavation est devenue l'antre des Druides; là, entre des blocs énormes entassés au hasard, un chêne, dont les racines sont masquées, semble ne reposer que sur la surface nue et sté-

(Fontainebleau, vue générale de la ville, prise du Calvaire, dans la forêt.)

(Forêt de Fontainebleau. — Chêne de Henri IV.)

rile de la roche, et sa tête, élancée dans les airs, est pourtant vigoureuse et verdoyante; il a reçu le nom poétique de chêne des Fées; plus loin, à l'entrée d'une gorge aride, un autre chêne isolé, à la mine refrognée, aux branches contournées sur elles-mêmes, a reçu un nom caractéristique, que les gens du pays ont altéré à cause de l'assonance; pour les uns c'est l'Orageux, pour les autres, c'est le Rageur. Mais la suzeraineté du paysagiste s'étend bien plus loin. Il semble, à quelques égards, être co-propriétaire avec la liste civile, et il n'a qu'à se louer de ses procédés à son égard. Cette excellente administratrice que vous savez, qui entend si bien l'aménagement des forêts et la coupe réglée, se relâche, pour lui plaire, de ses habitudes de stricte gestion et lui conserve les vieux arbres qu'il affectionne et dont elle pourrait pourtant faire de l'argent en les transformant en bottes de lattes. Car, hélas! ces chênes vénérables, autour de la cime desquels ont frissonné les orages de tant de siècles, ne sont guère plus bons qu'à cela. Les peintres établissent, pour la plupart, leur domicile au petit village de Barbizon près de Chailly; ils logent chez les paysans qui les bénissent et les rançonnent. C'est de là qu'ils se répandent aux divers endroits où les appelle l'inspiration. Mais leur rendez-vous de prédilection est dans la futaie de Bas-Bréau, autour du chêne de la reine Blanche. Ce vieux chêne, dans la cavité duquel ils renferment souvent leurs études et leurs ustensiles qu'ils retrouvent le lendemain, est remarquable par son tronc noueux et par le jet de ses branches. Tous l'ont peint et dessiné; tous le savent par cœur; c'est un arbre usé de toutes les manières. Cependant chaque nouvel initié à l'art vient faire au chêne de la reine Blanche un pieux pèlerinage, et, afin qu'on n'en ignore, inscrit son nom sur un registre ouvert à cet effet dans le voisinage, à l'imitation de ces touristes badauds qui, chaque année, s'in-

(Forêt de Fontainebleau. — Chêne de Charlemagne.)

(Forêt de Fontainebleau. — Les Gorges d'Apremont.)

(Forêt de Fontainebleau. — La Roche qui pleure.)

scrivent sur le registre du Montanvers et apprennent, dans toutes les langues, à la postérité la plus reculée, qu'ils ont eu l'inconcevable audace d'y venir boire une bouteille de vin d'Asti. Ici le registre n'est autre que l'écorce lisse d'un hêtre; elle est toute couverte de noms, depuis le pied jusqu'à six mètres au-dessus du sol où se lisent les noms de Corot et de

(Vue à vol d'oiseau des bâtiments du château de Fontainebleau.)

Marilhat. Ce pauvre hêtre semble avoir beaucoup à souffrir de sa malencontreuse proximité ; c'est à lui que s'attaquent les peintres pendant leurs moments de repos : la rude écorce de chêne ne se prêtant pas à la plaisanterie. Si, ne connaissant pas ces habitudes d'artistes et visitant la forêt de Fontainebleau pour la première fois, après avoir contemplé au soleil couchant l'admirable vue sur les dômes touffus de Bas-

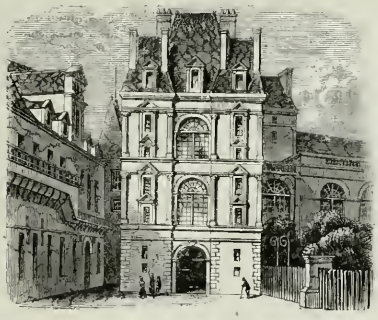

(Château de Fontainebleau. — Porte Dorée.)

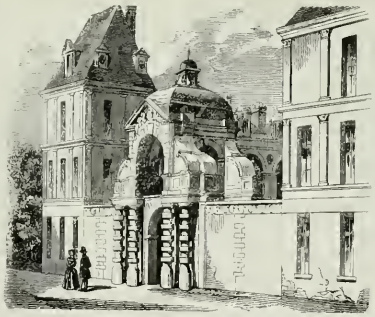

(Château de Fontainebleau. — Porte de la cour Ovale.)

Bréau, qu'on a de l'extrémité du rocher de Cuvier-Châtillon, vous vous mettez à descendre et vous vous engagez, promeneur solitaire et recueilli sous la sombre horreur de la vieille futaie, arrivé vis-à-vis du hêtre aux nombreuses inscriptions, tout à coup vous apercevrez à la partie inférieure de son tronc une figure au front étroit, aux yeux fixes et hébétés, au nez énorme, aux dents de requin aiguës et sanglantes, effroyable

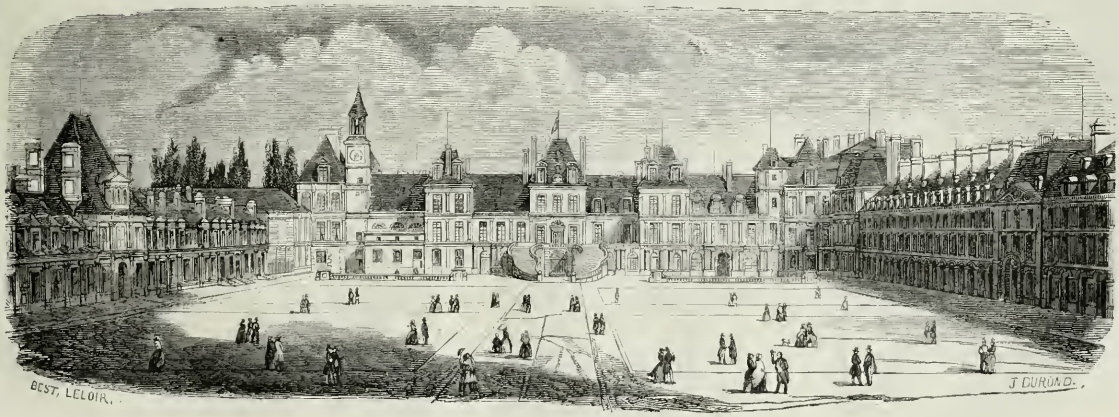

(Château de Fontainebleau, — Cour des Adieux, autrefois cour du Cheval blanc.)

figure qui vous rappelle ces horribles divinités auxquelles les Gaulois et les Germains faisaient des sacrifices humains. Au milieu de cette sauvage solitude, de ces chênes séculaires qui vous entourent et dont les branches, en se froissant, font entendre, sur votre tête, des craquements redoutables, il vous semble que vous tombez à quelque autel du vieux Teutatès et que vous allez bientôt expier votre profanation sous le couteau des Druides. Mais, en regardant de plus près, vous remarquez que l'abominable figure a une pipe à la bouche. C'est tout simplement une charge d'artiste!

Mais laissons les joyeux ennuis de Ruysdaël s'ébattre sous leurs ombrages favoris, et examinons la forêt dans son ensemble. Sa superficie est de 17,000 hectares et son pourtour de 100 kilomètres environ. Elle est bornée à l'est et au nord par la Seine; au midi, par la rivière de Loing et le canal de ce nom correspondant à celui de Briare. Elle ne commença à être bien connue que sous Henri IV; ce fut sous son règne que fut percée la route Ronde, ainsi nommée parce qu'elle embrasse le pourtour de la forêt à peu près par le milieu. Ouverte autrefois pour y placer les relais de chasse, elle sert aujourd'hui à l'agrément des promeneurs. Les routes, chemins, sentiers qui traversent la forêt dans tous les sens, comprennent un développement d'environ 500 lieues. Les rochers occupent un espace qu'on évalue à 4,000 hectares. Ils forment de longues chaînes ou collines qui s'élèvent souvent, ainsi que les plateaux de cette contrée, jusqu'à 140 mètres au-dessus du niveau de la Seine et marchent parallèlement entre elles et presqu'en ligne droite de l'est à l'ouest. Si l'on traverse la forêt du sud au nord, on a huit ou dix de ces chaînes à franchir. Quelquefois elles se rapprochent l'une de l'autre et forment alors des gorges étroites et allongées. Le sable et le grès de ces collines constituent une assise très-puissante, atteignant, quand sa puissance est entière, jusqu'à 55 mètres, mais cela est assez rare. On remarque à la partie supérieure des bancs de 6 ou 7 mètres d'épaisseur, traversés très-irrégulièrement de nombreuses fissures, d'un grès généralement dur et d'un grain si fin qu'il prend souvent l'aspect lustré; ils forment les plateaux élevés de la forêt, où leur surface ondulée n'est reconverte, dans de certains endroits, que d'un peu de terre végétale aride et improductive. C'est ce banc, connu sous le nom de banc Royal, qui est exploité de préférence pour le pavage; il est dépourvu de fossiles. Au-dessous de lui on trouve une masse considérable de sable, quelquefois d'un blanc éclatant, plus ordinairement coupé de lits nombreux d'un sable jaunâtre ou rougeâtre par l'hydrate de fer, et renfermant de nombreuses masses irrégulières d'un grès plus tendre et à grains plus gros que celui du banc. Ce sable et le grès qui le recouvre ont évidemment une origine commune et ne diffèrent entre eux que par l'état solide ou mobile de leurs parties constituantes. Le grès n'est rien autre chose qu'un sable solidifié par un ciment siliceux. Ce mode de formation peut servir à expliquer les formes irrégulières que le grès affecte, et entre autres, ses cavités remplies d'un sable pulvérulent. On rencontre fréquemment des rochers mamelonnés à leur surface et offrant les traces d'une cristallisation plus ou moins régulière, imitant les mailles d'un filet, tantôt serrées, tantôt déformées par leur allongement. Mais le phénomène qui a le plus attiré l'attention des curieux est celui des cristaux de grès ayant les formes polyédriques du carbonate de chaux, métamorphose due, comme on l'a reconnu, à la présence du carbonate de chaux dans ce ciment qui a agglutiné les sables quartzeux. Tous les musées de l'Europe et les cabinets des amateurs possèdent des échantillons de ce grès nommé pseudomorphique qu'on trouvait autrefois en abondance à l'extrémité du rocher de Saint-Germain. Les huit ou dix chaînes qui traversent la forêt semblent être des lambeaux d'une ancienne assise de sable et de grès qui s'étendait sur toute la contrée et qui aurait été, en grande partie, détruite par des cataclysmes postérieurs à sa formation. Les roches horizontales formant le plateau d'une colline se continuent au même niveau sur le plateau d'une autre colline, et aux bords de chaque plateau les immenses tables de grès, privées d'appui par l'entraînement, dans les parties basses, des sables sur lesquels elles reposaient, se sont brisées, affaissées par leur propre poids, et leurs débris ont produit, en glissant sur les flancs des collines et en s'entassant les uns sur les autres, ce chaos sauvage et pittoresque qui donne à la forêt de Fontainebleau un caractère si particulier. La nature du sol de cette forêt explique l'absence complète de sources que l'on y remarque et à laquelle on attribue la rareté des oiseaux : ils n'ont d'autre eau à boire que l'eau de pluie conservée dans les excavations naturelles et heureusement multipliées des rochers de grès.

Plus des deux tiers de la forêt de Fontainebleau comprennent des arbres indigènes dont les principales espèces sont : le chêne, le hêtre, le charme et le bouleau. Le chêne y est l'arbre le plus commun. Il y atteint, dans certains endroits, une hauteur considérable. On en rencontre qui ont jusqu'à sept mètres de circonférence; quelques-uns de ces arbres ont acquis de la célébrité et, grâce aux noms qui leur ont été imposés, sont devenus des buts de promenade. On ne les aborde qu'avec ce sentiment de vénération que l'homme, rapide passager sur la terre, est toujours disposé à accorder aux choses qui ont supporté le poids et résisté à l'action des siècles. Tels sont les chênes des Druides, de Pharamond, de Clovis, de Charlemagne, de la reine Blanche, etc... Du reste, comme cela arrive souvent, la renommée n'appartient pas toujours aux plus dignes, et une foule d'arbres magnifiques, faute d'un nom, restent inconnus, qui mériteraient tous les honneurs de la célébrité. Les vieilles futaies ont de 300 à 500 ans. La plus vieille est celle du Bas-Bréau à l'entrée de la forêt du côté de Chailly. M. Barillon d'Amoncourt, grand maître des eaux et forêts, indique déjà cette futaie comme très-vieille dans son procès-verbal de visite de l'année 1664. Il y a dans certains cantons des érables d'une assez belle venue et de magnifiques tilleuls; quant au châtaignier il est peu multiplié; mais l'essence d'arbres la plus rare autrefois, celle qu'on cherche à répandre le plus depuis quelques années, c'est le pin. La culture en a été pratiquée en 1784. Elle avait été tentée bien auparavant, car, en 1710, on vendit des pins âgés de 120 ans morts en cime et en racine par suite de la grande gelée de 1709. Il paraît qu'on renonça dès lors à les multiplier jusqu'en 1784. C'est à M. de Cheyssac que l'on doit l'introduction du pin maritime dans la forêt de Fontainebleau, et à M. Lemonier, premier médecin de la reine Marie-Antoinette, celle plus précieuse encore du pin sylvestre. Ce dernier fit venir du Nord des plants et des graines et en peupla le rocher d'Avon. La réussite fut complète ainsi qu'on en peut juger par les arbres qu'on y voit aujourd'hui. Depuis lors les pins ont été propagés et ont successivement envahi les terrains les plus arides et masqué, de leur sombre végétation, les collines de rochers restées nues jusque-là, contribuant ainsi à faire disparaître de jour en jour l'aspect de solitude sauvage de certaines parties de la forêt. Cette culture, discontinuée en 1789, ne fut reprise qu'en 1802; on la suspendit encore en 1807, et ce n'est qu'en 1811 que l'évidence des faits décida à entreprendre annuellement de nouveaux semis. Depuis que la destruction du gibier permet d'opérer sans entraves, on fait semer ou planter environ 200 ou 250 hectares par an. On estime qu'il faudra encore une quinzaine d'années pour couvrir les 4,000 hectares environ de terrains vagues qui exigent des pins. Le boisement résineux de la forêt s'étend aujourd'hui à près de 3,000 hectares. On comprend facilement la variété d'aspects que ces différentes végétations doivent produire : ici les vieilles futaies de chêne et de hêtres aux dômes touffus, là des cimes élancées des pins imitant, sous le souffle du vent, le bruit des flots qui se brisent au loin sur la plage; puis des espaces arides où dominent seulement le houx et le genévrier, ou de vastes landes couvertes de bruyères et sans aucun arbrisseau. Joignez à cela le chaos pittoresque des rochers de grès et vous aurez une idée de ce que la forêt de Fontainebleau peut offrir d'intéressant.

Les rois de France et l'empereur lui-même aimaient à y venir prendre le plaisir de la chasse. Les chasses avaient lieu ordinairement vers la mi-octobre. La ville, déserte le reste de l'année, s'animait alors, et des marchands de Paris y arrivaient en foule. Le gibier autrefois abondait dans la forêt. On y a compté, dit-on, jusqu'à trois mille animaux tant cerfs que daims et biches. Les sangliers étaient aussi très-nombreux, mais ils ont beaucoup diminué sous l'empire parce que c'était la chasse favorite de Napoléon. Aucune réclamation d'indemnité ne fut élevée à cette époque par les propriétaires riverains; mais ils se plaignirent sous la restauration, et les tribunaux, appelés en 1817 à juger la question, condamnèrent la liste civile à les indemniser des dégâts. Cette indemnité, augmentée d'année en année, montait en 1830 à plus de 60,000 francs par an. A la révolution de Juillet, la forêt perdit ses cerfs et ses sangliers, et les propriétaires riverains perdirent leurs 60,000 francs. — Les promeneurs peuvent traverser aujourd'hui la forêt dans tous les sens avec la plus grande sécurité. Le terrible chasseur noir, le grand veneur, qui la parcourait jadis avec sa meute mystérieuse, a disparu pour toujours. Les bêtes les plus redoutables sont, de nos jours, la vipère pour les gens qui ne font pas attention où ils mettent le pied, et la fausse oronge, pour les gourmands qui aiment mieux cueillir eux-mêmes leurs champignons que de les acheter au marché. La princesse de Conti, en 1751, et le cardinal Caprara, sous l'empire, faillirent mourir pour avoir cédé à cette fantaisie. Dieu vous garde de la vipère et de la fausse oronge!

A peine est-on sorti de Fontainebleau qu'on entre dans la forêt et que les scènes les plus pittoresques se révèlent à vous : au sud, c'est le rocher d'Avon; au nord, c'est d'une part *le Calvaire* du haut duquel on a sur la ville une vue générale que nous reproduisons ici : de l'autre le mont Ussy, colline admirablement accidentée, et dans laquelle s'enfoncent quelques petites vallées ombreuses, quelques combes solitaires où les artistes et les curieux viennent visiter, soit le chêne des Fées, soit celui de *Charlemagne*, antique habitant de la forêt, ayant à sa base vingt et un pieds de tour et que nous reproduisons également. L'extrémité du mont Ussy se réunit par un petit plateau aux hauteurs qui dominent la vallée de la Solle, si chère aux touristes. Une route nouvellement terminée, et contournant ces hauteurs dans la partie opposée au rocher de Saint-Germain, permet de jouir sous tous les aspects du ravissant tableau de cette vallée. Après s'être reposé un instant au rocher des deux Sœurs, on dit adieu à la vallée de la Solle, et, traversant la route de Paris, l'on entre dans la belle futaie dite la Tillaie. Là à l'angle d'une route s'offre à la vue un chêne remarquable par son tronc élancé et parfaitement droit, et qu'on appelle le Bouquet du roi. Non loin de lui, on admirait naguère un hêtre magnifique surnommé le Bouquet de la reine; ce surnom gracieux ne l'a pas protégé. Il a été brisé près de sa base par l'ouragan du 19 août dernier, qui a également renversé çà et là quelques arbres séculaires que tant de tempêtes avaient respectés. Le vieux chêne de Pharamond, qui est dans le voisinage, a résisté et élève vers le ciel, comme un Titan que rien ne peut abattre, sa membrure gigantesque. Aucun autre arbre de la forêt n'offre peut-être à l'égal de lui le caractère de la vigueur jointe à la vétusté des vieux âges. De la Tillaie du roi, on peut se rendre soit aux *gorges d'Apremont*, chaos de rochers formant à perte de vue des collines nues parmi lesquelles les touristes vont visiter une caverne et quelques vieux chênes isolés tels que le Bélus, le Sully et *le Henri IV*; soit aux gorges de Franchard où se trouvait, au XIIe siècle, un ermitage, devenu depuis un monastère, qu'on détruisit en 1712 de peur qu'il ne devînt un asile de débauche ou une retraite de voleurs. C'est aujourd'hui la demeure du garde du canton. Une lettre de l'abbé de Sainte-Geneviève adressée au frère Guillaume, qui habitait seul cet ermitage, sous le règne de Philippe-Auguste, fait de ce lieu une description peu séduisante : « Je ne vous dissimulerai pas, dit-il, que j'étais frappé de terreur à la pensée d'une solitude si horrible, que les hommes et les bêtes féroces elles-mêmes semblent craindre de l'habiter. L'herbe ne croît pas sur cette terre aride, et l'eau qui coule goutte à goutte de la roche qui est proche de votre cellule, n'est ni belle à voir, ni bonne à boire. Dans votre cellule elle-même, la grossièreté des vêtements et de la nourriture, la dureté du lit, la crainte des voleurs qui vous oblige à ne sortir que pour les motifs les plus impérieux, de peur d'avoir le sort de vos deux devanciers qu'ils ont assassinés, tout était fait pour détourner du genre de vie dans lequel vous cherchez la perfection. » Cet endroit, si sauvage que les bêtes féroces elles-mêmes semblaient le fuir, est aujourd'hui journellement fréquenté dans la belle saison par des troupes de visiteurs et de visiteuses qui ne viennent pas y chercher la voie du salut, mais seulement des impressions romantiques. Tout autour de la *Roche qui pleure* le sol est foulé, piétiné comme sur une grande route; le rocher est couvert de noms et d'inscriptions. Cet universel fléau qu'on appelle le touriste a fané tout cela. Abandonnez-lui donc et la *Roche qui pleure* et l'antre des Druides, qu'on trouve un peu plus loin sur la paroi de rochers à gauche de la gorge de Franchard. Ce sont pour lui les colonnes d'Hercule. Vous, à travers les bruyères en fleur sur lesquelles bourdonnent des milliers d'abeilles, suivez la vallée jusqu'à sa terminaison dans la plaine pour y admirer l'entassement des blocs énormes de grès formant deux promontoires qui rappellent les hautes moraines des glaciers, et, appuyant à votre gauche, tournez ou traversez les diverses collines de rochers et de sable blanc qui s'étendent entre la gorge de Franchard et la gorge aux Archers, pour jouir plus longtemps du spectacle de solitude et de stérilité de toutes ces petites vallées à leur ouverture. Les promeneurs d'humeur paisible qui ne veulent pas quitter leur voiture suivent ordinairement, à partir de la vallée de la Solle, une autre route : traversant la futaie du Beau-Tilleul, ils s'arrêtent au carrefour de Bellevue pour contempler un des plus beaux points de vue de la forêt, et se dirigent, de là, vers la mare aux Œvées, marais inabordable avant 1850, mais devenu depuis, par suite des travaux exécutés à cette époque pour rassembler les eaux dans un bassin creusé à cet effet, un rendez-vous de promenade pour les habitants de Melun et de Fontainebleau. Plus près de Fontainebleau le mont Aigu, et, dans une autre direction, au sud, la gorge aux Loups sont également deux points très-pittoresques assidûment visités, et méritant de l'être. Tels sont, en y comprenant le Bas-Bréau, dont nous avons déjà parlé plus haut, les divers sites les plus intéressants signalés à la curiosité dans la forêt de Fontainebleau. Mais il en est une foule d'autres aussi riches en beaux aspects, quoique moins célèbres; ils se révéleront de toutes parts à celui qui pourra consacrer quelques semaines à parcourir cette admirable forêt.

Dans un prochain article nous parlerons du château, réunion de bâtiments construits à diverses époques de la monarchie et imposants par leur grandeur, bien que confus dans leur disposition générale et disparates par leurs différents genres d'architecture. La *vue à vol d'oiseau*, que nous produisons ici, donne une idée exacte de ce vaste ensemble. La partie la plus ancienne des édifices se trouve autour de la cour Ovale ou du donjon, dont la porte d'entrée, faisant face à la cour des offices bâtie par Henri IV, fut surmontée par ordre de ce monarque d'un dôme élégant, et reçut le nom de *porte Dauphine* à l'occasion du baptême de Louis XIII qui eut lieu sous ce dôme. Sur le revers de ces édifices, du côté du parterre, et en face de la chaussée de Maintenon, qui longe l'étang, se trouve la *porte Dorée* élevée par François Ier et décorée, d'après les dessins du Primatice, de peintures mythologiques que M. Picot a restaurées en 1855. C'est par cette porte que Charles-Quint fit son entrée en 1539, et que la duchesse d'Etampes s'enfuit, pour se dérober à la colère de Diane de Poitiers, après la mort de François Ier. — Une des gravures représente la façade principale du château et la grande cour d'honneur ou *cour des Adieux*. La façade du fond a été construite par François Ier; le grand bâtiment à droite, ou l'aile de Louis XV, a succédé sous ce monarque à la galerie d'Ulysse peinte à fresque par le Primatice et Nicolo dell'Abbate. Cette vaste cour, ayant 152 mètres sur 102, était primitivement fermée par des bâtiments du côté de la place de la ville : Napoléon les fit remplacer par la grande grille qu'on voit aujourd'hui. Longtemps appelée *cour du Cheval blanc* à cause d'une figure équestre en plâtre (moulée d'après celle de Marc-Aurèle à Rome) que Catherine de Médicis y avait fait placer, elle a pris depuis 1814 le nom de *cour des Adieux*, et elle le gardera, parce que ce nom se rattache à un souvenir, devant lequel pâlissent les souvenirs de la vieille monarchie, et qu'il est consacré par une grande gloire et une grande infortune.

Rosa et Gertrude.

Suite — Voir t. V, p. 362, 378, 394, 406, 426, et t. VI, p. 6, 26, 42, 58, 70, 90, 102 118 et 131.)

LV.

Quand Gertrude fut revenue à elle-même, j'essayai de lui parler de cette mort si sereine, de cette délivrance si secourable, de ce propos qu'elle avait elle-même fait entendre : « Il vaut mieux qu'elle meure! » Mais c'était trop tôt encore, ces paroles la blessaient, et elle les repoussait du geste. Couchée auprès de son amie qu'elle n'avait pas cessé de serrer dans ses bras, tantôt, comme si Rosa eût été vivante encore, elle lui souriait, elle lui parlait, elle lui prodiguait tous les témoignages d'une incomparable tendresse; tantôt, après l'avoir en vain appelée par les noms les plus chéris, elle retombait dans les transports d'une délirante affliction, pour demeurer bientôt oppressée, gémissante, ou bien en proie à une morne stupeur.

« Gertrude, lui dis-je enfin dans l'intention de la retirer de

cet état en lui proposant des soins à remplir, il est, vous le savez, de funèbres usages auxquels il faut satisfaire; trouvez-vous bon que je fasse venir pour vous aider la femme Miller? — Non! non! je vous en supplie, répondit-elle avec effroi. Moi seule je ployerai le corps, moi seule je veillerai auprès de lui, moi seule j'accomplirai les derniers et secrets désirs de ma chaste amie! » Je quittai alors Gertrude pour aller choisir parmi le linge de ma maison ce que j'y trouverais de plus fin et de mieux approprié à l'emploi qu'elle en voulait faire, et je retournai ensuite auprès d'elle. Durant cette courte absence elle avait défait la coiffure de Rosa, en sorte que le lit était inondé des flots de sa longue chevelure, et je remarquai aussi que l'alliance avait disparu de sa main. Sans me rien dire, Gertrude prit le linceul; puis après qu'elle m'eut tendrement entraîné vers le lit pour que je fisse encore une caresse à son amie, elle me pria de la laisser seule en m'avertissant de frapper d'une certaine manière quand je voudrais rentrer dans la chambre, et en me priant de faire en sorte que personne d'autre ne vînt à s'y présenter.

Quand j'eus quitté Gertrude, je me retirai auprès de mon fils, et vers le soir nous reçûmes la visite du joaillier Durand. Ce brave homme, tout pénétré de l'affliction que j'avais dû ressentir, venait me marquer qu'il y entrait en part bien sincèrement, et il ajouta que comme, dans l'état de délaissement où était morte Rosa, je pouvais désirer, qu'à défaut de parents qui pussent accompagner son convoi, quelques personnes se présentassent pour en tenir lieu, il avait voulu être des premiers à m'offrir ses services à cet effet. Je lui témoignai combien sa démarche, sans me surprendre, me causait de contentement, et tout aussitôt nous abordâmes le sujet auquel cette démarche elle-même conduisait tout naturellement. Il se trouva que mon fils avait déjà pourvu à tout le matériel de l'ensevelissement, et comme il fit remarquer que Miller avait eu l'obligeance cette après-midi même de quitter son ouvrage pour se rendre avec lui auprès de l'officier civil, afin d'y servir de témoin pour faire dresser les pièces relatives au décès de Rosa, nous convînmes ensemble qu'il lui serait fait la proposition de marcher avec nous trois en rang de parent le jour du convoi, et que s'il acceptait, nous honorerions là nos démarches à cet égard. « Aussi bien, ajoutai-je, ce modeste cortége sera composé des quatre seuls hommes qui aient, à des titres divers, marqué de l'intérêt à la pauvre Rosa pendant son exil à Genève, et je ne pense pas qu'il fût agréable à son amie de le voir se grossir de personnes indifférentes. » Ceci réglé, j'entretins M. Durand et mon fils des circonstances à la fois touchantes et consolatrices qui avaient signalé les derniers moments de Rosa, et quand je fus arrivé à ce reconnaissant mouvement qui l'avait portée à faire appeler mon fils, celui-ci m'ôta la parole pour déclarer avec larmes que jamais témoignage plus beau ne l'avait enflammé du désir de s'en rendre digne, et que cette distinction que Rosa lui avait faite, en réclamant de son amitié le baiser d'éternel adieu, avait pour lui un charme et une valeur contre lesquels venait échouer sa tristesse et se briser son affliction elle-même.

Quand M. Durand nous eut quittés, nous vîmes arriver Miller et sa femme. Tous les deux ils venaient pour pleurer avec nous et pour me marquer le remords qu'ils ne cessaient d'éprouver de ce que, le soir de notre retour de Versoix, ils s'étaient montrés si durs et si offensants pour cette angélique jeune dame. « Pour ceci, leur dis-je, je vous l'ai depuis longtemps pardonné, car dès le lendemain, j'ai su sous l'empire de quelles apparences vous aviez dû agir ainsi que vous l'avez fait; aussi, pour vous donner à la fois la preuve que je ne conserve aucun sentiment de rancune à cet égard et l'occasion d'effacer jusqu'à la trace de votre offense d'alors par un témoignage d'affectueuse estime, je vous demande, Miller, de marcher, vous quatrième, avec M. Durand, mon fils et moi, en rang de parent au convoi de Rosa. » A cette proposition Miller montra une vive satisfaction, et il me remercia avec chaleur d'avoir bien voulu l'honorer au point de songer à lui dans cette occasion.

Vers dix heures j'allai moi-même porter à Gertrude quelque nourriture et de la lumière. Je la trouvai assise auprès du lit, qui pleurait silencieusement, et en la revoyant je ne pus que m'abandonner de nouveau au cours de ma propre douleur. Cependant, ayant jeté les yeux sur Rosa dont la physionomie, d'ailleurs aussi blanche que le linceul dans lequel elle était ployée, avait une ineffable expression de douceur sereine et de religieux contentement: « Chère enfant, dis-je en m'inclinant pour imprimer mes lèvres sur son front glacé, que votre visage montre bien que vous êtes morte au Seigneur et entrée maintenant dans sa paix! Hélas! quand je vous affligeais naguère de mes remontrances, j'ignorais étrangement quelle âme était la vôtre, et qu'au sein même de votre faute vous étiez encore toute parée de la plus sainte innocence, comme sous cet air de fragilité vous étiez toute forte de la plus chrétienne piété! » Puis, m'adressant à Gertrude : « Ma bien-aimée, ma fille chérie (c'est vous, je ne l'ai point oublié, qui, l'autre jour, me disiez l'être de cœur), sachons mêler à nos larmes de douleur celles de consolation et de joie, puisque voici notre Rosa délivrée, heureuse et désormais sous une garde qui ne lui faudra plus. Car viennent à présent les outrages des méchants, viennent surtout les révélations redoutables, les découvertes d'opprobre ignoré, de flétrissure imméritée, l'y voilà soustraite à toujours par la manifeste sollicitude de celui qui veillait sur cet ange. Ah! non, Gertrude, au nom de Rosa elle-même, point d'amertume, point de murmure; et si nous voulons n'être pas indignes de l'exemple qu'elle nous a donné, que la tristesse seule, mais tempérée par la gratitude, trouve place dans nos cœurs! » Gertrude était trop profondément ébranlée pour pouvoir me témoigner par son discours qu'elle acquiesçait à ces paroles; mais, usant du tour qui était mieux à sa portée, elle avait suspendu ses pleurs pour les écouter, et l'abandon avec lequel elle se livrait à mes tendres caresses m'était un signe qu'elle s'associait à mes sentiments.

Quand nous fûmes demeurés quelque temps en silence, j'appris à Gertrude que sa séparation d'avec la dépouille mortelle de son amie aurait lieu le surlendemain, jeudi, vers le milieu du jour, et qu'à ce moment-là je ferais, selon l'usage qui est pratiqué dans notre Église, un petit service funèbre en présence des personnes, d'ailleurs bien peu nombreuses, conviées à l'enterrement; qu'au surplus, il lui faudrait permettre que, dès le lendemain matin, Rosa pût être déposée dans sa dernière demeure, et que, pour cette triste opération, l'aide de quelqu'un lui serait absolument nécessaire. Alors Gertrude me nomma la femme Miller comme étant la personne de qui elle accepterait le plus volontiers les services; puis, passant à un autre objet : « Un vœu de ma Rosa, qui doit être religieusement accompli, dit-elle, c'est qu'en aucun temps sa mère n'apprenne, par qui que ce soit, que c'est la lettre qu'elle lui a écrite qui a été l'occasion de son accident et la cause de sa mort. Je vous conjure donc, mon cher monsieur Bernier, puisque sûrement vous ne tarderez pas à écrire aux parents de Rosa, d'imaginer à ce sujet telle manière de présenter les choses qui écarte de leurs esprits jusqu'au soupçon même de la vérité. Que si vous répugnez à vous faire en ce point l'exécuteur du vœu de Rosa, alors confiez-m'en le soin, et j'écrirai dès cette nuit. — N'ayez crainte, lui répondis-je, je serai en ce point, comme dans les autres, l'exécuteur fidèle du vœu tout filial de Rosa, et il ne tiendra pas à moi que cette malheureuse mère ignore à tout jamais qu'elle a, sans le savoir et en croyant n'être que tendre, immolé son enfant. »

Alors Gertrude, relevant ces dernières paroles : « Hélas! me dit-elle, absolvons cette mère infortunée qui, tout en sachant, elle, ce que nous ne faisons, nous, qu'entrevoir à peine, l'irrémédiable flétrissure de sa fille, lui pardonne néanmoins autant qu'elle l'ose, et en bravant pour cela l'inexorable tyrannie d'un époux sans entrailles, le crime honteux dont elle la croit complice.... » Puis avec un soudain accent de haine vengeresse : « Réservons nos malédictions pour celui... » Ici l'indignation, le dégoût des images de souillure, des suffocations d'horreur et de saisissement l'empêchèrent de poursuivre, et je lui dis : « Gertrude, détournons nos pensers de cet homme, ou bien ils troubleraient de ressouvenirs odieux cette douce sérénité des derniers moments de Rosa. Qu'importe maintenant à notre amie qu'un monstre ait flétri cette dépouille faite pour la terre, puisque l'âme immortelle qu'elle recélait est montée au ciel pure comme les plus pures et chaste comme les plus chastes! » Ces paroles parurent descendre sur le cœur douloureusement aigri de Gertrude, comme fait un baume salutaire sur une cuisante blessure, en sorte qu'accédant avec un visible soulagement à l'avis que je venais de lui faire entendre, elle prit l'alliance sur la table, et elle dit en me la remettant : « Prenez ceci, promettez-moi de le détruire, et plus jamais, j'en éprouve comme vous le besoin, plus jamais ni le nom de cet homme, ni aucun discours dont il soit l'objet, ne souillera de nouveau mes lèvres! »

Vers onze heures, après avoir prévenu Gertrude que mon fils entendait veiller lui-même dans la chambre à manger, afin d'être à portée de la servir et aussi afin qu'elle n'eût pas à ressentir l'impression d'une solitude absolue, je la quittai pour aller prendre quelque repos.

LVI.

Au petit jour j'appelai mon fils pour qu'il vînt me donner des nouvelles de Gertrude. Il m'apprit que vers deux heures, Gertrude, vaincue par la lassitude, et craignant que le sommeil ne vînt la surprendre, avait entr'ouvert la porte pour le prier de se tenir auprès d'elle durant quelques instants, et que s'étant à dessein abstenu de lui parler, après qu'il s'était trouvé dans la chambre, elle n'avait pas tardé à s'endormir dans la bergère; qu'environ une demi-heure après Gertrude s'étant réveillée en sursaut, comme par l'effet d'un rêve pénible, elle avait passé d'une sorte d'égarement douloureux à l'effusion d'un bouillant désespoir, et qu'alors seulement il s'était approché pour tâcher de la consoler en lui parlant soit de la triste destinée qui aurait attendu Rosa dans ce monde, soit du bonheur dont elle jouissait actuellement dans le ciel, qu'ensuite ils avaient continué de s'entretenir ensemble jusque environ les premiers avant-coureurs de l'aube; qu'alors, avant qu'il se retirât, Gertrude l'avait conduit auprès du lit pour qu'il vît une dernière fois son amie et pour qu'il jouît avec elle de l'air de douce sérénité qui était répandu sur ses traits.

Dès que je fus levé, je m'occupai d'écrire aux parents de Rosa pour leur annoncer la triste nouvelle de la mort de leur enfant. Tout en leur présentant cette mort et les causes qui l'avaient précipitée comme l'effet d'un accident fortuit, je saisis cette occasion de leur apprendre que Rosa ne m'avait jamais abusé en quoi que ce fût de ce qui la concernait; que si, à la vérité, j'avais été dans le cas d'obtenir tout récemment des demi-révélations qui me portaient à douter de la validité de son mariage, elle avait, quant à elle, quitté ce monde sans avoir, grâce à Dieu, abordé un seul de ces doutes, et que, bien au contraire, d'elle-même et sans aucune hésitation, elle avait interprété les expressions sévères qui se trouvaient dans les lettres de sa famille comme se rapportant exclusivement à la faute qu'elle n'avait cessé de se reprocher, celle d'avoir pu se marier secrètement et sans leur participation. A ces observations j'ajoutais des détails sur les circonstances de sa mort et sur l'édifiante et chrétienne résignation de ses derniers moments, puis je terminais par des consolations plus particulièrement à l'usage de sa pauvre mère. Quand j'eus terminé cette lettre, j'allai la faire lire à Gertrude, qui en approuva entièrement le tour, en sorte que j'envoyai mon fils la jeter dans la boîte.

Cependant le bruit de la mort de Rosa s'était répandu avec une grande rapidité dans le voisinage, et, à la malice des caquets, avaient succédé soudainement l'intérêt, la pitié et une curiosité remplie de décente bienveillance. Aussi dès le matin de ce jour j'eus à recevoir visite sur visite de mes principaux paroissiens et à écouter avec embarras, de la part de la part de ceux-là même qui l'avaient blâmée naguère, l'éloge fait sans tempérament de ma charité envers la pauvre Rosa. Comme je suis habitué à ces retours irréfléchis d'enthousiaste sympathie, je n'y pris garde que pour m'humilier devant le Seigneur à propos de tant de louanges frivoles et de témoignages immérités. Mais j'eus bien de la douceur à recevoir la visite de quelques humbles de mon troupeau, de ceux-là qui, exempts d'engouement comme ils sont exempts de malice, traitent leur pasteur comme un ouvrier de la vigne, sans plus, et savent lui marquer avec simplicité la confiance dans son effort et le bon espoir dans ses intentions. L'oncle de cette jeune fille qui m'avait suivi en sanglotant quand j'étais sorti de chez Marie vint aussi. J'appris de lui que sa nièce, après avoir rompu fidèlement avec les vicieux, commençait à se nettoyer un peu de réputation et qu'avant un ou deux mois il comptait pouvoir l'associer à ses autres ouvrières, sans que celles-ci s'en trouvassent scandalisées. Je lui exprimai ma satisfaction à ce sujet et je l'engageai à m'envoyer cette enfant toutes les semaines une fois pour que je pusse entrer en part avec lui dans sa bonne œuvre. Enfin, je vis arriver dans l'après-midi la bonne dame de Versoix, et, en me ressouvenant de son humanité si spontanée et si généreuse envers la pauvre Rosa, je goûtai une vive consolation à confondre mes larmes avec les siennes. Gertrude, que je fis prévenir de la présence de cette dame dans la maison, voulut aussi la voir, et quand je l'eus introduite auprès d'elle, elle la conduisit vers la bière qu'elle tenait entr'ouverte pour lui laisser cueillir un baiser sur le visage de son amie.

Dans cette même journée, par une de ces coïncidences qui sont si communes au milieu des vicissitudes de ce monde, les valises de ces dames arrivèrent. Elles étaient à mon adresse et expédiées de Zurich. Je les fis aussitôt transporter dans la chambre de Gertrude, présumant qu'il valait mieux brusquer l'impression qu'elle ressentirait de cette restitution en la faisant se confondre avec d'autres encore plus douloureuses, que de l'ajourner à des temps où elle viendrait rompre le calme difficilement obtenu d'une situation moins à plaindre. Dès que Gertrude les eut en sa possession, elle en ouvrit une pour y chercher le portrait de la mère de Rosa, et dès qu'elle l'eut trouvé, elle me pria de faire enlever ces valises dont la vue lui faisait horreur, et de disposer, en faveur des pauvres de ma paroisse, de tous les objets qu'elles recélaient, puisque de sa vie elle ne voulait ni en porter ni en revoir aucun. Elle se dirigea ensuite vers la bière, et elle ajusta le portrait sur le cœur de Rosa, en m'avouant qu'elle goûtait quelque douceur à se former, au moyen de ces vains symboles, l'image du rapprochement qui avait été si vivement désiré par son amie. « Je les mis dans le sépulcre, ajouta-t-elle, pendant que les larmes ruisselaient sur ses joues, et je ne passerai pas un jour sans prier Dieu qu'il les unisse plus tard dans le ciel! »

Vers le soir on vint m'annoncer que la fille Marie était à l'extrémité et que si je voulais lui prêter mon ministère dans ses derniers moments, je ne devais pas tarder à me rendre chez elle. A cet appel, je m'y acheminai sur l'heure. Dès que je fus entré dans la chambre, les femmes, cette fois, s'éloignèrent sans que je leur en eusse donné l'ordre, et je me trouvai seul à seul avec la mourante. « Eh! bien, lui dis-je, mon enfant, l'instance du mal et l'approche de la mort ont-elles enfin subjugué ton âme et forcé ton cœur à faire le compte de ses voies? » Elle ne répondit à ces questions que par un murmure d'angoisse et de gestes d'égarement; puis, comme j'étais debout auprès du chevet, elle se saisit de mon bras pour s'y cramponner avec effroi. Je voulus essayer de la calmer en priant pour elle; mais dès les premiers mots elle m'interrompit en s'écriant : « Est-il vrai que Rosa soit morte? — Oui, » lui dis-je. Alors elle poussa d'horribles cris qui attirèrent de nouveau les femmes dans la chambre, et j'assistai en commun avec elles au spectacle le plus lugubre qui puisse se rencontrer sur la terre, à celui de la créature rebelle et pécheresse qui se débat sans préparation et sans espoir contre le roi des épouvantes.

Cependant, les cris de Marie s'affaiblissant de plus en plus pour se perdre bientôt dans un râlque râlement, et comme je connus qu'elle était près d'expirer : « Mon enfant, lui dis-je, emploie les minutes qui te restent à implorer ton pardon au nom de notre Sauveur Jésus-Christ. » Mais, sans répondre à cet appel, elle murmura : « Judith, Judith, » et une des femmes s'élança : « Tu lui remettras... » Ici la voix de Marie expira sur ses lèvres, et elle perdit presque aussitôt connaissance. « Qu'est-ce, dis-je à cette femme, que tu as à me remettre? » Elle me conduisit alors dans une chambre voisine où elle me fit voir les valises du jeune monsieur, qu'il y avait fait déposer précipitamment à l'occasion de sa dernière alerte; puis, ayant retiré d'une armoire une petite cassette, elle la déposa entre mes mains en disant : « Voici ce que Marie m'a dit hier au soir de vous remettre dans le cas où il serait constant que la jeune dame est morte. » Je pris cette cassette et je l'emportai chez moi; des visites m'y attendaient, quelques-uns de mes paroissiens entre autres, qui venaient pour s'informer de l'heure exacte de l'enterrement, parce que c'était l'intention des hommes du quartier, me dirent-ils, de faire cortége à la jeune dame, tant par respect pour sa mémoire que par considération pour moi. Je les remerciai de leur démarche et je leur répondis que le convoi partirait de mon logis à l'heure précise de midi.

Quand je me trouvai libre, j'ouvris la cassette : elle contenait des liasses de lettres. A peine j'en eus parcouru des yeux quelques-unes que tout le mystère de la destinée de Rosa m'était dévoilé. Je frémis d'horreur et je rendis grâce à Dieu du fond de mon cœur de ce qu'il l'avait prise à lui. Puis je refermai la cassette et je la déposai en lieu sûr, remettant à d'autres temps de faire le dépouillement de ces lettres pour y suivre à la trace, et en quelque sorte jour par jour, le fil d'artifices et de scélératesse qui, après avoir enlacé et perdu Rosa, avait failli s'enrouler aussi autour de Gertrude pour l'entraîner violemment dans l'abîme.

R. TOPFFER.

(La suite à un prochain numéro.)

Études physiognomoniques et morales faites au Louvre, par M. Damourette.

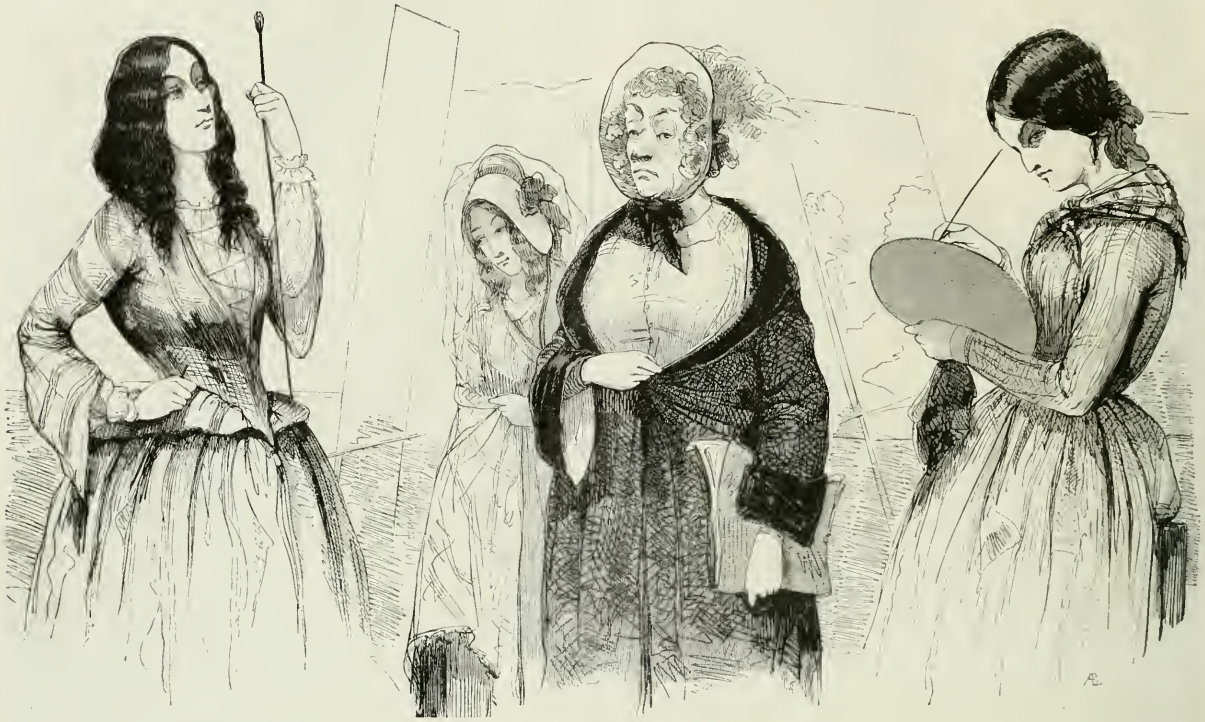

(Son mari fait le ménage.) (En chemin pour le Louvre.) (Comme on travaille au Louvre.)

(Un talent original.) (Discussion entre deux représentants de l'art au dix-neuvième siècle.) (Il se nourrit l'espérance.)

Études physiognomoniques et morales faites au Louvre, par M. Damourette.

(Très-forte.) (Une connaissance utile et agréable.) (Un talent mûr.)

(Un des Narcisse du Louvre.) (Étude de femme par un rapin.) (Ne lui parlez pas de l'Académie.)

Bulletin bibliographique.

Dictionnaire des sciences philosophiques, par une société de professeurs de philosophie. 5 vol. in-8 (les trois premières livraisons de l'ouvrage). — Librairie de l'Université, rue Pierre-Sarrazin, 12.

Cette importante publication, déjà fort avancée aujourd'hui, compte au nombre de ses rédacteurs plusieurs membres de l'Institut et un grand nombre de professeurs distingués de l'Université, sous la direction de M. Franck, de l'Institut. Si nous nous hâtons de lever ainsi le voile dont s'étaient modestement couverts les auteurs de la nouvelle encyclopédie, c'est que leurs noms sont une première garantie pour l'ouvrage, et qu'aujourd'hui, par la science qui court, trop souvent derrière l'anonyme se cachent avec prudence certaines *sociétés de savants* qui seraient, j'imagine, bien en peine de se nommer.

L'Université, qui comptait pour peu de chose, au dernier siècle, dans la science philosophique, nourrit à présent le plus grand nombre de nos philosophes; c'est dans son sein que s'est formée, que s'est accrue et que se perpétue l'école florissante de l'éclectisme, hors de laquelle je ne dirai pas qu'il n'y pas de salut, mais seulement qu'il n'y a rien aujourd'hui, à quelques exceptions près. C'est donc à l'Université qu'il appartient de faire, à notre époque, l'inventaire philosophique, d'évaluer les richesses définitivement acquises par la science, de mettre à la portée de toutes les intelligences les derniers résultats obtenus dans cette étude abstraite et profonde de la pensée; enfin, c'est aux chefs de l'éclectisme qu'est réservé de jouer aujourd'hui le rôle utile et brillant de Diderot et de d'Alembert.

Nos philosophes ont d'abord, pour entreprendre une pareille tâche, un avantage décisif sur leurs prédécesseurs, les premiers encyclopédistes : à savoir, ils peuvent laisser de côté les sciences exactes et naturelles qui tenaient et devaient nécessairement tenir tant de place dans l'encyclopédie du dix-huitième siècle. Alors, comme on sait, la philosophie inclinait fort au matérialisme; seduite, ébloüie par les progrès inespérés des sciences naturelles, dont on ne prévoyait plus le terme, elle se subordonnait elle-même volontairement à l'étude du monde physique, et, dans son admiration pour les grandes lois qui régissent la matière, elle voulait faire subir à la pensée l'empire de ces lois. De là, une préoccupation constante, outrée, des sciences positives. Platon avait écrit jadis sur la porte de son école de philosophie : « Nul n'entre ici qui ne soit géomètre »; Diderot était tout prêt à écrire sur la porte de l'Encyclopédie : « Nul ne pénètre ici qui ne soit géomètre, médecin, physicien, botaniste, chimiste, algébriste, etc »; et, naturellement, dans la composition du grand dictionnaire, il devait faire la part la plus large à toutes ces connaissances mathématiques et physiques qui, dans l'opinion du temps, formaient la base nécessaire d'une bonne philosophie. En un mot, les faits de l'expérience avaient le pas sur ceux de la raison pure.

De nos jours, les philosophes, sans rejeter les acquisitions expérimentales de leurs devanciers, ont pourtant rendu à la pensée, non-seulement toute l'indépendance qu'elle n'aurait jamais dû aliéner, mais encore toute sa supériorité essentielle que ne peut balancer l'ensemble des phénomènes et des merveilles matérielles. La science de la raison se dégage donc et s'élève sur une hauteur où elle doit régner seule désormais, n'ayant plus besoin de se servir du piédestal des sciences inférieures; la philosophie rompt cette funeste alliance qu'on l'avait force de contracter avec des étrangères, et qui la conduisait, nous l'avons vu, par une pente rapide, au plus profond *athéisme*. Le nouveau dictionnaire se présente à nous purement philosophique, sans un mot de médecine ni d'algèbre; c'est l'étude dogmatique et historique de la pensée, et tout au plus admet-il, pour aider à la connaissance psychologique, cette simple dose de physiologie que Descartes a mise si sobrement dans son Discours sur la Méthode. C'est là, vous le concevez, un immense progrès sur la première encyclopédie; et si le nouveau dictionnaire ne peut exercer la même influence politique et religieuse, au moins ne niera-t-on point qu'il ne doive avoir une bien plus grande autorité philosophique.

Pour faire connaître pleinement le but, l'esprit et le plan de leur vaste publication, les auteurs ont mis en tête de la première livraison une préface détaillée, que l'on peut regarder comme leur profession de foi et le résumé de tout leur ouvrage. Nous nous bornerons ici à résumer à grands traits cet exposé d'une doctrine qui nous semble, sinon le dernier mot de la science, au moins le point le plus sérieux et le plus élevé que la philosophie ait encore atteint, puisque cette doctrine n'est que la conciliation des meilleurs systèmes et le complément raisonné de l'un par l'autre.

« Nous croyons, disent les auteurs, que la philosophie et la religion sont deux choses distinctes, dont l'une ne saurait remplacer l'autre, et qui sont nécessaires toutes deux à la satisfaction de l'âme et à la dignité de notre espèce; nous croyons que la philosophie est une science tout à fait libre, qui se suffit à elle-même et ne relève que de la raison; mais nous soutenons en même temps que la raison vient de Dieu, qu'elle est, comme lui, immuable et absolue dans son essence.]

« Nous ne connaissons pas de science sans méthode, et notre méthode est celle de Socrate et de Descartes, mais appliquée avec plus de rigueur et développée à la mesure actuelle de la science; également éloignée et de l'empirisme et de la pure spéculation, la méthode psychologique étudie, à la clarté de la conscience, les faits de l'âme humaine, qu'elle élève ensuite et généralise à l'aide de l'induction et du raisonnement.

« Grâce à cette méthode, nous enseignons en psychologie le spiritualisme le plus positif, alliant le système de Leibnitz à celui de Platon et de Descartes, regardant notre âme comme une force libre et responsable, comme une existence entièrement distincte de toute autre, qui se possède, se sait, se gouverne et porte en elle-même, avec l'empreinte de son origine, le gage de son immortalité.

« En morale, nous ne connaissons pas de transaction entre la passion et le devoir; mais nous croyons en même temps que sous l'empire de cette loi souveraine du devoir, dont la charité et l'amour de Dieu sont le complément indispensable, tous les besoins de notre nature trouvent leur légitime satisfaction, toutes les facultés de notre être sont excitées à se développer dans le plus parfait accord.

« Dans les questions relatives aux rapports de Dieu avec l'homme, nous avons fait au sentiment sa part, tout en maintenant les droits et l'autorité de la raison, c'est-à-dire que nous nous défendons du mysticisme comme du panthéisme.

« Enfin, nous pensons que l'histoire de la philosophie est inséparable de la philosophie elle-même, et qu'elles forment toutes deux une seule et même science; nous admettons que la vérité est de tous les temps, qu'elle fait, en quelque sorte, l'essence même de l'esprit humain; nous croyons aussi à un sage progrès, compatible avec les principes invariables de la raison, et dès lors l'état présent de la science se doit nécessairement rattacher à son passé. »

Telle est, sommairement, la profession de foi des auteurs, que rendait nécessaire l'état de suspicion où plusieurs partis veulent faire mettre aujourd'hui la philosophie. On voit que la doctrine du nouveau dictionnaire est aussi sage qu'élevée, aussi prudente que solide, et nous ne pouvons qu'applaudir à un ouvrage qui repose sur de pareils fondements.

Le dictionnaire tout entier se composera de huit livraisons ou volumes; trois seulement ont déjà paru; mais ce commencement suffit pour faire juger de la fidélité avec laquelle les auteurs ont su observer la ligne qu'ils s'étaient si bien tracée dans leur préface; et, confiée à tant de plumes différentes, l'excellente unité du livre ne s'est pas une seule fois démentie.

O.

Tarikh-i-Asham, récit de l'expédition de Mir-Djumlah au pays d'Assam. Traduit sur la version hindoustani de Mir-Huçaïni, par M. Théodore Pavie. — Paris, 1845. 1 vol. in-8. *Benjamin Duprat.*

L'an 1068 de l'Hégire (1654 de Jésus-Christ), le roi d'Assam, Dji-Dhadj-Singh, abaissa sur les yeux de son cœur le voile de la cupidité. Il envahit la province de Kampour. Le gouverneur militaire de ce pays, Mir-Loutf-Illah-Shirazi, se retira devant lui en se disant : « Celui-ci a remporté un avantage certain qui a sauvé sa vie. Il faut mieux fuir que rester en place, combattre comme un héros, et se faire tuer. » Aussi les Assamiens restés seuls s'emparèrent-ils à leur aise du pays qu'ils avaient convoité. Ils le saccagèrent si complétement, qu'il ne resta pas trace d'habitation partout où ils passèrent. Ils osèrent même pousser plus loin leurs déprédations.

Mais alors le trône de l'Inde était occupé par Ab-Outmonzaffar-Mahi-Ouddin-Mohammed-Aurang-Zeb, l'essence de la famille de Baber, le plus illustre des descendants de Timour, le modèle des rois, l'ombre de Dieu, le protecteur des royaumes soumis au vrai Dieu et aux préceptes du prophète, l'asile des serviteurs de l'Islam et du Tout-Puissant, cher à la terre et aux cieux. Il avait pour vice-roi au Bengale le nawab Mir-Djumla-Sipay-Salar. L'an 1071 de l'Hégire (1660), le nawab résolut d'aller en personne châtier les Assamiens et leur roi.

« Il partit donc, dit l'auteur de la relation de cette expédition, avec dix ou douze mille cavaliers et une infanterie nombreuse, et il marcha de conquête en conquête, jusqu'à ce qu'arrivassent ces mois qui font dire : la prison de l'eau est plus terrible qu'un carcan de fer. Rester enfermé au milieu des rivières débordées, et arrêté dans sa marche par des maladies de toute espèce; avoir nuit et jour à souffrir et à se défendre des attaques et des ruses des traîtres Assamiens, ne trouver de vivres nulle part; avoir partout à supporter les plus rudes fatigues, les plus cruelles épreuves, au point qu'on deviendrait sourd à entendre le récit de tant de maux, et que la main se dessécherait à en écrire le détail; par la bonté de Dieu et avec le secours de sa grâce, qui est le plus solide soutien, sortir enfin de ces puits de Babylone et de cet abîme de sang, à travers les plus surprenantes aventures et les plus incroyables événements, tels sont, en peu de mots, les faits principaux qui ont signalé la marche et l'issue de cette guerre, suivie d'un traité de paix. »

Le nawab ne survécut pas longtemps à ce traité. Il tomba malade, et partant de ce principe que « l'opinion du malade est malade elle-même », il se soumit d'abord aux prescriptions de ses médecins; mais il ne tarda pas à reconnaître que les efforts de l'art étaient inutiles. Il mourut. Tant qu'il avait vécu, il avait défendu qu'on écrivît tous les détails, les incidents secrets de cette désastreuse campagne. Après sa mort, l'auteur de *Tarikh-i-Asham*, « ayant fait partie lui-même de ceux qui partagèrent les travaux de la campagne, ayant été l'un de ceux qui, depuis la frontière d'Assam jusqu'à l'instant où le nawab partit pour le ciel, furent nuit et jour présents au conseil des chefs, écrivit ces choses dans la fraîcheur des souvenirs, avec la langue d'une plume qui dit la vérité. Outre tout ce qui se racontait alors et en dehors des récits abondants qui avaient cours, il traça quelques-uns des malheurs, quelques-unes des calamités dont l'armée eut à souffrir; il décrivit ce qui était venu à sa connaissance sur les mœurs et les usages des contrées parcourues, et il ajouta de nouveaux traits à la peinture des habitants du pays d'Assam et de ceux qu'il observa dans les montagnes. »

L'histoire de l'expédition de Mir-Djumlah au pays d'Assam que Wali Ahmed-Schahab-Uddin-Talish, écrivit en persan, sous le règne de l'empereur Mohammed-Aurang-Zeb, Saïda-Bahadur-Aly-Huçaïni, l'avait traduite en hindoustani. En 1805, un manuscrit de cette traduction faisait partie de la riche collection de M. Garcin de Tassy. C'est le seul qui existe en Europe. Le savant professeur l'a obligeamment prêté à M. Théodore Pavie, un de ses élèves, et M. Théodore Pavie en a fait une traduction française que vient de publier M. Benjamin Duprat. C'est un travail dont nous ne pouvons pas apprécier le mérite intrinsèque, n'ayant pas le bonheur de savoir l'hindoustani, mais qui nous semble mériter des éloges et des remerciments. D'une part, en effet, l'Angleterre a détruit depuis peu la nationalité du pays d'Assam; et d'autre part, ce désastre de l'expédition commandée par Mir-Djumlah ouvre la série des revers que doivent essuyer plus tard les armes mogoles; les troupes qui franchissent le Brahmapoutra, sous la conduite du nawab, composent la dernière armée conquérante marchant au nom des descendants de Timour. Au moment où les Assamiens moissonnent la fleur des Afghans et des cavaliers de la Perse, les marchands de l'Occident, qui doivent un jour rayer leur nom de la liste des nations, commencent à jeter au Bengale les bases de leur colossale puissance. On lit avec intérêt le récit de cette guerre contemporaine des premiers établissements des Européens dans l'Inde, et les curieux détails qu'a recueillis son auteur sur la civilisation et les mœurs d'une race peu connue et presque éteinte.

Abrégé de l'histoire générale des temps modernes, par M. F. Ragon, inspecteur de l'Université. Cinquième édition. — Paris, 1845. *Louis Colas.*

« Recueillir et mettre à la portée des jeunes gens des faits épars dans une foule de livres qui ne sont point à leur disposition, leur épargner ainsi des recherches pour lesquelles la plupart d'entre eux manqueraient de temps, de patience et de secours; leur faciliter enfin l'étude de l'histoire moderne, en leur présentant dans un ensemble complet, clair et méthodique, les éléments de la science que les professeurs doivent leur développer, c'est tout ce que j'ai voulu faire, dit l'auteur, dans la courte préface mise en tête de son ouvrage, car c'est tout ce que me permettait de faire le but spécial de mon travail. »

Ce programme était en effet celui qu'il fallait se tracer pour un livre destiné principalement à l'enseignement classique. Dans de pareils ouvrages, ce qui est surtout nécessaire, c'est l'ordre, l'amethode, l'abondance et l'exactitude des faits. Il faut apporter dans leur composition une critique historique éclairée; non pas celle qui bâtit des systèmes, ne présente jamais l'histoire d'une époque ou d'un pays que sous un seul point de vue, et sacrifie quelquefois à l'éclat piquant d'une nouveauté paradoxale la réalité historique; mais celle qui sait se livrer au travail beaucoup moins brillant, beaucoup plus aride et plus difficile aussi, de la vérification des sources, de l'exactitude des dates, de la classification des époques, de l'authenticité des faits. De pareils ouvrages ne peuvent s'improviser, et ne parviennent à leur degré de perfection relative qu'après une sage et continuelle révision, qui, par des additions et des remaniements successifs, les amende et les complète.

L'*Abrégé de l'histoire générale des temps modernes* est un livre déjà connu et apprécié des professeurs et des élèves. Depuis près de vingt ans, il est adopté dans les colléges de l'Université pour l'enseignement de l'histoire dans les classes supérieures. Nous devons féliciter M. Ragon de n'avoir pas abandonné son œuvre, et de l'avoir sans cesse retravaillée avec une constante sollicitude, et une persévérance bien rare à notre époque de livres bâtis et de productions précipitées. Dans l'origine, cet ouvrage s'arrêtait à la mort de Louis XIV. Depuis, M. Ragon avait publié séparément une histoire du dix-huitième siècle. Aujourd'hui, ces deux ouvrages ont été soigneusement revus, remaniés, et forment un seul corps d'histoire, embrassant l'Europe et ses colonies pendant trois cent trente années, depuis la destruction de l'empire grec jusqu'à la fin de la guerre d'Amérique.

Le meilleur éloge que nous croyons pouvoir faire de cette nouvelle édition, c'est de dire qu'elle remplit parfaitement le but que l'auteur s'était indiqué lui-même; et de plus, que, grâce à une précision de style, une clarté de méthode, une sobriété de digressions, qui deviennent de plus en plus rares, il a pu faire entrer dans ces trois volumes, qui embrassent trois siècles, bien des détails utiles, des recherches curieuses sur les mœurs, l'administration intérieure de chaque État, les finances, la littérature, etc., que l'on chercherait vainement ailleurs, et que l'on est heureusement surpris de rencontrer sous le titre modeste d'abrégé.

Traité de l'office, par M. Étienne, ancien officier de l'ambassade d'Angleterre, avec des planches au burin et des lithographies. — Paris, 1845. Au dépôt de la librairie, rue Thérèse, 11. 1 vol. in-8. 10 fr. 50.

Je ne suis pas compétent, je l'avoue, pour apprécier la valeur de cet ouvrage, qui n'a absolument rien de littéraire; mais je comprends son utilité pratique, et il me semble renfermer tant de recettes de si excellentes douceurs, que je n'hésite pas à le recommander à toutes les abonnées de *l'Illustration*. Je ne puis mieux le louer qu'en citant les titres de ses principales divisions. Ce que je ne pardonne pas à son intelligent éditeur, c'est d'avoir oublié d'y joindre une table générale et alphabétique des matières. Un pareil complement était plus nécessaire au *Traité de l'office* qu'à tout autre ouvrage. Comment trouver, sans ce guide indispensable, au milieu de ces 2,000 recettes, celle dont on a besoin.

En somme, le *Traité de l'office* traite 1° des *hors-d'œuvre*; 2° des *compotes*; 3° du *raffinage du sucre*; 4° des *petits fours*; 5° des *variétés*. Sous ces cinq divisions principales sont réunies toutes les recettes connues dans le monde entier pour fabriquer les délicatesses les plus exquises dont l'humanité ait jusqu'à ce jour rassasié sa gourmandise. Mais dans la crainte de commettre quelque bévue, j'aime mieux laisser parler le prospectus.

« L'office complet, avec ses charmantes splendeurs d'aujourd'hui, est un art assez récent. Il est déjà passé des maisons opulentes dans les établissements et dans les familles d'un goût délicat. Ses confections sont l'orgueil de toutes les maîtresses de maisons entendues et de nos élégants cuisiniers. Cette popularité de l'office a dû écarter les maîtres du travail, en réunissant leur spécialité à l'art de la table, à la cuisine. C'est pour cela qu'un livre clair et bien ordonné, renfermant les recettes les plus agréables, sera recherché par les personnes qui désirent le dernier comfort de la table. L'ancien office avait des parties brillantes, mais il ne possédait pas tous les trésors qu'ont dû lui donner les *combinaisons* du sucre et le travail ingénieux du petit four, l'une des transitions entre les pâtissiers et les cuisiniers. Les hors-d'œuvre, dans le traité de M. Étienne, ont une nouvelle élégance et une grande richesse. M. Étienne les rapporte, les analyse tous. Des recettes inconnues de quantité de salades nous sont données; elles dépassent la trentaine. Toutes les compotes ont ici une grande délicatesse de travail, la variété et l'aspect le plus séduisant. Les recettes des boissons de tous les climats, de toutes les sociétés riches, toutes les boissons saines se trouvent ici. Puis vient l'art d'employer le sucre et de le soumettre à toutes les pensées du praticien; l'art si difficile du glacier, celui de multiplier ces rafraîchissements délicats et somptueux qui reçoivent une si grande diversité d'éléments, sucre, fruits, liqueurs, vins fins. C'est surtout par la richesse de sa nomenclature que l'office est un art nouveau, par la sagesse et l'excellence de ses confections, par les délicatesses exquises de son petit four, de ses biscuits glacés, de ses gâteaux d'amandes, macarons, meringues, gâteaux parés, etc.

« Ses décors sont mieux raisonnés que ceux qu'il a eus autrefois. Çà et là pourtant il a ses excès. Le bronze apparaît trop dans nos fêtes, où il efface les fleurs naturelles qui n'y dominent pas assez.

« Notre ancien office avait quelques beaux procédés artificiels assez difficiles qui sont tout à fait remplacés; le sablage et le décorateur, par exemple, ont disparu devant le bronzier. Les décorations placées sur les tables ne servaient guère que pour deux ou trois dîners ou soupers; les praticiens, les officiers avaient alors à multiplier les preuves de goût et d'inspiration, et ne couvraient guère une table sans inventer pour le sablage quelques charmants dessins où ils rendaient les riantes fantaisies de leurs amphitryons. Tout cela n'est plus, tout cela s'est évanoui, a été remplacé par un office plus usuel, peut-être plus élégant. Il y a vingt-cinq ans, Carême annonçait le *Traité de l'office* de M. Étienne comme l'ouvrage qui, par sa clarté, son ordonnance et sa richesse, devait rendre cette charmante spécialité. »

L'auteur du *Traité de l'office*, M. Étienne, est l'ancien officier de l'ambassade d'Angleterre, l'officier de madame de Bagration, à Paris. Sa réputation assure celle de son livre, dont le succès nous paraît aussi infaillible que ses recettes.

A partir du 4 octobre, les ANNONCES DE L'ILLUSTRATION sont reçues rue Vivienne, 4, à la *Compagnie de Publicité*.
Prix de la ligne, Librairie et Industrie, 90 centimes.

COMPAGNIE DES INGÉNIEURS.

DE PARIS A LA MÉDITERRANÉE.

CHEMIN DE FER DE PARIS A LYON.

CAPITAL DEUX CENTS MILLIONS.

Actions de 500 francs. — Versement : 75 francs par Action.

BATEAUX A VAPEUR DE LYON A AVIGNON, MARSEILLE, TOULON, CETTE, ALGER.

Capital : DIX MILLIONS. — Actions de 250 francs. — Versement : 25 francs par Action.

SOCIÉTÉS CONSTITUÉES PAR DEUX ACTES DISTINCTS PASSÉS CHEZ Me HAILIG ET SON COLLÈGUE,

NOTAIRES A PARIS.

COMITÉ FRANÇAIS.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

MM. le duc DE ROHAN, grand officier de la Légion d'honneur, maréchal de camp.
le duc de CAUMONT-LAFORCE, commandeur de la Légion d'honneur, pair de France.
BABINET, chevalier de la Légion d'honneur, membre de l'Institut.
GAMBEY, chevalier de la Légion d'honneur, membre de l'Institut.
le marquis de BETHISY, propriétaire
GAUTHIER, chevalier de la Légion d'honneur, membre de l'Institut, architecte du gouvernement.
DE MIRBEL, officier de la Légion d'honneur, membre de l'Institut.
LIGERON, banquier de la maison LIGERON, LAMBERT, OFFROY et Compagnie.
le marquis DE ROCHEDRAGON, grand officier de la Légion d'honneur, maréchal de camp.
le marquis LOUIS D'ALPHONSE, officier de la Légion d'honneur, propriétaire.
BOURSIER, receveur général de l'Allier.
MM. VIENNET, commandeur de la Légion d'honneur, pair de France, membre de l'Institut.
COUBAYON (Gilbert), de Lyon, administrateur de la compagnie des bateaux à vapeur.

CONSEIL DES INGÉNIEURS.

le baron SEGUIER, membre de l'Institut, membre du conseil général de la Seine.
MIMEREL, officier de la Légion d'honneur, directeur des constructions navales.
GALY-CAZALAT, ingénieur, ancien élève de l'école polytechnique.
SAULNIER, ingénieur-mécanicien, membre du conseil général des manufactures.
DE LAMORINIERE, ingénieur en chef de la marine et directeur de l'usine royale d'Indret.
BABINET, membre de l'Institut.
GAMBEY, membre de l'Institut, section de mécanique.
GAULTIER, membre de l'Institut, architecte du gouvernement.

COMITÉ ANGLAIS.

Les noms des membres du Comité anglais représentant les souscripteurs des 120,000 actions réservées pour l'Angleterre seront publiés prochainement.

BANQUIERS DE LA SOCIÉTÉ :

MM. ROUSSÉLLE *jeune, rue de Ménars, 10*, LIGERON, OFFROY, LAMBERT *et compagnie, rue de Ménars, 10.*

On reçoit les souscriptions pour les deux compagnies, à Paris, rue Thérèse, 8.

ÉTABLISSEMENT DU BONHOMME RICHARD,

Dirigé par BLAY et Compagnie, Marchands Tailleurs.

Parmi les maisons de commerce qui de nos jours ont pris le plus de développement, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, il faut citer en première ligne l'établissement du *Bonhomme Richard*, place des Victoires (HOTEL TERNAUX). — Cette maison, montée sur la plus grande échelle, est restée jusqu'à présent sans rivale. Elle doit sa supériorité incontestable à la vente des draps si renommés des fabriques Ternaux, dont elle a seule le privilége exclusif, et à la confection des vêtements, spécialement dirigée par M. ALEXANDRE BLAY (ci-devant place de la Bourse), l'un des tailleurs les plus en vogue aujourd'hui. — Le consommateur trouvera donc réunis, dans les vastes magasins du *Bonhomme Richard*, les prix les plus modérés marqués en chiffres connus et un assortiment considérable de marchandises en tous genres, ainsi qu'un grand choix de vêtements tout prêts. — *Toutes les ventes se font à prix fixe, comptant sans escompte.*

ODONTINE et ÉLIXIR ODONTALGIQUE

L'instruction qui accompagne ces nouveaux dentifrices donne la raison de leur supériorité sur tous ceux employés jusqu'à ce jour.
DÉPOT A **PARIS**, CHEZ **M. FAGUER**, RUE RICHELIEU, 95 ; ET CHEZ TOUS LES PARFUMEURS ET COIFFEURS DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.

Ne pas confondre le n. 11, avec celui des autres maisons qui prennent les mêmes indications sans y être autorisées. (Affr.)

MOREL, PHARMACIEN-DROGUISTE, *rue des Lombards*, 14, *à Paris*, *seule maison* dont **M. RASPAIL** garantisse les produits, appareils et ingrédiens destinés à l'application de sa méthode hygiénique et curative.

RASPAIL

CIGARETTES de **CAMPHRE** de **F.-V.** *Et autres* **PRÉPARATIONS** *du même auteur.*

La popularité qui a accueilli la nouvelle méthode de médication de M. RASPAIL a tellement multiplié la concurrence qui s'empare chaque jour du nom de M. RASPAIL à son insu, cette concurrence a tellement détérioré la qualité des substances, tout en exagérant leur prix, que dans l'intérêt de la santé publique et surtout dans celui de la classe peu aisée, M. RASPAIL s'est vu dans la nécessité de traiter avec une des plus anciennes maisons de la capitale pour qu'il lui fût possible de surveiller la vente, de vérifier la bonne qualité des substances et d'en fixer lui-même les prix au taux le plus bas possible. Chaque étiquette sera revêtue de sa signature.

LE VÉRITABLE PURGATIF ANDERSON est utile à tous les âges de la vie; il remedie aux maux de tête, aux étourdissements; il expulse les humeurs qui font obstacle au libre exercice des fonctions. La boîte, scellée par un timbre royal qui porte sur fond rouge : *J. B. J. Johnson, chimist drugoist*, se vend 2 fr. dans toutes les pharmacies et rue Caumartin, 1, à Paris.

CHANDELLE-CIRE PERFECTIONNEMENT, à 70 CENT. LE DEMI-KILO. (Economie des menages). Bien supérieure en qualité et d'un prix moins élevé que la chandelle ordinaire, d'une plus longue durée, ne coulant jamais, exempte de toute odeur, et offrant en toute saison la fermeté de la bougie. Au magasin des bougies de la Reine, rue Neuve-des-Petits-Champs, 18. — Bougie nankin, 1 fr. 15 c. (Affranchir.)

CAOUT-CHOUC SANS ODEUR, COURROIE DE MECANIQUE

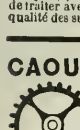

GUERIN Jne et Cie, rue des Fossés-Montmartre, 3, à PARIS.

Paletots 1re qualité, 60 fr.; 2e qualité, 50 fr.; Manteaux taille ordinaire, 35, 45, 55 fr.; Manteaux grande taille, 50, 60, 75 fr ; Roulières d'officiers, 30, 45, 55 fr.; Coussins à air, 12 fr.; Clysoirs, de 4 à 5 fr.; Tabliers de nourrices, 6 et 7 fr ; Bretelles à tous prix.

Les COURROIES en CAOUT-CHOUC ont l'avantage de ne pas s'allonger, d'être d'un seul morceau et d'une durée supérieure à celles en cuir. N° 1, très fort, 40 c. le mètre, sur un centimètre de largeur. N° 2, un peu moins fort, 35 c. N° 3, force ordinaire de cuir, 30 c.

RHUMES, IRRITATIONS, INFAMMATIONS. LE SIROP ANTIPHLOGISTIQUE DE BRIANT, de plus en plus apprécié pour le traitement des irritations et inflammations de la poitrine, de l'estomac et des intestins, est prescrit avec un succès toujours croissant par les plus célèbres médecins de la capitale, membres de l'Académie et de la Faculté royale de Médecine. Ce sirop, est, en effet, la préparation la plus efficace pour combattre les plus cruelles maladies d'où résultent les RHUMES, CATARRHES, CRACHEMENTS DE SANG, CROUPS, COQUELUCHES, DYSSENTERIES, etc., etc. — Pharmacie BRIANT, rue Saint-Denis, 157 (ci-devant 141, et 154.)

PRÉCIEUSE DÉCOUVERTE ! LIMONINE ou Extrait pur de tous les principes du citron.
EMPLOIS : Limonades, punch, glaces, préparations culinaires d'office, etc.
AVANTAGES : Réduction sous le plus petit volume, usage des plus faciles, saveur parfaite du fruit, économie relative de plus de 60 pour 100, conservation indéterminée.
Prix, 2 fr. le flacon suffisant à plus de 120 verres d'excellente limonade.
Dépôt principal, passage Choiseul, 21, et chez MM. les épiciers de Paris et des départements.

J.-J. DUBOCHET, LECHEVALIER et Compagnie, éditeurs, rue de Richelieu, 60.

ALMANACH DE L'ILLUSTRATION POUR L'ANNÉE 1846.

Troisième année.

Petit in-4° de 52 pages, imprimé sur beau papier vélin doré sur tranche. — Illustré de grandes et belles gravures tirées de L'ILLUSTRATION ou composées *spécialement* pour l'Almanach par CHAM. — Scènes de mœurs, vues pittoresques, caricatures, modes, rebus, etc. — Prix : 75 cent.

Correspondance.

Châtellerault, le 1er novembre 1845.

Monsieur,

Je voulais vous écrire avant de quitter Paris, pour vous communiquer quelques observations que j'y ai faites durant un séjour d'une semaine.

Il y a de cela quinze jours. On m'avait beaucoup parlé, à Châtellerault, des badauds de Paris, et j'ai cherché à voir si, en effet, le Parisien est plus badaud qu'un autre. Quoique habitant de la province, je déclare que cette observation ne m'a point semblé juste. Quand il arrive quelque chose d'un peu extraordinaire à Paris, on peut voir effectivement la foule des curieux plus grosse qu'elle ne serait à Châtellerault ; cela prouve que Paris est plus grand que Châtellerault, et non pas, selon moi, du moins, qu'on soit là plus curieux qu'ici.

(Un aéronaute

Je me promenais un de ces derniers dimanches sur le boulevard, à l'heure où M. Margat faisait son ascension à l'Hippodrome. Tout à coup, je vois des promeneurs s'arrêter, le nez en l'air; je regarde comme les autres; c'était le ballon qui nageait au-dessus de Paris. — Ah! dis-je, voilà bien mes badauds. Puis les remarques de mes voisins me ramenèrent à un autre sentiment. Tous ces curieux-là avaient des accents divers : c'étaient des Provençaux, des Gascons, des Picards, des Normands. — Les Parisiens continuaient leur promenade, comme des gens qui ont vu bien d'autres ballons.

Le lendemain, je rencontrai des individus flânant en habits gris à la française, avec un chapeau à plusieurs cornes et une boîte en cuir pendue en sautoir. « Monsieur, dis-je à un passant, ne sont-ce pas là les porteurs de la Banque de France? — Monsieur, me fut-il répondu, il s'agit, en effet, d'une banque, mais non de la Banque de France. Celle que vous voyez est de *l'Époque;* l'autre est plus ancienne. » Je reconnus dans mon interlocuteur ce brave M. Odry, que j'avais vu, il y a quelques années, en représentation dramatique à Châtellerault. Mais tandis qu'il me parlait, la foule entourait les hommes habillés de gris. Je ne vis non plus dans cette foule aucun Parisien, car le Parisien n'est pas, comme on dit, un badaud; il a vu tant de costumes, tant d'habits de toute sorte et de tout pays, qu'il ne s'étonne plus de rien. Le Grand Mogol, avec son manteau couvert de pierreries, viendrait sur le boulevard des Italiens, qu'il ne ferait pas tourner le regard d'un Parisien. Paris est trop près de l'Opéra.

et ses spectateurs.)

Je termine l'histoire de mes hommes gris. La foule cherchait à savoir ce qu'ils pouvaient dire à un vénérable concierge qui posait devant eux. Ce concierge se plaignait vivement de n'avoir pas reçu une prime qu'on lui avait promise pour stimuler son zèle. On n'entend plus parler que de primes dans tout Paris. Je n'ai pas compris la plainte du concierge; mais j'ai constaté une fois de plus que les badauds de Paris ne sont pas des Parisiens; je ne suis pas même bien sûr qu'il y ait des Parisiens à Paris, quoiqu'on m'en ait montré.

Agréez, etc.

(Un homme-affiche.)

Portrait en pied de M. X. — L'original appartient à M. Sol...)

P. S. On me dit à l'instant que les vrais Parisiens ne sont pas en effet à Paris; mais qu'on peut en voir à Batignolles.

On nous prie de publier la lettre suivante :

A M. le Directeur de L'ILLUSTRATION.

Paris, le 2 novembre 1845.

L'auteur de l'article sur l'école de Metz cite M. Dimbourg comme l'inventeur d'un nouveau procédé de gravure typographique sur cuivre, qui consiste à faire un dessin sur cuivre ou, au pinceau, avec du vernis liquide. Voici l'origine de cette découverte : un jeune homme nommé Tarbène, qui a travaillé sous ma direction, et qui employait le vernis ordinaire des taille-douciers, ainsi que le vernis liquide au pinceau, étant allé travailler chez M. Dimbourg, celui-ci crut faire une magnifique découverte en n'employant que l'une de ces deux méthodes. Cet éclair de génie lui valut, de l'Académie de Metz, une médaille à titre de récompense. Avant M. Dimbourg, Lambert, Duplat, Susemihl et Girardet père avaient fait ce genre de gravure avec infiniment plus de perfection que M. Dimbourg, et leurs travaux remontent à plus de quarante ans. Girardet père a produit au pinceau des gravures très-estimables, et Susemihl a fait dans le même genre de l'histoire naturelle qui est parfaite. Bien qu'il me répugne de parler de moi, le *Jardin des Plantes*, que vous avez publié, et d'autres travaux que vous connaissez, vous convaincront que ce sont là des résultats convenables et pratiques. Quant à M. Dimbourg, qu'a-t-il produit? Absolument rien, si ce n'est quelques gravures publiées dans un mémoire (que je soumets à vos lumières), qui sont tout au plus l'enfance de l'art, et qui, malgré tout le soin qu'on a dû y apporter, n'ont pu s'imprimer proprement.

Les élèves qu'il avait sous sa direction ont promptement abandonné ce fameux procédé; et maintenant qu'en reste-t-il? quels sont les ouvrages qu'il a illustrés ou les grands travaux qu'il a produits?

Recevez, monsieur, l'assurance de ma haute considération.

J. BEST.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER REBUS.

Un seul jour ne fait pas d'un mortel vertueux
Un perfide assassin, un lâche incestueux.

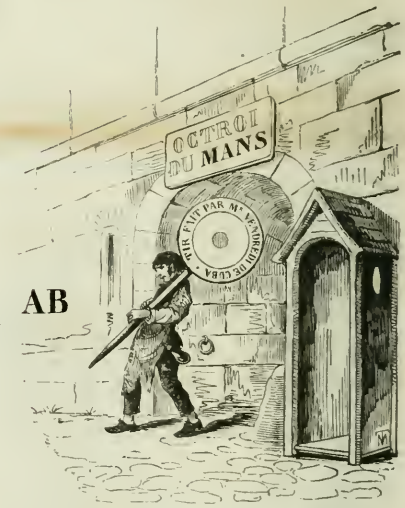

On s'abonne chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les *Correspondants du Comptoir central de la Librairie.*

A Londres, chez J. Thomas, 1, Finch Lane Cornhill.

A Saint-Petersbourg, chez J. Issakoff, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-Impériale; Gostinoï-Dvor, 22. — F. Bellizard et Cᵉ, éditeurs de la *Revue étrangère*, au pont de Police maison de l'église hollandaise.

A Alger, chez Bastide et chez Dubos, libraires.

Chez V. Hebert, à la Nouvelle-Orléans (États-Unis).

A New-York, au bureau du *Courrier des États-Unis*, et chez tous les agents de ce journal.

A Madrid, chez Casimir Monier, Casa Fontana de Oro.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de Lacrampe et Cᵉ, rue Damiette, 2

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.

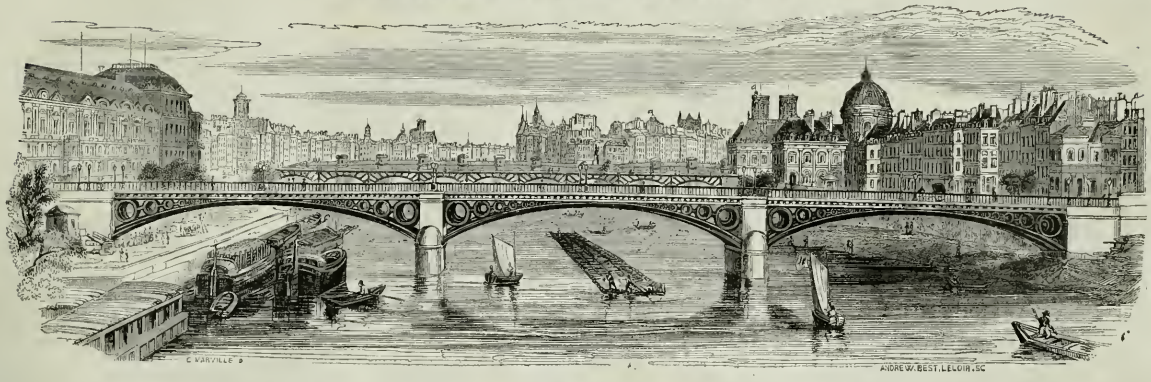

Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N° 142. Vol. VI. — SAMEDI 15 NOVEMBRE 1845.
Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 33 fr.
Ab. pour l'Etranger. — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Histoire de la Semaine. *Inauguration de la statue du duc d'Orléans, à Alger.* — **Paris matériel.** — **Courrier de Paris.** *Le Rêve d'une jeune fille; Arnal dans l'Ile de Robinson.* — **Nuit sur un fait de tératologie.** *Une Gravure.* — **Qu'est-ce que l'amour?** Histoire orientale. — **Algérie.** Expédition dans le Petit-Désert. *Quatre Gravures.* — **Echange des ratifications du traité avec la Chine.** *Deux Gravures.* — **Rosa et Gertrude.** Roman par M. R. Topffer. (Suite.) — **Publications illustrées.** Jérôme Paturot. *Neuf Gravures,* par Grandville. — **Académie des Sciences.** Compte rendu des travaux du troisième trimestre de 1845. Sciences médicales. — **Annonces.** — **Modes.** *Une Gravure.* — **Observations météorologiques du mois d'octobre 1845.** — **Rébus.**

Histoire de la Semaine.

Remaniement du ministère de la guerre. — M. le maréchal Soult a bien décidément résigné son portefeuille. Il conserve la présidence du conseil. L'ordonnance qui accepte sa démission du premier poste et le maintient dans le second a paru enfin mardi dernier au *Moniteur*. M. Moline de Saint-Yon, directeur du personnel au ministère de la guerre, nommé assez récemment lieutenant général, succède à M. le duc de Dalmatie. L'élévation du nouveau ministre a donné force besogne cette semaine à M. le garde des sceaux, car il lui a fallu sceller coup sur coup une ordonnance qui décore M. Moline de Saint-Yon de la grand'croix de l'ordre de la Légion d'honneur, une autre qui le nomme ministre, une troisième enfin qui l'appelle à la pairie. Il ne manque donc rien à la nouvelle Excellence, et il ne lui reste plus qu'à faire oublier à l'armée, au public et aux Chambres par ses services et par sa gloire, la gloire et les services de son prédécesseur.

Par suite de la retraite de l'un et de l'avénement de l'autre, divers changements ont été opérés dans le personnel supérieur de l'administration de la guerre. M. Martineau-Deschenetz, secrétaire général du ministère, y a vu créer pour lui une sous-secrétairerie d'Etat; M. le général Gazan a remplacé M. Moline de Saint-Yon à la direction du personnel; enfin les affaires d'Afrique sont passées des mains de M. de Vauchelles à celles de M. le général Delarue.

Avant de remettre son portefeuille au roi, M. le maréchal Soult a tenu à faire trancher une question grave qui avait été un des principaux sujets de lutte entre M. le maréchal Bugeaud et lui, celle des grandes concessions en Algérie. Dimanche dernier a été signée l'ordonnance qui accorde la première des concessions demandées, ordonnance qui servira de modèle à toutes les autres.

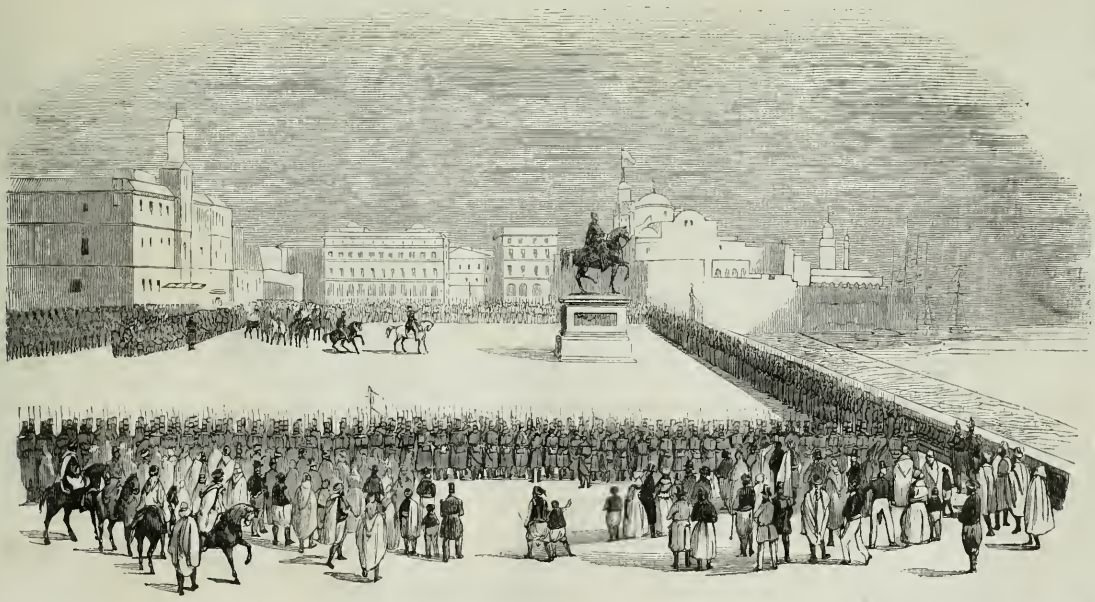

(Inauguration de la statue du duc d'Orléans à Alger, le 28 octobre 1845.)

La convocation des Chambres paraît devoir être fixée du 22 au 27 du mois prochain.

De la situation du crédit. — Les inexplicables lenteurs apportées par M. le ministre des travaux publics à l'indication des adjudications des chemins de fer votés, avaient, en favorisant la création d'innombrables compagnies et en faisant naître des besoins d'argent factices, rendu le numéraire fort rare pour l'industrie réelle et pour le commerce sérieux. Les cours des effets publics et des titres des chemins exécutés et productifs en avaient été sensiblement affectés. Cette situation que l'imprévoyance avait fait naître, a été aggravée encore par le contre-coup de la crise survenue en Angleterre. L'insuffisance de la récolte du blé, l'avortement complet de la récolte des pommes de terre en Irlande, la crainte d'une famine, le danger d'une secousse politique, les folies de la spéculation sur des chemins de fer sans nombre ont fait prendre peur à tous les capitalistes anglais, et en quelques jours ils se sont défaits à tout prix des actions qu'ils possédaient. Comme leurs portefeuilles renfermaient un assez grand nombre de titres français qu'ils avaient eus au pair et qu'ils pouvaient vendre avec une prime fort belle encore, ces titres ont été jetés tous en même temps sur le marché, et la Bourse de Londres a entraîné celle de Paris dans un mouvement de baisse rapide qui, s'il se prolongeait, pourrait déterminer un *sauve qui peut* général. Un temps d'arrêt semble marqué. Puisse la leçon profiter!

Session du conseil général de la Seine. — Le conseil départemental a, comme nous l'avions annoncé, ouvert le 3 de ce mois sa session annuelle qui aujourd'hui touche à son terme. Le projet de budget départemental de la Seine, qu'il ne faut pas confondre avec le budget municipal de la ville de Paris, s'élève, pour 1846, à 6 millions 552,802 fr. 35 c. Les routes départementales qui sillonnent la banlieue, les édifi-

ces et établissements publics qui s'y élèvent, ceux aussi que renferme l'enceinte de Paris, mais à l'entretien desquels le département est tenu de concourir, absorbent la plus forte part des ressources disponibles. — Le projet du budget est terminé par le relevé des impôts *directs* que le département de la Seine paye à l'Etat, c'est-à-dire *foncier*, — *personnel et mobilier*, — *portes et fenêtres* — et *patentes*. Nous le reproduisons ici en le rapprochant, comme l'a fait déjà la *Gazette municipale*, du chiffre total de ces mêmes impôts pour la France entière :

Produit des impôts directs, suivant le budget de l'Etat pour 1846.

Foncier.	158,044,000
Personnel et mobilier, ...	34,000,000
Portes et fenêtres, ...	24,066,000
Patentes, ...	28,980,000
Total. . . .	245,090,000

Produit des mêmes impôts pour la même année, dans le département de la Seine.

8,158,997.	Foncier, un peu plus du 20e.
3,695,800.	Personnel et mobilier, un peu plus du 10e.
2,816,558.	Portes et fenêtres, un peu plus du 9e.
7,078,874.	Patentes, le quart.
21,750,229.	Le 12e à peu près de la totalité.

Ainsi, le département de la Seine paye à lui seul un douzième de la contribution directe, tandis qu'il ne renferme qu'un vingt-quatrième à peu près de la population de la France. Tout n'est pas profit, on le voit, dans le rôle de capitale si envié et si souvent reproché à la ville de Paris à la tribune de la Chambre et dans la presse départementale.

En dehors de l'examen et du vote des dépenses ordinaires annuelles, plusieurs questions administratives fort importantes sont soumises cette année au conseil : les mesures à prendre pour les enfants trouvés et abandonnés ; — celles qui concernent les aliénés ; — l'inspection des pensionnats de demoiselles ; — la surveillance des caisses d'épargne ; — l'examen de diverses questions sur l'agriculture ; le sort des instituteurs primaires ; — l'aliénation des terrains et bâtiments de l'ancienne Force ; — la suppression du péage des ponts de la Seine, etc., etc.

La semaine dernière a été consacrée aux réunions des commissions et à l'instruction des affaires dans le sein de chacune d'elles. Ce n'est que cette semaine qu'à vrai dire le conseil a fonctionné dans son ensemble. Nous rendrons compte de ses travaux quand ils auraient terminés. Toutefois, nous dirons, dès aujourd'hui, que dans la séance du 7 il a pris en assemblée générale une délibération à laquelle nous ne saurions trop applaudir et qui est en quelque sorte une garantie pour celles qui ont dû la suivre.

Le conseil général de la Seine n'avait pas jusqu'ici, comme les conseils de plusieurs autres départements, voté l'impression de ses délibérations. Le *Moniteur* en donnait tardivement quelques-unes, mais comme elles lui étaient communiquées par l'administration, le plus souvent, ce n'était pas celles dont les électeurs départementaux eussent désiré avoir connaissance. Il a été décidé que toutes les délibérations seraient imprimées dans le *Moniteur*, sauf les cas exceptionnels que l'assemblée se réserve de spécifier elle-même. En outre, le texte ou l'analyse des mémoires du préfet et des discussions auxquelles ils auront donné lieu formeront chaque année un volume publié aux frais de la ville et distribué par elle comme le sont les documents officiels.

Le conseil municipal n'adoptera-t-il pas le même parti ?

Algérie. — On n'avait reçu la semaine dernière que des nouvelles peu importantes. Rien n'est encore parvenu sur les opérations récentes du général Lamoricière, qui se porte sur Mascara, mais on a appris un premier résultat obtenu par M. le maréchal Bugeaud ; c'est une razzia importante qu'il a fait exécuter par le général Jussuf contre des tribus émigrées sur la lisière du désert. Trois cents Arabes sont restés sur le champ de bataille. On a fait de nombreux prisonniers, parmi lesquels se trouvent des femmes. Des troupeaux considérables sont aussi tombés en notre pouvoir.

Les 200 hommes faits prisonniers en se rendant à Temouchent ont été victimes d'une erreur très-clairement expliquée par une lettre du lieutenant Marin, qui les commandait. Ils ont vu venir à eux, dans une halte, une troupe d'Arabes à la tête de laquelle marchaient plusieurs chefs bien connus du goum d'Oran ; ces chefs avaient fait défection la veille. Croyant avoir affaire à des amis, nos soldats ont laissé leurs armes en faisceaux ; lorsque les traîtres se démasquèrent, il n'était plus possible de songer à se défendre.

Des nouvelles d'Oran annoncent qu'un grand nombre de tribus dépendantes du Maroc sont en ce moment en insurrection contre l'empereur Abd-er-Rhaman. Abd-el-Kader, bien entendu, n'est pas étranger à ce soulèvement.

Le 28 du mois dernier, a eu lieu à Alger, avec un cérémonial imposant, l'inauguration de la statue de M. le duc d'Orléans. C'est, on le sait, l'œuvre de M. Marochetti, et un double exemplaire de la statue de la cour du Louvre.

Turquie. — Le *Journal des Débats* a publié les nouvelles suivantes de la Porte :

« Nous recevons des nouvelles de Constantinople du 25 octobre. Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que le différend survenu entre la Porte et l'ambassadeur de France a été aplani, et qu'une entière satisfaction a été donnée aux demandes faites par M. le baron de Bourqueney.

« On sait que l'ambassadeur avait réclamé la punition des auteurs du meurtre du père Charles, religieux placé sous la protection de la France et massacré dans le Liban au mois de mai dernier, et avait aussi protesté contre l'ordre donné par Chékib-Effendi, ministre des affaires étrangères et commissaire de la Porte en Syrie, à tous les sujets européens de quitter la montagne.

« M. le baron de Bourqueney avait posé à la Porte un ultimatum portant que les sujets français seraient immédiatement réintégrés dans leurs établissements, et qu'une indemnité serait accordée à ceux qui avaient été contraints de les quitter par suite du refus de protection ; que le scheik Hamoud serait appelé à Constantinople, et qu'il y serait statué sur sa conduite dans les événements du mois de mai ; que les coupables seraient recherchés, et que la Porte payerait des indemnités pour le sac des couvents d'Abey et de Solima ; et que l'officier qui commandait le détachement de troupes présent au sac du couvent d'Abey serait puni.

« Cet ultimatum a été accepté intégralement par la Porte. Les ordres nécessaires ont dû être expédiés à Chékib Effendi deux jours après, et M. Bourée, consul de France, était parti immédiatement pour son poste, afin de veiller à leur exécution.

« En même temps de grands changements ont été opérés dans le personnel du gouvernement. Réchid-Pacha, aujourd'hui ambassadeur à Paris, est nommé ministre des affaires étrangères. Sarim-Effendi, actuellement ambassadeur à Londres, passe en la même qualité à Paris. Chékib-Effendi, ministre des affaires étrangères, et en ce moment commissaire extraordinaire en Syrie, va comme ambassadeur à Londres.

« Bahir-Effendi, secrétaire d'ambassade à Paris, restera ici comme chargé d'affaires. »

Rio de la Plata. — On a reçu des nouvelles de Buénos-Ayres du 27 août. Une lettre d'un Français, établi dans cette ville, porte : « Notre position est extrêmement pénible ; Rosas emploie sourdement, comme toujours, tous les moyens possibles pour ameuter contre nous la populace, afin de pouvoir dire que c'est *la haine nationale* qui nous poursuit.

« La chambre des représentants a tenu trois séances, dans lesquelles ont été lus tous les documents échangés entre le gouvernement de Buénos-Ayres et les ministres plénipotentiaires de France et d'Angleterre. Il est inutile de vous dire que la conduite de Rosas a été complétement approuvée, hautement louée, et que les insultes nous ont été prodiguées.

« Lorenzo Torres, autrefois unitaire exalté, aujourd'hui fédéral plus fougueux, a demandé, dans la séance du 20 de ce mois, qu'on expulsât du pays tous les Français et tous les Anglais. Augustin Garrigos, ministre de Rosas, chargé du portefeuille de l'intérieur, s'est écrié qu'il fallait garder comme otages les Français et les Anglais, et séquestrer tous leurs biens pour payer les frais de la guerre. L'assemblée s'est séparée aux cris de : « Mort aux Français! Mort aux Anglais ! Mort aux ennemis du gouvernement ! Mort à tous les *gringos* (étrangers)! »

Comme MM. de Mareuil, pour la légation française, et Bolle, pour la légation anglaise, se trouvent, encore à Buénos-Ayres, ces cris ne laissent pas d'être significatifs. — La république a été mise sous l'empire de la loi martiale.

Angleterre. — Les mesures à prendre sur les céréales, les délibérations prolongées du conseil des ministres tenaient tous les esprits de Londres attentifs et en suspens, quand tout à coup on a appris que tous les membres du cabinet avaient quitté la capitale et s'étaient en allés chacun de leur côté à la campagne. Le *Globe* et le *Times* attaquent cette conduite. « On attendait, dit le *Globe*, avec une vive anxiété la publication de la *Gazette de Londres* d'hier au soir. Le cabinet s'était assemblé quatre fois dans une semaine. Sans doute on avait discuté, dans les réunions prolongées des conseillers responsables de S. M., les craintes bien fondées d'une disette de vivres en Angleterre et d'une famine positive en Irlande, à moins de soulagements produits par l'ouverture des ports et la mise en circulation du blé étranger en entrepôt. A l'issue du conseil de jeudi, qui est resté plus de quatre heures en délibération, la plupart des ministres ont quitté Londres. On en a conclu qu'ils avaient adopté une décision sur cette question de majeure importance, et que la *Gazette* de vendredi publierait un ordre du conseil ou une proclamation pour la convocation du parlement. Il n'est pas besoin de dire qu'il n'y a eu ni ordre du conseil ni proclamation semblable. Lorsque l'on a à choisir entre plusieurs maux, il est du devoir de l'homme sage de choisir le moindre. La partie du cabinet qui trouve moins périlleux que le pays souffre de l'insuffisance de l'alimentation que de voir suspendre l'effet de l'échelle mobile l'a emporté. Le chapitre des accidents pourrait renfermer quelque élément caché d'une nature adoucissante et sauver les artificielles et impolitiques lois des céréales du destin qui les menace de mort ; mais la décision ou plutôt l'indécision du cabinet qui surseoit à la condamnation d'un système qui n'est pas moins impolitique que cruel, offre du danger pour la paix et pour la prospérité nationale. »

« Les circonstances, dit le *Times*, sont pressantes, le blé devient plus cher, on exporte en Hollande et en Belgique les grains qui se trouvaient en entrepôt. En Europe, les récoltes n'ont pas été bonnes, les prix augmentent sur le continent comme chez nous, la famine menace l'Irlande, on craint déjà la disette en Ecosse, et cependant le ministre hésite à adopter la seule marche sage, prompte et sûre à la fois. Il attendra quelques semaines encore, jusqu'à ce que le prix des denrées augmente, que la patience du peuple soit poussée à bout, et qu'une panique générale s'empare des esprits. Alors il rendra un décret qui aura pour effet d'épuiser les coffres de la Banque pour engraisser et gorger les spéculateurs étrangers. Tels sont les résultats d'un droit flottant, et tels ne n'auraient pas été les résultats d'un droit fixe. En restant attaché au droit flottant, le ministre nous a conduits au point de voir disparaître toute espèce de droit. Quoi qu'il arrive, sir Robert Peel devra ne s'en prendre qu'à lui-même des suites d'une opiniâtreté qui renversera sa réputation et détruira les espérances de ses partisans agricoles. »

Espagne. — Les cortès sont convoquées pour le 15 décembre. D'ici là, 44 réélections doivent avoir lieu par suite de promotions de députés à des fonctions publiques. On dit que les progressistes se mettront sur les rangs.

La correspondance ministérielle annonce : « Le 3 de ce mois au soir, à Valence, un sergent et vingt-cinq soldats du régiment de Girone se sont insurgés dans la caserne de San-Francisco. Ils ont attaqué la garde, blessé le chef et deux officiers. Sortis du quartier et réunis à quelques bourgeois, ils se sont portés sur la caserne del Pilar, où ils ont été repoussés. Voyant leur plan manqué, ils se sont cachés. Dix-huit soldats et d'autres personnes suspectes ont été arrêtés. La tranquillité était entièrement rétablie deux heures après. — Le général Roncali a déclaré la ville et la province en état de siége. Un conseil de guerre a été convoqué. »

Hollande. — On sait que le roi, dans le discours d'ouverture de la session des états généraux, avait invité les chambres à ne pas lui présenter d'adresse et à ne point s'occuper de la révision de la constitution. Nonobstant cette invitation, la deuxième chambre a adopté une adresse dans laquelle, sans renoncer à réviser la constitution, elle déclare qu'une telle mesure ne saurait être adoptée qu'avec la conviction profonde de sa nécessité. La première chambre ayant adhéré à l'adresse votée par la seconde, le ministère n'a pas osé conseiller au roi de ne pas recevoir l'adresse. Le 5 novembre elle a été présentée à S. M., qui a fait à la députation une réponse dont l'opposition elle-même ne contestera pas le laconisme, si elle en met en doute la franchise :

« Nobles et puissants seigneurs, je vois par la présentation de votre adresse que vos nobles puissances ont pensé qu'il était désirable de ne pas laisser sans réponse le discours par lequel j'ai ouvert la présente session des états généraux.

« Il m'est agréable d'apprendre par le contenu de cette adresse que je puis continuer de compter sur le concours zélé de vos nobles puissances ; et j'attache un prix particulier à ce que les états généraux partager mon opinion, que toute modification de la loi fondamentale doit être subordonnée à la conviction de la nécessité d'une semblable mesure. »

Suisse. — L'hiver est pour la Suisse la saison des orages politiques. Tant que l'agriculture et le soin des troupeaux occupent la grande masse de la population, ce n'est guère que dans les villes que se manifeste le mouvement politique ; mais lorsque les troupeaux sont descendus des montagnes, lorsque les récoltes sont abritées, alors, ces paysans, que rien n'avait pu arracher à leurs pénibles travaux, se réunissent, discutent, se concertent ; alors renaît l'agitation politique qui, selon les circonstances, dégénère quelquefois en guerre civile. Il s'en faut que les esprits soient calmes dans ce pays. Les causes de la fermentation subsistent toujours, et rien n'atteste, dans les partis, la moindre tendance vers une réconciliation. Un fait dont tous les journaux ont parlé vient de mettre les esprits en émoi. Le nommé Jacob Muller, accusé du meurtre de Leu d'Ebersoll, vient, à ce qu'il paraît, de faire l'aveu du crime. Ce ne serait pas le fanatisme politique qui l'aurait porté à cet acte abominable, mais l'appât d'une somme de 50,000 fr. qui lui aurait été promise par les adversaires politiques de Leu. Un citoyen des plus honorables, un magistrat de Lucerne, le docteur Casimir Pfyffer et d'autres personnes considérées ont été arrêtées à la suite de cette révélation. Un rapport, présenté au grand conseil par le tribunal d'instruction sur les révélations de Muller et l'arrestation de M. Pfyffer, laisse planer encore beaucoup d'incertitude sur cette affaire. Le tribunal d'instruction, ne voulant pas assumer sur lui seul la responsabilité, a demandé au grand conseil de sanctionner ce qu'il avait fait et de nommer une commission d'enquête. Le sentiment général de la Suisse est que Pfyffer ne peut être soupçonné. Aussi cet événement a-t-il causé partout une vive rumeur et contribuera-t-il à rendre plus fâcheuse la disposition des esprits déjà si irrités et si enclins à se porter aux plus graves extrémités. Les lignes suivantes sont extraites d'un journal suisse :

« Casimir Pfyffer, bien plus que le docteur Steiger, était dans ces dernières années le véritable chef du parti radical de Lucerne. Il a exercé une grande influence sur la destinée du canton pendant le temps où il était revêtu de la dignité de président du tribunal suprême, de membre du grand conseil, de député à la diète fédérale, etc. Un grand nombre de lois qui régissent encore la population lucernoise lui doivent leur existence. Pendant les expéditions réitérées des corps francs, il a toujours su garder une position inattaquable. Pendant un temps assez long, il était dans le grand conseil le seul représentant radical de quelque importance qui savait opposer au parti vainqueur une résistance opiniâtre, mais légale et parfaitement calculée. Il possède à fond la théorie du droit et sous ce rapport ses études l'ont fait remarquer dans la science ; son caractère est froid comme la glace, réfléchi et d'une extrême réserve. — Est-il possible qu'un tel homme soit *impliqué* dans le meurtre nocturne commis sur la personne d'un simple paysan, parce que ce paysan, honnête homme d'ailleurs, était son adversaire politique ? Dans l'hypothèse la plus défavorable, serait-il possible qu'il se fût assez compromis pour être juridiquement convaincu et qu'il se fût abaissé, lui qui possédait au suprême degré l'estime de ses confédérés et qui jouissait dans l'étranger d'une réputation méritée, jusqu'au point de devenir le partisan ou le confident d'un crime abominable ? Notre cœur se révolte à cette idée et nous espérons encore qu'une seconde enquête détruira l'impression que la première peut avoir produite. »

Nécrologie. — Lord Stuart de Rothsay, qui avait été ambassadeur d'Angleterre en France jusqu'en 1850, et en Russie en 1841, vient de mourir à l'âge de soixante-sept ans. Il ne laisse aucun héritier pour lui succéder à la pairie.

Paris matériel en 1845.

La multitude qui circule dans cette vaste cité et qui parcourt son sol dans tous les sens ne se doute guère des immenses travaux que les siècles ont accumulés, que notre époque augmente tous les jours, pour faciliter à chaque individu, l'entrée et la sortie de sa maison ou de son logement ; la distribution de l'air qui lui est nécessaire ; les passages pour y arriver ; les voies pour communiquer à peu près librement d'un lieu à

un autre, et pour arriver ensuite, par des voies plus éloignées, à se procurer l'approvisionnement des choses indispensables à la vie; elle ne se doute pas, cette multitude, des soins qu'il a fallu employer pour assurer la salubrité et la sûreté du lieu où une agglomération d'un million d'hommes s'était formée, pour lui procurer tous les avantages physiques qu'une brillante imagination peut rêver, et que la puissance intelligente de la civilisation a su réaliser.

L'habitude, qui détruit les illusions et les choses les plus réelles de la vie, qui réduit l'homme presqu'à l'état de machine, l'habitude fait que cette multitude voit sans voir des merveilles dont elle serait éblouie si elles lui apparaissaient tout à coup.

Il n'entre point dans mes intentions de faire parcourir au lecteur les dix-huit siècles qui nous séparent de la fondation de Lutèce pour l'amener successivement, et d'année en année, jusqu'à la perfection du Paris actuel.

J'abandonne donc la vieille cité, confinée dans son île, les enceintes de Philippe-Auguste, de Charles V, de François Ier, de Louis XIII et Louis XIV, pour en venir tout de suite à l'enceinte de Paris enfermé dans le mur d'octroi, et non pas dans ses nouvelles fortifications.

Cette enceinte contient aujourd'hui 3,450 hectares; c'est un fort bel enclos. Un million d'âmes y sont parquées et ne peuvent y vivre que par ce qu'on leur apporte du dehors; car, dans cet enclos, rien n'y pousse, rien n'y vient, si ce n'est la race humaine : elle croît partout.

Mais la vie matérielle, venant du dehors, ne se donne pas pour rien; il faut la payer par une valeur, par un échange quelconque, et la valeur et l'échange ne peuvent se créer que par un travail constant, persévérant, acharné; aussi ce pauvre million d'âmes, à quelques exceptions près, forme-t-il le million d'humains le plus laborieux du globe; car il veut vivre, Dieu l'a voulu : et le travail seul peut le nourrir, le couvrir et le loger.

Cette immense ruche de 3,450 hectares est donc divisée et subdivisée presque à l'infini, puisqu'il faut caser chaque famille, chaque individu; il faut à chacun son alvéole pour y déposer son miel, pour y reposer son corps.

Trente mille maisons environ forment une première division qui s'empare de la majeure partie des terrains enclos; chacune de ces maisons est divisée en appartements, en logements, en chambres, en cabinets, dans lesquels la population se distribue dans la proportion de la fortune de chacun de ses membres.

Mais ce million d'habitants logés a besoin d'aller, de venir; il a besoin d'une circulation facile à travers les 30,000 maisons qui couvrent le sol; car si elles étaient arbitrairement bâties, ce serait une confusion, un pêle-mêle, un *tohu bohu* à ne pas s'y reconnaître; on courrait le risque, une fois sorti, de ne plus retrouver sa maison.

L'intelligence humaine a prévu et prévenu ce désordre en réservant une voie publique, sur laquelle chaque maison devait être rangée, dans un ordre plus ou moins régulier : en lignes droites ou courbes, avec des largeurs plus ou moins étendues; cette voie publique a pris le nom de rues, de places d'impasses, etc., etc.

Aujourd'hui les voies publiques dénommées qui séparent les 30,000 maisons de Paris, se composent de 1,431 rues, 125 impasses, 4 allées, 29 avenues, 58 barrières, 46 chemins de ronde, 19 boulevards, 1 butte, 5 carrés, 50 carrefours, 4 chaussées, 8 cloîtres, 58 cours, 4 enclos, 1 esplanade, 5 halles, 56 marchés, 177 passages, 105 places, 28 ponts, 14 ports, 37 quais, 2 îles, 1 fleuve, 1 rivière et 1 canal.

La longueur totale de toutes ces voies publiques est de 500,000 mètres environ, ou 125 lieues; ainsi, en disposant toutes les maisons de Paris sur deux lignes pour en former une seule rue, on pourrait aller jusqu'à Lyon, sans qu'une solution de continuité dans les constructions nous permît d'apercevoir la campagne; ce serait toujours des boutiques, des portes et des fenêtres qui limiteraient la vue.

La surface d'une telle voie publique, sillonnée par des milliers de voitures, incessamment détrempée par les eaux ménagères provenant de chaque maison, ne serait bientôt plus praticable, si la même intelligence, qui a fait ranger les maisons, n'avait pas pourvu à la salubrité dont elles ont besoin pour la conservation de la santé de leurs habitants.

On a donc imaginé le pavage des rues, des places, etc. Par ce moyen on a facilité l'écoulement des eaux et évité, en partie, la formation des boues qui encombraient la vieille Lutèce.

Les voies publiques comptent aujourd'hui trois millions 210,000 mètres carrés de voies pavées, et 800,000 mètres de voies non pavées; les Champs-Élysées et le Champ-de-Mars ne sont pas compris dans ces voies non pavées; ils sont considérés comme promenades publiques.

C'était déjà une grande purification, mais elle ne pouvait suffire. Les eaux pluviales, les eaux ménagères, tous les liquides enfin échappés des ateliers où l'industrie humaine est exercée si activement, ont besoin d'un rapide écoulement pour que la ville ne soit point infectée. Il a donc fallu pourvoir à cet écoulement. Pour cela on a construit des aqueducs souterrains, des égouts qui parcourent une partie des quartiers de la grande cité, aqueducs destinés à recevoir les eaux que chaque ruisseau vient y jeter.

Les aqueducs souterrains, qui circulent sous Paris, forment une longueur de 110,000 mètres, ou 27 lieues et demie. C'est par leur moyen que la salubrité a fait une nouvelle conquête.

Mais cela ne suffisait pas encore. Il faut de l'eau, beaucoup d'eau pour assurer cette salubrité. Et comment en fournir la quantité nécessaire à une population vivace d'un million d'habitants?

Le fleuve manquait à ce service, car les niveaux de la Seine ne permettent pas de transporter l'eau dans tous les quartiers; les sources de Ménilmontant, de Belleville, d'Arcueil ne fournissent que fort peu; il fallut appeler un secours auxiliaire et l'aller demander à la petite rivière de l'Ourcq que l'on fit dériver, par un canal, depuis Mareuil (Seine-et-Marne) jusqu'à Paris, canal qui n'a pas moins de 25 lieues, ou 100,000 mètres. C'est par ce moyen que la capitale put compléter à peu près son service des eaux.

Aujourd'hui 150,000 mètres de tuyaux de conduite dirigent de l'eau dans presque tous les quartiers; ces tuyaux alimentent 126 fontaines publiques, 15 fontaines marchandes et 1,600 bornes-fontaines, indépendamment des services constitués pour les divers établissements publics et pour les particuliers. Le puits artésien de l'abattoir Grenelle, cette merveille de notre époque, amène son eau chaude jusque sur la montagne Sainte-Geneviève; et, c'est grâce au génie de Mulot, que ce quartier, dont les eaux de l'Ourcq ne pouvaient atteindre la hauteur, sans des frais considérables, jouit enfin d'un bienfait dont les autres quartiers étaient si largement pourvus.

On voit déjà quels immenses travaux il a fallu exécuter pour assainir la voie publique, en la pavant, et en lui fournissant l'eau nécessaire pour la maintenir dans un état constant de propreté.

Ce n'était pas tout cependant, car ces services, fort suffisants pour le jour où chaque habitant peut facilement aller et venir et retrouver son domicile, ces services, malgré leur utilité merveilleuse, ne pouvaient rien la nuit. Or, dans l'obscurité, augmentée par la profondeur de cette sorte de fossés que semblent former les rues de la capitale, quand on considère la hauteur des maisons et l'espace qui sépare leurs bases de leurs combles; dans cette obscurité, comment agir, comment se reconnaître sans le secours d'une lumière?

Cette lumière, on se la procurait jadis accidentellement; mais elle était mobile; on la plaçait dans une lanterne portative, au milieu de laquelle brûlait une huile épaisse et puante, en consumant une mèche de filasse ou de mauvais coton.

De mobiles les lanternes sont devenues permanentes, et chaque rue en voyait de suspendues pour l'éclairage de la nuit. Mais quelle pauvre clarté elles projetaient! Distancées en raison inverse de la population des quartiers, elles étaient plus nombreuses là où il y en avait le moins besoin, et très-espacées là où elles étaient le plus nécessaires.

Aujourd'hui, Dieu merci, le gaz a remplacé les lanternes avec leur huile fangeuse, et vient répandre sa brillante clarté dans presque toutes les rues de la capitale. Il engendre bien une odeur détestable, surtout quand on remue la terre où passent les tuyaux qui le conduisent, mais je lui pardonne volontiers cette méchante odeur en faveur de la lumière qu'il semble emprunter au soleil.

Pour faire circuler ce fluide inapréhensible que l'œil ne peut pas saisir et dont la combustion est si miraculeuse, pour le faire circuler sous tous les quartiers et sous toutes les voies publiques, pour le diriger sans qu'il puisse s'échapper, que de soins, que de travaux il a fallu à l'industrie humaine afin d'obtenir un si admirable résultat!

Il n'a pas fallu moins de 150 lieues de tuyaux de conduite, distribués sous les rues, avec leurs ramifications, destinées au service de l'éclairage public et à celui des particuliers. C'est seulement à cette condition que nous avons pu jouir enfin du bienfait inappréciable d'avoir, à Paris, un jour, mais un véritable jour éclairé, de 24 heures.

Cependant Paris bâti, avec ses rues, ses rues pavées, arrosées, débarrassées des eaux qui pouvaient y rester stagnantes, avec son magnifique éclairage, Paris, devenu grand, gigantesque, hors de mesure avec l'espace que peut parcourir un homme, au moyen de ses deux jambes, et souvent chargé d'un lourd fardeau, Paris avait besoin du secours de nombreuses locomotives pour satisfaire aux incessants travaux de sa population, pour assurer les approvisionnements qui sont indispensables au maintien de son existence. Il lui fallait donc aviser aux moyens de transporter plus rapidement les personnes, de transporter un poids plus volumineux que ne pouvaient le faire les forces humaines.

L'intelligence a pourvu à tout cela, ce qui fait que Paris compte actuellement pour le transport des personnes :

538 fiacres à un et deux chevaux; 42 coupés à deux chevaux; 506 coupés à un cheval; 755 cabriolets à deux et quatre roues; 197 voitures supplémentaires; 540 voitures en commun, dites *omnibus*; 69 cabriolets pour l'extérieur, dits *coucous*; 1,068 carrosses et cabriolets à deux et quatre roues, de remise et sous-remise; 4,000 diligences de long cours ou des environs de Paris, ou spéciales pour les chemins de fer; 6,000 cabriolets bourgeois et 15,000 voitures bourgeoises, telles que landaw, carrosses, calèches, berlines, coupés, cabriolets à quatre roues, etc. Toutes ces locomotives forment un total de 28,520 voitures destinées au service des personnes.

Pour les choses on compte :

1,679 voitures à bras pour les porteurs d'eau; 641 voitures à cheval pour le même service, et 30,000 voitures, telles que charrettes, tombereaux, haquets, camions, fardiers, voitures des halles, tapissières, voitures à bras, etc., etc.

Ces véhicules, pour les choses, forment un total de 32,321. En réunissant ces nombres de voitures pour les personnes et les choses, on trouvera un total de 60,841.

Vous figurez-vous le va et le vient de 60,841 voitures parcourant, dans tous les sens, les 1,431 rues et les autres voies publiques de Paris?

Voulez-vous que je vous dise la longueur du chemin qu'elles couvriraient, si elles étaient placées à la file l'une de l'autre?

En ne comptant, en nombre rond, que 60,000 voitures attelées ou à bras, il faut bien admettre que chacune d'elles occuperait un espace, en longueur moyenne, de 5 mètres, car il est beaucoup de voitures qui sont traînées par deux, quatre et jusqu'à six chevaux. Eh bien! 60,000 voitures à 5 mètres chacune, formeraient une longueur de 300,000 mètres, ou 75 lieues. Ce serait le parcours de Paris à Bruxelles, à peu près.

Mais une file de voitures de 75 lieues de longueur, une file qui parcourt incessamment une autre longueur de 125 lieues sur les voies publiques de Paris, doit franchir un immense espace dans les 24 heures qui composent une journée complète, bien que ces voitures ne marchent et ne tournent, pour ainsi dire, que sur elles-mêmes, encadrées qu'elles sont dans l'étroite enceinte des rues.

Toutefois, en admettant que chaque voiture ne fasse que 5 lieues par jour, en moyenne (et les omnibus en parcourent 25), il y aurait de parcouru, dans une seule journée, à Paris, une longueur de 300,000 lieues, c'est-à-dire que si une seule voiture pouvait merveilleusement faire autant de chemin, il deviendrait facile de faire un voyage de la terre à la lune, et de revenir de la lune à la terre, dans la même journée, avec quelques heures pour se reposer.

Ces 60,000 voitures, dans les 365 jours de l'année, ont parcouru 109,500,000 lieues; c'est un peu plus de 9,000,000 de lieues par mois. Avec une telle locomotion, et la rapidité que je viens d'accorder à une seule voiture, évidemment on mettrait moins de temps pour faire le voyage du soleil que pour aller dans l'Inde, en doublant le cap de Bonne-Espérance. Mais fatalement l'homme est fixé à la terre; il ne lui est pas permis de quitter son globe. C'est déjà bien assez que son génie lui ait procuré les moyens de parcourir les mers et quelques parties de la terre, avec la rapidité du vol d'un oiseau, moins vif pourtant que l'impulsion de la vapeur comprimée s'échappant de nos machines.

Comprenez-vous maintenant que vous voyez Paris tel qu'il est constitué; comprenez-vous que le mouvement d'un million d'habitants qui s'agitent, qui vont, qui viennent, tout affairés, à travers les voies publiques encombrées, obstruées par le mouvement, plus incroyable encore, des 60,841 voitures qui suivent les mêmes voies; comprenez-vous maintenant l'intelligence constante qu'il faut dépenser pour prévenir et empêcher les milliers d'accidents qu'un tel mouvement devrait nécessairement provoquer?

On est vraiment surpris, en y réfléchissant, de la rareté de ces accidents; ils forment une telle exception, au milieu de cet effroyable tourbillon, qu'ils deviennent à peu près imperceptibles.

La large part d'un tel bienfait appartient sans doute à l'instinct de conservation qui domine tous les êtres créés; mais, pour être juste, il faut aussi reconnaître qu'une part fort belle encore appartient à l'administration municipale de la grande cité.

Quelles incroyables révolutions du globe, et quelles séries de révolutions humaines ont bouleversé et la constitution de la terre et les établissements de l'homme pour en arriver à ce qui existe aujourd'hui! Quelle accumulation de cadavres : poissons gigantesques ou microscopiques, animaux de toutes les sortes, vertébrés ou non vertébrés, végétation colossale, tout cela gisant englouti sous le sol que nous foulons avec un si imperturbable sang-froid!

Et depuis l'apparition de l'homme dans notre univers, lui si faible, si chétif, si misérable; le voyez-vous soumis à l'intempérie des saisons, brûlé par le soleil ardent des tropiques, grelottant de tous ses membres sous les pluies abondantes des équinoxes et des solstices; arrêté, paralysé, glacé par l'âpreté d'un froid que décuple le souffle violent et furieux des aquilons; le voyez-vous nu, n'ayant aucun gîte pour se réfugier et se mettre à l'abri contre ces affreuses intempéries, pour éviter les attaques des animaux carnassiers plus redoutables encore, car, pour ceux-ci, l'homme devait être une proie presque providentielle, puisque la nature semblait lui avoir refusé tous moyens de défense!

Quel enchaînement terrible de peines, de maux, de chagrins, de tourments, d'angoisses l'homme n'eut-il pas à supporter, pendant bien des siècles sans doute, avant que son intelligence, développée par l'instinct d'association, nît, sut former et constituer une organisation collective assez forte pour résister aux perturbations atmosphériques, pour résister aux appétits aigus des bêtes féroces, pour garantir enfin les besoins de sa vie par l'approvisionnement des choses nécessaires à son maintien!

C'est donc par cette marche si lente des siècles, que de progrès en progrès, l'intelligence humaine est parvenue à dominer le monde; c'est elle qui a créé ce Paris si merveilleux, si beau; cette admirable cité où l'on trouve réuni tout ce que le confortable, ce bien-être matériel, peut désirer de plus complet. Bénissons la Providence d'avoir réservé le moment de notre existence à une époque où les temps d'épreuves de l'humanité sont à peu près terminés!

Aux générations futures d'autres progrès sont réservés sans doute, mais soyons satisfaits de la part qui nous a été dévolue si nous avons quelque justice dans l'âme.

Courrier de Paris.

Paris et les Parisiens jouissent, dans le moment présent, d'une très-grande surprise et fort agréable pour les amateurs du plein vent. Novembre n'est plus le mois brumeux et nébuleux, le mois des bourrasques et des tempêtes, novembre est méconnaissable; il est doux et caressant, il est jeune, souriant et gai; il a gardé presque toutes ses feuilles, il fait durer son rayon de soleil le plus longtemps et le plus tard possible, au grand contentement des bambins et des vieillards, et des loueuses de chaises aussi.

Charmant mois! aimable mois! voilà les exclamations et les bénédictions qu'il provoque et s'attire de toutes parts; on supprime en s'abordant le Bonjour d'usage et le Comment vous portez-vous? de rigueur; on se salue avec un : Quel beau temps! hein! — Et les connaisseurs et les malins ne manquent pas d'ajouter : « Pourvu que cela dure! » Car enfin on a affaire à un mois d'humeur quinteuse et maussade, à un fieffé traître qui, derrière son sourire et ses échappées de soleil, vous confectionne des amas de neige et vous prépare une multitude d'averses.

Cependant il est un monde pour lequel cette saison retournée et cette température à l'envers n'ont point précisément le charme et les avantages que nous lui attribuons ici. Aux yeux de ce monde-là, Novembre, avec tous ses attraits

Printaniers, n'est qu'un mal-appris, un mois sans usage et de mauvais ton. De quoi s'avise-t-il de faire le beau? Le moment est bien choisi, en vérité. Voilà donc la session des bals indéfiniment prorogée; voilà un ajournement forcé de tout le plaisir qu'on s'était promis, et les modes d'hiver qui risquent grandement de ne point faire leur apparition cette année. Tels sont les graves intérêts mis en jeu et menacés par ce vilain beau temps, et vous voyez comment novembre peut devenir un embarras et un danger. Et pourquoi danger? Demandez aux demoiselles à marier et aux registres de mairie? ils vous répondront ensemble et à l'unisson, que les hivers les plus précoces et les plus prolongés sont toujours les plus favorables aux fiançailles et les plus riches et féconds en épousailles. Sous ce rapport, il est permis de dire que les plus rudes sont les plus doux. Aussi, que les oisifs, les badauds, les fumeurs, les malingres et les éclopés soient aujourd'hui dans la joie et l'enchantement, *concedo*, mais que ces demoiselles et ces dames du salon prennent part à cette allégresse, *nego*.

Il est vrai que de leur part ce n'est guère que partie remise, que l'on est en fonds et que l'on prend ses mesures pour rattraper le temps perdu. Jamais, en aucun temps et à aucun prix, la plus belle moitié du genre humain ne voulut d'une politique d'isolement; la conciliation et l'entente cordiale, cela est bien mieux son fait; gloire au *petit dieu* et paix aux hommes de bonne volonté; telle est sa devise et son cri de ralliement. D'ailleurs, entre autres œuvres de charité auxquelles le salon se dévouera cet hiver, il en est une surtout qu'il doit naturellement encourager et accomplir par toutes les voies de droit. Comme toujours, le bal sera le prétexte; le but, c'est le mariage. On daosera sur ce volcan. Veuillez donc vous attendre à une grande profusion de billets de faire part, à une émission prodigieuse de bulletins nuptiaux. Le livre à la mode, ce sera les *Heures* du mariage; la fleur à la mode, la fleur d'oranger; l'homme à la mode, le notaire. Comme bien vous pensez, d'aussi grands résultats ne seront point obtenus sans labeur ni peine; on ne triomphe pas sans avoir combattu, et l'accompagnement obligé de toute victoire et conquête, c'est la guerre.

L'auxiliaire indispensable en pareil cas, l'agent le plus actif, c'est le *chaperon*. Dans les livres d'histoire naturelle, il est dit qu'aussitôt que la jeune abeille a déchiré son enveloppe et s'est mise en liberté, une officieuse ouvrière s'empare de la novice, fait sa toilette, développe et lisse ses ailes; et, l'opération terminée, l'institutrice et l'élève prennent leur vol et vont butiner dans la campagne.

Telles sont les fonctions de ce mentor féminin qu'on appelle *chaperon*, délicates et périlleuses fonctions qui exigent, dans celle qui les accepte, une réunion et un assortiment de qualités contraires et des vertus presque au-dessus de son sexe, la discrétion, la constance, et l'abnégation. Nous connaissons un salon, très-connu du reste, dont la souveraine et maîtresse, véritable Machiavel en jupon, a failli à son rôle neuf fois sur dix, faute d'un des attributs essentiels. Elle a la sagacité et l'aplomb d'un diplomate, la patience d'un canonisé et l'expérience de Talleyrand; mais comment réussir sans l'abnégation qui précisément lui fait défaut? A quoi sert de posséder l'âge et le physique de l'emploi, si l'on n'a pas renoncé à l'espoir de quelque conquête pour son propre compte et à son propre bénéfice, et si l'on s'avise, à quarante ans, d'aller sur les brisées de sa protégée et pupille qui en a dix-huit?

La science de madame D. touchant le chaperonage, *de re chaperonica*, ressemble à celle de beaucoup de savants, elle l'applique mal, et personne n'en profite. Cependant Hercule de S.... dont l'union fait tant de bruit, reçut le sacrement sous ses auspices. « Combien épouses-tu? lui demandèrent ses amis. — Zéro. — Il y a donc des *espérances?* — Aucune. » Vous jugez de l'honneur et de la renommée qui en résulta pour le chaperon, car personne ne crut et ne veut croire encore à un mariage d'inclination. Tel est le mot de l'énigme cependant. Eh pourquoi Hercule n'aurait-il pas un cœur tendre et sensible sous sa peau de lion?

Il y a des *chaperons* par désœuvrement, d'autres se font tels par nécessité, quelques-uns par vocation et par goût; ce sont les bons. O mères! et vous, jeunes filles! défiez-vous du *chaperon* qui joue, du chaperon qui prise ou qui mange trop, ou qui veut absolument danser: défiez-vous du chaperon bel-esprit et bas-bleu, en un mot défiez-vous de tous les chaperons: le meilleur, le préférable et le plus sûr, c'est votre beauté, votre jeunesse, votre grâce et surtout votre dot.

Le chaperon est destiné aussi à donner une âme et un corps à tous les rêves de la jeune fille. Quelle entreprise! car le rêve est long, varié, bizarre, contradictoire quelquefois, agréable toujours.

Le rêve de la jeune fille, c'est un poëme qui n'a ni fin, ni préface, ni conclusion. Car où le commencerez-vous? au premier bal? mais la charmante enfant a fait bien d'autres rêves, rien qu'avec sa poupée. Où le terminerez-vous, ce songe sans réveil comme dit Shakespeare? par le mariage? mais le mariage n'est pas un dénoûment, si ce n'est dans les vaudevilles.

Cependant, voici notre jeune fille (il s'agit de celle qui figure endormie au beau milieu de ce *Courrier*), voici donc la jeune fille qui, après une longue enfance, vient d'échapper à la surveillance d'une gouvernante ou aux verrous du pensionnat. Hier, le premier jour de ses seize ans, les grands parents ont décidé tout à coup qu'elle paraîtrait et ferait son entrée dans le monde, et irait épanouir ses grâces, montrer ses talents et essayer ses forces et ses ailes sur le parquet du salon. C'est donc dans cet intervalle, d'aujourd'hui à demain, que ce grand rêve de la jeune fille va s'accomplir, car au delà, la réalité aura fait brèche dans notre lanterne magique.

C'est d'abord la toilette, ce premier besoin de la femme, ce premier désir de la jeune fille; les tissus, les robes, les fleurs, peut-être un bijou et quelques dentelles; toutes ces belles choses, on les déploie, on les admire, on les chiffonne et l'on s'en pare déjà, pour le bal de demain. Les émotions de Psyché à son premier bal, le trouble de ses premiers regards, qui ne regardent rien et voient tout, les mille sentiments qui l'agitent et la font à la fois rougir, sourire, trembler, bondir, cela s'invente ou se rêve; à le dire, il y aurait profanation. Puis vient la promenade et le spectacle, et les visites, et puis, un beau matin, la demande en mariage. Notre rêve n'aurait-il pas débuté par là?

Le charmant rêve, après tout, et comme il a marché vite. Nous voilà déjà agenouillés devant l'autel; bien plus, nous voilà partant pour l'Italie et vaillant tous deux passer ces premières heures du mariage, après lesquelles il faut bien se réveiller.

Nous n'avons parlé ni du duo exécuté au piano, ni du portrait. A seize ans, on a rêvé tant de jolies choses et il y en a de si charmantes à rêver encore, que l'imagination doit faire très-bon marché d'une séance d'atelier et de toutes les roulades.

« Qui que tu sois, ô jeune fille, si calme, si naïve et si belle toi qui dors si sincèrement et qui fais des rêves si beaux et encore plus riches, toi qui voles vers toutes les illusions, emportée au souffle de toutes les fantaisies, pauvre enfant qui vois passer le bonheur en songe, ne va pas te réveiller.

On a dit des financiers qu'ils avaient leur esprit en caisse, et engrosses espèces; pas toujours. Vous connaissez le mot du plus célèbre banquier de nos jours qui venait d'apprendre la liquidation Aguado? — Qu'est-ce qu'il laisse de fortune? demanda-t-il; on lui répondit: 50 millions! — 50 millions, allons, je le croyais plus à l'aise que cela. — Dans le salon, disons plutôt dans la salle à manger, où fut proférée cette piquante boutade, après deux heures d'exercice gastronomique, pas un mot heureux n'était venu dérider les assistants, l'amphitryon avait compté vainement sur ses hôtes, spirituels comme des locomotives. Messieurs, dit alors M. D. avocat, voici quelque chose d'extraordinaire, nous sommes vingt à cette table, il ne se trouve qu'un homme d'esprit, un seul, rien de plus, et c'est un financier!

Pour parler d'autre chose, connaissez-vous Alexandre? qui ça, Alexandre? Alexandre le grand, j'en ai beaucoup entendu parler; il y a aussi Alexandre de Russie. — Vous n'y êtes point. — Alexandre Dumas?... — Pas précisément, il s'agit d'Alexandre Kratoeville, un homme dont vous avez goûté les œuvres. — C'est donc un écrivain? — Du tout, lui qui savait si bien traiter son mot de et en conscience... — Alors, un médecin? — Et qui a passé toute sa vie au feu. — C'est un officier, à présent. — Oui, officier... de bouche. — Un rival de Carême et d'Etienne, l'Alexandre du rosbeaff, comme dirait M. Scribe; le directeur et propriétaire du café de Paris enfin, M. Alexandre Kratoeville n'est plus. Il est mort à son poste; il s'est éteint sur ses fourneaux, et nous venons bien tard, après tant de feuilletons et d'annonces, vous entretenir de cette célébrité anonyme, car notre Vatel n'avait conservé et n'avouait que le prénom Alexandre, par égard pour sa famille, les Kratoeville. Ceci vous explique pourquoi on ne l'a guère connu de son vivant, et comment sa mort seule devait nous révéler sa vie, mais ses œuvres et hors-d'œuvres étaient et sont renommés. On le mangeait et on le digérait toujours, quel éloge pour un restaurateur! Comme Carême, il avait sa poudre secrète, mais à la différence de son chef d'emploi, il n'en a laissé le *secret* à personne. Il a emporté tous ses plats dans la tombe.

Une autre célébrité, et une autre originalité vient de disparaître aussi et de nous dire adieu, c'était l'honnête et excellent Urhan, si connu à l'Opéra, à l'église Saint-Vincent-de-Paul et au café Anglais. Original par son talent, Urhan l'était davantage encore, s'il est possible, par son caractère; il vivait dans la solitude au milieu du monde; dans le silence, à l'orchestre de l'Opéra. Depuis vingt-cinq ans qu'il y était premier violon, on croit savoir qu'Urhan n'assista jamais à une de ses représentations. La rampe était la limite flamboyante que ses regards ne franchirent jamais. Il n'a pas vu l'Opéra, il l'a entendu; Urhan poussait la piété jusqu'à l'ascétisme, il y avait par contre-coup du fanatisme dans l'amour qu'il portait

(Le rêve d'une jeune fille, d'après Cruikshank.)

à son art, cela explique peut-être le double et utile emploi qu'il a fait de son talent, dinant de l'autel, et soupant du théâtre.

D'autres suivront cette existence romanesque et rêveuse jusque dans les plus secrètes particularités de la fantaisie et de l'imprévu; bornons-nous ici à quelques renseignements positifs. Né en 1790, Urhan reçut, comme Beethoven, Mozart, Hérold et tant d'autres, ses premières leçons de la main paternelle. A huit ans, il faisait sa partie; à douze ans il composait. Présenté en 1805 à l'impératrice Joséphine par Lesueur, il fit bien vite honneur au choix de sa protectrice. Il donna des concerts qui eurent la vogue. Entré comme alto à l'orchestre de l'Opéra en 1816, il y devint en 1827 premier violon solo. Musicien consommé et d'un grand goût, Baillot le tenait pour le premier des accompagnateurs. C'est Urhan qui tira de l'oubli et ressuscita la viole d'amour dont la vogue fut grande depuis Lulli jusqu'à Grétry. M. Meyerbeer écrivit pour lui le solo de cet instrument dans le premier acte des *Huguenots*.

Il ne faut pas que les morts nous fassent oublier trop longtemps les vivants; singuliers vivants, qui tout bons vivants qu'ils sont, n'en sont pas moins passés et trépassés pour Paris et les Parisiens. Nous voulons parler d'un illustre trio de compositeurs qui, à jour fixe et comme s'ils s'étaient donné le mot, ont tout à coup quitté et abandonné la capitale; M. Meyerbeer s'est dirigé vers le Rhin, M. Donizetti a franchi les Alpes, M. Liszt va faire sa petite tournée départementale. Le départ de ces trois messieurs a fait beaucoup de bruit, comme leur musique. L'Opéra, qui filait des sons et exécutait un entrechat au moment où la nouvelle lui parvint, en a perdu l'usage de la voix et des jambes. A l'heure qu'il est, l'Opéra est encore dans l'attitude d'un homme frappé au cœur, c'est-à-dire au gosier. Donizetti et Meyerbeer, c'est l'Italie et l'Allemagne qui lui échappent, et font faux bond au concert musico-européen, mais ne reste-t-il pas à M. Pillet l'alliance et l'entente cordiale de l'Angleterre et de la France, représentée par MM. Balfe et Mermet?

Quand il est question de compositeurs et d'opéra, on doit s'attendre à quelque paragraphe concernant un ténor, n'importe lequel. Si le ténor n'existait pas, il ne faudrait pas l'inventer; mais il existe, ne faut-il pas savoir un peu ce qu'il veut et ce qu'il chante? L'autre jour un jeune ténor, récemment arrivé d'Italie, a voulu, selon l'usage, chanter au Théâtre-Italien uniquement pour se conformer à l'usage, on lui a accordé une audition à huis clos et en famille, pour tâter ses forces et son terrain; par la même occasion le nouveau-venu a voulu obtenir les suffrages et l'approbation de MM. Liszt, Tadolini et autres lyriques. Eh bien! l'audition, le début et les applaudissements à huis clos, M. le comte de Montemerli (c'est le nom du ténor) a tout obtenu et tout enlevé; il débutera un jour ou l'autre aux Italiens entre le marquis Ronconi et le marquis Mario di Candia. Il est bien entendu que ce comte *ex abrupto* et ce ténor inattendu a été jeté dans la carrière théâtrale par une passion irrésistible, qu'il est ténor et marié contre la volonté de ses pères, et que par respect filial il se fabriquera un nom de fantaisie : Puffo ou Canardini, qui est-ce qui serait assez malin pour découvrir un Montemerli là-dessous?

A propos de ténors, Arnal est un grand sorcier, et MM. Duvert et Lausanne de très-habiles escamoteurs. Ces messieurs habillent ou plutôt ils déshabillent Arnal en sauvage, puis ils vous le lancent en scène, le nez au vent, et Arnal parle, rit, piaule, chante, cueille une feuille de vigne, mange de la soupe... aux choux? non, aux cailloux; et on rit du nez, du costume et du potage d'Arnal. En même temps, notre Arnal, avec ce délicieux aplomb qui le caractérise, et de cet air original et de ce son de voix qui n'appartient qu'à lui, vous narre tous les coqs-à-l'âne, fariboles, drôleries et bouffonneries possibles et impossibles, tirées du magasin Duvert et Lausanne, et notre public d'applaudir comme un seul claqueur.

L'Ile de Robinson, tel est le titre de ce vaudeville où Arnal-Vendredi, outre les facéties susdites, exécute un duo avec un Robinson parfaitement grotesque. Il y a aussi, dans cette île pour rire, une foule de modistes qui se font passer pour des femmes sauvages; plaisanterie usée et invraisemblable.

Nous croyons qu'à ce même théâtre on a donné une autre pièce : *La grande Bourse et les petites Bourses*; on vous en donnera une autre fois des nouvelles.

Au début, nous parlions de novembre et de son radieux sourire, mais voilà que pendant que nous avançons dans cette causerie, novembre s'est rembruni tout à coup, et à tel point que nous lui retirons nos éloges et notre estime, bien que novembre nous ait fourni l'occasion et procuré l'inappréciable avantage de parler de la pluie et du beau temps.

(Théâtre du Vaudeville.— *L'Ile de Robinson.*— Vendredi, Arnal. — Robinson, Amant. — Zoé, mademoiselle Figeac. — Aspasie, madame Ozy.)

Note sur un fait récent de tératologie.

Dans la commune de Mers, département de l'Indre, une femme de trente-huit ans, de forte constitution, mère de six enfants bien conformés, est accouchée le 17 août de deux jumeaux à terme, renfermés dans les mêmes enveloppes, n'ayant, au rapport de la sage-femme, qu'un seul placenta et un seul cordon ombilical.

Ces deux enfants, qui ont été examinés en septembre dernier; à l'Académie des sciences, par une commission nommée à cet effet, présentent une monstruosité rare et fort remarquable en ce qu'elle ne paraît pas avoir été observée jusqu'à présent avec viabilité du fœtus. Les Siamois n'étaient, suivant toute apparence, unis que par les téguments, ou du moins par une faible épaisseur des parois de l'abdomen. Rita et Christina étaient unies dès la base du sternum; les parties inférieures à l'ombilic semblaient, à les voir extérieurement, n'appartenir qu'à un seul tronc, et l'appareil locomoteur était unique et régulier.

Les deux enfants du département de l'Indre sont dans des conditions tout autres; ils appartiennent au genre des ischiadelphes, monstruosité rare; ils ont trois mois, et se portent bien, fait sans exemple connu, disent les tératologistes. Séparés jusqu'à la base du thorax, bien conformés dans toutes les parties supérieures à un plan qui, perpendiculaire à l'axe du corps, passerait par la base de l'appendice xyphoïde, les deux corps sont réunis en ce point, et semblent fondus en un seul. Dirigés horizontalement, en sens opposés, passant par le même plan, ils présentent au premier aspect l'image de deux troncs séparés du reste du corps au niveau de l'ombilic, puis soudés bout à bout. En effet, un ombilic existe à distance égale des deux vertex; mais si l'on observe les enfants placés en supination, on remarque les détails suivants : les deux sternums sont réunis par le prolongement de l'appendice xyphoïde; à 5 ou 6 centimètres au-dessous de la ligne droite qui passe par les deux sternums, on voit l'ombilic, dont le plus grand diamètre est parallèle à l'axe des deux troncs; au-dessus de l'ombilic une petite tumeur, qui devient saillante dans l'effort, indique un écartement de la ligne blanche, l'extrémité du doigt y pénètre en effet et suit cette ligne qui marche perpendiculairement à l'axe des deux troncs : au-dessous de l'ombilic, on voit deux membres inférieurs bien conformés, mais disposés comme le seraient les jambes de deux individus placés face à face et un peu penchés en arrière. Les deux cuisses déterminent dans leur intervalle trois plis des téguments qui simulent les grandes lèvres; et, en plaçant les enfants sur le côté, on voit à 4 ou 5 centimètres plus bas et toujours sur la même ligne, un orifice semblable à la plaie bourgeonneuse et froncée qu'on observe au centre du moignon de certains amputés. En écartant les bords de cet orifice, on distingue à gauche ce qu'on peut considérer comme les rudiments des nymphes, à droite l'anus, dont la marge est couverte par des bourgeons tuberculeux analogues à ceux du bourrelet hémorrhoïdal. Lorsque l'excrétion de l'urine a lieu, il est facile de distinguer l'anus de l'urètre, qui semble constituer à lui seul le vagin; la cloison recto-vaginale les sépare, mais il n'existe pas de périnée. Cet orifice commun et l'ombilic se correspondent comme les deux pôles d'une sphère. A droite et à gauche, à 6 centimètres environ de cet orifice, on trouve une dépression qui correspond chez l'un et l'autre enfant au sommet du coccyx. La colonne vertébrale semble complète chez chacun d'eux; enfin, en examinant le côté opposé des deux corps, on y remarque un seul membre abdominal dirigé de telle manière qu'il semble appartenir à un seul des corps; mais dans ce membre, unique en apparence, on

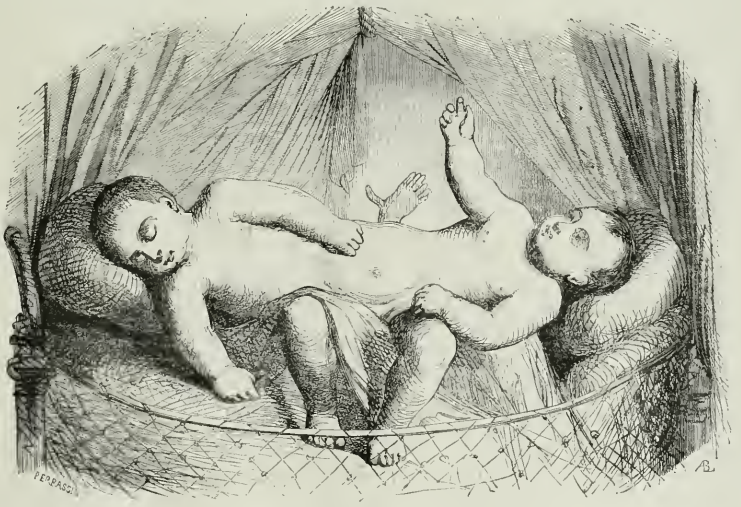

(Hélène et Philomène, jumelles unies.)

reconnaît les éléments de son congénère, moins développé et confondu sous les mêmes téguments; du métatarse part un second pied rudimentaire, et parmi les six orteils du pied le mieux conformé, il en est un qui contient des phalanges doubles.

Dans chaque tronc un cœur bat distinctement. Il nous a semblé que celui de l'enfant le moins développé battait un peu plus vite. Des deux enfants, un seul, Philomène, prend le sein; c'est pourtant celui qui est manifestement le moins fort; l'autre, Hélène, qui ne peut opérer la succion que très-imparfaitement, n'a jamais teté; pendant le premier mois, elle ne voulait même pas boire; cependant elle avalait le lait que sa mère lui faisait couler dans la bouche; elle n'a pas crié non plus pendant le premier mois; maintenant, quand sa sœur jumelle tette, elle ne cesse d'agiter la langue et de remuer les lèvres, comme si elle goûtait quelque chose; elle boit très-bien, mais crie toujours fort peu; elle est grasse et assez forte.

L'aspect de cet être ou de ces êtres malheureux attriste, et l'on se prend à demander compte à la nature de sa maladresse. Quel sort que celui de Philomène et d'Hélène si elles vivent, si elles se développent! Ne pouvant se mouvoir qu'en se traînant comme le crabe, toujours couchées, et pouvant à peine se voir l'une l'autre; divisées par le cerveau, par l'intelligence, et réunies par la plupart des appareils de la vie organique, que deviendront ces malheureuses créatures si elles parviennent à l'âge où il leur sera possible d'apprécier leur état? Le *cœlum tuerijussit*, qui, par parenthèse, n'est pas vrai pour l'homme, a reçu là une application aussi exacte que malencontreuse. On en est donc réduit à souhaiter que Philomène et Hélène ne vivent pas, et pourtant leur monstruosité même leur procurerait une existence plus assurée que celle de tant de pauvres filles belles et bien faites, qui souffrent de la faim quand elles restent vertueuses.

Qu'est-ce que l'Amour?

HISTOIRE ORIENTALE.

(Publiée avec le commentaire.)

L'an de l'Hégyre 793, Mohammed, roi de l'Inde, faisait la guerre dans le nord de son empire. Houmaïoun, son fils, vivait retiré dans la délicieuse *villa* créée aux portes de Delhi par les princes de la race Ghazenevide, et que lui-même avait encore fait embellir. C'était un véritable éden sur la terre. On était aux premiers jours du printemps, le ciel était pur et la température douce; un tiède zéphyr faisait à peine onduler les tiges des herbes et des fleurs dont il dispersait les parfums. Si quelqu'un s'était jamais trouvé dans des conditions à se dire heureux ici bas, c'était Houmaïoun. Il avait vingt-cinq ans, 150 femmes pour l'aimer, 300 esclaves pour lui obéir, d'immenses trésors pour satisfaire ses fantaisies... Sa nuit avait été très-bonne, il avait parfaitement déjeuné, il digérait au mieux, les coussins sur lesquels il reposait étaient moelleux et élastiques, ses vêtements souples et soyeux, ses babouches n'étaient pas trop étroites... et cependant Houmaïoun était malheureux...

Ici, je le pressens, plus d'une lectrice sera tentée de laisser là ce pauvre Houmaïoun, en se disant que l'auteur n'a pas la moindre connaissance du cœur humain,... et qu'un jeune homme de vingt-cinq ans, prince ou non, dès qu'il est amoureux, ne dort pas, digère peu ou déjeune mal. Je vous demande un million de pardons, madame, la parole ne va pas aussi vite que cette charmante imagination, qui vous transporte à travers tant d'idées capricieuses. Houmaïoun n'était pas amoureux, madame... il s'ennuyait.

Sa matinée avait été pourtant assez occupée. Il s'était levé tard; il était descendu de son palais pour voir brouter ses gazelles, de là il avait été visiter ses volières; il avait joué avec son singe favori, il avait fait danser ses bayadères et battre ses coqs; enfin il avait déjeuné. Pour le moment, étendu sur des coussins, à l'ombre d'un bananier, il fumait son *narguillé*, au bord d'un bassin rempli d'une eau limpide dans laquelle se jouaient des dorades chinoises. Il passait son temps à les voir nager et se disputer entre elles les petits fragments de gâteau que leur jetait un jeune esclave à genoux à ses côtés. Leurs ébats paraissaient même l'attacher singulièrement. Car une heure s'était déjà écoulée et Houmaïoun n'avait pas changé de position; seulement ses doigts avaient laissé échapper l'ambre de sa pipe, sans doute parce que son attention était exclusivement captivée par les évolutions rapides du petit monde aquatique. La voracité des poissons lassait la patience de l'esclave. Ils ne cessaient d'engloutir, et lui ne cessait de puiser dans sa corbeille. Le pauvre diable, agenouillé sur les dalles de marbre du bassin, trouvait la station bien longue et les dalles bien dures; il rougissait, pâlissait, maugréait tout bas, lançait des regards de basilic aux dorades qui faisaient semblant de ne pas s'en apercevoir, mais il n'osait lever les yeux sur son maître. Il se serait pourtant épargné par là bien des ennuis, car Houmaïoun était profondément endormi. Heureusement pour lui, un bruit de pas rapides se fit bientôt entendre. Quel était le téméraire qui osait pénétrer dans cet asile redouté? C'était le grand vizir Hodgi, il tenait à la main des dépêches et paraissait très-affairé.

Au bruit qu'il fit en approchant, Houmaïoun s'éveilla. Hodgi se prosternant à ses pieds lui remit les dépêches; elles contenaient la double nouvelle d'une victoire complète remportée par l'armée et de la mort subite du sultan Mohammed. Houmaïoun devenait le maître souverain de l'Inde. Après s'être recueilli un instant en lui même: « Dieu est grand, dit-il, que sa volonté soit faite. » Puis, se tournant vers le grand vizir, il lui dit:

« Me voici le plus grand prince de la terre. Je veux que quelque chose d'extraordinaire illustre mon règne. Hodgi, tu étais le conseiller de mon père, sois le mien. Voyons! Que puis-je faire pour me signaler à l'attention du monde?

— Voulez-vous, ô mon glorieux maître, reculer les bornes de votre empire!...

— Non.

— Vous préférez, je le vois, aux horreurs désastreuses de la guerre, les douceurs fécondes de la paix. Vous voulez vous consacrer au bien de votre peuple, corriger les vices de la législation, en suppléer les lacunes.

— Non! non! tout cela te regarde.

— Ah! je comprends; je devine les inspirations éminemment artistiques de votre royale pensée. Vous voulez frapper du pied la terre et en faire surgir des monuments immenses et splendides. En effet l'architecture n'est-elle pas la manifestation la plus éclatante du degré de civilisation auquel s'est élevée une nation et de la magnificence de ses princes? n'est-elle pas comme le résumé, pour ainsi dire...

— Tu es fastidieux, Hodgi, avec tes phrases. L'architecture n'est pas un résumé; l'architecture est l'architecture. Pour Dieu! débarrasse-toi donc, une fois pour toutes, de ces façons de parler: *pour ainsi dire, si je puis m'exprimer ainsi, si j'ose hasarder cette locution*... Quand je les entends, je suis sûr que tu dis, ou que tu vas dire quelque chose d'exagéré, c'est-à-dire un mensonge, ou quelque chose de prétentieux, c'est-à-dire une sottise. Aligne tes paroles, comme bon te semble, et choisis tes expressions comme tu le voudras, mais ne m'en fais pas la palinodie; c'est m'assassiner deux fois, bourreau!... Je ne veux pas faire la guerre, je ne veux pas faire de lois, je ne veux pas faire de monuments; je veux faire quelque chose d'extraordinaire... je ne sais pas encore quoi, mais je le trouverai à moi tout seul. »

Houmaïoun cependant n'eut pas grand loisir d'y penser ce jour-là; il dut recevoir les hommages de la cour, malgré la fatigue que cela lui causa. Il ne dormit pas cette nuit aussi bien que l'autre. Son sommeil se ressentit des soucis d'une royauté nouvelle et de l'ambition de la signaler par quelque chose d'extraordinaire, il y songea beaucoup; mais le matin il n'avait encore rien trouvé; quand il se leva, il était tellement préoccupé, qu'il négligea d'aller rendre visite à son harem et à ses volières. Il s'enfonça tout rêveur dans son parc. Après quelques tours de promenade il vint s'asseoir près d'une statue de l'Amour, et ses yeux, se dirigeant machinalement de ce côté, lurent, sur le piédestal, ce distique célèbre, qui serait le plus joli de tous les distiques, si la langue barbare dans laquelle il fut écrit n'avait pas fait défaut au poëte:

Qui que tu sois, voici ton maître;
Il l'est, le fut ou le doit être

Après l'avoir lu, Houmaïoun tomba pour la première fois de sa vie dans une profonde méditation. Qu'était-ce donc que cette singulière passion, éprouvée par tous, exaltée par ceux-ci, maudite par ceux-là, sans mystères pour les uns, pleine de divins mystères pour les autres? Et ces mystères en quoi consistaient-ils? existaient-ils réellement? ou n'était-ce qu'une hallucination de quelques cervaux malades? « Voilà ce que je cherchais, s'écria-t-il! n'est-ce pas la la plus belle question à étudier parmi toutes celles qui intéressent l'humanité? J'ai une académie pleine de savants, que je paye cher et qui ne font rien, je veux la charger de ce travail. Je veux même que tous mes sujets soient appelés à concourir. Quand j'aurai réuni tout ce faisceau de lumières, je rédigerai un code de l'amour et cette législation, à laquelle j'attacherai mon nom, répandra ma gloire par toute la terre. »

Houmaïoun n'avait plus qu'une pensée, celle de faire exécuter au plus vite le magnifique projet, qu'il venait de conçevoir: il manda immédiatement le président de l'académie, et lui communiqua son dessein.

« Sire, lui dit le président, la confiance de Votre Majesté honore infiniment l'académie, mais je la supplie très-humblement de remarquer qu'il n'y a pas de petite fille qui n'en sache autant et plus sur l'amour qu'une académie tout entière.

— Oh! dit Houmaïoun, vous ne voyez que le gros de la chose, mais les mystères... Ce sont les mystères surtout qui excitent ma curiosité. Car, vous le dirai-je, quant à moi, je n'en connais que ce que j'en ai lu dans les romans. Dans l'amour de mes femmes pour moi, dans mon amour pour elles, je n'ai jamais trouvé grands mystères. Et pourtant j'ai cent cinquante femmes!

— Sire, c'est peut-être justement à cause de cela, » répondit le président.

Houmaïoun était entêté. On ne put pas le faire renoncer à son idée. Par ses ordres, tous les académiciens se réunirent extraordinairement ce jour-là même pour rédiger la question. Après de longs débats et au bout de plusieurs heures, ils s'arrêtèrent à la rédaction suivante: *Quelle est l'essence de l'amour au point de vue de l'absolu, de la subjectivité, et de l'objectivité? Rechercher s'il est identique, adéquate à lui-même, ou au multiple dans sa triplicité phénoménale.* Quand ils vinrent la soumettre à Houmaïoun, celui ci entra dans une colère rouge et voulut les faire jeter par les fenêtres.

« Par la barbe du prophète! s'écria-t-il, quel jargon est-ce cela? Et sommes-nous revenus à la tour de Babel? Est-il permis à des créatures du bon Dieu de faire un pareil usage de la parole qu'il leur a donnée!!! Vous ai-je dit de me pêcher des brochets dans les champs d'avoine? Pourquoi aller ainsi chercher midi à quatorze heures? Quand votre cuisinier vous sert un plat, vous lui dites: Qu'est-ce que c'est que cela? et il vous répond: C'est une côtelette de veau à la chipollata, ou une queue de mouton à la ravigote. De même ici, de quoi s'agit-il? de demander ce que c'est que l'amour; eh bien! je n'ai qu'une chose bien simple à dire: *Qu'est-ce que l'amour*... l'un me répondra: C'est un petit dieu malin; un autre, autre chose, peu importe, mais on me comprendra du moins; tandis que je défie les plus subtils docteurs en quintessence transcendentale de rien comprendre à votre amphigouri. »

Houmaïoun s'en tint donc à sa demande ainsi formulée: *Qu'est-ce que l'amour?* Cette question fut publiée par toutes les voies possibles. Les mémoires devaient être envoyés au secrétariat de l'académie, où ils seraient reçus pendant vingt jours, et dans un mois le secrétaire général devait lire son rapport en séance publique et solennelle. Houmaïoun était pressé.

Le public commença par rire de la fameuse question; puis bientôt il y prit goût. Chaque cercle, chaque café de Delhi devint une arène de discussions; et ces discussions communiquèrent à toute la société un mouvement intellectuel prodigieux. Mais à mesure qu'on étudiait la thèse, elle semblait s'obscurcir davantage; d'abord tout le monde avait de demi-lumières; en essayant de s'éclaircir mutuellement, chacun finit par se trouver dans les ténèbres. Quelques esprits sagaces, s'apercevant, au bout de quelques jours, de cette fâcheuse direction, s'imaginèrent que cet obscurcissement graduel provenait seulement de ce que les hommes seuls avaient été appelés à émettre leurs opinions dans ce débat; et que probablement les femmes, cette moitié du genre humain si intéressante et si intéressée à la question, en savaient beaucoup plus que les premiers. Avec leur finesse naturelle elles seules étaient capables de débrouiller tous ces mystères. Par une nouvelle ordonnance d'Houmaïoun, elles furent donc invitées à transmettre leurs avis. Or il arriva une chose assez singulière. C'est que ce fut surtout à partir de ce moment que le procès s'embrouilla davantage. A la fin du délai, on était dans l'obscurité la plus complète. On avait commencé par des banalités, puis on avait fait du sentiment, ensuite de l'esprit; on avait subtilisé, quintessencié, on était entré dans la métaphysique, de là on était tombé dans le mysticisme, puis on avait fini par le galimatias. Certains même prétendent qu'on avait débuté par là et que cela avait duré tout le temps.

Vingt académiciens nommés *ad hoc* firent le dépouillement des nombreux mémoires envoyés, et sur ce travail préparatoire, le secrétaire général, nommé Nahir, fit un extrait succinct quoique substantiel. Nahir avait senti la nécessité de se faire un plan systématique de distribution afin de jeter quelque clarté dans le classement des matériaux si nombreux et si divers. Il avait distribué les différentes opinions en plusieurs groupes. Il avait procédé d'abord par voie d'élimination; ainsi il avait écarté les mémoires des *rhétoriciens*, parce que les fleurs de ces messieurs étaient un peu surannées et surtout parce que, à l'exemple des fleurs doubles, elles ne donnent pas de fruit; ceux des *courtisanes*, parce qu'elles avaient un point de vue trop relâché, et ceux des *eunuques*, parce qu'ils en avaient un trop restreint. Il avait encore fait quelques autres exclusions parfaitement motivées. Il restait: les *vulgaires*, les *spirituels*, les *sentimentaux*, les *métaphysiciens*, les *mystiques*, les *naturalistes* et les *excentriques*.

Le rapport de Nahir fut prêt pour le jour indiqué; il en fit la lecture en pleine académie en présence du roi, de la cour, et des plus illustres du royaume; des loges grillées avaient été réservées pour les dames. Il commença par les excentriques.

L'auteur du n° 1 prétendait que l'amour n'existait pas. Toute l'assemblée se mit à rire. Nahir allait passer au numéro 2, lorsque, des loges des dames, des clameurs générales s'élevèrent: « Passez les excentriques..! pas d'excentriques! pas d'excentriques!.. » Sur un geste d'assentiment d'Houmaïoun, Nahir passa aux *naturalistes*. Le style de ceux-ci était loin d'être naturel, c'était une langue barbare et hérissée de mots étranges. A peine eut-on entendu deux ou trois phrases d'assez mauvais ton, qu'un vieillard se leva et demanda que cette lecture fût renvoyée au lendemain, et qu'elle eût lieu à huis clos. Cela fut accordé. Il y eut de longs chuchotements derrière les loges grillées.

Les mémoires envoyés par les mystiques étaient rares, en revanche ils étaient remplis des plus merveilleuses extravagances. Le n° 3 excita seul l'intérêt; on sut plus tard qu'une femme encore jeune, mais laide, en était l'auteur. Suivant elle, « Dieu, après avoir créé chaque âme, la partageait en deux parts. Une de ces parts était destinée à animer un homme et l'autre à animer une femme. Chaque moitié, toujours tourmentée du désir de se réunir à l'autre, la cherchait continuellement dans son exil sur la terre, si elle avait le bonheur de la rencontrer; alors ces deux portions d'âme réunies se perdaient toutes deux dans un bonheur ineffable. C'est pourquoi le parfait amour est si rare ici-bas. L'immense majorité des âmes ne se réunissent qu'après la mort, dans le ciel, après s'être inutilement cherchées dans cette vallée de larmes. » Cette ingénieuse théorie fut accueillie par un murmure flatteur dans toute la salle. Parmi les dames surtout elle eut le plus grand succès. Du reste un observateur eût pu lire sur toutes ces physionomies féminines, qu'aucune des jolies moitiés d'âme, qui se trouvaient là rassemblées, n'avait encore pu rejoindre son autre moitié en ce monde.

On passa aux *métaphysiciens*. Les mémoires de cette série étaient très-nombreux. Le goût des savants, complétement en désaccord avec celui de la nation, était à la métaphysique; le public aimait la clarté; les savants ne se plaisaient que dans les brouillards. Aussi le public ne comprenait pas les savants, et peut-être ne perdait-il pas beaucoup; car les savants ne se comprenaient pas entre eux. Il y avait beaucoup de solutions dans le genre de celles ci: 1° « *Le principe moral de l'amour est le sentiment de l'ordre, des proportions et de l'élégance.* » 2° « *L'amour est une force de l'âme qui la porte vers l'idéal.* » 3° « *Excepté Dieu, l'amour est la plus grande chose qui ait un nom dans la langue humaine; la plus sainte et la plus intelligible en son mystère infini. C'est Dieu sous un de ses aspects.* » Les deux premiers numéros parurent assez peu intelligibles, le numéro 3 parut inintelligible tout à fait.

Toute cette lecture avait beaucoup ennuyé l'assemblée. Les *sentimentaux* réveillèrent un instant l'attention. A cette classe appartenaient les disputes sur la supériorité en amour d'un sexe sur l'autre. Le numéro 7 prétendait que les femmes aiment plus réellement que les hommes, parce que ceux-ci, bien plus qu'elles, se laissent captiver aux agréments extérieurs, c'est à-dire aux qualités les plus périssables. Ce mémoire était d'une femme qui avait été jeune et belle. Le

numéro 8 soutenait le contraire ; une femme, disait-il, *chérit* son amant ; mais un homme *adore* sa maîtresse. Ce mémoire était signé du nom d'un jeune ténor qui venait de débuter au grand Opéra et qui désirait se faire connaître. Chez tous, c'étaient des analyses minutieuses et des nuances à l'infini. Tout le vocabulaire des synonymes était passé à la filière. L'auditoire s'était d'abord intéressé aux langueurs des *sentimentaux* ; il recommençait à languir pour son propre compte.

Les *spirituels* vinrent un peu l'égayer, mais ils n'éclairèrent personne. Un mémoire du vizir Hodgi avait été admis dans cette catégorie. C'était une galanterie de Nahir, qui, voulant se faire bien venir du premier ministre et connaissant ses prétentions littéraires, avait cru lui faire ainsi sa cour. Malheureusement pour le quart d'heure le grand vizir, lancé dans une grande passion, avait envoyé son mémoire dans la confiance qu'il serait classé parmi les sentimentaux ; il en voulut beaucoup à Nahir malgré les bonnes intentions de celui-ci. Quelques traits heureux furent fort applaudis, entre autres cette définition de l'amour : « un égoïsme à deux. » Le mot était joli ; mais qu'est-ce que cela signifiait ?

Nahir touchait à la fin de sa lecture, il n'avait plus qu'à faire l'analyse de ceux à qui il avait donné l'épithète peu obligeante de *vulgaires*. Il en parla très-sommairement. Selon lui, ils n'avaient fait faire aucun pas à la question et s'étaient tous accordés à définir l'amour : l'attrait d'un sexe vers l'autre.

« Mais, dit Houmaïoun, qui venait de s'éveiller depuis quelques instants, comme définition, ça ne me paraît pas plus bête qu'autre chose.

— Arrivé au terme de ce long travail, dit Nahir, permettez-moi, sire, d'en apprécier les résultats en quelques brèves paroles. (Houmaïoun soupira.) Le projet conçu par votre royale pensée était beau et vaste. Si nos efforts n'y ont pas répondu, n'en accusez pas l'insuffisance de notre zèle, sire, mais accusez plutôt celle de l'intelligence humaine. Le problème soumis à notre étude est peut-être insoluble ; car c'est l'homme qui en est l'objet, et l'étude la plus difficile à l'homme est celle de l'homme. Ici comme ailleurs il se retrouve sous sa double condition (*homo duplex*) de matérialité dans ses sens, et de dispiritualité dans son âme... — Soyons fiers de cette flamme céleste qui s'allie en nous à des feux plus grossiers, et ne cessons de revendiquer, contre les matérialistes, notre divine origine. Oui, l'homme porte l'amour dans son sein ; c'est une aspiration de son âme ; et les métaphysiciens ont eu raison de dire que c'était un élan vers l'idéal. Le jeune homme aime la vierge entrevue en ses rêves, avant de rencontrer celle à qui il donnera son cœur. L'amour n'est parfait pour l'homme que lorsque la fleur, dont il respire les parfums sur la terre, lui rappelle ceux qui l'enivraient dans le paradis de ses songes. Alors son amour, qui vient de naître, lui semble une réminiscence. Quel est l'amant bien épris qui n'ait dit à sa maîtresse : « Je t'aimais avant de te connaître ? » sentiment qu'un poëte occidental a si bien rendu dans ce joli vers :

Te priùs optavi, quàm mihi nota fores.

— Ah çà ! que diable nous dit-il, Hodgi ? demanda Houmaïoun impatiente. Est-ce qu'il nous parle patois maintenant.

— Sire, ce n'est pas du patois. C'est une langue savante.

— Qu'est-ce que c'est qu'une langue savante ?

— Sire, c'est une langue qu'on ne parle plus.

— Et d'une autre !... Pourquoi parler une langue qu'on ne parle plus ?

— Oh ! répondit Hodgi, qui gardait rancune à Nahir, c'est l'habitude des savants ; ils aiment, en parlant des choses qu'ils n'entendent guère, faire à l'appui des citations dans la langue qu'ils entendent le moins, surtout lorsque leurs auditeurs ne l'entendent pas du tout.

— Vraiment ! dit Houmaïoun, j'aime mieux ce que tu viens de me dire là, Hodgi, que tout ton mémoire. C'est bien encore un peu entortillé, mais c'est plus plaisant.

— Avouons-le, dit Nahir en finissant, malgré les encouragements d'un auguste monarque (Dieu veuille le conserver longtemps à notre amour !), malgré le concours de tant d'esprits divers appelés à faire entendre ici les échos de leurs impressions naïves, malgré celui des génies éminents qui font la gloire de cette illustre académie, et qui, eux aussi, n'ont pas dédaigné de descendre dans l'arène, aucune lumière nouvelle, aucune découverte, aucune révélation inattendue n'est venue vous éclairer sur la nature intime de l'amour. Et cependant, que d'ingénieux aperçus, que de gracieuses théories ! que de profondes, que de spirituelles pensées, que d'éloquentes paroles enfin ! Car, malgré les profanations du travail ingrat, qui m'était imposé, vous avez plus d'une fois reconnu le génie de l'artiste dans les fragments mutilés que je mettais sous vos yeux. — Renfermons-nous avec humilité dans les bornes que Dieu a mises à notre curiosité. L'homme fait l'amour, il le peint, mais il ne l'explique pas. Ce n'était pas un philosophe, c'était un poëte celui qui a dit :

Nunc scio quid sit amor.

L'homme ne saura jamais ce que c'est que l'amour. — La même divergence d'opinions règne sur le siége de cette passion. Le vulgaire la place dans le cœur, quelques philosophes la placent dans le cerveau, des médecins la placent dans le cervelet, d'autres la placent ailleurs. L'homme ne connaît que la surface des choses ; leur nature intime lui échappe ; il ne sait pas plus le secret des passions qui l'agitent, qu'il ne sait le secret de la force occulte qui fait germer la plante et de celle qui vivifie les animaux. Ici, du moins, notre ignorance n'est pas un obstacle à notre bonheur. Tout ce que nous savons, c'est que, de même que la matière gravite vers la matière, les cœurs gravitent vers les cœurs (applaudissements prolongés). — Reconnaissons donc l'amour comme une puissance dont la fatalité s'étend à tous les êtres ; puissance dont il est peut-être téméraire de chercher à soulever les voiles, mais qu'il serait aussi insensé de nier, qu'il est doux de s'y soumettre.

Omnia vincit amor, et nos cedamus amori. »

Ainsi se termina cette séance, qui avait attiré un si grand concours de monde, et qui avait fait concevoir de si belles espérances, malheureusement avortées. Elle avait duré quatre heures. Houmaïoun, quoiqu'il en eût au moins dormi deux, avoua qu'il ne s'était pas encore autant ennuyé de sa vie. « Je ne me serais jamais imaginé, disait-il à Hodgi en s'en allant, que des dissertations sur l'amour pussent être aussi assommantes. »

Tout ce débat, outre l'ennui, avait encore causé un grand désappointement à Houmaïoun. Tous ses projets de renommée étaient évanouis. Cependant il n'abandonna pas encore la partie. Soit par stérilité d'imagination, soit par entêtement (et l'entêtement que le succès couronne, c'est le génie), il s'en tenait toujours à son idée. L'académie avait battu les buissons et fait lever des hiboux quand on lui demandait des fauvettes ; le public n'avait pas été plus clairvoyant que l'académie... Quelle conséquence à tirer des bévues de l'un et de l'autre ? De ce qu'ils n'avaient pu éclaircir les mystères de l'amour, il ne s'ensuivait pas que l'amour fût sans mystères. On s'y était mal pris ; la question restait entière. Cette fois, il ne voulait plus entendre parler de dissertations ; il en avait assez de la métaphysique amoureuse. La science des académies ne servait qu'à compliquer ce qui était simple, et à embrouiller ce qui était clair. C'était aux amants eux-mêmes qu'il voulait s'adresser ; ils se raconteraient, mais il leur serait défendu de chercher à s'expliquer. Il y avait des prix pour la vertu ; il allait en établir pour l'amour, et c'est lui qui serait le juge. Quand il aurait réuni *un grand nombre d'observations*, comme disent les médecins, il lui serait facile, avec son sens naturel, d'en tirer une loi générale. En tous cas, ce seraient des matériaux utiles pour son fameux projet de codification. Il arrêta son plan et se hâta de le communiquer à Hodgi : un prix devait être décerné tous les mois à ceux qui, l'emportant sur leurs rivaux en amour, seraient jugés avoir le cœur le plus aimant. Tous les trois mois les lauréats concourraient entre eux pour un prix supérieur ; et chaque année, un *grand prix* serait mis au concours entre tous les lauréats de ce second degré, et il appartiendrait à l'âme la plus belle et la plus aimante.

« Je connais, dit Hodgi, un prince doué de cette âme sublime, et à qui ce prix d'honneur devrait être dévolu.

— Qui est-il ? demanda Houmaïoun.

— C'est Votre Majesté, » répondit le vizir courtisan.

Houmaïoun haussa les épaules, et montrant du doigt à Hodgi un petit livre qui se trouvait là sur une table :

« Connais-tu ce livre ? lui demanda-t-il.

— Oui, sire ! dit Hodgi après avoir lu le titre, et je sais même que ce n'est pas un très-bon livre.

— N'importe. Ouvre-le à l'endroit où il y a une marque, et lis-moi le premier alinéa. »

Hodgi obéit et se mit à lire les lignes suivantes :

« Dites-moi un peu, dit le sultan, croyez-vous que si j'a-
« vais été femme j'eusse été vertueuse ?

« — En vérité, sire, répondit Amanzei, stupéfaite de la
« question, je n'en sais rien.

« — Pourquoi n'en savez-vous rien ? demanda le sultan.

« — Mais est-il croyable qu'on fasse de pareilles questions ?
« dit la sultane.

« — Ce n'est pas vous que j'interroge, répliqua-t-il. Je
« veux seulement qu'Amanzei me dise si j'aurais été ver-
« tueuse.

« — Sire, je crois qu'oui, répondit Amanzei.

« — Eh bien ! mon cher, vous vous trompez, reprit Schah-
« Baham : j'aurais été tout le contraire. »

— Cela suffit ! dit Houmaïoun. Que penses-tu que fût cette Amanzei ?

— Probablement le grand vizir du roi Schah-Baham.

— Et pourquoi penses-tu que c'était le grand vizir ?

— Mais, sire, je ne saurais vous le dire.

— Eh bien ! je vais te le dire, moi : c'est parce qu'il flatte. Sa flatterie est, dans son genre, aussi grossière que la tienne, car elle s'étend à des choses qu'il est impossible d'apprécier, puisqu'il est impossible qu'elles arrivent. »

Hodgi regarda le roi avec étonnement. Il était complétement dérouté par ce mélange de bon sens et de folie dont ce monarque donnait à chaque instant des preuves.

« Laissons cela, dit Houmaïoun, je ne t'en veux pas... Et du roi Schah-Baham, qu'en penses-tu ?

— Sire, puisqu'il faut être sincère, j'avouerai qu'il avait une bien mauvaise opinion des femmes.

— Je ne veux pas te laisser cette fâcheuse impression contre lui. Si je ne t'avais pas interrompu, tu aurais vu quelques lignes plus bas qu'il ne disait cela que pour lui-même, et que *s'il avait été femme, il eût peut-être changé d'avis.* »

Hodgi alla de suite prendre des mesures pour l'exécution des nouveaux projets du roi. Le bruit en fut bientôt répandu par la ville. Il y eut une grande agitation parmi tout le monde amoureux. Le lendemain, bien avant le point du jour, les avenues du palais était assiégées par une foule de jeunes gens et de jeunes filles qui venaient se faire inscrire. Chacun d'eux croyait renfermer dans son cœur tous les miracles de l'amour. Cette foule déjà considérable allait toujours croissant. Houmaïoun la regardait des fenêtres de son palais, lorsque Hodgi vint à lui avec une figure consternée.

« Sire, vous le voyez, il faudra employer une journée entière à inscrire seulement les noms et les demeures de tous ces jeunes gens ; quand il s'agira d'entendre leurs récits amoureux — les amants surtout ne se piquant pas d'être laconiques — dix années ne suffiront pas, et cela sera mille fois plus ennuyeux qu'une séance d'académie.

— Laisse-moi faire, Hodgi, tu n'y entends rien. Plus grande sera la foule qui viendra s'inscrire, et plus notre tâche se simplifiera. Penses-tu que je veuille admettre toute cette troupe d'étourdis au concours. J'aimerais autant y admettre les ramiers et les tourterelles de mes bois. C'est l'amour parfait que je cherche, et celui-là ne se produit pas ainsi au soleil. Il cherche la solitude, le silence et l'ombre. Il ne viendra pas s'offrir à nous ; c'est nous qui devons aller le chercher et le découvrir. Pour y réussir, j'ai un projet que je te communiquerai dans quelques jours. »

Hélas ! l'homme propose et Dieu dispose, dit le proverbe indien. Le bon roi Houmaïoun mourut le soir même subitement, à la fleur de son âge, après avoir régné quarante-cinq jours seulement, comme on peut le voir dans toutes les histoires de l'Inde. Ce fut une grande perte pour son pays, qui, après lui, fut désolé pendant plusieurs années par une anarchie épouvantable. Mais ce fut aussi un grand malheur pour l'humanité, dit l'historien indien dont on a extrait cette histoire ; car s'il avait vécu quelques années de plus, il serait bien certainement venu à bout d'accomplir son magnifique dessein, et nous saurions aujourd'hui *ce que c'est que l'amour !*

— J'en doute, dit le commentateur.

Et il ne dit que cela. Quel brave commentateur !

Moi je ne dis rien du tout, ami lecteur, mais je vous souhaite bien le bonsoir.

Algérie.

EXPÉDITION DANS LE PETIT-DÉSERT.

(Avril et mai 1845.)

Une ordonnance du 22 octobre vient de nommer maréchal de camp M. le colonel Géry du 56e de ligne, commandant la subdivision de Mascara. Peu de jours après la publication de cette ordonnance, le *Moniteur universel* enregistrait dans ses colonnes un rapport daté de Mascara le 24 octobre, et par lequel le commandant de cette place rendait compte d'une rhazia exécutée le 21 par la colonne sous ses ordres dans le pays des Beni-Chougran. L'enlèvement de 600 tentes, la dispersion des populations hostiles, et la prise de troupeaux considérables ont été les résultats de cette courte et heureuse expédition.

Ce brillant fait d'armes du colonel Géry nous en a rappelé plusieurs non moins brillants, et entre autres celui du 22 juin 1845. Depuis longtemps Abd-el-Kader évitait soigneusement d'engager ses troupes régulières, et surtout de s'engager lui-même, lorsque l'habile activité du colonel Géry vint le surprendre et le forcer à soutenir un combat. Non-seulement 250 hommes des meilleures troupes de l'émir sont restés morts sur place, et il a perdu 140 prisonniers, beaucoup de chameaux et de bagages, mais Abd-el-Kader lui-même a failli être pris ; il n'a eu que le temps de sauter sur le cheval d'un de ses domestiques, et sans une fâcheuse hésitation qui a ralenti l'attaque des auxiliaires indigènes, il ne pouvait s'échapper. Les conséquences de cette capture eussent été certainement décisives pour l'affermissement de notre domination en Algérie. Depuis lors, une si belle occasion ne s'est plus présentée, et l'infatigable Abd-el-Kader a continué contre la France une lutte dont il est difficile de prévoir le terme.

Au commencement de 1845, M. le colonel Géry a dirigé encore avec succès une expédition tout à la fois militaire et politique dans la région du nord de la province d'Oran, qu'on appelle le *Petit-Désert*.

Les populations de cette partie du Sahrah avaient, depuis l'occupation française, renoncé à l'antique usage de venir faire leurs provisions de grain dans le Tell (terres cultivées) algérien, et pour se les procurer, elles avaient pris le chemin du Maroc. En même temps, leur territoire était devenu le refuge, et le point de ralliement des mécontents et des insoumis de l'Algérie. Renouer les relations commerciales interrompues et protéger nos tribus limitrophes contre des agressions sans cesse menaçantes, tel était le double avantage à retirer de la soumission du Petit-Désert.

D'après les renseignements recueillis par M. le colonel Géry, et rédigés par M. Emile Maire, capitaine au 56e de ligne, renseignements auxquels nous empruntons tous les détails qui vont suivre, le Petit-Désert, presque partout inculte, dépourvu d'eau et sans végétation, présente d'abord au sortir du Tell un vaste bassin sans issue apparente, et dont le centre est occupé par les Chott. Ces lacs immenses ont en général peu de profondeur, et offrent l'aspect de dunes ; leurs contours sont irréguliers et leur direction générale du sud-ouest au nord-est ; leurs eaux sont salées. Depuis la limite du Tell jusqu'au Djebel (mont) Ksell, le terrain est accidenté et ne présente qu'une chaîne de montagnes. La crête du Ksell peut être considérée comme un des points principaux de la ligne de partage des eaux, des Chott, et du Grand-Désert. A partir de là, les plaines deviennent plus rares et moins étendues, et le sol, fortement accidenté, souvent bouleversé, encaisse les rares cours d'eau dont les lits desséchés se prolongent jusqu'au Désert de sable.

En général, toutes les populations qui habitent ce territoire vivent dans une anarchie et une division presque continuelles, et ne reconnaissent guère d'autre autorité que la puissance des familles nobles ou des chefs religieux, qu'ils éludent même quelquefois, pour lui préférer leurs intérêts matériels.

La colonne expéditionnaire du sud, forte de 200 hommes et de 460 chevaux et mulets, partit de Mascara le 14 avril 1845, sous le commandement du colonel Géry. M. le chef d'escadron d'état-major de Martimprey, récemment nommé lieutenant-colonel, était chargé du travail topographique, et M. le capitaine d'état-major Lallemand du levé des bivouacs.

Le 24 avril, la colonne, après avoir parcouru 70 lieues, arriva au ksar (château) de Stitten. Un ksar, dans la région du Sahrah, est une agglomération de gourbis ou baraques ayant un mur d'enceinte et des espèces de forts détachés qui la rendent susceptible d'une certaine défense.

Les maisons ou plutôt les masures de Stitten, au nombre de plus de 200, sont bâties en pierres sèches ainsi que la muraille qui l'entoure, haute de 2 m. 50 centim. sur 50 à 40

centim. d'épaisseur et flanquée de quatre espèces de tours. Les maisons communiquent entre elles par des ruelles tortueuses, donnant toutes sur une grande rue qui partage la ville de l'est à l'ouest et aboutit aux deux portes principales; une troisième porte est située au sud. Stitten peut renfermer de 5 à 600 habitants. Ceux-ci se livrent à la fabrication des étoffes de laine et surtout du goudron employé comme remède pour les chameaux. Ils donnent aussi des soins particuliers à leurs jardins ou petits champs clôturés, ensemencés d'orge et plantés de nombreux arbres fruitiers et de vigne. Ils font provision pendant l'été de sauterelles, qu'ils mangent en les faisant simplement bouillir dans de l'eau avec du sel. Les principaux chefs firent leur soumission au colonel Géry, suppliant les *enfants de la puissance, Oulad-el-Kader* (ils appellent ainsi les Français), d'épargner leur ksar et leurs jardins.

(Algérie : Berzina.)

Stitten devait être d'abord le terme de cette course; mais le chef de l'expédition reconnut que, pour détruire les influences hostiles, il fallait s'avancer encore dans le pays, et, en portant nos armes jusqu'à cette limite au delà de laquelle il n'y a plus de refuge possible, menacer les populations nomades dans leurs intérêts les plus chers, dans leurs ksours, véritables greniers d'abondance, où ils emmagasinent tous leurs approvisionnements. Ces considérations déterminèrent la marche sur Berzina, en passant par Rassoul.

Rassoul, où la colonne arriva le 27, est situé dans une position plus forte et plus pittoresque que celle de Stitten : il occupe un mamelon escarpé, au pied duquel l'Oued-Rassoul arrose de nombreux et frais jardins. Les maisons, au nombre de 150, sont, ainsi que la muraille qui les entoure, construites en pisé. La culture des jardins et la fabrication des étoffes de laine occupent les habitants qui n'ont pas d'industrie particulière, si ce n'est le commerce des peaux de buffle, produit de leur chasse dans les montagnes voisines.

A quelques lieues de Berzina, la colonne rencontra le défilé d'Arouia, ravin profond où viennent s'embrancher, dans toutes les directions, d'autres ravins formant une espèce de labyrinthe. Un homme du pays, qui s'était offert pour guide, conduisit pendant une heure la colonne dans une direction diamétralement opposée à celle de Berzina, laissant ainsi à ses compatriotes le temps de fuir et d'emporter leurs richesses.

A la sortie de ce défilé, la colonne fut assaillie, le 30 avril, par une vive fusillade partie de toutes les anfractuosités de rochers presque inaccessibles. Après une action assez chaude, le convoi, qui suivait à distance, arrive et franchit le *Bab-el-Sahrah*, cette majestueuse *Porte du désert*, fermée de deux gigantesques blocs de marbre. A partir de ce point, c'est le désert de sables, et, à l'exception de quelques têtes de rochers, on n'aperçoit plus au loin que les ondulations de cet océan qui n'a plus que l'horizon pour limites.

Enfin, après trois heures d'une marche pénible sur ce sol mouvant, et au détour d'une des dernières masses de rochers, apparaît tout à coup fraîche et riante l'oasis de Berzina, à 28 lieues de Stitten. Le ksar était abandonné. Construit en pisé, comme celui de Rassoul, et à peu près de même importance que celui de Stitten, il renferme 200 maisons dans une enceinte assez irrégulière et munie d'un petit fossé. Il est bâti à l'extrémité de l'oasis que protégent, des autres côtés, trois forts à tours crénelées, dont le principal est le Bordj-Sidi-Kaddour. C'est là que fut arboré le drapeau du 56e. Des milliers de palmiers ombragent de nombreux jardins, séparés par de petits murs de clôture en pisé, plantés d'arbres fruitiers de toute espèce et arrosés par des puits nombreux de fort bonne eau.

Berzina est un des points de départ et d'arrivée des caravanes qui vont chez les Beni-Mzab. C'est dans des espaces réservés, sous les palmiers, en dehors et près de Ksours, que les caravanes s'arrêtent. Ces lieux de station sont comme des espèces de ports.

La colonne expéditionnaire quitta Berzina le 1er mai, et rentra le 17 à Mascara, après avoir, pendant trente-trois jours d'absence, parcouru 150 lieues.

Chez les peuplades du Sahrah, visitées dans cette excursion, les hommes sont généralement de taille moyenne, mais robustes, bien membrés et la plupart marcheurs infatigables. Ils ont la figure expressive, les traits assez réguliers, le nez un peu arqué et épais, les yeux noirs, le regard vif et perçant, la barbe noire et peu fournie. Le visage de quelques-uns a un caractère particulier qui rappelle le type asiatique : yeux petits et placés sur une ligne oblique ; pommettes saillantes, nez droit et court. Les femmes sont gracieuses : leur physionomie, piquante et agréable, supplée à la finesse et à la régularité des traits; elles ont les membres délicats et la désinvolture voluptueuse. La liberté excessive des femmes du Sahrah offre un contraste frappant avec la sévérité jalouse qui règne dans le Tell.

Conteurs comme tous les peuples de l'Orient, les Sahariens vont de tente en tente chercher ou colporter des nouvelles. Ils entretiennent même des Regabs et des Rekas (piétons), pour les tenir au courant de ce qui se passe au loin.

(Algérie : Femme de Rassoul.)

(Algérie : Regab du sud.)

Les hommes, dans le Sahrah, sont vêtus, armés et équipés comme dans le Tell, avec cette seule différence que le bernous est toujours de couleur blanche. Les Regabs sont armés d'un long bâton garni d'une baïonnette et d'une bretelle. Les femmes forment avec leurs cheveux une espèce de turban renfermé dans un mouchoir noir, qui maintient en même temps le haïk dont elles se garnissent le cou et une partie des épaules : quelques cheveux s'échappent avec coquetterie sur les tempes. Une ample chemise de laine est serrée à la taille par une écharpe rouge, et fermée sur la poitrine avec une large agrafe en argent. Elles portent aussi un long voile de laine fixé à la tête par un cordon de couleur, et dont elles s'enveloppent avec assez de grâce, gardant toujours le visage découvert. Ce sont elles qui filent la laine et fabriquent le tissu de tente sans métier.

(Algérie : Bab-el-Sahrah, porte du désert.)

Échange des ratifications du traité avec la Chine.

Le traité conclu l'année dernière entre le ministre de France et le plénipotentiaire chinois avait été signé à Vampoha sur un bâtiment français.

Le secrétaire de la légation française, M. de Ferrière-Levayer, étant venu en France et ayant reporté à Macao la ratification par le roi des Français du traité que l'empereur du céleste empire avait ratifié de son côté, il s'agissait de faire l'échange des ratifications. Cette fois les Chinois ont exprimé le désir que l'entrevue entre les diplomates des deux nations eût lieu sur leur territoire. C'était moins une exigence qu'une galanterie de la part des représentants d'une nation qui éprouve d'ordinaire une si grande répugnance à laisser introduire les étrangers chez elle. M. de Lagrenée en jugea ainsi, et le 25 août dernier, à huit heures du soir, il partit de Macao, se dirigeant vers l'embouchure du Tigre.

Le lendemain, le ministre de France envoya vers le vice-roi des Deux-Kuans, Ki-Hing, pour lui faire savoir son arrivée en vue de Hon-Man et pour l'inviter à venir dîner à bord de *la Cléopâtre*. Ki-Hing s'empressa de se rendre à l'invitation, où il se montra empressé et affectueux pour chacun des convives français et interrogea avec une curiosité bienveillante M. de Ferrière sur les divers incidents de son voyage en France dor la rapidité lui semblait merveilleuse.

Il avait été convenu que le 25 au matin, le ministre de France se rendrait avec sa suite à la petite ville de Tay-Pin-Hin, dans le palais de l'amiral chinois, où le vice-roi l'attendrait pour procéder à l'échange des traités. A dix heures, toute la légation, M. l'amiral Cécille, accompagné de son capitaine de pavillon, se rendirent à bord du steamer. Ki-Hing vint recevoir notre plénipotentiaire sur le seuil de la porte d'entrée des appartements, et, après, lui avait fait traverser une petite cour, toute parfumée de plantes odoriférantes et ornée de camélias, de chrysantèmes et d'orangers nains, il l'installa dans un joli salon. Le ministre de France et le vice-roi sont assis au fond de l'appartement. Une table les sépare, au-dessus de leur tête est une image colossale représentant le génie du ciel, et au fond de la cour, est écrite une inscription chinoise qui signifie : « *Aujourd'hui, je reçois le plus grand honneur* ; » ce que Ki-Hing fait remarquer à notre interprète, pour qu'il le traduise à M. de Lagrenée.

Cependant les interprètes se retirent pour aller collationner les textes chinois des traités ; cette vérification faite, on l'annonce aux deux plénipotentiaires. M. le ministre de France passe dans un appartement pour revêtir son uniforme. Le vice-roi vient le prendre et l'introduit dans la salle d'audience de l'amiral. Cette salle est ouverte sur la grande cour d'entrée du palais ; une estrade élevée est au fond; c'est là que se trouvaient le vice-roi et M. le plénipotentiaire français. Chacun d'eux reçoit de la main de son premier secrétaire, M. de Lagrenée, de M. le marquis de Ferrière, Ki-Hing de Shao, le traité ratifié par son souverain, l'élève en signe de respect au-dessus de sa tête, et ils en font l'échange respectif. Cette cérémonie terminée, le vice-roi s'écrie que ce n'est pas seulement pour dix mille ans qu'il faut que les deux nations soient unies, mais aussi longtemps que le ciel et la terre durent. M. le ministre dit au vice-roi que pour lui prouver ses intentions pacifiques, il le prie d'accepter son épée. C'est une arme magnifique dont la poignée ciselée attire l'attention de Ki-Hing, qui paraît la recevoir avec le plus vif plaisir. Le traité français est écrit sur parchemin, le texte français à droite, le texte chinois à gauche. Il est relié en velours bleu et signé par le roi. Le sceau royal est enfermé dans une boîte en vermeil et maintenu par un beau cordon en or terminé par des glands. La boîte qui renferme le traité chinois est enveloppée comme tout ce qui vient de l'empereur, dans un morceau de soie jaune ; cette boîte est en bois noir ; sur le plat est incrusté un morceau de jade, couvert de figures gravées, grand comme une carte à jouer ; sur le bois sont ciselés deux dragons en face l'un de l'autre, d'un travail assez soigné ; la charnière et le fermoir sont en tutenague. Le manuscrit est maintenu entre deux morceaux de bois et recouvert de soie jaune.

(Ki-Hing, d'après un portrait du peintre chinois Lamquoa, communiqué par M. de Ferrière.)

Sur la première page blanche du manuscrit est écrit de la main de l'empereur deux caractères en encre rouge, signifiant : *J'adhère aux délibérations.* L'empereur est le seul qui puisse écrire ces deux caractères en encre coloriée ; c'est le sceau de son pouvoir, et c'est seulement ce qui donne au traité son caractère officiel.

Un banquet a terminé cette entrevue, banquet chinois qui a fait subir à nos diplomates et à leur appétit plus d'une amusante épreuve, mais qu'assaisonnaient la bonne grâce et la courtoisie du vice-roi. Le dîner fut gai et se prolongea longtemps. Ki-Hing, en voyant la pluie tomber dit que c'était un jour faste parce que le ciel lui-même tempérait la chaleur qui était devenue accablante. Il parla ensuite des usages de la cour de Pékin, et apprit à nos compatriotes que l'empereur mangeait toujours seul; par exception le 16 de la première lune, tous les ministres d'État sont conviés à son palais à un grand festin, auquel l'empereur assiste du haut d'un trône, mais sans se mêler aux conviés et sans manger lui-même.

(Échange des ratifications du traité entre la France et la Chine.) — Dessin de M. Borget.

C'est ainsi que s'est terminée cette dernière entrevue de notre légation avec les Chinois; elle en conservera un bon souvenir. En se retirant, elle est accablée de leurs témoignages d'affection, leurs canons la saluent, l'orchestre crie des notes discordantes, l'escorte et la foule, sur son passage, semblent animées des meilleurs sentiments.

Le Moniteur nous a appris que le gracieux amphitryon de État Ki-Hing, venaité d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Rosa et Gertrude.

Suite — Voir t. V, p. 362, 378, 394, 406, 426, et t. VI, p. 6, 26, 42, 58, 70, 90, 102 118, 134 et 151.)

LVII.

Le lendemain je me rendis dans la chambre de Gertrude, à qui je voulais consacrer les premières heures de la matinée. La bière avait été scellée, et Gertrude se tenait assise auprès, vêtue de ses habits de deuil qu'on lui avait apportés la veille. Après qu'en me revoyant elle eut donné cours à un premier mouvement d'attendrissement, elle y fit trêve pour me dire qu'elle s'était promis de contenir sa douleur durant cette funèbre journée. Puis elle ouvrit un tiroir où, ayant pris une lettre ployée, elle me la remit en disant : « Ceci a été écrit de ma main dans la nuit du lundi au mardi, sous la dictée de Rosa ; si je n'ai pas détruit ce papier, comme j'ai fait l'alliance, c'est que les lignes que vous y lirez constatent de quelle ardeur Rosa a aimé celui qui l'a immolée, tout comme elles sont pour nous le gage qu'elle est descendue dans la tombe convaincue de sa tendresse et de sa félicité. » Je pris la lettre pour la lire plus tard, tandis que Gertrude poursuivant : « Cette lettre devait, dans l'intention de Rosa, être accompagnée d'une mèche de ses cheveux que j'ai coupés en effet, mais voici comment j'ai cru devoir en disposer. Ce faisceau pour vous et pour votre fils, mon cher monsieur Bernier, celui-ci, pas plus gros, pas moindre, pour moi ; cet autre pour sa mère. » En revoyant ces beaux cheveux blonds, naguère le naturel ornement du plus aimable visage, aujourd'hui tristes dépouilles prélevées sur le sépulcre, je ne pus maîtriser mon émotion, et ce fut à Gertrude cette fois de me venir en aide par son bon exemple autant que par ses caressantes consolations.

Cependant, vers onze heures, déjà beaucoup de personnes commençaient à s'attrouper aux abords de la maison, et de moments en moments il arrivait des diverses rues de ma paroisse des hommes décemment vêtus qui se rassemblaient pour former le cortége. Dans le désir de ne pas prolonger le spectacle ostentieux de cette manifestation d'ailleurs estimable, et comme Miller et Durand étaient déjà arrivés à mon domicile, je résolus de presser les temps et d'avancer un peu l'heure du départ. Ayant donc fait entrer dans la chambre les deux personnes que je viens de nommer, puis mon fils, la dame de Versoix qui m'avait fait demander la permission d'assister Gertrude dans ce moment pénible, la femme Miller et la vieille, ils s'y disposèrent en cercle, à quelque distance de la bière, après quoi, debout, et appuyé sur le dossier d'une chaise, je lus d'abord dans les termes suivants les passages de l'Écriture par lesquels s'ouvre, dans notre Église, le service des morts :

« L'homme né de femme est de courte durée et plein d'ennui. Il sort comme une fleur, puis on le coupe et il s'enfuit comme une ombre qui ne s'arrête point.

« Éternel, tu as réduit mes jours à la mesure de quatre doigts, et le temps de ma vie est devant toi comme rien. Certainement tout homme qui subsiste n'est que vanité ! Vanité des vanités, tout ici-bas est vanité. Quel avantage a l'homme de tout le travail qu'il fait sous le soleil ?

« J'ai vu le méchant terrible et verdoyant comme un laurier vert, mais j'ai passé, et voilà il n'était plus ; je l'ai cherché, et il ne s'est point trouvé.

« Tu réduis l'homme mortel en poussière et tu dis : « Fils de l'homme, retourne en terre. » Car mille ans sont devant tes yeux comme le jour d'hier qui est passé ou comme une veille dans la nuit et tu les emportes comme une ravine d'eau.

« Les jours de nos années reviennent à soixante et dix, et, s'il y en a de vigoureux, à quatre-vingts ans, et le plus beau de ces jours n'est que travail et que tourments.

« Toute chair est comme l'herbe, et la gloire de l'homme est comme la fleur de l'herbe. L'herbe s'est séchée et sa fleur est tombée, mais la parole de notre Dieu demeure éternellement. »

Après que j'eus achevé cette lecture : « Telles sont, ajoutai-je, les images frappantes de vérité et émouvantes de mélancolie par lesquelles les saintes Ecritures nous peignent à la fois et la brièveté de nos jours, et l'inévitable misère de notre courte existence, et cette parole immuable, seule planche de salut, au milieu d'un océan de douleurs. N'y goûtez-vous point avec moi, mes chers frères, comme un rassasiement de vérité et de consolation aussi, à cette heure surtout où, divertis pour quelques instants de nos soins et de nos occupations terrestres, nous sommes tout entiers attentifs à la destinée d'une jeune dame qui, surprise au milieu de ses dix-neuf ans, s'est trouvée néanmoins ferme contre les aiguillons de la mort, souriante à l'appel de Dieu et prête à comparaître devant lui ! Ah ! c'est bien ici, sans doute, la fleur qui est tombée, mais qui est tombée dans le champ de vie et pour y refleurir éternellement !

« Aussi, mes chers frères, même à côté de cette bière lugubre, même en face de la tendre amie de la défunte et au risque de froisser ma propre douleur, car j'ai chéri cette jeune dame comme j'aurais fait mon enfant, je ne veux ni m'affliger ni me plaindre, mais bien plutôt me réjouir de ce que voici maintenant et à tout jamais Rosa sortie de cette vallée de larmes, réconciliée avec son Dieu et habitante immortelle du bien heureux séjour ! Nous l'avons perdue, il est vrai, mais il est vrai aussi que si nous voulons bien maîtriser les murmures de la chair pour regarder par les yeux de l'âme, non-seulement nous serons forcés d'applaudir aux voies de celui qui l'a rappelée à lui, mais nous serons aussi bien plus jaloux désormais de nous apprêter à mourir comme elle, afin de posséder dès aujourd'hui l'espérance et la paix, que désolés de ce qu'elle n'est plus ou craintifs d'avoir à la suivre dans peu de temps.

« Inspire-nous toi-même ces dispositions, ô mon Dieu, car ce sont celles-là seulement qui conviennent à l'homme né de femme, de qui la durée est si courte et que la mort n'avertit point. Que cette affliction ne nous ait pas trouvés sourds, ni cette épreuve indociles ; qu'en particulier celle qui d'entre nous fait ici la plus grande perte selon le monde y fasse aussi le plus grand gain selon ta parole, en se sanctifiant du souvenir de son amie et en marchant d'un pas ferme dans la voie qu'elle lui a tracée ! Amen. »

Quand j'eus achevé ce discours, tous nous nous approchâmes de Gertrude pour lui donner des marques de notre affectueuse sympathie, puis l'ayant laissée avec la femme Miller, la vieille et la bonne dame de Versoix, nous accompagnâmes la bière que les porteurs venaient d'enlever. Mon fils et moi nous marchions les premiers, Durand et Miller venaient après, et quand nous fûmes sortis de l'allée le cortége se forma à notre suite. J'y distinguai avec gratitude le commissaire de police, beaucoup de pasteurs de mes collègues et la presque universalité de mes paroissiens. Toute cette foule se disposa en longue colonne avec autant de décence que de bon ordre, et les derniers rangs circulaient encore dans l'ombre des rues, que nous marchions déjà hors des portes de la ville et sous les feux d'un soleil ardent vers cette dernière allée de hêtres jaunis qui mène au champ du repos. Au retour, tout ce cortége défila devant nous quatre, après quoi nous remontâmes auprès de la pauvre Gertrude et au bout d'une demi-heure Durand et Miller prirent congé pour retourner à leurs affaires.

LVIII.

Quand ce fut l'heure pour la dame de Versoix de se retirer aussi, elle me supplia, en faisant valoir à cet effet des motifs bien plausibles, de permettre que Gertrude vînt passer quelques jours à sa campagne, auprès d'elle, et dans une retraite aussi profonde qu'elle pourrait le désirer. Je n'y fis, quant à moi, d'autre objection que celle du chagrin que j'aurais à me séparer de Gertrude ; mais celle-ci, tout en marquant à cette bonne dame sa vive gratitude, lui fit comprendre combien il lui était impossible d'accéder à sa généreuse proposition. Avant bien des jours elle ne voulait ni sortir, ni se distraire du souvenir encore si présent de son amie, et toute idée de quitter la chambre où elles avaient vécu ensemble, où les personnes qui étaient devenues leur commune famille, lui était pour le moment insupportable. « Ne m'en voulez point, chère madame, ajouta-t-elle, et croyez que si des jours meilleurs doivent revenir, vous serez, après monsieur Bernier et son fils, la personne que j'irai revoir avec le plus de douceur ; car comme eux vous avez aimé ma Rosa, et point de scandale, point de calomnie n'a eu le pouvoir de refroidir envers elle votre bon cœur. » Là-dessus Gertrude et la dame s'embrassèrent tendrement, et celle-ci ayant accepté le bras de mon fils pour descendre notre escalier qui est obscur et malaisé, se trouva bientôt dans la rue où sa voiture l'attendait.

A propos de ce qu'avait dit Gertrude, et pour lui garantir l'accomplissement du vœu qu'elle venait d'exprimer indirectement, je l'avertis qu'en effet, jusqu'à son départ, elle n'aurait point d'autre habitation que cette même chambre où son amie avait passé les dernières semaines de sa vie. Mais au lieu de paraître satisfaite de cette assurance, Gertrude se prenant à ce mot de départ témoigna toute sorte d'affliction : « Moi, partir, dit-elle, moi quitter ces lieux ! Ah ! conjurez, conjurez, mon bon monsieur Bernier, cette obligation cruelle dont la seule pensée me glace d'épouvante ! Où puis-je maintenant ailleurs qu'ici et auprès de vous, goûter un calme qui ne soit pas rempli d'amertume, dépouillé de ressouvenir, affreux d'isolement !... Ne puis-je obtenir une pension comme celle que l'on faisait à Rosa et pour le moment du moins, pour aussi longtemps que vous vivrez vous appartenir encore ?... Ne puis-je me faire votre fille, votre ménagère, et contre la seule douceur de ne quitter plus celui qui a été notre tendre père, m'efforcer pour satisfaire à la mémoire de ma Rosa et pour contenter mon cœur de soulager votre vie et d'embellir vos vieux jours ! » A ces supplications si ingénues et si tendres je me trouvais bien dangereusement séduit ! néanmoins, tout en essuyant mes larmes, je protestais au moins par mon silence contre ces demandes qui auraient pour résultat, si j'y accédais, de me rendre maître et possesseur de cette enfant au préjudice des droits sacrés de ses propres parents et en contravention avec ce cinquième commandement dont j'avais naguère proclamé auprès de Gertrude la sainte et irréfragable autorité. « Attendons l'avenir, lui dis-je enfin, au lieu d'en disposer à l'avance ; aussi bien ne sommes-nous point en état à cette heure de rien décider avec calme ni peut-être avec sagesse. Qui vous dit que vous n'éprouverez pas bientôt le désir de revoir votre vraie famille et d'aller consoler celle de Rosa ?... Ne songeons donc qu'au présent qui nous rapproche, et, pour le reste, n'anticipons ni sur les temps, ni sur des volontés que nous ne connaissons pas encore. » Il avait fallu que je fisse effort sur ma conscience pour pouvoir parler en des termes si vagues de devoirs pourtant rigoureux, et néanmoins je vis bien que ces termes n'étaient que trop clairs et trop fermes encore pour la pauvre Gertrude, en sorte qu'à partir de ce moment sa douleur, déjà si à plaindre, se mêlangea d'un morne découragement dont le motif était la crainte d'avoir à quitter prochainement ma maison.

Comme j'étais encore auprès d'elle la vieille, entra pour me remettre un petit paquet à mon adresse que je m'empressai de décacheter. C'étaient les chaînes. En les revoyant Gertrude éprouva ce trouble des ressouvenirs doux et cruels qui viennent à se heurter soudainement, et, en ayant saisi une pendant que je lisais le billet qui accompagnait l'envoi, elle la considérait d'un regard attendri. « Gertrude, lui dis-je, j'avais été contraint, à mon bien grand regret, de vendre ces chaînes pour en faire servir le prix à désintéresser ces marchands qui avaient chargé un huissier de vous poursuivre, et voici qu'elles me reviennent !... Vous allez donc, ma chère enfant, garder celle que vous tenez ; pour celle-ci, elle restera entre nos mains, et ainsi se sera retrouvé l'emblème de cette amitié qui nous unit entre nous et à Rosa. » Alors je lui fis part du billet de M. Durand. Ce digne homme y disait, en termes aussi délicats que son procédé était généreux, qu'il lui avait toujours répugné de se défaire de ces chaînes et qu'il connaîtrait la mesure de mon affection pour lui, si je voulais bien les reprendre sans façon à titre de petit présent de sa part. Je ne pus achever de lire ce billet sans que ma voix se cassât d'émotion, et Gertrude elle-même éprouvait les mouvements d'une bien vive gratitude. Alors elle me dit que le matin déjà elle avait remarqué dans la physionomie de M. Durand des signes attachants de tristesse décente et de naturelle sensibilité, et quand je lui eus fait connaître à la fois les procédés de même sorte, dont à leur insu, elle et Rosa avaient déjà été l'objet de sa part, et tout le cas que je faisais d'ailleurs du noble caractère, du droit jugement et du cœur charitable de M. Durand, elle me marqua l'envie de le revoir et de lui exprimer elle-même les sentiments dont elle était pénétrée à son égard. « Au premier jour, répondis-je, ce soir même, mon enfant, car nous lui devons cette distinction, je le ferai prier de nous donner la soirée. »

Gertrude m'exprima ensuite le désir qu'elle aurait de faire placer un marbre sur la tombe de son amie, soit parce qu'elle goûterait du contentement à lui avoir rendu quelque hommage de cette sorte, soit parce qu'elle désirait pouvoir toujours en reconnaître la place lorsqu'elle voudrait la visiter. Ce désir de Gertrude me causa moins de plaisir en lui-même qu'en ce qu'il me suggéra l'idée d'employer à l'érection de ce marbre les 500 fr. que la mère de Rosa m'avait adressés en les accompagnant d'une invitation qui n'avait pas laissé que de contrarier péniblement mes intentions de charitable hospitalité envers sa fille. Aussi j'accueillis avec empressement ce projet d'un modeste mausolée, et je fis remarquer à Gertrude que nous avions cette somme de 500 fr. à y consacrer. « C'est vrai, » songea-t-elle sans autre réflexion. A cette occasion je reconnus fortuitement, mais avec un bien vif sentiment de plaisir, que, telle était dans la pensée de Gertrude, la nature toute paternelle et désintéressée des relations qui m'avaient uni à son amie et à elle-même, qu'elle n'avait garde de s'imaginer qu'aucune sorte de salaire dût jamais venir en altérer la pureté et en fausser le caractère. C'est ainsi que toutes choses dans cette âme bien faite avaient le sceau de l'élévation et le bon goût de la délicatesse native.

Le soir M. Durand vint en effet partager notre petit repas, et je vis bien qu'ému de cette distinction, il goûtait là une de ces satisfactions dont le charme est si plein pour les cœurs à la fois modestes et avides de juste estime. Il est vrai que Gertrude non moins que nous l'accueillit en ancien ami de la maison, en telle sorte que sa présence ne changea rien à l'entretien qui roula tout entier sur les qualités attrayantes et sur le sort regrettable de la pauvre Rosa.

LIX.

A deux jours de là je fis avec mon fils un petit relevé des dépenses de la maison durant le dernier mois. Il se trouva que les frais du convoi mis à part, nous n'avions excédé que de cent soixante francs environ mes petites ressources courantes, en telle sorte qu'avec un peu d'économie, nous arriverions bien aisément à combler ce déficit avant la fin de l'année; surtout après que mon fils, qui travaillait alors pour ses grands examens de ministre du saint Evangile, aurait pu reprendre quelques leçons lucratives que ce surcroît d'occupation l'avait forcé de suspendre temporairement. Aussi à la suite de ce relevé, je roulai dans un papier cacheté les dix francs d'une part, et les cinquante francs de l'autre, que maître Durand avait éventuellement mis à ma disposition pour subvenir au dénûment de ces dames, et mon fils alla les lui reporter en lui marquant de ma part que cette somme n'ayant désormais plus l'emploi auquel nous l'avions destinée, il lui incombait de la reprendre sans plus de façon que je n'en avais fait moi-même à l'égard des chaînes.

Lorsque j'eus mis ordre à ces petites affaires, je voulus profiter de quelque loisir pour faire le dépouillement des lettres que contenait la cassette ; j'allais donc la retirer de l'armoire pour l'apporter sur ma table. Mais il arriva que tout en cherchant la clef de la cassette dans le tiroir où je l'avais placée, je vins à retrouver parmi d'autres papiers cette lettre que Gertrude avait écrite sous la dictée de Rosa dans la nuit du lundi au mardi. Bien que je trouvasse odieux et repoussant d'avoir à y lire les témoignages de tendresse qu'y prodiguait une pauvre abusée à celui-là même qui avait ourdi son déshonneur et consommé sa perte, je me décidai à vaincre cette répugnance pour y jeter les yeux, et ce ne fut pas en effet sans avoir ressenti les plus pénibles impressions que j'achevai de parcourir les lignes touchantes que l'on va lire.

« Je viens vous donner l'assurance, mon Ludwig, que si votre intention a été d'éprouver mon amour, elle aura été pleinement accomplie. Je n'ai pas cessé de vous aimer avec adoration, et c'est sur ce sentiment qui remplit tout mon cœur que va se refermer ma tombe.

« J'ai cru, mon Ludwig, que je vous donnerais un enfant, et il y a bien peu de jours encore que, l'ayant senti tressaillir dans mon sein, je m'apprêtais avec enchantement à goûter les plus belles joies de notre vie. Mais Dieu me l'a ôté, et, du même coup, il me retire à lui. Que sa volonté soit bénie !

« Je vous recommande Gertrude, à qui je laisse le soin de vous faire connaître ce qu'a été pour votre Rosa monsieur le pasteur Bernier. Je vous supplie de donner la paix à ma mémoire en vous rapprochant de mes parents, en implorant leur pardon sur moi et sur vous, et en demeurant dévoué à leur affection.

« J'ai dû à votre tendresse ma plus grande félicité sur la terre, et c'est l'espoir de la voir se renouer à la mienne dans le ciel qui fait à cette heure la consolation de mes derniers moments..

« Votre Rosa. »

Quand j'eus fait cette lecture, j'ouvris la cassette, mais pour la refermer presqu'aussitôt et l'aller remettre à sa place. En effet, sous l'empire des sentiments que je venais d'éprouver, chaque lettre du comte soulevait en moi d'invincibles

dégoûts, et il fallut que je donnasse accès à des motifs de bien sérieuse prudence pour n'aller point de ce pas anéantir au foyer de la cuisine ces abjects monuments d'une hypocrite scélératesse. Mon fils, qui rentra dans ce moment me demanda la cause de l'agitation qu'il remarquait empreinte dans mes traits. Je lui en fis part, et ce fut à son tour d'être bouleversé dans tout son être : « Plus tard, lui dis-je à cette occasion, tu parcourras ces lettres, et ce sera pour toi, mon pauvre garçon, une triste mais utile occasion de connaître le monde par quelqu'un de ses plus odieux côtés de perversité raisonnée, de libertinage réduit en principes, d'immoralité froide, cruelle, impitoyable qui emprunte, pour arriver au rassasiement de ses ignobles convoitises, tous les dehors de la sensibilité, de la délicatesse et de la vertu! Mais, ajoutai-je, il ne convient pas qu'un jeune ministre du Seigneur connaisse trop tôt ces monstruosités d'ailleurs exceptionnelles de notre nature, puisque faute d'avoir encore assez de maturité et d'expérience, il serait exposé à les croire plus nombreuses qu'elles ne sont, et que des défiances précoces risqueraient de fausser son jugement tout en altérant sa charité. »

Ces avis ne parurent pas faire sur mon fils une bien grande impression; non pas à la vérité en vertu de cette présomption qui est d'ordinaire naturelle aux jeunes hommes, mais parce qu'en entrevoyant pour la première fois pleinement la destinée de cette pauvre Rosa qu'il avait aimée et servie de tout son cœur sans trop se rendre compte d'autre chose que de sa brouillerie avec ses parents et des manœuvres auxquelles elle avait été en butte de la part du jeune monsieur, il éprouvait tout ensemble des mouvements d'effroi, de haine, de pitié et de douleur. Dès qu'il en eut un peu surmonté la violence, il m'adressa des questions au sujet de Gertrude. « Gertrude, lui dis-je, est demeurée en dehors de l'irrémédiable flétrissure qui a atteint Rosa à son insu, mais cette flétrissure n'en a pas moins rejailli sur elle, et l'infortunée ne saurait de longtemps, jamais peut-être, recouvrer ce qu'elle a perdu en réputation sans tache et en avantages de situation, d'estime publique, de confiance paternelle. » Alors mon fils, cédant à l'assaut de ses sentiments, déplora les larmes aux yeux le sort d'une jeune personne si pure, si bonne, si accomplie, et en même temps que le feu de la plus vive rougeur envahissait son visage : « Mon père, ajouta-t-il timidement, est-ce que vous n'estimeriez pas que ce fût un bien pour vous, pour moi et pour Gertrude elle-même, si j'obtenais de son assentiment et de la libre volonté de ses parents, qu'elle m'accordât sa main? »

Cette ouverture soudaine me remplit d'un si grand trouble et heurta tellement ce que je croyais possible de la part de mon fils en fait de prétentions de ce genre, que je brusquai une réponse péremptoire. « André, lui dis-je, tu méconnais justement ta position, la mienne, et celle de Gertrude; il faut que sur l'heure, tu te défasses de tels pensers. — J'y suis prêt, reprit-il, mais c'est précisément à cause de cette affection croissante que j'éprouve envers Gertrude, que je n'ai pas dû vous cacher plus longtemps un vœu que vous pourriez blâmer. Toutefois considérez, mon père, qu'avant un an, il se peut que je sois en état de suffire à l'entretien d'un ménage modeste; considérez que Gertrude, outre qu'elle ne peut plus prétendre aux avantages que lui assurait sa situation antérieure, aime notre simplicité et se plaît dans notre commerce; considérez enfin que jamais jeune personne, par son caractère, par ses sentiments, par sa piété, par les vertus qu'elle a manifestées au sein d'une dure épreuve, ne fut aussi digne qu'un jeune homme qui cherche dans le mariage toutes les conditions d'un saint engagement et d'une union vraiment chrétienne, aspire à l'obtenir pour épouse et à lui consacrer pour la vie, ses soins et sa tendresse! — André, lui dis-je, encore une fois c'est aux parents de Gertrude à disposer d'elle, et ils lui voudront à coup sûr une autre destinée que celle d'être dans une ville étrangère la femme d'un humble pasteur. — C'est possible, repartit mon fils, et à Dieu ne plaise que je veuille venir me mettre à la traverse de leurs projets. Mais je vous prie de considérer, mon père, que les parents eux-mêmes de Gertrude, de qui il ne dépend plus désormais de lui assurer tel sort qu'ils voudraient, pourront, après quelque surprise que leur aura causée ma demande, la trouver moins ambitieuse qu'il ne semble d'abord et y voir peut-être un moyen de placer leur fille modestement, il est vrai, mais honorablement aussi et dans une ville où elle sera moins en butte aux traits d'injuste reproche et de déconsidération imméritée. Et, ne nous appartiendrait-il point d'ailleurs, à nous qui seuls aujourd'hui connaissons Gertrude mieux que le monde, mieux que ses proches, mieux que ses parents eux-mêmes, de blanchir sa renommée par cette union et d'être le refuge de sa destinée autrement sujette à de douloureux froissements ou encore à de longues et cruelles épreuves? »

Ces considérations dont à quelques égards je ne pouvais méconnaître la justesse, et qui à d'autres avaient bien de la force pour me plaire, ne laissaient pas que d'ébranler ma résistance, en sorte que tout en instruisant mon fils de l'excessive prudence qu'il fallait apporter de loin comme de près dans la manifestation de sentiments semblables à ceux qu'il venait de m'exprimer, je consentis à discuter avec lui tous les motifs, tous les moyens, et tous les résultats probables du projet au sujet duquel il venait de me faire cette soudaine ouverture. Après quoi je lui déclarai que j'exigeais néanmoins qu'il ne fît par lui-même aucune sorte de démarche, de mouvement, de signe même touchant cette affaire dont j'entendais garder à moi seul la tractation tout entière, s'il arrivait, contre mon attente, qu'elle dût avoir quelque suite dans un avenir d'ailleurs nécessairement éloigné. Sur tout ceci, excepté en ce qui concernait ce dernier point d'un avenir nécessairement éloigné, mon fils fut entièrement et respectueusement d'accord avec moi : « Mais, objecta-t-il, si vous parlez, mon père, d'avenir éloigné, je ne dis pas pour le mariage, ceci est de rigueur, mais pour des démarches, pour obtenir des parents de Gertrude, et de Gertrude elle-même, un assentiment, une promesse, je crains alors que vous ne compromettiez gratuitement, et le sort de Gertrude que je saurais bien faire beau et digne d'envie, et le vôtre, mon père, en même temps que le mien! Car si je brûle d'être l'époux d'une personne aussi accomplie, pouvez-vous, vous-même, n'être pas possédé de celui d'en devenir véritablement la père, puisqu'elle a marqué à tant de reprises déjà que par le cœur elle est votre fille? — André, lui dis-je alors, en essuyant quelques larmes dont j'avais défiance, tu insistes là sur ce qui doit être mis à néant dans tous nos motifs d'agir, et je te blâme de ce que, sachant bien le faible que j'ai pour Gertrude, tu t'en sers pour me séduire, là où j'ai de la besogne déjà à ne pas broncher. Je m'en réfère donc à ce que je t'ai dit tout à l'heure, et je désire que nous mettions fin à cet entretien. » Je me levai là-dessus et je pris mon chapeau et ma canne pour aller visiter quelques-uns de mes paroissiens, mais telle était la préoccupation qui dès lors m'avait accompagné partout, que je rentrai le soir au logis peu content de ma tournée, et bien incapable au demeurant de me rendre compte des démarches que j'avais pu faire ou des discours que j'avais pu tenir.

LX.

Le lendemain matin, comme j'étais entré à mon ordinaire chez Gertrude, qui avait continué de vivre retirée dans sa chambre, je la trouvai occupée de disposer à part, et de manière à en assurer la conservation, toutes les hardes, et tous les menus objets qui avaient été la propriété de Rosa à partir de son entrée chez moi. Mais elle interrompit bientôt ce travail pour me mettre sous les yeux le brouillard d'une lettre qu'elle était dans l'intention d'adresser à ses parents si j'en agréais le contenu. Dans cette lettre, Gertrude, après avoir raconté les épreuves et la mort touchante de son amie, parlait des services que je lui avais rendus et de l'affection que je lui marquais, après quoi, venant à sa position personnelle et à la convenance qu'il pouvait y avoir à ce qu'elle vécût pendant quelques mois dans l'obscurité d'une sûre retraite au lieu de risquer, en retournant à Brême, d'y devenir un sujet de remarques embarrassantes pour sa famille et peut-être nuisibles à l'établissement de ses sœurs, elle suppliait respectueusement ses parents de lui permettre de demeurer jusqu'à l'été suivant dans ma maison et sous ma protection. A cette époque, ajoutait-elle, le souvenir moins habituellement présent de sa chère Rosa lui laisserait d'ailleurs plus de liberté pour se conformer aux nécessités de sa position nouvelle et pour en remplir religieusement les devoirs quelque pénibles ou ingrats qu'ils pussent être. Enfin elle terminait en disant que ce projet avait mon approbation.

Troublé que j'étais encore par l'ouverture que mon fils m'avait faite la veille, et craignant d'ailleurs, si j'allais donner mon approbation à cette lettre, de paraître plus tard avoir été le complice peu délicat des projets d'André, puisque j'en aurais par cela même et d'une manière détournée, secondé l'accomplissement avant de m'être assuré aucunement de l'autorisation des parents de Gertrude, je me trouvai dans la dure nécessité de déclarer à celle-ci qu'il m'était impossible de donner mon assentiment à cette lettre. Elle me regarda alors avec une surprise mêlée d'alarme, de crainte, de doute, et comme en effet il était impossible que je lui avouasse le motif qui me portait à me prononcer ainsi que je venais de le faire, en me voyant à la fois ferme et embarrassé, elle s'alla mettre dans l'esprit que moi-même peut-être je conspirais pour la faire retourner au plus tôt vers ses parents. « Si vous m'abandonnez aussi, dit-elle, en fondant en larmes, et que je vous sois devenue à charge, alors que vais-je devenir! Lorsque je me suis permis d'écrire ainsi, c'est que votre bonté m'en avait donné le droit, ou bien, mon cher monsieur Bernier, dites-moi alors, je vous en conjure, ce qui a pu changer ainsi vos dispositions à mon égard? » Je lui assurai que mes dispositions à son égard n'avaient jamais été plus amicales et plus dévouées que dans cet instant même, qu'en les méconnaissant ainsi qu'elle faisait, elle me causait le plus vif chagrin, et qu'au surplus je lui demandais d'avoir assez de confiance en moi pour être certaine que si je ne consentais pas à approuver la lettre, c'était par des motifs bien indépendants du désir que j'aurais d'ailleurs, non pas seulement de la garder jusqu'à l'été suivant, mais de ne la voir jamais s'éloigner de moi.

A ce discours, Gertrude s'écria avec épouvante : « Il y a donc des motifs que vous me cachez... Auriez-vous reçu des lettres de mes parents? Dois-je redouter qu'on vienne soudainement m'arracher auprès de vous? » Puis sans attendre ma réponse elle s'abandonna à des transports de désespoir : « Je vais donc être ôtée de ces lieux, les seuls que j'aime! je vais être ôtée à M. Bernier, mon unique ami! De grâce, ajouta-t-elle en se jetant à mes pieds, de grâce, monsieur Bernier, ne repoussez pas une infortunée sans gîte que celui-ci, sans protection que la vôtre, sans autre vœu que celui de vivre reclase, sinon dans cette chambre, au moins sous votre toit, à portée de votre affection et à portée des lieux et des personnes qu'a chéris ma Rosa! » Je l'avais obligée de se relever : « Votre propre désir vous abuse, Gertrude, lui dis-je, et une ardeur inconsidérée vous emporte. Je n'ai reçu aucune communication de vos parents, et si je puis m'attendre à ce qu'on vienne vous chercher, c'est que c'était l'intention manifestée dans la lettre de votre père et que la nouvelle de la mort de Rosa me paraît avoir dû le fortifier dans cette intention. Or, dans une situation semblable, comment voudriez-vous, mon enfant, que je me fisse de près ou de loin, le complice en quelque sorte de votre insoumission à ses ordres ou à ses désirs. C'est impossible, vous le reconnaissez, et de là cette opposition que je fais à approuver votre lettre. Attendons au moins quelques jours, et dans le cas où rien de nouveau ne surgirait de la part de vos parents, ou bien encore dans le cas où leurs exigences ne seraient point celles que je puis supposer, vous verrez alors, mon enfant, si je vous aime toujours tendrement, et s'il tiendra à moi que vous demeuriez à toujours ma fille bien-aimée! » A ces paroles qui calmaient l'instance de ses craintes, Gertrude se jeta dans mes bras en me demandant pardon d'avoir pu s'oublier à mon égard ainsi qu'elle avait fait, et elle me prodigua ses plus tendres embrassements. Je la quittai bientôt, pour aller à mes affaires, mais comme hier, et plus encore que hier, je n'y apportai qu'un esprit distrait par une préoccupation de plus en plus vive. J'étais en effet placé entre l'ouverture de mon fils, les supplications de Gertrude, les droits sacrés de ses parents, et la crainte en outre que quelqu'un de sa famille venant à arriver au premier jour pour nous l'enlever précipitamment, je ne visse ainsi déjoué pour toujours un vœu auquel j'avais déjà trop accordé de place dans mon cœur.

R. TOPFFER.

(*La suite à un prochain numéro.*)

Publications illustrées. (1).

Tout a été dit sur Jérôme Paturot, nous n'y reviendrons pas. Quel éloge d'ailleurs pourrait valoir cette simple annonce qu'on lit cette semaine dans tous les journaux, « mise en vente de la 6e édition. » Le succès de cette spirituelle satire va toujours grandissant. Plus on la relit, et mieux on l'apprécie, plus on y découvre d'observations ingénieuses ou profondes, de critiques justes, de conseils utiles. Elle restera pour la postérité la peinture la plus mordante et la plus vraie de l'époque actuelle. C'est la seule COMÉDIE de la première moitié du XIXe siècle. Pourquoi faut-il qu'en vieillissant elle ne perde rien de son actualité? Pourquoi ces vingt millions de Français qui ont lu les mémoires si instructifs de Jérôme Paturot, ne se corrigent ils pas des vices ou des ridicules dont il s'est moqué. Pourquoi?... Mais ce n'est ni les désordres moraux qui nous affligent tous les jours, ni l'esprit de M. Louis Reybaud, ni le succès de Paturot, c'est uniquement le talent de Grandville que nous voulons constater aujourd'hui.

Nous ne connaissons qu'une bonne manière de louer un grand artiste. C'est de montrer ses dessins. Nous avons donc choisi dans le beau volume que vient de publier la librairie Dubochet, quelques-uns des nouveaux chefs-d'œuvre de l'*Illustrateur* des *Fables de La Fontaine* et de *Florion*, des *Voyages de Gulliver*, des *Aventures de Robinson*, des *Scènes de la vie publique et privée des animaux*, des *Petites misères de la vie humaine*, des *Cent proverbes*, etc. M. Louis Reybaud a trouvé dans Grandville un habile et heureux interprète. Aucun artiste n'était plus capable que le spirituel auteur de tant de peintures de nos mœurs contemporaines, de faire connaître à la province et à l'étranger, les divers personnages si connus du monde parisien, qui avaient posé tour à tour devant M. Louis Reybaud. Dieux, demi-dieux, spéculateurs, poëtes chevelus, musiciens, gardes nationaux, députés, ministres, etc... presque tous les types du *Jérôme Paturot* illustré sont des portraits dessinés d'après nature et frappants de ressemblance; malheureusement, nous ne pouvons pas mettre tous les noms au bas de toutes les figures, mais qui ne reconnaîtra, sans que nous commettions une indiscrétion, ce grand musicien, ce grand poëte, et ces fameux maîtres de pension, et ces illustres littérateurs que, grâce à l'obligeance des éditeurs du *Jérôme Paturot*, l'*Illustration* a aujourd'hui le plaisir d'exposer dans ses colonnes.

Commençons la revue par le *concert à mitraille* que Grandville nous montre à sa manière, après Louis Reybaud :

Une princesse bienfaisante voulait donner un festival, pour les mondés d'un fleuve russe. Elle s'adressa à l'artiste breveté qui exécute ce genre de plaisanteries. Après avoir secoué quatre fois sa crinière, l'artiste promit. Billets à 15 fr. 972 exécutants, une messe de mort, et le combat des *Horaces et des Curiaces* mis en musique. Voilà quel fut son programme, court mais significatif. On prit jour, tous les cuivres disponibles furent arrêtés à l'avance, ce qui ne devait nuire ni aux instruments à vent, ni aux instruments à corde... Le jour venu, l'artiste siégeait au pupitre, à cinq mètres au niveau des flots de l'orchestre. Dans le périmètre étaient disposés les croque-notes chevelus, jugés dignes d'applaudir avec discernement. Lui, cependant, l'artiste, le révélateur musical, l'aigle de la clef de *fa* promenait son regard sur l'assemblée, cherchant à rappeler à l'ordre une incommode mèche de cheveux et s'inspirant d'avance du succès qu'il allait obtenir... La salle résista, car elle était solide.

Du *festival*, transportons-nous maintenant dans un petit raout intime donné par Jérôme Paturot à ses amis littérateurs et politiques, et par madame Paturot, la célèbre Malvina. Quel bel amalgame que cette compagnie. Des femmes auteurs, des rapins, des croque-notes : « Il fallait voir, dit Paturot, Malvina se promener en reine, appelant nos célébrités littéraires par leurs noms de baptême, dictant des oracles au troupeau des bas-bleus, leur promettant sa protection pour des feuilletons à cinq francs la colonne, élevant un petit bataillon de prosateurs chevelus entre dix-huit et vingt-deux ans, afin d'avoir toujours sous la main des hommes de style et des collaborateurs fidèles.

« Que le diable vous massacre, disait-elle à l'un d'eux, vous avez manqué d'haleine dans votre dernier feuilleton, Jules. »

Malvina parcourait ainsi le salon, en distribuant çà et là des reproches et des encouragements. Elle touchait la main aux auteurs en renom en affectant de les traiter sur le pied d'une familiarité un peu chevaleresque.

« Eh! bonjour Frédéric, comment cela vous va-t-il, vieux... Eh! c'est ce diable d'Eugène... Bonjour, Eugène, comment se portent vos chiens anglais? Parbleu, voilà le grand Victor... le sombre Victor, le ténébreux Victor... Tiens! et vous,

(1) Jérome Paturot à la recherche d'une position sociale. — Un beau volume in-8°, 50 livraisons à 50 centimes. Paris, 1845. Dubochet et compagnie, rue Richelieu, 60. — Le volume est complet.

Honoré, voulez-vous une tasse de thé, mon gros bonhomme...

Un des habitués de la maison Paturot, le grand Victor, était un génie. Être génie, c'est un état plein de charmes, quand on l'exerce en conscience et avec gravité. Tout homme qui hésite ou qui doute y est impropre. Il faut croire en soi pour y exceller et ne pas broncher dans cette croyance. Alors on monte sur les sommets de l'art, on devient un génie qui a du métier, qui sait son affaire. C'est l'idéal de l'emploi.

Celui dont *l'Illustration* offre le portrait à ses abonnés était particulièrement doué (c'est Paturot qui parle, et nous lui laissons toute la responsabilité de ses jugements) de cette bonne opinion de lui-même qu'il déguisait sous une modestie parfaite. Il était impossible de s'adorer avec plus d'humilité, de poser avec plus de décence. Il ne tenait pas aux apparences de l'orgueil... En toutes choses, il songeait aux réalités, etc.

Il avait, sur la manière dont se forment les réputations, des idées qui témoignaient une profonde connaissance du cœur humain; il ne croyait à aucune des chimères des âmes adolescentes, par exemple au succès naturel et spontané, à l'hommage que le public rend de lui-même au mérite. Il n'avait vu des triomphes de ce genre se réaliser que pour les morts, et encore la vanité personnelle d'un vivant y était-elle presque toujours intéressée. Pénétré de cette conviction, que les œuvres sont ce qu'on les fait, et qu'une vogue ne rapporte qu'en raison des soins qu'elle coûte, il avait introduit ce principe dans sa pratique littéraire, et s'était frayé des voies nouvelles dans la préparation de l'enthousiasme public. Avant, personne n'avait manipulé l'opinion avec cette délicatesse, excité la curiosité avec ce tact, maîtrisé la vogue avec cette puissance.

Un concert à mitraille.)

Au moment où Jérôme Paturot le connut, son ami le génie avait à lancer une pièce nouvelle intitulée *les Durs à cuire*, ouvrage taillé dans le granit et le porphyre, travail babylonien et basaltique, étude de mages et de hiérophantes. Par son caractère de simplicité, cette pièce rappelait la Bible; par sa profondeur sombre, les Védas indous; par son charme, la Genèse; par ses expiations, le Coran, c'est-à-dire toutes les traditions et tous les cultes. Chaque personnage avait dix mètres, toesure légale, et une vieillesse robuste comme celle de Mathusalem. De là le titre de la pièce : *les Durs à cuire*. Quels gaillards! Sans le public, jamais on n'en eût vu la fin; lui seul a pu les enterrer.

A en croire les plumes symboliques, l'auteur avait mis la création entière à contribution pour que rien ne manquât à son œuvre. Il avait fendu les Pyrénées pour y sculpter son héros à la façon des chevaliers de la Table Ronde; il s'était permis de tronquer les sommets des Alpes pour leur confectionner des piédestaux. Tous ses personnages pleuraient des fleuves et gémissaient à la façon des tempêtes; les plus hauts chênes leur servaient de cure-dents et les lacs de plats à barbe.

Les autres gravures que nous empruntons au *Jérôme Paturot* ont-elles besoin d'un texte explicatif? A voir cet homme qui s'enfuit et ces quatre statues moitié hommes moitié pierres qui le regardent impassiblement, ne comprenez-vous pas que « tout est immuable dans un ministère, excepté le ministre »? Pourquoi le concierge et les laquais de l'hôtel le salueraient-ils maintenant. Il vient d'être *précipité par un vote de la chambre des sommets du pouvoir*. Ce n'est pas le récit de cette infortune politique que lit si avi-

(Thé artistique assaisonné de grands hommes.)

Un ministre renversé des sommets du pouvoir par un vote.

(Une infusion de version latine. — Institution Roustignan.)

(Un Génie et *les Durs à cuire*. — Il avait fendu les Pyrénées pour y sculpter ses héros.)

(Un premier prix de thème grec, nourri de haricots et de racines grecques.)

(... Six heures venaient de sonner....)

(Un scolopendre remerciant un membre de l'Institut qui lui a rendu son rang dans l'échelle des êtres.)

(Tout est immuable dans un ministère, excepté le ministre.)

dement cette grosse cuisinière, en ne préparant pas le dîner de ses maîtres; c'est le feuilleton du *Constitutionnel*, c'est le *Juif errant* de M. Eugène Sue.

Passons sans transition, s'il vous plaît, d'une cuisine dans une autre. Le tour est fait. Nous sommes chez M. Roustignac, instituteur chevelu. M. Roustignac est l'inventeur du culte et de l'éducation des spécialités au point de vue du concours universitaire. Il a créé la catégorie des thèmes grecs, celle de la version grecque, celle du thème latin et de la version latine. Qu'il nous suffise de vous montrer, pour vous déterminer à ne pas mettre vos enfants en pension chez M. Roustignac, l'application et les résultats de sa méthode. *Une infusion de version latine* et *un premier prix de thème grec.*

Mais quel est, me demanderez-vous, ce ver si poli? Quel est le personnage invisible qu'il salue avec tant d'humilité. Ce ver est un scolopendre qui a de grandes obligations à une spécialité de l'Institut. Sans cette spécialité, en effet, il n'occuperait pas, dans l'échelle des êtres, le rang qui lui appartient; elle seule a pu en faire huit genres, douze sous-genres, sans compter les variétés...

Nous aurions beaucoup d'autres emprunts non moins intéressants à faire au *Jérôme Paturot*, mais il nous reste à peine la place nécessaire pour vous engager à lire *Jérôme Paturot*, si vous ne l'avez pas lu; à le relire, si vous l'avez lu, et à enrichir votre bibliothèque du beau volume publié par la librairie Dubochet, et aujourd'hui complétement terminé, où vous êtes certain de trouver 500 dessins de Grandville, aussi spirituels, aussi profonds, aussi remarquables à tous égards, que ceux que nous avons eu le plaisir de vous faire admirer.

Académie des Sciences.

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU TROISIÈME TRIMESTRE DE L'ANNÉE 1845.

Sciences Médicales.

Anatomie et Physiologie. — Mémoire sur les nerfs des membranes séreuses en général et sur ceux du péritoine en particulier chez l'homme par M. Bourgery. L'auteur croit pouvoir déduire de son mémoire les conclusions suivantes : Les membranes séreuses dans lesquelles on n'a jamais connu de nerfs et que tant d'anatomistes distingués en ont supposé complétement dépourvues, sont en anatomie le tissu qui en contient le plus. Les nervules des membranes séreuses ont de $\frac{1}{12}$ à $\frac{1}{80}$ de millimètre de diamètre, et forment un canevas, en général à plusieurs plans superposés, anastomosés à courtes distances et interceptant de petits espaces polyédriques irréguliers qui n'excèdent guère $\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{10}$ de millimètre.

Ces nervules sont renfermés dans des enveloppes de tissu ligamentaux élastique, de sorte que l'ensemble offre l'aspect d'un réseau fibreux. C'est à ce canevas que la membrane doit son reflet nacré, sa résistance et son élasticité.

Les nerfs d'origine sont indifféremment ganglionnaires et cérébro-spinaux. Les nervules péritonéaux de l'un ou l'autre système sont faciles à voir au microscope, avec un grossissement de trois à dix diamètres, sur des pièces qui ont macéré dans l'eau acidulée de $\frac{1}{100}$ à $\frac{1}{300}$ d'acide azotique. M. Bourgery se fonde, pour établir la nature de ces nervules, sur leur identité de forme, d'origine et d'aspect avec les nervules intestinaux et viscéraux de toutes sortes.

Nouvelle expérience sur la résorption de l'os ; par M. Flourens. Nous avons parlé, l'année dernière des expériences pleines d'intérêt au moyen desquelles M. Flourens avait établi la croissance, l'agrandissement du canal médullaire et l'évolution de l'extérieur à l'intérieur des lames de l'os qui, formées sous le périoste, sont incessamment recouvertes par des lames nouvelles et marchent ainsi vers l'intérieur de l'os où elles sont résorbées à leur tour comme celles qui les précédaient. L'expérience de l'anneau métallique avait donné à M. Flourens le même résultat qu'à Duhamel; seulement Duhamel expliquait la pénétration de cet anneau dans le canal médullaire par la rupture, des lames osseuses pressées par l'anneau, par l'extension de l'os. M. Flourens l'expliquait avec J. Hunter, par la résorption de l'os. Pour trancher la question, le savant secrétaire remplaça l'anneau de Duhamel par une lame de platine de proportions si minimes qu'elle n'a pour ainsi dire ni poids, ni résistance; placée au-devant de l'os, elle ne pèse pas sur lui et n'y appuie que par la pression du périoste sous lequel on la introduite.

Les expériences ont été faites sur les tibias de jeunes chiens. Après cinq jours le périoste incisé et soulevé pour placer le platine, s'est réuni et le recouvre. Après huit et douze jours, le platine est recouvert par des lames osseuses de plus en plus nombreuses. Après vingt jours, le platine est au milieu de l'épaisseur de l'os, après trente-six jours, il est presque dans le canal médullaire pour une pièce, il y est complétement dans l'autre. Buffon avait donc raison, dit M. Flourens, quand il proclamait le *moule*, la *forme* plus invariables que la *substance*. Cuvier avait raison quand il définissait la vie, un tourbillon. Tout, dans nos organes se renouvelle, change, s'écoule, et, considérée sous ce point de vue, la *vie* n'est que la *mutation continuelle* de la matière. Les travaux de M. Flourens sur ce sujet, paraîtront prochainement sous le titre de *Théorie expérimentale de la formation des os.*

Recherches expérimentales sur les phénomènes chimiques de la digestion par MM. Bernard de Villefranche et Barreswil, troisième mémoire. Des études de ces deux physiologistes, il résulte que le suc gastrique contient deux principes actifs : 1° de l'acide lactique libre, 2° une matière organique qui est détruite par la chaleur à 85 ou 90° C., et à la présence de laquelle le suc gastrique doit son activité digestive. Cette matière possède des propriétés digestives très-différentes suivant qu'elle agit dans un liquide acide ou alcalin. Quand le suc gastrique est acide, elle dissout bien les substances azotées et reste sans action sur l'amidon cuit; MM. Bernard et Barreswil établissent dans ce dernier mémoire que si l'on rend le suc gastrique alcalin par l'addition d'une quantité suffisante de carbonate de soude, la matière organique active perd la propriété de digérer la viande et les substances azotées, tandis qu'elle acquiert celle de digérer l'amidon. L'expérience a démontré que la salive et le suc pancréatique, qui possèdent ces dernières propriétés physiologiques, prennent celles du suc gastrique acide quand on les acidule. Ces trois liquides ont donc la plus grande analogie, un principe organique, actif, qui leur est commun, et seul leur ne différer, du moins dans leurs propriétés physiologiques, que par leur état réactif, ce qui explique comment il est facile de transformer le suc gastrique en suc pancréatique artificiel et *vice versa.*

Anthropologie. — Sur les Américains I-o-Ways par M. Jacquinot. Dans le compte rendu du deuxième trimestre, nous avons dit quelle était l'opinion de M. Jacquinot sur ces Américains et sur leur affinité avec les Polynésiens. Nous avons dit aussi que M. Serres, différant d'opinion à cet égard avec M. Jacquinot, avait cru reconnaître dans les I-o-Ways hommes, des Scandinaves, et dans les femmes, des Mongoles. Nous avions émis quelques doutes sur l'origine scandinave des Aztèques admise comme un fait par M. Serres et sur la possibilité que Terre-Neuve et le Labrador aient jamais pu être appelés Vinland, pays du vin. Nous sommes heureux que nos doutes se soient rencontrés avec les objections opposées par M. Jacquinot aux doctrines du savant professeur. S'appuyant sur le témoignage de M. Rafn, secrétaire de la société des antiquaires du Nord, et sur celui de M. Reynaud cité par M. Serres, il établit que le point de la côte d'Amérique où s'établirent les Scandinaves vers 1002 et 1008, était peuplé à cette époque d'hommes noirs, laids, ayant de vilaines chevelures, et la face large (récit de Karlsefne dans Rafn), et que la principale richesse des colons scandinaves venait du commerce de pelleteries qu'ils faisaient avec les naturels du pays (Reynaud). Or ces naturels, d'après Karlsefne, ne ressemblaient nullement à des Scandinaves. De plus les colons, quelques années après leur établissement, résolurent de quitter cette contrée dont les habitants leur faisaient une guerre incessante. Rafn dit aussi que c'était près du cap Cods, vers Boston, qu'avait eu lieu l'établissement des colons scandinaves; enfin, comme le remarque M. Jacquinot, le Nord que les Aztèques montraient aux Espagnols était l'Amérique même, bien plutôt que le Groenland situé à l'E.-N.-E. de l'Anahuac. M. Serres avait reconnu aux femmes I-o-Ways les caractères de la race mogole. Parmi ces femmes, deux étaient filles d'un métis de blanc et d'un américain et d'une mère américaine, la troisième, dit M. Jacquinot, présentait les caractères de la race américaine pure; seulement, comme toutes les femmes de l'Amérique et de beaucoup d'autres nations sauvages ou même civilisées, elle offrait de l'infériorité dans le type. Nous ne suivrons pas M. Jacquinot dans les considérations sur lesquelles il s'appuie pour combattre l'opinion de M. Serres. Cet habile anthropologiste se propose d'établir l'identité des races américaines et leur existence distincte et aussi ancienne que celle des peuples de l'ancien continent. Plus le problème est difficile à résoudre, plus ce travail doit être impatiemment attendu.

Sur les ossements celtiques découverts à Meudon en juillet 1845. On se rappelle le monument celtique découvert, il y a quelques mois, dans la grande avenue de Meudon. Qu'il ait été destiné à honorer les morts ou à sacrifier les vivants, ce n'est point une question qui nous concerne, mais un fait important, c'est celui de squelettes nombreux et assez bien conservés qu'on a retrouvés dans cette crypte des druides. M. Robert a donné une description fort détaillée de l'état dans lequel se trouvaient toutes choses lorsque le monument a été découvert; il estime à deux cents le nombre des individus de tout âge et de tout sexe dont on a retrouvé là les restes. Ces squelettes portaient la trace du contact des substances que contient le terrain dans lequel ils ont séjourné si longtemps et des modifications, des bouleversements que la superficie du sol a subis dans cet intervalle.

M. Serres a cru reconnaître dans deux crânes les mieux conservés la race Gall, dans trois autres, la race Kimry. Parmi les os retrouvés, quelques-uns portent la trace de maladies telles que la carie, le rachitisme. Les gens pour qui tous les peuples anciens sont des héros de roman seront peut-être fâchés d'apprendre que chez les Celtes il y avait des scrofuleux et des bossus; en revanche, aucun de ces os ne porte de traces de fracture consolidée, mais quelques-uns semblent avoir été rongés par des animaux carnassiers contemporains et très-voisins des mœurs de nos aïeux. On a réuni les pierres et les ossements de toute espèce dans une salle du château de Meudon.

Médecine. — M. Legrand établit que, conformément à l'opinion de M. Andral, le purpura n'est pas une maladie de la peau quoiqu'on l'ait généralement décrit parmi les affections de cette membrane, mais qu'il tient à une modification pathologique du sang. Le purpura est, suivant M. Legrand, sympathique ou essentiel, et son étiologie, dans ce dernier cas, est fort obscure.

— M. Ancelon, médecin dans le département de la Meurthe, écrit pour signaler le développement successif d'épidémies de fièvres intermittentes, de fièvres typhoïdes et de maladies charbonneuses survenant tous les trois ans sur les bords de l'étang d'Indre-Basse. Cette évolution triennale de ces maladies épidémiques a été observée par M. Ancelon de 1829 à 1845, et lui paraît causée par les desséchements et l'inondation successifs de l'étang qui tous les trois ans est livré à la culture, puis rempli de nouveau. Chose remarquable! les fièvres intermittentes s'observaient, suivant M. Ancelon, l'année où l'étang est rempli; les typhoïdes, l'année où on le vide pendant l'automne, et le charbon, l'année où il est vide et en culture. L'analogie que M. Ancelon veut établir entre la fièvre intermittente, la fièvre typhoïde et le charbon comme maladies paludéennes nous semble au moins hasardée; elle est contraire à l'opinion et à l'expérience de chaque jour : on ne voit pas de fièvres intermittentes là où n'existe pas l'influence palustre. On y voit, au contraire, des fièvres typhoïdes, et même, suivant une théorie nouvelle, ces deux types semblerait s'exclure entre eux. Quant au charbon, nous ne pensons pas qu'on l'ait jamais considéré comme symptôme paludéen. Ajoutons, en terminant, que, suivant une note de M. Gabriel qui pendant quatre ans a exercé la médecine dans le même pays que M. Ancelon, les fièvres typhoïdes seraient fort rares et les maladies charbonneuses presque inconnues dans cette contrée.

— M. Beau fait ressortir dans une note la distinction qu'on doit établir entre l'anémie proprement dite et la polyémie séreuse. L'anémie, causée par une hémorrhagie abondante, est accompagnée, comme la polyémie, de pâleur, de faiblesse; mais elle tient à une diminution dans la quantité du sang et non dans une modification de ce liquide. Dans l'anémie, le pouls est petit et l'on n'entend pas de bruits artériels. Cependant la soif causée par l'anémie exige l'ingestion de boissons abondantes qui, en quelques jours, réparent la quantité de sang perdu, au point de la rendre plus considérable qu'avant l'hémorrhagie, seulement le sang est pauvre : telle est la polyémie séreuse qui, suivant M. Beau, succède en quatre ou cinq jours à l'anémie. Alors le pouls est plein, les battements du cœur sont forts et les bruits artériels se font entendre. M. Beau attribue ces bruits au frottement sur les parois artérielles de l'ondée sanguine rendue surabondante par la dilatation du cœur.

Chirurgie. — On doit à M. Bonjour des expériences intéressantes sur les propriétés hémostatiques de l'ergotine. C'est sur des animaux que M. Bonjour a opéré. Sans vouloir atténuer le mérite de ces expériences, nous rappellerons que chez les animaux le tamponnement simple suffit presque toujours pour arrêter l'hémorrhagie des gros vaisseaux, que le sang s'arrête même sans tamponnement et sans ligature. On a fait en Allemagne des amputations sans lier ni tordre les vaisseaux, et on a réussi. Enfin l'ergotine est-elle une substance qui puisse se mettre sans inconvénient en contact avec une plaie, et ne pourrait-on pas craindre de lui voir causer la gangrène après avoir arrêté l'hémorrhagie?

— M. Feldmann a enfin pratiqué la kératoplastie sur l'homme, et ses essais permettent de croire que cette opération prendra rang parmi celles dont la chirurgie obtient les plus beaux résultats. Pour empêcher les vaisseaux de la conjonctive de s'étendre sur la cornée greffée et de l'obscurcir, M. Feldmann propose les cautérisations avec le nitrate d'argent. Ce chirurgien pense que la docilité du malade et la facilité de diriger son régime et de lui appliquer les remèdes convenables donnent à la kératoplastie plus de chance de succès chez l'homme que chez les animaux.

Hygiène publique. — En présentant à l'Académie le travail de M. Loir sur le service des actes de naissance en France et à l'étranger, M. Flourens a signalé les conséquences funestes du transport des enfants nouveau-nés à la mairie pour la constatation de la naissance et du sexe. M. Milne Edwards a déploré cette exigence barbare de la loi qui frappe de mort une quantité notable d'enfants. Ce fait est tellement positif que des recherches faites en commun ont démontré à MM. Edwards et Villermé une mortalité moyenne des enfants plus considérable dans les communes à habitations disséminées loin de la maison municipale, comparativement à celle des communes voisines dont les maisons sont groupées dans un petit espace. Le plus grand trajet à franchir représente donc le maximum de mortalité à cet égard. N'est-il pas temps que cet usage meurtrier soit aboli? Que les enfants soient visités à domicile et visités par un médecin, non par un employé, très-fort sur l'écriture peut-être, mais qui enregistrera toujours comme filles les garçons affectés d'hypospadias, bouleversant ainsi l'état civil et donnant lieu à des méprises qui peuvent n'être que risibles, mais qui peuvent aussi porter le désordre ou la désolation dans les familles?

Sur les causes d'infection du port de Marseille. — Les uns prétendent que ce sont les eaux de lixiviation des fabriques de savon, les autres disent que c'est autre chose et que quand on sent l'odeur qu'exhale le port, on ne peut se méprendre sur l'origine de cette odeur. Il faut convenir que Parisiens et Marseillais, nous ne sommes guère propres. Toute la nuit Paris est infecté par mesure de police ou de propreté, comme disait Paul-Louis, mais tandis qu'on le débarrasse de ses immondices, on a grand soin de lui verser dans son eau cinq ou six cent mille litres des plus abominables liquides; c'est à grand'peine qu'on vient d'obtenir la cessation de cet horrible mélange.. A Marseille, le port est la sentine, le Montfaucon où viennent aboutir les égouts et des rues qui ne le cèdent en rien aux égouts les plus sales; l'eau du port n'est renouvelée que par le mouvement des navires qui entrent et qui sortent; aussi est-elle infecte au plus haut degré, surtout dans le voisinage des égouts.

En cherchant à reconnaître les causes de l'infection et le moyen de la faire cesser, M. Hauy s'est assuré que les eaux de lixiviation ne contribuent en rien à l'odeur d'hydrogène sulfuré qui se dégage du port, et il a envoyé à M. Balard des échantillons de cette eau prise sur différents points. M. Balard, à qui l'on doit la découverte du brôme, le plus puant de tous les corps simples, a dû trouver que l'eau du port de Marseille était le plus puant des composés. Tout chimiste qu'on soit, il faut vraiment du courage pour analyser une eau pareille. M. Balard a reconnu que les chlorures étaient dans la même proportion pour tous les échantillons d'eau tandis que la proportion des sulfates va en diminuant à mesure qu'on se rapproche de cette Canebière dont les Marseillais sont si glorieux. C'est là que l'odeur est le plus infecte et l'eau du port n'y présente plus que le quart des sulfates contenus dans l'eau de mer. Les matières organiques versées par les égouts changent les sulfates en sulfures, il se forme de l'acide sulphydrique, de là l'odeur infecte du port.

Que nos lecteurs nous pardonnent ces détails sur un sujet pareil. L'hygiène publique a trop d'importance pour qu'on doive s'arrêter à ce qu'elle présente quelquefois de repoussant.

A partir du 4 octobre, les ANNONCES DE L'ILLUSTRATION sont reçues rue Vivienne, 4, à la *Compagnie de Publicité*.
Prix de la ligne, Librairie et Industrie, 90 centimes.

En vente la 1re livraison.

Edition illustrée, publiée par livraisons à 50 cent.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION :

Chaque livraison contiendra soit deux feuilles de texte et une gravure, soit trois ou quatre feuilles (48 ou 64 pages) sans gravure.

Il paraîtra une livraison le jeudi de chaque semaine.

La première livraison a paru le 12 novembre 1845.

Le prix de chaque livraison est de 50 centimes.

En payant DIX FRANCS d'avance, on reçoit les livraisons *franco* à domicile, à Paris.

Les souscripteurs des départements doivent s'adresser aux principaux libraires de leur ville.

PAULIN, éditeur, rue Richelieu 60,

HISTOIRE
DU
CONSULAT ET DE L'EMPIRE
faisant suite à l'histoire de la *Révolution française*,
PAR M. A. THIERS.

DIX VOLUMES IN-OCTAVO
ORNÉS
DE CINQUANTE BELLES GRAVURES SUR ACIER.
Dessins composés spécialement pour cet ouvrage d'après les récits de M. Thiers.
PAR MM. EUGÈNE CHARPENTIER, KARL GIRARDET, MASSARD, MOREL-FATIO, ETC., ETC.;
GRAVÉS
Par MM. Audibran, Beyer, Joh. de Marc, Geoffroy, Gouttière, Hopwood, Outhwaite, Revel, Rouargue, Vallot, etc.

PAULIN, éditeur, rue Richelieu 60.

W. COQUEBERT, éditeur de l'**HISTOIRE DES GIRONDINS**, par M. **A. DE LAMARTINE**, 48, rue Jacob, à Paris.

Ouvrage de luxe terminé.
LA BRETAGNE
ANCIENNE ET MODERNE,
Par M. PITRE-CHEVALIER,
Illustrée par MM. Ad. LELEUX, PENGUILLY et TONY JOHANNOT.

Un splendide volume, très-grand in-8 jésus, orné : 1° de 20 vignettes sur acier ; 2° d'un beau portrait de M. de CHATEAUBRIAND ; 3° de plus de 200 gravures sur bois dans le texte ; 4° de 12 grands bois de types, costumes bretons, tirés à part ; 5° de 2 cartes géographiques ; 6° d'une planche de monnaies ; 7° de 6 planches d'armoiries, imprimées en couleur et contenant 180 écussons. PRIX BROCHÉ : 20 francs, et avec la magnifique reliure en or, argent et couleurs : 30 francs.

Ouvrage de luxe terminé.
LE FOYER BRETON
TRADITIONS POPULAIRES,
par M. EMILE SOUVESTRE.
Illustré par MM. AD. LELEUX, PENGUILLY, TONY JOHANNOT, FORTIN et SAINT-GERMAIN.

Un joli volume grand in-8° et orné de quatre belles eaux-fortes par M. CH. JACQUE, d'un portrait de M. SOUVESTRE et de plus de 50 gravures sur bois imprimées dans le texte. Prix broché..... 7 fr. 50 c.
Et avec la couverture spéciale de reliure... 12 fr.

Ouvrage de luxe terminé.
LE MONDE
TEL QU'IL SERA EN L'AN 5000,
par M. EMILE SOUVESTRE,
Illustré par MM. BERTALL, PENGUILLY et SAINT-GERMAIN.

Un beau volume grand in-8° vélin, orné de 10 grands sujets sur bois, tirés à part, et de plus de 80 gravures imprimés dans le texte.
Prix broché. . . . . 10 fr.
Et avec la couverture spéciale de reliure, prix. . 15.

Ouvrage en voie de publication.
BRETAGNE ET VENDÉE
HISTOIRE DE LA REVOLUTION FRANÇAISE DANS L'OUEST
Par M. PITRE-CHEVALIER
Illustré par MM. Ad. LELEUX, PENGUILLY et TONY JOHANNOT.

1 magnifique volume très-grand in-8 jésus, avec le même luxe d'illustration que la *Bretagne ancienne et moderne ;* en 80 livraisons à 25 cent. pour Paris, soit 20 fr. l'ouvrage complet, et 25 fr. envoyé franco par la poste dans les départements. 50 LIVRAISONS SONT EN VENTE.

Ouvrages in-8° ordinaires.
RÉVOLUTIONS DES PEUPLES DU NORD,
Russie, Suède, Norwége, Danemark, Pologne et Allemagne, Par M. L.-M. CHOPIN, 4 volumes in-8°, Prix : 30 fr.
LETTRES DE MADAME ROLAND,
2 volumes in-8°, Prix : 15 fr.
HISTOIRE DES FRANÇAIS DES DIVERS ÉTATS
AUX CINQ DERNIERS SIÈCLES. Par M. A.-A. MONTEIL.
10 volumes in-8°, ornés de 50 gravures sur acier. Prix : 80 fr.

Ouvrages in-8° ordinaires.
HISTOIRE DES LETTRES,
COURS DE LITTÉRATURES COMPARÉES, Par M. AMÉDÉE DUQUESNEL, 7 volumes in-8°, Prix : 30 fr.
NAPOLÉON ET L'ANGLETERRE,
Par le vicomte de MARQUESSAC, 2 volumes in-8°, Prix : 15 fr.
DE LA PUISSANCE AMÉRICAINE,
Par le MAJOR POUSSIN, 2 forts volumes in-8°, Prix : 16 fr.
LA BELGIQUE ET LES BELGES DEPUIS 1830
Par le MAJOR POUSSIN, 1 volume, Prix 7 fr. 50 c.

ODONTINE et ÉLIXIR ODONTALGIQUE
L'instruction qui accompagne ces nouveaux dentifrices donne la raison de leur supériorité sur tous ceux employés jusqu'à ce jour.
DÉPOT A **PARIS**, CHEZ **M. PAGUER**, RUE RICHELIEU, 95 ; ET CHEZ TOUS LES PARFUMEURS ET COIFFEURS DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.

LIVRE D'OR DE LA NOBLESSE EUROPÉENNE.
Le secrétaire de la société du collége héraldique, qui a son siége à Paris, rue des Moulins, 10, publie le *Livre d'or de la noblesse européenne*, lequel est destiné à reproduire, avec une grande magnificence, les généalogies des familles nobles de la France et de l'étranger ; il invite les familles nobles qui voudraient prendre place dans cette magnifique galerie nobiliaire à lui adresser immédiatement leurs notices ou mémoires pour le troisième registre ou volume. — Les deux premiers volumes, format grand in-4, enrichis d'une multitude de blasons gravés sur bois et d'armoiries coloriées, ont déjà paru et sont en vente. Le specimen du troisième registre est envoyé franco à ceux qui en font la demande au secrétaire du collége héraldique de France, dont les riches archives, augmentées du cabinet de M. de Saint-Alfais, renferment, outre une masse immense de pièces et titres originaux, toutes les généalogies et armoiries de France, qui lui permettent de fournir aux anciennes familles des renseignements qu'elles n'ont pas, et à celles qui ont tenu par un lien quelconque à la noblesse les moyens de reconstituer leur état nobiliaire et leurs armoiries.

CHAPEAUX DE VELOURS PURE SOIE A 20 FR.
Avec fleurs, 25 fr.; avec plumes, 30 fr.; tout en première qualité; chapeaux velours d'Afrique, 12 fr.; chapeaux et capotes de crêpe, de peau-de-soie, de satin, 12 et 15 fr.; chapeaux mécaniques, 20 fr.; chapeaux de deuil et d'enfants, 10 et 12 fr. (Province, emballage, 5 fr.) Maison AIMÉE HENRY, 18, rue Basse-du-Rempart.

APPAREIL AIME
OU SARCOPLASTIQUE ***rajeunissant de 15 ans.***
AIMÉ DE NEVERS Mn DENTISTE
DE PLUSIEURS COURS, ET PROFESSEUR DE PROTHÈSE DENTAIRE.
A l'aide de cet *Appareil unique*, M. AIME enlève à l'instant même les rides les plus prononcées du visage, et donne aux physionomies, si malgrés qu'elles soient, l'apparence de l'embonpoint et de la jeunesse. M. AIME est aussi LE SEUL Dentiste qui pose les dents et râteliers perfectionnés sans extraction (*son mode d'embaumement enlevant la douleur et arrêtant la carie*), et qui ne se sert pas de crochets, de ressorts, ni de ligatures ; ce qui lui a valu plusieurs récompenses honorables. *Livraisons de ses râteliers en vingt quatre heures.* M. Aimé met une voiture à la disposition des personnes qui désireront le consulter. (Ecrire.) — 33, GALERIE VERO-DODAT. Voir ses ouvrages d'exposition, même galerie, 28 et 33.

LE CHOCOLAT MÉNIER,
comme tout produit avantageusement connu, a excité la cupidité des contrefacteurs. Sa forme particulière et ses enveloppes ont été copiées, et les MÉDAILLES dont il est revêtu ont été remplacées par des dessins auxquels on s'est efforcé de donner la même apparence. Les amateurs de cet excellent produit voudront bien exiger que le nom MENIER soit sur les étiquettes et sur les tablettes.
Dépôt principal, passage Choiseul, 21, et chez un grand nombre de pharmaciens et d'épiciers de Paris et de toute la France.

HENRI HERZ
Facteur du roi, rue de la Victoire, 58. — Médaille d'or 1844.
PIANOS DROITS, cordes droites, six octaves trois quarts, trois cordes. Prix net, 700 fr.
PIANOS DROITS, cordes obliques, six octaves trois quarts, trois cordes. Prix net, 800 f
PETITS PIANOS A QUEUE, approuvés par l'Institut royal de France. Prix net, 1,600 fr.

GRANA ANGELICA,
ou le purgatif Anderson, dégage les organes de toutes les humeurs, bile, phlegmes, glaires, qui font obstacle au libre exercice des fonctions — La boîte, scellée par un timbre royal qui porte, sur un fond rouge, J. B. J. JOHNSON, CHIMIST, DRUGGIST, se vend à la maison Menier et comp., dans toutes les pharmacies et rue Caumartin, 1, à Paris.

Mme LACOMBE, rue Boucher, 1, au pavillon (près le Pont-Neuf), donne tous les jours chez elle des consultations sur le passé, le présent et l'avenir. Elle se rend aussi chez les personnes qui veulent bien l'honorer de leur confiance.

COMPAGNIE DE PUBLICITÉ
4, RUE VIVIENNE.

Les annonces dans les DIX journaux suivants, formant plus de 40,000 abonnés de toutes les classes, de toutes les opinions, coûtent 2 fr. 20 la ligne. Il résulte de cette combinaison, qu'une annonce de CINQ lignes, insérée dans les dix journaux, ne coûte que ONZE francs.

DROIT;
PATRIE;
FRANCE;
NATION;
VILLES ET CAMPAGNES;
ESPRIT PUBLIC;
ESTAFETTE;
MESSAGER;
RÉFORME.
UNIVERS;

La Compagnie a aussi traité des annonces de L'ILLUSTRATION, journal du grand monde.

S'adresser au siége de la Compagnie, rue Vivienne, 4, et chez MM. les courtiers de publicité.

J.-J. DUBOCHET, LECHEVALIER et Compagnie, éditeurs, rue de Richelieu, 60.
ALMANACH DE L'ILLUSTRATION POUR L'ANNÉE 1846.
Troisième année.
Petit in-4° de 32 pages, imprimé sur beau papier vélin doré sur tranche. — Illustré de grandes et belles gravures tirées de L'ILLUSTRATION ou composées *spécialement* pour l'Almanach par CHAM. — Scènes de mœurs, vues pittoresques, caricatures, modes, rebus, etc. — Prix : 75 cent.

Modes.

Après les dernières courses de l'année, il nous reste à jeter un coup d'œil aux costumes adoptés pour monter à cheval; encore quelques chasses réchauffées par les pâles rayons du soleil d'automne, et nous n'apercevrons plus que de loin en loin cet habit cavalier dont l'ampleur fait si bien valoir une taille fine et élégante.

Sans sortir de la forme généralement adoptée, l'amazone s'est cependant insurgée cet été, et une révolution partielle s'est faite dans les corsages. Quelques dames ont choisi les corsages à basques et à poches, avec manches à larges parements, se rapprochant des habits de chasse du règne de Louis XV; d'autres, plus audacieuses, n'ont pas craint de remonter au règne de Henri IV pour lui emprunter le *corps* basqué à pointe, orné aux entournures de rouleaux à crevés, et dont le collet, suivant la forme du cou, sert de soutien à une collerette à la Gabrielle.

La coiffure elle-même s'était ressentie de cet esprit de rebellion : le feutre gris, orné d'une plume d'autruche flottante, ne s'est plus borné à abriter de ses larges bords plus d'un charmant visage, il lui a restitué un caractère original auquel nous ne sommes plus habitués.

Nous devons avouer toutefois que ces modifications n'ont été autorisées que par le laisser-aller de la campagne; mais voici venir les promenades au bois de Boulogne qui nous rendront dans toute leur pureté classique le feutre noir garni de son indispensable voile, la cravate noire et le corsage plat, coupé cependant de manière à se fermer ou à s'ouvrir à volonté pour laisser passer un jabot de riche angleterre. Les seuls changements que la tyrannie de l'usage ait permis d'introduire dans la forme de ce costume consistent dans l'ouverture de petites poches sur les côtés du corsage, à la façon des gilets d'hommes, et dans l'application de deux rangées de points pour maintenir les plis de la jupe sur les hanches.

N'oublions pas de signaler en passant le luxe toujours croissant de la cravache. Tout l'art du joaillier et de l'orfèvre se déploie aujourd'hui autour de la poignée de cette frêle baleine, et l'étalage de Verdier renferme autant de richesses que les magasins de nos plus fameux bijoutiers.

Avec leur véritable public, les Italiens ont vu revenir les coiffures de soirée; les dernières représentations nous ont offert les petits bords *Montpensier* en velours vert bordé de franges d'or, les coiffures napolitaines, les turbans mauresques, les bonnets à la Ninon, et enfin, pour les jeunes personnes, les coiffures en rubans nuancés liserés d'or ou argent.

Mais c'est à la sortie du théâtre que la variété des manteaux se fait le plus remarquer : après les *caprices* de madame Popelin-Ducarre, dont nous avons déjà entretenu nos lectrices, nous avons vu, sortant des salons spéciaux d'Alexandrine comme d'un musée historique, le manteau *La Vallière* en satin noir bordé de larges bandes de velours et fermé par des boucles de velours et de satin; le manteau *Pompadour*, en velours et satin pensée; le *Richelieu*, de cette belle couleur violette sur laquelle se détache si bien la dentelle noire entremêlée de petits velours; le *Louis XIV*, qui se fait remarquer par la richesse des étoffes, et enfin le *Joinville*, de couleur bleu, fermé par une échelle de brandebourgs en velours et satin.

Les plumes seront cette année en grande vogue, les plumes naturelles surtout; parmi celles appelées à garnir les chapeaux, on nous a fait voir des hérons blancs de Perse et des hérons argentés, des cazoars armés et des cazoars naturels, qui ne peuvent manquer d'être adoptés par toutes les femmes de goût et de distinction.

Les hommes ont apporté quelque recherche et quelque élégance dans les costumes de chasse; quant aux costumes de ville, ils sont tellement affreux, que nous doutons encore que les tailleurs renommés de Paris en osent avouer la forme; des redingotes véritables étuis de parapluie, des habits copiés, sauf la couleur, sur la veste des garçons droguistes de la rue des Lombards, ne peuvent être le produit des ciseaux de nos habiles coupeurs; quelque grève sourde et inconnue les a probablement éloignés de leurs importantes fonctions; qu'ils les reprennent au plus vite, et qu'ils cherchent au contraire à mettre la toilette des hommes en harmonie avec la grâce et la richesse de celle des femmes.

Observations météorologiques

FAITES A L'OBSERVATOIRE DE PARIS.

1845. — OCTOBRE.

Jours du mois.	Hauteur du Baromètre réduite à la température de 0° à midi.	Températures extrêmes de la journée. Minimum.	Maximum.	Température moyenne calculée.	État du ciel à midi.	Vents à midi.
	mm					
1	759,09	10°4	15°5	12°4	Couvert.	O.
2	755,61	12,0	19,5	15,4	Couvert.	S. O.
3	750,15	15,9	23,0	18,0	Très-nuageux et vapor.	S.
4	751,01	16,1	24,1	18,3	Très-nuageux.	S. O.
5	757,20	9,9	17,0	13,1	Nuageux.	O.
6	747,10	9,9	15,8	12,6	Pluie.	E.
7	756,89	9,5	15,1	12,0	Couvert.	S.
8	745,56	6,3	14,5	10,0	Couvert.	S. S. O.
9	741,98	8,2	14,6	11,1	Pluie.	S.
10	748,56	4,5	13,6	9,2	Nuageux.	S.
11	741,04	9,1	12,1	10,4	Couvert, pluie.	O. S. O.
12	761,55	6,4	13,4	10,0	Très-nuageux.	O. S. O.
13	767,45	4,4	14,7	9,1	Beau ciel.	S. E.
14	769,66	4,9	15,8	9,8	Beau.	E. S. E.
15	764,57	3,6	12,2	7,5	Beau.	E. S. E.
16	759,80	1,3	11,5	5,9	Couvert, brouillard.	O. N. O.
17	765,99	5,0	12,2	8,2	Couvert.	O.
18	761,73	10,6	14,6	12,1	Couvert, pluie.	O.
19	766,98	9,0	13,0	11,2	Couvert.	O. N. O.
20	762,07	7,5	11,9	9,5	Couvert.	O. S. O.
21	765,32	5,2	11,7	8,2	Beau ciel.	N. O.
22	768,70	3,4	12,8	7,6	Beau ciel.	N. N. O.
23	770,78	6,9	12,0	9,2	Couvert.	N. E.
24	766,50	2,3	13,8	7,5	Beau.	E. S. E.
25	762,93	2,5	9,9	5,8	Couvert, brouillard.	S. E.
26	761,89	5,5	9,1	7,3	Couvert, brouillard.	N. N. E.
27	762,05	4,5	10,8	7,3	Couvert.	O. S. O.
28	761,51	8,0	12,5	10,0	Couvert.	S. O.
29	756,52	2,5	12,0	6,8	Beau.	E. S. E.
30	757,27	2,7	16,7	9,0	Nuageux.	S. S. E.
31	759,67	7,5	16,5	11,5	Nuageux.	S. S. E.
Moyenne.	758,74	6,9	14,2	10,2	Pluie dans la cour,	3 cent. 530
					Pluie sur la terrasse,	2 cent. 904

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER REBUS.

A beau mentir qui vient de loin.

On s'abonne chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les *Correspondants du Comptoir central de la Librairie*.

A Londres, chez J. Thomas, 1, Finch Lane Cornhill.

A Saint-Petersbourg, chez J. Issakoff, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-Impériale; Gostinoi-Dvor, 22. — F. Bellizard et Ce, éditeurs de la *Revue étrangère*, au pont de Police maison de l'église hollandaise.

A Alger, chez Bastide et chez Dubos, libraires.

Chez V. Hebert, à la Nouvelle-Orléans (États-Unis).

A New-York, au bureau du *Courrier des États-Unis*, et chez tous les agents de ce journal.

A Madrid, chez Casimir Monier, Casa Fontana de Oro.

Jacques DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de Lacrampe et Ce, rue Damiette, 2

L'ILLUSTRATION,
JOURNAL UNIVERSEL.

Ab. pour Paris. — 5 mois, 3 fr. — 6 mois, 16 fr. Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N° 145 Vol. VI. — SAMEDI 22 NOVEMBRE 1845.
Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 5 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Histoire de la Semaine. *Statuette du ministre de la guerre, M. Moline de Saint-Yon.* — **Courrier de Paris.** — **Petites industries parisiennes.** Le marchand de marrons. — **Théâtres.** Porte-Saint-Martin, *une Scène de Marie-Jeanne; la troisième Galerie pendant la première représentation; Tom Pouce à Paris; maison du forgeron à Gretna-Green (Ecosse).* — **Petite dissertation sur les vêtements.** *Trois Gravures.* — **Le Panneau de boiserie.** Nouvelle par M. Fabre d'Olivet; première partie. — **Les compagnons du tour de France.** Dessins par M. Jules Noël. *La réception; le rouleur et l'embauché; la bienvenue; la conduite; la Mère; l'arrivée du compagnon chez la Mère.* — **Rosa et Gertrude.** Roman par M. Topffer. (Fin.) — **Mélodies arabes recueillies par M. Delloux.** — **Algérie.** Organisation du culte et des écoles israélites. *Une école et une synagogue juives.* — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces.** — **Costumes étrangers.** *Cinq Gravures.* — **Rébus.**

Histoire de la Semaine.

Ministère de la guerre. — Toutes les installations ont eu lieu au ministère de la guerre, et M. Moline de Saint-Yon est venu prendre possession de l'hôtel que M. le maréchal Soult a abandonné pour retourner dans le sien.

Le nouveau prince de Condé. — Il est des ministres qui passent pour donner peu aisément des signatures. Ces Excellences semblent, en ce moment, mises à une épreuve redoublée. Chaque semaine il leur faut, en dehors des affaires de leur département, signer et parapher un nouvel acte d'état civil. Il y a trois semaines, c'était l'acte de naissance du duc de Penthièvre, nouveau-né de M. le prince de Joinville; il y a huit jours, c'était celui du prince de Condé, auquel madame la duchesse d'Aumale venait de donner le jour. Le roi des Français compte aujourd'hui onze petits-fils.

Convocation des conseils généraux de l'agriculture, des manufactures et du commerce. — Une ordonnance royale, en date du 10 de ce mois, convoque ces conseils pour une session qui s'ouvrira le 15 décembre prochain, et sera close le 15 du mois suivant. M. le ministre de l'agriculture et du commerce, dans son rapport au roi pour lui proposer cette convocation, expose que la dernière a eu lieu à l'année 1841, que les nombreuses et importantes questions qui avaient été soumises aux conseils sont devenues l'objet de lois votées dans les sessions législatives de 1843 et 1844, ou de projets encore pendants devant les Chambres, et que le mouvement de notre industrie et de notre commerce a fait naître depuis des questions nouvelles qui intéressent au plus haut degré notre agriculture, nos manufactures et nos relations internationales, et appellent toute la sollicitude du gouvernement.

Nous le croyons sans peine, et si l'on se conformait aux termes de l'ordonnance du 29 avril 1831, les conseils seraient réunis *tous les ans*, et alors on éviterait les inconvénients d'une discussion nécessairement trop rapide et de solutions par conséquent incomplètes. Il existe dans la composition de ces conseils de notables et d'assez singulières différences. Le conseil général du commerce est composé de membres nommés par les chambres de commerce, pris, soit dans le sein de celles-ci, soit dans leur circonscription. La chambre de commerce de Paris nomme huit membres; celles de Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes, Rouen, le Havre, chacune deux membres; les autres chambres de commerce du royaume n'envoient qu'un membre au conseil général. Le conseil général des manufactures est composé de cinquante membres, dont vingt nommés par les chambres consultatives des arts et manufactures, et le surplus par le ministre. Les trente membres dont se compose le conseil d'agriculture sont tous nommés par le pouvoir. On voit que le conseil du commerce procède de l'élection. Le conseil des manufactures ne jouit qu'en partie de cet avantage, et le conseil d'agriculture en est totalement privé. Il est assez difficile de s'expliquer ces différences, surtout pour le second des trois conseils, attendu que les chambres consultatives des arts et manufactures pourraient sans inconvénient avoir les mêmes prérogatives que les chambres de commerce. Quant au conseil d'agriculture, la

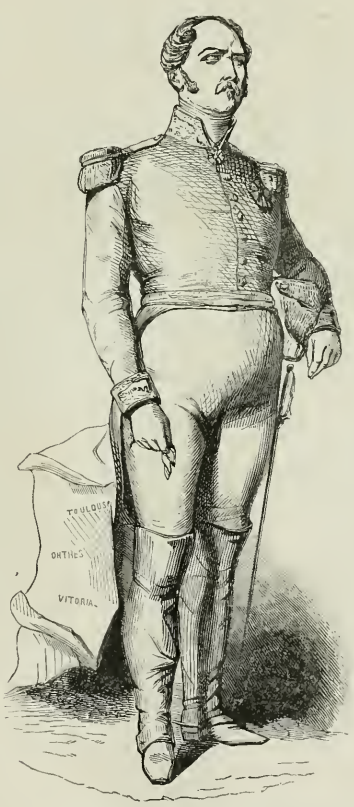

(M. Moline de Saint-Yon, ministre de la guerre, statuette par M. Hippolyte Voynant, lieutenant au 66e régt.)

création de chambres d'agriculture, depuis longtemps réclamée par un assez grand nombre de conseils généraux, pourrait introduire dans ce corps la forme élective.

Chemins de fer. — Les compagnies qui s'étaient organisées pour les chemins de Strasbourg et de Nantes ont toutes, à l'exception d'une seule par chaque ligne, opéré leur fusion la veille du jour fixé pour le dépôt des listes et des engagements des souscripteurs. Pour Strasbourg celle à laquelle M. le comte d'Anthouard a prêté son nom, pour Nantes celle qu'ont organisée les maîtres de poste, sont seules demeurées en dehors d'un arrangement dont la légalité est moins contestée aujourd'hui, mais dont les inconvénients sont assez évidents aux yeux de tous pour qu'il soit permis de croire que ce qu'on appelle la concurrence a fait son temps et que l'exploitation par l'État que nous avons toujours soutenue, trouverait aujourd'hui beaucoup de partisans. Le conseil général de la Seine a pris une délibération qui prouve combien de conversions se sont opérées sur cette grave question :

« Considérant que le législateur, en ordonnant l'exécution des grandes lignes de chemins de fer, par voie d'ajudication publique, a voulu faire profiter l'État des abréviations de durée de concession et de tous les autres avantages qu'une concurrence libre et sérieuse peut amener dans un intérêt général;

« Considérant que si l'esprit d'association, reconnu utile pour la réalisation des grandes entreprises, permet à des compagnies sérieuses, mais individuellement impuissantes, de se réunir pour l'exécution des grands travaux,

« Il importe cependant que les sages prescriptions du législateur, en ce qui touche la concurrence, ne soient pas éludées;

« Considérant qu'il est urgent de mettre un frein à la formation incessante de ces compagnies, qui, sans espoir fondé d'arriver jusqu'à une adjudication, sans études préparatoires, sans moyens d'exécution, se forment dans un but d'agiotage illimité sur les promesses d'actions, ou dans l'intention arrêtée d'avance d'une fusion réalisable à prix d'argent;

« Considérant qu'il est de l'intérêt du commerce de voir rentrer dans la circulation les nombreux capitaux qui lui ont été enlevés dans un but d'agiotage, et dont l'absence prolongée serait de nature à compromettre le crédit public,

« Le conseil émet le vœu de voir prendre à M. le ministre des travaux publics et à M. le ministre des finances toutes les mesures légales nécessaires pour prévenir le retour d'un pareil état de choses, assurer la vérité de la concurrence dans les adjudications des grandes lignes de fer et remédier aux inconvénients qui sont résultés de l'abandon par l'État des grandes lignes de fer à des compagnies privées. »

Quant à M. le ministre des travaux publics, il a fixé au 20 décembre l'adjudication des chemins de Paris à Lyon et de Creil à Saint-Quentin. Trente compagnies se disputent, ou, pour parler plus exactement, trente compagnies se partageront ces lignes. M. le ministre paraît attendre pour l'adjudication du chemin de Lyon à Avignon que le nombre des parties prenantes se soit encore accru.

La place regorge de promesses d'actions, et voit l'argent et le crédit s'épuiser. Puisse l'imprévoyance des législateurs, l'incurie des gouvernants et l'avidité des agioteurs n'avoir pas rendu inévitable une crise dont l'industrie et le commerce auraient à souffrir, sans avoir aucune imprudence à se reprocher!

Algérie. — Les nouvelles de la province d'Oran arrivées cette semaine ont offert peu d'intérêt. M. le maréchal Bugeaud a rendu compte d'une seconde razzia. Mais on est impatient d'apprendre des résultats plus sérieux, sur lesquels les renforts nouveaux mis à la disposition de M. le gouverneur général, et le ton de ses lettres et de ses proclamations autorisaient à compter.

Madagascar. — Les journaux de l'île Bourbon annoncent qu'un banquet a été offert par les commerçants et habitants de Saint-Denis à M. Romain-Desfossés, le 9 juillet, à son retour de l'expédition contre Madagascar. Les traitants français expulsés de Tamatave assistaient à ce banquet.

La feuille hebdomadaire de l'île Bourbon du 16 juillet donnait la nouvelle suivante :

« On assure que M. Romain-Desfossés partira jeudi prochain pour Tamatave. On sait que des munitions de guerre ont été, il y a quelques jours, embarquées sur la corvette *le Bereeau*, et le bruit court que M. Romain-Desfossés profitera de sa station devant Madagascar pour demander la réponse

de la reine des Hovas au lettres qui lui ont été collectivement adressées par les commandants des deux corvettes anglaise et française, relativement à l'expulsion des traitants établis sur les points de la côte est de Madagascar. Dans le cas où cette reine n'en ferait point connaître les motifs, on prétend que Tamatave sera de nouveau bombardé, sans qu'on opère un débarquement sur la plage, et que ce bombardement aura lieu également à Foulpointe, si la réponse de Ranavalo-Manojaka n'est point parvenue au gouverneur de cette localité.

« On ajoute que M. Romain-Desfossés a l'intention de ramener à Pourbon les traitants renégats qui se sont fait naturaliser Malgaches, et qui ont aidé ou assisté les Hovas dans l'évènement du 15 juin. »

Rio de la Plata. — Le 30 août, les escadres de France et d'Angleterre ont pris possession de la ville de *Colonia-del-Sacramento*. 500 volontaires, la plupart Italiens, ont été organisés en bataille. C'est cette troupe qui est chargée de défendre la ville, dont les fortifications ont été remises en état par les marins des deux escadres. Le pavillon de Montévidéo flotte seul sur *Colonia*. L'occupation n'a présenté aucun incident remarquable. L'île de Martin-Garcia, que les troupes de Rosas ont évacuée, sera occupée de la même manière. Il paraît, du reste, que Rosas a résolu de ne céder que devant la force des armes.

Le gouvernement de Buénos-Ayres s'occupe activement des préparatifs de la défense. Le ministre des relations extérieures fait publier toutes les pièces de la négociation qui a eu lieu entre le gouvernement de Rosas et les ministres de France et d'Angleterre. Rosas prétend que lui seul est fidèle au droit des gens et à l'esprit des traités. Le *Times* fait remarquer avec raison que le gouvernement de Buénos-Ayres évite d'aborder la véritable question, celle de l'indépendance de la république de l'Uruguay. Rosas intervient hautement en faveur d'Oribe, et il trouve déloyal qu'on veuille le forcer à respecter l'engagement qu'il a pris de ne pas attenter à l'indépendance de Montevideo.

Mexique. — On écrit de Mexico, 23 septembre, au *Times*, une lettre dont voici les passages les plus importants :

« Le baron de Cipréy fait ses préparatifs de départ ; il a quitté son hôtel et annoncé une vente de meubles et de chevaux. Il compte partir au mois de novembre pour la Havane et y attendre les instructions de M. Guizot. La guerre n'est pas encore déclarée aux Etats-Unis. Tout à cet égard est dans le *statu quo*, le gouvernement est ballotté entre son désir de vengeance, les railleries de l'opposition et son incapacité totale de faire un seul pas en avant. Il n'y a pas un schelling dans le trésor, l'armée est dans le plus grand dénûment, et la nation ne paraît vouloir donner ni hommes, ni argent. Cependant les Etats-Unis ont renouvelé leurs réclamations pécuniaires contre le Mexique, et si le gouvernement ne consent pas à négocier sur cet objet ainsi que sur la question des frontières, les Etats-Unis s'empareront d'une partie du territoire mexicain comme gage, par exemple de Matamoras sur Rio-Grande, près de la frontière de Texas, ou Monterez, ou San-Francisco sur la mer Pacifique. La question des frontières pourra devenir fatale à la république du Mexique. Les Etats-Unis veulent avoir le Rio-Bravo et le 37e parallèle à la mer Pacifique, et ils les auront si l'Angleterre n'intervient pour protéger les districts des mines du Mexique et les ports de la mer Pacifique. »

Le *Morning-Chronicle* renferme de son côté une lettre de Mexico de la même date qui présente les événements comme [illegible] plus avancés : « Nous apprenons que le général Paredes marche vers la capitale avec la division qu'il commande. C'est une preuve que toute pensée de guerre avec le Texas est abandonnée. Espérons que la guerre civile ne remplacera pas la guerre étrangère. Le président Herrera est tellement [illegible], qu'il sera obligé de solliciter un congé; dans ce cas le général Valenzea, président du conseil, prendrait la place du président. Dans [illegible] que le gouvernement américain a offert au gouvernement mexicain quinze millions de dollars pour la cession de la province de Texas à une lieue au sud de Rio-de-las-Nueces; mais on ne sait encore rien d'officiel à ce sujet. Le bruit [illegible] que le gouvernement mexicain n'a point accepté cette proposition. »

Angleterre. — Des troubles graves, au dire même du *Times*, ont eu lieu à Windsor, à propos de l'élection dans cette ville d'un représentant au parlement. M. Walter, qui s'était présenté en opposition au colonel Reid, candidat du gouvernement, s'étant retiré, les électeurs indépendants avaient appelé un avocat des environs, M. Kettle, adversaire décidé de la loi des céréales, pour porter sur lui leurs suffrages. Les partisans du colonel avaient été irrités de cette per-istance, et, vers sept heures du soir, un détachement de son régiment, composé d'environ cent hommes, et probablement échauffé par de nombreuses libations faites aux dépens du candidat, se répandit dans la ville, armé de bâtons et de sabres, en criant : « A bas les Wattéristes! le colonel Reid pour toujours! » Puis, bientôt s'exaltant eux-mêmes par leurs propres excès, les agitateurs se ruèrent sur des habitants inoffensifs, accablant de coups de gourdin les marchands, les femmes et les enfants, qu'ils foulaient aux pieds. Toutes les boutiques furent immédiatement fermées, et l'alarme donnée à la police. Deux des principaux magistrats se présentèrent pour sommer ces terribles partisans de cesser leurs démonstrations hostiles; et enfin, au bout d'une heure de pourparlers et de démarches, on parvint à rétablir l'ordre.

Plusieurs personnes, grièvement blessées, ont été transportées dans les hôpitaux de la ville; cependant, aucune d'elles ne paraît devoir succomber. On compte aussi nombre de femmes et d'enfants qui ont reçu des contusions plus ou moins graves. Malgré cette échauffourée, le colonel Reid, qui était appuyé par les premières autorités, avait toute chance d'être nommé, et M. Kettle ne s'était présenté que pour protester au nom des libéraux contre les électeurs de Windsor, qui envoient toujours à la chambre un représentant ministériel.

Irlande. — Dans la séance hebdomadaire de l'association du rappel (le 10 novembre), M. O'Brien a prononcé un discours très-menaçant contre l'Angleterre, dont voici un passage : « Je ne conseille pas à l'Angleterre d'essayer de la force ; jamais l'Angleterre ne courut de plus grands périls qu'aujourd'hui, sans vouloir parler des embarras qui l'assiègent dans sa constitution intérieure et coloniale ; je ne crains pas d'avancer que l'Angleterre n'a pas maintenant dans tout l'univers une seule amie parmi les nations de la terre! (Applaudissements.) En face de ces rivages, à quelques lieues de ses côtes, est une nation rivale qui serait surtout charmée de l'affronter les armes à la main. (Ecoutez!) Cette nation a sous les armes une force de 400,000 hommes bien habiles, équipés et disciplinés, sans rivaux en puissance et soutenus par une garde nationale d'un million d'hommes armés. Quand Louis-Philippe ne sera plus, un prince ambitieux ne pourrait pas établir sa dynastie avec plus de fermeté dans les cœurs et les affections du peuple français qu'en faisant la guerre à l'Angleterre. (Applaudissements prolongés).

« La flotte à vapeur française pourrait brûler toutes les villes des côtes de l'Angleterre. (On applaudit). Quelle pourrait être l'éventualité de l'année prochaine? Sur qui pourrait se rejeter l'Angleterre en cas de calamité? Le peuple irlandais! (On applaudit.) Ces dangers ne sont pas imaginaires : les Irlandais doivent être les protecteurs de l'Angleterre, ou le royaume d'Angleterre tombera en pièces. Que l'on ne me parle pas de violences : en ce moment, c'est l'Irlande qui décide des destinées de l'Angleterre ! » (Applaudissements frénétiques.)

Belgique. — Le 11 de ce mois le roi des Belges a fait l'ouverture de la session législative. Le discours de la couronne reconnaît que l'un des produits les plus précieux pour la nourriture des classes pauvres a manqué en grande partie cette année; mais il ajoute, et il en a le droit, que les mesures prises par les Chambres, dans leur courte session extraordinaire, ont amené déjà d'heureux résultats, et préviendront les funestes conséquences du fléau. On trouve encore dans le discours d'ouverture l'engagement formel d'améliorer la condition morale et matérielle des classes pauvres, et la promesse de donner pendant l'hiver une nouvelle activité aux travaux d'utilité publique, afin d'augmenter la somme des moyens de travail. — Le sénat a discuté et voté en une seule séance l'adresse en réponse au discours du trône. La chambre des représentants n'a commencé que lundi les débats de la session, qui promettent d'être plus longs et plus animés.

Prusse. — La *Gazette* de Kœnigsberg contient un ordre du cabinet et signé du roi de Prusse qui dément l'intention qu'on lui a prêtée de favoriser les émigrations des Prussiens en Amérique. Si la population est excessive dans certaines parties de la Prusse, le roi fait observer que les travailleurs manquent sur d'autres points, notamment dans la Prusse orientale, et qu'il y aurait lieu à une répartition mieux entendue des masses, au lieu de les voir s'expatrier.

Espagne. — Voici le récit, fait au point de vue ministériel, des troubles de Valence; nous le trouvons dans l'*Eléraldo* :

« Lundi soir, vers les sept heures, quelques groupes de bourgeois se réunirent sur la place de San-Francisco, où l'on entendit quelques coups de feu, qui sans doute étaient le signal convenu. A l'instant le sergent Suarez, sortant de sa caserne à la tête de 34 soldats qu'il avait gagnés, attaque la garde de sûreté, tue la sentinelle, et blesse plusieurs soldats, le capitaine du piquet, et le commandant Garcia Navas. Les mutins se dirigèrent ensuite vers la place San-Francisco; mais voyant que le nombre des bourgeois qui devaient se joindre à eux était bien faible, ils marchèrent sur la caserne du Refuge, dont la troupe les reçut à coups de fusil. Alors le sergent Suarez s'écria : « Nous sommes perdus! » Et après avoir ordonné à sa petite troupe une décharge de mousqueterie, il prit la fuite avec les siens dans la direction du marché, en poussant les cris de : *Vive la liberté! vive Espartero!*

« Nous avons déjà dit avec quelle énergie le général Roncali, le chef politique et le général en second ont réprimé cette tentative de révolution. Nous ajouterons qu'aujourd'hui on a procédé à l'arrestation des divers sergents et bourgeois dont on va instruire la cause. D'après des renseignements nombreux, on croit que les généraux Nogueras et Ruiz dirigeaient secrètement le mouvement révolutionnaire, dont le plan très-vaste aurait été combiné dans le comité de Marseille, d'où partent les instructions et l'argent qui se distribuent ici avec. On assure que le directeur de ces menées coupables était arrivé depuis quelque temps à Marseille, venant de Paris. »

Des nouvelles postérieures annoncent qu'à la date du 8, la plupart des citoyens arrêtés avaient été relâchés et qu'aucune exécution capitale n'avait encore eu lieu. Mais ce triste spectacle ne pouvait tarder à affliger Valence, car la peine de mort avait été demandée par le fiscal contre 29 militaires qui ont figuré dans l'insurrection, et au départ du courrier, le conseil de guerre avait terminé ses opérations, bien que l'on ne connût pas encore la teneur des arrêts rendus.

Des trois officiers blessés par les révoltés, deux sont presque rétablis; un seul, le commandant, qui a subi l'amputation du bras droit, est encore en danger.

Du reste, à Saragosse, le gouvernement avait fait procéder à l'arrestation d'officiers et de citoyens pour déjouer une conspiration prête à éclater dans toute la province. — On ajoutait aussi que le Catalogne donnait les mêmes inquiétudes. Ce qui est certain, c'est que par *bando*, daté d'Olot, 4 novembre, le capitaine général Breton vient de remettre en état de siége toute la principauté de Catalogne. Le principal motif allégué à l'appui de cette mesure est la résistance que rencontrerait encore dans certains districts l'accomplissement de la *quinta* (conscription).

Haïti. — Le *Jamaica-Dispacth* du 26 septembre donne les nouvelles suivantes d'Haïti :

« Les affaires semblent toucher à un moment de crise. Le gouvernement haïtien a pris enfin des mesures énergiques et décisives, des troupes ont été dirigées par mer et par terre vers le territoire dominicain. Le mercredi 5 septembre, une escadre composée d'une corvette de dix-huit canons, d'un grand schooner à voiles et de trois schooners plus petits, a rencontré et poussé une flottille dominicaine de trois schooners au rivage sous les batteries de Monte-Christi. Les équipages débarquèrent, et protégés par les batteries, ils tinrent en échec les Haïtiens pendant plusieurs heures; mais enfin, deux des vaisseaux dominicains furent brûlés, et le troisième capturé. Le lundi suivant, l'escadre revint au Cap très-tard. En même temps une armée était partie du Cap par terre et avait marché vers un point qui domine la communication entre Port-au-Platt et San-Iago, tandis qu'une armée prenait la route du sud pour attaquer la ville de Saint-Domingue.

« On avait publié le blocus de Port-au-Platt dans les rues de la ville du Cap, mais les consuls n'en avaient pas été informés officiellement, et ils ne pouvaient pas penser que cette publication fût suffisante pour valider la capture ou la détention d'un vaisseau qui voudrait entrer dans Port-au-Platt.

« Le gouvernement haïtien avait acheté un brigantin pour l'armer comme vaisseau de guerre. Le président, général Pierrot, était arrivé au Cap, il se proposait de prendre le commandement en personne. Il était arrivé une grande quantité d'armes à feu. »

Désastre. — On lit dans l'*Impartial de Smyrne* du 28 octobre :

« Un épouvantable incendie vient de plonger la ville des Dardanelles dans la consternation. Le feu s'est déclaré le 23, à onze heures du matin, dans un maison grecque, et alimenté par un vent du nord d'une extrême violence, il s'est répandu dans plusieurs directions.

« Toutes les maisons grecques, à l'exception de quarante, toutes celles des juifs, à l'exception d'une seule, quarante maisons turques, soixante-dix arméniennes, beaucoup de magasins et un grand nombre de boutiques, la synagogue et deux mosquées ont été la proie des flammes. L'église grecque et l'église arménienne ont été sauvées comme par miracle, grâce au courage et au dévouement de plusieurs Grecs et Arméniens.

« Plusieurs personnes ont été grièvement blessées, et un Grec, entouré de tous côtés par les flammes, y a déplorablement péri. La marche du feu était terrible; il a duré quatorze heures. Les forts étaient en péril, lorsque le désespoir, plus que le courage, particulièrement chez les Arméniens, a mis fin à l'incendie en sacrifiant plusieurs boutiques.

« Toutes les vendanges et les récoltes qui avaient été rentrées ont péri.

« Presque toutes les familles grecques et juives se trouvent exposées au froid et à la faim; quelques-unes seulement ont pour abri une vieille caserne qui ne peut les défendre contre les intempéries de la saison. »

Exhumation des restes de Bichat. — Le conseil municipal de Paris ayant, pour rendre hommage à la gloire de Bichat, voté la concession perpétuelle d'un terrain au cimetière de l'Est, où ses restes, inhumés à Clamart, devraient être transférés, il a été procédé samedi de la semaine dernière à cette solennité funéraire. Le cercueil exhumé en présence des autorités de la commune et de M. le curé de Clamart, a été placé sur un char funèbre, décoré de lauriers naturels et portant aux panneaux cette inscription en lettres d'argent : Bichat. Puis le convoi s'est mis en route pour Paris, où il est arrivé, devant Notre-Dame, à midi dix minutes.

La grande église et ses galeries étaient déjà remplies d'une multitude innombrable. Tout le clergé de Notre-Dame est venu en grande pompe recevoir les précieux restes du grand médecin jusqu'au principal portail, où un *De Profundis* a été chanté en faux-bourdon, puis le cercueil a été porté au milieu de l'église, sur un superbe catafalque qui avait été dressé et sur lequel brûlaient plus de cent cierges.

Alors l'office des morts a commencé.

La faculté de médecine, tous les médecins de la capitale, tous les élèves de l'école de médecine, tous les officiers de santé de l'armée, l'école du Val-de-Grace et une foule de citoyens assistaient à cette grande solennité.

Après les prières de l'église, le convoi s'est rendu au cimetière du Père-Lachaise, où un monument funéraire va être élevé à Bichat.

Plus de vingt mille personnes suivaient le char funèbre, précédé de la musique militaire.

Nécrologie. — Une des illustrations de la grande armée, le lieutenant général comte Compans, vient de mourir à Blagnac, près Toulouse. Parti comme volontaire en 1792, il ne tarda pas à parvenir au grade de général de brigade. On retrouve son nom mêlé au récit de toutes nos grandes journées. A Gênes, à Austerlitz, à la Moskowa, à Lutzen, à Bautzen, il prit une part glorieuse au succès de nos armes, et dans la campagne de France, il arrêta pendant cinq jours l'armée alliée entre Sézanne et Meaux. Appelé en 1814 à la chambre des pairs, il ne cessa pendant la restauration de compter dans les rangs de l'opposition constitutionnelle. Il a succombé le 10 novembre à une cruelle maladie, dans sa soixante-dix-septième année. — La chambre des pairs a également vu mourir par une fin tragique le dernier héritier d'un grand nom historique : M. le duc de Saulx-Tavannes, qui ne comptait que trente-huit ans, a mis fin à ses jours.

Courrier de Paris.

A la bonne heure, et parlez-nous de cette semaine, cela s'appelle faire du bruit et tenir sa place dans le monde et dans le calendrier. Quel tumulte, quelle confusion, et que

d'aventures! Mariages, crimes, désastres, suicides, des princes qui naissent, d'autres princes qui s'en vont, la comédie au salon, le drame à l'audience, des sylphides qui passent, des centenaires qui restent; une loterie qui s'organise, la vapeur en désarroi, un théâtre qui ouvre, des spéculateurs qui ferment, une éclipse invisible, un nain qu'on a trop vu, des marchands de paroles et des marchandeurs d'actions, et comme hier et comme jadis, beaucoup de cris et de pas perdus, d'esprit dépensé, de passion jetée au vent, beaucoup de misère et de luxe, de peines et de plaisirs, un peu de bien et passablement de mal : au fond, c'est toujours la même histoire.

Au sujet de mariage, citons-en deux tout de suite et dans le même alinéa. Le mariage de M. Durrieu, receveur général et de mademoiselle Laplagne, et celui de la sœur de mademoiselle Nathalie, que cette excellente actrice a dotée, casée et pourvue sur ses économies. Un mariage de convenance, conclu à la porte du thé tre, un mariage d'inclination qui s'accomplit sur des sacs d'écus, c'est bien original. Est-ce que le monde est renversé? Quoi! Nos Aspasies prennent les mœurs et usages du pélican, et s'ouvrent le sein par tendresse maternelle, tandis que nos Mondors soupirent et se font Tityres et bergers de tremeau.

Cependant et en même temps que l'amour déployait le poêle nuptial, la mort étendait son voile funèbre, et tuait du même coup un homme et une race.

Vous avez dû voir et rencontrer dans le monde un homme très-doux, très-simple, très-modeste, quoique rempli d'esprit, d'un grand nom et d'une grande taille, plein de jeunesse encore et de santé, quoique pair de France. C'était le duc de Saulx-Tavannes, l'unique descendant de ce fameux maréchal de Tavannes dont il nous reste des mémoires. Eh bien! le dernier des Tavannes vient de se tuer comme le dernier des Condé. Son valet de chambre l'a trouvé pendu à une espagnolette. La conversation, qui s'alimente de souvenirs, et qui vit de rapprochements, s'est emparée de cette mort pour la commenter et la comparer à plusieurs autres non moins illustres. On s'est demandé quelle fatalité frappait les plus anciennes maisons du pays dans leurs rejetons, et par quel hasard tant de noms radieux s'éteignaient ensemble et comme atteints du même souffle de mort. Les Condé, les La Tremouille, les Montmorency, les Béthune, les Mortemart, les Richelieu, ont disparu successivement depuis vingt ans. En serait-il des races ainsi que des grands hommes qui s'effacent et s'évanouissent lorsque leur rôle est terminé, et que le monde n'a plus besoin d'eux?

Mais si certaines races finissent et meurent, d'autres se continuent et se perpétuent avec un ensemble et un zèle fort rassurants. Quelle chaîne et succession de positions intéressantes, et que l'hymen est donc un lien charmant!

Je vous demande pardon de vous entretenir d'éclipse à propos de grandes races, mais je tiens à parler des nouveautés de la semaine. Cette représentation d'éclipse était universellement attendue depuis l'année dernière. En effet, ce phénomène si rarement visible, avait fait faux bond le 24 novembre 1844. Il y avait eu éclipse d'éclipse, par l'effet d'une conjonction imprévue et d'une conjoncture fâcheuse, mais ce n'était que partie remise, et l'éclipse s'est enfin rendue à l'appel et aux vœux des savants, l'autre soir, c'est-à-dire l'autre matin, entre minuit et deux heures. — Vous savez comme quoi toute la population de Paris, j'entends celle des connaisseurs en fait d'éclipse, la population des astronomes et des gastronomes, des marchands de lorgnettes et des marchands d'allumettes, des joueurs de guitare espagnole et des joueurs de domino; vous savez, disons-nous, comme quoi cette population intéressante était tout entière à sa fenêtre ou dans la rue pour voir, ou plutôt pour ne pas voir la lune, puisqu'elle était éclipsée. Au milieu de cette obscurité, chacun en a pris à *où que veux-tu?* on a eu tout plein de plaisir à tâtons; pour le coup, pas moyen de se courroucer contre les capacités compétentes et de s'écrier : « Mais il n'y a pas plus d'éclipse que dessous ma main, enfoncé l'observatoire. » L'éclipse était présente et vous crevait les yeux. Les mères qui en avaient permis la torture à leurs filles chantaient ironiquement : Astre desmuits! — As-tu vu la lune, mon gars? — Mon ami, quel croissant! — Ma foi! j'aime autant les pleines lunes. — Tel était le brillant motif de la conversation brodé et développé le lendemain à tort et à travers. Tant de bruit pour cela, est-ce donc chose si rare qu'une éclipse? et est-il absolument nécessaire de passer la nuit à en chercher une là-haut? Combien d'astres journellement effacés sur la terre, et combien d'éclipses qui ont lieu et sont visibles à l'œil nu. A vrai dire, nous vivons dans un monde qui n'est qu'une grande éclipse et une éclipse en gras.

Tâchez de découvrir la générosité de M. A..., le désintéressement de M. B..., la vertu de madame C... Eclipse.

Vous comptez sur l'éloquence de cet avocat, sur la verve de ce poëte, sur la science de ce savant. Eclipse.

L'indépendance de ce député qui sollicite, la conscience de ce journaliste qui fait *chanter*, la probité de cet industriel qui fait faillite. Eclipse totale.

Toujours et dans tous les temps une moitié du genre humain a éclipsé l'autre. Il arrive même souvent que la plus laide moitié éclipse la plus belle, voilà pourquoi ce mon le apparaît si souvent sous son plus vilain côté.

Une chose singulière, c'est qu'on a vu de très-minces et imperceptibles objets en éclipser de grands, d'énormes. Il y a tel mot qui a éclipsé un long discours, telle petite boulette qui a éclipsé un portefeuille. Aujourd'hui encore, Tom-Pouce éclipse le tambour-major de ma légion.

Permettez-moi de vous dire en passant que ce charmant avorton, que ce délicieux petit monstre est de retour à Paris, nous l'avons surpris hier matin à sa toilette dans le costume et l'attirail que vous pouvez voir beaucoup plus bas, le petit homme était à son grand lever, et un Espagnol de Cuba lui présentait ses hommages.

Cette reprise de Tom-Pouce n'a pas en précisément le succès de ses premières représentations. Que voulez-vous? on se lasse de voir les plus grands hommes, et à plus forte raison les petits. Un don chasse l'autre; aussi l'oie savante qui doit se montrer à son tour aux Lieux où fut Musard, est attendue prochainement, nous en parlerons de même, à moins toutefois que cette oie ne soit un canard.

Il y a de singulières industries et de plus singuliers industriels; mais, convenez aussi que la crédulité populaire est plus étonnante encore. Le peuple de Paris lui-même, ce disciple de Voltaire, cet enfant du scepticisme, ce railleur et ce *gausseur* par excellence, n'en est pas moins, dans l'occasion, le plus béotien de nos régnicoles. Il y a des hameçons que verrait une baleine, et qu'il avale et digère avec la confiance la plus robuste. Voici sur les bancs de la correctionnelle, une femme ni jeune, ni belle, pauvrement vêtue, d'un pauvre aspect et d'un esprit plus pauvre encore s'il est possible. Eh bien! cette femme a démontré et la t accroire à des pères de famille, à des barbes grises, la plupart électeurs et jurés, qu'elle était... le croira-t-on? qu'elle était mariée... — en vérité, cela est trop fort! — qu'elle était mariée au père des démons, à Satan ou à Lucifer en personne! Elle ajoutait, par manière de confirmation et de preuve, que les trépassés étaient soumis à son empire, qu'elle avait sur eux droit de résurrection et de vie; et sur cette belle confidence, un tailleur lui livrait des habits, un bottier des chaussures, un confiseur a mis toutes ses douceurs et un pâtissier toutes ses brioches, moins la plus grosse, à la disposition de madame Lucifer. Devant un pareil fait, comment croire à la diffusion des lumières, à l'amélioration intellectuelle de l'espèce, à la disparition prochaine et totale des crétins et des imbéciles.

Maintenant et au sortir de la correctionnelle, vous plairait-il d'aller vous enquérir en assises de l'affaire Manucci, du procès Gaussin, et du démêlé Crombach? Faut-il vous raconter les infortunes du sieur Florestan Bricambout, agent de remplacement, en d'autres termes marchand d'hommes et qui se plaint d'avoir été rossé par sa marchandise? Mais la proposition est insidieuse, et vous l'accueillez par un bâillement incontestable. Rassurez-vous, ô aimable abonné (un abonné est toujours aimable), la proposition est ajournée à huitaine.

Petites industries parisiennes.

LE MARCHAND DE MARRONS.

On a dit qu'à Paris il n'y avait pas de petites affaires; on peut dire avec la même vérité qu'il n'y a pas de petits commerces. En effet, sans vouloir les énumérer toutes, il existe à Paris une foule d'industries, qui, si modestes qu'elles soient, suffisent cependant à faire vivre d'une manière convenable ceux qui les exercent. Tel est, par exemple, celle du marchand de marrons, cet industriel qui nous arrive avec l'hiver, et établit son commerce sous une porte cochère, dans le renfoncement d'un mur, ou dans l'embrasure d'une porte de marchand de vins. Un espace d'un mètre carré au plus lui suffit pour y planter son four, ingénieusement disposé pour cuire promptement une grande quantité de marrons avec la plus grande économie possible de combustible. Aussi, dans leur spécialité, leur supériorité est incontestable. Ce sont ces marchands qui ont ordinairement le privilége de fournir les tables des maisons particulières, et même celles des restaurateurs, dont les appareils ne sont pas à beaucoup près aussi parfaits et aussi bien exécutés que les leurs. Ils obtiennent en général cette perfection de leurs produits en graissant le dessus de leur four avec un peu de beurre qui pénètre le marron, et permet, tout en ajoutant à son goût, de le détacher sans effort et sans le briser, de son écorce. Ces marchands ne font autre chose que rôtir des marrons, quelquefois peut-être des châtaignes, mais ils abandonnent toujours le commerce des châtaignes bouillies aux fruitières ou aux marchandes ambulantes. Ils appartiennent en majorité à la race patiente et intéressée des Auvergnats.

Après avoir parlé de ces individus, disons quelques mots de leurs produits. On donne, comme on sait, le nom de marrons aux châtaignes de la grosse espèce que l'on tire de la France et de l'Italie. Les meilleures sont celles de Lyon et de Luc, ou plus exactement, de Saint-Tropez, département du Var, où on les divise en trois qualités, les *communes*, les *belles* et les *pass-belles* qui ne comprennent ordinairement que les marrons d'une beauté et d'une grosseur remarquables. La récolte s'en fait dans tout le mois de septembre. Quant aux marrons dits de Lyon, il en est d'eux comme des artichauts de Laon, qui se produisent généralement dans les environs de Noyon, ils ne viennent pas de Lyon, mais bien du Languedoc : seulement c'est à Lyon que s'en fait le commerce et qu'ont lieu la plupart du temps les expéditions. Les pays méridionaux, tels que la Corse, l'Italie et la Toscane produisent des marrons en abondance, et ces fruits d'hiver y donnent lieu à des affaires considérables. Dans ces pays et dans le Limousin, de même que dans l'Auvergne, les marrons communs, autrement dits les châtaignes, forment une partie de la nourriture du bas peuple. Dans la Bretagne on en fait avec du lait une bouillie ou des espèces de galettes.

Le marchand de marrons parisien méprise ces qualités inférieures indignes de lui, il ne vent guère que des marrons de choix, et quand la France ne lui en fournit pas suffisamment il s'adresse au commerce pour en tirer de l'étranger. C'est ce qui ressort de nos états de douane qui nous apprennent qu'en 1854 nous avons reçu, tant en marrons qu'en châtaignes et leurs farines 166,755 kil. La Sardaigne nous en avait envoyé 159,356 kil. et l'Allemagne 20,375. Mais de notre côté nous en avons exporté 357,518 kil., dont 366,564 k. en Angleterre, 44,457 en Algérie, et 21,559 en Belgique.

En 1845, environ dix années plus tard, le mouvement de ce commerce était à peu près le même; car notre importation a été de 186,115 kil., dont 172,549 fournis par la Sardaigne seule, et 11,675 par l'association allemande. Six autres États complétaient le chiffre énoncé plus haut par des envois insignifiants, dont le plus fort n'atteignait pas 1,000 kil.; en même temps, nous en avons exporté 509,571 kil., dont 358,689 en Angleterre, 821,521 en Algérie, 25,218 en Belgique, et 25,520 en Toscane. Tout est à peu près en France la situation de ce commerce, qui, comme on le voit par les deux exemples que nous venons de rapporter, et choisis exprès à dix années de distance, n'est pas destiné à subir de grandes variations.

Pour terminer, disons un mot des droits, car il n'est pas, ainsi que chacun sait, un produit naturel ou manufacturé qui ne paye à nos frontières un droit quelconque et souvent exorbitant. Pour les marrons, les châtaignes et leurs farines, il est de 8 fr. par 100 kil par navires français, et de 8 f. 80 c. par navires étrangers et par terre, de 0,25 c. à la sortie. Or, comme d'après le règlement douanier de 1826, qui est encore en vigueur, les marrons et les châtaignes sont évalués à 0,25 le kil., il en résulte que ces fruits sont, pour ne servir de l'expression consacrée, protégés par un droit de 32 p. cent; on doit juger par là que la protection est bien suffisante, car nos importations sont peu de chose, et encore, les marrons importés, presque tous de qualité supérieure, le sont-ils, pour ainsi dire en totalité, pour la consommation parisienne.

Théâtres.

ODÉON. — Le *Prologue d'ouverture*, le *Véritable Saint-Genest*, tragédie, de Rotrou; *le Bourgeois de Rome*, comédie. — PORTE-SAINT-MARTIN. — *Marie-Jeanne*, drame, de MM. Dennery et Maillan. — VARIÉTÉS. — *Deux Compagnons du tour de France*, en deux actes, par MM. Lockroy et J. de Wailly.

La foule était grande ce soir-là à l'Odéon, pauvre théâtre, toujours placé entre deux clôtures et qui, s'il faut en croire l'*esprit chagrin* du prologue,

. . . . . Ne peut ni ni vivre ni mourir,
N'est jamais plus ferme que quand il vient d'ouvrir.

Enfin le public y est venu samedi dernier avec un empressement de bon augure. La salle est repeinte et resplendissante; elle est rouge et or, le foyer blanc et or; au parterre, il y a des stalles recouvertes de velours. Toute cette ornementation est pimpante, élégante, magnifique, et les décorateurs n'ont rien négligé pour recevoir dignement notre public. Il s'agit maintenant de retenir ce nouvel hôte sur ces banquettes et de l'y fixer. Que faut-il pour cela? des pièces et des acteurs, pas autre chose; et voilà justement ce que le prologue devait promettre et ce que M. Bocage tiendra.

D'autres ont le passé, nous avons l'avenir.
Le temps coule, et l'espoir vaut bien le souvenir.

Madrigal mélangé d'épigrammes à l'adresse de messieurs du premier Théâtre-Français. En somme, dans ce prologue dont l'auteur est M. Th. Gautier, prologue très-spirituel, malgré son ton d'augure, un certain esprit chagrin se fait l'interprète d'un méchant bruit public et il tire au nouveau directeur un horoscope invraisemblable. « Vos acteurs, comment s'appellent-ils? — Ils ne s'appellent pas. — Vos auteurs, où sont-ils?

Ne découragons pas de vivaces efforts.
D'un vol prompt sur le toit si le moineau s'élance,
L'aigle qui va planer en rampant se balance;
Le but est le soleil, le chemin l'infini,
Et l'oiseau palpitant hésite au bord du nid.
Mais quand il s'est lancé dans le vent qui l'appelle,
Prenez garde qu'un plomb n'ensanglante son aile,
Car il est des chasseurs qui font la lâcheté
De tirer sur un aigle ivre d'immensité.

A quoi bon ces citations? me direz-vous. Et qui est-ce qui ignore tout ce dont M. Théophile Gautier est capable en fait de prose et vers. — Prologue, ballet, bastonnade, pochade, et le chapitre du roman, et la page de feuilleton, sa bonne lame de Tolède sait tout tailler et tout découper à ravir. C'est le plus grand pourfendeur de phrases et le plus grand chasseur d'idées que nous connaissions. Il n'est jamais en défaut, mais toujours prêt à tout et à toute heure; il a des improvisations merveilleuses et des inventions infinies.

Après le prologue, fort applaudi, la nouvelle direction s'est inaugurée par une tragi-comédie de Rotrou, de cet aiglon dont la critique du siècle dernier, Voltaire en tête, a si cruellement *ensanglanté l'aile*.

Le *Véritable Saint-Genest, comédien payen, représentant le martyre de saint Adrien*, tel est le sujet de la pièce empruntée à la vie des saints, exécutée dans la forme des mystères, à la manière naïve et hardie de Shakspeare et remplie de mouvements cornéliens, éclatante aussi de fantaisies castillanes et de coups de pinceau à la façon de Molière. Comment concilier tout cela? de l'ignore. Aussi le public s'est-il senti tout à coup dans une grande surprise et dans un grand ravissement.

Ce Genest était donc un comédien qui, sous le règne de l'empereur Dioclétien, s'en allait représenter à la ville et à la cour le martyre de quelqu'un des héros de la Liturgie chrétienne. L'empereur le mande pour les fêtes du mariage de sa fille, et voilà qu'au milieu de son rôle, Genest, visité par la grâce, prend au sérieux et adopte pour tout de bon la croyance et les mystères qu'il bafouait tout à l'heure. Comme Polyeucte, il injurie l'empereur et ses dieux et s'écrie comme lui : « Je suis chrétien! » Puis il meurt dans les supplices.

A vrai dire, ceci est moins une pièce qu'un rôle. L'empereur et sa cour ne sont que les comparses du martyre et servent seulement de cadre au tableau de la conversion; mais quelle simplicité éloquente, quelle grâce juvénile, que d'élévation et de verve! Comme le style est toujours celui de la situation, tantôt enjoué et tantôt pathétique, comme il convient à une tragi-comédie! Ces vers simples, nouveaux de pensée et d'une expression antique, au moule solide, énergique, harmonieux ou spirituels, suivant l'occasion et le personnage, toute cette variété piquante et charmante de ton,

de forme et de couleur, cet héroïsme mêlé de grâce, tout ce spectacle enfin lamentable et plaisant à la fois, a ému et ravi le public tout en le jetant dans une surprise qui dure encore, tant il est vrai qu'après deux siècles de tentatives et de controverses, nous ne connaissons pas encore ni tous nos chefs-d'œuvre ni tous nos grands hommes.

Il fallait une ombre à cette radieuse soirée, et voici tout à point *le Bourgeois de Rome*, un petit acte long, lent et décousu, comédie centfois faite et qu'on refera quelques milliers de fois encore : un père qui est le gentilhomme bourgeois au rebours du bourgeois gentilhomme, un Rienzi qui *aspire à descendre* et ne veut pas que son fils épouse une patricienne ni que sa fille devienne princesse, des amants qui s'adorent, qui se piquent, se brouillent et se raccommodent, et ce Rienzi posthume et postiche finissant par leur donner à tous la bénédiction nuptiale. Telle est cette comédie d'inauguration. Nous voilà un peu loin de l'aiglon du prologue, n'est-ce pas? et pourtant une intention comique, les quelques mots spirituels de la pièce et principalement l'entrain de cette jeune troupe et la beauté des *amoureuses* méritaient peut-être plus d'indulgence et de courtoisie. Le public a été sévère par comparaison plutôt que par raison; il était au *martyre* devant *le Bourgeois de Rome*, et l'esprit de Rotrou lui rendait bien pâle celui de M. Octave Feuillet. Ensuite on peut se permettre de bâiller passé minuit. Vous ai-je dit que Bocage avait composé avec beaucoup d'art le personnage difficile de Genest; parfois seulement son organe l'a trahi, le directeur devrait ménager davantage le comédien.

A la Porte-Saint-Martin, le martyre de Marie-Jeanne est tout autrement martyre que celui de Saint-Genest. Pauvre Marie-Jeanne; son époux, après l'avoir accablée des plus mauvais traitements, l'a abandonnée et laissée sans pain ni asile avec son enfant; elle a beau passer les jours et les nuits au travail, rien ne la sauve de la misère. La malheureuse a tant souffert, elle a tant pleuré, que la force lui manque et aussi le courage; la fièvre brûle son sang dans ses veines et tarit le lait dans son sein! Que deviendra son fils? il a faim; il crie et s'agite sur le grabat; déjà les ondes de la mort montent vers lui. Marie-Jeanne recueille ses forces, elle emporte l'enfant dans un haillon et l'abandonne à la porte de l'hospice.

Cependant à côté de cette femme si misérable et de cette mère éperdue, voici une autre femme riche, parée, souriante, heureuse et veuve; heureuse, oui, car il lui reste un fils qu'elle adore, et qu'elle aime d'autant plus, que cet enfant eût péri sans les soins d'un certain docteur italien. Comment reconnaître un pareil dévouement, sinon par le mariage, et qu'y a-t-il de plus efficace que l'accomplissement d'une œuvre de charité pour attirer sur cette union les bénédictions du ciel? Vous devinez peut-être que la veuve procure et donne à Marie-Jeanne l'argent nécessaire au rachat de son enfant, que le *tour* ne saurait plus lui rendre, parce qu'il a été volé; vous devinez plus sûrement encore que Marie-Jeanne va le retrouver, où donc? dans le berceau du fils de la veuve. Et ici nous avons la dispute des deux mères comme dans la Bible, mais il n'y a point de Salomon, et la pauvre Marie-Jeanne, accusée et convaincue de folie, est jetée dans une cage à Charenton, jusqu'à ce que son époux, à la fin repentant, lui apporte sa liberté d'abord, et ensuite l'acte constatant la mort du fils de la veuve et la fourberie du docteur italien, auteur de la substitution.

Depuis *Antony* et *Chatterton*, madame Dorval n'avait ni trouvé un pareil rôle, ni obtenu un tel succès : Adèle et Kitty Bell n'étaient que femmes et amantes, Marie-Jeanne est épouse et mère. Madame Dorval a emprunté son rôle de la plus chaste tendresse et de la sollicitude la plus passionnée. Elle a eu des inspirations profondes, d'exquises délicatesses de mère, et des cris d'un vrai désespoir. On ne sait vraiment d'où elle tire et d'où lui viennent ces accents si naturels d'une douleur si furieuse; cette douleur *aboyait*, selon l'expression du poëte grec au sujet d'Hécube. Il est impossible d'avoir plus d'âme, d'élan et de vigueur tragique, principalement dans la scène où elle est traitée comme folle, scène que les auteurs, MM. Dennery et Maillan ont empruntée à l'anglais Lewis, et dont ils ont fait un emploi très-dramatique. L'invention de cette mère qui n'est que mère d'un bout de la pièce à l'autre, et dont l'extrême tendresse se retrempe à tout moment dans l'extrême malheur, cette invention qui, développée et réalisée par l'actrice, constitue toute la pièce, a été trouvée heureuse, le reste rentre dans la classe de tous nos mélodrames, où le ridicule des personnages vient s'ajouter au ridicule des situations, et la vulgarité des détails à la platitude du langage.

(Porte-Saint-Martin.—*Marie-Jeanne*, 4e acte.— Marie-Jeanne, madame Dorval.— Madame de Bussières, mademoiselle Grave.—Le docteur Appiani, M. Grailly.)

Quant aux *Compagnons*, du théâtre des Variétés, leurs auteurs ont joué à Bouffé le plus mauvais tour de France. Eh quoi! vous avez sous la main, et à votre disposition, le comédien le plus vif, le plus alerte, le plus fin et le plus distingué, et vous le jetez dans un rôle d'homme sombre, envieux, jaloux, traître à Dieu et à son prochain; ce comédien si délicat et d'un naturel si raffiné, vous le livrez tout à coup aux passions les plus violentes et les plus furieuses : le pauvre et habile comédien, il fallait voir comme il était étourdi, décontenancé, malheureux, comme il faisait bonne mine à mauvais jeu, comme il dissimulait son embarras et sa déconvenue; il en trépignait deux fois plus qu'à l'ordinaire, et on l'applaudissait, mais sans émotion ni entrain et uniquement par un effet de l'habitude.

Il s'agit des *gavots* et des *dévorants*, lesquels ont résolu de terminer une vieille querelle à l'amiable et de sortir de ce mauvais pas par la voie pacifique, digne de compagnons civilisés. Deux de ces messieurs, l'un *dévorant* et l'autre *gavot*, entreront en loge comme des grands prix de Rome, et concourront, l'outil en main. Il est convenu que le vaincu entraînera ses compagnons dans une commune défaite. Alba et Rome n'ont pas vidé leur querelle autrement. Le *Curiace* de l'affaire, c'est un dévorant, c'est Clermont, surnommé le Corinthien. Sa défaite est jugée un cas pendable, et son frère Charles, le pensif, qui d'un seul mot pourrait le justi-

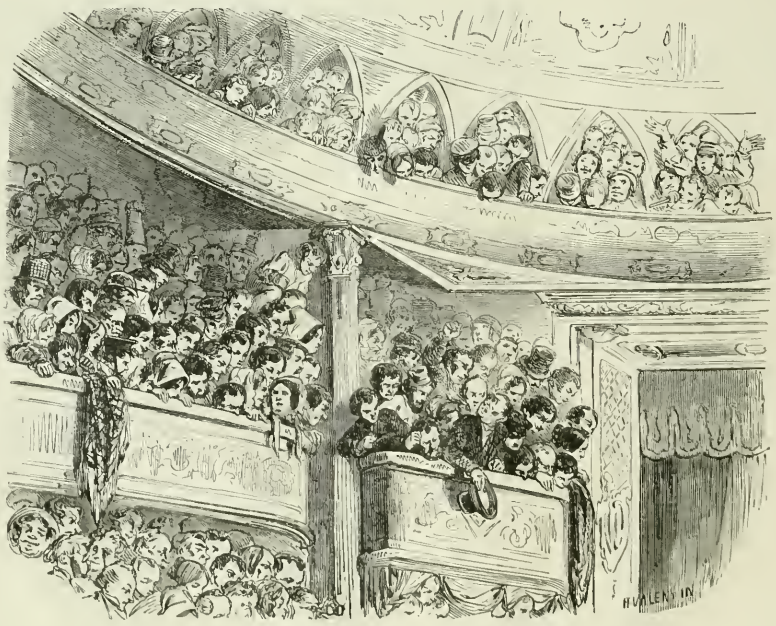

(Porte-Saint-Martin. — La troisième galerie le jour de la 1re représentation de *Marie-Jeanne*.)

lifier, garde le silence. Son motif, c'est la jalousie. Voilà le Corinthien chassé de la communauté, et voilà le Nantais exilé, pour sa punition, du cœur de mademoiselle Julie. C'est alors que le repentir s'éveille en lui, qu'il avoue son crime et en demande pardon. Dépêchons-nous de lui donner l'absolution. Aussi bien, nous allons retrouver sous un autre aspect et dans ce même et présent numéro le compagnonnage et les compagnons avec tous leurs attributs et dans toute la splendeur de l'illustration.

Au théâtre l'accomplissement d'un hyménée termine tout, pourquoi ne terminerait-il pas aussi notre compte rendu? Cette vignette vous représente, ou à peu près, le mariage, comme il est entendu et pratiqué à Gretna-Green. C'est un Vulcain de village, M. Boniface, qui dans cette maison donne la bénédiction nuptiale à Mars et à Vénus, représentés, Mars par le jeune lieutenant Draper, et Vénus par miss Helena Villiers. Il est impossible que les cent voix de la Renommée et les trois mille bouches de la Presse ne vous aient pas appris cette

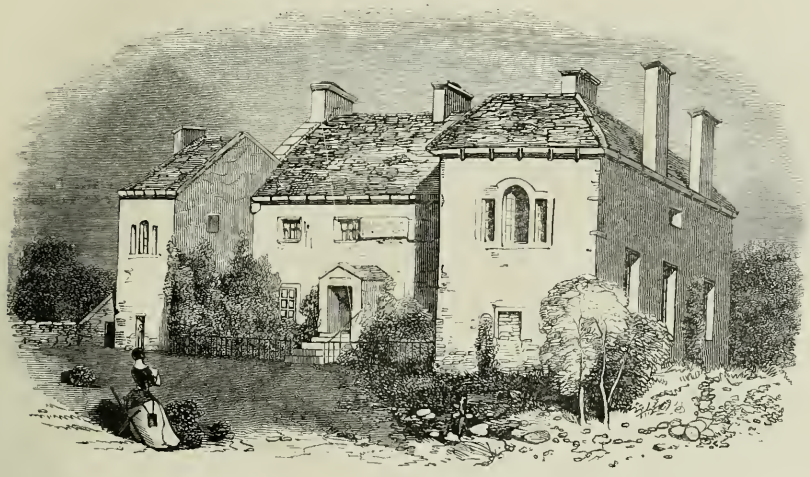

(Maison du forgeron, à Gretna-Green, Écosse.)

(Retour de Tom-Pouce à Paris.)

grande nouvelle, et que votre journal quotidien vous ait privé des détails de la cérémonie. Le forgeron Boniface a vu, comme le Pyrrhus d'Andromaque, *brûler plus de feux* qu'il n'en alluma dans ses fourneaux. Le *conjungo* qu'il balbutie a détourné la foudre qui menaçait plus d'une Sémélé, il a forgé les fers d'une infinité d'Ariane abandonnées dans l'île Britannique, et il a rendu leur Ulysse à plus d'une Pénélope, sans compter miss Pénélope Smith, dont il a fait le bonheur, entre le marteau et l'enclume.

Petite dissertation sur le vêtement, à propos de quelques costumes populaires.

L'importance sociale du vêtement et de l'extérieur en général est plus grande qu'on ne le suppose communément sur la foi d'un adage érigé en axiome par la sagesse populaire qui, cette fois, me paraît moins sage que de coutume. L'habit ne fait pas le moine, dit le proverbe : cela ne semble pas bien prouvé. Je suis convaincu, pour ma part, que l'habit fait au moins les trois quarts du moine. La Fontaine, avec son bon sens et sa naïveté admirables, me paraît avoir mis le doigt sur le nœud de la question, lorsque de l'apologue *L'Ane chargé de reliques*, il tire cette moralité :

D'un magistrat ignorant
C'est la robe qu'on salue.

Oui, le magistrat est ignorant, chacun le sait, et pourtant chacun s'incline devant lui — Pourquoi? — A cause de sa robe. Donc la robe, si elle ne fait pas précisément le magistrat, fournit au moins une bonne part de l'étoffe ; c'est elle qui donne au personnage cette ampleur qui lui vaut les saluts de la foule. Sans elle il serait moins que rien ; avec elle ou sous elle il devient aussitôt un homme important, entouré des égards et de la considération, au moins apparents, de ses concitoyens. Ajoutons qu'avec une telle aide il lui faut bien peu de mérite et d'efforts pour que ces marques de respect, au lieu d'être purement nominales et démonstratives comme

(Marchande de gaufres.)

(Laitières suisses.)

(Marchande de plaisirs.)

dans le cas où elles s'adressent à l'habit, s'attachent à la personne même. L'homme est de sa nature si routinier, si peu enclin à user de son jugement, à pénétrer le fond des choses, qu'à l'ombre des idées reçues il suffit de bien peu pour égarer sa courte vue, pour obtenir ou pour capter son estime et sa confiance. Que le magistrat ou le moine fassent seulement pour se maintenir à son rang le quart de la besogne, la robe fera aisément le reste.

De tout temps, au surplus, le costume a exercé une grande influence, non pas seulement sur l'entourage de l'homme, mais sur l'homme lui-même. On pourrait presque modifier un autre proverbe et dire, non sans quelque degré de certitude : « Montre-moi ton habit, je te dirai qui tu es. » Le corps, de même qu'il est le vêtement de l'âme, peut être considéré à bon droit comme l'âme du vêtement ; et, par le corps, notez que nous n'entendons pas uniquement le moule anatomique, la charpente osseuse, identique, ou à peu près, chez tous les membres de la grande famille humaine, mais la physionomie, l'empreinte bien marquée que donnent à la matière même les pensées, les goûts, les penchants, les habitudes de la vie : le corps moral, s'il est permis d'employer cette hardie locution et de diviniser ainsi la périssable partie de nous-mêmes. Remarquez bien que tous les peuples et, presque sans exception, tous les individus ont porté et portent encore, malgré

l'effacement des types et le niveau passé pour l'observateur sur toutes les personnalités, le costume qui représente et peint le mieux leur genre de vie c'est-à-dire la marque, *la livrée* de leur caractère propre et de leurs passions. Les Perses, mous et efféminés, se couvraient de longues robes de pourpre et de lin : ils furent vaincus sans peine par les Lacédémoniens, qui étaient toujours bardés de fer, et les Athéniens, chez qui la corruption n'était point encore infiltrée.

Que si des peuples nous passons aux individus, nous trouverons des faits exactement semblables. Si un vêtement trop élégant annonce le relâchement et des mœurs, en revanche une tenue sordide et le défaut absolu de soins sont à peu près invariablement l'indice de mauvaises passions ou d'un certain désordre moral quand ils ne sont point uniquement le résultat de la misère. En dépit du mot d'Alexandre et de la consécration donnée par l'assentiment de ce grand homme à un cœur blâmable en soi, il me paraît bien difficile de discuvenir que Diogène le cynique ne fût quelque peu fou. Je comprends à merveille les manchettes brodées et l'habit de cour que M. de Buffon avait soin de mettre avant d'écrire : ce n'est pas là une simple manie ; il existe un rapport frappant entre cette splendeur de costume et la magnificence du style, toujours élevé, toujours pompeux, image du célèbre naturaliste. Quand un autre écrivain, non moins immortel, le malheureux Jean-Jacques, commença d'éprouver les funestes lubies qui devaient le conduire à sa perte, il quitta brusquement le costume décent qui seyait à sa position honorable et prit celui d'un ouvrier ; plus tard, devenu tout à fait fou, il s'habilla en Arménien et se fit jeter de la boue et des pierres par les polissons du village où il était venu enfouir sa sauvage misanthropie. Une tenue propre et régulière, sans recherchée, est toujours la marque, non-seulement du bien-être matériel, mais de l'égalité d'humeur et du contentement d'esprit.

Il y a loin des Perses et de Jean-Jacques Rousseau à la marchande de gaufres, à la laitière plus ou moins suisse et à la marchande de plaisirs. C'est cependant pour en venir à ces classes d'intéressants industriels, à leur transformation pittoresque et contemporaine que nous avons pris ce long détour. Il n'y a pas toujours avantage à suivre le chemin le plus court : notre circonlocution n'était point inutile, car elle a d'avance posé ce que nous voulions établir, à savoir qu'il faut le plus possible enlever au peuple ses haillons pour lui donner une tenue plus en rapport avec les progrès constants des mœurs, du bien-être et de l'éducation. Le peuple doit avoir sa part du confort que nous a fait le développement de l'industrie et de la richesse nationale.

Ainsi, nous nous ferons volontiers le prôneur de toutes les tentatives somptuaires qui peuvent conduire à ce but, quoique, dans ce siècle intéressé, elles n'émanent pas toujours d'une pensée très-évangélique. Ce n'est pas que nous admirions outre mesure le costume d'opéra-comique donné par la spéculation aux laitières dites de Suisse, et aux nouvelles marchandes de gaufres. Cet accoutrement théâtral et quelque peu carnavalesque, ne brille pas précisément par le goût, et nous lui préférerions de beaucoup une honnête simplicité ; mais enfin, tel qu'il est, c'est un acheminement. Et puis, le pavillon couvrant la marchandise, il faut espérer qu'en vertu de cet axiome du droit des gens, les débitants de lait et autres approvisionnements du même genre feront quelques frais pour leurs denrées, puis qu'ils en font tant pour leurs marchandes, et rougiront de nous offrir de la cervelle de cheval délayée dans de l'amidon, par l'entremise de jeunes Hébés en chapeaux de paille de riz et en pustucorps de velours.

Depuis quelques années déjà, nous avons vu aussi, et avec grand plaisir, plusieurs entrepreneurs de voitures publiques substituer une livrée présentable à l'ignoble souquenille qui couvrait, ou plutôt laissait à découvert la plupart des cochers de place. Nous avons applaudi à l'institution des *Messagers parisiens*, d'avant une concurrence aussi bien vêtue que redoutable à la veste de velours râpée du commissionnaire auvergnat qui résiste en vain, et, tôt ou tard, finira par se transformer ou succomber au coin de la borne. Nous donnerions volontiers les mêmes éloges à la belle tenue des cinquante porteurs de l'*Époque*, si sous cette magnifique toilette ne se cachait une pensée trop flagrante de charlatanisme. Néanmoins, cette réforme, qui dépasse le but, pourra avoir de bons résultats par la suite.

Courage ! ces améliorations partielles doivent exercer une salutaire influence qui, avec le temps, les rendra de plus en plus universelles. Il y a cinquante ans, mu par une pensée d'égalité exagérée, on coupait les habits pour en faire des vestes. L'expérience a bien vite démontré qu'une nation ne pouvait vivre en carmagnole. Il faut donc aujourd'hui renverser simplement les termes de la proposition, et, comme l'a dit un homme d'esprit, allonger les vestes en habits. Nous ne pouvons malheureusement donner au peuple l'idée du beau, — où la prendrions-nous, grand Dieu? — Donnons-lui l'idée du convenable. Un extérieur satisfaisant rehausse l'homme à ses propres yeux, lui donne l'estime de soi-même et l'incite à la mériter. L'ouvrier laborieux et rangé qui, le dimanche, peut se mettre un habit décent, n'est pas tenté de dissiper le pécule de sa semaine en des orgies de barrières. Et peut-être les malheureux qui, sous forme de teinture rougeâtre épicée de drogues malfaisantes, ne craignent pas de débiter au peuple l'ivresse et le poison, auraient-ils honte de leur pernicieux négoce, si, au lieu de trôner derrière leurs comptoirs, en manches retroussées, en casquette de loutre et en vêtements maculés, ils s'y montraient dans le costume propre et convenable qui convient à d'honnêtes industriels.

Le Panneau de boiserie.

I.

Cinq heures sonnaient à l'horloge de la Samaritaine. La porte d'un appartement élégamment meublé, située au rez-de-chaussée d'une maison de la place Dauphine, s'ouvrit brusquement, et deux dames effrayées se précipitèrent dans le salon.

« Mon Dieu, madame ! s'écria une jeune soubrette, accourant à leur rencontre ; que vous est-il arrivé?

— Ciel ! quelle aventure ! dit l'une d'elles en se laissant tomber, toute palpitante encore, dans un fauteuil.

— Enfin, nous voici en sûreté ! s'écria l'autre. J'ai cru que nous n'arriverions jamais jusqu'ici.

— Mais, madame, qu'y a-t-il donc? répéta la soubrette, se hâtant de débarrasser sa maîtresse de la mante qui l'enveloppait.

— Un accident affreux ! Nous étions allées, Claire et moi, nous promener autour du cheval de bronze pour nous amuser des charlatans ; et peut-être aussi parce que Claire savait qu'un jeune homme de Toulouse, Henri de Grandmont, ami de mon cousin Rodolphe de Perligney...

— Ah ! par exemple ! interrompit Claire ; je ne savais pas qu'Henri s'y trouverait !

— Bon ! bon ! quoi qu'il en soit, il y était, et nous a parlé. Nous étions seules, et bien cachées sous nos mantes pour n'être pas reconnues. Mais au même moment, voici que le fiancé de Claire, cet imbécile de Gaston... Pardon, Claire, si je parle si cavalièrement de votre futur époux.

— Oh ! dites ! dites ! Je m'intéresse fort peu à lui... quoiqu'il soit mon cousin ; et j'espère bien qu'il ne me sera jamais autre chose.

— Messire Gaston nous a si peu reconnues, qu'il m'a suivie, en me contant les plus impertinentes fadeurs. Henri de Grandmont en a entendu quelques mots, et s'est fâché. En un clin d'œil, nos deux cavaliers ont mis l'épée à la main, et en un clin d'œil aussi, messire Gaston était par terre, tué peut-être !... La foule s'est attroupée. Une escouade du guet qui passait s'est jetée sur Henri pour l'arrêter ; il s'est défendu. Nous avions perdu la tête, et... Bon Dieu ! qu'est ce que j'entends? dit-elle en s'interrompant tout à coup. Il se faisait en effet du bruit au dehors.

— C'est dans la rue, répondit la soubrette regardant à travers les barreaux. Deux cavaliers... poursuivis par le guet, qui se réfugient dans l'allée !

— C'est Henri ! c'est Henri ! s'écria Claire éperdue. Gabrielle ! ma bonne Gabrielle ! Il faut le sauver ! Songe donc ! s'il était pris... nous serions perdues !... Mon père... et ton frère aussi... croiraient sans doute que... »

En ce moment, on frappa bruyamment à la porte de l'appartement : « Ouvrez, je vous en supplie ! dit une voix au dehors.

— Faut il ouvrir, madame? » demanda la soubrette. Puis, sans attendre la réponse, elle ouvrit. Claire s'enveloppa de sa mante, et se cacha dans l'ombre. Gabrielle se leva, essayant de reprendre un peu de sang-froid.

La porte était à peine entr'ouverte, que deux hommes entrèrent précipitamment. L'un d'eux, jeune et beau, richement vêtu, était couvert de plumes, de dentelles et de rubans, avec ce luxe qui distinguait les élégants de cette époque. La grâce et le bon ton de ses manières, la spiritueelle vivacité de sa physionomie, annonçaient un rang distingué et prévenaient en sa faveur. Quant au second, c'était simplement un valet de gentilhomme, figure de Mascarille ou de Frontin.

« Charmante dame, dit Henri de Grandmont en s'avançant vers Gabrielle, je vous demande grâce ! j'implore votre pitié ! Donnez-moi asile pour un moment. Je suis poursuivi pour un duel malheureux... et quelque inconnu... Mais, mais.. , continua-t-il en s'interrompant, et en fixant les yeux sur Claire : Grand Dieu !... ne vois-je pas...

— Eh bien, quoi ! messire? repartit vivement Gabrielle en s'avançant entre lui et son amie pour la cacher.

— Ah ! c'est en vain, continua Henri avec une joie passionnée, c'est en vain que vous voulez vous vous dérober à mon hommage, à mon admiration, charmante Claire ! malgré ce voile envieux dont vous vous enveloppez, je vous reconnais !... Je suis votre prisonnier ! Vous pouvez me livrer à ceux qui me poursuivent ! C'est vous qui m'avez fait tirer l'épée : ce n'est qu'à vous que je veux la rendre.

— Messire de Grandmont, dit Claire en se levant, puisque vous m'avez reconnue, et que le hasard vous amène ici, je crois pouvoir compter sur votre discrétion, sur votre loyauté. J'espère que ce malheureux accident...

— Malheureux ! oh ! je ne puis l'appeler ainsi ; c'est un si grand bonheur pour moi. Il y avait si longtemps que je cherchais à vous voir, à vous parler un moment en liberté ! Que n'aurais-je pas fait, à quel péril ne me serais-je pas exposé pour obtenir un regard de vous, un seul moment d'entretien! Puis-je espérer au moins que vous me voyez, que vous m'écoutez sans déplaisir?

— Sans déplaisir !... Mais, jusqu'à ce jour... En vérité, messire, je ne sais que répondre. Nous nous connaissons à peine...

— Ah ! quelle erreur ! Il me suffirait, pour moi, de vous avoir vue une seule fois. Sous la figure d'un ange, c'est l'ame d'un ange qu'on doit trouver.

— Madame, madame ! s'écria la soubrette qui était restée à la fenêtre pour inspecter la place. Voici votre frère !

— Mon frère ! s'écria Gabrielle.

— Messire Armand de Scrilly ! dit Claire ; grand Dieu, nous sommes perdues !

— Ne craignez rien, répliqua Henri ; je vais sortir.

— Y songez-vous ! repartit vivement Claire, vous seriez arrêté !

— Le guet est resté en embuscade à l'issue de la place, ajouta la soubrette. Je le vois d'ici.

— Peu importe ! répondit Henri. Je ne puis rester ici, puisque ma présence doit vous compromettre. Seulement si ce malheur m'arrive, vous songerez à moi, n'est-ce pas, vous me plaindrez ? ce la me suffit.

— Madame ! reprit la soubrette ; il n'est plus temps de faire sortir messire de Grandmont. Votre frère est entré, et il cause dans l'allée avec des hommes qui l'accompagnent. Ce gros butor de Guillaume est sur le carré.

— Eh bien ! messire de Grandmont restera ici ! dit Gabrielle vivement. Donnez-moi votre parole d'honneur, messire...

— Ma vie vous appartient, madame, interrompit Henri.

— Claire ! dit Gabrielle ; enveloppez-vous de votre mante et sortez vite. Si mon frère vous trouvait ici, et que plus tard il apprît quelque chose de l'aventure, il aurait des soupçons. Mais voilée comme vous l'êtes, il ne pourra vous reconnaître.

— Adieu ! répondit Claire soutant en toute hâte.

— Adieu, reine de mon âme, lui dit Henri.

— Venez, messire, reprit Gabrielle, lorsqu'ils furent seuls, en soulevant la tenture, et faisant glisser un panneau de la boiserie. — Entrez dans ce réduit secret, dont mon frère lui-même ignore l'existence. Vous y serez parfaitement en sûreté, et dans un moment je viendrai vous délivrer. Mais je compte sur un secret inviolable !

— Je vous le jure !

— Il suffit. » Et Henri, ainsi que son valet, passèrent derrière la boiserie, qui se referma. Gabrielle laissa retomber la tenture et attendit son frère.

Armand de Scrilly entra presque aussitôt. Il avait l'air soucieux et préoccupé. Il lit quelques pas autour de la chambre, les bras croisés et la tête baissée, jetant de temps en temps des regards inquiets sur sa sœur. Cette attitude sombre et menaçante effrayait singulièrement les deux femmes, dont la conscience n'était rien moins que tranquille ; et elles ne purent s'empêcher d'échanger un coup d'œil d'appréhension.

« Miséricorde ! murmura la soubrette. Quelle figure ! se douterait-il de quelque chose?

— J'en ai réellement peur ! répondit Gabrielle tout bas.

— Gabrielle ! dit enfin Scrilly d'une voix altérée — Je... J'ai appris quelque chose... Il faut que j'aie un entretien sérieux avec vous

— Bon Dieu ! pensa-t-elle, qu'a-t-il appris ? — Eh bien ! mon frère, répondit-elle à haute voix... ; je suis prête à vous entendre.

— Laissez-nous, Marguerite ! dit Scrilly à la suivante.

— Comment ! Pourquoi? s'écria Gabrielle effrayée ; j'ai toute confiance en Marguerite, et...

— Ce sont de ces choses qui ne se disent qu'en famille, et sans témoins, répliqua durement Scrilly. — Allez, Marguerite ! »

La soubrette sortit cette fois, en échangeant un regard effrayé avec sa maîtresse. Scrilly resta encore un moment silencieux et comme embarrassé. Gabrielle prit sur elle de rompre ce silence pénible.

« En vérité, Armand, je ne comprends rien à tout ceci. — Qu'avez-vous donc à me dire?

— J'ai une fâcheuse nouvelle à vous apprendre, Gabrielle. Je vais être obligé de quitter Paris. Des affaires importantes... que je ne puis vous expliquer en détail... Enfin, je vais être forcé de voyager.

— De... voyager ! Eh mais... quelles affaires peuvent vous forcer à voyager? Expliquez-vous. Qu'est-il arrivé?

— O mon Dieu ! répliqua Scrilly, prenant tout à coup un air dégagé, cela est fort simple au fond. J'ai beaucoup de dettes et fort peu d'argent pour les payer, voilà tout. Or, en pareil cas, comme les créanciers, faute d'argent à prendre, pourraient vouloir prendre ma personne, j'aime mieux leur épargner cette peine, et aller quelque temps à la campagne.

— N'êtes-vous pas heureux, Armand, avec la fortune que vous aviez, d'en être aujourd'hui réduit à cette extrémité ?

— Oh ! ce n'est qu'un embarras passager... et, si ce damnable usurier me donnait du temps... Mais, qui le croirait de ce vieux Lormeuil.

— Lormeuil ! s'écria vivement Gabrielle ; le père de Claire, l'oncle de Gaston Darembert ! c'est lui qui est votre créancier et qui veut vous faire arrêter ?

— Mon Dieu ! oui. Je m'étais précisément adressé à lui, parce que je pensais que nos relations amicales me permettraient de le faire attendre ; mais le vieux ladre me ferait empoigner sans miséricorde.

— Cependant je pourrais peut-être, en parlant à Claire et même à messire Gaston...

— Erreur, erreur ! interrompit Armand de Scrilly. Gaston vous répondrait au besoin des fadeurs, des rodomontades et des jeux de mots ; il vous ferait la cour comme il vous l'a déjà faite avant d'être fiancé à sa cousine Claire ; mais le père Lormeuil est un vieux corsaire qui ne me lâchera qu'après avoir touché jusqu'au dernier sou, capital, intérêts et frais. Aussi, comme je ne veux pas lui donner le plaisir de me tenir en prison jusqu'à ce moment qui, d'après l'état actuel de mes finances, peut être passablement éloigné, je vais partir sur-le-champ... et je viens vous chercher.

— Me chercher ! s'écria Gabrielle stupéfaite. — Et qu'ai-je à faire dans tout cela, moi, je vous prie ?

— Rien, répondit Scrilly avec sang froid. Mais vous concevez bien, Gabrielle que je ne puis vous laisser seule à Paris pendant mon absence. Votre conduite... je ne veux pas vous blesser maintenant. Mais votre conduite, quoique irréprochable au fond, je veux le croire, a quelquefois été un peu légère. Il n'y avait pas grand inconvénient : j'étais là pour répondre aux exigences du monde. Aujourd'hui...

— Et vous croyez, interrompit vivement Gabrielle, que je vous suivrai de cachette en cachette, sur les grandes routes, partout où il vous plaira de fuir vos créanciers? Vous vous abusez, Armand, si vous avez pensé...

— Et vous vous trompez, Gabrielle, si vous croyez que tel est mon dessein. Non, vous resterez à Paris. Mais, une jeune personne aussi jolie que vous ne peut rester seule, dans une maison déserte. Je me suis concerté avec une vénérable dame qui vous recevra chez elle. Votre appartement est prêt et je vais vous y conduire.

— M'y conduire ! s'écria Gabrielle terrifiée à cette nouvelle inattendue. — Y songez-vous! ne faut-il pas que je m'apprête...

— Oh, nous n'avons pas le temps ! interrompit brusquement Scrilly. Il faut que dans deux ou trois heures, je sois

loin d'ici. Je puis être arrêté ce soir, avant le coucher du soleil, ou demain matin. Vous voyez que cela presse. J'ai des voitures prêtes pour emporter nos effets les plus précieux, et une chaise à porteur est en bas qui vous attend.

— Mais, en vérité, ré liqua Gabrielle, on n'a jamais vu de tyrannie semblable! Certainement, Armand, je ne...

— Voilà de l'enfantillage, interrompit froidement Serilly. Une heure, un jour de plus ou de moins, qu'importe? je pars; vous ne pouvez rester seule, n'est-ce pas? Notre cousine, madame de Pertigney, consent à vous recevoir, et vous attend. Quelle raison... raisonnable, avez-vous à donner pour refuser?

— Mais, cette précipitation! répondit Gabrielle exaspérée; c'est odieux!.. Parce que vous êtes un dissipateur, faut-il que je sois victime de vos folies? c'est absurde, c'est indigne! je ne le veux pas!

FABRE D'OLIVET.

(*La suite à un prochain numéro.*)

Les Compagnons du tour de France.

Le compagnonnage s'en va, ou plutôt il se transforme; grâce aux nobles et persévérants efforts de quelques ouvriers éclairés, il tend chaque jour à réprimer ses abus et à développer ce qu'il peut y avoir en lui de bon et d'utile. A un antagonisme stupide et barbare, succédera bientôt, nous l'espérons, une fraternité intelligente et charitable. Toutes ces sociétés ennemies qui, il y a quelques années encore, s'égorgeaient sans savoir pourquoi, vont se fondre, en un seul corps, uni de croyances et de sentiments, dans la grande association des Travailleurs. Ce bienfait, comme presque tous les bienfaits de la civilisation, sera dû à la liberté de la presse. Le compagnonnage subit le sort de la plupart des institutions du passé. La publicité l'a tué, ou plutôt elle lui a donné une vie nouvelle. Esclave abruti et entêté de coutumes sauvages ou ridicules, il allait périr écrasé sous la réprobation générale; mieux connu, il sera plus favorablement et plus raisonnablement jugé; instruit de ses défauts et de la nécessité de les corriger, il obéira à la loi du progrès, et de même que cet oiseau mystérieux qui semble le symbole des phases de l'humanité, il va renaître de ses cendres, plus jeune, plus fort et surtout plus utile que jamais.

Cette heureuse révolution qui commence à s'accomplir était sans contredit inévitable, mais elle a été heureusement préparée par un compagnon menuisier, dont le nom est aujourd'hui célèbre, M. Agricol Perdiguier, dit *Avignonais la vertu*, a ouvert, par son *Livre du Compagnonnage* (1) une discussion qui aura en pour résultat la réforme complète du compagnonnage. L'aristocratie des *gavots* et des *dévorants* a vainement essayé de lui imposer silence. La publicité l'effrayait avec raison. Encouragé par la majorité de ses frères, par nos plus grands écrivains, George Sand, Châteaubriand, Béranger, Lamartine, Lamennais, soutenu non-seulement par une partie de la presse bourgeoise, mais par l'intelligent et sage organe de la classe ouvrière *l'Atelier*, M. Agricol Perdiguier persista, et aujourd'hui, il a déjà la satisfaction d'avoir, selon l'expression de George Sand, fait comprendre à ses frères, les *Compagnons du tour de France*, la beauté de l'idéal éclos dans son cœur, il commence à réaliser la devise de saint Jean : « *Aimons-nous les uns les autres.* » « Le mieux, comme le lui écrivait Béranger, naîtra bien vite de tout le bien que vous aurez fait. »

Mais avant de dire ce que doit être, ce que sera le compagnonnage, il est utile, de rappeler et ce qu'il a été et ce qu'il est.

Le compagnonnage est aussi vieux que le monde, c'est-à-dire que la civilisation. Dès que les hommes ont formé des sociétés civiles, des inégalités s'y sont établies, qui ont fait naître nécessairement des associations diverses. Les classes riches et puissantes (c'étaient les gouvernements eux-mêmes aristocratiques ou démocratiques) se sont coalisées pour maintenir leurs priviléges. Les classes pauvres et opprimées ont formé des espèces de ligues défensives, puis offensives; c'étaient les sociétés secrètes. L'origine de ces associations se perd, comme on dit, dans la nuit des temps. Le compagnonnage actuel est peut-être un débris de ces sociétés secrètes de l'antiquité. Mais la constitution qu'il a conservée jusqu'à nos jours ne date certainement que des temps modernes.

Cependant les compagnons persistent à croire que la fondation du compagnonnage remonte à la construction du Temple. Si exagérée, si absurde qu'elle soit, une légende populaire mérite toujours une certaine attention, car il est rare qu'elle ne contienne pas un fond de vérité. Racontons donc les légendes du compagnonnage, bien qu'il nous soit impossible d'y croire et de les expliquer.

Ces légendes sont au nombre de trois, car le compagnonnage reconnaît trois fondateurs, Salomon, maître Jacques et le père Soubise.

Qui ne connaît Salomon, troisième roi des Juifs, fils de David et de Bethsabée. Sa biographie se trouve partout; personne n'ignore qu'il fit bâtir un temple au Seigneur sur le modèle du tabernacle ou temple portatif de Moïse. Or, à en croire les *enfants de Salomon*, c'est ainsi que s'appellent certains compagnons, Salomon, pour récompenser ses ouvriers de leurs travaux, leur aurait donné un *devoir* (une doctrine), et les aurait unis fraternellement dans l'enceinte de ce temple qu'ils venaient d'édifier.

Maître Jacques et maître Soubise sont beaucoup moins connus que Salomon; aussi empruntérons nous à M. Agricol Perdiguier le récit suivant qu'il a recueilli et résumé d'après la tradition la plus généralement admise.

« Maître Jacques, un des premiers maîtres de Salomon et collègue d'Hiram, naquit dans une petite ville des Gaules, nommée Carte, aujourd'hui Saint-Romili, située dans le Midi, (il était fils de Jacquin, célèbre architecte). Il se livra à tailler la pierre dès l'âge de quinze ans. Il quitta sa famille, il voyagea dans la Grèce, alors le centre des beaux-arts, où il se lia étroitement au philosophe*** d'un génie distingué, lequel lui apprit la sculpture et l'architecture; il devint bientôt célèbre dans ces deux parties.

« Ayant appris que Salomon avait fait un appel à tous les hommes célèbres, il passa en Égypte et de là à Jérusalem. Il ne fut pas d'abord distingué parmi les ouvriers; mais ayant reçu du premier maître l'ordre de faire deux colonnes, il les sculpta avec tant d'art et de goût, qu'il fut reçu *maître*. Maître Jacques arriva à Jérusalem à l'âge de vingt-six ans, il y demeura très-peu de temps après la construction du temple; plusieurs maîtres, désirant retourner dans leur patrie, quittèrent Salomon comblés de bienfaits.

« Maître Jacques et maître Soubise revinrent dans les Gaules. Ils avaient juré de ne jamais se séparer; mais bientôt, maître Soubise, dont le caractère était violent, devint jaloux de l'ascendant que maître Jacques avait acquis sur leurs disciples, et de l'amour qu'ils lui portaient: il se sépara de lui, et choisit d'autres disciples. Maître Jacques débarqua à Marseille, et maître Soubise à Bordeaux. Avant de commencer ses voyages, maître Jacques se choisit treize compagnons et quarante disciples; un d'eux le quitta, il en choisit un autre. Il voyagea pendant trois ans laissant partout le souvenir de ses talents et de ses vertus.

« Un jour, s'étant éloigné de ses disciples, il fut assailli par dix disciples de maître Soubise, qui voulaient l'assassiner, et, voulant se sauver, il tomba dans un marais, dont les joncs, l'ayant soutenu, le mirent à l'abri de leurs coups. Pendant que ces lâches cherchaient les moyens de parvenir à lui, ses disciples arrivèrent et le délivrèrent.

« Il se retira à Sainte-Beaume. Un de ses disciples, nommé par plusieurs Jeron, par d'autres Jamais, le trahit et le livra aux disciples de maître Soubise. Un matin, avant le lever du soleil, maître Jacques était seul, en prières, dans un endroit accoutumé: le traître y vint avec les bourreaux, lui donna, comme de coutume, le baiser de paix, qui fut le signal de la mort : alors cinq scélérats tombèrent sur lui et l'assassinèrent de cinq coups de poignard.

« Ses disciples arrivèrent trop tard, mais assez tôt pour recevoir ses derniers adieux. « Je meurs, dit-il, Dieu l'a voulu ainsi; je pardonne à mes assassins; je vous défends de les poursuivre : ils sont assez malheureux; un jour, ils en auront le repentir. Je donne mon ame à Dieu, mon créateur, et vous, mes amis, recevez le baiser de paix. Lorsque j'aurai rejoint l'Être-Suprême, je veillerai encore sur vous. Je veux que le dernier baiser que je vous donne, vous le donniez toujours aux compagnons que vous ferez, comme venant de leur père; ils le transmettront de même à ceux qu'ils feront. Je veillerai sur eux comme sur vous; dites-leur que je les suivrai partout, tant qu'ils seront fidèles à Dieu et à leur devoir, et qu'ils n'oublieront jamais...» Il prononça encore quelques paroles qu'on ne put comprendre, et, croisant ses bras sur sa poitrine, il expira dans sa quarante-septième année, quatre ans et neuf jours après être sorti de Jérusalem, 989 ans avant J. C.

« Les compagnons, lui ayant ôté sa robe, lui trouvèrent un petit jonc qu'il portait en mémoire de ceux qui l'avaient sauvé lorsqu'il tomba dans le marais.

« Depuis lors, les compagnons ont adopté le jonc. On ne sait pas si maître Soubise fut l'auteur de sa mort; les larmes qu'il versa sur son tombeau et les poursuites qu'il lit à ses assassins levèrent une partie des soupçons qui pesaient sur lui. Quant au traître, il ne tarda pas à se repentir de son crime, et dans le désespoir que lui occasionnèrent ses remords, il se jeta dans un puits que les compagnons remplirent de pierres.

« Maître Jacques ayant fini sa carrière, les compagnons formèrent un brancard, et le portèrent dans le désert de Cobro, aujourd'hui Sainte-Madeleine (Nous abrégeons ici la relation de l'embaumement de maître Jacques et des cérémonies funèbres. Le cortége éprouva un violent orage, traversa des bois, des montagnes, fit des stations dans un lieu appelé aujourd'hui caverne Saint-Evreux, dans d'autres qu'on appela plus tard Saint-Maximin, cabane Saint-Zozime, etc.; le cortége arriva enfin au lieu du repos.)

« Avant de descendre le corps dans le tombeau, dit la légende, le premier lui donna le baiser de paix, chacun suivit son exemple; après quoi, lui ayant ôté son bourdon, le remirent dans la bière et le descendirent dans la tombe. Le premier descendit auprès de lui; les C.... le couvrirent du drap mortuaire, puis, ayant fait le *Guilbrete*, il se fit donner du pain, et du vin, et de la chair, et sortit. Les C..... couvrirent la bouche de grosses pierres et les scellèrent de fortes barres de fer; puis, ayant fait un grand feu, ils y jetèrent leurs torches et tout ce qui avait servi aux funérailles de leur maître.

« Les habillements furent mis dans une caisse. A la destruction des temples, les enfants de maître Jacques s'étant séparés, ils se partagèrent ses habillements, et ils furent ainsi donnés:

« Son chapeau aux chapeliers;
« Sa tunique aux tailleurs de pierre;
« Ses sandales aux serruriers;
« Son manteau aux menuisiers;
« Sa ceinture aux charpentiers;
« Et son bourdon aux charrons »

Le compagnonnage, reconnaissant, à tort ou à raison, trois fondateurs, s'est donc divisé en trois corps principaux.

Les *enfants de Salomon* se composent des tailleurs de pierre, *compagnons étrangers*, dits *les Loups*, des menuisiers et des serruriers du *devoir de liberté*, dits *gavots*, des *charpentiers*, dits *renards de liberté*, puis *compagnons de liberté*.

Les *enfants de maître Jacques* ne comprenaient dans le principe que les tailleurs de pierre, *compagnons passants*, dits les *loups garoux*, et les menuisiers et serruriers du devoir, dits les *décorants*. Les menuisiers ont reçu les tourneurs, et les serruriers ont reçu les vitriers. D'autres adjonctions ont été faites. Les taillandiers, les forgerons, les maréchaux, les charrons, les tanneurs, les corroyeurs, les boulangers, les chaudronniers, les teinturiers, les fondeurs, les ferblantiers, les couteliers, les bourreliers, les selliers, les cloutiers, les fondeurs, les vanniers, les doleurs, les chapeliers, les sabotiers, les cordiers, les tisserands, les boulangers et les cordonniers, les uns loyalement, les autres par fraude, sont tous devenus enfants de maître Jacques.

Les enfants du *père Soubise* se composaient d'un seul corps d'état, les charpentiers compagnons passants ou *drilles*. Ils en comptent trois à présent; les charpentiers ont reçu les couvreurs et les plâtriers.

Parmi les compagnons, les uns *hurlent*, les autres ne *hurlent* pas; les uns *topent*, les autres ne *topent* pas; les uns ont des surnoms, les autres n'en ont pas. Tous portent des couleurs et des cannes, l'équerre et le compas, quelques-uns ont des boucles d'oreilles. — Tels sont les signes distinctifs généraux ou particuliers des compagnons.

Dans l'origine, tous les compagnons *hurlaient* sur un ton plus ou moins grave, plus ou moins aigu; cette coutume leur a valu les surnoms de *loups*, *loups garoux*, *chiens*, etc. Aujourd'hui, les tailleurs de pierre, compagnons étrangers, les menuisiers et les serruriers du devoir de liberté, les tailleurs de pierre, compagnons passants, les menuisiers et les serruriers du devoir ne hurlent plus.

A l'exception des compagnons menuisiers et serruriers du devoir de liberté, tous les compagnons topent ou plutôt topaient. Le mot topage demande une explication.

Deux compagnons se rencontrent-ils sur une route, ils s'arrêtent à une vingtaine de pas l'un de l'autre, et prennent une certaine pose :

« Tope, dit l'un.
— Tope, répond l'autre.
— Quelle vocation?
— Charpentier. Et vous, le pays?
— Tailleur de pierre.
— Compagnon?
— Oui, le pays. Et vous?
— Compagnon aussi.»

Alors ils se demandent de quel côté ou de quel devoir. S'ils sont du même devoir, ils boivent à la même gourde ou vont boire au cabaret. Dans le cas contraire, ils se disent des injures, puis ils battent. Quelquefois ils se tuent.

Tous les compagnons, à l'exception des tailleurs de pierre et des charpentiers des deux partis qui s'appellent *coterie*, se disent *pays*.

Les menuisiers et les serruriers du devoir ne portent pas de surnom. Les tailleurs de pierre des deux partis mettent le surnom devant le nom de pays : La Rose de Bordeaux, etc. autres compagnons mettent au contraire le nom du pays avant le surnom : Bordelais la Rose.

Les sobriquets généraux des sociétés, *gavots* et *dévorants*, gagnent à être expliqués, car ils ne sont pas aussi méchants qu'ils en ont l'air. *Gavot* veut dire habitant des montagnes ou des *gaves*. *Dévorant*, *dévorant*, c'est-à-dire membre d'une société qui a un *devoir*, un code de lois et règlements.

Les *rubans* et les *couleurs* varient selon les sociétés et les corps d'état. L'énumération en serait trop longue. Les couleurs d'une société sont comme les drapeaux d'une nation. Le plus grand outrage qu'on puisse faire à un compagnon, c'est de lui arracher ses couleurs.

Les *cannes* aussi varient. Dans certaines sociétés on les porte courtes; ce sont les cannes pacifiques; dans d'autres, on les porte longues et garnies de fer et de cuivre; ce sont alors des cannes guerrières. Les jours de cérémonie on pare les cannes de rubans. — Le compagnon qui arrache la canne à un compagnon ennemi a fait une grande prouesse dont il se glorifie.

L'*équerre* et le *compas* sont les attributs de tous les compagnons, car, selon une étymologie assez rationnelle, le mot compagnon dérive du mot *compas*; néanmoins, un grand nombre de sociétés ne veulent pas permettre à certains corps d'état de s'en parer; elles les trouvent indignes d'une telle gloire. — Les cordonniers et les boulangers ont payé cher l'audace qu'ils avaient eue de porter le compas.

Il n'est pas jusqu'aux boucles d'oreilles qui n'aient occasionné des querelles et des batailles. Les charpentiers dri les portent suspendus à l'une de leurs boucles d'oreille une équerre et un compas, à l'autre, la besaiguë; les maréchaux portent un fer à cheval; les couvreurs un martelet et une aissette; les boulangers, la raclette. Chacun de ces états croit avoir seul le droit d'embellir ainsi ses boucles d'oreilles.

Chaque société de compagnons, chaque profession dans chaque société est plus ou moins d'accord ou en hostilité avec les autres. Elle a sa caisse à part, ses chefs particuliers, ses règlements spéciaux; mais elle appartient néanmoins, par le fond et la base de son organisation, au compagnonnage. Les statuts généraux sont les mêmes, à quelques détails près. Un recueil bien complétent en pareille matière, le journal *l'Atelier*, commence ainsi le résumé qu'il en a fait dans son numéro de mars 1842 :

« Les associations du compagnonnage se nomment *devoir* : ce mot indique assez que dans la pensée de ses fondateurs cette réunion d'ouvriers a une fonction à remplir plutôt qu'un droit à exercer, c'est une solidarité mutuelle entre tous ceux qui en font partie, un contrôle moral qui s'exerce par l'association sur ses membres et qui ne leur permet pas de s'écarter du chemin de la probité la plus stricte.

« Le compagnonnage est donc, avant tout, une institution morale; car, pour y entrer et y rester, il faut être honnête homme dans toute la rigueur du mot. Tous les ouvriers peuvent y être admis sous cette condition jointe à celle de capacité. La société veille sur eux comme sur ses enfants; elle ne souffre pas qu'ils fassent des dettes; elle leur défend *la lutte*; elle garantit leur salaire et leur assure du travail autant que cela se peut; elle les secourt dans les chômages. Telle est la base des travaux de l'association : si quelques-uns des articles, principalement celui que nous avons sou-

(1) 2 vol. in-32, (deuxième édition); Paris, Paguerre, 2 f. 50.

ligné, sont bien négligés parfois dans l'exécution, c'est la faute des hommes et non celle de l'institution.

« Tout dans le compagnonnage repose sur le principe de l'élection, et les chefs sont révocables.

« C'est au moyen d'une caisse entretenue par des cotisations fixes et périodiques qu'une société de compagnonnage

(Compagnons du tour de France. — La réception.)

donne des secours aux malades, aux inoccupés et aux détenus pour coalition; qu'elle soutient les procès intentés par des maîtres et qu'elle nourrit les ouvriers qui ne veulent pas travailler au rabais. Les maîtres reconnaissent et subissent son existence, la majorité même s'en trouve bien, les cupides seuls s'en plaignent. La société répond de la probité et de la capacité de l'homme qu'elle a embauché, car elle paye pour lui s'il ne tient pas ses engagements, et elle ne l'a reçu compagnon, comme dans les anciennes corporations, qu'après la confection d'un *chef-d'œuvre* ou pièce difficile du métier. Elle nourrit celui qui n'a pas d'ouvrage, ou lui donne un secours de route pour gagner une autre ville; elle fait partir le plus ancien compagnon pour céder sa place au dernier arrivé. Sa sollicitude est de tous les instants; elle envoie au chevet de l'ouvrier malade des amis pour le consoler; s'il succombe, elle l'accompagne à sa dernière demeure et fait les frais de son inhumation. Elle a des récompenses honorifiques pour la bonne conduite; elle a des punitions plus sé-

(Compagnons du tour de France. — Le rouleur et l'embauché.)

(Compagnons du tour de France. — L'embauché payant sa bienvenue.)

vères que celles de la justice pour celui qui a forfait à l'honneur, ou le chasse ignominieusement de l'assemblée convoquée exprès, après lui avoir fait subir mille affronts. Il est ensuite signalé sur le tour de France, et nulle part il ne trouve d'accueil.

« Ces avantages, que nous venons d'énumérer, n'appartiennent pas tous à une des fractions du compagnonnage, mais ils sont réunis dans l'ensemble, et avec le temps ils pénétreront chez toutes. »

Mais nous ne nous occuperons des avantages et des vices

(Compagnons du tour de France. — Le départ.)

du compagnonnage que lorsque nous l'aurons fait connaître. Revenons donc, après avoir indiqué son but et quelques-uns de ses résultats, à son organisation et à ses coutumes.

Les tailleurs de pierre compagnons étrangers, dits les *loups*, se divisent en deux classes : les *compagnons* et les *jeunes hommes*.

Dans la société des menuisiers du devoir de liberté, dits les *gavots*, il y a quatre ordres de compagnons : savoir, premier ordre ou *compagnons reçus* ; deuxième ordre ou *compagnons finis*; troisième ordre ou *compagnons initiés*; quatrième ordre, les *affiliés*, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas reçus.

La société des compagnons menuisiers du *devoir*, dits les *dévorants* (on leur donne aussi le nom de *chiens*) comprend deux classes bien tranchées : les *compagnons* et les *aspirants*.

Dans la société des charpentiers les aspirants s'appellent *renards*.

Il n'est pas nécessaire d'entrer ici dans de plus grands détails sur l'organisation intérieure de ces diverses sociétés. Qu'il nous suffise d'avoir signalé son vice radical, c'est-à-dire un principe de hiérarchie ou d'inégalité. Comme l'a dit avec raison un ouvrier serrurier, M. Pierre Moreau (1) « n'ayant plus de véritable *base*, de saines maximes, les ouvriers se croient, selon leur amour-propre et leur orgueil, ou selon que leur profession a d'attraits, plus les uns que les autres. Ainsi généralement un compagnon se croit bien supérieur à un aspirant; un tailleur de pierre au-dessus d'un charpentier, etc... Ouvriers, nous ne devrions jamais oublier que nous sommes tous frères et enfants de la grande famille humanitaire, et qu'il n'y a qu'un seul *Devoir*, celui de faire le plus de bien possible. »

Cette inégalité engendre de nombreux abus. Non-seulement les compagnons se croient plus que les aspirants ou que les affiliés ; ils les exploitent, ils leur font payer des droits d'embauchage, d'entrée de salle, de fêtes, etc. Dans les sociétés de compagnonnage, c'est sur les plus pauvres que tombent les plus lourds impôts.

Chaque société a un *rouleur* qui change de semaine en semaine. Les fonctions de *rouleur*, toujours remplies par un compagnon, consistent à *embaucher* et à *lever les acquits*, à convoquer les assemblées, à accueillir les arrivants, à accompagner les partants, en portant sur son épaule leur canne et leur paquet jusqu'au lieu de séparation.

Un maître ne peut occuper que les membres d'une seule société. A-t-il besoin d'ouvriers, il s'adresse au premier compagnon, qui les lui procure par l'intermédiaire du *rouleur*. Dans la société des compagnons du devoir de la liberté, le *rouleur* conduit soit un compagnon, soit un affilié chez le maître et lui dit : « Voici un ouvrier que je viens vous embaucher. » Le maître met 5 francs dans la main du *rouleur*, qui, se tournant vers l'ouvrier, lui dit : « Voilà ce que le maître vous avance, j'espère que vous le gagnerez. — Je le gagnerai, » répond l'ouvrier. Le maître doit ignorer si l'ouvrier est affilié ou compagnon. Quand un *rouleur* a embauché plusieurs ouvriers, il leur rend l'argent que le maître leur a avancé, puis ils déjeunent ou dînent ensemble, et le *rouleur* ne paye pas son écot. Dans les autres sociétés, les formalités varient, mais le *rouleur* garde toujours pour lui une partie de la somme avancée par le maître.

(Compagnons du tour de France.—La Mère.)

Un compagnon ou un aspirant ou affilié quitte-t-il un maître pour une cause quelconque, le rouleur le ramène pour savoir s'ils n'ont rien à se réclamer ni l'un ni l'autre; c'est ce qu'on appelle *lever l'acquit*. Sort-il d'une société pour entrer dans une autre, les compagnons qui l'accueillent font lever son acquit chez les compagnons qu'il quitte, pour savoir s'il s'est bien comporté. Part-il d'une ville, on lève son acquit chez la *Mère* et auprès de la société.

La *Mère* d'une société est non-seulement la maîtresse de la maison, mais la maison où la société loge, mange et s'assemble. Que cette maison soit en effet tenue par un homme ou par une femme, les compagnons, quand ils s'y rendent, disent : « *Nous allons chez la Mère.* » Mais le mari de la *Mère* est le père des compagnons, ses enfants sont leurs frères et leurs sœurs. En général les compagnons ont pour leur *Mère* l'affection qu'ils auraient pour leurs parents, et la *Mère* aime les compagnons comme s'ils étaient ses propres enfants. Aussi comme elle se pare le jour de la fête de la société! comme elle est fière avec ce costume que notre dessinateur a représenté! comme elle est heureuse d'être la *mère* des compagnons!

Toutefois, nous devons le dire, la *mère* d'une société profite, — et c'est un grand vice de cette institution, — de sa tendresse envers ses compagnons. Une société ne la change jamais sans avoir levé l'acquit, c'est-à-dire sans lui avoir payé intégralement tout ce que devaient ses membres, compagnons ou aspirants et affiliés, les honnêtes ouvriers comme les *brûleurs*. « En entrant chez une mère, dit un ouvrier auteur d'un projet tendant à régénérer le compagnonnage, la société a soin de limiter le maximum pour un compagnon et pour un aspirant, afin que le chiffre du crédit ne s'élève pas trop haut. Mais cette clause est à peu près illusoire. La *Mère* fait à tous ses enfants des crédits presque illimités, car elle est sûre d'être remboursée de ses avances. A qui profite un tel désordre? eh bien! c'est à la mère, qui a vendu beaucoup et réalisé d'énormes bénéfices. Car les dissipateurs sont prodigues du bien des autres et peu regardants pour le prix des objets qu'ils consomment. Qui souffre du préjudice occasionné par une telle organisation? c'est l'homme probe, laborieux, économe qui apporte toujours et ne demande jamais. »

(Compagnons du tour de France. — Arrivée chez la Mère.)

Mais les compagnons ne sont pas seulement des compagnons; à cette qualification ils en joignent une autre non moins significative : celle du *tour de France*. En terminant ce qui nous reste à dire du compagnonnage, nous expliquerons ce que c'est, dans cette institution, que le tour de France. Pour aujourd'hui qu'il nous suffise de montrer une *conduite en règle*. Quand un compagnon ou un aspirant, aimé de ses frères, quitte une ville, tous les membres de sa société l'accompagnent à une certaine distance. Le *rouleur* marche en tête, portant sur son épaule la canne et le paquet du partant. Le partant le suit, et il est suivi de tous les autres compagnons, qui, armés de cannes, parés de couleurs, chargés de verres et de bouteilles pleines de vin, forment une longue colonne, sur deux rangs.

(La fin à un prochain numéro.)

(1) Un mot aux ouvriers de toutes les professions, à tous les amis du peuple et du progrès sur le compagnonnage. — Auxerre, 1841.

Rosa et Gertrude.

Suite — Voir t. V, p. 362, 378, 391, 406, 126, et t. VI, p. 6, 26 42, 58, 70, 90, 102 118, 131, 151 et 170.)

LXI.

Ces débats eurent d'ailleurs un fâcheux effet sur nos habitudes, et le reste de ce jour, comme les deux suivants encore, une triste gêne intervint dans nos rapports et altéra l'intimité de nos repas. Mon fils était d'une réserve contrainte, Gertrude, avec la sécurité avait perdu l'abandon, et moi-même, placé entre eux deux, je ne savais trop quelle attitude prendre qui ne fût pas embarrassée. Pour me retrouver à l'aise, il fallait que je les visse séparément, et même alors, ayant à réprimer chez l'un comme chez l'autre des espérances diverses que je ne m'interdisais à moi-même qu'au prix d'un rude effort, j'étais plutôt porté à abréger l'entretien qu'à le prolonger comme autrefois.

Cet état durait encore lorsque le troisième jour, au moment où je venais de sortir de chez moi, je croisai une calèche de ville qui alla s'arrêter devant mon allée, et comme la curiosité m'avait porté à me retourner, j'en vis sortir une dame d'âge de qui l'air étranger et la mise recherchée me firent songer que c'était peut-être quelque personne de la famille de Gertrude. J'accourus donc en tâchant de maîtriser mon émotion, et comme la dame semblait n'être pas certaine que ce fût là la demeure qu'elle cherchait, je lui demandai si elle était désireuse que je lui fournisse quelque indication : « Chez monsieur le pasteur Bernier? demanda-t-elle. — C'est moi-même, madame. » Alors elle me témoigna avec beaucoup de civilité le plaisir qu'elle avait de me rencontrer si à propos, et, passant à se faire connaître elle-même, elle me dit qu'elle était la tante de Gertrude, chargée par sa famille de venir me remercier des soins que j'avais donnés à cette imprudente enfant, et de la reconduire au plus tôt à Brême. « La mort de Rosa, ajouta-t-elle d'un ton d'indifférence qui me froissa vivement, a désarmé les rigueurs de mon frère, et permis un rapprochement qui sans cela aurait été bien difficile. Veuillez, je vous en prie, avoir l'obligeance de me conduire auprès de ma nièce. — C'est ce que je vais faire, madame, lui répondis-je. Mais dans l'intérêt même de la mission que vous venez remplir, osé-je vous prier de vous associer d'abord à l'affliction que Gertrude ressent de la perte de son amie, et de n'aborder ensuite, qu'avec les ménagements convenables, l'idée encore bien nouvelle pour elle d'un prochain départ? »

Pendant ce discours, nous étions arrivés à l'appartement, dont l'abord obscur et l'apparence plus que modeste semblaient causer à cette dame quelque mécompte qui la distrayait de m'écouter. Ce fut André qui nous ouvrit. « Qui est ce jeune homme? demanda-t-elle. — C'est mon fils, madame. » Puis je l'introduisis dans la chambre de Gertrude! En reconnaissant sa tante, celle-ci accourut pour la serrer dans ses bras, mais sans pouvoir néanmoins cacher un trouble douloureux qui se trahit presque aussitôt par des sanglots. Cependant la dame, peu satisfaite de cet accueil, et sur qui d'ailleurs l'aspect de cette chambre antique et la mise excessivement simple de Gertrude paraissaient faire une assez désagréable impression, lui dit avec un ton composé d'amitié protectrice. « Je vois dans ces pleurs, ma chère enfant, les regrets que vous arrache une conduite qu'il ne tiendra qu'à vous maintenant de nous faire oublier. Un peu plus en effet, et les suites de la faute de Rosa allaient vous perdre aussi bien qu'elle-même. Soyons heureux qu'il n'en ait pas été ainsi, et apprêtez-vous à rentrer prochainement, avec toutes les bonnes dispositions qu'elle est en droit d'attendre de vous, au sein d'une famille qui m'a chargée de vous annoncer son pardon. » Ces paroles, dont chacune blessait mon cœur, transpercèrent celui de la pauvre Gertrude, en sorte que, comme s'il se fût agi de l'arracher sur l'heure même à notre affection, elle jeta ses bras autour de mon cou pour y demeurer suspendue toute frissonnante de peur, et en s'attachant à moi comme à sa dernière et incertaine espérance.

Touché de son inexprimable douleur : « Madame, dis-je à sa tante, ce que Gertrude redoute ce n'est certainement pas de vous accompagner pour aller recevoir le pardon d'une famille qu'elle aime, et à qui elle a exprimé ses sentiments de repentir, c'est de quitter si brusquement des lieux tout remplis pour elle du récent souvenir de son amie mourante et de s'arracher aux derniers vestiges qui la lui rappellent. Si donc vous vouliez en retarder votre départ, ou mieux encore vous charger de demander à ses parents un délai de quelques mois, pendant lequel se dénoueraient tout doucement les liens qui la retiennent encore ici, vous auriez, je crois, comblé ses désirs, sans avoir compromis votre mission. » Ici Gertrude, se jetant aux pieds de sa tante, la conjurait de lui accorder cette grâce que je venais d'implorer pour elle, mais celle-ci : « Inutile, ma chère, car la proposition que me fait monsieur, montre plutôt sa bonté envers vous qu'une juste connaissance de votre situation. Vos sentiments, je l'avoue, choquent mon attente, et je suis portée à douter des dispositions d'une jeune personne qui accueille le pardon de ses parents du même air qu'elle devrait accueillir leur malédiction. Assez longtemps, mademoiselle, vous avez sacrifié tous vos devoirs au profit d'une petite romanesque qui a mal tourné. L'heure est venue maintenant de l'oublier bien vite, et pour commencer à vous mettre à l'épreuve, je vous préviens que mon intention est de vous emmener d'ici dès demain! — Eh bien! dit Gertrude, en relevant fièrement la tête, je vous obéirai, ma tante, j'obéirai à mes parents aussi, et en toutes choses, ainsi que j'en ai pris l'engagement auprès de M. Bernier; mais, sachez-le bien, jamais ni d'eux, ni de vous, ni de quiconque ce soit, je n'écouterai sans le légitime frémissement de mon âme soulevée des discours comme ceux que vous venez de me faire entendre. Quoi! ne pas même respecter la tombe de ma Rosa! M'imposer de l'oublier, à moi qui ne vis que de son ressouvenir! Ah! si ce sont de pareils discours que je suis destinée à entendre désormais, pourquoi me ramener au sein de ma famille! Pourquoi vouloir ôter cette distance de chemins qui m'en sépare, puisque mon cœur, incessamment froissé, refermera incessamment une distance d'affections bien plus douloureuse, bien plus à craindre! En achevant ces mots, Gertrude s'abandonna sans contrainte à son affliction, et bientôt après sa tante s'étant levée : « Je ne dois point me prendre, ma chère, aux propos inconsidérés que vous dicte une douleur exagérée; ainsi brisons là-dessus. Demain, vers deux heures après midi, je ferai chercher vos effets, et vers trois heures la calèche viendra vous chercher. » Puis s'adressant à moi : « Pourrais-je, monsieur, vous entretenir un instant en particulier; car, si je ne me trompe pas, indépendamment de la gratitude dont je compte vous demeurer redevable pour les soins que vous avez donnés à ma nièce, je dois avoir à vous rembourser les dépenses dont elle a été pour vous l'occasion. — Si c'est sur ce point que vous voulez m'entretenir, lui répondis-je, je vous préviens, madame, qu'il n'y a pas lieu, et j'ose espérer de votre délicatesse que vous n'insisterez pas pour que je reçoive un salaire de ce qui n'a pu être de ma part qu'un simple procédé de libre affection. » La dame insista néanmoins; mais quand je lui eus déclaré nettement que sous aucun prétexte je n'écouterais un mot de plus sur ce sujet, elle se borna à m'exprimer de nouveau tant en son nom qu'au nom des parents de Gertrude, les sentiments d'une haute reconnaissance, puis elle prit congé, après avoir donné un baiser à sa nièce.

LXII.

Dès qu'elle se fut éloignée, et comme nous demeurions seuls, Gertrude et moi, navrés de tristesse, et gardant le silence, mon fils, tout en s'annonçant du dehors, frappa à la porte de ma chambre. « Entrez, » lui dit Gertrude, en se portant à sa rencontre. Puis elle lui prit la main avec affection, en ajoutant ingénument : « Aussi bien est-ce le dernier jour que j'aurai le bonheur de passer auprès de vous deux! » et elle avança une chaise. Cependant mon fils, suffoqué par le trouble que lui causait cette nouvelle, et plus encore par la façon tendrement amicale dont Gertrude lui en avait fait l'annonce, rougit tout ensemble d'effroi, de plaisir, de honte, jusqu'à ce que s'étant assis, sans rien dire, il unit ses larmes à celles que nous versions. « Mon père, me dit-il bientôt, non pas sans timidité, mais avec le plus vif accent du désir, est-ce que vous m'autorisez à parler devant vous selon que mon cœur m'inspire?... » Et comme j'hésitais à refuser : « Mademoiselle, dit-il, en s'adressant à Gertrude, j'éprouve de l'embarras à vous exprimer quels sont mes sentiments pour vous, tant ils sont profonds et tout autant de vive tendresse que d'estime et de respect, mais qu'il vous suffise de savoir que nous serions, mon bon père et moi, au comble de nos vœux s'il pouvait advenir que du consentement de vos parents et du gré de votre cœur, le soin de vous rendre heureuse pût m'être un jour confié! » A l'ouïe de ces dernières paroles, Gertrude, saisie à la fois de surprise et de gratitude, d'espoir et de honte, semblait interroger tour à tour mon regard, le souvenir de Rosa et son propre cœur. A la lin trouvant un langage : « Ah! monsieur André, dit-elle en rougissant, que j'éprouve plus d'embarras encore à dire combien vos sentiments me touchent, et combien ce serait mon penchant que d'y répondre!... Mais si près du trépas de Rosa, songer à ces choses!... Et puis, poursuivit-elle, suis-je bien digne de devenir l'épouse d'un jeune homme que son caractère personnel, non moins que la sainte carrière où il est engagé, appellent à se choisir comme à rencontrer une hancée de qui le nom ne n'ait pas été effeuillée par les orages du scandale?... — Ah! Gertrude, interrompit mon fils en se précipitant à ses pieds, n'achevez pas, et plutôt laissez-moi bénir ces orages. C'est par eux que je vous ai connue, aimée, adorée! c'est par eux qu'a brillé votre vertu et que s'est comblée mon estime! c'est d'eux, oui Gertrude, c'est d'eux que seront sortis, comme de leur source la plus pure et la plus féconde, le calme, la sérénité, le bonheur de nos vies, et pour mon bon père la joie de ses vieux jours! » A ces mots, Gertrude tendit la main à mon fils en signe que son cœur se donnait à lui, puis les yeux inondés de douces larmes, et en me comblant de filiales caresses : « Ainsi donc, me dit-elle, vous seriez mon père! Quel sort est donc le mien, et se pourrait-il que Dieu voulût m'appeler du fond d'une si grande détresse au faîte d'une si grande félicité! »

Quand ces premiers moments de mutuel attendrissement furent passés : « Mes enfants, dis-je, je vous ai laissés parler au gré de vos cœurs, c'est à moi maintenant de faire entendre le langage de la prudence, du devoir et de la raison. J'acquiesce à ces prémisses d'une union que je souhaite autant que vous; mais un cette union se fera conformément à la volonté librement agissante des parents de Gertrude régulièrement requis d'y donner leur consentement, ou elle ne se fera pas, je vous le déclare à l'avance. Ainsi point ici d'engagement formel, point d'irrévocable promesse, et, au lieu de cela, incertitude, déférence, soumission anticipée, ou bien je me retire de vous; car, à Dieu ne plaise que j'autorise, quant à toi, André, et quant à vous, Gertrude, ce que j'ai si sévèrement et si justement blâmé chez la pauvre Rosa! Or, voici ce que commandent à la fois la prudence et le devoir. C'est que tous les trois nous gardions le silence le plus absolu sur ce qui vient d'avoir lieu, afin que, lorsque d'ici à quelques jours j'aurai écrit au père de Gertrude, pour lui demander au nom d'André la main de sa fille, rien n'ait pu encore ni directement ni indirectement enchaîner sa liberté ou faire violence à ses intentions. » Tous les deux acquiescèrent de conviction autant que d'obéissance à ces conditions que je venais de dicter, et de désolés que nous étions tous les trois une heure auparavant, nous nous séparames contents et remplis d'espoir.

Dans l'après-midi, j'allai rendre visite à la tante de Gertrude, qui me reçut d'abord assez froidement. Mais après que nous nous fûmes entretenus quelques instants, elle parut se complaire à m'entendre parler de sa nièce, et j'eus l'occasion de me persuader que cette dame était plutôt frivole d'habitude et sèche de manières, que dépourvue de sens ou manquant de bonté. Surtout je trouvai moyen de l'intéresser au malheureux sort et à la lin touchante de Rosa, au point qu'elle en répandit des larmes, tout en marquant plus d'indulgence pour la disposition dans laquelle elle avait trouvé Gertrude. De son côté elle m'apprit que dès longtemps la nullité du mariage de Rosa avait été connue à Brême, ou cette nouvelle avait produit le plus éclatant scandale, et que la réputation de Gertrude y était entachée peut-être d'une manière irrémédiable. « Ce scandale, ajouta-t-elle, a déjà fait rompre un premier projet d'établissement pour la sœur aînée de Gertrude : aussi, mon frère est-il résolu pour le moment de confiner celle-ci dans sa maison de campagne, et de ne faire aucune tentative pour la produire dans le monde, avant que Catherine (c'était le nom de cette sœur aînée) soit mariée. » Après que nous eûmes ainsi conversé assez amicalement, je recommandai vivement Gertrude à l'amitié et à l'indulgence de cette dame, puis j'ajoutai : « Sous peu de jours, moi-même j'aurai l'avantage d'écrire à son père et de lui ouvrir tels avis que je pourrai croire propres à redresser la fausse position où va se trouver mon enfant à laquelle ses bonnes qualités autant que son triste sort m'ont bien vivement affectionné. » La dame me remercia encore, et cette fois avec une politesse sentie, des soins de père que j'avais prodigués à sa nièce, en sorte que je la quittai tout autrement disposée qu'elle n'avait été quand elle était sortie de chez moi.

En rentrant au logis, j'y trouvai les Miller que Gertrude avait envoyé chercher pour leur faire ses adieux. Ces bonnes gens lui marquaient toute sorte de regrets de la voir partir, et ils témoignaient qu'ils auraient toujours un grand plaisir à savoir de ses nouvelles par mon moyen. Quand ils se furent retirés, M. Durand arriva, mais, comme l'autre fois, nous le priâmes de nous donner sa soirée, et la fin de ce jour, qui avait commencé sous de si douloureux auspices, se passa en entretiens pleins de douceur et de paisible intimité. Quand, vers onze heures, M. Durand se leva pour prendre congé, Gertrude lui lit à son tour le gracieux présent d'une chaîne aussi, mais tressée des cheveux de Rosa, et qu'elle avait fait monter à son intention par l'entremise de mon fils.

LXIII.

Le lendemain, vers trois heures de l'après-midi, la calèche vint chercher Gertrude, auprès de qui nous avions passé mon fils et moi toute la matinée. Nos adieux, comme on peut croire, furent tendres et mêlés de larmes, mais sans tristesse toutefois et sans amertume, tant avait déjà pris d'empire sur nos cœurs l'espérance que nous nous trouverions de nouveau réunis quelque jour.

Néanmoins quand Gertrude fut partie, nous éprouvâmes un vide si grand qu'il ne me souvenait pas d'avoir ressenti durant les plus rudes traverses dont le séjour de ces dames avait été pour moi l'occasion, rien d'aussi morne et d'aussi pénible. Ma chambre elle-même, quand je voulus m'y établir de nouveau, me parut d'une accablante solitude, et sans cesse mon cœur y cherchait ces deux êtres qui l'avaient si longtemps peuplée de leurs alarmes, de leur intimité, de leurs douceurs et aussi de leurs courtes joies. Dans les premiers moments, je trompai mon ennui en écrivant au père de Gertrude pour lui demander au nom d'André la main de sa fille, et tant que je fins la plume pour lui exposer respectueusement les nombreux motifs qui me portaient à désirer cette alliance pour mon fils, pour moi, et enfin pour Gertrude elle-même qu'il importait de rendre au plus tôt à une situation honorable et régulière, je trouvai facile le travail et léger le cours du temps. Mais, lorsque, ayant achevé cette lettre, que je ne voulais d'ailleurs acheminer qu'au bout d'une ou deux semaines, j'eus essayé de me remettre à mes occupations habituelles, il me fut impossible, pendant plusieurs jours, de m'y livrer avec quelque suite, et c'est cette oisiveté d'occasion qui me porta, plus que tout autre motif, à aller reprendre la cassette pour faire le dépouillement des lettres qu'elle renfermait.

Ces lettres remontaient environ à l'époque du départ précipité du comte pour Hambourg, et les premières d'entre elles, datées de Milan, témoignaient déjà par ce seul fait de l'odieuse imposture du pervers qui les avait écrites. Du reste, divers passages y faisaient allusion aux faits antérieurs à cette époque, notamment aux ruses hypocrites et aux pièces frauduleuses, au moyen desquelles le comte était parvenu à attirer la pauvre Rosa dans les lacs de son libertinage, en lui faisant contracter à son insu un mariage sans valeur. Le comte non-seulement plaisantait à ce sujet auprès du jeune monsieur, son ami, mais il le narguait de ce que, secondé par lui, avant son succès pour modèle, et point de famille qui lui fît obstacle par sa vigilance, il n'avait pas encore su parvenir à enlacer Gertrude de la même façon qu'au milieu de difficultés bien plus grandes, il avait su, lui, enlacer Rosa. « Mon pauvre Ferdinand, lui écrivait-il, je regrette presque de vous avoir abandonné la poursuite de ce gibier que, tout haletant qu'il est, vous ne savez pas atteindre. Quoi! les colombes sont là en plein champ, effarées, blessées, battant de l'aile, et vous, maître renard, toute votre ruse ne va qu'à tourner timidement autour d'elles! Non, mon ami, vous ne serez jamais qu'un renard vulgaire, capable tout au plus de pénétrer la nuit dans un poulailler pour vous y régaler de quelque bourgeoise volatile; mais vos jours de jeunesse et de vigueur seront écoulés avant que vous ayez surpris et dévoré en plein jour une belle et tendre proie, comme était ma Rosa! »

Ce peu de lignes suffit de reste pour indiquer quelle était la nature du contrat qui liait l'un à l'autre le comte et le jeune monsieur, et pour faire comprendre contre quelle sorte d'hommes j'avais eu à défendre mes pauvres protégées. Après avoir trouvé apparemment du plaisir dans cette chasse difficile d'une jeune fille entourée de tous ses parents et défendue elle-même par une triple armure d'honnêteté, de délicatesse et de pudeur, le comte, aussitôt sa passion assouvie, en avait légué l'objet à son ami, soit qu'il convînt à celui-ci de l'avilir assez pour en devenir ensuite le maître, soit qu'il aimât mieux, par un stratagème hardi, abuser Gertrude comme

il avait lui-même abusé Rosa. Il paraît que Ferdinand avait incliné vers ce dernier parti sans s'ôter d'ailleurs la chance de revenir à l'autre, et c'est au moment où il était en train de nouer les premiers fils de sa trame que la Providence m'avait envoyé sur son passage pour les rompre les uns après les autres. Je trouvai la trace du dépit qu'il avait éprouvé à ce sujet dans les réponses que le comte faisait à ses lettres d'alors. « Rien ne m'a plus amusé, écrivait-il, que votre colère contre ce bon pasteur, de qui la ténacité semblerait pourtant faite tout exprès pour réjouir et pour enflammer un génie qui serait plus hardi que le vôtre. Au surplus, Ferdinand, qu'il vous ait traité de Satan, ce n'est ni ce qui m'afflige, ni ce qui m'étonne, puisque enfin, outre que vous méritez bien ce titre, sinon à cause de votre habileté, du moins à cause de vos intentions, il se peut, après tout, que parmi tant de pasteurs qui n'ont pas d'autre mérite que leur soutane, il s'en trouve un qui unisse la vigueur à quelque sagacité. Mon avis est qu'il vous faut plus que jamais hanter les églises et parler mariage, car, tant que vous n'aurez pas habilement caché votre figure derrière ce double masque, le bon pasteur croira toujours voir en vous le prince des démons, tout beau cavalier que vous êtes.

« Ah! mais quel délicieux tableau! Ferdinand dévotement agenouillé au pied des divins autels! Ferdinand bégayant timidement des envies de mariage et s'offrant à être garrotté des saintes chaînes de l'hyménée! Prenez garde, mon ami, quand le moment sera venu, de n'aller point vous y embrouiller dans ces chaînes : les fausses y doivent ressembler aux vraies, et les vraies n'y sont guère dissemblables des fausses, en sorte que la moindre erreur dans ce jeu délicat où vous vous proposez de vous essayer, aurait pour inpayable résultat de faire de vous un bonhomme de mari, aussi niais aussi drôle et aussi trompé que tant d'autres. » C'est à l'instigation de ces conseils et de ces moqueries que le jeune monsieur avait dans le temps, soit auprès de moi, soit après des Miller, soit surtout auprès de Gertrude et au moyen de la lettre transmise par la fille Marie, tantôt manifesté l'intention, tantôt formulé positivement le vœu d'obtenir la main de Gertrude et de rendre ainsi à deux jeunes personnes dé aissées une fortune à la fois et un protecteur. Mais, déjoué dans cette occasion décisive, et désespérant dès lors de pouvoir réussir dans ses projets tant qu'il ne serait pas parvenu à se faire oublier lui-même, il avait simulé ce départ pour Paris, fêté les Miller, pour qu'ils se trouvassent en être auprès de moi les garants d'autant moins suspects qu'ils ne paraîtraient s'être donnés à lui, et enfin tout apprêté pour faire enlever par le baron les deux jeunes personnes qu'il allait attendre à Bâle.

Vers cette époque, le comte, de Milan, s'était rendu à Venise, où il courait les chances d'une aventure nouvelle, dont les péripéties diverses étaient racontées dans ses lettres à Ferdinand sur ce ton léger d'une vanterie libertine mêlée d'élégants sarcasmes et de cynisme spirituel. En retour, celui-ci contait ses défaites, déplorait ses ennuis, invoquait du secours, et prétendait que le comte lui envoyât un de leurs amis communs muni d'une lettre de sa main qui rappellerait Rosa à Hambourg. « Si vous faites cela, lui assurait-il, je tiens la victoire pour certaine, et le prix en sera, pour de Bulow, la douce Rosa; pour moi, la charmante Gertrude : qu'il me les amène à Bâle, et c'est là que nous ferons le partage de ces dépouilles opimes. » A cette ouverture le comte avait d'abord répondu : « Honte à vous, Ferdinand, qui ne savez vous tirer de rien par vous-même, et qui osez me proposer, après que j'ai perdu Rosa une première fois pour mon profit, de la perdre une seconde fois pour le vôtre! Non, non, tout rouné que je suis, j'ai encore un reste d'entrailles, et si à la vérité je serais mal placé pour vous prêcher la pitié envers cette douce enfant, je le suis mieux pour désirer qu'elle échappe à votre convoitise plutôt que de l'y voir livrée par mes propres mains. »

Néanmoins dans une lettre postérieure il revenait sur ce sujet : « Après tout, votre idée me paraît heureuse, et si je ne veux pas la seconder c'est par égard pour ma pauvre veuve Rosa, car pour l'autre, Gertrude, son orgueil de vierge mériterait une leçon, et il me semble punissable qu'une aussi jolie enfant se croie de force à braver, abandonnée comme elle l'est de ses parents, des cavaliers aussi aimables et aussi habiles que nous le sommes. Aussi je prends en considération votre requête, et quelque jour, si mes triomphes d'ici m'en laissent le loisir, il se pourra que je rédige cette lettre qui doit assurer le votre. »

Enfin, dans une troisième lettre : « J'y ai songé, Ferdinand, ces pasteurs sont une engeance qui nous damne sans rémission, nous autres enfants du plaisir, et le tien me semble être le pire de tous ceux qui se soient jamais permis de traverser nos amoureux desseins. Aussi point de quartier. De Bulow, à qui j'ai dit quelle part tu lui destines dans les dépouilles opimes, me quitte demain plein d'ardeur et muni de la lettre. A toi de lui trouver une baronne, et à vous deux de faire le reste. » C'est ainsi qu'avait été livrée la lettre infame, et désormais, sans qu'il soit besoin de poursuivre plus loin cet ingrat dépouillement, voilà dévoilé le mystère de l'affreux stratagème dont Rosa et Gertrude avaient, à si peu de chose près, failli devenir les victimes.

Avant d'en finir avec ces lettres dont le ton était d'ailleurs celui de cette gaieté légère qui est propre aux libertins opulents et de haute condition, je voulus y chercher des expressions de regrets et des paroles de remords. Mais ce fut en vain, regrets et remords s'y trouvaient habituellement déguisés ou sous des blasphèmes d'esprit fort ou sous des négations étourdies de tout ce qui est sacré pour les âmes honnêtes, ou encore sous des formes ici de fausse allégresse, là de colère insensée. Néanmoins les signes de vide, d'ennui ou même de dégoût s'y laissaient voir ci et là assez à découvert pour que je me demandasse avec surprise comment il se pouvait faire que, pour ne retirer pas même de leurs méfaits un tribut assuré d'amusement ou de bien-être, des jeunes hommes dénués pourtant de brillantes qualités d'esprit et favorisés des avantages de rang et de fortune, se livrassent aussi gratuitement à toutes les sollicitudes du vice et à toutes les hontes intimes de la dépravation. « Une brume habituelle, écrivait le comte dans une lettre datée de Venise, ternit ici les splendeurs du matin, et ce n'est guère que vers le soir que tout s'empourpre à la fois. C'est pourquoi je veux me rapprocher de climats plus clairs et de cieux moins tardifs à s'enflammer. Car ces brumes, Ferdinand, quand elles viennent s'ajouter aux brumes de mon âme, y font comme une triste nuit qui retarde aussi pas pas qu'au soir le lever de ma joie. Souvent même ce lever, il ne a pas lieu : et, retiré alors dans quelque salle obscure de mon palais de louage, je ne ressemble pas mal à ces pauvres diables qui, engourdis et moroses au sortir de l'ivresse, s'aperçoivent avec amertume qu'il ne leur reste pas même l'envie ou la ressource de s'y aller plonger de nouveau. »

LXIV.

Du reste, pendant ces ingrates semaines, deux incidents vinrent faire diversion à l'ennui que nous ressentions de l'absence de Gertrude. Le premier, ce fut la consécration de mon fils au saint ministère. A cette occasion, je bénis Dieu de ce qu'il m'avait réservé la joie de voir cet enfant dénnitivement entré dans sa sainte profession, et je m'apprêtai à le rendre de plus en plus digne de s'y être voué en entretenant plus habituellement son cœur de pensées sérieuses et en m'efforçant d'y faire pénétrer le levain de la charité. Le brave garçon, tout amoureux qu'il était, car l'amour chez les ames honnêtes fortifie plutôt qu'il ne les altère les penchants généreux, se montrait plein de courage, enflammé de zèle et tout humble de docilité, en sorte que nos entretiens et nos promenades avaient un charme de religieux espoir et d'utile sanctification.

L'autre incident, ce fut l'arrivée d'une lettre de la mère de Rosa, en réponse à celle où j'avais annoncé la mort de sa fille. Cette pauvre dame, heureuse d'avoir rencontré chez moi une douceur à l'immission de la sienne, m'y faisait le confident des chagrins déjà anciens dont la sévère rigidité de son époux avait abreuvé son cœur naturellement enclin à l'indulgence et qui ne s'était pas contraint jusqu'au point de souscrire aux ordres d'un époux irrité, sans avoir ressenti l'une après l'autre toutes les tortures d'une saignante pitié. Après ces confidences, elle en venait au récit que j'avais fait de la mort de Rosa et elle y trouvait bien moins de sujets de se consoler que de motifs de s'adresser mille reproches de dureté, d'insensibilité, de barbarie envers cette chère créature si cruellement méconnue et si indignement délaissée. Enfin elle terminait en m'adressant tous les témoignages les plus sentis de sa gratitude maternelle, et en déclarant qu'elle ne rencontrerait ni calme ni adoucissement à sa peine tant qu'elle n'aurait pas obtenu la permission de venir à Genève pour m'y marquer ses sentiments de vive voix et pour aller y visiter la tombe de sa fille. « Quant à Gertrude, ajoutait-elle, je vais la voir, et cela seul me donne la force d'attendre. Elle a été la sœur chérie de ma Rosa; elle sera ma fille bien-aimée, et je hâte de tous mes vœux l'instant où je pourrai du moins confondre mes pleurs avec les siens! »

Je lus cette lettre à mon fils, qui en fut, aussi bien que moi, vivement touché, et, à cette occasion, nous repassâmes en souvenir, par toutes les vicissitudes qui avaient signalé ces derniers mois, pour reconnaître qu'en effet Gertrude avait donné, durant cette époque d'épreuve, tous les exemples de courage, de bon sens, d'élévation, de dévouement et de vraie piété. « Sans doute, disait mon fils, la fin si belle de Rosa a donné à ses vertus le sceau d'une précoce fermeté et l'éclat d'une résignation angélique, mais Gertrude, que n'a-t-elle pas déployé de vertus difficiles aussi, de rarétés angéliques aussi, non-seulement chez les Miller, mais encore dans la secrète enceinte de cette chambre! Je ne veux rien ôter à la pauvre Rosa, mais convenez, mon père, qu'il est peut-être moins commun encore de rencontrer des morts édifiantes, que des mois, que des années, que des vies entières consacrées avec une persévérance toujours égale à la pratique habituelle de toutes les choses qui honorent la créature devant Dieu et devant les hommes! » C'est ainsi que, dominé par un bien naturel sentiment de vive tendresse, mon fils se faisait gratuitement le défenseur passionné de Gertrude. Je n'avais garde, en le contrariant sur ce sujet, d'aller le passionner plus encore, mais saisissant dans ce qu'il disait ce qui était propre à devenir un instructif sujet d'entretien, je pesais avec douceur, j'appréciais avec modération, et bientôt nous nous trouvions engagés à débattre, sans plus songer ni à Rosa ni à Gertrude, des questions de morale, des mesures d'appréciation et à soumettre ensuite les résultats de notre faible sagesse à la règle suprême des Ecritures pour avoir à les abandonner tantôt et tantôt à les redresser.

LXV.

Cependant six semaines s'étaient écoulées depuis le départ de Gertrude, et nous commencions à être inquiets de son silence lorsque nous reçûmes tout à la fois, de la mère de Rosa, des parents de Gertrude et de Gertrude elle-même, une abondante provision de nouvelles toutes plus réjouissantes les unes que les autres. C'était tout ensemble l'annonce que la mère de Rosa viendrait cet automne, une réponse favorable à la demande de mariage, enfin les lignes de Gertrude dont chacune inondait mon cœur des plus doux sentiments et faisait bondir de joie mon brave André. Je vais transcrire ces lignes de Gertrude parce qu'elles offriront plus d'intérêt que le récit que je pourrais y substituer.

« Mon bon monsieur Bernier,

« Quand vous répondrez à cette lettre, que je lise en tête de la vôtre : *ma chère fille*, car dès ce jour je suis la fiancée de M. André, et mes vœux sont comblés. J'ai beaucoup d'autres choses à vous apprendre; mais, placée que je suis entre une douleur pourtant si récente et une joie encore si nouvelle, je ne sais plus bien ni ce que je sens, ni ce que je dis, ni ce que j'écris, et il faut que vous me permettiez, au moins pour cette fois, de laisser ma plume courir au hasard.

« Que j'ai souffert, mon bon monsieur Bernier, à chaque pas des chevaux qui m'éloignait de ma Rosa, de vous, de votre fils! Par bonheur ma tante, au lieu de me brusquer comme elle avait fait la veille, s'est, dès le premier moment, associée à mon affliction, et quand j'ai pu voir en elle une amie qui me permettrait de pleurer en sa présence, j'ai été bien soulagée. Mais par donnez-moi, mon bon monsieur Bernier! Elle m'a adressé toute sorte de questions sur moi, sur vous, sur M. André et après que deux ou trois fois j'ai en rougi devant elle, mon secret m'est échappé, et je lui ai confié l'intention où vous étiez de demander pour lui ma main. Au lieu de s'en courroucer elle m'a su gré de ma confiance; elle a examiné ce projet, elle m'a promis son appui, et dès ce moment tout a été aussi bien et aussi facilement que nous pouvions le désirer.

« En entrant à Brême je me suis évanouie dans la voiture, et quand j'ai eu repris connaissance j'étais dans le salon, entourée de mes parents et de la mère de Rosa. Pendant longtemps je n'ai pu articuler une seule parole, mais je lisais mon pardon sur le visage des premiers et dans les yeux de la seconde une douleur où se repaissait la mienne. Ma bonne tante parlait déjà de vous, et la justice qu'elle vous rendait a été l'occasion de mon premier sourire. Bientôt j'ai pu verser des larmes, et, au lieu de reproches, je n'ai entendu que des paroles d'amitié auxquelles je répondais par mes caresses.

« Mon père, qui avait compté m'envoyer à sa maison de campagne, s'est désisté de cette résolution, tout en me faisant comprendre avec bonté la convenance qu'il y aurait à ce que je vécusse pendant quelques mois au moins tout à fait retirée. C'était mon vœu, je n'ai pu que le lui marquer en le remerciant de son indulgence pour moi.

« Les jours suivants j'ai vécu dans la compagnie habituelle de nos deux mères : celle de Rosa est inconsolable. La mort de mon amie avait consterné jusqu'à son père, et depuis que la nouvelle en était arrivée à Brême, au lieu d'être calomniée, elle n'a plus été que plainte. Mais votre lettre surtout, mon bon monsieur Bernier, avait dessillé tous les yeux, et ma tante, qui est survenue pour en confirmer tous les détails, a achevé de faire luire dans son pur éclat la vertu de ma Rosa. Aujourd'hui c'est à qui montrera le plus d'intérêt pour elle, et votre nom, qui est mêlé à tous ces témoignages, n'est prononcé qu'avec l'accent de la reconnaissance et du respect.

« Votre lettre à mon père est arrivée au milieu de ces dispositions, et avant que ma tante lui eût rien dit encore de vos intentions, ainsi qu'elle me l'avait promis. Mon père a tout de suite accueilli la demande avec faveur, ma tante l'a vivement appuyée, et maman, qui est plus chagrine d'avoir à m'éloigner d'elle, s'est pourtant rangée à l'avis de la famille. Dès ce moment je me suis retrouvée au milieu des miens comme j'y étais autrefois, et j'ai joui du bonheur de penser qu'au lieu de ne faire qu'échanger ma famille contre la vôtre, j'en vais avoir deux au lieu d'une à vénérer et à chérir. Communiquez ces nouvelles à M. Durand, qui a été si bon et si généreux pour nous dans notre infortune.

« Au milieu de tout ce bonheur, mon cher monsieur Bernier, vos soins me manquent bien et vos caresses aussi. J'habite par la pensée votre chambre, à tous les instants, j'y invite ma Rosa, et il me tarde de quitter ces lieux où elle a tant joui autrefois, pour me retrouver dans ceux où elle a tant souffert. Je vois que je suis devenue sérieuse de frivole que j'étais, et c'est ma joie de penser que j'échapperai à ce tourbillon où l'on vit ici pour vouer le reste de ma vie au charme obscur des affections solides, des souvenirs chéris, et des vertus que vous m'apprendrez. Dites à monsieur André que je songe à lui avec autant de douceur que de sécurité, et qu'après toutes les imprudences que j'ai commises, et toutes les épreuves par lesquelles j'ai passé, son estime est la consolation qui me relève, comme son affection est le port que j'aime.

« GERTRUDE. »

Après que nous eûmes lu et relu cette lettre à laquelle nous revenions sans cesse, il fallut nous entretenir des moyens de subvenir aux dépenses d'un long voyage, et des divers arrangements que nécessiterait un mariage que le père de Gertrude représentait dans sa lettre comme devant être assez prochain. Son désir en effet était que nous puissions nous rendre à Brême vers la fin de l'automne pour y faire quelque séjour dans sa famille, après quoi l'on célébrerait le mariage et aussitôt après, nous ramènerions Gertrude à Genève. En même temps, et de la façon à la fois la plus délicate et la plus généreuse, il fixait la dot de sa fille à la somme de cinquante mille florins d'Allemagne, dont il serait loisible à mon fils de recevoir le capital, ou, s'il le préférait, de fixer la rente. A vrai dire, cette somme considérable m'effraya, et je me mis à redouter pour mon fils cette opulence soudaine. Puis, venant à songer qu'alors même qu'il serait prochainement élu à une place de pasteur, ses ressources seraient bien mesquines encore pour qu'il pût faire vivre Gertrude dans une agréable aisance, je finis par me familiariser avec ce chiffre pourtant énorme, et je m'occupai sans délai de procéder aux dispositions de toute sorte que rendaient urgentes l'absence que je serais appelé à faire bientôt, et la nouvelle position dans laquelle mon fils allait entrer. Avant toute chose je répondis aux lettres que j'avais reçues, tandis qu'André écrivit de son côté à Gertrude et à ses parents, aussitôt qu'il eut pu maîtriser assez les transports de sa joie pour être en état d'arranger ses idées et d'en régler l'expression.

LXVI.

Vers la mi-septembre nous nous mîmes en route, André et moi, pour nous rendre à Brême. Comme depuis vingt-sept ans je n'avais pas quitté ma paroisse, et que d'ailleurs tout contribuait à me rendre le cœur content et dispos, je jouis infiniment de ce voyage. La nature, les campagnes, les gens, les hôtelleries, tout me semblait être comme dans un état de

fête, et vingt fois le jour, je remerciais Dieu de m'avoir conservé jusque dans le vieil âge assez de vie pour sentir avec fraîcheur et assez de force pour me divertir sans lassitude. Quant à André, certainement il jouissait plus encore que moi, mais d'autre sorte; et pendant que j'étais tout à tous, il n'était lui qu'à Gertrude, et gens, campagne, belle nature passaient devant ses yeux sans guère le distraire de ses pensées.

A Brême, nous fûmes accueillis par les deux familles de Gertrude et de Rosa avec la plus touchante affection, et j'eus le bonheur de voir que mon fils y était agréé plus que je ne m'y étais attendu. Outre qu'il était d'assez belle figure et de dehors qui attachent par leur saine bonne grâce, ses manières ouvertes lui concilaient les cœurs, et on lui trouvait cette distinction particulière que donnent à une jeune homme, d'ailleurs étranger aux usages du beau monde, les habitudes sérieuses de l'esprit et la décente retenue du caractère évangélique. Gertrude, elle-même, si bien faite pour apprécier avec autant de sens que de finesse ces avantages d'un ordre plutôt rare qu'éclatant ou seulement flatteur, était de plus en plus fière de son futur époux, et la chaste intimité de ces deux enfants allait croissant avec leur mutuel amour. Quand le temps fut arrivé de les unir, je bénis leur mariage dans l'église cathédrale de Brême, en présence d'un grand concours de monde, et le lendemain nous reprîmes le chemin de Genève avec notre chère Gertrude et ac compagnés de la mère de Rosa, qui venait y faire un triste mais consolant pèlerinage à la tombe de sa fille.

LXVII.

Aujourd'hui, dix ans plus tard, et âgé de quatre-vingt-trois ans, je suis le patriarche bien-aimé d'une famille bénie. Retiré depuis peu de la carrière active du pastorat, j'assiste aux premiers pas qu'y fait mon fils, et j'ai la réjouissance d'entrevoir que je l'y laisserai affermi et considéré. Pour Gertrude, elle est l'âme de notre maison, la mère bienheureuse des enfants d'André, et l'ornement, la paix, la fleur chérie de mes vieux jours. En même temps que nous nous entretenons souvent de la pauvre Rosa et de sa mort édifiante, je m'apprête moi-même à déloger tout à l'heure de cette terre, non pas sans doute repu du bonheur que j'y goûte, mais bien préparé du moins à franchir sans sourciller le court passage de la mort pour entrer, si j'ai pu m'en rendre digne, dans la paix de Dieu par Jesus-Christ, notre Sauveur.

Que si, ministre du saint Evangile, j'ai fait diversion aux habitudes et aux travaux de ma profession, pour raconter dans ce livre l'histoire de Rosa et de Gertrude, c'est que, parmi tant de circonstances, d'intérêts et de vicissitudes auxquelles je me suis trouvé associé durant un pastorat de cinquante années, je n'en ai pas rencontré où éclatât davantage, d'une part le contraste consolant entre la fausse paix des méchants qui triomphent et la paix véritable des bons qui succombent; d'autre part cette devise et éternelle vérité, que Dieu, dans ses voies adorables, sait faire tourner toutes choses au plus grand bien de ceux qui l'aiment; en telle sorte qu'après les avoir purifiés par l'épreuve, tantôt il les rappelle à lui parce que cette terre n'était plus leur séjour, tantôt il change leur détresse en abondance et leur accorde des années pour jouir de ses bienfaits et pour bénir ses gratuités.

R. TOPFFER.

MÉLODIES ARABES

RECUEILLIES PAR M. CHARLES DELIOUX.

HYMNE A LA NUIT

Lent. — PIANO. — *PP* — *Cres.* — *Dim.* — *Roll.*

LA MARCHE DES CHAMELIERS.

Moderato. — PIANO. — *PP* — *Dim.*

MÉLODIE.

Andante. — PIANO. — *PP* — 1re Fois. — 2e Fois. — *Ritard.*

Procédés d'E. Duverger.

Algérie.

ORGANISATION DU CULTE ET DES ÉCOLES ISRAÉLITES EN ALGÉRIE.

La conquête française a introduit de notables changements dans la condition sociale des Israélites de l'Algérie. Durant le régime turc, en effet, la population juive, pliant sous le joug d'un despotisme brutal, était soumise aux avanies et aux sévices de maîtres qui la méprisaient profondément : ses chefs eux-mêmes voyaient leur pouvoir s'étendre ou diminuer, suivant que l'autorité supérieure musulmane leur accordait ou refusait ses bonnes grâces. Notre implantation dans le pays devait donc être considérée comme un signal d'émancipation et de délivrance pour les Israélites. Aussi quelques-uns ont-ils apprécié ce bienfait à sa juste valeur. D'autres, au contraire, ont trop souvent confondu la liberté avec la licence, tandis que, chez le plus grand nombre, la somme des maux inséparables de toute domination nouvelle l'a emporté dans leurs affections sur celle des biens qu'elle leur a procurés.

Ce sentiment est facile à expliquer. Avant notre occupation, les Juifs avaient le monopole du commerce intérieur ; leur habileté dans les affaires, leur activité infatigable, la souplesse de leur esprit mercantile, et l'incroyable intelligence qu'ils déployaient dans la recherche et l'exploitation des produits du sol, leur donnaient en général, aux yeux des deys souverains de l'Algérie, une influence réelle. Ils étaient naturellement les agents d'affaires, les courtiers obligés des maîtres du pays, et exploitaient à peu près seuls l'industrie commerciale. A ce prix, ils subissaient avec résignation une tyrannie qui n'atteignait d'ailleurs que quelques têtes entre toutes. L'établissement des Français a, en partie du moins, stérilisé entre les mains des Juifs de grandes sources de richesse. L'affranchissement, tout en satisfaisant aux instincts nobles et généreux de l'âme, frappait en même temps d'une manière sensible des intérêts matériels plus ou moins exigeants. De là une perturbation et un malaise incontestables ; de là aussi une sorte d'aversion et d'antipathie. C'est que pas plus pour les Juifs algériens que pour les Arabes le temps n'a encore produit de rénovation morale. Les peuples ne se transforment pas si vite, et la civilisation n'exerce que lentement sur eux son irrésistible empire.

(Algérie. — Ecole juive.)

Cependant un grand nombre de Juifs indigènes, parlant et écrivant le français, sont depuis longtemps attachés aux administrations publiques ou aux divers corps de l'armée. Parmi eux trois interprètes se sont plus particulièrement fait remarquer par leur fidélité et leur bravoure : l'un, celui de la sous-direction de l'intérieur à Oran, M. Nahom, a accompagné dernièrement M. le général de La Rue dans sa mission au Maroc ; l'autre, M. Isaac Levi, blessé à l'affaire de Djemâ-R'azouât, n'a été fait prisonnier qu'après avoir été grièvement blessé ; le troisième, M. Léon Ayas, a été cité dans un rapport du commandant supérieur de Mostaganem comme ayant tué de sa main cinq Arabes au combat du 18 octobre dernier.

(Algérie. — Synagogue juive.)

Une ordonnance royale du 9 novembre vient d'ouvrir une voie nouvelle à la transformation si désirable des Israélites algériens, en donnant une organisation régulière à leur culte et à leurs écoles. Enlever à la population juive ce qui lui constituait une position isolée, et relier plus étroitement son administration à l'action gouvernementale de la France ; créer, dans l'institution religieuse, l'ordre et la règle par l'établissement d'un consistoire algérien, siégeant à Alger, et de deux consistoires provinciaux, siégeant l'un à Oran, l'autre à Constantine ; préparer, par les soins donnés dans les salles d'asile et les écoles, la jeune génération israélite à devenir l'inter-

médiaire obligée entre les indigènes et nous : tel est le triple but que l'ordonnance du 9 novembre paraît s'être proposé, et qu'elle ne saurait manquer d'atteindre, en ramenant les Juifs algériens à l'unité française.

Cette réforme ou plutôt cette organisation nouvelle était depuis longtemps réclamée. Dès 1839, le gouvernement métropolitain avait prescrit, sur ces graves matières, aux autorités locales des études sérieuses et approfondies. En 1842, deux honorables Israélites français, M. J. J. Altaras, président du consistoire de Marseille, et M. J. Cohen, alors avocat au barreau d'Aix et aujourd'hui défenseur à Alger, avaient reçu de M. le maréchal duc de Dalmatie, ministre de la guerre, la mission gratuite de parcourir les trois provinces de l'Algérie, d'y étudier sur les lieux mêmes les intérêts et les besoins de leurs coreligionnaires et de signaler toutes les améliorations dont leur état moral et politique serait immédiatement susceptible. Cette tâche délicate fut remplie avec autant de désintéressement et de zèle que de succès par MM. Altaras et Cohen, et les résultats de leurs investigations philanthropiques ont été consignés dans un volumineux et intéressant rapport adressé à M. le maréchal président du conseil. Une commission spéciale, chargée par le ministre d'examiner les propositions contenues dans ce rapport, résuma plus tard ses travaux en un projet d'ordonnance, dont les principales dispositions, après avoir été soumises aux délibérations du conseil d'État, viennent d'obtenir la sanction royale. Cet acte, d'une si haute importance pour la population israélite de l'Algérie, est l'un des derniers auxquels M. le maréchal duc de Dalmatie ait tenu à attacher son nom, avant de quitter le département de la guerre.

Jusqu'à ce jour, au point de vue administratif, judiciaire, financier et civil, les Israélites ont continué à former en Algérie une espèce de corps distinct et séparé du reste de la société sous le nom de *na'i-n juice*. Cette organisation particulière se révélait par des pouvoirs spéciaux et par des institutions originales; ce sont : dans l'ordre administratif, le *mekdam*, ou chef de la nation; dans l'ordre judiciaire, le *beth-din* (maison de justice) rabbinique; dans l'ordre financier, la perception d'impôts particuliers, le payement des fonctionnaires, la distribution des aumônes; dans l'ordre civil, les institutions diverses qui se rapportent à la famille et à l'instruction publique.

Sous le gouvernement des deys, le *mekdam*, auquel on donnait le titre de *roi des Juifs*, servait d'intermédiaire à ses coreligionnaires auprès du pouvoir. Il administrait seul les revenus de la communauté, nommait ou révoquait les fonctionnaires, délivrait l'exequatur des jugements rabbiniques et pouvait même prononcer de son chef des condamnations à l'emprisonnement, à la bastonnade ou à une amende arbitraire.

Le *beth-din*, ou tribunal rabbinique, avait de son côté une autorité immense. Il jugeait entièrement suivant les lois mosaïques, et faisait exécuter toutes ses décisions avec la plus grande rigueur. L'exequatur, dont était armé le mekdam, pouvait cependant modérer son pouvoir; mais il avait toujours le droit de faire administrer immédiatement trente-neuf coups de bâton aux condamnés.

Depuis la conquête, les attributions du mekdam ont été amoindries et déterminées par un arrêté du général en chef, du 21 juin 1831, et l'ordonnance organique de la justice rendue le 26 septembre 1842 a laissé seulement aux rabbins la connaissance des infractions à la loi religieuse, qui, d'après la loi civile, ne constitueraient ni crime, ni délit, ni contravention, sans qu'ils puissent en aucun cas prononcer, à raison de ces infractions, des peines pécuniaires ou corporelles. Les tribunaux français sont donc aujourd'hui les seuls juges des Israélites algériens.

Dans toutes les villes de l'ex-régence il y avait au moins une synagogue appartenant à la communauté, et une ou plusieurs appartenant à des particuliers. Le rite portugais est suivi dans toutes indistinctement. Le mode d'administration des synagogues est le même partout; chacune a son gérant chargé des recettes et des dépenses, et portant le titre de gabaï à Alger et de gasbar partout ailleurs. Les revenus des synagogues se composent du droit perçu sur la viande de boucherie des produits des honneurs du temple, et des offrandes volontaires. Les honneurs consistent à lire, pendant les cérémonies religieuses, dans le Pentateuque, dit *sefar*, à côté du prêtre qui récite les prières; à ouvrir l'armoire dans laquelle le livre sacré est déposé, etc. etc. Ces priviléges se vendaient partout, et se vendent encore aux enchères tous les ans, une semaine avant la fête des tabernacles, sauf cependant le droit de lire le samedi matin dans le sefar, lequel se vend à Alger toutes les semaines.

A Alger, il existait autrefois dix-sept synagogues, dont trois, la Grande Synagogue, le Herrar et le Habrat-Serisa, appartenaient à la communauté; quatre, le Habrat-Siari, le Habrat dar Safi, le Habrat-Benoura et le Habira-Aldatania, à la communauté par indivis avec des particuliers; et dix, à des particuliers seulement. De ces dix-sept synagogues, il n'en reste que trois, le Herrar, le Habrat dar Safi, l'Ichiva-Dabidon-Matti, les autres ayant été démolies. Quatre synagogues particulières ont été reconstruites, et les gérants des autres ont loué des locaux, afin de continuer le service du culte. — Une somme de 50,000 francs a été portée au budget de 1846 pour la construction d'une nouvelle synagogue.

A Oran, on compte onze synagogues dont une seule appartient à la communauté; à Bône, une; à Constantine, huit appartenant par indivis à la communauté et à des particuliers. A Blidah, il y avait quatre synagogues dont trois ont été détruites par le tremblement de terre de 1825.

La multiplicité des synagogues particulières, exploitées par des intérêts privés, le défaut de relations établies entre les synagogues d'Alger, d'Oran et de Constantine, le manque de garanties pour les nominations des rabbins, accusaient un désordre véritable. Une des nécessités les plus pressantes à satisfaire, c'était de créer et pour l'administration, et pour le culte, l'unité d'action qui doit donner à la première son efficacité, et à l'autre la dignité et la règle qui lui manquent aujourd'hui. L'ordonnance du 9 novembre a pourvu à ce double besoin.

Pour ce qui concerne les écoles israélites indigènes, MM. Altaras et Cohen en avaient, dans leur mémoire, signalé de la manière suivante l'organisation vicieuse.

Que l'on s'imagine des chambres étroites, dans lesquelles sont entassés de nombreux enfants, malpropres et désordonnés; des exhalaisons malsaines répandant dans l'air des miasmes délétères, et la saleté des élèves engendre parmi eux des maladies contagieuses. La leçon commence. Les enfants, accroupis sur des bancs étroits autour du professeur, assis lui-même à l'orientale, impriment à leur corps un mouvement étrange d'oscillation. Le maître psalmodie d'une voix nasillarde un verset de la Bible, que tous les écoliers répètent en tumulte, à la fois, et, en poussant des cris qui ne sont rien moins que mélodieux. Au milieu de la leçon, les élèves s'interrompent, sortent, rentrent sans ordre et bruyamment. Des disputes s'élèvent entre eux; et le professeur, sans autorité morale, n'a d'autre moyen, pour mettre d'accord ou pour corriger, que l'énergique emploi du nerf de bœuf.

Tel est le tableau général des écoles juives. Quant au matériel des écoles, il se compose de quelques bibles en lambeaux, d'un corps de droit thalmudique et de quelques traités rabbiniques. Les élèves ont chacun une plume en roseau, et écrivent sur leurs genoux en caractères hébreux. C'est en effet à l'étude de la langue sacrée que se borne l'instruction, et l'instituteur croit avoir dignement rempli sa tâche, lorsqu'il est parvenu à mettre ses élèves à même de lire couramment et de comprendre les ouvrages théologiques. Alger comptait, en 1842, douze de ces écoles qui renfermaient 585 enfants.

Même avant la dernière ordonnance, la sollicitude de l'administration française s'était déjà occupée d'encourager, dans la jeune génération israélite, les heureuses dispositions que sa précoce intelligence présente à l'enseignement. Jusque sous les haillons de la misère, on voit percer chez ces enfants les traces de puissantes facultés. Leur front large et carré, l'éclat de leur regard, la vivacité du jeu de leur physionomie, tout indique une capacité et une pénétration qui ne demandent qu'à être développées. Une école française à l'usage des juifs a été ouverte à Alger, au centre de la ville, dans le quartier populeux; elle est sous la direction de M. Weil, instituteur, dont le zèle a obtenu des résultats satisfaisants. Une autre école pour les filles est dirigée par mademoiselle Hartoch, jeune Israélite française fort instruite. Les élèves, dans l'un et dans l'autre établissement, font chaque jour de nouveaux progrès; ils étaient, à la dernière rentrée des classes, au nombre de 80 dans le premier, et de 50 dans le second.

Avant les vacances, une distribution solennelle des prix a été faite, dans la synagogue de la rue Scipion, aux élèves des écoles créées pour les Israélites indigènes à Alger. Les notabilités de l'administration civile, de l'instruction publique, de la magistrature et du barreau, assistaient à cette réunion présidée par M. Albert Cohn, savant orientaliste, qui visitait l'Algérie pour travailler à l'œuvre de régénération de ses coreligionnaires. Dans une improvisation chaleureuse, prononcée en français et répétée par lui en hébreu et en arabe, M. Cohn a rappelé tous les bienfaits dont les Israélites sont redevables à la France et exhorté ses jeunes auditeurs à s'en montrer reconnaissants et dignes. Ensuite, au nom de la famille de Rothschild, M. Cohn a donné aux cinq meilleurs élèves de chaque école des livrets sur la caisse d'épargne, au moyen desquels ils pourront, à quinze ou vingt ans, trouver une petite fortune ébauchée.

M. Albert Cohn, revenu récemment à Paris, se propose de publier, sous peu, dans un écrit intitulé : *les Juifs de l'Algérie*, les observations qu'il a recueillies pendant un voyage de plusieurs mois sur l'état actuel de ses coreligionnaires dans nos possessions du nord de l'Afrique.

Par décision du 18 novembre, M. le ministre de la guerre a confié à M. J. J. Altaras la mission honorifique d'assister de ses lumières et de son expérience l'administration locale dans la préparation des mesures les plus propres à faciliter l'exécution de l'ordonnance du 9 novembre et à organiser, sur des bases libérales, les consistoires et les écoles israélites en Algérie.

Bulletin bibliographique.

Bibliothèque philosophique des temps modernes. — Œuvres philosophiques d'Arnauld. 1 vol. grand in-18. — *Œuvres philosophiques de Bossuet.* 1 vol. grand in-18. — Chez *Ladrange*, quai des Augustins, 19, et à la librairie de l'Université, rue Pierre-Sarrazin, 12.

Arnauld et Bossuet, ces deux grands esprits, qui brillèrent l'un et l'autre d'un si vif éclat au dix-septième siècle, ne devaient pas rester étrangers au mouvement philosophique que les doctrines cartésiennes avaient communiqué, de proche en proche, dans tout le monde savant. Ils philosophèrent tous les deux avec passion, abordèrent toutes les abstractions de la science, et prirent une part active aux discussions contemporaines; partagés entre la religion et la métaphysique, ils semblaient être à la fois seduits et repoussés par les nouveautés philosophiques, et Bossuet, par exemple, tout en subissant, sur plus d'un point, l'influence de Descartes, condamnait implicitement le maître dans la doctrine de son disciple Malebranche, doctrine qu'il jugeait en trois mots, comme on sait : *pulchra, nova, falsa.*

Ainsi occupèrent-ils, on peut le dire, l'un et l'autre, une place importante, distinguée, dans la philosophie contemporaine, la grandeur et l'élévation de leur génie les mettant au premier rang en cela comme dans le reste. Pour ne parler que d'Arnauld en particulier, nous rappelerons ici les lignes de Saint-Simon que nous avons déjà citées en nous occupant de la grammaire générale de Port-Royal; ce témoignage de Saint-Simon s'applique plus directement, en effet, aux ouvrages philosophiques du grand Arnauld, comme on l'appelait, et marque en quelle estime singulière on tenait alors la *Logique de Port-Royal*, dont il est l'auteur principal, ainsi que son *Traité des vraies et des fausses idées*. « Ces pieux solitaires, dit Saint-Simon, que l'étude et la pénitence avaient assemblés, et qui firent de si grands disciples, et à qui les chrétiens seront à jamais redevables de ces ouvrages fameux qui ont répandu une si vive et si solide lumière, pour discerner la vérité des apparences, le nécessaire de l'écorce, en faire toucher au doigt l'étendue si peu connue, si obscurcie, et d'ailleurs si d'usage; pour développer le cœur de l'homme, régler ses mœurs, etc., etc. »

Pourtant il faut considérer que M. Arnauld ni Bossuet ne faisoient de la philosophie leur étude spéciale; tous deux ils n'avaient à y consacrer que de trop rares instants, qu'ils dérobaient, pour ainsi dire, aux soins de toutes sortes dont leur existence se trouvait assiégée; l'un, le champion de l'Église, le terreur de l'heresie, l'ornement et le foudre de la chaire, la plus grande plume, la plus éloquente et la plus féconde de son temps, était sans cesse distrait des abstractions métaphysiques par les plus vifs intérêts de l'esprit et du monde; l'autre, le héros du jansénisme et de Port-Royal, l'adversaire intrépide des jésuites et de la réforme, persécuté, exilé, absorbé par tant de soucis et de luttes, se consumant sur le terrain ardent de la polémique religieuse, et trouvait bien rarement le calme si nécessaire à la méditation philosophique.

Ils n'eurent, comme on voit, ni l'un ni l'autre le loisir de s'adonner sérieusement à la philosophie, et quand ils s'en occupèrent, ce ne fut que par rencontre. Mais de si grands esprits, quoi qu'ils fassent, ne restent jamais au-dessous d'eux mêmes; pour eux, il n'est rien d'étranger, rien d'inaccessible; du premier coup, ils égalent presque ceux qui ont vieilli dans telle ou telle étude particulière.

Ainsi, Arnauld ne s'était jamais occupé des questions de grammaire; Lancelot lui vint demander de l'éclairer là-dessus, et, après quelques réflexions, Arnauld dicta à son ami la plus parfaite, sans contredit, des grammaires générales que nous possédons encore en notre langue. Il en fut de même pour la philosophie. Bossuet et Arnauld, tous deux philosophes en passant, furent néanmoins considérés par les contemporains comme des penseurs de premier ordre, qui devaient régner dans la science, s'ils en avaient eu et le temps et la volonté.

Le siècle suivant sembla négliger le bagage philosophique d'Arnauld et de Bossuet, pour ne voir que les autres titres qui les recommandaient à l'estime et à l'admiration de la postérité. Ce fut une injustice, sans doute, mais que les tendances nouvelles de la philosophie, devenue subitement antiscolastique, peuvent suffire à justifier. Les écrits philosophiques de Bossuet, particulièrement, demeurèrent privés de publicité. Tous, sans en excepter le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, furent très-peu étudiés, même en France, jusqu'à ces derniers temps. Le cardinal de Bausset, dans son histoire de Bossuet, publiée il y a vingt-cinq ans, signalait cet injuste oubli, et, par l'effet de cette protestation éloquente, on commença à rechercher le philosophe derrière l'immortel orateur. L'Université voulut, pour sa part, à cet acte de réparation, en mettant deux fois *La connaissance de Dieu et de soi-même* et le *Traité du libre arbitre* au nombre des livres qu'elle recommande pour l'enseignement.

Aujourd'hui Arnauld et Bossuet achèvent de recouvrer la place qu'ils semblaient avoir perdue, si légitimement, dans la philosophie; et le retour de l'esprit public à un spiritualisme élevé leur rend toute leur autorité et toute leur valeur primitives. L'édition nouvelle, que nous avons sous les yeux, des œuvres philosophiques d'Arnauld et de Bossuet, ne doit pas peu contribuer à cette juste réhabilitation; elle donne à ces ouvrages ce qui leur avait surtout manqué pour être dignement appréciés, la publicité; elle les tire de la poudre obscure des manuscrits et des in-folios pour les mettre entre les mains et à la portée de tous les lecteurs.

C'est donc un véritable service rendu, non-seulement aux œuvres de ces esprits supérieurs, mais aussi à l'histoire de la philosophie de notre pays, que l'on enrichit du même coup et de deux grands spiritualistes et de deux grands écrivains.

Les œuvres philosophiques de Bossuet comprennent le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, le *Traité du libre arbitre*, la *Logique*, et divers fragments; celles d'Arnauld comprennent les *Objections contre les méditations de Descartes*, la *Logique de Port-Royal*, et le *Traité des vraies et des fausses idées*. Les deux livres sont précédés d'introductions et enrichis de notes dues à deux écrivains philosophes qui ont déjà fait leurs preuves, M. L. de Lens a attaché son nom au volume de Bossuet, et M. C. Jourdain à celui d'Arnauld. Les lecteurs trouveront donc, en tête de chacun des deux ouvrages une exposition claire, intéressante et précise de la doctrine philosophique, soit d'Arnauld, soit de Bossuet.

Arnauld appartient à l'école cartésienne par l'esprit et la méthode. Comme Descartes, il distingue la théologie et la philosophie, la foi et la raison, et, sans assujettir la première à la seconde, il maintient les droits de celle-ci. Il n'accorde pas que la foi puisse être érigée en principe universel de nos jugements, ni qu'en dehors de cette règle il n'y ait pour l'esprit aucune certitude. Sa maxime constante est qu'il y a des choses où il faut croire, d'autres où on peut savoir. En métaphysique, il est le continuateur fidèle de Descartes sur presque tous les points; mais, dans le sein même du cartésianisme, il s'est fait une place comme métaphysicien par sa théorie de la perception extérieure opposée à la vision en Dieu de Malebranche et à l'hypothèse ancienne des idées représentatives. Dans la *Théodicée*, nous lui devons d'intéressantes recherches sur l'action de la Providence divine.

Bossuet montre la même liberté d'esprit et la même modération dans la détermination des rapports de la religion et de la philosophie; il admet sans hésiter l'infaillibilité de la raison lorsqu'elle prononce clairement sur les matières que la foi n'a point réglées. Il partage sur tous ces points la doctrine de Descartes et d'Arnauld, et s'il y trouve quelque chose à blâmer, c'est l'excès des scrupules que Descartes laissait paraître; il démontre philosophiquement l'existence de la liberté humaine, et admet en même temps la grâce et toute la doctrine de saint Augustin; il ne consent jamais à sacrifier ni notre dépendance ni notre liberté; il tient le milieu entre les deux doctrines contraires. Dans ses ouvrages purement philosophiques, Bossuet suit la méthode et les principes de Descartes; mais sur la question de la nature des animaux, il se range plutôt à l'opinion de saint Thomas, qui accorde aux bêtes une âme sensitive. Sa *Logique* est fondée sur les mêmes principes que celle de Port-Royal, etc.

Tels sont les points principaux de la doctrine de Bossuet et d'Arnauld; si court et si général que soit cet exposé, il doit suffire néanmoins à marquer la place qu'ils occupent tous deux dans le cartésianisme, et à faire comprendre l'importance historique, au moins, sinon dogmatique, des ouvrages de philosophie qu'ils nous ont laissés. Ni Bossuet, ni Arnauld n'ont eu, philosophiquement parlant, le génie inventeur; ils n'ont point fondé de système, point et fait de doctrine qui leur appartienne en propre; mais ils abondent, l'un et l'autre, en vues profondes et étendues, dont la philosophie peut faire son profit; inférieurs par l'originalité à Descartes et à Leibnitz, à Spinoza et à Malebranche, ils surpassent indubitablement Rohault, Regis et Clerselier

A partir du 4 octobre, les ANNONCES DE L'ILLUSTRATION sont reçues rue Vivienne, 4, à la *Compagnie de Publicité*.
Prix de la ligne, Librairie et Industrie, 90 centimes.

EN VENTE chez FURNE et COMPAGNIE, rue Saint-André-des-Arts, 55, éditeurs de l'Histoire de France, par H. HENRI MARTIN, etc., etc.

L'ALGÉRIE

ANCIENNE ET MODERNE
depuis
LES TEMPS LES PLUS RECULÉS
jusqu'à
NOS JOURS.

comprenant le BOMBARDEMENT DE TANGER, la PRISE DE MOGADOR, la BATAILLE D'ISLY, et le GLORIEUX COMBAT DE DJEMMA-GHAZAOUAT.

PAR M. LÉON GALIBERT. — Nouvelle édition. 1 beau volume in-8° jésus orné d'un GRAND NOMBRE DE VIGNETTES sur acier et sur bois, et de DOUZE COSTUMES coloriés.

D'après MM. RAFFET et ROUARGUE frères, publié en QUATRE-VINGTS LIVRAISONS à VINGT-CINQ CENTIMES chacune. — QUATRE LIVRAISONS SONT EN VENTE. — Il en paraîtra une par semaine. — En payant vingt livraisons à l'avance, on reçoit l'ouvrage FRANCO à domicile à Paris. — Dans les départements, s'adresser aux principaux libraires de chaque ville.

ODONTINE et ÉLIXIR ODONTALGIQUE

L'instruction qui accompagne ces nouveaux dentifrices donne la raison de leur supériorité sur tous ceux employés jusqu'à ce jour.
DÉPOT A **PARIS**, CHEZ **M. FAGUER**, RUE RICHELIEU, 95; ET CHEZ TOUS LES PARFUMEURS ET COIFFEURS DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.

CHEMIN DE FER DE BORDEAUX A CETTE,

AVEC EMBRANCHEMENTS SUR CASTRES ET LIMOUX, COMPAGNIE LANGUEDOCIENNE.
On souscrit aux bureaux provisoires, rue d'Argenteuil, 8. (Affranchir.)

PIANOS DROITS A QUATRE CORDES ET TRANSPOSITEURS.

MONTAL, rue Dauphine, 56, à Paris, vient d'ajouter à ses instruments (qui lui ont valu une médaille à la dernière Exposition) des perfectionnements qui leur donnent une solidité, une force et une qualité de son supérieures à celles des meilleurs pianos carrés, et qui ne peuvent être comparées qu'à celles des pianos à queue. Il invite MM. les professeurs, artistes et amateurs à venir, de deux heures à cinq, visiter ses instruments pour se convaincre de la valeur de ces améliorations.

CAOUT-CHOUC SANS ODEUR, COURROIE DE MÉCANIQUE

GUÉRIN Jne et C, rue des Fossés-Montmartre, 2, à PARIS.
Paletots 1re qualité, 60 fr.; 2e qualité, 50 fr.; Manteaux taille ordinaire, 35, 45, 55 fr.; Manteaux grande taille, 50, 60, 75 fr.; Ronllères d'officiers, 30, 45, 55 fr.; Coussins à air, 12 fr.; Clysoirs, de 4 à 5 fr.; Tabliers de nourrices, 6 et 7 fr.; Bretelles à tous prix.
Les COURROIES en CAOUT-CHOUC ont l'avantage de ne pas s'allonger, d'être d'un seul morceau et d'une durée supérieure à celles en cuir. N° 1, très fort, 40 c. le mètre, sur un centimètre de largeur. N° 2, un peu moins fort, 35 c. N° 3, force ordinaire de cuir, 30 c.

3 FRANCS **PILULES STOMACHIQUES** LA BOITE
Seules autorisées contre la Constipation, les Vents, la Bile et les Glaires.—Pharmacie COUBERT, passage Colbert.

PLAISIR ET TRAVAIL.

JOURNAL DE LA JEUNESSE, ayant pour but de RÉCREER et d'INSTRUIRE par des lectures littéraires, morales et religieuses, puisées plus particulièrement dans les ouvrages de nos auteurs classiques, anciens et modernes, renfermant des exercices de traduction de l'anglais, de l'italien, de l'allemand, du grec et du latin. Par M. le chevalier LEVI ALVARES, auteur d'un cours complet d'instruction maternelle, dont on peut suivre l'application, 17, rue de Lille. Paris, 10 fr. — Départements, 11 fr. 50 c.

A LA PORTE CHINOISE,

RUE DE LA BOURSE, 5.
VENTE AU RABAIS, POUR CAUSE DE CHANGEMENT DE DOMICILE.

Porcelaine de Chine, objets d'art, écrans, laques, lanternes chinoises, théières, sucreries, pots à crème en métal anglais, etc.
Les magasins de la PORTE CHINOISE seront incessamment transportés rue Neuve-Vivienne, 56, et galerie Feydeau, 15.
Cette maison sera désormais consacrée spécialement à la vente des thés.

VENTE AVEC GRANDE DIMINUTION DE PRIX,

par suite de dissolution de société, d'une grande quantité de pendules des meilleures fabriques, marbre blanc et autres, bronzes, bras et galerie de cheminée, lustres, flambeaux, candélabres, lampes Carcel, montres à cylindre, le tout garanti, à la fabrique de M. Lasne Kœhler, Faubourg-Saint-Antoine, 84.

HENRI LEVILLAYER, CHEMISIER,

rue Richelieu, 81, à l'entre-sol. La clientèle riche nous saura gré de lui faire connaître l'agrandissement des ateliers de ce bon chemisier, qui réunit la perfection aux prix les plus bas. Dépôt de toiles fil de main; chemises nouveaux modèles, depuis 5 fr.; caleçons, gilets de flanelle, cravates et faux cols piqués, 4 fr. 50 c. la douzaine. Confection garantie. (On se charge des façons.)

CHAPEAUX DE VELOURS PURE SOIE A 20 FR.

Avec fleurs, 25 fr.; avec plumes, 30 fr.; tout en première qualité; chapeaux velours d'Afrique, 12 fr.; chapeaux et capotes de crêpe, de peau-de-soie, de satin, 12 et 15 fr.; chapeaux mécaniques, 20 fr.; chapeaux de deuil et d'enfants, 10 et 12 fr. (Province, emballage, 5 fr.) Maison AIMÉE HENRY, 18, rue Basse-du-Rempart.

RHUMES, IRRITATIONS, INFLAMMATIONS.

LE SIROP ANTIPHLOGISTIQUE DE BRIANT, de plus en plus apprécié pour le traitement des irritations et inflammations de la poitrine, de l'estomac et des intestins, est prescrit avec un succès toujours croissant par les plus célèbres médecins de la capitale, membres de l'Académie et de la Faculté royale de Médecine. Ce sirop, en effet, la préparation la plus efficace pour combattre les plus cruelles maladies d'où résultent les RHUMES, CATARRHES, CRACHEMENTS DE SANG, CROUPS, COQUELUCHES, DYSSENTERIES, etc., etc. — Pharmacie BRIANT, rue Saint-Denis, 157 (ci-devant 141, et 154.)

EAU DE BOTOT,

rue Coq-Héron, 5, maison de la Caisse d'épargne. — Cette eau, balsamique et spiritueuse, fortifie les gencives, raffermit les dents, les entretient blanches et saines, arrête les douleurs, et donne à l'haleine une odeur suave.

COMPAGNIE DE PUBLICITÉ

4, RUE VIVIENNE.

Les annonces dans les DIX journaux suivants, formant plus de 40,000 abonnés de toutes les classes, de toutes les opinions, coûtent 2 fr. 20 la ligne. Il résulte de cette combinaison, qu'une annonce de CINQ lignes, insérée dans les dix journaux, ne coûte que ONZE francs.

DROIT;
PATRIE;
FRANCE;
NATION;
VILLES ET CAMPAGNES;
ESPRIT PUBLIC;
ESTAFETTE;
MESSAGER;
RÉFORME;
UNIVERS;

La Compagnie a aussi traité des annonces de L'ILLUSTRATION.

S'adresser au siége de la Compagnie, rue Vivienne, 4, et chez MM. les courtiers de publicité.

En vente chez PAULIN, éditeur, rue Richelieu, 60.

NOUVELLES RUSSES, PAR NICOLAS GOGOL

Traduction française, publiée par M. LOUIS VIARDOT. — 1 volume in-18. Prix : 3 fr. 50 c.

CINQ NOUVELLES : TARASS BOULBA; LES MÉMOIRES D'UN FOU; LA CALÈCHE; UN MÉNAGE D'AUTREFOIS; LE ROI DES GNOMES.

Costumes étrangers.

Pour justifier son titre de journal universel, *l'Illustration* ne doit pas se borner à rendre compte des variations et des créations de la mode française; il est utile qu'elle fasse de temps en temps une excursion dans les pays étrangers, non pas dans le but d'en décrire les toilettes, qui viennent toutes de Paris,

(Costume d'apparat d'un magnat hongrois.)

mais pour offrir à la curiosité des artistes et des personnes qui s'occupent de l'étude des costumes, les divers habillements nationaux qui s'effacent chaque jour et menacent complétement de disparaître.

A défaut de la toilette des dames hongroises, qui a dû céder la place à la mode française, nous sommes heureux de montrer à nos lectrices un specimen du costume d'apparat d'un magnat hongrois.

Cet habillement de la noblesse hongroise mérite de fixer l'attention : il se compose d'une tunique (*attila*) à manches étroites, en velours vert bordé de galon et de broderies en soutache d'ar-

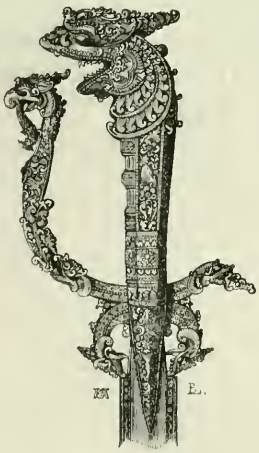

(Poignée du sabre.)

gent, et descendant un peu au-dessus du genou; d'un pantalon juste en casimir rouge, dont les coutures sont également brodées en soutache, et enfin de brodequins en maroquin verni se terminant au-dessus de la cheville par une frange d'argent.

Une pelisse (*mente vôtô*) en velours oreille d'ours, à courtes et larges manches, garnie et bordée d'une riche fourrure de martre zibeline, recouvre la tunique, et la tête est couverte d'un bonnet (*kalpac*) en velours orné de broderies et surmonté d'une aigrette.

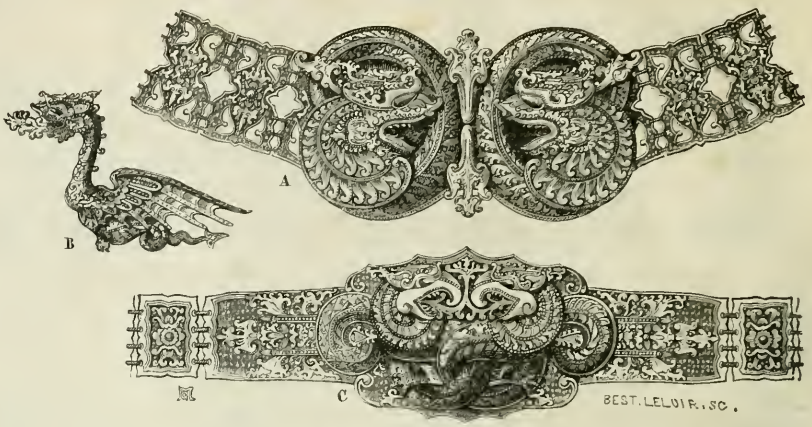

Ce costume donne au gentilhomme hongrois une tournure noble et militaire, que relève encore le sabre dont il est toujours armé.

Cette arme, les accessoires qui la soutiennent et qui garnissent le reste du costume, sont toujours aussi remarquables par la richesse du métal que par le luxe du travail d'orfèvrerie qui y est prodigué.

Nous devons à l'obligeance de M. Moutier-Lepage, des ateliers duquel sont sorties tant d'armes précieuses, les dessins des diverses pièces destinées à compléter l'élégant costume que M. le comte Edmond Zichy, jeune et riche magnat hongrois, a fait exécuter à Paris.

Ces pièces, composées pour accompagner la poignée d'un sabre d'un travail indien des plus curieux, sont toutes en argent damasquiné d'or et ciselées dans le même style indien que la poignée de l'arme.

E

E

D

Elles se composent (A) d'une agrafe pour rattacher la pelisse; (B) d'une paire d'éperons en forme de dragons ailés; (C) d'un ceinturon servant à soutenir le sabre; (D) d'une plaque ou médaillon servant à fixer l'aigrette du bonnet; (EE) et enfin d'une série de boutons de diverses grandeurs pour la garniture de la tunique.

Les têtes des dragons et des serpents employées dans l'ornementation sont rehaussées de rubis enchâssés dans les places réservées aux yeux, et empruntent à l'éclat de ces pierreries une sorte d'animation qui corrige la monotonie due au tou toujours un peu mat de l'argent.

M. Lapret, un de ces artistes savants et consciencieux, véritables Cellini ignorés, et que tout le monde devrait connaître, a si parfaitement saisi le style indien dans la composition des imitations qu'il était chargé de reproduire, qu'on les croirait sorties, comme le modèle qui lui a servi de type, de la main patiente d'un ouvrier des bords du Gange.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Jacotot dit que tout est dans tout.

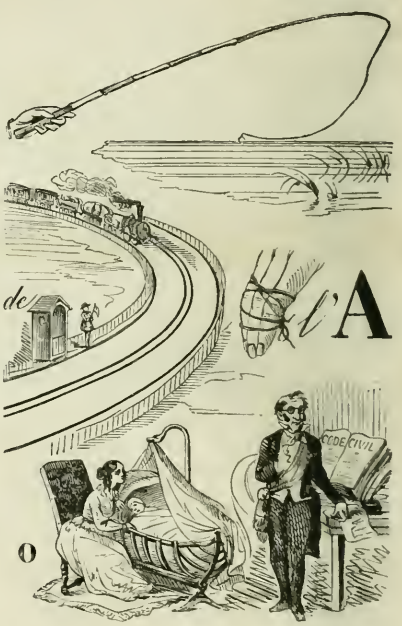

On s'abonne chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les *Correspondants du Comptoir central de la Librairie*.

A Londres, chez J. Thomas, 1, Finch Lane Cornhill.

A Saint-Petersbourg, chez J. Issakoff, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-Impériale; Gostinoi-Dvor, 22. — F. Bellizard et Cᵉ, éditeurs de la *Revue étrangère*, au pont de Police maison de l'église hollandaise.

A Alger, chez Bastide et chez Dubos, libraires.

Chez V. Hebert, à la Nouvelle-Orléans (États-Unis).

A New-York, au bureau du *Courrier des États-Unis*, et chez tous les agents de ce journal.

A Madrid, chez Casimir Monier, Casa Fontana de Oro.

Jacques DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de Lacrampe et Cᵉ, rue Damiette, 2.

L'ILLUSTRATION,
JOURNAL UNIVERSEL.

Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N° 144 Vol. VI. — SAMEDI 29 NOVEMBRE 1845.
Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an ; 32 fr.
Ab. pour l'Étranger. — 40 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Histoire de la Semaine. *Portrait de M. le marquis de Dreux-Brézé.* — **Courrier de Paris.** *Vol de la rue Saint-Antoine.* — **Verrières de Hagueneau.** *Figure du prélat qui a inauguré l'église; fragments d'une vitre de l'avant-chœur; le Christ au jardin des Oliviers,* par M. Maréchal. — **Chemin de fer atmosphérique de Saint-Germain.** — *Une Gravure.* — **Le Panneau de boverie.** Nouvelle par M. Fabre d'Olivet. (Suite.) — **Résidences royales.** Fontainebleau; deuxième article. *Vue du château prise du parterre; galerie de Henri II, galerie de François Ier, salon de François Ier, cour de la Fontaine; salon Louis XIV; salle des gardes; chapelle Saint-Saturnin.* — **Théâtres.** — **Les compagnons du tour de France.** Deuxième et dernier article. *Le mariage; type du compagnon charpentier; type du compagnon cordonnier; l'enterrement; l'atelier; la rixe; la fête,* dessins de M. Jules Noel. — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces.** — **Le général Washington.** *Une Gravure.* — **Correspondance.** — **Echecs.** — **Rébus.**

Histoire de la Semaine.

Convocation des Chambres. — L'ordonnance royale a paru au *Moniteur* : la session ouvrira le 27 décembre prochain. Tout semble présager que ce sera la dernière de cette législature, et d'ordinaire, au moment de reparaître devant leurs commettants, les députés éprouvent des velléités d'indépendance. Quelques politiques à conjectures comptent donc sur une session agitée ; d'autres, au contraire, voient dans la crise financière qui nous menace, et à l'origine comme au développement de laquelle tel ministre pourrait bien n'être pas regardé comme étranger, une sorte de bouclier dont le cabinet saura se couvrir. On dira aux députés timides et aussi aux députés engagés dans les spéculations : « Prenez bien garde ! un changement de ministère déterminerait un *sauve qui peut* financier ! » Cette crainte, habilement exploitée, peut mettre une sourdine à quelques voix prêtes à devenir opposantes, et, dans l'état de partage égal où se trouve la Chambre, quelques voix, c'est une majorité.

Faillites et banqueroutes. — La Bourse de Paris a été agitée à la suite de la liquidation dernière par l'*exécution* suivie de la disparition d'un agent de change. Une instruction criminelle a été entamée. Puisse la liquidation prochaine, qui paraît devoir se faire également à des prix notablement distants des prix de la précédente, ne pas amener de nouveaux désastres, ne pas faire de nouvelles victimes ! — Plusieurs villes des départements viennent d'être affligées par des catastrophes semblables. A La Rochelle, à Lyon, des bilans ont été déposés par des maisons de banque avec des excédants de passif énormes. Mais c'est Albi qui vient d'être frappée par le sinistre le plus considérable et le plus inattendu. Le 15 de ce mois, le président du tribunal de commerce, chef de la principale maison de banque de la ville, a été déclaré en état de faillite. Son passif est d'environ six millions ; son actif n'ira pas à deux. La ville d'Albi supporte seule cette ruine. Tous ceux qui avaient de l'argent le portaient à cette maison. On compte plusieurs centaines de familles qui étaient dans l'aisance, et qui n'ont plus de pain ; tous les domestiques de la ville, au lieu de mettre leurs réserves à la caisse d'épargne, les versaient chez ce banquier. Quand cette nouvelle fut connue, une foule immense accourut devant la demeure du failli, et, sans l'intervention de la force armée et de quelques bons citoyens, la maison eût été incendiée.

Adjudications de chemins de fer. — Mardi dernier, M. le ministre des travaux publics a procédé à l'adjudication des chemins de Paris à Strasbourg et de Tours à Nantes.

Pour la première de ces lignes l'émotion des spectateurs ne pouvait guère être excitée, car après fusion en une seule société de toutes les compagnies moins une, la compagnie dédaignée ou récalcitrante s'était fait justice elle-même en se retirant spontanément, de telle façon qu'il n'y avait d'autre incertitude, d'autre inconnu que le rapport du maximum ministériel avec la durée demandée par la compagnie demeurée unique. Elle a été déclarée concessionnaire moyennant un rabais d'un an 79 jours sur le maximum fixé par la loi à quarante-cinq ans. Le conseil d'administration de cette compagnie se compose de MM. le vice-amiral Arnoux ; Baignères, administrateur des Messageries générales ; Blaque-Belair, banquier ; Chevandier, ingénieur ; Clary ; le lieutenant général Despans-Cubières, président ; Dolfus ; Duboché ; Dumas, membre de l'Institut ; Faucher ; Fol, banquier ; le duc de

(M. le marquis de Dreux-Brézé, pair de France, décédé le 21 novembre 1845.)

Galliera ; Haingnerlot ; l'amiral de Hell ; le baron d'Hervey ; La Rochefoucauld, duc de Doudeauville ; Marcuart, banquier ; le lieutenant général comte de Monthion ; Pellapra ; Perdonnet, ingénieur des mines ; de Rothschild, banquier de la compagnie ; Roux ; le comte de Ségur ; Touchard, administrateur des Messageries générales.

Pour la seconde ligne, deux compagnies sont demeurées en présence, celle qui s'était constituée à l'aide de la fusion de huit ou neuf autres, et la compagnie dite des maîtres de poste. Cette dernière, qui paraît ne s'être présentée que pour la forme, n'ayant consenti aucun rabais sur la durée *maxima* de la concession fixée par les Chambres à trente-cinq ans, la compagnie Mackensie, Drouillard, etc., etc., etc. a été déclarée concessionnaire moyennant un rabais de 350 jours.

Emeutes pour les grains. — Dinan et d'autres localités de la Bretagne ont été agitées par des troubles sérieux causés par des craintes irréfléchies de disette. Tous les renseignements qui se succèdent établissent chaque jour avec une certitude nouvelle combien peu sont fondées ces appréhensions. M. le ministre de l'agriculture et du commerce a publié un rapport où abondent les preuves les plus irrécusables des ressources offertes chez nous par la récolte dernière. On doit espérer que la publicité donnée à ce document administratif, la vigilance des autorités et le bon esprit des populations empêcheront le retour de scènes qui, en troublant la libre circulation des grains, pourraient seules déterminer sur quelques points les maux que leurs aveugles auteurs croient conjurer.

Conseil général de la Seine. — La session départementale pour 1845 a été close le 17. Outre la délibération sur les chemins de fer que nous avons déjà donnée, le conseil a demandé que des améliorations soient apportées aux formalités concernant les actes de l'état civil, et que notamemnt, dans l'intérêt de la vie des enfants nouveau-nés, les naissances puissent être, comme les décès, constatées à domicile.

Justement préoccupé du désavantage de la situation qu'a faite aux pensionnats de demoiselles tenus par des laïques un arrêté récent de M. le préfet de la Seine, le conseil a demandé qu'une inspection semblable à celle qui s'exerce sur ces établissements fût exercée également sur les pensionnats de même nature dirigés par des communautés religieuses. — Il a demandé aussi l'application aux écoles de filles des dispositions qui concernent l'instruction primaire, — et enfin la promulgation pour l'année prochaine de la loi sur l'instruction publique et la liberté de l'enseignement.

Dans ses vœux renouvelés nous trouvons encore ceux qui ont pour objet : la réforme postale, — l'amélioration de la race chevaline, — la prochaine ouverture du canal de Soissons, — l'interdiction des cours factices des grains, — et l'entrée des bœufs maigres en franchise à la frontière.

Enfin le conseil a émis un vœu contre les loteries particulières analogues à celles que l'autorité a récemment autorisées en faveur de l'établissement charitable de Petit-Bourg, des victimes du désastre de Monville et pour la reconstruction de l'orgue de l'église de Saint-Eustache. Il a pensé que quelque touchantes que fussent les causes pour lesquelles, dans les deux premiers cas, on a cru devoir songer à ce moyen d'obtenir de l'argent du public, il n'en était pas moins susceptible de produire les mauvais effets qu'on a voulu prévenir en défendant la loterie, et que ce n'est point par l'excitation de la cupidité, mais par des secours pris sur les ressources du pays, qu'il faut fonder les établissements utiles et soulager les victimes d'épouvantables désastres.

Le conseil a rejeté une proposition qui avait pour objet de bâtir sur les terrains libres de l'esplanade des Invalides. — Il s'est vu forcé, faute de temps, de renvoyer à une session extraordinaire, dont la fixation serait sollicitée de M. Duchâtel, la question relative à l'emploi des terrains de l'ancienne Force.

Afrique française. — Rien de décisif, rien même d'important n'a été annoncé cette semaine encore, touchant ce qui se passe dans la province d'Oran. Mais une nouvelle qui a causé une vive sollicitude, c'est celle qui est venue nous apprendre que la province de Constantine, dont la population s'était montrée presque constamment calme et soumise, venait d'être troublée elle-même par l'apparition d'un fanatique qui est parvenu à grouper autour de lui un certain nombre de cavaliers, et qui marche provoquant d'autres levées de boucliers. C'est une fâcheuse diversion aux événements de la frontière du Maroc. Nous n'avons point à redouter de la part du bey de Tunis des faiblesses ou des trahisons pareilles à celles d'Abd-er-Rhaman, mais toute agitation dans une province où la colonisation montrait le plus d'empressement à se porter, retarde l'accomplissement de l'œuvre que la France a entreprise.

Ambassade marocaine. — Nous aurions bien tort de suspecter la bonne foi de l'empereur du Maroc. Une lettre de Tetouan du 1er novembre renfermait ce qui suit : « Nous venons de recevoir la nouvelle que l'empereur du Maroc a dé-

signé le Sidi-Hadgi-Abd el-Kader-Achach, pacha et gouverneur de Tetouan, pour aller avec plusieurs habitants notables de notre ville en ambassade auprès du roi des Français, et lui offrir six magnifiques chevaux richement enharnachés, des lions et des tigres. » Nous apprenons en effet qu'un bâtiment de l'État a reçu l'ordre de se rendre à Tetouan, afin d'amener l'ambassade marocaine en France.

Prorogation du parlement anglais. — Les conseils de ministres se sont succédé à Londres pour trancher la question de savoir si le parlement serait convoqué le 15 janvier *pour l'expédition des affaires*, ou si la session ne s'ouvrirait, comme d'ordinaire, que dans la première quinzaine de février. On assurait que sir Robert Peel, impatient de vider la question des céréales, s'était prononcé pour la tenue le plus rapproché, mais que le duc de Wellington et lord Stanley étaient d'un avis contraire. Il paraît que les dissidents n'ont pu tomber d'accord, et le parlement est prorogé au 16 décembre sans la formule *pour l'expédition des affaires*, qui donne seule à une fixation un caractère définitif. D'ici là, le cabinet espère sans doute être tombé d'accord pour prendre un parti.

Irlande. — Le tribut annuel d'O'Connell vient d'être payé. La somme perçue à Dublin est inférieure à celle qui a été prélevée l'année dernière, époque à laquelle on avait à consoler le grand agitateur des rigueurs de la prison; elle ne s'élève qu'à 2,255 liv. sterl. (56,000 fr.), mais elle est supérieure au chiffre des recettes faites en 1842 et en 1843.

Nouvelle-Zélande. — La situation est loin de s'améliorer pour les Anglais, ainsi qu'on peut le voir par le rapport suivant que publie le *Standard*, rapport daté du camp devant le fort de Hecke, 2 juillet :

« Je vous annonce avec peine qu'hier, dans l'après-midi, les troupes sous mes ordres ont attaqué le fort de Hecke sans succès et que nous avons été repoussés avec une grande perte. Je vous transmettrai les détails de l'affaire aussi promptement que je pourrai. Je joins une liste des blessés; un grand nombre, je suis peiné de le dire, l'est grièvement. Je ne puis donner assez d'éloges à la bravoure des troupes. — J'ai l'honneur, etc. Signé Despard, colonel commandant les troupes. — A son éminence le gouverneur Fitzroy, à Auckland. »

États-Unis d'Amérique. — L'*Union*, journal officiel de Washington, a publié sur la question de l'Orégon un article qui annonce l'intention de la part du président de la faire trancher franchement, vivement et énergiquement. Voici un passage de cette préface de manifeste qui a causé une émotion très-grande :

« Aux yeux de l'immense majorité de la nation, le moment approche rapidement. Il est temps de consacrer, par une loi positive, un droit qui est évident. On négocie depuis vingt ans, et les négociations n'ont abouti à aucun résultat. Mais, quoi qu'il arrive, le congrès qui va se réunir aura un grand devoir à remplir relativement à la question de l'Orégon. Les députés arriveront à Washington après avoir conféré sur cette grave question avec leurs commettants, et ils auront sans doute le courage de ne pas reculer. Quant à l'administration, les résolutions énergiques de l'assemblée de Baltimore et les paroles si nobles du président dans son message d'inauguration, sont trop présentes à notre mémoire pour que nous doutions de la ferme volonté du gouvernement de remplir courageusement un devoir constitutionnel ou de recommander au congrès les mesures essentielles à la protection pleine et entière de nos droits sur le vaste territoire d'Orégon, qui, ainsi que cela résulte de titres incontestables, est la propriété légitime des États-Unis. »

Le *New-York Tribune* s'exprime ainsi : « M. Polk est décidé à ne point soumettre à des arbitres le différend concernant le territoire d'Orégon, et à ne point laisser continuer le système de l'occupation en commun; il réclamera dans son message le territoire formé au sud par le Mexique et par les possessions russes au nord, c'est-à-dire tout le continent américain à l'ouest des montagnes Rocheuses, entre le 42e degré et le 54e 40 min. de latitude nord. »

Mais, si prêt à l'action, il y a loin sans doute; mais la parole suffit pour faire naître une extrême irritation en Angleterre. Nous citerons l'article suivant du *Morning-Post*, dans lequel on insinue, sous l'apparence du dédain, les colères qu'excitent chez les Anglais la prospérité et l'audace toujours heureuse des Américains du nord :

« A moins d'être ivres (*trunck*), les Américains doivent parfaitement comprendre les immenses inconvénients qu'entraînerait pour eux une querelle avec l'Angleterre. La prospérité commerciale des États-Unis dépend évidemment de leurs relations avec l'Angleterre. Bien que l'Orégon pour nous ne vaille pas un fétu de paille, cependant nous aimerions mieux entreprendre la guerre que de nous laisser imposer par aucune nation sur la terre. C'est là le sentiment général. Si les Américains veulent absolument la guerre, eh bien! ils en auront bientôt assez, avec les bénédictions de Dieu pour notre bonne cause. Jamais peut-être, depuis que les États-Unis sont devenus une nation indépendante, il n'y eut en Angleterre désir plus raisonnable à la fois et plus agréable de donner les étrivières aux Américains (*of giving the Americans a drubbing*). Nous croyons que le peuple anglais se prêterait même sans murmure au fardeau d'une taxe pour donner aux Américains une leçon qu'ils n'ont pas l'air de vouloir apprendre : savoir que l'Angleterre leur est supérieure de toutes les manières. »

— On lisait dans le *Courrier des États-Unis* sous la date de New-York, 25 octobre : « On vient d'infliger le supplice de la pendaison à un certain docteur Baker, de Louisville, convaincu d'assassinat sur la personne de sa femme. Ce condamné a fait preuve, en montant à l'échafaud, d'une excentricité peu commune. C'était le 3 octobre; l'exécution devait avoir lieu à midi, à dix heures : le docteur Baker demanda qu'on le conduisît au supplice pour lui laisser le temps de haranguer la foule.

« Sa requête lui fut accordée, et, du pied de la potence, il fit un discours qui ne dura pas moins d'une heure et demie. Sa parole était pleine d'assurance et d'énergie; il ne manifesta aucun repentir, et déclara au contraire que c'était en pleine connaissance de cause qu'il avait commis son crime; il renouvela toutes ses accusations contre sa femme, et même appela par leur nom, en les nommant du doigt, car ils étaient là, deux de ses parents qui avaient eu avec elle des relations adultères.

« A onze heures et demie, lorsqu'il eut fini sa harangue, il demanda qu'on lui fît grâce de la demi-heure que lui accordait encore la loi.

« Le shériff invita alors ceux des spectateurs qui désireraient donner au condamné une dernière poignée de main à monter sur l'échafaud; mais personne ne voulut jouir de cette faveur, excepté deux prostituées qui eurent l'impudence de s'approcher du docteur. Celui-ci les repoussa avec colère en disant que c'était une de leurs pareilles (sa femme) qui l'avait conduit à la potence.

« Cette exécution a été précédée d'une autre circonstance étrange : une récompense de 1,000 dollars ayant été promise pour l'arrestation du docteur Baker, il l'a lui-même gagnée en se constituant prisonnier, et ces 1,000 dollars font partie de sa succession.

« Mais ses amis veulent, dit-on, les employer à donner une grande publicité aux détails du procès, dans lequel se trouvent beaucoup de circonstances atténuantes. Le reste sera abandonné à l'hospice des aliénés. »

Espagne. — Le conseil de guerre de Valence a rendu son arrêt contre les militaires du régiment de Girone impliqués dans la dernière tentative d'insurrection. Sept des prévenus, dont un caporal et six soldats, ont été condamnés à la peine capitale; vingt-trois autres à dix et à six ans de présides. Le capitaine-général, d'accord avec l'auditeur militaire, a réduit le nombre des condamnés à mort à cinq, laissant au tribunal suprême de guerre et marine le soin de statuer définitivement sur le sort des deux condamnés qu'ils ont jugés être les moins coupables. Le 11 novembre, à deux heures de l'après-midi, toutes les troupes de la garnison se sont réunies au champ del Remedio, touchant à la citadelle, dont les cinq condamnés destinés à servir d'exemple ont été extraits pour être conduits au supplice : ils étaient résignés, mais dans un complet abattement. Après la détonation fatale, le générale Roncali s'est placé au centre des troupes et leur a adressé une allocution qui respirait le plus grand dévouement au gouvernement de Narvaez. Est-ce donc dans le fait d'avoir épargné deux victimes qu'il faut voir l'explication de la nouvelle suivante datée de Madrid, 18 de ce mois?

« Le général Roncali vient d'envoyer au gouvernement sa démission des fonctions de capitaine-général de Valence. On ne dit pas au juste les motifs qui ont pu déterminer le général Roncali à prendre cette grave résolution, surtout au moment où il vient de rendre un grand service à l'occasion de la révolte militaire qui a éclaté à Valence. Des personnes bien informées prétendent que c'est à cette occasion qu'il a eu avec le chef politique un démêlé sérieux, et que c'est à la suite de ce démêlé qu'il a donné sa démission. On ne pense pas que le gouvernement l'accepte.

— *L'Heraldo* du 14 avait publié une espèce de code de l'étiquette au palais de la reine qui devait être mis en vigueur à partir du 1er janvier 1846. La plus importante disposition de ce nouveau code consistait en ce que désormais il n'y aurait que trois baise-main par an à la cour, que tous les membres de la famille royale n'auraient pas le privilége de tutoyer les sujets espagnols, et que les ambassadeurs de famille auraient un banc doré dans la chapelle de la reine. Ce journal déclarait que la pensée qui avait présidé à cette réforme avait été de concilier la splendeur et la dignité du trône avec les mœurs et les habitudes des sociétés modernes. Cette conciliation n'a pas été, à ce qu'il paraît, du goût de tout le monde; car la correspondance ministérielle du 17 dit : « La reine a annulé le nouveau cérémonial du palais rédigé par le marquis de Miraflores et qui n'avait pas obtenu l'assentiment de la majorité des membres du cabinet. »

Portugal. — Le fils du roi du Congo est arrivé d'Angola à Lisbonne, le 1er novembre, à bord de la frégate *la Perla*. Ce prince nègre se nomme don Nicolas-Agua-Rosada de Sardonio; sa suite se compose d'un missionnaire catholique et de trois domestiques noirs. Il vient, dit-on, compléter son éducation en Portugal. Il a été reçu, à son débarquement, au bruit des salves d'artillerie et avec tous les honneurs réservés aux têtes couronnées. Les équipages de la cour l'attendaient sur le quai de Belen et l'ont conduit au palais où LL. MM. lui ont fait l'accueil le plus bienveillant. La reine l'a décoré de l'ordre du Christ.

Belgique. — La chambre des représentants de Belgique a adopté dans sa séance du 22 un amendement portant que la Chambre accorde son concours au gouvernement du roi : 54 membres ont répondu *oui*, 25 ont répondu *non*, 4 se sont abstenus. Ce vote prête vie au ministère au moins momentanément.

Grand-duché de Bade. — La *Feuille du matin* de Manheim, journal conservateur, rend compte d'un conflit qui s'est élevé le 20 novembre entre l'autorité et la bourgeoisie, conflit qui a nécessité l'intervention de la force armée. Voici les faits tels que les expose le seul journal qui ait encore parlé de cette affaire très-grave par le rang et la qualité des personnes qui s'y trouvent engagées :

« Le bourgmestre adressa le 14 de ce mois, aux membres du grand comité de la bourgeoisie, une invitation pour assister à une réunion qui devait avoir lieu le 19 à 10 heures du matin, dans la grande salle de l'hôtel-de-ville. Il s'appuyait, dans cette invitation, sur le 58e paragraphe du 5e chapitre du règlement municipal, attendu que 84 membres de la bourgeoisie avaient, dans une pétition, demandé la convocation du grand comité pour lui faire décider la question si le conseil municipal devait, par suite de la prétendue violation des paragraphes 15 et 18 de la constitution, par les autorités gouvernementales, adresser ses griefs à la deuxième chambre des États et au ministère. Aussitôt que le directeur de la régence du cercle eut connaissance de l'affaire, il fit savoir au bourgmestre qu'il lui était formellement défendu de présider cette réunion. Le bourgmestre reçut cet avis au moment même où le conseil municipal et le petit comité étaient réunis. Il leur fit part du rescrit de la régence. Les conseillers municipaux résolurent, à l'unanimité, de ne pas obéir aux ordres de la régence et de ne céder qu'à la force.

« Le chef de la police engagea de nouveau, à la sollicitation du directeur de la régence, le bourgmestre à renoncer à son projet, et lui réitéra l'injonction en le rendant responsable des suites. A dix heures, les membres du comité de la bourgeoisie arrivaient devant l'hôtel de ville. Le commissaire de police leur défendit d'entrer dans la grande salle; cependant ils trouvèrent le moyen d'y pénétrer. Le directeur de la ville se rendit alors dans la salle et somma les membres de se retirer mais ce fut en vain. Le rapporteur commençait à lire son rapport, lorsque le directeur de la régence entra dans la salle et lui imposa silence; il somma aussi les membres de se retirer, et, comme ils hésitaient, il requit le commandant de la ville de faire avancer les troupes qui étaient arrivées sur la place de l'Hôtel-de-Ville pour qu'elles fissent évacuer la salle; en même temps il invita un adjoint de la police de donner lecture de la loi sur les émeutes. Les membres de la bourgeoisie se retirèrent devant la force armée. »

Saxe. — De vives inquiétudes commencent à se révéler aussi en Saxe; on craint le manque de vivres. On a donné lecture, le 10 novembre, à la chambre des députés d'une pétition ayant pour objet de prier le gouvernement de prendre des mesures pour écarter la possibilité d'une disette. La pétition a été aussitôt renvoyée au gouvernement.

Danemark. — Des nouvelles très-graves arrivent aussi du Danemark à la date du 8 novembre : « Dans plusieurs districts, dit une correspondance de Copenhague, les paysans se sont présentés en masse chez leurs seigneurs pour solliciter des modifications dans leur position légale, et dans quelques domaines, les domestiques ont refusé de travailler.

Mecklembourg-Schwerin. — Le 12 novembre, la diète de Mecklembourg-Schwerin a été ouverte, et malgré les efforts contraires, un bourgeois, le bourgmestre Langfeld, a été élu secrétaire de l'assemblée. Les fonctions de secrétaire sont d'une haute importance. M. Langfeld a été nommé par 219 voix contre 209. En outre, on écrit de Sternberg 21 novembre : « La bourgeoisie n'a pas seulement réussi à donner à la diète un secrétaire (président) pris dans ses rangs, elle a aussi remporté la victoire dans l'élection des commissions des états. Jusqu'à présent ces commissions n'étaient composées que de nobles; il résulte de là que pour la présente session, l'influence de la noblesse se trouve neutralisée. Les états s'occuperont des mesures à prendre pour l'établissement de chemins de fer. »

Haiti. — Le 12 octobre, le président a publié une proclamation qui déclare en état de blocus les ports de la partie espagnole de l'île. Les bâtiments touchant à ces ports et arrivant à Port-au-Prince seront confisqués. Divers marchands ont reçu l'ordre de quitter Port-au-Prince immédiatement. On disait que tous les Français avaient reçu l'ordre de partir. Le président a ordonné qu'il n'y eût plus d'exécutions; il a permis que les dix conspirateurs récemment jugés et condamnés interjetassent appel près des cours supérieures. Il y a dans l'armée, dit un correspondant, une effrayante insubordination; la plupart des officiers supérieurs méprisent les ordres du président. La population de ce département et celle du Sud voient d'un mauvais œil la guerre qui les épuise. Les riches mulâtres sont les objets spéciaux des vengeances, sans que l'on en indique la cause; plusieurs ont été bannis de l'île.

Ces premières nouvelles, qui ne faisaient rien présager de bien rassurant, ont été presque aussitôt suivies de celles-ci : « Le 25 octobre a éclaté à Port-au-Prince une insurrection en faveur de Hérard, l'ancien président. Quelques-uns des principaux habitants étaient à la tête de ce mouvement, qui avait pour but de renverser le gouvernement établi et de réintégrer Hérard. Mais le gouvernement fut instruit à temps de ce mouvement par un des conspirateurs, traître envers son parti. Le gouvernement envoya immédiatement des troupes à Leogano; quarante des chefs furent arrêtés et 20 fusillés sur-le-champ. Sur 12 que l'on jugea, 9 furent condamnés à la peine de mort; mais ils attendaient les ordres du président. Tous les citoyens de Port-au-Prince avaient été mis en réquisition comme soldats ou pour la police.

« Pendant l'insurrection, un steamer anglais arriva à Port-au-Prince et y resta jusqu'au moment où tout fut rentré dans l'ordre; puis il se rendit à la Jamaïque. On présume que Hérard était à bord. Les Haïtiens avaient réuni des forces considérables de terre et de mer pour attaquer les Dominicains.

« Le 28 octobre, le gouvernement avait rendu une proclamation pour annoncer aux citoyens que la révolte était étouffée, les remercier de leur concours et leur exprimer la vive confiance qu'ils inspiraient aux autorités. »

Inde et Chine. — On lit dans le *Bombay-Times* du 15 octobre : « Il y a eu une nouvelle révolution dans le Punjaub. Sirdar-Inwalûr-Singh, le ministre faible et dissolu, a été massacré par une partie des troupes pour venger la mort du prince Feshora-Singh, dont on croit qu'il avait comploté l'assassinat. La direction des affaires d'État était entre les mains de la reine-mère, bien que la majeure partie de la soldatesque voulût que Golaub-Singh remplît le poste de visir. On l'avait prié de venir à Lahore à cet effet. Le Maharaj d'Hulleep-Singh reste actuellement sur le trône; mais les troupes ont menacé de le déposer et de le remplacer par un des fils du feu Sheres-Singh. — Du Scinde pas de nouvelles. Le Nizam est toujours agité : on croit que les Anglais seront forcés de guerroyer pour rétablir la paix. Une guerre civile est imminente dans le Burhsah. — La plus importante nouvelle de Chine est que les principaux habitants de Hong-Kong ont adressé à lord Stanley un mémoire pour dépeindre la misérable physionomie de la colonie. »

Désastre. — Moule, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Pontarlier, vient d'être ruiné par un épouvantable

sinistre. Trente-deux maisons ont été la proie des flammes. Plus de soixante ménages sont sans abri, sans vêtements, sans pain, à l'entrée de l'hiver, dans un pays couvert de neige pendant cinq à six mois de l'année et où la population, manquant de pommes de terre, et n'ayant d'autre nourriture que du pain d'orge et d'avoine, était déjà plongée dans une profonde misère.

Nécrologie. — La chambre des pairs et le parti légitimiste viennent de perdre une de leurs illustrations. M. le marquis de Dreux-Brézé est mort, dans la force de l'âge, le 21 de ce mois.—M. Barrot, membre de la convention et de nos assemblées législatives jusqu'en 1815, père de MM. Odilon, Adolphe et Ferdinand Barrot, vient de s'éteindre dans la 95e année d'une carrière aussi honorable que bien remplie. — M. Asselin, ancien membre de conseil des Cinq-Cents, ancien député de la Manche, est mort également dans sa 90e année. — Mgr l'évêque de Pamiers, M. Ortric, a terminé sa vie à 85 ans. — Enfin, l'Université a perdu M. Petitot, ancien inspecteur général des études, mort dans un âge avancé; — et M. Malleval, ancien proviseur du collége royal de Louis-le-Grand.

Où êtes-vous peintres des ruelles, historiographes des boudoirs, chroniqueurs des cours, récolteurs d'anecdotes, annonateurs du scandale, Hamilton en Pepys, Tallemant ou Bachaumont, Duclos, Grimm ou Diderot, qu'êtes-vous devenus? je sais bien que de nos jours il n'y a plus de ruelles, plus de boudoirs ni de cour, et presque plus de salons; je n'ignore pas davantage que pour vos remplaçants et successeurs il n'y a plus guère, hélas! la grande ressource des indiscrétions, car quel est le malavisé qui entreprendrait de dire à la galerie le jeu du voisin quand tout le monde joue cartes sur table. Grands ou petits, riches ou pauvres, raffinés ou naïfs, ne savons-nous pas tous ce qui se passe et même ce qui ne se passe pas au milieu de nous et sous nos yeux, et le spectacle n'est-il pas visible pour tous les spectateurs, à quelque degré de l'échelle où le sort les ait placés.

Heureux donc, cent fois heureux, vous les charmants diseurs ci-dessus nommés! car de votre temps le spectacle n'était permis qu'à une élite de favorisés et vous étiez du nombre; c'est à huis clos et en petit comité que vous dressiez l'inventaire des ridicules contemporains, vous débitiez toutes vos histoires sous le manteau, et c'est en secret et d'une main clandestine que l'on se passait vos *correspondances secrètes*, de même qu'au siècle des empereurs, les Romains se transmettaient les nouvelles, les épigrammes et les portraits que le bon Pétrone, votre aïeul et votre modèle, jetait par poignées autour de lui. Ainsi le mystère assaisonnait vos révélations et les rendait plus piquantes, c'est ainsi que vous racontiez à un petit nombre de privilégiés l'histoire d'un plus petit nombre d'élus. Aussi que d'excellents coups de pinceau et quels contes réjouissants!

Que d'aventures invraisemblables et d'autant plus vraies! comme tout ce monde-là posait sans défiance devant vous, comme vous avez su profiter du temps et de l'occasion et tirer parti de l'absence des institutions pour peindre la liberté des mœurs.

Mais aujourd'hui qu'auriez-vous à raconter à vos auditeurs, ou même à vos princes allemands ou russes, qu'ils ne sachent déjà ou qu'ils n'aient pas deviné. Paris n'est-il pas la grande place publique, non-seulement de la France mais encore de l'Europe? Pas un mot d'ailleurs, pourvu qu'il ait quelque relief, pas une anecdote, si mince qu'elle soit, qui ne se trouvent colportés et fêtés dans cent salons et dont tous les journaux ne se disputent l'initiative et la primeur. Cliquetis de mots aussi vifs et rayonnants que ceux de Rivarol, de Duclos ou de Chamfort; car ils sont d'eux, anecdotes non moins piquantes que les vôtres, ô Bachaumont, Grimm et Collé, car vous les inventiez il y a cent ans.

Cela dit, j'en viens à notre histoire.

Ce bulletin hebdomadaire de Paris sera pour cette fois un bulletin de maladie et de malades, Paris a la fièvre et le frisson, Paris, j'entends celui de la Bourse, de la prime et du trois pour cent, a été troublé, étourdi, bouleversé, vous savez pourquoi et à quelle occasion.

Comment en un plomb vit l'or pur s'est-il changé?

En d'autres termes, comment se fait-il que la spéculation ait dérivé et déraillé, à ce point que la baisse ait effacé la hausse, est-ce que notre beau rêve finirait tout net par ce coup de tonnerre? Il est malheureusement trop certain à l'heure qu'il est, que le parquet a vu de grands désastres, et, sérieusement, cette comédie de la agiotage qui se jouait depuis quatre ou cinq mois menace d'avoir un triste dénoûment. Dans cette circonstance, le fameux mot de Brennus a retenti : « Malheur aux vaincus!» et puis on a exécuté les victimes. Reste à savoir si le sacrifice est suffisant pour apaiser les dieux infernaux. A cette manière expéditive de se débarrasser de ses mourants et de ses morts, nous ne savons rien de comparable si ce n'est le tribut d'indifférence payé à leur mémoire : « Ce pauvre A....., disait hier l'un des enrichis de la coulisse, ce pauvre A..... qui nous donnait de si belles fêtes et qui m'a payé de si belles primes, je vais donc le voir en cour d'assises, à moins qu'il ne s'avise d'abandonner la Bourse ou la vie. »

Est-il besoin de dire que la saison de la joie et des plaisirs se ressent du désastre. Il n'y a guère de nuage orageux qui, en crevant sur la Bourse, ne lance et n'envoie quelque éclaboussure au salon; là, le moindre souffle suffit pour faire crouler bien des châteaux de cartes, et le souffle a été terrible et violent. Que de maisons qui resteront fermées cet hiver, par mesure d'économie; combien de bals et de raouts désorganisés et renversés par l'ouragan. Pourquoi aussi s'aviser de toucher à ces dangereux joujoux, qu'on appelle des chemins de fer? Talisman fallacieux et diabolique, sorte de pomme de discorde jetée, sous la forme d'*actions*, dans plus d'un ménage parisien où monsieur accuse hautement madame de lui en avoir trop fait manger. On comprend que cette danse de la spéculation dégoûte un peu de l'autre, et qu'on en néglige d'autant plus les mazurkas et les redowas; sans compter que dans beaucoup de salons, la comédie et le proverbe se posent en rivaux et compétiteurs du bal et du concert. Pour nous borner à un exemple, le salon de madame Lag... est plus riche, dit-on, en talents élevés et fins que le foyer de la Comédie Française, ce qui n'est pas beaucoup dire, peut-être; toujours est-il que les amoureux y abondent, qu'il s'y trouve des vocations décidées pour l'emploi de grande-coquette; seulement, on est fort en peine d'y découvrir une ingénue. Madame de Lag... jeune, riche, spirituelle, élégante, est une de ces femmes rares et de haute distinction qui, au milieu de notre société industrieuse et industrielle, voudrait perpétuer les traditions d'une époque plus ouverte et favorable aux jouissances de l'esprit. Dans son salon, vous rencontrez (chose étrange!) des hommes qui savent causer, roûlés à des fâcheux qui ne savent pas écouter. « Voilà, disait-elle dernièrement, en les désignant; voilà la conversation qui devient intéressante, ces messieurs vont s'endormir.» Ils n'y manquèrent pas.

En attendant les bonnes folies que le carnaval autorise et qu'il excuse, on parle d'une fantaisie qu'auraient eue quelques dames (il en est jusqu'à dix que nous pourrions nommer, mais nous voulons ménager messieurs leurs maris), il s'agirait pour elles de s'associer dans le but de fonder... quoi? une crèche?—Non pas.—Un club?—A peu près.—Une académie? —Vous y voilà!— Le protecteur de cette pléiade féminine, le Richelieu de cet areopage en jupon, c'est M. le comte de N... dont on apprécie généralement les connaissances en fait de *sport*, et les lumières au point de vue de l'écurie et du haras. Il paraît qu'après avoir consacré les trois quarts de sa vie et de sa fortune à l'amélioration et propagation des chevaux, M. le comte veut employer le reste à la multiplication des bas-bleus et des femmes savantes. C'est le pourvoyeur officiel de la communauté, l'introducteur et le patron des aspirantes; c'est lui qui est chargé d'assister la récipiendaire et de présider à son examen. Voilà, disait-il dimanche en présentant une *candidate* à ses dix immortelles : voilà, mesdames, la personne que je vous ai annoncée, qui a tant de science et qui s'énonce si doctement. — Allons, mademoiselle, commencez; — Vous allez voir comme elle parle? — Parlez-nous philosophie, vous nous direz ensuite autre chose.

A propos d'Académie, les poëtes lauréats, les bas-bleus, les aspirants au fauteuil, quelques femmes de quarante ans, les cinq cents poursuivants des prix Monthyon et une multitude d'oisifs s'interrogent avec anxiété au sujet de l'Académie française. L'Académie s'est réunie une ou deux fois cette année pour l'élection de MM. Alfred de Vigny et Yitet, et puis elle est rentrée dans ses catacombes et dans son silence. Quand viendra le jour de la réception? Il ne suffit pas de créer des immortels, il faut leur donner l'apothéose. L'Académie, qui ajourne la vertu depuis six mois, voudrait-elle ajourner aussi la poésie et l'histoire? C'est en vain que chacun des récipiendaires est venu frapper à la porte,

Son discours à la main, demandant son sataire,

l'Académie a fait la sourde oreille; son directeur, M. Molé, qui doit recevoir les nouveaux élus, n'est pas prêt. Cependant, nous croyons savoir que l'illustre pair s'occupe d'un discours; mais peut-être que ce n'est pas un discours académique? Il est bon de réserver pour la grande bataille de l'adresse les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint.

Quand on parle de M. Molé, nous ne savons trop pourquoi l'image de M. Guizot se présente aussitôt à l'esprit. Le cœur de M. le ministre des affaires étrangères est agité aujourd'hui de la plus douce joie; il vient de conduire et mener à bonne fin deux négociations épineuses et qu'il poursuivait depuis longtemps. La première, et la plus importante, c'est le nouveau voyage en France et l'arrivée dans la capitale, au printemps prochain, de la reine Vittoria... *and Albert*; l'autre, c'est le mariage de la fille de M. le ministre, mademoiselle Pauline Guizot, avec le jeune Lord H.... qui figure à la chambre des communes en attendant son siége héréditaire en plus haut lieu. A l'instar de M. le ministre des finances, M. Guizot veut prouver qu'il a des recettes pour marier sa fille. Cet hymen avancera nécessairement le jour où M. Guizot pourra arranger à son usage le mot de Louis XIV et dire : *Il n'y a plus de Manche.*

Quoi qu'on en dise, toutes ces circonstances doivent mettre Paris en danse tout le long de cet hiver. Quelle que soit la rigueur des temps et les débâcles financières, la politique dansera, l'opposition fera danser. On dansera à la préfecture et chez les ministres; le trois pour cent et les canaux se mettront aussi de la partie et entreront en danse; les chemins de fer ont déjà commencé; mais en fin de compte, qui est-ce qui payera les violons?

Pendant que nous sommes en l'air, sachez que mademoiselle Taglioni a touché terre à Paris. Elle a assisté au dernier et récent triomphe de Carlotta Grisi. La charmante sylphide, la délicieuse bayadère, le pied leste, le doux regard, le voluptueux sourire, nous avons aperçu tout cela l'autre soir, à l'Opéra, mais pendant l'entr'acte et au bout de notre lorgnette; dix minutes après, l'apparition s'était évanouie, et Taglioni fuyait à tire d'aile vers l'Italie.

Par bonheur, Carlotta nous reste, et il est question pour elle d'un nouveau rôle et d'une nouvelle création, c'est-à-dire d'un autre et plus grand triomphe, s'il est possible. Ce ballet, qui a pour auteurs et arrangeurs les notabilités chorégraphiques et musicales auxquelles nous devons *le Diable à Quatre*, sera dansé incessamment et suivra de très-près la première représentation de *l'Estrella*, de M. Balfe, car, décidément, *Jeanne de Naples* cède le pas à sa rivale, et plus que jamais nous sommes autorisés à penser qu'il nous faut renoncer tout de bon à jouir des chefs-d'œuvre de M. Meyerbeer.

Mais pour cette fois, si M. le directeur de l'Opéra ne nous met pas à même d'applaudir le *Prophète*, il n'y a plus guère moyen, comme vous l'allez voir, de s'en prendre à l'illustre *maëstro* prussien. M. Meyerbeer, en effet, s'était montré assez satisfait des sujets que l'Opéra mettait à sa disposition, il avait accepté le ténor, et les deux basses, et les choristes, et jusqu'aux comparses, il était enchanté de l'orchestre; la flûte, les violons et les ophiclédes avaient reçu son approbation et ses suffrages, et n'attendaient plus que le signal pour se mettre en branle, lorsqu'on a eu connaissance de la résolution dernière et de l'ultimatum du prudent et capricieux compositeur.

M. Meyerbeer ne veut point entendre chanter d'autre prima donna que mademoiselle Jenny Lind; et la célèbre cantatrice allemande a des engagements qui la retiennent et la retiendront longtemps encore à l'étranger. *E sempre bene.*

A propos de fuites, M. Brindeau, du Théâtre-Français, veut de fuir aussi. Selon les uns, il serait sur la route de Saint-Pétersbourg et irait rejoindre la belle transfuge; selon les autres, il n'aurait pas quitté la banlieue.

L'absence de M. Brindeau a fait un vide dans les rangs de MM. les invalides de la rue Richelieu, on l'a comblé avec M. Leroux, devenu sociétaire par occasion et bouche-trou par circonstance. Le Gymnase a été abandonné aussi par deux de ses amoureuses, madame Doche a rompu son engagement et déchiré par dépit un dédit de 100,000 francs. Quant à l'absence momentanée de mademoiselle Désirée, c'est l'effet d'un enfantillage.

Un autre comédien qui portait un titre illustre, et, (admirez les effets de l'imagination!) qui avait fini par s'identifier le plus qu'il pouvait avec la plus grande destinée moderne, Edmond, l'empereur du Cirque, vient de s'enfuir aussi et de disparaître pour toujours. Avec quel soin et quel art il avait composé son rôle de mannequin du grand homme, à quel point et avec quelle exactitude minutieuse il reproduisait les gestes et l'attitude de son personnage, on s'en souvient. Le calque était parfait et la ressemblance prodigieuse, l'étude avait été longue, l'entreprise laborieuse et le succès difficile. Edmond, pour parvenir au but de ses désirs et de son ambition, avait été obligé de se rebâtir des pieds à la tête et pièce à pièce; il s'était refait la bouche qu'il avait trop grande, le nez qu'il avait trop court, les yeux qu'il avait trop petits, il avait remanié et repétri les lignes biscornues et contradictoires de son visage, et de ce moule informe, tiré le *fac simile* le plus exact du plus magnifique profil qui exista jamais. Lorsque le Cirque eut mis à la réforme son armée impériale, enclouè ses canons, éteint sa fusillade, et congédié son état-major, Edmond abdiqua, il eut sa journée de Fontainebleau, puis quand il eut quitté la scène avec le calme de son modèle quittant la scène du monde, Edmond transporta et observa religieusement dans la vie privée ces habitudes contractées sur un plus grand théâtre. La veille de sa mort il portait encore la redingote grise et le petit chapeau. Quoique la scène des Délassements-Comiques dont il avait accepté la direction (quelle chute!) fût assez voisine du Cirque, Edmond s'y regardait comme en exil; par une métaphore exagérée, il l'appelait son Sainte-Hélène. Edmond n'a laissé qu'un fils, nommé au berceau Napoléon.

Après cela, Edmond n'est pas la seule célébrité de nos jours qui ait joué au grand homme et qui se soit fait le transparent et la silhouette du moderne César. Combien d'hommes d'État, combien de poëtes, de tribuns et même de sous-lieutenants qui se sont dit dans le secret du cœur : Et moi aussi, je suis, ou je serai, ou j'aurais pu être... l'homme du destin!

Voici une reine à son tour qui a d'étranges fantaisies, et je ne parle pas des reines de théâtre, ni des reines féeriques qui trônent dans les contes de Perrault, je parle d'une reine véritable, authentique et officielle, qui a sa place et son numéro d'ordre dans l'almanach de Gotha, d'une reine qui a porté le sceptre d'une main virile et qui possède beaucoup de châteaux en Espagne. On dit que cette reine se livre volontiers à l'étude et même à la pratique détaillée de cette partie de la science économique et chimique qu'on appelle plus vulgairement l'art de la cuisine. Pourquoi pas? direz-vous, les plus illustres souverains ne se sont-ils pas honorés de la pratique d'un art et même d'un métier.

Le grand Frédéric fabriquait des montres, Charles IX était fourbisseur, Louis XVI serrurier, Louis XV faisait admirablement bien son café, Catherine de Médicis a inventé *la cipolatta*, un mets italien détestable mais très-renommé. Enfin s'il faut en croire les Mémoires de M. Constant, le valet de chambre de l'Empereur, c'est Napoléon qui aurait trouvé la recette du poulet à la Marengo. Pourquoi donc la reine Christine ne se mêlerait-elle pas de pot-au-feu, et qu'y a-t-il là de si étrange? Rien assurément, tout le monde peut cuisiner à son gré et pour sa propre satisfaction; l'étrange, le bizarre, l'inouï et le piquant c'est de faire faire la cuisine et de l'imposer... à qui? à ses ministres. Ces messieurs se sont prêtés de bonne grâce au vœu de leur souveraine; et ils lui ont servi un plat de leur métier.

Le ministre de la guerre a confectionné un *gaspacho*, le ministre des affaires étrangères, des œufs pochés; le porte-

feuille des finances, un poulet sauce tomate. Cette tentative de cuisine constitutionnelle n'a pas réussi et ces messieurs s'y sont brûlé les doigts. Le gaspacho sentait l'ail, les œufs pochés ont crevé, la sauce tomate a tourné. Cet épisode, disent les feuilles espagnoles, a beaucoup égayé la cour et les reines; la cour et les reines avaient oublié ou ignorent donc cet axiome du grand Carême : « On naît cuisinier, comme on naît poëte, et l'on devient ministre. »

Où irons-nous de ce pas et pour en finir? Irons-nous à Florence, pour écouter le bruit qui se fait autour d'une fresque récemment découverte et que l'on attribue à Raphaël? C'est trop loin. Irons-nous au Diorama renouvelé par M. Bouton? Il est trop tard pour qu'il nous soit possible de vous en parler avec les détails nécessaires. Nous vous conduirons tout simplement à l'audience. Vous savez que la justice ne chôme pas et fonctionne toujours, et que Perrin Dandin n'est pas si endormi qu'il en a l'air. Sans parler de la cour d'assises où nous vous retiendrons tout à l'heure avec le vol et le voleur de la rue Saint-Antoine, les autres tribunaux ont eu leur pâture accoutumée. En première instance le mur mitoyen a fait des siennes. La correctionnelle a mis le nez dans les romans de M. Dumas. Le tribunal de commerce a eu à régler différents comptes avec le journal *l'Époque*. Devant la justice tous les formats sont égaux, et la grandeur ne lui impose guère. Un monsieur qui nous a tout l'air d'un fournisseur, réclamait de *l'Époque* un long article... de guêtres. D'un autre côté, M. le procureur du roi demandait aux porteurs de *l'Époque*, lesquels sont aussi les porteurs de guêtres pourquoi ils se permettaient de distribuer leurs feuilles sur la voie publique, déjà si encombrée. Comment, en effet, concilier la liberté de circulation et le développement de *l'Époque?* et quoi de plus légitime que l'intérêt généralement éveillé sur la position de plus en plus gênante et gênée de ses lecteurs?

Grâce au progrès de lumières, nous connaissons une variété infinie de vols : le vol au bonjour, à l'américaine, le vol au charriage, au chantage, le vol mûri, le vol à tire-d'aile ou vol au vol, le vol au mouchoir, le vol à la fourchette, le vol à la main, et le vol au vent, mais le vol au souterrain nous était inconnu. L'industriel qui l'a inventé et qui en a reçu le brevet, c'est Cassier, un tout petit homme qui a le nez épaté, les pommettes saillantes, les yeux à fleur de tête, la bouche en fer à cheval et les cheveux crépus : toute l'apparence d'un Kalmouk ou d'un Baskir. Il y a des voleurs (très peu, il est vrai, mais il y en a) qui perceraient la muraille de la Chine sur toute sa longueur pour la satisfaction de voler l'anneau d'argent d'un mandarin; je garantis Cassier capable de tenter l'expédition. *Auri sacra fames!* Le Cassier, que vous pouvez voir ici dans l'exercice de ses périlleuses fonctions, a remué des montagnes de pierres, et accompli un travail herculéen pour arriver à la sebille du changeur de monnaies de la rue Saint-Antoine. Cassier soulevait le tampon de l'égout à la hauteur de la rue Beautreillis, descendait dans la galerie souterraine, et se mettait à l'œuvre. — En huit jours il parvint à pratiquer, dans la muraille latérale, un tranchée de deux mètres carrés qui conduisait à l'ouverture du plancher de la boutique. Arrivé là, Cassier perça un trou, long de 35 centimètres et large de 20; et, sa récolte faite, il s'en alla aussi tranquillement qu'il était venu, car personne n'eût été assez mal avisé pour troubler dans ses opérations et son travail une honnête ouvrier occupé de la réparation de l'égout. C'est encore un de ces vols mystérieux, et l'un de ces petits mystères de Paris que M. Sue a oublié dans les siens

Cependant novembre commence à faire des siennes, et le ciel nous envoie des averses et des orages à trente lieues à la ronde. A Orléans la foudre a égratigné la cathédrale; à Bourges, elle a tué roide un caniche, tout en épargnant son vieux maître : c'est très-bien à la foudre de respecter les vieillards. A Paris, le désastre est moins grave et moins terrible, on est trempé, transpercé et crotté; mais cela ne va pas plus haut que l'échine. Ce mauvais temps n'empêche pas les Parisiens de sortir; au contraire, les Parisiens n'en sortent que plus volontiers et n'en courent que plus vite. On a fait il y a longtemps cette remarque judicieuse, à savoir que jamais les rues n'étaient plus populeuses et abondantes qu'alors qu'une nuée lourde, épaisse, grise, permanente, tamisait sur la ville une pluie serrée, à jets continus. Alors Paris saute, glisse, enjambe et barbotte; il nargue son ciel et lui rit au nez; notre Paris alors est heureux et gai comme le poisson dans l'eau.

(Vol commis chez un bijoutier de la rue Saint-Antoine.)

Verrières de l'église de Haguenau.

(Église de Haguenau. — Vitre de la haute nef. — Figure du prélat qui a mauguré l'église.)

(Verrières de l'église de Haguenau, par M. Maréchal. — Fragment d'une vitre de l'avant-chœur.)

Le mouvement artistique qui s'est manifesté en France depuis quelques années, se produit jusque dans les localités les plus éloignées du grand centre. Qu'il se rencontre une administration éclairée, animée de l'esprit du progrès, soudain à son appel l'esprit public s'éveille, et quelque œuvre originale vient donner à la petite ville un intérêt puissant, auquel on était loin de s'attendre.

Ici c'est la statue de bronze ou de marbre d'un illustre enfant de la cité; là, un monument qui rappelle un fait glorieux; plus

loin, un peuple, fier du vieil édifice qui l'inscrit dans les temps les plus reculés de l'histoire, se plaît à réparer les outrages du temps et complète par un luxe de décoration bien entendu ce que les ancêtres ont laissé inachevé. A l'appui de cette observation, la petite ville de Haguenau peut être présentée en première ligne. Riche de ses revenus, et tout en pourvoyant largement aux besoins matériels et intellectuels de ses habitants, la ville vient de doter sa principale église de toute une verrière sortie en moins de trois ans des ateliers de MM. Maréchal et Gagnon, de Metz.

Cette église, qui mériterait plus que beaucoup d'autres d'être classée parmi les monuments historiques, a subi des modifications successives, suivant les caprices du goût et les besoins des circonstances. Cependant, telle qu'elle est aujourd'hui, et grâce aux restaurations que l'autorité municipale y a exécutées avec autant de science archéologique que d'intelligence, elle offre un accord parfaitement satisfaisant, et se fait remarquer par un caractère de gravité saisissant.

Elle a été construite au douzième siècle; mais toutes les baies ont été modifiées postérieurement et ramenées au style ogival. Il existe au pourtour du chœur, aux deux extrémités du transsept et au portail quinze grandes fenêtres. La grande nef et les bas-côtés sont percés de trente-sept petites fenêtres. Le tout ensemble présente une surface de deux cent quarante mètres environ. A l'heure qu'il est toutes ces fenêtres sont enrichies d'une suite de vitraux dont l'ordonnancement, l'harmonie, le haut style, sont un nouveau titre de gloire pour M. Maréchal. On sait avec quelle science et quelle conscience cet artiste coordonne l'ensemble de ses vastes compositions monumentales : l'église Saint-Vincent-de-Paul à Paris en est un admirable exemple. Il n'a pas médité son nouveau sujet avec moins de soins et de scrupule. Aussi, à côté de l'ordre général qui règle l'idée principale, il est curieux d'observer l'étude et la réflexion qui ont présidé à la disposition des moindres détails. De la base au sommet le monument se développe en gardant son principe, en suivant ses conséquences.

Voici, autant qu'une froide et rapide analyse peut en donner l'idée, comment se déroule cette vaste composition, et comme s'enchaîne dans l'ordre chronologique cette série de sujets en apparence indépendants les uns des autres.

Au portail se trouve la vie de saint Georges patron de l'église, et les figures de Barberousse, de Conrad III, d'Albert Ier et de Rodolphe de Habsbourg, bienfaiteurs de la ville de Haguenau; dans la nef, des scènes et des figures de l'Ancien Testament et des patrons de prédilection; dans les bas-côtés la Passion; dans les chapelles attenant aux bas-côtés, la vie de saint Jacques le Majeur et de saint Jean-Baptiste, sous l'invocation desquels ces chapelles sont placées; dans les transsepts, la vie de la Vierge et des premiers martyrs; dans l'avant-chœur, l'adoration des Mages, la cène, le Christ donnant les clefs à saint Pierre, la descente du Saint-Esprit; dans le sanctuaire, l'adoration de la Trinité. Cette disposition, qui place le patron de l'église à l'entrée, dans la nef le drame divin, dans le chœur l'adoration, donne une sorte de hiérarchie des images qui est en harmonie avec chaque partie de l'édifice, et qui caractérise sa destination. Au centre, Dieu, la Vierge, le Précurseur, les Apôtres, les Pères, sont figurés dans une sainte effusion. Des anges entourent cette scène, qui rayonne d'onction et qui montre ainsi, au sanctuaire, le but de la présence des fidèles dans le saint lieu. En avant de cette image, vient, d'un côté, la constitution du pouvoir de l'Église, le Christ donnant la puissance de lier et de délier, le Saint-Esprit illuminant les Apôtres; et de l'autre, l'établissement de la communion et l'hommage rendu à la religion par le pouvoir temporel. Dans les branches de la croix sont les douleurs et le triomphe de la sainte Mère et des premiers martyrs, qui viennent à la suite et comme les fruits de la passion du Christ.

Cette combinaison, aussi juste qu'elle est élevée, n'avait point été présentée jusque-là, même dans les églises les mieux ordonnées, d'une façon aussi systématique et aussi saisissante. Le sentiment de profonde convenance qui l'a dictée se retrouve dans l'ordonnance des groupes et dans la distribution des harmonies. Les constructions vigoureuses, les riches couleurs, la dispensation des grandes masses de coloration lumineuse et des détails ingénieux des anciennes verrières, sont là jointes à un charme de sentiment et de forme et à une vigueur de logique qui prêtent une douceur et une lucidité toutes modernes à ces graves interprétations du passé. C'est bien là de l'art tel qu'il nous le faut, à nous qui respectons les grandes traditions, mais qui voulons aussi que notre temps marque ses œuvres de son seing, et qui, tout en rendant au passé des hommages de prédilection, serions désolés de retrouver partout son empreinte, et de n'avoir à louer que les morts dans les œuvres des artistes vivants.

(Église de Haguenau. — Vitre des bas-côtés. — Le Christ au Jardin des Olives.)

Chemin de fer atmosphérique de Saint-Germain.

Nous avons, autant que le comporte le cadre de notre journal, tenu les lecteurs de l'*Illustration* au courant de toutes les inventions relatives aux chemins de fer, qui ont pour base la propulsion atmosphérique : nous avons résumé, analysé toutes celles qui nous ont paru avoir sinon une valeur pratique, au moins une valeur théorique, et les dessins dont nous avons accompagné nos articles ont puissamment aidé à l'intelligence du texte.

Aujourd'hui, ce n'est plus la théorie qui nous occupera ; c'est la pratique, c'est un commencement d'exécution. Nous devons d'ailleurs à l'obligeance de M. Mathias, éditeur, la primeur du dessin encore inédit que nous offrons à nos abonnés. Ici, il ne s'agit plus de la rampe de 4 millimètres imposée au chemin de fer de Versailles (rive gauche) et cause première de tous ses désastres, ni des pentes réglementaires de 5 millimètres qui pendant longtemps ont paru le *nec plus ultrà* de l'audace en fait de tracé, ni même de la pente de 8 millimètres par laquelle on s'élève d'Etampes sur le plateau de la Beauce. Il ne s'agit de rien moins que d'une rampe de 35 millimètres, mais n'anticipons pas et disons d'abord un mot du traité.

On se rappelle combien les Chambres et le pays furent émus de toutes les merveilles qu'on racontait du système atmosphérique dont le spécimen se voyait près de Londres et

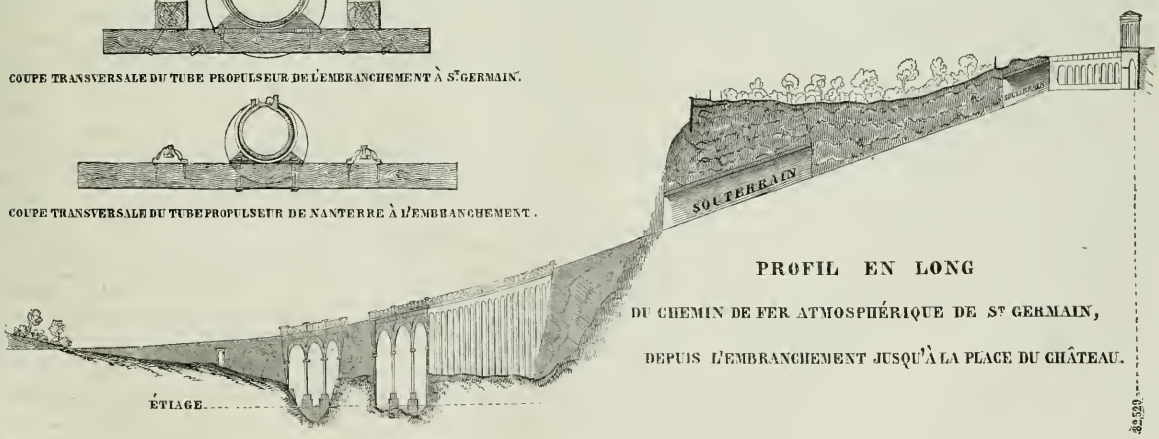

l'application près de Dublin. On eût dit que le *parangon* des chemins de fer était trouvé, que tous les accidents étaient désormais impossibles, que le système des locomotives avait fait son temps et devait être remplacé, coûte que coûte, par celui des machines fixes et du tuyau central. Nous-même, dans ce journal, nous nous sommes fait l'écho de ces espérances, et nous avons dit quel pouvait être leur fondement. Aujourd'hui même que le système atmosphérique est battu en brèche par une foule de bons esprits, nous persistons dans nos idées d'alors, en en retranchant seulement la part qu'y a prise un enthousiasme excité par les premiers pas d'une si belle invention.

Le ministre des travaux publics, voulant donner satisfaction au cri public et s'associant d'ailleurs au vœu de tous les amis du progrès, présenta aux Chambres un projet de loi par lequel le gouvernement demandait une somme de 1 million 800,000 francs pour subvenir aux frais d'une expérience en grand sur le système de *Clegg* et *Samuda* et sur celui récemment inventé par M. *Hallette* d'Arras. La loi votée fut promulguée le 5 août 1844. Ensuite de cette loi, une convention fut passée le 10 septembre 1844 entre le ministre et la compagnie du chemin de fer de Paris à Saint-Germain, par laquelle la compagnie s'engageait au moyen d'une subvention de 1 million 700,000 francs à appliquer le système atmosphérique, tant *anglais* que *français*, (noms de baptême donnés à chacun de ces systèmes) entre Nanterre et la terrasse ou plutôt le parterre de Saint-Germain. La convention fut ap-

prouvée par une ordonnance royale du 2 novembre 1844. Disons encore qu'à la subvention de l'État, la ville de Saint-Germain reconnaissante ajouta une somme de 200,000 francs. La compagnie du chemin de fer augmenta de son côté son capital social de six mille nouvelles actions. Voilà pour la partie historique et les préliminaires de cette grande entreprise. L'expérience sera concluante quant aux rampes que peut franchir le système atmosphérique. Il est permis de penser cependant que l'amour de la science seul n'a pas poussé la compagnie du chemin de fer à enfouir des millions dans un espace de trois kilomètres. Elle a dû y voir l'avantage des promeneurs qui, au lieu d'aboutir au Pecq pour monter avec fatigue à la terrasse, aborderont de plain-pied au centre de Saint-Germain : Elle a dû prévoir surtout le moyen de faire une concurrence acharnée au chemin de fer de Rouen qui lui avait enlevé la plupart des voyageurs de Poissy, voyageurs qu'elle regagnera en partie, quand elle pourra les mener de Paris à Poissy en 40 minutes. Tout cela est de l'avenir, voyons le présent ; parcourons les travaux gigantesques que M. Eugène Flachat conduit avec la science d'un vieil ingénieur, avec l'ardeur d'un jeune capitaine de l'armée industrielle.

Le chemin de fer atmosphérique s'étendra sur un espace de 8,770 mètres, depuis Nanterre jusqu'au parterre de Saint-Germain. La partie comprise entre Nanterre et un point placé à 1,500 mètres environ en avant de la gare du Pecq, ne renferme rien qui doive attirer notre attention. La seule trace qu'il soit possible d'y découvrir en ce moment du nouveau système de propulsion, ce sont les fondations des bâtiments des machines à vapeur, aux stations de Nanterre et de Chatou et surtout les cheminées qui doivent être maintenant achevées. Disons toutefois que les cheminées méritent à elles seules l'approbation des connaisseurs et que leur aspect, au point de vue industriel, est vraiment monumental. On peut regretter que les lignes du paysage soient coupées par ces énormes obélisques en briques rouges, mais nous ne faisons pas fonction d'artiste en ce moment et nous trouvons d'ailleurs que les grandes constructions de l'industrie ont aussi leur poésie.

Les deux voies du chemin de fer actuel recevront chacune une destination différente. L'une d'elles continuera à être desservie par les machines locomotives ; l'autre sera munie du tube de propulsion : c'est-à-dire que par l'une on continuera à aller au Pecq et que par l'autre on aboutira à Saint-Germain.

La distance entre le point d'embranchement et le parterre de Saint-Germain (c'est la partie dont nous offrons le profil à nos lecteurs) est de 3,520 mètres, et sur cette courte distance se trouvent accumulées toutes les difficultés qu'un chemin de fer peut vaincre, tous les travaux d'art les plus considérables. Procédons avec ordre. Les premiers travaux qui se présentent à nous sont deux ponts biais ; l'un sur la route de Paris à Saint-Germain, l'autre sur le chemin de Montesson. Après ces ponts vient un remblai, puis un pont sur la Seine ; ce pont est formé de six arches de 31 mètres d'ouverture chacune. La Seine étant partagée en deux bras par l'île Corbière, le pont est également formé de deux parties reliées entre elles par un remblai de 50 mètres de longueur. Au pont succède un viaduc en maçonnerie de *vingt* arches de dix mètres de largeur chacune et d'une hauteur moyenne de 18 mètres. Après le viaduc vient un immense remblai qui conduit le chemin jusqu'à mi-côte de la terrasse de Saint-Germain, où il entre en souterrain de 505 mètres de longueur et débouche de l'autre côté de la terrasse. Le souterrain est suivi d'une tranchée dans la forêt et d'un autre souterrain de 95 mètres de longueur, et enfin le tube atmosphérique débouche dans un vaste embarcadère situé à 7 mètres au-dessous du sol.

Quant aux rampes, le profil seul du chemin montre qu'elles sont considérables : elles commencent un peu avant le pont sur la Seine et passent de 1 millimètre à 5, puis à 9 : sur la première partie du pont la rampe est de 0 m. 0166 ; sur le remblai qui sépare les deux parties, de 0 m. 02 centimètres, de 0 m. 0255 sur la seconde partie ; sur le viaduc elle est de 0 m. 028 et de 0 m. 0327. A partir du viaduc et jusqu'au débarcadère, la rampe est continue et de 35 millimètres. Le viaduc fait partie d'une courbe de 1000 mètres de rayon qui commence à sa quatrième arche et qui comprend le grand souterrain et une partie de la tranchée. Le petit souterrain et la tranchée sont sur une courbe de 596 mètres de rayon.

On voit, d'après ce rapide exposé, qu'entre le Pecq et la terrasse, c'est-à-dire sur moins de 2000 mètres, on trouvera des ouvrages gigantesques, des rampes comme on n'en admet plus pour les routes royales, et des courbes comme on n'en franchit qu'à petite vitesse.

Nous voudrions pouvoir nous étendre sur le mode de construction adopté, sur les matériaux employés ; mais nous nous rappelons que nous ne parlons pas exclusivement à des ingénieurs. Disons cependant que les fondations du pont et du viaduc ont exigé l'emploi de plus de 2500 pieux dont quelques-uns ont la longueur énorme de 10 à 12 mètres. Le terrain sur lequel est assis le viaduc est argileux, et nous ne sommes pas sans inquiétudes sur le sort du remblai qui vient s'appuyer à la dernière pile de ce remarquable ouvrage. Le souterrain, de 505 mètres, est percé dans des rochers dont les couches sont alternativement tendres et dures, en sorte qu'on l'exploite en deux étages. Les piles du pont sont supportées par 22 pieux chacune et par un massif de béton de 2 m. 25 d'épaisseur et de 1 m. 50 d'épatement. Quant aux culées, nous n'avons qu'un regret, c'est que la terre dont va être rempli le vide des maçonneries cache aux curieux leurs voûtes ogivales. Toutes les maçonneries sont en moellons, et ce genre de construction, qui permet une grande économie et dont l'aspect est simple, n'exclut pas un certain grandiose rustique d'un très-bon effet. Au moment où nous avons visité les travaux, le 12 novembre, sur les vingt arches du viaduc, treize étaient fermées et on posait les cintres des sept autres. Les culées du pont étaient à peu près terminées, les piles presque à hauteur, et l'on organisait les ponts de service. Aujourd'hui cette partie des travaux doit être bien près de son terme, à en juger par l'activité des chantiers. N'oublions pas de dire que les arches du pont seront en charpente et d'un système bien plus élégant que ceux d'Asnières et du chemin de fer de Rouen.

Un dernier mot sur les machines et le tube atmosphérique. Sur le parcours du chemin de fer atmosphérique, on a adopté pour les tubes deux dimensions calculées toutes deux de manière à pouvoir faire atteindre à un convoi de 54 tonnes une vitesse de 15 lieues à l'heure avec une pression de deux tiers d'atmosphère. Entre Nanterre et le Pecq le tube a un diamètre de 58 centimètres ; entre le Pecq et Saint-Germain dont nous avons donné plus haut la rampe, le tube a un diamètre de 65 centimètres sur 3400 mètres seulement.

Les machines de Nanterre et de Chatou ont été calculées de manière à pouvoir épuiser 4 mètres cubes d'air par minute, et celle de Saint-Germain, 8 mètres cubes. Leur force est de 200 et de 400 chevaux. Celle de Saint-Germain sera double. La construction en a été confiée à M. Hallette ainsi que celle de deux petites machines destinées à opérer la condensation, l'alimentation des chaudières et la ventilation du foyer. Les grandes machines coûteront 280,000 fr. et les petites 40,000 fr. Les machines de Nanterre et de Chatou, confiées à M. Meyer, coûteront 180,000 fr.

Maintenant, à quand l'expérience ? Les uns disent le 1er mai, probablement par une vieille habitude qui fait croire qu'un chemin de fer ne peut s'inaugurer que le jour de la fête du roi ; d'autres disent plus tard. Nous ne savons qui aura raison. Quoi qu'il en soit, les lecteurs de *l'Illustration* peuvent dormir tranquilles, sûrs qu'ils sont d'être réveillés par nous au moment opportun.

Le Panneau de boiserie.

NOUVELLE.

(Suite. — Voir page 182.)

Le refus de Gabrielle de quitter la maison parut surprendre et contrarier vivement Scrilly. Il était évident qu'il ne s'attendait pas à une semblable résistance, et il resta un moment comme déconcerté par la pétulance de sa sœur et la vivacité de ses reproches. S'il en avait su la secrète raison, il en eut été moins embarrassé peut-être, mais beaucoup plus courroucé sans doute. Heureusement qu'il ne soupçonnait pas le moins du monde la présence d'Henri de Grandmont dans l'appartement, et qu'il ne chercha pas à mieux approfondir la cause de cet énergique refus. Il se contenta d'affecter le plus grand sang-froid, et reprit du ton indifférent d'un homme qui a pris son parti, et qui l'exécutera coûte que coûte :

« Je vous avais demandé des raisons, vous me répondez des injures : c'est une véritable folie. Vous me permettrez de ne pas y avoir égard, lorsqu'il s'agit de ma liberté. »

En achevant cette phrase, il se rapprocha de la porte :

« Marguerite ! » cria-t-il.

La soubrette, qui était restée aux aguets, accourut aussitôt.

« Marguerite, lui dit-il sèchement, vous allez mettre en paquet, le plus vite possible, tous les effets de votre maîtresse et les vôtres, et vous les porterez dans la voiture, à la porte... Entendez-vous ! »

Marguerite resta stupéfaite à cet ordre inattendu.

« Monsieur ? dit-elle en ouvrant de grands yeux.

— Faites sur-le-champ, vous dis-je, répéta Scrilly d'un ton impérieux. Guillaume, mon domestique, vous aidera s'il le faut, et j'ai cinq ou six portefaix, en bas, qui vont tout déménager. Il faut que dans une heure, il n'y ait plus un seul meuble ici.

— Mais, Armand ! s'écria Gabrielle.

— Mais, monsieur ! s'écria Marguerite.

— Ah ! que de bruit ? répliqua brusquement Scrilly. Faites ce que je vous dis ; je n'ai pas le temps de me disputer avec vous. Si vous n'êtes pas prêtes, je vous emmènerai seules, et je laisserai le reste, voilà tout. Guillaume ! cria-t-il en s'avançant vers la porte. — Faites monter vos hommes, et emportez tout rapidement ! »

Pendant qu'il donnait ses ordres et que les portefaix envahissaient l'appartement, Marguerite se rapprocha de Gabrielle :

« Madame ! lui dit-elle à voix basse, et M. de Grandmont ?

— Mon Dieu ! Je ne sais que faire ni que penser ! répliqua Gabrielle. Peut-être, dans ce vacarme, parviendrons-nous à le faire sortir sans être vu. »

Cependant les porteurs enlevaient les meubles, décrochaient les tentures, déménageaient l'appartement avec une rapidité incroyable. Scrilly, plus encore peut-être pour jouer un tour sanglant à son créancier que pour sauver son mobilier, les excitait, les dirigeait lui-même, et les aidait au besoin. En sorte qu'il restait dans la pièce d'entrée, et il n'y avait pas moyen de tromper sa vigilance. Gabrielle s'en aperçut bien vite avec désolation.

« Eh bien ! que faites-vous ? dit-il en se rapprochant des deux femmes ; et vos malles ? vous ne serez pas prêtes. Gabrielle, vous avez tort, — c'est un déraisonnable entêtement.

— Je vois bien, Armand, répondit-elle avec amertume, que je ne puis résister plus longtemps à une semblable violence, et puisque vous employez la force, je suis obligée de céder, mais nous verrons si je serai longtemps encore la victime de votre mauvaise conduite et de vos caprices.

— Nous verrons, répliqua Scrilly avec une certaine moquerie ; en attendant, ma chère, préparez-vous. »

Gabrielle haussa les épaules sans répondre et sortit ; mais elle s'arrêta un moment à la porte de son appartement :

« Reste ici ! dit-elle bas à Marguerite ; et tâche de faire sortir messire Henri. Si tu ne peux pas, ma foi je reviendrai les délivrer moi-même plus tard. »

En effet, ce fut impossible. Les porteurs étaient dans le salon, ils enlevèrent même la tapisserie qui couvrait la boiserie ; et Scrilly, appuyé contre la porte, surveillait tout.

« Vite, vite, camarades, disait-il, vous aurez pour boire... Prenez garde...!! Guillaume ! avez l'œil aux voitures.

— Il n'y a pas moyen de délivrer nos prisonniers ! pensa Marguerite ; quelle aventure, miséricorde !

— Que faites-vous donc là, lui cria Scrilly ; allez aider votre maîtresse et lui dire que nous n'attendons plus qu'elle. »

Marguerite fut obligée de s'éloigner.

« Vite, vite, continuait Scrilly, parbleu, le temps presse ; laissons le reste... Fermons maintenant les fenêtres et les volets. Guillaume, avertissez Gabrielle que tout est fini.

— Armand ! dit Gabrielle en entrant.

— Bon ! vous voilà ? vous êtes prête ? venez !

— Armand !.. c'est une tyrannie...

— Et vous, c'est un enfantillage sans nom. Venez, vous dis-je. » Il la prit par le bras, la fit sortir devant lui, et la mit dans la chaise à porteurs qui l'attendait sur la place ; puis il revint pour fermer la porte.

« Ah mais... Voyons, dit-il par réflexion, il ne faut enfermer personne... Tous nos hommes sont bien sortis ?.. Il fit quelques pas dans l'appartement et cria : Y a-t-il encore quelqu'un ?.. Il n'y a plus personne... Bon ! » Il sortit, et ferma la porte d'entrée à double tour, se croyant bien sûr de son fait.

Puis il alla frapper chez un voisin à l'étage au-dessus. Un élégant jeune homme ouvrit la porte.

« Bonjour et adieu, mon cher Raoul, lui dit Scrilly en riant, mon déménagement est fait, et je décampe.

— Bravo ! répondit Raoul en riant aussi. Bon voyage ! As-tu quelque chose à faire dire à tes estimables créanciers ?

— Oui, parbleu ! Tiens, voilà la clef. Lorsqu'ils viendront, je te charge de leur faire les honneurs de l'appartement. Je voudrais être là pour voir la figure du père Lorneuil en ne trouvant plus que les quatre murs.

— Le tour est bon ! s'écria Raoul, et je m'apprête à rire. Adieu... et donne-moi de tes nouvelles. Je verrai toujours Pertigney et d'Ossignac pour les prévenir au besoin. — Au revoir. »

Ils se serrèrent la main, et Scrilly descendant rapidement l'escalier, sortit de la maison.

Cependant les deux prisonniers, enfermés derrière le panneau de boiserie, commençaient à trouver la station assez longue et peu agréable. Ils avaient entendu le bruit des conversations, le fracas du déménagement sans y rien comprendre. Le silence absolu qui succéda immédiatement les surprit aussi par le contraste. Toutefois, ils attendirent patiemment encore assez longtemps ; mais à la longue cette patience s'épuisa.

« Je n'entends plus rien, dit Henri. Tout est tranquille et calme... on s'est couché sans doute.

— Parbleu, repartit le valet, ils avaient fait assez d'exercice pour avoir besoin de repos. Ils ont eu bal ce soir, pour le moins.

— Est-ce que cette charitable beauté nous aurait oubliés ?

— Ma foi, tout est si paisible... j'ai bien envie d'ouvrir un peu le panneau pour regarder par la fente.

— En effet... on peut essayer, reprit Henri, que l'impatience gagnait, — avec précaution... »

Ils poussèrent légèrement le panneau, qui glissa dans la coulisse... et ils ne virent rien. Les volets étant fermés, la salle était entièrement obscure.

« Il fait noir comme dans un four, dit le valet, passant la tête par l'ouverture.

— C'est probablement la tapisserie ; écarte-la doucement, Pedrillo, et tâche de voir. »

Pedrillo étendit les bras, tantôt à droite, tantôt à gauche, sans rien saisir.

« La tapisserie...? mais où diable est-elle la tapisserie ?

— Elle couvrait la boiserie.

— Il faut qu'elle se soit envolée, alors ! » Il poussa entièrement le panneau, et sortit. « St ! st, fit-il.

— Tais-toi donc, maraud, dit Henri effrayé, on va t'entendre !

— M'entendre !.. qui donc ? répondit Pedrillo, marchant les bras étendus, et tâtant autour de la salle. — Il n'y a pas un chat... et même, parbleu, il n'y a pas un meuble !

— Comment ? pas un meuble ! répliqua Henri en sortant à son tour.

— Pas l'ombre d'un seul. Venez vous-même, cherchez, et voyez si vous pouvez trouver seulement le bâton d'une chaise. La maison a été pillée, c'est sûr. »

Henri parcourut à tâtons la chambre dégarnie de meubles.

« C'est inouï ! disait-il, j'ai bien entendu le tapage, mais, en vérité, je n'aurais pu croire... Je ne comprends pas encore...

— Moi, je ne cherche pas à comprendre, interrompit Pedrillo, mais je voudrais chercher à sortir.

— Où est l'amie de Claire ? reprit Henri avec inquiétude. Il faut qu'il soit arrivé quelque accident étrange ! Qu'est-elle devenue ?

— Et nous, monsieur, que deviendrons-nous ?... La porte est fermée à double tour.

— Tais-toi ! interrompit vivement Henri... — J'entends du bruit... on parle dehors... on vient ! »

En effet, il se fit du bruit sur le palier. Plusieurs voix d'hommes parlaient vivement. Puis on frappa vigoureusement à la porte d'entrée.

« Voilà qui est singulier, dit Henri, on veut entrer.

— Qui est-ce ? répondit Pedrillo, j'y vais.

— Arrête ! reprit Henri en le retenant. Que vas-tu faire, imbécile !

— Parbleu, répondre à ces gens-là que nous n'avons pas la clef.

— Attends, morbleu, ce n'est pas à nous de répondre. »

On frappa de nouveau et plus fort.

« Laissez-moi seulement regarder par le trou de la serrure, dit Pedrillo se penchant contre la porte ; mais il se releva presque aussitôt avec terreur. Ah! seigneur, nous sommes perdus !

— Comment?

— C'est le guet, monsieur ! c'est la justice en robe ! avec un vieux bonhomme, et ce grand étourneau que vous avez tué ! avec son chapeau à grandes plumes.

— Que dis-tu, imbécile ! l'homme que j'ai tué?

— Vrai comme je vous le dis... c'est lui, ou son revenant; à preuve qu'il a le bras en écharpe. »

On frappa du dehors avec la plus grande violence, et l'on entendit distinctement ces mots sacramentels : « Ouvrez de par le roi !

— C'est moi ! dit Henri de Grandmont.

— C'est le frère, monsieur, qui après avoir fait déménager la sœur, envoie le guet pour vous empoigner.

— Quelle idée ! » repartit Henri.

Cependant on travaillait à faire sauter la serrure et à enfoncer la porte.

« Que faire ? reprit le jeune homme avec perplexité.

— Nous confesser, monsieur ! Il n'y a pas d'autre parti, répondit le valet avec une expression de frayeur risible.

— Cachons-nous encore, et écoutons, reprit Henri; peut-être comprendrons-nous. »

Ils se hâtèrent de regagner leur cachette, et refermèrent le panneau de la boiserie. Cependant, les hommes de justice continuaient de frapper avec violence et d'enfoncer la porte. Le voisin Raoul sortit alors sur le carré, d'un air ironique ; et les mains dans ses poches, il les regarda faire quelque temps. Puis il leur dit d'un ton goguenard :

« Est-ce que vous voulez entrer là-dedans, messieurs?

— Mais, sans doute! répondit brusquement le lieutenant civil du Châtelet, qui commandait l'escouade.

— Eh! que ne parliez-vous? répliqua le voisin Raoul du même ton; j'ai les clefs, et je vais vous ouvrir. Et il s'approcha de la porte.

— Ah! ah! reprit le lieutenant, qui parut goûter fort peu la plaisanterie. Seriez-vous messire Armand de Scrilly?

— Non, non, interrompit le gros bourgeois, M. Lormeuil, qui présidait à l'expédition. Armand de Scrilly ne ressemble pas à monsieur. Je connais ce freluquet, que nous allons trouver à table, sans doute, avec quelqu'une des créatures qu'il entretient.

— Bon! pensa le voisin Raoul : voici les créanciers. Scrilly a bien fait de gagner au pied dès ce soir. Jouons le rôle convenu. — Armand de Scrilly ! reprit-il d'un air étonné; ma foi! si vous le cherchez, vous ne le trouverez pas. Il est parti depuis longtemps.

— Parti! s'écria Lormeuil d'un air mystifié.

— Comment, vous n'en saviez rien? répliqua Raoul avec une bonhomie ironique. Il est déménagé depuis un siècle. J'ai les clefs de l'appartement, avec mission de le louer, si je puis... Tenez, continua-t-il, lorsque la porte fut ouverte, vous voyez bien que tout est vide... ou à peu près.

— En effet, l'appartement est dégarni, dit le lieutenant civil. Les oiseaux sont envolés, seigneur Lormeuil, après avoir pillé leur cage. Nous arrivons trop tard.

— Ah! ah! s'écria le grand garçon à plumes, qui n'était autre que Gaston Darembert. Scrilly s'est sauvé! Eh bien! je n'en suis pas fâché, continua-t-il en prenant une pose chevaleresque, et avec un geste de défi : car je pourrais lui donner, en vrai gentilhomme, une leçon...

— C'est bien de cela qu'il s'agit! interrompit Lormeuil de fort mauvaise humeur. Quand serai-je payé maintenant? Mais regardons partout, monsieur le lieutenant civil. C'est peut-être une ruse, et je ne veux pas être pris pour dupe. »

Ils parcoururent l'appartement, pendant que les agents gardaient l'entrée, et ils s'assurèrent aisément qu'il était vide. Le voisin Raoul semblait prendre plaisir à mystifier Lormeuil et à aigrir encore son désappointement.

« Mais, parbleu! dit le gros bourgeois, i n'y a pas ong's temps qu'il est parti, ce misérable Scrilly. Je l'ai vu, il n'y a pas quinze jours.

— Oui, à peu près, répliqua Raoul d'un ton léger. Mais, fût-il parti de ce matin, il n'en est pas moins parti, et pour longtemps, j'en réponds. Comme il avait un bail, je suis chargé de sous-louer.

— Ah! ah! s'écria Lormeuil, et à son profit? car il avait payé d'avance, je le sais. Eh bien! mon cher monsieur, nous en profiterons, nous, s'il vous plaît. Cet appartement me convient, et je le garde. Qu'en pensez-vous, Gaston? Vous avez besoin d'un logis séparé après votre mariage avec ma fille. Celui-ci, par la manière dont il est distribué, convient à deux ménages. Cette pièce-ci resterait commune. C'est un moyen de ne pas tout perdre; nous bonifierons des loyers.

— Excellente idée! papa beau-père, répondit Gaston. Cet appartement est fort bien. Je prendrai le logis qu'habitait Scrilly; vous garderez celui de sa sœur Gabrielle, qui semble commodément distribué.

— De plus, reprit Lormeuil, comme il est fraîchement décoré et meublé encore en partie, nous pourrons nous y installer tout de suite. Il suffira de quelques arrangements que les domestiques feront demain matin.

— Vous avez toujours raison, papa beau-père, répondit Gaston Darembert.

— C'est bon. Voici qui est entendu, monsieur le voisin. Je garde les clefs. Si M. Armand de Scrilly a quelques réclamations à faire, il viendra me les adresser.

— Rien de mieux, messire Lormeuil, répondit Raoul en ricanant; et bonne nuit. Je vous laisse.

— Parbleu, nous partons également. Veuillez passer, monsieur le lieutenant civil. »

Ils s'en allèrent tous ensemble, et fermèrent la porte à double tour. Ils étaient à peine dehors que le panneau de la boiserie se rouvrit, et les deux prisonniers sortirent. Ils restèrent un moment immobiles, assez déconcertés, et se regardèrent l'un l'autre.

« As-tu entendu? demanda Henri de Grandmont à Pedrillo.

— Un peu.

— As-tu compris?

— Tant bien que mal.

— Ma foi, je n'ai pas saisi grand'chose, reprit Henri. On entend mal derrière ces planches. Cependant il paraît que le propriétaire de l'appartement, M. de Scrilly, est poursuivi pour dettes, qu'il s'est sauvé ce soir avec sa sœur Gabrielle, et que son créancier, qui venait l'arrêter, a sous-loué son appartement. Quelle aventure!

— Monsieur, dit Pedrillo avec un air réfléchi, il me vient dans l'esprit une idée... simple curiosité... c'est de savoir si nous sommes compris dans le bail!

— Que le diable t'emporte! avec tes réflexions saugrenues. Tâchons de sortir d'ici.

— C'est bien dit. Mais, par où? Ils ont fermé, verrouillé, barricadé la porte, et, si je ne me trompe, toutes les fenêtres sont grillées.

— C'est égal; viens avec moi. Je trouverai bien une issue pour m'échapper. »

FABRE D'OLIVET.

(*La suite à un prochain numéro.*)

Résidences royales.

FONTAINEBLEAU. — LE CHATEAU.

(Deuxième article. — Voir la Forêt, page 151.)

Les sociétés modernes ont été tellement renouvelées par le mouvement des idées et de la civilisation, elles se sont si complétement séparées du passé, que la plupart des palais, des vastes édifices élevés çà et là par les anciens rois, sont restés sans destination, ou ont été adaptés à de vulgaires usages sans respect pour la majesté des souvenirs. Le château de Saint-Germain, où naquirent Charles IX, Henri II et Louis XIV, où Louis XIV poursuivait mademoiselle de La Vallière, où le roi Jacques II trouva un asile pour sa famille et sa cour exilée, est aujourd'hui une prison militaire. Versailles, cette dispendieuse folie d'un grand roi, à laquelle concoururent les Mansard, les Lebrun, les Mignard, les Girardon, les Lenôtre... Versailles, dont le nom résume toutes les pompes, toutes les magnificences de l'ancienne monarchie, n'est plus qu'une pinacothèque encombrée d'assez médiocres peintures modernes, où notre génération pacifique et oisive s'en va voir comment nos pères gagnaient de la gloire à faire de la fumée par toute l'Europe, et comment nos peintres gagnent de la réputation à la peindre. Blois, célèbre par la tragique aventure des Guises, était, sous la restauration elle-même, transformé en caserne; des propos de corps de garde et des chansons grivoises retentissaient dans l'oratoire discret et mignon de Catherine de Médicis. Chambord, cette féerique création attribuée, on ne sait pourquoi, au Primatice, à laquelle dix-huit cents ouvriers travaillèrent pendant douze ans ; Chambord, où François Ier écrivait sur une verrière cet axiome de sagesse amoureuse, qui n'a profité à personne : « Souvent femme varie, bien fol est qui s'y fie! » Chambord, tour à tour habité par nos rois, par Stanislas Leczinski, par le maréchal de Saxe; Chambord, le plus merveilleux palais de France, est aujourd'hui désert et délabré. Fontainebleau lui-même, œuvre de tant de rois, si riche en souvenirs de tous les âges, qu'il semble que toute la monarchie française a passé par là, fut consacré, au commencement de l'empire, à une école militaire. Il est vrai que l'empire la transféra plus tard à Saint-Cyr, et que, cédant à l'entraînement de sa grandeur croissante, il reprit Fontainebleau pour son propre compte, y logea un pape et y plaça un trône. Alors le mouvement militaire de l'époque, le cercle de vassalité princière qui s'était formé autour du nouvel empereur d'occident, purent rappeler momentanément dans cette antique résidence quelque chose de son animation d'autrefois. Mais les restaurations furent insuffisantes, et autour de la partie du palais habitée par la cour impériale s'étendaient des bâtiments dégradés, des salles nues et vides et dans le plus déplorable état de délabrement. Les plus belles de ces salles et de ces galeries, celles surtout qui étaient intéressantes au point de vue de l'art, ont été restaurées sous le règne de Louis-Philippe. Nous citerons entre autres la galerie de Henri II, la chapelle de Saint-Saturnin, la salle de Saint-Louis, la *salle des gardes*, une des plus richement décorées du château, le *salon de François Ier*, l'escalier du roi, la porte Dorée, etc. Cette œuvre de restauration, qui se poursuit assez activement, a rajeuni en partie cette résidence. La France doit s'en applaudir. Sur son sol instable les monuments du passé ont jonché tant de ruines, ont subi tant de mutilations! Dans quelques années, si l'œuvre commencée s'achève, Fontainebleau sera revenu à toute son ancienne splendeur, mais il lui manquera ce que l'avenir ne lui rendra probablement jamais, la vie. De temps à autre il abritera pour quelques jours la cour, telle que l'ont faite les temps modernes, cour plus ou moins citoyenne, c'est-à-dire plus ou moins dépourvue d'éclat et d'élégance : le reste du temps, ce ne sera qu'une magnifique solitude.

L'étendue des bâtiments qui constituent le château de Fontainebleau est telle, que la toiture seule présente une superficie de 60,000 mètres carrés. Leur ensemble est si compliqué qu'il faut les parcourir plus d'une fois ou s'aider d'un plan pour s'y orienter facilement. La vue à vol d'oiseau, donnée dans le numéro de *l'Illustration* du 8 novembre dernier, forme un plan pittoresque à l'aide duquel on peut prendre rapidement une connaissance préalable qui éclaire et rende plus agréable une visite faite sur les lieux. De prime vue, on reconnaîtra que ce vaste assemblage d'édifices se partage en deux massifs principaux réunis par une galerie transversale, qui occupe le fond d'une cour s'avançant sur l'étang. Cette cour est celle *de la Fontaine*. Elle est ornée, du côté de l'étang, d'une statue en marbre blanc représentant Ulysse et du piédestal de laquelle s'écoulent quatre jets d'eau. Cette galerie dite *de François Ier*, qui attend encore sa restauration, fut construite par ce prince pour servir de communication entre la cour du Cheval blanc et l'ancien pavillon de Saint-Louis, berceau de cette antique demeure. Elle a sur la cour de la Fontaine une terrasse extérieure bâtie par Henri IV et refaite par Napoléon. Sur son autre façade, du côté du jardin du Roi, Louis XV la fit doubler pour faire les petits appartements. Le jardin du Roi se nommait, sous François Ier, jardin des Buis et, sous Henri IV, jardin de l'Orangerie. On y distingue une statue entourée d'un bassin circulaire. Cette statue est celle de Diane chasseresse; elle surmonte une charmante fontaine en marbre blanc, élevée par ordre de Napoléon; l'eau s'échappe par quatre têtes de cerf en bronze. — A droite de la cour de la Fontaine et à l'extrémité de la belle avenue de tilleuls, dite avenue de Maintenon, qui longe l'étang, on aperçoit, dans la gravure, une façade à vastes croisées cintrées : c'est la *galerie de Henri II*, la merveille du château depuis sa restauration en 1834. Derrière cette galerie s'étend la cour Ovale ou du Donjon, qui comprenait primitivement tout le château. Elle était, dans le principe, défendue par des fossés et un pont-levis. A droite de la cour Ovale et bien plus grande que celle-ci est la cour des Offices, bâtie par Henri IV et achevée en 1609. Elle n'a rien de remarquable que son portail hardi donnant sur la place d'armes. Entre la cour Ovale et celle des Offices on distingue le dôme élégant qui surmonte la porte Dauphine (reproduite dans le numéro du 8 novembre dernier). Enfin, derrière cette même cour Ovale et bordant un des côtés du jardin du Roi, s'étendent les bâtiments d'une cour étroite et allongée, également bâtie par Henri IV et appelée cour des Princes. C'est là que se trouvait l'ancienne galerie des Cerfs éclairée par des fenêtres donnant sur le jardin du Roi et qui fut détruite sous Louis XV. L'aspect sombre et silencieux de la cour des Princes ajoute à l'émotion du visiteur, il songe que c'est dans cette portion du château qu'a été assassiné l'infortuné Monaldeschi. Une croix et le mot *Dieu* gravé sur une pierre rappelait autrefois ce souvenir. Ils ont été remplacés depuis quelques années par l'inscription suivante dans la troisième des chambres formées de la galerie des Cerfs : « C'est près de cette fenêtre que Monaldeschi fut tué par ordre de Christine, reine de Suède, le 10 novembre 1657. » — Tels sont les divers bâtiments placés à la droite de la galerie de François Ier, qui réunit, comme nous le disions plus haut, les deux grands massifs du palais. A gauche sont les bâtiments qui entourent la cour des Adieux ou du Cheval blanc. La façade du fond, celle sur laquelle s'appuie l'escalier du fer à cheval, fut bâtie par François Ier. La façade à moitié cachée par les arbres dans la gravure et formant un angle droit avec la précédente, fut construite sous Louis XV ; elle a remplacé la célèbre galerie d'Ulysse. Là, étaient nos Empire les appartements de la princesse Borghèse, le rez de chaussée était occupé par Madame mère. Madame la duchesse d'Orléans habite, du côté de la cour de la Fontaine, le pavillon de Louis XIV, autrefois l'appartement des Reines, d'où l'on aperçoit le grand étang de Henri IV et l'ancien jardin des Pins. C'est là que logèrent Charles-Quint, en 1539; Charles IV, roi d'Espagne, en 1808, et le pape en 1812.

Les immenses constructions de Fontainebleau ont été l'œuvre lente des siècles. La première origine du château se perd dans la nuit des temps. Sous le règne de Louis le Jeune, il apparaît brusquement dans l'histoire. C'est déjà un vieux manoir féodal avec ses tours, son donjon, ses fossés. Alors Louis le Jeune l'habite avec sa cour. C'est de Fontainebleau qu'est datée (actum publice apud Fontem Blandi 1141) la charte par laquelle l'établissement des chanoines est transféré sur le grand pont de Paris et celle de la fondation dans le château de la *chapelle de Saint-Saturnin* en 1169, chapelle consacrée par le fameux Thomas Becket, alors réfugié en France pour échapper aux persécutions de Henri II, et qui, restaurée à diverses époques, existe encore aujourd'hui dans ses proportions primitives. La dernière restauration date de 1834. Les vitraux ont été faits sur le dessin de la princesse Marie d'Orléans ; ils représentent saint Philippe et sainte Amélie au milieu d'un chœur d'anges. Transfigurations souvent répétées depuis. *O imitatores! servum pecus.* Cette chapelle est reproduite dans une des gravures de ce numéro. Parmi les parties les plus anciennes du château il faut compter les constructions faites par saint Louis. Ce monarque aimait beaucoup ses chers déserts de Fontainebleau, comme il les appelle dans plusieurs lettres. Il y prenait souvent le déduit de la chasse. Un jour, le 22 janvier 1261, poursuivant un cerf dans la forêt, il perdit sa suite et tomba dans une bande de voleurs; mais il se mit à sonner d'un petit cor qu'il portait suspendu à son cou, et ses gens accoururent et le délivrèrent. On voit encore debout le pavillon qui porte son nom. Il fut refait en grande partie par François Ier. C'est dans une chambre de ce pavillon, nommée encore aujourd'hui chambre de Saint-Louis que ce monarque, se croyant à la veille de mourir, dit à son fils aîné ces belles paroles que nous a conservées Joinville : « Biau filz, je te prie que tu te faces amer au peuple de ton royaume, car vrayment je ameraie mieux que un Escot venist d'Escosse et gouvernât le peuple du royaume bien et loiaulement, que tu le gouvernasses mal à poinct et à reproche. » — Pendant une grande partie du XIVe siècle, l'histoire de Fontainebleau reste obscure. Les rois de France ont cessé d'y séjourner, et malgré la réputation de salubrité de cette résidence, réputation augmentée encore lorsque en 1350, la famille royale y fut préservée de la peste noire, qui ravageait alors l'Europe, ils n'y apparaissent plus qu'à de longs intervalles pour prendre le plaisir de la chasse.

En 1564, Charles V y fonda une librairie dont l'existence se lie à celle de la tour du Louvre ; elle en fut d'abord une annexe, mais elle lui survécut. Cette bibliothèque fut considérablement augmentée par la munificence de François Ier. Budé en fut nommé par lui le gardien. Il l'enrichit de beaucoup de manuscrits grecs. Elle s'accrut, par suite de la confiscation des biens du comtéable de Bourbon, de la précieuse collection formée par les princes de cette famille, et bien plus encore par la réunion de la librairie rassemblée à Blois

par les princes de la maison d'Orléans, et qui contenait l'ancienne collection des ducs de Milan, rapportée par Louis XII de son expédition du Milanais. La bibliothèque de Fontainebleau était placée au-dessus de la galerie de François Ier. Des distributions ultérieures ne permettent plus de reconnaître cette pièce, qui était une des plus belles du château. La cé-

(Fontainebleau. — Vue du château, prise du parterre.)

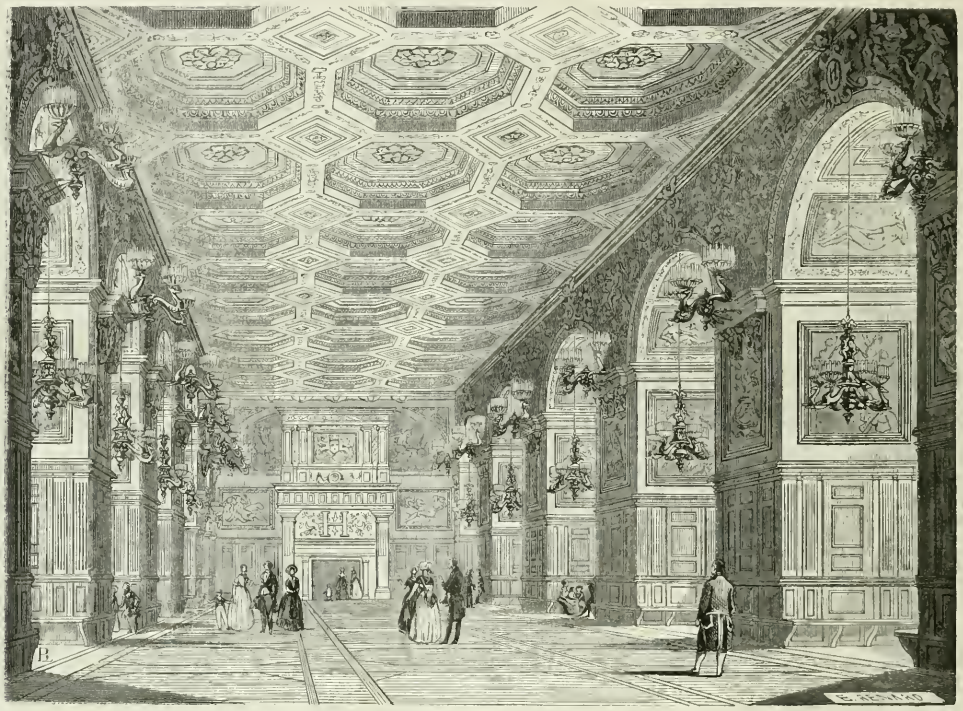

(Fontainebleau. — Galerie de Henri II.)

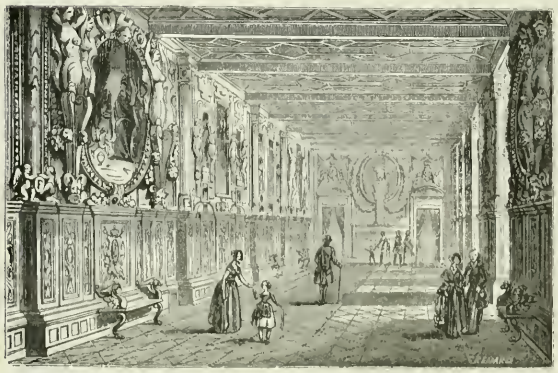

(Fontainebleau. — Galerie de François Ier.)

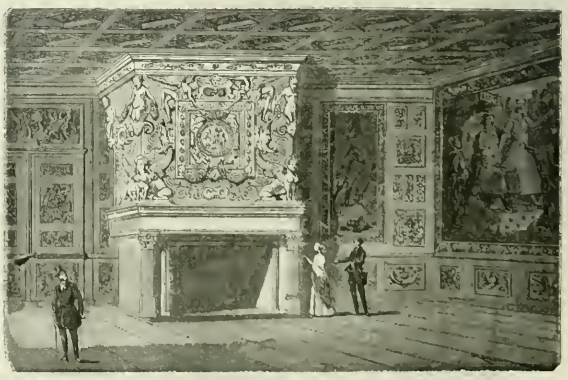

(Fontainebleau. — Salon de François Ier.)

lèbre ordonnance de 1556, par laquelle Henri II enjoignit aux libraires de remettre à sa bibliothèque un exemplaire en vélin et relié de tous les livres imprimés par privilége, fut une nouvelle source de richesse; et ce dépôt, qui allait s'augmentant à chaque règne, fut le fondement du vaste trésor littéraire amassé aujourd'hui dans la bibliothèque Royale de la

rue de Richelieu. Augmentée de cent quarante nouveaux manuscrits sous Charles IX, la bibliothèque de Fontainebleau fut plus d'une fois,—dit M. Ludovic Lalanne dans son intéressant volume intitulé : *Curiosités bibliographiques*,—pillée par les hommes qui se trouvèrent successivement à la tête des affaires à la fin du seizième siècle. Ce fut pour prévenir de pa-

(Fontainebleau — Cour de la Fontaine.)

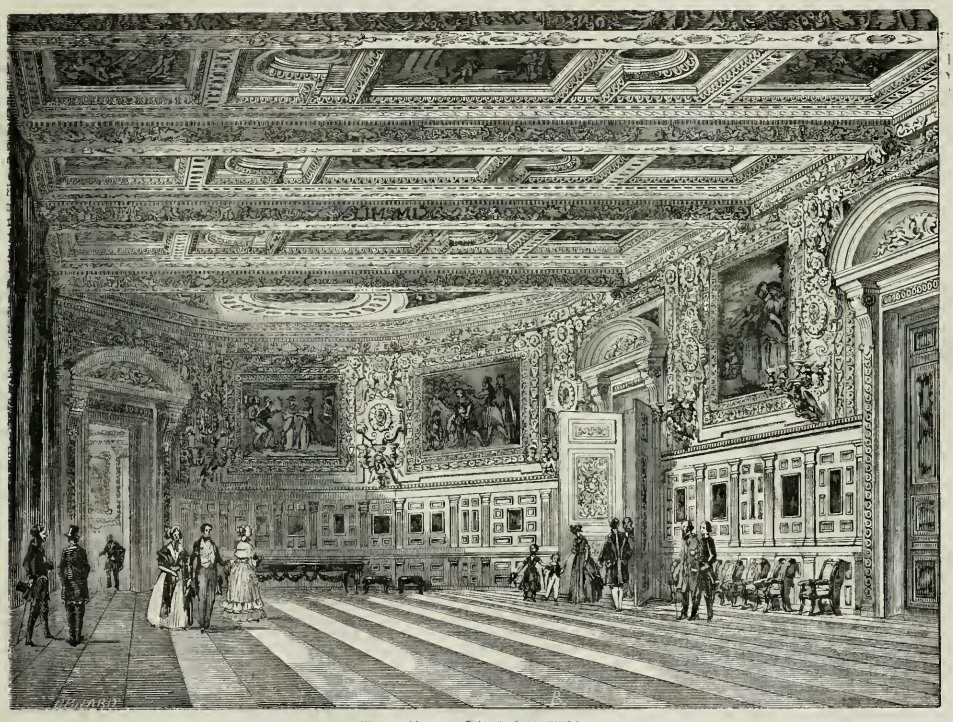

(Fontainebleau. — Salon de Louis XIV.)

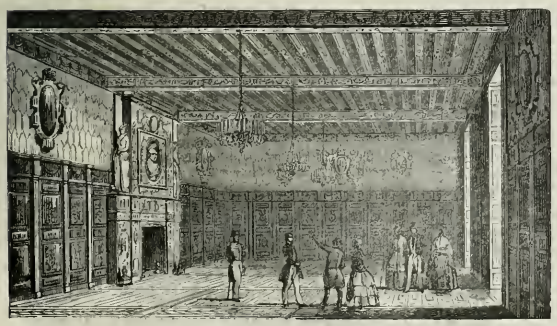

(Fontainebleau. — Salle des Gardes.)

(Fontainebleau. — Chapelle Saint-Saturnin.)

reils accidents que Henri IV, en 1595, la fit transférer à Paris. Ses derniers conservateurs avaient été Amyot et Jacques-Auguste de Thou. — La royauté déserta quelque temps Fontainebleau. Louis XI se réfugia à Plessis-les-Tours. Charles VIII fit embellir le château d'Amboise, où il était né et où il mourut. Louis XII donna la préférence au château de

Blois. C'est sous François Ier que fut construite la plus grande partie des bâtiments que nous voyons aujourd'hui. Sous la direction de l'architecte Serlio, qu'il avait fait venir d'Italie, le château subit une complète métamorphose. Les anciennes constructions furent restaurées; la cour du Donjon prit une forme nouvelle et devint la cour Ovale; la cour de la Fontaine, la grande cour d'Honneur, dite plus tard du Cheval blanc, furent entourées de bâtiments élevés sur les terrains du couvent des Mathurins acquis par le roi. C'est de cette époque que datent la salle de Bal ou des Cent-Suisses, la galerie dite de François Ier, les pavillons de Pomone, de l'Etang et la grotte du jardin des Pins, célèbre par une aventure romanesque qui peint les mœurs de l'époque. Le roi d'Ecosse, Jacques V, initié aux mystères de cette grotte, à l'aide d'un miroir indiscret, y vit, pendant qu'elle se baignait, la princesse Madeleine, fille de François Ier, qui devint sa femme et mourut d'ennui en Ecosse six mois après son mariage. Pendant qu'il agrandissait le château, le roi appelait près de lui Léonard de Vinci, qui mourut en France, et André del Sarto, qui allait bientôt se déshonorer en dissipant en folles dépenses pour sa femme l'argent qui lui avait été confié pour faire des acquisitions d'objets d'art. Les peintures que ces deux artistes exécutèrent pour le roi sont aujourd'hui un des plus beaux ornements de notre musée. En révélant à la France encore barbare l'Italie si radieuse, il éveillait en elle le goût des arts et acquérait, par cet heureux instinct qui le portait à les protéger, un renom immortel. Malheureusement les grands artistes firent défaut au bon vouloir de François Ier. Il dut confier la direction de ses travaux à des artistes de second ordre. Le Rosso introduisit en France la fresque et le goût florentin; il s'acquitta avec une grande fougue de plusieurs des diverses commandes que lui fit le roi, dont il fut libéralement récompensé. Sa haute fortune fut troublée par l'arrivée du Primatice. Leur rivalité, leurs querelles continuelles importunèrent François Ier. Le Rosso s'étant empoisonné, le Primatice resta seul maître des travaux; et, par une basse jalousie, il fit détruire plusieurs des peintures de son rival. Soutenu par la faveur de la duchesse d'Etampes, il osa s'attaquer à un autre artiste italien, plein de talent, de verve et d'originalité, fort amoureux d'ailleurs de son propre mérite, vantard, irritable, ardent dans ses haines, prompt dans ses vengeances, bravant au besoin les grands, toujours prêt à dénoncer avec la dague ou l'épée les complots de ses ennemis. Il avait obtenu, au moyen de sa protectrice, les travaux de sculpture de la fontaine du château que le roi avait déjà accordés à Benvenuto Cellini. L'orfèvre florentin n'était pas d'humeur à supporter un tel affront. A peine a-t-il connaissance de l'injustice qu'on veut lui faire, il s'en va trouver le Primatice, et sans s'arrêter à ses courtoisies lombardes (*certe sue Lombardesche accoglienze*), il réclame les travaux que celui-ci veut lui enlever. Le peintre de Bologne se défend par d'assez mauvaises raisons. « Chacun cherche, dit-il, à faire ses affaires par tous les moyens possibles. D'ailleurs, si le roi le veut ainsi, qu'avez-vous à dire? — J'ai à dire et je vous préviens que si j'apprends jamais que vous parliez en aucune façon de cet ouvrage qui m'appartient, je vous tuerai sur l'heure comme un chien. » Et il était homme à le faire! Aussi le surlendemain le Primatice vint-il faire ses excuses à cet incommode compagnon, et à quelque temps de là, pour plus de sûreté, il partit pour l'Italie avec commission du roi d'acheter des marbres et de mouler les plus belles statues antiques. Il fit l'acquisition de cent vingt-cinq morceaux d'antiquités et rapporta en France les moules du Laocoon, de la Cléopâtre, de l'Hercule à l'enfant, de l'Apollon du belvédère et d'une Vénus, que l'auteur de l'article Primaticcio de la *Biographie universelle*, et M. Valoni, dans ses *Souvenirs historiques de Fontainebleau*, prétendent à tort être la Vénus de Médicis. Ni la Vénus du Capitole, ni celle de Médicis n'avaient encore été trouvées du temps de Cellini. Il apporta en outre les moules des statues du Nil et du Tibre, de la statue équestre de Marc-Aurèle et d'une partie des bas-reliefs de la colonne Trajane. Plusieurs de ces statues furent jetées en bronze et ornèrent plus tard les jardins de Fontainebleau. Le célèbre Vignole, que le Primatice avait amené avec lui et qu'il retint deux ans en France l'aida dans tous ces travaux. Benvenuto Cellini fit un jour porter à Fontainebleau une statue en argent représentant Jupiter, et qu'il avait exécutée pour le roi. En la disposant dans la galerie de François Ier, il fut très-surpris d'y trouver déjà rangés les antiques rapportés d'Italie par le Primatice. Cette concurrence inattendue ébranla un instant sa présomption naturelle. De plus, madame d'Etampes, dont il s'était fait une ennemie, lui joua le mauvais tour de retenir le roi jusqu'à la nuit. Mais Cellini, ne se déconcertant pas, cacha adroitement une bougie allumée au milieu de la foudre que le Jupiter portait dans sa main droite élevée au-dessus de sa tête. Cette lumière, tombant de haut, faisait le meilleur effet. Quand le roi s'avança avec la cour, il admira beaucoup cette statue. « C'est la plus belle chose, dit-il, qu'on ait jamais vue; j'aime les arts, et je m'y connais, je n'aurais jamais imaginé la centième partie de ce que je vois. » Ce fut autour duroi un chœur d'éloges, interrompu seulement par madame d'Etampes. « Ne voyez-vous pas, dit-elle, ces belles statues en bronze qui sont plus loin? Voilà où est le vrai mérite de l'art, et non pas dans ces bagatelles modernes. Au jour, cette statue paraîtra mille fois moins bien. D'ailleurs, le voile qui la couvre en partie, sert sans doute à cacher des défauts. » Cellini, irrité de ces paroles, déchira violemment et avec une intention marquée, la draperie qu'il avait ajustée. Si la statue n'y gagna pas beaucoup au point de vue de l'art, elle y perdit beaucoup du côté de la décence. La favorite en fut pour sa confusion. Ce fut là le dernier triomphe de l'artiste sur la maîtresse du roi. Il s'était jeté dans une lutte où il devait évidemment succomber. L'argent et les commandes lui manquèrent bientôt, et il dut regagner tristement l'Italie.

Des ornements commandés par François Ier à Cellini pour la porte de Fontainebleau, il ne reste aujourd'hui qu'un bas-relief en bronze, placé d'abord sur une des façades du château d'Anet, et décorant aujourd'hui le fond de la salle des Cariatides, au musée du Louvre.

Le Primatice atteignit un âge très-avancé, et sous quatre règnes, Fontainebleau se remplit de ses œuvres. La majeure partie a péri par le vandalisme du règne de Louis XV. Ce que l'on doit surtout regretter, c'est la destruction de la galerie d'Ulysse, de 456 pieds de long sur 18 de large, dans laquelle Nicolo dell' Abate peignit, d'après ses dessins, cinquante-huit grands tableaux à fresque représentant les travaux d'Ulysse. Les peintures mythologiques qu'il avait exécutées dans la salle de Bal, ou *galerie de Henri II*, ont été restaurées en 1834 et 1835, par M. Alaux. Ces peintures, le plafond à caissons, à fond d'or et d'argent, le parquet en marqueterie répétant les compartiments du plafond, les lambris en bois de chêne rehaussés également d'or et d'argent, la richesse et l'élégance des lustres, tout concourt à rendre l'aspect de cette salle éblouissant et d'un effet prodigieux. Le roi a confié à M. Abel de Pujol la restauration des peintures qui ornaient la chambre de la duchesse d'Étampes, convertie en escalier sous Louis XV. L'état d'abandon dans lequel restèrent si longtemps les peintures du Primatice et du Rosso est tel, que, dès 1642, on ne distinguait déjà presque plus rien de quatre des tableaux de la chambre de madame d'Étampes. Les huit tableaux de cette chambre représentaient des traits de la vie d'Alexandre. Mais en peignant le passé, l'artiste courtisan, préoccupé du présent, rapetissa le héros macédonien aux proportions de François Ier. Il n'avait que faire du grand civilisateur antique, qui unit l'Orient à l'Occident, l'Asie à l'Europe; il se rappelait seulement que cet appartement était celui d'une femme de plaisir qui cherchait à exciter les passions d'un roi voluptueux. Aussi, c'est Alexandre au milieu des joies d'un festin à Babylone, des folies d'une mascarade à Persépolis. M. Abel de Pujol a remplacé, on ne sait pourquoi, ce dernier sujet par celui d'Alexandre coupant le nœud gordien, faisant peindre sa maîtresse par Apelles, ou bien offrant à celle-ci une couronne; en un mot, ce sont les faiblesses du héros que le Primatice a prises pour sujet de ses libres peintures. Dans une seule composition, Alexandre enfermant les œuvres d'Homère dans la cassette de Darius, il semble s'être souvenu que le vainqueur des Perses avait d'autres qualités que celles d'un athlète; mais, à la vérité, il trouvait là une ingénieuse allusion au goût passionné pour les lettres et les arts qui honoraient également François Ier et sa maîtresse, appelée par ses contemporains la plus belle des savantes et la plus savante des belles. A la duchesse d'Étampes et à François Ier, succédèrent la duchesse de Valentinois et Henri II. Alors c'est Diane de Poitiers qui préside aux fêtes, aux embellissements de Fontainebleau. De toutes parts, sur les murs du château, son chiffre s'entrelace avec celui de son royal amant. Quelques vers adressés par elle à Henri II témoignent de la grâce de son esprit; ils sont d'un tour naïf, digne de Marot. Elle raconte que « Amour un beau matin vint lui offrir un garçon frais, dispos et jeunet. »

« Nenny! disais-je. — Ah! ne serez déçue, »
Reprit Amour. . . . . .
« Mieux vaut, lui dis, être sage que reyne. »
Ains me sentis et frémir et trembler...
Et Diane faillit, et comprendrez sans peine
Du quel matin je pretends reparler.

Diane, c'était là un heureux nom pour cette époque d'engouement mythologique. Le Primatice peignit la déesse sans voiles. Une de ces peintures restaurées se voit aujourd'hui dans le petit salon de Louis XV. Mais les grâces folâtres ont fui. Pendant quelques années vont régner Catherine de Médicis, les guerres civiles et de religion. Avec Henri IV reviennent des jours prospères pour Fontainebleau. Avec une nouvelle maîtresse, le château doit recevoir de nouveaux emblèmes. Cette fois-ci c'est un S traversé d'un trait, mauvais rébus faisant allusion au nom de Gabrielle d'Estrées (d'Estrait). Ce signe symbolique se trouve mêlé au chiffre de Marie de Médicis dans la chambre de Louis XIII, ainsi nommée parce que ce prince y vint au monde. Henri IV la fit décorer de peintures par Ambroise Dubois et Paul Bril. Louis XV a gâté en partie la disposition de cette pièce en faisant accommoder les portes suivant les proportions nouvelles que les robes à paniers imposaient à l'architecture. — François Ier et Henri IV sont les deux rois qui ont le plus contribué à la création et aux embellissements de Fontainebleau. Outre les grandes constructions de la cour des Offices et de celle des Princes, on doit encore à Henri IV la galerie de Diane, bâtie pour satisfaire un caprice jaloux de Gabrielle, qui, à l'exemple de Diane de Poitiers, voulait aussi avoir son temple, son Olympe, où elle figurât avec le croissant sur la tête. Quand l'Olympe commandé à Ambroise Dubois fut prêt, la divinité était morte. Le croissant revint par droit de survivance à Marie de Médicis, qui fut mise dans l'Olympe à la place de Gabrielle. Cette galerie, tombée en ruine, a été réparée par Louis XVIII. Par une inscription curieuse, répétée en lettres d'or sur les cinq portes, il datait cette restauration de la vingt-huitième année de son règne, supprimant ainsi sa propre restauration à lui-même. C'est la seule trace que les Bourbons de la branche aînée aient laissée de leur passage à Fontainebleau. C'est peu pour un souverain qui compte vingt-huit années de règne; il est vrai que pendant ce temps *ses lieutenants* firent de tous les côtés d'assez grosse besogne. La chapelle de la Sainte-Trinité, bâtie par François Ier sur les débris de l'ancienne église élevée par saint Louis, fut aussi réparée par Henri IV et enrichie de peintures par Fréminet. C'est une des parties du château qui appelle encore aujourd'hui la restauration. Depuis 1595 jusqu'en 1609, Henri IV fit continuellement travailler à Fontainebleau. Il acquit le vaste terrain sur lequel le parc a été établi, et dont la contenance est d'environ quatre-vingt-quatre hectares, et il fit creuser le beau canal de douze cents mètres de long sur trente-neuf de large qui le traverse (1). C'est à gauche de ce parc qu'est la fameuse treille du roi plantée par Louis XV, qui produit de trois à quatre mille kilogrammes d'excellent chasselas. Louis XIII continua les embellissements ordonnés par Henri IV à la chapelle de la Sainte-Trinité, et fit construire par Lemercier, son architecte, le fameux escalier du fer à cheval dans la cour du Cheval blanc. Cet escalier, remarquable sous le rapport des difficultés vaincues, remplaça un premier escalier conduisant à une terrasse du haut de laquelle la cour assistait aux tournois. — Quelques années après, le 6 novembre 1657, une souveraine du Nord épouvantait la paisible résidence de Fontainebleau par une tragique histoire qui est restée le souvenir funèbre et sanglant de ce château. Christine, reine de Suède, cette femme, alors âgée de trente et un ans, « qui avait l'air, dit mademoiselle de Montpensier, d'un joli petit garçon; qui jurait Dieu, jetait ses jambes d'un côté et de l'autre, les posait sur les bras de sa chaise et faisait des postures de bouffon; » cette reine, qui avait abdiqué, par philosophie, une couronne, terminait une galanterie par un meurtre, et faisait froidement assassiner, par jalousie, Monaldeschi, son écuyer et son amant. Quelques mois après, elle assistait au ballet du carnaval où figurait Louis XIV, âgé de vingt ans. Fontainebleau fut bientôt délaissé pour Versailles et Marly; seulement Louis XIV y faisait de temps à autre de courtes apparitions. Il fit dessiner par Le Nôtre le parterre dans la forme qu'il a aujourd'hui. — Nous avons déjà parlé des changements malheureux opérés par Louis XV dans le château. En 1755, sous l'influence de madame de Pompadour, il fit construire un théâtre mesquin, où fut joué, pour la première fois, en 1752, *le Devin du Village*. Tout le monde se rappelle avoir lu, dans *les Confessions* de Jean-Jacques Rousseau, comment il y assista placé sur le devant de la loge de l'intendant des menus-plaisirs, faisant face à celle du roi, dans un équipage plus que modeste, la barbe longue et la perruque mal peignée, tour à tour humilié de sa tenue négligée, à cause des femmes élégantes qui l'environnaient, et honteux de sa pusillanimité à cause de la philosophie. Il partit le lendemain au matin pour éviter d'être présenté à Louis XV. Un autre philosophe, moins facile à déconcerter que lui, et qui, d'ailleurs était gentilhomme ordinaire, Voltaire, séjourna aussi quelque temps à Fontainebleau. Un soir que la marquise du Châtelet perdait chez la reine une somme de 84,000 livres, Voltaire lui dit en anglais qu'elle jouait avec des fripons. Comme ces fripons étaient de puissants personnages, il trouva prudent d'aller se mettre, à Sceaux, sous la protection de la duchesse du Maine. Louis XVI a laissé peu de traces à Fontainebleau, si ce n'est qu'il renouvela quelques parties du mobilier et qu'il y utilisa quelques travaux de fine serrurerie sortis de ses mains, qu'on voit encore aujourd'hui. Il y a dans une des chambres du château un petit guéridon en acajou, à bascule, dont le pied, peint en vert imitant le bronze, est usé par le frottement; c'est sur cette simple table que le plus grand homme de guerre que compte l'histoire signa son abdication à la couronne. Nul ne peut se défendre d'une profonde émotion en entrant dans cette chambre où se passa un acte si solennel. La restauration, en consacrant ce souvenir, a trouvé moyen d'y faire du janotisme et d'y ramasser du ridicule. Une plaque de cuivre adaptée sous la table d'acajou contient cette inscription :

« Le 5 avril 1814, NAPOLÉON BONAPARTE signa son abdication sur cette table, DANS LE CABINET DE TRAVAIL DU ROI! »

Quinze jours après, l'empereur déchu, partant pour l'exil, faisait ses adieux à ses grenadiers rangés dans la cour du Cheval blanc, et ces adieux d'un grand homme devenaient pour Fontainebleau la page la plus illustre et la plus impérissable de son histoire.

(1) C'est aussi à Henri IV qu'est dû le réservoir voûté de 750 mètres de long, qui prend son origine aux hameaux des Peleux et des Provençaux, et fournit 40 pouces d'eau limpide au château et à la fontaine de la place d'Armes. Malheureusement, le bienfait n'a pu s'en étendre aux parties supérieures de la ville dépourvues d'eau. On avait proposé sous l'empire d'établir à cet effet, une turbine à Valvin. Il serait à désirer qu'on vînt en aide, pour accomplir ce travail, au budget insuffisant de la ville de Fontainebleau.

Théâtres.

THÉATRE-FRANÇAIS. *L'Homme de bien*, comédie en trois actes et en vers, par M. Émile Augier. — VAUDEVILLE. *Riche d'amour*, un acte par MM. Duvert et Lausanne. — GYMNASE. *L'Enfant de la maison*, par M. Varin. — PALAIS-ROYAL. *Plombières, Bade et Trouville*, par un anonyme.

On se souvenait de *la Ciguë*, aussi attendait-on *l'Homme de bien* avec beaucoup d'intérêt. Le début de M. Émile Augier n'avait pas été précisément un coup de maître, mais il annonçait un écrivain, cette grande rareté, et il présageait un poète comique, rareté plus grande encore. Sur la foi de ce succès de *la Ciguë* et du suffrage public, ces messieurs de la rue de Richelieu s'étaient empressés d'accepter *l'Homme de bien*; la pièce avait été fort célébrée et même trop célébrée à l'avance par les nouvellistes de coulisses, par les réclames de journaux et par les amis de l'auteur. Partant jamais œuvre ne naquit sous un astre plus favorable et jamais nouveau-né ne s'était vu choyé, vanté, accueilli, caressé avec plus de sollicitude et d'amour; pourquoi donc le succès n'a-t-il pas précisément répondu à l'attente générale, et d'où vient que la fin n'a pas complétement couronné l'œuvre?

Mais d'abord qu'est-ce que cet homme de bien, et quel est son caractère. Mons Féline est un de ces personnages comme on en compte beaucoup dans tous les temps et principalement dans le nôtre, il est parfaitement bien posé dans le monde et parfaitement vicieux. Féline doit un peu à sa position et beaucoup à sa conduite industrieuse la réputation de probité dont il jouit. C'est un avare, un cupide, un égoïste, un hypocrite, mais c'est un habile homme, il a su discipliner toutes ses mauvaises passions et en faire les très-humbles et obéissantes

servantes de son intérêt. Avec un pareil personnage on peut faire assurément une comédie de caractère, il y a de l'étoffe; mais cette comédie ne sera-t-elle pas un peu sombre et lugubre? Les vices ténébreux de mons Féline ne vont-ils pas nous l'attrister et nous l'assombrir, à moins que les autres personnages n'y jettent l'entrain et la gaieté que cet homme de bien ne saurait y mettre?

Maintenant que voyons-nous autour de Féline, et qui est-ce qui va lui donner la réplique? Un oncle, très-vieux, très-radoteur et très-entêté, une jeune cousine la plus ingénue du monde, puis un grand jeune vaurien, de mauvais ton, fion avarié et de cinquième ordre, puis enfin madame Rose Féline, la très-peu chaste moitié de l'homme de bien. Croyez-vous que notre gaieté doive être bien gaie avec ces personnages-là, et si nous devons rire, sera-ce de ce rire franc, sincère, naïf et cependant décent et honnête, le vrai rire de l'esprit et du public français?

Mais peut-être, à côté de la comédie de caractère, allons-nous voir poindre et surgir la comédie d'intrigue, et le piquant des situations va sans doute nous dédommager de tout ce monde un peu froid, un peu faux et un peu vulgaire. Cette intrigue, quelle est-elle, et de quoi s'agit-il pour Féline? de la conquête d'un héritage. L'oncle Bridaine est riche, mais l'ingénue Juliette est sa nièce au même degré que Féline. Or, quelle scélératesse l'homme de bien commettra-t-il pour qu'il n'y ait qu'un héritier comme il n'y a qu'un héritage, et que la vertu de cet honnête personnage devienne la légataire universelle de l'imbécile vieillard. Le moyen est simple, mais médiocrement comique : Féline donnera à tous de fort méchants conseils, excellents d'ailleurs pour ses intérêts. Octave séduira Juliette, Juliette adorera Octave, le bonhomme d'oncle voudra épouser sa nièce, et puis il finira par la bannir de sa présence et de son testament. Pas plus malin que cela!

Pressentez-vous maintenant pourquoi le nouvel ouvrage de M. Augier n'a obtenu qu'un demi-succès? et d'un autre côté ne pressentez-vous pas aussi pourquoi il ne devait éprouver qu'une demi-chute? Dans la même soirée, M. Augier a été perdu et il a été sauvé. Sauvé par son sujet, dont la conception est neuve et hardie, perdu par une exécution insuffisante. Les qualités qui lui font défaut, à ce qu'il nous semble, sont celles qu'on acquiert, et il possède toutes celles que le travail ne saurait procurer, si la nature n'y a pourvu. Que de raisons pour se consoler! Il a des idées et de l'observation, c'est-à-dire que son esprit est armé d'un microscope, son vers est facile, spirituel et bien tourné, on voit qu'il l'a trempé et le retrempe incessamment aux meilleures sources littéraires; comment donc un jour ou l'autre, M. Augier n'emporterait-il pas un grand succès et une belle couronne?

On a fort applaudi, çà et là, bon nombre de ces alexandrins vifs, nets et transparents comme de la bonne prose et tout aussi comiques. Ainsi, du monologue où l'homme de bien fait baisser pavillon à sa conscience et la contraint de capituler.

Qu'Octave (se dit-il)

Soit un fieffé vaurien
Qui se rit de l'honneur des femmes et des filles,
Et traite ses moiteurs d'aimables peccadilles;
Je n'en suis point coupable, et, certes ce n'est point
Mon exemple qui l'a corrompu sur ce point,
Moi qui n'ai jamais eu d'aventure galante
Qu'en sortant du collége, avec une servante;
Si donc, il perd Juliette et ne l'épouse pas,
Je ne suis nullement responsable du cas;
Oui, mais, comme Juliette une fois mal notée,
Par notre oncle commun sera déshéritée,
Et que j'y gagnerais cinquante mille écus,
Ma conscience prend la mouche là-dessus
Et m'objecte qu'on est le complice hypocrite
Du mal qu'on laisse faire alors qu'on en profite.

Mais ma femme, ajoute-t-il,

Ma femme? J'oubliais ma femme et mes enfants,
Et je dois avant tout me conduire en bon père.
. . . . . .
Ah! mon aveuglement était grand, j'en conviens,
Sauver Juliette, c'est sacrifier les miens,
Et je n'ai pas le droit, quelque appât qui me tente,
De faire à leurs dépens une chose éclatante,
Ils me reprocheraient, avec sévérité,
De les avoir aimés moins que ma vanité.

Et ces vers qui terminent à peu près la pièce, et où l'homme de bien lance à sa conscience, qui n'en peut mais, cet argument captieux et triomphant :

Juliette, grâce à moi, fait un bon mariage,
Et je puis, sans scrupule, accepter l'héritage.

—*Lugete, Veneres*,—pleurez, Amours! Le visage d'Arnal est endommagé, Arnal était grêlé, le voilà incendié. Sa figure a pris feu au moment où son propriétaire se livrait à un détail d'économie domestique; mais que les nombreux amis d'Arnal se rassurent, l'accident n'aura aucune suite fâcheuse si ce n'est peut-être pour la pièce nouvelle, *Riche d'amour*, dont cette maladresse est venue interrompre le succès.

Pour peu que vous teniez à rire, vous irez voir cette longue joyeuseté, cette ébouriffante drôlerie. Arnal-Pingouin s'est fourvoyé dans un bal par souscription pour courir après la dame de ses pensées; voilà notre Pingouin dans le délire, il décoche toutes sortes d'œillades, il se livre à la contre-danse, il absorbe beaucoup de punch, il offre à la dame son cœur et sa main, la dame n'accepte que le bras, disant à l'oreille de Pingouin ce que dit l'Angélique du *Dépit amoureux* à son amant : « Ramenez-moi chez nous. » Mais, ô douleur! ô tribulation! Pingouin a vu son dernier écu disparaître à l'écarté; riche d'amour, pauvre d'espèces, quelle position, et le fiacre qui attend! Voici donc Arnal qui, l'oreille basse et le front rougissant, se met à la poursuite de la pièce de cent sous. Où déterrera-t-il le précieux numéraire? Il s'adresse au petit cousin de la dame qui lui rit au nez, à un surnuméraire qui se fâche; bref, il tombe sur la poche du commissaire du bal. « Prêtez-moi cinq francs. — Pourquoi faire? — Pourquoi? Ah voilà... Eh bien, pour gratifier le garçon. — Eh Joseph! crie le commissaire, voilà cent sous de la part de monsieur. » Pingouin a emprunté une dette, mais Pingouin se ravise. « Mon ami, dit-il au garçon, confiez-moi cet écu et demain vous aurez le double. — Volontiers, monsieur, mais je vous préviens que la pièce est fausse. » Ici Arnal éclate de rire, sa seule ressource dans les grandes douleurs, et il crie : Partons, je payerai le cocher avec mon paletot.

Autre histoire, Pingouin avait déposé au vestiaire son paletot, un paletot tout neuf, et on lui restitue un vieux carrick; le voilà parti, bien plus le voilà arrivé et attablé avec la dame chez un restaurateur. Après la voiture, la nourriture; la dame crie famine, et Pingouin n'a que son carrick; à quel rafraîchissement se vouer? Pingouin hésite entre la poire et le fromage, quand tout à coup Pingouin pousse des cris de joie : « Gruyère, du champagne et des truffes!... » C'est qu'une bourse d'or niché dans un coin du carrick, où diable l'or va-t-il se nicher? — Mais patatra, voilà le propriétaire du carrick qui fait irruption dans la salle à manger, c'est un bataillard, un enragé, c'est le mari peut-être, car madame s'est esquivée. Il faut qu'on lui rende tout, la femme, la bourse, le souper, il faut même que Pingouin lui rende raison. Y en a-t-il assez comme cela? et n'est-il pas temps que la Providence intervienne et délivre Pingouin de son affreux cauchemar? Ha! y a pas de duel, mais il y a un mariage, parce qu'au lieu d'un mari nous avons une veuve. Cette veuve vaut son pesant d'or et représente une multitude d'écus de cinq francs; pour Pingouin quel bonheur! il n'en manquera plus (de pièces de cent sous).

Il n'y a que M. Duvert pour s'aviser de ces sortes de fantaisies, et il n'y a que le seul Arnal capable de leur donner le corps, l'âme, la vie et le mouvement. Il est impossible de patauger d'une manière plus divertissante au milieu de cette macédoine et de cette confusion du bal, d'un vieux carrick, de l'écu, d'un duel, d'un commissaire, du fiacre, d'une bourse vide et d'une bourse pleine, d'une dame et d'un monsieur. On ne sait pas où l'on en est, on ne sait pas où l'on va et jusqu'où Arnal va vous mener avec ce rire qui vous étrangle; on demande grâce, mais mons Arnal est impitoyable. C'est un succès d'une rare impertinence.

Nous serons beaucoup plus sobres de détails avec l'*Enfant de la maison*, titre fallacieux! Cet enfant de la maison, c'est un héros à deux sous par jour, qui s'est vendu 1,500 francs, c'est tout simplement un remplaçant qui, en attendant l'ordinaire de la cantine, vit aux dépens d'une vieille bête qui s'intitule ancien notaire, et qui ne veut pas que monsieur son fils reçoive des coups de plat de sabre et mange à la gamelle. Ce remplaçant c'est Flageole, et ce Flageole c'est Achard, ce bon gros père, si rubicond et si enjoué, qui a tant de bonne volonté et d'entrain, qui rit si franchement, qui parle si vite et qui chante si bien, et avec un goût et une méthode à faire maigrir bien des ténors. En sa qualité de remplaçant du fils de la maison, Flageole mange et boit pour deux, se fait dorloter, choyer, caresser et dodeliner. Flageole, encouragé par la bêtise du Cassandre, se mêle aussi d'opérations plus délicates; il a trouvé dans un coin de la maison une petite fille mal vêtue, oubliée, abandonnée, et il oblige le vieillard à la placer au premier rang dans ses affections; en un clin d'œil, voilà Maritorne redevenue Angélique ou Isabelle, la voilà couverte de soie et de dentelles, complimentée, dotée et mariée. Après quoi, Flageole s'en *va-t-en* guerre, la poche bien garnie, et emportant comme le Stanislas de *Michel et Christine*, le souvenir du bien qu'il a fait. Cela le distraira pendant ses factions.

Trois auteurs se sont creusé la tête sur le sujet et l'acte que nous venons d'exposer. Pauvre sujet, et que voulez-vous qu'il fît contre trois? Vite un remplaçant!

Dispensez-nous de vous entretenir de *Bade, Plombières et Trouville*, vaudeville à baignoires, tombé dans l'eau, et qui a péri avec toute sa cargaison, — l'équipage a été sauvé, et quel équipage! Ravel, Sainville, Tousez et Grassot.

Les Compagnons du tour de France.

(Suite.—Voir page 183.)

« Le *tour de France*, dit George Sand dans son roman du *Compagnon du tour de France*, c'est la phase poétique, c'est le pèlerinage aventureux, la chevalerie errante de l'artisan. Celui qui ne possède ni maison, ni patrimoine s'en va par les chemins chercher une patrie sous l'égide d'une famille adoptive qui ne l'abandonne ni durant la vie ni après la mort. Celui même qui aspire à une position honorable et sûre dans son pays, veut, tout au moins, dépenser la vigueur de ses belles années et connaître les enivrements de la vie active. Il faudra qu'il revienne au bercail et qu'il accepte la condition laborieuse et sédentaire de ses proches. Peut-être dans tout le cours de cette future existence ne retrouvera-t-il plus une année, une saison, une semaine de liberté. Hé bien! il faut qu'il en finisse avec cette vague inquiétude qui le sollicite; il faut qu'il voyage. Il reprendra plus tard la lime ou le marteau de ses pères; mais il aura des souvenirs et des impressions; il aura vu le monde, il pourra dire à ses amis et à ses enfants combien la patrie est belle et grande; il aura fait son *tour de France*. »

Le tour de France a été apprécié ainsi à son point de vue pratique par un ouvrier, M. Pierre Moreau, que nous avons déjà cité : « Ce voyage, d'un pays à un autre, que nous appelons le tour de France, est également utile aux maîtres, aux ouvriers et à l'industrie en général; car les ouvriers, en parcourant ainsi les villes et les campagnes, propagent les idées et le talent qu'ils ont eux-mêmes puisés dans d'autres endroits. La civilisation y gagne également, car l'ouvrier des campagnes les plus reculées a senti aussi la nécessité de voyager pour ne pas rester trop en arrière avec celui des grandes villes, où l'on acquiert des connaissances et où l'on prend les manières, les habitudes et les mœurs d'une grande partie des Français; l'esprit et l'intelligence de l'homme se développent peu à peu sur le tour de France; on devient plus hardi, plus assuré, on apprend également la géographie d'une partie de la France, par la pratique; dans chaque ville on remarque quelques chefs-d'œuvre, quelques monuments ou antiquités curieuses et instructives. En se rapprochant, les hommes font disparaître les vieilles rancunes et jalousies provinciales, et l'ouvrier qui ne serait demeuré pourvu que d'un talent médiocre, peut devenir habile s'il sait profiter de son temps et de l'avantage que lui procurent la différence et la variété qui existent dans l'architecture, la qualité, l'abondance ou la rareté des différents métaux ou produits, la manière de tracer ou d'exécuter les travaux. Enfin l'homme qui a fait son tour de France et qui en a profité peut raisonner juste sur plusieurs choses qui intéressent également l'artisan et le citoyen. »

Le tour de France n'est pas le tour de la France. Le Nord en est exclu, ou probablement, dit *l'Atelier*, à cause de l'exiguïté du salaire qui suffit à peine aux besoins de l'ouvrier sédentaire. Le compagnon, partant de Paris, visite successivement avant d'y rentrer : Sens, Auxerre, Dijon, Châlon, Lyon, Vienne, Saint-Etienne, Valence, Avignon, Marseille, Toulon, Nîmes, Alais, Montpellier, Béziers, Carcassonne, Toulouse, Bordeaux, Agen, Saintes, La Rochelle, Rochefort, Nantes, Angers, Saumur, Tours, Blois et Orléans. »

Le compagnonnage a eu et a ses poëtes, dont les chefs-d'œuvre, nous devons l'avouer, sont des chansons très-vulgaires. Non-seulement les règles de la versification y subsistent, — ce qui ne serait après tout qu'un léger malheur, — les outrages les plus injurieux, mais les pensées en sont, en général, communes; on y cherche vainement l'expression naïve du sentiment et de l'esprit du peuple. Qu'ils chantent l'amour, le vin, les voyages ou le patron de leur société, les compagnons poëtes méritent à peine une mention. Toutefois, pour donner une idée de leur versification, nous empruntons au hasard quelques strophes aux pièces *choisies* que M. Agricol Perdiguier a cru devoir imprimer dans le livre *du Compagnonnage* :

Destin à mes vœux si contraire,
Pourquoi viens-tu donc m'affliger?
Pourquoi, par un ordre sévère,
A partir viens-tu m'obliger?
Il faut quitter ma tendre amie;
O Dieu, pour moi quel triste jour!
Il faut quitter mon Emilie,
Le cher objet de mon amour.
Etc.

Il n'est rien de plus agréable
Que de voir ses nombreux amis
Rangés autour de cette table,
Où sont des vins, des mets exquis.
Quand nous fêtons notre patronne,
Livrés aux transports les plus doux,
Approche qui voudra du trône;
Oh! nous n'en sommes pas jaloux.
Etc.

Nous voyageons dans la France
Avec constance;
Nous voyageons
En courageux compagnons.
Le soleil du printemps,
Par sa douce influence,
Charme les habitants
Des villes et des champs... Etc.

La seule poésie du compagnonnage, c'est la poésie guerrière : elle est atroce, mais elle a un caractère franc et original. Un ou deux échantillons suffiront pour l'apprécier :

En mil huit cent vingt-cinq,
Un dimanche, à Bordeaux,
Nous fîmes des boudins
Du sang de ses gayots.
Votre surnom, en vérité,
Votre surnom de Liberté
Vous a rendu tous hébétés.
Ah! par ma foi, votre chemin
N'est pas vilain,
Car la guillotine va se mettre en train.
Le bourreau en avant
Vous pendra tous comme des brigands
Devant nos dévorants,
Pleins d'esprit et de talents.
Etc.

Entre Vergère et Muse, nos honnêtes compagnons
Ont fait battre en retraite trois fois ces chiens capons.
A coups de cannes et de compas,
Nous détournons ces scélérats.
Nos compagnons sont bons là.
Etc.

Les rivalités, les haines, les batailles, tels étaient les principaux abus du compagnonnage et du tour de France. Non-seulement deux compagnons qui se rencontraient se *topaient*, — en d'autres termes, — se battaient, s'ils n'appartenaient pas au même devoir, mais les *devoirs* se livraient souvent entre eux des combats sanglants. En 1818, une *affaire très-sérieuse* eut lieu entre Vergère et Muse, dans le Languedoc. En 1825, pour ne parler que des faits récents, un forgeron fut tué à Nantes. En 1835, 1836, 1837, 1840, 1841, des assassinats,— car on ne peut pas donner un autre nom à ces boucheries,— ensanglantèrent Marseille, Lyon, Uzès, Grenoble. Ces crimes sont presque partout les résultats de ce qu'on appelle une *fausse conduite*. « Il arrive, dit M. Agricol Perdiguier, quand il se fait une conduite en règle, que des compagnons, ennemis des premiers, font une *fausse conduite*; ils improvisent un faux partant; ils se rangent en colonnes et vont au-devant de la conduite qui revient; ils se rencontrent; ils se topent; ils se livrent bataille, et le sang coule toujours abondamment; il y a toujours des blessés et quelquefois des morts. »

En 1826, M. Agricol Perdiguier dînait à Chartres avec quelques compagnons. On avait chanté beaucoup de chan-

sons, et on venait d'en terminer une dont le dernier couplet finissait ainsi :

Qui a composé la chanson,
C'est la Sincérité de Macon.

Mangeant le foie de quatre chiens dévorants,
Tranchant la tête d'un aspirant,

(Compagnons du tour de France. — L'Atelier.)

Et sur la tête de ce capon
Grava son nom d'honnête compagnon.

« Ce couplet singulier, de ton vigoureux avec lequel il fut chanté, produisirent sur moi, dit-il, une impression pénible que je ne pris aucun soin de cacher. — Quoi! me dit l'un des camarades, vous ne trouvez pas notre chanson jolie? — Je la trouve détestable. — Etes-vous bien capable d'en faire une pareille? — Je ne m'en vante pas. »

A dater de ce moment, M. Agricol Perdiguier n'eut plus qu'une pensée, celle de réconcilier les devoirs entre eux, de faire cesser les coutumes barbares, les jalousies, les vanités, les batailles. Le gouvernement punissait les compagnons qui s'égorgeaient sans raison, mais il ne faisait rien pour les empêcher de se battre. « Ayant examiné attentivement, dit M. Agricol Perdiguier, et n'ayant vu partout qu'indifférence profonde sur un sujet si important, j'ai cru qu'une mission à remplir était là, et quoique pauvre et peu instruit, j'ai osé me l'attribuer; je ne m'en repens pas. Après un travail long et pénible, je vois mes efforts couronnés de quelques succès : des yeux fermés à la lumière s'ouvrent insensiblement; des relations d'estime et d'amitié s'établissent entre les membres éclairés de sociétés trop longtemps ennemies, etc.

(Compagnons du tour de France. — La Rixe.)

Il faut lire dans le livre *du Compagnonnage* l'intéressante et instructive histoire de cette réforme. Les bornes qui nous sont imposées ne nous permettent pas de la raconter dans tous ses détails. Toutefois, nous ne pouvons résister au désir de citer un passage d'un discours du réformateur du compagnonnage. Combien d'*honorables* resteraient au-dessous de notre orateur : « O mes camarades! nous vivons dans un siècle avancé, sachons le comprendre; nous sommes pauvres, nous sommes ouvriers, mais nous sommes bons! Pénétrons-nous de cette grande idée, et relevons notre moral et notre condition. Considérons que nous ne sommes pas d'une substance moins délicate, moins pure que les riches; que notre esprit, que notre sang,

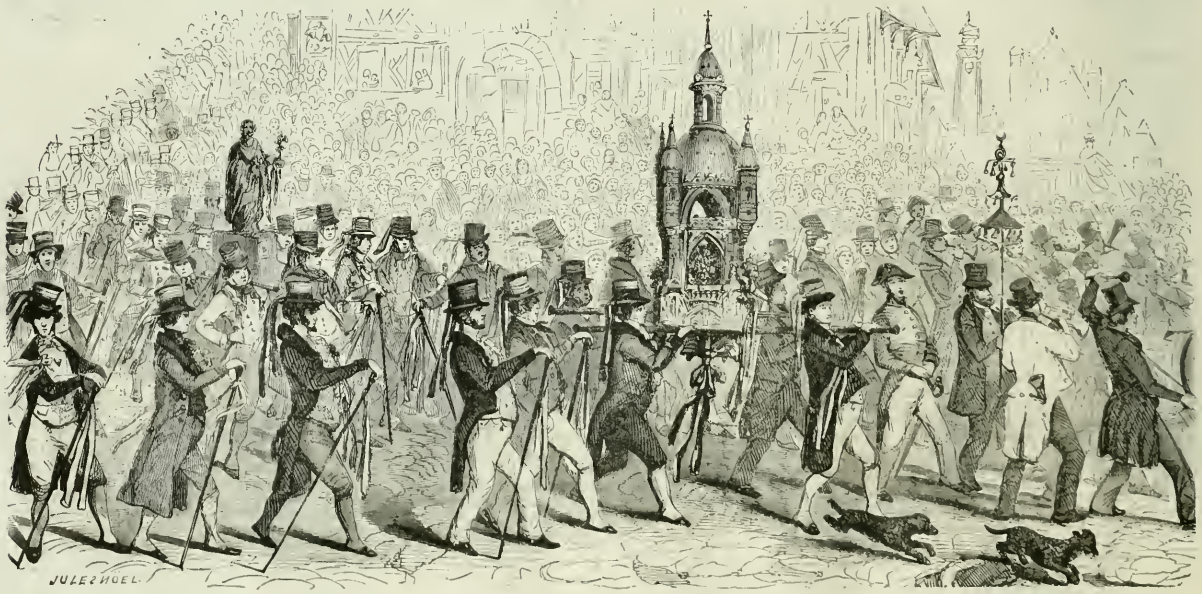

(Compagnons du tour de France. — La Fête.)

(Compagnons du tour de France. — Le Mariage.)

(Compagnons du tour de France.— Type du compagnon charpentier.)

que notre conformation n'ont rien de différent de ce qu'on voit en eux; que le progrès étant dans les lois de la nature, nous devons nous dépouiller de nos erreurs et de nos vices. Oui! sortons des ténèbres qui nous environnent, développons notre intelligence, acquérons des talents, des vertus, travaillons à nous éclairer, à nous rendre bons, et répandons sur nos camarades les connaissances, les vérités que nous aurons acquises; invoquons la justice, l'amour, la fraternité. Nous sommes enfants d'un père commun, nous devons vivre tous en frères. La liberté, l'égalité doivent se combiner et régner de concert dans la grande famille humaine. »

Ces nobles paroles ont eu du retentissement. Le temps approche où, selon les espérances de cet éloquent orateur populaire, « le compagnonnage sera un vaste foyer de lumières et de fraternité.» Mais revenons une fois encore au passé et au présent. Quand deux sociétés rivales ont établi leurs devoirs dans une ville, il est rare qu'elles y puissent vivre en paix. Des injures elles en viennent aux coups, et presque toujours aux batailles inutiles succède un concours. On joue la ville. Les deux sociétés se défient au travail; chacune d'elles réunit ses meilleurs ouvriers et produit un chef-d'œuvre; puis un jury composé d'hommes consciencieux décide quelle est la société qui a remporté le prix, c'est-à-dire qui a mérité par son talent le privilége d'exploiter seule la ville. Cette sentence est sans appel. Il y a 115 ans, les compagnons étrangers tailleurs de pierre et les compagnons passants du même état *jouèrent* la ville de Lyon pour cent ans; ces derniers perdirent, et pendant un siècle aucun compagnon passant ne travailla à Lyon. Le délai fatal expiré, les bannis crurent pouvoir retourner dans une ville redevenue libre. Leurs rivaux ne l'entendirent pas ainsi. On se battit après de longues discussions. Il y eut de part et d'autre des blessés et des morts. L'autorité intervint, et plusieurs compagnons furent condamnés aux galères. En 1808, les serruriers des deux partis *jouèrent* Marseille. Les dévorants avaient remis leur cause à un Dauphiné, les gavots à un Lyonnais; les deux concurrents rivaux, comme cela se pratique toujours en pareil cas, furent renfermés chacun dans une chambre; les gavots gardaient à vue les dévorants; les dévorants gardaient à vue les gavots. On ne faisait passer aux deux travailleurs que des aliments. A près plusieurs mois de claustration, les concurrents, déclarés libres, présentèrent leurs travaux à leurs juges. Le Dauphiné avait achevé sa serrure, et la clef de cette serrure, un chef-d'œuvre, à ce qu'on dit; le Lyonnais avait employé tout son temps à faire de petits outils. Sa serrure n'était même pas commencée; il perdit, et sa société l'ayant accusé de s'être vendu, il fut obligé, pour échapper à sa vengeance, de se tenir caché. Depuis on ne l'a plus revu.

Les fêtes du compagnonnage elles-mêmes demandent aussi des réformes. Chaque année tous les corps d'état fêtent leur patron. Les charpentiers, saint Joseph; les menuisiers, sainte Anne; les serruriers, saint Pierre; les maréchaux, saint

(Compagnons du tour de France. — Type du compagnon cordonnier.)

(Compagnons du tour de France. — L'Enterrement.)

Eloi d'été ; les forgerons, saint Eloi d'hiver ; les cordonniers, saint Crépin, etc. Le matin du jour de la fête, les compagnons, revêtus de leurs plus beaux costumes, vont à la messe, et ils promènent, en grande cérémonie par la ville, le chef-d'œuvre de leur société. De retour chez la Mère, on élit, dans quelques sociétés, le nouveau chef, puis on dîne et on danse ; mais, le croira-t-on ? si les apirants payent la même cotisation que les compagnons, dans la plupart des sociétés de compagnons du devoir ils ne sont pas admis à l'honneur de manger à la même table et de danser dans la même pièce. Dans les sociétés des compagnons du devoir de liberté, comme chez les compagnons étrangers, l'égalité règne, au moins les jours de fêtes, entre les compagnons et les affiliés.

Le *mariage* d'un compagnon n'offre rien de particulier, mais nous devons ajouter au dessin qui représente l'*enterrement* quelques renseignements empruntés au livre *du Compagnonnage*.

« Soit qu'un compagnon meure dans une maison privée ou dans un hospice, sa société se charge presque toujours de son *enterrement* et de tous les frais qu'il peut occasionner.

« Le défunt est porté dans un corbillard ou par quatre ou six compagnons qu'on relève de temps en temps. Le cercueil est paré de cannes en croix, d'une équerre et d'un compas entrelacés, et des couleurs de la société. Chaque compagnon a un crêpe noir attaché au bras gauche, un autre à sa canne, et de plus, quand les autorités le permettent, il se décore des couleurs, insignes de son compagnonnage. Les compagnons sont placés sur deux rangs, marchent dans un grand recueillement et vont ainsi à l'église, puis au cimetière. Arrivés à ce dernier lieu, ils déposent le cercueil sur le bord de la fosse, et l'entourent par le cercle vivant qu'ils forment. Si les compagnons en cérémonie sont des menuisiers soumis au devoir de Salomon, l'un d'eux prend la parole, rappelle à haute voix les qualités, les vertus, les talents de celui qui a cessé de vivre, et tout ce qu'on a fait pour le conserver à la vie. Il pose enfin un genou à terre, tous ses frères l'imitent et adressent à l'Etre suprême une courte prière en faveur du compagnon qui n'est plus; il recommande son âme à sa miséricorde et à sa douce justice. Après le prononcé de cette prière toujours si éloquente, on descend le cercueil dans la fosse, et l'on place aussitôt près de la tombe, sur le terrain le plus uni, deux cannes en croix. Deux compagnons, en cet endroit, près l'un de l'autre, le côté gauche en avant, se fixent, font demi-tour sur le pied gauche, portent le droit en avant, de sorte que les quatre pieds puissent occuper les quatre angles formés par le croisement des cannes ; ils se donnent la main droite, se parlent à l'oreille et s'embrassent. Chacun passe tour à tour par cette accolade (1) pour aller, de là, prier à genoux sur le bord de la fosse, puis jeter trois pelletées de terre sur le cercueil. Quand la fosse est comblée, les compagnons se retirent en bon ordre.

« La cérémonie funèbre des menuisiers du devoir de maître Jacques diffère peu de celle que je viens de décrire.

« Dans beaucoup de corps d'état, on remplace le discours par des cris lamentables auxquels le public ne peut rien comprendre. Quand on a descendu le cercueil dans la fosse, un compagnon descend se placer à son côté. On pose aussitôt à fleur de terre un drap qui dérobe à tous les yeux le vivant et le mort ; des lamentations partent de dessous terre, auxquelles les compagnons répondent par d'autres lamentations. Si cette cérémonie a lieu pour un charpentier de Soubise, il se passe à ce moment quelque chose dont je ne dois point parler.

« Il est rare que les compagnons fassent un enterrement sans aller, en sortant du cimetière, choquer le verre ensemble. Les enfants de Salomon vont, compagnons et non compagnons, fraterniser dans le même cabaret. On n'en use pas ainsi chez les enfants des autres fondateurs. J'ai assisté en 1839 à l'enterrement de mon ancien ami Dutaud, dit *Jean le Gascon*, compagnon menuisier du devoir. Il avait, peu avant de mourir, pensé à moi et recommandé à ses confrères de m'inviter à l'accompagner jusqu'à la tombe. Je satisfis à son vœu si calme et si courageux. En sortant du cimetière du Père-Lachaise, je remarquai avec un sentiment pénible les aspirants prendre à gauche, les compagnons à droite. Ceux-ci m'invitèrent à aller choquer le verre avec eux, ce que j'acceptai avec plaisir et reconnaissance, mais je désirerais les voir sympathiser davantage avec leurs aspirants; ils en seraient plus dignes et plus heureux les uns et les autres. »

Ce n'est pas la mort seule qui rompt les liens des compagnons. « Dans beaucoup d'états, quand un compagnon a fini son tour de France, et qu'il veut se fixer dans un lieu quelconque, il *remercie* sa société, c'est-à-dire qu'il s'en retire muni d'un certificat, à lui délivré dans une grande réunion, par ses confrères, certificat attestant la moralité et la conduite sage de celui qui l'obtient. Ce certificat est une sorte de congé. Celui qui a remercié n'appartient plus à la société active, il n'y doit plus rien, il est indépendant. Il reste cependant attaché de cœur à cette société, et l'aime comme un bon soldat aime son régiment et ses vieux compagnons d'armes avec lesquels il a combattu longtemps. Il l'aime même à un degré supérieur, car son attachement fut toujours libre, et ne dura qu'autant qu'il le voulut. Aussi cette société pourrait encore dans une grande occasion compter sur ses secours pécuniaires et sur sa personne.

« Il est des sociétés où l'on ne remercie jamais : celle des compagnons étrangers tailleurs de pierre est de ce nombre.

« Dans beaucoup de villes on voit des compagnons retirés du compagnonnage actif, former entre eux une sorte de société de secours mutuels qu'ils ne quittent qu'avec la vie. Cette dernière société commence à se pratiquer dans chaque corps d'état, et s'étend insensiblement sur plusieurs points. Les hommes sentent de jour en jour davantage le besoin de s'unir par des liens doux et durables. »

Ce que nous avons dit du compagnonnage passé et présent suffit pour faire comprendre ce que doit être, ce que sera le compagnonnage futur. Tandis que M. Agricol Perdiguier prêchait avec tant de courage et d'éloquence l'union à ses frères divisés, de nouvelles dissensions éclataient entre eux. Dès l'année 1825, des aspirants menuisiers et des aspirants serruriers s'étaient révoltés à Bordeaux, et avaient formé le noyau d'une société nouvelle. Leur exemple fut suivi dans d'autres villes, et ces sociétés de révoltés constituent aujourd'hui la *société de l'union* ou des *indépendants*. « Que les compagnons du devoir, dit M. Perdiguier, répètent tant qu'ils le voudront, que cet effet a eu lieu sans cause, je ne le crois pas, car les membres de la nouvelle société sont très-nombreux, et tant d'individus ne se révoltent jamais pour rien. Ils font la guerre aux compagnons du devoir comme Spartacus la faisait à la vieille et injuste Rome ; les compagnons les appellent les *révoltés* ; eux se nomment les indépendants. »

Ce fait seul prouverait au besoin que le temps est venu où le compagnonnage doit se régénérer. Divers moyens ont été proposés pour arriver à ce résultat nécessaire. Il ne nous appartient pas, on le conçoit, de les discuter ici. Quel que soit celui qui obtienne la préférence, les abus que nous venons de signaler disparaîtront tôt ou tard, nous en sommes certain. Toutefois, il ne sera pas aussi facile qu'on peut le croire de remédier au mal. Il reste trop de préjugés à vaincre, de passions à calmer. Mais que les ouvriers généreux et éclairés qui se sont voués à la réforme du compagnonnage ne se laissent pas rebuter par ces difficultés. Plus leur tâche aura été pénible, plus leur gloire sera grande. Qu'ils persévèrent, et ils parviendront un jour ou l'autre à ramener le compagnonnage dans ses véritables voies, à rétablir une égalité parfaite entre toutes ses sociétés et tous ses corps d'état, à substituer à ses haines sauvages une affection fraternelle, à détruire avec ses signes distinctifs de cannes, de rubans, d'équerre et de compas, et toutes ses coutumes d'un autre âge, les causes principales de ces luttes barbares, si honteuses pour les compagnons ; à développer enfin tous les bienfaits de cette grande institution, qui assure à l'ouvrier isolé des amis et une famille, partout où il va, des secours et des consolations quand il est malade, du travail dès qu'il est inoccupé, du pain si le travail manque, et un appui — d'autant plus fort que toutes les sociétés seraient unies — contre la rapacité et la tyrannie des maîtres; qui lui apprend à être laborieux et probe, en récompensant le talent et la bonne conduite, et en punissant honteusement les actions dont tout honnête homme doit rougir. Quelle influence le compagnonnage ainsi constitué pourrait-il exercer sur l'avenir de la société ? c'est une question que le temps seul peut résoudre, mais sur laquelle nous appelons l'attention de tous les esprits distingués qui, dans ce siècle d'indifférence et d'égoïsme, daignent encore s'occuper de l'amélioration physique, intellectuelle et morale de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre, dans l'intérêt général de l'humanité. « Compagnons du tour de France, s'écrie M. Agricol Perdiguier, en terminant son livre, travailleurs laborieux, gravez dans votre cœur des paroles sorties du cœur de l'un de vos frères, l'union que je demande, puissiez-vous la réaliser ! elle sera le prélude d'un changement profond dans l'esprit, dans les mœurs, dans la vie, non-seulement d'une classe d'individus, mais dans la vie d'un grand peuple ! Unissez-vous, personne ne peut calculer toute la portée du bien que vous pourrez faire, et ce bien s'étendra sur l'humanité. »

(1) Des corps d'état appellent cela la guilbretse, d'autres l'appellent l'accolade.

Bulletin bibliographique.

Du Hachisch et de l'aliénation mentale, études psychologiques, par M. J. Moreau (de Tours), médecin de l'hospice de Bicêtre, etc. — Paris, 1845. 1 vol. in-8. Librairie de *Fortin-Masson et comp.*

Depuis quelque temps les échanges se multiplient entre l'Orient et l'Europe. Nous donnons aux Turcs et aux Égyptiens notre vin de Champagne et des redingotes vert olive qui leur vont fort mal; en revanche, nous en avons reçu des vêtements, des oripeaux plus ou moins élégants, et le hachisch, dont les Escobars musulmans substituent l'ivresse à celle du liquide prohibé par Mahomet. Le hachisch est une mine féconde où romanciers et feuilletonistes puisent des trésors d'invention, c'est un *Deus ex machinâ* toujours prêt, et quelle est l'absurde invraisemblance qui ne se justifie pas par ces mots : *le hachisch !* Mais ce ne sont pas seulement les hommes d'imagination, les créateurs ou arrangeurs de fables, qui se sont occupés de la substance asiatique; au milieu de ces effets plus ou moins impossibles, il en est de très-réels que les hommes de science et d'observation ne pouvaient méconnaître.

M. Aubert Roche avait déjà fixé l'attention des médecins sur les propriétés du hachisch, qu'il présente comme un moyen assez puissant de combattre la peste. On trouve à ce sujet des citations curieuses dans l'ouvrage dont nous allons donner une courte analyse.

Lors d'un voyage qu'il fit en Orient, M. Moreau, de Tours, s'occupa d'étudier la nature et les propriétés du hachisch. De retour en France, il multiplia les expériences sur lui-même et sur un assez grand nombre de personnes, de manière à fixer ses idées sur les effets de cette substance. Porte par le cours de ses études à rapprocher tous les faits du ressort de la psychologie, il est arrivé à des conclusions, dont les unes sont présentées comme positives, d'autres avec une réserve et une modestie qui inspirent une grande confiance dans l'auteur, quand il parle en homme convaincu.

Une première partie est consacrée à l'histoirique. L'auteur nous décrit le hachisch, plante dont le principe actif forme la base des diverses préparations enivrantes usitées en Syrie, en Égypte, et dans presque toutes les contrées orientales. Cette plante, le *cannabis indica* des botanistes, est, comme ce nom l'indique, une espèce de chanvre et diffère peu du nôtre. La préparation la plus commune du hachisch, celle qui sert comme de condiment à toutes les autres, c'est l'extrait gras qu'on obtient en faisant bouillir les feuilles et les fleurs de la plante dans de l'eau à laquelle on a ajouté du beurre frais ; on évapore à consistance sirupeuse, et l'on passe dans un linge. Cet extrait sert à la confection d'une foule d'électuaires, dont le plus employé est celui que les Arabes nomment *dowamese*. On frelate le hachisch et l'on ajoute à ses propriétés celles d'autres substances, en y mêlant de la cannelle, du girofle, et même, suivant M. Aubert Roche, de la poudre de cantharides.

Les propriétés du hachisch paraissent avoir été connues en Orient de toute antiquité, et M. Moreau s'appuie pour établir ce fait sur le texte d'auteurs anciens et modernes. L'histoire en parle pour la première fois à propos des princes ismaéliens ou *Hachischins*, auxquels il avait valu leur nom, et dont le Vieux de la Montagne fut le plus célèbre.

L'auteur, après ces recherches d'érudition, décrit les effets du hachisch et l'ivresse qui en est la suite, ou plutôt la fait décrire à plusieurs personnes mises en expérience par lui, et qu'il laisse parler. La seconde de ces narrations étranges est due à la plume d'un de nos littérateurs. Nous serions tentés de croire que dans cette narration le hachisch n'a pas parlé seul, et que le feuilletoniste a un peu revu et arrangé son rêve, ne fût-ce que par hardiesse ; mais, quoi qu'il fit, il ne pouvait aller au delà de la vérité ; en fait de rêves extravagants et de farfadets, le hachisch l'emporte toujours sur la verve des romanciers.

M. Moreau étudie ensuite les effets du hachisch au point de vue physiologique, et développe l'idée mère de son livre. « J'avais vu, dit-il en expliquant les motifs qui le guidaient dans ses expériences, j'avais vu dans le hachisch, ou plutôt dans son action sur les facultés morales, un moyen puissant, unique, d'exploration en matière de pathogénie mentale ; je n'étais persuadé que par elle on devait pouvoir être initié aux mystères de l'aliénation, remonter à la source cachée de ces désordres si nombreux, si variés, si étranges, qu'on a l'habitude de désigner sous le nom collectif de folie.

« ... Je n'ai en besoin que de décalquer en quelque sorte les principaux phénomènes du délire sur ceux développés par le hachisch, appliquant à ceux-là le mode d'explication que l'examen de ce qui se passait en moi me fournissait pour ceux ci. De cette manière, et guidé exclusivement par l'observation, mais par ce genre d'observation qui ne relève que de la conscience et du sens intime, j'ai cru pouvoir remonter à la source primitive de tout phénomène fondamental du délire. »

Ce rapprochement entre le délire du hachisch et celui de l'aliénation mentale une fois admis, on conçoit l'avantage de l'observateur qui étudie sur lui-même les modifications de ses idées, les phases, les transitions de son rêve, et qui, dans cette anatomie de la pensée, dans cet examen scrupuleux des moindres rouages d'une machine dérangée, n'est pas réduit à s'en tenir aux manifestations extérieures, à apprécier tel ou tel signe, mais voit se dérouler, se succéder les idées dont il étudie le désordre, et se trouve dans la position d'un médecin qui, sans rien perdre de sa raison, pourrait s'identifier à son malade en délire, participer à ses rêves, et en suivre le développement. « Pour savoir comment déraisonne un fou, dit M. Moreau, il faut avoir déraisonné soi-même, mais avoir déraisonné sans perdre la conscience de son délire, sans cesser de pouvoir juger les modifications psychiques survenues dans nos facultés. »

Rapprocher les phénomènes psychologiques de la folie de ceux qui se manifestent sous l'influence du hachisch, examiner l'origine, l'enchaînement, la filiation de ces phénomènes dans l'un et l'autre cas, tel est donc le but du travail de M. Moreau. Pour peu qu'on touche à l'une de ces questions graves, et jusqu'à présent si obscures, on ne peut manquer de les soulever toutes ; aussi l'auteur a-t-il en nécessairement à examiner l'opinion de ses prédécesseurs et de ses contemporains sur l'important sujet des maladies mentales.

L'emploi thérapeutique du hachisch dans certains cas de folie, a fourni à M. Moreau le sujet de quelques observations qui terminent ce livre grave et plein d'intérêt. Ordre, lucidité, élégance de style, convenance dans la critique, modestie dans l'exposition de la doctrine, telles sont les qualités dont l'auteur a fait preuve dans cet ouvrage. On peut ne pas partager ses convictions, on peut s'élever contre les propositions qu'il avance; mais on ne peut desirer à la science un sectateur, un interprète plus digne et plus consciencieux.

La Revue indépendante, un numéro tous les quinze jours. — Un an, 50 fr.

La *Revue indépendante* commencera sa cinquième année avec son premier numéro de décembre. Quatre années lui ont suffi pour se placer au premier rang parmi les revues françaises. Son succès s'accroît et se consolide de mois en mois. Ce succès, elle le doit non-seulement au talent de ses rédacteurs, mais à la nature même de sa rédaction. Elle compte parmi ses collaborateurs habituels, MM. George Sand, Pierre Leroux, Louis Viardot, Génin, Pelletin, Teisserenc, de La Prade, Jean Aicard, Charles Martins, Pascal Duprat, Charles Cassou, MM. Lamartine, Quinet, Michelet, Louis Blanc, Cormenin, Ch. Renouvier, Théophile Lavallée, H. Martin, lui ont communiqué des extraits inédits de leurs ouvrages.

La *Revue indépendante* est, avant tout, un recueil sérieux, qui s'occupe du présent surtout en vue de l'avenir, et qui essaye de résoudre dans le sens le plus philosophique et le plus libéral, toutes les grandes questions politiques, économiques, littéraires, scientifiques et morales de notre époque. Toutefois, elle s'adresse aussi bien aux simples lecteurs qu'aux plus profonds penseurs. Chaque numéro contient une nouvelle ou un roman. — La *Revue indépendante* a publié la première quelques-uns des chefs-d'œuvre de George Sand, *Consuelo, la Comtesse de Rudolstadt* et *Isidora*.

Le Droit commercial dans ses rapports avec le Droit des gens et le Droit civil; par M. G. Masse, avocat à la Cour royale de Paris. Tome IV. — Paris, 1845. *Guillaumin*. 7 fr. 50.

M. Guillaumin met en vente cette semaine le tome quatrième du *Droit commercial* étudié par M. Masse *dans ses rapports avec le Droit des gens et le Droit civil*. Ce volume renferme le titre 1er du livre. V. M. Masse, dans les volumes précédents, avait examiné d'abord l'influence du droit civil et du droit commercial sur la personne des commerçants, et de ceux que les opérations commerciales intéressent d'une manière plus ou moins directe ; puis il avait exposé les principes relatifs aux biens considérés comme objets de commerce. L'ordre logique le met maintenant en présence des obligations qui lient les personnes et les biens, et qui sont la vie humaine, ou plutôt la vie commerciale mise en action. Le livre V a par conséquent pour titre : *Du Droit civil dans ses rapports avec les obligations commerciales*.

Les deux derniers volumes de cet important ouvrage seront publiés prochainement. Nous en rendrons compte.

HISTOIRE POPULAIRE
Anecdotique et pittoresque

DE NAPOLÉON

ET DE LA GRANDE ARMÉE,
PAR EMILE MARCO DE SAINT-HILAIRE,
Illustrée de plus de 200 dessins
par JULES DAVID. — 32 livr. à 30 cent.
Prix du volume : 16 francs.

LES RUES DE PARIS,

PARIS ANCIEN ET MODERNE,
Origine, Histoire, Monuments, Mœurs, Chroniques.
Ouvrage rédigé par l'élite de la littérature
Illustré de 500 dess.—80 l. à 30 c.
Prix des deux vol. 24 fr.

Chez **P. BOIZARD**, éditeur, rue Jacob, 25, et chez tous les libraires de France et de l'étranger,
Ouvrages terminés **POUR ETRENNES.**

LE SECRET DE ROME AU XIXE SIÈCLE

MYSTÈRES, TYPES, MŒURS ET ABUS DU CLERGÉ CATHOLIQUE
1° LE PEUPLE, 2° LA COUR, 3° L'ÉGLISE
Par EUGÈNE BRIFFAULT.
Illustré de 200 dessins. — 50 livraisons à 50 centimes. — Prix du volume : 15 francs.

MYSTÈRES DE L'INQUISITION D'ESPAGNE

PAR M. V. DE FÉRÉAL,
Avec notes historiques et une Introduction de **M. MANUEL DE CUENDIAS**
Illustrés de 200 dessins, — 50 livraisons à 50 centimes. — Prix du volume : 15 francs.

LES ENVIRONS DE PARIS,

Histoire, Paysage, Monuments, Mœurs, Tradition.
Ouvrage rédigé par l'élite de la littérature, sous la direction de CH. NODIER et L. LURINE. — Illustré de 200 dessins.
Prix du volume : 15 francs.

MORALE EN ACTION

OU LES BONS EXEMPLES
Ouvrage exécuté par MM. B. DELESSERT et le baron de GÉRANDO.
Illustré de 200 dessins par J. DAVID.
Prix du volume : 10 francs.

HISTOIRE DE NAPOLÉON, racontée aux enfants petits et grands
Par L. LURINE.
Illustrée de 100 dess.—P. du vol. : 5 f.

Tous ces ouvrages se vendent par livraisons et en volumes complets, brochés ou reliés avec dos et plaques en or.

EN VENTE chez FURNE et Ce, rue Saint-André-des-Arts, 55, éditeurs de l'HISTOIRE DE FRANCE, par H. MARTIN, etc.

HISTOIRE DE PARIS ET DE SES MONUMENTS,

PAR DULAURE. NOUVELLE ÉDITION, refondue et complétée jusqu'à nos jours, par L. RATISSIER, auteur de l'HISTOIRE DE L'ART MONUMENTAL. — UN FORT et BEAU VOLUME grand in-8 jésus, papier vélin glacé et satiné, orné de CINQUANTE VUES DE PARIS, gravées en taille-douce. — Publié en QUATRE-VINGTS LIVRAISONS à VINGT-CINQ CENTIMES. — Il en paraît une par semaine. La PREMIÈRE est EN VENTE. — En payant vingt livraisons à l'avance, on reçoit l'ouvrage *franco* à domicile, à PARIS. — Pour les DÉPARTEMENTS, s'adresser aux principaux libraires de chaque ville.

En vente à la librairie de DAUVIN et FONTAINE, passage des Panoramas, 35.

ŒUVRES COMPLÈTES DE CHATEAUBRIAND,

magnifique édition sur grand papier vélin, enrichie de 90 magnifiques gravures sur acier, épreuves sur papier de Chine, par les premiers artistes. 56 vol. grand in-8. 180 fr.
Cette édition, dont il ne reste plus que quelques exemplaires, est la seule qui contienne tous les ouvrages de Châteaubriand.

NOUVELLE COLLECTION DES MÉMOIRES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE FRANCE
DEPUIS LE XIIIe SIÈCLE JUSQU'A LA FIN DU XVIIIe.
Précédés de notices pour caractériser chaque auteur des Mémoires et son époque, suivis de l'analyse des Documents historiques qui s'y rapportent, par MM. Michaud et Poujoulat. Collection terminée. 52 vol. grand in-8, imprimés sur papier jésus superfin. 150 fr.

NOTRE-DAME DE PARIS, PAR VICTOR HUGO,

illustrée d'après les dessins de L. Boulanger, Raffet, Tony Johannot, etc., gravés par Finden, de Londres. Un beau volume in-8. 8 fr.

Œuvres complètes

DU COMTE ALFRED DE VIGNY,

7 vol. in-8 imprimés sur cavalier d'Annonay. 28 fr.
Chaque ouvrage se vend séparément aux prix suivants :
POÈMES ANTIQUES ET MODERNES, livre mystique; suivi de Paris-Élévation. 1 vol. in-8. 2 fr.
CINQ-MARS, ou une Conjuration sous Louis XIII; sixième édition, précédée de Réflexions sur la vérité dans l'art, et augmentée de notices historiques, de documents inédits et de deux lettres fac-simile de Richelieu et de Cinq-Mars.
SERVITUDE ET GRANDEUR MILITAIRES, contenant : Laurette, la Veillée de Vincennes et la Canne de jonc. 1 vol. 2 fr.
STELLO, première consultation du Docteur noir. 1 v. 2 fr.
THÉATRE. La Maréchale d'Ancre, Chatterton, Quitte pour la peur. 1 vol.
THÉATRE EN VERS. Le More de Venise (Othello), tragédie en cinq actes, représentée à la Comédie-Française; le Marchand de Venise, comédie en 5 actes. 1 vol. 2 fr.

LETTRES DE MADAME DE SÉVIGNÉ,

avec les notes de tous les commentateurs, Perrin, de Vauxelles, Grouvelle, Gault de Saint-Germain et M. de Montmerque, des notices sur madame de Sévigné et madame de Grignan, et une nouvelle table analytique des matières. Paris, 1845. 6 vol. in-8, ornés du portrait de madame de Sévigné. 50 fr.
L'impression en est très-belle, le papier est de la première qualité, fort, collé et glacé.

Œuvres complètes

DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU,

nouvelle édition, avec notes historiques et critiques de tous ses commentateurs; augmentée d'un appendice aux Confessions et d'une table raisonnée des matières. 17 vol. in-8, et une belle collection de gravures dessinées par MM. Alfred et Tony Johannot, et gravées sur acier par MM. Lefèvre, Prével, Burdet. Prix, 34 fr.

BREVETS
SANS GARANTIE DU GOUVERNEMENT.
Loi du 27 juillet 1844.

Amélioration dans les qualités du gaz et dans l'éclat de la lumière. — Application aux plus petits établissements. — Augmentation dans la production de 25 p. 100.— Diminution des frais des appareils : 40 pour 100.

COMPAGNIE DU GAZ ÉCONOMIQUE,

ON SOUSCRIT
AU SIÉGE DE LA SOCIÉTÉ,
Rue Basse-du-Rempart, 48.

Constituée par acte passé devant maître OUTREBON, notaire, à Paris, rue Saint-Honoré, 354.

A.-E. SALIVES ET COMPAGNIE.

CAPITAL SOCIAL : UN MILLION, DIVISÉ EN DEUX MILLE ACTIONS DE CINQ CENTS FRANCS.

Les fonds seront versés chez M. LOUIS LEBEUF, banquier, rue Hauteville, 58.

Aucun versement n'aura lieu avant la constitution de la Société. — Le premier cinquième paraction sera exigible huit jours après la constitution, et les autres cinquièmes de trois mois en trois mois.

Les Statuts de la Compagnie sont mis à la disposition du public, au siége de la Société.

RHUMES, IRRITATIONS, INFLAMMATIONS.

LE SIROP ANTIPHLOGISTIQUE DE BRIANT, de plus en plus apprécié pour le traitement des irritations et inflammations de la poitrine, de l'estomac et des intestins, est prescrit avec un succès toujours croissant par les plus célèbres médecins de la capitale, membres de l'Académie et de la Faculté royale de Médecine. Ce sirop, est, en effet, la préparation la plus efficace pour combattre les plus cruelles maladies d'où résultent les RHUMES, CATARRHES, CRACHEMENTS DE SANG, CROUPS, COQUELUCHES, DYSSENTERIES, etc., etc. — Pharmacie BRIANT, rue Saint-Denis, 157 (ci-devant 141, et 154.)

En vente chez CHLENDOWSKI, 8, rue du Jardinet.

LES CONTES

DE NOS PÈRES

PAR PAUL FÉVAL, ILLUSTRÉS PAR BERTALL.

Un beau volume in-8°, orné de nombreux dessins dont 18 tirés à part. — Prix du volume EN RICHE CARTONNAGE anglais, doré sur tranche, plaques en or tirées avec des fers spéciaux, 10 fr. ; broché en couverture ornée de dessins, 7 fr. 50 c.
Le même éditeur a mis en vente la 21e livraison de LES PETITES MISÈRES DE LA VIE CONJUGALE, par M. DE BALZAC, illustrées par BERTALL.

LE TRAITÉ DES MALADIES DES VOIES URINAIRES, de M. DUBOUCHET, médecin voué depuis vingt ans à cette spécialité de l'art de guérir, est à sa 9e édition. Prix : 5 fr., et 6 fr. 50 c. par la poste. Chez l'auteur, rue Taitbout, 14. Consultations de midi à quatre heures.

LE CHOCOLAT MÉNIER se trouve au dépôt, passage Choiseul, 21, et chez un grand nombre de pharmaciens et d'épiciers de Paris et de toute la France. — Se méfier des contrefaçons.

HENRI LEVILLAYER, CHEMISIER,

rue Richelieu, 81, à l'entre-sol. La clientèle riche nous saura gré de lui faire connaître l'agrandissement des ateliers de ce bon chemisier, qui réunit la perfection aux prix les plus bas. Dépôt de toiles fil de main; chemises nouveaux modèles, depuis 5 fr.; caleçons, gilets de flanelle, cravates et faux cols piqués, 4 fr. 50 c. la douzaine. Confection garantie. (On se charge des façons.)

HENRI HERZ

Facteur du roi, rue de la Victoire, 58. — Médaille d'or 1844.
PIANOS DROITS, cordes droites, six octaves trois quarts, trois cordes. PRIX net, 700 fr.
PIANOS DROITS, cordes obliques, six octaves trois quarts, trois cordes. Prix net, 800 f.
PETITS PIANOS A QUEUE, approuvés par l'Institut royal de France. PRIX net, 1,600 fr

GRANA ANGELICA, ou le purgatif Anderson, dégage les organes de toutes les humeurs, bile, phlegmes, glaires, qui font obstacle au libre exercice des fonctions. — La boîte, scellée par un timbre royal qui porte, sur un fond rouge, J. B. J. JOHNSON, CHIMIST, DRUGGIST, se vend à la maison Menier et comp., dans toutes les pharmacies et rue Caumartin, 1, à Paris.

Mme LACOMBE, rue Boucher, 1, au premier (près le Pont-Neuf), donne tous les jours chez elle des consultations sur le passé, le présent et l'avenir. Elle se rend aussi chez les personnes qui veulent bien l'honorer de leur confiance.

Le général Washington.

M. Carter, le célèbre rival de Martin et de Van Amburgh, fait voir en ce moment à Londres, dans la salle Egyptienne, l'*Eiceleguy* et le *Tom Pouce* des chevaux, en d'autres termes, un cheval géant et un cheval nain. — Nous empruntons au *Pictorial Times* les portraits de ces deux *monstres*. Le géant s'appelle le général Washington ; il est né il y a environ six ans dans le comté de Northampton. Son père et sa mère étaient des chevaux de trait et n'avaient pas une taille extraordinaire. — Le général Washington, sans avoir été soumis à aucun régime, est devenu, en quelques années, le plus grand et le plus fort de tous les quadrupèdes de son espèce. Son dos est aussi large que celui d'un éléphant. Sa hauteur est de six pieds neuf pouces. Toutes ses formes sont parfaitement proportionnées et ses mouvements très-gracieux. Il pèse 2500 livres. — M. Carter a offert 1000 livres sterling à la personne qui lui amènera un cheval plus grand que le général Washington.

Correspondance.

A M. R. — La nouvelle société de *l'Illustration*, dont vous avez lu l'annonce légale dans le n° du *Droit*, du 21 novembre, ne change rien à ce qui existait auparavant. L'acte nouveau n'a eu pour objet que la répartition de la propriété au moyen de la création de titres transférables. Si vous désirez d'autres renseignements sur l'affaire, on vous répondra directement.

A M. F. — La chose n'est pas facile ; cependant, nous l'essayerons

A M. le comte M. D., à Gratz. — On tient le manuscrit à votre disposition.

A M. T. L. — Le volume des *Nouvelles russes*, auquel nous avons emprunté un *Ménage d'autrefois* et les *Mémoires d'un fou*, est publié aujourd'hui.

A M. S. S. — Voyez votre quittance. Votre abonnement finit au 1er décembre.

A M. P. — Nous avons prévenu vos désirs : l'histoire dessinée de M. *Cryptogame* est publiée en *album*. *Rosa et Gertrude*, du même auteur, s'imprime en un volume.

Echecs.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 20 CONTENU DANS LA CENT-TRENTE-QUATRIÈME-LIVRAISON.

BLANCS	NOIRS.
1. D F 4 — C 7 : +	1. T C 8 — C 7 :
2. T A 7 — A 8. +	2. T C 7 — C 8.
3. G D 4 — C 6. +	3. R D 8 — E 8.
4. T A 8 — C 8 : +	4. R E 8 — F 7.
5. T C 8 — F 8. +	5. C D 7 — F 8 :
G C 6 — D 8 Mat.	

N° 21.

LES BLANCS FONT MAT EN TROIS COUPS.

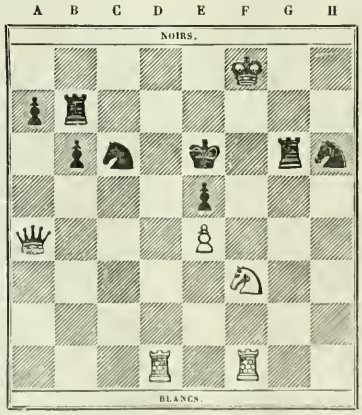

La solution à une prochaine livraison.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER REBUS.

Maintenant une longue ligne de chemins de fer doit lier la capitale aux deux mers.

On s'abonne chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les *Correspondants du Comptoir central de la Librairie*.

A Londres, chez J. Thomas, 1, Finch Lane Cornhill.

A Saint-Pétersbourg, chez J. Issakoff, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-Impériale; Gostinoi-Dvor, 22. — F. Bellizard et Cie, éditeurs de la *Revue étrangère*, au pont de Police maison de l'église hollandaise.

Jacques DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de Lacrampe et Ce, rue Damiette, 2

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.

Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N° 145. Vol. VI. — SAMEDI 6 DÉCEMBRE 1845.
Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an; 32 fr.
Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Histoire de la Semaine. *Ouverture des états de Bade.* — **Chronique musicale.** — **Courrier de Paris.** *L'Odéon avant la direction de M. Bocage; M. Bocage martyr; M. Bocage exhumant Saint-Genest; l'Odéon sous la direction de M. Bocage; Tableaux de MM. Théophile Gautier, Eugène Süe et Eugène Delacroix; une Vénus.* — **Royaume de Lahore.** *Assassinat de Jovahir, vizir de Lahore.* — **Académie des Sciences.** Compte rendu des séances du troisième trimestre de 1845. — **Le royaume de Choa**, par M. Rochet d'Héricourt. *Vue de la ville d'Angobar; Portrait de Negus-Salhé-Sallassi, roi de Choa; Bords de l'Aouache; Manière de tisser les étoffes; Costume et armes de guerrier abyssin.* — **Le Panneau de boiserie.** Nouvelle, par M. Fabre d'Olivet. (Suite.) — **Grands établissements industriels de la France.** V. Manufacture royale des Gobelins. *Porte de la Manufacture royale des Gobelins; Teinturerie; Atelier des tapisseries; Ateliers des tissus; Ouvrier tapissier; Vue de la salle d'exposition des tapisseries.* — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces.** — **Eaux-fortes d'après Decamps**, tirées de la collection de M. Périer, gravées par Alphonse Masson et Louis Marvy. *Deux Gravures.* — **Rébus.**

Histoire de la Semaine.

Situation de la Bourse et de la place. — En attendant que le palais Bourbon et le Luxembourg viennent bientôt attirer, absorber peut-être l'attention publique, elle continue à se porter tout entière sur les secousses qui ébranlent la Bourse et dont les contre-coups font craindre que la fin de l'année ne soit bien pénible pour l'industrie et le commerce. Les rentes et les titres de chemins de fer ont vu leurs cours affectés par suite des embarras nés de la formation en quelque sorte encouragée de compagnies sans nombre et de la détention prolongée de capitaux poussés à sortir des affaires sérieuses pour être livrés à des spéculations qui ne l'étaient pas. Cet état de crise, ce malaise qu'on a provoqué, ne pourront complétement cesser que quand la place, déjà si engorgée, n'aura plus à craindre de se voir inondée de nouvelles valeurs, que quand toutes les adjudications si imprudemment ajournées par M. le ministre des travaux publics, auront été prononcées. La perspective des cinq cent mille actions nouvelles dont les concessions de Lyon et de Creil vont venir encore surcharger le marché, le 20 de ce mois, ne peut permettre au crédit de reprendre, avant ce terme, un bien ferme essor. Peut-on se flatter même qu'il n'éprouvera pas, d'ici là, d'autres et plus rudes dépressions? Des députés, des notabilités financières sont allés trouver M. le ministre des travaux publics pour lui faire observer que la situation réclamait, de sa part, des mesures promptes et énergiques. M. Dumon a répondu à ces observations successives, par cette phrase à chaque fois reproduite : « J'ai su me défendre contre l'excès de confiance, je saurai me défendre contre l'excès de découragement. » La phrase est parfaite, mais c'est une phrase d'exposé de motifs, et c'est un dispositif qu'il faudrait.

Conseils généraux de l'agriculture, des manufactures et du commerce. — M. Cunin-Gridaine a, dans sa circulaire de convocation pour le 15 de ce mois, soumis aux conseils les quatre questions suivantes :

Faut-il, dans l'intérêt de notre marine, admettre en franchise de droits les fers destinés à la construction des navires dans la navigation nationale?

Faut-il, dans l'intérêt de nos aciéries, réduire le droit actuel des fers au bois du nord de l'Europe?

Faut-il remplacer le droit fixe qui frappe actuellement l'importation des cotons filés au n. 145 et au-dessus par un droit gradué suivant l'élévation des numéros?

Quels sont les avis des trois conseils sur les dispositions législatives applicables aux sociétés par actions et à la négociation des valeurs industrielles?

Arrêt de la cour de cassation. — La cour suprême a rendu, dans une instance intentée contre *le Constitutionnel* par un monsieur que nous nous garderons bien de nommer, auteur d'une tragédie que la jurisprudence adoptée nous empêchera de désigner, un arrêt qui donne à l'article 11 de la loi de 1822 une extension jusqu'ici repoussée par les juges, comme elle l'est par le bon sens. Vouloir, ainsi que l'a décidé la cour de cassation, que la simple désignation d'un auteur donne à celui-ci un droit de réponse absolu, despotique, ce n'est pas seulement outrer jusqu'à l'absurde la

(Ouverture des états de Bade, le 21 novembre 1845.)

pensée de la loi, c'est la dénaturer d'une façon grotesque. Du reste, les vices de la législation de 1822 sur la presse ont été si souvent et si inutilement mis en lumière jusqu'ici, qu'il ne faut pas se plaindre peut-être de la décision de la cour suprême. Elle ne serait pas autrement rendue si elle visait à prouver, par une sorte de réduction à l'impossible, la nécessité de la modification législative d'un texte qui prête beaucoup trop à la chicane. Il est certain que si l'interprétation donnée en ce moment à la loi de 1822 venait à prévaloir, la publication d'un journal deviendrait chose impraticable, tant chaque jour l'écrivain se trouverait assailli par les amours-propres irrités. Une réforme de la loi de 1822 est désormais indispensable; la cour de cassation par son arrêt vient de provoquer l'action du législateur.

Afrique française. — Le gouvernement a reçu et publié des nouvelles d'Afrique allant jusqu'au 25 novembre, accompagnées d'un rapport de M. le maréchal Bugeaud d'une date déjà ancienne. Au 9 novembre, le maréchal se trouvait avec une faible colonne dans les montagnes de Mattiata, au sud-ouest d'Orléansville. Il y a fait une tentative pour arrêter dans leur marche les tribus arabes qui émigraient. Il en est résulté un engagement peu grave avec les Kabyles.

Le 15 novembre, Bou-Maza, profitant de l'absence de M. le colonel Saint-Arnaud, commandant la subdivision d'Orléansville, a paru devant cette place, à la tête de contingents considérables. Le lieutenant-colonel Répond est sorti de la ville, s'est porté à sa rencontre, et l'a chassé de plusieurs positions. Mais lorsqu'il a commencé son mouvement de retraite pour rentrer dans la ville, les Kabyles, excités par les exhortations de Bou-Maza, et les cris des femmes, se sont précipités sur son arrière-garde avec un acharnement qui a donné lieu à plusieurs traits de bravoure brillante de la part de nos troupes.

Le 18, à sa rentrée à Orléansville, le colonel Saint-Arnaud a combiné un mouvement avec le colonel Comman pour s'emparer de Bou-Maza, mais il leur a échappé. La tribu des Medjadja, qui l'avait reçu et qui avait participé à l'attaque du [illegible] a été châtiée. M. le colonel Saint-Arnaud s'est ensuite porté au nord d'Orléansville vers Ténès, pour rétablir les communications entre les deux villes; il a trouvé toutes les tribus sur tour de cette dernière place en état d'insurrection.

Le 25 novembre, M. le maréchal Bugeaud est rentré dans [illegible] Mitidjas, où il va opérer conjointement avec M. le lieutenant-général de Bourjolly.

[illegible] ge et la discipline de nos troupes ne se démentent pas un seul instant. Néanmoins, l'état des choses n'est pas encore considérablement amélioré. Ab-el-Kader est craint partout. On le signale en même temps au sud d'Orléansville à Tiaret, où il se serait présenté avec son goum sans infanterie pour *tâter* les populations qui se seraient *toutes* jointes à lui; et à Sonagui, où il continuerait ses intrigues avec un succès non moins grand.

Expédition nouvelle contre Madagascar. — Quatre frégates sont appelées à prendre part à l'expédition qui a pour but d'aller tirer vengeance des Hovas de Tamatave. On assure que le commandement des troupes de débarquement est donné au général Duvivier, qui a si vaillamment combattu en Algérie. Ces troupes expéditionnaires se composeront de deux compagnies du génie, de plusieurs détachements d'artillerie de marine et de diverses compagnies d'infanterie de marine. La division navale sera commandée par M. Desfossés.

Arrivée en France d'Ibrahim-Pacha. — On écrivait de Toulon le 27 du mois dernier :

« Ce matin, à huit heures, le bâtiment à vapeur égyptien *le Nil*, commandé par Kelly-Bey, a paru sur notre rade; ce vapeur, parti de Gênes dans la matinée d'hier, avait à bord Ibrahim-Pacha et sa suite.

« Ainsi que cela se pratique pour les princes, pendant que le vaisseau commandant la rade faisait son salut, les équipages des divers bâtiments, montés sur les vergues faisaient retentir l'air des cris de : *Vive le Roi!*

« Aux premiers coups de canon tirés en rade, M. le vice-amiral préfet maritime est allé avec son canot à bord du vapeur égyptien, prendre les ordres de S. A. Ibrahim-Pacha; ce n'est que vers les onze heures et demie que ce prince est descendu à terre. Un nombreux cortége, composé d'officiers de tous grades et de toutes armes, l'attendait dans l'arsenal, où il est arrivé par le canot de l'amiral. Le 3e régiment d'infanterie de marine formait la haie dans cet établissement, que le prince n'a fait que traverser, et le 19e de ligne de la porte de l'arsenal à l'hôtel de la préfecture maritime, où ses appartements avaient été préparés. Le vaisseau commandant la rade a fait un nouveau salut, lorsque Ibrahim-Pacha a quitté *le Nil*, et bientôt ce salut a été répété par le vaisseau amiral.

« Le cortége était précédé d'un détachement de gendarmerie. Ibrahim-Pacha, qui marchait à la tête du cortége, était mis avec un luxe tout oriental; il était littéralement couvert d'or, et sur sa poitrine brillait une espèce de plaque garnie de diamants. Il ne portait pas de turban; sa tête était couverte d'un riche bonnet grec. C'est, dit-on, la forme de coiffure qu'il affectionne. Le vainqueur de Nézib est petit de taille, mais assez fort; il ne paraît pas très-malade. Son œil est vif, son teint coloré. Ses cheveux et sa barbe sont entièrement blancs; les marins qui se rappellent l'avoir vu en Morée, il y a une vingtaine d'années, le trouvent vieilli, ce qui n'a rien de surprenant.

« Ibrahim Pacha était suivi de quatre hauts personnages presque aussi richement vêtus que lui, et au nombre desquels se trouvait, dit-on, Soliman-Pacha; puis venaient plusieurs nègres porteurs de longues pipes.

« Arrivé à la préfecture à onze heures trois quarts, Ibrahim a reçu immédiatement les visites de corps, et, à une heure, il est allé faire une promenade en rade avec le vice-amiral préfet. S. A. est rentrée ce soir à la préfecture, où il y a eu grand dîner. Demain, dit-on, il passera la revue des troupes de la garnison.

« M. le marquis de Lavalette, envoyé du gouvernement, est chargé d'engager Ibrahim à venir visiter Paris. »

Mexique. — Notre ministre à Mexico, M. Alleye de Cyprey, qui avait reçu ses passe-ports et dont le départ pour la Havane était prochain, vient de figurer dans une nouvelle et déplorable rixe. Le 30 septembre ayant rencontré, dans les couloirs de l'Opéra de Mexico, le rédacteur d'un journal qui avait publié contre lui un article fort vif, il lui demanda des explications, et des voies de fait succédèrent bientôt. Les correspondances mexicaines donnent bien entendu tous les torts au diplomate français. Nous attendrons des renseignements plus complets.

États-Unis d'Amérique. — On a reçu des nouvelles de New-Kork, 14 novembre. L'aspect des affaires politiques s'est amélioré. Tout semble annoncer que les relations diplomatiques avec le Mexique seront prochainement rétablies. Les esprits sont beaucoup moins animés sur la question de l'Orégon; il est *maintenant* permis d'espérer une solution pacifique. Le journal officiel l'*Union* explique l'article qu'il a publié dernièrement et qui a produit une sensation si profonde. « Nous n'avons, dit ce journal, rien avancé qui ne se « retrouve dans le message d'installation du président. L'ad- « ministration actuelle s'est placée sur le même terrain où se « trouvait M. Clay lorsque, proclamant le droit absolu des « États-Unis sur le territoire contesté, il offrait à l'Angle- « terre le quarante-neuvième parallèle de latitude comme « transaction. *Ainsi, bien que le gouvernement américain « considère comme incontestable son droit sur le territoire en- « tier de l'Orégon, il n'a point prétendu s'interdire tout ar- « rangement.* »

Voilà un langage très-significatif. Ajoutons qu'un membre de la chambre des représentants, un ancien ministre, un des hommes les plus considérables de l'Amérique du Nord, M. Webster, a prononcé dans une réunion publique à Boston un discours fort pacifique et fort applaudi.

Angleterre. — Lord Morpeth vient de se prononcer en faveur de la ligue contre les lois des céréales. Cette adhésion a produit une vive sensation en Angleterre. M. Cobden, en recevant la souscription de lord Morpeth, a dit : « Maintenant notre triomphe n'est pas seulement assuré, il est prochain, il va se réaliser. »

Nouvelle-Zélande. — On lit dans le *Morning-Post*, à propos de la défaite que les Anglais viennent d'essuyer à la Nouvelle-Zélande :

« Il est impossible de lire sans un regret poignant les lettres de la Nouvelle-Zélande, relatives à un nouveau désastre militaire. Le 10 juillet dernier, 500 Anglais ont attaqué et tenté d'enlever la position fortifiée de Heki. L'attaque a échoué; les troupes ont été repoussées avec une perte considérable. Le lieutenant Philpotts, du vaisseau de S. M. B. le *Hasard*, a été tué, ainsi que le capitaine Grant, du 58e régiment. Le lieutenant Beattee, du 99e, et plusieurs officiers ont été blessés grièvement. Un tiers des hommes a été mis hors de combat. Cette perte est malheureusement due à l'absence de tout calcul touchant ce qu'on avait à faire, et à l'absence de moyens suffisants pour attaquer. Croyant que l'ouvrage extérieur des fortifications avait été abîmé par vingt-six boulets qu'avait tirés un des canons du vaisseau de S. M. B. le *Hasard*, l'officier commandant a imprudemment commencé l'attaque, sans s'être prémuni de tout ce qui lui était nécessaire. »

Suivant une lettre publiée par le *Globe*, Heki avait, dans cette affaire, été atteint d'une balle à la cuisse; quoique sa blessure ne fût pas dangereuse dans le principe, elle l'est cependant devenue par suite du mauvais traitement médical auquel il a été soumis; et cette circonstance l'a forcé à remettre le commandement au vieux chef Kowiti, le seul personnage important de la troupe de Heki, au dire des Anglais.

Espagne. — La reine vient d'élever le général Narvaez à la dignité de *grand d'Espagne* de première classe, avec le titre de duc de Valence. Cette faveur nouvelle a été non la cause, mais l'occasion d'une scène déplorable, qui s'est passée à un baisemain de la reine, entre le favori et le général Castanoz et que *el Tiempo* raconte dans les termes suivants :

« Le respectable duc de Baylen, honneur et gloire de notre armée, et modèle de courtoisie et de politesse, félicitait le général Narvaez sur le titre et la grandesse que venait de lui conférer S. M. — Entre autres compliments, le vieux général dit au président du conseil qu'il devait d'autant plus se trouver flatté de cette distinction que l'ayant obtenue jeune encore, il pouvait en jouir plus longtemps, tandis que lui-même et plusieurs autres personnes ne l'avaient obtenue que dans un âge très-avancé.

« La susceptibilité du général et peut-être la voix de sa conscience lui firent voir dans ces simples paroles une allusion maligne, et il répondit durement au héros de Baylen que le plus petit des services qu'avait rendus le général Narvaez était plus grand que tous ceux du général Castanoz; et que s'il voulait qu'il respectât ses cheveux blancs, il devait commencer lui-même par respecter la haute position du personnage à qui il parlait. Il est impossible de dépeindre la sensation que cette réponse inattendue produisit sur un général courbé sous le poids des années, et dont le nom glorieux, connu dans le monde depuis près de quarante années, appartient à l'histoire et ne sera jamais mis en oubli. — On assure que le général Castanoz a été malade des suites de cette scène. Un journal dit aujourd'hui que plusieurs généraux et autres personnes de distinction sont allés lui rendre visite. »

On ajoute que l'ambassadeur d'Angleterre n'a pas paru à un bal donné par le nouveau duc de Valence.

Grand-duché de Bade. — Les journaux allemands publient de nouveaux détails sur l'affaire de Manheim. Après la fermeture des portes de la réunion à l'hôtel de ville, la population était restée calme et n'avait jusque-là pris aucune part au conflit entre le chef du cercle et la corporation municipale. Tout à coup on vit les dragons en garnison dans la ville parcourir les rues au grand galop pour venir se ranger en bataille sur la place du Théâtre; puis l'infanterie, à laquelle des cartouches avaient été ostensiblement distribuées, vint occuper les principaux débouchés et empêcher la circulation. On craignit un moment que cet appareil ne déterminât une collision; heureusement le bourgmestre intervint et réussit à faire rentrer les habitants paisiblement chez eux. Quant à lui, après avoir ainsi calmé la première effervescence des esprits, il partit immédiatement pour Carlsruhe, accompagné de trois membres du conseil communal, afin d'aller se plaindre au grand-duc des procédés du directeur du cercle. Mais S. A. a refusé de recevoir la députation. Le ministre, qui a conféré avec elle, a répondu que l'instruction contre les magistrats de Manheim suivrait le cours ordinaire de la procédure. Depuis cette réponse le gouvernement a continué à se montrer décidé à défendre les actes de la régence contre le conseil municipal de Manheim. Le corps de la bourgeoisie a résolu de saisir les états de la question par voie de pétition. L'occasion est d'autant plus opportune que la session vient de s'ouvrir sous des auspices qui ne semblent pas favorables, dit-on, au ministère.

Suisse. — Le docteur Casimir Pfyffer, qui avait été arrêté à Lucerne par suite des prétendues révélations de Muller comme impliqué dans l'assassinat de M. Leu, a été mis en liberté le 21 novembre, et le scellé qui avait été apposé sur ses papiers a été levé sans qu'il y ait eu instruction.

Grèce. — Les chambres grecques ont été closes le 12 du mois dernier, après une session qui a duré quatorze mois sans interruption. La position du ministère Coletti ne paraît pas avoir été sensiblement ébranlée, malgré les efforts de l'opposition, secondés ouvertement par sir Edmond Lyons, représentant de l'Angleterre à Athènes, et d'une manière moins directe par l'envoyé russe.

Haïti. — On lit dans le *Courrier des États-Unis* du 11 novembre :

« Le brick *Huntress* nous a apporté hier des nouvelles de Port au Platt du 24 octobre. Le capitaine Baker rapporte que, le 19, il était sorti de ce port une flottille dominicaine de cinq voiles pour aller attaquer le cap haïtien par mer, pendant qu'un corps de 4,000 hommes se rendrait par terre à la même destination. C'est au Cap, on le sait, que le président Pierrot, depuis son avénement, a transporté le siége du gouvernement d'Haïti; c'est par conséquent au cœur même de son ennemi que la jeune république dominicaine veut porter ses coups. Elle n'a rien à gagner dans une invasion de la république noire, dont elle n'a pas la prétention sans doute d'essayer la conquête. Ces belliqueuses velléités sont d'autant plus imprudentes, qu'elles poussent le gouvernement dominicain à des actes d'arbitraire qui ne peuvent manquer de lui aliéner les sympathies étrangères. On assure, en effet, que le président Santana vient de mettre en vigueur un décret qui existait depuis quelques mois, mais que l'on avait tenu secret, et qui a pour but de contraindre tous les étrangers qui résident sur le territoire dominicain à prendre les armes pour défendre le pays qui leur donne l'hospitalité. L'art. 6 de ce décret est ainsi conçu :

« Les étrangers qui, conformément à l'art. 15 de la constitution, sont admis sur le territoire de la république feront aussi partie de la garde civique après trois mois de séjour dans le pays. »

« Les étrangers ont refusé d'accepter cet enrôlement forcé, et ils ont, par l'organe de leurs consuls, protesté contre une mesure qui est une violation trop flagrante du droit des gens, pour que le président Santana ne s'empresse pas de faire droit à leur demande de neutralité. »

Statistique de l'ordre des jésuites. — D'après la *Gazette d'Augsbourg*, il y a en ce moment en Italie 150 maisons de l'ordre des jésuites, contenant près de 4,000 personnes, parmi lesquelles 1,810 sont prêtres. — En France, il y en a 56 contenant 872 jésuites, dont 562 prêtres. — En Allemagne il y en a 88, dont 14 en Bavière, 21 en Autriche, 5 dans le Wurtemberg, 7 dans le duché de Bade, 2 dans les deux Hesses, 2 dans le Nassau, 5 dans la province rhénane prussienne, 5 en Westphalie, 6 en Silésie, 3 en Saxe, 1 dans Anhalt-Kœthen et 5 dans le Hanovre et dans les villes libres. Dans le grand-duché de Posen il y en a 7, dans la Prusse orientale et occidentale 5, dans la Poméranie 2, Brandebourg 2, province de Saxe 1. Le nombre total des jésuites vivant dans ces maisons est de 1,000 dont 400 sont prêtres. En Espagne on compte 87 maisons contenant 556 jésuites, dont 220 prêtres; le Portugal en compte 8 contenant 160 jésuites, dont 75 prêtres. C'est-à-dire que l'ordre se compose en Europe de 2,867 jésuites-prêtres et de 3701 jésuites laïques; en tout 6,568 individus, répartis en 380 maisons.

Pose d'une première pierre. — La pose de la première pierre des nouvelles constructions destinées au ministère des affaires étrangères a été faite samedi dernier par MM. les ministres des travaux publics et des affaires étrangères. Le *Moniteur* du lendemain a publié le procès-verbal de cette cérémonie. On sait que cet édifice doit être élevé sur l'emplacement des anciennes dépendances du palais Bourbon, entre le quai d'Orsay, la rue d'Iéna et la rue de l'Université. L'architecte, M. Lacornée, promet que tout sera terminé dans quatre ans. A l'occasion de cette pose de première pierre, M. Guizot a prononcé un discours dont voici la dernière partie :

« On lui a reproché à l'édifice la place sur laquelle il s'élève; on le trouve trop loin de Paris. Messieurs, quand on réunit à Paris les députés de la France, c'est à côté de nous qu'ils se rassemblent; nous n'avons pas le droit de trouver trop loin pour nous ce qui n'est pas trop loin pour eux. On dit, en revanche, que nous serons trop près d'eux; que le ministère des affaires étrangères, touchant à la chambre des députés, courra le risque d'y perdre quelque chose de la réserve et de la discrétion qui sont pour lui un devoir. Messieurs, je repousse cette crainte; les grandes choses ne sont point à la merci de si petites circonstances; quels que soient

l'emplacement et les voisins du ministère des affaires étrangères, les affaires y seront conduites, soyez-en sûrs, avec la même réserve, la même discrétion, la même indépendance. Et s'il devait arriver que cette enceinte à laquelle nous touchons, les scènes qui s'y passent, les sentiments qui s'y manifestent, eussent, en effet, sur les travaux de notre politique étrangère quelque influence; si tout cela lui indiquait qu'elle doit être constamment nationale, appliquée à soutenir partout l'intérêt et le bonheur du pays, et que le jour où ces intérêts me lui commandent plus le silence, elle doit accepter franchement la publicité et la discussion; si tels devaient être les effets d'un tel voisinage, je serais le premier à m'en féliciter. »

Reconnaissance nationale. — Le 25 novembre, la petite ville de Breteuil a inauguré, au milieu d'une fête animée, un monument élevé sur sa place à son bienfaiteur, M. Lafitte. C'est à ce citoyen illustre que Breteuil est redevable de sa halle et d'un bâtiment où se trouvent réunies mairie, justice de paix, salle d'élection, etc., etc. Le monument supporte un buste de M. Lafitte au-dessous duquel se lit : *A J. Laffitte, la ville de Breteuil reconnaissante.*

— On lit dans le *Courrier de Marseille* : « La ville d'Hyères vient d'être témoin d'une imposante cérémonie. L'inauguration de la statue de Charles d'Anjou a eu lieu sur l'une des places publiques de cette ville, au milieu d'un grand concours des populations voisines. Cette statue est l'œuvre du sculpteur Daumas. M. Denis, maire et député, a expliqué les circonstances historiques qui motivaient cette solennité. Le frère de Louis IX, Charles d'Anjou, l'un des guerriers les plus éminents du treizième siècle, attacha jadis un si haut prix à la possession de la ville d'Hyères, qu'après un siége long et infructueux, il s'en rendit maître au moyen d'un échange glorieux pour elle et d'un traité onéreux pour ce qu'on appelait alors l'épargne du souverain. »

Désastres. — On lit dans le *Freeman's Journal* de mercredi de la semaine dernière : « Le bateau qui fait le service entre Dublin et Lonford est parti hier à deux heures de l'après-midi, comme à l'ordinaire; il y avait dans la cabine principale 8 passagers, et les autres parties du bâtiment en contenaient au moins 20 autres. Aux environs de Clonsilla, le pilote descendit dans l'entre-pont pour dîner, après avoir malheureusement confié le gouvernail à un simple mousse : cet enfant laissa dériver le bateau jusque sur la jetée qui borne le canal; le choc fit chavirer l'embarcation, qui s'emplit d'eau sur-le-champ. Les passagers de la cabine principale située sur l'avant purent s'échapper; mais la plupart des passagers embarqués sur l'arrière périrent. On a déjà retrouvé 16 cadavres, et les bateaux de sauvetage continuent à draguer pour en retrouver d'autres. »

Nécrologie. — Madame la marquise de Bonchamps, née de Scépaux, veuve du célèbre général vendéen, vient de mourir à Paris à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Chronique musicale.

On vient de représenter à l'Opéra-Comique un petit ouvrage en un acte, intitulé l'*Amazone*. Qu'est-ce que cette amazone? C'est une jeune Écossaise, veuve d'un vieux général. Coulinée pendant plusieurs années à la campagne, auprès de son noble époux, elle a adopté ses goûts et contracté ses habitudes. Elle monte à cheval, elle chasse le renard, elle manie la cravache et le fusil avec une grâce toute particulière. Elle fait peu de cas des plaisirs du monde; elle s'ennuie au bal, elle étouffe au *raout*. Elle méprise la parure, et toutes ces brillantes futilités qui font battre le cœur des femmes à la mode ne la touchent point. Voilà une femme rare et comme vous seriez sans doute charmé d'en rencontrer une, surtout si vous considérez qu'elle joint à cette simplicité de goûts et à cette solidité de caractère une âme tendre, un jeune et frais visage, une taille élégante, de belles terres et de grands revenus. Je suis sûr que vous voudriez bien être à la place de l'heureux coquin qu'elle aime et à qui elle va donner tout cela.

Eh! bien, ce monsieur n'est pas du tout de votre avis et ne sent pas son bonheur. Au moment d'épouser, il hésite. Quoi! sa femme est simple comme une bourgeoise et plus qu'une bourgeoise! Quoi! elle n'entend rien au grand art de la toilette! Quoi! elle ne sait pas danser! Quoi! elle prétend passer sa vie au fond de l'Écosse, au lieu d'étaler son opulence à Londres! Et le voilà condamné, lui, à jouer le rôle de gentilhomme campagnard! Allons donc, cela n'est pas acceptable! Il entreprend donc la conversion de sa maîtresse, et je suis obligé d'avouer qu'il y réussit, Lady Dolly, sa cousine, y aidant, et aussi un peu la jalousie. La jolie veuve s'amende : elle quitte son amazone, s'habille de satin rose, met un chapeau fait à la dernière mode, touche du piano, chante une romance et déclare positivement qu'elle prendra un maître à danser. Cela étant, rien ne s'oppose plus au mariage qui se conclut à la satisfaction générale.

Ce galant ouvrage est orné d'une musique fort légère et assez coulante, mais qui ne brille point par l'invention. Les motifs y sont nombreux, mais d'une originalité contestable. Presque tous les morceaux sont taillés sur de vieux patrons hors de mode, comme les parures de l'héroïne. L'auteur ne rachète ces défauts ni par de grandes beautés harmoniques, ni par une instrumentation agréable. La partition a réussi pourtant aussi bien que la pièce. Airs, duos, trios ou quatuors, tout a été vigoureusement applaudi, à commencer par l'ouverture. Cette ouverture en effet a un grand mérite : elle ressemble prodigieusement à celle de *Fra-Diavolo*. Celle-ci est la mère : celle-là est la fille. Voilà un titre incontestable à la faveur du public. Faisons comme le public et félicitons M. Thys d'aller puiser ses idées à cette source abondante. Pouvait-il mieux s'adresser?

Heureusement l'Opéra-Comique ne s'en est pas tenu à cet opuscule sans conséquence; et, comme à l'ordinaire, c'est dans l'ancien répertoire qu'il a trouvé le riche filon qu'il exploite aujourd'hui. Depuis quelque temps la foule se presse trois fois par semaine aux abords de cet heureux théâtre qui se trouve quelquefois trop étroit pour contenir tous les aspirants qui, la bourse à la main, demandent à être admis. D'où vient cet empressement et cet immense concours? De ce qu'on a repris la *Dame Blanche*, dont les deux principaux rôles sont remplis cette fois par mademoiselle Delille et par Roger. Mademoiselle Delille n'a pas encore un talent complet, il s'en faut de beaucoup. Son inexpérience d'actrice se trahit à chaque instant. Sa voix est d'une rare égale; mais elle est brillante et sonore, et la cantatrice rachète ses défauts par une précieuse et charmante qualité, sa jeunesse. On jouit de ce qu'elle a et l'on espère ce qui lui manque.

M. Roger joue et chante le rôle de Julien d'Avenel avec beaucoup de gaieté, de verve et d'éclat. Il a de l'intelligence, de la puissance, de l'audace. Quel dommage qu'il n'ait pas une vocalisation plus correcte et un meilleur style!

M. Mathieu, dont *l'Illustration* a déjà raconté l'heureux début, a reparu dans *Guillaume Tell*. Ce terrible rôle d'Arnold, écrit pour la voix exceptionnelle de Nourrit, ne lui a pas été aussi favorable que celui d'*Othello*. Sa voix ne saurait s'élever encore à ces hauteurs presque inaccessibles que M. Duprez n'a pu atteindre qu'au prix d'efforts violents, et en compromettant la sonorité et la justesse d'un des plus beaux organes que l'on ait jamais entendus. M. Mathieu a sagement renoncé à certains tours de force qui lui auraient en vérité coûté trop cher. Dieu me préserve de lui en faire un reproche! *Qui veut voyager loin ménage sa monture*, comme dit Petit-Jean. Souhaitons seulement que M. Mathieu ait à l'avenir plus de sensibilité et une expression plus dramatique.

Le *Roi David* ne sera joué que l'année prochaine, et l'opéra de M. Balfe a pris décidément le pas sur lui. Puisse-t-il arriver avant la fin de décembre! Autrement l'Académie royale de musique aurait laissé passer un an tout entier sans donner un seul ouvrage nouveau, et ce serait un cas fort grave. La famine arrive tout naturellement au bout d'une année sans récolte.

En attendant, l'Église moissonne. Deux messes nouvelles ont été exécutées à Saint-Eustache, dans le courant du mois de novembre, l'une de M. Dietsch, l'autre de M. Zimmermann. Ce sont deux musiciens distingués, deux contrepointistes savants, deux habiles harmonistes. M. Dietsch a plus d'éclat et de variété; M. Zimmermann, plus de simplicité et des allures plus graves. Ces deux messes étaient accompagnées par un orchestre nombreux et puissant, dont les vibrations recevaient des voûtes du noble monument une sonorité magnifique.

Courrier de Paris.

Avouez que le commencement de l'hiver a été un peu triste et maussade. Octobre et novembre, ces mois du *premier feu*, et qui ouvrent bruyamment la porte aux plaisirs de la saison; octobre et novembre, disons-nous, se sont tenus à peu près cois et silencieux et comme des gens qui auraient le cœur médiocrement à la danse. Ainsi donc, de bal et de concerts, peu ou point jusqu'à présent, point de solennités et point de fêtes, rien enfin, ni aucune de ces cérémonies qui attirent et font prendre aux étrangers le chemin de la capitale; voilà trois ou quatre mois et plus, qu'aucune célébrité étrangère et exotique, Tom-Pouce excepté, n'a honoré Paris de sa visite; aussi décembre nous doit une indemnité, et décembre nous la donnera.

On annonce l'arrivée dans la capitale de plusieurs personnages de poids et de considération. Des personnages destinés à être illustres et illustrés, vous jugez de la joie et de l'impatience générale. Des inconnus, quelle nouveauté! Des célébrités qui mettent pour la première fois le pied dans notre ville, que dis-je? mieux encore, dans notre Europe et dans notre civilisation, surprise délicieuse! charmantes étrennes!

Sont-ils arrivés? Où les voit-on? Sont-ils grands ou petits? Sont-ils jeunes, beaux, intelligents? Quel est leur pays et d'où viennent-ils? Quelles sont les interrogations qu'on échange et les questions qu'on se fait sans y répondre. D'où ils viennent? de l'Orient, le pays des merveilles et de l'extraordinaire : ils ne sont ni trop jeunes, ni trop beaux, ni trop intelligents; mais ils sont grands, gras, bien nourris, bien vêtus en vérité, de haute venue et de bonne mine. Arrivés d'hier, on les verra demain, car ils sont trop bien élevés et trop bien dressés pour faire attendre leur moude. Comme ils vont écraser tous leurs rivaux de vogue et de célébrité, et qui est-ce qui oserait entrer en concurrence avec eux? Tom Pouce, les O-Jibbe-Ways, Robert-Houdin, les plus petits jockeys montés sur leurs plus grands chevaux, les Sylphides et les Bayadères, Giselle et ses compagnes, le turf et les coureurs les plus agiles, la Bourse et ses plus forts sauteurs, voilà tout un monde effacé, éteint, mort, mis à néant. — Que de comédiens inquiets de l'arrivée de ces nouveaux comédiens, que de personnages de poids qui ne feront plus pencher la balance de leur côté, que de supériorités rabaissées et d'équilibres détruits, et pour tout dire, le moyen pour des hommes d'entrer en comparaison avec des éléphants. A trompeur, trompeur et demi; toutes nos finesses à l'effet de conquérir la réputation et la gloire n'y feront rien; pendant huit jours au moins, ces charmants éléphants qui viennent de l'Inde vont dominer toutes les imaginations, toutes les renommées, toutes les fortunes; qu'est-ce que nos coups de main en comparaison de leurs coups de trompe?

Aujourd'hui nous ne sortirons pas aussi facilement que vous le croyez des grands sujets et des grands personnages. Voici maintenant un ambassadeur qui nous arrive, l'envoyé du très-haut, très-puissant et très-excellent prince Abderhaman, empereur du Maroc. Quel motif amène parmi nous ce glorieux fils du désert? Ceci est de la haute diplomatie, comme dirait Biboquet, et ne nous regarde pas; mais il nous appartient de vous dire avec quelle joie et quelle allégresse l'Excellence africaine (une autre fois nous vous dirons son nom) a été reçue sur toute la route de Marseille à Lyon. Banquets, allocutions, toasts, les bouquets, les devises, le langage des fleurs et le langage du cœur, on ne saurait croire à quel point notre civilisation s'est mise en frais de civilités pour donner dans l'œil à ce barbare. Attentions délicates auxquelles l'Excellence s'est montrée sensible, et qui lui ont inspiré plusieurs mots charmants mais marocains dont on attend impatiemment la traduction.

De malavisés érudits (il y en a partout) n'ont trouvé de comparable à cet événement que la célèbre ambassade dépêchée par le roi de Siam à Louis XIV, ambassade qui fit gloser les gens et dont la dignité du grand roi eut beaucoup à souffrir, comme vous savez, l'ambassadeur ayant été reconnu pour un Siamois de contrebande qui toute sa vie n'avait fait d'autre métier que d'échanger des fioles de vulnéraire suisse contre des gros sous; mais ici, cet étrange *retour des choses d'ici-bas* n'est point à redouter, et tout nous assure de l'authenticité du personnage; il n'a pas que la reliure en marocain, on nous le garantit arabe tout à fait bon teint. Le gouvernement, qui n'entend pas faire descendre ses couronnes sur des fronts indigènes et donner l'accolade à des Excellences contrefaites, a fait prendre cet envoyé à domicile, on aurait juré d'une arrestation, et puis, l'identité du personnage une fois reconnue et constatée, on l'a embarqué et expédié à la douane de Marseille, où son Excellence s'est vue consignée comme un ballot. L'exemple de Louis XIV et d'autres encore prouveraient au besoin la justesse et l'à-propos de cette interprétation toute nouvelle donnée au droit des gens et à cet article de politique internationale.

N'allez pas croire, du reste, que cette arrivée inattendue et que cette espèce d'emprunt forcé d'un Marocain fait au Maroc soit une diversion tentée sur le champ de bataille de l'adresse, et une sourdine préparée à des discours de tribune trop retentissants. Si décembre nous amène un envoyé de Maroc, c'est pour les intérêts de notre politique au delà du Rhin et des mers, et d'un autre côté, si nos députés nous sont rendus, c'est pour nos étrennes, comme d'habitude. N'allons pas rire en ce grave sujet, et proclamons très-sérieusement l'intérêt de curiosité qui toujours, à cette époque de l'année, s'attache à la personne du député. Six mois d'absence et surtout de silence lui ont rendu sa valeur et son prestige. Il y a six mois on trouvait *l'honorable* un peu usé, un peu radoteur, on avait lu tant de fois son discours, toujours le même discours, dans les journaux, il avait été si souvent question de lui et de sa boule, qu'il en avait perdu les trois quarts de son prix. Vous êtes devenu banal, lui disait-on, maussade, ennuyeux, monotone, vous avez toujours le même visage et la même tournure, vous ressemblez à tout le monde, on ne veut plus vous voir ni vous entendre. — Diable! comment faire? Et le moyen, s'il vous plaît, de retrouver et de ressaisir notre crédit tombé, notre réputation évanouie et la vogue qui nous échappe. — La recette est bien simple : éclipsez-vous une moitié de l'année. Un semestre de silence et d'oubli vous assure un autre semestre de célébrité et d'éclat. Tous les soleils en sont là, il faut bien s'y résigner.

Puisque nous voilà dans le monde parlementaire, nous ne le quitterons point sans parler... de la pairie? non pas, mais d'un pair de France ou plutôt de son habit. Cet habit vient d'attraper un voleur audacieux et peu subtil, après lequel la police courait inutilement depuis très-longtemps. Un voleur attrapé par son habit, cela se conçoit sans peine; mais le larron attrapé par l'habit d'un pair, c'est une autre paire de manches, et la question s'obscurcit beaucoup.

Il est vrai que si notre scélérat s'est laissé attraper, l'habit était bien fait pour cela, c'était le plus bel habit, le plus orné, le mieux fourni, le plus élincelant des habits; un de ces habits qui tentent le voleur et le précipitent dans l'abîme, tant ils lui disent par tous les bouts et sur toutes les coutures : Voyez, comme je suis riche et ample et cossu, prenez-moi! Ces fleurs au collet, ces fleurs en haut et en bas, tous ces galons et tous ces orfrayeux, c'est de l'or, de l'or véritable, d'ailleurs mon maître et possesseur, c'est M. Roy, un comte, un pair de France, un archimillionnaire, un homme riche comme un... Roy, c'est tout dire. Voilà comment l'habit tentait le voleur, et le voleur succomba à la tentation; mais qui est-ce qui fut bien penaud et se trouva bien attrapé? Vous croyez que c'est le pair de France perdant une si belle pièce, au contraire, c'est le larron qui s'écria avec Robert-Macaire : *Je suis floué!* A'en demande bien pardon à la pairie et à ses habits, mais *tout ce qui reluit n'est pas or*. Quoi! ces brillants galons? clinquants! Ces fleurs vermeilles? du strass! Ce beau tissu? coquelucho. — C'est bien la peine d'être voleur, et désormais, à qui se fier?

Mais n'y aurait-il pas, dans cette anecdote des plus futiles, matière à un chapitre plus ou moins piquant, à un article de mœurs invraisemblable, mais d'une réalité incontestable; l'écrive qui voudra et qui pourra : quant à nous qui connous la bagne, ramassons l'anneau qui passant et qu'un autre y mette la façon et le rubis.

Il est rare que la cour de cassation, la cour extrême et suprême fasse parler d'elle dans le monde, bien qu'elle compte dans son sein d'excellents magistrats et d'éloquents orateurs. C'est que la cour de cassation, malgré l'éclat des lumières dont elle est entourée, siége et réside dans des régions presque inaccessibles au vulgaire, et que le vulgaire est rarement tenté de sauter du geste et du regard. D'ailleurs ces guides savants de la loi, ces redresseurs de tous les torts juridiques s'enferment volontiers dans le nuage du prophète pour y rendre leurs oracles; par le plus étrange hasard un de ces ora-

cles fait beaucoup de bruit en ce moment par son étrangeté, ses considérants et sa portée. La cour souveraine prétend consacrer au profit de tous et de chacun le droit de réponse à tout article littéraire, soit! et aussi d'insertion dans le journal où le répondeur aurait été nommé. Qu'en dites-vous? ou plutôt qu'en avez-vous dit? Ainsi, dans le *Constitutionnel* M. Rolle, à propos du *Lys d'Evreux* (c'est une tragédie), et en nommant M. A. Loyau (un auteur tragique) a écrit

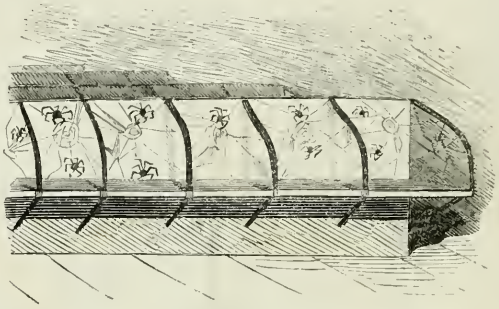

(L'Odéon avant la direction de M. Bocage. — Les stalles, le parterre et les acteurs.)

(M. Bocage, martyr.)

un article très-spirituel et très-sensé, un de ces articles comme il s'entend si bien à les faire; et voilà, selon la jurisprudence de la cour, le *Constitutionnel* obligé d'insérer tout au long la réponse du susdit A-Loyau, voilà en outre tous les journaux placés sous la menace perpétuelle des œuvres, élucubrations et réponses de tous les A. Loyau de Paris et de la province. Cet oracle de la cour suprême a causé une grande surprise, si grande que le bon sens public, à son tour, ce tribunal suprême de cassation, a traduit l'oracle à sa barre et l'a cassé tout net.

Un arrêt de cour à propos d'une tragédie sifflée, voilà du reste la seule nouveauté dramatique de la semaine. Mais, à défaut de nouveauté, les nouvelles vont leur train, belles nouvelles et toujours les mêmes! Une danseuse qui part, c'est mademoiselle Dumilâtre; une autre danseuse, mademoiselle Andrianoff qui arrive, et d'où arrive-t-elle, s'il vous plaît? Son nom ne vous le dit-il pas? Tous les *off* sont originaires de la Néva, du Pruth ou de la Bérésina. Mademoiselle Andrianoff est une almée de Saint-Pétersbourg, une émule moscovite des Elsler et des Grisi; mademoiselle Andrianoff, dont on vante la beauté blonde, l'œil azuré, l'ovale circassien et la taille de nymphe vent tâter de notre Opéra, et elle n'a fait qu'un bond du théâtre de Saint-Pétersbourg sur les planches de la salle Lepelletier.

Autre nouvelle. Il est question de rouvrir un théâtre fermé depuis le commencement du siècle, et qui, comme tant d'autres, ne fut jamais complétement vivant. En effet, dans un espace de dix années, le théâtre de la Cité, dont il ne reste guère que l'emplacement dans les environs du Palais-de-Justice, sous le nom de *Prado*, exécuta huit ou dix ouvertures. Il exploitait tous les genres et accueillait tous les talents. Tiercelin, Brunet, Monrose, Clozel, Armand Dailly et une foule d'autres y firent leurs premières armes.

D'un théâtre qui va ressusciter, nous arrivons sans autre transition à un théâtre qui ressuscite. Il s'agit encore de l'Odéon, en l'honneur duquel le Courrier a déjà fait claquer son fouet; s'il y revient aujourd'hui, ce n'est pas sans *dessins*, comme vous le voyez. D'ailleurs l'histoire de l'Odéon ne mérite-t-elle pas d'être illustrée? Tant de splendeur et tant de misère! l'Odéon n'a-t-il pas éprouvé toutes les destinées et subi toutes les fortunes? Qui jamais a joué autant de rôles que lui? Est-il une existence plus pleine, plus variée, plus réellement dramatique que la sienne? Il a été l'asile de tous

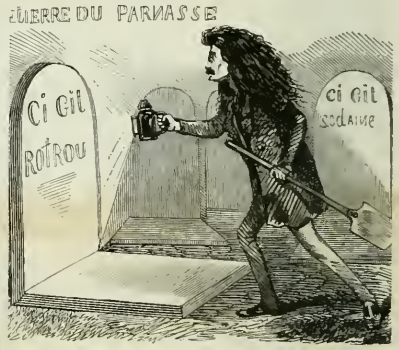

(M. Bocage exhumant saint Genest.)

les talents et le sanctuaire de toutes les muses: tragédie, comédie, vaudeville, opéra, drame, tous les genres, toutes

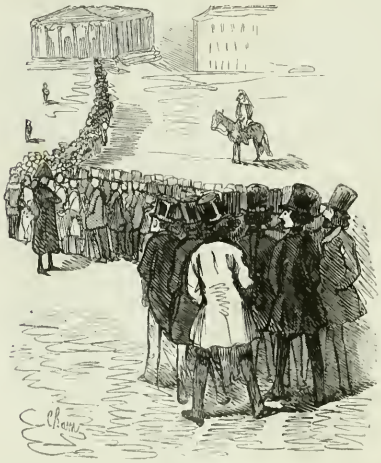

(L'Odéon sous la direction de M. Bocage. — Mise le opéré par saint Genest.)

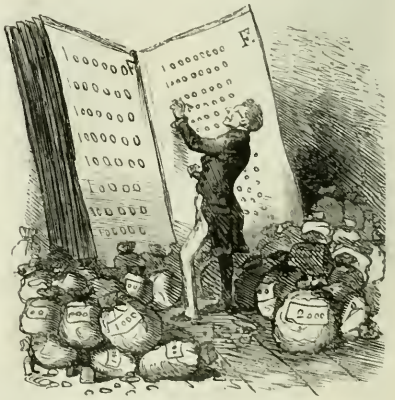

les vocations, tous les grands noms du théâtre, les anciens aussi bien que les nouveaux, se sont trouvés, un jour ou l'autre, enrôlés sous sa bannière. L'Odéon est mort, vive l'Odéon! C'est ainsi que notre dessinateur vient résumer à son tour cette longue histoire mêlée de tant de revers et d'espérances; il vous montre le phénix éteint et sans vie; il vous le montre en même temps renaissant de ses cendres, voilà notre Odéon *avant*, *pendant et après* M. Bocage.

Avant, quoi de plus facile et aussi de plus triste à racon-

ter! Ce rat qui danse et se prélasse au milieu du parterre vide, ces longs fils tournoyants,

Au balcon suspendus, une araignée au bout,

comme l'a dit M. Th. Gautier dans son prologue, quel emblème! et comme l'allégorie est transparente; ainsi de ces pauvres comédiens macérés par le jeûne, étiques à force d'avoir crié l'alexandrin et aussi d'avoir crié famine; des ombres d'acteurs et pas l'ombre de Public!

Heureux revenant dans ce royaume des fantômes, le premier

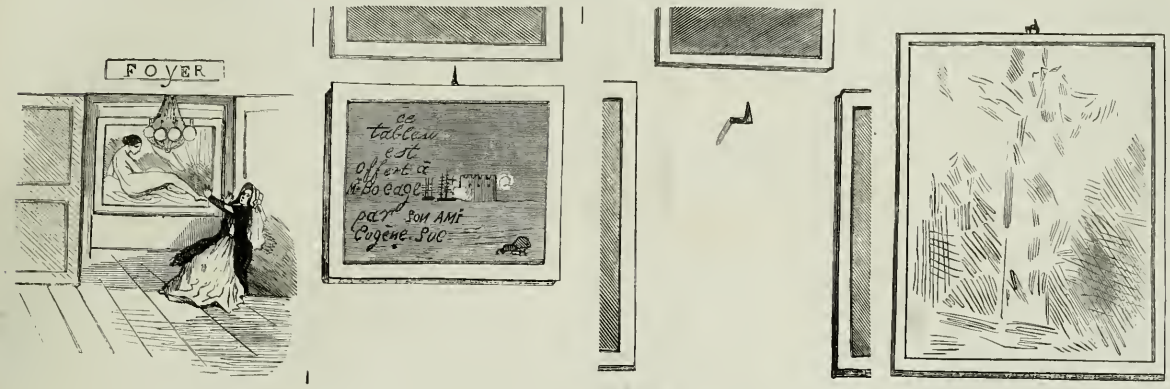

(Une Vénus.) (Tableau de M. Eugène Süe.) (Tableau de M. Th. Gautier.) (Tableau de M. E. Delacroix.)

soin de M. Bocage est de déterrer un trépassé illustre. M. Bocage fait le pain des vivants avec la cendre des morts, en attendant mieux. Il s'est dévoué aux siens jusqu'au martyre. M. Bocage mérite bien d'engraisser, lui et tout son monde. Aussi voyez ce que sera la troupe à Pâques ou à la Trinité. Quel développement et quelle corpulence! jusqu'aux amoureux et jeunes premiers qui auront de l'embonpoint, comme s'ils étaient payés pour cela.

Mais si ces messieurs et ces dames tombent dans l'obésité, je vous laisse à penser quelle sera la surprise et aussi le désespoir jovial du caissier, obligé de se battre avec l'arithmétique, d'entasser tant d'écus, et condamné à une addition dont il ne voit jamais la queue, absolument comme celle que fait le public à la porte de son théâtre, queue interminable, qui ne commence pas, qui ne finit pas, une queue sans rime ni raison, et qui n'a ni queue ni tête.

Il est vrai qu'à l'avenir, indépendamment de sa troupe et de son répertoire, l'Odéon compte présenter aux amateurs un spectacle qu'aucun autre théâtre ne saurait leur offrir. Comme le Louvre et le Luxembourg, l'Odéon a sa galerie de tableaux; nous en avons extrait les quatre originaux ci-joints, dont un cadre orné du nom de M. Théophile Gautier. Un médaillon sans la peinture, un cadre sans le tableau, n'est-ce point un corps sans âme? s'agirait-il ici d'une plaisanterie et d'une critique plus ou moins ingénieuse à l'adresse de quelque écrivain de la connaissance de M. Gautier, lequel écrivain serait expert à ciseler un cadre qu'il ne remplirait jamais. La vérité, c'est qu'à la vue de cette exhibition, M. Th. Gautier s'étant rappelé qu'il avait été peintre... très-peu, cela lui avait donné l'idée de peindre le portrait en pied d'une dame de sa connaissance, vêtue comme Ève l'était de la tête aux pieds, et de la peindre dans un accès de colique, tant il est vrai que tout est possible à M. Th. Gautier, même de réussir dans le mauvais et dans la charge.

A quoi on expose ses spectateurs en exposant, M. Eugène Sue le sait-il bien? il les jette dans les confusions et dans les méprises les plus burlesques. Devant la présente toile de M. Sue, on se pose cette question étrange : ceci ne me représente-t-il pas un grand plat d'épinards parsemé de petites pierres d'une blancheur druidique? mais un ami de M. Sue qui passe par là vous crie : « Eh! non, c'est un paysage. » A la bonne heure, et M. Süe est un grand peintre... de la vie et du monde dans ses romans.

Le tableau inscrit sous un n° quelconque dans notre galerie portative est une invention de M. Eugène Delacroix. Ne vous étonnez pas de n'y rien voir : cette peinture est pleine d'ombres; c'est l'ombre d'Hamlet rencontrant l'ombre armée de son père sur les glacis de la citadelle d'Elseneur au milieu de guerriers, habitants du royaume des ombres. Tel est le sujet choisi par M. Delacroix, et dont sa main habile a judicieusement noyé l'exécution et les détails dans des flots de brume, de manière à en épargner entièrement la vue aux spectateurs. Reste une Vénus *Callipyge* beaucoup trop visible mais qu'il ne faut pas regarder, après quoi nous prononçons la clôture de l'exposition.

Royaume de Lahore.

Depuis la mort de Runjet-Sing, ceux qui ont succédé à son autorité sont successivement victimes des révolutions dans le royaume du Penjaub. Sans doute un tel état de choses n'a rien qui étonne chez les Orientaux, dont l'histoire offre rarement des exemples de tranquillité, et chez lesquels la tranquillité même ne règne qu'à l'ombre du plus dur despotisme. Dans le Penjaub cependant, on peut observer que les troubles ont leur source dans des sentiments d'un genre plus rare et plus noble que ceux qui animent ordinairement les peuples de l'Inde; ce sont l'esprit de nationalité, la crainte que les Anglais ne mettent à exécution la menace, toujours suspendue sur le royaume de Lahore, de l'ajouter à leurs possessions. On voit les soldats se soulever tantôt pour sommer leur souverain éphémère de ne pas entretenir de relations avec le gouvernement britannique, tantôt pour mettre à leur tête ceux qui ont acquis le plus de réputation dans l'armée, ceux qu'ils supposent le plus capables de les défendre contre l'invasion étrangère.

Goulab-Sing paraît être le guerrier sur lequel ils comptent le plus pour soutenir leur nationalité. Ce vieux chef vivait retiré dans une forteresse nommée Zambou, et on le supplia d'accepter le poste de vizir, qu'il refusait sans doute par prudence. Un de ses lieutenants, nommé Péchora-Sing, qui, suivant l'usage de ces nouveaux barons, vivait, lui aussi, dans la forteresse d'Astok, dont il s'était emparé, avait montré moins de réserve. Séduit par les douces paroles d'ambassadeurs envoyés par la cour, il s'était décidé à les suivre à Lahore; mais à peine s'était-il confié à leur garde, qu'on l'avait mis à mort. De là était née une révolte dans l'armée.

(Assassinat de Jovahir-Sing, vizir de Lahore.)

Le gouvernement sikc cependant était aux mains d'une reine, régente pendant la minorité du jeune Maharadja, son fils, tandis que son frère Jovahir-Sing occupait le poste de vizir. Ce dernier avait, à ce qu'il semble, fait assassiner Péchora-Sing, ou du moins était soupçonné de l'avoir fait, car la fureur publique était tournée contre lui. L'armée révoltée vint assiéger le palais et somma la reine de relâcher Péchora-Sing, dont la mort n'était pas encore constatée, et de s'engager à ne faire aucun traité avec les Anglais. A ce prix on lui promettait la vie sauve. Elle répondit qu'il lui était impossible de rendre Péchora, qui était mort, et elle envoya en même temps des commissaires pour calmer l'effervescence. Ils furent mis en prison par les rebelles, qui menacèrent de prononcer la déchéance de la reine et celle de son fils si elle ne venait se justifier de sa conduite. Quand, en Asie, on veut trouver un menteur et un traître, il n'est pas nécessaire de le chercher longtemps. Un des trois commissaires qu'on tenait en prison en sortit volontiers pour porter à sa souveraine l'assurance qu'elle pouvait sans danger déférer au vœu des soldats.

Le 21 septembre, la cour sortit du palais. La reine s'avançait la première en palanquin, puis son frère Jovahir, monté sur un éléphant, et tenant entre ses bras le jeune Maharadja. Ils étaient sur un *houda*, surmonté du parasol, signe de souveraineté. Quelques dames du palais venaient aussi sur des éléphants, et deux des principaux partisans de Jovahir le suivaient à cheval. A peine le cortége fut-il parvenu entre les rangs des soldats, que ceux-ci arrêtèrent la reine et la conduisirent sous une tente; puis ils s'approchèrent de l'éléphant

du vizir et ordonnèrent au *mahout* qui le conduisait de le faire agenouiller. Comme il résistait, on lui tira un coup de fusil. Alors il se résigna, et les soldats se saisirent du jeune Maharadja, qu'ils portèrent près de sa mère. On lit ensuite relever l'éléphant, et les insurgés déchargèrent leurs armes sur le vizir, sans s'arrêter à ses promesses de leur distribuer de l'argent et des joyaux. On poursuivit ses deux amis, qui avaient pris la fuite, et qui eurent la tête tranchée.

Ce fut sans doute pour se distraire de cette sanglante tragédie que l'on fit aux victimes de magnifiques funérailles. Leurs corps furent déposés en grande pompe sur un bûcher, et trois des femmes de Jovahir-Sing vinrent se placer à ses côtés pour être consumées avec lui. Mais, si le peuple les voyait sans regret et avec plaisir remplir ce devoir religieux, il n'entendait pas que leurs beaux habits et leurs joyaux fussent perdus dans les flammes. Aussi se précipita-t-il avant que le bûcher ne fût allumé, et eut-il la précaution de dépouiller entièrement les malheureuses victimes.

Sur la fresque de Raphaël à Florence.

NOUVEAUX DÉTAILS.

La fresque découverte à Florence est-elle certainement une œuvre de Raphaël? On annonce qu'elle est signée : cette preuve rend le doute difficile. Il faudrait supposer, et presque gratuitement, un mensonge ou un faux qui devrait être considéré, quel que fût son auteur, comme un acte d'improbité et une lâcheté détestable. Cependant, malgré toute preuve, on aimerait à juger par ses propres yeux : à défaut de la fresque, une gravure permettrait à chacun de se former une opinion personnelle. Malheureusement le propriétaire de la maison de la rue Faenza n'a pas encore accordé l'autorisation de dessiner la fresque. Il se montre peu empressé d'user de son droit ; il a tort. On parle déjà dans Florence d'expropriation pour cause d'utilité publique, de résolution de vente pour cause de lésion. Est-ce juste? Ce n'est point tout à fait la question. Est-ce possible? Personne n'en peut douter. Le gouvernement toscan, bien qu'il soit le plus libéral de l'Italie, est à peu près maître absolu. Éclairé d'ailleurs et ami des arts, il est vraisemblable qu'il s'adjugera la fresque pour la mieux protéger, et un matin, M. Balzani sera mis hors de chez lui avec un dédommagement pécuniaire, sans autre forme de procès.

Il est vrai qu'il existe à Paris un dessin de la fresque. Un jeune peintre italien, M. Zacheroni, qui est à Paris depuis l'été dernier, en est l'auteur. Il l'a apporté parmi ses autres études sans soupçonner qu'il dût jamais le publier. Nous avons vu ce dessin : il n'est peut-être point d'une dimension qui permette de juger parfaitement l'expression et le caractère de toutes les figures ; mais il donne une idée très-satisfaisante de l'ensemble de la composition : il confirme de tout point la description qui a paru ces jours derniers dans le *Constitutionnel*. M. Zacheroni raconte qu'un jour, traversant la rue Faenza, il se souvint d'avoir entendu parler d'une fresque remarquée par quelques personnes dans les magasins d'un carrossier. Il entra, et derrière un triple rang d'équipages de toute espèce, on lui montra, dans l'obscurité, la peinture à peine visible. Pendant plusieurs années la maison avait appartenu à un fabricant de soie, et c'était un jeu habituel des ouvriers de lancer contre la muraille des cocons humides qui s'attachaient et restaient irrévérencieusement suspendus aux visages des apôtres. Le carrossier, plus amateur que le fabricant de soie, avait vainement tenté de laver la fresque à grande eau et avec une de ses meilleures brosses à cuir : poussière et souillures avaient fort heureusement résisté. M. Zacheroni, considérant attentivement la fresque, ouvrit son album, tailla son crayon, monta sur un carrosse, et, avec l'agrément du propriétaire, se mit à dessiner. Quelques jours après il revint avec M. Ignazio Zotti, l'un des deux artistes auxquels on attribue aujourd'hui tout l'honneur de la découverte. Il le pria de bien examiner l'œuvre dont il parlait avec admiration : il supposait que ce pouvait être une œuvre du Pérugin. M. Zotti ne s'émut que médiocrement : les figures lui paraissaient belles; mais il n'aimait point les draperies. Peu de temps après, M. Zacheroni partit pour Paris. A son départ, personne ne s'intéressait encore à la fresque. Mais depuis, M. Zotti conduisit à son tour dans la rue Faenza un de ses amis, M. le comte della Porta. Ils commencèrent à soulever le voile de poussière : peu à peu ils comprirent mieux le mérite de l'œuvre ; de jour en jour ils en devinrent plus épris, et enfin ils proclamèrent que l'auteur n'était autre que le divin Raphaël : ils avaient trouvé la signature. Florence jeta un cri de joie à cette découverte, et des applaudissements unanimes furent la première récompense des deux artistes. M. Zacheroni fut oublié. Son titre à entrer quelque peu en partage de la reconnaissance publique semble cependant établi d'une manière certaine par son dessin même. Nous espérons donner prochainement à nos lecteurs la reproduction de cette esquisse : la gravure sur acier nous la dispute : elle prétend être notre ancienne ; nous protestons.

Académie des Sciences.

COMPTE RENDU DES SÉANCES DU 3e TRIMESTRE 1845.

Mécanique appliquée.

Roue de côté, note par M. de Caligny. — Tout le monde a pu remarquer dans les campagnes le système généralement adopté par les meuniers de village, pour obtenir le mouvement des meules. C'est une roue à palette sur laquelle arrive une plus ou moins grande quantité d'eau, mais qui en laisse perdre plus peut-être qu'elle n'en utilise; et pour tous ceux qui savent combien sont précieuses les forces que la nature met si généreusement à notre disposition, il y a lieu de regretter l'incurie avec laquelle sont établis les moteurs de ces usines si importantes et si répandues. La science hydraulique a pourtant fait de grands progrès, et maintenant on peut faire un choix raisonné entre divers systèmes de roues qui s'appliquent également bien à tous les usages, en donnant le plus grand effet possible. Parmi ces divers systèmes, il en est un dont l'invention a été attribuée aux Anglais, et connu sous le nom de *roue de côté, breast wheel*. Mais M. de Caligny vient de prouver dans une note lue à l'Institut que, dans ce cas encore, on avait dépouillé la France d'une gloire légitime, l'invention dont il s'agit étant réellement d'un Français, le marquis Ducrest, colonel en second du régiment d'Auvergne, qui, dans un ouvrage publié en 1777, en donna un dessin complet. La roue de côté, telle que la définit Ducrest est une roue emboîtée dans un coursier fixe dont le fond, dit-il, est exactement fermé par des rangées de planches posées sur la surface cylindrique de la roue, en sorte que l'intervalle entre deux aubes voisines est une espèce d'auget capable de contenir l'eau sans la laisser échapper, si, se trouvant en haut de la roue supposée immobile, il était plein d'eau. Concluons de tout ce raisonnement, ajoute-t-il, en partant toujours de ce principe fondamental : l'effet est égal à la cause, que lorsqu'on veut imprimer le mouvement à une machine par le moyen d'une quantité d'eau déterminée, on peut employer indifféremment quelque espèce de roue que ce soit, construite de telle façon qu'on voudra, pourvu qu'on ne laisse échapper en pure perte que la plus petite quantité d'eau possible et que la roue tourne très-lentement. La roue de côté de Ducrest a été modifiée par les Anglais, de manière à permettre de varier le débit de l'eau par l'emploi de la vanne-déversoir. Mais cette roue ne peut plus marcher quand les eaux du bief inférieur s'élèvent assez pour que leur résistance égale ou surmonte celle du poids spécifique de l'arc hydrophore dont l'air n'est pas entièrement expulsé. Il y a donc des circonstances où il serait utile de conserver la donnée primitive de Ducrest qui fait plonger les aubes dans le bief supérieur dont la surface est libre.

Dans une séance suivante, M. de Caligny a communiqué une nouvelle note sur la roue de côté; dans cette note, il rend compte des principaux résultats d'une expérience faite par lui sur une roue de côté à palettes plongeantes dans le bief inférieur. Cette disposition de la roue de côté n'est pas encore adoptée partout : car il est des constructeurs qui, loin de faire plonger les aubes, les disposent au-dessus d'un ressaut. MM. *Coriolis* et *Bellanger* ont prouvé que c'était une faute, et leurs idées commencent à se répandre. La roue expérimentée avait un diamètre total de 4 mètres 68 centimètres: ses aubes, de 0,56 de profondeur, plongeaient de 0,50 dans le bief inférieur : la chute était de 1 mètre 55 centimètres. Sans entrer dans tous les détails de cette expérience délicate, nous dirons que le débit de la vanne a été sensiblement de 494 litres par seconde, donnant pour la chute une force de 8,76 chevaux théoriques ou de 657 dynamies par seconde. Le frein était appliqué sur un axe vertical, mis en mouvement par un double engrenage, ce qui diminuait l'effet utile produit sur la roue de côté du frottement dépensé par les deux paires de roues d'engrenage. Dans ces circonstances la moyenne de quinze expériences a donné pour effet utile disponible sur l'axe vertical 0,7876, l'effet utile théorique étant donné par 1. Cet effet a été porté jusqu'à 0,817, et même 0,854, ce qui correspond à 7,51 chevaux effectifs. Le maximum d'effet correspondait à 27 tours de l'axe vertical; au-dessus et au-dessous de ce nombre de tours, il diminuait. Ainsi pour trente-deux tours il n'a été que de 6,59 chevaux effectifs. On peut conclure de ces expériences que les roues de côté à aubes plongeantes dans le bief inférieur donnent un effet utile *total* qu'il paraît difficile de dépasser dans la pratique.

Écoulement de l'air dans les tubes, par M. Pecqueur. — Cet habile mécanicien a fait de nombreuses et intéressantes expériences sur l'écoulement de l'air dans les tuyaux de conduite. Le but spécial et pratique de ces expériences est de déterminer la perte de force motrice opérée par l'écoulement de l'air au travers des longs tubes d'alimentation du système de chemins de fer à air comprimé, dont il est l'inventeur. L'appareil qui a servi aux expériences se composait d'une grande chaudière en tôle, nommée *magasin*, de la contenance de 2 926 litres, et dans lequel l'air était refoulé à plusieurs atmosphères; d'un autre réservoir plus petit en tôle mince de cuivre, nommé *grand récipient*, de la contenance de 180 litres, qui communiquait avec le magasin par un tube de 0 mètres 80 centimètres de longueur, de 0 mètre 04 centimètre de diamètre, muni d'un robinet d'entrée; enfin d'un dernier réservoir de 55 litres, qui communiquait avec le précédent au moyen de tubes en plomb, de divers diamètres et longueurs, dans lesquels on faisait couler l'air sous des différences de pression plus ou moins grandes. L'air une fois refoulé dans le magasin, on réglait l'ouverture du robinet d'écoulement de manière à maintenir l'air du grand récipient à une pression constante au-dessus de celle qu'on tâchait également de maintenir constante dans le petit récipient. Enfin on comptait le nombre des oscillations d'un pendule à secondes, pendant la durée de l'expérience, dont le commencement correspondait à l'instant où la tension décroissante dans le magasin se trouvait à 1/2 atmosphère au-dessus de la tension fixe du grand récipient, tandis que la fin correspondait à l'instant même où le manomètre du magasin se trouvait abaissé au niveau de celui du grand recipient. Le volume de l'air écoulé, ramené à la pression 0 mètre 76 centimètres de mercure devait être équivalent à la moitié de la capacité du magasin, soit 1 465 litres. En divisant ce nombre par celui des secondes observé au pendule, on avait le volume dépensé par seconde, et de là la vitesse d'écoulement de l'air dans les tubes servant à établir la communication avec le petit récipient. Le rapprochement des nombreux résultats de ces expériences a conduit M. Pecqueur à formuler les conséquences suivantes :

1° Pour un tuyau donné, la durée de l'écoulement d'un même poids d'air ou d'un même volume sous la pression du grand récipient est en raison inverse de la racine carrée de la différence des pressions, ou des densités de l'air dans les deux récipients;

2° Toutes choses égales d'ailleurs, cette même durée est en raison directe de la racine carrée de la longueur des tuyaux.

3° Par conséquent, les vitesses d'écoulement sous la densité du réservoir du grand récipient sont proportionnelles à la racine carrée du rapport de la différence des pressions à la longueur des tuyaux, lorsque ceux-ci ont le même diamètre.

4° Pour des tuyaux de même longueur et dans lesquels l'air est soumis aux mêmes pressions, tant en amont qu'en aval, les vitesses sont en raison directe de la racine cubique de l'aire des sections.

En partant de ces expériences, M. Pecqueur affirme que la perte de travail ou de pression motrice pour pousser l'air à des distances de plus de 154 kilomètres, dans des tuyaux de 50 centimètres de diamètre ne s'élèverait qu'au sixième ou au septième de la force employée. Ce fait est incontestable et est d'ailleurs parfaitement d'accord avec les expériences antérieures sur l'écoulement des liquides et des gaz, expériences qui démontrent la faible influence des frottements sur l'effet utile, pour de petites vitesses ou de grands diamètres. — Si nous nous sommes étendu un peu longuement sur ces essais, c'est que c'est un des points importants de la théorie du nouveau système de chemins de fer de M. Pecqueur et que, d'ailleurs, en supposant même, que ce système ne réussit pas, il n'en resterait pas moins une série de belles expériences dont la science profitera.

Astronomie.

Tables de Mercure, par M. Leverrier. — Un jeune astronome dont la place est marquée au Bureau des Longitudes a présenté à l'Académie les tables numériques du mouvement héliocentrique de la planète Mercure. Ces tables sont fondées sur les observations méridiennes faites à l'observatoire de Paris et sur les passages de Mercure sur le soleil. Nous ne pouvons, dans l'intérêt de nos lecteurs, entrer dans l'analyse des formules et des moyens extrêmement délicats qu'a employés M. Leverrier pour construire ses tables : qu'il nous suffise de donner les conclusions du rapport de M. Laugier à leur égard : ces tables représentent les observations anciennes et modernes avec un grande exactitude; elles nous semblent avoir atteint le degré de précision que comportent et les observations qui ont servi à les construire et les théories de la mécanique céleste.

Sciences physiques.

Polarisation, par M. Biot. — Cet illustre académicien, qui continue à se livrer au travail avec un ardeur toute juvenile, a fait pendant ce trimestre un grand nombre de communications à l'Institut sur un sujet qui a été l'objet de ses constantes préoccupations et qui lui doit les grands progrès réalisés dans ces derniers temps : Nous voulons parler de la *polarisation*. Il ne sera pas sans intérêt pour nos lecteurs de connaître la source et la marche de cette découverte. Nous ne pouvons mieux faire, dans ce but, que d'analyser le rapide résumé qu'en a donné M. Biot dans la séance du 22 septembre dernier. Ce résumé était le récit d'une partie de la vie scientifique de son auteur, et à ce point de vue, il a été pour nous l'objet d'un touchant intérêt. — « *Malus* avait, en 1810, fait connaître les modifications remarquables que la réflexion spéculaire, opérée sous une certaine incidence, imprime aux faisceaux mcolores de lumière naturelle, modifications qui les rendent susceptibles d'être partiellement réfléchis ou totalement transmis par les surfaces diaphanes qui les reçoivent sous la même incidence et suivant certaines sections diamétrales de leur ligne de parcours. Il nomma ce phénomène *la polarisation de la lumière*, considérant les faisceaux ainsi modifiés comme offrant de véritables pans ou faces latérales, par lesquels ils étaient diversement impressionnés. C'était la conclusion que *Newton* avait déjà tirée si hardiment et si logiquement des conditions de position relatives dans lesquelles des rayons de lumières naturelles, subdivisés par la double réfraction dans un premier rhomboïde de spath d'Islande, sont ensuite subdivisés ou non subdivisés par un rhomboïde subséquent. Malus rattacha cet effet de la double réfraction à celui de la réflexion spéculaire, sous l'incidence polarisante, en prouvant que les rayons modifiés par cette réflexion se comportaient, en traversant les rhomboïdes, comme ils eussent été modifiés par la double réfraction et inversement. Ces deux découvertes de Malus, qu'une mort prématurée l'empêcha de suivre, ont été le principe et le point de départ de tous les travaux qui ont été faits depuis dans cette branche de l'optique, devenue si féconde, à laquelle est resté le nom qu'il lui avait donné. »

M. *Arago*, cherchant à approfondir ce sujet, arriva, en 1811, à la découverte d'un phénomène complexe qui a depuis fait l'objet de toutes les recherches des physiciens : il constata qu'en transmettant des faisceaux blancs, polarisés par réflexion, à travers des lames minces de mica de Sibérie, ou des lames de chaux sulfatée, et en les recevant sur un prisme biréfringant, ces faisceaux se subdivisaient en deux portions colorées de teintes complémentaires qui variaient avec l'épaisseur de la lame, avec l'incidence sous laquelle le faisceau polarisé la traversait et avec les positions qu'on lui donnait à elle-même dans son propre plan, l'incidence restant constante. De plus, en tournant le prisme analyseur, de manière à donner successivement à sa section principale diverses directions autour du faisceau transmis, et en conservant la perpendicularité d'incidence, les teintes des deux images changeaient continuellement, suivant un mode régulier de succession, qui amenait progressivement, dans l'une ou dans

l'autre, des rayons dominants de réfrangibilité diverse. Il découvrit encore que la propriété de polariser ainsi, dans des sens divers les rayons lumineux d'inégale réfrangibilité qui ont été préalablement polarisés dans un sens unique, n'appartient pas exclusivement aux cristaux naturels.

Ce fut en 1815 que M. Biot commença, sur les propriétés rotatoires du cristal de roche, les recherches qu'il n'a pas interrompues depuis. En étudiant la marche du phénomène sur une plaque dont l'épaisseur a varié de 15 millimètres 416 à 0 millimètre 400, M. Biot reconnut que les teintes de l'image extraordinaire suivait un même ordre de succession, qui offrait un rapport continu avec les variations de la réfrangibilité, lorsque l'on considérait le mouvement du prisme comme opéré de la droite vers la gauche de l'observateur. Dans d'autres plaques, au contraire, la nature et la succession des teintes y correspondaient à un mouvement du prisme en sens inverse, c'est-à-dire dirigé de la gauche vers la droite de l'observateur. Ces expériences constataient que le plan de polarisation de chaque rayon simple se déplaçait angulairement, dans toutes les épaisseurs d'une même plaque par un mouvement continu et uniforme, dont la vitesse propre croissait avec la réfrangibilité. Restait à mesurer ces vitesses. M. Biot le fit en 1818 dans un mémoire présenté à l'Académie. C'est ce travail qu'il vient de revoir, en vérifiant ses éléments principaux par des expériences nouvelles. Nous n'en donnerons pas le détail à nos lecteurs. Le résultat n'apporte aucun changement aux lois que ce célèbre physicien avait trouvées en 1818, c'est-à-dire que les plans de polarisation des différents rayons simples sont dispersés par le pouvoir rotatoire du cristal de roche proportionnellement aux épaisseurs et en raison sensiblement réciproque du carré des longueurs de leurs accès.

Lampe de Davy, par M. Boussingault. — On sait à quels dangers sont exposés les mineurs, lorsque l'éclairage des mines a lieu par les moyens ordinaires et combien de victimes a faites le feu *grisou*. Les accidents ont entièrement cessé dans les mines où l'on emploie la lampe inventée par Davy. Cette lampe est environnée d'un treillage métallique à mailles serrées qui empêche la flamme de passer au dehors et d'allumer les gaz inflammables qui sont répandus dans les galeries souterraines. M. Boussingault, en mettant ces lampes entre les mains des mineurs, a voulu les éprouver. Le treillage comptait 144 mailles par centimètre carré. Les lampes plongées et maintenues dans divers mélanges d'air et de gaz hydrogène ont parfaitement supporté l'épreuve. Poussant ses investigations plus loin, M. Boussingault les soumit à un mélange d'air et d'éther sulfurique, sans parvenir à allumer les vapeurs d'éther. A ce sujet, ce physicien propose d'employer la lampe de Davy dans les opérations, fréquentes chez les liquoristes, du transvasement de liquides inflammables. Ce serait en effet un moyen d'éviter les nombreux incendies qui ont pour cause première l'inflammation de certains liquides. En versant de l'éther sur une lampe de Davy bien allumée, on est parvenu souvent à éteindre la lampe, mais jamais à mettre le feu à l'éther.

Tout en reconnaissant les éminentes qualités des lampes Davy, M. Boussingault craint qu'elles ne présentent pas une sécurité absolue. Aussi, emet-il le vœu que l'on fasse des essais sur l'application de la pile voltaïque à l'éclairage des mines. En effet, la lumière qui en provient naît et se maintient dans le vide, sans que, pour l'entretenir, il soit nécessaire d'alimenter un foyer de combustion avec une atmosphère qui n'est que trop souvent explosive. Ce physicien a déjà fait dans cette direction des essais concluants et auxquels il reviendra bientôt, mû autant par l'intérêt industriel que par une question d'humanité, puisque, *en Europe, chaque jour, un homme périt par le feu grisou.*

Sciences chimiques.

Comme à l'ordinaire, notre carnet est prodigieusement chargé de toutes les communications chimiques qu'a vues naître le troisième trimestre de 1845. Nous n'avons réellement que l'embarras du choix; car chacun de ces mémoires est signé des noms les plus connus et les plus aimés du public scientifique. Passons rapidement en revue quelques-unes de ces découvertes et de ces applications et que ceux dont nous ne parlerons pas nous pardonnent; ce n'est point mépris, c'est défaut d'espace.

Appareil de Marsh, par M. Blondlot. — Cet appareil a une terrible réputation, et il ne se présente à l'esprit de certaines gens, qu'avec un hideux cortége de crimes et d'assassinats. On sait le rôle qu'il a joué dans les funèbres affaires dont ont naguère retenti plusieurs cours d'assises. M. Blondlot a cherché à en rendre l'usage plus commode et plus sûr. D'abord il dissout les tissus dans lesquels on soupçonne la présence de l'arsenic, au moyen d'acide sulfurique concentré jusqu'à ce que la matière soit à consistance pâteuse; il ajoute de l'eau et fait passer un courant de chlore, qui convertit l'acide sulfureux en acide sulfurique. Par ce procédé il n'y a aucune perte d'arsenic. Quant à l'appareil, sa principale modification consiste en ce que le zinc (qui forme un des éléments de la pile) est introduit au moyen d'un tube de verre dans lequel il est roulé en spirale et qu'on peut manier avec facilité, de manière à rester maître de son opération.

Décomposition de l'eau, par M. Millon. — Ce jeune chimiste a adressé à l'Académie une note sur la décomposition de l'eau par les métaux, en présence des acides et des sels. Ce phénomène qui se présente fréquemment dans les laboratoires intéresse aussi nos usages domestiques. Les nombreuses expériences, auxquelles s'est livré M. Millon, mettent en relief le fait remarquable que nous venons d'énoncer et, de plus, ont amené l'auteur à constater l'influence de la présence de quantités infiniment petites d'un métal pour augmenter l'action d'un acide sur un autre métal.

M. *Barreswil*, étudiant le même fait, a attribué avec toute justice ce fait à la création d'un véritable élément voltaïque. On peut le prouver ainsi si au lieu de platine en solution, on se sert d'un fil de platine avec lequel on touche le métal à dissoudre, et on obtient le même résultat qu'avec la solution même. Les dissolutions métalliques n'agissent qu'en raison même des dépots métalliques auxquels elles donnent lieu. Quand le dépôt est poreux, la décomposition de l'eau est activée par le fait du contact des deux métaux, qui forment un couple voltaïque; si au contraire le métal précipité forme un vernis adhérent imperméable, la décomposition devient impossible.

Nous signalerons, par leur titre seulement les travaux de M. *Biot*, sur la chimie optique; de M. *P. Thénard*, sur les produits phosphorés; de M. *Malaguti*, sur les éthers chlorés; de M. *Dumas*, sur le lait, etc., etc.

Technologie.

Substitution de l'argent à l'étain dans la fabrication des miroirs, par M. Tourasse.—Un chimiste anglais, M. *Drayton*, a trouvé le moyen, par des combinaisons chimiques, de déposer sur le verre une couche d'argent qui donne à la glace une pureté de réflexion supérieure à celle qui provient de l'amalgame de l'étain et du mercure. M. *Tourasse*, cessionnaire du brevet pour la France, a cherché à rendre ce procédé d'une application manufacturière facile et économique.. On connaît tous les dangers que court la santé des ouvriers occupés à l'étamage des glaces. Les vapeurs mercurielles font naître de graves accidents que le nouveau procédé fait complétement disparaître. D'ailleurs l'étamage à l'étain et au mercure laisse beaucoup à désirer sous le rapport de la perfection. Ainsi on y voit souvent des gerçures, l'action du soleil, l'humidité surtout, en altèrent le fond.

Pour étamer à l'argent, on prend du nitrate d'argent dissous auquel on ajoute de l'alcool, du carbonate d'ammoniaque, de l'ammoniaque et de l'huile essentielle de cassia; on verse la liqueur sur la glace, en y ajoutant de l'huile essentielle de girofle et au bout de deux heures, la glace est couverte d'une couche parfaitement homogène de l'argent le plus pur, dont la réflexion surpasse de beaucoup celle produite par l'étamage au mercure. Cette couche, qu'on recouvre d'un léger vernis, ne s'altère pas par l'humidité. Si nous avons signalé cette invention, c'est que nous avons pensé qu'elle présentait un puissant intérêt, au point de vue de la salubrité des ouvriers. Du reste, les sciences, dans leurs progrès, arrivent peu à peu à dégager l'exercice d'un grand nombre d'industrie de cette insalubrité proverbiale qui équivalait pour un grand nombre d'ouvriers à un long suicide. Espérons que, sous ce rapport, nous verrons bientôt toutes les glaces étamées à l'argent; et si la coquetterie y gagne quelque chose, nous penserons avec satisfaction que l'humanité y a gagné beaucoup.

Sciences économiques.

Statistique intellectuelle et morale de la France, par M. Fayet. — L'œuvre qu'a entreprise M. Fayet présente un haut intérêt aux économistes. L'auteur a dressé par tableaux la situation intellectuelle et morale des divers départements de la France. Le tableau n° 5 qu'il vient d'offrir à l'Institut contient des chiffres curieux que nous allons nous borner à citer. Les départements sont ceux de la *Seine*, de *Seine-et-Marne*, de *Seine-et-Oise* et de la *Seine-Inférieure*.

Pendant une période de dix ans (1827-1836), à 1,000 conscrits correspondaient 877 mariages dans le *département moyen* (France entière), 950 dans celui de la *Seine-Inférieure*, 1,004 dans celui de *Seine-et-Oise*, 1,062 dans celui de *Seine-et-Marne* et 1,725 dans celui de la *Seine* : et 100 mariages donnent respectivement 548 naissances légitimes dans le département-moyen, 545 dans la Seine-Inférieure, 515 dans Seine-et-Marne, 280 dans Seine-et-Oise et 264 seulement dans celui de la Seine.—Ainsi un nombre proportionnel de mariages de plus en plus grand et de mariages de moins en moins féconds, à mesure qu'on approche de la capitale.

La Seine est le département qui compte proportionnellement le moins de contribuables, le plus de patentés et le plus d'électeurs.

Le nombre proportionnel des accusés, des condamnés, des suicides, des enfants naturels et des enfants trouvés y est beaucoup plus considérable que dans le reste de la France : il va jusqu'au quadruple, au quintuple et presqu'au décuple pour les accusés de moins de 21 ans. Mais il ne faut pas oublier de remarquer :

1° Que, sur 75 accusés par 100,000 habitants du département de la Seine, 28 seulement sont nés et domiciliés dans le département.

2° Que pour les crimes les plus graves (meurtres, assassinats, etc.) la Seine est au-dessous de la moyenne et n'occupe que le quarante-sixième rang;

3° Que beaucoup d'enfants naturels et d'enfants trouvés, nés ou exposés dans la Seine proviennent de départements voisins dont quelques-uns, sous ce rapport, figurent ainsi parmi les plus moraux de la France;

4° Que le nombre des accusés de 21 ans diminue sensiblement, ce que l'auteur attribue à l'heureuse influence des nombreuses sociétés philanthropiques ou charitables qui se sont formées, depuis quelques années, pour venir au secours de l'enfance pauvre et abandonnée.

Le royaume de Choa.

L'Abyssinie a excité dans ces dernières années la curiosité d'un grand nombre de voyageurs, et principalement des voyageurs français. Loin d'en être surpris, je m'étonnerais plutôt de voir un pays si beau, un peuple si supérieur en civilisation aux autres populations africaines, séparés encore de nous par tant d'obstacles. Aujourd'hui que les navigateurs et les explorateurs ont parcouru tous les continents que les découvertes du seizième siècle ont, pour ainsi dire, ajoutés à notre vieux monde; que les Océans ont été sillonnés dans tous les sens, que les archipels des mers les plus lointaines ont été minutieusement fouillés, que l'Europe a répandu des nations pleines de vie sur la vaste surface de l'Amérique, et en sème dans la Polynésie, — la géographie et la colonisation reviennent à l'Afrique, qui les avait d'abord attirées, mais qu'elles délaissèrent bientôt à l'époque des grandes découvertes. Il semble que l'Afrique soit destinée à être en ce genre la préoccupation du dix-neuvième siècle. Les deux plus puissants peuples du monde, la France et l'Angleterre, la prennent à ses deux extrémités, au nord et au midi : ils s'y trouvent face à face à l'ouest, et y contemplent d'un œil jaloux leurs établissements respectifs : à l'est, en Abyssinie, les voyageurs français rencontrent les voyageurs anglais; et dans un isolement qui efface toutes les divisions nationales, ils ne s'y considèrent plus que comme des frères de la grande patrie européenne.

On voit quelquefois, dans l'intérieur des terres, des mers que les révolutions géologiques ont séparées du vaste Océan, et retiennent captives dans une prison de montagnes escarpées. Un phénomène analogue a détaché l'Abyssinie de notre civilisation occidentale. L'Abyssinie avait été convertie au christianisme dès le quatrième siècle. C'était de l'Égypte que lui était venue la foi nouvelle; elle suivit l'Égypte dans ses variations religieuses; et ses prêtres adoptèrent, et ont conservé les hérésies qui ont détaché l'Eglise d'Alexandrie de l'Eglise de Rome. Mais lorsque l'Égypte fut tombée au pouvoir des musulmans, la population chrétienne d'Abyssinie, trop bien défendue d'ailleurs par ses montagnes pour craindre une invasion, se trouva interceptée au sein de l'Afrique : elle garda ses mœurs, sa nationalité et sa religion; si bien qu'aujourd'hui, lorsqu'on pénètre sur cette terre chrétienne, on croirait presque retrouver une nation d'Europe qui se serait arrêtée dans sa marche à la civilisation du septième siècle, au moment où la barbarie n'avait point encore tout à fait assombri les vieilles lumières, et lorsque la féodalité allait se former.

L'Abyssinie demeura oubliée de l'Europe, et sans être inquiétée pendant dix siècles; son repos ne fut troublé que par des révolutions intérieures. La plus fameuse de ces révolutions dont les chroniques d'Abyssinie nous ont transmis le souvenir confus, est celle qui s'accomplit vers le dixième siècle. Les empereurs d'Abyssinie prétendaient descendre de Salomon et de la reine de Saba, dont le nom domine les annales éthiopiennes. L'ancienne dynastie faillit périr tout entière au dixième siècle. Il y avait dans les montagnes du Nord une population juive à la tête de laquelle se plaça vers cette époque une femme nommée Judith : cette Judith, l'Athalie de l'Abyssinie, surprit et massacra la famille impériale, et usurpa le trône. Un seul rejeton de la race de Salomon échappa au massacre; les chefs chrétiens qui le sauvèrent, le conduisirent dans la fidèle province de Choa. Jusqu'à la fin du treizième siècle, l'autorité des empereurs légitimes fut bornée au royaume de Choa. Ils y choisirent pour capitale la ville de Tégoulet, qui n'est plus aujourd'hui qu'un misérable village. Mais en 1268, un descendant de Judith, reconnaissant lui-même que son autorité était usurpée, rétablit dans l'empire la race sacrée de Salomon.

Les grands malheurs de l'Abyssinie commencèrent deux cents ans plus tard. Au début du seizième siècle, elle subit deux invasions qui amoindrent le morcellement de l'ancien empire de la reine de Saba; des tribus païennes venues du Midi, et appartenant à la forte et belliqueuse race des Gallas, entrèrent sur le territoire abyssin et s'établirent si bien sur le pays conquis par elles, que le royaume de Choa fut séparé de celui de Kambat, situé plus avant dans l'intérieur de l'Afrique, où nul voyageur européen n'a pu encore pénétrer, et qui est gouverné cependant aujourd'hui même par un roi chrétien. Bientôt un ennemi non moins redoutable, fondit à l'est sur l'Abyssinie : c'était un musulman, nommé Mahamet-Gragné, qui avait soulevé toutes les tribus mahométanes qui habitent le désert situé entre le sud de l'Abyssinie et les rivages de l'océan Indien.

Toutes les forces de l'empire échouèrent contre Mahamet-Gragné, et l'Abyssinie chrétienne allait être forcée de renier sa religion, lorsqu'elle fut sauvée par l'arrivée de cinq cents Portugais. Le nom des Portugais était alors plein de prestige en Afrique. Ce fut la mère de l'empereur régnant, David, qui eut l'idée de les appeler au secours de son fils. Elle envoya au peuple qui avait jeté dans les entreprises africaines le roi Sébastien, Vasco de Gama et Albuquerque, un ambassadeur arménien. Un soldat de la petite troupe portugaise tua le terrible Mahamet-Gragné. La mort de ce chef, qui portait l'effroi dans toute l'Abyssinie, rompit le joug sous lequel cette grande contrée gémissait depuis vingt ans. Telle était la terreur qu'il inspirait, que les habitants du royaume de Choa attribuent encore sa fin à des causes merveilleuses : ils racontent que cet Attila africain était d'une taille gigantesque, et qu'il a fallu cinq cents hommes montés sur cinq cents chevaux, et cinq cents coups de fusil pour le tuer. Privés de leur chef, dont le nom redouté faisait leur plus grande force, les Adels se dispersèrent, et l'Abyssinie recouvra son indépendance.

C'est de Mahamet-Gragné que date la formation du royaume de Choa. Pendant l'invasion, les faibles liens qui naissaient encore les diverses parties de l'Abyssinie s'étaient brisés, et plusieurs Etats indépendants se formèrent des débris de l'empire. Claudius, fils de l'empereur David, qui avait appelé les Portugais, régna dans le Choa; à sa mort, le pouvoir passa à un de ses parents, nommé Négassé; ce Négassé fut le premier roi de la dynastie, à laquelle appartient le roi actuel Sahlé-Sallassi, qui établit par cette origine sa filiation à la race de Salomon.

Depuis Négassé jusqu'à Sahlé-Salassi, le Choa a été le royaume le plus puissant et le mieux gouverné de l'Abyssinie. Chose surprenante pourtant, tandis que plusieurs voyageurs dans le dix-septième siècle, dans le dix-huitième et de notre temps, ont entrepris de pénétrer dans l'Abyssinie septentrionale, le royaume de Choa n'a attiré que depuis fort peu de temps l'attention des Européens; et la relation que

j'ai publiée, en 1841, de mon premier voyage dans ce pays, est le premier livre qui ait paru en Europe sur le royaume gouverné par Sahlé-Sallassi.

La situation dans laquelle est placé le royaume de Choa, les obstacles qui en rendent l'entrée difficile, expliquent cette étrange particularité.

On ne peut arriver dans le Choa que par deux routes, celle de l'Abyssinie septentrionale et celle du pays des Adels. Il est difficile de dire laquelle des deux présente moins d'inconvénients. La première, celle de l'Abyssinie septentrionale, semblerait être la plus naturelle; mais, outre qu'elle est fort longue, l'état d'anarchie, de guerre intestine dans lequel se trouvent les provinces de cette partie de l'Abyssinie, rendent le passage fort dangereux. L'autre route est celle que j'ai suivie deux fois, celle qu'a prise aussi l'ambassade anglaise envoyée, en 1842, au roi de Choa par la compagnie des Indes.

(Vue de la ville d'Angobar, capitale du royaume de Choa. — Abyssinie méridionale.)

A mes yeux la voie du pays des Adels présentait plusieurs avantages : d'abord c'était la moins connue; on n'avait même aucune donnée sur cette partie de l'Afrique avant ma première entreprise. De plus, à ne considérer que les conditions géographiques, c'est celle qui doit servir de canal naturel à des communications régulières entre le Choa et l'Europe, si des communications de ce genre peuvent jamais s'établir. Il était donc nécessaire de la bien explorer. D'ailleurs, rien de plus triste, rien de plus fatigant pour l'esprit et pour le corps qu'un voyage dans le pays des Adels. Dans d'autres contrées, du moins, les magnificences de la nature sont une compensation aux périls que vous bravez, un délassement aux fatigues que vous vous imposez : la nature refuse ce dédommagement au voyageur dans le désert des Adels. Cette région que l'on traverse en allant de l'océan Indien au Choa, et en descendant du nord-est au sud-ouest, sur une ligne de plus de cent trente lieues, que l'on met un mois et demi à parcourir, cette région montagneuse est tourmentée par le travail volcanique à un degré qu'on ne saurait décrire. Nulle part dans le monde, on ne voit autant de cratères éteints, autant de laves répandues sur le sol. Aucune eau fécondante ne parcourt les brûlants replis de cette terre ravagée en tous sens par les feux souterrains et embrasée par le soleil du tropique. On n'y trouve même pas, dans la structure des masses rocheuses, ces aspects tour à tour bizarres ou majestueux, effrayants ou sublimes, mais empreints d'un caractère d'imposante grandeur ou d'originalité pittoresque qu'offrent ordinairement les pays de montagnes. Il n'y a ici qu'une médiocrité uniforme, presque toujours des collines aux pentes peu abruptes, aux longues croupes parsemées de petits cônes, bouches éteintes de volcans d'où ont coulé d'immenses fleuves de laves. Ajoutez la teinte rougeâtre et sombre qu'elles doivent à leur constitution géologique; versez ensuite sur elles la lumière tropicale qui découpe les contours avec une si âpre rigueur, et vous aurez une idée de ce paysage qui ne fait grâce au regard d'aucun détail de son aridité importune. La désolation de ces lieux ne serait rien encore, si les mœurs des tribus nomades qui y font paître leurs troupeaux n'y ajoutaient les plus graves périls. Pour obtenir le passage, il faut payer aux chefs de ces tribus des droits en argent ou en marchandises. En comptant ce que je fus obligé de donner pour les chameaux qui transportaient mes effets et les cadeaux que je dus faire aux chefs de tribus, cette traversée du pays des Adels me coûta dans mon second voyage plus de 5,000 francs. L'avidité des Adels est moins à craindre cependant que leur cruauté. Ainsi, l'ambassade anglaise qui se composait de plus de trente personnes a eu trois hommes de son escorte assassinés pendant la nuit. Et cependant les Anglais avaient toujours des sentinelles qui montaient la garde à toute heure. Moi qui voyageais seul, suffisamment protégé pendant le jour par la terreur qu'inspiraient mes armes à feu, je fus réduit pendant la nuit à me servir à moi-même de sentinelle, c'est-à-dire à ne pas dormir. Voici comment je m'arrangeais. D'ordinaire les caravanes se mettent en marche de fort grand matin, et s'arrêtent pour camper vers midi ou deux heures. Alors, si la nature du terrain le permet, on forme avec les marchandises déchargées un cercle dont les chameaux occupent le centre; les Bédouins préparent leurs repas, arrangent leurs ballots, donnent à manger aux animaux, se reposent, ou, assis en cercle, entament de longues conversations. Moi, je reconnaissais d'abord le terrain, j'allais recueillir des échantillons géologiques, je faisais mes observations thermométriques, barométriques, magnétiques. Revenu au camp, j'étendais un tapis sur l'endroit que j'avais choisi pour me coucher; je plaçais au-dessus une natte en palmier que je relevais avec des pierres ou en m'aidant des inégalités du terrain, de manière à former une sorte de tente, et je m'endormais avec sécurité à côté de mon fusil et de mes pistolets, car le jour, au milieu de toute la caravane affairée, je n'avais rien à craindre. Le Bédouin qui me servait de cuisinier avait ordre de m'éveiller au coucher du soleil. Je dînais et je passais la nuit au milieu des Bédouins étendus auprès de leurs marchandises, à fumer, à boire du café et surtout à faire bonne garde.

(Portrait de Negus-Sahle-Sallassi, roi de Choa.)

Heureusement le Choa dédommage amplement le voyageur des ennuis, des fatigues, des inquiétudes qu'il faut braver dans le pays des Adels.

Le Choa est un des plus beaux et des plus riches pays du monde; éloigné à peine de neuf degrés de l'équateur, mais formant un plateau dont la hauteur varie de deux à trois mille mètres au-dessus du niveau de la mer, il réunit les

(Royaume de Choa. — Bords de l'Aouache.)

avantages des régions de montagnes à ceux des contrées tropicales. Il doit à cette merveilleuse combinaison un climat modéré, une température qui ne dépasse pas trente degrés dans les plus fortes chaleurs et qui au mois de janvier fait à peine descendre, pour une heure, le matin, le thermomètre à zéro. Deux saisons de pluie périodiques, s'unissant à cette température privilégiée et fécondant un sol d'une admirable fertilité, y entretiennent une verdure éternelle, et produisent deux récoltes de céréales par an. Les productions les plus

(Royaume de Choa. — Manière de tisser les étoffes.)

utiles et les plus riches, le blé, le dourah, une céréale particulière à l'Abyssinie où elle porte le nom de trèfle, le coton, l'indigo, le sucre, le café, le thé, etc., y sont cultivés ou y viennent naturellement. Rien n'est ravissant comme l'aspect de ce pays enchanté lorsqu'on quitte le pays des Adels. On escalade les pentes rapides qui mènent aux plus hautes cimes du Choa par des routes coupées de rochers qui s'enroulent en mille replis, qui rasent souvent le bord d'effrayants précipices et que l'on ne traverserait pas quelquefois sans péril sans la miraculeuse adresse des mules d'Abyssinie. On monte par de véritables gradins : chaque coteau que l'on gravit se couronne d'un petit plateau dominé lui-même par une colline supérieure. On avance à travers des sentiers enbaumés, bordés de haies de jasmin toujours en fleur ; à chaque pas, des ruisseaux rapides emportent bruyamment devant vous les belles eaux des montagnes que les accidents du terrain brisent en une infinité de cascades. Partout, aux flancs et au sommet des collines une culture soignée entretient une somptueuse végétation. Sur les pentes, de vertes oasis sont enchâssées au milieu des rochers; dans les plateaux, les cultures s'étendent en grands carrés symétriques divisés par des haies vives. Ordinairement les crêtes des montagnes sont couronnées de huttes groupées en hameaux. Les chaumières des Abyssins sont circulaires comme nos moulins à vent et surmontées d'un toit conique. Plongées dans des fouillis de verdure, on n'en découvre de loin que cette toiture en chapeau chinois, couverte d'herbes sèches et pittoresquement coiffée d'un pot de terre par où s'échappe la fumée du foyer.

Telle est, avec la variété que produisent les accidents naturels aux pays de montagnes, la physionomie générale du Choa ; la population qui l'habite n'est pas moins intéressante. Tout annonce en elle cet état de demi-civilisation dont j'ai déjà parlé. A la croix que la plupart de Abyssins portent suspendue au cou par un cordon bleu, vous reconnaissez des chrétiens. Si la régularité des cultures, si les habitations groupées en hameaux ou en villes indiquent qu'ils sont parvenus à un état de sociabilité assez avancé, et que leurs mœurs sont industrieuses, leurs instincts guerriers se révèlent dans leur armure qu'ils ne quittent presque jamais. C'est un curieux spectacle de voir un Abyssin emporté par son cheval, entourant sa monture des larges bouffants de sa culotte de coton qui s'arrête aux genoux, le sabre recourbé passé comme un arc au travers de sa large ceinture, le front ceint, s'il occupe un poste élevé, d'une sorte de diadème de fer d'où pendent sur le visage et par derrière de petites chaînes de fer ou d'argent, et de ses bras cuivrés laissés nus par le *taube*, sorte de manteau de coton blanc à bordure rouge, tenant son bouclier, sa lance et ses rênes rouges, vertes et jaunes.

(Costume et armes de guerrier abyssin.)

Le roi actuel du Choa, Sahlé-Sallassi, est un homme de cinquante ans, dont le caractère présente un rare mélange de bienveillance et de finesse, et dont le règne, déjà long, a beaucoup contribué à augmenter la puissance du Choa, en Afrique. Sahlé-Sallassi a pour principale capitale Angobar ; c'est une ville d'une quinzaine de mille âmes. Les chaumières qui la composent ne sont pas d'une architecture plus compliquée que celles que je viens de décrire ; elles couvrent les flancs de deux collines qui, vues du nord, figurent presque un sphinx accroupi dont la croupe dominerait la tête. De ces deux collines, la plus basse est celle où est la ville proprement dite ; la plus haute est occupée par les chaumières où le roi demeure avec ses principaux officiers, protégée par une enceinte de palissades. On pourrait appeler Angobar la capitale pacifique du Choa ; Angolola en serait alors la capitale militaire. Cette dernière ville, tout récemment fondée par Sahlé-Sallassi, et située plus avant vers l'ouest, est le point de ralliement des expéditions que le roi dirige toutes les années contre les Gallas. Ces expéditions sont quelquefois formidables ; les guerriers s'y rendent à cheval ; et on voit là des rassemblements de cavalerie prodigieux. L'ambassadeur d'Angleterre le capitaine Harris fut témoin du départ d'une de ces armées qui ne comptait pas moins de 10,000 cavaliers. J'en ai suivi une dans mon dernier voyage que l'on pouvait estimer, sans exagération, à quarante mille chevaux. Par ces guerres où il fait des razzias immenses sur les Gallas, Sahlé-Sallassi étend chaque jour son empire vers l'ouest. Dans celle à laquelle

j'assistai, je lis de ma main trois prisonniers gallas, Sahlé-Sallassi me conféra, après cet exploit, le grade et les insignes de *chagalla*, ou chef de première classe.

Cette guerre nous conduisit jusqu'aux sources de l'Aouache, à l'extrémité sud-ouest du Choa. Ce grand fleuve entoure d'un long circuit la base du plateau du Choa, dont il reçoit presque toutes les eaux qu'il va verser dans le lac d'Aoussa, au pays des Adels, après un cours de près de 200 lieues. On est obligé de le traverser lorsqu'on arrive au royaume du Choa, en venant par le pays des Adels. C'est un des plus charmants épisodes du voyage du désert que ce passage du fleuve par la caravane. On construit de petits radeaux avec des branches de bois sec liées en carré, sous lesquelles on place des outres qui les font surnager très-haut au-dessus de l'eau et permettent d'y établir les bagages. C'est sur ces embarcations, protégées d'ailleurs contre le courant par des cordes tenues des deux rives, que la caravane passe ses marchandises. Quelquefois, après les bagages, il reste des femmes qui ne savent pas nager. Les tédoums ont résolu hardiment et heureusement le problème de les conduire à la rive opposée. Pour les soutenir, ils leur attachent une outre enflée sous chaque aisselle; et, nouant à leur ceinture des cordes que des hommes serrent autour de leurs reins, ils les font avancer à leur suite, comme on remorque des navires. Sous ce ciel splendide, entre ces vertes rives, ces femmes dont les belles poitrines nues paraissent au-dessus des flots, dont les longs cheveux nattés sillonnent l'onde, et qui s'abandonnent, comme en se jouant, aux efforts de leurs remorqueurs, composent un tableau plein de poésie. Pour peu que l'on eût le tour d'imagination mythologique, on croirait voir les nymphes du fleuve enlevées par les faunes des forêts voisines.

Je fus assez heureux dès mon premier voyage pour gagner la faveur de Sahlé-Sallassi. A mon retour en France, il me chargea d'apporter des cadeaux au roi des Français et me donna la lettre suivante que je ne crains pas de citer comme un échantillon heureux de l'esprit de ce prince :

« *Negueuste Sahlé-Sallassi, roi de Choa, à S. M. Louis-Philippe, roi des Français.*

« Je vous envoie ce message après avoir entendu parler de votre grandeur par Rochet. Mon cœur est déjà porté vers vous et désire votre amitié. Il est d'usage qu'entre personnes éloignées les présents en soient les premiers gages; je vous envoie donc quelques objets de mon pays; ces objets sont : un bouclier, un sabre, un anneau d'argent et un bracelet de guerrier, un tambour, une peau de panthère noire, une peau de lionne, deux lances, deux livres appelés, l'un *Sankesar*, l'autre *Feta Negueuste*. Je ne regarde pas ces choses comme des présents dignes de vous, mais comme des objets de curiosité; ce sont des produits de notre industrie que je vous fais parvenir. Je ne puis contracter avec vous l'amitié qui naît du regard et de la parole, mais seulement celle que l'écriture cimente, puisque nous ne pouvons nous voir; mais nos yeux seront les caractères tracés par la plume, et notre parole, celle de Rochet à qui j'ai confié ma pensée. Renvoyez-le-moi bientôt, et lorsqu'il viendra, dites-lui ce que vous voulez avoir de mon pays et que l'on ne trouve pas dans le vôtre, je m'empresserai de satisfaire à vos désirs et de vous renvoyer Rochet à mon tour.

« Que la bénédiction de Dieu, notre Père, que celle de Jésus-Christ, notre Sauveur, soient avec vous.

« SAHLÉ-SALLASSI. »

Je suis retourné en effet dans le Choa, comme Sahlé-Sallassi le désirait. Je lui ai porté des cadeaux en retour de ceux qu'il avait offerts au roi des Français; c'étaient le portrait du roi, des fusils, des pistolets, des sabres, des cuirasses, deux canons, des étoffes de soie, et, c'est l'objet qui a obtenu peut-être le plus grand succès de surprise, un orgue de Barbarie. J'ai raconté ailleurs (1) l'effet produit par ces présents. Sahlé-Sallassi m'en a donné de nouveaux. Quelles seront les conséquences des premières relations échangées ainsi entre la France et la partie la plus florissante de l'Abyssinie. Il ne m'appartient pas de le prédire ici; mais ne m'est-il pas permis d'espérer, sans présomption, qu'elles pourront un jour n'être point tout à fait stériles?

CH. ROCHET D'HÉRICOURT.

(1) Dans la *Revue nouvelle*, livraison du 15 novembre 1845.

Le Panneau de boiserie.

NOUVELLE.

(Suite. — Voir pages 182 et 198.)

II.

Dès le lendemain matin, les domestiques de Lormeuil prirent possession de l'appartement. On balaya, on frotta, on apporta des meubles. Ce fut un mouvement de monde continuel pendant toute la journée. Cependant l'emménagement ne fut entièrement terminé que vers l'heure du dîner, malgré la présence et l'activité du père Lormeuil, qui semblait mettre son amour-propre à humilier son débiteur fugitif, en s'installant aussitôt dans son appartement. Ce fut après le repas qu'il introduisit Claire dans le salon.

« Eh bien, qu'en dis-tu, petite? lui dit-il d'un air satisfait. Avoue que j'ai eu là une heureuse idée.

— Certainement, mon père. »

Claire s'assit tristement dans un coin du salon, et resta silencieuse.

— Mais qu'as-tu donc? reprit Lormeuil. Tu paraîs toute triste, toute rêveuse. Es-tu souffrante?

— Aurez-vous quelque chagrin, cousine? dit à son tour Gaston d'un air avantageux. Voyons! je saurais peut-être l'adoucir.

— Vous êtes trop bon, repartit Claire avec ironie mordante. Je me garderais d'abuser de votre obligeance... et je n'ai aucun chagrin.

— Moi, je n'en ai pas non plus, continua Gaston Darembert du même ton. Et alors, c'est entre nous une preuve de sympathie. Qui se ressemble s'assemble, dit le proverbe, et je compte être excessivement gai jusqu'au moment fortuné... »

Claire l'interrompit en se levant avec un mouvement d'humeur.

« Vous voyez bien que je ne suis pas gaie, dit-elle.

— Ah! vraiment?... répondit Gaston un moment déconcerté. Eh bien! alors, l'un n'empêche pas l'autre, cousine, continua-t-il en reprenant son aplomb habituel : la sympathie naît des contrastes.

— Mon Dieu! vous avez beaucoup trop d'esprit pour moi aujourd'hui! repartit Claire avec impatience, et se disposant à sortir de la chambre; aussi, je quitte la partie, et je m'en vais.

— Allons! dit le père Lormeuil, se hâtant d'intervenir. Vous vous chamaillez comme deux enfants sans raison.

— Je vous avoue, mon père, reprit la jeune fille, que je suis lâchée d'habiter un appartement d'où nous avons chassé ma meilleure amie.

— Bah! bah! c'est de l'enfantillage. N'est-ce pas la faute de son mauvais sujet de frère? Ah! si j'avais pu le prendre, je l'aurais fait coffrer sans miséricorde, pour lui donner une leçon et lui apprendre à ménager son bien à l'avenir.

— Vous avez raison, papa beau-père, répondit Gaston; moi, ce n'est pas ainsi que je donne des leçons; mais... »

En parlant ainsi, il se posait en matamore, et, oubliant qu'il portait son bras en écharpe, il gesticula avec liberté.

« Messire Darembert! s'écria Claire avec ironie, vous oubliez que vous êtes blessé!

— Ah! fit Gaston avec quelque embarras. Ma foi, reprit-il, c'était si peu de chose, que j'en suis déjà guéri. Moi, je ne me laisse pas blesser facilement.

— Je le crois, dit Claire du même ton moqueur.

— Allons! s'écria Lormeuil interposant sa corpulence et son autorité. Allez-vous recommencer?

— Oh! certainement, non, mon père! répondit la jeune fille; et je m'en vais. »

Elle sortit en effet, sans regarder Gaston, qui resta seul avec le papa.

« L'idée qu'elle habite l'appartement d'une de ses amies la rend de mauvaise humeur aujourd'hui, dit Lormeuil. Il n'y faut pas y faire attention. Elle s'y habituera.

— Certainement, papa beau-père. Au reste, je lui ai préparé quelques petits cadeaux... Gertrude!

— Très-bien! arrangez comme vous l'entendrez vos affaires de cœur. Je vous laisse en conséquence, dit Lormeuil en se frottant les mains d'un geste qui traduisait sa pensée. C'est un brave garçon au fond, se disait-il, rangé, économe... et fort riche! Il faut bien lui passer quelques ridicules.

— Mais, non, je vous suis, papa beau-père! répliqua Gaston. Je ménage une surprise. — Tenez, Gertrude, dit-il à la femme de chambre qui venait d'entrer, Lafleur va vous remettre quelque chose pour votre maîtresse. »

Lafleur, le domestique, entra en effet chargé de paquets, et il se mit, tout en causant avec Gertrude, à les défaire et à les ranger sur une petite table contre la boiserie.

« Qu'est-ce qu'il y a donc dans ces boîtes? demanda Gertrude.

— Des friandises, du chocolat de Bayonne, du sucre de pomme de Rouen, des pâtes d'abricots, que sais-je?

— Bon!... Ceci?... c'est une boîte à gants. Ceci?... un carton de dentelles d'Alençon... des fleurs... des plumes...

— Et puis, le plus beau, le bouquet... Voilà l'écrin. Tenez, voyez!

— Dieu! que c'est brillant et riche! Mais... il y a encore quelque chose qui manque.

— Quoi donc?

— Une robe et une manle qui devaient avoir la vertu de me faire souvenir de ces noces-là.

— Ah! quelle bonne mémoire! Eh bien! tenez, les voici. Je vous les donne, ajouta-t-il avec un geste protecteur.

— Mauvais plaisant! dit Gertrude, examinant la robe et la mantille. Allons, allons, elle n'est pas trop mal. Messire Gaston est homme de parole. C'est bien. Je vais la laisser là avec le reste, et dire à mademoiselle que ses cadeaux de noce sont ici. »

Et elle sortit avec Lafleur, en jetant un dernier coup d'œil sur le brillant étalage.

« Que c'est joli! dit-elle. Quel dommage que nos maîtresses ne puissent se marier une ou deux fois tous les mois! »

A peine la porte s'était-elle refermée que le panneau de la boiserie s'ébranla.

« Vive Dieu! je veux sortir, dit Pedrillo.

— Et où veux-tu aller, animal? s'écria Henri en le retenant.

— Laissez-moi faire : la porte est fermée. Ils ont laissé là des bonbons, des pâtes d'abricots... Mais quand ce seraient des pâtes de chicotin, la femme les fera trouver délicieuses.

— Au moins, ne dérange rien, dit Henri prudemment, et entr'ouvre seulement le panneau. »

Pedrillo avança le bras; mais gêné comme il l'était, il renversa une corbeille. De plus, la console était appuyée contre la boiserie, il la renversa en achevant de tirer la coulisse.

« Qu'est-ce que cela! s'écria Henri qui, placé derrière entendait sans voir.

— Comment voulez-vous que je fasse, répondit Pedrillo, si la chienne de table m'empêche d'ouvrir... Attendez... Je tiens une boîte... si c'était le chocolat de Bayonne... Mais... au diable soient les gants! »

Il rejeta la boîte, et fit tout rouler avec fracas sur le parquet.

« Que fais-tu, malheureux! s'écria Henri exaspéré.

— Du bruit!

— Tu cherches à me perdre, gredin!

— Et non, monsieur; je cherche à manger.

— Je te tuerai si j'entends encore la moindre chose.

— Mourir de votre main ou mourir d'inanition, répliqua Pedrillo avec sang-froid, qu'importe? Dieu merci, voilà le chocolat! peste, quel paquet! avec cela nous pourrions soutenir huit jours de siége. Estimable Gaston! il fait bien les choses!

— Et c'est un pareil animal qui est fiancé avec mon adorable Claire! s'écria Henri. Vive Dieu! le jour fortuné qu'il attend n'arrivera pas tant que j'aurai une goutte de sang dans les veines.

— Voici des confitures et des pâtes délicieuses, interrompit Pedrillo qui se livrait intrépidement à la consommation des friandises. Essayez-en, messire. Ce Gaston a la main heureuse : c'est un gourmet à ce que je vois. Mais ces sucreries altèrent en diable! Je meurs de soif!

— Il faudrait essayer de sortir, Pedrillo, dit Henri, qui de son côté entamait le chocolat. Tu irais voir mes amis et t'informer où en est cette malheureuse affaire du duel et du guet d'hier au soir. Je saurais si je puis sortir et rester à Paris sans craindre d'être arrêté. Va d'abord chez Rodolphe de Perrigney... Il est très-lié avec Scribly, dont il doit même épouser la sœur, cette aimable Gabrielle qui nous a procuré cet asile.

— Volontiers, répondit Pedrillo! pour trouver à boire, il n'est rien que je ne hasarde. Mais... à propos! j'y étais aussi moi, dans votre duel! J'ai mis l'épée à la main comme un César, je me suis escrimé contre les archers! à preuve que j'ai reçu un coup de pied... dont je souffre encore... Si j'étais reconnu?

— Faquin! dit Henri en levant la main.

— Mais, je me déguiserai! reprit Pedrillo. Voici une robe et une mantille qui m'iront à merveille... un éventail, des gants... C'est cela, toilette complète. Vous verrez comme j'ai la taille fine, je donnerais dans l'œil au vieux papa Lormeuil lui-même.

— Vite! s'écria Henri entendant marcher dans la pièce à côté. L'on vient.

— Faisons nos provisions! » dit Pedrillo, et il rentra derrière la boiserie avec le chocolat, les confitures, la robe et la mantille de Gertrude. C'était en effet la femme de chambre qui rentrait, amenant sa maîtresse.

« En vérité, disait Gertrude, vous auriez tort, mademoiselle, de ne pas venir voir ces présents. Ils sont si frais, si parfumés, si bien arrangés!... Ah! messire Gaston a vraiment du goût.

— Cela m'étonne! répondit Claire. Alors je serai en effet réellement surprise... »

Et elles le furent toutes deux en voyant l'effroyable désordre qui régnait dans le salon. Gertrude resta la bouche ouverte et les bras au ciel.

« Il faut qu'il y ait ici quelque esprit follet! s'écria-t-elle.

— C'est votre faute plutôt, répondit Claire; vous aurez maladroitement posé les corbeilles, et tout sera tombé.

— Mais, mademoiselle, ce n'est pas possible... Et puis... Ah! s'écria-t-elle avec un cri déchirant, on a pris!... mon Dieu que je suis malheureuse!... on m'a pris?

— Eh bien, qu'a-t-on pris?

— Ma robe, ma pauvre robe! que je n'avais pas encore mise! Et la mante aussi!... au voleur! au voleur!

— Etes-vous folle de crier ainsi, dit Claire en la retenant. Croyez-vous que si un voleur fût entré, il eût pris votre robe; tandis que voici par terre un écrin de diamants?

— Ah, mademoiselle!... ma robe n'y est plus!

— C'est une plaisanterie qu'un domestique vous a faite sans doute, vous la retrouverez.

— Il faut que je la retrouve. » Et elle sortit en courant.

« Attendez.. dit Claire en lui donnant l'écrin, serrez d'abord ceci dans mon boudoir. Il serait imprudent de le laisser ici. »

Claire, restée seule, jeta un regard de dédain sur les présents étalés devant elle. Puis elle s'assit, reposa la tête sur sa main, et soupira. Alors le panneau de la boiserie s'entr'ouvrit.

« Elle est seule, dit Henri, profitons de cet heureux moment. » Il referma le panneau doucement, et s'approcha de la jeune fille : « Claire! » dit-il à voix basse.

Claire tressaillit, et se retourna vivement :

« Henri!... Henri de Grandmont! Ici!

— Oui, c'est moi, reine de mon âme! répondit Henri avec passion. C'est moi qui viens...

— Vous!.. ô ciel, y pensez-vous? interrompit Claire avec effroi. Que venez-vous faire, mon Dieu!

— Vous dire encore une fois que je vous adore, et vous le prouver en montrant que je sais tout braver pour vous voir, pour vous parler un moment.

— Quoi! reprit Claire toute tremblante; dans mon appartement, à mon insu! Vous voulez donc me perdre? Si vous étiez aperçu!

— Soyez sans crainte, charmante Claire, je saurai me retirer comme je suis venu, et personne ne pourra me voir. Que Dieu me préserve de vous causer le moindre déplaisir! J'ai voulu seulement vous parler encore une fois, et recevoir de votre bouche... mon arrêt.

— Henri! vous n'y songez pas... Je suis seule... seule avec vous! Je ne puis... Henri, laissez-moi!

— Pourquoi cette rigueur? Oh, je ne la mérite pas; Claire, l'hommage que je vous apporte ici est aussi pur que l'ange auquel je viens l'offrir. Pourquoi vous détourner ainsi; m'en-viez-vous le bonheur d'un de vos regards? me trouvez-vous indigne de votre main? Je vous en supplie! tournez les yeux vers moi... Je serais si heureux d'y lire que vous me pardonnez ma témérité, que vous me voyez avec plaisir!

— Henri... vous avez tort! que demandez-vous... que voulez-vous que je vous dise?

— Ce que je demande! Cet aveu que je voudrais entendre et que je n'ose deviner. Dites-moi que cet amour si ardent, dont je brûle pour vous, est payé de retour!

— Henri!.. si vous me trompiez!

— Claire! Claire!.. mon ange! ma souveraine adorée!.. »

En ce moment, on entendit une clef tourner dans la serrure, et la porte d'entrée s'ouvrit.

« Dieu! l'on vient! s'écria Claire tout effrayée; adieu! » Et elle s'enfuit. Henri, comblé de joie, disparut derrière la boiserie.

Entraînée la veille par son frère avec tant de précipitation, chez sa parente, madame de Pertigney, Gabrielle avait songé aux angoisses que devaient éprouver les deux prisonniers enfermés dans une maison qu'elle croyait encore inhabitée. Comme elle avait conservé une clef de l'appartement, elle résolut de les délivrer sans attendre davantage. Pour éviter d'être reconnue, elle s'enveloppa de sa mante, et allait sortir, lorsqu'elle rencontra Rodolphe de Pertigney, jeune et beau gentilhomme, dont elle n'avait pu recevoir les hommages avec indifférence.

« Quoi! vous sortez, cousine? s'écria-t-il; et seule! lorsque la nuit tombe! J'espère que vous m'accepterez au moins pour cavalier.

— Voilà deux questions fort déplacées, répondit Gabrielle avec gaieté. D'abord, que vous importe si je sors, ou si je reste? vous êtes trop curieux. Ensuite, avez-vous pensé que je sortirais le soir, seule avec vous? c'est ou trop modeste ou trop présomptueux... choisissez :

— Je préfère la modestie, repartit Rodolphe en riant.

— A cause de la rareté du fait, n'est-ce pas? répliqua Gabrielle d'un ton moqueur. Mais je me délie des gens si humbles. Ainsi, je me priverai de votre compagnie.

— Votre désir est un ordre, belle cousine! dit Rodolphe en s'inclinant.

— J'y compte, » répondit Gabrielle en souriant. Et elle sortit. A peine avait-elle fait vingt pas dans la rue, que Rodolphe, curieux de savoir où elle allait ainsi, et jaloux peut-être, sortit derrière elle, et la suivit de loin.

Gabrielle gagna rapidement son ancien appartement de la place Dauphine, et, comme elle avait la clef, ouvrit sans frapper. On conçoit son étonnement en retrouvant le salon, qu'elle avait laissé nu et vide la veille, meublé, habité... Cela lui semblait un rêve. Elle s'avançait dans la chambre, ne sachant plus que faire, ni que penser, lorsque tout à coup elle aperçut Gaston Darembert. Le grand garçon, entendant marcher dans le salon, pensa que c'était sa cousine, et il venait jouir de l'effet que ses présents avaient pu produire. En le voyant, Gabrielle fut saisie de surprise et d'effroi. Comment expliquer à Gaston, ce sot fanfaron, le motif de son arrivée chez lui? Elle se troubla, perdit la tête, et, s'enveloppant de sa mante pour n'être pas reconnue, courut se blottir dans un coin. Gaston, de son côté, resta fort étonné. La nuit qui commençait à tomber, rendait la chambre assez obscure, et il ne put d'abord rien distinguer. Il s'approcha, et examina avec attention Gabrielle qui restait immobile et troublée.

« Une dame! murmura-t-il, une dame élégante... qui se cache à mon approche?... c'est sans doute une amie de Claire. Parbleu, je veux la voir! — Mon Dieu, madame, dit-il à haute voix; on dirait que je vous fais peur! Pourquoi vous cacher sous cette mante envieuse... C'est une peine inutile, vos attraits vous décèlent! Un si faible image ne peut dérober aux yeux un si beau soleil! »

FABRE D'OLIVET.

(*La suite à un prochain numéro.*)

Grands établissements industriels de la France (1).

V.

MANUFACTURE ROYALE DES GOBELINS.

L'art de la tapisserie paraît originaire de l'Orient et remonte aux temps les plus reculés. Pergame, Tyr, Sidon, Babylone, ont possédé des tapisseries brodées d'or et d'argent. Pergame surtout était renommée par cette industrie, dont les produits, aussi solides que recherchés, étaient encore, il y a plusieurs siècles, l'objet d'un commerce considérable en Italie.

Apportée à l'époque des croisades en France, où elle devait se perfectionner, la tapisserie commença par orner les églises et le palais des rois. Quelques riches seigneurs en décorèrent aussi leurs châteaux; mais son prix élevé empêcha toujours l'usage de s'en répandre et de devenir général. Le onzième siècle nous en a légué une très-célèbre et connue sous le nom de tapisserie de Bayeux : elle représente la conquête de l'Angleterre par les Normands, et on l'attribue à la reine Mathilde.

Aucun document officiel ne nous a transmis l'histoire des établissements de tapisserie en France, pendant les siècles qui suivirent l'importation de cette industrie. Livrée, comme toutes les autres, aux particuliers ou aux corporations, elle n'attendit pas, pour s'exercer, la fondation d'une manufacture royale. Outre celle de Bayeux, on possède des tapisseries qui, par la manière grossière avec laquelle elles sont traitées, et plus encore par le style de leurs inscriptions, semblent appartenir et appartiennent en effet au quatorzième et au quinzième siècle. Le musée du Louvre en renferme quelques-unes de diverses époques et classées par ordre chronologique; mais ces monuments ne sont pas les seuls de ce temps; il s'en trouve également dans plusieurs églises, surtout dans le midi de la France.

La *manufacture royale des Gobelins* doit son nom à d'anciens teinturiers, établis sur l'emplacement qu'elle occupe, en 1450, selon les uns, et, selon d'autres, sous François Ier seulement. Cet établissement ne prit qu'au commencement du dix-septième siècle le nom d'hôtel de Gilles Gobelin, que l'un d'eux lui donna. Un tapissier de Bruges, Jean Liansen, dit Jans, y fabriqua le premier la tapisserie sur des métiers de haute lisse.

Lorsque Colbert eut restauré les résidences royales du Louvre et des Tuileries, il songea à les décorer avec une splendeur qui répondît à leur destination. A cet effet, il conçut et réalisa l'idée digne d'un grand ministre de réunir dans un même local et sous une même direction les hommes les plus habiles dans les arts et les métiers, tels que peintres, sculpteurs, graveurs, tapissiers, orfèvres, fondeurs, graveurs, lapidaires, menuisiers en ébène et en bois, teinturiers, etc. En même temps, Colbert décida le roi à faire, en 1662 ou 1665, l'acquisition d'une partie des bâtiments des anciens teinturiers Gobelins, où était déjà installée une fabrique de tapisserie; mais ce fut seulement au mois de novembre 1667 que Louis XIV rendit un édit par lequel il donna à cet établissement le titre de *manufacture royale des meubles de la couronne*. Colbert en confia la direction à Le Brun, premier peintre du roi.

L'édit de 1667 accorda des privilèges considérables aux ouvriers, la maîtrise et les droits réservés à la naturalisation; il les exempta de toutes tailles et impositions, de tutelle, curatelle, guet, garde de ville et autres charges publiques et personnelles : il exempta en outre de tout logement des officiers et soldats des gardes françaises et suisses, douze des maisons les plus proches de l'hôtel des Gobelins et destinées à l'habitation des ouvriers et de leurs familles. Comme la plupart d'entre eux étaient Flamands, l'article 15 de l'édit disposait : « Il sera loisible au directeur des manufactures de faire dresser en des lieux propres les brasseries de bière pour l'usage des ouvriers, sans qu'il en puisse être empêché par les brasseurs de bière, ni tenu de payer aucuns droits. »

L'édit se terminait par l'article 17 suivant : « Et au moyen de ce que dessus, nous avons fait et faisons très-expresses inhibitions et défenses à tous marchands et autres personnes, de quelque qualité et condition qu'elles soient, d'acheter ni faire venir des pays étrangers des tapisseries, en vendre ou débiter aucune des manufactures étrangères, autres que celles qui sont présentement dans notre royaume, à peine de confiscation d'icelles, et d'amende de la moitié de la valeur des tapisseries confisquées, applicable le tiers à nous, l'autre tiers à l'hôpital général, et le reste au dénonciateur. Défendons d'expédier aucuns passe-ports pour l'entrée d'icelles et à tous officiers qu'il appartiendra d'y avoir aucun égard. »

Toutes ces dispositions attestent quelle importance Louis XIV attacha, dès l'origine, à l'établissement des Gobelins.

Depuis sa fondation, cette manufacture a été appelée à reproduire, par la tapisserie, les tableaux des peintres contemporains les plus distingués : Le Brun, Lesueur, Van der Meulen, Mignard, les trois Coypel, Jouvenet, Boucher, Vien, Vincent, David, Girodet, Gérard, Gros, Carle Vernet, Guérin, etc. Aujourd'hui c'est au musée du Louvre ou à celui du Luxembourg qu'elle emprunte des tableaux pour les exécuter.

Quoique de nos jours la fabrication de la tapisserie pour tentures d'appartements ait été abandonnée depuis l'invention des papiers peints, qui la remplacent d'une manière plus économique pour l'embellissement de la demeure des particuliers, elle occupe néanmoins un grand nombre de bras. Quelques établissements de Belgique, d'Allemagne, d'Angleterre et de Russie en fabriquent encore pour ameublement; et on a pu voir, aux dernières expositions de l'industrie française, de ces tapisseries exécutées par nos fabricants français, qui réunissaient la variété du dessin, la beauté des couleurs et l'avantage immense de n'être pas plus chères que les étoffes de soie et de laine provenant des fabriques de Lyon et d'Amiens.

Mais c'est principalement dans la manufacture royale des Gobelins que le travail de la tapisserie a acquis un haut degré de perfection : il a créé en quelque sorte un nouveau genre de tableaux, et la plupart des ouvriers sont aujourd'hui de véritables artistes. Leur nombre ne s'élève pas à moins de 150, dont 100 environ sont logés dans les bâtiments mêmes de la manufacture; les autres reçoivent une indemnité de logement. Un vaste enclos, d'une superficie de 6 hectares, est divisé en 120 petits jardins répartis entre un égal nombre d'artistes et séparés l'un de l'autre par des haies ou des treillages à hauteur d'appui, de telle sorte que la vue les embrasse tous à la fois, comme s'ils ne faisaient qu'un seul et même verger.

La manufacture des Gobelins figure au budget de la liste civile pour une dépense annuelle de 280,000 f., dont 200,000 f. s'appliquent au personnel. Tous les artistes sont payés à l'année, et le chiffre moyen des traitements est de 1,500 fr. Ceux de la classe supérieure touchent 1,800 fr. et les chefs d'ateliers 2,700. Les places de chefs et de sous-chefs d'ateliers sont données à ceux qui se distinguent le plus par leur talent et leur bonne conduite. Les chefs d'ateliers sont chargés, sous l'autorité de l'inspecteur des travaux, de la confection des ouvrages et de la recherche des couleurs pour les ateliers respectifs dont la surveillance leur est confiée : ils prennent en outre les mesures nécessaires pour la conservation des tableaux, tapisseries et tapis et pour celle de tous les objets dont se compose le mobilier des ateliers; ils font l'inspection des ateliers, au moins trois fois par jour et veillent à ce que les travaux se poursuivent avec une célérité qui ne nuise pas à leur perfection. La fabrication de chaque tapisserie ou tapis est conduite sous l'autorité d'un chef d'atelier par celui des ouvriers-artistes travaillant à chaque grand métier, qui est jugé le plus capable de la diriger : cet artiste a le titre de chef de pièce.

Depuis l'édit de novembre 1667, divers règlements ont successivement pourvu à l'administration de la manufacture des Gobelins. Quelques-uns renferment des dispositions singulières, et se ressentent jusqu'à un certain point des circonstances sous l'empire desquelles ils ont été adoptés.

Sans parler de ceux de septembre 1776, du 22 septembre 1785 et du 1er juillet 1788, nous lisons dans celui du 31 décembre 1790 cet étrange article : « Comme le chirurgien de la maison est obligé d'avoir un garçon pour l'aider à administrer les plus prompts secours à ceux des ouvriers qui pourraient avoir besoin de son ministère, ceux-ci seront indistinctement assujettis à *se faire raser* une fois par semaine, et à payer, pour raison de ce, quatre livres par an audit chirurgien, quand même ils se feraient raser ailleurs. En conséquence, chacun d'eux subira tous les trois mois une retenue de vingt sols, que les entrepreneurs chefs d'ateliers remettront audit chirurgien. »

Le règlement du 10 avril 1822 porte, art. 19 : « Quiconque se permettrait un discours *même indirect* contre la religion, ou contre le roi et les princes de son auguste famille, serait immédiatement expulsé de la manufacture, indépendamment des poursuites à exercer par les tribunaux, s'il y avait lieu à l'y traduire. » — Article 20 : « La lecture des journaux et des discussions politiques sont expressément interdites dans les ateliers. »

Aux termes du règlement du 8 octobre 1855, aujourd'hui encore en vigueur, l'ouverture des ateliers est fixée ainsi qu'il suit : en mars, avril, mai, juin, juillet et août, depuis six heures du matin jusqu'à six heures du soir; en sept. nbre, octobre, novembre, décembre, janvier et février, depuis huit heures et demie du matin jusqu'à quatre heures du soir. Pendant les six premiers mois, il est accordé une heure pour le déjeuner, de 9 à 10 heures, et une heure pour le dîner, de 1 à 2. Pendant les six derniers mois, il est accordé seulement une heure pour le dîner, de midi à une heure.

La manufacture royale des Gobelins possède une école d'instruction primaire, une école de dessin, une école de tapisserie, et compte un certain nombre d'apprentis tapissiers.

Les enfants admis à l'instruction primaire sont tenus de s'y rendre tous les jours, à l'ouverture de l'école. Ceux qui en sont exclus ne peuvent être admis à l'école de dessin, ni être reçus en qualité d'apprentis.

L'école de dessin a pour professeur l'inspecteur des travaux de la manufacture. Le titulaire actuel est M. Mulard, élève de David; il est assisté de M. Noyal. Les élèves, au nombre d'environ 90, sont divisés en trois classes : la première, composée des plus avancés; la deuxième, de ceux qui commencent à dessiner d'après la bosse; et la troisième, de ceux qui copient d'après le dessin. Un concours a lieu dans chaque classe, tous les deux mois, pour les places, et un concours général, à la fin de chaque année. Les prix consistent en une première, une deuxième et une troisième médaille pour chaque classe. Ces médailles sont distribuées le jour de la fête du roi.

L'école de tapisserie est établie dans un des ateliers de la manufacture; elle a pour professeur un ouvrier-artiste, et est visitée et surveillée par l'inspecteur des travaux et les chefs d'atelier. La disposition des métiers, le choix des modèles et l'enseignement sont appropriés, dans cette école, à toutes les études, depuis l'assortiment des nuances et l'imitation des ornements et des fleurs, jusqu'à celle des carnations et à la reproduction des tableaux d'histoire.

Les apprentis tapissiers sont choisis parmi les élèves des écoles de dessin et de tapisserie. Leur avancement est soumis aux mêmes conditions que celui des ouvriers. Lorsqu'il y a égalité de bonnes dispositions, les fils d'ouvriers sont admis de préférence. Le premier traitement des apprentis, admis définitivement après deux ans d'essai, est de 120 fr. par an. Ce traitement s'élève progressivement, selon leur capacité, jusqu'à 400 fr.; ensuite ils sont reçus ouvriers. Ceux qui, après deux ans d'essai, n'ont pas fait de progrès sensibles, sont rendus à leur famille.

Il est décerné tous les ans, à la fête du roi, par l'intendant général de la liste civile, sur le rapport de l'administrateur, deux médailles d'argent aux deux ouvriers-artistes qui ont fait preuve de plus de talent et de zèle dans chacune des fabrications des tapisseries et des tapis.

Nous nous bornerons ici à faire connaître succinctement en quoi consiste le travail manuel de la tapisserie, d'après l'ouvrage intitulé *Chromographie* et publié par un fabricant de tapisserie, M. Rouget de Lisle.

L'art de la tapisserie consiste à imiter un objet avec des fils colorés nommés *brins*, d'un diamètre sensible, que l'on applique autour de fils non colorés appelés *chaîne*, tendus horizontalement sur un métier dit de *basse lisse*, ou verticalement sur un métier de *haute lisse*. Cette imitation s'opère, soit par le mélange des couleurs ou *brins* tellement rapprochés ou divisés, que l'œil en reçoit une impression unique, soit par la juxtaposition de *brins* assortis d'après la loi du contraste des couleurs, et susceptibles d'être vus simultanément et parfaitement distincts les uns des autres. Dans le premier cas, l'imitation est faite par le système des *hachures*; et dans le second, par le système des *teintes plates*.

Les fils de la chaîne sont séparés en deux rangs, appelés *croisures*, à l'aide de lisses, ou espèces d'anneaux de ficelle montés sur deux bâtons qui les ramènent alternativement l'une au-dessus de l'autre, et laissent ainsi un espace libre entre eux; cet espace permet à l'artiste de passer facilement le brin de laine, roulé sur une broche ou flûte, de gauche à droite, lorsque la première croisure est levée, et de droite à gauche, lorsque la seconde est levée à son tour. Cette allée et cette venue s'appellent *duite*. Il faut au moins deux duites pour former une *hachure*, dont l'une doit être moins étendue que l'autre. L'ensemble des duites tassées par le peigne constitue le tissage proprement dit.

Un des plus habiles chefs d'atelier de la manufacture des Gobelins, M. Deyrolle père, a composé un *Essai sur l'art de la tapisserie*, traité complet sur la matière que son auteur n'a pas encore publié. Il est d'autant plus à regretter que l'ouvrage de M. Deyrolle n'ait point vu le jour, que tous les secrets de l'art y sont exposés avec autant de clarté que de précision, et que sa publication rendrait d'incontestables services à l'industrie dont il s'occupe.

Les métiers de haute lisse sont employés aujourd'hui à l'exclusion des métiers de basse lisse. Les premiers offrent plusieurs avantages : ils permettent de voir le travail à l'endroit; le modèle est placé à la droite de l'artiste et derrière lui, à la distance d'un demi-mètre, de manière qu'il a seulement à tourner la tête, tandis que le tableau lui éclaire le jour, s'il était placé devant lui; enfin les tableaux s'exécutent couchés

(1) Voir tome V, page 216, Mines de Poullaouen; page 514, Manufacture de Sèvres; page 425, Forges de Fourchambault, et tome VI, page 22, Verrerie de Choisy-le-Roi.

sur le côté, et par cela même dans leur plus grande longueur. Cette pose du modèle présente moins de difficultés pour le dessin, qui s'exécute mieux avec le tissu qu'avec la chaîne, l'un étant plus fin que l'autre; elle donne en outre la faculté de faire simultanément travailler plusieurs artistes à la même pièce, suivant leur genre de talent.

Quant à son ouvrage même, l'artiste l'exécute à l'envers de la pièce, et la raison en est expliquée dans l'*Essai* de M. Deyrolle : « La tapisserie, en effet, est un tissage, et la marche des tons se voit à l'envers par les points que laisse le tissu qui voyage avec les broches, en suivant le mouvement des teintes. Si l'artiste travaillait par devant, il serait obligé de couper chaque brin de tissu à mesure qu'il cesserait de s'en servir, ce qui allongerait considérablement l'ouvrage et diminuerait sa solidité, au lieu que le travail étant exécuté par derrière, tout le défectueux du tissu et de la chaîne est attiré à l'envers. »

Les principaux instruments dont se sert le haute-lissier sont la broche, le peigne et le grattoir en ivoire, l'aiguille à presser ou petit poinçon et la pince pour enlever les boutons de la laine ou de la soie.

On évalue, terme moyen, à un mètre carré par an la quantité d'ouvrage qu'un artiste peut exécuter. Le prix du mètre est évalué lui-même à 5,000 francs.

En 1826, la manufacture dite de la Savonnerie, à Chaillot, où se fabriquait le tapis de pied, façon de Perse, a été réunie à la manufacture de tapisseries des Gobelins. Les métiers sont les mêmes, mais de plus grande dimension que ceux qui servent à la fabrication de haute lisse. La monture est ourdie de la même manière; seulement lorsqu'on ourdit, on a soin de ranger les fils de façon que chaque portée de dix fils ait le dixième d'une couleur différente des neuf autres. Ces dixièmes fils ou dizaine répondent à des points noirs faits sur le tableau, distancés comme les fils de couleur, et disposés de manière à former ensemble des carrés qui ont la longueur de dix fils. C'est là tout le dessin qui sert à guider ces habiles artistes. Le tableau, coupé par bandes, est attaché sur la perche de lisse, de telle façon que les points du modèle répondent aux fils de couleur de la monture et que l'artiste aperçoive ce qu'il a à exécuter. L'étoffe du tapis diffère entièrement de la tapisserie, et au lieu d'être lisse comme cette dernière, elle est veloutée.

La teinture de la manufacture des Gobelins est non moins renommée que sa tapisserie. Jusqu'en 1791, on y teignit les laines pour le public, comme pour la manufacture, et même les draps et les étoffes. Depuis elle est exclusivement occupée à teindre les laines à l'usage de l'établissement des Gobelins et de celui de Beauvais. Les procédés et la manipulation de la teinture étant un des points les plus intéressants pour la beauté des tapisseries et pour assurer la durée de leur éclat, les divers règlements ont soigneusement prescrit que tous

(Porte de la Manufacture royale des Gobelins.)

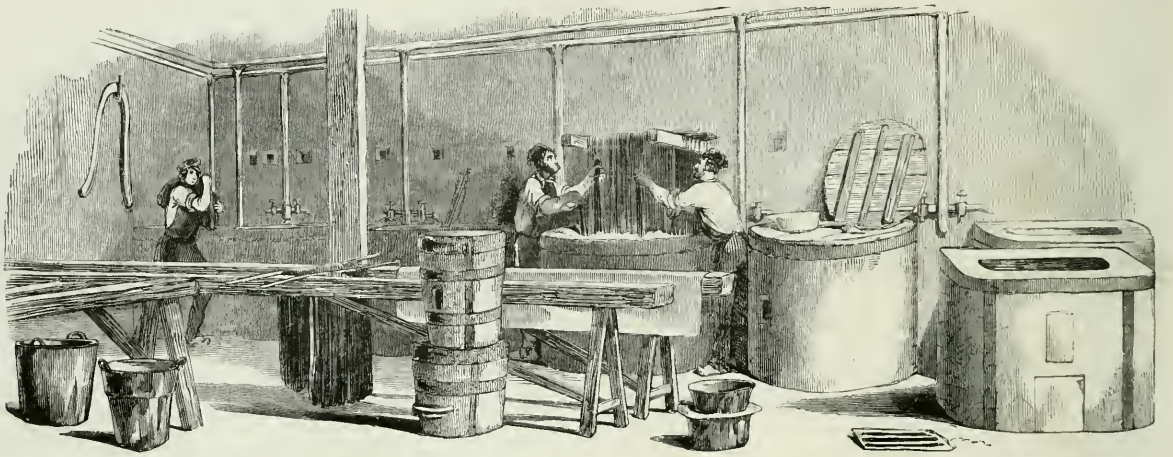
(Manufacture royale des Gobelins. — Teinturerie.)

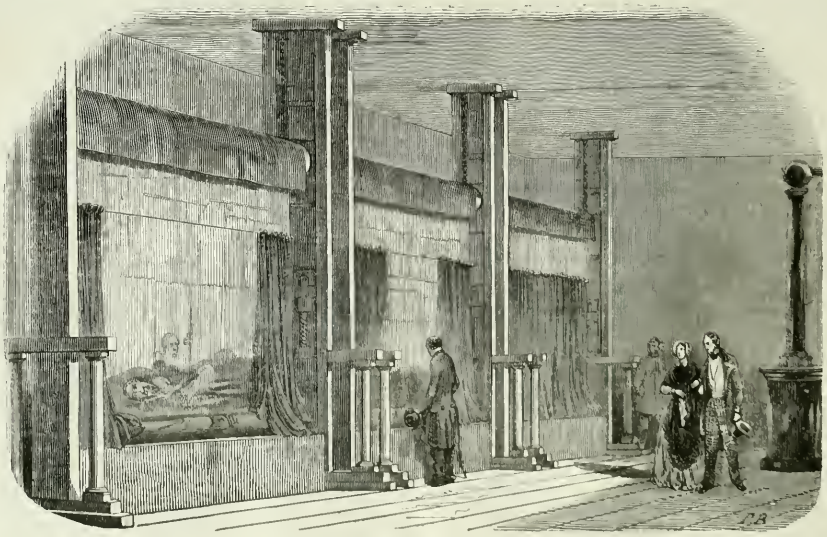
(Manufacture royale des Gobelins. — Métiers des tapisseries.)

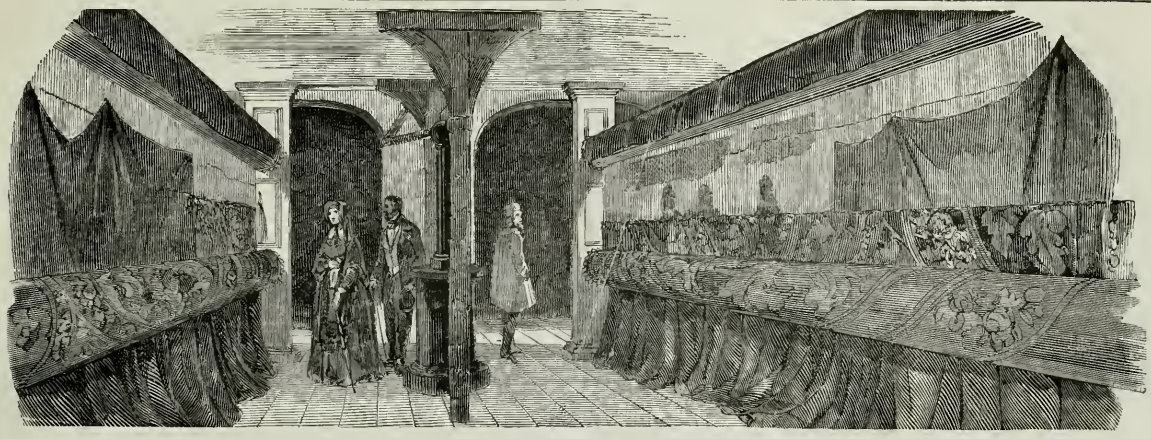

(Manufacture royale des Gobelins. — Atelier de tapis.)

les procédés employés à cette manipulation fussent subordonnés à l'inspection d'un chimiste profondément versé dans son art. La place de directeur des ateliers de teinture, supprimée en 1792, par le ministre Roland, fut rétablie en l'an IX par Chaptal et rendue au chimiste Darcet. Aujourd'hui elle est occupée par M. Chevreul, membre de l'Institut et auteur du traité célèbre *du Contraste simultané des couleurs*. Chaque année, du 15 octobre au 15 janvier, M. Chevreul tient dans l'amphithéâtre de la manufacture un cours public de chimie appliquée à la teinture.

Sous l'empire, deux élèves étaient entretenus à l'atelier de teinture des Gobelins, aux frais de l'État. Voici l'origine de cette création, plus tard tombée en désuétude : une fabrique de Lyon avait fourni, pour un des palais impériaux, un meuble bleu dont la couleur passa très-vite. Napoléon ordonna qu'on fît subir au fabricant une retenue assez forte, et qu'on appliquât les intérêts du capital à l'entretien perpétuel de deux élèves aux Gobelins ; ceux-ci devaient y passer deux années, et être ensuite envoyés dans toutes les parties de l'empire, afin d'y propager les meilleurs procédés de teinture.

Il suffit de visiter les magasins de la manufacture et de voir la tapisserie et les tapis, pour être à même d'apprécier la beauté et la gradation des nuances, ainsi que le talent des teinturiers. Les ouvrages eux-mêmes font leur éloge. Quant à l'opinion qui attribue la belle teinture des laines à la qualité des eaux de la Bièvre, elle est complétement erronée. Cette eau bourbeuse ne sert presque jamais, et depuis longtemps l'eau de Seine est seule employée. Une autre erreur, non moins grossière, et assez généralement accréditée sur le procédé auquel serait due la teinture de la laine en écarlate. Jamais, dans l'établissement, on n'a nourri d'hommes de rut et de vin de Bordeaux, afin d'obtenir des eaux d'une vertu colorante toute particulière : régime que la rumeur publique regarde comme mortel. Personne ne sait quelle a pu être l'origine de cette fable, qui donne presque annuellement lieu aux offres les plus bizarres. L'administration, entre autres lettres, a reçu une fois la suivante : « Je suis las de la vie, et je suis disposé, pour en finir avec elle, à me soumettre au régime imposé aux teinturiers des Gobelins. Pour vous donner une idée des services que je suis en état de rendre à l'établissement, je dois vous dire que je puis boire par jour vingt bouteilles de vin, sans perdre la raison. Si vous voulez me prendre à l'essai, vous jaugerez tout à votre aise ma capacité. »

(Manufacture royale des Gobelins. — Ouvrier tapissier.)

Le Brun et Mignard furent les premiers directeurs de la manufacture des Gobelins. L'administrateur actuel, M. Lavocat, y a introduit, depuis 1855, des réformes importantes et utiles.

Chaque semaine, le mercredi et le samedi, de deux à quatre heures, un grand concours de visiteurs se pressent dans les ateliers des Gobelins, que Napoléon visita en 1810 et Louis-Philippe en 1850.

Les produits de la manufacture des Gobelins sont, tous les deux ans, au 1er mai, exposés au Louvre, avec ceux de Beauvais et de Sèvres. Ces expositions ont été pendant quelque temps annuelles ; mais l'on a bientôt reconnu qu'elles étaient trop rapprochées, puisqu'il faut cinq ou six ans et quelquefois davantage pour fabriquer une tapisserie de grande dimension.

Parmi les pièces capitales en ce moment sur le métier on distingue plusieurs tableaux d'après les cartons de Raphaël : les Apôtres guérissant dans le Temple ; la Prédication de saint Paul à Athènes devant l'Aréopage ; la Mort d'Ananie ; la Pêche miraculeuse, etc., etc.

Les tapisseries, après leur complet achèvement, sont placées dans une salle d'exposition malheureusement trop petite pour cette destination. On y remarque, entre autres copies, une fête au dieu Pan, d'après Mignard ; Amynthe et Silvie, d'après Boucher ; prise de voile de saint Bruno, d'après Lesueur ; les honneurs de la sépulture rendus aux cendres de Phocion, d'après Meynier ; la conjuration des Strélitz, d'après Hersant ; et enfin le massacre des mameluks au Caire, d'après Horace Vernet. Cette dernière tapisserie, la plus remarquable qui soit jamais sortie des Gobelins, a été exécutée en six années et terminée, en 1844, sous l'administration de M. Lavocat. M. Rançon, chef de cette pièce, en a exécuté lui-même les parties les plus difficiles et a été assisté pour les autres par MM. Bloquerre, Manigant, Hupé et Martin. La copie rend avec la plus exacte fidélité toutes les beautés de l'original et ajouterait encore, s'il était possible, un nouveau lustre à l'ancienne renommée de la manufacture des Gobelins.

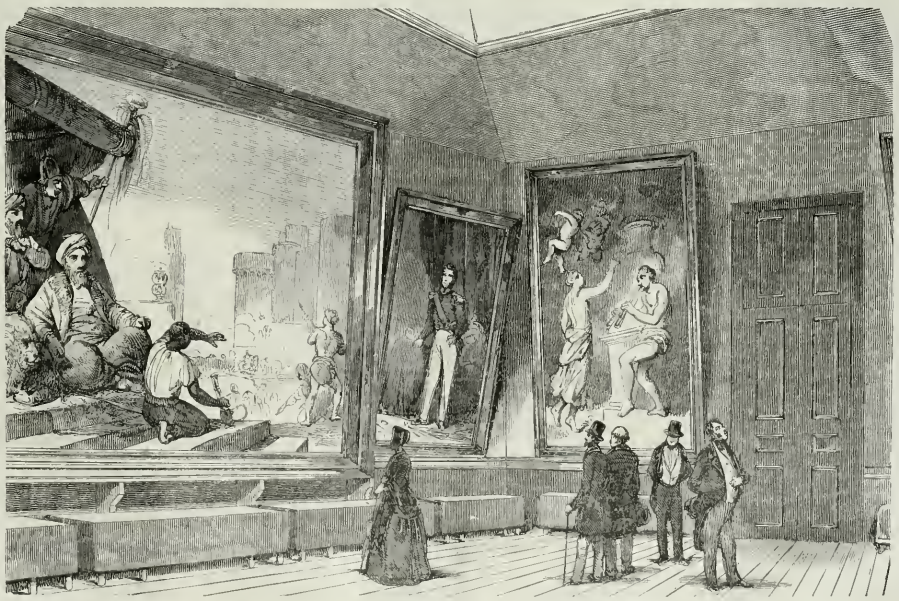

(Manufacture royale des Gobelins. — Vue de la salle d'exposition des tapisseries.)

Bulletin bibliographique.

Collection complète des auteurs latins, publiés avec la traduction en français, sous la direction de M. Nisard, professeur d'éloquence latine au collége de France. 27 volumes grand in-8, contenant la matière de 200 volumes des autres éditions. Prix de la collection complète, 524 fr. Prix de chaque volume à part, de 12 à 15 fr., selon le nombre des feuilles. — Paris, 1845. *J.-J. Dubochet, Lechevalier et compagnie*, éditeurs, rue Richelieu, 60.

Vingt-deux volumes de cette importante collection ont déjà paru; elle sera entièrement terminée en 1846 : on peut donc dès à présent la juger sans témérité, et il est temps de rendre justice à une œuvre très-appropriée aux besoins de notre époque, mais qu'il était aussi hardi d'entreprendre que difficile d'achever avec succès.

Au milieu du vaste mouvement de production de la presse française, les hommes jaloux de conserver à cet agent intuitable de la civilisation une direction élevée et salutaire ont besoin d'un coup d'œil bien exercé et d'un rare courage. Jusqu'à quel point devront-ils, serviteurs dociles de l'opinion, lui fournir la nourriture qu'elle préfère? Dans quelle mesure oseront-ils s'établir eux-mêmes juges de ce qui convient à notre âge, et chercheront-ils à devenir les régulateurs de cette opinion qui se croit la reine du monde, mais que les gens de cœur gémissent de voir si souvent asservie par ses coutumes intéressées?

L'éditeur trop complaisant s'abaisse; il peut aller jusqu'à prostituer un office qui a quelque chose de sacré : l'homme de courage qui respecte la dignité de la mission qu'il s'est imposée à lui-même court des hasards nombreux. Ici, comme en d'autres carrières, la route de l'honneur n'est pas toujours celle de la fortune

Ce que nous aimons dans l'entreprise à laquelle nous consacrons cette mention, si méritée, c'est une heureuse association de sagesse et de dévouement, symptôme presque infaillible d'un beau et légitime succès. Au milieu du tourbillon qui emporte la société moderne vers des destinées nouvelles, qui n'aime à porter les regards en arrière et à les fixer sur le point de départ, avec une curiosité d'autant plus vive qu'il semble se perdre dans un lointain plus mystérieux?

L'antiquité, sachons-le bien, est aussi attrayante, aussi vénérable pour nous contemporains qu'elle le fut pour nos pères. Nous ne cherchons plus, il est vrai, à calquer sur elle nos institutions et nos mœurs, ni à reconstruire sur son modèle l'Europe moderne. Le temps de l'adoration superstitieuse est passé; mais l'admiration intelligente est aussi vivante qu'elle le fut jamais, et peut-être les hommages libres que reçoivent aujourd'hui les grands génies d'Athènes et de Rome sont-ils plus dignes d'eux que le culte souvent pédantesque des premiers siècles de la renaissance.

L'Europe émancipée prend aux œuvres du monde ancien un nouveau genre d'intérêt. Occupée à résoudre pour elle-même les plus hautes questions politiques et sociales, elle veut connaître les lumières que l'antiquité peut lui fournir. C'est moins des mots que des choses, moins des livres que des idées et des passions que nous la voyons s'enquérir. Tel est du moins l'état des esprits en France. La patiente Allemagne, maintenant, peut-être par une disposition providentielle, dans un état plus grand de dépendance, consume encore une grande partie de son activité dans l'étude des textes et la collation des manuscrits. Là fleurissent encore, sur plusieurs points, les études philologiques, pour l'achèvement de la restitution des monuments littéraires grecs et latins. La France, trop occupée de plus pressants intérêts, la France, qui poursuit l'œuvre de sa grandeur politique, applique à d'autres objets les plus laborieux efforts de ses enfants. Ils ont sans doute besoin de connaître l'antiquité; ils peuvent trouver chez elle des ressources fécondes; l'observation attentive du développement de la puissance romaine ne saurait être inutile aux fils de la France. Mais pour que l'antiquité agisse sur eux avec efficace, avec énergie, elle doit se présenter sans voiles, au milieu d'une éclatante lumière. S'il fallait fouiller dans les textes longuement annotés, rechercher les rayons du génie antique sous les images de l'érudition moderne, les Français ardents, mais pleins d'impatience, passeraient outre, estimant à plus haut prix le temps, le temps qui donne tout à celui qui sait en user comme eux.

Voilà sans doute ce qui a déterminé la nature et la forme de la collection des classiques latins. Et dans cette publication savante, ainsi que dans les autres, les éditeurs ont mis leurs efforts intelligents au service de l'actualité, combinant ainsi, d'une manière assurément fort légitime, leurs intérêts et ceux du public; concevant et faisant exécuter une œuvre utile et grande, et la dirigeant de manière à pouvoir en atteindre le terme avec bonheur.

On a vu, dès la naissance de l'art typographique, se former des collections d'auteurs anciens. Chaque pays, chaque siècle a eu les siennes. Il en a paru pour les collèges, pour les bibliothèques savantes, pour les bibliothèques de luxe; et, de nos jours, on en pourrait citer qui ont chacune leur destination spéciale. La collection de M. Nisard s'adresse au grand public, sans exclusion ni de la jeunesse studieuse, ni des savants eux-mêmes. Il n'est personne qui ne doive considérer comme une acquisition infiniment précieuse ces vingt-sept volumes si riches et si pleins. Mais ils sont offerts de préférence à tous les hommes mêlés activement aux travaux de la société moderne, soit qu'ils aient à réparer les lacunes d'une éducation première un peu précipitée, soit qu'ils éprouvent le besoin d'entretenir et de raviver les précieux souvenirs de leurs études classiques pour y puiser une nouvelle énergie ou de nécessaires loisirs.

Tout a été conçu et combiné pour rendre l'édition usuelle, sans amoindrir toutefois, d'une manière dommageable, sa valeur scientifique. On a supposé les lecteurs plus pressés du temps, lire le fond des choses que de goûter les moindres finesses du texte latin; on a présumé qu'ils ne peuvent, le plus souvent, donner aux anciens qu'une part modique de leur temps; aussi les éditeurs offrent-ils d'abord à leurs regards une traduction claire, élégante, facile, imprimée en caractères un peu plus forts, qui appellent et provoquent l'attention; mais le texte place au bas des pages accompagne partout la traduction.

On s'est constamment borné aux notes rigoureusement nécessaires; elles ne roulent que sur des points intéressants, et que l'on pouvait se flatter d'éclaircir. Nulle discussion oiseuse dont le terme devrait être un doute inutile. Les doubles emplois ont été évités avec un scrupule méritoire et peu commun. Ce qu'il fallait appeler d'érudition et de critique à l'aide de lecteurs est employé avec une sobriété pleine de discernement et de bon goût. Enfin, dans les vingt-deux volumes édités, on saurait à peine signaler quelques pages dont l'absence ne fût pas à regretter.

Les textes ne pouvaient être mal choisis sous la direction de M. Nisard, et dans l'abondance de secours où nous sommes. On a su profiter de la plupart des travaux les plus récents de la docte Allemagne, et les presses de M. Firmin Didot les ont mis dans une plus belle lumière.

La traduction, œuvre immense, demandait de nombreux collaborateurs. Les morts ont tourni leur contingent; ils n'ont pas été oubliés. Le bon goût, la reconnaissance, préservaient de reproduire quelques-unes de ces traductions du dix-septième siècle, si justement accréditées par un mérite littéraire qui semble s'accroître avec le temps. Les éditeurs, en les admettant dans leur collection, ont pu, d'ailleurs, s'appuyer du suffrage illustre de M. Villemain. Vaugelas est donc toujours l'interprète de Quinte-Curce; de Sacy, celui de Pline le jeune, pour ses lettres; Pintrel, moins connu, mais aussi digne de l'être, Pintrel, de Reims, le modeste parent de La Fontaine, est maintenu à bon droit comme traducteur des épîtres de Sénèque; et dans la prose brillante et légère vient s'entremêler ça et là les vers charmants dont La Fontaine lui a fourni bienveillamment la traduction. Quelques notes relèvent les rares inexactitudes de ces anciens travaux, sans nuire à l'effet.

Quelquefois, les éditeurs ont pu profiter de ce que la littérature contemporaine a produit de meilleur. Ils ont eu, par exemple, la lacuste d'admettre dans leur collection la version du panégyrique de Trajan, par M. Burnouf. On sait combien ce travail est recommandable par l'exactitude et l'élégance.

Mais la plupart des traductions sont nouvelles, ou présentent un travail ancien soigneusement revu et remanié. Autant que nous osons nous donner pour juge, autant qu'il nous a été possible de nous former une opinion en parcourant un champ si vaste, tous ces travaux sont très-satisfaisants. Et sans vouloir établir d'appréciation comparative (nous avons dû passer très-rapidement sur quelques ouvrages, et nos omissions, nous devons le déclarer, n'ont rien de déshéritant pour aucun des estimables coopérateurs; nous signalerons comme très-remarquables, par exemple, la traduction du Jugurtha de Salluste, par M. Belèze, celle des Commentaires de César sur la guerre des Gaules, par M. Baudement; celle des Commentaires sur la guerre civile, par M. Dumas-Ilinard, M. Herbet n'a pas été moins heureux dans la reproduction de Velléius Paterculus, que son style, souvent périodique, rend très-difficile à traduire avec une netteté parfaite. Par une raison contraire, la version des Mœurs des Germains de Tacite, appelait une main savante, qui donnât à un style constamment coupé, des tours variés et nombreux. M. Nisard lui-même s'est chargé de ce travail, que nous avons admiré.

Que citerons-nous encore? Nous dirions volontiers avec Virgile :

Quo fes'um rapitis Fatu'...

toutefois, nous éprouvons le besoin de renoveler MM. Delresne et Savalète pour leur beau travail sur les lettres de Cicéron, et M. Magin, pour son élégante reproduction du plus élégant des poëtes comiques.

Nous voudrions qu'il nous fût permis de fixer notre attention et celle de nos lecteurs sur chacune des parties de l'œuvre; nous aurions sans doute à louer bien des choses que nous passons sous silence; comment rendre justice en passant aux travaux approfondis de M. Huot sur Pomponius Mela, de M. Fleuteiol, sur Phèdre, et de M. Mahul, sur Macrobe?

On aime à voir, dans ce concours généreux d'esprits cultivés par les bonnes études, chacun suivre sa voie, s'attacher à l'auteur de son goût, et, dans un polygraphe, aux écrits les plus en harmonie avec le génie du traducteur. Il en est résulté un degré d'imitation à peu près aussi grand que l'art de traduire le comporte. On reconnaît d'ailleurs l'unité de vues qui préside à toute l'entreprise et l'influence d'une direction supérieure, qui obtient de chacun quelques sacrifices dans l'intérêt d'un succès commun. Aussi l'on trouve un air de famille dans ces travaux divers.

... Facies non omnibus una;
Nec diversa tamen; qua'em decet esse sororum.

Une chose qui n'est pas moins rare que le mérite littéraire, et qui le rehausse encore, c'est le ton modeste des auteurs du recueil et de leur chef. Ils croient faire une œuvre qui n'est point scientifique. Ils comparent avec une déférence respectueuse leurs travaux à ceux de quelques interprètes rivaux, et n'ont de louanges que pour ces doctes émules. Rendons justice à ceux qui la rendent si bien. Eux aussi, ils auraient pu, si leur entreprise l'eût exigé, grossir les commentaires, étendre les notices, et charger l'édition d'un luxe de notes, de variantes et de citations. Nous leur savons gré de bien des choses qu'ils ont seulement diminuées. Afin d'être plus utiles, ils ont osé paraître moins érudits.

Et pourtant, quelle majesté dans le monument qu'ils achèvent à la gloire de Rome, et, ne craignons pas de le dire, à celle de la France!

Ces immortels écrivains, souvent réunis en famille, et avec discernement, dans un même tome, tous recueillis dans une collection peu nombreuse de volumes pareils et d'un beau format, présentent un ensemble vraiment imposant. C'est Rome que l'on voit remaître dans l'élite de ses enfants. Ils peuvent, sous cette forme attrayante, lutter avantageusement contre les modernes, et leur disputer l'attention du monde, prêts à recommencer, par une saine et substantielle nourriture, le lecteur assez bien avisé pour leur accorder quelquefois la préférence. Mais, c'est aussi une merveille du monde moderne que de pouvoir offrir aux fortunes les plus modiques le trésor complet des lettres latines, ce trésor, pour l'acquisition duquel des sommes immenses n'auraient pas suffi, *il y a quelques siècles*, et que l'on n'aurait pas espéré, *il y a quelques années*, de se procurer jamais aux conditions proposées maintenant par les éditeurs.

J.-J. Porchat.

Bibliothèque de la Jeune fille, par mademoiselle Uliac Tremadeure; ouvrage de belles lithographies, de planches d'histoire naturelle et d'astronomie, par M. Gabriel Montant. — Paris, 1845. In-octavo. *Desforges*, libraire-éditeur, 25, rue des Grands-Augustins. 8 fr. le volume; 7 fr. pour les souscripteurs.

Le nom de mademoiselle Uliac Tremadeure est déjà un nom populaire. La *Bibliothèque de la jeune fille* a été précédée de vingt-cinq ouvrages écrits par ce même auteur, qui, pour la plupart, ont reçu les encouragements les plus flatteurs et les récompenses les plus honorables. *Le Petit Bossu et la Famille du Sobotier*, *Claude Bernard ou le Gagne-Petit*, ont obtenu des couronnes de l'Académie française, et le premier de ces deux ouvrages a remporté le prix au concours extraordinaire ouvert par la société pour l'instruction élémentaire. Cette société a couronné aussi l'*Histoire de Jean-Marie* et *Étienne et Valentin*. Tous ces livres, et d'autres dont nous ne citons pas les titres, adoptés par l'Université et par le comité central de la ville de Paris, avaient valu à mademoiselle Uliac Tremadeure, cinq prix et neuf médailles, lorsque le roi lui fit remettre une médaille en or, à titre de récompense et d'encouragement.

Ces faits sont assez éloquents par eux-mêmes, ils n'ont pas besoin de commentaires. Louer l'esprit, l'érudition, le goût, le bon sens, le tact, dont mademoiselle Uliac Tremadeure a fait preuve dans ses précédents ouvrages, ce serait nous exposer à des redites inutiles. Ces rares et précieuses qualités qui distinguent à un si haut degré l'auteur de la *bibliothèque de la jeune fille*, sont connues et appréciées, nous l'espérons pour eux, de tous nos lecteurs. Mais mademoiselle Uliac Tremadeure est assurance d'un zèle intuitable; le désir de rendre de nouveaux services à la jeunesse, plus encore que l'espérance de remporter de nouvelles couronnes, ne lui permet pas de jouir, dans un repos mérité, des résultats si satisfaisants, et pour sa conscience et pour son amour-propre, de ses travaux passés.

Mademoiselle Uliac Tremadeure a donc entrepris un nouvel ouvrage plus considérable et non moins utile que ceux qu'elle avait précédemment publiés. La *Bibliothèque de la jeune fille* formera, en effet, cinq ou six volumes in-octavo; quatre ont déjà paru. Elle comblera une lacune fâcheuse dans les ouvrages d'éducation. Que de mères de famille se trouvent embarrassées, lorsqu'il leur faut choisir des livres propres tout à la fois à développer l'esprit et le cœur de leurs enfants. La *Bibliothèque de la jeune fille* leur épargnera désormais une pareille peine. Aussi leur est-elle dédiée. La première pensée de cette collection appartient tout entière à ces mères tendres et dévouées, dont les vives sollicitudes ont ému et inspiré son auteur. « Bien des fois, dit mademoiselle Uliac Tremadeure, vous avez demandé à l'auteur, honoré depuis plus de vingt ans de votre confiance et de votre estime, des ouvrages d'imagination attrayants et utiles pour cet âge, où le choix des lectures est si difficile et si important; bien des fois aussi vous lui avez demandé des ouvrages qui pussent rendre profitable l'instruction puisée dans les livres élémentaires, et développer l'amour du savoir. Ainsi encouragé, ainsi excité par votre loi en lui, l'auteur distingue par vous croit pouvoir, après plusieurs années de réflexions, commencer cette œuvre, grave dans son ensemble, sérieuse dans les résultats qu'elle peut produire, puisqu'elle est destinée à former le cœur, à éclairer l'esprit de celles qui seront à leur tour épouses et mères, de celles qui, à ces différents titres, auront un jour à exercer sur les mœurs, sur l'esprit public, cette influence morale attribuée de tout temps à la femme, même la plus obscure, et qui, du foyer domestique, se fait sentir dans l'État par le concours de la famille. »

Les volumes A et C de la *Bibliothèque de la jeune fille* se composent de sujets variés. Le volume A contient une nouvelle intitulée *Laideur et Beauté*, et la traduction du *Traité de morale pratique* de mistress Hester Chapone. Ce traité, que mademoiselle Uliac Tremadeure nous permette cette observation, aurait gagné à être abrégé ou modifié. Certains chapitres sont complétement inutiles. Il importe fort peu, par exemple, aux jeunes filles de la génération actuelle de savoir quels historiens mistress Hester Chapone conseillait à sa nièce de lire, il y a plus de soixante-dix ans. La science historique a fait tant de progrès depuis 1775, que tel écrivain cité à cette époque comme un modèle, est aujourd'hui justement oublié.

Dans le volume C, nous lisons une autre nouvelle qui a pour titre : *Eugénie ou le Monde en miniature*, et où les jeunes filles trouveront, en effet, la peinture vraie des misères et des passions qui agitent l'âme, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse; des *Récits historiques*, et les *Conseils d'une Mère à ses filles*, traduits de l'anglais.

Les volumes B et D offrent encore un plus grand intérêt. Le premier traite de l'*histoire naturelle*; le second de l'*astronomie* et de la *météorologie*. Non-seulement mademoiselle Uliac Tremadeure possède des connaissances scientifiques aussi profondes que variées, mais elle expose avec une clarté merveilleuse les secrets les plus obscurs, les phénomènes les plus compliqués de la nature. Quelques-uns de ses chapitres sur l'astronomie ont de plus le mérite d'être des reproductions presque textuelles des admirables leçons que M. Arago a faites l'année dernière à l'observatoire. Ces deux volumes s'adressent aux jeunes filles; mais nous en recommandons la lecture aux gens du monde. Ils les étudieront, comme nous, avec autant de profit que d'intérêt.

Le cinquième volume de la *Bibliothèque de la jeune fille* est sous presse. Il aura pour titre *Scènes du monde réel*, *Simples histoires*. Nous en reparlerons.

La Voix d'un citoyen contre des principes absurdes et irréligieux du dix-neuvième siècle, par M. P.-J. Massé, marchand de fers et quincaillier. 1 vol. in-32.

Ce petit volume débute ainsi : c'est l'auteur qui parle : « Je pose la *main gauche* sur mon cœur, je lève la *main droite* devant l'image du Christ, et je jure que je ne *prends point* la plume, etc. »

M. de La Palisse dit de ces choses-là, et on le croit sans qu'il ait besoin de jurer.

« Fasse le ciel, ajoute-t-il, que ces lignes, dictées avec abondance de cœur et dans le but d'être utile à mes semblables, parviennent à la famille royale, que je révère, aux sommités du clergé, que j'estime, et au ministère des cultes, que j'honore de toute mon âme. »

La Voix du Citoyen est l'ouvrage d'un honnête homme qui ne sait pas le français, d'un philosophe chrétien et quincaillier.

M. Massé cultive la prose et les vers. Ses vers ne sont pas plus poétiques que sa prose, quoiqu'il se persuade qu'il a galopé sur Pégase et marché sur la cime de l'Hélicon. M. Massé habite Villers-Cotterets.

Avez-vous remarqué dans les poètes modernes ces élégies ou ces stances interrompues tout à coup, et suivies de plusieurs lignes de points? Il paraît que c'est un goût délicieux, au jugement de M. Massé. Il a aussi, à la fin de son recueil, une élégie interrompue. Puis, après les points, vient cette note écrite par M. Massé lui-même :

« Cette élégie est restée inachevée dans les manuscrits de l'auteur. Nous ignorons pourquoi elle ne l'est pas maintenant. Nous le regrettons. »

Et nous donc!

HISTOIRE POPULAIRE
Anecdotique et pittoresque

DE NAPOLÉON

ET DE LA GRANDE ARMÉE,
PAR EMILE MARCO DE SAINT-HILAIRE,
Illustrée de plus de 200 dessins
par JULES DAVID. — 32 livr. à 50 cent.
Prix du volume : 16 francs.

LES RUES DE PARIS,
PARIS ANCIEN ET MODERNE,
Origine, Histoire, Monuments, Mœurs, Chroniques.
Ouvrage rédigé par l'élite de la littérature
Illustré de 500 dess.—80 l. à 50 c.
Prix des deux vol. 24 fr.

Chez **P. BOIZARD**, éditeur, rue Jacob, 25, et chez tous les libraires de France et de l'étranger,
Ouvrages terminés **POUR ETRENNES.**

LE SECRET DE ROME AU XIXE SIÈCLE
MYSTÈRES, TYPES, MŒURS ET ABUS DU CLERGÉ CATHOLIQUE
1° LE PEUPLE, 2° LA COUR, 3° L'ÉGLISE
Par EUGÈNE BRIFFAULT.
Illustré de 200 dessins. — 50 livraisons à 30 centimes. — Prix du volume : 15 francs.

MYSTÈRES DE L'INQUISITION D'ESPAGNE
PAR M. V. DE FERÉAL,
Avec notes historiques et une Introduction de **M. MANUEL DE CUENDIAS**
Illustrés de 200 dessins, — 50 livraisons à 30 centimes. — Prix du volume : 15 francs.

LES ENVIRONS DE PARIS,
Histoire, Paysage, Monuments, Mœurs, Tradition.
Ouvrage rédigé par l'élite de la littérature, sous la direction de CH. NODIER et L. LURINE. — Illustré de 200 dessins.
Prix du volume : 15 francs.

MORALE EN ACTION
OU LES BONS EXEMPLES
Ouvrage exécuté par MM. B. DELESSERT et le baron de GÉRANDO.
Illustré de 200 dessins par J. DAVID.
Prix du volume : 10 francs.

HISTOIRE DE NAPOLÉON,
racontée aux enfants petits et grands
Par L. LURINE.
Illustrée de 100 dess.—P. du vol. : 5 f.

Tous ces ouvrages se vendent par livraisons et en volumes complets, brochés ou reliés avec dos et plaques en or.

EN VENTE
chez **CHLENDOWSKI**
rue du Jardinet, 8.
éditeur des CONTES DE NOS PÈRES,
par PAUL FÉVAL.

HISTOIRE DES FRANCS
PAR M. LE COMTE DE PEYRONNET, ancien ministre de la justice et ancien ministre de l'intérieur.

QUATRE VOLUMES IN-8,
80 FRANCS.
Les tomes 3 et 4 séparément, 16 FRANCS.
Deuxième édition revue et augmentée des deux premiers volumes,— première édition des deux derniers volum.

GALERIES DE LA CITÉ,
MAISON
DITE DE LA

BELLE JARDINIÈRE,

QUAI AUX FLEURS,
AU COIN DE LA
RUE DE LA CITÉ, 1,

MAGASIN DE DRAP ET GRAND ASSORTIMENT D'HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS POUR HOMMES ET POUR ENFANTS, ET SUR MESURE, A PRIX FIXE.

Cette maison, montée sur l'échelle la plus vaste, attire l'affluence, non-seulement par des assortiments considérables qu'on ne peut trouver ailleurs, mais encore par la qualité **SUPÉRIEURE** des étoffes qu'elle emploie, la **perfection** de ses produits et en faisant jouir ses acheteurs d'une **ÉCONOMIE** réelle de plus de **20 POUR CENT** sur les prix les plus réduits de tel autre établissement que ce soit.

MM. les bonnetiers et marchands de nouveautés qui, tous les hivers, achètent pour revendre les gilets ronds, vestes, vareuses, paletots marins, saute-en-barque, tweds, etc., en étoffes chaudes, trouveront pour cette saison à la **BELLE JARDINIÈRE** un assortiment **QUADRUPLE** de ceux des années dernières et fabriqués avec le plus grand soin dans la morte saison et à des prix encore plus avantageux, en commençant à **6 fr. 75 c., 7 fr. 50 c., 8, 9, 10, 12 fr.** et au-dessus.

La maison leur fera comme l'année dernière remise de la moitié de son bénéfice : **2 CENTIMES ET DEMI** par franc, lorsque leurs achats dépasseront **500 FRANS.**

NOTA. **Tous les Omnibus et toutes les Voitures des Chemins de Fer passent près du quai aux Fleurs ou du pont Notre-Dame, au pied des magasins de la BELLE-JARDINIÈRE.**

MUSÉE DES FAMILLES
LECTURES DU SOIR,

PRIX D'ABONNEMENT :
Paris . . . . . 5 fr. 20 c.
Départements . . 7 20

PRIX DE CHAQUE VOLUME :
Paris. . . . 3 fr. 50 c.
Par la poste . 7 50

Paraissant le 25 de chaque mois, par livraison de deux feuilles d'impression ou 64 colonnes; illustrées par nos meilleurs artistes, et imprimées sur beau papier colombier glacé.

Le MUSÉE DES FAMILLES forme chaque année un beau volume grand in-8°, contenant 150 gravures environ et la matière de 10 à 12 volumes in-8°. L'abonnement part du mois d'octobre; on s'abonne à Paris, rue Gaillon, 4; chez tous les libraires, les directeurs des postes et aux bureaux des Messageries Royales et Générales.

Les premières livraisons contiendront : La Journée d'un Monsieur qui n'a pas le temps, par Paul de Kock; les Peintres célèbres, par Alex. Dumas; une Nouvelle, par Théophile Gautier; Histoire naturelle, par Boitard; les Hasards de la Saint-Barthélemi, par Paul Lacroix (bibliophile Jacob); la Robe et l'Épée, par Pitre-Chevalier; Descriptions de Voyage, par Francis Wey, etc., etc.

Afin d'éviter la contrefaçon chaque savon doit être revêtu de cette signature.
Demarson & Chardin

DEMARSON & CHARDIN
SAVON
DE
LA DUCHESSE
AU LAIT D'AMANDES,
pour blanchir et adoucir la peau.
15, Rue St. Martin, Paris

CAOUT-CHOUC SANS ODEUR, COURROIE DE MÉCANIQUE
GUÉRIN Jne et Ce, rue des Fossés-Montmartre, 3, à PARIS.
Paletots 1re qualité, 60 fr.; 2e qualité, 50 fr.; Manteaux taille ordinaire, 55, 45, 35 fr.; Manteaux grande taille, 50, 60, 75 fr.; Roulières d'officiers, 30, 45, 55 fr.; Coussins à air, 12 fr.; Glysoirs, de 4 à 5 fr.; Tabliers de nourrices, 6 et 7 fr.; Bretelles à tous prix.
Les COURROIES en CAOUT-CHOUC ont l'avantage de ne pas s'allonger, d'être d'un seul morceau et d'une durée supérieure à celles en cuir. N° 1, très fort, 40 c. le mètre, sur un centimètre de largeur. N° 2, un peu moins fort, 35 c. N° 3, force ordinaire de cuir, 30 c.

CHAPEAUX DE VELOURS PURE SOIE A 20 FR.
Avec fleurs, 25 fr; avec plumes, 30 fr.; tout en première qualité; chapeaux velours d'Afrique, 12 fr.; chapeaux et capotes de crêpe, de pou-de-soie, de satin, 12 et 15 fr.; chapeaux mécaniques, 20 fr; chapeaux de deuil et d'enfants, 10 et 12 fr. (Province, emballage, 5 fr.) Maison AIMÉE HENRY, 18, rue Basse-du-Rempart, Chaussée-d'Antin.

Paris, chez PAGNERRE, *libraire, rue de Seine* 14, bis; *chez* AUBERT *et* Ce, *éditeurs, place de la Bourse*, 29, *et chez les principaux Libraires de la France et de l'étranger.*

5e Année. **ALMANACH** Prix : 50 centimes.

PROPHÉTIQUE

Pittoresque et utile pour 1846,
RÉDIGÉ PAR LES NOTABILITÉS SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES,
ET ORNÉ DE 192 GRAVURES,
dessinées par GAVARNI, DAUMIER, ALOPHE, MAUBLANC, [illegible], X. CHARLES VERNIER, DEVILLY et RAFFET.
En envoyant franco un Mandat de 4 francs on recevra la collection des six numéros de l'Alm each.

Mme LACOMBE, rue Boucher, 1, au premier (près le Pont-Neuf), donne tous les jours chez elle des consultations sur le passé, le présent et l'avenir. Elle se rend aussi chez les personnes qui veulent bien l'honorer de leur confiance.

COMPAGNIE DE PUBLICITÉ
4, RUE VIVIENNE.

Les annonces dans les DIX journaux suivants, formant plus de 40,000 abonnés de toutes les classes, de toutes les opinions, coûtent 2 fr. 20 la ligne. Il résulte de cette combinaison, qu'une annonce de CINQ lignes, insérée dans les dix journaux, ne coûte que ONZE francs.

DROIT;
PATRIE;
FRANCE;
NATION;
VILLES ET CAMPAGNES;
ESPRIT PUBLIC;
ESTAFETTE;
MESSAGER;
REFORME;
UNIVERS;

La Compagnie a aussi traité des annonces de L'ILLUSTRATION,

S'adresser au siége de la Compagnie, rue Vivienne, 4, et chez MM. les courtiers de publicité.

RHUMES, IRRITATIONS, INFLAMMATIONS. LE SIROP ANTIPHLOGISTIQUE DE BRIANT, de plus en plus apprécié pour le traitement des irritations et inflammations de la poitrine, de l'estomac et des intestins, est prescrit avec un succès toujours croissant par les plus célèbres médecins de la capitale, membres de l'Académie et de la Faculté royale de Médecine. Ce sirop est, en effet, la préparation la plus efficace pour combattre les plus cruelles maladies d'où résultent les RHUMES, CATARRHES, CRACHEMENTS DE SANG, CROUPS, COQUELUCHES, DYSSENTERIES, etc., etc. — Pharmacie BRIANT, rue Saint-Denis, 137 (ci-devant 141, et 154.)

LIMONINE.
Avec quatre ou cinq gouttes de ce précieux EXTRAIT DE CITRON, on convertit instantanément un verre d'eau sucrée en une excellente limonade. La LIMONINE est également convenable pour punch, glaces, préparations culinaires, etc. — Un flacon de 2 fr. suffit pour faire plus de 120 verres de limonade. — Dépôt principal, passage Choiseul, 21, et chez MM. les épiciers de Paris et des départements.

A LA PORTE CHINOISE,
RUE DE LA BOURSE, 5.
VENTE AU RABAIS, POUR CAUSE DE CHANGEMENT DE DOMICILE.
Porcelaine de Chine, objets d'art, écrans, laques, lanternes chinoises, théières, sucreries, pots à crème en métal anglais, etc.
Les magasins de la PORTE CHINOISE seront incessamment transportés rue Neuve-Vivienne, 56, et galerie Feydeau, 45.
Cette maison sera désormais consacrée spécialement à la vente des thés.

HENRI LEVILLAYER, CHEMISIER,
rue Richelieu, 81, à l'entre-sol. La clientèle riche nous saura gré de lui faire connaître l'agrandissement des ateliers de ce bon chemisier, qui réunit la perfection aux prix les plus bas. Dépôt de toiles fil de main; chemises nouveaux modèles, depuis 5 fr.; caleçons, gilets de flanelle, cravates et faux cols piqués, 4 fr. 50 c. la douzaine. Confection garantie. (On se charge des façons.)

COMPLET.
EUGÈNE SUE. — LE JUIF ERRANT, ILLUSTRÉ PAR GAVARNI.
4 volumes grand in-8° avec 500 vignettes dans le texte et 80 grandes gravures imprimées sur feuillet séparé, prix : 40 francs, brochés. — Avec reliure spéciale, composée pour cet ouvrage, figures et ornements en or appropriés au sujet et aux personnages : 60 francs. — Chez PAULIN, éditeur, rue Richelieu, n° 60.

Eaux-fortes d'après Decamps

TIRÉES DE LA COLLECTION DE M. PÉRIER; GRAVÉES PAR ALPH. MASSON ET LOUIS MARVY.

La gravure et la lithographie sont pour les productions de l'art ce que l'imprimerie est pour celles de la pensée. Elles servent à entretenir, d'un bout à l'autre de la terre, une communication intellectuelle entre les peuples que de trop grandes distances séparent. Elles ouvrent à tout le monde les musées nationaux et les collections particulières qui sont accessibles, et ces œuvres qu'elles vulgarisent vont au loin récréer l'imagination, et quelquefois même éveiller le génie. C'est une libre pratique qui ne saurait être trop encouragée. Nous-mêmes, appelés chaque année à la fête brillante de l'exposition du Louvre, nous qui chaque jour pouvons visiter des musées ou des collections, qui trouvons une exposition permanente dans les montres des marchands, combien de fois ne nous arrive-t-il pas de regretter vivement que telle œuvre, qui nous a plu, nous a fait rêver, nous a enlevés, pour quelques instants, aux lourdes réalités, pour nous bercer dans ces riantes impossibilités que nous préférerons toujours au réel, que cette œuvre-là, dis-je, ne soit pas destinée à rester en notre possession, et qu'elle doive à tout jamais disparaître à nos regards. Mais la possession est difficile. Ne va pas qui veut à Corinthe! ne fût-ce que pour une fantaisie qu'on puisse avouer, celle d'y acheter un beau vase d'airain. A défaut du vase d'airain, que j'aie du moins le vase d'argile! — Parmi les productions des artistes modernes les plus recherchées, les plus enviées du public, il faut citer celles de M. Decamps. Aussi les dix sujets que viennent de graver d'après lui, à l'eau-forte, MM. Alphonse Masson et Louis Marvy, sont une bonne fortune pour les amateurs. Ils y retrouveront reproduite avec une grande vérité la pensée de ce talent si original, si indépendant. Qui ne croirait, au premier abord, tenir un véritable dessin dans cette gravure représentant le fond d'une vallée sauvage où quatre bergers, réunis autour d'une broche improvisée en plein air, sont dans le recueillement de la contemplation devant les préparatifs de leur repas du soir, repas inaccoutumé et splendide, se composant d'un agneau qu'aura probablement étranglé le loup; car en parlant du loup, on en voit la silhouette qui s'allonge entre les rochers et se dessine sur la clarté du ciel. Invinciblement attiré par les fumets odorants qui s'élèvent jusqu'à lui, il regarde avec un air d'ardente convoitise ce succulent festin dont il a fait les premiers frais. Mais j'ai bien peur que son désappointement gastronomique ne soit pas de longue durée et que quelque pauvre Robin-mouton étranglé de nouveau au milieu du troupeau sommolent qu'on aperçoit dans l'éloignement ne soit victime de la négligence et de la gourmandise de nos quatre rustres. Dans une autre gravure, c'est un garde-chasse surpris par une pluie d'orage et descendant à la hâte un ravin inondé; les deux bassets qu'il tient en laisse détalent lestement à côté de lui; chacun est pressé de rentrer au gîte. La figure bestiale du garde-chasse, sa membrure sèche et osseuse, son accoutrement fatigué et accusant de longs services, ses longues guêtres de cuir plissées et racornies, son chapeau à corne, d'un galbe contourné indéfinissable, tout cela est rendu avec ce relief caractéristique que M. Decamps sait si bien donner à tous ces détails. Ailleurs, c'est un paysage de l'Asie Mineure. Au bord d'une rivière, on aperçoit un héron *sur ses longs pieds, allant je ne sais où*. Cette réminiscence involontaire de La Fontaine est justifiée ici, car en y regardant de plus près, je reconnais que c'est effectivement ce grand dégoûté, vivant de régime et ne mangeant qu'à ses heures, que l'artiste s'est plu à promener une fois dans un paysage plus romantique, plus grandiose que celui dans lequel le fabuliste le fait souper avec un limaçon. Mais ce n'est pas le seul emprunt. Voici le Meunier, son Fils et l'Ane, la Grenouille et le Bœuf. Dans tous ces sujets, La Fontaine tient très-peu de place; il ne se trouve là qu'accidentellement. La fantaisie de l'artiste passe avant celle du poete. Chez La Fontaine, on ne voit que la grenouille et le bœuf; chez Decamps, on ne voit que le paysage. Dans la gravure, intitulée les Voleurs et l'Ane, la traduction est plus exacte. Mais les deux coquins qui sont aux prises s'attaquent avec tant d'acharnement qu'on oublie la fable pour admirer l'énergie avec laquelle est rendue cette lutte. La beauté du dessin fascine et distrait la pensée du reste. La fable intitulée l'Ivrogne et sa Femme a été pour l'artiste le sujet d'une composition saisissante et énergiquement accentuée. Le trait, cette fois-ci pâle et incertain du fabuliste, s'efface complétement devant celui de dessinateur. On sent que pour ce dernier la donnée, le mot n'est rien; qu'il est préoccupé seulement d'une chose, du pittoresque; et il se complaît tellement dans sa recherche, qu'il se laisse aller, en peignant la femme de l'ivrogne, à caresser les formes élégantes et voluptueuses de ces belles filles de l'Orient, qui sont toujours restées dans ses souvenirs, depuis qu'il a été autrefois réchauffer son talent au beau ciel de l'Asie Mineure. Ces essais d'illustration piqueront la curiosité. Les fables de La Fontaine ont été dernièrement illustrées par un artiste habile à saisir le côté grotesque offert par l'homme et les animaux dans leurs points de ressemblance. Les dessins de cette spirituelle mascarade forment une série très-amusante qu'on pourrait appeler les fables de Grandville, parce qu'ils contiennent plutôt ses fantaisies bouffonnes et ses imaginations pleines d'observation moqueuse, qu'elles ne traduisent réellement La Fontaine. Car, à mon avis, la pensée d'un auteur est intraduisible, surtout si cet auteur est un génie original et prime-sautier; cela devient surtout impossible, si le traducteur a une valeur personnelle. En ce cas, c'est sa personnalité qu'il substitue à celle du modèle. Ces tentatives n'en sont pas pour cela moins intéressantes. Elles servent à réfléchir un des mille rayons qui émanent d'un sujet quelconque, et probablement celui-là qui ne serait pas venu vous frapper vous-même. — Il n'y a que des éloges à donner aux graveurs pour la manière dont ils ont rendu leur modèle. Il est impossible de mieux imiter, avec les procédés de la gravure, le travail et le grain du crayon. — Parmi les dix eaux-fortes, de leur recueil, il y en a une représentant un singe se regardant dans un miroir. On peut deviner ce que peut être un tel sujet traité par M. Decamps; nous le reproduisons ici pour que nos lecteurs n'en soient pas réduits à des conjectures (1).

(Le Singe et le Miroir, d'après Decamps.)

La Grenouille et le Bœuf, d'après Decamps.

(1) Chez M. Durand-Ruel, 82, rue Neuve-des-Petits-Champs, et 21, Boulevard des Italiens, et chez Gavard, 4, rue du Marché-Saint-Honoré.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Trois déménagements égalent un incendie.

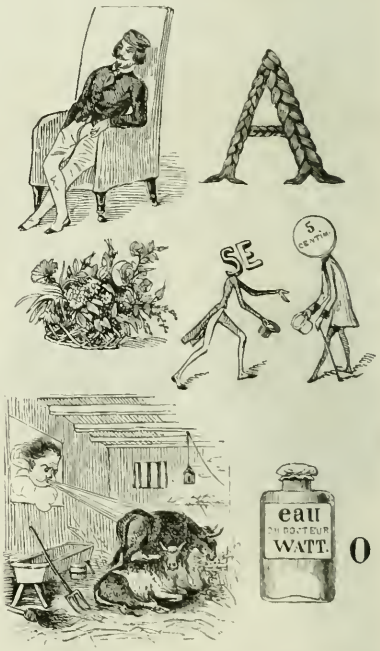

On s'abonne chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les *Correspondants du Comptoir central de la Librairie*.

A Londres, chez J. Thomas, 1, Finch Lane Cornhill.

A Saint-Petersbourg, chez J. Issakoff, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-Impériale; Gostinoi-Dvor, 22. — F. Belizard et Cᵉ, éditeurs de la *Revue étrangère*, au pont de Police maison de l'église hollandaise.

A Alger, chez Bastide et chez Duros, libraires.

Chez V. Hebert, à la Nouvelle-Orléans (États-Unis).

A New-York, au bureau du *Courrier des États-Unis*, et chez tous les agents de ce journal.

A Madrid, chez Casimir Monier, Casa Fontana de Oro.

JACQUES DUROCHET.

Tiré à la presse mécanique de Lacrampe et Cᵉ, rue Damiette, 2.

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.

Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N° 146 Vol. VI. — SAMEDI 13 DÉCEMBRE 1845.
Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an ; 32 fr.
Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Ibrahim-Pacha en France. *Débarquement d'Ibrahim-Pacha à Toulon.* — **Histoire de la Semaine.** — **Courrier de Paris.** — **Observations météorologiques** — **Quelques épisodes de l'épopée des chemins de fer.** *Dix-huit Caricatures*, par Cham. — **Le Panneau de boiserie.** Nouvelle, par M. Fabre d'Olivet. (Suite.) — **Correspondance.** — **La ligue anglaise contre la loi des céréales.** *Portraits de Cobden, de lord Radnor, et du colonel Thompson.* — **De l'expédition du Darfour projetée par Mehemet-Ali.** *Portrait du sultan Abou-Madian; Village du Cordofan; Guerriers du Darfour en marche.* — **Théâtres.** — **Le Chaptal.** *Mise à l'eau du Chaptal* — **Publications illustrées.** *Onze Gravures*, par Gavarni et Bertall. — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces.** — **Le lieutenant général comte Compans.** *Portrait.* — **Modes.** *Une Gravure.* — **Rébus.**

Ibrahim-Pacha en France.

La semaine dernière, avant d'avoir reçu des détails particuliers sur l'arrivée d'Ibrahim-Pacha à Toulon, nous nous sommes en quelque sorte bornés à annoncer son débarquement. Aujourd'hui notre correspondance particulière, qui nous a toujours, on l'aura remarqué, tenus si exactement au courant des événements qui animent notre grand port de la Méditerranée, nous met à même de reproduire et de ra-

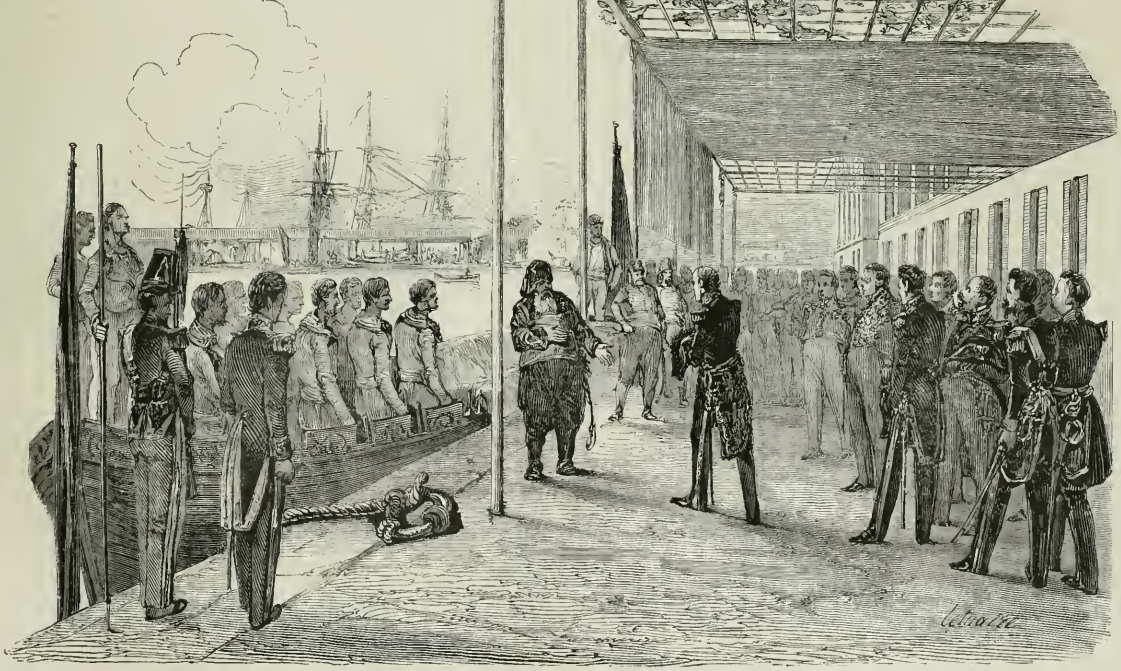

(Débarquement d'Ibrahim-Pacha, à Toulon, le 27 mars 1845. — Dessin de M. Letuaire.)

conter le tableau qu'a présenté la descente sur notre rivage du digne fils de Mehemet-Ali.

La foule a été attirée d'abord par le bruit rapidement répandu, le 27 à huit heures du matin, qu'on apercevait en rade une frégate à vapeur portant à son grand mât un pavillon royal. C'était *le Nil*, commandé par Affus-Kalil-Bey, capitaine de vaisseau, à bord duquel se trouvait S. A. R. Ibrahim-Pacha. Ce bâtiment, manœuvrant avec une rapidité et une exactitude qui ont fait l'admiration de notre marine, a fait le tour de la rade, côtoyant ses bords et venant enfin mouiller. C'est alors que les saluts d'usage ont eu lieu ; l'un par le vaisseau amiral *l'Océan*, qui s'est couvert immédiatement de pavois, ainsi que tous les bâtiments de la rade, et l'autre par la Grosse Tour, qui, arborant comme *l'Océan* le pavillon d'Égypte, l'a salué de vingt et un coups de canon.

A onze heures, une nouvelle salve annonçait la descente d'Ibrahim. Quelques instants après, le bâtiment amiral *le Muiron* saluait par vingt et un coups de canon l'entrée du prince dans l'arsenal. Bientôt, le canot de l'amiral de Parseval, portant sur l'avant le pavillon égyptien, accostait le quai des bureaux de la direction. Là le prince a été reçu par l'amiral Baudin et par toutes les autorités civiles et militaires, qui l'ont accompagné jusqu'à la préfecture maritime. La garnison de terre et de mer formait la haie depuis le lieu du débarquement jusqu'à l'hôtel, où tout était disposé pour le séjour d'Ibrahim, et où se trouvaient, comme garde d'honneur, deux compagnies d'élite, l'une de l'infanterie de marine, l'au-

tre du 19e de ligne, ayant leurs drapeaux et corps de musique.

A midi, Ibrahim a reçu les différents corps constitués.

A deux heures, il est entré dans le port, salué encore par *le Muiron*, et, s'embarquant dans le canot de l'amiral Baudin, il est allé visiter les chantiers du Mourillon et Saint-Mandrier avec son hôpital maritime.

Le 28, à neuf heures, *le Muiron* annonçait l'entrée dans le port, et la visite de ce bel établissement par Ibrahim. Il a tout vu, tout examiné, en faisant très-souvent et sans affectation preuve de connaissances spéciales sur une foule d'objets.

A onze heures, il n'était pas encore sorti du port, que la ville était sillonnée en tout sens par la garnison de terre et de mer, qui se rendait, musique et tambours en tête, sur le champ de bataille, pour être passée en revue par Ibrahim. A midi et demi, Ibrahim et un brillant cortége out passé devant les rangs. On remarquait l'air de majesté et en même temps le calme tout oriental du prince. Il se faisait présenter le chef de chaque corps et lui faisait exprimer par son interprète ses félicitations et ses remercîments. Il saluait chaque chef de peloton, et souvent aussi la foule et les soldats en portant la main à sa bouche; arrivé aux drapeaux, il les saluait en posant la main sur le cœur. Puis a eu lieu le défilé, pendant lequel il a témoigné plusieurs fois sa satisfaction.

A neuf heures et demie, accompagné de ses lieutenants, de l'amiral Baudin et de M. de Lavalette, ancien consul général à Alexandrie, il s'est rendu au théâtre, où il a assisté au deuxième acte de *la Sirène*. Le sourire est venu souvent animer sa figure, mais son contentement a éclaté quand ensuite a été dansée la polka. Au sortir du théâtre, il a été transporté en calèche à la préfecture maritime où l'attendait un bal. Fidèle à ses habitudes, qui deviennent un peu les nôtres, il a fumé une pipe dans un des salons.

Le samedi 29, à midi, les canons des forts de Marseille, annonçaient l'entrée dans le port de cette ville de la frégate *le Nil* ayant à son bord le prince égyptien. Mêmes honneurs militaires qu'à Toulon, mêmes hommages de la part des fonctionnaires, même empressement de la population. S. A. descendit dans la maison de MM. Pastré frères, mise par eux à sa disposition. En acceptant de préférence l'hospitalité de la maison de commerce dont les relations avec l'Egypte sont les plus anciennes et les plus importantes, il avait en quelque sorte voulu honorer le commerce marseillais tout entier.

Ibrahim Pacha a mis à profit son séjour à Marseille en visitant les usines et les établissements publics et en assistant aux fêtes qu'on lui offrait de tous côtés. Le général commandant la division militaire, M. le comte d'Hautpoul, lui en a surtout donné une fort brillante. Le prince est arrivé avec sa brillante suite : son entrée dans les salons a excité une respectueuse curiosité; tous les yeux se portaient sur la mâle figure d'Ibrahim dont le riche costume oriental et les nombreux diamants étincelaient aux feux des bougies. Le prince s'est arrêté devant les dames, faisant à chacune un compliment que son interprète traduisait, et il a paru éprouver une agréable surprise quand, aux paroles qu'il a adressées en arabe à une jeune personne, celle-ci, sans attendre la traduction de l'interprète, s'est empressée de lui répondre dans la même langue. Une conversation de quelque durée s'est établie entre l'illustre voyageur et sa jeune et aimable interlocutrice, qui ne paraissait pas trop intimidée en échangeant d'harmonieuses syllabes avec le vainqueur de Nézib, dans l'idiome des *Mille et une Nuits*. Ibrahim lui dit en s'éloignant : « Voilà la première fois de ma vie que je ne regrette pas d'ignorer votre noble langue française. »

Bientôt aussi circula un autre mot qu'on lui attribuait également. On disait devant lui que le gouvernement constitutionnel était cher aux contribuables : « Que voulez-vous, aurait-il répondu, ce qui est bon est toujours cher. »

Le 2 décembre il alla visiter la magnifique usine de M. le marquis de Forbin-Janson. Le noble manufacturier avait également invité Reschid-Pacha, qui quitte l'ambassade de Paris pour aller occuper à Constantinople le poste de ministre des affaires étrangères. Ibrahim et lui ne s'étaient pas rencontrés depuis les entrevues diplomatiques de Kutaya où le chargé d'affaires de la Porte était chargé d'apaiser le vainqueur de Nezib marchant sur Constantinople. Le ministre turc, portant d'éblouissants décorations, s'est avancé vers le prince égyptien et, jusqu'au moment où le déjeuner a été servi, Ibrahim Pacha et Reschid Pacha ont eu une conversation en turc, la langue officielle des cours d'Orient. On ne pouvait s'empêcher, à la vue de l'auteur du hatti-schérif de Gulhané, duquel date la régénération véritable de la Turquie, et du guerrier célèbre qui continuera l'œuvre de civilisation de son père, d'être vivement frappé de voir ainsi réunis les deux hommes sur qui reposent en grande partie les destinées de l'Orient.

Ibrahim-Pacha a fait distribuer des gratifications importantes aux ouvriers des établissements qu'il avait visités, il a remis au maire de Marseille 1,500 fr. pour les pauvres de la ville, et a envoyé 500 fr. au Grand-Théâtre en témoignage du plaisir qu'il avait éprouvé à une représentation. Il s'est montré plein de magnificence en toute occasion, comme de courtoisie dans les invitations et les réceptions qu'il a faites dans l'hôtel mis à sa disposition.

Après avoir assisté la veille à une grande revue sur les allées de Meillan et avoir réuni à sa table les honorables industriels dont il avait visité les usines, le prince égyptien s'est embarqué le 3 à midi pour Port-Vendres, d'où il a dû se rendre aux eaux de Vernet dans les Pyrénées-Orientales. Soliman-Pacha, que nos lecteurs savent être un officier de notre ancienne armée, M. Sèves, officier d'ordonnance du maréchal Ney, l'y avait devancé.

On dit que M. le marquis de Lavalette a reçu pour mission du roi Louis-Philippe d'inviter Ibrahim-Pacha à visiter Paris après son séjour aux eaux.

Le même jour, 3 décembre la frégate à vapeur *l'Asmodée* a quitté également le port de Marseille, se dirigeant vers Constantinople et ayant à bord Reschid-Pacha.

Histoire de la Semaine.

Cours de M. Quinet. — On se rappelle qu'à la fin de l'année scolaire, M. le ministre de l'instruction publique avait voulu obtenir du collége de France un vote qui l'autorisât à prendre une mesure contre l'enseignement de deux professeurs, MM. Michelet et Quinet. Le collége refusa d'exprimer le blâme qu'on sollicitait de lui. — Il y a quelque temps les professeurs se réunirent suivant l'usage, et chacun soumit à l'assemblée le programme de ses leçons. Celui de M. Quinet fut adopté avec d'autant moins d'hésitation qu'il était le même que les années précédentes, et qu'il avait déjà en conséquence été approuvé par le collége, par le ministre actuel et par son prédécesseur. Ce programme était conçu dans ces termes : « *Des littératures et des institutions comparées de l'Europe méridionale.* »

M. de Salvandy fit dire à M. Quinet qu'il n'acceptait cette année que la première partie de son programme : *De la littérature des peuples de l'Europe méridionale*, mais qu'il ne voulait pas qu'il fût question des *institutions*, et il invita le professeur à les supprimer de son titre et de son cours. A quoi celui-ci répondit :

« Vous m'interdisez, monsieur le ministre, de mettre en regard les *littératures* et les *institutions*. Mais ce rapport est précisément le fond scientifique, philosophique, de tous les sujets que je suis chargé de traiter. C'est la condition de ma chaire; sans quoi elle ne peut subsister. C'est à cause de cela que je l'occupe. Supprimez ce caractère, elle n'existe plus. Je la détruis moi-même, si j'accepte l'interdiction que vous prononcez, et je trahis non-seulement la cause de mon enseignement en particulier, mais celle de tout enseignement littéraire, historique ou philosophique.

« La conception d'un cours du collége de France ne s'improvise pas du jour au lendemain, il y faut du temps et de la maturité. Lorsqu'à la veille de l'ouverture des cours vous me contraignez de changer inopinément mon sujet, vous ajoutez, monsieur le ministre, une impossibilité physique à une impossibilité morale; et il ne me reste plus qu'à reconnaître la nécessité absolue où vous me réduisez de ne pas ouvrir mon cours. »

Le cours de M. Quinet n'aura donc pas lieu cette année. Les jeunes gens des écoles qui se proposaient de le suivre se sont rendus chez le professeur interdit pour lui exprimer leurs regrets et leurs sympathies. M. Quinet leur a répondu avec beaucoup de convenance. Mais cette manifestation a paru dangereuse à quelques agents de la force publique qui ont procédé à tort et à travers, et avec une aveugle brutalité, à des arrestations que rien ne justifiait. Les personnes arrêtées se sont trouvées exposées à de mauvais traitements, après quoi force a été de les relâcher, car, dans ce coup de filet, la police n'avait saisi que de paisibles habitants du quartier Latin et des professeurs qui se rendaient à leurs cours ou en sortaient. Tout cela, nous le répétons, est bien pénible et ne promet pas de rendre plus calme la discussion du projet de loi sur l'enseignement.

— Le blâme que cette mesure soulève ne nous empêchera pas de reconnaître que M. le ministre de l'instruction publique vient de proposer, dans un rapport au roi, et de faire consacrer par une ordonnance les dispositions les plus sages, les plus nécessaires qui pussent être adoptées dans l'intérêt de l'*éducation* publique. Il fallait relever les maîtres d'études dans les établissements universitaires, leur assurer une existence supportable et honorée, leur créer un avenir; il fallait enfin fonder des écoles préparatoires pour former les maîtres qui se destinent à cette branche trop négligée et si importante de l'enseignement. M. de Salvandy a compris cette nécessité, et il y a pourvu autant qu'il dépendait de lui.

Afrique française. — Les événements en Afrique ne paraissent pas marcher vers une conclusion. On parle de razzias nouvelles et de cruelles représailles, mais l'hiver tout entier semble se devoir passer en opérations de colonnes isolées et en efforts partiels. On dit que ce n'est qu'au printemps que se développera le plan du gouverneur général.

Haïti. — Des visiteurs anglais, ayant à leur tête un M. Heath, ont été admis près de la reine Pomaré, et voici en quels termes le *Boston Traveller* rend compte de la visite et de l'entrevue :

« La reine Pomaré habite auprès d'un camp retranché que ses sujets ont élevé pour sa défense. Les visiteurs l'ont trouvée dans une case sur le bord de la mer, avec trois de ses enfants, dont l'un à peine âgé d'un mois; son mari était à côté d'elle, et les principales dames de sa cour l'entouraient. Elle n'était pas malade, mais semblait dévorée d'inquiétudes. M. Heath lui témoigna tout l'intérêt que prenaient à son sort et le respect qu'éprouvaient pour sa cause des milliers de chrétiens ses amis; cette assurance parut apporter quelque soulagement à sa peine. M. Heath lui fit en outre observer qu'on pensait en Angleterre qu'elle n'avait pas demandé la protection de la France, mais au contraire qu'elle désirait rester libre, et sans protectorat d'aucune sorte. Voici la réponse qu'elle fit à ce compliment : « Je ne demande pas la protection de la France, tout ce que je veux, c'est la protection de Jehova et de sa vérité. »

Mexique. — Les renseignements parvenus en Europe nous permettent aujourd'hui de formuler une opinion sur la conduite tenue à Mexico par M. Alleye de Ciprey, le 30 septembre et les jours suivants. Il paraît malheureusement certain que le ministre de France n'a pas su se défendre d'un emportement contraire à la dignité de ses fonctions diplomatiques. Mais de ce qui s'est passé au théâtre entre M. Otero et M. de Ciprey, il n'y a aucune conclusion à tirer ni pour ni contre l'événement qui a motivé la demande des passe-ports de notre ambassadeur.

Après des pourparlers desquels il résultait que M. Otero préférait n'avoir pas de rencontre armée avec M. de Ciprey, le gouvernement mexicain, qui, du moins dans cette circonstance, n'est intervenu que convenablement, a consigné M. Otero chez lui, et a placé une garde d'honneur à la porte de l'hôtel de M. de Ciprey. Ce diplomate, ayant cessé toutes fonctions, n'a pas voulu recevoir la note par laquelle le gouvernement l'invitait à quitter le plus promptement possible Mexico. Cette note, qui a été plus tard communiquée officieusement à M. de Ciprey par le ministre d'Espagne, ne contenait rien d'offensant. M. de Ciprey était invité à faire usage de ses passe-ports, mais dans le seul intérêt de la tranquillité publique. Il est parti le 7 octobre, escorté par trente dragons, et, sur toute la route, il a été traité avec les égards dus à son rang. Après un tel esclandre, M. de Ciprey ne pouvant plus être employé utilement dans les négociations avec le Mexique, doit revenir en France, où il rendra compte de sa conduite.

— L'élection d'Herrera a été confirmée par le congrès; on croit que sa santé ne lui permettra pas d'exercer les fonctions présidentielles; de là des intrigues et de sourdes luttes dont Santa-Anna voudrait profiter pour ressaisir le pouvoir. Au lieu de s'interner à Venezuela, il se tient en embuscade à la Havane, tandis que le général Almonte travaille les esprits pour obtenir ce qu'il appelle une restauration.

Rio de la Plata. — Le paquebot des mers du Sud a apporté des nouvelles de Buenos-Ayres qui vont jusqu'au 5 octobre. Ce bâtiment n'avait pas touché à Montevideo.

Le 22 septembre, les ministres des puissances intervenantes ont fait signifier au général Rosas, comme président de la province de Buenos-Ayres, le blocus de tous les ports de cette province; en conséquence, le blocus effectif de Buenos-Ayres et de tout le littoral a commencé le 25 septembre. Il a été accordé jusqu'au 25 octobre aux navires étrangers pour compléter leur chargement.

On avait appris à Buenos-Ayres qu'un corps de soldats anglais, composé d'environ 700 hommes, était débarqué à Montevideo dans le courant du mois de septembre. Et d'après les nouvelles reçues de Rio-Janeiro, on attendait encore d'autres troupes à bord de deux bateaux à vapeur et d'un bâtiment à voiles.

D'après l'*Heraldo* de Madrid, du 5, un bâtiment, arrivé à Malaga, venant de Montevideo, le brick *Nuevo-Colon*, aurait apporté la nouvelle du soulèvement des habitants de Buenos-Ayres contre Rosas, qui ne serait parvenu que difficilement à s'enfuir, et de l'entrée dans cette capitale des forces combinées de la France et de l'Angleterre.

Angleterre. — On lit dans le *Globe* de Londres : « Il est certain que la reine Victoria visitera Paris l'été prochain. Le roi Louis-Philippe a reçu de la reine une lettre autographe, disant qu'à moins de quelque événement imprévu, elle compte visiter le roi des Français au château des Tuileries presque aussitôt après la clôture de la prochaine session. Ce serait vers le mois de juillet que la reine ferait ce voyage. On fait des préparatifs immenses pour cette réception, tant à Paris qu'à Versailles. Le séjour de la reine sera de dix à quinze jours. »

Irlande — Les magistrats du comté de Tipperary, en Irlande, viennent d'adresser au gouvernement et au public anglais un document qui contient les détails les plus alarmants sur la situation déplorable de l'Irlande. Depuis quelque temps, les journaux soit d'Irlande, soit d'Angleterre, n'étaient remplis que de récits d'assassinats, et annonçaient la réapparition de Molly-Maguire; mais rien n'approche des détails contenus dans le document que nous avons sous les yeux. Du mois de juillet 1844 au mois de février 1845, il y a eu, dans une seule subdivision du comté de Tipperary, seize assassinats, seize tentatives d'assassinat et cinquante-deux cas d'attaque contre les propriétés ou contre les personnes, de coups et blessures, et d'incendie. Un de ces meurtres a été commis à midi, au milieu des propriétés de la victime, sous les yeux de quelques-uns de ses ouvriers, et les assassins se retirèrent sans être inquiétés. Cette indifférence ou plutôt cette sympathie pour le meurtre est un fait malheureusement général en Irlande. Quelle que soit la victime, quels que puissent être les motifs du crime, les paysans des environs ne font aucun effort pour arrêter les meurtriers, et il est bien rare que la justice puisse obtenir les moindres renseignements. Tous ceux qui contribuent à éclairer la justice ou consentent à servir de témoins sont voués à une mort certaine. On ne peut les déterminer à parler que par l'appât d'une forte récompense, et ils s'empressent de quitter le pays. Mais trop souvent leurs parents deviennent l'objet de la vengeance des coupables.

Les magistrats qui tracent ce tableau de l'état déplorable de l'Irlande terminent en demandant que le gouvernement intervienne; qu'il ait recours à l'action législative du parlement, qu'il leur donne des pouvoirs et des forces suffisantes pour faire exécuter la loi : autrement ils sont et demeurent impuissants.

Les journaux irlandais confirment à l'envi ces révélations sur l'état de leur pays. Le *Chronicle de Limerick* s'exprime ainsi : « Il n'est pas de rang ou de situation, depuis l'humble paysan jusqu'au noble pair, qui mette à l'abri d'un assassinat. » Dans le comté de Clare, on a distribué des avertissements signés de Molly-Maguire, pour ne pas payer les rentes; « les fermiers doivent garder leur argent dans leurs poches et conserver la crainte de Maguire. » Des avis de ce genre ont été adressés nominativement à un grand nombre de fermiers.

Espagne. — Les arrêtés administratifs en Espagne ressemblent assez maintenant à des articles du *Journal des Modes*. Un *bando* publié à Séville vient de prescrire des conditions de costumes pour les étudiants de cette ville, auxquels la tenue andalouse est interdite. Une émeute a protesté contre ces prescriptions. — A Madrid le corrégidor, M. le marquis de Pensafiorida vient de rendre de son côté un *bando* qui met fort en émoi les fumeurs, nombreux, comme on sait en Espagne. L'exposé des motifs porte que : « l'habitude qui s'est introduite de fumer dans le théâtre a donné lieu à de nombreuses plaintes : de là la nécessité de renouveler les dispositions en vigueur pour le bon ordre et la régularité qui doivent être observés dans ces lieux, où l'urbanité et les principes d'une éducation régulière exigent un certain décorum et

même le sacrifice d'une habitude qui, bien que généralement reçue dans la société, n'est pas tolérable lorsqu'elle blesse notablement des personnes non accoutumées à la souffrir.» Suivent des dispositions dont voici les deux premières :

« Art. 1. Il est défendu de fumer dans les couloirs des théâtres et dans tous les lieux voisins des théâtres publics.

« Art. 2. Il y aura dans chaque théâtre un local pour les fumeurs à distance de celui occupé par les spectateurs. Ce local sera assez vaste et assez aéré pour l'objet de sa destination. Là où l'édifice ne permettrait pas d'assigner un local particulier pour cet objet, il sera défendu de fumer; on ne pourra fumer que dans la rue. »

Académie française. — L'Académie a décidé qu'elle procédera au remplacement de M. Royer-Collard le second jeudi de janvier. Elle a également décidé qu'elle décernerait en janvier 1850 un prix de 10,000 fr. à la meilleure œuvre dramatique en cinq actes et en vers.

Désastres. — On a reçu à Londres la nouvelle du naufrage du navire la *Mary*, qui revenait de Sydney en Angleterre. Ce bâtiment a péri sur les écueils du détroit de Bass, à environ 150 lieues de Sydney. Sept minutes seulement après avoir touché, le navire a sombré, et dix-sept femmes ou enfants qui se trouvaient parmi les passagers ont été engloutis dans les flots; le reste des passagers et l'équipage n'ont été sauvés que par une espèce de miracle, et après avoir enduré pendant huit jours sur une île déserte toutes les tortures de la faim et de la soif.

— Un cruel accident est arrivé au grand Saint-Bernard et a coûté la vie à un religieux et à trois domestiques de l'hospice. Ces derniers étaient des Valaisans, et le religieux qui a péri avec eux est M. le chanoine Cart, de Sallanches, en Faucigny. C'est par une énorme avalanche partie du Mont-Mort, à l'est de l'hospice, qu'ils ont été tous quatre ensevelis.

Cette année, presque tous les domestiques de la maison étaient nouveaux. Il s'agissait de tracer et jalonner la route le long de la Combe, du côté du Valais; M. le chanoine Cart, qui était courageux, robuste et l'un des plus intrépides pour braver les orages et secourir les voyageurs, était allé diriger l'opération : on savait dès la veille qu'il devait arriver des voyageurs ce jour-là; il est donc mort avec ses trois compagnons dans le saint exercice de l'hospitalité et de la charité fraternelle.

— La jolie petite ville de Brakel, dans la Prusse rhénane, avec son magnifique couvent de capucins, a été presque totalement dévorée par les flammes dans la journée du 21 novembre. L'église et quelques bâtiments en pierre de taille sont seuls encore debout.

Nécrologie.—Un des doyens de la magistrature, M. Tonpot de Beveaux, ancien membre de la chambre des députés de 1819 à 1834, vice-président du tribunal de Chaumont, vient de mourir à l'âge de 87 ans. — M. Sirey, jurisconsulte célèbre, est mort également dans sa 81me année. — L'émigration polonaise a perdu un de ses membres les plus distingués, le comte Antoine Ostrowski.

Courrier de Paris.

Nous vous donnions samedi dernier une agréable nouvelle, nous nous étions fait l'écho d'un de ces bruits qui résonnent doucement à l'oreille et qui jettent l'esprit dans les plus beaux rêves, un rêve à l'orientale; malheureusement le bruit était faux, la nouvelle prématurée, il faut refaire notre annonce et déchirer notre programme. L'illustre envoyé du Maroc n'est pas venu, on ignore quand il viendra, on ne sait pas même si Son Excellence a quitté encore la rive africaine; le télégraphe a beau agiter ses grands bras et se livrer à une pantomime exagérée, la sœur Anne, c'est-à-dire Marseille, cette grande surveillante de la Méditerranée ne voit rien venir... du Maroc.

Cependant Marseille, la cité des Phocéens n'a pas lieu de se plaindre, en fait de visites orientales, Marseille est bien mieux partagée que Paris, elle a reçu dans ses murs Ibrahim-Pacha, le célèbre vainqueur de Praga et de Nezib.

Toutefois, cette apparition lointaine de l'Orient et de ses fils sur nos rivages occupe les imaginations, et surtout les imaginations féminines, et la mode se prépare à bâtir ses innovations sur un patron emprunté aux *Mille et une Nuits*. Cet hiver, tout nous le présage, les pachas, les émirs et les kalifas auront la vogue. Eh quoi! Paris passerait-il sous l'empire du Croissant? On annonce des ceintures Ibrahim, des coiffures Mahmoud, des robes Reschid. Il est aussi question d'une nouvelle gigue, traduite de l'arabe, et dont les figures et les passes originales vont remplacer les volte-face de la polka, le dos à dos de la mazurka et les coups de talon de la redowa.

Et à ce propos (celui de la gigue), il est temps que Paris se mette en danse, pour peu qu'il tienne à sa réputation et à son nom; il est temps que Paris jette là son bonnet de nuit et chausse le soulier de satin et la botte vernie. Cette fois encore, comme toujours, c'est le théâtre qui a donné l'exemple à la société aristocratique et au beau monde, c'est le théâtre qui a crié le premier : *En avant deux!* Mademoiselle Léontine a donné un bal à ses camarades; le mélodrame et le vaudeville y comptaient de nombreux représentants, la Bourse y avait dépêché deux de ses sommités, et le barreau, la fleur de ses stagiaires. Enfin, la soirée de la Frétillon du boulevard a été honorée de la présence d'un illustre édile. Sans cette circonstance, en parlerions-nous? C'est à minuit, l'heure des frimes, qu'on a signalé la présence de cette autorité. M. de *** s'est glissé dans la salle en tapinois, il est entré à l'improviste et sur la pointe des pieds, comme il convient à un danseur édile; on croit que le noble intrus venait exercer son droit de surveillance et s'assurer de l'observation des règlements en matière de danse. Il a trouvé le chassé-croisé irréprochable et la queue du chat exécutée dans toutes les convenances. Aussi est-il sorti très-désappointé et en homme qui s'est trompé de spectacle. Heureusement voilà un dédommagement prochain et infaillible, l'Opéra vient d'afficher son premier bal.

Mais qu'avons-nous appris, grand Dieu! et quel étrange document statistique vient de passer sous nos yeux? Eh quoi! Paris se met à la diète, Paris fait la petite bouche et rogne son ordinaire, Paris a diminué et amoindri sa carte de novembre à ce point qu'il nous a tout l'air de s'être supprimé un repas sur trois. Vous figurez-vous la joie de Jean-Jacques et les transports de Pythagore s'ils pouvaient être les témoins d'une telle conduite. Paris a ménagé ses bœufs, épargné ses veaux, et s'est laissé attendrir par son menu bétail, il a modéré son appétit et serré la boucle de son pantalon. On a fait tant de honte à nos Parisiens de leur voracité et de leur gourmandise, que les voilà tombés dans le jeûne et la pénitence. Reste à savoir cependant si ce nouveau régime ne serait pas pour Paris un régime forcé, et si la nécessité et un peu de misère ne lui font pas une loi de cette abstinence. Alors, la question changerait de face, et Paris, obligé de se mettre à portion congrue, mériterait seulement des compliments de condoléance. A parler sérieusement, les besoins de la classe ouvrière de la capitale croissent de jour en jour, et ses ressources diminuent. Les mercuriales s'élèvent, et on ne voit pas trop de quoi vivront les pauvres cet hiver, à moins qu'ils ne mangent de la brioche. Paris a ménagé son bétail de choix et d'élite, à la bonne heure; mais il est avéré qu'on a fait aux abattoirs une assez grande boucherie de vaches et de chevaux. Bon appétit!

Au surplus, tout annonce que décembre va relever les autels de Momus engourdi et rallumer les fourneaux de la haute cuisine. Décembre n'en fait jamais d'autres, et ce n'est pas sans raison que Rabelais, ce profond connaisseur et des plus expers en la matière, a proclamé décembre le grand *despendeur de bombances et ripailles*. Sans parler des soupers de noces et des soupers fins, des pique-niques de l'Avent et des encas de Noël, les journaux vous convient et vous appellent depuis quelque temps à des festins monstres et à des repas homériques. Le fait Paris est devenu une réclame gastronomique, et Paris, à en croire, aurait des vellétés de Gargantua. Banquets politiques, banquets électoraux et banquets de gardes nationaux, les repas délicats et les repas solides, Anacréon et Trimalcion, dans ce bienheureux mois nous n'aurions plus guère qu'une vocation et qu'une faculté. Décidément, décembre use et abuse du banquet; il le met à toutes les sauces et à la portée de toutes les bouches. Tous les autres mois mangent pour vivre; celui-là ne vit que pour manger. Par exemple, qui est-ce qui ne s'apprête pas, dans le moment présent, à prendre sa place à quelqu'un de ces repas anniversaires si dignes d'intérêt par les souvenirs touchants qu'il rappelle, les souvenirs du collége! Quelle joie en effet de retrouver, après vingt ans d'absence, des gens auxquels on ne pensait plus et qui vous avaient oublié; il n'en est pas moins vrai que dans ces dîners à tant par tête tout le monde se reconnaît, même ceux qui ne se sont jamais vus. Les poignées de main vont et viennent, les propos volent, les verres circulent, et le dessert amène toujours des scènes attendrissantes. Quelques-uns veulent absolument s'embrasser, et des tentatives infructueuses sont faites à cette intention. Nobles cœurs, qui sont restés les mêmes, pourquoi les abdomens ont-ils tant changé? Le moins gros ventre de ces victimes du sentiment ne manque pas de dire à l'autre : «Quand je pense qu'au collége je mettais ton habit.» En même temps que le chapitre des appréciations rétrospectives, on entame celui des informations touchant la situation présente et la position sociale des *camarades*, renseignements qui se pèchent et s'obtiennent au moyen du sobriquet, car le souvenir du nom a sombré et péri dans l'abîme des temps qui vous sépare de ceux du collége, mais le sobriquet est immortel. «Que fait *Belette?* se demande-t-on, et qu'est devenu *Dur-à-cuir* qui tous les deux donnaient tant d'espérances? — Ils n'ont pas cessé d'en donner. — Et B., si fort en grec? — Il est musicien. — Et X., qui faisait tant de charges? — Il est procureur du roi.» Après quoi viennent les toasts, les *speaks*, les couplets et une nouvelle et plus abondante édition de poignées de main, puis l'on se dit adieu jusqu'au banquet prochain. Il est inutile d'ajouter que l'abondance et le luxe président à ces galas fraternels, on ne ravive pas les souvenirs du collége jusqu'à vouloir ressusciter les frugalités de son menu. Les mets sont délicats, les vins choisis, le service étincelant, la salle est décorée, ainsi que la plupart des convives. Cette multiplicité et cette concordance de réunions sentimentales à la carte donnent à décembre une physionomie particulière. On ne rencontre que personnages (il y en a des plus huppés) revenant de quelque banquet anniversaire, l'œil humide et le sourire sur les lèvres. C'est une habitude qui passe heureusement dans nos mœurs et qui a produit d'excellents résultats... pour les restaurateurs.

De la salle à manger passons au salon, si vous le voulez bien, c'est-à-dire à un salon littéraire, à l'Académie. Enfin les quarante se réunissent aussi, mais c'est tout simplement autour d'un discours et d'un verre d'eau sucrée. M. Molé va rompre le silence qu'il gardait obstinément depuis une année, et s'apprête à couronner la vertu. Deux autres séances et deux autres discours destinés à célébrer la venue de MM. de Vigny et Vitet se succéderont ensuite à intervalles très-rapprochés. L'Académie, qui se sent en retard, veut décidément se mettre à jour et réparer le temps perdu. Deux nouvelles séances! dites-vous, c'est bien des discours pour l'haleine de M. le comte Molé : aussi M. Sainte-Beuve a-t-il beaucoup d'occupat on. On sait que M. Molé tranche du Richelieu à l'Académie, faute de mieux, et l'auteur de *Volupté* est son Boisrobert. Dernièrement le noble directeur avait réuni autour de son fauteuil un petit cercle de confrères, et il leur a donné un avant-goût de sa prochaine harangue académique. Eh bien! qu'en dites-vous? s'écria-t-il après lecture faite, et comment trouvez-vous que je me sois tiré de là?—Mais, monsieur le comte, lui fut-il répondu, nous n'avons jamais douté de M. Sainte-Beuve.

L'Académie des Beaux-Arts, à son tour, avait à créer un immortel, mais l'inauguration s'est passée en famille et sans déranger les gens. La quatrième classe de l'Institut ne fait guère de discours qu'en peinture. Le nouveau dignitaire est M. de Cailleux, le directeur des musées royaux. M. de la Moscowa était son concurrent; il a été distancé au premier tour de scrutin. Entre M. le prince de la Moscowa, amateur distingué, qui a fait passablement de nocturnes et de romances, et M. de Cailleux, qui n'a rien fait, même en peinture, le choix de l'aréopage ne pouvait pas être douteux : quant au public, dont on connaît le faible pour la musique des noms glorieux, il a voté tout d'une voix en faveur du fils du maréchal Ney, mais à l'Académie comme ailleurs qu'est-ce que le public et sa majorité?

Pendant que la classe des Beaux-Arts se vote et s'adjoint des collègues, votera-t-elle enfin l'acquisition de certains chefs-d'œuvre? Puisque voilà M. le directeur du musée passé sous sa férule, l'occasion n'est-elle pas venue de lui demander compte de sa conduite à Rome, relativement à la vente de la galerie Fesch, dont les chefs-d'œuvre se trouvent dispersés aujourd'hui dans tous les musées publics ou particuliers de l'Europe, sauf le musée de Paris! Quoi! les capitales les moins opulentes, des cités obscures ont conquis et emporté au poids de l'or une riche part de ces merveilles du pinceau européen. Saint-Pétersbourg, la patronne des arts et des artistes, Londres et Vienne et Munich avaient dépêché leurs chargés de pouvoirs à cette mise à l'encan de tant de chefs-d'œuvre des maîtres les plus renommés, et notre musée royal s'est tenu coi et a fait le mort. Il n'a pas même tenté le voyage, quelle humiliation! Il faut bien dire que les pourvoyeurs patentés et officiels, ceux-là même qui ont pour mission et pour devoir de l'enrichir, ont couvert leur lésinerie de fort grands airs de dédain. «Des copies! fi donc, nous n'achetons que des originaux.» Et avec cette belle assurance, ils ont laissé passer, sans leur accorder l'honneur d'une enchère, de magnifiques Raphaël, d'admirables Corrége, tant de Salvator, et nous en avons si peu! trois Robbia, et nous n'en avons pas! Et dans l'école flamande, le plus beau des Rubens peut-être, sans excepter la fameuse Descente de croix d'Anvers, et des Rembrandt, des Terburg et des Hobbéma, jusque-là que leur indifférence, coupable on peut le dire, a abandonné à l'étranger ce que Rome et l'Italie possédaient de plus beau et de plus rare en Poussin et Claude Lorrain. Watteau lui-même, avec ses grands coups de pinceau et ses débauches de couleur, Watteau, dont les deux œuvres capitales sont présentement perdues pour nous, n'a pas arraché un regret à leur insouciance. Le *Courrier de l'Illustration* qui, en mai dernier, et par le plus grand hasard du monde, courait la poste en Italie, aurait bien d'autres choses et des plus tristes à conter là-dessus? Passons.

Quelques Français, acquéreurs isolés de ces tableaux sauvés de la dispersion et ruine d'une galerie presque française, se proposent d'exposer incessamment les toiles précieuses qu'ils ont su conserver à la France. Bel exemple et belle leçon que donneront là ces généreux amateurs! En effet, lorsqu'on ne sait plus faire de chefs-d'œuvre, et qu'on ne sait plus en inspirer, ne faudrait-il pas du moins se résoudre à en acheter?

Cependant Paris continue à être la plus agréable ville et le séjour le plus délicieux du monde. Dans la présente semaine il n'y a eu d'authentiques et d'avérés que trois meurtres, un suicide, deux incendies et trente-cinq vols, sans compter la même monnaie des petites escroqueries, des petites trahisons et des grandes attrapes.

Observations météorologiques

FAITES A L'OBSERVATOIRE DE PARIS.

1845. — NOVEMBRE.

Jours du mois.	Hauteur du Baromètre réduite à la température de 0° à midi.	Températures extrêmes de la journée. Minimum.	Maximum.	Température moyenne calculée.	État du ciel à midi.	Vents à midi.
	mm					
1	760,66	7°0	12°4	9°7	Couvert, brouillard.	N. N. O.
2	760,42	5,8	11,1	8,5	Beau ciel.	E. N. E.
3	762,40	3,0	10,9	7,0	Beau ciel.	E. N. E.
4	761,63	1,5	9,0	5,2	Beau.	E.
5	756,21	0,9	13,8	7,4	Nuageux.	S. E.
6	758,89	6,0	14,3	10,2	Nuageux.	E. S. E.
7	750,08	9,0	16,1	12,7	Nuageux.	S. S. E. E.
8	746,46	9,0	16,6	12,8	Nuageux et vaporeux.	S. E.
9	746,52	8,8	14,3	11,5	Nuageux et vaporeux.	S.
10	746,36	7,0	11,8	9,4	Nuageux.	S.
11	740,85	6,0	12,0	9,5	Couvert.	S. S. O.
12	746,45	7,5	12,3	9,9	Nuageux.	E. S. E.
13	746,87	7,0	10,0	8,5	Couvert, pluie abondante et continuelle.	N. O.
14	758,19	5,0	7,9	6,5	Couvert, brouillard.	O.
15	757,10	4,0	6,1	5,0	Couvert, brouillard.	N. E.
16	751,99	5,0	10,9	7,3	Couvert, éclaircies.	S. S. E.
17	748,11	6,5	9,0	8,1	Couvert, éclaircies.	O. S. O.
18	744,88	5,5	13,0	9,1	Couvert, pluie.	S. S. O.
19	741,36	8,8	13,9	11,3	Couvert, pluie.	S. S. O.
20	743,12	9,0	13,5	11,2	Couvert, éclaircies.	S. S. O.
21	749,96	6,8	10,6	8,7	Nuageux.	S. S. O.
22	748,55	5,0	8,0	5,5	Très-nuageux.	O.
23	754,02	2,0	6,3	4,2	Nuageux.	O. N. O.
24	757,81	+ 1,8	5,9	3,9	Éclaircies, pluie.	O. N. O.
25	763,55	− 0,8	6,1	2,6	Couvert, éclaircies.	S. O.
26	759,31	+ 5,2	10,1	7,6	Couvert, pluie.	S. O.
27	762,59	8,2	10,9	9,6	Couvert.	S. S. O.
28	752,45	5,0	10,0	7,5	Couvert, éclaircies.	S. S. E.
29	755,72	4,3	11,8	8,0	Beau ciel.	S. S. E.
30	757,99	2,8	8,9	5,8	Couvert, éclaircies.	O.
Moyenne.	752,75	5,5	11,0	8,1	Pluie dans la cour, Pluie sur la terrasse,	7 cent. 555 6 cent. 255

Quelques épisodes de l'épopée des chemins de fer, par Cham.

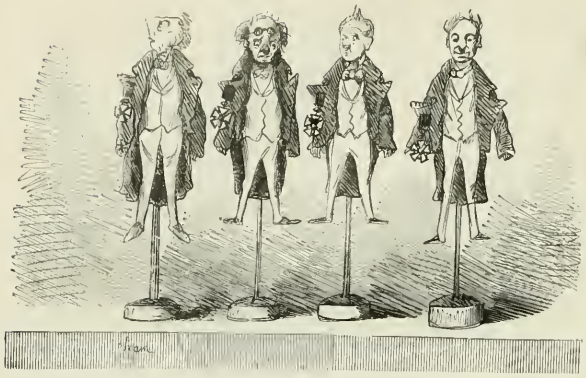

(Un conseil d'administration.)

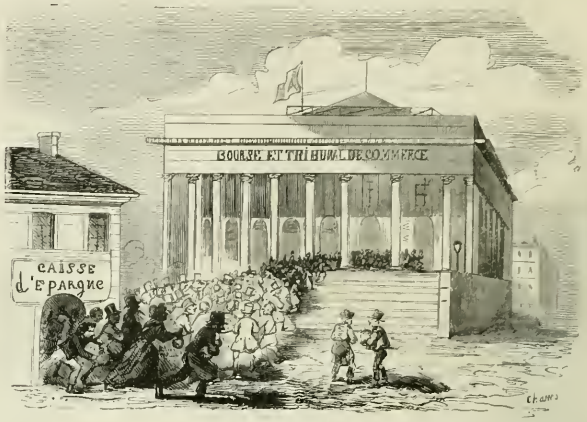

Les actionnaires.

Une ligne de chemin de fer d'après le plan des ingénieurs.

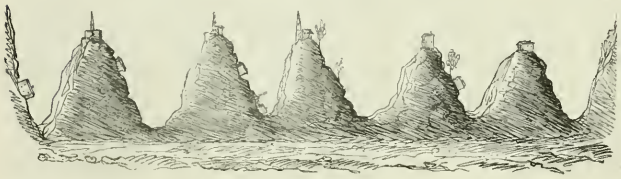

(Aspect réel de la même ligne.)

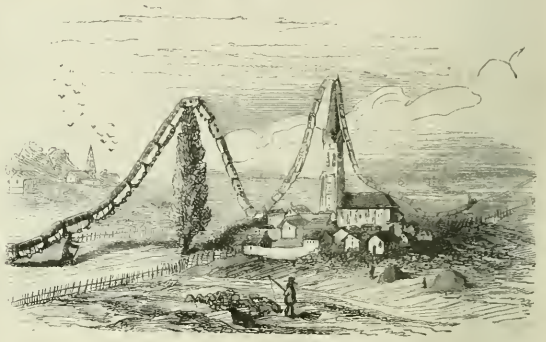

(Nouveau chemin de fer à train articulé.)

(Nouveau projet de chemin de fer atmosphérique. — Compagnie des Zéphyrs.)

(Compagnie des voyageurs.)

La hausse et la baisse.

(Un actionnaire venant de toucher son dividende.)

Un actionnaire se créant des ressources.

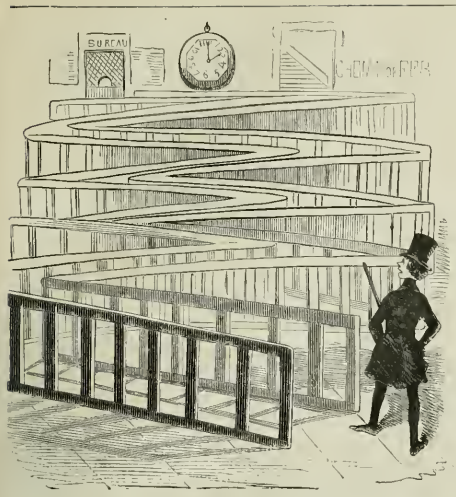

(Une minute d'avance et 50 mètres de barrières avant d'arriver au bureau.)

(Employé civil des chemins de fer.)

(Entente cordiale des ouvriers français et anglais.)

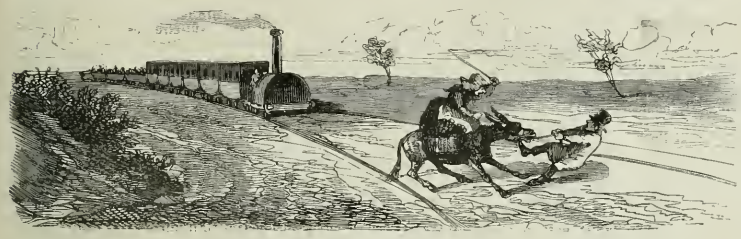

(Entêtement fatal.)

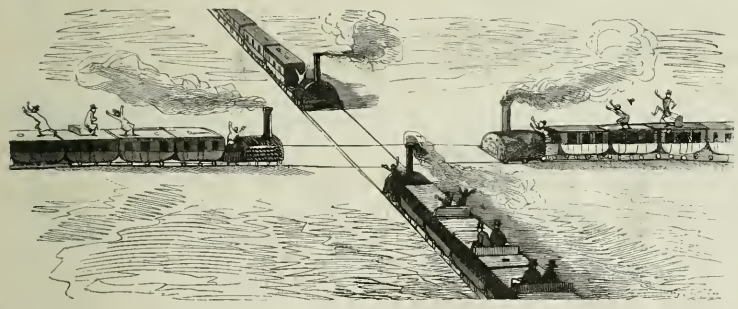

(La patte d'oie.)

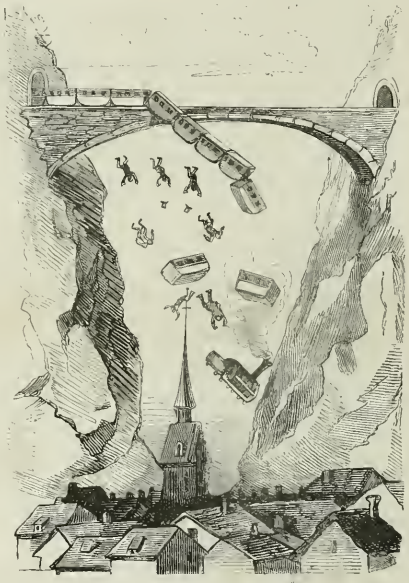

(Cas non prévu par les polices d'assurance contre la grêle.)

(Amélioration de la race humaine par les chemins de fer.)

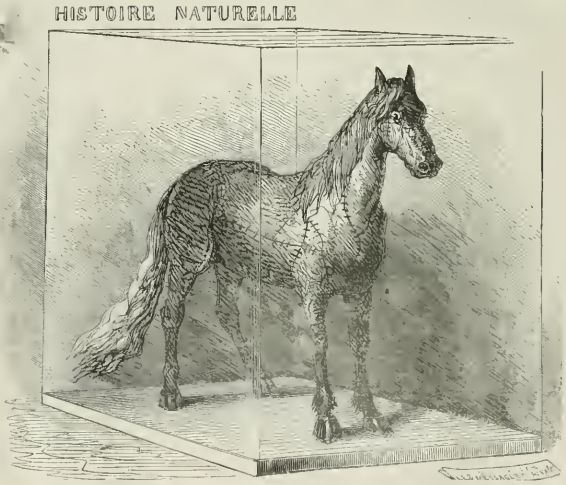

(Le dernier des chevaux, au jardin des Plantes en 1900.)

Le Panneau de boiserie.

NOUVELLE.

(Suite. — Voir pages 182, 198 et 218.)

Ainsi que la plupart des fats et fanfarons, maître Gaston Darembert, à force de parler de ses triomphes et de ses bonnes fortunes, avait fini par être dupe de ses propres hâbleries, au point de s'y tromper et d'y croire lui-même. Il ne douta pas que cette jeune femme, qui venait d'entrer chez lui, ne fût une victime de sa bonne mine et de ses grâces irrésistibles. A peine eut-il débité à la tremblante Gabrielle ses premières fadeurs ampoulées, d'un ton galant et avantageux à la fois, tout en s'applaudissant d'avoir tant d'esprit, qu'il se cambra en arrière dans une attitude conquérante, portant la main aux rubans de son pourpoint... et attendit. — Pas de réponse; Gabrielle, de plus en plus troublée et dépitée, ne s'en cachait que mieux.

« Quel contre-temps, pensa-t-elle; » et elle cherchait vainement un prétexte pour sortir de ce mauvais pas. Mais Gaston ne lâchait pas prise aisément.

« Et quel est l'heureux hasard, ma belle dame, continua-t-il du même ton, qui vous amène en ces lieux? »

A cette question directe et précise, il n'y avait plus moyen de garder plus longtemps le silence. Gabrielle le sentit, et, dans son trouble, elle hasarda la première réponse qui lui vint à l'esprit.

« C'est un hasard en effet, messire, dit-elle en cherchant à déguiser sa voix; je passais sur la place, devant votre maison, lorsque j'ai été suivie par un homme du peuple. Craignant d'être insultée, je me suis réfugiée dans cette porte, que j'ai trouvée ouverte, et je vous cherchais pour vous demander un moment abri et protection. »

Ce prétexte, le seul peut-être que Gabrielle pût raisonnablement trouver, n'était cependant pas fort heureux; et, avec tout autre homme que maître Gaston, elle risquait fort de passer pour une aventurière. Mais le beau Darembert n'abandonnait pas facilement ses galanteries, et l'idée qu'une jeune beauté, séduite par sa réputation, était venue se jeter entre ses bras pour lui demander son appui, ne le flatta pas médiocrement.

— Ma protection, elle vous est acquise, belle dame! s'écria Gaston enchanté, et retroussant sa moustache. Vive Dieu! je me charge de votre défense!

— Je n'attendais pas moins d'un galant gentilhomme tel que vous... Mais je crains que ce manant ne soit resté à m'attendre, et je n'ose...

— Je vous donnerais volontiers asile dans mon appartement! s'écria Gaston se rejetant sur la hanche d'un air conquérant.

— Je vous remercie... et je vous serais infiniment plus obligée de voir si la rue est tranquille. Ensuite je vous offrirais mes remerciments et mes adieux.

— Vive Dieu! si ce gaillard-là est encore en bas, s'écria Gaston en enfonçant fièrement son grand chapeau chargé d'énormes plumes, je me charge de lui couper les oreilles; et je vous les rapporterai toutes deux!

— Oh, merci! répondit Gabrielle en étouffant un éclat de rire. Je ne vous en demande pas tant. »

Et elle fit quelques pas dans le vestibule en accompagnant le complaisant cavalier, qui sortit dans l'allée... précédé toutefois de Lalleur par raison de prudence.

« C'est inconcevable! pensa Gabrielle. Comment messire Darembert se trouve-t-il dans cet appartement? Il y loge donc? c'est à n'y rien comprendre. Cependant, puisque j'ai tant fait, et que je suis seule ici, voyons derrière la boiserie si mes prisonniers y sont encore. » Et elle rentra dans le salon.

Pendant qu'elle s'était éloignée un moment à la suite de Gaston, le panneau de la boiserie s'était entr'ouvert. Pedrillo en sortit revêtu de la robe, de la mante appartenant à Gertrude, avec l'éventail, les gants, et singeant d'une manière grotesque les minauderies d'une coquette.

« La pièce est vide, la porte est ouverte, la nuit est venue! lui dit-il tout bas; fils!

— Dieu veuille me conduire! dit Pedrillo.

— Ainsi soit-il! » Et le panneau de la boiserie se referma.

Gabrielle revenait rapidement sur ses pas, lorsqu'elle aperçut Pedrillo devant la cloison. Elle s'arrêta stupéfaite.

« Que vois-je? murmura-t-elle : une femme! » Sa vue causa, au reste, plus d'effroi encore au valet déguisé.

« Aie! dit-il, si c'était la propriétaire de mes effets! je serais dans un joli guêpier! cachons-nous contre le mur. » Et il se blottit dans un coin obscur, examinant Gabrielle qui le regardait de son côté. Tous deux restèrent ainsi un moment immobiles avec une surprise et une frayeur égales.

« Cette femme ne me dit rien, pensait Gabrielle. Cependant, je ne puis aller à la boiserie tant qu'elle est ici.

— Elle ne m'a pas vu, pensait de son côté Pedrillo, puisqu'elle ne me dit rien. Si je pouvais gagner doucement la porte! » Il s'avança en effet peu à peu le long du mur, et il exécutait cette manœuvre adroite avec le plus grand succès, lorsque, arrivé à cette bienheureuse porte, il se rencontra tout à coup nez à nez avec Gaston qui revenait triomphant.

« Aie! murmura-t-il, voici encore l'étourneau aux grands panaches. C'est une véritable bénédiction...! Que le diable l'étouffe! Que faire! »

Mais Gaston avait ôté d'un geste chevaleresque son inommensurable chapeau, et, se courbant avec grâce :

« Charmante dame, dit-il à Pedrillo, vous pouvez sortir sans inquiétude; j'ai tout mis en fuite, et rien ne s'opposera désormais à votre passage. Venez...! »

On peut juger de l'immense surprise de Pedrillo, pour lequel cette phrase inespérée et ce geste galant étaient une véritable énigme; mais le sang-froid de l'audacieux valet le tira d'affaire.

« Ouf! fit-il avec un tressaillement involontaire; voilà qui est heureux! Parbleu, je ne m'y attendais pas. Remercions un si aimable chevalier. »

Il fit une révérence coquette, avec un signe gracieux d'éventail.

« Mais, j'espère, reprit Gaston qui se gonflait de plus en plus, j'espère un peu de reconnaissance.

— Parbleu! c'est bien le moins, pensa Pedrillo; faisons un nouveau remercîment. » Seconde révérence et second signe d'éventail.

« Cela ne suffit pas, s'écria Gaston; je veux une légère faveur...

— Aie! fit Pedrillo assez embarrassé; ceci devient sérieux, vu la circonstance. Quel geste font les dames en pareil cas? Ma foi, je l'ignore. Alors... Qui ne dit mot consent.

— Je veux au moins baiser cette jolie main.

— Ouais! il n'est pas dégoûté, pensa Pedrillo, mais qu'à cela ne tienne! Cependant, on dit, je crois, Finissez donc! ou quelque chose d'approchant. »

Il se laissa donc baiser la main; puis la retira vivement, salua en signe d'adieu avec l'éventail et s'élança légèrement dans le vestibule.

« Elle est charmante! s'écria Gaston enthousiasmé; elle n'a pas dit un mot, ce qui prouve que j'ai fait impression. Parbleu! il faut que je la suive. » Et il courut derrière Pedrillo.

Pendant toute cette conversation qui se passait à l'entrée, Gabrielle était restée immobile et fort étonnée. « Eh! bien, pensa-t-elle enfin, il paraît que messire Gaston m'a oubliée? Tant mieux. Je pourrai voir derrière la boiserie. » Elle s'en approcha vivement et frappa. « Messire de Grandmont! » dit-elle. Le panneau s'ouvrit aussitôt.

« Eh bien! répondit Henri passant la tête dehors et regardant Gabrielle qu'il prit dans l'ombre pour Pedrillo; pourquoi frappes-tu, imbécile? Est-ce que tu ne pouvais pas ouvrir? Et pourquoi reviens-tu si vite?

— Comment! dit Gabrielle stupéfaite à ces étranges paroles et à cet accueil inattendu.

— Eh bien! répéta Henri avec un emportement croissant : tu n'as donc pas pu sortir? La porte était ouverte cependant et il n'est venu personne, que je sache. Que fais-tu là, butor, immobile comme un terme? Pars donc, animal!

— Messire de Grandmont! s'écria Gabrielle, ne sachant plus que penser.

— Bon Dieu! dit Henri stupéfait à son tour; cette voix... Ce n'est donc pas Pedrillo? c'est une femme! et ce n'est pas Claire!

— Non, ce n'est pas elle... c'est son amie. Vous ne vous souvenez plus de moi, messire de Grandmont?

— Ah ciel! mademoiselle Gabrielle de Scrilly! Recevez toutes mes excuses. En vérité, je m'attendais si peu à vous revoir...

— Vous deviez penser cependant que je reviendrais vous délivrer. Je vous apportais cette clef. Mais jugez de ma surprise en retrouvant ce logis habité.

— Et habité par votre amie, Claire de Lorneuil.

— Ah! bien... maintenant, repartit Gabrielle avec une légère ironie, je crois que je vous offre inutilement le moyen de sortir.

— Sans doute, répartit Henri du même ton. Je compte y rester le plus longtemps possible. »

A ce moment, Claire, qui arrivait sans bruit et sans lumière, les entendit parler : reconnaissant la voix de Henri, elle s'approcha doucement, curieuse d'entendre et de voir avec qui il parlait; elle resta interdite en voyant une femme qu'un dernier rayon du jour lui permit de distinguer, mais non de reconnaître. Elle écouta, le cœur palpitant.

« Alors, puisque vous ne voulez pas sortir, disait Gabrielle en plaisantant, rendez-moi ma clef!

— Oh! non, je la garde, répondit Henri. Je m'en servirai tôt ou tard.

— Dans tous les cas, continua Gabrielle du même ton, je compte sur votre reconnaissance.

— Oh! sans doute; vous pouvez y compter. Toute ma vie, je vous le jure.

— Il le jure! Toute sa vie! murmura Claire emportée par un mouvement de jalousie, à cette femme qui vient le chercher jusqu'ici! Ah! il faut que je la voie »

Au moment où elle entrait d'un côté dans le salon, l'autre porte s'ouvrait avec bruit, et Gaston Darembert, revenant d'accompagner Pedrillo, rentra un flambeau à la main. Une vive lumière éclaira la scène, et la stupéfaction fut générale. Tous poussèrent à la fois un cri de surprise.

« Un homme! s'écria Gaston, un homme ici, pendant que j'ai la clef dans ma poche! Qui êtes-vous? que voulez-vous?

— Que vous importe? répliqua brusquement Henri.

— Comment! que m'importe? Chez moi! à cette heure-ci! Nous allons voir. Au voleur! au voleur! Lalleur! Gorju! Gertrude! Au voleur! au voleur!

— Ah! que de bruit! » s'écria Henri de Grandmont en s'avançant vers le matamore épouvanté qui recula en tirant l'épée et en criant toujours au voleur. Henri avait tiré la sienne et poursuivait Gaston qui s'escrimait à tort et à travers, en criant de plus belle.

« Éteignons la lumière, » dit Gabrielle, et elle souffla la bougie que Gaston avait posée sur la table. L'obscurité sépara les combattants, mais redoubla peut-être encore les terreurs de Gaston qui tomba à la renverse en reculant au milieu des siéges et qui s'écriait comme un possédé : « Au secours! à l'assassin! » On entendait déjà tous les valets accourir avec précipitation.

« Voici toute la maison en rumeur, pensa Henri; battons en retraite. » Et pendant que Claire s'échappait d'un côté, il rentrait derrière la boiserie, entraînant Gabrielle avec lui. Lorsque le père Lorneuil et tous les domestiques accoururent armés d'épées, de broches, de bâtons et portant des flambeaux, ils ne trouvèrent plus dans la salle que Gaston gisant sous la table au milieu des escabeaux renversés. Ce secours formidable rendit du courage au neveu : il se releva fièrement. « Vive Dieu, s'écria-t-il en remettant son chapeau et en agitant son épée, où sont-ils?

— Quoi? qu'est-ce? qu'y a-t-il? demanda le père Lorneuil tout essoufflé; contre qui en avez-vous donc, Gaston?

— Ils ont fui! ils ont fui! s'écria le héros avec une pose pleine de noblesse. Vive Dieu! où sont-ils blottis, que je les extermine?

— Mais qui donc? répéta le père Lorneuil exaspéré.

— Des brigands, des voleurs, des... je ne sais qui. A peine ai-je en croisé le fer avec le chef de ces misérables, que toute la bande m'est tombée sur les bras, hommes et femmes.

— Que dites-vous? hommes et femmes! répéta Lorneuil stupéfait; mais c'est une illusion, Gaston mon ami; vous voyez bien qu'il n'y a personne. Par où voudriez-vous qu'ils se fussent sauvés? Toutes les portes et toutes les fenêtres sont fermées. Vous aurez fait un mauvais rêve.

— Comment! s'écria Gaston blessé de cette supposition peu chevaleresque. Je suis sûr, parbleu, de ce que j'ai vu. Ils étaient au moins cinq ou six dans cette chambre, hommes et femmes, quand je suis entré.

— C'est un cauchemar, vous dis-je, reprit imperturbablement le père Lorneuil. Il est tard, vous vous étiez endormi sur une chaise, et de là vous aurez roulé par terre, sous la table où vous étiez. Allons, couchez-vous, dormez mieux, et qu'il n'en soit plus question. »

III.

Le lendemain, au point du jour, le panneau de boiserie s'ouvrit et Henri de Grandmont en sortit. Il tenait entre ses bras Gabrielle évanouie. L'émotion de la scène violente de la veille, l'embarras de sa situation, la fatigue d'une nuit passée debout dans cette incommode retraite, l'avaient privée de ses sens. Henri la déposa avec précaution sur un fauteuil.

« Bon Dieu! quel accident, murmura-t-il; comment faire? Je ne puis parvenir à lui faire reprendre connaissance. Dieu merci, voici le soleil levé. Peut-être les portes des appartements qu'on avait barricadées hier soir seront-elles ouvertes. Je pourrai trouver du secours. Je vais tout braver pour parvenir jusqu'à Claire et l'informer du danger de son amie. » Il sortit du salon et s'aventura dans les détours de l'appartement.

Cependant Gabrielle, restée seule, revint à elle peu à peu; et, lorsqu'elle rouvrit les yeux, elle fut saisie de surprise et d'effroi en se voyant au milieu du salon, abandonnée. Elle crut Henri parti sans elle, et se souvint avec terreur qu'il avait emporté la clef qu'elle lui avait donnée la veille. Elle se vit prisonnière à son tour. Elle songeait à se rendre auprès de Claire pour lui confier son aventure, lorsqu'elle entendit frapper vigoureusement à la porte d'entrée et les domestiques arriver pour ouvrir. Craignant d'être surprise, elle se réfugia derrière la boiserie. Pendant ce temps, Gertrude ouvrait la porte. Pedrillo parut portant un carton sous le bras.

« Bonjour, belle enfant, dit-il d'un air dégagé. C'est vous qui vous appelez Gertrude? Vous êtes au service du seigneur Gaston Darembert?

— Non, monsieur, je suis femme de chambre de mademoiselle Claire Lorneuil.

— Ah! pardon, j'anticipais sur les événements. Si ce n'est déjà, ce sera bientôt, je crois. Le seigneur Gaston Darembert, le futur et bienheureux époux de mademoiselle Claire Lorneuil, est encore chez lui, je pense. Ayez la complaisance de lui remettre le présent carton, de la part d'une dame charmante qu'il a galamment reconduite hier soir. Il comprendra. Allez, ma belle enfant. J'attends ici la réponse.

— Il suffit, » dit Gertrude, et elle sortit en emportant le carton. Pedrillo, aussitôt qu'il fut seul, partit d'un éclat de rire.

« Parbleu, la ruse est bonne! dit-il; grâce au carton, je m'introduis sans danger, sans violence. Elle va remettre à Gaston la robe et la mantille roulées et ficelées. Ah! ah! je voudrais voir leur figure à tous deux, lorsqu'ils vont ouvrir le paquet! Mais profitons du moment qu'ils nous laissent, pour rendre compte à notre seigneur et maître de la mission que j'ai remplie, et rentrons à ses côtés, dans ce réduit délicieux, pour partager, en serviteur intelligent et fidèle, les périls de son esclavage! »

En terminant cette phrase dramatique, accompagnée de gestes à l'avenant, Pedrillo tambourina sur la boiserie.

« Eh! monsieur! monsieur! ouvrez! Vous pouvez sortir; je suis seul ici.

— Il faut ouvrir, pensa Gabrielle, pour empêcher cet imbécile de frapper plus longtemps. Et elle sortit.

— Oh! oh! s'écria Pedrillo tout surpris; comment avez-vous donc fait, monsieur? Vous avez donc volé aussi une robe, une mante?... C'est à merveille! Savez-vous ce qui se passe?

— Eh bien? répondit Gabrielle impatientée.

— Ouais! qu'entends-je? répliqua Pedrillo d'un ton goguenard. Quoi! auriez-vous aussi trouvé une voix de rechange à vous approprier? Je vous ai laissé avec une bassetâille, et je vous retrouve avec un fausset. Peste! quelle métamorphose!

— Avez-vous fini? demanda Gabrielle sèchement. Ne me reconnaissez-vous pas? Je suis l'amie de Claire.

— Mademoiselle Gabrielle de Scrilly! Ah! pardon. Mais, parbleu, c'est singulier. Comment vous trouvez-vous ici à la place de mon maître?

— Il est parti, je pense, dit Gabrielle. Je voudrais pouvoir faire comme lui.

— Ma foi, moi aussi. Sortons, madame. Eh! mais, vous n'avez pas la clef; la porte est refermée, et c'est une serrure sans bouton. Le diable emporte la maudite soubrette! me voilà encagé une seconde fois... Ah! peste! voici notre étourneau avec son chapeau empanaché. Presto! rentrons en cage, madame, si vous m'en croyez.

— Allons! il le faut bien, » dit Gabrielle avec dépit. Et ils passèrent derrière la boiserie.

C'était en effet Gaston qui arrivait avec Lormeuil et Gertrude. Le neveu était beau d'indignation.

« Je vous disais bien, papa beau-père, s'écriait-il d'un ton triomphant, qu'il y avait toute une bande de voleurs ici, hier soir, puisque, pour me narguer, ils viennent de me renvoyer dans un carton deux ou trois objets qu'ils avaient volés. Ah! palsembleu, si nous n'avions pas été dans l'obscurité, bien qu'ils fussent six ou sept armés jusqu'aux dents, ils auraient vu ce qu'il en coûte de se frotter à moi!

— C'est singulier, repartit le père Lormeuil; comment avaient-ils pu s'introduire ici, et comment ont-ils pu s'échapper? Tout était fermé. Enfin, il faudra redoubler d'attention, et ne pas laisser les portes ouvertes. Gertrude! préparez le déjeuner, et mettez le couvert. Je ne pense pas que M. le lieutenant civil, qui doit venir manger avec nous, tarde beaucoup encore. Il doit se rendre ensuite à l'audience du Châtelet.

Les domestiques se hâtèrent de mettre la table.

FABRE D'OLIVET.

(*La fin à un prochain numéro.*)

Correspondance.

A M. B. F., à Metz. — A l'occasion, nous réparerons l'oubli.

A M. T. D., à Bordeaux. — Au sujet de la nouvelle société de *l'Illustration*, nous avons l'honneur, monsieur, de vous renvoyer à la réponse adressée à M. R., dans l'avant-dernier numéro.

A M. J. W., à Londres. — Vous demandez, monsieur, pourquoi nous ne publions pas un *Panorama des Boulevards de Paris*, comme vos journaux illustrés ont publié des panoramas de Londres et des bords de la Tamise? Voici la réponse : nous ne tarderons pas à vous envoyer nos boulevards, qui s'impriment en ce moment sur une bande de près de quatre mètres de long.

A M. de C., à Paris. — Votre fécondité est effrayante. Il y a des feuilles assez grandes pour accepter votre collaboration. Quant à nous, permettez que nous nous en privions.

A M. Ed. M. — Nous regrettons que le dessin vienne si tard.

A M. F., à Lyon. — Vous pouvez continuer à nous envoyer des rebus. Nous choisirons; car vos rébus sont quelquefois trop faciles; et les amateurs sont devenus exigeants.

A M. Ch. P. D., à Snette. — Le sujet était déjà en projet et même en préparation. Nous profiterons de vos indications. Mille remercîments, monsieur.

*A M. ***, Hollandais, à Paris.* — Nous avons, monsieur, reconnu l'erreur longtemps avant qu'elle nous eût été signalée. Nous la rectifions ici, à votre demande. = La statue de Guillaume de Nassau, par M. de Nieuwerkerke, dont *l'Illustration* a publié le dessin dans son numéro 152, n'est pas celle de Guillaume III, roi d'Angleterre, contemporain de Louis XIV; mais celle de Guillaume le Taciturne, né à Dillenbourg, le 14 avril 1533, et mort assassiné à Delft, le 10 juillet 1584, le fondateur de la dynastie des rois de Hollande, contemporain de Henri II, de François II et de Charles IX.

La Ligue anglaise contre la loi des céréales.

L'Angleterre est par excellence le pays de l'association; l'action qui, dans d'autres pays, appartient d'ordinaire au gouvernement, est, dans la Grande-Bretagne, abandonnée la plupart du temps aux citoyens, qui se réunissent dans un but et des efforts communs. Ainsi les colléges, les universités, les églises, les hôpitaux même se construisent, se dotent, s'entretiennent au moyen de souscriptions volontaires. Toutes les grandes entreprises industrielles ou commerciales, les canaux, les chemins de fer, l'exploitation des houillères, la navigation transatlantique, y doivent leur existence à l'association. La tendance à s'associer pour la poursuite d'un but commun est donc, on peut le dire, un des traits distinctifs du caractère anglais, seulement elle change de nom lorsque, transportée sur le terrain politique, cette activité a pour but la suppression d'un abus, ou une réforme à introduire dans l'administration publique, ou dans la constitution de l'État. L'association devient alors de l'*agitation*. Ainsi on a agité, il y a quelques années en Écosse, en faveur de l'abolition de la peine de mort. Des hommes parcouraient les rues d'Aberdeen, porteurs d'immenses placards en tête desquels étaient écrits en grandes lettres les mots sacramentels : *Agitate, agitate*, tandis que d'autres invitaient à aller signer des pétitions dans tous les quartiers de la ville, ou provoquaient les citoyens à se rendre à des meetings où la question devait se discuter. O'Connell, qu'on a surnommé par excellence le grand agitateur, a créé l'agitation irlandaise pour l'abolition de l'acte d'union.

Les phases et l'histoire de cette agitation sont trop connues pour que nous veuillons les retracer ici, mais à côté d'elle, au sein même de la vieille Angleterre, surgissait une autre agitation bien plus importante, celle qui a pour but d'obtenir l'abolition entière, immédiate et sans condition des lois sur les céréales, et qui est aujourd'hui connue en Europe sous le nom de *anti-corn-law-League*.

Il est inutile de reproduire ici le système économique et financier de la Grande-Bretagne. Ce travail, qui serait tout à fait à sa place dans un traité spécial d'économie politique, serait ici un hors-d'œuvre. Nous nous contenterons de rappeler que la législation anglaise présente le système le plus complet de spoliation exercée au détriment de la masse entière par quelques individus formant l'aristocratie, et en même temps propriétaires du sol et de la puissance législative. Or cet état de choses n'a pas changé depuis la conquête. Aussi M. Cobden, le chef et le tribun de la ligue, disait-il naguère en s'adressant à l'aristocratie elle-même dans le parlement, aux applaudissements de tous les *free-traders* : « Si notre code financier, si le *statute-book* pouvait parvenir dans la lune, seul et sans aucun commentaire historique, il n'en faudrait pas davantage pour apprendre à ses habitants qu'il est l'œuvre d'une assemblée de seigneurs maîtres du sol (*land-lords*). »

On aura l'explication de ce fait, et des conséquences qu'a dû avoir pour le pays le maintien d'une législation pareille quand on saura que, contrairement à ce qui se passe dans presque toutes les contrées du continent, l'Angleterre, grevée d'une si lourde dette et d'une si vaste administration, n'a pour ainsi dire point d'impôt foncier. En effet, si nous nous reportons à une époque déjà bien éloignée de nous, à 1706, lors de l'Union sous la reine Anne, nous voyons que l'impôt foncier entrait dans le revenu public pour . . . 1,997,579 liv. st.

L'accise pour	1,792,765 »
La douane pour	1,549,551 »
En 1841, sous la reine Victoria, la part contributive de l'impôt foncier (*land-tax*) dans le budget général était de . . .	2,057,627 liv. st.
Celle de l'accise de	12,858,014 »
Celle de la douane de	19,483,217 »

Ainsi dans un laps de temps de 135 années, l'impôt direct est resté le même, pendant que les impôts de consommation ont décuplé, et cela quoique la rente des terres ait sextuplé. Il n'entre que pour un vingt-cinquième dans les recettes publiques.

En présence de la détresse que faisait peser ce régime sur les classes laborieuses, et même sur les classes bourgeoises de la Grande-Bretagne, sept hommes, forts d'une inébranlable conviction, et animés de cette détermination virile et de cette énergique persévérance qui caractérise la race anglo-saxonne, se réunirent à Manchester au mois d'octobre 1838, et là prirent la ferme résolution de renverser tous les monopoles par les voies légales. Ils inscrivirent sur leur drapeau : Liberté du commerce, Liberté illimitée des échanges. Dès ce moment l'agitation fut décidée. Toutefois il ne faut pas croire que la ligue eût seulement pour but l'abolition des lois sur les céréales. Son programme est bien plus vaste, son système bien plus radical : elle veut, ainsi qu'elle l'a décidé dans son conseil du mois de mai 1845, l'abolition entière, immédiate de tous les monopoles, de tous les droits de douane, car tous élèvent artificiellement le prix des denrées, diminuent le bien-être du peuple, arrêtent l'essor de l'industrie, et entravent plus ou moins la liberté des échanges, en un mot, de tous les droits protecteurs quelconques en faveur de l'agriculture, des manufactures, du commerce et de la navigation. Elle la veut sans condition, c'est-à-dire qu'elle ne s'inquiète pas des mesures que prendront les gouvernements étrangers, elle agit et marche toujours en avant, sans leur demander de réciprocité, et a juré de ne s'arrêter que le jour où elle verrait les ports anglais librement ouverts à toutes les denrées, à tous les produits du monde connu. Si elle a d'abord concentré tous ses efforts sur l'abolition des lois céréales, c'est qu'elles constituent le monopole le plus odieux, le monopole du pain au profit d'une seule classe, la plus riche peut-être, mais la moins nombreuse, celle de l'aristocratie territoriale, qui prélève sur la nourriture du peuple un impôt que les meilleures autorités, et même les aveux ministériels ne fixent pas à moins d'un milliard de francs par année. Ces lois sont en effet le pivot autour duquel tournent pour ainsi dire tous les rouages de la constitution anglaise, et si les efforts de la ligue parviennent à les supprimer, elle n'aura plus désormais à se prometire, après un pareil succès, que des victoires faciles.

On serait en effet tenté de croire à une réussite prochaine en voyant le chemin que la ligue a parcouru, et les progrès qu'elle a faits depuis le jour mémorable où les sept premiers ligueurs décidèrent l'agitation à Manchester, au mois d'octobre 1838. Tout à l'heure nous dirons les adhésions qu'elle a conquises, le point où elle est arrivée, les succès qu'elle obtient chaque jour jusqu'au sein des comtés qui avaient été de tous temps regardés comme les forteresses de l'aristocratie; mais auparavant arrêtons-nous un instant sur son organisation, contemplons son activité fabuleuse, énumérons ses ressources, et faisons connaître les moyens qu'elle a mis en œuvre, avec une habileté qui égale son énergie, pour parvenir à un degré de puissance qui inspire aujourd'hui de sérieuses inquiétudes à l'aristocratie de la Grande-Bretagne.

Les principes de la ligue, ceux que ses chefs avaient inscrits sur son drapeau, ne pouvaient manquer de lui concilier les sympathies de toutes les classes manufacturières. Ce fut aussi parmi elles qu'elle recruta ses premiers adhérents. Grâce à des souscriptions spontanées et dont le chiffre, qui s'augmenta dans une progression rapide, lui forme, en 1843, un budget de près de trois millions de francs, la ligue, put bientôt s'organiser et même prendre une position offensive. Elle agit d'abord par la voie de la presse. On compte par millions les brochures, les pamphlets, les journaux qu'elle a distribués et distribue chaque jour sur tous les points du sol anglais. Ce sont ordinairement de ces petites brochures de quelques pages, à deux sous, à un sou même, appelées en anglais *tracts*, aux formes populaires, au langage incisif, mais à la fois simple, logique et spirituel, en quelque sorte des appels au bon sens qui mettent la discussion à la portée de toutes les classes, et agissent comme une propagande sans relâche sur les esprits indécis, et même quelquefois sur les plus hostiles. En France, nous ne connaissons rien de pareil; s'il fallait chercher un terme de comparaison, nous ne pourrions guère le trouver que dans les pamphlets de Paul-Louis Courier. Le rapport fait par M. Hickin secrétaire général de la ligue, dans le meeting tenu, à Manchester, le 22 janvier 1845, nous apprend qu'il a été distribué deux millions de brochures, et un million 540,000 exemplaires du journal *la Ligue*. Les bureaux de l'association, qui avaient reçu un nombre immense de lettres, en avaient expédié plus de 500,000. Mais la ligue ne se borne pas à agir par la voie de la presse, elle agit encore par la parole, c'est-à-dire par l'enseignement. Dans trente-six comtés sur quarante, elle entretient aujourd'hui des professeurs d'économie politique, et ce qu'il y a à la fois de plus remarquable et de plus curieux, c'est que partout et principalement dans les comtés agricoles on demande plus de professeurs que la ligue ne peut en fournir. Elle-même se transporte sans cesse sur tous les points de la Grande-Bretagne. On jugera de son activité par le nombre des meetings qui ont été tenus en Angleterre et en Écosse et dont le nombre dépasse 200, pour ne parler que de ceux auxquels a assisté la députation de la ligue. En même temps, de si persistants efforts étaient admirablement secondés par les réformes nouvelles, et par les créations qu'a enfantées le génie du XIXe siècle. La réforme postale permet à la ligue d'entretenir avec les comités électoraux qu'elle a fondés dans tout le pays une correspondance qui comprend annuellement plus de 500,000 dépêches, et de répandre à peu de frais sur tous les points ses pamphlets et ses brochures. Les chemins de fer communiquent à ses opérations une célérité qui tient du prodige, et qui est presque de l'ubiquité, car les mêmes hommes qui ont agité aujourd'hui sur un point de l'Angleterre, peuvent, grâce à cette locomotion rapide, aller agiter le soir ou le lendemain sur un point tout opposé.

Enfin, ce qui prouve encore mieux l'habileté de ces chefs, c'est son organisation électorale. Aujourd'hui en effet la ligue ne se contente plus d'attaquer le monopole dans ses meetings, elle le combat au sein même du parlement, où elle est représentée par un parti qui devient tous les jours plus nombreux. Car elle fait inscrire sur les listes électorales le plus grand nombre possible de *free-traders*, et, en même temps, surveille la formation de ces mêmes listes, et poursuit devant les tribunaux leur rectification, ou la radiation des électeurs suspects ou hostiles. A cet effet, elle a divisé l'Angleterre en treize districts électoraux, au sein de chacun desquels réside un de ses agents, versé dans la connaissance et la pratique des lois, et muni de ses pleins pouvoirs.

Cette organisation, conduite avec une rare habileté, a déja porté ses fruits. Les efforts de la ligue se sont d'abord dirigés de préférence sur les bourgs occupés par les petits tenanciers, les petits industriels, les manufacturiers, classe d'hommes en général plus sympathique aux doctrines de la ligue. C'était là en effet qu'il fallait frapper avant de porter la guerre au sein des comtés qui sont d'ordinaire sous l'influence immédiate de l'aristocratie territoriale. Les opérations furent rapidement exécutées dans 160 bourgs, et dans 112 d'entre eux l'avantage est resté aux partisans du libre commerce. Depuis lors le mouvement n'a cessé de se propager, et tout indique que le chiffre sera encore plus élevé à la prochaine dissolution du parlement. Dans les comtés, la ligue a suivi ensuite une marche analogue. En peu de jours la balance en faveur des *free-traders* s'est accrue de 1,750 pour le Lancastre du nord, de 500 pour le Lancastre du sud, de 500 pour le Middlesex, et ce qui est plus remarquable encore, de presque autant dans les comtés de Chester et d'York. L'importance de ce mouvement a été si bien comprise sur tous les points de l'Angleterre, l'influence que devait donner à la ligue son intervention dans la confection des listes électorales a été si bien sentie par toutes les classes de la société anglaise, que nous nous contenterons de rapporter le fait suivant, à savoir que la liste de souscription, ouverte dans ce but à Manchester, le 14 novembre 1844, présenta, à la fin de la journée, une recette de 16,000 liv. sterl. (400,000 fr.). Partout la ligue essaye de lutter à armes égales et pour ainsi dire de puissance à puissance. Si l'aristocratie anglaise a pour elle l'Église établie, la ligue appelle à son aide toutes les Églises dissidentes, ennemies naturelles du monopole, car pour elles, privées de dîmes, il n'y a d'autres ressources que la confiance publique. Aussi, dans un court délai, 1,600 ministres protestants répondent à l'appel de la ligue. 700 d'entre eux se réunissent à Manchester de tous les points du royaume; et après une longue et mûre délibération, ils décident qu'ils iront prêcher dans toute l'Angleterre la cause de la liberté des échanges, comme la seule qui soit conforme à la charte chrétienne.

Aussi, grâce à son activité ubiquiste et à son énergie de tous les instants, la ligue obtint de nombreux succès, quelques-uns même inespérés. Un jour elle s'enhardit au point de vouloir transporter la lutte électorale au centre même des positions les plus fortement occupées par ses adversaires, au sein même de la cité de Londres, et le succès couronna, disons mieux, dépassa ses espérances. Son candidat, un monsieur Pattison, qui ne se recommandait aux électeurs que par son attachement aux doctrines de la ligue, l'emporta sur le frère de lord Ashburton, sur M. Baring, soutenu par toutes les influences combinées de la finance et de l'aristocratie. M. Pattison fut élu.

Nous connaissons actuellement cette association, désormais célèbre dans l'histoire économique du dix-neuvième siècle, son organisation, sa marche, ses efforts, ses succès. Disons maintenant un mot des chefs qui la dirigent. En effet, qui n'a entendu parler des Cobden, des Bright, des Moore, des Villiers, des Gibson, des Thompson, des Fox, des Wilson, de lord Radnor et d'autres encore qui soutiennent cette lutte depuis sept ans entiers avec un talent, un courage et une énergie admirables?

Le chef et l'âme de la ligue est M. Cobden qui a révélé, dans cette rude et périlleuse tâche, les talents les plus divers et les plus remarquables. Dans l'espace de deux mois, nous le voyons provoquer plus de 40 meetings au sein même de la population agricole. « Là, dit M. F. Bastiat, auteur d'un travail spécial sur la ligue, à la fois économiste, tribun, homme d'État, tacticien, théoricien, il mérite qu'on lui fasse une juste application de ce qu'on a dit de Destut de Tracy : à force de

bon sens il atteint au génie. » Les ressources de son esprit sont incroyables. Toujours prêt, tantôt ironique, tantôt sérieux, il semble se multiplier, se varier, suivant les localités et la différence des auditoires. Georges Thompson, quelquefois plus calme, mais souvent plus mordant, plus incisif encore, ajoute à ses qualités brillantes une activité sans bornes et une rare énergie dans le travail. Grâce à ce concours de volontés et de dévouements, les meetings de la ligue sont chaque fois plus nombreux. En outre, elle organise des banquets, des expositions, des festivals que l'heureux concours des dames qui appartiennent en grand nombre à l'association, et comptent parmi ses souscripteurs, transforme en de véritables solennités publiques. L'Angleterre est agitée aujourd'hui sur tous les points par cette ligue formidable qui reçoit de temps en temps des renforts inespérés. Après un an de réflexion un membre influent de l'aristocratie, un ancien secrétaire d'Etat, lord Morpeth, est venu grossir ses rangs et compte aujourd'hui parmi ses amis les plus inébranlables. Lord John Russell l'ancien chef du cabinet wigh, vient aussi de passer aux ligueurs, et leur exemple ne tardera pas sans doute à être suivi par un grand nombre de leurs amis politiques. Aujourd'hui l'état précaire des récoltes sur la majeure partie du continent, les inquiétudes que ressentent les populations au sujet des subsistances, ajoutent encore à la force des arguments de la ligue et à la popularité de ses démonstrations. Tout semble donc indiquer aux esprits attentifs que la vieille Angleterre, ébranlée sur son antique base, est menacée d'une crise sérieuse. Peut-être l'a-t-elle déjà sentie, et les réformes de sir Robert Peel sont-elles le fruit des convictions de cet homme d'Etat ou le cri de détresse d'une aristocratie assez intelligente pour savoir faire au besoin des sacrifices et abandonner une portion de ses priviléges pour en sauver la meilleure partie? C'est là ce que l'avenir se chargera de nous apprendre; mais toujours est-il que si la ligue triomphe un jour, si Richard Cobden et ses amis voient se réaliser leur programme dans toute son étendue, l'Angleterre du dix-neuvième siècle aura offert au monde un spectacle nouveau dans l'histoire, celui d'une révolution radicale uniquement accomplie par la force des idées, non-seulement sans sortir des voies légales tracées par la constitution, mais sans effusion de sang, sans boulets de canon, sans batailles rangées.

(Richard Cobden, fondateur de la ligue anglaise contre la loi des céréales.)

Le colonel Thompson.)

Lord Radnor.)

De l'expédition du Darfour, projetée par Mehemet-Ali et du sultan Abou-Madian.

Les dernières nouvelles reçues d'Égypte annoncent que préparatifs de l'expédition projetée par Mehemet-Ali contre le Darfour se poursuivent avec activité. Dix à douze mille hommes s'organisent dans le Kardofan, sous les ordres de Itaçan-Pacha, général de l'armée expéditionnaire, et de Ahmet-Pacha, gouverneur du Sennar, et n'attendent plus que la fin de la saison des pluies pour entrer en campagne. Si donc rien ne vient déranger les projets de Mehemet-Ali, une importante révolution va s'accomplir dans le Soudan oriental. Les antiques barrières qui dérobaient l'Afrique centrale aux investigations de la science vont enfin tomber ; le génie de la civilisation va s'attaquer aux mystérieuses profondeurs de ce continent inconnu.

On sait quel est l'objet de cette expédition. Il ne s'agit pas de conquérir le Darfour à l'autorité du vice-roi, car une telle entreprise rencontrerait de très-grandes difficultés et exigerait d'immenses ressources ; mais seulement de porter au trône un prétendant de la famille souveraine du Darfour, le sultan Abou-Madian qui, depuis douze ans, réfugié en Egypte, sous la protection de Mehemet-Ali, et élevé, façonné à la nouvelle civilisation égyptienne, est destiné à en transporter les germes dans son pays.

Ce que l'on sait du Darfour, de son état social et politique et des dissensions habituelles de la famille impériale ne permet guère de douter du succès de l'expédition. Une armée organisée à l'européenne, munie d'armes à feu et d'artillerie, triomphera sans peine de troupes barbares armées de lances et de flèches. Et, comme il arrive dans les querelles des princes de ce pays, une seule victoire suffira probablement pour renverser du trône le jeune sultan actuel, Hussein, et élever à sa place Abou-Madian, son oncle. D'ailleurs, tout a été habilement calculé par Mehemet-Ali pour ne donner à cette expédition que le caractère d'une lutte de prétendants. Les troupes destinées à faire partie de l'expédition s'organisent depuis plusieurs années sur la frontière du Darfour, c'est-à-dire dans le Kordofan, province récemment détachée de ce royaume, où elles se recrutent, non-seulement des habitants de cette province, mais encore des mécontents du Darfour qui viennent se réunir à Abou-Madian.

Maintenant, que la victoire seconde les calculs du vice-roi, et l'expédition du Darfour sera un de ses plus beaux titres de gloire. Le prince qu'il porte au trône du Darfour est son élève ; il comprend les avantages de la civilisation européenne et brûle de la transporter dans son pays. Tout semble annoncer que la régénération du Soudan va commencer; tout y est intéressé : la science, l'industrie, le commerce, la moralisation de l'espèce humaine.

En présence des événements qui se préparent, nos lecteurs nous sauront donc gré de leur faire connaître et le prince fôrien sur qui repose l'espérance de voir enfin ces mystérieuses contrées du Soudan oriental ouvertes à la civilisation, et ce que l'on sait de l'état actuel de ces contrées. Plus qu'aucun autre pays, la France doit prendre intérêt aux progrès qui s'accomplissent en Afrique, car c'est elle qui y a porté la première lumière le flambeau des sciences modernes. Mehemet-Ali n'est que l'enfant de notre expédition d'Egypte. C'est la vue des merveilles de notre civilisation qui lui a inspiré la pensée d'en établir les germes dans son pays ; et c'est la France qui lui en a fourni les moyens.

Le Darfour, ou le royaume de Fôr, qui forme la partie orientale du Soudan africain, est situé entre le 10e et le 16e de latitude N. à l'ouest de la haute Nubie ou du Sennar, c'est-à-dire à l'extrémité la plus reculée des Etats de Mehemet-Ali. Tendelty, la résidence actuelle du sultan Hussein, est à environ quatre cents lieues du Caire. Cette contrée paraît être aussi grande que la France ; et ce n'est pas un faible sujet d'étonnement de rencontrer dans l'Afrique centrale un aussi grand pays soumis au gouvernement d'un seul chef. On sait, en effet que le propre de la barbarie et le trait caractéristique des peuples de la race noire est de ne présenter partout que des ébauches de société, c'est-à-dire d'imperceptibles Etats sans liens, sans éléments d'agrégation. Dans l'Afrique occidentale on ne trouve ordinairement que des petits chefs exerçant à peine leur autorité sur quelques villages. C'est que l'existence d'un grand Etat ne saurait se concevoir qu'avec un degré de civilisation capable de faire sentir au loin l'action d'un gouvernement central et de triompher des difficultés des communications. Aussi, les contrées voisines du Nil, comme l'Abyssinie et le Darfour, où se rencontrent des princes puissants, de grands Etats, sont-elles bien moins barbares qu'on ne serait tenté de le supposer. Il est évident qu'elles se ressentent encore de l'ancienne civilisation égyptienne ou tout au moins de la domination romaine et arabe.

Il ne faut pas d'ailleurs confondre le peuple du Darfour avec les nègres proprement dits. Les Foriens ont la peau noire ou presque noire, mais non pas les traits grossiers de la race nègre. C'est le type égyptien plus fortement empreint de la couleur africaine que dans l'antique région de Memphis ou de Thèbes, mais la même distinction de traits. Le portrait d'Abou-Madian, que nous avons reproduit avec grand soin d'après le dessin de M. Maschereau, donne une idée du caractère élevé de cette race. On sait du reste que les jeunes filles foriennes sont célèbres par leur beauté dans les harems de l'Orient.

Le Darfour est encore peu connu. Un seul Européen a pu y pénétrer. C'est l'Anglais Browne, qui y séjourna trois années, de 1795 à 1798, et dont la relation renferme des détails intéressants sur le climat, le gouvernement et les mœurs de ce pays, bien que l'auteur y ait été malade ou prisonnier durant la plus grande partie de son séjour. Ce ne sont pas, du reste, les seuls documents que nous possédions sur cette contrée. M. Jomard, membre de l'Institut, dont le nom est si noblement attaché depuis trente ans aux progrès des sciences géographiques et à l'histoire de la nouvelle civilisation égyptienne, vient de publier sur le Darfour un ouvrage des plus curieux. C'est la relation d'un voyage fait dans ce pays par un cheykh arabe, Mohammed Ebn-Omar-el-Tounsy, traduite par M. le docteur Perron, et dont *l'Illustration* a déjà rendu compte dans son numéro du 18 octobre.

(Portrait du sultan Abou-Madian.)

(Village dans le Cordofan.)

(Guerriers du Darfour en marche.)

Cette relation, écrite par un Arabe, étranger à nos arts, à nos sciences et plein des idées superstitieuses de son pays, n'en est pas moins remarquable. Je ne sache pas qu'aucun Européen ait fait d'un peuple étranger une peinture plus animée, plus saisissante. Le défaut des voyageurs européens est en général de trop mépriser les peuples qu'on appelle barbares et de ne les juger qu'au travers de nos idées, de nos opinions. La plupart de ces voyageurs, fort au-dessus de ces peuples par l'étendue de leurs connaissances, les égalent par les préjugés. Pour eux le héros au bouclier de buffle et armé de flèches n'est qu'un sauvage. Ils ne conçoivent ni l'audace d'Achille, ni la prudence d'Ulysse, ni la grandeur d'Agamemnon avec des sandales et des jambes nues ; et quand ils ont minutieusement décrit les costumes, les modes, les usages et le cérémonial de la vie publique ou privée, ils croient avoir saisi l'esprit d'un peuple.

Tel n'est pas notre cheykh arabe. Comme il n'a pas la moindre prétention d'appartenir à une race, à une civilisa-

tion supérieure à celle qu'il décrit, ni d'être personnellement au-dessus des personnages qu'il introduit dans sa relation : il est merveilleusement propre à nous les faire connaître ; et, son récit simple, naïf, dégagé de toute préoccupation ambitieuse, en dit plus que les savantes dissertations. On est tout surpris de voir figurer dans ce monde, qui nous semble d'abord si barbare, des hommes dignes, par leurs vertus, leurs courage ou leurs talents, de la majesté de l'histoire.

Voici, par exemple, un trait de l'histoire de ce peuple. Ahmet-Bakr, sultan du Darfour et grand-père de notre prétendant actuel Abou-Madian, avait laissé à sa mort sept fils légitimes qui, d'après ses dernières volontés, devaient tous se succéder au trône dans l'ordre de primogéniture et de préférence aux petits-fils. Mais cet ordre de succession, quoiqu'en partie conforme aux idées reçues dans ces contrées où la ligne collatérale est généralement préférée à la ligne directe, lorsque celle-ci ne présente que des princes en bas âge, cet ordre de succession, dis-je, devait produire bien des divisions. Les trois premiers fils d'Ahmet-Bakr régnèrent d'abord sans contestation, mais à la mort du troisième, Mohammed-Tyrab, de grands troubles éclatèrent dans le pays. Tyrab, qui avait plusieurs enfants dans toute la force de l'âge, désirant assurer la couronne à son fils aîné Ishak, avait fait de son vivant proclamer le jeune prince kaliffe, ou héritier présomptif, et donner d'avance, pour l'exécution de son dessein, des ordres particuliers à chacun des ministres et grands officiers de la cour ; car dans ce pays il y a une cour, des ministres, des grands officiers et toute la pompe d'une véritable monarchie.

Comme le kaliffe se trouvait absent au moment de la mort de son père, les vizirs devaient d'abord cacher la mort du sultan et profiter de l'ignorance publique pour faire parvenir tous les pouvoirs entre les mains du jeune prince ; l'un devait lui porter le sceau de l'État, un autre lui conduire l'armée, un troisième lui remettre le trésor royal, un quatrième le harem, les femmes, les concubines et les esclaves ; enfin, chacun, selon ses fonctions, avait à lui livrer les différents attributs de la puissance souveraine. Mais une trahison vint déranger ce plan. Le secret de la mort du sultan fut révélé, et tous les partis se trouvèrent en présence avant que les dispositions ordonnées eussent été prises. Les fils du sultan Ahmet-Bakr, d'un côté, et ses petits-fils de l'autre, refusèrent de reconnaître le kaliffe. Ce jeune prince était pourtant de sa personne plein de courage, de talent et de résolution. Mais ses oncles et ses cousins lui reprochaient d'être avare, cruel, sanguinaire. Or, le kaliffe, se trouvant exclu par le vœu unanime, la couronne revenait au frère aîné du sultan, c'est-à-dire au quatrième fils d'Ahmet-Bakr, l'auteur de cet ordre de succession. Mais ce prince n'était pas moins détesté que son neveu pour son caractère violent, emporté. Il semblait donc que le royaume allait être livré à une affreuse guerre civile.

Cependant il y avait un prince qui, bien que le dernier dans l'ordre de succession, était appelé au trône par les vœux unanimes du pays ; et à peine son nom fut-il prononcé que toutes les difficultés s'aplanirent ; le peuple, l'armée, les grands et les princes, tous les partis s'unirent pour le proclamer. Quel était donc cet homme, objet de l'amour d'un peuple entier ? Au milieu de ces peuplades que nous croyons si barbares, si féroces, par quels moyens s'était-il emparé de l'esprit public ?

Abd-el-Rahman, surnommé d'abord el-Yatim l'Orphelin, parce que sa mère était morte en lui donnant le jour, et ensuite el-Rachyd, le Juste, quand il parvint au trône, était le septième fils du sultan Ahmet-Bakr. Dès sa plus tendre jeunesse, il s'était fait remarquer par son esprit de justice et sa bienfaisance. Il ne faisait sa société habituelle que des savants et des prêtres, des chérifs et des ulémas. Il n'avait aucune des mauvaises habitudes des jeunes gens de la cour ; loin d'étaler dans sa personne le luxe ordinaire des jeunes princes, il ne portait que les plus simples vêtements. Il n'avait ni femmes, ni concubines, ni esclaves, et tous ses revenus étaient employés à soulager les pauvres. L'usage veut que les princes foriens parcourent le pays en traînant avec eux une suite nombreuse que les habitants sont obligés d'héberger. Mais l'Orphelin voyageait seul et incognito. Il ne se présentait dans les villages que comme un pauvre pèlerin et se contentait du plus simple gîte et des plus grossiers aliments. Un jour qu'il voyageait ainsi dans la tribu des Berbis, un de ses hôtes, qui le reconnut, s'empressa de tuer un mouton gras pour le traiter plus dignement. L'Orphelin, s'apercevant que son hôte s'était mis en dépense pour le recevoir, lui dit : « Mais mon ami, est-ce que nous n'aurions pas pu nous contenter de moins que cela ? — Non, mon maître, non, je le jure par Dieu, répondit l'hôte ; si j'avais eu une chamelle je l'aurais égorgée pour toi ; n'es-tu pas Abd-el-Rahman, l'Orphelin, le fils de notre sultan ? — Et d'où me connais-tu ? — Je te connais à tes vertus, à ta piété ; oui, il l'arrivera des jours de gloire. »

Cependant Abd-el-Rahman n'était probablement pas moins ambitieux que sage, comme semble le prouver l'habileté extraordinaire avec laquelle il sut conduire toute l'intrigue de son avénement : mais quel ambitieux que cet homme qui trouve le chemin du trône dans la pratique de la vertu ! Et quel peuple qui veut se donner au plus digne et sur qui peuvent agir de tels moyens ! On conçoit tout ce qu'une main habile et intelligente des ressources de notre civilisation pourrait y développer de germes précieux. Je dois dire ici que cet Abd-el-Rahman est le même qui écrivit au général Bonaparte après la bataille des Pyramides pour le féliciter de sa victoire, lui offrir son amitié et lui demander de favoriser les communications entre les deux peuples : singulière démarche de la part d'un barbare ! ne semble-t-il pas réellement que le temps est venu pour la régénération de ces contrées lointaines ?

Quant au pays lui-même, il est d'une grande fertilité, il abonde en bestiaux et en productions végétales ; il est surtout riche en pâturages. Le climat y est sain, ce qui est dû aux hautes montagnes qui traversent le Darfour dans toute son étendue, et aux pluies qui y tempèrent l'ardeur du soleil. La population de l'empire peut s'élever à quatre ou cinq millions d'habitants. Les Foriens sont de mœurs douces, faciles et d'humeur joviale. Ils ont un grand nombre de fêtes religieuses ou politiques. Leurs femmes jouissent d'une grande liberté. La chasteté n'est pas leur vertu dominante. Des l'âge de puberté, les jeunes filles habitent une hutte séparée où elles peuvent recevoir celui qu'elles ont choisi pour amant. Ce côté des mœurs a quelque ressemblance avec l'ancienne civilisation égyptienne.

Les Foriens ne se servent encore que rarement de nos armes à feu. Leurs troupes sont armées de lances, de flèches, de boucliers. Leur cavalerie, composée des gens les plus riches, est habillée, hommes et chevaux, d'épaisses couvertures piquées qui leur servent d'armure défensive et leur donnent l'aspect de nos anciens chevaliers. Les princes et les principaux personnages portent aussi des cuirasses et des cottes de mailles en fer.

Quant au commerce, on peut s'en faire une idée avantageuse par la position même du Darfour entre l'Égypte et le centre de l'Afrique, sur la route des caravanes qui s'enfoncent dans les profondeurs de l'Afrique. A l'époque de l'expédition d'Égypte, la grande caravane du Darfour au Caire comptait jusqu'à quinze mille chameaux. Malheureusement les difficultés politiques qui existent aujourd'hui entre les deux pays ont singulièrement diminué l'importance de ce commerce ; mais ces caravanes de quinze mille chameaux peuvent donner une idée des grands avantages que l'Égypte doit retirer du rétablissement des communications entre les deux peuples.

Il est temps maintenant de faire connaître le prétendant sur qui reposent tant d'espérances. Abou-Madian est fils du pieux Abd-el-Rahman dont nous avons retracé le caractère. Laissé orphelin à l'âge de six mois, il fut élevé ainsi que deux autres jeunes frères un peu plus âgés, par son frère aîné Mohammed-Fadhl qui succéda à Abd-el-Rahman. Mohammed-Fadhl traita d'abord avec bonté ses jeunes frères ; mais comme il avait des enfants auxquels il voulait assurer la couronne à l'exclusion de ses frères, il devint de jour en jour plus mal disposé à leur égard et ne vit plus en eux que des compétiteurs dangereux pour ses fils. Bientôt, la jalousie l'exalta à ce point qu'il fit assassiner le plus âgé et qu'il se disposait probablement à se débarrasser de la même manière des deux autres, lorsque les deux jeunes princes, trompant sa surveillance, se sauvèrent de Tendelty pour aller chercher un asile au Kordofan sous la protection de Mehemet-Ali. Mais le plus jeune, Abou-Madian, put seul gagner cette terre de salut ; l'aîné, blessé dans une rencontre avec les troupes envoyées à leur poursuite, tomba au pouvoir du sultan qui lui fit crever les yeux. C'était en 1835.

A son arrivée dans le Kordofan, Abou-Madian y fut reçu avec tous les honneurs dus à son rang. Mehemet-Ali, qui comprit aussitôt le parti qu'il pourrait tirer de cette circonstance, donna l'ordre que le jeune prince fût traité avec distinction et promit de le soutenir dans sa querelle contre son frère. Mais le moment n'était pas venu pour Mehemet-Ali de s'engager dans cette entreprise. Il voulait former auparavant l'esprit du jeune prince au grand rôle auquel il le destinait. Il le fit donc venir en Égypte, le mit en rapport avec les personnages les plus distingués et surtout avec les Français engagés au service de l'Égypte, et s'appliqua à lui faire comprendre tous les avantages de la civilisation moderne. Abou-Madian, qui paraît avoir une grande vivacité d'esprit, fut frappé de tout ce qu'il vit en Égypte. L'organisation de l'armée, la discipline européenne et l'artillerie excitaient surtout son admiration. Dans les calculs de son ambition, il comprenait très-bien le parti qu'il pouvait tirer de la tactique européenne. Il s'en exprimait chaudement à son ami le docteur Perron, l'un des Français les plus distingués que la France compte auprès du vice-roi, et qui a beaucoup contribué à inspirer à Abou-Madian le goût de nos arts, de nos sciences, et le désir de les transporter dans son pays.

Enfin, quand Mehemet-Ali trouva son protégé suffisamment pénétré de l'esprit de la nouvelle civilisation et animé de l'ambition des grandes choses, il pensa sérieusement à appuyer ses prétentions. Les préparatifs, commencés vers 1838, furent malheureusement suspendus à cause des événements de Syrie ; mais en 1843 le sultan du Darfour, Mohammed-Fadhl étant venu à mourir en ne laissant qu'un jeune prince de six-huit ans, le sultan Hussein pour successeur, Mehemet-Ali ordonna aussitôt que les préparatifs de l'expédition fussent poussés avec toute l'activité possible, et aujourd'hui nous sommes à la veille du dénoûment.

Quant à la personne du prétendant voici comment M. le docteur Perron fait son portrait : « Le jeune prince est d'un noir foncé, de taille moyenne, d'une physionomie vive et animée, le front large et haut, le nez presque aquilin, quoique peu élevé, les lèvres légèrement épaisses et à distance régulière des narines, un visage ovale agréable, plus large en haut qu'en bas et d'un angle facial parfait. Il a l'œil assez bien ouvert, les pommettes à peine saillantes, les moustaches courtes et peu fournies, la barbe légère posée plus abondamment au bout du menton. Il a la parole facile et abondante, l'air franc et souriant. »

Dans les entretiens familiers qu'Abou-Madian avait avec le docteur Perron, il aimait à parler de son avenir. « Si Dieu, lui disait-il une fois, me ramène à Tendelty, s'il me rend le sultanat de mon père, viens au Darfour, viens voir ce que j'essayerai de faire ; tu m'aideras de tes conseils. S'il plaît à Dieu, je tâcherai de rendre tout le pays praticable ; je discipline rai des troupes, j'en distribuerai dans les principales localités, etc., etc. — Puis il ajoutait en parlant de Mehemet-Ali : « Le pacha est un grand homme, quand tu seras rentré au Darfour, m'a-t-il dit, quand tu seras roi, rappelle-toi ce que tu as vu en Égypte ; fais chez toi ce que j'ai fait ici ; bâtis une Alexandrie comme la mienne. En un mot, sois un homme. »

Nous terminons cette notice en citant les nobles paroles que M. le docteur Perron adressait à Abou-Madian en lui faisant ses adieux, le jour où le prince partait du Caire pour se mettre à la tête de l'expédition.

« Il me semble certain, lui disait-il, que, grâce au secours de Mehemet-Ali, tu reverras Tendelty, et que tu y seras salué sultan. Mais quand tu seras assis sur le siége de ton père, le pieux Abd-el-Rahman, rappelle-toi bien que ces graves événements n'arrivent pas dans le monde pour l'avantage d'un seul ; que Dieu ne permet pas le sacrifice de la vie des hommes qui vont périr en ton nom et à cause de toi, pour que tu régnes ensuite occupé de toi seulement. Ton frère n'a pas succombé lors de ta fuite pour qu'une fois rendu au sultanat tu restes indifférent à l'amélioration de ton peuple. Tout paraît préparé providentiellement afin que tu ouvres au Soudan la porte de la civilisation. Tu as une belle destinée ne l'oublie jamais. »

Théâtres.

THÉATRE-FRANÇAIS. — Reprise de l'*Oreste* de Voltaire ; mademoiselle Rachel ; M. Firmin. — GYMNASE. *La pluie et le beau temps.* — PALAIS-ROYAL. *La Gloire et le pot-au-feu.*

Au théâtre comme ailleurs, il y a des tours de force malheureux. L'*Oreste* de Voltaire est du nombre. Cette tragédie, tomba dans sa nouveauté avec la Gaussin, tomba encore avec mademoiselle Clairon en 1763, et en dernier lieu, ne fut pas relevée par mademoiselle Raucourt ; cependant, de désastre en désastre, et de chute en chute, l'œuvre de Voltaire a fini par rester dans la mémoire des amateurs, sinon des connaisseurs, avec un certain reflet et une certaine estime que ne justifient guère les reprises qu'on en a faites, et en particulier celle que le Théâtre-Français vient de tenter.

Voltaire, ce grand esprit, qui avait autant d'amour-propre que de génie, a entrepris la défense de sa malencontreuse pièce avec une ardeur qui serait admirable pour une autre cause, et dans un sujet plus original. Car, après tout, de quoi s'agit-il ici? d'une imitation ; c'est l'*Electre* de Sophocle que Voltaire a voulu refaire, comme il avait déjà refait *Œdipe*. Il se souvenait avec douleur de cette obligation où il s'était trouvé, trente ans auparavant, de supprimer les chœurs d'Œdipe, comme étant trop *grecs*. Dans sa pensée, *Oreste* devait être une réparation et une revanche. Triste réparation et revanche qui n'en est pas une. Du reste, il n'est guère présumable, quoique Voltaire lui-même l'affirme dans sa correspondance, que l'*Oreste* ait indisposé les contemporains par la hardiesse et la crudité de l'exécution. Le parterre spirituel et raffiné de 1750 n'aurait-il pas tout simplement trouvé la pièce un peu roide, un peu vide et passablement ennuyeuse. Le moyen de reconnaître l'ingénieux et dramatique auteur de *Mérope* et de *Zaïre* dans les lenteurs d'une action qui ne s'engage pas, dans l'uniformité d'une situation toujours la même, et dans les froideurs et les hasards d'une versification tendue et laborieuse. Ainsi, du moins, a jugé à son tour notre public de samedi soir. Toutes les autres hardiesses de Voltaire traînant Sophocle lui ont semblé des plus timides et d'une liberté bien méticuleuse.

Mademoiselle Rachel a cru voir un rôle dans l'*Electre* ; une belle scène, et quelques vers à l'antique l'ont abusée : c'est une méprise fâcheuse, car il est facile de reconnaître, à la manière dont l'actrice a dit quelques couplets, avec quel soin et quel grand goût elle avait étudié et cherché les *effets* de son personnage. Dans un de ses accès de franchise, Voltaire s'est écrié au sujet de son *Electre* : « C'est une statue de Praxitèle défigurée par un moderne. » Mademoiselle Rachel a remanié et refait les lignes de cette statue, mais où est le souffle grec qui l'animera?

Cette représentation a été donnée au bénéfice de Firmin, qui se retire après trente-cinq ans de service. Firmin était le dernier de cette charmante génération de comédiens français qui, depuis vingt ans, se sont évanouis un à un, et qui ont été s'effaçant et disparaissant, ceux-ci dans la retraite, les autres dans la tombe. Firmin a été l'élève et l'ami de Talma, le camarade de Lafont, de Michelot et d'Armand; Firmin été a l'Alceste de Célimène-Mars, le chevalier de madame Patin Leverd; il a eu toutes ses aventures et filé toutes ses intrigues dans le meilleur monde et la société dramatique la plus relevée; Firmin est le dernier marquis de la Comédie-Française: il avait repris et continué les traditions d'un temps où il y avait encore de la passion, de l'esprit, de l'élégance et du goût, il était venu à une époque où l'on croyait encore à la comédie et à l'art dramatique; Firmin s'en va à une époque où l'on n'y croit plus.

Une duchesse a un mari et un amant. Le mari n'est pas jaloux de sa femme ; madame est jalouse de son amant. Trait de mœurs! Si l'amant va au bal, s'il y valse ou s'il y polke, voilà les nerfs de madame qui, à leur tour, entrent en danse. Trait d'observation ! Que l'amant revienne et se claquemure dans le boudoir, les nerfs de madame sont remis. C'est ce petit monsieur qui, dans le cœur de madame, fait la *pluie et le beau temps*. Cependant un docteur qui passe par là, un peu surpris de ces brusques variations de température, se met à étudier la maladie et entreprend une cure qui réussit. Cet habile médecin, qui remonte aux causes, va droit au siége de la maladie et la traite par les évacuants. En effet, il délivre à l'amant, par les mains du mari, un brevet de secrétaire d'ambassade, et voilà le petit monsieur délogé. Grâce à cette poudre d'escampette, pour madame, il n'y aura plus de pluie ni de beau temps. Qu'y aura-t-il donc? Conclusion des plus imageuses. Ce vaudeville météorologique a marché d'un bout à l'autre entre la pluie et le beau temps, et il a fini dans le brouillard.

Après le baromètre du Gymnase, voici le pot-au-feu et la gloire au Palais-Royal. Madame Gingembre se trouve placée

entre la gloire et le pot-au-feu absolument comme la susdite duchesse entre la pluie et le beau temps. Vous avez vu cette caricature de Daumier où un bas-bleu fume, écrit, rêve ; c'était la gloire; et cet autre croquis où le mari du bas-bleu berce un marmot et vaque aux soins du ménage, c'était le pot-au-feu.

Cependant un petit poète tourne autour de madame Gingembre avec des intentions évidentes de collaboration ; il apporte une couronne à madame, il lui procure un éditeur, il cherche avec elle des rimes un peu gaillardes et il les applique tout net au front du mari. Celui-ci, qui n'est pas si Gingembre qu'il en a l'air, renverse la marmite, fait descendre la muse de son piédestal et la renvoie à ses fonctions domestiques. Madame Gingembre, qui a pu goûter de la gloire et du pot-au-feu, répudie l'une au profit de l'autre. Désormais tous les bouillons qu'avalera monsieur seront de la main de madame.

Voilà un maître vaudeville qui fait sonner une terrible moralité au bout de ses grelots. Foin de la gloire, mesdames, et vive le pot-au-feu! Malheureusement les bas-bleus sont incorrigibles. Faut-il dire que cette cuisine dramatique de MM. Bayard et de Courcy n'a pas été du goût de tout le monde, l'assaisonnement a paru un peu fade et grossier. Aussi, quel régime! Le pot au feu!

Lancement à l'eau du Chaptal, bâtiment à hélice en fer.

Paris vient d'assister à un spectacle unique pour lui. Il a vu, de ses yeux vu, à dix minutes de son mur d'enceinte, c'est-à-dire à une distance dont n'est pas effrayé le promeneur le plus paresseux, il a vu lancer un bâtiment à vapeur de la force de 220 chevaux. Et qu'on vienne nous parler maintenant de Brest, de Rochefort, des ports de mer où se construisent les bâtiments de la marine, qu'on vienne nous dire qu'il faut aller à Cherbourg, à Toulon, pour voir lancer un vaisseau ; nous répondrons : Asnières! Que les ports de mer y prennent garde; ils ont cru jusqu'à présent que leurs chantiers de construction étaient indispensables, que de leurs cales seules pouvait sortir la puissance maritime de la France, et voilà qu'on leur prouve que Paris et la Seine nous suffisent, que 100 mètres de largeur de rivière peuvent remplacer la rade la plus vaste, pour la manœuvre du lancement, et que, pour la science de la construction, nos mécaniciens ne demandent qu'à être mis à l'épreuve. Paris, ce grand centre, vers lequel viennent incessamment aboutir et se fondre toutes les individualités, toutes les célébrités, ce foyer où arrive et d'où émerge toute lumière, Paris a voulu ajouter un fleuron à sa couronne : il s'est rappelé que dans ses armes figure un vaisseau, et il lui en a fallu un dans ses chantiers ; non pas un vaisseau comme celui qui figurait, nous ne savons plus quelle année, aux fêtes anniversaires de juillet, fait de planches et de carton-pâte ; mais un véritable bâtiment destiné à parcourir le monde et à faire flotter et respecter jusque dans les mers les plus reculées les couleurs nationales.

Donc, dans un chantier, près d'Asnières, on voyait depuis un an se dresser et grandir peu à peu la carcasse, la muraille d'un vaste bâtiment; d'abord c'était quelques lames de tôle, puis à ces lames venaient s'en ajouter d'autres, jusqu'à ce qu'enfin les voyageurs des chemins de fer de Saint-Germain, de Versailles et de Rouen, aient pu remarquer, du haut du pont d'Asnières au passage des convois, le colosse couvert d'une éclatante peinture rouge et prêt à se livrer aux flots.

Mais avant de faire assister nos lecteurs à la majestueuse scène du lancement, disons-leur quelques mots de la nature, de la force et des dimensions du *Chaptal*.

Ce que nous devons tout d'abord remarquer ici, c'est la réunion des trois nouveautés qui feront que le dix-neuvième siècle aura, chez nos futurs neveux, un illustre renom, en ce qui concerne les progrès de la marine. Le bâtiment est mû par la *vapeur* ; il a pour propulseur une *hélice*; enfin, dans sa coque, on a substitué le *fer* au bois. Ainsi, vapeur, hélice et fer, tels sont les trois principaux éléments du *Chaptal*. Avec la vapeur, en marche contre vent et marée : avec l'hélice, la course du navire est plus assurée en temps de guerre ; avec le fer enfin, on a un moindre poids de coque et des navires dont la durée est incomparablement plus longue.

Nous ne nous arrêterons pas à développer les avantages de la vapeur : il n'est pas un de nos lecteurs qui ne connaisse tout le parti qu'on peut en tirer, qui ne se rappelle combien les voyages avaient une durée incertaine quand on ne se confiait qu'à la voile, tandis qu'aujourd'hui les traversées les plus longues se font pour ainsi dire dans un nombre d'heures fixes. On a beaucoup blâmé Napoléon d'avoir repoussé *Fulton*, quand il vint lui offrir le moyen d'appliquer la vapeur à la marche des vaisseaux : on a dit que si son génie avait adopté cette invention, les préparatifs de Boulogne, de la descente en Angleterre, ne seraient pas venus aboutir à une simple parade, et qu'il était digne de lui d'inaugurer ce nouvel élément de paix et de guerre. Nous ne savons ce qui serait résulté de l'adoption des idées de *Fulton*, quant à l'invasion de l'Angleterre ; mais nous pensons, avec l'inimitable historien du *Consulat et de l'Empire* que Fulton n'apporta à Napoléon qu'un art dans son enfance, et qui dans le moment ne lui aurait été d'aucun secours. Quoi qu'il en soit, la vapeur est aujourd'hui le moyen le plus puissant et le plus sûr pour la navigation.

Quant au propulseur, le *Chaptal* sera mû par une hélice : nos lecteurs savent déjà ce qu'est l'hélice : nous leur en avons donné la description à la page 295 du premier volume de notre journal, en les entretenant des essais faits au Havre sur le *Napoléon*. Nous avons dit comment agit la vis, comment elle se comporte à la mer.

Nous nous bornerons à répéter ce que nous avons dit des avantages qu'on peut attendre de l'emploi de l'hélice :

1° La vis est à l'abri du boulet et des avaries qui peuvent résulter de l'abordage : la machine peut être entièrement placée au-dessous de la flottaison, dans les vaisseaux de ligne ;

2° On peut établir des batteries dans toute la longueur du bâtiment ;

3° Les bâtiments à vis ayant environ deux cinquièmes de moins de largeur que les bâtiments à roues, peuvent pénétrer dans les bassins et docks qui ne sauraient recevoir ces derniers ;

4° La vis, étant toujours immergée, quelle que soit l'inclinaison du navire, les mouvements de roulis et de tangage ne l'empêchent pas de fonctionner avec régularité ;

5° Cette immersion constante permet de faire de la toile par le vent du travers et au plus près : ce qui donne la faculté de gréer le bâtiment à vis à peu près comme un bâtiment à voile ;

6° Le navire pouvant marcher à la voile, la machine peut être plus puissante et l'approvisionnement de charbon moindre ;

7° Quel que soit le chargement du bâtiment, la marche est régulière, tandis que les bâtiments à roues perdent une partie de leur marche, par suite de la trop grande immersion des roues, au moment du départ, lorsque le chargement de charbon est complet ;

8° Enfin, par un bon vent, on peut désembrayer la machine, la remonter sur le pont et marcher seulement à la voile. Ce dernier moyen a été proposé par le capitaine *Labrousse*, celui auquel est confié le commandement du *Chaptal*.

Depuis le jour où nous écrivions ces lignes, de nombreuses expériences ont été faites sur la marche des bâtiments à hélice, de savants calculs en ont exposé la théorie, des recherches théoriques et expérimentales sont venues jeter un nouveau jour sur son avenir. Dernièrement encore, un ensigne de vaisseau, M. *Bourgois*, a présenté à l'Académie des sciences le résultat de ses investigations, et un rapport favorable de M. Poncelet a constaté les résultats importants auxquels est arrivé ce jeune officier. Parmi ces résultats, nous nous contenterons de citer le suivant : le *recul* de la vis (c'est la différence entre la vitesse qu'on obtiendrait, en supposant solide le milieu dans lequel agit la vis, et la vitesse effective dépendant de la mobilité des particules du liquide), le recul de la vis, disons-nous, ou mieux le coefficient de recul diminue à mesure que l'on augmente le diamètre de la vis, que l'on réduit la longueur du pas, que l'on emploie une plus grande traction du pas entier, et que l'on augmente le nombre des branches distinctes qui composent le propulseur.

La substitution du fer au bois pour la coque des bâtiments commence à être généralement adoptée par les constructeurs. Les Anglais en font remonter l'origine à 1805, mais les bateaux ainsi construits ne circulaient que sur les canaux. Ce n'est qu'en 1821 qu'un bâtiment, appelé *le Aaron-Manby*, partit de Londres pour le Havre. A cette époque, M. Cavé, le même à qui l'on doit *le Chaptal*, commença à fabriquer aussi des bateaux en fer sur la Seine. Nous n'avons rien à dire sur la marche de ces bateaux en rivière : nos lecteurs savent que sur presque toutes les rivières et les fleuves on ne trouve plus que des bateaux à vapeur en fer.

Nous allons, avant de passer à la description du *Chaptal*, dire quelques mots des avantages et des inconvénients que présente le fer appliqué à la construction des bâtiments.

A notre avis, le premier avantage de ce système, au moment où la pénurie des bois de marine commence à se faire sentir partout, c'est de substituer à une matière végétale dont la croissance demande des siècles, une matière qu'on peut produire à volonté par masses considérables et pour ainsi dire instantanément.

La liaison de toutes les parties du bâtiment est parfaite, et l'on a vu des vaisseaux échouer, soit par le milieu de la quille, soit par les deux extrémités engagées sur des rochers, la quille ne portant pas, sans qu'il en soit résulté d'avaries, tandis que dans des cas semblables un navire en bois se fût séparé en deux ou écrasé. D'ailleurs les différentes parties du bâtiment étant séparées par des cloisons étanches, une avarie, une voie d'eau dans l'une de ses parties n'entraînerait pas sa perte. — Quant à la durée de ces bâtiments, on a reconnu que la corrosion des tôles est fort lente et nullement comparable à celle qu'éprouvent des chevilles de fer placées dans du bois. — Avec le fer on peut arriver à une grande économie sur le poids des coques. Si on évalue cette économie par le rapport du poids de la coque au poids total du bâtiment gréé et chargé, ou à ce qu'on appelle, en termes de marine, le déplacement total, on trouve, par exemple, que ce rapport est de 0,256 pour *le Great Britain*, navire en fer de la force de mille chevaux, tandis qu'il est de 0,58 pour *l'Avon* et *le Serren*, navires en bois de quatre cent cinquante chevaux. Le minimum que la prudence permette d'adopter, d'après divers constructeurs anglais, c'est 0,20, c'est-à-dire que le poids de la coque soit le cinquième du poids total. — La capacité intérieure du bâtiment en fer permet d'y mettre un plus grand nombre de colis. Ainsi on a calculé que dans un bâtiment de la force de deux cent vingt chevaux, si la capacité est cent pour le bâtiment en bois, elle est cent vingt et un pour le bâtiment en fer.

Quant aux inconvénients, les deux principaux sont la difficulté de corriger les erreurs des compas de route et de réparer les avaries causées à la coque par un boulet qui s'introduit dans le corps du bâtiment. On est arrivé à surmonter la première de ces difficultés par une méthode que notre cadre ne nous permet pas d'indiquer.

Quant aux avaries causées par le boulet, la séparation du bâtiment par des cloisons étanches est déjà une sauve-garde. On a proposé en Angleterre l'usage d'une espèce de parasol en toile cirée qu'on passe en dehors par le trou du boulet et qu'on ouvre dans cette position. Il vient alors s'appliquer sur l'ouverture et peut s'opposer à l'introduction de l'eau. Quoi qu'il en soit, c'est, il faut bien le dire, la partie faible du système.

Le Chaptal, construit par M. Cavé dans son chantier d'Asnières, a de longueur, à la flottaison, 54 m. 50; sa largeur, hors tôle, au maître (le milieu du bâtiment) est de 955, m. et au platbord, 9 m. 52. C'est-à dire que de la flottaison au haut de la muraille, il a un retrait de 10 centimètres à peu près de chaque côté. — Le déplacement ou le poids total de la coque et du chargement sera de 975 tonneaux : la coque seule complétement en tôle pèse 560 tonneaux ; on voit donc qu'ici le rapport entre ces deux nombres est de 0, 57 environ ; il s'ensuivrait qu'on a cherché à construire un bâtiment plutôt solide que léger. — Le tirant d'eau en charge sera de 5 m. 60 et la surface de flottaison également en charge, de 409 mètres carrés. — Les tôles qui composent la carcasse ont en moyenne, 0,10 c. d'épaisseur, celles du bas, 0,12 c. et celles du haut, 0,08 c. ; leur hauteur est de 0,80 c. et leur largeur d'environ 3 m. 10. Elles sont assemblées à *clin*, c'est-à-dire par superposition dans le sens horizontal et à *franc-bord*, c'est-à-dire jointivement, dans le sens vertical. Derrière chaque joint vertical se trouve une autre plaque de tôle sur laquelle sont appliqués les rivets. La partie immédiatement supérieure à la quille est formée d'une seule plaque de tôle qui se relève des deux côtés de la carcasse. La quille est formée de bois et de tôle ; elle a 24 centimètres de large. A l'avant du bâtiment et en prolongement de la quille se trouve une magnifique pièce de forge qu'on nomme l'*étrave*, et qui s'élève jusqu'au plancher du pont. A l'arrière d'autres pièces de forge non moins remarquables forment l'étambot et le faux étambot. Le gouvernail, en fer forgé, a un arbre de 0,14 c. de diamètre sur lequel viennent s'assembler les plaques de tôle qui le forment.

A l'intérieur, le bâtiment est divisé en six compartiments par cinq cloisons en tôle, parfaitement étanches. — Les membres ou côtes sont espacés de demi-mètre en demi-mètre; ils ont 0,02 c. d'épaisseur, 0,15 c. de largeur et sont reliés à la coque par deux cornières.

Les *baux* du pont (les fermes qui soutiennent le plancher du pont) sont formés d'une tôle verticale de 0,02 c. d'épaisseur, 0,17 c. de hauteur et de quatre cornières. Les baux des entre-ponts n'ont que deux cornières, une à la partie supérieure d'un côté et l'autre à la partie inférieure et de l'autre côté. Enfin le bâtiment est relié dans sa longueur par quatre *carlingues*, formées chacune d'une feuille de tôle et de deux cornières à la partie supérieure. Les carlingues sont reliées entre elles de mètre en mètre par des feuilles de tôle.

La machine qui doit faire mouvoir le bâtiment est de la force nominale de 220 chevaux et peut travailler à détente variable. Les chaudières sont construites dans le système tubulaire, comme celles des locomotives : elles sont en cuivre et seront revêtues de feutre pour empêcher les pertes de chaleur par le rayonnement. Chaudières et machines seront logées dans le compartiment du milieu qui a 14 mètres de longueur. — Les cylindres, au nombre de quatre, sont horizontaux ; ils ont 1 mètre de diamètre et 0, 70 c. de course. La machine est à action directe ; l'arbre de l'hélice porte quatre coudes sur lesquels viennent s'emmancher les quatre pistons. L'arbre de transmission a 56 m. 70 de long ; la partie sur laquelle agissent les pistons a 6 m. 20 ; le reste est formé de deux parties de 14 mètres chacune et de 20 à 25 centimètres de diamètre ; l'axe de l'hélice a 1 m. 05 de longueur. Son diamètre est de 3 mètres et son pas de 4 m. 60 ; la vis doit être à 1 m. 60 au-dessous de la flottaison et a une inclinaison de 0,055 mil. par mètre par rapport à la flottaison. Le nombre de tours que doit faire l'hélice à la vitesse normale est de 80 par minute. Sur l'arrière du bâtiment se trouve le puits qui sépare les deux *étambots* et dans lequel est placé le châssis de l'hélice. Ce puits porte des rainures qui faciliteront la manœuvre de l'hélice, quand on voudra la remonter à bord. Le châssis est une des plus belles pièces de forge que nous ayons vues.

Enfin *le Chaptal* doit porter deux pièces de canon de 80 et deux pièces de 30 ; il est disposé pour en porter dix au besoin. Le haut de sa muraille est formé de plaques de tôle qui peuvent tourner autour de charnières et se rabattre le long du bâtiment, de manière à ce qu'il soit possible de pointer dans toutes les directions.

Tel est l'hôte, inconnu jusqu'à présent, *aux prés fleuris qu'arrose la Seine*, qui a pris, le mardi 9 décembre 1845, son droit de cité dans ces eaux du fleuve, et a reçu le baptême de l'eau douce, avant d'aller se plonger dans son véritable élément.

Dès le matin, le glorieux bâtiment avait dressé ses trois mâts et avait hissé ses pavillons aux mille couleurs : à la preue, le drapeau national livrait à la brise ses larges plis tricolores : l'eau venait baigner bien près de la quille, et on comprenait qu'il ne fallait plus qu'un bien léger effort pour dégager le navire des étais qui l'emprisonnaient. A midi, une foule immense couronnait les hauteurs de la rive gauche de la Seine, vis-à-vis le chantier. Dans le chantier même, on avait dressé des estrades dont les gradins se sont rapidement remplis.

A deux heures moins quelques minutes, un roulement de tambour annonça le commencement du spectacle tant attendu. *Le Chaptal* n'était plus retenu que par huit étais de chaque côté et par un tasseau en charpente fixé sous sa quille à la pompe. Deux charpentiers armés de masses se tenaient prêts à verser les étais : trois coups de baguette étaient le signal, et au troisième coup l'état tombait. Restait le tasseau qui bientôt fut enlevé. Alors on vit le bâtiment glisser sur sa quille, sans s'incliner, tant il est bien équilibré, d'abord lentement, puis plus vite et enfin à deux heures précises, il s'élançait dans la Seine par un soleil radieux, repoussant les flots de son vaste étambot, aux acclamations de la foule. C'est ce moment qu'a choisi l'artiste de *l'Illustration* et qu'il a rendu avec tant de bonheur.

A quelque vingt mètres de la rive, était un barrage suivant l'axe de la rivière, destiné à recevoir le choc du *Chaptal*, à l'empêcher d'aller s'enfoncer sur l'autre rive, et à incliner sa course suivant le fil de l'eau. Cette manœuvre a parfaitement réussi, et bientôt on a vu le bâtiment se ranger parallèlement à la côte et flotter majestueusement au milieu d'une multitude

de barques qui semblaient des pygmées autour d'un géant. Et maintenant, adieu, *Chaptal*; avant peu, tu auras reçu tes machines, ta voilure et ton équipage, et, impatient de fendre la mer, tu quitteras le rivage qui t'a vu naître, pour aller au loin faire respecter les couleurs dont tu étais aujourd'hui si coquettement paré! Adieu, beau bâtiment, que nos souhaits

(Mise à l'eau du Chaptal à Asnières, le mardi 9 décembre 1845.)

t'accompagnent, et souviens-toi toujours de ton origine; souviens-toi que tu es Français, Parisien! et si, dans un jour de malheur, le pied d'un ennemi de la France venait se poser sur ton pont, entr'ouvre tes flancs et engloutis l'ennemi avec toi, plutôt que de courber ta glorieuse proue sous un pavillon étranger.

Publications illustrées.

Le Diable à Paris. — Œuvres choisies de Gavarni (1).

(Ça! un Téniers! c'est un... Comment vous appelez-vous!)

(Nous nimous-nous ce soir! — Non, j'ai affaire.)

(1) Chez Hetzel, éditeur, rue Richelieu, 76; rue de Ménars, 10. Le *Diable à Paris*, un volume in-8°, 17 fr.; 32 fr. les deux vol.—*Œuvres de Gavarni*, 10 fr. le vol. comprenant 80 des.

Le *Diable à Paris* est arrivé à sa dernière livraison; le second volume, qui se termine cette semaine, contient la conclusion de l'ouvrage. Ce n'est pas que la matière soit épuisée: décrire une ville, un univers comme Paris, le décrire tout entier, choses et hommes, est une tâche qui pourra bien demeurer toujours imparfaite. Mais l'éditeur du *Diable à Paris*

CONSEILS A LA PROVINCE.

(Porter son chapeau sur la cuisse gauche.)

(Conduire galamment au buffet une dame qui doit donner des bals.)

(Saluer ainsi les dames.)

(Parler négligemment à sa danseuse de la marquise de B., de la duchesse de C. et de la princesse de C., bien qu'on ne les connaise pas.)

(Prendre un air gracioso-mélancolique en exécutant la polka.)

(Se présenter ainsi dans le salon.)

a cru devoir s'arrêter. Avancer n'est point arriver, s'est-il dit avec raison. Or à quoi sert un pas de plus, si ce pas ne doit jamais être le dernier? Placé entre ces deux extrémités, dont l'une au moins était inévitable, celle d'être sans fin si nous voulions tout dire, ou celle d'être incomplet si nous ne voulions pas lasser la patience des lecteurs, avons-nous eu tort, se demande-t-il, de choisir la moins fâcheuse, c'est-à-dire celle que le lecteur pouvait le mieux pardonner?

Cette question est si délicate que nous n'osons pas la décider. Pour nous, nous regrettons de ne plus recevoir cette charmante revue hebdomadaire rédigée par nos plus habiles et plus célèbres écrivains et illustrée par Gavarni, Bertall et Champin. Mais le diable a plus d'esprit que nous; peut-être a-t-il agi sagement. L'homme est ainsi fait, qu'il finit par se lasser de tout, même de la perfection. Qui sait si nous n'aurions pas un jour dédaigné ces chefs-d'œuvre qui nous sembleront d'autant plus précieux qu'ils auront été plus rares?

Le second volume du *Diable à Paris* a obtenu une plus grande vogue que le premier, il l'égale s'il ne le surpasse pas. Sa composition est aussi variée et aussi piquante, ses illustrations se distinguent par les mêmes qualités. P. J. Stahl le commence et le termine. M. de Balzac y a conservé le *souvenir de ce qui disparaît de Paris*, Léon Gozlan a décrit les *théâtres* de Paris, Charle de Boigne a révélé les *mystères du Jockey-Club*, Eugène Guinot a raconté l'*histoire des veuves du diable*, George Sand a rendu compte de l'*arrivée et des représentations des Indiens Ioways* à la salle Valentino, Armand Marrast a peint *Paris politique* dans la salle des Pas-Perdus, à la chambre des députés, etc., etc. A tous ces noms ajoutons encore ceux de MM. A. Karr, Ourliac, Laurent-Jan, Altaroche, Charles Nodier, Stendhal, Henri Monnier, etc., etc. Mais l'éditeur du *Diable à Paris* s'était proposé de faire tout à la fois l'*histoire* et la *physiologie* de la grande ville, c'est-à-dire peindre de Paris le passé en même temps que le présent. Le premier volume contenait l'*histoire de Paris* par l'auteur de l'*histoire des Français*. M. Théophile Lavallée a écrit pour servir d'introduction au second volume la *géographie de Paris*, un ouvrage complet, un livre tout entier, qui lui coûte un an d'études et de recherches, et qui renferme, en onze livraisons de petit texte, la matière d'un volume in-8.

La *Géographie de Paris* résume, en dix-neuf chapitres, la description méthodique des quartiers, des rues et faubourgs de la capitale, d'après leur formation historique; celle de tous les lieux que des souvenirs politiques, littéraires, biographiques, anecdotiques et archéologiques ont rendus célèbres; celle des monuments anciens et modernes, des établissements et édifices publics; celle des maisons ou palais devenus historiques par la gloire ou par le crime, par la naissance ou la mort de quelques hommes fameux. C'est l'itinéraire le plus complet et le plus simple, le plus agréable et le plus savant qu'on puisse offrir à ceux qui ne connaissent pas la grande ville. Enfin la géographie de Paris est devenue entre les mains de l'auteur un immense et dramatique panorama où se déroule l'histoire de la France tout entière.

(Les enfants terribles. — N'est-ce pas, monsieur Prudhomme, qu'on ne met pas une H à omelette?... Vois-tu, maman.)

(Les amoureux, ça se moque de nous, parce que nous nous sommes tenu, et que ça se promet.)

(— Y avait deux paroissiens de la queue qui se disaient tout bas que la défunte était une femme bien légère. — Merci! j'aurais voulu les y voir, eux, à la descendre, la sylphide, d'un troisième au-dessus de l'entre-sol.)

Elle est complétée par un curieux article, intitulé *Statistique de Paris*. C'est un travail aussi curieux, aussi nouveau que complet, plein de choses jusqu'à présent ignorées et intéressantes, où les chiffres ont un langage merveilleux. Il a été puisé aux sources officielles et fait d'après des documents nouveaux et inédits, par M. A. Legoyt, chef de bureau au ministère de l'intérieur, dont un excellent ouvrage, intitulé la *France statistique*, a été dernièrement couronné par l'Académie.

Avons-nous besoin de louer les gravures du *Diable à Paris*. Les trois artistes qui les ont signées ont fait souvent leurs preuves dans ce journal. Le nom de Champin brille au bas de nos plus charmants paysages. Plus d'une fois les spirituelles caricatures de Bertall ont attiré sur ce pseudonyme d'un jeune peintre l'attention de nos abonnés. Quant à Gavarni, alors même qu'il n'aurait pas illustré quelques-unes de nos plus belles pages, tout éloge serait superflu. Qui ne le connaît! qui ne l'a admiré! cet artiste si spirituel et si profond, dessinateur, écrivain, philosophe, qui observe et qui peint avec tant de vérité, les mœurs, les ridicules et les vices de son époque. Nous l'avons retrouvé dans le second volume du *Diable à Paris* aussi original, aussi puissant qu'il s'était montré dans le premier. Sa plume est aussi mordante que son crayon est habile; quels plus admirables portraits peut-on désirer des hommes et des femmes de certaines classes de la société actuelle que ses *philosophes*, ses *bourgeois*, ses *politiqueurs*, ses *revenus d'ailleurs*, ses *ceintures dorées*, ses *populaires*, ses *hommes et femmes de plumes*, ses *artistes*, etc.

Le succès du *Diable à Paris* a déterminé l'heureux éditeur de ce charmant ouvrage à réunir en volume les principaux dessins de Gavarni : « C'est en voyant réunis tous ces petits chefs-d'œuvre, disait-il dans son prospectus, qu'on jugera de l'importance de l'œuvre de Gavarni, qu'on en comprendra la valeur, qu'on sera frappé surtout de l'incroyable unité qui relie ces pièces en apparence si séparées; et qu'on sentira, en un mot, que ce qu'on a sous la main, c'est bien un livre plein d'idées, plein de faits, et non pas seulement un vain recueil d'images. Qui niera que, pour l'étude de nos mœurs, de nos habitudes, de nos caractères, de nos apparences et de nos costumes, le livre que nous publions, où se trouve peinte avec une si extraordinaire vivacité notre société tout entière, ne soit un livre précieux? que notre histoire un jour n'en soit plus facile à écrire? qu'un semblable livre, s'il eût pu être fait à toutes les époques, aurait singulièrement éclairé la marche de l'historien, et que tels peuples, par exemple les Grecs et les Romains, s'il l'on veut, pour citer ceux dont il nous reste pourtant le plus de souvenirs, nous seraient beaucoup plus familiers si, en même temps qu'ils avaient Aristophane et Térence, ils avaient eu un Gavarni? Qui niera enfin que, si de notre temps il doit rester quelque chose, ce puisse être ce qui le représente le mieux, c'est-à-dire cette œuvre multiple de celui de nos dessinateurs devant lesquels il a tour à tour posé, mais devant aucun plus complaisamment, ce semble que devant Gavarni? et n'est-ce pas d'ailleurs un des caractères de notre époque que le crayon l'ait si bien disputé de souplesse et d'agilité à la plume, qu'on puisse dire que l'œuvre de quelques-uns de nos dessinateurs égalera aux yeux de la postérité, si elle ne la dépasse pas, et achèvera en tous cas celle de nos écrivains?

« Notre but a donc été de compléter, par cette publication, le tableau de nos mœurs déjà commencé sous différentes formes dans nos précédentes publications; de le faire dans les mêmes conditions de luxe, de façon à ce que cette dernière partie soit le complément des premières, et de le faire surtout avec un bon marché auquel ne sont point habitués les amateurs de dessins et d'estampes. L'édition que nous préparons, revue, corrigée, dessinée entièrement à nouveau, augmentée en quelques parties, modifiée et épurée en quelques autres par l'auteur avec la plus scrupuleuse attention, gravée par nos meilleurs artistes et améliorée de tout ce qui fait la supériorité de ce genre de reproduction sur la reproduction toujours molle et insuffisante de la lithographie, contiendra tout ce que Gavarni a produit d'essentiel, et sera imprimée avec le plus grand soin; ce que le mode de publication presque toujours quotidien, employé jusque-là pour les œuvres de Gavarni, avait la plupart du temps rendu impossible. »

Ces promesses ont été tenues. Le premier volume des *Œuvres choisies de Gavarni* vient de paraître. Le second sera mis en vente le 10 décembre. Ce premier volume se compose de quatre séries : les *Enfants terribles*, la *Traduction en langue vulgaire*, les *Lorettes*, les *Actrices*. — Viendront ensuite les *Etudiants*, le *Carnaval*, les *Débardeurs*, les *Fourberies de femme*, *Paris le matin*, *Paris le soir*, la *Vie de jeune homme*, c'est-à-dire, selon l'expression de M. Théophile Gautier, « l'existence parisienne comprise à fond par un philosophe et rendue par un artiste. »

Ce premier volume s'ouvre par une introduction dans laquelle M. Th. Gautier apprécie ainsi le talent de Gavarni.

« Gavarni, disent les pédants, n'est qu'un caricaturiste, un faiseur de croquis plus ou moins frivoles, qu'on peut feuilleter pour s'amuser, mais qui n'ont rien de commun avec l'art. Les pédants se trompent. — Gavarni est un artiste du plus haut titre et du meilleur aloi. L'antiquité et la tradition n'ont rien à revendiquer dans son talent; il est complétement, exclusivement moderne... Nul dessinateur n'est plus original; vous ne lui trouvez aucun antécédent. Il est né comme un champignon entre les fentes du pavé de Paris...

« Gavarni est fantasque, mais non fantastique, ce qui est bien différent; quoique son crayon soit d'une légèreté extraordinaire, il s'astreint à la réalité; tous les détails indiqués, même par le trait le plus fugitif, sont justes et vrais. — Il connaît parfaitement les modes. — C'est lui qui les fait, et ses personnages ont toujours la toilette qui convient.

« Dans vingt-cinq ans, ce sera par Gavarni qu'on apprendra l'existence des duchesses de la rue du Helder, des lorettes, des étudiants; tout ce joyeux monde de la Bohème aura disparu devant les mœurs anglo-américaines qui tendent à nous envahir. Un pressentiment, dont il ne s'est peut-être pas rendu compte, l'a porté à croquer ces vives et spirituelles physionomies qui ne reparaîtront plus, et qui auront bientôt, dans son œuvre, une aussi haute valeur historique que les hiéroglyphes égyptiens. Cette ardente et folle génération, éclose en 1830, aura en son historien plus prévoyant que les artistes d'Egypte. Pour que le sens de ses dessins ne se perdît pas, Gavarni a eu soin de jeter en caractères phonétiques quelques mots au bas de ses croquis. Il a fait lui-même la légende de ses médailles : chacune de ses inscriptions est un vaudeville, une comédie, un roman de mœurs dans l'acception du mot. Il s'y révèle une incroyable connaissance du cœur humain. L'on ne sait le plus souvent si c'est la phrase qui illustre le dessin, ou le dessin qui illustre la phrase; mais ils sont inséparables.

« Ne vous imaginez pas que Gavarni soit un moraliste à la façon d'Hogarth, et qu'il vous raconte dans une suite d'estampes progressives les inconvénients des sept péchés capitaux; il ne prêche pas, il raconte; chez lui point d'indignation, point d'emphase déclamatoire; il prend le monde tel qu'il est, et ne croit pas le salut de l'humanité compromis, parce qu'un débardeur désespère un garde municipal, et qu'une lorette fait une grande consommation d'Arthurs au temps du carnaval. »

Toutefois, nous devons le dire, un *choix* a été fait parmi les œuvres de Gavarni, choix judicieux à coup sûr, et où rien d'essentiel n'aura été oublié, car il a été fait contradictoirement par quelques amis de Gavarni et par Gavarni lui-même. Le difficile, on le croira, n'a pas été de chercher, mais de rejeter.

La librairie Hetzel annonce pour les étrennes plusieurs autres publications illustrées qui ne sont pas encore achevées. — Un *Charles Nodier*, avec des eaux fortes, par Tony Johannot, des *petits Contes pour les enfants Paris marié*, *Paris a table*, *Paris à l'église*, etc. Nous y reviendrons avant le jour de l'an, mais les amateurs des beaux livres peuvent se procurer dès aujourd'hui les deux volumes du *Diable à Paris* (sept cent quatre-vingt-douze gravures), et le premier volume des *Œuvres choisies de Gavarni* (quatre-vingts grandes gravures).

Bulletin bibliographique.

Essai sur les Assemblées provinciales, et en particulier sur celles du Berry, 1778, 1790; par M. le baron de Girardot, conseiller de préfecture du Cher. 1 vol. in-8. — Bourges, 1845. *Vermeil*.

Avant 1789, les diverses provinces du royaume de France n'étaient pas soumises, en vertu des mêmes lois, à un mode d'administration uniforme. Elles se divisaient en pays d'élections et en pays d'états. Dans les pays d'états, des représentants du clergé, de la noblesse et du tiers état, réunis périodiquement, prenaient part au règlement des affaires de la province, et consentaient l'impôt, en vertu de privilèges, de franchises garantis par des stipulations et des traités. Le sort des pays d'élections était bien différent : rien ne les protégeait contre l'extension du pouvoir royal; rien ne les défendait contre l'oppression ministérielle et l'accroissement des impôts. Ce fut pour remédier aux maux dont souffraient ces États, que Turgot se proposait de créer, et que Necker créa les assemblées provinciales. Le premier essai fut fait dans la généralité du Berry, par application de ce vieil adage : *Experimentum in anima vili*. Le 12 juillet 1778, le roi signa, en son conseil, l'arrêt portant l'établissement d'une administration provinciale à Bourges. Neuf ans plus tard, de semblables assemblées étaient créées dans tous les pays d'élection. On en comptait vingt-deux. Elles ne subsistèrent pas longtemps. La révolution les détruisit; mais elles devaient revivre dans les directoires de districts et de départements. Elles sont aujourd'hui nos conseils généraux. La loi du 12 juin 1835 a enfin fixé leurs attributions, tour à tour étendues et restreintes outre mesure depuis 1789.

C'est l'histoire instructive et peu connue de ces assemblées provinciales que vient de publier M. le baron de Girardot. Nous avons lu son *Essai* avec un vif intérêt. M. le baron de Girardot nous donne d'abord de curieux détails sur l'administration des pays d'élections avant le ministère de Turgot; puis il nous fait connaître la constitution et les règlements des assemblées provinciales; et par l'analyse de leurs travaux, il nous apprend quels étaient, à l'époque de leur création, les abus de tout genre dont avait à souffrir la masse de la nation. Enfin, il termine ce long et utile travail en se demandant ce qu'ont fait les assemblées provinciales, ce qu'elles pouvaient faire pour la liberté et le bien-être des citoyens? Elles avaient été vivement attaquées, et non moins vivement défendues. M. le baron de Girardot reconnaît avec raison qu'elles furent, à l'époque de leur création, un immense progrès, mais que ce progrès ne pouvait pas tenir lieu d'une *révolution française*.

« La France, dit-il, devait trouver sa force dans son unité; les administrations provinciales, préoccupées d'intérêts locaux, méconnurent ce besoin. Elles auraient fait, au dix-huitième siècle, ce que les communes avaient fait au moyen âge, une révolution partielle, égoïste, insuffisante pour la nation. Après tout, leur excuse est dans le triste souvenir qu'avait laissé dans les provinces l'action souvent tyrannique du pouvoir central; rendues à elles-mêmes, elles ne songeaient qu'à s'en éloigner, à l'exemple des pays d'états.

« Ne dédaignons pas, ajoute-t-il, de jeter un regard en arrière sur ces assemblées trop oubliées; la se sont produits, pour la première fois, ces sentiments généreux qui sont aujourd'hui la loi politique de la France; un peu plus tard viendra la lutte, et le sang va couler à flots sur l'échafaud et sur le champ de bataille, spectacle souvent plein de grandeur, mais qui inspire autant d'effroi que d'admiration. Pour moi, qui expose ici des travaux plus calmes et des réformes pacifiques, j'ai été encore plus fier de mon pays en voyant avec quelle facilité on avait pu y former spontanément tant d'assemblées rebelles, libérales, bouillées dans leurs tentatives. Un noble ministre prend l'initiative, et aussitôt les intelligences se mettent en jeu, les cœurs s'animent pour améliorer tout ce qui contribue à la civilisation et au bien-être d'une nation. J'ai été heureux de montrer une fois de plus qu'en France les nobles pensées ne manquent jamais, ni l'intelligence pour les exécuter, ni la parole pour les exprimer. »

Quant à nous, nous sommes heureux, quand nous pouvons recommander à nos lecteurs des travaux historiques aussi consciencieux, aussi nouveaux, aussi utiles que l'*Essai sur les Assemblées provinciales* de M. le baron de Girardot.

Précis de l'Histoire des États-Unis d'Amérique, depuis leur colonisation jusqu'à ce jour, par M. le comte Pelet (de la Lozère), pair de France. — Paris, 1845. *Didot*. 1 vol. in-8. 7 fr. 50 c.

« Quels sont les matériaux de l'histoire? » se demande M. le comte Pelet (de la Lozère), en terminant la préface de l'histoire qu'il vient de publier sous le titre de *Précis de l'Histoire des États-Unis d'Amérique*. « Les guerres, les révolutions, les discordes civiles ou religieuses, les rivalités des princes et des grands. »

Cette question, ou plutôt cette réponse montre assez à quelle école historique appartient M. le comte Pelet (de la Lozère); elle contient tout à la fois l'analyse et la critique de son livre. Elle apprend, en effet, à ses futurs lecteurs qu'ils ne doivent chercher que le récit « des guerres, des révolutions, des discordes civiles ou religieuses, des rivalités des princes et des grands ». M. le comte Pelet (de la Lozère) le déclare lui-même dans un autre passage : il s'est seulement proposé de compléter les études politiques, économiques et morales de MM. de Tocqueville et Michel Chevalier; ajoutons du major Poussin, qu'il a oublié.

« On ne doit pas s'étonner, dit-il, que l'histoire des États-Unis n'ait pas plus d'étendue qu'elle n'en a dans cet écrit, si l'on considère qu'ils n'existent que depuis un demi-siècle, et que la plupart des causes qui alimentent les récits de l'historien ne se rencontrent point chez eux. Par leur position géographique, les États-Unis sont peu exposés à la guerre. Ils n'en ont eu qu'une de trois années pendant les vingt-cinq ans pendant lesquels toute l'Europe a été en feu. De révolutions, ils n'en ont point essuyé, car on ne peut donner ce nom au paisible changement qui s'est opéré en 1788. De guerres civiles et religieuses, ils n'en ont pas eu davantage, parce que toutes les querelles de partis se vident dans les élections, et parce que toutes les religions sont libres et sans aucun rapport avec le pouvoir civil, qui ne saurait en protéger une aux dépens des autres. Il n'y a aux États-Unis ni princes ni grands dont les rivalités puissent troubler la paix, mais seulement de hauts fonctionnaires élus pour un temps, et n'ayant que des pouvoirs très-limités... Les événements d'un intérêt général doivent donc être peu fréquents, etc. »

Est-ce donc là véritablement toute l'histoire, surtout l'histoire contemporaine, l'histoire d'un peuple né d'hier, et qui compte aujourd'hui parmi les plus grands peuples du monde? Nous ne le pensons pas. Dans notre opinion, tous ces événements que raconte M. le comte Pelet (de la Lozère), et dont il regrette la rareté, n'auraient pu avoir pour lui qu'un intérêt très-secondaire. Mais il ne nous appartient pas de développer ici une théorie de l'histoire, qui, d'ailleurs, n'aurait pas même le mérite de la nouveauté. Au lieu d'apprendre à M. le comte Pelet (de la Lozère) ce qu'il aurait dû faire, disons simplement à nos lecteurs ce qu'il a fait.

Un *Précis de l'Histoire des États-Unis*, c'est-à-dire un résumé chronologique des faits qui, selon lui, doivent alimenter les récits de l'historien. Ce précis est un de ces ouvrages faciles dont on peut se passer la fantaisie, lorsqu'on a quelques loisirs et une fortune suffisante pour le faire imprimer à ses frais. Le style, simple et correct, manque de vivacité et d'éclat. M. le comte Pelet (de la Lozère) n'est donc ni un historien, ni un écrivain. Toutefois, nous devons lui rendre cette justice, il n'a, selon ses propres expressions, « aspiré qu'à être le complément » des ouvrages de MM. de Tocqueville et Michel Chevalier. Sa modestie lui fait honneur. Jugé à son point de vue, son travail ne mérite que des éloges. Il comble une lacune fâcheuse; il réunit dans un seul volume une certaine collection de dates et de faits disséminés jusqu'alors dans un grand nombre d'ouvrages, de revues et de journaux; car il se termine seulement à l'année 1845. En un mot, il épargnera une perte de temps considérable à toutes les personnes qui voudront étudier l'histoire des États-Unis. Être utile, n'était-ce pas le seul but de M. le comte Pelet (de la Lozère)?

Le *Précis* de M. le comte Pelet (de la Lozère) n'a que trois cent soixante-six pages; mais il est suivi d'un appendice de deux cents pages. Cet appendice se compose de notes et pièces justificatives, qui donnent une grande valeur au *Précis*. On y trouvera des renseignements curieux sur le percement de l'isthme de Panama, et le Texas, la déclaration d'indépendance, la constitution des États-Unis, les amendements de cette constitution, toutes les pièces officielles relatives à l'affaire de la Caroline du Sud, et le traité conclu en 1842 pour régler les limites entre le territoire des États-Unis et les possessions de Sa Majesté Britannique dans l'Amérique du Nord, pour l'abolition définitive de la traite des noirs et pour l'extradition des criminels.

Hygiène oculaire, ou conseils aux personnes dont les yeux sont faibles et d'une grande sensibilité, avec de nouvelles considérations sur la cause de la myopie ou vue basse; par M. J.-H. Réveillé-Parise. Troisième édition. — Paris, 1845. *Méquignon-Marvis fils*, rue de l'École-de-Médecine, 5.

Ce petit livre d'un docteur bien connu dans la littérature médicale a un mérite incontestable, celui d'être utile. Les précieux conseils qu'il renferme seront surtout appréciés par les personnes que des travaux de cabinet mettent dans la nécessité de se livrer à des lectures répétées et fatigantes. Les divisions suivies par l'auteur de l'*Hygiène oculaire* montrent avec quel soin il a traité toutes les questions qui se rattachaient à son sujet. Après s'être livré à des considérations générales sur le sens de la vue, M. Réveillé-Parise s'occupe successivement des points suivants : de la négligence que l'on apporte en général à la conservation des yeux; comment les yeux s'affaiblissent; principe fondamental des soins qu'ils exigent; soins d'hygiène générale relatifs à la vue; règles particulières; soins des yeux selon les âges; principes relatifs à l'usage des verres; du choix des verres; des lunettes artificielles; conduite à tenir dans les cas d'accidents ou de maladies légères des yeux; considérations sur les causes de la myopie.

Tel est le cadre tracé et suivi par M. Réveillé-Parise; les deux premières éditions du livre ne laissent aucun doute sur celui de la troisième. Les opinions qu'il émet ont été ratifiées par la science, et reproduites par le plus grand nombre des auteurs qui se sont occupés du sujet. Il a même eu les honneurs de la contrefaçon belge; seulement, il faut être juste, on a substitué au nom de l'auteur français, un nom belge. — Quelle délicatesse!

A partir du 4 octobre, les ANNONCES DE L'ILLUSTRATION sont reçues rue Vivienne, 4, à la *Compagnie de Publicité*.
Prix de la ligne, Librairie et Industrie, 90 centimes.

5e ÉDITION ILLUSTRÉE. **PAGNERRE, ÉDITEUR, RUE DE SEINE, 14 BIS.** 5e ÉDITION ILLUSTRÉE.

RÉVOLUTION FRANÇAISE HISTOIRE DE DIX ANS, 1830-1840, PAR M. LOUIS BLANC

Illustrée de 25 magnifiques gravures sur acier :

12 SUJETS DESSINÉS PAR **JEANRON**, 12 PORTRAITS DES CÉLÉBRITÉS CONTEMPORAINES ET LE PORTRAIT DE L'AUTEUR DESSINÉ PAR **MERCURI** ET GRAVÉ PAR FRANCOIS.

LISTE DES GRAVURES.
Une barricade. Le peuple aux Tuileries. Révolution de Belgique. Révolution de Pologne. Prise d'Ancône. Le Choléra à Paris. Arrestation de la duch. de Berri. Lafayette. Prise d'Anvers. 2e Insurrection de Lyon. Mort d'Armand Carrel. Prise de Constantine. Ibrahim à Nezib.

LISTE DES PORTRAITS.
Casimir Périer. Lafayette. Guizot. Louis-Philippe. Dupin aîné. Laffite. Odilon Barrot. Berryer. Garnier-Pagès. Thiers. Cormenin. Arago.

NOMS DES PEINTRES ET DES GRAVEURS.
SUJETS. PEINTRE : M. Jeanron. GRAVEURS : MM. Colin, Demarne, Friley, Gabriel, Garnier, Geoffroy, Lechard, Nargeot, Oudiwaite.
PORTRAITS. PEINTRES : MM. Calamatta, David (d'Angers), P. Delaroche, Hersent, Marckl, Mercuri, Roberston, A. Scheffer, H. Scheffer. GRAVEURS : MM. Burdet, Caron, Charles Blanc, François, Giroux, Gouthière, C. Jacquemin, Mauduison.

5 beaux volumes in-8°, publiés en 50 livraisons, une tous les samedis. — Prix : 5 francs le volume, 50 centimes la livraison. — Le premier volume et la première livraison sont en vente.
Les cinq volumes seront publiés avant la fin du mois. **PRIME AUX CINQ MILLE PREMIERS SOUSCRIPTEURS.** Les cinq volumes seront publiés avant la fin du mois.
Les cinq mille premiers souscripteurs recevront, à part, avec le dernier vol. ou la dernière livr., une très-belle épreuve du portrait de l'auteur par MERCURI, sur papier de Chine, in-4°, et pouvant être encadrée.

NOTA. Les souscripteurs aux PRÉCÉDENTES ÉDITIONS sont prévenus qu'après le mois de janvier ils ne pourront plus retirer les 4e et 5e vol. Les trois premiers volumes sont entièrement épuisés.

W. COQUEBERT, éditeur de l'**HISTOIRE DES GIRONDINS**, par M. **A. DE LAMARTINE**, 18, rue Jacob, à Paris.

Ouvrage de luxe terminé.

LA BRETAGNE
ANCIENNE ET MODERNE,
Par M. PITRE-CHEVALIER,
Illustrée par MM. Ad. LELEUX, PENGUILLY et TONY JOHANNOT.

Un splendide volume, très-grand in-8 jésus, orné : 1° de 20 vignettes sur acier ; 2° d'un beau portrait de M. de CHATEAUBRIAND ; 3° de plus de 200 gravures sur bois dans le texte ; 4° de 12 grands bois de types, costumes bretons, tirés à part ; 5° de 2 cartes géographiques ; 6° d'une planche de monnaies ; 7° de 6 planches d'armoiries, imprimées en couleur et contenant 480 écussons. PRIX BROCHÉ : 20 francs, et avec la magnifique reliure en or, argent et couleurs : 30 francs.

Ouvrage de luxe terminé.

LE FOYER BRETON
TRADITIONS POPULAIRES,
par M. EMILE SOUVESTRE.
Illustré par MM. AD. LELEUX, PENGUILLY, TONY JOHANNOT, FORTIN et SAINT-GERMAIN.

Un joli volume grand in-8° et orné de quatre belles eaux-fortes par M. CH. JACQUE, d'un portrait de M. SOUVESTRE et de plus de 50 gravures sur bois imprimées dans le texte. Prix broché..... 7 fr. 50 c.
Et avec la couverture spéciale de reliure... 12 fr.

Ouvrage de luxe terminé.

LE MONDE
TEL QU'IL SERA EN L'AN 5000,
par M. EMILE SOUVESTRE.
Illustré par MM. BERTALL, PENGUILLY et SAINT-GERMAIN.

Un beau volume grand in-8° vélin, orné de 10 grands sujets sur bois, tirés à part, et de plus de 80 gravures imprimés dans le texte.
Prix broché. . . . . 10 fr.
Et avec la couverture spéciale de reliure, prix. . 15.

HISTOIRE POPULAIRE
Anecdotique et pittoresque
DE NAPOLÉON
ET DE LA GRANDE ARMÉE,
PAR EMILE MARCO DE SAINT-HILAIRE,
Illustrée de plus de 200 dessins par JULES DAVID. — 32 livr. à 50 cent.
Prix du volume : 16 francs.

LES RUES DE PARIS,
PARIS ANCIEN ET MODERNE,
Origine, Histoire, Monuments, Mœurs, Chroniques.
Ouvrage rédigé par l'élite de la littérature
Illustré de 300 dess.—80 l. à 30 c.
Prix des deux vol. 24 fr.

Chez **P. BOIZARD**, éditeur, rue Jacob, 25, et chez tous les libraires de France et de l'étranger,
Ouvrages terminés **POUR ÉTRENNES.**

LE SECRET DE ROME AU XIXe SIÈCLE
MYSTÈRES, TYPES, MŒURS ET ABUS DU CLERGÉ CATHOLIQUE
1° LE PEUPLE, 2° LA COUR, 3° L'ÉGLISE
Par EUGÈNE BRIFFAULT,
Illustré de 200 dessins. — 50 livraisons à 50 centimes. — Prix du volume : 15 francs.

MYSTÈRES DE L'INQUISITION D'ESPAGNE
PAR M. V. DE FERÉAL,
Avec notes historiques et une Introduction de **M. MANUEL DE CUENDIAS**
Illustrés de 200 dessins, — 50 livraisons à 50 centimes. — Prix du volume : 15 francs.

LES ENVIRONS DE PARIS,
Histoire, Paysage, Monuments, Mœurs, Tradition.
Ouvrage rédigé par l'élite de la littérature, sous la direction de CH. NODIER et L. LURINE. — Illustré de 200 dessins.
Prix du volume : 15 francs.

MORALE EN ACTION
OU LES BONS EXEMPLES
Ouvrage exécuté par MM. B. DELESSERT et le baron de GÉRANDO
Illustré de 200 dessins par J. DAVID.
Prix du volume : 10 francs.

HISTOIRE DE NAPOLÉON,
racontée aux enfants petits et grands
Par L. LURINE.
Illustrée de 100 dess.—P. du vol. : 5 f.

Tous ces ouvrages se vendent par livraisons et en volumes complets, brochés ou reliés avec dos et plaques en or.

MAGNIFIQUES ÉTRENNES — publication de luxe paraissant trois fois par mois. — 36 NUMÉROS PAR AN.

1000 Dessins de Broderies, Tapisseries et d'ameublem.
20 Gravures de Modes coloriées, inédites.
12 Morceaux de musique.

LE JOURNAL DES DAMES.

ABONNEMENTS :

	Paris.	Départ.	Étrang.
Un an. .	25 f.	30 f.	35 f.
Six mois	15	15	18
Trois mois	7 50	8 50	10

LE PREMIER NUMÉRO PARAÎTRA LE 25 DÉCEMBRE PROCHAIN.

Chaque numéro, imprimé avec luxe, aura une feuille d'impression de 16 pages, format in-8° jésus. Il contiendra une **CHRONIQUE DE PARIS**, une **NOUVELLE** ou un **FEUILLETON-ROMAN**, signé par les noms les plus accrédités de la littérature contemporaine.—Une **REVUE CRITIQUE DES THÉATRES ET DES CONCERTS**, due à la plume du COURRIER DES SPECTACLES, pseudonyme de l'un des principaux feuilletonistes. — Un **BULLETIN** exact et détaillé de la **MODE**, indiquant scrupuleusement toutes ses variations et explicatif de la gravure dont il sera accompagné. — Un **ARTICLE D'HYGIÈNE** spécialement rédigé en vue des besoins particuliers aux dames, et confié à un médecin habile à traiter ces questions délicates et importantes. — Une **CHRONIQUE DES FAITS JUDICIAIRES** de nature à piquer la curiosité des lectrices. — L'**ADRESSE DE TOUS LES MAGASINS** de confection, de modes, de parures, qui méritent d'être recommandés tant pour leur réputation de bon goût que pour la loyauté de leurs rapports avec la clientèle.

Les bureaux de la direction sont provisoirement établis : 21 rue Saint-Guillaume-Saint-Germain, où doivent être adressés (franco) *les demandes d'abonnements, les mandats de poste ou à vue sur le trésor.*

LONGUEVILLE,
10, rue Richelieu, près le Théâtre-Français.
CHEMISES.

HENRI LEVILLAYER, CHEMISIER,
rue Richelieu, 81, à l'entre-sol. La clientèle riche nous saura gré de lui faire connaître l'agrandissement des ateliers de ce bon chemisier, qui réunit la perfection aux prix les plus bas. Depôt de toiles fil de main ; chemises nouveaux modèles, depuis 5 fr. ; caleçons, gilets de flanelle, cravates et faux cols piqués, 4 fr. 50 c. la douzaine. Confection garantie. (On se charge des façons.)

LIMONINE.
Avec quatre ou cinq gouttes de ce précieux EXTRAIT DE CITRON, on convertit instantanément un verre d'eau sucrée en une excellente limonade. La LIMONINE est également convenable pour punch, glaces, préparations culinaires, etc. — Un flacon de 2 fr. suffit pour faire plus de 120 verres de limonade. — Dépôt principal, passage Choiseul, 21, et chez MM. les épiciers de Paris et des départements.

MADAME CLÉMENT, auteur du CORBEAU SANGLANT, vend cet intéressant ouvrage sur l'avenir dévoilé, 50 c. et 75 c., avec portrait, rue de Tournon, 5, maison précédemment occupée par mademoiselle Lenormand.

RHUMES, IRRITATIONS, INFLAMMATIONS.
LE SIROP ANTIPHLOGISTIQUE DE BRIANT, de plus en plus apprécié pour le traitement des irritations et inflammations de la poitrine, de l'estomac et des intestins, est prescrit avec un succès toujours croissant par les plus célèbres médecins de la capitale, membres de l'Académie et de la Faculté royale de Médecine. Ce sirop est, en effet, la préparation la plus efficace pour combattre les plus cruelles maladies d'où résultent les RHUMES, CATARRHES, CRACHEMENTS DE SANG, CROUPS, COQUELUCHES, DYSSENTERIES, etc., etc. —Pharmacie BRIANT, rue Saint-Denis, 157 (ci-devant 141, et 154.)

LE CHOCOLAT MÉNIER,
comme tout produit avantageusement connu, a excité la cupidité des contrefacteurs. Sa forme particulière et ses enveloppes ont été copiées, et les MEDAILLES dont il est revêtu ont été remplacées par des dessins auxquels on s'est efforcé de donner la même apparence. Les amateurs de cet excellent produit voudront bien exiger que le nom MENIER soit sur les étiquettes et sur les tablettes.

Dépôt principal, passage Choiseul, 21, et chez un grand nombre de pharmaciens et d'épiciers de Paris et de toute la France.

PANSEMENT DES VESICATOIRES
Facile, régulier, inodore, avec PAPIER COMPRESSE et SERRE-BRAS
D'ALBESPEYRES,
Faub. St-Denis, 84, et dans les pharm. de province et de l'étranger.

La COMPAGNIE DE PUBLICITÉ, 4, rue Vivienne, reçoit les annonces pour la combinaison des dix journaux, au prix de 2 fr. 20 c. la ligne.

Le lieutenant général comte Compans.

Encore un hommage funèbre à rendre à un de ces héros de la république et de l'empire. La tombe s'est encore ouverte pour un de ces volontaires de 1792, un de ces soldats improvisés qui prirent goût à la gloire et devinrent des généraux illustres. Compans, retiré dans le département d'où il était parti pour courir à la frontière, et où il était revenu après une longue carrière si noblement remplie, chargé d'ans et de blessures, vient d'y mourir dans sa soixante-dix-septième année.

A l'armée des Alpes, à l'armée d'Italie, au siége de Toulon, à l'armée des Pyrénées-Orientales, et de nouveau encore à l'armée d'Italie, Compans s'était successivement distingué partout, et avait su mériter l'estime et la confiance de Dugommier, de Grenier, de Championnet, de Suchet, de Masséna, de Bonaparte, de tous les généraux sous lesquels il avait servi. Dès 1798, sa conduite en Italie contre les Autrichiens et contre les Russes lui valut le grade de général de brigade. A Murazzo, à San-Giacomo, à Montebello, il fit des prodiges de valeur, fut grièvement blessé à Austerlitz, et sut conquérir à Iéna le grade de général de division. Napoléon, qui le regardait avec raison comme un de ses meilleurs officiers généraux, ne tarda pas à lui donner d'autres témoignages de son estime en le créant successivement grand-aigle de l'ordre de la Légion d'honneur, comte et grand-croix de l'ordre de la Réunion.

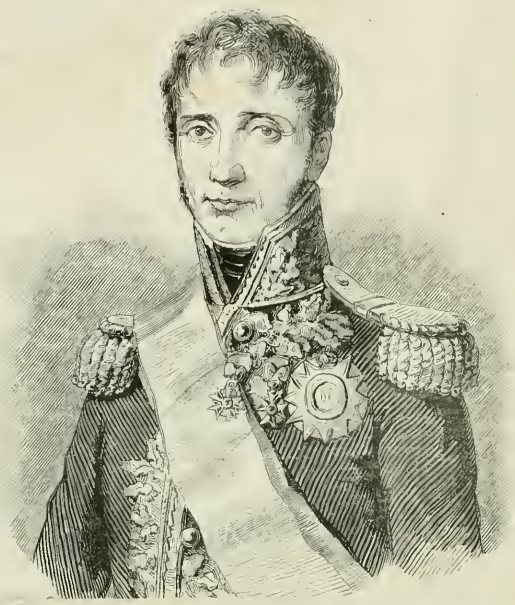

Compans continua à s'associer aux exploits de l'empire, et il n'est guère de bulletins dans lesquels son nom n'ait été honorablement cité. Durant la campagne de Russie, il faisait partie du corps du prince d'Eckmühl. Dans la retraite, il fit des prodiges de valeur. A Lutzen, à Bautzen, à Wachau, à Leipsick, ses efforts furent héroïques, et quand, criblé de balles et de coups de sabre, il prit part à la campagne de France, il fut au premier rang des braves qui disputèrent le terrain pied à pied. Sa défense de Sezanne est un des beaux faits de notre histoire militaire.

Le général Compans avait été appelé à la chambre des pairs le 17 août 1818. Il y vota constamment avec l'opposition constitutionnelle de la restauration. Depuis plusieurs années, aux prises avec les infirmités, il s'était enseveli dans la retraite.

Modes.

Tandis que des fusions s'opèrent de tous côtés dans le monde financier, il se forme, au contraire, une scission dans le monde des modistes. Une partie des grandes maisons de modes garde intacte la forme Pamela; une autre partie se contente de la modifier légèrement, en conservant l'évasement de la passe et en la rapprochant des joues. Enfin, la portion complétement dissidente abandonne entièrement cette forme. Parmi ces dernières, nous devons citer la maison Lucy-Hocquet, dont le boudoir, placé dans le voisinage des riches hôtels de la rue de la Paix, est devenu principalement le rendez-vous de la fashion étrangère. Cette habile modiste a remplacé le chapeau Pamela par un autre chapeau dit à *la Duchesse*, dont la passe abaissée encadre plus agréablement la figure; le velours plein ou épingle continue à être employé pour ces chapeaux de promenade avec les plumes et aigrettes, soit naturelles, soit assorties à la couleur généralement foncée de l'étoffe. Nous avons remarqué dans le même magasin des bonnets à la Sevigné, à la Charlotte Corday et à la Maintenon, ornés de grosses roses, qui ne peuvent manquer de produire un charmant effet au spectacle ou dans les soirées.

S'il ne se manifeste qu'une simple scission parmi les modistes, il y a en revanche anarchie complète parmi les couturières, au moins quant à la forme des robes. Après les redingotes amazones en casimir ou en drap léger et les redingotes à la mousquetaire décorées de passementeries en point d'Espagne, nous trouvons les corsages indistinctement montant, tout à fait fermés, ou bien ouverts en cœur et à grands revers; les uns, formant le gilet, présentent deux pointes évasées au bas de la ceinture; d'autres ont des basquines tournantes à la catalane avec caraco dans le bas du dos.

Mais ce qui constitue l'élégance en fait de robes, c'est le luxe de leur décoration, qui est poussé au plus haut degré; les boutons, la passementerie (comme dans notre gravure), l'acier, la marcassite, et même les pierres précieuses, font monter les garnitures de certaines robes à un prix fabuleux, surpassé seulement par celui des mouchoirs, qui empruntent une richesse princière à la dentelle et à la broderie; des dessinateurs habiles consacrent aujourd'hui leur talent à créer, pour l'ornementation du mouchoir, des complications de chiffres, de devises, cartouches et écussons, dont le talent si connu des brodeuses parisiennes traduit les contours en soie de toutes couleurs entremêlées de fils d'or et d'argent.

Les cordonniers ont enfin compris que le maroquin employé à la chaussure était destiné, non pas à couvrir à peine le bout de l'orteil, mais à soutenir le pied; aussi font-ils monter beaucoup plus haut que par le passé la peau des bottines; un talon étroit et convenablement élevé ajoute à la grâce de la cambrure et garantit en partie la chaussure du contact de l'humidité.

Quant aux pardessus et aux vêtements destinés à préserver du froid, nous n'avons à enregistrer d'autres formes nouvelles que celles auxquelles on a donné les noms de paletot-caprice, pelisse-rouliere et châtelaines; ces dernières, qui ressemblent à un large mantelet, descendent fort bas, ont pour garniture, mais seulement par derrière, un volant assez haut taillé en biais, posé presqu'à plat, de manière cependant à bâdiner un peu.

Les coiffures en cheveux ornées de fleurs naturelles ou artificielles menacent de remplacer cet hiver les bonnets et autres coiffures ajustées; cette tendance, qu'on peut remarquer au Théâtre-Italien, offre aux femmes l'avantage de tourner leur chevelure de la manière qui sied le mieux à leur physionomie. C'est ainsi que l'on peut voir indistinctement employés les bandeaux lisses ou ondulés, les boucles tombantes à l'anglaise ou tournées sur l'oreille et se rattachant au derrière de la coiffure, qui se compose invariablement d'une double torsade, d'une natte ou de cheveux tordus et relevés en casque. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que cette simplicité, qui convient au théâtre, devient au bal un luxe par la simple adjonction de quelques épingles en brillants, ou de grappes de fuchsia et autres fleurs tombantes.

Jamais le goût et le travail lyonnais n'ont produit de plus riches étoffes que cette année; les damas brochés couleur sur couleur à larges rayures ornées de guirlandes de fleurs nuancées, les pekins satinés, la moire à rayures de velours s'offrent, dans tous les magasins de haute nouveauté, aux regards éblouis et à l'indécision des femmes élégantes qui tiennent à inaugurer avec éclat les premiers bals de la saison.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Une bergère occupée à tresser des fleurs se rencontre souvent dans les tableaux de Watteau.

On s'abonne chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les *Correspondants du Comptoir central de la Librairie*.

A Londres, chez J. Thomas, 1, Finch Lane Cornhill.

A Saint-Petersbourg, chez J. Issakoff, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-Impériale; Gostinoi-Dvor, 22. — F. Bellizard et Cᵉ, éditeurs de la *Revue étrangère*, au pont de Police maison de l'église hollandaise.

A Alger, chez Bastide et chez Dubos, libraires.

Chez V. Hebert, à la Nouvelle-Orléans (États-Unis).

A New-York, au bureau du *Courrier des États-Unis*, et chez tous les agents de ce journal.

A Madrid, chez Casimir Munier, Casa Fontana de Oro.

Jacques DUFOCHET.

Tiré à la presse mécanique de Lacrampe et Cᵉ, rue Damiette, 2

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.

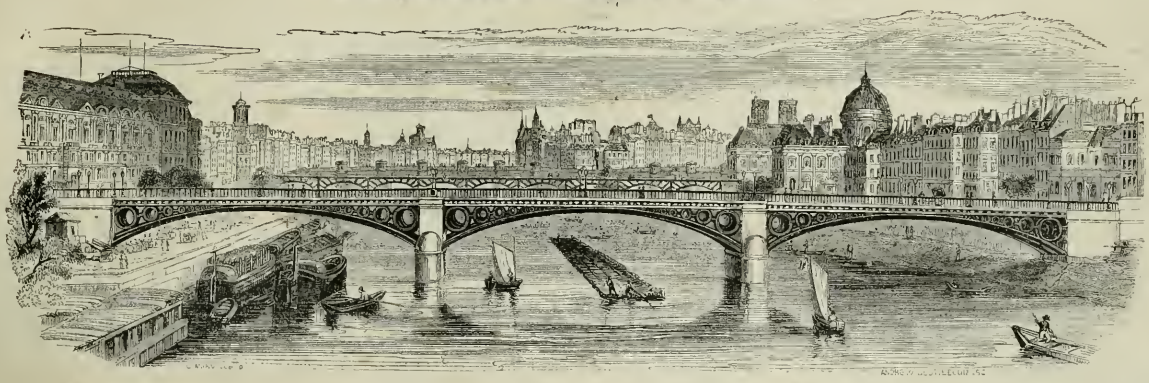

Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N° 147. Vol. VI. — SAMEDI 20 DÉCEMBRE 1845.
Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an ; 32 fr.
Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Histoire de la Semaine. *Portraits de lord Wellington et de lord Palmerston.* — **Courrier de Paris.** — **Théâtres.** *Une Scène des Éléphants de la Pagode.* — **Exposition de peinture et de sculpture de Bruxelles.** *Les chiens et le perroquet ; Groupe d'enfants ; Le Marchand de bijoux ; Un Hivernage dans la Nouvelle-Zélande.* — **Le Panneau de boiserie.** Nouvelle, par M. Fabre d'Olivet. (Fin.) — **Le Caucase.** Quatre gravures, d'après les aquarelles du prince Gagarine. *Un parti de Tcherkesses allant faire du butin ; Un halte de chasse en Mingrélie ; Palais du khan de Bakou ; Types des principaux peuples du Caucase.* — **Les insectes nuisibles à l'agriculture.** Moyens de les détruire, par M. Robert. *Dix-sept Gravures.* — **Galerie de l'Illustration.** — **Correspondance.** — **Publications illustrées.** *Histoire d'Angleterre*, par MM. de Roujoux et Mainguet. *Neuf Gravures.* — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces.** — **Musée algérien à Paris.** *Mozaïque de Koudiat-Aty.* — **Rébus.**

Histoire de la Semaine.

Reconstitution du conseil de l'université. — M. le ministre de l'instruction publique vient de publier une série d'ordonnances qui rétablit le conseil royal de l'Université sur les bases du décret organique du 17 mars 1808. Cette mesure a été accueillie par l'opinion avec des sentiments divers ; elle devra être déférée aux Chambres à l'occasion du traitement de deux nouveaux conseillers titulaires qui portent à dix, au lieu de huit, le nombre de ces fonctionnaires.

Destitution d'un receveur général. — Un acte de M. le ministre des finances a fourni, avec la mesure de son collègue de l'instruction publique, matière à la polémique de la semaine entière. Le doyen des receveurs généraux, M. Baudon (de la Seine-Inférieure) a été révoqué parce que son nom a figuré pour la forme sur une liste de *fusionistes* pour la concession de la ligne de Lyon. On a fait observer que si le ministère regardait les fusions comme coupables, il était de son devoir de les déjouer en ajournant les adjudications, mais que ne le pas faire, et frapper ceux qui *fusionnent*, c'est se montrer presque inconséquent.

Cette destitution menace par contre-coup la place de Rouen d'une véritable crise. M. Baudon, dont la fortune est considérable et le crédit immense, escomptait plus à lui seul aux industriels et aux armateurs de la ville et du département, que tous les banquiers et la banque de Rouen ensemble. Son portefeuille est plein de valeurs dont les échéances deviendront définitives s'il entre en liquidation, comme on s'y attend, aujourd'hui que rien ne le retient plus à Rouen. Il résultera de ces crédits nombreux arrêtés tous en même temps, une secousse générale et de nombreux malheurs particuliers. — M. Baudon, qui était en même temps régent de la banque de France, à titre de receveur général, a envoyé sa

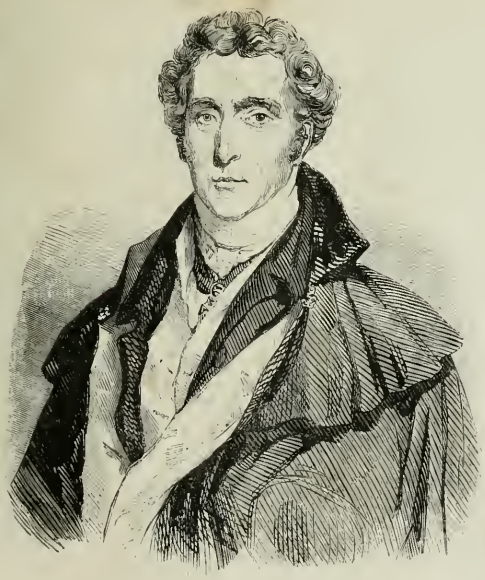

(Lord Wellington.)

(Lord Palmerston.)

démission au gouverneur. On annonce qu'un grand nombre d'actionnaires se proposent de porter leurs voix sur lui pour le faire rentrer au conseil de régence comme banquier et en remplacement d'un autre régent auquel on a été amené à demander sa démission. On annonce aussi que, pour amortir l'effet de la destitution et conjurer la rancune du destitué, son fils va être appelé à la recette générale de Montpellier.

Conseils généraux de l'agriculture, des manufactures et du commerce. — Ces conseils ont vu ouvrir leur session le 15 par un discours de M. le ministre du commerce. Le lendemain ils ont constitué leurs bureaux respectifs.

Le conseil général d'agriculture s'est réuni au nombre de trente-huit membres ; il a nommé pour président M. le duc Decazes, et pour vice-présidents MM. le comte de Gasparin, Darblay et Thouret. Il s'est ensuite divisé en onze commissions dont voici le titre : Des irrigations ; — du crédit agricole ; — de l'amélioration des races de bestiaux ; — des laines ; — des lins ; — des vins ; — de l'instruction agricole ; — des fers et des aciers ; des caisses de prévoyance ; — de la vaine pâture ; — des vœux et objets divers.

Le conseil général des manufactures a nommé pour président M. Mimerel, et pour vice-président M. Bérard.

Le conseil général du commerce a élu M. Legentil président et M. Delaroche secrétaire.

Dispositions contre la traite. — Le *Moniteur* a publié une déclaration faite au nom de la France et de la Grande-Bretagne, en vertu de l'article 7 de la convention du 29

mai 1845. De cette déclaration il résulte qu'à partir du 6 mars 1846, les mandats délivrés aux croiseurs en vertu des traités de 1831 et 1835 doivent être respectivement restitués. La nouvelle convention va être jugée à l'usage. Nous désirons vivement que l'article 8, établissant la visite réciproque pour s'assurer de la sincérité des pavillons, ne ressuscite pas les vexations et les abus auxquels la France a voulu mettre fin en abolissant le droit de visite et de recherche que remplace la nouvelle convention.

Afrique française. — Les bulletins que l'on reçoit continuent à être aussi stériles en résultats d'ensemble et aussi pénibles en résultats particuliers. Nous empruntons à la correspondance d'une feuille ministérielle du soir, le *Moniteur parisien*, le passage qui suit :

« Voici de nouveaux renseignements sur la dernière excursion du colonel Saint-Arnaud, qui se trouvent dans une lettre d'un officier de cette colonne, du 25 novembre :

« Nous avons tué 695 personnes aux Medjaja, pris 2,000 « têtes de bétail, abîmé les Rebta, les Beni-Madoun et la « partie montagneuse des Beni-Hidja et razzié les Hemnis. « Nous partons encore ce soir pour battre la population « entre Tisi-Salaï, Rissa et Tifiltis. Malheureusement ces suc- « cès amènent peu de résultats. »

Maroc. — M. Léon Roches, interprète principal de l'armée d'Afrique, détaché depuis quelques mois près de notre consul général intérimaire au Maroc, est rentré à Tanger le 29 novembre, venant de Rabat, où il était allé notifier à l'empereur les volontés du gouvernement français.

Sur les représentations de notre envoyé, l'empereur vient de destituer les gouverneurs d'Ouchda, de Tezza et du Rif, qui ont jusqu'à présent toléré avec trop de mollesse les envahissements de l'émir.

Des troupes vont être envoyées de Fez, sur la frontière de l'Algérie, pour forcer les tribus algériennes émigrées sur le territoire marocain, à rentrer sur le sol de l'Algérie, conformément aux conventions du traité de Lalla-Maghrnia, et s'opposer, par tous les moyens possibles, à la rentrée de l'émir au Maroc. Le commandement de ces troupes sera confié à l'un des membres de la famille impériale.

Sidi-Ben-Abbou, gouverneur actuel de Tanger, est nommé pacha du Rif. Un millier de cavaliers d'élite est mis à sa disposition pour faire reconnaître son autorité et respecter les ordres de l'empereur.

La promotion de Ben-Abbou à un poste si éminent et si difficile, sous le patronage de la France, est un fait très-significatif. Lors du bombardement de Tanger, le kaïd Ben-Abbou n'était qu'un simple capitaine, commandant la garnison régulière; la ville alors était gouvernée par un vieillard respectable, marchand de tabac, sans influence, et incapable de protéger la ville, non pas contre les chrétiens, mais contre les montagnards, qui voulaient la mettre au pillage, et qui déjà même profitaient du désordre occasionné par le bombardement pour pénétrer dans la ville et enlever toutes les richesses qu'elle renfermait.

Ben-Abbou fut alors proclamé, par les habitants, gouverneur de la ville. Son premier soin fut de se rendre au consulat de France, qui était menacé par des pillards, et d'y placer un poste pour le garantir de toute déprédation. Il arriva à la porte du consulat au moment où des voleurs cherchaient à l'enfoncer, et il brûla la cervelle à l'un d'eux. Chose digne de remarque, pas une épingle n'a été soustraite dans la maison de notre consul général, grâce à la fermeté de Ben-Abbou. Les Kabiles du Rif, qui cernaient la ville du côté de terre et l'attaquaient pendant que nous la bombardions, furent repoussés.

La conduite ferme, sage et prudente de Ben-Abbou lui valut l'estime de tout le corps consulaire, qui obtint la confirmation de sa nomination à la dignité de gouverneur de Tanger. Le 10 septembre 1844, quelques heures avant la signature du traité, Ben-Abbou vint, à bord du vaisseau le *Suffren*, renouveler au prince de Joinville les propositions pacifiques de l'empereur, et le prince profita de cette occasion pour témoigner à son ennemi combien sa belle défense de Tanger lui inspirait d'estime. Les paroles bienveillantes du prince de Joinville et les présents qui les accompagnaient rallièrent complétement Ben-Abbou à notre cause, et depuis lors ses sympathies pour nous ne se sont jamais démenties.

M. Roches, ainsi que M. Hamond, auditeur au conseil d'État, ont dû s'embarquer, le 4 décembre, sur *le Météore*, avec l'ambassade marocaine qu'ils amènent en France.

L'agitation la plus grande règne au Maroc : les provinces méridionales sont en insurrection, et on annonce que les Rifins et toutes les tribus de la frontière algérienne adhèrent à la nomination d'Abd-el-Kader, en qualité de sultan.

Renouvellement de la convention commerciale avec la Belgique. — *L'Émancipation* de Bruxelles, du 16 décembre, annonce en ces termes le renouvellement de la convention du 16 juillet :

« Une nouvelle convention de commerce a été signée à Paris, samedi dernier, entre les gouvernements de Belgique et de la France.

« M. le prince de Ligne et M. Van Praet ont représenté la Belgique dans les négociations. M. Guizot, M. Cunin-Gridaine et M. Lacave-Laplagne, auxquels s'est souvent adjoint M. Duchâtel, ont stipulé au nom de la France. M. Grétérin, directeur général des douanes, a été appelé à plusieurs conférences. Les négociations, commencées en octobre, avaient été suspendues pour un moment, au commencement du mois de novembre. Elles n'ont pas duré moins de deux mois pleins. M. Van Praet, qui était absent depuis deux mois, est de retour à Bruxelles. »

Taïti. — Notre situation s'est sensiblement améliorée à Taïti. A la date des dernières nouvelles, 22 juin, les naturels se tenaient toujours dans le camp de Pomavia, mais loin de songer à nous attaquer, ils accueillaient cordialement les Français qui allaient les visiter. Pomaré persiste dans son hostilité à notre égard, mais son crédit baisse de jour en jour. Les indigènes commencent à reconnaître qu'on s'est joué d'eux en leur présentant la France comme une petite puissance. Il faut le dire, d'ailleurs, le commandant actuel de la station anglaise est animé de sentiments fort différents de ceux qui ont dirigé la conduite du commandant du *Basilic*. Le 1er mai, jour de la fête du roi des Français, le capitaine du *Salamander* s'est franchement associé aux démonstrations de la garnison. Cet accord a produit un excellent effet. Le gouverneur, M. Bruat, a, en conséquence, levé l'état de siége qui pesait sur l'île.

Le lendemain de la fête du roi, les chefs de l'île se sont réunis en session législative. Hitoti, président de la haute cour indigène, a été nommé président de l'assemblée par le gouverneur; ce choix a été accueilli par d'unanimes acclamations. L'assemblée a décidé ensuite, à l'unanimité, que toutes ses résolutions seraient soumises à la sanction du gouverneur. M. Bruat, dont le crédit moral paraît s'être considérablement accru depuis qu'on l'a vu résister avec tant de suite et de fermeté aux intrigues de Pomaré et aux injustes prétentions des Anglais; la session a duré sept jours. Ont été abrogées les lois qui interdisaient la fabrication des spiritueux, le mariage entre les blancs et les indigènes, et les danses nationales. Des lois ont été portées pour punir le concubinage et l'adultère et régler la vente et la location des biens. Toutes ces lois, sauf celle sur la fabrication des spiritueux, ont reçu la sanction du gouverneur.

Le renouvellement des danses nationales a excité de vifs transports parmi la jeunesse de l'île. On doit s'attendre à d'amères déclamations de la part des missionnaires, qui accuseront de nouveau les Français de corrompre les mœurs. L'humiliation imposée à la France par l'indemnité Pritchard nous a porté dans l'Océanie un dommage bien difficilement réparable. Nous ne jouirons dans ces contrées lointaines de l'influence qui nous appartient légitimement que lorsque ces malheureux souvenirs seront effacés. La situation en ce moment est fort difficile pour nos officiers; l'opinion publique doit les soutenir, en approuvant hautement le zèle qu'ils déploient pour la défense de la dignité nationale.

Angleterre. — Une crise ministérielle a éclaté en Angleterre. Depuis plusieurs jours on pouvait voir par les affirmations du *Times* sur le prochain rapport des *corn-laws* et par les démentis que le *Globe* donnait à cette nouvelle en quelque sorte au nom de la partie du cabinet en dissidence sur cette question avec M. Peel, qu'il y avait désaccord entre lui et quelques-uns de ses collègues et que M. le duc de Wellington hésitait à faire cesser ce différend en se rangeant du côté du premier ministre. Après quelques jours passés dans ce tiraillement, le ministère tory a cessé d'exister. Dans un conseil tenu à Osborne-Lodge, résidence de la reine, dans l'île de Wight, sir Robert Peel et ses collègues ont remis leurs démissions à la reine, qui les a acceptées.

Lord John Russell a été mandé par sa souveraine, et Londres a vu ses nouvellistes annoncer tour à tour et la composition d'un cabinet whig et les pouvoirs donnés à M. Peel pour reconstituer un cabinet tory modéré. Dans la première de ces combinaisons, lord Palmerston prendrait le portefeuille des affaires étrangères. Les souvenirs de 1840 ont fait du nom de cet homme d'État une cause d'effroi pour les spéculateurs français. Les esprits sont fort occupés à deviner le dénoûment probable de cette crise, et la Bourse de Londres, comme son marché aux grains, en a ressenti des fluctuations nombreuses.

Suisse. — Le docteur Casimir Pfyffer, que les autorités de Lucerne ont mis en liberté sous caution, après avoir vainement essayé de faire peser sur lui et sur tout le parti vaincu une accusation de complicité dans l'assassinat de M. Leu d'Ebersoll, vient d'adresser à un journal une lettre dans laquelle il explique les circonstances de son arrestation et de sa captivité, les interrogatoires qu'il a subis et la manière dont il a réfuté les imputations odieuses dont il était l'objet. Cette lettre, par son ton calme et modéré, contraste étrangement avec les déclamations fougueuses du parti vainqueur au sujet de la même affaire.

On s'étonne qu'il ait pu venir à la pensée d'un gouvernement de mettre en prévention un homme honorable sur des indices aussi futiles que ceux qui provoquèrent le mandat d'arrêt lancé contre M. Pfyffer. Muller, étant allé le consulter pour une affaire litigieuse, s'était emporté en menaces contre M. Leu et contre d'autres personnes. M. Pfyffer, sans attacher à cette explosion plus d'importance qu'elle ne paraissait en mériter, avait blâmé Muller de tenir un pareil langage. Muller convenait lui-même que les choses s'étaient passées ainsi, et, plus tard, il venait faire une déclaration de laquelle on pouvait inférer qu'il attendait de celui-là même qui l'avait dissuadé de son criminel dessein une récompense après l'avoir accompli. Cette inculpation tombait d'elle-même. Restait la non-révélation des menaces de Muller. Mais il est établi que dès qu'il fut instruit de l'arrestation de cet homme et des charges sérieuses qui s'élevaient contre lui, le docteur Pfyffer se hâta de communiquer au procureur général les détails de la scène des menaces. Force fut donc aux autorités lucernoises de mettre M. Pfyffer en liberté; mais ce ne fut qu'après l'avoir obligé à fournir un cautionnement, et après lui avoir fait subir, pendant plusieurs jours de captivité, des traitements que l'on appréciera par ce fait, que M. Pfyffer, arrêté sur les soupçons les moins fondés, fut renfermé dans le cachot même d'où l'on venait de faire sortir Muller pour lui donner une cellule *plus commode après ses aveux*.

Bade. — Il se manifeste dans la deuxième chambre une agitation sans exemple. La séance du 9 a été extrêmement orageuse. On pense généralement que la chambre sera dissoute ou que l'administration subira de profonds changements. L'affaire de la bourgeoisie de Manheim a causé une irritation que la retraite des ministres pourra seule apaiser.

Œuvre de la Ruche populaire. — L'œuvre de la *Ruche populaire*, qui a pour but de venir en aide à la classe ouvrière, recueille en ce moment divers objets d'arts et d'industrie, tableaux, dessins, livres, statuettes, etc., destinés à former un fonds de secours. Les personnes qui désireront y concourir pourront envoyer leurs objets à *l'Alliance des Arts*, rue Montmartre, 178, — chez M. Aubert, éditeur d'estampes, place de la Bourse, — ou au bureau de la *Ruche*, 7, rue des Quatre-Fils. — Les premiers donateurs sont MM. Béranger, Lamennais, Crémieux, Antoine Etex, Philipon, T. Thoré, bibliophile Jacob, David d'Angers, madame la comtesse d'Agoult, madame Rittner, madame la marquise Aguado, MM. le baron James de Rothschild, Réchid-Pacha, Paul Delaroche, Ary Scheffer, le comte d'Orsay, A. de Grammont, duc de Guiche, Edgar Quinet, prince Czartoryski, François Arago, Léon Bonnet, Victor Considérant, de Genoude, etc.

Statue a Mahé de la Bourdonnais. — Le gouverneur de l'île Bourbon, le capitaine de vaisseau Graeb, a conçu le projet d'élever, dans cette colonie, une statue à la mémoire de M. de la Bourdonnais. Il a provoqué, dans ce but, l'ouverture d'une souscription, et a délégué, avant de quitter la France, pour y suivre l'accomplissement de cette œuvre de reconnaissance, une commission composée de MM. Lebas, ingénieur de la marine, attaché au ministère, Achille Bédier, ancien ordonnateur à Bourbon, et Dejean de la Batie, délégué de la colonie. Les souscriptions sont reçues à Paris, chez MM. François Durand et comp., banquiers à Paris, rue Basse-du-Rempart, n° 50.

Désastre. — Un incendie considérable s'est déclaré, le mardi 28 octobre, dans la partie de la ville de Bombay appelée le *Bazar*, et habitée par les indigènes. Plus de 190 maisons ont été la proie des flammes, et dix enfants, trois femmes et deux hommes ont perdu la vie dans ce sinistre. Les pertes sont évaluées à 70,000 livres sterling. Les secours les plus prompts sont heureusement parvenus à arrêter la fureur du fléau et à soustraire 4,000 livres de poudre qui se trouvaient dans une des maisons incendiées, et auraient causé d'affreux ravages si le feu avait pu les atteindre.

Courrier de Paris.

L'élite de la société parisienne s'était donné rendez-vous jeudi dans l'étroite salle destinée aux ovations académiques, et bien que la séance n'offrît pas précisément l'attrait d'un spectacle très-nouveau et très-piquant, l'auditoire féminin s'y montrait en notable majorité. Qui n'a reconnu là nos Parisiennes? Il pleut, il vente, le temps est affreux; n'importe, hâtons-nous, on va couronner la vertu! et voilà notre Parisienne, gantée, parée, parfumée, courant à la fête; aucun obstacle ne l'arrête et rien ne rebute son ardeur et son obstination; ni les flots de la foule, ni la longueur de l'attente, elle entrera, elle est entrée. A la bonne heure, mais il s'agit maintenant, madame, de vous contenter de cette place étroite, au risque de ne rien voir, et, ce qui est pis encore, au risque de n'être pas vue; il s'agit de vous montrer attentive, patiente et surtout silencieuse jusqu'à la fin. Tant pis pour vos nerfs et votre migraine, ils prendraient bien mal leur temps; tant pis pour cette habitude de bâiller que vous avez contractée cette année à l'Opéra, c'est bien le moins que vous accordiez le suffrage de vos sourires à l'éloquence officielle de l'Académie, et le tribut de quelques jolies larmes au récit de ses bonnes actions.

Aussi, voyez le charmant empressement de nos Parisiennes, et comme on s'est fait belle pour l'Institut! Quelle élégance dans la toilette et combien d'attendrissement sur les visages, le ravissant coup d'œil que présente tout cela! Certes, à cet aspect, feu Demoustier ou M. de Florian n'auraient pas manqué de dire l'autre jour : « Ce sont les Grâces visitant les Muses; » figure mythologique un peu hardie si l'on songe que l'Apollon du sanctuaire se trouvait être M. Dupin.

Vous connaissez sans doute M. Dupin l'avocat, M. Dupin le procureur général, M. Dupin l'ancien président de la chambre des députés; s'il en est ainsi, M. Dupin directeur de l'Académie vous est connu. En effet, le rapport de M. Dupin sur les prix Monthyon tenait beaucoup du plaidoyer et du réquisitoire. M. Dupin a célébré la vertu par raison démonstrative, il lui a fait l'hommage d'une foule de citations, il l'a chantée par la voix des Beccaria, des Bentham et autres économistes. L'inspiration des Dupin pourrait-elle d'ailleurs marcher sans une théorie quelconque? il y a de l'algèbre au fond de leurs dithyrambes. Sous prétexte de définir la vertu, M. le président Dupin en a extrait la racine carrée : « la vertu, s'est-il écrié, c'est la charité; » définition consolante mais fort peu neuve assurément, si ce n'est dans la bouche de l'inventeur de la fameuse maxime : *chacun pour soi, chacun chez soi*. Mais qui ne sait que les harangues académiques vivent d'artifices, et qu'à l'Académie comme au barreau, il n'est pas absolument nécessaire d'être plein de son sujet pour en parler.

Cependant M. Dupin, qui après tout est un homme d'esprit, a su trouver quelques mots à effet dans le récit du dévouement de Jeanne Jugan; l'attendrissement courait sur tous les bancs et commençait même à gagner l'orateur dont l'élocution s'enchifrenait sensiblement, lorsque par une savante évolution et pour sauver la dignité de l'Académie menacée d'une explosion lacrymatoire, M. Dupin a mis tin brusquement à l'émotion générale par une épigramme : « Que ne suis-je, a-t-il dit, que ne suis-je M. Scribe pour vous entretenir de la charité comme il faut! » Un vaudevilliste n'aurait pas mieux dit.

Un autre événement de cette séance, et le plus intéressant de tous sous le rapport littéraire, c'est le discours de M. Villemain. Aux applaudissements qui l'ont accueilli, l'illustre professeur aurait pu se croire dans sa chaire de Sorbonne, à une époque où ce talent si souple et si élégant, où cette parole si limpide et si ornée exerçait une séduction dont le souvenir dure encore et que sa présence a ravivé. Si les lauréats de la vertu n'ont droit qu'à l'admiration et aux respects, il n'en est pas de même des lauréats littéraires, et M. Villemain a mêlé quelques épines aux couronnes qu'il distribuait. D'après ces réserves, l'auteur de *Lucrèce*, M. Ponsard, est gratifié d'un *encouragement* de dix mille

francs, et M. Paul Foucher, auteur de *Sébastien de Portugal*, reçoit la *récompense* d'une mention. En résumé, les vertueux et lettrés, chacun a eu son lot, et si le siècle dégénère, ce n'est pas, comme on le voit, faute de prix et d'accessits. Nous voilà bien loin des temps où l'on ne couronnait que des rosières.

En attendant l'ouverture des Chambres, les orateurs étaient partout cette semaine, à l'Académie, au Barreau, au collége de France.—Mais, où court cette foule tumultueuse, je vous prie? où vont, s'il vous plaît, tous ces jeunes gens et toutes ces dames? A quelque fête sans doute. Mais non, l'heure du bal n'a pas sonné pour eux; il est midi, et d'ailleurs ces messieurs sont en frac et ces dames sont munies d'un livre d'heures; suivez-les tous, ils se dirigent vers la partie la plus triste et la plus isolée de la capitale, demandez-leur le mot de cet empressement, et ils vous répondront: *Avent! Conférence! Lacordaire!*—puis ils poursuivent leur route, se disputant, ceux-ci les citadines, ceux-là les omnibus, un plus petit nombre galopant dans leur équipage, et le plus grand nombre doublant le pas et craignant fort de voir se fermer devant eux les portes du paradis, c'est-à-dire de la cathédrale.

Depuis dix ans nous avons vu la vogue successivement s'attacher au char de plusieurs prédicateurs, elle a béni et consacré tour à tour les noms de M. l'abbé Cœur, de M. l'abbé de Guerry, de M. de Ravignan et de quelques autres. M. Lacordaire, le premier en date dans l'estime et l'admiration d'un groupe considérable de fidèles mélangés de dévots et de mondains, M. Lacordaire, disons-nous, vient de reparaître et de remonter dans la chaire où il prononça son premier sermon. Au dire des connaisseurs et des experts, le jeune prédicateur a tenu et au delà toutes les espérances promises par ses débuts, et à l'heure qu'il est, M. Lacordaire est devenu non-seulement une célébrité, mais une puissance: c'est le sermonnaire à la mode, et la mode s'apprête à le nommer le lion évangélique de la saison.

M. Lacordaire est le Berryer de la chaire, moins l'improvisation peut-être; car ses discours, qu'il dit admirablement, sont trop bien écrits pour n'avoir point été préparés; il est évident que c'est le travail qui les a confiés à la mémoire; la manière de M. Lacordaire est, à la vérité, pleine de naturel et même de familiarité, mais c'est une familiarité étudiée, et ce naturel est le fruit d'une élaboration savante.

Assez d'éloquence pour aujourd'hui, nous sommes réclamés ailleurs, et à vrai dire, le moyen de suffire à notre tâche, et de reproduire Paris dans l'éclatante et infinie variété de ses points de vue? Qu'est-ce que notre Paris, sinon un spectacle incessamment ouvert, permanent, interminable. Quelque pièce qui s'y joue, drame ou comédie, les scènes s'y succèdent comme les personnages, le rideau est toujours levé; vingt représentations nous sollicitent à la fois, comment répondre aux séductions qui vous appellent de tous les côtés et à toutes ces voix qui vous crient ensemble et au même instant: Montez au Palais, courez à la Bourse, entrez dans ce salon, visitez le Diorama, n'oubliez pas l'Opéra, songez au mélodrame, venez voir nos hommes d'État, nos pantins, nos savants, nos bêtes curieuses, les peaux rouges et les queues rouges, les diplomates et les automates, ténors, sauteurs, députés, marionnettes, bayadères, actionnaires, les géants et les éléphants. —Miséricorde! auquel entendre? — Venez voir, et vous connaîtrez la bonne foi de ces messieurs, l'ingénuité de ces dames, la candeur de ces demoiselles, la fidélité des époux, la constance des affections, le dévouement des amis, la virginité des consciences. A la bonne heure, mais où est la baguette d'Asmodée? Où est le sylphe et le lutin à l'épreuve d'un pareil exercice, et quand bien même nous posséderions le don d'ubiquité, nos lecteurs consentiraient-ils à nous suivre jusque dans les régions les plus lointaines et les moins connues. Ensuite, notre courrier n'aurait-il pas à redouter l'humiliation de quelque désaveu, car la vérité même a les siens et trouve souvent des incrédules.

Et ici nous quittons pour un moment Paris et sa banlieue pour vous conter une petite anecdote très-vraie quoiqu'elle nous arrive du pays des contes, très-vraisemblable quoique des plus étranges assurément, une anecdote qui vous intéressera, nous l'osons croire, très-chers abonnés, puisqu'elle intéresse notre *illustration*, sans compter une foule d'autres illustrations de la politique et de la diplomatie, pour le compte desquelles notre journal se trouve avoir travaillé, négocié et triomphé, grâce au crayon de ses dessinateurs. Comment cela peut-il se faire? dites-vous: un croquis aurait eu quelque part plus d'autorité qu'un protocole, et une simple gravure aurait réussi sur un de ces tapis où se joue quelquefois la destinée des empires et où l'habileté diplomatique aurait échoué. Pourquoi pas? Depuis quand les grands résultats auraient-ils cessé de découler des plus petites causes? Vous oubliez donc les oies du Capitole, l'aiguille de Cléopâtre, le nez de Roxelane, la pierre de Newton et le verre d'eau de la reine Anne ou de M. Scribe. Après ces illustres exemples, si vous n'ajoutez pas foi à l'anecdote suivante, fermez le grand livre de l'histoire, que pourrait-il vous apprendre?

Depuis la célèbre et inutile ambassade en Perse de M. de Sercey, aucun agent français n'avait reparu dans ces contrées, lorsqu'au commencement de cette année le comte de S..., l'un des secrétaires de notre ambassade de Constantinople, y fut envoyé avec une mission du gouvernement français auprès du Schah. Dès l'abord, des obstacles de toute sorte et qui paraissaient insurmontables arrêtèrent M. de S...., à ce point que les vizirs du Schah refusaient d'entrer en négociation avec lui; heureusement, le jeune diplomate était toujours reçu par l'empereur qui l'entretenait de la France et du grand *Bounaberdi*. Un beau jour, l'empereur, dont la curiosité est facilement éveillée, aperçut parmi les objets nouvellement venus de Paris et que M. de S.... étalait sous ses yeux, quelques feuilles de papier couvertes de caractères d'imprimerie et de nombreuses gravures, c'était des numéros de l'*Illustration*. Grande fut la surprise et la joie de l'empereur à l'aspect de nos monuments et du panorama de nos boulevards, et son admiration se donna carrière devant nos dessins de costumes, d'ameublement et de modes. Pour un Schah de Perse, pour un empereur d'Orient quel spectacle neuf, intéressant, extraordinaire! Quand Tavernier revint de son voyage, en Perse précisément, les croquis et les vues qu'il en rapportait firent l'admiration de Louis XIV et de la cour. Sa Majesté Persane a imité le grand roi et pendant plusieurs jours elle s'est enfermée avec les dessins et les gravures de l'*Illustration* dont elle se faisait expliquer les sujets par M. de S.... Cependant, et en même temps que l'*Illustration* faisait la conquête du Schah, une autre victoire était remportée sur ses vizirs. La négociation diplomatique avait marché, et nous apprenons qu'un traité qui stipule de grands avantages pour nos nationaux est au moment d'être conclu avec la cour de Téhéran. En considération d'un pareil résultat, nos lecteurs pardonneront à l'*Illustration* le petit mouvement d'orgueil qui lui a dicté ce récit; elle est si peu accoutumée aux succès diplomatiques.

Après cette excursion orientale, nous allons rentrer dans Paris en suivant la route la plus directe, l'Arabie, l'Égypte, la Méditerranée et ses côtes, l'Italie, Rome et Venise, que nous visiterons sous la conduite de M. Bouton, *auspice Teucro*.

D'abord M. Bouton nous montre la ville d'Hénoch, la ville des Géants, aux temples immenses, aux constructions cyclopéennes, bâtie de marbre et de pierre, pleine d'obélisques, hauts comme des pyramides, et de fontaines abondantes comme des lacs; le ciel est bleu, le soleil éclatant, toute la nature sourit, mais voilà que l'horizon se voile, les nuages montent et s'entassent, une horrible nuit enveloppe la cité coupable. Encore un moment, et les cataractes célestes s'ouvriront. Immense désolation, voici le déluge! Fouettée par le vent, la pluie siffle, s'épanche et tombe, l'eau ruisselle et déborde de tous les dômes, des corniches, des toits et de toutes ces habitations suspendues dans les airs; Poussin et Girodet nous ont montré un épisode du Déluge; M. Bouton fait voir le déluge tout entier; tableau impossible à décrire, car il faudrait décrire la confusion, l'entassement et le mélange des ondes écumantes, et de ténèbres visibles et invisibles, *visibilium et invisibilium*, comme dit le *Credo*. Il faudrait vous faire entendre le dernier soupir du monde à son agonie, et vous montrer la création submergée et engloutie. Tout autre que M. Bouton se noierait dans une pareille peinture, mais son pinceau surnage et triomphe. Il triomphe encore dans ce tableau dioramique si exact, si fidèlement reproduit, et qui était si difficile à reproduire, de la basilique romaine *Saint-Paul hors des murs*, vue avant et après l'incendie. Quant à l'église Saint-Marc de Venise, la critique a épuisé à son intention le réservoir de ses formules laudatives, et nous inscririons volontiers au bas de cette toile miraculeuse les épithètes dont Voltaire voulait *illustrer* chaque exemplaire des œuvres de Racine: *Beau, merveilleux, admirable!* Hâtez-vous donc, ô Parisiens retardataires, car ces merveilles vont disparaître: c'est demain la clôture.

A notre tour, nous pourrions aussi prononcer une clôture, celle de ce *courrier*, mais voici tout un monde plus ou moins charmant, qui nous réclame. Le monde des ténors, des pianistes et des danseuses, le monde du jour et de la saison, la vraie population qui jouit de la vogue, de l'à-propos et du bénéfice des circonstances. Écoutez ma roulade, s'écrie l'un; admirez mon doigté, dit l'autre; voyez ce rond de jambes, murmure la troisième d'une voix douce et timide. Comment donc ne rien dire à nos lecteurs de ce rond de jambes, de cette roulade et de ce doigté? La danseuse, c'est Mlle Adrianoff, et son rond de jambes, je dirais même sa pirouette et ses entrechats nous semblent irréprochables. Mlle Adrianoff possède une sœur qui, pour les pointes et les jetés-battus, ne le cède en rien à son aînée, et nous serons bientôt à même d'en juger, le début de Mlle Adrianoff II devant avoir lieu prochainement. Grâce à cette adjonction d'un rameau slave à l'arbre chorégraphique de la salle Lepelletier, la danse y est sur le meilleur pied. Les sujets y abondent, les dynasties y pullulent. Trois Dumilâtre, trois Varin, deux Albertine, deux Fitz-James, et je ne sais combien de Maria, de Léontine, de Clémentine et d'Alexandrine. La situation est rassurante et l'empire de l'entrechat est plus étendu et plus affermi que jamais. Il n'en est pas tout à fait de même du chant; l'haleine du chant est beaucoup plus courte, et il est bien loin d'avoir le jarret de la danse. On a dit que la danseuse est fragile de sa nature, le ténor l'est bien davantage. Au moindre brouillard, voilà tous ses *la* fêlés et ses *ut* qui se brisent comme verre. Demandez à MM. V., X., Y., Z., et à d'autres encore. Aussi Paris en a-t-il fait toujours une effroyable consommation. Les pianistes ont la vie plus dure et l'épiderme moins sensible. Après vingt ans de bruit, d'instrumentation, de tapage et de succès, les Thalberg, les Liszt, les Herz et leurs imitateurs sont aussi frais et dispos qu'au premier jour. En fait de musique instrumentale, la lumière nous vient toujours du nord... de l'Allemagne. A ces noms illustres il faut joindre celui de mademoiselle de Dietz, pianiste de la reine des Français et de la reine de Bavière. Mademoiselle de Dietz est de retour à Paris après un assez long séjour et d'éclatants succès obtenus à Londres.

Après cette fanfare, terminons par un *de profundis*. Roustan est mort oublié, et si bien oublié, que vous allez demander: qu'est-ce que Roustan? c'était le mameluk de l'empereur Napoléon. Mais ses fonctions? celles de mameluk. Depuis la chute de l'empire, la destinée de l'ex-mameluk ne cessa pas d'être errante; Roustan traîna dans tous les pays, et principalement en Angleterre, sa destinée et son uniforme de mameluk. Il avait souvent sur les lèvres ce refrain de Béranger:

O mon habit, que je vous remercie!

En effet, c'est à son habit que Roustan dut sa considération et la fortune dont il jouissait. Il s'en montrait reconnaissant, et jamais il ne voulut se séparer de son habit; l'habit était vieux, usé, tombait en lambeaux, Roustan s'en affubla jusqu'à la fin. Il est mort dans les manches de son habit. Quel exemple donné à une foule de chrétiens par un mameluk!

Théâtres.

Gymnase. — *La Maîtresse de maison.* — Variétés. — *Une Nuit blanche, le Troisième larron.* — Gaieté. — *L'Expiation.* — Cirque-Olympique. — *Les Éléphants de la Pagode.*

Le Gymnase ne sort pas de la bonne compagnie et de la meilleure société d'autrefois. Les séduisants marquis, les charmantes comtesses, les élégants chevaliers, la poudre, les dentelles, les nœuds de rubans, le velours, les petits pieds chaussés de satin, toute l'allure aristocratique, les blanches épaules, le doux sourire, le plus doux regard, voilà ce que le Gymnase nous a encore montré cette semaine. *La Maîtresse de maison*, c'est mademoiselle Rose Chéri; elle a dix-huit ans, elle est charmante, adorée, fêtée, et pourtant mademoiselle n'est pas contente. Que lui manque-t-il donc! Demandez aux jeunes filles de son âge. L'amour est venu, et voici l'amant, un très-beau monsquetaire. C'est un beau commencement, mais nous avons hâte d'un dénoûment. Rose a une tante, et la tante a juré haine aux hommes depuis qu'elle a été trompée par un adorable chevau-léger. Après trente ans passés, on déteste encore, voilà ce que c'est que d'avoir trop aimé. Comment s'y prendra Rose pour naviguer, sous le feu de cette aversion, dans les eaux du mariage et arriver au port de l'hymen? Vingt-quatre heures de royauté dans la maison, Rose n'en demande pas davantage. La nouvelle maîtresse décrète un bal, et les amours d'y accourir sous la figure du jeune mousquetaire, et les jeux (le jeu de reversis) d'y venir aussi sous l'habit de l'ex-chevau-léger. Combinaison machiavélique, habile stratégie qui remet la tante aux prises avec son ancien adorateur et la replace sous l'empire du passé. Du moment que nous avons partie carrée, la victoire de Rose est assurée, et le Gymnase compte un mariage et un succès de plus. Le moyen d'ailleurs de ne pas applaudir le regard, la taille, le sourire, le jeu, la voix et tout ce qui s'appelle Rose Chéri.

Aux Variétés, deux vaudevilles; c'est trop de deux. *La Nuit blanche* vous représente deux fermiers généraux courant après deux grisettes, mariées de la veille à deux mécaniciens. Trappes diaboliques, fauteuils à ressorts, panneaux corrupteurs, tels sont les meubles dont les candides ouvriers ont orné la petite-maison de ces scélérats de fermiers qui voudraient bien faire tomber les petites dans cette affreuse mécanique, mais la Providence, qui n'accorde pas toujours aux gros oiseaux leur pâture, prend ces vautours dans leur propre filet, et les colombes demeurent saines et sauves. Vieux vaudeville, vieille mécanique! Quant au *Troisième larron*, c'est une larrone, Espagnole d'origine, cantatrice de profession qui veut marier son frère à la fille d'un financier, nécessairement soi comme tous les millionnaires, et ventru comme Lepeintre jeune. Ce financier en a volé un autre qui, pour tout héritage, a laissé à ses deux neveux un autographe du voleur; vous savez! ce fameux autographe qui atteste la rapine en question, et après la restitution duquel courent et courront toujours les voleurs de comédie. Un million et la main de mademoiselle, voilà le prix de l'autographe que l'on attend par le prochain courrier et qui tombe dans le sac de la cantatrice, grâce au mot d'ordre qu'elle a surpris. On a légèrement sifflé ce *Troisième larron*; il ne l'a pas volé.

C'est une grande et dramatique histoire que celle de la famille du Belley à la Gaieté. L'adultère, sujet neuf; l'expiation, titre moral et attendrissant. Le général comte du Belley, aveugle et presque perclus, a été trompé par sa femme, qui s'est enfuie en compagnie d'un séducteur. Avec le temps, la misanthropie est venue à ce pauvre homme, et le repentir à l'épouse criminelle. A l'insu de son mari, la comtesse a repris sa place dans la maison sous le nom de dame de compagnie; elle prodigue ses soins à son époux et à sa fille, lorsqu'un certain comte de Santo-Ferro arrive tout exprès pour épouser la demoiselle. «Mariage impossible, s'écrie la comtesse, cet homme est mon séducteur.» Voilà le contrat déchiré, et voilà le Santo-Ferro qui, pour se venger, dénonce au mari la fausse dame de compagnie. «Battons-nous donc, dit le mari à l'ancien amant. — Un duel avec un aveugle, jamais!» répond le comte, qui, du reste, et pour apporter sa part d'expiation, va se faire tuer par un petit jeune homme qui rôdait depuis le premier acte auprès de mademoiselle. Il l'épouse; et le général reprend la générale. Devant ce mélodrame, on n'a pas envie de rire, pas davantage on n'éprouve le besoin de pleurer. Le public s'est montré d'une grande politesse, il a bâillé en cachette et s'est ennuyé sans bruit.

Fort heureusement, nous arrivons au Cirque et à ses éléphants. Il y en a un grand et un petit; le grand est majestueux et solennel; le petit est alerte et vif, pour un éléphant; tous les deux ont l'œil doux, la dent blanchâtre et de grandes oreilles; mais là s'arrête leur ressemblance; après quoi ils n'ont plus de pareil et d'égal que la trompe. Le grand est calme, réfléchi, grave; il a l'allure d'un homme d'État et d'un penseur; le petit n'est qu'un loustig et qu'un baladin. Celui-ci ne songe qu'à rire et jouer; l'autre ne songe qu'au rôle qu'il doit remplir, un grand rôle, celui des Bélisaire et des Monk. Kelly (c'est son nom) médite et va accomplir toute sorte de grandes choses. Kelly fait une restauration à son de trompe et à coups de trompe.

La trompe de Kelly défie tous les usurpateurs de l'Inde, et a raison d'eux; elle déjoue les complots, évente les conspirations, démasque les traîtres, met en fuite les bataillons, punit le crime et sauve l'innocence. Pourquoi l'Angleterre n'a-t-elle pas eu son Kelly au temps des Glocester, les enfants d'Édouard étaient sauvés, et Richard III n'eût pas régné.

Pendant que Kelly exécute ces grands tours et se livre à ces exercices d'une politique sage et réparatrice, son compagnon amuse la galerie et développe aux yeux ravis son imagination et ses grâces d'éléphant.

En l'honneur de ses éléphants, le Cirque avait déployé toute la magnificence que connaissent et pratiquent si bien

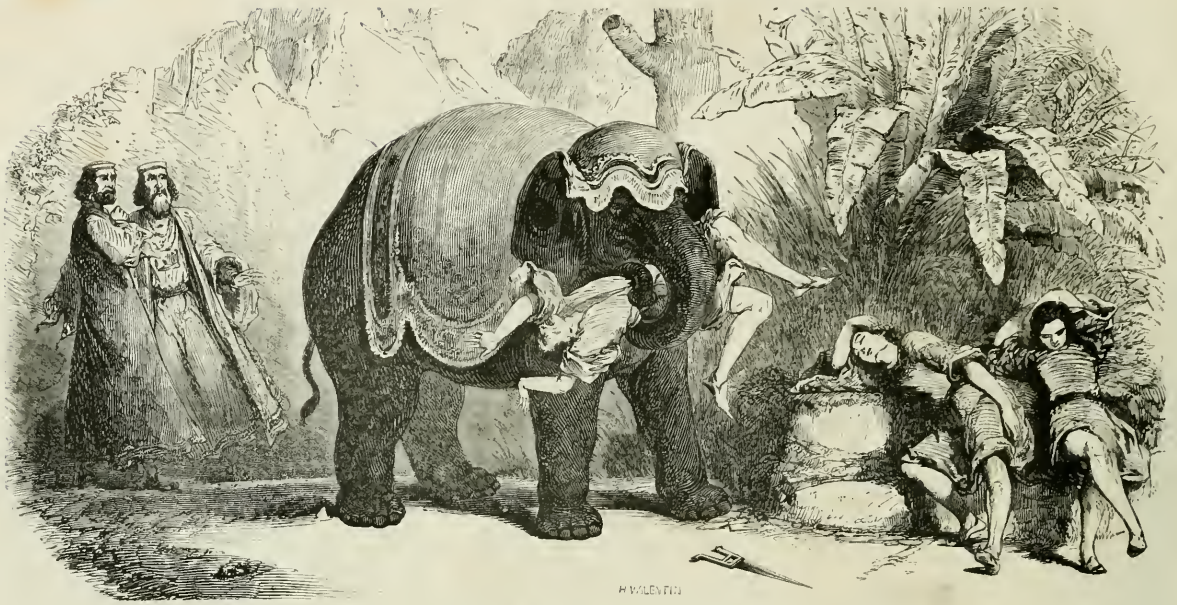

(Cirque-Olympique. — Les Éléphants de la pagode.)

les habitants de l'Indo-Chine. Nos mastodontes étaient couverts des fleurs gigantesques de l'Orient; la scène pliait et s'affaissait sous des monceaux de temples, de palais et de pagodes; il y avait des arbres jusque dans les frises, et les talipals roulaient leurs fruits énormes jusqu'à l'orchestre. Succès monstre.

Exposition des Beaux-Arts à Bruxelles.

1845.

Les deux dernières années qui sont près de finir consacrent pleinement la renaissance de l'art belge, et il n'est plus permis à la critique parisienne de ne pas compter avec les artistes d'Anvers, de Bruxelles, de Gand, de Liége, de Louvain, de Bruges et de Spa. Si la peinture historique, malgré le talent incontestable de MM. Wapers et de Keyser, malgré les efforts plus récents de M. Gallait et de M. Wiertz, ne compte point encore, en Belgique, un nouveau Rubens, on y peut trouver, dès à présent, trois ou quatre peintres de chevalet dont le pinceau n'est pas toujours indigne de Téniers, d'Adrien Ostade et parfois même de Rembrandt. Nous savons qu'on les accuse de ressusciter non l'esprit, mais la lettre même de l'ancien art flamand. « Partout l'imitation, s'écrie-t-on, nulle part l'originalité !... » A cela nous répondrons :

Toute renaissance implique une filiation plus ou moins directe; et à qui l'art belge ira-t-il demander une direction, si ce n'est aux maîtres fameux qui l'ont illustré pendant plusieurs siècles? Que fait la France depuis plus de vingt ans? Après avoir imité la statuaire antique, ne s'est-elle pas éprise tour à tour des Vénitiens, des Espagnols et de l'école romaine. En ce moment ne se laisse-t-elle pas entraîner aux tendances archaïques et rétrogrades de l'Allemagne. Enfin les maîtres flamands et hollandais lui sont-ils étrangers? Pourquoi la Belgique seule serait-elle exclue du droit que s'attribue notre école d'aller puiser aux anciennes sources? Oui, certes, nous aimons à rencontrer des artistes profondément originaux, comme Gros, comme Horace Vernet, comme Schnetz, comme Léopold Robert; mais dédaignerons-nous les Prudhon, les Géricault, les E. Delacroix, les Decamps, les Ingres, les Paul Delaroche, parce qu'ils ne relèvent pas exclusivement d'eux-mêmes. Pourquoi l'art contemporain ne profiterait-il pas des efforts accomplis par les siècles antérieurs. Sans doute, les artistes belges rappellent plus fidèlement leurs célèbres devanciers que nous ne rappelons nos modèles; mais cela vient de ce que l'imitation, chez nous, s'adressant à plusieurs écoles différentes, est nécessairement moins sensible que, si elle se concentrait sur une seule, comme chez les Belges. Le caractère qui nous distingue a son principe dans l'esprit essentiellement éclectique dont nous sommes animés. Empruntant à tous les siècles et à tous les systèmes, et fondant le tout dans le sentiment qui nous est particulier, nous ne pouvons, aussi facilement que nos voisins septentrionaux, être accusés de reproduire une certaine forme et un certain coloris. Naturellement plus aptes que tout au-

(Exposition de Bruxelles. — Les chiens et le perroquet, tableau par M. Verboeckhoven.)

(Exposition de Bruxelles. — Groupe d'enfants, sculpture de M. Leclercq.)

tre peuple à la généralisation, nous nous plaisons à rapprocher et à étendre ; nous n'avons ni le goût ni la patience d'abstraire ou d'isoler. Les *fac-simile*, les trompe-l'œil et les monographies sont diamétralement contraires à notre génie. Aussi, dans les arts du dessin, nous faisons-nous remarquer plutôt par la composition et par le sentiment que par le

(Exposition de Bruxelles. — Le Marchand de bijoux, tableau par M. Madou.)

rendu. Il en est tout autrement des Belges : sans être étrangers à l'histoire générale des arts, puisque leur plus grand maître, Rubens, avant de se fixer en Flandre, avait parcouru l'Italie, et que, plus tard, soit comme peintre, soit comme agent diplomatique, il visita l'Angleterre, l'Espagne et la France ; sans être, dis-je, étrangers aux doctrines plastiques ou linéaires suivies par ces différentes nations, les Belges sont, avant tout, de leur pays. Dans Rubens lui-même ils acceptèrent plutôt le coloriste que le penseur et le dessinateur. Sa fougue, sa grande manière et sa liberté de pinceau furent contraintes de se plier aux exigences flamandes, et s'il n'avait représenté la vie sous son expression la plus sensible, ils l'auraient peut-être dédaigné. Aujourd'hui, comme alors, ils réclament premièrement l'exactitude de l'aspect; et, pour eux, l'aspect se résume dans la couleur et dans le mouvement. Les autres qualités pittoresques sont entièrement subordonnées à celles-là, si même elles ne sont écartées. Il n'est donc pas étonnant qu'ils aient concentré presque toutes les forces de leur esprit dans l'étude des maîtres en qui se personnifient leurs tendances. Par là s'explique l'air de famille qui règne entre eux et leurs prédécesseurs ; sans compter que, ne pouvant se résoudre à admettre le costume moderne, ils y ont substitué, comme nous l'avons fait nous-mêmes, les vêtements plus amples et plus brillants des siècles antérieurs; ce qui établit un rapport de plus entre leurs œuvres et les productions qui leur servent de modèles.

Nous reconnaissons donc volontiers qu'ils ressemblent aux anciens maîtres flamands, comme le fils ressemble à son père ; mais nous ne leur refusons pas pour cela toute originalité, et, pour ne citer que quelques noms, nous ne voyons pas que les Madou, les Dyckmans et les Verheyden soient de simples copistes. Nous avouons même que nous aurions peine à nous consoler de leur absence, et que leurs compositions ne seraient pas toujours remplacées par celles des grands artistes dont ils appliquent et perpétuent les doctrines.

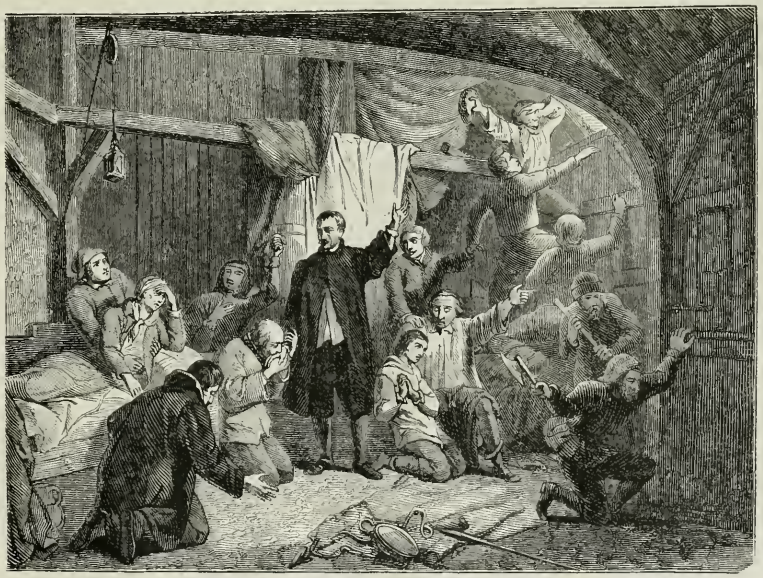

(Exposition de Bruxelles. — Un Hivernage à la Nouvelle-Zelande, tableau de M. Wiltkamp.)

A l'appui de nos paroles nous aurions voulu apporter un plus grand nombre de preuves; mais, sans compter que MM. Wapers, de Keyser et Dyckmans ont fait défaut cette année à l'exposition de Bruxelles, nous nous sommes vu contraint par le manque d'espace et par les exigences de notre rédaction, à limiter et à varier nos choix. M. Madou représente donc ici les peintres de genre ; M. Wiltkamp, les peintres d'histoire ; M. Verbœckhoven, les peintres d'animaux, et M. Leclercq, les statuaires.

M. Madou mérite, sous tous les rapports, la place d'honneur que nous lui assignons. Moins lâché que MM. de Bloch et Molyn, plus indépendant et plus correct que M. Leys, il ne se traîne pas comme MM. Brias, Deleose et de Noter, dans les détails pénibles d'une exécution microscopique. Il se montre à la fois hardi et consciencieux.

Ce fut par de spirituels dessins qu'il débuta, et chacun se rappelle une suite de lithographies où il avait représenté diverses anecdotes relatives aux plus célèbres peintres de la Belgique et de la Hollande. A cette époque il n'avait point encore pris la palette. Modeste jusqu'à la timidité, il n'osait élever ses désirs jusqu'au pinceau, et, sans les sollicitations

réitérées d'un amateur de Bruxelles, il en serait peut-être encore aujourd'hui à deviner son aptitude à peindre. Nous avons vu son premier tableau, et, en songeant aux compositions qui ont suivi cet essai déjà remarquable, nous ne serions point surpris que M. Madou pût figurer un jour parmi ses glorieux prédécesseurs. Excellent peintre d'expression, habile à grouper ses personnages, dessinateur précis et élégant, coloriste fin et vrai, il offre peu de prise à la critique. Nous lui demanderons seulement pourquoi les deux nouvelles compositions qu'il a exposées ne sont pas d'une palette aussi riche que les précédentes. Il semble, sous ce rapport, avoir modifié sa manière. Nous avons vu de lui à Bruxelles, chez le docteur Roger, une *Querelle de cabaret*, et une *Scène de joueurs*, d'une puissance d'effet que nous n'avons retrouvée ni dans *le Ménétrier*, ni dans *le Marchand de bijoux*. Autre remarque plus importante et sur laquelle nous appelons l'attention de M. Madou : il ne jetait pas autrefois dans les fonds de ses *intérieurs* une lumière aussi également dorée. S'est-il en cela inspiré de l'exemple de MM. Leys et Vanhove fils, comme ont eu pareillement tort de le faire MM. de Block et Willems? Nous lui laissons le soin de résoudre cette question délicate. Mais s'il semble avoir perdu quelque chose de l'éclat de son coloris, il a beaucoup gagné sous tous les autres rapports. Jamais assurément il n'avait plus étudié ses contours, mieux distribué ses groupes, si plus clairement exprimé sa pensée. Sauf les réserves que nous avons cru devoir faire, et que, du reste, nous soumettons au goût sûr de M. Madou lui-même, nous engageons donc fortement cet artiste à se maintenir dans la route qu'il a prise. Contre un seul des derniers succès qu'il vient de remporter, nous en donnerions vingt de ceux que l'on obtient à la loupe. Qu'il défende en sa personne, l'indépendance et le caractère du pinceau flamand! Nous professons une haute admiration pour les œuvres de Gérard Dow; mais nous sommes de ceux qui n'hésitent point à leur préférer les Rembrandt, les Téniers, et même la célèbre ébauche de Rubens, représentant une kermesse.

Parmi les autres peintres de genre, nous citerons M. F. Verheyden, qui se distingue surtout par l'originalité de son pinceau, et dont nous aurions voulu reproduire *la Prise de tabac*. Nous citerons encore M. de Block dont la touche est grasse et ferme, mais qui a le tort d'emprunter ses tons de lumière à la palette de M. Leys. Nous n'aurons garde d'oublier ce dernier peintre, non plus que M. Vanhove fils qui, dans un *Intérieur de cuisine hollandaise*, a déployé de véritables qualités de coloriste.

Si notre marche pouvait être moins rapide, nous aurions aimé à faire une halte plus longue devant les productions de M. Leys. Son talent est peut-être moins formé que celui de M. Vanhove, mais il est assurément plus mâle, plus étoffé et il promet un plus riche avenir. Seulement, pour que le fruit n'avorte point en germe, il faut que M. Leys en arrive à dédaigner moins ouvertement le dessin et la perspective; il faut qu'il respecte davantage les proportions du corps humain, et que, dans son admiration, fort excusable du reste, pour Rembrandt, il n'aille pas jusqu'à s'agenouiller devant les imperfections de ce grand peintre. Nous lui conseillons en outre, ainsi qu'à MM. de Block, Willems et Vanhove fils, d'analyser scrupuleusement la lumière dans les tableaux de Van-Ryn, et ils ne tarderont point à s'assurer qu'elle n'y est pas toujours et partout également dorée. Quelques teintes fraîches, quelques gris s'y mêlent et la tempèrent; jamais elle n'arrive brutalement ni entière sur les objets. Si elle en modifie la couleur, elle se modifie elle-même à ce contact; si elle corrige les ombres, elle se laisse, en retour, adoucir par elles. Ces artistes nous en croiront ils? L'œuvre de Rembrandt est un fort bon vocabulaire pittoresque, mais il en est un qui est mieux et plus complet, c'est la nature.

Nous dirons aussi aux imitateurs de Gérard Dow, et particulièrement à M. Brias, le plus habile d'entre eux, qu'en s'efforçant de reproduire le fini précieux du maître hollandais, ils ont oublié de lui emprunter la vigueur de sa palette et la distinction de son dessin.

Avant d'en finir avec les peintres de genre, nommons M. Ad. Dillens, qui devrait mettre plus d'air entre ses figures; M. Ch. Vertat, dont *la Leçon de dessin* nous a rappelé le *faire* de notre Robert Fleury, M. Vanderhaeghen, dont la touche vigoureuse et le brillant coloris ont quelque rapport avec la manière de M. Hipp. Debon; nommons enfin MM. Flamman et Wauters, qui s'inspirent avec succès de l'école vénitienne, et M. Lunin, que nous engageons à se renfermer dans de petits cadres et dans des compositions peu compliquées.

Parmi les peintres d'histoire, M. Wiltkamp, dont nous reproduisons un *Hivernage à la Nouvelle-Zélande*, n'occupe certes point le premier rang; il n'a ni la grande manœuvre de M. Wiertz, ni la touche énergique de M. Slingeneyer, ni la chaude palette et le savant pinceau de M. Gallait; mais le *Combat homérique* de M. Wiertz avait déjà figuré dans les galeries du Louvre, en 1859; la nouvelle composition de M. Slingeneyer est trop vaste pour entrer dans nos colonnes, et *le Christ* de M. Gallait n'est en réalité qu'un portrait, tandis que le tableau de M. Wiltkamp offre un ensemble de qualités qui devait perdre peu de chose à une reproduction.

Nous n'en payerons pas moins notre tribut d'éloges à M. Wiertz, et nous le ferons d'autant plus volontiers que le *Combat homérique* est de ces ouvrages dont les beautés ne sont pas toujours accessibles au public. — Patrocle vient de tomber sous la main d'Hector. Les Grecs et les Troyens se disputent son cadavre, et des efforts surhumains sont déployés autour de cette glorieuse dépouille. Proportions colossales, attitudes grandioses, touche large, fier dessin, couleur empruntée aux plus sauvages combinaisons de la palette de Rubens, telles sont les ressources mises en œuvre par le hardi peintre de Liége pour lutter avec le pinceau d'Homère, et nous ne craignons pas de déclarer qu'il a parfois égalé la hauteur de la poésie épique. Il n'est pas jusqu'à la grâce du chantre d'Ionie qu'il n'ait savamment mêlée aux terreurs de son sujet. Au milieu de ces figures enflammées et de ces bras qui se tordent dans des convulsions effrayantes, il a jeté mollement le cadavre de Patrocle comme une fleur sur des vagues furieuses. Rien de plus charmant que ce corps si calme et de formes si pures, autour duquel s'agitent le désespoir et la férocité. Pour donner plus de force à ce contraste, M. Wiertz a fait tomber élégamment près de Patrocle un jeune Troyen que la mort vient aussi de cueillir avant l'âge. Nous savons les reproches que l'on peut adresser à cette production; mais nous serions fort étonné que ce ne fussent point là les prémices d'un grand talent.

Parmi les autres peintres d'histoire, nous ne citerons guère que madame Calamatta, dont les prédilections étrusques nous sont déjà connues, et M. Navez, dont les *Fileuses de Fundi* rappellent à la fois M. Schmetz et Léopold Robert.

Il n'y a que six *intérieurs* qui nous aient paru vraiment remarquables. Les voici par ordre de mérite; les deux premiers appartiennent à l'école hollandaise : *la grande église à Harlem*, par M. Bosboom; *l'église d'Alkmar*, par M. Waldorp; *intérieur de l'église Sainte-Anne, à Bruges*, par M. Wallays, dont le coloris est vigoureux, mais un peu cru; *Moines*, par M. Daenis, qui peint la lumière trop pâle, tandis que d'autres la peignent trop jaune, et enfin l'*intérieur de la cathédrale de Tournay*, par M. Génisson, qui semble préférer l'éclat de la peinture anglaise aux tons plus recueillis de la peinture flamande.

Les deux meilleurs tableaux de marine sont aussi de deux artistes Hollandais, MM. Waldorp et Schelfont. Viennent ensuite MM. Pleisier et Kannemans qui s'inspirent de M. Waldorp, M. Clays qui rappelle Gudin et M. L. Meyer dont la palette pourrait être plus variée, mais qui, du moins, a le mérite d'être lui.

M. E. Verbœkhoven est toujours le meilleur peintre d'animaux que la Belgique possède en ce moment. Que ne dessine-t-il mieux ses personnages? M. Robbe est tombé dans le burlesque le plus complet.

M. Ch. Tschaggeny, après avoir imité M. E. Verbœkhoven, se résout à marcher d'après son propre sentiment. Sa couleur est bonne, sa touche ferme; il entend bien la lumière. S'il arrive à dessiner avec plus de soin ou du moins avec plus de style, il pourra prendre place à côté de son maître.

Avant de déposer la plume, jetons un rapide coup d'œil sur le petit nombre de productions sculpturales qui nous ont paru dignes de l'attention publique. Il nous paraît inutile de faire observer que nous n'avons eu devoir parler dans cet article ni des peintres ni des statuaires français qui ont figuré cette année au salon de Bruxelles. Cela dit, passons. *Groupe funéraire*, par M. G. Geefs, et *groupe d'enfants*, par M. Leclercq, élève du peintre de *Léonidas*, tels sont les morceaux qui, selon nous, tiennent la tête de l'exposition. Nous ne nous arrêterons pas devant le groupe de M. G. Geefs dont le talent est déjà connu en France; mais nous consacrerons quelques-unes de nos dernières lignes à l'examen du groupe de M. Leclercq qui a exposé en outre de très-remarquables médailles. Ce morceau se compose de trois enfants nus soutenant la partie supérieure d'une vaste coupe. Traitée d'un ébauchoir large et moelleux, chaque figure a un caractère qui lui est propre. Nous avons surtout admiré l'enfant aux cheveux crépus. Il nous a paru irréprochable. Nous espérons donc de l'exécution en marbre les plus favorables résultats. Citons, en terminant, la *Scène du Déluge* et la *Jeune fille au papillon*, de M. Jacquet, un médaillon finement modelé de M. J. Snoeck, et le *Prométhée*, de M. Bouré, élève de M. Simonis qui, malheureusement pour nous, n'a rien exposé, mais dont la manœuvre savante et délicate nous était déjà familière.

Le Panneau de boiserie.

NOUVELLE.

(Suite et fin. — Voir pages 182, 198, 218 et 250.)

En quittant Gabrielle évanouie, Henri se mit à errer dans les détours de cet appartement qui lui était inconnu, pour chercher Claire, l'avertir du danger que courait son amie, et la prier de venir à son secours. Il craignait d'être vu par les domestiques, et se cachait à chaque bruit qu'il entendait auprès de lui. Après avoir vainement essayé d'ouvrir plusieurs portes fermées avec soin, s'être fourvoyé à droite et à gauche dans des corridors et des cabinets sans issue, il parvint enfin sans fâcheuse rencontre au but de son voyage. Claire était seule et pensive. Elle songeait aux événements de la veille, à cette femme inconnue dont elle se sentait jalouse; elle cherchait vainement à comprendre la conduite d'Henri, qui lui semblait inexplicable, lorsque celui-ci parut à ses yeux. Surprise de cette hardiesse, et, poussée par son ressentiment, elle refusa de l'écouter, et se leva pour s'enfuir.

« Claire! s'écria Henri, surpris de cette rigueur inattendue; je vous en supplie...

— Non, non! laissez-moi! Je ne veux pas vous entendre. Quoi! vous osez... après ce que vous avez fait!

— Ce que j'ai fait! répliqua le jeune homme atterré de ce reproche imprévu. En vérité, je ne crois avoir rien fait qui mérite votre colère. Mais si je suis coupable sans le savoir...

— Sans le savoir! interrompit Claire ironiquement; l'excuse est heureuse! Tenez... laissez-moi, vous dis-je.

— Mais, de grâce, dites-moi...

— Eh bien! oui, je vais vous le dire. Je n'aime pas, quand on m'a juré mille serments, qu'on aille, un instant après, les répéter à d'autres, comme vous l'avez fait.

— Moi!

— Vous. Qu'on leur jure aussi... pour toute la vie... comme vous l'avez fait.

— Moi!

— Vous. Qu'on leur promette, que sais-je, de s'introduire aussi chez elles, comme vous l'avez fait.

— Moi!

— Vous. Il paraît que vous allez nier?

— Sans doute, charmante Claire, reprit Henri en souriant. Je le vois, c'est une plaisanterie. Vous voulez m'effrayer. Mais, je vous en supplie, ne vous faites pas un jeu de la peine que vous me causez par ce courroux, qui est feint sans doute, car vous devez bien penser qu'il n'est pas possible...

— Il paraît que si. J'avoue cependant que je ne l'aurais pas cru d'abord. Mais, enfin, j'ai vu, j'ai entendu.

— Vous l'avez vu, entendu... ici?

— Oui. Je n'ai pas encore compris comment vous l'aviez pu, comment vous l'aviez osé... Je ne sais même pas comment vous pouvez être vous-même ici...

— En vérité, je suis stupéfait! Je ne sais que dire, ni comment me justifier d'un crime imaginaire. J'y réussirai sans doute, je l'espère. Mais, auparavant, laissez-moi vous apprendre que mademoiselle de Serilly, votre amie, est ici depuis hier, qu'elle s'est évanouie de fatigue et d'émotion. Je venais vous prier...

— Gabrielle! ici! évanouie!... Ah! mon Dieu! Courons vite. Où est-elle?

— Venez. Depuis hier soir...

— Hier soir? dit Claire. C'était elle qui vous parlait hier soir?

— Sans doute. Elle était venue...

— Et... quels serments pouviez-vous lui faire?

— Aucun, je vous promets! repartit Henri en riant; excepté celui de... »

Ils entraient dans le salon; mais Gabrielle n'y était plus.

« Ah! s'écria Henri, elle est partie!

— Partie! dit Claire d'un air de doute. Messire Henri, c'est encore une ruse...

— Claire! avez-vous juré de me désespérer? s'écria le jeune homme d'un ton passionné. Comment pouvez-vous concevoir de semblables soupçons? N'est-ce pas vous seule que j'aime, vous seule pour qui j'aurais sacrifié ma vie, vous seule qui me retenez ici!

— Taisez-vous! taisez-vous! repartit Claire en rougissant. Car je serais peut-être assez folle pour vous croire.

— Adorable Claire!...

— Un moment, un moment, monsieur! interrompit Pedrillo en ouvrant la boiserie. On vous écoute!

— Ah! mon Dieu! qu'est-ce que cela? dit Claire avec terreur.

— Pedrillo! s'écria Henri. Toi, ici, faquin!

— Et je n'y suis pas seul encore, répondit Pedrillo sortant de la cachette.

— Claire, dit Gabrielle, sortant à son tour, il paraît que vous êtes jalouse.

— Ah! Gabrielle, vous êtes encore ici! Que je suis aise de vous voir, mon amie! »

Pendant cette reconnaissance et ces effusions d'amitié, Pedrillo avait entrevu le couvert mis pour le déjeuner, et s'était approché de la table.

« Eh! eh! dit-il, voilà qui est galamment servi! peste! Je ne sais si notre captivité durera longtemps encore; dans tous les cas, en bonne guerre, il est prudent de garnir les magasins de vivres. » Et prenant une volaille, vidant une partie des plats, il porta le tout derrière la boiserie. « Maintenant, ajouta-t-il, recouvrons les plats. Peste! l'on vient!

— On vient! s'écria Gabrielle. Que dirai-je?

— Cachons-nous! dit Henri, en les entraînant toutes deux vers la boiserie.

— Comment! comment! s'écria Claire en résistant. Laissez-moi!

— Pas du tout! J'ai trop peur de vous perdre encore.

— Quelle folie! Gabrielle! à mon secours! Aidez-moi!

— Certainement! dit Gabrielle en riant; et elle aida Henri à l'entraîner.

— Ah! mon Dieu! quelle trahison! Mais vous me perdez! Que vais-je devenir! C'est une folie! Laissez-moi!

— Que je vous laisse à ce sot imbécile! Jamais! répondit Henri en la saisissant.

— Gabrielle! vous me perdez!...

— Et moi, répondit Gabrielle en riant, ne suis-je pas là dedans depuis hier? Venez... au moins nous y serons ensemble.

— Presto! presto! interrompit Pedrillo, achevant de les pousser dans le réduit. Voyez donc comme cela babille! »

Ils entrèrent tous en riant derrière la boiserie, et le panneau se referma. Le papa Lormeuil arrivait, en effet, avec le lieutenant civil et Gaston. Ils venaient se mettre à table.

« Voyez-vous, monsieur le lieutenant, disait le père Lormeuil, il y a dans toutes les questions deux choses à examiner : Or... — Nous allons nous mettre à déjeuner, n'est-ce pas?

— Mais, si vous voulez, messire, répondit le lieutenant civil au Châtelet. L'appétit ne fera pas défaut.

— Comme je vous le disais, reprit Lormeuil en s'asseyant... — Mettez-vous ici, je vous prie. — Il y a deux choses... — Mais, où est Claire, Gertrude? Vous m'aviez dit qu'elle était ici. Voyez dans son appartement, et prévenez-la que nous sommes à table. — La première... Je disais donc... — Que vous offrirai-je?

— Ce que vous voudrez, monsieur Lormeuil. Tout sera également bien reçu de votre main. »

Lormeuil découvrit un des plats, et, à sa grande stupéfaction, le trouva complètement vide.

« Eh! mais! s'écria-t-il, qu'est-ce que cela? Voici un plat vide!...

— Vide!... s'écrièrent le lieutenant et Gaston Darembert à l'unisson.

— Vide! répéta Lormeuil, et il découvrit successivement et rapidement les autres. Vides! »

Tous se levèrent. Lormeuil, furieux, se retourna vers La-

fleur, le domestique, qui était debout derrière la table, stupéfait et les bras ballants.

« Lafleur! que signifie cela?

— Monsieur!... je... je... c'est... j'ai apporté moi-même la poularde! Elle était là!... dans ce jus!

— Une poularde! s'écria le lieutenant civil avec indignation; une poularde! Et elle n'y est plus!...

— Qu'est-ce que cela veut dire? s'écria Lormeuil.

— Oui, qu'est-ce que cela veut dire? répéta le lieutenant civil, haussant la voix.

— Vive Dieu! qu'est-ce que cela veut dire? cria Gaston à tue-tête, et faisant le geste machinal d'enfoncer son chapeau. Morbleu! sambleu! ventrebleu!

— Mossieu! » dit à voix basse comme un écho le pauvre Lafleur anéanti.

A ce moment, Gertrude rentrait d'un air déconcerté.

« Monsieur, dit-elle à Lormeuil, c'est étrange, mais mademoiselle n'est pas...

— Gertrude, interrompit Lormeuil sans l'écouter; quelqu'un est-il entré ici? Tous ces plats sont vides!

— Vides! répéta le lieutenant avec indignation; il y a matière à procès-verbal! Une poularde sur table! vol domestique!

— Il est évident qu'elle ne s'est pas envolée toute seule! s'écria Gaston.

— Cela est évident! répéta le lieutenant civil, approuvant cette réflexion sensée.

— Miséricorde! s'écria Gertrude; c'est probablement le voleur de robes!

— Vive Dieu! ventrebleu; s'écria Gaston, cherchant son chapeau et mettant la main sur la garde de l'épée. — Si je l'attrape!... »

Ce belliqueux mouvement fut interrompu par un coup vigoureux donné à la porte d'entrée.

« Au diable les importuns! s'écria Lormeuil. Éclaircissons dès à présent toute cette affaire. — D'abord comment ces plats ont-ils été tous volés?... et ensuite pourquoi Claire ne vient-elle pas?

— Mais, monsieur, mademoiselle n'est plus dans son appartement, ni nulle part dans la maison.

— Comment! s'écria Gaston. Ma cousine a-t-elle été volée aussi?

— Ma fille n'y est pas? comment peut-elle être sortie?

— Je n'en sais rien, monsieur. Il y a un moment, elle était ici... parlant avec une ou deux personnes.

— Parbleu! tout ceci devient tellement étrange...»

Pendant ce discours, on ne cessait de frapper à la porte.

« Au diable! s'écria Lormeuil. Ouvrez, et voyons ce que c'est. »

Mais la surprise générale fut à son comble à la vue des arrivants. C'étaient messire Armand de Serilly, escorté de deux ou trois pimpants cavaliers, le chapeau sur l'oreille et la rapière au côté, qui entrèrent d'un air assez impertinent.

« Comment! s'écria le père Lormeuil exaspéré; monsieur de Serilly! ici!... Parbleu! je ne m'attendais pas à cette visite.

— Je m'en doute, maître Lormeuil, répondit Serilly d'un ton hautain; mais j'ai quelque chose d'important à vous dire, ainsi qu'à cet estimable cavalier, ajouta-t-il en montrant Gaston.

— J'en suis charmé! repartit Lormeuil d'un air goguenard; et je suis prêt à vous entendre... surtout si vous voulez régler nos comptes.

— Oui, j'ai un compte à régler ici, et qui passera avant tous les autres, je vous en préviens. Aussi j'ai amené trois honorables amis pour m'assister: messires Rodolphe de Pertigney, Raoul de Cussy et Jean d'Ossignac. »

Les trois cavaliers ôtèrent successivement leurs chapeaux en entendant leur nom, et le remirent fièrement sur leur tête.

« Très-bien, dit Lormeuil avec une ironie insultante, et moi, j'ai l'honneur de vous présenter M. le lieutenant civil au châtelet de Paris, connaissance qu'il vous sera sans doute agréable de faire. — Et maintenant... de quoi s'agit-il?

— Je suis certainement fort aise de rencontrer ici ce digne magistrat! répondit Serilly en saluant. Sa présence nous sera fort utile... car je viens sommer messire Gaston Darembert que vous voyez, de prendre l'engagement solennel d'épouser ma sœur, mademoiselle Gabrielle de Serilly... dès demain!

— Quoi! quoi! s'écria Gaston.

— Êtes-vous fou? ajouta Lormeuil.

— Qu'est-ce à dire? repartit le lieutenant civil.

— Parbleu, voilà une singulière plaisanterie! reprit impétueusement Lormeuil. — Et c'est pour cette belle équipée que vous prenez la peine de venir jusqu'ici? Ma foi, le trait est excellent. Voyons, êtes-vous dans votre bon sens? Comment cette belle idée est-elle tombée tout à coup dans votre cerveau?

— J'ai mes raisons pour en agir ainsi, repartit Serilly avec hauteur, et messire Darembert, qui joue ici l'étonné, les sait mieux que personne. Il ne me forcera pas sans doute d'en dire davantage.

— Gaston! dit Lormeuil en se tournant vivement vers son neveu.

—Messire Darembert! ajouta le lieutenant civil, en imitant le geste de Lormeuil.

— Du diable si j'y comprends un mot! répondit Gaston.

— Ah! vous ne comprenez pas! reprit Serilly avec indignation. Eh bien! je vais vous le faire comprendre ainsi qu'à M. Lormeuil et à M. le lieutenant civil. Ma sœur est jeune, sans expérience... et mineure! messire Darembert l'a séduite et enlevée!

— Séduite! s'écria Lormeuil.

— Enlevée! répéta le lieutenant civil; une fille mineure! oh! oh!

— Moi!... mademoiselle de Serilly! s'écria Gaston hors de lui. Séduite! enlevée!... Parbleu! voilà un conte bien tourné!

— Comment? Plaît-il? demanda Serilly s'avançant vivement. Me donneriez-vous un démenti? »

Gaston recula en s'embarrassant les jambes dans son fauteuil.

« Mais que diable! messire de Serilly, dit Lormeuil, votre assertion ne suffit pas. Il faudrait des preuves.

— Oui, des preuves! répéta le lieutenant civil.

— Les preuves ne sont malheureusement que trop faciles à donner! dit Serilly. Au moment de quitter Paris, j'avais confié ma sœur à la surveillance de madame de Pertigney... la mère de cet honorable cavalier. — Et Rodolphe de Pertigney salua. — Dès le lendemain, messire Darembert l'avait enlevée de cet asile.

— Moi! s'écria Gaston stupéfait.

— Oui! vous! et la preuve, c'est qu'elle est venue, chez vous, ici, déguisée pour qu'on ne pût la reconnaître. On l'y a vue entrer, on l'a vue tête à tête avec vous... vous lui avez pris la main... et enfin! le rouge me monte au visage de le dire... elle y a passé la nuit!

— Ici! s'écria Lormeuil exaspéré à son tour. — Ici, dans l'appartement préparé pour le mariage de ma fille! Gaston!

— Ah! ah! messire Darembert! reprit aussi le lieutenant civil; j'avais bien entendu dire... vous vous vantiez de... mais ceci! ah! ah! ah! ah!

— En vérité! s'écria Gaston exaspéré, je... je ne sais que dire... Mais, c'est... c'est faux, c'est le mot, j'en suis fâché, mais c'est faux.

— Comment? repartit Rodolphe de Pertigney s'avançant avec vivacité. Vous niez encore? et c'est moi qui l'ai vu! Vous êtes un misérable! Serilly vent avant tout sauver l'honneur de sa sœur, je le conçois. Mais moi, son fiancé, qui dois maintenant renoncer à sa main, vous m'en rendrez raison.

— Paix là! paix là, s'écria le lieutenant civil; pas de défi en ma présence ou je verbalise. Éclaircissons sur-le-champ cette affaire. De par le roi! répondez tous successivement à mes questions. Vous, Armand de Serilly, ainsi qualifié, vous affirmez: 1° que le sieur Gaston Darembert, ici présent, a entraîné votre sœur, mineure, hors de la maison paternelle... ou tenant lieu d'icelle; 2° qu'il l'a séquestrée et enfermée ici où elle se trouve encore, après y avoir passé la nuit?

— Je l'affirme.

— Bon...! et vous, messire Gaston Darembert, ci-dessus désigné, vous répondez...?

— Moi! je le nie, parbleu.

— Bon! Résumons les débats. L'affaire est claire, maintenant.

— Bah! s'écria Lormeuil ébahi.

— Certainement. Vous dites, vous, Armand de Serilly susdit, que votre sœur est entrée ici et n'en est pas sortie. D'où je conclus qu'elle y est encore, et que, par conséquent, en la cherchant, nous devons l'y trouver.

— Cherchez, parbleu! Je suis bien sûr que vous ne trouverez rien, s'écria Gaston, à moins que vous ne l'ayez apportée dans votre poche.

— J'en suis sûre aussi, moi, ajouta Gertrude. Je viens de parcourir toute la maison pour chercher mademoiselle Claire; je n'ai vu ni l'une ni l'autre.

— C'est impossible, Gertrude, répliqua Lormeuil. Ma fille ne peut être sortie seule et sans avoir prévenu.

— Tout cela est bel et bon, interrompit Armand de Serilly. Finissons-en. Monsieur le lieutenant civil, vous m'avez entendu; vous avez entendu la déposition de Rodolphe de Pertigney. Eh bien! devant vous, je somme de nouveau Gaston Darembert qui a enlevé...

— Ah! s'écria Gaston trépignant et gesticulant comme un moulin à vent. Ah! j'étouffe...! C'est faux, archifaux!

— Juste Dieu! repartit Serilly levant la main.

— Paix là, paix là, de par le roi! cria le lieutenant civil. Si cette dame est ici, cherchons-la et trouvons-la.

— C'est cela! ajouta Lormeuil, trouvons-la.

— Ah! j'en jure Dieu! répliqua Gaston; si on la trouve, je l'épouse!

— Eh bien! épousez-la, cria tout à coup Henri sortant de la boiserie et tenant Gabrielle d'une main et Claire de l'autre, la voilà! »

La confusion, la surprise, la stupéfaction, furent générales.

« Ma fille, s'écria Lormeuil!

— Ma sœur! s'écria Serilly.

— Toutes deux! s'écria le lieutenant civil.

— Vous les voyez, en effet, toutes deux ensemble, dit Henri de Grandmont en souriant. Ainsi, le mal n'est pas grand.

— Monsieur! monsieur! cria Lormeuil, qui êtes-vous? comment vous trouvez-vous ici?

— Je suis le chevalier Henri de Grandmont. Voici pour la première question. Quant à la seconde, il me serait plus difficile de répondre... Alors, messire Lormeuil, je prierai mademoiselle Claire de vous l'expliquer. » Et il baisa la main de la jeune fille qui courut se jeter au cou de son père.

— Plaît-il, plaît-il! dit Lormeuil tout effarouché. Qu'est-ce que cela veut dire?

— Messire Henri de Grandmont? s'écria le lieutenant civil, eh! mais... je connais beaucoup votre famille, messire. N'êtes-vous pas de Toulouse...? votre oncle n'est-il pas président à mortier audit siége? Recevez mes compliments et mes salutations, messire.

— Je vous remercie, monsieur le lieutenant civil... Quant à vous, messire de Serilly, je suis heureux de vous rendre votre sœur, compagne de mademoiselle de Lormeuil qu'elle était venue voir ici, comme vous auriez bien dû le penser.

— Ah! c'est moi qui suis coupable, s'écria Rodolphe de Pertigny; Gabrielle, me le pardonnerez-vous?

— Nous verrons, répondit Gabrielle souriant avec un geste de menace.

— Je disais bien, que ce n'était pas moi, s'écria Gaston avec un geste triomphant.

— On n'est pas habitué à tant de modestie de votre part, messire Darembert, repartit Henri.

— Fort bien! fort bien! interrompit Lormeuil. Maintenant à nous deux, messire de Serilly. Vous savez que nous avons un compte.

— Je m'en charge, interrompit vivement Henri de Grandmont. J'ai tant d'obligations à mademoiselle de Serilly pour m'avoir fait connaître votre charmante fille, monsieur Lormeuil, que je lui ai promis cette bagatelle. M. de Serilly voudra bien l'accepter sans doute comme cadeau de noces pour le mariage de sa sœur avec mon ami Rodolphe de Pertigney. Au reste, monsieur le lieutenant civil, ici présent, qui connaît ma position, vous dira que vous pouvez accepter ma caution sans crainte... Et je vous offrirais bien volontiers toute ma fortune en échange du trésor que je viens de vous rendre.

— Eh! eh! je comprends, dit Lormeuil. En effet, maintenant, je... mais si mon neveu Gaston... ne...

— Ah mon père! s'écria Claire en lui prenant la main.

— Faites, faites, mon oncle, s'écria Gaston; j'ai déjà bien assez d'aventures comme cela. Pour peu que cela continuât ainsi, ma foi, j'en aurais par-dessus la tête.

— Oui-da, murmura Pedrillo. J'en suis d'avis (1).»

D. Fabre d'Olivet.

Le Caucase.

Sous ce titre, *Mœurs, scènes, paysages et costumes du Caucase* (2) il se publie en ce moment à Paris un magnifique ouvrage in-folio, dédié, par permission spéciale, à S. M. l. Nicolas Ier. Le texte qui accompagne les dessins a été écrit par M. le comte Ernest de Stackelberg. Les dessins sont lithographiés par les plus habiles artistes français, d'après d'admirables aquarelles du prince Gagarine, faites sur les lieux mêmes. Grâce à la complaisance de l'éditeur de cette importante publication, dont le succès égale l'intérêt, la nouveauté et le mérite, nous avons déjà reproduit dans les colonnes de ce journal plusieurs costumes des habitants des provinces caucasiennes (3). Les quatre gravures que nous publions aujourd'hui paraîtront, lithographiées, dans les prochaines livraisons des *Mœurs, scènes, paysages et costumes du Caucase*. Elles ont été réduites et dessinées tout exprès pour *l'Illustration* par deux de nos meilleurs artistes, MM. Freeman et Valentin, d'après les aquarelles originales du prince Gagarine, que M. Hauser a bien voulu nous communiquer. Nous y joignons quelques notes extraites du manuscrit encore inédit du comte Ernest de Stackelberg.

Le premier de ces quatre dessins transporte le spectateur sur la côte orientale de la mer Noire; il lui représente un *parti de Tcherkesses allant faire du butin.*

« Quelle que soit l'origine de l'homogénéité des diverses peuplades du littoral, dit M. le comte Ernest de Stackelberg, leurs mœurs, leur aspect et leur costume sont presque absolument les mêmes, au nord de Gagra. Partout on remarque l'absence d'ordre établi et de gouvernement fixe; chaque canton, chaque vallée forme une commune à part, régie par des traditions et des usages qui se transmettent de génération en génération. Les questions litigieuses entre cantons sont jugées par des assemblées générales présidées par les vieillards notables. Ce régime républicain est souvent modifié par l'influence d'un prince, d'un homme habile qui, grâce à ses richesses, à ses relations et à l'appui d'une nombreuse parenté, impose des lois à sa tribu et devient un chef de clan redoutable. Une alliance entre plusieurs peuplades, une levée générale pour une expédition sont des événements rares et toujours de courte durée. Dans un cas semblable, les hommes en état de porter les armes se concentrent au lieu du rendez-vous, et dans une tumultueuse assemblée, on discute le plan de l'attaque et l'on choisit les chefs qui la conduiront. Quelquefois le manque d'accord dissout la fédération à son origine, ou bien quelque mauvais présage, quelque superstition traditionnelle fait remettre l'expédition à une autre époque. Un lièvre traversant la route est de mauvais augure pour le succès, et ce simple fait peut suffire pour décourager les plus entreprenants. En revanche, le moment où la lune est dans son premier quartier est regardé comme très-favorable à toute entreprise. Enfin la décision une fois arrêtée, la colonne s'ébranle ayant les chefs en tête avec leurs drapeaux distinctifs; ensuite vient le gros de la troupe, sans aucun ordre de marche, les meilleurs chevaux en avant, et les autres suivant comme ils peuvent. La cavalerie ne se fait accompagner par de l'infanterie que dans des occasions extraordinaires. Cette troupe se meut avec une rapidité extrême et n'emporte aucun bagage qui entrave sa mobilité, même au cas où la campagne durerait plusieurs jours. On fait jusqu'à 70 ou 80 verstes dans une nuit, mais toujours de manière à attaquer au point du jour et à l'improviste, condition facilitée par l'armement de ces montagnards, admirablement combiné pour la guerre de surprises. Les chevaux ne sont pas ferrés, le fourreau du sabre est en bois garni de cuir, le fusil se porte dans un étui de feutre, rien qui brille, rien qui résonne, de sorte qu'une troupe de Tcherkesses au galop ne fait aucun bruit en s'avançant. Le moment solennel arrivé, tout s'ébranle en même temps en poussant des cris aigus; chaque individu se jette en avant, guidé par son instinct ou son courage, et le premier élan est toujours terrible. Même après le succès, la retraite est toujours rapide jusqu'à ce qu'on soit à l'abri de la poursuite, mais bientôt la fatigue des hommes et la pesanteur du butin exigent une halte. On procède au partage des

(1) Nous devons, pour l'acquit de notre conscience et la satisfaction des érudits, prévenir nos lecteurs que quelques détails de cette nouvelle sont imités d'une comédie espagnole de Calderon, intitulée: *El Escondido de la Tapada.*

(2) Mœurs, scènes, paysages et costumes du Caucase, dessins d'après nature par le prince Grégoire Gagarine et accompagnés d'un texte par le comte Ernest Stackelberg, ouvrage dédié, par permission spéciale, à S. M. l. Nicolas Ier, empereur de toutes les Russies. — 5 volumes de 42 livraisons; chaque livraison contiendra 4 planches et une feuille de texte. Les livraisons de costumes contiendront 6 planches coloriées sans texte. 18 fr. la livraison. Paris, Hauser, éditeur, 11 boulevard des Italiens. — 4 livraisons sont en vente.

(3) Voir le numéro 156, vol. VI, p. 69.

trophées, non sans de violentes disputes souvent ensanglantées; on se livre à la joie, on exalte les hauts faits en faisant circuler les outres de bouza (1), tandis que les parents des guerriers morts font éclater une douleur bruyante autour des cadavres qu'ils ont emportés. Laisser un mort au pouvoir de l'ennemi est une honte ineffaçable aux yeux des habitants de cette partie du Caucase. Il arrive qu'un détachement de troupes russes marche paisiblement sans être autrement inquiété que par une faible fusillade engagée par des

(Le Caucase. — Parti de Tcherkesses allant faire du butin; d'après une aquarelle du prince Gagarine.)

(Le Caucase. — Halte de chasse en Mingrélie; d'après une aquarelle du prince Gagarine.)

(1) Cette liqueur s'obtient par la cuisson du raisin, quelquefois on la fait avec du grain fermenté, et alors le bouza ressemble à de la petite bière.

jeunes gens qui veulent faire leurs preuves. Mais si un Tcherkesse tombe mort ou blessé, l'affaire devient immédiatement un combat à outrance, tout ce qu'il y a de guerriers se précipite autour du mourant pour le disputer aux tirailleurs qui de leur côté tiennent à honneur de s'en emparer. La mêlée devient sanglante et, pour conserver un cadavre, on en cou-

che encore une douzaine à côté.

« L'amour de la famille et les liens de la parenté n'ont aucune force chez les Tcherkesses. Ils regardent les sentiments tendres comme indignes d'un guerrier; en revenant d'une longue absence, un homme n'oserait pas aller voir immédiatement sa femme ou ses enfants, et ce n'est que la nuit et à la dérobée qu'il satisfait aux instincts de son cœur. S'informer auprès d'un Tcherkesse de la santé de sa famille, lui demander s'il est marié, sont de graves offenses et d'impardonnables infractions à leur code de famille. L'enfant d'une noble famille quitte de bonne heure ses parents pour être confié à un atalik ou précepteur, qui est chargé de son éducation jusqu'à l'âge de dix-huit ans et lui apprend l'équitation et le maniement des armes. Cette coutume contribue à diminuer l'amour du fils pour le père en faveur de l'atalik qui fut le compagnon de sa jeunesse.

« Les Tcherkesses sont connus pour la beauté de leur race si hautement appréciée en Turquie et en Égypte. Ils ont généralement les traits réguliers, le nez droit et aquilin, les yeux expressifs et la barbe soigneusement entretenue. Ils se rasent le crâne, à l'exception d'une mèche de cheveux, qu'ils laissent croître, pour que les infidèles emportent leur tête sans la souiller, au cas où elle tomberait dans un combat. La finesse de leur taille, la petitesse de leurs pieds, toujours élégamment chaussés, leur donnent un air remarquable de distinction. Dès l'âge le plus tendre, les jeunes filles se serrent le corps dans un corset de peau que l'époux seul a le droit d'enlever avec son poignard; n'étant pas astreintes aux rudes travaux de la terre, comme cela a lieu dans d'autres parties du Caucase, elles conservent la blancheur de leur teint, et méritent à tous égards leur réputation de beauté. Quoique les jeunes filles jouissent d'une assez grande liberté, les femmes mariées sont surveillées sévèrement et réduites aux occupations intérieures du ménage. Les épouses des princes jouissent seules de plus de liberté et conservent une position exceptionnelle, entourées d'honneurs et de certains priviléges plus ou moins extraordinaires. Ainsi, par exemple, une femme de haute naissance ne doit jamais toucher la terre en marchant; quand elle quitte le tapis où elle s'accroupit à l'orientale, elle pose ses pieds sur deux petits bancs auxquels sont adaptées des courroies qui l'aident à se mouvoir avec cette singulière chaussure, triste privilége qui les oblige à rester presque constamment assises ou couchées. »

Imitons pour un moment la grande dame tcherkesse, passons sans toucher terre d'une extrémité de la côte orientale de la mer Noire à l'autre extrémité; allons en Mingrélie assister à une *partie de chasse*.

« Quel imposant spectacle que celui qui s'offre aux regards du voyageur débarquant à Redoute-Kalè, pour se rendre à Coutaïs, à travers l'Odiche! Partout un sol fertile et une végétation luxuriante. Le hêtre, le chêne, l'aune, le charme, atteignent des dimensions gigantesques, tandis que le platane, le buis, le laurier, rivalisant de séve et de vigueur, deviennent de véritables arbres. La vigne, fuyant l'humidité du sol, s'enlace autour de tous les troncs, grimpe, s'égare et retombe en festons gracieux chargés de grappes. Ce riche tableau est dominé par un amphithéâtre de montagnes, sombres et couvertes de forêts, derrière lesquelles s'élève un second rang de crêtes rocailleuses qui se confondent dans un lointain bleuâtre. Enfin, par-dessus ce peuple de géants, blanchissent la double tête de l'Elbrous et la coupole brillante du Pass-mta, qui donne naissance à l'Ingour, à l'Hippius et au Phasé. Que de peuples divers, que de générations éteintes ont foulé cette terre classique où la nature prodigue tous ses trésors! Maintenant encore c'est une mine fertile d'explorations pour le

(Le Caucase. — Palais du khan de Bakou; d'après une aquarelle du prince Gagarine.)

TYPES DES RACES CAUCASIENNES; D'APRÈS UN CROQUIS DU PRINCE GAGARINE.

Tcherkesse, musulman sunnite. — Mingrélien, chrét., rel. grecq. — Tatar nogais, musul. sunnite. — Georgien, chrét., rel. grecq. — Arménien, chr., égl. d'Arm. — Kurde, ad. du diable. — Tatar du Chirvah, musulman chéite. — Indien de Bakou, adorateur du feu. — Lesguin, musulman chéite. — Cosaque du Térek, chr., rel. gr., vieux croyant.

touriste avide d'impressions et de scènes nouvelles. Au milieu de notre siècle monotone et nivelé par une prosaïque civilisation, on retrouve ici les souvenirs du moyen âge et les mœurs de la féodalité. La Mingrélie est fractionnée en une infinité de propriétés appartenant à de nobles vassaux du Dadian. Ces petits suzerains vivent en véritables barons du seizième siècle; retranchés dans un castel enfumé, dans une tour à deux étages, assise sur un roc escarpé, ils dominent fièrement leur vallée, et ne sortent que pour la chasse ou leurs travaux agricoles. Au-dessous de ces manoirs, les villages des serfs sont étagés sur le penchant de la colline, ou modestement dispersés dans des bouquets d'arbres. Les paysans sont obligés de fournir la corvée à leurs maîtres et de remplir les différents emplois domestiques, indépendamment de la culture des champs. Chaque famille a sa destination, qui se transmet de père en fils; l'un est laboureur, l'autre écuyer, un troisième échanson, et jamais on ne passe d'un de ces métiers à l'autre. En cas de guerre, ils suivent le seigneur au combat, et forment une milice célèbre par sa bravoure. A leur tour, les nobles sont obligés de payer au Dadian un impôt en argent, en vin et autres produits du sol. Ils occupent autour du prince des charges analogues à celles que les serfs remplissent auprès de leurs seigneurs. Ils commandent la milice lors que le gouvernement les appelle à participer à une expédition. Dans toutes les guerres contre les montagnards, les Imérétiens et les Mingréliens se sont fait la plus belle réputation d'intrépidité et de dévouement, et les Tcherkesses se souviennent bien de leurs apparitions. Ces escadrons de milice portent le nom poétique de *Dronjina*, ou association d'amis, qui dérive du mot slave *droug* (ami). La race mingrélienne est haute de stature et admirable de formes. Rien de plus pittoresque et de plus hardi qu'un Mingrélien fièrement campé sur son petit cheval, tenant d'une main son fusil et de l'autre le faucon, compagnon fidèle de ses chasses. Le costume est aussi original qu'élégant. — C'est un habit de dessous ou *akhalouk*, de couleur éclatante, une redingote ouverte aux manches flottantes, avec des cartouchières brodées sur la poitrine (*khaba*); des pantalons bouffants sur des bottines dont celle de gauche seulement est armée d'un éperon. La coiffure du Mingrélien est unique dans son genre; c'est un diminutif de chapeau, un plat à barbe, une galette! un petit chiffon d'étoffe brodée et de forme ovale s'appelle *papanaki*, et se porte incliné sur le front en laissant flotter par derrière une chevelure épaisse et nouée en bourse. Ce prodigieux bonnet s'attache par une mentonnière, autrement ce serait un tour d'équilibre impossible que de le garder. L'armement du Mingrélien est celui de tous les habitants du Caucase : le sabre, le poignard, le pistolet et le fusil renfermé dans son étui de feutre ou de peau de loup. Deux chaînes d'argent se croisent sur la poitrine et supportent la poire à poudre et la gibecière.

« Le prince actuel de la Mingrélie, un des Dadian dont la dynastie a commencé avec le XIVe siècle, aime tellement la chasse, ajoute plus loin le comte Ernest de Stackelberg, que dans le but de s'y adonner exclusivement, il a remis tous ses pouvoirs au colonel David Dadian, son fils aîné, jeune homme de vingt-six ans, marié à une princesse Tchevtchevadzé. Libre des soucis du gouvernement, il vit en nouveau Nemrod et chevauche continuellement à travers l'Odiche et le Letchékoum, demeurant chez ses vassaux ou visitant ses châteaux de Gordi et de Mouri. Il vaut la peine de s'arrêter pour voir passer son cortége de chasse. Entouré de nombreux cavaliers, le prince marche gravement à l'amble de son cheval, et les seigneurs de sa cour portent ses armes, son tapis de voyage et ses faucons favoris. Les fonctionnaires d'un ordre inférieur tiennent des lévriers en laisse et trottent à pied, habitués qu'ils sont à régler leurs pas sur l'allure des chevaux. Cette troupe d'hommes aux figures mâles et basanées, ces coursiers fringants, ces costumes bigarrés, ces armes resplendissantes, font un effet bizarre et nous transportent à d'autres époques. Après avoir longtemps couru le daim ou le sanglier, on s'arrête sous un impénétrable dôme de verdure, on étend sur l'herbe des tapis persans, on déballe des sacs de provisions, on allume un feu de bivouac. Le gibier qui vient d'être abattu fait les frais du dîner et est accompagné de galettes, de fromages de chèvre, de fruits et de gâmi, ou pâté de millet. Le Dadian et ses principaux dignitaires assis à l'orientale, sont servis par les écuyers tranchants, tandis que les échansons versent le vin généreux de la Mingrélie dans des cornes de bouquetin, montées en argent. L'affable potentat jette aux nobles de sa suite des morceaux de faveur, qu'ils attrapent avec une adresse merveilleuse, et les restes de ce repas gymnastique passent de la même manière aux serviteurs, rangés en cercle au troisième rang; souvent le banquet se termine par la danse au son de la musette et du tambourin : les jeunes gens s'élancent dans l'arène, tournent, piaffent, voltigent avec une ardeur fébrile, comme s'ils étaient piqués de la tarentule, et ils ne quittent le champ d'honneur qu'épuisés, haletants et demi-morts. C'est une épreuve pour les poumons si ce n'est une lutte de grâce et de souplesse. Quelquefois la danse est remplacée par les chants nationaux, véritable assaut de notes stridentes et de cris discordants. »

De la Mingrélie nous sautons d'un seul bond par-dessus la chaîne du Caucase dans le Chirvan, à Bakou, sur la rive occidentale de la mer Caspienne. Mais M. le comte Ernest de Stackelberg ne voyage pas aussi vite que nous. Avant d'arriver à Bakou, il doit décrire l'une après l'autre toutes les races du Caucase dont nous vous montrons les *types*. Le manuscrit que nous avons sous les yeux s'arrête à son départ de la Mingrélie. Qu'il nous suffise donc de rappeler à nos lecteurs que, selon Gamba, « le palais du Khan de Bakou, si admirablement dessiné par le prince Gagarine a été bâti par Abdas II, roi de Perse, qu'il est situé dans la partie la plus élevée de la ville et que, bien qu'il conserve quelques vestiges de son ancienne grandeur il ne présente, plus que des ruines au milieu desquelles habitent une trentaine de familles tartares et persanes fort pauvres. »

Les quarante-huit livraisons des *Mœurs, scènes, paysages et costumes du Caucase* ne contiendront pas moins de 72 costumes coloriés et de 144 paysages lithographiés semblables à celles que représentent nos gravures sur bois. Le texte sera en outre orné d'un nombre considérable de gravures sur bois. Nous espérons qu'il nous sera encore permis de copier dans un temps plus ou moins éloigné, quelques-unes des scènes ou vues dessinées par le prince Gagarine, avec ce talent original qui le caractérise, dans les intéressantes contrées, du Caucase comprises entre la mer Noire et la mer Caspienne. Ce n'est pas un adieu définitif que nous disons aujourd'hui à cette belle collection destinée à briller bientôt parmi les ouvrages les plus justement estimés de toutes les grandes bibliothèques du monde entier.

Insectes nuisibles à l'agriculture.

MOYEN DE LES DÉTRUIRE, PAR M. ROBERT

Depuis quelques jours la foule des promeneurs s'arrête, sur les boulevards de Paris, devant les troncs des gros arbres presque entièrement dégarnis de leur écorce et se demande avec inquiétude si cette décortication n'est pas l'effet de la malveillance. Nous nous empressons de les rassurer. Si, en 1846, nous avons le bonheur d'avoir eu été, nous sommes sûrs d'avance de nous asseoir ou de nous promener sous de frais ombrages. Les arbres des boulevards étaient menacés d'une destruction lente, mais inévitable. Grâce à leur décortication ils auront encore une longue existence; ils renaîtront plus vigoureux que jamais, car cette sage mesure de l'autorité aura pour résultat, ainsi que nous allons l'expliquer, de les débarrasser pendant l'hiver du dangereux ennemi qui s'apprêtait à les faire mourir. Qu'on nous permette d'entrer à ce sujet dans quelques explications nécessaires.

Les insectes n'ont pas été créés en vain, et tous jouent un rôle important dans l'admirable organisation de la nature. S'ils ont été répandus en innombrables quantités, c'est qu'ils sont indispensables à l'équilibre et à l'harmonie de notre monde : ainsi les uns, et c'est le plus grand nombre, sont destinés à arrêter la trop grande multiplication des végétaux, et ils ont pour mission de détruire un grand nombre de leurs semences et de leurs fleurs; d'autres doivent hâter la mort et la décomposition des végétaux affaiblis par l'âge ou par les maladies, afin qu'ils n'encombrent pas inutilement le sol et qu'ils fassent place à de nouveaux végétaux plus vigoureux. Les insectes sont alors de puissants auxiliaires des agents atmosphériques, et constituent l'une des plus grandes forces de la nature, en contribuant à couvertir ces végétaux morts en terreau fécond. D'autres insectes sont destinés à nettoyer le sol des déjections des animaux et de leurs débris, et la destruction de ceux-ci est quelquefois si prompte, que l'immortel Linné a dit que trois mouches à viande (*musca vomitoria*) débarrassent la terre du cadavre d'un cheval en aussi peu de temps que le ferait un lion.

Comme les insectes se multiplient d'une manière infinie, que les œufs d'une seule femelle se comptent par centaines et par milliers, il fallait que cette multiplication fût restreinte dans de justes limites, afin que leurs races ne fussent pas disparaître les végétaux, dont elles devaient seulement limiter le nombre. Pour amener ce résultat, de nombreux insectes carnassiers ou parasites ont été créés; les uns font une chasse perpétuelle aux insectes qui vivent de végétaux, d'autres vont pondre des œufs dans le berceau de leur postérité, afin que les larves qui en naîtront dévorent celle-ci et se développent à ses dépens. Beaucoup de mammifères, d'oiseaux, de reptiles et de poissons ne vivent que d'insectes et en détruisent une grande quantité; ces derniers sont eux-mêmes la proie d'animaux plus grands : mais il est évident que les insectes, placés entre les végétaux qu'ils tendent à détruire sans cesse et une foule d'animaux qui les dévorent, et les empêchent de devenir assez nombreux pour apporter des perturbations dans la grande harmonie de la création, constituent l'agent de la nature le plus puissant et le plus actif pour opérer continuellement la transformation de la matière et entretenir sur notre globe une jeunesse perpétuelle.

Si les insectes sont utiles, indispensables même dans la nature livrée à elle-même, ils deviennent un fléau terrible dans la contrée où l'homme est obligé de faire dominer certaines races de végétaux destinées à ses besoins; il doit donc chercher à profiter des connaissances qu'il acquiert tous les jours sur la manière de vivre de ces ennemis de ses récoltes, afin de reconnaître l'époque de leur vie où il peut les attaquer facilement : tel est le but des travaux d'un grand nombre de zoologistes; aussi la Société royale et centrale d'agriculture avait-elle institué il y a un an un concours « pour de bonnes observations sur les insectes nuisibles à l'agriculture. » La commission se composait de MM. Huzard, Vilmorin, Leclerc-Thouin, Héricart de Thury, Mérat et Guérin-Menevile, rapporteur. Dans sa séance annuelle de 1845, la société royale et centrale d'agriculture a entendu la lecture du rapport de M. Guérin-Meneville. Nous empruntons à cette remarquable dissertation ce qui concerne les études et les découvertes de M. Eugène Robert :

« M. Robert a eu l'idée de s'opposer à la multiplication des insectes qui naissent aux arbres, par suite des études de physiologie végétale et d'entomologie qu'il poursuit depuis plusieurs années à la campagne. Il a fait plusieurs communications à ce sujet, soit à l'Institut, soit à la société royale et centrale d'agriculture; il a indiqué les divers moyens qu'il se proposait d'employer contre les scolytes et le cossus, et enfin il a prié la Société de demander à M. le préfet de la Seine l'autorisation d'essayer ses procédés en grand sur des ormes très-malades des Champs-Elysées et du quai d'Orsay.

« Ayant obtenu cette autorisation en octobre 1845, M. Robert a traité de suite un nombre déterminé d'ormes; il a fait constater d'abord l'état de ces arbres et en a pris note. Beaucoup étaient si malades, que l'inspecteur les regardait comme perdus et les avait marqués pour être abattus; d'autres étaient dans un état moins avancé, mais considérés cependant comme devant périr avant un ou deux ans. Ces listes ont été déposées par M. Robert sur le bureau de la Société, avec une lettre dans laquelle il demandait la nomination d'une commission chargée de suivre ses opérations et leurs résultats.

« Dans le long intervalle qui s'est écoulé entre la nomination de la commission et son rapport, M. E. Robert a adressé plusieurs communications à la Société; il l'a tenue au courant des perfectionnements qu'il avait apportés dans ses opérations, du prix de revient, qui ne s'élève qu'à 50 ou 60 centimes pour chaque arbre; il a montré, à plusieurs reprises, à MM. les commissaires les arbres qu'il avait opérés, les diverses modifications qu'il apporte à son traitement, suivant l'état plus ou moins avancé de leur maladie; et, tout récemment, quand M. Dutrochet a demandé à être adjoint à la commission, il nous a montré, ainsi qu'à ce savant académicien, qui s'était rendu avec nous aux Champs-Elysées, les résultats qu'il avait obtenus et qui ont paru très-positifs, très-concluants et complétement propres à préserver les arbres de la destruction dont ils sont menacés, par suite de la grande multiplication des scolytes et des cossus. Du reste, le succès du traitement que M. Robert a appliqué aux ormes a été constaté aussi d'une manière officielle, dans un rapport fait à M. le préfet de la Seine par feu M. Mabille, inspecteur de plantations de la ville de Paris; car il a certifié que, sur cent cinquante arbres des Champs-Elysées, regardés comme perdus et destinés à être abattus, il n'en est mort que deux, tandis que, année commune, il déclarait qu'on en perd environ la moitié, quand ils se trouvent dans les mêmes circonstances.

« Il est à peu près généralement admis, en entomologie, que les *scolytes*, les *hylesinus*, les *hylurgus*, etc., préfèrent, pour déposer leurs œufs, des arbres affaiblis par une maladie, par la sécheresse, etc., ou bien les parties des arbres sains dans lesquelles le mouvement de la sève est moins actif, telles que les portions de leur écorce comprises entre le liber et sa partie morte et rugueuse; mais des observations certaines, dues aux forestiers les plus instruits et répétées par notre confrère M. Michaux, établissent ainsi que, à défaut d'arbres faibles et malades, les scolytes, quand ils sont nombreux dans un canton, se jettent sur les arbres les plus vigoureux et ne tardent pas à les rendre malades. On sait que le scolyte des ormes dépose ses œufs dans l'écorce de cet arbre, de chaque côté d'une galerie verticale que la femelle se creuse plus ou moins profondément dans la portion de cette écorce où elle peut espérer que les jeunes larves qui en naîtront trouveront une nourriture convenable. Chaque larve se creuse une galerie horizontale, par conséquent perpendiculaire à celle de la mère, peu sinueuse, et dont le diamètre augmente d'autant plus que la larve s'éloigne du point de son départ et approche davantage de son entier développement. M. Robert a pensé, avec raison, que l'on ferait périr beaucoup de ces larves, si on pouvait les attaquer pendant la période de leur accroissement, et il a eu l'idée de pratiquer, à des distances convenables, des tranchées longitudinales sur les troncs des arbres, afin de couper, à peu près sous un angle droit, beaucoup de galeries transversales de larves : ces tranchées détruisent toutes celles qui se trouvent sur leur trajet; celles qui n'y sont pas encore parvenues, et qui ne sauraient diriger leur canal dans un autre sens, arrivées à ces tranchées, périssent desséchées par l'air; enfin les bourrelets séveux qui se forment sur les bords de la coupure restent longtemps lisses ou peu rugueux, ce qui ne permet pas aux femelles de s'abriter dans les anfractuosités pour y percer leurs galeries de ponte : ils amènent, en outre, une circulation plus active de la sève qui noie la femelle dans sa galerie et s'extravase dans les trous occupés par les larves, ce qui les fait périr étouffées.

« Dans les opérations variées que M. Robert fait subir aux ormes malades, il s'est appuyé sur des lois de physiologie végétale qui concordent avec les idées de notre savant confrère M. Michaux, et cette coïncidence entre ces deux observateurs, sur les bases des opérations que M. Robert pratique, a été d'un grand prix à nos yeux. En effet, M. Michaux nous a appris qu'il avait fait, à Harcourt, des expériences pour constater que l'enlèvement de bandes longitudinales d'écorce sur un arbre ne nuisait pas à sa végétation, et qu'il avait reconnu que cette opération donnait à l'arbre plus de vigueur, en provoquant les bourrelets dans lesquels la sève circulait plus facilement que sous les écorces couvertes de leurs parties mortes et rugueuses. M. Robert avait eu la même pensée de son côté, et elle lui avait été suggérée par l'examen d'un grand nombre d'arbres des Champs-Elysées, rongés par les chevaux des Cosaques, ce qui a produit des bourrelets dans lesquels aucun scolyte ne s'est établi depuis cette époque. Frappé de ce phénomène de physiologie végétale, il a cherché à le produire pour le traitement de plusieurs ormes attaqués des insectes et chez lesquels il ne restait plus que de très-petites portions d'écorce encore vivante; il a provoqué des bourrelets sur les bords de ces portions d'écorce, et il a conservé la vie à des arbres qui seraient morts sans cela. Cette idée théorique le guide encore dans l'opération qui consiste à pratiquer plusieurs tranchées longitudinales sur le tronc des arbres moins avancés dans leur maladie; ces tranchées, plus ou moins nombreuses, suivant la grosseur de l'arbre, sont différentes quant à leur profondeur et aux résultats qu'elles doivent produire. Si l'écorce de l'arbre n'a pas encore été labourée par un grand nombre de larves, si le mal n'est encore qu'à son début, M. Robert pratique des tranchées moins profondes, qui n'atteignent pas les couches de l'écorce les plus rapprochées de l'aubier ou le liber; le bois n'est pas mis à nu, ne meurt pas, et reste propre aux usages du charronnage. Il se forme une nouvelle écorce, dans laquelle la sève circule plus activement, qui est, pen-

dant cinq ou six ans au moins, trop vive et trop mince pour permettre aux scolytes de s'y établir. Si, dans cet intervalle, les espaces laissés entre chaque tranchée viennent à être envahis par d'autres scolytes, on peut les enlever ou y pratiquer d'autres tranchées de la même manière; l'arbre n'en souffrira nullement, puisqu'il végétera très-activement par les portions où l'écorce se sera renouvelée. Mais tout porte à croire, d'après des faits qui nous ont été signalés, qu'on pourra se dispenser de toute autre opération. En effet, si les tranchées sont assez rapprochées, on voit l'espace compris entre chacune d'elles, non-seulement purgé des larves qui l'infectaient, mais encore occupé par une nouvelle écorce qui participe des bourrelets.

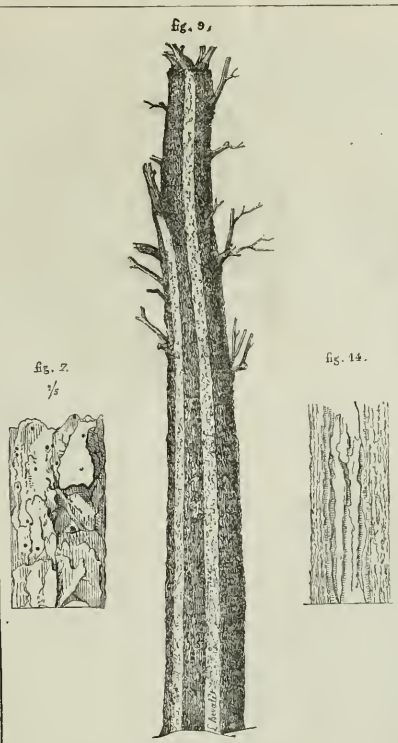

EXPLICATION DES FIGURES.

N° 1 Scolyte de grandeur naturelle. N° 2 Le même grossi.
N° 3 Larve de grandeur naturelle. N° 4 La même grossie.
N° 5 Nymphe de grandeur naturelle. N° 6 La même grossie.
N° 7 Fragment d'écorce d'orme mort à la suite des ravages de la larve du scolyte, laissant voir très-distinctement les trous de sortie de l'insecte parfait.
N° 8 Traces des ravages de larves, à la surface de l'aubier, provenant de la ponte d'un seul scolyte, grandeur naturelle.
N° 9 Tronc d'un gros orme dont l'écorce est infestée par les larves de scolyte. Tranchées longitudinales ayant pour but de s'opposer à la marche horizontale des larves et de régénérer entièrement l'écorce au moyen du liber conservé dans l'opération.
N° 10 Tronc d'un orme dont tout un côté a été complétement détruit par les larves de scolyte; tranchée ayant pour but d'isoler la partie encore saine de la partie infestée, perdue, et de garantir par des bourrelets la circulation descendante de la sève fortement compromise.
N° 11 Tronc sur lequel on a isolé toute la partie très affectée du scolyte, qui n'était plus susceptible d'être restaurée, en déterminant d'une part, un séquestre et de l'autre des bourrelets.
N° 12 Tronc à long duquel par suite des ravages de larves du scolyte, la sève ne circulait plus que dans un bourrelet de quelqu'e cent mètres de largeur, bourrelet faisant l'office d'un jeune arbre entre sur un autre, déterminé par l'enlèvement complet de toute l'écorce ravagée, même dans l'espace en question, laissant voir encore des galeries de larves représentées d'après grandeur naturelle dans la figure 13.
N° 13 Espace ovale de grandeur naturelle laissant voir l'origine des galeries horizontales de larves issues d'une seule galerie ovifère et bientôt rebouchée par le rapprochement des bourrelets provoqués dans l'opération du numéro 12.
N° 14 Portion d'une incision semblable à celle du numéro 9 laissant voir le nouveau tissu ligneux et cortical qui s'est formé dans le fond après l'ablation des couches corticales ravagées par les larves du scolyte, jusqu'au liber exclusivement.
N° 15 Tronc dont tout un côté avait été détruit par les larves de scolyte et chez lequel il s'est formé accidentellement ce que l'on a cherché à provoquer dans la figure 10.
N° 16 Tronc d'un orme dont toute l'écorce avait été presque complétement détruite et chez lequel il s'est formé accidentellement un bourrelet semblable à celui de la figure 12.
N° 17 Tronc sur lequel il s'est formé accidentellement un séquestre et des bourrelets comme dans la figure 11.

« Chez des arbres plus jeunes et dont la circonférence du tronc ne dépasse pas 45 centimètres, M. Robert a pratiqué une décortication presque complète, dans des sujets attaqués sur tous les points par de nombreux scolytes. Comme sur beaucoup de points ils avaient déjà détruit l'écorce jusqu'au bois, et que dans peu de temps ils auraient entièrement cerné le tronc et interrompu la circulation de la séve, il était impossible de songer à conserver les qualités du bois comme bois de charronnage; on ne devait chercher qu'à sauver l'arbre afin qu'il continuât de donner son ombrage. M. Robert, dans cette décortication, n'a cherché qu'à mettre les larves à nu; il a respecté le liber et même une assez notable portion de l'écorce vive, dans tous les endroits où les insectes n'avaient pas encore pénétré jusqu'au bois, et il en est résulté un renouvellement de l'écorce sur tous les points non attaqués, la formation d'un grand nombre de petits bourrelets sur les bords des portions où l'insecte avait touché le bois, et aujourd'hui, après un an à peine, ces arbres, que nous avons examinés tout récemment M. Dutrochet et moi avec un vif intérêt, ont toute la surface de leur tronc couverte d'un réseau de bourrelets et de portions d'écorce fraîche, qui permettent une libre circulation de la séve et repoussent les scolytes par cela même et par leur peu d'épaisseur. Il est probable que la plupart de ces bourrelets se rejoindront dans quelques années, et que ces arbres seront pourvus ainsi d'une nouvelle écorce.

« Comme on peut le voir par ce rapide exposé, les moyens dont M. Robert s'est servi pour guérir les ormes attaqués par le scolyte et le cossus peuvent être employés avec le même succès dans les pommiers. Pour ces arbres, destinés exclusivement à nous donner leurs fruits, on n'a même pas besoin de se préoccuper de conserver leur bois; on peut donc confier les opérations à des mains moins habiles; on peut pousser les incisions longitudinales jusqu'au bois, provoquer toujours de ces bourrelets qui suffisent à la circulation de la séve, et ramènent la vigueur chez les arbres qui en sont garnis, en s'opposant en même temps à l'attaque des insectes. »

La commission terminait cette partie de son rapport en proposant aux membres de la Société royale et centrale d'agriculture, d'accorder à M. E. Robert, comme un témoignage éclatant de la satisfaction de la société, la médaille d'or aux trois effigies, pour les bonnes observations qu'il avait faites sur les insectes nuisibles aux ormes et aux pommiers. Ces conclusions ont été adoptées à l'unanimité, et la Société royale et centrale d'agriculture a réservé à M. E. Robert tous ses droits pour concourir au prix qu'elle venait de fonder, dans le but de récompenser celui qui aura découvert et mis en pratique un moyen propre à détruire ou à éloigner les insectes qui nuisent à une ou plusieurs espèces de végétaux utiles ou d'agrément.

Les figures ci-jointes, qui ont été dessinées sous les yeux de M. Eugène Robert, par M. Bévalet, peintre de l'expédition scientifique du Nord, offrent la représentation exacte des altérations causées par les scolytes aux ormes de nos promenades et des procédés employés par M. Robert pour les guérir.

Galerie de l'Illustration.

Un grand assortiment de livres illustrés, magnifiquement reliés et propres à être donnés en étrennes, se trouve réuni rue Richelieu, 60, dans la galerie de *l'Illustration*. Aux belles publications de leur propre librairie, les éditeurs J.-J. Dubochet, Lechevalier et compagnie ont ajouté un choix des meilleurs ouvrages de la librairie parisienne, de manière à répondre au goût de chacune des personnes qui voudront bien les visiter. *L'Illustration*, dont la collection est déjà considérable, brille parmi tous ces beaux livres par son importance, outre qu'elle est ici chez elle. La librairie Dubochet, Lechevalier et compagnie, qui a créé en France la librairie illustrée, a publié les meilleurs ouvrages du genre, ceux auxquels le temps ne saurait enlever leur valeur : le *Molière*, *Gil Blas*, *Don Quichotte*, les *Fables de Florian*, *les Évangiles*, *l'Histoire de Napoléon*, *le Jardin des Plantes*, les *Voyages en zig-zag*, par M. Töpffer, et les *Nouvelles Genevoises*, du même auteur, illustrées par lui-même, sont des livres de l'année présente comme de l'année passée et de l'an prochain. Elle y a ajouté les deux ouvrages qui ont obtenu le plus de succès dans ces derniers temps : le *Jérôme Paturot*, illustré par M. Grandville, et *le Juif errant*, illustré par M. Gavarni. Dans un autre ordre de publications figurent également des ouvrages d'une haute valeur que la circonstance désigne au choix des acheteurs : le *Million de Faits*, aide-mémoire universel des sciences, des arts et des lettres, encyclopédie élémentaire qui répond à toutes les questions auxquelles peut donner lieu l'érudition la plus nécessaire aux gens du monde; *l'Enseignement élémentaire universel*, où l'instruction est présentée d'une façon plus familière; la *Biographie portative universelle*, l'ouvrage de ce genre le plus complet qui ait jamais paru, quoique abrégé dans les détails. Les enfants ont aussi leur part dans ce bel approvisionnement : outre les *Fables de Florian*, illustrées par Grandville, l'histoire de *Jean-Paul Choppart*, qui a fait jadis le bonheur des petits abonnés du *Journal des Enfants*, a reçu les honneurs d'une charmante illustration due à M. Gérard Séguin et à M. Frédéric Goupil, et forme un joli volume in-8. Un album comique, intitulé *M. Cryptogame*, histoire dessinée, connue des lecteurs de *l'Illustration*, complète une mention que l'on est force d'abréger. C'est dans la *Galerie de l'Illustration* qu'il faut visiter tous ces livres magnifiques.

Correspondance.

Nous empruntons à une lettre de madame V..... l'extrait qui suit :

« L'hiver a commencé cette année comme un printemps. Il a été plein de douceur pour les pauvres, cruel seulement pour les marchands de bois et les fabricants de parapluie. Ces derniers avaient fait fortune cet été, et il ne serait guère raisonnable de les plaindre. Cependant on signale une méchante plaisanterie de quelques gamins de Paris, où il entre au moins autant d'intérêt pour ces industriels que d'intention malfaisante de la part du gamin. Voici la plaisanterie : elle s'est renouvelée ces jours-ci sur presque tous les points de la capitale, et nous en connaissons plusieurs victimes : une dame a fait à un de ces petits garnements la charité d'un petit sou pour acheter du pain à sa mère. Au lieu d'aller chez le boulanger, le gamin achète un paquet d'allumettes chimiques et suit celle qui lui a fait l'aumône. Il pleut; celle-ci a ouvert son parapluie. Le polisson frotte son allumette sur la soie tendue; il en frotte une seconde, puis une troisième, et passe à un autre parapluie jusqu'à ce qu'il ait épuisé un cent d'allumettes. En rentrant chez soi, on trouve son parapluie brûlé en trois ou quatre endroits. Encore si les fabricants de parapluie faisaient les frais des allumettes. »

A M. le docteur C, à Paris. — Vous demandez une chose difficile, monsieur; mais nous sommes capables de faire l'impossible pour vous, même de goûter au gâteau méridional que vous appelez *galichon*, lequel s'est, ainsi que vous l'annoncez, établi à Paris, rue Richelieu, n° 81, venant de Montpellier. Vous dites donc, cher docteur, que le *galichon* est un délicieux gâteau qui fera fortune aux soirées d'hiver. Nous en concluons que vous aimez le *galichon* et que vous êtes un gourmand. Le tour est fait.

Publications illustrées.

Histoire d'Angleterre, de MM. de Roujoux et Alfred Mainguet (1).

Les livres illustrés se divisent en deux grandes catégories :

(1) 2 beaux volumes in-8, ornés de 500 gravures, cartes géographiques, etc. Paris, 1846. Charles Hingray, éditeur, 10, rue de Seine. 50 fr. les 2 volumes.

les uns ne contiennent que des représentations scrupuleusement exactes d'objets réels; les autres se composent de dessins où l'artiste a donné un libre cours à tous les caprices de son imagination. Ces deux genres ont leurs partisans exclusifs. Mais pourquoi ne pas les admettre tous les deux? Il en doit être des arts comme de la littérature. Le roman et la poésie n'excluent pas l'histoire et la science. Pourquoi donc la vérité détrônerait-elle la fantaisie? Pourquoi ces deux reines ne se céderaient-elles pas leurs droits tour à tour,

(Femme de qualité, de citoyen, de campagnard. Costumes de femmes du temps de Cromwell, d'après Speed.)

(Sceau de Milon, comte de Glocester. — Commencement du douzième siècle.)

(Monnayeur normand au douzième siècle, d'après un chapiteau de l'église de Saint-Georges de Boscherville, en Normandie.)

ou plutôt n'uniraient-elles pas leurs efforts pour instruire et charmer en commun cette pauvre espèce humaine qui a tant besoin de perfectionner et d'augmenter ses connaissances et ses plaisirs.

Parmi les livres illustrés de l'année 1845, du genre vrai, en d'autres termes, mêlant habilement l'*utile dulci*, nous avons

(Pont de Bothwell (Écosse), près duquel se livra la fameuse bataille de ce nom, le 22 juin 1679.)

(Vaisseaux du quatorzième siècle, d'après le manuscrit de la Bibliothèque harléienne, n° 4379.)

plus d'une fois mentionné avec éloge l'*Histoire d'Angleterre*, publiée par MM. de Roujoux et Alfred Mainguet. Nous ne vanterons plus le mérite littéraire de cet important ouvrage, qui résume en deux volumes tous les faits intéressants de l'histoire d'Angleterre depuis les temps les plus reculés jusqu'à ces dernières années. Si nous en reparlons aujourd'hui, c'est uniquement pour faire comprendre *de visu* le vif intérêt qu'offrent les *illustrations*, quand elles sont *vraies*.

La plupart des livres historiques illustrés, publiés dans les années précédentes, étaient ornés de compositions imaginaires qui, quel que fût d'ailleurs leur mérite intrinsèque, avaient le grand défaut de donner des idées fausses des lieux, des hommes ou des choses qu'elles représentaient. Cet inconvénient pouvait entraîner des conséquences importantes, car, en général, on oublie difficilement ce qu'on a appris par les yeux. MM. Hingray et Mainguet ont eu le bon esprit de résister au goût dépravé du public, qui, à cette époque, demandait seulement des images agréables à voir. Laissant la fantaisie pure aux éditeurs d'ouvrages légers, ils se sont condamnés à ne jamais franchir les limites, quelquefois étroites, de la vérité. Ils ont défendu à leurs artistes de rien inventer; ils leur ont recommandé de copier aussi fidèlement que possible, en leur conservant leur caractère original, les divers monuments du passé, armes, gravures, ruines, édifices, costumes, etc., qui devaient servir de commentaires à leur texte. Cette première tentative dans un genre nouveau leur a pleinement réussi. Sans doute, ils n'ont pas épuisé la matière; nous pourrions leur signaler des omissions ou des imperfections; mais qui peut se vanter d'atteindre le but du premier coup? Louons-les donc, sans réserve, de l'exemple glorieux qu'ils ont donné à leurs confrères; et espérons qu'un jour, qui n'est pas éloigné, eux ou d'autres feront pour l'histoire de France ce qu'ils viennent de faire pour l'histoire d'Angleterre.

(Lord Lovat, d'après le portrait fait par Hogarth, le matin même de son exécution (1747).)

(Geoffroy Plantagenêt, fils de Henri II, d'après un manuscrit du douzième siècle, collection de Kerrick.)

Quel intérêt en effet, quelle utilité pour le lecteur de voir passer sous ses yeux, à mesure que les événements se succèdent, les lieux où ils se sont accomplis, les hommes qui y ont pris part. D'ailleurs, les illustrations vraies peuvent être plus variées qu'on ne le croirait d'abord. Ici des cartes ou des plans, là un paysage célèbre; tantôt les sceaux des seigneurs et des rois, tantôt les portraits des souverains ou des personnages célèbres, des châteaux, des cathédrales; ailleurs, des costumes; plus loin, des armes de guerre, enfin des scènes historiques telles qu'elles ont été représentées par les dessinateurs contemporains et tirées des manuscrits les plus curieux des principales bibliothèques de l'Angleterre et de la France, gravures qui ont le double mérite, de nous révéler certains mystères de l'histoire, et de nous faire connaître l'état des arts à l'époque où elles parurent pour la première fois.

Toutefois MM. de Roujoux et A. Mainguet ont peut-être eu le tort, dans certains cas, de ne pas donner une explication suffisante des dessins dont ils ornaient leur récit. La gravure ne peut pas suppléer entièrement le texte, dans les livres historiques illustrés : elle doit seulement leur servir de commentaire. Ainsi, par exemple, ce portrait de lord Lovat, dessiné d'après nature par Hogarth, le matin même de l'exécution de ce pair d'Angleterre, *si parlant* qu'il soit, aurait exigé, pour être bien compris et apprécié, quelques détails fort

intéressants d'ailleurs, que nous avons vainement cherchés. Lord Lovat, en effet, fut l'un des plus excentriques de tous ces grands seigneurs anglais, qui portèrent leur tête sur l'échafaud avec un flegme ou une bonne humeur également remarquables. C'était, comme on le sait, un des partisans du prétendant Charles-Edouard dont M. A. Pichot se propose de publier incessamment l'attachante histoire. Fait prisonnier après la bataille de Culloden, il comparut, le 9 mars 1747, devant la chambre des lords, qui avait déjà livré au bourreau ses complices Kilmarnok et Balmerine. Horace Valpole *vécut* pendant sept jours, comme il le dit lui-même, au procès du vieux Lovat. Jamais accusé n'avait tenu une pareille conduite devant aucune cour de justice. Aussi Walter Scott pensait-il, peut-être avec raison, que ce vieillard bouffon ne jouissait pas de l'usage complet de ses facultés intellectuelles. Les deux derniers jours surtout il ne cessa pas de rire ou de plaisanter. Lorsqu'on lui lut la sentence qui le condamnait à la peine de mort, il se pencha vers lord Ilchester, et murmura à son oreille ce refrain d'une vieille chanson française :

Je meurs pour ma patrie,
Et ne m'en soucie guère.

Au moment où il quittait Wesminster-Hall, il se tourna vers ses anciens collègues, et il leur dit : « Adieu, mylords, nous ne nous reverrons plus ici. » Sur l'échafaud, comme dans sa prison, il continua les mêmes plaisanteries : « On devrait me pendre, disait-il, car mon cou est tellement gros que si on me décapite, on me coupera les épaules. Je mourrai comme un chrétien et un chef écossais doit mourir, *non dans mon lit.* » Arrivé sur l'échafaud, il ne lut pas, selon la mode britannique, un discours écrit, il s'assit sur un fauteuil et parla pendant assez longtemps à la foule accourue pour assister à son exécution. Il fit plusieurs citations d'Horace : *Dulce est pro patriâ mori*; *nescio quâ natale solum*, etc. Puis son *speech* terminé, il posa tranquillement sa tête sur le billot fatal, et donna lui-même le signal au bourreau qui, malgré ses sinistres prédictions, le décapita sans couper ses épaules.

Nous regrettons que le défaut d'espace ne nous ait pas permis d'emprunter un plus grand nombre de dessins à l'*Histoire d'Angleterre* de MM. de Roujoux et Alfred Mainguet. Remontant, comme les auteurs, aux premiers temps de la Bretagne, nous vous aurions montré de curieux bas-reliefs, témoignages irrécusables de la conquête romaine, nous aurions pu faire défiler devant vous revêtus de leurs véritables costumes, entourés des monuments de leur domination, les divers oppresseurs des paisibles Bretons, Romains, Saxons, Danois et Normands; puis tous les acteurs célèbres de ce grand drame qui a commencé à la bataille de Hastings et qui n'est pas encore terminé; rois, nobles, manants, prêtres et guerriers, depuis Guillaume le Conquérant à Victoria; Jean Sans-Terre, Richard Cœur de Lion, les Tudors et les Plantagenets, Henri VIII et ses femmes, Elisabeth et ses favoris, Charles Ier et Cromwell, Guillaume III et Jacques II, Walpole, Pitt, Fox, Robert Peel, Wellington, O'Connell, lord John Russell; nous nous serons transportés avec vous des bords de la Tamise ou de la Clyde aux rives enchantées du Gange ou du Saint-Laurent, du chœur d'une cathédrale gothique sur les minarets de Mysore, partout enfin où quelque monument du passé auquel s'attache un souvenir de Angleterre, attire encore l'attention du voyageur. Mais si nous sommes forcés de nous renfermer dans des bornes trop restreintes, nous nous en consolons en pensant que MM. Bingray et Mainguet n'ont pas subi la même nécessité et qu'il vous sera on ne peut plus facile de satisfaire complétement cette curiosité dont nous nous proposions de faire naître en vous, dans votre intérêt, les utiles désirs.

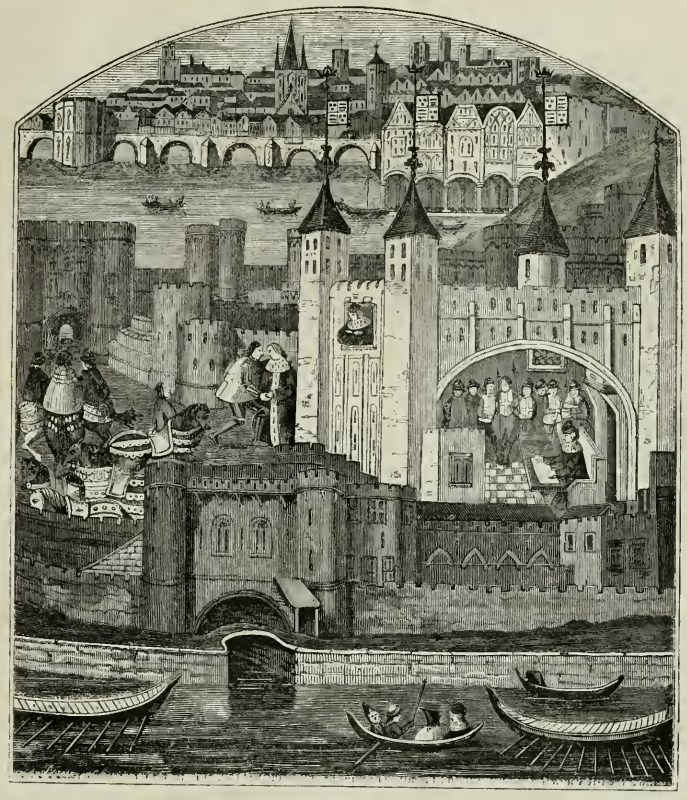

(Le duc Charles d'Orléans, prisonnier à la Tour de Londres, d'après une miniature d'un manuscrit du quinzième siècle, conservé au Musée britannique. — Cette gravure est doublement intéressante : premièrement, elle représente la ville et la Tour de Londres, telles qu'elles étaient au quinzième siècle; en second lieu, elle montre le duc d'Orléans dans les différentes phases de la longue captivité qu'il subit après avoir été fait prisonnier à la bataille d'Azincourt (1415-1440). On le voit en bateau et près de passer sous la voûte de la *Porte des Traîtres*; dans sa prison, gardé par des soldats, et écrivant ses célèbres poésies, à la fenêtre, au moment où on lui annonce sa délivrance; dans la cour embrassant l'envoyé du roi de France; à cheval et prêt à sortir par la porte du fond.)

(Sevadjee, fondateur de l'empire mahratte, d'après une miniature indoue conservée au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque royale de Paris.)

Les abonnements
à L'ILLUSTRATION
qui expirent le 1er Janvier doivent
être renouvelés pour ne point être
interrompus dans l'envoi du Journal.
S'adresser aux Libraires dans chaque
ville, aux Directeurs des Postes et des
Messageries, — ou envoyer franco
un bon sur Paris, à l'ordre de
M. DUBOCHET,
rue Richelieu, N° 60

Bulletin bibliographique.

Traité de l'art de formuler, ou Notions de pharmacologie appliquée à la médecine, par M. le docteur MIALHE, pharmacien, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. — *Fortin-Masson*, éditeur.

Sous ce titre modeste, M. le docteur Mialhe a publié un livre qui est plein de recherches nouvelles et importantes pour le physiologiste et le medecin praticien. En étudiant chimiquement l'action des medicaments mis en contact avec la peau, avec les organes digestifs et avec le sang, il a vu leur mode d'action et expliqué de la manière la plus simple et la plus positive une foule de ces contradictions apparentes, de ces effets singuliers et incomprehensibles, qui font encore aujourd'hui de la thérapeutique une science soumise aux inductions d'un empirisme plus ou moins judicieux. Ces travaux l'ont conduit naturellement a imaginer de nouveaux medicaments, et surtout a proposer de nouveaux modes d'administration pour les medicaments déja connus.

Une découverte importante a été le point de départ des travaux de M. Mialhe. Il a reconnu que le calomel (protochlorure de mercure) n'agit que par sa transformation partielle en deutochlorure de mercure. Cette transformation se fait sous l'influence de l'air et du sel commun (chlorure de sodium), et du sel ammoniac (chlorure d'ammonium), qui se trouvent disseminés dans les parties solides et liquides de l'economie animale.

Sans être médecin, on conçoit toutes les consequences importantes qui découlent de cette découverte. Le calomel se transformant en deutochlorure de mercure sous l'influence des chlorures alcalins, il faudra toujours avoir regard à la presence de ces derniers. Ainsi, on comprend que chez certains individus, chez les enfants, par exemple, le calomel soit souvent sans action; mais il suffira de quelques cuillerées de bouillon salé administrées après le calomel pour le rendre actif a la même dose qui n'avait pas produit d'effet une premiere fois. Si le corps est saturé de sel, comme chez les marins, la proportion de calomel convertie en sublimé sera trop forte, et sur mer on devra s'abstenir de ce medicament. La quantité de calomel active étant en raison de la quantite de sels chlorurés qu'elle rencontre dans l'economie, il suit de là qu'il serait fort inutile d'augmenter la dose habituelle de protochlorure de mercure, son action n'en deviendrait pas plus energique.

Avant les travaux de M. Mialhe, il était admis généralement que les medicaments sont d'autant plus actifs qu'on les donne a plus forte dose. Mais il n'en est pas toujours ainsi; et, en effet, aucun composé insoluble n'agit en raison de la dose qui en est ingerée, et parmi les agents medicamentaux solubles (les seuls qui soient en harmonie avec l'axiome therapeutique precité), plusieurs astringents font, à cet égard, une veritable exception. L'alun, par exemple, donne a une faible dose (1/250 de la quantite d'eau) agit comme astringent. Il raffermit les tissus et arrête les secretions trop abondantes de l'œil, de la gorge, etc. A une dose forte, au contraire, il active les secretions et determine un effet contraire a celui que l'on desire obtenir. Scarpa et quelques autres medecins avaient constaté cet effet sans l'expliquer. M. Mialhe est parvenu a le realiser sous les yeux de l'observateur avec la plus grande facilite. Dans une dissolution albumineuse, il verse une goutte d'une solution d'alun; a l'instant même l'albumine se coagule. Voilà l'effet astringent. Il augmente la dose, l'albumine coagulée se dissout de nouveau dans la liqueur. Les sulfates de zinc et de cuivre agissent de même, et M. Mialhe a en maintes occasion de verifier l'exactitude de ces données chimiques.

Tout le monde sait que quelques gouttes d'ammoniaque suffisent pour dissiper l'ivresse; mais ce fait singulier était completement inexplicable, et on n'avait pas même tenté de l'expliquer. M. Mialhe le fait toucher au doigt. Dans une dissolution albumineuse qui contient les elements principaux du sang, il verse quelques gouttes d'alcool, partie active des liqueurs spiritueuses; l'albumine est en partie coagulée; il ajoute alors quelques gouttes d'ammoniaque, à l'instant même le liquide redevient limpide. Ainsi donc, chez l'homme ivre, le sang partiellement coagulé circule avec moins de facilité dans les petits vaisseaux; de là un état de congestion qui produit le mal de tête, la rougeur vers la face, l'absence de force et la marche chancelante, qui caracterisent ce fâcheux etat physiologique. Faites avaler a l'ivrogne quelques gouttes d'ammoniaque dans un verre d'eau, et à l'instant son ivresse se dissipe. Les *gentlemen* anglais, coutumiers du fait, le savent bien, car ils prennent, après avoir bu, quelques grammes de bicarbonate de soude, dont l'action est la même que celle de l'ammoniaque, quoique moins rapide.

Il existe dans l'arsenal pharmaceutique du medecin une foule de preparations, dont une longue experience a constaté l'efficacité sans qu'on ait pu se rendre compte de leur mode d'action; telle est, entre autres, la *décoction blanche de Sydenham*, faite avec de la mie de pain, de la gomme arabique, du sucre et de la corne de cerf calcinée; son utilite dans les cas de diarrhée a été constatée, pour ainsi dire, par chaque praticien. M. Mialhe fait voir que le phosphate de chaux basique insoluble de la corne de cerf est d'abord rendu en partie soluble à la faveur des acides du suc gastrique, puis que sous l'influence des liquides alcalins du canal intestinal, le phosphate acide de chaux redevient insoluble en produisant un composé gélatiniforme, lequel en fait la muqueuse intestinale, et s'oppose à la secretion exagerée dont elle était le siége.

On s'est beaucoup preoccupé, dans ces derniers temps, des preparations martiales, qui jouent un si grand rôle dans la thérapeutique des femmes et des enfants. On a tour à tour preconisé un grand nombre de composés de fer. M. Mialhe jette un jour tout nouveau sur cette question. Les ferrugineux n'agissent et ne peuvent agir qu'en rendant au sang la proportion de fer qu'il doit contenir dans l'etat normal. Si donc un composé contenant du fer n'est pas decomposé par les alcalis du sang, de manière à laisser dans ce liquide organique de l'oxyde de fer, son emploi n'est d'aucune utilite. Les cyanoferrures alcalins sont dans ce cas; il ne laissent pas la moindre trace d'oxyde de fer dans le sang, et passent en entier dans l'urine. Ils doivent donc être proscrits de la therapeutique par les ferrugineux.

Sans être médecin, on conçoit très-bien l'immense portée de recherches de ce genre, qui nous feront avancer aussi dans la connaissance de l'action mysterieuse de ces poisons qui tuissent souvent subitement les sources de la vie. Si l'on introduit sous la peau d'un animal vivant du sublimé corrosif, la mort est toute ou prompte, selon que la partie est riche en vaisseaux sanguins ou en est dépourvue. M. Mialhe nous dira pourquoi. Si la partie est depourvue de vaisseaux sanguins, le sublime, coagulant l'albumine du sang qui s'échappe de la plaie, ce caillot s'opposera à l'absorption du poison, et l'intoxication se fera avec lenteur; mais si la partie est riche en vaisseaux sanguins, le sang se renouvellera sans cesse dans la plaie; les sels marins et ammoniacaux qu'il renferme se combineront avec le sublime et favoriseront son absorption, attendu que la combinaison que le deutochlorure de mercure forme avec les chlorures alcalins n'est pas coagulable par les liqueurs albumineuses. Voilà pourquoi les composés d'acide hydrocyanique, qui ne coagulent pas le sang, agissent avec tant de promptitude, et foudroient, pour ainsi dire, l'animal qui en absorbe quelques gouttes.

J'arrive aux recherches les plus ingenieuses et les plus spirituelles, si j'ose m'exprimer ainsi, auxquelles l'auteur se soit livré. Quand on mâche un pain azyme, vulgairement appelé pain à chanter, on sent d'abord dans la bouche un goût très-fade; mais en continuant à mastiquer, on perçoit bientôt une saveur sucrée qui succède au goût fade et nauseabond. Que s'est-il passé? L'amidon qui constitue le pain azyme s'est change en sucre de raisin; l'analyse chimique le démontre; car, si dans une dissolution de cet amidon dans l'eau, on verse de la teinture d'iode, celle-ci colore l'amidon en bleu; si, au contraire, on verse de la teinture d'iode dans une dissolution d'amidon dans de la salive, on n'obtient aucun effet; etc.

Ainsi donc, la fecule subit dans notre bouche une première digestion, qui a pour resultat de la transformer en sucre de raisin. L'instinct des nourrices avait devance la chimie, lorsqu'il leur enseignait a mettre dans leur bouche la bouillie qu'elles donnent ensuite a leur nourrisson. Elles suppleent ainsi à la digestion buccale, qui est presque nulle chez l'enfant, parce qu'il avale immediatement, et sans insalivation prealable, les aliments qu'on lui donne.

Enfin, M. Mialhe nous apprend que le sucre de raisin ou glucose provenant de la decomposition des aliments feculents éprouve ensuite une decomposition complexe de la part des alcalis contenus dans le torrent de la circulation; la presence des alcalis etant incompatible avec celle du sucre de raisin; voilà pourquoi le sucre ne se rencontre pas normalement dans les urines; mais si la secretion acide de la peau vient a être supprimée, ou si l'on introduit dans l'organisme animal des doses quotidiennes et immoderées de substances acidules ou facilement acidifiables, le sang perdant ses qualités alcalines, la presence du sucre dans les urines devient possible : c'est l'etat diabétique.

Cette analyse abrégée du *Traité de l'art de formuler* suffit pour faire apprecier l'importance du livre de M. Mialhe par tous ceux qui ont l'intelligence de ces matieres. Physiologistes, medecins, legistes et praticiens y trouveront les plus utiles renseignements, appuyés tous sur des experiences chimiques positives et verifiées, soit par l'observation directe, soit par des citations des meilleurs auteurs qui ont ecrit sur l'action des medicaments.

En publiant cet ouvrage, le jeune et savant suppléant de M. Dumas a ouvert une voie nouvelle : l'etude des actions et des réactions chimiques des medicaments introduits dans l'economie. En continuant ces recherches, il posera les bases d'une therapeutique rationnelle et positive, pouvant predire d'une maniere certaine les résultats d'une médication, parce qu'elle s'appuiera sur des reactions chimiques qui ne sont pas soumises au caprice des actions physiologiques. Sans doute, la difference de l'âge, du sexe, des constitutions, apportera des modifications dans les effets, mais ces modifications elles-mêmes pourront être prevues. Aussi, en engageant M. Mialhe a perseverer dans cette voie feconde, nous ne faisons que joindre notre faible voix aux imposants suffrages qu'il a déja reçus d'hommes tels que MM. Berzelius, Dumas, Trousseau, Soubeiran, etc., et aux exhortations de tous les praticiens eclaires dont ses travaux sont appelés a rendre la therapeutique plus certaine et plus efficace.

CH. M.

Rêveries d'un Voyageur, poésies, par madame HOMMAIRE DU HELL. — Orient, Russie et Moldavie. — Paris, 1846. 1 vol. *Amyot*.

Il y a douze ans, l'auteur de ce petit volume, alors une jeune fille, était allée, avec de nombreux amis, passer une journée entière au pont du Gard. Après une première promenade, on se mit en devoir d'apaiser un appetit vivement aiguillonné par l'exercice et l'air frais du matin. Le dejeuner fut servi en face des grottes qui s'étendent sous la montagne même où le pont est adossé. Ces grottes, très-vastes, et remplies interieurement de stalactites, avaient alors une renommée sinistre dans le pays. Les mendiants, les vagabonds, les malfaiteurs même, y trouvaient un refuge qu'on ne songeait guère à leur disputer. L'apparition d'une bohemienne n'etonna aucun des convives. C'était a qui l'interrogerait. Peu soucieuse de connaître l'avenir, madame Hommaire du Hell seule n'avait pas questionné la diseuse de bonne fortune. Elle finit cependant par ceder aux instances de ses amis. La bohemienne, la regardant alors fixément, prit sa main, en étudia soigneusement les lignes, puis continua de la regarder sans parler. « Son horoscope! s'écrièrent plusieurs voix. — Cette jeune fille, dit enfin la Zingaris d'un air pensif, cette jeune fille aura une singulière destinée »; et montrant à madame du Hell un oiseau qui volait rapidement au-dessus de sa tête : « Regarde cet oiseau, lui dit-elle; regarde, il vole vers le soleil; comme lui, tu traverseras les deserts et les mers, et tu chanteras pour oublier tes fatigues. »

La prédiction de la bohemienne du pont du Gard s'est accomplie. Madame Hommaire du Hell a fait, avec son mari, dans le Caucase, la Crimée et la Russie méridionale, un voyage de plusieurs annees, dont elle a ecrit la relation, et dont nous rendrons compte prochainement, et elle a chanté... pour oublier ses fatigues.

Le titre du recueil de poésies qu'elle vient de publier nous avait fait d'abord concevoir une esperance qui a ete trompée. Les pays que madame Hommaire du Hell a visités ne l'ont presque jamais inspirée. A Theraptia, à Jassi, à Astrakan, sur le Dnieper, partout enfin, elle est, ce qu'elle eût ete à Paris, un poëte de l'ecole sentimentale et melancolique. Au lieu de nous faire des descriptions poetiques, animees, originales, des contrees ou elle sentait le besoin de chanter, elle s'abandonne un peu trop facilement peut-être à des rêveries intimes et vagues. Les principales pièces de son recueil sont intitulées : *la Rêveuse, Désespoir, Espérance, Guérison, Consomption, Avenir, Passé, Insomnie*, etc. Madame Hommaire du Hell est d'autant plus coupable de n'avoir pas celebre les merveilles de la nature orientale, que nul voyageur n'était mieux organise pour les comprendre, nul poëte plus capable d'exprimer avec plus de bonheur les impressions et les idees qu'elles peuvent faire éprouver ou inspirer. Tous ses essais en ce genre lui ont parfaitement réussi.

Madame Hommaire du Hell a suivi la pente où l'entraînaient ses instincts poetiques. Elle s'est laisse séduire par la mélodie, et elle a parfois, comme le chef de l'école, M. de Lamartine, sacrifié la pensee au rhythme.

Ce n'est point pour jouir d'une g'oire éphémère
Que mes doigts font vibrer ma lyre solitaire;
Ni pour jeter mon nom dans l'avenir lointain,
Que ma levre parfois murmure un doux refrain.
Je sais trop que mes chants glisseront sur la terre,
Humbles, inaperçus... Que jamais un écho
Ne les répétera dans sa voix passagère,
Qu'ils mourront en naissant, comme un jeune arbrisseau
Qui languit sans soleil, sans zéphyr, sans rosée;
Frissonnant à l'hiver, à son souffle glacé,
Et dont la tiède sève avant l'heure tuée,
Ne fournit plus la vie a son tronc affaissé.
Mais ne peut-on traduire en reveuse harmonie
Ce que l'âme ressent, dans ses nuits d'insomnie,
Dans ses songes d'amour, dans ses frêles bonheurs,
Dans ses moments de joie ou ses jours de douleurs...
Un rythme gracieux, un acte cadencée,
Ne peut-on quelquefois rendre ainsi sa pensée,
Demander à son luth quelques brillants accords!

Pour nous, la poésie n'est pas seulement la melodie. Il faut savoir resister quelquefois a ce besoin de traduire en rêveuse harmonie des emotions un peu factices, c'est-a-dire qui viennent plutôt de l'intelligence que de l'âme. Si cadencée que soit la note, si gracieux que soit le rhythme, on finit toujours par chercher sous cette forme seduisante, un sentiment vif et vrai, ou une pensee originale. L'esprit et le cœur ne se satisfont pas aussi facilement que l'oreille.

Madame Hommaire du Hell possède de solides et brillantes qualites. Quelques-unes de ses *Rêveries* peuvent se comparer, pour la facture, aux plus belles pièces de nos meilleurs poetes.

Quand des tonts du hameau la légère fumée
Annonce les apprêts du repas du pêcheur;
Que a verte aubépine en braise transformee
Petille et remplit l'air d'une suave odeur,
Que mille bruits confus circulent dans l'espace,
Voix de femmes, d'enfants, clochettes des troupeaux,
Bourdonnement joyeux de la meute qui passe,
Claquements du navire endormi sur les flots!

Parmi les pièces les plus remarquables de son recueil, nous citerons surtout *la Jeune Fille et le Mancénillier, le Rossignol, Consolation, Pourquoi, Crimée, A ma Muse*. Esperons que la prediction de la bohemienne n'est pas entierement accomplie, et qu'alors même qu'elle ne voyagerait plus, madame Hommaire du Hell chantera encore, sinon pour oublier ses fatigues, du moins pour charmer les admirateurs de son talent.

Les Aventures d'une Épingle, ou Trois siecles de l'Histoire de France, par madame la comtesse DE BASANVILLE. — Paris, 1845. 1 vol. in-12. *Aubert*.

Au moment où surgissent de tous côtés les publications d'étrennes, nous pouvons recommander en toute sûreté de conscience ce livre specialement composé pour les jeunes personnes, par madame la comtesse de Basanville, ancienne eleve de madame Campan.

Sous ce titre, *Les Aventures d'une Épingle*, c'est de l'histoire que madame de Basanville presente a ses jeunes lectrices, mais de l'histoire amusante, quoique vraie, qui passe rapidement sur les faits attristants de nos annales, pour ne decrire que les mœurs, les fêtes, les modes et les aspects purement pittoresques de chaque regne; tous ces details ont ete choisis avec soin dans les livres et memoires historiques, dont le texte entier ne saurait être sans danger mis entre les mains d'une jeune fille par une mere sage et prudente.

L'editeur Rosselin, quai Voltaire, n° 21, vient de mettre en vente la 55e livraison des *Célébrités contemporaines*; on remarque dans cette livraison une lithographie executee avec le plus grand soin d'après le beau portrait d'Armand Carrel, par M. Leon Viardot.

Chez **FURNE** et Comp. — LE PLUS BEAU LIVRE DE LA LIBRAIRIE FRANÇAISE. — 55, Rue Saint-André-des-Arts.

ÉTRENNES.
Ouvrage complet.
PRIX RÉDUIT, AU LIEU DE 45 F.
VINGT FRANCS
RELIURES VARIÉES AVEC ORNEMENTS DORÉS ANALOGUES AU SUJET.

PAUL ET VIRGINIE,

Suivi de **LA CHAUMIÈRE INDIENNE** (édition Curmer, illustrations de T. Johannot.)

SOUSCRIPTION NOUVELLE.
QUARANTE LIVRAISONS
A 50 centimes.
UNE LIVRAISON PAR SEMAINE.
LA PREMIÈRE EST EN VENTE.

UN MAGNIFIQUE VOLUME GRAND IN-8 JESUS, ORNÉ DE 450 GRAVURES SUR BOIS ET DE 7 PORTRAITS SUR ACIER, ET D'UNE CARTE DE L'ILE-DE-FRANCE.

Librairie de mademoiselle É. DESREZ, rue FONTAINE-MOLIÈRE, 37, à Paris.

LIVRES D'ÉTRENNES POUR LES JEUNES PERSONNES.

BOTANIQUE DES DEMOISELLES,

Dédiée à l'institution royale des demoiselles de la Légion d'honneur, par M. BOITARD, chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur.
Un volume in-8°, avec un Atlas composé de 64 planches gravées, représentant 1,096 détails de botanique.
Prix du volume avec planches noires, 7 fr.
Prix du volume avec planches coloriées, 12 fr., et franco par la poste, 8 fr. et 15 fr.
Belle reliure en toile 1 fr. 50. en sus.

FLEURS EMBLÉMATIQUES.

Nouveau langage des fleurs, contenant leur langage allégorique, l'art de choisir celles qu'il convient d'offrir à chaque sexe et à chaque âge, et la manière de les arranger en bouquets emblématiques. 16 gravures en taille-douce, représentant 64 fleurs les plus jolies, dessinées d'après nature, par madame Louise LENEVEUX. Un volume in-32.
Prix du volume avec planches noires, 2 fr. 50 c.
Prix du volume avec planches coloriées, 4 fr.
Et par la poste, 3 fr. et 4 fr. 50 c.
Belle reliure en toile, 1 fr. en sus.

LA SCIENCE DU BIEN VIVRE,

Guide de la maîtresse de maison, ou Monographie de la cuisine envisagée sous son aspect physique, intellectuel et moral, suivie de mille nouvelles recettes, par ordre régulier du service de la table; de la description des menus pour 5, 5, 7, et jusqu'à 20 convives; de la description des menus maigres; d'une nomenclature de tous les ustensiles nécessaires dans une cuisine; d'une table explicative de toutes les pièces nécessaires pour un service, etc., etc.; d'une liste des provisions que l'on doit faire dans un ménage, et de l'indication des pays d'où elles peuvent être tirées, par Paul BEN et A. DESREZ.
Un beau volume in-8°, orné de nombreuses gravures. Deuxième édition. Prix : 4 fr. 50 c., et franco par la poste, 5 fr. 50 c. — Belle demi-reliure en toile, 1 fr. en sus.

Librairie de CHARLES GOSSELIN, 30, rue Jacob, éditeur de la *Bibliothèque d'élite*, à 3 fr. 50 c. le volume, et de FURNE et C°, rue Saint-André-des-Arts, 55.

WALTER SCOTT ET COOPER, TRADUCTION DEFAUCONPRET.

54 vol. in-8, papier vélin satiné, ornés de 162 gravures en taille-douce, d'après les dessins de Alfred et Tony Johannot, Coignet, Marckl, etc.

Prix : 216 francs, franc de port pour toute la France. — On peut acquérir chaque roman séparément au prix de 4 francs le volume.

LISTE DES ROMANS QUI COMPOSENT LES OEUVRES DE WALTER SCOTT.

Waverley, 1 vol.	L'Officier de fortune, 1 v	Chronique de la Canongate, 1 v.
Guy Mannering, 1 vol.	Ivanhoé, 1 vol.	La Jolie Fille de Perth, 1 vol.
L'Antiquaire, 1 vol.	Le Monastère, 1 vol.	Charles le Téméraire, 1 vol.
Rob-Roy, 1 vol.	L'Abbé, 1 vol.	Robert de Paris, 1 vol.
Puritains d'Écosse, 1 vol.	Kenilworth, 1 vol.	Le Château périlleux, 1 vol.
La Prison d'Édimbourg.	Le Pirate, 1 vol.	Histoire d'Écosse, 3 vol.
La Fiancée de Lamermoor.	Les Aventures de Nigel.	Romans poétiques, 2 vol.
	Péveril du Pic, 1 vol.	
	Quentin Durward, 1 vol.	
	Les Eaux de St-Ronan, 1 vol.	
	Redgauntlet, 1 vol.	
	Connetable de Chester, 1 vol.	
	Richard en Palestine, 1 vol.	
	Woodstock, 1 vol.	

LISTE DES ROMANS QUI COMPOSENT LES OEUVRES DE COOPER.

Précaution, 1 vol.	Les Puritains d'Amérique, 1 v.
L'Espion, 1 vol.	L'Écumeur de mer, 1 vol.
Le Pilote, 1 vol.	Le Bravo, 1 vol.
Lionel Lincoln, 1 vol.	L'Heidenmauer, 1 vol.
Le Dernier des Mohicans.	Le Bourreau de Berne, 1 vol.
Les Pionniers, 1 vol.	Les Monikins, 1 vol.
La Prairie, 1 vol.	Le Paquebot américain, 1 vol.
Le Corsaire rouge, 1 vol.	Eva Effingham, 1 vol.
	Le Lac Ontario, 1 vol.
	Mercédès de Castille, 1 v
	Le Tueur de Daims, 1 v
	Les Deux Amiraux, 1 v.
	Le Feu follet, 1 vol.
	A Bord et à Terre, 1 vol.
	Lucie Hardinge, 1 vol.
	Satanstoë, 1 vol.

N. B. *Les Romans de Walter Scott se vendent aussi séparément sans gravures. Prix, 3 fr. le volume.*

ON S'ABONNE A PARIS, au bureau du journal, *rue du Bouloi*, 26, et dans les départements, chez les Directeurs de postes et aux bureaux des Messageries.

LE COURRIER FRANÇAIS.

JOURNAL QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

PARIS.		DÉPARTEMENTS.	
Un an	40 fr.	Un an	48 fr.
6 mois	20	6 mois	24
3 mois	10	3 mois	12

La nouvelle direction du COURRIER FRANÇAIS a déjà annoncé qu'elle resterait fidèle aux traditions de Benjamin Constant et de Châtelain, et le rapide succès qu'obtient le journal, les nouveaux abonnés qui viennent chaque jour s'inscrire en grand nombre, prouvent que le public a parfaitement compris.
Au nombre des améliorations importantes que le COURRIER FRANÇAIS annonce, on doit remarquer que pendant tout le temps de la session de nombreux suppléments seront publiés de telle façon que les débats des Chambres soient donnés aussi complétement que possible.
Incessamment, le COURRIER FRANÇAIS sera imprimé en caractères neufs. De plus, les abonnés du COURRIER FRANÇAIS recevront chaque mois des primes consistant en ouvrages de nos meilleurs écrivains.
Rien n'a été négligé pour que la rédaction littéraire du COURRIER FRANÇAIS se distingue autant par la variété que par l'élévation.

Le COURRIER FRANÇAIS publie en ce moment un très-beau et très-curieux roman, **STELLA ET VENESSA**, par M. Léon de WAILLY.
Les nouveaux abonnés qui s'inscriront à partir du 16 décembre ou du 1er janvier prochain recevront gratis et franc de port tout ce qui aura paru de **STELLA ET VANESSA**.
Immédiatement après **STELLA ET VANESSA**, le COURRIER FRANÇAIS publiera la **MARE AU DIABLE** par GEORGE SAND, et **LES VAMPIRES**, suite des *Amours de Paris*, 6 volumes, par **M. PAUL FÉVAL**.
En outre le COURRIER FRANÇAIS publiera pendant le cours de la session, une série de **PORTRAITS PARLEMENTAIRES**, par **M. PAULIN LIMAYRAC**.
A partir du 20 décembre 1845, le COURRIER FRANÇAIS publiera une édition complète des départements et un bulletin commercial, industriel et agricole.

AU PETIT SAINT-THOMAS,

23, *RUE DU BAC (Faubourg Saint-Germain),*

Ces magasins de Nouveautés, qui étaient déjà les plus grands de Paris, viennent encore d'être augmentés d'une galerie au premier, qui a plus de trois cents pieds de longueur, et qui est destinée uniquement aux articles confectionnés pour Dames, tels que Crispins, Visites, etc., etc.
Les propriétaires de cet établissement ont l'honneur de prévenir les Dames qu'ils viennent de recevoir une grande quantité de cachemires des Indes, principalement dans les prix moyens, depuis 250 fr. jusqu'à 800 fr.
Ils viennent aussi de traiter d'une grande partie de Dentelles qu'ils vendront bien au-dessous du prix que cet article-là se vend ordinairement.

LONGUEVILLE,
10, rue Richelieu, près le Théâtre-Français.

CHEMISES.

En vente chez CHLENDOWSKI, 8, rue du Jardinet.

LES CONTES DE NOS PÈRES

PAR PAUL FÉVAL ILLLUSTRÉS PAR BERTALL.

Ce beau volume, orné de nombreux dessins, dont 18 tirés à part, vient d'être terminé. — Prix du volume EN RICHE CARTONNAGE anglais, doré sur tranche, plaques en or tirées avec des fers spéciaux, 10 fr.; broché en couverture ornée de dessins, 7 fr. 50 c.
Le même éditeur a mis en vente la 21e livraison de LES PETITES MISÈRES DE LA VIE CONJUGALE, par M. de Balzac, illustrées par Bertall.

AUX PALMIERS

Grand choix de **BONBONS, BOITES TOUTES GARNIES POUR VOYAGE, OBJETS de LUXE** et **FANTAISIE** pour cadeaux et étrennes, **DRAGÉES** pour **BAPTEME, THÉS, SIROPS, CHOCOLATS**, etc.

TERRIER, CONFISEUR, 254, RUE SAINT-HONORÉ.

L'ALBUM

DE PAUL HENRION

Vient de paraître, et déjà nos artistes aimés, mesdames SABATIER et IWEINS D'HENNIN, MM. ROGER, PONCHARD et CHAUDESAIGUES, se sont emparés des ravissantes mélodies de ce jeune compositeur. La variété des sujets, leur exquise distinction, le luxe de l'édition et enfin les **12** ravissantes vignettes de **JULES DAVID**, tout concourt à faire de cet Album le plus charmant cadeau que l'on puisse offrir à une jeune personne.
Chez **COLOMBIER, 6**, *rue Vivienne.*

J.-J. DUROCHET, LECHEVALIER et Ce, rue Richelieu, 60.

COLLECTION DES AUTEURS LATINS, avec la traduction en français, publiée sous la direction de M. Nisard, professeur d'éloquence latine au collége de France. — Vingt-sept volumes grand in-8, à deux colonnes. — Prix : 324 francs.

MISE EN VENTE DU TOME 23 :

ŒUVRES CHOISIES DE TERTULLIEN ET DE SAINT AUGUSTIN,

Traduction nouvelle, par M. L. B., ancien professeur au collége Stanislas. — 1 vol. in-8 de près de 900 pages. — Prix : 15 francs.

MÊME LIBRAIRIE :

JÉROME PATUROT, illustré par J.-J. Grandville. 1 vol. grand in-8. Prix : 15 francs. — **CRYPTOGAME**, album, par l'auteur de **M. JABOT**, etc. Prix : 5 francs.

Musée algérien à Paris.

MOSAÏQUE DE CONSTANTINE.

Un musée a été institué en 1836 à Alger comme annexe de la bibliothèque de la ville, et depuis sa création cet établissement s'est fort enrichi, grâce au zèle éclairé du bibliothécaire qui l'a fondée, M. Adrien Berbrugger, savant distingué et membre de la commission scientifique d'Algérie.

De nombreux fragments d'art et d'archéologie ayant été recueillis par les soins de deux autres membres de cette commission, M. Delamare, capitaine d'artillerie, et M. Ravoisié, architecte, M. le maréchal duc de Dalmatie, président du conseil et ministre de la guerre, conçut la pensée de réunir à Paris tous ces monuments, et sur sa proposition, le roi a décidé, le 14 juin 1845, qu'ils seraient placés dans l'une des galeries du Louvre, où ils formeraient le noyau d'un musée algérien.

La réalisation de cette œuvre est commencée. Déjà les objets d'architecture réunis par M. Ravoisié ont été retirés du palais des Beaux-Arts, où ils avaient été provisoirement laissés en dépôt, et transportés au palais du Louvre. Cet envoi avait été lui-même précédé par celui qu'avait expédié de Philippeville au Havre, et du Havre à Paris, M. le capitaine Delamare, auquel la science archéologique doit, en outre, les copies fidèles de plusieurs centaines d'inscriptions romaines inédites, les plans et les coupes d'un grand nombre de monuments de diverses époques, la description curieuse des vestiges d'antiques cités.

Les fragments rassemblés par M. Delamare dans plus de 500 caisses, ont formé le chargement du brick français *le Progrès*, nolisé spécialement pour ce transport. Parmi ces caisses, 87 renfermaient la grande mosaïque de Constantine, dont toutes les parties ont été enlevées suivant les instructions

(Mosaïque de Koudiat-Aty, près de Constantine.)

données par M. Lebas, architecte, membre de l'Institut. Ce morceau capital est destiné à devenir l'un des ornements les plus curieux du musée algérien institué au Louvre.

C'est aux soldats du 3e régiment de chasseurs d'Afrique qu'est due la découverte de cette belle mosaïque, enfouie à un mètre au-dessous du sol, au milieu de débris de constructions antiques, et retrouvée au mois de juin 1842. Le terrain qui la recélait et que cultivaient les soldats de ce régiment est situé à 2,000 mètres à l'est de la ville de Constantine, sur la rive gauche du Rummel et sur le flanc de la colline de Koudiat-Ati. M. le capitaine Delamare a consacré plusieurs mois d'un long et minutieux travail à la copie de cette mosaïque, copie coloriée cube par cube et exécutée de la moitié de la grandeur même de l'original.

D'après la description que M. Delamare en a faite, la mosaïque de Constantine est rectangulaire ; elle a 7 m. 14 cent. sur 7 m. 56 cent. Le milieu du rectangle vers le bas est occupé par un tableau d'une composition et d'une exécution fort remarquables. Ce tableau, que nous reproduisons ici, a 2 m. 4 cent. de large sur 3 m. 20 cent. de haut. Il représente Neptune et Amphitrite, debout, presque nus, la tête ornée d'auréoles; ils sont placés sur un char d'or traîné par quatre chevaux marins ; deux génies ailés voltigent autour d'eux et soutiennent une espèce de draperie ou d'écharpe rouge enflée par le vent. De la main gauche Neptune tient le trident ; la main droite laisse échapper les rênes. Amphitrite, la tête parée de boucles d'oreilles, porte des bracelets au haut des bras. Amphitrite regarde Neptune et s'appuie sur lui en passant son bras gauche sur son épaule.

Au bas du tableau, au-dessous des chevaux marins, quatre enfants nus montent deux barques à voiles et sont occupés à pêcher. L'un d'eux, celui qui tient le gouvernail de la barque de gauche, porte un collier et deux bracelets à chaque bras. Au-dessous des barques, deux génies marins, portés sur des dauphins, jouent sur l'eau et tiennent à la main des plantes marines. Vingt-cinq poissons sont disposés autour des personnages, à partir du haut du tableau jusqu'en bas.

M. Delamare pense que cet ouvrage est du temps des successeurs de Massinissa, l'allié des Romains, qui avait fait de Cirta (Constantine) la capitale de son royaume, et où ses descendants firent fleurir les sciences et les arts.

D'autres mosaïques ont été découvertes à Constantine, à Alger, à Orléansville, à Philippeville. Celle de Constantine, sise non loin de la source de Sidi-Mabrouk, formait le pavé d'une église chrétienne bâtie, à ce que l'on suppose, vers le cinquième ou sixième siècle de notre ère, avec les débris d'édifices plus anciens. Celle d'Orléansville a aussi appartenu à une église fondée au troisième siècle, et où l'on a découvert le tombeau de l'évêque Reparatus : elle a été dessinée et gravée par les soins de M. l'évêque d'Alger. La mosaïque de Philippeville, décrite également par M. le capitaine Delamare et représentant des personnages montés sur des chevaux marins, a été trouvée en 1843 dans une propriété appartenant à M. Marquet, officier supérieur de la marine royale. La conformité de composition et d'ajustement qui existe entre les deux mosaïques de Constantine et de Philippeville semble annoncer qu'elles sont de la même époque et qu'elles ont peut-être été exécutées sous la même direction.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

(Les barres et le cheval-fondu font passer des moments délicieux aux écoliers.)

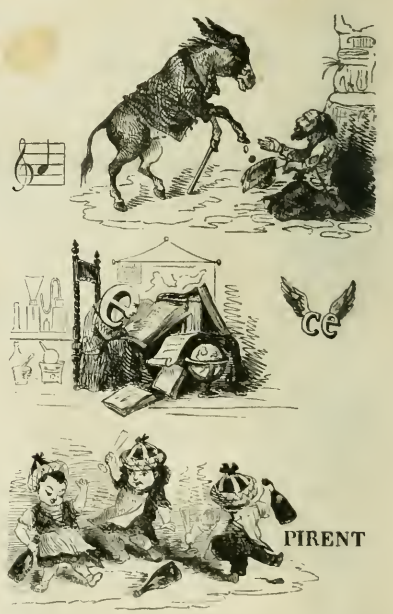

On s'abonne chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les *Correspondants du Comptoir central de la Librairie*.

A Londres, chez J. Thomas, 1, Finch Lane Cornhill.

A Saint-Petersbourg, chez J. Issakoff, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-Impériale; Gostinoï-Dvor, 22. — F. Belizard et Ce, éditeurs de la *Revue étrangère*, au pont de Police maison de l'église hollandaise.

A Alger, chez Bastide et chez Dubos, libraires.

Chez V. Hebert, à la Nouvelle-Orleans (États-Unis).

A New-York, au bureau du *Courrier des États-Unis*, et chez tous les agents de ce journal.

A Madrid, chez Casimir Munier, Casa Fontana de Oro.

Jacques DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de Lacrampe et Ce, rue Damiette, 2

L'ILLUSTRATION,
JOURNAL UNIVERSEL.

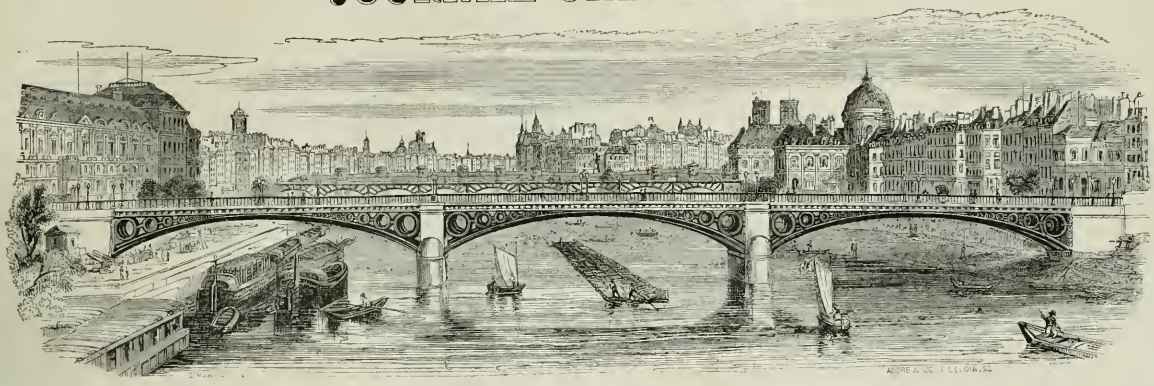

Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N° 148. Vol. VI. — SAMEDI 27 DÉCEMBRE 1845.
Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an ; 32 fr.
Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Histoire de la Semaine. *Inondation de la plaine d'Ivry.* — **Théâtres.** — **Courrier de Paris.** — **Le Juif errant**, ballade, paroles de M. le chevalier Chatelain, musique de M. Panseron. — **Gilbert Gurney**, roman imité de l'anglais de Théodore Hook, par M. O. N. — **Fêtes populaires du midi de la France.** La Noël, par M. Charles Poncy. *Le Gros souper; la Crèche; un Attribut;* dessins de M. Letuaire. — **Chronique musicale.** *Une Scène de Gemma di Vergy.* (Théâtre-Royal-Italien.) *Une Scène de l'Étoile de Séville.* (Académie royale de musique.) — **Les étrangers à Chamonix.** — **Jeannot.** Conte à dormir debout, par M. F. G. *Trente-deux Gravures.* — **Revue des publications illustrées.** — **Annonces.** — **Madame Paul Delaroche.** *Portrait.* — **Impressions lithographiques de voyage.** — **Correspondance.** — **Rébus.**

Histoire de la Semaine.

Adjudication de chemins de fer. — En attendant que la session des Chambres, que le roi ouvre aujourd'hui, s'empare de l'attention publique, les concessions de chemins de fer l'ont encore défrayée cette semaine; et, si la crise ministérielle anglaise et l'attente du message américain l'ont aussi quelquefois excitée, c'est surtout par l'influence que ces événements pouvaient avoir chez nous sur la spéculation. La Bourse a donc été, encore depuis huit jours, notre parlement financier.

Samedi dernier 20, était le jour fixé pour l'adjudication de l'importante ligne de Paris à Lyon et de celle de Creil à Saint-Quentin. La première de ces concessions n'était plus poursuivie que par une seule compagnie, la compagnie fusionnaire, celle des ingénieurs ayant battu en retraite au moment de l'examen de la commission d'admission et du versement du cautionnement. Le maximum de jouissance, déterminé par la Chambre, était de quarante-cinq ans; la compagnie Baudrand, Charles Laffitte, Gameron et Barillon, a soumissionné pour une durée de jouissance de quarante-deux ans et demi; mais, à l'ouverture du pli cacheté renfermant le maximum ministériel, on a appris avec étonnement, et quelques intéressés avec stupeur, que M. le ministre des travaux publics avait fixé, suivant l'autorisation que lui en donnait la loi, un maximum réduit à quarante et un ans et quatre-vingt-dix jours. Grand a été le mécompte parmi la foule qui, ce jour-là, se pressait plus compacte que jamais au ministère des travaux publics et à la Bourse. Un véritable service télégraphique avait été organisé par les spéculateurs entre ces deux points. Des agents, échelonnés dans la rue du Bac, sur la place du Carousel, dans la rue de Richelieu et sur la place de la Bourse, transmettaient les signaux convenus. En outre, des cavaliers, montés sur d'excellents chevaux, attendaient à la porte du ministère et sont partis au galop dès que l'avortement de cette adjudication et le résultat de la suivante leur ont été annoncés. De pauvres diables de joueurs se désespéraient de n'avoir que des cabriolets à leur disposition pour lutter dans ce *steeple-chase* de nouvelle espèce. — Les inquiétudes des spéculateurs de la ligne de Lyon ont été assez promptement dissipées. Les représentants de la compagnie fusionnaire ont déclaré officiellement au ministre qu'ils demeuraient disposés à prendre la concession aux conditions fixées par lui, pourvu que réponse leur fût faite le lundi 22, avant midi, heure à laquelle ils feraient, dans le cas contraire, annoncer à la Bourse la dissolution de leur société et le remboursement des versements effectués par leurs actionnaires. Soit que M. le ministre eût trouvé toute la satisfaction qu'il cherchait dans la réhabilitation du paquet cacheté, au mystère duquel beaucoup d'incrédules du public et des Chambres se refusaient à croire jusque-là; soit qu'il craignît de ne pas voir se reformer une compagnie aussi forte, *le Moniteur* de lundi matin est venu notifier l'acceptation des conditions nouvelles des aspirants concessionnaires, motivée sur une cause qui n'avait pas de valeur en présence des dispositions annoncées, la crainte qu'en agissant autrement l'argent ne fût pas rendu aux actionnaires pour les besoins de fin d'année. Le but poursuivi semble même avoir été moins atteint par un acquiescement qu'il ne l'eût été par un refus; car plusieurs des compagnies faisant partie de la fusion n'annoncent plus aujourd'hui leurs remboursements que pour une époque postérieure au 31 décembre. — Quelques esprits, chagrins sans doute, concluent de tout ceci que la lettre cachetée du ministre, loin d'être réhabilitée par ces arrangements, devient une lettre morte, et que désormais, quand il n'y aura plus qu'une compagnie qui se présentera, elle se gardera bien d'offrir la moindre réduction et verra venir le ministre. Nous sommes donc exposés à revoir, dans l'avenir, des rabais de *néant*, comme celui de MM. les maîtres de poste.

Pour la ligne de Creil à Saint-Quentin cinq compagnies avaient été admises; mais celle qui, par ses refus, avait rendu la fusion impossible, la compagnie Cordier, ne s'étant pas trouvée en position de déposer son cautionnement, les lutteurs étaient réduits à quatre. Le maximum de durée, voté par la Chambre, était de soixante-quinze ans. La compagnie Colbert a consenti un rabais de trente-huit ans quinze jours. La compagnie du duc de Vicence, Ardoin, etc., de vingt-huit ans neuf mois quinze jours. — La compagnie Carrette et Minguet, de vingt-six ans quatre-vingt-deux jours. — La compagnie du Nord (Rothschild, Hottinguer, etc.), de cinquante ans trente jours. — La compagnie du Nord est demeurée adjudicataire du chemin avec une concession de vingt-quatre ans trois cent trente-cinq jours. La ligne sera construite en entier aux frais de la compagnie, sans aucune contribution de la part de l'État.

La compagnie proclamée adjudicataire avait un très-grand intérêt à ne pas voir cette ligne concédée à d'autres. Elle avait donc dû faire très-exactement son calcul, et le réduire autant que les produits probables le lui permettaient. Il paraît que, parmi ses concurrents, tous ne s'étaient pas livrés à des études bien sérieuses. On cite une de ces compagnies qui, n'ayant rien étudié, et comptant dix-neuf administrateurs, a demandé à chacun d'eux une fixation arbitraire de la concession. Les dix-neuf durées proposées par eux ont été totalisées; puis on en a pris le dix-neuvième, et cette moyenne a été le chiffre mis à la loterie de l'adjudication. Cette fois les innocents sont restés les mains vides. Ceci pour l'édification des adversaires de l'exploitation par l'État.

(Inondation de la plaine d'Ivry.)

Caisse de secours pour la classe ouvrière. — Au nombre des projets de loi qui seront présentés à la Chambre, à la prochaine session, un des plus importants est, sans contredit, celui qui a pour objet la création d'une caisse générale de secours mutuels pour la classe ouvrière. M. le ministre du commerce, qui depuis longtemps prépare le projet, s'est fait rendre un compte détaillé des diverses associations formées en France par plusieurs corps de métiers, des statuts de ces associations, et de leurs moyens de répartition des secours. Tous les documents qui lui sont parvenus à ce sujet, et qui sont en grand nombre, ont été remis à M. le comte Molé, président de la commission chargée d'étudier cette grande question et de faire un rapport sur la possibilité d'application de ce projet.

Péage des trois ponts sur la Seine. — Le conseil d'État, ayant à prononcer sur le conflit élevé par M. le préfet de la Seine dans l'instance judiciaire entamée pour l'abolition du péage devant les tribunaux civils, a rendu une décision non publiée encore par laquelle est confirmé

en partie le conflit dont il s'agit. Il s'ensuivrait que l'autorité administrative d'un côté, et les tribunaux de l'autre, auraient à juger les questions diverses auxquelles ont donné lieu les contestations élevées entre la compagnie des ponts et plusieurs habitants de Paris. Dans un semblable état de choses, il serait difficile d'assigner un terme précis à la solution de cette affaire.

Afrique française. — Les nouvelles apportées par le dernier paquebot sont assez confuses. Notre situation continue de s'améliorer, mais l'ordre n'est pas encore rétabli dans l'Ouest. La colonne du général Yussuf, attachée à la poursuite d'Abd-el-Kader, force celui-ci à des mouvements d'une rapidité désespérée. Il ne peut conserver ni bagages ni butin. L'émir sera certainement réduit avant peu à se jeter dans le Maroc avec les quelques cavaliers qui pourront le suivre à travers les ravins, nos troupes manœuvrant de manière à lui couper toutes les routes praticables. Les tribus paraissent, d'ailleurs, moins disposées à émigrer, et l'on doit espérer qu'elles accepteront les conditions auxquelles le maréchal leur permettra de rentrer dans la soumission. Le prochain courrier apportera sans doute des nouvelles plus décisives.

La nouvelle de la mort du véritable Bou-Maza s'est assez généralement répandue. Il aurait été fusillé au milieu d'une tribu qu'il avait entraînée à l'insurrection, et qui, se voyant cernée, aurait pensé que cette exécution pourrait lui faire obtenir l'aman.

Taïti. — On a reçu, par la voie des Etats-Unis des nouvelles de Taïti jusqu'au milieu du mois d'août : le vaisseau anglais *Collingwood*, monté par l'amiral Seymour, est arrivé à Papeïti et a salué sans hésitation le pavillon du protectorat français.

Madagascar. — Bien que, par suite des précautions qu'impose le climat, le départ de notre expédition contre les Hovas soit remis au mois de février, afin de n'opérer qu'en juin, les préparatifs ne s'en poursuivent pas moins avec activité. Les troupes se composent, outre les marins de l'escadre, de deux régiments d'infanterie de marine et d'une compagnie et demie de soldats appartenant au corps du génie. Le général Duvivier, auquel est confié le commandement en chef de l'expédition, a dû ce choix et à ses glorieux services en Algérie et aux commandements qu'il a exercés dans les colonies. C'est, dit-on, le général lui-même qui a fixé le chiffre des troupes expéditionnaires, et l'a réduit, comme l'on a vu, aux dernières limites du nécessaire. Le général Duvivier est partisan des corps de troupes peu nombreux, et il a montré en Afrique quel parti il sait en tirer.—On assure que la France opérera sans le concours de forces anglaises. Le vaisseau *le Jupiter* fera partie de l'expédition.

Rio de la Plata. — Le *Morning-Chronicle* publie quelques nouvelles de la Plata, extraites de correspondances particulières écrites aux dates des 6, 7 et 11 octobre. Le chargé d'affaires de France à Buenos-Ayres, M. de Marcuil, a dû quitter cette ville le 11 octobre et partir pour la France le 15. On dit qu'il est porteur de propositions faites par Rosas à notre gouvernement. A l'exception de la prise des villes de Salto-Grande et de Gualeguaychu, les puissances intervenantes n'ont fait aucun nouvel acte d'hostilité.

— Voici la force et la composition des escadres qui mouillaient dans les eaux de Montevideo à la date des dernières nouvelles :

Escadre anglaise. — 4 frégates : le *Vernon*, l'*Aigle*, le *Melampus*, la *Résistance*. — 4 corvettes : le *Curaçao*, le *Satellite*, le *Comus*, le *Vingt-Cinq Mai*. — 3 bricks : l'*Acorn*, le *Philomele*, le *Dauphin*. — 2 navires à vapeur : la *Gorgone*, le *Firebrand*. — 2 transports : le *Farroupilha* et le *Veloce*.

Escadre française. — 2 frégates : l'*Africaine* et l'*Erigone*. — 2 corvettes : la *Coquette* et l'*Expéditive*. — 3 bricks : le *d'Assas*, le *Saint-Martin* et le *Pandour*. — 2 schooners : l'*Eclair* et le *Neuf-Juillet*. — 1 navire à vapeur : le *Fulton*. — 1 bâtiment de transport : la *Catherine*.

Angleterre. — Nos voisins d'outre-Manche nous imitent. Les crises ministérielles se prolongent et ont maintenant leurs péripéties chez eux comme chez nous. Lord Russell, après avoir accepté de la reine la mission de composer un cabinet et s'être assuré l'appui d'une partie du ministère auquel il était appelé à succéder, a trouvé parmi ses adhérents naturels des résistances qu'il n'avait pas rencontrées chez ses adversaires, et s'est vu forcé de remettre à sa souveraine les pleins-pouvoirs qu'il en avait reçus. M. Peel a alors été appelé de nouveau. L'enfantement sera-t-il moins laborieux pour le chef des torys modérés, libre aujourd'hui de tout engagement avec l'aristocratie pure, que pour le chef des whigs ? c'est ce que nous apprendra, il le faut croire, une cinquième ou une sixième édition d'un des journaux de Londres, qui font un tirage nouveau pour chaque nouvel *on dit*.

Inde. — On a reçu les journaux de Bombay du 13 novembre. La nouvelle la plus importante qu'ils apportent est que les hostilités contre le royaume de Lahore seraient ajournées et qu'il n'y aurait pas d'expédition anglaise dans le Pendjab *cette année*. Ce n'est cependant qu'une rumeur qui s'accorde difficilement avec les préparatifs considérables qui se continuent. A Lahore même la tranquillité est momentanément rétablie. Il n'y pas encore de vizir nommé, et la reine mère gouverne toujours avec l'appui de son favori, le radjah Lall-Singh. Goulab-Singh, enfermé dans le fort de Djamou, reste sourd à l'appel des troupes qui lui ont renouvelé l'offre du vizirat.

Dans les autres parties de l'Inde, quelques troubles ont éclaté, mais ont été promptement réprimés ; à Indore, dans le pays de Holkar, un attentat contre la vie du ministre n'a pas réussi. A Gwalior, placé sous le protectorat britannique par le dernier gouverneur général, lord Ellenborough, on a découvert une conspiration à laquelle aurait participé le ministre Tara Bhai; mais le fait n'est pas encore bien éclairci. Dans le royaume des Birmans il y a eu une véritable révolution ; le roi Tarawaddi a été détrôné, et son plus jeune fils, Chôdange-meu-tha, élevé à la dignité de régent sous la tutelle des deux ministres, dont l'un nommé Mekkavameug, est un homme instruit et membre honoraire de la Société asiatique du Bengale. La cause de cette révolution est, dit-on, l'aliénation mentale du roi, qui, dans un accès de fureur causé par la révolte de son fils naturel, a tué de sa propre main le premier ministre et plusieurs autres courtisans coupables de ne s'être pas rendus immédiatement à l'appel du roi, et soupçonnés de connivence avec le rebelle.

La malle n'apporte point cette fois des nouvelles de la Chine.

Syrie. — *Le Moniteur grec* donne les nouvelles suivantes du Liban : « Les nouvelles de Syrie ne répondent pas jusqu'ici à l'espoir qu'on avait conçu d'y voir renaître la tranquillité. Si la mission de Chekib-Effendi était de pacifier le Liban, il paraît l'avoir bien peu comprise. Les esprits y sont plus irrités que jamais, et c'est à l'autorité seule qu'on paraît devoir s'en prendre. Le désarmement, qui à Beyrouth, grâce à des procédés sages et équitables, s'est opéré avec facilité, a donné lieu, dans la montagne, à des excès qu'on ne peut attribuer qu'au manque de prudence de Chekib-Effendi dans l'exercice des pouvoirs dont il est demeuré investi. Dans le Kesrawan, la population a été maltraitée par les soldats turcs, les prêtres notamment ont eu mille brutalités à endurer, et cela, dit-on, sous les yeux de l'autorité. Plusieurs couvents ont été saccagés. A Gazir, l'évêque catholique et le patriarche grec ont été en butte aux traitements les plus barbares. Le cheik Abou-Naked, l'assassin du père Charles de Lorette, qui avait suivi Chekib-Effendi à Deir-el-Kamar, a fini par s'évader. Le second drogman du consulat de France a été arrêté à Djouni par des soldats turcs, qui l'ont horriblement traité et l'ont jeté en prison. »

Espagne. — La session des Cortès a été ouverte, le 15 décembre, à Madrid, par la reine, à qui le ministère a fait prononcer un discours fort insignifiant. Le lendemain, la lutte a été assez vive pour la nomination du président de la chambre des députés. Au premier tour de scrutin, le nombre des votants était de 128 ; majorité absolue, 65; M. Castroy Orozco, candidat du cabinet, a obtenu 59 voix ; M. Pacheco 42, et M. Bravo Murillo 27 ; au second tour, sur 132 votants, M. Castro a réuni 74 voix, M. Pacheco 50 et M. Murillo 6. M. Castro a été proclamé président.

Dans les scrutins pour les vice-présidents et pour les secrétaires, l'opposition a fait passer un candidat sur quatre, pour chacune de ces fonctions ; elle a donc deux membres sur neuf dans la composition des bureaux. On calcule, d'après ces résultats, que le ministère a une majorité de vingt-cinq voix ; mais la Chambre n'est pas au complet.

Prusse. — Une lettre de Berlin contient les détails suivants qui montrent combien est profond le mouvement religieux qui agite la Prusse.

« Depuis quelques jours de nombreuses arrestations ont eu lieu dans notre capitale par suite de la découverte que la police a faite d'une société secrète dite du *Rosaire*, qui avait pour objet de chercher à convertir les protestants au catholicisme, et qui, à cet effet, s'adressait surtout aux personnes des classes inférieures.

« Cette société était divisée hiérarchiquement en trois classes, appelées *couronnes de roses*, *arbustes de roses* et *rosiers*. Chaque *couronne* se composait de quinze personnes, chaque *arbuste* de quinze *couronnes*, et chaque *rosier* de quinze *arbustes*.

« Les membres, hommes et femmes, recevaient chacun un bulletin portant en tête l'image d'une rose, et au-dessous des vers, des sentences et des extraits de livres de dévotion, qu'ils étaient tenus d'apprendre par cœur et de réciter à toute réquisition des chefs de la société.

« Le grand maître du *Rosaire*, un abbé natif de Posen, a pris la fuite. Les autres membres appartiennent aussi pour la plupart au clergé catholique, mais il y a dans leur nombre beaucoup de protestants et même quelques pasteurs lutheriens. On assure que la société a des ramifications dans toute la monarchie, et que des ordres ont été donnés par le télégraphe, afin de faire partout les investigations les plus minutieuses.

« Nos lois punissent sévèrement toute manœuvre tendant à faire abjurer les citoyens protestants, parce que le culte protestant est regardé chez nous comme la religion de l'État et a des privilèges immenses. »

Une autre lettre du 13 dit de son côté :

« Le congrès des députés ecclésiastiques de tous les États de l'Allemagne, qui doit s'assembler ici au commencement de l'année prochaine, donne un nouvel aliment à l'agitation religieuse qui, quoique moins bruyante, existe cependant toujours. On ne sait encore rien de certain sur les objets qui seront soumis aux délibérations de ce congrès. On parle beaucoup de la formation d'une Église d'État sur le modèle de l'Église anglicane. Ce qui donne lieu à ce bruit est la prédilection bien connue du roi et de quelques hauts personnages à cet égard. On dit que M. Stahl (élève de M. Schelling), l'une des autorités les plus compétentes dans les affaires politiques et religieuses de la Prusse, s'est chargé de démontrer au congrès, dans un mémoire dont il s'occupe en ce moment, tout ce qu'aurait d'avantageux l'établissement d'une Église d'État commune à tous les paysans protestants de l'Allemagne.

« Les protestants dissidents de Kœnigsberg viennent, pour échapper aux mesures de rigueur auxquelles ils sont en butte de la part des autorités, de se constituer en une communauté distincte. Ils espèrent que cette communauté, en vertu des lois en vigueur, sera reconnue par l'État dès qu'elle aura formulé une profession de foi bien distincte de celle des autres sectes dissidentes. »

Saxe. — On écrit de Leipsick, 12 décembre :

« Aujourd'hui le tribunal d'appel a fait signifier le jugement de première instance aux individus qui avaient été mis en accusation par suite des événements du 12 août. Les accusés, au nombre de neuf, sont déclarés coupables du crime de rébellion ; ils sont condamnés à la réclusion du premier degré pour cinq ans ou huit ans, ou pour cinq, quatre et trois ans de réclusion du deuxième degré ou à l'emprisonnement. Un étudiant qui n'a point figuré dans les événements du 12 août, mais qui, les jours suivants, a insulté à diverses reprises les soldats, a été puni le plus sévèrement. Un autre étudiant est condamné pour s'être armé d'une rapière avec laquelle il s'est rendu dans une brasserie. Un enfant de treize ans a été condamné pour avoir lancé des pierres contre l'hôtel du prince Jean. »

Construction d'une église nouvelle a Paris. — Le conseil municipal de Paris, dans une de ses dernières séances, a voté à l'unanimité les fonds nécessaires à l'érection, sur les terrains de la place Belle-Chasse, d'une église sous l'invocation de sainte Clotilde.

Inondations. — Les journaux des départements nous apportent chaque matin la nouvelle de désastres causés par la crue des eaux. Toutes les plaines qui entourent Paris sont inondées, et la plaine d'Ivry particulièrement offre l'aspect d'un lac immense.

Nécrologie. — Lord Wharncliffe, dernier président du conseil privé, vient de mourir. — L'armée française a perdu M. le général baron de Montgardé, — et le commandant Parquin, détenu à Doullens comme condamné dans la tentative du prince Napoléon Louis à Boulogne. — Nous consacrons sur notre dernière page une notice spéciale à la trop regrettable madame Paul Delaroche.

Théâtres.

Théatre-Français. *La Famille Poisson*, comédie en vers, par M. Samson. — Palais-Royal. *Une Femme laide*. — *Les Pommes de terre malades*.

Dans l'espace d'un siècle, entre 1650 et 1755, la Comédie-Française a vu se succéder quatre générations de comédiens du même nom, comédiens qui eurent la même vocation, le même emploi et presque le même talent et les mêmes succès. Raymond, le père et grand père de cette nation de Crispins, était le fils d'un mathématicien, et c'est lui qui le premier, docile à l'instinct dramatique, et devinant la destinée promise à sa race, défit et brouilla tous les calculs paternels, et se jeta dans cette vie de Bohême, qui, pour peu que notre bohémien eût de l'esprit et de l'intelligence, vous le menait alors assez loin et assez haut, c'est-à-dire à la cour, où le roi (Louis XIV) se l'attachait comme comédien ou farceur, et aussi comme porte-manteau. Les plus grands et les plus heureux devenaient valets de chambre : voyez Molière. Comme Molière, Raymond Poisson ou Poisson Ier fut auteur ; il se faisait des rôles pour son usage particulier et pour suffire aux nécessités de son emploi... les Crispins ! La muse de Poisson Ier ne se ressentit en rien de la fierté d'un fondateur de dynastie ; elle était égrillarde, mais elle avait la voix timide, les reins souples, et les doigts crochus. C'était la mendicité en grandes bottes et en manteau court. Après Raymond vint Paul Poisson ou Poisson II, éclipsé par son père, et que son fils devait effacer à son tour, absolument comme le pâle Louis XIII, placé par les hasards de l'histoire entre deux soleils de gloire et de renommée.

C'est de ce troisième Poisson, ou François Poisson, qu'il est grandement question dans la pièce de M. Samson. Ce François, quoique fils de comédien, et rien d'abord que fils de comédien, était devenu officier du roi. Son père lui avait acheté une compagnie de cavalerie, et, grâce à sa belle tournure et au nom qu'il s'était arrangé, selon l'usage de tous les gentilshommes qui commencent, François Poisson de Rainville était en passe de devenir vicomte ou marquis. Un regard du roi, le sourire d'une belle dame, il n'en fallait pas davantage; mais voilà qu'au premier et plus intéressant chapitre de son roman, François Poisson, emporté par sa verve de famille, *quelque diable aussi le poussant*, jette l'uniforme aux orties en ne gardant de tout l'attirail belliqueux que les gants de buffle, le ceinturon noir et la longue épée, et puis *ecce iterùm Crispinus*,—voilà un nouveau Crispin ! Je vous laisse à penser la colère de Poisson Ier, de ce vieux Raymond Poisson, qui vit encore, et qui voit du même coup les honneurs du blason échapper à sa famille et son beau nom de théâtre menacé de l'oubli ou du ridicule, car François Poisson, qui eût fait un excellent gentilhomme, sera un détestable Crispin. Ainsi du moins en juge le Crispin émérite, jusqu'au moment où assistant incognito aux *crispinades* de monsieur son petit-fils, il reconnaît avec joie la persistance et la durée du *comicum instrumentum* dans sa lignée et applaudit à la réhabilitation et à la résurrection de sa race.

M. Samson a arrangé fort gentiment cette petite aventure de famille, dont le fond n'a pas grande nouveauté depuis le *Vieux Comédien* de Picard et après le *Carlin à Rome* des Variétés. Mais qui est-ce qui serait assez exigeant pour demander de l'intérêt et des situations à un petit acte ? Des traits spirituels, un peu de gaieté s'il est possible, des saillies et du mordant, voilà tout ce que le plus difficile est en droit d'exiger. M. Samson, qui est doublement spirituel comme auteur et comme comédien, et qui possède un talent franchement littéraire, a donné davantage encore. Sa comédie est écrite en vers, vers de la bonne école, qui tiennent de l'épître et de Boileau pour la correction et l'élégance, et parfois de Gresset et du *Méchant* pour le trait d'observation et la pointe de railler.

Les vers descriptifs sur l'ivresse ont été fort applaudis. En fait de succès, il y avait longtemps que la comédie française ne s'était trouvée à pareille fête.

Cependant le Palais-Royal continue à suppléer la qualité par la quantité. Tous les soirs il fait peau neuve, mais ce sont toujours les mêmes visages, la même tournure, la même plaisanterie et presque le même vaudeville. Par exemple, nous connaissons sa *Femme laide*, et de longue date. Cette femme est l'image de toutes les perfections du monde, elle est belle à ravir, et un prince est devenu amoureux d'elle sur son portrait. Le prince veut épouser tout de suite et dépê-

che vers la belle un sien ami qui à son tour s'éprend de l'original, l'épouse pour son propre compte et revient dire à son prince : « Cette femme est affreusement laide, n'y pensons plus. » Mais voilà qu'au milieu d'un bal ce grand politique retrouve ses amours et découvre la perfidie. Le prince regrette la belle et la belle regrette encore plus le prince. Comment cela va-t-il finir? Très-vertueusement des deux parts, et sans que la morale ait lieu de froncer le sourcil et la pudeur de rougir. A la bonne heure; mais voilà une bien triste histoire pour une si belle femme.

Comme assaisonnement au susdit vaudeville et pour en relever le goût, qui nous a paru des plus fades, le Palais-Royal s'est empressé de servir ses *Pommes de terre*, et le public y a joyeusement mordu. Ma foi! je ne sais comment m'y prendre pour vous raconter cette longue et burlesque épopée en trois actes. Fort heureusement je m'aperçois que cette épopée est une revue; or, on passe les revues, on ne les décrit guère. Sur la foi du titre j'ai compris que les pommes de terre étaient malades dans la personne du roi Pomme de terre Ier. Un mal affreux dévore ce puissant monarque malgré les soins tendres et vigilants que lui prodiguent sa fille Fécule et Tubercule, son premier ministre. La maladie du roi Pomme de terre Ier est un cauchemar bien caractérisé qu'il a gagné au contact de *l'Epoque*, feuille gasconne et fanfaronne, aux grandes dimensions et aux grandes prétentions, qui enveloppe et couvre de ses annonces monstrueuses toutes les murailles de la capitale de Pomme de terre Ier. Ce pauvre monarque, peu jaloux de se coiffer de cet immense bonnet de coton imprimé, se voit poursuivi par lui comme Jérôme Paturot, et le retrouve sous toutes les formes et préparé pour toute sorte d'usages par l'industrieuse main de ses sujets. L'*Epoque* est cornet chez l'épicier, sac à papier chez le procureur, chez le coiffeur elle est papillote, chiffons dans la hotte du chiffonnier, toile d'emballage ici, cocotte là-bas, essuie-main ou serviette un peu plus loin. Comment se débarrasser de cet immense moustique et de cet affreux charançon qui désole ses Etats, et procède et agit sur le cerveau de ses sujets par la voie lente, mais assurée de l'engourdissement et de l'ennui? Nous vous le dirons à la première occasion.

Ceci est une véritable revue à cheval faite à coups de plume et à coups de ciseaux. C'est du feuilleton et de la pochade, du vaudeville mélangé d'une infinité de charges; vous assistez à une distribution plus ou moins spirituelle de coups de poing, de chiquenaudes et de bastonnades. Vous voyez passer et défiler sous vos yeux dans cette lanterne magique tous les personnages, toutes les fantaisies et toutes les inventions de l'année. Les chiens et les éléphants, les héroïnes de roman, les Lucrèces de feuilletons, les écuyères, les lions, les rats et les sylphides; mademoiselle de Cardoville et Nabuchodonosor, Estrella et la Biche-au-Bois, les lorettes et les mousquetaires, Caroline l'écuyère et la reine Pomaré; tous les sourires, toutes les émotions, tous les plaisirs et aussi toutes les fatigues de l'année.

Le théâtre de la Bourse a aussi exhibé un précieux vaudeville, et si précieux, qu'il ne l'a montré qu'une fois. En attendant, Arnal se prodigue et suffit à tout.

Courrier de Paris.

Voici venir la fin de décembre; décembre s'en va au milieu de son escorte accoutumée de nuages épais et sombres, et s'enveloppe, en nous quittant, de son manteau de neige. Si décembre finissant n'avait à nous offrir que ses brouillards et ses frimas, qu'aurions-nous de mieux à faire, sinon de nous blottir au coin du feu, l'œil triste, la lèvre pâle et les pieds engourdis. Mais fort heureusement décembre n'est pas, à beaucoup près, aussi repoussant et désagréable qu'il en a l'air; sa tristesse et sa difformité ne sont qu'apparentes: enlevez à décembre sa noire enveloppe, et, dans ce Nestor des mois, vous reconnaissez aussitôt tous les agréments et l'entrain de la jeunesse. A la vérité, c'est décembre qui congédie l'année et lui dit le suprême adieu; mais cet adieu n'a rien de lugubre; à la vérité encore, c'est décembre qui vient le dernier des douze frères et qui, en cette qualité, creuse leur tombe et porte le deuil; mais la cérémonie funèbre se passe assez joyeusement, et le deuil de décembre fut toujours couleur de rose.

Décembre est aussi bien, et mieux que janvier, le mois des étrennes. Voilà huit jours déjà que Paris orne, enjolive et couvre décembre de fleurs, de bijoux et de joujoux. Les boulevards sont resplendissants, les passages font feu de toutes leurs boutiques, et envoient aux promeneurs des bordées de leur artillerie sucrée. A l'heure qu'il est, tous les bonbons ont fait leur toilette, toutes les poupées sont sous les armes, toutes les chinoiseries ont leur tenue officielle et de circonstance. Paris n'est qu'une grande bonbonnière et qu'une immense boîte à joujoux. Au milieu de ces enchantements, décembre pourrait-il garder un air rogue et sérieux.

Ce n'est pas seulement Paris qui se fait beau et se couronne de roses dans la personne de ses boutiques et magasins; notre Paris, en outre, sent son cœur qui s'ouvre aux plus doux sentiments et aux joies les plus vives; Paris redresse sa manche et se prépare à échanger les plus furieuses poignées de main. Plus de petites rivalités, de petites jalousies et d'inimitiés patentes; voici venir le jour des souhaits et des vœux, brillant auriversaire qui rallume tant de flambeaux éteints dans l'année; avouez donc que décembre est digne d'envie, et que c'est un mois heureux et privilégié que celui qui meurt au milieu des embrassements et des dragées.

Je pourrais aussi faire honneur à décembre de l'inauguration du carnaval et du premier bal de l'Opéra, mais y a-t-il là de quoi se vanter. L'Opéra et son bal ne sont-ils pas étrangement déchus de leur ancienne splendeur. Il y a longtemps que le bal de l'Opéra souffre et périclite par l'effet du discrédit où est tombé le carnaval. D'ailleurs, le bon temps du bal de l'Opéra c'était l'ancien régime; c'était le temps de la galanterie musquée et de tous les raffinements. Au milieu de ce beau monde en manchettes, et, parmi ces talons rouges, le bal de l'Opéra savait se reconnaître et s'amuser: propos mystérieux, vives saillies, spirituelles intrigues, coups d'épée donnés galamment et galamment reçus, à la bonne heure! c'était le bon temps, sans parler d'autres notables accessoires, les toilettes piquantes, les grands airs, les belles mains et les belles manières, et les belles jambes de tous ces cavaliers qui pourtant ne dansaient pas! Mais aujourd'hui quelle population hante le bal de l'Opéra? Vous le savez bien, et pourquoi le dirions-nous? Une poignée de désœuvrés, lions de magasin, étudiants de première année, provinciaux ingénus; et les femmes? Ah! n'allons pas oublier qu'elles sont masquées.

Pour un petit nombre de délicats et de raffinés, le bal de l'Opéra est encore un plaisir de l'imagination; pour le plus grand nombre de ses habitués, c'est un spectacle, et bien souvent le spectacle d'une orgie. Ce n'est plus alors le vice d'autrefois, ce vice élégant et parfumé qui devise et minaude sur ces banquettes et dans ces loges: c'est quelque chose de moins attrayant et de plus grossier; à vrai dire, le bal de l'Opéra n'exista plus le jour où l'on y transporta les habitudes de la Grande-Chaumière, l'orchestre de Musard et le catéchisme de Vadé.

Ainsi donc, et en même temps que les étrennes voici venir, avec le premier bal de l'Opéra, le temps des bacchanales et de l'orgie; l'heure a sonné des danses frénétiques, des sauts périlleux, des faux pas et des chutes, des rhumes et des fluxions de poitrine. Cependant, rendons justice à ce bal inauguré samedi, et reconnaissons la pudeur de bonne compagnie et l'excellente conduite des spectateurs et des danseurs pendant cette première nuit. Il est évident que nous avions sous les yeux le bal masqué à son début, il était un peu pâle et décontenancé comme il convient à un novice. Il riait, mais du bout des lèvres, et il a bien moins dansé que marché toute la nuit.

En même temps que l'Opéra, le monde diplomatique s'est mis en danse la semaine dernière. Parmi nous, c'est l'Angleterre et son ambassadeur qui ont donné l'exemple, quoiqu'on puisse penser que, vu la situation présente de ses affaires, l'Angleterre n'ait pas grandement le cœur à la danse. Il y a eu aussi quelques bals par souscription, et trois ou quatre concerts philanthropiques. Quoi qu'en disent les mauvaises langues, voilà le côté véritablement aimable et bon de nos Parisiens, l'esprit de charité. Leur générosité a toujours devancé l'appel qui leur est fait par les comités de bienfaisance à cette époque de l'année; mais, hélas! Paris n'a guère que l'embarras des aumônes: de tous les côtés, l'infortune et de nombreux solliciteurs implorent sa pitié et lui tendent la main, et Paris ne saurait trop multiplier les soirées dansantes et le plaisir pour le soulagement de tant de misères.

A propos de misère, et relativement à l'Angleterre, voici un petit fait qui vient tout à point. On s'extasie beaucoup devant telle naïveté de M. Tousez ou telle échappée grotesque de M. Arnal; cependant, Arnal et Alcide Tousez, et nos plus intrépides farceurs trouvent parfois leur maître. Cette fois, l'exemple et la leçon leur viennent de très-haut, la naïveté a pour acteur et père, un lord, un duc, un grand seigneur, tout ce qu'il y a de plus noble et de plus collet-monté en fait d'aristocratie britannique. « Vous n'avez ni pain ni pommes de terre, disait l'autre jour le duc de Norfolk à ses paysans, eh bien! mes amis, prenez du curry à l'indienne, » cela est très-sain et très-chaud pour l'estomac, telle est la recette qui va désormais chasser et faire disparaître la famine de la surface des Trois Royaumes, du *curry* à l'indienne! et nous l'indiquons très-volontiers à ceux de nos compatriotes qui se trouveraient dans la position des paysans de Sa Grâce. Mais qu'est-ce que le curry? demanderont les intéressés et ayants-droit. Le *curry*, qu'en France on appelle *carrick* par corruption, est une composition et un mélange de poivre de Cayenne, de gingembre, de safran et d'autres drogues aromatisées; arrosez le tout de jus de citron, et surtout servez chaud! Voilà cependant les ingénieux et naïfs expédients dont s'avisent d'excellents richards pour venir au secours de ceux qui meurent de faim. Comment, mon brave homme, tu n'as pas de pain, mange du pâté; la pomme de terre t'abandonne, achète des truffes, tes moyens ne te permettent pas de savourer l'humble piquette, régale-toi de tisane de Champagne.

Il n'est bruit aussi que de la nouvelle tisane (fort peu de Champagne) dont notre ministre de la guerre, autre grand seigneur et autre grand sorcier, prétend régaler nos troupes. C'est une boisson dite économique, inventée par un apothicaire de Normandie, et qui consiste dans une préparation mélangée de houblon, de levure de bière et de racine de gentiane. Ah! combien nous préférons le curry! et combien tous nos soldats l'aimeraient mieux aussi, car, selon le journal officiel, le goût de cette boisson leur semble peu agréable; mais on espère qu'ils s'y habitueront. *On espère* est charmant, et il y a de quoi se pâmer devant cette locution. Au fait, à quoi servirait la discipline, sinon à faire prendre de ces bonnes habitudes. Ensuite, il y a des gens assez singuliers pour s'étahir d'une purgation militaire ainsi décrétée par l'ordre du jour, et de toute cette armée de braves mise au régime du houblon et de la gentiane. Excellents Parisiens, direz-vous, qui, dans l'ignorance de ce qu'ils avalent eux-mêmes, s'apitoient sur le sort de leurs frères, messieurs les tourlourous traités suivant les principes de la plus haute hygiène. Mais vous oubliez donc, chers amis, que votre vin, c'est de la litharge et du bois de Campêche, votre moka n'est que chicorée, et votre thé vert n'est souvent qu'un résidu de jaune de chrôme ou de mine de plomb.

Mais il est temps de sortir de toute cette chimie plus ou moins pharmaceutique; quand les bonbons pleuvent, en vérité nous prenons bien notre temps pour vous parler pilules. L'approche du jour de l'an met en joie et travail un tout autre monde que celui des pharmaciens et des droguistes; n'est-ce point le temps aussi où toutes sortes de belles choses et d'excellents produits sortent de leur étui parfumé et se montrent dans la splendeur et l'éclat de la toilette; satinés, veloutés, dorés sur tranches; livres magnifiques, charmants *keapsrake*, splendides albums, je devrais vous recommander et vous nommer toutes ces magnificences, et l'occasion serait bonne; mais n'est-il pas juste de faire passer les hommes avant les choses, les auteurs avant les œuvres, et avant d'éveiller votre attention sur des objets de mode, ne devons-nous pas l'appeler sur des célébrités méritantes?

Comme distribution de compliments comment ne commencerions-nous pas par M. Panseron? Son talent nous y oblige et la reconnaissance nous en fait une loi. L'habile et charmant compositeur a voulu donner des étrennes à nos abonnés, et naturellement il ne pouvait prendre de voie plus directe que celle de notre feuille pour leur faire parvenir son cadeau. Qui est-ce qui n'a pas chanté Panseron et qui ne voudra pas le chanter encore? Sa musique a eu le sort de toutes les belles musiques, elle a fait le tour du monde. Son luth a trouvé des échos et des admirateurs dans tous les pays; il est goûté sous toutes les latitudes, tous les cœurs l'aiment et toutes les âmes le comprennent: à quoi bon rappeler à la mémoire de nos lecteurs et leur citer *Petit blanc*, la *Nacelle* et vingt autres compositions délicieuses qu'ils fredonnent encore? Qui ne sait aussi que les compositions de Panseron ont su conquérir, indépendamment de la vogue populaire, le suffrage et l'admiration des connaisseurs et des maîtres. Il s'est donné bien peu de concerts où son nom n'ait figuré, et toujours les exécutants les plus habiles et les plus renommées cantatrices ont joué et chanté du Panseron. Quel musicien d'ailleurs servit plus à souhait et fit mieux valoir ses interprètes? La souplesse de son talent se prête volontiers au caprice de toutes les inspirations, et, comme la fée des contes, elle sait tirer des perles de tous les gosiers et de toutes les lèvres, de même qu'elle arrache des sons harmonieux et touchants aux instruments les plus rebelles. La flûte de Tulon, le hautbois de Brod, le cor de MM. Mengal et Gallait ont résonné en même temps des accents de Panseron. Les dilettanti n'ont point oublié non plus ce magnifique morceau lyrique, le *Songe de Tartini*, que madame Malibran chantait avec tant d'expression et d'âme et que M. de Bériot accompagnait avec tant de verve. En présence d'un tel souvenir n'était-il pas tout simple et très-légitime que M. Meyerbeer ait voulu faire jouir Sa Majesté prussienne d'une œuvre si admirée. La musique de Panseron est une véritable musique de rois et de têtes couronnées, et on a pu en juger cet automne au château de Bruhl. Cette ballade fantastique, exécutée devant la reine Vittoria et son royal hôte par madame Viardot-Garcia et Vieuxtemps, fut redemandée avec acclamation et produisit le plus grand effet, quoique précédée et suivie de chefs-d'œuvre allemands. Cependant depuis quelque temps les amis de Panseron, et ils sont nombreux, lui font la mine et le boudent. Pourquoi? vous en doutez. C'est qu'il leur semble que Panseron lui-même boude la chansonnette et la romance. Rassurez-vous donc, vous tous les admirateurs de ce talent si fin et si varié, Panseron ne répudie pas ainsi sa gloire, au contraire, et s'il a déposé un instant sa musette, c'est pour suivre et courtiser la grande muse, celle qui préside aux enseignements et à la conservation des grandes traditions lyriques. M. Panseron est professeur tout autant que compositeur, et ses ouvrages didactiques n'obtiennent pas moins de succès que ses productions chantées. Il y a longtemps que ses *vocalises* se trouvent sur tous les pianos et tous les pupitres. Une autre fois peut-être *l'Illustration* vous entretiendra plus au long de Panseron et de son art; pour aujourd'hui elle préfère vous mettre sous bande et vous envoyer Panseron lui-même avec sa musique.

Quittons Erato pour Melpomène, ce n'est pas sortir du sanctuaire, et nous aurons toujours l'Olympe en vue. Il s'agit d'un poëte qui se sent en disposition d'en franchir les sommets. *L'Illustration* est comme la fortune, elle favorise volontiers les audacieux. D'ailleurs l'audace de ce nouveau poëte improvisateur, de cet émule des Sarrieu et des Pradel, a déjà fait ses preuves, et le succès l'a couronné. M. Drague, — veuillez retenir ce nom destiné à la célébrité, — M. Drague, disons-nous, est en possession d'une renommée improvisée, et qu'il a conquise et emportée à la pointe d'une multitude d'hémistiches. Les hémistiches sont parfois plus récalcitrants et n'assurent pas toujours et du premier coup la réputation et la fortune à leurs débitants et inventeurs; mais M. Drague appartient à la catégorie des poëtes privilégiés, et il doit au genre qu'il cultive et à son talent la faveur de passer d'emblée dans la classe des demi-prodiges, et, comme nous le disions tout à l'heure, à l'état d'homme célèbre. M. Drague nous vient du Midi, le pays des improvisateurs et des fruits qui mûrissent vite. Il a la taille, le regard, la voix et le geste d'un méridional. M. Drague est de la cité de Mirabeau, et on s'en aperçoit à la première vue et à la première audition. La verve de M. Drague jette feu et flammes, il est impétueux, ardent, et sa parole a des ailes. A l'agitation et au frémissement qui agitent et remuent M. Drague sur son trépied, on sent que chez lui l'inspiration est véritable et sincère, et qu'elle aura des effets charmants ou terribles. Cela dépend du sujet que son étoile et le sort lui amènent, et qu'il va jeter dans le moule de ses hémistiches.

M. Drague arrive de Lyon, où il a lutté contre M. Eugène de Pradel, et où il s'est montré pathétique malgré la rime. S'il faut en croire notre correspondant (car nous ne parlons encore que par correspondance), M. Drague serait certainement le plus adroit prestidigitateur poétique de nos jours. D'une vingtaine de mots où figurent et jurent: *cosaque*, *cannelle*, *manivelle*, *maniaque*, *éteignoir*, il a tiré spontanément un très-beau dithyrambe en l'honneur des glorieux morts de Sidi-Brahim. Les discours et les discoureurs de la tribune et de la chaire n'ont qu'à se bien tenir: voilà pour eux un rude jouteur et un concurrent redoutable. Nous prédisons à M. Drague un succès de vogue, pendant toute la saison des joujoux.

LE JUIF ERRANT

BALLADE

Paroles de M. le chevalier **CHATELAIN**, musique de M. **AUGUSTE PANSERON**, professeur de chant au Conservatoire.

Maestoso. Mètr 92 — ♩

PIANO.

CHANT.

Il fut un- jour dans le lointain des â - - - ges Où l'hom-me Dieu pour le sa - - - lut de tous Voulut mou-

rir où le sa-ge des sa - - ges Sous le poids de la croix vit flé-chir ses ge - noux Ce jour il s'ar- rê-

ta tout cou - vert de pous - siè - re Et de soif ha - le - tant près du toit so - li - - tai - - re D'un pauvre artisan

Juif et ré - cla-ma se - cours Mais sans pi - tié pour sa mi -sè - - - - - - - - re

Cres.

Pour sa mi - sè - - - - - - re Le Juif lui dit Point de dis - cours Le Juif lui

Colla voce.

(*) Les virgules indiquent les respirations.

Procédés d'E. Deyerger

Concentré.

dit Point de dis - cours Mar - che mar - che mar - che tou-jours Pour-suis ta car - riè-re Pour-suis ta car - rière Mar - che

mar-che mar - che tou - - jours Suis ton des - - tin Suis ton des - - tin Eh! que me font tes

jours Marche eh! que me font tes jours.

Cres.

2e Couplet.

Dieu de bon - - té tu per - mets qu'on m'ou - tra - - - - - ge A dit Jé - - sus mais cal - - me

ton cour - roux De ce ca - - lice ah! j'ai-me le breu - va - ge Ta vo - lon - té suf - - fit pour qu'il me sem - ble doux

De ce pauvre ar - ti - san dé - tour - ne ta co - lè - - re Il se re - pen - ti - ra par-don- ne - lui mon pè - - re De sa vie i - ci

bas n'a-brè - ge pas le cours Mon fils j'ex - - au - ce ta pri - è - - - - re J'ex - au - - ce ta pri - - è - - - - - re Toi

Concentré.

Juif j'é - ter - ni - se tes jours Toi Juif j'é-ter - ni - se tes jours Mar - che mar-che mar - che tou-jours Poursuis ta car - ri - ère Pour-suis ta car-

ri - ère Mar-che mar-che mar - che tou - jours Suis ton des- tin suis ton des - tin J'é - ter - ni - se tes jours Marche J'é - ter - ni - se tes jours!

3e Couplet.

Quel est cet homme à la taille é - lan - - cé - - - - - e Au doux vi - - sa - - ge au re -

gard plein d'é- moi Sa marche est lente et triste est sa pen - - sé - e Son port ma - jes - tu - - eux a fait nai - tre l'ef - - - frui C'est

lui le Juif er - rant le vé - té - ran des â - - ges Son front est sil- lon - né plis - se par les o - - ra - ges Il vou-drait s'ar - rê-

ter pour im - plo - rer se - cours Mais u - ne voix à sa pri - è - - - - - re A sa pri e - - - - - - re Ré-pond

Concentré.

J'é - ter- ni - se tes jours J'é - ter - ni - se tes jours Mar - che mar - che mar - che tou - jours Pour-suis ta car - riè - re Pour-suis ta car-

riè - re Mar-che mar-che mar - che tou-jours Suis ton des- tin Suis ton des - tin J'é - ter-ni-se tes jours Mar-che j'é - ter - ni - se tes jours.

Gilbert Gurney.

SOUVENIRS D'UN GENTLEMAN.

La mode qui oblige nos journaux politiques à publier régulièrement des œuvres d'imagination ne pouvait manquer de dénaturer à la longue la composition littéraire ; et le principal inconvénient d'une production excessive devait être, — on peut s'en assurer maintenant, — de leur ôter toute originalité, tout caractère distinctif. Il n'y a guère de différence aujourd'hui entre les romans des écrivains les plus en faveur et ceux de leurs trop nombreux plagiaires. Avec plus ou moins de bonheur et de talent, — c'est ce qu'il ne s'agit pas de discuter ici, — les uns et les autres exploitent à l'envi les mêmes sources de curiosité, dépeignent les mêmes mœurs et donnent à des passions analogues un style convenu dont les formes sont ou ne peut moins variées. De cet état de choses il résulte une grande monotonie dans les feuilletons et une certaine fatigue chez ceux qui les lisent.

Les directeurs de *l'Illustration* croient devoir déroger aux usages établis, et ils espèrent offrir un aliment nouveau à la curiosité des lecteurs en publiant parfois, non pas des traductions littérales, mais des imitations de romans étrangers. Leur raisonnement est simple. Ils admettent que ces romans, — bien que choisis avec soin parmi les plus renommés, — peuvent n'être pas de beaucoup supérieurs à ces compositions hâtives que multiplie le fécondité stérile des plumes contemporaines ; mais alors même qu'il en serait ainsi, les premiers auraient encore pour eux le mérite de l'étrangeté, la reproduction de types et de mœurs qui ne nous sont point familiers, la saveur, en un mot, des fruits exotiques.

Seulement, pour leur conserver cette précieuse originalité sans être tenus de les publier intégralement, — ce qui serait à peu près impossible, — il faut un travail qui ne ressemble point à celui des traducteurs vulgaires. Dans une copie *réduite* de ces tableaux trop étendus, trop développés, dans un extrait habilement fait de ces textes diffus et surabondants, le goût, l'invention même ont encore leur part, et, soit pour élaguer, soit pour modifier ce qui n'est ni de notre temps, ni dans nos instincts, il faut une grande habitude des deux littératures, une rare flexibilité de style, et la connaissance approfondie des combinaisons dramatiques. Toutes ces conditions se trouvent réunies dans l'écrivain qui s'est chargé de nous faire connaître *Gilbert Gurney*.

Gilbert Gurney est sinon le chef-d'œuvre de Théodore Hook, du moins celui de ses romans où il a mis le plus de sa personnalité, le plus de souvenirs biographiques, le plus d'anecdotes vraies. On a toujours regardé ce livre comme de véritables *Mémoires* déguisés sous une forme romanesque, et c'est à ce titre qu'il obtint en Angleterre, quand il fut publié, une vogue peu ordinaire.

Théodore Hook, en effet, jouissait d'une immense réputation dans le monde aristocratique. Journaliste fameux, chansonnier spirituel, comédien charmant, improvisateur inépuisable, il écrivait avec la même facilité un article politique, un vaudeville, un roman. De plus, important en Angleterre une de nos modes parisiennes aujourd'hui bien oubliée, il était fait un nom par son talent de mystificateur. Adroit, insinuant, sachant quelles convenances il pouvait blesser impunément et quels ridicules il devait respecter toujours, il avait fait son chemin dans le monde grand monde. Moitié bouffon, moitié gentilhomme, il était aux yeux des grands seigneurs blasés, à ceux des grandes dames ennuyées, une sorte d'Yorick pour lequel beaucoup d'entre eux avaient les affectueux sentiments du mélancolique Hamlet. Ils aimaient ce « cadet si plein d'esprit, si fécond en inventions plaisantes » et ces « éclats de gaieté qui mettaient toute une table en révolution » (1). On essaya d'assurer son sort en lui donnant une place lucrative dans les colonies. Par malheur et aussi par défaut de conduite il la perdit bientôt après et revint mener en Angleterre la vie hasardeuse et précaire d'où ses protecteurs l'avaient retiré. Sa vie a été racontée avec détail et par un critique fort distingué (M. Lockhart) dans un article de la *Revue trimestrielle* auquel nous sommes forcés de renvoyer nos lecteurs. Ils pourront le chercher dans la collection de la *Revue britannique*, année 1845, livraison de juillet. Nous nous bornerons à en extraire les lignes suivantes qui justifient notre tentative actuelle :

« Parmi les romans de Hook, ceux qu'il n'a pas tout à fait gâtés par les exagérations dont il avait pris l'habitude au théâtre, demeureront, avec les ouvrages de miss Edgeworth et de miss Austin, l'expression la plus vraie de la société anglaise à notre époque. Hook n'est pas comparable à ces deux écrivains pour l'art de composer une fable et de soigner un à un les détails d'un livre..., en revanche, la verve pittoresque, le bonheur de certaines esquisses, la perspicacité satirique, l'étude approfondie de la capitale anglaise et des originaux qu'elle enferme, donnent à ses fictions quelque chose de plus original, un caractère plus tranché. Parmi les romanciers de nos jours, en un mot, nous ne voyons guère que deux peintres exacts de la vie réelle : Théodore Hook pour la classe élevée et la classe moyenne, Charles Dickens pour les classes inférieures. »

Né le 21 septembre 1788, Hook est mort le 24 août 1841.

I.

EXPLICATIONS PRÉLIMINAIRES.

Rien n'étant plus inusité de nos jours que de commencer une œuvre quelconque par son début naturel, on ne trouvera pas mauvais que je me donne cette licence extraordinaire et que je fasse connaître au lecteur, dès les premières lignes du récit qui va suivre, mes noms, prénoms, titres, etc., ainsi que le jour et le lieu où je suis né.

Dans la même année, dans le même mois, mais huit jours plus tard que lord Byron, votre serviteur vint au monde. Ces huit jours de différence ont toujours rassuré mon amour-propre, lorsque j'ai vu prendre à mon illustre contemporain plus d'avance sur moi que ne l'auraient souhaité mes amis et ses ennemis. Une semaine, une semaine bien employée, compte pour beaucoup dans la vie, et ne peut-on croire, — ne puis-je croire, tout au moins, — que sans la circonstance fortuite dont je viens de parler, la particule enflammée qui fait les poètes eût pu tomber sur mon front aussi bien que sur celui du noble chantre de *Childe-Harold*. Ceci m'eût dispensé de me présenter moi-même au public. Vingt biographes empressés m'en eussent épargné la peine. Ce qui me console, c'est qu'en fait de biographie, comme pour tout le reste, on n'est jamais si bien servi par les autres que par soi.

Je naquis le 30 janvier, jour anniversaire de la mort du roi Charles Ier. Lugubre et fatale éphéméride ! Elle a eu pour moi plus d'une conséquence déplorable. Jamais il n'a été permis de fêter gaiement le souvenir de mon entrée en ce monde. Jamais, selon l'usage antique et solennel, on n'a pu profiter de cette mémorable journée pour me conduire au spectacle, les théâtres ayant l'habitude de faire relâche en signe de deuil public. Et enfin j'ai perdu, par ce seul motif, 12,000 livres sterling que mon parrain désigné, sir Charles Smith, m'aurait infailliblement laissées, si j'avais porté son prénom comme il le désirait. Mais mon père, sacrifiant de belles et bonnes guinées à ses pressentiments superstitieux, aurait cru me vouer à quelque trépas sinistre, s'il avait ainsi accumulé les points de contact entre ma destinée et celle de l'infortuné monarque. Je reçus en conséquence le nom de Gilbert, et je dois le dire, ce nom ne m'a jamais rapporté l'équivalent de ce qu'il me coûta.

Puisque j'ai parlé de mon père, on me demandera peut-être quelques renseignements sur lui. Mais je l'ai connu tout juste assez pour ne rien comprendre à certain proverbe qui classe parmi les plus rares bonheurs, celui de savoir au juste à qui on doit le jour. J'eus cette félicité, que j'ai toujours prisée assez peu, vu les souvenirs qu'elle m'a laissés. Une vague réminiscence me fait entrevoir, dans un passé lointain, certaine figure large et rubiconde, surmontée d'une chevelure blanche, à l'arrière de laquelle une petite queue noire se dressait follement. Ces traits principaux, et une canne en bois brun, à bec doré, dont j'enviais la possession bien plus que celle d'un sceptre, voilà ce que me rappelle le nom sacré de père.

Mon grand-père était médecin dans les comtés de l'ouest ; on le disait ainsi du moins. Mais je le soupçonne d'avoir occupé un rang moins honorable, n'ayant jamais trouvé son nom sur aucune ancienne liste du collége auquel il aurait dû appartenir. Admettons, pour en finir, qu'il ait été apothicaire, comme les envieux l'ont quelquefois prétendu. Sa conduite envers l'auteur de mes jours n'en fut pas moins très-libérale. Il avait voulu faire de son fils un avocat. Celui-ci répondit mal à cette légitime ambition et ne put jamais tirer le moindre parti de ses études en droit. Il abandonna bientôt une profession ingrate, se maria selon son cœur, et vécut, ainsi que sa femme, des revenus très-suffisants que lui assignait la bonne volonté paternelle.

Ma mère était une Gataker, et mon père, qui m'a toujours été représenté comme assez orgueilleux, tirait quelque vanité d'une alliance aussi aristocratique. Entre autres ancêtres, sa femme comptait un digne prébendier, qui s'était marié quatre fois. C'était celui dont elle parlait le plus volontiers, et avec le plus de respect. De fait, j'ai sous les yeux les armoiries paternelles placées en pal avec celles de ma mère. Elles portent de sable et de gueules, fascés d'un lion rampant avec la croix fleurdelisée aux coins d'azur et un *gournal* ou *grenaut* chaviré sur champ de gueules. C'était chez nous un point délicat à traiter que la question généalogique. Mon père, on ne peut plus flegmatique en général, perdait toute mesure s'il arrivait qu'on le confondît avec les Gurneys du Norfolk ; non que cette famille ne fût une des plus honorables du pays, mais parce que c'était une branche de cadets, et que mon père voulait à toute force descendre des de Gournay établis à Le Brai, en Normandie, longtemps avant la Conquête. De là cette passion pour les noms en *bert*, qui le dirigea dans tous nos baptêmes. Mon frère aîné s'appela Cuthbert; un second fils, mort au berceau, se nomma Robert, et si le nom de Gilbert n'eût existé pour moi, je courais quelque danger de m'appeler Childebert, Théodebert, voire Fulbert... nonobstant le triste renom du tuteur d'Héloïse.

II.

MES ÉTUDES.

On me saura gré de ne pas les raconter longuement. Je ne fus point heureux à Oxford, et j'y fis très-peu de chose, n'aimant guère le grec et détestant l'hébreu. Je n'avais, au fait, de dispositions que pour le métier de bel esprit, et je n'arrivais à composer avec un peu de succès que les bagatelles qui s'improvisent, comme on dit, au pied-levé.

Dépourvu de toute application sérieuse, je ne pus m'empêcher de rappeler à ma mère, lorsqu'elle me parla d'étudier le droit, que mon père n'avait jamais tiré grand parti de ses travaux en jurisprudence. Elle insista néanmoins, sur les conseils de quelque ami prudent, et, après m'avoir installé dans un logement meublé de Great Suffolk-street, Haymarket, elle alla s'établir à la campagne près de Teddington.

Je me fis inscrire à Lincoln's Inn, et je commençai mon droit, c'est-à-dire que tous les trimestres j'allais passer trois ou quatre jours dans cette espèce de pension. J'endossais ma robe, je me montrais au cours, je signais mon nom sur le registre de présence, et je ne gardais bien de rester à dîner dans ce que j'appelais « mon auberge. »

Un digne jurisconsulte s'était trouvé qui condescendait à me laisser copier *gratis* ses actes de procédure, et à recevoir de ma mère, à titre d'indemnité pour l'ouvrage que je lui épargnais ainsi, trois cents bonnes livres sterling par an. Moyennant cette somme, j'avais le droit d'aller m'installer chez lui de dix heures du matin à dix heures du soir, le temps du dîner mis à part. Avec mes dispositions, j'en aurais rarement usé si je n'avais eu pour collègue, dans ce bureau d'avocat, un jeune homme qui m'était sympathique.

Un peu poète, un peu peintre, un peu musicien, mais surtout un peu comédien, ce fut ce dernier titre qui lui valut mon amitié. Il connaissait, — privilége inestimable, — quelques-uns des plus célèbres acteurs de l'époque. Ces hommes, que le prestige de la scène me montrait si grands, fréquentaient même chez son père. J'y fus invité. J'y rencontrai Kemble et Mathews. Dieu sait avec quelle émotion ! Charles Kemble était grave, et ses manières posées en faisaient un vrai *gentleman* ; Mathews, aussi convenable à tout prendre, était néanmoins d'une gaieté d'alouette. Il débutait à peine sur la scène de Londres, et son génie naturel pour la caricature, contenu au théâtre par une timidité qu'il n'avait pas eu le temps de vaincre, se révélait à moi dans tout le charme de la nouveauté. Je n'ai rien vu de plus comique en ce genre que son *vieux gentilhomme français* et sa *vieille femme écossaise*.

Dès que j'eus lié connaissance avec ces remarquables personnages, une fantaisie me prit, impérieuse, irrésistible, de m'associer à leur gloire ou de les associer à la mienne, en écrivant pour l'un de nos théâtres, une de ces petites comédies auxquelles on donne chez nous le nom dédaigneux de farces.

Ce projet éclos une fois dans ma cervelle, adieu les vieux parchemins et les *in-quarto* poudreux. Blackstone fut battu par Congrève, Hale céda le pas aux neuf muses. L'univers entier fut transformé à mes yeux ; et, par un singulier effet d'optique, je ne vis plus d'autre renommée à chercher, d'autre métier à suivre que la renommée et le métier d'auteur dramatique.

Je me rappelle encore, — avec une espèce de frisson, — la joie que j'éprouvai en jetant sur le papier ces trois lignes inspirées :

ACTE Ier.

SCÈNE PREMIÈRE.

Sir Jérémy Boot-Jack.

Boot-jack... Tire-botte !... A ce seul nom, si bien trouvé, un fantôme complet se trouve soudainement évoqué. Je vois d'ici son habit de drap mulâtre, c'est-à-dire mélangé de noir et de blanc, à col de jockey, à queue de morue, contrastant de tout point avec la mode alors florissante. Et dans cet habit, Munden ou Dowton, plus comiques, plus réjouissants, plus fantastiques qu'il ne leur a jamais été donné de l'être.

Il ne suffisait pas cependant d'avoir donné le jour à ce personnage, selon moi si plaisant ; il fallait le faire agir et parler. Heureusement, à cette époque, lord Wellington n'avait pas encore pacifié l'Europe et rétabli les communications littéraires entre Londres et Paris. Aussi les vaudevilles français ne passaient-ils le détroit qu'avec une certaine difficulté. Je parvins à m'en procurer trois ou quatre, et prenant de çà, de là, ce qu'ils purent me fournir de combinaisons et d'incidents, je fabriquai mon drame, qui devait être, à mon compte, trois fois mieux fait que pas un d'eux.

Je recopiais, pour la quatrième fois, ce chef-d'œuvre, soulignant avec soin les passages importants, ceux qui devaient provoquer les rires les plus éclatants, et mettre en joie toute l'assemblée, si réfractaire qu'elle fût d'ailleurs, quand je reçus une lettre bien propre à rabattre mon enthousiasme.

Elle était de mon excellente mère. Mon ami, dans une visite que nous avions faite ensemble à Teddington, s'était laissé aller à quelques insinuations sur le grand travail qui nous préoccupait tous deux. Il n'en avait pas fallu davantage à la sollicitude persistante de mistress Gurney, qui, prenant aussitôt l'alarme, essayait de me montrer les périls d'une carrière où j'entrais si inconsidérément.

Elle me signalait les piéges du succès comme ceux de la défaite. Siffléé, je serais en butte aux railleries de la presse entière, et notre nom — le nom des Gurney, — servirait de jouet à la malveillance publique. Applaudi, je quitterais inévitablement toute étude sérieuse et me consacrerais sans réserve à une profession que l'opinion n'a jamais placée très-haut. Je serais l'associé d'une classe d'hommes, et surtout de femmes, justement frappés d'une véritable déconsidération. Je prendrais leurs sentiments artificiels, leur morale nécessairement faussée par l'habitude où ils sont de jouer avec les plus hautes vérités, d'exprimer à chaque instant, sans y attacher la moindre importance, les sentiments d'honneur et de vertu qui servent de règle sérieuse à tous les honnêtes gens. — Avec un bon sens et une modération que je ne pouvais apprécier encore, ma mère se plaçait au-dessus des préjugés vulgaires qui flétrissent telle ou telle profession ; elle faisait la part du vif attrait que devait offrir à un homme de mon âge l'espoir de réussir au théâtre, la célébrité que donne un premier succès, les relations qu'il crée, l'auréole dont il entoure un jeune front. — Mais elle insistait sur ce que tant de séductions étaient incompatibles avec l'étude sérieuse et patiente, l'obscur et utile emploi de la vie qui devait être, à son avis, mon partage...

Ici je jetai la lettre avec un mouvement d'humeur, très-peu disposé à reconnaître l'incompatibilité prétendue des deux professions. Et sur-le-champ je cherchai un exemple à invoquer contre cette règle absolue. Mais les exemples me firent faute.

Shéridan n'en était pas un, car son talent oratoire, si brillant qu'il fût, ne lui avait jamais donné ce qu'on appelle un métier. Murphy avait bien le titre d'avocat ; mais s'il brillait à la scène, il ne comptait pas au barreau. George Colman avait fait son droit, mais ensuite il ne fit que des comédies. Un moment, je crus avoir trouvé mon affaire. Addison, auteur tragique et secrétaire d'État... mais sa biographie, que je relus, me désenchanta. Je vis que l'auteur de *Caton d'Utique* et du *Tambour* ne s'était pas trouvé capable, une fois ministre, de remplir ces fonctions éminentes... — Ceci ne manqua pas de me surprendre quand je me rappelai quels hommes

(1) *A fellow of infinite jest, of most excellent fancy... Flashes of merriment, that were wont to set the table on a roar.* » HAMLET, act. v, sc. II.

en étaient investis avant et après lui. — Je vis ensuite qu'Addison, forcé de quitter le portefeuille sous prétexte de santé, avait dû « se résigner » à reprendre ses premiers travaux, et qu'il préparait une tragédie sur la Mort de Socrate lorsque...

Je ne fus pas médiocrement vexé par cette manière de présenter les choses, et sans plus m'occuper d'Addison, je me rabattis sur Congrève, mort riche, honoré de funérailles aristocratiques. Ici l'inexorable biographe vint encore me donner un démenti : « Congrève, disait-il, en arrivant à Londres, tout couvert de palmes universitaires, fut placé comme étudiant à Middle-Temple ; mais la science du droit lui offrant des difficultés insurmontables, il revint à ses études littéraires, et fit jouer, en 1695, *le vieux Célibataire*, etc. »

« Soit, m'écriai-je, au moins eut-il à se féliciter de ce prétendu revers! Et sans doute il tirait orgueil de son talent plus qu'aucun lord-chancelier de son importance dans le monde ! » — Mais la remarque de Voltaire me tomba d'aplomb sur la tête : « M. Congrève était intime et fort vieux quand je le vis. Son plus grand défaut était de tenir en trop petite estime la profession d'écrivain. »

Et Massinger? Massinger ne prit pas un seul degré à l'université, où lord Pembroke l'avait fait entrer pour qu'il étudiât la logique et la philosophie. Il ne put être et ne fut qu'auteur dramatique.

Et Otway? Otway, dont les succès au théâtre furent éclatants et nombreux, mourut de faim,—c'est-à-dire d'une faim trop vite apaisée,— dans un café, où la charité d'un étranger lui avait procuré à dîner.

Farquhar, Rowe, Ben-Johnson, Beaumont, Foote, tous m'offraient des arguments aussi peu d'accord avec la démonstration que j'eusse voulu tenter, et de guerre lasse,—bien malgré moi, je l'avoue, — j'en vins à reconnaître que ma mère disait vrai. Maintenant, si les deux professions avaient des exigences inconciliables, au moins fallait-il savoir laquelle des deux était la plus agréable et la plus fructueuse.

Et pour répondre en toute connaissance de cause à cette question, je ne vis rien de mieux que d'achever ma comédie.

III.

A TEDDINGTON.

Un jour vint où j'écrivis au bas de mon dernier feuillet les mots consacrés : *le rideau tombe!* — Quelle journée! j'avais à peine conscience de mon être. Une lecture m'était assurée. Colman avait promis de favoriser mon début dramatique. Liston et Mathews, après s'être fait tirer l'oreille, avaient promis conditionnellement d'accepter mes principaux rôles, dont je m'étais appliqué à égaliser l'importance. J'étais déjà, comme on peut le croire, au courant de l'étiquette des coulisses, et je savais que, lorsqu'il s'agit de deux chefs d'emploi, il est essentiel de ne jamais sacrifier l'un à l'autre. Les exigences du sujet ne passent qu'en seconde ligne, après celles des comédiens. C'est la règle, et bien impertinent serait l'auteur qui méconnaîtrait la nécessité de placer moins de couplets, moins de traits d'esprit, moins de saillies comiques dans la bouche d'un de ses personnages, pour ne point effacer le personnage rival, à moins que ce dernier ne soit confié à quelque misérable *doublure*, trop heureuse du demi-jour qu'on veut bien lui laisser.

Avant de passer outre, cependant, je crus devoir une visite à ma mère, que je savais peu satisfaite de mes rapports avec le patron choisi pour m'initier aux mystères de la procédure ; et je me rendis à Teddington, le cœur serré par une appréhension secrète.

Je la trouvai dans son salon en compagnie de miss Crab, sa compagne et son amie. Je ferais volontiers le portrait de celle-ci. Mais, je me sens encore, après dix ans écoulés, trop ému de rancune, et trop fidèle au sentiment peu flatteur qu'elle m'inspirait alors. Il me suffira donc de dire qu'elle réunissait aux charmes d'une jeunesse depuis longtemps équivoque, la bonne humeur naturelle à un célibat involontaire, — la bienveillance d'un vieux singe aux attraits d'une momie, — et qu'elle possédait au plus haut degré le don de persuader aux autres exactement le contraire de ce qu'elle leur conseillait.

Accueilli fort au delà de mes mérites par mon excellente mère, je la trouvai délibérant sur une lettre de mon frère Cuthber, alors âgé d'une trentaine d'années. Il l'informait qu'une grande maison de Calcutta, dont il avait été jusqu'alors l'employé, venait enfin de l'admettre au partage de ses bénéfices et d'insérer son nom dans la raison sociale. Devant lui s'ouvrait ainsi la route qui mène rapidement à la fortune, et, après quelques détails sur cet heureux événement, il exprimait le désir de me frayer le même chemin qu'il avait suivi avec tant de succès. Je n'avais pour cela qu'à faire quelques mois d'apprentissage dans une maison de banque ou de commerce à Londres ; j'irais ensuite le rejoindre, et il se chargeait de mon avenir.

Nous vivions alors à une époque où le champ des illusions indoustaniques n'avait pas encore été moissonné comme il l'est de nos jours, et la proposition de Cuthbert était de nature à exalter une jeune cervelle. Je fus quelques instants ébloui par la magnificence prestigieuse du vocabulaire fraternel. La lettre de Cuthbert laissait entrevoir, comme un mirage, des lacs et des *crores* de roupies, des mannes de coton, des *pekals* d'indigo et mille autres richesses dont je n'avais pas la moindre idée. Elle racontait de plus, avec mille détails charmants, la vie indolente et voluptueuse de nos belles compatriotes dans les stations des Trois Présidences. Mon frère les représentait au fond de leurs frais boudoirs tapissés de nattes, jouant avec leurs beaux cheveux trempés de parfums, jusqu'à l'heure du *tiffin*, et présidant ensuite, avec une molle désinvolture, à ce repas essentiellement indien. Sa brillante description de la « cité des Palais », de ses vestibules, de ses vérandhas, de ses *kitmaygars*, de ses *hurkarahs*, de ses *pèons*, de ses palanquins et de ses *punkahs*, me passa devant les yeux comme un décor éblouissant, et je chancelai quelques moments dans ma foi dramatique.

Mais à ce moment le souvenir me revint de deux jolies *ingénues*, que je voyais souvent, de ma fenêtre, lorsqu'elles s'en allaient en riant aux répétitions. Je me rappelai leur minois mutin, leur allure espagnole, leur voile vert, leur peignoir rose, si capricieusement abandonnés à la brise indiscrète, et, sur-le-champ, les pagodes, les péons, les punkahs, les palanquins s'évanouirent de ma pensée. Il n'y resta plus que l'image de ces beautés plus ou moins suspectes que j'avais vu expédier pour l'Inde, comme certaines marchandises fabriquées uniquement à l'usage des pays étrangers, et qu'il est défendu de réimporter sous les peines les plus graves.

Il ne fallait rien moins que cette opportune réminiscence pour me mettre en état de résister aux douces remontrances de ma mère. Elle insistait assez vivement sur les avantages de la proposition qui m'était faite, et je la combattais mollement, car, au fond, je ne pouvais me dissimuler la justesse de ses avis. Par malheur, miss Crab essaya d'intervenir :

« Je pense, dit-elle, que Gilbert préfère à toute autre profession le doux métier de *gentleman*. »

Rien n'était plus fondé que cette remarque. O. N.

(*Theod. Hook's Popular Tales.*)

(*La suite au prochain numéro.*)

Fêtes populaires du midi de la France.

LA NOËL.

L'origine de la Noël remonte évidemment aux premiers temps du christianisme, lorsque la foi de nos pères voulut éternuser, par des fêtes anniversaires, les grands événements évangéliques. C'est la naissance du Messie que les populations méridionales célèbrent ainsi depuis bientôt vingt siècles, à travers les phases d'hérésie et de doute qui ont bouleversé le monde moral. Et cependant, voyez comme le passé détenait toujours sur le présent! ces réjouissances chrétiennes débutent par un usage anticatholique, par une réminiscence païenne que l'Eglise de saint Pierre n'a pu jamais extirper de nos mœurs. La fête commence le 24 décembre à 7 heures du soir. Cette soirée, d'après les rites austères de l'Eglise, doit être entièrement consacrée au jeûne et aux prières. Eh bien! nos pères en ont fait un soir de grande noce et l'ont baptisé : « Le soir du gros souper. »

Je n'ai jamais cherché à me rendre compte si l'on est plus disposé à jouir d'une fête après un jour de fête qu'après un jour de mortification et d'abstinence. Ce que je puis affirmer, c'est que, sans être précisément païens, les Provençaux ont de tout temps, et aujourd'hui plus que jamais, donné, dans cette circonstance, raison à l'usage contre la religion.

Mais voici qu'on dresse la table devant le foyer où pétille, couronné de lauriers, le *carignié*, vieux tronc d'olivier séché et conservé avec amour, pendant toute l'année, pour la triple solennité de Noël. L'aïeule, dans un coin de la cheminée, découpe des festons de papier blanc pour en orner les bougies qui, ce soir-là seulement, remplacent la lampe économique où brûle le jus d'olive. Les petits enfants battent des mains à la vue du nougat rouge et des oranges dorées, rangées en pyramides dans des assiettes blanches et des svelles bouteilles de vin cuit dont le village de Roquevaire approvisionne toute la Provence. L'heure du souper arrive.

Mais patience! avant de passer à table, nous n'en n'avons pas fini avec les accrocs à l'orthodoxie. Voici encore une coutume qui sent terriblement l'idolatrie : c'est la bénédiction du feu. Le plus jeune enfant de la famille s'agenouille devant le feu et le supplie, sous la dictée paternelle, de bien réchauffer pendant tout l'hiver, les pieds frileux des petits orphelins et des vieillards infirmes; de répandre sa clarté et sa chaleur dans toutes les mansardes prolétaires, et de ne jamais dévorer l'étenlé du pauvre laboureur ni le navire qui berce les navigateurs au sein des mers lointaines. Puis il bénit le feu, c'est-à-dire qu'il l'arrose d'une libation de vin cuit, à laquelle le *carignié* répond par des crépitations joyeuses et reconnaissantes.

« A table! à table! »

Et voici le mets indigène, composé d'une énorme morue frite, arrangée avec du vin rouge et des câpres, qui fume sur un trépied de laurier et qui disparaît bien vite sous les assauts simultanés des robustes appétits de la famille.

Lorsque tout ce qu'on appelle les *carènes*, c'est-à-dire les oranges d'Hyères et des Baléares, les pommes de Savone et de Naples, les dattes d'Alger, le vin cuit, le nougat des campagnes; lorsque toute cette splendeur, inusitée sur la table du pauvre, est consommée, on se réunit en cercle autour du *carignié*. On y chante des *noëls* jusqu'à minuit, heure à laquelle on se rend en masse à la première messe.

La nuit du 24 au 25 est la véritable fête, pour une foule de gens. Les boulangers sont dispensés de tout travail, et c'est la seule nuit qu'ils passent loin du pétrin. Il est vrai qu'ils payent cette vacance nocturne d'un redoublement de travaux les nuits précédentes. C'est aussi pendant cette seule nuit que les indigents sont autorisés à mendier publiquement en chantant des cantiques, bien que des hommes dévoués aient fait pour eux une quête générale quelques jours avant la Noël. Les enfants distribuent aux pauvres les libéralités de la famille. Ils envoient par les fenêtres les aumônes qu'on enveloppe dans des bourses de papier. On les allume par un bout, afin d'indiquer où elles tombent. Vous voyez que tout à l'heure on apprenait la prière aux enfants : maintenant on leur apprend la charité! Décidément on a bien raison de tonner du haut des chaires contre la perversité et l'immoralité du siècle.

Dans les campagnes où l'esprit de superstition n'est pas déraciné encore, on ne manque pas de laisser, cette nuit-là, sur la table, *la part des morts*. C'est pourtant une preuve touchante de souvenir que celle qui admet ainsi les morts aux festins des vivants. Elle prouve néanmoins, et c'est triste à penser, qu'il n'y a encore d'autres fêtes pour nos braves paysans que dans les choses matérielles de la vie. Mais le banquet divin de l'intelligence est immense, comme l'humanité; il y a place pour tout le monde, et tous les membres de la famille humaine viendront s'y asseoir progressivement.

Le lendemain, 25, chacun s'endimanche de bonne heure, car les promenades regorgeront, dans la journée, de fraîches et éblouissantes toilettes. Les paysans viendront visiter les ville, et leur costume pittoresque leur attirera des regards d'admiration dont ils seront fiers toute l'année. C'est une belle occasion de briller, jeunes filles! Rien ne dispose le cœur des jeunes hommes à la perspective du bonheur dans l'amour, comme vos blondes théories déroulées, par un jour de fête, aux tièdes rayons du soleil d'hiver.

Et si le soleil s'avise d'être maussade ce jour-là, s'il pleut derrière les nuages gris; si l'hiver secoue sa chevelure de frimas sur les promenades désertes, m'imaginez pas que la tristesse va descendre sur tous ces fronts rayonnants naguère. Non, car il fait bon devant le *carignié* par les jours mauvais. La causerie a bien ses charmes intimes sous le toit paré de lauriers et d'orangers. Et puis, on se console en songeant qu'aux fêtes de Pâques, les promenades seront plus belles et plus animées par le retour des fleurs et du printemps ; car un proverbe provençal qui n'a jamais menti, dit-on, ce qui est très-rare et très-flatteur pour un proverbe, assure que :

Qui passe Noël au feu
Passera Pâques au jeu.

Le soir du grand jour est arrivé. Tous les membres de la famille sont réunis autour de la table. Les enfants ont la permission de porter la main à tous les plats et de manger à discrétion. Et je vous demande s'ils en profitent! Cette fois ce n'est plus le poisson salé que la Hollande nous expédie, qui fume, à la place d'honneur, dans un cadre de *carenes*. C'est la dinde classique, la dinde que nourrissent les épaûtres de nos champs. Ne croyez pas, en voyant cette reine énorme des basses-cours, dont la braise a doré l'épiderme, ne croyez pas que vous assistez à des fêtes de bourgeois. Oh! non, voyez-vous! Depuis le négociant, à qui d'heureuses spéculations font rêver le grade financier de millionnaire, jusqu'au paysan qui déjeune dans un sillon, avec du pain noir et de l'eau, chacun ce soir-là mange la dinde. Il est impossible de vous dire combien de privations les pauvres travailleurs s'imposent pour arriver à économiser le prix d'une dinde. La dinde de la Noël n'est pas une dérision comme la poule au pot de chaque dimanche. Les femmes du peuple, à Marseille surtout, sont tellement convaincues que l'absence de la dinde serait une calamité pour la famille, que souvent, pour se procurer cette pièce indispensable, elles portent en gage leurs bijoux les plus chers, et à défaut de bijoux, jusqu'aux couvertures de leur lit. Et il faut avoir beaucoup de courage, je vous assure, pour se résoudre à se défaire de ce meuble pendant l'hiver, même en Provence.

Le 26, on se réunit pour achever les restes du festin et comme ces sortes de débris n'inspirent communément que de gais transports, les danses et les jeux nationaux clôturent la journée.

C'est le soir du 26 qu'on mange le *pain de saint Etienne*, surmonté du laurier qui couronne son parrain martyr. Ce pain affecte la forme d'une gourde et on lui attribue, surtout dans les campagnes, une foule de vertus à la fois merveilleuses et burlesques : comme celle, par exemple, de préserver les ânes de la colique et les chiens de l'hydrophobie.

C'est aussi le soir du 26 qu'a lieu l'inauguration des *crèches*, ces petits théâtres d'automates où l'on représente la naissance de Jésus. On est admis à jouir de ces représentations moyennant l'équivalent de l'intarissable fortune du Juif errant. C'est là que se chantent ces *noëls* où, comme l'a dit M. Ortolan, les anges parlent toujours en français et les bergers en provençal. Ces chants populaires fourmillent de saillies naïves, de lazzi spirituels et d'éclairs de philosophie dont on reste longtemps frappé. Je n'en citerai aucun, car il faudrait traduire, et le génie de cette langue qui, avec un peu plus de bonheur, serait devenue celle de la France entière, s'évapore dès qu'on cherche à le transporter hors de l'atmosphère d'amour que nous lui avons créée. Mais je citerai un trait qui m'étonna par sa simplicité et sa profondeur.

Un ange annonce aux bergers la naissance du Messie, en français assez équivoque. Il semble que le poëte provençal, qui met des vers français dans une bouche divine, ait voulu se venger de la suprématie qu'il est obligé d'accorder ainsi à la langue française en la déchirant impitoyablement. Les bergers, comme toute sorte de gens qu'on réveille en sursaut pendant la bienheureuse période qu'on nomme le premier sommeil, se lèvent de fort mauvaise humeur et grommèlent : « Passe, passe ton chemin, beau fils de riche! On voit bien que tu as dormi jusqu'à la douzième heure et que tu es un de ceux qui mangent le pain sans savoir ce qu'il coûte de sueurs aux pauvres travailleurs des champs. »

Mais l'ange n'en chante que plus fort :

Bergers, levez-vous.
Un Dieu vient de naître, etc.

Et les bergers qui finissent, à force de se frotter les yeux, par reconnaître le messager divin à l'auréole d'étoiles qui ceint son front, se prosternent devant lui et se mettent en route pour Bethléem.

Alors apparaît un vieillard frondeur et sceptique (il paraît qu'il y a toujours en de ces vieillards-là) qui, réveillé par les chants pieux de la caravane défilant chargée de langes et de lait pour le nouveau-né, reproche aux pâtres de sacrifier ainsi les douces voluptés du sommeil pour courir après des chimères. « Jouissez de l'heure qui passe, » dit-il.

La joûiness' es un' espérançe
Et la vieilless' es un' regrét.

Peut-on définir notre vie morale ici-bas, avec plus de bonheur et de concision que dans ce refrain d'une chanson inconnue?

(Fêtes populaires du midi de la France. — La Crèche. — Dessin de M. Letuaire.)

(Fêtes populaires du midi de la France. — Le gros souper. — Dessin de M. Letuaire.)

Pour voir une représentation de *crèche* dans tous ses détails, il faut n'y aller qu'après le 6 janvier, car là, il n'y a point d'anachronismes. La circoncision n'a lieu que le premier de l'an, et les Mages n'apparaissent sur la scène avec leur manteau de soie brodée de paillettes d'or, leurs domestiques maures et leurs chameaux de carton, que le 6 janvier. On met régulièrement les plus beaux morceaux de chant dans la bouche des Rois, car le peuple qui porte, à son insu, la poésie dans ses entrailles vivaces, l'a toujours crue réfugiée dans les palais royaux. Le grand Frédéric et le cardinal-ministre qui écrivit *Mirame*, ne se sont jamais douté qu'ils avaient des admirateurs nés sur les bords de la Méditerranée.

Du reste, chaque année, les fêtes de Noël inspirent, sur la naissance de Jésus et sur son adoration par les Mages de l'Orient, de nouveaux chants populaires qui sont répétés par toutes les bouches et que les enfants chantent dans les rues pendant les trois premiers mois de l'année. D'où viennent-ils? qui les a faits? Leur origine est un mystère. Ils sont éclos à la chaleur bienfaisante du *carignié*, et de là ils ont pris leur essor comme des oiseaux impatients de battre des ailes, et dont la mère insoucieuse a disparu.

(Fêtes populaires du midi de la France. — Dessin de M. Letuaire.)

Qu'on dise après cela que la poésie des troubadours est morte. Il n'y a, pour la retrouver fraîche, parfumée, suave et couronnée de jeunesse comme au temps des Bernard de Ventadour et des Bertrand de Borhn, qu'à la chercher au foyer provençal, où son culte ne s'est jamais éteint. C'est comme si l'on disait que la violette n'existe pas, parce qu'elle cache sa coquetterie et ses parfums exquis dans des sanctuaires d'ombre et de silence.

J'ai longtemps joui de ces fêtes comme on jouit d'une chose acquise, c'est-à-dire sans en sentir le charme ni la portée. Il m'a fallu une voix étrangère pour me les révéler et me stimuler à les peindre. Je ne doute pas un instant que cette esquisse ne soit mal réussie et très-incolore, mais telle qu'elle est, elle peut donner encore une idée assez juste de cette triple fête, qui resserre dans les familles les liens bénis de la poésie, de la religion et de l'amour.

CHARLES PONCY.

Chronique musicale.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE. — *L'Étoile de Séville*, grand opéra en quatre actes, paroles de M. Hippolyte Lucas, musique de M. Balfe, divertissement de M. Corali père, décors de MM. Philastre, Cambon, Diéterle, Desplechin et Séchan.

L'Opéra vient de nous servir enfin sa pièce de résistance. Il était temps. Les convives habituels de ce festin soi-disant royal commençaient à trouver l'ordinaire bien modeste et le menu bien peu varié. Depuis *Marie Stuart*, qui a pris naissance il y a plus d'un an, et dont la vie n'a pas été longue, on n'avait rien vu de nouveau à l'Opéra, si ce n'est le ballet du *Diable à quatre*, lequel n'était pas lui-même très-nouveau. *L'Etoile de Séville*, il faut le dire, était depuis longtemps au-dessus de l'horizon, et M. Hippolyte Lucas ne saurait prétendre à l'honneur de l'avoir découverte. C'est à Lopez de Vega qu'en revient la gloire. M. Lebrun, membre de l'Académie française et pair de France, M. Lebrun, l'auteur tragique de *Marie Stuart*, avait déjà, il y a quelque vingt ans, arrangé pour la scène française l'œuvre du poëte espagnol, et les vieux habitués du théâtre de la rue de Richelieu ne peuvent avoir oublié que mademoiselle Mars y remplissait le rôle d'Estrelle; sa pièce s'appelait le *Cid d'Andalousie*. M. Lucas a repris le titre de Lopez de Vega et s'est contenté de le traduire en français.

L'Etoile de Séville est une jeune fille à laquelle sa beauté a fait donner ce poétique surnom. C'est *l'orgueil de la ville*, dit M. Lucas par la bouche de Pedro, l'un de ses personnages. Estrelle se croit fille de don Bustos, le régidor; mais ne vous en rapportez point à elle sur ce point. Une héroïne d'opéra sait-elle jamais quel est son véritable père? Don Bustos en sait là-dessus beaucoup plus qu'il n'en dit.

Quoi qu'il en soit, Estrelle aime don Sanche, jeune héros que ses exploits ont fait surnommer le Cid d'Andalousie. Don Sanche, de son côté, est passionnément amoureux d'Estrelle, et don Bustos se dispose à les marier. Mais il a compté sans le roi d'Espagne, roi *fort téméraire en amour*, dit le livret, et à qui la beauté d'Estrelle a inspiré des pensées fort deshonnêtes. Don Arias, le confident de ce prince et le ministre de ses plaisirs secrets, a gagné à prix d'or un valet de don Bustos. Ce drôle, à un signal convenu, vient ouvrir en tapinois une petite porte par où le monarque et son honorable intermédiaire s'introduisent à minuit. Les voilà dans les jardins du régidor. Mais il n'est pas si facile d'attraper un régidor.

Don Bustos a été prévenu. Il est là; il les attend, couvert de sa grande robe et armée de sa grande épée. Il commence par tuer son perfide domestique; puis, se montrant aux deux maraudeurs très-déconcertés : « Quels sont donc ces voleurs qui osent pénétrer ainsi chez moi? — Nous ne sommes pas des voleurs, mais des chevaliers. — Mon épée alors vous parlera. — Ah! dit le roi, la mienne répond sitôt qu'on l'interroge. »

Don Bustos reconnaît la voix du monarque; mais cela ne sert qu'à l'animer davantage. « C'est lui, dit-il, en grommelant; ma main le châtiera. » Ce lan'est pas d'un sujet très-fidèle : cela sent son républicain d'une lieue. Mais il faut savoir que don Bustos avait eu pour le feu roi don Alphonse, père du monarque actuel, un attachement profond et inaltérable. Or, don Alphonse avait été détrôné par son fils, il était mort de chagrin, et l'honnête Bustos était de ces âmes vigoureuses qui ne pardonnent pas au crime, alors même qu'il est couronné.

Donc le roi et le régidor se mettent en garde. Mais don Arias veut arrêter ce combat dangereux pour Sa Majesté : « Arrête, s'écrie-t-il, c'est le roi. » Mais don Bustos n'est pas homme à laisser échapper une si belle occasion : « Le roi..., dit il; vil imposteur! Non, la ruse est trop grossière. A peine arrivé dans nos murs, le roi viendrait signaler sa présence par le déshonneur d'une pauvre fille! Le roi braverait ainsi le mépris public!

Il viendrait tenter ma colère,
A moi, l'ami du noble père
Qui de douleur et de misère
Mourut en maudissant son fils!

— Misérable! » s'écrie le roi en s'élançant le fer à la main. Mais il a affaire à forte partie : on chercherait en vain aujourd'hui, dans toutes nos salles d'armes, un maître d'escrime aussi adroit que ce don Bustos :

— Au niveau de ton impudeur
Descendrait un homme d'honneur?...
Non, ton audace encor sera trompée.
Pour châtier un infâme imposteur,
Il suffira du plat de mon épée.

Et, sans plus de façon, il traite le roi de Castille comme un valet d'écurie.

Vous vous imaginez sans peine la fureur du roi : il veut se venger; mais comment? Il consulte sur ce point délicat, non pas don Arias, mais le Cid d'Andalousie, sans lui dire, bien entendu, que c'est du régidor qu'il s'agit. « Il faut le délier, » dit don Sanche, et sur-le-champ il écrit :

Celui qu'osa frapper ta criminelle audace
Dans un combat mortel t'en demande raison.
Au secret condamné pour l'honneur de sa race,
Il t'attendra, cachant sa naissance et son nom, etc.

Puis il fait ses dispositions pour se battre à la place du roi, sans que celui-ci puisse s'en douter.

Le combat a lieu effectivement. Les deux adversaires ont la visière baissée. Bustos croit avoir affaire au roi : Sanche ignore quel est son ennemi et s'en inquiète peu. Après quelques passes, il tue son futur beau-père et ne le reconnaît que lorsqu'il est mort. Le voilà donc avec Estrelle dans la même position que Rodrigue avec Chimène; mais attendez la fin

(Théâtre-Royal-Italien. — *Gemma di Vergy*, 1er acte. — Gemma, Mme Grisi. — Tamas, Malvezzi. — Écuyer, Tagliafico. — Il Conte, Ronconi. — Rolando, Derivis.)

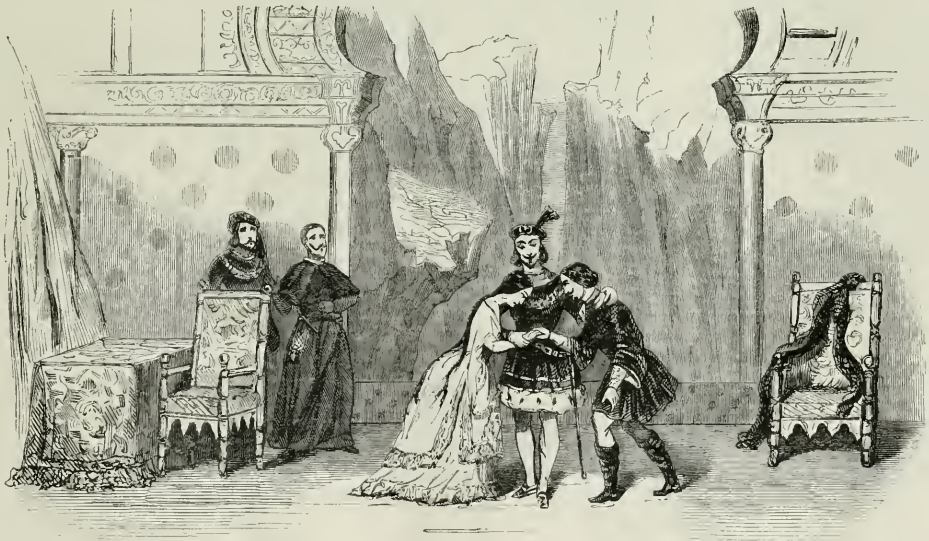

(Académie royale de musique. — *L'Étoile de Séville*. Dernière scène du 4e acte. — Le roi, Barroilhet. — Don Sanche, Gardoni. — Estrelle, madame Stolz.)

et ne perdez pas de vue certain petit papier que Bustos, avant de se battre, a confié à son confident, don Gomez.

Où en serions-nous, grand Dieu! et qu'arriverait-il de don Sanche et d'Estrelle si don Bustos n'avait pris cette précaution? Songez donc qu'Estrelle vient demander justice au roi, comme Chimène; que don Sanche se présente et dit : « *Le coupable, c'est moi* ; » que le roi, qui est plus malin qu'il n'en a l'air, ordonne qu'Estrelle décidera elle-même du sort de ce coupable qui lui est si cher; que don Sanche, trop fidèle sujet pour expliquer son aventure, même à sa maîtresse, imagine de sortir d'embarras en se jetant par la fenêtre ; qu'il en fait la proposition à Estrelle ; qu'Estrelle trouve le moyen si bon qu'elle en veut profiter pour elle-même et que tous deux sont déjà sur le bord de l'abîme, chantant à tue-tête :

Ta main dans la mienne,
Ton cœur sur mon cœur,
Brisons notre chaîne, etc.

quand le roi vient à propos les arrêter... Juste ciel! il était temps! le roi tient un papier à la main. Ce papier, c'est une lettre *du feu roi son père*, adressée à don Bustos. Cette lettre, c'est le paquet que ce prévoyant régidor avait confié à don Gomez, et que celui-ci a remis au roi. Il y est dit que la belle Estrelle est fille du roi défunt, et sœur du roi régnant, que Bustos n'a été que son tuteur, et que *l'affaire peut s'arranger*, comme dit Chauvin.

Assurément il y a dans ce *scenario* des situations et des germes d'intérêt, comme on en trouve toujours dans les drames espagnols. Cet intérêt pourtant n'est jamais bien vif. C'est qu'il ne suffit pas que la situation soit forte : il faut encore que le langage des personnages y réponde. Ce n'est pas assez d'amener Estrelle sur le corps sanglant de don Bustos; il faut, arrivée là, savoir la faire parler, et pleurer, et gémir...

Pour me tirer des pleurs il faut que vous pleuriez,

dit Boileau. Si M. Lucas a pleuré en écrivant cette scène-là, je consens... à la voir jouer quarante fois de suite.

M. Lucas a une grande qualité pour un librettiste; il entend fort bien la coupe musicale; ses vers vont presque toujours deux à deux, quatre à quatre, et le redoublement des rimes ne lui coûte rien. Toutes ses scènes se dessinent à merveille, le musicien y voit du premier coup d'œil la place de l'*andante* et celle de l'*allegro*. Il est évident que M. Lucas sait l'italien, et qu'il a étudié avec soin et avec fruit la construction des *libretti* qui nous arrivent par pacotilles du pays où chanta jadis *messer Ludovico Ariosto*. M. Lucas est donc un librettiste adroit : mais ce n'est pas un poëte lyrique, ou du moins il ne l'a pas été cette fois. Ses vers sont *faciles à mettre en chant* ; mais ils disent rarement ce qu'ils devraient dire.

On avait le droit d'espérer que M. Balfe, travaillant pour l'Académie royale de musique, se piquerait d'honneur, et tiendrait à s'élever plus haut qu'il n'a fait à l'Opéra-Comique, dans *le Puits d'amour* et les *Quatre Fils Aymon*. Tous les amis de M. Balfe, — il en a beaucoup, — y croyaient fermement, et comptaient sur des merveilles. L'événement a trompé leur attente et la nôtre.

La musique du nouvel opéra est écrite facilement, ce qui ne veut pas dire qu'elle soit facile. On voit seulement qu'elle a coûté à son auteur peu de réflexions, peu de calcul, de travail et d'efforts. M. Balfe met sa main droite sur du papier réglé, et lui dit : *Ecris*. La main obéit sans que le cerveau s'en mêle. M. Balfe fait une partition comme on fait un journal : ignore-t-il donc qu'un journal ne dure que vingt-quatre heures?

Sa musique est très-chantante, en ce sens qu'elle chante beaucoup. Chanter bien est tout autre chose. Expliquons-nous : c'est toujours à la mélodie vocale que M. Balfe demande les effets dont il a besoin. L'harmonie et l'instrumentation paraissent n'avoir à ses yeux qu'une importance secondaire... C'est le système des anciens maîtres. A Dieu ne plaise que nous lui reprochions jamais de l'avoir adopté! Mais malheureusement ses motifs sont pauvres, vagues, mal ajustés sous les paroles, platement rhythmés pour la plupart, faibles d'expression, et complétement dénués de physionomie et de caractère ; jamais cette musique-là ne se fâche ; jamais elle ne se réjouit; jamais elle ne pleure. C'est une succession de sons disposés selon les règles de l'art, qui plaisent quelquefois à l'oreille, et lui sont rarement désagréables, mais qui ne disent rien à l'esprit, et ne pénètrent jamais jusqu'à l'âme ; en un mot, qui ne signifient rien. Un compositeur de ce tempérament peut faire une valse élégante, un morceau de salon gracieux et même une romance *charmante*, pour employer l'expression consacrée, mais il doit renoncer à la musique dramatique sérieuse.

Il y a dans *l'Etoile de Séville* un joli morceau. C'est le quatuor du second acte, lequel se chante au moment où le roi s'introduit dans le jardin de don Bustos.

Avançons en silence, etc.
L'ombre nous favorise,
Bientôt la belle éprise
D'une heureuse entreprise
Bénira le succès.

La mélodie ne manque pas de grâce. Elle se développe bien. Les quatre voix entrent l'une après l'autre d'une manière assez heureuse ; elles sont disposées avec art, et leur ensemble est harmonieux. Il y a encore au troisième acte une romance, chantée par Pedro le batelier, qui est fort agréable par elle-même, et plus encore par la ritournelle qui la précède, et que M. Verroust, premier hautbois de l'Académie royale de musique, exécute avec un talent fort rare. Il y a aussi, au quatrième acte, un sextuor assez bien fait. La romance du second acte : *Sais-tu bien quel tourment*, n'est pas non plus sans quelque mérite. Mais les scènes importantes de l'ouvrage, celles qui exigeaient de la verve, de l'énergie, de la passion : la querelle du roi avec don Bustos, le duel de celui-ci avec don Sanche, les lamentations d'Estrelle sur le cadavre du régidor, l'entrevue des deux amants après la catastrophe qui semble devoir les séparer, toutes ces situations capitales sont complétement manquées, et c'est pour cela que nous n'osons prédire une longue vie à cet ouvrage. Le talent de madame Stolz sera impuissant à le soutenir, car le rôle d'Estrelle lui convient peu : elle y cherche ses effets ordinaires, et ne réussit pas à les trouver.

Ne disons rien du divertissement... très-peu divertissant, il faut l'avouer. Il n'a aucune importance et n'est exécuté, mademoiselle Maria exceptée, que par des danseuses de second ordre

Les décors sont fort beaux et méritent d'être vus. Celui du premier acte, le deuxième du second acte et le deuxième du troisième acte sont de vrais tableaux où brille à la fois une riche et vigoureuse imagination, et une exécution très-savante.

THÉATRE-ITALIEN. — *Gemma di Vergy*, opéra sérieux en deux actes, musique de G. DONIZETTI.

Ne vous en rapportez pas au titre. Cela n'a aucun rapport avec Gabrielle de Vergy et sa terrible aventure. C'est tout bonnement la tragédie de M. Alexandre Dumas intitulée : *Charles VII chez ses grands vassaux*, que M. Donizetti a eu la fantaisie de mettre en musique. C'est en Italie que cela lui arriva, il y a dix ans pour le moins.

Il est donc parfaitement inutile de vous conter le sujet et les détails de ce drame : vous les connaissiez depuis longtemps. Rien n'y est changé, si ce n'est l'intervention de Charles VII et d'Agnès Sorel, épisode oiseux, qui nuit singulièrement à la pièce française. Le librettiste italien a supprimé sans pitié le roi de France, sa favorite, son louvetier, son faucon et toute sa cour. Nous osons croire qu'il a bien fait. Il a conservé tous les autres personnages, et leur a seulement donné des noms moins barbares, et qui pussent passer entre des lèvres italiennes sans les écorcher.

Gemma di Vergy n'est pas assurément l'un des ouvrages les plus remarquables de Donizetti. Ce n'est pas là qu'il a mis son génie. Mais il y a mis quelquefois son talent, et c'est toujours quelque chose. Dès les premières mesures de l'ouverture, on reconnaît l'artiste habile, l'homme qui sait concevoir, et qui sait exécuter. Il y a dans l'ouvrage cinq ou six cavatines qui, toutes, se ressemblent plus ou moins par la forme, par le rhythme, par la couleur, par la nature des idées, de telle sorte que la première nuit à la seconde, la seconde à la troisième, etc. Cette uniformité de coupe, de procédés et de style est un des péchés mignons de l'auteur, et nous la lui avons déjà souvent reprochée. Il y a en outre deux duos assez bien traités, et un trio vigoureux, plein de mouvement, et qui produit beaucoup d'effet. Mais le morceau le plus distingué de la partition est incontestablement le final du premier acte : c'est un quatuor dessiné de main de maître, gracieux et tendre en commençant, dont le caractère se modifie peu à peu à mesure que la scène se développe, et où finissent par éclater les passions les plus ardentes. Ronconi trouve dans cet ouvrage des accents d'une grande énergie : madame Grisi de temps en temps y rencontre de belles inspirations; mais il y a d'autres moments où sa voix s'altère et où sa force trahit son courage. Hélas! tout s'use en ce monde, et le temps n'a pas plus de respect pour les cantatrices et pour les reines de théâtre que pour les plus prosaïques bourgeoises.

Un jeune ténor italien appelé Malvezzi a débuté dans *Gemma di Vergy* par le rôle d'Jacomb (en italien Zalma). C'est un fort beau garçon, qui est propriétaire d'une fort belle voix. La sonorité en est ferme et éclatante, bien qu'un peu maigre. Il atteint sans trop d'efforts les notes les plus élevées; il les attaque les soutient avec un grand éclat. Nous pourrions lui reprocher de trop sacrifier à ce genre d'effet, de manquer de variété, d'avoir plus de force que de grâce, et de ne pas donner à tout ce qu'il chante l'expression convenable... Mais, chut! n'allons pas le contrister. Si sa présence à Paris a pour résultat de nous préserver de M. Corelli, nous ne saurions avoir pour lui trop de reconnaissance.

Plusieurs débuts ont eu lieu sur une autre scène. On y a entendu successivement M. Bussine, mesdemoiselles Roullié et Beauvé. M. Limnander a donné un concert fort curieux, composé tout entier de sa musique, et où il a conduit lui-même l'orchestre de M. Habeneck.—Cet habile artiste était malade.—Mais l'espace nous manque : réservons ces choses et d'autres encore pour un prochain article.

— M. Paul Henrion vient de publier chez M. Colombier, éditeur, rue Vivienne, n° 4, un album de 12 romances, chansonnettes ou nocturnes, orné de douze dessins de A. David. Ce sont de charmantes étrennes musicales. En peu d'années M. Paul Henrion a su conquérir la faveur du public. Dimanche prochain aura lieu à la salle de Herz un concert, dans lequel d'habiles interprètes chanteront les 12 romances de l'album de M. Paul Henrion. Nous y serons, et nous rendrons compte, dans un de nos prochains numéros, du succès que nous ne craignons pas de prédire d'avance à l'heureux compositeur.

Les étrangers à Chamonix.

Pendant trois ou quatre mois de l'année, l'humble bourg de Chamonix a le privilége d'être le rendez-vous de tout le beau monde de Londres et de Paris; les Anglais surtout y fourmillent: lords, baronnets, *esquires* ou simples *gentleman* y viennent en foule respirer un air plus pur que celui des châteaux et des villes de la brumeuse Albion. Ils se font paysans, chasseurs, bergers, montagnards; ils endossent la blouse phénéienne ; ils s'arment d'un bâton ferré et s'élancent, dans cet accoutrement, à la conquête des Alpes. Et ce ne sont pas les hommes seulement qu'on voit tenter ainsi l'ascension de toutes ces montagnes dont la plus basse n'a pas moins de 5,000 pieds de hauteur: des femmes, en nombre tout aussi grand, montées sur ce docile animal qu'on a si ingénieusement nommé le *chameau des Alpes*, gravissent avec un courage héroïque ces routes périlleuses qui se perdent dans les nues, franchissent sans pâlir ces horribles précipices où le moindre faux pas est mortel, et arrivent toujours les premières au sommet des pics ou aux abords des glaciers.

Tant que dure la belle saison, des caravanes innombrables, composées de voyageurs, de guides et de mulets, montent et descendent continuellement les flancs escarpés du Montanvert et de la Flégère ; la vallée de Chamonix est parcourue dans toute sa longueur par une multitude toujours renaissante de touristes de toutes les nations, de tous les rangs, de tous les sexes, de tous les âges; et les hôtels, les auberges, les maisons garnies ne sont pas assez grands pour contenir cette population de curieux qu'y attirent de tous les points du globe les merveilles du mont Blanc et de la mer de glace.

Sterne a reconnu et décrit dix espèces de voyageurs; s'il avait été à Chamonix, il aurait probablement porté ce nombre au double et peut-être au triple, car nulle part la manie des voyages ne se présente sous des aspects plus piquants ou plus variés. Sterne eût, avec son crayon si fin, dessiné des portraits parlants; moi, je ne puis guère tracer que des esquisses qui, à défaut d'autres mérites, ont du moins celui de la fidélité.

Voici quelques-unes des espèces de voyageurs que j'ai étudiées à Chamonix.

Le *voyageur fougueux* marche tout droit devant lui sans jamais s'arrêter, sans regarder ni à droite, ni à gauche. Que dis-je, *il marche?* il se précipite, il vole; son guide a de la peine à le suivre; il le devance toujours d'une dizaine de pas. Les autres voyageurs gravissent les montagnes; lui, il les enjambe. Il court comme s'il avait la justice à ses trousses, c'est un homme à vapeur. A tout moment son guide lui crie : « N'allez pas si vite, ne vous fatiguez pas tant! » mais il ne l'écoute pas. Il saute comme un chamois, il glisse comme un lézard. Il choisit les chemins les plus difficiles; il monte au Brévent et au Montanvert en ligne droite, il en descend de même avec la rapidité d'une avalanche. Il tombe à Chamonix, il rebondit au Buet, il ricoche au Jardin, il roule au Col de Balme. Il arrive comme une bombe, il part comme une flèche. Le repos l'ennuie et lui fait mal. En six jours il achève le tour des Alpes; il n'a rien vu, mais qu'importe? il a été partout; il appelle cela voyager.

Le *voyageur peureux* se cramponne aux rochers comme un lierre; il marche à quatre pattes comme une tortue. A peine est-il à 200 pieds au-dessus de la vallée que le vertige le gagne ; la tête lui tourne; ses compagnons de voyage vient de sa frayeur; il leur répond qu'il n'aime pas exposer sa vie pour si peu de chose et que s'il s'agissait de se battre il serait le premier à donner le bon exemple. En parlant ainsi il tremble comme une feuille; il s'appuie contre un arbre; il ne peut avancer et il n'ose reculer; ses compagnons de voyage l'abandonnent; il leur crie : « Vous êtes responsables de ce qui va m'arriver. » Mais ils sont déjà loin, ils ne l'entendent plus. Alors il se met à pleurer; il maudit le jour et l'heure où il est venu à Chamonix; il regrette de n'avoir pas pris un guide pour lui tout seul, et, plein des plus sombres pressentiments, il se prépare à la mort. Heureusement un patre vient à passer près de là. Il l'appelle d'une voix lamentable; le paysan accourt et l'aide à descendre. Il arrive épuisé, brisé, mourant; il se couche en arrivant, et le lendemain il prend médecine.

Le *voyageur enthousiaste* est celui qui admire tout. Il s'arrête en contemplation et la bouche béante devant chaque rocher, devant chaque brin d'herbe. Il n'est heureux qu'au milieu des précipices, dans les passages les plus pénibles et les plus dangereux. A tout moment il s'écrie : « O nature! ô création! ô grand tout! » Il ne faut pas lui dire du mal des montagnes, car il se fâche tout rouge ; se fût-on cassé une jambe, il ne veut pas qu'on se plaigne; on est trop heureux de jouir à ce prix des merveilles de la belle nature. J'ai failli me faire une affaire avec un touriste de cette espèce pour avoir dit que je n'avais pas été au Jardin « Vous n'avez pas été au Jardin! » répéta-t-il deux fois d'une voix menaçante, me lançant des regards terribles et se croisant les bras! Alors, pour me prouver combien j'avais eu tort, il me débita, de son excursion au Jardin, un récit qui dura cinq quarts d'heure. Il ne me lut pas grâce d'un caillou; il savait par cœur les noms de tous les pics, de tous les cols, mieux que les guides eux-mêmes.

Le *voyageur furieux* est le contraire du voyageur enthousiaste; il blâme tout, dénigre tout. Il est ordinairement Parisien, tandis que l'autre est toujours Allemand. A l'entendre, le voyage de Chamonix est un guet-apens ; Chamonix est un cassé-cou ; il peste contre les mauvais plaisants qui l'ont engagé à y venir. Il se fâche contre lui-même ; il s'irrite de sa crédulité ; il jure qu'on ne l'y reprendra plus. A chaque pas il crie : « Chien de pays! » A table d'hôte il s'indigne d'entendre parler en bien des Alpes et des glaciers; lui, il les déteste et les maudit. « Qu'est-ce que le mont Blanc? dit-il à son voisin. Ce n'est pas plus beau qu'un toit couvert de neige ; c'est bien la peine de venir si loin et de dépenser autant pour voir ce qu'on voit chaque hiver de sa fenêtre sans se déranger et sans débourser un centime! qu'on ne me parle plus de Chamonix, ni des Alpes! En fait de montagnes, vivent les montagnes russes! et en fait de glaces, ma foi, j'aime mieux celles de Tortoni! »

Le *voyageur malgré lui* est une malheureuse victime de la mode. Tout le monde va à Chamonix : il y va aussi. Il ne comprend rien à l'engouement de ses compagnons de voyage, il ne le partagera jamais; mais il les suit par convenance et par ton. Il s'ennuie à périr, mais c'est égal ; il fait toutes les courses d'usage; il ne dit jamais le mot; il regarde bêtement, n'adresse aucune question à son guide, bâille au Montanvert, bâille au Brévent, bâille à la source de l'Arveyron, puis s'en retourne machinalement après avoir bâillé partout.

Le *touriste farceur*, en revanche, est toujours gai, toujours amusant et amusé; il chante, il cause, il plaisante sur tout ce qu'il voit, il rend ses impressions en calembours. Tandis que les autres voyageurs, mornes, taciturnes, plongés dans une admiration extatique et rêveuse, gardent un silence sinistre, lui, il ne cesse de jaser, de badiner, il met tout le monde en train; il ferait rire les Anglais eux-mêmes si les Anglais pouvaient rire. Il voyage à pied avec d'autres touristes que sa bonne humeur enchante; il aborde tous les paysans qu'il rencontre; il leur fait les questions les plus saugrenues; il imite l'accent anglais ; la nuit, en passant dans un village, il crie de toutes ses forces; il réveille en sursaut tous les habitants, et quand ils mettent la tête à la fenêtre, il leur demande leur nom ou celui de leur village. *Comment appelez-vous votre nom?* leur dit-il, ou bien : *Comment était le nom de ce village?* Entre Martigny et Saint-Maurice, il demande: *Où était la vache qui... qui...* Les paysans le reprennent : *C'est Pissevache* (1), *que monsieur veut dire?* puis ils lui en indiquent la distance. Il les quitte en criant : *Hoo! hoo! hoo!* comme ferait une oie.

Le *touriste fashionable* ne voyage qu'en grande toilette; il va au Montanvert comme on va au bal de l'Opéra, en cravate bleue, en gants jaunes, en bottes vernies; il en revient crotté de la tête aux pieds, les bottes percées, les gants en lambeaux, la cravate trempée de sueur. Il est guéri de la manie des promenades alpestres; il demande une voiture, refait sa toilette et part. Innocent dandy du boulevard de Gand, qu'es-tu venu faire à Chamonix? L'air des Alpes est trop fort pour tes faibles poumons. Plante de serre chaude, tu ne peux vivre que dans l'atmosphère pesante des villes; va, retourne dans ton Paris, et n'en sors plus.

Le *voyageur gastronome* trouve que Chamonix ne mérite pas sa réputation, car la cuisine y est très-médiocre. Quand on lui parle de la mer de glace, il répond que le chamois ne vaut pas le chevreuil; quand on lui vante les beautés du Mont Blanc, il répond que le beurre de Chamonix est comme du suif; quand on lui fait l'éloge de la vue de la Flégère, il répond qu'à Chamonix on ne sait pas faire le café.

Les *voyageurs à guignon* sont condamnés par une fatalité singulière à parcourir toutes les Alpes sans les voir. Leur visage est pâle et décoloré, leurs cheveux sont ébouriffés, leurs yeux hagards; en un mot, ils portent dans toute leur personne, l'empreinte du désespoir. J'ai eu occasion de causer un jour avec une de ces malheureuses victimes du mauvais temps.

« Je suis le plus infortuné des hommes, me dit-il.

— Pourquoi cela? Que vous est-il arrivé? Instruisez-m'en; cela m'intéresse.

— Monsieur! vous ne le croirez pas.

— Si, je le croirai, je vous assure.

— Cela passe toute imagination.

— Je ferai en sorte que cela ne passe pas la mienne.

— Eh bien! puisque vous le voulez, je vais vous dire. Voici la sixième fois que je vais en Suisse, et que je parcours les Alpes.

— Vous êtes fort heureux!

— J'ai escaladé la Righi, le mont Pilate, la Gemmi, la Dôle, le Weissenstein, le Faulhorn, la Flégère, le Brévent, le Buet, le mont Rose...

— Je voudrais bien pouvoir en dire autant. Vous avez vu...

— Je n'ai rien vu. C'est précisément là ce qui me désole.

— Comment cela?

— Je n'ai rien vu, vous dis-je. J'ai commencé l'ascension du Righi par un temps superbe; à peine étais-je au sommet qu'un brouillard épais enveloppa la montagne. J'ai été au Faulhorn; au moment où j'atteignis le point culminant toutes les Alpes se couvrirent de nuages. Je viens du Brévent; j'y ai été assailli par une averse qui m'a caché toute la vue. J'ai traversé trois fois l'Oberland sans voir gros comme le doigt de la Jungfrau. Voici la cinquième fois que je viens à Chamonix, et je n'ai pas encore vu le mont Blanc; je ne sais pas comment il est fait; je ne l'ai aperçu ni de loin, ni de près; dès que je me mets en route, le temps se gâte, les montagnes se voilent. La pluie et la neige sont à mes trousses; partout où je vais, il pleut; je n'ai qu'à me montrer dans un endroit pour qu'aussitôt le ciel se couvre. Cette pluie torrentielle qui a commencé avant-hier, c'est moi qui l'ai amenée; elle discontinuera dès que je serai parti. J'ai usé plus de parapluies que je n'ai de cheveux sur la tête. J'ai dépensé plus de 6,000 fr pour voir les Alpes, et je ne les ai pas vues; j'en dépenserai 20,000, et je ne les verrai pas. Ne trouvez-vous pas que c'est un sort extraordinaire et digne de pitié? »

Et ce malheureux avait les larmes aux yeux de dépit, de colère et de honte. Il eût volontiers écrasé le mont Blanc, fracassé la Jungfrau, pulvérisé le Faulhorn et le Brévent. C'était entre eux et lui une guerre à mort.

Le même jour je rencontrai à Chamonix un voyageur qui avait fait, quelques années auparavant, l'ascension du mont Blanc. « J'étais avide de célébrité, me dit-il, et je ne savais comment m'y prendre pour en acquérir. J'avais essayé de tout; je m'étais fait homme de lettres, peintre, musicien, sans parvenir à me faire remarquer. Je ne manquais pas de talent, mais je ne m'élevais pas assez haut pour attirer l'attention. Je me fis philanthrope, mais je ne réussis guère mieux. En désespoir de cause, j'imaginai de tenter l'ascension du mont Blanc; alors ces entreprises étaient moins fréquentes qu'aujourd'hui. Aussitôt dit, aussitôt fait. Je prends des guides, je choisis mon temps et je pars. J'arrive sain et sauf au sommet, et je reviens de même. A l'instant, toute l'Europe retentit de mon nom. Les journaux, qui n'auraient pas consacré deux lignes à mes talents, à mes bonnes œuvres, consacrèrent dix colonnes à la relation de mon ascension. Je pouvais me croire un personnage important, mais je n'ai pas été dupe d'une célébrité si facilement acquise, et depuis lors, j'ai mis tous mes soins à me faire oublier. Il y a pourtant encore des gens qui croient que c'est là la véritable élévation! »

LOUIS DELATRE.

(1) Nom d'une cascade célèbre, la plus belle peut-être de toute la Suisse.

Jeannot.

CONTE A DORMIR DEBOUT.

(Dessins de M. Gérard Séguin.)

Il était une fois un riche marchand qui n'avait qu'un fils, le meilleur garçon du monde, mais d'une simplicité d'esprit tout à fait singulière. Plusieurs fois son père avait essayé de l'appliquer à une profession, mais l'enfant n'en trouvait aucune de son goût, et il était moins propre au commerce qu'à toute autre. L'argent ne lui tenait pas aux mains; il n'avait jamais pu en comprendre la valeur, non plus que celle des marchandises. Il donnait volontiers tout ce qu'il avait à ses camarades; un joujou lui semblait plus précieux qu'une pièce d'or. Son père, désolé, lui prédisait qu'il mourrait à l'hôpital, quelquefois même il allait jusqu'à le battre. Alors les voisins, les amis de la maison étaient obligés de s'entremettre et flattaient le père de l'espoir que son fils se rendrait raisonnable en grandissant; l'âge venait bien, mais la raison ne venait pas.

Un jour le marchand appelle son fils et lui dit : « Jeannot, il est temps enfin que tu fasses quelque chose. Je veux absolument qu'un jour tu me succèdes, et qu'ainsi tu te mettes en affaires. Tiens, voilà cent écus, prends-les. C'est la foire à la ville prochaine. Va m'acheter des étoffes pour cette somme et tâche de faire voir ton intelligence, car je suis honteux de toi devant le monde. — Mon papa, dit Jeannot, je vous promets que vous serez satisfait de moi et que je ne vous ferai plus rougir. — Dieu le veuille, mon cher enfant! Va, et ne t'arrête pas à muser le long des chemins, selon ta coutume. »

Jeannot partit avec la ferme résolution de se montrer digne de son père. Il fallait traverser un bois. Arrivé au milieu du bois, il vit, assise au bord d'une fontaine, une jolie dame absorbée à contempler quelque objet qu'elle tenait sur sa main ouverte. Jeannot approcha : il vit un hanneton debout sur ses pattes de derrière, et tenant une toute petite guitare mignonne, dont il jouait à faire crever de jalousie un Espagnol. La dame paraissait prendre un plaisir infini à écouter cet étrange musicien. Jeannot l'écouta aussi avec un tel ravissement qu'à la fin d'une sarabande, n'y pouvant plus tenir, il perça le feuillage et dit à la propriétaire du hanneton : « Vous avez là, madame, un merveilleux animal. Vous plairait-il de me le vendre? — Combien m'en voulez-vous donner? dit la dame. — Cent écus, répliqua Jeannot; c'est tout ce que je porte. — Prenez-le à ce prix, » dit la dame. En parlant ainsi, elle fit rentrer son hanneton dans une petite boîte tapissée d'herbe et de feuilles et présenta la boîte à Jeannot, qui, en échange, donna joyeusement la bourse telle que son père la lui avait remise. « N'oubliez pas, lui dit la dame, quand vous voudrez que votre hanneton joue, de lui dire *Caraba*. — Cela suffit, madame. » Et là-dessus ils se séparèrent.

Jeannot arriva au logis sans la moindre inquiétude, après s'être arrêté plus de dix fois en route pour ouvrir la boîte et dire *caraba*. « Eh! bien, lui dit son père, as-tu fait quelque bonne emplette? — Excellente, mon père, dit Jeannot. J'ai acheté pour vos cent écus un prodige, un phénomène unique dans l'univers. — Quoi donc? quelque tissu de fil d'or brodé de perles? — Ce ne serait rien. — C'est donc le manteau du Grand Mogol? — Vous en êtes bien loin. — Oh! oh! s'écria le père enchanté, serait-ce la robe couleur du soleil de la princesse Peau-d'Ane? — Mieux que tout cela : c'est un hanneton qui joue de la guitare. »

A ces paroles le marchand pensa tomber de son haut. Il crut un moment que la tête avait tourné à son malheureux fils, mais il fut bien vite détrompé en voyant le hanneton sur son bureau qui se mit en devoir d'exécuter des variations surprenantes. « Vites-vous jamais rien de pareil?» s'écria Jeannot. Au même instant il aperçut en l'air le poing de son père qui descendait avec fureur sur la pauvre innocente bestiole. Il n'eut que le temps de se jeter au-devant du coup qu'il reçut sur l'oreille. Il recueillit son précieux hanneton dans le creux de sa main et s'enfuit tout courant jusqu'à sa chambre, où il déposa son trésor en sûreté.

Six mois après, le marchand appela Jeannot dans son cabinet. « Mon fils, lui dit-il, je veux bien vous passer la sottise que vous m'avez faite de payer un insecte cent écus et de m'apporter un hanneton quand je vous avais envoyé quérir du drap ou de la soie. Je veux bien, dis-je, vous pardonner, mais c'est à condition que vous réparerez votre faute. Ecoutez : il m'est mort un beau cheval de carrosse, et j'apprends qu'il vient d'arriver à la ville un marchand de chevaux qui en a de superbes. Prenez ces cent écus, et m'allez en acheter un. Choisissez-le grand et fort. En un mot, tâchez que je puisse me faire honneur de votre intelligence. »

Jeannot prit les cent écus, et, arrivé près de la même fontaine, il retrouva la même dame, dans la même attitude. Cette fois elle écoutait chanter un grillon posé sur le revers de sa jolie main blanche. Cette bestiole virtuose filait le son comme Farinelli, faisait la roulade comme la Gabrieli et battait un trille comme Rubini. Jeannot était hors de lui-même : « Ah! madame, s'écria-t-il, votre grillon surpasse tous les rossignols du monde. Consentez à me vendre cet animal divin; vous lerez le bonheur du reste de ma vie, et je vous aurai une reconnaissance éternelle. — Mon grillon, ajouta la dame, n'était pas à vendre; cependant, puisqu'il s'agit de votre bonheur, je veux bien m'en séparer; mais combien m'en donnerez-vous? — Hélas! je sens bien que tout l'or du monde serait insuffisant d'en payer la valeur; mais si vous aviez la générosité de vous contenter de ces cent écus...—Tenez,» dit la dame en souriant; et, lui tendant une petite cage de jonc où le grillon était renfermé : « Quand vous voudrez qu'il chante, vous n'aurez qu'à lui dire : *Carabi!* »

Jeannot de retour : « Et le cheval? demanda son père. — Mon père, répondit Jeannot, ne vous fâchez pas : c'est qu'il chante comme un ange. — Quoi? dit le marchand, tu m'as acheté un cheval qui chante; mais cela est très-curieux. Au surplus, si l'animal est vigoureux et bien fait, peu importe, je passerai sur cette singularité. Mais encore, quel est son genre de voix? un ténor, une basse ou une basse-contre? car je l'avoue qu'un soprano me déplaît dans un cheval. — Vous allez voir », fit Jeannot; et piquant la cage sur le bout de son petit doigt : « Allons, continua-t-il, *carabi!* »

Aussitôt le grillon entonna un air de bravoure, qu'on aurait dit un chanteur du grand Opéra. Le marchand, tout marchand qu'il était, ne put s'empêcher de tomber d'abord en extase. C'était un effet inévitable. Mais au premier point d'orgue il reprit ses sens et son caractère naturel. « Mon fils, dit-il, voilà certainement une bête fort curieuse, mais je vous avais demandé un cheval, et vous m'apportez un grillon! Quelque talent qu'ait celui-ci, je ne saurais l'atteler à mon carrosse. Ne cesserez-vous point de me faire des quiproquo et des bévues? Néanmoins, je ne vous gronde pas pour cette fois. Donnez-moi ce grillon; je le vendrai au roi de Ceylan pour un canari de la Chine, et, avec l'argent que nous en tirerons, j'aurai six chevaux au lieu d'un. »

Mais Jeannot ne voulut jamais se dessaisir de son grillon, quelques instances que son père lui en fit. Le marchand eut beau se mettre en colère et menacer, il ne gagna rien, il en fut pour ses frais; et, après une longue et terrible tempête, force lui fut encore de se calmer.

Pour la troisième fois le marchand, voulant éprouver son fils, l'envoya à la ville acheter un baril de vin exquis. Il donnait une fête pour célébrer l'anniversaire de son jour de naissance, et il y avait convié une foule de personnes de toutes

les qualités, parmi lesquelles il s'en trouvait du plus haut rang. « Songez bien, dit-il à Jeannot, de quelle importance est cette mission. Selon que vous vous en acquitterez bien ou mal, vous regagnerez mes bonnes grâces ou vous les perdrez pour jamais, et vous serez déshonoré aux yeux du public. »

Jeannot fit de bonne foi tous les serments que son père lui demanda, formant en lui-même un ferme propos de les tenir. Malheureusement le bois était toujours sur son passage. Il s'y aventurait avec précaution dans la pensée de rebrousser chemin à toutes jambes s'il entendait le moindre son de musique. En approchant de la fontaine, le cœur lui battait; il serrait la bourse de cent écus contre sa poitrine. Mais ses yeux ni ses oreilles ne purent saisir le moindre sujet d'alarmes. Il se tenait déjà pour sauvé, lorsque soudain, au détour d'un massif de coudriers, il se trouve en face de la dame occupée à regarder attentivement une araignée qui dansait dans sa main. Rien n'était si drôle que cet animal se trémoussant sur ses longues jambes menues et déliées comme un fil. Elle faisait des balancés à mourir de rire, avec le poing sur la hanche, se penchant en avant, en arrière; ensuite elle se livrait à des cabrioles tout à fait bouffonnes; elle exécutait avec une grâce infinie le saut périlleux, le saut de carpe, toute sorte de sauts, d'entrechats, de pirouettes, de glissades, le tout entremêlé d'attitudes, de poses, d'évolutions militaires. On eût passé sa vie à l'admirer. La fée, car c'en était une, riait de tout son cœur. Jeannot, qui suivait tous les tours de l'araignée, riait aussi à se tenir les côtes. Cette gaieté semblait redoubler la verve de l'artiste. On la voyait s'élancer, tomber, rebondir, se rouler, se tordre et faire mille folâtreries d'un air qui tenait du fantastique. Il n'est, pensa Jeannot, ni vin ni liqueur qui puisse rejoindre autant que la vue de cette araignée. Cinq minutes après, le marché était conclu, et Jeannot rentrait à la maison, la physionomie encore rayonnante du plaisir qu'il avait eu et qu'il espérait de faire partager aux convives de son père.

Justement, tout le monde était arrivé et l'on s'allait mettre à table, ce qui prévint toute explication. Tout alla bien jusque vers la fin du banquet. Quand on eut apporté le dessert, le marchand prit la parole : « Messieurs, dit-il, vous allez goûter d'un vin délicieux qui vient des antipodes. Il coûte fort cher; c'est mon fils qui l'est allé acheter lui-même. Vous allez juger s'il s'y connaît. Allons, Jeannot, faites-nous servir ce nectar. »

Jeannot se leva pour haranguer à son tour. « Messieurs, dit-il à l'assemblée, vous venez de boire d'excellent vin, et vous en pouvez boire encore tout votre saoûl, car la cave de mon père en est amplement garnie. Mais un régal bien plus rare que du bon vin, c'est celui que je vous ai ménagé et dont vous allez jouir. On m'en me donne un plat. Sur ce plat, messieurs, vous allez voir les pas de danse les plus difficiles et les plus à la mode exécutés dans la dernière perfection par une araignée. Regardez-la partir dès que j'aurai dit : *Carabo!* »

La huée qui suivit ce discours ut telle, que l'araignée prit peur, et se réfugia du plat dans la poche de son maître.

« Avec son carabo, disaient les uns, se moque-t-il de nous? — Laissez, criaient les autres, il faut voir baller son araignée. » Les petites maîtresses menaçaient de s'évanouir. Au milieu de cette risée, la voix du marchand couvrit le tumulte : « Ah! coquin! voilà encore de tes tours. C'est la troisième fois, messieurs; mais ce sera la dernière. Ôte-toi de mes yeux, misérable; sors de ma maison, que tu remplis de bannetons, de grillons et d'araignées. Va, je te donne ma malédiction! » Et pour accompagner ce présent, il lui lança à la tête un bassin d'or massif. Jeannot par bonheur esquiva le coup, autrement il fût mort de ce métal qui fait vivre les autres. Il sortit de la salle, et tandis que les convives tâchaient à contenir son père, qui le voulait poursuivre pour le tuer, il grimpa à sa chambre, prit les deux autres animaux qui lui coûtaient si cher, et décampa sans demander son reste.

Jeannot, croyant toujours avoir son père à ses trousses, courut longtemps sans retourner la tête, tant qu'il arriva dans le pays d'un roi dont la fille unique était affligée d'une mélancolie profonde. Il y avait sept ans qu'on ne l'avait vue rire. On ignorait les causes de ce mal aussi bien que les remèdes; mais tous les médecins en corps avaient déclaré que cette maladie conduirait la belle sérieuse au tombeau infailliblement et dans un terme assez rapproché. Du reste, qu'ils y perdaient leur latin.

Le roi, désespéré, fit publier à son de trompe par les rues de sa capitale que celui qui ferait rire sa fille, il la lui donnerait pour femme, avec la moitié de son royaume en dot. Jeannot entendit le cri; il alla résolûment au palais, et demanda à tenter l'épreuve, assuré, disait-il, d'un plein succès. La nécessité fit que, malgré ses guenilles (car ses habits avaient eu le temps de s'user), on l'accueillit. Devant cette impitoyable déesse, les rois et les pauvres gens sont égaux.

La cour s'assembla, et la belle sérieuse prit place à côté de son père, sous un dais de velours brodé en or, surmonté de plumes blanches. Au pied de ce dais, on avait disposé une table de marbre, sur laquelle Jeannot déposa ses trois bestioles, en disant d'une voix ferme et haute : *Caraba, carabi, carabo.* Tout de suite, le banneton commença de pincer sa guitare, le grillon entonna sa plus belle ariette, et l'araignée entra en danse. Les deux musiciens semblaient vouloir ce jour-là se surpasser et lutter de perfection; mais l'araignée était incomparable : elle dansa d'abord toutes les danses de caractère anciennes et modernes : la pavanne, la sarabande, le menuet, la pastacaille, la gavotte, la bourrée d'Auvergne, le passe-pied et les fricotets. Ensuite vinrent le boléro, le fandango, l'anglaise, l'allemande, la mazurka, la tarentelle, la saltarelle, la polonaise et la hongroise. Ayant fini ces exercices, elle se mit à valser en improvisant toute sorte de mines folles, sautant à droite et à gauche, et envoyant des baisers à l'assemblée. A ce dernier trait, la belle sérieuse ne put tenir plus longtemps sa gravité. Elle prit part à l'hilarité générale, et son fou rire fut si violent et si prolongé, que l'on craignit de ne le pouvoir plus arrêter. Le roi tremblait déjà d'être tombé de Charybde en Scylla; mais, grâce à Dieu, il en fut quitte pour la peur : sa fille se remit de ses éclats. Le concert et le ballet de Jeannot répandirent l'allégresse à la cour et par tout le royaume.

Les rois, en ce temps-là, se croyaient tenus de leur parole; c'est même ce qui rend l'histoire difficile à dater, autrement, les savants de l'Académie ne seraient pas embarrassés d'en fixer l'époque. Ce roi-ci voulait donc tenir sa promesse, quoique dans le fond il lui en coûtât de donner sa fille à un va-nu-pieds. Les courtisans, qui sont des animaux qui ont toujours mille ruses et mille menteries à leur service, jaloux de la fortune de Jeannot, suggérèrent au roi le moyen d'éluder son engagement. Après souper, le roi tira Jeannot à part, et lui dit :

« Dès aujourd'hui, je vous considère comme mon gendre; mais avant que vous ne le soyez tout à fait, il vous faut accomplir un serment que j'ai fait. — Quel serment? dit Jeannot. — Vous allez voir, dit le roi.

« C'est donc pour vous dire qu'il demeure ici près un ogre qui est mon ennemi mortel. Autrefois nous nous sommes fait la guerre, et je l'ai forcé de se retirer dans un château situé au milieu d'un bois, tout au haut d'une montagne. Cet ogre y possède un cheval si beau, si parfait, qu'un peintre avec son pinceau aurait peine à en faire un meilleur. Outre les qualités ordinaires d'un cheval, cette bête est douée de la parole; elle parle comme vous et moi, ce qui ne laisse pas d'être fort agréable pour faire la conversation, quand on va se promener tout seul. Or, avant le malheur dont vous avez guéri la princesse, j'avais juré de ne la donner qu'à celui qui m'amènerait le cheval de l'ogre. — N'est-ce que cela? répondit Jeannot; nous y pourvoirons. »

Il se retira dans sa chambre consulter ses trois petites bêtes. Le banneton lui dit : « Prends cette boule de cire dont une abeille de mes amies m'a fait présent. Quand tu seras dans l'écurie de l'ogre, fais-en deux parts, et tu en introduiras une dans chaque oreille du cheval. Par ce moyen, tu pourras l'emmener. »

Le grillon prit à son tour la parole : « Il faut que tu saches que l'ogre aime passionnément la musique. Dans les intervalles de ses repas, il joue de la lyre avec beaucoup de goût et de satisfaction. Il a un gros cahier de romances qu'il a composées sur tous ceux qu'il a mangés. Elles sont pleines de sensibilité, et il les chante au dessert d'une voix tendre, en s'accompagnant. Emporte-moi dans ta poche, et tu verras comment nous saurons tirer parti du faible de l'ogre. »

Jeannot, muni de la boule de cire et du grillon, alla rôder autour du château, qui était entouré d'un grand fossé rempli d'eau dormante. L'ogre ne tarda pas à se présenter devant lui. — Maman, qu'il était laid! Il avait la tête comme un potiron, les sourcils comme des balais de crin, les yeux comme des brasiers allumés, le nez comme une betterave et la bouche comme un four. Jeannot, intrépide, lui dit d'un air naïf : « Bonjour, monsieur. Comment ça va-t-il donc? — Fort bien. Que cherches-tu au sommet de cette montagne déserte?—Monsieur, je cherche condition.—Fort bien. Et que sais-tu faire? — Monsieur, je sais panser un cheval. — Fort bien. Suis-moi. J'ai justement un cheval à te confier. Tes gages seront de n'être point mangé. »

Dès que Jeannot se vit seul dans l'écurie, il coupa sa boule en deux, et en introduisit une moitié dans chaque oreille du cheval. Aussitôt la cire commença de gonfler, gonfler, si bien qu'elle boucha entièrement l'ouïe du quadrupède, et le rendit sourd comme un pot. Jeannot, ayant chaussé une paire d'éperons, enfourcha l'animal, et, en le piquant jusqu'au sang, le chassa au grand galop hors de l'écurie vers le bois. Mais en traversant la cour, ne voilà-t-il pas le maudit cheval qui se met à crier à tue-tête : « Alerte, maître, alerte! Jeannot m'emmène malgré moi! » L'ogre, la serviette au cou, la lyre en main, et la bouche pleine, accourut suivi de sa femme et de ses valets. En ce moment, le grillon se mit à chanter si haut, si clair, si mélodieusement, que la troupe ébahie s'arrêta sur le seuil de la salle à manger. Le cheval, qui, grâce à la cire, était soustrait à l'enchantement, continuait de galoper. Il fut bientôt hors de vue, et Jeannot triomphant le conduisit à son beau-père.

Les courtisans étaient enragés contre Jeannot. Ils vinrent cependant le féliciter et l'embrasser; mais la nuit ils parlèrent au roi. « Votre gendre, lui dirent-ils, est un homme très-habile; il vous faut en profiter pour mettre en votre possession le couvre-pied de l'ogre. »

Aussi, le lendemain quand Jeannot se présenta pour réclamer la main de la princesse, le roi lui dit : « Elle est à vous; mais je me suis rappelé cette nuit un autre vœu que j'ai fait, et que je vous prie d'acquitter premièrement. — Quel vœu? demanda Jeannot. — C'est qu'il y a sur le lit de l'ogre un couvre-pied d'une merveilleuse beauté. Il est en satin rouge

bordé de dentelle et couvert de paillettes d'argent. Mais ce n'est rien. Dans le milieu, on a brodé au naturel un coq qui chante au point du jour comme s'il était vivant, et aux quatre coins, il y a quatre poules également brodées en soie, qui, dès que le coq chante, pondent un œuf véritable ; en sorte que tous les matins on peut, sans sortir de son lit, déjeuner avec des œufs frais. C'est encore bien agréable ! Or, j'ai fait vœu que la nuit de ses noces, ma fille coucherait sous le couvre-pied de l'ogre. — N'est-ce que ça? dit Jeannot; nous y pourvoirons. »

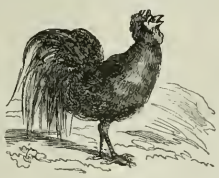

Jeannot voyait bien la mauvaise foi de son beau-père; mais comme il aimait un peu la princesse, il ne faisait semblant de rien. Il alla retrouver ses fidèles conseillères, et leur exposa la nouvelle demande du roi. « Sois tranquille, dit l'araignée; nous irons ensemble, et il y aura bien du malheur, si nous ne rapportons le couvre-pied. »

Jeannot se rendit au château de l'ogre ; il franchit le fossé sur le pont; mais il trouva le logis exactement fermé de toutes parts. L'ogre, se défiant, n'avait pas laissé une fente par où une souris pût s'introduire. « Il n'importe, dit l'araignée; conduis-moi sous la fenêtre de la chambre à coucher de l'ogre. » Jeannot l'y mena. C'est cette fenêtre que vous voyez ouverte tout en haut de cette tour. Aussitôt l'araignée grimpa le long du mur. En moins d'une minute, elle atteignit la fenêtre, et jeta du balcon un long fil qui pendait jusqu'à terre. Jeannot ceignit trois tours de ce fil autour de son corps, moyennant quoi il perdit toute sa pesanteur, et l'araignée le hissa jusqu'à elle sans la moindre difficulté. Entré dans la chambre, il se cacha sous le lit, et attendit en silence.

L'ogre et sa femme soupèrent ce soir-là avec intempérance, ce qui fut cause qu'ils montèrent se coucher plus tôt que de coutume. Ils se déshabillèrent, et une fois entre les draps, ne tardèrent pas à ronfler. Alors Jeannot avança doucement la tête et le bras, et tira la couverture à soi lentement, lentement, pas à pas, pas à pas. Il pouvait en être à la moitié de la besogne; tout à coup, l'ogresse se réveille, et dit d'un ton de mauvaise humeur : « Mais, mon mari, qu'avez-vous donc à tirer ainsi toute la couverture? Je suis à moitié gelée. Contentez-vous de votre part. » En parlant de la sorte, elle raccommoda le lit, et reprit bientôt son sommeil interrompu.

Jeannot, cette fois-là, se mit à tirer de l'autre côté, c'est-à-dire du côté de l'ogresse. L'ogre ayant le sommeil plus dur, la chose réussit mieux. Quand il sentit le couvre-pied amené près du bord, Jeannot tira brusquement pour achever tout d'un coup. En effet, la couverture tomba sur le plancher; mais la secousse avait réveillé l'ogre en sursaut : « Où diable, s'écria-t-il, est notre couverture? » Et tâtant des deux côtés à la fois avec ses longs bras, le malheur voulut qu'il empoigna le chapeau de Jeannot : tout de suite il se mit à hurler avec une gueule d'enfer : « Au voleur! au voleur! Vite, vite : une chandelle! » L'ogresse se joignait à son mari. Ils faisaient un vacarme de possédés! Cependant Jeannot, ayant sous son bras le couvre-pied roulé, gagnait la fenêtre, et saisissant le fil d'araignée se laissa couler en bas, car n'étant plus ceint des trois tours, la pesanteur lui était revenue.

A cette fois, les envieux de cour n'eurent pas assez de louanges pour célébrer, en public, l'héroïsme de Jeannot; ils allèrent jusqu'à illuminer en son honneur; mais, en secret, ils dirent au roi : « Gardez-vous bien de vous en tenir là, vous auriez le plus grand tort, il faut battre le fer pendant qu'il est chaud, et achever de détruire votre ennemi. Pour cela, vous devez demander à Jeannot le château de l'ogre. Jeannot est un homme qui peut tout! ne manquez pas cette occasion. Vous sentez bien qu'une fois votre gendre, il ne voudra plus se risquer en de tels périls. » Le roi, il faut le dire à son honneur, était un peu honteux de ce qu'on lui faisait faire et de toujours allonger la courroie. Il y résistait, mais ses courtisans lui firent une si belle peinture du château de l'ogre, où il se trouvait, disaient-ils, tant de chambres, tant de caves, tant de greniers, tant de cuisines, tant de salons, de cabinets, de celliers, de boudoirs, de conloirs, et tant, et tant, et tant, qu'à la fin le roi n'y tint plus et voulut avoir aussi le château.

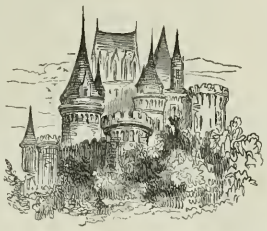

Jeannot lui fit sa réponse accoutumée : « N'est-ce que ça? nous y pourvoirons. » Et il recourut à son conseil. Le conseil lui dit : « L'entreprise est hasardeuse, mais nous ne te laisserons pas à la honte, et il faut pousser à bout ces méchantes gens. Le hanneton lui donna un tranchelard bien affilé dans une gaine ; le grillon, un tablier blanc, et l'araignée, un bonnet de coton. Jeannot coiffé du bonnet, revêtu du tablier, le tranchelard passé dans la ceinture, reprit la route du château de l'ogre qu'il était question de conquérir.

Il faut savoir que l'ogresse était accouchée depuis quelques jours, et l'ogre était absent, étant allé inviter sa famille et ses amis à un festin pour célébrer la naissance de son petit ogrichon. Jeannot aperçut l'ogresse au bord de l'eau, tenant à la main un couteau tout dégouttant de sang, et à ses pieds un enfant de deux ans qu'elle venait de saigner. « Hé quoi, madame, lui cria Jeannot, accouchée depuis trois jours, vous voilà occupée à faire vous-même la cuisine? — Oui, répondit l'ogresse, ma servante est malade, je n'ai personne pour m'aider. — Me voilà, madame, tout à propos, si vous voulez accepter mes services. — Volontiers, dit l'ogresse, mais, avez-vous du talent? — Madame, j'ai servi trois ans en qualité de maître d'hôtel chez l'évêque de Papimanie. — Oh, oh! bonne maison! vous devez être habile en ce cas, et vous pourrez peut-être m'indiquer la meilleure manière d'accommoder cet enfant que je viens d'habiller pour notre grand banquet. Faut-il le mettre en fricassée, avec des champignons et des petits oignons blancs, ou bien en matelote, ou bien tout uniment au bleu? — Madame, si vous m'en croyez, vous le mettrez en daube, cuit à l'étouffée, et je vous enseignerai un secret moyennant quoi il sera si délicat, que ni vous, ni vos convives n'aurez de vos jours goûté rien de tel. — Et quel est ce secret? — C'est de le faire cuire avec un bouquet de marjolaine dans le cœur, mais il faut introduire le bouquet sans tirer le cœur de la poitrine. — Cela est encore faisable, dit l'ogresse. — Oui, reprit Jeannot, mais il faut percer le cœur juste au milieu; si l'on s'écarte d'une ligne à droite ou à gauche, tout est manqué, et le mets n'est pas mangeable tant il est amer. Voilà le point de la difficulté! — Et tu saurais, dit l'ogresse, donner ce coup-là? — Laissez-moi faire, répondit Jeannot; je l'ai donné plus de mille fois! Tenez seulement l'enfant dans vos bras; là, bien. Maintenant, appuyez-vous le dos contre ce chêne pour porter l'effort. »

L'ogresse s'arrangea suivant les instructions de Jeannot. Celui-ci dégaina son tranchelard, mit à la pointe un petit faisceau de marjolaine pour dissimuler jusqu'au bout; il feignit ensuite de chercher sur la poitrine de l'enfant mort la place convenable, puis il y planta sa lame avec tant de vigueur qu'elle ressortit d'un pouce de l'autre côté du chêne. L'ogresse alors reconnut sa bêtise, mais il était trop tard.

Jeannot abandonna les deux cadavres embrochés et cloués à l'arbre. Il courut scier les poteaux qui soutenaient le pont-levis, et voyant approcher l'ogre suivi d'une troupe nombreuse, il monta sur la plate-forme, et se mit à crier à pleins poumons : « Forteresse gagnée! vive le roi mon maître! » L'ogre, furieux de cette insolence, fit un signe à son escorte; ils s'élancèrent sur le pont qui céda et les culbuta tous dans le fossé, où ils furent noyés comme des petits chiens, sans qu'il en réchappât un seul. Dès ce moment le pays fut à jamais délivré de cette maudite engeance.

Après tant d'exploits, il semblait impossible que le roi reculât encore à tenir sa parole. Mais la mauvaise foi est-elle jamais à bout de prétextes, ni l'envie de mauvais conseils? Les courtisans, à force d'espionner Jeannot, avaient fini par découvrir le mystère de ses trois petites bêtes, et qu'il avait triomphé de tous les obstacles par leur secours. Ils pensèrent avec raison que tant qu'elles seraient là, il n'y aurait rien à faire contre leur maître. En conséquence, lorsque Jeannot croyait n'avoir plus de demandes à contenter, le roi lui vint dire : « Mon cher Jeannot, mon héros, ma gloire, me pardonnerez-vous si je vous prie de mettre le comble à tant de bienfaits en m'accordant une dernière grâce? Au reste, c'est si peu de chose qu'en vérité je rougis presque de vous en importuner. — Sire, ne rougissez pas, et voyons de quoi il s'agit. — Ceci, du moins, ne vous coûtera ni peine, ni fatigue, ni même un simple déplacement. En outre, je prends le ciel à témoin que je n'exigerai plus rien de vous, et que je vous donnerai immédiatement la main de ma fille et la moitié de mon royaume. Les deux actes sont là dressés ; il n'y a plus qu'à les signer. — Voyons, sire, voyons. — Or donc, vous savez que j'ai dans mon muséum une très-belle collection de tous les insectes de la terre; il n'y en manque que trois, à savoir un hanneton, un grillon et une araignée. Précisément vous les possédez tous trois, je le sais. Eh bien! donnez-les-moi pour compléter ma collection. On leur rendra tous les honneurs dus à leur position : ils seront piqués avec des aiguilles d'or, sur des bouchons tout neufs et les plus beaux qu'on pourra recouvrer, et l'on écrira au-dessus en grands caractères : « Donnés par son altesse royale le prince Jeannot. » Vous voyez, comme je vous le disais, c'est une bagatelle. »

Le roi s'attendait que Jeannot allait lui faire sa réponse accoutumée : « N'est-ce que ça, nous y pourvoirons. » Mais point du tout! Jeannot devint tout rouge, et quand l'émotion lui permit de parler, il dit : « Sire, je vois bien par qui vous êtes soufflé; mais s'il vous convient d'être un vieux sot, moi, je ne veux pas être un vilain ingrat. Vous pouvez garder votre fille et votre royaume : Je ne veux plus ni de l'un ni de l'autre. Quant à mes chers insectes, à qui je suis si redevable, non-seulement vous ne les aurez pas, mais c'est que de peur qu'on ne me les dérobe à force, je m'en vais de ce pas leur rendre la liberté. »

Ayant parlé si bravement, Jeannot se retournait pour sortir, quand la porte s'ouvre à deux battants, et l'on vit entrer trois dames éblouissantes de parure et de bonne mine. Elles s'avancèrent jusqu'au pied du trône, et l'une d'elles prit la parole en ces termes : « Demeurez, Jeannot. Votre seule intention a suffi pour réaliser la bonne œuvre qu'elle méditait. Nous sommes trois sœurs fées, que le pouvoir d'une fée supérieure avait déguisées sous la figure de vos trois insectes. Nous étions condamnées à y demeurer jusqu'à ce que nous eussions rencontré un mortel assez généreux pour préférer notre intérêt au sien propre et s'immoler en notre faveur. Votre bon cœur, Jeannot, a rompu le charme et nous délivre de notre abjecte prison. Maintenant choisissez de nous trois qui vous voulez pour votre femme, les deux autres resteront éternellement vos amies. »

Jeannot, confus et enchanté, répondit : « Mesdames, c'est trop d'honneur que vous me voulez faire, et je n'avais pas tant mérité; toutefois je profiterai de votre offre avec reconnaissance, mais, comme vous êtes toutes les trois égales en beauté, il faut que je me détermine par un autre motif. Je prendrai donc, avec votre permission, celle de vous qui m'a le plus obligé. Une des dames se prit à sourire et dit : « J'étais le hanneton. — Moi, le grillon. — Moi, l'araignée. » — Alors Jeannot s'avança galamment et prit par la main..... Devinez celle qu'il prit?

F. G.

Étrennes de 1846.

REVUE DES PUBLICATIONS ILLUSTRÉES.

A tout seigneur tout honneur. L'Illustration a ouvert, rue Richelieu, 60, une magnifique galerie, qu'elle aurait déjà illustrée si elle était moins modeste. Elle y reçoit le public de huit heures du matin à dix heures du soir dans les plus beaux costumes qu'aient pu inventer en son honneur les plus habiles relieurs du dix-neuvième siècle. Elle se montre simple pour ceux qui n'aiment pas les ornements; fastueuse pour ceux qui préfèrent le luxe à la simplicité; aussi est-elle complimentée chaque jour par de nombreux visiteurs.

La *galerie de l'Illustration* offrira aux amateurs de livres illustrés tout ce qu'a produit de plus remarquable en ce genre la librairie parisienne depuis quinze années; mais ils y trouveront surtout un assortiment complet des ouvrages édités par MM. Dubochet et Paulin, c'est-à-dire une collection de chefs-d'œuvre dont la réputation est déjà faite : Le doyen des livres illustrés, le *Gil Blas*, par Gigoux; le *Molière* et le *Don Quichotte*, par Tony Johannot; l'*Histoire de Napoléon*, par Horace Vernet; les *Fables de Florian*, par Grandville; les *Voyages en Zigzag*, et les *Nouvelles Genevoises*, par M. Topffer; les *Evangiles*, par M. Théophile Fragonard; le *Jardin des Plantes*; les *Aventures de Jean-Paul Choppart*, pour les enfants, et celles de *M. Cryptogame*, ce joyeux frère de Jabot, Crépin, Vieux-Bois, et autres types fameux...

A cette belle collection, MM. Dubochet, Lechevalier et comp. ont ajouté cette année le *Jérôme Paturot* et le *Juif errant* illustrés, le premier par Grandville, le second par Gavarni. Ainsi nos plus célèbres artistes se trouvent représentés par quelque chef-d'œuvre dans la *galerie de l'Illustration*. Dans le *Jérôme Paturot*, ce livre si comique et si grave, dont la septième édition va paraître dans le format Cazin, Grandville a donné une nouvelle preuve de la finesse et de la profondeur de son esprit d'observation; dans le *Juif errant*, Gavarni s'est surtout montré un habile dessinateur et un puissant coloriste. Ses types si remarquables des principaux personnages ont assuré le succès de l'édition illustrée du fameux roman de M. Eugène Sue. Nous avons plusieurs fois orné les colonnes de ce journal de gravures empruntées à ces deux intéressantes publications.

La librairie Hetzel tient cette année le premier rang pour le nombre des livres illustrés. Dans un de nos précédents numéros, nous lui avons consacré un article spécial. Rappelons seulement ici que le second volume du *Diable à Paris*, qui ne sera pas suivi d'un troisième, est maintenant complet, et qu'il égale le premier. Le succès des dessins originaux de Gavarni, publiés dans le *Diable à Paris*, a déterminé son heureux éditeur à publier en cinq volumes les *Œuvres choisies* de cet artiste, gravées sur bois. Le premier volume de cette curieuse et amusante collection a déjà paru. Il renferme LES ENFANTS TERRIBLES, — TRADUCTION EN LANGUE VULGAIRE, — LES LORETTES, — LES ACTRICES. Nous aurons dans quelques jours le plaisir d'annoncer la mise en vente du second, qui contiendra. : FOURBERIES DE FEMMES EN MATIÈRE DE SENTIMENT, et PARIS LE SOIR.

Outre le *Diable à Paris*, Gavarni a illustré, pour M. Hetzel, un petit volume intitulé : *Paris marié, philosophie de la Vie conjugale*, par M. de Balzac. Dans ce volume, l'écrivain et le dessinateur font assaut de talent pour développer une thèse qui n'est ni neuve ni consolante. Souhaitons à l'éditeur que toutes les victimes du mariage achètent un exemplaire de cette histoire générale des calamités conjugales! — Pour moi, je crois l'humanité meilleure et plus heureuse en ménage que ne la représentent MM. de Balzac et Gavarni, et bien que je ne sois pas gastronome, je préfère à *Paris marié, Paris à table*, texte par M. Eugène Briffault, illustrations par Bertall. Si j'en juge par son extérieur, M. Eugène Briffault doit être plein... de son sujet. Nul de nos écrivains n'était mieux nourri... pour nous révéler les mystères de la table de Paris. Mais pour peu que cela continue, où ne nous montrera-t-on pas Paris ? Il sera bientôt temps de s'arrêter. Cependant, nous n'avons rien à dire contre une publication future de M. Hetzel, *Paris à l'église*, ou les *Sept sacrements*, par HENRY MONNIER.

M. Hetzel annonce une foule de charmants petits livres illustrés pour les enfants. *Les aventures merveilleuses et touchantes du prince Chenevis et de sa jeune sœur*, par L. Gozlan, *Monsieur le Vent et madame la Pluie*, par Paul de Musset, la *Vie de Polichinelle*, l'*Histoire de la mère Michel et de son chat*, *le prince Coqueluche*, *le Royaume des roses*, etc., sont sous presse et vont paraître. Qu'ils se dépêchent, car la patience n'est pas la qualité des enfants. Ils seront dignes de leurs aînés; nous n'en doutons pas, puisqu'ils sont illustrés par MM. Bertall et Gérard Séguin, mais nous ne pouvons pas en parler *de visu*. Ce que nous avons vu, ce que nous avons admiré, ce sont les magnifiques eaux-fortes que Tony Johannot vient d'achever pour une belle édition in-8 des contes de Charles Nodier : — le Werther sera peut-être surpassé. — Que les véritables amateurs se hâtent d'enrichir leur collection de ce chef-d'œuvre.

M. Fournier a renoncé, pour cette année du moins, aux livres illustrés. Il se contente de publier, avec MM. Furne et Perrotin, une intéressante *Histoire des villes de France*, à laquelle nous consacrerons prochainement un article spécial. Mais il réimprime les *Fables de La Fontaine*, les *Voyages de Gulliver*, et les *Cent Proverbes*, illustrés par Grandville; les *Petites Miseres de la vie humaine*, par Old Nick et Grandville, *la Chine ouverte*, par Old Nick et Borget. Tous ces livres disputent à ceux dont nous venons de parler la faveur du public.

M. Coquebert a commencé la publication d'un ouvrage qui est, dit-il, non-seulement le complément naturel, mais la conséquence nécessaire de *la Bretagne ancienne et moderne*. Il a pour titre : *Bretagne et Vendée*. Il contient l'histoire de la révolution française dans la Bretagne et dans la Vendée. L'auteur, M. Pitre-Chevalier, explique ainsi son plan : « Pour nous la révolution date, en Bretagne, non pas de 1789, ni même de 1789, non pas du règne de Louis XVI, ni même du règne de Louis XV, mais de la grande querelle des états et de la cour sous le règne de Louis XIV. En retraçant, — depuis cette époque jusqu'au procès de La Chalotais, et depuis le procès de La Chalotais jusqu'à la protestation du comte de Botherel, — l'histoire si importante et si méconnue des états et du parlement de Bretagne, nous montrerons quel rôle immense a joué notre province dans les préliminaires de la révolution. Nous verrons cette lutte légale de la noblesse et de la magistrature contre la royauté engendrer, sur les ruines de celle-ci, la lutte sanglante de la bourgeoisie contre la noblesse. En un mot, sous les états de Bretagne des dix-septième et dix-huitième siècles, nous trouverons les états généraux de France de 1789; sous le foyer du parlement de Rennes, le volcan de la convention nationale; sous les assemblées des communes bretonnes, les clubs des jacobins et des sans-culottes. Telle sera la première partie de notre histoire. — Et lorsque, victime de l'explosion provoquée par elle-même, la Bretagne reconnaîtra son erreur devant la guillotine de Carrier, nous la verrons, fidèle à son histoire, à son caractère et à ses mœurs essentiellement libérales, repousser le despotisme républicain, comme elle avait repoussé le despotisme monarchique. Alors commencera cette guerre si justement nommée la guerre des géants; alors la Vendée, fille de la Bretagne, combattra près de sa mère, *pro aris et focis*, — jusqu'au jour où, confondue avec la chouannerie, l'abîme de Quiberon les engloutira toutes deux. Ce sera la seconde partie de notre histoire. »

Plus tard, quand ce livre sera terminé, nous essayerons d'apprécier, au point de vue politique et littéraire, ce nouveau travail de M. Pitre-Chevalier. Cependant ce que nous pouvons louer sans réserve dès aujourd'hui, ce sont les *illustrations* sur acier et sur bois. Tony Johannot en a fait une partie, mais ce beau volume est illustré principalement, comme *la Bretagne ancienne et moderne*, par deux artistes bretons que leur talent original et vrai a déjà rendus célèbres, MM. Penguilly et Leleux. M. Penguilly a une manière un peu farouche qui convient admirablement aux sujets qu'il traite. Quant à M. Leleux, toutes ses compositions sont dignes des remarquables tableaux que nous avons tous admirés au musée du Louvre. Surtout que M. Coquebert n'ajoute aucun collaborateur nouveau à ces trois artistes.

En commençant *Bretagne et Vendée*, M. Coquebert terminait le *Foyer breton*, traditions populaires par Émile Souvestre, illustré par MM. T. Johannot, G. Penguilly, A. Leleux, Fortin et Saint-Germain. — Il appartenait à l'auteur des *Derniers Bretons* de recueillir pour la première fois les traditions parlées de la Bretagne. M. Émile Souvestre a fait un choix entre ces traditions, et il a publié dans *le Foyer breton* les plus connues, celles d'où s'exhalait cette senteur du pays qui ne peut tromper personne. On en compte jusqu'à vingt-deux. C'est un travail consciencieux et qui a le double mérite de plaire et d'instruire. Les légendes ne sont-elles pas les plus véridiques de toutes les histoires et les plus intéressants de tous les contes ?

M. Émile Souvestre a été moins heureux dans un autre ouvrage illustré, également publié cette année par la librairie Coquebert, le *Monde tel qu'il sera... en l'an trois mille*. Empressons-nous d'ajouter que c'était un ouvrage impossible. M. Émile Souvestre l'a parfaitement compris. Aussi, sous prétexte de nous montrer le monde tel qu'il sera, s'est-il contenté de faire la critique du monde tel qu'il est. En général, M. Émile Souvestre réussit mieux dans le genre grave que dans le genre gai, pour nous servir des classifications de nos arrière-descendants. Ses plaisanteries manquent parfois de grâce, d'originalité, et de légèreté. N'aurait-il pas pu, par exemple, trouver des noms plus spirituels que ceux de Banqmann, de Blaguefort, etc... Les portraits de ces personnages un peu communs ont été parfaitement inventés par Bertall, qui a orné presque toutes les pages du *Monde tel qu'il sera* de charmants dessins, dont la plupart servent de complément au texte. Fausse ou vraie, chacun désirera connaître cette prophétie, chacun achètera le *Monde tel qu'il sera* pour apprendre comment nos petits petits petits-fils sauront voyager, se nourrir, s'habiller, se marier, élever leurs enfants, se guérir, mourir, s'enterrer, etc., etc. Nous recommandons surtout la lecture d'un *Mémoire d'un académicien de l'an 5000, sur les mœurs des Français au dix-neuvième siècle*.

M. Barbier suit un système opposé à celui de M. Coquebert. Il ne publie et n'illustre que des ouvrages qui ont déjà valu à leur auteur... l'immortalité. L'année dernière il avait promis aux souscripteurs de sa *Nouvelle Héloïse*, un autre chef-d'œuvre de Jean-Jacques Rousseau. Cette année, il a tenu parole. Les *Confessions* illustrées avaient leur place préparée d'avance dans les bibliothèques des amateurs de beaux livres. Elle doit être occupée maintenant, car Tony Johannot, H. Baron, Célestin Nanteuil, Karl Girardet, etc., outsigné, soit les vingt-deux grands dessins tirés à part, soit les deux cents gravures de cette nouvelle édition. Jamais M. Baron n'avait composé de plus charmants tableaux. Dans le *Décamèron*, cet artiste a les mêmes collaborateurs que dans les *Confessions*. Ajoutons-y seulement un des dessinateurs habituels de *l'Illustration*, M. Geoffroy, qui, dans deux nouvelles, a fait preuve d'un talent distingué. Nous voudrions, mais nous ne pouvons pas, accorder les mêmes éloges à d'autres débutants qui ont grand besoin d'apprendre ce qu'ils ignorent. Cette édition *illustrée* des contes de Boccace a un mérite particulier. Au lieu de réimprimer quelque ancienne traduction remplie de fautes de sens et écrites d'un style lourd et commun, M. Barbier en a fait lui-même une nouvelle, aussi élégante que fidèle, à laquelle nous avons déjà rendu justice. C'est un travail qui l'honore; M. Barbier s'est montré tout à la fois bon écrivain et homme de goût, le traducteur a droit au même succès que l'éditeur. L'avenir du *Décamèron illustré* nous paraît donc doublement assuré (1).

C'est aussi un livre populaire que M. Ganivet a *illustré*. Les dessins du *Diable amoureux* (1), de Cazotte, achèvent d'établir solidement la réputation déjà bien fondée de M. Edouard de Beaumont : outre les gracieuses fantaisies de ce jeune artiste, M. Ganivet a publié les fac-simile des gravures qui ornaient ou plutôt qui salissaient la première édition de ce roman fantastique, et dont Cazotte s'était si spirituellement moqué dans sa préface. « Le diable amoureux, avait-il dit, est orné de figures faites par ces hommes de génie, que la nature se plaît à former, et dont l'art, par ses règles asservissantes, n'a jamais refroidi le génie... Qui de nos lecteurs ne retrouvera pas dans ces tableaux frappants un million d'idées que nous nous reprocherions de leur indiquer. »

La province n'a pas voulu cette année rester en arrière de Paris; elle a fait ses livres illustrés. M. Desrosiers, de Moulins, nous envoie la *Corbeille*, agréable keepsake, dont un de nos collaborateurs s'est chargé spécialement de faire l'éloge. Nous recevons de M. Mame, de Tours (2), deux beaux volumes, avec des couvertures en or et en couleur comme on n'en fait pas à Paris. L'un est intitulé les *Cathédrales de France*. Il a pour auteur M. l'abbé J. J. Bourasse. L'autre a pour titre *Voyage en France*, et il est signé madame Amable Tastu. M. l'abbé Bourasse n'a pas prétendu donner une histoire complète de toutes nos cathédrales : cette entreprise gigantesque dépasse, dit-il, les forces d'un homme. Il a seulement cherché à en présenter une esquisse générale, où seraient accusés les traits principaux et les lignes? Son livre offre une lecture facile. Il contient, outre la description de quatre-vingt-deux églises, deux tableaux comparatifs : le premier, des dimensions des cathédrales de France, et le second de leurs styles d'architecture. Seulement, les gravures ne sont pas assez nombreuses. C'est un sujet qui, plus que tout autre, aurait besoin d'être généreusement illustré. Nous ne ferons pas le même reproche au *Voyage en France*, qui renferme, outre plusieurs gravures sur acier, un nombre suffisant de ces ravissants dessins sur bois, paysages ou monuments, dont M. Karl Girardet semble s'être réservé le monopole. Il se divise en vingt voyages. Partie de Paris au début, madame Amable Tastu y revient à diverses reprises, pour en repartir dans d'autres directions, et elle s'y repose à la fin de ses fatigues, ou plutôt elle y jouit en paix de la satisfaction d'avoir achevé un ouvrage utile et agréable pour la jeunesse. Le *Voyage en France* est un des plus charmants cadeaux d'étrennes que la province ait pu faire à Paris.

L'étranger s'en est aussi mêlé. La Belgique se venge de ne pouvoir contrefaire nos livres illustrés, en en publiant d'originaux, et ses débuts ont été des plus heureux. L'année 1845 a vu se terminer la *Belgique monumentale*, en deux beaux volumes dignes de tous nos éloges, texte et dessins. Rappelons cependant que si les dessins ont été faits par des artistes belges, ils ont été en grande partie gravés par les habiles graveurs de *l'Illustration*, MM. Best et Leloir. La librairie belge voudrait-elle enfin renoncer à la contrefaçon? a-t-elle compris qu'il vaut mieux, à tous égards, être honnête... que... mais il y a des choses qu'on ne doit pas dire, j'aime mieux vous répéter que la *Belgique monumentale, historique et pittoresque* est un beau livre, dont notre voisine du Nord a le droit d'être fière.

La Corbeille, 1 volume keepsake grand in-8, orné de belles gravures anglaises sur acier et d'encadrements variés. — Moulins, chez *P.-A. Desrosiers*, éditeur de *l'Art en province*.

Dans ces dernières années, quelques éditeurs de province, tout en reconnaissant de bonne grâce la suzeraineté de la librairie parisienne, ont entrepris néanmoins des travaux dont l'exécution exige chez eux deux qualités presque incompatibles, la hardiesse et la prudence. La presse ne saurait trop encourager ces efforts, qui, en ouvrant de nouveaux débouchés aux produits de l'intelligence, tendent à répandre de plus en plus dans les masses le goût des lettres et des arts, et à accomplir ainsi, dans une sphère malheureusement trop restreinte, une mission de civilisation et de progrès. Parmi les hommes qui marchent dans cette voie avec le plus de succès et de persévérance, il faut nommer M. Desrosiers, chef d'une des premières maisons de librairie de la province. Depuis longtemps, M. Desrosiers poursuit activement, à Moulins, la publication de *l'Art en province*, recueil remarquable, rédigé dans la localité même, et qui, sous le rapport de l'érudition et du style, ne le cède en rien à des revues du même genre, dont le nom est pourtant plus célèbre. Cette année, comme les années précédentes, M. Desrosiers vient d'adresser à ses abonnés un magnifique keepsake, dont il a bien voulu nous faire parvenir un exemplaire. D'ordinaire, les livres de cette espèce, qui ont leur place marquée, non dans les bibliothèques, mais sur le marbre des guéridons et des cheminées, côte à côte avec les cadeaux d'étrennes, ne se recommandent que par la richesse extérieure des ornements et des gravures. M. Desrosiers a en plus d'ambition. Tout en soignant la toilette de son album, qui, comme objet de luxe, peut soutenir la comparaison avec tous les keepsakes dont l'Angleterre nous inonde chaque année, il a compris qu'un livre n'était pas fait seulement pour charmer les regards, mais aussi pour parler à l'intelligence; et, contrairement à l'usage adopté pour ces sortes d'ouvrages, il a voulu que la valeur du texte ne fût pas moindre que celle de l'ornementation et des images. A part ce dernier genre de mérite, le keepsake de Moulins se distingue donc par des qualités éminemment littéraires. Les noms seuls des écrivains qui ont concouru à sa rédaction sont une garantie de succès. Nous avons remarqué surtout les articles signés par MM. de Pongerville, le bibliophile Jacob, Alfred des Essarts, Adolphe Michel, Paul Lagarde et Étienne Enault. A la prière de M. Desrosiers, nos plus charmantes muses ont aussi daigné accorder leurs lyres : mesdames Desbordes-Valmore, Louise Colet, Anaïs Ségalas et Amable Tastu ont voulu s'assurer si la province serait aussi sensible que Paris à la mélodie de leurs chants. En somme, nous ne pouvons que féliciter M. Desrosiers de l'intelligence qui a présidé à la composition de sa *Corbeille*, et nous sommes persuadés que ses efforts trouveront leur récompense dans la sympathie et l'appui de tous les gens de goût.

(1) Un beau vol grand in-8; 16 fr. 15, rue de la Michodière. —

(1) Un vol. 6 fr. — (2) A Paris, chez Delarue, quai des Augustins.

C. GOSSELIN, éditeur de la Bibliothèque d'élite, rue Jacob, 20. — FURNE et Cᵉ, éditeurs, rue St-André-des-Arts, 55. — PAGNERRE, éditeur de MM. Cormenin, Lamennais, etc., rue de Seine, 14 b.

3 FR. 50 LE VOLUME. | **ŒUVRES COMPLÈTES DE ALPHONSE DE LAMARTINE.** | 3 FR. 50 LE VOLUME.

Reliures en tous genres. 8 volumes in-18, format anglais, papier jésus vélin. Reliures en tous genres.

NOUVELLE ET TRÈS-JOLIE EDITION, REVUE PAR L'AUTEUR, ET AUGMENTÉE DE PIÈCES INÉDITES. — CHAQUE VOLUME SE VEND SÉPARÉMENT.

MÉDITATIONS POÉTIQUES, 1 vol. 3 fr. 50 — **NOUVELLES MÉDITATIONS POÉTIQUES**, 1 v. 3 fr. 50 — **HARMONIES POÉTIQUES**, 1 vol. 3 fr. 50 — **RECUEILLEMENTS POÉTIQUES**, 1 vol. 3 fr. 50 — **JOCELYN**, 1 v. 3 fr. 50. — **CHUTE D'UN ANGE**, 1 vol. 3 fr. 50. — **VOYAGE EN ORIENT**, 2 vol. 7 fr.

AUTRES ÉDITIONS :

ŒUVRES COMPLÈTES DE A. DE LAMARTINE.
EDITION ILLUSTRÉE.
Portrait de l'auteur, par HENRIQUEL-DUPONT, et 20 belles vignettes gravées sur acier par les plus habiles artistes. — 8 beaux volumes in-8 sur papier grand cavalier vélin. Prix, 50 fr.

ŒUVRES POÉTIQUES DE A. DE LAMARTINE.
Édition grand in-32, papier jésus vélin. — Chaque ouvrage se vend séparément.
Les Méditations, 2 vol. 4 fr. | **La Chute d'un Ange**, 2 v. 4 fr.
Les Harmonies, 2 vol. 4 fr. | **Recueillements et Mélanges poétiques**, 2 vol. 4 fr.
Jocelyn, 2 vol. 4 fr.

JOCELYN, édition keepsake, par A. DE LAMARTINE.
Avec une nouvelle Préface de l'auteur et une Introduction par JULES JANIN. 1 vol. in-8 grand jésus vélin, orné de grandes vignettes, têtes de pages, culs-de-lampe, fleurons, etc., gravés sur bois, d'après les dessins de MARCKL. Prix, 12 fr. 50

W. COQUEBERT, éditeur de l'**HISTOIRE DES GIRONDINS**, par M. **A. DE LAMARTINE**, 48, rue Jacob, à Paris.

Ouvrage de luxe terminé.

LA BRETAGNE
ANCIENNE ET MODERNE,
Par M. PITRE-CHEVALIER,
Illustrée par MM. AD. LELEUX, PENGUILLY et TONY JOHANNOT.

Un splendide volume, très-grand in-8 jésus, orné : 1° de 20 vignettes sur acier; 2° d'un beau portrait de M. de CHATEAUBRIAND; 3° de plus de 200 gravures sur bois dans le texte; 4° de 12 grands bois de types, costumes bretons, tirés à part; 5° de 2 cartes géographiques; 6° d'une planche de monnaies; 7° de 6 planches d'armoiries, imprimées en couleur et contenant 180 écussons. PRIX BROCHÉ : 20 francs, et avec la magnifique reliure en or, argent et couleurs : 30 francs.

Ouvrage de luxe terminé.

LE FOYER BRETON
TRADITIONS POPULAIRES,
Par M. EMILE SOUVESTRE,
Illustré par MM. AD. LELEUX, PENGUILLY, TONY JOHANNOT, FORTIN et SAINT-GERMAIN.

Un joli volume grand in-8° et orné de quatre belles eaux-fortes par M. CH. JACQUÉ, d'un portrait de M. SOUVESTRE et de plus de 50 gravures sur bois imprimées dans le texte. Prix broché..... 7 fr. 50 c.

Et avec la couverture spéciale de reliure... 12 fr.

Ouvrage de luxe terminé.

LE MONDE
TEL QU'IL SERA EN L'AN 5000,
Par M. EMILE SOUVESTRE,
Illustré par MM. BERTALL, PENGUILLY et SAINT-GERMAIN.

Un beau volume grand in-8° vélin, orné de 40 grands sujets sur bois, tirés à part, et de plus de 80 gravures imprimés dans le texte.

Prix broché . . . . . 10 fr.

Et avec la couverture spéciale de reliure, pix . . . . . 15.

Ouvrage en voie de publication.

BRETAGNE ET VENDÉE
HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE DANS L'OUEST,
Par M. PITRE-CHEVALIER,
Illustrée par MM. AD. LELEUX, PENGUILLY et TONY JOHANNOT.

Un magnifique volume très-grand in-8 jésus, avec le même luxe d'illustration que la *Bretagne ancienne et moderne;* en 80 livraisons à 25 cent. pour Paris, soit 20 fr. l'ouvrage complet, et 25 f. envoyé franco par la poste dans les départements. — 50 LIVRAISONS SONT EN VENTE.

AU PETIT SAINT-THOMAS,
23, RUE DU BAC (Faubourg Saint-Germain),

Ces magasins de Nouveautés, qui étaient déjà les plus grands de Paris, viennent encore d'être augmentés d'une galerie au premier, qui a plus de trois cents pieds de longueur, et qui est destinée uniquement aux articles confectionnés pour Dames, tels que Crispins, Visites, etc., etc.

Les propriétaires de cet établissement ont l'honneur de prévenir les Dames qu'ils viennent de recevoir une grande quantité de cachemires des Indes, principalement dans les prix moyens, depuis 250 fr. jusqu'à 800 fr. Ils viennent aussi de traiter d'une grande partie de Dentelles qu'ils vendront bien au-dessous du prix que cet article-là se vend ordinairement.

ÉTRENNES MUSICALES. — ALBUM DE CHANT
DE L. CLAPISSON,

Composé de romances, chansonnettes, illustrées de magnifiques dessins de J. DAVIO. — Prix : relié en moire, 12 fr. net; en velours, 30 fr. net.

ALBUM DE PIANO DE H. RAVINA, Richement relié. — Prix net : 12 fr.

LA CORBEILLE DE MARIAGE, Air de concert, composé pour Mme SABATIER, par L. CLAPISSON. — 7 fr. 50

Paris, au magasin de musique de Mme CENDRIER, Faubourg-Poissonnière, 1. (Abonnement d'Albums de tous les compositeurs.)

1846 — Librairie de Mᵐᵉ Vᵛᵉ **LOUIS JANET**, rue Saint-Jacques, 59 — 1846

Nouveautés

LES SENSITIVES Album *des Salons* par l'élite de la littérature, et enrichi de DIX-HUIT GRAVURES ANGLAISES de Finden. Un magnifique vol. in-4 jésus. Prix broché, 30 fr.

LE COLLIER DE PERLES, **Caractères et Portraits** *de Femmes*, par Hippolyte Lucas 12 portraits et un frontispice avec ornements ciselés en couleur. Un vol in-8, broché, 9 fr.

SOUS LES OMBRAGES, **Simples récits** à la jeunesse, par Alfred des Essarts. 40 lithographies à 2 teintes, par L. Lassalle, et un frontispice colorié. Un vol. in-8 raisin, broché, 9 fr.

VERTU ET TRAVAIL, **Anecdotes historiques** racontées aux enfants, par Gustave des Essards. Illustrations sur bois. 44 pages et un frontispice colorié. Un vol. in-8 raisin, 8 fr.

ENFANTINES **Poésies** *à ma Fille*, par Mme Anais Segalas. Troisième édition, augmentée de Poésies inédites. Un vol. grand in-18, avec portrait, gravure anglaise, broché, 3 fr. 50 c.

LES AVENTURES d'une **Pompée de Nuremberg**, par Mme Caroline Berton (née Samson). 8 lithographies à deux teintes par Henry Eloy. Un volume in-16, cartonné, 2 fr.

LE DIMANCHE **des Enfants.** *Journal des Récréations.* Lithographies par L. Lassalle. Abonnement, 6 fr. par an.

BOUILLY Contes à ma Fille. — Conseils à ma Fille. — Les Encouragements de la Jeunesse. — Contes aux Enfants de France et les Jeunes Elèves. — Contes populaires. — Causeries et Nouvelles Causeries. — Contes à mes petites Amies. — 7 vol gr. in-18. *Chaque vol. orné de 4 vignettes*, broché, 3 *fr.* 50.

Étrennes

Ouvrages d'Éducation — (Tous ces Ouvrages se trouvent également RELIÉS RICHEMENT.) — Livres de Piété

ÉBÉNISTERIE D'ART. Aucune industrie n'offre une collection d'objets plus en vogue et plus variés que l'ébénisterie d'art, les nécessaires, coffres à bijoux, pupitres, caves à liqueurs que M. TAHAN, fournisseur du roi, a exécutés pour le nouveau magasin qu'il vient d'ouvrir *rue de la Paix*, à l'angle du boulevard. On ne saurait s'imaginer quelle richesse l'ébénisterie peut atteindre, quand elle est habilement ornée de peintures, de bronzes ciselés, et d'incrustations; et aussi à quelle modicité de prix on peut maintenant satisfaire le goût si répandu de ces élégants petits meubles.

BRITISH TAVERN, TAVERNE BRITANNIQUE Rue Richelieu, 104, vis-à-vis l'Hôtel des Princes, près le boulevard. — Restaurant anglais, à l'usage du beau monde.

La COMPAGNIE DE PUBLICITÉ, 4, rue Vivienne, reçoit les annonces pour la combinaison des dix journaux, au prix de 2 fr. 20 c. la ligne.

PIANOS DROITS A QUATRE CORDES ET TRANSPOSITEURS.

MONTAL, rue Dauphine, 36, à Paris, vient d'ajouter à ses instruments (qui lui ont valu une médaille à la dernière Exposition) des perfectionnements qui leur donnent une solidité, une force et une qualité de son supérieures à celles des meilleurs pianos carrés, et qui ne peuvent être comparées qu'à celles des pianos à queue. Il invite MM. les professeurs, artistes et amateurs à venir, de deux heures à cinq, visiter ses instruments pour se convaincre de la valeur de ces améliorations.

HENRI LEVILLAYER, CHEMISIER,

rue Richelieu, 81, à l'entre-sol. La clientèle riche nous saura gré de lui faire connaître l'agrandissement des ateliers de ce bon chemisier, qui réunit la perfection aux prix les plus bas. Dépôt de toiles fil de main; chemises nouveaux modèles, depuis 5 fr.; caleçons, gilets de flanelle, cravates et faux cols piqués, 4 fr. 50 c. la douzaine. Confection garantie. (On se charge des façons.

Aujourd'hui en vente chez AUBERT, éditeur, 29, place de la Bourse, à Paris.

ALMANACH DE LA NOBLESSE POUR 1846,

Contenant le répertoire de la NOBLESSE DU ROYAUME DE FRANCE, avec l'indication de la page où est l'article spécial concernant chaque noble. — Un beau volume grand in-18 jésus, imprimé avec luxe, orné de fleurons. — Prix, broché, 5 fr.; par la poste, 5 fr. 50.

LONGUEVILLE,
10, rue Richelieu, près le Théâtre-Français.

CHEMISES.

RELIURE SIMIER. La maison SIMIER, relieur du roi et de la cour, possède un assortiment complet d'armoiries françaises et étrangères, et de dessins riches, variés et du meilleur goût, qui lui permet de satisfaire aux exigences des amateurs les plus difficiles. A cette occasion, elle croit devoir rappeler que ses reliures portent toujours sa signature, pour éviter que quelques erreurs de nom se renouvellent. Son établissement est depuis longues années rue Saint-Honoré, 152, vis-à-vis l'Oratoire.

L'ART MODERNE,
REVUE CRITIQUE DES ARTS ET DES LETTRES, AVEC GRAVURES;
Rue Montmartre, 178. — 25 fr. par an.
PEINTURE, SCULPTURE, ARCHITECTURE, GRAVURE, POESIE, MUSIQUE, THÉATRES.
Rédacteur en chef : M. T. THORÉ.

LE TRAITÉ DES MALADIES DES VOIES URINAIRES, de M. DUBOIS-CHET, médecin voué depuis vingt ans à cette spécialité de l'art de guérir, est à sa 9ᵉ édition. Prix : 5 fr., et 6 fr. 50 c. par la poste. Chez l'auteur, rue Taitbout, 14. Consultations de midi à quatre heures.

LE CHOCOLAT MÉNIER se trouve au dépôt, passage Choiseul, 21, et chez un grand nombre de pharmaciens et d'epiciers de Paris et de toute la France. Se méfier des contrefaçons.

VENTE AVEC GRANDE DIMINUTION DE PRIX,

par suite de dissolution de société, d'une grande quantité de pendules des meilleures fabriques, marbre blanc et autres, bronzes, bras et galerie de cheminée, lustres, flambeaux, candelabres, lampes Carcel, montres à cylindre, le tout garanti, à la fabrique de M. Lasne Kœhler, Fg.-St.-Antoine, 84.

EAU DE BOTOT.

Seule fabrique de la véritable, rue Coq-Héron, 5, maison de la Caisse d'épargne. — Cette eau balsamique et spiritueuse fortifie les gencives, raffermit les dents, les entretient blanches et saines, arrête les douleurs et donne à l'haleine une odeur suave.

VIN de Bordeaux GRUAUD LA ROSE
DE M. *LE BON SARGET.*
SEUL DÉPOT
Chez RIVET jeune, déjà connu pour la vente des *vins* de **Champagne MOËT et CHANDON,** Boul. Poissonnière, N° **8** à Paris.

On ne trouve que dans cette maison les **VÉRITABLES POUDRES** de JULLIEN pour le collage des vins.

Madame Paul Delaroche.

M. Charles de Rémusat a consacré hier, dans le *Constitutionnel*, ces lignes touchantes à la mémoire de madame Paul Delaroche, dont nous donnons ici le portrait :

« Madame Paul Delaroche était née dans une famille dont le nom est trois fois cher aux arts. Fille de M. Horace Vernet, elle n'était destinée qu'à des noms consacrés par la gloire du talent. Son souvenir y ajoutait un charme plus pénétrant, celui de toutes les vertus et de toutes les grâces que le ciel accorde aux créatures de son choix. Elevée au sein des arts, elle avait puisé comme à sa source, ce sentiment du beau, sans lequel il n'est pas de noble esprit. Aux dons les plus heureux de l'intelligence s'unissaient en elle une piété éclairée, une élévation, une fermeté d'âme qui, dans toutes ses destinées, lui auraient mérité le respect, et comme une tendre admiration. Conduite à Rome au sortir de l'enfance, elle y resta tout le temps que son père y dirigea l'école française.

« Là s'acheva son éducation, là se perfectionna son rare talent pour la musique, et son esprit se développa sans que sa foi s'y fût affaiblie. C'est à Rome qu'il y a onze ans elle re-

trouva M. Delaroche, qui l'avait connue tout enfant, et elle obtint alors ce premier des biens pour une femme comme elle, l'amour d'un homme supérieur. Nulle plus qu'elle n'était propre à embellir la vie d'un artiste sensible et fier, que ses goûts destinaient à la retraite, que ses talents dévouent à la célébrité. Tous ceux qui ont connu cet intérieur, aujourd'hui si désolé, savent quelle paix et quelle douceur y répandait la présence de cette noble jeune femme.

« La figure de madame Delaroche semblait comme une image de son âme; ses traits, d'une pureté admirable, imposaient et charmaient tout ensemble. Elle réalisait quelque chose de cette expression idéale que l'imagination prête aux habitants d'un meilleur séjour. Son mari, en reproduisant ce visage dans quelques ouvrages renommés, en s'inspirant d'elle, pour représenter dans sa plus grande composition, sous les traits d'une femme, le génie de l'art chrétien, croyait ne légner à l'avenir qu'un gage d'un bonheur intime et durable, et cette pure et sainte image est maintenant tout ce qui reste à sa douleur.

« CH. R. »

Impressions lithographiques de voyage.

Sous ce titre : *Impressions lithographiques de voyage*, notre spirituel collaborateur, M. Cham, vient de publier chez MM. Aubert et Compagnie, place de la Bourse, un album de vingt planches et d'environ quatre-vingts dessins, qui fera passer plus d'un joyeux quart d'heure aux amateurs de ce genre d'ouvrages que leur bonne étoile en rendra propriétaires. La victime des plaisantes et ingénieuses facéties de M. Cham est un monsieur Trottman. Dans le premier dessin, ce malheureux, emporté par l'amour des voyages et par la diligence, prend la route du Brabant. Il visite successivement la Belgique, la Hollande, la Russie, l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande; dans la dernière planche, il s'embarque pour l'Espagne, où nous espérons bien le voir arriver bientôt. Le récit complet de ses tribulations, observations, pérégrinations, etc., remplirait au moins un numéro de notre journal. Il faut le voir quand, dégoûté avec raison des contrefaçons belges, il parcourt la Hollande dans un moment où les digues ont besoin de réparations; quand, sur le pont du navire qui l'emporte en Russie, il attend depuis trente heures la nuit pour s'endormir, quand il se promène par le brouillard dans les rues de Londres, quand il se met au lit en Irlande, etc., etc. Nous ne nous plaindrons pas que M. Cham abuse des voyages tant que cet inépuisable sujet lui fournira des caricatures aussi divertissantes.

Correspondance.

A M. P., à Marseille. — Nous ne demandons pas mieux, monsieur; mais le modèle à copier est bien loin. Nous transmettons votre désir à Saint-Petersbourg, où nous avons de nombreux abonnés. — Il s'agit d'obtenir une vue du Théâtre-Italien de cette capitale. — Si on nous en adresse un dessin, il sera gravé et publié dans *l'Illustration*.

A M. D. R., à Paris. — Nous sommes de votre avis touchant la chose en question. C'est très-grand; mais c'est bête comme un géant.

A M. T. G., à Londres. — Mille remerciements. Les petits cadeaux... — On doit savoir le reste en Angleterre comme en France.

A M. P. C., à Paris. — Lisez une fable de Florian intitulée : *L'Ane et la Flûte*.

A M. J. W., à Londres. — Le *Panorama des Boulevards de Paris* est en vente.

La vente annuelle au profit de la société pour l'encouragement de l'instruction primaire parmi les protestants de France aura lieu les 26 et 27 de ce mois, dans le salon de madame Delessert, rue Montmartre, n° 176. *L'Illustration* a déjà introduit ses lecteurs dans cette opulente demeure où la science, les arts et la bienfaisance ont toujours trouvé la plus libérale hospitalité. Les nombreux acheteurs qui s'y rendront pour concourir à cette œuvre que nous nous faisons un devoir de leur recommander, pourront, en se procurant mille objets d'étrennes élégants et variés, visiter une riche galerie de tableaux et de magnifiques collections d'histoire naturelle; c'est donc un double plaisir qui leur est offert et qu'ils partageront avec l'élite de la société parisienne.

Les abonnements à L'ILLUSTRATION qui expirent le 1er Janvier doivent être renouvelés pour ne point être interrompus dans l'envoi du Journal. S'adresser aux Libraires dans chaque ville, aux Directeurs des Postes et des Messageries, — ou envoyer franco un bon sur Paris, à l'ordre de M. DUBOCHET, rue Richelieu, N° 60

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

(La bonne année s'avance et les enfants souffrent après.)

On s'abonne chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les *Correspondants du Comptoir central de la Librairie*.

A Londres, chez J. Thomas, 1, Finch Lane Cornhill.

A Saint-Petersbourg, chez J. Issakoff, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-Impériale; Gostinoï-Dvor, 22. — F. Bellizard et Cᵉ, éditeurs de la *Revue étrangère*, au pont de Police maison de l'église hollandaise.

A Alger, chez Bastide et chez Dubos, libraires.

Chez V. Hebert, à la Nouvelle-Orléans (États-Unis).

A New-York, au bureau du *Courrier des États-Unis*, et chez tous les agents de ce journal.

A Madrid, chez Casimir Monier, Casa Fontana de Oro.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de Lacrampe et Cᵉ, rue Damiette, 2

L'ILLUSTRATION,
JOURNAL UNIVERSEL.

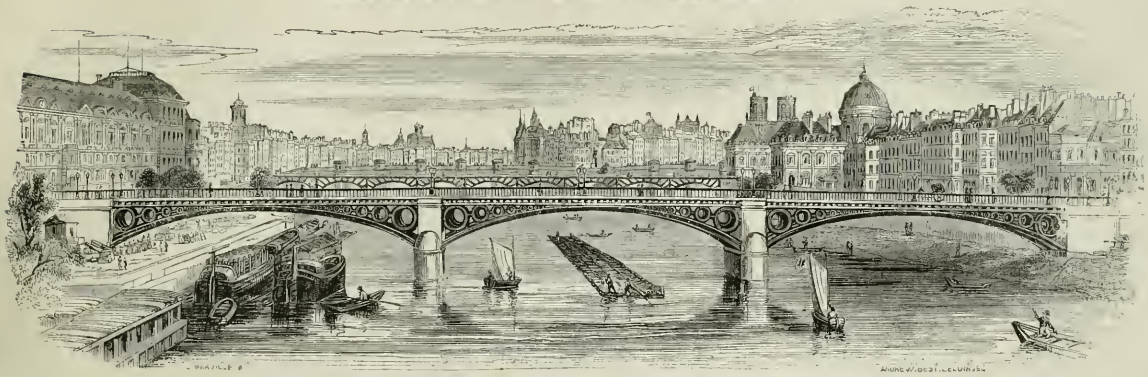

Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N° 149. Vol. VI. — SAMEDI 3 JANVIER 1846.
Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an ; 32 fr.
Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Inauguration de la station du chemin de fer à Bâle. *Une Gravure.* — **Histoire de la Bretagne.** — **Courrier de Paris.** — **Costumes des femmes algériennes.** *Huit Gravures.* — **Poésies de M. Lafon-Labatut.** *Portrait.* — **Grands établissements industriels de France.** Forges et fonderies de l'Aveyron. Decazeville. *Vue générale; vue intérieure de la halle des hauts fourneaux; tuyère d'un haut fourneau; chambre à air chaud; machine à broyer la castine et le minerai; costume des chauffeurs des hauts fourneaux; machine à scier les rails.* — **Gilbert Gurney**, souvenirs d'un gentleman, par Théodore Hook. (Suite.) — **Études comiques sur le magnétisme.** *Vingt-quatre Gravures*, par Cham. — **Bulletin bibliographique.** — **Correspondance.** — **Annonces.** — **Orfevrerie.** *Encrier.* — **La Vierge au voile.** — **Rébus.**

Inauguration de la station du chemin de fer à Bâle.

La ville de Bâle a célébré avec pompe, le 11 du mois dernier, la mise en exploitation de la partie du chemin de fer qui pénètre dans l'enceinte de ses murs. Cette inauguration solennelle, cette arrivée d'un premier convoi, ont été saluées par les vives acclamations des habitants auxquels elles sem-

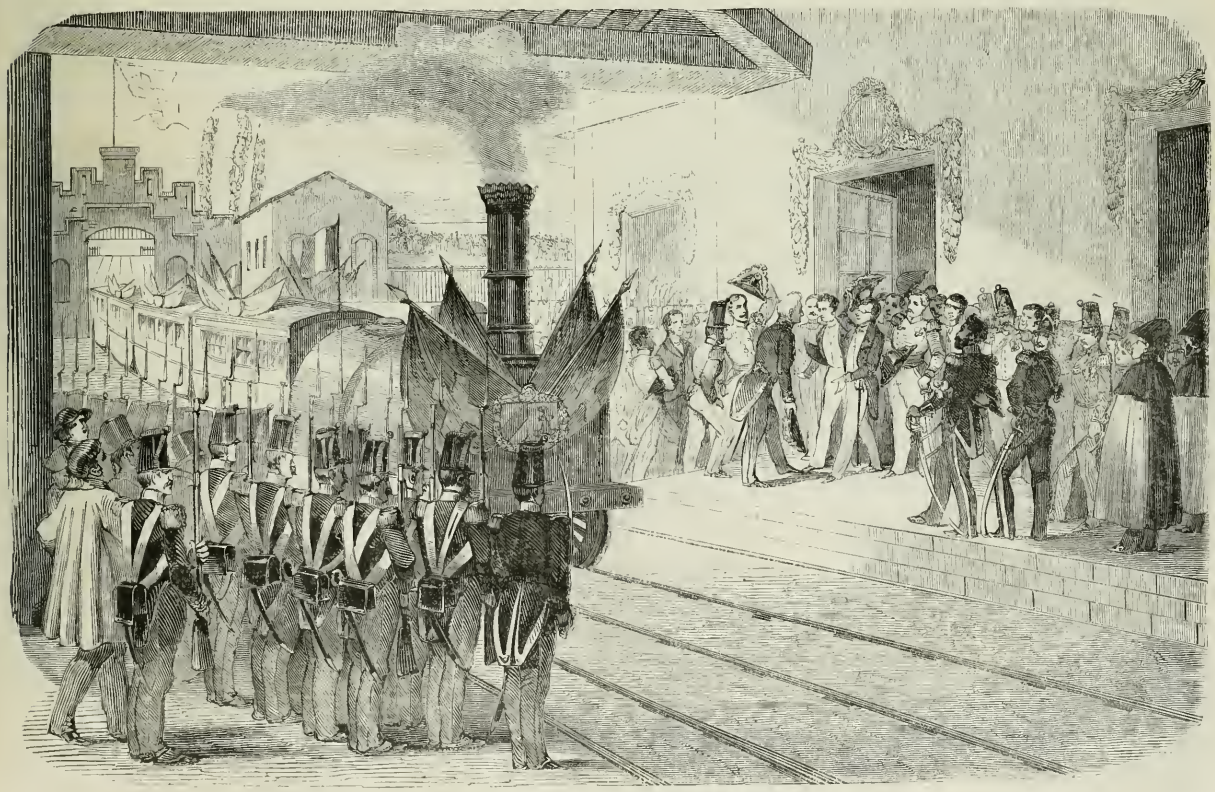

(Inauguration de la station du chemin de fer à Bâle le 11 décembre 1845.)

blaient permettre de regarder comme prochaine la réalisation de leurs espérances d'avenir. Ce n'était pas seulement l'ouverture de la première station sur le territoire suisse et l'achèvement des chemins de fer de l'Alsace que Bâle fêtait, mais le premier pas fait vers l'exécution d'un chemin de fer suisse central, qui doit lier le midi au nord et à l'ouest, les chemins de fer de l'Italie à ceux de l'Allemagne et de la France. Depuis un certain temps déjà, les premiers banquiers et les principaux capitalistes de la ville de Bâle se sont réunis pour préparer l'exécution d'un chemin de fer suisse central qui étendra son réseau sur tout ce beau pays, vierge encore de rail-ways et appelé cependant à être le point commun où viendront se relier les communications de tant d'États puissants d'Europe. Tous les avant-projets avaient été faits, et les études préparatoires des ingénieurs les plus capables avaient mis à même de reconnaître que le seul travail d'art important serait la percée du Hauenstein, par un tunnel de 3,500 mètres de longueur. Cet ouvrage ne présentera même d'autres diffi-

ventés que celles qui résultent de son étendue; mais, pour aborder cette entreprise si désirable pour la Suisse et si utile aux États limitrophes eux-mêmes, on sentait qu'il était besoin qu'une vive impulsion fût imprimée à l'esprit public.

Cette circonstance peut servir à expliquer l'enthousiasme avec lequel la population bâloise a pris part à cette fête dont S. Exc. le président de la confédération, M. le docteur Furrer, de Zurich, et le secrétaire d'État fédéral, M. de Gouzenbach, étaient venus rehausser l'éclat par leur présence.

Dès le matin, les milices de la ville se rendirent, musique en tête, devant l'hotel où était descendu le chef temporaire de la confédération pour lui rendre hommage et s'offrir à lui comme garde d'honneur. M. le docteur Furrer témoigna sa reconnaissance de cette proposition que modestement il crut devoir décliner. — Ce ne fut qu'après midi que la fête commença. Une députation des autorités de la ville se rendit à Saint-Louis pour recevoir les invités de France, qui entrèrent bientôt dans la nouvelle station, salués par vingt et un coups de canon, et traînés par un convoi spécial que pavoisaient des drapeaux aux couleurs et aux armes de France et de Suisse. Les autorités et représentants des différentes corporations de la ville, les invités du grand-duché de Bade s'y trouvaient déjà réunis pour les attendre, et des fanfares accueillirent les nouveaux arrivants. Les bâtiments du débarcadère, et la nouvelle porte d'entrée construite par un architecte distingué, M. Frédérich, étaient ornés de guirlandes de fleurs, et surmontés de drapeaux; la grande bannière helvétique en couronnait le faîte.

La députation de France, composée de M. Bret, préfet du Haut-Rhin et des principaux fonctionnaires civils et militaires de l'Alsace fut accueillie à sa sortie des wagons, par M. le bourgmestre Burkhardt. Ce magistrat, dans un discours en français, insiste avec bienveillance sur les avantages qui résultent pour la ville de Bâle de sa liaison intime, grâce à la voie de fer, avec les villes françaises de l'Alsace, invitant celles-ci à conserver les sentiments de fraternité et à vouloir bien continuer les bonnes relations qui les ont jusqu'à présent liées à la ville de Bâle. Ensuite M. Preiswerk, pasteur du saint Évangile, donna à cette cérémonie, par un discours où il sut justifier son renom d'orateur, une sorte de consécration religieuse.

Après ce cérémonial de réception, toute la réunion, Suisses, Français et Badois, prit place dans des wagons qui parcoururent le court trajet de Saint-Louis. De retour dans la gare, on visita l'embarcadère dans son ensemble, et chacun en loua les vastes proportions et les dispositions bien entendues. Toutefois l'attention des étrangers ne fut pas moins attirée par les massives murailles des remparts qui, bien que de construction contemporaine, sont sur ce point en partie écroulées et en partie étayées par d'énormes poutres. L'infiltration des eaux semble ne pas vouloir plus ménager les fortifications de Bâle que la coalition n'a respecté tout à côté les remparts héroïques d'Huningue.

Aussitôt après, la réunion monta dans cinquante équipages de luxe, mis à la disposition des commissaires de la fête, par les plus riches habitants de la ville, et se rendit au pas, au Casino, saluée sur toute la route par les vives acclamations du peuple. Des buffets avaient été préparés dans cet établissement. On le quitta immédiatement ensuite pour se diriger vers le théâtre, où un concert avait été organisé.

La salle, resplendissante de lumières, offrait le plus charmant coup d'œil, et si les Français ne pouvaient se lasser d'admirer la beauté et les toilettes des femmes qui occupaient les premiers rangs, le coup d'œil avait aussi un attrait nouveau pour les Suisses, habitués à leur simplicité républicaine, et éblouis par les brillants uniformes des officiers français, leurs broderies et leurs décorations. L'exécution musicale fut digne de l'assemblée; Bâle possède un orchestre distingué et des cantatrices qui comptent peu d'égales. Différents morceaux chantés par mesdames Reiten-Bildstein et Bornsuch-Ruth, produisirent particulièrement un très-grand effet, et les moins vives acclamations accueillirent un chœur chanté par les jeunes gens de Bâle.

Dans cette ville, comme dans beaucoup d'autres cités de la Suisse et aussi de la France, une fête, pour être complète, doit être terminée par un banquet. Il est difficile de se mieux entendre à cette partie d'un programme que les Bâlois. La salle du festin était décorée avec beaucoup de goût. Les fleurs les plus recherchées, les plus rares, y étaient répandues avec profusion, et l'on voyait mariées les armes de Strasbourg, de Mulhouse et de Bâle. Les caves les plus justement fameuses de cette ville avaient été mises à contribution, et les convives purent bientôt leur faire honneur au milieu des nombreux toasts qui furent échangés. Le premier fut porté *A la Suisse!* Le second, proposé par M. le bourgmestre, fut porté : *A la santé de S. M. le roi des Français, et à la prospérité de la France.* M. le préfet du Haut-Rhin y répondit en rappelant l'ancienneté et la continuité des bonnes relations qui existent entre la France et la Suisse, et en formant des vœux pour leur perpétuité.

Le projet de chemin central ne fut point oublié, et, à la suite de deux discours, l'un de M. Geigy, président du comité d'études de ce chemin, l'autre de M. Achille Bischoff, président du comité de la fête, on but à la prochaine inauguration de la station d'un chemin de fer tout à fait suisse.

Les premiers rayons du soleil levant trouvèrent encore les convives réunis. Bientôt on se sépara, se félicitant de nouveau de voir rendues plus promptes et plus faciles les relations de deux peuples qui ont tant d'intérêt, l'un et l'autre, à demeurer étroitement liés.

Histoire de la Semaine.

La session a été ouverte, et s'il est admis que les peuples heureux sont ceux dont l'histoire est ennuyeuse, il semble naturel de penser que les sessions qui doivent être pâles et calmes sont celles dont les discours d'ouverture sont insignifiants. C'est le caractère qui a été généralement reconnu au programme mis par le ministère dans la bouche du roi. Les partisans du cabinet ont vu dans cette monotonie une preuve de la sûreté de nos rapports au dehors, de la tranquillité des esprits au dedans. Ses adversaires, au contraire, ont prétendu que c'était le fait d'un gouvernement qui, redoutant la discussion sur tout, n'osait parler de rien. Nous ne chercherons ni à les départager, ni à les mettre d'accord : c'est aux scrutins seuls à le faire. Les premiers, ceux auxquels on a procédé pour la constitution du bureau, ont eu le même résultat que les précédentes années. Cela était inévitable : changer le président dans le courant d'une législature, aux yeux de certains députés, collègues plus bienveillants que représentants bien énergiques, c'est plus qu'un acte de courage politique, c'est en quelque sorte une personnalité. Or, comment s'en permettre une aussi monstrueuse à l'égard de M. Sauzet, président si doux, si paterne; on peut bien rire et s'amuser de ses fugues, de ses disparitions dans les moments difficiles, dans les journées orageuses, mais à l'instant de voter chacun se demande ce qu'on pourrait faire de M. Sauzet, si on n'en faisait pas un président; et M. Sauzet a toujours la majorité. Cette année il a obtenu 215 voix (le chiffre de la coalition de 1839 dont il faisait partie); MM. Dufaure (147), Dupin (5) et Barrot (1) en ont réuni 151. — On a procédé ensuite à la nomination des vice-présidents : MM. Bignon, Lepeletier d'Aulnay, Debelleyme père, et Duprat, candidats conservateurs, ont été élus au premier scrutin. Le moins bien partagé d'entre eux, M. Duprat, a obtenu 188 voix; M. Billault, le mieux traité des candidats de l'opposition, n'en a réuni que 162. Enfin MM. de l'Espée, Boissy-d'Anglas, de Las Cases et Lacrosse ont été nommés secrétaires, fonctions qu'ils remplissent depuis le commencement de la législature.

Le discours de la couronne annonce, sans en spécifier le but, la présentation de lois de finances et de lois administratives. On s'est demandé à la Chambre s'il fallait entendre par là la présentation d'un projet de conversion de la rente 5 %, positivement promis par M. le ministre des finances dans la session dernière pour le commencement de celle-ci, et la provocation par M. le ministre de l'instruction publique de la reprise de la discussion sur le projet d'enseignement secondaire. Il paraît que le discours de la couronne a voulu parler de tout autre chose et que, dans la pensée des ministres, ses auteurs, il ne s'agit que d'une réforme postale assez timide, d'une loi sur le régime des prisons, d'une autre sur l'amélioration de l'instruction primaire, et aussi d'un projet relatif à l'enseignement et à la pratique de la médecine.

Arrivée a Paris d'une ambassade marocaine. — Le bateau à vapeur *le Météore*, après avoir quitté Tétuan le 15 décembre, avait relâché à Port-Vendres pendant vingt-quatre heures, est entré le 19 à midi dans le port de Marseille. Il avait à son bord l'ambassadeur Sid-el-Hadj Ab-el-Kader Ben-Mohammed-Achache, pacha de Tétuan, sa suite et les dons offerts par l'empereur du Maroc à Sa Majesté le roi des Français. L'envoyé marocain et les dignitaires et officiers qui l'accompagnent, voyageant pour la première fois de leur vie en voiture, n'ont pu parcourir qu'à petites journées la traversée de Marseille à Orléans, que rendait plus pénible encore pour eux la saison rigoureuse. Arrivés dans cette dernière ville, ils sont montés dans un convoi spécial du chemin de fer et ont été rapidement entraînés vers Paris, où ils sont arrivés dimanche dernier à midi. Ils sont descendus dans un hôtel de l'avenue des Champs-Elysées que M. le ministre des affaires étrangères avait fait louer et disposer d'avance pour ces hôtes africains. Lundi ils se sont rendus chez M. Guizot; mardi ils ont été présentés par lui au roi. — Nous serons mis à même de donner à nos lecteurs de plus amples et curieux détails sur l'ambassadeur d'Abd-er-Rhaman.

Message américain. — Le message de M. Polk, d'abord impatiemment attendu à Londres, n'y est arrivé qu'alors que le maintien du cabinet anglais enlevait à ce document, aux yeux de la Cité, une partie de l'importance qu'il pouvait avoir au point de vue de la spéculation. Mais pour ceux qui l'ont examiné au seul point de vue politique, il n'a pas démenti le renom de fermeté qu'on lui avait fait par avance. Dans ce long manifeste, M. Polk, en constatant l'annexion du Texas, a fait ressortir ce qu'avaient eu de vain et d'impuissant les menaces de l'Angleterre, et s'est plaint avec quelque amertume du rôle que le cabinet français avait, par déférence pour celui de Saint James, et au risque de compromettre les vieilles et bonnes relations de la France et de l'Amérique, essayé de jouer dans cette affaire. Il n'a pas laissé de doute sur l'échec qu'éprouverait encore notre gouvernement en sollicitant le rôle d'arbitre dans la question de l'Orégon. « Jamais, a dit M. Polk, les États-Unis ne soumettront cette question à l'arbitrage d'une fierce puissance; » et, après avoir fait l'historique des négociations ouvertes par ses prédécesseurs, il a déclaré que « l'Angleterre ayant repoussé toutes les propositions qui lui ont été faites, et n'en ayant avancé aucune qui fût acceptable, les négociations étaient closes pour le moment. » M. Polk ne refuse pas d'entrer dans des voies de transaction, il se déclare disposé à suivre à cet égard les indications qui seront données par le congrès; mais en même temps il se déclare résolu à dénoncer le traité de 1826, en vertu duquel a lieu l'*occupation commune*, et à solliciter du congrès des mesures pour étendre immédiatement la protection des lois américaines aux colons de l'Orégon. *L'occupation jointe* devant cesser un an après la dénonciation du traité, il faudra bien alors que la question soit résolue par la force ou par la diplomatie. Le congrès sanctionnera-t-il cet ajournement à court terme que propose M. Polk? C'est là ce qu'il est difficile d'affirmer, quoique le parti démocratique compte une forte majorité dans la chambre des représentants et une majorité de 6 voix dans le sénat.

Angleterre. — M. Peel a définitivement constitué son cabinet remanié, et le parlement est convoqué pour le 22 janvier *pour l'expédition des affaires*. Lord Stanley, qui n'a pas cru, attendu ses engagements antérieurs, pouvoir prendre part aux changements que M. Peel se dispose à apporter dans la législation des céréales, a cédé le département des colonies à M. Gladstone. — Le duc de Buccleugh est nommé président du conseil en remplacement de lord Wharncliffe, dont nous avons annoncé la mort. — Lord Haddington est nommé lord du sceau privé en remplacement du duc de Buccleugh, — et lord Ellenborough est nommé premier lord de l'amirauté, en remplacement de lord Haddington.

Chine. — Les nouvelles de la Chine vont jusqu'au 31 octobre. Un incendie violent a éclaté à Canton, près du nouveau consulat anglais; des secours ont été portés immédiatement. L'autorité a pris toutes les mesures de précaution nécessaires pour que la populace ne se livrât pas au pillage des comptoirs étrangers : des détachements de troupes sous les ordres d'un mandarin ont protégé les comptoirs. — Les consuls d'Angleterre et d'Amérique à Canton négocient avec les autorités pour le retrait des restrictions qui pèsent sur les étrangers. Jusqu'ici ceux-ci n'ont pas la permission de circuler dans Canton. Les mêmes restrictions qui existaient il y a deux siècles sont toujours en vigueur, ce qui tend à dégrader les étrangers aux yeux de la population chinoise. On croit que Chusan ne sera pas évacué avant que l'on n'ait obtenu la révocation des anciennes défenses. C'est probablement avec le fameux commissaire chinois Ki-Ying que cette affaire devra être négociée.

Naufrage du Papin. — Le gouvernement a reçu la cruelle nouvelle de la perte du bateau à vapeur *le Papin* et de la moitié du personnel embarqué sur ce navire. Voici les détails parvenus sur ce douloureux événement :

Partie de Cadix le 5 décembre, à deux heures après midi, la corvette à vapeur *le Papin*, destinée pour le Sénégal, avait fait route jusqu'au moment de son échouage S.-O. demi O. La mer avait été belle pendant les journées des 5 et 6, et ce n'est que dans la nuit suivante que le vent, pensant à l'ouest, fut d'une force et d'une violence extrêmes. Le samedi 6, à onze heures et demie du soir, le navire fit côte à neuf milles au nord de Mazagan, sur un fond de sable, à deux ou trois encâblures au plus de terre.

Le commandement de machine en arrière ne put être exécuté, les aubes étant déjà ensablées; cependant le navire résista pendant trois heures aux violentes secousses que lui imprimait une mer excessivement grosse. — A quatre heures du matin, le 7, le navire était plein d'eau, son pont balayé par la mer. — A cinq heures, la cheminée tombait et écrasait plusieurs personnes dans sa chute — A cinq heures et demie, M. Marey-Monge, consul de France à Mogador, qui se trouvait à l'extrême arrière du navire, fut lancé par une lame dans la cale, et y périt. M. Dieul, lieutenant de vaisseau second, éprouvait, quelques instants après, le même sort.

Plusieurs personnes s'élancèrent alors à la mer pour saisir les débris des embarcations dont le navire était entouré, ou tenter de se sauver à la nage. La plupart périrent. Ce ne fut qu'après des efforts désespérés que quelques-unes parvinrent à Azimour, village situé à trois milles au nord du lieu où *le Papin* avait fait côte. Celles-ci trouvèrent, sur la plage, des Marocains qui vinrent avec empressement à leur aide. L'un d'eux donna son burnous à M. Du Bourdieu, commissaire ordonnateur à Gorée, passager sur *le Papin*; et des chameaux chargés de broussailles étant arrivés là, les Arabes allumèrent, avec des marques de vive sympathie, un grand feu pour réchauffer les naufragés.

A onze heures du matin, les personnes qui avaient réussi à se sauver à terre n'étaient qu'au nombre de trente. Le grand mât du navire, qui jusque-là avait résisté, bien que *le Papin* fût coupé en deux, à l'arrière des tambours, s'abattit en écrasant dans sa chute une trentaine de personnes.

Inspirés par un généreux dévouement, les sieurs Douesnard, second maître canonnier; Miraleau, second maître de manœuvre; Desforges et Natalni, matelots, et Royol, voltigeur au 3e régiment de marine, tous déjà parvenus à terre, amènerent, avec l'autorisation de M. Du Bourdieu, la baleinière jetée à la côte, pour tenter de sauver les personnes encore vivantes sur le navire. Ils franchirent avec cette embarcation les deux premiers brisants; mais, au troisième, ils furent chavirés et jetés à la côte, où ils revinrent heureusement.

Cependant M. Redman, agent consulaire d'Angleterre à Mazagan et le nôtre, parti le matin même pour Rabat, avait appris qu'un navire français s'était jeté à la côte. Il rebroussa aussitôt chemin, et arriva sur le lieu du sinistre.

Après avoir pourvu avec la plus grande sollicitude aux premiers besoins des naufragés réunis à terre, M. Redman usa de son influence pour engager les Arabes à se rendre à bord et à amener les malheureux qui s'y trouvaient. Les Arabes ont montré dans cette déplorable circonstance autant de courage que d'humanité. En moins de deux heures ils ont ramené 44 personnes à terre, les portant sur leurs épaules, et nageant par une tempête encore affreuse.

Après s'être assuré, par trois envoyés différents, qu'il n'y avait plus une seule personne vivante à bord du *Papin*, et après avoir fait donner la sépulture à huit corps arrivés à terre, M. Redman conduisit tous les naufragés à Mazagan, où les soins les plus empressés, les plus attentifs leur furent prodigués, tant par lui que par ses trois frères.

Les lettres reçues aujourd'hui de Mazagan ne tarissent pas sur les éloges que mérite l'admirable conduite de M. Redman. 44 personnes restées sur le navire lui doivent certainement la vie, et celles même qui étaient parvenues à terre lui ont dû également leur salut, dans l'état de souffrance et de dénûment où il les a trouvées.

Lorsque la nouvelle de l'échouage du *Papin* est parvenue à Gibraltar, sir Frédérick Nickolson, commandant des forces navales britanniques, s'est empressé d'écrire à notre consul pour lui offrir d'envoyer sur les lieux le navire à vapeur anglais le *Flamer*, porter les secours nécessaires. Le *Flamer* est en effet parti aussitôt pour Mazagan. Le vaisseau du roi l'*Espadon* a dû également partir le 20 de Cadix, pour s'y rendre.

M. Redman a établi une garde de trente hommes pour veiller, autant que possible, au sauvetage d'une partie du matériel.

M. Marey-Monge, consul à Mogador; M. Fleuriot de Langle, commandant du navire; tout l'état-major du bâtiment, à l'exception de M. de Saint-Pierre, volontaire, ont péri avec à peu près la moitié de l'équipage : en tout, 75 morts.

76 personnes ont été sauvées.

Nécrologie. — Un artiste que son talent et la plupart des sujets qu'il a traités ont rendu populaire, Charlet, a succombé cette semaine à une maladie cruelle qui l'a enlevé dans un âge peu avancé encore. *L'Illustration* a déjà donné le portrait de ce Béranger de la lithographie, n° 55, p. 4 du t. III de la collection. — M. Mennechet, ancien lecteur de Charles X, auteur de deux comédies représentées au Théâtre-Français et d'un recueil de contes en vers, vient de mourir à cinquante et un ans.—La Prusse et la science archéologique ont perdu M. Dorow qui a fondé le célèbre musée d'antiquités germaniques de Bonn. Il était auteur de nombreux ouvrages en allemand, en français et en italien. Celui de tous qui a obtenu le plus de succès est son *Voyage archéologique dans l'ancienne Étrurie*, publié à Paris en 1829. M. Guillaume Dorow est mort à Halle dans sa cinquante-sixième année.

Courrier de Paris.

Salut à la nouvelle année! 1845 a vécu, et 1846 vient le remplacer. A nos abonnés et à nos lecteurs tous nos souhaits et tous nos vœux; mais auront-ils le loisir de les recevoir et de leur faire accueil? Tant d'occupations les appellent au dehors, et de si pressants devoirs les sollicitent! Le jour de l'an a versé sur Paris et le monde entier sa corbeille de fleurs, il a égrené sur notre ville les plus belles perles de son collier; l'allégresse est peinte sur tous les visages, et la joie éclate dans tous les yeux. A l'aspect de cette jubilation universelle, qui est-ce qui dirait cependant que le jour de l'an rentre dans la série de plaisirs classés, des bonheurs et des émotions à échéance fixe. Ah! notre jour de l'an a beau être emphatique comme une solennité, il n'en est pas moins doué d'un certain charme qui tient de l'imprévu et de l'extraordinaire. Il est complimenteur, il est solliciteur, il est indiscret, exigeant, importun même; mais c'est le jour de l'an, qu'avez-vous à dire?

Ruche d'abeilles ou nid de fourmis, aujourd'hui 1er janvier, voilà toute notre population dehors. Ce jour-là le plus grand spectacle de Paris, c'est Paris qui se le donne à soi-même. Dans les rues, sur les boulevards, aux issues de tous les passages, aux vitres de tous les magasins, quelle folle végétation de têtes humaines! la foule s'échelonne en couches épaisses; on se cogne, on se culbute, il faut s'abandonner aux flots de cet océan de terre ferme; fourmillement pacifique, bien que très-affairé; promenade obligatoire et agréable, bien qu'un peu gênante pour tous ces allants et venants qui dans ce bienheureux jour ont à mettre toute leur affection en pantomime.

Et les boutiques, quel étincelant fouillis! ne me parlez pas des merveilles orientales, des palais féériques, des mines de Golconde, des villes peintes comme Canton ou Nankin, des cités-mascarades comme Venise et Naples; ne me parlez pas des fantaisies les plus rayonnantes et des inventions les moins vraisemblables; chacune des mille et une niches marchandes et dorées de notre capitale réalise à sa manière toutes les splendeurs que l'imagination la plus capricieuse a pu rêver. L'or, les pierreries, les brillants tissus, les bois précieux, les métaux resplendissants, les étoffes tissées par des fées invisibles, les diableries les plus audacieuses, les chinoiseries inexplicables, toutes les magnificences de l'esprit, toutes les délicatesses de l'exécution, accourez, Paris, la ville des caprices et des raffinements enchantés, va vous les offrir : ce sont là les perles de son écrin, n'ai-je pas déjà eu l'honneur de vous le dire?

Il est vrai que, pour la distribution de ses étrennes, Paris a mis à contribution les autres villes du royaume, et qu'il a été chercher jusque dans les régions les plus reculées la source de ses produits; mais cette grâce et cette belle façon, cette mise en œuvre et cette mise en scène, à quel malin génie l'attribuer, sinon au génie parisien? car, il n'y a que Paris pour donner au monde entier de belles étrennes; et à vrai dire si Paris est si beau, si orné et si magnifique au moment où je vous parle, c'est parce que la grande cité étale aux yeux de ses enfants ravis les merveilles qu'elle dispersera demain aux quatre coins du monde.

Laissons là ce ton légèrement dithyrambique, et parlons joujoux et bonbons, la circonstance l'exige. Le jour de l'an emploie volontiers et utilise au profit de ses favoris les inventions que lui transmet l'année qui finit : en sa qualité de légataire unique et universel, il accepte et prend de l'héritage tout ce qui peut donner à sa personne une grâce de plus et ajouter à l'éclat de son nom et de ses œuvres.

Il y a des fantaisies déjà passées qu'il ravive et illustre, et des personnages presque oubliés qu'il adopte et patronise. Il a baptisé du nom de Tom-Pouce tous ses magots lilliputiens, et décoré d'appellations iowayes et ojibewayes ses jeux de patience et ses jeux d'oie. Dans son vocabulaire, Nabuchodonosor et Estrella sont des boîtes à musique-pont-neuf! il y a aussi Polichinelle-Pritchard, et des bonbons-attrape qui ont la dimension de locomotives.

Voici que par la même occasion, Asmodée a touché de sa malicieuse baguette certains produits cristallisés, et leur impose les transformations les plus inattendues et les plus étranges. A côté de ces continents de sucre candi, de ces mers d'odorantes gelées et de ces archipels en chocolat qu'étalent les magasins de confiseurs, vous signalerez quelques-unes de ces jongleries parfumées qui veulent être croquées sous la forme et l'image reconnaissable et sensible d'une illustration vivante. O Cicéron de la tribune, Atlas de la politique, colonnes du théâtre, piliers de la Bourse et de la finance, soleils de la littérature et des arts, n'enviez plus le sort de vos rivaux coulés en bronze et en marbre. Ainsi, ce député-ministre? pâte de jujube. — Ce poëte illustre? crème fouettée.—Cette Lucrèce de coulisse? pistache. — Ce général fameux? pain d'épice.— Et ce banquier soumissionnaire? marron glacé.

Et ce ne sont pas seulement les confiseurs qui prodiguent leurs bonbons; les bimbelotiers, leurs amusantes mécaniques, et les joailliers, leur quincaillerie resplendissante. Il y a des fragilités plus solides; passons vite et à la hâte devant toutes ces trouvailles de la mode que la mode oubliera demain : coffrets sculptés, nécessaires inutiles, tissus brodés, services armoriés, tête à tête séduisants, vide-poches tentateurs; détournons nos yeux des reflets du velours et de l'éclat bariolé de la soie; il ne faut pas que les galons et les oripeaux, les vieux Japon et les vieux Sèvres nous fassent oublier trop longtemps les œuvres plus durables et plus sérieuses. *Utile dulci*. L'utilité aussi a ses douceurs et ses splendeurs, et il faut bien parler des livres, ces amis et compagnons de tous les âges et, quoi qu'on en dise, les véritables enchanteurs de la vie, quand ils enchantent. La toilette sied aux plus beaux génies. Voyez la galerie de *l'Illustration*; admirable musée bibliographique du aux soins et au goût éclairé de MM. Dubochet et Lechevalier. Grâce à ces intelligents éditeurs, les plus grands et les plus charmants esprits de notre littérature ont trouvé leur palais d'Armide, palais de vélin et de moire, dentelé d'or, enjolivé d'arabesques, semé de magnifiques vignettes.

Une autre surprise du jour et du moment, c'est le keepsaeke et l'album, espèce de moyenne proportionnelle entre le livre et le joujou. Les keepsaeke pleuvent cette année, et les album pullulent: la surprise n'en est que plus grande et plus agréable. Notre prédécesseur, cette plume fine et brillante, que nous remplaçons si mal, s'est fait quelque part le physiologiste de l'album et du keepsaeke. Il ne voit rien de préférable au keepsaeke, si ce n'est l'album. En effet de tous les meubles du salon, voilà sans contredit le plus nécessaire à l'heure qu'il est. En janvier l'*album* ou le *keepsaeke*, négligemment abandonnés sur le marbre de la cheminée ou sur la table de palissandre, obtiennent beaucoup de succès; on a vu des *albums* et même des *keepsaekes* remplacer avantageusement la maîtresse de maison absente, et recevoir les visiteurs. Combien d'incartades que l'album a préventives, et que de sottises dissimulées à l'aide du keepsaeke! que de conversations soutenues ou ranimées et de fâcheux éconduits! Cependant, il y a des albums (il y en a même beaucoup) qui ne se recommandent pas seulement par ces mérites négatifs, et qui brillent par leur propre vertu et un charme tout particulier. Dans le nombre comment ne pas distinguer tout d'abord l'album de Bérat? On sait que M. Bérat est tout à la fois poëte et compositeur; il écrit de la même plume la rime et la note et les fait s'entrebecqueter dans son album. *La Couronne de lilas*, *ma Prison*, *les Discours inutiles*; préparez-vous à chanter ces nouvelles romances de Bérat et à les fêter comme toutes les mélodies passées et présentes de l'auteur de *ma Normandie*.

Un jeune compositeur, M. Paul Henrion, marche et s'avance sur les traces de Bérat; M. Henrion se contente de chanter et ne rime pas. Dimanche dernier, une société choisie s'était réunie dans les salons de Herz pour entendre ces nouveaux chants; mesdames Sabatier et d'Hennin, MM. Chaudesaigues et Lefort étaient les interprètes, et il n'y a eu qu'une voix pour louer et pour crier *bis*. Les mélodies sont charmantes, et les cantatrices ont été dignes des mélodies. Quand donc entendrons-nous aussi les gracieux chants de l'album de Masini? Mais Masini se dérobe aux ovations du concert public; il sait que la popularité lui est acquise, et cela lui suffit. Un juge plus compétent qu'un *courrier* vous entretiendra ailleurs du nocturne et de la romance, et s'apprête à passer une revue générale des *albums*: mais en attendant, notre *courrier*, usant du privilége du jour, a voulu glisser sa carte de visite chez ces gracieux compositeurs; une dernière carte lui reste, et il la dépose chez madame Victoria Arago, dont l'*album* mérite une appréciation particulière, et qui l'aura.

Et Félicien David! nous ne l'oublions pas, il y aurait trop d'injustice. Accoutumé aux grandes œuvres lyriques et aux succès européens, Félicien David n'a pas dédaigné la romance et l'applaudissement sans gêne et sans façon du boudoir et du coin du feu. Au milieu de ces senteurs d'aubépine et de lilas, Félicien David nous souffle le parfum des roses orientales et nous envoie des bouffées d'oranger et d'aloès. — *Sultan Mahmoud*, — *les Souhaits de la jeune Turque*, — *la Tristesse de l'Odalisque*, autant de petits chefs-d'œuvre qui courent déjà sur tous les pianos et qui ne déparent pas *la Walse des astres* et *les Hirondelles*.

Quand l'*album* triomphe, le concert est bien près de sa vogue, ce sont des frères inséparables. En effet, au premier soupçon d'album, voilà les violons qui grincent, la flûte qui roucoule, et le basson qui ronfle. A la fin de décembre principalement, le concert commence à laisser tomber la neige de ses billets blancs, satinés, diaprés. En général, rien n'est plus prodigue qu'un virtuose, et le ténor est infatigable. Mais qui donc se plairait à chanter, si ce n'est le rossignol? Le concert n'étant encore qu'à son ouverture et à ses préludes, nous vous dirons une autre fois le nom de tous ces rossignols; gare les moineaux!

Il est rare que l'année s'en aille et finisse sans voir disparaître avec elle quelque célébrité. Les lettres et la société ont perdu cette semaine M. Mennechet; un écrivain qui s'était fait homme du monde, vrai moyen d'embaumer son esprit et de le conserver jeune et charmant le plus longtemps possible. Aussi, quoi qu'en puisse dire son extrait de naissance, M. Mennechet est-il mort très-jeune encore. Il avait obtenu des succès littéraires et des succès à la scène, mais sa véritable vocation l'appelait ailleurs; il est permis de le dire, sans s'éloigner du respect dû à une tombe fermée d'hier.

Vous savez qu'il y a un monde, et un très-beau monde, pour lequel les bals et les concerts pâlissent devant une soirée dramatique, et ces mots : *on dansera*, *on fera de la musique* n'ont point pour lui l'attrait de cette simple invitation : *on jouera des proverbes ou un vaudeville de M. Scribe*. Que de concurrence et d'émulation en haut lieu pour obtenir et se procurer un de ces billets de spectacle; il est vrai que le plus beau monde a toujours eu du faible pour les spectacles *gratis*. Eh bien! sur ces théâtres improvisés, M. Mennechet était seigneur et maître. Les plus aimables et les plus belles se disputaient sa personne et son suffrage; les personnages les plus considérés et les plus considérables déployaient toute leur diplomatie pour conquérir ce parfait modèle du comédien amateur et cet *impressario* de salon; car la vocation de M. Mennechet était double, et s'il jouait la comédie à merveille, il s'entendait encore mieux à diriger un troupeau dramatique, à discipliner les am ur-propres de tous ces Colin ou Lubin de circonstance et de toutes ces bergères par occasion, à régulariser leur jeu et leur costume. On cite une foule d'éducations qui lui font honneur; il a fait cesser nombre de noviciats dramatiques et préparé bien des comédiens pour une autre scène et pour un plus vaste théâtre.

M. Mennechet était l'homme de nos jours qui avait le mieux vu derrière la toile et dans les coulisses; la comédie de salon n'avait guère de secrets pour lui, il en possédait le démêlé et toutes les finesses, il en connaissait tous les personnages, depuis les premiers rôles jusqu'aux comparses. Aussi, quoique très-aimé en sa qualité d'homme aimable et bon, quelques-uns le redoutaient presque comme une puissance. Ancien lecteur du roi Charles X, il avait été admis, dit-on, dans l'intimité d'augustes confidences; et dans ce sanhedrin royal il avait pu connaître le tarif de certaines consciences et en rapporter la clef de bien des cœurs. Mais la discrétion de M. Mennechet égalait sa probité; et en même temps, l'heureux caractère! quelle douce malice et quelle facile gaieté! Un sage dans le boudoir, un philosophe dans le monde, vous voyez bien que c'était là tout à fait et sur tous les points un homme d'esprit.

Nous arrivons au bout de notre course et de l'espace qui nous est réservé; cependant que de choses n'aurions-nous pas à vous dire encore? Vous savez qu'on n'est jamais plus en veine de confidences qu'au moment même de se quitter. Telle conversation dont le fil s'est brisé au salon est reprise dans l'antichambre et se continue jusqu'à la rampe de l'escalier; certains causeurs n'en finissent jamais. Je sais un philosophe éloquent qui, après avoir congédié un de mes amis, le reconduisit tête nue jusqu'à la loge du concierge, et l'y retint une bonne heure par les boutons de son habit autant que par le charme de sa conversation; le philosophe y gagna un rhume, et mon ami y perdit tous ses boutons; au coin du feu et commodément assis, ils ne s'étaient pas même souhaité le bonjour, et, le seuil franchi, ils ne pouvaient se résoudre à un adieu. J'ai bien l'air de devoir traiter mon aimable lecteur ou lectrice ainsi que ce philosophe traitait cet ami. Si je n'ai pas les mêmes dédommagements à lui offrir, il peut du moins me tourner le dos et les talons, sans danger pour sa toilette et sa santé. Un philosophe parle philosophie, c'est peu récréatif; au dernier relais où il se voit arrivé, notre *courrier* est dans la nécessité de vous parler *théâtres*; et j'ai bien peur qu'à son tour le sujet ne vous semble pas des plus réjouissants: le *théâtre!* et que peut-il avoir offert de nouveau cette semaine? ordinairement, entre *Noël* et les *Rois*, le théâtre ferme son robinet et ses écluses; ses fournisseurs habituels et patentés reprennent haleine, et il laisse souffler un peu son soufleur et ses comédiens. Cette tolérance et cette humanité ne sont pas à l'usage de M. le directeur du Gymnase, et il vient de couronner son année dramatique par la création et mise au monde de deux vaudevilles. L'un de ces vaudevilles a réussi, et le public l'a accueilli comme un cadeau d'étrennes. Le don vient de M. Scribe, qui est toujours la main heureuse dans le choix de ces sortes de bonbons dramatiques. C'est un succès qui mérite d'être illustré par *l'Illustration*, avec la plume, le crayon et le burin. Ajournons donc, jusqu'à samedi prochain, ce triple compte rendu. Quant à l'autre vaudeville, nous le traiterons avec moins d'égards, et n'y ferons pas tant de façon. *Le Marchand de marrons* est M. Achard, un vertueux rôtisseur qui mériterait de figurer dans un mélodrame sous les traits de Marty ou de Moëssard. Un certain bonhomme, M. Duguignon, nom sinistre et prédestiné, a perdu sa fortune, et le même drôle qui s'en est emparé médite un rapt, celui de mademoiselle Duguignon. Tout en faisant rôtir ses marrons, Achard a l'œil sur le larron, et l'innocence est sauvée; n'est-ce pas très-ingénieux? marrons rôtis, marrons flambés!

Les Variétés ont donné une représentation extraordinaire avec ce détail piquant d'une danseuse qui babille, d'une sylphide qui chante, d'une sultane d'opéra devenue Ninette de vaudeville. Mademoiselle Delphine Marquet s'est tirée à merveille de ce nouveau pas qu'elle hasardait; il n'est guère possible d'avoir plus de finesse et d'élégance, de jeter le mot avec plus de grâce et d'arriver jusqu'à la fin d'un couplet avec plus d'aisance et d'entrain. Le public, qui applaudit volontiers à tous les jolis caprices et aux tentatives heureuses, ne pouvait manquer de jeter son bouquet à la *Fenella* de la salle Lepelletier. Nous comptons une comédienne de plus, à la bonne heure! Mais si nous allions perdre une charmante danseuse?

Telle est la légère et très-superficielle ébauche des distractions et du plaisir que les Parisiens ont pu goûter pendant la dernière semaine de 1845; il n'y a guère lieu de crier au miracle, et il est évident que le jour de l'an n'a pas procuré encore aux Parisiens leur plus amusant joujou; cherchez bien, qui sait? Ce joujou peut-être est déjà en exhibition, et à votre portée.— Je vous entends : Oh! quelle irrévérence, un diplomate, un envoyé, joujou? — Dam! un Marocain ressemble tant à un Chinois. Quand M. le duc de Glucksberg (c'est le nom allemand de M. Decazes fils) arriva à Tanger, on dit que toute la population s'en amusa et en fit son joujou. Ben-Mohammed-el-Achach et Glucksberg, où est la différence?

En attendant, et pour premier intermède, *le Moniteur* vient d'ouvrir sa grande bouche, et s'apprête à lâcher des flots d'éloquence; à défaut de distractions plus piquantes, les plaisirs constitutionnels ne nous manqueront pas.

Costume des femmes algériennes.

Le séjour à Paris des danseuses mauresques a offert à la curiosité parisienne un échantillon des plaisirs et des spectacles algériens. Nous avons pensé que la description des modes adoptées par les femmes des différentes races indigè-

(Femmes mauresques en négligé.)

nes qui peuplent l'Algérie ne serait pas sans intérêt pour les lectrices de *l'Illustration*, et nous plaçons ici sous leurs yeux les différents objets dont se compose la toilette d'une femme algérienne.

Les *Mauresques* ont, dans l'intérieur de leurs maisons, deux espèces de costumes, le négligé et le paré.

Le premier, qu'elles portent pour vaquer à leurs occupations habituelles, est, chez les femmes du commun, d'une extrême simplicité : il se compose d'une chemise d'étoffe transparente, dont les manches courtes laissent les bras nus; d'un petit caleçon fixé à la ceinture et d'un foulard ou fichu de couleur attaché par derrière et ouvert par devant. Leurs jambes et leurs pieds restent nus. Elles passent ainsi des journées entières et montent même le soir sur les terrasses des maisons.

Les femmes riches, celles mêmes de la classe moyenne, ont un négligé d'une recherche plus compliquée. Jamais elles n'ont la tête nue. Les jeunes filles se coiffent avec une petite calotte en velours (*chachia*), qui couvre seulement le sommet de la tête et s'attache sous le menton par une bride fort étroite. Cette calotte est souvent parsemée de sequins percés et fixés en cercles concentriques. Les cheveux pendent par derrière de toute leur longueur, tressés en nattes ou serrés dans un ruban dont les deux bouts arrivent jusqu'au-dessous du jarret. Les jeunes femmes se coiffent aussi de la

(Coiffures de femmes, avec le m'hermah et le ksiba : espèce de petit cône en carton ou en velours sur lequel s'enroule la coiffure supérieure.— Coiffure de jeunes filles, avec la petite chachia : calotte rouge en velours.)

calotte ou petite chachia rouge de Tunis, mais seulement comme de support à un échafaudage de mouchoirs. Un foulard (*m'hermah*), presque toujours noir et rouge, est placé fort en arrière sur la tête, de manière à laisser complètement découverte toute la partie antérieure et supérieure : on le noue à la nuque, et les bouts réunis tombent sur les épaules. Par-dessus le premier foulard les jeunes femmes en mettent un second (*ksiba*) qui s'applique un peu au-dessus des sourcils et s'attache sur le sommet de la tête.

Les femmes très-avancées en âge conservent, même dans l'intérieur des maisons, un sarma, espèce de tiare en or ou en argent travaillé à jour, qui rappelle assez bien le bonnet gigantesque de nos Cauchoises.

Un corsage étriqué en soie brochée d'or ou d'argent (*frimla*) comprime la gorge. Une riche et large ceinture en soie et or (*h'ezam*) couvre la partie inférieure de l'abdomen. Une longue pièce de soie à raies descend de la ceinture jusque sur les talons.

Le costume paré des Mauresques dans l'intérieur de leurs appartements est fort riche et fort élégant; avec celui-ci elles ne se montrent ni dans la rue, ni sur les terrasses. Sur une chemise bien blanche, fixée au poignet par des bracelets plus ou moins beaux (*mesaïs*), elles ont une veste à courtes manches toute brodée en or. Une culotte, qui descend un peu au-dessous du genou et laisse le mollet à nu, brodée comme la veste, vient passer dessous, un peu plus haut que les hanches, et une ceinture magnifique les arrête toutes les deux. Un grand châle de soie, passé par derrière et noué élégamment par devant, entoure le bas du corps, en laissant une des jambes à découvert. Les cheveux sont bien tressés, et le grand bonnet métallique (*sarma*) est orné de rubans et garni au bas de plusieurs rangs de perles qui forment une couronne. A l'extrémité postérieure du bonnet pend une queue en drap d'or, terminée par des franges qui descendent jusqu'à terre. Les oreilles portent des boucles en diamants, en or ou en argent et même en cuivre, suivant l'état de la fortune. Le cou

(Femme mauresque en toilette, avec éventail à miroir.)

est garni de colliers dont la richesse varie, en perles, en corail, la plupart en or, et, pour les femmes du commun, en verroterie. Enfin les pieds, bien blancs, se trouvent à peine maintenus dans de petits souliers de velours, brodés en or, et un gros anneau du même métal tombe sur le cou-de-pied. Cet anneau se nomme *r'dif* ou *khalkhal*, selon qu'il est massif ou creux. L'ensemble de ce costume est magnifique; les femmes mauresques, ainsi parées, sont vraiment éblouissantes.

Quand elles se sont baignées, ce qu'elles font toujours une ou deux fois par semaine, avant de se parer de leur grand costume, elles se teignent les ongles, le dessous des pieds et le dedans des mains avec du henné, les sourcils avec du noir, et on leur dessine une petite fleur bleue entre les deux yeux.

Les Mauresques vivent chez elles très-retirées, ne recevant que des femmes et sortant fort peu. Accroupies sur des nattes, couchées sur des tapis et des coussins, elles fument parfois à de longues pipes dont l'extrémité plonge dans des bouteilles dorées remplies d'eau.

Quand elles sortent, les Mauresques ne portent jamais de bas; elles mettent leurs larges pieds dans des souliers découverts fort mal faits. Elles ont un pantalon large de toile ou de calicot blanc, qui vient s'attacher en fronçant au-dessus de la cheville et qu'elles fixent à la ceinture au moyen d'un cordon à coulisse. Elles ont une chemise assez courte dont le bas entre dans le pantalon et qui leur couvre le haut du corps; par-dessus cette chemise elles passent une ou deux vestes assez semblables à celles des hommes. Elles couvrent le pantalon avec un foulard ou bien un fichu de coton de différentes couleurs, qu'elles attachent par devant et fixent autour de leur corps avec une ceinture. Leurs cheveux sont tressés ou fixés par un cordon autour de la tête. Un petit mouchoir blanc attaché par derrière leur cache toute la figure jusqu'aux yeux. Ainsi accoutrées, elles jettent par-dessus tous leurs habits une tunique en gaze de laine blanche qui leur couvre le dessus de la tête, puis une espèce de manteau également en laine blanche ou en coton de différentes couleurs qui leur passe également par-dessus la tête, en faisant des plis très-artistement disposés, et dans lequel elles s'enveloppent en se cachant les mains.

Les femmes mauresques, plus blanches pour la plupart et aussi belles que les Espagnoles, sont toujours vêtues de

(Femmes mauresques, hors du logis.)

blanc; enveloppées exactement de la tête aux pieds, elles ressemblent à des fantômes, et non contentes d'être ainsi empaquetées jusqu'à cacher leurs bras et leurs mains, une mousseline légère masque encore leur nez et leur bouche. Un long voile vient par-dessus tout cela tomber depuis le bas du front jusqu'au genou, si bien que de toute leur personne on ne voit à peine que les deux yeux qui paraissent toujours noirs et brillants à cause de la blancheur du costume. Les filles de Blidah sont encore plus rigides observatrices de leur loi sur la pudeur : elles ne risquent qu'un œil, lorsqu'elles paraissent en public.

Le costume des femmes *arabes* se compose d'une chemise de laine blanche fort large, à manches courtes, et liée avec une corde au milieu du corps. Elles portent les cheveux longs, flottant sur leurs épaules ou attachés avec un mouchoir et quelquefois avec une corde. Comme les hommes, elles s'enveloppent les pieds avec des morceaux de peaux de vache ou de bœuf dont elles mettent le poil en dehors et qu'elles lacent sur le pied et autour de la jambe avec une corde d'écorce d'arbre; mais la plupart du temps elles marchent pieds nus. Elles ne se couvrent le visage avec un voile blanc ou un morceau de laine jeté sur la tête que lorsqu'elles font des courses un peu longues ou qu'elles vont en voyage avec leurs maris; mais quand elles restent dans le douar, elles ont toujours le visage découvert et ne craignent pas de paraître ainsi

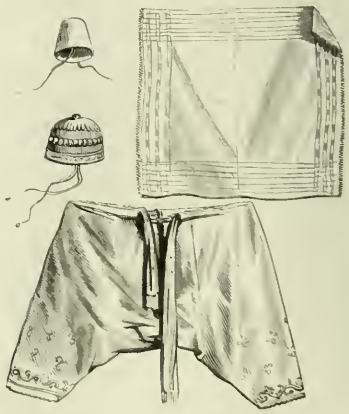

(Chachia : bonnet avec ornements circulaires. — Fouta, ou mah'rama : mouchoir ou foulard dont les Mauresques s'enveloppent la tête par-dessus le m'hermah et le ksiba. — Culotte ou caleçon.)

en public. L'usage de se tatouer les membres et la poitrine et de se dessiner des fleurs sur la figure existe chez les femmes arabes comme chez les femmes kabiles. Elles se teignent aussi les ongles, le dedans des mains et le dessous des pieds en rouge avec du henné. Elles aiment beaucoup les bijoux, et celles qui ne peuvent point en avoir de fins en portent de

faux : on en voit avec des bracelets, des boucles d'oreilles en cuivre et en fer, des colliers en noyaux de dattes et en bois de différentes couleurs.

Les femmes arabes ne se montrent dans la ville d'Alger qu'aux marchés et dans les bazars. Leur beauté et leur propreté n'ont rien de séduisant. Leur accoutrement est à l'avenant de celui des hommes, et il arrive plus d'une fois de confondre à la première vue l'un ou l'autre sexe.

Le vêtement des femmes *kabiles* diffère peu de celui des hommes. Il ne consiste guère qu'en une tunique ou jaquette; seulement la jaquette est un peu plus longue, un peu plus fermée sur la poitrine. Elles ne portent pas de bernous et se jettent le haïk sur la tête, sans l'attacher. Elles ne se voilent pas comme les Mauresques et les Arabes. Elles marchent pieds nus, et leur allure, loin d'être timide, a quelque chose de hardi et de masculin. A leurs oreilles pendent de grands anneaux, quelquefois en or et en argent, mais plus souvent en cuivre et même en fer. Elles se font, sur toutes les parties du corps, et particulièrement sur les jambes et sur les bras, des dessins de différentes couleurs et d'un régularité parfaite.

Le costume des femmes *juives*, réduit à sa plus simple expression, se compose d'une robe de laine noire ou bleue,

(Frimla : petit corsage en soie brochée d'or, sans manches, espèce de corset avec épaulettes destiné à soutenir le sein. — Chemise. — Mesaïs : bracelet, cercle d'or entourant les bras. — R'dif ou khalkhal : anneau du pied.)

très-large, à manches courtes, et descendant jusqu'à terre; sous cette robe, elles ont une chemise blanche et un caleçon qui leur vient aux genoux, et qu'à l'aide d'une coulisse elles attachent au-dessus des hanches. Sans porter de bas, elles ne marchent pas pieds nus, et leurs orteils sont cachés dans de petites sandales en cuir ou en maroquin, qui n'ont point de quartier derrière le talon : aussi sont-elles obligés de les traîner en marchant, parce qu'elles les perdraient, si elles essayaient de les soulever. Toutes les juives portent les che-

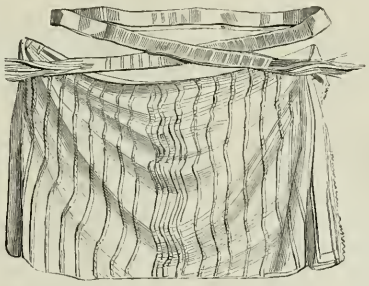

(H'zam : ceinture. — Fouta : mouchoir.)

veux aussi longs qu'elles peuvent les avoir. Souvent elles mettent par-dessus le *sarma* des Mauresques. Elles ont le visage découvert; seulement à la promenade ou dans la rue, elles jettent sur leurs épaules, et par-dessus le sarma, une gaze de laine blanche, la relevant avec coquetterie de la main gauche pour se cacher la moitié du visage, et laissant à découvert une partie du nez et les yeux qu'elles savent faire jouer avec un art tout particulier.

Quel que soit leur rang, les filles et les femmes juives affichent un luxe tout oriental dans certaines fêtes consacrées par leur culte. Pas une qui n'ait sa robe de soie de couleur tranchante, avec des broderies d'or ou d'argent, son collier de corail ou de perles, ses boucles d'oreilles de forme bizarre et de grandeur démesurée, les bras nus et les épaules recouvertes seulement d'une petite manchette de mousseline ou de gaze brodée. Leur coiffure est ordinairement un bonnet surmonté d'un mouchoir, orné de pièces d'or et d'argent, quelquefois d'une valeur considérable. Le plus ridicule de cet accoutrement, c'est que de jolies filles, au lieu de laisser flotter librement leurs cheveux d'ébène, ou de les tresser en longues nattes, comme les femmes de la Suisse, prennent la peine de les serrer comme une corde dans un lacet rouge, et les laissent pendre jusqu'à leurs talons d'une façon qui rappelle la queue d'un grenadier prussien, au temps du grand Frédéric.

Les vieilles femmes juives ne se montrent guère qu'en costume noir, et avec une coiffe de même couleur, renversée sur le derrière de la tête, composée de fils de laiton ou de filigranes d'argent, terminée en pointe et d'une longueur tellement hors de proportion, que quelques-unes de ces étranges coiffures sont de la même taille que celles qui les portent.

Les *Négresses* libres s'habillent comme les Mauresques, mais un grand nombre, surtout celles de la classe pauvre, conservent leur costume d'esclave : une chemise blanche à courtes manches, une culotte de toile brune, attachée par une coulisse à la ceinture, et une pièce de toile bleue, rayée de blanc, dans laquelle elles s'enveloppent, en se couvrant la tête, de manière à ne laisser voir que les yeux. Plusieurs se cachent le bas de la figure avec un petit mouchoir blanc; mais en général elles ne sont pas très-scrupuleuses sur ce point, et beaucoup se promènent dans les rues avec le visage tout à fait découvert.

Les Négresses aiment passionnément les bijoux : les femmes riches en ont de très-beaux. Elles aiment surtout beaucoup les bracelets et les boucles d'oreilles. Chez les femmes pauvres, ces objets sont en cuivre et même en fer. On en voit avec des chevilles de bois, des arêtes de poisson, des mèches de coton passées dans les trous de leurs oreilles. La plupart portent des colliers de verroterie ou même d'arêtes de poisson et de petits osselets; il faut être riche pour en avoir de corail. L'usage de se teindre les ongles, le dedans

(Melihat : tunique ouverte. — Baouaïeb : babouches et souliers. — Sarma : coiffure en forme de tiare ou de bonnet de Cauchoises, portée par les femmes mauresques avancées en âge et les juives mariées.)

des mains et le dessous des pieds se retrouve chez les femmes noires comme chez les blanches. Les négresses se baignent souvent et font un usage fréquent des essences de rose et de jasmin.

Poésies de M. Lafon-Labatut (1).

Insomnies et regrets, c'est ainsi que le nouveau poëte intitule ses vers; titre un peu sombre et lugubre et qui révèle tout de suite une inspiration élégiaque et mélancolique, au fond de laquelle nous allons voir sans doute trembler bien des larmes. La muse de M. Labatut, c'est le malheur; parmi les fleurs de son thyrse, il y a plus d'un cyprès. Pauvre jeune homme, hélas! quelle élégie que sa vie! où trouver plus d'infortune et de misère, où trouver aussi plus de constance et de résignation? Si la poésie n'est pas autre chose que de la souffrance chantée, assurément nous comptons un poëte de plus.

Il y a des biographies plus touchantes que les plus beaux vers, et avant de devenir intéressant par ses œuvres, le jeune Labatut devait l'être par sa vie. Fils unique d'un pauvre soldat, né au Bugue en Périgord, mais retiré en Sicile et qui s'y était marié, Joseph Labatut fut amené en France par son père à l'âge de six ans; dans la traversée, l'enfant avait perdu sa mère :

La peste, affreux corsaire élancé du détroit
A fait de Gibraltar un cimetière étroit;
Triomphant sur la ville prise,
Il arbore au sommet des clochers et du fort
Son pavillon funèbre, épouvantail du port
Que secoue une infecte brise.

Et le chant maternel qui m'endormait cessa,
Et la vague en courroux sur son sein me berça
Comme une marâtre qui gronde.
Ma mère! à chaque instant mes cris la demandaient
Et les pleurs de mon père à mes pleurs répondaient,
Et le vaisseau fuyait sur l'onde.

C'est ainsi et au milieu de ces orages de leur destinée qu'ils arrivèrent tous les deux à Paris et qu'un ami les recueillit. Grâce à sa généreuse intervention, Labatut et son fils purent revoir le Bugue, mais la famille avait disparu et, peu de temps après leur arrivée, le petit Joseph était doublement orphelin.

Si dans mes tristes ans, que le malheur compta,
Une aurore fleurie à mes yeux éclata;
Sous la nuit qui m'étouffe en ses ténèbres sombres,
Si quelque sylphe ami se joue entre les ombres,
Si quelque souvenir résonne dans mon cœur,
Doux comme un son perdu des séraphins du chœur,
C'est à toi, je l'avoue, ô chaste presbytère,
Que je dois ces parfums de joie et de mystère.

En effet le presbytère avait été le refuge de l'orphelin, un vieux curé lui avait donné asile; Joseph y trouva le pain du corps et aussi le pain de l'âme, comme dit l'Ecriture : le bon curé apprit à lire à l'enfant.

Je crois ouïr encor sa voix patriarcale
Me prêcher doucement une sainte morale;
Je crois le voir bénir, au nom de l'Eternel
Les paysans venus en un jour solennel,
Ces mâles laboureurs joignant leurs mains agrestes
Au milieu des enfants et des vierges modestes;
Attentif et muet, poétique témoin,
Grave avec mes dix ans, j'admire dans un coin,
Car c'est bien parmi vous, ô nature infinie,
Prés, montagnes, forêts, que souffle le génie.
Vous avez couronné mes jours adolescents
De crédules souhaits, de plaisirs innocents;
Là je sentis aussi la première étincelle
D'une franche amitié qui me reste fidèle.
A l'angle de ma porte un ami vient parfois,
Déposer le bâton qu'il ravit à nos bois;
Sa parole m'apprend comme un journal rustique,
De nos bons villageois la naïve chronique,
L'hymen de quelque fille aux tournoyants fuseaux;
Nous parlons du grand lac, du ciel bleu dans les eaux;
Surtout l'aveugle Homère et ses grandes merveilles
De mon jeune repos faisaient d'ardentes veilles,
Hélas! quand j'ébauchais son image, comment
N'étais-je pas troublé d'un noir pressentiment?

Dans ces vers touchants, d'un tour heureux et d'une coupe facile, se trouve résumée la vie du jeune Labatut dans sa partie la moins amère et la plus souriante. Sous le toit de ce presbytère et aux côtés de ce digne pasteur, il est heureux autant qu'un orphelin peut l'être; il a des amis, des compagnons de jeux et d'études, il sait lire et il a lu Homère, quelle révélation!

Les tableaux de l'*Iliade* ouvrirent à ses yeux ravis un monde inconnu; Homère fut comme une étoile qui apparut dans le pâle firmament de l'enfant rêveur, mais hélas, il fallut bientôt fermer le livre, et l'étoile s'éclipsa bien vite pour lui! Joseph Labatut, arrivé à l'adolescence, avait revu Paris sous les auspices du même ami qui avait protégé son enfance; par ses soins Joseph, dont on admirait les dispositions précoces pour le dessin et la peinture, était passé de l'atelier de M. Sudre dans celui de notre célèbre peintre Gérard, lorsqu'après six mois de veilles ardentes et d'études passionnées, on lui vit un soir les yeux rouges et enflammés, une double taie obscurcissait sa vue; quelques jours se passent au milieu d'épouvantables tortures, et le jeune Labatut est aveugle.

(1) Un volume in-18, chez Furne et comp.

Ainsi s'accroît et s'étend le cercle de ses malheurs, et il se sent tombé dans un abîme dont il ne sortira plus.

Mon sang brûle ma veine... Ouvre-lui le passage,
Me répond mon sinistre ami.
Et le fer aiguise pour un paisible usage
Dans ma main crispée a frémi.
Oh! ma tête se perd! Néant, affreux problème!
Va, que le salpêtre, a-t-il dit,
Fasse éclater ton front comme un dernier blasphème
Contre les cieux qui t'ont maudit.

Tel est le blasphème plus ou moins éloquent, qui, dans tous les temps s'échappa du cœur des poëtes que le malheur avait frappés. Mais M. Joseph Labatut, qui sait opposer à la persistance de son infortune un courage énergique et résigné, ne demeure pas longtemps dans les limbes du désespoir, il s'en arrache bientôt, et en rapporte heureusement plus d'un chant consolé, plus d'un cri d'espoir et d'amour. Si le calme n'est pas encore complétement rendu à son âme, du moins son esprit semble-t-il s'apaiser et s'affermir; ce recueil en est une preuve. Pour que la douleur puisse se chanter elle-même, il faut qu'elle se possède, et toute douleur dont on est le maître est dans une heureuse voie d'apaisement et peut-être de guérison. Tel est aussi, ce nous semble, le sentiment de l'ami fidèle qui a voulu s'associer jusqu'à la fin à la destinée du jeune poëte en en retraçant les circonstances les plus touchantes. « Joseph Labatut, dit M. Pellissier, dans l'intéressante notice qui accompagne et inaugure ces poésies, chercha des soulagements à sa douleur dans l'expression animée de ses souvenirs d'enfance, de ses attachements, de ses sympathies et de sa reconnaissance. Il n'écrivait pas, il ne dictait pas, il composait dans le silence et se récitait ses vers à lui-même. Puis, lorsque le temps et de laborieuses méditations eurent calmé ses souffrances, l'esprit du poëte se plut à chercher une autre direction, et bien que ses compositions fussent encore colorées des teintes et des reflets de ses tristesses intérieures, elles devinrent plus idéales, ses cadres plus variés, il entra dans le domaine de l'imagination, et là il sut trouver l'oiseau inconnu, la cloche, les coquelicots. »

Elle se couronnait de frais coquelicots,
Dont un souffle emportait la feuille rouge et frêle;
Elle battait des mains, criait d'une voix grêle,
Pour éveiller les sourds échos.

C'était un de ces cœurs que peu de chose égaie,
Que peu de chose aussi conduit à soupirer;
Le tendre oiseau qui souffre et l'enfant qui bégaie,
Tout la faisait rire ou pleurer.

Que du coteau voisin, la flûte pastorale
Frappât ses sens, soudain la folle de ses doigts
Soulevant en deux pans sa robe virginale,
Dansait seule à l'ombre des bois.

Elle suit du regard l'image fugitive
Qu'un ruisseau diaphane ébauche dans les prés;
Et, le passant d'un saut, rattache à l'autre rive
Ses cheveux en flots égarés.

Elle aimait le grand air, le soleil et les neiges;
Mais quand la bise aux nuits gémissait en courroux,
Tremblante, elle écoutait parler des sortiléges
Qu'un vieux pâtre jetait aux loups.

Son avenir? C'était les plaisirs du dimanche.
Son passé? Les récits que sa mère contait.
Sa coiffure? Un chapeau de paille fine et blanche,
Et son ruban vert qui flottait.

Un jour, un cavalier, merveille citadine,
Egaré par l'orage en ces calmes déserts
Passa dans le vallon dont la vierge badine
Faisait son joyeux univers.

Elle vit l'étranger à peine une veillée,
Et sur son jeune front ses cheveux ondoyer,
Tandis que sa parure, encor toute mouillée,
Fumait au rayon du foyer.

Nous ne citerons plus rien, tout le volume y passerait. Ces fragments sont suffisants, croyons-nous, pour donner une idée du livre, et faire apprécier l'auteur et son talent. Quoique les pièces qui forment cet aimable ensemble ne soient pas précisément disposées dans un ordre logique, il est assez facile néanmoins de saisir le lien qui les unit et les enchaîne. Presque toujours, M. Labatut écrit ou chante sous une impression personnelle, celle de son malheur; l'uniformité est sensible, mais l'auteur la rachète et la sauve par la peinture des sentiments domestiques.

Ma personnalité remplissait la nature,

a dit Lamartine quelque part; et il ajoute :

Pardonnez-moi, mon Dieu; tout homme ainsi commence.

D'ailleurs, le nouveau poëte n'a pas que son âge et son inexpérience pour excuse; indépendamment de l'intérêt légitime qui s'attache à son malheur, il a des qualités assez rares pour lui attirer les sympathies des amis des lettres et les suffrages de la critique. Une inspiration sincère, la facilité du tour, parfois la justesse de ton, et assez souvent l'heureux choix des sentiments et des images, voilà des mérites qui pourraient racheter bien des imperfections. Comme il y a dans tout examen le chapitre des restrictions, et que la critique ne saurait aliéner ses droits, nous lui dirons, en obéissant à un sentiment d'estime qui nous est dicté par son talent même : Puisque l'élégie est le genre que votre vocation sollicite et que votre destinée vous a fait, étudiez-en les maîtres, et apprenez d'eux le secret de mettre la forme de la composition en harmonie avec le mouvement de la pensée; tâchez de concilier l'expression et l'émotion, c'est-à-dire d'acquérir la parfaite justesse de ton et de mesure, en attendant que l'âge, l'expérience et l'étude, qui mûriront vos qualités natives, vous communiquent la clarté, la force et l'élévation. Méfiez-vous des descriptions confuses, et n'évoquons jamais trop d'objets à la fois. L'entassement n'est pas la richesse, et il y a une certaine sobriété abondante qui fait le charme et la distinction de l'élégie. Quant au style, qui ne sait qu'il faut varier le rhythme sans le détruire, et assouplir son vers sans toutefois le désarticuler comme de la prose. N'oublions pas, enfin, que l'écueil du lyrisme, c'est la froideur et l'afféterie.

Au moment où la renommée s'apprête à répéter le nom de M. Labatut, il y aurait presque de la cruauté à multiplier nos observations, et tous ceux qui vont nous lire trouveront peut-être, excepté notre poëte lui-même, que nous en avons trop dit.

A force de courage, de patience, d'énergie et de résignation, M. Labatut est devenu un homme remarquable et remarqué, il a été l'artisan de son talent et le créateur de sa muse. Pourquoi l'avenir ne lui décernerait-il pas un jour la couronne de poëte, cette couronne que deux de ses compatriotes, Reboul et Jasmin, pauvres comme lui, et comme lui obscurs et *inappris*, ont conquise sous nos yeux? M. Joseph Labatut est aveugle et isolé, c'est vrai, et c'est triste. Mais Milton n'a-t-il pas dit que la cécité est la nourrice des grandes pensées, et, ce qui vaut mieux encore, le grand Milton l'a prouvé. « La solitude, s'écrie à son tour le pauvre et célèbre Cowley, c'est l'élément des bons esprits. » O jeune poëte! que ces illustres exemples vous consolent et vous encouragent.

Voilà qu'en terminant, nous apprenons que ces lignes fugitives seront illustrées du portrait de M. Joseph Labatut; profitons de la circonstance pour une dernière citation de son livre; elle ne saurait venir plus à propos :

Sous mes cheveux en deuil, mon front tout rembruni,
Ma bouche où le sourire en naissant s'évapore;
Mon œil triste et muet comme un miroir terni,
Vous empêchent de voir que je suis jeune encore.

Grands établissements industriels de la France (1).

VI.

FORGES ET FONDERIES DE L'AVEYRON.

(Decazeville.)

Nous avons, dans un précédent article, initié nos lecteurs aux principales opérations qui ont pour but de transformer le minerai en fonte et en fer; nous leur avons dit les mélanges qu'il était convenable de faire, pour obtenir les fers de qualités et de valeurs diverses. Aujourd'hui nous allons continuer le cours de notre promenade industrielle, en les faisant entrer avec nous dans les ateliers d'une des plus importantes usines de la France. Nous voulons parler des *forges et fonderies de l'Aveyron*, plus connues du public sous le titre de *forges de Decazeville*. Qu'il nous soit permis, avant toutes choses, de remercier publiquement le fondateur et directeur actuel de cette usine, M. Cabrol, dont la bienveillance a facilité à notre artiste, M. Eugène Forest, l'exécution des dessins qui ornent notre numéro d'aujourd'hui et qui a confié au rédacteur de cet article des notes tellement complètes, que son rôle se bornera souvent à celui de simple copiste.

Déjà nous avons eu occasion de dérouler aux yeux de nos lecteurs les avantages que retire l'espèce-humaine de l'emploi des deux agents les plus puissants de la création, le *fer* et le *feu*. En effet ces deux mots résument admirablement la puissance matérielle de l'homme : nous ne pouvons mieux faire que de transcrire ici le tableau animé qu'a tracé du rôle de ces deux agents dans le monde, le directeur actuel de Decazeville : Par le fer, dit-il, l'homme ouvre le sein de la terre qu'il force ainsi à recevoir et à féconder les précieux germes dont les fruits assurent sa subsistance : par le fer, il extrait et façonne la pierre avec laquelle il construit sa demeure; avec le fer, il abat l'arbre de la forêt, il le divise, il l'assemble pour former le toit qui le couvre; il lui donne les mille formes diverses des meubles qui contribuent à lui rendre la vie agréable et douce; par le fer, il file, il tisse, il façonne les étoffes dont il se revêt. — Ainsi, dans l'art qui nourrit l'homme, l'agriculture; dans celui qui le met à l'abri des intempéries, l'architecture; et dans ceux qui lui fournissent des vêtements, le fer est l'instrument principal, l'agent créateur par excellence, et il n'est pas une seule branche, pas même un seul détail de l'industrie humaine qui ne soit subordonné à son emploi direct ou indirect.

Pour qui n'a jamais songé à cet usage si universel, si indispensable du fer, c'est une étude vraiment curieuse que celle du rôle qu'il joue dans la production. Cette utilité générale, absolue, peut paraître paradoxale au premier abord; mais pour peu qu'on pénètre par la pensée dans les éléments de la production et que l'on examine ce que seraient sans l'auxiliaire du fer, la mécanique, la vapeur, la navigation, la guerre et par conséquent l'indépendance nationale, cette utilité devient évidente aux yeux les moins exercés à la pratique des arts.

Nous n'avons certes pas la pensée d'aborder ici l'analyse approfondie de l'usage du fer et du feu, dont les applications sont innombrables. Cependant au moment où l'on ne s'occupe que de ces voies de communication si rapides, entraînant le monde vers une immense révolution, favorable sans doute, mais dont on ne peut encore prévoir toutes les conséquences, lorsque tous les esprits sont tournés vers ces entreprises gigantesques qui impriment à l'époque actuelle un caractère de grandeur que la puissance humaine n'avait pas encore atteint, dans ce moment d'entraînement général dont les chemins de fer sont l'objet, pouvons-nous ne pas dire que le fer en est le corps, comme le feu en est l'âme.

Le fer et le feu marchent donc merveilleusement ensemble dans l'industrie humaine; ils s'y prêtent un mutuel secours, et l'on peut dire que les degrés d'application de ces deux puissants agents sont aussi les degrés thermométriques de la prospérité matérielle des peuples : c'est par eux, en effet, que l'Angleterre et après elle la France se sont élevées au sommet de l'échelle industrielle. Aussi la production du fer nous paraît-elle digne de l'intérêt général et d'autant plus digne que c'est dans les grandes usines à fer que l'on peut prendre la plus haute idée de la puissance mécanique développée par l'intelligence humaine.

Avant d'entrer dans les forges de Decazeville, disons un mot de la localité, de ce quelle était il y a quinze ans, et nous arriverons naturellement à dire ce qu'elle est devenue sous l'impulsion fécondante de l'industrie particulière. Nous empruntons sur son origine quelques lignes écrites par M. *Michel Chevalier*, lors de la visite qu'y a faite, en 1843, le duc de Montpensier.

Cette localité (je l'appellerais ville, si l'autorité municipale avait pris la peine d'y aligner les maisons et d'en faire des rues), cette localité qui compte 5,000 âmes, se réduisait, il y a vingt ans, à une simple *grange* qui donnait son nom à la vallée. La renommée disait pourtant qu'il existait par là des couches de houille d'une puissance inouie et dans le terrain houiller lui-même, tout comme sur les points les plus favorisés de l'Angleterre, des couches épaisses de mines de fer.

On montrait le Lot qui coule à deux pas comme une voie navigable facile à améliorer, qui devait porter sur le marché de Bordeaux et au loin les produits de l'usine à fer une fois établie. C'était un *Eldorado*, disait-on, qui attendait un conquérant. M. le duc Decazes, qui, dans son ambassade en Angleterre, avait vu les merveilles de la production du fer et en avait mesuré l'influence sur la prospérité publique, fit la conquête à beaux deniers comptants. Puis, invoquant le secours de la science et de l'industrie, il appela des ingénieurs et des mécaniciens fort judicieusement choisis et attira des ouvriers dans le pays. On se mit à l'œuvre, et il fut constaté que la déesse aux cent voix n'avait pas menti, ni même exagéré, quoiqu'elle en soit coutumière. Il existe ici en effet une couche de houille de 30 à 50 mètres d'épaisseur et quelquefois de 75; je ne crois pas qu'il y ait la pareille au monde. Les 115 couches du pays de Mons, toutes ensemble, présentent rarement une puissance supérieure sur un même point. A côté de cette couche extraordinaire, une autre de 20 mètres, a été découverte. Quant à celles de 1 mètre à 2 mètres, qu'on regarderait ailleurs comme une fortune, ici on s'y arrête à peine. Le minerai de fer, dit *des houilleres*, se présente auprès du charbon en couches de 1 mètre, 2 mètres et 4 mètres de puissance. D'autres minerais, le fer oligiste, le fer hydraté, le fer oolitique, se rencontrèrent bientôt au couchant et au levant, au nord et au midi. La castine est également sous la main. Des matières réfractaires, argiles et grès, pour la construction de l'intérieur des fourneaux s'offrirent dans le voisinage, à vil prix et en abondance. Les Chambres votèrent, à quelque temps de là, plusieurs millions pour l'amélioration du Lot. Tout semblait favoriser l'entreprise, et pourtant l'usine, construite avec le plus grand soin et sur un plan excellent, par un homme d'une capacité notoire, M. Cabrol, ne donna aucun profit pendant les quinze premières années. M. Cabrol, qui en a repris la direction en 1840, lui a donné une seconde vie, et depuis ce jour-là l'usine a toujours été en progrès. On va voir par quels immenses travaux il y est arrivé et quelle opiniâtreté de volonté il lui a fallu déployer pour faire prospérer une usine où jusque-là on n'avait encore éprouvé que de cruels mécomptes et des déceptions décourageantes, que de confiance et d'énergie il a dû inspirer à ses collaborateurs et à toute cette population menacée de perdre son pain!

Les forges de Decazeville sont adossées à un vaste plateau qui les domine et où s'opèrent les préparations préliminaires des matières premières, telles que la fabrication du coke, le grillage, le cassage, la trituration et le mélange des minerais. Pour amener la houille de la mine principale sur le plateau, d'où après l'avoir carbonisée, on la précipite dans les hauts fourneaux pour y être dévorée, il en coûtait, il y a cinq ans, 2 fr. 50 c. par tonne de mille kilogrammes : actuellement cette dépense est réduite à 60 centimes : de même le transport de l'un des minerais, celui de Combes, de 2 f. 25 c. est tombé à 15 centimes. Pour le minerai de Tramont, la réduction a été de 2 francs à 40 centimes. C'est que pour effectuer les transports on a tracé un ensemble de petits chemins de fer, sur lesquels on voit déboucher à chaque instant du jour de longs convois de wagons chargés de houille et de minerai. Suivez la voie principale qui se dirige au midi, et vous entrez bientôt avec elle dans le sein de la montagne découpée intérieurement par des centaines de galeries se dirigeant dans tous les sens et où vous entendez à droite, à gauche, sur votre tête, sous vos pieds, des bruits étranges, des détonations dont l'écho va se perdre dans les profondeurs des souterrains. Ce sont les outils des mineurs qui résonnent sur la houille, l'explosion des mines, la circulation des chars dans les divers étages. Poursuivez votre course, et après un parcours de 1,500 mètres vous arrivez au jour dans une vallée, centre d'une immense exploitation de houille et de minerai, vers lequel rayonnent des chemins de fer débouchant des galeries voisines ou partant de l'orifice de puits desservis par des machines à vapeur. Tous ces chemins se relient à Decazeville par la voie principale, et cette voie traverse de part en part la montagne centre de tant de richesses minérales.

Si du plateau de Decazeville vous suivez le chemin de fer se dirigeant vers l'est, vous rencontrez bientôt à gauche un embranchement traversant sur un viaduc la vallée voisine et établissant une communication de niveau avec les travaux à

(1) Voir tome V, page 216, Mines de Poullaouen; page 331, Manufacture de Sèvres; page 423, Forges de Fourchambault, et tome VI, page 22, Verrerie de Choisy-le-Roi; page 219, Manufacture royale des Gobelins.

la houille située de l'autre côté de la vallée : un peu plus loin, un nouvel embranchement pénètre sur la droite dans un autre gisement de combustible. Si vous avancez sur la voie principale, vous la voyez bientôt, quittant sa direction de niveau, s'élever jusqu'au sommet de la montagne en suivant des plans inclinés sur lesquels des wagons chargés de houille et de minerai descendent, par leur propre poids, tout en remontant les wagons vides, sans le secours d'aucune force autre que celle de la gravité et un frein pour modérer la vitesse à la descente des convois.

Ainsi au moyen de chemins de fer de niveau, de viaducs, de plans inclinés, de puits, de souterrains, on arrive à tous les gisements, à toutes les galeries d'exploitation, quel que soit le niveau où ils se trouvent situés dans les montagnes voisines. Ces divers travaux ont un tel développement, qu'il ne faut pas moins de 60 kilomètres de chemins de fer pour les desservir et que l'on pose tous les jours des voies nouvelles.

Quelle ne doit donc pas être l'importance d'une usine qui

(Forges et fonderies de l'Aveyron. — Vue intérieure de la halle des hauts fourneaux).

a besoin de tels préparatifs pour marcher; car, qu'on le remarque bien, tout cela n'est que le préliminaire de la mise en œuvre ; au moment où toutes ces matières arrivent à la bouche du guenlard, rien ou presque rien n'est fait : le fer est encore mystérieusement enfoui dans cette gangue terreuse qui n'a pas l'apparence métallique, la castine est une terre inerte, le coke un simple apprêt ; mais attendez, et dans un instant vous assisterez à la transformation la plus merveilleuse de la matière : approchez le feu, et le fer va se dégager.

Tous les jours les chemins de fer que nous venons de vous faire parcourir amènent à Decazeville 500 tonnes de houille et 250 tonnes de minerai cru : ce qui fait pour l'année 180,000 tonnes de houille et 90,000 tonnes de minerai, en tout 270,000 tonnes de 1,000 kilogrammes, c'est-à-dire plus que le trafic réuni en marchandises des chemins de fer d'Orléans et de Rouen.

La vue d'ensemble qui accompagne ces lignes représente l'aspect général des forges de Decazeville ; mais ce que le crayon ne peut exprimer, c'est la vitesse et la puissance des machines, le mouvement des laminoirs et des cisailles, les

(Forges et fonderies de l'Aveyron. — Tuyère d'un haut fourneau.)

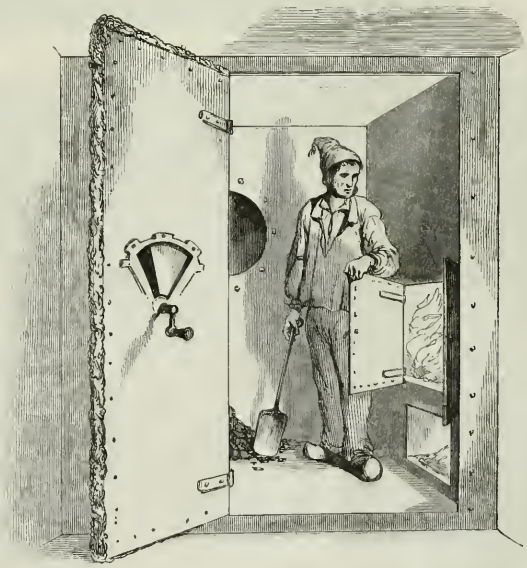

(Forges et fonderies de l'Aveyron. — Chambre à air chaud.)

chocs des marteaux cyclopéens, l'agilité des ouvriers et surtout ces scènes nocturnes d'une fabrication incessante, tantôt plongées dans l'ombre, tantôt splendidement éclairées par des jets de lumière jaillissant des masses de fer incandescentes cinglées par les marteaux ou étirées entre les laminoirs.

Dans un massif qui ne remplirait pas la moitié de la cour du Louvre, sur l'aile droite de la ligne générale des bâtiments, s'élèvent six hauts fourneaux alimentés jour et nuit par des couches alternatives de combustible, de minerais et de fondants. Ce sont d'immenses foyers ou plutôt des colonnes de matières en ignition de 13 mètres de hauteur sur 5 mètres de diamètre au ventre. Par la partie inférieure ils reçoivent les quantités d'air comprimé nécessaires à la combustion. Cet air est lancé avec une grande vitesse, soit pour faciliter la combinaison de son oxygène avec le combustible, soit pour lui donner la force de vaincre, en s'élevant, la résistance que lui opposent les matières entassées dans la cave des hauts fourneaux. Pour produire la quantité d'air nécessaire à ces six hauts fourneaux, Decazeville possède trois machines ayant chacune 90 chevaux de force et mettant en mouvement des pistons de cylindres soufflant de 2 mètres 40 cen-

timètres de diamètre et 2 mètres 40 centimètres de course. Elles fournissent 1,000 mètres cubes d'air par minute à la pression de 12 cent. de mercure. Toutes trois sont renfermées dans ce bâtiment carré situé à l'une des extrémités de la ligne des hauts fourneaux. Les deux sphères, l'une de 8 mètres, l'autre de 12 mètres de diamètre, placées dans l'intervalle, sont des

(Forges et fonderies de l'Av

(Forges et fonderies de l'Aveyron. — Machine à broyer la castine et le minerai.

(Costume de

régulateurs à capacité constante. C'est là que les diverses pressions de l'air comprimé se régularisent de manière à donner une vitesse à peu près uniforme aux jets de vent lancés dans les hauts fourneaux.

A l'autre extrémité du bâtiment des machines soufflantes s'élèvent deux grandes cheminées dont l'une, celle qui est

conique, a 50 mètres de hauteur : derrière sont situées les chaudières.

L'un des six hauts fourneaux marche à l'air froid, un second à l'air chaud d'après le système anglais et les quatre autres avec l'appareil Cabrol. Nous avons promis, en décrivant les forges de Fourchambault, d'expliquer à nos lecteurs com-

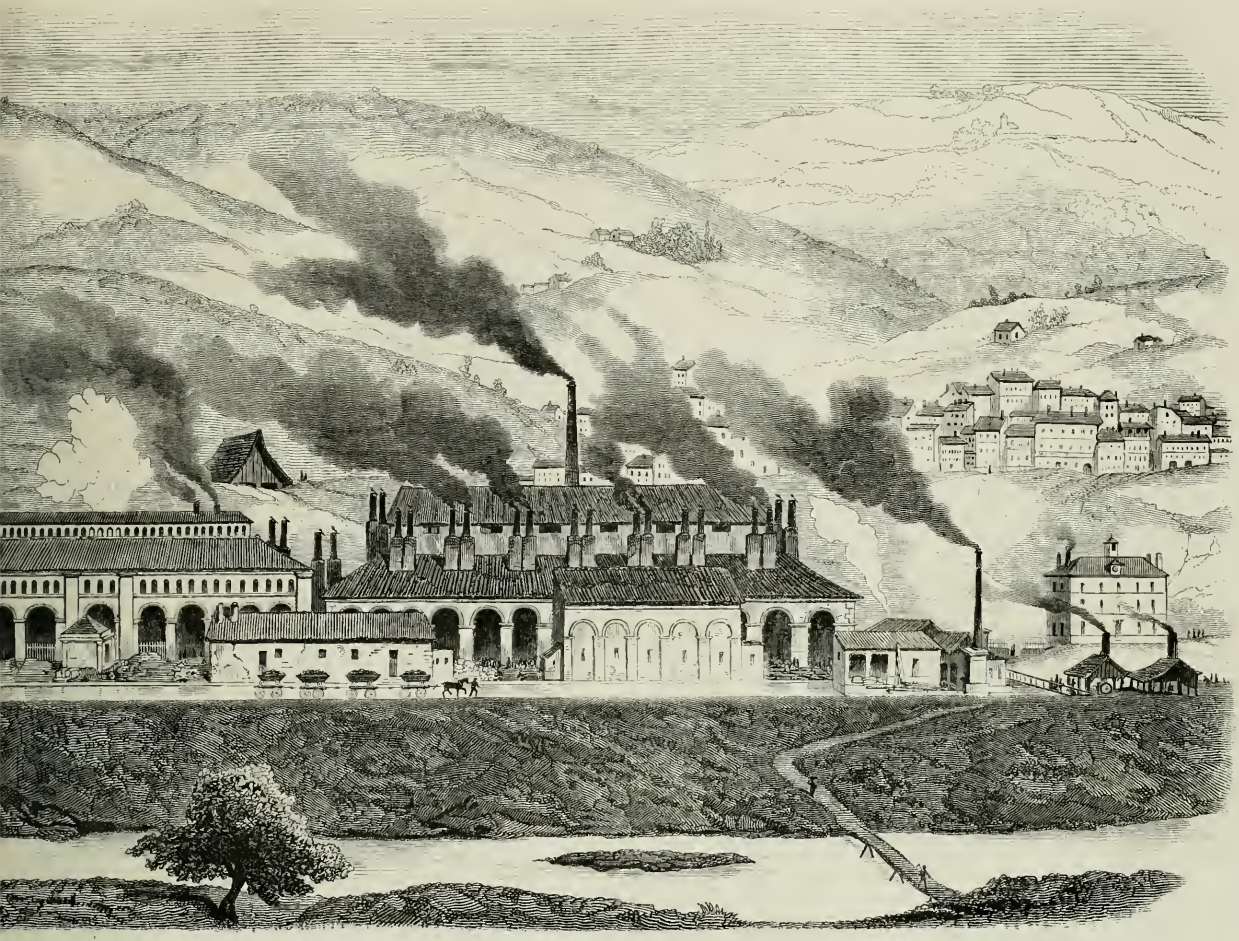

(Générale des forges de Decazeville.)

(Les hauts fourneaux.)

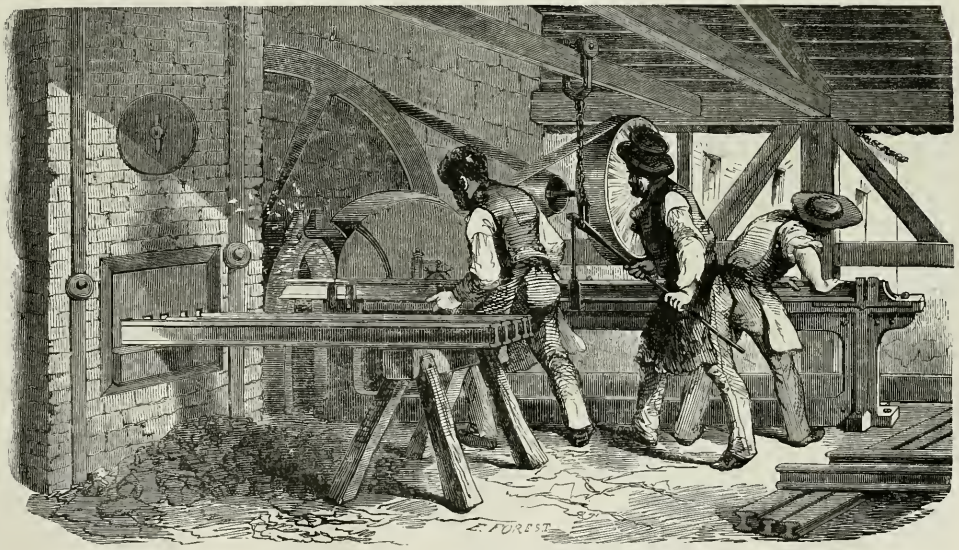

(Forges et fonderies de l'Aveyron. — Machine à scier les rails.)

ment fonctionnent les appareils à air chaud. Disons d'abord quelques mots du système anglais.

L'air arrivé de la soufflerie dans un régulateur; de là il passe par un tuyau central qui se divise bientôt en deux branches; chacune de ces branches est placée dans un carneau en briques moyennement réfractaires, chauffé par un foyer par-

ticulier. Les tuyaux sont assemblés par bouts de 1 mètre 50 centimètres, à emboîtement, afin qu'ils puissent céder à la dilatation ; ils sont soutenus par des rouleaux fixés sur des plaques en fonte placées sur la sole des carneaux. On consomme généralement dans ces appareils de 30 à 40 kilogrammes de houille pour chauffer de 200 à 300 degrés l'air nécessaire à la production de 100 kilogrammes de fonte de moulage.

Le système Cabrol consiste à faire passer l'air comprimé au travers d'un foyer avant son introduction dans les tuyères. Ce foyer est renfermé dans une chambre en fonte communiquant d'une part avec les porte-vents des machines soufflantes et d'autre part avec les tuyères des hauts fourneaux. Un ouvrier stationne dans cette chambre pour entretenir le feu et lui conserver constamment le même degré d'intensité. Ainsi donc le foyer et le chauffeur sont dans un milieu d'air comprimé.

On peut entrer dans l'appareil et en sortir à volonté au moyen d'un cabinet contigu à la chambre principale et communiquant avec elle par une porte dont la fermeture est hermétique. Ce cabinet communique à l'extrémité par une porte semblable. Ces deux portes sont percées chacune d'un orifice qu'on peut fermer et ouvrir à volonté au moyen d'un disque se mouvant à la main. Cela posé, on conçoit aisément la manœuvre pour l'entrée ou la sortie.

La porte extérieure étant fermée ainsi que son disque, si le chauffeur veut sortir de l'appareil pour nettoyer le cendrier ou renouveler son approvisionnement de combustible, il passe de la chambre dans le cabinet, et il ferme la porte de communication ainsi que son disque. Il se trouve ainsi séparé de la chambre à foyer par une porte fermant bien étiquetement; mais comme le cabinet est plein d'air comprimé à la pression de 12 centimètres de mercure, la porte extérieure est donc maintenue par un poids équivalant à celui d'un cube de mercure de 12 centimètres de hauteur avec une base égale à celle de la porte, c'est-à-dire de deux mille kilogrammes environ. — Cette pression, dont dix hommes pourraient à peine vaincre la résistance, est détruite à l'instant même par l'ouverture du disque qui met en communication l'intérieur du cabinet avec l'atmosphère. L'équilibre entre la pression de l'air à l'intérieur et à l'extérieur étant ainsi rétabli, la porte s'ouvre d'elle-même, tandis que celle qui communique avec la chambre à foyer se trouve dès lors fermée par la même pression qui, tout à l'heure, pesait sur la porte extérieure.

On conçoit aisément que par une manœuvre inverse on pénètre de l'extérieur à l'intérieur de l'appareil, dont le service devient ainsi très-facile.

Pour se faire une idée de la puissance de production des forges de Decazeville, il faut assister à la coulée simultanée des six hauts fourneaux. Ce sont des îlots de fonte remplissant presque une fonderie de 65 mètres de long sur 16 de large et dont nous donnons aujourd'hui une vue intérieure.

Le bâtiment central, qui ne date que de 1842, renferme un train de puddlage avec marteaux et presse à cingler, deux trains à tôle et deux trains de fer en barre; le tout mis en mouvement par une machine à haute pression de la force de 120 chevaux. L'ancienne forge construite en 1830, occupe l'aile gauche; elle se compose de deux machines à vapeur pouvant développer ensemble une puissance de 150 chevaux, des trains de laminoirs, des marteaux, cisailles, scies, des engins et fours de toute espèce pour puddler et étirer des masses de fer brut, de fer fini, et suffire à une large fabrication de rails.

Nous venons de nommer une des branches les plus importantes de la production de Decazeville. On connaît assez généralement la forme du rail adopté en France; c'est une barre de fer de 4 mètres 50 centimètres ou plus de longueur terminée à ses parties supérieure et inférieure par un double champignon. La portion de ce rail qui doit présenter la plus grande résistance, et par conséquent être formée du meilleur fer est la partie supérieure, celle qui supporte le frottement et l'adhérence des roues des locomotives et des wagons. Nos lecteurs nous sauront peut-être quelque gré de leur indiquer comment se compose le paquet qui, quand il aura subi l'épreuve du laminoir, sera un rail. Les fers employés à Decazeville pour cette fabrication sont de trois qualités. Le fer destiné à la couverture est de fonte mazée qui a subi un puddlage et un réchauffage, dit ballage, puis l'étirage. Ce sont des barres de 162 millimètres de large et 27 millimètres d'épaisseur. Au-dessous, sur les deux côtés, on place du fer ballé, provenant de fontes puddlées directement, en barres de 40 millimètres sur 27. Intérieurement, on place de la fonte puddlée directement et étirée immédiatement après le puddlage. Les paquets ont 162 millimètres de côté. Quand ils sont suffisamment chauds, on les fait passer par deux appareils de cylindres. Les premiers dits *dégrossisseurs* portent six cannelures carrées. Les seconds, dits *finisseurs*, portent également six cannelures, mais ayant la forme du rail. Quand ils sortent de la dernière cannelure, il y a à les couper à la longueur voulue. Pour cela, on emploie une scie circulaire, dont nous donnons le dessin, et qui est placée au dehors de la forge et mise en mouvement par une machine spéciale.

A l'époque du passage de notre dessinateur, on construisait à Decazeville des machines pour d'autres hauts fourneaux et pour une nouvelle forge qui vont encore accroître l'importance de cette immense entreprise. A l'extrémité de l'aile droite s'élèvent les ateliers pour la construction des machines qui ne sont pas encore terminés. Il y a en outre d'autres ateliers auxiliaires, d'autres bâtiments complétant ce vaste ensemble et qui n'ont pu trouver place dans nos dessins.

En résumé, la force utilisée jour et nuit à Decazeville peut s'estimer aujourd'hui à 600 ou 700 chevaux vapeurs, ce qui représente environ 4,000 chevaux travaillant jour et nuit. La production s'élève par mois à 1,200 tonnes de rails et à une assez grande quantité de fers en feuilles et en barres de tous échantillons. C'est sans contredit, par sa puissance mécanique, le chiffre de sa production, la variété de ses produits, une des plus importantes et des plus complètes usines à fer que possède la France.

Gilbert Gurney.

SOUVENIRS D'UN GENTLEMAN.

(Suite. — Voir p. 262.)

« A la bonne heure, reprit doucement ma mère ; mais il n'a pas assez de fortune pour rester inoccupé. Puis s'il compte, pour subvenir à ses besoins, sur son talent dramatique, j'ai peur que les déceptions, les regrets ne lui fassent bien chèrement expier cette folle espérance.

— Pour ce qui me concerne, ajouta miss Crab en pinçant les lèvres, je souhaiterais qu'il n'y eût au monde ni un seul théâtre ni un seul comédien. C'est là, plus que tout le reste, la perdition de nos jeunes gens. »

Jamais je ne l'avais vue si effroyablement laide qu'en ce moment, où elle conclut cette glorieuse tirade :

« Le théâtre, reprit ma mère, s'il était bien dirigé, aurait plutôt de grands avantages pour la moralité d'un peuple. On enseigne bien mieux en amusant que par tout autre procédé, et les leçons dramatiques sont à l'esprit ce que les contributions indirectes sont à la bourse d'un chacun : on reçoit les unes, on paye les autres d'autant plus volontiers qu'on ne s'en aperçoit guère. Je le répète, un théâtre moral aurait d'excellents résultats.

— Peut-être, reprit miss Crab, de plus en plus aigrie, mais l'art dramatique n'en est pas là. Tout ce que demande le public, aujourd'hui, ce sont ou des pantomimes féeriques, tirées des contes de ma mère l'Oie, ou de stupides *farces*, littéralement traduites du français. »

Ces derniers mots la rendaient à mes yeux plus hideuse encore, s'il est possible, que la nature ne l'avait faite, et mon embarras devint extrême. Défendre le théâtre, c'était m'engager dans une controverse sans fin. L'abandonner, c'était me condamner à passer un certain nombre de mois derrière un comptoir, avec de fausses manches en lustrine, et le nez dans un livre-journal. Je n'osais répondre à l'argument tiré de mon peu de fortune, par la triste prévision que m'inspirait la santé, déjà compromise, de mon excellente mère. Sa fin, qui ne pouvait être éloignée, devait me procurer cette indépendance dont j'avais besoin pour me livrer à mes goûts. Je pensai donc qu'un ajournement concilierait tout, et je me rejetai pour l'obtenir, sur ce qu'avaient de vague et d'hypothétique les propositions de Cuthbert. J'avais à peine achevé, dans ce sens, un discours adroit, auquel ma mère avait prêté beaucoup d'attention, lorsque miss Crab, acharnée à me poursuivre :

« Il est évident comme le nez au milieu du visage... »

Et je fus obligé de convenir, en la regardant, que nulle évidence n'était plus incontestable.

... « Il est évident que Cuthbert appelle son frère auprès de lui. Il y a là un brillant avenir, des espérances assurées et qui n'ont besoin, pour se réaliser, que de quelques études ou ne peut plus faciles, et d'un peu de zèle, qui sera récompensé au centuple. A votre place, chère mistress Gurney, je n'hésiterais certainement pas. »

Je lui aurais, à ce moment, tordu le cou.

« J'ai de bons amis, continua-t-elle, dans une maison de commerce qui fait beaucoup d'affaires aux Indes, et par eux j'obtiendrai sans peine à Gilbert...

— La plus haute chaise dans le coin le plus noir de leurs bureaux, interrompis-je, oubliant mes stratagèmes conciliateurs. »

Miss Crab, indignée de ce que je me permettais de jeter sur ses paroles un « vernis grotesque » et de l'eau froide sur son ardeur à me servir, déclara qu'elle était prête à se taire. Je n'eusse pas demandé mieux ; mais on la fit revenir à très-peu de frais de cette heureuse résolution, et ce ne fut pas sa faute si je ne m'entendis pas condamner, sur l'heure, aux travaux forcés de la copie de lettres ou de la balance en partie double. Mais ma mère, qui dans le fond ne demandait qu'un prétexte pour ne se séparer de moi qu'à la dernière extrémité, consentit à différer une décision définitive.

Pauvre mère ! à cette époque un véritable souci la dévorait pourtant. Elle me croyait exposé à des dangers qui la faisaient frémir en songeant à ces jeunes et folles créatures qui se donnent pour mission d'être belles et pour profession l'art de plaire. Jamais il ne lui était venu en tête que ces pirates féminins, n'ayant rien à espérer d'une capture aussi pauvre, devaient se soucier fort peu de me faire la guerre à leurs frais.

Toutefois ses inquiétudes à ce sujet ne se révélaient point. Son tact de femme dominant son effroi de mère, elle s'abstenait prudemment de me prémunir contre les « doux regards, la voix séduisante, les enivrantes paroles » des sirènes qu'elle redoutait pour moi. De fait, un avis imprudent a perdu plus d'un jeune cœur, que l'on a fait tomber dans l'abîme en le lui montrant pour qu'il l'évitat.

Quand arrive pareil malheur, c'est le cas d'appliquer la vieille histoire du Prêtre et du Garçon d'écurie. Elle est bien connue, mais qu'importe? Elle vient à point, cela suffit.

Notre garçon d'écurie, — Irlandais et naïf, — payait à son curé une rente annuelle de deux shellings et trois pences pour sa confession de Pâques. Chaque année il venait donc, à deux genoux, raconter les méfaits dont il s'était rendu coupable pendant les douze mois précédents : « Mon père, disait Paddy, je baptise l'eau-de-vie, je prélève une poignée d'avoine sur chaque picotin, je... — Voyons, dit le prêtre, n'agacez-vous jamais les dents des chevaux pour les empêcher de manger leur provende? — Jamais, révérence, jamais, s'écria Paddy pleurant de remords. — A merveille, garçon; achevez vos pénitences, lâchez vos espèces, et vous voilà pour un an nettoyé comme un vieux schelling. »

L'an se passe, le prêtre revient, et Paddy se présente. Mêmes pratiques, mêmes aveux, mêmes questions : « Avez-vous agacé les dents des chevaux, etc... » Cette fois la réponse fut différente, et Paddy convint du fait : « Comment, malheureux! s'écria le confesseur, — plus vieux d'un an, plus chargé de crimes? D'où vient cette nouvelle façon d'agir ? — Helas! révérence, dit l'homme aux chevaux, jamais pareille idée ne m'était venue que quand vous fûtes assez bon pour m'y faire songer. »

Je revins de Teddington plus heureux et plus libre qu'on ne peut l'imaginer, et pour comble de bonheur, je reçus peu de jours après un billet de George Colman qui m'assignait un jour de lecture.

IV.

UN PREMIER VAUDEVILLE.

Ce fut un vendredi, — jour de néfaste augure, — que je comparus dans le foyer des acteurs, appelé chez nous la Chambre Verte. Verte elle était en effet, cette pièce où le jour pénétrait à peine par une fenêtre en arceau tronqué, ouverte vis-à-vis la porte d'entrée. Le long des murs régnait une banquette habillée de drap vert où venaient s'asseoir les héros du drame, dans les intervalles de leurs apparitions scéniques. Un miroir verdâtre sous la fenêtre, une grande carafe et un verre sur le marbre de la cheminée complétaient l'ameublement ordinaire de cette pièce vraiment classique.

A l'occasion de la lecture qui m'était promise, une table fut déposée dans un coin de la chambre ou devait s'asseoir le président. Elle était chargée de tout ce qu'il faut pour écrire. Autour d'elle arrivèrent, l'un après l'autre, les acteurs et les actrices qui étaient convoqués. On me présenta spécialement à ceux dont je devais espérer le concours, et, sur mon refus de tire moi-même ma comédie, le directeur se chargea de cette besogne.

Un silence de mort accueillit les premières scènes. Ecrits avec amour retouchés phrase à phrase, Dieu sait avec quels soins minutieux ces dialogues, émaillés de saillies, de calembours, de fines allusions, étaient lus à la hâte et d'une voix monotone. Aussi, pas un sourire. Liston, dont j'espérais les compliments pour le rôle si gai que je lui réservais, demeurait immobile et muet, véritable image de la Gravité, lorsque tout à coup, à certain passage que je supposais l'idéal de l'entraînement comique, une grimace de souveraine désapprobation crispa ses traits mobiles ; et l'effet en fut si bouffon, que l'aimable miss Gibbs partit aussitôt d'un éclat de rire. Cette gaieté à contre-temps fut réprimée par Mathews, qui avait le meilleur rôle de ma pièce. Il avertit sa camarade, par un geste amical, qu'elle devait ménager les susceptibilités de l'auteur.

Pendant une heure et quart je savourai cette torture, véritable avant-goût du purgatoire. Enfin le dénoûment arriva ; dénoûment inattendu, sur l'effet duquel je comptais pour arracher au plus rebelle de mes auditeurs un cri de surprise et de plaisir. Je levai les yeux sur miss Davenport, ma plus solide espérance ; elle dormait la tête appuyée sur sa main. Je les tournai vers Liston ; il se grattait le bout du nez avec le manche de son parapluie. Partout l'indifférence la plus glaciale, que personne ne prenait la peine de dissimuler, fût-ce par le compliment le plus banal. Personne, la lecture achevée, ne murmura le moindre encouragement : « Quand répétera-t-on cela ? balbutia dédaigneusement un des assistants.

— Demain, lui fut-il répondu.

— Et la première?

— A quinzaine.

— A quinzaine ? reprit un autre. Comment voulez-vous qu'on apprenne, en si peu de temps, ces infernales tirades?

— Il me semble, ajouta miss Davenport, que je ne suis pas indispensable à cette pièce. Pour ce qu'il y a de rôle, miss Kendell ou miss Wall feraient tout aussi bien que moi.

— A ce compte-là, murmura Liston, le premier venu peut me doubler... » Et miss Gibbs, approuvant du bonnet l'opinion de Liston, me fit prendre en haine le joli sourire qui la recommandait au bon vouloir du public.

Pour ne pas éclater, je me hâtai de quitter la place et je fus suivi jusque dans la rue par l'obligeant directeur qui m'insinuait fort adroitement de n'insister point pour maintenir leurs rôles à ceux des premiers acteurs qui en avaient paru mécontents :

« En général, me dit-il, c'est là une dangereuse épreuve; car nos comédiens à réputation, quand ils se sont déclarés contre tel ou tel personnage, tiennent à honneur de prouver, le moment venu, que ce personnage ne vaut rien. »

Je compris que cela leur était facile, et renonçai à ces alliés si perfides, résolu désormais à tous les ennuis que me présageait un si triste début. Ils furent nombreux. Les petites vanités, les grandes jalousies, les secrètes menées, les trahisons, les fausses rumeurs, tout fut en jeu pendant que durèrent les répétitions ; et je n'avais pour me consoler de l'absence des premiers sujets que l'équivoque docilité des doublures, déferant plus ou moins volontiers à mes avis sur la manière dont tel ou tel mot devait être dit, et sur les intentions de physionomie qui devaient faire valoir leur silence même.

Après tout j'eus beau faire : une bonne partie de ma pauvre comédie fut sacrifiée à l'impuissance de ces nouveaux interprètes. L'un manquait de voix et me forçait à supprimer tous ses couplets ; l'autre exigeait le sacrifice d'une pantomime qui n'était pas « dans ses moyens. » Faute de mémoire, un troisième me mettait dans l'obligation d'abréger démesurément une scène où chaque mot avait son importance. A chaque changement, à chaque mutilation, nouvelles angoisses ; mais quand les habiles avaient prononcé, comment faire prévaloir contre eux ma pauvre opinion ?

Enfin, la terrible quinzaine s'acheva. Aux inquiétudes de ce long enfantement succéda une agitation fiévreuse dont on n'a aucune idée quand on n'a point passé par les terribles épreuves d'une première représentation. La vue seule de l'affiche, où le titre de ma pièce se lisait en grosses majuscules rouges, me donna une sorte de fièvre. Je ne sentais plus la terre sous mes pieds. Le moindre regard jeté sur moi par un passant me faisait rougir et frissonner, car je me croyais déjà dépisté par la curiosité publique. Le soir venu, je me sentis à peine assez de force pour me traîner jusqu'au théâtre.

On commença par un opéra dont je voulus vainement écouter quelques airs. Puis le rideau se leva pour ma pièce. J'étais dans la loge du directeur, derrière un treillage qui me

dérobait aux regards, et en compagnie de deux dames, les plus jolies et plus aimables du monde ; devinant mes secrets tourments, elles me prodiguaient les plus doux présages. Mais, malgré tout, je n'écoutais qu'avec terreur ces paroles issues de mon cerveau qu'une voix étrangère jetait à la foule. Et si du moins je les avais retrouvées dans leur pureté primitive ; mais, outre les mutilations dont j'ai parlé, je m'aperçus bientôt que d'autres changements altéraient le texte précieux de mon œuvre. Les acteurs intercalaient sans scrupule dans leurs rôles à moitié appris des fragments entiers, improvisés avec un incroyable sang-froid, et dont la responsabilité me semblait on ne peut plus effrayante. Le public cependant paraissait ne se douter de rien, et fermait patiemment l'oreille aux cris du souffleur obligé d'intervenir à chaque instant pour remettre à bien le dialogue dérouté ou suspendu.

Cette bienveillance se soutint jusqu'à la fin du premier acte, et le rideau tomba sans que l'opinion publique se manifestât contre moi d'une manière trop décisive. Le seul bruit qui put me faire juger des dispositions de l'auditoire partit d'une loge à côté de la mienne. C'était le ronflement sonore d'un vieux gentleman qui sommeillait depuis quelques minutes, la tête appuyée contre la colonne placée entre nous.

Au second acte, vers le milieu de la seconde scène, deux ou trois loges se vidèrent à petit bruit, et leurs habitants s'esquivèrent le long des couloirs, sur la pointe des pieds. Plût au ciel que toute l'assistance eût été composée de gens aussi parfaitement élevés! mais dans les galeries supérieures mes plaisanteries commençaient à soulever des tempêtes, et le premier banc du parterre, impatienté d'entendre sir Jerem y Boot-Jack répéter à satiété son dicton favori : « *Qu'en dites-vous?... N'est-ce pas cela?* » l'accueillait par de formidables : *Non! non! non!* qui devinrent peu à peu des : *Assez! assez! assez!* Par une transition toute naturelle, ces cris allèrent grossissant; les acteurs, troublés battirent en retraite, et vers onze heures le rideau vert de Haymarket tomba pour ne plus se relever sur ma déplorable farce bien et dûment sifflée. J'étais, dès le premier pas, au bout de ma carrière dramatique.

Dans la prévision d'un tout autre résultat on souper avait été préparé au jeune auteur. Je refusai de m'y asseoir, et, poursuivi par le remords, je rentrai chez moi. La vue des humains m'était insupportable. Le regard du moindre valet m'accablait de honte. Dans mon lit, où je me hâtai d'ensevelir mon désespoir, le remords vint se placer à côté de moi, sous mille formes plus déplaisantes les unes que les autres. Je lisais en traits de feu, dans l'obscurité, les matins articles que les journaux allaient consacrer au récit de mon aventure. J'y voyais mon nom figurer en toutes lettres. J'assistais au moment où l'œil de ma pauvre mère tomberait sur quelqu'un de ces outrageants articles; je l'entendais maudire ma sotte vanité qui livrait à la risée publique le nom des Gurney, et revenir, non sans amertume, sur ses conseils si mal écoutés. La figure triomphante de miss Crab, mêlée à cette espèce de cauchemar éveillé, le rendait encore plus sinistre.

V.

COMMENT ON SE LIE.

Le lendemain, par bonheur, un brillant soleil éclaira mon lever. Rien ne rasséréne aussi vite un cœur anglais que l'aspect inattendu de cet astre, si rarement aperçu chez nous. Il semblait m'inviter à fuir la ville, où mon humiliation devait être la grande nouvelle du jour (du moins le pensais-je ainsi), et je cédai à sa consolante influence.

Tout d'abord j'avais résolu d'aller voir ma mère à Teddington ; une fois en route, le cœur me manqua pour affronter, non ses reproches, mais sa douleur, et je fis halte dans un café de Richmond. A peine m'eut-on servi à déjeuner, qu'un obligeant garçon se hâta de m'apporter le *Times*, encore enveloppé de sa bande humide. Pour rien au monde, je n'aurais voulu la rompre en présence de témoins. J'attendis que l'on m'eût laissé seul, et seulement alors j'entr'ouvris l'immense feuille. Mais, au premier coup d'œil, m'apparut, en grosses lettres, *l'en-tête* que je redoutais le plus : THÉATRES... Ce seul mot me fit lâcher prise, et je repoussai loin de moi le calice d'amertume avec autant de hâte et de terreur que si les plis du journal eussent recélé quelque serpent venimeux.

Après un instant, et quelques gorgées de café, le courage me revint. Mes doigts glacés séparèrent de nouveau les plis redoutables, et d'un œil encore quelque peu troublé, je lus ce qui suit :

« THÉATRES. — Hier soir, avait lieu, au théâtre Haymarket, la première représentation d'une farce en deux actes. Cette pièce ayant été nettement et définitivement condamnée, il serait inutile de consacrer un compte rendu à un si absurde avorton. »

Mon premier sentiment,—le croirait-on?—quand j'eus dévoré d'un coup d'œil ces quatre lignes, fut celui d'une vive reconnaissance pour l'homme qui les avait écrites. Ainsi, le condamné sait quelque gré à ses bourreaux d'en finir promptement avec lui, de donner sans retard le dernier tour à la corde qui l'étrangle, de hâter l'action du feu qui le dévore ; — on n'avait pas tenu trop longtemps ma vanité sur la roue : l'assommoir ne s'était pas fait attendre. A la bonne heure.

Cependant, je ne sais trop jusqu'à quel point quelques amers retours auraient gâté ce beau mouvement de résignation philosophique, et le hasard me servit bien en m'adressant un personnage que j'avais rencontré quelquefois dans le monde, sans jamais lier conversation avec lui. Une sorte d'instinct me le faisait redouter. Lui, tout au contraire, cherchait évidemment à rompre la glace, et dès qu'il me vit, profitant du sans-gêne que les voyages autorisent, il vint prendre place à côté de moi. Ma récente humiliation me livrait pieds et poings liés à quiconque eût voulu m'aborder en ce moment, et je n'eus rien à dire, lorsque, après d'insignifiants préliminaires, mon nouvel ami me proposa de renvoyer mes chevaux, et de remonter avec lui la Tamise, jusqu'à Hampton-Court, où il avait, me dit-il, une manière de vide-bouteille.

Notre liaison fut précédée, comme beaucoup d'*œuvres complètes*, par une biographie très en règle que M. Daly me donna de lui-même. Le portrait obligé n'y manquait pas.

« Vous me jugez, me dit-il, un singulier personnage... Ne vous récriez pas; je sais à quoi m'en tenir là-dessus... Vous me trouvez bavard, inconséquent, léger; .. d'accord : je suis tout cela. Mais j'ai des vertus : je joue au billard dans une perfection rare; je saute mieux que personne; donnez-moi une ligne, un filet, un fusil, et je ferai plus de besogne en une heure que bien des gens raisonnables dans le cours d'une journée entière. J'imite les oiseaux et autres bêtes, y compris les hommes, les femmes et les enfants, comme peu de personnes l'ont fait jusqu'ici. Je vous improviserai, quand il vous plaira, une chanson satirique en vingt-deux couplets sur le sujet qu'il vous plaira m'indiquer; *dito*, un discours, une adresse au peuple, un sermon ; *dito*, une charade, un rébus, un acrostiche, une mystification. Une mystification surtout, voilà mon fort.

— Eh! mais, interrompis-je, êtes-vous sûr que toutes ces vertus me donnent une très-haute idée de...

— Que m'importe? Si je vous amuse, vous m'en saurez gré. Quant à moi, pourvu que je rie, ai-je besoin d'autre chose? Je ne suis pas riche, monsieur. Mon respectable père, raffineur de son état, me destinait à lui succéder; mais, vainement, dès mes plus tendres années, me plaça-t-il au milieu de ses cuves de mélasse, elles ne disaient rien, absolument rien à ma folle imagination. Le sucre tombé me répugnait, la fausse manche en lustrine me semblait indigne d'un homme gai. Pour toute lecture, j'en étais réduit à la *Gazette commerciale*. Connaissez-vous cette intéressante publication? Un beau jour, en y cherchant le cours des *muscovados*, j'y trouvai le nom de mon père inscrit sur la liste des faillites. Son affaire était faite. Il passa par toutes les cérémonies de la chose, le cher papa, et sortit un beau jour de Guildhall, plus blanc que son sucre le mieux raffiné. Ce désastre avait évidemment rétabli ses affaires. Au bout de quelque temps, il acheta une maison dans Berkeley-Square, risqua les dépenses d'une brigue électorale, et mourut néanmoins plus riche qu'il n'était venu au monde.

— Vous fûtes son héritier?

— L'héritage était mince. Quand j'eus compté leur légitime à mes sœurs, les débris de la succession n'allèrent pas à beaucoup plus de quatre cents livres sterling par an. C'est là tout mon revenu. De propriétés, pas le moindre vestige; en fait de bois, je n'ai que ma canne, et pour des terres, à part le contenu de trois pots de géranium étalés sur ma fenêtre...

— On peut s'en passer, interrompis-je gaiement.

— Et je m'en passe, continua-t-il sur le même ton. La plaisanterie me tient lieu de tout. Je dors pour rire, je mange pour rire, je parle pour rire, je vis pour rire. Rire avec tout le monde, et aux dépens de tout le monde, me paraît l'idéal du bonheur. Hier, en venant,— passez-moi cette énumération de mes prouesses, — j'ai fait arrêter ma chaise au carrefour d'Egham, et par un simple tour donné au triple écriteau qui désigne les routes, j'ai envoyé à Egham tous les voyageurs qui allaient à Windsor, tous ceux de Londres à Chertsey, et tous ceux de Windsor à Londres. En trois nuits, le mois dernier, j'ai détaché tous les marteaux de porte qui retentissaient naguère dans Sloane-Street. Cent quatre-vingt-quatorze, monsieur, sans compter les magasins;... et je compte bien, lorsque Londres sera éclairé au moyen de la vapeur, plonger un soir tout Saint-Pancras dans les ténèbres. Quelques tours de vrille dans un conduit à gaz, il n'en faut pas davantage, et le tour est fait.

— Ces plaisanteries doivent vous coûter gros, et vous attirer parfois de méchantes aventures?

— Mais, non; pas trop. On finit toujours par arranger les choses; d'autant que mes fredaines, quelquefois équivoques au début, s'achèvent sans dommage réel pour mes victimes. Voici un échantillon de mes procédés qui vous divertira peut-être. J'ai logé, lors de ma première émancipation, chez un honnête tapissier, à qui je ne payais pas toujours mon terme, même avec l'argent qu'il avait la bonté de me prêter. En outre, il me meublait à crédit, et nous étions fort contents l'un de l'autre. Après une année de ces bons rapports, je me trouvai lui devoir quatorze cent soixante et douze livres treize shellings et neuf pences, sans compter les intérêts... Ne vous effrayez pas, monsieur Gurney, et sachez que je suis un vrai Parsis, en fait d'honneur pécuniaire. Néanmoins, lorsque mon hôte, à bout de complaisance, voulut faire rentrer ses fonds, j'étais hors d'état de m'acquitter, et je quittai Londres pour me réfugier à Holy-Rood, dans cet asile inviolable du débiteur malheureux.

— Je ne vois pas, m'écriai-je assez alarmé, que ceci puisse passer pour une bouffonnerie, et je trouve...

— Ne vous pressez pas tant de juger; attendez la fin,... reprit mon imperturbable ami. Je profitai de l'occasion pour visiter les Highlands, tuer quelques coqs de bruyère, et ramer sur un certain nombre de lacs. Après quoi, désireux de retourner à Londres, et ne pouvant plus tenir à Édimbourg, je pris le parti de me tuer.

— Plaisantez-vous?

— Nullement; et si peu, que j'exécutai immédiatement cette tragique résolution.

— Comment cela?

— Comment? en écrivant aux journaux de la capitale que Robert Fergusson Daly, esq., fils de feu Thomas Fergusson Daly, était décédé, le 15 mars, dans l'île d'Antigoa. Dix jours après, en grand deuil, et la physionomie aussi grave que de raison, je m'acheminai vers le magasin de mon hôte. Le brave homme, je vois encore sa petite tête, chauve et blanche, débordant à peine le bureau sur lequel étaient amoncelés ses registres. J'entre, je m'incline profondément... Il tressaille à mon aspect, et se lève tout aussitôt l'air joyeux.

« — Ah! monsieur Daly!... vous voilà vivant et bien portant, Dieu merci! Mon journal m'avait donné une fausse alerte. Au diable ces menteuses de gazettes!..

« — Les gazettes, monsieur, ne vous ont point trompé... Mais je vois que vous partagez l'erreur commune, lui dis-je d'une voix calme, et sans qu'un seul de mes traits eût bougé.

« — Que dites-vous?... Vous n'êtes pas mort, puisque vous voici.

« — Me voici... mais ce n'est pas moi qui suis mort.

« — Je m'en doute bien... Vous voilà, donc vous n'avez pu...

« — Vous confondez, monsieur... Celui dont vous parlez, et à qui vous croyez parler, n'est que mon frère... mon frère jumeau... qui est mort, bien mort, et, si je ne me trompe, sans vous avoir payé.

« — Impossible!... inouï!... vous... son frère! Mais je vous reconnaîtrais entre mille, rien qu'à cette petite loupe que vous avez au bout du nez. »

« Il portait déjà la main à ses lunettes, pour appeler sa fille de magasin, et constater avec elle l'identité de ma loupe. Il fallut le calmer par de nouvelles assurances, plus solennelles que jamais. Encore ne se rendait-il qu'à moitié, fort entêté dans ce que j'appelais son erreur, jusqu'au moment où j'annonçai que je venais régler les comptes du défunt. Alors, seulement alors, il se tint pour assuré qu'il n'avait point affaire à son débiteur, dont il connaissait les doctrines en matière de finances, et il m'écouta, les yeux fixés sur mon nez avec une obstination surprenante.

« — Mon frère, lui dis-je, mon pauvre frère, ne parlait jamais de vous qu'avec la plus profonde vénération et le plus vif attachement. A combien s'élevait votre créance?

« — Ma créance, monsieur?.. — Est-il possible qu'on se ressemble à ce point! — Ma créance?... elle est de quatorze cent soixante-douze livres treize shillings et neuf pences. Pour les intérêts, monsieur Daly... — Tous deux, une loupe!...— les intérêts, j'en fais l'abandon très-volontiers.

« — Merci, monsieur, merci pour moi et pour le défunt. Il vous a mait, monsieur, il vous respectait au delà de ce que je pourrais dire... En mourant, le pauvre garçon n'a laissé que trois mille cinq cents livres pour faire face à des créanciers bien nombreux, à des dettes considérables, et de toute nature. Sa dernière lettre m'enjoint de leur répartir, dans de justes proportions, ce mince héritage. »

« Le tapissier commençait à être ému.

« — D'abord, repris-je, une jeune et innocente créature, mère de trois enfants en bas âge, réclame toute notre commisération.

« — Je le crois bien, s'écria tout aussitôt mon digne créancier. A Dieu ne plaise que j'y mette obstacle... Ce n'est pas moi qui voudrais faire retomber sur des innocents une faute dont ils ne sont pas responsables. »

« Sa facilité me déconcerta, et je faillis céder à l'impression qu'elle me causait ; mais je tins bon, et d'une voix plus solennelle que jamais :

« — Vous venez le premier après cette famille désolée, m'écriai-je, et les calculs auxquels mon frère s'est livré, m'autorisent à vous offrir, en son nom, votre part contributive dans sa succession. Elle porte votre créance à cinq shillings par livre, et la réduit, par conséquent, à trois cent soixante livres treize shillings et six pences, que je m'empresse de vous offrir, en échange d'une quittance générale,...qui fixera le sort de cette jeune famille.

« — J'accepte, s'écria le brave homme ; j'accepte avec une vraie reconnaissance... Pour ce seul fait de s'être souvenu de moi au lit de mort, j'aimerai toujours et je respecterai votre mémoire... je veux dire celle de votre frère... C'est un bon et digne jeune homme... à qui vous ressemblez de tout point, j'oserais l'affirmer »

« Et comme je comptais les billets de banque avant de les lui offrir,

« — Ah! mon Dieu! reprit le tapissier, vous avez aussi sa bague.. cette bague que je lui ai vue cent fois?... Une bague à clef... celle qu'il portait toujours.

« — Oui, repris-je un peu abasourdi, et maudissant ma négligence, c'est la seule chose qui me reste de ce pauvre frère. Je la porte en mémoire de lui.

« — C'est merveilleux comme elle vous va.

« — De jumeau à jumeau, vous savez, il en est toujours ainsi, » me hâtai-je d'affirmer.

Le tapissier avait pris la plume pour rédiger la quittance que je lui demandais. Il s'arrêta tout à coup.

« — Me permettriez-vous, monsieur, d'appeler Becky, me dit-il avec bonhomie. Je voudrais que cette fille vous vît. Elle aimait beaucoup votre frère. Elle lui rendait beaucoup de petits services, et... — ce serait peut-être vous désobliger, — mais... je voudrais que Becky vous vît. »

« J'acquiesçai par geste à ce désir, qui me terrifia, car Becky, si elle m'eût vu, n'aurait pas manqué de constater mon identité. Ce n'est pas elle, — j'avais mes raisons pour en être certain, — qui aurait cru à l'histoire des loupes jumelles.

« Par bonheur, au coup de sonnette de mon ancien propriétaire, miss Becky ne parut point. Elle était sortie pour je ne sais quelle emplette. Cette circonstance me rendit tout mon courage, et j'attendis de pied ferme, qu'en échange de mes trois cent soixante-huit livres treize shillings six deniers, le tapissier m'eût délivré, en bonne forme, une reconnaissance qui éteignait toute ma dette envers lui. Après quoi, je lui souhaitai le bonjour, assez content de mon petit stratagème. »

Peu sat sfait de ce dénoûment, je me hâtai de laisser entendre à ma nouvelle connaissance que ce genre de plaisanteries n'était point de mon goût; mais il m'arrêta court aux premiers mots.

« Attendez donc, monsieur, attendez la fin. Peu de temps après, je fus en état de m'acquitter entièrement, et je n'eus garde d'y manquer. Je confessai mon espièglerie au digne homme qui en avait été victime, et il fut le premier à rire de sa naïve crédulité. Becky, pour sa part, eut une guinée ou deux. »

J'avouerai que malgré cette rectification après coup, et qui me parut tant soit peu suspecte, l'histoire de M. Daly ne l'avait point élevé dans mon estime. Je commençais à regretter sincèrement de m'être engagé à voyager dans sa barque, et je n'y voyais qu'un seul avantage : celui de naviguer en compagnie d'un homme qui, selon toute apparence, n'était point prédestiné à se noyer. (*Theod. Hook's Popular Tales.*)

(*La suite au prochain numéro.*) O. N.

Études comiques sur le magnétisme, par Cham.

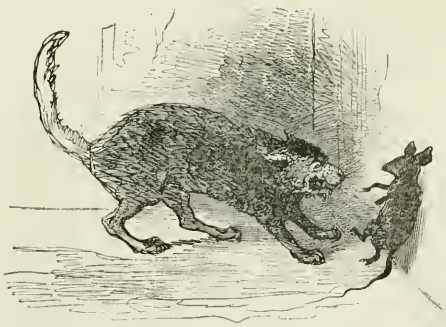

(Magnétisme animal.)

(Une excellente organisation pour le magnétisme.)

(Expérience de magnétisme.)

(Moyen de reconnaître si le sommeil est vraiment magnétique.)

(Première transposition des sens. — Nouveau moyen d'écouter aux portes.)

(Deuxième transposition des sens. — Nouveau moyen de lire son journal.)

(Troisième transposition des sens. — Nouveau moyen de goûter son café.)

(Un des effets du magnétisme. — Bon! voilà un billet de garde qui m'arrive.)

(De l'altération du goût par le magnétisme. — D. Que buvez-vous ? — R. Du curaçao superfin des îles.)

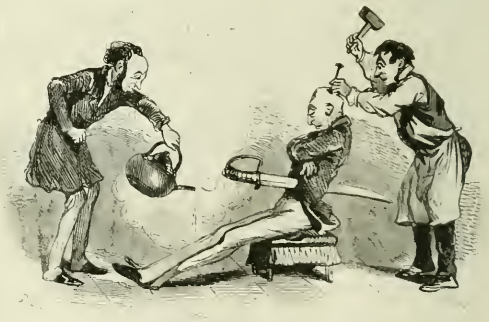

(De l'insensibilité de la personne magnétisée. — D. Qu'éprouvez-vous ? — R. Un grand bien-être.)

(De l'instinct des remèdes. — D. Que pensez-vous de la personne que vous touchez? — R. Elle est phthisique au dernier degré.)

(Exemple des sensations éprouvées par les somnambules au simple contact des malades.)

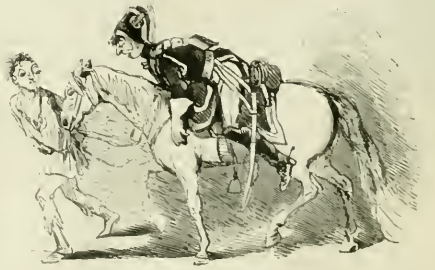

(Inconvénient pour un gendarme de conduire un prisonnier qui a le regard magnétique.)

Études comiques sur le magnétisme, par Cham.

(Un magnétiseur empêchant un duel par la seule force de sa volonté.)

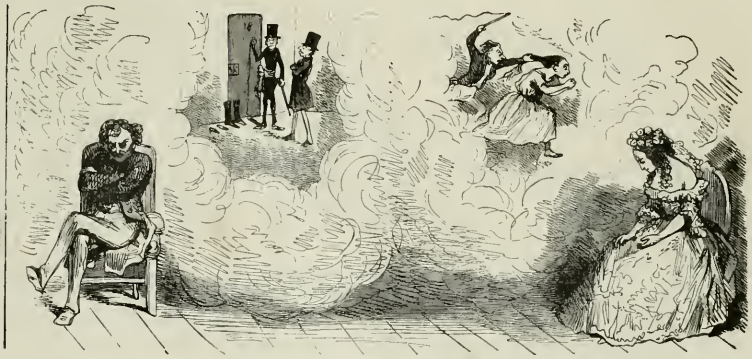

(Vision magnétique d'un jeune homme qui va se marier.) (Vision magnétique de sa fiancée.)

(La vue magnétique utilisée au profit de la police secrète.)

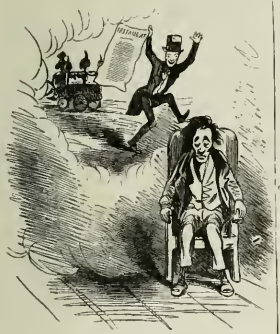

(Vision magnétique d'un oncle qui apprécie l'attachement de son neveu.)

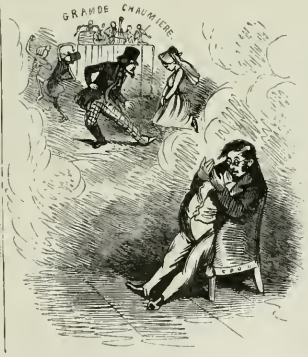

(Vision magnétique d'un bourgeois de Carpentras dont le fils étudie le droit à Paris.)

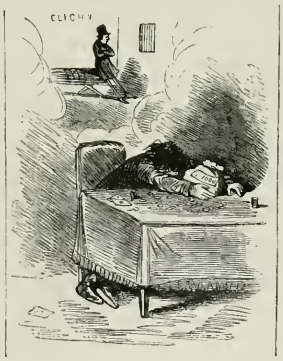

(Vision magnétique d'un joueur.)

(Vision magnétique d'un ivrogne.)

(Crise nerveuse d'un sujet qui n'a pas été réveillé à propos.)

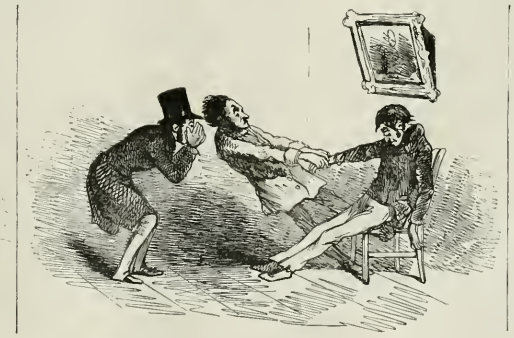

(Léthargie d'un sujet qui ne veut plus se réveiller du tout.)

(État satisfaisant du sujet au bout de quelques séances.)

Bulletin bibliographique.

Histoire de l'Ecole d'Alexandrie, par M. Jules Simon, professeur suppléant à la Faculté des lettres de Paris, maître de conférences à l'Ecole normale. — 2 vol. in-8, chez *Joubert*, libraire-éditeur, rue des Grès, 14. 15 fr.

La jeune école philosophique qui marche avec tant d'ardeur et de succès dans la voie ouverte par M. Cousin se recommande surtout par ses travaux sur l'histoire de la philosophie, et nous sommes bien éloigné de lui en faire un reproche. A quoi bon, en effet, multiplier les systèmes quand les systèmes surabondent, et ajouter de nouveaux brouts à *ce tintamarre de tant de cervelles philosophiques*, dont triomphait le scepticisme de Montaigne, comme si les luttes de la raison étaient des arguments de son impuissance. L'éclectisme de nos jours a été autrement sage; ambitieux sous des formes modestes et avec une apparente abnégation, il a posé le plus fécond et le plus salutaire des principes: le plus fécond, parce qu'il doit conduire aux limites de la vérité accessible à l'entendement humain; le plus salutaire, parce qu'il amortit de stériles disputes en poussant au travail. Ce principe, le voici : Tous les systèmes sont des fragments de la vérité faussée par une extension illégitime; le sens commun, dépositaire du vrai, n'en est pas le maître, puisqu'il ne peut en lier les principes, et cette conciliation, dernière démarche de la raison, est le but suprême marqué à la philosophie. » N'est-ce rien qu'une telle méthode tracée avec assurance, qui marque le point de départ, indique la route à suivre et désigne le but? et les penseurs altiers qui l'ont prise en dédain n'ont-ils pas à se glorifier de s'en être écartés, puisque dûment avertis, nous les avons vus courir aux écueils du panthéisme et de l'idéalisme ou d'autres s'étaient brisés avant eux?

L'histoire du passé est un fanal qui doit éclairer l'avenir, et plus sa lumière sera vive, moindres seront les chances d'égarement. C'est donc une œuvre utile que de faire connaître exactement les efforts de la pensée humaine et ses écarts, et elle peut devenir glorieuse si elle est accomplie avec un talent supérieur. Cet éloge, nous l'accordons volontiers à M. Jules Simon, auteur de l'Histoire de l'école d'Alexandrie. Ce jeune professeur, dont le nom est déjà popularisé par un enseignement solide et brillant à la Faculté des lettres de Paris, fait ici ses preuves comme écrivain; et il y a plaisir et profit à suivre l'éloquent historien dans l'exposition et la critique des doctrines par lesquelles une école de philosophe essaye d'abord d'établir les droits de la raison humaine en regard de la révélation, pour arriver plus tard à une alliance malheureuse avec le polythéisme mourant, qu'elle ne préserve pas et qui l'entraîne dans sa chute.

L'école d'Alexandrie, héritière des traditions de la Grèce, avait à débrouiller les obscurités et à concilier les contradictions que ses prédécesseurs lui avaient léguées. Les néoplatoniciens, désespérant de résoudre le problème en présence de systèmes opposés, s'étaient résignés au scepticisme qui est, sous forme de système, un aveu d'impuissance, une véritable démission. L'esprit humain ne pouvait se repos-er sur cet oreiller du doute si cher à Montaigne. La philosophie songea donc à se reconstituer par une conciliation qui donnerait place aux principes divers dans un système plus large. Les promoteurs de ce nouveau système furent Palemon et Ammonius Saccas. Alexandrie, qui résumait par sa population, venue de tous les points de l'univers, et par ses mœurs d'Orient, la Grèce et Rome, était le théâtre naturel de cette fusion de doctrines. Les religions de tous les peuples et leurs doctrines s'étaient donné rendez-vous dans ce dernier centre de l'antique civilisation. Plotin, digne successeur de Platon et d'Aristote, esprit subtil et enthousiaste, ajouta à la doctrine des maîtres qu'il rapprochait, et sa profonde métaphysique éclaira les mystères de l'âme humaine et l'âme du monde. Toutefois son audace ouvrit la voie au mysticisme que Porphyre et Jamblique mirent en honneur. Le mysticisme, qui tend à l'union immédiate de l'âme humaine et de Dieu, n'est qu'une illusion : il procède par l'extase qui veut être une faculté supérieure et distincte, tandis qu'elle n'est réellement que l'exaltation de la raison et de la sensibilité. Dans cet état singulier qui semble un divorce de l'âme et des sens, l'esprit surexcité perd pour ainsi parler, avec le gouvernement de ses forces qu'il cesse de diriger, la conscience de son existence individuelle, et prend pour la présence de Dieu la volupté suprême dont il est enivré. De ce commerce illusoire avec Dieu, il n'y a qu'un pas à la théurgie, et ce pas fut franchi, de sorte que les Alexandrins, qui s'étaient mis en marche vers la sagesse, aboutirent à la folie. Quoi qu'il en soit, ils eurent pendant trois ans, avec Julien, l'empire du monde. Mais ils s'en servirent pour réchauffer le polythéisme auquel ils ne croyaient pas, puisqu'ils n'y voyaient qu'un ensemble de symboles, et cette hypocrisie les conduisit à l'intolérance et à la persécution contre le christianisme déjà en mesure de les braver et de supporter, sans fléchir, une épreuve même plus redoutable. Proclus, malgré sa science et son génie, ne pouvait pas sauver la philosophie ainsi égarée loin de son but et au delà de ses limites. Elle périt et c'était justice.

M. Jules Simon a fort bien montré les causes qui rendaient inévitable ce triste dénoûment. Il est temps de le laisser parler lui-même : « Une école de philosophie pouvait-elle lutter contre le christianisme? entre les chrétiens et les philosophes, il ne s'agissait pas d'une lutte d'école à école : on se disputait le monde. L'érudition, l'éloquence, la profondeur métaphysique, que dis-je, la vérité elle-même, n'étaient pas les seuls, n'étaient pas les principaux instruments de la victoire. Les apôtres de la religion nouvelle ne laissaient pas la foi de leurs adeptes à la merci d'une démonstration. Ils annonçaient leur évangile au nom de Dieu, et ce qu'ils annonçaient il fallait le croire, sans discuter. C'est ainsi qu'on s'empare du peuple. Il lui faut un temple, un culte, un pontife. On ne le nourrit pas seulement avec des idées; c'est de la viande creuse pour lui. Il laisse cela aux méditatifs, aux oisifs. Un Dieu fait homme, des témoins de sa vie et de sa mort, un symbole imposé, une règle de conduite suffisant à tout, le ciel promis, l'enfer annoncé, des prêtres venant au milieu des petits et des humbles, pratiquant sa vertu et faisant l'aumône, voilà ou oreiller pour le peuple. Qu'est-ce qu'une philosophie contre cela, avec son origine humaine, ses doutes, ses problèmes insolubles, son arsenal d'érudition qui demande toute une vie? le peuple n'a pas la puissance de rester maître de sa pensée; il n'en a pas le temps. S'il n'a qu'une croyance philosophique, elle changera avec ses maîtres, avec le cours de ses pensées, avec ses passions. Il prendra le vertige ou tombera dans le découragement de l'indifférence. » Ainsi l'empire de la philosophie est nécessairement limité dans le nombre de ses adeptes, comme son ressort dans le monde des idées; elle ne peut tout atteindre, ni tout dominer. Cependant il faut qu'elle subsiste, car elle représente un droit que l'humanité ne peut abandonner sans s'avilir. Si les philosophes quittaient la partie, s'ils cessaient de poursuivre ce qu'ils n'atteindront pas, tout en s'en rapprochant chaque jour davantage, la raison, soumise à une autorité qui s'avengle lorsqu'elle est sans contrôle et sans contrepoids, laisserait prévaloir la tyrannie dans l'ordre intellectuel et, par une conséquence nécessaire et prochaine, dans la politique. Que les philosophes soient donc opiniâtres et sages, car ils gardent un précieux dépôt qu'on n'arracherait pas de leurs mains sans compromettre l'humanité.

L'auteur de l'Histoire de l'école d'Alexandrie est jeune et plein de talent. Il a de l'avenir; qu'il marche donc courageusement dans la voie où il est engagé : si son livre présente quelques obscurités, si parfois il discute comme si son lecteur savait par avance ce qu'il espérait apprendre de lui, s'il a négligé d'offrir le texte même de ses auteurs pour en dégager seulement la substance et disserter sur des résultats, si enfin il a plutôt travaillé pour les habiles que pour les ignorants, ne lui faisons pas un crime de notre infériorité, et tout en l'engageant à se rendre plus facilement accessible, reconnaissons en lui une rare habileté de discussion philosophique, l'art de combiner et de féconder les formules métaphysiques et enfin le secret d'être vif et colore en exposant des idées abstraites. G.

Annuaire des Voyages et de la Géographie pour l'année 1846, par une réunion de géographes et de voyageurs, sous la direction de M. Frédéric Lacroix. Troisième année. 1 vol. in-18. — Paris, 1846. *Gide et comp.* 1 fr. 50 c.

L'*Annuaire des Voyages et de la Géographie* pour l'année 1846 vient de paraître à la librairie Gide et compagnie. Si nous ne nous trompons, il est encore plus complet et plus intéressant que ses deux aînés. Nous devons rendre cette justice à M. Frédéric Lacroix, son habile et savant rédacteur en chef, qu'il a toujours réussi à dépasser les espérances de ses souscripteurs; il tient plus qu'il ne promet. L'*Annuaire des Voyages et de la Géographie* remplacera désormais, malgré la modicité de son prix, les *Annales mensuelles des voyages*. Il renferme, en effet, outre un heureux choix d'articles inédits, l'histoire des progrès de la science géographique pendant l'année, et cette utile collection deviendra le complément nécessaire de tous les résumés des découvertes maritimes et continentales, publiés jusqu'à ce jour dans les différentes langues de l'Europe.

L'histoire annuelle de la géographie a pour auteur M. Frédéric Lacroix. Dans son *Résumé des voyages de l'année*, ce savant géographe a passé en revue et analysé, avec un style plus élégant et plus clair que celui dont se servent d'ordinaire ses confrères, les voyages et travaux de MM. Middendorf, Schrenk, Castrén, Kolenati, Selby, Forbes, Kœler, Koch, Rosen, de Chancourtois, Philippe Lebas, Paul Orcel, de Wrède, Arnaud, etc., en Asie; d'Abbadie, Beke, Rochet d'Hericourt, Krapf, Sapeto, Lepsius, Carette, Dufour, Raffenel, Ruxton, Peters, Brue, Monleon, Maisan, Arc Angelo, Christopher, Guillain, etc, en Afrique; Ross, King, Valdez, de Castelnau, etc., en Amérique; Sturt, Frome, Sürzelecki, Morvan, dans la Nouvelle-Hollande et dans l'Océanie.

A cette remarquable analyse, succèdent dix-huit articles originaux. M. Alexandre de Humboldt a communiqué à M. Frédéric Lacroix un fragment de l'introduction de *Cosmos*, intitulé *de l'Étude de la Nature*. Tous les autres articles sont signés de noms célèbres. Dumont d'Urville raconte le *Naufrage de l'Astrolabe et de la Zélée dans le détroit de Torrès*; M. Dubois de Montperreux donne de curieux renseignements sur *les tumulus, les forts et les remparts de la Russie occidentale*. Viennent ensuite la *Découverte et la colonisation des îles Séchelles*, par M. E. de Froberville; *l'Exploration de la côte de Madagascar*, par M. Guillain; *l'Atlantide et les Périples de Hanon*, par M. d'Avezac; *une Visite à l'Amany de Boulebané*, par M. Raffenel; une *Note sur la position du pôle magnétique austral*, par M. Vincendon-Dumoulin; *la Navigation du Nil*, par M. V. Schœlcher, et, enfin, des études non moins variées et non moins intéressantes de M. Jacquinot, Galmier et Ferret, Fontanier, Rochet d'Hericourt, etc. Des *Mélanges*, le *Récit du Naufrage du Colibri*, complètent et terminent cette seconde partie de l'*Annuaire*.

La troisième partie, de beaucoup la plus courte, se compose du résumé des communications relatives à la géographie et aux voyages, faites à l'Académie des sciences pendant l'année 1845; de la géographie politique, ou récit des événements de l'année; d'un aperçu des principales publications de l'année; d'un bulletin bibliographique français, auquel sera joint, l'année prochaine, un bulletin bibliographique étranger, et enfin d'une liste de cartes et plans publiés par les ministères de la marine et de la guerre pendant l'année 1845.

Les éditeurs de l'*Annuaire de la Géographie et des Voyages* viennent de mettre en vente les tomes VII et VIII du *Voyage au pôle sud et dans l'Océanie*, de Dumont d'Urville. Nous attendons que cette importante publication soit achevée, pour continuer et terminer notre compte rendu illustré.

Contes de la Famille, par les frères Grimm; traduit de l'allemand par N. Martin et Pitre-Chevalier. Un beau volume in-12, avec vignette par Gavarni et couverture illustrée. — Paris, 1846. *Jules Renouard*. Prix : 2 fr.

« L'histoire de ces contes formerait elle-même un conte charmant, si elle n'était vraie d'un bout à l'autre.

« *Il y avait une fois* deux frères très-*savants*, ce qui se voit souvent en Allemagne, et très-*unis*, ce qui ne se voit pas toujours. Ces deux frères s'appelaient Grimm.

« Forcés d'abandonner leurs chaires de professeurs, disent les traducteurs des *Contes de la Famille*, ils parcoururent ensemble l'Allemagne dans tous les sens, se levant avec le soleil et marchant dans la rosée, évitant les moissonneurs à l'ombre pendant la chaleur, et les fileuses à la veillée sur la pierre de l'âtre, consolant la veuve du batelier entraîné par les ondes dans les tourbillons de Pfallermüth ou de Groswerth descendant jusqu'au fond de ces gouffres où les mineurs habitent avec les esprits de la terre, partageant tour à tour la table ou le lit du pauvre et du riche, reçus partout comme des génies familiers et populaires, payant à chaque conteur son récit, avec l'obole du pèlerin ou le sourire de l'amitié.

« Quand MM. Grimm rentrèrent au logis et déposèrent le bâton de voyage, après avoir récolté une ample moisson de légendes et de traditions, ils firent soigneusement un bouquet des plus fraîches et des plus parfumées, et ils publièrent leur recueil sous le simple titre de *Kinder und Hausmärchen* (*Contes pour les enfants et pour la maison*).

« Ce fut un succès, une vogue, une fureur dont rien ne peut donner l'idée... Après le premier volume, il en fallut un second, et six éditions parurent coup sur coup, tirées à des milliers d'exemplaires. Grands et petits savouraient à l'envi le livre national. Les vieillards y retrouvaient leurs souvenirs les plus purs les enfants, leurs rêves les plus merveilleux; les poëtes, leurs fantaisies les plus charmantes; tous, une lecture délicieuse et irrésistible. »

Nous souhaitons aux *Contes de la Famille* un succès égal à celui que les *Kinder und Hausmärchen* ont obtenu en Allemagne et dont nous venons d'emprunter le récit à la préface des traducteurs. — Quel que soit le sort que l'avenir leur réserve, nous devons remercier MM. N. Martin et Pitre-Chevalier d'avoir eu l'heureuse idée de nous les faire connaître. Les bons livres pour les enfants sont si rares! D'ailleurs les *Contes de la Famille* s'adressent aux grands comme aux petits enfants. Nous les recommandons même aux hommes mûrs qui désireraient s'instruire des légendes traditionnelles de l'Allemagne, recueillies avec une conscience germanique, racontées avec une simplicité naïve par deux écrivains de talent.

Le Nouveau Magasin des Enfants. — Paris, 1846. *Hetzel.* 5 fr. le volume.

Le même jour, à la même heure, le 20 décembre, je crois, quelques minutes avant midi, sont nés, à la librairie Hetzel, six charmants petits livres illustrés, six nouveaux membres de la grande famille qui porte le nom général de *Magasin des Enfants*. Ne me demandez pas celui que je préfère, je ne saurais que vous répondre. *Monsieur le Vent et madame la Pluie* (texte par Paul de Musset et gravures par Gerard Séguin) m'avait d'abord séduit au premier aspect, à cause de leur actualité; toutefois j'avoue que les *Aventures merveilleuses et touchantes du prince Cheneris et de sa jeune sœur* (Léon Gozlan et Bertall) m'ont singulièrement intéressé. Puis, quand j'ai vu le *Prince Coquelusche et son compagnon Moustafa* (Édouard Ourliac et Delmas), je les ai trouvés si agréables, qu'il a fallu tout le talent de *Polichinelle* (Octave Feuillet et Bertall) pour attirer mon attention. Je reconnais mon faible, je n'aurais pas quitté le chat de Polichinelle, même pour *le Chat de la Mère Michel* (Émile de Labédollière et Lorentz); mais je n'ai pu résister au désir de me promener dans *le Royaume des Roses*, sous la conduite de MM. Arsène Houssaye et Gerard Séguin. Vous le voyez, mon choix est bien difficile à faire. Le seul moyen de sortir d'embarras, c'est de suivre mon exemple, c'est d'acheter les six joujoux de 1845, pour les offrir en étrennes à tous les petits enfants qui aiment les jolis livres illustrés.

La Théorie de l'Escrime, par M. A.-J.-J. Posselier, dit Gomard; dédiée à M. le comte de Bondy, pair de France. — Paris, 1845. 1 vol. in-8. Chez *Dumaine*, passage Dauphine.

« Vers les dernières années du siècle passé, est apparu un tireur qui, comme Saint-Georges, eut bientôt surpassé maîtres et amateurs; cet homme sans rival est M. le comte de Bondy. C'est dans la salle de mon père que s'est formé ce redoutable antagoniste, qui, pendant trente années, a montré sur tous ses adversaires une supériorité incontestable. Sous le rapport des moyens physiques, la nature avait favorisé M. de Bondy; mais cependant elle ne l'avait pas pourvu de cette organisation extraordinaire qui donnait à Saint-Georges la plus grande part de ses avantages. M. de Bondy devait ses succès plus à l'à-propos et à la précision de son exécution, qu'à la trempe de ses ressorts et à la rapidité de sa détente.

« M. de Bondy n'étant arrivé à sa grande force qu'à une époque où Saint-Georges avait déjà renoncé aux assauts sérieux, on n'a jamais été à même de voir ces deux grands tireurs aux prises. Il est fâcheux que s'étant trouvés presque contemporains, ils n'aient pas croisé le fer, et que Saint-Georges n'ait pas eu pour adversaire l'homme le mieux fait pour le combattre.

« M. de Bondy, qui est gaucher, possède une telle vitesse de main, qu'on l'a vu souvent, après que son attaque avait été parée, toucher la reprise pendant que son adversaire ripostait, et revenir à temps à la parade pour éviter cette riposte. Il est doué d'un tel nerf dans les doigts, que ses parades désarmaient fréquemment ses adversaires, et quelquefois le fleuret volait si loin qu'il y avait danger pour les spectateurs. M. de Bondy a cultivé avec succès plusieurs autres arts d'agrement, et, comme Saint-Georges, il a dépassé sur le violon la force ordinaire de l'amateur. »

M. de Bondy était, comme on voit, digne de la dédicace d'un livre sur l'escrime? Nous ne savons si les rigueurs de la jurisprudence actuelle concernant le duel ne sont pas faites pour diminuer l'importance des leçons que M. Gomard vient de publier dans ce volume, qui renferme à la fois l'histoire, la théorie et l'enseignement de son art. Toujours est-il que ceux qui n'ont pas un peu pratiqué ne sauraient se douter du nombre des auteurs et des livres qui ont traité de l'escrime, non plus que de la science vraiment sérieuse que M. Gomard déploie dans son ouvrage.

Correspondance.

A. M. V. E., à Nuits. — Nous vous passons toutes vos opinions sur la poésie moderne, sur la musique, sur M. Listz en particulier, ainsi que votre préférence pour l'orgue de Barbarie; mais nous demandons grâce pour nos *rébus*.

A. M. de P., à Versailles. — Nous faisons droit à votre réclamation en faveur de M. Charles Bazin. Le portrait du sultan Abou-Madison, publié dans notre numéro du 13 décembre, a été gravé d'après un dessin de cet artiste.

A. M. C., à Rochefort. — Nous avons reçu les dessins et le portrait. Nous les publierons avec le désir de nous associer à l'œuvre dont vous rendez compte, et en faisant des vœux pour que votre malheur y trouve une consolation durable.

A. M. J. T., à Paris. — Vous dites bien vrai, monsieur; beaucoup de ceux qui ont la prétention d'apprendre au public ce qui se passe dans les salons, à peine ont-ils vu ce qui se fait dans l'antichambre. Mais ce n'est pas notre affaire.

A partir du 4 octobre, les ANNONCES DE L'ILLUSTRATION sont reçues rue Vivienne, 4, à la *Compagnie de Publicité*
Prix de la ligne, Librairie et Industrie, 90 centimes.

Librairie de J. J. DUROCHET, LE CHEVALIER et comp., GALERIE DE *l'Illustration*, rue Richelieu n° 60.

ANNUAIRE DE L'ORDRE JUDICIAIRE EN FRANCE,

PUBLIÉ AVEC L'AUTORISATION DE M. LE GARDE DES SCEAUX,

Par un avocat attaché au ministère de la justice. — 1845, — 1846. — TROISIÈME ANNÉE, contenant :

1° La nomenclature exacte et complète du personnel du ministère de la justice et des cultes, — du conseil d'État, réorganisé conformément à la loi du 19 juillet 1845, — de la cour de cassation, — de l'ordre des avocats aux conseils, — des cours royales, — tribunaux de première instance, tribunaux de commerce, justices de paix, tant de la France que des colonies. — 2° Les tableaux d'avocats de tous les barreaux du royaume. — 3° La liste de tous les notaires, celle des avoués d'appel et de première instance, des commissaires-priseurs et des huissiers, *avec l'indication de leur résidence*, le tout classé par ressorts de cours royales et dans un ordre méthodique.

Un volume grand in-18, de 800 pages. — 5 francs.

ODONTINE et ÉLIXIR ODONTALGIQUE

L'instruction qui accompagne ces nouveaux dentifrices donne la raison de leur supériorité sur tous ceux employés jusqu'à ce jour.
DÉPOT A **PARIS**, CHEZ **M. FAGUER**, RUE RICHELIEU, 95 ; ET CHEZ TOUS LES PARFUMEURS ET COIFFEURS DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.

SEPTIÈME ANNÉE.

BELLES PRIMES MUSICALES 1846.

DONNÉES TOUT DE SUITE GRATIS par le **MONDE MUSICAL**

Paris, un an 18 f.
Province — 22
Etranger — 24

JOURNAL LYRIQUE PARAISSANT TOUS LES JEUDIS.

Chaque abonné recevra **deux billets d'entrée aux concerts** qui auront lieu dans le cours de la saison. — On reçoit **pour prime, trois charmants albums** ornés de titres ; dans l'année, **52** morceaux de musique avec titres (un morceau avec chaque numero). — Les 52 numeros de texte contenant de delicieux feuilletons formant un magnifique volume grand in-1° de 426 pages avec musique.

1er ALBUM.—CHANT, 12 MORCEAUX, PAR MM. **Adam, A. Boisdieu, P. Barroilhet, J. Cholet, G. Duprez, F. Halévy, F. Listz, F. Masini, A. Morel, A. Quidant, J. Tadolini, A Thys.**

2e ALBUM.—PIANO, 12 MORCEAUX, PAR MM. **F. Burgmuller, L. Batta, Billiard, H. Herz, A. de Kontski, F. Listz, L. Messemaeckers, E. Prudent, A. Quidant, Rosselen, A. Sowinski**

3e Album contenant :
QUADRILLES, VALSES, POLKAS, PAR MM. **Guiseppe Danielle, Gounion Julien Musard, A. Phati, Strauss.**

On s'abonne, à Paris, aux bureaux du **MONDE MUSICAL**, 1, place Richelieu-Louvois, et, 2, passage de l'Opera. (*Affranchir.*) — NOTA. Adresser FRANCO un mandat de 22 fr sur la poste ou sur une maison de Paris, ou 54 fr. pour recevoir les *Albums reliés*.

AVIS. --- CHOCOLAT MÉNIER.

Le CHOCOLAT MÉNIER, comme tout produit avantageusement connu, a excité la cupidité des contrefacteurs ; sa forme particulière, ses enveloppes ont été copiées, et les médailles dont il est revêtu ont été remplacées par des dessins auxquels on s'est efforcé de donner la même apparence. Je dois prémunir le public contre cette fraude. Mon nom est sur les tablettes de CHOCOLAT MENIER, aussi bien que sur les étiquettes, et l'effigie des médailles qui y figurent est le *fac-simile* de celles qui m'ont été décernées, à trois reprises différentes, par le roi et la Société d'encouragement. Ces récompenses honorables m'autorisent à faire distinguer le CHOCOLAT MENIER de tous les autres. L'heureuse combinaison des agréments que je possède dans mon usine de NOISIEL, et l'économie d'un moteur hydraulique, m'ont mis à même de donner à cette fabrication un développement qu'elle n'avait jamais atteint. Ce CHOCOLAT, par le seul fait de ses qualités et de son prix modéré, obtient aujourd'hui un débit annuel de plus de 500 milliers, et s'est acquis une réputation méritée. — Dépôt principal, PASSAGE CHOISEUL, 21, et chez MM. les pharmaciens et épiciers de Paris et de la toute France.

RHUMES, IRRITATIONS, INFLAMMATIONS. LE SIROP ANTIPHLOGISTIQUE DE BRIANT, de plus en plus apprécié pour le traitement des irritations et inflammations de la poitrine, de l'estomac et des intestins, est prescrit avec un succès toujours croissant par les plus célèbres médecins de la capitale, membres de l'Academie et de la Faculté royale de Médecine. Ce sirop est, en effet, la préparation la plus efficace pour combattre les plus cruelles maladies d'où résultent les RHUMES, CATARRHES, CRACHEMENTS DE SANG, CROUPS, COQUELUCHES, DYSPEPSIES, etc., etc. — Pharmacie BRIANT, rue Saint-Denis, 157 (ci-devant 141, et 154.)

LIMONINE.

Avec quatre ou cinq gouttes de ce précieux EXTRAIT DE CITRON, on convertit instantanément un verre d'eau sucrée en une excellente limonade. La LIMONINE est également convenable pour punch, glaces, préparations culinaires, etc. — Un flacon de 2 fr. suffit pour faire plus de 120 verres de limonade. — Depôt principal, passage Choiseul, 21, et chez MM. les épiciers de Paris et des départements.

MÉDAILLE D'OR. EXPOSITION 1844. garantie de 5 ans. PRIX NETS.

PIANOS H. HERZ

BREVETÉS Sans garantie du gouvernement. APPROUVÉS PAR L'INSTITUT royal de France.

38 RUE DE LA VICTOIRE, A PARIS.

La fabrication des pianos a pris une telle extension dans les ateliers de M. HERZ, qu'il a pu, sans négliger aucune des qualités qui constituent un excellent instrument, diminuer considérablement ses prix. Ainsi, pour 700 ou 800 fr. on peut acquérir un **PIANO DROIT A CORDES VERTICALES** ou **A CORDES OBLIQUES**, d'une exécution des plus soignées. Ces pianos se font encore remarquer par la solidité de leur construction, la puissance et la beauté des sons, l'égalité du clavier. Nous recommandons également à l'attention du public les nouveaux **PIANOS A QUEUE** très-petit format (prix net : 1,600 fr.), de M. HERZ, dont l'apparition a été accueillie avec tant d'empressement par les artistes et les amateurs, et qui ont été placés au premier rang dans les essais comparatifs faits par le jury central de la dernière Exposition. Tous les instruments de la maison H. HERZ se vendent à des **PRIX NETS ET INVARIABLES**, avec une garantie de trois années. — Pianos expressément construits pour l'exportation.

MADAME CLÉMENT, auteur du CORBEAU SANGLANT, vend cet intéressant ouvrage sur l'avenir dévoilé, 50 c. et 75 c., avec portrait, rue de Tournon, 5, maison précédemment occupée par mademoiselle Lenormand.

PANSEMENT DES VESICATOIRES
Facile, régulier, inodore, avec PAPIER-COMPRESSE et SERRE-BRAS
D'ALBESPEYRES,
Faub. St-Denis, 84, et dans les pharm. de province et de l'etranger.

CAOUT-CHOUC SANS ODEUR, COURROIE DE MECANIQUE

GUÉRIN Jne et Cie, rue des Fossés-Montmartre, 3, à PARIS.
Paletots 1re qualité, 60 fr.; 2e qualité, 50 fr.; Manteaux taille ordinaire, 55, 45, 55 fr.; Manteaux grande taille, 50, 60, 75 fr ; Roulières d'officiers, 50, 45, 55 fr.; Coussins à air, 12 fr.; Clysoirs, de 4 à 5 fr.; Tabliers de nourrices, 6 et 7 fr ; Bretelles à tous prix.
Les COURROIES en CAOUT-CHOUC ont l'avantage de ne pas s'allonger, d'être d'un seul morceau et d'une durée supérieure à celles en cuir. N° 1, très fort, 40 c. le mètre, sur un centimètre de largeur. N° 2, un peu moins fort, 35 c. N° 3, force ordinaire de cuir, 30 c.

LONGUEVILLE,
10, rue Richelieu, près le Théâtre-Français.
CHEMISES.

33 Rue Coquillière. 33.
Brevet d'invention, de perfectionnement et d'addition, pendant 15 ans, *Sans garantie du gouvernement.*
ANCIENNE **MAISON LALLEMENT**. RÉPUTATION DE 60 ANS.

LAMPES FAÇON CARCEL, DITE SUPRA-MODÉRATEUR,

Pour dames ; garnie de son trépied, globe, carcasse et abat-jour, **24** francs PIECE et AU-DESSUS, et **15** francs sans accessoires. L'inventeur, **M. CÉNERIC-FROMGÉ** (*après une expérience de 5 années*) a su, tout en conservant à cette ingénieuse invention son type primitif, trouver un mécanisme plus simple qui garantit les mêmes avantages. Cette maison a pour elle la réputation du passé et la roussite du present ; aussi vend-elle ses lampes avec la garantie de 5 années. — *Nota.* Chaque personne peut démonter sa lampe elle-même pour la nettoyer.

EAU DE TOILETTE
de la
DUCHESSE,
DISTILLÉE PAR
DEMARSON et CHARDIN
Fournisseurs du Roi,
15, RUE SAINT-MARTIN.

GRANA ANGELICA, ou le purgatif Anderson, dégage les organes, glaires, qui font obstacle au libre exercice des fonctions. — La boîte, scellée, se vend 2 francs, rue Caumartin, 1.

L'ALGÉRIE depuis quelque temps impressionne vivement l'attention publique par les événements mémorables dont elle est le théâtre. Il y a deux ans, un jeune prince faisait tomber en notre pouvoir la smala d'Abd-el-Kader ; l'an dernier, trois victoires, Tanger, Mogador, Isly, ont de nouveau consacré la vieille réputation de nos armées de terre et de mer ; cette année, des actions moins éclatantes, il est vrai, mais qu'un sombre retentissement a rendues populaires, viennent de s'accomplir : c'est l'expédition de l'Ouarenseris, le drame des grottes du Dahra, la surprise des Flittas, enfin le glorieux et déplorable combat de Djemmâ-Ghazaouat ! L'importance de ces faits a décidé le libraire Furne à publier immédiatement une nouvelle édition de l'*Histoire de l'Algérie*, et à les y consigner. Le succès qu'a obtenu la première imposait à ce consciencieux éditeur le devoir de soumettre cette histoire à une complète révision. C'est en Afrique, en questionnant les hommes, en visitant les lieux, que l'auteur l'a accomplie. Préparé depuis quelque temps, cet important travail était sous presse, lorsque les derniers événements qu'on a dû y mentionner sont venus en hâter la publication et lui donner un puissant intérêt d'actualité.

39, Rue Croix-des-Petits-Champs, presqu'en face la rue Coquillière.
DEMARNE, CHEMISIER,
vient d'apporter aux chemises une perfection et une supériorité que l'on n'avait pas connues jusqu'à ce jour (sept coupes différentes). Cols-Cravates de plusieurs combinaisons nouvelles, imitant parfaitement la cravate et d'un usage facile. Grand assortiment de nouveautés en Cravates, Mouchoirs de batiste, Foulards, etc.

Orfévrerie. — Encrier.

Parmi nos mille petits meubles d'un usage journalier, l'encrier est certainement celui qui a éprouvé successivement les plus nombreuses transformations.

Massif et disgracieux dans l'enfance des lettres, l'encrier de plomb, si connu encore de nos écoliers, céda d'abord la place à l'encrier de verre en forme de siphon qui fut bientôt remplacé par la faïence et plus tard par la porcelaine.

Dans ces diverses phases, et tant que l'art d'écrire est resté dans le domaine exclusif des gens de lettres de profession, la forme de l'écritoire ne s'est pas sensiblement modifiée; mais à mesure que ce domaine a été envahi par les hommes et surtout par les femmes du monde, l'encrier a subi, dans sa construction l'application d'améliorations de plus en plus ingénieuses, et dans son ornementation, l'introduction de l'art.

L'ébénisterie et la marqueterie, n'offrant plus assez de richesse et de variété, empruntèrent au métal toutes les ressources de la fonte de cuivre et de la dorure; mais voici qu'aujourd'hui au secours de la forme on appelle le luxe de la matière; l'orfévrerie menace de détrôner le bronze en s'entourant de toutes les séductions de la ciselure, de la gravure et même des émaux et des nielles.

Quand il s'agit d'une innovation en orfévrerie, il ne faut pas demander où elle a pris naissance; aussi est-ce d'un modèle sorti tout récemment des ateliers de la maison Morel que nous offrons à nos lecteurs un dessin qui, bien que dépouillé du charme que donnent à l'original les oppositions et la variété des tons de l'or, de l'argent et des émaux de couleur, suffit à démontrer à quel degré de luxe et de goût l'art des Klagmann et des Feuchères a pu amener un meuble aussi usuel que l'écritoire.

Cependant, tout en louant le talent d'agencement et d'exécution qui a présidé à la fabrication de cette pièce remarquable, nous manifesterons notre regret de voir les sculpteurs se préoccuper exclusivement de la recherche de la forme et négliger de la rehausser par l'application d'une idée ingénieuse et relative.

Qu'il nous soit permis de citer comme exemple de cette heureuse alliance la pensée qui avait présidé à la composition d'une écritoire exécutée par mademoiselle de Fauveau pour madame la comtesse de La R.. Penché sur les bords d'une simple coquille destinée à recevoir l'encre, un ange aux longues ailes s'efforce d'en écarter de petites feuilles de papier sur lesquelles sont graves *mensonge*, *hypocrisie*, et tous ces mots qu'une plume naïve et honnête devrait toujours se refuser à écrire.

A votre tour, messieurs les sculpteurs; il vous reste encore à illustrer non plus le canif, abandonné pour l'usage des plumes de fer, mais le porte-plume, le grattoir, le cachet, le couteau à papier et tous ces accessoires qui composent la garniture d'un élégant bureau.

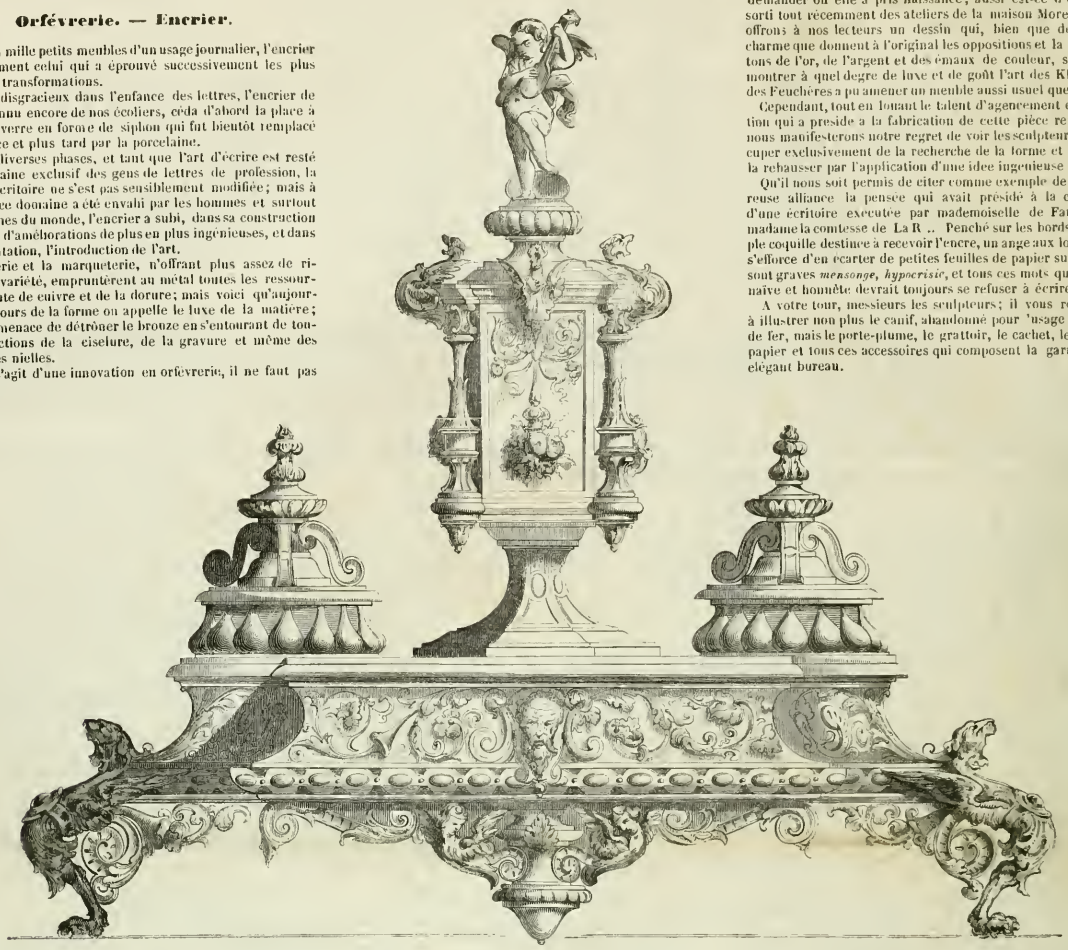

Les abonnements
à L'ILLUSTRATION
qui expirent le 1er Janvier, doivent être renouvelés pour ne point être interrompus dans l'envoi du Journal
S'adresser aux Libraires dans chaque ville, aux Directeurs des Postes et des Messageries, — ou envoyer franco un bon sur Paris, à l'ordre de
M. DUBOCHET,
rue Richelieu, No 60

La Vierge au voile

On vient de mettre en vente au dépôt de la librairie, 11, rue Thérèse, une délicieuse gravure au burin de M. Le Comte. C'est une réduction de la *Vierge au voile* de Raphaël, que tous les amateurs qui ont visité l'Italie ont admirée dans la galerie de Florence. Cette planche fait le plus grand honneur à M. Le Comte. Elle figurera dans les collections comme un des chefs-d'œuvre de la gravure française. La *Vierge au voile* est, comme on le sait, une des plus simples et des plus suaves madones qu'ait créées le pinceau de Raphaël. Vue seulement jusqu'à mi-corps, et sur un fond de portrait, la Vierge tient sur ses genoux et presse contre son sein le *bambino* tout jeune et tout petit encore. M. Le Comte a rendu avec une perfection bien rare cette ravissante production du maître des maîtres. Le travail de son burin ne laisse rien à désirer. La *Vierge au voile* est un charmant cadeau d'étrennes. Son prix d'ailleurs la met à la portée de toutes les bourses : elle ne se vend que 15 fr. avant la lettre et 10 fr. avec la lettre. On en trouvera chez l'éditeur des épreuves de choix disposées avec un goût parfait dans des cadres de palissandre.

On s'abonne chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les *Correspondants du Comptoir central de la Librairie.*

A Londres, chez J. Thomas, 1, Finch Lane Cornhill.

A Saint-Pétersbourg, chez J. Issakoff, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-Impériale; Gostinoi-Dvor, 22. — F. Bellizard et Cᵉ, éditeurs de la *Revue étrangère*, au pont de Police maison de l'église hollandaise.

A Alger, chez Bastide et chez Dubos, libraires.

Chez V. Hebert, à la Nouvelle-Orléans (États-Unis).

A New-York, au bureau du *Courrier des États-Unis*, et chez tous les agents de ce journal.

A Madrid, chez Casimir Monier, Casa Fontana de Oro.

Jacques DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de Lacrampe et Cᵉ, rue Damiette, 2

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER REBUS.

Les animaux se repaissent, l'homme mange, l'homme d'esprit seul sait manger.)

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.

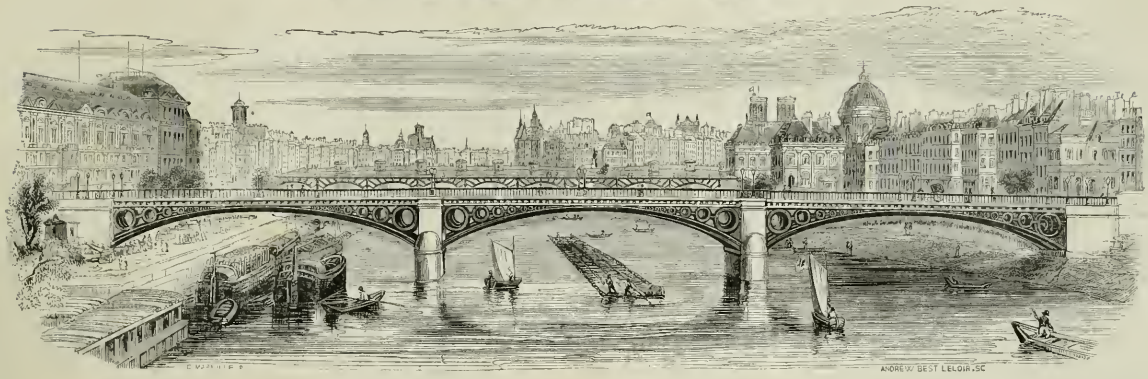

Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N° 150. Vol. VI. — SAMEDI 10 JANVIER 1846
Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an ; 32 fr.
Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Courrier de Paris. *Bénédiction del Bambino à Rome.* — **Histoire de la Semaine.** — **La partie d'échecs.** *Une Gravure*, d'après le tableau de M. Marlet. — **Chariet.** *Portrait.* — **Académie des Sciences.** Compte rendu du 3e trimestre de 1845. Météorologie et sciences naturelles — **Madagascar.** I. L'Ile et ses habitants. *Carte de Madagascar; un Traitant; le Tanghinia venenifiora et extrémité septentrionale de l'île; intérieur d'une habitation; tombeau malgache; manière de recueillir et de faire sécher les sauterelles; coiffures malgaches; cases malgaches; embarquement des bœufs; un village malgache; vue générale de Foulpointe.* — **Gilbert Gurney**, souvenirs d'un gentleman, par Théodore Hook. (Suite.) — **Théâtres.** *Une Scène de la Loi salique.* **Algérie.** Ombres chinoises. *Garagousse. Quatre Gravures.* — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces.** — **Modes.** *Une Gravure.* — **Les bureaux de bienfaisance de la ville de Paris.** — **Rébus.**

Courrier de Paris.

Tout est dit, et le premier jour de l'année 1846 a vécu; il a vécu ce que vivent les roses et les sourires, les plus jolies choses de ce monde; adieu les vœux et les souhaits, assez d'embrassements et d'étrennes comme cela; le Paris, maître, époux et père, le Paris qui patronne, qui est propriétaire, notable et rentier, en un mot, le Paris qui donne et dispense les

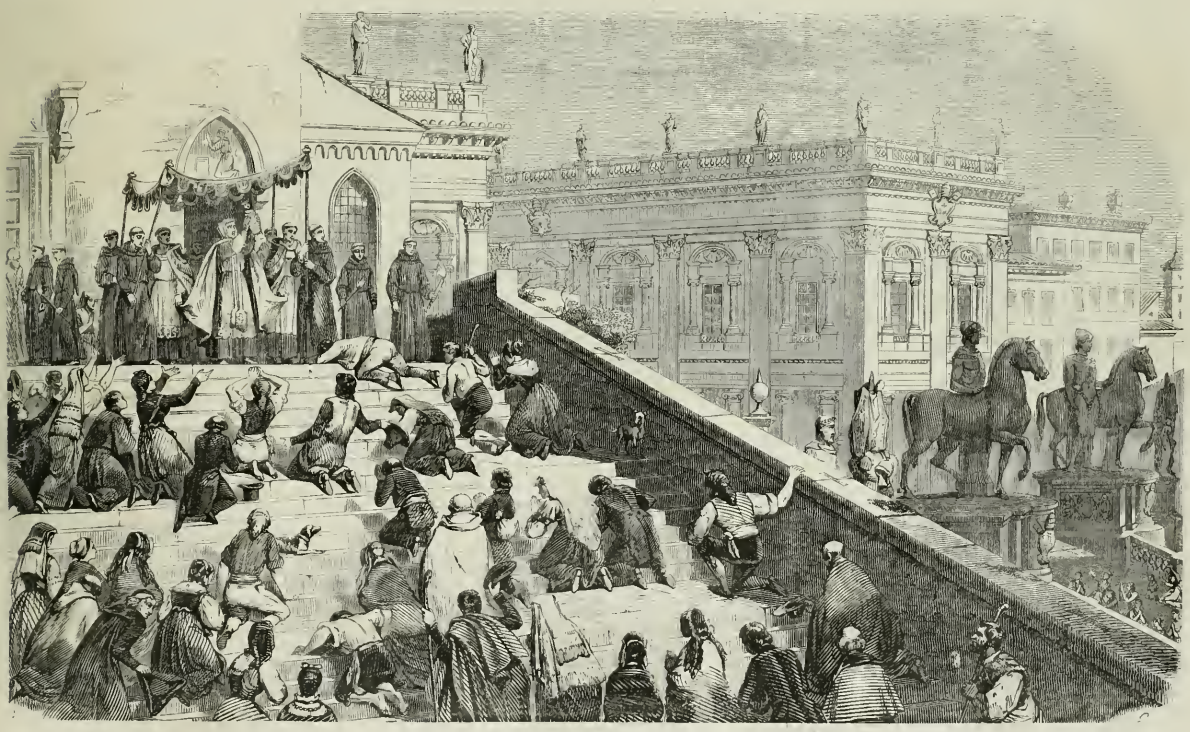

(Fête de Noel. — Bénédiction del Bambino, à Rome.)

cadeaux et les surprises, a mis un terme à ses prodigalités; le voilà occupé à se reconnaître, il serre et resserre les cordons de sa bourse que cet heureux jour avait si follement déliés; les compliments sont rengainés, les bonbons croqués, les serments renvoyés à l'année prochaine, les baisers refroidis sur bien des lèvres; les boutiques s'éteignent, la joie s'en va et le ciel est rembruni. Il s'était fait beau pour un si beau jour, il souriait à notre population et la caressait de ses tièdes brises et de ses senteurs de printemps, et puis tout à coup il est devenu glacial et nuageux, et l'on croirait, à le voir si sombre et si hérissé, qu'il regrette, comme un autre Harpagon, et voudrait rattraper les étrennes inattendues qu'il nous a données.

Ne dirait-on pas vraiment que le ciel de Paris se met à l'unisson de ses plaisirs ou de ses peines? Aux douceurs des harangues cérémonieuses et des compliments officiels, vont succéder les tempêtes oratoires, les interpellations véhémentes et les bouillantes apostrophes. Janvier vient d'emboucher la trompette parlementaire, voilà le drame représentatif à son début, et il s'est annoncé et inauguré par une bataille. Déjà nos honorables roulent de gros yeux, les poings se crispent sur le marbre de la tribune, l'urne du scrutin va vomir sa mitraille de boules blanches et de boules noires; à droite, quelle agitation! à gauche, que de colères! et quels frémissements d'impatience courent dans les rangs de l'armée ministérielle et la font tressaillir comme un seul homme. Nous allons voir commencer la grande danse du gouvernement représentatif, et nos Encelades parlementaires vont entasser et multiplier les projets de lois, les amendements et contre-amendements, exordes et tirades, oraisons et péroraisons.

Voyez aussi quel mouvement aux abords des deux Chambres et à la porte des dispensateurs de la manne du budget. Les gros cadeaux entretiennent l'amitié bien mieux que les petits, et d'ailleurs nos honorables n'ont-ils pas toute une clientèle de solliciteurs et d'intéressés à satisfaire? Janvier est le mois par excellence pour les quêtes à domicile, et la représentation nationale s'est faite aussi dans de charité. Elle a ses pauvres à pourvoir et à secourir. C'est à qui tirera à soi et soutirera les croix d'honneur, les bourses, les débits de tabac, les bureaux de poste, les recettes particulières, les pensions et les missions.

Voici l'époque où les ministres ouvrent à tous ces pétitionnaires la porte de leurs salons comme autant de refuges ou de salles d'asile parlementaires; là se consomment et s'achèvent bien des compromis ébauchés ailleurs; sous le régime constitutionnel, un ministre est un dieu qui n'a jamais chassé les marchands de son temple. Quoiqu'en général Nos Excellences ne passent pas pour virtuoses, il est des habiles qui, en vue du scrutin, s'entendent parfaitement à les faire chanter. A l'ouverture de la session, la conquête d'une voix a son importance qui s'accroît encore par la séduction de l'exemple. Une multitude de moutons de Panurge sautent dans les bals ministériels, la mazurka couvre le murmure des consciences expirantes, et la polka a déguisé bien des faux pas.

Puisque nous voilà fourvoyés dans le labyrinthe politique, c'est l'occasion d'enregistrer une petite histoire qui fait quelque bruit. Il s'agit d'un jeune marquis légitimiste qui, après avoir réclamé dernièrement un siége à la chambre des pairs à titre d'hérédité, se sentirait très-disposé, dit-on, à changer de cocarde et à grossir le troupeau des ralliés. On connaît le zèle des nouveaux convertis, et comme on faisait sonner celui du nôtre en haut lieu, cette vive objection aurait été décochée à l'entremetteur officieux : « Mais, monsieur le marquis a fait récemment le pèlerinage de Belgrave-Square.—Certainement, répondit-on, et c'était pour prendre congé! »

S'il y a des salons où l'ambition et la cupidité exécutent le chassé-croisé, il en est d'autres heureusement dont la bienveillance et la charité savent embellir les fêtes. Il faut bénir ces bals bienfaisants et celles qui les provoquent et les patronisent. N'est-ce point désigner et nommer madame la princesse Czartoriska et madame de Rothschild? A l'aspect de cette pluie de billets et de ces monceaux de circulaires dont nous sommes assaillis, comment ne pas reconnaître à quel point la charité est ingénieuse pour multiplier ses ressources? Il faut avouer que la journée d'un philanthrope mondain est bien gracieusement pourvue et remplie. Le matin, c'est une loterie dont il va visiter l'exposition; l'après-midi, c'est un concert par souscription; le soir, une représentation dramatique à bénéfice; et la nuit est consacrée au bal. Un philanthrope se prodigue dans tous les sens et par tous les sens. Il nage dans des flots de mélodie, et sa vie est un enchantement sans fin. L'esprit de charité le dévore perpétuellement, à la clarté des bougies. Et les dames? N'est-ce pas dans l'exercice et la pratique de ces excellentes œuvres qu'éclate surtout leur sensibilité? Après une bonne action, on se sent plus légère, et l'on n'en danse que mieux. En elles et par elles, la charité accomplit journellement de véritables prodiges. Telle beauté dont l'œil s'éteignait dans l'ennui s'est sentie ranimée tout à coup à la première annonce d'un plaisir pris par souscription au profit du malheur. Beaucoup de ces dames cumulent une foule d'emplois charitables qui sont loin d'être des sinécures, et elles ne s'en trouvent que plus heureuses. Dans le moment présent, par exemple, madame de M. a sur les bras quatre concerts et vingt Polonais, deux loteries et un nègre, une multitude de bals et un hospice d'aveugles. Dans l'embarras où nous nous trouvons de vous convier à la fois à toutes ces fêtes de la bienfaisance, il faut nécessairement faire un choix, et nous nous fixons sur le bal en faveur des pauvres du premier arrondissement, lequel sera donné le 17 janvier. La salle est prête, les plus jolies femmes de Paris l'embelliront de leur présence, et l'envoyé du Maroc, dont le nom figure en tête de la souscription, a promis d'y venir.

Puisque l'occasion s'en présente, voulez-vous que nous vous parlions un peu de ce personnage qui occupe d'autant plus les imaginations parisiennes, qu'il semble jusqu'à présent se dérober obstinément à l'élan de la curiosité publique? *L'Illustration*, dont le musée s'ouvre sans peine aux personnages illustres, n'a pas perdu l'espérance de pouvoir vous offrir les traits de l'Excellence maurescque. En attendant le coup de crayon, vous plairait-il de jeter les yeux sur un simple croquis à la plume?

L'ambassadeur est un jeune homme de vingt-huit ans, sa figure est douce et régulière, ses traits fins, son œil expressif et bienveillant. Ses mains sont petites et d'un beau modelé. Il porte, comme tous les Marocains revêtus de fonctions militaires, un sarbouck (bonnet rouge) terminé en pointe. Autour de ce bonnet s'enroule un turban en mousseline blanche très-fine; sa tête est encadrée par une écharpe en cachemire rouge dont les extrémités retombent sur la poitrine. Par-dessus plusieurs vestes plus ou moins écourtées, il porte un *kaïk* en tissu de laine; cet ensemble de vêtements est recouvert d'une espèce de chemise de bazin, très-large, aux manches ouvertes et flottantes; c'est la *djelaba*, vêtement national du Maroc. Une ceinture serre la djelaba autour des reins. Lorsque le pacha va en ville, il revêt encore deux burnous, l'un en étoffe de laine et l'autre en drap d'un gris cendré. Il porte de très-beaux bas de soie blancs et des babouches jaunes, dont il ne relève jamais le quartier.

Depuis son arrivée en France, le jeune pacha a déployé la plus grande magnificence; tout rappelle autour de lui, dit-on, les souvenirs de la cour des rois maures de Grenade et de ces brillants Abencerages dont il est le descendant. Il s'est présenté sur nos rivages, la main pleine de présents, et sa première parole a été un compliment tourné à l'orientale, et qui n'en est que plus gracieux : « Mon ambassade, aurait-il dit, est comme une fleur que l'empereur mon maître envoie au roi des Français, il faut que la fleur arrive avec toute sa fraîcheur et dans tout son éclat aux pieds de votre souverain; un retard la flétrirait. » Est-il nécessaire d'énumérer les cadeaux qu'il offre? Jadis le descendant des monarques maures eût apporté des diamants et des parfums; aujourd'hui le fils du désert prodigue les lions et les gazelles.

Cependant, en sa qualité de merveille, le bal de l'Opéra compte toujours sur la visite de quelque noble visiteur étranger. L'Opéra est las de montrer ses flots de débardeurs et de déployer sa chaîne de danseuses échevelées au nez d'un même groupe d'amateurs, invariablement composé de stagiaires émérites, d'adolescents émancipés et de quarts d'agents de change. Les diplomates boudent l'Opéra, les princes russes l'abandonnent, les barons allemands en font fi, et les Orientaux ne jettent pas le plus léger mouchoir à ses bayadères; que lui reste-t-il donc? Les sauvages! Samedi dernier, en effet, quatre personnages parfaitement tatoués, scalpés, bariolés, le nez tendu, les dents brillantes, ont balayé le foyer de leurs plumes d'aigle et de leurs queues de renard, et puis, majestueusement installés dans une loge à l'année, ils s'y sont endormis comme de simples abonnés à l'année. Mais, puisque l'Opéra ne mérite plus guère qu'on s'y amuse, cherchons-le ailleurs, en dehors de Paris et de son enceinte,.. continue.

C'est à Rome, mes fils, que je prétends marcher!

disait Mithridate, et voilà que notre *Courrier* y marche aussi et vous y conduit à vol d'oiseau; à quel sujet et sous quel prétexte? Qu'il vous suffise de savoir que Fanny Ellsler est à Rome. Après avoir si longtemps et si bien gambadé dans le nouveau monde, Fanny Ellsler a voulu revoir l'ancien : la belle Fanny a choisi la ville éternelle pour le nouveau théâtre de ses pirouettes : elle a dansé la cachucha en vue du Forum et du Colysée. La cité des Césars qui est encore aujourd'hui et qui sera longtemps la cité des arts, a été d'abord quelque peu surprise de ces éclairs et de cette tempête chorégraphiques, mais bientôt la danse et la danseuse ont produit leur effet irrésistible; quel spectacle ou quel récit vaudrait la cachucha? Quelle femme, pour des yeux romains, pourrait avoir le charme de la Gypsy, cette reine d'Egypte et de Bohême, qui met en danse toute un tribu de bandits. Il fallait voir, dit notre correspondance, comme cette Zingara s'anime par degrés et monte jusqu'au délire; son sein palpite, ses bras battent ses hanches, sa frénésie n'a plus de bornes. L'aimable fille d'Ève, dit toujours notre correspondant, a été pétrie par la main des grâces et des démons.

Outre *la Gipsy*, Fanny a dansé *Giselle* et le *Diable amoureux*; jugez de l'émotion et de l'ivresse de ces pauvres Romains, qui toute l'année en sont réduits, pour unique danse, aux marionnettes de Girolamo. En l'honneur de Fanny, les Romains ont renouvelé les triomphes de Corinne, on traîné la danseuse dans un char à la Trajan, on a dépouillé à son intention les jardins Borghèse, la Piazza-Navone a prodigué ses plus beaux fruits, et le Corso, toutes ses couronnes; elle a été couverte et accablée de sonnets, de triolets, de tercets, d'odes et de bracelets, sans préjudice d'un total assez rond d'écus romains que cette créature damnée et charmante enlève au patrimoine de saint Pierre.

Comment mêler le sacré au profane et faire passer dans le même paragraphe la Vierge et une danseuse, un divertissement diabolique et *il santissimo bambino*. Sans plus de périphrases, ceci vous représente la bénédiction de l'enfant Jésus et de son image à la Chiesa d'Araceli au Capitole. Rome est la ville des cérémonies religieuses, et par conséquent des pompes et des spectacles. On y joue des mystères comme au moyen âge, en même temps qu'on y célèbre les offices. Pendant l'Avent et jusqu'aux Rois, les *presepi* ou petits théâtres reçoivent la population dévote à la sortie de l'église, et mettent en action la fameuse légende de l'enfant Jésus dans la crèche. La bénédiction *del bambino* est l'une des plus touchantes cérémonies de la liturgie romaine, et l'un de ses plus curieux spectacles. Ce soir-là, la Chiesa d'Araceli est ornée avec magnificence, et après les vêpres, a lieu la procession dans laquelle on porte *il santissimo bambino* retiré de la crèche, où depuis le jour de Noël il était resté exposé à l'adoration des fidèles.

Histoire de la Semaine.

Les succès de majorité ont été, pour le ministère, en augmentant au palais Bourbon. La Chambre, distribuée dans ses neuf bureaux, a, sur neuf commissaires pour la rédaction du projet d'adresse en réponse au discours de la couronne, fait choix de huit conservateurs et d'un seul opposant. Le président de la Chambre faisant de plus partie de cette commission, en étant le président de droit, M. Saint-Marc-Girardin, l'opposant unique, avait donc, de compte fait, à lutter contre neuf adversaires. Que vouliez-vous qu'il fît? qu'il se tût; c'est ce qu'il aura eu l'habileté de faire. Quand on n'a nulle chance de faire prévaloir son opinion, le mieux entendu, c'est de se borner à poser des questions aux ministres, appelés dans le sein de la commission, pour connaître d'avance les arguments et les preuves qu'ils se proposent d'employer pour la défense de leurs mesures. De cette façon et avec cette réserve, les attaques peuvent avoir de l'imprévu dans la discussion publique, et par conséquent trouver des chances qu'elles ne pouvaient se flatter d'avoir dans le bureau. Le projet de la commission sera discuté la semaine prochaine.

Une protestation a été faite à la tribune par M. Lherbette contre quelques expressions du discours de félicitation adressé au roi par M. le président de la Chambre, à l'occasion du premier jour de l'an. L'honorable député de la gauche a pensé qu'il n'y avait pas convenance à représenter la chambre des députés, un des pouvoirs de l'Etat, comme une seconde *cour se pressant sur les marches du trône*. M. Sauzet s'est appliqué à justifier ses intentions, et la Chambre a passé à l'ordre du jour, seule conclusion que pût avoir ce débat, que nul ne se souciait de prolonger.

Le budget pour l'exercice 1847 a été présenté par M. le ministre des finances. Il se solde provisoirement par un excédant de recettes qui dépasse trois millions. C'est une bien faible différence pour nous mettre à l'abri d'un découvert futur, quand on pense que ce qu'il y a de plus infaillible dans ces sortes de prévisions, ce sont les dépenses non prévues. M. Lacave-Laplagne nous expose d'ailleurs avec franchise que l'exercice 1846, qui vient de s'ouvrir, présenté lui aussi avec un excédant de recettes de trois millions et demi, se soldera, d'après des calculs aussi certains que possible, par une insuffisance de 25 millions. Le même sort est probablement réservé à l'exercice 1847. Le ministre ne cache pas, en outre, que les recettes et les dépenses ont été évaluées sur la législation actuelle, et que les changements projetés sur cette législation, telle, par exemple, que la réforme postale et la conservation du cadastre, auront d'abord pour effet de diminuer les premières et d'augmenter les secondes.

Cependant M. Lacave-Laplagne présente la situation générale de nos finances sous un aspect favorable. Il rappelle que lors de sa rentrée aux affaires, en apportant à la Chambre le budget de 1844, il évaluait les découverts antérieurs à cet exercice à plus de 371 millions, et que, malgré les déficits des exercices subséquents, y compris celui de l'année 1846 qui commence, le découvert total ne s'élèvera qu'à 355 millions, c'est-à-dire qu'il sera définitivement de près de 14 ou 15 millions au-dessous de l'évaluation primitive. D'où il faut tirer cette conclusion que les comptes présentent un résultat plus favorable que les devis. Il résulte de là que les réserves de l'amortissement, appliquées à pourvoir aux insuffisances de nos budgets, éteindront le découvert antérieur avant la fin de l'année 1846, tandis qu'on avait jugé d'abord qu'il serait nécessaire d'emprunter, pour cette même destination, une partie de la réserve affectée à l'exercice 1847. Dès cette année, l'amortissement pourra porter au trésor une somme d'à peu près 11 millions pour rembourser les avances faites par la dette flottante au service de nos grands travaux publics.

Dans le budget de cette année, tous nos départements ministériels, sans exception, demandent des augmentations de crédit qui, pour la plupart, s'appuient sur des motifs d'utilité publique et de convenances administratives.

On pensait que, sur le chapitre de la dette figurerait enfin une importante réduction provenant de la conversion du 5 p. 0/0. M. le ministre a bien, dans son discours, abordé cette question, mais pour demander un nouvel ajournement : « Bien que nous n'ayons pas oublié un seul instant, a dit M. Lacave-Laplagne, l'engagement que nous avons pris l'année dernière pour le remboursement de la dette publique, bien que nous soyons pénétré, autant que personne, de la nécessité de cette mesure, convaincu que ce serait la compromettre que de la réclamer en ce moment, nous ne vous apportons pas aujourd'hui le projet de loi destiné à la consacrer. »

M. le ministre de la marine a présenté à son tour un projet dont le résultat sera de porter la flotte à voiles, à la fin d'une période de sept années, qui commencera en 1847, à un effectif dont voici le détail :

Bâtiments à voiles. — 40 vaisseaux, dont 20 à flot et 20 en construction aux 22/24; 50 frégates, dont 40 à flot et 10 en construction aux 22/24; 60 corvettes; 60 bricks; 40 bâtiments légers; 20 transports. Ensemble 270 bâtiments à voiles, dont 240 à flot et 30 en chantiers.

La flotte à vapeur, dont l'effectif a d'abord été fixé à 40 bâtiments, puis à 70, comptera 100 bâtiments au bout de la même période septennale. Ces 100 bâtiments seront ainsi répartis :

Bâtiments à vapeur. — 30 de 1re classe, de 400 à 600 chevaux et plus; 70 de 2e classe, de 90 à 300 chevaux. Ensemble, 100 bâtiments à vapeur à flot.

Notre marine militaire comprendra donc dans son ensemble 370 bâtiments, dont 30 seulement sur les chantiers.

Cet effectif sera obtenu en ajoutant, pendant sept ans, 15 millions aux 6 millions portés habituellement au budget pour constructions neuves. La dépense totale pour cet objet sera de 138 millions en sept ans, soit, par année, à des fractions près, 19 millions 500,000 fr.

Le crédit extraordinaire demandé par le ministre de la marine est de 95 millions 100,000 fr. pour les deux flottes.

Au moyen de ce sacrifice, M. de Mackau annonce qu'en outre des 20 vaisseaux et des 10 frégates avancés aux 22/24, la flotte à voiles possédera une réserve de 20 vaisseaux ou frégates à un degré moyen d'avancement de 14/24.

Chemins de fer. — Le premier soin des députés des localités qui seront traversées par les chemins dont les projets sont demeurés à l'état de rapports à la session dernière, a été de demander la reprise de ces projets. Nos spéculateurs, qui ont encore, comme reliquat des votes de l'an dernier, à voir adjuger le chemin de Lyon à Avignon et à Grenoble, se trouvent donc, au par-dessus, avoir dans une perspective assez rapprochée, les émissions d'actions de Rennes, de Bordeaux à Cette, et de Dijon à Mulhouse. En vérité, il faut qu'on fasse grand fonds sur la solidité et l'activité de l'estomac de la place pour ne pas hésiter un seul instant à le surcharger tout à la fois de tant de valeurs qui s'y superposent. Peut-être dans ce monde d'agioteurs qui ne vit que de secousses, de hauts et de bas continuels et successifs, trouve-t-on déjà que l'espèce de sécurité qui est revenue depuis trois semaines est déjà trop longue et qu'il faut une crise nouvelle en attendant une nouvelle reprise. — On annonce que, dans tout ce mouvement, un banquier, dépositaire des fonds d'une des sociétés qui s'étaient formées pour une des lignes récemment adjugées, a simplifié par sa fuite, l'opération toujours lente de la restitution des deniers. Nous avons déjà dit qu'il était inévitable qu'une catastrophe de ce genre clôturât l'exercice d'a-

giotage 1845, et qu'elle devait être la conclusion de cette fièvre que M. le ministre des travaux publics n'a semblé vouloir traiter que par l'homœopathie.

Un envoyé du bey de Tunis. — Le 1er janvier est entré dans le port de Toulon, Sidi-ben-Ayet, envoyé du bey de Tunis, qui se rend à Paris. Ainsi nous allons avoir en même temps dans notre capitale un ambassadeur de chacun des deux Etats barbaresques qui bornent à l'est et à l'ouest nos possessions africaines. « Sidi-ben-Ayet, écrit-on de Toulon, est en quelque sorte l'intendant du bey; c'est un homme important, et qui vient d'être décoré tout récemment de la Légion d'honneur. Il est porteur d'une lettre autographe de son maître, et de riches présents. On l'a reçu ici avec tous les honneurs dus à son rang. Lorsqu'il a quitté le vapeur *le Lavoisier*, il a été salué de treize coups de canon, et ce salut a été répété par le vaisseau amiral, au moment où l'embarcation que montait Sidi-ben-Ayet est entrée dans l'arsenal. Le 3e régiment d'infanterie de marine et l'artillerie de marine formaient la haie dans cet établissement; et le 19e de ligne, de la porte de l'arsenal à l'hôtel de la préfecture maritime. Les autorités maritimes et militaires, suivies d'un nombreux état-major, accompagnaient l'ambassadeur tunisien, que suivaient de près plusieurs nègres porteurs de ses effets, et au passage du cortége les tambours battaient aux champs et les troupes étaient au port d'armes.

« Sidi-ben-Ayet porte l'uniforme d'officier général avec les épaulettes à la française; c'est un homme avancé en âge, mais paraissant encore assez fort, d'une corpulence d'ailleurs extraordinaire. Pendant le trajet de l'arsenal à la préfecture, il donnait le bras à M. le baron de Lagau, consul général et chargé d'affaires de France à Tunis. »

Angleterre. — Les journaux anglais sont encore fort peu au courant de la façon dont M. Peel se propose de trancher la question de la législation des céréales. Leurs conjectures sont contradictoires, et les démentis se croisent. Attendons donc la réunion du parlement qui est toujours pour le 22.

Etats-Unis. — Les nouvelles de New-York du 17 décembre sont importantes. La reprise des négociations entre l'Amérique du Nord et l'Angleterre est maintenant certaine, et tout annonce que le point de départ de cette conférence nouvelle sera bien loin des prétentions jusqu'ici exprimées par cette dernière puissance.

En outre une négociation serait également suivie par M. Stidel à Mexico. Il s'agirait d'acquérir la nouvelle Californie moyennant une indemnité de 20 millions de dollars qui remettrait dans une position prospère les finances du Mexique. « Toutefois, ajoute le *New-York Herald*, ce n'est là qu'un premier pas dans la grande voie où se proposent de marcher les gouvernements républicains de notre hémisphère; le chemin est tracé, et il est difficile de prévoir où l'on s'arrêtera. Au lieu d'une négociation qui aurait seulement pour but la délimitation des frontières du Texas ou l'acquisition de la Californie, nous croyons qu'il est question d'un projet ayant pour but l'union des deux républiques et l'annexion du Mexique aux Etats-Unis ou des Etats-Unis au Mexique, comme on voudra, de manière à présenter au monde une république sans égale, même dans l'imagination des visionnaires du temps passé ou du temps présent. Rien ne s'oppose à l'union des deux républiques sur les mêmes bases qui ont déjà sanctionné l'adjonction aux Etats-Unis de la Floride, de la Louisiane, et qui, bientôt, consolideront celle du Texas et de l'Orégon. »

Mexique. — Les lettres et journaux du Mexique venus par les Etats-Unis, sont de la Vera-Cruz du 5 novembre, de Mexico du 29 octobre. Le revirement pacifique qui s'est brusquement opéré dans les dispositions et le langage du gouvernement mexicain, à l'égard des Etats-Unis, faisait de rapides progrès; mais, en revanche, les symptômes d'une nouvelle révolution, d'une prochaine guerre civile, devenaient chaque jour plus nombreux, plus menaçants. Plusieurs provinces, notamment celle de Zacatecas, étaient ravagées par les tribus indiennes du voisinage.

Dans la séance du 24, le ministre de la guerre fut appelé au sein du congrès pour y donner des explications sur l'inaction de l'armée en présence de ces hordes sauvages qui s'avançaient au loin dans l'intérieur de la république, se livrant impunément au meurtre et au pillage. Le ministre répondit à cet appel, et se borna à annoncer que des ordres avaient été donnés pour concentrer des troupes suffisantes dans les provinces qui étaient en proie à ces dévastations.

Pour ajouter à ces embarras, était survenue une nouvelle boutade révolutionnaire du général Parédès, qui commande une armée de 4,800 hommes, avec laquelle il avait longtemps promis d'envahir et de reconquérir le Texas. Le gouvernement, après avoir renoncé au projet de cette conquête, a voulu dissoudre la division de Parédès.

On lui a en effet donné ordre d'envoyer 1,000 hommes à Guanajuato, 1,000 à Durango, et 2,500 au camp du général Arista. Mais Parédès a refusé d'obéir à ces instructions, sous le prétexte qu'il avait besoin de ses 4,500 soldats pour faire la chasse aux voleurs qui infestaient les grands chemins. Il a cependant déguisé sa rébellion en offrant sa démission dans le cas où on persisterait dans une mesure dont il ne veut pas se faire l'instrument. Mais ce n'est là, évidemment, qu'une ruse pour gagner du temps, et il ne manquerait pas d'arborer hautement le drapeau révolutionnaire, si on lui envoyait un successeur. On assurait même, aux dernières dates de Mexico, qu'il s'était déjà proclamé dictateur et avait convoqué une convention nationale à laquelle il devait proposer le rétablissement de la constitution fédérale.

Cette nouvelle s'était répandue au théâtre dans la soirée du 28. Ce soir-là aussi, il y avait eu dans les rues des attroupements tumultueux, et on avait placardé dans les rues des proclamations qui appelaient le peuple à une révolution en faveur du régime fédéral.

Des nouvelles plus récentes annoncent que la province de Tobasco est rentrée dans le devoir; le colonel Manuel Paz, parti du département de Chiapas avec un détachement assez considérable, était arrivé le 25 octobre devant Tobasco, et avait sur-le-champ attaqué et enlevé d'assaut le fort où s'étaient renfermés une centaine de révoltés avec leurs deux chefs, Miguel Bruno et Joan Medrano. Medrano a été tué et Bruno fait prisonnier, et après cet acte de vigueur la province entière s'est soumise.

Inde. — Le *Bombay Times* du 19 novembre pense qu'avant que l'Angleterre puisse acquérir le moindre pouvoir à la cour de Lahore, il lui faudra soumettre la soldatesque sike. « Il est positif, dit-il, que ces soldats nous détestent aussi vivement et peut-être plus que leurs anciens ennemis les Afghans; il faudrait assurément deux ou trois conflits seulement pour les réduire; mais leur résistance se prolongerait même après la défaite. Il y a trop longtemps que des mesures défensives nous coûtent beaucoup d'argent sans rétablir la paix : nous devons enfin forcer le durbar de Lahore à adopter des mesures pour la consolidation de la paix afin de pouvoir rappeler nos troupes. »

Chine. — Il résulte des dernières nouvelles de la Chine du 31 octobre que l'interprète du consulat anglais à Foo-Chow-Foo ayant été insulté dans la ville par des habitants barbares, les coupables ont été arrêtés immédiatement et punis sévèrement; trois ont été exposés d'une manière ignominieuse aux portes de la ville, portant sur eux un écriteau qui retraçait en gros caractères la nature de leur offense. C'est aux yeux des Tartares les châtiment le plus infamant, et il n'est appliqué d'ordinaire qu'aux habitants chinois.

Perse. — Le bruit de la mort du shah de Perse successivement annoncée et démentie, a éveillé dernièrement l'attention publique sur l'état de cet empire. Il ne serait rien moins que florissant, s'il faut en croire les extraits suivants d'une correspondance datée de Trébisonde, 25 novembre, et publié par le *Times* :

« Jamais la Perse n'a présenté un tableau plus déplorable qu'aujourd'hui. Toutes les villes, à l'exception de Tabriz, Teheran et Schiraz, tombent en ruine et sont presque entièrement dépeuplées. Ispahan, naguère encore capitale opulente de l'empire, n'offre plus qu'un amas de décombres au milieu duquel s'agite une population dégueillée et affamée. Dans la campagne, les terres restent presque partout en friche. Depuis l'avénement du vizir actuel, Hadji-Mirza-Agassi, personnage d'une avarice incroyable même en Perse, les paysans sont exposés à des exactions telles, qu'ils ont, pour la plupart, quitté leurs villages, et se sont enfuis dans les montagnes ou dans le désert.

« L'armée persane, que des rapports erronés ont représentée comme forte de 150,000 hommes, ne compte pas plus de 5,000 hommes d'infanterie et quatre faibles bataillons d'artillerie. Il n'y a pas de cavalerie régulière. Les 5,000 hommes d'infanterie sont répartis de la manière suivante : à Téhéran, 2,000 hommes; le reste dans les provinces. Tabriz, ce rempart de l'empire contre les Russes, n'a pas 500 hommes de garnison. Cette petite armée est commandée par un renégat moscovite. Les Persans sont robustes, d'une haute stature, et plus adroits que les Turcs dans le maniement d'armes à l'européenne; mais ils sont mal organisés, mal payés, mal nourris, mal casernés et couverts de haillons. Peut-on raisonnablement croire que de pareilles troupes et en aussi petit nombre opposeraient une résistance quelconque aux 60,000 soldats que la Russie tient réunis dans les provinces transcaucasiennes? Autant vaudrait jeter une faible planche en manière de digue au-devant des envahissements de la mer.

« Le pusillanime Mohammed-Schah regarde comme un saint le vieux Hadji-Mirza-Agassi, son ancien professeur, dont l'administration a enfanté toutes ces misères, et le laisse tranquillement précipiter l'empire vers sa ruine. La seule occupation du monarque persan est de passer en revue ses nombreux joyaux et de se livrer sans contrainte au plaisir de la table. C'est à cette intempérance qu'il faut attribuer la goutte dont il est presque constamment atteint, et qui ne peut tarder à le conduire au tombeau. L'influence politique que les souverains de la Perse exerçaient autrefois sur l'Asie centrale est anéantie, et ni Yar-Mehemet-Khan, qui règne à Hérat, ni les princes de Candahar ou de Caboul, n'ont songé un instant à faire acte de soumission et de vasselage envers le faible Mohammed-Schah. »

Brésil. — Le 22 octobre dernier, le gouvernement brésilien a fait remettre à M. Hamilton, ambassadeur d'Angleterre à Rio de Janeiro, une protestation en forme contre l'acte du parlement britannique aux termes duquel les bâtiments brésiliens engagés dans la traite des noirs deviennent justiciables de la haute cour d'amirauté et du toute cour de vice-amirauté dans les Etats de l'Angleterre. Voici les passages essentiels de ce document, qui fait honneur au gouvernement brésilien :

« S. M. l'empereur du Brésil a appris avec le plus profond regret que S. M. la reine d'Angleterre a approuvé et sanctionné l'acte du parlement contre lequel le ministre brésilien a protesté dès le 25 juillet dernier, entre les mains du comte d'Aberdeen.

« L'acte adopté par le parlement anglais et sanctionné par la reine le 8 août, sous le prétexte d'exécuter les dispositions de l'art. 1er de la convention conclue le 23 novembre 1826 entre les couronnes du Brésil et de la Grande-Bretagne, ne saurait se baser sur la lettre ni sur l'esprit dudit article. Il est opposé aux principes les plus clairs et les plus positifs du droit des gens; il porte atteinte à la souveraineté et à l'indépendance du Brésil et des autres nations.

« Le gouvernement brésilien, dès lors, proteste contre cet acte comme offensant et injuste; il ne reconnaîtra aucune de ses conséquences que comme étant le résultat de la force et de la violence; il réclamera contre tout détriment, pertes et dangers pouvant en résulter pour le commerce légal des sujets brésiliens, à qui la loi promet, et S. M. l'empereur du Brésil doit, une protection constante et efficace. Néanmoins, le gouvernement impérial, préférant à toute autre considération les nobles sentiments de justice et de philanthropie qui l'animent et le guident dans tous ses actes, continuera de faire tous ses efforts, d'accord avec les lois nationales, pour supprimer la traite; et il désire vivement que le gouvernement anglais puisse accéder à un arrangement qui, tout en respectant l'intérêt du commerce légal des sujets brésiliens, pourrait obtenir le but désiré, celui de faire cesser ce commerce dont l'existence est déplorée et condamnée par tous les gouvernements éclairés et chrétiens. »

Espagne. — Dans la séance du 30 décembre, la chambre des députés de Madrid a entendu la lecture des deux projets d'adresse, en réponse au discours du trône. Le premier, rédigé par la majorité de la commission, est complétement ministériel; l'autre, rédigé par M. Feijas, le seul membre opposant, contient quelques expressions de blâme. La discussion a commencé le 5 janvier. Au sénat, on a entamé le débat sur l'adresse. Tous les orateurs qui y ont pris part ont protesté qu'ils ne voulaient pas faire d'opposition systématique; mais M. Luzurriaga a attaqué assez vivement la direction donnée aux négociations avec la cour de Rome.

Hollande. — Dans le moment où une attention sérieuse se porte vers le Nord, on est tout surpris de voir les seuls événements qui agitent la Hollande. Voici ce que fournit la correspondance de La Haye, du 26 décembre :

« Il y a en depuis quelque temps de grandes mutations dans le haut personnel de la cour : un aide de camp du roi et deux chambellans de la reine ont été congédiés. L'aide de camp du roi qui a été congédié est le contre-amiral Arrieus, ancien précepteur du prince Henri des Pays-Bas, troisième fils du roi, et actuellement capitaine de vaisseau. La cour paraît avoir de grands griefs contre cet officier général. D'abord, comme précepteur du jeune prince, dit-on, il n'a pas répondu à la confiance du roi, et les manières cavalières du prince Henri semblaient accuser une trop grande négligence ou une trop grande indulgence de la part du précepteur. On ajoute encore que M. le contre-amiral Arrieus ayant brigué la place de ministre de la marine, place qui, malgré ses réclamations, a été donnée au brave amiral Ryk, il a exhalé son mécontentement dans des termes fort peu révérencieux à l'égard de la personne du roi lui-même.

« La disgrâce de M. le baron de Mackay, chambellan de la reine, a été amenée de la manière suivante : lors de l'inauguration de la statue de Guillaume le Taciturne, la reine, avec les princesses se trouvaient sous le balcon du palais, d'où l'on pouvait voir la solennité. Il survint un peu de pluie, et la reine pria M. le baron de Makay, qui se trouvait derrière elle, de lui procurer un parapluie. D'après l'étiquette de la cour, il paraît que M. de Makay aurait dû aller lui-même chercher le parapluie, l'ouvrir et en couvrir la reine. Le chambellan, au contraire, donna à un laquais l'ordre de chercher le parapluie, et celui-ci fit ce qu'il eût été du devoir du chambellan de faire. La reine ne dit rien, laissa faire le laquais, mais elle n'oublia pas cette contravention à l'étiquette, et, après la cérémonie, M. le baron de Makay reçut sa démission.

« La troisième démission est celle de M. Van Brieden fils, également chambellan. Il paraît que le tort de M. Van Brieden consiste en ce qu'à Luxembourg, où il avait suivi la cour, lors de son dernier voyage dans le grand-duché, il ne s'était pas même muni de son costume officiel, et qu'à toutes les fêtes de la cour il paraissait ainsi vêtu simplement d'un frac. C'est à cela qu'il doit d'être congédié. »

De plus une assez vive mésintelligence a éclaté entre le prince royal des Pays-Bas et son père. Le prince a donné sa démission d'inspecteur général de l'armée.

Bavière. — Dans la première séance de la chambre des députés, le 16 décembre, M. Hockinger a fait une proposition concernant l'impression et la publication dans les journaux des procès-verbaux de la Chambre et des rapports, sans aucune censure préalable.

Prusse. — On lit dans *la Gazette d'Augsbourg*, sous la rubrique de Berlin, 14 décembre :

« La commission nommé par le roi, pour rédiger un projet de constitution, a clos ses séances après avoir achevé ses travaux; elle a soumis le projet de constitution à Sa Majesté. Comme l'examen et l'appréciation de son travail exigeaient un certain temps, la promulgation de la constitution ne pourra avoir lieu avant le printemps prochain. Dans l'intervalle, le gouvernement publiera les recès des diètes qui sont prêts maintenant. »

Danemark. — Dans les duchés de Schleswitz et de Holstein, les habitants des villes sont exempts du service militaire. Les paysans ont envoyé une députation au roi pour le prier de faire cesser cette criante inégalité; S. M. a promis à la députation de faire présenter une loi dans ce sens aux états dans leur prochaine session.

Suède. — On écrit de Stockolm, 9 décembre : « Par résolution royale et à la demande du comte A. E. de Rosen, major de la flotte royale, l'autorisation a été donnée d'établir des chemins de fer en Suède. Les principales lignes seront : 1e de Stockholm à Gottembourg; 2e de Stockholm à Istad; 3e de Stockholm à Upsala et Gefle. De nombreux embranchements partiront de ces lignes principales. Le roi a autorisé le consul général d'Angleterre en Norwége à faire construire un chemin de fer entre Christiania, Ojeren et Mjosen, dans le cas où dans l'espace de six mois viendrait à être formée une compagnie d'actionnaires dont le projet serait agréé par le roi. Il serait alors convoqué un storthing extraordinaire pour lui présenter un projet de loi. »

Norwége. — Il s'est produit, il y a quelque temps, en Norwége, un fait tout à la fois politique et judiciaire d'une grande portée, et dont la suite n'avait pas encore été révélée jusqu'ici. M. Voigt, ministre des finances du royaume de Norwége, avait été forcé de comparaître devant la haute cour de justice de Christiana comme accusé d'avoir établi un impôt par simple ordonnance, en l'absence du *storthing* (assemblée législative). La cour, tout en acquittant M. Voigt, avait déclaré qu'il s'était trompé dans l'application du § 17 de la loi fondamentale relatif à l'impôt, en ce que ce paragraphe n'autorisait pas le pouvoir royal à décréter, sous la responsabilité ministérielle, dans l'intervalle des sessions, de nouvelles taxes, sauf à les faire sanctionner plus tard par la repré-

sentation nationale. Le conseil des ministres a vu dans les considérants de cet arrêt un abus de juridiction, et il a adressé au roi de Suède et de Norwége un mémoire tendant à prouver que la haute cour n'est pas compétente pour déterminer les limites des pouvoirs constitutionnels de l'État. Le roi, adoptant cette manière de voir, l'a sanctionnée par une proclamation qui a été publiée à son de trompe sur toutes les places et dans tous les carrefours de Christiana, par deux hérauts d'armes en grand costume, escortés de forts détachements de cavalerie. Voici la traduction littérale de ce document, dont la lecture a été écoutée partout dans un morne silence :

« Il a plu à Sa Majesté le roi d'ordonner et de faire publier ce qui suit :

« Sa Majesté le roi regarde l'arrêt prononcé le 8 novembre dernier par la cour du royaume sous le même point de vue que celui de Norwége, et il ne reconnaît nullement à ladite cour la compétence de faire, par des interprétations de la loi fondamentale, des modifications à la distribution constitutionnelle de l'autorité publique entre les pouvoirs de l'État, dont aucun n'a le droit de s'attribuer, sous le prétexte de ce qu'un arrêt de la cour du royaume a pu dire, un nombre plus ou moins grand de prérogatives que celui fixe par la charte.

« Sa Majesté le roi se réserve en conséquence le droit d'exercer à l'avenir, toutes les fois que le bien général l'exigera, la pleine et entière autorité que lui donne le paragraphe 17 de la loi fondamentale.

« L'expédition de l'arrêt du royaume, qui a été transmise à Sa Majesté, sera déposée aux archives de l'état de Norwége. »

Grand-duché de Bade. — Un grave accident est arrivé le 1er janvier à la dernière station du chemin de fer entre Carlsruhe et Heidelberg, où d'ordinaire les deux trains se croisent. Le convoi de Heidelberg, dépassant la limite fixée pour attendre le convoi de Carlsruhe, a touché les derniers wagons de ce convoi, brisant ces wagons, les renversant, et jetant dans tout le convoi un épouvantable désordre. Une locomotive fut à l'instant expédiée à Heidelberg, afin de ramener en toute hâte des médecins et des chirurgiens. « On ne dit pas, ajoute la *Gazette des postes*, qu'aucun voyageur ait été tué sur le coup. On cite seulement une personne qui aurait eu les deux jambes broyées. Le nombre des blessés est de huit à dix. On attribue l'accident à la négligence du machiniste. »

Procès intenté par la bibliothèque royale. — On se rappelle que *l'Illustration* signala il y a un certain temps à M. le directeur de la bibliothèque royale l'annonce dans un catalogue de vente d'un autographe de Molière ayant appartenu à ce dépôt public. Une action fut formée par M. Naudet contre le détenteur de cette pièce pour sa revendication. Le demandeur succomba en première instance. En appel, la cour, présidée par M. Séguier, a infirmé et ordonné la restitution de la pièce formant le litige ès mains du directeur de la bibliothèque royale.

Statistique. — Les presses françaises ont imprimé, en 1845, savoir : ouvrages écrits en toutes langues, mortes et vivantes, 6,521 ; estampes, gravures, lithographies, 1,405 ; ouvages de musique, 492 ; plans topographiques et cartes, 104. — Total, 8,520 ouvrages.

Nécrologie. — Le colonel Gniwood, lieutenant de la Tour, et éditeur de l'ouvrage intitulé *Dépêches du duc de Wellington*, vient de se couper la gorge à Brighton. Après l'enquête du coroner, le jury a déclaré, selon l'habituelle formule, que le colonel s'était suicidé dans un accès momentané d'aliénation mentale. — M. Alexandre Aguillon, ancien député du Var, est mort à Toulon. — M. l'abbé Guairard, ancien inspecteur de l'université, est mort à Aix le 26 décembre, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

La partie d'échecs,

D'APRÈS UN TABLEAU DE M. MARLET.

On se souvient de la dispute qui s'éleva l'an dernier entre la France et l'Angleterre et qui se termina, ainsi que prennent fin toutes les grandes querelles, par une bataille rangée. C'est la France qui avait jeté le défi, et c'est la France qui triompha. Dans cette occasion il y eut de part et d'autre des chevaliers désarçonnés et vaincus, il y eut même des reines

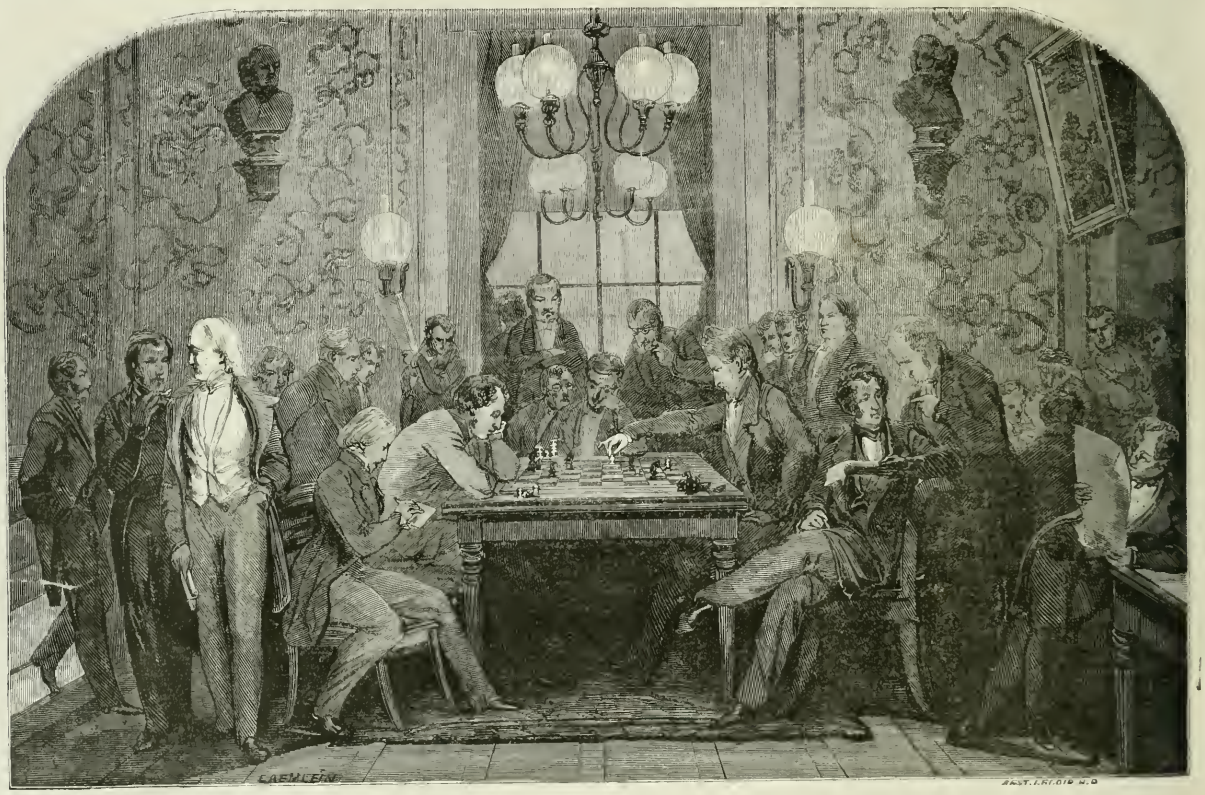

et des rois faits prisonniers, comme à Pavie et à Poitiers, cependant le sang n'avait point coulé, et lorsque les combattants se séparèrent, après la bataille, l'un et l'autre se tendirent la main en ennemis généreux, chez qui le ressentiment ne survit pas à la lutte. Dans ce duel, qui devait vider cette grande question : à savoir à laquelle des deux nations demeurerait la prééminence dans le plus compliqué et le plus élevé des jeux de combinaison et de patience, et qui, de la France ou de l'Angleterre, emporterait définitivement le sceptre de l'échiquier, chacun des deux peuples se choisit un représentant et un champion, la lutte fut longue, vive, presque également glorieuse pour le vainqueur et pour le vaincu. Aussi méritait-elle d'être reproduite sur la toile et transmise à la postérité... des joueurs. D'ailleurs le pinceau n'a-t-il pas consacré le souvenir des plus célèbres combats? Fontenoy, Austerlitz, Eylau, ont trouvé leurs peintres; la lutte engagée entre MM. Saint-Amand et Staunton devait avoir aussi le sien. Après tout, qu'est-ce qu'une bataille ? sinon une partie d'échecs. Napoléon l'a dit, et il s'y connaissait.

Il était impossible que dans la reproduction de cette grande action, l'artiste se bornât à un simple croquis du combat et à la silhouette des champions ; des deux côtés l'honneur national se trouvait en jeu, et un pareil acte de patriotisme, un dévouement aussi courageux (la partie allait durer plusieurs semaines) ne pouvait s'accomplir obscurément et dans l'ombre. Lorsqu'Albe et Rome s'en remirent au glaive d'Horace et de Curiace pour la décision de leur cause, les deux nations assistèrent à la lutte et le duel n'eut pas lieu sans témoins. Enlevez au combat de MM. Saint-Amand et Staunton, ainsi qu'à celui des Horaces, leur cercle de spectateurs et la galerie de leurs nationaux et vous n'avez plus qu'une partie sans émotion ni intérêt ; vous n'avez plus pour les yeux l'intéressant spectacle de deux courageux citoyens jouant leur réputation au bénéfice de leur patrie et sacrifiant leur honneur à la gloire de son nom, le tableau perd son idéal et son prestige, et tout ce qu'il offre à votre curiosité, c'est la *vue de deux bourgeois faisant leur partie au café de la Régence.*

Aussi M. Marlet, le peintre du tableau, et M. Lachmlein, qui l'a reproduit en lithographie, ont-ils été heureusement inspirés en groupant autour des deux adversaires la grande famille des célébrités de l'échiquier, représentants naturels de la France et de l'Angleterre dans cette grave circonstance.

Vous reconnaissez tout d'abord le fameux Saint-Amand à sa pose noble et presque héroïque ; sa main hésite sur la pièce : il joue la partie de la France ! Staunton, non moins fameux, a une allure moins assurée ; il y a du découragement dans son attitude, et l'on dirait qu'il lit par avance la destinée finale de son pays : échec et mat. Le personnage assis à ses côtés est M. Brian, l'un des témoins officiels de l'Angleterre, le greffier de la cérémonie, et en quelque sorte le chancelier de l'échiquier. Au fond vous distinguerez deux généraux, MM. Guingret et Duchaffault, suivant de l'œil les évolutions et les opérations stratégiques avec le même sang-froid martial dont ils ont fait preuve dans la conduite et la manœuvre de leurs carrés devant les Arabes. Trente autres notabilités françaises et anglaises se mêlent aux alternatives de la lutte par l'expression de leur physionomie et la muette éloquence de leurs regards : à la première occasion nous vous dirons leurs noms.

Charlet.

Charlet, l'artiste populaire dont les croquis spirituels ont acquis une célébrité analogue à celle des chansons de Béranger, vient de mourir à l'âge de cinquante-trois ans. Il fut le créateur d'un genre dans lequel il eut quelques émules, mais où il resta toujours roi. C'est le Callot de notre époque; il a toute la fécondité du graveur de Nancy; comme lui il illustre les grandeurs et les *misères de la guerre*, il se plaît au milieu des soudards et des mendiants, mais il est plus habile observateur, sa verve spirituelle est bien plus incisive; il a plus de grâce et de naïveté et surtout plus de largeur de style. Et puis, il faut bien le dire, s'il a merveilleusement compris et traduit son temps, le moment où il a fait son apparition lui a été on ne peut plus favorable. Le commencement du dix-neuvième siècle, ébloui par de glorieux spectacles, éprouvé par de grands désastres, venait d'assister au dénoûment de la gigantesque épopée de l'empire. Chacun se plaisait à la raconter. La France, naguère fatiguée de gloire, maintenant dans le deuil et l'abaissement, se reprenait avec ardeur au culte des belliqueux souvenirs. Son empereur tombé était devenu un demi-dieu; elle était fière de ces héroïques soldats qui avaient suivi ce chef aventureux sur les bords du Nil, sur ceux de la Moskowa; tout ce qui pouvait l'entretenir de leur grandeur passée était bien accueilli par elle. Elle oubliait volontiers que ces dominateurs du monde, à force d'être en pays conquis, finissaient par s'y croire encore même lorsqu'ils étaient rentrés dans leurs foyers; et que ceux qui traînaient bruyamment leurs sabres sur le pavé de nos cités, sur les dalles de nos palais, appelaient d'un nom grotesque, de celui de *pékins*, leurs frères plus pacifiques, qui, chargés des humbles soins du ménage intérieur, préparaient plus sûrement les progrès de la civilisation et de la prospérité publique gravement compromis par ces aînés turbulents. Du reste, ces regrets et cet amour étaient légitimes. Aussi, ceux qui surent interpréter dignement ces sentiments obtinrent-ils une popularité rapide. Tels furent le chantre des *Messéniennes* et l'inépuisable dessinateur qui réussit à représenter si heureusement les mille épisodes de cette période guerrière, lit passer devant nos yeux, avec la merveilleuse prestesse de son talent, les revues impériales, les défilés, les marches, les campements, les maraudes, les attaques, les embuscades, les batailles elles-mêmes, et nous rendit toutes ces légions de soldats, si chers à la patrie, avec leurs uniformes variés, leurs poses, leurs attitudes, leur mine militaire. Tous se retrouvent dans cette longue galerie de portraits, depuis le maréchal jusqu'au tambour-major et au sapeur. Mais celui que Charlet affectionne avant tout, son fils d'adoption, l'objet assidu de ses soins, de ses préoccupations et de son amour, c'est le grenadier de la garde, ce soldat prétorien du nouvel empire, à qui le chef, dans un jour de débonnaire humeur, avait donné le nom de *grognard*. Ce sobriquet passa dans la langue du peuple, mais ce ne fut que lorsque les invincibles cohortes eurent été dispersées qu'il se permit cette familiarité. Elles ne l'auraient pas toléré d'un autre que de leur empereur. Le grognard revit dans les dessins de Charlet non-seulement dans sa vérité matérielle et extérieure, mais encore dans sa vérité morale. C'est un type admirablement saisi, ce n'est plus une imitation, c'est une véritable création, il semble que le grognard ait été inventé par lui. Dans un siècle ou deux ces feuilles légères où l'artiste écrivit en jouant avec son crayon l'histoire militaire de notre temps donneront à nos arrière-neveux une idée bien plus saisissante et plus vraie que bien des pages officielles et magistrales. Pour nous-mêmes, contemporains de ces indomptables soldats, nous qui les avons vus défiler dans la cour du Carrousel ou dans le jardin des Tuileries, partant pour quelque lointaine conquête dans la splendide et sévère régularité de leur uniforme, ou bien rentrer dans nos murs, tout poudreux, hâves, harassés, les habits en lambeaux, mais toujours fiers et couverts de gloire, si notre pensée se reporte sur ces temps de prodiges déjà si éloignés, nous donnons involontairement aux vieux grognards l'attitude et l'aspect sous lesquels Charlet nous a si longtemps accoutumés à les voir. La fantaisie du peintre se substitue à nos souvenirs ou plutôt le type qu'il a créé résume si parfaitement nos souvenirs que nous l'adoptons comme le propre travail de notre mémoire. Il remplace pour nous la réalité. Quel récit d'histoire, quelle représentation pittoresque, en dirait plus que cette lithographie où il nous donne la définition suivante : *Le grognard est un vieux brave qui est toujours mécontent et qui veut toujours l'être, parce que cela lui fait plaisir*; et que cette autre où il représente un de ces hommes de fer en sentinelle perdue au milieu d'une plaine couverte de neige, la figure crispée, la moustache hérissée de glaçons et soulageant ses ennuis dans ce soliloque de véritable grognard : *Tonnerre de Dieu! en voilà de c'te misère... et pas cher!* N'est-ce pas la nature prise sur le fait? Ici le crayon s'exprime aussi bien que les paroles et les paroles peignent aussi bien que le crayon. Cette heureuse alliance se retrouve souvent avec une égale vérité dans les croquis de Charlet. Et s'il a mis en circulation des types, il a répandu aussi une foule de proverbes qui sont restés : *Voilà pourtant comme je serai dimanche* (examen de conscience d'un chiffonnier à la vue d'un corbillard ivre-mort); *Un homme qui boit seul n'est pas digne de vivre* : — *L'appétit elle est bonne, c'est les jambes y va mal*; — *Voilà encore un duel, faut plumer les canards*; — *J'aime mieux être saoul que d'être bête... cela dure moins longtemps* (réponse d'un garde champêtre au curé qui lui reproche de s'être égaré dans les vignes du Seigneur); — *Je suis Français, tu es Français, il est Français, Chauvin, l'affaire peut s'arranger...* Le conscrit Chauvin a fait le tour du monde comme la vivandière du régiment, de Béranger. Le conscrit semble, aussi bien que le grognard, avoir été inventé par Charlet. C'est pour lui un enfant gâté dont il s'occupe souvent, dont il se moque parfois, à qui il joue toute sorte de mauvais tours pour le dégourdir, mais qu'il mène à bien! Il nous le montre à l'exercice, de corvée, à la salle de police; à l'hôpital, ne s'étant pas assez mêlé des promesses trompeuses de la vie; au premier coup de feu, se retirant à l'écart pour donner un libre essor à l'émotion qui le travaille; reprenant bientôt sa revanche au deuxième coup de feu. Il est candide, novice; s'il passe devant un marchand de gravures il lui dit : *Je voudrais avoir mon portrait tout fait, avec deux cœurs enflammés*, car il a le cœur tendre, il est galant, et il rôde volontiers autour des bonnes d'enfants. Du reste, le cœur sur la main; s'il a de l'argent, il ne demande pas mieux que de le boire avec les anciens, et il se trouve que les anciens ne demandent pas mieux que de le boire avec lui; aussi est-il *estimé de ses chefs, adoré de ses camarades!* A la longue cependant il se lasse de payer toujours pour les autres et il se fait de nouvelles doctrines; chacun doit payer son écot. Sur cette pente il marche vite; quand il est devenu troupier fini, l'artiste l'abandonne à sa perdition. — Les invalides eux-mêmes ne font pas défaut à cette revue militaire. Qui ne se rappelle *Krafft et Braunn ou les victimes de la séduction*, ces deux bons invalides en goguette, trébuchant sur les bancs d'un cabaret où un ancien et un conscrit les ont trop copieusement abreuvés. Ces scènes de cabaret semblent avoir un attrait tout particulier pour Charlet; et, il faut le reconnaître, les figures d'ivrognes sont son triomphe. Il est impossible d'être mieux ivre que ce hussard qui tombe en arrière dans les bras de ses camarades en s'écriant : *Soutiens-moi, Chatillon, je m'évanouis*; d'être plus ivre que cet autre hussard qui cherche noise à un poteau au milieu d'une route : *Tu es Français ou tu n'es pas Français; si tu n'es pas Français, je t'enfonce!* Tous ces mots justes, vrais, qui peignent d'une manière si saisissante et si comique, ont en certainement leur part dans la fortune des lithographies de Charlet et ils devaient l'avoir. Au-dessous des *Petites misères de la guerre*, de Callot, on lit des inscriptions en vers :

Voilà les beaux exploits de ces cœurs inhumains;
Ils ravagent partout; rien n'échappe à leurs mains.

J'aime beaucoup mieux la prose de notre spirituel dessinateur. La verve moqueuse de sa pensée et de son crayon ne tarissent pas. Reproduit-il un lancier polonais, en vedette au milieu d'une plaine de neige, dans les mêmes circonstances où il plaçait le grognard, dont nous parlions plus haut, il renouvelle une situation identique en la considérant sous un autre aspect : *Chauffé, éclairé par son gouvernement, c'est une grande douceur!* — En composant toutes ces scènes, en dessinant toutes ces physionomies si expressives, Charlet n'est presque jamais tombé dans la charge. Ses vieux émigrés au costume grotesque, écoutant à la *Petite Provence* une lecture du journal des *Débats*, avec cette épigraphe : *Ça va bien!* paraîtront chargés seulement aux générations trop jeunes pour avoir pu rencontrer aux Tuileries ces débris de la vieille monarchie. Son escouade de balayeurs en marche, une des plus amusantes moqueries de son crayon, est moins une charge qu'une malice inspirée par l'esprit d'observation.

Le caractère propre du talent de Charlet, c'est qu'il a de la sympathie pour le peuple, c'est qu'il le comprend, c'est que lui-même est un homme du peuple, qu'il sait le secret de ses bons et de ses mauvais instincts, qu'il a vu de près ses joies, ses vices et ses misères; s'il quitte un instant le soldat, c'est pour s'occuper de l'ouvrier, du faubourien, du gamin de Paris, des marchandes des halles, des frères ignorantins et des vieilles portières; le filou lui-même n'échappe pas à cet infatigable batteur d'estrade. Il le représente surpris par les gendarmes et s'apprêtant à fuir : *Dieu! mes enfants politiques... en avant les guibolles!* On le voit, presque tous les sujets traités par lui prennent un tour plaisant. La plupart des légendes de ses lithographies, dont quelques-unes, il est vrai, lui ont été suggérées, attestent la disposition railleuse de son esprit. Si des œuvres nous remontons à l'artiste, ce portrait tracé il y a quelques années, servira à les expliquer. « L'angle est partout sur cette physionomie; c'est un assemblage de lignes de bronze jetées droites et dures depuis le front carré et chauve, jusqu'à la fine pointe de cette barbe blanche taillée en angle aigu. J'aurais tort d'oublier la longue redingote noire serrée sur des flancs amaigris, d'où sortait la main la plus sèche, la plus mince, la plus interminable et en même temps la plus mate qui soit sortie d'une manche de redingote depuis la main de Paganini. » Je comprends à cette description pourquoi, parmi les types populaires qu'il a mis en jeu, celui de la grisette, quoi qu'on en ait dit récemment, lui a complètement échappé. Les grâces chiffonnées n'allaient pas à cette main-là. Cependant, nous nous plaisons à le reconnaître, car c'est là le bon côté de son talent, il a su rendre parfaitement les grâces naïves des enfants; et il a été aussi heureux à les faire parler qu'à les peindre : *J' te donne de quoi qu' j'ai*; *quand t'auras qu'eque chose, tu m'donneras de quoi qu't'auras?* Il rend avec un naturel exquis leurs jeux, leurs disputes, leurs ennuis sous la férule du maître d'école. Mais encore ici, sa préférence avouée est pour l'enfant du peuple; s'il réunit trois écoliers, c'est au fils du bourgeois qu'il donne le vilain rôle : *Toi t'es riche, mais t'es bête; lui pas riche, mais fièrement malin... ça fait chacun mon compte.* Il est inutile de dire qu'il y a un enfant qu'il affectionne encore plus que celui du peuple; c'est l'enfant de troupe. Il trouve parfois de touchants tableaux dans le rapprochement de ces fraîches figures, de ces têtes blondes et des mâles visages des soldats aux vieilles et blanches moustaches. Je n'en citerai qu'un exemple, car il faut savoir se borner, et je ne me suis que trop laissé aller au plaisir d'évoquer les souvenirs du lecteur. Tout le monde se rappelle cette charmante composition où il représente un grenadier en marche, tournant la tête et parlant à un tout jeune enfant qu'il porte sur le dos : *Si le second rang est sage, il aura du nanan.* Et ce nanan est la gourde d'eau-de-vie que le bon troupier lui présente. L'offre est un peu rude, mais elle part d'un bon cœur.

L'œuvre lithographique de Charlet est des plus considérables et monte peut-être à 1200 pièces. Les frères Gihaut, ses éditeurs, vont en faire un choix en 8 volumes, qui en contiendront de 700 à 800. Si on pouvait énumérer la foule de dessins et d'aquarelles sortis de sa main, on verrait combien sa vie a été laborieusement occupée. Ses peintures à l'huile ont été plus rares. Et ceux qui ont vu et se rappellent son tableau de la retraite de Moscou, exposé il y a quelques années, ou visité son atelier, riche de magnifiques ébauches, regretteront sans doute qu'il ait abordé moins souvent ces travaux plus élevés.

Académie des Sciences.

COMPTE RENDU DU TROISIÈME TRIMESTRE 1845.

Météorologie physique du globe et sciences naturelles

Observation des étoiles filantes de la nuit du 9 au 10 août 1845, par M. Coulier-Gravier. La nuit du 9 au 10 août est une de celles où les observateurs ont toujours noté le plus grand nombre d'étoiles filantes. M. Coulier-Gravier qui s'est livré à l'étude de ces phénomènes avec une persévérance et un dévouement bien dignes d'estime et d'encouragement, s'était adjoint deux aides, et ces trois observateurs embrassaient ainsi la totalité du ciel, qui est resté presque entièrement découvert pendant toute la nuit. Ces messieurs ont vu 452 étoiles filantes entre neuf heures du soir et trois heures du matin. Leur nombre a été constamment en augmentant du soir au matin comme le prouve le petit tableau suivant :

Heures.	Nombre d'étoiles filantes.
9 à 10	50
10 à 11	65
11 à 12	57
12 à 1	69
1 à 2	105
2 à 3	108

Si l'on a égard à la portion du ciel qui était couverte de nuages, on voit que le nombre des étoiles allait en augmentant du soir au matin d'une manière bien évidente. Le plus grand nombre de ces étoiles venaient de la région du nord-est. Cinquante d'entre elles laissaient après elles une traînée lumineuse.

Sur les parhélies qui sont situés à la même hauteur que le soleil, par A. Bravais. — On donne le nom de parhélie à des foyers de lumière qui apparaissent dans le ciel et semblent une imitation affaiblie du soleil lui-même. Ces parhélies sont dus à l'entrecroisement de cercles lumineux dont le soleil est le centre, avec d'autres qui passent par cet astre. Dans le cas le plus ordinaire, le soleil est entouré d'un halo, ou cercle blanc vertical, dont tous les points sont distants de 22° du centre de l'astre. Ce cercle est coupé par un cercle *horizontal* qui passe par le soleil. Un peu en dehors du point d'intersection de ces deux cercles, on voit deux taches lumineuses brillantes, irrégulières, présentant quelques teintes rougeâtres, et que les vieux astronomes désignaient sous le nom de *chiffons de lumière* (1).

Sur le prolongement du cercle *horizontal*, à environ 100° du soleil, on voit souvent deux nouveaux parhélies moins brillants que les premiers, mais visibles dans certaines circonstances, par exemple lorsqu'ils se projettent sur des nuages blancs. Ces parhélies sont dus à des prismes de glace à trois ou six pans qui flottent dans l'atmosphère, de telle sorte que leur axe soit vertical, la plus grande dimension de ces prismes est alors suivant leur axe. Les parhélies éloignés du soleil de 22° sont dus aux rayons solaires qui traversent les angles dièdres (de 60°) dans les conditions de la moindre déviation.

Les parhélies situés à 100° environ du soleil paraissent être produits par des rayons qui émergent des mêmes prismes verticaux après avoir subi deux réflexions à l'intérieur et qui sortent dans des conditions de déviation maximum ou de déviation constante.

Il existe encore deux autres genres de parhélies, ce sont ceux qui avoisinent des cercles verticaux dont le soleil est le centre, mais dont chaque point est éloigné de 46° du centre de l'astre. Enfin il y a des parhélies opposés au soleil ou anthélies. Ces parhélies sont situés sur le cercle horizontal qui passe par le centre du soleil, et leur hauteur au-dessus de l'horizon est par conséquent égale à celle de l'astre. Ils sont dus à des prismes à axe court et horizontal, en forme de lames hexagonales placées de champ.

M. Bravais fait voir quelles sont les conditions mathématiques de la production de ces singuliers phénomènes d'optique atmosphérique en analysant la marche des rayons lumineux dans l'intérieur de ces prismes de glace.

Dans une seconde note, il s'occupe de l'arc-en-ciel blanc. C'est un cercle d'un blanc pâle de 55° à 59° de rayon, qui se montre sur la brume, et dont le centre est au point de la sphère céleste directement opposé au soleil. Le calcul prouve que cet arc-en-ciel blanc est dû à la réfraction des rayons solaires dans des gouttelettes d'eau qui sont des sphères creuses et dont les rayons interne et externe sont dans le rapport de 1,38 à 1,40. Plus le rapport de ces deux quantités augmente, plus le cercle s'agrandit, et si ce rapport est près d'être 1,333, le rayon de l'arc-en-ciel blanc se rapproche de 41° 58', qui est la valeur du rayon moyen de l'arc-en-ciel ordinaire. Alors l'arc-en-ciel blanc commence à prendre les teintes irisées de l'arc-en-ciel ordinaire. Si le rapport dépasse 1,333, l'arc-en-ciel blanc est remplacé par l'arc-en-ciel ordinaire.

Sur certains mouvements observés dans les neiges des Vosges avant leur complète fusion, par Ed. Collomb. On sait que les glaciers des Alpes sont animés d'un mouvement de progression beaucoup plus lent, mais analogue à celui des cours d'eau. M. Collomb vient de constater qu'il en est de même des amas de neige qui persistent jusqu'au mois de juin dans certaines

(1) Voyez Kaemtz, *Cours complet de météorologie*, la figure de Frontispice et page 450.

localités abritées des Vosges. Ces neiges sont accumulées pendant l'hiver dans de petits cirques par les vents régnants; au printemps, elles s'infiltrent d'eau par suite de la fusion des neiges environnantes et des pluies; mais soumises à des alternatives de gel et de dégel, elles ne tardent pas à se convertir en glace à leur partie inférieure, et à former ainsi des glaciers temporaires de quatre à cinq mètres d'épaisseur qui se meuvent comme les glaciers permanents de la Suisse; ainsi, partout où un arbre, un rocher, pointent hors de la neige, on remarque en aval de ces obstacles un espace vide, un creux dont la longueur estimée parallèlement à l'axe du petit glacier donne une même mesure approximative de sa progression. Les grands glaciers des Alpes transportent des blocs qui ont jusqu'à 15 mètres de long, les glaciers temporaires des Vosges ne transportent que de petits objets, mais le principe est le même, et ces débris, en se disposant en bandes longitudinales sont l'analogue des moraines qui couvrent les glaciers de la Suisse.

Sur un bouc à mamelles très-développées et lactifères, par M. Geoffroy Saint-Hilaire. — Aristote nous a transmis quelques détails sur un bouc vivant à Lemnos, et dont les mamelles sécrétaient un lait assez abondant pour qu'on en fît de petits fromages. La Grèce entière s'occupa de cette singularité, dans laquelle on vit, sur la foi d'un oracle, le présage d'une grande fécondité. Un individu semblable a été reçu à la Ménagerie. L'animal exhale la forte odeur et présente tous les autres caractères du mâle, et cependant il porte des mamelles de deux décimètres de circonférence et de quinze centimètres de long. Elles fournissent en vingt-quatre heures deux à cinq décilitres de lait. Quand l'animal est trait, les mamelles ne diminuent pas de volume. Ce lait a l'apparence et le goût du lait de chèvre.

De semblables exemples ont été observés sur le chien, le chat, le taureau et le bélier, et même chez l'homme. M. de Humboldt a vu en Amérique un homme qui avait assez de lait pour avoir pu nourrir son fils pendant cinq mois.

Rapport de M. Isid. Geoffroy Saint-Hilaire sur une monographie de la girafe, par MM. Joly et Lavocat, professeur à Toulouse. — Une girafe, récemment arrivée d'Abyssinie en France, mourut à Toulouse, au commencement de 1844. Le conseil municipal l'acheta, et MM. Joly et Lavocat profitèrent de cette heureuse occasion pour faire l'anatomie de cet animal, et publier un travail complet sur le plus grand des ruminants connus.

Il n'est pas certain que Moïse ait connu la girafe, quoiqu'il ait pu en voir des représentations sur les hiéroglyphes égyptiens; mais après lui, un grand nombre de géographes et d'historiens la mentionnent ou même la décrivent avec soin, tels sont Agatarchides, Strabon, Héliodore, et Aristote, qui la désigne sous le nom d'*hippardion*. L'anatomie de la girafe avait déjà été étudiée par Allamand, Pander, Dalton, Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire. M. Owen avait en dernièrement l'occasion de désigner un jeune individu mort en naissant et les membranes de l'œuf. La partie la plus neuve et la plus remarquable du travail de MM. Joly et Lavocat, c'est la description exacte des ligaments et des muscles de ce grand animal. Ils les ont comparés à ceux des autres ruminants domestiques, et leur travail jette un jour tout nouveau sur la myologie comparée de cette classe d'animaux.

Note sur la conservation des bois enfouis dans la terre, par M. Boucherie. — Il y a déjà plusieurs années, M. le docteur Boucherie, de Bordeaux, fit voir qu'on pouvait faire absorber par des arbres récemment coupés, des liquides tenant en dissolution des substances colorantes ou préservatrices. Il prouva que l'on pouvait opérer dans le sens des tissus végétaux des combinaisons chimiques et modifier ainsi profondément les apparences et les qualités du bois. Ces expériences avaient besoin d'une sanction publique; elles viennent de l'obtenir. Au mois de novembre 1842, M. Boucherie obtint la permission de faire couper dans la forêt de Compiègne cent billes de bois du volume de celles des chemins de fer. Il choisit diverses espèces de bois, savoir : du hêtre, du charme, du bouleau, de l'aune et du chêne avec son aubier. Quelques-unes furent laissées à l'état naturel, le plus grand nombre fut injecté de liquides conservateurs, une dizaine ne reçurent ces liquides que dans la moitié de leur longueur. La préparation terminée, ces billes furent enterrées dans la profondeur de la forêt; après trois ans, elles ont été déterrées, et l'on a constaté les faits suivants :

1° Les billes en bois non préparées sont complétement pourries et se laissent pénétrer partout d'un corps mousse;

2° Les billes préparées sont parfaitement conservées et semblent même, suivant quelques témoins, s'être améliorées dans la terre;

3° Les billes préparées dans la moitié de leur longueur, sont les plus conchantes. La moitié préparée est saine comme le bois neuf, l'autre est pourrie et entourée de champignons. Ainsi désormais, l'industrie des chemins de fer ne sera pas forcée d'employer exclusivement le cœur de chêne, mais tout bois préparé sera aussi incorruptible que lui. La même observation s'applique aux échalas des vignes et aux étais des galeries des mines. Les billes mi-préparées avaient été injectées avec de l'acide pyroligneux, les autres avec du sulfate de cuivre, du chlorure de calcium pyrolignité, et quelquesunes du chlorure double de sodium et de mercure. Le prix de revient ne dépasse pas 4 francs le stère. Puisse l'utile découverte de M. Boucherie se vulgariser bientôt, car nos forêts dépeuplées ne pourront plus suffire longtemps aux exigences de l'agriculture, de la marine et de l'industrie.

De la reproduction d'une variété monstrueuse depois cultivé, par M. Paquet. — Dans cette variété, la tige, après avoir atteint un mètre de hauteur, s'arrête dans sa croissance, en longueur, se gonfle progressivement depuis le bas jusqu'au sommet, et donne naissance à un grand nombre de gousses remplies de graines. Il y a longtemps que cette monstruosité était connue, mais ce qui ne l'était pas, c'est qu'elle se reproduit par graines. Ce fait est également intéressant pour la physiologie végétale et pour l'horticulture.

Madagascar.

I. L'ILE ET SES HABITANTS.

L'île de Madagascar est située dans la mer des Indes, à 85 lieues de la côte occidentale d'Afrique, dont la sépare le canal de Mozambique, à 150 lieues de Bourbon, et 190 lieues de l'île de France. Sa longueur, comprise entre les 12e et 25e degrés de latitude sud, est de 285 lieues; sa largeur moyenne de 40 lieues. Des montagnes, dont la chaîne principale s'appelle les Ambohitsmènes (montagnes Rouges) la traversent du nord au sud, et leurs nombreuses ramifications forment d'admirables vallées arrosées par une foule de rivières et de ruisseaux. Les embouchures de ces cours d'eau sont presque toujours obstruées par les sables, que les vents et les courants refoulent constamment, et qui donnent naissance, sur une grande partie du littoral, à des marais couverts d'une riche végétation.

Le sol de la plus grande partie de l'île est d'une formation primitive. Le granite, la sienite, des blocs énormes de quartz blanc et rose s'y rencontrent fréquemment. On y trouve du cuivre, de l'étain et du plomb, et peut-être des mines d'or et d'argent. La partie centrale abonde en mines de fer que les naturels savent travailler avec habileté. D'immenses forêts vierges traversent l'île dans plusieurs directions; leur insalubrité et la difficulté de pénétrer dans l'inextricable lacis de lianes et d'arbrisseaux qui croissent sous les grands arbres, en rendra les innombrables productions longtemps inconnues aux botanistes européens. Citons seulement le *ravenala*, ou arbre du voyageur, dont les aisselles recueillent l'eau de pluie, et dont le bois et les feuilles servent à construire les habitations; le *ravinsara*, sorte de cannelle dont la noix et la feuille ont un parfum exquis; le *vounoutrou* ou arbre chevelu, employé dans la construction des pirogues; l'*avoha*, dont on tire un papier grossier; le *tanghin*, dont la noix vénéneuse sert aux épreuves judiciaires, le poivre sauvage, le gingembre, le tabac, la canne à sucre, l'indigo, le chanvre et le lin, le cocotier, le bananier, l'oranger, le citronnier, le maïs, le mil, l'igname, le manioc, le riz, dont on énumère onze variétés, et une foule d'arbres de teinture, de charpente et de menuiserie. Les forêts et les lacs sont habités par beaucoup d'oiseaux encore inconnus, des perroquets, des faisans, des poules d'eau, des pigeons, des pintades, des sarcelles, le vouroumalière, sorte de grand faucon qui figure sur le pavillon hova. Parmi les animaux, nous citerons trois espèces de bœufs bossus ou zébus, le mouton à grosse queue, l'âne sauvage, le cheval, l'hippopotame, le sanglier, le chien sauvage, le baba-touke et le maki, sortes de singes, l'aye-aye et le

landree, animaux curieux propres à Madagascar. Le caïman, le caméléon, des serpents énormes mais peu venimeux, parmi les reptiles; et, parmi les insectes, le ver à soie, des papillons magnifiques, une grosse araignée très-venimeuse, le scorpion, sont les plus remarquables. Enfin les côtes, les rivières et les lacs abondent en poissons curieux et variés.

La population de Madagascar a été portée par quelques voyageurs à 5 millions; selon M. Barthélemy de Froberville, elle ne doit pas s'élever à plus de 1 million 600,000 âmes. On peut ramener les peuples nombreux qui se partagent le pays à deux types principaux : l'un caractérisé par un teint cuivré ou plutôt olivâtre, et des cheveux longs et plats; l'autre, par un teint noir ou brun foncé et des cheveux frisés et crépus. La constitution physique de la race noire, au nez aplati, aux lèvres épaisses, indique assez qu'elle est originaire d'Afrique, tandis que la langue, les mœurs, le caractère de la race olivâtre, appartiennent incontestablement aux peuples malais. Plusieurs émigrations d'Arabes ont aussi eu lieu sur la côte orientale dans les temps modernes, et leurs familles jouissent encore de nombreux privilèges chez les habitants du Sud, dont ils ont du reste adopté la langue et les superstitions.

Les naturels de Madagascar possèdent un nombre considérable de qualités et de défauts : ils sont curieux, superficiels, superstitieux, ambitieux, vindicatifs, sensuels, hospitaliers, compatissants, crédules, prodigues, un jour sédentaires, un autre, cultivateurs industrieux, le lendemain, guerriers. L'indolence, l'éloignement pour un travail soutenu se manifestent plus chez la race noire, que chez la race olivâtre; mais aussi, l'ambition, la convoitise et l'amour de la vengeance ont plus d'empire sur celle-ci. Ces violentes passions semblent être le mobile des efforts que font les Hovas pour acquérir quelque connaissance de la science européenne. On n'a pas assez fait la part de leur politique et de leur ambition dans l'établissement des écoles à Tananarive; mais n'anticipons pas sur un sujet dont nous nous occuperons bientôt. En revanche, il y a dans le charme qu'exerce Madagascar sur les blancs quelque chose qui parle en faveur des habitants. Presque tous ceux qui ont longtemps habité cette contrée en reviennent enthousiasmés; ils désirent y retourner, et font de la vie qu'ils y ont menée le sujet continuel de leurs entretiens. Le *serment du sang* est une des coutumes les plus bienfaisantes de Madagascar; il unit à jamais deux individus qui dès lors se protégent et s'assistent comme s'ils étaient parents. Un voyageur européen, arrivé dans un village, estimmédiatement accueilli par le chef, qui lui cède sa plus belle case, lui envoie du riz, des poules, des fruits, et, lorsque sa suite est nombreuse, un ou plusieurs bœufs. L'hospitalité est une qualité tellement inhérente à ces peuples, que dans tous les grands villages on trouve toujours une espèce de hangar public où les voyageurs viennent se mettre

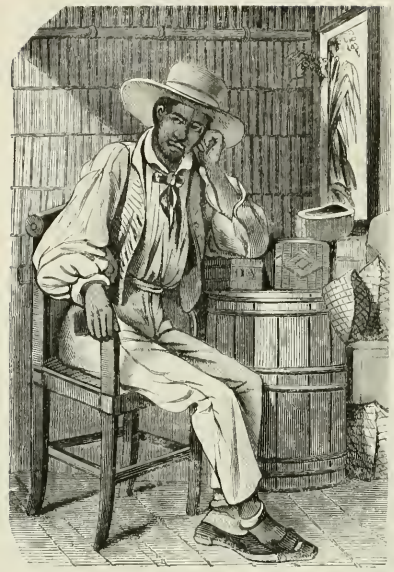

(Madagascar. — Un traitant.)

à l'abri du soleil et de la pluie, en attendant qu'on leur ait préparé un logement gratuit. On sait toute la tendresse des femmes pour leurs enfants. On voit souvent des nourrissons de trois ou quatre ans courir après leur mère et réclamer leur ration accoutumée. Dans certaines occasions la coutume ordonne aux enfants de présenter à leur mère une pièce de monnaie que l'on nomme le *souvenir du dos*, en reconnaissance de l'affection qu'elle leur a montrée en les portant si longtemps dans la pagne, pendant ses travaux et ses voyages. Le culte des morts n'est pas moins profond dans les familles, quoique les Malgaches n'aient pas de notions arrêtées sur la nature de la seconde vie. Au reste, l'obscurité la plus profonde couvre le but et l'origine du peu de cérémonies religieuses qu'on observe parmi ces peuples. Interrogé sur ses croyances, le Malgache se contredit à chaque instant; pressé de questions, il répond tranquillement : « Je ne sais pas; nous n'avons jamais songé à cela; nous suivons ces croyances parce que nos ancêtres nous les ont transmises. » Comme tous les hommes indolents et sensuels, les Malgaches aiment passionnément la poésie et la musique. Leurs ménestrels voyagent sans cesse et chantent leurs compositions chez les chefs qui, en retour, leur font des présents considérables. C'est dans leurs œuvres que l'on peut se faire une idée de la richesse de la langue des Malgaches et de la grandeur de leur poésie.

La partie occidentale de Madagascar est la moins connue des Européens. Elle est occupée par les Sakalaves, qui forment deux grandes familles, les Sakalaves du Sud ou de Ménà-bé, et ceux du Nord ou de Boueni. Ils sont petits et forts, leur teint est d'un noir foncé, leurs traits sont réguliers, leurs cheveux noirs et brillants; indolents pendant la paix, ils se montrent prompts à prendre les armes contre les attaques de leurs ennemis, braves, énergiques et résolus. Quoique pleins de sagacité, ils sont moins rusés et moins menteurs que les autres Malgaches. Ils ont longtemps été le peuple le plus puissant de Madagascar, et lorsque les Hovas se sont soustraits à leur domination, ils ont constamment défendu leur indépendance contre leurs attaques. Le pays sakalave nourrit une innombrable quantité de bœufs, qui sont amenés sur la côte

(Madagascar. — Le Tanghima venenillora, et extrémité septentrionale de l'île.)

(Madagascar. — Intérieur d'une habitation.)

(Madagascar. — Tombeau malgache.)

(Madagascar. — Manière de recueillir et de faire sécher les sauterelles.)

orientale et alimentent notre colonie de Bourbon. Au reste, ce n'est que tout récemment que nous avons eu des relations directes avec ces peuples. En 1840 la reine de Boueni, après avoir voulu se donner à l'iman de Mascate, s'est déterminée à se placer sous notre protection; et à la suite de cette

(Madagascar. — Coiffures malgaches.)

cession, le gouvernement français a fait un établissement dans l'île de Nossi-be, sur la côte occidentale. Vers la même époque, la France a reçu aussi la soumission du chef d'Aukara à l'extrémité nord de Madagascar, sur le territoire duquel se trouve la magnifique baie de Diego-Suarez. C'est ainsi qu'avec nos établissements de la côte orientale et du sud, la civilisation française paraissait destinée à envelopper de toutes parts cette grande île, lorsque les dernières hostilités ont tout remis en question.

« Parmi les peuples des côtes de l'Est (dit M. Eugène de Froberville, dans son précis en tête du voyage de M. Lesnevel de Laconibe, p. 14.) les Betsimsaracs et les Bétaniménes sont les plus remarquables à cause des relations continuelles que les Européens entretiennent avec eux depuis environ deux siècles. Ils sont, comme leurs voisins les Antavarts et les Ambanivoules, grands et bien faits : leur couleur est le marron plus ou moins foncé; leurs cheveux sont en général crépus; ceux qui les ont légèrement ondulés ont une constitution moins vigoureuse, avec des traits plus réguliers et plus délicats; leurs yeux ont une expression de douceur et de bonté qui inspire immédiatement aux blancs une confiance dont ils savent fort bien tirer parti. Les Betsimsaracs ont tous les vices de la civilisation sans en avoir les qualités : cinquante Hovas suffiraient pour les mettre tous en fuite, tant ils sont paresseux et lâches... Ce fut cependant sur des promesses faites par de telles gens que les chefs des dernières expéditions françaises à Madagascar consentirent à les prendre pour auxiliaires... Ils aiment à pérorer, et sont plus habiles à manier la parole que le javelot national; ils n'aiment dans la guerre que ces *kabars* solennels (assemblées) où, le bâton blanc à la main, les orateurs déploient dans de longues harangues les richesses de leur imagination et d'une langue admirablement harmonieuse. Les Bétaniménes diffèrent des Betsimsaracs en ce qu'ils sont moins forts, moins actifs, moins bavards et moins poltrons. Presque tout le riz qui sert à la consommation des îles de France et de Bourbon est vendu par les Betsimsaracs et leurs voisins du Nord; ils fournissent

(Madagascar. — Cases malgaches.)

aussi à ces colonies une immense quantité de bœufs qu'ils vont chercher dans l'Ouest chez les Sakalaves. »

Tous les ans, quand la récolte est faite, chaque chef convoque un kabar où doivent se trouver ses sujets et les blancs qui veulent commercer. Là chacun expose ses raisons; les traitants disent que leurs marchandises leur ont coûté cher; les

(Madagascar. — Embarquement des bœufs, d'après un dessin de M. d'Hastrel.)

naturels, que la culture leur a donné beaucoup de peine. Ces pourparlers ont pour objet d'influencer le chef dans la détermination de la longueur de la gaulette destinée à mesurer la toile que l'on vend aux naturels pour des piastres d'Espagne, ou pour les productions du pays. Le chef écoute tout le monde avec patience, et fixe enfin la longueur de la gaulette, qui doit servir de mesure légale jusqu'à l'année suivante. Il règle de même la capacité du panier à riz, et la fête se termine par un repas. Le lendemain, la traite est ouverte, et l'on peut acheter et vendre.

On aura une idée de la loyauté que mettent les traitants dans ce commerce, par les détails suivants que nous fournit M. de Froberville. « Ils exigeaient d'abord que le grain fût versé doucement dans la gamelle adoptée comme mesure pour la saison, de façon à former un cône, puis un matelot y enfonçait largement le bras *pour s'assurer qu'il n'y existait pas de cavités*, et par un mouvement auquel il s'était exercé, vidait presque totalement le vase sur une natte où on l'avait placé ; cela fait, le vendeur venait de nouveau le remplir, mais ne recevait que le prix d'une seule gamelle pour tout le riz versé, qui équivalait ordinairement à deux gamelles et demie. »

(Madagascar. — Un village malgache.)

Signalons aussi le mode d'embarquement des bœufs. Les bâtiments en rade de Foulpointe, ne pouvant approcher de terre à cause des récifs, le bœuf, attaché par un nœud coulant passé autour de ses cornes, est halé jusqu'au bord escarpé de la côte : là il tombe à la mer, et moitié à la nage, moitié à la remorque, il arrive près du bord du vaisseau sur lequel on le hisse.

Les bœufs ont pour gardien des hommes libres appelés *maremites*, qui remplacent quelquefois les Lascars (matelots indiens) à bord des vaisseaux, et s'engagent au service des traitants et des voyageurs sur la côte. Cela s'appelle faire *karamou*. Le grand karamou a lieu pour les travaux à forfait, tels que le chargement ou le déchargement d'un navire, la construction d'une case ou d'un magasin; le petit karamou est un engagement qui dure pendant une lune, après

(Madagascar. — Vue générale de Foulpointe.)

quoi il faut le renouveler. Les maremites sont les seuls sujets malgaches autorisés à sortir du pays. Leur costume se compose d'une pagne commune avec des trous pour passer la tête et les bras, et d'une toque de jonc appelée *satouk*.

Le principal et souvent l'unique vêtement des habitants de la côte orientale est le *seidik*, pièce de toile large d'une demi-aune, longue d'une aune. Tantôt on l'attache autour des reins, en ramenant les deux bouts entre les jambes, pour les fixer dans les plis de la ceinture, et les laisser pendre, l'un en avant, l'autre en arrière ; tantôt les deux extrémités sont réunies en avant comme un tablier. Les chefs s'en entourent ordinairement le corps sans en relever les bouts entre les jambes. Le *sim'bou* est la toge des Malgaches ; c'est une pièce d'étoffe de trois aunes de large sur quatre de long ; ils s'en drapent à la manière des Grecs et des Romains, ou le portent roulé en ceinture par-dessus le seidik, lorsqu'ils veulent avoir leurs mouvements libres.

Les femmes portent le seidik, mais plus long que celui des hommes ; elles se drapent aussi du sim'bou, mais souvent elles s'en enveloppent entièrement jusque sous les bras. C'est ainsi qu'on les voit sortir le matin. Dans l'après-midi, elles se revêtent de leur kanezou, espèce de corsage dont les manches descendent jusqu'au poignet, et qui leur serre tellement la poitrine et les bras, qu'il est très-difficile de l'ôter sans le déchirer : elles le jettent lorsqu'il est sale, préférant en prendre un neuf que de se donner la peine de le laver. Le seidik ne se joint point à cette espèce de spencer, et leur laisse tout le corps à découvert sur une largeur d'environ un pouce : le sim'bou se porte alors comme un châle. La coiffure des deux sexes est le satouk, sous lequel ils portent leurs cheveux artistement divisés en petites tresses, terminées par une touffe crépue ; on ne saurait mieux en donner l'idée qu'en comparant ces tresses aux franges de nos épaulettes. Le tout est peu agréablement parfumé d'huile de coco ou de ricin.

Le costume d'un *ampoun'chave*, ou sorcier malgache, mérite une description particulière. : « En sortant d'un village, dit M. Legnével, nous rencontrâmes un personnage qui attira mon attention ; il était grand, maigre et noir ; les pommettes de ses joues étaient saillantes et faisaient ressortir ses yeux noirs et brillants ; sa barbe, d'un blanc argenté, lui descendait jusque sur la poitrine, et son costume ne ressemblait pas à celui des Malgaches ordinaires. Il portait un satouk (chapeau) recouvert de toile bleue foncée ; un seidik de la même étoffe tombait jusqu'à la cheville de ses pieds, et son sim'bou, aussi de la même étoffe, drapé autour de son corps, était encore assez long pour former une queue qui traînait derrière lui. Ses ornements étaient aussi bizarres que ses vêtements : il portait sept colliers et des bracelets de racines ; à sa ceinture était suspendue une grande corne de bœuf que l'on me dit pleine de graines et de sucs de plantes : elle était placée entre deux petites statuettes noires fort bien sculptées, qui représentaient un homme et une femme ; ces petites figures avaient des yeux imitant parfaitement l'émail, et mobiles à volonté au moyen d'un fil placé derrière la tête, ce qui leur donnait complétement l'apparence de la vie. Je ne me serais jamais attendu à trouver à Madagascar des sculptures aussi fines ; des artistes de Paris même n'auraient certainement pas mieux fait. Ce curieux personnage était accompagné de deux Malgaches qui portaient des *tentes* (paniers) dans lesquelles était renfermé son bagage. Reindous, qui le connaissait, le salua d'un *finart*, *iaba* (bonjour, père) auquel celui-ci répondit à peine ; et me dit à voix basse : Voici peut-être le plus grand ombiache de toute l'île. »

Ces ombiaches ou astrologues sont consultés par les parents à la naissance de chaque enfant mâle, et si le devin décide que celui-ci est né dans une heure ou un jour malheureux, il est ou précipité dans une rivière, ou exposé dans une forêt, ou enterré vivant. M. Legnével put assister à un de ces terribles horoscopes (tome I, p. 109). Le père, entouré de ses plus proches parents, planta en terre sa plus belle zagaie, ornée de guirlandes de feuillages, à la tête de la natte sur laquelle reposait l'enfant, au cou duquel on suspendit des amulettes. L'ombiache s'approcha, traça sur sa mampila, ou tablette recouverte de sable, des caractères arabes, en murmurant des paroles mystiques. L'arrêt du destin fut favorable, et les assistants s'empressèrent de féliciter le père de l'enfant sur le sort heureux qui venait de lui être prédit. Après un banquet, les jeunes gens du pays, armés de zagaies et de bouclers, exécutèrent des danses guerrières, et la fête se prolongea bien avant dans la nuit. Peu de jours après, M. Legnével assista aussi aux funérailles d'un des principaux habitants d'Andévourante, (p. 110). Les plus proches parents du défunt lavèrent le corps avec une décoction d'aromates, le couvrirent de colliers de racines et d'amulettes qui devaient en éloigner les génies malfaisants, et le transportèrent dans un lieu solitaire de la maison, où quelques esclaves étaient chargés d'entretenir un grand feu. On se rendit ensuite au pied d'un arbre voisin, et tout le monde se mit à manger du bœuf que l'on faisait rôtir sur un brasier, autour duquel les convives étaient assis. Le soir, des chants funèbres préludèrent aux danses qui ne finirent qu'au jour. Le mort ayant laissé beaucoup de bœufs, on en sacrifia encore le lendemain et les jours suivants ; l'assemblée ne se sépara que lorsqu'ils furent presque tous consommés ; c'est ainsi que l'on honore le défunt ; quelques parents enlevèrent alors furtivement le corps et lui rendirent les derniers devoirs, car il n'est pas permis à d'autres d'en approcher et de l'accompagner au lieu de la sépulture. Les cornes des bœufs égorgés sont attachées à des poteaux plantés sur la tombe, et le nombre de ces poteaux fait juger de la richesse du défunt. Toutes ces cérémonies n'ont lieu que pour les hommes ; les Malgaches ne s'occupent pas plus des femmes à l'instant de leur mort qu'à celui de leur naissance.

Deux causes principales contribuent à diminuer la population de Madagascar : la coutume barbare, dont nous venons de parler, d'exposer les enfants, et celle non moins cruelle qu'on appelle l'épreuve du tanghin. La noix du tanghin (tanghinia venenifluia) renferme un poison végétal très-subtil. L'accusateur s'adresse d'abord au juge, qui le renvoie à l'ampanaghin (bourreau et prêtre à la fois). Celui-ci est ordinairement un vieillard, pauvre, mais respecté pour sa probité ; il reçoit une légère rétribution prélevée sur les frais du procès, sa bonne foi dans l'accomplissement d'un devoir qu'il regarde comme sacré, est extrême ; il serait impossible, quoi qu'on en ait dit, de parvenir à le corrompre, et cela n'est même jamais venu dans l'idée d'un Malgache. L'ampanaghin commence sur de petits poulets les épreuves préparatoires dont les résultats doivent déterminer, s'il y a lieu, la mise en prévention. Cette épreuve est continuée jusqu'à sept fois, et s'il y a trois chances en faveur de l'accusateur, on lui remet les têtes et les pattes des poulets morts, qu'il présente au juge, en lui demandant de fixer le jour du sahali, ou procès. Ce jour venu, l'accusé, entièrement nu, est placé sur le gazon, au milieu du cercle des assistants. Le juge fait connaître à l'assemblée le but et les motifs de l'accusation ; et l'ampanaghin administre à l'accusé le tanghin râpé et délayé dans de l'eau. Le poison agit promptement sur la victime, que le bourreau exhorte à confesser son crime ; presque toujours le mort met un terme à ses souffrances et laisse aux assistants la conviction de sa culpabilité. Si le hasard ou une constitution robuste procurent au patient des évacuations promptes et abondantes, son innocence est proclamée, et l'accusateur en est quitte pour 14 piastres de dommages-intérêts. Mais le cas contraire est le plus ordinaire, les biens de l'accusé sont alors partagés en trois lots : l'un pour le chef, l'autre pour les officiers, le troisième pour le dénonciateur. On conçoit que les gouvernants tiennent au maintien d'une procédure aussi favorable à leurs intérêts. Aussi les Anglais, qui étaient parvenus à faire cesser la traite des esclaves, n'ont-ils pu réussir à faire abolir l'épreuve du tanghin. Au reste, la croyance des Malgaches dans l'efficacité de ce moyen pour découvrir l'innocence ou le crime est universelle, et plusieurs exemples démontrent que l'accusé lui-même apporte une confiance illimitée dans ses résultats.

Les peuples de la côte orientale, dont nous venons de décrire les mœurs, sont aujourd'hui tributaires d'une nation puissante, dont le nom ne s'est fait connaître en Europe que depuis environ un demi-siècle. Les Hovas, autrefois refoulés dans l'intérieur de l'île et méprisés des autres Malgaches, ont pris un essor dont nous nous occuperons dans un second article. Ces peuples, d'origine malaise, ont conservé tous les traits moraux et physiques de la race à laquelle ils appartiennent. Ils sont d'une taille moyenne et bien prise. D'après M. de Froberville « leur teint est olivâtre, et chez quelques individus il est moins foncé que celui des habitants du midi de l'Europe ; les traits de leur visage ne sont pas saillants et leur lèvre inférieure dépasse la supérieure comme dans la race caucasienne ; ils ont les cheveux noirs, droits ou bouclés, des yeux de couleur marron ; ils sont agiles et vifs, mais ils manquent de force et se laissent facilement abattre par la fatigue. L'intelligence des Hovas est très-développée, mais leurs qualités morales sont loin de mériter des éloges comme leur aptitude aux arts mécaniques. La dissimulation, le mensonge, la fourberie, loin d'être considérés par les Hovas comme des vices, sont au contraire l'objet de leur sincère admiration ; aussi s'efforcent-ils de favoriser chez leurs enfants le développement de ces penchants funestes. On conçoit quels avantages ce système d'éducation doit procurer aux Hovas dans toutes leurs transactions commerciales ou politiques avec d'autres peuples. Leurs diplomates sont doués d'une finesse et d'une astuce dont les Européens ont peu l'idée. Un des reproches qui ont le plus contribué à dépopulariser l'enseignement du christianisme à Tananarive, était la défense que faisait cette religion de mentir, même pour tromper les ennemis du pays. »

La capitale des Hovas, Tananarive (ou les Mille Cases), est située dans l'intérieur des terres à 90 lieues de Tamatave. Elle renferme quelques maisons de bois construites par un Français nommé Legros, qui a aussi construit le palais de Radama. Les palais de Traonvala et de Bellakene et le mausolée de Radama, avec quelques temples où l'on conserve les fanfoudis ou talismans, objet du culte des indigènes, sont tout ce qu'elle offre de remarquable. Elle est entourée de palissades et de fossés et traversée par un grand nombre de petites rivières. Les rues sont étroites, et les maisons rapprochées ne sont pas alignées. Les cases de Tananarive sont les mieux construites de Madagascar. Elles sont élevées de terre d'environ deux pieds et supportées par de forts piliers enfoncés dans la terre, précaution nécessaire à cause des inondations fréquentes dans la saison des pluies. Les Malgaches, manquant de persévérance pour les travaux qui demandent du temps, se réunissent ordinairement par centaines pour la construction d'une case, qu'ils achèvent en quatre jours avec son entourage en pieux. La charpente n'est pas dégrossie, on se contente d'enlever l'écorce des arbres. Les murs sont formés par un entrelacement de joncs et de feuilles ; les portes et fenêtres sont composées d'un cadre en bois tamien garni aussi de feuilles ; elle sont placées dans une rainure et s'ajustent parfaitement. Le toit est de chaume, les quatre extrémités des pièces de bois qui les supportent le dépassent en se croisant après leur jonction. La case entière se compose d'une ou de deux pièces ; l'une est la chambre à coucher, l'autre sert de salle à manger et de cuisine. Au milieu de celle-ci s'élève la salaza, espèce de gril élevé de terre d'environ quatre pieds et de quatre à cinq de long et de large, sur lequel on fait boucaner la viande. Plus un homme est riche, et plus sa salaza doit être grande et malpropre, car, aux yeux des naturels, c'est un signe qu'il traite souvent ses amis et qu'il est très-généreux. Le plancher se compose de lattes de bois léger ou de bambou, quelquefois recouvert de nattes. Un lit grossièrement formé par un tamien posé sur quatre petits pieux enfoncés en terre, deux ou trois tabourets de nattes, rembourrés avec des feuilles sèches, un billot, ou ou deux traversins, un oreiller en bois, composent tout le mobilier avec des paniers en joncs de diverses grandeurs, des jarres à eau, des plats en bois et des gobelets et des cuillers en corne. M. Legnével décrit, en termes animés, le marché quotidien de Tananarive. On voit, dès l'aube du jour, les marchands affluer dans les rues, conduisant des bœufs, des moutons et des chevreaux ; les esclaves qui les suivent portent, les uns, dans de grands paniers de bambou, des oies, des canards et des poules ; d'autres sont chargés de riz, de fruits et de légumes. Ils crient comme en Europe leurs marchandises ; mais un Européen aurait peine à comprendre la malpropreté des boucheries. Le bœuf, que les Hovas n'écorchent jamais, parce que, de même que tous les Malgaches, ils en mangent la peau, est étendu sur une natte où ils le coupent en très-petits morceaux, pour être vendu en détail : cette viande contient des parties d'intestins qui, n'ayant pas été nettoyés, exhalent une odeur insupportable. Les marchés de Madagascar offrent d'autres comestibles non moins étranges pour nous : ce sont les chrysalides de vers-à-soie et les sauterelles. Celles-ci parcourent le pays au printemps et à l'été, en formant d'épais nuages à deux pieds seulement du sol. On les recueille dans des paniers, on les fait bouillir un instant dans de grands vases de terre ou de fer, on les fait sécher au soleil, et on les vanne à plusieurs reprises, pour en détacher les ailes et les pattes. On les envoie en cet état au marché ; les naturels les font frire et disent qu'elles ont un goût de crevettes.

La piastre coupée en 60 parties remplace le billon qui n'est point en usage dans ce pays. Les Hovas ont toujours sous leurs toutouranes des trébuchets fabriqués par eux, et pèsent avec la plus grande attention la monnaie qu'ils reçoivent, afin de s'assurer si la piastre a été divisée en parties égales. Les denrées sont à si bas prix à Tananarive, par la difficulté de l'exportation, qu'avec 50 fr. par mois on peut nourrir dix domestiques et vivre aussi bien qu'à Paris avec 2,000 fr. Un sac de riz, pesant 70 à 80 livres, ne revient pas à 1 kirouboun (1 fr. 25 c.). On fabrique à Tananarive des outils de fer propres à la culture et des ustensiles de ménage à peu près semblables aux nôtres. On y trouve même des ouvriers capables de faire toutes les pièces de la batterie d'un fusil. Leurs plats, leurs assiettes et leurs couverts d'argent offrent le travail et le poli des produits de nos orfèvres, et leurs petites chaînes de sûreté en or et en argent sont très-recherchées sur la côte de l'Ouest, où elles servaient jadis de monnaies. Ils savent fabriquer le sucre, quoique par des procédés imparfaits ; leurs tapis de soie sont d'un beau tissu, et leurs étoffes brochées se vendent jusqu'à 100 piastres (500 fr.) la pièce qui est de la dimension d'un sim'bou ; leurs tapis de coton ou toutouranes sont blancs à frange de couleur ; ils servent à vêtir le peuple et valent de 5 à 8 piastres. Tel est ce peuple dont il nous reste à raconter l'histoire.

(La fin à un prochain numéro.)

Gilbert Gurney.

SOUVENIRS D'UN GENTLEMAN.

(Suite. — Voir p. 262 et 282.)

VI.

UN CARACTÈRE QUI SE DESSINE.

Nous voguâmes bientôt sur les flots verdoyants de la Tamise, entre ces deux rives touffues où les massifs de feuillage s'ouvrent çà et là, pour laisser voir, au fond d'un vaste *pleasure ground*, quelque riche villa dorienne ou gothique. M. Daly m'expliquait en détail comment, au moyen d'une ficelle imperceptible, attachée d'un bord à l'autre, on se donne le plaisir de culbuter un de ces rameurs inavertis qui promènent galamment une belle dame dans un canot à deux bancs. Il venait de me peindre l'étonnement de la sentimentale promeneuse lorsqu'elle voit son amant, pris par le dos, lui tomber brusquement sur la poitrine, — et je riais encore de ce tableau bouffon, — lorsque nous arrivâmes au bord d'un beau jardin, longé par un bâtiment dont l'extrémité donnait sur la rivière. A travers les fenêtres ouvertes, nous entrevîmes une confortable salle à manger, que devaient embaumer les émanations de la serre chaude, établie en retour du principal corps de logis. Sur la table, posés avec symétrie, des flacons de toute forme, — et tous à demi vides, — s'élevaient au milieu d'une masse de fruits qu'on eût dit sortis d'une corne d'abondance.

Un gros gentleman à l'œil placide et doucement aviné, — sa respectable moitié, digne contre-poids de cet homme obèse, — et leurs deux filles, la grâce et la santé mêmes, — étaient assis autour de ce dessert séduisant. Nous avions attiré les regards de l'honnête famille au même moment où nos yeux se portaient avec complaisance sur ce tableau d'intérieur, aux nuances consolantes.

« Convenez, dis-je à Daly, que pour des gens encore altérés comme nous le sommes, une pareille perspective est le supplice de Tantale.

— Pour des gens altérés, j'en conviens ; mais pour des gens de tête et de cœur, je le nie absolument. Voilà de belles filles, du vin frais, une compagnie agréable. Il ne reste plus qu'à mériter tout cela. Il faut que nous soyons présentés à ces demoiselles ; il faut que ce vin nous désaltère ; il faut que cette société devienne la nôtre.

— Vous êtes donc ici en pays de connaissance, lui demandai-je naïvement.

— Fi donc ! répliqua-t-il ; je vois tous ces gens-là pour la première fois de ma vie. Mais qu'importe ? mon parti est pris. Avez-vous, sur vous, un portefeuille et un crayon ? Prêtez-les-moi. Ne dites rien, laissez-moi faire, ne me démentez jamais, et restez dans la barque jusqu'à ce qu'on vous invite à venir partager la collation.

— Prenez garde, cher monsieur, que vous... »

Mais il ne m'entendit pas ; et d'un coup de rame vigoureusement donné, poussant sa proue sur la plage gazonnée, il sauta dans le jardin avec la prestesse et l'assurance d'un danseur d'opéra, tandis que je restais cloué, ne sachant ni ce qu'il

prétendait, ni ce que j'avais moi-même à faire. Presque aussitôt, je le vis arpenter, à grandes et solennelles enjambées, une des terrasses. Ensuite, il tira mon portefeuille de sa poche, et, d'un air grave, parut y écrire quelques notes. Puis il leva sa main au-dessus de ses yeux, comme pour les abriter de la lumière, et se donner ainsi une espèce de niveau; il écrivit encore quelque chose, ferma le portefeuille, et reprit à pas égaux, mais dans un autre sens, sa promenade impassible.

« Le croc, s'il vous plaît! » me cria-t-il tout à coup d'une voix impérieuse.

J'obéis machinalement à mon complice, et lui portai ce bâton ferré, qu'il enfonça fièrement dans le gazon, comme s'il eût pris possession d'une contrée déserte. En même temps, à demi-voix : « Ceci, me dit-il, va déterminer la crise. »

Nous nous aperçûmes, en effet, que nous avions fait sensation. Le timbre sonore de la salle à manger retentit par deux fois, et bientôt un sommelier bien poudré, — habit bleu, gilet blanc, *et cætera* noires, — suivi, à distance respectueuse, par un laquais à livrée bleue et rouge, gaillard robuste et bien découplé, déboucha de la maison pour venir à nous. Je prévis aussitôt notre expulsion de cet Eden si bien gardé, où nous avions pénétré avec si peu de ménagements. Mon nouvel ami, tout entier à ses opérations trigonométriques, n'eut l'air de s'apercevoir de rien, jusqu'au moment où le principal des deux messagers jugea convenable de l'interpeller.

« Je vous demande pardon, messieurs, dit ce diplomate évidemment stupéfait d'une si rare insouciance; mon maître vous fait ses compliments, et vous prie de lui dire ce qu'il y a ici pour votre service... Nous n'avons pas coutume de laisser aborder les étrangers... et... »

Daly l'interrompit ici d'un ton glacial :

« Je ne suis point ici pour mon plaisir, monsieur... J'y remplis les devoirs de ma charge, monsieur... — Higgins, continua-t-il en s'adressant à moi, portez-le croc jusqu'à cette cépée. »

Complétement découragé par le sang-froid de cette réplique, le sommelier eut un moment la pensée de s'adresser à moi, pour obtenir des renseignements plus complets, et j'avoue que cette intention, manifestée par la direction de ses regards embarrassés, me jeta dans une alarme très-vive. Mais Daly était trop à son affaire pour risquer de la compromettre en laissant questionner un complice aussi candide que moi.

« Monsieur, dit-il tout à coup au sommelier, mes compliments, je vous prie, à votre maître, et mes humbles excuses pour la liberté que je suis forcé de prendre en ce moment. Vous voyez en moi l'agent-député-vice-inspecteur de la *Great junction Paddington canal Company*. Aux termes d'un acte du Parlement, sur le point d'être obtenu, nous devons ouvrir une voie latérale des bassins de Brentford à la Tamise, laquelle voie, d'ores et déjà projetée, aboutit environ à l'endroit où nous sommes. Le comité s'assemble demain pour arrêter définitivement la direction des tranchées, et comme il se décidera infailliblement d'après mon rapport, j'ai dû opérer en toute hâte. Sans cela, j'aurais prévenu très-certainement votre maître de la visite que je comptais lui faire.

— Une tranchée, monsieur, sur la propriété de mon maître! s'écria le sommelier.

— Tout au travers, répliqua Daly, dont le doigt menaçant faillit entrer dans l'œil grand ouvert de l'étonné serviteur. Et ce qui me donne quelque mal, c'est que je m'étudie à ménager, de mon mieux, l'angle de cette serre-chaude.

— Bon Dieu! s'écria le sommelier, rien que d'y penser, milady en deviendra folle. Voulez-vous prendre la peine d'attendre, monsieur, que j'aie rendu réponse à sir Timothy?

— De tout mon cœur, monsieur, et veuillez assurer votre maître, veuillez assurer sir Timothy... que je n'épargnerai rien pour conserver autant que possible, le niveau actuel de ses bâtiments. Le poids qu'on accorde à mes décisions me rend très-scrupuleux sur ces sortes d'affaires. »

Radouci, et presque humilié, le sommelier balbutia quelques paroles confuses sur la reconnaissance probable de sir Timothy; puis il s'éloigna, non sans avoir recommandé du regard à son acolyte, de ne pas nous jeter dans la rivière, ainsi que la chose était sans doute convenue entre eux. Aussi, ce drôle, dont les épaules de grenadier et les mollets rebondis comme les piliers d'une balustrade, m'inspiraient une véritable appréhension, jugeant indiscret de nous surveiller ostensiblement, s'écarta de nous, et me laissa libre de demander à Daly ce qu'il espérait de son ingénieux mensonge.

« Vous le verrez, me dit-il. Mais pas de familiarités imprudentes. Je suis un agent-député-vice-inspecteur, et de quelle compagnie!... Vous n'êtes que mon humble secrétaire... Contentez-vous de tenir le croc... et de boire l'excellent Haut-Barsac dont nous allons être abreuvés. Voici venir l'honorable sir Timothy, dont le nom doit être Dod, si les boutons héraldiques de son valet ne m'ont pas induit en erreur. »

Sir Timothy arrivait de sa personne, essoufflé par l'émotion autant que par le petit trot inusité dont il avait jugé à propos de faire usage pour nous rejoindre plus vite. Ses premières paroles, — après les politesses d'usage, — exprimèrent un étonnement profond de la menaçante nouvelle qui venait de lui être transmise. Daly se montra fort étonné à son tour, de ce qu'il ne l'avait point apprise plus tôt. « Au surplus, ajouta-t-il, vous avez peut-être quelques connaissances en levée de plans?

— Fort peu, je dois le dire, répliqua l'honnête gentleman.

— A merveille, reprit Daly, qui ne sacrifiait pas volontiers une impertinence. Veuillez alors jeter les yeux sur ce papier, et prêter l'oreille à quelques explications. Au point A, sir Timothy, se trouve votre maison et ses dépendances; le point B représente votre serre chaude; la ligne C représente la Tamise. Peut-être ceci vous semble-t-il difficile à comprendre?

— Nullement, monsieur; je suis tout oreilles.

— Je m'en doutais bien, marronna de nouveau le mauvais plaisant. Suivez à présent sur les lettres D, E, F et G, les premières sections de la ligne que je trace à partir du pont de Brentford. Vous pouvez vous assurer qu'en continuant cette ligne jusqu'au coin de l'église de Twickenham, où doit se trouver l'*embouchure* du nouveau canal...

— La quoi? interrompit sir Timothy, dérouté par ce mot français.

— L'entrée, le bec, le déversoir, tout ce qu'il vous plaira, reprit Daly; le canal doit donc, à ce compte, couper diagonalement votre serre chaude, sur une surface d'environ dix-huit pieds six pouces, et lui donner, — au lieu de ses dimensions actuelles, — la forme suivante : H, I, J, K, assez semblable, comme vous voyez, à celle du carton dans lequel on enferme un chapeau claque. »

L'impitoyable railleur s'arrêta sur cette comparaison, pour jouir du morne désespoir où elle avait plongé sir Timothy.

« Je reconnais, dit-il ensuite, que c'est là un retranchement tout à fait incommode. Encore faut-il songer au bruit des bateaux qui passeront alors tout auprès de votre maison, aux chevaux remorqueurs qui vous réveilleront dès l'aurore, en traînant sur vos pavés leur attelage de fer; mais surtout aux discours messéants, au langage révoltant des bateliers ivres.

— Hélas! s'écria sir Timothy, les chambres de mes deux filles sont justement de ce côté! Que faire, mons eur?... comment éviter un pareil désastre?... Est-il des magistrats, est-il...

— Non, monsieur, répliqua Daly, de plus en plus solennel; la décision de tout ceci n'appartient qu'à moi; et, comme je le disais tout à l'heure à mon principal clerc, M. Higgins... Higgins, continua-t-il en m'adressant la parole, laissez-moi vous présenter à sir Timothy Dod... comme je le lui disais tout à l'heure, c'est une pitié que de troubler ainsi de respectables propriétaires comme les Dods... de porter une si terrible atteinte à leur bien-être... Il est dur, vraiment, de prononcer une telle sentence. Mais, d'un autre côté, nous abrégeons tellement en prenant cette direction... Et lui me disait à son tour, avec un soupir : C'est vrai, monsieur; mais songez à cette belle serre chaude!... »

Ému de ma sollicitude pour ses intérêts, sir Timothy me tendit la main :

« Ce serait une bien triste chose, s'écria-t-il en me regardant. Faut-il donc que cette disposition soit prise dans un si bref délai? Ne pourrait-on...

— Ah! bien, oui! s'écria Daly; nous sommes déjà très-en retard. Mais, monsieur, reprit-il, nous vous tenons ici, en plein air, la tête nue... Je crains que la fraîcheur...

— Nullement, nullement; n'y prenez pas garde! répondit sir Timothy. Mais, d'ailleurs, messieurs, ajouta-t-il, ne me ferez-vous pas l'honneur d'entrer un instant. Les domestiques veilleraient sur votre bateau. Je vous présenterai à lady Dod, et nous verrons si son influence pourra augmenter encore les bonnes dispositions où je vous vois pour nous. — Philippe, James, Georges, arrivez par ici... Amarrez-moi cette barque, et que quelqu'un reste auprès du bord jusqu'au départ de ces messieurs... Gentlemen, je passe devant vous pour vous montrer le chemin. »

VII.

CHEZ LES DODS.

Je n'oublierai jamais le regard triomphant de mon effronté compagnon, ni le rire malicieux qui éclatait dans ce regard, tandis que nous suivions le bénévole propriétaire. Pour moi, qui ne voyais dans ce premier succès que le préliminaire d'une plus honteuse défaite, je ne savais au juste si je marchais sur la tête ou sur les pieds. Toute résistance pourtant et toute objection auraient été superflues, et je me trouvai bientôt dans une salle à manger, où l'odeur d'un dîner achevé se mariait agréablement au parfum des fruits et des vins qui couvraient encore la table. J'étais plus confus que je ne puis le dire. Mon ami, tout au contraire, semblait aussi à son aise qu'il eût pu l'être chez lui, et, s'asseyant auprès de la châtelaine, il m'indiqua du doigt le siége placé entre les deux demoiselles du logis.

J'aurais pu me croire, comme Garrick sur la tombe qui lui a été érigée à Westminster, assis entre Thalie et Melpomène. Augusta Dod, brunette espiègle, avait une physionomie pleine d'expression et petillante d'esprit; Fanny Dod, blonde aux yeux bleus, avait de petites lèvres roses, sur lesquelles mes yeux se portaient avec plus d'obstination qu'il n'était strictement convenable à eux de le faire. Quant à ces jeunes enchanteresses, elles virent bientôt à quel point j'étais fasciné. Je lus très-clairement dans les brillantes prunelles de miss Augusta, dans le mouvement ironique de ses lèvres enjouées, qu'elle et sa sœur trouvaient un certain charme à produire quelque effet sur « un naturel du pays », fût-ce l'humble clerc d'un agent-député-vice-inspecteur.

La civilité de sir Timothy, les manières affables de sa digne moitié, le badinage contenu de leurs charmantes filles, nous furent un assez doux passe-temps, lorsque je me trouvai assez rassis pour en jouir; et Daly, qui s'ingérait de faire circuler la bouteille, ne laissait pas tarir la conversation. Pour peu que les vieux Dods eussent été sur leurs gardes, ils n'auraient pas été ses dupes deux minutes durant. Mais la maîtresse du logis, tout entière à la défense de sa serre chaude, ne songeait qu'à empiler les plus beaux fruits sur l'assiette de l'homme appelé à décider du sort de ce précieux monument; tandis que miss Fanny, plus spécialement occupée de m'attendrir, déployait la même activité, mais avec bien plus de grâce. Touché de reconnaissance et de repentir, j'éprouvais à chaque instant la tentation de tout avouer; et, j'en suis certain, notre confession pleine et entière eût été reçue avec indulgence, tant à cause de la plaisanterie en elle-même, qui aurait déridé nos hôtes, que par l'allégement subit apporté à leurs chimériques terreurs.

Lorsque Daly eut achevé son *claret*, qu'il réchauffa savamment par un dernier verre de *sherry*, je le vis avec plaisir me donner le signal du départ. Au moment où je reculais ma chaise pour me lever de table, il me sembla lire sur la physionomie de miss Fanny qu'elle nous trouvait bien pressés de partir. Aussi me parut-il que je pouvais sans indiscrétion lui donner une poignée de main en prenant congé d'elle. A ce moment Augusta, debout derrière nous, leva les yeux au ciel comme pour ne rien voir et protester, par cet aveuglement volontaire, contre une pareille familiarité. Je m'inclinai fort bas devant la *maman*. Le *papa* nous reconduisit jusqu'au bateau. Il avait l'air ému, hésitant, embarrassé. Quand il nous vit embarqués tous deux, — Daly était sur l'avant, — il renvoya le domestique chargé de garder notre navire, et par un mouvement dont la gêne attira mon attention, prenant la main de mon nouvel ami, ce respectable *gentleman*, fit glisser délicatement entre ses doigts un papier dont un pli laissait à jour le coin d'une vignette bien connue... C'était évidemment un billet de banque.

Ici mes angoisses reprirent de plus belle. Si Daly se laissait corrompre, s'il acceptait la prime d'encouragement donnée à son intervention dans la prétendue affaire de la serre chaude, il faisait acte d'escroquerie et je me trouvais son complice. Passe pour les fraises, les raisins et le *claret*, — bien que cet escamotage ne fût pas tout à fait resté dans les bornes de la plaisanterie légitime; mais de l'argent!... — Je n'hésitai point et j'aurais immédiatement tout révélé à sir Timothy, lorsqu'avec un singulier mélange de plaisir et d'effroi, j'entendis mon compagnon, d'une voix haute et dure, apostropher en ces termes notre amphitryon ébaubi :

« Monsieur!... qu'ai-je fait dans votre maison? qu'ai-je dit dans votre famille, qui ait pu vous conduire à penser que j'étais homme à trahir mon devoir pour de l'argent? Monsieur Higgins! soyez témoin que cet individu a eu l'insolence de me glisser dans la main un *bank-note* de 50 liv... Soyez témoin de ce que j'en fais... »

Sur ce, joignant le geste aux paroles, il jeta fièrement aux pieds de sir Timothy le salaire de l'immoralité.

« Apprenez ceci, vieillard, continua-t-il ensuite avec une colère si bien jouée que je faillis y être pris, ni 50 ni 50,000 guinées ne sauraient détourner un honnête homme de ce qu'il doit à ceux qui l'emploient... Sur ce, monsieur, je vous souhaite le bonsoir... et rappelez-vous, sir Timothy, que votre serre chaude est sur la ligne droite... sur la ligne la plus courte, ne l'oubliez pas... Rappelez-vous qu'elle doit infailliblement être rasée... et qu'après avoir fait connaître à tous votre tentative de corruption, je dois prouver à tous mon intégrité sans tache... en faisant passer le canal sous les fenêtres même de votre salle à manger. Bonsoir, monsieur, bonne nuit! »

Terminant ainsi son anathème, il donna un vigoureux coup d'aviron et laissa son infortuné plastron dans toutes les angoisses qui suivent une mauvaise action, commise inutilement par un honnête homme.

Je voulus adresser quelques observations à Daly sur cette aventure et le dénoûment qu'elle avait eu; mais il me démontra fort sérieusement qu'il avait agi suivant les règles de la plus stricte morale en infligeant au vieux Dod une leçon qui lui apprendrait à respecter une autre fois la délicatesse d'autrui. Il m'aurait été difficile de combattre ses raisonnements, perdu comme je l'étais sur les limites du songe et de la réalité. Je crus m'éveiller lorsque je pris terre, et qu'après avoir serré la main de mon compagnon de route, je me retrouvai seul avec moi-même.

VIII.

REVERS DE MÉDAILLE.

Maintenant que j'ai si fidèlement raconté le début de mes relations avec Daly, j'éprouve un certain embarras à dire que peu de jours après notre commune équipée sa société m'était devenue en quelque sorte indispensable, et que, presque tous les soirs, on nous voyait assis l'un vis-à-vis de l'autre chez le tavernier Dejex, au coin de Leicester-Place. Les clubs étaient alors bien autrement rares qu'à l'heureuse époque où nous voici parvenus, et les élégants de seconde volée, comme Daly et moi, ne pouvaient prétendre à être admisni chez White, ni chez Brooke, ni chez Boodle (1).

La taverne de Dejex, — type des anciennes tavernes, — se composait d'un salon passablement dépourvu de *comfort*, avec son parquet sablé, sa lampe d'argent dont la flamme dessinait sur le plafond des arabesques bizarres, ses petites logettes séparées comme les stalles d'une écurie, ses dures banquettes revêtues de tapisseries passées. Mais Dejex qui, de son comptoir de chêne, faisait de fréquentes excursions autour de la salle, était un hôte poli, soigneux, et entendait particulièrement bien l'omelette soufflée.

Il faudrait des volumes pour raconter tout ce qui me fut narré de folles aventures par l'imperturbable mystificateur auquel j'avais accordé une si notable part de mon existence. Sa vie n'était qu'un tissu d'aventures où l'entraînait son humeur folâtre et qui ne tournaient pas toujours, — il s'en faut bien, — à son avantage. Il avait le mérite, — assez rare chez les mystificateurs en titre, — de raconter ses revers aussi gaiement que ses victoires, et il savait à merveille faire les honneurs de sa propre personne.

Voici un épisode de chasse qui s'est gravé, je ne sais pourquoi, dans ma mémoire et que je voudrais pouvoir rendre dans les mêmes termes où il me fut raconté. Daly, égaré dans une espèce de forêt, arrive enfin, après maint contretemps, devant une maison de paysan. A quelques pas de la basse-cour, au bord d'une mare, une quantité de volaille et de canards s'ébattaient ensemble sous l'œil d'un brave homme, le gouverneur apparent de cette intéressante colonie. Daly, dont le sac était vide, bien qu'il fût excellent tireur, vit dans tout ceci l'occasion de s'amuser aux dépens du bon fermier.

« Mon brave, lui dit-il, je n'ai pas trouvé dans tous vos bois maudits un honnête motif de décharger mon fusil, et je ne voudrais pourtant pas rentrer les mains vides. Que me demanderez-vous pour me laisser tirer mes deux coups à la distance où me voici sur cette collection de gallinacées? J'emporterai ce que j'aurais tué, ni plus ni moins, au petit bonheur! »

(1) Les plus anciens propriétaires de *clubs*.

Le fermier, en homme prudent, mesura de l'œil la distance.

« Eh ! eh ! dit-il ensuite, vous auriez de belles chances.

— Peut-être, répondit Daly... Mais, enfin, votre prix ?

— Pour tout emporter ? reprit l'autre, hésitant toujours.

— Tout ou rien ; car c'est selon, camarade.

— Eh bien, s'écria tout à coup le fermier prenant son parti résolûment. Vous me donnerez une demi-guinée.

— Une demi-guinée, répéta Daly. Vous plaisantez, je crois. Si je tue deux ou trois de ces volatiles, ce sera bien le bout du monde. Réglons mieux la chose. Je tire d'ici sans avancer d'un pouce, et vous aurez une pièce de sept shellings pour tout le carnage.

— Allons, dit le fermier en grattant les pans inférieurs de sa veste. Un marché est un marché. Voyons votre argent, et l'affaire est faite.

— Sur ce, continuait Daly poursuivant le récit commencé, je lui offris cette jolie miniature jaune qui paraissait lui tenir au cœur, l'avertissant au reste que j'allais immédiatement lâcher mes deux coups. Il acquiesça par un signe à cette résolution meurtrière, et, l'argent empoché, regarda curieusement la direction de mon arme. Un premier coup, — *bang !* — fut suivi d'un bruit d'ailes, et d'une clameur, et d'un remuménage aquatique tel que vous ne pouvez vous en faire une idée. Le second coup, encore mieux dirigé, porta tout au milieu de la basse-cour en révolution. Mon compte fait, j'avais droit à quatre poules en bon état, à un coq d'un âge très-respectable, et du bout de ma carabine Manton, je ramenai sur le bord de l'eau deux canards de superbe apparence qui avaient bel et bien payé leur tribut à la nature. Je m'empressai de fourrer pêle-mêle le riche butin dans mon havre-sac, réjoui d'avance par les compliments que me vaudrait mon adresse, et surtout par les bons rires auxquels allait donner lieu la déconvenue du fermier. Je le regardai pour rendre au naturel sa physionomie d'homme attrapé ; mais il était, — en apparence du moins, — d'aussi bonne humeur que moi. Cette sérénité obstinée me contraria quelque peu, et je voulus en rabattre quelque chose par un ou deux sarcasmes ironiques. Avec une profonde révérence je le remerciai de « mon gibier. »

« Ma foi, monsieur, me répondit-il, vous tirez beaucoup mieux qu'à voir votre sac je ne l'aurais cru.

— N'est-ce pas ! repris-je... Il me semble que vous êtes, comme on dit, fait au même. J'ai dans mon sac un peu plus de sept shellings, n'est-il pas vrai ?

— Plus de quatorze aussi, j'imagine.

— Ah ! ah ! vous en convenez... Je n'ai donc pas été si mal avisé dans notre marché ?

— Plus mal que vous ne croyez, reprit-il en ricanant.

— Comment ? lorsque j'ai pour sept shellings plus d'une guinée de volaille...

— A la bonne heure, dit l'autre qui s'éloignait lentement de moi, et mettait entre nous la barrière de l'enclos... mais, ajouta-t-il avec une grimace significative..., *ces volailles ne sont pas à moi.* »

— J'aurais dû le tuer sur place, continua mon ami, mais sa plaisanterie était si bonne, si plaisamment exécutée...

— Et si conforme à vos habitudes, ajoutai-je incidemment.

— Oui.... j'allais le dire, continua-t-il... que je ne pus m'empêcher de me joindre à ses éclats de rire, assez semblables aux hennissements d'un vigoureux cheval. Ensuite, craignant d'être pris en flagrant délit d'atteinte à la propriété ou de mutilation d'animaux domestiques, je mis bas toute ma chasse et m'esquivai au plus vite, fort heureux de n'être pas poursuivi.

(*Theod. Hook's Popular Tales.*)

(*La suite au prochain numéro.*) O. N.

Théâtres.

GYMNASE DRAMATIQUE. — *La Loi salique*, comédie-vaudeville, de M. Scribe. — VAUDEVILLE. — *V'la c'qui vient de paraître*, revue de 1845, par MM. Dennery et Clairville. — CIRQUE-OLYMPIQUE. — *Paris à cheval.* — STATISTIQUE DE LA LITTÉRATURE DRAMATIQUE.

M. Scribe est un grand sorcier. Assurément notre assertion ne surprendra personne, car il y a longtemps que notre public est le spectateur des tours d'adresse et des tours de force de M. Scribe. Dans cette espèce de prestidigitation dramatique, qui consiste particulièrement à se poser des problèmes insolubles, à imaginer des situations fabuleuses et à inventer de petites circonstances parfaitement invraisemblables et parfaitement impossibles, sur ce terrain dangereux et semé d'écueils, encore un coup M. Scribe est passé maître, et il est assez inutile de le répéter. De la part de l'auteur de tant de charmants ouvrages que vous savez par cœur, il faut s'attendre à toutes les tentatives et à toutes les hardiesses ; il arrange, invente et dispose à sa guise, il va et vient dans son œuvre au gré de son caprice, et le caprice est toujours charmant ; il se joue de toutes les conventions, il nargue toutes les combinaisons ; pour lui, il n'y rien au théâtre de sacré ni de consacré ; on parle de ses créations, à la bonne heure ! mais un homme qui a tant créé et qui s'est fait à son usage tout un monde de fantaisie, doit avoir prodigieusement bouleversé et détruit de sa main infatigable. M. Scribe est le Christophe Colomb du théâtre, il en a agrandi la sphère ; il est le Napoléon de la scène, il en a changé de fond en comble la stratégie : l'aimable écrivain a beau être académicien, il a beau vieillir, il est toujours jeune, heureux et applaudi. Le temps lui a épargné ses plus grands coups d'aile, et s'il lui arrive en passant d'imprimer son ongle sur ce talent privilégié et d'y laisser la trace d'une ride, le public se refuse à la voir, que dis-je ? cette ride lui semble presque une grâce de plus. M. Scribe a tellement fasciné son public, il en est si bien le maître, que ce public le suit volontiers partout, dans tous les pays, sur toutes les cartes, carte du Tendre, carte du Joli, carte du Pathétique, cartes de vingt autres pays qui n'existent pas, et cela les yeux fermés. Il est vrai de dire qu'un nombre des inventions de M. Scribe il faut compter celle qu'il a faite de ce même public ; car il y a un public particulier aux pièces de M. Scribe, un public qui n'appartient qu'à lui, que notre auteur retrouve à jour fixe et à point nommé, et par lequel il se voit toujours goûté, accueilli et célébré comme aux premiers jours.

Il est évident que tout ce monde attendait encore M. Scribe jeudi dernier, et grâce au titre de sa nouvelle pièce, *la Loi salique*, l'attente était agréable. *La Loi salique*, c'est d'abord un jeune prince, imberbe héritier de la couronne de son père, et qui, au moment d'être reconnu et couronné comme roi, est mis dans la confidence d'une circonstance des plus étranges, c'est qu'il est princesse : Christian est Christine. Pour conserver le trône à sa fille, et arriver à l'abrogation de la loi salique, le roi défunt s'était avisé d'annoncer à ses sujets un fils, et c'était une fille. C'est la fable d'Achille prise à l'envers : Pendant quinze ans la gentille et délicate Christine (Rose-Chéri) s'est crue un chevalier, un prince, un homme pour tout de bon. Que vous disais-je tout à l'heure de l'humeur aventureuse et de l'audace de M. Scribe en fait d'invention théâtrale ? Point délicat, prétention des plus scabreuses, comment la tournerons-nous ?

(Théâtre du Gymnase. — *La Loi salique*, 2e acte, scène dernière. — Le roi, M. Lacressonnière. — Paris, M. Lemaître. — Damel, M. Geoffroy. — Christian-Christine, Mlle Rose Chéri. — Marguerite, Mlle Desrée. — La duchesse, Mlle E. Sauvage.)

Au second acte, voilà donc notre Christine qui sait enfin qu'elle est femme, et qui, dans la crainte de laisser pénétrer son secret, veut persuader et persuade à son capitaine des gardes, nécessairement frappé de la ressemblance qui existe entre Christian et Christine, qu'elle est la sœur naturelle du jeune roi. Or ce capitaine a vingt ans, c'est l'ami d'enfance du petit monarque, et le voilà qui tombe amoureux de cette prétendue sœur. Ici perce un bout de l'oreille du dénoûment ; encore un pas, et nous verrons apparaître les oreilles tout entières. En effet, les États de Danemark ont décidé que le couronnement serait célébré incontinent ; et, malgré d'ambitieux prétendants et une conspiration qui éclate, les grands du royaume abrogent la loi salique, cause d'un déguisement si prolongé. « Je jure fidélité à ma reine, s'écrie alors et le premier de tous, le jeune capitaine des gardes. — Dites à votre femme ! » interrompt Christine.

La plus grande trahison que l'on puisse faire à certaines pièces, c'est de les raconter. Quel sujet bizarre, singulier, invraisemblable, et quelle adresse il fallait pour en sortir après avoir eu l'audace d'y entrer. Tout autre écrivain, même le plus facile et le plus habile, eût reculé devant cette impossibilité si décidément indécente. Pour M. Scribe, la conduite, le débrouillement et la conclusion de toute cette intrigue n'a été qu'un jeu ; il n'a même pas eu besoin d'appeler à son aide toutes les ressources de son esprit si délié et si fin ; il a bourré son dialogue de jolis mots, il y a jeté d'étincelantes saillies et de vives épigrammes ; il a, selon son usage, très-lestement manœuvré sa barque dans ces parages du Gymnase qui lui sont si bien connus, et, bref, il a touché le port et s'est élancé en vainqueur sur le rivage, aux acclamations du plus grand nombre.

Deux revues-vaudevilles ont été données cette semaine, l'une au théâtre de la Bourse et l'autre au Cirque-Olympique. La première, *V'la c'qui vient de paraître*, nous représente le présent, le passé et l'avenir, et nous a paru sempiternelle. En cette qualité, elle fait une grande consommation d'almanachs, et aussi de vieilleries. *Paris à cheval*, la seconde de ces revues au galop, court après l'esprit et l'attrape souvent. Mais quelle malheureuse idée que d'aller confier des mots spirituels à la mémoire de messieurs les écuyers du Cirque, et de prendre pour interprètes d'énormes Centaures bridés et sanglés.

Ce bout de compte rendu nous autorise à enregistrer ici un petit document statistique au sujet du théâtre. L'année qui vient de s'écouler a été des plus fertiles en produits dramatiques, et le marché n'a pas cessé d'être abondamment pourvu. Onze opéras, vingt-trois comédies, trente-cinq drames ou mélodrames et cent quatre-vingt-quinze vaudevilles, sans compter la menue monnaie des mimodrames, ballets, intermèdes, proverbes et autres gentillesses, tel est le bilan dramatique de l'année 1845. Qui est-ce qui s'avisera de dire maintenant que le théâtre est en décadence ?

Algérie.

OMBRES CHINOISES. — GARAGOUSSE (KARA-GEUZ).

La ville d'Alger, à l'époque de notre conquête, n'avait qu'un seul théâtre, celui des Ombres chinoises. La salle consacrée à ce spectacle était merveilleusement appropriée aux sujets que l'on y représentait. Figurez-vous en effet un étroit et long corridor, situé au rez-de-chaussée, dont les murs humides et malpropres supportent une voûte basse et crevassée. Ne cherchez ni loges, ni galeries, ni stalles. A ce spectacle, point de places privilégiées; tous les rangs sont confondus. Le prix d'entrée est le même pour tous, dix centimes, au grand regret des enfants, qui ne jouissent pas comme chez nous du rabais de la moitié. En revanche, ils en prennent pour leur argent : assis par terre, les jambes croisées, au-dessous du cadre réservé aux acteurs, ils forment un parterre dont les trépignements et les hourras couvrent souvent la voix de l'artiste.

Le long des murailles, et reposant sur des pierres entassées, sont placées des planches vermoulues qui, par leur état de propreté et de solidité, invitent à rester debout. L'orchestre presque seul a fait élection de domicile à l'extrémité de l'un de ces bancs : il se compose ordinairement d'un tambour de basque et d'une flûte en roseau, remarquables surtout par leur inharmonie et accompagnés, dans les grandes solennités, par la voix discordante d'un chanteur aveugle. La porte d'entrée, donnant sur une rue couverte, de quatre pieds et demi de largeur, est illuminée avec un fanal en corne.

Au fond de la salle, et dans le sens de la largeur, est tendu un mauvais tapis en poil de chameau; les extrémités sont fixées à la muraille avec de grosses chevilles en fer aux trois quarts de sa hauteur à peu près. Dans le milieu est pratiquée une grande ouverture carrée, sur les bords de laquelle est collé tant bien que mal un papier huilé, dont la transparence est produite au moyen d'une lampe disposée assez ingénieusement pour que son ombre se projette sur le cadre. La confection des acteurs de carton ne jure du reste pas avec la richesse des décors; mais si nos ombres chinoises sont bien supérieures à celles des Arabes, leur dextérité dans l'art de les faire mouvoir surpasse beaucoup la nôtre. Rien de plus extraordinaire que l'agilité, la souplesse des membres, la variété subite des mouvements qu'ils impriment à leurs automates. On est encore bien plus étonné, quand on voit les moyens grossiers qu'ils ont à leur disposition; ce sont de mauvais bouts de ficelle et de fil de laiton tordu.

Le principal acteur du Séraphin d'Alger était autrefois le grand, l'incomparable bouffon de l'Orient, le célèbre Garagousse, de burlesque et licencieuse mémoire, dont nous avons francisé le nom.

Toutes nos recherches sur l'origine et l'étymologie du nom de Garagousse, ont été infructueuses. Un savant orientaliste croit qu'un guerrier du grand désert (Sahara) devenu célèbre par ses exploits et sa résistance à l'autorité des deys d'Alger, prit ce nom dérivé de deux mots turcs (kara-geuz) qui signifient : œil noir, et que plus tard, soit par la ressemblance presque exacte de ce nom avec un autre qui exprime une des facultés procréatrices de l'homme, soit pour idéaliser toutes ses passions en un seul type, le peuple arabe en fit son idole, l'orna de toutes les qualités qu'il convoite, institua en son honneur des fêtes qui étaient célébrées après l'époque de la prière et de la retraite (le Ramadân), et qu'enfin les générations qui suivirent abolirent cet ancien culte et le remplacèrent par des représentations dont il n'est possible de donner qu'une idée incomplète, à cause de l'obscénité monstrueuse de la réalité.

Le buste de Garagousse est deux fois plus grand que celui des autres personnages, représentant ordinairement des Juifs et des Européens, quelquefois des raïas. Sa tête est tantôt ornée d'un grand casque surmonté d'une aigrette; il porte alors un costume guerrier, dans le genre de celui des anciens soldats romains. D'autres fois il est vêtu en Bédouin, et c'est alors qu'il se livre à toutes les impudicités. Tantôt il a une conversation railleuse et fort ridicule avec une jeune Juive qui se balance mollement; tantôt il cause avec une femme juive placée à sa fenêtre : puis il est arrêté par la garde. Les exactions des Turcs, la paresse des Maures, l'avarice des Juifs, la servilité dégradante des Biskris et des Nègres lui prêtaient jadis tous les sujets de ses bons mots et de ses sales orgies. Garagousse, comme l'a fort bien dit, dans ses *Souvenirs de voyage en Afrique*, un de nos collaborateurs M. F. Mornand, auquel nous empruntons ces détails, Garagousse se présente sur la scène, aux yeux émerveillés des Arabes, avec tous les attributs des mauvais génies de la Fable. Grotesque résumé de tous les vices et de toutes les turpitudes, il réunit les types divers inventés chez nous pour effrayer les enfants, amuser la populace, rendre muette l'attention des vieilles femmes aux récits exagérés des veillées d'hiver, ou, dans les orages politiques, pour détourner la vigilance soupçonneuse des masses, aux approches d'un coup d'État, ou bien encore pour alimenter cette source de folie originale qui constitue bien souvent le mérite de nos hommes à la mode. Garagousse est l'Arlequin, le Paillasse, le Polichinelle, le Croquemitaine, le Barbe-Bleue, le Cartouche, le Mayeux, le Robert-Macaire de l'Afrique septentrionale; mais avec ces qualités, il n'excite encore qu'une faible admiration chez les spectateurs; c'est comme modèle d'obscénité qu'il enlève tous les suffrages. Dans ce rôle, il produit en scène ce que le cynisme a de plus repoussant et de plus horrible; ses paroles, ses actions sont d'une erudité dégoûtante. Outrageant la pudeur et la nature, il parodie jusqu'aux monstruosités attribuées par la Fable à Pasiphaë. Dans l'ignoble farce de Garagousse, on ne sait ce que l'on doit le plus déplorer, de la dégradation indigène, ou de

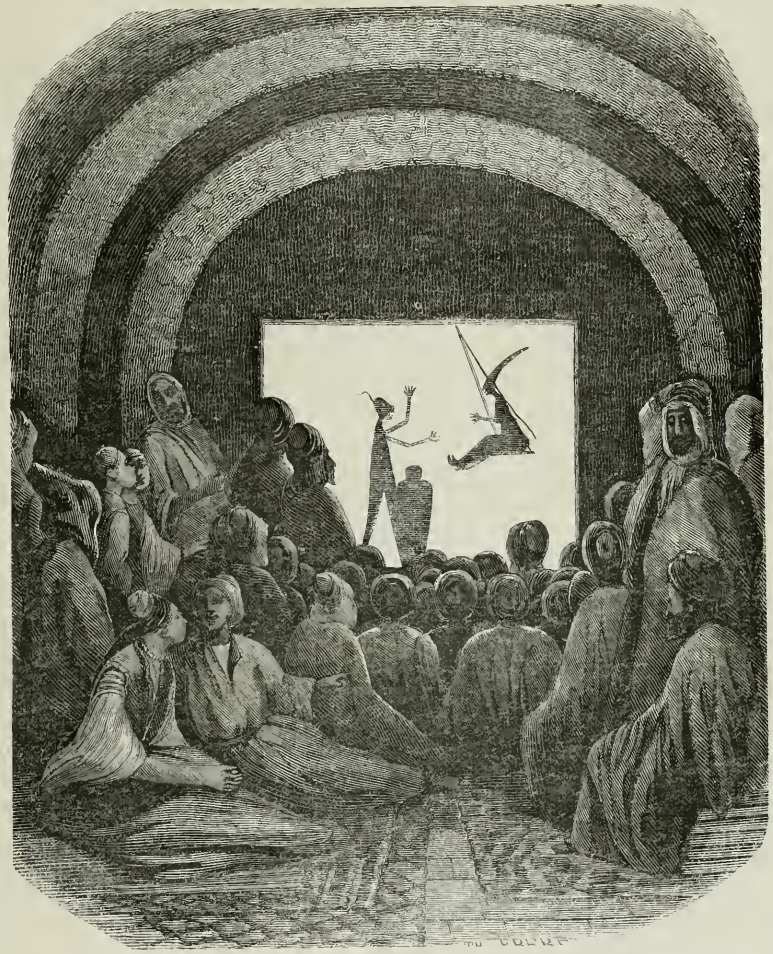

(Les ombres chinoises à Alger.)

(Scènes de la pièce intitulée *Garagousse*.)

l'infâme imagination qui peut inventer de pareilles horreurs. Et cependant c'est au sortir de ce divertissement que les sectaires africains de Mahomet se livrent à la prière et écoutent dans un pieux recueillement la voix sonore et imposante du muezzin, qui descend sur eux du haut minaret de la mosquée comme une bénédiction céleste. Aussi est-il surprenant que cette exhibition immorale ait été si longtemps en usage parmi des gens sérieux, si jaloux de leurs femmes, et plus déplorable encore qu'on y ait laissé assister de jeunes garçons et de jeunes filles.

Garagousse, tout infâme qu'il était, avait existé néanmoins sous la domination française, jusqu'en 1841, grâce à une tolérance qui respectait la liberté des indigènes jusque dans ses plus condamnables écarts. Mais à la fin il poussa la licence jusqu'à s'attaquer, dans ses jeux impudiques, à l'autorité française. Le bouffon arabe introduisit en scène nos braves soldats, et en lit, non pas seulement des sujets de risée, mais encore de mépris et d'avilissement. Il ne nous est pas permis de dire ici le singulier rôle qu'on leur faisait jouer, l'étrangeté des combats où ils figuraient vaincus, et avec quelles armes les canons étaient enlevés comme à la baïonnette. Ces plaisanteries ignobles révoltaient tout à la fois la morale et la raison, compromettaient notre influence et menaçaient même l'avenir de notre domination. Garagousse a été justement condamné au feu et rayé du nombre des vivants. Depuis l'arrêté lancé contre ce mécréant, la police d'Alger lui a fait une guerre d'extermination si bien entendue, qu'il n'en reste plus vestige dans la ville purifiée.

Bulletin bibliographique.

Nouveaux essais d'histoire littéraire, par M. E. Géruzez, professeur suppléant d'éloquence française à la Faculté des lettres de Paris, maître de conférences à l'école normale. 1 vol. in-8. — Paris, 1846. *Hachette*. 7 fr. 50.

Il y a six ans environ, M. Géruzez publia sous ce titre, *Essais d'histoire littéraire*, un recueil d'un certain nombre d'articles qui avaient déjà paru antérieurement dans divers ouvrages ou journaux. Le succès de ce volume fut tel, que l'Académie française lui décerna le prix Montyon dans sa séance du 11 juin 1840. La deuxième édition s'écoula presque aussi rapidement que la première. « Dans les *Essais littéraires*, de M. Géruzez, avait dit le rapporteur, M. Villemain, l'érudition choisie, l'élégance du style, la pureté des sentiments et du goût, ont obtenu le suffrage de l'Académie, qui a cru devoir signaler ce mérite indépendamment des autres éloges que peut attirer à cet ouvrage le talent du critique. »

Ce succès a encouragé M. Géruzez à tenter une nouvelle épreuve. Il publie aujourd'hui un second volume d'*Essais d'histoire littéraire*. Dans son opinion, ce volume, composé avec le même soin et sur des matières analogues, peut prétendre à la même indulgence. Nous ne partageons pas à cet égard sa manière de voir. Quand on possède, comme M. Géruzez, toutes les qualités nécessaires pour composer un de ces ouvrages qui survivent à leur auteur, on ne doit pas s'en tenir à des *Essais*. Les suffrages de l'Académie et du public imposaient à M. Géruzez d'autres obligations. En réunissant ces deux volumes, on voit sans doute qu'il a traversé presque entièrement le vaste champ de notre littérature; mais ces fragments, un peu disproportionnés, ne constituent pas un ensemble. Ce sont des études séparées qu'aucun lien ne rattache l'une à l'autre. M. Géruzez, par ses publications précédentes, nous donnait le droit d'être exigeant. Nous attendions de lui une histoire littéraire complète, car il nous avait prouvé qu'il était autant, et plus peut-être, que tout autre des critiques contemporains, capable de satisfaire complètement notre juste impatience. Pourquoi sa modestie exagérée l'empêche-t-elle de réaliser nos espérances? Qu'il ne s'en prenne qu'à lui, à ces qualités solides et brillantes qui le distinguent, à cette érudition choisie, à cette élégance de style, à cette pureté des sentiments et du goût qu'à si bien louées M. Villemain, si nous ne croyons pas devoir nous contenter de ces essais, si nous insistons pour le déterminer à tenir cette *menace*, que nous appelons, nous, une promesse.

Du reste, bien que nous lui refusions la même indulgence, nous sommes forcé d'accorder les mêmes éloges au second volume qu'au premier. Nous pouvons regretter ce qui nous manque encore, mais nous sommes trop franc pour ne pas déclarer hautement que nous nous estimons très-heureux de posséder ce que nous avons. M. Géruzez, avons-nous besoin de le constater ici, est resté « dans la voie où il rencontre tant d'hommes de goût, amis sincères et longtemps éprouvés de la liberté de penser et de la tolérance. » Il n'appartient exclusivement ni à l'une ni à l'autre des deux écoles qui divisaient, il y a quelques années, la littérature; il sait reconnaître et apprécier le beau partout où il le rencontre. C'est un guide sûr, que la jeunesse inexpérimentée peut suivre sans craindre de s'égarer, et dont elle éprouvera d'autant plus de plaisir à écouter les sages conseils, qu'elle prendra en même temps une excellente leçon de style. Si on pouvait faire un reproche à M. Géruzez, ce serait d'être parfois un peu trop réserve, un peu trop sage. Qu'il modère pas avec tant de retenue l'essor de son imagination; qu'il ouvre de temps en temps un champ plus vaste à ses idées renfermées parfois dans des limites un peu étroites; il le peut, sans cesser d'être fidèle aux doctrines littéraires et au sentiment moral qui ont déterminé l'Académie, dans ses concours de 1840, en faveur de son premier volume.

Les *Nouveaux Essais d'histoire littéraire* se composent de quatorze études. Nous signalerons surtout les biographies critiques d'*Bélard*, de *Fénelon*, de *La Fontaine*, de madame de *Sévigné* et de *Delille*, *Buffon* et *Jean-Jacques Rousseau* ont une importance moindre. *La Pléiade*, *Mazarin et la Fronde* et *M. Joubert* ne sont que des articles de critique. Mais nous avons le avec un vif intérêt les quatre pièces principales de ce recueil, qui ont pour titre : *de l'Éloquence judiciaire*, *de la Prédication religieuse*, *de la Comédie politique*, et *Alain Chartier*. La biographie d'Alain Chartier surtout est une curieuse étude politique et littéraire. M. Géruzez avait déjà pris, dans son cours, l'initiative d'un retour de justice envers le secrétaire de Charles VII. La vie et les ouvrages de cet homme de bien contiennent plus d'une leçon pour l'époque actuelle. Certaine description que cite M. Géruzez pourrait encore être vrai aujourd'hui. « La cour, dit Alain Chartier à son frère, afin que tu l'entendes, est un couvent de gens qui soubz faintise du bien commun se assemblent pour eux entretromper. Car il n'y a guères de gens qui n'y vendent, achètent ou eschangent aucunes fois leurs rentes ou leurs propres vestements. Car entre nous de la cour sommes marchands affaictez, qui acheptons les autres gens, et aucunes fois pour leur argent leur vendons nostre humanité precieuse. Nous acheptons autruy, et autruy nous, par flatterie et par corruption. Mais nous sçavons très-bien vendre nous-mêmes à ceux qui ont de nous affaire. Quel bien donc y penses-tu acquerir, qui soit certain, sans doubte et sans peril? Veux-tu aller à la cour vendre ou perdre ce brin de vertu que tu as acquis hors d'icelle..... Fuyez, hommes vertueux, fuyez, et vous tenez loing d'icelle assemblee, si voulez bien et seurement vivre. »

Mémoires d'un Enfant de la Savoie, par M. Claude Genoux. Deuxième édition. 1 vol. in-12. — Paris, 1845. *Edmond Albert*. 3 fr. 50.

En 1831, un banquet patriotique fut donné à Marseille, par souscription, à deux émigrés polonais. Au moment où les convives commençaient à boire du champagne, un garçon de service avertit le commissaire du banquet qu'un commissionnaire désirait lui remettre une lettre pressée.

Cette lettre ne contenait qu'une ode adressée aux émigrés polonais.

« Qui vous a remis ces vers? demanda le commissaire du banquet au commissionnaire.

— Un monsieur que je ne connais pas.

— Comment est-il?

— Taille moyenne, fort bien mis, portant une belle barbe, dont je ne suis pas certain pourtant de pouvoir désigner la couleur.

— Beau garçon?

— Pas le moins du monde.

— C'est ce diable de Méry!... Merci. »

Et le commissaire du banquet, rentrant dans la salle, fit donner lecture aux convives de cette ode, qu'il attribua hautement à son compatriote Méry. Malgré leur médiocrité, ces vers furent applaudis avec enthousiasme, et le lendemain, *le Sémaphore* crut devoir en faire l'éloge, en mentionnant cet épisode du banquet.

L'auteur de l'ode aux émigrés polonais n'était pas Méry. C'était le commissionnaire qui l'avait apportée au commissaire du bal, l'auteur des *Mémoires d'un Enfant de la Savoie*, M. Claude Genoux, qui, à cette époque, exerçait, à Marseille, la triple profession de décrotteur, de goujat et d'auteur dramatique pour les théâtres de la foire. Il assistait à la lecture de ses vers, il entendit et il vit les cent convives porter un toste à sa santé, et un moment, sa vanité, qui ne lui avait jamais parlé si haut, lui conseilla de se nommer, de monter sur une table, et de s'écrier : — « Messieurs, l'auteur de ces vers, le voici; c'est moi! »

— « Heureusement, dit-il, qu'il me restait encore assez de bon sens, de force de caractère pour ne pas succomber à ces perfides suggestions. Mais, à la vérité, je m'éloignai de cette salle comme on s'éloigne d'une femme que l'on aime et que l'on respecte, quand la tentation est par trop forte. »

Quelques jours après cette petite aventure, M. Claude Genoux revenait du chantier, soupant avec un morceau de pain, et lisant les pensées de Sénèque, quand il trouva, aux allées de Meilhan, une lettre décachetée, écrite par un négociant de Rio-Janeiro. Le *post-scriptum* de cette lettre était ainsi conçu : Un article d'une importance incontestable, ce serait des sangsues. Si vous pouviez m'en envoyer vingt mille pour le courant de juillet, je me fais bon de les vendre au moins 500 reis pièce. » La semaine ne s'était pas écoulée, que M. Claude Genoux partait pour Rio avec deux associés et une cargaison de sangsues.

Les *Mémoires d'un Enfant de la Savoie* se divisent en deux parties d'égale dimension, mais d'un intérêt et d'un mérite bien différents. La première, de beaucoup supérieure à la seconde, se termine au départ de M. Claude Genoux pour la capitale du Brésil. Elle renferme le récit des principaux événements de son enfance et de sa jeunesse. C'est à Chagny, en 1820, que commence le premier chapitre. A cette époque, M. Claude Genoux, parti de la Tarentaise avec une humble caravane, venait, comme tant d'autres, chercher fortune à Paris. Nous ne pouvons pas raconter ici les nombreuses péripéties de cette existence aventureuse. Constatons seulement que certains passages des *Saltimbanques*, de la *Mi-Carême à Romorantin*, de l'*Hospice d'Auxerre*, de *Trente-six heures à Rome*, rappellent tout à la fois, moins le style, *Gil Blas* et *les Confessions de Jean-Jacques Rousseau*. M. Claude Genoux est surtout intéressant quand il raconte simplement des aventures réelles. A une première lecture, on pourrait l'accuser d'inventer souvent de bizarres épisodes, qu'il se contente peut-être d'embellir. Mais il a pour garant de sa véracité un témoignage irrécusable que nous sommes heureux de pouvoir invoquer.

« Je vous dois, lui écrivait Béranger, des remerciements pour l'intérêt que votre livre m'a inspiré, intérêt qui n'a pas été troublé par l'idée que tous les événements qu'il contient pouvaient être la fantaisie d'un auteur uniquement occupé à justifier son titre. Non, monsieur; dès les premières lignes de votre livre, j'ai été convaincu que j'avais affaire à une plume véridique, et je n'en ai que plus admiré le *philosophe savoisien*, soumis à tant d'épreuves, et ne perdant rien, au milieu de ses nombreuses péripéties, de sa gaieté, de son bon sens, et surtout de son courage. Ainsi que vous le souhaitez dans votre courte et touchante préface, votre ouvrage sera utile aux classes industrieuses; car, sans prendre le ton doctoral, vous leur enseignez à ne désespérer jamais, et l'on m'assure que, même encore, vous leur donnez l'exemple de la résignation, de la force et de l'économie. L'usage que vous savez faire de votre plume en prose et en vers eût pu vous faire déserter cette philosophie pratique; vous êtes donc, monsieur, doublement digne d'éloges. »

Malheureusement pour lui et pour ses lecteurs, si M. Claude Genoux n'a jamais menti, il a un peu trop embelli la vérité dans la seconde partie de ses *Mémoires*. Son voyage à Rio, son naufrage à l'île Juan Fernandez, ses amours avec la belle Laura la heureuse, ses expéditions au cercle polaire arctique, nous semblent par trop romanesques. Enfin, après avoir fait le tour du monde, il revint à Paris. C'était en 1835. « Lors de ma troisième entrée dans la capitale, dit-il, il me restait encore cinq sous dans ma bourse, cinq sous, ni plus ni moins. Prodigue à Granville, je fus être philosophe à Paris. Laissant donc mon sac dans une maison garnie, je fus à la Halle porter des légumes afin de payer mon gîte. Cette industrie, que j'exerçai pendant huit jours, n'étant pas très-lucrative, je la quittai pour prendre celle de garçon de cuisine. Bientôt fatigué de ne recevoir le soleil qu'à travers le soupirail d'une cave, j'allai servir les maçons, et, l'hiver venu, je dus chercher encore. Enfin, après avoir tâté de vingt autres métiers, je finis par retrouver mon ancien patron le poète. Écrivain et caissier à son service, je ne quittai ces fonctions qu'alors que le *Journal de la Marine*, qu'il rédigeait, fut allé où vont toutes choses. Le trac à bas, je repris, comme par le passé, le tablier de cuisine, travaillai dans une imprimerie et fis de la littérature. De tous ces métiers, celui de littérateur ne fut pas le plus productif... Tombé du haut de mes illusions, comme beaucoup de mes confrères, je ne me crus point incompris; je pensai seulement que je n'avais pas su instruire ou amuser le public. C'était justice; et, loin de me récrier contre la société, pour qui je n'ai rien fait, et qui, partant, ne me doit rien, je lui conseillerais, s'il était possible qu'elle m'entendît, d'envoyer aux grands travaux de terrassement, où je les précéderais, tous les poètes de mon espèce. »

Si M. Claude Genoux n'eût jamais été ni littérateur, ni poète, s'il fût toujours resté ramoneur, décrotteur, commissionnaire, etc., ses mémoires y eussent certainement gagné. Tels qu'ils sont cependant, ils nous ont vivement intéressé; ils offrent une lecture attachante, et ils contiennent, nous le répétons, plusieurs chapitres vraiment remarquables. Les acheter, d'ailleurs, c'est faire une bonne œuvre. M. Claude Genoux est aujourd'hui marié et père de famille; il apprend le latin pour pouvoir achever un travail historique et littéraire que lui a commandé une société savante de Chambéry, et sa fortune, plus que modeste, l'oblige à exercer les professions pénibles auxquelles il a dû jusqu'alors ses moyens d'existence. Peut-être même, car il n'a que trente-trois ans, rêve-t-il à l'heure qu'il est à de nouveaux voyages, veut-il aller revoir toutes *les cheminées qu'il a ramonées*. Ce qui manque à son livre, c'est, en diverses parties, la naïveté du début; ce sont surtout ces sentiments généreux et élevés qui distinguent d'ordinaire les écrits des hommes du peuple. M. Claude Genoux est trop occupé de sa fortune pour avoir d'autres pensées. S'il intéresse presque toujours son lecteur, il l'émeut rarement. Moins personnels, plus *humains*, ses *Mémoires* eussent eu certainement un succès plus solide et plus durable.

Étienne de la Boëtie, ami de Montaigne, étude sur sa vie et ses ouvrages; précédée d'un coup d'œil sur les origines de la littérature française, par M. Léon Feugère. — Paris, 1846. 1 vol. in-8. Chez *Labitte*, libraire éditeur, passage des Panoramas.

Un auteur érudit et spirituel, dont les lettres déplorent encore la perte récente, le bon Nodier, dans un de ces articles bibliographiques où il savait être instructif avec tant de charme, regrettait, il y a environ dix ans, que La Boëtie n'eût pas davantage fixé l'attention de la critique moderne. « En faisant une large part, disait-il, aux concessions libérales de l'amitié, l'homme que Montaigne a nommé le plus grand de son siècle, cet autre lui qu'il préférait à lui-même, ne méritait-il pas bien quelque place dans les archives littéraires des siècles suivants? Les grands hommes complets emportent volontiers dans leur immortalité un ami mort avant le temps; mais c'est le plus beau de leurs privilèges, et il ne faut pas le leur disputer, car nous pouvons juger par leur histoire qu'il rachète assez de douleurs. Le style de La Boëtie est loin de valoir, il est vrai, celui de Montaigne, qu'aucun style n'a jamais valu; il est âpre comme cette âme naïve et libre, qui ne fléchit pas même devant la mort, parce que toutes les vertus morales se réunissent en elle à toutes les vertus civiles; mais il est ingénu, ferme, éloquent, comme nous paraîtrait aujourd'hui la prose de Marcus Brutus et de Caton d'Utique, si nous avions conservé leurs livres, déjà regrettés des auteurs du dernier âge de Rome. »

Nous pouvons annoncer à nos lecteurs, s'ils ne le savent déjà, que ce livre sur La Boëtie, qu'appelait de ses vœux Nodier, n'est plus à faire. Un jeune écrivain, que des succès académiques avaient désigné à l'attention du public lettré, M. Léon Feugère, professeur de rhétorique au collége de Henri IV, a tenté l'œuvre, et l'a réalisé avec bonheur. Nous devons le féliciter d'avoir comblé une fâcheuse lacune dans notre littérature, et d'être entré dans une voie de curieuses recherches, que l'on doit désirer de lui voir poursuivre.

Par un aperçu rapide sur les premiers produits de notre littérature, l'auteur, en nous conduisant jusqu'à La Boëtie, qui écrivait son livre célèbre du *Contr'un*, en 1548, a voulu nous mettre à même de fixer le rang qui lui est dû. Il faut le remarquer tout d'abord, ce traité si plein de vigueur et de feu, qui jaillit de son âme à dix-huit ans, a précédé de beaucoup par la date les principaux travaux du seizième siècle, ceux de Pasquier, de Bodin, de Henri Estienne, et de plus de trente ans les *Essais* de Montaigne.

Cette noble et touchante physionomie de La Boëtie, que beaucoup ne connaissaient que par d'admirables pages de l'auteur des *Essais*, méritait, à coup sûr, d'être étudiée dans les écrits même où elle revit tout entière avec ses inquiétudes, ses tristesses généreuses, et, comme l'a dit un critique, avec son énergie toute romaine. M. Léon Feugère a dignement rempli cette tâche. Son livre ne nous laisse ignorer aucun détail ni sur l'homme, ni sur le publiciste, ni sur le poète. C'est en quelque sorte une biographie critique, pleine d'aperçus neufs et ingénieux, et dans laquelle l'érudition ne fait perdre à l'imagination aucun de ses droits.

La Boëtie est l'un des principaux écrivains de notre France qui aient donné le signal de l'alliance de la politique et des lettres, et, à ce titre, il appartenait à notre époque plus encore qu'à toute autre de replacer sur son piédestal cette grande figure un peu oubliée aux dix-septième et dix-huitième siècle, et que le livre de M. Feugère vient d'éclairer d'une vive lueur. Nous pensons que la critique ne saurait trop encourager de pareils travaux.

X.

Système social et responsabilité de l'homme, par A. Barbet, ancien receveur général. 1 vol. in-8°. — *Paulin*, libraire, rue Richelieu, 60.

M. Barbet a entrepris de faire servir son expérience économique à la conception d'un système social, applicable aux sociétés modernes. Quelle que soit la valeur de ses idées, elles méritent d'être étudiées, et on peut recommander le livre qui les contient à ceux qui cherchent de bonne foi la solution du problème soumis aujourd'hui à la méditation de tous les politiques prévoyants.

M. Barbet trace un tableau vif quoique rapide de la situation présente et cherche la solution des questions scientifiques et sociales propres à fonder l'avenir. Il n'est d'aucun de nos partis; place en dehors de tous les intérêts passagers qui les constituent et les divisent, il les appelle sur un terrain neutre à travailler en commun pour la satisfaction morale et matérielle de tous.

Il leur présente un ensemble d'idées et d'institutions qui s'emparent de l'homme dès l'enfance; lui assure, avec le développement de l'intelligence, le travail dans la virilité et le repos dans la vieillesse. Il faut lire ce volume pour avoir la mesure de l'esprit qui l'a conçu et du bon sens qui a cherché à rendre ses théories applicables.

A partir du 4 octobre, les ANNONCES DE L'ILLUSTRATION sont reçues rue Vivienne, 4, à la *Compagnie de Publicité*
Prix de la ligne, Librairie et Industrie, 90 centimes.

ODONTINE et ÉLIXIR ODONTALGIQUE

L'instruction qui accompagne ces nouveaux dentifrices donne la raison de leur supériorité sur tous ceux employés jusqu'à ce jour.
DÉPOT A **PARIS**, CHEZ **M. FAGUER**, RUE RICHELIEU, 95; ET CHEZ TOUS LES PARFUMEURS ET COIFFEURS DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.

LONGUEVILLE,
10, rue Richelieu, près le Théâtre-Français.
CHEMISES.

PANSEMENT DES VESICATOIRES
Facile, régulier, inodore, avec PAPIER-COMPRESSE et SERRE-BRAS
D'ALBESPEYRES,
Faub. St-Denis, 84, et dans les pharm. de province et de l'étranger.

RECRUTEMENT; APPEL DE 80,000 HOMMES SUR LA CLASSE 1845. Les tableaux de recensement sont ouverts dans les mairies : nous profitons de cette circonstance pour recommander aux familles qui veulent pourvoir avec sécurité au remplacement de leurs fils, l'ancienne maison d'assurance militaire de MM. XAVIER DE LASSALLE et comp., place des Petits-Pères n° 9. (Maison du notaire.)

M. DE LA CANARDIÈRE, ou les infortunes d'un chasseur, par un veneur, ami du héros. ALBUM drolatique dans le genre de *M. Vieux-Bois, Jabot, Lajannisse, etc.* — 45 sujets lithographiés. — Paris au *Journal des chasseurs*, boulevard des Italiens, 26, maison Devisme. — Prix de l'album, 8 francs.

RHUMES, IRRITATIONS, INFLAMMATIONS. LE SIROP ANTIPHLOGISTIQUE DE BRIANT, de plus en plus apprécié pour le traitement des irritations et inflammations de la poitrine, de l'estomac et des intestins, est prescrit avec un succès toujours croissant par les plus célèbres médecins de la capitale, membres de l'Académie et de la Faculté royale de Médecine. Ce sirop est, en effet, la préparation la plus efficace pour combattre les plus cruelles maladies d'où résultent les RHUMES, CATARRHES, CRACHEMENTS DE SANG, CROUPS, COQUELUCHES, DYSSENTERIES, etc., etc. — Pharmacie BRIANT, rue Saint-Denis, 157 (ci-devant 141, et 154.)

LE CHOCOLAT MÉNIER, comme tout produit avantageusement connu, a excité la cupidité des contrefacteurs. Sa forme particulière et ses enveloppes ont été copiées, et les MEDAILLES dont il est revêtu ont été remplacées par des dessins auxquels on s'est efforcé de donner la même apparence. Les amateurs de cet excellent produit voudront bien exiger que le nom MENIER soit sur les étiquettes et sur les tablettes.

Dépôt principal, passage Choiseul, 21, et chez un grand nombre de pharmaciens et d'épiciers de Paris et de toute la France.

A TOUTES LES DAMES. *Brevet d'invention sans garantie du gouvernement.* Madame TILMAN vient d'inventer une agrafe qu'elle nomme Page, à l'aide de laquelle la robe est soutenue et garantie de la boue, sans le secours des mains. — Rue de Ménars, 2, au coin de la rue Richelieu au premier.

VIN
de **Bordeaux**
GRUAUD
LA ROSE
DE M.
LE BON SARGET.
SEUL DÉPOT
Chez **RIVET** jeune, déjà connu pour la vente des *vins* de **Champagne MOËT** et **CHANDON**, Boul. Poissonnière, N° **8** à Paris.

On ne trouve que dans cette maison les **VERITABLES POUDRES** de JULLIEN pour le collage des vins.

Librairie J. J. DUBOCHET, LECHEVALIER, Galerie de *l'Illustration*, rue Richelieu, 60.

ANNUAIRE DE L'ORDRE JUDICIAIRE DE FRANCE, 1845 — 1846.

PUBLIÉ AVEC L'AUTORISATION DE M. LE GARDE DES SCEAUX,
Par un avocat attaché au ministère de la justice.

CONTENANT : 1° La nomenclature exacte et complète du personnel du ministère de la justice et des cultes; du conseil d'État, (*réorganisé conformément à la loi du 19 juillet* 1845); de la cour de cassation; de l'ordre des avocats aux conseils; des cours royales; tribunaux de première instance, tribunaux de commerce et justices de paix, tant de la France que des colonies. 2° Les tableaux d'avocats de tous les barreaux du royaume. 3° La liste de tous les notaires, celle des avoués d'appel et de première instance, des commissaires-priseurs et des huissiers, *avec l'indication de leur résidence*, le tout classé par ressorts de cour royale et dans un ordre méthodique.
Divers tableaux présentant la série chronologique des chanceliers et gardes des sceaux depuis la fondation de la monarchie française, la liste des membres des chambres législatives qui appartiennent à l'ordre judiciaire, la composition des facultés de droit et des conseils de préfecture sont annexés à l'ouvrage.

En vente par livraison, chez J.-J. DUBOCHET, LECHEVALIER & Ce, éditeurs, rue Richelieu, 60.

JÉROME PATUROT A LA RECHERCHE D'UNE POSITION SOCIALE,
Par Louis Reybaud.
Édition illustrée par J.-J. GRANDVILLE, publiée en 30 livraisons à 50 cent.
EN VENTE L'OUVRAGE COMPLET. PRIX : 15 FRANCS BROCHÉ.

EN SOUSCRIPTION.

HISTOIRE DE GIL BLAS DE SANTILLANE, PAR LE SAGE;
Précédée d'une Notice sur l'auteur, par CHARLES NODIER; ornée de 600 dessins par GIGOUX, gravés sur bois et imprimés dans le texte. 1 vol. grand in-8 jésus. 15 fr. *Nouvelle édition* augmentée de la traduction de *Lazarille de Tormes*, traduit par LOUIS VIARDOT, illustré par MEISSONNIER. — Prix de la livraison, 40 centimes.

J.-J. DUBOCHET, LECHEVALIER et Ce, rue Richelieu, 60.

COLLECTION DES AUTEURS LATINS, avec la traduction en français, publiée sous la direction de M. NISARD, professeur d'éloquence latine au collége de France. — Vingt-sept volumes grand in-8, à deux colonnes. — Prix : 324 francs.

MISE EN VENTE DU TOME 23 :

ŒUVRES CHOISIES DE TERTULLIEN ET DE SAINT AUGUSTIN,
Traduction nouvelle, par M. L. B., ancien professeur au collége Stanislas. — 1 vol. in-8 de près de 900 pages. — Prix : 15 francs.

MÊME LIBRAIRIE :

LE PANORAMA DES BOULEVARDS DE PARIS, gravures sur bois de 3 mètres de développement, avec un cartonnage. Prix : 8 francs. — **CRYPTOGAME**, album, par l'auteur de **M. JABOT**, etc. Prix : 3 francs.

En vente la 8me livraison.

Edition illustrée, publiée par livraisons à 50 cent.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION :

Chaque livraison contiendra soit deux feuilles de texte et une gravure, soit trois ou quatre feuilles (48 ou 64 pages) sans gravure.
Il paraîtra une livraison le jeudi de chaque semaine.
La première livraison a paru le 12 novembre 1845.
Le prix de chaque livraison est de 50 centimes.
En payant DIX FRANCS d'avance, on reçoit les livraisons *franco* à domicile, à Paris.
Les souscripteurs des départements doivent s'adresser aux principaux libraires de leur ville.

PAULIN, éditeur, rue Richelieu 60,

HISTOIRE
DU
CONSULAT ET DE L'EMPIRE
faisant suite à l'histoire de la *Révolution française*,
PAR M. A. THIERS.

DIX VOLUMES IN-OCTAVO
ORNÉS
DE CINQUANTE BELLES GRAVURES SUR ACIER.
Dessins composés spécialement pour cet ouvrage d'après les récits de M. Thiers.
PAR MM. EUGÈNE CHARPENTIER, KARL GIRARDET, MASSARD, MOREL-FATIO, ETC., ETC.;
GRAVÉS
Par MM. Audibran, Beyer, Joh. de Marc, Geoffroy, Gouttière, Hopwood, Outhwaite, Revel, Rouargue, Vallot, etc.

PAULIN, éditeur, rue Richelieu 60.

Modes.

Les bals de décembre ont vu paraître des toilettes fort excentriques, telles que, par exemple, une robe blanche couverte de dentelle noire et une robe de damas blanc brodée de perles et rattachée à la ceinture par une cordelière en perles. La richesse des étoffes était en général rehaussée encore par le prix des ornements : une robe en point d'Angleterre descendait, sur un dessous de satin vert chou, en tunique relevée par des bouquets de fleurs d'émeraudes et de diamants; de semblables bouquets placés dans les toutes de cheveux complétaient cette fastueuse parure; la belle fille de notre ambassadeur en Angleterre portait une robe en dentelle d'argent à double jupe sur un dessous de satin bleu glacé de blanc; cette dentelle semée d'étoiles d'argent se terminait par une bordure formée de riches arabesques; le corsage était plat et à pointe, la berthe double et les manches recouvertes de dentelles d'argent; la double jupe était relevée de chaque côté par des fleurs en velours bleu de ciel mêlangées de filigranes d'argent; la coiffure se composait d'une guirlande en fleurs exactement pareilles.

Tout en déployant leur goût et leur fantaisie sur les toilettes de bal, nos couturières ne négligent pas les toilettes de ville; notre gravure en reproduit une que nous avons vu ces jours derniers briller sur la neige de la terrasse des Tuileries; elle se composait d'un chapeau de velours orné d'une plume retombant avec cette grâce dont Alexandrine possède si bien le secret : une robe en soie de couleur feu glacée de noir, ornée d'une broderie en soutache dans les dessins de laquelle scintillait une garniture de boutons d'acier, était recouverte d'une visite également soutachée; en général, le caractère distinctif

des robes de demi-toilettes pour visites, dîners et petites soirées, c'est une ornementation de broderie. Cette broderie se fait en soie sur les robes de velours, en soutache, point de chaînette et piqures sur les robes de soie; elle garnit les devants, les corsages et s'étend en capricieuses arabesques, sur toutes les coutures du dos et des manches; c'est la fantaisie du brodeur oriental faisant invasion sur nos étoffes: cela coûte fort cher, mais cela est distingué; que peut-on vouloir de plus?

A la représentation de l'élégant costume de ville que nous venons de décrire, nous ajoutons une toilette de mariée dessinée la semaine dernière dans une des plus importantes paroisses de Paris. Ce costume, que le bon goût est enfin parvenu à resserrer dans les limites d'une gracieuse chasteté, se composait d'une robe garnie de dentelle, ouverte en cœur et lacée sur la poitrine; des ouvertures semblables pratiquées sur les côtés de la jupe et au bas des manches laissaient apercevoir à travers les lacures, rappelant celles du corsage, un riche dessous et des manchettes de magnifique dentelle; sous l'ouverture du corsage montait une guimpe se rattachant au col par un petit poignet. Le voile, également en dentelle, posé à plat sur le dessus de la tête et fixé par deux guirlandes de fleurs d'oranger et de roses blanches, retombait de chaque côté en plis gracieux et ondoyants; enfin l'ensemble de cette toilette faisait grand honneur au goût de la couturière dans les ateliers de laquelle elle a été exécutée.

Les bureaux de bienfaisance de la ville de Paris.

Voici l'hiver venu avec ses plaisirs pour le riche, ses souffrances pour le pauvre. Lorsque Paris, au premier jour de l'année, se pare de ses plus beaux ornements, se promène dans ses galeries étincelantes de gaz, s'enorgueillit du luxe de ses magasins, se gorge de bonbons, se distrait avec ses joujoux, se couvre de fleurs, de bijoux et de soieries; lorsque les fêtes et les bals commencent, alors commencent aussi les privations et la misère. Inévitable compensation que ramène sans cesse cette saison fatale! On danse et on chante dans les salons illuminés de bougies, mais on jeûne et on grelotte au-dessus, dans les galetas. Tandis que de moelleux équipages roulent toute la nuit dans les rues ébranlées et transportent de fête en fête les heureux du siècle qui ne connaissent plus le sommeil, souvent le malheureux erre aussi sans abri sur le pavé; et, s'il ne dort plus, c'est de froid et de faim.

Paris est la ville des contrastes : on le dit souvent; mais souvent aussi on y songe peu. Bien des gens, que la pluie ennuie et fatigue, demandent la gelée à grands cris : « Une belle gelée! » disent-ils. — On voit bien qu'ils ont du bois de chêne bien sec dans leur bûcher ou de la bonne houille pour alimenter la grille du foyer. S'ils songeaient à celui qui n'a pas de feu, ils verraient combien leur souhait est égoïste et cruel : c'est une prière homicide.

On dit toujours : « Il y a des pauvres à Paris. » — Sait-on combien il y en a?

Ne parlons pas des ouvriers qui gagnent à peine une misérable journée; ne parlons pas de ces intéressantes familles qui vivent de travail et de privations; ne parlons pas de tous ces pauvres qu'on nomme *pauvres honteux*, mais que j'appellerais plutôt pauvres nobles et fiers, parce qu'ils subsistent de leur travail, déguisent leur misère et ne demandent rien à personne. Prenons les plus pauvres parmi les pauvres, les pauvres indigents, les pauvres mendiants qui ne rougissent pas de tendre la main, qui se font inscrire pour obtenir les secours de la bienfaisance publique. — On en compte près de 90,000 à Paris! c'est-à-dire que sur dix habitants il y en a un qui vit de la charité des autres.

Cette misérable population est inégalement répartie dans les différents quartiers.

Ainsi, le 1er arrondissement compte	1	indigent sur	12	hab.
Le 2me arrondissement	— 1	—	25	
Le 3me arrondissement	— 1	—	20	
Le 4me arrondissement	— 1	—	12	
Le 5me arrondissement	— 1	—	15	
Le 6me arrondissement	— 1	—	10	
Le 7me arrondissement	— 1	—	10	
Le 8me arrondissement	— 1	—	5	
Le 9me arrondissement	— 1	—	6	
Le 10me arrondissement	— 1	—	14	
Le 11me arrondissement	— 1	—	10	
Le 12me arrondissement	— 1	—	6	

Si ces indigents étaient des hommes valides, propres au travail, on pourrait peut-être leur reprocher une paresse coupable. Mais ce sont des vieillards, des enfants, des femmes, de vieilles femmes surtout, veuves ou sans famille. Sur ce nombre total de 90,000 indigents, il y a 54,000 femmes. En voici d'ailleurs la classification selon leur état civil :

Hommes, mariés ou veufs. . . .	20,000
Femmes, mariées ou veuves. . .	36,000
Garçons.	16,000
Filles.	18,000
	90,000

C'est à l'administration que s'adresse cette population indigente, puisque la loi interdit la mendicité et la punit, comme un délit, par la prison. Les bureaux de bienfaisance, répartis entre les douze arrondissements, sont chargés de distribuer les secours. Ils disposent dans ce but de ressources spéciales qui, pour cette année, se sont élevées à environ 1,752,000 fr. au total. Cette somme est inégalement répartie.

Le bureau du 1er arrondissement possède	141,000 fr.
Celui du 2e arrondissement	120,000
Celui du 3e arrondissement	82,000
Celui du 4e arrondissement	84,000
Celui du 5e arrondissement	116,000
Celui du 6e arrondissement	148,000
Celui du 7e arrondissement	117,000
Celui du 8e arrondissement	254,000
Celui du 9e arrondissement	150,000
Celui du 10e arrondissement	170,000
Celui du 11e arrondissement	108,000
Celui du 12e arrondissement	302,000

Sans doute, cette somme de près de deux millions paraît considérable; mais quelles ressources peut-elle offrir pour un si grand nombre de bouches affamées? Ainsi l'on voit que, comparativement au nombre des pauvres, le bureau du 2e arrondissement, qui est le plus riche, peut disposer de 51 fr. 50 c. par chaque indigent, ce qui revient à 2 fr. 60 c. par mois; et le bureau du 8e arrondissement, qui est le plus pauvre, peut donner 15 fr. 50 c. à chaque indigent, ou 1 fr. 25 c. par mois, moins d'un sou par jour! Que peut-il faire dans une semblable pénurie en face d'un semblable dénûment?

Les bureaux de bienfaisance cherchent à utiliser autant que possible ces modiques ressources. Ils distribuent leurs secours en nature : l'argent, dissipé par l'imprévoyance, pourrait devenir souvent un aliment pour la débauche ou l'ivrognerie. Ils donnent aux indigents inscrits des vêtements, des couvertures, du pain, de la viande, du bouillon, du bois, des médicaments pour les malades, des secours aux femmes en couches, etc. En voici les principales sommes :

Pain distribué .	110,000 fr.	environ .	570,000 k.
Viande . . .	67,000	environ .	50,000 k.
Bois	48,000	environ .	160,000 cotrets.
Médicaments .	86,000		

Vêtements, couvertures, linge, etc., qui ne sont souvent que prêtés, et que l'indigent doit restituer : 157,000 fr., etc., etc.

Chaque pauvre a donc reçu dans son année moins de 5 kilogrammes de pain, moins de 600 grammes de viande, et moins de 2 cotrets! c'est-à-dire la nourriture de quatre jours à peine! le chauffage de quelques heures!

Riches parisiens, qui dînez agréablement au coin du feu, qui dansez à la lumière des bougies, qui demandez une belle gelée pour courir sur les promenades, les mains dans vos poches ouatées ou dans votre manchon soyeux, songez aux pauvres!

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER REBUS.

(Le Panthéon se voit de plus loin que la colonne de la place Vendôme.)

On s'abonne chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les *Correspondants du Comptoir central de la Librairie*.

A Londres, chez J. Thomas, 1, Finch Lane Cornhill.

A Alger, chez Bastide et chez Dubos, libraires.

Jacques DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de Lacrampe et Ce, rue Damiette, 2

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.

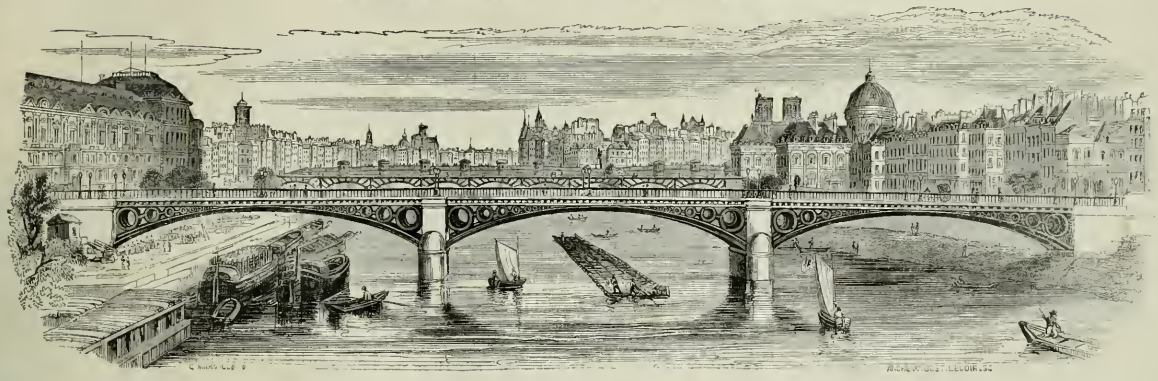

Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N° 151. Vol. VI. — SAMEDI 17 JANVIER 1846.
Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an ; 32 fr.
Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Histoire de la Semaine. *Portrait de Sid-el-Hadj Abd-el-Kader Ben-Mohammed-Achache*, ambassadeur du Maroc. — **Courrier de Paris.** *Ordination de l'evêque de Luçon, au couvent des Oiseaux*, le 4 janvier 1846. — **Une retraite religieuse au bagne de Rochefort.** *Trois Gravures*, d'après les dessins de M. Clément, détenu au bagne. *Portrait de M. l'abbé Larroque; Prédication de M. Larroque; Clôture de la retraite.* — **Chronique musicale.** — **Correspondance entre deux étages de la même maison, à Stockholm.** 1re partie. — **Costumes de l'empire russe**, dessinés d'après nature par Wassili Timm. *Quinze Gravures.* — **Gilbert Gurney**, souvenirs d'un gentleman, par Théodore Hook. (Suite.) — **Sur la température du mois de décembre 1845.** — **Singes et chiens savants.** *Une Gravure.* — **Je l'aime tant.** Romance, musique de M. A. B. ssems. — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces.** — **Le pont des Arts.** *Caricature.* — **Le nouveau théâtre de Lisbonne.** *Une Gravure.* — **Correspondance.** — **Rébus.**

Histoire de la Semaine.

La discussion de son projet d'adresse a longuement occupé la chambre des pairs. Le remaniement du conseil royal de l'Université, la restauration du décret de 1808, ne pouvaient manquer d'être longuement débattus dans une assemblée qui compte parmi ses principaux orateurs deux anciens ministres de l'instruction publique, membres titulaires du conseil royal, MM. Villemain et Cousin, qui se sont déclarés les adversaires de la mesure de M. de Salvandy.

La chambre, que cette lutte prolongée avait intéressée d'abord puis bientôt fatiguée, a vu venir avec une satisfaction qu'elle n'a pas pris la peine de déguiser les paragraphes relatifs à la politique extérieure. M. de Montalembert a trouvé dans les événements affreux dont la Syrie est le théâtre, depuis que ce malheureux pays, à la suite du déchirement de 1840, a été enlevé au pouvoir du vice-roi pour être placé sous celui du sultan, l'occasion de reproches éloquents et sentis adressés à la politique des puissances signataires du traité. Il a cherché à faire peser une grande part de la responsabilité qu'entraîne l'insuffisante répression qu'ont rencontrée tant de cruautés sur le gouvernement français, qui s'est toujours dit et a toujours été regardé comme le protecteur naturel des religieux du Liban et de toute la population chrétienne de la Syrie. Notre impuissance vient, selon l'orateur, de l'attitude que nous avons laissé prendre à nos agents dans ces contrées, ou plutôt du peu d'appui que le cabinet qui les emploie leur a prêté auprès de la Porte contre les violences auxquelles ils se sont vus plus d'une fois exposés de la part des agents turcs. M. Guizot a à son tour exposé les faits, non pas sans doute pour les excuser, mais de manière à en décharger la responsabilité des puissances et la sienne propre. Le gouvernement turc avait un système qu'il voulait faire prévaloir, malgré l'Europe et malgré la force même des choses. Il voulait substituer à l'administration traditionnelle de la famille de l'émir Beschir, une administration purement ottomane. Tous les essais qui ont été faits depuis 1840 pour façonner la Syrie à ce système n'ont réussi qu'à amener la plus épouvantable anarchie et la guerre civile. Dans ces derniers temps, la barbarie d'un pacha turc a mis les pauvres villages du Liban à feu et à sang, nos agents mêmes ont été insultés et maltraités ; mais de ces faits mêmes, de ces criantes violations du droit des gens, de cet oubli de tous principes d'humanité, déconle pour tous les gouvernements alliés de la Porte, l'impérieux devoir d'obtenir enfin justice pour la malheureuse Syrie. Ce devoir, suivant M. le ministre, a été rempli, et il affirme qu'à l'heure qu'il est le gouvernement turc est entré dans la voie des réparations. Puissent cette confiance et cette affirmation n'être pas démenties par les faits !

Nous ne nous étendrons pas sur les autres questions traitées, sur les discours des autres orateurs entendus. Bornons-nous à dire que M. Fulchiron a débuté au Luxembourg dans cette discussion, qu'il a fait campagne contre une plus grande liberté des échanges et en faveur du monopole commercial, et qu'il a obtenu à la chambre des pairs un succès du genre de ceux qui lui étaient toujours assurés au palais Bourbon. La chambre a été désarmée.

A la chambre des députés, la lutte s'engage. Le projet de la commission rédigé et lu par son rapporteur, M. Vitet, est la reproduction la plus fidèle du discours du trône. Les critiques de l'opposition se sont exercés à faire voir qu'on s'était même efforcé de maintenir les points et les virgules à la place qu'ils occupaient dans le discours peu significatif de la couronne, afin que le projet offrît le moins de prise possible aux attaques des adversaires de la politique du cabinet. Tout annonce néanmoins que le débat sera vif et animé.

Afrique française. — On a reçu le rapport officiel de M. le maréchal Bugeaud sur un combat livré dernièrement à Abd-el-Kader.

(Portrait de Sid-el-Hadj Abd-el-Kader Ben-Mohammed-Achache, ambassadeur du Maroc.)

Le maréchal Bugeaud, qui depuis plusieurs jours manœuvrait au nord-est de Tiaret, dans le double but d'atteindre l'émir et de couvrir le pays contre ses incursions, était le 22 décembre sur l'Oued-Riou, lorsqu'il apprit d'une manière certaine que l'émir venait de camper à une journée de marche. Il détacha le soir même le général Jusuf avec la cavalerie de la colonne, avec ordre de chercher l'émir et de l'atteindre pour le combattre. Le maréchal, de son côté, se portait avec l'infanterie vers une gorge où l'on pouvait supposer que l'émir se dirigerait en cas de déroute. Le général Jusuf exécuta son ordre avec une activité des plus opiniâtres, à travers tous les obstacles que lui opposaient l'intempérie de la saison, l'obscurité de la nuit et les difficultés du terrain, et il parvint à joindre la queue d'une des deux colonnes d'Ad-el-Kader.

La rencontre s'est opérée le 25, à six ou huit lieues au nord de Tiaret, sur le territoire des Ouled-Farès, près de l'Oued-Temda, un des torrents qui forment l'Oued-Riou, affluent de Chélif. Le général Jusuf, à la tête de 450 cavaliers, eut à décrire un long circuit pour dérober sa marche aux

éclaireurs d'Abd-el-Kader et aux douars arabes de la contrée, et il se trouva au point du jour sur les traces de l'émir, qui venait de lever son camp. Notre cavalerie était tellement harassée par une marche de nuit dans des sentiers affreux et sous une pluie battante, que dix chevaux moururent de fatigue au moment où l'on atteignait l'ennemi. Le général, ayant retrouvé deux traces sur deux chemins différents, préféra suivre celle qui lui signalait la marche du convoi, pour forcer ainsi l'émir à venir défendre sa suite et ses bagages, ce qui arriva en effet. La cavalerie d'Ab-el-Kader, forte de 800 chevaux, fut attaquée avec intrépidité et forcée par trois fois à la retraite, en abandonnant quelques morts et quelques bagages. Mais l'état de fatigue extrême où se trouvaient nos chevaux en présence d'une cavalerie toute fraîche paraît avoir empêché nos braves chasseurs et spahis d'obtenir de ces résultats brillants qui ont si souvent signalé leurs charges à l'arme blanche. Cette charge n'en a pas moins prouvé de nouveau leur supériorité sur la meilleure cavalerie arabe, car en définitive l'émir a fait retraite, malgré les chances favorables que lui présentaient le nombre presque double et le bon état de ses chevaux. Nous avons perdu une trentaine d'hommes, dont dix tués, et une soixantaine de chevaux tués ou tombés de fatigue. Parmi les officiers, deux seulement ont été blessés. La perte de l'ennemi en hommes doit être pour le moins aussi considérable.

Le maréchal s'était établi le 26 décembre au camp du Khamis, à une journée d'Orléansville, pour ravitailler et reposer sa colonne épuisée par cette longue série de courses et de fatigues inouïes. Toutefois il a remis sa cavalerie en campagne le surlendemain du combat, pour bien constater aux yeux des populations la fuite d'Abd-el-Kader et notre ascendant. L'émir s'est retiré sur la haute Mina. On ne peut rien présumer de ses projets ultérieurs; mais sa persistance à rester dans le centre du pays pour nous forcer à l'y suivre, et occuper ainsi le tiers de nos forces, prouve combien il se sent intéressé à retarder par là le moment où nous pourrons nous porter dans le Maroc pour y poursuivre sa deïra, ramener nos tribus émigrées et ruiner l'établissement qu'il essaye d'y fonder contre nous et contre Abd-er-Rhaman, dont la coopération nous est désormais acquise. Mais la saison actuelle ne permet pas ce développement des opérations militaires; et il faut se résigner patiemment à des expéditions moins éclatantes, comme nos braves troupes de l'Algérie s'y résignent elles-mêmes avec une si admirable constance.

HAÏTI. — On a parlé à diverses reprises des fâcheuses façons d'agir de l'autorité haïtienne vis-à-vis de nos agents consulaires. Une lettre de Jacmel, du 8 décembre, apprend que ces démêlés de nos consuls et du président, avaient pris d'assez graves proportions, mais on comptait que le capitaine de vaisseau Lartigue, qui commande la station, saurait faire respecter notre pavillon.

RIO DE LA PLATA. — On écrit de Buenos-Ayres :

« Après la prise de la Colonia, les villes situées sur les bords de l'Uruguay espéraient être délivrées du joug des soldats de Rosas. La plupart des étrangers résidant à Mercedes, l'une de ces villes, s'étaient concertés à l'avance pour prêter aide et protection à l'escadrille montevidéenne : ce projet fut éventé; l'un des chefs rosistas, occupant la campagne, arriva à Mercedes avec 750 hommes.

« Des arrestations eurent lieu, et beaucoup de personnes compromises cherchèrent leur salut dans la fuite. Tous étaient Français et Italiens. Les Italiens s'emparèrent d'un bâtiment argentin qui se trouvait dans le port et se sauvèrent avec leurs familles. Un des principaux Anglais de la ville, M. Campbell, se retrancha avec une quarantaine de personnes dans une maison isolée et s'y défendit bravement.

« On assure qu'il avait pu pendant d'avoir recours au canon pour [illegible] une capitulation eut lieu. On promit de [illegible] à tous ceux qui se rendraient.

« Les prisonniers furent tous expédiés, la chaîne au cou, vers le camp d'Oribe; et depuis lors on ne sait ce qu'ils sont devenus.

« Les chefs argentins ont voulu, avant l'arrivée de l'escadre, exploiter cette circonstance. Des hommes parfaitement innocents ont été saisis avec tous leurs biens, entre autres un Français, M. Rubin, auquel on n'avait rien à reprocher que d'être très-riche. On s'est emparé de ses capitaux et de ses estancias, et lui-même, enchaîné, a été conduit au Cerrito, ce tombeau de tant de compatriotes. »

ANGLETERRE. — C'est toujours le 22 que le parlement doit s'assembler pour l'expédition des affaires. Le bruit s'est répandu que M. Peel n'était pas exempt de toute inquiétude sur le sort de ses combinaisons, et l'accueil qui leur est réservé. Ces bruits et l'attitude belliqueuse d'une partie du parlement américain ont agi en baisse sur la place de Londres.

ÉTATS-UNIS. — Les dernières nouvelles de Washington vont jusqu'au 17 décembre inclusivement. Ce jour-là, au sénat, il y avait eu un débat très-vif sur la question de l'Orégon. Le général Cass, ancien ambassadeur à Paris, a proposé de mettre le pays en mesure de soutenir une lutte contre l'Angleterre. « Le traité de 1827 va être dénoncé; il faudra, « douze mois après, que le différend sur l'Orégon reçoive une « solution, et la prudence exige, a dit M. Cass, que nous « nous préparions à la guerre, car l'histoire de l'Angleterre « nous apprend que cette puissance ne recule jamais dans les « voies de l'injustice. Nous ne reculerons pas non plus! s'est « écrié l'orateur. Les États-Unis sont dans une période d'ex- « pansion irrésistible. Il est aussi impossible d'arrêter le mou- « vement de nos populations vers l'ouest que d'arrêter les « flots de l'océan Pacifique. » Les sénateurs Magnuson, Allen, Archer, ont parlé avec chaleur pour et contre les propositions du général Cass, relatives aux départements de la guerre et de la marine. Il est présumable qu'elles ne seront pas adoptées.

En ce moment même les négociations sont rouvertes entre les deux puissances; l'Angleterre se montre disposée à quelques concessions, et l'acquisition de la Californie, très-positivement proposée au Mexique, désintéressérait les États-Unis dans la navigation de la *Colombia*, qui est aujourd'hui le point principal du litige. Mais, nous ne cesserons de le répéter, la part de l'imprévu peut être immense dans ce débat.

MEXIQUE. — On a eu des nouvelles de Mexico des 20 et 29 décembre. A la première de ces dates les nouvelles portaient que « la ville était parfaitement tranquille, bien que l'on craignît à chaque instant de nouveaux pronunciamientos. Au départ du courrier, on n'avait encore reçu aucune réponse aux dépêches retournant aux États-Unis l'acceptation de leurs propositions pacifiques. L'expédition projetée contre la Californie a été abandonnée par suite de l'impuissance absolue dans laquelle se trouve le gouvernement mexicain d'en composer l'effectif. Les Indiens Comanches continuent leurs ravages dans les départements de Durango et de Zacatecas. Le général Urra et le général Alvarès sont en armes, dans le district d'Acapulco, contre le gouvernement central. On annonce la nouvelle que le général Paredès et sa division ont résolu de substituer un gouvernement dictatorial au présent ordre de choses. Cette fâcheuse nouvelle n'était pas encore connue officiellement à Mexico au départ du courrier. »

Les lettres du 29 annonçaient avec la plus complète assurance, qu'à l'époque de la réunion du congrès (1er janvier) il y aurait une révolution, si, d'ici là, le général Paredès, d'accord avec le clergé, n'avait pas établi un régime despotique. L'armée, accoutumée à l'indiscipline et à l'impunité, a naturellement horreur de l'établissement d'un régime régulier. Le clergé, lui, n'a qu'un but : il veut le maintien de la constitution unitaire qui affranchit la propriété foncière de tout impôt, et laisse ainsi l'Église en jouissance du revenu intégral des biens immenses qu'elle possède.

Le Mexique est dans un état permanent de crise; il en sortirait momentanément s'il recevait 80 à 100 millions pour prix de la Californie, mais on peut affirmer qu'il n'arrivera à une position stable qu'en retournant au fédéralisme. L'unité vers laquelle tendent les nations européennes n'est pas, ne sera pas de longtemps encore praticable sur le vaste continent de l'Amérique.

ESPAGNE. — Au commencement du mois a paru un manifeste du prince Enrique, fils cadet de l'infant don François de Paule, un des aspirants, et, ajoute-t-on tout bas, l'aspirant préféré, à la main de la jeune reine. Voici les passages principaux de ce document accueilli avec empressement par les journaux progressistes, et refusé par plusieurs journaux conservateurs :

« Élevé à l'école du malheur, si j'ai appris quelque chose de certain, c'est que les princes ne doivent adopter ni les passions ni les ressentiments des partis. J'ai versé des larmes sincères sur la fin tragique de tous les illustres Espagnols qui s'étaient rendus célèbres par leurs services au trône constitutionnel; car les seuls que j'ai appris à regarder comme des ennemis sont les fanatiques qui, après avoir défendu la cause de l'usurpation et du despotisme dans les champs de la Navarre, ne renoncent pas à leurs haines et n'abandonnent point leurs tentatives fratricides.

« Les sacrifices qu'a faits le peuple espagnol pour le triomphe de la cause d'Isabelle II et des institutions la soutiendront contre les tentatives de l'obscurantisme et les intrigues de ceux qui voudraient parodier le règne de Charles II. Les progrès du siècle, les grands principes reconnus par tous les peuples policés et la dignité de notre magnanime nation ne permettent aucune espèce de pas rétrograde dans la carrière de notre génération.

« Quel que soit le choix fait par mon auguste cousine, je serai le premier à le respecter, persuadé que le prince qui méritera sa préférence s'identifiera complétement avec la grande cause de la liberté et de l'indépendance espagnole, que j'ai embrassée avec un enthousiasme sans bornes dès mes premières années, par conviction, par sympathie, sur l'exemple de ma famille, et dont je suis décidé à ne pas me séparer durant tout le cours de ma vie. — Dépourvu d'ambition, je ne souhaite que le bonheur de ma patrie, et quelque part que la Providence me destine à la servir, je conserverai toujours dans mon cœur, comme un précieux souvenir, les marques de sympathie et d'estime dont je me suis vu favorisé.

« ENRIQUE-MARIA DE BOURBON. »

Les journaux du ministère ont présenté cette démarche comme très-compromettante pour son auteur. Des lettres particulières parlent d'une visite faite à la reine par l'infant don François de Paule pour désavouer la démarche de son fils. Quelques-unes de ces lettres ajoutent que le jeune prince a reçu l'ordre de rejoindre immédiatement sa frégate au Ferrol, et que l'ordre d'appareiller pour l'île de Cuba allait être expédié à ce bâtiment. D'autres assurent que la reine lutte ouvertement contre ces rigueurs politiques, et que le prince, étant allé au spectacle, y a été l'objet, de la part du public, d'un accueil très-significatif quoique silencieux.

Dans la séance du 5, la contre-adresse proposée par M. Seijas au nom de l'opposition a été rejetée par 117 voix contre 55. Le 6, jour des Rois, il n'y a pas eu de séance; le 7 a commencé la discussion du projet d'adresse proposé par la majorité de la commission.

Le président du conseil a dit que la reine n'ayant pas encore manifesté l'intention de se marier, il n'y avait pas lieu de s'occuper de la question du mariage; lorsque S. M. aura fait un choix (S. M. n'en a pas fait encore), les ministres en informeront les cortès.

M. Martinez de la Rosa a répondu à M. Pacheco, qui accusait le gouvernement de s'être livré à l'influence française, que jamais l'Espagne n'avait montré plus d'indépendance envers les puissances étrangères, même envers le saint-siége. M. Pacheco s'est écrié : « Mais M. Guizot a dit à la chambre des pairs, en parlant du parti qui appuie le ministère espagnol : *notre parti*. — Un mot isolé ne signifie rien, » a répondu M. Martinez de la Rosa. Cela est vrai; seulement le mot de M. Guizot n'est pas isolé; il a été précédé et suivi d'autres très-significatifs et tellement présents à la mémoire de tous, qu'il n'est pas nécessaire de les énumérer. M. Martinez de la Rosa a soutenu aussi que jamais le gouvernement espagnol n'avait été dans de meilleurs rapports avec l'Angleterre.

SAXE. — Le ministère saxon ayant retiré l'autorisation en vertu de laquelle paraissaient les *Annales*, une vive discussion s'est engagée dans la deuxième chambre sur une pétition adressée aux états par l'éditeur et les rédacteurs de ce journal. La pétition a été renvoyée à la quatrième commission, qui, personne n'en doute, donnera des conclusions contraires à l'acte ministériel.

ÉCROULEMENT DU VIADUC DE BARENTIN. — Cette immense construction de la ligne de Rouen au Havre n'est plus qu'une énorme masse de décombres qui, sur une longueur de 500 mètres, forme une espèce de colline composée de briques écrasées et de matériaux de toutes sortes. *L'Illustration*, dans son prochain numéro, reproduira la vue du travail encore debout et celle du spectacle qu'offre aujourd'hui l'écroulement, sur lequel nous donnerons dès à présent quelques détails.

Samedi dernier, à six heures du matin, un bruit épouvantable qui retentit jusqu'à Pavilly, à deux kilomètres et demi de distance, réveilla les habitants de Barentin. C'étaient les vingt-huit piliers qui soutenaient les voûtes du viaduc, à 32 mètres au-dessus du sol, qui venaient de tomber successivement et presque instantanément en se couchant les uns sur les autres.

La population tout entière de Barentin se rendit aussitôt sur le lieu de l'événement. Chacun devait supposer qu'un aussi grand désastre, arrivé tout près de nombreuses habitations, avait fait des victimes; mais on fut bientôt heureusement convaincu que la perte était toute matérielle, le viaduc s'étant écroulé sur lui-même. Si dans la chute des énormes piles, il y avait en seulement une déviation de quelques mètres, un grand nombre de personnes eussent été englouties et écrasées pendant leur sommeil.

Un seul bâtiment a été atteint par l'écroulement : c'est un moulin à blé qui était situé sur la rivière de Sainte-Austreberthe. Il a été immédiatement renversé. Le sieur Auguste, garçon de moulin, venait de s'éveiller quand il ressentit l'effet de la secousse qui se propageait d'un bout à l'autre du viaduc. Par un heureux instinct, il s'est réfugié sous une énorme poutre qui l'a garanti de la chute des matériaux. Là cependant il a dû subir quelques instants de terribles angoisses, car, ainsi que nous l'avons dit, le moulin était renversé, et le pauvre Auguste, au milieu des débris, privé de lumière, pouvait se croire englouti, d'autant plus que le moulin était séparé par la masse des décombres de la route par laquelle arrivaient les habitants de Barentin. Comme il faisait encore fort obscur lorsque l'événement arriva, ce ne fut qu'une heure après que l'on put pénétrer jusqu'au moulin; mais là, avec très-peu d'efforts on délivra la victime, qui en fut quitte pour une légère blessure au doigt.

La petite rivière de Sainte-Austreberthe, qui passait sous le viaduc et qui va à Duclair se jeter dans la Seine, après avoir dans son cours alimenté les chutes d'eau de plusieurs usines, s'était trouvée arrêtée soudain par l'immense quantité de matériaux qui opposaient à son cours une digue infranchissable. Elle se répandit en conséquence dans les terrains avoisinants au-dessus du viaduc et cessa de couler au-dessous. Les premiers travaux de déblaiement eurent pour but de lui frayer un passage; mais cela ne put être fait assez tôt pour que de nombreuses filatures mues par cette rivière ne dussent s'arrêter. Les travaux de plusieurs usines ont donc été suspendus pendant une partie de la matinée depuis Barentin jusqu'à Duclair. Aussi de nombreux ouvriers sont-ils venus pendant la première moitié du jour visiter les immenses travaux si rapidement détruits.

Le viaduc qui vient de s'écrouler a été commencé pendant le printemps de 1841. A partir de cette époque, deux ou trois cents ouvriers ont été constamment occupés à sa construction. Depuis quelque temps seulement, les travaux étant presque achevés, il n'était resté qu'une quarantaine de travailleurs.

Cet ouvrage d'art, d'un aspect gigantesque, se composait de vingt-sept arches en briques, ayant chacune 15 mètres d'ouverture et soutenues par vingt-huit piliers, aussi en briques, posés sur des socles en pierres de taille dont quelques-uns étaient assis sur un pilotis. Chaque pilier avait 4 mètres d'épaisseur. La plus haute élévation était de 32 mètres. Il ne restait plus à poser que les pierres d'entablement du parapet. On achevait les derniers remblais sur lesquels devaient être mis les rails définitifs.

La longueur totale du viaduc était d'environ 500 mètres. Il se dirigeait, en décrivant une courbe, de l'est à l'ouest, inclinant vers le nord, s'appuyant, du côté de Rouen, sur le mont Hubert, tout près de l'ancienne chapelle de Saint-Hellier, et se terminant, vers le Havre, à la colline qui encadre la vaste prairie qu'il traversait à peu de distance de l'église paroissiale de Barentin.

De cette immense construction il reste à peine le pied des piliers, encore chacun d'eux est-il fendu. L'événement s'étant accompli sans témoins, on n'a pu se rendre compte de ce qui s'était passé que par la position des ruines. Cette position semble indiquer que la voûte qui a cédé d'abord était une des premières du côté de Rouen; les autres, privées de ce point d'appui, sont toutes tombées dans cette direction.

NÉCROLOGIE. — La chambre des pairs et la cour de cassation viennent de perdre M. Zangiacomi, président de la chambre des requêtes, qui a succombé à l'âge de quatre-vingt-trois ans. M. Zangiacomi était l'un des doyens de la magistrature française. Il appartenait à cette forte et illustre génération de jurisconsultes savants qui fonda l'œuvre impérissable de nos codes, et qui en appliqua plus tard les principes en leur donnant l'autorité de la jurisprudence. Malgré son âge avancé, il a rempli jusqu'au dernier moment ses hautes fonctions avec autant de fermeté d'esprit que de zèle. Par ses doctes travaux, par l'intégrité de son caractère, par son

amour du bien et du devoir, il prendra place dans les souvenirs du Palais parmi ces vieux parlementaires qui surent parler à la royauté absolue le langage de l'indépendance, et qui surent allier aux vertus du citoyen la conscience, la droiture et le dévouement du magistrat. — Un autre vide s'est également fait dans les rangs de la pairie : M. le baron de Malaret est mort dans sa soixante-seizième année. — M. de Lastours, ancien député et vice-président de la chambre dans l'une des sessions de la restauration, — M. Tréhu de Monthierry, ancien membre du présidial de Rennes, ancien maire de cette ville et ancien député, — et M. Auguste de Bernardy, également ex-membre de la chambre, sont morts dans un âge avancé. — Les lettres ont aussi à enregistrer la mort de l'auteur d'*Obermann*. M. de Senancourt s'est éteint à soixante-quinze ans.

L'Angleterre a perdu une de ses notabilités diplomatiques. Lord Granville vient de mourir à l'âge de soixante-treize ans dans Bruton-street. Granville Leveson Gower, vicomte Granville de Stone-Perk, comte de Stafford, baron Leveson de Stone et comte Granville, était né le 12 octobre 1773 ; il s'était marié en 1809 avec la fille du duc de Devonshire ; il descendait d'une famille très-ancienne. En 1800, il fut, sous M. Pitt, lord de la trésorerie, ambassadeur de Russie pendant plusieurs années, à l'époque où Napoléon s'efforçait de justifier auprès de l'empereur Alexandre les conquêtes territoriales de la France en Prusse et en Autriche. Il fut ensuite ministre plénipotentiaire à la Haye. Ambassadeur à Paris à l'avénement de lord Grey, le comte Granville resta à ce poste jusqu'à la démission du vicomte Melbourne. On n'a pas oublié à Paris les magnifiques réceptions de l'ambassade d'Angleterre à cette époque. Quoique lancé dans la vie politique par Pitt, le comte Granville était whig ; il a soutenu les ministères du comte Grey et du vicomte Melbourne.

Courrier de Paris.

En vérité, la petite chronique des événements du jour et du moment devient d'une invention de plus en plus ingrate et difficile. C'est en vain que nous tournons et retournons notre lorgnette dans tous les sens et sur toutes les directions, que pourrions-nous vous apprendre? Et d'abord, malgré l'à-propos de la saison et le bénéfice apparent des circonstances, décidément le salon n'offre rien de nouveau et d'imprévu. Il est vrai qu'en ce moment le salon s'agite beaucoup, et qu'il se donne passablement d'occupations; il est vrai encore qu'il déploie le faste de ses préparatifs et de ses programmes, disons même, de ses bals; mais, si le corps s'agite, on dirait que l'âme sommeille et s'engourdit. Est-ce que le salon mettrait tout son esprit dans ses jambes? eh quoi! plus de vives saillies, point d'aventures aussi agréables pour le héros que pour le narrateur, pas une anecdote à glisser entre deux contredanses.

Il n'y a de comparable à cette pénurie de la chronique mondaine, que le silence de la chronique judiciaire. Voilà longtemps, ce nous semble, que Paris n'a goûté la distraction de quelque procès dramatique et retentissant, riche de circonstances aggravantes et de péripéties inattendues. S'il faut en juger d'après les comptes rendus de la *Gazette des Tribunaux*, messieurs les juges doivent bâiller dans leurs chaises curules, et le greffier ronfle sur son procès-verbal. Des voleurs à la tire et au bonjour, des escamoteurs de clysopompes; voilà des scélérats bien malappris et des criminels singulièrement primitifs, et assurément nous ne leur ferons pas l'honneur d'une mention.

Si donc il y a eu un événement digne d'être signalé dans le courant de cette semaine, c'est, sans contredit, la représentation de *Diogène* à l'Odéon, et nous vous y conduirons tout de suite.

Diogène le cynique était le fils d'un banquier de Sinope; accusé d'avoir fabriqué de la fausse monnaie, il s'enfuit à Athènes. Ce n'est pas ce Diogène fugitif, poursuivi peut-être injustement, ce n'est pas le jeune Sinopéen aigri par le malheur et déjà désenchanté, que nous montre M. Félix Pyat dès les premières scènes de son drame. Diogène est plein d'enthousiasme et de bonne volonté, il a ses rêves et ses illusions de vingt ans; il est pauvre, obscur, sans appui ni amis, mais il est hardi, robuste, alerte, prêt à tout et dévoué à tous, et surtout à la patrie : donc, Diogène sera soldat; mais un soldat qui passe et mendie le dégoûte de la profession des armes. Soyons ouvrier, se dit-il, — un maçon qui tombe au même instant du toit voisin, lui ôte le goût du métier. Alors il s'écrie : Si j'étais poëte! et tout aussitôt il rencontre Sophocle, octogénaire, que ses fils traînent au tribunal comme fou; — sculpteur! et il court chez Phidias, — mais Phidias est en prison, sous l'accusation d'avoir volé l'or consacré par la république à la statue de Pallas. — Allons, je serai philosophe, — et Platon se présente, quêtant pour l'achat du coq dévoué à Esculape par Socrate mort de la ciguë. — Diogène s'enveloppe de son manteau, et jette au quêteur sa dernière obole. — Ainsi, partout autour de lui, il n'a vu que des dévouements méconnus, le génie persécuté, et le mal triomphant. Cependant, il faut vivre et subsister au milieu de ce monde qu'il déteste et maudit; la nécessité va peut-être avoir raison de ce philosophe improvisé, et l'obliger à courber la tête, lorsque, sous ses yeux et à sa portée, un pauvre chien vient tout frugalement faire son repas, et s'endort libre et sans souci sur la voie publique. Diogène ne se dit plus : Je serai soldat, ouvrier, artiste, poëte, philosophe; il se dit : Je serai chien, ou cynique; et voilà ce que M. Pyat a intitulé son prologue.

Cet acte préparatoire est bien posé, vif, rapide, d'une invention heureuse. Nous n'avons pas besoin d'une exposition plus étendue; nous connaissons Diogène et les mobiles qui le feront agir, et nous allons le voir à l'œuvre.

Tout à l'heure nous avions pour théâtre de l'action les Propylées, l'Acropole et le Parthénon; c'était le temple d'Hercule et l'autel de la Liberté; nous étions en plein agora. Voici maintenant le gynécée, les lits de pourpre, les couronnes de roses, les amphores ruisselantes, les sons de la lyre et l'ivresse des parfums. Voici les grandes illustrations d'Athènes et ses beautés les plus éclatantes : un poëte, c'est Euripide; un orateur, c'est Démosthènes; un philosophe, c'est Platon; et Lysippe le sculpteur, et l'athlète Milon, et enfin Alcibiade. N'est-ce point vous dire que nous sommes chez Aspasie? La Ninon d'Athènes a perdu Périclès, et chacun de ses illustres contemporains aspire à le remplacer; mais la dédaigneuse Aspasie est sourde à toutes ces provocations intéressées. Quelle passion nouvelle réchauffera le cœur de la courtisane blasée et quelle fantaisie pourrait réveiller ses sens? Devant l'éloquence, le génie et la beauté, devant toutes les splendeurs de l'esprit et les magnificences du luxe et des arts, son cœur est resté insensible. Quel caprice imprévu va rallumer ses désirs et piquer sa curiosité? C'est Diogène. Voilà l'amant qu'elle vient de rêver et que son imagination couronne par avance. Il est laid, il est pauvre, odieux à tous; c'est un rustre, un butor, un *chien* : raison de plus pour que la belle Aspasie s'entête dans son caprice et qu'elle coure avec empressement chez Diogène, qui a refusé brutalement de venir la trouver.

Nous voici donc devant le tonneau de Diogène. Que de monde à ses côtés et autour de lui! Jamais prince n'eut une pareille cour; jamais ministre ne vit son audience plus assiégée par la foule des clients. La mauvaise humeur du cynique est si éloquente et les conseils qu'il donne sont si désintéressés! C'est ici que Diogène prodigue les mots et les allusions historiques qui l'ont rendu célèbre. « Je cherche un homme! » s'écrie-t-il en élevant sa lanterne. Et voilà qu'il a trouvé une femme! Sous son coup de croc et sous son coup de dent, le cynique a senti palpiter, fléchir et succomber l'impérieuse et folle courtisane. A la voix de Diogène, Aspasie jette ses colliers, ses brillants, ses perles et déchire le voile précieux qui la couvre, et à son tour voilà le philosophe ébloui et vaincu. Il avait bravé le froid et la faim, les outrages, l'opprobre et la misère, un regard d'Aspasie a renversé tout cet échafaudage de philosophisme. Voici Diogène épris d'Aspasie et Aspasie amoureuse de Diogène. Le drame est fini, et c'est le tour de la comédie.

Et en effet, nous entrons tout à coup et sans nous y attendre dans le monde des travestissements, des dépits amoureux, des pères dupés et des entremetteuses : les billets doux circulent, on se donne des rendez-vous, il y a des quiproquo. La pièce pourrait changer de titre et les personnages troquer leurs noms contre des appellations plus modernes. Aspasie, sur les conseils de Laïs, envoie un rendez-vous à Diogène; mais l'heure du berger ne sonnera pas pour le cynique. Alcibiade, le lion d'Athènes, blotti dans le tonneau du philosophe, attrape le messager et le message, et arrivé dans le boudoir de la courtisane, qu'y trouve-t-il? Clinias, son propre père, qui, ayant appris les fredaines du jeune voluptueux, est accouru chez Aspasie pour l'accabler d'invectives, ainsi que tout à l'heure faisait Diogène, et qui, à la vue de la belle hétaïre, s'en éprend comme un vieux fou et se met à lui conter fleurette. L'adresse de la courtisane fait tomber le père et le fils dans un de ces piéges qui foisonnent dans nos vieilles comédies. Clinias et Alcibiade, fourvoyés dans un tête-à-tête nocturne, se prennent réciproquement pour la beauté qu'ils pourchassent... « Comment, pendard, c'était toi! — Eh quoi! mon père, c'est vous! » Aspasie ne sera ni à l'un ni à l'autre, car pour Aspasie il n'y a plus ni richesse, ni grandeur, ni beauté : désormais elle est toute à celui qui lui a révélé *la lumière*, *la vie*, *l'amour!*

Aspasie humanitaire a détrôné Aspasie courtisane. Vous concevez la joie et les transports de Diogène, qui nécessairement rôde dans les environs. « Merci, *femme radieuse!* s'écrie-t-il, elle m'aime! elle m'aime! O Cynégire, tu ne mendieras plus, ô esclaves! vous ne serez plus esclaves. » Il est évident que Diogène, reconcilié avec l'humanité, va la régénérer. O mon philosophe, dirons-nous à notre tour, voilà une bien grande affaire et qui te donnera de l'occupation; mais avant de régénérer les autres, es-tu bien sûr de toi-même et de ta propre métamorphose? Si tu allais retomber dans tes premières incartades, c'est-à-dire dans les violences et les écarts de ton cynisme; présentement toute ta philosophie, toute ta sagesse, c'est Apasie qui la porte dans un pli de sa robe, que ce pli s'efface, que cette robe retombe, et voilà ta philosophie qui derechef se casse le nez. Et pour cela, mon Dieu, pas n'est besoin d'une infidélité ou d'un caprice de la courtisane, une invention traitresse d'Alcibiade suffira. Alcibiade en effet a gagné avec de l'or l'avocat Hyperbolus, et cet homme, aussi vertueux qu'éloquent, vient accuser Aspasie d'avoir violé le vœu de chasteté qu'elle avait fait à Diane, dans des intentions matrimoniales avec Diogène. Le philosophe apprend cette fâcheuse nouvelle au moment où il quêtait inutilement des voix sur la place publique à l'effet d'être nommé archonte, et tout aussitôt notre cynique retombe dans ses fureurs et, comme dit Alcibiade, dans ses accès de chien. Dans sa rage, Diogène trouve des cris éloquents et des hurlements de lion blessé. On dirait l'écume du *Timon* de Shakspeare que M. Félix Pyat a recueillie et qu'il a transvasée dans sa prose. En vain Aspasie se défend de toutes ses forces et appelle les dieux en témoignage de son innocence; pour unique réponse, Diogène évoque ses gnenilles et son tonneau; et en dogne grondeur et qui a bonne envie de mordre, il va se recoucher dans sa niche. Ne vous semble-t-il pas qu'il est temps enfin de confondre l'imposture et l'imposteur? Voici comment Aspasie elle-même se justifie : une femme voilée s'arrête devant l'aréopage, et désignant l'accusateur : « Cet homme est un voleur, dit-elle. — Qui donc m'accuse de vol? répond l'avocat. — Moi! riposte la femme voilée, tu m'as volé un bracelet, cette nuit même et chez moi. — Mais j'ai passé la nuit chez Aspasie et je ne te connais pas. — Me reconnais-tu maintenant? — Et elle écarte son voile. — Non, je te vois pour la première fois. — Jure-le. — Je le jure! — Je suis Aspasie. » Hyperbolus, convaincu par là d'imposture, est condamné à un silence perpétuel, et on lui coupe la langue pour plus de sûreté. Il y a donc quelque chose de vrai dans le monde! s'écrie alors notre Diogène, décidément repentant et marié. — Il y a l'amour et la vertu d'un cynique, répond Aspasie. — Hélas! ni l'un ni l'autre; car qu'est-ce que l'amour du cynique, sinon la passagère frénésie des sens; et sa vertu est-elle autre chose qu'une négation jalouse et féroce.

Maintenant et pour nous résumer, qu'est-ce que le *Diogène* de M. Pyat? un pamphlet dialogué avec verve, où l'on trouve de l'esprit, de la grâce, de l'énergie, du bon et du vrai, à côté de quelque enflure et exagération, l'écueil ordinaire de tout pamphlet. — Le succès a été grand, et il est mérité. Samedi prochain, l'*Illustration* reviendra sur la mise en scène et sur les acteurs, et leur donnera à tous un coup de crayon.

Après cette longue analyse, nous retournons à nos moutons, c'est-à-dire aux bruits et annonces du jour; mais auparavant, envoyons dix lignes de félicitations à MM. Cogniard frères et à leur charmant ballet fantastique, *Trilby*, que le théâtre de la Porte-Saint-Martin a dansé samedi dernier au milieu des *vivat!* des applaudissements et d'une pluie de bouquets. Trilby, c'est le lutin de Nodier; ce sont ses inventions, ses caprices et ses *lutineries*, arrangés pour les jambes de ces dames, et traduits par les entrechats et les bonds de ces messieurs. Trilby est un sylphe au cœur tendre, un lutin légèrement mélancolique, un petit diable amoureux. Relisez la légende et allez voir le ballet. L'Opéra lui-même ne saurait déployer et mettre en ligne des sylphes plus séduisants, de plus élégants costumes et de plus magnifiques décors.

Vous voyez bien que la danse commence à être en vogue partout; les théâtres l'annoncent, les journaux le disent, et c'est le salon qui le prouve. Paris n'est plus qu'un danseur, et nous voilà lancés dans une chaîne des dames dont il est difficile de voir et de prévoir la fin. Hier, la politique et la Bourse, les ministres et les hauts financiers sautaient chez M. Salomon de Rothschild; avant-hier, M. Léon Pillet, le directeur de l'Opéra, avait ouvert ses salons à l'élite des hommes de lettres et des artistes de la capitale. Cette première des six fêtes dansantes que donnera, cet hiver, M. Pillet, a été dignement inaugurée par Carlotta Grisi, qui a ouvert le bal par une mazurka.

Demain ce sera le tour de M. le préfet de la Seine, et il a déjà envoyé ses billets d'invitation aux douze arrondissements de la capitale. En sa qualité de beau danseur, monsieur le préfet adore les pirouettes; et puis ne faut-il pas qu'un édile fasse de temps en temps danser ses administrés.

Il est aussi grandement question des bals de M. le président de la chambre. Les entrechats de M. de Rambuteau empêchent M. Sauzet de dormir, et voilà qu'il se met de la partie. Dans le salon de M. le président, toutes les questions, celles de l'adresse, du Maroc, de l'enseignement, devront céder le pas à la grande question de la redowa; le *memorandum* Strauss ou Cellarius efface tous les autres. Dans ses salons, comme à la chambre, M. Sauzet tient à réunir le plus de boules possible. L'exemple a gagné aussi M. Pasquier. M. le chancelier va déposer la simarre et revêtir son costume galant et de circonstance. Les billets d'invitation sont déjà partis; l'envoyé du Maroc a reçu le sien sur papier de Chine. Cette ardeur juvénile de M. Pasquier étonne un peu de la part d'un chancelier et d'un octogénaire; eh quoi! il prétend faire danser la pairie, lorsque déjà la pairie a tant de peine à marcher; ce n'est pas qu'elle n'ait possédé ses bons sauteurs, mais on se lasse de tout, même de pirouettes. Aussi la pairie résiste de toutes ses forces aux velléités dansantes de M. le chancelier; elle en a frémi dans tous ses rhumatismes.

Cependant les bals par souscription feront aussi leurs récoltes d'amateurs et secourront comme par le passé une multitude d'infortunes. A côté du bal des artistes dramatiques, citons le bal des artistes peintres qui sera donné le dernier jour de ce mois, il a aussi pour but de fonder une caisse de secours et de prévoyance à l'usage des peintres, graveurs, architectes, sculpteurs et dessinateurs, frappés par l'âge ou la maladie. On attend de merveilleux résultats de cette contre-danse bienfaisante; le montant des recettes converti en rentes sur l'État offrira bientôt, nous n'en doutons pas, d'abondantes ressources aux misères d'une classe si digne d'intérêt. En attendant que le prélèvement de cette juste aumône se régularise et puisse être distribué, le comité a ouvert dimanche dernier, au bénéfice de la caisse sociale, une exhibition de tableaux dans le local de la Galerie des Beaux-Arts, boulevard Bonne-Nouvelle. Là se trouvent réunies des toiles de MM. Horace Vernet, Delaroche, Hersent, Scheffer, Cogniet, et d'autres maîtres encore. On y a fait un sanctuaire et comme une autre *tribuna* aux œuvres de M. Ingres. L'illustre artiste, qui comme on sait, s'obstine à bouder l'exposition annuelle du Musée, a mis à la disposition du comité onze de ses chefs-d'œuvre au nombre desquels nous citerons la *chapelle Sixtine*, *Philippe V*, et les portraits de MM. Bertin et Molé. A côté des illustrations vivantes, figurent aussi les œuvres de leurs aînés, Greuse, Géricault, David, Prudhon, Gros, Guérin et Gérard.

A propos de Musée, et puisque nous avons entamé le grand chapitre des recommandations, connaissez-vous un autre musée, situé dans le voisinage du précédent, et qui porte le nom de son fondateur. M. Lambourg est aussi peintre et sculpteur à sa manière; mais à M. Lambourg il n'est besoin ni du pinceau ni du ciseau; un simple tube de verre lui suffit pour créer des merveilles. Sous les doigts industrieux de M. Lambourg, vous voyez naître, se modeler, j'ai presque dit, revivre et respirer, les plus charmants objets du monde, des oiseaux et des fleurs; on ne saurait croire à quel point le verre se plie à tous les caprices d'invention qui passent par la tête de M. Lambourg; rien ne coûte à son adresse et à son habileté. A la dextérité de l'artiste il unit le savoir du naturaliste, et dans le même instant, il évoquera à vos yeux enchantés et secouera d'une main prodigue les

plantes et les animaux, une rose et un lion, une violette et un papillon, un tigre et des poignées de réséda. Le procédé qu'emploie M. Lambourg dans ses manutentions vous semblera prodigieux, il n'est simple que pour l'exécutant: M. Lambourg tient dans ses mains les deux extrémités d'un tube coloré, il en chauffe une partie jusqu'à ce qu'elle devienne presque liquide, et maintenant demandez à ce sorcier tout ce qu'il vous plaira; sorcier, c'est le mot; car assurément, au moyen âge, M. Lambourg eût été brûlé comme tel, lui et ses produits; aujourd'hui, on admire le sorcier, on jouit de ses œuvres et on s'en amuse; ajoutez encore que toute cette sorcellerie est à la portée de toutes les bourses: bénéfice clair et net pour tout le monde.

— Dimanche dernier une grande solennité religieuse a eu lieu dans la belle chapelle du couvent *des Oiseaux* à Paris,

(Ordination de l'évêque de Luçon, dans la chapelle du couvent des Oiseaux, le 4 janvier 1846.)

en présence d'un auditoire choisi. Monseigneur Mathieu, archevêque de Besançon, a sacré le nouvel évêque de Luçon. Un de nos artistes a reproduit, pour nous, un des principaux épisodes de cette longue et curieuse cérémonie dont la description reviendrait à une plume moins profane que celle du Courrier de Paris.

Une retraite religieuse au bagne de Rochefort.

Nous avons reçu, il y a quelques jours, d'un détenu du bagne de Rochefort, le nommé Clément, employé à la pharmacie des chiourmes, un long article intitulé : *Une retraite religieuse au bagne de Rochefort*. Deux dessins et un portrait faits avec un talent remarquable par l'auteur même de l'article, étaient joints au texte. Nous publions ces dessins et le portrait qui ont été reproduits sur bois avec une fidélité scrupuleuse par nos plus habiles artistes. Malheureusement l'article est trop long pour être imprimé en entier : nous nous trouvons obligé de le réduire de plus de moitié; mais en l'abrégeant, nous avons essayé de lui conserver autant que possible, son caractère original, nous nous sommes souvent servi de ses propres expressions. Il nous a paru que, racontée avec cette naïveté un peu emphatique d'un homme qui a éprouvé de vives émotions et qui n'a pas l'habitude d'écrire, la *Retraite religieuse au bagne de Rochefort* offrirait une lecture plus intéressante. C'est le détenu sous le numéro 12,275 qui fait le récit suivant :

Dans le courant du mois de juin dernier, les forçats du bagne de Rochefort furent avertis qu'ils seraient réunis le lendemain soir dans une des salles (dite Saint-Antoine) pour entendre un sermon que se proposait de leur adresser M. l'abbé Larroque. Les autorités supérieures de la ville, MM. les directeurs des ports, des constructions navales, de l'artillerie assistèrent à ce sermon. L'illustre prédicateur obtint un succès inespéré. Les forçats l'écoutèrent avec une religieuse attention. L'effet de son éloquence fut tel, que la plupart de ses auditeurs étaient émus jusqu'aux larmes. Les pleurs qui inondaient ces visages pâles et flétris prouvaient qu'en payant leur terrible dette au mauvais génie de l'humanité, ces infortunés n'avaient point fait abnégation de tous sentiments vertueux. En voyant leur contrition, M. Larroque s'écria : « Relevez la tête, mes frères; relevez-la, mes amis... si vous avez l'amour du bien et le repentir dans le cœur; car, croyez-le bien, quand vous serez libres, il ne peut y avoir qu'un misérable, qu'un lâche, qu'un être dégradé qui puisse vous reprocher votre cruelle expiation, et comme l'a dit un savant jurisconsulte, souvenez-vous que le repentir atténue toutes les fautes et convient à toutes les positions. »

(Portrait de M. l'abbé Larroque. — D'après un dessin du détenu Clément.)

Le lendemain, M. l'abbé Larroque reçut plusieurs lettres écrites par des forçats, remplies des marques de la plus vive admiration et empreintes du cachet d'un véritable bonheur religieux... Ces hommes flétris, abandonnés, oubliés, ces nouveaux parias que la société repousse, que l'opinion publique calomnie souvent, prièrent ce vénérable ministre du Dieu de miséricorde de revenir parmi eux, le troupeau égaré, pour les ramener au bercail, les encourager, les consoler...

La voix du pécheur fut entendue, et le pasteur revint.

Il revint ce bon père, au milieu de ses enfants, qui encore tout émus et sous le charme de son éloquente parole, se purifiaient au creuset du malheur; il revint dans ce réceptacle de fanges sociales pour trier le bon du mauvais; il revint, et son arrivée fut saluée par des chants religieux... Ces bouches qui tant de fois blasphémèrent, entonnèrent un saint cantique; ces yeux presque éteints par les fatigues et les misères se ranimèrent pour le remercier avec des regards de reconnaissance et d'amour, et, à la douce influence de la vertu, ces fronts penchés, humiliés, abattus, se relevèrent, — comme il le leur avait prédit cinq mois auparavant — pour se tourner vers Dieu et le bénir.

Le 25 octobre 1845, M. l'abbé Fillon, leur bon aumônier, leur annonça cette heureuse nouvelle. M. l'abbé Larroque n'arriva que le 4 novembre : dès le lendemain la *retraite* commença à la salle Saint-Antoine.

Un autel avait été dressé au milieu de cette salle, du côté droit des piliers qui la partagent en deux parties égales. Une chaire à prêcher s'élevait en face; à la droite de la chaire se tenaient les forçats qui s'étaient exercés depuis quelques

jours à chanter des cantiques. A gauche des places avaient été réservées aux autorités supérieures et aux habitants de la ville. Les autres forçats étaient assis sur leurs bancs. Malheureusement ils ne purent pas assister tous à ce premier sermon, la salle se trouva trop petite.

Le lendemain matin, sur la demande de M. l'abbé Larroque, M. Fillon alla dans toutes les salles pour y recueillir les noms des condamnés qui désiraient s'approcher de la sainte table, afin d'y recevoir les sacrements d'eucharistie et de confirmation. 200 répondirent à ce premier appel. Ce nombre s'augmenta les jours suivants. Il dépassa bientôt 500. 50 prêtres se chargèrent de confesser tous ces pécheurs qui demandaient l'absolution de leur faute, dont ils commençaient à se repentir... Ah! qui ne se fût écrié en présence de ce spectacle sublime : Si le gouvernement connaissait toute la puissance du pardon, il s'en montrerait assurément moins avare..., car le pardon généreux a le pouvoir de détruire le passé et de reconstituer l'avenir!... Quel exemple et quelle leçon! A la voix d'un seul homme, d'un chrétien, près de 600 malheureux forçats, 600 pauvres pécheurs et 600 criminels que la société a bannis de son sein, qu'elle maudit peut-être... se sont religieusement agenouillés aux pieds du Dieu de miséricorde pour le supplier de les purifier et de les bénir... Ce fait, inouï peut-être, ne prouve-t-il pas que les coërcitifs poussent les malheureux au désespoir et au crime, tandis que les généreux réactifs les ramènent au repentir et à l'amour du bien.

(Prédication faite aux forçats de Rochefort par M. l'abbé Larroque, dans la salle Saint-Antoine. — D'après un dessin du détenu Clément.)

Quinze jours se passèrent ainsi dans le recueillement le plus profond, dans la joie la plus pure, dans le bonheur le plus parfait, car ce bonheur, cette joie, ce recueillement, avaient pour principe la vertu, c'est-à-dire Dieu!

Le 18 novembre eut lieu la clôture de la retraite.

Dès que le jour parut, les condamnés qui devaient assister comme communiants à cette solennité firent quelques frais de toilette. L'un mit une cravate propreté à son cou, l'autre nettoya sa chaussure et ses pauvres vêtements. Celui-là arrangea avec quelque symétrie les rares cheveux que les sévères prescriptions du bagne lui permettent de porter.

M. Bernard, commissaire des chiourmes, toujours plein de sollicitude et de bonté pour les forçats, ne voulut pas qu'ils s'approchassent de la sainte table accouplés deux à deux. Il fit couper toutes les chaînes sans en excepter les doubles.

Quand l'heure de la messe eut sonné, tous les forçats du bagne de Rochefort, les communiants en tête, se rendirent, deux à deux, dans l'ordre le plus parfait, au hangar qui avait été transformé en chapelle.

A huit heures un quart, la cérémonie commença. Nous empruntons le touchant récit au numéro du 20 novembre du journal *la Charente inférieure*.

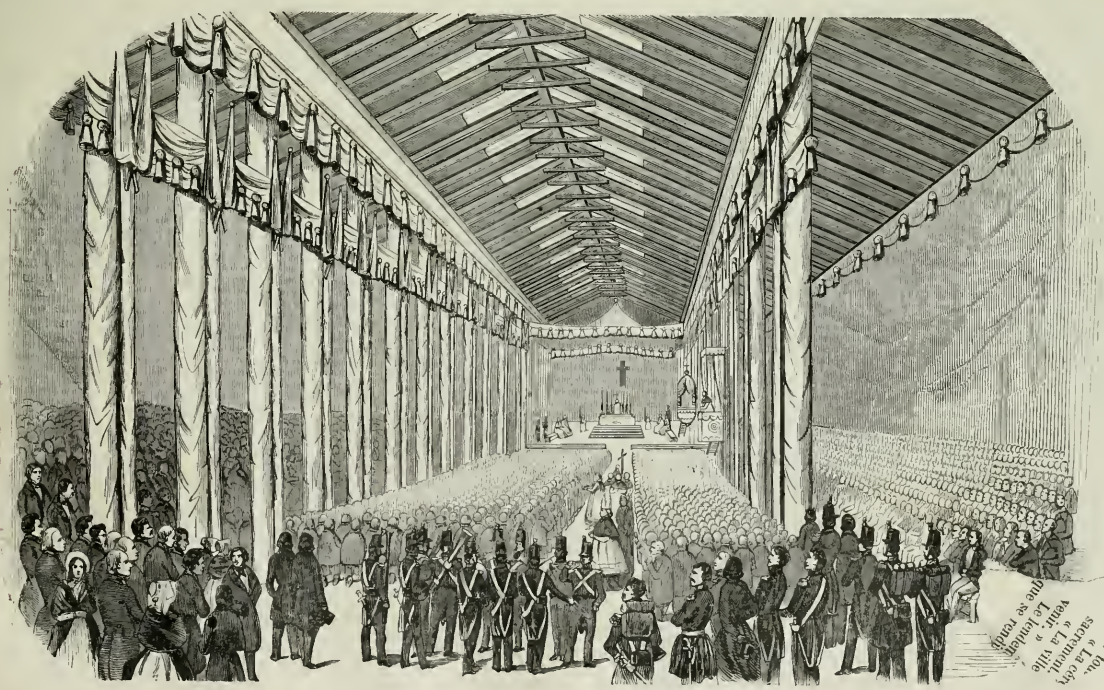

(Clôture de la retraite des forçats, à Rochefort. — D'après un dessin du détenu Clément.)

Une salle immense avait été disposée dans le port pour la cérémonie. Décorée avec autant d'élégance que de simplicité, elle avait pris la forme d'une vaste basilique, avec son sanctuaire, sa nef, ses bas-côtés. Dans le chœur et autour de l'autel étaient rangés MM. les ecclésiastiques de Rochefort et plusieurs autres qui étaient venus de la Rochelle et des en-

virons; dans la nef de gauche se trouvaient placés, suivant leur rang, MM. les officiers de l'état-major, ayant à leur tête M. l'amiral préfet maritime, les hauts fonctionnaires, les officiers de la marine et de la ligne, les employés des diverses administrations, un grand nombre de dames, et enfin une foule considérable attirée par la circonstance.

« Les forçats étaient placés dans la grande nef latérale; leur attitude était calme et religieuse; tout prêtait à cette réunion un caractère grave et imposant.

« La cérémonie a commencé vers huit heures et quart; elle était présidée par monseigneur Donnet, archevêque de Bordeaux, dont le zèle infatigable avait accueilli avec empressement cette occasion de consoler des malheureux. Le prélat devait se rendre à pied et être reçu dans le port par les autorités avec les honneurs dus à son rang; mais le mauvais temps s'y est opposé: une pluie battante n'a cessé de tomber pendant toute la matinée. Descendu de voiture à la porte de la salle, transformée en chapelle, monseigneur l'archevêque y a été reçu par MM. les aumoniers et le clergé.

« Il a revêtu les ornements pontificaux et s'est placé sur le trône qui lui avait été préparé. Là, il a été harangué par M. l'abbé Courcelle, vicaire général, qui avec autant de délicatesse que de convenance et d'à-propos, a remercié le vénérable prélat de ce qu'il venait, en l'absence de monseigneur l'évêque de la Rochelle, retenu à Paris pour affaires du diocèse, ajouter à cette solennité un nouvel éclat par sa présence. Le prélat a répondu avec dignité; il a remercié à son tour les autorités de l'avoir invité à venir présider cette intéressante cérémonie. Les premières paroles du prélat ont ému tous les cœurs qu'attendaient encore de bien douces émotions.

« La messe a commencé pendant que les forçats chantaient en chœur des cantiques, entre autres celui-ci composé par l'un d'eux, et qui commence par ces mots :

Relève-toi, pauvre enfant de misère,
Ose lever tes regards vers les cieux;
Vois, près de toi, c'est l'ange du Calvaire,
Il vient pleurer avec les malheureux.
C'est un ami, mon fils, il t'en supplie,
Viens sur son cœur, il te consolera.
Pauvre forçat, entends la voix qui crie:
Reviens à Dieu, Dieu te pardonnera.

Pourquoi, mon fils, détournes-tu la vue?
Pourquoi ce front soucieux, abattu?
Aurais-tu dit : Oui! mon âme est perdue;
Je suis maudit!... et l'enfer a vaincu...
Ah! loin de toi cette pensée impie;
Un mot d'amour, et l'espoir renaîtra!
Pauvre forçat, etc.

« Après chaque strophe, M. l'abbé Larroque, en chaire, récitait à haute voix des actes pour préparer à la communion. Ces actes, empreints des plus vifs sentiments, étaient bien propres à inspirer à ces âmes flétries par le crime et régénérées par la pénitence, les plus nobles désirs de réparer leurs offenses. Le pieux orateur était ému jusqu'aux larmes, et son émotion était partagée par tout l'auditoire. Le moment de la communion est venu, et c'est alors surtout qu'on a remarqué dans cette nombreuse assemblée un sentiment général de surprise, d'intérêt et de charité toute chrétienne pour ces pauvres êtres considérés jusque-là comme le rebut de la société.

« *Cinq cents* forçats au moins se sont présentés à la table sainte et plusieurs l'ont arrosée de leurs larmes.

« Quel moment solennel!

« La tempête agitait avec fracas les abords de l'enceinte sacrée, la pluie tombait par torrents, la troupe était à son poste, l'autorité veillait, fidèle à son mandat, et de lourdes chaînes liaient encore aux yeux des hommes ceux dont l'âme était déliée devant Dieu des chaînes du péché.

« Les loups étaient transformés en agneaux!

« Les chaînes de fer leur étaient devenues bien légères, une pensée seule occupait les forçats repentants, c'était le bonheur de recevoir leur Dieu après l'avoir tant de fois outragé en tant et tant de manières.

« La religion, toujours si grande, semblait en ce moment l'être encore davantage, et le calme profond qui régnait autour de l'autel contrastait singulièrement avec les éléments qui semblaient déchaînés au dehors.

« Après la messe, monseigneur l'archevêque est monté en chaire, et, adressant aux forçats des paroles pleines de force et de bonté, il leur a fait vivement sentir le changement merveilleux qui venait de s'opérer dans leur âme et la nouvelle grâce qui allait leur être conférée dans le sacrement de confirmation.

« Deux cent cinquante forçats ont été confirmés pendant que la musique militaire exécutait avec une précision remarquable divers morceaux religieux.

« La confirmation donnée, le prélat a de nouveau adressé quelques paroles aux forçats qui venaient d'être comblés de tant de faveurs spirituelles et leur a donné sa bénédiction; puis, à la prière de M. l'abbé Larroque, monseigneur a donné aussi sa bénédiction aux forçats qui n'ont point voulu participer aux exercices de la retraite; ce qui lui a donné lieu de leur adresser quelques paroles pathétiques et toutes fraternelles, en leur faisant ressortir la sollicitude et la sagesse de
a laissés entièrement libres de parti-
de la retraite.
espoir de les voir bientôt changer de
égarements passés et revenir à de

exhortation a produit une vive impression
autoire.
monie s'est terminée par la bénédiction du saint

de Rochefort en conservera longtemps le sou-

ain de cette cérémonie, monseigneur l'archevê-
au bagne, et il visita toutes les salles accompa-
gnés de son grand vicaire, de M. l'abbé Larroque, du curé de la paroisse Saint-Louis, des aumoniers de la marine et des divers ecclésiastiques qui avaient confessé les forçats. Dans chaque salle il adressa aux détenus une allocution qui produisit sur eux une émotion profonde. Partout sur son passage, retentirent les cris : « Vive monseigneur, vive M. l'abbé Larroque, vive notre bon commissaire. »

Aucun des condamnés de la salle des doubles chaînes n'avait sollicité les secours de la religion. « Accordez-moi une petite grâce, leur dit monseigneur l'archevêque, faites avec moi une courte prière. » Et, en disant ces mots, il se mit à genoux sur les dalles. Tous les forçats, qui se trouvaient présents, l'imitèrent. A la salle d'épreuves, deux condamnés lui adressèrent, au nom de leurs camarades, des remerciments d'une naïveté touchante. En entrant dans cette salle où il respirait, dit-il, un parfum de repentir, qui soulageait le cœur, il éprouva une si vive émotion, à la vue d'une chapelle improvisée par les condamnés, que ses yeux se remplirent de larmes. Enfin, avant de quitter le bagne, il voulut visiter dans son cachot le forçat Hébert qui venait d'être condamné à mort et dont la peine a été depuis commuée en une détention perpétuelle.

M. l'abbé Larroque, en prenant congé des forçats du bagne de Rochefort, leur a dit avec cet accent touchant et persuasif que lui seul possède : « Adieu, mes pauvres amis, je reviendrai parmi vous comme un père au milieu de ses enfants; en partant, je veux vous laisser un souvenir immortel de notre bonne intelligence, et ce souvenir est la croix de notre divin Sauveur, je la confie à votre garde, souvenez-vous que votre fidélité attirera sur vos têtes la toute miséricorde de son céleste père. »

Ce souvenir, légué aux forçats de Rochefort par M. l'abbé Larroque, a été placé dans toutes les salles du bagne; dans chacune d'elles, un condamné est chargé de réciter la prière matin et soir : et tous ou presque tous chaque matin et chaque soir font retentir, sous les voûtes de leurs tristes demeures, de saints cantiques en l'honneur du Dieu qui pardonne.

Chronique musicale.

THÉATRE-ITALIEN. — *Il Proscritto*, opéra sérieux en quatre actes, musique de M. Verdi. — M. Limnander. — Concerts du Conservatoire. — Madame Viardot. — M. Wallace.

Ce proscrit n'est autre qu'Hernani, ce sombre et terrible Espagnol qui fit tant de bruit au Théâtre-Français vers l'an 1829. On connaît le tendre penchant qui entraîne les musiciens italiens vers les héros de nos tragédies, drames et mélodrames. Tous ceux dont la renommée se répand au loin et parvient à passer les Alpes, ne tardent guère à nous revenir ornés de triolets et de doubles croches, et escortés d'un bruyant cortége de timbales, grosses caisses, cymbales, trombones et cornets à pistons. C'est en quelque sorte la consécration de leur gloire. Si j'étais auteur dramatique, je serais profondément humilié de n'être pas mis en musique par les Italiens.

Mais M. Victor Hugo n'est pas de cet avis. Il ne veut être applaudi qu'en français, et les acclamations les plus enthousiastes des *dilettanti* ne lui inspirent que du dédain. Toutes les avances de la muse italienne n'ont rencontré chez lui qu'une froideur intraitable. Cruel!... mais enfin chaque homme a ses goûts, qui échappent à la discussion, et ses droits, qu'il faut respecter. M. Victor Hugo n'aime pas la musique; c'est un malheur... pour lui, bien plus encore que pour la musique. Il ne veut pas qu'on le chante : tant pis pour lui.

On a donc été forcé, pour faire connaître au public de Paris la partition du compositeur milanais, de déguiser tant soit peu la fable dramatique dont il s'était inspiré, et d'affubler ses héros de noms postiches. Charles-Quint est devenu il signor Ritti, patricien de Venise, lequel est nommé doge à la fin du premier acte. Ruy Gomez de Silva a pris la dalmatique d'un sénateur, mais il n'en est pas moins radoteur ni moins grognon pour cela. Il est seulement un peu plus ab surde, car doña Sol, qui s'appelle maintenant Elvire, est sa fille, et l'on ne voit pas trop pourquoi il veut absolument tuer son gendre. Il y a des beaux-pères très-ridicules, mais il n'y en a guère d'aussi enragés. Hernani se nomme Oldrado, et l'arrangeur du livret, remarquant fort judicieusement que Venise est un port de mer, a fait du chef de bandits espagnols de M. Hugo un chef de pirates, ce qui ne paraît de sa part un grand effort d'imagination. A cela près, l'action se développe dans le *libretto* comme dans le drame, et vous ne dispenserez, je l'espère, de vous raconter ce que vous savez d'avance aussi bien que moi. Ce qui importe par-dessus tout dans un opéra, c'est la musique : parlons donc de la musique, et laissons M. Victor Hugo bouder dans son coin avec ses personnages qu'on lui a rendus, puisqu'il voulait absolument les garder.

Il y a de *Nabuchodonosor* à *Ernani* un progrès incontestable. La pensée de l'auteur est plus nette dans cette dernière partition, et se développe mieux. Son instrumentation est un peu moins tapageuse, et a pour les voix plus d'égards. M. Verdi n'y prodigue pas encore les mélodies, mais il s'en montre déjà moins avare. D'ailleurs, toutes les qualités qu'on avait applaudies dans son premier ouvrage se retrouvent dans celui-ci, et quelques-unes sont considérablement augmentées.

Son style a encore plus de force, de hardiesse et d'éclat. Ses dispositions vocales sont aussi habiles qu'heureuses, et il s'élève, dans les morceaux d'ensemble, à des effets d'une très-grande puissance. Le finale à sept voix du premier acte a transporté la salle entière, et a été couvert d'applaudissements. Le chant en est large, plein de caractère et d'énergie; quelques détails bien trouvés, et ingénieusement placés, en soutiennent l'intérêt jusqu'à la dernière cadence. L'andante qui termine le troisième acte brille moins par l'invention peut-être, mais il a encore beaucoup de mérite, et produit un grand effet. C'est dans ces mélodies lentes et qui se développent avec gravité que triomphe surtout M. Verdi. L'allegro va moins bien à sa nature: presque toutes ses *strettes* sentent la gêne et l'effort; le chant en est pénible et tourmenté, et lorsqu'il parvient à y éviter la trivialité, on doit estimer qu'il a remporté une grande victoire.

Indépendamment des deux finales, on a remarqué au premier acte un bon duo chanté par doña Sol et Charles-Quint, ou, si vous l'aimez mieux, par Elvire et Ritti; la cavatine de doña Sol dont les deux parties sont également bien trouvées; au second acte, un petit duo entre l'héroïne et son amant, dont l'effet vocal est assez agréable, et dont l'accompagnement est fort original; au troisième acte, la scène de la conjuration, morceau taillé sur un patron assez commun, et qu'il ne faut pas comparer à la conjuration des catholiques dans les *Huguenots*, ni à celle des émirs dans le *Crociato in Egitto*, ni surtout à celle des Suisses, dans *Guillaume-Tell*, mais qui pourtant est traité avec une certaine vigueur, et fait un grand bruit qui n'est pas trop désagréable; au quatrième acte, le trio final, où il y a beaucoup de mouvement et de passion.

L'exécution de cet ouvrage n'est pas complétement satisfaisante. Mademoiselle Thérèse Brambilla y déploie l'audace, l'énergie d'expression et le grand style dont elle a déjà fait preuve dans *Nabuchodonosor*, mais la musique d'*Ernani* n'a pas été écrite pour sa voix, et l'on s'en aperçoit de temps en temps. M. Malvezzi, qui remplit le rôle d'Ernani, manque souvent de style et de savoir-faire; il manque surtout de variété. Il crie beaucoup. J'avoue que la musique de Verdi veut souvent être criée; mais quelques nuances n'y seraient pas déplacées, et ne lui nuiraient pas. Sa voix est très-belle, et c'est du moins un avantage dont il doit rendre grâce à la nature. M. Dérivis n'est pas aussi heureux sous ce rapport. Cet artiste fait tout ce qu'il peut, et n'obtient pas un succès proportionné à ses efforts. M. Ronconi, si brillant dans d'autres rôles, est terne, flasque, inanimé dans celui de Charles-Quint. Il joint à ce triple inconvénient le malheur de chanter faux presque toujours. Si *Ernani* n'a pas fait, à la première représentation tout l'effet qu'il produira par la suite, c'est surtout à la mauvaise exécution de M. Ronconi qu'on doit s'en prendre.

Tout compte fait, cet ouvrage, à notre avis, ne place pas encore M. Verdi au rang des compositeurs de premier ordre; mais c'est un musicien de mérite qui a de l'éclat et de la puissance, qui est jeune d'ailleurs et qui s'élèvera sans doute plus haut qu'il n'est encore arrivé. On doit faire attention à tout ce qu'il produit. S'il parvient à acquérir une invention mélodique plus facile; s'il apprend à varier ses effets; s'il joint aux qualités qu'il a déjà un peu plus de sensibilité et de passion, il deviendra certainement un des artistes les plus remarquables de notre époque. Puisse-t-il réaliser cette espérance! Bellini est mort. Rossini a condamné au silence son harmonieuse lyre, hélas! et nous avons lieu de craindre que celle de Donizetti ne soit brisée!

— J'ai une vieille dette à payer à M. Limnander : me pardonnera-t-il de m'acquitter aussi tard? M. Limnander est un compositeur belge qui a fait, il y a quelques semaines, exécuter au Conservatoire une douzaine de morceaux de sa façon, une symphonie, une grande ouverture, des chœurs, des duos, des romances, etc. M. Limnander est un musicien très-instruit et qui connaît toutes les ressources de son art. Il instrumente à merveille; il est excellent harmoniste et module quelquefois avec une grande hardiesse; sa musique, en général, est empreinte de cette mélancolie rêveuse où se complaisent les imaginations septentrionales. Il y a d'excellentes choses dans les morceaux qu'il a fait entendre, et l'assemblée qu'il avait réunie lui a fait un accueil qui doit l'engager à recommencer.

— La première séance du Conservatoire a eu lieu dimanche dernier. On y a exécuté, indépendamment de deux symphonies, l'une de Beethoven et l'autre de Mozart, deux fragments d'un *oratorio* de M. Josse, dont le sujet est *la Tentation de saint Antoine*. Cette œuvre est pleine de mérite et prouve que M. Josse est un compositeur habile, et qu'il a une grande entente de toutes les ressources de l'instrumentation. On peut regretter seulement qu'il n'ait pas une mélodie plus tranchée et plus variée. Mais on n'en doit pas moins estimer et applaudir le savoir-faire qui distingue son ouvrage et la conscience avec laquelle il l'a soigné dans toutes ses parties.

Ne terminons pas sans adresser un compliment et un regret à M. Alexandre Billet, le charmant pianiste, qui s'est fait entendre une fois, le mois dernier. Il parcourt en ce moment l'Italie, mais il nous reviendra avant le printemps.

— Madame Viardot-Garcia vient de jouer avec un éclatant succès, au théâtre impérial italien de Saint-Pétersbourg, deux rôles nouveaux, dans les opéras de *Maria di Rohan* et du *Templario*. L'actrice n'a pas été moins applaudie que la cantatrice. Le premier rôle que jouera maintenant madame Viardot est celui de la *Favorite*. Une maladie grave, occasionnée par les rigueurs du climat, retiendra mademoiselle Castellan loin de la scène pendant toute la saison d'hiver.

— Le théâtre de Drury-Lane a donné la semaine dernière la première représentation d'un opéra en 5 actes, intitulé *Maritana*, qui a été, à en croire les journaux anglais, très-favorablement accueilli. L'auteur de la musique se nomme Wallace. Il était complétement inconnu à Londres avant cet heureux début qui fait presque autant de bruit que celui de Félicien David. Sa vie est un curieux roman qu'il se propose, dit-on, de publier un jour. Né en Irlande, en 1815, à Waterford, à sept ans il était déjà un pianiste habile; il vint à Dublin pour perfectionner son talent musical, et, à douze ans, il s'engagea comme violon au théâtre royal; à quinze ans il était chef d'orchestre. Madame Catalani et Paganini lui prodiguèrent à diverses reprises les compliments les plus flatteurs. A dix-huit ans, menacé d'une consomption, il se vit obligé de quitter sa patrie, et il s'embarqua pour Sidney. Parfaitement accueilli par le gouverneur, sir John Burke, il donna à Sidney plusieurs

concerts qui attirèrent le beau monde de la colonie; mais ce voyage avait développé en lui une passion qu'il ignorait. L'artiste, devenu touriste, sacrifia pour un temps la musique au besoin qu'il éprouvait de voir le monde et de courir les aventures

De Sidney il va à la terre de Van-Diémen; de la terre de Van-Diémen, à la Nouvelle-Zélande. Il veut assister à la pêche de la baleine. Rassasié de ce spectacle, il se rend dans les Indes-Orientales, où il passe une année entière. Un jour, dans une chasse, un tigre monstrueux s'élance à l'improviste sur son cheval et le renverse avec sa monture. Il ne perd pas sa présence d'esprit, se relève, tire son pistolet de sa ceinture, ajuste son ennemi, qui, emporté par son élan, avait été tomber à quinze pas plus loin, le vise à la tête et l'étend roide mort à ses pieds.

De Madras il vint ensuite à Valparaiso. Puis il donna quelques concerts à Santiago. Il se trouvait dans cette ville lors d'un tremblement de terre qui en détruisit une partie. Traversant les Andes, il se rendit par terre à Buénos-Ayres; mais il n'y resta pas longtemps, à cause du blocus. Il revint bientôt à Santiago. Durant son second séjour dans cette ville, il s'était engagé à aller donner un concert à Valparaiso, au profit d'une famille malheureuse. Il oublie cette promesse, et reste tranquillement chez lui à jouer du violon. Un de ses amis vient le voir et lui rappeler son engagement; mais il n'a plus que douze heures, et cent vingt-cinq milles séparent Santiago de Valparaiso. Sans hésiter, il monte à cheval et part au galop. En changeant onze fois de monture, il put arriver à Valparaiso pour l'heure fixée pour le concert. Il joua sans réclamer l'indulgence du public, sans que personne pût se douter qu'il venait de faire cent vingt-cinq milles à cheval, d'une seule traite, au galop.

Du Chili, il passa au Pérou. A Lima, il assista à une des batailles que se livrèrent les Péruviens et les Chiliens, puis, traversant l'isthme de Panama, il visita successivement la Jamaïque, Cuba, la Havane, le Mexique, les États-Unis, etc. A Mexico, il faillit périr, victime de sa curiosité, dans les cachots de l'inquisition. L'édifice construit par les inquisiteurs espagnols a été transformé en salle de concerts. M. Wallace, descendu seul dans les souterrains, s'y perdit, et ne dut son salut qu'à un hasard heureux.

De retour en Europe, M. Wallace parcourut l'Angleterre, l'Allemagne et la Hollande. Il *débuta* à Londres comme pianiste, dans la saison dernière. Il n'eut pas tout le succès qu'il espérait. Alors il se décida à travailler pour le théâtre. M. Bunn, le directeur de Drury-Lane, eut l'heureuse idée d'accepter l'*opéra* qu'il vint lui offrir, et si nous en croyons nos confrères d'outre-Manche, *Maritana* promet à l'Angleterre un compositeur distingué.

Une correspondance entre deux étages de la même maison, à Stockholm (1).

Axel à Anna. — Que toutes les bourrasques de février fassent rage contre ma fenêtre; qu'elles l'enfoncent et tout ce qui m'entoure; qu'elles soufflent sur moi la pluie, la neige ou la grêle; que mon oncle gronde et tempête; que les domestiques se querellent; que les perroquets mêlent leurs cris à tout ce vacarme! que m'importe? Le printemps et la paix sont dans mon cœur, le monde est un paradis, tous les hommes sont des anges, je suis bien heureux, Anna m'aime! Dis-moi-le une fois encore! Est-ce bien moi? est-ce possible? Anna, m'aimes-tu?

Anna à Axel. — Hier j'étais au bal. La danse, la musique, quelque aimables paroles que l'on murmurât à mon oreille, rien ne m'a fait plaisir. Pourquoi? Axel n'était pas là! faut-il une autre réponse à la question, Axel?

Axel envoie à Anna des vers et une rose.

Anna à Axel. — La rose est dans l'eau; les vers sont sur mon cœur : pourtant mon cœur n'est pas content. Que désire-t-il donc? Voilà cinq jours que je ne l'ai vu. Si tu pouvais persuader à ton oncle de venir nous rendre visite... Mais je sais que c'est impossible. Allons, paix, calme-toi, esprit tourmenté.

Axel à Anna. — Oh! si je pouvais appeler à mon aide un tremblement de terre qui entr'ouvre les murailles; si je pouvais passer à travers le plancher et tomber à deux genoux à cette place chérie où volent sans cesse toutes mes pensées et tous mes désirs! Pourquoi non? ce serait, après tout, plus possible et plus facile que de décider ce cher, mais obstiné vieillard à se lever de son fauteuil. Voilà plus d'une heure que je me tiens debout à côté de lui et que j'épuise en vain toutes les ressources de mon éloquence pour lui faire entendre raison. « Puisque nous sommes dans le monde, mon oncle, vivons avec le monde. — Non. — Mon oncle, vous avez l'air souffrant. — Non. — Mon oncle vous, auriez besoin de vous distraire un peu. — Non. — Je suis sûr que si vous parliez un peu politique avec votre bonne voisine, cela vous ferait du bien. — Non. — Mon oncle, vous tournez tout à fait à l'ermite. — Non. — Mon cher oncle. — Non. — Mais mon cher oncle. — Non, non et non! » Après avoir bien considéré et mesuré de l'œil cette chaîne de *nons*, plus inaccessibles que les Alpes ou les Pyrénées, je me suis posé à mon tour quelques questions. Me laisserai-je consumer d'impatience et d'ennui? — Non. — Attendrai-je que le dépit me donne la jaunisse? — Non. — Serai-je toujours le très-humble et très-obéissant neveu de mon oncle? — Non. — Chercherai-je les moyens de me passer de sa permission? — Oui. — Verrai-je Anna? — Oui. — Et maintenant tentons l'aventure! en avant! hurrah!.....

Anna à Axel. — « Ne sortez pas. Fermez la porte. Votre Anna a un rhume, et ne fait point de visites. » Bien. Mais je veux la voir et je la verrai. Je sais bien ce que je ferai. Je vais descendre et me mettre en faction dans la rue en face de la maison, et si vous ne venez pas à la fenêtre, je resterai là, s'il le faut jusqu'à ce que je sois transformé en borne.

Anna à Axel. — Malgré la pluie! Je vous le défends. Ne voyez-vous pas que la pluie tombe à flots.

Axel. — Me voici, dans ma chambre, mouillé comme un triton, mais heureux, oh! heureux comme... ma foi comme moi-même! Personne ne peut être plus heureux. Chère Anna! Je vous ai vue! que vous êtes charmante! Vraiment personne ne ressemble autant que vous à la princesse royale, que tout le monde admire. Elle a de grands yeux d'un bleu couleur du ciel; les tiens sont peut-être un peu moins grands, mais ils sont du même bleu céleste. Elle a les cheveux noirs, et toi un peu châtains, mais la forme de cette petite tête, de cette tête enchanteresse est tout à fait la même, et quand je songe à ce charmant petit nez, si semblable au sien, si délicat, si fin, si, comment dirai-je? si ensorcelant, oh! alors je suis en extase! je suis... les paroles me manquent.

Anna. — Mais moi je ne suis pas en extase du tout. Je ne suis pas du tout contente. Je suis contrariée, tourmentée. Vous devez être transi de froid, vous aurez gagné un gros rhume, une fluxion de poitrine, une fièvre, peut-être une maladie mortelle. Rester une heure entière exposé à un froid glacial et à un déluge de pluie! Axel, je ne puis pas vous le pardonner.

Axel. — Nous allons vous rendre visite, ce soir. Mon très-cher oncle et son obéissant neveu vont demander à vous voir. Béni soit le cher homme pour une si excellente idée. Mais ayez soin sur toutes choses que la porte d'entrée ne soit pas fermée, afin que nous puissions pénétrer assez avant dans l'appartement pour qu'il n'y ait plus moyen de nous renvoyer avec cet éternel mensonge : « Ma maîtresse n'est pas chezelle. »

Rhume! fluxion! fièvre! eh bien! oui, j'ai la fièvre, mais c'est d'impatience et de joie!

Axel. — Je mourrais de dépit! L'ennuyeux, l'insupportable M. P. ne vient-il pas nous rendre visite au moment même où nous sortions. Mon oncle se retourne et rentre. Moi je grince des dents. M. P. s'assied, je serre mes poings. « Nous allions sortir, dis-je (Dieu sait avec quel ton), nous allions rendre une visite... — Que nous ne rendrons pas aujourd'hui, interrompit brusquement mon oncle en me regardant de travers. On peut la remettre à une autre fois! » — Une autre fois! J'ai fermé la porte avec une telle violence, que M. P. en a bondi sur sa chaise. Oh! ouff!!

Anna à Axel. — *Remède contre la fluxion de poitrine et la fièvre.* Buvez trois verres d'eau froide. *Nota bene.* A un quart d'heure d'intervalle. Promenez-vous trois fois en long et en large dans votre chambre. *Nota bené.* Ne faites qu'un pas par minute, et répétez à chaque pas :

Je veux être bon et sincère,
Et *patient* aussi.

Axel. — Détestable remède. Il n'agit pas! J'en ai trouvé un meilleur. Envoyez-moi *une boucle* de vos cheveux. Je la poserai sur mes lèvres, sur mon front, sur mes yeux, sur mon cœur. Oh! ne me la refusez pas! autrement je tomberai sérieusement malade. Une boucle, chère Anna, une seule?

Axel, *une demi-heure après.* — Une boucle de cheveux! Aurez-vous la cruauté de me la refuser? Je suis à genoux; je vous supplie.

Axel, *une demi-heure après.* — Une boucle, une boucle, une boucle!

Axel, *un quart d'heure après.* — Je vous demande mille pardons pour toutes les impportunités dont je me suis rendu coupable envers vous. Cette fois sera certainement la dernière, si vous ne... Aurais-je une boucle de cheveux, oui ou non?

Anna. — La voici, homme impatient, exigeant! J'y joins un petit fragment de dialogue, entre ma tante et moi, ce soir, à la lumière de deux tristes bougies assoupissantes.

Ma tante. Les hommes sont des tyrans.

Moi. Oui, ma tante, je sais cela.

Ma tante. Des despotes, qui, par force ou par flatterie, arrivent toujours à leurs fins.

Moi. Oui, oui, cela est très-vrai.

Ma tante. Ne te marie jamais, mon enfant.

Moi. Oh! Dieu m'en garde, chère tante.

Bonne nuit, Axel.

Axel. — Anna, ordonnez-moi d'aller à vingt milles vous chercher une fleur; ordonnez-moi de rester quatorze jours à genoux devant vous; ordonnez-moi de faire tomber, sous les ciseaux, ma longue chevelure pour vous en faire, quoi?... un coussin; ordonnez-moi de valser, au prochain bal, huit fois de suite, avec ce grand vaisseau de ligne, madame N... ordonnez, beau tyran : j'obéir. i. Mais aussi, ordonnez-moi d'aller, le soir, souffler vos bougies; leur ennuyeuse lumière ternit, je crois, le charmant éclat ordinaire de votre esprit.

Anna. — Je vous ordonne de vous tenir à la porte de la rue, ou de vous promener devant la maison entre midi et une heure. Vous pourrez nous saluer et voir mon nouveau bonnet. Mon cousin, le lieutenant Emilius Papperto, trouve qu'il me va à merveille.

Axel. — Votre bonnet est laid à faire peur. Le fond est trop large, les côtés trop étroits; il dessine mal l'ovale de votre charmante figure. Faites cadeau du bonnet au lieutenant Papperto, et priez-le de s'en coiffer lui-même en témoignage de son bon goût.

Si vous êtes à votre fenêtre cette après-midi, vous me verrez passer sur mon nouveau cheval, le bel Hercule, dont mon oncle m'a fait présent hier. Je l'aime beaucoup. Les cinq jolies demoiselles Mulitor, auxquelles j'ai été rendre mes hommages aujourd'hui, m'ont dit qu'elles n'avaient jamais vu un plus bel animal.

Anna. — Si la beauté d'un cheval consiste à avoir de grosses jambes, un col énorme, une tête maigre, de longues oreilles, et a galoper comme un bœuf, Hercule est en effet le plus beau cheval du monde. Si M. Axel W... me demandait mon avis, je l'inviterais à en faire présent aux cinq jolies demoiselles Mulitor et à les prier de le monter elles-mêmes, pour faire publiquement preuve de leur bon goût.

Axel. — Mademoiselle Anna L... ferait fort bien d'être plus aimable et moins ironique.

Anna. — Si M. Axel W... avait la fantaisie de descendre aujourd'hui au premier étage, je m'empresse de le prévenir que « ces dames ne sont pas chez elles. »

Axel. — Si mademoiselle s'imagine que M. Axel W... a une pareille fantaisie en tête, je m'empresse de l'informer qu'elle est tout à fait dans l'erreur.

Axel *deux jours après.* — C'est le jour de la naissance d'Anna. Ce matin, j'ai fait à cheval vingt-quatre milles pour cueillir ce bouquet à la serre chaude du baron R... J'espère qu'Anna W... ne le refusera pas.

Axel. — J'espère que vous accepterez mon bouquet. Il n'a certainement rien de bien remarquable, mais il n'est pas facile de trouver des fleurs à cette époque de l'année.

Axel. — Je n'ai point dormi une seule minute depuis trois nuits. Je trouve réellement que ce grand animal que j'ai monté pendant quelques jours, vous savez, Hercule, a le trot dur. Je me suis entendu avec Francis Kunninger qui me le reprendra pour moitié de ce qu'il a coûté. Je n'en dirai rien à mon oncle; peu m'importe : je veux m'en défaire à tout prix.

Axel. — Anna!!!

Anna. — Axel!!! J'ai brûlé mon bonnet neuf. Je pense que ma tante recevra ce soir les visites, s'il en vient; surtout celle de quelque monsieur âgé; ma tante ne peut pas souffrir les jeunes gens. Je crois cependant que si le jeune se glissait derrière le vieux, on pourrait l'admettre par occasion.

Axel. — Mon ange, quel heureux hasard! votre tante est disposée à recevoir les visites, et précisément mon oncle, mon excellent oncle, a l'intention de lui en faire une ce soir. Le voici qui brosse son habit avec une telle énergie, que je l'en embrasserais de bon cœur.

Il a pris cette grande résolution, parce qu'il croit avoir remarqué que son domestique fait la cour à la servante de votre tante, et « il faut, dit-il, que cela finisse. »

J'ai donné au bon vieillard quelques instructions sur la manière de se présenter. Je lui ai dit que l'usage veut absolument que l'on embrasse les mains des dames. Il m'a répondu sèchement : « C'est là, mon neveu, un sot usage. » Je ne suis pas de son avis. Oh! Anna! j'embrasserai encore une fois votre main... votre main... oh! bonheur!

S'il arrivait en ce moment quelque M. P... je crois, que je l'assommerais sans miséricorde.

Axel. — Je donnerais un million d'années pour une seconde soirée comme celle-ci.

Anna, vous ressembliez à un ange avec vos belles boucles flottantes et votre robe blanche... Oui, un ange, un bon ange, digne d'être adorée. Que je suis heureux, et que vous devez l'être de me donner tant de bonheur! Votre tante et mon oncle ne se doutaient guère, tandis qu'ils étaient gravement occupés, à la lueur de la lampe, sur le sofa, à séparer deux amoureux, qu'il y en avait deux autres, qui, près d'eux, aux demi-lueurs de la fenêtre, se promettaient de rester toujours unis. Je ne suis plus le même homme depuis que je sens votre anneau à mon doigt. Mon Anna! mon Anna! que de force j'aurai maintenant pour devenir bon, généreux, digne de vous!

Axel. — Que le ciel est pur! que l'air est doux! j'avais besoin de respirer librement : le bonheur m'oppressait. Je suis sorti : je dansais près de dans la rue. Je chantais tout haut : les passants me regardaient avec surprise; j'avais envie de les embrasser tous. Il y a dans mon cœur assez de contentement pour rendre heureux la moitié d'un monde! Anna, combien je t'aime!

Anna. — Moi aussi je suis bien heureuse. Je me sens meilleure et je veux avoir toutes les qualités, toutes les vertus, pour rendre Axel heureux. Je ne pense plus qu'à une seule chose, en marchant, assise, en jouant, en chantant, en lisant : si bien que je ne fais plus rien de bien et à propos. « Qu'avez-vous donc, mon enfant, m'a demandé ma tante, je crois que vous avez la fièvre. Comme vos yeux sont brillants! avez-vous mal à la tête? — Je crois, ma tante, que c'est plutôt au cœur! » Et ma tante veut que je prenne sur-le-champ une forte dose de goutte de Prince ou d'Hoffman. Vous rire? Et moi aussi.

Axel. — « Que vous est-il donc arrivé, étourdi, tête folle? D'où vient que vous êtes aujourd'hui si distrait, m'a dit hier mon excellent oncle? Est-ce là une nouvelle manière d'écrire? La tête du papier en bas, le bec de la plume en l'air! Je crois que vous êtes vous-même à l'envers! — Ah! mon oncle! mon oncle! avez-vous jamais été amoureux? — Amoureux? jeune homme. Je l'ai été, une fois, tout comme un autre, et jusqu'au point de songer sérieusement aux moyens de me marier. — Cher oncle, c'est aussi à cela que je songe? — Vous! et, je vous prie, pour vous marier, avez-vous de quoi vivre? Voyons, comptons un peu, quinze livres pour faire la noce : tout autant pour monter votre ménage; autant encore avec ma bénédiction pour nourrir femme et enfants le reste de vos jours. Bravo! je vous félicite; vous dînerez des rayons du soleil, et vous souperez du clair de lune : Parbleu! avant une année, vous aurez le teint fleuri et l'embonpoint d'un moine. »

Belle plaisanterie! triste chose vraiment de voir les personnes qui n'ont reçu de la nature qu'une juste mesure de bon sens vouloir faire de l'esprit! au diable les idées saugrenues de mon oncle, et ses quarante-cinq livres!

(*La fin à un prochain numéro.*)

(1) Cette *Étude* est traduite librement du suédois. L'auteur, Madame Frederika Brémer, a déjà publié, avec beaucoup de succès, un très-grand nombre de romans; presque tous ont été traduits en anglais. Celui qui a pour titre, les *Voisins*, a paru dernièrement traduit en français.

Costumes de l'empire russe, dessinés d'après nature, par Wassili Timm.

(Jeunes paysans finlandais de Krasnoë-Selo (environs de Saint-Pétersbourg), en habits de fête.)

(Paysans russes de Pargola (environs de Saint-Pétersbourg). La jeune fille en coiffure de fête.)

(Paysans de Rannapoungero (province d'Esthonie). La jeune fille en costume de fête.)

(Juif de Boulder-Mousche (province de Livonie), en prière; dans la petite boîte sur la tête sont renfermés les dix commandements de Dieu.)

(Bohémien-maquignon de Talsen (province de Courlande.)

(Juif de Candau (province de Courlande) jouant du tympanon.)

Costumes de l'empire russe, dessinés d'après nature, par Wassili Timm.

(Courrier et cocher de la malle-poste impériale, à Saint-Pétersbourg.)

(Jeune femme, paysanne de Waiwara (province d'Esthonie.)

(Laitières russes de Okta (faubourg de Saint-Pétersbourg.)

(Enfants de paysans russes de Nowaja-Derewna (environs de Saint-Pétersbourg). Joueur de la Balalaika.)

(Pasiba Isacoff, jeune paysanne de Pargola (environs de Saint-Pétersbourg). Manière de filer.

(Femme bohémienne de Talsen (province de Courlande.)

(Paysans finnois (laitière) de Tocsova (environs de Saint-Pétersbourg.)

(Isvozchick de Saint-Pétersbourg (cochers de place.)

(Nourrice et garçon cosaque à Saint-Pétersbourg.)

Gilbert Gurney.

SOUVENIRS D'UN GENTLEMAN.

(Suite. — Voir p. 262, 282 et 298.)

IX.

CONFIDENCES ET PROJETS.

Singulière inconséquence! en écoutant les historiettes de mon nouvel ami, j'étais loin de sentir mon estime augmenter pour lui, et cependant,—entraîné par l'intimité de nos relations, fasciné par la gaieté de ses propos,—je me laissais aller peu à peu à le prendre pour confident de mes plus intimes projets. J'étais vivement épris d'une belle personne qui n'avait pas précisément découragé mes espérances. Daly sut par moi le nom de cette jeune fille. Il m'offrit ses services pour me mettre à même de vérifier l'état de sa fortune, et la convenance de l'hymen où je me sentais attiré. A ce sujet, mon ami, — poussé par une curiosité bien naturelle, — me questionna très-assidûment sur les détails de mon amour. Les amoureux sont bavards. Je ne lui cachai rien, ni des antécédents de ma belle, ni des préjugés de sa famille, ni des habitudes et des goûts que j'avais observés en elle. Le chiffre de la dot ne lui paraissant pas tout à fait indifférent, il revenait sans cesse sur les avantages matériels d'un ménage où, pour ma part, je ne voyais que l'accomplissement de mes romanesques désirs.

Emma Haines,—ma bien-aimée,—avait été emmenée par sa mère dans un bourg du pays de Galles, et la crainte de la voir se compromettre pour moi n'était pas le moindre motif de cet éloignement qui nous désespérait tous deux. Bien qu'elle m'accordât une assez grande confiance, et m'eût plus d'une fois assuré de son affection, je n'avais pas obtenu d'elle, avant son départ, la permission de lui écrire. Aussi, conseillé par les tourments de l'absence, préméditai-je bientôt un voyage à Tenby. Tenby était le lieu de son exil.

Daly m'y encourageait de son mieux. Une intrigue à conduire lui semblait la meilleure occasion de déployer ses talents; et il ne rêvait plus qu'entrevues nocturnes, signaux mystérieux, promenades au clair de lune, tendres aveux, et à défaut du consentement maternel, un enlèvement en règle, avec calèche, relais préparés d'avance, un ami courant en postillon devant la voiture des heureux amants, etc., etc.

Le dévouement avec lequel il acceptait, dans tout ce roman, l'humble rôle de confident et de comparse, avait fini par lui gagner mon cœur; et tout en lui remontrant les inconvénients des projets hardis où il semblait se complaire, —projets inadmissibles, vu le caractère réservé, la modestie parfaite, la bonne éducation et les bons principes de miss Emma,—je lui permettais cependant de s'associer à tous mes projets de bonheur futur, ce à quoi il ne manquait guère, revenant toujours, du reste, au prosaïque chapitre de la dot qui le préoccupait singulièrement.

« Çà, me dit-il un jour, êtes-vous bien sûr, mon cher Gurney, qu'elle ait la fortune en question. On n'entend parler de tous côtés que de belles dots, de livres sterling par dizaines de mille, de revenus considérables, de propriétés dans l'Inde, ou en Irlande, et quand on vient à vérifier tout cela, il ne reste rien, ou pis encore.

— Je ne connais que par ouï-dire la fortune d'Emma, répondis-je avec assez de dédain; mais que cette fortune soit ou non ce que l'on dit, ce n'est pas le plus important de l'affaire.

— D'accord, reprit Daly. Cependant si vous voulez prendre la peine de venir avec moi, demain matin, au cimetière Saint-Paul; là, tourner à droite, traverser la cour jusqu'à Carter-Lane, passer ensuite dans Knight-Rider street, vous vous trouverez en face de l'office des Prérogatives. C'est un établissement fort commode, où, moyennant la bagatelle d'un shilling, nous pourrons lire tout à notre aise le testament du père de votre charmante Emma, et nous assurer au juste de ce que la fortune ajoute aux perfections de cet ange céleste. »

Cette proposition m'inspira d'abord une certaine répugnance. De quel droit irais-je scruter les affaires d'une famille qui n'était pas la mienne? A quel sentiment obéirais-je en allant m'assurer, avant d'épouser Emma, si le bruit public n'exagérait pas le chiffre de sa fortune? Daly se chargea de combattre et de vaincre mes scrupules. Il vint me prendre au saut du lit, m'entraîna, moitié de gré, moitié de force, jusqu'au bureau dont il m'avait le premier révélé l'existence, paya lui-même le shilling exigé, lit descendre le gros volume où était enregistré le testament de feu M. Haines, l'ouvrit sur un pupitre, et se mit à me le lire.

Le casse-tête ne fut pas médiocre pour moi quand il fallut chercher à découvrir la substance de cet acte sous les formules barbares, les périphrases légales, les clauses restrictives ou explicatives, dont il était surchargé. Mais Daly, quelque peu clerc d'avoué, m'éclaircissait tout cela par de brefs commentaires, et le résultat de notre examen fut par lui déclaré satisfaisant. Vingt mille livres étaient assurées à Emma, irrévocablement et sans conditions. Si sa mère venait à se remarier, le testateur doublait cette somme assignée à leur fille, et le domaine de mistress Haines, fixé à deux mille cinq cents livres par an, devait dans cette hypothèse, être réduit de moitié, pour, à sa mort, le tout s'accumuler entre les mains d'Emma.

Quand il eut débrouillé l'ensemble de ces dispositions, Daly eut une manière d'illumination, et s'écria dans le premier transport de sa joie :

« C'est cela!... l'affaire est bonne... nous arrangerons les choses de manière à nous trouver fort à notre aise.

— *Nous?* lui demandai-je fort surpris; qu'entendez-vous par là, je vous prie?

— Vous allez voir. La mère a deux mille cinq cents livres par an, tant qu'elle ne se remarie pas. La fille a vingt mille livres qui seront portées à quarante mille si sa mère convole en secondes noces. Maintenant, voyez-vous, il ne s'agit que de s'entendre. J'ai, depuis assez longtemps, le projet d'en finir avec le célibat. Un revenu de douze cent cinquante livres sterling par an fera tout à fait mon affaire. Je vais donc commencer par épouser mistress Haines, ce qui enrichira notablement votre fiancée; vous enlèverez ensuite cette dernière si cela vous plaît, à moins que vous n'aimiez mieux la recevoir des mains de son futur beau-père, votre très-dévoué serviteur. »

Lorsque Daly me fit cette bizarre communication, je ne m'avisai pas de la prendre au sérieux, et je ne vis dans l'idée d'un mariage avec mistress Haines qu'une fantaisie bouffonne de son imagination. Aussi ne lui opposai-je d'autres objections que les rigueurs probables de ma future belle-mère.

« Oh! si ce n'est que cela, s'écria-t-il, vous pouvez vous rassurer. Daly n'a jamais trouvé de cruelles parmi les beautés quadragénaires.

— Et le mariage fait, continuai-je, plaisantant toujours, peut-on savoir quels seraient vos projets?

— Le mariage fait, nous partons pour le manoir de mon adorable épouse. Pendant un grand mois, coiffé du chapeau de paille à larges bords, la bêche à la main, je cultive ma femme et ses domaines. Au bout de ce temps, je la mets au vert dans une de ses fermes, je lui assigne une pension de trois cents livres sterling à prendre sur ses revenus; et avec le reste je reviens à Londres pour y continuer le plus longtemps possible ma sémillante existence... Au surplus, laissons cela, reprit-il en me voyant froncer le sourcil. Lady Wolverhampton donne ce soir une fête à laquelle je suis chargé de vous prier. Ce sera tout à fait dans le dernier goût. Il y aura des poissons vivants dans le salon, et une laiterie suisse au haut du palier... Maintenant, je veux perdre mon nom de Daly, si je ne mets du mien dans cette solennité fashionable.

— Entendons-nous bien, m'écriai-je, s'il s'agit de vous servir de complice pour vos plaisanteries ordinaires, je ne suis pas de la partie.

— Allons donc! reprit-il étonné!... Ne savez-vous pas que les bals de Lady Wolverhampton ne sont eux-mêmes que des plaisanteries. Bien des personnes qui n'iraient pas volontiers chez elle à visage découvert, n'hésitent pas à s'y rendre quand elle donne une mascarade, assurées qu'elles sont d'y trouver quelque divertissement excentrique. Je leur en réserve un pourtant, auquel, j'en suis sûr, personne ne s'attend.

— Prenez garde, mon cher Daly...

— Et quelle garde voulez-vous que je prenne, interrompit-il brusquement. D'ailleurs, mon cher Gilbert, n'ayez aucune crainte. Je me connais en plaisanteries, et le mystificateur de Berners Street a bien le droit...

— Comment?... Cette monstrueuse facétie?...

— Était de moi, de moi seul, cher camarade. Quelques misérables plagiaires l'ont reproduite depuis sur de moyennes proportions, mais l'idée première m'appartient et cette seule idée a quelque mérite. Je ne parle pas de l'exécution, relativement facile, mais qui fut merveilleuse. Au même jour, à la même heure, dans la même rue, chez la même personne, — une pauvre veuve, qui faillit en mourir de surprise et de confusion,—Londres sembla se porter en masse. Le lord-maire y vint en grand costume, pour y délivrer des matelots illégalement *pressés*; maint philosophe et maint savant pour y étudier des enfants à deux têtes; on y vit des pianos apportés par douzaines, et, par centaines, des baquets à charbon de terre; deux mille cinq cents tartes aux framboises dans les paniers de cinq cents mitrons; un escadron de chirurgiens, une légion de médecins, une armée d'apothicaires; des amants alléchés par l'espoir d'un tendre rendez-vous; des dames attirées par l'espérance d'y trouver un amant mystérieux; des tapissiers pour meubler la maison; des architectes pour la jeter bas et la reconstruire; assez de cabriolets, de charrettes à chiens et de calèches armoriées, pour transporter à Brentford tous les électeurs du Middlesex. La royauté elle-même fut conviée, sous un prétexte suffisant, à venir faire nombre dans cette immense cohue qui envahit les principales rues de Londres et mit sur les dents la moitié de la police métropolitaine (1).

— Vraiment, m'écriai-je, vous osâtes...

— J'ose tout pour m'amuser : vous en aurez la preuve dès ce soir et demain, nous serons en route pour Tenby.

— Voyons, vous plaisantez, j'en suis certain... Ce n'est pas sérieusement que vous prétendez faire votre cour à mistress Haines.

— Très-sérieusement, je vous jure. Et d'abord, sachez que je ne plaisante jamais que lorsque je ne ris pas, de même que les Français gardent tout leur sérieux pour la contredanse. Nous irons à Tenby, ou, si mieux vous l'aimez, j'irai tout seul, quitte à vous faire signe quand, les voies ouvertes, il n'y aura plus qu'à vous montrer pour être agréé... Maintenant, ne songeons qu'à nous déguiser. Le rendez-vous est chez moi. »

Je ne saurais dire par quelle influence Daly me dominait dans ce temps-là : mais il n'avait qu'à parler pour me faire agir à sa guise. J'arrivai chez Daly à l'heure dite, enveloppé dans un domino de fantaisie. Il sortit de son cabinet de toilette, vêtu d'un costume étranger qui lui allait à merveille. L'idée me vint alors qu'il avait la pensée d'enchanter la société où nous allions, en s'y présentant comme un ménestrel des anciens jours, et je pris pour une guitare certain paquet enveloppé de toile verte que Redmond, le valet de Daly, plaça dans notre voiture, sur les genoux de son maître.

(1) Il est bon de faire remarquer au lecteur que le personnage de Daly n'est qu'à demi fantastique. L'auteur de *Gilbert-Gurney* était aussi celui de la plupart des mystifications qu'il mit sur le compte de ce singulier héros. Celle-ci est du nombre, et on en retrouverait la trace dans les journaux du temps.

X.

UN BAL DU GRAND MONDE.

Une foule considérable était rassemblée devant la porte hospitalière à laquelle nous allions frapper, foule de badauds et de curieux qui se croyaient obligés d'inspecter le costume de chaque masque, et de témoigner à grand bruit la surprise, l'admiration ou le dédain que ces déguisements lui inspiraient. Le mien ne produisit qu'une sensation médiocre; mais lorsque Daly mit pied à terre, il s'éleva un tonnerre de *hurrahs* et de huées qui me fit retourner la tête. Je vis alors que ce que j'avais pris pour une guitare était un grand panier d'appétissants macarons, et que le costume de mon ami l'assimilait à ces juifs ambulants, — Arméniens pour la plupart, — qui colportent dans les rues ce genre de pâtisseries : « Moïse, lui criait-on de toutes parts, un petit gâteau, mon ami! Moïse, par ici! Moïse! » et les clameurs devenaient si étourdissantes que,— soupçonnant déjà quelque perfidie,—je ne comprenais pas pourquoi il refusait à cette foule insolente ce qu'elle lui demandait avec tant d'instances.

Nous entrâmes dans la maison sans que personne songeât à nous demander nos billets d'invitation : maîtres et valets avaient bien d'autres soucis. Deux robustes garçons bouchers, au milieu de l'effroi général, s'occupaient à faire descendre un énorme taureau qu'ils avaient amené, non sans peine, jusqu'à la laiterie suisse placée sur le palier du premier étage. Ce n'était point une mince affaire, on peut bien le penser, que d'expulser ainsi le pesant et volontaire animal, qui semblait se trouver fort à son aise au milieu de cette aristocratique assemblée. On n'en vint à bout qu'à grand renfort de bras, de patience et de temps. Et quand le taureau fut dehors, la mauvaise humeur bien naturelle que lui causait un accueil si peu empressé compromit sérieusement les carrosses dont la voie publique était obstruée.

Parvenus, avec force bourrades, à nous glisser jusqu'auprès de la maîtresse du logis, nous la trouvâmes exaspérée contre l'infâme nourrisseur de bestiaux qui, au lieu d'une génisse élégante, promise pour figurer dans sa vacherie de toile peinte, lui avait envoyé le farouche animal dont l'extradition avait coûté tant de labeurs. Tandis qu'elle racontait sa déconvenue, à moitié pleurant de colère, je me souvins que Daly m'avait quitté avant le dîner pour aller, m'avait-il dit, chez un boucher du voisinage, et la pensée me vint aussitôt qu'il n'était pas étranger à la cruelle métamorphose dont lady Wolverhampton se plaignait avec tant d'amertume. On verra plus tard si je me trompais.

Les salons offraient une scène fort animée; on y voyait des vivandières et des laneuses d'Irlande riant et folâtrant avec des nonnes mélancoliques et de nobles bouquetières; — des moines replets dansant en face de bergères suisses; — des paladins armés de pied en cape s'étalaient sur des sofas à côté de *béguines* endormies. — Le docteur Ollapod, de l'île Barataria, tenait à l'oreille d'Alexandre le Grand certains propos mystérieux, et Caleb Quotem discutait avec Henry le Béarnais une question d'étiquette. Le expulsion du taureau avait ramené le calme dans cette société toute disposée à la joie, et le bal prenait le plus brillant aspect, lorsqu'une voix aiguë, dominant le bruit des quadrilles et des conversations, m'avertit que l'internal Daly n'avait pas renoncé à son rôle de trouble-fête : « Des macarons! — des gâteaux! qui en veut? qui en achète? » — A l'instant même, comme il l'avait prévu, on fit irruption sur sa marchandise; et ne s'en abstinrent que les masques dont le faux visage ne se prêtait point à un régal improvisé. Je prévis, sinon ce qui allait suivre, du moins quelque chose d'approchant et je redoutai des lors les sniles de cette plaisanterie, d'abord pour les gourmands malavisés, ensuite pour Daly qui s'exposait à de cruelles représailles. Mais la distribution de gâteaux venait à peine de finir, et leurs effets n'avaient encore pu se produire, quand je me sentis frapper sur l'épaule par un grand d'Espagne qui m'était tout à fait inconnu.

« Qui êtes-vous? lui demandai-je un peu surpris.

— Les gâteaux sont finis, me dit à l'oreille une voix bien connue. J'ai mis bas le turban et la veste arménienne; maintenant allons-nous présenter à lady Wolverhampton. Il faut qu'elle me voie sous ce costume et ne se doute en aucune manière de mon identité avec le marchand de macarons. »

Ce stratagème réussit à merveille. Daly se fit reconnaître au moyen d'un mot de passe convenu entre lui et la comtesse qui parut on ne peut plus satisfaite de le voir; elle lui conta l'aventure du taureau, et ses doléances duraient encore, écoutées avec la plus hypocrite compassion, lorsqu'une désertion, assez nombreuse pour être remarquée, éclaircit tout à coup les rangs des invités.

« Qu'est-ce donc? demanda lady Wolverhampton, avec une sorte de pressentiment craintif.

— Je ne sais, chère, lui répartit une respectable lady coiffée d'un énorme turban... Mais Kate et Suzan (ses deux filles, sans nul doute) viennent d'être saisies d'une indisposition vraiment inexplicable. Le lieutenant Griggs des gardes à cheval est dans le même état; il dansait justement avec l'une d'elles. Quant à la pauvre lady Elizabeth Grogan, on la croyait prête à rendre l'âme... »

Ici un nouveau mouvement se déclara dans l'assemblée. Les rangs des danseurs s'éclaircirent encore. Il était évident que les dannés macarons avaient une action terrible sur les personnes qui s'étaient laissé tenter par eux. Heureusement un assez grand nombre de gens réservés s'étaient abstenus d'y toucher, et l'assemblée était assez considérable pour que, nonobstant ce désastre, la soirée pût encore être fort brillante. L'arrivée d'un prince du sang, survenu au moment où notre hôtesse était le plus embarrassée de son rôle, opéra une diversion tout à fait opportune tant sur l'esprit de ses invités que sur la mauvaise humeur qui commençait à la gagner.

Son Altesse s'établit commodément sur une ottomane en fer à cheval qui décorait un boudoir rond; et il complimentait déjà la maîtresse de la maison sur le luxe et le bon goût de son bal, quand les bougies qui éclairaient cet élégant asile commencèrent à fondre avec une inquiétante rapidité, puis s'éteignirent l'une après l'autre, après une sorte de petit éclat, qui lançait des jets de cire brûlante dans toutes les directions. Une éclipse totale s'ensuivit, accompagnée d'une odeur qui n'avait rien de particulièrement agréable. Dans cette circonstance tout à fait critique, ce fut à Daly que l'infortunée lady Wolverhampton eut recours. Elle le chargea de demander d'autres bougies, et il s'empressa d'obéir à cet ordre; mais en partant, il me dit à l'oreille qu'il serait peut-être convenable de brûler quelques parfums dans cette petite chambre empestée. Je suggérai timidement cette idée qui fut adoptée à l'instant même, et notre noble hôtesse, me désignant une magnifique boîte en filigrane, me demanda d'y prendre trois ou quatre pastilles qu'elle renfermait, et de les poser sur le brûle-parfums, posé dans un coin de la cheminée, ce que je me hâtai de faire. Mais au moment où j'y mis le feu, ces pastilles firent explosion et s'élancèrent, tournoyant, jetant des flammes, jusqu'à ce qu'elles fussent entièrement consumées. Pour tout dire, un mauvais plaisant, — et comment ne pas reconnaître Daly? — avait substitué aux pastilles ambrées, autant de ces petites pièces d'artifice vulgairement appelées *diablotins*, telles que les écoliers savent si bien les fabriquer, et qui ont en effet la forme et la couleur de ces sortes de parfums. — Le résultat naturel de cette facétie fut une frayeur générale, une abominable odeur, et une fumée si épaisse, que Son Altesse Royale en toussa pendant plus de cinq minutes. Cependant on avait ouvert les croisées, l'air était renouvelé, de nouvelles bougies avaient remplacé les bougies éteintes, quand Daly reparut, impassible comme à son ordinaire.

Profitant du tumulte, il venait d'administrer une dose de *coculus indicus* à une vingtaine de poissons vivants qui nageaient dans une sorte de canal rustique, pratiqué à grands frais en plein salon, où il coulait sur un lit de mousses et de corail. Les pauvres animaux, un quart d'heure après, cessèrent de se mouvoir; et bientôt, ivres morts, ils flottaient tous, le ventre en l'air, dans l'attitude éminemment disgracieuse du nageur qui fait la planche.

L'heure du souper était venue. — Je demandai à mon diabolique mentor si ce repas était dans les usages de la maison. Il me rassura très-complétement sur ce point, et pour me mettre à même de goûter tous les charmes du festin nocturne, il me présenta solennellement à une jeune femme, dont les façons me gagnèrent immédiatement le cœur. Un air de franchise aimable, un naturel souriant, un abandon plein de grâce, animaient sa physionomie. Sans être de la première jeunesse elle avait tout ce que cet âge heureux donne à une jolie femme, plus une certaine assurance coquette, ressource puissante qui remplace avec avantage la première fleur de beauté. En somme, mistriss Fletcher Green était délicieuse. En acceptant mon bras, sans aucune pruderie, elle se sépara d'une autre personne plus jeune et assez bien, qui jusque-là s'était tenue à côté d'elle. La foule qui se portait en masse vers la salle à manger, nous eut bientôt isolés, et cette circonstance ne parut causer aucun embarras à ma jolie compagne. Le vin de Champagne, qui circulait abondamment, anima notre tête à tête. Il me sembla que mistriss Fletcher Green se plaisait avec moi; cette conjecture me rendit encore plus aise de me trouver avec elle. Bref, il ne m'arriva pas trois fois, pendant cette première causerie, de songer que mon cœur appartenait à miss Emma Haines.

Lady Wolverhampton ne passait point son temps d'une manière aussi agréable. Elle avait fait préparer, dans une petite salle à manger particulière, située au-dessous du boudoir rond, une table servie avec le plus grand luxe, et destinée à Son Altesse Royale, qu'elle ne voulait point commettre au milieu de la cohue des masques. Quelques convives d'élite étaient désignés pour prendre part au souper du prince, et afin de s'assurer qu'aucun indiscret ne pénétrerait, avant l'heure, dans ce *sanctum sanctorum* gastronomique, la dame en avait mis la clef dans sa poche. L'heure venue, le prince, averti de ces préparatifs, offrit galamment son bras à la comtesse. Derrière eux se forma le cortége des invités spéciaux, parmi lesquels Daly ne figurait point. On arriva ainsi à la porte du pavillon. Lady Wolverhampton tira de son sein, avec un malin sourire, la clef si soigneusement réservée. Le verrou obéit, les deux battants cèdent à la main qui les pousse; la table apparaît, pliant sous le poids d'une splendide argenterie... Mais, hélas! dans les plats et les vases de vermeil, on ne voit plus que les débris d'un souper déjà dévoré; squelettes de volailles, tiges de jambons, croûtes de pâtés vides, crèmes entamées, gelées à moitié démolies et tremblantes sur leurs fondements sapés, verres presque vidés, bouteilles vidées tout à fait; puis çà et là, sur la nappe plus blanche que neige, des croûtes de pain, des têtes et des queues de langoustes dépecées à la hâte...

La comtesse était atterrée. Le prince riait aux larmes. Il lui fallut remonter l'escalier, et attendre dans les salons video que l'on eût à grand'peine réparé fort imparfaitement l'affreux désastre qui couronnait par un dernier supplice le long martyre de lady Wolverhampton.

Je n'aurais pas hésité à en nommer l'auteur; mais Daly changea mes conjectures en certitude, par un aveu triomphal de cette dernière fredaine. Descendu dans le jardin pour y changer de costume, il y avait trouvé un orchestre composé de musiciens de bas étage, qui faisaient un affreux tapage sans que personne prît garde à eux. Daly avait remarqué que la salle à manger, strictement close du côté du vestibule, avait une porte ouverte sur le jardin; il en profita pour introduire, au nom de la maîtresse de la maison, les artistes affamés devant le festin royal, et leur enjoignit de se rafraîchir en toute hâte, sans faire le moindre bruit avant de se retirer. On juge s'ils hésitèrent à profiter d'une si bonne aubaine, et avec quelle prestesse ils durent accomplir une opération si fort de leur goût. Les instructions de Daly furent suivies à la lettre, sinon dépassées; et grâce à leur prodigieuse activité, les convives *impromptu* n'étaient plus là quand le prince et la comtesse parurent sur le seuil de la salle à manger.

La nuit s'achevait pourtant, les invités s'éclipsaient l'un après l'autre, lorsque je reconduisis mistriss Fletcher Green à sa voiture. En me quittant, elle m'exprima l'espoir flatteur que nos relations n'en resteraient point à cette première entrevue. Je revins ensuite chercher Daly, que je ne trouvai point, et je rentrai chez moi, ne songeant guère qu'à me délasser de mes fatigants plaisirs. Le lendemain dans l'après-midi, j'allai savoir ce qu'était devenu mon compagnon de fête, et je ne trouvai chez lui qu'un billet pour moi. Plus matinal et mieux avisé que votre serviteur, ce diable d'homme était parti pour Tenby.

(*Theod. Hook's Popular Tales.*)

(*La suite au prochain numéro.*) O. N.

Sur la température du mois de décembre 1845.

Rarement les météorologistes ont la satisfaction de se trouver d'accord avec le sentiment public. Il faut que les chiffres viennent rectifier les impressions toujours exagérées que chacun de nous reçoit des modifications de l'atmosphère. Ainsi, lorsqu'on a cherché les causes de la maladie récente qui a affecté les pommes de terre, il s'est élevé un cri unanime pour en accuser les pluies abondantes de l'automne dernier. Avec quelques nombres, M. de Gasparin a complétement réfuté cette opinion, en montrant que dans le Midi, où il y a deux récoltes, celle de juin et celle d'octobre, le temps a été beaucoup plus mauvais relativement pour la première que pour la seconde, et cependant c'est la seconde récolte seule qui a souffert.

Tout le monde a été frappé de la douceur de la température à Paris pendant le mois de décembre dernier. Et cette fois on a eu raison d'affirmer que décembre avait été d'une mansuétude réellement exceptionnelle. Mais pour préciser les données vagues qui résultent de nos impressions extérieures, ou de l'inspection fortuite d'un thermomètre, souvent fort peu digne de confiance, il faut analyser cette température, et la comparer à celle des dix années précédentes que présente le tableau suivant :

MOIS DE DÉCEMBRE DEPUIS DIX ANS.

Années.	Températures. Moyenne.	Extrêmes. Minimum.	Extrêmes. Maximum.	Quantité de pluie.
1835	0°1	— 9°6	12°0	1 cent. 48
1836	4,1	— 9,8	15,2	5 « 82
1837	4,4	— 5,1	15,1	2 « 07
1838	1,8	— 6,0	14,5	2 « 82
1839	5,7	— 2,6	14,0	5 « 52
1840	— 2,5	—15,2	7,7	«
1841	5,5	— 5,0	15,0	7 « 11
1842	4,1	— 3,5	15,0	0 « 91
1843	4,4	— 4,0	12,7	1 « 02
1844	— 0,6	— 9,5	9,4	2 « 92
1845	5,6	— 1,5	11,8	7 « 85

La température moyenne du mois de décembre, déduite de trente ans d'observations, est à Paris de 3°,75. Ainsi donc la moyenne de ce mois, en 1845, a surpassé la moyenne générale de 1°,87, près de deux degrés. Depuis dix ans, cette moyenne ne s'est jamais élevée aussi haut. Le mois de décembre 1841 est le seul qui en ait approché. Jamais non plus, depuis le même nombre d'années, le thermomètre ne s'était tenu aussi constamment au-dessus du point de congélation. Il n'est descendu au dessous de zéro que dans deux nuits, et son point le plus bas a été — 1°,3; tandis que le minimum le plus élevé des dix années précédentes a été — 3°,0, le minimum le plus bas — 15°,2. On aurait tort de conclure de ces chiffres qu'il y a eu dans ce mois des chaleurs exceptionnelles; car, depuis dix années, il n'y en a que deux, 1840 et 1844, où le thermomètre ne soit pas monté plus haut qu'en 1845. Son maximum a été de 11°,8.

Si l'on étudie l'état de l'atmosphère pendant ce mois, on se rend facilement compte de cette marche de la température. Presque toujours le ciel a été couvert. Il n'y a eu que dix jours où le ciel ait été serein à midi. Il en résulte que le soleil n'a pu fortement échauffer le sol pendant le jour. Mais, d'un autre côté, la terre conservant son vêtement de nuages pendant la nuit, ne pouvait se refroidir par rayonnement. On sait, en effet, que, toutes choses égales d'ailleurs, les nuits sereines sont les plus froides. De là absence de grandes chaleurs, mais aussi point de fortes gelées. Ajoutez à cela que, deux jours exceptés, les vents ont constamment soufflé du S., du S.-O., de l'O.-S.-O., ou de l'O.-N.-O., nous amenant l'air échauffé par le courant du *Gulfstream*, qui, partant du golfe du Mexique, vient baigner les côtes de l'Europe occidentale.

La constance de ces vents d'ouest, qui sont les vents pluvieux de notre climat, nous explique aussi pourquoi la quantité de pluie tombée a été plus considérable en décembre 1845 que dans aucune des dix années qui viennent de s'écouler. Nouvelle preuve que les vents ont été appelés à juste raison les dispensateurs du beau et du mauvais temps, et qu'ils règnent en tyrans dans les régions supérieures de l'atmosphère.

Supposons qu'au lieu des vents de sud-ouest, le mois de décembre ait été sous le régime de ceux de nord-est. L'air eût été sec et le ciel serein le jour comme la nuit. Le soleil eût brillé sans que le thermomètre à l'ombre en fût affecté. Pendant les nuits claires et transparentes, la terre eût perdu, et au delà, toute la chaleur qu'elle avait acquise pendant le jour, et le thermomètre, descendant à plusieurs degrés au-dessous de zéro, eût abaissé la température moyenne du mois. C'est ce qui est arrivé en décembre 1840 (voyez le tableau), où les vents nord ont soufflé pendant les deux tiers du mois. Pendant le jour, quoique le ciel fût souvent serein, le thermomètre n'a pu dépasser 7°,7, et il a gelé pendant vingt-huit nuits; dans l'une d'elles, le thermomètre tomba à — 15,2 et en moyenne il marqua — 4°,7.

CH. M.

Observations météorologiques

FAITES A L'OBSERVATOIRE DE PARIS.

1845. — DÉCEMBRE.

Jours du mois.	Hauteur du Baromètre réduite à la température de 0° à midi.	Températures extrêmes de la journée. Minimum.	Maximum.	Température moyenne calculée.	État du ciel à midi.	Vents à midi.
	mm					
1	760,06	1°5	8°1	4°8	Couvert.	S. S. O.
2	760,35	5,0	10,0	6,6	Nuageux.	S. S. O.
3	749,54	5,1	8,0	5,6	Nuageux.	O. S. O.
4	754,60	1,4	7,5	4,4	Beau.	O. S. O.
5	750,63	5,4	11,0	8,3	Nuageux.	O. N. O.
6	747,58	6,0	8,2	8,1	Couvert.	S.
7	751,60	5,7	8,7	6,5	Beau ciel.	S. O.
8	763,15	6,7	6,0	5,5	Beau.	O. N. O.
9	762,85	2,4	10,9	6,7	Très-nuageux.	O. N. O.
10	765,02	3,0	7,6	5,4	Beau.	O. N. O.
11	758,66	1,8	9,7	4,6	Couvert, pluie.	S. O.
12	760,75	2,6	6,0	4,4	Éclaircies.	N. N. O. fort.
13	768,16	— 0,9	4,0	1,6	Couvert.	O. N. O.
14	768,09	0,1	4,9	2,3	Beau ciel.	O. N. O.
15	756,75	5,1	9,5	6,5	Couvert, pluie fine.	S. O.
16	751,74	7,0	11,8	9,5	Couvert, pluie continuelle.	O. N. O. fort.
17	754,15	7,0	10,2	8,7	Nuageux.	O. N. O.
18	742,51	7,0	8,7	7,9	Couvert, pluie.	S.
19	745,55	5,0	7,4	6,1	Couvert.	O. S. O.
20	754,89	3,2	6,6	5,0	Couvert.	S. O.
21	741,61	4,0	4,5	2,8	Pluie.	O. N. O.
22	750,15	0,0	6,9	5,5	Couvert.	S. O.
23	755,55	2,0	5,0	5,6	Éclaircies.	O. N. O.
24	757,15	4,0	5,0	5,1	Beau.	N. fort.
25	766,77	— 4,5	5,6	1,2	Ciel voilé.	N.
26	765,51	5,1	6,8	5,0	Couvert.	S. O.
27	765,41	5,5	8,0	6,8	Vaporeux.	O.
28	755,59	7,0	10,6	8,9	Couvert.	S. O.
29	760,55	3,8	6,8	5,4	Nuageux et vaporeux.	S.
30	758,76	6,8	11,0	9,0	Couvert.	O. S. O.
31	765,09	4,2	10,1	7,7	Très-vaporeux.	S. O.
Moyenne	755,70	3,2	7,8	5,6	Pluie dans la cour,	7 cent. 852
					Pluie sur la terrasse,	6 cent. 447

Singes et chiens savants.

Ces quadrupèdes et quadrumanes viennent d'ouvrir leur établissement dans l'enceinte du défunt jardin Turc, au boulevard du Temple, ce vieux témoin des ébats et des joies de nos pères. Autrefois, le boulevard du Temple était le rendez-vous de la meilleure société; le paillasse Rousseau, l'illustre Taconnet, et Bobèche et Ribié, les plus grands niais et les plus déterminés farceurs y dressèrent successivement leurs tréteaux; n'est-ce pas encore sur ce boulevard que s'étendaient, comme deux empires jumeaux et rivaux, l'empire d'Audinot et celui de Nicolet? Notre siècle a vu certainement s'accomplir des choses extraordinaires, mais quel en fut le théâtre? sinon Paris, et dans Paris, principalement notre boulevard, lieu prédestiné, école des plus grands comédiens, arène des plus forts sauteurs, et équilibristes, vivant conservatoire de toutes les musiques de plein vent, depuis la vielle de Fanchon, jusqu'au violon de Julien; musée de toutes les célébrités, ô boulevard du crime et de l'innocence, quelles scènes n'aurais-tu pas à nous raconter! Pour ne pas sortir des dimensions de notre sujet, on y a vu des nains et des géants, des hommes squelettes et des femmes qui pesaient six cents livres, des avaleurs de cailloux et d'huile bouillante, et des mangeurs de sabre; on y a vu des puces qui traînaient des carrosses, des oiseaux qui faisaient l'exercice, des lièvres qui battaient la caisse, des serins savants, des singes géomètres, on y a vu le fameux Munito! Aussi n'est-ce point précisément l'ouverture d'un spectacle nouveau que nous vous annonçons, mais plutôt la réouverture d'un théâtre fermé depuis tantôt cinquante ans; la représentation à la-

quelle nous sommes invités n'est que la reprise d'une pièce ancienne, interrompue par le malheur des circonstances. Mais enfin ne serait-il pas temps de reprendre l'éducation des bêtes, et de leur rendre une foule d'emplois usurpés par les hommes? Tel est le sentiment du philosophe éclairé qui dirige ce nouvel établissement, non moins industriel que récréatif.

Après avoir étudié les penchants de ses intelligents élèves, il a lancé chacun d'eux dans la carrière la plus conforme à ses goûts et à sa vocation; c'est la méthode saint-simonienne, et même phalanstérienne, appliquée dans toute sa rigueur au développement intellectuel des quadrupèdes.

Voici d'abord la plèbe des chiens soldats: il y a là une foule de barbets querelleurs, de caniches mauvaises têtes; une discipline de chien a su transformer tous ces enragés en défenseurs de la patrie... des chiens. Ils sont voués et dévoués pour la vie au même exercice, et ils exécutent toujours la même charge... en douze temps.

Puis, c'est un griffon avocat, il aboyait beaucoup, et naturellement son maître crut voir, dans cette habitude assourdissante, des dispositions prononcées pour le barreau; si c'est une erreur, c'est celle d'un bon maître.

(Troupe milanaise des singes et chiens savants au Jardin Turc.)

Quant au macaque écuyer, qui se livre à des exercices de voltige, sur le dos de la pauvre Amalthée, il vise à l'Hippodrome, comme d'autres à l'Académie, et il y arrivera avant beaucoup d'autres.

Est-ce que madame la chienne marquise a lu Molière, elle a des airs à la Célimène, et une tenue de sociétaire de la Comédie-Française. Elle aime à donner des coups de patte, et tout le monde lui reconnaît du mordant. C'est un des sujets les plus distingués du conservatoire... des singes. Elle passe sa vie à faire des niches à ses camarades.

Quant au singe marmiton, il nous représente un pauvre diable condamné aux brioches à perpétuité.

JE L'AIME TANT

ROMANCE

MUSIQUE DE M. A. BESSEMS. — A MADEMOISELLE HENRIETTE RAMONET.

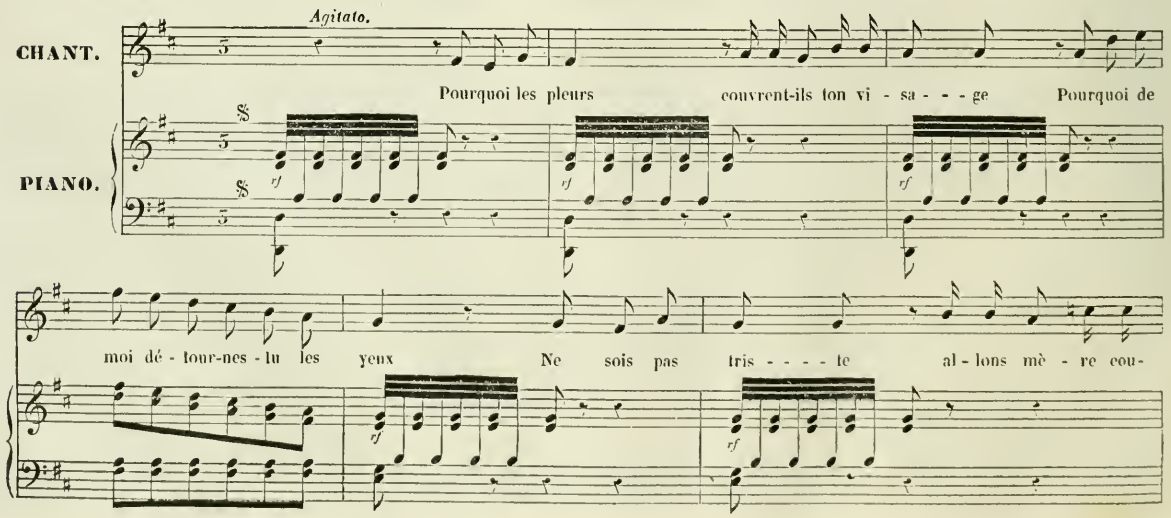

Moderato.

ra - - - - ge Tiens je sou - - - ris tu vois je me sens mieux Non dans tes

bras ser - re - moi bon - ne mè - re Ta main ta main je me sens dé - - fail - - lir Re-tiens-moi

donc je vais quit - ter la ter - re Je l'ai - me tant je l'ai - - - - - me tant

Je ne veux pas mou - - rir Non je ne veux pas mou - - - rir!

2e Couplet.

Bien - tôt tu sais mon by - men quel - le fê - te Je dois m'u - nir a - vec mon bien ai - - mé Tout est - il

Moderato.

prêt mes fleurs et ma toi - - let - te Voi - ci dé - - jà l'an-neau qu'il m'a don - - - - - - né Il va ve - - nir Il vient j'at-tends j'es-

pe - re Oui pour le tem - - ple nous al - lons par - - - tir Ah jus-que - - - - là sou-tiens - moi bon - ne me - re Je l'ai - me

tant je l'ai - - - - - me tant Je ne veux pas mou - rir Non je ne veux pas mou - - rir!

3e Couplet.

Ain - si par - - lait la jeu - ne fi - an - - - cé - e Car à seize ans on es - pè - re tou - jours Cru - el des-

tin dou - ce rose ef - feuil - lé - e Souvent comme elle on ne bril - le qu'un jour La pauvre en - - - fant au mal qui la dé-

vo - re Succombe hé - - - las à son der-nier sou- - - pir *D'une voix étouffée et lent.* Sa voix é - - - tein - te mur - mu - rait en - - - co - re Je l'ai - me

tant je l'ai - - - - me tant Je ne veux pas mou - - rir Non je ne veux pas mou - rir. *Procédés d'E. Duvergier.*

Bulletin bibliographique.

Anthropologie ou Étude des organes, fonctions et maladies de l'homme et de la femme, comprenant l'anatomie, la physiologie, l'hygiène, la pathologie et la thérapeutique, c'est-à-dire 1° la description des organes; 2° le mécanisme de leurs fonctions; 3° les influences qu'ils subissent; 4° les altérations qu'ils éprouvent; 5° les moyens de guérir ou pallier ces altérations; avec un atlas de vingt planches d'anatomie; ouvrage destiné à répandre les connaissances médico-chirurgicales; par M. ANTONIN BOSST, médecin de l'infirmerie Marie-Thérèse, etc. Un volume in-12 en deux tomes. — Paris, 1846. *Comptoir des Imprimeurs-Unis*, quai Malaquais, 15.

Ce titre détaillé peut en quelque sorte remplacer une préface et contient l'analyse de l'ouvrage. Notre tâche se trouve par là simplifiée; aussi nous bornerons-nous à quelques réflexions sur ce livre.

Depuis une quinzaine d'années, il est de mode plus que jamais de parler médecine; un feuilleton, un roman, une pièce de théâtre ne seraient pas complets si l'on n'y rencontrait quelque proposition, quelque soi-disant aphorisme formulé en termes techniques; le terme technique est de rigueur: où serait le mérite si l'on parlait en langage ordinaire? Ce que Molière faisait à bon droit pour ridiculiser la médecine et les médecins de son temps, bien des écrivains le font aujourd'hui pour se donner un vernis scientifique. Les mots empruntés à la médecine ou aux sciences naturelles figurent à côté d'expressions en usage parmi les *sportmen*, et, sans le vouloir, l'auteur réussit aussi bien que Molière à déverser le ridicule; seulement, c'est lui-même qui s'en trouve couvert. En effet, les notions médicales répandues parmi les gens du monde appartiennent à un temps déjà bien vieux, et la plupart de ceux qui parlent et croient raisonner médecine, sont beaucoup plus près qu'ils ne le pensent des théories de MM. Diafoirus et Purgon. Molière leur a rendu le service de les prémunir contre l'emploi de certains mots, de certaines phrases; mais ils disent la même chose en d'autres termes. Chaque jour un médecin répond à des questions équivalant à celle d'Argan sur le nombre des grains de sel à mettre dans un œuf; chaque jour on lui parle de l'*humeur*, qu'on n'appelle plus humeur peccante, il est vrai, et on lui fait entendre des dissertations qui remontent évidemment aux médecins de M. de Pourceaugnac. Cette connaissance de la médecine et la profonde confiance des gens du monde dans leurs lumières est assez également répartie dans tous les rangs de la société. Le portier parle à peu près le même langage que le locataire du premier, quelquefois il estropie les noms d'une autre manière, voilà tout. Pendant le règne de la médecine physiologique, de la loge au sixième étage, il n'était question que de *gastrique*; plus tard, ce fut le tour de la fièvre *typhoïde*. Dans toutes les familles il y a un enfant qui, tombé du haut d'un clocher et ne donnant plus signe de vie, prit un peu de la poudre de M. un tel, et tout de suite après s'en fut jouer à la fossette. Tel est le savoir de tant de personnes qui, sans hésiter un instant, jugent les questions les plus obscures, déclarent que tel malade a été sauvé, que tel autre a été tué par son médecin. Trop souvent ces personnes deviennent les premières victimes de leur présomptueuse ignorance, lorsqu'elles modifient à leur manière les prescriptions du médecin, lors qu'elles préfèrent à ses avis ceux d'une somnambule ou d'un charlatan.

C'est donc un but louable que celui d'éclairer à cet égard les gens du monde; mais pour les éclairer, faut-il essayer d'en faire des naturalistes, des médecins, ou faut-il seulement s'attacher à détruire leurs préjugés, à leur donner quelques notions d'hygiène? Nous croyons que ce dernier résultat est le seul qu'on puisse obtenir. Depuis longtemps on a publié des *Médecin de soi-même*, des *Médecine sans le médecin*; quels progrès ces ouvrages ont-ils fait faire aux connaissances vulgaires? quel préjugé funeste ont-ils détruit? Il faut bien le dire, l'effet, et souvent le but de leur publication, n'a été de faire plus ou moins connaître l'auteur, d'amener les lecteurs de l'ouvrage ou seulement du titre, à faire de la médecine, non pas *sans*, mais bien *avec* le médecin, et avec tel médecin exclusivement.

Loin de nous la pensée d'attribuer une pareille intention à l'auteur de l'*Anthropologie*; sans doute il a voulu, comme il le dit, répandre les connaissances médico-chirurgicales; mais nous croyons qu'en se proposant un but semblable, en abordant des questions si multiples et si vastes, il a consulté son désir d'être utile plus que la possibilité de parvenir à ce but. Quand on veut renfermer dans si peu d'espace l'anatomie, la physiologie, l'hygiène, la pathologie et la thérapeutique, on ne peut être que très-sommaire. De plus, ce livre étant destiné à la fois aux gens du monde et aux médecins, la forme élementaire qu'il faut employer pour les premiers empêche d'en faire un manuel, un aide-mémoire pour les autres: ce livre est donc peu utile à un médecin; quant aux gens du monde, ils y trouveront sans doute des notions élémentaires, mais il est fort à craindre que, même sous cette forme, elles ne soient pas à la portée de la plupart des lecteurs, et s'entassent confusément dans leur tête sans beaucoup d'utilité.

On peut, à la rigueur, donner à l'homme du monde une idée de l'anatomie et de la physiologie sans le conduire à l'amphithéâtre; mais la pathologie, la thérapeutique, ne s'apprennent qu'au lit du malade. Les notions incomplètes que les personnes étrangères à la médecine peuvent acquérir sur ce point leur sont plus nuisibles qu'utiles, en devenant dans leur esprit l'échafaudage des théories les plus erronées. La description, en quelques lignes, d'une maladie et du traitement qu'elle exige, ne saurait instruire l'homme étranger à la science mieux qu'un traité complet, dans lequel il ne prend jamais que des idées fausses et souvent funestes.

C'est à des conseils d'hygiène, à la réfutation des préjugés qu'on devrait, suivant nous, se borner dans les livres de médecine à l'usage des gens du monde, et toute la thérapeutique de ces livres doit consister dans quelques préceptes à suivre en cas d'accidents.

Nous le répétons, le livre de M. Bossu renferme beaucoup de choses; c'est un *compendium* des connaissances médicales, mais un *compendium* trop concis et embrassant trop de sujets; quelques points de doctrine qui ne sauraient être discutés ici, nous ont aussi paru contestables. Une dernière observation nous reste à faire. La pruderie est toujours fort ridicule, surtout quand il s'agit de médecine et d'anatomie; cependant, pour que rien ne blesse dans les détails scientifiques, il faut que la science reste digne et austère. C'est là ce qu'oublient en général les auteurs qui font des livres de médecine pour les gens du monde; ils savent que certains sujets, traités avec détails, sont une puissante amorce pour beaucoup de lecteurs, et toujours dans quelques-uns de leurs chapitres la *physiologie* devient de la *pornologie*. L'auteur de l'*Anthropologie* sacrifie, comme tant d'autres, à ce goût d'une partie de ses lecteurs. Quelques passages de son texte et des trois planches de l'atlas nous semblent rappeler un peu trop le *Tableau de l'amour conjugal*.

L.

Histoire parlementaire de la révolution française, par J. B. BUCHEZ. 2e édition, revue, corrigée et entièrement remaniée par l'auteur. En collaboration de MM. JULES BASTIDE, E. S. DE BOIS-LE-COMTE et A. OTT. *Histoire de l'assemblée constituante*, 1er vol. — Paris, 1846, *Hetzel*, 5 f. 50 c.

La première édition de cet ouvrage date déjà de douze années. Malgré ses imperfections, avouées aujourd'hui, elle obtint un si grand succès, qu'elle fut bientôt épuisée. Ses auteurs durent songer à la réimprimer. Mais ils connaissaient mieux que leurs lecteurs ce qui manquait à leur travail primitif. C'était pour eux un devoir de le compléter et de l'abréger tout à la fois, et de donner à ses diverses parties des proportions convenables. Pour remplir avec conscience cette longue et pénible tâche, il leur a fallu plusieurs années. M. Buchez n'a pas même osé l'entreprendre seul. Il s'est associé trois collaborateurs qui lui sont unis dans la même amitié et dans les mêmes convictions, et qui ont bien voulu accepter de coopérer avec lui à cette œuvre laborieuse. M. J. Bastide s'est chargé de revoir et de parfaire tout ce qui est relatif à l'histoire des cabinets étrangers et des chambres anglaises pendant la révolution. Il reverra en outre l'histoire du Directoire. M. E. S. de Bois-le-Comte, officier supérieur d'état-major, fournira des notes sur tout ce qui concerne la question militaire, et aidera M. Buchez de ses avis; enfin M. Ott, déjà honorablement connu par d'utiles travaux, travaillera à la révision, à la correction et au remaniement de l'ensemble.

Lorsque l'*Histoire parlementaire de la révolution française* fut commencée il y a environ douze ans, il n'existait aucun ouvrage du même genre; on ne possédait aucun moyen de déterminer à l'avance l'étendue de l'entreprise. La publication de *Lallemant* contenait seulement les plus remarquables discours des orateurs des assemblées révolutionnaires, mais ne disait pas un mot des débats; les *Débats de la convention* ne comprenaient au contraire que l'exposé des séances les plus orageuses de cette assemblée célèbre. *Le Moniteur* ne fournissait également que des renseignements insuffisants; par cela même qu'il fut le journal officiel, et qu'il eut toujours la prétention de l'être, la rédaction en est constamment favorable au pouvoir qui domine; en outre, il ne donne pas même une idée de la marche de l'opinion, ou du travail, alors si actif, des sociétés populaires et de la presse. Les agitations de la place publique sont, ou tout à fait omises, ou présentées comme il lui convient au parti qui triomphe. « Ces trois collections, dit M. Buchez, dans la préface de la seconde édition, offrent de telles lacunes, et des lacunes si évidentes que ce fut leur lecture même qui fit naître en moi l'idée de l'histoire parlementaire et du plan que j'y ai suivi. Comme j'avais éprouvé pour moi-même le desir de trouver un ouvrage qui fît connaître les motifs déterminants des actes de nos assemblées nationales, en même temps que l'histoire des actes eux-mêmes, je conçus le projet d'un ouvrage destiné à satisfaire le même desir chez les autres. Une autre raison m'inspirait encore. Ce que j'avais lu m'avait appris que presque toutes les histoires de la révolution (un très-petit nombre excepté) avaient été écrites en haine de ce grand acte de révolution sociale; de telle sorte que les préjugés les plus étranges, et souvent les plus faux, avaient cours dans le public, aussi bien sur les choses que sur les hommes. Il me paraissait juste et en même temps utile d'affirmer d'une manière incontestable, le véritable caractère d'un mouvement qui honore la nation française, et, dans ce but, je ne vis pas de meilleur moyen que de mettre le public en position de juger les historiens eux-mêmes, en plaçant sous ses yeux *les pièces du procès*.

« Mais mon entreprise était nouvelle. Aussi me trouvai-je conduit sur un terrain complétement inconnu. La preuve m'en fut bientôt acquise. Le plus grand nombre des imprimés du temps, des journaux même, conservés dans les collections publiques, n'avaient pas été ouverts. *Les pages n'étaient pas même coupées*, et les livres n'étaient pas encore marqués du timbre des bibliothèques. On comprend sans peine que placés en présence de cette multitude de pièces, nous fûmes dans l'impossibilité d'en calculer tout de suite et avec exactitude l'importance relative, d'en déterminer très-exactement la place ainsi que l'usage, et de connaître enfin combien de volumes seraient nécessaires pour recueillir la substance de tant de matériaux. Aussi l'étendue de la première édition dépassa-t-elle de beaucoup les prévisions les plus exagérées de l'auteur et de l'éditeur, et notre œuvre, qui se composait de quarante volumes, fut, par son prix, hors de la portée du plus grand nombre.

« Aujourd'hui, nous ne sommes plus placés vis-à-vis de l'inconnu. Tous les matériaux sont sous nos yeux. Nous pouvons, nous devons même en calculer avec exactitude la valeur, la portion et la mesure. En faisant dans ce but, une révision attentive de l'ouvrage tout entier, nous nous sommes assurés de la possibilité de condenser notre œuvre tout en la complétant, et d'en diminuer l'étendue en donnant à chaque partie les proportions convenables.

« Les travaux des assemblées, dans la révolution, peuvent être divisés en deux parties: l'une, composée de tout ce qui est relatif au mouvement politique et révolutionnaire; l'autre qui concerne toutes les questions de législation qui semblent n'avoir aucun rapport immédiat avec ce mouvement, quoique celui-ci en soit le principe. Pour notre première édition, ces deux espèces de travaux étaient mêlés et confondus de telle sorte qu'il arrivait au lecteur d'être interrompu au milieu d'une narration ou d'une discussion, par des débats tout à fait étrangers à l'une ou à l'autre. Nous ferons disparaître cet inconvénient en séparant, autant qu'ils peuvent l'être, les deux genres de narrations et de travaux.

« En outre, dans la première édition de ce travail, nous nous étions trop souvent bornés à laisser parler *le Moniteur*; nous étions ou brefs, ou prolixes comme ce journal. Au lieu de procéder ainsi, nous procéderons comme le font aujourd'hui, dans nos journaux politiques, les rédacteurs des comptes rendus des séances de la Chambre. Nous analyserons ce qui nous paraîtra mériter une analyse, en ayant soin cependant de n'altérer en rien ce qui constitue la tradition la plus respectable de nos assemblées, ainsi que la physionomie de ses débats. Nous conserverons avec une égale attention tous les discours qui ont acquis une juste célébrité. La source où nous puiserons pour l'histoire des assemblées sera toujours *le Moniteur*. Ainsi, toutes les fois que nous ne donnerons point avis du journal où nous prendrons notre compte rendu, on saura que c'est au *Moniteur* que nous l'empruntons. »

L'*Histoire parlementaire de la révolution française* renferme toute l'histoire de France depuis 1789 jusqu'en 1815.

Cette période, la plus intéressante pour nous, des annales de notre pays, offre six divisions principales et naturelles, six époques parfaitement distinctes, et dont l'histoire, quoique réunie sous le titre général: *Histoire parlementaire de la révolution française*, se compose en effet de six parties différentes, formant chacune un tableau complet, savoir: *Histoire de la Constituante; Histoire de l'Assemblée législative; Histoire de la Convention; Histoire du Directoire; Histoire du Consulat; Histoire de l'Empire*. Et pour la Convention, la plus importante de ces six époques, deux subdivisions accessoires: l'*Histoire des Jacobins*; l'*Histoire des Girondins*.

Soit six parties principales, et deux subdivisions accessoires. Chacune de ces divisions formera donc un ouvrage complet et séparé, comprenant tous les faits relatifs à son titre particulier, pouvant indifféremment se réunir ou se détacher de l'histoire complète et se vendre séparément:

Histoire de la Constituante.	5 vol.
Histoire de l'Assemblée législative. . . .	4 vol.
Histoire de la Convention se divisant en:	
Histoire des Girondins. .	5 vol.
Histoire des Jacobins . .	5 vol.
Histoire du Directoire	2 vol.
Histoire du Consulat	1 vol.
Histoire de l'Empire	2 vol.

Une table spéciale terminera chacun de ces volumes; une table dite de division, suivra chacune des divisions ou époques, et enfin une table générale, formant à elle seule un volume tout entier, et qui sera en réalité une histoire ou dictionnaire alphabétique, chronologique et biographique de la révolution française, sera ajoutée à l'ouvrage et achèvera de l'éclairer et d'en rendre la lecture facile.

Les préfaces, qui, dans la première édition, avaient été placées en tête de chaque volume, en seront détachées pour être résumées en un seul. Ces préfaces, d'ailleurs, reliées aujourd'hui entre elles pour former un tout homogène, sont un travail nouveau, tout à fait personnel à M. Buchez; elles serviront d'introduction à l'œuvre tout entière, et pourront, ainsi que le volume de la table, se vendre séparément.

Les premiers volumes de cette importante collection sont en vente. Le premier contient, outre l'*Introduction*, ou l'*Histoire abrégée des Français*, depuis les origines de la nationalité française jusqu'à la convocation des états généraux, quatre livres intitulés: 1° Convocation des états généraux; 2° ouverture des états généraux; séance du Jeu de paume; 3° insurrection à Paris; prise de la Bastille; 4° suites de l'insurrection; nuit du 4 août. Il se termine par une liste alphabétique des députés à l'assemblée constituante, et divers autres documents. Le second commence au 5 août 1789 et ne se termine qu'à la fin de 1790. L'histoire de l'assemblée constituante y est divisée en deux parties. La première comprend le récit des faits; la seconde est consacrée aux débats relatifs à l'établissement de la constitution, à l'organisation électorale et administrative, à l'organisation militaire et aux finances.

Annuaire de l'économie politique, pour 1846.— 1 vol. in-18; Paris 1846. 3e année. *Guillaumin*. 2 fr. 50 c.

L'*Annuaire de l'Économie politique* est né la même année que l'*Annuaire de la Géographie et des Voyages*, dont nous rendions compte dernièrement. Comme lui, il marche rapidement de progrès en progrès, et sa prospérité augmente dans la proportion des efforts qu'il fait pour s'en rendre digne. Cette année il s'est augmenté de plus d'un tiers, et il n'a élevé son prix que d'un franc. Ce n'est plus seulement un petit volume, c'est un gros livre, dont les 558 pages sont très-utilement remplies. Il commence par une revue historique de l'année, et il se termine par une revue bibliographique. 58 articles variés occupent le large espace compris entre ces deux limites extrêmes. Nous avons remarqué avec une vive satisfaction que ce sont, en général, des articles de statistique. Parmi les principaux, nous signalerons le résumé des opérations des banques publiques en France pendant l'année 1844, la situation des caisses d'épargne, les finances de la France, le commerce de la France, le budget et la consommation de Paris, les opérations du tribunal de commerce de Paris, la ligne en Angleterre, les chemins de fer en 1845, l'industrie vinicole, la statistique de l'industrie minérale, etc. Les rédacteurs de l'*Annuaire de l'économie politique* sont MM. Ad. Blaise, Eug. Daire, Dupuynode, Léon Faucher, Théodore Fix, Ach. Footeyraud, Joseph Garnier, Louis Leclerc, A. Legoyt, Massé, de la Nourais, Horace Say, Wolowski.

Annuaire de l'ordre judiciaire de France, publié avec l'autorisation de M. le garde des sceaux, par un avocat attaché au ministère de la justice. — 1845-1846. 1 vol. in-18, de 800 pages, prix 5 fr. — Paris, *J. J. Dubochet, Lecheva-lier et comp.*, rue Richelieu, 60.

M. le garde des sceaux, en autorisant la publication d'un *Annuaire de l'ordre judiciaire de France*, et en confiant la rédaction de cet ouvrage à un employé de son département ministériel, a voulu donner à la magistrature et à tous les fonctionnaires intéressés, une garantie de la parfaite exactitude des renseignements que l'annuaire a pour objet de présenter réunis. On peut donc regarder ce livre comme l'état de situation officiel de la magistrature en France, et l'état de toutes les corporations et de tous les offices qui en dépendent depuis le personnel du ministère de la justice, depuis le conseil d'État et la cour de cassation jusqu'aux huissiers, qui sont à l'une des extrémités de la hiérarchie. — L'auteur qui a réuni et classé méthodiquement par ressort de cour royale cet immense personnel, ne s'est pas borné à la situation présente: par un coup d'œil rétrospectif, il présente dans un tableau chronologique la suite des chanceliers et gardes des sceaux depuis la fondation de la monarchie française.

Dans un tableau spécial, il donne la liste des membres des chambres législatives qui appartiennent à l'ordre judiciaire, puis la composition des facultés de droit, et enfin celle des conseils de préfecture. On ne saurait douter du succès d'un livre qui contient tant de renseignements utiles; c'est une fondation qui honore le garde des sceaux actuel, et qui se reproduisant chaque année, finira par être aussi nécessaire aux personnes de l'ordre judiciaire que l'annuaire militaire à celles qui font partie de l'armée.

COMPAGNIE de PUBLICITÉ, 4, rue Vivienne. Les annonces des **DIX** journaux suivants : **L'ESTAFETTE**, la **FRANCE**, le **DROIT**, la **NATION**, la **RÉFORME**, le **MESSAGER**, la **PATRIE**, les **VILLES** et **CAMPAGNES**, l'**ESPRIT PUBLIC**, l'**UNIVERS**, sont reçues aux bureaux de la **COMPAGNIE de PUBLICITÉ**, 4, rue Vivienne, et chez MM. les courtiers de publicité. Ces dix journaux réunis forment plus de **40,000** abonnés de toutes les classes, de toutes les opinions, et sont lus par une quantité considérable de lecteurs. — Le prix de la ligne des dix journaux réunis est de **2 fr. 20 cent.** Il résulte de cette combinaison qu'une annonce de **CINQ** lignes, insérée dans les **DIX** journaux, coûtera **ONZE** francs.

La compagnie a aussi traité des annonces de **L'ILLUSTRATION**, qui compte **17,000** abonnés.

S'adresser au siége de la **COMPAGNIE de PUBLICITÉ**, 4, rue Vivienne, pour de plus amples renseignements, et pour avoir le tarif du prix des annonces collectives et séparées de ces journaux, ainsi que celui des annonces de chemins de fer, sociétés par actions, et des administrations publiques.

LIBRAIRIE de **JACQUES LECOFFRE** et **Comp.**, rue du Pot-de-Fer-Saint-Sulpice, 8, à Paris.

VIES DES GRANDS CAPITAINES FRANÇAIS AU MOYEN AGE,

PAR

M. ALEXANDRE MAZAS.

Ancien officier d'état-major. Troisième édition, revue et augmentée. Cinq beaux volumes in-8°, prix : 20 francs ; typographie FIRMIN DIDOT.

ODONTINE et ÉLIXIR ODONTALGIQUE

L'instruction qui accompagne ces nouveaux dentifrices donne la raison de leur supériorité sur tous ceux employés jusqu'à ce jour.

DÉPOT A **PARIS**, CHEZ **M. FAGUER**, RUE RICHELIEU, 95 ; ET CHEZ TOUS LES PARFUMEURS ET COIFFEURS DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.

M. DE LA CANARDIÈRE, ou les infortunes d'un chasseur, par un veneur, ami du héros. ALBUM dramatique dans le genre de *M. Vieux-Bois, Jabot, Lafpanisse, etc.* — 45 sujets lithographiés. — Paris au *Journal des chasseurs*, boulevard des Italiens, 26, maison Devisme. — Prix de l'album, 8 francs.

CHAPEAUX VELOURS PURE SOIE, 20 FR. Avec fleurs, 25 fr.; avec plumes, 30 fr.; tout en 1re qualité; chapeaux et capotes de poud.-soie, de gros d'Afrique, de crêpe, de moire, 12 et 15 f. de satin, 15 et 18 f.; chapeau de deuil et d'enfant, 10 et 12 f.; bonnets, paures, turbans, depuis 5 f., 8 f., 10 f., 12 f., 15 f., 20 f., etc. Maison AIMÉE HENRY, 18, rue Basse-du-Rempart, (Chaussée d'Antin.)

AVIS. — CHOCOLAT MÉNIER.

Le CHOCOLAT MENIER, comme tout produit avantageusement connu, a excité la cupidité des contrefacteurs; sa forme particulière, ses enveloppes ont été copiées, et les médailles dont il est revêtu ont été remplacées par des dessins auxquels on s'est efforcé de donner la même apparence. Je dois prémunir le public contre cette fraude. Mon nom est sur les tablettes de CHOCOLAT MENIER, aussi bien que sur les étiquettes, et l'effigie des médailles qui y figurent est le *fac-simile* de celles qui m'ont été décernées, à trois reprises différentes, par le roi et la Société d'encouragement. Ces récompenses honorables m'autorisent à faire distinguer le CHOCOLAT MENIER de tous les autres. L'heureuse combinaison des appareils que je possède dans mon usine de NOISIEL, et l'économie d'un moteur hydraulique, m'ont mis à même de donner à cette fabrication un développement qu'elle n'avait jamais atteint. Ce CHOCOLAT, par le seul fait de ses qualités et de son prix modéré, obtient aujourd'hui un débit annuel de plus de 500 milliers, et s'est acquis une réputation méritée. — Dépôt principal, PASSAGE CHOISEUL, 21, et chez MM. les pharmaciens et épiciers de Paris et de toute la France.

LONGUEVILLE,
10, rue Richelieu, près le Théâtre-Français.

CHEMISES.

LIBRAIRIE DE L. R. DELAY, 2, RUE TRONCHET.

UN LIVRE POUR LES FEMMES MARIÉES,

Ouvrage populaire, par l'auteur du MARIAGE AU POINT DE VUE CHRETIEN (*). 1 vol. in-18. 1 fr. 50 c.

(*) MADAME LA COMTESSE AGENOR DE GASPARIN. 3 vol. 9 fr.

LIMONINE.

Avec quatre ou cinq gouttes de ce précieux EXTRAIT DE CITRON, on convertit instantanément un verre d'eau sucrée en une excellente limonade. La LIMONINE est également convenable pour punch, glaces, préparations culinaires, etc. — Un flacon de 2 fr. suffit pour faire plus de 120 verres de limonade. — Dépôt principal, passage Choiseul, 21, et chez MM. les épiciers de Paris et des départements.

RHUMES, IRRITATIONS, INFLAMMATIONS. LE SIROP ANTIPHLOGISTIQUE DE BRIANT, de plus en plus apprécié pour le traitement des irritations et inflammations de la poitrine, de l'estomac et des intestins, est prescrit avec un succès toujours croissant par les plus célèbres médecins de la capitale, membres de l'Académie et de la Faculté royale de Médecine. Ce sirop est, en effet, la préparation la plus efficace pour combattre les plus cruelles maladies d'où résultent les RHUMES, CATARRHES, CRACHEMENTS DE SANG, CROUPS, COQUELUCHES, DYSSENTERIES, etc., etc. — Pharmacie BRIANT, rue Saint-Denis, 157 (ci-devant 141, et 154.)

39, Rue Croix-des-Petits-Champs, presqu'en face la rue Coquillière.

DEMARNE, CHEMISIER,

vient d'apporter aux chemises une perfection et une supériorité que l'on n'avait pas connues jusqu'à ce jour (sept coupes différentes). Cols-Cravates de plusieurs combinaisons nouvelles, imitant parfaitement la cravate et d'un usage facile. Grand assortiment de nouveautés en Cravates, Mouchoirs de batiste, Foulards, etc.

EAU DE TOILETTE de la DUCHESSE,

DISTILLÉE PAR

DEMARSON et CHARDIN

Fournisseurs du Roi,

15, RUE SAINT-MARTIN.

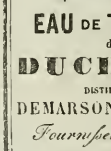

Mme LACOMBE, rue Boucher, 1, au premier (près le Pont-Neuf), donne tous les jours chez elle des consultations sur le passé, le présent et l'avenir. Elle se rend aussi chez les personnes qui veulent bien l'honorer de leur confiance.

Librairie J. J. DUBOCHET, LECHEVALIER, Galerie de *l'Illustration*, rue Richelieu, 60.

ANNUAIRE DE L'ORDRE JUDICIAIRE DE FRANCE, 1845 — 1846.

PUBLIÉ AVEC L'AUTORISATION DE M. LE GARDE DES SCEAUX,

Par un avocat attaché au ministère de la justice.

CONTENANT : 1° La nomenclature exacte et complète du personnel du ministère de la justice et des cultes : du conseil d'État (*réorganisé conformément à la loi du 19 juillet 1845*) ; de la cour de cassation ; de l'ordre des avocats aux conseils; des cours royales; tribunaux de première instance, tribunaux de commerce et justices de paix, tant de la France que des colonies. 2° Les tableaux d'avocats de tous les barreaux du royaume. 3° La liste de tous les notaires, celle des avoués d'appel et de première instance, des commissaires-priseurs et des huissiers, *avec l'indication de leur résidence*, le tout classé par ressorts de cour royale et dans un ordre méthodique.

Divers tableaux présentant la série chronologique des chanceliers et gardes des sceaux depuis la fondation de la monarchie française, la liste des membres des chambres législatives qui appartiennent à l'ordre judiciaire, la composition des facultés de droit et des conseils de préfecture sont annexés à l'ouvrage.

LE PANORAMA DES BOULEVARDS DE PARIS,

Grande gravure imprimée sur une bande de trois mètres de développement, présentant parallèlement les deux côtés du boulevard de la place de la Concorde à la Bastille, roulée sur un cylindre, ou pliée dans un joli cartonnage. Prix : 8 francs.

HISTOIRE DE M. CRYPTOGAME,

Par l'auteur de M. *Vieux-Bois*, de M. *Jabot*, de M. *Crépin*, du *Docteur Festus*, etc., etc. — Album de 200 gravures sur bois avec texte. Prix : broché, 5 francs; avec un beau cartonnage, 8 francs.

En vente chez PAULIN, éditeur, rue Richelieu, 60.

NOUVELLES RUSSES, PAR NICOLAS GOGOL

Traduction française, publiée par M. LOUIS VIARDOT. — 1 volume in-18. Prix : 3 fr. 50 c.

CINQ NOUVELLES : TARASS BOULBA; LES MÉMOIRES D'UN FOU; LA CALÈCHE; UN MÉNAGE D'AUTREFOIS; LE ROI DES GNOMES.

FORMAT CAZIN A 1 FRANC LE VOLUME.

Nouvelle Bibliothèque des Romans anciens et modernes, à meilleur marché que les contrefaçons belges. — *Ouvrages publiés :* EUGÈNE SUE : les Mystères de Paris, 10 vol., 10 fr. — Mathilde, 6 vol., 6 fr. — Arthur, 4 vol., 4 fr. — La Salamandre, 2 vol., 2 fr. — Le Juif Errant, 10 vol., 10 fr. — ALPHONSE KARR : Geneviève, 2 vol., 2 fr. — *Sous presse :* LOUIS REYBAUD : Jérôme Paturot, 2 vol., 2 fr. — JULES SANDEAU : Mariana, 2 vol., 2 fr. — Le Docteur Herbeau, 2 vol., 2 fr. — Vaillance et Richard, 1 vol., 1 fr. — ALEXANDRE DAVERGNE : La duchesse de Mazarin, 2 vol., 2 fr. — EUGÈNE SUE : Atar-Gull, 1 seul vol. au lieu de 2 vol. in-8°, 1 fr. au lieu de 15 fr. — Paula Monti, 2 vol., 2 fr. — Deleytar, 1 vol., 1 fr. — Plick et Plock, 1 vol., 1 fr. — Le marquis de Létorières, 1 vol., 1 fr. — *En préparation :* tous les romans de M. Eugène Sue, un choix des meilleurs romans modernes, les romans classiques de mesdames Cottin, de Graffigny, de La Fayette, Riccoboni, de Staël, de Tencin, etc. — Cazotte, Hamilton, Le Sage, Marivaux, Marmontel, Montesquieu, l'abbé Prévost, Scarron, Tressan, etc., etc. — Environ 200 volumes à 1 fr. — Chaque volume se vend séparément.

Aspect du pont des Arts, après la suppression du péage.

Les courageux citoyens qui poursuivent, depuis deux ans, à travers tant de juridictions, de procédures et de réclames, le droit de ne pas donner un sou au receveur du pont des Arts pour passer de la rive gauche, où ils demeurent, sur la rive droite, où le Pont-Neuf vous mène gratis ; ces courageux citoyens n'ont pas prévu la destinée du pont des Arts, du jour que l'abolition du péage aura été prononcée. Vous voyez ici ce qui arrivera. Le pont des Arts est le plus commodément construit pour ce genre d'exercice ; en franchissant la légère grille qui sépare le passant du vide, on ne rencontre aucun obstacle jusqu'au bassin de la Seine où coule une belle nappe d'eau profonde de cinq mètres et bien faite pour provoquer le saut périlleux que cette dame entreprend, armée d'un parapluie.

Le pont des Arts est resté innocent jusqu'à ce jour de cette criminelle séduction ; il faut en rendre grâce au sou qu'il en aurait coûté pour se donner un plaisir qui ne vaut pas cinq centimes, et qui est d'ailleurs le dernier des plaisirs, celui qu'on ne se donne ordinairement que lorsqu'on n'a plus le sou.

Que les courageux citoyens de la rive gauche se le signifient.

Théâtre de Dona Maria II, à Lisbonne.

Le 29 octobre 1843, jour anniversaire de la naissance du roi Ferdinand, a eu lieu, avec un grand éclat, à Lisbonne, l'inauguration du théâtre national de Dona Maria II. Ce théâtre, un des plus beaux édifices de la capitale du Portugal, est situé sur la place de Don Pedro, communément appelée la place del Rocio. Il fait le plus grand honneur à son architecte, un Italien nommé Fortunato Lodi. Le dessin que nous en publions aujourd'hui nous a été envoyé par un artiste français, actuellement à Lisbonne, M. C. Legrand.

Nous n'avons pas besoin de décrire la façade principale que

représente notre gravure. Disons seulement que le péristyle doit être orné, par la suite, de trois statues et d'un bas-relief. La façade postérieure et les deux façades latérales ont droit aux mêmes éloges que la façade principale. Elles ne sont pas moins élégantes et soignées. Un des deux portiques latéraux, celui de la place Camoens sert d'entrée principale; il aboutit à un vestibule du salon, au rez-de-chaussée, dans lequel s'ouvrent, d'un côté, l'entrée particulière de la loge royale ou *tribuna*, du côté opposé, un café et deux pièces destinées à la location ou à la vente des billets. Un escalier de quelques marches conduit de ce vestibule à un corridor spacieux ou descendent les grands escaliers qui mènent à toutes les places de la salle, à une salle de billard, à un salon particulier pour les répétitions, à la bibliothèque, à la redoute, etc.

L'intérieur de la salle — toute la presse périodique de Lisbonne a été sur ce point l'interprète de l'approbation générale, — réunit la commodité à l'élégance. On y compte 65 loges spacieuses. Il peut contenir facilement 1,500 personnes. La loge particulière de Sa Majesté est entourée de plusieurs salons ou cabinets de toilette. Quant à la loge de *gala* ou la *tribuna*, elle a la largeur de 5 loges et la hauteur de 2. On y remarque sur le devant une belle frise en relief de Puttini et deux magnifiques cariatides de M. Rusconi.

L'architecte de cette belle salle, M. Lodi, est l'inventeur d'un ingénieux mécanisme pour les décorations, changements à vue, etc. Il l'a appliqué au théâtre qu'il vient de construire, et il obtient, à ce qu'on nous assure, les résultats les plus satisfaisants. Le rideau est dû au talent éprouvé de M. Domenico Ferri, l'habile décorateur du Théâtre-Italien de Paris. MM. Rambois et Cinati ont peint les décorations.

Son Excellence le ministre d'État Antonio da Costa Cabral a fait nommer M. Fortunato Lodi architecte de la maison royale, et a obtenu pour lui de Sa Majesté, l'*habito de Nossa Senhora da Conceçao*.

Correspondance.

M. X. Y Z.— Ces trois capitales ne donnent pas à votre lettre la valeur d'un avertissement. Nous ne pouvons y voir que l'impression d'une répugnance ou d'une rancune personnelle.

M. T. M. à Toulouse. — *Gilbert Gurney* a commencé dans le numéro du 27 décembre; vous pouvez, monsieur, faire acheter chez votre libraire ce numéro, qui n'est pas compris dans votre abonnement, daté du 1er janvier.

M. F. F. à Manheim. — Comment avez-vous pu comprendre, monsieur, que le *Panorama des Boulevards de Paris* se donne et ne se vend pas? Il se vend, au contraire, *huit francs*; mais c'est donné.

M. C. G. à Alger.— Envoyez, monsieur, et recevez d'avance nos remerciments.

M. C. C. — Votre ramage ne nous donne pas l'envie de voir votre plumage.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER REBUS.

Chacun a ses peines, rois, bergers, chiens et moutons.

On s'abonne chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les *Correspondants du Comptoir central de la Librairie*.

A Londres, chez J. Thomas, 1, Finch Lane Cornhill.

A Saint-Petersbourg, chez J. Issakoff, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-Impériale; Gostinoi-Dvor, 22. — F. Bellizard et Ce, éditeurs de la *Revue étrangère*, au pont de Police maison de l'église hollandaise.

A Alger, chez Bastide et chez Dubos, libraires.

Chez V. Hezeert, à la Nouvelle-Orléans (États-Unis).

A New-York, au bureau du *Courrier des États-Unis*, et chez tous les agents de ce journal.

A Madrid, chez Casimir Monier, Casa Fontana de Oro.

Jacques DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de Lacrampe et Ce, rue Damiette, 2

L'ILLUSTRATION,
JOURNAL UNIVERSEL.

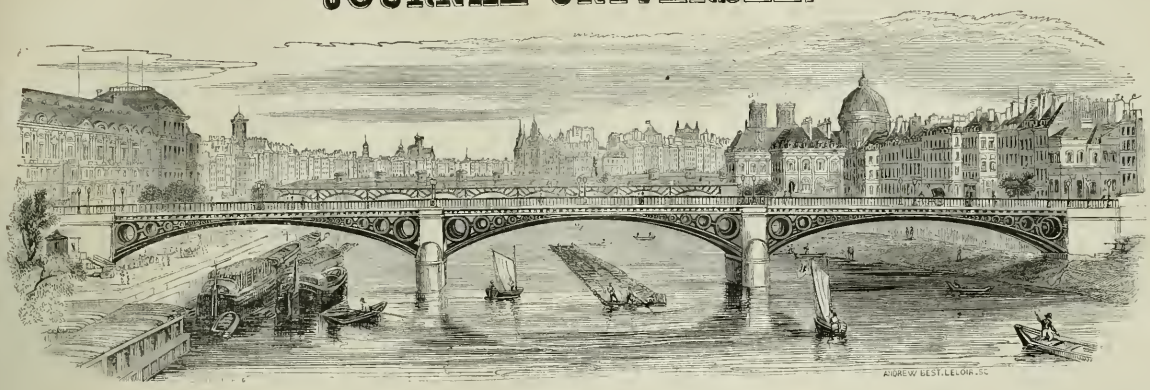

Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N° 152 Vol. VI. — SAMEDI 24 JANVIER 1846.
Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an ; 32 fr.
Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Courrier de Paris. *Portrait de Sidi-ben-Ayet, envoyé du bey de Tunis.* — **Etablissements charitables pour l'enfance délaissée.** — **Histoire de la semaine** *Vue du viaduc de Barentin avant et après l'écroulement; Grand banquet donné à l'Hôtel-de-Ville aux princes de la famille royale, par les conseils généraux du commerce, de l'agriculture et des manufactures.* — **Une Correspondance entre deux étages de la même maison, à Stockholm** (Suite et fin.) — **Madagascar.** 2e article. Etablissements des Européens dans l'île. *Trois Cartes et Huit Gravures.* — **Gilbert Gorney**, souvenirs d'un gentleman, par Théodore Hook. (Suite.) — **Peinture de la coupole de l'église Saint-Thomas-d'Aquin.** *Trois Gravures*, d'après les tableaux de M. Blondel. — **Théâtres.** *Bouffé dans le Mousse. Une Scène de Diogène.* — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces.** — **Cliché par le galvanisme.** *Une Gravure.* — **Economie domestique.** *Grille pour le charbon de terre.* — **Bébus.**

Courrier de Paris.

Je vous demande un million de pardons si je viens vous parler encore de bals et de danseurs. Mais qu'est-ce que Paris à l'heure qu'il est? un grand bal dont le centre est partout et la circonférence nulle part. Quel est le moyen, je vous prie, d'échapper et de se soustraire à cette contre-danse universelle? Sans aucun doute, vous allez vous récrier et crier miséricorde. « Quel radotage, direz-vous; quoi! à peine échappés au bal, à ses pompes et à ses bonnes œuvres, voilà qu'on nous y reconduit; ne pouvez-vous varier vos motifs de conversation, et entamer un chapitre plus intéressant que celui du dos-à-dos et du chassé-croisé? D'ailleurs à quoi bon remettre perpétuellement sous nos yeux le spectacle journalier que chaque soirée ramène au bénéfice du désœuvrement et de la frivolité. Ne savons-nous pas par avance ce que vous allez dire; la question du bal, belle question! et qui est-ce qui ne la possède pas par cœur? le premier venu la traiterait par-dessous jambes et au pied levé. Et puis, quoi de plus semblable à un bal qu'un autre bal; mêmes sourires, même cérémonial, mêmes toilettes, même vernis, même empois, j'ai presque dit mêmes visages et mêmes personnes. Décidément, qui a vu l'un s'est procuré du même coup la surprise de tous les autres, et finalement, qu'y a-t-il de plus maussade que la description ou la dissection d'un divertissement; rendre compte d'un avant-deux et analyser des pirouettes, la singulière occupation! »

A la bonne heure, madame, et c'est fort bien dit à vous, monsieur; mais de quoi parlerons-nous au printemps, s'il vous plaît?... de roses et de violettes. S'il en est ainsi, laissez-nous jaser tout à notre aise de bal et de danse, ces fleurs de l'hiver, ainsi que les a nommés un philosophe de nos amis, et permettez-nous d'user du bénéfice de la saison et de parler le seul langage qu'elle autorise.

Voulez-vous que nous commencions par le bal des Tuileries? Tout Paris y était, c'est-à-dire, le Paris beau, noble, titré, aristocratique et capitaine de la garde nationale, le Paris qui peuple l'almanach royal et toutes les niches du budget. Jamais la demeure royale n'avait étincelé de plus de feux pour éclairer la plus magnifique confusion qui se fit jamais de toilettes brillantes et de splendides uniformes. Le bal s'ouvrit à neuf heures, et à minuit la marée des arrivants montait encore. Toutes les célébrités y coudoyaient toutes les illustrations. La gloire, la fortune, la puissance, le génie et la beauté sautaient à l'envi dans les mêmes quadrilles, et pendant quatre heures, un galop conciliateur a emporté et confondu dans ses tourbillons les gros bonnets conservateurs et les Brutus de l'opposition et du tiers-parti. On sait que toutes les dissidences d'opinion s'effacent devant les magnificences de l'hospitalité royale, et l'archet de Strauss s'entend à établir et faire régner l'entente cordiale. D'après l'affluence des étrangers qui se pressaient dans la salle des Maréchaux, on a pu juger aussi du terrain que le concert européen a gagné dans ces derniers temps. La Russie était affable, l'Espagne empressée, l'Angleterre se déridait, et l'Autriche a souri. Quel protocole produisit jamais l'effet d'une mazurka? et il est évident qu'on ne saurait trop walser dans l'intérêt de l'équilibre européen. Cependant, au milieu de cette brillante population exotique, chamarrée de lords, de princes russes, de grands d'Espagne, d'altesses du saint empire, et de personnages diplomatiques, il en est un surtout, auquel l'urbanité française a fait fête et qu'elle a couronné; c'est le jeune envoyé du Maroc qui a recueilli la fine fleur des attentions délicates et des plus charmants sourires. L'admiration et l'enthousiasme de l'Excellence africaine, qui avaient eu peine à se contenir, ont enfin éclaté au moment du souper. Figurez-vous huit cents femmes jeunes et belles (presque toutes), étincelantes de pierreries, assises au milieu de tout le luxe européen, devant des corbeilles de fleurs, et inondées de lumière : n'est-ce point là une apparition véritablement orientale et telle que l'Orient lui-même n'en saurait plus montrer aujourd'hui.

(Portrait de Sidi-ben-Ayet, envoyé du bey de Tunis.)

Des apparitions d'un autre genre ont également signalé cette radieuse soirée; on y a vu des revenants de Belgrave-Square et de Vienne, c'est-à-dire que certains *ralliés* tout récemment conquis par la clémence et la douceur du régime actuel ont profité de la circonstance et sont venus faire acte de soumission définitive. S'il faut en croire les médisances de la chronique, un cordon a suffi pour les attacher au char d'un nouveau maître, et l'on s'attend d'un jour à l'autre à voir ces étoiles filantes briller au ciel de la pairie.

Il est des ambitions inquiètes qui n'aiment guère à ren-

contrer ces dévouements défectionnaires sur la route de la faveur et des prébendes. Si la cour se repeuple de ducs et de marquis, il est évident que la pairie voudra s'en faire une auréole, et que deviendront, je vous prie, dans l'autre Chambre, une foule de dévouements silencieux? Naguère encore, M. V., l'un de ces honorables et silencieux dévouements, s'en expliquait très-vivement avec le ministre dirigeant, et d'autant plus vivement, que l'Excellence ne répondait que par le sourire de l'ironie aux objections intéressées du député. «Mais savez-vous bien, s'écria alors l'honorable poussé à bout, savez-vous bien que vous me ferez sortir des *bornes*.» M. de Lamartine, qui était présent, ne put s'empêcher de rire de la menace et de l'application inattendue du nouveau mot parlementaire qu'il a inventé.

Nous voilà sortis d'un bal, l'embarras n'est pas d'en trouver un autre, mais bien de nous ménager une transition. Enjamber et franchir sans plus de façon la distance qui sépare les Tuileries de l'Opéra; et, du monde officiel et diplomatique, sauter au monde des comédiens et des danseuses, n'est-ce point une grande hardiesse? Samedi dernier, M. Léon Pillet a donné sa seconde nuit dansante et mangeante, car le buffet était aussi splendide et aussi riche que l'orchestre. A quoi bon vous apprendre que l'Opéra et l'élite de son personnel sautaient chez leur directeur. Danseuses et chanteuses s'y donnaient la main, comme les Grâces ou comme les Muses, aurait dit M. Demonstier. Circonstance extraordinaire, madame Stolz y souriait à mademoiselle Nau; à côté de la toilette simple et un peu mélancolique de mademoiselle de Roissy, mademoiselle Plunkett faisait feu de tous ses diamants. L'Opéra-Comique avait dépêché deux de ses cantatrices, mesdames Casimir et Revilly; le théâtre italien était représenté par M. Vatel, et le Théâtre-Français par une soubrette. Mademoiselle Rachel brillait par son absence.

Mais si M. Léon Pillet avait dispensé ses invitations d'une main trop avare aux célébrités de la scène, on sait avec quelle générosité il les prodigue aux lions de la presse et aux tigres de la diplomatie. Il y avait là vingt journalistes pour un poëte, je ne sais combien d'avocats pour un orateur, et une multitude de sportsmen et d'attachés de tous les rangs et de toutes les cours. Le soleil de la réunion, c'était M. Meyerbeer; MM. Halevy, Adam et Mermet tournaient autour de lui comme autant de satellites. Le groupe des romanciers était conduit par M. Soulié; celui des dramaturges, par M. Paul Foucher; M. Antony Béraud était à la recherche de M. Alexandre Dumas, qu'il ne trouvait pas. Il y avait un académicien, M. Ancelot; un médecin-orthopédiste, M. Lussac; un peintre-décorateur, M. Feuchères; un inspecteur des beaux-arts, M. le baron Taylor, et un inspecteur des théâtres, M. Perpignan.

Il est vrai de dire que, le même jour, un bal provoqué et patronné par les sommités de la société parisienne faisait concurrence à la réunion présidée par M. Léon Pillet, et lui avait enlevé du même coup l'élite de ses danseurs et la fleur de ses habitués. Nous voulons parler du bal donné samedi par la mairie du premier arrondissement, au bénéfice des pauvres, et dont *l'Illustration* se propose d'offrir le croquis à ses abonnés dans un prochain numéro.

Nous ne sommes pas au bout de notre phraséologie chorégraphique, et quelque tentative que fasse notre *Courrier* pour sortir de cette galopade exagérée, force lui est de la suivre clopin-clopant. Paris a été piqué de la tarentule dans tous ses talons; et ce n'est pas seulement Paris, l'Europe tout entière semble céder à l'influence maligne; en ce moment la mazurka fait le tour du monde sur l'aile de nos danseuses. Dernièrement nous chantions un dithyrambe en l'honneur de Fanny Elsler et du triomphe qu'elle a obtenu à Rome; au même instant Marie Taglioni y arrivait et y obtenait un succès d'enthousiasme et impossible à décrire; aussi nous ne le décrirons pas.

Pendant que les Romains, — heureux Romains! — tombent du Fanny Elsler en Taglioni, mademoiselle Adèle Dumilâtre éprouve de ses Milanais et menace la Scala d'un écroulement prématuré. A Trieste, autre histoire: mademoiselle Natalie Fitzjames s'y montre à peine, et tout danse autour d'elle, les habitants, les maisons et les édifices: c'était un tremblement de terre. On court, on s'épouvante, on s'enfuit, le ballet est interrompu; mais heureusement la tempête a cessé, le bruit s'éteint, la terre rentre dans son calme et sa sérénité ordinaires, et ainsi fait notre sylphide qui se remet à danser de plus belle, et à son tour fait trembler la terre sous le poids des trépignements, des transports et des acclamations.

Ignorez-vous aussi par hasard que lord Brougham vient de faire deux cent cinquante lieues en poste pour avoir le plaisir de dîner avec M. Dupin? Le noble lord n'a mis que quatre-vingt-quinze heures pour effectuer le trajet. En considération du résultat, n'est-ce point là du temps bien employé? Jamais perruque de chancelier n'avait voyagé si vite. On pourrait citer comme un exemple de rapidité analogue la traite de Napoléon en Allemagne lors de la levée du camp de Boulogne. L'empereur parcourut un espace de trois cents lieues en cinq jours, c'était pour assister à l'entrée en campagne de son armée, campagne qui se termina par Austerlitz et un bulletin de victoire et conquêtes; au bout de son équipée, lord Brougham n'a pas trouvé précisément les mêmes lauriers; c'est une campagne gastronomique à écrire avec un cure-dent sur la carte d'un restaurateur.

En même temps que l'ex-chancelier d'Angleterre, un nouveau personnage de distinction est arrivé cette semaine dans la capitale, c'est S. Exc. Sidi-Ben-Ayet, envoyé du bey de Tunis. Nous nous empressons de vous offrir son portrait; il en résulte que notre collection d'Orientaux s'est enrichie d'un original de plus. Dans les salons, la mode s'est déjà emparée du diplomate tunisien, et tout présage qu'il partagera la vogue qui s'attache de plus en plus à son collègue du Maroc. Voilà le salon en possession de ses deux lions pour toute la saison; et deux lions africains! qu'est-ce que le salon pourrait souhaiter de mieux? Jusqu'à présent Sidi-Ben-Ayet n'a pas étalé la même magnificence que Mohammed-Ben-Acha-che; c'est bien moins une mission politique qu'un devoir de politesse qu'il remplit au nom de son souverain: aussi sa suite est-elle fort peu nombreuse; on y distingue cependant quelques lions et panthères véritables que l'ambassadeur se propose d'offrir au roi. Il n'a pas d'autres *attachés*. M. de Ségur, qui fut, comme on sait, ambassadeur auprès de la grande Catherine, gémit quelque part dans ses Mémoires, de la nécessité où se trouvaient beaucoup de diplomates de son temps, celle de traîner à leur suite une foule de bêtes, et de voyager dans leur compagnie. A voir ce qui se passe de nos jours, on dirait volontiers que la situation n'a pas changé.

Assez de diplomatie pour le moment. Afin de varier un peu la conversation, nous allons vous parler joujoux, quoique l'à-propos de ces divertissements soit passé. Mais le joujou n'est-il pas toujours un peu de circonstance à Paris? Hommes ou choses, animaux parlants ou mécaniques organisées, ne faut-il pas que la société parisienne trouve toujours sous la main son joujou? L'aimable et grande enfant, que deviendrait-elle tout un jour sans poupée? L'utilité a son ennui, la futilité n'est jamais sans charme. Lequel de nos Athéniens modernes se plairait à la lecture du plus beau livre, s'il ne porte quelque trace du jargon moderne? le discours le plus sensé et le mieux dit lui plaira-t-il s'il n'a sa pointe de raillerie et même de bouffonnerie? C'est encore et toujours l'histoire de la queue du chien d'Alcibiade. Voilà bien des discours, direz-vous, pour arriver..... à quoi? à un canard. Le canard de Vaucanson est ressuscité.

Après une longue éclipse il est remonté au ciel de la mécanique; il a reçu le brevet d'une constellation nouvelle. Quand notre époque n'invente pas des canards pour son propre compte, elle se prête volontiers à la réhabilitation des gentillesses du temps passé. Depuis sa première apparition au café de la Régence, vers 1770, notre canard a fait du chemin; quoique fils d'un géomètre, il avait l'humeur aventureuse et la fibre remuante. Le canard de Vaucanson a promené ses digestions dans toute l'Europe avant de s'en revenir barboter au pays qui lui donna le jour. Après avoir charmé la France, ravi l'Angleterre, enthousiasmé l'Italie, après avoir été admis en l'auguste présence de têtes couronnées, il avait fini par devenir ce que deviennent les plus belles choses, les plus fameuses et les plus charmantes. J'en suis fâché pour le canard et sa merveilleuse mécanique; mais une fois éteinte et passée la mode des automates, le canard était tombé et s'était perdu dans la foule abjecte des vieilles serinettes et des patraques. Il dormait dans la poussière de l'oubli, chez un marchand de bric à brac bâlois, lorsqu'un amateur l'a replacé sur ses pattes. Cette opération préalable a coûté au propriétaire de l'animal, trente mille francs, dit-on, et aujourd'hui ce propriétaire l'exhibe pour beaucoup moins, dans la maison du café de la Régence, théâtre de ses premières digestions. Un excellent régime, et les soins d'une mécanique habile et bien entendue, ont restitué au canard de Vaucanson ses forces et sa souplesse; comme autrefois il bat des ailes, remue les pattes, tourne la tête à gauche et à droite, il fait kan kan, saisit et s'assimile toute espèce de nourriture; quoique sa digestion laisse encore quelque chose à désirer, néanmoins il ne s'en acquitte pas mal pour un volatile qui a mangé trente mille francs. On cite de lui une incongruité des plus bruyantes, charmante manière de convaincre les incrédules.

Un canard de retrouvé, un singe de perdu! ainsi va le monde. *Ouistiti* est mort au Jardin du Roi, c'était l'unique de son espèce, — l'espèce des ouistitis, — et le dernier de sa race, la race des talapoins-patas décrite par Buffon et Cuvier. La Ménagerie est dans le deuil, Ouistiti a été frappé à la fleur de son âge. Mais comment cela s'est-il fait, et de quoi est-il mort? Les plus grands savants de la Ménagerie n'en savent rien. Les uns parlent d'une affection de poitrine, les autres d'une indigestion de cuisses de sauterelles; une troisième version attribue ce trépas prématuré à des peines morales et à un chagrin invétéré dont il emporte le secret dans la tombe. Il y avait beaucoup de monde à son empaillement.

Citons pour la clôture, et comme dédommagement, un exemple de longevité humaine. Rose Duberg, née en 1745, le jour même de la célèbre bataille de Fontenoy, s'est éteinte hier dans la capitale. Voilà du moins une Rose dont on ne dira pas ce qu'on s'est plu si souvent à dire des autres;

Et rose elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.

Établissements charitables pour l'enfance délaissée.

Nous avons déjà indiqué, dans nos précédents numéros, les divers établissements publics, — salles d'asile, écoles gratuites, etc., — où les enfants pauvres des deux sexes reçoivent, par la prévoyance de l'administration municipale parisienne, la première instruction et les soins nécessaires à leur âge. Mais ces établissements, bien qu'entièrement gratuits, ne répondent pas à tous les besoins de l'indigence. Les enfants qui se rendent aux écoles communales appartiennent, il est vrai, aux classes malheureuses de la population. Cependant, ils ont encore une famille, un domicile; il faut qu'ils soient vêtus décemment pour être admis par l'instituteur. L'école les reçoit seulement pendant les heures de classe: après cet intervalle elle les abandonne, et ils vont retrouver les soins de leurs parents, le repas du soir et l'abri sous le toit paternel. Eh bien! au-dessous d'eux il existe des enfants privés même de ces modiques ressources; pauvres petits êtres que leur famille, dans son profond dénûment, ne pourrait ni nourrir ni vêtir, ni élever! ou bien qui n'ont plus même de famille, soit parce que la mort la leur a enlevée, soit parce qu'ils en ont été délaissés. Pour ces innocentes victimes du sort et de la misère, l'école communale est insuffisante. Ils n'y trouveraient qu'un asile de quelques heures, ils n'y recevraient que l'instruction élémentaire, qui est bien le pain de l'intelligence, mais c'est de la nourriture du corps, c'est du pain quotidien dont ils ont surtout besoin. Il fallait pourvoir à cette misère, et la bienfaisance publique et privée y a pourvu.

Toutefois, nous ne parlerons pas ici des grands établissements fondés ou entretenus par le gouvernement ou les administrations hospitalières, tels, par exemple, que les hospices d'enfants trouvés. Ces institutions administratives, créées dans un but spécial, astreintes à des règlements précis, ne peuvent se prêter à toutes les circonstances ni secourir tous les besoins. Nous nous proposons seulement de faire connaître des établissements plus modestes, fondés pour la plupart et entretenus par de simples particuliers, qui ne se soutiennent qu'à l'aide de sacrifices continuels et d'aumônes incessantes, et qui, faisant appel pour leurs dépenses de chaque jour à la bienfaisance privée, auraient surtout besoin d'une publicité qu'ils ne trouvent nulle part. Il semble utile d'appeler l'attention sur ces œuvres de charité trop généralement ignorées, qui gagneraient de toute manière à être connues, dirigées, surveillées, et qui peuvent rendre de véritables services, en prévenant bien des infortunes, en cicatrisant quelques-unes de ces plaies profondes que le luxe de la civilisation cache souvent après les avoir causées.

La plupart de ces établissements ont été formés par des personnes charitables, réunies en associations étrangères les unes aux autres, qui souvent se proposent le même but sous des dénominations diverses. Peut-être est-il à regretter que cette rivalité involontaire et cet isolement rendent souvent les efforts infructueux, en éparpillant des ressources modiques, qui, centralisées sur un seul point, eussent amené de meilleurs résultats. Ces ressources sont presque partout les mêmes. Indépendamment des sacrifices faits par les fondateurs, les dépenses sont généralement couvertes au moyen d'offrandes, de quêtes, de loteries, etc., qu'invente une charité ingénieuse dont on peut louer le principe, tout en craignant que ces moyens ne dégénèrent quelquefois en abus.

Au reste, nos lecteurs en jugeront par les détails que nous allons leur donner sur l'organisation intérieure, les dépenses et les résultats de chacun de ces établissements, en cherchant à mettre dans cette rapide revue autant d'ordre que nous le permettront leur diversité à la fois et leur ressemblance.

Les plus nombreux et les plus anciens sont destinés aux jeunes filles. Il semble en effet naturel que le sexe le plus faible, que le dénûment et l'abandon exposent à plus de dangers, ait surtout éveillé la sollicitude des âmes bienfaisantes.

La plus ancienne de ces institutions est peut-être celle de *la jeunesse délaissée*, établie rue Notre-Dame-des-Champs, 15. Elle compte au moins quarante-deux ans d'existence. Créée en faveur des orphelines pauvres de Paris, elle reçoit annuellement plus de cent pensionnaires. Ses dépenses se sont élevées l'année dernière à près de 58,000 fr. Cette somme n'est pas entièrement fournie par la charité publique. Les pensionnaires sont occupées à des ouvrages utiles, et le travail de ces jeunes filles a produit près de 8,000 fr. Une quête faite en leur faveur, des dons charitables, les subventions de l'administration ont fourni le surplus. L'année dernière le produit du travail avait atteint 11,000 fr., et l'on peut s'en étonner en songeant que la plupart de ces enfants n'ont pas douze ans.

Une institution analogue, mais bien moins considérable, existe rue Saint-Lazare, 156, sous le nom d'*Institution de Saint-Louis*. Les jeunes filles pensionnaires sont au nombre de trente-cinq, et la maison peut en contenir cinquante. Cet établissement existe depuis 1817 et ne se soutient que par les dons pieux, des quêtes à l'église Saint-Louis-d'Antin et une faible subvention de la ville de Paris. On y reçoit un certain nombre de pensionnaires payant une modique pension. Au reste, les ressources et les dépenses s'élèvent, année commune, de 15 à 15,000 fr. Un externat gratuit, dirigé par les sœurs institutrices, complète cet établissement.

C'est également auprès d'un externat gratuit que se trouve placée la maison des *Orphelines de la Providence*, passage Saint-Roch, 20. Cette institution, qui reçoit, comme la précédente, des pensionnaires payantes, mais qui est spécialement destinée à de pauvres orphelines, est due à une libéralité de M. Marduel, ancien curé de Saint-Roch, qui l'a fondée pour servir à sa paroisse. Elle est établie dans une maison appartenant aux hospices de Paris et dirigée par des sœurs de charité. Aussi, quoiqu'elle renferme trente-six élèves, la dépense ne dépasse pas 11,000 fr.

Une autre maison, sous la même dénomination d'orphelines de la Providence, existe rue Plumet, faubourg Saint-Germain.

Un établissement, spécialement destiné aux *Orphelines pauvres appartenant au culte luthérien*, est fondé rue des Billettes, 8. Le nombre des pensionnaires varie de trente à trente-cinq. Les dons de leurs coreligionnaires, une allocation du consistoire et une subvention administrative soutiennent cette institution.

Mais les orphelines n'étaient pas les seules à réclamer les secours de la charité publique. Beaucoup de jeunes filles étaient exposées, au sein de leur malheureuse famille, à succomber sous le poids de la misère et de l'ignorance. M. l'abbé Dupuch, aujourd'hui évêque d'Alger, eut l'idée de leur trouver un appui dans les jeunes filles favorisées de la fortune, et il forma, dans ce charitable dessein, sous le nom d'*Œuvre de la sainte enfance*, une association bienfaisante entre les jeunes personnes riches de la paroisse Saint-Sulpice. L'Œuvre de la sainte enfance a établi son asile dans une maison située rue du Regard, 18, et que lui a louée l'administration des hospices, qui en est propriétaire. Les jeunes filles pauvres y sont placées dès l'âge de sept ans, sous la surveillance de quatre maîtresses et sont au nombre de vingt-quatre.

L'Association des jeunes économes se propose le même but; mais ses ressources sont plus considérables. Elle entretient par an environ deux cent soixante-dix à deux cent quatre-vingts jeunes filles âgées de moins de quatorze ans. Cent environ sont pensionnaires dans une maison que l'association a louée rue de l'Arbalète, 25. Les autres sont mises en apprentissage chez des maîtresses particulières. La dépense totale atteint presque 70,000 fr. par an.

Ce que ces associations ont tâché de réaliser, une femme seule, n'ayant d'autre ressource que sa charité, n'a pas craint de le tenter. Madame Chauvin s'est dévouée à cette œuvre de bienfaisance. Elle a fondé, et elle entretient rue du Paon, 8, un asile où elle reçoit gratuitement les jeunes filles et leur apprend un métier. A la fin de leur apprentissage, lorsqu'elles peuvent se placer et se suffire à elles-mêmes, elle leur donne un trousseau et 100 fr. Trente jeunes filles sont reçues tous les ans dans l'*Atelier-ouvroir de la rue du Paon*, et les bornes des ressources de madame Chauvin limitent seules ce nombre. Les dépenses annuelles s'élèvent à 12,000 fr. environ.

L'Association de Sainte-Anne n'a pas pris les mêmes moyens : elle n'a pas fondé de pensionnat, elle se contente de mettre en apprentissage et de payer la pension des jeunes filles dont elle prend la tutelle.

Cette association, dont le siége est à l'hôtel de ville, se compose d'un grand nombre de dames charitables qui se sont divisées en douze bureaux particuliers, un par arrondissement, afin de reporter leurs secours entre les familles pauvres de tous les quartiers de Paris, sans distinction. Elle entretient ainsi près de deux cent quatre-vingts jeunes filles apprenties. La dépense s'élève à plus de 50,000 fr. fournis par des dons charitables, des quêtes et enfin une loterie dont le produit atteint annuellement environ 12,000 fr.

Ce n'est pas à une loterie qu'a recours la *Société d'encouragement pour l'instruction des enfants pauvres* appartenant à la communion évangélique réformée, c'est à une vente. Dans le but charitable de soutenir leurs écoles gratuites et le pensionnat établi à Courbevoie, les dames appartenant à la plus haute société parisienne se donnent rendez-vous dans les riches salons de mesdames André ou Delessert, et deviennent dames de comptoir dans ce bazar improvisé pour y vendre les petits objets qu'elles ont, la plupart du temps, fabriquées elles-mêmes et qui, comme on peut bien le penser, atteignent presque toujours des prix véritablement fabuleux.

Après ces établissements nous devons mentionner ceux qui les complètent pour ainsi dire. Les premiers ont été fondés pour secourir les jeunes filles dès l'enfance, les diriger vers le bien et leur donner le moyen d'y persévérer en vivant par leur travail. Mais la charité ne devait pas oublier celles qui, faute de ce premier appui, étaient tombées et se seraient perdues sans retour. Des associations bienfaisantes se sont formées pour venir à leur secours et leur épargner de nouvelles chutes. Tel est le but de la *Société de patronage pour les jeunes filles libérées et abandonnées*, rue de Vaugirard, 150. Cet établissement contient trois cent douze pupilles, depuis l'âge de cinq ans jusqu'à dix-huit.

L'*Asile-ouvroir du Cœur de Marie*, rue Notre-Dame-des-Champs, 21, admet les jeunes filles convalescentes qui sortent des hôpitaux, jusqu'à ce qu'elles soient rétablies et puissent être rendues à leur famille. Il comptait cent soixante pensionnaires dont la dépense, évaluée à 12,000 fr., n'est couverte que par des aumônes, des quêtes et des subventions administratives.

L'*Asile-ouvroir de Gérando*, qui porte le nom de son bienfaisant fondateur, a le même but. Seulement les secours s'adressent spécialement aux jeunes filles qu'une faute a conduites à la maison d'accouchement ou à l'hôpital de Lourcine. Cet asile, situé rue Cassini, reçoit de cent soixante-dix à cent quatre-vingts pensionnaires. Les dépenses s'élèvent de 15 à 20,000 fr. et les ressources consistent encore en aumônes, quêtes et subventions administratives.

L'Œuvre du Bon Pasteur, située rue d'Enfer, reçoit également les jeunes filles sortant de Saint-Lazare ou traitées à l'hôpital de Lourcine. Le nombre des admissions atteint une centaine, et les dépenses varient entre 20 et 25,000 fr., que l'œuvre paye en puisant aux mêmes sources que les deux précédentes.

Nous avons descendu jusqu'au dernier degré cette échelle de misère et en même temps de bienfaisance dans cette rapide revue des établissements spécialement destinés aux jeunes filles. Il nous reste à examiner ceux qui sont ouverts aux jeunes garçons.

Histoire de la Semaine.

Toute la semaine a été absorbée à la chambre des députés par un débat qui n'est pas terminé encore, débat si vivement engagé tout d'abord que dès la première séance, et alors que d'ordinaire on laisse silencieusement passer les discours écrits, M. le ministre de l'intérieur est monté deux fois à la tribune. Un honorable député de la Creuse est venu dévoiler à la Chambre un ensemble d'actes dans lesquels la dignité et la probité administratives ont été gravement compromises. M. Leyraud, député de l'opposition, à l'appui de son dire, a invoqué le témoignage d'un député conservateur, magistrat du parquet, membre de la commission de l'adresse. Son collègue de députation, M. de Peyramont, a répondu à cet appel et a fait entendre ces paroles, qui ont causé dans l'assemblée la plus pénible sensation : « J'ai vu des faits déplorables au plus haut point, des faits tels, je ne crains pas de le dire, qu'il ne s'en était jamais accompli de pareils ni en un si grand nombre dans une localité du royaume. Je dirais cela, dût la responsabilité en rejaillir sur le gouvernement; j'accomplirais un devoir, quoi qu'il dût m'en coûter, envers le gouvernement lui-même. Je dis que j'ai d'abord vu se dérouler sous mes yeux, devant la cour à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir, des faits qu'avant de les avoir vus j'aurais réputés incroyables, impossibles. J'ai vu apparaître les expédients les plus déplorables dont le spectacle ait jamais été donné : les sentiments que ces faits non encore entièrement approfondis ont excités dans la conscience des magistrats ont été l'étonnement d'abord, et puis une affliction unanime et profonde. J'ajoute que tout n'est pas encore terminé et qu'il faudra beaucoup de temps. »

M. le ministre de l'intérieur est venu par deux fois décliner la responsabilité de ces actes et déclarer que l'administration centrale ne les avait provoqués ou autorisés par aucune instruction. L'opposition a interrompu M. Duchatel par des murmures d'incrédulité; mais le *Moniteur* viendra sans doute, en publiant des mesures sévères contre les fonctionnaires qui ont forfait, confirmer les assertions du ministre.

A la fin de la première séance, M. Ledru-Rollin a cru devoir prononcer un discours sur le mariage de la gauche et du centre gauche, union qu'il regarde, pour la première partie contractante, comme une mésalliance. Le lendemain M. Lherbette, et, à un autre point de vue, M. Desmousseaux de Givré, ont voulu, mais vainement, occuper encore la chambre de cette même question. Une revue politique, spirituelle et incisive, dans laquelle M. Duvergier de Hauranne a mis en saillie tous les griefs que le pays, selon lui, doit avoir contre le cabinet, puis, après, un remarquable discours de M. Thiers sur la question du Texas, et sur le rôle peu adroit, à son sens, que le ministère a consenti à jouer dans ces négociations, pour complaire à l'Angleterre, et au risque de s'aliéner les sympathies, ont enfin amené M. Guizot à la tribune et engagé la lutte définitivement. Nous ne pourrions aujourd'hui qu'en rendre un compte incomplet. Nous résumerons le débat après sa clôture.

Produit des impôts indirects en 1843. — Les évaluations du budget sont basées non sur les produits de l'année précédente, mais sur ceux de la pénultième année. Le budget de 1843 était en conséquence réputé devoir donner pour les impôts indirects 764 millions, somme égale, par nombres ronds, aux recettes réalisées en 1843. Le relevé publié par le *Moniteur* accuse un produit de 804 millions. L'augmentation a donc été de 40 millions en deux ans. Mais cette augmentation ne s'est pas répartie également sur les deux années : elle a été de 24 millions pour 1844; elle est de 16 millions pour 1845. Il y a donc ralentissement dans le progrès des revenus indirects.

Clôture de la session des conseils généraux de l'agriculture, du commerce et des manufactures. — Le 15, les conseils ont, suivant les prescriptions de l'ordonnance qui les avait convoqués, terminé leur session. Leurs travaux n'ont point encore été publiés, on ignore donc jusqu'ici les solutions proposées par eux aux questions qui avaient été soumises à leurs délibérations. Cette clôture a été précédée par un banquet offert à l'hôtel de Ville, le 14 de ce mois, par les membres des conseils à MM. les ducs de Nemours, prince de Joinville, duc d'Aumale et duc de Montpensier. La chambre des pairs, la chambre des députés, la garde nationale, l'armée, la magistrature, le tribunal de commerce de Paris, le conseil des prud'hommes étaient représentés à cette réunion par leurs présidents, vice-présidents ou chefs principaux. Le coup-d'œil était magnifique, car, outre la beauté des salles de réception du palais de l'hôtel de ville, les serres du Luxembourg avaient fourni leurs fleurs les plus éclatantes et les plus rares, et Thomire et Denière avaient lutté par les bronzes dorés les plus magnifiques. Un premier toast a été porté au roi et aux princes; un second à M. le comte de Paris; un dernier à M. le ministre du commerce.

Taïti. — D'après le *Sydney Shipping Gazette*, tout était tranquille à Papéiti, à la date du 30 août dernier, bien que les indigènes restassent toujours en armes dans leur camp. Raiatea, où réside la reine Pomaré, continuait à être bloqué par les Français; le vaisseau de guerre anglais *le Daphné* avait débarqué, le 26 juillet, le consul Pritchard aux îles des Navigateurs.

Rio de la Plata. — Par *la Fauvette*, arrivée à Saint-Malo, on a des nouvelles directes de Buenos-Ayres jusqu'au 15 novembre.

L'expédition de Corrientes est partie de Martin-Garcia le 11 novembre. Elle se composait, outre les navires de guerre, de 150 bâtiments de transport dont 5 seulement sous pavillon français.

Ce convoi doit remonter le Parana; quelques navires s'arrêteront à Corrientes pour charger des cuirs; la majeure partie ira au Paraguay. Les bâtiments des escadres française et anglaise sont partis en avant, pour détruire les batteries dressées par Rosas.

Le bruit courait que des embarcations anglaises et françaises avaient été surprises par les troupes argentines.

États-Unis. — On a reçu des nouvelles comprenant jusqu'au 24 décembre. Elles sont graves et semblent annoncer que l'opinion des démocrates de l'Ouest gagne du terrain dans les autres États.

Nous avons fait connaître le sens des résolutions présentées par le général Cass au sénat et développées par lui dans la séance du 17; elles ont été adoptées le 18 à l'unanimité.

Le lendemain M. Allen a présenté la motion suivante, qui été lue et a passé le même jour :

« 1° Résolu que le territoire compris dans le parallèle du 42e degré et du 54e degrés 40 minutes de latitude nord, et s'étendant des montagnes Rocheuses à l'océan Pacifique, connu sous le nom de territoire d'Orégon, est la propriété et une partie intégrante des États-Unis; 2° le gouvernement n'a point le droit de transférer ce territoire et l'obéissance de ses habitants à la souveraineté d'une puissance étrangère, prince ou État étranger; 3° l'abandon d'une portion quelconque du territoire d'Orégon serait un abandon de l'honneur, de la dignité et des intérêts les plus précieux du peuple américain. »

Ce qui s'est passé à la chambre des représentants n'est pas moins significatif. Le 19, M. Douglas, président de la commission chargée de la question du territoire de l'Orégon, a présenté un bill qui a été mis à l'ordre du jour pour le 6 janvier. Ce bill se compose de dix articles. Nous donnerons les deux premiers, qui énoncent les principes, et nous nous dispenserons de reproduire les suivants, dont les dispositions sont purement réglementaires :

« Art. 1er. La juridiction de la cour suprême du territoire de Jowa et les lois dudit territoire, autant que aire se pourra, s'étendront sur cette partie du territoire des États-Unis qui est limitée à l'est par le sommet des montagnes Rocheuses, au nord par 54 degrés 40 minutes de latitude, à l'ouest par l'océan Pacifique, au sud par 42 degrés de latitude nord. Par conséquent, cette juridiction et ces lois s'étendront sur la contrée intermédiaire située à l'ouest du fleuve Missouri et entre les 40e et 43e parallèles de latitude.

« Néanmoins, cet acte sera exécuté de façon à conserver aux citoyens de la Grande-Bretagne les droits qui leur sont garantis par l'article 5 du traité du 20 octobre 1815 et la convention du 1er août 1827, jusqu'à ce que lesdites stipulations soient devenues caduques par l'effet de la dénonciation et de la convention, ainsi qu'il a été statué par l'article 2 du traité de 1827.

« Art. 2. Le territoire tout entier ne formera qu'un seul district judiciaire, et l'un des juges de la cour supérieure de Jowa ira y tenir des sessions. A cet effet, il sera ajouté un nouveau membre à ladite cour. »

On comprend que si ces deux articles passent, les restrictions, les garanties formulées ensuite ne seront d'aucune valeur aux yeux de l'Angleterre. Peu lui importe, par exemple, qu'en dénonçant le traité de 1827, on lui accorde, ainsi que le propose un député, deux ans au lieu d'un pour régler les questions résultant de la cessation de l'occupation commune, la question de droit étant tranchée à l'avance. Si le bill de M. Douglas devient loi des États-Unis, la guerre est déclarée. Aussi assure-t-on que M. Calhoun opposera à l'adoption de ce bill la plus énergique résistance. Le ministre anglais, M. Pakenham, a protesté le lendemain de la présentation de ce bill. M. Calhoun s'est entremis entre M. Pakenham et M. Buchanan, le secrétaire d'État, afin d'obtenir que les bonnes relations ne fussent pas violemment interrompues. On espère que le bill, s'il passe à la chambre des représentants, sera rejeté par le sénat. Déjà pour neutraliser l'effet de la présentation du bill Douglas, le parti whig, par l'organe de M. Winthrop, a proposé la motion suivante :

« Résolu : 1° que les difficultés qui existent entre les États-Unis et la Grande-Bretagne au sujet du territoire de l'Orégon sont encore susceptibles de faire l'objet de négociations et de transactions, et que l'impossibilité d'arriver à un compromis acceptable par les États-Unis n'est pas encore suffisamment démontrée.

« 2° Que ce serait une honte pour le siècle où nous vivons, et une tache pour les deux nations que de les voir en venir aux armes pour une question qui ne touche aucun intérêt immédiat ou positif d'un seul des deux peuples.

« 3° Que s'il devient impossible de terminer à l'amiable ce différend, les principes de la civilisation et du christianisme imposent aux deux pays l'obligation de recourir à un arbitrage; que le gouvernement sera responsable de toutes les éventualités qui pourront résulter de la non-conciliation, tant qu'on n'aura pas essayé cette manière de mettre fin au litige.

« 4° Que l'idée d'arbitrage n'implique pas nécessairement qu'il faille en charger une tête couronnée; que si l'on redoute quelque jalousie de part ou d'autre, une commission de citoyens capables et impartiaux choisis dans les deux pays ou dans le monde entier (procédé auquel on ne peut rien objecter), sera chargée de résoudre la question. »

Les formalités pour l'admission définitive du Texas dans l'union américaine ont été remplies. Le sénat et la chambre des représentants recevront prochainement chacun deux membres qui voteront dans le sens le plus démocratique. Ce parti compte hautement sur le succès des négociations ouvertes avec le Mexique, et tient pour fait à peu près accompli l'acquisition de la Californie au prix de 80 à 100 millions de francs. C'est peut-être aller un peu vite; mais le mouvement des esprits est tel, qu'un représentant, M. Lévy, de la Floride, a proposé le 22 d'ouvrir des négociations avec l'Espagne pour la cession du Cuba. Il s'est, il est vrai, ravisé, et le 23 il a retiré sa motion, qui n'en demeure pas moins significative.

Belgique. — Une guerre de tarifs vient de s'élever entre la Belgique et la Hollande, et menace les rapports commerciaux de ces deux États de suspension comme de 1830 à 1839. Un arrêté du gouvernement de La Haye du 5 janvier a élevé de 100 à 500 pour cent le tarif des principaux objets du commerce belge avec les Pays-Bas. Cette mesure a été motivée par la réserve que le gouvernement de Bruxelles avait apportée au renouvellement relatif à l'entrée par la Meuse des cafés hollandais, dont il a élevé le droit de 9 fr. 99 c. à 11 fr. 50 c. Le gouvernement belge a rendu un nouvel arrêté qui élève les droits sur le beurre, le foin, le fromage, les chevaux, les bois de construction, le café, la cannelle, l'indigo, le poivre, le sucre brut, le tabac, le thé, les tissus de laine, le poisson. Le gouvernement belge procède avec cette vigueur pour abréger, s'il est possible, la durée de la lutte, en faisant comprendre au gouvernement hollandais la nécessité de rouvrir les négociations dans un intérêt commun. Le haut commerce hollandais, qui a pour organe le *Handelsblad*, se prononce ouvertement contre la politique agressive de son gouvernement.

Les chambres belges ayant repris le cours de leurs travaux, le ministre des affaires étrangères est venu leur présenter un projet de loi modificatif du tarif des douanes et un exposé de motifs fort étendu dans lequel il a indiqué les principes de politique commerciale suivis à l'égard de la Hollande. Cet exposé des motifs est le manifeste d'hostilités qui apporteront aux deux États des dommages sans compensations.

Bavière. — Le prince de Wrede a fait, à la première chambre de Bavière, la motion d'inviter, en commun avec la chambre des députés, le gouvernement à présenter aux États une loi sur la responsabilité des ministres et des hauts fonctionnaires. Il a déclaré que ce qui déterminait sa proposition, c'était la mauvaise administration du ministre dirigeant, M. d'Abel, contre qui il a l'intention de formuler une de-

mande de mise en jugement fondée sur les atteintes portées à la constitution par ce ministre.

La première chambre a aussi entendu un rapport sur une autre proposition du prince de Wrede, ayant pour but de mettre un terme à l'augmentation exagérée du nombre des couvents.

Duché de Bade. — Le député radical Zittel vient de faire, dans la seconde Chambre des états du grand-duché de Bade, la demande de la reconnaissance formelle du rongisme par l'Etat. Cette motion a été renvoyée à l'examen d'une commission dont tous les membres sont connus pour lui être favorables; en sorte que l'on peut prévoir son adoption par la grande majorité de la Chambre.

Espagne. — Dans la séance du 9, un député, M. Orense, ayant dit que des agents payés par le gouvernement avaient excité le colonel Rengifo à se mettre à la tête d'une conspiration pour le faire fusiller, le général Narvaez s'est écrié : « *Vous êtes un calomniateur!* » De là, un tumulte qui a obligé le président à lever la séance.

Des explications sur cette scène ont rempli la séance du 10. On se souvient que le colonel Rengifo, excité, comme il l'a déclaré lui-même, à se mettre à la tête d'une conspiration par des hommes qui l'ont ensuite dénoncé, avait été condamné à mort. L'arrêt du conseil de guerre fut cassé. Rengifo devait comparaître devant de nouveaux juges. En ce moment même un cri universel d'indignation s'était élevé en France et en Angleterre contre le gouvernement de Narvaez, qui avait fait fusiller *deux cent seize* Espagnols sans jugement. Ce gouvernement imagina alors de faire grâce à Rengifo et à ses complices qui n'étaient plus sous le coup d'au-

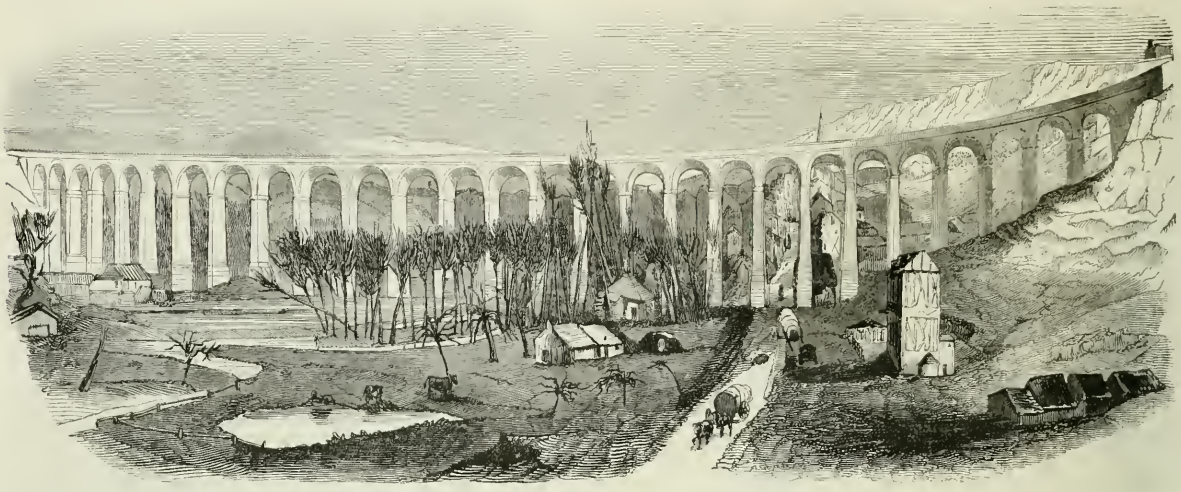

(Vue du viaduc de Barentin, — chemin de fer de Rouen au Havre, — avant l'écroulement.)

cune condamnation. M. Orense avait pensé que cet acte irrégulier de clémence ne dispensait pas le cabinet de s'expliquer sur le reproche articulé cent fois par les journaux espagnols d'avoir employé des agents provocateurs dans cette affaire. De là l'apostrophe du général Narvaez. Toutefois, des députés influents s'étant entremis, les paroles ont été retirées de part et d'autre, et une motion, adoptée à l'unanimité, a exprimé la satisfaction de la Chambre de voir cet incident heureusement terminé, grâces à l'esprit de conciliation du gouvernement.

Grèce. — Les nouvelles du 5 janvier, les dernières reçues, sont toutes favorables au ministère Coletti, qui a réussi à fixer les incertitudes de la majorité, malgré les efforts de ses adversaires.

Institut. — L'Académie française a pourvu au remplacement de M. Royer-Collard. Les membres présents étaient au nombre de trente; M. Charles de Rémusat a obtenu vingt-cinq voix. L'urne renfermait en outre cinq billets blancs.

L'Académie des sciences a, de son côté, procédé à l'élection d'un membre dans la section d'astronomie, en remplacement de M. de Cassini. La liste des candidats présentée par

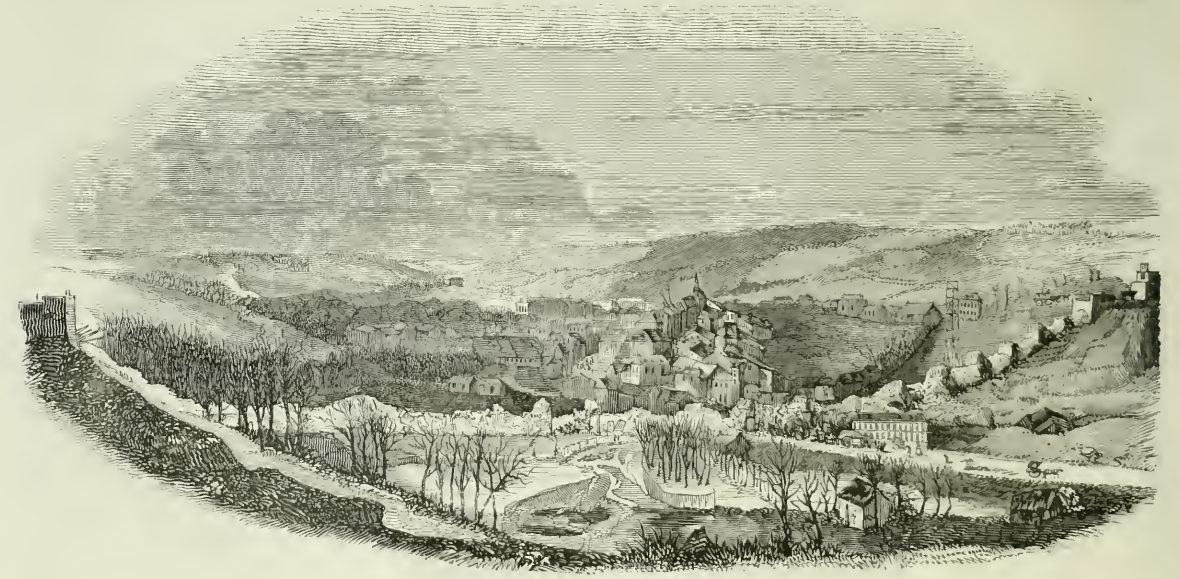

(Vue du viaduc de Barentin, — chemin de fer de Rouen au Havre, — après l'écroulement.)

la section comprenait les noms de MM. Leverrier, Largeteau, Delaunay et Eugène Bouvard. Au premier tour de scrutin, M. Leverrier a réuni 44 suffrages et M. E. Bouvard 9. En conséquence, M. Leverrier a été proclamé membre de l'Académie.

Inhumations prématurées. — On s'est souvent occupé des moyens de porter remède aux inhumations précipitées. D'après une statistique officielle, le nombre des enterrements prématurés que des circonstances fortuites ont seules permis d'interrompre, s'élève, en France, depuis 1835, à 94. Dans ce nombre, 55 personnes sont sorties de léthargie d'elles-mêmes, au moment où l'on allait commencer la cérémonie des funérailles; 15 se sont réveillées sous l'excitation des soins prodigués par la tendresse de leur famille; 7 par suite de la chute du cercueil où elles étaient renfermées; 9 ont dû leur salut à des piqûres qu'on leur faisait éprouver en les attachant dans leur linceul; 5 à des suffocations qu'elles éprouvaient dans le cercueil; 19 à des retards fortuits apportés à l'enterrement; 6 à des retards volontaires ayant pour cause des doutes sur la mort.

Ouverture de voies de fer nouvelles. — Le *Journal des chemins de fer* a publié la note suivante :

Chemins de fer de Paris en Belgique. — La section de Paris à Pontoise sera ouverte dans quelques jours. La section de Pontoise à Clermont et de Clermont à Amiens sera ouverte au mois de mai. La section d'Amiens à Lille sera livrée le 1er mai à la compagnie : l'exploitation pourra être entreprise un mois après.

Chemin de fer d'Orléans à Tours (1re section de la ligne de Bordeaux). — Ouverture dans le courant du mois de mars.

Chemin de fer atmosphérique de Nanterre à Saint-Germain. — Ouverture dans les premiers jours du mois de mai.

Chemin de fer d'Orléans à Vierzon. — L'ouverture est fixée au mois d'août prochain, mais elle est subordonnée aux travaux de confortation du pont sur la Loire, commune de Saint-Jean-le-Blanc.

La section du chemin de fer de Paris à Lyon, entre Dijon et Châlon, sera terminée cette année, mais l'exploitation ne pourra avoir lieu qu'en 1847.

Il en est de même de la section comprise entre Hommarting et Strasbourg.

Viaduc de Barentin. — Nous donnons aujourd'hui la vue de ce grand travail avant son écroulement et le tableau qu'offrent maintenant ses ruines. Plusieurs journaux ont trouvé que l'ingénieur de la compagnie avait parlé des causes de ce malheur avec assez de dégagement. On lisait dans la note qu'il a publiée :

« Il est impossible de déterminer, quant à présent, d'une manière précise, la cause de ce désastre. L'arche qui s'est écroulée la première est celle sur laquelle avait été placé le ballast ; il se peut que l'inégalité du chargement, faisant porter le poids du ballast sur un côté plus que sur l'autre, ait causé la chute de l'arche, et que cette chute ait entraîné celle du reste des constructions.

« Il est possible aussi que le dégel de ces derniers jours, en ramolissant le mortier, ait contribué à diminuer la solidité de l'arche, ce qui, joint à l'inégale répartition du ballast, aurait eu pour effet d'en détruire l'équilibre. »

Jusqu'à présent les causes probables seraient donc une nuit de gélée d'un degré au-dessus de zéro, ou quelques grains de sable inégalement répartis et qu'il aurait apparemment fallu compter.

Feu grisou. — Une personne qui habite le comté de Monmouth donne le récit déplorable d'une explosion qui a eu lieu dans une mine de charbon. Cette explosion a coûté la vie à 30 ou 35 individus. La lettre est datée du mercredi soir, 14 janvier :

« Ce matin, j'ai eu occasion de passer près de Risca. En approchant de cet endroit, j'ai été fort alarmé et étonné d'entendre de toutes parts des cris et des lamentations. J'en ai demandé la cause, et l'on m'a raconté que, ce matin, vers sept heures et demie, une explosion épouvantable de feu grisou avait eu lieu dans la mine de charbon de MM. Russel. Au moment de ce terrible événement, 30 à 35 hommes ou enfants travaillaient, dit-on, dans la galerie où l'explosion a éclaté : on suppose qu'ils doivent tous avoir péri. Lorsque j'arrivai à la mine, il était une heure, les hommes qui avaient échappé à la catastrophe avaient déjà, en travaillant avec ardeur, réussi à retirer quatorze cadavres. Treize d'entre eux n'avaient pas été brûlés, mais simplement asphyxiés par ce que les mineurs appellent gaz suffoquant, c'est-à-dire par un courant d'air méphitique, qui accompagne constamment les explosions dans les houillères. Les travailleurs ne pouvaient pas continuer à chercher leurs malheureux compagnons, arrêtés qu'ils étaient par les vapeurs méphitiques qui régnaient à niveau. Cependant on s'occupait activement à renouveler l'air dans ces galeries, et, à trois heures, les recherches devaient recommencer. Un vieux mineur me dit qu'aucun de ceux qui ont été surpris par l'explosion ne pouvait avoir échappé à la mort. »

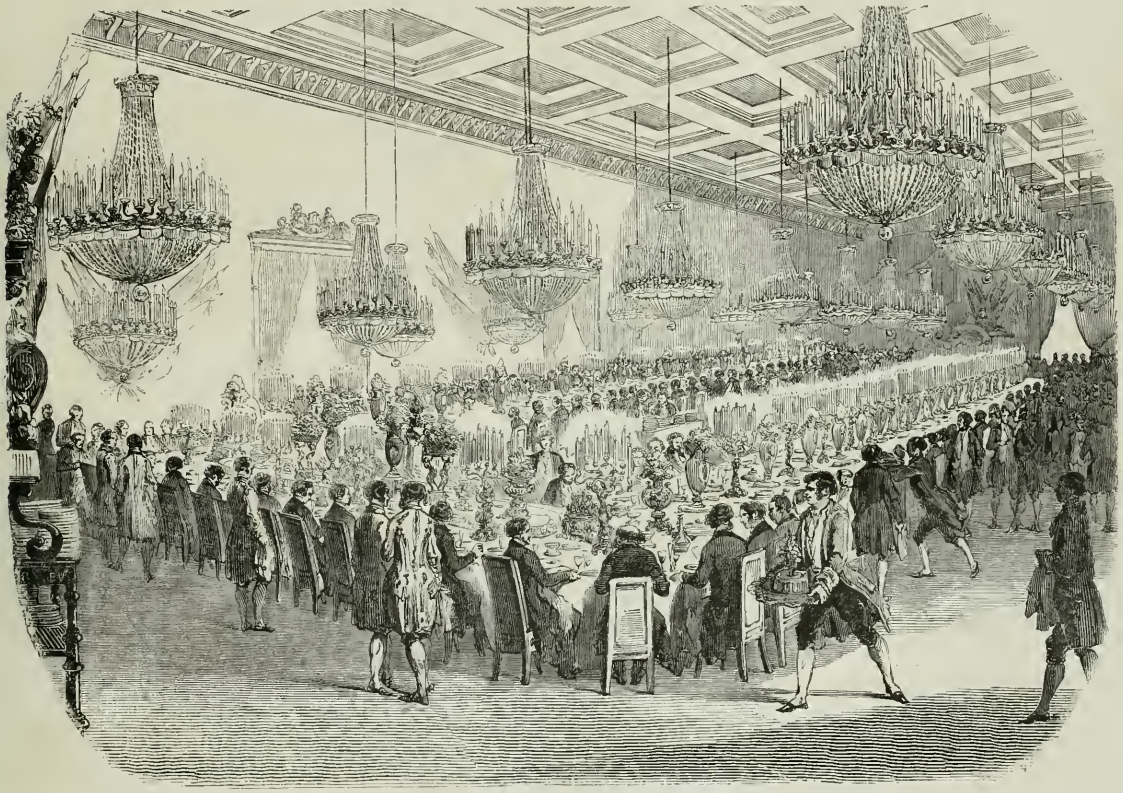

Grand banquet donné à l'Hôtel-de-Ville, le 11 janvier 1846, aux princes de la famille royale, par les conseils généraux de l'agriculture, du commerce et des manufactures.

Nécrologie. — M. le baron Lombard, pair de France, M. le comte de Hédouville, ancien ministre plénipotentiaire, viennent de mourir. — M. Jumentier, membre du corps législatif sous le consulat et l'empire et député des Cent Jours pour le département d'Eure-et-Loir, est mort également à l'âge de 86 ans.

Une correspondance entre deux étages de la même maison, à Stockholm.

(Suite et fin. — Voir page 311.)

Anna. — Avez-vous vu, de l'autre côté de la rue, cette pauvre femme avec ses enfants ! Qu'elle a l'air malheureux ! Je n'ai rien à lui donner : et vous ?

Axel. — Mon cheval est vendu. On vient de m'envoyer l'argent, et le marché est meilleur que je n'avais espéré. Qu'ai-je besoin d'un autre cheval? Dieu merci, j'ai de bonnes jambes. Je sors sur-le-champ.

Axel, *un jour après*. — Les voilà hors de peine, et peut-être pour toujours. Ils ont une chambre, des vêtements, de la nourriture, du travail ; ils peuvent et ils veulent travailler. Je ne vous parle pas de leur joie : elle était si grande, qu'elle ressemblait à de la douleur. Je ne leur ai demandé que de mettre votre nom dans leurs prières.

Anna. — Ce matin, une petite fille que je ne connais pas m'a apporté une corbeille pleine de fleurs et de fruits : au fond était un collier de perles. « Qui m'envoie cela? » ai-je dit. L'enfant m'a répondu qu'elle l'ignorait. Axel, c'est vous ; j'en suis sûre. Axel, Axel, un si riche présent! Vous qui avez si peu pour vous-même. Je ne puis accepter cela.

Axel. — Si vous voulez me donner une fièvre nerveuse, refusez. Ne soyez pas inquiète : grâce à Hercule, mes finances sont en bon état. Il me reste encore presque assez d'argent pour monter un ménage, madame.

Anna. — J'accepte le collier; mais ne recommencez pas, d'ici à longtemps du moins.

Axel. — Hélas! quand donc viendra le temps où j'aurai le droit de vous donner tout ce que je voudrai, sans que vous ayez celui de dire non! Quand pourrai-je parler au lieu d'écrire? Quand vous verrai-je? C'est là le nœud gordien, et j'ai grande envie de le défaire à la manière d'Alexandre. Vous rappelez-vous l'histoire de cet ingénieux héros de roman qui, pour voir sa maîtresse, mit le feu à la maison? Que pensez-vous du moyen?

Anna. — Brûler la maison! fi! quelle horreur!

Axel. — Si je me procurais une échelle pour monter à votre fenêtre? vous me répondrez que j'aurais l'air d'un voleur. Si je vous visitais en ballon?... Sérieusement, je ne peux plus vivre sans vous voir.

Anna. — Pour les gens qui viendraient à ma fenêtre au bout d'une échelle ou en ballon, je ne suis pas chez moi : je ne reçois pas de ces visites-là.

Axel. — Pourquoi ne vous montrez-vous plus à votre fenêtre? pourquoi ne sortez-vous pas? pourquoi ne recevez-vous pas de visites? pourquoi restez-vous toujours enfermée? Est-ce à cause de moi?.

Anna. — Cher Axel, ma tante est malade, et je ne la quitte pas un seul instant. C'est à peine si je puis m'échapper une minute pour vous écrire quelques lignes. Point de folies, je vous en conjure. Attendez : restez tranquille.

Axel. — Rester tranquille! autant vaudrait donner ce conseil à l'orage qui en ce moment éclate sur notre toit. Plût au ciel qu'il renversât la maison de fond en comble s'il pouvait du même coup vous jeter dans mes bras! Pardon! Je ne sais ce que je dis ; mais je n'ai plus de patience. Anna, que faut-il faire?

Axel. — Chère Anna, est-ce que vous croyez que nos parents, si nous leur faisions l'aveu de notre amour, ne nous permettraient pas de nous voir au moins quelquefois? Anna, vous êtes tout pour moi, mon bonheur, ma vie. Si je ne vous vois pas, autant mourir.

Voulez-vous que nous parlions à nos parents? Que risquons-nous? Nous avons si peu à perdre et tant à gagner! Est-ce oui? dites.

ANNA. — Je crois que vous avez raison, Axel. Tentons la fortune. Parlez le premier à votre oncle, et quand je connaîtrai sa réponse, j'aurai plus de courage pour parler à ma tante. Elle se porte un peu mieux.

AXEL. — « Parlez à votre oncle. » C'est facile à dire! Mon oncle a une figure! des yeux! Il a surtout une certaine manière de regarder son pauvre diable de neveu à lui faire rentrer toutes ses paroles au fond de la gorge pour une éternité. C'est égal. Je vais m'armer de la patience de Job et de la sagesse de Salomon, et je parlerai!

ANNA. — Non, non, prenez garde, ne parlez pas. Si vous avez peur, si vous craignez de lui déplaire, attendez.

AXEL. — C'est encore aisé à dire. Mais attendre est hors de ma puissance. Non. Je rassemble toutes mes forces, tout mon courage, et je vais parler.

ANNA. — Arrête, Axel, arrête! Ah! mon ami, je tremble: nous allons trop vite. Ils ne consentiront pas. Nous sommes si jeunes!

AXEL. — Si jeunes! moi j'ai vingt et un ans depuis l'automne, et vous dix-sept. N'est-ce pas assez?

ANNA. — Je ne dis pas non: nous avons peut-être l'âge qu'il faut. Mais il y a tant d'autres obstacles. Nous n'avons rien à nous, mon ami. Vous n'avez ni profession, ni fortune. Et moi je n'aurai presque pas de dot. Ce serait... je crois vraiment que ce serait une imprudence de nous marier cette année. Attendons, mon ami, ou du moins réfléchissons encore avant de hasarder une démarche qui pourrait nous séparer pour jamais.

AXEL. — J'aurai bientôt un emploi.

ANNA. — Attendons alors que vous l'ayez.

AXEL. — Comme il vous plaîra. Je ne puis qu'admirer votre patience, votre prudente sagesse.

ANNA. — J'espère que je ne vous ai pas déplu.

AXEL. — Si.

ANNA. — Mais, mon cher Axel, pourquoi?

AXEL. — Pour rien.

ANNA. — Axel, parlez, vous me faites de la peine.

AXEL. — Ne vous croyez pas obligée, mademoiselle, de quitter les personnes qui vous rendent visite pour m'écrire. Le lieutenant Papperto vous trouvera peu honnête. Je l'ai vu entrer chez vous: il y est depuis plus d'une demi-heure.

ANNA. — Si le lieutenant Emilius Papperto vient voir ma tante, et s'il lui plaît de le recevoir, je ne peux pas le renvoyer. Mon cher Axel, ne vous chagrinez pas.

AXEL. — « Ah! ne vous chagrinez pas! — n'ayez pas peur. » Je n'ai pas envie de me brûler la cervelle, de me noyer, de m'empoisonner ou de me pendre. Je n'ai pas de chagrin. Je suis aussi calme que vous. Je cherche seulement si c'est une veste verte ou rouge qui sied le mieux à un amant préféré? Je reconnais avec humilité que je n'ai pas le bonheur d'avoir le teint blanc et rose de porcelaine et la noble prestance du lieutenant Papperto; et certainement les jeunes personnes qui le trouvent à leur gré ne sauraient trouver beaucoup d'agrément à mon teint brun et à ma peau rude. Mais, grâces à Dieu, il y a peut-être d'autres jeunes personnes qui ont un goût différent. Je vais rendre visite à la famille Mulitor. Betty Mulitor est vraiment une fort jolie personne.

ANNA. — Je vous fais mes sincères compliments. Si vous n'êtes pas encore fixé sur la couleur et la forme de votre veste, puis-je espérer que vous voudrez bien faire quelque usage de l'étoffe que voici; c'est pour vous que je l'ai brodée, et au prix de bien des heures de sommeil. Je pense que la couleur en ira très-bien à ce qu'il vous plaît d'appeler un teint brun et une peau rude. Rappelez-moi au souvenir de mademoiselle Betty Mulitor.

. . . . . .

AXEL. — Anna, Anna, mon Anna! bonne Anna, excellente Anna, angélique Anna! Anna, ma fiancée, ma femme, dansez, chantez, victoire! victoire!

ANNA. — Axel! quelle folie? qu'y a-t-il? que vous est-il arrivé?

AXEL. — J'ai un emploi! j'ai une place! Il vient de venir, lui, mon excellent ami, un ange du ciel. Il entrait: au même moment je sortais; j'ai failli le jeter par terre. Oh! quel ami! Il veut me faire obtenir une place qu'on lui a offerte, et dont il n'a pas besoin. Il est riche. Et moi aussi je serai riche, grâces à lui. Est-il au monde un mortel plus heureux que moi? oui, il y a un sort préférable à celui d'être aimé de toi, c'est d'être ton époux: mais je le serai bientôt, si tu le veux, Anna!

ANNA. — Est-ce possible? n'est-ce pas une illusion? Je peux à peine y croire. Je n'y comprends rien! Mon ami, est-ce vraiment le bonheur qui nous arrive.

AXEL. — Oui, c'est le bonheur. Nous pouvons nous marier. Les appointements ne sont peut-être pas considérables: mais ils nous suffiront. La fortune, le luxe, ne sont nécessaires qu'aux vieilles gens qui ne peuvent plus jouir des plaisirs du cœur. Quand on n'aime plus, quand on n'est plus aimé, on peut désirer de beaux lambris et de moelleux oreillers pour y rêver au bonheur qu'on a perdu. Mais la médiocrité, la pauvreté même, ne nous empêcheraient pas d'être heureux, n'est-il pas vrai, Anna?

ANNA. — Sans doute, Axel. Cependant la pauvreté, souffrir de la faim, du froid...

AXEL. — Ma bien-aimée, ne nous laissons jamais troubler par de misérables calculs! Soyons heureux pour nous, non pour les autres. Si vous le voulez, nous le serons. Certainement mes appointements seront médiocres, comme je vous l'ai dit. Ce sera un revenu bien modique en comparaison de ce que je voudrais pouvoir vous offrir. Trois cents risdalers (environ 1 500 fr.) par an, c'est peu, très-peu de chose: mais avec de l'ordre, de la frugalité et de l'économie, ce sera une fortune. Vous savez le mot du philosophe français:

Il faut si peu pour l'homme,
Et pour si peu de temps.

Moins on a de revenus, moins on a d'embarras et de soucis. Dans une petite barque on brave plus aisément la fureur du vent et des flots. Lançons la nôtre avec courage: le vent est favorable: le rivage est fleuri; le ciel est pur, et devant nous brille l'étoile de l'amour, qui nous conduira au bonheur. Je suis transporté de joie: plus tard, je vous expliquerai mes projets.

ANNA. — Cher Axel, vous ne voyez que des fleurs et point de nuages: j'ai peur que votre jolie petite barque ne chavire au premier coup de vent.

AXEL. — Oui, oui, quand le matelot n'a pas confiance et se laisse effrayer au moindre souffle. Mais assez de comparaisons! venons au réel. Je possède, vous savez, près de la ville, une petite, très-petite maisonnette: deux chambres et une cuisine, et alentour un petit champ dont nous ferons un riant jardin: nous y cultiverons les plus belles fleurs; ce sera un petit paradis terrestre. Nous aurons aussi des animaux, des poules, des canards... Anna, je ne vous pardonne pas si vous riez.

ANNA. — Je ne ris pas, mon cher Axel.

AXEL. — Nous vivrons pour être heureux et non pas pour exciter l'envie des autres. J'entends répéter sans cesse: « Il faut faire comme tout le monde. » Arrière les lieux communs! Notre intérieur modeste sera un culte à la noble et vertueuse simplicité de nos ancêtres. Un banc de bois où l'on est assis près de l'être que l'on aime, vaut mieux qu'un canapé de soie où l'on parle à un indifférent. Une jatte de lait, un simple mets sur notre table ne nous feront pas rougir quand un ami, un véritable ami, viendra en prendre sa part. Oh! quelles scènes charmantes je vois dans notre douce solitude! Rois, empereurs, invitez-moi à vos somptueux festins, dans vos palais dorés! sans hésiter, et plus fier que vous, l'heureux mari d'Anna vous répondra non, mille fois non! O! ma chère Anna, comme nos jours s'écouleront vite dans notre petit paradis terrestre! Ta main dans la mienne, nous traverserons paisiblement la vie, et à la dernière heure nous nous élèverons dans les bras l'un de l'autre vers un autre séjour. Mais, pardon, je ne veux pas te chagriner: ne pleure pas, chère Anna.

ANNA. — Je ne pleure pas, mon bon Axel.

AXEL. — Nos vêtements seront aussi simples que nos repas, et que toute notre vie. D'abord tu auras toujours une robe blanche: ainsi vêtue, tu ressembles aux anges. Quand les devoirs de mon emploi ne me retiendront plus à la ville, je cultiverai le jardin, je bêcherai, planterai, raclerai: nous arroserons ensemble. Le soir, tu joueras de la harpe et je chanterai; ou bien nous lirons les poésies de Tegner, les romans de Cooper ou de Walter Scott. Quelquefois même nous irons au théâtre: pour voir jouer Almlof (1), nous nous passerons ces soirs-là de souper. Il est aussi bien entendu que nous aurons une petite cuisinière. Je ne veux pas que mon Anna se brûle les mains et les jones au feu des fourneaux. D'ailleurs, quand je serai à la maison, je veux que tu sois toujours près de moi. Oh Anna! dis-moi, ne serons-nous pas les plus heureux des mortels.

ANNA. — Je l'espère, mon bon ami. Mais je ne sais pas si ce sera bien exactement de la manière dont vous l'entendez. Je crains que vous ne soyez précisément la personne la moins faite pour cette vie si pastorale plus facile à rêver qu'à réaliser. Songez à la somme que votre oncle vous donne à dépenser chaque année: elle vous suffit à peine. Ne vous faut-il pas chaque matin deux tasses de café. Et, un soir, chez ma tante, il m'a semblé que vous preniez avec plaisir force petits gâteaux avec trois tasses de thé.

AXEL. — Oui, oui; mais une fois mariés, ce sera bien différent. Une tasse de bon grnan et un morceau de pain bis suffiront pour mon déjeuner: à dîner je boirai de la bière au lieu de vin.

ANNA. — Du grnan! cher Axel. J'ai grand'peine à en boire quand je suis malade, et je vous avoue que je n'aime pas du tout la bière.

AXEL. — Une belle demoiselle qui tremble à l'idée de partager avec moi la simple nourriture dont se contentaient nos pères, trouvera, je le crains, peu d'attrait à partager l'humble existence d'un pauvre jeune homme qui n'a que son cœur et sa main à lui offrir. Je rêvais, j'étais insensé, voilà tout. N'en parlons plus.

ANNA. — Mais, cher Axel, si je n'aime pas le grnan et la bière, je prendrai avec plaisir un peu de lait. Oui, j'aime beaucoup le lait et le pain bis.

ANNA. — Très-sincèrement, mon cher Axel, une robe blanche, les soins du jardin et du ménage, la musique, les livres, le théâtre, tout cela me plaît infiniment.

ANNA. — Pas de réponse. Vous êtes donc fâché? Après tout, on peut s'habituer à la bière, et même... Ah! pour le grnan, c'est plus difficile: Je ne réponds de rien.

AXEL. — Mon Anna! ange de bonté! Pardonnez-moi; non, ma compagne, ma femme ne sera pas réduite à cette vie de privation et de misère. Vois-tu, mon amie, j'étais exagéré! mon oncle nous aidera . . . . . .

. . . . . .

Les deux amants se décident à déclarer leur amour à l'oncle et à la tante: — On les traite en enfants. Axel est furieux: Anna est bien triste. Axel propose un enlèvement: Anna refuse. Il s'ensuit de longues lamentations.

Axel, dont la principale vertu n'est point la patience, a recours à un moyen désespéré. Il veut s'enrichir: il joue: il perd: il emprunte à un ami; il perd encore. Hors de lui, il provoque en duel le joueur heureux qui l'a ruiné, et il le tue.

Egaré, torturé par le remords, il veut prendre la fuite. Anna le conjure d'attendre quelques jours, quelques heures. Mais un nouveau tourment redouble son désespoir: il voit le lieutenant Emilius Papperto entrer dans la maison: il apprend qu'il a causé longtemps avec Anna, qu'il l'a même embrassée, et qu'il lui a fait l'abandon d'un héritage que lui a laissé une de leurs vieilles parentes! Axel se croit trahi: il veut mourir.

Mais, au moment fatal, un mot d'Anna l'arrête. Elle a confié au lieutenant Papperto son amour pour Axel. L'honnête cousin s'intéresse aux deux amants, paye les dettes d'Axel, dote Anna, fléchit l'oncle et la tante, et, par discrétion, afin d'échapper à la reconnaissance ou à la folle jalousie d'Axel, part pour de lointains voyages.

Axel semble hésiter: son passé lui fait honte: il écrit à Anna:

— Tant de bonheur est impossible. Je ne suis pas digne de toi.

ANNA. — Je t'aime, et dans quelques jours je serai ta femme. Tu seras mon seul soutien, mon seul bonheur.

AXEL. — Je ne t'écrirai plus, Anna. Désormais je serai toujours avec toi. Les billets ne me rappellent que portes fermées, jalousies, doutes et désespoir. Adieu aux portes fermées; adieu à la noire jalousie, au sombre découragement, adieu à tout ce qui est sombre et noir, oui, à l'encre elle-même parce qu'elle est noire: que Dieu comble mon bonheur en faisant qu'il le soit à jamais inutile entre ma femme et moi.

ANNA. — Ainsi soit-il.

JEANNETTE à sa sœur ULLA.

Tout ce printemps je n'ai fait que monter et descendre les escaliers pour porter à une jeune demoiselle et à un jeune monsieur de petits morceaux de papier qu'ils appellent des billets. J'avais toujours en même temps à la main quelque paire de souliers à nettoyer, et je crois que j'avais l'air aussi innocent que ma bouteille de cirage. Mais tu sauras, qu'à chaque billet que je remettais à propos, on me glissait deux ou trois petites pièces de monnaie et quelquefois mieux encore. Il est vrai qu'il y avait des jours où le jeune monsieur, qui est un peu vif, me poussait rudement par les épaules lorsqu'il m'appelait et que je n'avais pas de billet de la demoiselle: mais au billet suivant, j'étais toujours sûre d'avoir un joli écu d'argent; ce qui fait que j'aurais presque voulu qu'il me poussât plus souvent et plus fort. Combien je leur ai porté de ces morceaux de papier, c'est ce que ne pourrait compter ma pauvre tête. Mais ce que je sais c'est que j'y ai gagné 56 dollars, que je vais quitter Stockholm, et que je retourne à Smaland pour y acheter une petite maisonnette et y vivre en paix auprès de ma mère. Je ne suis plus utile ici: la demoiselle et le jeune homme ne s'écrivent plus: ils sont mariés. Dieu leur donne le bonheur.

Traduit, et extrait d'un conte de
MISS FRÉDÉRIKA BREMER.

(1) Le meilleur acteur tragique du théâtre de Stockholm.

Madagascar.

II. (Suite. — Voir page 295.)

ÉTABLISSEMENTS DES EUROPÉENS DANS L'ILE (1).

Quoi qu'on ait pu dire des connaissances des anciens sur Madagascar, qui serait, d'après quelques savants, la Menothias de Pline et la Cerné de Ptolémée, on ne trouve de premières notions certaines sur cette île que dans les ouvrages géographiques des Arabes. Ce fut vers le septième siècle qu'ils se fixèrent aux Comores et s'établirent sur la côte nord-ouest de Madagascar. Marco Paolo est le premier écrivain européen qui ait mentionné, au treizième siècle, le nom Madeigascar) sous lequel on a désigné, depuis, cette contrée, que les naturels appellent Tani-Bé, ou la Grande-Terre. Les Portugais, dont les flottes se rendaient chaque année dans l'Inde, depuis 1497, date du premier voyage de Vasco de Gama, ne touchèrent à Madagascar qu'en 1506, poussés par la tempête. Laurent d'Almeida lui donna le nom d'île Saint-Laurent. Tristan d'Acunha traça la carte de ses côtes occidentales, tandis que Fernan Suarez avait déjà accompli le même travail pour la côte orientale. Les Français, dont les corsaires parcouraient ces mers, pour piller indifféremment amis et ennemis, selon l'usage du temps, s'établirent les premiers dans Madagascar, leur refuge habituel et le lieu de leur trafic lorsque les prises n'avaient pas été bonnes. Une compagnie se forma en 1657 et reçut en 1642, du cardinal de Richelieu, chef et surintendant général de la navigation de France, le privilége exclusif du commerce avec « Madagascar et les costes adjacentes. »

Pronis et Fouquembourg, agents de cette compagnie, arrivèrent dans l'île avec douze Français et s'établirent à Mangafiaf, sur la côte sud-est, du consentement du chef de la province. La fièvre fit de tels ravages dans la petite colonie, malgré ses renforts, qu'il fallut la transporter à la presqu'île de Tolanghar. C'est dans cet endroit, qui prit plus tard le nom de Fort-Dauphin, que la France a prodigué en pure perte l'or et le sang de ses enfants. A Pronis, dont l'intelligence n'était pas à la hauteur de sa charge, succéda Flacourt, dont l'activité se déploya d'une manière remarquable, et qui nous a laissé un précieux livre sur Madagascar. Sous le gouverneur Champmargou, le père Etienne, directeur de la mission, poussa à bout un chef allié des Français, et perdit la vie par son entêtement et la violence de son caractère. A la mort de Champmargou, la conspiration universelle des naturels éclata, un navire qui, en se rendant à Surate, avait relâché au Fort-Dauphin, ayant aperçu le signal de détresse qu'en lui faisait, recueillit dans sa chaloupe le petit nombre de Français qui avaient échappé au massacre. En 1768, M. de Maudave alla relever les ruines de notre établissement; mais la jalousie de l'administration de l'Ile-de-France, et les continuels changements de politique dans la métropole, entravèrent la prospérité que faisaient renaître sa modération et un système d'économie bien entendu. Les mêmes obstacles minèrent aux tentatives du baron de Beniowski 1775, dans la baie d'Antongil, au nord de l'île. Ce célèbre aventurier, au caractère et aux projets duquel on commence aujourd'hui à rendre justice, doit servir de modèle par sa conduite avec les naturels, et ses plans de gouvernement, à tous ceux qui voudront fonder un établissement durable dans ce pays. D'après ses ordres, des interprètes parcouraient les provinces les plus reculées de

(1) Dans le numéro 150, les dessins: *Un Traitant*, — *Coiffures et cases malgaches*, — *Vue de Foulpointe*, sont tirés des cartons de M. d'Hastrel

l'île, établissaient des marchés, et faisaient, en son nom, des alliances avec les chefs qui n'avaient pu se rendre à l'assemblée générale et prêter le serment d'usage. Avec l'aide des naturels, on entreprenait de tous côtés des routes, des canaux; on construisait des forts et des bâtiments spacieux. Abandonné par la métropole, poursuivi par les intrigues du gouvernement de l'Ile-de-France, Beniowski, après trois années d'occupation, allait succomber sous l'attaque des Sakalaves du Nord, sans le secours de tous les peuples de l'Est, qui prirent les armes en sa faveur et repoussèrent l'ennemi. Une vieille femme déclara qu'elle reconnaissait en lui le petit-fils de Ramini, dernier chef du Manahar (sur la rive méridionale de la baie d'Antongil), et les chefs l'engagèrent à quitter le service du roi de France, et à résider parmi eux. Le 11 octobre 1776 l'acte solennel qui le constituait chef suprême de Madagascar, fut lu trois fois dans une assemblée de 50,000 Malgaches, à laquelle s'étaient rendus les chefs de toute la côte orientale, depuis le cap d'Ambre jusqu'au cap Sainte-Marie. Un voyage entrepris par lui en France pour conclure un traité de commerce n'eut aucun succès, et il alla vainement offrir son alliance à l'Autriche et à l'Angleterre. De retour en 1785, il fut reçu par les Malgaches avec le même enthousiasme, et commençait les hostilités contre les Français, lorsqu'une expédition partie de l'Ile-de-France, vint mettre un terme aux projets et à la vie de cet homme extraordinaire dont les naturels révèrent encore la mémoire.

Après la mort de Beniowski, on ne voit plus d'essai de colonisation tenté sur une grande échelle. Le général Decaen, en 1804, organisa les ports de traite rétablis sur plusieurs points de la côte orientale, et qui n'avaient été jusqu'alors que de simples entrepôts de bœufs et de riz. Il ordonna que Tamatave fût choisi comme chef-lieu à la place de Foulpointe; il y fit construire un fort, quelques ouvrages de défense, et projetait d'autres travaux, lorsque la corvette anglaise *l'Eclipse*, capitaine Lynne, mouilla dans la rade (1811), et somma le commandant Sylvain Roux, de remettre à S. M. britannique tous les établissements occupés par les Français. Sir Robert Farquhar, premier gouverneur anglais de la ci-devant colonie française de l'Ile-de-France, fit dresser par l'hydrographe Islet-Geoffroy, une carte de Madagascar, et signala au gouvernement anglais toute l'importance de cette île pour le commerce britannique. Une tentative de colonisation eut lieu en 1815 au port Louquez; mais tous les Anglais furent massacrés, et le capitaine Lesage dut être envoyé en 1816 pour rétablir le fort, et se concilier par des lettres et des présents l'alliance du roi des Sakalaves du Nord et des principaux chefs de la côte orientale. Vers la fin de l'année, le commandant Pye abandonna le port Louquez et sir Robert Farquhar, sous prétexte de faire cesser la traite des esclaves qui approvisionnait l'Ile-de-France et Bourbon, résolut de s'adresser au grand pourvoyeur des esclaves, le roi Radama, qui commençait à se faire un nom à Madagascar.

Les dernières années de notre occupation à Madagascar avaient vu naître le pouvoir nouveau qui devait commencer des relations avec l'Angleterre et seconder les vues de cette puissance, pour nous enlever toute influence dans un pays dont nous avions été si longtemps les suzerains. Dianampoune, chef obscur d'un canton à environ quinze lieues de Tananarive, se rendit maître par la force des armes de tout le pays occupé par les Hovas, et étendit sa domination sur des peuples étrangers. Quoique l'ambition le rendît parfois cruel et sanguinaire, il devint populaire en faisant administrer avec impartialité la justice à ses sujets, et en contribuant au perfectionnement de leur industrie; les lois qu'il établit furent religieusement observées par eux. Dianampoune régna vingt-cinq à trente ans, et mourut en 1810, laissant le trône à son second fils, Radama, alors âgé de dix-huit ans. Celui-ci n'était pas encore l'*Africain éclairé* que nous ont peint sous des couleurs si brillantes les missionnaires anglais; on l'eût vu alors, assis sur une natte de jonc, revêtu du lamba national, au milieu de sa case construite en bois et totalement dépourvue de meubles européens.

Enhardi par l'accueil favorable fait par le jeune chef aux ouvertures de l'ancien traitant Chardenaux, sir Robert Farquhar se décida à expédier, comme agent général à Tananarive, le capitaine Lesage, qui venait d'arriver de Port-Louquez (1816). Accompagné de personnes chargées de le seconder dans ses observations, et d'une trentaine de soldats destinés à frapper les regards du monarque par l'appareil de la discipline et de l'uniforme européen, Lesage partit de Tananarive, où le chef Jean René, séduit par des dons, l'avait accueilli avec empressement. Tantôt traversant des rivières inondées, tantôt gravissant des montagnes escarpées, par des routes tracées à peine, et au milieu de la saison la plus défavorable, la petite troupe, décimée par les fièvres et les fatigues, fit enfin son entrée dans la capitale des Hovas au milieu d'une population immense. Radama accueillit gracieusement l'envoyé anglais, et lui prodigua les soins les plus tendres pendant une longue maladie qu'il éprouva peu après son arrivée. Un traité secret fut conclu le 4 février 1817, et Lesage partit, laissant auprès du roi deux militaires pour instruire son armée aux manœuvres européennes. Le chef de Tamatave s'aperçut trop tard de son imprudence; en voyant ses frontières envahies par Radama, et en se trouvant pressé par l'agent anglais Pye (successeur de Lesage), il accepta la suzeraineté du chef que le gouvernement anglais venait de reconnaître roi de Madagascar. Après avoir heureusement terminé cette grande affaire, Radama revint à Tananarive, et y reçut le 16 août 1817, le nouvel envoyé Hastie, qui sut mettre à profit ses bonnes dispositions pour négocier le traité d'abolition du commerce des esclaves. Malgré les hésitations du prince et l'opinion hautement exprimée du peuple, le traité fut signé à Tamatave, le 23 octobre 1817, et une loi menaçant de l'esclavage et de la perte de ses biens, toute personne coupable de la vente d'un esclave destiné à l'exportation, fut publiée en français et en malgache sur les divers points de l'île. Cette concession valut à Radama, entre autres avantages matériels, l'engagement pris par sir B. Farquhar de lui payer 1,000 piastres en or, 1,000 piastres en argent, et de lui fournir 100 barils de poudre de 100 livres chacun, 100 fusils de munition, 10,000 pierres à fusil, 400 vestes rouges et même nombre de chemises, pantalons, souliers, chaussettes, schakos; 12 sabres de sergent avec leurs ceinturons; 400 pièces de toile blanche (coton de l'Inde), 200 de toile bleue; enfin un habillement complet de grande tenue, chapeau, bottes, etc, pour la personne du roi, et deux chevaux. Le tout pouvait s'évaluer à 2,000 livres sterling (50,000 francs). On voit que ce n'était pas payer trop cher un traité qui fondait l'influence anglaise à Madagascar sous l'apparence d'une œuvre de haute philanthropie.

Ce traité servait d'autant mieux la politique future de l'Angleterre, que, par le traité de Paris, du 30 mai 1814, elle venait d'être obligée de nous rendre nos possessions sur la côte orientale de Madagascar. Cette île, en effet, ne figurait point au nombre des colonies françaises exceptées de la restitution. Sir Robert Farquhar voulut en vain prétendre que les établissements de Madagascar, rentraient dans les *dépendances* de l'Ile-de-France, cedée à l'Angleterre par l'article 8 du traité. Il fallut se rendre aux réclamations de notre cabinet, et un ordre en date du 18 octobre 1816, lui enjoignit de remettre immédiatement ces établissements à l'administration de Bourbon. En 1818, Sylvain Roux, fut envoyé sur la flûte *le Golo*, commandée par M. le baron Mackau, pour examiner quel serait le lieu le plus convenable pour la formation d'une colonie. Au refus de Jean René, de recevoir une garnison française à Tamatave, on choisit la petite île de Sainte-Marie, qui, par un acte conclu le 30 juillet 1750, entre Bethe, reine de Foulpointe, et le chef de traite Gosse, appartenait aux Français. Sylvain Roux revint en France, emmenant deux jeunes princes malgaches, et retourna bientôt à Madagascar avec des ouvriers militaires, des colons et un état-major complet. Il débarqua à Sainte-Marie, au mois d'octobre 1821. De la part d'un homme qui avait vécu tant d'années à Madagascar, on ne comprend pas le choix d'une époque aussi rapprochée de l'hivernage si funeste aux Européens. Il ne survécut pas longtemps lui-même aux malheureux que son imprudence avait conduits au tombeau.

Ce moment eût pu être des plus favorables aux Français, si une administration habile eût su profiter des fautes commises par le général Hall, successeur par intérim du gouverneur de l'Ile-de-France. Celui-ci, méprisant la convention faite avec un *chef de sauvages*, avait refusé de remplir les engagements contractés par l'agent anglais qu'il rappela. Radama, irrité, rétablit la traite, et se montra ouvertement disposé à se tourner du côté de la France. Il avait alors pour secrétaire un Français, Robin, simple sous-officier dans un régiment colonial, qui arriva à Tananarive en 1819, gagna promptement les bonnes grâces du roi en lui apprenant à parler et à écrire le français, et s'éleva successivement au grade de grand-maréchal dans l'armée malgache. Mais la lenteur de notre gouvernement à profiter des circonstances, et plus que tout cela le retour de sir Robert Farquhar, calmèrent peu à peu les ressentiments des Malgaches contre les Anglais, dont le nom devenu synonyme de faux et de menteur, était passé en proverbe parmi le peuple. L'adroit Hastie fut expédié de nouveau à Tananarive accompagné cette fois du révérend Jones, membre de la société des missions de Londres. Ce ne fut pas sans témoigner de grandes craintes que celui-ci consentit à se lier aux assurances de Hastie, qui avait voulu partir sans attendre l'autorisation du roi. En septembre 1820, les deux Anglais arrivèrent à la capitale, près de laquelle des routes bien entretenues attestaient les efforts de Radama pour améliorer l'état du pays. Après avoir gravi la colline entre deux haies de soldats habilles et disciplinés à l'européenne, au bruit des canons, et au son des tambours, les envoyés et leur suite furent reçus par le roi lui-même, qui les introduisit dans un appartement meublé et décoré avec une grande magnificence. Le repas fut servi avec luxe dans de la vaisselle d'argent, dont la plus grande partie était de fabrique indigène; et Radama ne laissa pas ignorer aux deux Anglais, que les progrès de ses sujets dans la civilisation, depuis le départ de Hastie, de Tananarive, étaient dus au commerce des esclaves qui avait pris une extension considérable. Il avoua qu'il craignait presque une insurrection générale, s'il obligeait son peuple à renoncer à cette ressource, et ajouta même ces mots qui prouvaient qu'il n'ignorait pas ce qui se passait en Europe : « J'ai entendu parler de la conduite des Français envers un de leurs derniers rois. » Mais le peuple ne voyait que les intérêts immédiats, tandis que Radama voulait que son nom fût inscrit dans l'histoire, et rêvait la fondation d'un empire puissant par les armes comme par l'industrie. C'est en partie à cette noble ambition, dont Hastie avait su démêler en lui le germe dès ses premières conversations, que les Anglais ont dû le bon accueil qu'ils ont reçu de ce prince. Vaincu par les promesses et les flatteries de l'envoyé, il signa de nouveau le traité, en y faisant stipuler « que le gouvernement anglais élèverait à ses frais vingt jeunes Hovas, dix à Maurice et dix à Londres, et les instruirait aux arts et aux métiers européens. » Ainsi les Anglais reprirent à Madagascar une influence qui, n'étant pas fondée sur la sympathie populaire, mais sur la volonté d'un homme, ne devait durer que quelques années.

Ce fut le 8 décembre 1820 que commença l'enseignement des missionnaires. L'année suivante, M. Griffiths et sa femme vinrent coopérer aux travaux de M. Jones. Radama leur avait permis d'instruire son peuple, sans pourtant autoriser la prédication du christianisme, dont il ne se faisait alors aucune idée. Les commencements de leur séjour furent marqués par une extrême tolérance et une sage attention à ne pas enfreindre les coutumes nationales. L'envoi d'imprimeurs avec des presses et des caractères accéléra les progrès de la mission. L'usage des lettres arabes pour les livres malgaches fut aboli; mais Radama, qui ne pouvait s'habituer à la variété de prononciation des voyelles anglaises, voulut que l'on adoptât la prononciation de l'alphabet français. L'examen des écoles, fait en 1826 par le souverain lui-même, constata la présence de 2,000 élèves. Deux ans plus tard, la mission comptait 57 écoles disséminées dans le pays d'Emirne, et plus de 4,000 élèves.

Radama était alors à l'apogée de sa puissance. Dans une expédition qu'il fit contre les Sakalaves du Sud, il partit avec 70 à 80,000 combattants. Mais l'approvisionnement de cette immense réunion d'hommes avait été mal combiné; 25 à 30,000 hommes périrent de faim ou de maladie, et Radama dut se contenter de l'alliance du roi Ramitrah et de la main de sa fille. La conquête de presque toute l'île, l'organisation d'une armée régulière et disciplinée à l'européenne, l'abolition de la traite des esclaves, l'introduction d'une foule de métiers européens, l'adoption des caractères français pour l'écriture de la langue malgache, et l'établissement d'un système d'éducation publique sont, entre autres, des événements qui rattacheront le nom de ce prince à l'histoire de la civilisation de Madagascar, et qui font regretter que cet homme remarquable soit mort avant d'avoir accompli la grande tâche qu'il avait entreprise.

Le tableau des changements apportés par Radama dans l'état de la civilisation de Madagascar nous a fait perdre de vue nos propres établissements, auxquels nous allons revenir. En 1821, la corvette anglaise *le Menai*, avait paru sur la rade de Sainte-Marie, pour demander, au nom des autorités anglaises du cap de Bonne-Espérance et de l'Ile-de-France, à quels titres les Français étaient venus dans cette île et quels étaient leurs projets sur Madagascar. Sylvain Roux ayant répondu que tout le littoral oriental appartenait à la France, le gouverneur de Maurice déclara : 1° qu'il considérait Madagascar comme une puissance indépendante; 2° que cette puissance lui avait notifié qu'elle ne reconnaissait de droits de propriété sur le territoire de Madagascar à aucune nation européenne. La doctrine établie par cette déclaration différait étrangement de celle que le même gouverneur avait professée, lorsque considérant l'Angleterre comme substituée à la France par la cession de l'île Maurice et de ses dépendances, il avait en 1816, prétendu, au nom de son gouvernement, à la propriété et à la souveraineté de nos anciennes possessions de Madagascar. Quoi qu'il en soit, pour lutter contre l'influence anglaise, Sylvain Roux provoqua, le 20 mars 1822, une déclaration de vassalité de la part des chefs betsimsaracs qui occupent la côte voisine de Sainte-Marie. Cette déclaration, au moins intempestive, puisque notre commandant n'avait aucun moyen de soutenir les droits qu'elle attribuait à la France, provoqua, de la part de Radama une proclamation du 15 avril 1822, par laquelle il déclarait nulle toute cession de territoire qu'il n'aurait pas confirmée. Joignant l'action à la parole, il ne tarda pas à envoyer sur la côte un corps de trois mille Hovas, accompagnés de l'agent Hastie. Sur la fin de juin 1822, ils s'emparèrent de Foulpointe, ancien chef-lieu de nos établissements de Madagascar, et assirent leur camp près de la pierre même qui constatait les droits de la France. Radama en personne arriva en juillet 1823 à Foulpointe; ses troupes incendièrent les villages de Fandaraze et de Tintingue, et enlevèrent un troupeau de bœufs que l'administration de Sainte-Marie avait laissé en dépôt à la Pointe-à-Larrée. M. Blever, successeur de Sylvain Roux, protesta hautement contre ces déprédations et contre le titre de roi de Madagascar, pris par le roi des Hovas. Des explications s'ensuivirent entre M. Thoreau de Molitor, commandant de *la Bacchante*, et le roi Radama, qui convint du droit des Français sur l'île de Sainte-Marie, vendue autrefois à eux par les naturels, mais déclara qu'il ne reconnaissait à aucune puissance étrangère les droits à la possession d'aucune partie de la grande île de Madagascar; qu'il permettait seulement aux étrangers de toute nation de venir s'y établir, en se soumettant aux lois de son royaume. Après avoir fait mine d'attaquer Sainte-Marie, il partit, laissant des détachements plus ou moins forts sur divers points de la côte orientale. Durant son séjour, il fut sans cesse entouré de militaires et de marins anglais. Le capitaine Moorsom, commandant la frégate *l'Ariadne*, le reçut plusieurs fois à son bord avec tous les honneurs dus à la royauté, et à son départ, le transporta avec sa suite dans la baie d'Antangil, d'où Radama devait entreprendre une expédition dans le nord de l'île.

De 1825 à 1828, Radama triompha de la France avec l'intervention britannique. Il reprit Fort-Dauphin (1825) et parvint à réprimer deux soulèvements.

Le 11 août (il était mort le 24 juillet 1828), on proclama, dans un kabar solennel, l'avénement de sa première femme, Ranavalo. Radama avait douze femmes, dont une seule, Rasalime, était reconnue reine, et avait (en 1840) une fille âgée de quatorze ans, l'unique rejeton de Radama, quoiqu'on donne le nom de fils de Radama à un enfant né de la reine actuelle environ un an après la mort du roi. Une conspiration du palais avait placé sur le trône la nouvelle souveraine des Hovas, qui fit massacrer Ratef, héritier désigné par Radama, ainsi que le brave Rafaralah, Ramananoule et plusieurs autres grands personnages, et se fit sacrer en grande pompe le 11 juin 1829.

La mort de Radama changea les affaires des Anglais. MM. Bennett et Griffiths reçurent l'ordre de partir, M. Lyall, le successeur de Hastie, qui n'avait pu arriver à Tananarive avant la mort de Radama, apprit le 28 novembre que la reine ne se regardait pas comme liée par le traité signé avec son prédécesseur, et qu'elle refusait de le recevoir comme agent anglais. Il avait retardé son départ jusqu'au mois de mars 1829, lorsqu'un matin il se vit assailli par une multitude fanatisée, à la tête de laquelle étaient le gardien de l'idole Ramavali et les ombiaches de la ville. Sans avoir le temps de se vêtir ni de prendre congé de sa famille, M. Lyall fut entraîné avec l'aîné de ses fils, au milieu d'une épouvantable procession jusqu'à Ambohipena, à six milles de la capitale : là, un des missionnaires vint le trouver et lui annonça que sa famille allait le suivre à Tamatave. Le jour même, on déclara dans un kabar, que ces violences avaient eu lieu par l'ordre exprès des idoles; puis on lut une ordonnance de la reine qui déclarait nuls les traités faits par Ra-

dama avec les Anglais, parce qu'ils l'avaient, disait-on, ensorcelé, et qu'en lui faisant abandonner les usages de ses ancêtres, ils avaient causé sa fin prématurée. Les porcs et les chats que les Anglais avaient introduits à Tananarive furent compris dans la proscription, et avant la nuit ils furent tous zagaïés ou chassés de la ville. Cet événement fit tant d'impression sur M. Lyall, que peu de temps après il fut frappé d'aliénation mentale et mourut.

Cependant, une expédition française, sous les ordres du commandant Gourbeyre, venait satisfaire aux réclamations de nos traitants. Une division navale mouilla successivement à Tamatave (9 juillet 1829) et à Foulpointe (20 juillet) puis à Tintingue, où, d'après les instructions du ministre de la marine, M. Hyde de Neuville, on devait former un établissement maritime. Le temps se passa en vains pourparlers; enfin le 10 octobre, nos troupes chassèrent l'ennemi de Tamatave, dont la poudrière avait sauté dès les premières bordées. Mais le 27 à Foulpointe, une sortie inattendue mit la confusion dans nos rangs, et le brave capitaine Schoell, commandant de Sainte-Marie, perdit la vie. A la Pointe-à-Larrée, notre victoire fut complète, malgré le courage des Hovas. Cependant la reine Ranavalo ne manifestait aucune crainte des menaces d'invasion des Français. « Qu'ils essayent, disait-elle, j'ai à mon service le général Tazo (la fièvre endémique), entre les mains duquel je les laisserai quelque temps, et je suis sans crainte sur le résultat. » Cependant, elle entama des négociations, et l'année 1830 se passa en intrigues où les diplomates hovas se montrèrent nos maîtres. La révolution de Juillet s'accomplit, et le besoin de faire cesser les dépenses qu'occasionnait Madagascar, et peut-être aussi le désir de se concilier l'Angleterre, détermina notre gouvernement à rappeler les bâtiments et les troupes affectés à l'expédition. Tintingue fut évacué en juillet 1831; les fortifications furent détruites, et le personnel et le matériel transportés soit à Bourbon, soit à Sainte-Marie, dont l'évacuation, plusieurs fois mise en délibération, fut indéfiniment suspendue. Durant ces années de troubles, les missionnaires anglais

(Madagascar. — Radama, roi des Hovas.)

(Madagascar. — Rafaralah, gouverneur de Foulpointe.)

(Madagascar. — Etablissements de Sainte-Marie.)

(Madagascar. — Tsi-ou-Mahoun, reine sakalave à Nossi-be. — D'après le dessin de M. d'Hastrel.)

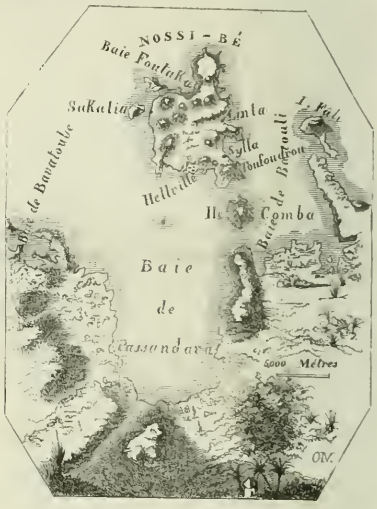

(Madagascar. — Nossi-be.)

(Madagascar. — Hova nègre.)

(Madagascar. — Mayotte.)

(Madagascar. — Hova civilisé.)

avaient pu continuer leur propagande, malgré la haine croissante de Ranavalo. Celle-ci ne pensait pas à poursuivre ses projets d'expulsion contre les étrangers avant d'avoir obtenu d'eux tout ce qu'ils pouvaient enseigner à son peuple dans l'art de travailler les étoffes, le fer, le bois, et de construire des machines. Enfin le 16 février 1835, un premier édit enjoignit aux missionnaires de s'abstenir de baptiser ou de faire célébrer le dimanche. Les représentations des missionnaires provoquèrent un édit plus rigoureux encore du 1er mars, ordonnant aux chrétiens de retourner aux coutumes de leurs ancêtres, et de remettre aux officiers de la reine les livres saints qu'ils possédaient. Plus de 400 officiers furent privés de leurs grades; et les missionnaires abandonnèrent le pays le 18 juin. Le bon sens malgache avait redouté le sort des habitants de la péninsule du Gange et des îles de l'Océanie, et le plus sûr moyen d'y échapper lui parut être l'expulsion des dangereux étrangers et l'anéantissement des idées nouvelles qui se présentaient sous la forme religieuse.

(Habitants et soldats malgaches, et costume adopté en 1845 pour les indigènes enrégimentés Madagascar — D après le dessin de M. d'Hastrel.)

Les Français ne furent pas mieux accueillis, et un envoyé chargé de négocier un traité de commerce et d'amitié (décembre 1837) ne tarda pas à se convaincre de la persistance du gouvernement à ne lier aucune relation avec les Européens. On ignore le résultat d'une expédition anglaise tentée en 1838. En 1839, un particulier de Maurice ne put faire accueillir sa demande d'emmener huit cents Malgaches dans la colonie, que l'affranchissement des esclaves avait privée des bras nécessaires.

Depuis 1836, les traitants ne pouvaient plus faire le commerce avec les étrangers que par l'entremise des Hovas. Plusieurs d'entre eux avaient reçu l'ordre de sortir du pays; on leur défendait de voyager dans l'intérieur de l'île; leurs établissements étaient quelquefois incendiés. On avait été jusqu'à interdire aux blancs de s'établir sur la côte orientale : c'étaient des officiers hovas qui traitaient directement avec les capitaines de navires. Leur position devenait de jour en jour plus intolérable, jusqu'au jour où, levant le masque, on se décida à l'expulsion totale des Européens. Le 15 du mois de mai dernier, on leur signifia de se faire naturaliser, et de se soumettre à l'épreuve du tanghin, ou bien de quitter l'île

(Madagascar. — Marche de la reine en public.)

avant le 1er juin. Ils eurent beau représenter l'impossibilité matérielle de liquider des affaires commerciales dans ce court intervalle, on leur répondit par des insultes. C'est alors que les commandants des stations navales française et anglaise de Maurice et Bourbon sont intervenus, et qu'a eu lieu l'affaire sanglante dont les journaux ont retenti. Après avoir épuisé tous les moyens de conciliation, le 16 juin, M. Romain-Desfossés résolut d'attaquer les Malgaches, trompé par de faux renseignements, donnés de bonne foi par les traitants réfugiés à bord des vaisseaux. Une petite troupe de 500 hommes, dont 80 Anglais, assaillit un corps de 1,500 Malgaches, retranchés dans un fort entouré d'épaisses dunes de sable et d'un fossé profond, et défendu par vingt pièces de canon. Après des prodiges de valeur, il fallut céder au nombre et à la mitraille, laissant sur le champ de bataille 25 morts et 54 blessés. Le 17, *le Berceau* et *la Zélée* se transportèrent sur les différentes parties de la côte, pour recueillir nos traitants.

On sait que l'on s'occupe activement d'une expédition qui doit venger notre honneur et rétablir nos droits. Les troupes d'artillerie et d'infanterie de marine, ainsi que 150 hommes du génie, seront réunis pour le 20 de ce mois au port de Brest, d'où partiront les frégates *l'Armide* et *la Reine Blanche*, ainsi que le vaisseau *le Jupiter*. Ces troupes seront sous le commandement du lieutenant-colonel Fiéron et du commandant Gouhot. D'un autre côté, le colonel Barolet se rend à Toulon pour s'embarquer sur le vaisseau *le Neptune*, avec deux bataillons du 5e régiment d'infanterie de marine. L'expédition fera voile des deux ports vers le 15 février. On sait que la direction de la partie navale appartient à M. Romain-Desfossés, et que le commandement général des troupes est donné à M. le général Duvivier. Ce dernier choix semble d'accord avec le vœu manifesté par le conseil colonial de Bourbon, de voir tirer de l'armée d'Afrique la force militaire destinée pour Madagascar. Nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer à l'adresse de ce conseil (voir *la Flotte* du 17 janvier 1846), pour faire apprécier les importants résultats qu'une telle expédition peut produire pour la France, et pour justifier les détails dans lesquels nous sommes entrés dans cet article.

(Madagascar. — Marémite ou matelot malgache. Femme malgache tissant une puque. — D'après le dessin de M. d'Hastrel.)

Gilbert Gurney.

SOUVENIRS D'UN GENTLEMAN.

(Suite. — Voir p. 262, 282, 298 et 314.)

XI.

UN COUP DE FOUDRE.

Ma première pensée fut qu'il fallait l'y suivre immédiatement. Les cartes m'avaient été favorables depuis quelques jours, et je pouvais disposer de tout l'argent nécessaire pour une expédition matrimoniale. Echelles de cordes, chaises de poste, nocturnes équipées, promenade en Ecosse, je ne songeais guère à autre chose, — si ce n'est, par moments, à mistress Fletcher Green, — lorsqu'une bien triste nouvelle vint rompre le cours de ces riantes rêveries. Ma pauvre mère, frappée d'apoplexie, donnait à son médecin, m'écrivait ce dernier, *les plus graves inquiétudes*.

Quand je lus ces mots soulignés avec intention, le papier me tomba des mains, mes yeux se voilèrent, mon gosier se serra, le vertige me prit ; — remis à peine de cette angoisse, une impatience folle, le besoin d'agir, s'emparèrent de moi ; toute réflexion m'était importune ; mes fautes, ma légèreté, ma désobéissance, s'aggravaient démesurément à mes yeux, et pesaient sur ma conscience comme autant de crimes envers celle qui m'avait tant aimé, qui m'appelait à son lit de mort, et dont j'allais avoir à fermer les paupières glacées.

De mon poing crispé, je frappai mon front couvert de sueur ; je cachai dans mes mains mes joues brûlantes, que d'abondantes larmes mouillèrent enfin, après m'avoir quelque temps étouffé. Je sonnai ; mon domestique parut, et je lui commandai de m'aller chercher des chevaux A son air étonné, je vis qu'il me croyait fou : je l'étais presque, en songeant que je pourrais arriver trop tard.

Dans ces dispositions, on peut croire que je ne laissais ni paix ni trêve au cheval qui m'emportait. En moins d'une heure, nous fûmes à Twickenham, et j'entrais dans le chemin qui mène à Teddington, quand un bruit lointain frappa mon oreille. Je m'arrêtai, le cœur serré, le cou tendu, le sang presque figé dans mes veines, défaillant à demi... C'était, à n'en pouvoir douter, le glas funèbre Plus n'était besoin de me hâter, devancé que j'avais été par l'ange de mort. Je descendis de cheval, et, pouvant à peine me soutenir sur mes jambes, j'ordonnai à mon domestique de prendre les devants. Il m'était insupportable que des yeux indifférents me vissent dans ce moment d'agonie. Quand cet homme fut parti, je m'appuyai contre un arbre, et, comme un enfant, je donnai cours à mes larmes.

Quelques moments après, je repris mon triste voyage. A chaque pas, le bruit des cloches devenait plus distinct et pénétrait plus avant dans mon cœur malade. Il exprimait pour moi, plutôt que la douleur, une sorte de reproche amer et solennel ; il accusait mon absence, mes retards, et les frivoles préoccupations au sein desquelles ce coup de tonnerre m'avait surpris.

Accablé par mes tumultueux sentiments, j'arrivai au seuil du riant *cottage*. Les fenêtres étaient closes : — le chien de ma pauvre mère, assis tristement en face de la porte, et transi par l'air extérieur, ne m'eut pas plutôt aperçu qu'il accourut à moi, célébrant ma bienvenue par des cris de plaisir. La femme de chambre, avertie par ce bruit, vint aussitôt m'ouvrir. Son premier regard me dit éloquemment ce que je craignais d'entendre : — qu'on m'avait attendu, — fait chercher, — demandé aux hommes, — demandé à Dieu, — et qu'on ne m'avait point vu. J'aurais mieux aimé une torture que ces muets reproches.

Miss Crab descendit dans le salon, où je m'arrêtai, n'osant aller plus avant. Elle me prit la main, sans ajouter une parole, et je lui sus gré de son silence. Je parlai le premier quand mes sanglots me le permirent.

« A quelle heure?... cette phrase resta inachevée.

— Ce matin, me répondit-elle, ce matin, au point du jour. »

C'était le moment où j'étais revenu du bal, la tête remplie de vaines pensées et de vains projets. Alors, à cette même minute, l'âme de ma pauvre mère s'était envolée vers Dieu. Alors, à cette même minute, mon nom et son dernier soupir erraient ensemble sur ses lèvres pâles.

J'entendis à peine, perdu dans ces réflexions amères quelques paroles aigres-douces par lesquelles miss Crab essayait de me faire comprendre que mes étourderies, mes désordres, mon inconduite n'étaient pas étrangers à l'agitation mentale qui, selon les médecins, avait pu déterminer la soudaine attaque à laquelle ma mère venait de succomber. Je ne voulus pas répondre en ce moment, à cette accusation si pénible, et, me levant à la hâte, je montai près de ma mère, dans cette chambre où ses restes mortels étaient encore.

Tout attestait autour d'eux les rapides progrès du mal. Des fleurs cueillies la veille par ma mère étaient encore fraîches et parfumées, dans les vases où elle-même les avait assorties. Sur un gradin, je ne sais quel ouvrage de tapisserie, auquel je l'avais vue travailler quelques jours auparavant.. Et derrière ces rideaux fermés, elle-même gisait, refroidie, blême, inanimée, — morte!

Je ne veux plus penser à la semaine qui suivit, et pendant laquelle, nonobstant le chagrin dont j'étais rongé, il me fallut veiller à mille arrangements, à des inventaires, à des partages, régler les funérailles, etc. Ces soins vulgaires, ces contrariétés de toutes les heures, me rendirent insupportable le séjour où j'étais ainsi retenu. Miss Crab, d'ailleurs, à qui ma mère légnait l'usufruit du cottage, manifestait l'intention d'y résider. Je me promis bien de n'y plus reparaître, une fois quelles derniers devoirs auraient été rendus à ma pauvre mère.

Triste journée! je ne l'oublierai jamais. Jusqu'au moment où le cercueil eut franchi la porte, je ne pus croire à une séparation définitive, irrévocable. Mais alors, et tant que dura la funèbre cérémonie, je restai sous le coup de cette pensée qui me navrait. Je sentais le dernier lien se rompre pour ainsi dire, brin à brin ; et ce fut un terrible moment que celui où les cordes qui avaient servi à descendre la bière remontèrent avec un bruit sourd, en dehors de la fosse. Des années et des années se sont écoulées depuis lors, et j'ai présente, à la mémoire, l'espèce d'angoisse qui accompagna pour moi ce râclement sinistre. — Je sens encore l'odeur du cercueil fraîchement soudé. — J'entends la terre tombant sur le couvercle sonore.

A ce moment finissent naturellement mes relations avec miss Crab, que je laissai paisiblement installée à Teddington. Un an après la mort de ma mère, elle épousa un pharmacien du voisinage, déjà veuf, et qui avait deux filles : une brune et une blonde, — un julep noir et une potion au lait d'amandes. Je ne sais comment elles purent s'amalgamer avec leur belle-mère, la drogue la plus acerbe que j'aie jamais goûtée! Mais ce n'est ni mon affaire, ni la vôtre, ô benoit lecteur!

XII.

CORRESPONDANCE. — UNE SOMBRE HISTOIRE.

Les amis de ma famille, qui voulurent bien me témoigner quelque intérêt en cette triste occasion, me conseillaient tous de partir pour les Indes. On me fit même souper, pour décider la question, avec le capitaine Pillau dont le navire (douze cents tonneaux) était une taverne flottante, — l'avant-cale remplie de bétail vivant, les fenêtres chargées de salade, du pain trois fois la semaine, et du vin de Champagne les jeudis et dimanches. Mais ces avantages gastronomiques ne purent me décider. J'entrais en possession de 487 l. st. 19 sh. 11 pence par an, sans compter les intérêts de quatre mille livres placées dans le trois 0/0 consolidé. Etait-il donc bien nécessaire d'acquérir, au prix de ma jeunesse et de ma santé perdues, une fortune qui m'arriverait trop tard, sans doute, pour que j'en pusse jouir. Un autre but n'était-il pas en vue, non moins séduisant et plus facile à toucher?

Je veux parler d'Emma Haines et de ses vingt mille livres sterling. A la vérité, cette délicieuse créature, à peu près du même âge que moi, se trouvait un peu moins jeune qu'il n'eût fallu : mais elle était si bonne enfant, si avenante, elle encourageait si à propos ma juvénile ardeur : elle chantait, dansait, jouait si bien du piano ; elle dessinait et parlait avec tant de grâce!

Aussi malgré mon chagrin, ne pouvais-je m'empêcher d'attendre avec une certaine impatience les lettres de mon ami Daly, dont la démarche spontanée me semblait un vrai coup du sort, depuis qu'une perte cruelle m'avait rendu impossible toute assiduité personnelle auprès de ma future.

Le premier bulletin de ses victoires et conquêtes me fut adressé douze jours après son départ de Londres, par mon obligeant ami. Je le donnerai sans trop l'abréger.

MON CHER GURNEY, — m'écrivait Daly, je compte sur vous pour mettre en vers les premiers chapitres de mon voyage. C'est une véritable odyssée, dont la morale édifiante rachètera les licences du vieil Homère.

Je ne vous parlerai que pour mémoire d'un souper que je fis à Oxford, le lendemain même de mon départ, avec bon nombre de mes anciens condisciples. En sortant de la Mitre, cette glorieuse taverne, nous rencontrâmes sur le pont Magdeleine, le vice-chancelier, qui revenait, lui aussi, d'un repas joyeux. Notre tête était montée, nous voulûmes *monter* la sienne, et, après l'avoir coiffé d'un capuchon de lampe, nous le hissâmes sur nos épaules ; ce fut une vraie marche triomphale, un couronnement digne du temps où les tribus germaniques sacraient ainsi le monarque élu ; et nous ramenâmes l'honorable dignitaire jusqu'au collége Baliol, sa demeure, sur le seuil de laquelle nous prîmes la liberté de le laisser étendu. Ni *proctors*, ni chiens de garde ne nous avaient gênés dans cette expédition triomphante. Le lendemain, — à l'heure où sans doute on rechercharit les auteurs de cette aimable facétie, — je traversais au galop Cheltenham, qui est, à mon avis, le plus ennuyeux séjour de toute l'Angleterre, — à trois heures de l'après-midi je salnais Gloucester, — et je serais arrivé le lendemain dans les murs de Caermarthen sans un accident vulgaire qui devait singulièrement compliquer mon voyage.

Quelques milles avant Abergavenny, mon postillon, dont je hâtais la marche par toutes sortes de générosités imprudentes, jugea convenable de me verser dans un fossé, comptant peut-être hériter de son opulente victime. Je survécus cependant, et tant bien que mal, à pied, sous une pluie battante, j'arrivai jusqu'à l'hôtel *le Talbot*, dont la maîtresse, bonne créature que j'avais jadis connue à Londres, devait, selon toute probabilité, m'accueillir à bras ouverts.

Elle recula de trois pas, en me voyant approcher.

« Vous êtes bien tombé, commençait-elle...

— Très-mal, ma chère, et tout au fond d'un fossé très-fangeux, me hâtai-je d'interrompre...

— Dans quel état vous voilà. N'avez-vous pas votre domestique et d'autres habits? Vous ne pouvez songer à coucher ici, tel que vous êtes.

— Dieu m'en préserve. J'ôterai mes habits avant de me mettre au lit. Quant à mon valet, il veille, à l'heure qu'il est, auprès de mes malles, non loin de ma voiture parfaitement éclopée... Maintenant, je vous dirai que je meurs de faim, de fatigue et de sommeil. Ainsi, ma bonne, un souper, le plus simple et le plus vite servi possible : bonne table, bon feu, bon lit, je ne vous demande pas autre chose.

— A manger, je ne dis pas, repartit la sensible veuve ; mais vous n'aurez pas de lit, et cela par une bonne raison. De la cour au grenier, la maison est envahie.

— Pas un lit, Emily! pas la moitié d'un! — m'écriai-je, comptant bien sur cet appel familier à ses souvenirs, mal effacés par son mariage avec le défunt cabaretier. Je crois même que, pour me rendre plus irrésistible, je pressai doucement le bout de son petit doigt. Mais elle retira sa main, et d'un ton fait pour me rappeler à moi-même :

— Pas un, reprit-elle. Et nous sommes dans une telle presse que ma sœur Jane, ici pour quelques jours, a pris la moitié du mien.

— Il est bien malheureux que votre commerce aille si bien, m'écriai-je sur un mode plaintif; mais quoi qu'il en puisse être, laissez-moi me sécher à l'éclat de vos beaux yeux, ô Emily, et devant la cheminée du salon. Je ne serais pas fâché, par la même occasion, de souper un peu. »

Il fut fait droit à ma requête, et la sensible veuve, qui avait consenti à partager avec moi un demi-bol de punch, était visiblement attendrie quand, au coup de deux heures, il lui parut indispensable de s'aller coucher.

— Et pas de lit! soupirai-je encore, croyant le moment venu de quelque charitable capitulation.

— Il est certain, s'écria-t-elle, que ceci est bien dur, fatigué comme vous l'êtes.

— Horriblement dur, Emily! — et je lui montrais le fauteuil de paille où j'allais être contraint de passer la nuit, si elle ne venait à mon aide. J'entrevoyais au bord, de ses lèvres, une espèce de préliminaire conciliateur.

— Voyons, me dit-elle tout à coup, d'un air très-sérieux, si je vous donnais un lit... sous condition... puis-je me lier à vous? Observerez-vous religieusement la loi qui vous serait faite!

— Grands dieux! en doutez-vous? Épuisé comme me voilà, je ne demande qu'à dormir en paix... Je souscris à tout, je promets tout; je ne demande qu'un nid tranquille et chaud.

— Vous l'aurez donc... mais buvez encore un verre de punch... on dit que cela fait dormir... Il s'agit pour vous de partager une chambre à deux lits, dont je n'avais pas voulu vous parler d'abord, avec...

— Avec un fermier qui pue l'étable... avec un marin qui sent la pipe et le goudron,... avec un rouleur,... avec...

— Avec une femme, interrompit-elle les yeux modestement baissés.

— Une femme! ô bonheur.

— La la!... justement ce que je ne veux pas... Cette femme est une pauvre personne bien malade, que je loge depuis quelques jours. On ne la fait dormir qu'à grand renfort de laudanum, et le sommeil qu'on lui procure ainsi chaque nuit la met en état de supporter les souffrances du lendemain... Si je puis compter sur votre sagesse... — et je n'y compterais pas, sans l'état où je vous vois, — je céderai à la pitié que vous m'inspirez... Je vous mène, à petit bruit, dans la chambre de la malade. Vous prenez, bien doucement, possession du lit où elle n'est pas. Je reviens chercher la lumière, et de ma chambre, contiguë à la vôtre, je veillerai sur votre conduite. Au premier bruit que j'entends, — et sur ma première requisition, — il vous faut me jurer que vous reviendrez, sans mot dire, passer ici le reste de la nuit. Y consentez-vous?

— Accordé! répondis-je aussitôt. Je me tiens à peine sur mes jambes, je suis moulu, mes yeux se ferment d'eux-mêmes. Je cède à la force des circonstances. Laissez-moi finir ce punch, et montrez-moi le chemin.»

L'aimable hôtesse, après m'avoir contemplé pendant une minute d'un air passablement soupçonneux, alla s'assurer que mon lit était prêt, puis elle revint me prendre, et posant son doigt sur ses lèvres, elle me précéda, d'un pas discret, sur l'escalier gémissant. Avec des précautions infinies, elle m'introduisait dans la chambre mystérieuse, et m'avertit qu'elle viendrait chercher ma lumière, dès que je lui donnerais le signal, en frappant deux petits coups sur la cloison qui nous séparait. Je lui promis la plus exacte obéissance.

Je me hasardai, — aussitôt qu'elle m'eut laissé seul, — à jeter un coup d'œil sur le lit qui ne devait pas être le mien. Les rideaux, soigneusement clos, arrêtèrent mes regards. A la rigueur, j'aurais bien pu...; mais si la dame allait s'éveiller et crier... j'étais honteusement éconduit. Cette pensée m'effrayait : je renonçai donc à profiter de la lumière qui m'allait être enlevée, et, — quitte à chercher dans les ténèbres la suite de ma mystérieuse aventure, — je fis en toute hâte, avec le moins de bruit possible, ma toilette de nuit. J'avais à peine lavé ma figure et mes mains, qu'Emily, sans doute pressée de dormir, donna elle-même le signal convenu. Je me précipitai dans mon lit; elle vint reprendre sa bougie, et, me rappelant ma promesse par un seul mot prononcé tout bas, elle me laissa dans une profonde obscurité.

Ma situation était si étrange que, nonobstant ma fatigue, je ne pus m'endormir. Soulevé sur mon coude, j'écoutais attentivement, pour saisir au vol le moindre indice qui trahirait l'existence et, — qui sait, — la bonne volonté de ma belle inconnue. Une petite toux, un éternuement affecté, un soupir quelconque, m'auraient offert d'inappréciables révélations, dont je n'aurais pas hésité à tirer avantage. En attendant, je n'osais bouger, car je me savais sous le coup d'une surveillance assidue. Assis sur mon lit, je me livrais à d'interminables hypothèses : qu'elle fût jeune ou vieille, cette malade m'intéressait, et je lui savais gré de ne pas ronfler le moins du monde. Mon hôtesse, au contraire, de l'autre côté de la cloison, me lit bientôt entendre « les harmonies du sommeil, » et je lui en sus gré, à elle aussi, pensant bien que je pourrais maintenant essayer de faire appel à l'attention de la belle endormie. Belle je la voulais à toute force, et le caractère malicieux d'Emily me faisait penser qu'elle avait tendu un piége à ma crédulité, quitte à se moquer de moi le lendemain si je respectais comme un benêt sa prétendue invalide au sommeil artificiel.

J'eus d'abord recours à quelques légers *hem! hem!* que je sais par expérience être quelquefois contagieux ; mais on ne répondit pas à ce signal;... le laudanum avait dû être pris à très-forte dose; bientôt cependant je crus entendre un léger mouvement... je prêtai l'oreille... c'était le battement de mon cœur, répété sur le tympan de mes oreilles. Je retins mon haleine... Bah! pensai-je, cette femme m'a trompé; l'autre lit est vide, c'est une épreuve : ma bonne foi va me rendre complétement absurde.

Cette pensée m'irrita. Je me glissai hors du lit, cherchant ma route dans une obscurité palpable, où me guidait vague-

ment la blancheur indécise des rideaux. Arrivé au lit, je fis halte. — Pas le moindre bruit; — je soulevai timidement un coin de la draperie et murmurai un dernier *hem!* bien plus doux... bien plus timide que les premiers. Aucune réponse. « Madame, — madame! » Silence absolu. — Êtes-vous ici? — Et alors la main étendue sur l'oreiller, je m'assurai qu'une tête y reposait. Chère créature ignorante u'elle-même, elle était là confortablement roulée dans les couvertures, et dormait, ou paraissait dormir, du sommeil le plus profond. J'allais, je l'avoue, essayer de lui révéler ma présence, lorsqu'en me glissant vers la tête du lit, mon pied heurta une chaise placée comme un rempart entre la dormense et moi. Le bruit de la chute qui suivit n'éveilla point ma charmante buveuse d'opium, mais si fait bien mon hôtesse aux yeux de lynx. Je l'entendis sauter hors de son lit et sautai aussitôt dans le mien. Mais moins de deux minutes après, comme « l'ombre pâle de Marguerite, » elle apparut devant moi, m'accablant des reproches les plus sanglants. Insensible à mes supplications muettes, elle m'ordonnait, dans les termes les plus péremptoires, de prendre le flambeau resté dans le couloir, de descendre l'escalier, de m'habiller dans le salon, et d'y attendre qu'elle vînt elle-même expulser un hôte indigne de sa confiance.

J'avais promis d'obéir; elle était dans son droit, et sans trop voir à quelle mesure coërcitive elle pourrait avoir recours, si je résistais, je ne voulus pas manquer à ma parole. Les roulements sonores et variés que j'entendis de tous côtés en traversant les corridors, me pénétrèrent d'un repentir véritable, et je me pris à maudire la légèreté avec laquelle j'avais sacrifié, à je ne sais quel point d'honneur très-mal entendu, l'avenir assuré de ma nuit.

Je laisse à penser de quels reproches amers je fus assailli par ma charitable hotesse; elle m'assura que j'étais le diable où à peu près, qu'elle ne comprenait rien à mon indiscrétion, à un pareil oubli du *décorum*, à sa confiance en moi, si indignement récompensée; elle m'assura que j'avais risqué de produire un scandale dont moi-même je ne pouvais concevoir toute l'énormité; que la découverte d'un pareil secret aurait ruiné sa maison; que le frère de la dame logée au n° 5, s'il se doutait en rien de ce qui s'était passé, me ferait à coup sûr un mauvais parti : « Eh! tenez, ajouta-t-elle, j'entends dans la cour des postillons qui reviennent, laissez-moi, pour plus de sûreté, vous envoyer chez un de mes confrères, à trois milles d'ici; sans nul doute il aura un lit à vous donner. Partez, monsieur Daly : pour vous et pour moi c'est le plus sûr; maudite soit l'heure où j'ai pu compter sur votre réserve. Où donc avais-je la tête? Ne connais-je pas bien votre inconséquence? »

Je me laissai toucher par cette pathétique apostrophe : la perspective d'un esclandre, une femme en pleurs, un frère irrité; en regard, l'idée d'un bon lit, d'une chambre à moi, d'une grasse et paisible nuitée, donnaient une force irrésistible aux supplications d'Emily. Elle se chargea de m'adresser, dès qu'ils arriveraient, mon domestique et mes bagages. Il me parut, enfin, que ma docilité la touchait, et il y eut comme un retour de tendresse dans la manière dont elle me mit à la porte.

« Ah! Daly, Daly! disait-elle, ne pourra-t-on jamais se fier à vous. »

Tout alla bien, — le voyage et la halte, — jusqu'au lendemain matin, vers dix heures. Levé à neuf, j'étais allé flâner par la ville, et j'avais acheté une paire de gants chez un marchand quaker, lequel tutoyait ses pratiques avec une familiarité toute française.

En revenant au *Cerf blanc* (mon hôtellerie), et comme on allait atteler ma chaise, une procession funéraire attira mes regards. Elle se composait d'un corbillard, d'une seule voiture de deuil et d'un carrosse bourgeois, qui avaient fait halte à la porte de l'auberge. Toutes ces voitures étaient vides, et les voyageurs qu'elles portaient avaient mis à profit pour se rafraîchir, le temps du relais. Poussé par une curiosité fort naturelle et fort innocente, je demandai à un croque-mort de bonne mine, pour qui était le convoi, d'où ils venaient et où ils allaient?

« Monsieur, me répondit cet homme, qui paraissait très-pressé, j'ai à peine le temps de vous répondre. Tels que vous nous voyez, il nous faut être ce soir même à Caermarthen.

— Mais le nom?... demandai-je en hésitant.

— La défunte, me répondit-il, s'appelle miss Barmingfield. Pauvre jeune personne, elle se portait aussi bien que vous et moi la semaine passée, et allait à Londres retrouver ses parents, lorsqu'un mal subit l'a retenue dans une auberge d'Abergavenny : c'est là que nous allons la prendre aujourd'hui...

— Quelle auberge?... demandai-je aussitôt.

— Le *Talbot*.

— Le *Talbot!* m'écriai-je, et c'est là que vous allez?

— Naturellement : nous y sommes attendus depuis ce matin.

— Et, je vous prie, lui demandai-je avec une agitation qui l'étonna, savez-vous dans quelle partie de l'hôtel cette jeune personne a rendu l'âme?

— Sans contredit, monsieur; nous avons l'adresse; les choses devant se faire avec promptitude et mystère, on nous a mis au courant. Le corps est déposé au n° 5, dans une chambre à deux lits, au-dessus de la porte cochère... »

Je vous laisse à deviner, mon cher Gurney, quelles furent mes sensations, quand j'appris à quelle horrible méprise la bonne volonté d'Emily m'avait exposé. Me voyez-vous dans les ténèbres d'une chambre à deux lits, fourvoyé vers un cadavre? vous faites-vous une idée de ce malentendu lugubre et de ses probabilités effrayantes? pour moi, j'en frémis jusqu'à la moelle des os. La joie d'être sorti de là, sans plus d'accidents, le repentir de mon manque de foi, la pensée qu'on aurait pu me surprendre en flagrant délit de séduction funéraire, m'avaient tout à coup jeté dans un trouble que je ne saurais rendre, et ce trouble s'accrut encore, lorsque j'entendis appeler par son nom le major Barmingfield, qui était venu au-devant du convoi de sa sœur. Je ne sais ce que je serais devenu si le froid du matin n'eût expliqué ma pâleur extrême et le bouleversement de mes traits. Le croque-mort, frappé de ce changement subit, m'offrit un verre de *brandy*, que je me hâtai d'avaler, après quoi j'allai cacher ma honte au fond de ma chaise de poste, attelée dans l'intervalle, et je n'en sortis plus que pour descendre à Tenby... où je cherchai vainement la famille Haines.

Par bonheur, j'eus l'idée de m'informer d'elle dans un cabinet de lecture, dont le commis put me donner tous les renseignements nécessaires. Mistress Haines et sa charmante fille étaient aux eaux de Malvern, circonstance heureuse pour nos projets. La familiarité forcée d'un séjour où les baigneurs sont entassés pêle-mêle dans un petit nombre d'habitations, les rapprochements indispensables de la table d'hôte, les rapports intimes qui s'établissent toujours entre les soi-disant malades du même hôpital, m'assuraient une prompte réussite.

En effet, douze heures après mon arrivée, j'avais déjà échangé quelques paroles avec votre future belle-mère. A partir de ce moment, je vous fais grâce de mes rapides progrès. Dans ce monde d'invalides, j'accepte le rôle d'homme bien portant, qui suffit pour me mettre hors ligne, et votre Emma, que je ne perds pas un moment de vue, toute pâle et toute abattue qu'elle paraisse, m'honore d'une sorte de préférence; on dirait qu'elle devine en moi votre ambassadeur, et je l'aurais juré hier au soir, quand elle chantait, à demi tournée de mon côté, la jolie chanson de Moore :

Dearest love, I'll not forget thee.

Heureux amant! votre Emma solfie comme une sirène; ses yeux ont une éloquence incomparable, et ses manières, une grâce dont vos récits enthousiastes m'avaient à peine donné une faible idée.

Quant à mistress Haines, elle n'est pas tout à fait ce que je m'attendais à la trouver, mais ce n'est pas un léger désappointement qui m'empêchera de poursuivre nos glorieux projets. Au reste, je me connais déjà un rival, certain capitaine Mac-Gufin, lequel, sans avoir les précieux renseignements que nous prîmes ensemble aux *Doctors' Commons*, paraît convoiter l'aisance apparente de mistress Haines, et se pose près d'elle en consolateur assidu. J'espère, avant peu, vous annoncer sa défaite; il fixe déjà sur moi, comme sur un rival redouté, les grands yeux verts dont la nature l'a pourvu. Ma popularité qui s'accroît chaque jour lui porte ombrage. Nul doute que cet officier quadragénaire n'aspire bientôt à la retraite.

De toute manière, fiez-vous à moi. Sous une quinzaine, de plus en plus intime avec ces dames, j'aurai conduit notre affaire au port.

(*Theod. Hook's Popular Tales.*)

(*La suite au prochain numéro.*) O. N.

Peinture de la coupole de l'église de Saint-Thomas-d'Aquin.

On ne peut pas appliquer justement aux productions des beaux-arts l'axiome du *Misanthrope* : « le temps ne fait rien à l'affaire. » Pour nos monuments en particulier, nous mettons un temps si long à les finir, que, dans l'intervalle de leur achèvement, nos mœurs, nos habitudes, notre goût ont subi de nombreuses révolutions et qu'ils sortent, du travail successif de chaque génération, dépourvus d'ensemble et d'harmonie. C'est dans leur décoration surtout que disparaît cet accord mélodieux qui est un des premiers charmes des œuvres d'art. Les peintres, les sculpteurs, les ornemanistes viennent à des intervalles différents. Chacun exécute sa petite gamme dans le mode et dans le ton qui lui plaît, cherchant, avant toutes choses, à faire briller sa belle note, et il en résulte cette cacophonie que vous savez. Ces défauts choquants se retrouvent dans la plupart de nos édifices. Si les monuments des Grecs, ces maîtres admirables dans les arts d'imagination, plaisent tant par leur ensemble harmonieux, ils le doivent principalement à ce que ces monuments étaient entrepris, élevés et achevés sous l'influence d'une même discipline, et peut-être aussi à ce qu'étant en général de petite proportion, les artistes pouvaient mieux en embrasser la conception et que leur simplicité même permettait à l'exécution d'être plus rapide. Ces réflexions, qu'on a si souvent l'occasion de faire autour de nous, me revenaient naturellement à l'esprit en visitant dernièrement l'église de Saint-Thomas-d'Aquin, dans laquelle les peintures de la coupole et des pendentifs, par M. Blondel, viennent d'être terminées et sont actuellement découvertes. — En 1651, des jacobins, moines de l'ordre de Saint-Dominique, vinrent occuper, près la rue du Bac, un modeste local entouré de jardins. Leurs commencements furent humbles, mais ils firent rapidement leurs affaires. Protégés par le cardinal de Richelieu et enrichis des dons des fidèles, ils firent succéder à leur petite chapelle un édifice élevé sur les dessins de Pierre Bullet, dont la première pierre fut posée en 1682 et qui ne fut achevé qu'en 1740. Cette église des Jacobins, par l'effet du concordat du 9 avril 1802, devint, sous le nom de Saint-Thomas-d'Aquin, église paroissiale du 10e arrondissement. Lemoine peignit vers 1725 le plafond du sanctuaire. M. Blondel vient d'achever la décoration artistique de cette église. Mais entre Lemoine et M. Blondel il s'est écoulé 120 ans, et ces 120 ans ont emporté bien des choses, sans compter les moines jacobins. Ils ont emporté entre autres la peinture maniérée et minaudière de Lemoine et de ses élèves Natoire et Boucher; et ils avaient même si bien emporté tout cela, que tout cela, moines compris, commence à revenir. Mais ce n'est qu'une affaire de mode et de curiosité; le bon goût et le bon sens, espérons-le, en feront promptement justice. Quoi qu'il en soit, M. Blondel ne pouvait, sans répudier tout son passé, ajuster sa peinture avec celle de Lemoine; en complétant l'œuvre de ce dernier, il ne pouvait pas la continuer. Il a en raison sans doute de rester lui-même; mais il n'en est pas moins vrai que ces deux peintures, à côté l'une de l'autre, font l'effet le plus disparate : l'une a la gravité officielle et professorale, l'autre rappelle le boudoir. C'est une muse qui a du rouge et des mouches et va danser la gavotte. Lemoine interrompit la peinture de ce plafond à peine commencée pour aller faire un voyage en Italie. Comment, après avoir vu la Transfiguration, de Raphaël, put-il continuer à peindre la sienne de cette manière pauvre, flasque et lâchée? C'est d'ailleurs un véritable ciel, d'une couleur assez agréable, où les nuages roulent en tous sens et s'entr'ouvrent pour laisser passer un rayon lumineux venu d'en haut; les figures *plafonnent*, mais plafonnent mal, parce que Lemoine ne sait pas dessiner et n'entend rien à la science des raccourcis. Du moins il a cherché à les mettre en perspective fuyante. Ce système a été complétement abandonné par les peintres modernes. Ils ont recommu que les raccourcis, même lorsqu'ils sont dessinés par une main savante, ont quelque chose de tourmenté, qui nuit à la beauté et s'accorde mal surtout avec la gravité d'effet qu'exige la tranquillité des lignes de l'architecture. Cela est parfaitement juste, mais il s'ensuit qu'il n'y a plus aujourd'hui de plafond proprement dit : on n'a que des tableaux renversés, et le premier venu à cet égard-là fait l'office. Autrefois, lorsqu'on peignait des ciels, on n'y mettait que des personnages aériens, des dieux et des anges. Cela était conséquent. Maintenant, on y met tout le monde et l'on a le bizarre spectacle de régiments qui paradent dans les airs comme des nuées de sansonnets, de messieurs et de dames qui se promènent au-dessus de nos têtes en faisant un angle de 90 degrés avec la verticale à la terre. C'est un contre-sens ridicule. Mais cela est admis; la mode a consacré cette absurdité : que ne consacrerait-elle pas? Il est vrai de reconnaître que cela n'offense personne, car personne ne s'inquiète des peintures de plafond. On les admire, on en dit tout le bien imaginable, mais on ne s'avise pas de les regarder, parce qu'il faut, pour les voir, subir une gêne insupportable, se renverser la tête à en avoir le vertige ou une attaque d'apoplexie. C'est acheter bien cher un plaisir douteux! — Je reviens à Saint-Thomas-d'Aquin. M. Blondel avait déjà décoré, il y a quelques années, le fond du sanctuaire de peintures représentant des lévites portant l'arche sainte et le grand prêtre lisant dans le temple les Tables de la loi. Ces lignes sont disposées au milieu d'arcades ouvertes à travers lesquelles on aperçoit le ciel. Ces arcades répètent, par une disposition assez heureuse, les ceintres des croisées latérales; mais ce qui n'est pas aussi heureux, c'est le mélange des architectures. Ces galeries, ouvertes en avant par la courbe de leurs archivoltes, aboutissent en arrière à des ouvertures rectangulaires formées au moyen de lourdes architraves supportées par des colonnes égyptiennes. Sur cette façade hybride vient s'appuyer l'autel du sanctuaire, autel d'ordre corinthien et à fronton triangulaire; et pour que rien ne manque en fait de singularité à ce bizarre échafaudage, c'est justement au beau milieu d'une des arcades ouvertes qu'est inscrit le fronton triangulaire. On semble s'être complu à réunir là toutes les figures géométriques de l'architecture; il n'y manque que l'ogive. En revanche, toutes les fantaisies d'ornementation dans le style de la renaissance décorent le reste des parois restées libres. Enfin, au-dessus de l'entablement, surmonté en partie d'un attique à balustres, style Louis XV, règne le fameux plafond de Lemoine. Vous jugez quel *tohu-bohu* tout cela doit faire! En pourrait-il être autrement dans une œuvre entreprise et achevée à 120 ans de distance, surtout lorsqu'elle avait été commencée sous l'influence d'un faux goût qu'aucun continuateur n'aurait voulu s'astreindre à suivre? La confusion était inévitable; seulement, on aurait pu en être moins prodigue. — Dans la coupole que vient de terminer M. Blondel, il a pu être lui-même. Aussi sa composition n'est déparée par aucune de ces fautes de goût dont abonde le sanctuaire; elle est froidement pensée, mais elle est sage et bien ordonnée. Cette coupole offre à première vue un aspect singulier et inusité. De même qu'on avait peint de fausses arcades au fond du chœur, on y a peint, dans le même système de trompe-l'œil, une rosace en bronze occupant le zénith et supportée par quatre piliers également en bronze. Ces piliers, disposés en croix, laissent des vides simulant le ciel, comme si la voûte était à jour en cet endroit, et c'est dans ces champs à fond bleu que le peintre a disposé ses sujets. Cette calotte à jour (dont certains bourrelets qu'on met aux petits enfants donne une assez juste idée), existât-elle réellement, serait d'un effet désagréable; l'imitation ne m'en paraît pas plus satisfaisante. Elle a eu un avantage pour le peintre, celui de le débarrasser d'une coupole entière à peindre et de lui fournir des cadres restreints pour quatre compositions. Ces compositions sont très-simples. C'est, d'une part, Jésus-Christ assis sur un trône d'or, reposant sur les nuages et entouré d'anges à genoux; de l'autre, la Vierge, assise sur un trône d'or, reposant sur les nuages et entourée d'anges à genoux. Puis, formant la croix avec ces deux premiers sujets, deux autres représentant les évangélistes opposés deux à deux et reconnaissables aux animaux symboliques. Tout cela était de soi-même parfaitement intelligible. Malheureusement, quelqu'un de la fabrique, de la sacristie, de quelque autre endroit, je ne saurais le dire, a voulu mêler là dedans un peu d'érudition théologique. Des inscriptions latines, en grandes lettres capitales, ont été mises au-dessous de chaque sujet. Et alors il est arrivé ce qui arrive quelquefois aux inscriptions, c'est qu'au lieu de servir à expliquer, elles n'ont servi qu'à embrouiller. Au-dessous de saint Marc et de saint Jean regardant le ciel on lit : *Quod vidimus testamur.* Passe! ils sont en train de voir, ils témoigneront ensuite. L'inscription en face porte ces mots : *Quod audivimus annuntiamus*, et s'applique mal à saint Luc qui, les jambes croisées et la tête appuyée sur son bras, rêve et n'annonce rien. Mais c'est surtout en présence du quatrième tableau représentant la Vierge couronnée d'étoiles et entourée d'anges à genoux lui offrant des fleurs que je fus dérouté par l'inscription, *Conservabat omnia verba hæc*; elle con-

servait toutes ces paroles. Ne pouvant expliquer le sujet avec ces mots, j'essayai d'expliquer ces mots avec le sujet ; mais il n'y avait aucun rapprochement à faire entre eux. Cependant il était impossible qu'ils ne signifiassent pas quelque chose. A force de chercher le sens et l'esprit qu'on avait dû y mettre, j'en vins à m'imaginer qu'il devait y avoir une faute et qu'on avait écrit *verba* au lieu de *verna* ; l'inscription devait être ainsi restituée : *Conservabat omnia verna hæc* ; elle conservait toutes ces fleurs printanières. J'étais d'abord assez charmé de ma petite découverte ; mais je fus obligé de reconnaître que cette phrase de boudoir ne signifiait pas grand'chose, non plus, et d'ailleurs je ne me rappelais aucun

(Décoration de l'église Saint-Thomas-d'Aquin. — Tableau principal de la coupole, par M. Blondel.)

texte pareil dans les Ecritures, tandis que les mots *conservabat omnia verba hæc* se lisent au commencement de l'évangile de saint Luc, lorsque « Marie et saint Joseph, au bout d'une journée de marche, n'ayant pas de nouvelles de leur fils, âgé de douze ans, et qu'ils croyaient à la suite de la caravane, retournent sur leurs pas, le cherchent pendant trois jours à Jérusalem et finissent par le trouver dans le temple, devisant tranquillement avec les docteurs. — Pourquoi nous avoir quittés, lui dit Marie ; voici ton père et moi qui te cherchions et étions très-affligés. — Pourquoi est-ce que vous me cherchiez ? répond le divin Enfant. Et la pauvre mère conservait toutes ces paroles dans son cœur, *conservabat omnia verba hæc in corde suo.* » Evidemment ce sont ces paroles de saint Luc qu'on a voulu citer ; seulement, comme on ne s'est pas inquiété, à ce qu'il paraît, de savoir si elles se rapportaient au tableau, il s'est trouvé qu'elles ne s'y rapportaient pas du tout. Cela ne signifie donc absolument rien, et je regrette le temps que j'ai perdu avant d'en demeurer convaincu.

Les quatre sujets, étant vulgaires et sans intérêt d'action, demandaient à être relevés par la grandeur du style. Ce style élevé manque aux compositions de la nouvelle coupole. La banalité de la donnée n'est pas sauvée. L'exécution n'est que sage et suffisante. La voussure occupée par la Vierge au milieu des anges à genoux me semble la plus satisfaisante des quatre. Les évangélistes saint Marc et saint Matthieu sont bien posés. La tête de saint Jean est malheureuse. Le saint Luc a assez de tournure, mais on ne sent pas bien sur quoi repose le coude sur lequel il s'appuie, et la jambe droite est mal d'aplomb sur la jambe gauche qu'elle recouvre. Quant au bœuf, il a un air trop sentimental, même pour le bœuf de saint Luc. — Dans les quatre pendentifs sont les figures de saint Thomas-d'Aquin, de saint Dominique, de saint Vincent de Paul et de saint François de Sales. L'enfant qui est sur les genoux de saint Vincent de Paul est beaucoup trop grand ; ce n'est pas un nouveau-né. La tête du saint rappelle plutôt la figure de Henri IV regardant la belle Gabrielle que la laide et bonne figure du fondateur de l'institution des sœurs de charité. Auprès de saint Dominique est un candélabre en bronze surmonté d'une flamme, probablement pour rappeler les bûchers de l'inquisition. Mais que signifie le même candélabre à côté de saint Thomas-d'Aquin ? Est-ce pour figurer le feu du génie du docteur angélique ? C'est ce que je ne me charge pas de décider ; je ne suis pas assez heureux en interprétations.

(Décoration de l'église Saint-Thomas-d'Aquin. — Saint Dominique, par M. Blondel, pendentif.)

(Décoration de l'église Saint-Thomas-d'Aquin. — Saint Thomas d'Aquin, par M. Blondel, pendentif.)

Théâtres.

GYMNASE. — *Un Nuage au ciel.* — VARIÉTÉS. — *Le Mousse.* — GAIETÉ. — *Hubert le sorcier*, mélodrame. — VAUDEVILLE. — *Les Trois Baisers.* — *Diogène* et les acteurs.

Un Nuage au ciel..., c'est-à-dire au ciel de l'hymen, et ce nuage, vous vous en doutez, c'est un autre amour qu'éprouve toujours madame de Meruel pour son premier adorateur. Voilà six mois, tout autant! que le capitaine de Meruel vogue à pleines voiles sur la mer de l'hymen, sans avoir rencontré ni écueils ni bas-fonds; pas le moindre grain, pas la plus légère bourrasque; comme il est heureux, ce brave capitaine! comme il roucoule du matin au soir et quelle idylle que sa vie! La mer est si belle, le vent si calme et le ciel si bleu! mais tout à coup un nuage passe, monte et s'étend à l'horizon. Vite à la manœuvre!

J'ai déjà eu l'honneur de vous dire que ce nuage était un autre amour, ce premier amour qui tient si ferme dans le cœur des femmes, en vertu de son droit de priorité. Notre présent amour ou notre nuage arrive d'Afrique; il a de jolies moustaches, une charmante tournure; il porte l'épaulette et l'épée avec une grâce souveraine, bref, il a tout le physique réclamé par l'emploi... d'amoureux. Ceci devient de plus en plus nuageux pour l'avenir du mari, d'autant plus qu'au nom de Raoul madame de Meruel rougit, pâlit, tremble ou rêve, indices accusateurs qui avertissent l'époux et lui crient : « Attention ! et garde à vous ! »

Ainsi prévenu, Meruel ne quitte pas des yeux la boussole et encore moins le terrible nuage qui finit par crever et vous lance sa pluie d'autographes. L'époux en saisit un au vol, il en saisit même deux, autographe de l'amant, réponse de l'épouse. Infortuné mari, et terrible crise! Un instant le brave Meruel est tenté de tirer son grand sabre de capitaine et de pourfendre le malencontreux nuage, mais la raison lui revient à temps, et il ouvre le billet de sa femme. « Notre amour, écrivait la vertueuse moitié, a été un malheur, il ne sera pas une faute. » Ainsi, malgré sa terrible apparence, le nuage ne portait pas la foudre dans ses flancs, il n'éclatera pas sur le front du mari, et il suffira d'une manœuvre dernière pour le dissiper à tout jamais et le faire disparaître de l'horizon conjugal.

Cette dernière manœuvre fait le plus grand honneur à la science stratégique du capitaine; elle témoigne aussi de la bonté de son cœur et de l'élévation de ses sentiments. Depuis son enfance Raoul est à la recherche d'un père qui le fuit toujours et le fuirait encore si Meruel ne lui ouvrait ses bras en disant : « C'est moi! » Parlez-moi de la piété filiale pour éteindre l'amour et pour faire chanter le couplet final. N'est-il pas tout naturel d'ailleurs que le vaudeville cesse au moment où le drame pourrait commencer.

Cette petite pièce est flanquée de deux autres rôles accessoires et assez insignifiants que Sylvestre et une jeune débutante, mademoiselle Kœhler, ont fait valoir de leur mieux. Malgré le jeu distingué de Tisserand, de Deschamps et de mademoiselle Melcy, brune Elfride aux longs cheveux, la navigation de ce vaudeville a été quelque peu périlleuse... C'est un léger nuage qui vient de passer dans le ciel dramatique de M. Bayard.

De quoi s'est avisé M. Souvestre, avec son *Mousse*, aux Variétés? Deux petits actes entremêlés de couplets, lorsque l'étoffe avait l'ampleur nécessaire pour un grand mélodrame.

(M. Bouffé dans le Mousse, théâtre des Variétés.)

M. Vincent est un planteur de la Guadeloupe, et en même temps un scélérat de flibustier qui désole les parages des Antilles. M. Vincent adore mademoiselle Jenny en terre ferme, et sur mer il lui joue les tours les plus odieux; c'est que Vincent a vu son amour dédaigné par la jeune fille.—Amour, tu perdis Troie ! sauveras-tu Jenny la créole?

On ne saurait croire quelles idées perverses et abominables la soif de vengeance inspire à ce corsaire en veste blanche. Au moyen de fallacieuses créances, il rafle toute la fortune de l'orpheline; veut-elle s'en fuir avec son cousin et cingler vers l'Europe, voilà l'écumeur de mer qui ferme le passage. Tente-t-elle de lui échapper par une autre voie, tout aussitôt M. Vincent, qui a lu l'histoire romaine, et qui a du sang de décemvir dans les veines, laisse tomber sa griffe sur la pauvre Jenny et la réclame comme une esclave à lui. Vous croyez peut-être que le conseil de la Guadeloupe va prendre la défense de l'innocence persécutée, que M. le gouverneur dépêchera la force armée à son aide, ou que tout au moins notre cousin Icilius va prendre en main la cause de la Virginie du nouveau monde. Erreur! La justice, l'autorité et l'amour font la sourde oreille, et, sans le petit mousse Julien, nous aurions assurément un dénoûment très-immoral, celui du triomphe du crime et de la perversité.

Julien engage bravement le combat contre le flibustier; il contrecarre ses projets, déjoue ses machinations, et coule à fond toutes ses entreprises. Le mousse Julien est un bijou et un démon, c'est un cœur d'or dans un corps de fer. La tempête, l'incendie, la rage du corsaire, les éléments et les hommes déchaînés, Julien brave tout pour sauver Jenny. La Providence a couronné ses efforts. Non-seulement Bouffé-Julien a sauvé Jenny, il a aussi sauvé la pièce, autre innocente. Dans la dernière scène principalement, la meilleure sans contredit de l'ouvrage, l'excellent comédien a déployé une admirable puissance de pathétique. Il a été rappelé et salué par plusieurs salves d'applaudissements.

Il est trop tard, et ce serait peine perdue, que de vous tenir la dragée haute avec *Hubert le Sorcier*. Ce mélodrame est mort ou n'en vaut guère mieux, et il se contentera d'une épitaphe.

Et le théâtre de la Bourse? Pourrions-nous l'oublier lui et ses *Trois Baisers?* Ne voilà-t-il pas un titre bien doux et bien alléchant, qui vous met du miel sur les lèvres et fait venir l'eau à la bouche?

Le marquis de Bassompierre courtise la marquise de Launoy, et la petite paysanne Pivoine est courtisée par son cousin Grillon. Une fantaisie passe par la tête du beau marquis, c'est de changer d'habit avec Grillon, pour arriver à des fins scélérates. Grillon, devenu marquis, rencontre Pivoine et lui décoche en pleine joue le baiser n° 1. La marquise arrive précisément pendant la perpétration de cette hardiesse, et, trompée par le costume, elle tire de son sac une lettre de cachet en blanc et la remplit avec le grand nom de Bassompierre. Aux yeux des alguazils, comme à ceux de la marquise, l'habit joue toujours son jeu et abuse les gens, si bien que voilà notre Grillon sous clef. Le vrai marquis profite de cette détention forcée pour cueillir, sur la joue de la naïve Pivoine, le baiser n° 2, et je ne sais pas trop jusqu'où ce commencement d'idylle conduirait nos personnages, si Grillon, jetant son casaquin doré aux orties, ne reparaissait tout à coup dans son costume naturel. Dans son ignorance du n° 2, la marquise pardonne aisément le n° 1, et Bassompierre la gratifie du baiser n° 3, en signe de réconciliation et de fiançailles. Ce dernier baiser est un premier cadeau de mari.

Ce va et vient de baisers bruyamment distribués et bruyamment reçus n'a que médiocrement réjoui les spectateurs. L'aisance et l'air sémillant du marquis Félix sentent l'Œil-de-Bœuf, et les grands airs de la marquise Thénard mériteraient les honneurs du labouret. Avec eux, il y avait un meilleur parti à tirer de trois baisers.

Depuis notre dernier compte rendu, le succès de Diogène s'est confirmé. Sur la foi du philosophe et de son tonneau, c'est à qui entreprendra le voyage de l'Odéon. Tous les soirs, la rive droite apporte et cause, par sa présence invraisemblable, une douce surprise à sa sœur la rive gauche. Au milieu de tout ce monde et à la vue de ces spectateurs inespérés, l'Odéon a quelque peine à se reconnaître; et, dans son étonnement, il se dit, avec un autre philosophe moderne (Arlequin) : « Pourvu que cela dure ! »

L'auteur doit être content : derrière le guichet de sa prison, il a pu entendre le bruit des applaudissements. Il doit en être fier, les critiques sérieuses,

(Théâtre royal de l'Odéon. *Diogène*, Ie acte. — Salle à manger d'Aspasie.)

motivées, bienveillantes, n'ont point manqué à sa pièce.

Le personnage de Diogène est l'une des plus heureuses créations de M. Bocage. L'exactitude de la mise en scène, l'élégante fidélité des costumes et la pompe du spectacle, font autant d'honneur à l'intelligence du comédien, qu'au bon goût du directeur. Mademoiselle Fitz-James reproduit, sous les traits d'Aspasie, les lignes pures et magnifiques de la statuaire grecque, et la séduisante et gracieuse beauté de mademoiselle Marthe, rend vraisemblables toutes les histoires fabuleuses mises depuis vingt siècles sur le compte de Laïs.

Bulletin bibliographique.

Nouvelles russes, par NICOLAS GOGOL; traduction française, publiée par LOUIS VIARDOT. Un vol. in-18.— Paris, 1845. *Paulin*, 3 fr. 50 c.

Le nom de Gogol était déjà célèbre en France avant la publication de ces *Nouvelles*, mais M. Louis Viardot est le premier écrivain français qui ait eu l'heureuse idée de traduire quelques-uns des chefs-d'œuvre de l'illustre conteur russe. M. Louis Viardot est un infatigable voyageur. De ses excursions dans les pays étrangers, il rapporte toujours d'intéressantes études, tantôt sur la politique et la littérature, tantôt sur les arts. L'année dernière il achevait son utile collection des musées de l'Europe. Cette année il nous fait connaître un des plus célèbres écrivains actuels de la Russie, Nicolas Gogol (prononcez Gogle, en mouillant un peu l'*l*) est né en petite Russie, vers 1808. Il débuta dans les lettres par un recueil de *Nouvelles*, successivement grossi, et dont la dernière édition (1842), forme trois volumes in-8. Puis il mit le sceau à sa réputation naissante par la spirituelle comédie *Revisor* (le Contrôleur), et plus encore par le célèbre roman de mœurs, *Meurtria douchi* (les Ames mortes), dont il écrit maintenant la seconde partie à l'étranger. Pour le faire connaître en France, M. Louis Viardot a choisi, dans son recueil de *Nouvelles*, celles que désignait de préférence, outre leur renommée et leur variété, un caractère plus général, qui permit mieux de les faire passer dans une autre langue et comprendre dans un autre pays; « ce qui, disait récemment un académicien, peut être plus agréable pour le lecteur, mais ce qui ne laisse pas d'embarrasser le critique. » Il m'est impossible de comprendre pourquoi le critique « serait en peine devant cette diversité de sujets et d'application » Singulière manière de raisonner en vérité. En quoi! si un écrivain des siècles derniers eût écrit la comédie du *Misanthrope*, la fable des *Deux pigeons*, la tragédie de *Phèdre* et le roman de *Gil Blas*, vous seriez embarrassé pour le juger, parce que vous ne sauriez pas s'il était capable de faire d'autres comédies, d'autres fables, d'autres tragédies, d'autres romans? — Plût au ciel que tous les auteurs vous causassent une pareille peine, ne fussent que des chefs-d'œuvre et réussissent également dans tous les genres! Si le critique persistait à en gémir, le public ne s'en plaindrait pas.

M. Louis Viardot a suivi la règle que Cervantès donne aux traducteurs et qu'il s'était précédemment efforcé d'appliquer à ses œuvres. « Ne rien mettre et ne rien omettre. » Il explique ainsi lui-même, dans une courte préface, comment, sans savoir un mot de russe, il publie la traduction d'un livre russe. « Fait à Saint-Pétersbourg, ce travail, dit-il, m'appartient moins qu'à deux amis, M. I. T., jeune écrivain déjà renommé comme poète et critique, et S. G., qui prépare, parmi des travaux plus légers, une *Histoire des races slaves*. Ils ont bien voulu me dicter en français le texte original. Je n'ai rien fait de plus que des retouches sur les mots et les phrases; et, si le style est à moi en partie, le sens est à eux seuls. Je puis donc promettre au moins une parfaite exactitude. »

Des cinq nouvelles qui composent ce volume, deux, *Un ménage d'autrefois* et les *Mémoires d'un fou*, ont été publiées par *l'Illustration*. La troisième, la *Calèche*, n'a aucune importance; la quatrième, le *Roi des Gnômes*, est un conte fantastique où la peinture de la vie réelle se trouve habilement mêlée aux fantaisies les plus bizarres de l'imagination. La cinquième (la première dans le volume), de beaucoup la plus longue et la plus remarquable, a pour titre : *Tarass Boulba*. C'est l'*Iliade* des Cosaques Zaporogues, *Iliade* sauvage quoique poétique, mais non moins intéressante qu'instructive.

Qu'il analyse l'âme humaine ou qu'il décrive des objets matériels, M. Gogol est toujours *vrai*. C'est là, selon nous, son principal mérite. Aussi la réflexion et le sentiment l'emportent de beaucoup chez lui sur l'imagination. Il emprunte à divers auteurs les moules dont ils se sont servis avant lui; les faits qu'il invente n'ont rien de neuf ni de saisissant; mais on ne peut l'accuser, sans injustice, d'être un imitateur. Qu'il se rapproche de Walter Scott, de Mérimée, de Balzac, de Lamb, sur certains points généraux, dans les détails il conserve une glorieuse individualité. Si *l'Illustration* n'avait pas publié *Un ménage d'autrefois*, nous pourrions citer presque en entier ce délicieux tableau de genre d'une perfection si rare. *Tarass Boulba* nous offrirait au besoin de nombreuses preuves à l'appui de notre assertion; mais nous nous contenterons d'emprunter le passage suivant à la *Calèche*. C'est la description d'une petite ville. Ces quelques lignes ne vous inspireront elles pas le sentiment d'aversion et d'ennui qu'a dû nécessairement éprouver M. Gogol avant de les écrire.

« La ville de B... était devenue très-animée depuis que le régiment de cavalerie de *** y avait pris ses quartiers. Jusqu'à cette époque, on s'y était ennuyé mortellement. Quand il vous arrive de traverser cette bourgade, et que vous jetez un coup d'œil sur ses petites maisonnettes en terre glaise, à l'air incroyablement rechigné, la plume se refuse à exprimer ce qu'on éprouve. Vous ressentez un malaise horrible, comme si vous veniez de perdre tout votre argent au jeu, ou de dire en société une lourde bêtise. La chaux qui recouvre les maisons, détrempée par la pluie, s'est détachée en maint endroit des murailles, qui de blanches qu'elles étaient, sont devenues toutes bigarrées, et ce sont de vieux jours qui servent de toitures. D'après un usage très-répandu dans nos villes du Midi, le *Gorodnitchi* (chef de police) a des longtemps fait couper tous les jardins, pour embellir la vue. On ne rencontre personne dans la ville, si ce n'est pourtant quelque coq qui traverse gravement la rue, toute rembourrée de poussière et molle comme un coussin. A la moindre pluie, cette poussière se transforme en boue, et alors tous les passages de la ville se remplissent de ces gros animaux que le farceur de *Gordonitchi* appelle des Français. Étalant à tous les regards leurs graves physionomies, ils poussent de tels grognements, que les voyageurs n'ont plus rien à faire qu'à lancer leurs chevaux pour s'en débarrasser au plus vite. Alors quelque gentillâtre des environs, possesseur de onze paysans, vient à passer assis sur une voiture qui forme comme un compromis entre le *briska* et la *téléga*, entouré de sacs de farine et fouettant sa jument baie qu'accompagne son poulain. L'aspect de la place du marché est assez triste. La maison du tailleur s'avance très-sottement, non de face, mais par un de ses angles. Vis-à-vis s'élève une maison en briques, à deux fenêtres, inachevée depuis quinze ans, et plus loin se trouve un grand bazar en bois, tout isolé, et peint d'une couleur qui ressemble à la boue; ce bazar, qui devait servir de modèle aux autres, fut construit par le Gorodnitchi dans le temps de sa jeunesse, avant qu'il eût pris l'habitude de dormir aussitôt après son dîner, et de boire tous les soirs une petite dévotion de grosseilles sèches. Partout ailleurs on ne voit que des haies. Mais au beau milieu de la place, s'élèvent de petites échoppes, où l'on aperçoit invariablement une liasse de gâteaux ronds, une grosse femme en habits rouges, un pain de savon, quelques livres d'amandes amères, du plomb, du demi-coton, et deux commis marchands qui, tout le long de la journée, jouent à la *swaika*. »

Nous n'avons pas besoin d'essayer de faire ressortir ici un talent que tous nos lecteurs ont apprécié déjà dans *Un ménage d'autrefois*. Toutes les qualités supérieures qui distinguent M. Nicolas Gogol, sont encore plus remarquables dans *Tarass Boulba* que dans les autres nouvelles publiées en français. Le retour des deux fils de Tarass à la maison paternelle, le voyage dans les steppes, la *Setch* ou camp des Cosaques, le siége de Doubno, la trahison et la mort d'Andry, un des fils de Tarass tué par son père, le supplice d'Ostap, frère d'Andry, la vengeance du vieux Cosaque, forment un nombre considérable de tableaux dignes des plus grands maîtres. Remercions donc M. Louis Viardot de nous avoir fait connaître ces chefs-d'œuvre de la littérature russe, que, sans lui, nous n'eussions jamais eu le plaisir d'admirer, et souhaitons qu'il nous rapporte cette année de Saint-Pétersbourg un second volume, soit de Gogol, soit de tout autre conteur, aussi curieux à tous égards que celui dont il a enrichi cette année les bibliothèques d'élite.

Mémoires du baron Portal (Pierre-Barthélemy d'Albarèdes), grand'croix de la Légion d'honneur, pair de France, ministre de la marine et des colonies, et ministre d'État sous les rois Louis XVIII et Charles X, contenant ses plans d'organisation de la puissance navale de la France. 1 vol. in-8. — Paris 1846. *Amyot*. 7 fr. 50 c.

Pierre-Barthélemy Portal, naquit à Albarèdes, près de Montauban, le 31 octobre 1765, d'une famille honorable, mais protestante, nombreuse et possédant peu de fortune. A dix-huit ans on l'envoya chez un armateur à Bordeaux, à vingt-quatre il était chef d'une maison d'armements maritimes. Ruiné par la révolution, il recommença sa fortune en 1796. Sous le consulat il fut nommé successivement membre du conseil du commerce de Bordeaux, juge au tribunal de commerce, adjoint au maire. Sous l'empire, il vint à Paris pour appuyer auprès du gouvernement certaines réclamations du commerce de Bordeaux. A son grand étonnement et à son vif regret, l'empereur le nomma maître des requêtes en son conseil d'État. En vain il voulut refuser ce coûteux honneur, il se vit obligé de prêter serment, et ce ne fut qu'en 1813 qu'il obtint la permission de se retirer. Il ne jouit pas longtemps toutefois de sa liberté. — Nommé commissaire civil auprès de l'armée du maréchal Soult, il dut encore accepter malgré lui ces nouvelles fonctions. Après l'abdication de Napoléon, il s'était retiré en Touraine, dans sa famille; mais il ne put s'y mettre à l'abri des honneurs qu'il fuyait. Louis XVIII le nomma conseiller d'État. Au retour de l'île d'Elbe il eut un moment la satisfaction de se croire oublié. Tout à coup il apprend que l'empereur veut le comprendre dans le conseil d'État impérial. Il accourt à Paris, il supplie M Regnault, de Saint-Jean-d'Angely, de ne pas penser à lui. Deux jours après, il reçoit l'ordre de se rendre aux Tuileries. « Est-ce que vous voulez me déclarer la guerre? » lui demande brusquement l'empereur. Il essaye de justifier son refus, il demande la permission d'aller vivre à la campagne, et Napoléon furieux, le renvoie en lui disant : « Allez, on vous donnera un passe-port, mais les yeux seront ouverts sur vous. » Deux jours après il était nommé maire de la ville de Bordeaux; il refusa.

La seconde restauration ne laissa pas M. Portal jouir en paix de sa fortune et de sa famille. Louis XVIII l'avait déjà chargé de diverses fonctions importantes, quand le collége électoral de Montauban le nomma député. Il revint à Paris, et dans la Chambre il se plaça au centre droit, « donnant, dit-il, d'un côté la main à la monarchie, de l'autre, à la liberté, et croyant consciencieusement qu'une fidèle exécution de la charte pourrait les unir et les faire marcher ensemble. » Quelques jours après l'ouverture de la session, il était nommé, — toujours malgré lui, — ministre de la marine. Selon son habitude, il refusa, mais le roi le manda aux Tuileries. « Eh bien! lui dit Sa Majesté, de voulez-vous pas me servir? » Il développa longuement tous ses motifs et il insista. Alors le roi, prenant sa tabatière dans sa poche et la posant fortement sur sa table de chêne, lui adressa les paroles suivantes : « On m'avait prévenu que j'aurais à employer les grands moyens, monsieur Portal, je vous ordonne de prendre le portefeuille de la marine; si dans quelques mois et après l'épreuve, vous insistez encore, nous tâcherons d'y pourvoir; aujourd'hui c'est impossible, et il faut en finir. — Sire, j'obéis, répondit-il, mais je prie Votre Majesté de se souvenir que mon obéissance n'est que pure soumission. — Allez, rassurez-vous, reprique le roi, mettez-vous à l'œuvre et tout ira bien.—Je sortis, ajoute M. Portal en terminant ce recit, et je puis dire que je n'ai jamais éprouvé un plus grand chagrin que de me voir chargé d'un fardeau semblable. »

En général, les ministres *malgré eux* sont d'excellents ministres. Il est rare que les hommes politiques qui se disputent avec acharnement ces places trop enviées, ne soient pas poussés par quelque motif de vanité ou d'avarice. S'ils réussissent, ils ne songent qu'à satisfaire leurs petites passions personnelles. Les affaires générales de la nation qu'ils ont l'honneur de gouverner ne les inquiètent qu'autant qu'elles sont de nature à compromettre, en quoi que ce soit, les projets de leur ambition, ou à troubler les jouissances de leur orgueil. Il en fut tout autrement de M. Portal. Il avait accepté par soumission ce fardeau qui lui causait le plus grand chagrin qu'il eût éprouvé jusqu'alors; mais il continua donc de se sacrifier complétement aux devoirs de sa position; il résolut d'user de son autorité, dans le double intérêt et de la France et de son roi.

M. Portal était en effet un de ces hommes qui, sous la restauration, rêvèrent et essayèrent de réaliser une alliance impossible. Ils se montrèrent trop confiants dans la royauté, trop effrayés des principes démocratiques, mais Français avant tout. Ils gémirent de gagner leur procès politique quand la France était vaincue et humiliée. Ils furent toujours prêts à s'unir même à leurs ennemis, contre les prétentions de l'étranger. A peine nommé ministre de la marine, M. Portal s'occupa sérieusement et activement, non pas de consolider ou de défendre sa position, mais au risque de la perdre, de doter son pays d'une marine.— Il faut lire dans ses *Mémoires personnels* et *sur la marine* la relation détaillée de la lutte qu'il eut à soutenir et de la victoire qu'il remporta. Nous n'analyserons pas ces faits bien connus. Ils appartenaient déjà à l'histoire; constatons seulement que les révélations de M Portal éclairent d'un jour nouveau et complètent les récits qui en avaient été précédemment publiés. — Ce fut la son principal titre de gloire.

Cependant la contre-révolution marchait à grands pas. A diverses reprises, Louis XVIII dit à M. Portal, sur l'avenir de la monarchie, des choses qui le firent frémir. Nous regrettons que les éditeurs aient effacé ces paroles sinistres et prophétiques. » Malheureusement encore M. Portal a laissé ses *Mémoires personnels* inachevés, au moment où il offrit son portefeuille à M. de Villèle, dans le double intérêt de la France et du roi. « Allez, lui dit Louis XVIII, vous ne réussirez pas, mais vous serez à ma connaissance, le premier ministre qui aura offert et obtenu la permission de faire passer son portefeuille dans les mains d'un autre, en vue de servir son roi et son pays, mais je ne suis pas lâché que vous ayez cet honneur. »

Outre ses *Mémoires personnels* que nous venons d'analyser brièvement, les mémoires du baron Portal contiennent sept *Mémoires politiques* et quatre *Mémoires sur la marine*. Les *Mémoires politiques* sont dates de 1826, 1828, 1829, 1830, 1831. Ils ont pour titre : *de l'état de l'opinion projet d'un rapport au roi sur le gouvernement du royaume, politique de la France en Espagne, politique de la France à l'égard de l'Europe, mémoire adressé à S. A. R. le duc d'Angoulême, considérations politiques sur la révolution de 1830*. Le dernier est intitulé : *de l'hérédité de la pairie*. C'est un discours que M. le baron Portal voulait prononcer à la chambre des pairs sur cette grave question. Cédant à regret aux prières de ses amis, il garda le silence, mais il soutint du de moins toutes ses forces, dans la commission dont il était membre, les propositions qu'il avait résolu de soumettre à la Chambre et dont son discours était le développement : la chambre des pairs est héréditaire, la Chambre actuelle est dissoute.

La partie la plus importante de ce volume est sans contredit celle qui concerne la marine; on lira avec un vif intérêt le *plan d'organisation de la puissance navale* et le mémoire *sur la marine considérée comme l'une des sources de la richesse nationale*. On peut ne pas approuver complétement toutes les idées de M. le baron Portal, mais elles méritent d'être méditées, n'eussent-elles d'autre résultat que de rappeler à ceux qui les étudieront, la part glorieuse prise à la régénération navale de sa patrie, par ce ministre royaliste, mais français, et honoré pendant toute sa vie de l'inimitié de l'Angleterre.

Peinture sur verre au dix-neuvième siècle. Les secrets de cet art sont-ils retrouvés? Quelques réflexions sur ce sujet adressées aux savants et aux artistes, par G. BONTEMPS, chevalier de la Légion d'honneur, directeur de la fabrique de verres et vitraux de Choisy-le-Roi. In-8. —Paris, 1845.

Dans cette brochure, l'habile directeur de la verrerie de Choisy-le-Roi, essaye de prouver que si nous ne faisons pas des vitraux aussi parfaits que ceux des treizième et quatorzième siècles, ce n'est pas la faute de la science actuelle Dans son opinion, qu'il appuie sur des faits, il ne nous manque rien de ce qui constituait les procédés de l'art aux époques passées : ce qui nous manque, ce sont les artistes « L'art de la peinture sur verre, dit-il, ne réside pas seulement dans la partie technique, c'est à-dire dans la préparation des matières premières et leur emploi. Nous n'assignons même à cette partie technique qu'une importance secondaire, et nous plaçons au premier rang l'inspiration créatrice qui conçoit et fait exécuter; parce que de cette conception dépend l'effet produit, la réussite; et cependant, dans toutes les discussions qui ont eu lieu sur les prétendus secrets de cet art, il n'a jamais été question que des procédés matériels. » M. Bontemps ne nie pas la valeur de ces procédés, mais dans cette curieuse et savante dissertation, il a considéré la peinture sur verre d'un point de vue plus élevé et plus général qui lui a permis d'apprécier d'une manière plus complète le passé et le présent de cet art. De toutes les prémisses qu'il a posées, il tire en résume cette conclusion : Que tous les procédés de la peinture sur verre sont actuellement à la disposition des artistes. — Il ne donne pas les formules de ces procédés; il lui suffisait de constater qu'il n'y a pas de secrets. Ces formules trouveront plus rationnellement leur place dans un ouvrage sur toutes les branches de l'art de la verrerie qui occupe le peu de loisirs que lui laissent ses travaux.

Le Chasseur au chien d'arrêt, par ELZÉAR BLAZE; 4e édition, corrigée. Un vol. in-8. — Paris, 1846. 41, rue Thérèse. 7 fr. 50 c.

« Saint Hubert était veneur avec saint Eustache, dit le vénérable Jacques du Fouilloux dans sa *Vénerie*, dont il est à conjecturer que les bons veneurs les ensuivront au paradis, avec la grâce de Dieu. » Si les bons veneurs vont seuls au paradis, ou iront les mauvais? Jacques du Fouilloux ne le dit pas, mais la conclusion est facile à tirer d'une pareille prémisse. De conséquence en conséquence, M. Elzéar Blaze arrive à cet axiome : « Pour gagner le ciel, lisez mes livres sur la chasse, c'est-à-dire devenez bon veneur. » Nous n'oserions pas promettre une si haute récompense aux lecteurs du *Chasseur au chien d'arrêt*, ou du *Chasseur au chien courant*, ou du *Chasseur aux filets*, ou du *Chasseur conteur*, etc. Mais si ces divers ouvrages n'assurent pas positivement un bonheur éternel dans l'autre vie à tous ceux qui auront l'heureuse idée de les lire, ils leur feront du moins, nous en parlons par expérience, passer de fort agréables moments dans ce bas monde. D'ailleurs ils ne sont pas seulement agréables, ils ont aussi leur utilité. Tout en vous racontant une foule d'anecdotes plus ou moins inédites, mais toujours divertissantes et variées, M. Elzéar Blaze vous apprendra tous les secrets grands ou petits du métier de chasseur. Chacun des 50 chapitres du *Chasseur au chien d'arrêt* est une excellente leçon. Mais le mérite de cet ouvrage a été constaté par un succès éclatant, succès, a dit un spirituel académicien, qui ne pouvait être douteux, car M Blaze est accoutumé à viser juste. Le *Chasseur au chien d'arrêt* vient de mettre en vente sa 4e édition, corrigée et augmentée de la nouvelle loi et des circulaires ou ordonnances les plus récentes sur la police de la chasse. C'est un beau volume in-8, orné d'une vignette composée et gravée par Debucourt.

A partir du 4 octobre, les ANNONCES DE L'ILLUSTRATION sont reçues rue Vivienne, 4, à la *Compagnie de Publicité*
Prix de la ligne, Librairie et Industrie, 90 centimes.

PAGNERRE, éditeur DES OUVRAGES DE MM. DE CORMENIN, LAMARTINE, ETC., — rue de Seine, 14 bis; — **PERROTIN**, éditeur DE LA METHODE WILHEM, rue Fontaine-Molière, 41.

UN VOLUME GRAND IN-18 **LES ÉVANGILES** PRIX : **3** FR. **50** CENT.
TRADUCTION NOUVELLE AVEC DES NOTES ET DES RÉFLEXIONS A LA FIN DE CHAQUE CHAPITRE, PAR **M. F. LAMENNAIS.**

NOTA. Une édition illustrée de **10** magnifiques gravures sur acier paraîtra à la fin de janvier. — Cette édition sera publiée en **20** livraisons à **50** centimes.

L'IMITATION DE JESUS-CHRIST, traduction nouvelle, par le même. — 1 volume in-8° illustré. — Prix : 12 fr. 50 cent.

La MÊME ÉDITION in-18, 2 fr. 60 c. — in-18 vélin avec 4 gravures, 3 fr. 50 c. — in-32, 2 fr. 60 c. — in-32 vélin avec 4 gravures, 3 fr. 50 c.

ODONTINE et ÉLIXIR ODONTALGIQUE

L'instruction qui accompagne ces nouveaux dentifrices donne la raison de leur supériorité sur tous ceux employés jusqu'à ce jour.
DÉPOT A **PARIS**, CHEZ **M. FAGUER**, RUE RICHELIEU, 95; ET CHEZ TOUS LES PARFUMEURS ET COIFFEURS DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.

J. MESSONNIER et FILS, 22, RUE DAUPHINE, PARIS. **LES ENTRAINANTES** QUADRILLE BRILLANT **PAR HENRI HERZ.**
Au moment des soirées, nous recommandons aux pianistes ce nouveau quadrille, qui, sans être difficile, est très-joli, brillant, et fera valoir le talent de l'exécutant. Prix net : 3 fr.
QUADRILLES NOUVEAUX DE MUSARD,
EXÉCUTÉS AUX BALS DE L'OPÉRA.
LA REINE DE L'ARCHE-MARION (Album MASINI). — **AU DIABLE LES LEÇONS** (Album BERAT). — **QUADRILLE LIMOUSIN.** — **MARIE** (Opéra d'HEROLD). — **D'ARTAGNAN** ou **LES TROIS MOUSQUETAIRES.**

LIBRAIRIE DE L. R. DELAY, 2, RUE TRONCHET.
UN LIVRE POUR LES FEMMES MARIÉES,
Ouvrage populaire, par l'auteur du MARIAGE AU POINT DE VUE CHRETIEN (*). 1 vol. in-18. 1 fr. 50 c.
(*) MADAME LA COMTESSE AGENOR DE GASPARIN. 3 vol. 9 fr.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL D'HISTOIRE NATURELLE
Ce magnifique ouvrage, qui a été honoré de la souscription du roi pour plusieurs exemplaires, RESUME et COMPLÈTE les œuvres de Buffon, de Lacépède, les anciens dictionnaires et tous les autres ouvrages scientifiques ; aussi formera-t-il une véritable encyclopédie des sciences naturelles, présentant de nombreuses applications à la médecine, à l'agriculture, aux arts industriels, etc., etc. Cette belle publication, que M. d'Orbigny dirige, avec la collaboration d'une réunion de membres de l'Institut et de professeurs (MM. Arago, Becquerel, Brongniart, Cordier, Decaisne, Deshayes, Dujardin, Dumas, Duvernoy, Milne-Edwards, Elie de Beaumont, Flourens, Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, de Humboldt, de Jussieu, Leveillé, Lucas, Martin Saint-Ange, Montagne, Richard, Roulin, Valenciennes, etc., etc.), est en outre, enrichie du plus magnifique atlas d'histoire naturelle qui ait paru jusqu'à ce jour. Toutes les planches sont dessinées et gravées par les premiers artistes de la capitale, et coloriées avec le plus grand luxe.
Le *Dictionnaire universel d'Histoire naturelle* formera dix gros tomes divisés chacun en deux volumes grand in-8° à doubles colonnes. Il est publié par livraison et par volume. Chaque livraison est composée de quatre feuilles de texte et de deux belles planches ; six livraisons forment un volume ; 75 livraisons, faisant 12 volumes, ou 6 tomes, sont en vente. Il paraît une livraison tous les quinze jours. Prix de la livraison, avec figures noires, 1 fr. 50 c. ; avec figures coloriées, 2 fr. 75 c. On souscrit à Paris, chez les éditeurs, MM. RENARD et MARTINET, rue de Bussi, 6, et chez les principaux libraires de la France et de l'étranger. Les plus grandes facilités de payement sont accordées pour les volumes déjà publiés.

LONGUEVILLE,
10, rue Richelieu, près le Théâtre-Français.
CHEMISES.

M. DE LA CANARDIÈRE, ou les infortunes d'un chasseur, par un veneur, ami du héros. ALBUM drolatique dans le genre de *M. Vieux-Bois, Jabot, Lajaunisse, etc.* — 45 sujets lithographiés. — Paris, au *Journal des chasseurs*, boulevard des Italiens, 26, maison Devisme. — Prix de l'album, 8 francs.

PANSEMENT DES VESICATOIRES
Facile, régulier, inodore, avec PAPIER-COMPRESSE et SERRE-BRAS
D'ALBESPEYRES,
Faub. St-Denis, 84, et dans les pharm. de province et de l'étranger.

MÉDAILLE D'OR. EXPOSITION 1844. garantie de 3 ans. PRIX NETS.
PIANOS H. HERZ BREVETÉS Sans garantie du gouvernement. APPROUVÉS PAR L'INSTITUT royal de France.
38 RUE DE LA VICTOIRE, A PARIS.
La fabrication des pianos a pris une telle extension dans les ateliers de M. HERZ, qu'il a pu, sans négliger aucune des qualités qui constituent un excellent instrument, diminuer considérablement ses prix. Ainsi, pour 700 ou 800 fr. on peut acquérir un **PIANO DROIT A CORDES VERTICALES** ou **A CORDES OBLIQUES**, d'une exécution des plus soignées. Ces pianos se font encore remarquer par la solidité de leur construction, la puissance et la beauté des sons, l'égalité du clavier. Nous recommandons également à l'attention du public les nouveaux **PIANOS A QUEUE** très-petit format (prix net : 1,600 fr.), de M. HERZ, dont l'apparition a été accueillie avec tant d'empressement par les artistes et les amateurs, et qui ont été placés au premier rang dans les essais comparatifs faits par le jury central de la dernière Exposition. Tous les instruments de la maison H. HERZ se vendent à des **PRIX NETS ET INVARIABLES**, avec une garantie de trois années. — Pianos expressément construits pour l'exportation.

LE CHOCOLAT MÉNIER, comme tout produit avantageusement connu, a excité la cupidité des contrefacteurs. Sa forme particulière et ses enveloppes ont été copiées, et les MEDAILLES dont il est revêtu ont été remplacées par des dessins auxquels on s'est efforcé de donner la même apparence. Les amateurs de cet excellent produit voudront bien exiger que le nom MENIER soit sur les étiquettes et sur les tablettes.
Depôt principal, passage Choiseul, 21, et chez un grand nombre de pharmaciens et d'épiciers de Paris et de toute la France.

CHAPEAUX VELOURS PURE SOIE, 20 FR. Avec fleurs, 25 fr.; avec plumes, 30 f.; tout en 1re qualité; chapeaux et capotes de pou-de-soie, de gros d'Afrique, de crêpe, de moire, 12 et 15 f. de satin, 15 et 18 f.; chapeau de deuil et d'enfant, 10 et 12 f.; bonnets, parures, turbans, depuis 5 f., 8 f, 10 f., 22 f., 15 f., 20 f., etc. Maison AIMEE HENRY, 18, rue Basse-du-Rempart.

Maison TROUPENAS et Comp., rue Vivienne, 40
ABONNEMENT COMPLET DE MUSIQUE, PIANO ET CHANT.
PRIX : 30 FRANCS PAR AN, SANS MUSIQUE,
et 50 fr. par an, avec 100 fr. de musique à garder.
SERVICE PROMPT, POLITESSE ET EXACTITUDE.

RECRUTEMENT : Appel de 80,000 *hommes sur la classe de* 1845. Les tableaux de recensement sont ouverts dans les mairies. Nous recommandons aux familles qui veulent pourvoir avec sécurité au remplacement de leurs fils, *l'ancienne maison d'assurance militaire* de MM. XAVIER DELASSALE et Cie, *place des Petits-Pères*, n° 9. (Maison du notaire.)

GRANA ANGELICA, ou le purgatif Anderson, dégage les organes de toutes les humeurs, bile, flegmes, glaires, qui font obstacle au libre exercice des fonctions. — La boîte, scellée, se vend 2 francs, rue Caumartin, 1.

RHUMES, IRRITATIONS, INFLAMMATIONS. LE SIROP ANTIPHLOGISTIQUE DE BRIANT, de plus en plus apprécié pour le traitement des irritations et inflammations de la poitrine, de l'estomac et des intestins, est prescrit avec un succès toujours croissant par les plus célèbres médecins de la capitale, membres de l'Académie et de la Faculté royale de Médecine. Ce sirop est, en effet, la préparation la plus efficace pour combattre les plus cruelles maladies d'où résultent les RHUMES, CATARRHES, CRACHEMENTS DE SANG, CROUPS, COQUELUCHES, DYSSENTERIES, etc., etc. — Pharmacie BRIANT, rue Saint-Denis, 137 (ci-devant 141, et 154.)

Prix : 2 francs. Prix : 2 francs.
EAU DE TOILETTE
de la
DUCHESSE,
DISTILLÉE PAR
DEMARSON et CHARDIN
Fournisseurs du Roi,
15, RUE SAINT-MARTIN.

Librairie PAULIN, rue Richelieu, 60.

FORMAT CAZIN A 1 FRANC LE VOLUME.
Nouvelle Bibliothèque des Romans anciens et modernes, à meilleur marché que les contrefaçons belges. — *Ouvrages publiés :* EUGENE SUE : les Mystères de Paris, 10 vol., 10 fr. — Mathilde, 6 vol. 6 fr. — Arthur, 4 vol., 4 fr. — La Salamandre, 2 vol., 2 fr. — Le Juif Errant, 10 vol., 10 fr. — ALPHONSE KARR : Geneviève, 2 vol., 2 fr. — *Sous presse :* LOUIS REYBAUD : Jérôme Paturot, 2 vol., 2 fr — JULES SANDEAU : Mariana, 2 vol., 2 fr. — Le Docteur Herbeau, 2 vol., 2 fr. — Vaillance et Richard, 1 vol., 1 fr. — ALEXANDRE DAVEIGNE : La duchesse de Mazarin, 2 vol., 2 fr. — EUGENE SUE : A tar Gull, 1 seul vol. au lieu de 2 vol. in-8°, 1 fr. au lieu de 15 fr. — Paula Monti, 2 vol., 2 fr. — Delaytar, 1 vol., 1 fr. — Flick et Flack, 1 vol., 1 fr. — Le marquis de Letorières, 1 vol., 1 fr. — En *préparation :* tous les romans de M. Eugène Sue, un choix des meilleurs romans modernes, les romans classiques de mesdames Cottin, de Graffigny, de La Fayette, Riccoboni, de Staël, de Tencin, etc. — Cazotte, Hamilton, Le Sage, Marivaux, Marmontel, Montesquieu, l'abbé Prevost, Scarron, Tressan, etc., etc, — Environ 200 volumes à 1 fr. — Chaque volume se vend séparément.

Cliché obtenu par le galvanisme.

M. Lemercier, professeur de chimie industrielle, est parvenu à reproduire, par un procédé galvanique, d'une manière sûre et complétement satisfaisante, les gravures en relief sur bois. Cette application du galvanisme, cherchée depuis plusieurs années, n'avait encore produit que des échantillons très-imparfaits. Celui-ci paraît devoir résoudre définitivement la question. La gravure ci-jointe est imprimée sur un cliché en cuivre que M. Lemercier obtint en vingt-quatre

heures, et qui peut tirer plus d'un million d'épreuves. Une gravure imprimée sur le bois même peut en donner cent mille; le cliché en plomb ne tire guère au delà de 20,000, et la gravure-frontispice de *l'Illustration*, qui est un dessin en relief sur cuivre, exécuté par les habiles et ingénieux graveurs de ce journal, MM. Best et Leloir, a déjà supporté un tirage de 1,600,000 exemplaires, sans que la dernière épreuve paraisse inférieure à la première.

Économie domestique.

NOUVEAU SYSTÈME DE GRILLE POUR LE CHARBON DE TERRE

L'usage du charbon de terre pour le chauffage intérieur de nos appartements s'est, depuis quelques années, tellement généralisé en France, et surtout à Paris, que l'industrie a dû emprunter aux Anglais leurs appareils de combustion pour ce nouveau mode de chauffage.

Mais nos cheminées n'étant pas construites dans les conditions particulières nécessaires à ce combustible, la grille ordinaire destinée à le contenir a dû subir dans sa forme un assez grand nombre de modifications dont les meilleures laissent encore à désirer.

En effet, dans ces grilles, le charbon a besoin d'être étagé et superposé, pour laisser passage à l'air; en outre, pour activer le feu, et lui donner toujours cet aérage qui lui est nécessaire, il est indispensable de veiller à l'arrangement des matières en ignition, et de passer fréquemment un *poker*, ou fourgon de fer, à travers les barreaux de la grille; puis, à mesure que la combustion s'opère, il s'opère aussi un tassement

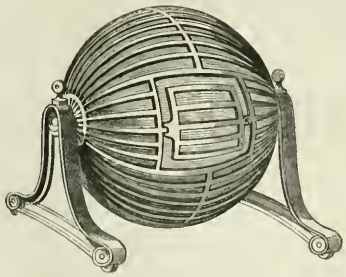

qui entraîne souvent l'édifice enflammé et en disperse le morceaux sur le parqu et ou les tapis, non sans danger d'incendie; enfin, lorsque tout le charbon est consumé, il laisse au fond de la grille un résidu de cendres et de scories qu'il faut nécessairement enlever avant de pouvoir refaire du feu.

C'est à ces inconvénients signalés par l'usage que prétend remédier, par un appareil de son invention, l'ingénieur habile (M. Letestu) auquel l'industrie est redevable des puissantes pompes à épuisement adoptées par la marine, qui forment aujourd'hui l'objet d'une importante fabrication dans les ateliers qu'il a établis à Paris, rue du Temple.

La nouvelle grille inventée par M. Letestu se compose, ainsi que le fera plus facilement comprendre notre gravure, d'une sphère entièrement à jour, garnie d'une ouverture se fermant au moyen d'un loqueteau; cette sphère, dont l'axe est engagé dans le haut de deux supports garnis de galets et réunis par une traverse, se trouve isolée au milieu du foyer et suspendue au-dessus d'un cendrier.

L'appareil, tout en fonte de fer, se remplit, par l'ouverture ménagée à cet effet, de charbon de terre auquel on met le feu au moyen d'un papier enflammé placé au-dessous.

Lorsque le combustible est en état parfait d'ignition, ce qui tarde peu, à cause de la puissance du courant d'air qui enveloppe de tous côtés l'appareil, on fait subir à la sphère, au moyen d'un mouvement rotatoire, une conversion destinée à présenter toujours en face le foyer incandescent, et à utiliser ainsi toute la chaleur ascendante qui, dans les méthodes ordinaires, se perd dans le tuyau de la cheminée.

A mesure que la combustion s'opère, et lorsque le charbon, arrivé à l'état de coke, ne dégage plus de fumée, on peut, au moyen des galets qui garnissent les supports, attirer l'appareil dans l'appartement avec d'autant plus de sécurité, qu'à l'exception des cendres ou scories qui tombent dans le cendrier, on n'a pas à s'occuper de l'arrangement du foyer, ni à craindre, comme dans les grilles ordinaires, le tassement et la chute des matières enflammées.

Cet appareil, que nous présentons dans toute la simplicité de son invention primitive, est appelé à devenir le système de chauffage le plus commode pour l'homme de cabinet, et il serait facile, en en composant les supports de cariatides, de griffons, chimères, etc., de le mettre en harmonie avec l'élégance de l'ornementation des cheminées dans lesquelles il doit trouver sa place.

Le 5 Mai.

GRAVURE A L'AQUA-TINTE, D'APRÈS CHARLET (1).

La mort du grand artiste dont la France déplore la perte donne un nouveau prix à la belle gravure qui vient d'être publiée à la librairie de la rue Thérèse, — *Le 5 Mai*, d'après un tableau de Charlet. — M. Reynolds, le graveur, a parfaitement rendu les physionomies des vieux grognards qui célèbrent, le verre en main, le triste anniversaire de la mort de leur empereur. Leurs yeux s'humectent en même temps que leurs gosiers, tandis qu'un d'entre eux leur fait un pompeux récit des exploits du grand capitaine. La vieille mère a interrompu sa lecture pour écouter l'orateur, et les enfants eux-mêmes, suspendant leurs jeux, contemplent avec une émotion visible cette scène attendrissante. C'est une heureuse idée que d'avoir reproduit, par la gravure, ce charmant tableau de Charlet. Nous n'avons qu'un reproche à faire à cette aquatinte, c'est d'être trop belle, et par conséquent trop chère, pour que les anciens soldats des armées impériales puissent se procurer, comme leurs officiers, la satisfaction de placer *le 5 Mai* sur les murs de leur demeure, entre le tombeau de Saint-Hélène et le portrait chéri de Napoléon.

(1) Au dépôt de la librairie, 11, rue Thérèse. Prix : 25 fr.

M. de la Canardière, ou les infortunes d'un chasseur, cartonné oblong.—Prix 8 fr. Paris, au bureau du *Journal des Chasseurs*, 26, boulevard des Italiens; maison *Devismes*.

Le succès de *M. Jabot*, de *M. Vieux-Bois* et de tant d'autres histoires plaisantes si plaisamment dessinées par M. Topffer, devait exciter la verve des imitateurs; *l'Illustration*, après avoir ouvert ses colonnes au maître, pour le récit des infortunes conjugales de *M. Cryptogame*, n'avait pas craint d'y admettre à la suite l'histoire des chasses exotiques et prodigieuses de *M. de Crac*, représentée par un crayon amateur.

Mais ce n'était là qu'un filon de ce terrain vierge de la chasse, et il appartenait au spirituel directeur du journal des chasseurs de dérouler, dans une série de dessins plus plaisants les uns que les autres, l'immense epopée de la première chasse à courre de *M. de la Canardière*; cet album, quoique spécialement destiné aux sportmen de France, renferme cependant trop de verve comique pour ne pas être apprécié même par les personnes les plus étrangères au noble art de la venerie.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER REBUS.

Un homme réfléchi se garde bien de mettre tous ses œufs dans le même panier.

On s'abonne chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les *Correspondants du Comptoir central de la Librairie*.

A Londres, chez J. Thomas, 4, Finch Lane Cornhill.

A Saint-Petersbourg, chez J. Issakoff, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-Impériale; Gostinoi-Dvor, 22. — F. Bellizard et Cᵉ, éditeurs de la *Revue étrangère*, au pont de Police maison de l'église hollandaise.

A Alger, chez Bastide et chez Dubos, libraires.

Chez V. Hebert, à la Nouvelle-Orleans (États-Unis).

A New-York, au bureau du *Courrier des États-Unis*, et chez tous les agents de ce journal.

A Maorio, chez Casimir Monier, Casa Fontana de Oro.

Jacques DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de Lacrampe et Cᵉ, rue Damiette 2.

L'ILLUSTRATION,
JOURNAL UNIVERSEL.

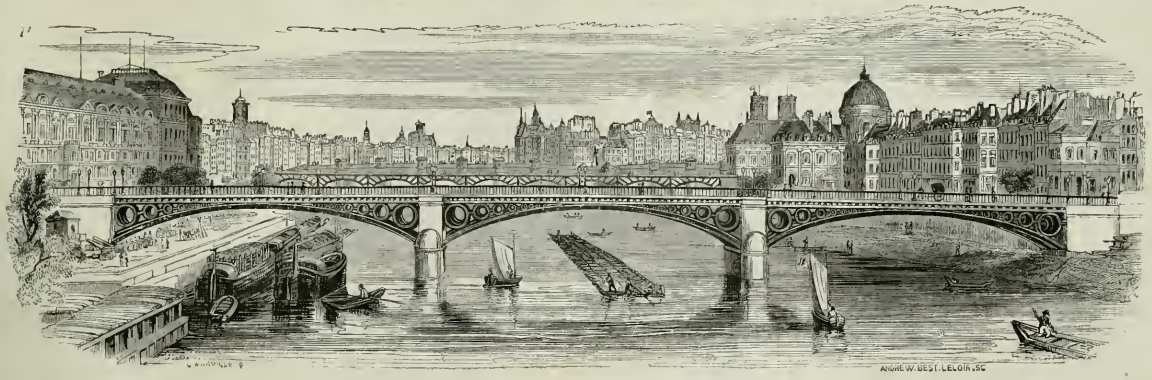

Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N° 155 Vol. VI. — SAMEDI 31 JANVIER 1846.
Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an ; 32 fr.
Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Histoire de la Semaine. *Grande revue au Champ-de-Mars, le 17 janvier 1846.* — **Courrier de Paris.** *Plus de maisons humides; décoration de la salle de l'Odéon pour le bal de l'association des artistes peintres, le 31 janvier 1846; Bal de charité donné à la mairie du premier arrondissement.* — **Nécrologie.** *Portrait de M. de Sénancour.* — **Gilbert Gurney**, souvenirs d'un gentleman, par Théodore Hook. (Suite.) — **Nouvelles mines de diamants du Brésil.** *Vue des montagnes de Sincura; Exploitation et recherche des diamants; Escorte accompagnant un convoi; Comptoir de vente des diamants.* — **La branche de daphné.** Nouvelle, par M. G. de Lavigne. (1re partie.) — **Chronique musicale.** — **Le Rêve d'un gourmand.** *Une Gravure.* — **Brise-lames flottant.** *Deux Gravures.* — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces.** — **Modes.** *Trois Gravures.* — **Correspondance.** — **Rébus.**

Histoire de la Semaine.

La discussion de l'adresse s'est prolongée au delà du terme que chacun lui avait d'avance assigné. Le ministère ne s'était point attendu à une résistance aussi opiniâtre; l'opposition elle-même ne s'était guère flattée de pouvoir défendre le terrain pied à pied et d'arriver à rendre parfois la victoire indécise. C'est cependant ce qui s'est produit.

(Grande revue passée au Champ-de-Mars, le 17 janvier 1846, par monseigneur le duc de Nemours, en présence de l'envoyé de l'empereur du Maroc.)

Après la discussion générale dont nous avons rendu compte, on est entré dans le débat sur chacun des paragraphes. La lutte alors a été continue. Les accusations mises en avant dès le premier jour par M. Leyraud, et confirmées par M. de Peyramont, ont été renouvelées par MM. Gustave de Beaumont, de Larcy, Durand (de Romorantin), Léon de Malleville, et, cette fois encore, ont reçu une sorte de sanction de la part d'un ami du cabinet, M. Agénor de Gasparin. Dans ce débat, M. de Malleville a montré tout à la fois de la souplesse, de l'esprit, de l'à-propos et une éloquente chaleur. « Vous nous demandez, s'est-il écrié, où sont les preuves de la corruption? Cherchez donc derrière vous ces hommes qui nous reprochaient autrefois notre mollesse et qui ont passé dans vos rangs par suite de conversions *dont nous savons le tarif!* Félicitez-vous, messieurs les ministres, de pareilles conquêtes, mais ne croyez pas qu'elles nous découragent; vous épurez ainsi, vous n'affaiblissez pas l'opposition! »

M. Odilon Barrot a présenté sur le premier paragraphe un amendement exprimant le vœu « que la loyauté et l'impartialité président à tous les actes de l'administration, garantissent la puissance du gouvernement représentatif, et rendent à la puissance publique l'autorité morale qui lui est nécessaire. » L'orateur, remontant à l'origine du gouvernement de juillet, a montré comme une double tendance, qui s'est perpétuée, qui était inévitable peut-être pendant nos troubles civils, d'une part à exagérer l'action du pouvoir central, de l'autre à fractionner, à diviser l'élément populaire, et a fini par altérer dans nos institutions le principe de vie et par rompre un équilibre qu'il faut maintenant rétablir. Un mauvais principe a porté ses conséquences naturelles : les colléges électoraux, fractionnés à l'infini, ont perdu jusqu'à la conscience de leur mission politique; la plupart ne représentent plus que des influences individuelles ou purement locales; et les prétextes spécieux et les expressions décevantes ne manquent jamais pour couvrir les excès les plus condamnables de la corruption. Il faut un remède pourtant, car les institutions ainsi dégradées, ainsi perverties, ne sauraient résister aux grandes épreuves qui se préparent. « Eh bien! s'est écrié M. Barrot, nous avons la publicité, l'appel inces-

saut au pays; mais puisque ces moyens ne suffisent pas, formons contre les scandales de la corruption, une *ligue sainte*. Ailleurs on a créé une ligue au nom *de la faim*, j'en propose une, moi, *au nom de la probité, au nom de l'honneur!* On m'a fait un crime de tendre la main aux hommes qui se rapprochent de mes opinions, d'essayer de reconstruire avec eux un grand parti libéral qui affranchisse le pays de ses servitudes et de ses misères; ce n'est pas avec ceux-là seulement que je veux entrer en *complicité* pour ce noble but, c'est avec tous les honnêtes gens des centres, c'est avec tous ceux qui ont conservé le sentiment de leur dignité, qui veulent la sincérité et la grandeur de nos institutions. »

Le nombre des votants était de 374; — 166 boules blanches ont répondu à l'appel du chef de la gauche constitutionnelle; — mais le ministère a compté 208 défenseurs, et l'amendement a été repoussé.

Cet obstacle franchi, le cabinet s'est trouvé en présence d'un autre. M. Feuillade-Chauvin a présenté à son tour un amendement pour réclamer *l'exécution sincère* de la loi. L'honorable député voulait que la Chambre, par l'adoption de ce membre de phrase, exprimât la douleur qu'elle avait éprouvée en voyant M. le garde des sceaux violer la loi sur le conseil d'Etat qui compte à peine six mois d'existence, et dont par conséquent la discussion toute récente pouvait servir à élucider et expliquer le texte, s'il paraissait ambigu en lui-même. M. le garde des sceaux est monté à la tribune et a argué de sa bonne foi. Il a déclaré que s'il s'est trompé, s'il a mal interprété la loi, c'est sincèrement, de bonne foi, sans arrière-pensée. Cette concession assez humble a pu paraître à quelques-uns une garantie contre le retour d'interprétations de ce genre; toutefois, sur 587 votants, l'amendement a réuni plus de partisans encore que le précédent; 181 membres ont voté pour son adoption, 206 l'ont repoussé.

On passe au second paragraphe. Deux grandes et vives séances ont été consacrées à son premier membre de phrase, où l'on voulait introduire un mot qui pouvait laisser peser sur le cabinet la responsabilité du spectacle affligeant que nous a offert, depuis huit mois, l'agiotage sur les chemins de fer. M. le ministre des travaux publics, M. le ministre des finances, se sont succédé à la tribune, que MM. Luneau, Lherbette, Bineau, de Vatry, Grandin et Dufaure ont aussi tour à tour occupée. Enfin, le blâme proposé par M. Grandin a été repoussé par 209 voix contre 160.

Le lendemain on a adopté un amendement de M. Darblay, exprimant le vœu que les abus de la spéculation ne se reproduisent plus à l'avenir. Personne ne pouvait y trouver à redire, et le vote a été unanime. — Le troisième paragraphe a fourni l'occasion à M. le ministre des finances de déclarer de nouveau qu'on trouverait difficilement un partisan plus passionné que lui de la conversion de la rente, mais que la situation de la place la lui ferait encore ajourner. — Enfin on est entré dans la discussion du paragraphe quatrième, et la question de l'Université a longuement occupé la chambre. Nous y reviendrons.

REVUE AU CHAMP-DE-MARS. — Le 17 de ce mois, les princes ont passé au Champ-de-Mars une revue des régiments des différentes armes de cavalerie, casernés à Paris et à quelque distance, et qu'on avait réunis pour donner à l'ambassadeur marocain, le coup d'œil qu'offrent les uniformes brillants et variés de l'armée française. Des carabiniers, des cuirassiers, des dragons, des chasseurs, des hussards, des lanciers, de l'artillerie montée et de beaux régiments d'infanterie, se trouvaient là rassemblés, et ont manœuvré avec une précision qui a complété l'étonnement et surexcité l'admiration de l'envoyé d'Abd-er-Rhaman. Au retour de ces manœuvres, où il s'était rendu à cheval, entouré de sa suite, il a adressé au roi et à M. le duc de Nemours deux lettres, où la surprise et l'enthousiasme sont exprimés d'une façon tout orientale.

ARMÉE FRANÇAISE. — A la fin de la semaine dernière, les feuilles et les correspondances d'Alger nous ont apporté des premiers détails, fort incomplets encore, d'un épouvantable désastre éprouvé par la colonne du général Levasseur, forte de 2000 hommes qui opère dans la province de Constantine, où le général était allée tirer vengeance des Ouled-Tebemma qui s'étaient révoltés. Cette expédition fut terminée le 14 janvier. Les troupes se mirent en route pour rentrer dans leurs garnisons respectives. Mais, dès l'après-midi de ce même jour, la neige se mit à tomber par masses, à aveugler les marcheurs et à rendre les chemins impraticables pour les mulets. Le 3 janvier, la neige ayant tombé toute la nuit et tombant encore, la colonne continua sa marche; les chemins devenaient de plus en plus impraticables, 18 pouces de neige couvraient la terre, la colonne se perdit. A minuit, elle se trouvait au milieu d'une immense plaine, sans aucun morceau de bois. Les hommes mouraient de froid, les guides arabes ne reconnaissaient aucun point de direction. Nous devions être à une lieue environ de la Smala de Mossaoul; mais, lui-même, après avoir en vain cherché à nous y conduire, finit par abandonner son projet. Les hommes tombaient d'inanition et de froid, ils n'avaient pu prendre de nourriture depuis la veille, le convoi des vivres avait été abandonné et une partie des bagages perdus. Le désordre était complet, les rangs confondus, aucune espèce d'abri autre qu'une douzaine de tentes, dans lesquelles se jetèrent pêle-mêle trois ou quatre cents hommes; plusieurs furent étouffés par leurs camarades; le surplus de la colonne resta dans la neige qui tombait toujours, et attendit le jour au milieu des cris et des lamentations des malheureux qui mouraient à chaque instant. Jamais spectacle aussi affligeant ne s'était vu depuis la campagne de Russie.

Le jour arriva, alors on put réunir une grande partie des hommes et des bagages qui restaient, et le 4, la colonne, ayant la cavalerie en tête, se dirigea sur Sétif, distant de 10 lieues environ, et c'était le deuxième jour que personne ne mangeait. On partit tant bien que mal, les plus courageux en tête; plus on marchait, plus la colonne s'allongeait: à chaque instant des hommes tombaient gelés, et il était impossible de leur porter secours. A quatre heures du soir, la cavalerie arriva à Sétif et apprit aux habitants les tristes événements qui se passaient; chacun d'eux s'empressa aussitôt, ainsi que toutes les troupes de la garnison, de voler au secours des infortunés soldats qui arrivaient mourants. Les habitants mirent toutes leurs voitures et bêtes de somme en route pour aller chercher ceux qui étaient restés en arrière, et à chaque instant on voyait passer les malheureux soldats sans chaussure, couverts de neige, exténués de faim et de fatigue, et ceux-là n'étaient pas les plus malheureux, ils étaient sauvés; mais leurs camarades étaient restés derrière; c'était encore une ou plusieurs nuits à passer dehors. Des cavaliers se dirigeaient de tous les côtés et ramenaient dans les tentes arabes les malheureux qui n'avaient pu atteindre Sétif.

L'autorité militaire a pris aussitôt toutes les précautions utiles en pareille circonstance pour que les hommes restés en arrière fussent recueillis dans les douairs et convenablement traités par les Arabes; des cavaliers ont été envoyés à cet effet dans toutes les directions. Un camp a été installé à six lieues de Sétif pour y recevoir les hommes ramassés dans les douairs. Enfin, rien n'a été négligé pour éviter les plus grands désastres.

Depuis lors de nombreux cadavres ont été relevés et de malheureux officiers et soldats, presque complétement gelés, ont été transportés à l'hôpital de Sétif. On calcule que 800 hommes environ ont été victimes du désastre; que sur ce nombre 350 à peu près ont immédiatement succombé. Parmi les survivants, beaucoup certainement auront à subir des amputations. La colonne a perdu en outre 1,200 fusils, presque tous ses mulets, ses convois de vivres, ses cantines, tentes, caisses, etc.

Une lettre de Djidjelli, datée du 6 janvier, est venue ajouter le récit d'un cruel événement à l'impression si terrible de ce premier et immense désastre: «Hier, dit le correspondant de l'*Akbar*, un affreux événement est venu affliger notre ville. Vers les trois heures du soir, au moment où un orage éclatait, la foudre est tombée sur le blockaus Valée, et, dans son passage, a mis le feu à quatre caisses pleines de munitions. Une épouvantable explosion s'en est suivie et a jeté l'alarme parmi nous. Chacun a couru aussitôt pour porter secours aux victimes du sinistre, dont la nature a été promptement connue. En arrivant, on a trouvé tous les hommes de garde, au nombre de dix, horriblement brûlés ou mutilés par la chute des matériaux. Cinq sont dans un état désespéré. Un canonnier, plus maltraité que ses camarades, est mort dans la nuit qui a suivi l'explosion. Tout a été mis en pièces de ce qui restait dans le blockaus: armes, effets mobiliers. Par un heureux et singulier hasard, une cinquième caisse, renfermant des munitions d'artillerie et dont l'explosion n'aurait épargné personne, est restée intacte. »

HAITI. — On a des nouvelles du Cap qui vont du 14 novembre au 1er décembre. Voici ce qu'on lit dans le *Courrier des Etats-Unis*: « Le capitaine du brick *Hécla* rapporte que l'agent consulaire de France, résidant au Cap, ayant été soupçonné de correspondre avec les Dominicains, a été transporté à bord d'un bâtiment de guerre haïtien et fouetté; qu'après avoir été relaxé, cet agent se rendit au Port-au-Prince, où il déposa sa plainte entre les mains du consul général de France. Celui-ci a immédiatement envoyé un steamer à la recherche de l'escadre française, pour obtenir réparation de cet outrage, et le bruit courait que l'amiral français venait d'arriver dans la rade du Cap, lorsque le brick *Hécla* a quitté Port-au-Prince.

« L'agent dont il s'agit est M. Dubrac, qui n'était agent français au Cap que temporairement. Après avoir été, dit-on, emprisonné et battu à coups de bâton, jeté à l'eau et recueilli à bord d'un navire haïtien, où il aurait été privé de toute nourriture pendant quarante heures, il a été enfin mis en liberté, sur les vives instances du consul anglais, et ramené à Port-au-Prince, sur le steamer *le Tonnerre*. Nous ne dirons pas l'effet que la nouvelle de cet indigne outrage a produit sur la population française d'Haïti. On attendait avec anxiété la décision du consul général et de l'amiral français. Des lettres qui nous sont communiquées à l'instant même annoncent que l'entêtement du président Pierrot pourrait bien obliger la France à recourir à des moyens de coercition. »

D'autres lettres du Port-au-Prince, 8 décembre, apportaient des avis peu rassurants sur la tranquillité de ce pays. Le président Pierrot se refusait toujours à donner les satisfactions demandées pour les insultes faites à l'agent consulaire français au Cap. Le consul général, M. Levasseur, venait de lui envoyer son ultimatum: quinze mille gourdes d'indemnité et vingt et un coups de canon. Connaissant l'entêtement de Pierrot, en attendant sa réponse définitive, M. Levasseur faisait ses préparatifs pour se retirer à bord de la frégate *la Thétis*, où le commandant Lartigue lui faisait préparer un logement. Une feuille ministérielle a annoncé qu'il était arrivé au gouvernement des nouvelles jusqu'au 22 décembre, et qu'à cette date les affaires prenaient une tournure qui faisait présager une solution prompte et pacifique.

ANGLETERRE. — Le 22 de ce mois la reine a ouvert la session du parlement. Son discours, vivement attendu, a été plus significatif que d'ordinaire: la reine dit: « Je continue à recevoir de *mes alliés et des autres puissances étrangères* les plus fortes assurances, etc. » L'Angleterre qui déclarait l'année dernière vouloir vivre en bonne intelligence, en entente cordiale avec tout le monde, sans hier sa fortune à celle d'aucune puissance en particulier, a donc maintenant *des alliés*. L'emploi de ce terme est d'autant plus remarquable, que M. Guizot, qui, l'année dernière aussi, disait: «Nous voulons vivre en bons rapports avec toutes les puissances, en intimité avec aucune,» a parlé avant-hier de notre *intimité* avec l'Angleterre. Le passage relatif à la question d'Orégon mérite également d'être remarqué. La reine dit: « Je regrette que le conflit des prétentions de l'Angleterre et des Etats-Unis au sujet du territoire sur la côte nord-ouest de l'Amérique, bien qu'il ait été l'objet de négociations répétées, demeure encore sans solution. Vous pouvez être assuré qu'aucun effort compatible avec l'honneur national ne fera défaut de ma part pour amener cette question à une solution *prompte et pacifique*. »

On peut croire à la sincérité de cet engagement; toutefois, le paragraphe suivant annonce clairement qu'en désirant la paix, la Grande-Bretagne est prête à la guerre.

« Tout en comprenant parfaitement l'importance des économies dans toutes les branches des dépenses, j'ai cependant été contrainte, par une convenable appréciation des exigences du service et de l'état de nos établissements militaires de terre et de mer, *de proposer quelque augmentation au budget destiné à pourvoir à leur efficacité*. »

Le discours dit quelques mots de l'affaire de la Plata et de la conclusion du différend entre la Turquie et la Perse; mais en parlant de l'Orient, la reine ne fait pas même une allusion à la situation de la Syrie.

Venant à la question intérieure, S. M. ne parle point des lois des céréales; mais, s'autorisant des heureux effets produits par la réduction des tarifs protecteurs, la reine recommande au parlement de marcher dans cette voie, «en accompagnant les mesures à prendre de précautions de nature à prévenir des pertes *permanentes* dans le revenu public ou des résultats préjudiciables à quelqu'un des grands intérêts du pays.» Ces restrictions n'ont pas empêché le parti agricole de considérer le discours comme un manifeste en faveur de la liberté du commerce et de déclarer sir Robert Peel converti à la ligue.

Voilà ce qui a été reproché à ce ministre dans les débats de l'adresse, voilà ce que les feuilles tories ont répété. M. Peel s'est exprimé avec une grande fermeté, avec beaucoup de noblesse, avec une indépendance entière sur les résistances qu'il a rencontrées dans le cabinet dont faisait partie lord Stanley, sur la crise que cette opposition intérieure a déterminée, sur les circonstances qui l'ont suivie, sur sa rentrée au pouvoir. Il n'a mis de réserve dans ses premières explications qu'à faire connaître les mesures projetées alors et qu'il a depuis, mardi dernier, portées aux chambres.

Lord Russell a été également noble et net dans ses explications. On aime à suivre ces discussions; elles vous ramènent à croire que le gouvernement représentatif peut être le plus digne d'une grande nation, et qu'il n'est pas, toujours et nécessairement, un ensemble d'institutions que quelques volontés peuvent fausser et compromettre.

Le parlement anglais s'est réuni le 22. Le 24, l'adresse était votée après une discussion et des explications qui ont embrassé toutes les parties de la situation politique. Ainsi, après quarante-huit heures seulement de débats, les deux Chambres ont fait parvenir à la reine leur réponse au discours du trône.

ÉTATS-UNIS. — Des instructions ont été envoyées par le gouvernement anglais à M. Pakhenham pour renouveler l'offre de renvoyer la question de l'Orégon devant arbitres.

PORTUGAL. — Un schooner de guerre portugais a capturé dans la baie d'Ambriz, près d'Agola, la *Lady Sale*, brick portant pavillon anglais et dont l'équipage était également anglais. Ce navire était muni de tous les objets nécessaires au commerce des esclaves. A Lisbonne, la population est enchantée de ce que les vertueux Anglais ont été pris en flagrant délit.

ESPAGNE. — Le *Heraldo*, journal ministériel, a démenti tous les bruits relatifs aux trois candidats matrimoniaux. Il a rappelé la déclaration faite par Narvaez devant la chambre et de laquelle il résulte que jusqu'ici le mariage de la reine n'a été l'objet d'aucune délibération, d'aucune démarche. D'un autre côté, un grand nombre de membres du congrès ont résolu d'adresser à la reine un message contre le projet de mariage de S. M. avec le comte de Trapani. Ils se sont réunis à cet effet dans le salon des conférences du congrès, mais le président n'a pas voulu les autoriser à continuer leurs délibérations dans le palais même du congrès.

Voici le texte du manifeste qui a été signé par cinquante membres, dont plusieurs votent habituellement pour le ministère, et occupent de hautes fonctions dans l'Etat:

« Les députés dont les noms suivent, intimement convaincus que le mariage de S. M. avec le comte de Trapani serait funeste au pays, aux institutions et à la consolidation de la monarchie, s'engagent à nommer une commission tirée de leur sein pour conférer avec les ministres de S. M. et exiger d'eux la promesse formelle qu'ils n'accepteront ni ne consentiront le mariage dont il s'agit. »

Plus de cinquante députés ont signé ce manifeste.

SUISSE. — Le conseil de Berne a pris une série de résolutions dans le sens le plus démocratique. Voici le relevé des votes:

Sur la question de savoir si la constitution doit être revisée, 209 *oui*, 2 *non*.

Sur celle de savoir si la révision doit être immédiate, 209 *oui*, 2 *non*.

200 voix contre 7 ont décidé que la révision devrait être, non-seulement immédiate, mais complète.

Restait à régler le mode de révision. 182 voix contre 17 (on voit que le nombre des votants avait diminué de 14) ont décidé qu'une commission serait chargée de rédiger une constitution, qui serait soumise à l'acceptation du peuple.

Il a été arrêté ensuite, par 152 voix contre 44, que la résolution de reviser la constitution serait soumise aux assemblées primaires.

La même majorité a décidé qu'une proclamation serait adressée au peuple.

Il a été également résolu que si le peuple n'acceptait pas la constitution qui lui serait proposée, il serait soumis aux assemblées primaires un projet pour modifier l'article 96 de la constitution actuelle qui s'oppose à ce que le peuple nomme directement une commission de constitution.

Le grand conseil nommera la commission de constitution dans sa séance du 16.

Le nombre des membres de la commission de constitution a été fixé à 41. A la suite de scrutins vivement disputés, la commission a été nommée; elle se compose de 21 radicaux

et de 17 partisans du gouvernement actuel. L'avoyer Neuhaus est en tête des commissaires élus.

Le rang occupé dans la confédération par Berne, qui sera vorort en 1847 et 1848, donne à ces votes une haute importance.

Les assemblées primaires sont convoquées pour le 1er février afin de décider affirmativement ou négativement si elles sont d'accord avec les dernières résolutions du grand conseil relativement à la question de révision de la constitution. Il est bien entendu que les absents ne seront pas réputés, comme à Lucerne et au Valais, être d'accord avec la partie qui se prononcera pour l'affirmative; on ne les comptera pas.

La proclamation adressée au peuple par le grand conseil a été tirée à 50,000 exemplaires.

Turquie. — Par firman impérial, Kiamil-Pacha, membre du conseil supérieur de justice, est nommé gouverneur général de la Syrie, en remplacement de Wedjih-pacha, mis en disponibilité; Emin-Pacha, directeur de l'école militaire, et des subsistances militaires, est nommé commissaire extraordinaire de la Sublime-Porte en Syrie.

Emin-Pacha se disposait à partir pour Beyrouth sous très-peu de jours.

Un autre acte important est la rentrée de Chosrew-Pacha aux fonctions de ministre d'Etat, avec siége au conseil et voix délibérative. On savait depuis longtemps que ce doyen des hommes d'Etat de Turquie, tout en déclinant la formation d'un ministère, avait mis ses services et son dévouement à la disposition absolue du sultan. Reschid-Pacha a voulu mettre ses dispositions à profit.

Une mesure de réparation a été prise en faveur de l'émir Beschir, ex-gouverneur des provinces du Liban, exilé à Viranchehir. Il lui est accordé une pension de 10 mille piastres (2,500 fr.) par mois, et les autorités de la ville où il réside ont reçu l'ordre de le traiter avec les plus grands égards. Cette réparation si tardive fait sans doute honneur au ministère de Reschid-Pacha. Mais qui rendra au malheureux vieillard son fils converti violemment à l'islamisme, et son autre fils massacré presque sous ses yeux quand il se rendait avec lui en exil.

Perse. — *Trébisonde*, 20 décembre. — Un ambassadeur extraordinaire de Perse réside à Tiflis depuis le 16 novembre; il se nomme Mamah Chun et il justifie par son intelligence et sa vivacité ce que l'on dit des Persans, que ce sont les Français d'Orient. Mamah Chun va se rendre à Saint-Pétersbourg en mission extraordinaire. Le prince Woronzow l'a engagé à rester à Tiflis jusqu'à ce qu'il ait reçu la nouvelle de l'arrivée du czar à Saint-Pétersbourg. Mamah Chun, dont la mission est très-mystérieuse, est l'ami intime du grand vizir Haiz Mirza Agassi. Cette mission pourrait bien se rattacher à l'avenir de la Perse. Mohamad Schah est si malade, qu'il y a peu d'espoir de le sauver. Sa mort sera le signal d'une guerre civile en Perse. Le fils aîné de Mohamed Shah n'a que 14 ans; c'est un enfant sans intelligence. Les 50 ou 40 oncles, fils de Fetah Schah, dispersés dans les provinces de la Perse, et vivant de revenus modiques, disputeront le trône à cet enfant. C'est dans la prévision de cet événement que le grand vizir a envoyé Mamah Chun en Russie.

Nécrologie. — Le duc souverain de Modène est mort, le 21 de ce mois, âgé de 67 ans. — L'Espagne a perdu M. de Calatrava, ancien président du conseil des ministres après les événements de la Granja. — Le prince Frédéric des Pas-Bas vient de perdre son fils unique âgé de dix ans. — M. Haussmann, membre de l'assemblée nationale et de la convention, est mort à Paris âgé de quatre-vingt-sept ans.

Courrier de Paris.

Où sommes-nous? et qui est-ce qui nous rendra compte du phénomène atmosphérique qui se passe sous nos yeux? le printemps a-t-il décidément supplanté l'hiver cette année, et n'y aurait-il pas lieu de reviser le calendrier grégorien? On dit que le marronnier des Tuileries, le fameux arbre du Vingt mars, se couvre de bourgeons prématurés; encore quelques jours, et la violette fera peut-être son apparition et les lilas montreront leurs tiges odorantes. Encore quelques semaines, et nous allons revoir la blanche neige de l'amandier et les pantalons blancs de la garde nationale. Poëtes et jardiniers sont dans l'enchantement, car fleurs et vers s'enrouent volontiers autour du même thyrse aux premiers sourires du printemps.

Ajournons néanmoins tout enthousiasme bucolique: jusqu'à présent, il est vrai, l'hiver s'est dérobé à nos imprécations, il ne nous a montré que son profil et une barbe fort peu chargée de glaçons, il fait le benin et a l'air de battre en retraite; mais ne serait-ce point une feinte, et, à Paris, l'hiver a-t-il cédé jamais le terrain aussi facilement? Ne vous hâtez donc pas trop d'ouvrir votre fenêtre pour voir l'hiver qui passe, et gardons prudemment notre paletot et notre parapluie.

Puisque l'occasion s'en présente et que la fantaisie de notre spirituel dessinateur, M. Cham, nous y oblige, ne quittons pas cet intéressant sujet, le parapluie! Depuis quelque temps, un rifflard déployé au boulevard Poissonnière, sur le terrain qu'occupait naguère l'hôtel Rougemont, arrête les passants émerveillés devant ses proportions gigantesques. Une maison pousse sous son abri, et défie l'inclémence de la saison. Plus de murs humides! s'est écrié son propriétaire que je soupçonne philanthrope, et par conséquent, plus de rhumes de cerveau, plus de catarrhes ni de rhumatismes pour les futurs locataires de cette demeure hospitalière. C'est un bail de longue vie que le propriétaire signe avec eux et qu'il leur garantit par terme de trois, six, neuf. Les premiers occupants n'auront pas même à essuyer les plâtres, puisque les plâtres ne seront pas mouillés. Le parapluie couvre tout, la pierre, le ciment, le mortier, les ouvriers et les gâcheurs. Quelle invention et quelle découverte! mais la tuile? intacte: le moëllon? imperméable. Voilà un grand coup porté à la pâte de Regnault et à tous les jujubes; par compensation les marchands de rifflards sont dans la jubilation, c'est à qui d'entre eux déployera le plus de zèle et de paraplues. Mais pour mettre le comble à cette maison, pour l'élever au faîte de la célébrité et l'achever de peindre, il ne lui manque plus que de lui inventer un parachute.

Cependant les danses se poursuivent de plus belle dans tout Paris, et la charité continue à faire des prodiges; depuis une semaine la bienfaisance n'a pas fermé les yeux, et son jarret est infatigable. Voici un *fac-simile* du bal donné à la mairie du 1er arrondissement; puisse cette représentation vous consoler un peu du chagrin de n'y avoir point assisté. La fête était magnifique et l'on peut dire qu'elle a eu lieu aussi bien au bénéfice des assistants qu'à celui des pauvres; il est impossible d'acquitter plus gaiement la dette sacrée de l'aumône, mais la charité sanctifie tous les plaisirs. La décoration de la salle fait honneur au zèle et au bon goût de l'architecte, M. Cretin, qui l'a improvisée. L'ambassadeur du Maroc n'est pas venu, quoique ou plutôt parce que il était trop impatiemment attendu. Sa modestie naturelle redoute les ovations, mais Son Excellence a dignement payé son droit d'absence en triplant l'offrande qu'elle avait d'abord envoyée au comité.

C'est ce soir même qu'aura lieu l'autre bal dont nous vous offrons ici le dessin par anticipation. Cette fête, dite de l'association des artistes, a lieu dans la salle de l'Odéon. M. Jollivet en est l'architecte et l'ordonnateur; sous son coup de baguette la salle est devenue salon et un magnifique salon orné dans toute son étendue de tentures en damas blanc; la pensée que M. Jollivet a voulu faire revivre dans chacune des variétés et splendeurs de son ornementation est celle-ci: *la France conduisant l'association dans toutes les contrées du monde civilisé.* Aussi ne soyez point surpris du chemin qu'elle fait et de cette multitude d'écussons où sont reproduits, en lettres d'or, les noms de tous les artistes qui ont illustré l'Europe ancienne et moderne, et de tous les hommes distingués, monarques et autres, qui ont protégé les arts. Entre les bannières et les écussons, des glaces ingénieusement disposées réfléchiront l'éclat et la splendeur de tout ce spectacle: il n'y a point de belles fêtes sans fleurs, et je vous laisse à imaginer la profusion de plantes et d'arbustes semée dans les salons, le vestibule et les escaliers. Pour tout dire, Tolbecque conduira l'orchestre et M. de Kontski réglera les mazurkas et redowas; il y a cent commissaires choisis parmi les membres de l'association, et cinquante dames patronesses dont les noms rappellent plusieurs de nos illustrations. Il suffira de citer mesdames de Mortemart, de Rothschild, Decazes, Isabey, de Gisors, Hittorff, d'Orsay, Scribe, de Mirbel, Turpin de Crissé et Duval-le-Camus. On voit que cette fête des arts et de la bienfaisance sera un peu la fête de tout le monde.

Dans cette intéressante nomenclature des plaisirs que Paris a goûtés ou goûtera tout le long de cette semaine, nous aurions dû observer plus fidèlement l'ordre des dates et mentionner avant tout le spectacle de la cour. Il est vrai que le *Courrier de l'Illustration* n'y est point admis, mais il peut vous en parler par ouï-dire; comme toujours, il a puisé ses renseignements aux meilleures sources. C'est l'Opéra qui a eu l'honneur de servir aux Tuileries un très-beau menu lyrique et dramatique. Les chanteurs se sont montrés dignes du royal auditoire et tout s'est passé admirablement bien. L'*ut* de Duprez, la voix de Barroilhet, le timbre de Gardoni, la grâce de mademoiselle Nau, l'orchestre et les chœurs méritent, tous et chacun, le plus beau des points d'admiration! Bref, la représentation a été vraiment royale, et Rossini lui-même, l'illustre boudeur, s'il eût été présent, n'aurait pu s'empêcher d'applaudir sa musique et de rendre hommage à la royauté de son propre génie.

Au sujet du maëstro, voici un talent nouveau qu'il nous signale: c'est M. Tarriglioni, très-belle voix de baryton, arrivé récemment de Bologne à Paris, en passant par Milan, où le jeune virtuose a obtenu les plus brillants succès. La *Gazette milanaise*, rédigée par les premiers dilettanti de l'Italie prodigue les *vivat* et les *bravi* à M. Tarriglioni, et Rossini le proclame une des grandes espérances du chant et de l'art lyrique. Avis à M. Vatel.

De la musique d'opéra nous arrivons à la musique d'église. Saint-Sulpice et sa vaste nef étaient envahis jeudi dernier par la foule des amateurs mondains ou dévots empressés d'assister à la séance de réception de l'orgue restauré, œuvre ancienne de Cliquot. Parmi les juges du candidat, on distinguait, assis au banc d'œuvre, des notabilités administratives, des directeurs de chemins de fer, des colonels, et même des musiciens. Le burnous gris-cendré de l'envoyé de Tunis a été signalé dans une tribune; Son Excellence n'avait jamais vu d'orgue en Barbarie.

Sous prétexte de bienfaisance, nous passons d'une audition musico-religieuse au tirage d'une loterie. La fécondité de la semaine autorise toutes ces confusions et ce mélange du sacré avec le profane. Voilà huit jours que les numéros tirés par la main du sort de l'urne de Monville voyagent sur l'aile de nos journaux dans tous les coins du monde. *Avez-vous du Monville?* telle est la grande question qui, pour le moment, efface toutes les autres, même celle de l'Orégon. *Avez-vous du Nord?* n'est plus usité; les lots ont pris la place des primes, la spéculation est bienfait. On ne connaît pas encore tous ceux que la fortune a récompensés de leur bienfaisance, et jusqu'à présent les mieux lotis ont gardé l'anonyme. Le public, qui donne toujours volontiers au riches, avait attribué le plus gros lot à la femme d'un ministre, madame Martin (du Nord). C'était une erreur; il y a plus d'un gagnant qui s'appelle Martin. Un cuisinier de Caen a gagné la broche... à bracelet. La magnifique garniture de cheminée de Thomire est échue à une jeune fille de dix ans: un ameublement en velours cramoisi est tombé dans le sac d'un charbonnier. M. Lepeintre jeune est gratifié d'un chapeau rose avec des plumes.—Trouvez-vous, je vous prie! — O bizarre hasard! dira t Bilboquet, les plus jolis bracelets sont échus à un ecclésiastique qui incline à la Trappe, et le plus beau tableau à un aveugle. C'est M. Alexandre Dumas qui a gagné le nègre à délivrer.

Cependant, et pour le bouquet, dix autre bals ou concerts nous sollicitent encore, mais pour aujourd'hui, nous ne répondrons pas à leur invitation. Le bal est une fosse aux lions dont nous avons hâte de sortir, et où nous retomberons toujours trop tôt, hélas! — N'avons-nous pas tout le mois de février encore, et même le mois de mars, sans oublier le mois d'avril, pour nous remettre en danse, et croyez-vous que nous soyons au bout de notre peloton de danseurs. En vérité, nous nous sentons effrayé par avance de la succession d'enchantements qui nous attend, et de la dépense de phrases descriptives que notre rôle nous impose. Après les bals de cour et les bals artistiques, viendront ceux de l'administration et de la finance, ceux de l'aristocratie et de la bourgeoisie; il faudra bien aussi vous dire un mot des raouts Pontalba et Cowley, des soirées dramatiques Castellane, des concerts Merlin ou Czartoryski; et les thés parlementaires, les soupers du club, les dîners diplomatiques; le tout entremêlé de ténors, de pianistes, de prime-donne, de queues du chat et de lectures de tragédies. Nous ne sommes encore qu'au début de nos menus-plaisirs, et janvier n'a fait que peloter en attendant partie; son histoire est courte en comparaison de la dimension de son affiche et de la splendeur de ses programmes. Janvier n'a pas tenu tout ce qu'il avait annoncé, c'est un fanfaron dont la liquidation se trouve embarrassée et qui s'en remet à février pour acquitter ses dettes.

Nous allons procéder à l'enterrement de janvier avec un petit bout de compte rendu théâtral. Le Gymnase est le seul qui, cette semaine, se soit montré sur la brèche dramatique; avec lui les vaudevilles, c'est-à-dire les morts vont vite. *La Mère de famille* sera-t-elle plus heureuse, et fournira-t-elle une plus longue carrière que ses devanciers?

Cette mère de famille a dix-huit ans; un grand frère mauvais sujet, un autre encore au berceau, et une jeune sœur assez étourdie, tel est l'effectif de la famille que Thérèse a sur les bras. Elle a juré à sa mère mourante d'élever, de soigner et de diriger toute cette postérité et d'être sa providence. Les engagements contractés par Thérèse ne se bornent pas là; Thérèse travaille jour et nuit pour acquitter les dettes de son père, et réhabiliter ainsi sa mémoire. On voit que Thérèse doit avoir l'esprit très-occupé, son cœur ne l'est pas moins. Elle aime un jeune homme charmant, l'une des *espérances* du barreau. M. Alfred a prêté le secours de son éloquence à la cause du mauvais sujet de frère, et lui a épargné les désagréments de la *correctionnelle*. Voilà pourquoi il est adoré de Thérèse, d'où il résulte que l'amour de la jeune *mère de famille* n'est qu'une vertu de plus.

L'entourage de Thérèse contribue beaucoup à l'éclat de sa vertu; cet entourage ne vaut pas grand'chose. Sans parler du frère aîné qui a maille à partir avec la justice, M. Alfred l'avocat a l'humeur légère et la parole facile pour tous et pour toutes; un avocat plaide toutes les causes, et M. Alfred colporte volontiers l'hommage de son cœur et de son éloquence. L'amour de M. Alfred est comme Janus, il se dédouble et a deux visages, l'un sourit à Thérèse et l'autre joue de la prunelle avec la jeune sœur. Que vous dirai-je? Thérèse découvre bientôt qu'elle n'est pas la seule héroïne du roman qu'elle avait rêvé, mais la vertu a-t-elle jamais hésité devant un sacrifice, et marchandé une belle action? Alfred épousera la petite sœur, Thérèse recompensera l'amour discret et fidèle d'un ébéniste. Ce dénoûment déjà si exemplaire a été sanctifié par un repentir éclatant et un retour à la vertu. Le frère mauvais sujet s'est vendu comme remplaçant, et apporte le prix de son engagement à la *mère de famille*.

Ce vaudeville vertueux et pleurnicheur a pour pères les auteurs de *la Grâce de Dieu*. *Faut d'la vertu, pas trop n'en faut*, dit la chanson. Ici, la chanson n'a-t-elle pas raison? Je ne dis pas un peu de vice, mais un peu de passion sied bien à tous les cœurs et surtout au cœur d'une amoureuse. La vertu nous a toujours paru médiocrement dramatique, et la grande et sainte idée du devoir a quelque chose d'austère qui n'est guère à sa place dans un vaudeville. L'entrain de ce mauvais sujet d'Achard et ses cascades d'ariettes ont heureusement dérangé tout cet appareil un peu lugubre; mademoiselle Rose-Chéri a lutté de son mieux contre la tristesse et la maussaderie de son rôle; elle a épargné à la vertu le désagrément de se voir bâiller au nez. La spirituelle et charmante actrice semblait un peu embarrassée de la multitude de sacrifices qu'elle avait à faire et que Thérèse lui imposait.

Un jeune acteur, M. Bressan, qui abandonna furtivement les Variétés pour s'enfuir en Russie, est de retour à Paris et débutera prochainement au Gymnase. C'est une excellente acquisition pour ce théâtre, et l'acquisition vaudrait encore mieux pour les Français, qui viennent de reconquérir un autre réfugié, M. Brindeau. Cette absence momentanée du jeune sociétaire de la Comédie-Française n'aura pas été sans profit pour lui; elle lui donne une valeur relative, et son importance a grandi de toute l'insuffisance déployée par M. Leroux pour le remplacer.

L'optique de la comparaison n'est pas seulement favorable à nos comédiens du Théâtre-Français: les singes du Cirque seraient en droit d'en réclamer le bénéfice. Entre les macaques du sieur Corvi, domiciliés boulevard du Temple et les singes brésiliens de M. Gallois, il y a toute la distance qui sépare un sociétaire quelconque de l'écolier du Conservatoire. Nous n'avons jamais su mesurer les abîmes, aussi nous ne descendrons pas dans celui-là. Qu'il vous suffise de savoir que l'ensemble de ces nouveaux quadrumanes constitue un personnel de quinze ou vingt individus parodiant l'espèce humaine avec une grâce et un sérieux des plus réjouissants. Dans cette lanterne magique animée nous avons vu passer plus d'un personnage en renom: célébrités de la tribune et du barreau, illustres épées, élus de la mode, soleils de la finance, idoles du jour, notabilités du théâtre, reines du boudoir et des salons. C'est un choix de personnifications contemporaines prises au daguéréotype et dont les singeries ont trouvé leurs interprètes naturels. Il y a le tapoin sportmann, le Malbrouck général, le financier gibbon, le baboin conseiller, la mone grande dame, la guenon danseuse ou lorette, l'excellence sapajou et le sa-

pajou pâtissier, et même le sapajou Crispin et porte-queue. Et les événements? ils sont caractéristiques et variés comme ce grand fouillis qu'on appelle la vie humaine, vous en jugerez! Le général tire son sabre, se fâche et rengaîne, l'Excellence danse sur la corde roide, la grande dame polke et mazurke, le financier soupe avec la lorette et les sapajous volent toutes les friandises qu'ils peuvent attraper. Vous comprenez que les macarons et autres gimblettes figurent ici les emplois, décorations et sinécures d'un autre monde. Le budget des singes ne se prêterait pas à de plus ruineuses prodigalités. Et pour accompagnement à cette comédie vous avez force oripeaux, des grimaces, des révérences, des sauts, des

(Plus de maisons humides! — Nouveau système de constructions actuellement en usage à Paris.)

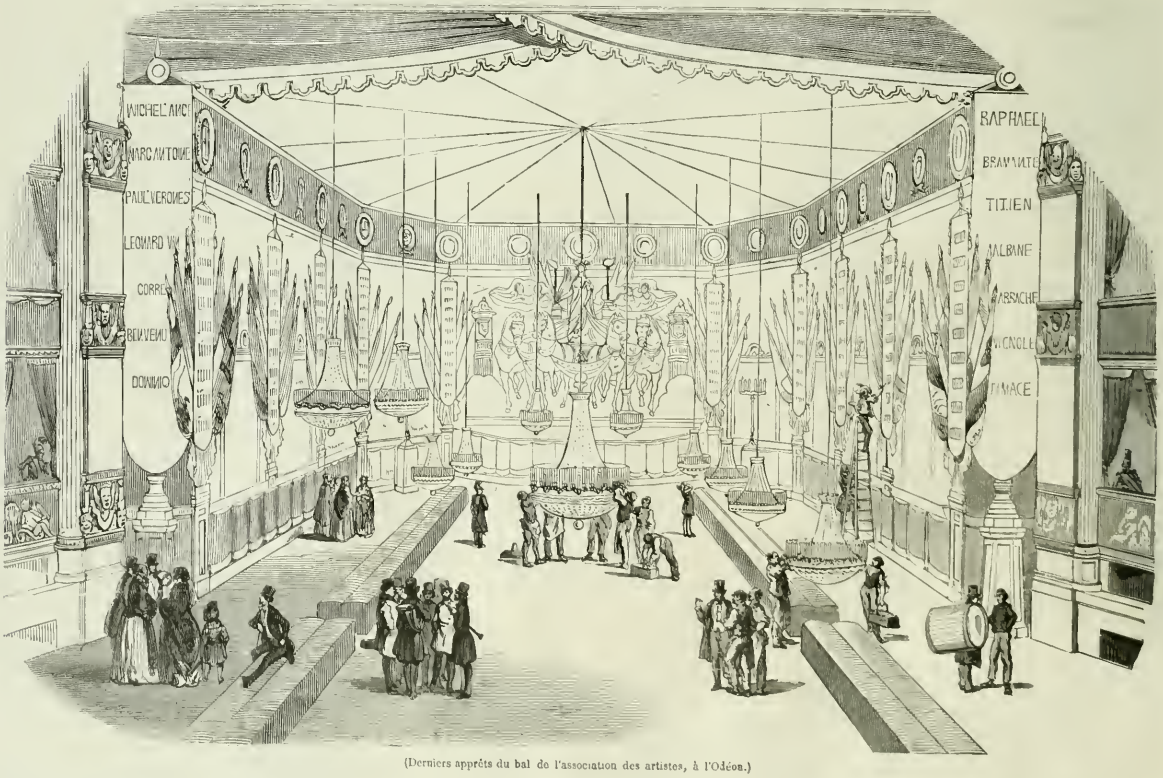

(Derniers apprêts du bal de l'association des artistes, à l'Odéon.)

(Bal de charité donné à la mairie du premier arrondissement.)

culbutes, des coups de fusil et des coups de pattes, des tours d'agilité, d'adresse et d'intelligence humiliants pour notre espèce. Mais n'est-ce point une profanation que de montrer tant de caricatures sur le théâtre même où hier encore s'accomplissaient les plus glorieux événements de la république et de l'empire ?

Nécrologie. — M. de Sénancour.

L'auteur d'*Oberman* vient de s'éteindre dans la retraite, après de longues et cruelles souffrances. Il avait quitté le monde depuis bien des années déjà, ne vivant plus que dans un petit cercle d'amis fidèles, — oubliant, oublié. Mais, sans qu'il le sût peut-être, les sympathies du public lisant et pensant l'entouraient encore, et son nom doit certainement rester dans l'histoire littéraire et philosophique de notre temps.

La biographie de M. de Sénancour est assez difficile à construire, l'auteur d'*Oberman* ayant toujours chéri la solitude, toujours détesté le bruit et l'éclat, s'étant soustrait sans cesse aux regards curieux du monde. A peine connaît-on les principaux événements de sa vie, et sur tout le reste on en est réduit à certaines pages de ses livres, qui, très-vaguement encore, semblent contenir des allusions personnelles. Pourtant, grâce aux communications obligeantes des amis de M. de Sénancour, nous pouvons aujourd'hui donner quelques détails nouveaux sur son existence privée.

Etienne P. de Sénancour naquit à Paris, en 1770, d'un père contrôleur général des rentes et conseiller du roi. Son enfance semble avoir été triste, maladive, ennuyée; on lit dans un de ses livres : « Une prudence étroite, pusillanime, dans ceux de qui le sort m'a fait dépendre a perdu mes premières années, et je crois bien qu'elle m'a nui pour toujours. » — Et ailleurs : «Vous le savez, j'ai le malheur de ne pouvoir être jeune ; les longs ennuis de mes premiers ans ont apparemment détruit la séduction... » — De bonne heure, il avait marqué beaucoup de goût pour l'étude, à sept ans il savait déjà la géographie et dévorait les voyages; on le mit d'abord chez un curé, à une lieue d'Ermenonville; de là, en 1785, il entra au collége de La Marche, où il demeura quatre ans à faire ses humanités, studieux écolier, se portant avec ardeur vers l'étude des philosophes : Malebranche, Helvétius et les autres. L'exigence d'un père absolu lui avait fait chercher un asile auprès de sa mère qui l'aimait tendrement; il a rappelé souvent les promenades qu'il faisait en sa compagnie dans la forêt de Fontainebleau, y goûtant déjà avec délices les charmes de la nature, ceux surtout de la solitude, et concevant le projet d'aller un jour, avec cette bonne mère, s'établir au loin dans quelque île ignorée : « Je m'enfonçais, dit-il, dans le plus épais des bois, et quand je trouvais un endroit découvert et fermé de toutes parts, où je ne voyais que des sables et des genièvres, j'éprouvais un sentiment de paix, de liberté, de joie sauvage. » Cet amour excessif de la solitude dut même pousser plus d'une fois le jeune Sénancour à essayer de cette retraite absolue qu'il ne cessait de rêver. En tête de ses *Libres Méditations*, il suppose que le manuscrit de cet ouvrage a été trouvé dans l'espèce de grotte où vécut un ouvrier nommé Lallemant, et qu'il a été écrit par un autre solitaire plus lettré, son successeur. — Ce successeur ne serait-il pas Oberman lui-même ?

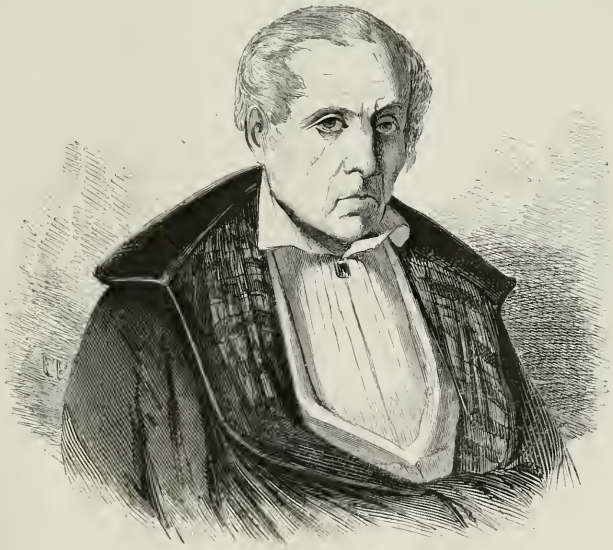

(M. de Sénancour.)

Immédiatement après le collége, en juillet 89, le père de M. de Sénancour, sans prétendre engager l'avenir de son fils, exigeait impérieusement qu'il passât deux années au séminaire de Saint-Sulpice. Le jeune philosophe craignit de commettre un sacrilége. D'accord avec sa mère, il prit un parti extrême, il quitta Paris, roulant un dessein qu'il n'a jamais confié et que des obstacles rompirent. Le fugitif s'arrêta vers le lac de Genève, et passa plusieurs mois à Charrières, près Saint-Maurice. L'effet extraordinaire que la vue des Alpes produisit sur lui, la liberté de solitude qu'il trouvait dans les montagnes, l'espérance de voir sa mère venir le rejoindre,

décidèrent M. de Sénancour à rester en Suisse. Il alla s'établir dans le canton de Fribourg, et s'y mit en pension à la campagne, chez une famille patricienne du pays. Une demoiselle de la maison conçut de l'attachement pour le jeune étranger; des confidences et quelque intimité s'ensuivirent. Un mariage qu'on avait arrangé pour cette personne, et qu'elle refusa, donna matière aux conjectures de la famille qui pria son hôte de s'expliquer. M. de Sénancour se crut engagé; — on peut saisir quelques traits de ces circonstances personnelles sous l'histoire de Fontalbe, au tome second d'*Oberman*. — Il se maria donc en septembre 1790, à peine âgé de vingt ans, et dès ce jour, les devoirs et les embarras positifs le forcèrent à compter avec la vie. La révolution française lui avait enlevé d'opulents héritages; d'autre part, la révolution suisse le privait, du côté de sa femme, de précieuses ressources; il tenta de rentrer en France, malgré le danger qu'il courait, ayant été, par son absence, considéré comme émigré. Errant, sans papiers, sans moyens d'existence, il fut arrêté par la gendarmerie, mené en prison, puis relaché sur parole, on lui imposait Paris pour résidence. Heureusement un cahier manuscrit de son premier ouvrage, encore inédit, surpris parmi ses papiers, tomba entre les mains d'un homme distingué qui conçut la plus grande estime pour le jeune auteur, et lui ouvrit les portes d'une maison opulente, où il se vit entouré de soins et d'égards.

Cependant, M. de Sénancour avait perdu coup sur coup son père, sa mère et sa femme. Ses deux enfants étaient en Suisse confiés aux parents de leur mère, et devenus presque étrangers à leur père. Il fit un voyage pour se réunir à eux, rentra définitivement en 1805, et l'année suivante fit venir sa petite famille auprès de lui.

En 1799, avait paru son premier ouvrage, *Rêveries sur la nature primitive de l'homme*; ce livre singulier, composé durant ses promenades solitaires, était comme le péristyle du grand ouvrage philosophique qu'il méditait sur l'infécondité et la fausseté des institutions sociales; outre le mérite de la pensée, l'ouvrage annonçait, chez l'auteur, un rare talent d'écrire et ce vif sentiment des beautés de la nature, dont Bernardin de Saint-Pierre seul encore avait fait preuve, car les *Rêveries* parurent avant *Atala*.

Oberman fut publié en 1804. Chose étrange! ce livre le plus remarquable de tous ceux de M. de Sénancour, celui qui doit faire vivre son nom, qui résume le mieux la pensée du philosophe, qui témoigne le plus des qualités de l'écrivain, ce livre passa à peu près inaperçu au milieu du fracas et de l'agitation de l'empire. Et il n'y a pas lieu de s'en étonner: Oberman doute, hésite, languit, dans ces années d'action bruyante, dans ces années de conquête et de gloire; Oberman prend pour devise: « Ah! si nous avions vécu! » tandis qu'autour de lui, chacun s'empresse de vivre, chacun s'enivre de la gloire impériale; l'ouvrage de M. de Sénancour ne devait donc trouver aucun écho dans ces âmes positives et guerrières, et, sauf quelques esprits exceptionnels, Charles Nodier par exemple, il ne pouvait être goûté par aucune classe de lecteurs. — Au contraire, quand la paix arriva avec la restauration, quand tous les esprits et tous les cœurs, désormais inoccupés, retombèrent sur eux-mêmes, quand l'ennui vint saisir tant d'âmes ardentes, dévorées du sentiment de leur stérilité, de leur impuissance, quand le doute amer de Byron acheva de décourager les intelligences, alors *Oberman* devint le livre du jour, l'interprète de toute la génération présente, l'organe douloureux de la plainte universelle. Son succès fut immense, parmi les lecteurs d'élite, et son influence, désonnelle, souvent désastreuse; plus d'un suicide marqua les funestes effets de la philosophie désolée d'Oberman; mais l'auteur lui-même, moraliste pur et sévère, partisan inflexible du devoir dans sa vie comme dans ses écrits, doit être mis hors de cause; il n'a eu d'autre tort que celui d'être l'écho trop vrai du découragement général des esprits et des âmes. Les reproches de matérialisme qu'on lui a adressés sont tout à fait injustes; et, pour s'en convaincre, on n'a qu'à lire son dernier livre, la dernière expression de sa pensée philosophique, *les Libres Méditations d'un solitaire inconnu*.

Nous avons anticipé sur la suite des événements. *Oberman* avait paru en 1804; en 1808, l'auteur publia son livre *De l'amour*. M. de Sénancour était lié alors avec les écrivains les plus renommés du temps, Mercier, l'hérésiarque littéraire, Charles Nodier, et ce brillant et spirituel chevalier de Boufflers; aussi, grâce à ces relations et grâce aussi à son mérite véritable, le nouvel ouvrage de M. de Sénancour produisit-il dans le monde littéraire une sensation remarquable. Le chevalier de Boufflers constata ce succès et fit l'éloge du livre dans *le Mercure de France*: « On applaudit, disait-il, à cette probité ennemie de tout détour, de tout subterfuge, à ce désir sincère de voir une morale simple et vraie en harmonie avec des lois sages et douces, dans la ferme persuasion que cette harmonie peut seule élever l'homme à toute la dignité et à tout le bonheur dont il est susceptible. M. de Sénancour nous a paru être à la fois poète et philosophe... »

Quelques années après, M. de Sénancour donna un autre livre, véritable modèle de critique littéraire et philosophique; nous voulons parler de ses *Observations sur le Génie du christianisme*, ouvrage dès longtemps composé, mais qui n'a été publié qu'en 1816. Le motif de ce retard honore le caractère de M. de Sénancour; M. de Châteaubriand passait pour être en disgrâce, et M. de Sénancour crut devoir s'abstenir de toute attaque, même dans les termes d'une polémique purement littéraire.

La fortune ne se lassait pas de persécuter M. de Sénancour; en 1818, il se vit encore frustré d'un héritage, auquel il était légitimement appelé, et dont la perte le laissait sans ressources pour l'avenir, son inaptitude complète pour les affaires ayant achevé sa ruine. Il fut obligé de vivre de sa plume, et de 1815 à 1830, il ne cessa de travailler dans divers journaux ou recueils périodiques: *le Constitutionnel, la Minerve française, le Mercure du dix-neuvième siècle, l'Abeille littéraire, la Biographie des Contemporains, la Revue encyclopédique*, etc. — Un ouvrage qu'il publia en 1827, *Traditions morales et religieuses*, fut l'objet d'une poursuite judiciaire; condamné en première instance, M. de Sénancour fut acquitté à la cour royale. — On lui reprochait d'avoir appelé Jésus-Christ ce *jeune sage*.

M. Thiers, à son avénement au ministère, mit un empressement honorable à faire accorder une pension à M. de Sénancour, qu'il connaissait personnellement. Deux ou trois ans plus tard, M. Villemain, alors ministre de l'instruction publique, vint trouver le solitaire, comme il s'appelait, dans son humble demeure, et se montra vis-à-vis lui parfait de grâce et de délicatesse; il lui fit assurer en 1840 une seconde pension, égale à la première.

Assuré désormais contre le besoin, M. de Sénancour, dans sa retraite de la place Royale, put goûter la paix et le repos. Sa santé commençait à décliner; il était presque toujours souffrant; sa taille avait dévié, son épaule droite s'était élevée sensiblement, et lui donnait l'air contrefait; une goutte héréditaire, compliquée d'une affection nerveuse, avait de bonne heure paralysé ses facultés physiques; ses mains étaient sans force, ses pieds sans fermeté; il ne pouvait se lever de son siége, et ne soutenait sa vie qu'à force de soins et de ménagements.

M. de Sénancour était petit de taille, délicat et grêle; ses traits avaient de la finesse, de la distinction, un air de jeunesse singulier qu'ils conservèrent jusqu'à l'âge le plus avancé; son front était large, ouvert, ombragé de cheveux blonds et soyeux.

N'appartenant exclusivement à aucun parti l'auteur d'*Oberman* n'a pu prendre une part active aux luttes politiques; partisan ferme et invariable d'une liberté sage et modérée, il aimait sa patrie avec une sorte de passion, qui peut-être le rendait parfois trop partial. Mais, si sa pensée était essentiellement libérale, ses goûts le rapprochaient de l'aristocratie; rien n'égalait sa répugnance pour tout ce qui sentait le trivial ou seulement le vulgaire. Tous ceux qui l'ont connu, qui l'ont fréquenté, s'accordent à louer la beauté de son caractère, la noblesse de son esprit, la bonté, l'indulgence extrême dont il était doué.

M. de Sénancour est mort à Saint-Cloud, où l'avait conduit le triste état de sa santé; il entrait en la soixante-seizième année de son âge. — Il laisse deux enfants: un fils, officier distingué; une fille qui a publié plusieurs livres estimés et s'est fait un nom honorable dans la littérature.

Gilbert Gurney.

SOUVENIRS D'UN GENTLEMAN.

(Suite. — Voir p. 262, 282, 298, 311 et 330.)

XIII.

VOYAGE AUTOUR D'UNE JOLIE FEMME.

Un autre que moi, plus clairvoyant, ne se serait pas endormi sur des assurances aussi légères. Mais, comme je l'ai dit, les convenances me chouaient à Londres; puis je n'avais aucune raison pour me mêler de Daly; son intérêt, au contraire, semblait être d'accord avec le mien. Ajoutez, à toutes ces raisons, le penchant maudit de la plupart des hommes vers une indolence fataliste, et pour ce qui me concernait particulièrement, je ne sais quel regret de laisser perdre les bonnes dispositions qu'une femme charmante m'avait témoignées.

On devine de qui je veux parler: mistress Fletcher Green et son aimable sourire, et sa franche bienveillance, et son aplomb de veuve, et les promesses de ses yeux brillants, et son abandon plein de confiance, ne me sortaient pas de la mémoire. L'aller voir chez elle après ce qui s'était passé entre nous, ne pouvait passer pour une hardiesse trop grande, mais j'imaginai qu'une pareille démarche trahirait trop d'empressement, et je cherchai un terrain neutre où il me fût permis de la rencontrer comme par hasard. Ce terrain neutre fut bientôt trouvé quand j'appris qu'elle avait une loge à l'Opéra. Savoir laquelle n'était pas difficile: à cette époque, les dames avaient toutes des éventails sur lesquels était gravé le plan de la salle et qui donnaient pour chaque loge le nom de la personne à qui elle était louée. Aujourd'hui que tant de grandes dames et tant de nobles seigneurs ne font pas difficulté de vendre leurs coupons, ni plus ni moins qu'un marchand de contremarques, ces renseignements n'ont guère plus de valeur que ceux du *Court-Guide*, lequel s'épuise à nous faire connaître la résidence de braves gens, logés le plus souvent en garni, dans des maisons que le véritable locataire leur cède pour quelques nuits en partant pour la campagne ou le continent.

Je pus donc, un beau soir, profitant de ce favorable usage, me placer dans un coin du parterre, de manière à ne pas perdre de vue ma jolie veuve, accompagnée, encore ce soir-là, d'une jeune personne que je ne connaissais point. Les différences d'âge, dans ces grandes réunions de coquettes, sont dissimulées à ce point que je n'aurais pu dire si cette compagne était la fille ou la sœur de l'aimable veuve, à qui du reste elle ressemblait quelque peu.

Mes yeux, pendant toute la représentation, ne quittèrent pas l'objet de ma curiosité. Je la vis, infatigable dans sa vivacité, dans ses bonnes dispositions, accueillir du même air toujours gracieux, de la même attitude toujours favorable, les hommages empressés d'un foule de courtisans, qui tour à tour, — jeunes et vieux, — présentaient, à la porte de la loge, leurs têtes grisonnantes ou bouclées. Ce spectacle grandissait à mes yeux le bonheur de l'homme que mistress Green pourrait un jour préférer, et je m'imaginai, non sans orgueil, que je pourrais être cet homme. *Laudari ab laudato*, n'est-ce pas le plus vif aiguillon de l'amour-propre! Aussi, dix fois pour le moins pensai-je à m'introduire dans cette loge et à prendre ma part, — plus que ma part, si je pouvais, — des distinctions flatteuses qu'on y prodiguait. Mais chaque fois, au moment de me lever, le cœur me manquait; je pensais à Emma Haines; mes scrupules d'amant fidèle venaient aider à ma naturelle timidité. Qu'arriverait-il, — me disais-je, — si, lorsque je serai entraîné dans le tourbillon de cette femme à la mode, le zèle de Daly me mettait tout à coup en demeure d'épouser la modeste jeune fille à qui mon cœur s'était déjà donné? Je ne pourrais pas même conserver de très-bons rapports entre ces dames; car très-disposé à être moi-même l'ami intime de mistress Fletcher Green, je n'avais pas précisément les mêmes raisons pour vouloir quelle fût l'amie de ma femme.

Je me contentai donc de contempler la brillante étoile, jusqu'au moment où je la vis s'apprêter à disparaître de la sphère qu'elle éclairait si bien. J'avais peur de me rencontrer avec elle. Cependant je ne pus m'empêcher de m'aller établir dans le vestibule lorsque je pensai qu'elle allait le traverser pour gagner son carrosse. Je la vis en effet descendre, comme un sylphe léger, le petit escalier des baignoires, et au moment où une grosse voix appelait: *la voiture de mistress Fletcher Green*, — cette jolie fée regardant de droite et de gauche, — nos yeux se rencontrèrent. A l'instant même, entraînant après elle un gros monsieur, à tournure de grenadier, sur le bras duquel le sien reposait, elle vint à moi, m'offrit sa main à serrer, et me reprocha doucement de n'être pas encore allé la voir. Je bégayai je ne sais quelle sotte apologie, et ne savais trop où j'en étais de mon discours, lorsque la même voix de stentor vint à mon aide, annonçant que « la voiture de mistress Fletcher Green, barrait le passage. »

L'homme dont j'ai parlé, — celui qui donnait le bras à la jolie veuve, — m'était déjà devenu odieux, il avait les cheveux noirs, frisés jusqu'au ridicule, un large front chauve, de grands yeux brillants, et une rangée d'énormes dents blanches comme de l'ivoire, dont il faisait une incessante exhibition, en grimaçant un éternel sourire par-dessus les têtes qu'il dominait. La compagne de mistress Green, escortée par une autre femme d'un âge au moins raisonnable, n'avait cessé de me regarder aussi longtemps que dura notre rapide entretien, et, lorsque nous nous séparâmes, je la vis frapper sur l'épaule de la jolie veuve, sans doute pour lui demander qui j'étais. Sur quoi le grenadier aux dents blanches se prit à sourire plus largement que jamais.

Ah! — pensai-je, — tandis que ce petit groupe se perdait parmi les chapeaux galonnés des laquais et les torches des porte-falots, ceci, mon bel homme ne vous réussira point! — Mon parti était déjà pris de faire, le lendemain, ma visite à la veuve. Dieu sait avec quel remords j'exécutai cette résolution coupable: de manière ou d'autre je commettais à mon avis une insigne trahison, soit contre mistress Fletcher Green, soit contre Emma Haines, mais j'étais jeune, ardent, irréfléchi, et, me donnant à moi-même, — avec une insigne bonne foi, — cette excuse tirée de mon caractère, je frappai hardiment à la porte. Mais, soit que la belle veuve fût sortie, soit que ma figure inconnue de ses valets me rangeât pour eux dans la classe des visiteurs importuns, j'eus le chagrin d'avoir commis un crime inutile; ma carte seule trouva le chemin du boudoir où peut-être, hélas! j'étais attendu.

C'est du moins ce que je pus croire, le soir, en trouvant chez moi un petit billet triangulaire par lequel mistress Green m'exprimait ses regrets et m'invitait à dîner chez elle, *sans façons*, avec lady Wolverhampton. Refuser en pareil cas est d'une bonne politique; et je prétextai, suivant l'usage, un engagement préalable. Ceci n'était pas tout à fait un mensonge, car j'étais invité pour le même jour, au grand dîner annuel des Fabricants de Cure-dents, dîner de corporation, où chaque membre de l'honorable confrérie avait le droit de conduire un de ses amis.

XIV.

UN DINER DE CORPS.

Bien que je n'aie jamais professé d'estime particulière ni pour les cure-dents, ni pour ceux qui les font, je m'étais promis un certain plaisir, comme étude de mœurs, du repas auquel j'allais assister. On verra si je me trompais. Le jour était beau, les fenêtres de la taverne — *The Crown and Sceptre*, à Greenwich — ouvraient sur la Tamise. Une odeur de poisson frit et de rive fangeuse remplissait la maison. Un certain nombre de petits garçons pieds nus, patauageaient dans les cours les plus sales et dans les écuries les plus mal tenues que jamais mendiant d'Irlande ou *poney* d'Ecosse ait habitées; au total cependant la scène était joyeuse; et mon ami Hull, qui s'était chargé de me piloter dans ce monde inconnu, ne manquait pas d'en rehausser les charmes par sa constante bonne humeur, sa placidité inaltérable.

Hull, — que mes lecteurs me permettent de le leur présenter, — était tout simplement un des personnages plus extraordinaires que j'aie connus. Il savait, mieux que la plupart des habitants de Londres, les affaires de chacun d'eux; qu'il s'agît de commerce, de politique, de *fashion*, de littérature ou de théâtres, il pouvait vous dire non-seulement la nouvelle du jour, mais celle du lendemain. Un fait quelconque l'intéressait, soit qu'il eût rapport à la guerre ou à la navigation, à l'agriculture ou aux finances, à la science ou aux beaux-arts; ses yeux de lynx perçaient tous les mystères, son ouïe attentive ne laissait perdre aucun bruit, si léger fût-il: aussi était-il au courant de tout et toujours. Gras, court, myope, l'air intelligent, on ne lui eût donné, à voir ses joues en fleur et son embonpoint rosé, que la quarantaine tout au plus, et pourtant, dès l'époque dont je parle, j'étais en droit de lui supposer quatre fois cet âge, tant il parlait des choses passées avec un aplomb surprenant, une connaissance minutieusement approfondie. C'était entre nous une plaisanterie, — il l'acceptait volontiers, — qu'il avait vendu de la poudre à canon au roi Charles II, et vidé plus d'une bouteille avec le spirituel Rochester.

Maintenant on connaît l'homme, mais je n'entreprendrai

pas ici de donner la liste de ses manies, dont la plus saillante était d'avoir à profusion toute sorte d'approvisionnements inusités. Livres rare, vins précieux, tabacs de choix, porcelaines, gravures, émaux, confitures et conserves de tout genre, il prétendait ne manquer de rien, et c'eût été lui faire un sensible chagrin, que de découvrir un objet quelconque, — fût-ce un tire-bouchon ou des cartes à jouer, — dont il ne possédât une collection surabondamment complète.

A son aise partout, Hull exerçait sur les garçons de la taverne où nous allions dîner, son empire ordinaire. Ils étaient fascinés par son sans-gêne, sa vieille expérience, et lui obéissaient tout naturellement, comme il leur donnait ses ordres. Voulant me faire apprécier, à sa juste valeur, l'honneur qui m'était accordé, mon ami me vanta beaucoup l'antiquité de la Corporation qui donnait le banquet.

« Elle date, me disait-il, de la 17e année du règne de Richard II, 1395... j'ai un traité là-dessus... on a voulu la faire remonter encore plus haut, mais je crois...

— Pardon, interrompis-je sérieusement, la compagnie des Cure-dents doit son origine, — voyez plutôt l'étymologie, — au consul Curius Dentatus.

— Croyez-vous? croyez-vous? reprit-il distrait... Je les supposais plus anciens que cela... mais non pas, comme on dit, antérieurs à Edouard V. »

Pendant ce débat archéologique, la société arrivait, fabricant après fabricant, tous inclinant à l'obésité, tous ornés d'un gilet blanc, tous ayant très-chaud, tous soufflant à qui mieux mieux. Je soufflai bientôt à l'unisson, car la salle où on se tenait, transformée en serre chaude, ne renfermait déjà plus qu'une très-petite quantité d'air respirable. Six heures sonnèrent, je crus à une prochaine délivrance; mais le dîner ne fut pas annoncé. Le maître de la taverne, — porteur d'un gilet blanc, comme s'il eût été l'un des convives, — vint murmurer quelque chose à l'oreille du syndic qui répondit seulement :

« Nous attendons M. Hicks. »

Quel pouvait être ce M. Hicks pour qu'une centaine d'Anglais affamés lui fissent, sans mot dire, le sacrifice de leur légitime appétit? Je me hasardai à interroger Hull là-dessus.

« Chut! me dit-il... vous savez qui est Hicks... le célèbre Hicks... qui ne connaît Hicks?

— Mais, moi, répliquai-je, car jamais...»

Au même moment, un bruit s'éleva, une rumeur immense et qui exprimait la joie. Tous les fronts se dérideront, tous les yeux étincelèrent d'admiration; des hommes placés de porte en porte venaient d'annoncer que la voiture de M. Hicks avait enfin paru sur la route. Il y eut un mouvement en avant, réprimé par le sentiment d'une discrète réserve, et les plus notables de la compagnie, — ils étaient aussi les plus gras, — se hâtèrent seuls d'aller à la rencontre du grand homme. Toutes les conversations particulières étaient suspendues.

Enfin, Hicks parut. Je renonce à peindre l'enthousiasme contenu de l'assistance. Hull m'attira du côté où l'élite de la société s'était groupée autour de cet important personnage, m'assurant qu'il fallait lui être présenté. La présentation s'accomplit. Alors, — et seulement alors, — un des grands de l'endroit, se penchant à mon oreille, me fit savoir que, par le crédit de M. Hull, grand ami du syndic, j'aurais place à la gauche de M. Hicks. J'acceptai, plus tranquillement que mon interlocuteur ne s'y attendait, cet honneur insigne dont à vrai dire, je me sonciais médiocrement, et nous passâmes à la file dans la salle à manger. M. Hicks ouvrant la marche, un bras passé dans celui du syndic.

La chaleur était déjà intense. Le carrelet fait emplissait l'air de ses suaves émanations. Une triple rangée de cloches en plaqué donnaient à la table une vague ressemblance avec le champ de manœuvres où l'on va passer en revue un régiment de cuirassiers. En quelques minutes chacun eut pris sa place, le chapelain lit son office, et nous tombâmes à la fois sur nos siéges. Alors commença un travail de silencieuse destruction qui, par son activité prodigieuse, m'inspira une sorte de terreur. Tous et chacun de convives — excepté moi, — se faisait évidemment un point d'honneur d'attaquer tous et chacun des plats qui circulaient à la ronde, depuis la tortue jusqu'au *white-bait* inclusivement. Une armée de poulets suivit une charretée de poissons : côtelettes, hachis, étuvées, — tous mets légers, — accompagnés d'abondante venaison, d'innombrables canards; des petits pois par boisseaux parurent ensuite, et l'annihilation de ces victuailles massives ne dura qu'une heure et demie, montre en main. Pendant tout ce temps, on ne cessa d'avoir pour M. Hicks les plus délicates attentions. Si un rayon de soleil effleurait l'extrémité de son nez, les garçons recevaient l'ordre de tirer les volets de la fenêtre ouverte devant lui. Pour peu qu'un indiscret zéphyr vînt folâtrer sur sa nuque, on enjoignait au tavernier de clore la fenêtre ouverte derrière. Le syndic lui choisissait les plus friands morceaux; l'hôte lui donnait à déguster les vins les plus recommandés. Et de tous ces hommages, pas un ne dérangeait le calme imposant de Hicks.

Le marteau du président annonça que le dîner proprement dit venait de finir, et quelques amateurs des beaux-arts nous régalèrent d'un *Non nobis, Domine*... chanté en chœur. Je crus qu'ils n'en finiraient jamais, et cette manière d'entendre les grâces, me fit penser que sur trois, on pourrait, sans trop d'inconvénients, en supprimer deux. Après l'hymne sacré, on fit circuler le vin, avec les toasts ordinaires : *le Roi! — God save the king* à pleine poitrine. — *la Reine! — le prince de Galles! — le duc d'York et l'armée! — le duc de Clarence et la marine!* — enfin, *la mémoire de sainte Ursule*, patronne des Fabricants de Cure-dents! Ici, musique appropriée à la circonstance, et applaudissements appropriés à la musique.

Le syndic se lève, et demande à proposer un toast. A ces mots, la salle éclate en approbations, et les verres à patte commencent, sur la nappe, une espèce de contredanse, au bruit des couteaux et des fourchettes qui battent la mesure. Les convives perspicaces ont deviné de quoi il s'agit, ceci est de la dernière évidence.

Effectivement, après avoir parlé des grandes qualités qui le distinguent, des actes qui honorent son nom, — sans dire lesquels, ce qui serait superflu, — après avoir rappelé la reconnaissance, l'admiration qui lui sont dues, le syndic se permet enfin de déclarer plus nettement qu'il va porter la santé de Benjamin Spooner Hicks !... un nom cher à tous les cœurs anglais... et que cette santé sera portée avec tous les honneurs.

Tonnerre de bravos. Neuf fois neuf grognements approbatifs. Un orchestre, jusque-là silencieux, entonne l'air : *Voici le héros vainqueur!* Au milieu de tout ce tapage, je me hasarde à interroger Hull, assis près de moi; mais tout ce que j'obtiens de mon rubicond ami se réduit à des : « Bah! bah!... vous plaisantez... vous connaissez Hicks... tout le monde sait qui est Hicks... il n'y a pas un homme aussi universellement connu. » — Et avant que je n'aie protesté contre cette assertion, Hicks surgit en personne pour répondre au discours du syndic.

Le gaillard exprime une satisfaction inexprimable... Il est amplement récompensé du bien qu'il a pu faire... Il croit superflu de mentionner ses sentiments et ses principes politiques (premier hourrah!) ils sont connus du monde entier (second hourrah! — Je suis tenu de croire que Hull avait raison);... il promet de n'y renoncer jamais, de ne se laisser ni intimider par les menaces du pouvoir, ni corrompre par ses flatteries (troisième hourrah).—Après quoi, souhaitant une bonne santé à tous ceux qui ont porté la sienne, Hicks se rasseoit au milieu d'applaudissements étourdissants.

Ils duraient encore. Hicks se relève, et ils reprennent de plus belle. Hicks propose la santé du digne *chairman*, le syndic de la compagnie des Fabricants de Cure-dents.

Celui-ci reprend en sous-œuvre le remercîment de M. Hicks.—Si quelque chose peut ajouter à l'honneur du toast que lui porte une si honorable compagnie, c'est que ce toast soit proposé par un individu si honorable;... un homme dont la conduite et les principes politiques sont universellement connus (encore!)... et dont il est inutile de rappeler les immenses services.

Il semblait décidé qu'avec tous ces sous-entendus je ne saurais rien de M. Hicks et des actes qui avaient glorifié, — comme il le disait lui-même, — son humble nom. Mais un petit homme, maigre et pâle, — rare spécimen dans ce musée d'hippopotames,—se lève et parle à son tour.

Celui-ci déclare qu'il se croit obligé, pour son propre compte et pour celui de plusieurs collègues, à reconnaître tout haut les services que leur a rendus, — ainsi qu'à l'Europe civilisée, — l'honorable gentleman assis à la droite du président (Exclamations nombreuses et bruyantes). Il ne peut s'empêcher, — bien que la modestie de ce gentleman puisse en souffrir, — de remémorer la magnanimité, le courage, l'amour de la justice qu'il a fait éclater dans une circonstance spéciale. (Nouvelles acclamations plus bruyantes que les premières.)

« Je crois, — continue l'homme pâle, — que je pourrais me dispenser de mentionner le fait auquel je fais allusion (Nouveaux cris; les verres se remettent à danser); mais si par hasard quelqu'un ici pouvait ignorer... (Non! non! c'est impossible! écoutez! écoutez! — Chut! silence!) Je disais *si*, messieurs, et je voulais par là me ménager l'occasion de rappeler un fait éminemment honorable pour celui que j'ose appeler notre bienfaiteur..., et, s'il le permet, notre ami... (Hicks incline la tête en signe d'assentiment). Je ne traiterai pas la question si délicate des douze pieds de trottoir entre l'auberge du Cygne et la boutique du cordonnier... (Éclats de rire d'un côté, murmures de l'autre. Il paraît que l'orateur, sans faire semblant d'y toucher, vient de décocher un amer sarcasme contre quelques membres de l'assemblée). Je me bornerai à dire que c'est à lui, à ses efforts incessants, à son inébranlable volonté, que nous devons d'avoir vu le réverbère qui était au coin de Black-Lion-Street transporté au bout de Spittle-Court. (Immenses bravos). J'ajouterai, sans craindre que l'on me contredise, que par ce changement essentiel, obtenu comme il l'a été, sans que la Compagnie ait fléchi devant les agents du pouvoir, le nom et la réputation du gentleman assis à la droite du président, a reçu un nouveau lustre, un lustre immortel. (Cris et applaudissements frénétiques). J'aurai peut-être à excuser cette effusion du cœur (Non! non! — Bravo!); mais elle m'est échappée comme malgré moi. Depuis quelque temps, le souvenir que je viens d'évoquer remplissait mon âme d'émotions trop véhémentes pour être toujours contenues; je dépose aujourd'hui ce fardeau, et crois ainsi avoir rempli un devoir envers moi-même, envers l'honorable gentleman, envers mon pays tout entier. »

Lorsqu'il eut ainsi conclu sa période, l'orateur se rassit au milieu d'un tonnerre d'applaudissements plus retentissants que jamais. Ensuite on porta la santé des recteurs de la Compagnie qui remercièrent individuellement. Il y eut des chansons et des chœurs par les musiciens de la Compagnie. On but ensuite à M. Hicks et à sa famille, ce dont M. Hicks profita pour faire un éloge pompeux de la félicité conjugale en général, et de ses trois filles en particulier. Ceci me parut aller tout droit à l'adresse des célibataires que l'assemblée pouvait renfermer; au surplus, Hicks tira parti de la circonstance, et ménagea une habile transition par laquelle les convives furent rappelés à leurs devoirs de famille. Hicks leur insinua qu'ayant cinq milles à faire pour regagner Londres, ils devaient, en hommes prudents, mettre un terme aux délices de la soirée. Cet avis salutaire fut accueilli avec l'enthousiasme le plus vif, ainsi qu'un dernier toast, à demi politique, à demi bouffon que Hicks jugea convenable de porter : *Au Sceptre et à la Couronne*,—c'était, on s'en souvient, l'enseigne de la taverne, — exprimant le souhait que ces deux symboles de la royauté ne fussent jamais séparés l'un de l'autre. J'essayai vainement de comprendre ce que le brave homme entendait par là, et je n'avais pas débrouillé cette énigme, lorsque Hicks et le syndic, se levant, donnèrent le signal de la retraite. Je les suivis avec Hull, qui comptait sur moi pour le ramener à Londres :

« Vous n'avez pas de voiture? » me dit-il quand nous fûmes arrivés à la porte de l'auberge où chacun se démenait de son mieux pour se procurer un moyen de transport.

J'avouai que ma prudence était en défaut, et une pluie fine, qui justement commençait à tomber, allait me rendre inexcusable, lorsque Hicks,—le grand Hicks lui-même,—voyant notre embarras, nous offrit des places dans son carrosse :

« Seulement, messieurs, ajouta-t-il, esquivons-nous au plus vite; une députation se prépare à m'éclairer jusqu'au marche-pied de la voiture : tâchons de tourner le coin de la rue sans que l'on nous aperçoive. Je veux me soustraire à leur empressement... Je hais tout ce qui est pompe, faste inutile, étalage vain. Vous le savez bien, monsieur Hull.

—Bah! répliqua mon ami, qu'avez-vous besoin de nouveaux honneurs?... la journée a été bien assez belle pour vous... Quelles scènes touchantes et splendides! »

Précédés par le petit laquais de Hicks, nous découvrîmes, dans le coin de rue où elle était allée se tapir, la voiture du grand patriote. Je m'y précipitai avec le même plaisir que doit éprouver un aéronaute, lorsque, échappant à l'étourdissante admiration de la foule, il s'élève dans les silencieuses régions de l'air, où nul bruit ne vient fatiguer ses oreilles.

De Greenwich à Londres, M. Hicks,—dont l'éloquence était sans doute sur les dents,—n'ouvrit la bouche qu'une seule fois : ce fut pour m'assurer que si j'avais jamais besoin de quincaillerie fine, j'en trouverais chez lui un assortiment complet, de la meilleure qualité, au prix de fabrique.

Quand je fus dans mon lit—où je n'arrivai pas, je l'avoue, par la ligne la plus droite, — je ne pus m'empêcher de réfléchir à la manière toute merveilleuse dont les hommes appartenant à telle ou telle classe de la société sont infatués de leur importance chimérique et de cette idée que le monde entier se préoccupe de leurs petits intérêts collectifs. En rapprochant de quelques autres soirées du même genre celle que je venais de passer parmi les Fabricants de Cure-dents, il me parut que ces honorables *gentlemen* n'étaient ni plus ni moins extravagants que beaucoup d'autres citoyens de la vieille Angleterre.

(*Theod. Hook's Popular Tales.*)

(*La suite au prochain numéro.*) O. N.

Nouvelles mines de diamants du Brésil.

Le diamant était connu des anciens, qui ignoraient toutefois l'art de le tailler, art découvert vers l'an 1475 par Louis Berquem. Jusqu'au XVIIIe siècle on n'en trouva que dans l'Inde. Aujourd'hui la Russie et le Brésil en fournissent une plus grande quantité que Golconde et Bornéo. Il y a un siècle environ, l'auteur du *Traité des diamants et des perles*, David Jeffries refusait de croire à l'existence des mines du Brésil; — il n'était pas encore question de celle de l'Oural,— et pourtant les mines de l'Inde sont presque abandonnées, et celles de l'Amérique méridionale voient leur nombre augmenter en même temps que leurs produits. L'éclat du vieux monde commence à s'éclipser.

Après tout, les mines de l'Inde ont eu une assez brillante existence Elles comptent de célèbres représentants dans toutes les cours de l'Europe. Le Grand Mogol leur doit son diamant qui, d'après Tavernier, pèse 279 karats et vaut 12 millions; l'empereur de Russie, *la lune de la montagne*, estimée 7 millions 605,000 francs; le roi des Français, *le régent*, dont la valeur dépasse, assure-t-on, 5 millions, et que l'assemblée constituante évaluait, en 1790, 12 millions.

Ce n'est pas que les mines de l'Inde soient moins riches aujourd'hui qu'elles ne l'étaient autrefois. « Il n'y a pas de raison, dit Jacquemont, pour que le même nombre d'hommes exploitant par les mêmes procédés des lambeaux de la même couche de gangue diamantifère, n'en extraient pas chaque année la même quantité de diamants; la richesse minérale s'épuise, mais celle des couches dure autant que la couche a d'étendue; seulement la même quantité de diamants ne représente plus la même valeur, parce que les pierres précieuses vont se dépréciant de siècle en siècle. » — « Voilà pourquoi, ajoute M. de Warren, la renommée des mines de Golconde est sur son déclin; voilà pourquoi leur exploitation à peine lucrative actuellement ne tardera pas à devenir ruineuse et impraticable »

La découverte des mines de diamants du nouveau monde ne remonte qu'aux premières années du dix-huitième siècle : « Des mineurs occupés à chercher de l'or, dit M. Caire, dans la *Science des pierres précieuses*, ramassèrent par hasard de petits corps qui montraient un certain éclat; on était si éloigné de croire que ce fût la matière la plus en valeur, qu'après s'en être amusé un instant, on les jetait dans les débris des mines; lorsqu'à la longue, le soleil frappant sur certains plans qui avaient le vif poli de la nature, on examina de nouveau ces pierres, elles fixèrent beaucoup plus l'attention, et l'on prit le parti d'en envoyer à Lisbonne pour être essayées; mais le manque de connaissances ne permit pas d'en déterminer exactement la nature. On en fit passer à Londres et à Amsterdam, où l'on découvrit qu'elles avaient toutes les qualités des vrais diamants. Aussitôt les Portugais en cherchèrent avec tant de succès, que la flotte de Rio-Janeiro en porta, en 1732, à Lisbonne 1,146 onces, faisant 165,024 karats, 33 kil. 0608 décig. Dès que le bruit de cette découverte se fut répandu, il y eut des contestations innombrables; on n'eut pas plutôt annoncé des parties considérables de ces bruts de diamants, qu'on s'éleva de toutes parts pour en nier l'existence dans les contrées de l'Amérique. Ces clameurs n'eurent d'autre base que celle que leur donnait la prévention vivement soutenue par l'esprit d'intérêt. La très-grande quantité de ces diamants que l'on exposa en vente l'année 1735 en fit baisser tellement le prix, qu'au rapport de Jeffries, ils ne valaient pas plus d'un louis le karat. »

L'exploitation des mines de diamants du Brésil a subi d'étranges vicissitudes. D'abord, par un décret du 8 février 1730,

(Nouvelles mines du Brésil. — Vue des montagnes de Sincura.)

les diamants furent déclarés propriété royale... Il fut permis à tout le monde de s'occuper de leur recherche; et chaque nègre employé à ce travail fut soumis à une capitation de 20,000 à 30,000 reis (125 à 150 fr.), suivant la richesse du lieu exploité. Cependant des exactions nombreuses ayant fait baisser subitement le cours de pierres précieuses, on substitua, en 1755, à ce mode de capitation, une mise en ferme pour la somme annuelle de 138 contos de reis (862,500 fr.), à la charge par les fermiers de n'employer que 600 nègres au travail. Ce système de fermage subsista jusqu'en 1772; à cette époque le marquis de Pombal tomba d'un excès dans un autre; il établit un monopole qui a duré 60 années, sans jamais donner des bénéfices égaux aux frais qu'il occasionnait. Il a fallu y renoncer et rentrer dans le système d'adjudication et du fermage.

Au Brésil, comme aux Grandes-Indes, on trouve les diamants disséminés dans une sorte de poudingue formée de fragments arrondis de quartz réunis par un ciment ferrugineux. Cet agrégat est connu sous le nom de *cascalhao*.

A Mandanga, les diamants sont exploités en mettant à sec le lit du Jigitonhonha, rivière grossie par la réunion de plusieurs ruisseaux, qui est peu profonde mais très-large.

On met à sec la partie la plus profonde de la rivière, par le moyen de grands caissons ou pompes à chaînes, mises en mouvement par une roue à eau; on enlève la boue, et l'on porte le cascalhao à un lieu commode pour le lavage.

A l'époque du voyage de M. Mawe, auquel nous empruntons les détails suivants, il n'y avait pas encore longtemps que les nègres portaient le cascalhao dans des gamelles sur leur tête; mais M. Camara a établi deux plans inclinés, longs chacun de trois cents pieds, sur lesquels une grande roue à eau divisée en deux parties fait marcher des caissons portés sur d'autres roues. Les augets de cette roue sont construits de manière que le mouvement de rotation peut être changé à volonté, en faisant passer le courant de l'eau d'un côté à l'autre. Cette roue, par le moyen d'une corde non tannée, met en mouvement deux caissons, dont l'un descend vide par un plan incliné, tandis que l'autre, chargé de cascalhao, est amené au sommet de l'autre plan où il tombe dans un berceau, s'y décharge et descend à son tour. A Canjeca, exploitation très-importante autrefois, située à un mille plus haut de l'autre côté de la rivière, il y a, pour enlever le cascalhao, trois machines à cylindre, semblables à celles dont on se sert dans les mines du Derbyshire, ainsi que des chemins de fer pour les terrains inégaux. Cette machine est la première et la seule un peu considérable que M. Mawe ait vue dans le district du diamant. Il paraît que beaucoup d'obstacles s'opposent à leur admission : il faut les faire venir de cent milles de distance, et il en coûte des frais énormes; dans ce pays, peu de personnes ont la connaissance nécessaire pour exécuter les

(Nouvelles mines du Brésil. — Exploitation et recherche des diamants.)

machines, et les ouvriers n'aiment pas à en construire, craignant que cela ne tienne à un plan général de les substituer au travail des mains.

La couche de cascalhao est composée des mêmes substances que celles du district de l'or; en beaucoup d'endroits, sur le bord des rivières, il y a de grandes masses de cailloux roulés, agglutinés par l'oxyde de fer qui enveloppe quelquefois l'or et les diamants. Dans la saison sèche, on commence à se procurer autant de cascalhao qu'il en faudra pour occuper tous les bras dans la saison des pluies. Quand le cascalhao a été apporté du lit de la rivière, d'où on l'a tiré, il est mis en tas de 15 à 16 tonneaux chacun. On fait venir l'eau d'une certaine distance, et on la distribue dans les différentes parties de l'exploitation, par le moyen d'aqueducs ingénieux, construits avec beaucoup d'habileté.

Voici comment on procède au lavage des diamants, à Mandanga : on élève un hangar de forme oblongue, ayant cent à cent vingt pieds de long et quarante-cinq pieds de large ; il consiste en pieux verticaux qui supportent un toit couvert de longues herbes. On fait passer, au milieu de ce hangar, un courant d'eau, par une rigole couverte de planches, sur lesquelles on place le cascalhao, de l'épaisseur de deux à trois pieds. A côté et au-dessous de la rigole, un plancher de douze à quinze pieds de long fixé sur de l'argile, s'étend dans toute la longueur du hangar, et a, depuis la rigole, une pente d'un pouce par pied. Ce plancher est partagé, dans sa longueur, par des planches posées de champ en vingt compartiments de trois pieds de largeur chacun; la partie supérieure de ces compartiments, auxquels on donne, dans le pays, le nom de caisse, communique avec la rigole, et est disposée de manière que l'eau y est introduite entre deux planches parallèles entre elles, et à l'horizon, et distantes l'une de l'autre d'un intervalle d'environ un pouce. L'eau tombe par cette ouverture, d'environ six pouces de hauteur, dans le compartiment ; on peut la diriger dans telle partie que ce soit, ou l'arrêter à volonté par le moyen d'un peu d'argile. Lorsque, par exemple, on n'a besoin d'eau que de telle partie de l'ouverture, alors on bouche le reste ; s'il faut que l'eau vienne du centre, on bouche les extrémités. Enfin on applique l'argile suivant les circonstances. Un petit conduit, creusé à l'extrémité inférieure du compartiment, sert à l'écoulement de l'eau. Au-dessus du tas de cascalhao sont placés, à distances égales, des siéges élevés pour les officiers inspecteurs; lorsque ceux-ci sont assis, les nègres entrent dans les compartiments. Chacun est pourvu d'un râteau d'une forme particulière et à manche court, avec lequel il fait tomber dans le compartiment cinquante à quatre-vingts livres de cascalhao, puis il y introduit de l'eau; alors il agite et remue continuellement le cascalhao en le ramenant sans cesse vers le haut du compartiment.

Cette opération dure environ quatre heures, après lesquelles l'eau qui tombe dans le conduit inférieur, commence à s'éclaircir. Toutes les parties terreuses ayant été enlevées, le gravier qui reste est poussé vers l'extrémité supérieure du compartiment, et quand l'eau est entièrement claire, on jette d'abord les plus gros cailloux, puis les moins gros, et l'on frappe des mains, les ouvre, en tenant la pierre entre l'index et le pouce; un inspecteur la reçoit, et la dépose dans une gamelle à moitié pleine d'eau, et suspendue au milieu du hangar. On place dans ce vase tous les diamants trouvés examine le reste avec beaucoup d'attention pour découvrir les diamants. Le nègre qui en a trouvé un, se redresse,

(Nouvelles mines du Brésil. — Escorte accompagnant un convoi de diamants.)

(Nouvelles mines du Brésil. — Comptoir de vente des diamants.)

dans la journée. Le soir, on emporte la gamelle, et on la délivre à l'officier principal, qui, après avoir pesé les pierres, les inscrit en détail sur un registre tenu à cet effet. Quand un nègre a le bonheur de trouver un diamant qui pèse un *octavo*, ou 17 karats et demi, on lui met sur la tête une guirlande de fleurs, et on le mène en procession à l'administration, qui lui rend la liberté, et donne une indemnité à son maître; le nègre est aussi habillé de neuf, et obtient la permission de travailler pour son compte. On accorde, en outre, des primes proportionnées pour les petits diamants. Il n'y a point de règlements particuliers pour l'habillement des nègres : ils mettent pour travailler les vêtements qui conviennent le mieux à leur genre d'occupation; ils ont généralement une veste et un caleçon, et ne sont pas nus, comme l'ont avancé quelques écrivains. Ils travaillent depuis l'instant qui précède le lever du soleil, jusqu'à son coucher.

Le premier diamant russe a été trouvé le 22 juin 1829, sur le versant occidental des monts Oural, dans l'exploitation du sable aurifère de la comtesse Polier, par un enfant, âgé de 15 ans, nommé Pawel-Popow. En 1826, M. Engelhardt avait essayé de prouver que ces montagnes devaient contenir des mines de diamants. M. G. de Humboldt, ayant exprimé la même opinion, en visitant l'Oural, tous les directeurs de mines s'occupèrent de la recherche des diamants, mais ce furent des enfants qui trouvèrent les premiers.

Enfin, au mois d'octobre 1844, une nouvelle mine de diamants a été découverte au Brésil. Une lettre datée de Rio-Janeiro, du 1er août 1845, contenait à ce sujet les détails suivants, que nous croyons devoir reproduire littéralement :

« Depuis quelques mois, les communications et les relations commerciales avec la province de Bahia ont pris une activité extraordinaire. Un grand nombre d'habitants, de spéculateurs, d'aventuriers, et même de propriétaires de sucreries, émigrent avec leurs esclaves dans la province de Bahia, où est située une immense mine de diamants, dont les produits sont incroyables. Elle a été découverte l'année dernière, au mois d'octobre, par un esclave qui en vingt jours, avait recueilli 700 karats de diamants et les avait emportés pour les vendre à une distance considérable. Arrêté et emprisonné, l'esclave refusa obstinément de faire connaître l'origine de ces pierres. Alors on le laissa s'évader, et on mit sur sa piste des Indiens intelligents. Ceux-ci le suivirent pendant plusieurs jours et le surprirent travaillant à l'extraction des diamants, non loin de Caxoeira, seconde ville de la province de Bahia. On fit alors des recherches plus en grand, le long d'une chaîne de montagnes appelées Sincura, et qui ont donné le nom à cette mine, et sur les bords de la rivière Paraguassu, qui se jette dans la baie de Bahia.

« Les premiers individus qui se sont établis à la mine de Sincura étaient, pour la plupart, des repris de justice et des meurtriers. Ils ont signalé leur présence par des assassinats et des incendies. La difficulté de subsister dans le pays et le danger auquel étaient exposés ceux qui s'y rendaient pour échanger les diamants contre le papier-monnaie du Brésil empêchaient les négociants honorables de faire ce commerce. Néanmoins, peu à peu la population ayant augmenté, quelques mesures de police furent adoptées par les nouveaux colons, et l'exploitation commença alors sur une plus vaste superficie. La population, qui n'était, au mois d'août dernier, que de 8,000 âmes disséminées dans trois bourgades, était, à la fin de juillet, de plus de 50,000 âmes, et tend toujours à s'accroître.

« Les deux paquebots de mai et de juin du service anglais ont emporté environ pour 3 millions et demi de francs de diamants de Sincura. Depuis, pendant les mois de juin et de juillet, la mine a produit à peu près 1,450 karats par jour. On évalue qu'elle a donné, depuis qu'elle est exploitée, près de 400,000 karats portugais (18 millions 500,000 francs environ), dont les trois cinquièmes ont pris la route d'Angleterre, un autre celle de France et de Hambourg, et le dernier cinquième attend des acheteurs à Rio-Janeiro et à Bahia.

« Tous les lapidaires de l'Europe ne pourraient suffire à tailler la moitié seulement de ce que produit la mine de Sincura; aussi on s'attend à une dépréciation de cette valeur, qui, du reste, donne lieu aux spéculations les plus hasardeuses.

« Le Brésil, qui a le privilége de fournir les diamants au commerce, ne produisait annuellement, avant la découverte de la mine de Sincura, que 5 ou 7 kilogrammes qui coûtaient plus d'un million de frais d'exploitation; aussi cette valeur, même à l'état brut, a-t-elle toujours été fort chère. On n'a trouvé jusqu'à présent à Sincura que des diamants d'un petit volume.

« La mine de Sincura présente le spectacle d'une colonie indépendante au sein de la mère-patrie. Jusqu'ici le gouvernement n'a pris aucune mesure pour s'assurer la direction de cette industrie qui promet d'être une source si abondante de richesse pour la province de Bahia, et il en sera peut-être réduit à sanctionner les réglements que les habitants se sont donnés eux-mêmes pour se livrer avec sécurité à l'exploitation de la mine de Sincura, qui embrasse dès aujourd'hui une superficie de plus de trente lieues. »

Que les propriétaires de diamants se rassurent; malgré les prédictions sinistres du signataire de cette lettre, cette valeur n'a encore subi aucune dépréciation. Les diamants de la mine de Sincura arrivés jusqu'à ce jour à Paris, ne peuvent pas rivaliser avec les anciennes pierres des mines de l'Inde, de Bornéo ou du Brésil, ils n'en ont pas la *belle eau*, c'est-à-dire la parfaite blancheur, car personne ne l'ignore, il est convenu dans le commerce, comme parmi les amateurs, que c'est l'absence de toute couleur, autant que leur limpidité et leur transparence qui font la principale beauté des diamants.

La branche de Daphné.

Un cavalier suivait, vers le milieu d'une belle journée d'août, la route qui pénètre, par de la Lourdes, Argelès et Pierrefitte, au cœur des Pyrénées.

La chaleur était excessive, pas un nuage ne voilait le ciel; c'est à peine si le frémissement de l'air balançait les feuilles ou déplaçait la poussière du chemin. Rien ne troublait le silence de ces magnifiques solitudes, pas un bruit humain, rien qui pût rappeler, au milieu des œuvres grandioses de la nature, ces petites œuvres qu'on appelle la ville ou l'industrie. Notre voyageur, en extase devant le spectacle qui se déroulait autour de lui, laissait aller à son pas le plus lent le cheval de louage qui le portait; on eût dit qu'il regrettait d'avoir un but à atteindre, il semblait qu'il eût voulu s'arrêter sans cesse et revenir sur ses pas pour regarder encore ce qu'il venait d'admirer.

Jeune, intelligent, enthousiaste, il aspirait avec bonheur l'air pur et libre de la montagne et souriait avec une joie d'enfant à chaque merveille que rencontraient ses regards. Çà et là il descendait de sa monture pour arracher aux gigantesques murailles qui bordaient la route un fragment de quartz, d'ardoise ou de granit; ou bien il recherchait, à travers les broussailles et les hautes herbes, quelque plante inconnue à la plaine, quelque fleurette sauvage qu'il étudiait en artiste.

A moitié chemin de Pierrefitte à Luz, il fit une halte nouvelle.

Un petit gave, descendant une pente rapide, roulait à grand bruit au fond d'un ravin. Au-dessus du ravin s'élevait un pont de marbre d'une seule arche dont chaque extrémité semblait sortir d'un bouquet de verdure. Entre les assises avaient poussé des lierres et des clématites dont les longues tiges pendaient immobiles au-dessus du torrent. Les pentes abruptes du ravin étaient tapissées d'arbres d'une végétation luxuriante, des cornniers, des frênes, des bouleaux nains; et un sentier, formé par les chèvres plutôt que par les hommes, s'en allait aboutir, à travers les roches et les taillis, à une jolie pelouse qui s'étendait au bord du torrent. Un demi-jour régnait au fond du ravin; seul, un rayon de soleil, parti du sommet de la montagne, se glissait à travers les masses de pierre et de verdure, et laissait à quelques feuilles, à quelques pointes de granit des traces dorées de son passage, il venait frapper la pelouse d'une vive lumière.

« Oh! s'écria notre voyageur, le délicieux refuge pour un paresseux! Qu'il serait séduisant d'aller faire la sieste sur ce tapis de verdure et d'y oublier le mauvais déjeuner du *Soleil d'Or* de Pierrefitte! Qu'ai-je à gagner à pareille heure sur la route, par cette chaleur qui ne laisse rien admirer? A quoi bon tant me presser? C'est assez d'arriver à la chute du jour. Allons! dit-il en sautant à bas de son cheval, un peu de paresse encore, c'est si bon! »

Et il débrida sa monture, l'attacha à un arbre, lui laissant assez d'espace pour brouter l'herbe d'alentour, puis il descendit lestement le sentier du ravin; il fit le tour de la pelouse, but dans le creux de sa main une gorgée de l'eau du torrent, se choisit une place à l'ombre, à l'endroit le plus mystérieux, et s'assit avec bonheur.

Après un instant de repos, ses regards parcoururent le site qui l'environnait et s'arrêtèrent sur l'arc élégant qui dominait toute la scène.

« Oh! mon Dieu! s'écria-t-il, que ne suis-je peintre ou poëte! »

Il tira de sa poche un agenda, essaya d'y crayonner une esquisse, puis, découragé par l'indignité de son œuvre, il s'arrêta avec un geste de dépit :

« Je ne suis qu'un ignorant, » ajouta-t-il; et, jetant son crayon, il s'étendit sur l'herbe, ferma les yeux et s'endormit.

La scène ne fut pas longtemps déserte; au moment même où notre jeune voyageur en disparaissait, les pas de plusieurs chevaux se faisaient entendre, et bientôt quatre nouveaux personnages apparurent à l'autre extrémité de la vallée du côté de Luz.

L'un était un homme d'un âge mûr, portant à sa boutonnière le ruban d'un ordre étranger. Au caractère un peu rude de sa figure, à ses épaisses moustaches déjà grisonnantes, à la sévérité de sa tenue, on reconnaissait un homme de guerre. Ce n'était pas un de ces nombreux oisifs qui, pour tuer le temps ou pour se refaire des fatigues d'un hiver agité, explorent au hasard tous les recoins des Pyrénées; il y avait de la souffrance sur cette mâle physionomie, et l'on devinait que le promeneur était venu chercher aux sources des montagnes moins le plaisir que la santé.

A ses côtés venait une jeune femme portant pour coiffure, avec une grâce tout originale, un béret blanc orné de glands de laine bleue; deux belles nattes de cheveux blonds, relevées derrière les oreilles, encadraient un visage d'une régularité remarquable; un corsage blanc dessinait une taille souple et élancée, et — tel est le charme que répand une jolie femme sur tout ce qui lui appartient, — il y avait de la noblesse et de l'élégance jusque dans les plis flottants de sa longue jupe de cheval.

Tous deux, le père et la fille, — rien ne l'indique encore, mais nous pouvons le dire à l'avance par le privilége du romancier, — étaient montés sur de jolis chevaux de race aragonaise, pareils de robe, de taille égale, et qui n'appartenaient pas évidemment à cette classe de pauvres coursiers de louage, sans nom, sans race et sans apparence, qui, du printemps à l'automne, promènent les baigneurs à Cauterets, à Saint-Sauveur et à Baréges.

Les deux autres cavaliers suivaient à quelque distance. L'un était un domestique dans toute l'originalité du costume aragonais; le second était Charlet, l'un des guides privilégiés de la vallée de Baréges.

Les chevaux que montait l'arrière-garde appartenaient à la chétive catégorie dont nous avons parlé, et si celui de Charlet était d'une maigreur excessive, en revanche celui qui trottait sous le domestique était de si petite taille, que les pieds du cavalier laissaient une double trace sur la poussière du chemin.

Cette position demi-ridicule n'altérait du reste en rien la gravité de l'Aragonais qui, laissant à la sagacité de sa monture le choix du meilleur chemin, portait soigneusement sous chaque bras, ici un livre et un album dans son étui, là une boîte de bois blanc remplie de pastels.

En avant on parlait espagnol, mais on parlait peu. Le père était absorbé autant par les souffrances du corps que par les préoccupations de l'esprit; sa fille considérait attentivement tout ce qui l'environnait, mais il eût été difficile de juger de l'impression que produisaient sur elle les beautés de la montagne; elle admirait sans doute, mais c'était un sentiment tout intérieur que rien ne trahissait à la surface. Son beau visage restait immobile, ses regards semblaient indifférents, et si elle respectait les méditations de son père, rien ne donnait à penser que ce fût à cause du charme qu'exerçait sur elle le spectacle du chemin.

On arriva de la sorte au pont où nous avons placé notre première scène. La jeune femme arrêta son cheval :

« Charlet, demanda-t-elle, ce doit être ici?

— Oui, mademoiselle, répondit le guide en approchant.

— Mon père, dit la jeune femme, voici l'endroit dont le docteur James nous a parlé.

— Mais le docteur nous avait annoncé un ravin profond, un site sauvage, un pont nommé le *pont d'Enfer*. Où trouverons-nous tout cela?

— Là, général, fit Charlet, au-dessous de nous.

— Mais comment y descendre?

— Oh! monsieur, reprit le guide, il y a un bon chemin. »

La jeune femme, en apercevant le sentier que Charlet venait d'indiquer, laissa paraître un léger sourire qu'elle réprima aussitôt.

« Mon père, dit-elle en descendant de cheval, il y a là en effet un escalier ou une échelle; vous vous appuierez sur moi. »

On descendit pas à pas; la fille marchait en avant, et guidait son père; Esteban suivait, portant gravement l'album, les pastels et le livre.

« Carlotta, dit le général en reprenant haleine au bas du sentier, mes blessures et vos dessins ne sont pas faits pour aller de compagnie; je ne suis plus de force à courir ainsi les chemins.

— Oh! mon père, un enfant des montagnes doit-il parler de la sorte, et pouvez-vous renier ainsi les eaux qui vous ont déjà fait tant de bien! Mais voyez tout ce qui nous entoure; ce site ne mérite-t-il pas qu'on vienne le chercher?

— Tu as raison, mon enfant, dit le général en s'asseyant sur un bloc de granit, ce n'est pas moi qui me plains, ce sont mes blessures qui parlent trop haut quelquefois. Il serait dommage, en effet, de ne pas joindre ce souvenir à ceux que tu as déjà recueillis. Allons, mets-toi là, dessine, je vais continuer ma lecture auprès de toi. »

Esteban fut congédié, et s'en alla rejoindre Charlet, qui gardait les chevaux; le général prit son livre, et se mit à rouler gravement une cigarette, pendant que la jeune fille, ouvrant un album déjà riche de dessins remarquables, esquissait à grands traits le pont, le torrent, les parois de marbre et d'ardoise du ravin, les masses grisâtres qui bornaient l'horizon et le beau ciel qui éclairait cet admirable paysage.

Son travail avait du reste un aspect tout à fait inattendu, le genre en était large, accentué, mâle pour ainsi dire, mais il y manquait ce fini, ce gracieux qui appartiennent au travail des femmes; et si, comme le disent les moralistes, le caractère de l'homme se reflète dans ses œuvres, il devait y avoir chez cette jeune femme de la fermeté, de la résolution, mais aussi de la sécheresse et peu de sentiments poétiques.

Quelques instants se passèrent sans qu'un mot fût échangé; Carlota était tout entière à son travail, son père savourait lentement sa lecture et son tabac. Le temps d'ailleurs était lourd, la fatigue, le livre, le murmure monotone du torrent, ne laissaient pas d'avoir une certaine influence narcotique, avec laquelle le général ne tenait pas à lutter. Le siége qu'il avait choisi se prêtait à merveille à cette fantaisie : un pan de granit, un tronc d'arbre, formaient un dossier presque confortable, une branche tortueuse offrait un appui au bras gauche; peu à peu la cigarette s'éteignit, le livre se ferma de lui-même, et il y eut un dormeur de plus au pied du pont d'Enfer.

Mais Morphée n'avait pas semé là des pavots pour tout le monde; à mesure que s'alourdissait la tête du général, celle de notre jeune voyageur devenait plus légère, et lorsque la nuit fut complète sur un coin du banc de granit, un joyeux rayon de soleil brilla à l'autre extrémité de la pelouse.

Notre jeune homme se frotta les yeux, leva la tête :

« J'ai bien dormi, » se dit-il.

Puis il regarda sa montre, le soleil, les montagnes, le pont, et enfin, à vingt pas de lui, au delà d'un bouquet d'arbustes, il aperçut la fille du général.

« Oh! non, reprit-il, étonné de cette apparition, je dors encore. »

Et se soulevant peu à peu sans détourner les yeux de la jeune fille, il suivait chacun de ses mouvements, admirant son beau profil, son noble regard et l'habileté avec laquelle elle maniait ses crayons.

« Non! je ne dors pas, s'écria-t-il en se levant et en rajustant sa toilette, mais je n'ai jamais mérité de me réveiller de la sorte. »

Et sans bruit, glissant à travers les arbres, et suivant la base du rocher, il s'approcha de la jeune fille, et regarda curieusement son travail.

La copie touchait à son terme : elle était digne de l'original; le pastel, se nuançant sous les doigts de la belle artiste, rendait avec bonheur toutes les teintes hardies des roches et de l'atmosphère. Le gave bouillonnait, et, pour compléter le tableau, on voyait, accoudés sur le parapet du pont, Charlet armé de son bâton ferré, et l'Aragonais, coiffé du *sombrero* pointu.

« Oh! c'est cela! c'est bien cela! c'est parfait! » s'écria tout à coup notre jeune étourdi.

La jeune fille fit un mouvement qu'elle réprima aussitôt; elle regarda le nouveau venu avec froideur, et reprit son travail.

« Qu'y a-t-il? » demanda le général que ces exclamations avaient réveillé.

Le jeune homme s'avança rapidement.

« Oh! pardon, monsieur; mille pardons, mademoiselle, dit il en saluant avec aisance. J'étais là depuis un instant, blotti contre le rocher, admirant votre travail, jaloux de votre talent; et je n'ai pu contenir l'expression d'un sentiment que tout commande : le site, le dessin et l'artiste. »

La jeune fille ne parut pas avoir entendu; mais le général était mécontent comme tous les gens qu'on dérange.

« En vérité, monsieur, dit-il avec sévérité, vous avez une manière fort originale de vous annoncer.

— Je suis bien honteux, continua le jeune homme, d'avoir surpris mademoiselle d'une manière aussi indiscrète. Lorsque je suis arrivé ici, il y a une heure, j'étais seul, je me suis endormi sous ces arbres, j'ai rêvé; en apercevant mademoiselle, j'ai cru continuer mon rêve, et ma coupable exclamation appartient encore à mon sommeil. »

Le général s'inclina en souriant.

« Je suis d'autant plus puni de ma honteuse paresse, reprit le jeune homme, qu'elle ne m'a pas laissé le soin de vous faire les honneurs de la jolie retraite que je me croyais la gloire d'avoir découverte le premier.

— Alors, monsieur, dit le général en riant, nous vous devons des excuses pour avoir osé pénétrer...

— Oh! monsieur, je vois bien maintenant que je n'ai pas le privilége de l'invention; mais que voulez-vous? je débute, et je me figure que ce qui est nouveau pour moi l'est aussi pour tout le monde.

— C'est la coutume chez les touristes.

— Alors je n'invente pas, j'imite.

— Mais vous êtes seul, à pied, si je ne me trompe?

— Je suis comme Bias; je porte tout avec moi; mais je ne suis pas à pied. » Et il avança avec une certaine affectation coquette un pied fort élégamment chaussé. « Je suis depuis deux jours au régime des chevaux de louage. J'étais venu jusqu'à Tarbes sagement, posément, en diligence avec ma mère et ma sœur, qui m'ont précédé à Baréges, et de Tarbes jusqu'ici j'ai cheminé tout à fait à loisir. Ce ravin m'a tellement séduit...

— Que vous comptez y fonder un établissement durable.

— Si j'y étais resté seul, dès le principe, peut être; mais on supporte mal la solitude, du moment où elle ressemble à de l'abandon.

— Vous renoncerez donc à votre découverte?

— Il me restera l'espoir d'en faire de plus réelles, ailleurs, et un autre jour, car aujourd'hui on m'attend à Baréges.

— Père, dit la jeune femme en espagnol, la mère et la sœur de ce *cavalier* sont sans doute ces deux dames qui sont arrivées à notre hôtel...

— Vous voyez, señora, interrompit le jeune homme dans la même langue et non sans quelque embarras, que vous me donnez un nouveau motif de ne pas rester ici;... je serais bien heureux si vous me permettiez de vous suivre jusqu'à Baréges.

— Comment, monsieur, vous parlez espagnol, dit-elle en adoucissant un peu, cette fois, la froideur de son regard.

— Je l'entends du moins, et je bénis le ciel de me donner cette première occasion de mettre ma science à l'épreuve.

— Ma mère et ma sœur, continua-t-il, devaient descendre à l'hôtel des Ambassadeurs.

— Elles y sont en effet, répondit le général, leur appartement est au-dessous du nôtre.

— Monsieur, dit le jeune homme, vous le voyez encore, vous ne pouvez pas me refuser de me servir de guide?

— Nous en serons enchantés, reprit le général en regardant sa montre, et même, si vous le voulez bien, nous songerons dès maintenant au départ. Vos adieux sont-ils faits à votre découverte?

— Oh! monsieur, je l'abandonne sans regrets.

— Et toi, mon enfant, ton dessin est-il achevé?

— Je le crois, mon père, répondit la jeune fille en présentant son album.

— Monsieur, dit le général avec un sentiment de fierté paternelle, voici des souvenirs qui peuvent dès à présent vous initier aux beautés de ces montagnes, voulez-vous les parcourir avec moi?

— Oh! mon père, vous voulez punir monsieur de vous avoir réveillé.

— Ce sera plutôt la première fois que je me féliciterai d'avoir commis une maladresse. »

L'album fut ouvert, et le jeune homme donnait à chaque page des éloges qui prouvaient qu'il jugeait en connaisseur. On parcourut de la sorte une vingtaine de feuillets jusqu'à la vue, à l'instant achevée, du pont d'Enfer.

« Maintenant, dit le général en passant aux dernières pages de l'album, voici un mémorial d'un genre nouveau, dont l'idée appartient à ma fille; » et il montra sur plusieurs feuillets une charmante collection de fleurs naturelles de la montagne appliquées avec soin, comme dans un herbier, et accompagnées toutes d'une date et d'un nom.

« Chacune de ces fleurs, continua-t-il, est le souvenir d'une de nos promenades ou d'une ascension faite par ma fille sur l'un des pics de la vallée. »

Et le jeune homme put remarquer une branche de thymélé des bords du lac d'Escoubous, une fleur de daphné du pic de Bergons, une étrine de la vallée d'Héas, une scabieuse trouvée dans les ruines du vieux château qui domine la vallée de Luz, une branche de géranium sanguin de la grande allée au-dessus de Baréges, des cactus, des liserons, des œillets nains, une violette fer-de-lance du pont d'Espagne et une anémone très-rare de la variété dite *œil de paon*, cueillie dans la vallée de Bagnères.

« Voilà, mademoiselle, dit le jeune homme, un herbier plein de poésie; on ne saurait oublier le pays qu'on a parcouru de la sorte.

— Mon Dieu! répondit la jeune fille d'un air indifférent, c'est un souvenir comme un autre, et je suis loin d'y attacher de l'importance.

— Mais, reprit-il, mon domaine n'aura-t-il pas une place dans votre mémorial?

— Si fait, dit le général, le pont d'Enfer a sa place réservée. La seule difficulté, ajouta-t-il en regardant autour de lui, est d'y trouver une fleur. Il serait honteux cependant, de n'en rapporter qu'un brin d'herbe ou une feuille de noisetier.

Et en effet, il n'y avait pas une paquerette, pas un trèfle sur la jolie pelouse; pas une fleurette ne s'épanouissait sur les rideaux de clématite du pont, pas une bruyère ne s'élançait entre les crevasses du rocher. Le général, sa fille, notre jeune touriste parcouraient en vain la pelouse et le taillis; lorsque ce dernier, qui s'était avancé jusqu'au bord du torrent, fit entendre un cri de joie.

De l'autre côté du ravin, perçait entre les fissures d'une roche verticale aux teintes ferrugineuses, un pauvre rameau à demi mort qui laissait tomber vers le gave ses feuilles avides de fraîcheur. Une seule fleur, d'un bleu violacé, la pervenche bien-aimée de Jean-Jacques, tristement inclinée sur sa tige, semblait devoir céder aux premiers efforts de la brise pour disparaître au fond du ravin.

Le jeune homme mesura la distance. Le ravin avait à cet endroit une quinzaine de pieds de largeur. Vers le milieu s'élevait une roche à demi cachée par l'écume du gave qui la frappait en grondant. Non pas plus calme, mais plus transparente au bas de la roche verticale, l'eau laissait apercevoir un lit de cailloux à quelques pieds de profondeur. L'entreprise était difficile autant que périlleuse, mais notre jeune homme n'hésita pas; d'un élan il se trouva sur la pierre du milieu, elle était arrondie, glissante, il chancela, reprit l'équilibre, et tout aussitôt sauta vers la roche, au pied de laquelle il plongea jusqu'à mi-jambe. S'accrochant d'une main aux aspérités, de l'autre il s'empara de la fleur, puis se retournant sans perdre haleine, il s'élança de nouveau avec légèreté, toucha la pierre du milieu et retomba sur la pelouse, inondé, haletant, mais victorieux.

« Monsieur, dit le général en lui serrant la main, vous avez de la hardiesse, de l'intrépidité, mais pour une pauvre fleur, vous avez joué gros jeu et vous nous auriez laissé de terribles comptes à rendre à Baréges.

— Oh! monsieur, pouvais-je permettre que mon domaine fût indignement représenté, et pouvais-je reculer devant la conquête d'une fleur qui n'existe pas dans l'herbier de mademoiselle? »

Et fléchissant galamment le genou, il présenta sa pervenche à la jeune fille.

Si elle avait paru jusqu'alors indifférente aux beautés des sites qu'elle avait parcourus, si elle avait froidement prêté l'oreille au bavardage et aux galantes protestations du jeune voyageur, l'acte de courageuse étourderie que nous venons de rapporter produisit du moins sur la jeune fille une impression qu'elle ne dissimula pas.

« Votre fleur, monsieur, lui dit-elle avec émotion, mérite une page tout entière.

— Et je solliciterai de vous, mademoiselle, une immense faveur, c'est d'écrire de ma main au bas du feuillet : *Puente del Infierno, à veinte de agosto* (1).

— C'est de droit, reprit le général. Maintenant, partons, et au plus vite, on vous attend. »

Nous n'avons pas besoin de dire que du pont d'Enfer à Baréges, notre jeune voyageur regarda peu en arrière et ne s'arrêta plus.

A. Germond de Lavigne.

(*La suite au prochain numéro.*)

(1) Pont d'Enfer, 20 août.

Chronique musicale.

On vient enfin de reprendre au Théâtre-Italien *le Mariage secret*, grand événement promis et attendu depuis deux années! L'on se souvient que mademoiselle Grisi, l'an passé, refusa de jouer le rôle d'Elisetta, qu'elle estimait trop au-dessous de son talent. Mademoiselle Thérèse Brambilla, cette année, a montré plus de complaisance, ou des prétentions moins élevées. Grâce à elle, le vieux chef-d'œuvre a pu être rendu au public, qui le désirait vivement.

Le *vieux* chef-d'œuvre! *le Mariage secret* est-il donc si vieux? Il ne date, après tout, que de 1792. Les amateurs qui, en ce moment même, vont admirer en foule le *Marat* de L. David, prennent-ils ce bel ouvrage comme un *vieux* tableau? Cependant, la manière de peindre de L. David, son ordonnance si simple, son dessin si rigoureusement correct, son coloris si sobre et si peu *brillanté*, tout cela n'est guère à la mode, et ne ressemble pas plus aux procédés qu'on emploie aujourd'hui, que le style coulant et naturel de Cimarosa, son harmonie peu compliquée, son orchestre plein de détails ingénieux et spirituels, mais jamais bruyant, sont éloignés du système qui a prévalu depuis un quart de siècle. Cependant on admire David sans scrupule. Que dis-je? on admire Rubens et Van-Dick, on admire Titien, Raphael, Léonard de Vinci, et quiconque leur reprocherait leur vétusté serait sifflé sans miséricorde. On a dit de nos jours, que Racine était un *polisson*, mais on n'a point dit qu'il fût vieux. C'est que l'on a chez nous assez d'intelligence de la poésie et de la peinture, pour apprécier le fond indépendamment de la forme, et que l'éducation musicale du public n'est pas encore aussi avancée. Cela viendra, sans doute, et les amateurs, plus éclairés, sauront un jour admirer la gaieté et la verve comique de Cimarosa, la grâce divine de Paisiello, l'énergie de Gluck, l'élévation et la passion profonde de Mozart, la grandeur de Handel, etc., sans se préoccuper des formes diverses que l'art a revêtues aux époques successives où ont vécu ces grands hommes.

Il faut bien croire que Cimarosa écrivait de la manière la plus propre à séduire ses contemporains, puisque ses ouvrages ont été salués pendant trente ans par les applaudissements et l'admiration de toute l'Europe. *Le Mariage secret*, qui fut composé à Vienne, et représenté pour la première fois sur le théâtre de la cour, y produisit un si grand effet que l'empereur, après avoir donné à souper aux exécutants, les renvoya sur-le-champ au théâtre, pour lui donner une seconde représentation, à laquelle il ne prit pas moins de plaisir qu'à la première. L'année suivante, c'est-à-dire en 1793, *le Mariage secret* fut joué à Naples, et n'y obtint pas un moindre succès. En France, il est resté pendant plus de vingt ans au répertoire du théâtre Italien. En 1829, il fut représenté à l'Académie royale de musique au profit des pauvres. Les trois rôles féminins y étaient remplis par mademoiselle Sontag, aujourd'hui madame la comtesse Rossi, par madame Damoreau et madame Malibran. La recette fut de 157 mille francs. C'est probablement la plus forte qu'une représentation théâtrale ait jamais produite.

C'est au bénéfice de Lablache que cette belle partition a été exécutée lundi dernier. Lablache, l'un des plus habiles comédiens de ce temps-ci, a ravi le parterre et les loges par son naturel exquis et sa gaieté intarissable. Quel dommage qu'un embonpoint excessif lui ôte souvent la faculté de diriger à son gré son admirable voix! Mario, qui jouait pour la première fois dans cet ouvrage, a dit avec beaucoup de grâce et assez de charme l'air : *Pria che spunti in ciel l'auroro*. Dans les deux duos du premier acte, et dans le finale du deuxième il a souvent manqué de chaleur. Son exécution est correcte, et son expression incomplète : il ne s'est pas aperçu que cette musique, si étincelante d'esprit, est en même temps profondément passionnée. Quant à M. Dérivis, qui s'était chargé du rôle du comte Robinson, il n'en faut point parler, puisqu'on ne peut lui donner la voix qui lui manque. Je ne dirai rien, et pour la même raison, de mademoiselle Marietta Brambilla. Sa sœur Teresa s'acquitte fort bien du rôle d'Elisetta, sauf quelques sons un peu douteux, accident auquel tous les chanteurs sont exposés, et surtout les cantatrices. C'est un symptôme de lassitude physique duquel on ne peut rien conclure contre le talent de l'artiste. Madame Persiani a rendu admirablement toutes les parties de l'œuvre de Cimarosa qui ne demandent que de l'esprit, de la gaieté, de la malice ou de la grâce; mais quand le rôle s'élève jusqu'à la passion, elle le laisse quelquefois en chemin.

Cimarosa excelle en effet à exprimer les sentiments doux et tendres. Il y a dans les deux premiers duos du *Mariage secret*, dans l'air du ténor, dans l'admirable récitatif obligé : *Come tacerlo poi*, dans le *quintetto* qui suit, dans le finale du deuxième acte, il y a des phrases d'une sensibilité pénétrante, d'une naïveté adorable, des phrases sorties tout entières et d'un seul jet de l'âme du musicien, et qui feraient jaillir des larmes de tous les yeux, si elles étaient bien rendues.

Dans le genre bouffe proprement dit, Cimarosa n'a jamais été surpassé par personne; tout ce que Rossini a pu faire, c'est de l'égaler quelquefois. L'auteur du *Barbier* a plus d'éclat sans doute, et plus de mouvement; il tire de l'agencement des voix et de la combinaison des instruments des effets plus variés et plus riches. Mais il n'a pas une plus grande abondance d'idées, et ses idées sont rarement aussi comiques. On ne peut nier d'ailleurs que plusieurs des conceptions de Rossini, et des plus heureuses, ne se trouvent en germe dans la partition de Cimarosa. Par exemple, et pour n'en citer qu'une, l'explication que tous les personnages, dans le finale du *Barbier*, viennent donner à l'officier du guet : *Questa bestia di soldato*, etc., n'a-t-elle pas évidemment été inspirée par l'explication que l'on donne à don Geronimo, dans le finale du *Mariage secret* : *Il fatto sol proviene*, etc.

Cimarosa, né en 1754, mourut le 11 janvier 1801. Sa vie n'offre point de particularités remarquables. Il fut élevé par la charité d'un moine, mais fort bien élevé. Il donna son premier opéra à 19 ans; il mourut la plume à la main, pour ainsi dire, laissant inachevée sa cent trente-quatrième partition. Cette étonnante fécondité prouve assez que sa vie tout entière fut absorbée par le travail. Cette vie fut abrégée par une incarcération de quatre mois qu'il subit en 1799, lorsque les succès de la deuxième coalition eurent rétabli à Naples le pouvoir royal. Cimarosa avait chanté la république parthénopéenne, et la reine Caroline ne le lui pardonna point. Un général russe pourtant obtint sa grâce; mais il avait cruellement souffert en prison. Il en sortit malade et s'enfuit au plus vite à Venise, où il mourut après avoir langui pendant une année.

Le Rêve d'un gourmand.

Il avait parfaitement dîné!... il avait fait une chère d'augures, comme disaient les Romains; de chanoine, comme disaient nos pères; mieux que cela encore, une chère de fermier général, de fournisseur d'armée, de diplomate, de financier, c'est-à-dire, comme nous disons aujourd'hui, de banquier ou d'agent de change préparant une banqueroute. On avait parlé de chemins de fer, de loteries de bienfaisance, de mariages, de fortunes subites, d'histoires scandaleuses, de l'équilibre européen, de l'équilibre américain, de l'expédition de Madagascar, de Nossi-Bé, du roi des Hovas, de Taïti, d'Haïti, de l'isthme de Panama, du Texas et de l'Orégon; maintenant on discutait la question des céréales, et on dissertait sur la maladie des pommes de terre... Qu'est-ce que tout cela lui laissait à lui? Il avait parfaitement dîné! Assis à l'écart dans un bon fauteuil, et profondément indifférent à toutes les choses de ce pauvre monde, il se livrait dans une douce quiétude à l'important travail de la digestion, occupation respectable, s'il en fut, car digérer, c'est vivre. Que les ampoulés rhéteurs pro-

clament la prééminence de la pensée et crient du haut de leur tribune que les gouvernements doivent avant tout satisfaire les besoins intellectuels des peuples, les peuples les laissent dire et commencent par satisfaire le plus souvent, et du mieux qu'ils peuvent, les besoins de leurs estomacs. — *L'homme est un animal qui pense...* quelquefois; — mais c'est un animal qui mange... toujours. — Aussi, voyez quelle large place la nature a faite en nous créant aux organes chargés d'accomplir cette intéressante fonction. Leur appareil compliqué traverse tout le corps et semble le constituer en entier. Au bas de l'échelle des êtres, l'animal rudimentaire est déjà un simple estomac, c'est-à-dire un sac à une seule ouverture servant tour à tour de bouche et d'anus. La nature a fait plus gracieusement les choses chez nous; bénissons-la en cela du moins d'avoir assez bien orienté ses petites inventions à notre égard. — Ce n'est pas sans raison qu'elle a placé au centre de l'individu l'estomac flanqué de la rate, du pancréas et du foie, et qu'elle a renfermé avec lui, dans l'abdomen, un tube intestinal qui a de six à sept fois la longueur de son corps. Elle savait bien qu'elle élaborait là la pièce principale, la pièce par excellence de tout l'organisme. Non contente de ce qu'elle a fait, que d'indulgence cette bonne mère ne montre-t-elle pas pour cette œuvre de prédilection. Tandis qu'elle ensevelit durement le cerveau sous une voûte osseuse, qu'elle étend autour du poumon qui respire, et du cœur, siége de l'amour, des côtes rapprochées les unes des autres comme les barreaux d'une prison, elle abrite son cher petit estomac sous des parois molles et extensibles, elle veut que rien ne le gêne, ce chéri; qu'il ait toute liberté de s'étendre à sa guise. Partout ailleurs elle conserve d'une main ferme la pureté de son dessin, mais pour cet enfant gâté elle consent à laisser altérer, déformer son ouvrage. Qu'Antinoüs, le bel Antinoüs, devienne gourmand, et il prend du ventre; le chef-d'œuvre de la création, l'homme fait à l'image de Dieu, se ravale au-dessous de la bête; il tourne au potiron. Mais revenons à notre gastronome.

Il avait parfaitement dîné! sa figure épanouie, riante, rubiconde, ses yeux appesantis et noyés dans les vapeurs alcooliques, ses lèvres entr'ouvertes, son menton à triple étage, son ventre distendu et proéminent sous son gilet entr'ouvert, tout, jusqu'à l'heureux abandon de son corps dans le fauteuil qu'il occupait, trahissait le recueillement plein de béatitude d'un gourmand au sortir de table. A travers ses paupières à moitié fermées ses regards erraient vaguement sur les flammes bleuâtres d'un punch, au milieu desquelles il entrevoyait mille images fantastiques, mille lutins bondissant comme des étincelles, sous la figure de nains difformes, de masques grotesques; de bayadères à la taille cambrée, à la jambe fine, à la jupe transparente; de svelles et fraîches péris se balançant comme des abeilles sur les calices parfumés des fleurs. Puis le vertige augmentant, les flacons, les porcelaines et les cristaux lui semblèrent s'envoler de la table et se mettre en danse; les bouteilles tenant des serviettes par les quatre coins bernaient les carafes; les verres renversés et les pieds en l'air s'en allaient à la file en se dandinant comme des cloches; les fourchettes se tenaient à cheval sur les cuillères... tout se mêla... tout se mit à tourbillonner dans une ronde infernale. — Cette fois le sommeil, mais un sommeil vertigineux était descendu sur notre rêveur. Cependant peu à peu ce tournoiement de tête se calma, la trépidation cessa, le mouvement se ralentit, les couleurs pâlirent, les images s'évanouirent et devinrent indiscernables... Il dormait! puis sa respiration d'abord insensible devint plus profonde et plus prononcée, bientôt même elle devint bruyante... il ronflait!

La *bête* recueillait ses forces pour le travail chimique et la bonne répartition des matières ingérées; l'*âme* avait cessé complétement de fonctionner pour le quart d'heure. Aucune image, aucune sensation ne traversait le cerveau et ne le tirait de sa léthargie. Cet état dura pendant quelque temps. Alors une sensation sourde, obscure, obtuse réveilla peu à peu la conscience engourdie de notre ronfleur. Il éprouva de la gêne, un malaise indéfinissable, une vague angoisse, puis de la pesanteur... « Oui, c'est un poids, un poids sur l'estomac, un poids insupportable... C'est cet infâme petit nain grassouillet qui est venu pendant mon sommeil s'asseoir sur mon épigastre, à la manière de Brahma sur sa feuille de lotus flottant sur les eaux. Il ne pouvait pas choisir une autre place... l'animal! Comme il m'oppresse. Ah! l'exécrable talapoin avec ses gros yeux de crapaud hébété... comme il rit bêtement... Dieu me pardonne! il est saoul comme une grive. Veux-tu... veux-tu t'en aller. — Ah! que je suis enfant; c'est le cauchemar. Décidément, j'ai trop mangé; je ne suis pas raisonnable : revenir deux fois à cette darne de saumon... Butor! éléphant!... » Il rêvait et sa digestion était embarrassée. Les sensations pénibles se multiplièrent et prirent cent formes diverses pour le tourmenter. Il rêvait qu'il achetait à quelque étalage en plein vent de ces tartes aux pruneaux ou de ces chaussons aux pommes qui font la joie des enfants de l'école des frères; qu'il mangeait d'énormes portions de flan à la crème ou des patisseries feuilletées toutes visqueuses de beurre; puis il voyait surgir de toutes parts autour de lui des plats de boudins, d'andouilles, de fraises de veau, de gras double, que de sales marmitons lui passaient tour à tour. Mais ce qui plus que tout le reste soulevait les répugnances de son estomac, c'était une ignoble gargotière à la trogne avinée, à l'haleine infecte d'ail, au tablier de cuisine puant la friture et le poisson, qui, amoureusement penchée vers lui, approchait de ses narines un morceau de lard rance, qu'elle tenait au bout d'une longue fourchette de fer. — Ici notre dormeur se réveilla en faisant un soubresaut; le mouvement péristaltique de son estomac fut sur le point de se dérouler en sens inverse. Il eut un moment désagréable à passer.

Reprenant bientôt une meilleure assiette dans son fauteuil, il se rendormit de plus belle. S'il fut délivré de ces impressions nauséabondes, tant que le travail de la chymification fut indolent, il fit des rêves pénibles. Il voyait des gens affamés et venant implorer quelques miettes de ce festin qu'il avait gaspillé; ou bien il s'apercevait lui-même tombé à la renverse et étendu sur le sol, frappé d'une attaque d'apoplexie; mais les forces digestives, les sucs gastrique, pancréatique et biliaire remportèrent la victoire. Au fur et à mesure que les aliments, réduits par ces dissolvants, se mirent à cheminer, les idées riantes, les songes heureux remontèrent de nouveau au cerveau, non sans d'étranges substitutions d'idées, sans de bizarres renversements de sensations. Par exemple, pendant que notre gourmand digérait et sommeillait, la voix d'un ténor chantant dans un salon voisin une cantilène érotique arriva vaguement jusqu'à lui. Malgré la suavité du chant, malgré l'enivrante volupté de la musique, le chant d'amour devint pour lui un chœur bachique, et au lieu des paroles : *Voi che sapete che cosa è amor*, il crut entendre ce refrain répété par mille voix frénétiques :

Languir per un bel ciglio,
Pazzia di gioventu!
Quant' è miglior diletto
Versar dentro il suo petto
Due fiaschi e forse più.

« Car, je vous le demande, à quoi est-elle bonne cette fantasque maladie que l'on appelle l'amour?

L'amore ci fa piangere,
Il vino ci fa ridere.

« Ah! mes amis, mes bons amis, hommes, mes frères, croyez-moi, déposez toutes les vaines angoisses de la vie. Soignez votre cuisine et votre cave; buvez et mangez tranquillement et laissez le reste aux dieux. » Puis, des pensées d'une sympathie universelle, d'une tendresse infinie, s'élevaient pleines de bien-être et de douceur dans l'âme endormie de notre gourmand. Il repassait dans sa mémoire les destinées de l'homme sur la terre; il entrevoyait dans l'histoire du menu de ses repas une base pour une nouvelle philosophie de l'histoire. D'abord, son cœur se serrait en pensant aux premiers humains condamnés à se nourrir de glands. Quelle maigre pitance! Au souvenir du brouet noir de Sparte, il sentait se renouveler chez lui le mouvement antipéristaltique de l'estomac, mais il s'attendrissait délicieusement en nommant cet excellent Apicius, ce bienfaiteur de l'humanité, auteur d'un des premiers traités sur l'art de la cuisine, *de Arte coquinaria*. « Comme les progrès sont lents et pénibles! Qu'est-il resté de cette cuisine romaine, qui levait des tributs sur tout l'univers? rien, pas même la recette du *garum*, qui, par parenthèse devait être un abominable ragout. Je me trompe, il en est resté un mot énergique, celui de coquin, *coquus, coquinarius*, qui a servi à désigner les mauvais cuisiniers. Car, hélas! que de Magnot pour un Vatel! Qu'il y ait de mauvais rois, de mauvais ministres, de mauvais médecins, de mauvais poetes, l'humanité s'en console. Mais de mauvais cuisiniers! qui la consolera d'une mauvaise cuisine, lorsque la bonne cuisine est elle-même la seule consolation réelle de tous les maux ici-bas? mais Dieu soit loué! le siècle est en voie de progrès; il ne s'arrêtera pas. La science gastronomique se propage et s'épure. Chaque jour, les marchands de comestibles ouvrent aux gourmets des exhibitions nouvelles de denrées précieusement choisies. Toutes les nations de la terre unies entre elles par des voies de communication rapide vont bientôt échanger en quelques heures les produits de leur sol. Alors la cuisine parisienne, ainsi que le drapeau de la liberté, fera le tour du monde. Et les malheureuses populations qui, à l'heure qu'il est, broutent, paissent, s'empâtent, bâfrent, tordent et avalent, apprendront enfin à manger... » Et des larmes coulaient de ses yeux.

En ce moment, l'amphitryon qui passait près de lui avec quelques personnes, s'apercevant de cela, le réveilla et lui demanda avec un air d'intérêt s'il se sentait incommodé. « Nullement. Je rêvais sans doute. — Votre digestion, dit un médecin, est peut-être laborieuse? — Pourquoi, dit un jeune homme, la digestion qui n'est jamais un plaisir, est-elle quelquefois une souffrance? — C'est que l'appétit qui la précède, répondit le gourmand, est toujours un plaisir. C'est la loi commune : l'homme est heureux parce qu'il désire, il ne l'est pas par ce qu'il possède; il est heureux par son appétit, il n'a pas besoin de l'être par sa digestion. La santé consiste à sentir toujours l'un et jamais l'autre. C'est ce que je vous souhaite et à moi aussi. »

(Le rêve d'un gourmand.)

Brise-lames flottant.

Il y a quelques mois, les ouragans de l'équinoxe bouleversaient l'Océan; et les côtes de France et d'Angleterre se couvraient de débris, lorsque tout à coup les journaux enregistrèrent cette nouvelle : « Le nouveau brise-lames du port de Brighton n'existe plus; il a été emporté par la dernière tempête. »

Aussitôt, M. le prince de Joinville, qui se trouvait au Tréport, et M. le ministre des travaux publics, s'embarquèrent sur le bateau à vapeur *le Pluton*, pour aller vérifier sur les lieux mêmes toute l'étendue du désastre.

Le prince était encore éloigné de près d'une lieue des côtes d'Angleterre et du port de Brighton, lorsqu'il rencontra le nouveau brise-lames qui, bien loin d'avoir été emporté comme le bruit en avait été répandu, résistait, malgré quelques avaries, à toute la violence des vents et des flots. Le steamer, fatigué de sa rude traversée, se réfugia sous son abri protecteur, et les voyageurs y descendirent, fort surpris de rencontrer un port isolé à une lieue en mer, sans appui sur la côte, ce qui semblait le plus audacieux et en même temps le plus inutile défi qu'on eût pu jeter à la face du vieil Océan.

Car à quoi bon cette jetée exposée de toutes parts au vent et à la vague, n'ayant ni port ni vaisseaux à protéger? Ce n'était en réalité qu'une expérience, mais une expérience la plus concluante de toutes, pour prouver que le nouveau système qui voulait remplacer les môles ordinaires et les jetées en pierre, présentait toutes les garanties possibles de fixité et de solidité. En effet, puisqu'un petit fragment isolé avait subi, depuis huit mois sans fléchir, cette rude épreuve, la question était désormais résolue.

M. le prince de Joinville, M. le ministre des travaux publics et M. le général d'Houdetot qui les accompagnait, se sont reposés dans la cabane construite pour le gardien du fanal placé sur l'une des sections du brise-lames, et ont pu examiner tous les détails de cet appareil. Le système qui préside à cette construction est en effet aussi simple qu'ingénieux.

Jusqu'à présent, pour protéger l'entrée des ports contre la violence des vents et de la haute mer, on a cherché à y construire des barrières de rochers factices. On a élevé à grands frais des masses énormes de pierre et de ciment, des montagnes de maçonnerie qui, reposant sur les sables du fond, élèvent leur tête au-dessus des vagues. On sait tout ce que ces travaux coûtent de soins et de dépenses, tout ce qu'ils présentent d'incertitude et de lenteurs. L'histoire du port de Cherbourg, de cette immense construction, où tant de millions ont été engloutis, est là pour le prouver, et l'histoire plus récente, mais qui tend à devenir tout aussi coûteuse, du port d'Alger, doit confirmer encore cette dispendieuse expérience. En outre, la question de dépense n'est pas la seule. Les jetées et môles en pierre rompent l'action des courants, causent des dépôts considérables de sable, de galets, de vase, qui obstruent souvent l'entrée des ports et des canaux. Ensuite, la grandeur, la forme, la direction de cette jetée, viennent encore compliquer les difficultés. La polémique qu'a soulevée la construction du port d'Alger, polémique qui n'est pas encore entièrement vidée, est encore présente à tous les esprits.

Lorsque le projet est approuvé, comme toute modification au plan adopté est impossible, si, par suite de circonstances imprévues, le port prend une nouvelle importance, si ses dimensions sont insuffisantes pour sa destination future, tant de travaux et de dépenses ne deviennent plus qu'un embarras, et il faut à grands frais créer un port nouveau en harmonie avec les nouveaux besoins.

Ce sont ces inconvénients qui ont amené l'invention des brise-lames flottants, dont l'essai a été fait au port de Penzance, et comme nous venons de le dire, en pleine mer, en avant de Brighton. Dans ce système, plus de constructions sous-marines, plus de fondations, plus de massifs en maçonnerie. Les brise-lames sont de simples appareils en charpente, portés sur des cales flottantes, et amarrés solidement. C'est une espèce de digue en bois, à la fois résistante et mobile. Cette digue se compose de plusieurs sections, liées les unes aux autres, et dont le nombre varie suivant l'étendue qu'on veut protéger. Chaque section forme une construction solide en pièces de charpente en forme de parallélipipède, à claire voie, montée sur une quille et lancée à la mer comme un vaisseau. Sa longueur ordinaire est de 20 mètres, sa largeur de 8 et sa hauteur de 9. Elle surnage de 3 mètres et plonge de 6. Cette profondeur a été jugée suffisante. Jamais les plus grandes tourmentes ne descendent à un niveau si bas sur les côtes de la Méditerranée et de la Manche, ainsi que l'ont démontré les expériences scientifiques entreprises avec la cloche à plongeur.

Les sections, maintenues par des chaînes, des ancres et des amarres en bois, sont placées en ligne, ou plutôt en échiquier, de manière à se prêter un mutuel appui. La lame qui vient du large, et qui frappe ces charpentes à jour, y rencontre, non pas une résistance solide, inerte, comme celle des jetées en pierre, mais une résistance flexible, incessante, qui plie et par conséquent ne rompt pas, qui fatigue l'effort plutôt qu'elle ne le brave, et qui reprend son équilibre après chaque secousse. La vague qui se dresse avec furie contre l'obstacle continu de la jetée en pierre, qui la ronge sans cesse et la démolit souvent, passe au travers du tissu redoublé de la charpente qui recule légèrement devant elle, et qui l'arrête peu à peu; elle se divise, s'amortit et s'affaisse. La mer furieuse et courroucée au large, arrive, passe à travers le brise-lames comme à travers un crible élastique, et perdant son élan, reste unie, paisible et calme dans le bassin que le brise-lames enserre et protége.

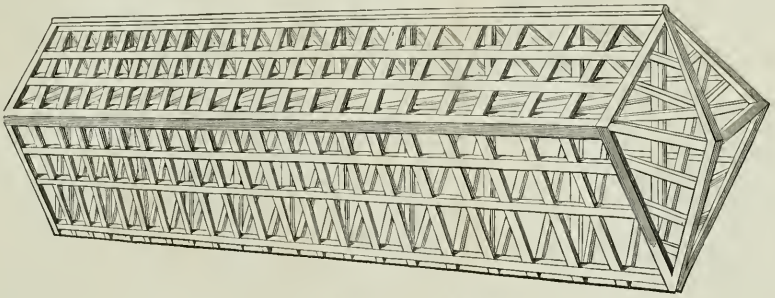

VUE PERSPECTIVE DU BRISE-LAME

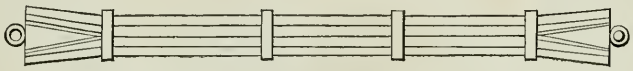

AMARRE EN BOIS

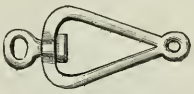

BOULON SUR PIVOT

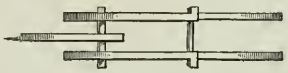

CRAMPON EN FER

(Détails du brise-lames flottant.)

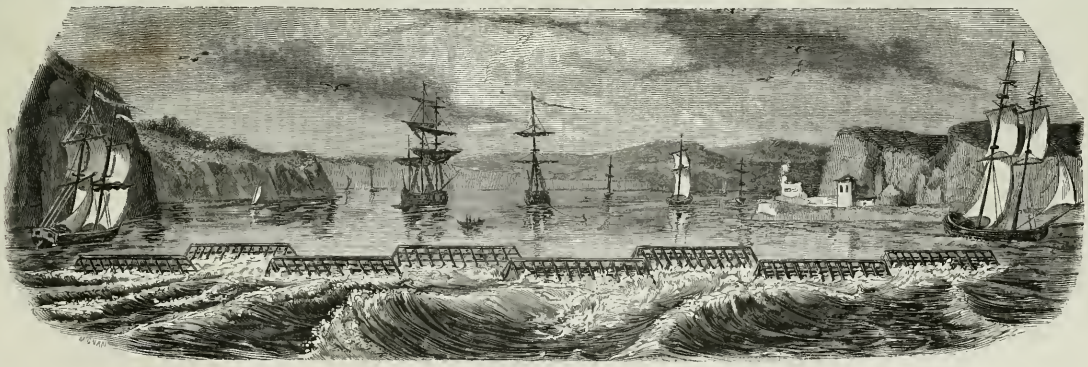

(Brise-lames dans le port de la Ciotat.)

Des calculs curieux ont été faits pour connaître la force à laquelle le brise-lames devait résister. Des ingénieurs anglais et français, MM. Buat, Walker, etc., ont trouvé qu'un vaisseau mesurant 8 mètres de proue et 4 mètres de hauteur, expose son avant à une force de 37,800 kilog. résultant du vent, de la pression de l'eau et de la marée. Des calculs prenant la même base ont donné pour chaque section du brise-lames une force moindre; seulement 33,500 kilog. sur le flanc. Mais le brise-lame étant amarré obliquement, la force totale est réduite proportionnellement à l'angle de résistance.

Il devenait facile de combiner la construction sur de semblables données, et l'expérience de Penzance, celle de Brighton dans de si défavorables circonstances, ont résolu par le fait la question de solidité et de fixité du nouveau système.

Il devenait nécessaire de le consacrer par une application utile, sur une grande échelle. Le port de la Ciotat, sur la Méditerranée, où certains rhumbs de vent exercent une si fâcheuse influence, a été choisi dans ce but. Un brise-lames de six sections y a été construit. Les sections ont été lancées heureusement à la mer, et définitivement amarrées le 15 de ce mois avec le plus grand succès.

Maintenant, il ne reste plus qu'à constater l'efficacité du brise-lames pour rendre le port calme et sûr. Il est vivement à souhaiter que le succès réponde aux espérances que l'on a conçues jusqu'aujourd'hui. Une des difficultés les plus dispendieuses des constructions maritimes se trouverait résolue, et nos côtes pourraient être pourvues promptement et sans grandes dépenses, des abris qui leur manquent et que demande vivement le développement de notre commerce et de nos forces navales.

Bulletin bibliographique.

Histoire de l'art monumental dans l'antiquité et au moyen âge, suivie d'un traité de la peinture sur verre, par M. L. Batissier, inspecteur des monuments historiques de l'Allier. Un vol. grand in-8. — Paris, 1846, *Furne et comp.* 20 fr.

M. Louis Batissier, l'auteur des *Éléments d'archéologie nationale*, vient de terminer un important ouvrage qui a pour titre : *Histoire de l'art monumental dans l'antiquité et au moyen âge.* Une courte analyse des matières contenues dans ce livre en fera mieux comprendre que tous nos éloges, l'intérêt et le mérite. Le but de M. Batissier a été, pour nous servir de ses propres expressions, de résumer sous une forme méthodique et concise les notions acquises à l'étude des antiquités. Ce n'est donc pas un ouvrage de théorie qu'il publie ; c'est une compilation savante faite avec un goût et une intelligence remarquables, de tout ce qui a été écrit jusqu'à ce jour dans toutes les langues sur l'art monumental.

Le livre premier est consacré à l'*Asie.* — Sous la conduite de M. Batissier, nous visitons successivement l'Indoustan, l'Afganistan, Ceylan, la Chine, le Japon, Siam, Java, la Perse, la Médie, l'Assyrie, l'Arménie, la Babylonie, la Phénicie, la Palestine, la Syrie et l'Asie Mineure. Notre consciencieux cicerone ne nous laisse pas passer devant un monument quelconque sans le signaler à notre attention, sans nous en donner l'explication la plus rationnelle. Pour satisfaire notre curiosité, il consulte les historiens et les poëtes les plus anciens comme les voyageurs les plus modernes. Il n'a rien oublié, rien omis.

De l'Asie Mineure, nous allons en *Egypte*, où nous faisons une longue et intéressante excursion. Nous regretterons seulement que M. Batissier n'ait pas ajouté aux renseignements qu'il nous donne sur les pyramides l'ingénieuse, et très-probablement réelle, explication du mystère de ces constructions récemment publiée par M. Fialin de Persigny.

La *Grèce*, l'*Etrurie* et l'*art romain* ont fourni à M. Batissier trois des chapitres les plus curieux de son ouvrage. Il passe en revue les divers genres d'édifices de la Grèce et de l'Italie, les temples, les palais, les maisons, les tombeaux, les théâtres, les cirques, les ponts, les fortifications, les gymnases, les thermes, les places publiques, les routes, les aqueducs, les tombeaux, dont il nous reste de si curieux et si magnifiques débris.

Viennent ensuite des notions sur les monuments appelés *celtiques*, sur les *nur-hags* de la Sardaigne et les *talayots* des îles Baléares; notions complétées par un aperçu sur les anciennes constructions du *Mexique*, du *Pérou*, de l'*Yucatan* et de quelques autres contrées de l'Amérique.

Cependant le christianisme et les invasions des barbares avaient amené peu à peu d'importantes modifications dans le style et la disposition des édifices privés et publics. M. Batissier suit pas à pas ces modifications successives en Asie, en Afrique et dans notre Occident. Ainsi il montre les premiers essais de l'art chrétien dans les *catacombes romaines*, et il décrit les *basiliques latines*, les plus anciens monuments consacrés au nouveau culte. Après que Constantin eut transféré le siége du pouvoir impérial à Constantinople, les arts furent cultivés avec succès par les Grecs. Le style d'architecture que l'on a désigné par l'épithète de *byzantin*, mériterait l'étude détaillée qu'en a faite M. Batissier, car il a exercé une influence considérable sur le goût dans lequel ont été conçus une grande partie des édifices du moyen âge. M. Batissier montre son développement en Grèce, en Italie, en Sicile, en Perse, chez les Arabes de l'Egypte et de l'Espagne, et à ce propos, il fait connaître autant que possible l'architecture *musulmane* dans les diverses contrées où a regné la loi de l'Islam.

Après avoir ainsi étudié le moyen âge en Asie et en Afrique, M. Batissier arrive au *moyen âge* en Occident, où il voit resplendir un art complétement renouvelé. Les monuments de la France sont le sujet de la plus grande partie de son travail, il commence par donner les caractères les plus certains qui distinguent chaque style d'architecture : 1° le *latin;* 2° le *roman;* 3° le *style de transition;* 4° le *style ogival*, qui se subdivise en primaire, secondaire et tertiaire. Ces divers styles étant bien connus, il passe en revue trois genres de constructions : religieuses, civiles et militaires ; il indique le plan et la décoration de chaque espèce d'édifices, depuis la cathédrale jusqu'aux plus petites églises de campagne, depuis les résidences princières jusqu'aux plus modestes castels, depuis les forteresses jusqu'aux humbles maisons de la bourgeoisie, sans oublier les *hôtels de ville*, les *beffrois*, les *monastères*, les *maladreries*, etc.

Pour compléter les notions qu'il donne sur l'architecture religieuse, M. Batissier ajoute à ce travail un chapitre traitant des *sépultures*, des *autels*, des *crédences*, des *jubés*, des *fonts baptismaux*, des *lampiers*, etc., et une *Histoire complète de la peinture sur verre.* Enfin il jette, en terminant, un coup d'œil sur l'architecture du moyen âge en Italie, en Allemagne, en Angleterre, en Belgique et en Espagne, et il donne la date de construction des principaux monuments édifiés dans ces divers pays.

L'*Histoire de l'art monumental* remuit donc tous les éléments d'un long et solide succès. L'intérêt du sujet, l'érudition de son auteur, une splendide exécution typographique, et plus de 500 gravures sur bois, dessinées par un artiste dijonnais déjà célèbre, M. Sagot, et intercalées dans le texte, font de ce magnifique volume, une des principales publications de l'année 1846. C'est un des présents les plus agréables et les plus utiles que l'on puisse offrir à la jeunesse studieuse. Mais les hommes mûrs profiteront aussi avec reconnaissance des savantes recherches de M. Louis Batissier.

Histoire de l'établissement français de Madagascar pendant la restauration, précédée d'une description de cette île, et suivie de quelques considérations politiques et commerciales sur l'expédition et la colonisation de Madagascar, par M. L. Caravayn, capitaine d'artillerie, et ancien commandant par intérim de cet établissement. — 1 vol. in-8. *Gide et comp.*, éditeurs. 5 fr.

Ce volume a le mérite rare de n'être pas une compilation. Les événements que M. Carayon raconte, il les a vus, il y a même pris part; l'ouvrage qu'il publie aujourd'hui est le résultat de onze années d'expériences personnelles. Quand la restauration songea à réparer la perte à jamais regrettable de l'île de France, que l'article 8 du traité de Paris, du 30 mai 1814 livrait à l'Angleterre, c'est-à-dire à créer, dans les mêmes parages, une nouvelle colonie qui eût un port, elle fit explorer simultanément les îles de Zanzibar et de Madagascar. Après avoir reconnu que l'occupation de la première, à laquelle la France n'avait aucun droit, pourrait soulever de graves difficultés de la part de l'Angleterre et de l'iman de Mascate, elle se décida pour la seconde. L'île de Sainte-Marie et le port de Tintingue furent les points choisis. L'occupation de Sainte-Marie eut lieu en 1821. On y avait envoyé d'avance de l'île Bourbon un petit détachement de troupes, sous le commandement de M. Carayon, pour garder le pavillon. L'année suivante, des motifs graves firent prendre à M. Carayon la résolution de se fixer définitivement en ce pays. Il était donc établi à Sainte-Marie, lorsque l'expédition partie de France pour occuper cette île y arriva; et comme le commandement par intérim de l'établissement qu'on y fonda lui fut donné trois fois, il fut successivement acteur ou témoin des événements qui s'y sont passés, et de plus, il eut la faculté de puiser dans les archives les renseignements qui pouvaient lui manquer sur les causes des insuccès de la France dans ces entreprises.

L'ouvrage que vient de publier M. Carayon se divise en cinq parties : une introduction et quatre livres.

L'introduction a pour titre : Notice sur l'île de Madagascar. C'est une étude géographique, ethnographique, agricole, commerciale, morale, terminée par un précis historique des établissements français de Madagascar, antérieurs à la prise de l'île de France par les Anglais en 1810.

L'*Histoire de l'établissement français de Madagascar pendant la restauration* est encore précédée d'un précis historique, qui forme le livre Ier, sur les Ovas et les Betsimissaraks et les moyens employés par les Anglais pour établir leur influence à Madagascar. Dans ce livre, comme dans tout le cours de son ouvrage, M. Carayon appuie par des preuves cette phrase du livre II, qu'il a prise pour épigraphe : « L'Angleterre, afin de dominer sans partage sur les divers points du globe, emploie tour à tour l'intrigue et la calomnie pour en exclure les autres puissances. »

Les livres II et III sont consacrés à l'histoire de l'occupation de Sainte-Marie et de celle de Tintingue. Nous en recommandons la triste mais instructive lecture à tous les hommes qui s'occupent des intérêts politiques et commerciaux de la France. Au moment où le gouvernement français s'apprête peut-être à renouveler à Madagascar ces tentatives de colonisation qui ont toujours échoué jusqu'à ce jour, M. Carayon a rendu un important service à son pays en lui signalant les fautes du passé et en lui indiquant les mesures qu'il doit prendre pour éviter d'en commettre de nouvelles. Il mérite d'autant plus d'être écouté, qu'il a été instruit par l'expérience. Ses idées sont des idées pratiques.

La colonisation de Madagascar, tel est donc le sujet du livre IV. D'abord, M. Carayon insiste pour que l'Angleterre ne prenne aucune part à notre prochaine expédition. « Permettre aux Anglais, dit-il, de venger leurs griefs à Madagascar, lorsque, au mépris des traités, ils affectent de méconnaître notre souveraineté en ce pays, n'est-ce pas en partager avec eux la police, et, par suite, mettre en question, ou au moins la compromettre, cette souveraineté, que nous n'avons cessé de réclamer comme un droit acquis, pour laquelle le sang français a coulé, et que nous n'avons sauvegardée qu'au moyen d'une infinité de peines, de soins et de tribulations? » Ensuite, M. Carayon se demande avec raison quels avantages résulteront pour la France de l'expédition qui se prépare, en supposant qu'elle soit heureuse. On expulsera les Ovas des côtes; mais l'expédition partie, ils reviendront. Dans son opinion, il n'y a de reussite, pour nous, en ce pays, que dans un établissement permanent fait sur une grande échelle, et dans un lieu sain, c'est-à-dire assez avant dans l'intérieur pour être exempt de l'insalubrite des côtes. M. Carayon examine plusieurs projets, et il en propose un, qu'il ne nous appartient pas d'apprécier ici ; enfin, il termine cette conclusion par un aperçu rapide sur l'état politique et moral de Madagascar. Il termine ainsi : « La colonisation de Madagascar, telle que je me la représente, est une œuvre de haute civilisation. Si, en l'accomplissant, le gouvernement français peut en retirer des avantages politiques d'une grande valeur et préparer, en même temps, pour l'avenir, de nombreux débouchés à notre industrie et des matelots à notre marine, doit-il se laisser arrêter par la crainte de déplaire à une puissance voisine, intéressée à maintenir l'état actuel des choses ou à le changer à son profit. »

Études administratives, par M. Vivien, membre de la chambre des députés. 1 vol. in-8. — Paris, 1846. *Guillaumin*, éditeur du *Journal des Économistes*. 7 fr. 50.

Ce volume se compose de cinq *Études*, publiées, à diverses époques, dans la *Revue des Deux-Mondes*. L'auteur, M. Vivien, récemment nommé membre de l'Académie des sciences, explique ainsi la réunion de ces fragments :

« Ces écrits, bien que détachés, se lient entre eux par une pensée commune : le tableau abrégé de la situation du *pouvoir administratif* au sein des autres pouvoirs de l'État, de ses principes et de ses limites, sert d'introduction à un ouvrage dont l'administration est le sujet.

« En analysant les lois, les règlements, les usages, qui sont, pour ainsi dire, la constitution des *fonctionnaires publics*, je me suis proposé de retracer en même temps et les diverses branches dont l'administration se compose, et l'innombrable personnel qui seconde son action, et la condition même de ce personnel, si intimement lié à l'action du pouvoir public.

« L'exposé de la composition et des fonctions du *conseil d'État*, le premier des conseils du gouvernement, et en même temps la plus haute des juridictions administratives, m'a donné occasion de signaler les services que ces conseils rendent à l'administration, et de traiter la grave question du contentieux administratif.

« La *préfecture de police* est placée dans le lieu où la police appelée à remplir les plus nombreux devoirs, à pourvoir aux nécessités les plus impérieuses, à lutter contre les plus grands obstacles. Introduire, en quelque sorte, le public dans cette administration, et lui en mettre sous les yeux les innombrables détails, m'a paru le moyen le plus propre à faire connaître la police tout entière.

« L'administration n'a qu'une autorité extérieure sur les *théâtres*. Il m'a semblé digne d'intérêt de faire voir par cet exemple l'influence qu'elle peut exercer même par les choses qui ne sont pas directement de son domaine. Ce sujet spécial m'a conduit à quelques excursions en dehors de l'administration proprement dite. Elles me seront pardonnées, si l'on réfléchit à quel point les questions que je me suis borné à indiquer touchent à l'art et à la gloire littéraire de la France. »

Comme on le voit par cette analyse que nous empruntons à l'auteur lui-même, les *Études administratives* de M. Vivien ne s'adressent qu'aux étrangers et aux gens du monde. Les hommes pratiques n'y trouveront que des notions générales présentées et résumées avec une élégante lucidité. M. Vivien a voulu combler une lacune fâcheuse en appelant le public tout entier à connaître l'administration, par l'exposé simple et véridique de tout ce qui la constitue, de ses principes et de ses œuvres. Quelques personnes qui ne comprennent le pouvoir public qu'entouré du mystère et qui pensent qu'il commande d'autant plus à l'opinion, que son organisation est plus reléguée dans l'ombre, redoutent cette publicité. Elles ont tort, car le secret ne sert que les mauvais gouvernements; d'ailleurs M. Vivien est persuadé que plus l'administration sera étudiée, plus on reconnaîtra que ses qualités l'emportent sur des imperfections qui peuvent être corrigées. Enfin, il est dans l'intérêt de l'administration elle-même de la faire connaître à tous par une fidèle peinture; à ce grand jour se dissiperaient bien des opinions fausses. Toutefois la critique de M. Vivien est, dit-il, bienveillante, « parce qu'elle est inspirée par l'amour de l'ordre et des lois; réservée, parce qu'elle sait les difficultés des affaires; auxiliaire du pouvoir qu'elle ne cherche point à ébranler; empressée de défendre l'administration contre les périls qui la menacent, un jour contre ses propres imprudences, un autre jour contre les exigences privées qui l'exposent à perdre toute initiative. »

Tertullien et saint Augustin, œuvres choisies, formant le 25e volume de la collection des auteurs latins, publiée avec la traduction en français, sous la direction de M. Nisard, professeur d'éloquence latine au collége de France. — Paris, *Dubochet, Lechevalier et Ce.*

Ce n'est pas une médiocre difficulté, dans une entreprise aussi vaste que celle de cette collection, que de la borner à de justes limites. Les éditeurs pouvaient-ils la réduire aux auteurs ordinairement compris sous la dénomination de classiques? Devaient-ils exclure complétement la littérature chrétienne? Nous ne le pensons pas. L'attention se porte maintenant sur celle-ci avec un intérêt tout nouveau et de bon augure. D'un autre côté, à tout admettre on aurait dépassé les bornes que l'on s'était prescrites. Nous croyons que la collection demeurerait fidèle à son caractère et atteindrait mieux son but, si les éditeurs donnaient, comme cela paraît souhaité, un volume des poëtes chrétiens après ce volume-ci, qui renferme les deux principaux ouvrages de deux célèbres docteurs de l'Eglise latine.

Cela suffira pour mettre en regard l'un de l'autre le paganisme et le christianisme. L'opposition, pleine d'enseignements, qui règne entre les écrits des sages païens et des Pères, ne pouvait être présentée d'une manière plus vive qu'en produisant l'*Apologétique* et la *Cité de Dieu*. Nous avions ouvert ce volume pour nous occuper de l'œuvre du traducteur; mais, il vonda bien nous le pardonner, l'intérêt de la lecture nous a fait perdre un peu de vue notre tâche, et notre attention s'est portée sur les choses mêmes. Au reste, que désire de plus un habile interprète que de se faire oublier? Ici, cette illusion est tout à l'avantage des auteurs originaux; le traducteur a rendu plus attrayante et plus facile même pour les humanistes exercés, la lecture de Tertullien et de saint Augustin. Rien ne sent la décadence dans cette version élégante et forte. La dureté de Tertullien s'est adoucie; les subtilités de saint Augustin sont moins aperçues. Le nouveau traducteur a sagement évité cette fidélité rigoureuse qui reproduit jusqu'aux plus minutieuses imperfections. C'est par les beaux côtés qu'il a voulu ressembler à ses modèles.

Ces beautés, on se plaît aujourd'hui à les reconnaître. Plus équitable pour les auteurs chrétiens, notre époque, est devenue au moins impartiale entre les défenseurs et les ennemis des faux dieux. Nous pardonnons à Tertullien sa chaleur, à saint Augustin sa persistance dans les attaques qu'ils dirigent contre des choses qui avaient fait leur temps et qui devaient tomber, pour faire place à l'éternelle vérité.

Ce volume sera l'un des plus goûtés et des plus utiles de la collection. Sans vouloir comparer notre temps à celui de la décadence romaine, on convient que l'abîme creusé par le scepticisme moderne, n'est pas moins profond que celui où s'engloutirent les croyances de la Rome ancienne. A des maux pareils, il faut des remèdes semblables. La foi des Pères peut réveiller la nôtre. Leurs combats animeront notre courage. Nous avons aussi des idoles à renverser, et Dieu redemande au monde les honneurs qui lui sont dus. Platon n'y suffit pas; il nous faut des auxiliaires plus ardents et mieux convaincus.

En présence de ce grave intérêt, que nous importe la question longtemps débattue de savoir si le christianisme a précipité la décadence romaine, et si les défenseurs de Jupiter étaient animés en sa faveur par un patriotisme bien éclairé? Il suffit que les docteurs de l'Eglise soient maintenant pour nous des auxiliaires précieux. Nous leur pardonnerons facilement la chute du Capitole, s'ils nous aident à relever tant de ruines que les systèmes et les révolutions ont faites parmi nous.

Et puis leur cause était si belle! C'était celle des persécutés et des martyrs. Qu'ils nous font aimer la pureté morale des premiers chrétiens! Que nous comprenons facilement le miracle de la transformation du monde, quand nous les voyons exprimer en traits de flamme le zèle des nouveaux convertis! En considérant qu'ils nous appellent encore sur leurs traces à la société universelle, à la *Cité de Dieu*, nous excusons sans peine leurs vives attaques contre la cité de Mars. On ne vit jamais de lutte plus vaste par son objet, plus féconde par ses conséquences. Nous vivons encore sur les fruits de la victoire, et nous devons nous féliciter de voir un temps où l'on peut encore concilier les intérêts du ciel et ceux de la terre, les devoirs du croyant et du citoyen. C'est peut-être à la génération actuelle qu'il appartient d'affermir entre eux l'équilibre si souvent ébranlé. Le siècle n'attendra pas que les âmes de la trempe des Tertullien et des Augustin soient forcées de se séparer de lui et de se revoiter au nom de Dieu contre la société humaine. Il puisera dans le passé les enseignements dont il a besoin.

Il y a donc autre chose dans ce volume que des leçons de littérature et de goût, bien qu'il soit encore fort utile sous ce rapport. Et, ne craignons pas de le dire, le style africain des deux auteurs, devenu plus coulant et plus clair dans la traduction, permet de les apprécier plus sûrement sous le rapport de l'ensemble et de l'enchaînement logique. On n'est plus arrêté par ces formes étranges que la nouvelle religion introduisait violemment dans le vieil idiome, et qu'elle a dès l'origine consacrées dans le nôtre. Après tant de siècles, Tertullien et saint Augustin semblent, dans la version française, parler leur langue maternelle; et nos grands écrivains leur ont fait des emprunts si considérables, que l'on croirait souvent lire dans ce volume des fragments de Bossuet ou de Fleury. Nous osons conseiller, même aux gens du monde, de ne pas refuser un jour à l'*Apologétique* et une semaine à la *Cité de Dieu*; il n'en faut pas davantage. Et quelle production contemporaine pourrait offrir plus d'idées nouvelles, faire naître des réflexions plus applicables aux circonstances? Il vaut la peine de juger le système chrétien, à une époque où il est vivement attaqué, vivement défendu, et où nous semblons appelés à recommencer les débats du seizième siècle.

Chez DESESSART, rue des Beaux-Arts, 8, Éditeur des VIERGES FOLLES, — VIERGES ET MARTYRES par A. ESQUIROS, 3 volumes in-32 ; 1 franc chaque.

TEVERINO, PAR GEORGE SAND.
Deux volumes in-8°. Prix 15 : francs.

CATHERINE, PAR JULES SANDEAU.
Deux volumes in-8°. Prix : 15 francs.

20,000 ABONNÉS EN QUATRE MOIS.

LE FILS DU DIABLE

Roman en QUATRE VOLUMES, par PAUL FÉVAL, auteur des MYSTÈRES DE LONDRES et des AMOURS DE PARIS, — paraîtra dans le feuilleton de L'ÉPOQUE, du 5 au 8 février prochain.

Après le **Fils du Diable**, l'ÉPOQUE donnera un Roman de **M. Alexandre Dumas fils**, et un Roman de **M. Alphonse Karr.**

L'ÉPOQUE, JOURNAL COMPLET ET UNIVERSEL, LE PLUS GRAND DE TOUS LES JOURNAUX — TOUS LES JOURNAUX EN UN SEUL — donne :

1° UN JOURNAL POLITIQUE COMPLET, pour 11 fr. par trimestre pour Paris, et 13 fr. pour les départements, c'est-à-dire au MÊME PRIX QUE LA PRESSE, et à près de moitié prix des DEBATS ;

2° UNE GAZETTE DES TRIBUNAUX, aussi complète que la *Gazette des Tribunaux*, qui coûte 72 fr. ;

3° UNE FEUILLE COMMERCIALE, agricole et maritime, aussi complète que le *Journal du Commerce*, qui coûte 60 fr. ;

4° UN JOURNAL COMPLET DE L'ARMÉE ET DE LA FLOTTE ;

5° UN JOURNAL COMPLET DES CULTES, publiant les Sermons et les Conférences des grands prédicateurs ;

6° UN JOURNAL COMPLET DES TRAVAUX PUBLICS ;

7° UN JOURNAL COMPLET DE SCIENCES ET DE MÉDECINE ;

8° UN JOURNAL ADMINISTRATIF ;

9° UN JOURNAL DE L'INDUSTRIE ;

10° UN JOURNAL BIBLIOGRAPHIQUE ;

11° UN JOURNAL OU FEUILLETON CHARIVARIQUE :

12° UN FEUILLETON LITTERAIRE, contenant : 1° Une Revue des Théâtres, — 2° une Revue des Beaux-Arts et des Modes, — 3° un Compte Rendu des Académies et des Cours publics, — 4° un Courrier de Paris, sous le titre des Lettres de Grimm, — tous les mois, les Guêpes, d'Alphonse Karr, — 6° et tous les jours, sans exception, un Feuilleton de Romans dus à la plume de nos écrivains les plus célèbres.

Le format de L'ÉPOQUE permet à ce seul journal de donner les Chambres dans tous leurs détails. (Comparez les séances de la chambre des députés des 20, 21 et 22 janvier, de L'ÉPOQUE avec celles des autres journaux.)

PRIME AUX NOUVEAUX ABONNÉS. — Jusqu'au 1er février, il sera donné, dans le format du journal, à tous les nouveaux abonnés de TROIS MOIS, à partir du 16 janvier et du 1er février : Un exemplaire du PÉCHÉ DE M. ANTOINE, roman en quatre volumes, par GEORGE SAND, qui va être publié en librairie au prix de 45 fr. ; et à tous les abonnés de SIX MOIS, il sera donné, indépendamment du *Péché de M. Antoine*, un exemplaire de la Gorgone, roman en quatre volumes, par M. DE LALANDELLE, qui sera vendu au moins au prix de 55 francs.

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, BOULEVARD MONTMARTRE, 3 et dans les DÉPARTEMENTS, chez les Correspondants de l'*Époque*, chez tous les Libraires et chez tous les Directeurs des Postes et des Messageries Royales et Générales.

PRIX DE L'ABONNEMENT. PARIS : UN MOIS, 5 fr. ; — 3 MOIS, 11 fr. ; — 6 MOIS, 22 fr ; — UN AN, 44 fr. — DÉPARTEMENTS : 3 MOIS, 13 fr. ; — 6 MOIS, 26 fr ; — UN AN, 52 fr.

MOTIFS DÉTERMINANTS D'EMBRASSER LA FOI CATHOLIQUE,

Par M. D'AGAR de RUS.

Ouvrage d'un homme du monde conduit à la foi par la voie de la *science*, du *raisonnement*, de la *logique* et du *bon sens*.

L'Illustration, dans son *Bulletin bibliographique* du n° 127, tome V, page 366, et dans son article *Courrier de Paris* du n° 79, tome III, page 419, a signalé cet ouvrage : comme le plus propre à produire, sur les esprits encore en proie au doute religieux, la *certitude raisonnée* la plus forte qu'il soit possible à l'homme d'acquérir ici-bas, de la MISSIONS et des BIENFAITS de la doctrine et de la forme catholique au point de vue de la conservation de l'ordre social, et du bonheur individuel au milieu des déceptions, des misères et des plus grandes afflictions de la vie.

Deux volumes in-18. Prix 7 fr. et 8 fr. 50 c. franco Paris, DE PERRODIL, libraire, place du Palais-Royal, 241 ; HYVERT, libraire, quai des Augustins, 55, et BOURG, dépositaire, quai de la Megisserie, 2°.

Afin d'éviter la contrefaçon chaque savon doit être revêtu de cette signature.

APPEL de 80,000 HOMMES sur la classe 1845.

Maison **Xavier de LASSALLE** et Comp., *place des Petits-Pères*, 9 (*maison du notaire*). **ASSURANCE AVANT** le tirage au sort ; affranchissement complet du service militaire avec toutes les garanties que l'on peut exiger.

PATÉ PECTORAL et SIROP PECTORAL DE NAFÉ D'ARABIE

L'efficacité et la *supériorité* de ces pectoraux, sur tous ceux du même genre, ont été *officiellement* constatées par des *médecins* de tous les hôpitaux de Paris. **DELANGRENIER**, fournisseur de la maison du roi, rue **Richelieu, 26**, à Paris. — Prix : 75 c., et 1 fr. 25 c. la boîte. — Dépôt dans chaque ville.

LONGUEVILLE,
10, rue Richelieu, près le Théâtre-Français.

CHEMISES.

HENRI LEVILLAYER, CHEMISIER,

rue Richelieu, 81, à l'entre-sol. La clientèle riche nous saura gré de lui faire connaître l'agrandissement des ateliers de ce bon chemisier, qui réunit la perfection aux prix les plus bas. Dépôt de toiles fil de main ; chemises nouveaux modèles, depuis 5 fr. ; caleçons, gilets de flanelle, cravates et faux cols piqués, 4 fr. 50 c. la douzaine. Confection garantie. (On se charge des façons.)

CHAPEAUX VELOURS PURE SOIE, 20 FR. Avec fleurs, 25 fr. ; avec plumes, 30 f. ; tout en 1re qualité ; chapeaux et capotes de pou-de-soie, de gros d'Afrique, de crêpe, de moire, 12 et 15 f. de satin, 15 et 18 f ; chapeau de deuil et d'enfant, 10 et 12 f. ; bonnets, paures, turbans, depuis 5 f., 8 f, 10 f., 22 f., 15 f., 20 f., etc. Maison AIMÉE BENRY, 18, rue Basse-du-Rempart.

33 Rue Coquillière. 33.

Brevet d'invention, de perfectionnement et d'addition, pendant 15 ans, *Sans garantie du gouvernement.*

ANCIENNE **MAISON LALLEMENT**. RÉPUTATION DE 60 ANS.

LAMPES MAGIQUES CARCEL, DITE SUPRA-MODÉRATEUR,

Pour dames ; garnie de son trépied, globe, carcasse et abat-jour, **24** francs PIÈCE et AU-DESSUS, et **15** francs sans accessoires. L'inventeur, **M. CÉNERIC-FROMGÉ** (*après une expérience de 5 années*) a su, tout en conservant à cette ingénieuse invention son type primitif, trouver un mécanisme plus simple qui garantit les mêmes avantages. Cette maison a pour elle la réputation du passé et la réussite du présent ; aussi vend-elle ses lampes avec la garantie de 5 années. — *Nota.* Chaque personne peut démonter sa lampe elle-même pour la nettoyer.

EAU DE TOILETTE de la DUCHESSE,

DISTILLÉE PAR

DEMARSON et CHARDIN

Fournisseurs du Roi,

15, RUE SAINT-MARTIN.

COMPAGNIE DE PUBLICITÉ

4, RUE VIVIENNE.

Les annonces dans les DIX journaux suivants, formant plus de 40,000 abonnés de toutes les classes, de toutes les opinions, coûtent 2 fr. 20 la ligne. Il résulte de cette combinaison, qu'une annonce de CINQ lignes, insérée dans les dix journaux, ne coûte que ONZE francs.

DROIT ;
PATRIE ;
FRANCE ;
NATION ;
VILLES ET CAMPAGNES ;
ESPRIT PUBLIC ;
ESTAFETTE ;
MESSAGER ;
REFORME ;
UNIVERS ;

La Compagnie a aussi traité des annonces de L'ILLUSTRATION.

S'adresser au siége de la Compagnie, rue Vivienne, 4, et chez MM. les courtiers de publicité.

En vente, chez PAULIN, Éditeur, rue Richelieu, 60, le tome premier de l'édition illustrée

LE MÊME OUVRAGE SE PUBLIE AUSSI **PAR LIVRAISONS à 50 centimes.**

—

Une livraison tous les jeudis.

—

La douzième est en vente.

DE L'HISTOIRE DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE

Faisant suite à l'*Histoire de la Révolution française*,

PAR M. A. THIERS.

Dix volumes in-8° *ornés de cinquante belles* vignettes sur acier.

VIGNETTES DU TOME PREMIER

—

Bonaparte premier consul.
Masséna au siége de Gênes.
Bonaparte traversant le mont Saint-Bernard.
Dessaix à Marengo.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION :

L'HISTOIRE DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE formera 10 volumes in-8°. — Cinquante belles gravures sur acier, composées *spécialement* pour le livre de M. Thiers, seront jointes à cet ouvrage. — Il paraîtra un volume tous les deux mois. — Le premier a paru le 15 janvier 1846. — Le prix de chaque volume est de 5 francs. — Les souscripteurs des départements doivent s'adresser aux principaux libraires de leur ville.

Modes.

COSTUMES D'HOMMES.

Nous en demandons bien pardon à nos charmantes abonnées, mais nous sommes forcés d'abandonner aujourd'hui la description des modes qui les intéressent pour nous occuper des modes d'hommes; car si nous avons des lectrices, nous avons aussi des lecteurs, et il faut faire à chacun sa part.

Au point de vue général, si les costumes d'hommes n'ont pas gagné en élégance, ils ont gagné en ampleur, et jamais on ne vit les vêtements moins ajustés qu'aujourd'hui; les habits serrés, les pantalons forcément tendus ont fait place à des formes plus flottantes; cette tendance de plus en plus marquée est un progrès quant aux habitudes de confortabilité, mais n'indique-t-elle pas un penchant à la négligence et au laisser-aller?

Le chapeau se porte toujours bas de forme et à bords très-petits; il n'y a de changement que dans la nature des matières employées à sa confection; la peluche de soie est abandonnée chaque jour de plus en plus, et le véritable feutre reprend ses droits trop longtemps méconnus.

L'habit de ville, à taille fort longue mais étroite, et à basques arrondies à la française, muni d'une poche de côté sur la poitrine pour y placer le mouchoir, se porte assez court pour ressembler plutôt à une veste de chasse ou de cheval qu'à un vêtement habillé; aussi a-t-il presque généralement remplacé la redingote; la forme des boutons de soie qui garnissent cette sorte d'habits est bombée.

L'habit de bal à revers largement rabattus sur la poitrine, à taille longue et à basques amples et échancrées sur le devant, a peu varié dans sa forme, et le noir est toujours sa couleur de rigueur; quant à l'habit adopté pour les bals de la cour, nous nous réservons de le décrire dans un article spécial.

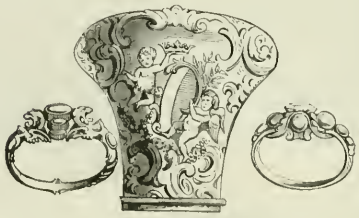

(Modes. — Pomme de canne et bagues.)

Les pantalons pour la promenade, en étoffes de fantaisie, sont généralement larges et flottants sur la chaussure; ils sont dépourvus du sous-pied, qui n'est plus employé que pour les pantalons de soirée.

Les gilets sont la portion du vêtement masculin qui offre le plus de variété soit dans la forme, soit dans les étoffes: en piqué blanc, en satin, en velours, droits ou à châles et se terminant invariablement en pointe fort allongée, ils accompagnent l'habit habillé; en cashmir, soit noir, soit mélangé ou en tartan écossais, à collet droit ou renversé, garnis de poches à recouvrements et piqués couleur sur couleur, ils s'échancrent par le bas dans la forme des vestes du règne de Louis XV, et deviennent l'accessoire obligé de l'habit de ville; les boutons en soie sont bombés comme ceux des habits.

Le complément de toute toilette d'homme est le paletot flottant ou ajusté; c'est la fantaisie et non la mode qui règle la couleur et la forme de ce vêtement devenu aussi indispensable au Parisien que le manteau dont l'Espagnol et l'Italien ne se séparent jamais.

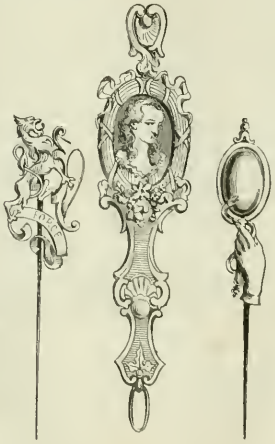

(Bijouterie. — Lorgnon et épingles.)

Pour la chaussure, le maroquin paraît devoir remplacer le cuir verni devenu d'un usage trop commun; le soulier avec ou sans guêtre est consacré aux promenades du matin; le brodequin à boutons a été adopté pour le spectacle, et la botte, ainsi que le soulier découvert avec bas de soie, sont réservés aux soirées selon qu'elles sont plus ou moins parées; tous ces genres de chaussures coupées carrément par devant à la Louis XIV, se terminent par un talon mince et élevé.

Le choix du linge de corps, des cravates et des gants, est porté à un degré de luxe et de recherche que nous préférerions voir abandonné aux femmes; on cite des chemises et des mouchoirs que la finesse de la batiste et la richesse des jours et des broderies fait monter à des prix presque fabuleux.

Mais ce qu'il y a de plus remarquable aujourd'hui dans le costume d'un homme à la mode, c'est la bijouterie, qui en forme le complément indispensable.

Un homme élégant ne peut se passer d'un lorgnon ou d'un binocle, d'épingles pour rattacher sa cravate longue, de boutons de chemises et de manchettes, d'une chaîne de montre, d'une bague et d'une canne à pomme riche.

Toute cette bijouterie, sortie des ateliers des Morel et de tant d'autres orfèvres remarquables, brille par l'art employé à son exécution.

Le binocle et la pomme de canne affectent les formes rocailles du règne de Louis XV; les épingles et boutons de chemises, fermés de figurines en or, ciselées sur des modèles de Feuchère, de Klagmann, de Barye ou d'Antonin Moine, servent de motifs à des agencements originaux de camées, de perles, de diamants et d'autres pierres précieuses; enfin, les bagues ont ramené le goût des pierres gravées en intailles, servant à fixer sur la cire parfumée des billets du matin l'empreinte curieuse d'un masque, d'une bacchanale ou d'une Vénus antique.

Correspondance.

A monsieur le directeur de *l'Illustration*,

J'attends de votre impartialité comme de votre amour de la vérité la rectification du texte dont vous avez accompagné la publication du tableau des joueurs d'échecs, dans votre numéro du 10 janvier. Si vous ne vouliez parler que de la partie d'échecs représentée dans la peinture de M. Marlet et dans la lithographie de M. Laemlin, vous auriez parfaitement raison: je l'ai gagnée; mais si au contraire, et tout donne à le penser, c'est du défi même dont cette partie n'était qu'un fragment, vous avez été mal informé. Je fus moins heureux dans cette revanche que je ne l'avais été à Londres, quelques mois auparavant, contre le même adversaire

La troisième rencontre, qui devait tout décider, avait été engagée, les fonds déposés; M. Staunton et ses seconds étaient débarqués en octobre 1844. Je demeurai trois mois à leur disposition, après lesquels ils sont repartis sans jouer, ayant persisté à réclamer de nous des concessions, au lieu de la règle commune qui avait dirigé nos précédents défis. Telle est l'exacte vérité.

Recevez, etc.

SAINT-AMAND.

A M. M. à Clermont (Oise). — Nous avons eu la visite de M. M., quelques moments avant de recevoir votre lettre. Nous sommes très-disposés à mentionner votre curieuse expérience. Veuillez nous en donner les moyens.

A. M. A. P. à Paris. — Le premier peut-être; le second impossible.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER REBUS.

Un vieux soldat disait: Les loteries de Monville et de Petit-Bourg m'ont rappelé la bataille d'Eylau.

On s'abonne chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les *Correspondants du Comptoir central de la Librairie.*

A Londres, chez J. Thomas, 1, Finch Lane Cornhill.

A Saint-Petersbourg, chez **J. Issakoff**, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-Impériale; Gostinoi-Dvor, 22. — F. Bellizard et Cᵉ, éditeurs de la *Revue étrangère*, au pont de Police maison de l'église hollandaise.

A Alger, chez Bastide et chez Dubos, libraires.

Chez V. Herbert, à la Nouvelle-Orléans (États-Unis).

A New-York, au bureau du *Courrier des États-Unis*, et chez tous les agents de ce journal.

A Madrid, chez Casimir Monier, Casa Fontana de Oro.

Jacques DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de Lacrampe et Cᵉ, rue Damiette, 2.

L'ILLUSTRATION,
JOURNAL UNIVERSEL.

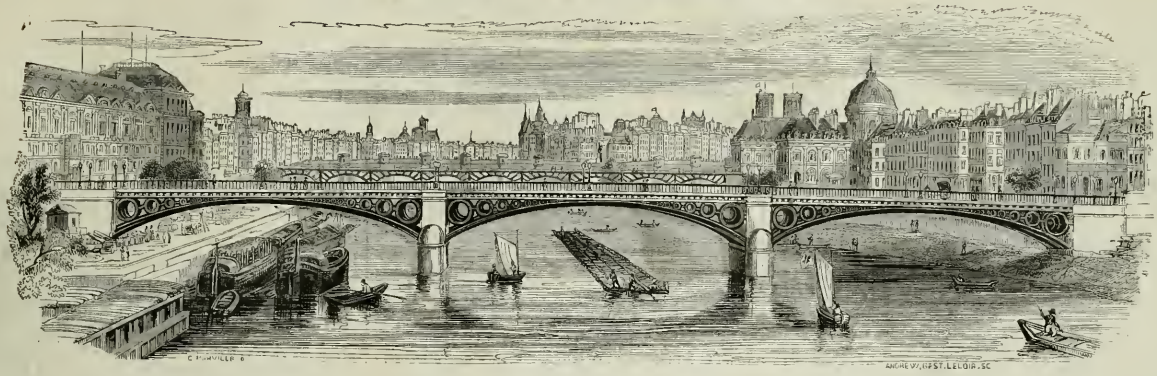

Ab. pour Paris.—3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N° 154. Vol. VI. — SAMEDI 7 FÉVRIER 1846
Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an ; 32 fr.
Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Académie française. Réception de M. Alfred de Vigny. *Portrait de M. de Vigny.* — **Etablissements charitables pour l'enfance délaissée.** — **Histoire de la Semaine.** *Plan du combat naval de l'Obligado; Combat de l'Obligado.* — **Courrier de Paris.** *Jardin d'Hiver aux Champs-Elysées.* — **Gilbert Gurney**, souvenirs d'un gentleman, par Théodore Hook. (Suite.) — **Promenades de Paris.** IV ; le Palais-Royal. *Vue du côté de la place ; Vue à vol d'oiseau ; Chevet et Beauvais ; Le garçon de café de la Rotonde; Le café de la Rotonde; Le canon de midi; Dîners à 2 francs; La galerie d'Orléans; Les artistes dramatiques de province attendant un engagement.* — **La branche de daphné.** Nouvelle, par M. G. de Lavigne (Suite.) — **Les Brises tyroliennes**, suite de valses, par M. Bousquet. — **Académie des Sciences.** Compte rendu du 4e trimestre de l'année 1845. — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces.** — **Centième anniversaire de la naissance de Pestalozzi.** *Deux Gravures.* — **Bébus.**

Académie française.

SÉANCE DE RÉCEPTION DE M. ALFRED DE VIGNY.

C'est Perrault, l'auteur de *Peau d'âne*, qui, le premier, imagina la solennité des réceptions académiques, par imitation sans doute de l'esprit d'apparat du grand roi et de la pompe de sa cour. A cette époque, le discours du récipiendaire n'avait point l'importance qu'on lui attribua plus tard; ses dimensions et sa portée surtout étaient des plus modestes. L'éloquence élevée et abondante d'un Bossuet se contentait de quelques pages de remerciment, le moraliste La Bruyère était plus laconique encore. Les réponses que l'Académie adressait à l'élu nouveau par l'organe de son directeur n'étaient pas moins réservées et concises. La plupart se distinguent par un ton de simplicité bienveillante et un tour aimable et fraternel. Voyez l'allocution de Racine à Thomas Corneille. L'ardeur d'investigation du dix-huitième siècle mit fin à cet âge d'or de l'Académie en y introduisant la dissertation et la controverse; on y prononça des harangues comme en Sorbonne, et bientôt le discours de réception de Voltaire traitant de l'universalité de la langue française mit à la mode l'esprit de généralisation et de propagande littéraire. Les orateurs académiques commencèrent dès lors à faire dans leurs discours ce qu'ont fait depuis nos idées et nos armes : le tour du monde. Mais telle était la curiosité inoffensive des esprits, que cette évocation de toutes les questions, et sur tous les points de l'intelligence humaine, n'éveillait dans le sein de l'Académie aucune polémique en dehors et au delà du domaine littéraire. Il y avait des théories et pas de systèmes; le débat des doctrines ne couvrait pas celui des intérêts. Ce n'est que de nos jours que la politique devait venir s'asseoir dans le sanctuaire des lettres, et s'y ménager une autre tribune.

Bien ou mal, il faut s'y soumettre; c'est une nécessité de notre temps, et il est incontestable d'abord que cette communion intellectuelle des esprits les plus distingués du pays assure à l'Académie une force et une importance plus grandes. Comment ne point reconnaître aussi que le mélange et le rapprochement de tous les dieux contemporains dans le même olympe prêtent aux séances un attrait et un charme de plus?

Imaginez, par exemple, M. Ancelot ou M. Patin recevant, jeudi dernier, M. de Vigny. Voyez-vous le vaudeville chargé de faire accueil à la poésie, et le professeur de Sorbonne prenant la mesure du roman historique! Le contraste s'accuse déjà, d'accord, mais qu'offre-t-il de piquant et d'inattendu? Puisque décidément l'Académie est devenue une sorte d'arène, et que le public est convié à ses réceptions comme à un tournoi, puisque dans cette passe d'armes le récipiendaire doit courir la bague et briser une dernière lance, ne faut-il pas lui choisir un champion digne de lui, et balancer les armes? L'illustration toute littéraire, jusqu'à présent, de M. de Vigny sollicitait l'illustration toute politique de M. Molé. Jamais on ne combattit sous des bannières plus opposées, et le spectacle des deux écussons dans la même lice et de ces deux extrêmes qui allaient se toucher légitimait l'empressement de la belle société parisienne.

Indépendamment du personnel académique, rarement plus nombreux, on distinguait dans l'enceinte une foule de célébrités de tous les genres. La partie la plus charmante de l'auditoire se trouvait en majorité notable, et l'on peut dire que jamais toilettes ne furent mieux portées. La salle était étoilée de princes et de ducs; il y avait des marquises jusque dans les tribunes. Nous avons vu la charmante princesse Galitzin se tenant debout au pied du bureau comme un page en pénitence; madame la princesse de Craon a dû se contenter d'un tabouret. C'est ainsi que l'Académie justifie son titre de république... des lettres.

L'entrée de M. de Vigny a été saluée par les plus vifs applaudissements, l'auditoire acquittait ainsi la dette de son admiration et d'une sympathie déjà ancienne et dont le temps n'a pas affaibli l'ardeur. Il voulait peut-être aussi dédommager l'auteur de *Stello* et de *Chatterton* de l'attente un peu longue que l'aréopage lui avait fait subir et de cet ajournement qu'il avait imposé à la poésie en sa personne.

M. de Vigny a commencé son discours par une citation du moraliste pleine d'à-propos et de convenance : « Cette place parmi vous, a-t-il dit, il n'y a ni poste, ni crédit, ni richesses, ni autorité, qui aient pu vous plier à me la donner! je n'ai rien de toutes ces choses. Mes œuvres ont été toute la méditation que j'ai employée et que vous avez reçue, quel moyen de me repentir jamais d'avoir écrit. »

L'éloge de M. Etienne, de cet esprit aimable et facile qui obtint les plus grands succès dans les genres secondaires,

(M. Alfred de Vigny, de l'Académie française.)

qui préluda aux plus graves travaux par des chansons et à qui il fut donné de pouvoir montrer jusqu'au bout (tant l'esprit a de priviléges!) le galoubet du vaudeville et de l'opéra-comique sous la toge du législateur; l'éloge de cet homme rare qui sut rendre la légèreté imposante et donner de l'ascendant à la grâce, M. de Vigny l'a présenté avec un grand charme et un tact parfait. De toutes les circonstances de la vie d'Etienne, il a composé un tissu magnifique, trop beau peut-être, sur lequel son imagination a jeté la plus éclatante broderie. Pour nous servir d'une de ses comparaisons, les pierreries pleuvaient de ses lèvres comme de celles de la fée. L'écueil des natures généreuses c'est la bienveillance, et il faut laisser aux critiques chagrins le soin de chicaner M. de Vigny sur la ressemblance du portrait qu'il a tracé. Il n'y a que les grands peintres qui s'entendent à embellir leurs modèles.

Le portrait du publiciste est un morceau de circonstance que l'on a beaucoup applaudi et qui trouvera sa place ici.

« Il porte (le publiciste) sur tous les points sa parole et ses écrits, il aspire non-seulement à la direction des affaires, mais à celle de l'intelligence publique, et il tient moins à la perfection et à la durée de son œuvre qu'à son action immédiate. Son esprit est agile et prime-sautier, son émotion ardente, sa volonté énergique, ses vues soudaines et praticables. La presse et la tribune sont ses forces. Une forme unique ne saurait lui suffire. Il faut que les masses l'écoutent, et y prennent plaisir; que, par ses écrits courts et réitérés, il amène à lui leurs intérêts légitimes et leurs passions généreuses avant que sa dialectique les enchaîne. Forcé de plaider chaque jour et de gagner la cause de son idée ou de son autorité par devant la nation, pour obtenir d'elle les armes nécessaires au combat du lendemain, il faut que sa science ait des anneaux innombrables pour lier dans ses détours tant d'intelligences diverses. Dans tout ce qui se discute sur la vie d'un peuple il faut que chacune de ses notions soit précise; il sait d'avance que sa gloire sera proportionnée au souvenir que laisseront les événements qu'il a suscités ou accomplis. Que son époque soit grande par lui, c'est tout ce qu'il veut, bien assuré que,

pour parler d'elle, il faudra la nommer de son nom, et que rien ne pourra briser l'anneau d'or qu'il ajoute à la chaîne des grandes choses et des faits mémorables. »

La fin de ce discours, qui ne devait plus retracer seulement la vie d'un homme mais s'élever à l'appréciation d'une époque, tout en attestant la souplesse, l'étendue et la fermeté du talent de M. de Vigny, allait éveiller la critique sur ses idées et ses opinions, et ce n'est pas notre faute, si en examinant la réponse de M. le comte Molé, nous conduisons notre lecteur dans les détails, les piéges et les déteurs d'un procès de tendance.

M. le comte Molé, que ses flatteurs (étrange flatterie) ont surnommé le premier diplomate de l'Europe depuis la mort de M. de Talleyrand, est un homme d'État distingué, un esprit grave et judicieux, une intelligence pratique d'un ordre élevé, ou vante la distinction de ses manières et l'urbanité de son accueil ; mais, s'il faut en croire des témoignages qui lui sont moins favorables (et nous n'en invoquerons point d'autre ici que le texte de sa réplique), M. le comte Molé céderait dans l'occasion à d'étranges susceptibilités. M. Molé s'est fait une religion de ses impressions et de ses souvenirs. Serviteur honoré et honorable de plusieurs régimes, on ne peut nier qu'il ne s'entende à donner à son obéissance un air de dignité et même de grandeur. Par ses traditions de famille, autant que par ses travaux et les habitudes de toute sa vie, M. le comte Molé appartient à la cause du pouvoir ; jusque dans l'opposition il est gouvernemental. Quoiqu'il ait été ministre représentatif, l'auteur des Essais de *morale et de politique*, élevé sous l'empire et nourri de ses maximes, réprouve certaines manifestations indépendantes que la liberté actuelle autorise. M. Molé n'aime pas à voir les grandes questions sociales posées ou débattues en dehors du cercle des grands pouvoirs. C'est pourquoi les livres d'imagination dans lesquels ces questions sont sciemment évoquées par leur auteur lui plaisent peu. Il ne les aime guère, par raison d'État. Une pareille aversion n'expose pas seulement l'esprit à de grandes méprises, elle lui enlève le discernement, elle le bute dans le parti-pris et le rend sévère jusqu'à l'injustice, elle ajoute l'aigreur aux avertissements et met du fiel dans toutes les paroles.

M. le comte Molé, dans sa réplique, a méconnu complétement le caractère, les intentions et les sentiments de M. Alfred de Vigny; on serait tenté de croire qu'il n'a pas compris la nature du talent qu'il s'était chargé d'apprécier, et qu'il n'en avait pas lu les œuvres. Aux yeux du directeur de l'Académie, le récipiendaire n'a épargné ni les hommes ni les dieux dans ses écrits, et la voix de tous les âges devrait s'élever contre ses fictions. Nous avons vu le moment où M. Molé, emporté par les éclats d'une chaleur peut-être un peu factice, allait faire la théorie de la fable, poser les limites du fantastique, et proposer la suppression de la poésie par amendement. « Votre Laure, écrivait l'évêque de Lombez à Pétrarque, n'est qu'un fantôme d'imagination sur lequel vous exercez votre muse. » Ces simples paroles eussent été bien plus justement appliquées à l'auteur de *Stello* et de *Cinq-Mars* que tout l'échafaudage de critiques malveillantes élevé à si grands frais par M. Molé.

Le noble pair, qui est plein de mesure, dit-on, dans la vie publique, et qui sait, quand il le veut, déployer cette politesse bienveillante et *nuancée* dont il a loué M. Etienne, a oublié que ces qualités ne sont jamais plus de circonstance et d'à-propos qu'au sein de l'Académie, et que la charge qu'il remplissait en ce jour solennel les lui imposait comme un devoir. Pour mieux faire sentir sans doute à son auditoire qu'il obéissait à la rancune d'on ne sait quel grief personnel, M. Molé a entamé l'éloge des vivants et des morts, il n'avait réservé ses foudres et ses colères qu'aux ouvrages du récipiendaire.

Il a débuté par un tribut d'admiration très-justement payé à la mémoire de M. Royer-Collard, de ce sage moderne qui s'est permis de dire (M. Molé l'aurait-il oublié?) qu'il y avait eu depuis quarante ans une grande école d'immoralité ouverte publiquement en France, celle des événements. Il a repris ensuite l'éloge d'Etienne et tancé le récipiendaire de ce qu'il s'était cru autorisé à dire de la représentation de l'*Intrigante*, d'après le témoignage de deux témoins oculaires encore vivants; de là, M. Molé est arrivé au chapitre de sa profession de foi littéraire, très-dédaigneuse pour notre temps, comme on s'en doute, qu'il a assimilé à l'époque de la décadence des lettres latines, sans toutefois étendre le désavantage du parallèle jusqu'aux ministres et gouvernants contemporains; car évidemment il n'y a que la littérature qui rappelle un peu, et même beaucoup, les temps du Bas-Empire. Il n'est personne assurément qui ne partage la préférence de M. le directeur pour la littérature du siècle de Louis XIV ; mais il faut convenir que cette flagellation des vivants avec les œuvres des morts a été figurée bien souvent à l'Académie.

Ensuite, M. Molé a refait l'apothéose du cardinal de Richelieu à propos de Cinq-Mars; et à propos d'une toute petite nouvelle, la *Canne de jonc*, il a voulu réhabiliter l'empire, dont la gloire, ce nous semble, n'est pas déchue, témoin le beau travail de M. Thiers, en faveur duquel l'orateur, se replaçant cette fois sur son véritable terrain, a fait cette déclaration qui aura du retentissement dans sa bouche : « La France et l'Europe lisent avidement cette *Histoire du Consulat et de l'Empire*, dont un livre consacré au concordat offre le tableau le plus fidèle et le plus complet des négociations et des rapports de l'empereur avec le pape. »

Il était impossible cependant que l'esprit élevé de M. Molé ne se lassât pas un peu du rôle ingrat qu'il s'était imposé et qu'il ne tentât pas d'en sortir et de se montrer plus juste et plus miséricordieux ; ce moment a été court, et nous devons le signaler. Sans annistier tout à fait la conception première du personnage de Chatterton, l'exécution et la mise en œuvre du roman et du drame ont trouvé grâce à ses yeux.

« Les deux caractères de Chatterton et de Kelly-Bell, a-t-il dit à l'auteur, sont une création pleine d'art et de charme qui vous appartient entièrement. Rien ne leur ressemble, pas même ce qui les rappelle, comme Gilbert, Werther, René lui-même et toute cette famille si attachante d'âmes et d'esprits malades qui remontent jusqu'à J. J. Rousseau. Au delà du dix-huitième siècle, on ne retrouve plus leur trace. Ils appartiennent, croyez-moi, à des générations amollies, à une civilisation énervée où l'homme, s'absorbant en lui-même ou s'apitoyant sur sa propre destinée, s'isole de ses semblables et concentre toute son existence dans un stérile et plaintif orgueil. »

Mais pourquoi, dans cet heureux retour à une justice un peu tardive, M. le comte Molé s'est-il arrêté si vite? il n'a rien dit d'*Eloa* et de *Moïse*, de ces deux poèmes d'une inspiration si élevée et d'une exécution si délicate et si achevée; productions d'un talent si jeune alors et déjà si précoce, et qui resteront, croyons-nous, comme les deux plus beaux joyaux de la couronne académique de M. de Vigny.

En finissant, comment ne point s'affliger un peu du spectacle étrange et regrettable qu'a offert cette séance? Voilà deux ou trois fois déjà que des directeurs se font hautement et en public les exécuteurs de leurs confrères. Dans l'intérêt de la dignité de l'Académie, ne serait-il pas temps qu'elle se retrempe dans ces sentiments de bienveillance et de confraternité qui, en lui conciliant l'estime générale, assurent à chacun de ses membres la considération qui lui est due. Malheureusement, nous ne l'espérons guère, et témoins, l'autre jour, des applaudissements qui ont accueilli, même sur les bancs académiques, les traits les plus acérés de la harangue de M. le directeur, nous pensions involontairement à ce malin génie, dont Voltaire parle dans Zadig, lequel avait à ses côtés une foule de génies secondaires qui lui criaient sans cesse : *Il aura raison !* et lui répétaient ce refrain : « *Ah! combien monseigneur doit être content de lui-même!* »

Établissements charitables pour l'enfance délaissée.

Dans notre précédent article nous avons parcouru rapidement les divers établissements fondés par des associations charitables en faveur de jeunes filles orphelines ou délaissées. Ceux qui sont ouverts aux jeunes garçons sont moins nombreux ; mais leur organisation et leurs ressources sont à peu de chose près les mêmes ; tantôt ce sont de véritables pensionnats qui se chargent exclusivement des pupilles : tantôt l'association se contente de secourir et de surveiller ses jeunes protégés.

Plusieurs de ces associations embrassent les deux sexes dans leurs prévisions bienfaisantes. Dans ce nombre, nous devons mentionner l'*Association des fabricants et artisans pour l'adoption des orphelins*. Cette œuvre, qui compte déjà 15 années d'existence, avait à sa charge, à la fin de 1843, 71 orphelins ou orphelines, et 81 à la fin de 1844. Elle les place dans d'honnêtes familles, les met en apprentissage, les entretient, les surveille jusqu'à ce qu'ils puissent se suffire à eux-mêmes. La dépense s'élève de 20 à 25 mille francs par an. Pour se procurer des ressources suffisantes, l'association emploie tous les moyens, quêtes, souscriptions, loteries, concerts, etc. L'administration vient à son secours par une subvention.

L'*Asile Fénelon*, fondé par M. l'abbé Dubeau, repose sur le même principe : il reçoit les enfants des deux sexes. Les petits garçons sont établis à Veaujours (Seine-et-Oise), les petites filles à Maisons-Alfort, depuis le 1er octobre 1844.

La maison d'Alfort reçoit 100 petites filles ; celle de Veaujours compte 118 petits garçons, de tout âge, depuis trois ans jusqu'à douze. Mais les plus âgés, à partir de huit ans, sont séparés des plus jeunes qui réclament des soins plus minutieux et plus assidus. Au reste, tous sont l'objet d'une continuelle surveillance. Un médecin visite chaque jour l'établissement ; un instituteur primaire y réside, et dirige l'instruction des élèves de la première catégorie, au nombre de 80. Les sœurs, attachées à l'asyle, s'occupent de l'éducation des plus jeunes.

La position de l'asile Fénelon était bien précaire. Les recettes ne s'étaient élevées qu'à 22,560 francs, et les dépenses excédaient 60,000 fr. Le généreux fondateur, M. l'abbé Dubeau, a dû en payer la plus grande partie de ses propres deniers ; mais sa fortune s'y est épuisée. Il faut espérer que le produit de la loterie de bienfaisance entreprise au profit de cet asile, assurera son existence à l'avenir.

La plus ancienne des associations formées pour venir spécialement au secours des jeunes garçons délaissés, est *la Société des jeunes orphelins apprentis*. Elle s'est organisée il y a vingt-deux ans.

Elle a eu pendant l'année 1844, 125 orphelins à sa charge. Pour subvenir à la dépense qu'entraînent ces nombreux pupilles, l'association puise à toutes les sources. Des quêtes, des sermons, une loterie, les dons accordés par les colléges de Paris, les subventions administratives, ont élevé ses ressources à près de 40,000 francs en 1845.

La Société des amis de l'enfance se propose le même but que la précédente, et prend les mêmes moyens. Elle choisit ses protégés parmi les orphelins, les enfants abandonnés, et ceux que leur famille est hors d'état d'élever. Les enfants sont reçus dès l'âge de huit ans. La société donne des secours à domicile pour ceux de ses pupilles qui peuvent sans inconvénient rester dans le sein de leur famille. Elle place les autres, et principalement les orphelins, à la colonie agricole du Ménil-Saint-Firmin, dans la maison de Saint-Nicolas, rue de Vaugirard, ou dans la maison d'apprentissage des frères de la doctrine chrétienne, rue Saint-Étienne, 6. Le nombre de ses pupilles est de 150 ; ses recettes se sont élevées à près de 55 000 francs.

La maison dirigée par les frères, rue Saint-Étienne, qui reçoit les pupilles de cette société, reçoit également ceux de *l'Œuvre des apprentis et des ouvriers*. Cette œuvre ne paraît pas avoir pour but de soutenir entièrement les pupilles qu'elle adopte ; elle les secourt seulement, les aide, les récompense. Ses protégés s'élèvent actuellement à plus de 700. Ses dépenses atteignent 25,000 francs, produit, comme toujours, de quêtes, loteries, subventions administratives, etc.

Nous avons déjà parlé de la colonie agricole du Mesnil-Saint-Firmin. Cette colonie a été fondée par la *Société d'adoption pour les enfants trouvés et orphelins pauvres*, qui a choisi pour placer ses pupilles la ferme de ce nom, située près de Breteuil (Oise). Mais l'insuffisance des bâtiments n'a pu lui permettre d'y admettre plus de 55 jeunes colons. Elle est obligée de faire construire de nouveaux corps de logis. Des subventions administratives, des quêtes et des souscriptions privées ont élevé ses ressources, en 1844, à près de 52,000 fr.

Une autre colonie agricole, qui a pris un développement bien plus considérable, est celle de *Petit-Bourg*, fondée en 1845 par la *société de patronage pour les jeunes garçons pauvres du département de la Seine*. Cette colonie compte actuellement 122 jeunes enfants. Depuis sa fondation, elle a reçu de la bienfaisance publique et privée plus de 110,000 fr. et dépensé plus de 96,000 fr. Au reste, l'ouverture de l'immense loterie, organisée à son profit, a déjà trop attiré sur elle l'attention publique pour que nous ayons besoin d'en parler davantage.

Nous n'avons encore passé en revue que les associations formées en faveur des jeunes garçons que leur abandon ou leur misère signalaient à la commisération publique. D'autres ont songé à ceux qui, devenus coupables, devaient être relevés des suites d'une première faute, et détournés de la voie funeste où, tombés si jeunes, ils auraient persévéré sans doute, si une charité pieuse ne venait à leur secours. Nous ne parlerons pas de la colonie de Mettray, déjà bien connue et qui sort de notre cadre ; nous indiquerons seulement la *Société de patronage pour les jeunes garçons libérés*.

Cette société exerce sa surveillance sur plus de 500 jeunes garçons, dont la plupart sont privés de protecteurs naturels, et ce patronage efficace a porté ses fruits. Sans doute on a eu encore à déplorer quelques récidives ; mais elles n'ont été que de 7 % sur le nombre total des patronés, et cette proportion, bien faible en comparaison de ce qui se passe malheureusement ailleurs, donne la meilleure idée de l'influence moralisante qu'exerce la société sur ses jeunes protégés. Les dépenses atteignent près de 28,000 fr.

Nous terminerons ici ce rapide examen que nous aurions pu sans doute prolonger encore. Nous avons omis peut-être de mentionner des établissements qui auraient pu trouver place dans cet article, mais il ne nous a pas été permis, faute de documents, d'apprécier convenablement leur situation réelle : d'autres existent probablement sans que nous en ayons connaissance. Fondés par une bienfaisance pieuse, ils n'ont point cru devoir attirer sur eux l'attention.

C'est un malheur. Le précepte divin, que la main droite doit ignorer ce que donne la main gauche, n'est pas fait pour ces utiles institutions qui profitent à la société entière, et qui ne peuvent vivre que de la bienfaisance de tous. Que le nom des charitables fondateurs restent cachés, et la religion de l'aumône sera observée ; mais aussi que l'œuvre soit connue pour que le but soit entièrement rempli.

Au reste, les associations que nous avons signalées dans cet article soutiennent environ 3,500 orphelins ou enfants délaissés des deux sexes, et prélèvent plus de 600,000 fr. sur la charité publique. C'est une assez belle offrande de la bienfaisance parisienne.

Histoire de la Semaine.

Nous nous sommes arrêté, dans notre dernier bulletin, à la discussion du quatrième paragraphe, qui, se rapportant aux différentes lois dont la présentation est annoncée, appelait le débat sur la question universitaire et sur les ordonnances de M. de Salvandy. MM. de Carné et Béchard, qui ne dissimulent nullement leur peu de sympathie pour l'Université, ont rendu hommage aux louables intentions qui ont dicté les ordonnances nouvelles. L'appui de pareils avocats a fourni un argument aux orateurs qui regardaient l'influence et l'action de l'Université comme compromises par la révolution que M. le ministre de l'instruction publique vient de lui faire subir.

M. Thiers est monté à la tribune après deux jours de débats assez traînants. Il a commencé par s'étonner que sur neuf ministres qui se sont succédé depuis 1850 au département de l'instruction publique, le ministre actuel fût le seul qui eût éprouvé le besoin, pour s'affranchir d'une intolérable tutelle, de bouleverser la législation universitaire. Il a exposé ensuite, avec une admirable lucidité, l'organisation que nous ont légguée la révolution et l'empire : il a montré l'unité judiciaire garantie par l'établissement de la cour de cassation; l'unité administrative par le conseil d'État ; l'unité d'enseignement par le conseil royal de l'Université. Il a exprimé la crainte que, ce dernier conseil étant dénaturé, presque dissous, l'enseignement tout entier ne fût désorganisé en France. C'est de l'évidence même des contradictions qui entachent la prétendue restauration par M. de Salvandy du décret de 1808, et qui laissent dépourvue de sanction et d'autorité l'existence actuelle du corps universitaire, que M. Thiers a tiré la preuve de la nécessité d'une loi. Il est entré avec la même habileté dans un nouvel ordre de démonstrations, en faisant voir combien le conseil de trente membres, dont vingt sont révocables chaque année, et ne forment par conséquent qu'une commission ministérielle, se prêterait difficilement aux attributions qui lui sont dévolues.

Après ce discours, qui a captivé l'assemblée, M. Dupin l'aîné a résumé les principaux points du débat, et réclamé hautement la présentation d'une loi. Il a terminé en signalant la gravité des circonstances dans lesquelles l'État, sur la foi d'une trêve douteuse, concédée on ne sait à quelles conditions, semblait imprudemment vouloir désarmer.

M. Guizot a résolûment mis de côté toute la suite d'arguments à l'aide desquels son collègue de l'instruction publique avait essayé de présenter la mesure nouvelle comme une mesure toute spontanée, longuement réfléchie, uniquement destinée à fortifier le corps enseignant, à lui rendre une situation légale et à l'affranchir de la tyrannie du conseil royal. Il a été droit au fait et il a dit : Une lutte vive, déplorable, qui a eu son retentissement jusque dans les Chambres, a éclaté entre le clergé et l'Université. Celle-ci, il est vrai, n'a fait que se défendre; le conseil royal engagé dans ce conflit, n'a eu, il est vrai, aucun tort à se reprocher, mais il a excité des méfiances; de ce jour-là, le gouvernement a dû porter dans le sein de ce conseil la main et les regards; de ce jour-là, nous avons compris que, pour arriver à une pacification désirable, il était de notre devoir de changer les conditions d'existence du conseil. Le sens vrai des ordonnances du 7 décembre le voilà : nous avons voulu dominer la lutte, la réduire à une question de gouvernement, faire, en un mot, un acte de prévoyance politique. M. Guizot a ensuite entretenu la Chambre de ses négociations avec Rome, des influences qu'il avait cru devoir mettre en avant, pour se dispenser de recourir à l'autorité de la loi et pour obtenir la dissolution de l'institut des jésuites en France; il est convenu que l'action de ces influences avait été fort lente; il a dit et répété que le gouvernement ne montrerait aucune impatience, qu'il accorderait du temps, beaucoup de temps.

M. Thiers a tenu à bien préciser la situation du ministère. Il est remonté à la tribune pour déterminer les points sur lesquels le principal ministre était d'accord avec l'opposition, et constater nettement le caractère de ses déclarations et la tendance de ses actes. A chaque interrogation, M. Guizot répondait par un geste d'assentiment. Quand M. Thiers a dit : Vous reconnaissez que le conseil royal n'a point donné une direction irréligieuse aux études, qu'il n'a point été tyrannique, qu'il n'est point intervenu violemment dans la lutte élevée entre l'Université et le clergé; cependant, c'est à l'occasion de cette lutte, et parce que le conseil a excité des méfiances que vous l'avez dissous,—Oui, a répondu M. Guizot. — C'est bien, a répliqué l'orateur, au milieu d'un profond silence; je prends acte de vos aveux; l'avenir, un avenir prochain prononcera entre nous.

M. Guizot a déclaré qu'en effet, si ses prévisions étaient trompées, si l'apaisement des esprits n'était point le résultat de sa politique, cette politique serait une faute, mais qu'il acceptait sans crainte le renvoi à l'avenir. — Le débat s'est terminé sans autre conclusion.

Le lendemain la question du Texas et les relations de la France avec l'Angleterre et les Etats-Unis ont fourni à M. Berryer l'occasion de reproches adressés au cabinet. Selon l'orateur, le gouvernement français est intervenu au Texas de la manière la plus malheureuse et la plus inopportune à la suite du cabinet de Londres; de même aussi à Montévideo, à Madagascar, partout, après avoir méconnu ou dédaigné les griefs de nos nationaux et les intérêts de la patrie, on s'est décidé, quand l'Angleterre a eu elle-même des intérêts à protéger ou des offenses à punir. Une réponse de M. Guizot a fourni à M. Berryer l'occasion d'une chaleureuse réplique, mais néanmoins l'amendement qu'il proposait a été rejeté par 234 boules contre 156.

Le même paragraphe et la même question ont fourni texte à une discussion nouvelle et à un amendement nouveau. On a entendu M. de Rémusat, son auteur, et M. Thiers. Ce dernier orateur a été dans cette occasion plus logique, plus pressant et plus incisif que jamais; M. de Rémusat a été élevé et animé. Mais l'amendement a eu le sort de celui de M. Berryer, et 255 voix contre 165 l'ont repoussé.

Est venue ensuite la discussion sur la convention du 29 mai 1845 substituée au droit de visite. M. Billault, dans un discours très-complet, et soigneusement étudié, s'est efforcé d'établir que la faute dominante, capitale, de cet arrangement, est qu'on a été infidèle à la pratique constante de la France, qui a voulu en tous les temps ces deux choses : la mer librement ouverte et la sécurité garantie à tous les pavillons. Au droit de visite on a laissé substituer le droit de vérifier la sincérité des pavillons, réclamé depuis longtemps par l'Angleterre, refusé par l'Amérique et déplorablement consenti par la France. — MM. Levavasseur, Vivien et Dupin ont aussi manifesté leurs inquiétudes. MM. de Peyramont, Hébert et Leray ont au contraire applaudi à la convention. Enfin un amendement proposé par M. Billault a été rejeté par 217 voix contre 144.

La discussion s'est ensuite engagée sur les affaires de la Plata et de Madagascar.

Relevé officiel de l'importation en France. — L'état comparatif des marchandises étrangères importées en France pendant les années 1843, 1844 et 1845 vient d'être publié par le *Moniteur*. Nous remarquons les résultats suivants :

Les droits perçus, en 1845, se sont élevés à 151,795,160; ils avaient été de 152,114,261 en 1844, et de 145,776,725 en 1843.

La diminution de 1845 sur 1844 provient de ce que les droits sur les céréales qui avaient donné 9,651,272 en 1844, n'ont rapporté que 4,569,844 fr. en 1845.

La plupart des autres articles ont donné des augmentations; le coton, la fonte, les graines oléagineuses, la houille, l'huile d'olive, la laine, les sucres, sont de ce nombre. Il y a eu diminution sur les fils de lin et de chanvre, le saindoux, l'indigo et les salpêtres.

Convention commerciale avec la Belgique. — La note suivante a paru dans un journal belge et a été reproduite par les autres feuilles de Bruxelles : « Maintenant que la convention commerciale conclue avec la France est ratifiée, rien ne s'oppose plus à sa communication aux Chambres. On pense donc que la présentation du projet de loi de sanction aura lieu vers la fin de la semaine prochaine. Il est probable que la présentation d'un projet semblable aux Chambres françaises suivra d'assez près, car, par suite de la disposition introduite l'année dernière dans la loi de douanes sur la proposition de M. Lestiboudois, la nouvelle convention doit être sanctionnée par la législature avant de pouvoir être mise à exécution. »

Rio de la Plata. — Les escadres combinées ont forcé, le 20 novembre, après un combat sanglant qui a duré neuf heures, le passage de la rivière au point appelé l'Obligado, où Rosas avait concentré de puissants moyens de résistance. Quatre fortes batteries armées de vingt-quatre pièces de gros calibre étaient établies sur la rive droite. La rivière était barrée par vingt-quatre bâtiments reliés ensemble par des chaînes de fer. A l'une des extrémités de cette ligne entre les 3e et 4e bâtiments, étaient disposés dix brûlots; à l'autre extrémité se trouvait le brick *le Républicain*; de nombreux canonniers garnissaient les batteries, et 4,000 hommes, infanterie et cavalerie, étaient postés de manière à pouvoir s'opposer à toute tentative de débarquement. Pour renverser ces obstacles évidemment élevés par des ingénieurs européens et combinés selon toutes les règles de l'art, les alliés disposaient des forces suivantes :

Navires français : *le Fulton* (vapeur), capitaine Mazères; *l'Expéditive*, corvette, capitaine Miniac; *le Pandour*, brick, capitaine Duparcq; *le Procida*, brigantin, capitaine Larivière; et *le Saint-Martin*, navire capturé devant Montévidéo et monté par le capitaine de vaisseau Tréhouart, commandant les forces françaises.

Navires anglais : *Gorgon* et *Firebrand* (deux vapeurs), capitaine Hope; le *Comus*, corvette, capitaine Inglefield; *Philomel*, brick, capitaine Sullivan; le *Dolphin*, capitaine Leving; la *Fanny*, brigantin, capitaine Key; le capitaine de vaisseau Hotham, commandant les forces anglaises, montait le vapeur le *Fulton*.

L'escadrille combinée ne pouvait pas mettre à terre plus de 7 à 800 hommes, et l'on se souvient que les batteries de Rosas étaient soutenues par quatre mille fantassins ou cavaliers.

Ce combat nous a coûté dix-huit morts, dont un officier, M. Michaud, du *Saint-Martin*, et soixante-dix blessés, parmi lesquels MM. Hello, du *Saint-Martin*, de Véry, du *Pandour*, Simoneau, de *l'Expéditive*, et Daviel du *Fulton*. Aux Anglais il en a coûté dix morts, dont deux officiers, et vingt-cinq blessés.

Le *Courrier du Brésil* du 13 décembre rend ainsi compte de ce combat.

« Dans la matinée du 20, aussitôt qu'il fit jour, les forces combinées se formèrent en trois divisions pour l'attaque. La première, sous les ordres du capitaine Sullivan, composée de *la Philomèle*, de *l'Expéditive* et des schooners *Fanny* et *Procida*, reçut l'ordre de prendre position vers le sud de la rive gauche, un peu au-dessus des batteries, à 700 mètres de distance, de manière à les prendre en écharpe. Cette mesure s'exécuta parfaitement, et le feu commença immédiatement de part et d'autre.

« La 2e division, sous les ordres du capitaine Tréhouart, composée du *Saint-Martin*, du *Comus*, du *Pandour* et du *Dolphin*, prit position vers le nord, tout près des 24 navires qui barraient la rivière, et devant les batteries à la distance de 700 mètres. Cette division devait attaquer les batteries, et *le Républicain*, dont le feu les prenait en enfilade. Malheureusement pendant que *le Saint-Martin* était à l'ancre, le vent manquant aux bâtiments qui le suivaient, le brick fut longtemps exposé au feu des batteries; ce feu fut dirigé contre lui avec d'autant plus de furie qu'il avait été reconnu pour l'un des bâtiments de l'escadre de Buenos-Ayres capturé devant Montevideo. Cependant les généreux efforts du *Dolphin* pour se rapprocher réussirent à donner de l'assistance au *Saint-Martin* par la diversion que fit son artillerie, et parce que le feu de l'ennemi commença à se tourner contre le *Dolphin*. *Le Saint-Martin* avait déjà ses deux seuls officiers et plusieurs hommes de son équipage grièvement blessés. *Le Comus* et *le Pandour* étaient venus prendre position aussi près que la rive le permettait, ainsi que *le Fulton* et *le Procida*, auxquels le capitaine Tréhouart avait fait le signal de rallier. L'affaire continua avec énergie de part et d'autre. Bien que l'ennemi partageât son feu entre tous ses adversaires, il était visible que sa plus grande furie, pendant toute l'affaire était dirigée contre *le Saint-Martin*.

« *Le Saint-Martin* eut bientôt 44 hommes hors de combat, deux pièces démontées, ses agrès détruits, ses mâts prêts à tomber, le grand mât seul avait reçu 11 boulets. Malgré tous ces désavantages, il continuait à combattre vigoureusement, lorsqu'un autre coup frappa son câble et força enfin ce vaisseau à quitter sa position. Au même instant une bombe, lancée par *le Dolphin*, mit le feu au *Républicain*, qui sauta bientôt après. L'ennemi lança alors ses brûlots; mais ils furent entraînés par le courant, et ne produisirent pas l'effet qu'il en espérait. La troisième division, sous les ordres du capitaine Hotham, composée de *la Gorgone* et du *Firebrand* (*le Fulton* s'était joint à la seconde division), s'était tenue en observation à la distance de 1,500 mètres de la batterie la plus éloignée, lançant de là des projectiles creux dans toutes les directions. Le capitaine Hope du *Firebrand* s'avança dans son canot au milieu du feu pour briser les chaînes qui unissaient l'estacade. Son intrépidité fut couronnée du plus heureux succès. Les chaînes furent rompues, la violence du vent fit ouvrir la ligne des bâtiments qui formait l'estacade.

« *Le Fulton* en profita sur-le-champ pour passer à travers cette ligne et se poster beaucoup plus haut, de manière à croiser les feux avec ceux de la première division.

« Ce fut à ce moment que le capitaine Tréhouart, quittant *le Saint-Martin*, qui était totalement hors d'état de continuer son service, vint à bord de *la Gorgone* pour se concerter avec son collègue le capitaine Hotham. De là il passa à *l'Expéditive*, et lit le signal d'union au *Pandour* et au *Procida*. Il ordonna alors à ces trois vaisseaux de s'élancer à une portée de pistolet des batteries, sur lesquelles ils versèrent une pluie de mitraille. La corvette *Comus* accourut promptement pour soutenir cette intrépide manœuvre. En même temps, le capitaine Hotham débarqua avec beaucoup d'habileté et de vigueur 525 soldats anglais. Cette tentative audacieuse des deux commandants, exécutée avec autant de bravoure que de succès, mit fin à la résistance de l'ennemi et décida la journée.

« Le premier détachement anglais, sous les ordres du capitaine Sullivan, avait été, en mettant pied à terre, reçu par un feu bien nourri de mousqueterie, parti d'un bois où l'ennemi était embusqué; mais à l'arrivée du reste des troupes, commandées par le lieutenant Hindle, l'ennemi prit bientôt la fuite, malgré les efforts de la cavalerie, qui chargeait et massacrait sans pitié les fuyards. Le capitaine Tréhouart, ayant également abordé avec ses hommes, rejoignit bientôt après les Anglais, et prit possession des batteries, où l'ennemi cessa de faire résistance.

« Dans la matinée du 22, de nouvelles forces descendirent à terre et achevèrent la destruction des batteries; les affûts furent détruits et les canons brisés ou jetés dans la rivière. On ne garda que 10 pièces de bronze qui furent placées à bord de l'escadre combinée. Toute cette journée les forces alliées restèrent à terre sans être le moins du monde inquiétées.

« Ce fut au moment le plus chaud de ce remarquable engagement que le capitaine Hotham écrivit à son collègue le capitaine Tréhouart les mots suivants, mots également honorables pour celui qui les écrivait et celui à qui ils étaient adressés : « *Si le titre de brave a jamais été mérité, c'est par vous et vos équipages.* » — L'engagement avec les batteries commença à dix heures du matin et dura jusqu'à cinq heures de l'après-midi. Pendant tout ce temps, le feu ne discontinua pas un seul instant. Le débarquement et la destruction des ouvrages de l'ennemi eurent lieu le 5 à sept heures du soir.

« Le *Fulton* a reçu 104 boulets, et le *Dolphin* 107; le *Saint-Martin* a été littéralement criblé; le capitaine Tréhouart n'avait plus qu'un officier à son bord : la moitié de ses hommes, 44 sur 96, ont été mis hors de combat. »

La perte du côté des Buenos-Ayriens a été de 800 à 1,000 hommes. Le général Mancilla, qui commandait, et le colonel Orespo ont été blessés. Parmi les tués, on comptait le général Arzogaray et le commodore Craig, Anglais au service de Rosas. Les Anglais et Français blessés, conduits à Montévidéo, ont été traités avec le plus grand soin. Le lieutenant français Michaud a été enterré avec les honneurs militaires. Son convoi a été suivi par le baron Deffaudis, M. Gore Ouseley, les amiraux Inglefield et Lainé, les ministres d'Etat et la majeure partie des notables. — Le combat d'Obligado ne sera probablement pas le dernier que les forces combinées de France et d'Angleterre auront à soutenir contre Rosas. Nous trouvons dans une lettre écrite à la fin du mois d'octobre à bord d'un de nos bâtiments, que les reconnaissances tentées le long de la Plata avaient fait connaître que Rosas s'occupait de fortifier trois points principaux : l'un, celui qui a été enlevé, à l'endroit où la rivière se divise en plusieurs affluents; l'autre, au lieu dit *Santa-Croce*, sur le bras droit du Parana, qui s'étend parallèlement à l'Uruguay, et le troisième sur la partie de la rivière qui conduit à Santiago.

Angleterre. — M. Peel a développé son plan de réforme sur les douanes.

Les produits étrangers sur lesquels il propose de réduire les droits sont nombreux et importants, et beaucoup intéressent le commerce français.

Ainsi le droit sur les soieries, qui était de 30 0/0 et qui, dans son application, s'élevait même souvent à 50 0/0 jusqu'à 145 0/0, comme l'a fait remarquer le ministre, serait réduit à 15 0/0. Les tissus de coton et de laine, et les toiles payeraient aussi des droits moindres, plusieurs seraient même libres à l'entrée. Le papier à tenture, qui est imposé à 1 sh. ne payerait plus que 2 d, par yard carré. Les droits sur les métaux travaillés n'excéderaient plus 10 0/0. Les voitures payeraient 10 0/0 au lieu de 20; les cuirs préparés seraient affranchis de droit; on réduirait les droits sur les chaussures de moitié.

Le droit sur les alcools étrangers serait abaissé de 22 sh. 10 le gallon à 15 sh.

La seconde partie du plan de M. Peel embrasse les denrées alimentaires. Il supprime ou réduit beaucoup les droits des graines, houblons, beurre, fromage, lard, bœuf salé, pommes de terre, légumes. Il affranchit de tout droit l'entrée du bétail étranger. Enfin, il arrive à la forme qui soulève contre lui le plus d'opposition, celle des grains.

Il ne demande pas une révocation immédiate des droits, il ne propose leur suppression totale que dans trois ans. En attendant il présente une échelle graduée sur les prix moyens.

Lorsque le blé aura dépassé le prix moyen de 55 sh., il sera établi un droit permanet de 4 sh., au-dessous de 55 sh. le droit s'élève graduellement jusqu'à 10 sh., qui correspondront au prix moyen de 48 sh. et au-dessous.

En ce moment, le prix moyen est de 56 sh. 8 d. et le droit de 16 sh; d'après le plan de sir Robert Peel, il y aurait une réduction immédiate du droit de 16 à 4 sh.; mais il est probable que l'adoption de la mesure ferait baisser le prix moyen, et le droit serait alors plus élevé.

En compensation du sacrifice imposé aux agriculteurs, le ministre propose de supprimer certaines charges locales qui pèsent sur la terre, et les dépenses que le produit de ces charges sert à acquitter seraient payées par le trésor public.

Ces réformes sont larges et libérales; elles doivent apporter dans les relations extérieures de la Grande-Bretagne des modifications importantes, et il sera curieux d'observer l'effet qu'elles auront sur l'industrie de ce pays.

Mais avant tout, il s'agit de savoir si le plan de sir Robert Peel n'éprouvera pas d'altération essentielle avant d'être sanctionné par le parlement.

Cobden, le chef de la ligue contre la législation des céréales, vient de manifester publiquement son opinion à l'égard du plan de sir Robert Peel. Dans une lettre qu'il adresse de Londres aux fermiers du Royaume-Uni, il fait, par anticipation, le tableau des secousses que produira, selon lui, la mise à exécution du nouveau système. Chaque transition produite par l'abaissement nouveau du droit amènera, dit-il, une pa-

nique. La cause, c'est qu'il y aura changement dans la situation des fermiers, sans que ce changement soit définitif, puisqu'un terme de trois ans est fixé pour l'abolition totale. En un mot, comme on devait s'y attendre, Cobden se prononce pour l'abolition immédiate, non seulement dans l'intérêt du principe qu'il défend, mais aussi dans l'intérêt des classes agricoles qui n'auraient, en ce cas, qu'une seule secousse à subir. Aussi, sa conclusion est-elle que les fermiers doivent s'occuper sans retard de manifester et de faire triompher leur opposition à la partie transitoire du projet ministériel.

ÉTATS-UNIS. — Les nouvelles des Etats-Unis vont jusqu'au 14. Elles ont produit une sensation fâcheuse à Londres. Le discours de M. Quincy Adams a exalté le parti de la guerre. La discussion continuait dans les deux chambres. Il est probable qu'avant de prendre aucune résolution définitive, les Américains voudront savoir ce qu'on pense de la question de l'Orégon dans le parlement d'Angleterre.

ESPAGNE. — Les ministres ont capitulé devant le manifeste contre la candidature du comte de Trapani. Après avoir d'abord menacé de destituer les signataires de ce manifeste, puis de dissoudre les cortès si l'on donnait suite à cette *fantaisie inconstitutionnelle* (c'est la propre expression du président du conseil), le général Narvaez a donné les plus humbles explications à la majorité.

« Le gouvernement, a-t-il dit, n'a jamais eu la pensée de soustraire à l'examen des cortès la question du mariage. Rien ne sera conclu sans l'aveu du congrès. Si les chambres n'étaient pas assemblées lorsque S. M. aura manifesté son choix, on les convoquerait; si la session touchait à son terme, on la prolongerait par une prorogation. Voilà pour le principe. Quant au fait, les ministres n'ont d'engagement d'aucune espèce envers aucun candidat. La reine est libre d'assurer son bonheur par un choix selon son cœur; si le bonheur de S. M. exigeait qu'elle épousât *un prince africain*, ses conseillers n'y feraient aucun obstacle. »

ETATS PONTIFICAUX. — Le pape a tenu, le 19 janvier, au Vatican, un consistoire dans lequel ont été proclamés cardinaux :

M. Guillaume-Henri de Carvalho, patriarche de Lisbonne, né à Coïmbre le 10 février 1795;

M. Sixte Riario Sforza, archevêque de Naples, né à Naples le 5 décembre 1805;

M. Joseph Bernet, archevêque d'Aix, né à Saint-Fleur le 4 septembre 1770.

DÉSASTRES. — Le steamboat *Belle-Zane*, en descendant le Mississipi pour se rendre à la Nouvelle-Orléans, a frappé sur un chicot, dans la nuit du 18 décembre, à environ douze milles au-dessous de la *Rivière Blanche*. Le choc fut si violent, que le pont des cabines se détacha de la coque du bâtiment. Il était environ minuit, et le temps était extrêmement froid. Les passagers, au nombre de 90, étaient tous couchés, et la dislocation du bateau fut si prompte, que ceux qui purent se sauver eurent à peine le temps de se jeter une couverture sur les épaules. Cinquante d'entre eux périrent; quelques-uns n'étant parvenus à gagner la rive que pour y mourir de froid, un autre steamboat, le *Diamond*, arriva heureusement à temps pour recueillir ceux qui avaient survécu à ce désastre. On ne connaissait pas les noms des cinquante cadavres trouvés gelés, à l'exception d'un, M. Bouen de Zanesville, qui a péri avec sa femme et son enfant. Quatre autres dames qui se trouvaient à bord ont été sauvées.

— On écrit d'Avignon, le 26 janvier : « La salle de spectacle de notre ville vient d'être la proie des flammes. L'incendie s'est déclaré aujourd'hui, à dix heures du matin. Avant midi, il ne restait plus de cet édifice élégant et d'assez récente construction que les quatre murs; malgré la promptitude des secours, tout a été consumé en un clin d'œil. La violence et l'activité du feu ont été telles que le concierge, qui se trouvait dans l'intérieur du théâtre, n'a pu regagner la porte; il est tombé asphyxié par la fumée, et quelques instants après, son cadavre a été trouvé carbonisé. Un musicien, qui, dans l'espoir de sauver son instrument, avait eu l'imprudence de pénétrer dans la salle, n'a échappé à la mortque par miracle; on assure qu'il n'est pas encore hors de danger. »

NÉCROLOGIE. — *Le National* a consacré ces lignes bien senties à une mort vivement regrettable : « M. Maximo Garro, ministre plénipotentiaire du Mexique auprès du gouvernement français, vient de mourir à Paris à la suite d'une longue maladie, à l'âge de cinquante cinq ans. Quoique nous ayons eu malheureusement plus d'une occasion d'exprimer nos regrets au sujet de l'accueil souvent peu libéral fait à nos compatriotes par le peuple mexicain et par son gouvernement, il ne nous est jamais venu à la pensée d'en rendre responsable l'homme d'élite qui les représentait ici depuis plusieurs années. C'était du moins, de la part du gouvernement mexicain, un acte de bon sens que de conserver à M. Maximo Garro la mission dont il était chargé, car si jamais homme fut capable de la bien remplir par son intelligence, ses idées généreuses et élevées, c'était celui dont nous avons à déplorer la perte aujourd'hui. Sa mort n'excitera pas moins de regrets en France qu'au Mexique. Tous ceux qui l'ont connu dans sa carrière publique et privée ont apprécié les qualités aimables et solides de cet étranger qui aimait tant la France, qui s'associait avec toute la chaleur d'une âme généreuse aux sentiments et aux idées du peuple français; non que ces idées eussent assez d'influence sur lui pour refroidir l'amour qu'il portait à son pays, dont il défendait les intérêts avec autant de vigueur que d'indépendance, mais il comprenait qu'elles pourraient un jour féconder le sol de sa patrie, et c'est cette noble pensée qui, jusqu'au dernier moment, a soutenu cet homme de bien dans sa carrière si pénible et sitôt interrompue. »

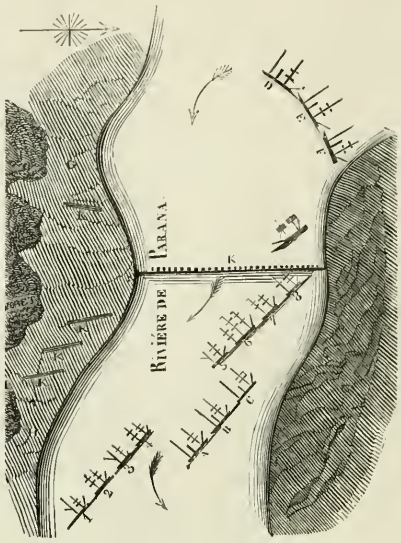

(Plan du combat naval de l'Obligado.)

K. Batteries de Buenos-Ayres, brick canonnier *Republicano*, et barrage par 24 bâtiments solidement attachés.
1. *Procida*, français; 2. *Philomel*, anglais; 3. *Fanny*, anglais; 4. *l'Expéditive*, français; 5. *Pandour*, français; 6. *Comus*, anglais; 7. *Saint-Martin*, français; 8. *Dolphin*, anglais.
A. *Gorgon*; B. *Firebrand*; C. *Fulton*, dans leur position avant que le barrage fût franchi. — D. E. F. Position des mêmes bâtiments après que le barrage eut été franchi. — G. Point de débarquement des Français. — H. Point de débarquement des Anglais.

(Combat naval de l'Obligado, livré le 20 novembre 1845.)

Courrier de Paris.

La semaine a été charmante et pleine d'enchantements, il y en a eu pour tous les goûts, pour tous les âges et pour toutes les conditions. Sans parler du bal, qui est à l'état de permanence et du concert qui commence à élever la voix, la tribune a déchaîné toutes ses tempêtes et l'Opéra ses saturnales, la Bourse a été très-courue et le Palais très-fréquenté, l'Académie a eu son éloquence, et les écoliers leur saint Charlemagne. Bienheureuse semaine! Que de fêtes, de fleurs et de sourires; quelles actions et que de paroles! Comme on a santé et chanté et comme on a discuté! Voilà huit jours que les femmes n'ont pas quitté leur guirlande et les hommes leur habit noir. On ne songe qu'à s'amuser et à se marier, car le mariage n'a pas été l'épisode le moins intéressant de notre huitaine.

L'hymen a promené son flambeau dans tous les quartiers de Paris, le club a été conquis par le salon, la pairie s'est mariée avec la finance, la diplomatie a conduit l'Opéra à l'autel, l'Angleterre a présenté l'anneau nuptial à la France. Comme développement et preuve du sommaire précédent, nous dirons que lord B. épouse Mlle Pauline G., M. le duc de Guiche s'unit à Mlle Fould, M. le duc d'Ossuna donne son nom à Mlle de Roissy, de l'Opéra, et Mlle Volet, des Variétés, devient baronne. Décidément le théâtre se range; « un château et son cœur, » tel est le cri de toutes ces dames de la rampe; à leurs yeux, la plus belle couronne dramatique ne vaut pas la plus simple couronne d'oranger. Nous voilà revenus au temps où les princes et les marquis épousaient des bergères... d'opéra-comique. C'est ainsi qu'une charmante fauvette, mademoiselle Annette Lebrun, nous est revenue tout récemment d'Italie en possession d'un marquisat. Pour peu que cette rage dure, et elle durera, il faudra blasonner le chant et donner des armoiries à tout le corps de ballet.

Au milieu de ces bénédictions, on a vu cependant un scandale, toujours au sujet d'un mariage. Il y a eu grand remue-ménage au Théâtre-Italien, à propos du *Mariage secret*. Que l'Erato ultramontaine se voile la face pendant notre récit! jamais, au grand jamais la muse n'avait reçu pareil outrage dans son temple. L'outrage est venu de haut et n'en est que plus sensible.

Le matin de ce jour néfaste l'affiche avait annoncé *il Matrimonio segreto*, et une indisposition subite de Lablache voulut que, le soir venu, on y substituât *la Sonambula*. Aussitôt grande colère. Le beau monde des Italiens pourrait-il endurer patiemment la moindre atteinte portée à ses plaisirs? Mille cris de mécontentement couvrirent bientôt les premiers accords de l'orchestre, l'orage grondait principalement dans les hautes régions, c'est-à-dire au balcon et dans les loges où l'abonné à l'année vient prendre sa part de plaisir hebdomadaire. Au milieu de cette effervescence, voilà le rideau levé et l'explosion a lieu. Quelle métamorphose! et tant de fiel et de courroux entre-t-il dans l'âme des dilettantes? Les doux regards, les enivrants sourires, les minauderies et les langueurs ont disparu; toute cette foule parée et toujours charmante, même dans la colère, crie, se demène et s'excite au tumulte. Les yeux étincellent, les lèvres pâlissent, la coquetterie montre le poing, l'éclat des toilettes ajoute à l'étrangeté de la scène, c'est une émeute ornée de dentelles et de diamants. Comment l'apaiser? Un parlementaire se présente et commence une harangue mimique qu'il est obligé d'interrompre brusquement. L'insurrection crie: *Vatel*, et n'obtient que madame Persiani; c'est alors que l'exaspération est au comble, de jolies mains se dégantent et cherchent des projectiles; *on dit qu'on a vu même, en ce désordre affreux*, nos belles merveilleuses s'armer de boulets rouges sous forme d'oranges, le fruit doré tombe de toutes parts dru et serré comme la pomme de Normandie pointée par les artilleurs en blouse des Funambules. Grâce à ce supplément d'indignation la salle prend un faux air de marché napolitain. M. Vatel continue plus que jamais à ne faire aucune espèce d'apparition et pousse vers la rampe M. le commissaire de police paré de

(Jardin d'hiver aux Champs-Élysées.)

son écharpe. Les oranges menacent de tout gâter. M. le commissaire lâche le grand mot d'*évacuation* et donne lui-même l'exemple en se réfugiant dans la coulisse.

Cependant les munitions s'étaient épuisées entre les mains des révoltés; dans la crainte d'un plus grand désastre, et redoutant sans doute que tous ces charmants furieux ne vinssent à s'utiliser eux-mêmes comme projectiles, M. Vatel se décida enfin à se montrer. « Que va-t-il nous chanter? se demanda l'auditoire.—*la Sonnambula!* répondit le directeur, en faisant vibrer sa corde la plus aiguë. — Lablache! Lablache *for ever!* répliquèrent les assistants de plus belle. — Mais il a une extinction de voix! » L'argument avait de la force, et il ferma la bouche à tout le monde; le moyen de s'insurger à propos d'une extinction de voix, et de continuer la guerre contre un enrouement! L'ordre se rétablit, mais il était dix heures, et la représentation commença au moment même où d'ordinaire elle se termine.

L'anecdote colportée dans vingt salons y fit pour le moment une heureuse diversion aux divertissements assez monotones de la soirée et du bal, et y varia un peu le motif de la conversation condamnée à rouler dans le même cercle d'aphorismes louangeurs et d'observations barométriques. — Hier, la fête de M. Hope était magnifique, mais celle de M. James de Rothschild, sera plus belle demain. — Il fait bien chaud ce soir, mais samedi dernier, on étouffait positivement au bal de la liste civile, et bien certainement on étouffera demain chez madame Pozzo di Borgo.

Madame de Staël disait: « Je n'aime pas les bals, le corps y fait plus de frais que l'esprit. » Ne pourrait-on pas, en présence des soirées d'aujourd'hui, ajouter une variante à la sentence, et le bal qui, par ses étourdissements, vous donne le vertige et vous ôte la faculté de penser, n'enlève-t-il pas bien souvent jusqu'à la faculté de se mouvoir. A quel exercice salutaire voulez-vous que se livrent une vingtaine de jambes concentrées dans l'espace d'un pied carré? Le moyen de converser au milieu de la cohue et comment s'entendre au sein du bruit et de la confusion? Les personnes auxquelles vous vous adressez ne sont pas celles qui vous écoutent, et vous répondez à ceux qui ne vous ont rien dit. La plupart des bals, et ce sont justement les plus beaux et les plus courus, vous condamnent à l'immobilité du soldat russe au port d'armes, l'éclat des lumières vous éblouit et vous aveugle, la chaleur vous asphyxie, le bruit vous donne des vertiges et la foule vous paralyse. Sortons-en donc et allons prendre l'air aux Champs-Elysées, au jardin d'hiver qui vient de s'ouvrir.

Un poëte vénitien, Lamberti, a écrit un assez joli petit poëme sur les quatre saisons de l'année. La muse de Coleridge et celle de notre Saint-Lambert n'eût pas dérogé à consulter la sienne. Pour ce Vénitien bucolique, la vie d'hiver à la ville est une longue nuit d'ivresse, d'étourdissement et de bruit qui commence à midi et ne s'éteint qu'à l'aurore, quand elle s'éteint. L'hiver est la saison des grandes toilettes et des courtes visites, des chuchotements, des coups d'œil furtifs, des coups d'archet, des médisances et des entrechats. Le printemps est une causerie de Philis au clair de la lune, c'est la saison des soupirs et des confidences, des oiseaux et des ruisseaux, la fête éternelle des cœurs et des fleurs.

Le *Jardin d'hiver* va réaliser pour la population parisienne ce rêve du poëte, et souffler un printemps perpétuel dans la capitale. Sa situation est admirable, et elle était marquée d'avance aux Champs-Elysées. Dès l'entrée, le printemps s'annonce par ses tièdes haleines, et vous conduit, sans plus de délai, au beau milieu de l'empire de Flore. Les murs encadrent des massifs de verdure, les sentiers sont garnis d'arbustes en pleine floraison, vous marchez de surprise en surprise et de fleurs en fleurs, les touffes de dahlias succèdent à celles de rhododendrons, il y a des bosquets de camélias, des moissons de jasmins et des collines de roses. Un bassin creusé dans le roc, tapissé de pervenches, complète l'illusion par son babil. Au dehors, c'est-à-dire à vingt toises de là, le vent siffle, la rafale mugit et la pluie fouette, mais ici, la température est égale, l'air doux et embaumé, le printemps est en cage, sous une voûte de verre, et l'empire de Flore garantit l'intégrité de ses frontières au moyen de tuyaux et de calorifères.

Indépendamment de cette grande serre, où les promeneurs et les amateurs trouvent, comme les plantes, protection contre l'inclémence de l'hiver, d'autres serres réchauffent dans leur sein la nombreuse famille des plantes frileuses et exotiques, et leur tiennent lieu de la patrie absente et du soleil natal. Les oliviers de Malte, les bananiers de l'Inde, les pal-

miers de la Syrie ou du Brésil, toutes les plantes bizarres des tropiques, les fleurs les plus délicates et les plus fragiles naissent, croissent et se multiplient comme par enchantement. N'oublions pas la serre de multiplication où les plantes rares subissent une sorte d'amputation, afin que chaque feuille et chaque morceau de branche puissent devenir une plante entière. Les plus rares de ces beautés sont mises soigneusement sous clef, comme les riches pupilles par leurs tuteurs, car certains amateurs ne respectent rien, et regardent un rapt comme un joli péché, dont l'excuse est dans la séduction même.

On se doute de notre conclusion; elle consiste à dire que cet établissement, assurément nouveau, même dans Paris, ne saurait trouver trop d'encouragements et d'approbateurs. Pour une certaine classe d'élégants richards, et pour toutes nos merveilleuses, le luxe des fleurs est un besoin et une nécessité. L'usage de tel bijou peut devenir de mauvais goût, et d'ailleurs la mode peut en passer, celle des fleurs ne passera jamais. A quoi bon recommander davantage un établissement que la société la plus distinguée a déjà pris sous son patronage, et auquel sa présence et ses suffrages assurent la vogue. Le jour de notre visite, les équipages encombraient toutes les avenues qui conduisent au Jardin d'hiver. Le *Courrier de l'Illustration* était le seul qui eût entrepris le voyage à pied. C'était madame la duchesse de Maillé, madame la princesse de Beaufremont, madame la comtesse de la Riboisière. Madame la marquise de Pastoret y venait commander toutes ses fleurs pour son bal du lendemain. Parmi les hommes, le grand référendaire de la chambre des pairs, M. Decazes, était accouru l'un des premiers à la *cour de Flore*. Nous y avons vu les parleurs les plus fleuris, M. le duc Pasquier et M. de Rambuteau; les fronts les plus graves et les plus doux visages, M. le comte Molé, M. de Lamartine, madame Thiers, madame de Peyronnet et mademoiselle d'Orglandes.

Après les fleurs du printemps, voici les ronces et les épines du mélodrame (Porte-Saint-Martin). La semaine n'en compte qu'un; mais quel mélodrame, taillé en plein *romancero!* Vous connaissez sans doute l'histoire de ce fameux comte Julien qui conspira la ruine de son roi et de son pays, et, pour venger le déshonneur de sa fille, livra la Vieille-Castille aux Maures Grenadins. Cette histoire assez fabuleuse intéresse dans les récits du romancero, parce que la passion s'y trouve à chaque page, et qu'elle est entremêlée d'actions héroïques, d'événements inouïs et de légendes naïves; elle a éveillé l'imagination et la verve d'un certain nombre de poëtes et d'écrivains qui, depuis tantôt trois siècles, se sont transmis ce sujet invraisemblable et d'autant plus dramatique, assez semblables dans leurs tentatives à ce malencontreux pêcheur qui, descendu dans le lit d'un fleuve roulant des paillettes d'or, n'en rapportait que des poignées de sable. Sans citer l'innombrable essaim des *autores* de la Péninsule qui ont fait de cet épisode national le texte de nouvelles lugubres ou badines, selon leur fantaisie et l'occasion; l'Italie, l'Angleterre et la France se sont tour à tour accommodées de cette tragique histoire. De nos jours, elle a inspiré un poëme semi-épique au célèbre lauréat Southey, M. Alexandre Guiraud en a tiré une tragédie, M. Emile Deschamps l'a ajustée en ballade. Le mélodrame devait avoir son tour; nous y voilà.

La belle Florinde, à l'âge heureux de quinze ans, pleure et soupire dans le castel paternel; les romans, les sons de la guitare, la danse des zingari, les petits propos confidentiels avec une fille mauresque, sa suivante, rien ne peut distraire la belle enfant de sa mélancolie. Passe une troupe de Bohêmes, et dona Florinde les fait appeler; leurs jeux occuperont son oisiveté, et puis, les Bohêmes ne savent-ils pas tourner les feuillets de l'avenir et tirer un horoscope? Dona Florinde veut connaître sa bonne aventure, la bohémienne interrogée répond à la jeune fille : « Tu aimes le roi et tu en es aimée. » [illegible] de nos soupirs et de nos langueurs.

La scène est vide, et le roi Rodrigue arrive par une porte secrète, il est suivi d'un confident, auquel il raconte, à notre intention, l'histoire très-détaillée et assez peu récréative de ses amours. Le récit est interrompu par l'arrivée du comte Julien et d'un senor fanatique, lequel veut absolument tuer le roi, que Julien est absolument décidé à défendre. Le roi, qui du fond d'une cachette a tout entendu, pardonne au senor en considération de dona Florinde, et voilà tout notre monde réconcilié qui *s'en va-t-en guerre* contre les Maures.

Pendant que le vieux comte se battait, le roi Rodrigue séduisait Florinde, et le faisait premier ministre pour le dédommager de l'accident. Dans un si beau poste on peut choisir son moyen de vengeance, le comte a bien vite trouvé le sien. A la première demande d'argent que Rodrigue fait à son ministre, celui-ci lui répond : « Allons fouiller le *Château maudit*, vos pères y ont déposé des trésors. » Un coup de sifflet du machiniste, et voilà le maudit château demandé.

Le comte Julien a dissimulé, il n'a admis aux horreurs de sa confidence qu'un sien prisonnier maure, un certain Monsa qui amènera son monde à point nommé pour déranger un peu la fête, car cette fouille et le pillage du château maudit, le roi prétend l'opérer au bruit des verres et au tictac des castagnettes. En attendant l'heure de la danse, le comte Julien tue son meilleur ami par mesure de précaution, c'est sa manière de s'assurer que son secret sera bien gardé. Là-dessus, le roi paraît en grand cortége, il dérange toutes les pierres du *Château maudit*, ouvre les tombes de ses ancêtres et n'y trouve que cette recommandation du chauvinisme : *Aime la gloire et la victoire*. Vous jugez de la surprise royale, et combien elle redouble à la vue des Maures qui se ruent dans ce maudit château avec armes et bagages, à la plus grande joie du comte Julien, qui veut sa mèche, et s'écrie enfin : « Je suis vengé! » Un moment! la chance tourne, et nous avons une succession de dévouements dont la hardiesse confond toutes les prévisions et soufflette toutes les poétiques. Florinde se tue, le maure Monza rend la liberté au roi chrétien et chasse ignominieusement le vieux comte félon. Ah! que nous voilà bien loin du romancero, du Cid Campéador, du comte Julien, dont la vengeance a triomphé dans l'histoire, et du roi Rodrigue, dépossédé et couché avec sa couleuvre dans la tombe de l'exil. Le *Comte Julien* ou le *Château maudit* de la Porte-Saint-Martin est orné de danses, de décorations et de costumes qui étaient dignes d'une meilleure prose.

— L'Opéra-Comique, vient d'obtenir un succès, dont nous parlerons dans huit jours. La pièce s'appelle *les Mousquetaires de la Reine*. M. Halévy est l'auteur de la musique, M. de Saint-Georges a écrit le libretto.

Gilbert Gurney.

SOUVENIRS D'UN GENTLEMAN.

(Suite. — Voir p. 262, 282, 298, 314, 330 et 342.)

XV.

TRAHISON.

Pendant le mois qui suivit, je n'oserais dire combien de fois je rencontrai lady Wolverhampton chez mistress Fletcher Green et mistress Fletcher Green chez lady Wolverhampton. Miss Carter, — cette jeune personne que j'avais vue à l'Opéra, dans la loge de la jolie veuve, et qui était décidément sa sœur, — miss Catherine Carter, ne manquait guère à ces réunions, d'une teinte légèrement azurée; par bonheur, mistress Green était là, et le miel de ses douces paroles atténuait la saveur pédante que la conversation aurait eue sans elle. On chantait, on jouait aux cartes, on lisait des vers. Le loto même, — ce qui s'explique par l'intérêt profond de ce jeu si compliqué, — avait des partisans assidus, au nombre desquels la noble comtesse se faisait remarquer par un bonheur tout à fait surprenant. Mistress Green avait une telle foi dans l'étoile de son amie, qu'elle ne s'asseyait jamais à ce jeu, et nous avait interdit à sa sœur et à moi, d'y risquer la moindre somme. Naturellement, je lui savais un gré infini de sa touchante sollicitude pour mes intérêts.

Ces charmantes soirées furent interrompues, à mon bien vif regret, par une visite de quelques semaines que l'aimable veuve alla faire non loin de Londres, chez je ne sais quel pair du royaume. Je restai seul, fort triste, fort ennuyé, n'ayant guère de ressource que les lettres de mon ami Daly. A vrai dire, elles manquaient rarement de me divertir. Il n'était sorte de tours qu'il ne jouât à son rival Mac-Guffin, et le plus joli, fut de procurer à ce militaire, qui s'était plaint d'être à moitié chauve, une bienfaisante pommade dont l'emploi fit tomber ce qui lui restait de cheveux. Cette facétie un peu risquée aurait dû attirer à Daly quelque châtiment sévère; mais il eut le talent, comme toujours, de faire peser sur un innocent parfumeur la responsabilité du *quiproquo*.

Jusque-là rien de mieux; mais je remarquais que, si le nom d'Emma revenait de plus en plus souvent dans les lettres de mon ambassadeur, le mien s'y trouvait de plus en plus rarement écrit. La notoriété de Daly, son rôle de bonne-en-train public, le talent qu'il avait d'occuper les esprits et de se créer des droits sans cesse nouveaux à l'attention des gens, commençaient à m'inquiéter sérieusement. Je savais le goût des femmes pour tout ce qui est singulier dans tous les genres; j'avais vu à quel point de folie mes belles compatriotes avaient poussé leur engouement pour le premier charlatan qui risqua, sous leurs yeux, une ascension dans les airs; je me rappelais Lunardi, devenu pendant quelques jours leur idole, — les bonnets *à la Lunardi*, — les jupons *ballonnés*, — les chapeaux *parachutes*; — j'avais vu des femmes du plus haut rang s'arracher, comme des reliques, les lambeaux d'un habit que l'aéronaute avait porté : lui-même, je l'avais vu dans le panthéon d'Oxford-Street, relancé par de jeunes et vieilles folles, qui sollicitaient la faveur de lui toucher la main. Or, Daly n'était-il pas, aux eaux de Malvern, tout aussi important que Lunardi à Londres?

Je me décidai donc à prendre quelques mesures de précaution par lesquelles je rappellerais indirectement à Daly, qu'il existait de par le monde un individu nommé Gilbert Gurney, aux frais duquel il menait la vie élégante d'un baigneur, et qui pouvait, par un simple tour donné au cordon de sa bourse, gêner singulièrement les manœuvres d'une amitié suspecte. Cependant, quelque scrupule me retenait encore, quand toute l'affaire fut éclairée pour moi d'un jour nouveau.

Mon ami Hull, dont j'ai déjà vanté l'omni-science, et qui m'avait parlé plus d'une fois à mots couverts de « certaine héritière, courtisée par procuration; » mon ami Hull, dis-je, m'aborda un jour dans la rue, les yeux brillants de plaisir, en nouvelliste qui a fait bonne chasse. Et cependant, sa physionomie indiquait aussi quelques regrets et quelque chagrin : c'était comme une matinée d'avril, moitié pluie, moitié soleil.

« Voyons, lui dis-je, allant droit au fait, qu'allez-vous m'apprendre de nouveau?

— Eh! mais, mon pauvre ami, rien que vous ne sachiez déjà... rien que Londres entier ne sache... Voyons, cela vous fâche-t-il beaucoup?... Je suis sûr qu'au fond vous n'y teniez guère...

— De quoi s'agit-il? m'écriai-je stupéfait.

— C'est cela, faites l'étonné? N'avez-vous pas des nouvelles de Daly?

— J'en ai eu la semaine dernière.

— Et il était alors?...

— Il était à Malvern; je n'ai pas d'intérêt à vous le dissimuler.

— Et vous l'y croyez encore?

— Pourquoi pas?

— La question est bonne... Sachez, mon cher, qu'il en est parti lundi dernier.

— En êtes-vous bien sûr .. Il me semble que j'en serais déjà informé...

— Sûr? je le suis; j'ai parlé à un de nos amis qui l'a croisé hier sur la route de Cheltenham à Oxford... Quant à vous écrire (et Hull prit ici un air très-fin), je ne crois pas que de sitôt il se donne ce souci.

— Je vais de ce pas chez lui. Redmond, son domestique, me dira...

— Redmond est avec son maître. Je viens en personne de m'en assurer...

— Serait-il arrivé quelque chose de fâcheux à mon ami?... Un duel?... Une vengeance?... une expulsion forcée?

— Rien de tout cela... Mais dois-je croire à votre ignorance?

— Dieu me confonde si je sais...

— Je vous plains donc, ô mon ami! je vous plains de tout mon cœur... Daly est aujourd'hui marié.

— Marié! repris-je; est-ce déjà fait?... Quel rusé compère?... Eh! mais, dites-moi, vous qui savez tant de choses, ce que miss Haines est devenue. Où est-elle à cette heure?

— Et où diable voulez-vous qu'elle soit, si ce n'est avec lui? Mais, de quel sang-froid vous prenez les choses!... Je m'attendais à une tout autre explosion...

— Ah! je vais vous dire, repris-je en souriant, tout ceci était convenu entre nous. Daly épouse une de ces dames pour me donner l'autre.

— Quelle autre, bon Dieu? s'écria Hull.

— Emma, répondis-je en souriant.

— Emma? reprit-il comme un écho fidèle; mais vous ne comprenez donc pas un mot à ce que je vous dis? Daly est parti de Malvern, lundi dernier, enlevant miss Haines... Emma, comme vous l'appelez.

— Emma! repris-je à mon tour, avec un sourire incrédule. Pour cette fois, mon cher Hull, vous voilà mal informé.

— Possible, répliqua-t-il un peu piqué, mais vous verrez dans le *Morning-Chronicle*, demain matin, un long récit de toute l'affaire.

— Possible, recommençai-je, mais après-demain matin vous lirez dans le *Morning-Chronicle* un démenti du récit de la veille.

— Je vous croirais, répondit Hull, si je n'avais pour moi le témoignage de Billy Bowles, qui connaît Daly tout autant que vous le connaissez vous-même... et qui l'a vu, de ses yeux vu, ce qui s'appelle vu, dans une chaise de poste à quatre chevaux, avec miss Haines, quittant au galop l'auberge de Northdeach, et se dirigeant vers Oxford. »

Une assertion si formelle ne laissait pas grande place au doute. Mes vagues soupçons prirent tout à coup une consistance effrayante, et je sentis le rouge me monter au visage.

« S'il en était ainsi, m'écriai-je d'une voix mal assurée...

— Vous pouvez compter que je dis vrai, interrompit mon impitoyable ami.

— Vous pouvez compter, alors, que je tirerai satisfaction d'une pareille conduite.

— Je ne vois pas trop quelle satisfaction vous en pourriez tirer... si ce n'est l'absurde plaisir qu'on peut prendre à faire feu sur un homme qui fait feu sur vous... plaisir absurde surtout lorsque cet homme est irrévocablement uni à celle pour qui on se bat. »

Ce raisonnement ne manquait pas de justesse; et Hull y en ajouta d'autres non moins concluants, pour me décider à prendre philosophiquement la mystification dont j'étais victime. Ses consolations, comme on peut le penser, n'avaient d'autre effet que de m'irriter encore davantage; aussi affectai-je le plus grand calme : c'était le seul moyen d'en finir, pour le moment, avec ce vieillard obstiné.

Mais à peine m'eut-il quitté, je courus aux casernes de Knightsbridge pour m'assurer les bons offices d'un aimable ami que j'avais alors dans un régiment des *Life-Guards*. Quand je lui eus raconté, sous forme d'hypothèse, le tour qu'on assurait m'avoir été joué, ce modèle des lieutenants envisagea du même œil que moi les conséquences de la situation où j'allais peut-être me trouver vis-à-vis de Daly. Charmé de la coïncidence qui existait entre ses idées et les miennes, je ne le quittai pas de la journée entière, et nous délibérâmes à loisir sur les moyens de rendre Emma veuve dans le délai le plus bref.

Le lendemain, du reste, ainsi que Hull me l'avait prédit, le *Morning-Chronicle* instruisit l'univers de l'événement où je jouais un si sot rôle. Et je constaterai à ce sujet un phénomène bizarre; je ne pouvais douter, je ne doutais effectivement pas que Hull lui-même n'eût rédigé ce lambeau de chronique scandaleuse. J'avais suspecté son récit, fait de vive voix; je n'y croyais pas encore avant d'ouvrir le journal; mais quand je l'eus sous les yeux, investi de toute sa vertu typographique, la « lettre moulée » produisit sur moi son effet ordinaire, et mon infortune, désormais, me sembla irrévocablement authentique.

XVI.

LE CHATIMENT.

Elle l'était. Je reçus le lendemain même une longue lettre d'excuses, rédigée de concert par les nouveaux époux, qui tour à tour avaient pris la plume. Peut-être serait-on curieux de savoir comment ils essayaient de pallier une déloyauté si manifeste; mais je ne veux pas fournir des armes aux perfides amis et aux jeunes filles coquettes qui se trouveraient dans une situation analogue. L'essentiel à savoir, c'est que ce *duettino* conjugal me toucha fort peu, et je ne m'inquiétai guère de savoir lequel, du mari ou de la femme, y faisait la partie la plus basse. Qu'on pardonne ce calembour à l'amertume dont mon cœur était alors rempli.

Cependant, après avoir lu la lettre en question, je me sentis tant de dédain pour Emma Haines et son époux, que je fus tenté un instant de ne donner aucune suite à mes projets meurtriers; mais mon noble ami le lieutenant fut d'un autre avis. Bien qu'Emma prétendît ne m'avoir jamais accordé la moindre préférence ni le moindre encouragement, il m'assura que c'était là une défaite, un subterfuge indigne, auquel nous ne pouvions accorder la moindre attention, d'autant que, selon toute apparence, cet outrageant désaveu, écrit de sa main, lui avait été dicté mot à mot par son mari.

« Désormais, conclut solennellement le lieutenant O'Brady,

l'affaire est dans mes mains, et ne concerne plus que moi... Croyez-m'en, monsieur Gurney, cet homme est un poltron qui se cache derrière l'éventail de sa femme. Dès qu'il sera ici, nous aurons deux mots à lui dire.

— Croyez-vous ?

— Si je le crois ?... Mais vous le croyez aussi sans doute; sans cela, nous aurions maille à partir ensemble.

— L'affaire est dans vos mains, repris-je intimidé... Vous seul dirigerez ma conduite.

— Soyez tranquille, Gurney... vous vous en trouverez bien, je vous en réponds... Ce n'est pas moi qui prêterais les mains à une transaction quelconque... Je hais cet homme rien que pour sa manière de mettre sa femme en avant... Il faut, voyez-vous, que cela lui coûte au moins un bras ou une jambe.

— Comme il vous plaira, » répondis-je à peu près convaincu (puisqu'un garde du corps irlandais voyait ainsi les choses) que j'étais dans la dure nécessité d'estropier un ami pour l'amour d'une jeune lilie très-décidée à ne pas m'aimer.

Jamais un homme n'en servit un autre, dans les circonstances les plus essentielles de la vie, avec autant d'ardeur, une aussi infatigable activité, qu'en déploya le lieutenant O'Brady, pendant ces deux ou trois jours qui devaient s'écouler avant le retour de mon antagoniste. Il guettait dans les gazettes le bulletin fashionable des arrivées à Londres, et dès que cette ligne : « *M. et mistress Daly, venant du Nord* » eut frappé ses yeux de lynx, le champion de ma vie se mit en campagne.

Midi n'était pas sonné, le jour même de cette arrivée, quand O'Brady, tout essoufflé, tout joyeux, débarqua chez moi :

« Eh bien, me dit-il, dès qu'il put parler, tout est conclu, tout est arrangé.

— Quoi donc? m'écriai-je.

— Cette petite affaire entre vous et M. Daly, reprit le lieutenant. Je l'ai vu... je lui ai parlé... il me paraît être un gaillard tout à fait retors;... aussi voilà qui est fini... l'affaire est faite et parfaite.

— Je suis charmé qu'il en soit ainsi, répondis-je, persuadé que les explications de Daly, et la discussion où il s'était montré si « retors, » avaient, en effet, aplani toutes les difficultés d'un arrangement.

— J'étais sûr de vous faire plaisir, continua O'Brady. Rien n'est ennuyeux comme de garder longtemps sur la conscience ces sortes de préoccupations... Le rendez-vous est pris pour quatre heures, cette après-midi.

— Le rendez-vous ! m'écriai-je.

— Certainement, répondit O'Brady, de quoi pensiez-vous donc qu'il s'agissait ?

— Oh! de rien, répliquai-je... Où nous rencontrerons-nous !

— Je vous le dirai en y allant, repartit le lieutenant, qui semblait prendre ses précautions contre les démarches que je pourrais faire auprès du bureau de police... Du reste, reprit-il, je dois avouer que votre adversaire s'est conduit en gentleman, il n'a élevé qu'une seule difficulté, pour savoir si, oui ou non, vous aviez reçu sa lettre. Satisfait sur ce point, il a donné ses pleins pouvoirs à un major de ses amis, qui se trouvait là par hasard, et nous avons tout réglé, — hors de sa présence, — le plus agréablement du monde.

— Maintenant, m'écriai-je, un peu inquiet, qu'ai-je donc à faire... c'est-à-dire à exiger ?

— A exiger ? rien du tout, si ce n'est qu'il essule votre feu en échange duquel vous essuyerez le sien, jusqu'à ce que l'un de vous ait couché l'autre par terre.

— Mais, en définitive, de quoi donc ai-je à me plaindre?...

— Vous êtes plaisant! d'un abus de confiance. En ne vous prévenant pas de ses desseins, cet homme vous a trahi.

— Soit : mais, en m'en prévenant, il se serait trahi lui-même.

— Et vos droits antérieurs?...

— Je n'en avais point, à ce qu'il me semble.

— Çà, mon cher monsieur, si vous m'avez appelé pour entendre l'apologie de votre adversaire, vous conviendrez que j'ai droit de m'étonner... Au surplus, reprit O'Brady sur un ton assez péremptoire, il est trop tard maintenant pour entrer dans de pareilles explications. Si vous jugez que M. Daly n'a aucun tort vis-à-vis de vous, vous n'avez, — la chose est bien simple, — qu'à ne pas tirer sur lui. Mais je ne vous y engage pas, car il a, dit-on, le coup d'œil très-juste, et en sa qualité d'offenseur, il vous ménagera on ne peut moins. »

Cette réflexion désobligeante, et tirée, comme on dit, des entrailles du sujet, fut suivie d'un silence embarrassant.

Le lieutenant reprit bientôt.

« Je serai ici à trois heures, et j'amènerai, en cas d'accident, notre chirurgien-major. Si vous avez quelque mauvais mouchoir de poche en batiste, je vous engage, pour passer le temps, à faire de la charpie ; c'est une précaution trop souvent négligée. »

Ce disant, le sémillant militaire me tourna le dos par le flanc droit, avec un de ses plus joyeux : *Au revoir*.

Sans être ce qui s'appelle effrayé, je ne pus m'empêcher de faire quelques réflexions pénibles sur la frivolité avec laquelle, — sans motifs tout à fait suffisants, — on est amené à risquer sa vie. Dans la circonstance présente, il est clair, me disais-je, que si je me bats, ce n'est point pour venger une injure personnelle, et si mon vaillant ami, le lieutenant, n'eût pas été appelé, — fort mal à propos, — dans le secret de mes griefs, je n'aurais pas eu grand'peine à laisser tomber dans l'eau la double perfidie de Daly et d'Emma.

Trois heures sonnèrent, et le troisième coup vibrait encore quand une voiture s'arrêta devant ma porte. Je descendis aussitôt; et, la minute d'après, je roulais vers Hampstead avec O'Brady et le chirurgien du régiment.

« Où allons-nous? demandai-je.

— Sous le vent de Primrose-Hill, répondit O'Brady. Nous avions d'abord choisi, le major et moi, Wimbledon-Common, mais tout bien vu, et attendu l'ouverture des sessions d'Old-Bailey, j'ai jugé plus prudent de vous faire battre dans le Middlesex. »

La perspective d'un procès en cours d'assises, ajoutée à celle d'un combat singulier n'avait rien qui rendit celle-ci beaucoup moins fâcheuse, et je me livrai à toutes sortes de calculs probables sur la sinistre série de chances que m'offraient, d'un côté l'adresse renommée de Daly, de l'autre, les terribles hasards de la justice humaine.

J'y songeais encore quand le fiacre s'arrêta près du sentier qui conduit à Chalk-Farm. O'Brady, après avoir glissé quelques mots à l'oreille du docteur, enjoignit au cocher de ne pas s'éloigner. Je vis bien qu'on se ménageait les moyens de me rapporter à Londres, si j'étais, — mort ou blessé, — hors d'état d'y revenir sur mes jambes. Une chose m'intriguait cependant. Je n'avais vu jusqu'alors ni les armes destinées au combat, ni la trousse du chirurgien, et j'eus le pressentiment trompeur de quelque favorable omission quand nous nous éloignâmes de la voiture sans avoir visité les coffres où ces accessoires indispensables pouvaient se trouver cachés.

« Les voilà ! » dit tout à coup O'Brady, désignant deux personnes qui venaient de loin à notre rencontre. Et bientôt, en effet, je reconnus Daly, — l'admirable Daly, — jadis et peut-être encore, hélas! mon ami, — escorté par un grand et roide personnage dont je demandai le nom au lieutenant.

— C'est, me répondit-il, le major Mac-Guffin.

— Mac-Guffin ! répétai-je en moi-même, et je vis clairement que Daly avait donné au major, près de mistress Haines, le rôle qu'il se réservait d'abord à lui-même. Malgré cette espèce d'aggravation dans sa perfidie, je ne pus le revoir sans une émotion agréable, et machinalement je fis un pas vers lui, comme pour lui tendre la main ; mais, O'Brady me clouant à ma place par un geste impérieux et un coup d'œil terrible, Mac-Guffin, de son côté, retint Daly, qui avait eu, je crois, la même pensée de conciliation. Nos deux témoins s'abouchèrent, et, sur un signal du lieutenant, je vis sortir d'un fossé voisin son fidèle domestique, Jem Sullivan, porteur d'une espèce de sac de nuit, où étaient les pistolets d'O'Brady, avec les scalpels, les scies et les pinces de notre Esculape militaire. Ce dernier, par parenthèse, après s'être assuré que sa trousse était en bon état, nous tourna flegmatiquement le dos, et se mit à regarder dans la campagne. Il ne voulait pas, en cas de procès, encourir une amende, comme témoin du crime.

Les pistolets chargés, et quand les deux témoins eurent mesuré entre nous une distance de douze pas, Daly prit soudain la parole :

« Je me suis rendu, dit-il, à l'invitation de M. Gurney, et j'aurais voulu avoir l'occasion de lui expliquer en quelles circonstances... »

— Monsieur, interrompit O'Brady, je ne doute pas de vos intentions; mais nous sommes ici pour nous battre, et non pour causer.

— Cependant, m'écriai-je de mon côté, ne pensez-vous pas, O'Brady ?...

— Monsieur Gurney, interrompit-il encore, l'affaire est entre nos mains, et ne vous regarde plus. Je vous l'ai dit, ce me semble, assez souvent.

— Êtes-vous prêts, messieurs? ajouta le major... Vous ferez feu en même temps, au troisième coup frappé par moi. »

Une mauvaise honte nous empêchant de protester contre la violence faite à nos mutuels sentiments, nous prîmes les armes et attendîmes le signal.

« Une !... deux !... » Mais avant que le major n'eût frappé le troisième coup, mon pistolet, abaissé le long de ma jambe, partit soudain sans que j'eusse conscience d'en avoir pressé la détente. Il est vrai que c'était des Manton d'une exquise délicatesse. La balle effleura mon mollet, déchira tout un côté de mon pantalon, et alla se loger, juste à mes pieds, dans la terre. Ce fut pour moi, sans parler de la blessure en elle-même, une très-grande mortification.

— Les doubles détentes n'en font pas d'autres, observa froidement Daly.

— A vous, monsieur, lui cria le major.

— A moi ? reprit-il.

— Sans doute, l'autre *gentleman* a tiré.

— Rien n'est plus certain, continua le lieutenant. M. Gurney *a eu* sa chance.

— Si vous le pensez, je ne dirai pas non, s'écria Daly; mais j'useraï de la mienne, comme je le dois, » et il fit feu dans la direction des nuages.

Cette conduite me toucha le cœur, mais elle n'eut pas l'approbation de nos témoins, d'O'Brady surtout, qui croyait voir dans la générosité de Daly l'intention de m'offenser encore. Ce diable d'homme avait des subtilités d'esprit qui véritablement m'agaçaient les nerfs ; ajoutez à ceci que, sans être grave, ma blessure commençait à se faire sentir.

Nous aurions cependant recommencé, — tant les hommes sont dupes de leur sotte vanité ; — mais tout à coup, franchissant la barrière du champ où nous étions, cinq ou six hommes, trois à quatre gamins, deux à trois constables, tombèrent sur nous à l'improviste. Le docteur s'élança lestement du côté de sa chère trousse ; Daly, toujours prêt à se tirer d'un mauvais pas, franchit lestement une haie devant laquelle avait reculé le meilleur cavalier du Leicestershire. Le major Mac-Guffin, qui le voulut suivre, s'empêtra dans un massif épineux, d'où il ne serait pas sorti de sitôt, sans l'intervention de son ami, qui revint sur ses pas tout exprès pour le délivrer. Le lieutenant et moi, nous tombâmes seuls aux mains des Philistins : moi parce que j'étais blessé, le lieutenant par un souci trop grand qu'il eut de ses pistolets ; l'idée de les voir confisqués lui était tout à fait insupportable; et je n'ai jamais vu de fureur pareille à la sienne, quand les hommes de police élevèrent la prétention de ne pas les lui restituer. Fort heureusement, quelques relations m'étaient restées, de mes études de droit, avec certains magistrats de Bow-street, et je pus recouvrer, à peu de frais, ce que le fougueux lieutenant appelait ses *Barking-irons*, ses *aboyeurs*.

Il n'eut plus alors qu'un chagrin, celui d'avoir vu avorter un duel confié à ses soins. Encore se consolait-il par la pensée que ma promesse de « garder la paix publique » — promesse appuyée de bonnes et solvables cautions, — ne s'étendait pas au delà d'une année ; et il se tenait pour assuré que le trois cent soixante-sixième jour après la date du jugement, il me mettrait de nouveau, en face de Daly, avec toutes les précautions nécessaires, pour que nous pussions, cette fois, nous massacrer à loisir.

Mais les destins n'exaucèrent pas ce vœu charitable, auquel par parenthèse, je ne m'associais nullement. Et avant que la fatale année n'eût achevé son cours, le susceptible lieutenant fut enlevé au point d'honneur, dont il entendait si bien les intérêts, par suite de je ne sais quelle querelle avec un trop heureux joueur.

Le lendemain de notre affaire, j'envoyai savoir des nouvelles de Daly. Ce généreux adversaire avait quitté Londres avec sa femme, et j'appris bientôt qu'ils avaient fléchi la colère de mistress Haines, en la mariant au major Mac-Guffin. Le plan de mon ami se trouvait par là réalisé de point en point, sauf quelques légers changements, dont l'esprit du lecteur appréciera la portée.

Pour moi, il ne me restait plus qu'à rétablir de mon mieux ma réputation de séducteur, sensiblement compromise par l'infidélité d'Emma. Je n'avais pour cela qu'un moyen, mais excellent; c'était de décider mistress Fletcher Green à me sacrifier les douces libertés de son veuvage. J'allai donc chez elle aussitôt que mon mollet me le permit, et j'appris avec bonheur qu'elle devait, sous très-peu de jours, revenir de la campagne. (*Theod. Hook's Popular Tales.*)

(*La suite au prochain numéro.*) O. N.

Promenades de Paris.

LE PALAIS-ROYAL (1).

De toutes les promenades de Paris, celle-ci est la moins champêtre et la moins *naturelle*. Quelques lignes d'arbres d'un âge encore tendre et d'une santé équivoque, quelques pauvres plates-bandes autour de deux maigres parallélogrammes de gazon, un bassin immonde au sein duquel les nuages se dépouillent de leurs chastes couleurs pour revêtir une même nuance grise et fangeuse, tels sont les charmes agrestes du Palais-Royal. C'est la moins fraîche des oasis parisiennes. Tandis que le boulevard plonge sa tête dans l'air pur des Champs-Elysées et ses pieds dans les libres espaces de la Seine, tandis que les Tuileries touchent à la campagne par la glorieuse avenue de Neuilly, tandis que le Luxembourg se suffit à lui-même, grâce à son étendue, comme si la verte guirlande des boulevards extérieurs ne se déroulait pas à ses portes, tandis enfin que le jardin des Plantes respire à pleine poitrine l'âcre parfum de ses bosquets alpestres et l'odeur plus sauvage encore de ses bêtes fauves, le Palais-Royal languit au milieu du plus aride des déserts, au milieu d'un sahara composé de rues infectes et de maisons noires comme des blocs de houille. En vain l'immense palais des ducs d'Orléans forme autour de ce jardin une espèce d'enceinte fortifiée, une sorte de bataillon carré, il a peine à le protéger contre l'océan de moellons qui gronde au pied de ses murs. Pressées au nord par la rue Vivienne, au midi par la rue Saint-Honoré, à l'orient par la rue de Valois et à l'occident par la rue Richelieu, ces humbles lignes de sycomores n'ont pas un seul abri à vous offrir. Partout où vous dirigerez vos pas, la capitale vous poursuivra de ses grands éclats de voix et la foule aboyera derrière vous comme un monstre familier.

Aussi le Parisien, amoureux et poëte, n'a-t-il jamais beaucoup hanté ce square ouvert aux impétueux courants de la multitude ; il a pu le traverser, comme Virgile ou comme Horace à la poursuite de quelque rêve bucolique, mais il n'y a point fait séjour; il a laissé la possession de ce domaine bruyant et doré à ses véritables maîtres, les gourmands et les joueurs.

Cette dernière classe, aujourd'hui dépossédée, nous rappelant naturellement dans le passé, nous allons laisser un moment de côté la physionomie actuelle du Palais-Royal pour retracer sommairement l'historique du jardin et du château.

Pour la nombreuse fraction des Parisiens qui habitent au nord de la rue Beaujolais, la véritable entrée du Palais-Royal, c'est le perron, ce sont les péristyles Valois et Montpensier ; mais pour les habitants du midi et pour le prince, c'est la grille qui s'ouvre sur la rue Saint-Honoré, au numéro 204. Conformons-nous donc aux intentions de l'architecte, et au lieu de chercher les portes dérobées, entrons honnêtement dans ces deux cours d'honneur que sépare le pavillon de l'Horloge.

Vue de la place, la façade du château des ducs d'Orléans ne manque pas d'élégance, mais la richesse et la coquetterie de ses décorations évoquent plutôt le souvenir des roués que celui du premier hôte de ces appartements somptueux, le cardinal duc de Richelieu. On sait que l'œuvre primitive de Jacques Lemercier a subi d'immenses modifications et qu'Anne d'Autriche, *Monsieur*, frère de Louis XIV, le régent et ses héritiers, tous plus ou moins amoureux de la truelle, remanièrent successivement l'hôtel du ministre de Louis XIII. Il ne nous appartient pas de raconter les événements qui se sont passés derrière ces murailles. Nous révéillerons déjà assez d'idées en rappelant que Louis XIV habita dans ce palais la chambre même du cardinal ; que la veuve de Charles Ier l'occupa jusqu'en 1661, qu'Henriette d'Angleterre, ce beau lis si vite brisé, y termina l'existence mélancolique dont Bossuet nous a parlé avec la double autorité du grand écrivain et du prêtre ; enfin qu'à ce roi fameux ou à ces princesses malheureuses succéda l'étrange cohue de gentilshommes débauchés et de courtisanes titrées qui traversa ces lieux comme un chœur de satyres et de bacchantes.

Au reste, l'histoire tout entière se retrouve dans les différentes dénominations imposées au palais même. Sous Richelieu, son fondateur, il s'intitule orgueilleusement Palais-Car-

(1) Voir le Luxembourg, les Tuileries et les Boulevards : t. IV, p. 373; t. V, p. 105, 167, 375, 407; t. VI, p. 59.

dinal; il devient ensuite, sous Anne d'Autriche, le Palais-Royal. Au temps de la république il abrite ses magnificences sous le nom de Palais-Egalité, deux mots qui se regardent l'un l'autre avec étonnement. Plus tard, il emprunte à de nouveaux événements la dénomination du palais du Tribunat; puis, après toutes ces vicissitudes, il retrouve le nom qu'il ne justifia qu'un moment, celui de Palais-Royal.

Comme le palais qui le borne au midi, le jardin où nous pénétrons, après avoir traversé la galerie Vitrée dont nous parlerons tout à l'heure, a servi de théâtre à de fameux événements politiques. Sans remonter plus haut que 89, nous rencontrons deux scènes ineffaçables dans l'esprit des Parisiens, celle où l'ardent Camille Desmoulins se para d'une feuille d'arbre comme d'un emblème d'espérance que chaque printemps devait faire renaître, et celle où le général Lafayette alla saluer, dans la personne du roi actuel, la meilleure des républiques.

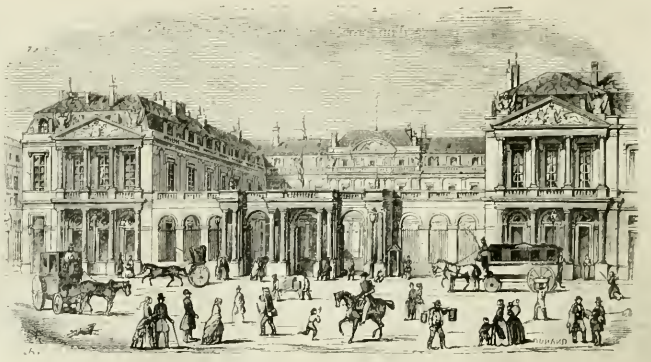

(Palais-Royal. — Vue du côté de la place.)

Le bal donné par le duc d'Orléans, bal éclairé par un incendie de chaises devant la Rotonde et signalé par un mot qui a fait la fortune de M. de Salvandy, est comme un brillant intermède joué entre les deux grandes pièces révolutionnaires.

Depuis 1830, le Palais-Royal a cessé d'être un centre politique, il appartient désormais à ces paisibles badauds, qui piétinent autour de quatre petites tentes situées aux angles du jardin jusqu'à ce qu'ils aient dégusté la manne quotidienne renfermée dans les colonnes du *Constitutionnel*, de *la Presse*, des *Débats*, ou du *National*.

Aucune promenade parisienne n'a subi autant de changements que celle-ci. On n'est arrivé aux modestes plantations de sycomores qui couvrent aujourd'hui le terrain qu'après l'avoir profondément et fréquemment bouleversé. Ainsi durant le séjour d'Anne d'Autriche et de la reine Henriette-Marie d'Angleterre, le jardin renfermait un mail, un manége et

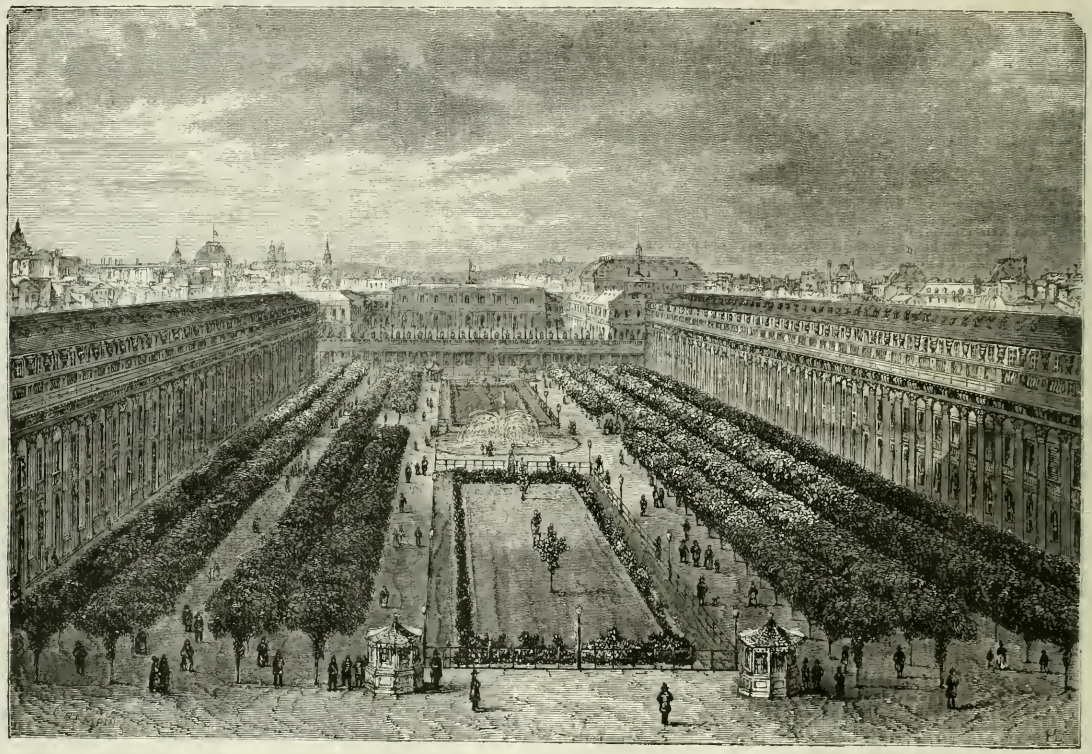

(Palais-Royal. — Vue à vol d'oiseau.)

(Palais-Royal. — Chevet et Beauvais.)

(Le garçon de café de la Rotonde.)

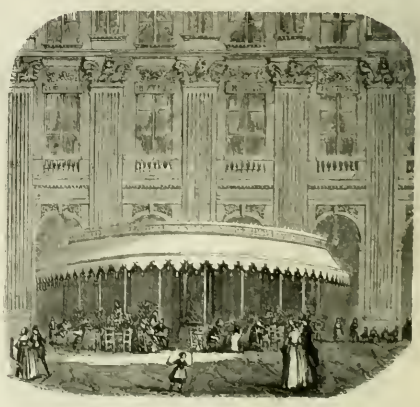

(Palais-Royal. — Le Café de la Rotonde.)

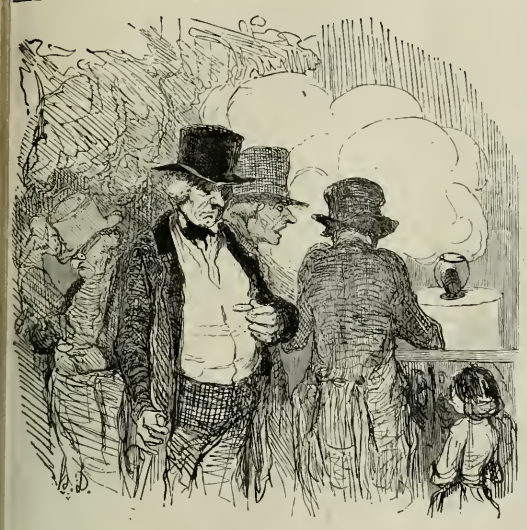

(Palais-Royal. — Canon de midi.)

deux bassins dont l'un appelé le *rond d'eau* se dérobait sous de beaux ombrages. Le régent, avec cet esprit novateur qui le caractérisait, entama le dessin exécuté un demi-siècle auparavant. Le duc d'Orléans, son fils, obéissant à la manie commune à tous les propriétaires, princes ou simples particuliers, ordonna de nouveaux embellissements. Conservant la majestueuse allée plantée par le cardinal de Richelieu, il fit disposer sur le sol des pelouses bordées d'ormes taillés en boules et creuser un bassin en demi-lune, orné de treillages et de statues. Au-dessus de l'eau s'élevait un épais quinconce de tilleuls impénétrable aux rayons du

(Palais-Royal. — Diners à quarante sous.)

soleil. Plus tard, avant la révolution, le jardin du Palais-Royal renfermait encore assez d'ombre pour attirer et retenir les promeneurs. Parmi les grands arbres qu'on y trouvait, nous signalerons l'arbre de Cracovie alors égayé par les gasconnades du nouvelliste Métra.

Les vieillards se souviennent encore du cirque qui occupait la partie centrale du jardin et qui fut brûlé en 1798. C'était un bâtiment renfermant une vaste salle souterraine couverte d'une plate-forme qu'ornaient des arbustes et des vases de fleurs. A la clarté du soleil, on se promenait causant d'affaires, d'amour ou de politique; à la lueur des lustres flamboyants, dans ses galeries magnifiques on jouait ou on dansait avec une liberté que ne tempé-

(Palais-Royal — La galerie d'Orléans.)

ra pas encore la présence du sergent de ville et du garde municipal. Il est vrai que la révolution était encore à faire.

Ce fut après l'incendie du Cirque qu'on donna au jardin du Palais-Royal sa physionomie actuelle, physionomie sans expression et sans poésie mais assez bien accommodée à sa situation. Grâce aux dernières bâtisses des ducs d'Orléans, bâtisses odieuses aux Parisiens et qui n'auraient pu s'élever sans un arrêt du parlement, l'espace est si étroit, qu'il n'est plus possible de rien abandonner au caprice et à l'art. Un arbre trop vigoureux, un bosquet trop touffu, une pelouse trop développée encombrerait aussitôt, ou aveuglerait quelqu'une de ces mille maisons à trois étages qui composent le domaine

(Palais-Royal. — Les artistes dramatiques de province attendant un engagement.)

ouvert à l'industrie. Des végétaux de la plus petite espèce, des gazons microscopiques et du sable, comme au désert, voilà ce que nous admirerons désormais dans le jardin du Palais-Royal. Il n'y aurait plus qu'un moyen, moyen poétique et grandiose, de refaire la fortune de cette terre jadis chère à l'Europe, ce serait de la consacrer à un parc d'hiver, ce serait de couvrir cet espace d'un immense toit de verre et d'entretenir, dans cette serre royale, chauffée par de gigantesques thermosiphons, les plus aimables ou les plus magnifiques plantes du globe. Alors Paris, ce Paris qui commence à aimer les fleurs comme un gentilhomme anglais ou comme un bourgeois d'Amsterdam, s'en reviendrait avec empressement vers ce centre privilégié, dont il n'a pas encore oublié le chemin, pour y perdre de vue les neiges et les bones de ses carrefours. Nous n'insistons pas sur cette idée que nous n'avons pas le loisir de développer ici, mais nous croyons qu'avec l'aide de Dieu et de Louis-Philippe, on pourrait la mettre à profit. Que l'opulent propriétaire de ce palais y songe, s'il ne tente pas un effort pour retenir les riches dans cette enceinte où l'argent ruisselait naguère à grands flots, il manquera à des devoirs qui lui sont chers, à ceux du bon père de famille, et il aura laissé s'avilir entre ses mains le plus beau diamant de ses ancêtres; il aura laissé mourir la poule aux œufs d'or.

En attendant que la baguette royale opère cette heureuse métamorphose et donne à la noble capitale de l'élégance, ce que des grands seigneurs anglais, le duc de Devonshire par exemple, ont pu se procurer, il nous faut voir les choses telles qu'elles sont et vous les décrire.

Après avoir franchi les deux cours d'honneur dont la surface pavée ne provoque nulle causerie, nous entrons dans la galerie Vitrée qui s'éleva, en 1829, sur les ruines des ignobles galeries de Bois, appelées un moment : le camp des Tartares. La galerie d'Orléans est, en hiver, une amusante promenade. On passe entre une double ligne de boutiques dont le gaz fait étinceler les dorures et flamboyer les glaces, et on jouit d'une température adoucie par la présence d'une foule un peu trop compacte. Ce charmant abri, où se donnent habituellement rendez-vous les provinciaux et les étrangers, est très-fréquenté pendant le jour par les artistes appartenant aux théâtres du voisinage. Le soir, il est envahi par cette nombreuse population qui dîne chez Véfour ou même dans les restaurants à 2 fr. Là chacun digère sinon à l'aise du moins en sécurité. Le Russe y coudoie le Provençal, le Gascon y lorgne l'Anglais, etc. On entend parler à la fois tous les idiomes de la terre et de la France. Quantau véritable Parisien, au Parisien de sang et d'armes, s'il est là, il est de passage et ne séjourne pas.

Les galeries de Bois, que la somptueuse galerie d'Orléans efface dans la mémoire de notre génération, ont laissé trop de souvenirs à nos pères, pour qu'ils les oublient complétement. Aux uns, à ceux dont le jeune âge ne fut point exempt de faiblesses, elles rappellent ces nombreuses boutiques de marchandes de modes, devant lesquelles les deux sexes échangeaient, à chaque pas, de sympathiques œillades; aux autres, à ceux qui nourrissaient en dépit de toutes les séductions du lieu, le par amour des lettres, elles rappellent les étalages de librairie, où chacun pouvait feuilleter librement le poëme, le roman ou le pamphlet du jour; à tous elles rappellent une époque d'abandon, de licence et de volupté. Quand un colonel russe demandait, en entrant à Paris, le chemin du Palais-Royal; quand un officier prussien pénétrait à cheval jusque sous les péristyles, c'était, je le crains, pour arriver plus vite à ces galeries dès longtemps vouées à Satan, à ses pompes et à ses œuvres. La construction de la galerie Vitrée ne fut pas seulement une œuvre de luxe; elle fut une œuvre morale. La débauche, autrefois accroupie dans tous les angles du camp des Tartares, n'oserait plus reparaître au milieu de ces clartés et de ces magnificences.

Au reste, nous devons le dire, pour se faire tout à fait pudique et virginal, le Palais-Royal a besoin d'une forte résolution. Aucun diable n'aura plus de peine à devenir ermite, car à toutes les époques il a péché. Depuis que le régent y eut établi le théâtre de ses orgies, depuis qu'il y eut célébré ses fêtes d'Adam et ses fêtes des Flagellants, depuis que l'impur Dubois y eut régné avec madame de Tencin, il perdit toute vergogne. Les filles publiques y installèrent leur triste musée, et Diogène y roula son tonneau. La restauration et la révolution de juillet épurèrent peu à peu cette miniature de Sodome en chassant les Vénus de hasard et les joueurs; mais quoi qu'on ait pu faire, on n'y trouve encore ni Catons, ni rosières. Sous les péristyles Valois et Montpensier, des hommes inconnus murmurent encore des mots étranges qui font rougir. Le petit théâtre d'à côté a aussi, dit-on, des allures aisées qui pourraient faire croire que le nouveau converti a encore quelquefois de mauvaises pensées.

En sortant de la galerie d'Orléans, nous embrassons le jardin dans toute son étendue, et nous en découvrons le plan comme s'il était dessiné sur une feuille de papier.

Rien n'est plus simple. Un vaste parallélogramme avec un bassin de 29 mètres de diamètre environ au centre, avec deux pelouses ornées de plates-bandes et de grilles à chaque extrémité, avec plusieurs lignes de sycomores font jeunes encore à droite et à gauche, voilà le fameux jardin du Palais-Royal. Il n'est pas de rentier du Marais qui ne puisse se procurer, dans une moindre proportion, un dessin aussi savant et aussi poétique. Le premier jardinier venu vous arrangera cela aussi bien que Kent ou que Le Nôtre. Le premier des deux gazons que nous abordons, celui du midi, est égayé de trois statues dont l'une est une Diane à la biche, en bronze, toute noire et toute désolée d'avoir aussi peu d'agrémens physiques. L'amante d'Endymion, apparemment pour ne point manquer de fidélité au berger du mont Latmos, tourne chastement le dos à un jeune homme sans aucune espèce de costume. Derrière une statue de marbre blanc sur une simple borne de granit, est braqué le canon-horloge du Palais-Royal. Personne, en Europe, n'ignore qu'un peu avant midi, lorsque le soleil rayonne dans le ciel, un groupe de badauds se forme dans ce lieu et autour de cette pacifique pièce d'artillerie. Partira-t-il ou ne partira-t-il pas? Est-il midi ou n'est-il pas midi? *That is the question*, il arrive fort souvent que le canon ne fait pas explosion, mais lorsqu'il se décide à parler, il dit un gros mensonge. Les astronomes vous expliqueront pourquoi cette bruyante horloge ne peut pas être exacte.

Passons, en remarquant que ce jeu de la poudre avec le soleil renferme le rassurant symbole de la paix actuelle. Un canon sur une borne de granit!

Nous avons, au début, flétri le bassin du Palais-Royal de l'épithète la plus dure, nous l'avons appelé immonde. Hélas! il ne justifie que trop bien ce vigoureux adjectif. A l'exception du jour où le jet d'eau lance dans les airs sa gerbe irisée, il est toujours encombré des plus indignes objets. Si quelque Narcisse se penche sur ce miroir pour y contempler ses traits, il recule d'horreur en n'apercevant dans le limpide cristal qu'une effroyable vase mêlée d'herbes, de feuilles et de papier. Le chien qui tombe dans cet égout en sort couvert de limon, comme s'il venait de chasser le canard sauvage au fond de quelque marais? Nous demandons l'assainissement du bassin du Palais-Royal; nous le demandons au nom de la santé publique et de l'honneur national.

A la suite du second et dernier parallélogramme de verdure qui ne renferme rien de remarquable nous nous trouvons dans une large avenue bornée au midi par la pelouse; au nord, par le café de la Rotonde; à l'est et à l'ouest, par deux lignes de sycomores. Ce lieu partage avec la galerie Vitrée, l'honneur d'être un point de rendez-vous connu du monde entier; mais il possède bien d'autres priviléges; c'est là que les politiques sans foyer viennent lire leur journal, c'est là que les bonnes d'enfants et les nourrices viennent causer de leurs affaires. Dans les beaux jours, une légion de tabliers blancs et de bonnets villageois occupe les chaises et produit un bourdonnement d'abeilles. Le plus souvent, dans ces conversations bruyantes, on ne traite que la question des *gayes*; mais si le verbe devient plus doux, si la tête se penche, si les yeux se baissent, c'est qu'on aborde le grand chapitre, le chapitre du cœur. Au milieu des confidences de bonnes, quelques rares mamans passent et repassent surveillant leurs chères espérances. Nous ne dirons rien des enfants du Palais-Royal, parce qu'ils ont généralement peu de grâce et de beauté. Nous ne savons s'il se fait un triage aux portes, et si on ne laisse entrer que les *individualités* le moins heureusement doués, mais il est certain qu'on ne rencontre plus guère ici la désinvolture superbe des Tuileries ou naïve du Luxembourg. C'est de la plate gaminerie. Un de nos amis nous a assuré que la plupart des enfants répandus dans le jardin appartiennent aux industriels du palais, aux habitants des divers étages de la grande maison; mais nous regardons cette assertion comme une calomnie. Il est impossible qu'un sol si riche et si magnifique produise d'aussi ingrates moissons.

Quoi qu'il en soit, l'allée de la Rotonde est la plus chère de toutes aux observateurs. Il est doux, lorsqu'on a dîné dans quelqu'un de ces beaux restaurants qui nous entourent, aux Frères Provençaux ou chez Véfour, lorsqu'on a pris une glace au café de Foy, au café Lemblin, au café Corazza ou au pavillon de la Paix, de s'asseoir devant cette grille à hauteur d'appui, et de regarder s'écouler le torrent de la foule. La tête droite et les mains sur les genoux, comme un dieu d'Égypte, on assiste du fond de sa béatitude aux perpétuelles agitations d'autrui.

Les deux allées de sycomores qui traversent le jardin dans toute sa longueur, ont chacune quelques traits distinctifs. C'est dans l'allée de la galerie Valois que s'ébattent les enfants échappés au cercle étroit de la Rotonde; c'est aussi là que se promènent au printemps les artistes dramatiques sans emploi. Là viennent faire grève les Agamemnon ou les Buridan de province. Dans quel département, dans quel climat, sous le ciel de quel théâtre porteront-ils leur sceptre ou leur poignard? Feront-ils pleurer le Midi ou rire le Nord? Questions pleines d'angoisses, que les directeurs de spectacle tranchent ordinairement avec des chiffres, laissant peu de marge au libre arbitre de ces messieurs.

Dans l'allée Montpensier, se retirent de préférence les quelques promeneurs élégants de ce jardin, les couples attirés par la vieille réputation du café de Foy. En été, durant les chaleurs, on dresse des tables entre ces marronniers, et la scène s'anime. Ces plateaux chargés de sorbets et de glaces, ces vives causeries sous les feuillages, tout cela rappelle un moment les cafés de Venise ou de Naples.

Le Perron, qui ouvre son étroite issue à un fleuve de passants, est entouré de curiosités de plusieurs genres. Au-dessus se trouve un fameux cercle littéraire accompagné d'un dentiste et d'un pédicure. A droite, sous le péristyle Valois, derrière les colonnes bariolées d'affiches, vous rencontrez le séduisant étalage de Corcelet, le rival de Chevet, qui demeure à l'autre extrémité du Palais-Royal. Corcelet et Chevet! deux grands noms, deux illustres noms bien chers à ceux d'entre les Parisiens qui ont adopté la devise de Brillat-Savarin, et qui sont convaincus avec cet aimable gourmand que la table est le seul endroit où l'on ne s'ennuie jamais. Quoi qu'il en soit, si l'un des plus piquants aphorismes de l'auteur de la *Physiologie du goût* est fondé : *si la destinée des nations dépend de la manière dont elles se nourrissent*, Corcelet et son confrère ont mérité des couronnes, car ils font tout ce qu'ils peuvent pour que la France se nourrisse bien.

A gauche du Perron, sous le péristyle Montpensier, se dresse un des plus amusants théâtres de Paris, le théâtre du Palais-Royal, ouvert pour la première fois le 6 juin 1831, sous les auspices de MM. Dormeuil et Charles Poirson. Nous ne devons point écrire l'histoire de l'ancienne salle Montansier, égayée tour à tour ou à la fois par MM. Sainville, Levassor, Achard, Ravel, etc., et par la Sophie Arnould du XIXe siècle, Virginie Déjazet. Nous nous bornerons à dire que les queues du théâtre Montansier sont parfois plus formidables que celles du Théâtre-Français.

Le Palais-Royal renferme encore plusieurs spectacles attrayants. Nous signalerons particulièrement les représentations de M. Robert Houdin, qui joint aux qualités d'un ingénieux mécanicien, une rare agilité de doigts et une imagination toujours en travail. Le enchanteur Philippe était un habile homme, mais il nous semble que M. Robert Houdin l'a surpassé et qu'en fait de sorcelleries, il est un mandarin de première classe.

Nous n'avons pas épuisé, il s'en faut beaucoup, mais nous avons suffisamment effleuré notre sujet pour nous croire autorisé à conclure. Triste conclusion! Comme jardin, le Palais-Royal n'existe plus; comme asile du plus beau commerce de Paris, il se meurt. Bien que renfermant dans son sein de nombreux éléments de prospérité; bien que soutenu par une antique popularité et par d'anciennes habitudes; bien que placé dans une situation admirable, il s'affaisse sur lui-même comme un vieillard à l'époque de la décrépitude. Pourquoi cela?

On a curieusement recherché les causes de la ruine du Palais-Royal. On l'a attribuée à la fuite de ces nymphes fardées qui meublaient autrefois les galeries, à la chute des maisons de jeu, à l'attraction magnétique, à la force centrifuge qui précipite Paris vers Batignolles, à mille autres motifs encore. Nous admettons toutes ces raisons, mais à nos yeux il en existe une plus forte et plus décisive dont on n'a point parlé. Le Palais-Royal a été tué par le voisinage des grandes et petites messageries. C'est à travers la rue Notre-Dame-des-Victoires, la rue Coq-Héron, et le passage Véro-Dodat qu'a soufflé le vent mortel. Voyant que toutes les coqueteries, que tous les sourires du Palais-Royal s'adressaient aux étrangers et aux provinciaux; voyant que tout était sacrifié à la rage de plaire à l'Europe; qu'il n'y avait plus d'agaceries pour lui; que ces restaurants, que ces cafés, que ces bijoutiers, que ces changeurs, que ces tailleurs à prix fixe, que ces modistes, que ces peintres en miniature ne travaillaient plus pour lui, le Parisien, indigné et jaloux, se retira en modifiant légèrement le mot de Scipion, et en disant : « Ingrate patrie, tu n'auras pas... mon or! »

Le Palais-Royal se serait consolé peut-être de cette rupture; mais il arriva que les provinciaux et les étrangers, troupeau avide de nouveautés et aussi troupeau routinier, *servum pecus*, s'étancèrent à la poursuite des indigènes, et commencèrent bientôt à déserter le Palais-Royal.

Il en résulta qu'une foule de boutiques devinrent vacantes et qu'un grand nombre de marchands firent de mauvaises affaires. Aujourd'hui la plainte est générale, et si l'on n'emploie un remède héroïque, tout ce monde, qui vit dans le Palais-Royal sortira par ses cent quatre-vingts arcades ouvertes et portera ses pénates ailleurs.

Mais, quoi qu'il arrive, le Palais-Royal ne mourra pas sans postérité; il nous laissera un héritier plein d'avenir, un héritier doué de toutes les grâces et de toutes les séductions de la jeunesse, un héritier plus beau et plus passionné mille fois qu'il ne le fut jamais lui-même... Cet héritier... vous l'avez nommé : c'est le boulevard.

La branche de Daphné.

II.

(Suite. — Voir p. 316.)

La maison du docteur James B....., l'un des médecins officiels de Barèges, était située sur la gauche du village auprès de la chapelle. C'était le quartier général de tout ce qui était jeune, de tout ce qui aimait le mouvement, c'était de là que partait le mot d'ordre pour les promenades du matin comme pour les réunions du soir.

Actif, instruit, homme d'esprit, médecin habile, James s'était déclaré l'ennemi personnel et le plus acharné du spleen, et nul n'en était atteint s'il s'enrôlait à sa suite. Aussi le mouvement, la distraction, la promenade, formaient-ils la base de toutes ses prescriptions.

« Docteur, je suis malade, je ne sais ce que j'ai ?

— C'est de l'ennui, promenez-vous.

— Docteur, je ne puis marcher.

— Montez à cheval.

— Docteur, le cheval me fatigue.

— Prenez des porteurs; mais sortez, ne restez pas chez vous, il y a dans l'air de la montagne vingt santés comme celle que vous avez perdue. »

Et le docteur donnait l'exemple. C'était d'ailleurs un guide expert et intrépide, il avait été partout, il connaissait tous les chevaux du village, et tous les sentiers de la montagne. Son service terminé, ses consultations données, il montait à cheval et partait au hasard, entraînant un escadron de patients qu'il ramenait joyeux et valides.

Disert et sérieux avec les gens graves, fou avec les fous, il était de tous les écuts, dessinait avec les peintres, herborisait avec les botanistes et, avec les gens qui savaient l'écouter, il contait à merveille.

Une pièce de l'appartement du docteur, transformée en atelier, servait de refuge aux intimes dans les mauvais jours, lorsque la neige couvrait les cimes avoisinantes ou lorsque le brouillard s'abattait sur la vallée.

Le pastel était alors en grande faveur, et les murs de l'atelier étaient tapissés de portraits. Un Arabe, sergent dans les zouaves, qu'une blessure grave avait amené à l'hôpital de Barèges, y figurait à quatre ou cinq exemplaires; puis c'étaient un guide, un vétéran de la garnison, un vieux pasteur de la vallée, de jeunes montagnards coiffés du capulet rouge, et enfin la cuisinière de madame B..... que l'un des habitués de l'atelier avait décorée d'un bonnet de police, d'une paire d'épaulettes rouges, de deux bufleteries croisées et d'une pipe couronnée d'un nuage de fumée.

Dans un coin, le docteur lisait ses journaux et sa correspondance, dans un autre coin, quelque profane, inhabile à manier le crayon, faisait une lecture à haute voix, pendant que

s adeptes du pastel travaillaient silencieusement autour de la maîtresse du logis.

« Messieurs, dit un matin le docteur en rentrant de sa journée médicale, je vous annonce un *nouveau*, comme on dit au collége, et, je l'espère, un joyeux compagnon digne de vous; ce sera un explorateur infatigable et dans peu de temps le cavalier obligé de toutes nos promeneuses.

— A merveille! docteur, répondit l'un des assistants, le capitaine du génie Paul S....., une telle acquisition sera pour nous une bonne fortune.

— Oh! oh! capitaine, pas tout à fait; je crains au contraire, si vous n'y prenez garde, que vous ne trouviez en lui un rival sérieux.

— Comment cela? fit le capitaine.

— Une rivalité! dit le lecteur ordinaire, ce sera amusant, nous jugerons les coups.

— Vous en aurez tout le loisir, mon cher Albert, repartit le docteur, car je vous crois détrôné à tout jamais, par le *nouveau*, de votre emploi de jeune premier dans notre troupe de charades.

— Vrai Dieu! mais il faut nous armer, nous ligner, nous coaliser, dit un troisième, le capitaine Lucien L....

— Vous, Lucien, répondit le docteur, croyez-moi, soyez neutre, ou mieux, soyez du parti du survenant, vous aurez besoin de sa protection.

— Mais quel est donc ce puissant personnage? demanda madame B.....

— Ma bonne amie, c'est un charmant mauvais sujet, un jeune médecin de vingt-six ans, qui te brisera les pastels, qui mettra tout en désordre ici les jours de charade, et qui fera des moustaches aux portraits de la cuisinière, comme Albert.

— Mais pourquoi sera-t-il mon rival? dit le capitaine Paul.

— Pourquoi sera-t-il mon protecteur? dit le capitaine Lucien.

— Il peut être votre protecteur, Lucien, parce qu'il est le frère d'une jeune personne de qui vous paraissez vivement épris. Vous savez ce que je veux dire?

— En vérité! dit Lucien; messieurs, je vous abandonne, et je passe à l'ennemi.

— Capitaine! s'écria Albert, c'est une indignité, je ferai des moustaches à toutes vos études!

— Albert, reprit le docteur, il est toujours d'une sage politique de savoir partager à propos le terrain qu'on occupe. Edouard, mon jeune ami, est de votre âge, il n'est pas moins espiègle que vous; vous ne serez plus seul à descendre les pics à cheval sur un bâton ferré, ou bien à traverser follement à la nage le lac d'Oncet. Croyez-moi, partagez avec lui l'honneur de remplir le premier rôle dans nos charades; mieux vaut régner à deux que ne pas régner du tout.

— Je verrai, dit Albert.

— Et moi? demanda le capitaine Paul.

— Vous, mon ami, répondit le docteur, d'un air paterne, j'ai grand'peur que vous ne soyez la victime; mais heureusement, vous n'en êtes qu'au prélude, vous pouvez encore vous retirer avec les honneurs de la guerre; cela passera pour une reconnaissance.

— Mais parlez donc! s'écria Paul, de l'air du monde le plus plaisant, ce petit docteur aurait-il l'audace.....

— Que voulez-vous? le hasard est un grand traître. Il vous réunit là-bas, sur la route de Pierrefitte, une jeune fille, à qui j'avais dit d'aller dessiner le pont d'Enfer, et un jeune homme qui voyageait à l'aventure et qui était descendu là pour dormir. On s'est trouvé face à face, il a bien fallu faire connaissance, et le fameux herbier dont vous savez quelque chose, s'est présenté fort à point. Il fallait selon l'usage, y placer un souvenir du pont d'Enfer; mais voyez jusqu'où vont les perfidies du hasard : il n'y avait là qu'une fleur, et cette fleur, une pervenche, était de l'autre coté du gave.

— Une pervenche! s'écria un client du docteur, secrétaire intime d'un célèbre banquier israélite, et botaniste passionné, une pervenche! mais c'est une rareté! quoi, il y a une pervenche au pont d'Enfer?

— Et une grande, dit le docteur; elle y était, elle n'y est plus.

— *Vinca major*, famille des apocynées, botaniquement parlant, dit le secrétaire.

— Eh bien? fit Lucien.

— Eh bien, notre jeune fou traversa le gave en deux bonds, se mit dans l'eau jusqu'aux genoux, enleva la pervenche et la rapporta triomphant.

— Bravo! firent Albert, Lucien et madame B.....

— Allons donc, docteur, dit le capitaine, vous croyez que la sévère Castillane aura fait attention à une pareille bravade?

— Hélas! capitaine, cela ne m'étonnerait pas.

— Oh! docteur, prétendez-vous faire de votre ami le Pygmalion de notre belle statue.

— Pourquoi pas? dit James.

— La fille du général don Sébastien Gurrea, continua le capitaine, n'a rien de cette douce langueur, de cette amoureuse allure des femmes espagnoles; son cœur est hardi, ses sentiments sont élevés comme ceux d'une fille du Ciel. Il faut pour être aimé d'elle, si elle doit aimer un jour, être soldat comme son père, être grave, sérieux, roide comme un noble de Castille; il faut de grands mots bien sonores, de grands sentiments et de grandes actions. Le beau moyen, vraiment, qu'une pervenche conquise au delà du torrent de vingt pieds, avec de l'eau jusqu'au genou!

— Vous êtes jaloux, mon cher capitaine, dit le docteur, de n'avoir pu faire admettre dans le fameux album qu'un triste œillet mignardise cueillie sans la moindre peine sur le plateau du *Sopha*; ceci convenu, j'affirme que votre belle inhumaine peut être aussi sensible à l'acte d'intrépidité étourdie par lequel on franchit un torrent qui entraîne des quartiers de rochers, qu'à une grande action conduite avec le sang-froid stratégique, et puis...

— Et puis, interrompit Albert, le hasard est un grand original qui a toujours été favorable aux docteurs.

— Merci! fit James en s'inclinant.

— Je ne parle pas pour vous, reprit Albert, vous êtes plus étonnant encore que le hasard.

— Moi, prononça le secrétaire botaniste, je fais grand cas de la *vinca major*; botaniquement parlant, elle est rare dans les Pyrénées, ensuite c'est l'emblème du premier amour; tandis que le *dianthus moschatus*, vulgairement appelé mignardise, l'emblème de l'enfantillage, se rencontre partout.

— *Tu quoque!* dit Paul du ton de l'affliction la plus profonde.

— Ensuite, mon cher, ajouta Lucien, vous n'avez eu que la peine de vous baisser; avouez que le jeune docteur y a mis un peu plus du sien.

— Petit audacieux! s'écria Paul en riant.

— Eh bien, capitaine? demanda madame B.....

— Mon siége est fait, je ne recule pas; c'est maintenant une question d'amour-propre; deux systèmes sont en présence, messieurs, vous serez juges.

— Les armes seront loyales! demanda le docteur.

— Nous agirons au grand jour.

— Point de jalousie, point de haine!

— Nous sommes concurrents et non pas ennemis.

— J'accepte pour Edouard, messieurs, continua James, et je vous demande le secret, même avec lui.

— C'est convenu. »

La servante vint appeler le docteur.

« Une *vinca major*! murmurait le botaniste, je lui demanderai s'il a arraché la tige. »

Le docteur rentra conduisant notre jeune voyageur du pont d'Enfer.

« Ma bonne amie, dit-il, messieurs, je vous présente le docteur Edouard Colleville. »

III.

Le docteur James avait prédit les destinées d'Édouard, il eut en peu de temps un véritable succès dans la petite colonie de Baréges. Il n'y avait pas une cavalcade dont il ne fît partie, pas une ascension où il ne fût des premiers. Il devint le héros de la charade et fit pâlir l'astre jusque-là victorieux d'Albert. Il herborisait avec le secrétaire intime, il faisait de la minéralogie avec le capitaine Lucien, il extravaguait avec Albert, et dessinait à sa manière, dans l'atelier de madame B...., de petites maisons et de petits bonshommes.

Édouard fut désormais de toutes les excursions de la famille espagnole; il avait supplanté Esteban dans le droit de porter le fameux album; il était le collecteur et le préparateur en titre des fleurs du mémorial; aussi devons-nous dire qu'au lieu d'être, comme dans le principe, un dépôt des individus les plus ordinaires de la Flore des Pyrénées, l'album devint un herbier véritable, riche de sujets à peine connus dont la découverte faisait le désespoir du secrétaire intime.

Bien qu'il y eût entre la belle Espagnole et mademoiselle Eugénie Colleville, la sœur d'Edouard, une entière opposition de caractère, ou peut-être même à cause de cette opposition, il régna bientôt entre les deux jeunes filles une étroite intimité. Nous n'oserions pas affirmer que l'esprit distingué d'Eugénie, cette grâce naïve qui se lisait dans toute sa personne, aient eu quelque influence sur le caractère majestueux et digne de Carlota, mais cependant il en était des deux amies comme de deux couleurs opposées qui, au point de contact, semblent se confondre et se nuancer l'une par l'autre.

Le général était souvent retenu au logis par les soins qu'il devait à sa santé. Madame Colleville ne sortait jamais du village, l'escorte des deux jeunes filles était confiée au dévouement fraternel d'Edouard, à la prudence éprouvée du capitaine Lucien, et d'ailleurs Esteban et Charlet étaient toujours de l'arrière-garde. On parcourait de la sorte, presque chaque jour, tous les environs de Baréges. Les jeunes filles, au premier rang, montaient les deux jolis chevaux aragonais, Carlota silencieuse, Eugénie riant et chantant; puis venaient Edouard et Lucien, l'un fou, l'autre grave et tous deux amoureux; enfin le guide et le domestique. On mettait pied à terre, on s'engageait dans les petits sentiers de la montagne. Lucien offrait son bras à Eugénie, Edouard prenait celui de l'Espagnole et s'épuisait en vains efforts pour lui faire partager cet enthousiasme, ces poétiques élans que donnent l'air pur des lieux élevés, et l'aspect magique des sublimes créations de la nature.

Ce n'est pas à dire que la fille du général fût toujours réservée, dédaigneuse même, comme au pied du pont d'Enfer; le docteur James l'avait bien jugée en lui reconnaissant un sentiment de juste appréciation de tous les actes qui s'élèvent au-dessus des fadaises de l'existence mondaine. Elle ne savait pas rire et elle souriait à peine aux saillies où Edonard mettait le plus de verve, mais ce qu'elle avait compris, ce qu'elle n'avait pas oublié un instant, c'était l'acte d'intrépidité du jeune homme, et à ce titre la pervenche obtenait une certaine préférence sur les autres fleurs de l'herbier. Accepter Edouard pour son cavalier ne pouvait être non plus de sa part un acte irréfléchi; elle savait avoir auprès d'elle un frère, un ami dévoué, d'un courage égal au sien; elle ne pensait pas que ce pût être un amant.

Le pic de Bergons, qui s'élève sur la gauche de la route de Baréges à Luz, était le seul des points avoisinant Baréges qu'Edouard n'eût point visité. L'atelier du docteur James avait résolu de s'y porter en masse; mais don Sébastien avait témoigné le désir d'être de la partie, et il avait fallu attendre que ses conseils, — James et Edouard, — lui permissent les fatigues, d'ailleurs minimes, de cette ascension qui peut se faire entièrement à cheval. La promenade projetée devait donc avoir le caractère d'une fête, puisqu'elle allait constater le rétablissement du général. James, voulant que la réjouissance fût complète, proposait d'emmener un violon et d'organiser un quadrille sur le plateau de cent mètres carrés qui couronne le pic. Pour le botaniste c'était mieux qu'une fête, c'était une question de science; il avait cru voir à une première visite, interrompue fort mal à propos par un gros nuage, une variété de la *soldanella montana* qu'il n'avait rencontrée nulle autre part, et qu'il se proposait de rechercher avec le plus grand soin.

Enfin arriva le jour désigné; une cavalcade nombreuse, dont le noyau était composé de nos connaissances de l'atelier, se rassembla lentement devant la maison du docteur James, et s'ébranla en désordre. Parmi les dames, étaient madame B..., Carlota, Eugénie; parmi les cavaliers Lucien, le capitaine Paul, le docteur James, Édouard et le général. L'avant-garde, commandée par Albert, investi des fonctions de fourrier, et composée d'Esteban, de Charlet et de deux autres guides, était partie une heure auparavant avec des provisions.

Le botaniste avait pris la tête, piquant et fouettant son cheval et se maudissant de s'être levé trop tard pour faire partie de l'avant-garde. Il frémissait en songeant à la présence, sur le plateau, de cette troupe inintelligente, bêtes et hommes. Il voyait en imagination les chevaux, les guides et ce jeune fou d'Albert, piétinant au hasard sur cet espace restreint, sans que personne prît garde à lui ménager sa découverte. — « Et ce ne sera pas faute, se disait-il, d'avoir prévenu Albert; je lui en ai certes assez nettement décrit le caractère : — Fleur violet pourpre; calice monophylle persistant, quinquefide; corolle gamopétale à limbe divisé; un ovaire supère; capsule uniloculaire; périsperme charnu; feuilles radicales en rein; tige de 5 à 6 pouces. — C'est cependant bien précis! Elle était au sud-ouest du plateau, du côté de la route de Gavarnie, au pied d'une roche de couleur grise. Dieu veuille qu'il s'en souvienne! »

Edouard et Lucien suivaient à pied, poussant en avant leurs chevaux, et tenant en main ceux des deux amies. Paul travaillait à la conquête du général en causant stratégie; et le docteur James courait sur les flancs de la colonne, stimulant les uns ou calmant l'ardeur des autres.

A cent mètres du sommet, le secrétaire intime perdait patience; à cinquante mètres, il mourait d'inquiétude; à trente mètres, il se prit à héler Albert.

« Holà! fit-il, l'avez-vous aperçue?

— Qui? répondit Albert.

— Ma plante, ma primulacée, ma *soldanella montana?*

— Ah! parbleu! fit Albert, d'un air de triomphe.

— Eh bien!

— Eh bien! je n'y ai pas pensé du tout.

— Malheureux! dit le botaniste en mettant pied à terre.

— Et comment voulez-vous que je la trouve, reprit Albert; nos hommes sont couchés dessus.

— Les misérables! » s'écria le secrétaire intime. Et pendant que son cheval prenait seul et patiemment le chemin frayé, il voulut gravir par la ligne droite. S'aidant des pieds et des mains, s'accrochant aux roches et aux herbes, glissant, tombant et roulant, il arriva enfin sur le plateau, mais le dernier, et courut tout haletant à la recherche de son trésor.

Le panorama de montagnes qu'on découvre du sommet du pic de Bergons, est l'un des plus majestueusement pittoresques de toute la chaîne des Pyrénées. Le pic, dont la forme est celle d'un cône à peu près régulier, s'élève presque seul au centre d'un hémicycle immense.

A l'extrême droite est la jolie vallée de Luz, séparée de la vallée de Cauterets par une muraille de montagnes grises et arides, au pied de laquelle le petit village, chef-lieu du canton, se dessine comme une étoile d'ardoise.

A l'extrême gauche s'élèvent les blanches aiguilles du pic de Néouvielle (vieille neige), le pic d'Escoubous, les montagnes qui dominent la vallée d'Héas; puis, dans le fond, le Marboré, immense muraille qu'on dirait, de loin, bâtie par la main des hommes, tant elle est régulière; et au milieu de laquelle s'ouvre cette brèche de trois cents pieds en carré que le preux Roland pratiqua, dit-on, en deux coups de sa vaillante épée.

Au-dessous du Marboré, le fameux cirque de Gavarnie, avec sa cascade de deux cents pieds de chute, laquelle, du sommet de Bergons, à sept lieues de distance, ressemble à un filon d'argent. Enfin sur la droite, reliant le Marboré à la vallée de Luz, une longue suite de montagnes qu'on appelle les appendices du Vignemale.

Dans l'intérieur de l'hémicycle, serpente, le long d'un gave sombre et profond, la route qui mène à Gavarnie; puis on distingue Héas, sa chapelle, dédiée à la Vierge, et cette vallée qu'on nomme le Chaos, dans laquelle gisent en désordre d'immenses débris de roche arrachés des montagnes voisines à l'époque sans doute où les Titans, entassant Ossa sur Pélion et Pyrène sur Apennin, assaillaient, à coups de montagnes, Saturne retranché dans le ciel.

Edouard et Carlota se placèrent à l'extrémité du plateau, sur une roche qui en formait le point culminant. L'Espagnole était appuyée sur le bras du jeune homme; pour la première fois, elle semblait émue de ce spectacle immense, son regard brillait, une vive rougeur colorait son visage; le feu sacré animait enfin la belle statue.

« Voyez-vous, disait Edouard, ce champ clos magnifique, voyez-vous ces héros, ces paladins dont nos poëtes ont parlé? Ils s'avancent l'épée au poing, escaladant les roches et les hautes montagnes; à leur tête marche le redoutable Roland; le Marboré s'ouvre pour leur livrer passage; ils s'abattent sur l'Espagne; et là-bas les attendent Bernard del Carpio, les chevaliers de Castille, et la vallée sinistre de Roncevaux!

A. Germond de Lavigne.

(*La suite au prochain numéro.*)

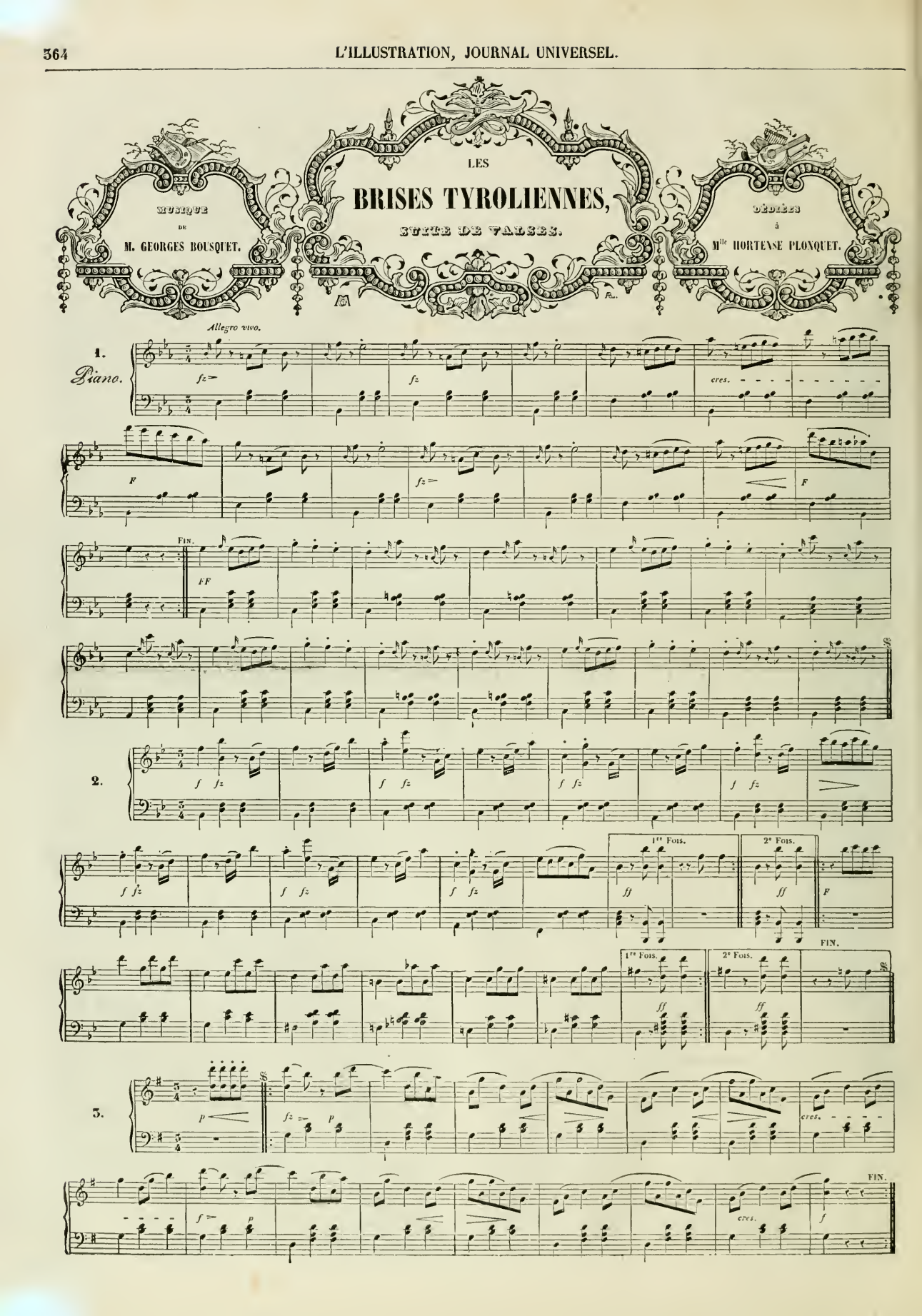
LES
BRISES TYROLIENNES,
SUITE DE VALSES.
MUSIQUE DE M. GEORGES BOUSQUET.
DÉDIÉES À Mlle HORTENSE PLONQUET.
Allegro vivo.
1.
Piano.
fz
cres.
F
FIN.
FF
2.
f fz
ff
1re Fois.
2e Fois.
FIN.
3.
p
cres.
f

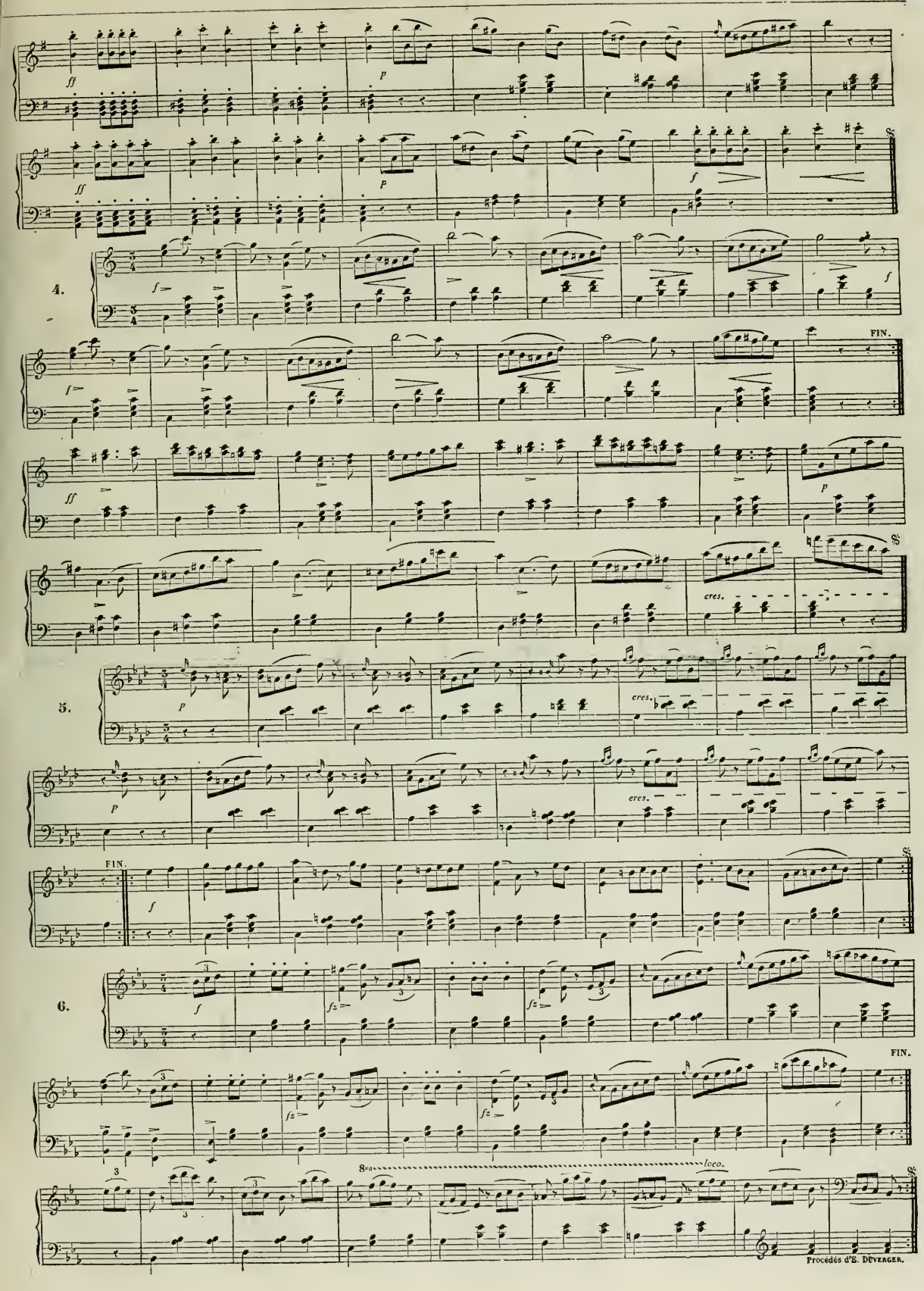

Procédés d'E. Duverger.

Académie des Sciences.

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU 4e TRIMESTRE DE L'ANNÉE 1845.

Sciences médicales.

Anatomie et physiologie. — M. Magendie, rapporteur de la commission d'hygiène, nommée par le ministre de la guerre, a lu dans la séance du 20 octobre, un mémoire ayant pour titre : *Étude comparative de la salive parotidienne et de la salive mixte du cheval, sous le rapport de leur composition chimique et de leur action sur les aliments.* Il résulte du travail de la commission que la salive parotidienne du cheval est sans action sur la fécule crue et à l'état d'empois à la température de 40° à 75°. La salive mixte, c'est-à-dire celle qui résulte du mélange dans la bouche des sécrétions de toutes les glandes salivaires, transforme instantanément en sucre l'empois de fécule à la température de 40° et agit de même, mais lentement, sur la fécule crue à la même température. La salive mixte du cheval présente une grande analogie avec celle de l'homme. Enfin, les expériences de la commission lui ont démontré que la salive ne sert pas qu'à mouiller le bol alimentaire, et à dissoudre les matières solubles, mais qu'elle joue un rôle chimique dans le premier acte de la digestion.

Du cœur; de sa structure et de ses mouvements, par M. Parchappe. — L'auteur, qui a présenté son travail au concours de physiologie expérimentale, indique ce qu'il y a de nouveau dans les résultats auxquels il est arrivé relativement à l'anatomie et à la physiologie du cœur. Revenant aux vues d'Harvey et de Haller, dont se sont éloignés les expérimentateurs modernes, M. Parchappe ne considère pas les oreillettes comme de simples réservoirs dont la contraction n'est que partielle et à peu près insignifiante comme force d'impulsion, et ne pense pas que la diastole des ventricules détermine à leur orifice auriculaire une sorte d'aspiration du sang contenu dans les oreillettes. Il résulte pour lui de son observation que : 1° tant que la circulation n'est pas notablement troublée, les oreillettes se contractent dans toute l'étendue de leurs parois, et se vident complétement de sang par leur propre action comme l'avaient admis Harvey et Haller; 2° dans les mêmes conditions d'intégrité de la circulation, les ventricules se contractent jusqu'à l'effacement de leur cavité.

L'étude de la conformation du cœur, dans un assez grand nombre d'espèces animales, a conduit l'auteur à reconnaître que le rôle actif des appareils valvulaires prédominant chez l'homme se restreint graduellement à mesure qu'on descend l'échelle des vertébrés, pour disparaître dans les espèces inférieures.

Développement des os. — MM. Brullé et Huguenq se sont livrés à des expériences ayant pour but d'éclairer cette question si intéressante et qui depuis quelques années est un objet d'étude et de controverse. Voici quelles sont en résumé les conclusions de leur travail. Il y a dépôt de parties osseuses nouvelles, soit à la face interne, soit à la face externe des os, mais non sur toute l'étendue de ces faces à la fois. Sur les points où ce dépôt ne se fait pas, il y a résorption, et la résorption sur une des faces correspond ordinairement à un point de la face opposée où le dépôt de parties nouvelles a lieu.

Les os se développent en diamètre par le dépôt de parties nouvelles à la face externe, comme l'ont observé Duhamel et M. Flourens; l'accroissement en longueur se fait par le dépôt de parties nouvelles aux extrémités, ainsi que l'a démontré ce dernier observateur, tandis que le corps de l'os près de ses extrémités serait résorbé comme Hunter paraît l'avoir indiqué. Les épiphyses se développent séparément à la manière des os courts. Les os plats se développent comme les os longs. Enfin, le périoste et la membrane médullaire, doués des mêmes propriétés, sont alternativement les organes du dépôt et de la résorption des parties osseuses.

MM. Brullé et Huguenq ont encore observé qu'arrivés à l'âge adulte, les os deviennent moins aptes à se colorer sous l'influence de la garance, par exemple. Le travail d'ossification étant alors beaucoup moins actif, cette aptitude à la coloration finit même par cesser complétement, suivant les auteurs du mémoire. Leurs expériences confirment, en les expliquant, les faits observés par MM. Serres et Doyère, mais envisagés à ce point de vue, ces faits n'ont plus rien de contraire à la théorie de Duhamel confirmée et développée par les beaux travaux de M. Flourens.

Dans une note communiquée le 8 décembre à l'Académie, le savant secrétaire fait observer que dans ses Recherches sur le développement des os, 1842, il avait dit positivement qu'à une certaine époque les os cessent de croître et qu'alors cesse en même temps la rénovation rapide de leur substance. De nouvelles expériences lui ont démontré que les têtes des os changent continuellement, pendant l'accroissement en longueur, que le périoste résorbe l'os comme la membrane médullaire et que celle-ci produit l'os comme le périoste.

Nerfs du péritoine. — M. Pappenheim, dans une lettre à M. Flourens, rappelle, à propos du mémoire de M. Bourgery sur les nerfs des membranes séreuses, qu'il a publié en 1840 une notice sur la structure du péritoine. Ayant répété les préparations de M. Bourgery au moyen de l'acide nitrique étendu, il dit avoir reconnu que les fibres qui blanchissent sous l'influence de ce traitement, sont du tissu cellulaire et non des nerfs, tandis que les nerfs eux-mêmes peu nombreux, suivant M. Pappenheim, apparaissent sous l'influence de l'acide acétique. M. Bourgery répond à cette réclamation de l'anatomiste allemand, qu'il ignorait que des nerfs eussent été signalés dans les séreuses lorsque lui-même les y a vus et que quant à la nature de ces nerfs vus par lui, et à leur quantité, il se propose de démontrer à la commission, juge de son travail, qu'il n'y a point en erreur de sa part.

Anthropologie. — M. Guyon, chirurgien en chef de l'armée d'Afrique, a recueilli pendant la dernière expédition dans les monts *Aures*, de nouveaux renseignements sur une variété de la race blanche signalée sur ce point de l'Algérie par plusieurs voyageurs. Ces hommes blancs sont disséminés dans les tribus, plus nombreux dans quelques-unes que dans d'autres. Ils sont en grand nombre dans la petite ville de *Menna*, et surtout dans la tribu des *Mouchegyas*, dont la langue offre, dit-on, quelques mots d'origine tudesque. Les blancs de l'Aurès sont de taille moyenne, ils ont la peau blanche, les yeux bleus et les cheveux blonds, s'allient rarement avec les Kabyles et les Arabes et passent dans le pays qu'ils habitent, dit-on, depuis fort longtemps, pour s'y être maintenus après l'expulsion de leur nation d'un pays voisin de l'Afrique.

M. Bory de Saint-Vincent, à l'occasion de cette note, rappelle que dans un mémoire lu à l'Académie, il signalait, il y a quelque temps, l'existence chez certains individus des tribus de l'intérieur de l'Algérie, les cheveux blonds ou roux et les yeux bleus. Il ajoute au témoignage de M. Guyon les portraits de plusieurs de ces hommes à peau blanche dont un appartient évidemment, dit-il, au type septentrional goth ou vendale, type aussi bien conservé, aux environs de Constantine que dans le nord de l'Europe. Ces faits nous semblent peu favorables à la doctrine d'une race unique dont le pigmentum, modifié par le climat, aurait changé du blanc au noir, en passant par les degrés intermédiaires suivant la température.

Médecine — M. Guyon a envoyé de nouvelles notes sur une maladie des régions tropicales, observées par lui aux Antilles et dans ces derniers temps en Afrique. Cette maladie consiste dans une affection de la muqueuse du gros intestin dont une portion plus ou moins considérable se détache et est rejetée quelquefois sous forme de tube : on y remarque dans certains cas des points sphacélés, mais la gangrène ne s'étend jamais à toute la portion de membrane séparée de l'intestin.

Goître et crétinisme en Algérie. — Le même observateur signale Bougie, Constantine, surtout Blidah et en général les contrées montueuses et riches en végétation, comme les localités où le goître s'observe en Algérie. Un seul crétin a été vu par lui, il était né dans les montagnes des environs de Bougie. L'extrait des mémoires de M. Guyon, inséré aux comptes rendus, ne donne aucun autre détail sur l'étiologie de ces affections.

Recherches sur l'état du sang dans les maladies endémiques de l'Algérie, par MM. Léonard et Foley. — La fibrine, les globules et les matériaux solides du sérum conservent leur chiffre physiologique dans les fièvres intermittentes simples et même dans celles qui revêtent la forme pernicieuse; seulement lorsque, pendant un accès pernicieux, il se fait une congestion très-intense vers un organe, la quantité de fibrine augmente. Quand la fièvre devient rémittente ou continue, rien n'est changé dans les conditions normales du sang, mais la prolongation de la fièvre intermittente, les récidives nombreuses, diminuent la proportion des principes mentionnés ci-dessus et surtout des globules. Dans la dyssenterie la quantité de fibrine augmente en proportion de l'acuité de l'affection. Ces faits sont en rapport avec ceux que MM. Andral et Gavarret ont signalés.

Emploi thérapeutique du suc gastrique. — M. Boyer, professeur de physiologie à Strasbourg, se fondant sur les propriétés dissolvantes ou disgrégatives du suc gastrique du chien, à la température de 38°, pense qu'on pourrait employer ce liquide à dissoudre les séquestres, les cals difformes, le cancer cérébriforme, les tubercules, les fausses membranes. L'auteur a vu le venin de la vipère neutralisé par le suc gastrique, et pense que c'est à l'action de ce dernier qu'est due l'innocuité de plusieurs venins ingérés dans l'estomac.

Il serait à désirer que le professeur de Strasbourg confirmât, par un certain nombre d'observations pratiques, les théories que lui ont suggérées l'étude du suc gastrique.

Chirurgie. — M. Pétrequin, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon, est l'auteur d'un mémoire sur une nouvelle méthode pour guérir certains anévrismes sans opération, à l'aide de la galvano-puncture. Le travail de M. Pétrequin porte sur trois cas d'anévrisme seulement; dans le premier, anévrisme traumatique de la temporale formant une tumeur de la grosseur d'une amande, une seule séance de galvano-puncture suffit pour amener la coagulation du caillot qui remplissait la tumeur, la résorption eut lieu en quelques jours, et le malade guérit parfaitement. Dans un second cas, anévrisme de l'artère ophthalmique et de ses branches d'origine, avec exophthalmie, M. Pétrequin avait lié sans succès durable la carotide primitive. Il tenta la galvano-puncture, mais c'était la première fois qu'il employait ce moyen, le procédé opératoire laissait beaucoup à désirer, il échoua. Enfin chez un troisième malade affecté d'anévrisme de la brachiale, suite d'une saignée malheureuse, une première séance de galvano-puncture rendit plus compacte la tumeur assez volumineuse, on appliqua ensuite la compression après avoir laissé les deux aiguilles à demeure ; mais le malade se lassa de l'emploi de ce moyen et refusa de continuer aucun traitement.

La douleur causée par le courant galvanique est vive et ce n'est pas sous ce rapport que les malades gagneront beaucoup à la substitution de ce moyen à la ligature ; mais si, comme on peut l'espérer, l'expérience confirme l'utilité de la méthode que M. Pétrequin nous paraît avoir employée le premier sur l'homme, ce serait une découverte précieuse pour la chirurgie dans certains cas graves où la ligature n'a que peu de chances de succès. M. Pétrequin recommande d'employer dès le début un assez grand nombre de couples pour obtenir de suite un commencement de coagulation.

Traitement des luxations congénitales du fémur. — Cette affection avait jusqu'à présent résisté à toutes les tentatives que des hommes distingués avaient faites pour en triompher. Des guérisons de quelques jours, et à la condition de garder la position horizontale, faisaient bientôt place au retour de la luxation dès que le malade essayait de marcher. C'est donc un fait grave en chirurgie qu'une guérison bien constatée de luxation congénitale du fémur. M. Pravaz a lieu de se féliciter d'être arrivé à un semblable résultat, et nous espérons qu'il publiera le mémoire adressé par lui sur ce sujet à l'Académie. Nous laisons aussi des vœux pour que son travail soit l'objet d'un rapport, mais nous espérons peu que nos vœux soient exaucés.

Hygiène navale. — On doit à M. Poiseuille un mémoire sur l'importante question de la ventilation des navires. L'auteur n'a pas de peine à démontrer que l'air non renouvelé qu'un navire emporte avec lui, quand il quitte un port où règne la peste, par exemple, est la principale, sinon la seule cause du développement ultérieur de la maladie parmi l'équipage arrivé dans des contrées salubres. De tout temps, d'ailleurs, on a reconnu la nécessité de renouveler l'air dans toutes les parties du navire, et à mesure que la science a reçu des applications plus éclairées à cet égard, on a vu diminuer le scorbut et tant d'autres affections meurtrières qui ne se voient aujourd'hui que par exception, tandis qu'autrefois elles étaient endémiques sur les vaisseaux. L'appareil proposé par M. Poiseuille consiste dans des tubes d'aspiration munis de soupapes et qui permettent à la fois d'établir un courant d'air dans toutes les parties du navire et de les fumiger. Malheureusement cet appareil nécessite, pour être appliqué, une modification fondamentale dans les dispositions d'arrimage. En supposant que les constructeurs de navire ne voient dans le plan de M. Poiseuille rien n'opposé aux théories de leur science, il sera bien difficile d'obtenir des armateurs et de la marine marchande une dérogation à leurs habitudes, surtout s'ils croient que, d'après le plan proposé, le navire aurait une capacité moindre. On sait que les considérations hygiéniques figurent tout au plus pour mémoire, dans les théories qui président à l'armement de nos bâtiments marchands en général.

Bulletin bibliographique.

Études sur l'Hydrothérapie, ou traitement par l'eau froide, faites pendant un voyage en Allemagne, par M. le docteur JAMES. — Paris, 1846. *Germer-Baillière.*

Le traitement par l'eau froide appliqué depuis longtemps avec mesure à certains cas pathologiques, est devenu, comme on sait, entre les mains d'un cabaretier de Silésie, une méthode empirique, une soi-disant panacée. Il est assez bizarre que ce soit un marchand de vins qui ait mis en vogue l'hydrothérapie ; quoi qu'il en soit, Priessnitz, le cabaretier en question, est venu à propos. L'homœopathie était morte avant son inventeur, il fallait bien que quelque chose la remplaçât pour nos voisins d'outre-Rhin, qui ne peuvent vivre sans quelque système étrange. Priessnitz a donc été bientôt à la mode. On est accouru autour de sa baignoire comme autrefois autour du baquet de Mesmer. On a donné à son traitement un nom grec, dont il est parfaitement innocent et bientôt la mode de l'*hydrothérapie*, devenue une fureur, une maladie, a reçu, de quelque plaisant sans doute, le nom d'*hydropathie*, tandis que les médecins qui l'appliquent s'appellent pompeusement *hydropathes*. On en rencontre beaucoup dans tout le pays germain et en Italie, d'ici à quelque temps nous les verrons en France; l'hydrothérapie sera bientôt à son apogée. Ce sera le moment de dire, comme autrefois Boyer, Depèchons-nous d'employer ce remède pendant qu'il guérit encore.

Mais, au milieu de cet enthousiasme, de cette application aveugle du même traitement à tous les maux, n'y a-t-il pas quelque chose de bon, n'en restera-t-il pas quelque chose d'utile dans la pratique médicale ?

Les phénomènes physiologiques qui se produisent dans le traitement par l'eau froide sont trop réels, trop bien démontrés, pour qu'on puisse douter qu'il y ait du bon dans l'hydrothérapie. Cette méthode mérite donc qu'on l'étudie, qu'on observe avec impartialité ses effets, pour décider quels sont, parmi les moyens employés, ceux qu'il faudra conserver, et dans quelle circonstance on doit en faire l'application.

C'est ce qu'a fait M. James. Il s'est soumis lui-même aux épreuves hydropathiques, et c'est le résultat de son observation personnelle qu'il nous donne.

L'établissement de Priessnitz n'est pas le seul, en Allemagne, où l'hydrothérapie soit appliquée. Des médecins, des hommes instruits ont déjà distingué ce que l'emphrisme du villageois silésien avait confondu. Lui-même, après avoir bel et bien tué, suivant toutes les règles hydropathiques, des malheureux atteints de pneumonie ou de ramollissement du cerveau, est devenu plus circonspect et a restreint un peu l'application de sa panacée.

M. James donne, sur le traitement par l'eau froide, des détails curieux; mais il n'a pas continué plus de deux jours ses expériences sur lui-même; et, quand on se représente les épreuves qu'il a subies, on lui sait gré de son courage. Un pareil usage de l'eau est vraiment fait pour rendre hydrophobe, et l'hydrothérapie si elle pénètre en Angleterre et en Amérique, nous semble devoir amener infailliblement la dissolution des sociétés de tempérance.

Nouvelle Bibliothèque des romans anciens et modernes, français et étrangers, publiés dans le format in-18, dit format Cazin, à 1 fr. le volume. — *Paulin*, éditeur, rue Richelieu, 60.

Si la contrefaçon a ruiné la librairie française, elle a du moins profité au public par l'abaissement du prix des livres. Nos éditeurs cherchent, depuis quelques années, avec un louable esprit de concurrence, à trouver dans les combinaisons typographiques le dernier mot du bon marché. Le format anglais n'était qu'un premier pas fait dans cette voie; voici venir le format dit Cazin, qui semble les colonnes d'Hercule de la librairie économique. Il ne reste plus pour aller au delà qu'à faire imprimer des livres ilisibles et à les donner pour rien, à moins que la concurrence, s'entêtant dans la progression décroissante, ne s'avise de faire comme certains journaux qui se vendent à perte et qui ajoutent des volumes par dessus le marché.

Il n'y a guère autre chose à faire, à l'égard d'une entreprise de ce genre, que de la signaler au public. Les œuvres qui la composent sont connues et des longtemps jugées. L'ensemble et la réunion de ces œuvres est un fait qui porte son intérêt dans son énonciation même; nous en dirons autant du prix.

Que ceux donc qui veulent se composer une petite bibliothèque pour la campagne, que ceux qui trouvent plus convenable, à prix presque égal, de lire les ouvrages de la collection Cazin dans des volumes qui leur appartiennent, que de les lire après tout le monde, que de les toucher après toute sorte de mains, dans les éditions-*omnibus* des cabinets de lecture, que ceux-là avisent. Ils ne feront pas la fortune de l'éditeur, mais ce n'est pas la question; et peu leur importe que l'éditeur se ruine, pourvu qu'ils se satisfassent eux-mêmes à si bon marché.

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS DE LA CHAUSSÉE D'ANTIN.

9, RUE DE LA CHAUSSÉE D'ANTIN, PRÈS LE BOULEVARD.

Le plus bel établissement de nouveautés créé dans la capitale, il rappelle nos riches expositions de l'industrie. — Toutes les étoffes s'y trouvent à profusion, les belles soieries de Lyon, les étoffes pour bals et soirées, les châles de France et de l'Inde, les mérinos-paturle, la toile, les organdis, les meubles brodés, damas et velours de laine, les dentelles, la lingerie confectionnée, la bonneterie, la chemiserie, etc. — Les dames sont sûres d'y rencontrer les plus beaux assortiments d'étoffes en tous genres et à des prix très-modérés.

Toute liberté est acquise pour l'échange et le remboursement des marchandises qui ne conviendraient pas après un nouvel examen.

ODONTINE et ÉLIXIR ODONTALGIQUE

L'instruction qui accompagne ces nouveaux dentifrices donne la raison de leur supériorité sur tous ceux employés jusqu'à ce jour.

DÉPOT A **PARIS**, CHEZ **M. FAGUER**, RUE RICHELIEU, 95 : ET CHEZ TOUS LES PARFUMEURS ET COIFFEURS DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.

5 francs la BOUTEILLE. **SIROP DE THRIDACE** 2 fr. 50 c. la 1/2 BOUTEILLE

Suc pur de laitue sans opium, SEUL AUTORISÉ comme le plus puissant CALMANT de tout état nerveux, spasmes, douleurs agitations, crampes, insomnie, irritation de poitrine, d'estomac, de vessie.—PHARMACIE COLBERT, passage Colbert.

Rue Richelieu, 104, vis-à-vis l'Hôtel des Princes, près le boulevard.

BRITISH TAVERN, TAVERNE BRITANNIQUE,

Restaurant anglais à l'usage du beau monde.

AVIS. --- CHOCOLAT MÉNIER.

Le CHOCOLAT MENIER, comme tout produit avantageusement connu, a excité la cupidité des contrefacteurs; sa forme particulière, ses enveloppes ont été copiées, et les médailles dont il est revêtu ont été remplacées par des dessins auxquels on s'est efforcé de donner la même apparence. Je dois prémunir le public contre cette fraude. Mon nom est sur les tablettes de CHOCOLAT MENIER, aussi bien que sur les étiquettes, et l'effigie des médailles qui y figurent est le *fac-simile* de celles qui m'ont été décernées, à trois reprises différentes, par le roi et la Société d'encouragement. Ces récompenses honorables m'autorisent à faire distinguer le CHOCOLAT MENIER de tous les autres. L'heureuse combinaison des appareils que je possède dans mon usine de NOISIEL, et l'économie d'un moteur hydraulique, m'ont mis à même de donner à cette fabrication un développement qu'elle n'avait jamais atteint. Ce CHOCOLAT, par le seul fait de ses qualités et de son prix modéré, obtient aujourd'hui un débit annuel de plus de 500 milliers, et s'est acquis une réputation méritée. — Dépôt principal, PASSAGE CHOISEUL, 21, et chez MM. les pharmaciens et épiciers de Paris et de toute la France.

RHUMES, IRRITATIONS, INFLAMMATIONS

LE SIROP ANTIPHLOGISTIQUE DE BRIANT, de plus en plus apprécié pour le traitement des irritations et inflammations de la poitrine, de l'estomac et des intestins, est prescrit avec un succès toujours croissant par les plus célèbres médecins de la capitale, membres de l'Académie et de la Faculté royale de Médecine. Ce sirop est, en effet, la préparation la plus efficace pour combattre les plus cruelles maladies d'où résultent les RHUMES, CATARRHES, CRACHEMENTS DE SANG, CROUPS, COQUELUCHES, DYSSENTERIES, etc., etc. — Pharmacie BRIANT, rue Saint-Denis, 157, et dans toutes les pharmacies.

VIN de **Bordeaux** *GRUAUD* **LA ROSE** DE M. *LE B^ON SARGET.* SEUL DÉPOT Chez **RIVET** jeune, déjà connu pour la vente des *vins* de **Champagne MOËT** et **CHANDON**, Boul. Poissonnière, N° **8** à Paris.

On ne trouve que dans cette maison les **VERITABLES POUDRES** de **JULLIEN** pour le collage des vins.

LONGUEVILLE, 10, rue Richelieu, près le Théâtre-Français.

CHEMISES.

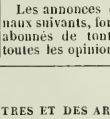

Mme LACOMBE, rue Boucher, 1, au premier (près le Pont-Neuf), donne tous les jours chez elle des consultations sur le passé, le présent et l'avenir. Elle se rend aussi chez les personnes qui veulent bien l'honorer de leur confiance.

COMPAGNIE DE PUBLICITÉ

4, RUE VIVIENNE.

Les annonces dans les DIX journaux suivants, formant plus de 40,000 abonnés de toutes les classes, de toutes les opinions, coûtent 2 fr. 20 la ligne. Il résulte de cette combinaison, qu'une annonce de cinq lignes, insérée dans les dix journaux, ne coûte que ONZE francs.

DROIT;
PATRIE;
FRANCE;
NATION;
VILLES ET CAMPAGNES;
ESPRIT PUBLIC;
ESTAFETTE;
MESSAGER;
REFORME;
UNIVERS;

La Compagnie a aussi traité des annonces de L'ILLUSTRATION,

S'adresser au siége de la Compagnie, rue Vivienne, 4, et chez MM. les courtiers de publicité.

Librairie PAULIN, 60, rue Richelieu.

BIBLIOTHÈQUE DE POCHE, — VARIÉTÉS CURIEUSES DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS. — **10 VOLUMES IN-18.**

EN VENTE : TOME III. — CURIOSITÉS BIOGRAPHIQUES.

SOMMAIRE : Particularités physiques relatives à quelques personnages célèbres. — Bizarreries, habitudes et goûts singuliers de quelques personnages célèbres. — Fécondité de quelques écrivains. — Surnoms historiques. — Morts singulières de quelques personnages célèbres. — Personnages célèbres morts de chagrin, de joie, de peur, etc. — Morts de personnages célèbres causées par des accidents singuliers. — Personnages enterrés vivants. — Personnages qui ont fait faire leurs cercueils d'avance. — Personnages qui se sont fait passer pour morts. — Des morts prédites. — Des suicides. — Des épitaphes. — Personnages célèbres enfermés dans des cages de fer. — Évasions singulières de quelques prisonniers célèbres. — Des faux princes et de quelques imposteurs célèbres. — Des personnages mystérieux. — Des rois auteurs, musiciens, peintres, serruriers, etc. — Des eunuques. — Des femmes guerrières. — Rapprochements biographiques. — Erreurs populaires concernant quelques personnages célèbres. — Mélanges.

Publiés précédemment : **I. — CURIOSITÉS LITTÉRAIRES. — II. — CURIOSITÉS BIBLIOGRAPHIQUES.**

En préparation : IV. Curiosités des traditions, des mœurs, des croyances. — **V.** Curiosités militaires. — **VI.** Curiosités des beaux-arts et de l'archéologie. — **VII.** Curiosités philologiques et géographiques. — **VIII.** Curiosités historiques. — **IX.** Curiosités des origines et des inventions. — **X.** Curiosités anecdotiques.

PRIX DE CHAQUE VOLUME : 3 FRANCS.

SOUS PRESSE : IV. CURIOSITÉS DES TRADITIONS, DES MŒURS ET DES CROYANCES.

FORMAT CAZIN A 1 FRANC LE VOLUME.

Nouvelle Bibliothèque des Romans anciens et modernes, à meilleur marché que les contrefaçons belges. — *Ouvrages publiés :* EUGÈNE SUE : les Mystères de Paris, 10 vol., 10 fr. — Mathilde, 6 vol. 6 fr. — Arthur, 4 vol., 4 fr. — La Salamandre, 2 vol., 2 fr. — Le Juif Errant, 10 vol., 10 fr. — ALPHONSE KARR : Geneviève, 2 vol., 2 fr. — *Sous presse :* LOUIS REYBAUD : Jérôme Paturot, 2 vol., 2 fr. — JULES SANDEAU : Mariana, 2 vol., 2 fr. — Le Docteur Herbeau, 2 vol., 2 fr. — Vaillance et Richard, 1 vol., 1 fr. — ALEXANDRE DAVEYGNE : La duchesse de Mazarin. 2 vol., 2 fr. — EUGÈNE SUE : Atar Gull, 1 seul vol. au lieu de 2 vol. in-8°, 1 fr. au lieu de 15 fr. — Paula Monti, 2 vol., 2 fr. — Deleytar, 1 vol., 1 fr. — Flick et Flock, 1 vol., 1 fr. — Le marquis de Letorières, 1 vol., 1 fr. — En *préparation :* tous les romans de M. Eugène Sue, un choix des meilleurs romans modernes, les romans classiques de mesdames Cottin, de Grafigny, de La Fayette, Riccoboni, de Staël, de Tencin, etc. — Cazotte, Hamilton, Le Sage, Marivaux, Marmontel, Montesquieu, l'abbé Prévost, Scarron, Tressan, etc., etc. — Environ 200 volumes à 1 fr. — Chaque volume se vend séparément.

Centième anniversaire de la naissance de Pestalozzi.

Jean-Henri Pestalozzi naquit à Zurich, le 12 janvier 1746. Sa famille, d'origine italienne, s'était retirée dans cette ville, durant les troubles de la réformation. Elle y avait joui d'une grande fortune; mais quand le père de Pestalozzi mourut, il laissa sa veuve dans l'indigence; une vieille gouvernante, nommée Barbara, éleva le jeune orphelin. Son dévouement inspira à l'enfant confié à ses soins cette foi vive dans les vertus du peuple et cet attachement pour les classes pauvres, qui devaient exercer une si grande influence sur le reste de sa vie. A peine sorti de l'enfance, Pestalozzi se mit à travailler à l'amélioration et au bonheur de ses semblables. Il fonda, en 1775, dans le canton d'Argovie, un *collége agricole pour les enfants pauvres*, et il y joignit une école, afin de pouvoir instruire les enfants en leur faisant gagner leur vie.

Cette tentative ne fut pas heureuse. Après plusieurs années de fatigues et de privations, il se vit forcé d'y renoncer. Mais

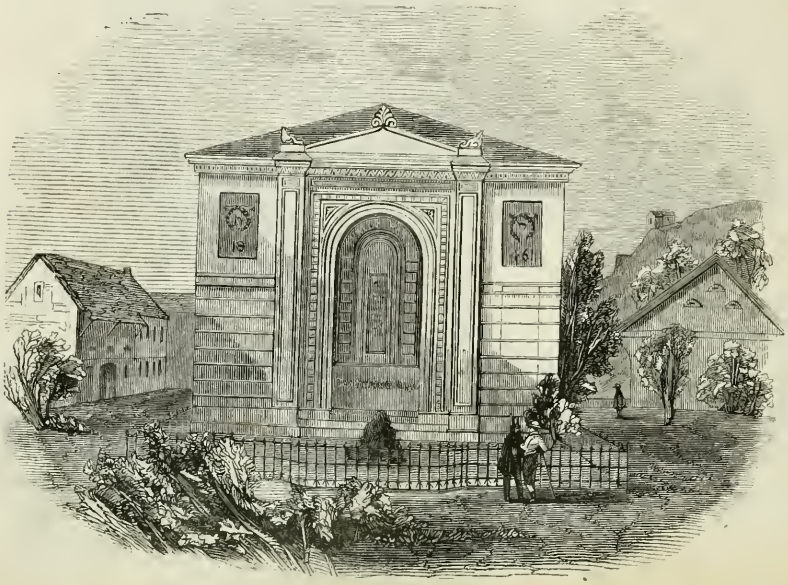

(Monument élevé à la mémoire de Pestalozzi, à Birr, canton d'Argovie (Suisse).

l'adversité ne put l'abattre; il attendit patiemment des temps meilleurs, et publia, en 1781, une nouvelle intitulée *Léonard et Gertrude*, qui obtint, en Suisse et en Allemagne, un succès populaire. En 1798, le canton d'Unterwald l'invita à fonder une école dans le bourg de Stantz, qui venait d'être incendié pendant la guerre de la révolution. Il y consentit, quoiqu'il ne reçût aucun fonds du gouvernement, et qu'il n'eût point des ressources pécuniaires suffisantes pour subvenir aux frais de cet

(Médaille frappée en l'honneur de Pestalozzi.)

établissement. L'expérience acheva de mûrir ses idées et de corriger les défauts de ses premiers essais. Il créa alors l'excellente méthode d'enseignement mutuel pratiquée plus tard par le docteur Bell, à Madras, et Joseph Lancastre, en Angleterre, sans que ni l'un ni l'autre connussent la découverte antérieure du philosophe de Zurich. Il ne nous appartient pas de raconter ici toutes les vicissitudes de sa vie. Rappelons seulement que ses malheurs surpassèrent toujours son dévouement. De Stantz, il alla à Burgdorf; de Burgdorf à Hofweil, d'Hofweil à Yverdun. Mais si les établissements qu'il fonda eurent tellement à souffrir de son imprudente générosité, et, disons-le, de sa mauvaise administration, qu'il fut contraint de les fermer, ses principes n'en continuèrent pas moins à se répandre, en Suisse, en France, en Allemagne et en Angleterre. Sa gloire éternelle sera, non-seulement d'avoir inventé un système d'éducation de beaucoup supérieur à tous ceux qu'il trouva établis, mais d'avoir appliqué le premier cette maxime de l'Evangile : « Les pauvres sont nos frères, » qui, pendant près de dix-huit siècles, était restée une lettre morte dans le livre de vie.

A l'âge de quatre-vingt-huit ans, Pestalozzi revint à Neuhoff, cette propriété où il avait fondé sa première école. Il était plus pauvre que les mendiants auxquels il avait fait tant de fois l'aumône, il se voyait négligé et méconnu par ce monde pour lequel il s'était sacrifié; mais sa confiance en Dieu et dans l'avenir de ses idées, et la satisfaction qu'il éprouvait d'avoir été utile à ses concitoyens, et de l'être plus encore après sa mort à la postérité, soutinrent son courage dans ces terribles épreuves. Dans son testament, daté du 15 février 1827, il déclara qu'il revenait à Neuhoff pour y consacrer exclusivement sa vieillesse, comme il y avait consacré sa jeunesse, à l'éducation des pauvres; mais deux jours après il mourut à Brugg. Selon le désir qu'il en avait manifesté, on l'enterra, près de la maison d'école, à Birr.

Dix-huit années s'écoulèrent, et aucun monument ne fut élevé à la mémoire de Pestalozzi, aucune épitaphe ne signala à l'attention du voyageur le lieu où reposait sa dépouille mortelle. Cependant l'Europe entière mettait en pratique ses nobles théories. Partout des écoles se fondaient pour les enfants pauvres, partout le nom du *père Pestalozzi* était béni et révéré.

Enfin, la Suisse comprit qu'elle avait un devoir à remplir. Déjà, en 1835, le grand conseil de l'Argovie avait résolu de fonder une maison d'éducation, en l'honneur du père Pestalozzi. Des difficultés pécuniaires retardèrent l'exécution de ce projet. L'année dernière seulement, on s'en occupa sérieusement. Une souscription ouverte à Argovie et dans tous les cantons suisses, produisit 50,000 francs environ. Il en fallait 90,000 pour pouvoir acheter Neuhoff, et y fonder un institut agricole en faveur des enfants pauvres. En attendant que cette somme soit complétée, et elle le sera bientôt, le gouvernement du canton d'Argovie a mis à la disposition du comité le château de Olsberg, et une étendue suffisante de terres.

Le 12 du mois dernier, le centième anniversaire de la naissance de Pestalozzi a été célébré à Birr, par l'inauguration d'un monument élevé à sa mémoire. Une foule nombreuse, dans laquelle on remarquait Henry Zschokke, et plusieurs vieillards qui avaient été les *premiers* élèves de Pestalozzi, assistait à cette pieuse et touchante cérémonie. Un de ces vieillards a aujourd'hui quatre-vingt-dix-huit ans. Le corps de Pestalozzi avait été retrouvé parfaitement conservé. Le monument funéraire dans lequel il a été déposé n'est pas encore complétement achevé; notre gravure le représente tel qu'il doit être.

On y lit l'inscription suivante :

PÈRE PESTALOZZI.

—

ICI REPOSE
HENRY PESTALOZZI,
NÉ A ZURICH, 12 JANVIER 1746,
DÉCÉDÉ A BRUGG, 17 FÉVRIER 1827.
SAUVEUR DES PAUVRES A ZURICH,
INSTITUTEUR DU PEUPLE DANS *Léonard et Gertrude;*
A STANTZ, PÈRE DES ORPHELINS;
A BURGDORF ET A MUNCHENBÜCHSEE,
FONDATEUR DE LA NOUVELLE ÉCOLE DU PEUPLE;
A YVERDUN, PRÉCEPTEUR DE L'HUMANITÉ;
HOMME, CHRÉTIEN, CITOYEN;
TOUT POUR LES AUTRES, POUR LUI-MÊME RIEN;
BÉNI SOIT SON NOM.
L'ARGOVIE RECONNAISSANTE, 1846.

Outre le monument funéraire de Pestalozzi, nous reproduisons ici les deux faces de la médaille frappée en souvenir de la célébration du centième anniversaire de sa naissance.

Diorama. — La réexposition du tableau de *Fribourg* amène chaque jour au Diorama des visiteurs empressés de revoir cet intéressant ouvrage. Le passage progressif d'un beau jour de printemps à une froide journée d'hiver, la fraîche et riante verdure qu'une neige tardive vient peu à peu recouvrir, tel est le curieux spectacle que cette toile présente aux yeux émerveillés de la vérité de la scène et de l'art avec lequel elle est rendue.

L'intérieur de l'église *St.-Marc* avec la cérémonie de la présentation du Doge, et les deux premiers aspects du *Déluge* continuent d'être exposés en même temps que la vue de *Fribourg*.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

L'armée grecque mit dix années au siége de Troie.

On s'abonne chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les *Correspondants du Comptoir central de la Librairie*.

A Londres, chez J. Thomas, 1, Finch Lane Cornhill.

A Saint-Petersbourg, chez J. Issakoff, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-Impériale; Gostinoï-Dvor, 22. — F. Bellizaro et Ce, éditeurs de la *Revue étrangère*, au pont de Police, maison de l'église hollandaise.

Jacques DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de Lacrampe et Ce, rue Damiette 2.

L'ILLUSTRATION,
JOURNAL UNIVERSEL.

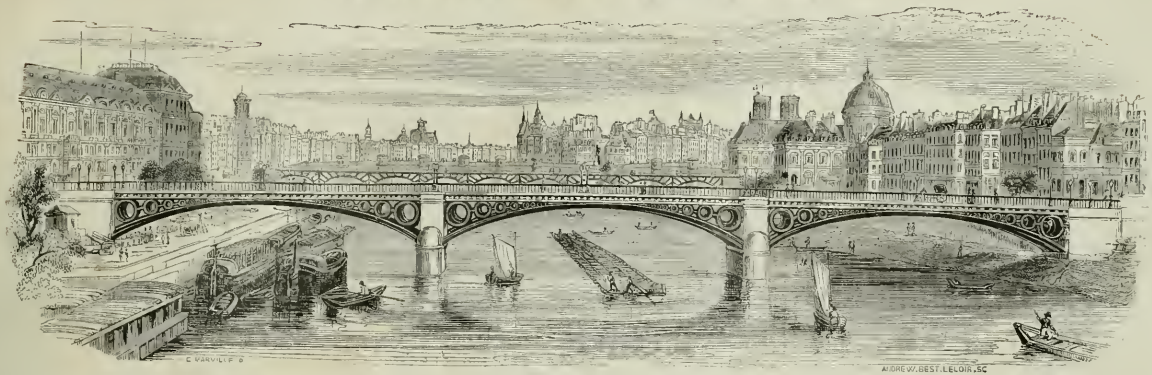

Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N° 155. Vol. VI. — SAMEDI 14 FÉVRIER 1846.
Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an; 32 fr.
Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Histoire de la Semaine. *Inauguration du chemin de fer de Vicence à Venise.* — **Observations météorologiques** de janvier 1846. — **Courrier de Paris.** — **Chronique musicale.** Les Mousquetaires de la Reine. *Dernière Scène du second acte.* — **Théâtres.** *La Nuine du Tyrol; Scènes du Cheval du Diable.* — **La branche de Daphné.** Nouvelle, par M. G. de Lavigne (Fils.) — **Exposition des ouvrages de peinture dans la galerie des Beaux-Arts.** *Vue de la travée où sont exposés les tableaux de M. Ingres; Dessin à la plume,* par Géricault; *La tête et la queue de la République,* par Charlet; *Scène de brigands,* par Léopold Robert. — **Les chemins de fer d'Allemagne.** *Carte.* **Inconvénients de l'uniforme actuel de la garde nationale.** *Quinze Gravures,* par Cham. — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces.** — **Modes.** *Une Gravure.* — **Ameublement.** *Une Gravure.* — **Bébus.**

Histoire de la Semaine.

La discussion de l'adresse s'est prolongée au delà de la mise sous presse de notre dernier bulletin. Nous avions laissé la Chambre terminant assez lestement les affaires de la Plata et abordant celles de Madagascar. Le ministère a rencontré là quelque opposition. MM. Ternaux-Compans et Jules de Lasteyrie avaient posé à M. le ministre de la marine quelques questions auxquelles il avait été assez incomplétement répondu. Sur le but de l'expédition on avait bien dit qu'elle était exclusivement militaire, qu'il s'agissait de venger les outrages faits au pavillon et à nos nationaux et non d'entreprendre aucune tentative de colonisation; mais sur la part que l'Angleterre pourrait prendre à cette démonstration nouvelle ou sur la question de savoir si, en vertu de notre droit sur Madagascar, il nous serait loisible d'agir seuls, M. de Mackau s'était borné à dire que la France faisait ses préparatifs comme si elle devait agir sans auxiliaire, ajoutant toutefois que ce qui s'était passé devant Tamatave pouvait se reproduire encore, c'est-à-dire que les deux flottes pourraient bien se rencontrer *par hasard* et agir de concert. Cette discussion laissait beaucoup de points obscurs. On tenait la Chambre dans l'ignorance complète des motifs qui ont porté M. Romain-Desfossés à diriger une première attaque contre Tamatave. Des interprétations très-pressantes ont été adressées sur ce point par des députés conservateurs, notamment MM. d'Angeville et Darblay à M. le ministre de la marine, qui a protesté n'avoir pas reçu d'autres renseignements que ceux qu'il a produits, bien que cependant la lettre de M. Romain-Desfossés parlât de documents qu'il y joignait, et même indiquât les numéros des pièces auxquelles il s'en référait. M. Berryer a dit qu'il fallait repousser l'expédition si elle devait être bornée à une dévastation des côtes, et surtout si elle devait se faire, comme la première, en commun avec l'Angleterre, ce qui équivaudrait à une sorte d'abandon de nos droits; mais que, bien conduite, elle pourrait relever notre influence dans ces parages et préparer le moment où il nous sera possible de faire valoir les droits que nous conservons. M. d'Angeville a présenté un amendement qu'a sous-amendé M. Billault et dont voici la rédaction définitive : « La France n'abandonne aucun de ses droits, elle ne recule pas devant les sacrifices que lui imposent des intérêts aussi graves. Mais elle attend de la prudence du gouvernement qu'il ne s'engage pas sans une nécessité bien reconnue dans de lointaines et onéreuses expéditions. » Le ministère n'a voulu apercevoir là aucune critique, aucune défiance. M. Guizot a même été plus loin, bien que les préparatifs de l'expédition soient à peu près terminés, il a déclaré qu'elle ne partirait pas avant que la Chambre n'eût pris une décision lors du vote du projet de loi sur les crédits extraordinaires, déférence qui dépasserait le but que s'est proposé la Chambre elle-même, car ce retard équivaudrait à un ajournement à un an, attendu la saison des fièvres. L'amendement a été voté par tout le monde.

La question de la Syrie a donné lieu à un discours de M. de Lamartine qui a fini par retirer un amendement présenté d'abord par lui, s'en remettant aux efforts de notre diplomatie et aux espérances que M. le ministre des affaires étrangères s'est dit en droit de concevoir. — Enfin les affaires algériennes ayant été ajournées au projet de loi sur les crédits supplémentaires, et M. de Saint-Priest ayant pris le parti de retirer son amendement sur la conversion de la rente pour en faire l'objet d'une proposition spéciale qu'il a depuis déposée, il a été procédé au vote sur l'ensemble de l'adresse. L'urne blanche s'est trouvée renfermer 252 boules, l'urne noire 141.

Après ces débats si animés, la Chambre est entrée dans la discussion de la proposition de trois de ses membres sur les mesures à prendre et les peines à prononcer contre la falsification des vins. — La chambre des pairs, de son côté, a abordé la discussion du projet de loi qui a pour but de compléter la législation relative aux livrets des ouvriers.

Lundi dernier, à la chambre des députés, M. le ministre de l'intérieur a présenté le projet de loi relatif au crédit supplémentaire pour les fonds secrets. Le chiffre en est fixé, comme les précédentes années à un million de francs.

M. le ministre du commerce a déposé sur le bureau le nouveau traité de commerce conclu entre la France et la Belgique, et a donné ensuite lecture du projet de loi portant modification de nos tarifs de douanes en exécution de ce traité.

M. le ministre des finances est venu présenter à son tour un projet de loi ayant pour objet de convertir en rentes sur l'Etat les cautionnements versés en numéraire.

(Inauguration du chemin de fer de Vicence à Venise, le 12 janvier 1846.)

Parmi les autres projets de loi qui ont encore été présentés au commencement de cette séance, nous citerons celui par lequel M. le ministre de la justice réclame un crédit supplémentaire pour élever de 1,800 à 2,000 fr. le traitement des juges des tribunaux de première instance de cinquième et de sixième classe, et pour porter au même taux le traitement des juges de paix dans les villes où siégent ces tribunaux.

Mardi, M. le ministre de la guerre a présenté un projet portant demande de 24 millions de crédits extraordinaires pour notre colonie algérienne.

Afrique française. — Une correspondance de Sétif, du 29 janvier, annonce l'apparition d'Abd-el-Kader dans la province de Constantine. On y lit :

« Abd-el-Kader vient d'arriver sur nous comme la foudre. Dans sa marche de Boghar à Foum-Ouad-el-Djenan, il a impitoyablement *razzié* toutes les tribus qui ne lui avaient pas à l'avance envoyé des gages de leur soumission.

« M. le lieutenant-colonel du 19e léger vient de sortir à la tête de 1,500 hommes, pour se porter dans le Medjana.

« Toutes les forces disponibles de la subdivision, soldats français et cavaliers indigènes, ont été réunies pour former cette colonne.

P. S. « On affirme qu'Abd-el-Kader est à la tête de 2,000 cavaliers au moins, et qu'il a fait avec eux une razzia considérable sur les Ouled-Sidi-Aïssa de l'est, marabouts qui exercent la suzeraineté religieuse sur la plus grande partie de l'ancien beylik de Titteri. Ils habitent dans la plaine connue sous le nom de Désert de Sidi-Aïssa, au pied des versants méridionaux de l'Ouanougha. »

Taïti. — On a publié la lettre suivante datée du 10 septembre :

« Nous sommes toujour à Taïti, quoique le gouverneur Bruat vienne de permettre à la frégate d'aller faire un tour dans les îles de la Société. Nous sommes très-impatients de retourner en France, et ce petit voyage ne nous plaît que parce qu'il rompt la monotonie de notre station à Taïti.

« Nos dissensions avec les naturels semblent s'être apaisées, du moins il n'y a plus en aucune action avec eux; ils se tiennent paisibles spectateurs, jusqu'à ce que les Anglais se soient montrés publiquement de notre côté, ce que nous n'avons pas encore pu obtenir, malgré le bon droit de notre cause. Un amiral anglais, lord Seymour, vient d'arriver ici pour s'entendre avec l'amiral français Hamelin sur l'indemnité que l'on devait donner au ministre protestant Pritchard. Des commissaires ont été nommés des deux côtés, et on a conclu que M. Pritchard avait tout au plus droit à une somme de mille et quelques piastres. L'amiral anglais a été très-vexé de cette décision; il a voulu se récrier, et les négociations ont été rompues. Nous avons tous été enchantés que la fourberie de ce ministre anglican ait été mise à jour, et nous espérons que notre gouvernement saura faire droit de ses ridicules prétentions.

« M. Bruat a profité de la présence de l'amiral anglais pour régler les saluts que seraient tenus de faire dorénavant les navires de guerre anglais qui voudraient venir mouiller à Taïti. Lord Seymour, qui était venu sur la corvette la *Modeste*, qu'il avait laissée en dehors de la baie de Papeïti, aurait bien voulu se dispenser de commencer le premier à saluer le pavillon du protectorat; mais sur les instances du gouverneur, et pour éviter les mesures qu'aurait indubitablement prises M. Bruat, il a fait entrer la corvette, qui a salué de 21 coups de canon le pavillon du protectorat; elle est aussitôt repartie, en faisant l'impolitesse de ne pas saluer le pavillon français; mais le gouverneur s'en est peu soucié, attendu que cette affaire se réglera en France.

« On n'a pas encore pu décider la reine Pomaré à revenir. Elle disait qu'elle attendait, pour opérer son retour, l'arrivée d'un amiral anglais à Taïti. Cet amiral est ici; cependant, elle veut encore éluder. Le moment approche évidemment où elle sera abandonnée de tout le monde. »

Nous ajouterons que dans la séance de la chambre des communes du 2 février, sir Robert Peel a fait entendre les paroles suivantes :

« Le brave amiral Napier vient de demander si M. Pritchard, ancien consul de Taïti, avait déjà reçu quelque indemnité. Voici la véritable situation de la question : le chiffre de l'indemnité devait être fixé par deux officiers : l'un de la marine anglaise, et l'autre de la marine française. Sir George Seymour a été désigné du côté des Anglais, et le gouvernement français a désigné l'amiral Hamelin. L'indemnité fixée par eux n'a pas été jugée suffisante, et M. Pritchard, en conséquence, a été prié de fournir de nouveaux renseignements. Lorsqu'il les aura fournis, je pense que la question sera arrangée d'une manière satisfaisante. »

Madagascar. — L'intérêt qu'excite la question de Madagascar donne quelque importance à l'article suivant du *Cerneen*, journal publié en français à l'île Maurice : « Nous apprenons que la reine de Madagascar a fait adresser par le commandant d'une de ses provinces une lettre au capitaine Kelly, du vaisseau de S. M. B. *le Conway*. Dans cette lettre, la reine Ranavala-Monjaka considère comme très-étrange et très-impertinent qu'on ne la laisse pas maîtresse de ses domaines, comme l'est la reine Victoria en Angleterre, comme l'est Louis-Philippe en France. Si elle voulait intervenir dans les affaires de leurs royaumes respectifs, son usurpation de pouvoir et d'autorité serait sans doute très-malheureuse. Elle est étonnée que l'on s'élève contre la pratique suivie dans ses Etats, consistant à attacher à une pique la tête des malheureux. En Angleterre, les prisonniers sont envoyés en exil. Le premier coup de canon n'a pas été tiré par elle. Elle persiste à ne pas vouloir agir à sa guise dans ses Etats, et à l'avenir il lui sera plus admis que les gens qui voudront bien se faire Malgaches. Désormais elle ne répondra plus aux lettres qui ne lui seront pas directement adressées par le gouverneur de notre île; elle n'écrira qu'à la reine Victoria. Voilà ce qui s'appelle parler et écrire en reine! Reste à savoir si les deux grands chefs des deux plus grandes nations du monde approuveront ou censureront la logique outrecuidante de S. M. de Madagascar. »

Haïti. — Le différend survenu entre la France et le gouvernement haïtien a amené une rupture. Le président accordait l'indemnité de 15,000 gourdes demandées pour M. Dubrac, mais il refusait réparation pour l'insulte faite à notre pavillon en la personne de cet agent du consulat. La lettre suivante, publiée d'abord par *le Journal du Havre*, peut servir à faire comprendre les motifs sur lesquels le général Pierrot fondait sa résistance à l'*ultimatum* signifié par le commandant de notre station navale :

« La guerre continuait toujours entre l'ancienne partie française et la partie espagnole. Dans une lettre qu'il adresse au consul de France, le président d'Haïti explique les motifs de l'expulsion du sieur Dubrac, sujet français, déclaré coupable et condamné à mort pour avoir voulu exciter la guerre entre les noirs et les jaunes; il n'avait pas été exécuté. Le président avait commué sa peine en celle de l'expulsion, mais, à la surprise générale, il était revenu sur le territoire haïtien, à l'aide d'un sauf-conduit que lui avait délivré le ministre de la guerre, trompé par un autre citoyen français. Le président déclare que celui-ci portera la responsabilité de cette affaire. »

Depuis ces discussions, *le Casimir*, arrivé le 7 du mois au Havre et venant directement du Port-au-Prince, nous a appris qu'elles s'étaient terminées par une sorte d'éclat. Il paraît que les pourparlers ont pris, bientôt après, un caractère d'aigreur qui, de départ du gouvernement haïtien, s'est traduit en offenses personnelles envers notre consul général, M. Levasseur, et qui ont obligé ce dernier à rompre toutes relations.

En conséquence, le 31 décembre, M. Levasseur a amené le pavillon qui flottait sur le consulat de France à Port-au-Prince, et s'est retiré à bord de la frégate *la Thétis*.

Les forces françaises présentes en rade se composaient de cette frégate, de la corvette *la Blonde*, du bâtiment à vapeur *le Tonnerre*. Le brick *le Cassard* était en croisière sur la côte.

M. Dubrac, cause originaire de cette rupture, que d'ailleurs les procédés du gouvernement haïtien rendaient tôt ou tard inévitable, a pris passage sur *le Casimir*, et est arrivé au Havre. Il est, dit-on, chargé des dépêches du consul relatives à cette affaire.

Nouvelle-Zélande. — D'après les derniers avis reçus à Londres, la guerre continue entre les Anglais et Heki. Ce chef a maintenant plus de 5,000 combattants sous ses ordres, et cette force tend à s'augmenter de plus en plus; la situation des colons est critique, et de nouveaux secours sont demandés à la métropole.

Indes-Orientales. — On a reçu, par la voie de Trieste, des nouvelles de l'Inde du 1er janvier. Cette fois le paquebot de Trieste a devancé celui qu'on attendait à Marseille, et qui, dit-on, a été obligé de relâcher dans un port intermédiaire, à cause de très-mauvais temps. On lisait dans les journaux de Bombay une nouvelle importante : c'est le commencement des hostilités entre les Anglais et les Sikes. Les premiers attendaient depuis longtemps cette occasion d'intervenir dans les affaires du Penjaub pour y établir leur domination. Le moment est arrivé de consommer cette usurpation.

D'après les feuilles anglaises de l'Inde, les Sikes auraient commencé les hostilités; mais si l'attitude des Anglais sur la frontière du Penjaub n'avait pas été menaçante, il semble surprenant que les Sikes eussent choisi le moment où une armée anglaise se trouvait réunie sur ce point pour venir piller le pays occupé par les Anglais.

Voici la relation du *Bombay-Times* du 1er janvier : « L'armée des Sikes, avide de pillage, a passé le Sutledje, avec un corps de 50,000 hommes et de 70 pièces d'artillerie. Leurs tirailleurs ont attaqué nos postes avancés et nos chameaux. La guerre a été ainsi déclarée, et tout le territoire de la rive gauche du Sutledje, produisant une rente annuelle de 75,000 livres sterling, a été confisqué et annexé aux dominations anglaises.

« Les forces des Sikes se préparaient, d'après les dernières nouvelles, à attaquer Ferozepore, où le général sir John Littler a élevé quelques fortifications et fait des préparatifs pour repousser avec son corps d'armée, fort et résolu, les attaques de l'ennemi. Les troupes européennes et indigènes marchaient de tous les côtés vers les frontières, afin de coopérer avec le général Littler, le gouverneur général et le commandant en chef, qui étaient déjà sur la route de Ferozepore.

« Nous attendons d'heure en heure les nouvelles du combat, et nous ne doutons point que le résultat ne soit désastreux pour nos ennemis. On ignore si le gouverneur général a le projet d'unir tout le territoire sike à nos possessions. La reine-mère est toujours, à ce qu'il paraît dans la capitale; elle déclare avoir tenté inutilement d'éviter les hostilités, mais elle n'a pu contenir la soldatesque. »

Une lettre d'Alexandrie, du 22 janvier, ajoute à ces détails : « Le courrier vient d'arriver du Caire. La guerre est commencée dans le Penjaub. Des lettres de Suez portent que, le 21 décembre, les Sikes ont attaqué l'armée anglaise avec 53,000 hommes et 150 pièces d'artillerie. La bataille n'était pas encore terminée le 25, jour du départ du courrier.

« Les Sikes avaient perdu un grand nombre d'hommes et 55 canons. L'armée anglaise a aussi beaucoup souffert. Le général Littler avait été repoussé au commencement du combat, mais les efforts de sir Henry Hardinge et de sir Hough firent tourner le sort des armes en faveur des Anglais. On suppose que les Sikes auront été obligés de repasser le Sutledje le 24. »

Norwége. — On écrit de Christiania, le 28 janvier :

« Le roi vient d'ordonner que quatre constructeurs de vaisseaux, deux maîtres de gréement et deux employés supérieurs des arsenaux de la marine royale de Norwége seraient chargés de faire, aux frais du gouvernement, un voyage en Angleterre et en France pour étudier en détail l'organisation des principaux établissements de la marine de guerre de ces deux pays.

« Le roi a aussi approuvé la proposition que le Storthing, pendant sa dernière session, a soumise à S. M., de consacrer la somme de 1,000 écus de spécies (6,000 fr.) à envoyer deux jeunes gens à Paris et à Londres pour y apprendre la sténographie et ensuite enseigner et répandre cet art chez nous, où il est entièrement inconnu, afin que les débats du Storthing puissent être publiés dans les journaux avec plus d'étendue et plus d'exactitude qu'ils ne l'ont été jusqu'à présent. »

Danemark. — On écrit de Copenhague, le 2 février : « S. A. S. le duc Frédéric-Chrétien de Schleswig-Holstein-Soenderbourg-Augustenbourg vient d'affranchir spontanément de toute corvée les paysans de ses vastes domaines, qui sont au nombre de plusieurs milliers. Cette nouvelle a été accueillie ici avec la plus vive joie. »

Suisse. — Nous avons signalé le projet de réforme de la constitution bernoise, dont le gouvernement cantonal a pris l'initiative. On sait que ce gouvernement a dû consulter le peuple réuni en assemblées primaires sur son projet, et il était bien entendu que si la majorité des votes lui était contraire, il y aurait lieu à convoquer une assemblée constituante. — Trente-quatre mille citoyens environ ont pris part à ce vote. Dix mille, ou un tiers seulement, ont sanctionné l'œuvre du grand conseil. Vingt-quatre mille, en votant contre, ont décidé implicitement que le travail de la révision sera confié à une constituante. Cette grave décision réduit le grand conseil au rôle de gouvernement provisoire. Beaucoup de citoyens même voudraient le pousser à une démission générale.

Muller a été exécuté. Il est sans exemple dans les annales de la justice, qu'on enlève à de prétendus complices le droit et la possibilité d'être publiquement confrontés avec le criminel, dont on veut les rendre solidaires. Une lettre de Lucerne, publiée par plusieurs journaux, donne, au sujet de cette exécution, les détails suivants :

« Une fois que le tribunal criminel de première instance eut prononcé la sentence capitale contre le meurtrier de Leu, le pouvoir a mis la plus grande précipitation à livrer au bourreau cet homme, qui pouvait, d'un moment à l'autre, rétracter les déclarations de complicité.

« Muller a été amené à dix heures du matin, au lieu du supplice, non loin de la ville, revêtu d'une chemise rouge. Il n'a prononcé aucune parole, mais sa contenance, lorsqu'il parut sur l'échafaud, décelait l'abattement. Quant au capitaine Corragioni, on l'a transféré dans la Kesselthurm, où il est l'objet du traitement le plus barbare. »

Royaume Lombardo-Vénitien. — Un chemin de fer allant de Vicence à Venise a été ouvert le 11 du mois dernier. Cette ligne comprend un travail d'art fort curieux : c'est un pont ou viaduc qui traverse la lagune de Venise, commence à la pointe della Sacca sur l'île de Sainte-Lucie et se termine au quai de Saint-Julien, point auquel le chemin de fer continue sur la terre ferme. Le sol sur lequel la fondation de ce viaduc repose n'est presque composé que de sable, que recouvre une profondeur d'eau considérable auprès de Venise, mais beaucoup moins grande à Saint-Julien. Quand la marée est haute et le temps orageux, l'eau, poussée par les vents, s'élève à une hauteur immense au-dessus du niveau de la mer, ce qui rendait difficile et souvent impraticable le passage de la lagune.

On comprend toutes les difficultés que les ingénieurs ont eues à vaincre pour fonder ce viaduc. Souvent la fureur des vents détruisait en une heure l'ouvrage d'une semaine. Enfin à force d'art, de précautions et de persévérance, ils sont parvenus à le faire sortir de l'eau. Toute la partie qui y plonge est construite en pierre d'Istrie et en ciment romain; toute la partie hors de la mer, et dont la hauteur est de 26 mètres, est en briques. Le pont est formé de 222 arches, divisées en six compartiments de 37 arches chacun. Sa largeur est celle de deux voies, sa longueur de 12,000 pieds anglais. Il n'a pas fallu moins de quatre années et de mille ouvriers par jour pour terminer cette œuvre, dont le plan a été arrêté par l'ingénieur-architecte Milani, et mis à exécution avec quelques modifications heureuses par le constructeur Duodo. La dépense s'est évaluée à 4 millions 600,000 francs.

Naufrage du Catarequi. — Le *Catarequi*, capitaine Finlay, était parti de Liverpool le 20 avril, avec 369 émigrants et un équipage de 46 personnes, y compris deux médecins, MM. C. et Ed. Carpentier. Les émigrants venaient principalement des comtés de Sedfort, de Strafford, de York et de Nottingham.

Parmi ces passagers, il y en avait 120 de mariés qui s'étaient embarqués avec leurs familles : on comptait en tout 75 enfants. Le 4 août, à quatre heures et quart du matin, le vaisseau, assailli, au milieu d'une obscurité complète et d'une pluie abondante, par un violent orage, toucha contre un écueil situé sur la côte occidentale de l'île du Roi et à l'entrée du détroit de Bass. Immédiatement, il se fit une voie d'eau, et l'on eut quatre pieds d'eau dans la cale. La scène de confusion et de désespoir qui en résulta ne saurait se décrire. Tous les passagers tâchèrent de se précipiter sur le pont, et beaucoup réussirent jusqu'à ce que les échelles furent brisées par la fatigue du vaisseau.

Ce furent alors des cris épouvantables poussés par les hommes, les femmes et les enfants, qui restaient au fond du navire et appelaient à leur secours. L'équipage tout entier se trouvait sur le pont au moment où le vaisseau toucha, et il travailla avec ardeur à faire monter les passagers. Pendant ce temps, la mer brisait avec violence sur le flanc gauche du *Catarequi*, et en balayant le pont, enlevait chaque fois quelques passagers. Vers cinq heures du matin, le vaisseau s'inclina à bâbord, et le pont se trouva littéralement couvert d'eau. A ce moment critique, le capitaine donna l'ordre d'abattre les mâts, dans l'espérance que le navire se relèverait, et que l'on pourrrait achever de tirer sur le pont les passagers qui restaient encore en bas. On fit tout ce qu'il était possible de faire pour relever le navire, mais ce fut en vain.

Les passagers qui n'avaient pu parvenir sur le pont s'attachèrent à la partie du vaisseau qui restait encore hors de l'eau, jusqu'à ce que le jour parût. Ils comptaient que l'on pourrait, avec les espars, construire un radeau pour porter à terre les survivants. Lorsque le jour arriva, nous trouvâmes l'arrière du bâtiment submergé, et de nombreux cadavres flottants autour du navire ou jetés sur les rochers. L'équipage et une partie des passagers, formant un total d'environ 200 hommes, étaient encore accrochés au vaisseau: la mer brisait sur eux, et, à chaque vague, enlevait quelqu'un de ces malheureux. Vers quatre heures de l'après-midi, le *Catarequi* se fendit par le milieu, et aussitôt, 70 à 100 personnes furent entraînées dans le gouffre que formèrent les vagues; les restes du pont commencèrent alors à se disloquer. On construisit donc une bouée que l'on fit flotter vers le rivage, mais elle s'embarrassa dans les algues des rochers, et elle ne put s'approcher du bord de plus de vingt mètres environ, et il n'y avait personne sur le rivage pour la saisir et la fixer sur le sable.

La fureur de la mer ne diminuait pas, et sur les cinq heures, tous les agrès d'avant furent emportés, et il y eut dans ce moment, un si grand nombre d'hommes noyés, qu'il ne resta plus que 70 individus vivants qui s'entassèrent sur le gaillard d'avant, et s'accrochèrent à la carcasse du navire. La mer continua de déferler sur eux, les vents de mugir et la pluie de tomber à flots toute la nuit. Nombre de personnes moururent et tombèrent à l'eau, d'autres furent arrachées par les vagues. Au matin, il ne restait plus que 30 personnes en vie; le capitaine tâcha de gagner le rivage, mais il n'en put venir à bout, et avec un peu de secours, il put regagner le navire. Des 125 personnes que portait le navire, neuf seulement sont parvenues à se sauver.

Nécrologie. — M. Delaistre, conseiller maître à la cour des comptes, ancien membre du tribunal, ancien préfet, ancien membre de la chambre des représentants, est mort dans sa soixante-huitième année.

Observations météorologiques

FAITES A L'OBSERVATOIRE DE PARIS.

1846. — JANVIER.

Jours du mois.	Hauteur du Baromètre réduite à la température de 0° à midi.	Températures extrêmes de la journée. Minimum.	Maximum.	Température moyenne calculée.	État du ciel à midi.	Vents à midi.
	mm					
1	755,91	4°0	8 0	6°0	Beau.	O. N. O. fort.
2	762,80	2,0	5,7	3,9	Beau.	N. O.
3	770,14	0,0	+ 3,2	+ 2,1	Beau ciel.	E. N. E.
4	761,28	— 3,8	— 1,2	— 2,5	Couvert.	S.
5	759,81	— 2,0	+ 5,0	+ 0,5	Beau.	O. N. O.
6	763,76	— 6,0	+ 0,2	— 2,9	Couvert.	S.
7	769,09	0,0	2,8	+ 1,4	Brouillard humide.	S.
8	773,36	2,0	5,6	3,8	Couvert, brouillard.	S.
9	774,94	+ 3,1	5,0	+ 3,5	Couvert, brouillard.	E. N. E.
10	770,13	— 1,0	0,0	— 0,5	Couvert.	E. S. E.
11	766,58	— 2,1	— 1,1	— 1,6	Couvert.	S. O.
12	759,60	— 2,8	— 0,8	— 1,8	Couvert.	E.
13	751,12	— 2,3	+ 6,2	+ 1,9	Beau.	S. E.
14	746,07	+ 1,0	9,3	5,2	Ciel voilé.	E. S. E.
15	755,72	3,2	8,0	5,6	Très-nuageux.	S. E
16	755,05	1,5	6,0	3,7	Couvert.	S.
17	751,44	+ 5,0	9,8	7,4	Eclaircies.	S.
18	752,66	— 0,2	4,8	2,3	Brouillard.	S.
19	744,42	+ 2,9	10,1	6,5	Couvert.	S. S. O.
20	749,97	6,8	10,0	8,4	Beau.	S. O.
21	747,75	5,9	11,7	8,8	Couvert.	S. O.
22	744,52	11,2	14,0	12,6	Couvert.	très-fort. S. O.
23	742,71	10,0	14,0	12,0	Nuageux.	S. O.
24	746,80	8,0	11,1	9,6	Couvert.	S. O.
25	748,08	7,6	12,5	10,1	Couvert.	O. S. O.
26	742,85	9,9	12,0	11,0	Couvert.	O.
27	748,25	6,8	10,0	8,4	Très-nuageux.	S. S. O.
28	747,12	5,5	11,6	8,6	Eclaircies.	S.
29	749,12	6,2	11,2	8,7	Pluie.	O.
30	759,90	6,1	10,0	8,1	Couvert.	O.
31	761,57	7,5	13,4	10,4	Eclaircies.	
Moyenne.	755,84	3,1	7 5	5,2	Pluie dans la cour,	7 cent. 720
					Pluie sur la terrasse,	7 cent. 010

Courrier de Paris.

En vérité, certains jours de folie ont un air passablement maussade; et qui croirait que le carnaval se promène d'un bout de la ville à l'autre, et que le bal masqué est en pleine activité? Ne dirait-on pas que notre carnaval a des scrupules de matrone et qu'il tient à ce qu'on ne parle pas de lui? D'où vient le silence de la chronique à son égard, et ne serait-il plus digne de la réputation qu'on lui a faite? Au sein des deux chambres ainsi que dans les salons, à l'Académie comme dans les théâtres, au palais et au parquet les événements pleuvent, les nouvelles se succèdent, les petits propos circulent et l'anecdote triomphe; le carnaval seul retient sa langue; il a mis un masque à son imagination et une sourdine à ses grelots. Jamais principalement le foyer de l'Opéra n'eut, à cette époque de folie autorisée et permise, l'imagination aussi paresseuse et la conversation aussi aride. Toute sa verve n'est qu'une gambade, il s'agite et c'est l'archet de Musard qui le mène; son sourire c'est une grimace, sa grâce une pirouette, il crie, saute, se rue, tourbillonne, et finalement tout son esprit lui est tombé dans les jambes. O mon pauvre carnaval! comme te voilà changé. Autrefois si enjoué et si éloquent, si prompt à l'attaque et à la riposte, si intrigant et si intrigué, toi qui savais inventer tant d'aventures et trouver tant de bons mots, qui donc t'a cloué les lèvres? Faudra-t-il l'apparition du bœuf gras pour te rendre la parole.

Vous savez la grande nouvelle, une nouvelle assurément inattendue. M. Léon Pillet est parti pour l'Italie. Vous comprenez qu'un directeur de l'Opéra ne se met pas en route aussi subitement pour de frivoles motifs, vous comprenez aussi combien la sollicitude de nos merveilleux et merveilleuses a dû s'éveiller au sujet de cet éloignement précipité. M. Pillet court la poste en compagnie de M. Donizetti; mais M. Donizetti s'arrêtera à Nice pour raison de santé; M. Pillet poussera son excursion jusqu'à Milan et probablement jusqu'à Bologne. C'est la seconde campagne que M. Pillet entreprend en Italie. La conquête d'une basse-taille, voilà son rêve. C'est dans cet espoir qu'il avait franchi les Alpes, il y a deux ans; alors, comme aujourd'hui, il lui fallait un ténor et c'est une danseuse qu'il obtint, et encore, à peine rendue à Paris, la volage lui fit-elle faux bond, et, reprenant son vol, alla s'abattre à Berlin, si bien que M. le directeur se trouva avoir travaillé pour le roi de Prusse. Cette fois, à défaut du ténor milanais qu'une bouche auguste lui a signalé, M. le directeur espère trouver un dédommagement à Bologne et obtenir une partition nouvelle du divin maestro. On sait comment jadis (atroce précédent!) les supplications de M. Duponchel n'en obtinrent qu'un ironique satisfaisez.

Permettez-nous d'ouvrir ici une parenthèse à l'effet de replacer sous vos yeux quelques phrases de notre dernier *Courrier*, et d'en compléter le sens qui est toujours de circonstance. Pour prouver que dans les salons, et à l'heure du bal, la conversation roule dans le même cercle d'aphorismes louangeurs et d'observations barométriques, nous rapportions ceci : « Hier la fête de M. Hope était magnifique, mais celle de M. de Rothschild sera plus belle demain. — Il fait bien chaud ce soir, mais samedi dernier on étouffait positivement au bal de la liste civile, et bien certainement on étouffera demain chez madame Pozzo di Borgo. — La soirée de M. Tudor a été fort courue, le petit prince indien, dont le nom est si étrange et la figure si originale, a tenté une mazurka avec la marquise de L... — il a promis de la reprendre jeudi chez la marquise de L... — Arrivé là, tout est dit et on recommence. » Grâce à cette citation ainsi complétée, nous sommes naturellement amenés à vous entretenir de ce prince ou nabab dont les cachemires, les diamants et les magnificences vraiment asiatiques font tourner toutes les têtes féminines. Tout est fabuleux dans ce personnage : la fortune, le costume, les habitudes, les mœurs et l'existence. On ne saurait rêver comme il a vécu, et sa vie est un roman perpétuel dont son séjour dans la capitale n'aura pas été l'épisode le moins curieux.

On lui a bâti les palais les plus fantastiques, on lui a prêté les richesses les plus monstrueuses, on l'a doué de la générosité la plus prodigue et il s'est trouvé que, pour cette fois, l'imagination parisienne n'avait point embelli la réalité. Mais on n'a rien dit encore des qualités de son esprit et de l'éclat de son courage, une anecdote récente dont il est le héros va réparer l'omission.

Le prince Twaugh-Hor (c'est à peu près son nom), séduit par les agaceries de madame D..., en était devenu amoureux. Il avait distingué trois personnages reçus dans l'intimité de cette dame, et sa perspicacité naturelle l'avait bien vite éclairé sur le compte des deux premiers. L'un était l'ami de la maison, et l'autre aspirait à le devenir. Quant au troisième, personnage aux manières froides, à l'extérieur grave, il ne s'expliquait guère sa présence. Celui-là était plein d'attentions et d'égards pour le nabab, mais il en témoignait médiocrement pour la maîtresse du logis; écoutant peu, parlant encore moins, il semblait étranger à la conversation; ses visites d'ailleurs étaient fort courtes, et madame D... ne faisait aucun frais pour le retenir. Comment, à de pareils traits, un Indo-Chinois eût-il reconnu un mari? Jugez de sa surprise quand l'éclaircissement eut lieu. La franchise de l'aveu et de l'ouverture qui s'ensuivirent va vous paraître choquante, et le procédé est sans doute un peu chinois, mais peut-être qu'en y réfléchissant, on trouvera que notre civilisation est quelquefois bien loin de cette délicatesse. Voici donc le langage que le prince tint à l'époux fort ébahi : « Si j'avais su plus tôt qu'*elle* était votre femme, vous auriez appris le premier l'impression que son mérite et ses attraits ont produite sur mon cœur, mais j'ignore les usages de Paris, et n'entendant jamais parler de mari chez elle, j'ai cru qu'elle était libre. Au surplus, monsieur, je suis incapable d'attenter à votre propriété et d'usurper vos droits. Les mœurs diffèrent, mais les devoirs sont les mêmes dans tous les pays. S'il était possible que vous fussiez devenu insensible à tant de grâces, peut-être vous conviendrait-il de voir remplie par une autre la place qu'elle occupe dans votre maison, et alors je ne croirais pas payer mon bonheur trop chèrement au prix de la moitié de ma fortune, et je lui offrirais ma main. » Il va sans dire que notre mari parisien prit l'affaire au sérieux, et au lieu de n'y voir qu'une plaisanterie, il fit appeler le prince en duel par l'ami de la maison. Le loyal et brave étranger, exact au rendez-vous, s'y présenta seul sans autres armes que les deux poignards qu'il porte habituellement à la ceinture, et les présentant à son adversaire : « Choisissez, lui dit-il. » La coutume indone-chinoise en matière de duel diffère singulièrement de la nôtre, et donne un nouvel éclat à la supériorité de notre civilisation. Cette coutume ne permet pas que l'homme attente à la vie de son semblable, et qu'il lave dans son sang l'injure qu'il en a reçue ou qu'il lui a faite. Chez ces peuples enfants, le duel est l'accomplissement simultané de deux suicides; ce que le prince proposait à son ennemi, c'était de se fendre le ventre à coups de poignard, jurant que de son côté, il ne serait point en reste. On se doute que l'affaire n'alla pas plus loin, et qu'il n'y eut ni tête cassée, ni ventre fendu.

Un moraliste trouverait peut-être que le prince Twaugh-Hor qui, dans ce moment, prend de si charmantes leçons de la société parisienne, vient à son tour de lui en donner une. Sa renommée et sa vogue en ont grandi; il est devenu le point de mire des sourires les plus flatteurs et des plus agaçantes minauderies. Comment ne pas prodiguer les témoignages de son admiration à un homme doué d'un si beau courage et qui a tant de cachemires à distribuer.

Les anecdotes se suivent et ne se ressemblent pas. Lundi dernier, une illustre épée qui récemment a résigné son portefeuille, mais qui n'a pas cessé d'avoir voix au chapitre, reçut la visite de son successeur. Le maréchal était au lit, retenu par un accès de goutte et dans une chambre sans feu. La conversation s'engagea bientôt entre les deux collègues au sujet de nouvelles troupes à envoyer dans la province d'Alger. Enveloppé dans son manteau et assis à côté du malade, le général développait ses plans et poursuivait avec chaleur Ab-del-Kader; mais, vaincu par la rigueur du froid, il interrompit brusquement sa campagne imaginaire et, avisant un autre lit dans la chambre : « Permettez que je m'y place, » dit-il à son collègue, et le voilà blotti sous l'édredon. La conversation continuait toujours, mais les avis différaient, le maréchal opposant son véto à toutes les résolutions de son collègue : « Mais il faut absolument que ce corps soit expédié, disait le général, en se livrant aux gesticulations les plus vives. — Il est inutile que vous insistiez davantage, répliquait le maréchal avec force contorsions, et ces troupes ne partiront pas. — Mais si! — Mais non! — J'ai ma responsabilité. — Et moi donc! — Quelle exigence! — Quel entêtement! — Mauvaises raisons! — Mauvais *coucheur!* » Chaque réplique était accompagnée de soubresauts dont le rang et la gravité des personnages rehaussaient la bizarrerie. On avait vu rarement les affaires d'Etat donner lieu à de pareils ébats.

Il est plus que jamais question de l'établissement d'un nouveau théâtre dont le privilége serait accordé à M. Alexandre Dumas. Cette nouvelle salle serait construite sur l'emplacement qu'occupait jadis l'hôtel du contrôleur général Foulon, entre le Cirque-Olympique et le restaurant Deffieux. C'est ce Foulon qui avait succédé à Necker, en 1789, et qui, héritier des maximes de l'abbé Terray, disait pendant son court ministère : « *On ne peut sauver la France qu'en la saignant.* » Quelques jours avant sa chute, un banquier nommé Billard ayant fait banqueroutte, on afficha au-dessus de l'hôtel Foulon : *Ici on joue au noble jeu de billard.* Vint la révolution qui réalisa le pronostic et changea les bureaux du contrôleur en cafés et estaminets.

Il paraît que M. Alexandre Dumas ne saurait se contenter du double rôle de directeur et de principal auteur de son théâtre, il veut en être aussi l'architecte et l'ordonnateur. Les plans sont prêts, le terrain acheté, M. Dumas n'attend plus que la belle saison pour mettre tous ses gâcheurs à l'œuvre. Il écrira d'une main et bâtira de l'autre; il ambitionne le laurier de tous les Perrault. Assurément, dans ses œuvres, M. Dumas peut offrir l'équivalent de *Peau d'Ane*, mais trouvera-t-il sa colonnade du Louvre?

Nous ne sortons pas des grandes surprises et des petits prodiges. Voici, du même coup et dans la même affiche, une naine et un géant. Les dieux, dit le proverbe, aiment le nombre 3, *impare gaudet*. Les prodiges sont plus modestes, et ils vont comme les bœufs, deux à deux : depuis quelque temps, Paris a possédé dans ses murs deux dompteurs de bêtes, deux troupes de sauvages, deux troupes de singes, deux éléphants, deux couples de danseurs espagnols, deux familles d'équilibristes, deux improvisateurs, deux géants et deux nains dont la susdite naine; voici son portrait, ci-dessous en attendant sa biographie dont votre *Courrier* s'occupe de recueillir les matériaux.

Si les naines trouvent leur cercle d'admirateurs, il y a des poupées dont la toilette excite l'envie. La fortune de cette nouvelle poupée et la confection de ses pompons rentrent un peu dans le domaine de la féerie, et on pourrait en commencer le récit ainsi que Charles Perrault débute dans les siens : « Il y avait une fois une grande reine qui avait une petite fille, et la princesse avait une poupée si petite, si petite, etc., etc.» Mais en continuant sur ce ton, nous aurions trop l'air de faire un conte et il s'agit d'une histoire des plus authentiques. Qui ne sait que le roi Louis-Philippe vient d'adresser à la reine Vittoria un trousseau tout entier, destiné à cette poupée merveilleuse? Le royal cadeau, qui fut exposé tout un jour dans le salon de M. de Montalivet, consiste en quatre toilettes : une du matin, une du soir et deux pour le bal, car la poupée de la petite princesse va au bal, et elle y danse, c'est une poupée à ressorts. Malheureuse poupée! Swift a fait l'inventaire des chiffons de la princesse de Lilliput, Shakspeare nous a décrit les pompons de la reine Mab; mais qui pourrait décrire les magnificences du trousseau de la poupée des trois royaumes? Les robes de gaze, les jupons brodés, les écharpes, les blondes, les dentelles, les bas de soie, les souliers de satin, les plumes et le cachemire de l'Inde, rien n'y manque, et c'est un arsenal de coquette au grand complet : bonnets, sachets, corsets et bouquets. Mademoiselle a aussi son écrin meublé de ravissants bracelets, de colliers d'un goût exquis et de diamants de la plus belle eau. Il y en a une rivière. — A l'heure qu'il est, toutes ces merveilles lilliputiennes ont passé la Manche, et troublent toutes les têtes de poupées britanniques. On en cite que l'envie a fait crever dans leur peau, que sera-ce donc quand viendra le cadeau de noces, et la corbeille de mariage?

Au moment de vous quitter, cher lecteur, dois-je attrister les derniers mots de notre causerie, et vous montrer notre semaine sous son aspect tragique et lamentable. Le meurtre et le suicide ont ensanglanté la ville; hier encore, un homme se tuait presque sous nos yeux, dans le couloir sombre qui longe le Théâtre-Français. Il était jeune, de bonne famille et actionnaire du journal *l'Epoque*. Pourquoi cette funeste détermination, et quelle est la cause de cette mort volontaire? l'amour ou la haine, une ambition trompée ou des spéculations malheureuses? Etait-ce un poète que la misère a tué, comme Hégésippe Moreau, ou que l'amour-propre blessé a précipité dans le suicide, comme Escousse.

« Est-ce que, par hasard, le Théâtre-Français aurait refusé une pièce de lui? disait-on devant l'un de MM. les sociétaires? — Allons donc! aurait répondu M. Regnier, à voir les pièces que le comité fait jouer, on ne devrait jamais supposer qu'il puisse en refuser une. »

Chronique musicale.

OPÉRA-COMIQUE. — *Les Mousquetaires de la reine*, opéra-comique en trois actes, paroles de M. de Saint-George, musique de M. F. Halévy.

Cette reine, qui a des mousquetaires, est Anne d'Autriche, femme de Louis XIII, qui eut, en son temps, de si vifs démêlés avec le cardinal de Richelieu, et qui eut tant de peine à obtenir de son auguste époux un dauphin.

La cour est à Poitiers. Elle s'y est arrêtée pour quelque temps, et, de là, doit se rendre devant La Rochelle, dont le belliqueux cardinal va commencer le siége. En attendant qu'on pourfende les huguenots, on chante, on danse, on festine, on chasse, on s'amuse de mille manières, et les mousquetaires font la cour aux demoiselles d'honneur. De tous leurs passe-temps, celui-ci est certainement le plus agréable.

Ils sont rouges, ces mousquetaires, et je ne connais rien de plus brillant, de plus pimpant, de plus galant que leur costume. Jeunes, d'ailleurs, braves, ardents et très-aimables pour la plupart. L'un s'appelle Olivier d'Entragues; un autre, Hector de Biron; tous en un mot portent les plus beaux noms de France, et les portent fort bien.

Je ne dois pas oublier le capitaine Roland, qui descend, selon toute apparence de Roland Furieux, car il est toujours en colère. C'est l'homme de France qui dégaine le plus volontiers, qui manie l'épée avec le plus de grâce, et qui pousse le plus gaillardement une affaire. Au surplus, il trouve aisément à qui parler. Cette fière jeunesse est toujours prête à mettre flamberge au vent; ils se battraient à tout propos et à

toute heure, si le cardinal était d'humeur à leur passer ce divertissement-là.

De tous les mousquetaires le plus sérieux, le plus sage et en même temps le plus amoureux, c'est Olivier d'Entragues : mais personne encore ne lui connaît cette dernière qualité. Non, personne, pas même celle qu'il aime, pas même le capitaine Roland, qui a fait son éducation militaire, pas même Hector de Biron, qui est son intime ami.

C'est qu'il ignore lui-même si jamais il osera parler de ses sentiments à celle qui en est l'objet. En effet, s'il est d'une grande famille, il n'en est que le cadet; il a plus de noblesse que d'écus et de puissance, et *le cœur où s'adressent ses vœux* appartient à mademoiselle Athénaïs de Solange, demoiselle d'honneur de la reine et nièce de l'orgueilleux cardinal.

Mais s'il ne lui a jamais parlé, ses yeux ont été probablement moins discrets que sa langue, et Athénaïs n'a pas été sourde à leur langage, ni insensible à leur éloquence. Tous deux s'aiment en secret, et il faut bien espérer qu'ils finiront par se le dire.

En attendant, Athénaïs qui est jeune, et que la nature a faite naïve et tendre, se trouve à peu près dans la même situation que le page d'Almaviva, *Cherubino di amore* :

> Parlo d'amor vegliando,
> Parlo d'amor sognando,
> A l'acqua, a l'ombra, ai monti, etc.

Mais elle n'a pas besoin de chercher aussi loin à qui se confier. Berthe de Simiane est là, toute prête à écouter ses tendres révélations, et Dieu sait combien un pareil récit doit intéresser deux jeunes filles! Mais les jeunes filles ne devraient jamais avoir ensemble ces conversations-là le soir, au clair de la lune, dans le parc d'un château royal où il y a des mousquetaires.

Un mousquetaire s'est glissé derrière la charmille, et n'a rien perdu de l'entretien, hors un mot : le nom du mortel heureux qu'on adore à son insu. Cet indiscret fripon, qui surprend ainsi sans scrupule le secret des jeunes filles, c'est Hector de Biron, le plus entreprenant des mousquetaires, et celui qui sait le mieux tirer parti de tout. Que fait-il? Il écrit à mademoiselle de Solange qu'il a entendu sa confidence, qu'il est le plus heureux des hommes, qu'il éprouvait depuis longtemps pour elle les sentiments les plus passionnés, etc., et il ne signe pas! Quel effronté vaurien! et quel bonheur que la révolution ait enfin supprimé à perpétuité ces damnés mousquetaires!

Ah! si Biron savait que celui dont il prend la place par un tour de passe-passe aussi audacieux, est Olivier d'Entragues, son ami, aussi vivement épris qu'il est tendrement aimé, il s'arrêterait peut-être, car il est plus étourdi que méchant. Mais il ne peut soupçonner ce qu'Olivier n'a jamais confié à personne. Donc, il poursuit l'aventure, et sa première missive est suivie de plusieurs autres. Athénaïs ne lui a jamais répondu que deux mots : *Patience — espoir*. Mais quelle fille de bien a jamais eu besoin d'en écrire davantage? Bref, l'audacieux Hector finit par obtenir d'Athénaïs, qui croit toujours avoir affaire à Olivier, un rendez-vous à onze heures du soir, dans un pavillon écarté. L'entretien a lieu sans lumière : mais Biron, par malheur, s'avise tout à coup d'ajouter à l'éloquence de ses paroles celle de ses gestes, et Athénaïs, qui n'est point accoutumée à ce langage-là, s'enfuit aussitôt tout épouvantée, et profondément indignée.

Qui est penaud? C'est Biron d'abord; mais le lendemain c'est d'Entragues. Mademoiselle de Solange ne le regarde plus le lendemain qu'avec des yeux sévères, et un visage courroucé. — Que lui ai-je donc fait? Il faut absolument que je m'explique avec elle, car, vois-tu, mon ami, je l'aime comme un fou, mademoiselle de Solange, et sa haine ou son indifférence me donnerait la mort. D'ailleurs, je puis me déclarer maintenant : mon oncle, le duc de Monthabrey, vient de transférer sur ma tête son titre et ses biens, et il n'y a plus de parti en France auquel je ne puisse aspirer. — A qui dit-il cela? A son ami Biron! — Que dois-je faire? conseille-moi; mets-toi à ma place. — Eh! parbleu, j'y suis à ta place!... — On comprend que Biron ne néglige rien pour embrouiller l'explication. Il faut qu'avant tout il s'explique lui-même avec Athénaïs, qu'il lui confesse sa témérité et sa fourberie. Il n'a que ce moyen de réparer le mal qu'il a fait. Mais le mal n'est pas si facile à réparer qu'à faire.

Voilà toute la cour réunie, voilà le bal qui commence, un bal magnifique, un bal paré et masqué. Hector doit y rencontrer Athénaïs et lui dévoiler ce terrible mystère; mais il a compté sans le cardinal et sans M. de Laubardemont. Ce vilain homme entre tout à coup, vêtu de noir de la tête aux pieds. A son aspect les danses s'arrêtent et tout le monde devient sérieux. On le serait à moins. « Au nom du roi, que tout le monde se démasque! » On obéit. « Monsieur d'Entragues, je vous arrête. Vous êtes accusé d'avoir tué, cette nuit, en duel, M. de Guébriac. »

Ce Guébriac avait dû se battre en effet avec d'Entragues; mais un autre avait pris les devants, et personne n'en savait rien. D'Entragues proteste : mais Laubardemont n'écoute rien : il lui faut sa victime. Il n'y va que de la mort, et cela dans le plus bref délai. Tout à coup mademoiselle de Solange

(Théâtre de l'Opéra-Comique. — Les Mousquetaires de la Reine. (Dernière scène du deuxième acte.)

sort de la foule. « M. d'Entragues, dit-elle, est accusé injustement. J'atteste qu'il n'a pu se battre cette nuit avec M. de Guébriac, car il était près de moi. »

Voilà, certes, un beau dévouement et qui part d'un grand cœur. Mais l'honneur d'Athénaïs est compromis, et il ne peut être réparé que par un mariage. D'Entragues est prêt, comme vous pensez bien; mais le pauvre garçon ne soupçonne guère ce qui l'attend. « Ah! mademoiselle, je vous dois la vie; je vous garde une éternelle reconnaissance. Mais ma vie valait-elle votre honneur? Deviez-vous donc vous calomnier ainsi? — Que dites-vous là, monsieur? je ne me suis point calomniée; il fallait bien déclarer la vérité, et puisque j'avais commis la faute de vous accorder un rendez-vous... Peut-être m'avez-vous trouvée un peu niaise quand je vous ai planté là si brusquement : faut-il vous l'avouer? Lorsque votre main a saisi la mienne dans l'obscurité, lorsque j'ai senti votre bras qui m'enlaçait, c'est moins de vous que j'ai eu peur que de moi-même... » Pourquoi, diable! Athénaïs fait-elle sans nécessité cette étrange confidence? Les femmes sont ordinairement plus prudentes, et elles ont bien raison.

Olivier ne répond rien, car il a tout compris. Un autre avait donc usurpé son nom! — Quel est-il? où le trouver? comment le tuer? Il saura bien le forcer à se battre, quoique les édits du cardinal aient rendu la mort inévitable au vainqueur aussi bien qu'au vaincu. Heureusement, c'est à Biron qu'il dit tout cela, et Biron prend sur-le-champ une résolution héroïque. Il provoque le capitaine Roland, qu'on n'a jamais provoqué en vain, puis il écrit à son ami et lui dit toute la vérité, si bien qu'Olivier voit s'évanouir pour jamais toutes les visions qui avaient un moment troublé sa cervelle. Puis il se trouve que le capitaine Roland s'est obstiné pour la première fois de sa vie à ne pas tuer son adversaire. Il ramène Hector avec un bras en écharpe, et comme mademoiselle de Simiane, à qui l'auteur a fait jouer, au milieu de cet *imbroglio*, un rôle des plus agréables, a eu vingt occasions d'apprécier la grâce, la bravoure et toutes les aimables qualités de cet heureux fripon d'Hector, on a tout lieu d'espérer que la même chapelle verra, le même jour, célébrer deux mariages. — Les époux auront-ils beaucoup d'enfants? Je n'ose décider cette question sur laquelle je n'ai pas de données suffisantes.

Tout ce que je puis affirmer, c'est qu'avec ces événements, fort habilement agencés, M. de Saint-Georges a construit une pièce intéressante souvent, amusante toujours, fort agréable à voir et à entendre. Les caractères sont bien conçus et bien dessinés, et la plupart des situations sont traitées avec talent. Il y a des scènes charmantes et des mots très-spirituels. L'auteur a su d'ailleurs disposer les éléments de son drame de telle sorte que la musique y trouve tout naturellement sa place, et qu'elle y sert le développement de l'action, au lieu de l'embarrasser. C'est là un grand art, et une habileté fort rare. C'est donc un belle occasion qui s'offrait au compositeur, et M. Halévy était trop adroit pour la manquer.

La partition a obtenu autant de succès que la pièce. Il s'y trouve des morceaux d'un très-grand mérite. Athénaïs y chante un air charmant, plein d'élégance et de grâce. Berthe y débite des couplets très-spirituels, et d'une tournure heureuse et originale. La chanson en vieux style du capitaine Roland est également fort bien trouvée. Je n'ose en dire autant de son grand air, qui est un peu décousu, et dont la mélodie n'est pas naturelle. Celui d'Olivier d'Entragues a les mêmes défauts. C'est d'ailleurs un air descriptif, et il est rare que ces morceaux-là produisent l'effet qu'on en a attendu, — qu'on a eu tort d'en attendre. La musique est faite pour se réjouir ou pour pleurer, mais non pour décrire. A chaque art sa destination et son lot, et vraiment, la part de la musique est assez belle pour qu'elle s'en contente. Les excursions qu'elle fait sur les domaines de la poésie et de la peinture ne lui réussissent presque jamais.

Il y a, dans les *Mousquetaires*, trois duos fort agréables, un surtout, au deuxième acte, qui est plein de grâce et de coquetterie. Il y a deux quatuors écrits avec une remarquable habileté et un morceau d'ensemble, vers la fin du premier acte, dont l'effet est si brillant, que le public semble avoir pris l'habitude de le faire répéter. Tous ces morceaux sont écrits d'un style clair et élégant; l'auteur y fait preuve à chaque instant d'un goût exquis et d'une finesse de touche singulière. La mélodie s'y trouve en quantité suffisante; elle est facile, simple et noble dans son allure, et souvent très-expressive : elle a presque toujours du caractère et de la distinction. L'harmonie de M. Halévy est très-savante, ici comme partout. Mais ici elle n'est jamais bruyante. Ses accompagnements abondent en détails ingénieux et piquants, mais ils n'étouffent jamais la voix, et permettent aux chanteurs de se livrer librement à leurs inspirations. Ils ont largement profité de l'occasion, et l'on peut avancer sans crainte que nulle part, ni à l'Académie royale de musique, ni même au Théâtre-Italien, on ne pourrait voir en ce moment un ouvrage exécuté avec autant d'ensemble. MM. Roger et Hermann-Léon y font assaut de zèle, d'éclat et d'énergie : M. Mocker est un peu moins brillant peut-être, mais il a un goût parfait. Mademoiselle Lavoye fait applaudir une vocalisation très-habile, et un style fort distingué, mademoiselle Darcier, une voix charmante, avec une grâce et une finesse incomparables.

Théâtres.

Théâtre-Français. — *Jean de Bourgogne*, tragi-comédie en 5 actes. — Vaudeville. — *Carlo Beati, Beaugaillard.* — Cirque-Olympique. — *Le Cheval du Diable.*

Ne cherchons point l'érudition à propos de Jean de Bourgogne. Si le sujet se prête à cette recherche, la pièce de MM. Galoppe d'Onquaire et Pitre-Chevalier s'y refuse encore plus. Ces messieurs tenaient à prouver qu'il est possible de mêler des scènes de boudoir aux événements les plus sanglants de l'histoire, et qu'on pouvait écrire la petite chronique dans la grande. A quel point ce travestissement a réussi, vous en jugerez.

Jean de Bourgogne est le parrain de la pièce, mais c'est le duc d'Orléans qui en est le héros. Ce Louis d'Orléans est certainement le plus grand coureur de ruelles dont les annales galantes du quinzième siècle aient consigné la mémoire; c'est une espèce de Joconde royal, courant de la blonde Ysabeau à la brune Marguerite de Hainaut, mêlant tous les rangs et toutes les conditions dans ses amours, une sorte de Richelieu antidaté qui, entre autres fantaisies, avait celle de placer dans son alcôve le médaillon de toutes ses maîtresses. A l'heure présente, le duc libidineux s'occupe d'enrichir sa galerie d'un portrait de plus, celui de la femme de son chambellan. La marquise de Cauny pose devant un peintre, dans une attitude de pastel. Le masque de velours qui dérobe à demi son visage laisse deviner une beauté légèrement effarouchée, et qui redoute quelque indiscrète étourderie de son amant. En effet, M. le duc expose le modèle et le portrait à l'appréciation d'un amateur, et cet amateur n'est autre que le mari. Dans une circonstance analogue, un autre duc d'Orléans (le régent) poussa, dit-on, l'étourderie beaucoup plus loin.

Dans la tradition du théâtre, tous les maris se vengent. Comment se vengera le sire de Cauny? rien de plus simple. Il soustrait un des portraits de la collection galante, et joignant à l'image accusatrice un autographe révélateur, il expédie le tout à un mari n° 2.

(La naine du Tyrol, surnommée la marquise de Lilliput.)

Cet autre Ménélas est le terrible Jean Sans-Peur, duc de Bourgogne. La lettre contenait une demande de rendez-vous: Cauny sera vengé par le Bourguignon. Cette vindicte n'a rien d'original, et ses procédés sont connus. M. Alexandre Dumas en a donné la recette dans *Henri III et sa cour*. Jean ressemble à faire peur au duc de Guise, et Catherine de Clèves a soufflé dans l'âme de Marguerite de Hainaut ses terreurs, ses remords, ses larmes et ses répliques. — Vous avez un amant, madame. — Il va venir, madame, et il va mourir! — Le duc d'Orléans ne sera pas en reste, et comme il sait par cœur son Saint-Mégrin, il se présente au bas du balcon, avec son page et l'échelle de cordes. Jean Sans-Peur et Cauny ne lui donnent pas le temps d'en faire davantage, et ils sortent pour l'*esgorgiller*. Le duc d'Orléans a succombé, mais Cauny n'en vaut guère mieux; atteint mortellement, il n'a que le temps de venir proclamer l'innocence de Marguerite.

Ainsi donc, le drame de M. Galoppe qui s'annonçait en gaudriole, a fini comme les complaintes par une moralité. La pièce a obtenu un succès de larmes et de tirades. De tous les comédiens du Théâtre-Français, madame Volnys et M. Beauvallet sont certainement ceux qui savent le mieux jouer... le mélodrame.

Cette semaine, le Vaudeville nous a régalés de deux nouveautés. Dans l'une, Arnal s'appelle Carlo Beati; Bardou s'intitule Beaugaillard dans l'autre.

Beati est un jésuite, une robe courte,

(Théâtre du Cirque-Olympique. — Scènes diverses du *Cheval du Diable*.)

un mélange de Machiavel et de *béat*; il jette son dévolu sur une héritière, endort la vigilance paternelle, supplante un officier français et lui souffle la main de son amante italienne. Dans un rendez-vous nocturne, le béat s'est substitué au *gentil houzard*, et la fillette, abusée par le masque d'Arnal, a suivi le traître à l'autel. Grande rumeur dans la maison. La fille se lamente, l'officier tire son sabre, le père est plongé dans un désespoir aussi légitime que grotesque. La supercherie de mons Beati pèche par la vraisemblance et n'en est que plus diabolique, et sans l'esprit de ressource d'une vieille tante, restée fille à son corps défendant, la signora Juliette courrait grand risque d'être béatifiée. Notre tante vient réclamer nettement de Beati le bénéfice de l'enlèvement nocturne. Tout à l'heure Beati s'était substitué à Léonard, et par la même occasion Severina prétend s'être substituée à Juliette; il en résulte que notre tartuffe se voit loti d'une épouse semi-séculaire et non moins dépourvue d'écus que d'attraits. Est-il besoin de vous dire le mot final de cette charade en trois actes? Vous devinez que le mariage, cassé d'une main, se raccommode de l'autre.

Arnal, atteint subitement d'une extinction de voix comme le premier ténor venu, avait fait dire au public qu'il jouerait son rôle en roué. L'excellent comédien a tenu parole. Les roueries de frère Carlo Beati ne pouvaient avoir un plus jovial interprète.

Quant à Beaugaillard (c'est l'autre vaudeville), sa scélératesse n'est pas si collet-monté : elle a plus de naïveté et de sans façon. Ce Beaugaillard, lion par la crinière, tigre par la moustache, mais chauve de nature et saute-ruisseau de profession, court les bals à cette fin de conquérir une marquise et en ramène une modiste qui s'y trouvait en quête d'un lord ou d'un prince russe. Réciproquement abusés d'abord sur leur véritable position sociale, Beaugaillard et la modiste finissent par éclaircir leur imbroglio. La grisette quitte ses grands airs et Beaugaillard répudie sa longue chevelure ; mais, ainsi réduit à sa plus simple expression, Beaugaillard se fait horreur et redemande sa perruque. La modiste ne lui rend qu'un oncle, espèce de douanier moraliste qui chapitre d'importance son cousin de neveu et le renvoie à ses premières amours. La perruque de Bardou est assez divertissante, cependant il fera bien de se coiffer d'un autre vaudeville.

Nous arrivons au Cirque avec le *Cheval du Diable*. Satanas en personne a mis le quadrupède enchanté à la disposition d'un jeune téméraire qu'on appelle Ulrich. Il est bien entendu qu'Ulrich s'est donné au diable en échange de son cheval. Chacun des vœux qu'il va former lui coûtera cinq années de sa vie. La monture d'Ulrich est ornée d'une peau de tigre dont chacune des bariolures s'effacera au fur et mesure des souhaits qu'il va former. Passé la douzaine, les portes de l'enfer s'ouvriront pour lui. Telles sont les clauses du traité.

Vous comprenez que, tout d'abord Ulrich agit en dissipateur qui ignore le prix du trésor qu'il prodigue. Son ambition est des plus modestes, une armure, un écusson, un titre de chevalier; mais la renommée et les désirs d'Ulrich vont s'accroître en courant. Il veut être comte de Flandre, han d'Islande, calife de Bagdad, soudan d'Egypte, bref il veut aller dans la lune, et il y va, car son cheval, comme celui de l'Apocalypse, franchit les distances, enjambe les mondes, saute d'un pôle à l'autre. Vif comme l'éclair et rapide comme le glaive, Zisko (c'est le nom du cheval) a réalisé tous les rêves bizarres et gigantesques du jeune fou qui, sans qu'il s'en doute, vient de jeter son extrême lustre au vent de ses désirs. Perdu dans le désert, aveuglé par le simoun, brûlé par la soif, pour son dernier vœu Ulrich a obtenu une goutte d'eau, après quoi le cheval fantastique le conduit tout droit en enfer; Ulrich pour commencement de son supplice y est témoin d'un mariage avec accompagnement de feux de Bengale, celui de la fille du comte de Flandre et d'un rival détesté.

Mais que nous importe Ulrich et son odyssée artificielle, c'est après tout Zisko qu'il faut voir, c'est le *cheval du diable* qui est le premier rôle et le premier acteur de la pièce. *Zisko* abandonné à lui-même, sans frein ni guide dans ses passions comme dans son jeu, exécute des tours d'adresse et d'agilité, et par conséquent d'intelligence qui ont excité des bondissements de joie et des trépignements d'admiration. Zisko court, galope, saute, danse, vole, combat et triomphe dans tous les pays et sous toutes les latitudes. Il accomplit quelques bonnes actions qu'on est assez surpris de trouver sous le sabot du cheval du diable. C'est ainsi que Zisko protége une princesse, sauve l'innocence, punit un chevalier félon, étrangle des lions de l'Atlas et des ours de la mer Glaciale.

La branche de Daphné.

(Suite. — Voir p. 346 et 362.)

SUITE DU CHAP. III.

— Oui, je vois, dit la jeune fille, vous êtes enthousiaste, mais seulement par les souvenirs du passé; moi, je comprends qu'on le soit et je veux l'être, par le présent, par la réalité. Nous avons gravi lentement jusqu'à ce lieu, guidés, non pas par le seul désir de jouir d'un spectacle magnifique, mais par ce sentiment auquel l'homme reconnaît qu'il émane de la Divinité : le besoin de s'élever. En prenant possession de ce plateau, nous avons poussé un cri de victoire; et notre victoire n'est pas complète. D'autres montagnes sont là qui nous dominent, et le choucas qui vole au-dessus de nos têtes nous crie : « Non, vous n'êtes pas les rois de la nature, car je monte plus haut que vous! »

— Et pourquoi? dit Edouard étonné : quelle plus grande gloire aurez-vous d'atteindre à ces aiguilles inaccessibles d'où vous découvrirez à peine quelques lieues encore de terrain!

— Quelle gloire? lit Carlota s'exaltant de plus en plus, celle de n'avoir rien au-dessus de soi, si ce n'est Dieu et l'aigle! Et cette gloire, je la pressens aujourd'hui pour la première fois, et je veux la connaître.

— Oui, hélas! fit Edouard, affronter des dangers sans nombre, épuiser un courage digne d'une meilleure entreprise, vouloir, imprudente comme Sémélé, voir le Dieu tel qu'il apparaît dans les cieux, environné de toutes ses splendeurs; puis tomber éblouie et précipitée!

— Qu'importe! reprit Carlota, c'est là ce que je rêve, c'est là ce que je veux, voilà ma poésie à moi qui n'en connaissais pas ce matin. Tenez, docteur, là-bas est le Vignemale qui nous domine comme nous dominons les roches d'Héas ou le clocher de Luz. Son sommet est, dit-on, facilement accessible, à peine s'il est blanchi par la neige, il perce au-dessus des nuages; eh bien, c'est au-dessus des nuages que je veux être un instant. C'est de là que je veux rapporter une fleur, un brin d'herbe, ou bien un peu de poussière qui soit le plus beau trophée de mon album

— Oh! señora, fit Edouard, ceci n'est pas de la poésie, c'est de l'exaltation dangereuse; l'air qui souffle là haut, sachez-le, n'est pas fait pour une poitrine humaine, l'ouragan le plus terrible, le froid le plus intense, y régnent en maîtres.

— L'ouragan! Et ces nuages qui couronnent la cime, ne voyez-vous pas qu'ils sont immobiles? Le froid! ne voyez-vous pas ce choucas qui tout à l'heure planait au-dessus de nos têtes, et qui maintenant se joue entre la montagne et les nuages? Docteur, nous irons là!

— Que Dieu éloigne de vous cette pensée imprudente, señora; le Vignemale est accessible, mais ceux qui y sont montés n'en sont pas tous descendus vivants.

— Qu'importe, s'il en est qui aient survécu! nous ferons de même.

— Non, señora, non! C'est tenter pour une vaine gloriole, pour une bien petite conquête, de terribles hasards.

— Quoi, docteur! vous, le héros imprudent du pont d'Enfer, vous qui descendiez à pic, l'autre jour, les versants qui dominent Baréges, l'ascension du Vignemale vous effraye?

— Mes imprudences m'appartiennent, señora; à moi, jeune homme, il est permis d'être fou. Mais à vous, à vous!... —

— Allons donc, monsieur, dit-elle en se dégageant, mettez-vous en doute ma force ou mon courage? Vous n'y viendrez pas si vous avez peur, je pourrai peut-être me passer de votre aide, ou bien je dirai : « Qui m'aime me suive; » et vos amis me feront cortége à l'envi! »

— Eh bien! eh bien! enfants, demanda le général en regardant les deux jeunes gens; quelle grave question vous occupe? Le vent du midi apporterait-il jusqu'à vous, par la brèche du Marboré, la discorde qui désole mon pauvre pays?

— Général, dit Edouard en allant droit à don Sébastien, lorsque les conseils ou les remontrances d'un ami sont inefficaces...

— D'un ami! interrompit Carlota.

— Il faut bien recourir à l'autorité du père; mademoiselle persiste, malgré tout ce que j'ai pu lui dire, dans le projet d'une ascension au Vignemale.

— Au Vignemale! s'écrièrent tous les témoins de cette scène.

— Elle n'ira qu'avec moi, dit le général, et je compte bien n'y aller jamais! »

Carlota lança de nouveau vers Edouard le regard le plus dédaigneux.

« Victoire! victoire! s'écria tout à coup le botaniste en mettant la tête à la surface du plateau, du côté du versant méridional; victoire! Je n'ai pas retrouvé ma soldanelle, mais j'ai découvert à pic, à vingt pieds, la plus belle des bruyères, la *menziesia daboeci*; sur mon âme, je la surnommerai *bergontina!* Edouard, venez la reconnaître! »

Mais Edouard n'était plus sur le plateau, il avait emmené son cheval et descendait.

Il gagna de la sorte le hameau qui s'échelonne au pied de la montagne, s'y arrêta et attendit longtemps tout pensif; puis il rejoignit la route qui conduit à Baréges et la remonta lentement à pied. Parvenu à ce point, tant connu des promeneurs, qui forme le milieu de la distance entre Luz et Baréges, il s'arrêta et attendit encore. Enfin les solitudes de la montagne retentirent au loin; c'était la cavalcade qui revenait de Bergons. Edouard prêta l'oreille; et au milieu du bruit cadencé, mais très-vague encore, de plusieurs chevaux marchant au pas, il crut distinguer un bruit différent, plus rapide, des pas plus marqués : c'était sans doute un des cavaliers qui prenait les devants.

Edouard se mit en selle et se rangea sur un côté de la route. Au bout d'un instant, il put reconnaître plus facilement les pas de deux chevaux; les arrivants étaient cachés à sa vue par un détour du chemin. Puis le bruit devint tout à fait proche, et le jeune homme aperçut, tournant la route et venant à toute bride, sa sœur et Carlota.

Lorsqu'elles approchèrent de lui, Edouard s'avança, Eugénie seule lui adressa un regard empreint de la plus douce affection; Carlota passa en fouettant son cheval et sans tourner la tête. Edouard, vivement affecté, piqua sa monture, rejoignit les jeunes filles, courut quelques instants à côté de Carlota; et enfin, impatienté de n'obtenir d'elle ni un regard ni une parole, il s'empara de la bride de son cheval, et l'arrêta.

« Que faites-vous, monsieur, lui dit-elle, que me voulez-vous?

— De grâce, mademoiselle, répondit Edouard, écoutez-moi.

— Qu'avez-vous à me dire? Croyez-vous, monsieur le docteur, n'avoir ici que des malades, et pouvoir les guider selon votre bon plaisir? La déférence que mon père accorde à vos avis vous donne-t-elle le droit d'essayer sur moi votre autorité?

— De l'autorité, moi! J'ai voulu user, mademoiselle, de ce droit d'humble conseil qu'on ne refuse jamais à un ami; j'ai voulu combattre un projet dont l'exécution est impossible et peut devenir fatale.

— Que vous importent, monsieur, ma conduite, mes projets et les dangers que je puis courir? Vous avais-je demandé de me suivre au Vignemale? Avez-vous pensé que vos descriptions tragiques m'effrayeraient comme elles effrayent vos petites maîtresses?

— Et si je n'avais pas connu, señora, combien votre volonté est ferme, comment votre résolution brave tous les obstacles, aurais-je attaqué ce projet? Je l'aurais considéré comme un de ces caprices nés de l'inspiration du moment, et qui ne durent pas au-delà. Mais lorsque j'ai vu au contraire votre noble courage s'exciter au récit que je vous faisais des dangers du Vignemale, pardonnez-le-moi! — trop faible pour combattre seul, j'ai imploré du secours!

— Et vous avez appelé à votre aide une de ces puissances qui ne permettent pas de lutte... Vantez-vous donc de votre victoire!... Mais ce droit de me combattre, qui vous l'a donné, je vous prie?

— Oh! mademoiselle! ignorez-vous que ce droit est le privilége sacré de l'homme qu'on accueille, de l'homme dont on a fait le compagnon de ses fatigues et de ses plaisirs? Niez-vous qu'il m'appartienne, et ne pouvais-je l'exercer, moi l'ami de votre père, moi le frère d'Eugénie et aussi le vôtre; moi, qui vous suis entièrement dévoué, qui vous aime...»

« Assez, docteur, reprit Carlota avec fermeté, je vous remercie de l'affection que vous voulez bien me témoigner, j'accepte ce touchant intérêt comme le prétexte de l'opposition que vous avez mise au seul désir qui m'fit un instant fait battre le cœur; mais des appréhensions telles que les vôtres sont de nature à m'inquiéter pour mes projets à venir. J'entends être libre, j'entends qu'on me comprenne; et, pour être mon ami, je veux qu'on ait tous les courages. Reposez-vous, docteur, je vous dégage d'une responsabilité qui désormais vous paraîtrait trop engagée... Adieu, monsieur Edonard, je vous rends à vous-même. »

Edonard, atterré, lâcha la bride qu'il retenait, leva un regard suppliant vers la jeune fille qui fouetta son cheval et se dirigea seule vers Baréges.

« Pauvre frère! » dit Eugénie en serrant la main d'Edouard.

Albert et Lucien qui couraient en avant de la cavalcade de Bergons les rejoignirent au bout de quelques instants.

« Imprudent! dit Albert en se rangeant auprès d'Edouard, pourquoi cette lutte? pourquoi cette opposition intempestive?

— Eh! mon Dieu! fit Edouard, pouvais-je permettre...

— Enfant! Pensiez-vous donc qu'elle dût à l'instant même et du sommet de Bergons s'élancer vers la terrible montagne? Et d'ailleurs, les dangers que vous avez dépeints sont-ils bien réels? le Vignemale n'est-il pas une montagne comme une autre? Il semblerait, à vous entendre, qu'il ait accaparé le monopole des orages et des tourbillons? Pourquoi voulez-vous qu'un de ces ouragans qui fréquentent les lieux élevés s'en vienne à point nommé...?

— Et s'il survenait? Est-ce là un plaisir de femme? Ne suis-je pas responsable, presque chaque jour, de son existence comme de celle de ma sœur? Ne comprenez-vous pas que je devais exagérer ces périls?

— Pauvre insensé, qui sans cesse appelez le feu sacré sur votre belle statue et qui reculez avec effroi dès que brille la première étincelle! Vous qui l'écoutiez tête basse, vous ne pouviez voir quel feu animait son beau visage lorsque ses regards cherchaient derrière les nuages la cime du Vignemale! Comme elle grandissait sous cette exaltation que vous lui aviez inspirée! Ainsi posée sur l'une des cimes du monde, on eût dit l'une des neuf Muses devinant enfin les saintes joies de l'amour!

— Hélas! fit Edonard.

— Hélas oui! vous venez de jouer follement tout votre bonheur.

— Et elle me croit lâche; elle me soupçonne de redouter une roche à pic ou un tourbillon de neige. Je lui prouverai le contraire.

— Allons, ami, du calme, demain sera passée la grande colère que vous avez causée, demain on vous rendra toute l'estime qui vous est acquise; vous n'aurez pas même de pardon à implorer.

— Demain, non, dit Edonard d'une voix sourde, et sans qu'Albert l'entendît, mais dans deux jours. Ce n'est pas une grâce, c'est une réparation que je veux. »

La nuit commençait lorsque toute la cavalcade rentra dans Baréges; Edouard et Albert se quittèrent aux premières maisons, et notre jeune docteur, lançant son cheval au galop, remonta le village jusqu'à l'extrémité opposée. En passant devant l'hôtel des Ambassadeurs, il leva la tête; Carlota était à sa fenêtre, et se détourna en l'apercevant.

Edouard s'arrêta devant une maison voisine de l'hôpital militaire, jeta sa bride à un enfant qui jouait sur le seuil, et monta. Au second étage il frappa à une porte sur laquelle était fixée une carte de visite, au nom de « *J. Couturier, chirurgien sous-aide.* »

La chambre dans laquelle il entra était tout encombrée d'échantillons de minéralogie, d'oiseaux empaillés, de plantes desséchées et de papillons.

« Mon cher maître, dit-il, quel jour nous remettons-nous en campagne?

— Mais quand il vous plaira.

— Voulez-vous que ce soit demain?

— Oui, à condition de prévenir le docteur R... de qui je dépends.

— Et de bonne heure?

— Selon que vous monterez.

— Où irons-nous?

— Je vous laisse le choix.

— On n'est pas plus aimable. Que pensez-vous de Cauterets, du lac de Gaube, du pont d'Espagne?

— Tout cela est bien exploré...

— Eh bien! poussons au delà. Qui nous empêche d'aller rôder au pied du Vignemale?

— Pourquoi seulement au pied? Je suis monté une fois jus-

qu'au sommet, et il y a bien longtemps que je veux y retourner. Tentons l'ascension, il y a des richesses de toute nature à recueillir là-haut.

— Eh bien! va pour le Vignemale, fit Edouard tout joyeux; prévenez le docteur B...; mais ne me nommez pas. Je vais commander les chevaux.

— C'est convenu! A quelle heure partons-nous?

— Cette nuit, avec le clair de lune, à...

— Eh bien! à une heure; je serai à votre porte en tenue de montagne.

— A merveille; je serai prêt; adieu, dormez, prenez des forces, et à demain. »

Edouard redescendit au galop la rue du village, Carlota était encore à sa fenêtre.

« Charlet! dit le jeune docteur en s'arrêtant devant la maison du guide, deux chevaux à ma porte cette nuit, à une heure; celui-ci pour moi, un autre pour Couturier.

— Vous allez loin?

— Oui... non... au delà de Pierrefitte.

— Très-bien, monsieur.

— Soyez exact!

— Vous serez obéi. »

Edouard, rentré chez lui, prétexta de la fatigue, annonça une course pour le lendemain, embrassa sa mère, sa sœur, et s'enferma dans sa chambre.

Avant une heure du matin les deux chevaux étaient devant la porte, et Couturier arrivait armé de tout l'attirail du naturaliste. Une heure sonna à l'horloge des bains; Édouard ne paraissait pas, Couturier frappa. Deux fenêtres s'ouvrirent à ce bruit: l'une, au premier étage; l'autre, au rez-de-chaussée. A celle-ci parut le docteur Alceste, un collègue de James.

« Qui va là? dit-il.

— C'est moi, monsieur.

— Ah! vous, Couturier, et que demandez-vous?

— J'attends M. Colleville.

— Où allez-vous à pareille heure, dans cet attirail?

— Oh! que sais-je? où nous mèneront nos forces, les minéraux, les plantes et les papillons; à Pierrefitte, à Cauterets, dans les ravins, partout.

— C'est aventureux, fit Alceste en refermant sa fenêtre, bon voyage.

— Pardon, mon cher maître, de vous avoir fait attendre, dit Edouard en paraissant sur le seuil, je n'ai pas même le sommeil pour excuse. Sommes-nous prêts?

— A vos ordres, fit Couturier.

— Eh bien! en selle et partons.

— Quand vous reverra-t-on, messieurs? dit Charlet.

— Peut-être demain, répondit Edouard en fouettant son cheval.

— Vous allez donc bien loin? reprit Charlet.

— Au Vignemale! cria Couturier en s'éloignant.

— Oh mon Dieu! s'écria mademoiselle de Gurrea en paraissant à la fenêtre du premier étage. — Edouard!... monsieur Edouard!... Charlet, rappelez-le! »

Mais les deux cavaliers étaient déjà sortis du bourg; Edouard ne s'arrêta pas.

Au lever du soleil ils arrivèrent à Cauterets, changèrent de chevaux pour ne pas perdre de temps et se remirent en route. Ils étaient au Vignemale avant midi.

Le temps, jusque-là très-beau, parut changer dans la journée, un coup de vent lit rentrer tous les promeneurs de Baréges, et on put apercevoir quelques gros nuages qui couronnèrent un instant les montagnes au delà de Bergons. Cette bourrasque ne dura pas, et l'après-midi fut magnifique.

Le docteur James se promenait sur la route, après son dîner, avec Albert et le capitaine Lucien; un homme qui venait de Luz à toute bride, le rencontra près de la *nouvelle source*.

— Monsieur le docteur, lui dit-il, j'arrive d'Héas, il y a un grand malheur chez nous. Un pâtre qui était il y a deux heures dans les ravins, au pied du Vignemale, y a trouvé, affreusement blessé, mais respirant encore, un jeune chirurgien de votre hôpital...

— Dieu! fit le docteur, c'est Couturier! Lui a-t-on porté secours? A-t-il des soins? Vite, un cheval!

— Oh! monsieur, dit l'homme, on le sauvera s'il y a possibilité, il est en bonnes mains.

— Imprudent jeune homme! dit le docteur. Le maudit Vignemale!

— S'il était au Vignemale, dit l'homme, je ne suis pas étonné; il y a eu par là un fameux orage!

— Grand Dieu! fit Albert, il était allé au Vignemale?

— Oui, dit James, il était parti cette nuit.

— Seul?

— J'ignore.

— Mon Dieu! reprit Albert avec anxiété, Edouard est absent, cette querelle d'hier soir à propos du Vignemale... serait-il avec Couturier? La catastrophe serait-elle plus grande encore?

— Courez, grand Dieu! dit le docteur, sachez cela au plus tôt! »

Albert, dans une agitation extrême, se mit à courir vers le village. A cent pas il rencontra le général et sa fille; Carlota était excessivement pâle et paraissait accablée.

« Monsieur Albert, dit-elle, où allez-vous? »

Albert composa son visage.

« Je cherche Edouard, dit-il en saluant.

— Il n'est pas à Baréges, fit Carlota

— Comment, sans que je le sache!

— Le hasard m'a fait sa confidente, je l'ai entendu monter à cheval cette nuit avec un de ses amis.

— Mais, dit Albert en contenant à peine son inquiétude, où est-il allé?»

La jeune fille hésita longtemps, se prit à rougir, puis balbutia et répondit enfin avec effort:

« Je ne sais pas.

— Quel était son compagnon de voyage?

— C'était M. Couturier, dit Charlet en survenant.

— Il est au Vignemale! fit Albert avec effroi... Docteur, cria-t-il, vite, partons, il n'y a pas de temps à perdre; les malheureux!

— Mon Dieu! demanda Carlota, qu'avez-vous appris? Qu'y a-t-il?

— Rien, mademoiselle, dit le docteur, rien que des craintes; mais il ne faut pas que personne les partage. Rentrez, je vous en conjure... Allez auprès de sa mère, de sa sœur, ditesleur ce que vous voudrez; mais trompez-les, occupez-les jusqu'à notre retour. Et vous aussi, Lucien, allez, allez! »

Une voiture de poste était prête à quitter Baréges pour conduire quelques personnes à Saint-Sauveur. Le docteur requiert la voiture, s'y jette avec Albert et Charlet. La voiture part de toute la vitesse des chevaux.

Dire quelle affreuse inquiétude agitait ces trois hommes, dire avec quelle anxiété ils s'informèrent des jeunes gens sur toute la route, dire avec quelle ardeur ils se portèrent sur les traces qui leur furent indiquées, à quoi bon? Cela se comprend et ne s'exprime pas.

Il était nuit close lorsqu'ils arrivèrent à Cauterets, mais heureusement la lune répandait une vive clarté. Ils prirent des chevaux et partirent en toute hâte, Charlet en tête. Au lac de Gaube ils firent lever plusieurs pâtres et les emmenèrent.

Jamais ascension ne fut plus rapide. Jamais on ne vit trois hommes gravir avec autant d'impétuosité, de hardiesse, et lutter avec autant de bonheur contre des périls sans nombre, contre des obstacles qui eussent exposé à mille morts des hommes de sang-froid.

Plus inquiet, plus impatient, mais non plus intrépide, — car ils l'étaient tous également — le docteur montait le premier; ses vêtements étaient en lambeaux, ses mains étaient en sang, la sueur coulait de son front; mais son pied était toujours ferme; son œil, toujours sûr, n'avait pas perdu la bonne voie.

Avant le jour on parvint au sommet, James le premier, puis Albert, puis Charlet, puis les pâtres du lac. La lune était redescendue derrière l'horizon; le soleil ne paraissait pas, les objets étaient à peine indiqués par une vague lueur qui n'était pas encore le crépuscule; il y avait partout des dangers effrayants, et cependant personne ne s'arrêta. Chacun visita en courant l'un des côtés de cet étroit espace, chacun escaladant les aiguilles, s'avançant jusque sur des pointes où pendant le jour il eût été frappé de vertige.

Pendant un moment, l'on n'entendit que des pas précipités et des respirations haletantes; moment d'angoisse et d'inquiétude affreuse!

Après de longues recherches on se rassembla sur le sommet; James épuisé, désespéré, s'était laissé tomber sans force sur le sol; Charlet, le bon Charlet, le guide résolu, pleurait à chaudes larmes; les pâtres tenaient conseil et demandaient qu'on attendît le jour; Albert cherchait encore..... Soudain un cri, un cri terrible, étrange, retentit derrière une roche vers le sud.

« A moi! fit Albert d'une voix étouffée, à moi! O mon Dieu! soyez béni! »

On courut... Le pauvre Edouard gisait sur le bord d'une roche de quelques pieds d'étendue, qui surplombait l'abîme. Comment, renversé, blessé, évanoui, s'était-il arrêté là et n'avait-il pas été précipité dans les profondeurs des vallées? Oh! c'est qu'il y a au-dessus des montagnes et des nuages un regard qui veille sans cesse, une providence qui ne se détourne jamais des nobles âmes;... la main de Dieu avait retenu, dans une chute sans fin, le corps de ce généreux enfant.

. . . . . .

Au moment où les premiers rayons du soleil perçaient l'obscurité, Edouard, à l'aide de cordes, à l'aide des ceintures des montagnards, était amené en lieu sûr. Il respirait, mais son corps était glacé, mais il était couvert de contusions, mais sa tête avait frappé contre les roches; le sang avait coulé.

Tous ces hommes agenouillés autour de la pauvre victime s'étaient partagé le soin de lui rendre l'existence. L'un, c'était James, comptait les battements de son cœur; les autres cherchaient à réchauffer de leur haleine ses pieds et ses mains... l'une de ses mains du moins, car l'autre était fermée, serrée contre sa poitrine..... elle retenait le fatal trophée destiné à l'album de Carlota, une branche de daphné.

Avec l'attention la plus religieuse, avec de saintes précautions, le pauvre Edouard, qui avait reconnu ses amis, qui leur avait souri, fut descendu de la montagne et déposé dans la cabane de l'un des pâtres; on alluma du feu, on improvisa un lit, et James s'installa auprès du malade à qui ces premiers soins procurèrent un sommeil réparateur.

— Partez maintenant, dit James à Albert, prenez nos chevaux, emmenez Charlet, faites-nous disposer une chambre à Cauterets pour cette nuit, une voiture pour demain matin, et envoyez ici une chaise et des porteurs. Courez, ne perdez pas un instant, rassurez nos amis, et préparez sa mère. Je vous suivrai de près. Ses contusions n'ont rien de grave, sa respiration est régulière. Plaise à Dieu qu'il en puisse être de même du pauvre Couturier!

Albert arriva dans la soirée à Baréges. Il courut à l'hôtel des Ambassadeurs, Eugénie fut la première personne qu'il y rencontra. Un regard fut rapidement échangé, Albert souriait.

« Il est sauvé? lui demanda-t-elle.

— Comment! fit Albert.

— Je le sais, je l'ai deviné; il était au Vignemale, il y a exposé sa vie; mais il est sauvé, n'est ce pas, nous le reverrons?

— Demain matin, avec James, dit Albert.

— Blessé, malade? demanda Eugénie en hésitant.

— Non, reprit Albert, bien qu'il ait couru de grands dangers...

— Oh! dites-moi tout!

— Pas maintenant, fit Albert, en montrant la porte de madame Colleville, j'ai une mission à remplir.

— Elle ne sait rien.

— Tant mieux! »

Eugénie monta précipitamment chez Carlota pendant que le jeune homme entrait chez madame Colleville. La belle Espagnole pâlit en la voyant entrer, mais Eugénie courut à elle.

« Maintenant je vous pardonne, lui dit-elle en l'embrassant avec effusion.

— Mon Dieu! fit Carlota, que savez-vous, qu'avez-vous appris?

— Je sais..... que Dieu a eu pitié de mon pauvre frère qui a pensé mourir pour vous.

— Cruelle! Eh bien?

— Eh bien, il revient demain ou du moins on le ramène.

— Oh! fit Carlota tout émue..... et me pardonnera-t-il?

— Que ne pardonnerait-il pas si vous l'aimiez un peu! »

Carlota se jeta dans les bras d'Eugénie sans répondre. Elle était vaincue, et des larmes abondantes trahissaient sa défaite.

« Écoute, dit-elle à Eugénie d'une voix entrecoupée, il ne faut pas que celle à qui il faisait si résolûment le sacrifice de sa vie, attende ici froidement son retour. Fière, je m'humilierai. Il m'apporte un gage de son dévouement, je lui porterai, moi, le gage de sa victoire. Demain il nous verra les premières; nous irons à sa rencontre; chère sœur, le veux-tu?

— Oui, certes, dit Eugénie rayonnante.

— Eh bien! demain, nous partirons d'ici à pied; Estéban seul nous suivra; nous monterons à cheval hors du village, et nous irons les attendre auprès de Luz.

— Pauvre frère! » s'écria Eugénie.

Et les jeunes filles, sanglotant toutes deux, se jetèrent encore une fois dans les bras l'une de l'autre.

Le lendemain, vers midi, la voiture qui portait Édouard et le docteur James s'arrêta devant l'hôtel du *Cheval blanc* de Luz. Le docteur, descendu le premier, tendait la main à son malade, lorsque Albert parut à l'autre côté de la portière. Édouard sauta au cou de son ami.

« Maintenant, mon cher maître, dit-il à James en lui serrant la main, je vous relève de vos généreuses fonctions.

— Édouard, fit le docteur, vous êtes un ingrat. Vous m'appartenez jusqu'à Baréges; vous m'obéirez, ou bien je vous reconduis au Vignemale.

— Soit; rien ne m'effraye maintenant, si vous veillez sur moi. Mais votre œuvre n'est pas complète; vous avez encore mon pauvre compagnon à secourir.

— Je ne l'oublie pas, dit James.

— Eh bien, allez à lui. Voici désormais mon guide.

— Postillon! cria James.

— Non! fit Édouard; je vous l'ai dit, je ne veux pas de votre voiture; je retournerai là-bas librement, au grand air, en homme qui ne veut effrayer personne. Adieu, docteur, que Dieu vous garde et vous récompense. Albert, allons, en selle, et gaiement! »

A trois cents pas de Luz, à un détour du chemin, nos jeunes gens aperçurent Eugénie et Carlota, qui avaient mis pied à terre, et qui les attendaient. Édouard poussa un cri de joie; Eugénie s'élança.

« Mon frère! » s'écria-t-elle en sanglotant et en le pressant dans ses bras.

Carlota s'avança lentement; une vive rougeur animait son beau visage; son regard rencontra celui d'Édouard, à qui elle tendit la main.

« Mon ami, lui dit-elle en tremblant, vous avez été résolu, intrépide; soyez encore généreux. Je n'ai pas même le droit de vous demander pardon de l'imprudent défi que vous avez si noblement accepté. Je suis à votre discrétion. »

Édouard regarda la jeune fille pendant un instant avec une émotion profonde; puis il saisit sa main, et la pressa contre ses lèvres. Enfin, il tira de sa poitrine sa branche de daphné.

« Mademoiselle, dit-il tout tremblant, ceci est un souvenir de la montagne; que ce soit entre nous un gage de paix et... d'affection. La pauvre fleur est flétrie, sa douce odeur a disparu, mais elle vient de bien loin...

— Je me souviendrai, » dit Carlota avec un doux sourire, en plaçant la fleur à sa ceinture.

On remonta vers Baréges en silence. Le vrai bonheur est muet.

La route aux approches du village était couverte de promeneurs.

Le général serra Édouard dans ses bras.

« Bien, mon ami, lui dit-il, bien, mon enfant; mais maintenant vos preuves sont faites, mon vieux sang-froid devient nécessaire pour calmer votre jeune tête; je vous défends de me quitter désormais.

— Qu'alliez-vous donc chercher là-haut? dit Lucien en serrant la main d'Édouard.

— Je ne sais, mon ami; mais j'en rapporte bien du bonheur!

— Faut-il donc aller si loin? reprit le capitaine en regardant Eugénie.

— Non, mon ami, non, reprit Édouard; on peut le trouver ici même.

— Moi, dit Carlota au secrétaire intime en lui montrant sa fleur, j'y gagne le plus précieux trophée de mon album.

— Oh! s'écria le botaniste, daphné camélée, *daphne cneorum*, lauréole, un charmant arbrisseau de la famille des thymélées, l'emblème du courage, une odeur délicieuse! Il y a encore le daphné *indica*, le daphné *paniculé*, le *passerina*, le *tarton raïra*...

— Botaniquement parlant, fit Albert.

— Eh bien, capitaine? demanda madame B... à Paul S....

— Hélas! mon rival l'emporte.

— Ah! dit Albert, c'est qu'il a pris les choses d'un peu haut. »

A. Germond de Lavigne.

Exposition des ouvrages de peinture dans la galerie des Beaux-Arts.

BOULEVARD BONNE NOUVELLE, 22.

L'art vit de comparaison aussi bien que la critique. Tout ce qui peut en étendre le cercle leur est bon et profitable. L'exposition d'ouvrages de peinture ouverte depuis quelque temps, au public, dans la galerie des Beaux-Arts, boulevard Bonne-Nouvelle est, à cet égard, une des plus heureuses idées qu'on ait pu réaliser. Quelques-unes des œuvres les plus remarquables des grands peintres français modernes y sont réunies et forment, malgré des lacunes inévitables tenant au hasard qui a présidé à leur rassemblement, une série instructive pour l'étude de l'école française depuis 1765 jusqu'à nos jours. Elle y est représentée par les noms de Greuze, de David, de Girodet, de Gérard, de Gros, de Prud'hon, d'Hersent, de Géricault, de Léopold Robert, de Léon Cogniet, de Paul Delaroche, d'Horace Vernet, d'Arry Scheffer, de Bouchot, de Sigalon... Mais ce qui donne une valeur toute particulière à cette exposition, c'est la réunion de onze tableaux de M. Ingres dont les premiers remontent à 1808, et dont le dernier a été terminé à la fin de l'année dernière. C'est une véritable bonne fortune pour le public que cette occasion qui lui est offerte d'étudier, dans la variété de son talent, le grand artiste dont le nom a acquis tant de célébrité depuis quelques années, autour duquel s'est agité tant d'enthousiasme d'une part, tant de polémique de l'autre; le chef d'école enfin dont la discipline a formé des élèves si distingués et brillant aujourd'hui aux premiers rangs par la sévérité et l'élévation de leurs compositions. C'est une occasion unique de comparer M. Ingres à lui-même. Jamais probablement le public ne sera admis une seconde fois à voir à la fois onze tableaux de ce maître qui ne se prodigue pas et se montre peu courtisan de la popularité qu'il a acquise. Il se prodigue si peu, que la plupart des tableaux exposés à la galerie du boulevard Bonne-Nouvelle, quoique remontant à des dates déjà anciennes, seront des nouveautés, de véritables révélations pour l'immense majorité de ceux qui la visiteront. Cette exposition est donc une très-heureuse idée au point de vue artistique. Elle est mieux que cela encore; elle est une bonne action. Elle a lieu au profit de la caisse de secours et pensions de la société des artistes, peintres, sculpteurs, graveurs, architectes et dessinateurs (1). Elle n'a pu être réalisée qu'au moyen de prêts

(Exposition de la galerie Bonne-Nouvelle. — Vue de la travée où sont exposés les tableaux de M. Ingres.)

(Exposition de la galerie Bonne-Nouvelle. — Dessin à la plume, par Géricault, appartenant à M. Marcille.)

(1) Le but de cette association est la création d'une caisse de secours et ultérieurement l'établissement d'une caisse de pensions dans l'intérêt des artistes faisant partie de l'association. Sont aptes à en faire partie tous les artistes et amateurs français et étrangers. Il faut pour cela être agréé par le comité et payer une cotisation mensuelle de 50 centimes, destinée à former le premier fonds social. Le siége provisoire de la société est chez M. le baron Taylor, rue de Boudy, 50, à Paris. Les cotisations doivent être portées chez M. Thuillier, agent trésorier, rue Boucherat, 51.

obtenus de la complaisance des amateurs, propriétaires des tableaux. Il est juste de signaler leurs noms à la reconnaissance publique. Ce sont : madame la duchesse d'Orléans, madame la baronne Janin, fille de L. David, madame la baronne Gérard, madame Emile de Girardin ; MM. Delessert, Chassagnole, Marcile, le comte Pourtalès, le marquis d'Hertford, le marquis de Vérac, A. Didot, F. Laneuville, Marcotte, P. Périer, Odiot, Lacaze, Aumont, le duc de Fitz-James, le marquis de Pastoret, le comte Turpin de Crissé, le comte de

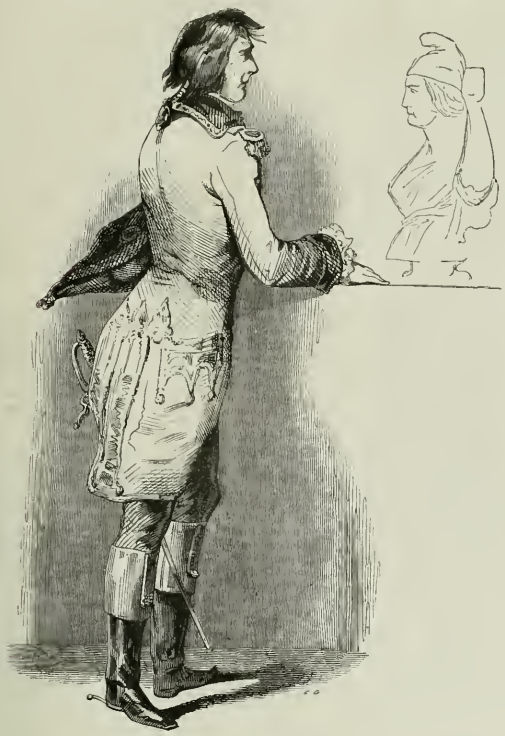

(Exposition de la galerie Bonne-Nouvelle. — La tête de la république, dessin de Charlet, appartenant à M. Belloc.

(Exposition de la galerie Bonne-Nouvelle. — La queue de la république, dessin de Charlet, appartenant à M. Belloc.

Lariboissière, le baron de Foucaucourt, le duc de Rohan-Chabot, le maréchal Valée, le comte Gallois, Léon Cogniet, Dantan, Edouard Bertin, Belloc, Paillet, Seurre, Chevalier, Pajou, Rollet, Moreau, Robinet.

Cette intéressante série de tableaux commence, dans l'ordre chronologique, par Greuze, ce peintre si original de l'école française, qui, malgré un voyage à Rome entrepris pour mériter les suffrages de MM. de l'Académie, ne put heureusement réussir à roidir et fausser son talent et échappa au danger de devenir un médiocre peintre d'histoire, pour rester un modèle de grâce naïve, exquis, dans son genre, quand il n'est pas déparé par la coquetterie et le maniéré. Son nom seul évoque, pour la mémoire, les apparitions de ce qu'il y a de plus charmant en ce monde, de fraîches et délicieuses têtes de jeunes filles, rendues avec une suavité de pinceau qu'il a été donné à bien peu d'artistes d'égaler. La mode, qui reprend ce qu'elle avait délaissé, applaudit ce qu'elle avait dédaigné, est revenue depuis quelques années à Greuze avec une sorte d'engouement. Sous l'influence de la réaction opérée par David, il avait dû nécessairement être écarté par la théorie exclusive des novateurs, bien trop affairés autour de l'agora ou du forum, trop majestueusement drapés dans la chlamyde ou la toge pour se commettre dans une scène de village et daigner accorder leur attention à une mère embrassée par ses marmots, ou à un vieux bonhomme paralytique soigné par ses enfants. Au commencement de ce siècle, il n'y avait guère place pour Greuze au milieu de toute la légion des Grecs et des Troyens. Un demi-siècle auparavant, c'étaient des bergers et des bergères, Vénus et une foule de petits Amours qui lui faisaient concurrence. « Le goût est si misérable, si petit, dit Diderot, que Boucher aura plutôt vendu cinquante de ces indécentes et plates marionnettes, que Greuze ses deux sublimes tableaux. » — On voit à la galerie des Beaux-Arts quatre toiles de Greuze : 1° Un joli tableau de genre, intitulé : *le Miroir cassé*; 2° Une *Etude de jeune fille*, ayant ce voluptueux abandon et ce charme d'innocence qu'il sait si bien donner à ses têtes ; 3° Une *tête d'enfant*, pleine de délicatesse et de douceur ; 4° Un *portrait de Wille*, le graveur, portant la date de 1763. Ce portrait, peint à pleine pâte, est d'une touche facile. Le travail spirituel du pinceau, en accusant d'une manière brisée les nom-

(Exposition de la galerie Bonne-Nouvelle. — Scène de brigands, tableau par M. Léopold Robert, appartenant à M. le baron de Foucaucourt.)

breux petits méplats de la face, communique une saillie au modelé, donne à la carnation une vivacité de reflets accidentés, qui rend ce mode d'exécution pittoresque on ne peut plus piquant. Aussi placez à côté d'un portrait exécuté avec cette libre allure un autre dont la touche soit écrasée et fondue, celui-ci sera tué par le premier. C'est le mauvais tour que jouait un jour à un grand personnage une tête également peinte par Greuze. Et quelle était cette tête? C'était celle « d'une méchante petite..... (je me fais scrupule d'écrire en 1846 le mot dont Diderot ne se privait pas en 1765). Enfin ce n'était qu'un méchante petite tête, « et pourtant, ajoute-t-il, voyez comme M. l'introducteur des ambassadeurs, qui est à côté d'elle, en est devenu bleme, froid, aplati, blafard!... je n'ai jamais vu un pareil dégât. » — Outre ces quatre peintures, il y a encore un dessin dans lequel Greuze a crayonné la tête de ce même Diderot, qui, tout en rudoyant un peu l'artiste, l'aimait et le prônait. D'ailleurs, l'auteur *des Salons* avait aussi aimé la jolie madame Greuze quand il était jeune et qu'elle s'appelait mademoiselle Babuti, et il nous raconte à ce sujet une histoire cavalière que je me garderai bien de vous redire. Je remarquerai seulement, pour ceux qui la connaissent, qu'en faveur de ses souvenirs, du temps où il la voyait « dans sa petite boutique de libraire, sur le quai des Augustins, poupine, blanche comme le lis, vermeille comme la rose » il eût dû se montrer moins discourtois et parler moins brutalement de certaines parties d'un portrait, traitées avec trop de complaisance par le peintre, toujours amoureux des charmes de sa femme. Il est vrai qu'il s'exprimait ainsi en 1765. Je ne sais quel âge avaient alors les charmes de mademoiselle Babuti, devenue madame Greuze. Quant à Diderot, il avait cinquante-deux ans! — Mais revenons à la galerie des Beaux-Arts.

Après Greuze, le premier peintre que nous y rencontrions dans l'ordre des temps, c'est DAVID. Parmi les tableaux de ce grand maître, offerts ici à la curiosité, nous signalerons surtout la *Mort de Socrate*, la plus belle de ses créations, et une des plus belles compositions des temps modernes. La plupart ne la connaissent que par la gravure, mais la tranquille gravité des figures, la simplicité avec laquelle elles sont distribuées, comme dans un bas-relief, ne permettent pas que ceux qui l'ont vue une fois oublient jamais la disposition de cette scène solennelle. Socrate, assis sur son lit, la main gauche élevée vers le ciel, la droite étendue vers la coupe de ciguë que lui présente, en détournant la tête et en fondant en larmes, le serviteur des Onze, prononce les suprêmes paroles de son grave entretien avec ses disciples. David l'avait peint d'abord tenant la coupe: « Non, lui dit André Chénier, Socrate ne la saisira que lorsqu'il aura fini de parler. » Ce geste machinal de la main, cette mort au-devant de laquelle elle s'avance, et qui ne peut distraire la sublime préoccupation du sage, font ressortir d'une manière saisissante la divine sérénité empreinte sur la figure de Socrate. Autour de lui, ses disciples restent stupéfaits d'admiration ou s'abandonnent au désespoir. Criton, la main familièrement appuyée sur le maître qu'il va perdre, reçoit avidement ses derniers enseignements. Au pied du lit, un personnage enveloppé dans son manteau, et plongé dans un recueillement profond, tourne le dos à Socrate, comme s'il craignait de n'être plus maître de sa douleur, en contemplant cette adorable résignation. Ce personnage est généralement désigné sous le nom de Platon. Sa vieillesse apparente est un anachronisme, car Platon n'avait que trente ans lors de la mort de Socrate. Mais cette tête de vieillard s'allie mieux que celle d'un jeune homme, avec l'idée de l'antique doctrine du philosophe le plus célèbre de la Grèce. Ici David a sacrifié la chronologie à la convenance; et il a bien fait. Au fond du cachot, on aperçoit sur l'escalier qui y descend, la famille éplorée de Socrate que l'on emmène. Ses derniers moments ne doivent pas être troublés par les cris et les pleurs des femmes et des enfants; ils appartiennent à ses disciples, qui en doivent compte au monde. Cette magnifique composition fut exécutée en 1787, pour M. de Trudaine. Si ce n'est quelques gestes un peu maniérés et l'insignifiance d'une ou deux figures, la critique ne trouverait rien à y reprendre; mais ce qui en amoindrit l'effet, il faut le reconnaître, c'est le mode de l'exécution trop finie, trop amoureusement préoccupée de l'élégance du dessin et du rendu des détails; c'est cette savante précision anatomique des extrémités, cette coquetterie juvénile de la forme, cette netteté du pinceau, qui amusent et distraient l'attention de l'austérité de la scène sur laquelle elle devait se concentrer. C'est le coloris qui éparpille la lumière, ne prend, au contact de ce drame, aucune valeur propre, et oublie de l'annoncer vaguement à l'âme, en s'harmonisant avec lui. Poussin, appelé à peindre la mort de Socrate, eût été plus sévère; il l'eût traitée dans le *mode dorien*, suivant l'heureuse expression d'un critique éclairé. Mais il n'eût jamais imaginé cette tête resplendissante de pensée. C'est une gloire éternelle pour David de s'être élevé jusque-là. — Voici un autre tableau qui est aussi, dans son genre, une des œuvres les plus remarquables sorties du pinceau de David; c'est le portrait de *Marat expirant*. Il est représenté dans sa baignoire; sa tête est renversée; son bras droit tombe le long de la baignoire; il tient encore la plume avec laquelle il vient d'écrire ces mots: « Vous donnerez cet assignat à cette mère de cinq enfants, et dont le mari est mort pour la défense de la patrie... » Dans sa main gauche, appuyée sur la serge verte qui recouvre la baignoire, est un papier, sur lequel on lit cette dernière ligne transcrite de la lettre adressée à Marat par Charlotte Corday: « Il suffit que je sois bien malheureuse pour avoir droit à votre bienveillance. » A terre est le couteau ensanglanté dont il vient d'être frappé. Sur une mauvaise caisse en bois blanc, portant cette inscription: *A Marat, David*, on voit un assignat de cinq francs et un encrier de plomb. La caisse, placée là en guise de table, les draps rapiécés, la froide nudité de la salle expriment l'idée de la misère. La veille de la mort de Marat, David, envoyé par la société des jacobins pour savoir de ses nouvelles, l'avait trouvé dans son bain. Il reproduisit les détails qui l'avaient frappé. Cela est saisissant de vérité et rendu avec une puissante sobriété d'effet. La simplicité, l'unité, qui règnent dans cette peinture, en élèvent le style à une hauteur singulière. La repoussante figure de Marat semble se transfigurer au contact de la mort, et, sous le ferme dessin qui la modèle, elle emprunte, malgré sa laideur, une sorte de correction sévère, un certain caractère de grandeur, qui commande l'admiration. Cette tête, autour de laquelle s'enroulent des linges grossiers, me rappelle involontairement Michel-Ange. C'est la même force, la même simplicité, la même largeur, la même science de dessin. — Ce portrait fut exposé pendant quelques jours avec celui de Lepelletier, sur un autel, dans la cour du Louvre. La Convention le fit placer ensuite dans le lieu de ses séances, et l'en fit bientôt retirer quand les restes de Marat furent enlevés du Panthéon, dont David lui avait fait accorder les honneurs. Il y a quelques années, un particulier en fit l'acquisition pour un prix modique. Il est fâcheux que de puérilles considérations aient privé notre musée d'une œuvre qui devrait lui appartenir. — *Bonaparte au mont Saint-Bernard* est encore un des tableaux de David ayant une grande célébrité. On a critiqué l'effet théâtral de ce tableau; ceux qui ont traversé le Saint-Bernard apportant ici leur petite érudition de montagnard, ont blamé le cheval ardent qui se cabre sous le premier consul, et ont dit avec une excellente judiciaire qu'il n'y a là d'ordinaire que des mulets qui se traînent péniblement et soufflent de même. Mais qu'y faire? Le premier consul, qui le savait bien, puisqu'il avait fait lui-même le passage à mulet, avait dit à David: « Je veux être peint calme sur un cheval fougueux. » Il avait le droit d'avoir une fantaisie. Encore s'il n'eût eu que celle-là. Mais quand David le pria de poser, il s'y refusa. « A quoi bon? dit-il. Ce n'est pas l'exactitude des traits, un petit pois sur le nez qui fait la ressemblance, c'est le caractère de la physionomie qu'il faut peindre. Personne ne s'informe si les portraits des grands hommes sont ressemblants. Il suffit que leur génie y vive. — Vous m'apprenez l'art de peindre, » répondit l'ex-montagnard, devenu courtisan. Et il fit un cheval qui était faux et un portrait qui n'était pas ressemblant. Mais il donna à sa composition une certaine tournure monumentale qui la grava dans la mémoire comme un type. Ce tableau doit être accueilli par nous à ce titre. Il restera une des meilleures médailles de l'empire. — Je me suis un peu arrêté à ces peintures de David, non-seulement à cause de leur importance réelle, mais encore parce que ces œuvres qui datent de plus d'un demi-siècle, exhumées des cabinets qui les recélaient, sont des choses nouvelles pour les jeunes générations, et surtout parce qu'il est bon de protester contre l'injustice des dédains manifestés depuis quelques années contre ce grand artiste. Félicitons-nous de voir l'esthétique moderne entrée dans des voies plus larges, mais ne répudions pas pour cela nos gloires passées. Les réactions sont de leur nature exclusives, et dépassent le but. N'est-il pas de bon goût aussi de dénigrer, de nier Voltaire? Le temps fera justice de ces ridicules.

En regard du Socrate de David est un tableau célèbre qu'il a inspiré: *Hippocrate refusant les présents d'Artaxercès*, de Girodet, tableau daté de 1792 et qui eut un succès exagéré à l'exposition de 1797. Il appartient à l'école de médecine. — Près de là est une répétition en petit du *Bélisaire* de Gérard. N'oublions pas, après avoir mentionné le *portrait de Ducis*, si facilement et si rapidement peint, et celui de *mademoiselle Mars*, si connu par la reproduction qu'en a faite la gravure, de signaler à l'attention une petite ébauche dans laquelle le même artiste a représenté, d'une manière très-dramatique, *Marius rentrant dans Rome*. Cette ébauche a appartenu à Girodet. — Gros est représenté par deux portraits et quelques esquisses; Guérin, par deux esquisses. — Trois tableaux et cinq dessins permettent d'étudier un peintre dont les œuvres sont rares, qui a été tardivement apprécié et que l'on a surnommé, à juste titre, le Corrége français; je veux parler de Prud'hon. Ces tableaux sont: 1° *l'Innocence entraînée par l'Amour et suivie par le Repentir*; 2° *Vénus et Adonis*, 3° *Phrosine et Mélidor*. Prud'hon est un poëte qui nous transporte dans le monde de ses rêves, dans ce monde fantastique à teintes vaporeuses, où il promène ses dieux aériens; nul n'entend mieux que lui le clair obscur, ne sait fondre un contour avec plus de suavité, tout en conservant l'élégante pureté de la forme. On l'a réhabilité, on l'imite aujourd'hui. Viendra-t-on à bout de l'égaler? — Nommons à côté de lui un autre poëte rêveur, non plus sensualiste comme Prud'hon, mais idéaliste et cherchant à traduire les mystérieuses affections de l'âme, M. Ary Scheffer, et citons, parmi les toiles les plus intéressantes de cette précieuse exposition, *le roi de Thulé* et *la Francesca di Rimini*, cette âme prise pendant la vie d'une si forte ardeur, que l'amour, suivant l'expression du Dante, ne l'abandonne pas aux enfers. Elle glisse dans les ténèbres éternellement remuée, suspendue à l'âme de son amant. — Une *scène de brigands*, de Léopold Robert, offre une particularité curieuse: les figures sont des portraits de brigands italiens, qui se trouvaient alors emprisonnés au château Saint-Ange. — M. H. Vernet, ce peintre si heureusement doué, dont l'intelligence est si rapide, le pinceau si fécond, si souple, si spirituel, ne pouvait faire défaut à l'exposition du boulevard Bonne-Nouvelle. On y reverra, avec un vif plaisir, entre autres tableaux de lui: *Judas et Thamar*, *Rébecca à la fontaine*, *une chasse dans les marais Pontins*, exposée il y a plusieurs années; le tableau si bien réussi, intitulé: *Porte de Constantine* et une autre toile moins connue: *La brèche de Constantine*. — N'est-ce pas également une bonne fortune pour ceux qui n'ont pas été à même de les voir, de faire connaissance avec les compositions si célèbres de M. Delaroche: *l'Assassinat du duc de Guise*; *le Richelieu* et *le Mazarin*! — Nommer les trois tableaux de M. Léon Cogniet: *Episode du massacre des innocents*, *le Tintoret et sa fille*, *l'enlèvement de Rébecca*, c'est également réveiller les souvenirs de tous les amateurs des arts. — Citons encore avant d'arriver à M. Ingres, *Ruth et Booz*, *Comment l'esprit vient aux filles*, d'Hersent; *Bacchus et Erigone*, de Bouchot; *l'Amour captif*, de Sigalon; deux énergiques dessins à la plume de Géricault, (comme dans la fameuse main de Michel-Ange, on y reconnaît la griffe du lion). Enfin *la tête* et *la queue de la république*, deux dessins exécutés par Charlet, la veille de sa mort et que reproduit *l'Illustration*.

Ce qui donne à l'exposition de la galerie des Beaux-Arts tant d'attrait et de nouveauté, c'est la réunion inattendue de onze tableaux de M. INGRES. Depuis longtemps M. Ingres avait formellement renoncé à exposer. Cette fois il se présente au public, non plus isolé, ne se révélant qu'à demi, mais au contraire se complétant par les manifestations de son talent sous toutes les faces. Dans cette collection de chefs-d'œuvre, ses tableaux accueillis comme ceux d'un maître vénéré, sont seuls à l'écart comme au fond d'un sanctuaire. La première impression qu'ils font éprouver, c'est l'étonnement causé par la variété de manière et de coloris qui les distinguent. La plupart de ces tableaux ont une grande valeur artistique. Mais la peinture de M. Ingres, en général, ne séduit, ni n'impose l'admiration tout d'abord; il faut une sorte d'initiation pour être captivé; et alors quand on s'y est laissé gagner, elle a pour effet inévitable de dégoûter de la peinture facile. N'est-ce pas là l'indice de grandes et puissantes qualités? Si, cédant au désir naturel qui nous porte à analyser nos impressions, nous venons à nous demander quelles sont ces qualités qui nous dominent dans les œuvres de M. Ingres, nous éprouvons d'abord un certain embarras à répondre. Vis-à-vis d'un peintre coloriste, on ne discute pas son impression, on la subit. Vis-à-vis d'un talent rêveur ou passionné, le charme s'empare de vous sans que vous puissiez vous en défendre. M. Ingres n'a pas la séduction du coloris; son génie est dépourvu de sensibilité, sa peinture s'adresse plus à l'intelligence qu'à l'imagination. Ce qu'on admire généralement en lui, c'est la composition et le dessin. A cet égard, l'enthousiasme de ses admirateurs est peut-être trop exclusif. Il y a tel peintre, bien inférieur, du reste, à M. Ingres, chez qui la composition sera plus claire, plus simple, mieux ordonnée. Il possède à un haut degré, il y aurait folie ou mauvaise foi à le nier, le culte de la forme; la science du dessin, c'est là le côté fort de son talent. Cependant, il est peut-être permis de remarquer, que si son trait est souvent d'une exquise pureté, quelquefois aussi il manque d'élégance et est déparé par des négligences inexplicables. Ce qui, à mon avis, communique aux œuvres de ce grand artiste, une valeur toute particulière, ce qui nous attache en elles, nous y ramène et nous y retient, c'est une qualité indéfinissable, sans laquelle les autres, même les plus importantes, ne sont rien, c'est le style. C'est par là surtout que brillent les tableaux de M. Ingres. Le style et le sentiment de la convenance! ce sentiment se fait remarquer chez lui, non-seulement dans la conception et la disposition de son sujet, mais encore dans son coloris. A cet égard, les onze tableaux exposés à la galerie des Beaux-Arts serviront à faire reviser le procès jugé contre l'artiste sans l'entendre. Si la couleur n'est pas chez lui une qualité originale, individuelle, on moins il n'est pas réduit à ce triste et uniforme coloris que lui prêtaient ses détracteurs, il possède une gamme, sinon brillante, du moins variée dans ses nuances, et il sait en faire un heureux emploi. Pour abréger une comparaison que nous pourrions poursuivre entre ses divers tableaux, il nous suffit d'indiquer la différence qui existe entre son tableau représentant la cour de Philippe V, sa Stratonice et sa *chapelle Sixtine*. Celle-ci, il est vrai, sort de sa manière. Il s'y montre coloriste comme un Vénitien. C'est une grande œuvre dans une petite toile. — Dans le *Philippe V donnant l'ordre de la Toison d'or au maréchal de Berwick, après la bataille d'Almanza* (Rome, 1818), scène où les personnages sont parfaitement disposés et qui semble avoir été prise sur nature, l'éclat des couleurs est en rapport avec l'apparat de la cérémonie, et il est habilement maintenu dans un effet harmonieux. On croit sentir l'air lourd et concentré de cette salle où se pressent tous ces grands d'Espagne pleins de morgue et de roideur. Ici règne une froide magnificence; dans *la chapelle Sixtine*, la majesté et le recueillement; dans la *Stratonice* (Rome, 1840), des teintes plus fraîches, plus jeunes, plus légères, plus vaporeuses, un emploi plus recherché du clair obscur sont en harmonie avec la scène mystérieuse d'amour, qui se passe autour du lit d'Antiochus. Ce sont là de ces nuances fugitives qui échappent aux coloristes proprement dits. Ils ont une belle note, et ils en abusent le plus souvent à tort et à travers. Si nous examinons le tableau en lui-même, nous trouverons qu'il a quelque chose d'étrange, de curieux, qui nuit à son premier effet. Ce n'est pas une peinture qu'on accepte. C'est le travail d'un architecte, d'un archéologue, une mise en œuvre, pleine de patience et d'habileté, de matériaux heureusement choisis et reproduits avec exactitude; mais cette précieuse restauration, empruntée à Pompéi et à Herculanum, distrait l'esprit, qu'elle amuse, du sujet principal. L'œdicule qui recouvre le lit du jeune prince est d'un goût charmant, mais pour en étudier les détails si délicats, on oublie l'intéressant malade. Toute cette architecture polychrome est sans doute exacte, je ne le conteste pas, mais la pourpre qui revêt à moitié le fût des colonnes se rapproche trop de celle des vêtements. D'un autre côté, quel luxe d'étoffes pourpre, lilas, orangé, bleu d'azur, vert d'émeraude! La Stratonice est une ravissante statue; seulement, la main gauche paraît mal emmanchée avec le bras. Peut-être aussi y a-t-il un peu de roideur dans la ligne qui tombe de son épaule gauche jusqu'à son pied; elle répète d'une manière trop parallèle les aplombs des cannelures de colonnes et des autres perpendiculaires qui l'encadrent. On a critiqué, à tort, suivant moi, son isolement du groupe principal. Elle est rêveuse, elle a deviné l'amour d'Antiochus, elle commence à le partager; ce n'est pas seulement la convenance, c'est le trouble de son cœur, qui l'empêche d'approcher de ce lit, sur lequel pleure un père, qui est son époux. Cette situation à l'écart de Stratonice justifie le geste un peu dramatique du médecin, qui, la main sur le cœur du moribond, vient de découvrir son secret. C'est lui qui forme le lien de la scène, qui y rattache Stratonice. Ce tableau est exécuté avec une finesse merveilleuse,

mais le moelleux du pinceau, la suavité de la touche, n'ont pu cependant triompher de la sécheresse des détails. Une ou deux figures égarées dans les angles restent en dehors de l'ordonnance générale, entre autres une femme sans tête, assise et à moitié masquée par une colonne. — Un des tableaux qui a dû le plus contribuer à fonder la réputation de dessinateur de M. Ingres, c'est son *Odalisque* (Rome, 1814), appartenant à M. le comte Pourtalès. Chaste nudité, rêve de beauté exécuté dans ce style clair, transparent, qui constitue l'œuvre des jeunes années, la *première manière* des grands peintres. Plus tard, la science vient compliquer l'inspiration et voiler cette première limpidité de la pensée. Ici le contour semble avoir seul préoccupé l'artiste; la série de plans successifs d'ombre, de lumière et de reflets qui constitue le relief a été supprimée. Une lumière égale est répandue sur toute cette carnation. C'est calme, simple comme une fresque antique. La ligne générale se balance d'une manière harmonieuse, rompue malheureusement pourtant par le raccourci de la jambe gauche, qui paraît devoir venir se rattacher beaucoup trop haut au tronc. — Vis-à-vis de ce tableau est une autre *Odalisque* (Rome, 1839). Celle-ci, mollement étendue sur des coussins, échevelée, la tête renversée, la bouche entrouverte, les yeux voilés de volupté, écoute d'un air distrait le chant d'une esclave accroupie près d'elle. Au fond, un esclave noir a les yeux fixés sur le côté par lequel va entrer le maître du harem. Cette odalisque, moins chaste que la première, est d'un mouvement tourmenté. La mousseline blanche enveloppant la partie inférieure du corps termine la figure d'une manière peu gracieuse qui rappelle le

Desinit in piscem mulier formosa superne.

Le modelé est faiblement accentué. Les bras, rejetés en arrière, et la main droite, qui soutient la tête, sont ravissants de grâce et de souplesse. — *Françoise de Rimini* (1819), petite toile peinte avec une grande finesse dans des préoccupations d'archaïsme. La main qui laisse tomber le livre est précieuse de modelé et de fini. — *Jean Pastourel*, etc... (1821) est un pastiche qui rappelle les peintures sur vélin du moyen âge. — Le fond de la petite chapelle consacrée aux tableaux de M. Ingres est occupée par *Œdipe et le Sphinx* (1808), envoi de Rome de troisième année. — A droite est le *portrait de M. Bertin* (1832) : ici le modelé est d'une puissance extraordinaire; c'est de la statuaire. La ligne générale est si serrée, qu'on ne s'aperçoit pas, qu'on ne tient nul compte de quelques irrégularités d'ensemble fournies sans doute par le modèle. La franchise, le sans-façon de l'attitude, l'insouciance du costume, achèvent de peindre l'homme. Cet énergique portrait est, à mon avis, le chef-d'œuvre de l'exposition de M. Ingres. — A gauche de l'Œdipe est un portrait également célèbre, celui de *M. le comte Molé* (1834). Dans le Bertin les mains sont sacrifiées; ici elles ne sont pas dessinées avec le soin qu'on devait attendre d'un aussi habile dessinateur, et cette élégance qui s'alliait bien avec la distinction aristocratique qu'on s'est plu à reconnaître dans ce portrait. La touche lisse, étirée du pinceau y confond dans son procédé uniforme la molle flexion qui caractérise les veines et la rigidité des tendons. — Le dernier tableau de cette remarquable exposition est une œuvre terminée de la veille. *Le portrait de madame la vicomtesse d'Haussonville.* Elle est représentée debout, légèrement cambrée, et prenant son point d'appui sur l'avance d'une cheminée, complétement masquée de velours bleu, ce qui rend moins sensible la singularité du choix de l'emplacement. Le corps est svelte et souple. Le laisser-aller de la pose ne manque pas de grâce : les mains seules laissent à désirer. Le dessin en est roide; elles font un peu disparate dans l'agrément de l'ensemble. Les plis de la lèvre inférieure, minutieusement accusés, contrastent aussi avec la touche effacée qui règne dans le reste du visage. La robe, les meubles, les vases de porcelaine de la cheminée, les fleurs qui les garnissent, tout cela est rendu avec une patience et une habileté de pinceau prodigieuses. Tous ces détails, bien que traités dans une gamme sourde et harmonieuse, n'en lont pas moins, par l'importance que l'artiste leur a donnée, concurrence à la figure. C'est le même système que dans la *Stratonice*. Ce n'est pas d'ordinaire celui des maîtres de l'art. Là ne s'est pas arrêté le travail complaisant de M. Ingres. Il s'est encore imposé la difficulté d'une glace qui réfléchit le modèle et son coquet entourage. Que ne ferait-on pas pour satisfaire la fantaisie d'une jolie femme?

Quand on a parcouru avec attention toutes ces toiles, on est bien forcé de reconnaître que M. Ingres n'est pas un peintre aussi opiniâtre dans son dessin et dans son coloris qu'on avait voulu nous le faire. On serait tenté plutôt de s'étonner de son hésitation et de son absence de système. Bien des jugements erronés tomberont devant cette exposition; les jugements à huis clos ne valent rien par les arts. Terminons en exprimant nos regrets que M. Ingres dépense son beau talent dans ces petites toiles de chevalet, et que parmi tant de peintures monumentales confiées depuis plusieurs années à des mains inintelligentes, l'auteur du plafond d'Homère n'ait pas accepté une place digne de lui pour léguer une belle page de plus à l'avenir.

Correspondance.

A M. F. T., à Constantine.—Envoyez, monsieur, le texte, et, si vous pouvez, les dessins. Il sera fait tout ce que vous désirez. Mille remerciments.

A M. D, à Paris.—Il y a longtemps que nous y pensons. Nous avons même fort avancé le travail; mais il nous manque encore quelques éléments nécessaires pour l'achever.

A M. N., à Strasbourg. — N'en croyez pas un mot.

Les chemins de fer d'Allemagne.

La France reste trop indifférente au mouvement politique et industriel qui s'opère en Allemagne; c'est pourtant là qu'elle doit chercher ses alliances, son point d'appui pour soutenir le rôle qu'elle est appelée à jouer en Europe; c'est là qu'il y a quelques années encore, elle eût trouvé des intérêts communs, des sympathies à toute épreuve, une entente à la fois cordiale et loyale. — Telle est l'opinion que rapportera d'une excursion au delà du Rhin, tout voyageur sérieux, qui se sera appliqué à constater la véritable expression du sentiment national.

L'Allemagne devient industrielle et fait dans cette carrière des pas rapides; les expositions de Vienne et de Berlin révèlent chaque année de nouveaux progrès. — L'association douanière n'a pas eu seulement pour conséquence de simplifier les relations des Etats entre eux, elle a singulièrement développé le travail national; après lui avoir créé les moyens d'approvisionner les marchés intérieurs, elle s'occupe de lui ouvrir des débouchés à l'extérieur; la Prusse est sollicitée de toutes parts à créer une marine militaire pour protéger sur les mers le pavillon de l'association; — les barrières qui séparent l'Allemagne de la Belgique et du port d'Anvers s'abaissent peu à peu. Que résultera-t-il de ce mouvement? Des difficultés nouvelles pour l'alliance politique et commerciale de la France avec la grande association germanique. — Nous avons négligé l'Allemagne, alors qu'elle n'avait qu'une faible production manufactuière, nous l'avons laissé profiter de tous les avantages que lui procurent ses richesses minérales, le bas prix de sa main d'œuvre, en même temps que nous blessions sans motif plausible son amour-propre de grande nation. — Après avoir assuré sa consommation par la création de produits similaires, égaux en qualité, supérieurs en bon marché à ceux de notre industrie, elle ira chercher ailleurs qu'en France les échanges nécessaires pour lui assurer des débouchés. — Le terrain perdu ne pourra être regagné que par des sacrifices pénibles, qui seront impérieusement réclamés par l'intérêt des deux pays et surtout du nôtre. — L'alliance intime de l'Allemagne et de la France qui ont à résister l'une aux envahissements de la Russie, l'autre aux empiétements de l'Angleterre, n'est-elle pas dans un avenir prochain nécessaire pour le repos du monde?

A ce point de vue, l'établissement des chemins de fer en Allemagne mérite une attention toute spéciale. Pendant que nous discutions à perte de vue sur l'utilité de ces voies de communication, sur la convenance de leur exécution et de leur exploitation par l'Etat ou par des compagnies, l'Allemagne s'est couverte sans bruit d'un immense réseau de lignes de fer, dont les mailles enlacent tout son territoire et viennent aboutir à toutes les issues commerciales de ses frontières. L'association douanière, qui a fait contracter aux gouvernements allemands l'habitude des relations faciles, les a préparés à lever toutes les difficultés que présentait à l'exécution de cette vaste entreprise le défaut d'unité. — Les chemins de fer forment le complément de cette association et deviendront l'agent le plus actif du développement industriel dont elle a semé le germe.

A différentes reprises, les progrès du réseau allemand nous ont été signalés par les écrits de M. le baron de Bourgoing, ambassadeur de France en Bavière, de M. Ed. Teisserenc, et plus récemment par le livre de M. Prosper Tourneux, sur la législation des chemins de fer en Allemagne, dont nous avons rendu compte dans *l'Illustration*. Une nouvelle publication plus complète vient aujourd'hui nous initier aux faits techniques relatifs à l'exploitation des nombreuses lignes de chemins de fer allemands. Jusqu'à présent, ces faits étaient restés à peu près inconnus en France. M. Lechatellier, ingénieur au corps royal des mines, et maintenant l'un des ingénieurs du chemin du Nord, a pris le soin de nous les révéler. Désigné par M. le sous-secrétaire d'Etat des travaux publics pour aller étudier sur place les questions qui se rattachent au tracé, au matériel et à l'exploitation des lignes allemandes, il a successivement parcouru le grand-duché de Bade, la Bavière, l'Autriche, la Prusse, le Hanovre et la Belgique, et dans un volume intitulé : *Des chemins de fer d'Allemagne* (1), il résume, en les classant suivant leur nature, tous les renseignements qu'il a recueillis. Un mérite particulier de cet ouvrage et qui l'élève fort au-dessus d'un simple travail de statistique et de renseignements, c'est que tout en nous faisant connaître l'état actuel des chemins de fer en Allemagne, l'auteur, chaque fois que l'occasion s'en présente, aborde et discute avec une haute intelligence, toutes les questions générales qui se rattachent à son sujet et qui sont à l'ordre du jour dans toute l'Europe. Il expose les faits avec méthode et clarté; il les juge en homme qui en a fait une étude sérieuse et complète. C'est au livre de M. Lechatellier que nous empruntons la matière de cet article.

Au mois d'octobre de cette année, l'Allemagne comptait 2,850 kilomètres de chemins de fer en exploitation; plus de 4,500 kilomètres étaient en construction ou projetés et prêts à être exécutés. — Les lignes principales sont, dans le *grand-duché de Bade*, le chemin de fer de Manheim à Bâle qui se développe au pied des montagnes de la forêt Noire et qui sera terminé avant un an sur 279 kilomètres de longueur; dans le *Wurtemberg*, un réseau divergent à partir de Stuttgaart pour atteindre le Rhin, le Danube et le lac de Constance; en Bavière, une grande ligne diagonale du lac de Constance à Leipsig, atteignant, par ses ramifications, Francfort, Cassel et Vienne; en Autriche, le chemin de fer de Trieste à Vienne, qui se prolonge au nord de cette capitale en se bifurquant vers Breslau, Cracovie et la Gallicie d'un côté, vers Prague et Dresde de l'autre côté; en Prusse, une étoile dont Berlin est le centre et dont les rayons atteignent Hambourg, Stralsund, Stettin, Dantzig et Kœnigsberg, Breslau, Cracovie et Vienne, Leipsig et Dresde, Halle et Francfort-sur-le-Main, Hanovre et Cologne, un chemin de grande jonction de Minden sur les bords du Weser à la frontière de Belgique par Cologne; en Saxe, les chemins de Leipsig à Dresde, de Leipsig à Nurenberg, de Dresde à Prague, de Dresde à Breslau; dans le Hanovre, la ligne de Magdeburg à Minden sur le Weser, complétant la ligne de grande jonction qui vient d'être indiquée, pour les relations de Berlin avec les bords du Rhin, la Belgique, la France et l'Angleterre; dans la Hesse, les chemins de fer de la Thuringe et de Cassel à Francfort ouvrant à l'Allemagne centrale une nouvelle issue vers la France par Strasbourg et Sarrebruck.

Une grande partie de ces lignes est déjà livrée à la circulation, et fait ressentir son influence sur la rapidité des longs voyages. — Vienne communique sans interruption avec Prague, Stettin avec Dresde et Hanovre, Cologne avec Anvers, Valenciennes et Lille par la Belgique. — Dans *quelques mois*, après l'ouverture du chemin de fer du Nord et du chemin de Rouen au Havre, on ne comptera plus entre les deux ports du Havre et de Stettin, distants de 1,700 kilomètres, qu'une lacune de 290 kilomètres depuis Hanovre jusqu'aux bords du Rhin : dans un petit nombre d'années, on pourra voyager en wagons de Marseille à Trieste en faisant un détour par Paris, Bruxelles, Cologne, Berlin, Breslau et Vienne, ou, si l'on veut abréger la route, en passant par Mulhouse, Strasbourg, Francfort, Cassel, Leipsig, Dresde, Prague et Vienne.

En jetant les yeux sur la carte, on distingue plusieurs grandes directions bien accusées :

1° De Hambourg à Cracovie et Lemberg, capitale de la Gallicie;
2° De Stettin au lac de Constance;
3° De Kœnigsberg à Paris;
4° De Brême à Vienne;
5° De Danzig à Trieste;
6° De Hambourg à Marseille, par Francfort, Mulhouse et Lyon;
7° De Vienne à Paris, par Strasbourg.

Pour donner à nos lecteurs une idée plus complète du réseau allemand, nous emprunterons à l'ouvrage que nous avons cité, le tableau récapitulatif des chemins de fer en exploitation, et en construction ou projetés :

NOMS DES ÉTATS.	LONGUEUR DES CHEMINS DE FER. En exploitation.	En construction.	TOTAL.
	kilom.	kilom.	kilom.
Grand-duché de Bade	220,5	62,2	282,7
Wurtemberg	»	50,0	50,0
Bavière	162,9	508,5	671,4
Autriche	994,4	779,9	1,774,0
Prusse et Anhalt	928,2	1606,9	2,535,1
Saxe	196,6	554,0	750,6
Hanôvre et Brunswick	158,0	321,4	479,4
Villes anséatiques, Holstein, Mecklembourg	119,2	122,0	241,2
Hesse, Nassau, Francfort	43,4	443,4	486,8
TOTAUX	2,822,9	4,428,5	7,251,2

Chaque mois voit s'ouvrir de nouvelles sections des chemins de fer en cours d'exécution; nous citerons les suivants :

Chemin de fer de Vienne à Gloggnitz. Embranchement de Modling à Laxenbourg	4 kil.	5
— *De la Basse-Silésie.* Section de Liegnitz à Bunzlau	45	0
— *D'Altona à Kiel.* Embranchement de Rendsburg à Neumunster	30	0
— *Du Wurtemberg.* Première section	11	0
— *De la Haute-Silésie.* Section d'Oppeln à Kœnigshutte	100	0
Total	190	5

On annonce en outre l'ouverture de la première section de la ligne du Rhin au Weser, entre Cologne et Duisbourg, sur une longueur totale d'environ 60 kilomètres.

L'Allemagne proprement dite, la Hongrie et les possessions slaves et italiennes de l'Autriche non comprises, aura donc, à la fin de l'année 1845, plus de 5,000 kilomètres de chemins de fer en exploitation, la France n'en a encore que 866.

On trouve réalisés en Allemagne, à peu près tous les systèmes qui ont été proposés ou essayés en France : *construction et exploitation par l'Etat* dans le duché de Bade, dans le Wurtemberg, en Bavière, en Autriche, etc.; *construction par l'Etat et exploitation à forfait par des compagnies*, en Autriche; *construction et exploitation par des compagnies, sans subvention, ou bien avec subvention et garantie d'un minimum d'intérêt*, en Prusse, en Saxe, etc. — La Prusse a toujours résisté aux conseils des partisans de la construction et de l'exploitation par l'Etat; les chemins d'une exécution facile et d'un produit assurés ont été livrés purement et simplement à l'industrie privée; les lignes d'une exécution coûteuse sont subventionnées au moyen d'une prise d'actions. Le gouvernement souscrit 1/7 de la totalité des actions et garantit pour l'ensemble un minimum d'intérêt de 3 1/2 p. 0/0; il parti-

(1) Un vol. in-8° avec une carte générale des chemins de fer d'Allemagne, chez Firmin Didot, rue Jacob, 56.

cipe aux chances de bénéfice de l'entreprise en prélevant au delà d'un produit net de 5 0/0, s'il y a lieu, 1/5 de l'excédant; — il fait en outre le service de l'amortissement auquel il consacre obligatoirement *l'intérêt* et le *dividende* de sa part d'actions, c'est-à-dire au moins 1/2 0/0 du capital, et facultativement le prélèvement du 1/5 qu'il opère sur l'excédant des bénéfices au delà de 5 0/0. — En intervenant ainsi dans la construction d'un chemin de fer, le gouvernement se réserve la faculté d'intervenir dans son administration intérieure; il est représenté dans l'assemblée générale par un commissaire royal, qui a voix délibérative et dont la participation aux votes devient de plus en plus importante au fur et à mesure des progrès de l'amortissement; il est également représenté dans le conseil d'administration, et de plus, la nomination des principaux agents est soumise à l'approbation du ministre des finances.

Les gouvernements allemands, avec la sagesse et la prudence qui les caractérisent, ont su se soustraire aux effets désastreux de la concurrence et des adjudications; les compagnies, lorsque ce n'est pas l'Etat qui construit, sont formées généralement par la réunion des capitaux directement intéressés à l'exécution des chemins de fer, et elles obtiennent des concessions directes. — On modère l'ardeur de la spéculation en proportionnant l'importance des lignes concédées aux ressources financières du pays, et en ajournant des entreprises qui ne présentent pas un caractère d'utilité publique assez marqué.

L'expérience n'a pas encore été assez longue, pour qu'il soit possible de comparer au point de vue de la bonne gestion et de l'exploitation économique, les chemins de fer exploités par l'Etat et ceux exploités par les compagnies; mais au point de vue des tarifs qui, entre les mains d'un gouvernement retrouvant à toutes les sources de l'impôt et de la prospérité publique l'intérêt de son capital, n'ont même pas besoin d'être rémunérateurs, plusieurs pays ont évidemment beaucoup gagné à voir l'Etat prendre à sa charge la construction des chemins de fer. La Bavière a, pour les voyageurs, des tarifs de 5 centimes 7/10, 3 centimes 9/10 et 2 centimes 1/2 suivant la classe; sur la section déjà terminée du chemin de fer de Vienne à Trieste, le transport des marchandises se fait à 7 centimes 1/2 par tonne et par kilomètre. — Le gouvernement autrichien, dont les efforts journaliers ont pour but d'établir dans la Méditerranée l'influence de sa marine, a parfaitement compris la nécessité de relier Trieste avec l'Allemagne, la Pologne, la Hongrie, la Bohême et les Etats héréditaires, par des chemins de fer à bas tarifs; sur les 1,060 kilomètres qui séparent la frontière de la Saxe de Trieste, il reste maître de ses tarifs pour un parcours d'environ 900 kilomètres.—La réduction qu'il a déjà faite sur le tarif ordinaire de 15 centimes environ des compagnies, produit pour le commerce une bonification de près de 70 francs par tonne, c'est-à-dire une remise à peu près égale au prix du transport de Marseille à Paris par mer; rien ne l'empêchera plus tard s'il veut considérer les chemins de fer comme des routes, dont l'usage est concédé gratuitement au pays, de se contenter du remboursement des frais de traction, c'est-à-dire d'un tarif de 4 centimes et au-dessous, et d'attirer inévitablement tout le commerce de l'Allemagne à Trieste.

Les chemins de fer d'outre-Rhin déjà construits ont été pour la plupart exécutés dans des conditions très-favorables pour

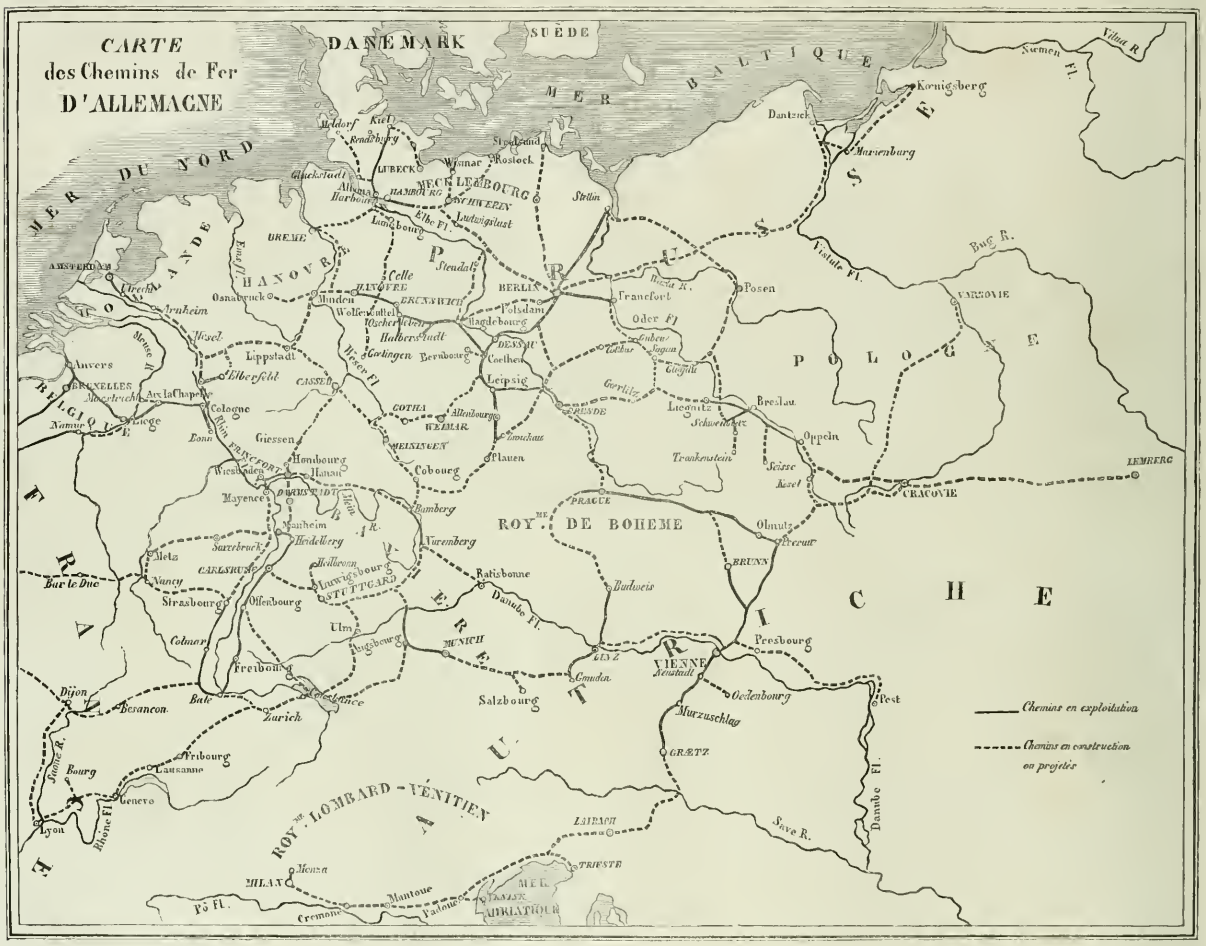

l'économie des dépenses; le bas prix des terrains, des matériaux et de la main-d'œuvre a fait ressortir les prix de revient à un taux généralement très-modique; on peut citer comme l'un des exemples les plus frappants le chemin de fer de Magdebourg à Leipsig, l'un des plus fréquentés de toute l'Allemagne, qui n'a pas coûté pour sa construction à double voie, 140,000 fr. (y compris même le service des intérêts). Les mêmes motifs rendent l'exploitation très-économique, et par suite, quoique la circulation soit généralement peu active, ces chemins donnent pour la plupart des produits très-satisfaisants. — Le petit chemin de fer de Nuremberg à Furth long de 6 kilomètres seulement, n'a pas coûté 65,000 fr. par kilomètres, et, avec un produit brut moyen par kilomètre de 20,200 fr., a donné en 1844 à ses actionnaires un revenu de 16 1/4 0/0; — le chemin de Magdebourg à Leipsig que nous venons de citer, avec un produit brut de 21,658 fr., a donné 8 4/5 0/0.

Sur la plupart de ces chemins de fer, il n'existe qu'une voie, avec gares d'évitement pour la circulation des trains; la marche est peu rapide et la vitesse moyenne (arrêts aux stations compris) ne dépasse pas 50 kilomètres à l'heure. — Cet état de choses, assez d'accord avec les habitudes du pays, s'améliorera certainement; mais le réseau entier est tracé avec peu d'ensemble, la configuration accidentée du sol, sur beaucoup de points, a imposé aux ingénieurs l'obligation de faire de longs détours; il n'y a donc pas à se préoccuper pour l'avenir des tentatives récemment faites pour établir des communications rapides entre l'Inde et l'Angleterre par l'Allemagne. — Pour aller de Londres à Trieste, la route la plus convenable, dans l'état actuel ou prochain des choses, emprunterait les chemins de fer belges et rhénan, d'Ostende à Cologne, le chemin de fer du Weser au Rhin jusqu'à Lippstadt, celui du nord de Frédéric-Guillaume, de la Thuringe, de Magdebourg à Leipsig, de Leipsig à Dresde et à Vienne par Prague, et enfin le chemin de fer de Vienne à Trieste. Le parcours total serait de 2,500 kilomètres, tandis que l'ensemble des lignes de fer qui se succèdent de Boulogne à Marseille ne présentent qu'une longueur totale de 1,140 kilomètres. — Tous les raccourcissements imaginables laisseront à vol d'oiseau, la route de France de 1/7 plus courte que la route d'Allemagne; nos chemins plus perfectionnés et moins fractionnés que ceux de nos voisins permettront toujours de gagner sur eux, en parcours et en vitesse, douze heures au moins, et par conséquent de compenser la différence de longueur des trajets par mer.

Nous n'entrerons pas dans l'examen des faits purement techniques dont le volume que nous avons sous les yeux est rempli; nous en recommandons l'étude à ceux de nos lecteurs qui voudraient se rendre un compte exact des règles adoptées en Allemagne pour *le tracé, l'établissement de la voie de fer, la disposition des stations, la construction du matériel, les procédés de l'exploitation, les frais d'exploitation, les recettes, les dépenses et la situation financière de chaque entreprise.* — L'intelligence de tous ces détails est facilitée par le soin minutieux qu'a pris l'auteur de traduire en mesures métriques et de ramener aux unités de comparaison usitées en France tous les faits numériques dont il a enrichi son œuvre.

Tribulations de la garde nationale, par Cham. Préface d'un projet de réforme.

(Le bizet endurci.)

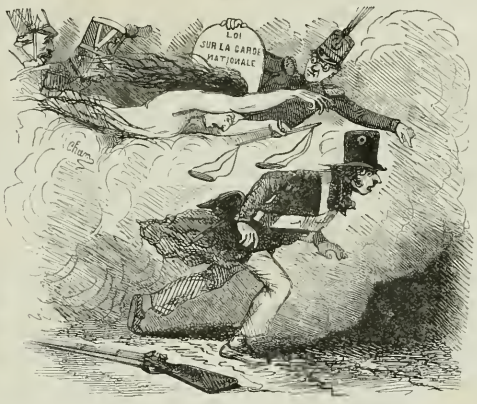

(Le bizet récalcitrant poursuivi par la loi, la vengeance céleste et la garde municipale.

(Le bizet repentant. — Pleurez, jeune homme, ces larmes vous honorent.)

(Inventaire des objets qui composent la tenue actuelle.)

(Comme quoi différents genres d'uniformes peuvent ne pas avoir pour résultat l'uniformité.)

(Difficulté qu'on éprouve à rentrer chez soi avec l'uniforme actuel.)

(Inconvénient du bonnet à poil quand il fait chaud.)

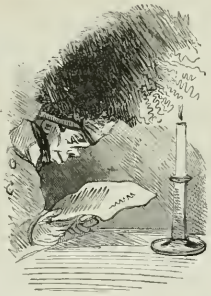

(Quand on lit le journal.)

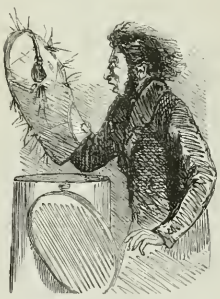

(Quand on le revoit après une longue absence.)

(Quand on va prendre une demi-tasse, au café.)

(Quand on s'est trompé.)

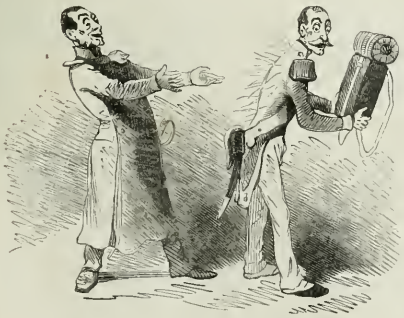

(Inconvénients du sac, quand il n'est pas de première qualité.)

(Inconvénients de la giberne, portée par derrière, quand on veut s'asseoir.)

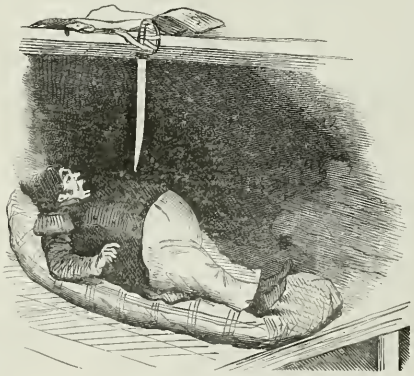

(Inconvénients du sabre. — S'endormir bonnetier et se réveiller Damocles.)

Bulletin bibliographique.

Le Peuple, par M. J. Michelet. 1 vol. in-18. — Paris, 1846. *Imprimeurs-Unis*, *Hachette* et *Paulin*. 3 fr.

« Ce livre est plus qu'un livre, dit M. Michelet au début de son introduction ; c'est moi-même. Je l'ai fait de moi-même, de ma vie et de mon cœur. Il est sorti de mon expérience, bien plus que de mon étude. Je l'ai tiré de mes rapports d'amitié, de voisinage ; je l'ai ramassé sur les routes ; enfin, je l'ai surtout trouvé dans les souvenirs de ma jeunesse. Pour connaître la vie du peuple, ses travaux, ses souffrances, il me suffisait d'interroger mes souvenirs. »

Alors, dans une introduction pleine d'intérêt, de sentiment et de poésie, adressée à son ami Edgar Quinet, M. Michelet nous raconte toute l'histoire de sa famille et de sa jeunesse. Lui aussi, nous apprend-il, il a travaillé de ses mains ; le vrai nom de l'homme moderne, celui de *travailleur*, il le mérite en plus d'un sens. Ayant de faire des livres, il en a composé matériellement. Il n'ignore pas les mélancolies de l'atelier...

Connaissant le peuple, ayant partagé sa vie, M. J. Michelet éprouve, quand on lui parle de lui, un besoin exigeant de vérité. Lorsque le progrès de son histoire l'a conduit à s'occuper des questions actuelles, et qu'il a jeté les yeux sur les livres où elles sont agitées, il a été surpris de les trouver presque tous en contradiction avec ses souvenirs. Alors il a fermé les livres ; alors il s'est replacé dans le peuple autant qu'il lui était possible. Cette enquête a déjà duré dix ans ; elle n'est pas terminée ; mais M. Michelet en publie aujourd'hui les principaux résultats. Il vient apprendre aux nations étrangères que le peuple français n'est nullement conforme à ses prétendus portraits. Lui qui est du peuple, lui qui a vécu avec lui, travaillé, souffert avec lui, qui plus qu'un autre a acheté le droit de dire qu'il le connaît, il pose contre tous la personnalité du peuple. Cette personnalité, il ne l'a point prise à la surface, comme tant d'autres écrivains, dans ses aspects pittoresques ou dramatiques; il ne l'a point vue du dehors, mais expérimentée au dedans... Et dans cette expérience même, plus d'une chose intime du peuple, qu'il a en lui sans la comprendre, M. Michelet l'a comprise, « parce que, dit-il, il pouvait la suivre dans ses origines historiques, la voir venir du fond du temps. » Celui qui veut s'en tenir au présent, à l'actuel, ne comprendra pas l'actuel ; celui qui se contente de voir l'intérieur, de peindre la forme, ne saura pas même la voir. Pour la voir avec justesse, pour la traduire fidèlement, il faut savoir ce qu'elle couvre ; nulle peinture sans anatomie.

Le trait éminent, capital, qui a toujours frappé le plus M. Michelet, dans sa longue étude du peuple français, c'est la *vertu du sacrifice*, et du sacrifice persévérant ; c'est que parmi les désordres de l'abandon, les vices de la misère, il y trouvait une richesse de sentiment et une bonté de cœur très-rares dans les classes riches. La faculté du dévouement, c'est sa mesure pour classer les hommes. Celui qui l'a au plus haut degré, est plus près de l'héroïsme. A l'appui de ces observations, M. Michelet cite l'exemple de sa propre famille. Il raconte les sacrifices persévérants, héroïques, auxquels il doit en grande partie son existence actuelle. Mais s'il est devenu un des plus grands historiens, un des plus grands poëtes de son époque, il est resté, il veut rester peuple. Il a crû comme une herbe entre deux pavés, et cette herbe a gardé sa sève, autant que celle des Alpes. Son désert dans Paris même, sa libre étude et son libre enseignement, l'ont agrandi sans le changer. Presque toujours ceux qui montent y perdent, parce qu'ils se transforment, ils deviennent mixtes, bâtards; ils perdent l'originalité de leur classe, sans gagner celle d'une autre. Le difficile n'est pas de monter, mais en montant de rester soi.

« Souvent aujourd'hui, dit M. Michelet, on compare l'ascension du peuple, son progrès, à l'invasion des *barbares*. Le mot me plaît, je l'accepte... *Barbares!* oui; c'est-à-dire pleins d'une sève nouvelle, vivante et rajeunissante. *Barbares*, c'est-à-dire voyageurs en marche vers la Rome de l'avenir, allant lentement, sans doute; chaque génération avançant un peu, faisant halte dans la mort; mais d'autres n'en continuent pas moins.

« Nous avons, nous autres barbares, un avantage naturel; si les classes supérieures ont la culture, nous avons bien plus de chaleur vitale ; elles n'ont ni le travail fort, ni l'intensité, l'âpreté, la conscience dans le travail. Leurs élégants écrivains, vrais enfants gâtés du monde, semblent glisser sur les mues, ou bien, fièrement excentriques, ils ne daignent pas regarder la terre; comment la féconderaient-ils ? Elle demande, cette terre, à boire la sueur de l'homme, à s'empreindre de sa chaleur et de sa vertu vivante. Nos barbares lui prodiguent tout cela ; elle les aime. Eux, ils l'aiment infiniment, et trop, se donnant quelquefois au détail, avec la sainte gaucherie d'Albert Durer ou le poli excessif de Jean-Jacques, qui ne cache pas assez l'art; par ce détail minutieux, ils compromettent l'ensemble. Ils ne lui pas trop les blâmer; c'est l'excès de la volonté, la surabondance d'amour, parfois le luxe de sève; cette sève mal dirigée, tourmentée, se fait tort à elle-même; elle veut tout donner à la fois, les feuilles, les fruits et les fleurs; elle courbe et tord ses rameaux.

« Ces défauts des grands travailleurs se trouvent souvent dans mes livres, qui n'ont pas leurs qualités. N'importe, ceux qui arrivent ainsi, avec la sève du peuple, n'en apportent pas moins dans l'art un degré nouveau de vie et de rajeunissement, tout au moins un grand effort. Ils posent ordinairement le but plus haut, plus loin que les autres, consultant peu leurs forces, mais plutôt leur cœur. Que ce soit là ma part dans l'avenir, d'avoir, non pas atteint, mais marqué le but de l'histoire, de l'avoir nommé d'un nom que personne n'avait dit. Thierry l'appelait *narration*, et M. Guizot *analyse*. Je l'ai nommée *résurrection*, et ce nom lui restera. »

Le Peuple se divise en trois parties. La première a pour titre : *Du Servage et de la Haine*. M. Michelet y passe successivement en revue toutes les classes de la société. Il décrit les *servitudes* du paysan, de l'ouvrier dépendant des machines, de l'ouvrier, du fabricant, du marchand, du fonctionnaire, du riche et du bourgeois. Ces sept chapitres sont remplis d'observations nouvelles, judicieuses et vraies, presque toujours exprimées dans ce style concis, original et poétique, propre à l'éloquent professeur. Nous regrettons de n'en pouvoir citer quelques passages. Mais ne seront-ils pas lus de tous ceux qui liront cette sèche et froide analyse. La conclusion des études sociales de M. Michelet est celle-ci : le *machinisme* a tout envahi. Nous avons l'Etat, moins la patrie; l'industrie et la littérature, moins l'art; la philosophie, moins l'examen; l'humanité, moins l'homme. Comment s'étonner si le monde souffre, ne respire plus sous cette machine pneumatique; il a trouvé moyen de se passer de ce qui est son âme, sa vie, c'est-à-dire de l'amour. Les remèdes partiels qu'on pourra appliquer sont bons, sans doute; mais le remède essentiel est un remède général. Il faudrait guérir l'âme. Le mal est dans le cœur; que le remède soit aussi dans le cœur. Il faut que le cœur s'ouvre, elles bras. M. Michelet ne dit pas que telle ou telle forme d'association ne puisse être excellente; mais, selon lui, il s'agit bien moins d'abord de formes que de fonds. Les formes les plus ingénieuses ne nous serviront guère, si nous sommes insociables.

Ayant donc posé, à la fin de sa première partie, que le divorce actuel du monde est principalement l'absurde opposition qui s'est faite, dans cet âge machiniste, entre l'instinct et la réflexion, c'est-à-dire entre le peuple et les classes cultivées, M. Michelet explique ce que c'est que l'instinct, l'inspiration; il pose leur droit, « car la cité politique ne se connaîtra en soi, dit-il, dans ses maux et dans ses remèdes, que quand elle se sera vue au miroir de la cité morale. »

La deuxième partie est intitulée : *De l'Affranchissement par l'Amour; la Nature*. M. Michelet y caractérise l'instinct populaire, y montre la source de vie où les classes cultivées doivent chercher aujourd'hui leur rajeunissement; il essaye de prouver à ces classes, nées d'hier, usées déjà, qu'elles ont besoin de se rapprocher du peuple, d'où elles sont sorties. Pour trouver le génie de ce peuple, désigné par ses maux, altéré par son progrès même, il l'a étudié spécialement dans son élément le plus pur, le peuple des enfants et des simples; car c'est là que Dieu nous garde le dépôt de l'instinct vivant, le trésor d'éternelle jeunesse. Mais ces simples, ces enfants, qu'il appelait, dans son livre, à témoigner pour le peuple, ils ont réclamé pour eux-mêmes. M. Michelet les a écoutés; il a vengé les simples du mépris du monde, il a protesté en faveur des enfants dans des pages admirables, où les sentiments les plus nobles et les plus touchants revêtent les formes les plus brillantes.

La troisième partie, la suite et la conséquence de la seconde, a pour sous-titre : *La Patrie*. Le mal est constaté; le remède est indiqué. Ce mal, c'est la séparation; ce remède, c'est l'union. Mais cette assistance, cette culture mutuelle forte et sérieuse, que le riche et le pauvre trouveront l'un dans l'autre, elle suppose dans tous les deux une magnanimité véritable. Aussi, M. Michelet les appelle-t-il à l'héroïsme. Après avoir fait un magnifique tableau de la patrie et de la France, après avoir prouvé que la première institution qui peut faire vivre et durer la nation française, c'est de donner à *tous* (avec plus ou moins d'étendue, selon le temps dont ils disposent) une éducation harmonique, qui fondera la patrie au cœur même de l'enfant, et qu'il n'y a nulle éducation sans la foi, cette base commune d'inspiration et d'action, il termine ainsi : « L'éducation, ce mot si peu compris, ce n'est pas seulement la culture du fils par le père, mais autant, et parfois bien plus, celle du père par le fils. Si nous pouvons nous relever de notre défaillance morale, c'est par nos enfants, et pour eux que nous ferons effort. Le plus mauvais de tous veut que son fils soit bon; celui qui ne ferait nul sacrifice à l'humanité, à la patrie, en fait encore à la famille. S'il n'a perdu à la fois et le sens moral et le sens, il a pitié de cet enfant qui risque de lui ressembler. Crensez loin dans cette âme, tout est gâté et vide, et pourtant, à la dernière profondeur, vous trouveriez presque toujours un fonds solide, l'amour paternel. Eh bien! au nom de nos enfants, ne laissons pas, je vous prie, périr cette patrie. Voulez-vous leur léguer le naufrage, emporter leur malédiction, celle de tout l'avenir, celle du monde, perdu peut-être pour mille ans, si la France succombe! Vous ne sauverez vos enfants, et, avec eux, la France, le monde, que par une seule chose : fondez en eux la foi! la foi au dévouement, au sacrifice, à la grande association, où tous se sacrifient à tous, je veux dire, à la patrie. »

Ce livre, dont une analyse aussi sommaire ne saurait donner même une faible idée, aura un grand retentissement, et, nous l'espérons, un grand effet. Il a surtout un mérite bien rare à cette époque ; il s'adresse au cœur, car il en sort; il émeut vivement, et il fait penser. M. Michelet s'y est montré aussi un puissant écrivain et un grand poëte. Mais, pour nous, nous aimons mieux encore lui offrir des remerciements que des éloges, car nous sommes encore plus reconnaissant du service qu'il nous a rendu, que du plaisir qu'il nous a procuré.

Essai historique sur les deux Pitt, par le baron Louis de Viel-Castel. 2 vol. in-8. — Paris, 1846. *Labitte*, 15 fr.

Ces deux volumes ne sont pas la réimpression textuelle des articles que M. le baron Louis de Viel-Castel a publiés l'année dernière dans la *Revue des Deux-Mondes*. Pour ne pas donner à son travail des dimensions qui n'eussent pas permis de l'insérer dans un recueil de cette nature, M. le baron Louis de Viel-Castel avait dû en retrancher quelques développements qui, sans être d'une nécessité absolue, ont un intérêt réel. Ces développements, il les a rétablis dans cette édition. On lui reprochait d'avoir cité trop rarement le texte des discours de Pitt; l'abondance et l'étendue des extraits qu'il en donne, doivent le mettre maintenant, — il l'espère du moins, — à l'abri de cette critique. Enfin, au moyen de rectifications parfois minutieuses, il a fait disparaître certaines inexactitudes, pour la plupart fort peu importantes, qu'on avait bien voulu lui signaler, ou que de nouvelles recherches lui avaient fait découvrir.

Le titre sous lequel cette étude avait paru dans la *Revue des Deux-Mondes* était plus vrai que celui qu'elle porte aujourd'hui. Elle est moins en effet un *Essai sur les deux Pitt* qu'un *Essai d'Histoire parlementaire*. M. le baron Louis de Viel-Castel a beaucoup lu, — on le voit, — la *Parliamentary history*, ce précieux recueil, trop rarement consulté. La chambre des communes et la chambre des lords occupent une trop grande place dans son travail. Souvent les deux Pitt disparaissent derrière d'autres personnages. Le principal défaut que nous croyons devoir reprocher à M. le baron Louis de Viel-Castel, est donc un manque de proportion. Juge comme un *Essai d'Histoire parlementaire*, son livre est trop court; *Biographie critique* des deux Pitt, il devient trop long. Pourquoi M. le baron Louis de Viel-Castel n'a-t-il pas essayé d'imiter, — pour le fond et pour la forme, — l'admirable modèle que lui offrait M. Macaulay dans un des derniers articles, dont il a enrichi la *Revue d'Edimbourg*, et dont lord Chatham est le titre et le sujet.

Il ne nous appartient pas d'apprécier ici les opinions politiques que M. le baron Louis de Viel-Castel a émises dans cette étude. Nous ne les partageons pas toutes, mais chaque historien doit être libre de se placer à son point de vue. « Sacrifier, dit en terminant son second volume, l'auteur *des deux Pitt*, à la crainte de manquer de patriotisme l'expression de la vérité, dont on porte en soi la conviction, ce serait renoncer à la plus belle prérogative de l'historien et au but vers lequel il doit diriger tous ses efforts, la rectification des préjugés et des erreurs qui, trop souvent, préparent aux nations de lutteuses méconptes, en falsifiant pour elles les leçons de l'expérience. » Toutefois, M. le baron Louis de Viel-Castel a peut-être abusé du droit qu'il avait de s'enthousiasmer pour le second de ses héros. En tout cas, il juge ses compatriotes trop ignorants. L'histoire d'Angleterre, depuis la révolution de 1688 jusqu'à nos jours, est plus connue en France qu'il ne le pense : ce qu'il croit nous apprendre, beaucoup de personnes le savaient avant qu'il eût pris la peine de l'écrire. Ce qui est vrai, ce qui donne à son *Essai* une certaine importance, c'est que l'histoire de cette intéressante période n'a pas encore été publiée en français. M. Duvergier de Hauranne travaille depuis longtemps à une *Histoire parlementaire de l'Angleterre*, vivement désirée, mais quand paraîtra-t-elle? En attendant la publication de cet important ouvrage, l'*Essai historique sur les deux Pitt* de M. le baron Louis de Viel-Castel sera la avec intérêt et consulté avec profit, par toutes les personnes qui ne savent pas l'anglais et qui désirent connaître l'histoire d'Angleterre au dix-huitième siècle. C'est un travail consciencieux et utile. A ce double titre, il ne mérite que des éloges.

Bibliothèque de poche, par une Société de gens de lettres et d'érudits. — Paris, rue Richelieu, 60. — Tome III. *Curiosités biographiques*.

Le premier volume de cette curieuse bibliothèque, qui doit se composer en tout de dix volumes, renferme les *Curiosités littéraires*; le deuxième, les *Curiosités bibliographiques*. Le volume qui vient de paraître est consacré aux *Curiosités biographiques*, c'est-à-dire à la recherche de tous les traits singuliers ou remarquables de la vie ou de la personne des hommes célèbres. En parcourant la table des matières, on voit que l'auteur, ou les auteurs, car il paraît que c'est une réunion d'écrivains et d'érudits qui mettent en commun leurs souvenirs et le fruit de leurs lectures, on voit que l'auteur n'a rien oublié de ce qui compose, sur le sujet, la fleur du savoir et de l'érudition. Cette remarque a déjà été faite pour les précédents volumes, et tout porte à croire que ce n'est point ici un travail improvisé de compilation, mais une étude sérieuse, une recherche approfondie de tout ce qui peut plaire aux curieux en les instruisant. Rien, d'ailleurs, n'est mieux fait pour donner cette idée et inspirer cette confiance que la liste des volumes qui composent la *Bibliothèque de poche*. On sent un plan conçu d'avance, et embrassant l'ensemble des curiosités qui méritent d'être notées, quand on lit l'histoire générale des sciences, des lettres et des arts. Ce sont, après les trois volumes déjà publiés, et dont nous avons rappelé les titres : les curiosités des traditions, légendes, usages, croyances, etc.; — les curiosités historiques; — les curiosités militaires; — les curiosités des beaux-arts et de l'archéologie; — les curiosités philologiques et géographiques; — les curiosités des origines et des inventions; — et enfin un volume de mélanges, dont la matière ne peut pas recevoir une classification spéciale, qui n'appartient qu'indirectement, de près ou de loin, à chacune des parties de la collection, mais qui les complète toutes, sous le titre de *Curiosités anecdotiques*.

Du temps où on tenait en France à être ou à paraître instruit; quand le monde était lettré, et que la conversation, ce grand art qui a en ses hommes et ses femmes célèbres, était autre chose que le lieu commun tiré de la mode ou de l'état du ciel et du pavé; quand on n'avait pas encore inventé la prime, les reports, les promesses d'actions, la hausse, la baisse, le parquet et la coulisse, ces mots superbes qui peuvent faire les frais de toute une soirée entre gens aimables et bien élevés; dans ce temps-là, nous eussions pu comprendre la convenance d'une telle publication. Aujourd'hui, elle semble un véritable anachronisme... Avez-vous lu le *Journal des Chemins de fer?*

Bibliothèque de la Jeune fille, par mademoiselle S. Ulliac Tremadeure, t. 5. — L'*Institutrice, simple histoire*. Un vol. in-8. *Desforges*. — 1846. 8 fr.

Nous nous bornons simplement à annoncer le tome v et dernier de la *Bibliothèque de la Jeune fille*. Nous avons rendu compte dernièrement de ce nouvel ouvrage, de l'auteur de tant de livres d'éducation, adoptés par tant de sociétés, et couronnés par tant d'académies. — Nous n'y reviendrons pas aujourd'hui. Ce dernier volume, divisé en deux parties, renferme un roman de mœurs, intitulé : l'*Institutrice*, et quatre nouvelles, dignes, à tous égards, du talent si connu et si éprouvé de mademoiselle S. Ulliac Tremadeure. Ainsi complétée, la *Bibliothèque de la Jeune fille* forme à elle seule une petite encyclopédie morale, amusante, historique et scientifique. — Les matières y sont habilement mélangées, et, malgré leur différence, tous les sujets nous ont semblé traités avec un égal bonheur. Nous profitons de cette circonstance pour annoncer la publication prochaine du nouvel ouvrage de mademoiselle Ulliac Tremadeure; le *Moniteur de la jeunesse*, revue miniature du monde, paraîtra dans les premiers mois de cette année, sous la direction de l'auteur de la *Bibliothèque de la Jeune fille*, de la *Pierre de touche*, de *Claude Bernard*, du *Petit bossu*, etc. C'est une bonne nouvelle que nous nous empressons d'apprendre aux mères de familles, aux institutrices et aux enfants. Le *Moniteur de la jeunesse* est sûr d'avance de ne jamais manquer d'élèves. Les bonnes leçons sont si rares!

Entretiens de village, par Timon. Un vol. in-32. — *Pagnerre*, 1846; prix : 1 fr. 50 c.

Ce nouvel ouvrage de Timon fera moins de bruit, mais il aura un succès plus solide et plus durable que le trop fameux pamphlet *Oui* et *Non*. En tout cas, ce succès ne soulèvera aucune réclamation. Tous les partis politiques et religieux seront d'accord sur l'utilité et le mérite des *Entretiens de village*. « Plusieurs de ces dialogues, dit l'éditeur, avaient déjà paru, il y a dix ans, sous le titre de *Dialogues de Maître Pierre*, et Timon les a refondus après en avoir, avec soin, retranché toutes les allusions politiques; il y a joint une quantité de dialogues inédits et sur des sujets très-divers. En sorte que c'est aujourd'hui un livre tout à fait nouveau, livre d'enseignement moral et d'utilité positive, et qui peut être lu par tous et servir à tout le monde. »

Les *Entretiens de village* forment une petite bibliothèque complète pour le peuple des campagnes. Les paysans y trouveront une masse énorme de renseignements sur toutes les choses qu'ils ignorent en grande partie et qu'il leur importe le plus de savoir. Nous devons d'autant plus remercier Timon d'avoir fait un pareil livre pour cette classe, si nombreuse, encore si peu instruite et si intéressante, qu'il a voulu que le produit de la vente de ce livre fût destiné aux pauvres. — C'est un double service qu'il rend à la France et que la France n'oubliera pas.

— L'*Album de la Plata*, prix 50 fr., avec une couverture imprimée en or et en couleur, composé de 12 grandes planches sur les sites les plus remarquables des côtes du Rio de la Plata, avec détails de mœurs, costumes, etc., par Adolphe d'Hastrel, paraîtra dimanche, 15 février, chez MM. Gihaut, frères, boulevard des Italiens, n° 5.

Dans un prochain numéro nous parlerons de cette importante publication, faite sur les belles aquarelles de notre collaborateur.

— M. Robert Houdin donnera, les dimanche, lundi et mardi gras, une séance de prestidigitation extraordinaire, à une heure, sans préjudice de celle du soir.

COMPAGNIE de PUBLICITÉ, 4, rue Vivienne. Les annonces des **DIX** journaux suivants : **L'ESTAFETTE**, la **FRANCE**, le **DROIT**, la **NATION**, la **RÉFORME**, le **MESSAGER**, la **PATRIE**, les **VILLES et CAMPAGNES**, l'**ESPRIT PUBLIC**, l'**UNIVERS**, sont reçues aux bureaux de la **COMPAGNIE de PUBLICITÉ**, 4, rue Vivienne, et chez MM. les courtiers de publicité. Ces dix journaux réunis forment plus de **40,000** abonnés de toutes les classes, de toutes les opinions, et sont lus par une quantité considérable de lecteurs. — Le prix de la ligne des dix journaux réunis est de **2 fr. 20 cent.** Il résulte de cette combinaison qu'une annonce de **CINQ** lignes, insérée dans les **DIX** journaux, coûtera **ONZE** francs.

La compagnie a aussi traité des annonces de **L'ILLUSTRATION**, qui compte **17,000** abonnés.

S'adresser au siége de la **COMPAGNIE de PUBLICITÉ**, 4, rue Vivienne, pour de plus amples renseignements, et pour avoir le tarif du prix des annonces collectives et séparées de ces journaux, ainsi que celui des annonces de chemins de fer, sociétés par actions, et des administrations publiques.

ODONTINE et ÉLIXIR ODONTALGIQUE

L'instruction qui accompagne ces nouveaux dentifrices donne la raison de leur supériorité sur tous ceux employés jusqu'à ce jour.

DÉPOT A **PARIS**, CHEZ **M. FAGUER**, RUE RICHELIEU, 95 ; ET CHEZ TOUS LES PARFUMEURS ET COIFFEURS DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.

3 FRANCS **PILULES STOMACHIQUES** LA BOITE
Seules autorisées contre la Constipation, les Vents, la Bile et les Glaires.—Pharmacie COLBERT, passage Colbert.

CHAPEAUX DE GROS D'AFRIQUE, 12 FR. Moire, satin, velours pure soie, 20 fr.; bonnets, turbans, etc., 5 fr., 10 fr., 15 fr., 20 fr., etc. Maison AIMÉE-HENRY, 18, rue Basse-du-Rempart, Chaussée-d'Antin.

LE CHOCOLAT MÉNIER, comme tout produit avantageusement connu, a excité la cupidité des contrefacteurs. Sa forme particulière et ses enveloppes ont été copiées, et les MÉDAILLES dont il est revêtu ont été remplacées par des dessins auxquels on s'est efforcé de donner la même apparence. Les amateurs de cet excellent produit voudront bien exiger que le nom MENIER soit sur les étiquettes et sur les tablettes.
Dépôt principal, passage Choiseul, 21, et chez un grand nombre de pharmaciens et d'épiciers de Paris et de toute la France.

LIMONINE.

Avec quatre ou cinq gouttes de ce précieux EXTRAIT DE CITRON, on convertit instantanément un verre d'eau sucrée en une excellente limonade. La LIMONINE est également convenable pour punch, glaces, préparations culinaires, etc. — Un flacon de 2 fr. suffit pour faire plus de 120 verres de limonade. — Dépôt principal, passage Choiseul, 21, et chez MM. les épiciers de Paris et des départements.

LONGUEVILLE,
10, rue Richelieu, près le Théâtre-Français
CHEMISES.

PANSEMENT DES VESICATOIRES
Facile, régulier, inodore, avec PAPIER-COMPRESSE et SURE-BRAS
D'ALBESPEYRES,
Faub. St-Denis, 84, et dans les pharm. de province et de l'étranger.

A TOUTES LES DAMES. *Brevet d'invention sans garantie du gouvernement.* Madame TILMAN vient d'inventer une agrafe qu'elle nomme Page, à l'aide de laquelle la robe est soutenue et garantie de la boue, sans le secours des mains. — Rue de Ménars, 2, au coin de la rue Richelieu au premier.

Afin d'éviter la contrefaçon chaque savon doit être revêtu de cette signature. Demarson & Chardin

DEMARSON & CHARDIN,
SAVON DE
LA DUCHESSE
AU LAIT D'AMANDES,
pour blanchir et adoucir la peau.
15, Rue St Martin, Paris.

PATE PECTORALE ET SIROP PECTORAL DE
NAFÉ D'ARABIE
L'efficacité et la *supériorité* de ces pectoraux, sur tous ceux du même genre ont été *officiellement* constatées par des *médecins* de tous les hôpitaux de Paris. **DELANGRENIER**, fournisseur de la maison du roi, rue **Richelieu, 26**, à Paris. — Prix : 75 c., et 1 fr. 25 c. la boite. — Dépôt dans chaque ville.

RHUMES, IRRITATIONS, INFLAMMATIONS
LE SIROP ANTIPHLOGISTIQUE DE BRIANT, de plus en plus apprécié pour le traitement des irritations et inflammations de la poitrine, de l'estomac et des intestins, est prescrit avec un succès toujours croissant par les plus célèbres médecins de la capitale, membres de l'Académie et de la Faculté royale de Médecine. Ce sirop est, en effet, la préparation la plus efficace pour combattre les plus cruelles maladies d'où résultent les RHUMES, CATARRHES, CRACHEMENTS DE SANG, CROUPS, COQUELUCHES, DYSSENTERIES, etc., etc. — Pharmacie BRIANT, rue Saint-Denis, 157, et dans toutes les pharmacies.

VIN
de **Bordeaux**
GRUAUD
LA ROSE
DE M.
LE BON SARGET.
SEUL DÉPOT
Chez **RIVET** jeune,
déjà connu pour la vente des *vins* de
Champagne
MOËT et **CHANDON**,
Boul. Puissonnière,
N° **8** à Paris.

On ne trouve que dans cette maison les **VERITABLES POUDRES** de JULLIEN pour le collage des vins.

Mme LACOMBE, rue Boucher, 1, au premier (près le Pont-Neuf), donne tous les jours chez elle des consultations sur le passé, le présent et l'avenir. Elle se rend aussi chez les personnes qui veulent bien l'honorer de leur confiance.

Librairie PAULIN, 60, rue Richelieu.

BIBLIOTHÈQUE DE POCHE, — VARIÉTÉS CURIEUSES DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS. — **10 VOLUMES IN-18.**

EN VENTE : TOME III. — CURIOSITÉS BIOGRAPHIQUES.

SOMMAIRE : Particularités physiques relatives à quelques personnages célèbres. — Bizarreries, habitudes et goûts singuliers de quelques personnages célèbres. — Fécondité de quelques écrivains. — Surnoms historiques. — Morts singulières de quelques personnages célèbres. — Personnages célèbres morts de chagrin, de joie, de peur, etc. — Morts de personnages célèbres causées par des accidents singuliers. — Personnages enterrés vivants. — Personnages qui ont fait faire leurs cercueils d'avance. — Personnages qui se sont fait passer pour morts. — Des morts prédites. — Des suicides. — Des épitaphes. — Personnages célèbres enfermés dans des cages de fer. — Evasions singulières de quelques prisonniers célèbres. — Des faux princes et de quelques imposteurs célèbres. — Des personnages mystérieux. — Des rois auteurs, musiciens, peintres, serruriers, etc. — Des eunuques. — Des femmes guerrières. — Rapprochements biographiques. — Erreurs populaires concernant quelques personnages célèbres. — Mélanges.

Publiés précédemment : **I. —CURIOSITÉS LITTÉRAIRES. — II. —CURIOSITÉS BIBLIOGRAPHIQUES.**
En préparation : IV. Curiosités des traditions, des mœurs, des croyances. — **V.** Curiosités militaires. — **VI.** Curiosités des beaux-arts et de l'archéologie. — **VII.** Curiosités philologiques et géographiques. — **VIII.** Curiosités historiques. — **IX.** Curiosités des origines et des inventions. — **X.** Curiosités anecdotiques.

PRIX DE CHAQUE VOLUME : 3 FRANCS.

SOUS PRESSE : IV. CURIOSITÉS DES TRADITIONS, DES MŒURS ET DES CROYANCES.

FORMAT CAZIN A 1 FRANC LE VOLUME.

Nouvelle Bibliothèque des Romans anciens et modernes, à meilleur marché que les contrefaçons belges. — *Ouvrages publiés :* EUGÈNE SUE : les Mystères de Paris, 10 vol., 10 fr. — Mathilde, 6 vol. 6 fr. — Arthur, 4 vol., 4 fr. — La Salamandre, 2 vol., 2 fr. — Le Juif Errant, 10 vol., 10 fr. — ALPHONSE KARR : Geneviève, 2 vol., 2 fr. — *Sous presse :* LOUIS REYBAUD : Jérôme Paturot, 2 vol., 2 fr. — JULES SANDEAU : Mariana, 2 vol., 2 fr. — Le Docteur Herbeau, 2 vol., 2 fr. — Vaillance et Richard, 1 vol., 1 fr. — ALEXANDRE DAVERGNE : La duchesse de Mazarin, 2 vol., 2 fr. — EUGÈNE SUE : Atar-Gull, 1 seul vol. au lieu de 2 vol. in-8°, 1 fr. au lieu de 15 fr. — Paula Monti, 2 vol., 2 fr. — Deleytar, 1 vol., 1 fr. — Plick et Plock, 1 vol., 1 fr. — Le marquis de Letorières, 1 vol., 1 fr. — *En préparation :* tous les romans de M. Eugène Sue, un choix des meilleurs romans modernes, les romans classiques de mesdames Cottin, de Grafligny, de La Fayette, Riccoboni, de Staël, de Tencin, etc. — Cazotte, Hamilton, Le Sage, Marivaux, Marmontel, Montesquieu, l'abbé Prévost, Scarron, Tressan, etc., etc. — Environ 200 volumes à 1 fr. — Chaque volume se vend séparément.

Librairie J. J. DUBOCHET, LECHEVALIER, Galerie de *l'Illustration*, rue Richelieu, 60.

ANNUAIRE DE L'ORDRE JUDICIAIRE DE FRANCE, 1845 — 1846.

PUBLIÉ AVEC L'AUTORISATION DE M. LE GARDE DES SCEAUX,
Par un avocat attaché au ministère de la justice.

CONTENANT : 1° La nomenclature exacte et complète du personnel du ministère de la justice et des cultes; du conseil d'État (*réorganisé conformément à la loi du 19 juillet 1845*); de la cour de cassation; de l'ordre des avocats aux conseils; des cours royales; tribunaux de première instance, tribunaux de commerce et justices de paix, tant de la France que des colonies. 2° Les tableaux d'avocats de tous les barreaux du royaume. 3° La liste de tous les notaires, celle des avoués d'appel et de première instance, des commissaires-priseurs et des huissiers, *avec l'indication de leur résidence*, le tout classé par ressorts de cour royale et dans un ordre méthodique.

Divers tableaux présentant la série chronologique des chanceliers et gardes des sceaux depuis la fondation de la monarchie française, la liste des membres des chambres législatives qui appartiennent à l'ordre judiciaire, la composition des facultés de droit et des conseils de préfecture sont annexés à l'ouvrage.

Modes.

Partout, les salons sont ouverts, et de tous côtés nous pleuvent les invitations de bal; bals costumés, auxquels nous réservons une mention particulière, bals parés, bals de charité, nous n'avons que l'embarras du choix pour puiser les sujets des modes et parures nouvelles.

Nous accordons aujourd'hui au bal donné la semaine dernière dans la salle de l'Odéon, par l'association des artistes peintres, sculpteurs, etc., au profit de la caisse des pensions de leur société, une préférence d'autant plus méritée que, parmi les commissaires de ce bal se trouvait M. Jules David, notre dessinateur de modes, artiste habile qui a fait ses preuves dans des travaux d'un ordre plus élevé et qui a bien voulu, en cette circonstance, nous faire, séance tenante, le croquis des deux toilettes dont nous offrons aujourd'hui la gravure à nos lectrices.

La première de ces toilettes, d'une simplicité très-élégante, se composait d'une coiffure en fleurs des magasins de Perrot, posée à plat sur des bandeaux ondulés, et d'une robe en crêpe rose, avec trois jupes découpées en festons, garnies de chicorées en crêpe et relevées de chaque côté par des fleurs pareilles à celles de la coiffure.

L'autre parure se faisait remarquer par un goût plus grave: une robe de velours vert avec corsage à la grecque retenu sur les épaules par des camées antiques, laissait apercevoir sous les plis flottants de ce corsage, une chemisette en tulle, destinée à adoucir la brusque transition du ton vigoureux de la robe au blanc rosé de la peau; la jupe de velours s'ouvrait sur une sous-jupe de satin blanc par deux coupures longitudinales dentelées, rattachées à chaque rencontre des dents, par des camées; la coiffure également à la grecque, formée de bandelettes de velours vert et or, se croisant en réseau derrière la tête, et fixées sur le front par des camées semblables à ceux de la robe, faisait assez reconnaître le goût sévère d'Alexandrine.

Nous avons remarqué que les berthes semblent devoir, cette année, céder le pas aux draperies, trop longtemps détrônées, et qui ont cependant, sur les berthes, l'avantage d'encadrer beaucoup mieux la poitrine et les épaules, qu'elles élargissent d'une façon plus gracieuse.

Les jupes, au nombre de deux ou trois, sont toujours étagées et superposées, relevées par une prodigalité de fleurs et de rubans, et garnies de dentelles d'or ou d'argent; le brocart, le velours, le damas, le satin et toutes les étoffes d'un goût sérieux ont toujours pour ornements des tabliers, des échelles ou des spirales de dentelles; elles se terminent aussi par de hauts volants de point d'Angleterre, de guipures, ou de point coupé de Venise; portées par les femmes qui ne dansent pas, ces robes, pour la plupart, forment légèrement la traîne par derrière, et impriment à la démarche un caractère de haute distinction.

Les fleuristes en renom, menacées par la concurrence des coiffures en fleurs naturelles que nos élégantes s'empressent d'aller commander aux habiles bouquetières des serres des Champs-Élysées, ont fait de sérieux efforts pour ressaisir l'empire qui est prêt à leur échapper; Constantin, par exemple, a composé des guirlandes de fleurs montées sur des feuilles de cresson constellées de petits coquillages dont la nacre se nuance, à la lumière des bougies, des couleurs irisées de l'opale orientale; nous signalerons aussi les coiffures brésiliennes en petites plumes nuancées, mélangées de scarabées, aux corselets brillants comme le métal.

Les coiffures de fantaisie varient à l'infini; les petits bords, les résilles catalanes et sévillennes, les passes en velours à franges d'or et à aiguillettes d'argent, les torsades supportant des plumes tournées en spirales et maintenues par un bouton, une agrafe ou une fleur en diamants, les turbans lamés et brodés; toutes ces coiffures se heurtent et se pressent dans les salons d'Alexandrine, dont le talent si souple suffit à tant de gracieuses créations.

Enfin, on prétend qu'il est question de remplacer le soulier de satin blanc par des bottines de même nuance et de même étoffe; une semblable innovation serait, à notre avis, très-malheureuse, car jamais le brodequin n'aura la grâce élégante et habillée d'un joli pied cambré, laissant apercevoir le satin rose de la peau à travers le réseau d'un bas de soie à jour, et les bandelettes du cothurne.

Ameublement.

Le goût des fleurs, si généralement répandu aujourd'hui, qu'il donne lieu chaque année à un commerce considérable, devait entraîner à sa suite, dans les vases destinés à recevoir ces miracles de la végétation, une réforme indiquée par la disposition de plus en plus restreinte de nos modernes appartements; on loge, en effet, dans nos étroits salons et dans nos miniatures de boudoirs, des caisses ou même une jardinière de quelque dimension.

Il a donc fallu penser à trouver des places nouvelles, et l'esprit ingénieux de nos fabricants n'y a pas manqué.

La serrurerie de luxe inventa d'abord des feuilles de paravent en treillage doré pour entourer les causeuses; puis vinrent les corbeilles servant de point de centre et d'appui aux divans circulaires placés au milieu du salon; enfin, les fabricants de poterie en terre cuite se sont avisés de remplacer les petits lustres aux plafonds par des vases aux formes élégantes et variées, du centre desquels les plus riches plantes de serres

laissent pendre leurs tiges chargées de fleurs, tandis que les plantes grimpantes entourent de leurs branches et de leurs vrilles flexibles les chaînettes qui servent à soutenir ces gracieux appareils.

Le fer lui-même, profitant de la délicatesse à laquelle une fonte habile lui permet d'atteindre, est entré dans la lice et s'est transformé en vases de suspension, dont la légèreté et la richesse d'ornementation ne laissent rien à désirer.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

(La vertu a toujours sa récompense dans l'admiration générale.)

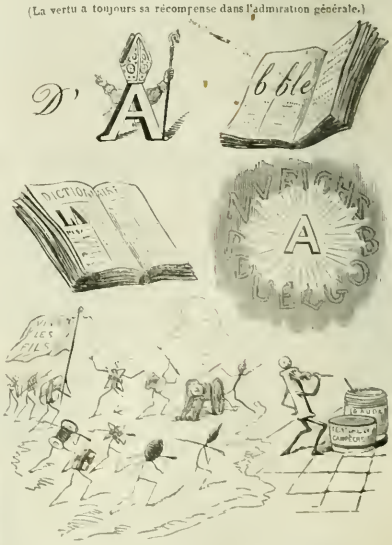

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LACRAMPE et Cie, rue Damiette 2.

L'ILLUSTRATION,
JOURNAL UNIVERSEL.

Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N° 156 Vol. VI. — SAMEDI 21 FÉVRIER 1846.
Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Histoire de la Semaine. *Présentation à S. M. Louis-Philippe des chevaux arabes envoyés par l'empereur du Maroc.* — **Correspondance.** — **Théâtres.** — **Courrier de Paris.** *Le Moufflon nouvellement arrivé au Jardin des plantes; Un Quatuor au Théâtre-Italien.* — **Projets d'améliorations à introduire dans l'uniforme actuel de la garde nationale.** *Caricatures*, par Cham. — **Le Punjab.** *Carte.* — **Types des populations indigènes de l'Algérie**, par Timm. *Deux Gravures.* — **Gilbert Gurney.** Souvenirs d'un gentleman, par Théodore Hook. (Suite.) — **Grands établissements industriels de France.** VII. Manufacture royale des tabacs. *Vue générale de la manufacture royale; Hachage; Moulinage; Tamisage en gros; Mise en sacs; Atelier de fabrication des cigares; Tamisage définitif.* — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces.** — **Écroulement du clocher de l'église de Saint-Denis.** *Une Gravure.* — **Rébus.**

Histoire de la Semaine.

L'une et l'autre chambre sont entrées dans la discussion des lois d'administration et d'affaires. Bien entendu, les tribunes publiques et les bancs de nos législateurs ont été beaucoup moins garnis que quand il s'agissait d'assister aux grands tournois d'éloquence dont la discussion de l'adresse était l'occasion.

La chambre des pairs s'est occupée d'abord du projet de loi sur les livrets d'ouvriers. Cette institution et le projet lui-même suscitaient des difficultés et éveillaient des inquiétudes, qui tenaient à ce que les promoteurs du livret semblent trop oublier le but principal qu'on doit avoir en vue, un contrat à conditions égales entre le maître et l'ouvrier, pour poursuivre le parti accessoire qu'ils ont voulu tirer de cette institution, une garantie de police industrielle. Le projet adopté impose l'obligation du livret à tous les ouvriers et apprentis de l'un et l'autre sexe, attachés aux manufactures, fabriques, etc.; soit qu'ils travaillent dans l'établissement, soit qu'ils travaillent chez eux pour un seul chef de maison. — Le prix du livret est réduit à 25 centimes. — Il pourra servir de passe-port. — Par un abus contraire à l'esprit de la loi et aux prescriptions formelles d'une circulaire rédigée le 20 avril 1807 par M. de Montalivet, ministre de l'intérieur, certains fabricants ont chargé les livrets de leurs ouvriers de notes défavorables. Sur la réclamation très-fondée de MM. Dubouchage et Girard, une disposition formelle se trouve ajoutée à l'article 3, pour interdire à l'avenir cet acte de rigueur de la part des fabricants. Mais on ne s'est pas borné là, on a complétement changé l'esprit de la loi du livret, en mettant sur la même ligne l'éloge et le blâme, en effaçant la distinction rationnelle faite par M. de Montalivet entre les mentions désavantageuses, qui ne sauraient être tolérées, et les attestations favorables, qui sont la récompense légitime de la bonne conduite et du zèle des ouvriers. Le livret se trouve ainsi dépouillé de son caractère moral; il fonctionnera comme simple mécanique. Que deviennent, en présence de cette interdiction peu réfléchie, les états de services dont il devait conserver les titres? — L'article qui a ensuite soulevé la discussion la plus intéressante, est celui qui concerne les retenues que le nouveau maître doit opérer au profit de l'ancien, sur le salaire de l'ouvrier dont le livret est chargé d'avances. M. Portalis a fait observer avec toute l'autorité qui s'attache à son opinion, que l'obligation imposée au nouveau maître est une grande dérogation au droit commun, et que c'est la première fois qu'on autorise l'intervention d'un tiers entre le créancier et le débiteur. M. Persil a également trouvé exorbitant ce privilége établi au détriment même des créanciers qui, dans l'ancien droit, se trouvaient favorisés, tels que ceux qui logent et qui nourrissent l'ouvrier. Il a été répondu par M. Teste que la retenue autorisée par la loi en discussion était moindre que celle qui est permise par la législation actuelle. Mais, comme l'a dit M. Portalis, quand on fait une nouvelle loi, c'est pour faire disparaître ce que la loi en vigueur présente de mauvais. L'article, ainsi que les suivants, n'en a pas moins été adopté par la chambre des pairs. — La discussion des autres dispositions n'a présenté de remarquable qu'une sortie de M. de Montalembert contre la formalité des passe-ports plus vexatoire en France qu'en aucun autre pays. En résumé, le projet de loi a été adopté par 94

(Présentation à S. M. Louis-Philippe des chevaux envoyés par l'empereur du Maroc.)

voix contre 31; c'est une forte minorité pour la chambre des pairs, et l'on peut être certain d'avance que s'il n'est pas rejeté par l'autre chambre, il n'en sortira que considérablement modifié.

La chambre du Luxembourg a ensuite passé à la discussion du projet de loi sur les modèles et dessins de fabrique. Mais dès l'abord on a reconnu que le projet, les travaux de la commission et les amendements proposés par plusieurs pairs, demandaient à être combinés plus mûrement. Le renvoi à la commission a donc été prononcé, et la discussion, après cette suspension d'une semaine à l'autre, n'a été reprise que mercredi dernier. Le premier acte du débat a été une occasion de début pour M. Victor Hugo, qui a eu le bon esprit de se produire, pour la première fois, dans une circonstance peu solennelle et de le faire avec simplicité. Les amis du poète n'ont pas tous eu autant de tact que lui, car nous avons lu dans une très-grande feuille : « La France compte un grand orateur de plus!!! »

Au palais Bourbon, il s'en est fallu de bien peu que la proposition sur la falsification et l'altération des vins ne fût complétement rejetée. Elle est sortie de la discussion mutilée et méconnaissable. D'abord l'altération a été mise hors de cause et l'abondance amnistiée. On s'est borné, pour toutes mesures, à augmenter et à graduer les peines portées contre la falsification et à transformer en délit ce qui n'est actuellement que contravention; mais quant à l'organisation inventée pour constater les délits, quant à cette création d'inspecteurs-gourmets qui devaient être répandus sur toutes les parties de notre territoire vinicole, malgré toutes les explications données sur les prétendues limites dans lesquelles devait se renfermer ce personnel, tout cela a disparu. — Toutes les fixations de limite dans le mélange de l'alcool au vin ont aussi été écartées. Le seul avantage qu'offre donc le projet nouvellement voté sur la législation existante, est celui de faire poser la question d'intention, en soumettant les délinquants à la police correctionnelle. Réduite à ces termes, la proposition ne pouvait plus soulever de bien vives objections, et elle a été adoptée à la majorité de 151 voix contre 88.

La Chambre est passée ensuite à la discussion du projet de loi pour l'ouverture de crédits destinés à terminer les canaux commencés, et dont les devis ont été si largement dépassés, que la Chambre, à laquelle on venait demander des suppléments supérieurs au chiffre total primitivement annoncé et dépensé, a en quelque velleité d'ordonner l'abandon de ces travaux. MM. Michel Chevallier et Collignon ont débuté à cette occasion avec des succès bien différents : le premier, annoncé depuis longtemps, et se posant avec confiance à la tribune, a bientôt vu les centres eux-mêmes se livrer à des conversations particulières; le second au contraire, qu'aucune réclame n'avait précédé, a discuté avec talent et habileté, appuyant habilement sur ceux de ses arguments que la Chambre lui paraissait goûter, et glissant sur ceux qui n'obtenaient pas la même faveur. Le projet, fort menacé, a fini par être adopté après deux épreuves douteuses.

La commission des fonds secrets, composée de MM. Aylies, Barré, Félix Real, Sébastiani, Duprat, Muret de Bort, de Sevret, Hayne et Mauguard, a déposé son rapport, dans lequel elle conclut à l'allocation du crédit demandé.

Départ de l'ambassadeur marocain. — L'envoyé de l'empereur du Maroc, après avoir présenté à S. M. Louis-Philippe, dans la cour des Tuileries, les chevaux et autres cadeaux envoyés par Muley-Abderrahman au roi des Français, a été admis, quelques jours après, en audience de congé, et a reçu à son tour de magnifiques présents pour son maître. Achache-Pacha a quitté Paris mardi dernier.

Contr'ordre de l'expédition de Madagascar. — Le ministère a fait suspendre à Toulon tous les préparatifs de cette expédition. L'armement même des bâtiments est suspendu. Un certain nombre d'employés supérieurs, en destination pour nos colonies de Bourbon et de Pondichéry, devaient s'embarquer sur divers bâtiments de l'escadre; leurs effets, qui étaient déjà à bord, ont été transportés sur la frégate *la Belle Poule*, qui doit partir prochainement en mission spéciale pour la mer des Indes, et sur laquelle ils ont été prévenus qu'ils prendraient tous passage.

Il reste à savoir si cette mesure a été prise à la suite des communications qui ont eu lieu entre les cabinets français et anglais, au sujet de l'expédition de Madagascar, après le vote de la chambre des députés qui a introduit dans l'adresse le paragraphe relatif à cette expédition, et si les Anglais renonceraient aussi à l'attaque contre Madagascar, dans le cas où la France en abandonnerait complétement le projet. La discussion des crédits qui avaient été demandés ou des interpellations spéciales décideront et feront connaître au public la solution qui doit être donnée à cette question, et fourniront au ministère l'occasion de dire ce qu'il a pu apprendre des résolutions de l'Angleterre.

Afrique française. — M. le gouverneur général de l'Algérie, ayant appelé à lui toutes les forces militaires qui se trouvaient encore à Alger, a ordonné que le service fut remis à la milice et que 500 condamnés militaires fussent équipés et armés. D'un autre côté, le gouvernement va expédier en Afrique des renforts d'infanterie et surtout de cavalerie, pour porter l'armée à 100,000 hommes. Puisse une bonne direction tirer tout le parti qu'on peut se promettre d'aussi nombreux et d'aussi braves soldats!

Le général Cavaignac s'est vivement porté sur le territoire marocain et a déterminé presque toutes les tribus qu'Abd-el-Kader y avait fait émigrer, à rentrer en Algérie. Il a ramené sur notre territoire cinquante-deux Douars composés par une population de 4,600 âmes, environ et par d'immenses troupeaux. Il ne reste plus que 500 tentes environ à faire rentrer, et le général a la confiance d'arriver à les amener au même parti. Ces résultats sont importants par l'espèce d'isolement dans lequel Abd-el-Kader se trouvera quand il reviendra de sa pointe dans l'Est.

D'un autre côté, le colonel Eynard a pénétré dans les montagnes de l'Ouarensenis jusqu'à des points que les Kabyles croyaient inaccessibles pour nous. Ils ont été rudement châtiés, sans perte notable de notre côté, et sans que le khalifa institué par Abd-el-Kader dans cette contrée ait paru dans les divers combats, et qui le déconsidère auprès de ces populations.

Taïti. — Nous avons annoncé la visite d'un amiral anglais à Taïti. Il paraîtrait qu'il nous aurait fallu payer les frais de cette visite. L'Angleterre aurait demandé l'abandon du protectorat que M. Bruat avait étendu aux îles voisines formant le domaine des souverains de Taïti. Le capitaine Maissin, commandant du *Phaëton*, avait été chargé dans les derniers jours du mois de janvier 1845 de planter sur trois de ces îles, Ouahine, Raiatea et Borabora, le pavillon du protectorat. Les indigènes, poussés par Pomaré, renversèrent le pavillon planté à Raiatea et Ouahine. Dans cette dernière île, Terii-Teria, parente de Pomaré, arma même contre nous une partie de la population, et ordonna de recevoir nos embarcations à coups de fusil.

M. Bruat n'avait pu rester insensible à ces outrages, et il faisait consigner, le 16 mars 1845, dans le journal officiel de Taïti, *l'Océanie française*, la menace suivante : « En ce moment, M. le gouverneur doit *nécessairement patienter*, mais nous gardons l'assurance que *bientôt* Terii-Teria apprendra qu'on *n'offense pas impunément plus fort que soi.* » Eh bien! on n'a pas voulu que Terii-Teria reçût aucune leçon de cette espèce. Les nouvelles apportées par *la Modeste* nous apprennent que des instructions des gouvernements anglais et français sont parvenues à Papeïti, annonçant que le protectorat de la France ne s'étendra pas sur toutes les anciennes possessions de la reine Pomaré, et sera restreint à Taïti et à Eimeo.

Angleterre. — Les propositions de M. Peel se discutent à la chambre des communes. Mais tout l'intérêt de ce débat semble avoir été escompté par les manifestes du premier ministre et de lord Russell qui l'avaient précédé. D'ailleurs le résultat et la majorité ministérielle ne sont plus douteux aux yeux de personne.

Indes-Orientales. — La malle de l'Inde, arrivée à Londres le 15, a apporté la confirmation de l'affaire qui a eu lieu auprès de Ferozepore entre les Sikhs et l'avant-garde de l'armée anglaise. C'est à 22 milles de cette ville, à Moodke, que la rencontre s'est faite.

Le lendemain, les troupes britanniques marchèrent sur Ferozepore, et après s'être mises en communication avec sir John Littler, qui commandait en cet endroit, et qui leur amena sa division, elles attaquèrent le 21, à quatre heures du soir, la position retranchée de l'ennemi. La première ligne des retranchements fut emportée, mais la nuit devint si obscure, qu'il fallut suspendre les opérations. Le 22, au point du jour, la deuxième ligne des retranchements fut emportée, et dans une demi-heure tous les ouvrages de l'ennemi furent pris à revers et les canons enlevés. Dans l'après-midi du 22, l'ennemi fit avancer son infanterie et des hordes de chameaux chargés de leur artillerie légère, pour reprendre les canons perdus. Toutes les attaques furent repoussées, et après une canonnade qui ne produisit aucun résultat, l'ennemi se retira à un endroit appelé Sultankauwalla, à 10 milles à peu près de Ferozepore, où il avait encore un peu de grosse artillerie. Deux bataillons d'infanterie indigène devaient renforcer l'armée britannique, et la position de l'ennemi à Sultankauwalla devait être attaquée le 24. On ignore encore le chiffre des pertes des deux côtés; on ne mentionne le nom d'aucun officier. Les canons pris à l'ennemi sont au nombre de 65, et il y en avait quelques-uns de plus dans un village sur la droite de l'armée britannique.

États-Unis. — On a reçu des nouvelles des États-Unis jusqu'au 31 janvier, apportées par le paquebot *l'Hibernia*.

Des débats intéressants ont eu lieu dans le congrès américain sur la question de l'Orégon. Le parti modéré a, dans les deux Chambres, fait des motions en faveur du règlement de la question par arbitrage.

On sait qu'un sénateur, M. Allen, avait présenté ses résolutions pour répéter la protestation faite en 1824 par le président Monroë, contre l'intervention des puissances européennes dans les affaires du continent américain. Le général Cass a défendu ces résolutions. Il a dit que si le sénat ne voulait pas, les puissances européennes se croiraient le droit d'introduire dans le nouveau monde les doctrines d'équilibre de leur continent. Il a protesté contre l'intervention de la France et de l'Angleterre dans les affaires de la Plata, intervention qui violait, selon lui, le droit des nations.

M. Calhoun a répliqué au général Cass. Il a dit qu'on avait mal interprété la protestation du président Monroë. A l'époque où elle fut faite, la sainte-alliance d'Europe voulait faire une croisade, pour effectuer une restauration dans les colonies émancipées de l'Amérique espagnole. M. Canning offrit aux États-Unis de s'unir à eux pour résister à cette intervention, et le projet de la sainte-alliance fut ainsi déjoué. C'était à cette circonstance spéciale que s'appliquait la déclaration de M. Monroë.

M. Calhoun a combattu les résolutions comme inopportunes, et comme engageant les États-Unis dans une voie qu'ils n'étaient pas de force à suivre. Mieux vaut, selon lui, attendre l'occasion et le moment où l'on sera en état d'agir. Une pareille déclaration mettrait les États-Unis dans une mauvaise position, en tournant contre eux toutes les puissances d'Europe.

M. Calhoun a aussi représenté que toutes les nouvelles d'Europe témoignaient de la disposition de l'Angleterre à résoudre pacifiquement la question de l'Orégon. Néanmoins les résolutions de M. Allen ont été votées par 26 voix contre 21.

On avait reçu en Amérique la nouvelle de la crise ministérielle anglaise du mois de décembre. La perspective de l'arrivée de lord Palmerston au pouvoir avait jeté de l'inquiétude dans le parti de la paix; mais on avait reçu quelques jours après la nouvelle de la rentrée de sir Robert Peel; et lord Grey, dont la position offrait quelques rapports avec celle de M. Calhoun, était l'objet des plus grands éloges.

Mexique. — Encore une révolution dans ce malheureux pays. Le général Paredès a fait son mouvement sur Mexico, et tout annonce qu'il a dû s'emparer du gouvernement provisoire. Voici les détails qu'a donnés *le Sun* sur cet événement. Ils sont extraits d'une lettre de la Vera-Cruz, du 1er janvier.

« Le général Paredès avec sa division, forte de 7,000 hommes, s'est prononcé le 15 décembre à San-Luis-Potosi et s'est mis le 21 en marche vers Mexico, dans le but avoué de renverser le gouvernement actuel et de convoquer une convention nationale pour établir le gouvernement qu'elle jugerait convenable. — Paredès et sa division sont arrivés le 29 sous les murs de la capitale. Le gouvernement préparait la résistance la plus énergique. Il avait chargé le général Bustamente du commandement en chef, armé 3,000 civicos ou gardes nationaux, barricadé la ville, creusé des tranchées dans toutes les rues, déclaré la capitale en état de siége, et appelé aux armes la population mâle de 16 à 60 ans.

« Les garnisons du fort de San-Juan d'Ulloa, de la Vera-Cruz, de Jalapa, de Guanaxato, de Guadalaxara et de Zacatecas, se sont prononcées en faveur de Paredès; mais dans ces villes et quelques autres, les autorités ont fait des manifestations en faveur du gouvernement. Plusieurs arrestations ont été faites, et l'archevêque a été constitué prisonnier dans son palais, à Scubaya.

« Le nouveau ministre des Etats-Unis, M. Slidell, n'a pas encore été reçu par le gouvernement, sous le prétexte que le Mexique avait consenti à recevoir un ministre *ad hoc* pour régler les affaires du Texas et nullement un envoyé général. M. Slidell a écrit une note pleine de colère, et s'est retiré à Jalapa, pour attendre de nouvelles instructions de son gouvernement.

« Au moment de clore ses dépêches, le correspondant dit que la garnison de Mexico tout entière s'est prononcée en faveur de Paredès et que l'on peut regarder le gouvernement d'Herrera comme fini. La ville était parfaitement tranquille, et l'on n'avait pas tiré un seul coup de feu. »

Le *Times*, de son côté, a donné des détails qui complètent les précédents :

Le gouvernement de Herrera a fait de nombreux mécontents. On l'accuse d'avoir introduit la corruption et la misère dans le pays. La mauvaise santé du président est aussi une cause de défiance pour la nation, qui sent le besoin de voir les affaires publiques remises en mains fermes. Il paraît toutefois certain que l'armée seule, jusqu'ici, a pris parti pour le général Paredès. Il est vrai que, dans la plupart des républiques américaines du centre, l'armée est la puissance prépondérante.

On ne connaît pas bien le but qui fait agir Paredès. Les uns croient qu'il prépare le retour de Santa-Anna, quoiqu'il ait pris l'initiative du renversement de ce chef, il y a un an. D'autres prétendent qu'il veut établir le système monarchique et appeler un prince d'Europe à régner sur le Mexique. Au départ des nouvelles, la révolution paraissait terminée. Le général Almonte était avec Paredès, ainsi que le général Tornell et les banquiers et manufacturiers Alaman et Canera. La citadelle de Mexico, et les troupes du couvent de San-Paulo s'étaient prononcées. Le 4e d'infanterie et un régiment de cuirassiers tenaient seuls pour le gouvernement. Le général Valencia, qui avait pris le commandement des prononcés de la citadelle, offrait son intermédiaire pour une négociation entre le gouvernement et Paredès. Il proposait la nomination d'une junte composée de deux membres de la cour suprême de justice, de six sénateurs et de six députés désignés par leurs corps respectifs. Cette junte devait nommer un président, et on devait respecter les bases de la constitution actuelle.

L'armée, dès le 14 décembre, avait adressé au général Paredès un manifeste signé de 500 officiers de sa division. Ils demandaient la convocation d'un congrès constituant et nommaient Paredès chef de l'armée, en déclarant que l'armée ne proposerait pas son chef pour président. Reste à savoir si cette promesse de désintéressement sera respectée par tout le monde.

A la date du 5 janvier, Paredès avait fait son entrée à Mexico, et s'occupait à former un gouvernement.

Espagne. — Le ministère espagnol vient de se dissoudre. A la suite de violents débats qui ont éclaté dans le conseil, le général Narvaez, président et ministre de la guerre, a donné sa démission. Deux fois rappelé par la reine, il a opposé à ses instances un refus persévérant. La reine alors a chargé de la composition d'un cabinet M. de Miraflores et le général Roncali. — Le nouveau cabinet est composé de la manière suivante :

M. le marquis de Miraflores, président du conseil, ministre des affaires étrangères. — Le général Roncali, ministre de la guerre. — M. Isturitz, ministre de l'intérieur. — M. Topete, ministre de la marine. — M. le marquis de Casa-Riera, ministre des finances. — Le ministre de la justice paraît devoir être M. Lorenzo Arazola. — Le général Narvaez est nommé général en chef de l'armée.

M. de Miraflores a été ambassadeur à Londres et à Paris. C'est lui qui a signé le traité de la quadruple alliance.

Le général Roncali présenta la défense du général Léon devant le conseil de guerre qui condamna à mort le héros de Belascoain.

M. Izturitz était président du conseil à l'époque de la révolution de la Granja. Il est connu par l'énergie de son caractère.

M. Topete est l'un des membres du tribunal suprême de guerre et de marine, et passe pour être l'un des meilleurs officiers de la marine espagnole.

M. de Casa-Riera est l'un des plus riches capitalistes d'Espagne, ancien fermier général des douanes.

Suisse. — La révolution du canton de Berne s'accomplit pacifiquement. Le gouvernement et le grand conseil se sont soumis au vote du peuple, qui, à une immense majorité, s'est prononcé en faveur d'une révision de la constitution de 1850 par une

assemblée constituante, nommée directement par les citoyens. Il est à remarquer que l'avoyer Neuhaus, qui a joué un rôle si important dans toutes les affaires de la Suisse, qui était l'un des magistrats les plus populaires du canton de Berne, que l'on considérait comme l'âme et la tête du parti démocratique bernois, et qui dans les diètes, où la question des jésuites a été agitée, s'est montré leur adversaire le plus éloquent, a émis un avis opposé à celui qui a prévalu touchant la convocation d'une constituante. Il a pensé qu'il n'y avait lieu à reviser la constitution que dans les formes qu'elle prescrivait elle-même. A une majorité de 129 voix contre 25, l'opinion contraire a été adoptée.

La victoire du parti démocratique n'a pas provoqué de graves désordres. Il y a eu cependant sur quelques points des forêts dévastées. Du reste l'ancien gouvernement reste debout, jusqu'à ce qu'un nouveau gouvernement, institué en vertu de la constitution qui se prépare, soit entré en fonction.

Grand-duché de Bade. — Les questions religieuses ont pris dans ce pays une telle importance, qu'elles ont complétement envahi le domaine de la politique. L'opposition a pris en main la cause des catholiques dissidents et réclamé la liberté des cultes pour les sectaires de Ronge. La lutte avec les ministres a pris, à cette occasion, un caractère de violence mutuelle, et l'opposition étant devenue majorité, le ministère avait à opter entre sa retraite et la dissolution de la Chambre. C'est ce dernier parti qu'il a choisi. Les élections auront lieu très-prochainement.

Saxe-Cobourg. — Le changement de règne a amené le changement de la législature. Les élections ont tourné au détriment du premier ministre, M. de Lepel, qui avait conseillé la dissolution. Tous les députés ont été réélus. En conséquence, M. de Lepel a offert sa démission au duc régnant, qui l'a acceptée.

Wirtemberg. — Un décret de la régence de Stuttgard, en date du 30 janvier, a été communiqué aux chefs de l'Église catholique dissidente. Il accorde à cette église la liberté légale du culte, mais à huis clos, sans son de cloches, et sous la condition de n'y admettre aucun prêtre étranger, de ne rien entreprendre contre l'Etat, ni contre les autres cultes, de ne procéder aux actes de baptême et d'inhumation qu'à la charge d'avertir les ministres protestants qui tiennent les registres de l'état civil.

Désastres. — On écrit de Liverpool, dimanche soir :

« Notre rade vient d'être le théâtre d'un affreux sinistre, qui a causé la mort de 15 personnes. *Le Bencoolen*, capitaine Charabent, appartenant à M. Rypley, négociant de notre ville, avait quitté Callao le 15 novembre, avec un chargement de guano, coton, cuirs et autres marchandises. L'équipage se composait de 21 hommes. Le voyage s'était effectué de la manière la plus heureuse, et hier, vers sept heures, le navire, ayant passé devant Holyead, ne tarda pas à être abordé par un pilote.

« Le vent était favorable pour gagner le port ; mais on ne sait par quelle cause le bâtiment, en virant pour entrer, donna sur le banc de Taylor, où en moins de vingt minutes il fut complétement brisé. Aussitôt qu'il eut touché, on s'empressa de mettre les embarcations à la mer ; mais le temps était fort mauvais, et les deux premières furent emportées par les lames. Cependant la dernière tenait bon ; déjà huit hommes de l'équipage y étaient descendus, quand la bosse vint à casser, et le canot fut entraîné vers la terre par le vent et la marée.

« En vain les matelots qui le montaient firent-ils les plus grands efforts pour regagner le bord ; malgré leur désir de sauver le reste de l'équipage, leur embarcation s'étant deux fois remplie, ils durent renoncer à cette consolation et se dirigèrent promptement sur Liverpool pour y chercher du secours. Dès qu'ils eurent mis pied à terre, ils donnèrent avis de ce malheur, et l'on expédia immédiatement trois steamers ainsi que des bateaux de sauvetage vers Taylor's Bank, mais il était trop tard ; quand ils arrivèrent, *le Bencoolen* n'apparaissait plus au-dessus de l'eau ; quelques débris seuls flottaient dans ces parages. Tous les malheureux qui étaient restés à bord, c'est-à-dire onze hommes d'équipage, le capitaine et le pilote, ont été victimes de ce sinistre. »

Nécrologie. — Le lieutenant général, comte Watier de Saint-Alphonse, est mort dans sa soixante-seizième année. Il était général de division depuis le 6 août 1811. — M. Rodat, ancien député, vient de mourir à Rodez, âgé de soixante-huit ans.

Correspondance.

A M. F. P. à Nantes.—Nous n'y changerons rien. Ces questions de développement des journaux ne sont souvent, en vérité, que des questions de poids ; et si c'est ainsi que vous le comprenez, on aura beau augmenter les feuilles et en diminuer le prix, on ne vous en donnera jamais pour votre argent. Quand ce papier, dont vous parlez, sort de la fabrique, il vaut 1 fr. 20 c. le kilo ; dès qu'on l'a couvert de chefs-d'œuvre, il ne vaut plus que 10 c. Pesez.

A M. M. abonné, à Rome. — Vous avez raison, monsieur, chaque pays doit tenir à ses hommes célèbres ; Pesaro, à Rossini ; Parme, à Melloni ; Viterbe, à Orioli ; Carrara, à M. Rossi. Il ne suffit pas de faire honneur de ces noms à l'Italie en général. — Vous aurez bientôt la solution désirée. Quant à la dernière observation, permettez-nous de vous dire que nous n'avons pas voulu être amusants dans la circonstance rappelée. Nous n'avons pas voulu l'être plus que la nature elle-même ne l'a été en créant ce monstrueux phénomène.

A M. C. à Turin. — Nous verrons l'ouvrage ; nous n'avons rien à dire du *prospectus*, si ce n'est que c'est un *prospectus*.

A M. X. à Paris. — On nous en adresse beaucoup de mauvais, quelques-uns passables, quelquefois de bons. *Quelquefois* n'est pas dit à l'intention des vôtres.

Théâtres.

Odéon. — *L'Alcade de Zalamea*, drame, de MM. Samson et J. de Wailly. — Gaieté. — *La Mansarde de la Cité*, mélodrame. — Gymnase. — *Le Mardi gras à l'hôtel des Haricots.*

Un jour, dans un bourg des Espagnes, que Calderon a nommé Zalamea, le hasard, ce grand détrousseur de merveilles et de trésors, se trouva avoir inventé un événement des plus dramatiques. Un jeune capitaine ayant enlevé la fille d'un laboureur, le père poursuivit le ravisseur, et comme il se refusait à réparer ses torts par le mariage, le laboureur, dont le hasard fit tout à coup un alcade, envoya, au nom du *roi et de la loi*, le séducteur au gibet. Dans sa pièce, composée sous l'impression de l'événement, le poëte espagnol s'y est scrupuleusement conformé ; il a suivi l'histoire pas à pas, se contentant de rendre cette réalité plus saisissante par la réalité des caractères qu'il y ajoute.

Dans l'ouvrage original, la vraisemblance de l'événement s'explique et s'accroît même par la fidélité des portraits. Le père Crespo, fanatique de l'honneur, le capitaine Alvar, roué, bravache et vantard, la douce Isabelle, très-ingénue avec des éclairs de coquetterie, ne se démentent jamais, et par conséquent ne sauraient démentir l'action. Maintenant pourquoi les auteurs du nouvel *Alcade de Zalamea* ont-ils pris à tâche de déranger un sujet si bien composé par le hasard et développé avec tant d'énergie par Calderon. Une fois déjà, un auteur, tragique à sa manière (Collot d'Herbois), avait bouleversé l'œuvre du poëte espagnol, sous prétexte de la refaire. L'exemple de sa malheureuse tentative n'a pas été une leçon suffisante pour MM. de Wailly et Samson ; ils ont fait de leur Crespo un mélange de justicier et de Bartholo, chez lequel don Alvar s'introduit, comme un autre Almaviva, à cette fin de séduire et d'enlever Isabelle. Au moment où Crespo s'occupe de mettre le séducteur à la porte, arrive un nouveau muguet, don Fernand, qui affiche les mêmes intentions que le *señor* Alvar et marche ouvertement sur ses brisées ; mais pendant que le bonhomme de père se donne toutes les peines du monde pour se débarrasser du nouveau fâcheux, Alvar enlève Isabelle, dont il s'est fait aimer et à laquelle il a promis le mariage. En sa qualité de père, Crespo fait courir après les fugitifs qu'on lui ramène, et, en sa qualité d'alcade, il procède à l'interrogatoire du ravisseur. De la conversation il résulte cet éclaircissement ; à savoir que don Alvar a enlevé la demoiselle en tout bien tout honneur et qu'il la restitue de même, ne se souciant plus de l'épouser. « Mais le motif ? — Il y aurait mésalliance, et j'ai juré à mon père mourant de n'épouser qu'une fille noble. » A cette déclaration imprévue, la fille est tout *ébaubie*, le père grince des dents, et, répudiant ses allures à la Bartholo, le voilà redevenu alcade de Zalamea pour tout de bon. « Le rapt, se dit-il, est un cas pendable, » et en effet don Alvar irait à la potence sans l'apparition subite de don Fernand, qui n'est autre que le roi Philippe II (Chapeau bas !) — On comprend dès lors que notre dénoûment est en bonnes mains et qu'il ne saurait manquer de tourner à la satisfaction générale. Crespo est fait alcade à vie et comte à perpétuité. Don Alvar ne sera pas pendu, mais marié. « Autre manière, a dit un philosophe, de se mettre la corde au cou. »

Mais laissons là l'Odéon et son alcade, et courons vite à la Gaieté voir *la Mansarde de la Cité*, mélodrame en cinq actes et sept tableaux.

1er tableau. — Vue de l'officine d'un charpentier. Les ouvriers chantent et font *chanter* leur maître. Ce scélérat charpente un petit crime pour payer son monde et se tirer d'embarras.

2e tableau. — Un chiffonnier et un cocher de citadine exécutent le crime susdit. Une demoiselle, qui a tout l'air d'être orpheline et millionnaire, est précipitée dans la Seine, au clair de la lune.

3e tableau. — Vue de la mansarde de la Cité. C'est la mansarde d'Étienne, jeune ouvrier et le sauveur de la demoiselle qui prend ses repas chez lui. Le déjeuner est assaisonné d'une déclaration d'amour.

4e tableau. — On construit une maison. Le scélérat en favoris noirs s'adjoint un complice. L'orpheline millionnaire est au moment de se laisser choir dans un puits. Les compagnons charpentiers livrent bataille aux compagnons maçons.

5e tableau. — Une guinguette, le dimanche, à la barrière. Nous apprenons que la jeune millionnaire se nomme Cécile, et que les deux scélérats sont ses cousins ; il est beaucoup question d'un testament.

6e tableau. — Scène d'auberge. Nuit profonde. L'héritière est endormie ; mais le crime veille. Il s'introduit par la fenêtre, et enlève le testament. Étienne reçoit un grand coup de couteau.

7e tableau. — Une forêt quelconque. On exhume le testament que le malfaiteur avait enterré au pied d'un arbre. Le crime est livré à la gendarmerie ; l'innocence recouvre ses papiers, et la vertu épouse l'orpheline et le million.

Auteurs MM. Cormon et Dennery.

Le théâtre du Gymnase, qui n'est pas toujours un gentilhomme élégant et musqué, et qui aime parfois à se montrer dans tout le débraillé bourgeois, a saisi la circonstance du carnaval pour nous montrer *le Mardi gras à l'hôtel des Haricots*. A l'en croire, l'autorité a calomnié l'hôtel des Haricots, en le dénommant maison d'arrêt de la garde nationale. Une prison ! allons donc ; mais c'est la maison du bon Dieu. Tout le monde y entre, et tout le monde en sort, Comus et Momus, et les Jeux et les Ris, l'Amour y vient aussi, et pour se réconcilier avec l'Hymen ; témoin M. Fadinguet et son épouse, M. Perruchon et sa moitié. Un mauvais génie avait soufflé la discorde dans les deux ménages. Grâce à l'hôtel des Haricots, voilà la paix faite ; on s'embrasse, on saute, on rit, on polke, on s'adore et on boit du punch. Ce vaudeville, légèrement égrillard, est d'une moralité suspecte. A l'aspect de cette ivresse conjugale et de ces enchantements gastronomiques, comment se défendre de certaines velléités illégales ? On prend les déterminations les plus factieuses, celle de ne plus monter sa garde, de violer toutes les consignes, de molester ses chefs, de narguer les conseils de discipline, et d'aller noyer tous ses chagrins à l'hôtel des Haricots.

Courrier de Paris.

Au moment d'entreprendre notre course hebdomadaire, un scrupule étrange nous saisit. Depuis dix jours, il y a eu, dans la capitale, recrudescence de fêtes, de bals, de représentations et de cérémonies de toutes sortes. Par où débuter, et le moyen de finir ? tâche délicate pour l'historiographe consciencieux ; le chapitre des fugitives annales qu'il retrace doit être court, ses pages sont comptées, et les événements sont innombrables. Comment faire ? nous sommes envahis par des riens et débordés par tous les *infiniment petits*. Invités au bal, sollicités par le théâtre, appelés au concert, mandés au palais, échos de toutes les rumeurs et de tous les bruits, il n'y a pas à choisir, l'un vaut l'autre, et notre impartialité nous oblige à garder l'embarras de toutes nos richesses.

Ainsi, vous voilà prévenu, très-cher lecteur, et pour cette fois (une fois n'est pas coutume), notre inventaire des événements de la semaine sera varié comme une nomenclature, animé comme un procès-verbal, et rapide comme une lanterne magique.

Voici venir d'abord un personnage de poids, dont le nom s'échappe joyeusement de toutes les bouches, avec force louanges et témoignages d'admiration, et qui n'en sera pas moins déchiré à belles dents. Le bœuf-gras a fait, lundi dernier, son entrée solennelle dans Paris, et, selon l'usage, Dagobert (c'est son nom) a mis toutes les têtes à l'envers. Selon l'usage encore, Sa Grosseur a reçu la visite des autorités compétentes dans son palais des abattoirs, si souvent ensanglanté par des scènes tragiques. Nous reviendrons en temps et lieu sur cette solennité, qui n'est que le prélude de toutes celles que Dagobert est appelé à embellir de sa présence dans ces jours de liesse et de mascarades.

Comme contraste, voici des renseignements sur la naine dont vous avez reçu le portrait. Tom Pouce s'intitulait général, notre naine s'est donné du marquisat : la marquise de Lilliput ! Sa taille est de 79 centimètres, environ 2 pieds et demi (vieux style) ; ses bras, ses jambes, sa bouche, ses yeux même, tout est en proportion. C'est une marquise vraiment imperceptible. En revanche, le chapelet de ses qualités serait des plus longs à dérouler : elle écrit et parle à merveille ; elle tricotte, elle brode, elle fait de la tapisserie ; elle pince de la guitare. Pour le chant, c'est une Persiani au biberon, et pour la danse, une Carlotta en espérance. Malheureusement elle ne grandira plus ; mais on espère que ses talents ne sont pas noués comme sa taille.

Mais d'où viennent ces cris et ces fanfares ? Pourquoi le club s'est-il ému, et à quel sujet toute cette ivresse dans le camp des *sportsmen* et des *ridders* ? Ne devinez-vous pas qu'il s'agit du grand *steeple chase* qui doit avoir lieu à Pâques, dans la vallée qui s'étend depuis Verrières jusqu'à Berny ? Le programme est arrêté, les chevaux enrôlés, les paris ouverts, quarante-cinq *gentlemen* se sont fait inscrire. C'est une course anglaise qui aura lieu en France, car le programme ne mentionne guère que des notoriétés britanniques. Sur le turf, la France est aisément distancée par l'Angleterre, et nous cédons sans peine à nos voisins de l'entente cordiale la *cravache* du monde. Cependant, il est des esprits jaloux de l'honneur national, qui ont pensé que, dans une occasion aussi grave, le devoir de la France serait de montrer dans la lice son dernier sportman et son dernier écu. Noble détermination digne des preux et des héros du moyen âge, et d'autant plus admirable que ces héros sont des héroïnes. On cite madame de M. et mademoiselle E. F. comme les provocatrices de ce grand mouvement à la *Jeanne d'Arc*. On cite aussi deux chevaliers français qui auraient répondu à cet appel, et déjà, à côté des Russell, des Pearce, des Campbell, des Stanley, des Rogers, des Chesterfield et d'une foule d'autres appellations analogues, on peut lire les noms de MM. Curial et de Reiset.

Pendant que nos Françaises envahissent le turf, il y a invasion de beautés britanniques dans nos salons. Les brillantes fêtes des Tuileries, entre autres, n'ont point d'hôtes plus empressés ni de danseuses plus intrépides. Les Anglaises sont de l'avis du proverbe : *Paris est le paradis des femmes*. Il semblerait aussi que quelques-unes d'entre elles ont pris au pied de la lettre ce premier article de notre code national ainsi conçu : *Tous les Français sont égaux devant... la mazurka*, témoin l'historiette suivante : Un jeune prince ayant prié lady Esther H. pour une prochaine contredanse, en reçut cette réponse tout à fait constitutionnelle. — Pardon, monseigneur, je suis *prise*. » Une autre plus expansive, mais moins versée dans la connaissance de notre langue, disait à un auguste personnage : « Vous me voyez *navrée* de la joie la plus vive. —Et moi, chère miss, *bourrelé* de la plus grande satisfaction. »

Il est écrit que les représentations d'*il Matrimonio segreto* seront mêlées d'incidents bouffons en dehors du *libretto*. Il y a des vanités qui s'autorisent du carnaval pour se permettre les plus singuliers travestissements. Un baron de fraîche date, plus connu par ses voyages que par ses ouvrages, s'était affublé d'un frac brodé, vrai costume de ministre, sous prétexte de costume de fantaisie. La plupart des *ralliés* avaient adopté l'habit de pair, manière adroite de témoigner de la modestie de leurs ambitions. Une particularité surtout a paru plaisante, il y avait dans la salle plus d'amiraux qu'il ne s'en trouve sur les flottes de l'Etat et dans les cadres de la marine. Tous les parages ont leurs flibustiers.

Grâce à ce beau monde, nous voilà insensiblement amenés à entr'ouvrir la porte de quelques salons : Que s'y est-il passé ? Vous vous en doutez, et il est parfaitement inutile de le dire. On y a plus ou moins savouré cette variété de supplices dont nous vous entretenions le mois dernier, et dont

nous vous parlerons encore le mois prochain. Le concert, cet ennui bruyant, a fait des siennes; le jeu, cet ennui moins honnête, l'a laissé chanter et a fait la vole. On commence à citer des coups de roue incroyables.

Cependant la majorité des salons continue à cultiver et à entretenir l'innocente passion de la mazurka et autres trémoussements plus ou moins slaves et hongrois. Quelques têtes ou plutôt quelques jambes folles ne se contentent plus du coup de talon de rigueur et semblent tentées d'ajouter un supplément, sous forme de variante, au dessin primitif. Toutes les figures vieillissent et se détériorent avec le temps, pourquoi celles de la polka et de la mazurka seraient-elles plus que d'autres à l'abri de ses outrages? On en conclut que nous sommes à la veille d'une découverte chorégraphique nouvelle, et que le salon sautera bientôt sur un autre pied et d'après des principes un peu différents. Les érudits et experts en la matière s'occupent déjà de fouiller les archives du passé; Cellarius et Laborde ont de nombreux émules qui, à la première occasion favorable, ne manqueront pas de leur donner le croc en jambe et de leur couper la *polka* sous le pied. On parle de ressuciter la *derviche* sous une dénomination orientale, d'exhumer les *tricottets* et de réhabiliter la *trénis*.

S'il y a les salons dansants par excellence comme ceux de madame de R..., de madame de M. et de tant d'autres, il y a les salons exclusivement musicaux comme celui de madame Merlin, et les salons causeurs, comme celui de madame Récamier. La causerie a horreur de la danse et ne prête à la musique qu'une oreille distraite et inattentive. Au fond, les causeurs fulminent volontiers l'exclamation injurieuse que Collé s'est permise contre les lileurs de sons et les accompagnateurs de roulades : « *Bête comme un musicien.* » Que les temps sont changés! Aujourd'hui il faut être un peu musicien si l'on ne veut passer pour très-bête dans le monde... des ténors. Nous disions donc qu'il existe encore quelques salons ouverts à la causerie, et nous venons de nommer le plus célèbre. En général, le salon causeur a un avantage, c'est de ménager un terrain neutre à la littérature et à la politique, d'amener dans les mêmes eaux et d'offrir le calme et la sûreté du même port à ces deux navigateurs de mers si contraires et si ennemies, l'homme d'Etat et le poëte. Son inconvénient, c'est qu'il trace dans son sein même les lignes d'une démarcation trop absolue; on y adore le génie et on y encense la gloire, à la bonne heure! Mais on y sacrifie avec la même complaisance les droits de l'esprit aux avantages de la position, et le mérite, à la réputation. Le salon causeur est invariablement partagé en deux groupes, ceux qui parlent et ceux qui écoutent. La parole y est une mosique dont l'usage est permis seulement à un petit nombre d'exécutants. La galerie est nombreuse et il n'y a qu'un canapé.

Le salon causeur ne s'ouvre qu'aux plaisirs savants, la danse en est sévèrement proscrite, à cause de sa légèreté. Cependant on y fait un peu de musique à la condition que cette musique puisse faire parler d'elle et, en éveillant la controverse, alimenter la conversation. Certains jeux y sont tolérés aussi en l'honneur de certains joueurs. Le salon causeur n'est pas seulement un sanctuaire de célébrités parlantes; c'est aussi principalement un gymnase, un conservatoire, une académie.

D'après la mesquinerie des distractions qu'il offre, on serait tenté de lui attribuer une population fort restreinte; eh bien, le salon causeur est au contraire très-fréquenté et très-couru. Beaucoup d'infirmités s'y trouvent à l'aise, et après tout on peut s'y ennuyer plus commodément qu'ailleurs. Pour en finir avec le salon causeur, disons qu'indépendamment de ses habitués officiels et militants, il sert de refuge à une foule de malingres d'esprit ou de corps que le bal épouvante et que le concert ferait tomber en syncope. C'est l'asile naturel des maris de mauvaise humeur, des oncles bourrus, des estomacs qui digèrent mal ou qui ne digèrent plus, d'un tas de sourds, et de nombreux aveugles, sans compter les névralgiques et les rhumatismaux. Enfin le salon causeur est l'école de ceux qui ne savent point parler ou dont l'élocution est trop fatalement laborieuse, c'est-à-dire qu'il attire précisément ceux qui ne causent pas.

Mais voilà qu'au moment où nous nous y attendions le moins, une caricature tombe au milieu de notre récit, et force nous est de l'interrompre. Entendez-vous le grincement des violons, le roucoulement de la flûte et les gros soupirs du basson? Nous sommes aux Italiens, qui le croirait? Ces personnages, qui font de grands gestes, ouvrent une grande bouche et agitent leurs longs bras, vous les avez reconnus. C'est Abigail et Nabuco, c'est Ismaël et Zacharie. Heureux les chanteurs de nos jours! les rois se les arrachent, le public les couronne, M. Gannal les embaume, les sculpteurs les coulent en bronze et *l'Illustration* les tire en caricature à 20,000 exemplaires. Rien ne manque à leur gloire.

Nous aurions dû vous dire plus haut qu'une des singularités du salon causeur, c'est que le bas-bleu y est presque invisible. Cela nous fait songer qu'à la dernière séance de réception de l'Institut, une Corinne de Seine-et-Oise, qui rêve les honneurs de la verdurette si injustement interdits à son sexe, disait en soupirant à l'un des notables de l'endroit : « Une femme ne pourra donc jamais devenir académicienne?— Si fait, mademoiselle, elle le peut, qu'elle épouse un académicien. »

(Le Moufflon à manchettes nouvellement arrivé au jardin des Plantes.)

(Quatuor de *Nabuco*, au Théâtre-Italien.)

(M. Dérivis.) (Mademoiselle Teresa Brambilla.) (M. Ronconi.) (M. Corelli.)

Nous vous avons annoncé une *revue au galop*, coulons donc le surplus de nos nouvelles dans le même alinéa, au risque d'usurper les priviléges de la réclame et de l'annonce. — M. Ronconi, des Italiens, a donné un fort beau concert; madame la princesse Czartoriska donne ce soir même un grand bal, — l'ambassadeur du Maroc est parti hier, et Ibrahim-Pacha arrive demain.— Le théâtre Montpensier s'organise, et voilà l'Opéra en désarroi, — l'*ut* de Duprez se fêle de plus en plus, mademoiselle Nau a un rhume, Barroilhet est atteint au larynx, Carlotta Grisi au pied, et Adèle Dumilâtre au genou. — En l'absence de M. Léon Pillet, l'Opéra ne marche plus qu'à ce des béquilles, et c'est en vain que M. Lucas (Hippolyte) prodigue son zèle et ses hémistiches. — Enfin, la statue de Napoléon va remonter sur son piédestal, et Susse vient de livrer à notre admiration les statuettes de Sainville et de Grassot. C'est ainsi que la semaine n'a pas dégénéré, et l'on peut dire que sa lanterne est tout aussi magique et variée que celle de ses aînées.

Tous les journaux vous ont appris que la Ménagerie du jardin du roi s'est enrichie d'un nouvel hôte, le moufflon à manchettes, variété du bélier *hybride*, rare espèce qui avait échappé à la nomenclature d'Aristote et à la loupe de Linnée; mais il a été signalé par Willis, célébré par Cuvier et décrit par Duméril. Cet animal a un mufle charmant, sa toison est fine et soyeuse, son œil doux, sa démarche élégante. C'était un mouton ou moufflon à *croquer*, et c'est ce que nous avons fait pour vous l'offrir en original, et de la tête aux pattes.

Projets d'améliorations à introduire dans l'uniforme actuel de la Garde nationale.

(Uniforme proposé par M. Lepelotre jeune.)

(Inconvénients de la giberne portée par devant.)

(*Idem.*)

(Incompatibilité du képy et du bonnet de soie noire.

(Uniforme proposé par l'état-major. Prix : 10,000 fr.)

(Coiffure proposée par un épicier.)

(Par un coiffeur.)

(Par un marchand de vin.)

(Par un pharmacien.)

(Par un pâtissier.)

(Tenue d'hiver proposée par les gardes nationaux, et non approuvée.)
(La nuit.) (Le jour.)

(Tenue d'été proposée par les gardes nationaux, et non approuvée.)
(La nuit.) (Le jour.)

Du Punjab ou royaume de Lahore.

Des événements graves se passent en ce moment dans le Punjab. La guerre a éclaté entre les Sikhes et les Anglais; des engagements ont eu lieu, dont nous avons parlé dans notre *Histoire de la semaine*. Les deux armées sont en présence, et peut-être les prochains paquebots nous apporteront-ils la nouvelle d'une bataille définitive. En mettant aujourd'hui sous les yeux de nos lecteurs la carte de ce royaume, destiné peut-être à devenir incessamment une province de l'empire anglais, nous publions une notice pleine d'intérêt, rédigée, par un de nos collaborateurs, dans la prévision des événements qui s'accomplis-ent ou qui vont s'accomplir.

Le nom de Punjab est dérivé de deux mots persans : *punj*, cinq, et *aub*, eau, à cause des cinq rivières qui le traversent. Quatre de ces rivières sont les affluents de l'Indus, qui, après avoir réuni tous ses tributaires, quitte les hautes terres du Punjab et traverse la grande plaine du *Sind* pour aller se jeter dans l'océan Indien. Le Punjab embrasse 5° 20' en longueur, c'est-à-dire de l'est à l'ouest, du Sutlége à l'Indus, et 4° 45' en largeur du sud au nord. Les deux rivières, l'Indus et le Sutlége, et les montagnes du Cachemire en forment les limites naturelles; mais politiquement la frontière occidentale a été portée de beaucoup au delà de l'Indus, puisque le Peshawer fait aujourd'hui partie du royaume de Lahore.

Il suffit de jeter les yeux sur la carte de cette contrée pour se rendre compte des avantages immenses qu'une telle conquête offrirait à l'Angleterre. Immédiatement au nord de la nouvelle conquête du *Sind*, elle fait partie du même bassin géographique ; sillonnée de grandes rivières, elle offre de faciles moyens de communication et se prête à toutes les spéculations du commerce et de l'industrie. Non-seulement le Punjab produit tout ce qui se trouve dans les autres contrées de l'Inde, mais sa situation commerciale est telle que aujourd'hui même et au milieu des horreurs de la guerre civile, les droits de transit perçus sur les marchandises de l'Afghanistan forment une branche considérable de son revenu. On sait d'ailleurs que le Punjab a été longtemps célèbre par ses manufactures en soieries, cotons, peaux, armes et shawls. Ces deux dernières branches de son industrie, qui appartiennent plus particulièrement à la province de Cachemire, surpassent de beaucoup, par la finesse du travail, tous les articles de ce genre dans les autres parties de l'Inde. Le climat y est aussi plus sain. Comme c'est la contrée la plus septentrionale de l'Inde et qu'elle est adossée aux hautes montagnes du Thibet, la température moyenne est de 20° au-dessous de celle du reste de l'Indoustan.

L'armée du Punjab est considérable : elle monte à environ soixante-dix mille hommes de troupes régulières. Ces troupes, organisées, dressées et disciplinées à la manière européenne, ce qui est l'œuvre, comme chacun sait, de deux anciens officiers de notre armée, les généraux Allard et Ventura, pourraient être le palladium de l'indépendance de ce pays, mais elles n'en sont que le fléau, parce qu'au lieu d'obéir à une autorité établie, elles se sont emparées de tous les pouvoirs et mettent à chaque instant l'empire à l'enchère. Cette armée de prétoriens repose d'ailleurs sur une organisation sociale qu'il était impossible de concilier avec les exigences de la discipline militaire. Comme tout le territoire appartient à une caste noble assez semblable à notre ancienne féodalité, l'armée ne pouvait être constituée en dehors de cet ordre de choses, car il y aurait eu deux armées dans l'État, celle des seigneurs et celle du roi. Runjet-Singh, en organisant cet empire, s'était donc borné à discipliner la féodalité du Punjab. Conservant l'organisation territoriale, il en avait fait la base de la force publique et réglé par conséquent la hiérarchie militaire sur la hiérarchie féodale; de sorte que les seigneurs territoriaux se trouvaient les chefs naturels de l'armée et devenaient ainsi des officiers héréditaires, comme au temps de la féodalité européenne.

Mais cet ordre de choses ne pouvait subsister qu'avec une autorité royale vigoureuse, puissante, capable de faire courber tous les vassaux devant la majesté souveraine, et, du moment que la royauté s'est trouvée en des mains débiles, tout a été perdu. Il était clair, en effet, qu'une armée ainsi organisée devait devenir dangereuse pour l'État, dès que le roi n'était plus capable de la commander. Les rajas ambitieux comprirent bien vite que la faveur de l'armée c'était le pouvoir lui-même ; et chacun d'eux, ne pensant, pour s'élever, qu'à gagner des adhérents dans l'armée, qu'à corrompre les troupes, ce beau pays n'offrit plus qu'une horrible scène de convulsions et de massacres. C'est qu'en effet, dès qu'il y avait des rajahs disposés à acheter le pouvoir, il devait se trouver des soldats pour le vendre, et comme il suffisait de massacrer l'élu de la veille, pour recommencer la vente, il n'y eut plus de termes à cette affreuse situation.

Au surplus, pour bien se rendre compte de la situation de ce peuple, de son esprit et de ses dispositions, il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur son histoire depuis un siècle. Cette histoire n'est pas sans intérêt.

Avant 1742, le Punjab faisait partie du grand empire des Mogols, et était gouverné par un vice-roi, dont Lahore était la résidence. Il est probable que les exactions de ce gouverneur allaient fort au delà des instructions qu'il recevait de Delhi; car le joug de l'empereur était odieux aux habitants, et particulièrement à cette partie fanatique des Sikhs qui a les musulmans en horreur. Mais le Punjab ne tarda pas à devenir indépendant. L'invasion de Nadir-Shah fut la première occasion dont les Sikhs profitèrent pour secouer le joug impérial. Sous la courte domination de ce prince persan, le pays se divisa en une foule de petites principautés, qui reconnaissaient encore l'autorité du gouverneur de Lahore; mais qui bientôt, lors de l'invasion d'Ahmet-Shah, sultan des Afghans, en 1748, se trouvèrent tout à fait indépendants.

Une fois séparés de l'empire, ces petits princes, entraînés par leur ardeur guerrière, n'eurent plus d'autre occupation que de se livrer entre eux des combats acharnés. L'espérance de fonder un état puissant dans le Punjab exaltait les plus ambitieux. Pendant vingt ans, ce fut une lutte terrible où grand nombre de ces princes furent tués ou ruinés au profit de deux rajas plus habiles, plus braves ou plus heureux que leurs rivaux. L'un d'eux était Maha-Singh, père du célèbre Runjet-Singh, et qui, à sa mort, en 1792, laissa à son fils un territoire considérable et une armée capable de le défendre et de l'agrandir. On sait quel parti Runjet-Singh sut tirer de ces ressources. L'histoire de cet homme extraordinaire, l'habileté avec laquelle il sut s'emparer du gouvernement de tout le Punjab, ses relations avec les autres États de l'Indoustan, ses victoires sur les Anglais, qu'il sut forcer à respecter l'indépendance de son pays; enfin, son administration intérieure et la manière dont il disciplina ses troupes, tout ce tableau vivant et animé de l'action d'un homme supérieur sur un peuple, mériterait un cadre plus large que celui qui nous est tracé. Mais ces détails sont connus de la plupart des lecteurs et intéresseraient moins que les événements récents qui ont conduit à l'état présent des choses.

A la mort de Runjet-Singh, en 1839, son fils, Kurruch-Singh, fut proclamé maharajah sans opposition. Mais cette soumission des *Sindars*, ou chefs militaires du pays, devant le fils de Runjet n'était qu'apparente. Après avoir été si longtemps forcés de courber la tête sous la main de fer du terrible fils de Maha, ils se relevèrent bientôt sous le sceptre débile d'un successeur incapable. Un parti puissant fixa les yeux sur le propre fils de Kurruch, Nou-Néhal-Singh ; et ce prince dénaturé vit sans rougir son malheureux père passer du trône à la prison; mais il ne profita pas longtemps de son crime. Kurruch-Singh étant mort peu de temps après dans sa prison, et sans doute empoisonné, Nou-Néhal-Singh alla, selon l'usage, présider aux funérailles de son père; mais lorsqu'il revenait de la cérémonie, l'éléphant sur lequel il était monté, en entrant par la porte du palais, renversa la construction en briques, et le nouveau maharajah fut écrasé sous les ruines. Les ministres n'eurent pas de peine à persuader au peuple que la catastrophe était accidentelle ; mais l'on soupçonna que Dhyan-Singh, le premier ministre, qui commençait à redouter l'esprit ferme et entreprenant de Nou-Néhal, n'était pas étranger à cet événement. Quoi qu'il en soit, ce ministre artificieux, qui depuis longtemps tenait les rênes du gouvernement, plaça alors la couronne sur la tête de Shere-Singh, fils présumé ou adoptif de Runjet-Singh, et qui semblait devoir être un instrument facile entre les mains du parti dominant.

Le nouveau maharajah n'eut pas à s'applaudir beaucoup de son élévation. Les soldats, s'apercevant qu'il n'était rien sans eux, l'accablaient sans cesse de nouvelles demandes. En vain le malheureux prince épuisait le trésor royal pour satisfaire leur insatiable avidité, les exigences de cette ignoble soldatesque devenaient chaque jour plus impérieuses. Enfin reconnaissant qu'une situation pareille ne pouvait durer, et incapable d'ailleurs de trouver en lui-même les moyens d'y remédier, Shere-Singh ne vit pas d'autre ressource que de réclamer la protection anglaise, et c'est dans ce but qu'il accorda au général Pollock la permission de traverser le Peshawer pour aller réparer dans le Kaboul les désastres des années précédentes. Mais cette concession aux Anglais fut le signal de sa perte. Une conspiration, conduite par son propre beau-frère, Ajet-Singh, le renversa du trône. Il fut tué au mois de septembre de l'année dernière.

Ajet-Singh était un véritable enfant de l'Orient. Il commença par mettre à mort le ministre Dhyan-Singh, et fit massacrer

ensuite tous les membres de la famille du dernier maharajah. Mais tout ce sang fut inutilement versé pour sa cause ; car bientôt un jeune rajah ambitieux, possesseur d'une grande fortune, Hira-Singh, fils de Dhyan, corrompant l'armée par ses largesses, vint assiéger le féroce usurpateur, s'empara de sa personne, et le fit exécuter. Hira-Singh fit alors proclamer un autre fils adoptif de Runjet-Singh, le jeune Dhelip-Singh, enfant de onze ans, qui règne aujourd'hui nominalement, et qui, pauvre victime élevée pour le sacrifice, est destiné sans doute à être massacré dans quelque émeute, comme tous ses prédécesseurs l'ont été depuis Runjet. Son élévation ne date que d'une année, et cependant à combien de scènes sanglantes ce malheureux enfant n'a-t-il pas déjà assisté !

Nous avons vu qu'Hira-Singh ne s'était élevé au pouvoir qu'en achetant l'armée ; mais, quelques mois après, son trésor était vide, et les soldats commençaient à le savoir. Or, malgré le talent et le courage de ce jeune rajah, son autorité sur ces misérables troupes était surtout dans sa richesse ; et, du moment que sa garde prétorienne put le croire pauvre, c'en était fait de lui. Un nouveau compétiteur se mit sur les rangs. C'était Jowahir-Singh, le frère de la mère du jeune roi, un misérable sans moralité, sans éducation, sans talent et livré à la débauche la plus crapuleuse. Soutenu par les intrigues de la reine-mère, Jowahir gagna l'armée par les promesses les plus extravagantes, et le malheureux Hira-Singh, le seul qui, depuis la mort de Runjet, s'était montré capable de mettre un frein à l'insolence et à l'insubordination de l'armée sikhe, fut à son tour massacré.

Mais cette fois la mort du premier ministre ne suffit pas pour donner la place à son indigne rival. Ici se passent des scènes inouïes qui méritent d'être racontées, car elles montrent dans quel abîme de misère peut tomber un pays quand le pouvoir est aux mains d'une soldatesque effrénée. Après la mort d'Hira-Singh, Jowahir s'était hâté de courir au palais du ministre pour s'emparer de sa fortune mobilière ; et il espérait se rendre maître de son autorité ; mais les soldats lui déclarèrent qu'ils n'avaient point fait une révolution pour lui en céder tous les profits et qu'ils choisiraient pour ministre qui bon leur semblerait. Leur choix s'arrêta d'abord sur un chef nommé Itur-Singh ; mais celui-ci, fort sage, se hâta de refuser cet honneur et même, de peur qu'on ne le forçât d'accepter, se sauva aussitôt de Lahore. Ils écrivirent ensuite à Lena-Singh, le plus grand seigneur de l'ancienne cour de Runjet ; mais celui-ci, depuis plusieurs mois, sous prétexte d'un pèlerinage, avait eu le bon sens de se retirer de la mêlée. Enfin les faiseurs de rois s'adressèrent à Peshora-Singh, l'un des fils adoptifs de Runjet-Singh et ancien prétendant à la couronne qui avait déjà levé l'étendard de la révolte contre Hira-Singh, mais qui, battu et fait prisonnier par ce dernier, s'était momentanément retiré de la lice. Peshora se hâta d'accourir, et alors commença entre lui et Jowahir une espèce de folle enchère. L'un et l'autre offrirent aux troupes de doubler leur solde, et Jowahir l'emporta en leur promettant une chaîne d'or pour chaque soldat. Dans leur joie de cette promesse bizarre, les troupes voulurent être payées sur l'heure même ; mais alors elles se querellèrent entre elles. Les khas, ou gardes royales, prévoyant qu'il n'y aurait pas assez de chaînes pour tous les corps, insistèrent pour être payés les premiers ; les autres voulurent leur contester ce droit, et Jowahir, en voulant les mettre d'accord, faillit être massacré. Enfin il fut convenu que la distribution n'aurait lieu que quand il y aurait des chaînes pour tous les corps, et l'on décida que tous les orfèvres de la capitale seraient aussitôt mis à l'œuvre pour compléter le nombre de chaînes nécessaires.

Tel est le singulier spectacle que donnait, il y a quelques mois, cette misérable soldatesque ; tel est l'état d'abjection dans lequel est tombé ce bel empire de Runjet-Singh, que les Anglais eux-mêmes commençaient à redouter. Du reste, ce misérable Jowahir, que nous venons de voir achevant la démoralisation de l'armée sikhe, n'a pas joui longtemps du prix de ses lâches complaisances. On a vu par un des derniers courriers de l'Inde, ainsi qu'on devait s'y attendre, comment cet indigne ministre, après avoir fait assassiner son rival le prince Peshora-Singh, avait été lui-même massacré par ses troupes, et l'on peut juger par les détails dans quel terrible situation devait se trouver ce pays, tout à la fois dominé par une soldatesque sans frein, et gouverné par une femme, au nom d'un roi mineur. Certes, le moment était bien trouvé pour une intervention anglaise, et sir Henry Hardinge en a profité.

Que si le gouvernement de l'Inde, contrairement à l'attente générale, remettait à d'autres temps cette importante entreprise, il se pourrait bien que la conquête du Punjab ne fût plus aussi facile qu'elle le paraît être aujourd'hui. Quelque désorganisé que soit ce royaume, il n'est pas en effet impossible de le voir tout à coup se régénérer en présence du danger qui le menace. A ce malheureux pays, il reste encore une espérance, c'est qu'un homme capable, énergique, parvienne à se saisir du pouvoir et à réorganiser l'armée. Eh bien ! malgré l'affreuse démoralisation de l'armée sikhe, malgré la désorganisation de ce pays, cette espérance n'est pas insensée. Il existe aujourd'hui, dans les hautes montagnes du Punjab un homme sur lequel sont tournés tous les regards. Cet homme, c'est le rajah Goulab-Singh, oncle de l'infortuné Hira-Singh, qui tenta vainement de rétablir la discipline. D'une humeur sombre, farouche, mais brave et habile officier, Goulab-Singh possède, dans les montagnes du nord-est, à Jumbour, et dans une position inaccessible, une principauté considérable où il s'est retiré avec la plus grande partie des trésors de Runjet-Singh, et d'où il étend sa domination sur le Cachemire et sur plusieurs provinces voisines. Déjà plus d'une fois il a fait sentir d'une manière terrible à l'armée sikhe la vigueur de son bras. Il ne possède, il est vrai, qu'une armée de dix à douze mille hommes, mais cette armée, parfaitement organisée, instruite, disciplinée et formée de montagnards braves, fidèles et étrangers à la corruption de l'armée sikhe, peut être un excellent instrument de ses desseins. Comme il est depuis longtemps appelé à la régence et par les hommes sages qui s'effrayent des désordres de l'armée et par l'armée elle-même alléchée par son immense fortune, s'il se détermine enfin à se mettre à la tête du pays, ce ne sera qu'à la condition proposée par lui et déjà acceptée, d'une dictature absolue, c'est-à-dire du droit de vie ou de mort sur l'armée, comme sur le peuple, et d'une réduction de la solde des troupes, qui remettrait toute l'armée sur le même pied que du temps du vieux Runjet. Si donc, Goulab-Singh arrive au pouvoir dans une situation aussi favorable, nul doute que cet homme énergique, entouré de ses fidèles montagnards, ne sache se faire obéir. Fort de la crainte qu'inspire la sévérité de son caractère, comme de l'appui de ses richesses, de sa prudence et de sa terrible audace, cet homme est peut-être destiné à réorganiser son pays.

Il y a en effet dans les choses humaines, en bien comme en mal, un point qui se dépasse rarement. Les affaires du Punjab sont arrivées à ce point d'où elles doivent osciller en sens contraire. Ainsi, en ce qui concerne l'armée, la désorganisation qui a commencé parmi les principaux rajahs, parmi les grands officiers, est descendue peu à peu jusqu'aux derniers échelons de la hiérarchie. Ce sont aujourd'hui les sous-officiers qui sont tout, et décident de tout. Or, un tel état de choses est nécessairement en horreur à tous les chefs, à tous les possesseurs du sol, et il n'est pas besoin de dire avec quelle impatience ils attendent l'arrivée de Goulab. On peut donc s'attendre à ce que l'énergique rajah, dans son entreprise de rétablir la discipline, soit vigoureusement secondé par les chefs principaux du pays. Comme il est un *dogra*, c'est-à-dire de la race des montagnards qui diffère de celle des Sikhs de secte et d'origine, il paraît n'aspirer à rien moins qu'à changer les éléments constitutifs de l'armée, c'est-à-dire à remplacer les Sikhs par les Dogras. Or, les Sikhs qui composent l'armée actuelle forment la partie la moins nombreuse de la population. Entourés d'ennemis et redoutant chaque jour davantage le parti des montagnards, ils veulent se ménager l'amitié de Goulab, et voilà le secret des offres qu'ils ne cessent de lui faire, malgré tout ce qu'ils ont déjà éprouvé des terribles vengeances de cet homme. Avec cette niaise confiance qui s'allie souvent chez ce peuple à la plus noire perfidie, ils s'imaginent qu'en appelant Goulab à leur tête, ils n'auront plus qu'à s'asseoir gaiement au banquet de son immense fortune. Mais par ce que l'on connaît du terrible caractère de ce rajah, on peut être certain qu'aussitôt qu'il les aura à ses pieds, il n'aura plus d'autre pensée que de les exterminer en détail ; et que pour réorganiser l'armée sur de nouvelles bases, il ne reculera devant aucun moyen.

Voilà donc une nouvelle phase qui se prépare dans l'histoire de ce peuple, et qui peut avoir une grande influence sur les affaires de l'Inde. Car il n'est pas besoin de dire ce que pourrait être encore l'ancien royaume de Runjet sous une main ferme, vigoureuse, et sans l'horrible démoralisation de son armée : les Anglais le savent assez. Un pays de sept à huit millions d'habitants, protégé par des déserts et de hautes montagnes, et initié, grâce aux efforts de braves officiers français, à l'organisation et à la tactique moderne, ne saurait être une conquête facile.

Maintenant il nous reste à faire connaître cette singulière religion des Sikhs qui tient une si grande place dans l'organisation politique de ce peuple et lui donne un caractère distinct des autres peuples de l'Indoustan. Un récent ouvrage, publié sur le Punjab par le lieutenant-colonel Steinbach, qui a servi longtemps Runjet-Singh et ses successeurs immédiats (*the Punjab, being a brief account of the country of the Sikh*) donne sur cette religion des détails intéressants et peu connus.

La religion des Sikhs ne remonte pas à une haute antiquité. A la fin du quinzième siècle, la totalité des habitants du Punjab appartenait au bouddhisme ou à l'islamisme, c'est-à-dire à la religion primitive de l'Inde ou à la religion musulmane due à l'influence des conquérants persans et afghans. Ces deux croyances, en divisant profondément le pays en deux sectes ennemies, y causaient souvent de sanglantes commotions ; lorsqu'au commencement du seizième siècle, un homme extraordinaire entreprit de les réunir. Cet homme, le célèbre Nanek, fondateur du nanekisme, ou religion des Sikhs, était le fils d'un petit marchand de sel. Doué d'une grande éloquence, il conçut le projet de prêcher la concorde au milieu des fureurs religieuses de son pays et réussit à se faire un grand nombre d'adhérents. Précédé d'une grande réputation de sainteté, il se mit à voyager dans l'Inde pour prêcher sa doctrine, et sut si habilement la présenter qu'il n'excita contre lui aucune inimitié. Il reconnaissait en effet aux deux religions rivales la même source divine, et acceptait également comme livres saints et le *Coran* et les *Védas*. Enfin, tel fut le résultat de ses efforts, qu'il réussit à détacher un grand nombre de ses concitoyens du brahamisme et du mahométisme en faveur du pur déisme, et qu'il devint ainsi le fondateur d'une nouvelle religion. Ses disciples prirent le nom de *Sikhs*, mot sanscrit qui désigne les partisans d'une secte quelconque, et ce nom s'est peu à peu appliqué aux habitants du Punjab, bien que les purs sectaires du nanekisme y soient en minorité.

Quant à l'auteur de cette nouvelle religion, après avoir fait plusieurs pèlerinages à la Mecque et à Médine, il écrivit ses préceptes et ses doctrines dans un livre appelé l'*Adi-Granth*, ou code de sa loi, qui se multiplia rapidement à l'aide des *pundits*, ou écrivains chargés de copier les livres saints avant l'introduction de la presse dans l'Inde. Nanek mourut en 1539, sur les bords du Ravy, après avoir, selon l'opinion de ses sectaires, prouvé la sainteté de sa mission par un grand nombre de miracles. Un de ses disciples favoris, nommé Lehara, à qui il avait légué son manteau, continua son apostolat et contribua beaucoup à étendre la nouvelle croyance. Ce dernier fut remplacé à son tour par un autre faquir non moins ardent à la propagation des doctrines de Nanek ; et ce fut ainsi jusqu'à nos jours, une succession non interrompue de chefs spirituels, dépositaires des traditions du prophète, et chargés de régler la discipline des Sikhs. Recrutés généralement parmi des hommes de basse extraction, ces hauts dignitaires de la religion sikhe, qui faisaient vœu d'humilité, de charité envers les pauvres, mirent d'abord leur gloire à n'étendre leur empire spirituel que par des moyens pacifiques. Mais à la mort du cinquième titulaire, lequel fut assassiné par des musulmans, le désir de la vengeance exaltant l'âme de son successeur, Hara-Goving, amena une guerre longue et cruelle, et dès lors la mansuétude primitive des Sikhs fit place à ces sentiments de haine fanatique qui ont prévalu parmi ces sectaires.

Considérée, du reste, comme corps de doctrines, la religion des Sikhs est toute spirituelle. Fondée sur l'unité de Dieu et l'immortalité de l'âme, elle s'appuie sur ces sentiments de justice et de charité qui, dans tous les temps et dans tous les pays, sont au fond du cœur de l'homme, la première et la plus éclatante révélation de la divinité. Le passage suivant, rédigé par Gorou-Goving, l'un des successeurs de Nanek, dans le *Granth*, ou code religieux des Sikhs, donnera une idée de ces doctrines.

« Il n'y a de Dieu que Dieu. Un million de mahométans, un million de brahmanes et cent mille chrétiens se tiennent à la porte du Très-Haut ; ils périssent tous. Dieu seul reste immortel.

« Dieu a créé tous les êtres vivants. Il n'a établi aucune distinction de caste, et par conséquent, toutes les divisions de ce genre sont une offense au Très-Haut.

« L'adoration des idoles est une offense au Très-Haut ; par conséquent, toutes les cérémonies où de telles adorations sont encouragées doivent être défendues.

« La charité envers les pauvres, et particulièrement envers ceux qui se dévouent à la vie sainte, est méritoire aux yeux de Dieu.

« Il est légitime de porter les armes pour la communauté des Sikhs. On ne doit regretter ni la perte des biens, ni le sacrifice de la vie pour la défense de la religion.

« Il est légitime d'encourager le prosélytisme et d'agréer, comme disciples de la religion sikhe tous ceux qui abjurent sincèrement les erreurs de leur ancienne foi. »

Malheureusement, la religion sikhe qui se présentait à son origine avec un si grand caractère de pureté, et ne visait à rien moins qu'à réformer tous les abus de l'islamisme ou du brahamisme, n'a pas su détruire quelques-unes des plus odieuses pratiques de la superstition indienne. Le sétha, ou la coutume de brûler les femmes sur le tombeau de leur mari, subsiste encore dans le Punjab ; et telle est la passion de ce peuple pour cette affreuse cérémonie, qu'au milieu des sanglantes catastrophes dont Lahore est si souvent le théâtre, jamais les haines politiques ne peuvent s'élever jusqu'à priver un ennemi des honneurs de la sépulture. L'homme massacré la veille comme l'objet de l'exécration publique paraît digne tout à coup des plus grands hommages. On a vu dernièrement le drame sanglant de Jowahir-Singh se terminer par les plus magnifiques funérailles, et trois femmes de l'indigne ministre brûlées sur son bûcher. Mais ce n'est pas la pitié qui réhabilite les morts, c'est la fureur d'une horrible cérémonie.

Une circonstance de ces pratiques barbares mérite d'être mentionnée, parce qu'elle montre que si la secte de Nanek a été impuissante à abolir l'antique coutume du sétha, elle a du moins essayé de restreindre le nombre des victimes. La loi religieuse du Punjab ne veut pas seulement que le sacrifice des femmes soit volontaire, elle exige que leurs parents et leurs amis s'efforcent de les détourner de cette funeste résolution, et c'est en effet la conduite que l'on tient publiquement à l'égard de la malheureuse femme. Mais la superstition se dédommage en secret de la contrainte de la loi, car tous les moyens sont mis en usage pour arracher le consentement des victimes, et dès que ces malheureuses l'ont donné, elles ne peuvent plus se rétracter.

Quant à la cérémonie elle-même, nous allons en retracer sommairement les traits principaux, en racontant, d'après le récit du colonel Steinbach, de quelle manière se passèrent les funérailles de Runjet-Singh.

Aussitôt que la mort de cet homme extraordinaire fut rendue publique, tous les *sidards*, ou chefs militaires des Sikhs se réunirent à Lahore, pour assister à la cérémonie, et onze femmes du roi défunt, quatre reines favorites et sept concubines, annoncèrent la résolution de se brûler sur le bûcher fatal. On fit donc immédiatement les préparatifs de la cérémonie. Un immense bûcher fut dressé dans le jardin du palais, et la procession se mit en marche pour s'y rendre, en passant entre deux haies de soldats. Le corps du maharajah, placé sur un char magnifique, en forme de vaisseau, surmonté de voiles en drap d'or, pour faire naviguer l'âme du héros jusqu'au paradis, selon les idées superstitieuses du pays, était porté sur les épaules des soldats de la garde, et précédé de musiciens jouant des airs tristes et sauvages. Les quatre reines, revêtues de leurs plus riches costumes, venaient ensuite, charmante assise sur une chaise dorée portée par les serviteurs, et précédée d'un grand miroir et d'un parasol doré, emblèmes du rang royal ; puis les sept concubines, marchant à pied. Immédiatement après les femmes, venait l'héritier du trône, le maharajah Kurruch-Singh, suivi de tous les sirdars, habillés de blanc et nu-pieds. Il n'y avait dans la procession que des gens de condition noble.

Jusqu'au dernier moment de cette terrible cérémonie, les reines montrèrent la plus parfaite tranquillité. Loin de redouter la mort affreuse qui les attendait, elles paraissaient animées du plus grand enthousiasme, et montaient avec joie sur le bûcher. Les esclaves semblaient être également résignées, mais cependant moins exaltées. Lorsque le corps du maharajah eut été placé sur le bûcher, les reines et les concubines s'assirent autour de lui, et le tout fut couvert d'un immense dais fait en châles de cachemire du plus haut prix. Tous les préparatifs étant terminés, le nouveau maharajah, Kurruch-Singh, s'avança, une torche à la main, prononça une courte prière et mit le feu au bûcher ! Alors, comme la masse était composée de matières très-combustibles, le bûcher fut en flamme en un instant, et le bruit des tambours, s'unissant aux acclamations des spectateurs, étouffa les cris des victimes.

Types des populations indigènes de l'Algérie.

HOMMES.

(Nègre.) (Vieux juif. (Bedouin.) (Kabyle portefaix.) (Jeune Juif, décrotteur.) (Jeune Maure, garçon de café.)

(Cavalier arabe.) (Mozabith.) (Seigneur Maure.) (Cadi.)

Types des populations indigènes de l'Algérie.

FEMMES.

(Mauresque en costume de ville.) (Mauresque en costume d'intérieur.) (Bédouine.) (Négrillon.) (Négresse esclave. (Négresse marchande de couscoussou.) (Vieille femme mauresque.) (Jeunes filles juives.) (Juive coiffée du sarma.) (Jeune mulâtresse.)

Gilbert Gurney.

SOUVENIRS D'UN GENTLEMAN.

(Suite. — Voir p. 262, 282, 298, 311, 330, 342 et 358.)

XVII.

ICARE ATTACHE SES AILES.

Avez-vous jamais subi l'influence stupéfiante du rôle de solliciteur? Pour moi, je l'avoue, l'ambition n'a pas d'aiguillons : elle me paralyse, elle m'énerve. Que de fois ne m'est-il pas arrivé, par exemple, de refuser une invitation séduisante, sans autre motif qu'un trop vif désir de l'accepter! Je me faisais un scrupule de céder à un attrait qui n'était pas sans dangers; un scrupule plus grand encore de livrer aux observateurs de salon, par un empressement irréfléchi, le doux secret de mon âme. Ces timidités, hélas! je ne les connais plus et je les regrette; elles donnent une valeur énorme à la démarche la plus insignifiante, et mêlent je ne sais quel intérêt dramatique aux incidents les plus vulgaires de la vie.

C'est ainsi que,— brûlant du désir de revoir mistress Green, — je n'osais me décider, quand je la sus de retour, à lui rendre visite. Il m'arriva plus d'une fois d'aller jusque dans la rue qu'elle habitait, que dis-je? d'arriver à sa porte, d'étendre la main pour saisir le marteau sonore, et, sur le point de frapper, le cœur me manquait; je m'en revenais tristement sur mes pas, honteux de moi-même et de mes terribles irrésolutions.

Elles me conduisirent à un *mezzo-termine* qui me parut assez ingénieux. La loge de l'aimable veuve était placée, à l'Opéra, immédiatement derrière l'amphithéâtre; je m'arrangeai pour retenir la stalle la plus voisine, et là, j'attendis, les yeux baissés, le cœur ému, que les yeux de ma divinité tombassent d'eux-mêmes sur son humble adorateur. Ce que j'avais su prévoir arriva. On me vit : on me tendit, avec le plus aimable empressement, cette main que j'espérais conquérir un jour. On m'invita même à venir dans la loge, en me reprochant l'humeur sauvage qui m'éloignait toujours de mes meilleurs amis. Miss Catherine était là, dont on invoquait le témoignage complaisant.

« N'est-ce pas, ma sœur, que je vous ai demandé vingt fois par quels moyens nous pourrions rappeler M. Gurney? »

Miss Catherine s'inclina, d'un côté, pour confirmer ce que venait de dire sa sœur, et moi de l'autre, pour remercier ces dames.

« Nous avons entendu parler de vos exploits, reprit l'aimable veuve. Vous êtes un vrai chevalier des anciens jours, perdu dans notre époque dégénérée. »

Je laissai tomber ce compliment, qui me fit maudire, cent fois plus que je ne les avais maudits encore, le lieutenant O'Brady et sa monomanie guerrière. Voyant que je n'y répondais point, mistress Green, toujours remplie de tact, aborda immédiatement d'autres sujets. Comme à son ordinaire, elle fut gaie, affectueuse, séduisante au delà de ce que je pourrais dire; et quand la représentation fut achevée, elle ne voulut me dispenser, sous aucun prétexte, d'aller souper chez elle avec cinq à six amis intimes qui devaient l'y attendre après l'opéra. Je cédai à ses gracieuses instances, et à l'espoir dont elles m'enivraient.

La maison de mistress Green, — je ne passe jamais devant la porte sans être assailli de mille souvenirs plus ou moins délicieux et pénibles, — offrait aux visiteurs une enfilade de salons élégants et meublés avec un goût exquis. Il y avait partout des fleurs, des tableaux, des livres, des instruments de musique, des albums entr'ouverts. Un petit épagneul bouffi traînait sur les épais tapis sa toison soyeuse, un gros kakatoès, perché sur des bâtons d'ivoire, poussait de temps à autre son étourdissant babil. On n'y voyait que boîtes incrustées, sachets odorants, des ottomanes, des sofas de toute forme, des chaises basses, des chaises longues, à dessus sculpté ou rembourré, avec ou sans bras. Ce soir-là, sur la table même du salon, recouverte d'un schale de cachemire blanc, — nappe improvisée avec un semblant de négligence prodigue, — des théières, des tasses, des fruits, des vins de choix, des volailles froides et mille autres friandises attendaient le loisir de notre appétit.

Je décris cette élégance parce qu'elle exerçait sur mon esprit un certain ascendant. Sans avoir à me reprocher, — je l'espère au moins, — le plus léger calcul mercenaire, je me rappelais avec plaisir, en voyant tout ce luxe, ce que Daly m'avait glissé à l'oreille, deux minutes avant de me présenter à mistress Green : « *Elle a cent mille livres sterling de fortune!* » brillant prospectus de veuve, on en conviendra, surtout quand la veuve est ainsi faite qu'on l'épouserait volontiers sans dot. Ce dernier point me rassurait, et calmait les syndérèses de ma délicatesse.

J'en éprouvai d'autres,—et d'une nature bien différente,— en voyant encore une fois mistress F. Green au milieu d'un cercle brillant, où la galanterie semblait être le droit commun. En effet, on ne voyait chez elle que de jolies mères avec des filles plus jolies encore, de jeunes femmes sans leurs maris, de jeunes maris sans leurs femmes, des poètes, des peintres, tous gens d'esprit, fort à leur aise dans ce sanctuaire de la richesse et de la gaieté. Un ou deux pairs, un ex-ministre, et même, — si mes souvenirs ne me trompent point, — un évêque, étaient là pour tempérer ce que la réunion aurait pu avoir de trop leste aux yeux d'un certain monde.

Miss Caroline se mit au piano, et chanta une romance de Moore. Moore lui-même, — il était là, — ravi de cet hommage rendu à son talent, — nous fit entendre une romance alors inédite, mais qui plus tard devint célèbre : *Love's young dream*. Moore chantait sans voix, avec un admirable talent d'expression musicale.

La nuit tout entière se passa ainsi à faire de la musique, à causer, à rire, et mistress F. Green me parut plus charmante que jamais. Elle aborda un sujet qui me fit dresser l'oreille. Devisant avec une charmante veuve de ses amies, — qui, par parenthèse me regardait avec une bienveillance marquée, — notre aimable hôtesse parla de l'amour en général, en particulier de l'amour des veuves, et avec l'intention marquée de m'encourager. Ce dessein devint plus évident encore au moment du départ. En effet les dernières paroles qu'elle m'adressa furent celles-ci :

« Rappelez-vous, monsieur Gurney, ce que je vous ai dit à propos des veuves. Un cœur timide n'a jamais de succès auprès des belles. »

Je sortis, méditant sur ce texte peu ambigu. La matinée, — il faisait jour depuis près d'une heure, — la matinée était superbe. Londres n'avait pas encore son enveloppe de fumée, et brillait au soleil levant. Les rues, abandonnées par la foule qui les encombre plus tard, semblaient, par un singulier effet d'optique, beaucoup plus larges et beaucoup moins longues. Un air frais baignait mes tempes brûlantes, et je sentais battre mon cœur en songeant à la nuit qui venait de finir.

Sans doute la gaieté, les prévenances de mistress F. Green ne signifiaient rien de très-décisif en ma faveur : car elle était prévenante et gaie par nature, et d'autres que moi profitaient amplement de ces heureuses dispositions. Mais enfin elle m'avait choisi pour être auprès d'elle. C'était bien à moi qu'elle avait parlé de l'amour, — qu'elle avait vanté les douceurs de la vie conjugale, — qu'elle avait exprimé l'espoir (pour sa belle amie, à la vérité) de ne pas voir se prolonger trop longtemps un veuvage importun. Et tout cela, — puisqu'elle-même était jeune et veuve, — devait bien aller à quelque chose. J'avais là de quoi bâtir bien des espérances.

Soit en propriété, soit en capitaux, — Daly m'en était garant, — mistress Green avait apporté 7,000 livres sterling de rentes à son mari. Je calculais, — ne supposant pas que cette fortune eût diminué, — qu'avec mes 499 livres, cela ferait un assez joli denier. Très-certainement, je n'étais pas homme à épouser par intérêt, non pas même une impératrice. Mais ici la femme était charmante; charmante à la prendre pour femme, quand bien même elle n'aurait pas eu six *pence* vaillant. Ce n'était pas un crime dont il fallût la punir, que la fortune dont le ciel l'avait comblée. Et je pensai enfin que, si l'opulence ne fait pas le bonheur, à coup sûr elle ne l'a jamais empêché : « Un cadre d'or, ajoutai-je *in petto*, bien qu'il ajoute aux défauts d'un tableau mal fait, ne gâte pas un chef-d'œuvre. » Ces réflexions et bien d'autres me conduisirent, le lendemain, à la porte de la belle veuve, bien décidé, cette fois, à ne pas manquer l'occasion favorable. Elle-même ne m'avait-elle pas averti : « Qu'un cœur timide n'a jamais de succès auprès des belles? »

XVIII.

ICARE S'ENVOLE.

Je frappe aussi hardiment qu'il m'est possible. On m'ouvre : madame est chez elle. Me voilà bientôt admis dans ce cher boudoir, qui ne me sortait plus de la tête. Mistress Green y était en effet, mais non pas seule. Miss Catherine lui tenait compagnie, ainsi qu'un officier aux gardes, et un comte étranger dont le nom finissait en *sko*, si ce n'est en *ski*, selon la coutume des noms de comtes. A mon aspect, cris de joie, sourire enchanteur. On fait apporter le *luncheon*, qui se prolonge en causeries plus ou moins intéressantes. J'étais sur les épines, craignant que mon « occasion » ne fût perdue, et que je n'eusse fait en vain des frais de courage extraordinaire. Cependant le comte fut en retraite, se promettant de retrouver ces dames au Parc.

« Monsieur Gurney, me dit la belle veuve, si vous n'avez rien de mieux à faire, dînez avec nous. Ce sera tout à fait en petit comité.

— Allons! laissez-vous faire! » ajouta en souriant miss Catherine.

Pouvais-je donc résister?

« Et vous, capitaine Lark?

— Trop heureux, répond le beau militaire en se levant.

— Vous partez? dit mistress Green avec une nonchalance adorable. Alors, Catherine, allez mettre votre habit de cheval. Il vous faut au moins une demi-heure pour cette simple toilette.

— Vous restez sous la protection spéciale de M. Gurney, lui fait observer miss Catherine.

— Bien obligée, Kate! » riposte mistress Green avec un regard où je crus voir qu'une secrète reconnaissance se mêlait à une ironie de commande.

L'officier disparaît par une porte, Catherine par l'autre; mistress F. Green, qui semble avoir conscience et pitié de mon embarras, m'indique du geste une place à côté d'elle. Un malicieux démon, caché dans ses yeux, — du moins croyais-je l'y voir, — perçait à jour mes plus secrètes pensées et se riait de mon embarras. Le fait est que, pour un monde, je n'aurais pas eu amé, le premier, l'entretien décisif qui allait suivre. Mon aimable interlocutrice vent bien se charger de ce soin.

« Avez-vous rêvé, cette nuit, de ma belle veuve?

— Vous êtes la dernière personne du monde à qui je voudrais livrer le secret de mes rêves.

— Ah! je vois... vous avez peur que je ne vous dénonce à lady Harriet?

— Je n'ai certainement pas rêvé d'*elle*. »

Ce dernier mot fut dit, je vous prie de le croire, avec une intention très-marquée.

« Tant pis pour vous, à ce compte. Elle est charmante, et si je ne craignais de vous tourner la tête, j'aurais à vous dire, sur son compte, des choses... qui ne vous déplairaient pas.

— Pour être aussi frappé que vous des qualités de lady Harriet, il ne me manque qu'une chose : c'est de l'avoir vue ailleurs que chez vous.

— Et que vous a fait ma pauvre maison, pour que vous n'y puissiez rien trouver à votre goût?

— Rien, sans doute; mais quand une femme veut plaire, c'est le plus mauvais théâtre qu'elle puisse choisir.

— Ah! vraiment!... vous me trouvez si dangereuse que cela?... C'est beaucoup d'honneur, sans doute : mais je ne suis pas si aveuglée que vous le croyez peut-être sur mon très-faible mérite... Lady Harriet est plus jeune que moi, et je la trouve on ne peut plus jolie.

— Soit : mais où est, je vous prie, ce charme de physionomie, cette grâce intelligente, ce je ne sais quoi fascinateur que...

— Que je possède seule... n'est-il pas vrai?

— J'allais le dire.

— Eh! je le savais bien... Mais soyez certain que je me rends justice. Si je ne m'accordais quelque mérite, ce serait chez moi pure affectation. Je suis bonne personne, j'ai quelque agrément dans le caractère, j'entends et j'aime l'esprit. Mais de là, voyez-vous, à me persuader que j'égale en beauté lady Harriet...

— Ah! détrompez-vous; ce n'est pas sur un pied d'égalité que je voudrais vous mettre en vous comparant à elle.

— Bon Dieu, monsieur Gurney, si je vous croyais, vous auriez bien lieu de vous moquer de moi... Non, vous dis-je, je n'ignore pas ce que je vaux, et j'en tire le meilleur parti possible pour rendre ma maison agréable à mes amis : je les choisis de mon humeur, afin qu'ils s'aiment les uns les autres. C'est mon bonheur que l'on soit joyeux autour de moi, et j'achète volontiers ce bonheur au prix de quelques sarcasmes, de quelques critiques amères, dont je sais fort bien que certaines prudes empesées, certains philosophes moroses, m'accablent à leurs moments perdus. Notre innocente gaieté leur paraît dangereuse : — Vous verrez, disent-ils, que tout cela finira mal...

— Bien mal, me hâtai-je d'interrompre, pour quiconque, cédant à l'empire que vous exercez, se verra dédaigné par vous.

— Vous vous associez, je le vois, à ces prophètes sinistres... Mais de qui voulez-vous donc parler?

— Supposez un instant que ce soit de moi. »

Ici mes lèvres se sèchèrent, et je me sentis rougir. Le moment de la crise n'était pas loin...

« Dédaigné?... vous?... allons donc, quelle folie!... vous êtes aussi bien venu, à toute heure, que les fleurs au mois de mai... Kate et moi nous avons décidé que vous nous plaisiez infiniment.

— Je connais tout le prix de votre aimable accueil... Maintenant, si je vous avouais qu'il m'inspire... dirai-je de la crainte?... serais-je compris?... me pardonneriez-vous?... je n'ose guère... pourtant vous êtes si bonne... trop bonne, hélas!... Ah! ce que je sens si bien, comment l'exprimer? »

Après ces propos interrompus, qui trahissaient un trouble sincère, je levai les yeux sur Amélia, — désormais il m'était impossible de lui donner un autre nom, — et je la vis plus surprise que fâchée, plutôt embarrassée que mécontente. L'expression de sa figure était douce et tranquille.

« En vérité, monsieur Gurney, me dit-elle, je ne sais ce que vous voulez dire : car j'ai trop bonne opinion de vous pour croire que vous ayez voulu m'insulter, ou vous moquer de moi. Votre conduite est cependant une amère satire de celle que j'ai tenue envers vous. Vous seriez-vous trompé sur les motifs?...

— Calmez-vous, chère et bien chère amie, m'écriai-je. Vous pouvez me trouver bien présomptueux... mais ne doutez jamais de mon respect pour vous. Je n'ai... je ne puis avoir, en vous parlant comme je l'ai fait, que les motifs les plus purs, les plus honorables...

— Honorables, dites-vous?... Et cependant, c'est bien une déclaration que je viens d'entendre?... Savez-vous, mon cher monsieur, que vous êtes, — pour ne rien dire de plus, — un être fort singulier...

— Un fou, n'est-ce pas?... Eh bien oui, je suis fou, si on peut l'être en vous admirant jusqu'à l'enthousiasme. Mon cœur et mon âme sont à vous... et si ma vie tout entière consacrée à votre bonheur...

— Encore!... mais vous avez donc perdu la tête...

— Toute mon ambition est de vous engager ma foi... de vous conduire au pied des autels, d'être enfin... »

Amélia ne me laissa pas achever. Ces dernières paroles lui avaient rendu toute sa sérénité. Je vis que je reprenais tous mes avantages. Elle me tendit d'elle-même une main que j'allais porter à mes lèvres, et me dit sur un ton tout à fait radouci :

« Cher monsieur Gurney... »

Mais ici la porte s'ouvrit, et miss Kitty Carter apparut, en habit de cheval, svelte et leste comme une jeune biche... Je n'ai jamais donné de meilleur cœur à maître Old Nick une si jolie fille.

« Eh quoi? s'écria-t-elle... un tête-à-tête de cette longueur? Ah çà, j'espère que la conversation a eu de l'intérêt.

— Vous ne vous trompez pas, chère Catherine, répondit Amélia, je dirai même qu'elle m'a un peu agitée;... et grâce à elle, je vois que j'aurai quelques mesures à prendre... »

De l'excès du sentiment, passant à l'extrême crainte, je pensai un instant qu'il s'agissait de m'exiler; mais je me trompais grossièrement. Amélia était mieux disposée que jamais; seulement elle luttait — toutes les femmes sont plus ou moins malignes — contre une envie de rire qui m'intimida. Je ne savais quelle tournure donner à notre conversation arrêtée tout à coup, et si près du dénoûment. Elle vint charitablement à mon aide.

« Je vais m'habiller, dit-elle à sa sœur en lui faisant un signe d'intelligence... Monsieur Gurney, n'oubliez pas que nous dînons à sept heures. »

Après ce qui s'était passé, quoi de plus décisif? Je sainai, le sang me monta jusqu'aux yeux. Nous échangeâmes un serrement de mains. Je serrai aussi, dans un transport de joie, la main de ma future belle sœur, et je sortis, la tête perdue, ne songeant qu'à la beauté, à l'esprit de mistress Green... à la grande fortune dont j'allais me trouver possesseur, aux chiens, aux chevaux, aux chasses, aux courses, aux fêtes, aux soirées dansantes, aux déjeuners *dinatoires* qui allaient de-

venir pour moi le pain quotidien de l'existence. Avec 7,499 livres sterling de revenus, je ne pouvais manquer d'être un personnage. Je dormirais sous des courtines de moire jaune, j'aurais des bottes à dix guinées la paire, et non-seulement cela, mais tout ce qui est nécessaire à l'existence, dans un monde où j'allais entrer sous les auspices de la plus agréable femme qu'il m'eût été donné d'admirer. Gilbert Gurney ne se serait pas changé, durant cette après-midi — qui, soit dit en passant, n'en finissait pas — il ne se serait pas changé pour l'empereur de la Chine, ni même pour le grand Hicks en personne naturelle.

XIX.

ICARE DESCEND DES NUAGES.

Non vien dì che non venga sera, dit le proverbe italien, et sept heures sonnèrent enfin. Le lecteur supposera aisément que j'avais employé à ma toilette une bonne partie de ces longues heures qui précédèrent celle du rendez-vous. Ma cravate était un modèle; mes cheveux avaient pris, sous le fer, la plus élégante disposition; et mon habit, — chef-d'œuvre de Stultz, — laissait entrevoir un gilet du bleu le plus engageant. C'est ainsi que je m'élançai vers le théâtre récent de mes exploits, qui allait devenir celui de mon triomphe définitif. Dans le salon, où les dames de la maison n'étaient pas encore descendues, je trouvai le comte....ski (ou sko), le capitaine Lark, et un pair du royaume qui, je l'appris ensuite, s'appelait lord Melancourt. Un petit cousin d'Amélia, timide et gauche, comme on l'est au sortir d'Eton, arriva peu après, et fut suivi par un gentleman irlandais, — M. Flanneky, — dont la figure pourprée, et l'habit bleu à boutons dorés, qui lui donnait l'air d'un sommelier bourgeois, me déplurent singulièrement. J'arrêtai, dans ma tête, sa très-prochaine expulsion de ce séjour élégant, où il faisait tache, et où j'allais régner.

Après un quart d'heure de mortelle attente, mon Amélia parut avec sa sœur. On eût dit l'effet du soleil sur des plantes prêtes à mourir de langueur et de froid. Je tressaillis intérieurement en songeant que cet astre allait réchauffer ma vie.

« Eh bien! monsieur Gurney, me dit-elle; comment va la tête?

— Vraiment, c'est pitié que de lui faire une pareille question après une si longue et si intime conversation, s'écria miss Catherine. Croiriez-vous, lord Melancourt, que ma sœur et M. Gurney sont restés ici, tout seuls, trois quarts d'heure durant, aujourd'hui même; et que ma sœur, la plus naïve personne du monde, n'a jamais voulu me dire quels sujets ont été débattus pendant tout ce temps. »

Lord Melancourt lit entendre ici un grognement à lui particulier, et me regarda comme si j'eusse été un coupeur de bourses. Mais j'étais trop aise que mon Amélia eût gardé mon secret, pour me formaliser de ce coup d'œil insolent.

On annonça le dîner. Lord Melancourt, par droit de naissance, offrit son bras à la maîtresse de la maison; le capitaine me prévint auprès de Catherine. Je formai donc l'arrière-garde avec l'écolier d'Eton et M. Flanneky; encore fallut-il subir la politesse de ce déplaisant personnage qui voulut absolument me faire passer avant lui, sous prétexte « qu'il était de la maison. »

« Parbleu! pensai-je, si ce n'est que cela, tu n'en seras pas longtemps. »

Je ne crois pas avoir passé, de ma vie, deux heures aussi fatigantes que pendant le dîner en question. Séparé d'Amélia par lord Melancourt, et de Kate par le capitaine aux gardes, je n'avais pas le plus petit mot à échanger. Aussi me fallut-il, de nécessité, prêter l'oreille à ce que se disaient le noble lord et la maîtresse de la maison. Il régnait entre eux une familiarité de vieille date, toute peuplée de souvenirs intimes, qui me portait sur les nerfs.

Les dames se levèrent enfin, et nous laissèrent à table. Ce fut encore une heure de supplice, que je n'osai abréger en me livrant aux perfides consolations de Bacchus. Je la passai tout entière à méditer sur la conduite d'Amélia, conduite qui me semblait inhumaine et légère. Au salon, quand nous y rentrâmes, je la trouvai tout occupée de quelques belles dames à qui elle en faisait les honneurs. Ce n'était pas le moment de lui adresser un reproche, même indirect. D'ailleurs, comme je sentais le découragement me gagner, elle passa près de moi, et m'avertit de ne pas me retirer, avant le thé, qui devait être servi plus tard, quand on aurait fait un peu de musique. Ce fut un baume pour mon cœur ulcéré, que cette simple marque d'attention, et je me mis à causer, d'assez bon cœur, avec le capitaine Lark, d'autant plus aimable à mes yeux qu'il n'affectait aucune sorte de prétention sur le cœur de l'aimable veuve.

Notre entretien nous mena jusqu'à onze heures. Elles venaient de sonner, quand un monsieur, d'une quarantaine d'années, que je n'avais jamais vu, entra dans le salon, où chacun lui parla d'emblée avec l'apparence de la plus grande cordialité. Il était en habit de voyage, complétement noir de la tête aux pieds, et en bottes, ce qui ne paraissait pas l'intimider le moins du monde. Au contraire, il affichait une révoltante familiarité avec tout le monde, — avec Kate, — avec Amélia elle-même. Sans lui en demander la permission, sans s'excuser de paraître chez elle dans un aussi complet négligé, ce malapprix tira le cordon de la sonnette, et demanda au valet qui parut, de lui servir quelque chose dans la salle à manger. Il avait, nous dit-il ensuite, un appétit d'enfer. J'avoue que ce manque d'usage me choqua tout d'abord; et je me promis, sans afficher de mauvaise humeur, ni surtout de jalousie, que je ferais sentir à qui de droit combien cette conduite était messéante.

Pour cela, je profitai d'un moment où Amélia passait d'un salon à l'autre; et, l'arrêtant entre deux portes :

« Qui donc peut être, lui demandai-je, ce monsieur en bottes, auquel votre amitié donne tant de confiance et d'aplomb?

— A propos, c'est vrai, me dit-elle,... c'est vrai... vous ne le connaissez pas.

— Qui cela? moi?... non, certes, je vous le jure.

— C'est ma faute... il faut que je vous présente à lui... Vous verrez un excellent homme,... un peu fatigué dans ce moment-ci, et peut-être d'un peu mauvaise humeur... mais qui n'en sera pas moins charmé de vous connaître.

— Je ne suis pas très-certain que ce sentiment soit réciproque, me hâtai-je de répliquer.

— Fi! monsieur Gurney, s'écria Catherine, qui avait saisi au vol ces dernières phrases. Vous allez vous brouiller avec Amélia. »

Cependant, je me laissai entraîner jusqu'au fauteuil dans lequel ce respectable inconnu venait de s'enfoncer avec complaisance, et d'où il eut quelque peine à se soulever en nous voyant, mistress Green et moi, debout devant lui.

« Fletcher, mon ami, lui dit mon Amélia... laissez-moi vous présenter M. Gurney... un de nos nouveaux amis, que j'ai eu le plaisir de recevoir quelquefois, depuis que vous nous avez quittées .. Monsieur Gurney, MON MARI! »

Un mot historique pourra seul m'aider à faire comprendre ce que j'éprouvai alors. C'est le cri de Patkul au plus fort de sa terrible agonie : *Personne ne me coupera-t-il la tête?...* Ce que je fis ensuite, ce que mistress Fletcher Green, voyant mon trouble, voulut bien me dire pour me consoler, tout s'est effacé de ma mémoire. Je n'y retrouve qu'une espèce de chaos joyeux, mélangé de rires et de politesses, au milieu duquel j'avalai, coup sur coup, un nombre fabuleux de tasses de thé. (*Theod. Hook's Popular Tales.*)

(*La suite au prochain numéro.*) O. N.

Grands établissements industriels de la France (1).

VII.

MANUFACTURE ROYALE DES TABACS A PARIS.

Le tabac, sous ses diverses formes, employé à titre d'habitude ou de besoin, a eu de célèbres ennemis, parmi lesquels l'histoire compte le roi Jacques Ier, qui ne se doutait pas, en le proscrivant, qu'un jour les produits de cette plante figureraient au nombre des meilleurs revenus de la Grande-Bretagne, et Voltaire, qui ne cessa de la poursuivre des traits de son esprit satirique. En revanche, le tabac a eu des amis puissants, de chauds défenseurs, en tête desquels il faut placer plusieurs gouvernements qui retirent annuellement, sous forme d'impôt, des sommes considérables du droit exclusif qu'ils se sont donné de le fabriquer et de le vendre. Sous ce rapport, le gouvernement français est assurément un des plus favorisés. Aussi, l'administration reconnaissante n'a-t-elle rien négligé pour assurer la perfection de cet important service, tout en donnant à la fabrication les développements et la variété dont elle était susceptible. Comme témoignage de sa sollicitude, et aussi comme modèle de manipulation industrielle, il suffit de citer la manufacture royale de Paris, située au Gros-Caillou, sur la rive gauche de la Seine, presqu'en face du pont des Invalides, et qui se développe sur un large espace compris entre la rue de l'Université, le quai d'Orsay et la rue de la Boucherie-des-Invalides.

Avant toutefois d'introduire nos lecteurs dans cette manufacture modèle, nous ne croyons pas hors de propos d'exposer, en peu de mots, l'histoire du tabac en France et les vicissitudes de la législation à laquelle il a été soumis jusqu'au moment où sa fabrication et sa vente exclusives ont été remises à la régie.

Le tabac est une plante originaire de l'Amérique. Elle réussit également bien sur tous les points de l'ancien continent; cependant il serait injuste de méconnaître l'influence de la chaleur sur sa végétation et sur la bonté de ses produits. Aussi les tabacs des pays chauds, tels par exemple que ceux du Levant, de l'Amérique du Sud et notamment de la Havane, sont-ils d'une qualité supérieure. Les essais, tentés par l'administration pour introduire la culture de cette plante en Algérie et en Corse, et les espérances que font concevoir ces tentatives récentes, viendraient encore au besoin corroborer notre assertion.

Ce fut Jean Nicot, ambassadeur en Portugal en 1560, qui fit le premier connaître en France l'usage du tabac en envoyant des graines à Catherine de Médecis. Il mérita ainsi de donner à cette plante son nom botanique. Toutefois, malgré cette puissante protection, le tabac fut longtemps regardé comme un objet de curiosité, et ne fut considéré comme un article de consommation qu'en 1621, où il fut imposé à quarante sous du cent pesant. Le chiffre de ce tarif, porté à sept livres en 1652, ne fut modifié qu'en 1664.

La première ferme pour le privilége exclusif de la fabrication et de la vente du tabac fut établie en 1674.

Trois ans plus tard, en 1677, la ferme du tabac fut distraite du bail général, et donnée à un particulier moyennant 150,000 livres, et à la charge de payer à la ferme générale 100,000 livres par an, pour lui tenir lieu, à titre d'abonnement, des droits d'entrée, de sortie et de circulation.

En 1714, un an avant la mort de Louis XIV, le prix du bail était déjà de 2 millions de livres, avec addition de 200,000 livres pour les quatre dernières années. En 1718, la compagnie d'Occident s'en chargea moyennant 4,020,000 livres par an.

En 1719, la vente exclusive fut convertie en droits d'entrée considérables sur les tabacs étrangers, moindres sur ceux des colonies, et la culture et les plantations furent interdites dans tout le royaume. Cette législation nouvelle était empruntée aux usages de la Grande-Bretagne, qui, dans le but de favoriser à la fois sa marine et ses colonies, avait prohibé la culture indigène; mais elle dura peu, car, en 1720, nous avons déjà à signaler de nouvelles modifications, et, en 1721, on rétablit la vente exclusive concédée à un fermier dont le bail fut résilié en 1725. La compagnie des Indes fut alors subrogée à ses droits et à ses obligations moyennant une avance considérable qu'elle fit au roi. Enfin, en 1750, le privilége exclusif de la vente des tabacs fut réuni de nouveau à la ferme générale moyennant 7,530,000 livres pour les quatre premières années, et 8,000,000 pour les suivantes, et n'en a plus été séparé jusqu'à la révolution. A cette époque, c'est-à-dire en 1789, en tenant compte d'une nouvelle augmentation qui eut lieu en 1781, les prix étaient de 5 livres 6 sous la livre pour les tabacs en rôles ou en carotte, et de 3 livres 12 sous pour le râpé. Les débitants le vendaient au public au prix de 4 livres la livre pesant. Ainsi, comme on le voit, les prix ne différaient pas essentiellement en 1789 de ceux qui sont aujourd'hui adoptés par la régie.

La Flandre, l'Artois, le Hainaut, le Cambrésis, la Franche-Comté, l'Alsace, le pays de Gex, Bayonne et son territoire, étaient exempts de l'impôt sur le tabac, qui, par conséquent, n'était acquitté que par une population de 22 millions d'habitants. Le bail rendait alors à l'État environ 30 millions et demi de livres tournois. Quant à la consommation, nous la connaissons par les relevés de la vente générale à cette époque, relevés qui la portaient à 7,566,760 kilogrammes environ, ou 15,049,577 livres, qui se décomposaient de la manière suivante :

Tabac à priser.	8,514,829 livres.
Ficelé.	4,320,591
A fumer.	2,215,957

La régie et la ferme générale furent abolies en 1791, et il y eut alors liberté entière de vente, de culture et de fabrication. On se contenta de soumettre le tabac à un droit qui varia très-souvent en peu de temps. En brumaire an VII, on établit sur la fabrication un droit de 0,40 c. par kilogramme sur le tabac râpé ou en carottes, et de 0,24 c. sur le tabac à fumer. La législation subit encore de nombreuses vicissitudes jusqu'au 11 juillet, où, en vertu d'un décret du 29 décembre précédent, la fabrication et la vente exclusives des tabacs ont été attribuées à une régie. Le bénéfice de l'exploitation représente l'impôt. Ce décret ne permettait la culture du tabac en France que dans six départements qui sont : le Bas-Rhin, l'Ille-et-Vilaine, le Lot, le Lot-et-Garonne, le Nord et le Pas-de-Calais. Cet état de choses a subsisté depuis cette époque sans modifications.

Plus tard, nous dirons quelle progression a suivi l'impôt sur le tabac. On peut seulement donner une idée des avantages du nouveau système sur les anciens, en rappelant que, du 11 juillet 1811 au 31 décembre 1815, le produit net ou bénéfice réel a été pour le trésor de 125,479,145 fr. Actuellement, il est temps de nous occuper de la manufacture royale de Paris, où ont lieu en grand la fabrication et la manipulation des tabacs, et qui peut être citée à juste titre comme un établissement modèle. Sa valeur, d'après le dernier état distribué aux Chambres, est de 4,711,910 fr. L'outillage, c'est-à-dire les machines et les ustensiles, sont compris dans ce chiffre pour 672,500 fr. Une machine à vapeur de 60 chevaux, construite par M. Holcroft, ingénieur civil, et montée dans les ateliers de Chaillot, distribue le mouvement et la chaleur dans toutes les parties de ce vaste établissement.

Les tabacs achetés au commerce par les soins de la régie et par adjudication publique, d'après des types désignés à l'avance, ont été préalablement desséchés à l'air libre et par les soins des planteurs et sous des hangars couverts et fermés de deux côtés au moins, afin d'éviter l'action des pluies souvent fréquentes à l'époque de la récolte. Ils sont ensuite dirigés vers la manufacture royale, où on les soumet à *l'écotage*, c'est-à-dire à l'enlèvement des côtes. Cette opération se fait généralement par des femmes. C'était avec les côtes que l'on avait un instant songé à confectionner, pour envelopper les cigarettes, un papier que la régie seule aurait vendu. Ensuite on procède à la *mouillade*, qui se fait au moyen d'une dissolution de sel marin, substance qui aide à la fermentation et l'empêche cependant de prendre un caractère putride. Le magasin où fermentent les tabacs occupe presque en totalité la partie de la manufacture qui longe la rue de l'Université.

Après avoir été grossièrement hachés, les tabacs y sont déposés par masses considérables. Il n'est pas rare d'en voir à la fois près de 400,000 kilogrammes. Dans cet état, la fermentation y élève la température jusqu'à 70 et 80 degrés; elle irait même jusqu'à la carbonisation si on ne coupait à propos ces masses par des trauchées profondes. Lorsqu'on suppose que cette fermentation est arrivée au terme fixé, et a produit tous ses effets utiles, c'est-à-dire au bout de cinq à six mois, ces masses sont démolies, et le tabac, celui du moins qui doit être converti en tabac à priser, réduit en poudre, est soumis à une nouvelle fermentation, mais bien moins énergique, puisqu'elle ne dépasse pas ordinairement 40 degrés.

La durée du temps nécessaire à la fermentation explique l'obligation pour la régie d'avoir des approvisionnements considérables. On voit également, par ce qui précède, que le travail dans les manufactures royales se fait par grandes masses, et avec une uniformité qui amène quelquefois la défectuosité des produits. On a reconnu en effet, qu'autant il fallait rechercher les circonstances qui amènent la fermentation du tabac destiné à être prisé, autant il fallait les éviter pour le *scaferlati*, ou tabac à fumer. Ce fait explique également la supériorité de notre tabac à priser sur celui que vendent les pays étrangers.

Après toutes ces opérations successives, les tabacs dégrossis passent par des trémies qui sont au troisième étage, pour être ensuite soumis au rapage dans des moulins qui marchent à la vapeur, et dont les noix sont garnies de cannelures obliquement disposées. De temps en temps, ces cannelures s'emplissent et s'engorgent. Alors on les dégraisse et on les nettoye au moyen de bagnettes en fer du calibre de la canne-

(1) Voir tome V, page 216, Mines de Poullaouen; page 331, Manufacture de Sèvres; page 425, Forges de Fourchambault, et tome VI, page 22, Verrerie de Choisy-le-Roi, page 219, Manufacture royale des Gobelins; page 278, Decazeville.

lure. En sortant des moulins, le tabac à priser est soumis au tamisage. Des demi-cylindres creux adaptés ensemble par un mécanisme sans fin à l'instar d'une chaîne à godets, le puisent sans cesse dans d'immenses caisses, et le portent sur le tamis. Après cette première opération, qui se comprendra encore mieux par le dessin que nous en donnons, le tabac est reporté en haut, où il tombe sur une toile à sas, puis suit un cylindre garni de deux grandes brosses qui écrasent les grains qui ont échappé à ces tamisages successifs. Le plus gros remonte en haut, où il est reporté par les machines, tamisé de nouveau, et redescend sous une forme plus fine.

Quant au scaferlati, ou tabac ordinaire à fumer, on procède autrement. Il est pressé entre deux planches, et avance d'une manière insensible jusqu'à une espèce de lunette, au-dessus de laquelle joue sans cesse un couteau qui le coupe en

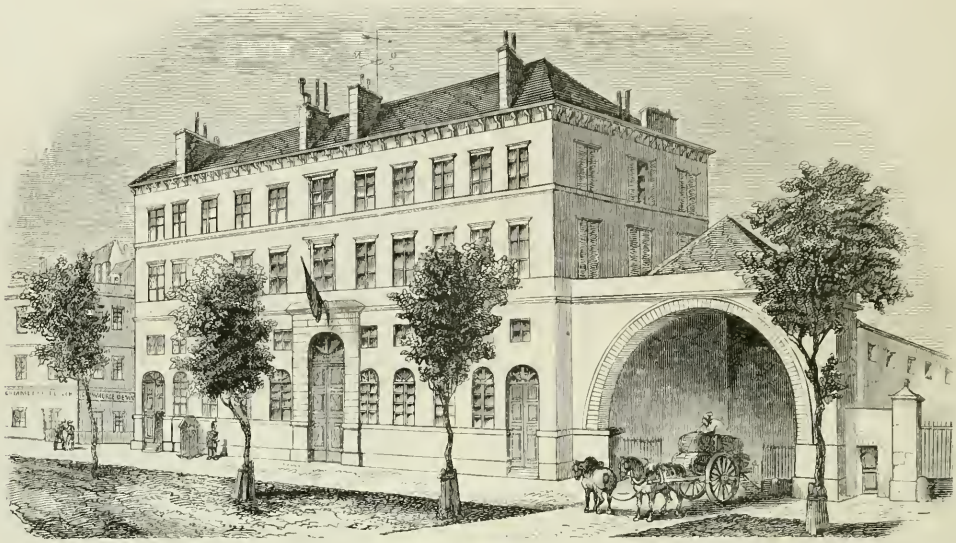

(Vue générale de la manufacture royale des tabacs.)

lanières de la plus extrême finesse. Ce hachoir, ainsi que le montre notre gravure, représente assez bien une guillotine. Ainsi haché, le tabac tombe dans un grand panier, d'où il est puisé pour être porté sur un premier séchoir, formé de conduits en cuivre, chauffés intérieurement à la vapeur, et disposés pour ainsi dire en jeu d'orgue, et de manière à développer la plus grande surface rayonnante de calorique. Durant cette opération, qui dure environ vingt minutes, le tabac perd à peu près 15 p. cent de son poids. Il est ensuite porté dans une autre pièce, sur un second séchoir formé de claies en toile, et étagées les unes au-dessus des autres. La durée de cette opération est d'environ cinq à six minutes.

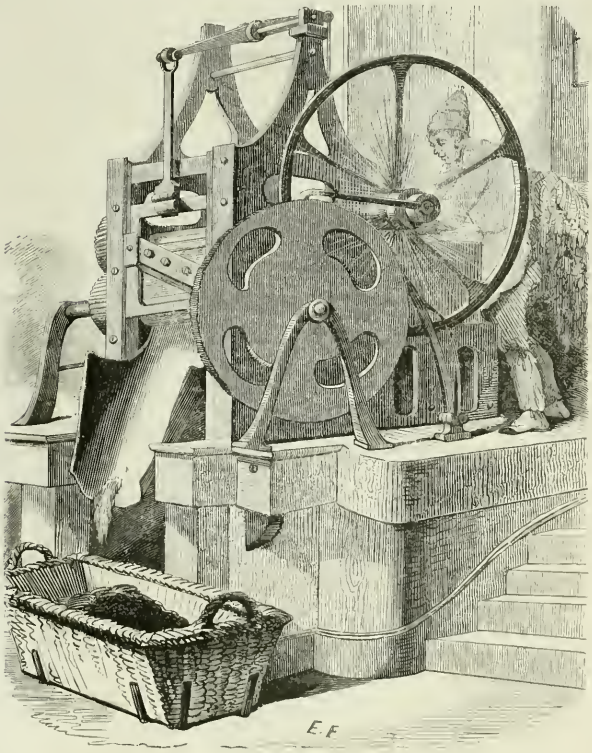

(Manufacture royale des tabacs. — Hachage.)

(Manufacture royale des tabacs. — Moulinage.)

Au sortir de ce séchoir, le tabac à fumer est transporté dans l'atelier de paquetage. C'est une vaste salle meublée, au milieu, de grandes tables, et sur les côtés, de plus petites. Chacune de ces divisions, pour ainsi dire, est occupée par un mesureur, quatre paqueteurs et deux colleurs. Ces derniers sont d'ordinaire des enfants d'une douzaine d'années. Le mesureur passe successivement à chaque paqueteur la quantité nécessaire pour former un paquet. Aussitôt celui-ci, qui tient à la main une espèce d'entonnoir à tube carré, de la forme du paquet, y verse le tabac et l'enfonce, puis retire son entonnoir, ferme le paquet d'un tour de main, et le met devant le colleur, qui y pose la vignette. Ces diverses opérations se font avec une rapidité incroyable. On peut dire sans exagération qu'elles n'emploient pas la dixième partie du temps qu'on met à les raconter. Ces vignettes, qui sont im

primées d'avance, sont elles-mêmes coupées au moyen d'une ingénieuse machine, dont la roue motrice fait 800 tours à la minute. Près de cet atelier que nous venons de décrire, est le magasinage. Les paquets à expédier aux entreposeurs sont mis dans des tonneaux qui contiennent 240 paquets de 5 hectogrammes, ou 600 de deux hectogrammes.

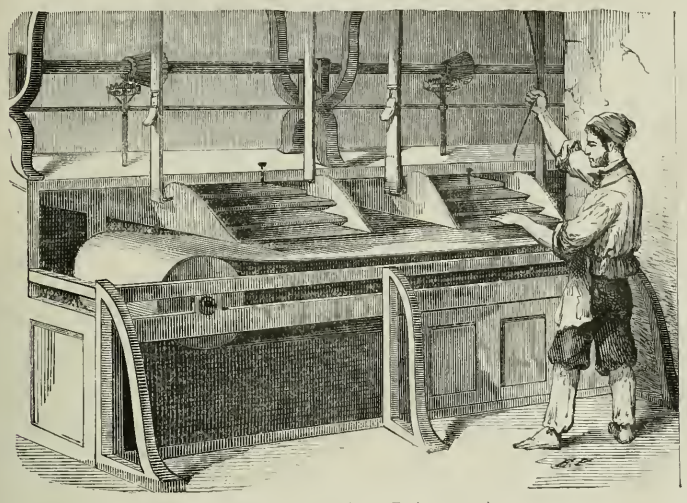

(Manufacture royale des tabacs. — Tamisage en gros.)

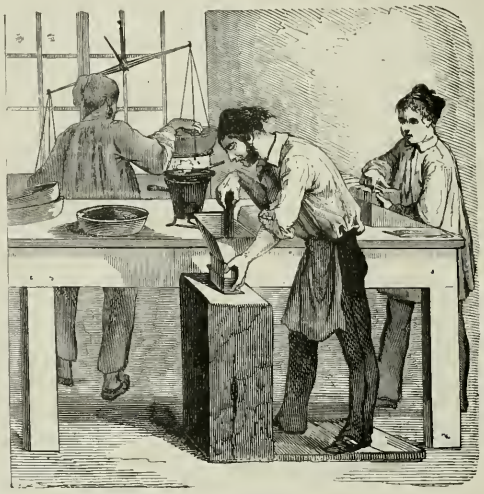

(Manufacture royale des tabacs. — Mise en sacs.)

Dans un autre atelier, se travaille et se manipule le tabac à chiquer. Les petits rôles se filent pour ainsi dire autour d'une petite roue que l'ouvrier met en mouvement avec la main. Les gros se tordent au moyen d'une machine qui a quelque analogie avec celles qu'on voit dans les corderies. Les gros rôles pèsent un kilogramme, les petits sont réunis, plusieurs ensemble, en forme de chapelet. Chaque chapelet pèse également un kilogramme. Avant d'être livrés au commerce, les gros rôles sont pressés au moyen d'une machine aussi simple qu'ingénieuse, et qui consiste en deux plates-formes en fonte, dont l'une est fixe et repose sur deux colonnes de fonte, tandis que l'autre, mue par une manivelle, s'élève en vertu d'un mouvement insensible, mais cependant progressif, et qu'on arrête aussitôt que les rôles sont suffisamment pressés.

(Manufacture royale des tabacs. — Atelier de fabrication des cigares.)

Deux autres grands ateliers sont en outre consacrés à la confection des cigares, et uniquement occupés par des femmes. Chacune d'elles, assise devant une petite table, travaille pour son compte ; elles sont payées à la tâche. Ces cigares une fois confectionnés sont ensuite divisés par catégorie, et portés dans un séchoir particulier, et enfin placés dans des boîtes qui, elles-mêmes, sont déposées dans un magasin spécial avec une étiquette qui indique la date de leur fabrication.

Enfin dans un autre atelier se confectionnent les cigarettes que la régie a été autorisée à fabriquer par l'ordonnance du 22 octobre 1843, et dont les vingt premiers milliers ont été vendus au profit des victimes du tremblement de terre de la Guadeloupe, dans le bazar improvisé au Palais-Royal sous les auspices de la reine.

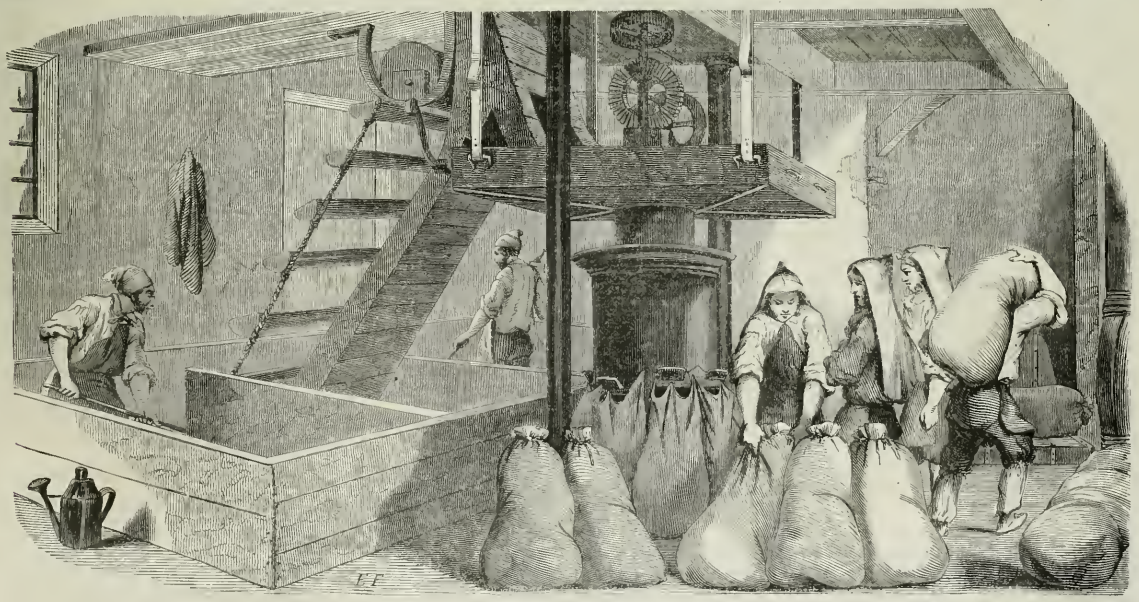

(Manufacture royale des tabacs. — Tamisage définitif.)

Onze cents ouvrières et trois cents ouvriers composent le personnel de la manufacture royale. Aux heures d'entrée dans les ateliers, un appel général a toujours lieu avant le commencement de l'ouvrage.

Le danger du feu est au moins possible dans un établissement desservi par une machine à feu presque continu. Aussi une sage prévoyance a-t-elle tout mis en œuvre pour prévenir les accidents. Le service contre l'incendie est confié à neuf brigades de sapeurs-pompiers, dont trois occupent les postes chaque jour pendant huit heures, de telle sorte que le tour de chacun revienne tous les trois jours. L'ordre du service mensuel est affiché en tableau dans le cabinet de l'inspecteur.

Enfin à la manufacture royale est annexé un bureau de vente situé rue de la Poucherie-des-Invalides. Les prix des tabacs fabriqués qu'on y livre au commerce sont fixés par des ordonnances royales d'après le tarif suivant :

Tabac en poudre étranger.	. . .	11 fr. 10 c. le kil.
carottes.	. . .	9 50
ordinaire.	. . .	7 »
cantine.	. .	de 5 45 à 2 05 c.
Tabac à fumer, étranger,	. . .	11 10
filé.	. . .	9 80
ordinaire.	. . .	7 »
cantine.	. .	de 3 45 à 1 35 c.

L'exposé que nous venons de faire de ces diverses fabrications suffira sans doute pour faire connaître dans ses détails la manufacture royale de Paris et les services qui s'y rattachent. Il nous reste, pour compléter ce travail, à ajouter quelques données sur la culture et la consommation du tabac en France à l'époque actuelle. Ces détails serviront en même temps à constater les progrès de cette fabrication, et le chiffre toujours de plus en plus élevé des revenus qu'elle a versés, sous forme d'impôt, dans les caisses du trésor.

En 1845, le nombre des planteurs était de 20,267 et le nombre d'hectares mis en culture, de 8,547 hect. 82 ares. Les quantités à livrer, ainsi que nous l'explique le compte rendu au ministre des finances, le 26 décembre 1844, en exécution de l'art. 229 de la loi du 28 avril 1816, étaient de 12,210,000 kil. Mais la quantité reçue et donnant lieu à payement n'a été que de 11,016,715 kil. d'une valeur de 7 millions 666,721 fr. 77 cent.

La consommation, tant du tabac indigène que du tabac étranger, a été, en 1845, de 16,990,000 kilogrammes qui ont procuré au trésor une recette de 104,568,000 fr., déduction faite des remises accordées aux débitants dont le nombre s'élevait, au 31 décembre 1845, à 31,100 et qui ont eu chacun un bénéfice dont le chiffre moyen est de 479 fr. 57 c. Le bénéfice réel de l'État a été de 77,568,000 fr., en y comprenant une augmentation de 5,558,000 fr. dans le capital de la régie et diverses recettes accessoires. Le bénéfice net à la fin de 1842 était de 75,804,000 fr., il s'est donc accru, en 1845, de plus de 3,500,000 fr.; et tout fait espérer, du moins le directeur général en a donné l'assurance dans son dernier rapport au ministre des finances, que pour l'année 1844 le bénéfice net atteindra le chiffre de 80 millions. La consommation la plus forte a lieu dans le département du Pas-de-Calais, où elle est, par individu, de 1,585 grammes, dont 1,417 seulement pour le tabac à fumer, la plus faible dans la Lozère et l'Aveyron, où elle n'est en moyenne, par individu, que de 152 grammes.

Quant à la consommation générale de 1845, elle s'est répartie ainsi par espèces et par qualités :

Tabac en poudre,	6,721,215	kil.	valant	45,094,828 fr.
Tabac à fumer,	10,268,275	id.	—	58,724,044
Et par qualités :				
Tabac ordinaire,	11,799,791	kil.	valant	82,611,566 fr.
Tabac inférieur,	4,601,561	id.	—	10,501,154
Tabac de luxe,	588,538	id.	—	10,906,372

Tous les cigares indistinctement sont compris dans les tabacs de luxe.

Les approvisionnements de la régie étaient, à la fin de 1845, de 50,692 kilogrammes. Elle est ainsi arrivée au résultat qu'elle poursuivait depuis longtemps, et qui consistait à avoir toujours en magasin la consommation de trois années. Aujourd'hui les approvisionnements sont parvenus à l'état normal; il est donc facile de les maintenir à ce taux d'une manière permanente au moyen d'achats successifs. L'État y gagnera de pouvoir subvenir sur une plus large échelle aux besoins toujours croissants de la consommation. On ne saurait en effet s'étonner de la sollicitude de l'administration et de ses efforts pour faire de la régie des tabacs une administration modèle, quand on pense que, du 11 juillet 1811 au 31 décembre 1845, le privilége exclusif de la vente et de la fabrication du tabac a donné un bénéfice net de 1,346,915,604 fr. Ce résultat, du reste, ne semblera pas exorbitant si l'on compare les prix de vente que nous avons donnés plus haut avec le prix moyen d'achat qui a été, en 1845 :

Pour les tabacs indigènes en feuilles, par 100 kilogrammes.	69 fr. 59 c.
Pour les tabacs d'Europe, en feuilles.	79 15
Pour les tabacs d'Amérique. . .	84 06
Pour les cigares de la Havane, par 100 kilogrammes.	2,705 85
Pour ceux de Manille.	1,617 »

La direction de la manufacture royale de Paris est confiée depuis longtemps à M. Tournier, à qui l'on doit une grande partie des améliorations que nous venons de décrire, et qui ont été réalisées par ses soins dans le service de ce vaste établissement. Il est habilement secondé par l'inspecteur, M. Lebeschu, le même qui a été récemment chargé d'une mission exploratrice en Algérie, car l'administration des tabacs n'a pas été la dernière à reconnaître quels avantages notre colonie méditerranéenne pouvait offrir à la métropole pour la culture de cette plante. Aussi n'a-t-elle pas tardé à y encourager, par ses achats, la plantation du tabac. C'est dans le même but qu'elle a essayé d'en introduire la culture en Corse. Si l'intempérie des saisons et quelques erreurs ont retardé le succès de ses premières tentatives, tout fait espérer aujourd'hui que cette île nous donnera sous peu de très-bons produits.

C'est par ces efforts incessants que l'administration des tabacs, en France, se tient constamment à la hauteur de sa mission. Sans s'inquiéter des attaques qui ont été pendant un temps dirigées contre elle par les adversaires de son monopole, c'est en perfectionnant sa fabrication, en variant ses produits, qu'elle cherche à leur répondre et à conserver la confiance du public.

Bulletin bibliographique.

Jurisprudence générale du royaume, répertoire méthodique et alphabétique de législation, de doctrine et de jurisprudence en matière de droit civil, commercial, criminel, administratif, de droit des gens et de droit public. Nouvelle édition, considérablement augmentée et précédée d'un *Essai sur l'histoire générale du droit français*, par M. D. Dalloz aîné, avec la collaboration de M. Armand Dalloz et celle de plusieurs jurisconsultes. Tome deuxième; *Aban-acte*. Un vol. petit in-4°. — 1846. — Prix : 10 fr.

Il y a vingt-deux ans, — en 1824, — M. D. Dalloz conçut l'heureuse et féconde idée de réunir et d'exposer, dans un grand cadre et en forme de traité, sur chaque matière, la législation, la doctrine et la jurisprudence; de restituer au dernier de ces trois éléments du droit, la juste part d'autorité qui lui appartient en le faisant entrer dans le domaine de la science, dont il était, si non exclu, du moins comme séparé par l'absence de tout enseignement spécial et par la confusion de ses monuments épars dans les recueils; en un mot, de rapprocher et de mettre en lumière, par ce rapprochement même, les notions diverses dont l'ensemble seul constitue la connaissance réelle et pratique des lois.

Cette idée répondait à un besoin sérieux de notre ère d'organisation politique et civile; elle tendait à combler une grande lacune; elle avait pour but de faciliter une étude approfondie du droit dans tous ses éléments, comme dans toutes ses parties. L'ouvrage qui fut le fruit de cette pensée obtint un immense succès, non-seulement en France, mais dans les pays étrangers, où il contribua à répandre la connaissance des lois françaises et le désir de les imiter. Commencé en 1824, après de longs travaux préparatoires, il ne fut achevé qu'en 1832 : quoique tiré à un grand nombre d'exemplaires, il se trouva promptement épuisé, malgré le concours fâcheux d'une contrefaçon, entreprise en Belgique, et celui de la traduction italienne publiée dans le royaume des Deux-Siciles, sous les auspices du gouvernement de ce pays.

Une seconde édition eût eu la même fortune; mais M. D. Dalloz est un de ces savants consciencieux qui, non contents d'avoir fait un ouvrage excellent, s'occupent sans cesse de l'améliorer. D'ailleurs, il était impossible qu'un premier travail de ce genre ne laissât rien à désirer, quels que fussent les talents et les soins de son auteur; dix années de nouveaux et laborieux efforts ont été nécessaires à M. D. Dalloz pour compléter et corriger son œuvre; la seconde édition qu'il publie enfin aujourd'hui est le résultat de sérieuses méditations, mûries par l'expérience qu'il a acquise, soit pendant sa longue et active carrière au barreau, soit dans le cours déjà prolongé de sa carrière parlementaire.

La *Jurisprudence générale du royaume* est augmentée et améliorée dans toutes ses parties. Sur un assez grand nombre de sujets, la nouvelle édition offre un travail pour ainsi dire tout nouveau. D'autres matières, qui avaient été ou omises ou effleurées à peine, ont été traitées aussi complétement que possible. Nous signalerons, à cet égard, d'après M. D. Dalloz, dont les promesses ne sont pas suspectes, le droit des gens, le droit public, le droit canonique, le droit administratif, l'économie politique.

Le plan seul a été maintenu tel qu'il s'était progressivement développé dans la première édition, dans tous ses traits principaux, quoiqu'il soit sensiblement perfectionné dans les détails; il comprend trois grandes divisions : la législation, la doctrine et la jurisprudence.

Au commencement de chaque matière et à la suite de la définition, se place immédiatement, en forme de prolégomènes, l'historique de la législation qui la régit, avec les réflexions nécessaires pour faire connaître le sens et la portée des divers actes dont cette législation se compose. Ces historiques particuliers sont accompagnés de toutes les lois, décrets, ordonnances et règlements qui sont encore en vigueur et qui peuvent offrir un certain degré d'intérêt. M. D. Dalloz y joint ordinairement les exposés des motifs, les rapports et les instructions ministérielles les plus importantes. Cette première partie renferme donc, pour ainsi dire, tout ce qu'il y a de vraiment usuel dans le bulletin des lois, avec l'avantage d'un ordre chronologique et raisonné pour chaque matière, substitué à un ordre chronologique il est vrai, mais dans lequel tous les monuments de la législation viennent se ranger indistinctement, et, quel qu'en soit l'objet, à la place que leur assigne la date de leur publication. M. D. Dalloz n'en a pas excepté les codes, quoiqu'ils soient, au moins en France, dans les mains de tout le monde; il lui a paru, avec raison, que son ouvrage devait se suffire à lui-même et ne pas obliger le lecteur à recourir ailleurs; qu'en outre, il était convenable de placer le texte de la législation, sur chaque matière à côté de son histoire, des exposés de motifs et des rapports qui l'ont précédée. D'ailleurs, l'accueil qu'a reçu dans d'autres pays la première édition de son ouvrage, a été, pour M. D. Dalloz, un motif de faire entrer dans celle-ci le texte même de nos codes, beaucoup moins répandus à l'étranger qu'ils ne le sont chez nous. Enfin, la conférence des traits principaux d'analogie ou de différence que peuvent offrir les législations étrangères, termine ordinairement ces prolégomènes.

A l'exposé historique, textuel et raisonné de la législation sur chaque sujet, succède naturellement le commentaire des lois et l'examen des questions auxquelles leur texte donne naissance; c'est la partie théorique et doctrinale de l'ouvrage. L'auteur a mis à profit les longues années qui se sont écoulées depuis ses premiers travaux, tantôt pour rectifier des idées et des opinions qu'une plus grande expérience et un examen plus approfondi sont venus modifier; tantôt pour donner de plus amples développements à certaines matières imparfaitement traitées, tantôt pour traiter à nouveau un grand nombre de sujets qu'il n'avait pas embrassés dans le plan primitif de son ouvrage. M. D. Dalloz a persisté dans la forme du traité qu'il avait adoptée dès l'origine, de préférence à celle du commentaire; l'étendue et la variété des matières, le nombre inépuisable des questions et la diversité infinie des doctrines lui imposaient l'obligation d'une concision rigoureuse. Il applique tous ses soins à ne motiver ses opinions que sur les raisons qui lui ont semblé décisives. « Cette partie théorique de notre ouvrage, dit M. D. Dalloz, qui en a été aussi le travail le plus long et le plus difficile, trouve sans doute dans cette nouvelle édition une extension considérable, surtout pour certaines matières, mais elle conservera l'unité de doctrine qu'une longue étude nous a permis de donner à une œuvre commencée dès notre jeunesse, et à laquelle nous avons consacré tant d'années. Elle gardera aussi l'esprit essentiellement pratique qui lui a valu la bienveillance des jurisconsultes, et que lui imprime d'ailleurs naturellement sa conférence perpétuelle avec l'esprit de la loi qui la précède et de la jurisprudence qui la suit. C'est au soin qu'il a pris constamment de tenir compte à la fois de chacun de ces trois éléments de la science, que l'auteur est redevable des égards qu'on a bien voulu accorder quelquefois à ses opinions. »

Après la législation et la doctrine vient la jurisprudence des arrêts, c'est-à-dire l'inventaire complet et la relation fidèle de toutes les décisions tant judiciaires qu'administratives et même parlementaires qui peuvent exister sur chaque matière, sur chaque question, sur chaque point particulier qui a été controversé devant les cours de justice et le conseil d'État, et même devant les chambres législatives. — Cette troisième division de l'ouvrage de M. D. Dalloz n'a pas reçu moins d'extension que les deux premières. Non-seulement la nouvelle édition embrasse toutes les décisions de quelque intérêt qui ont été publiées depuis 1790 jusqu'à l'année 1845, mais elle contient en outre un nombre très-considérable d'arrêts inédits de la cour de cassation, recueillis, pendant un grand nombre d'années, par plusieurs jurisconsultes exercés, sous la direction de M. Armand Dalloz. — Au reste, sous ce dernier rapport, comme sous celui de la législation et de la doctrine, la *Jurisprudence générale du royaume* a l'avantage d'être continuée par un recueil périodique et critique dont l'objet est de suivre incessamment les progrès de la législation, de la jurisprudence et même de la théorie, au moyen de l'examen raisonné des diverses questions que fait chaque jour éclore la controverse parlementaire, doctrinale et judiciaire, la rédaction de ce recueil est particulièrement confiée à M. Armand Dalloz.

Tel est le triple caractère de cet ouvrage; c'est tout à la fois, ainsi que son second titre l'annonce, un répertoire de législation, de doctrine et de jurisprudence, et il présente réellement trois ouvrages distincts réunis et coordonnés en un seul. Cette réunion des trois éléments de la science des lois fait donc de cette nouvelle édition une encyclopédie du droit et une bibliothèque de jurisprudence, non moins utiles aux gens du monde et aux étrangers qu'aux classes qui s'occupent spécialement de l'étude ou de la pratique des lois.

La *Jurisprudence générale du royaume* aura 10 volumes. Le tome deuxième seul a paru. Les autres se succéderont rapidement; le tome premier, qui sera publié le dernier, renfermera un *Essai sur l'histoire générale du droit français*, il sera en même temps la préface et le résumé de l'ouvrage : la préface, car l'histoire de l'origine des lois, de leur génération successive et de leurs phases diverses, et la connaissance des œuvres des publicistes et des jurisconsultes, dont les travaux séculaires ont progressivement élevé l'édifice de notre législation à la hauteur scientifique où nous le voyons parvenu, forment l'introduction la plus naturelle à un travail qui a pour but d'expliquer et d'approfondir cette législation dans toutes ses parties et dans tous ses détails théoriques et pratiques; — le résumé, puisqu'après avoir remonté jusqu'aux sources premières de notre droit et l'avoir suivi dans ses transformations diverses, il aura pour objet d'en constater le dernier état dans ses différentes parties et sur chaque point vraiment digne d'attention.

Le long espace de temps qui sépare cette édition de la première, les efforts persévérants de l'auteur pour améliorer un ouvrage auquel il a dévoué sa vie, sa résistance obstinée pendant plusieurs années au vœu souvent émis d'une publication moins différée, montrent qu'il a compris la grandeur et la difficulté de son œuvre. M. D. Dalloz obtiendra la récompense qu'il espère et qu'il désire pour prix de tant d'études et de veilles consacrées à la plus noble et la plus vaste des sciences sociales, il aura le bonheur et la gloire d'avoir élevé un monument utile et durable à la législation de la France.

Dictionnaire général anglais-français et français-anglais, nouvellement rédigé d'après Johnson, Webster, Richardson, etc., les Dictionnaires français, de l'Académie, de Laveaux, de Boiste, etc., et les ouvrages spéciaux de l'une et l'autre langue, contenant un grand nombre de mots qui ne se trouvent pas dans les dictionnaires, par A. Spiers. (Le vol. anglais-français vient de paraître. — Paris, *Baudry*. 7 fr. 50 c.)

Dans une des dernières séances de l'Académie des sciences morales et politiques, M. Blanqui a fait, sur le nouveau *Dictionnaire anglais-français* de M. Spiers, un rapport auquel nous empruntons les passages suivants : « Cet excellent ouvrage, a-t-il dit, me semble digne, au plus haut point, de l'attention du monde savant. L'importance qui s'y rattache, n'intéresse pas seulement les lexicographes et les philologues, mais encore les sciences morales et politiques, l'économie sociale, l'industrie, les finances, l'administration. Ce dictionnaire n'est point, en effet, une copie vulgaire des lexiques plus ou moins célèbres qui l'ont précédé. C'est un travail tout à fait sérieux, approfondi, complet, une œuvre de dix ans de labeur consciencieux et de recherches habiles et infatigables... Les hommes de cabinet peuvent désormais se livrer avec espoir et sécurité à l'étude de la langue anglaise; il existe enfin un dictionnaire où l'on est certain de trouver le mot que l'on cherche, et de ne pas rencontrer des traductions absurdes et grotesques, comme celles qui déshonorent les anciens lexiques, traductions dont il nous serait facile de citer une foule de spécimens ridicules. Le dictionnaire de M. Spiers est un répertoire à la hauteur des deux langues et des deux pays. Tout y est, sauf quelques mots grossiers ou obscènes que le savant auteur n'a pas cru devoir faire figurer dans un livre destiné à l'instruction de la jeunesse aussi bien qu'aux travaux de l'âge mûr. A l'aide de ce dictionnaire, les débats des chambres anglaises, les actes de la puissance britannique, les découvertes de l'industrie, les beautés de la langue de Shakespeare sont accessibles à toutes les intelligences, et nous sommes convaincu que l'auteur a rendu à ces hautes études, une utilité et une importance considérables. »

COMPAGNIE de PUBLICITÉ, 4, rue Vivienne. Les annonces des **DIX** journaux suivants : **L'ESTAFETTE**, la **FRANCE**, le **DROIT**, la **NATION**, la **REFORME**, le **MESSAGER**, la **PATRIE**, les **VILLES et CAMPAGNES**, l'**ESPRIT PUBLIC**, l'**UNIVERS**, sont reçues aux bureaux de la **COMPAGNIE de PUBLICITÉ**, 4, rue Vivienne, et chez MM. les courtiers de publicité. Ces dix journaux réunis forment plus de **40,000** abonnés de toutes les classes, de toutes les opinions, et sont lus par une quantité considérable de lecteurs. — Le prix de la ligne des dix journaux réunis est de **2 fr. 20 cent.** Il résulte de cette combinaison qu'une annonce de **CINQ** lignes, insérée dans les **DIX** journaux, coûtera **ONZE** francs.

La compagnie a aussi traité des annonces de **L'ILLUSTRATION**, qui compte **17,000** abonnés.

S'adresser au siége de la **COMPAGNIE de PUBLICITÉ**, 4, rue Vivienne, pour de plus amples renseignements, et pour avoir le tarif du prix des annonces collectives et séparées de ces journaux, ainsi que celui des annonces de chemins de fer, sociétés par actions, et des administrations publiques.

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS
Situés dans les
IMMEUBLES DE LA SOCIÉTÉ.

AUX VILLES DE FRANCE.

Avec entrée et sortie
RUE RICHELIEU, 104,
ET RUE NEUVE-VIVIENNE
(CONCERTS MUSARD).

La CLOTURE DE LA SOUSCRIPTION des Actions aura lieu le 28 courant. On souscrit chez **M. Lefort**, rue de Grammont, 11, et au Siége de la Société, rue Richelieu, 104, l'un des Immeubles de la Société.

Les fonds, jusqu'à leur emploi, continuent d'être convertis en BONS de la Caisse A. GOUIN et Compagnie.

ODONTINE et ÉLIXIR ODONTALGIQUE

L'instruction qui accompagne ces nouveaux dentifrices donne la raison de leur supériorité sur tous ceux employés jusqu'à ce jour.
DÉPOT A **PARIS**, CHEZ **M. FAGUIER**, RUE RICHELIEU, 95 ; ET CHEZ TOUS LES PARFUMEURS ET COIFFEURS DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.

POMPES HYDRAULIQUES FRANÇAISES,
Aspirantes et foulantes et à jet continu
DE MM. J. LECLERC ET Cie.
FABRIQUE : quai Valmy, 59 ; rue Menilmontant, 28.
Dépôt et exposition : boulevard Montmartre, 10.

POMPES ROTATIVES, applicables aux usages domestiques, agricoles et manufacturiers, à la marine et contre les incendies. Pose extrêmement facile à toutes les profondeurs. Economie de 60 0/0 sur les pompes ordinaires. **CONFECTION** de Pompes à Pistons, à Balanciers ou à Mouvements rotatifs à doubles ou à simples effets ; Pompes-Bornes de toutes formes ; Machines à vapeur ; Generateurs ; Presses hydrauliques et autres objets mécaniques. **POMPES A PISTONS**, à 60 francs et au-dessus ; **POMPES ROTATIVES**, à 80 francs et au-dessus, **POMPES CONTRE L'INCENDIE**, à 500 francs et au-dessus. — Moyennant une faible rétribution annuelle, toutes les pompes placées à Paris et dans la banlieue sont entretenues et garanties pendant 20 **ANS**. *(Ecrire franco.)*

L'ALBUM DE LA PLATA.

Splendide album avec couverture imprimée or et couleurs, composé de 12 grandes et belles planches sur les sites les plus remarquables de Rio de la Plata avec détails de mœurs, costumes, etc., par M. Adolphe d'Hastrel.
En vente chez GIHAUT frères, boulevard des Italiens, n° 5.
PRIX DE L'ALBUM, 30 FRANCS.

Rue Richelieu, 104, vis-à-vis l'Hôtel des Princes, près le boulevard.
BRITISH TAVERN, TAVERNE BRITANNIQUE,
Restaurant anglais à l'usage du beau monde.

5 francs la BOUTEILLE. **SIROP DE THRIDACE** 2 fr. 50 c. la 1/2 BOUTEILLE
Suc pur de laitue sans opium, SEUL AUTORISÉ comme le plus puissant CALMANT de tout état nerveux, spasmes, douleurs, agitations, crampes, insomnie, irritation de poitrine, d'estomac, de vessie.—PHARMACIE, COLBERT, passage Colbert.

LONGUEVILLE,
10, rue Richelieu, près le Théâtre-Français.
CHEMISES.

AVIS. --- CHOCOLAT MÉNIER.

Le CHOCOLAT MENIER, comme tout produit avantageusement connu, a excité la cupidité des contrefacteurs ; sa forme particulière, ses enveloppes ont été copiées, et les médailles dont il est revêtu ont été remplacées par des dessins auxquels on s'est efforcé de donner la même apparence. Je dois prémunir le public contre cette fraude. Mon nom est sur les tablettes de CHOCOLAT MENIER, aussi bien que sur les étiquettes, et l'effigie des médailles qui y figurent est le *fac-simile* de celles qui m'ont été décernées, à trois reprises différentes, par le roi et la Société d'encouragement. Ces récompenses honorables m'autorisent à faire distinguer le CHOCOLAT MENIER de tous les autres. L'heureuse combinaison des appareils que je possède dans mon usine de NOISIEL, et l'économie d'un moteur hydraulique, m'ont mis à même de donner à cette fabrication un développement qu'elle n'avait jamais atteint. Ce CHOCOLAT, par le seul fait de ses qualités et de son prix modéré, obtient aujourd'hui un débit annuel de plus de 500 milliers, et s'est acquis une réputation méritée. — Dépôt principal, PASSAGE CHOISEUL, 21, et chez MM. les pharmaciens et épiciers de Paris et de toute la France.

CHAPEAUX DE GROS D'AFRIQUE, 12 FR. Moire, satin, 15 fr. ; velours pure soie, 20 fr. ; bonnets, turbans, etc., 5 fr., 10 fr., 15 fr., 20 fr., etc. Maison AIMÉE-HENRY, 18, rue Basse-du-Rempart, Chaussée-d'Antin.

LIMONINE.

Avec quatre ou cinq gouttes de ce précieux EXTRAIT DE CITRON, on convertit instantanément un verre d'eau sucrée en une excellente limonade. La LIMONINE est également convenable pour punch, glaces, préparations culinaires, etc. — Un flacon de 2 fr. suffit pour faire plus de 120 verres de limonade. — Dépôt principal, passage Choiseul, 21, et chez MM. les épiciers de Paris et des départements.

RHUMES, IRRITATIONS, INFLAMMATIONS

LE SIROP ANTIPHLOGISTIQUE DE BRIANT, de plus en plus apprécié pour le traitement des irritations et inflammations de la poitrine, de l'estomac et des intestins, est prescrit avec un succès toujours croissant par les plus célèbres médecins de la capitale, membres de l'Académie et de la Faculté royale de Médecine. Ce sirop est, en effet, la préparation la plus efficace pour combattre les plus cruelles maladies d'où résultent les RHUMES, CATARRHES, CRACHEMENTS DE SANG, CROUPS, COQUELUCHES, DYSSENTERIES, etc., etc. — Pharmacie BRIANT, rue Saint-Denis, 137, et dans toutes les pharmacies.

EAU DE TOILETTE
de la
DUCHESSE,
DISTILLÉE PAR
DEMARSON et CHARDIN
Fournisseurs du Roi,
15, RUE SAINT-MARTIN.

LE COMMERCE

Journal politique et littéraire ; industriel, agricole, des Chemins de fer, des Travaux publics, des Ports et des Marchés.

FEUILLE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.
PARIS . . . . . un an, 40 f.—6 m. 22 f.—3 m. 12 f.
DÉPARTEMENTS . . . un an, 48 f.—6 m. 25 f.—3 m. 13 f.
Le Journal, avec la partie commerciale . . . . un an, 60 f.—6 m. 30 f.—3 m. 15 f.

ON S'ABONNE A PARIS, RUE SAINT-JOSEPH, 6,
Et dans les départements, chez tous les directeurs de poste et de messageries royales et generales. — Prix des Annonces : 1 f. par ligne d'annonce, 5 f. 25 par grande ligne
(On ne reçoit que les lettres affranchies.)

BULLETIN DU COMMERCE (feuille quotidienne).
PARIS . . . . . un an, 40 f.—6 m. 22 f.—3 m. 12 f.
DÉPARTEMENTS . . . un an, 48 f.—6 m. 25 f.—3 m. 13 f.
Le Bulletin avec le journal politique . . . . . un an, 60 f.—6 m. 30 f.—3 m. 15 f.

Le journal **LE COMMERCE** reconstitué continuera à être un journal politique ; mais il donnera plus de développement que par le passé aux matières spéciales indiquées par son titre. — Il justifiera ce titre de **COMMERCE** en devenant l'organe de tous les intérêts commerciaux, agricoles, manufacturiers, des chemins de fer, des travaux publics, des ports et marchés. **LE COMMERCE** a organisé à cet effet une vaste correspondance, et il fait appel, en outre, à toutes les communications qui rentrent dans l'objet de sa publication. — Son *Bulletin commercial*, imprimé le matin après l'arrivée des courriers, donnera le cours des effets publics et des marchandises sur toutes les places, ainsi que les nouvelles maritimes et commerciales, vingt-quatre heures avant tout autre journal quotidien.

LE COMMERCE ne négligera rien de ce qui fait l'attrait des autres journaux politiques. Son Feuilleton sera l'objet d'une surveillance attentive, de manière à ne redouter aucune comparaison. Il commencera, le 20 de ce mois, la publication d'un roman en 4 volumes, de M. **ALEXANDRE DUMAS**, le *Bâtard de Mauléon*.

Les abonnés du **COMMERCE**, en renouvelant leur abonnement, et les abonnés nouveaux, ont droit à une prime en volumes à choisir dans la *Bibliothèque Cazin*, charmante collection de romans publiée par M. Paulin, éditeur. — Savoir :
Abonnés pour un an . . . . . 8 vol.
Abonnés pour 6 mois. . . . . 4 id.
Abonnés pour 3 mois. . . . . 2 id.
Soit au Journal séparément,
Soit à la Feuille commerciale séparément,
Soit aux deux Feuilles réunies.

Écroulement du clocher de l'abbaye de Saint-Denis.

L'abbaye royale de Saint-Denis a été restaurée en 1140, par l'abbé Suger; les constructions que le célèbre conseiller de Louis le Gros éleva sur l'emplacement d'une basilique bâtie par le roi Dagobert, furent destinées aux religieux de l'ordre de Saint-Benoît, chargés d'invoquer la clémence de Dieu sur les tombes royales, placées dans la crypte de l'église de l'abbaye.

L'église fut restaurée, en 1231, par Eudes Clément, et, en 1281, par Mathieu de Vendôme; la dernière restauration, si nous ne nous trompons, a commencé vers les premières années de la restauration et vient de se terminer, en 1846, par la ruine totale de la tour, de sa flèche et d'une portion de la façade occidentale. Cet événement a causé le plus grand émoi dans le public; le conseil des bâtiments civils s'est transporté sur les lieux, et a conseillé la démolition immédiate.

L'architecte qui a dirigé ces travaux est M. Debret, membre de l'Institut. Il y a trois ans, des avertissements sérieux furent donnés à M. le ministre des travaux publics, qui nomma une commission. Les membres de cette commission furent choisis, moitié dans l'Institut, moitié dans la commission des monuments historiques. M. Vitet, qui en est devenu président, M. Lenormant, M. Auguste Leprévost, etc., en firent partie. Après un mûr examen, cette commission déclara, dans son rapport, que les craintes qu'on avait conçues au sujet de la solidité de la tour n'étaient pas fondées. Le fait vient donner aujourd'hui un fâcheux démenti à ces conclusions. La démolition a été ordonnée et est déjà commencée.

Sur la face occidentale, on découvre un grand nombre de petites lézardes; dans la hauteur des deux étages, la corniche qui couronne la tour a baissé et se cintre, mais sur la face nord les lézardes sont larges de quatre centimètres environ, le mouvement a poussé le contre-fort nord-ouest et lui a fait perdre son aplomb. Enfin cette tour est disloquée dans toute sa hauteur.

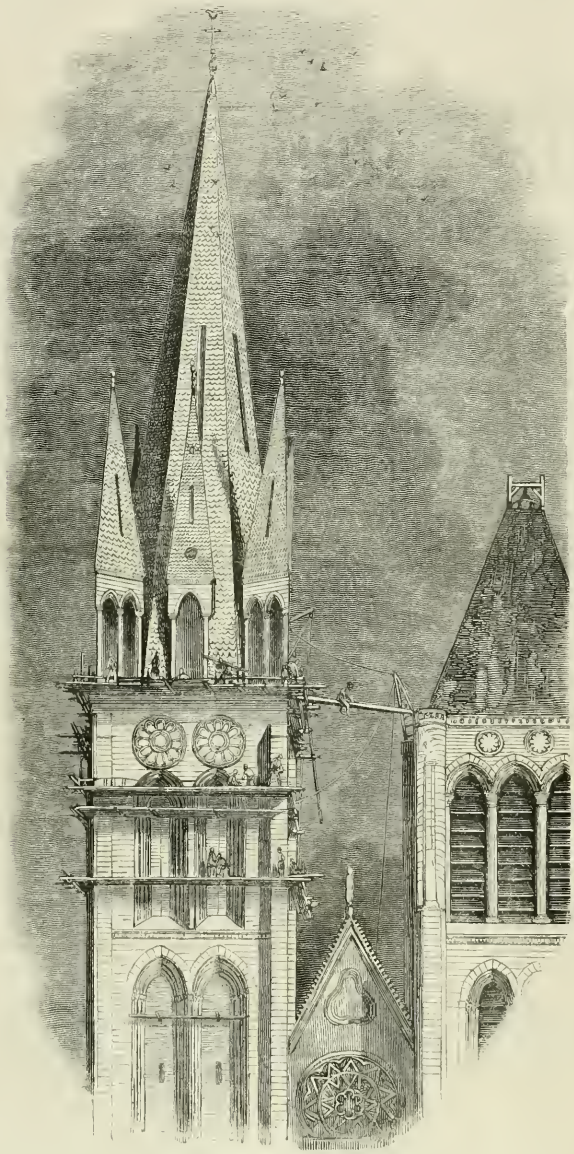

(État actuel de la tour de l'église de Saint-Denis.)

Les abonnements à L'ILLUSTRATION qui expirent le 1er Mars doivent être renouvelés pour ne point être interrompus dans l'envoi du Journal. S'adresser aux Libraires dans chaque ville, aux Directeurs des Postes et des Messageries, — ou envoyer franco un bon sur Paris, à l'ordre de M. DUBOCHET, rue Richelieu, N° 60.

Mademoiselle Eugénie Korn donnera le samedi 28, et dans la salle de Herz, une splendide fête musicale. La célèbre bénéficiaire s'y fera entendre trois fois, et MM. Géraldy, Alexis Dupont, Planque, Offenbach, Verroust, Maurin, mesdames Mondutaiguy et Beaucé-Ugalde concourront à ce concert.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER REBUS.

D'après la Bible, Samson immola, à lui seul, une armée de Philistins.

On s'abonne chez les Directeurs de postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les *Correspondants du Comptoir central de la Librairie.*

A Londres, chez J. Thomas, 1, Finch Lane Cornhill.

A Saint-Petersbourg, chez **J. Issakoff**, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-Impériale; Gostinoï-Dvor, 22. — F. Bellizard et Ce, éditeurs de la *Revue étrangère*, au pont de Police, maison de l'église hollandaise.

A Alger, chez Bastide et chez Dubos, libraires.

Chez V. Hebert, à la Nouvelle-Orléans (États-Unis).

A New-York, au bureau du *Courrier des États-Unis*, et chez tous les agents de ce journal.

A Madrid, chez Casimir Monier, Casa Fontana de Oro.

Jacques DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de Lacrampe et Ce, rue Damiette 2.

L'ILLUSTRATION,
JOURNAL UNIVERSEL.

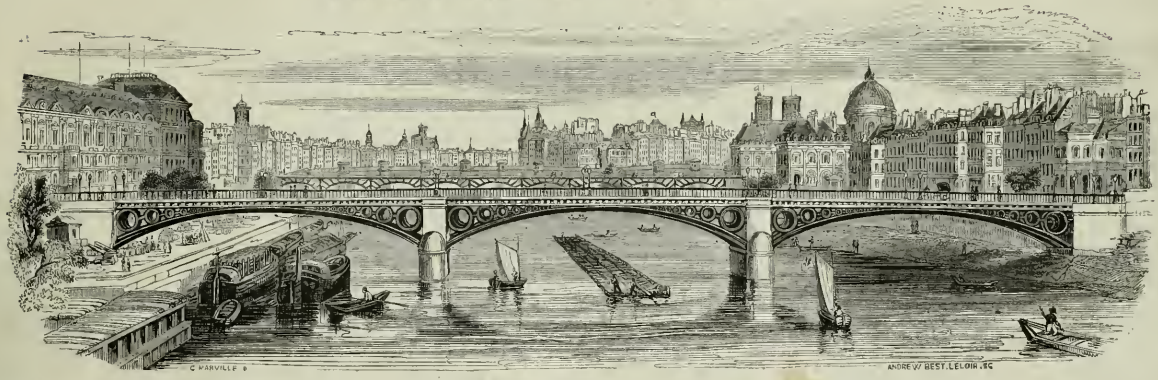

Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque No, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N° 157. Vol. VI. — SAMEDI 28 FÉVRIER 1846.
Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Retour de Sidi-ben-Achache au Maroc. — *Sidi-ben-Achache à bord du Météore.* — **Histoire de la Semaine.** — **Théâtres.** — **Courrier de Paris.** *Sortie du bal de l'Opéra; Promenade de Dagobert, bœuf-gras de 1846; Entrée du bal donné à l'hôtel Lambert; Salon de danse construit dans le jardin de l'hôtel Lambert.* — **Chronique musicale.** — **Académie des sciences morales et politiques.** Compte rendu du 2e semestre de 1845. — **Les Pêches.** *Pêches du tassard; de la licorne; du requin; du marsouin; de la scie; du poisson volant.* — **Gilbert Gurney.** Souvenirs d'un gentleman, par Théodore Hook. (Suite.) — **Les modèles.** Études d'atelier, par Damourette. *Douze Gravures.* — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces.** — **Le Carnaval.** *Le Mardi gras; le Mercredi des cendres.* — **Correspondance.** — **Rébus.**

Ce numéro est le dernier du tome sixième de l'Illustration. Les souscripteurs recevront la *Table des matières* de ce volume avec le prochain numéro.

Retour de l'envoyé Sidi-ben-Achache au Maroc.

En débarquant à Marseille, Sidi-ben-Achache avait manifesté le désir de retourner au Maroc sur le même navire qui l'avait amené en France. Ce désir a dû être satisfait : une lettre de Toulon, datée du 18, nous apprend que *le Météore* s'apprêtait à partir pour Marseille, où il devait attendre l'envoyé de Muley-abd-er-Rhaman. En ce moment, Sidi-ben-Achache vogue probablement vers le Maroc. — Nous profitons de son retour sur ce bâtiment pour publier un article et un dessin que nous avaient envoyés de Toulon, sur son arrivée, MM. Poncy et Letouaire, et auxquels l'actualité vient rendre aujourd'hui l'intérêt qu'un retard fâcheux leur avait fait perdre. Nous supprimons seulement de la relation de notre correspondant tout ce qui avait rapport aux préparatifs de l'embarquement du pacha à Tétouan. — Les scènes comiques et touchantes qui avaient précédé et suivi l'embarquement donneront d'avance une idée des manifestations qui, au moment où nous écrivons, doivent célébrer son heureux retour.

Après une dernière nuit de fête, nous écrivait M. Charles Poncy, le 15 au matin, le pacha, suivi de toute sa famille, de la population de Tétouan, de ses cavaliers et des officiers français, arriva sur la plage. Là, une scène d'adieux touchants et déchirants à la fois eut lieu. Plus de trois mille Marocains se rangèrent en demi-cercle sur les sables. Le vent faisait ondoyer les drapeaux des tribus diverses, pendant qu'on embarquait les cadeaux que l'empereur envoyait au roi des Français, et qui consistaient en six superbes chevaux arabes, une

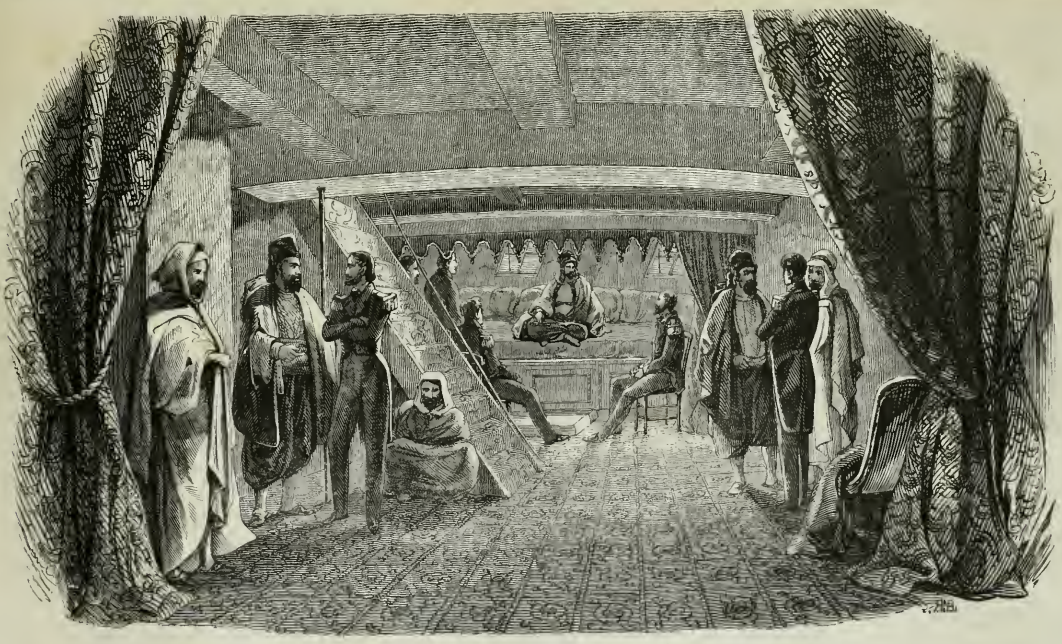

(Sidi-ben-Achache, envoyé du Maroc, à bord du *Météore*.)

lionne magnifique, deux autruches, trois gazelles et un moufflon, ou chèvre sauvage. Cette population porte son pacha dans le cœur. Rien n'égale la vénération de ces Arabes pour cet homme, dont la justice est admirée de tous, dont l'austérité est devenue proverbiale chez eux; pour ce descendant d'une famille qui, de père en fils, gouverne Tétouan depuis plus de 500 ans. Au moment de l'embarquement, tous se précipitèrent aux genoux du pacha pour obtenir sa bénédiction, pour baiser le pan de son burnous. Leurs démonstrations d'amour devinrent si longues à la fin, que M. Léon Roches prit le pacha dans ses bras et le déposa lui-même dans la baleinière du commandant, en entrant dans la mer jusqu'au genou.

On poussa immédiatement. Alors, ce furent des cris, des adieux si bruyants qu'on les entendait encore à bord du bateau à vapeur, mouillé à plus de vingt minutes de la plage. Les officiers et les matelots faillirent ne plus trouver de place dans les embarcations, envahies par les plus fanatiques, qui juraient de revenir à la nage, pourvu qu'on leur laissât voir encore leur pacha bien-aimé, et baiser les franges de son burnous rouge.

Le frère cadet du pacha s'embarqua dans la yole du commandant, et ne quitta son frère qu'à l'échelle du *Météore*. Tous ceux qui l'avaient suivi et qui ne devaient pas faire partie de l'expédition revinrent à terre dans les bateaux du pays que le commandant avait retenus dans la nuit, prévoyant bien les événements de la matinée.

A midi, *le Météore* soulevait des cascades d'écume sur la mer et voguait vers la France, tandis que les derniers adieux de la population de Tétouan se perdaient dans l'éloignement, et que les marabouts se prosternaient la face contre terre à la mosquée.

Pendant toute la traversée, M. Geoffroy, qui commande *le*

Météore, s'est plu à rendre au pacha et à sa suite, composée en outre de dix officiers et de quelques savants (thaleb) tous les soins dont le pacha avait entouré nos officiers pendant leur séjour forcé au palais de Tétouan. Toutes les nuits, le navire était illuminé. Tous les soirs, on lançait, en pleine mer, sous le beau ciel de la Méditerranée, des fusées qui ont beaucoup étonné le pacha la première fois. On brûlait aussi, aux extrémités des vergues, des artifices qu'on appelle des *moines*, et dont les clartés coloriées font un effet ravissant.

A bord, le pacha était, comme à terre, l'objet d'un véritable culte. Jamais ses parents ni ses officiers ne prenaient d'aliment avant lui. Sur le pont, ils venaient s'agenouiller à ses pieds et baiser sa robe, et l'entourer d'une vénération qui souvent le gênait devant les Français, dont les mœurs sont si différentes. Chaque soir, avant de se coucher, les Marocains mangeaient le couscoussou que le cuisinier du pacha préparait avec un soin extrême.

Quant à l'aménagement du pacha, *le Météore* était seul capable de lui en offrir un aussi vaste et aussi en harmonie avec ses habitudes de bien-être oriental. Ce navire, qui est armé en hôpital flottant et qui est surmonté d'un pont de plus que les autres bateaux de même force, avait, dans la seconde batterie, débarrassé tout l'hôpital de l'arrière et installé des divans au milieu desquels on aurait pu se croire en plein Orient. Des étoffes rouges, achetées à Gibraltar, recouvraient les matelas et deux tentures de couleurs éclatantes dissimulaient les mâts et les autres pièces inamovibles du navire. De vastes tapis couchaient tout le pont, et une échelle, recouverte aussi d'un riche tapis, communiquait directement avec l'échelle de commandement qui aboutit sur le pont supérieur. La chambre à coucher du pacha était immense, relativement à l'espace rigoureusement limité dont un navire peut disposer pour ces sortes d'installations. Elle était située sur tribord ; les fils des officiers du pacha étaient à bâbord. Il passait sa journée sur les divans de l'extrême-arrière, rêvant beaucoup plus qu'il ne pensait, sans doute, au milieu de ce monde si nouveau pour lui, et faisant aux officiers de la philosophie à la manière orientale.

Il disait un jour : « Les hommes naissent tous avec de grands défauts. Les ambitieux portent ces défauts sous le bras. A mesure qu'ils lèvent le bras pour atteindre aux richesses ou aux dignités, les défauts se montrent, et plus le bras s'élève haut, plus les défauts paraissent. »

L'hôpital du *Météore* était divisé en trois compartiments. Dans le premier se trouvaient le salon du pacha et sa chambre à coucher. Dans le second, on avait dressé des divans pour les audiences ; une table ronde, couverte d'un tapis bleu, s'élevait au milieu. La troisième pièce renfermait une baignoire et tout le nécessaire de la toilette musulmane. Tout cela était et est encore divisé par des cloisons en toile, recouvertes d'étoffes ; et il est impossible de peindre combien d'habileté, combien de goût et d'art a présidé à la distribution de cet aménagement et à sa décoration ; combien de soins et de délicatesse ont ménagé aux voyageurs de bien-être et de souvenirs de leur patrie.

Ainsi, par le travers des côtes méridionales de l'Espagne, un navire à vapeur fut signalé faisant route pour l'Afrique. Aussitôt le commandant prévint le pacha que s'il voulait écrire chez lui, il allait faire passer sa réponse à bord du navire signalé. Il écrivit en effet, mais, après avoir communiqué avec le navire, on sut qu'il allait directement en Angleterre. Le pacha en fut pour ses frais de correspondance.

Voici la liste exacte des libéralités de Ben-Achache à l'équipage du *Météore* : six cents volailles ; deux bœufs ; nuranté moutons ; une foule de corbeilles pleines de raisins secs, de dattes, de sucreries marocaines, de grenades, etc., etc. ; des pastèques et des melons sans nombre ; de l'huile en abondance ; enfin 2,500 fr. et non, pas 5,000 comme l'annonçait à tort *le Moniteur* du 20 décembre, d'après une correspondance de Marseille.

Cette somme a été répartie à l'équipage proportionnellement aux différents grades et selon la somme de soins que chacun a été appelé à donner à l'ambassadeur ou à sa suite.

Histoire de la Semaine.

Après l'ajournement que nous avions annoncé, la chambre des pairs a repris la discussion du projet de loi sur les modèles et les dessins de fabrique. La Chambre s'était trouvée en présence de trois systèmes. Le premier, qui avait été proposé par le gouvernement, établissait des catégories pour la durée du droit exclusif d'exploitation, en laissant à l'ordonnance royale le soin d'y classer les diverses industries en raison de la valeur et de l'importance des dessins. Le second, qui avait été présenté par la commission, conservait le mode des catégories ; mais au lieu d'abandonner la classification à l'ordonnance royale, il l'opérait dans la loi elle-même, en accordant cependant au gouvernement la faculté de statuer sur les similaires et les analogues qui n'étaient pas énumérés. Enfin le troisième système, qui avait été formulé en amendement par M. Gay-Lussac, était conforme à celui qui avait été adopté pour les brevets d'invention, c'est-à-dire qu'après avoir fixé une durée maximum de jouissance, il laissait à l'inventeur la facilité de choisir, moyennant l'acquittement d'un droit, le temps pendant lequel il voudrait conserver son droit exclusif.

C'est à ce dernier système que la commission s'est ralliée, mais en modifiant les chiffres qu'avait proposés M. Gay-Lussac, soit pour la durée du droit exclusif affecté aux diverses catégories, soit pour la quotité de la taxe qui devrait être acquittée. La commission, dans son nouvel amendement, établit deux classes distinctes, l'une qui se rapporte aux dessins et modèles de fabrique proprement dits, l'autre qui embrasse les dessins ou modèles ayant le caractère artistique et appliqués à l'orfèvrerie, aux bronzes, aux tapis d'Aubusson et aux tapisseries pour tentures. La première classe pourrait jouir du droit exclusif d'exploitation pendant trois ou quinze années à la volonté du fabricant ; elle ne serait soumise à aucune taxe pour la durée de trois ans ; elle payerait une taxe de 25 francs, lorsque la durée serait portée à quinze ans. La seconde classe jouirait du droit exclusif pendant trente années, en acquittant, soit au moment du dépôt, soit dans le cours des trois années qui le suivraient, la même taxe de 25 fr.

De ces trois systèmes, le moins satisfaisant, à notre avis, était celui du gouvernement qui laisse trop à l'arbitraire et met les droits de l'intelligence à la merci du bon plaisir. Il a été vivement combattu par M. Passy et par plusieurs autres orateurs. Toutefois, soutenu opiniâtrément par M. le ministre du commerce, et corrigé par un amendement très-vague de M. d'Argout qui laisse toutes les productions des arts appliqués à l'industrie sous le régime de la loi de 1795 accordant un privilége viager aux auteurs, le système du gouvernement a prévalu, et le projet, qui paraît destiné à subir au Palais-Bourbon des modifications radicales, a été voté au Luxembourg à 105 voix contre 27.

La chambre des députés, après une suspension de deux jours, a repris séance pour commencer la discussion de la proposition de M. Desmousseaux de Givré, relative à la substitution de la perception du droit d'octroi en raison du poids des bestiaux vivants, à la perception d'un droit uniforme par tête de bétail. Déjà, en vertu d'une ordonnance rendue peu avant juillet 1830, il était facultatif aux conseils municipaux d'établir ce dernier mode ou de maintenir le premier prescrit par une autre ordonnance de 1814. L'auteur de la proposition demande que la perception au poids devienne la règle générale et obligatoire ; c'est l'avis également du conseil municipal de la ville de Paris, c'est de plus l'intérêt des classes laborieuses et pauvres.

Le mode de perception par tête a exercé une influence fâcheuse sur la consommation dans les villes. C'est surtout à Paris que cette influence s'est fait sentir et qu'on peut le mieux l'étudier. Les tableaux officiels signalent le renchérissement progressif de la viande dans la capitale. Ainsi, le prix de la viande de bœuf de qualité inférieure, plus particulièrement réservée à l'usage des classes laborieuses, est aujourd'hui de 55 à 57 cent. le demi-kilogramme, tandis qu'il n'était que de 35 à 40 cent. il y a vingt-cinq ans. Les qualités meilleures, consommées par les classes aisées, valent aujourd'hui 70 à 75 cent. et même plus, au lieu de 55 à 60 cent. qu'elles valaient à cette époque. Les hôpitaux ont vu augmenter de 15 cent. le prix qu'elles payaient de 1824 à 1841.

Les tableaux officiels ont encore constaté que, tandis que le prix de la viande s'élevait, la qualité, au contraire, allait en se détériorant. Ainsi, la proportion qui existe entre la consommation des bœufs et des vaches est changée. L'une diminue et l'autre augmente sans cesse. Le peuple de Paris consomme également une plus grande quantité de viande à la main, dont une partie, ne provenant pas des abattoirs, est d'origine suspecte. L'introduction des abats et des issues, qui était de 64 mille kilogrammes s'est élevée en 1840 à plus de 4,227,000 kilo., c'est-à-dire à une quantité soixante-six fois plus forte.

A cette élévation des prix, à cette détérioration de la qualité, correspond, par une conséquence naturelle, une diminution dans la consommation. Ainsi, l'habitant de la capitale qui, en 1789, consommait 74 kilogrammes de viande de boucherie, n'en consommait plus en 1826 que 55 kilogrammes, y compris les abats et les issues, et en 1839 que 47 kilogrammes par année. La diminution est proportionnellement encore plus considérable sur la viande de bœuf en particulier, de 46 kilogrammes par tête en 1789, elle n'a plus été que de 37 kilogrammes en 1826, et de 34 kilogrammes en 1839. La diminution n'est pas moins considérable sur les veaux abattus. Le nombre des moutons est également resté en arrière de l'augmentation proportionnelle de la population. Il n'y a, comme nous l'avons dit plus haut, que la consommation des vaches qui se soit accrue et que le débit de la viande à la main qui ait pris une grande extension.

La perception du droit par tête qui avait primitivement pour but de favoriser la propagation et l'élève des grandes races, but qu'elle n'a pas atteint puisqu'il est reconnu que sous l'empire de cette taxe le poids moyen a diminué, cette perception a trouvé des défenseurs qui ont dit, les uns que la mesure proposée n'était pas susceptible d'être généralisée, les autres, qu'il était mauvais que le pouvoir central se substituât dans une occasion pareille à l'action plus éclairée des conseils municipaux. Toutefois, le mode de perception proposé a prévalu, avec raison, à notre sens.

Cette discussion économique a été interrompue par un débat tout politique et fort animé. M. Odilon Barrot, d'accord avec M. Thiers, rapporteur de la commission nommée il y a deux ans pour l'examen du projet de loi sur l'instruction secondaire, a demandé la reprise de ce projet. Le ministère a repoussé cette proposition par un argument déjà employé contre la conversion de la rente, l'inopportunité. M. le ministre de l'instruction publique a cru pouvoir ajouter que la Chambre était bien âgée pour mener à fin l'œuvre qu'on lui proposait d'entreprendre. Cette déclaration, qui était tout doute sur les projets de dissolution de la Chambre après cette session qu'on abrégera le plus possible, a causé quelque embarras aux collègues du grand maître et un grand émoi sur les bancs de la Chambre condamnée. Quoi qu'il en soit, après une lutte très-vive entre MM. Barrot et Thiers, d'une part et M. le ministre des affaires étrangères, appuyé de M. Berryer de l'autre, la reprise demandée a été repoussée par 211 voix du centre et de la droite contre 144 de l'opposition.

Police correctionnelle. — Le procès intenté à l'occasion de la vente des promesses d'actions s'est transformé et est devenu une poursuite dans l'intérêt du monopole des agents de change. C'est pour s'être immiscé aux fonctions de ces officiers ministériels que les courtiers-marrons poursuivis ont été condamnés. De nouvelles descentes judiciaires et des poursuites nouvelles ont encore été depuis dirigées dans ce but. On cherche ainsi à faire rentrer chacun dans la légalité : c'est fort bien ; mais on n'oubliera pas sans doute que les agents de change dont on fait respecter ainsi le monopole respectent assez peu les prescriptions de la loi sur les marchés à terme.

Afrique française. — Les nouvelles de l'Algérie ont été, à la fin de la semaine dernière et au commencement de celle-ci, peu rassurantes. Abd-el-Kader est venu jusqu'auprès de Dellys et a trouvé les populations, les chefs même institués par nous, tout disposés à reconnaître son autorité. Ces résultats, comparés à l'immensité des ressources mises à la disposition du gouverneur général, inquiètent l'opinion publique et font un devoir aux Chambres et au gouvernement de porter remède à un état de choses et à une direction compromettante pour l'avenir de notre colonie.

Haïti. — Les nouvelles du Port-au-Prince vont jusqu'au 22 janvier. A cette époque aucune solution n'avait été trouvée au conflit survenu entre le gouvernement du président Pierrot et nos représentants. Loin de là : après s'être montré un instant disposé à envoyer deux commissaires en Europe pour s'entendre directement avec le gouvernement français, le président avait tout à coup renoncé à cette idée ; et comme s'il avait eu à cœur de rendre plus tranchée sa rupture avec M. Levasseur, il avait publié une proclamation pour dénoncer aux Haïtiens la conduite de notre consul général. Aucune suite ne semblait avoir été donnée à la nouvelle apportée par les derniers arrivages de l'appel adressé par M. Levasseur à M. l'amiral La Place, commandant la station des Antilles. On ne paraissait plus songer à cette éventualité au Port-au-Prince, et M. le capitaine de vaisseau Lartigue suivait seul les négociations avec intelligence et fermeté.

Suède. — A la demande des états généraux, le roi de Suède vient de nommer une commission chargée de rédiger un projet pour un changement convenable de la représentation nationale actuelle.

Belgique. — Tout annonce une nouvelle crise ministérielle. M. Van de Weyer, qui avait cru pouvoir faire vivre un ministère de coalition, reconnaît aujourd'hui l'ingratitude de la tâche, et sa retraite est regardée comme très-probable. Le ministre des travaux publics le suivrait, et des raisons de santé imposeraient le même parti à leur collègue le ministre de la guerre. En attendant, les esprits s'agitent, l'opinion publique se prononce pour des changements qui vont au delà de celui du ministère. La ville de Liége, foyer principal des idées libérales, vient de signer une adresse au roi pour demander la dissolution des chambres et l'appel au pays. Le parti libéral ne paraît pas adhérer tout entier à cette manifestation. Quelques-uns de ses organes en contestent l'opportunité. Quoi qu'il en soit, la pièce en elle-même offre un certain intérêt comme exposition des maux, des griefs du pays, et des embarras qu'a fait naître la tentative de cette administration mixte qui menace aujourd'hui de se dissoudre par impuissance.

Hollande. — La Hollande aura-t-elle sa crise ministérielle comme la Belgique? Les nouvelles de La Haye sont de nature à le faire penser. Un projet de loi, vivement défendu par le gouvernement, a été rejeté à l'unanimité dans la séance du 20, par la seconde chambre des états généraux. Il s'agissait d'un projet de loi sur les impôts, et le ministre, que cet échec atteint plus particulièrement, est M. Van Hall, ministre des finances. La séance paraît, du reste, avoir été très-orageuse ; des provocations ont été échangées entre le ministre et un député de l'opposition.

Les négociations avec la Belgique sont de nouveau entravées. M. Mercier, le plénipotentiaire belge, a quitté La Haye, et ne reviendra qu'avec de nouvelles instructions, que la situation précaire où se trouvele cabinet de Bruxelles ne permettra peut-être pas de lui donner immédiatement.

Espagne. — Le nouveau ministère espagnol s'est complété par la nomination de M. Pena-Aguayo aux finances, et de M. Arazola à la justice.

La question du titre de généralissime conféré à Narvaez a divisé un instant les ministres. Ils ont fini par tomber d'accord, et ont annoncé officiellement aux Chambres, que ce titre serait purement honorifique et dépouillé de toute attribution spéciale. Il n'est plus dès lors qu'une faveur de cour, mais à ce point de vue il n'en est pas plus populaire, et il soulève dans la presse de Madrid une réprobation unanime.

Les journaux de Madrid du 18 février annoncent que l'infant don Henri a donné sa démission de commandant du brick de guerre *la Ville de Bilbao*. Ce prince, que le parti libéral voudrait voir unir à la reine, a été accueilli à Pontevedra, où il s'est rendu dans une diligence venant de la Corogne, avec les transports d'un enthousiasme assez significatif. La foule a fait entendre sur son passage des cris de *vive l'infant libéral! vive la constitution! vive la liberté!*

Portugal. — L'adresse en réponse au discours de la couronne a été votée à la chambre des pairs.

La discussion de l'adresse à la chambre des députés était très-orageuse. La discussion s'est terminée dans cette chambre sur la validité des élections. Le duc de Palmella s'est mis à la tête de l'opposition, voyant avec défiance l'esprit récemment manifesté par le cabinet. Il a déclaré que la chambre des députés dans la constitution actuelle n'était qu'un conseil de gouvernement. Le ministre Costa-Cabral a reconnu que ses embarras étaient accrus par l'attitude que le duc avait prise. Il a déclaré n'avoir pas assez de force pour gouverner l'Etat si l'opposition excitait par ses discours le mécontentement populaire et la résistance aux nouvelles lois pour la perception des taxes.

Les troupes de la garnison de Lisbonne ont été sous les armes quelques nuits. On voulait être en garde contre une insurrection ou effrayer la cour et les gens timides.

Le nouveau système d'impositions qui a causé toute cette agitation dans le pays, et même dans les rangs du parti ministériel, doit abolir tous les anciens impôts directs. On leur substitue trois nouvelles classes de taxes : l'impôt *predial*, c'est-à-dire sur la terre et les maisons ; l'impôt *personnel*, ou taxe sur les domestiques, les chevaux, etc., et le *maneio*, ou taxe sur les revenus.

Suisse. — C'est pour le 2 mars que les assemblées du peuple bernois sont convoquées à l'effet de nommer une constituante chargée de réviser les institutions qui régissent le pays depuis 1850. Le calme continue à régner et jusqu'à présent la marche du gouvernement et celle des autorités dans les districts n'a pas été sérieusement entravée. Mais dans le sein du grand conseil, il existe une minorité assez forte qui travaille ouvertement à provoquer la retraite ou la destitution de neuf membres du conseil exécutif, lesquels ont protesté contre la nomination d'une constituante. Parmi ces neuf membres on compte l'avoyer Neuhaus, qui reconnaissait aussi bien que ses adversaires la nécessité d'un changement de constitution, mais qui ne voulait y parvenir qu'au moyen des formes établies par les lois. Ce serait d'un mauvais augure pour l'avenir de la révolution bernoise si des hommes comme Neuhaus étaient repoussés par elle.

Le gouvernement de Lucerne continue à traiter de la rançon de ses ressortissants compromis dans l'affaire des corps francs. Il fait payer cher à quiconque est en mesure de le faire; mais il se montre accommodant pour les pauvres diables. Un valet de ferme de Neudorf a été amnistié pour 20 francs. Le gouvernement de Lucerne tient à réhabiliter le vieux proverbe: *Point d'argent...*

Régence de Tunis. — On a écrit de Tunis à *l'Akhbar*, à la date du 4 de ce mois: « Un événement qui fera époque dans les annales de l'humanité s'est accompli à Tunis. Le bey vient de publier un édit, aux termes duquel les noirs sont déclarés libres dans toute l'étendue de ses États. Cet acte d'affranchissement général statue en outre, pour l'irrévocabilité de ses dispositions, que tout esclave étranger qui touchera le sol de la Régence sera remis, par cela seul, en possession de sa liberté, la loi du pays n'admettant plus en aucune façon l'existence de la servitude. Cette résolution place dès aujourd'hui le bey de Tunis au nombre des plus illustres bienfaiteurs de l'humanité. »

Egypte. — Par le paquebot qui a apporté la malle de l'Inde, on a reçu des nouvelles d'Alexandrie du 10 février et de Malte du 12. Méhémet-Ali était le 5 à Esné. Le bruit courait que le vice-roi a l'intention de faire un voyage en Europe très-incessamment; il irait auparavant à Constantinople pour prendre congé du sultan. S. A. R. a, dit-on, manifesté vivement le désir de se trouver à Paris en même temps que la reine d'Angleterre. Ces informations sont du reste conformes à celles que la *Gazette d'Augsbourg* avait reçues de son côté.

Indes orientales. — La malle de l'Inde a apporté les détails des opérations militaires sur la frontière du royaume de Lahore, que le départ précipité du bateau à vapeur portant la dernière malle avait empêché de transmettre. Il résulte de ces détails que la bataille de Mondki, livrée par les Sikhs à l'armée anglo-indienne de la Compagnie, a été des plus meurtrières. Les opérations militaires avaient commencé le 13 décembre. Les Sikhs au nombre d'environ 60,000 hommes avec 120 pièces de canon, après avoir passé le Sutledge, s'approchèrent d'environ deux milles de la forteresse anglaise de Ferozepour. Les troupes anglo-indiennes, campées dans les environs de cette place, après avoir laissé deux régiments d'infanterie, comme garnison du fort, se sont avancées à la rencontre de l'ennemi. Mais la cavalerie sikhe ayant fait une démonstration d'attaque, les troupes anglaises, vu l'insuffisance de la garnison de la ville, s'arrêtèrent. Les Sikhs s'étant retirés vers deux heures, les soldats anglais rentrèrent sous leurs tentes. Mêmes démonstrations eurent lieu le 16. Le 17, les Sikhs ayant appris que le gouverneur général, sir Henry Hardinge, et le général en chef de l'armée de l'Inde, sir Hugh Gough, s'avançaient avec un corps d'armée fort d'environ 14,000 hommes, détachèrent environ 30,000 hommes à leur rencontre. Le 18, le combat s'est engagé entre les deux armées ennemies, près du village de Mondki, éloigné d'environ vingt-deux milles de Ferozepour. Les troupes anglo-indiennes avaient à peine pris leurs positions, qu'un feu vif et bien nourri fut ouvert par les batteries sikhes; aussitôt la cavalerie et l'artillerie à cheval anglaises s'ébranlent et fondent sur les Sikhs, l'infanterie les suit, formée en échelons. Les Sikhs sont délogés de leur position; on leur prend dix-sept canons et la cavalerie fait un grand massacre dans leurs rangs. La nuit suspend les hostilités.

La journée du 17 est employée par les Sikhs à enlever leurs morts et leurs blessés. Le 19 et le 20, il y a suspension d'hostilités pour permettre à quelques régiments de rejoindre le gros de l'armée. Le 21, vers deux heures de l'après-midi, l'armée anglo-indienne s'approche du camp dans lequel les Sikhs s'étaient retranchés. Le feu fut ouvert par les pièces d'artillerie légère anglaise, auxquelles les Sikhs répondirent par le feu de leurs grosses pièces. L'infanterie anglaise, formée par brigades, s'avança en ligne par la droite, et attaqua les positions ennemies à la baïonnette. Les Sikhs, cependant, faisaient avec leur artillerie de grands ravages dans l'armée, et enlevaient des pelotons entiers; ils détruisaient aussi des centaines de fantassins à l'aide de mines pratiquées sous les remparts.

La nuit étant venue, les troupes anglaises ont été obligées de battre en retraite avec des pertes considérables. L'ennemi, délogé un moment, reprit ses positions, et continua le feu des batteries toute la soirée et toute la nuit. Le troisième régiment de dragons anglais, ayant attaqué une position fortifiée, perdit deux cent cinquante hommes sur environ quatre cents, et fut obligé de prendre la fuite.

Le matin du 22, la cavalerie sikhe commença une seconde attaque, mais elle fut repoussée; alors toute l'infanterie et l'artillerie légère anglaises, formées en échelons, firent une décharge générale et enlevèrent deux positions, canons et bagages; on croyait tout fini, lorsqu'un corps nombreux de cavalerie sikhe avec des détachements d'infanterie et une batterie de grosses pièces, déboucha de nouveau des remparts et força les Anglais à battre en retraite. L'infanterie anglaise se forma en carrés par régiments et fut exposée à un feu très-meurtrier de mousqueterie et de mitraille. Après deux heures de carnage, un corps d'infanterie fut formé en ligne d'attaque flanqué de cavalerie des deux côtés, et reçut ordre d'enlever le village fortifié. Ce corps d'attaque se lança sur les Sikhs, qui furent enfoncés sur toute la ligne, les positions furent enlevées et les Sikhs, mis en déroute complète, s'enfuirent, laissant aux Anglais tout leur camp retranché, avec environ quatre-vingt-dix pièces de canons, les bagages, les munitions et des milliers de morts.

Dans cette bataille, la plus meurtrière qui ait été livrée jusqu'à présent par les Européens dans l'Inde, les Anglais ont eu plus de quatre mille hommes hors de combat. Le nombre des officiers tués, d'après les rapports qui ne sont pas encore complets, se monte à 54 tués et 95 blessés, en tout 149 hors de combat. Parmi les premiers, les généraux sir Robert Sale, héros de Jellalabad dans la guerre de l'Afghanistan, le général M'Caskill, le major Broadfoot, le major d'artillerie d'Arcy-Todd, plusieurs colonels et capitaines qui se sont distingués dans les précédentes campagnes de l'Inde.

A la bataille du 21, l'armée anglaise était composée de quatre divisions: celle de droite était commandée par le général en chef sir Hugh Gough, le centre était sous le commandement du général Gilbert, la gauche sous celui de sir John Littler, et la réserve sous celui du général sir H. Smith. Le gouverneur général, sir Henry Hardinge, commandant toute l'armée, paya souvent de sa personne et se trouva souvent exposé à un feu meurtrier. Malgré les nombreuses preuves de bravoure qu'il a données dans cette journée, on accuse, peut-être non sans raison, les plans du gouverneur général. En effet, les différents corps de troupes, avant le combat du 18, se trouvaient séparés par des distances considérables. Pendant la bataille du 21, l'aile gauche de sir John Littler se trouva un moment presque en déroute; toute l'armée anglo-indienne concentrée ne présentait qu'un effectif d'environ 24,000 hommes, et la victoire a été chèrement achetée.

L'armée sikhe était commandée par le serdar Tedj-Singh, un des chefs formés à l'école des généraux français Allard, Ventura, Avitabile, Court et d'Argout, à l'instruction desquels est due aussi en grande partie tout ce que les troupes sikhes ont montré dans cette affaire de tactique savante et de discipline militaire.

Après la déroute du 22, les Sikhs se sont, dit-on, de nouveau retranchés dans une position sur le Sutledge. Le 25, ils se sont rapprochés de Ferozepour. Le pont de bateaux près de cette dernière ville, ayant été rompu par les Anglais eux-mêmes, une partie des forces sikhes a trouvé un endroit guéable à une certaine distance et a passé le fleuve. Tedj-Singh a eu, dit-on, une entrevue avec le gouverneur général; quelques lettres prétendent même qu'il a été fait prisonnier; mais le fait est douteux. Ce qui est plus certain, c'est qu'il a engagé une correspondance avec sir H. Hardinge, et qu'il a demandé à traiter; mais le gouverneur général avait décliné cette demande, ne voulant négocier qu'à Lahore.

Reste à savoir maintenant quelle sera la marche suivie par le gouverneur général dans la suite de cette campagne, quelles conditions on fera à l'ennemi vaincu; quel sort sera réservé au royaume de Lahore. Sir Henry Hardinge s'enveloppe de beaucoup de mystère; il est probable cependant que l'annexation absolue du territoire du Punjab n'aura pas encore lieu à la suite de la présente campagne.

Nécrologie. — La chambre des députés, le barreau de Paris, une famille considérable et étroitement unie, viennent de faire une perte immense. M. Philippe Dupin, ancien bâtonnier du barreau de Paris, est mort le 14 de ce mois à Pise. Il était allé demander au ciel de l'Italie le rétablissement d'une santé que l'excès du travail avait irréparablement compromise. — M. Péan, ancien député de Loir-et-Cher, est également mort dans un âge peu avancé, à Blois, où il avait été maire. — Un de ces vaillants capitaines de corsaires qui se signalèrent par leurs exploits sur les Anglais au temps de la république, M. le capitaine Quoniam, a terminé à Cherbourg le 17 de ce mois une longue et glorieuse carrière.

Théâtres.

Gymnase. *Georges et Maurice*, comédie-vaudeville en deux actes, de MM. Bayard et Laya. — Palais-Royal. *L'Enfant du Carnaval*, par MM. Dumanoir et Clairville.

Un beau soir, il y a quelque six ans, on allait jouer *Mathias l'invalide* aux Variétés. Le public avait pris place, le soufleur était à son poste, l'ingénue relisait ses répliques, Vernet avait saisi sa béquille, lorsqu'on s'avisa de chercher l'amoureux; il était parti. Sa jeunesse, sa bonne mine, sa grâce, sa passion, M. Bressant avait exporté tout cela en Russie. On se lasse de tout, même des succès hyperboréens. Le ciel natal souriait toujours de loin au fugitif, et malgré les offres et les supplications moscovites, M. Bressant nous est revenu; il est rentré samedi dans notre monde dramatique par la porte du Gymnase, le transfuge n'aura fait que sauter du boulevard Montmartre au boulevard Bonne-Nouvelle, en passant par Saint-Pétersbourg.

Il était tout simple d'abord qu'on se demandât si, dans le cours de ce long voyage, le jeune comédien n'avait pas perdu quelqu'une des qualités qui avaient signalé ses débuts. Il nous revient, mais comment nous revient-il? Il était simple, élégant, naturel; son organe était doux, sa diction pure, il promettait beaucoup; eh bien! M. Bressant n'a pas démérité et il a tenu tout ce qu'il avait promis. Cette physionomie agréable a pris de l'expression, cette voix douce a acquis de la force, cette bonne grâce est devenue de l'aisance et de la distinction; toutes ces dispositions heureuses sont aujourd'hui du talent. Dès sa première apparition, M. Bressant nous l'a prouvé, quoique pour ce nouveau début ce jeune acteur eût à faire à un amour élégiaque, le plus languissant et le plus ingrat de tous pour un amoureux de vaudeville.

Georges a dans l'âme une passion malheureuse, il se croyait aimé lorsque l'objet de sa tendresse l'a trahi pour épouser un millionnaire. Depuis cette époque, Georges a accompli toutes les résolutions d'un amant au désespoir, il a juré haine à toutes les femmes dans la personne de son infidèle; il a provoqué le mari, il s'est battu avec un frère, il a promené son dépit et sa tristesse en Italie et en Espagne, et puis il est revenu en France. Qu'y trouve-t-il? Maurice, son propre frère, épris d'une veuve qui n'est autre que sa volage, la comtesse de Brienne. Georges n'a rien de plus pressé que d'arracher son frère à cette fatale passion. « C'est une coquette, lui dit-il, elle te trompera comme elle en a trompé d'autres. »

Cependant entre cette passion naissante de Maurice et ces dédains que Georges lui prodigue, madame de Brienne joue un rôle qui semble confirmer les allégations de son ancien adorateur. Pauvre et charmante femme! elle est coquette par le regard, par le sourire, par la conduite, tout juste ce qu'il faut pour nous prouver qu'elle aime encore et qu'elle a grande peur de n'être plus aimée, car jamais l'ingrat Georges ne lui fut plus cher, et en épousant M. de Brienne elle n'avait fait que sacrifier son amour à la piété filiale. Voilà ce que Georges ne veut pas comprendre, tant le dépit et la passion sont aveugles! Elle a beau déclarer à Maurice qu'elle ne l'aime pas et ne saurait l'aimer, pour preuve de son indifférence, elle a beau le marier à une autre femme, Georges ne comprend point davantage; mais enfin, comme il faut que toutes les situations s'éclaircissent et que les énigmes disent leur mot, Georges découvre, au moyen d'une lettre, tout ce qu'il s'obstinait à ne point savoir, et son repentir est suivi d'une réconciliation conjugale.

Le savoir-faire de M. Bayard et la délicatesse de M. Léon Laya ont assez bien manœuvré au milieu de cette petite aventure romanesque dont *la Marie* de madame Ancelot et *Haine aux Femmes* de M. Scribe, nous avaient révélé déjà les principaux incidents.

Au même instant le théâtre du Palais-Royal nous régalait de son *Enfant du Carnaval*. Le père de cet enfant s'appelle Gognette, très-proche parent de Bombance et Ripaille; c'est sous les auspices de cette rubiconde famille et au beau milieu d'un bal masqué que l'enfant est venu au monde. La biographie d'Oscar Gognette est digne de son origine. La vie d'Oscar est un mardi-gras perpétuel; les pierrots, les titis et les débardeurs, voilà sa société; il vend toutes ses nippes pour boire et surtout pour danser. Musard est son dieu et la Chaumière son Olympe. M. Oscar mêle son oncle Coquille à toutes ses fredaines. Jamais oncle ventru et poussah ne vit sa panse et sa perruque plus compromises par un coquin de neveu; on l'habille en poupon, on le transforme en ours, on le bourre, on le bat, on le grise, on l'entraîne dans le tourbillon des danses les plus échevelées et les plus grotesques. Pour se débarrasser de cet Oscar diabolique, Coquille le conjoint légitimement à une grisette. Cette vengeance en vaut bien une autre. Succès à crever de rire.

Courrier de Paris.

Le mois a été charmant. *Février, des jours bleus parodiste trompeur*, a dit un poëte de nos amis, février nous a donné une contrefaçon complète du printemps. Si ce n'est le printemps en personne qui nous sourit, c'est tout au moins son spectre et son image, et décidément l'hiver a manqué. Les gazons s'éveillent, la violette étincelle, les pivoines sortent de terre, les chèvre-feuilles verdissent et le laurier va fleurir. On attend les hirondelles au premier jour, et le papillon au premier coup de soleil de mars.

Mais il s'agit bien d'idylle! Voici le carnaval qui fait des siennes; il sème la joie et l'allégresse dans tous les quartiers de la grande ville. La foule est immense et partout. Regardez en haut et en bas, c'est un vacarme, un bruit, une joie sans frein, un délire sans intervalles. On crie, on saute, on se pousse, en attendant la danse. En pareil jour, l'un des plus grands bonheurs de la population parisienne, c'est de s'attrouper; un nez postiche l'arrête tout net dans sa promenade, un bout d'oripeau la jette dans des joies effrénées; elle fait cercle devant la batte d'Arlequin.

Heureux jour que le mardi-gras! comme il allume les imaginations et les fourneaux, comme il fait tourner les têtes et les broches! Faut-il, après tant d'autres, et pour la millième fois, entrer dans le détail de la fête opime qui le couronne, et, en vue des friandises du bal masqué, vous régaler de la grosse pièce? Nos dessinateurs ayant *croqué* le bœuf-gras à votre intention, naturellement votre courrier réclame sa part de réjouissance. Il est vrai que nous venons un peu tard lui consacrer une colonne dans *l'Illustration*, et le dithyrambe nous a tout l'air de devoir finir en oraison funèbre; car, si notre calcul est juste, à l'heure où vous lirez ces lignes véridiques, le sacrifice sera accompli, Dagobert aura vécu ce que vivent les roses et... les bœufs-gras. Pauvre roi décorné! on lui aura mis sa culotte à l'envers, et les douze arrondissements de Paris s'en disputeront les quartiers.

Il serait trop puéril de vous raconter l'enfance de Dagobert; de très-bonne heure, il émerveilla son monde par une capacité précoce que l'on s'empressa de cultiver; le front toujours courbé vers la terre, à la manière des grands *panseurs*, il ruminait pendant la nuit sa nourriture de la journée; ses progrès furent énormes, et jetaient ses éleveurs dans l'admiration; bref, admis au dernier concours, Dagobert n'eut point de peine à faire pencher la balance de son côté; la couronne lui fut adjugée au poids, et dès lors il dut marcher à la mort! à la gloire, — comme dit Polyeucte.

Le cérémonial qui accompagne les pompes du bœuf-gras est toujours le même, et son programme n'a subi aucune modification importante depuis les temps les plus reculés. Aussi nous ne le reprendrons pas *à bœuf*. C'est toujours ce grand concours de tous les peuples et de tous les costumes que vous savez, faisant cortége à l'animal empanaché. En tête marche le sacrificateur: *à tout saigneur tout honneur*. Autour de lui se presse une foule bariolée de Turcs, Espagnols, Suisses, chevaliers du Temple, gardes-françaises, princes du saint Empire, marquis de l'Œil-de-Bœuf, chapeaux à la Henri IV,

écharpes Louis XIII, perruques Louis XIV, bottes Suwarow, et puis les mousquetaires de M. Dumas, le Rodin du *Juif errant* et les Burgraves-Hugo annonçant majestueusement le roi de la fête, chargé du diadème, de plumes, de banderoles et d'orpeaux. Il avait été question de voiturer Sa Majesté mérovingienne dans un char antique, cerclé de fer et aux assises de bronze, mais la solidité du véhicule a semblé suspecte, et Dagobert a cédé son char à ses dieux naturels, les dieux de la *Grèce !* et Olympe en maillot, bariolé de fleurs en papier, orné de barbes à tous crins, de nez postiches et de moustaches à l'encre de Chine, figurait une charmante succession d'allégories. Il y avait Mars couronné de laurier-sauce, Jupiter qui fut taureau, Apollon qui garda les bœufs, Hercule préposé d'Augias, Vénus en souvenir du bouvier Pâris, et Vulcain par allusion à ses... tribulations : quant à l'Amour, c'était, comme toujours, un amour transi, et la maigreur des Grâces n'a pas paru à la hauteur des circonstances. Selon l'usage antique et solennel, le bœuf-gras a fait sa visite aux autorités et les a régalées d'une sérénade en attendant qu'il les régale de ses beafteacks.

On conte un trait assez bizarre de l'un des prédécesseurs de Dagobert. Suivi de tout son monde, il s'était présenté à la porte du premier président du parlement, et comme on le faisait attendre trop longtemps, voilà notre personnage qui enjambe et gravit le grand escalier du Palais, et s'en va montrer ses cornes jusque dans le sanctuaire de la Justice. L'animal paya cher son étourderie ; entré de son pied léger, il fut impossible de le faire sortir. Les discours, les mercuriales et les coups ne purent le décider à la retraite. La salle des Pas-Perdus fut son abattoir, et la justice s'adjugea son meilleur morceau.

L'Opéra a donné son dernier bal : il était temps ; le lieu devenait de plus en plus malsain et la danse n'était plus tenable. Jamais le bal masqué ne s'était montré plus tapageur et d'humeur plus féroce que dans cette dernière nuit, jamais non plus l'affluence n'avait été plus grande, et le torrent des pierrots et des débardeurs plus large et plus entraînant. C'était bien ce cercle infernal auquel Dante a consacré l'inscription de damnés : « O vous qui êtes entrés, laissez toute espérance... d'en sortir. » Pour le coup, lions, rats et tigres avaient trouvé leur cage diabolique. La salle était bourrée comme un canon, et des deux côtés, à l'intérieur et à l'extérieur, elle offrait l'image d'une ville assiégée et prise d'assaut. Il y avait eu surcroît de précautions inutiles ; point de siéges, les portes démontées, et toutes fenêtres dehors. Cependant la température était digne du Sénégal, et on entendait le râle de huit mille poitrines humaines. Dans l'enceinte destinée aux danses, et qui se trouvait cernée par une muraille vivante, les groupes de sauteurs ondulaient comme la vague profonde qui bat le môle et vient s'y briser. Les bouches de cuivre et les saxophones de l'orchestre mêlaient un accompagnement infernal à ces rugissements d'un plaisir douloureux. Dans cette cohue, je vous laisse à penser le nombre des pieds foulés, des yeux noircis, des côtes avariées, des poitrines meurtries, des tympans brisés, sans compter les chevelures en désarroi, les nez qui tombent, les *loups* arrachés, les costumes en miettes, et tant de vertus laissées sur le carreau.

Mais, Dieu soit loué ! le carnaval est mort à présent, mercredi l'a réduit en cendres, il a fait cesser notre pénitence, car y en a-t-il de plus grande et de plus exemplaire que la nôtre, celle d'avoir à parler de jolies scélératesses dont on est exempt, et de charmants péchés qu'on n'a pas commis. Quelle misère, en effet, et que de mécomptes ! Se confier aux flots d'une foule tumultueuse et arriver tout haletant dans le foyer, s'y éponger le front à grand'peine, et y commencer une promenade de dix pas qui durera jusqu'au jour, rêver des têtes d'anges sous tous les masques, et reconnaître des pieds plus ou moins fourchus qui se démènent au bout des bas-

(Bal de l'Opéra le mardi gras. — La sortie.)

(Promenade de Dagobert. — Bœuf-gras du Carnaval de 1846.)

quines, recevoir des confidences stupides, guetter au passage des mots spirituels qui n'arrivent jamais, être parfaitement assourdi cent fois du même air, perdre son chapeau dans la foule et y ramasser un pan d'habit, sentir un nez de carton dans son œil, et la botte d'un postillon sur son pied, se voir tout à coup au centre d'un cercle très-rapproché qui vomit

sur toutes ses faces une mitraille de cabrioles, de ronds de jambe, de culbutes et de jetés-battus, bref, être hélé par des débardeurs, énumérer des pierrots, dénombrer des titis, surveiller sa montre d'une main et sa bourse de l'autre, et, ramenant les basques de son habit sous ses bras, s'esquiver enfin dans cette attitude gênante, et après avoir livré vingt batailles à coups de coude, à coups de pied, à coups de hanches, ne devoir son salut qu'à un coup de tête et à un saut périlleux. Combien d'habitués du bal masqué qui, finalement, n'eurent jamais de plus grands méfaits à s'y reprocher, nonobstant les récits enchantés qu'ils en font!

Les bals tirant à leur fin, ceci sera donc notre dernier courrier léger et folâtre. La charité qui, pendant le cours de cet hiver, a sanctifié la danse, commence à jeter un regard miséricordieux et attendri sur la musique. Le carême nous prépare notre quarantaine de concerts spirituels, et de sermons entremêlés de chants et de psaumes lyriques. Nécessairement notre allure va s'en ressentir, elle sera plus grave, et nous tâcherons de mettre quelque onction dans nos récits. Cependant, notre réserve ne sera pas poussée au point de se refuser l'abord et l'entrée des soirées bienfaisantes, des raouts philanthropiques, et des festivals à bénéfice. Il y a d'ailleurs des salons retardataires et qui réservent et ajournent leurs plus belles fêtes jusqu'à la fin des fins, comme ces artistes exercés et habiles qui attendent les derniers jours de l'exposition pour livrer leurs chefs-d'œuvre à l'admiration publique.

C'est encore l'entrée et la représentation d'un bal que nous vous procurons au moyen des deux dessins ci-joints. Mais quel bal! et le moyen de le passer sous silence? c'est madame la princesse Czartoriska qui l'a donné, et c'est la Pologne exilée qui en profite. Madame Czartoriska est une fée magnifique et bienfaisante, dont la baguette vraiment magique a transformé l'hôtel Lambert en Alhambra, c'est une mère généreuse et infatigable, dont la sollicitude veille sans cesse sur ses fils d'adoption et leur fait oublier les misères et les douleurs de l'exil. Les miracles de bienfaisance qu'on attribue à la princesse ont acquis un si grand éclat et retentissement, qu'il lui arrive de toutes parts des pétitions où de pauvres diables lui demandent un emploi de *réfugié polonais*. Ce dernier bal avait réuni à l'île Saint-Louis la fleur des pois de la société parisienne, et tout ce qu'elle peut offrir de plus beau: les noms les plus illustres, les plus charmants visages, les plus magnifiques parures. Le majestueux hôtel s'était rempli de lumières et de touffes de fleurs, il y avait un jardin dans la salle où plutôt la salle était un jardin; hôte incommode, l'hiver avait été rigoureusement consigné à la porte; des hallebardiers en costume à la Henri IV, veillaient comme des dragons sur cette autre merveille des Hespérides; leur mission, c'était de protéger la Pologne contre les envahissements de la Bohême. Cependant, on nous a dit que la Bohême avait signalé sa présence dans les environs du palais, où, à défaut des hallebardiers, l'œil de la police aurait dû veiller avec plus de soin. Il en est résulté à la sortie une légère panique, de belles effarouchées se sont crues enlevées par d'affreux bandits, on a rêvé le masque de poix qui étouffe les cris de la victime, et le stylet qui l'immole. La fête même, grâce à sa teinte vénitienne, autorisait des inventions romanesques, et c'était l'heure des fantaisies lugubres; mais enfin et maintenant, ces grandes terreurs se sont évanouies, et de toute la fête, il ne reste plus que le souvenir du plaisir qu'on y a goûté.

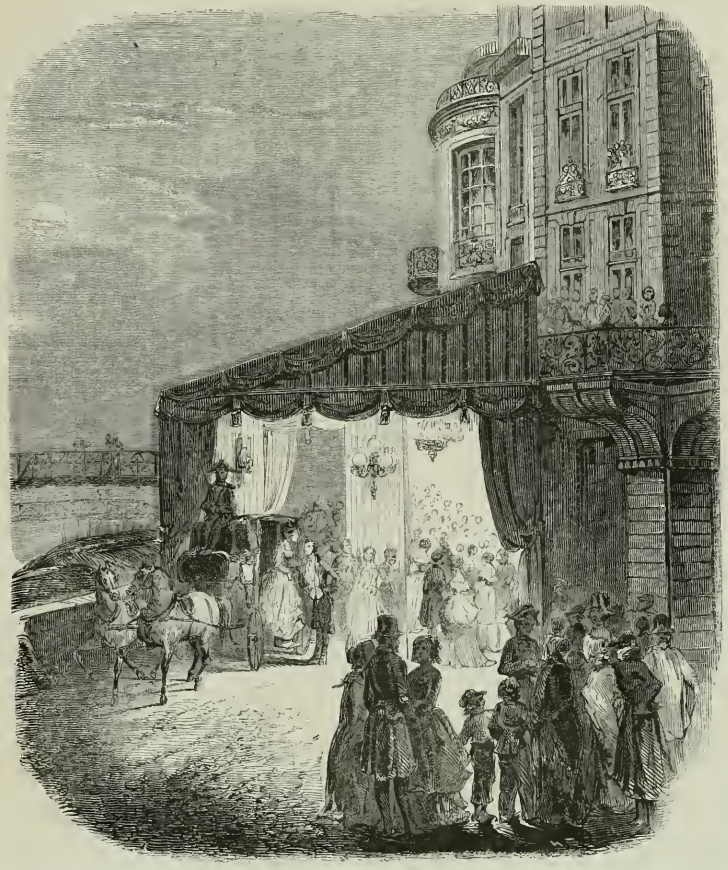

(Bal donné à l'hôtel Lambert au profit des Polonais. — Escalier pratiqué sur le quai d'Anjou pour l'arrivée des voitures.)

(Salon de danse construit dans le jardin de l'hôtel Lambert.)

Chronique musicale.

OPÉRA. — *Lucie de Lammermoor.* — *Concerts.* — *Un opéra nouveau en Angleterre.*

Pourquoi donc a-t-on joué à l'Académie royale de musique cet ouvrage si connu, et qu'on entend si souvent au Théâtre-Italien? — Ah! pourquoi? Vous êtes bien curieux! Que vous importe? Prenez ce qu'on vous donne, et ne cherchez pas midi à quatorze heures. Que vous fait la cause, pourvu que le résultat soit agréable?

Tout ce que je puis vous dire, c'est que mademoiselle Nau chante la première cavatine de Lucie avec une correction irréprochable et une grâce parfaite, et que, si elle n'égale pas madame Persiani, du moins elle approche de très-près cet inimitable modèle. J'avoue qu'au second acte elle manque un peu de sensibilité et de passion, et qu'au troisième elle chante la scène de la folie en femme parfaitement raisonnable. Mademoiselle Nau a l'esprit calme et rassis, et l'on peut être sûr qu'aucun accident ne troublera jamais ses facultés intellectuelles.

M. Barroilhet chante hardiment et énergiquement le rôle d'Ashton; il ne lui arrive jamais de faire frémir les gens dont l'oreille est délicate par des intonations douteuses, contre lesquelles l'orchestre vient immédiatement s'inscrire en faux. Il laisse cela à M. Ronconi, et il fait bien : mais il devrait lui prendre un peu de cette expression puissante, de cette chaleur pleine d'émotion, par laquelle cet artiste remarquable rachète tous ses défauts.

On était fort curieux de voir comment M. Duprez sortirait de cette difficile épreuve. Le rôle d'Edgar a été écrit pour lui, et c'est celui de tous où il a eu jadis le plus de succès; c'est par ce rôle qu'il s'est fait en Italie cette grande réputation qui l'a enfin ramené parmi nous. Mais *les temps sont changés*, comme dit le poëte. A force d'abuser de sa puissante voix, M. Duprez l'a usée, et ce n'est plus par la pureté, la douceur et le charme des sons qu'il peut aujourd'hui plaire à son auditoire. D'un autre côté, nous avons entendu successivement dans *Lucie de Lammermoor*, Rubini d'abord, puis Mario, puis Salvi, en dernier lieu Moriani. Tous, et surtout le premier, y ont laissé d'impérissables souvenirs. Tous joignaient à des qualités diverses, mais éminentes, l'avantage d'une voix sonore, vibrante, timbrée, accentuée, avantage, hélas! que M. Duprez, a perdu. Allait-il succomber sous la tâche pénible qui lui était imposée, ou bien trouverait-il le moyen de suppléer à force d'art et de génie à ce qui lui manque aujourd'hui? Chacun s'adressait ces questions, et ceux même qui ont le plus de sympathie pour le talent de cet admirable artiste n'étaient pas sans inquiétude sur l'événement du périlleux combat où il se hasardait.

Disons-le bien haut : il a dissipé toutes les craintes et dépassé toutes les espérances. Sans doute, là comme ailleurs, sa voix ne se produit plus qu'avec effort et d'une manière imparfaite; le son en est sourd et voilé; les intonations quelquefois sont trop basses. Malgré ces inconvénients, qu'on chercherait en vain à dissimuler, M. Duprez a constamment tenu son auditoire en haleine, et à plusieurs reprises, dans le finale du second acte et dans l'air qui termine cette belle partition, et que les amateurs connaissent sous le titre de *scène des tombeaux*, il a ému, il a attendri, il a fait pleurer, il a fait frémir, il a transporté d'admiration la salle entière. C'est qu'on ne saurait mieux concevoir un rôle dramatique, ni le détailler avec plus d'art et d'intelligence, ni se pénétrer plus profondément des intentions du poëte et du musicien, ni les rendre avec plus de vérité et d'énergie; qu'on ne saurait avoir, selon le cas, plus de chaleur, plus de sensibilité, plus de mépris, plus de haine, plus d'amour; qu'on ne saurait maudire avec plus de colère, ni pleurer avec un accent plus pathétique. M. Duprez a donc obtenu, malgré toutes les imperfections de sa voix, un des triomphes les plus glorieux qui aient honoré sa carrière d'artiste; un triomphe dont le retentissement attirera souvent plus de curieux que la vaste salle de l'Opéra n'en pourra contenir.

— La saison des concerts est commencée; mais jusqu'ici on ne les voit pas se presser, s'entasser les uns sur les autres avec cette rapidité et cette intempérance dont j'ai eu plusieurs fois à gémir l'an passé. Jusqu'ici la musique s'est montrée discrète et pleine de mesure; elle n'abuse pas du public; elle l'amuse sans le fatiguer. A la bonne heure! Qu'elle persévère et je réponds qu'elle y trouvera son compte, comme les *dilettanti* y trouvent le leur.

L'un des concerts les plus agréables de ce mois a été celui de mademoiselle Vény. *L'Illustration* a déjà rendu justice à cette jeune artiste. C'est un talent sérieux, solide et formé à l'école des grands maîtres. Mademoiselle Vény sait comprendre Haydn et Mozart, Beethoven et Weber; elle les exécute avec une exactitude scrupuleuse, avec un sentiment profond, avec un goût exquis. Sous ses doigts les plus grandes difficultés paraissent faciles; elle les aborde d'un air si calme et d'un front si serein, que les auditeurs inexpérimentés ne soupçonnent pas toujours le mérite de ce qu'elle fait. A son dernier concert elle a joué un morceau très-brillant, de F. Ries, avec une fermeté d'exécution et une délicatesse de style dont peu de pianistes seraient capables. Et cependant les pianistes ne manquent pas.

Les violonistes non plus, grâce au ciel! mais il y en a peu comme M. Bessems. Celui-ci sait tirer de son instrument des sons d'une pureté inaltérable, jamais durs, jamais criards. Il chante toujours, comme on chanterait avec une voix longtemps exercée. Il a un style correct, élégant, spirituel; il est toujours agréable, et quelquefois il est charmant. Comme mademoiselle Vény, il consacre ce rare talent à l'étude et à la traduction des grands maîtres. Il fait entendre à son auditoire les quatuors d'Haydn, de Mozart, de Beethoven, ou les quintettes de Boccherini, adorables créations, où le génie coule à pleins bords, et que nos artistes exécutent si rarement! Et cependant M. Bessems est compositeur lui-même et compositeur distingué. Il l'a bien prouvé à son concert, par sa *fantaisie sur des motifs de Richard Cœur de lion*, et sa *mélodie rococo*, morceau amusant et écrit avec esprit. Applaudissons M. Bessems, et puisse-t-il recommencer bientôt!

Un autre concert très-intéressant, c'est celui qu'a donné dernièrement M. Sigismond Goldschmidt. M. Goldschmidt nous arrive tout droit de la Bohême, et certes il fait honneur à son pays. Toutes ses compositions dénotent un musicien savant et habile, et qui a pris son art au sérieux : quelques-unes prouvent une riche imagination et un vrai génie. On a particulièrement remarqué son concerto pour piano, avec accompagnement d'orchestre, morceau où brille un mérite rare, où la mélodie n'exclut pas la science, où la science n'alourdit point la mélodie, où les pensées sont pleines d'élévation et de charme, où les motifs sont amenés avec art et développés avec l'habileté la plus ingénieuse, où l'harmonie est toujours distinguée, où l'instrumentation est brillante, colorée, riche d'effets. L'homme qui a écrit ce concerto a fait ou fera bientôt quelque symphonie remarquable. M. Goldschmidt est d'ailleurs un exécutant du premier ordre, qui a des doigts de fer et des poignets d'airain, qui fait les *sixtes* et les *octaves* avec une si foudroyante activité que Liszt lui-même, — le grand Liszt! — s'essoufflerait à le suivre. Il joint à cette incomparable dextérité du style, de l'expression et du goût, et c'est de cela surtout qu'on doit le louer.

— En Angleterre la musique est une plante exotique qu'on élève en serre-chaude et qu'on ne voit fleurir que bien rarement. C'est donc pour le moins un événement curieux que l'apparition d'un opéra nouveau, composé par un Anglais et exécuté pour la première fois à Londres. Cela s'est vu récemment. Le 2 février dernier, on a représenté au théâtre *Drury-Lane* un opéra bouffon en deux actes, intitulé : *Don Quixote*, dont la musique est de M. G. A. Macfarren.

Comme vous voyez, ce monsieur ne fait pas les choses à demi. Écrire un opéra ne lui suffit pas : il le lui faut *bouffe*. Du bouffe en Angleterre! Et ce n'est même pas assez d'un opéra bouffe ordinaire; c'est *Quixote*, don Quixote qu'il prend pour héros!

Il paraît que cette hardiesse a été couronnée d'un plein succès. *Audaces fortuna juvat.* « Le succès de l'ouvrage est incontestable, dit notre confrère de Londres, bien qu'il ait été contesté relativement à quelques parties. A la fin du premier acte l'affaire semblait prendre une tournure fâcheuse, quoique l'ouverture et une ballade chantée par M. Allen eussent été *bissées*. Mais deux jolis airs de miss Rainforth et un autre chanté par le ténor au dernier acte, décidèrent la question; quand le rideau se baissa, compositeur et chanteurs furent l'objet des ovations accoutumées. Nous voudrions pouvoir prédire une longue carrière à cette production d'un compositeur national. C'est une œuvre savante; elle a même paru trop savante pour arriver jamais à la popularité... On y sent un défaut d'inspiration, une absence d'originalité qui souvent la rend languissante. On regardera sans doute comme le diamant (*the gem*) de cette partition l'air de miss Rainforth : *Ah! why do we love...* conception charmante et délicieusement rendue par l'habile cantatrice, etc., etc. » Après une mention détaillée de chaque morceau qui serait de peu d'intérêt pour nos lecteurs, le critique ajoute : « L'orchestration de M. Macfarren est habile et élégante, mais ses *themes* sont insipides et monotones. La musique de *Don Quixote* tient tantôt de celle de Purcell, tantôt de celle de Handel..... Nous sommes étonnés que le compositeur, traitant ce sujet espagnol, et pouvant s'inspirer de l'esprit de Cervantes, n'ait pas donné plus de couleur locale à ses chants qui conviendraient tout aussi bien à un drame hottentot qu'à une comédie castillane. » Notre confrère est bien sévère, et on ne l'accusera pas d'être aveuglé par l'esprit national. On peut donc, en toute sûreté, s'en rapporter à lui quand il proclame le succès de M. Macfarren, ce qui, tout compte fait, ne paraît le point important. Le même écrivain rend plus bas justice au talent de quelques artistes que nous connaissons, et que nous avons souvent applaudis, de M. Marras, par exemple, et de M. Sainton. Il a apprécié ce dernier comme nous l'avons apprécié à Paris. « Sa précision, dit-il, son énergie, sa délicatesse, son jeu expressif, sa justesse irréprochable, le mettent au premier rang parmi les violonistes vivants. Sa qualité de sons est d'une plénitude et d'une limpidité remarquables, et il a un sentiment exquis de l'art. » C'est pour nous, Français, une vive satisfaction de voir nos artistes si bien jugés par les critiques de Londres, et nous le rendrons à M. Macfarren, s'il se hasarde un jour sur ce chemin un peu glissant que M. Balfe lui a frayé.

— On nous écrit de Saint-Pétersbourg : « La saison du Théâtre-Impérial-Italien touche à sa fin. Le mois dernier, on a représenté *la Favorite*. C'était la première fois que cet opéra était joué à Saint-Pétersbourg. Madame Viardot-Garcia remplissait le rôle que madame Stoltz a créé à Paris. Elle s'y est montrée aussi parfaite cantatrice qu'excellente tragédienne; son succès a été complet. Bravos, couronnes, rappels, rien n'a manqué à ce nouveau triomphe de madame Viardot-Garcia, dont les dilettantes russes ont su apprécier et récompenser l'admirable talent. »

Académie des sciences morales et politiques.

(SECOND SEMESTRE DE 1845.)

Pascal : l'Accident de Neuilly et l'abîme imaginaire, par M. Lélut. — *De l'organisation du travail ; discussion*, par MM. Blanqui, de Beaumont, Passy, Dunoyer. — *Du service des actes de l'état civil*, par MM. Loir et Villermé. — *La Philosophie allemande*, par M. de Rémusat. — *La Famille et la foi*, par M. Frank. — Rapport sur *la collection des documents inédits relatifs à l'histoire d'Espagne*, par M. Mignet.

Pascal a depuis plusieurs années le privilége d'occuper l'attention des savants et des académies. Il le doit d'abord à son génie; il le doit également aux accidents bizarres de sa courte existence, à ces grandes afflictions morales et physiques qui le tourmentèrent et donnent à l'étude attentive de sa vie un intérêt tout particulier. Déjà, dans un précédent compte rendu, on a signalé l'épisode de l'*Amulette* qui marqua ses derniers moments. L'auteur du mémoire sur l'*amulette* de Pascal, M. Lélut, a successivement entretenu l'Académie de deux autres faits non moins curieux, sur lesquels les biographes ont émis des avis différents, l'*Abîme imaginaire* et l'*Accident du pont de Neuilly*.

L'accident du pont de Neuilly a été admis par un grand nombre d'auteurs du siècle dernier et des temps plus récents. L'abbé Besoigne, dom Clémencet, Condorcet, Bossut, Cabanis, M. Raymond, M. Belime, M. Cousin, M. Steffens, M. Reuchlin, M. Borda-Demonlin, M. Faugère, M. Sainte-Beuve, l'ont accepté comme authentique; mais, contesté par d'autres, il reçoit du travail de M. Lélut une nouvelle confirmation, et les emprunts qu'il fait au recueil manuscrit du P. Guerrier établissent que « M. Pascal, quelques années avant sa mort, étant allé, selon sa coutume, un jour de fête à la promenade au pont de Neuilly avec quelques-uns de ses amis, dans un carrosse à quatre ou six chevaux, les deux chevaux de volée prirent le frein aux dents à l'endroit du pont où il n'y avait pas de garde-fou, et, s'étant précipités dans l'eau, les lesses qui les attachaient au train de derrière se rompirent, de sorte que le carrosse demeura sur le bord du précipice, ce qui fit prendre à M. Pascal la résolution de rompre ses promenades et de vivre dans une entière solitude. » L'accident de Neuilly exerça sur l'imagination de Pascal l'action la plus directe et la plus étrange; il eut une vision dont le souvenir et l'impression le conduisirent à Port-Royal, où il vint accompagné du duc de Luynes, pour faire une première retraite et se mettre aux mains de Singlin et de Saci, chargés l'un et l'autre de la direction des âmes à Port-Royal-des-Champs. En même temps, depuis l'accident de Neuilly, les longues nuits d'insomnie et de souffrance de Pascal et ses journées même furent presque constamment troublées par la vue d'un précipice qui s'ouvrait brusquement à ses côtés. C'est ce qu'atteste un abbé J.-J. Boileau en écrivant au sujet de Pascal : « Ce grand esprit croyait toujours voir un abîme à son côté gauche; il y faisait mettre une chaise pour se rassurer. Je sais l'histoire *d'original*. Ses amis, son confesseur, son directeur, avaient beau lui dire qu'il n'y avait rien à craindre, que ce n'étaient que des alarmes d'une imagination épuisée par une étude abstraite et métaphysique : il convenait de tout cela avec eux, et un quart d'heure après il se creusait de nouveau le précipice qui l'effrayait. » Le travail de M. Lélut a cela de remarquable, qu'il résume les opinions des philosophes qui se sont occupés de ces perturbations de l'imagination, indépendantes de la raison et sans contre-coup sur ses perceptions; il analyse les travaux de Malebranche, de Reid, de Charles Bonnet, et son mémoire présente la critique la plus complète sur la vie et les accidents divers de l'illustre auteur des *Provinciales*.

L'économie politique n'a peut-être pas de problème plus difficile et dont cependant la solution doit être bien vivement désirée que celui de l'organisation du travail. De lui dépendent le bien-être de la majeure partie des populations et par suite la tranquillité de l'État et la permanence des formes sociales actuelles. Le travail est le premier droit et le premier devoir de l'homme; c'est aux gouvernements à en faciliter l'exercice, à en assurer de féconds résultats. M. Villermé ayant présenté un rapport sur deux ouvrages, l'un de M. G. Dupuynod, intitulé : *Des lois du travail et des classes ouvrières*, et l'autre de M. Morin, ayant pour titre : *Essai sur l'organisation du travail et l'avenir des classes laborieuses*, une discussion très-intéressante s'est engagée entre MM. Blanqui, Passy, Dunoyer, de Beaumont, Frank et Mignet. M. Blanqui a protesté contre toute idée qui aurait pour point de départ la possibilité d'organiser le travail, qui admettrait le droit de l'État d'intervenir partout et toujours, et qui le reconnaîtrait capable de régler le bonheur de l'humanité comme la marche d'une armée et avec une précision toute mathématique. « Publier un livre sur l'*organisation du travail*, a dit M. Blanqui, c'est refaire, pour la cinquantième fois, un traité sur la quadrature du cercle ou la pierre philosophale. Décréter le travail, lui assigner des règles, des conditions, des limites, est, pour un gouvernement, chose impossible; il n'en est pas le maître; il n'est pas compétent pour résoudre un tel problème. » M. Blanqui signale un fait très-curieux et qui, suivant lui, fournirait un nouvel argument contre l'*organisation du travail*. Il a examiné la comptabilité, jour par jour, et depuis trente ans, d'un agronome très-distingué, de M. Dailly, maître de poste à Paris. M. Dailly a établi un compte pour chaque pièce de terre et un compte pour chaque produit, et il a constaté que dans cet intervalle de trente années, le même homme n'a jamais obtenu de récoltes pareilles sur le même espace de terre. Les produits ont varié de 26,000 fr. à 900 fr., 700 fr., parfois il faut descendre à 500 fr. Il est même certains produits, les pommes de terre, par exemple, qui le ruinent une fois sur neuf. Comment donc, en présence de ces variations qui sont indépendantes des vicissitudes de la température, des éventualités de la paix et de la guerre, comment établir sur des revenus aussi incertains des distributions régulières et des salaires uniformes pour les travailleurs? Ne voit-on pas que entre eux l'égalité est impossible? Et cependant les chances de l'agriculture sont moins variables que celles du commerce et de l'industrie. Appuyée par M. Passy, l'opinion de M. Blanqui a été, en quelques points, contredite par M. de Beaumont, qui croit que dans certaines limites l'intervention du gouvernement est légitime et nécessaire. Le droit d'intervention indirecte n'est contesté par personne. L'État

a le droit de créer des salles d'asile pour les enfants des ouvriers et des caisses de retraite pour les vieillards. Dans ces deux cas et dans d'autres analogues, l'Etat ne fait que du bien aux industriels et à l'industrie, en faisant un bien plus grand encore aux ouvriers. Mais il y a plus, l'intervention même directe est utile. Ainsi l'Etat a fixé des heures de travail pour les enfants dans les manufactures en accompagnant cette fixation d'une sanction pénale. Il importe de ne pas proclamer en termes aussi absolus la non-intervention de l'Etat; il vaut mieux préciser les points où l'intervention est mauvaise et ceux où elle peut être bienfaisante et efficace. Il arrive fréquemment que l'intervention du pouvoir social n'est pas seulement un droit, mais un devoir. N'est-ce pas un devoir pour lui que d'ouvrir des écoles à l'ouvrier ignorant, des salles d'asile à l'enfant que le vagabondage entraînerait, que de répandre partout des idées de prévoyance et d'économie, en multipliant les caisses d'épargne et en créant des caisses de retraite? M. Dunoyer va plus loin que MM. Blanqui et Passy; il pense que la convenance de l'intervention du gouvernement par voie réglementaire dans les cas cités par M. de Beaumont est fort contestable... L'*organisation du travail*, dit-il en concluant, n'est qu'un non-sens ridicule, et les ouvrages dont cette théorie fait tous les frais ne méritent pas l'honneur d'une discussion académique.

Le concours sur la philosophie allemande a fourni l'occasion au savant rapporteur de la section de philosophie, M. de Rémusat, non-seulement d'exposer les systèmes des grands maîtres que l'Allemagne possède, mais aussi de faire ses réserves au nom de la philosophie française : « Il y a, grâce au ciel, a dit M. de Rémusat, une philosophie française, et, tout au moins comme autorité critique, elle n'est plus niée ni méconnue. Au sein de la liberté de penser qui plaît au génie national, et que protégent nos institutions, il existe, ce nous semble, certains principes convenus dans notre pays, et qui dominent en général dans tous les esprits éclairés. Au nom de ces principes, qui ne sont plus les formules d'un système individuel, mais les règles du sens commun philosophique en France, il peut nous être permis, non de juger dans son entier la philosophie allemande, mais de la caractériser par rapport à nous, et de nous distinguer d'elle en signalant tout à la fois son originalité et ses erreurs .. » Et plus loin :« Ainsi, ni comme vérité, ni comme science, la philosophie allemande ne réalise pour nous l'idéal de la philosophie. Ce jugement serait trop sévère s'il demeurait ainsi absolu dans les termes. Mais brisez cette unité historique de la philosophie allemande, prenez-la dans ses divers moments, cherchez-la dans ses différentes écoles, dans ses principaux représentants, vous sentirez renaître en vous l'estime, l'adhésion, l'admiration. Les fragments obtiendront souvent l'approbation que vous refusez à l'ensemble. Vous trouverez de toutes parts des modèles d'analyse et de déduction, du neuf, du vrai, de l'ingénieux, de grandes vues, des idées profondes, des pensées fines, enfin de partielles vérités et des chefs-d'œuvre de méthode. »

Un docteur en médecine de la Faculté de Paris, M. Loir, a soumis à l'Académie un mémoire sur le service des actes de naissance en France et à l'étranger. Prenant pour point de départ l'augmentation de décès parmi les nouveau-nés pendant la saison rigoureuse, la nécessité légale de transporter les nouveau-nés à la mairie, la négligence dans la vérification des sexes, et s'appuyant sur ce qui se passe en Russie, en Angleterre et en Prusse, M. Loir demande s'il n'est pas possible de faire pour les nouveau-nés ce que l'on fait pour les morts, d'envoyer constater les naissances à domicile, et cela de la manière suivante : l'officier de l'état civil, ou la personne chargée de le représenter, viendrait au domicile de l'enfant constater la naissance et le sexe; après quoi il n'aurait qu'à remettre aux parents un bulletin imprimé, avec lequel les témoins iraient seuls (sans l'enfant) à la mairie, faire dresser l'acte de naissance.

M. Villermé, dans des observations présentées à l'appui des différentes opinions de M. le docteur Loir, reconnaît que la mortalité est beaucoup plus forte chez les enfants nouveau-nés pendant la saison d'hiver. S'appuyant sur les documents officiels de la Sardaigne et de la Belgique relatifs à la mortalité des deux classes de la population suivant les différents âges de la vie, M. Villermé a tiré de la colonne des enfants morts pendant le premier mois de leur naissance les faits suivants : si l'on range les mois d'après le nombre décroissant des décès de zéro d'âge à un mois, on obtient le résultat suivant : Janvier, février (mois du maximum.) Viennent ensuite : mars et décembre; avril et novembre; octobre et mai; septembre et août; juin, juillet (les deux mois les moins chargés). Cet ordre est celui dans lequel s'accroît la température annuelle. Le mois de janvier compte deux fois autant de décès que chacun des deux mois juin et juillet. On ne saurait trop appeler, suivant M. Villermé, l'attention des fonctionnaires publics et des législateurs sur l'irrégularité qui existe dans le service des actes de naissance, et sur la nécessité de protéger plus efficacement la vie des enfants nouveau-nés; et il est incontestable que l'existence de ces frêles créatures ne court jamais moins de danger que dans une température douce et modérée, qu'il faut éviter les deux extrêmes, et surtout le froid au moment de la naissance.

— Deux notices de M. Frank, l'une sur la famille, l'autre sur la foi, sont de nouveaux titres scientifiques à ajouter aux titres précédents de l'auteur du Mémoire sur la Kabale, mémoire original, d'un savoir profond et varié qui a ouvert à M. Frank les portes de l'Académie. « La famille, suivant M. Frank, c'est la première condition aussi bien que la première forme de la société, le premier pas que fait l'homme dans la vie morale, et sans lequel il est impossible qu'il en fasse aucun autre. Essayez, en effet, de rompre les liens dont elle est formée; qu'à la place du mariage il n'y ait plus que la passion et des rencontres fugitives; que les enfants ne reconnaissent plus leurs parents ni les parents leurs enfants; que les doux noms de frère et de sœur deviennent des mots vides de sens : vous détruisez du même coup les sentiments les plus naturels, les plus profonds et peut-être les plus désintéressés du cœur humain; vous ôterez à l'activité humaine ses mobiles les plus ordinaires et les plus puissants. » Ce n'était pas l'opinion de Platon, qui, dans sa République, exaltait le citoyen au détriment de l'homme, et croyait reporter à la république en dévouement, en affection tout ce qu'il enlevait à la famille. Platon, tout Athénien qu'il était, par les habitudes générales de sa vie, songeait sans doute à Sparte et à sa constitution. Il pensait et parlait en cela comme aurait pu le faire Lycurgue.

Dans sa notice sur la foi, M. Frank a embrassé un autre ordre d'idées. Il a montré que ce mot n'avait, ni dans la Grèce ni à Rome, le sens qu'on lui a donné dans le monde moderne. Les religions de l'antiquité, essentiellement variables et mobiles, toujours prêtes à adopter des dieux nouveaux, et à se mêler les unes avec les autres, se fondaient sur l'imagination bien plus que sur la foi, sur un entraînement involontaire excité par la poésie, par les arts ou par les magnificences de la nature, bien plus que sur une soumission réfléchie de la volonté et de l'intelligence. Aussi, les dogmes y tiennent-ils moins de place que les légendes, que les théogonies et les cosmogonies, et la morale y est-elle presque sacrifiée entièrement au culte extérieur.

Chez les modernes, la foi a, sous le rapport religieux et sous le rapport philosophique, un sens tout particulier. D'abord, et depuis l'avénement du christianisme, le mot *foi* a été pris dans un sens exclusivement théologique et religieux. Il est resté consacré à la persuasion où nous sommes que certains dogmes présentés, à notre esprit comme une révélation surnaturelle de Dieu, ont été réellement communiqués aux hommes de cette manière, et sont, alors même que nous ne pourrions pas les comprendre, absolument vrais.

Récemment le nom et le principe de la foi se sont introduits dans la spéculation philosophique, mais avec une signification bien différente de celle qu'ils empruntent à la théologie. Suivant Jacobi, Herder et quelques autres philosophes, la foi est la certitude immédiate et irrésistible où nous sommes que les idées de notre raison et les perceptions de nos sens se rapportent à des objets réels ainsi que le sentiment de notre propre existence; c'est la conscience que nous avons d'être en rapport avec les êtres, avec la vérité, et avec la source infinie de toute vérité et de tout être.

Il se publie en Espagne, sous le titre de : *Collection des documents inédits relatifs à l'histoire d'Espagne*, par don Martin, Fernandez, Navarrette, don Miguel, Salva et don Pedro Sanz, de Baranda, membres de l'académie royale d'histoire de Madrid, un ouvrage digne du plus vif intérêt et sur lequel M. Mignet a fait tout récemment un rapport étendu. M. Mignet a fait ressortir les mérites de cette collection, parvenue à son sixième volume, et dont les pièces sont surtout tirées des archives de l'Etat, restées longtemps inaccessibles. Les documents qu'elle renferme concernent surtout le seizième siècle, époque de la grandeur, de la richesse et de la gloire espagnole, et consistent principalement en correspondances des personnages les plus considérables et les plus célèbres du temps. Ils font connaître, par des lettres détaillées et des rapports authentiques, avec exactitude et précision, la conquête du Mexique par Fernand Cortès, celle du Pérou par Pizarre, la lutte glorieuse des forces espagnoles et catholiques, commandées par don Juan d'Autriche dans la Méditerranée contre les Turcs, de 1571 à 1576; l'occupation du Portugal en 1580 par Philippe II; le mariage de ce prince avec la reine Marie d'Angleterre, et l'influence qu'il exerça dans ce pays; la mission du duc d'Albe dans les Pays-Bas et le sort réservé à Florès de Montmorency, baron de Montigny, que la duchesse de Parme avait envoyé à Philippe II en 1566 pour lui proposer les mesures les plus propres à pacifier les troubles survenus en Flandre. Enfermé en 1567 dans la forteresse de Ségovie par le roi d'Espagne, après que son frère, le comte de Hoorn, avait été arrêté par le duc d'Albe dans les Pays-Bas, le baron de Montigny était mort, en 1570, dans le château de Simancas. Voilà tout ce que savaient de lui les historiens dont les uns l'avaient cru empoisonné et dont les autres l'avaient cru mort naturellement.

M. Mignet a exposé, d'après les pièces comprises dans le quatrième volume des documents inédits, cette tragique et abominable histoire dans toute sa réalité. Le baron de Montigny, condamné secrètement, en mars 1570, par le duc d'Albe, fut étranglé secrètement, par l'ordre de Philippe II, dans le château de Simancas. On nit en délibération, dans le conseil d'Espagne, si on ne lui donnerait pas un poison lent. Philippe II rejeta ce moyen et adopta celui d'une exécution mystérieuse, en ordonnant de fabriquer toutes les pièces qui devaient faire croire, dans les Pas-Bas, que Montigny avait été emporté par une maladie grave et que sa mort avait été naturelle. Ces pièces, envoyées au duc d'Albe, étaient destinées à tromper la compassion des Pays-Bas, et jusqu'ici elles avaient jeté l'histoire dans l'incertitude. Cette révélation curieuse, qui jette un jour si lugubre sur la politique cruelle et hypocrite de Philippe II, n'est pas la seule qu'offrent ces documents inédits. M. Mignet a félicité les auteurs d'une collection aussi savante, aussi utile et à l'aide de laquelle l'histoire peut, sur plusieurs points importants, rectifier ses erreurs, combler ses lacunes et donner plus de couleur en même temps que plus d'exactitude à ses récits. Le jugement du savant rapporteur doit avoir d'autant plus de prix pour les auteurs de la *Collection des documents inédits relatifs à l'histoire d'Espagne* que depuis quelques années M. Mignet semble avoir porté sa principale attention sur le passé de la péninsule ibérique. Les quatre volumes in-4° sur les négociations relatives à la succession de la monarchie espagnole, et le livre si dramatique d'Antonio Perez et de Philippe II, publié l'année dernière, témoignent de sa sympathie et de son intelligente curiosité pour l'histoire des Espagnes.

Aux travaux qui précèdent, il faut encore ajouter, au moins à titre de mention, un rapport de M. Dupin aîné sur un ouvrage du droit des gens, un mémoire de M. Schmidt sur le mysticisme allemand au quatorzième siècle, d'autres lectures de MM. Giraud, Passy, Ramon de la Sagra, Dunoyer, de Châteauneuf, Eusèbe de Salles, etc. Le résumé, même sommaire, de toutes ces communications, excéderait les limites de cette rapide analyse.

Diverses nominations viennent d'avoir lieu dans les différentes sections. M. Vivien a remplacé M. Berriat-Saint-Prix dans la section de législation; MM. Bastiat et de Lafarelle ont été nommés correspondants de la section d'économie politique. M. Ceva Grimaldi, marquis de Pietracatella, ministre des finances à Naples, a également été nommé correspondant étranger dans la même section.

Pêches.

REQUIN. — MARSOUIN. — SCIE. — LICORNE. — TASSARD. — POISSONS VOLANTS.

Le cuisinier du maréchal de Saxe lui faisait, dit-on, manger ses bottes fortes à la sauce piquante, mais eût-il osé lui servir du requin? — A moins d'être nègre de la côte de Guinée, il est permis de penser le contraire, et nous déclarerons hardiment qu'il n'est point de ragoût plus détestable qu'une tranche du vorace cétacé, fût-elle cent fois marinée d'huile de Provence et de moutarde à l'estragon. Tout marin de bon goût partagera notre sentiment; et cependant, l'apparition d'une troupe entière de bonites ou de dorades appétissantes ne mettra jamais équipage en si belle humeur que la présence d'un seul requin.

C'est qu'à l'aspect du monstre, s'éveille chez les matelots une vieille et juste haine, c'est qu'on a juré guerre à mort au féroce animal, qui fut certes bien nommé, si véritablement son nom vient de *Requiem*, — car sa gueule menaçante, armée de plusieurs rangées de dents plates, triangulaires, aiguës et découpées comme une scie, peut, avec raison, être comparée aux plus affreux instruments de supplice et au plus effroyable des tombeaux.

De graves auteurs repoussent, il est vrai, comme paradoxale, l'étymologie latine, et vont en emprunter une autre à l'arsenal des langues du Nord : — Le norwégien *kaakierring*, chien qui attrape ou saisit, a pour eux des charmes. Gardons-nous bien de nous mêler à pareille controverse; on doit un profond respect aux doctes lubies des linguistes.

L'on n'en doit pas moins aux savantes classifications des naturalistes qui nous feront peut-être un crime d'avoir traité le requin de *cétacé*; c'est encore un point fort litigieux, car, au dire des uns, il mérite, par sa grande taille et sa qualité de vivipare, ce nom, contesté par d'autres, qui n'entendent pas raison, et veulent que le requin soit *squale*, et rien de plus.

Squale ou cétacé, peu nous importe! Les matelots n'en savent pas si long pour détester l'impitoyable compagnon de voyage qui suit le navire comme les oiseaux de proie suivent les armées, guette un corps mort ou vif, et s'accommode de tout ce qui tombe à la mer.

Le révérend père Labat, qui paraîtrait avoir vécu dans l'intimité des requins de son temps, affirme et prouve même qu'ils préféraient la chair des nègres à celle des blancs, comme plus parfumée, et la chair des Anglais à celle des Français, comme plus savoureuse : — c'était assurément très-flatteur pour les Anglais et pour les nègres. Nous ignorons si les requins modernes ont conservé le goût de leurs ancêtres. Mais nous pouvons affirmer que nos marins en cours de voyage n'ont pas de plus vif plaisir que la capture d'un de ces poissons carnassiers.

A peine a-t-on signalé un requin, que l'émérillon, gros hameçon proportionné à l'énorme squale, est garni d'une épaisse tranche de lard, et jeté à la traîne.

Les matelots en gaieté s'interpellent l'un l'autre :

« Ohé! ohé! viens voir! viens le voir se régaler...

— Ça va-t-être un peu suivi!... En douceur!...

— Tu me pousses, fainéant, fais-moi place, no je te chamberde!

— Tiens! le brigand, il s'est viré sur le dos, il n'a décroché qu'un morceau!

— Il y prend goût!... le voilà qui revient!

— Attends, voir!... Ne vous disputez pas, les autres!... On dirait qu'on lui a flibusté son quart de vin!... »

Le silence et la paix succèdent à cette injonction du maître qui dirige l'opération; déjà dix hommes sont en mouvement pour préparer la prise définitive et l'exécution de l'ennemi commun. Celui-ci tient la hache, cet autre a un nœud coulant tout prêt à lasser le corps du monstre, un troisième passe la ligne dans une poulie coupée, quelques autres se la donnent de main en main. Les simples spectateurs se penchent en dehors du navire, grimpent dans les haubans pour mieux voir, se mettent au sabord comme à la fenêtre, et les passagères elles-mêmes ne dédaignent pas de s'intéresser à l'importante capture.

Cependant, par deux fois déjà, le requin, plus heureux qu'adroit, a mordu l'émérillon sans se laisser prendre; l'émotion de la galerie est à son comble; mais les anciens vous diront tous que le requin affriandé finira par se jeter sur le fer, lors même que l'appât en serait entièrement détaché.

Enfin, le monstre dont la gloutonnerie est insatiable, se livre à l'équipage qui pousse des cris de joie; on le hisse hors de l'eau, et, l'adroit gabier qui tient le nœud d'agni préparé, le fait glisser sur le corps de l'animal, dont les convulsions terribles n'excitent que l'hilarité générale.

Malheur, cependant, malheur à quiconque serait atteint par la queue du gigantesque poisson de proie, dont les battements font trembler le navire. Au reste, dès que le requin est à bord, l'équipage ne le traîne pas sans précaution jusqu'au lieu où l'on doit le dépecer à coups de hache, en commençant par couper sa formidable queue.

Le requin parvient jusqu'à une longueur de trente pieds, bien que sa longueur ordinaire ne soit que de seize à vingt;

(Pêche du tassard.)

il pèse quelquefois plus de mille livres; sa force est prodigieuse; ses sens les plus perfectionnés semblent être l'odorat et l'ouïe, mais sa voracité rend toujours sa capture assez facile.

Les pêcheurs adroits se servent avec succès d'un procédé beaucoup plus simple que l'émérillon: ils se bornent à jeter un hameçon à bonites attaché par des fils de laiton et fixé lui-même à une petite ligne. Ce faible appareil amorce le requin, mais en ce cas, pour le réduire à l'agonie, il faut avoir recours à l'emploi de la ruse; il faut parvenir à le noyer. On doit en conséquence lui filer la ligne quand il s'écarte du bord, car la moindre résistance du pêcheur en occasionnerait la rupture; mais dès que le requin revient sur son élan, on ramène graduellement l'hameçon, et l'on continue ainsi de manière à le fatiguer, jusqu'à ce qu'épuisé par une lutte au moins bizarre, il vienne se débattre sous les flancs du navire, où il reste à la merci des pêcheurs. On lui passe alors sous les nageoires pectorales, un nœud coulant fait avec une grosse corde, et on le hisse à bord sans craindre le moindre accident.

(Pêche de la licorne.)

On rencontre des requins dans toutes les mers; toutefois ils sont beaucoup plus communs en certains parages, comme aux environs de Cayenne et sur les côtes de Guinée que dans les mers d'Europe. Ils abondent même dans la Méditerranée, mais n'y approchent guère des côtes. Quelques rades de l'Atlantique en sont au contraire infestées, au point de rendre toute baignade impossible. En général, pourtant, le requin ne s'avance jusqu'au rivage que pourchassé par le grand cachalot, qui lui fait une guerre d'extermination.

On sait que le requin a la gueule placée de telle sorte qu'il doit se retourner sur le dos ou au moins sur le côté pour être en état de mordre sa proie. Sans cette difficulté, sa race

(Pêche du requin.)

(Pêche du poisson volant.)

maudite dépeuplerait les mers. Le mouvement que fait nécessairement le requin, quoique très-vif, donne souvent au poisson le temps de s'échapper.

On raconte que les nègres profitent de ce même mouvement pour lui porter des coups mortels. En le voyant en position de s'élancer sur eux, ils plongent à contre-sens, passent sous lui et lui fendent le ventre. Des voyageurs peu dignes de foi ont souvent assisté à de pareils combats ; nous laissons au lecteur la faculté de leur accorder créance.

Mille autres fables ont grandi la renommée du requin, dont l'histoire fantastique pourrait assurément présenter un attrait de curiosité, mais on trouve déjà tous ces contes charmants dans de gros livres scientifiques auxquels nous renverrons pour aujourd'hui.

On pêche le requin par l'arrière, on harponne le marsouin sur l'avant du navire.

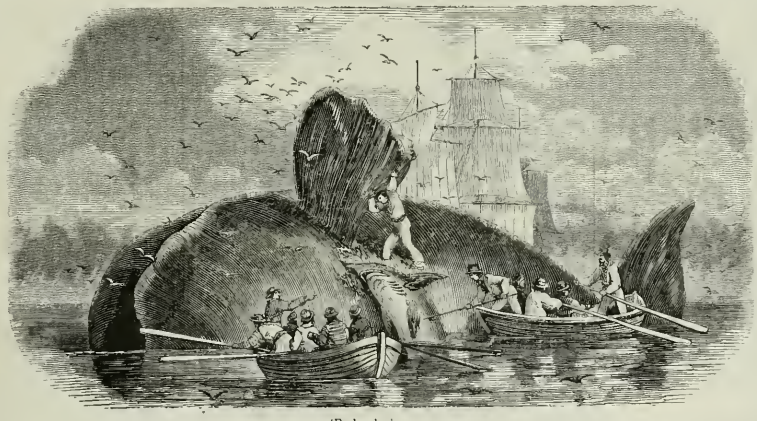

(Pêche de la scie.)

Quelques auteurs rangent le marsouin dans la famille des baleines, dont il serait la plus petite espèce, car sa longueur ne dépasse guère dix à douze pieds. Sa conformation extérieure n'a cependant que de vagues rapports avec celle de la reine des mers. Sa tête allongée présente plutôt de l'analogie avec le groin d'un immonde quadrupède dont on lui a parfois imposé le nom ; sa gueule est garnie en haut et en bas de petites dents pointues. Il a sur la tête une ouverture par laquelle il rejette l'eau en soufflant, ce qui lui vaut encore le nom de *souffleur*, applicable surtout à la variété la plus grande, dont nous avons déjà parlé en faisant la description de la pêche des baleines (1).

(1) Voir la pêche de la baleine, *Illustration*, tome IV, page 250.

(Pêche du marsouin.)

Rien n'est plus singulier que les ébats d'une troupe de marsouins nageant de conserve et se montrant par moments à la surface de l'eau; l'on croirait qu'ils se roulent sur eux-mêmes en tournant comme une meule; cette illusion est surtout produite par des ailerons qui ont environ deux pieds dans leur plus grande dimension et qui paraissent et disparaissent avec une étrange rapidité.

Le marsouin est très-pacifique; il ne se nourrit guère que de chevrettes et d'encornets, mais il fournit un baril d'huile de très-bonne qualité, et les pêcheurs baleiniers eux-mêmes ne dédaignent pas de le harponner lorsqu'il vient se jouer sous l'étrave du navire.

Son extrême agilité rend sa capture difficile; aussi n'est-ce point une mince gloire que de le frapper du premier coup de harpon.

Les marsouins n'ont pas été l'objet de fables homériques comme les requins; toutefois, les superstitions maritimes leur ont fait aussi leur petite part; « ils nagent toujours, disent les matelots, dans la direction d'où viendra le vent et naviguent à sa rencontre; ils présagent le mauvais temps et passent pour être aveugles pendant un mois de chaque année. »

La scie ou espadon occupe une place beaucoup plus importante dans les récits des voyageurs et dans la mythologie de l'Océan. Quelques peuplades nègres en font un fétiche et un dieu.

Ce squale dont la longueur totale atteint parfois une vingtaine de pieds est l'ennemi le plus féroce et le plus dangereux de la baleine; il la poursuit partout avec un acharnement infatigable et la menace de sa longue épée dentelée, arme terrible placée en avant au bout antérieur de sa tête.

La scie n'approche guère des navires, et l'on n'a que peu d'exemples de sa prise par les baleiniers eux-mêmes. Nous n'en pouvons citer qu'un seul :

Une pirogue baleinière ayant rencontré un espadon immobile et probablement endormi à la surface de la mer, le harponneur lui lança vigoureusement son fer dans le milieu du dos. Heureusement l'embarcation s'écarta aussitôt, car l'animal se débattit avec une violence qui eût pu compromettre la pirogue et peut-être une partie des hommes qui la montaient. Après quelques convulsions, il entraîna le canot avec une vitesse extraordinaire. Le chef de la pirogue ne sut d'abord quel moyen employer pour en finir avec l'espadon. C'était la première fois et probablement aussi la dernière qu'il chassait une scie. Il se détermina cependant, non sans hésitations, à faire haler sur la ligne afin de se rapprocher du redoutable squale; mais à peine en fut-on à huit ou dix brasses que l'animal se débattit encore pour couler bientôt après. Alors on parvint à le ramener à flot au moyen du harpon et de la ligne qui était y fixée, et, le trouvant mort, on le remorqua.

Au dire d'un des pêcheurs de cette scie, elle n'avait que huit pieds de long, sa peau était d'une grande finesse, et d'une couleur grisâtre. Sa chair ressemblait beaucoup à celle de la bonite ou du thon. Ses yeux étaient grands et fort beaux.

Généralement on ne prend de scies qu'à la suite d'un de ces combats prodigieux qu'elles livrent aux baleines, spectacle qu'il est rare de voir, mais qui frappe l'imagination des navigateurs les plus blasés sur les grandes scènes de la mer.

Les espadons voyagent par bancs comme les baleines elles-mêmes, et les attaques sont parfois de véritables batailles sous-marines.

Lorsque les deux troupes se rencontrent, dès que les espadons ont trahi leur présence par quelques bonds en l'air, les baleines se réunissent et serrent les rangs. Les scies de leur côté se forment en ligne, engagent l'action, et font :

. . . . . suivant leur amirat,
De cent combats divers un combat général.

L'espadon cherche toujours à prendre la baleine en flanc, soit que son instinct cruel lui ait révélé le défaut de la cuirasse, car il existe près des nageoires brachiales du cétacé une partie où les blessures sont mortelles, soit parce que le flanc offre une plus grande surface à ses coups.

La scie recule pour mieux prendre son élan. Si son mouvement échappe à l'œil fin de la baleine, la baleine est perdue, elle reçoit le coup de son ennemi et meurt presqu'aussitôt. Mais si la baleine aperçoit le squale au moment où il se précipite sur elle, par un bond spontané elle s'élève hors de l'eau de toute la longueur de son corps et retombe toujours sur le flanc avec une détonation qui retentit à plusieurs lieues et blanchit la mer d'écume bouillonnante.

Le gigantesque cétacé n'a que sa queue pour défense, il tâche d'en frapper son dangereux ennemi et s'en débarrasse d'un seul coup s'il parvient à l'atteindre. Mais si l'agile espadon évite la fatale queue, le combat devient plus terrible. L'agresseur sort de l'eau à son tour, retombe sur la baleine et s'efforce non de la percer mais de la scier avec les dents dont sa défense est pourvue. On voit la mer se teindre de sang, la fureur du cétacé n'a plus de bornes. L'espadon le harcèle, le frappe de tous côtés, le tue, et court à d'autres victoires.

Souvent aussi l'espadon n'a pas le temps d'éviter la chute de la baleine et se borne à présenter sa scie aiguë au flanc de l'animal gigantesque qui va l'écraser; il meurt alors comme Machabée étouffé sous le poids de l'éléphant des mers.

Enfin la baleine bondit encore quelquefois entraînant dans l'air son assassin, et périt en faisant périr le monstre dont elle est la victime.

Or, maintenant, qu'on se représente sur une mer écumeuse, rougie par le sang des vainqueurs et des vaincus, deux troupes de ces animaux acharnés à s'entre-tuer; qu'on essaye de comprendre ce tumulte indescriptible, cette agitation, ces *soufflements* furieux, ces chocs terribles, ces mugissements sauvages, ces bonds désordonnés, ces assauts rapides, cette arène liquide qui frémit et gronde, cette tempête produite par une lutte véritablement effroyable; qu'on voie ensuite la lice ensanglantée, honteuse encore, et roulant d'immenses cadavres immobiles; et l'on devra être saisi d'une horreur profonde.

Les combats héroïques des espadons contre les baleines pourraient assurément fournir la matière d'un poëme étrange où le grandiose le disputerait au bizarre. La mare de sang chargée de corps monstrueux privés de vie, immolés les uns sur les autres, serait un tableau digne d'inspirer un rival du chantre de la *Batrachomyomachie*. Si le divin Homère n'a pas craint de célébrer les guerres des rats et des grenouilles, pourquoi l'un de ses fils en Apollon n'aborderait-il pas le récit des exploits de l'espadon et de la résistance formidable du géant des eaux?

Quant à nous, humble narrateur, nous croyons avoir rempli notre tâche, en indiquant un épisode tellement merveilleux, qu'on devrait encore le reléguer parmi les fables maritimes, si le Muséum d'histoire naturelle ne renfermait nombre de défenses de scies authentiquement retirées de ventres de baleines.

Les pêcheurs arrêtés sur le champ de carnage recueillent les dépouilles sans dangers; et les héros des deux camps vont bouillir dans la même marmite.

Nous ne fatiguerons pas nos lecteurs des noms donnés par les classificateurs à l'espadon ou scie, nous ne parlerons pas des distinctions établies entre les variétés diverses de ces animaux, aux nombres desquelles on a rangé parfois la licorne de mer ou narhwal, qui peut, du reste, être compté à juste titre parmi les plus dangereux ennemis de la baleine.

Par un triste privilége, le gigantesque cétacé, tout inoffensif qu'il est, se trouve en butte aux attaques d'une myriade de persécuteurs de toutes tailles; le ver testacé le ronge, le dauphin gladiateur ose venir lui dévorer la langue, l'espadon le scie et le perfore, l'homme le harponne, le requin s'acharne sur son cadavre et dispute ses restes aux albatros, aux damiers et à tous les autres gros oiseaux maritimes.

Les licornes, dit-on, se forment en pelotons serrés pour attaquer la baleine et la tuent pour ainsi dire à la baïonnette.

Comme la scie, la licorne de mer ou narhwal a la tête armée extérieurement d'une défense en spirale, longue de sept pieds et plus; cette défense sort de la gueule, se dirige en avant, et imite l'ivoire, ce qui tend à prouver que c'est non une corne malgré le nom de l'animal, mais une véritable dent. Toutefois, on a trouvé d'autres poissons à peu près du même genre et confondus sous la même dénomination qui méritaient complétement d'être traités de licornes, puisque leurs défenses sortaient du milieu du front.

L'on concevra que la question soit fort litigieuse, attendu que le narhwal ne se laisse prendre ni à l'hameçon, ni d'aucune autre manière. On ne peut guère le harponner. Il évite les navires dès qu'il a reconnu que ce ne sont pas de gros poissons. Mais s'il se trompe, s'il prend la carène d'un bâtiment pour le dos d'un cétacé, il se livre lui-même ou laisse au moins sa corne offensive comme gage de son aveugle témérité.

Ce squale, qui peut avoir jusqu'à trente et quarante pieds de longueur, s'élance, en ce cas, sur le navire, avec une vitesse et une force prodigieuses, perce les bordages, et occasionnerait une voie d'eau des plus graves si sa corne ne bouchait toujours le trou qu'elle a fait.

Lorsque le narhwal frappe par le travers ou par l'avant, pour peu que le sillage soit rapide, la défense casse près du bord, et l'animal s'enfuit. Mais quand l'attaque du squale a eu lieu par l'arrière, comme son corps se trouve dans le sens de la longueur du bâtiment, on le remorque nécessairement jusqu'à ce qu'il tombe en décomposition. Si cependant la blessure a été faite à fleur d'eau, on scie la corne afin de n'avoir plus à traîner un fardeau qui entrave singulièrement la marche du navire. Enfin, si l'on n'a pu s'en débarrasser à la mer, on a soin, au premier point de relâche, de s'échouer afin d'en venir à bout.

Notre dessin représente une licorne prise de la sorte à l'Ile-de-France, près le port Maurice, en face de la montagne des Trois-Mamelles et du célèbre Peters-Boot.

Gilbert Gurney.

SOUVENIRS D'UN GENTLEMAN.

(Suite. — Voir p. 262, 282, 298, 314, 330, 342, 358 et 394.)

XX.

UN VOYAGEUR MÉCONNU.

Je conseille à quiconque se trouvera victime d'une mystification pareille, — c'est-à-dire égale, — à celle qui venait de m'accabler, je lui conseille, dis-je, de s'éclipser prudemment avant qu'elle ne soit devenue un texte à plaisanteries. En général, le meilleur moyen de paralyser la raillerie, c'est d'ôter aux railleurs le plaisir de voir la confusion où ils vous plongent. Me fiant à mon absence pour me protéger contre eux, je disparus de Londres le jour même qui suivit ma déconvenue, et j'allai chercher des consolations, — des consolations indirectes, — chez des gens à qui je laissai prudemment ignorer combien j'en avais besoin. C'était un couple aimable et bon, établi dans un confortable domaine aux environs d'Alverstoke. L'hospitalité m'y prodigua ses douceurs, et je ne sus m'y soustraire qu'au bout de six semaines, lorsque le souvenir de ma mésaventure eut perdu toute son amertume première. Après bien des instances pour me retenir, on me conduisit en voiture jusqu'à Gosport, d'où je voulais prendre le bac pour passer à Portsmouth. Peu soucieux de compliquer un si court voyage, j'avais dépêché mon valet et mes malles directement à Londres par les voitures publiques, et n'avais avec moi que mon porte-manteau, un sac de nuit, un nécessaire. Ce bagage un peu court n'était pas imposant, mais je le trouvais déjà suffisamment incommode pour un homme seul.

A peine dans le bac, une pluie fine et serrée, contre laquelle nous n'avions aucun abri, vint m'apprendre toute la valeur du toit hospitalier que je venais d'abandonner, et me fit soupirer après l'heureux instant où s'ouvriraient pour moi les portes d'un bon hôtel; heureusement Portsmouth en avait un dont la renommée me promettait pour le soir des compensations efficaces : l'auberge de *la Couronne*, enrichie par nos guerres avec le continent (1). J'y arrivai à la tombée de la nuit, dans un moment où la pluie tombait plus drue que jamais; un vent glacé me fouettait le visage, et semblait emporter au loin le bruit de la sonnette, que par deux fois je tirai vainement. Au troisième appel, un garçon me montra sa blême figure.

« Un dîner, un lit! lui dis-je avec un peu d'humeur.

— Par ici, monsieur, » me répondit-il tout aussi brièvement, et, me montrant le chemin, il me mena dans une vaste pièce, où la cheminée et quelques dîneurs fumaient à qui mieux mieux. Mouillé, fatigué, contrarié, je pris en horreur cet appartement, cette société, si peu semblables au séjour et aux amis que je quittais, et, sans pouvoir me résoudre à franchir le seuil de la porte :

« Ne pourriez-vous me donner un salon à part? »

Cette prétention, qui n'était pas d'accord avec ma piteuse apparence, me valut un coup d'œil dédaigneux et surpris, de mon guide aux guêtres grises.

« Voici le *coffee-room*, me dit-il avec emphase, et je ne pense pas... (le drôle se permettait de penser!)... je ne pense pas qu'il y ait un salon libre... Monsieur a-t-il des bagages? »

Je pressentis toute la portée de cette insidieuse question, et ramenant sur mes joues, pour me donner une apparence imposante, un col de chemise plus mouillé qu'au sortir de la lessive :

« Mes bagages sont avec l'homme qui les a portés. »

Le garçon s'empressa d'aller vérifier cette assertion; il prit des mains du porteur mon exigu porte-manteau, mon petit sac, mon nécessaire, et un sourire de mépris, échangé entre ces deux marauds, m'apprit à quel degré de l'échelle sociale ils me plaçaient sans façon.

« La fille! montez les effets de ce *gentleman* dans sa chambre à coucher! »

Bien qu'à la manière dont ce drôle avait accentué le mot *gentleman*, il était très-évident qu'il m'estimait à peine au-dessous de lui; et il alla, comme à regret, s'informer près du maître de l'établissement si l'on m'accorderait le droit de dépenser six à huit shellings de plus dans l'auberge, en me permettant de me chauffer et de manger à part.

En attendant, la fille, — une espèce de Gorgone qui semblait arriver de Brobdignag en droite ligne, — tenant du bout des doigts mes pauvres effets, dont le simple contact lui semblait sans doute une dérogeance, — la fille, dis-je, s'empressait de se débarrasser de moi.

« Sally! cria-t-elle. Quelles sont les chambres vacantes?... Un gentleman demande à coucher. »

A la galerie supérieure se montra soudain une autre créature tout aussi horrible que la première.

« Quel gentleman?

— Il vient par le bac de Gosport, répondit mon énorme conductrice.

— Ah!... (pause de quelques instants)... Nous n'avons que le numéro 218.

— Tout en haut! reprit la Gorgone, s'adressant à moi.

— Je voudrais savoir, lui dis-je humblement, si j'aurai un cabinet pour dîner à part?

— Vous l'aurez, répartit le garçon, qui revint sur ces entrefaites; je vais sur-le-champ vous le montrer. »

Ainsi fit-il; — et je ne l'oublierai de ma vie. C'était un petit bouge, dont l'unique fenêtre ouvrait sous la porte cochère, et qui formait un triangle parfait, ni plus ni moins que les chapeaux à claque, alors à la mode. Le carreau y était recouvert d'un tapis sale et mal attaché, qui, sous l'effort des vents coulis, généreusement admis par toutes les portes, ondulait comme une mer d'opéra.

L'aspect n'était rien moins que tentateur, mais j'étais trop jeune pour prêter grande attention à ces irrégularités peu confortables. J'accepta donc par un signe, demandant seulement qu'on allumât un bon feu et qu'on m'apportât un tire-botte. Même avec cet utile instrument, il me fallut d'incroyables efforts pour sortir mes pieds enflés par la marche, de leurs enveloppes saturées de pluie; j'en vins à bout cependant, et lorsque je fus installé dans une bonne paire de pantoufles, je recouvrai le sang-froid nécessaire pour commander mon dîner, — un peu de poisson, et un poulet grillé avec une sauce aux mousserons. Ce soin pris, je m'acheminai, précédé de ma gigantesque Thaïs, vers la chambre qui m'était assignée pour la nuit.

L'horloge sonnait six heures au moment où nous commençâmes notre ascension, et, durant un laps de temps assez considérable, nous continuâmes à monter en ligne à peu près perpendiculaire : nous primes ensuite la direction du S.-O., après quoi nous gravîmes, avec une rapidité toujours croissante, une longue échelle à rampe, baptisée du nom d'escalier. Elle nous conduisit à une sorte de belvédère aérien, lanterne pentagone, dont trois côtés étaient clos par des châssis de verre, un quatrième donnant ouverture à la porte, et le dernier, — le seul qui présentât un obstacle solide à l'intempérie des saisons, — servait d'appui à un lit de l'aspect le plus misérable. Trait pour trait, voilà le n° 218.

« Eh! mais, remarquai-je, cette chambre n'a pas de cheminée?

— Non, monsieur, répliqua Thaïs en me toisant des pieds à la tête... Est-ce que vous avez besoin de feu?... Nous n'avons pas d'autre chambre disponible... Celle-ci, de jour, est fort agréable; par un beau temps, vous distingueriez à l'œil nu le Phare aux Aiguilles. »

L'idée d'une nudité quelconque, dans cette chambre, par un temps pareil, était faite pour donner le frisson, et je commen-

(1) Portsmouth, en temps de guerre, est remplie de troupe qui s'embarquent ou reviennent au pays.

çais une plainte des plus modérées, lorsque mon guide femelle, qui ne me paraissait pas disposée à écouter mes remontrances, y coupa court par la phrase sacramentelle : — « Nous n'avons pas d'autre chambre, monsieur ! » Après quoi, elle posa d'une main ferme son flambeau d'étain sur une table de bois grossièrement peinte. Elle y posa aussi une serviette, — une seule ! — et un petit pain de savon jaune, notablement diminué par l'usage, qui ressemblait à un morceau de cire vierge. Puis elle disparut, tirant la porte après elle, de manière à ébranler tous mes nerfs et toutes les cloisons vitrées de ma fragile retraite.

Resté seul dans ce séjour maudit, Dieu sait à quelles sombres pensées je me livrai d'abord, mais à mesure que j'échangeais mes habits mouillés contre des vêtements secs, un peu de chaleur, un peu de gaieté, me revinrent ensemble ; je crois même que j'allai jusqu'à rire de mes infortunes, assis sur une espèce de fauteuil rachitique, supplément dérisoire de mon étroite couchette.

Ma toilette achevée, je quittai mon observatoire, et, pour parler le langage des aéronautes, je commençai à redescendre. C'était une entreprise compliquée et d'une nature très-délicate, car on s'expose à de terribles méprises en voyageant à l'aveugle dans une maison où le public a pris domicile. Je parvins cependant, guidé par l'instinct qui pousse les animaux vers leur nourriture, à regagner ce qu'on aurait pu appeler la partie habitable de l'auberge. Là, au bout d'un long corridor qui devaient conduire aux appartements du premier étage donnant sur la rue, je rencontrai un groupe de jeunes et jolies personnes qui semblaient s'être embusquées sur mon passage, et me regardaient avec la curiosité la plus marquée. Chez l'une d'elles, ce sentiment paraissait aller jusqu'au respect, et j'eus lieu de m'en étonner, n'étant guère accoutumé, dans cet heureux temps, à me voir vénéré. Sans oser demander d'explications, je suivis ma route d'un pas égal, et au tournant du corridor je me trouvai face à face avec la géante dont j'ai déjà entretenu le lecteur. A peine me fut-il possible de la reconnaître, tant sa physionomie avait changé ; cette figure sauvage exprimait une frayeur respectueuse, et je crus qu'elle s'enfonçait à deux pieds dans la terre, tant fut profonde la révérence qu'elle m'accorda, au moment où je passais devant elle.

Ainsi qu'on va le voir, tout ceci n'était qu'un prélude.

XXI.

MÉTAMORPHOSE.

Cherchant, au juger et au flair, l'espèce d'étable où je devais me repaître, j'avais déjà mis le pied sur la première marche d'un escalier de service qui me paraissait devoir y conduire, quand je fus arrêté par un brave homme, de bonne mine, bien poudré, habit bleu, boutons de cuivre, gilet blanc, culotte noire.

« Votre appartement est par ici, monsieur, — me dit ce personnage imposant, rien de moins, s'il vous plaît, que le maître de l'auberge.

— Je crois que vous vous trompez. On m'a mis au rez-de-chaussée, lui répondis-je un peu troublé de sa politesse.

— Mille pardons ! répliqua-t-il, s'inclinant jusqu'à terre. C'était une erreur, une erreur maintenant réparée. Veuillez prendre la peine... Des lumières !... des lumières, par ici... Permettez-moi de vous conduire... Des lumières, donc !... Par ici, monsieur. »

Au même moment, s'ouvrit devant moi, — comme par enchantement, — la porte d'une jolie chambre ; un feu splendide rayonnait dans la cheminée, et les reflets qu'il jetait me montrèrent, sur une table élégamment servie, une argenterie dans laquelle le pape lui-même aurait pu manger sans déshonneur. Ce n'est pas tout ; un grand lit de repos, tiré de son ancrage ordinaire, avait été amené au coin de la cheminée, et devant lui on avait placé une table à sopha où quelques livres, les journaux arrivés de Londres, un encrier d'argent muni de tous ses accessoires, m'offraient toutes les ressources de la lecture ou de la composition.

« Voilà, m'écriai-je, une chambre qui vaut bien l'autre ? »

Cette remarque, — expression naïve de mes sentiments, — fit sur mon hôte l'effet du sarcasme le plus poignant, et il allait balbutier je ne sais quelles excuses, lorsque, touché de son repentir, je lui demandai mon dîner. Il s'inclina silencieusement et disparut. Au bout de cinq minutes je le vis revenir, tenant lui-même à deux mains une énorme écuelle d'argent remplie de soupe. Une procession de valets marchait à sa suite; le premier portait une assiette d'argent ; le second, une cuiller; le troisième, un citron ; le quatrième, je ne sais plus quoi.

« Je me suis permis, me dit mon hôte, — accompagnant ces mots d'une nouvelle révérence, — je me suis permis d'ajouter à votre menu cette soupe que vous n'aviez pas demandée... S. A. le Stathouder, lors du passage de Son Altesse, nous a fait l'honneur de la trouver excellente. »

Une pareille autorité ne me laissait pas le droit de réplique. J'accordai à mon hôte le *bill* d'indemnité qu'il réclamait de moi, et, sous ses yeux, ainsi que sous ceux de ses trois acolytes, qui ne perdaient pas de vue un seul de mes mouvements, je dus avaler une infâme potée de bouillon qui me parut ne ressembler à rien, ou moins à rien de mangeable. Je crus néanmoins devoir récompenser les bonnes intentions de mon hôte : « Admirable soupe, il faut en convenir, » m'écriai-je après la dernière cuillerée. Il me parut que cette approbation le comblait de joie.

Je demandai du madère. — Comme le génie de la Lampe Merveilleuse, — mon hôte disparut encore, et je n'avais pas achevé la sauce destinée à mon poisson, que je revis devant moi cette figure attentive et soumise, seulement le gaillard m'apportait une bouteille toute entière, et j'insinuai qu'une pinte aurait suffi.

« Oh ! monsieur, me dit ce pourvoyeur assidu, vous en boirez ce qu'il vous plaira : mais c'eût été une pitié que de le décanter... C'est du Gordon, monsieur;... il a fait deux fois le voyage des Indes orientales, et il est chez moi depuis quinze ans... Il m'en reste à peine quelques bouteilles... — Un verre de suite ! ajouta-t-il, s'adressant à ses subalternes, et, modifiant à l'instant même sa voix impérieuse : — Permettez, monsieur, que j'aie l'honneur de vous le verser moi-même. »

Le moyen de résister à une si douce violence. Je commençais pourtant à être passablement ennuyé de tant d'attentions, et je fus ravi quand mon hôte quitta une troisième fois la chambre pour m'aller chercher mon poulet grillé. Jugez de ma surprise quand ce plat me fut apporté en compagnie de deux entrées, — un fricandeau et des côtelettes, — après lesquelles mon hôte m'annonça un second service composé d'une couple de bécasses. — « Le temps m'a manqué, ajouta-t-il, pour faire mieux. »

Je ne revenais pas de tous ces empressements, d'autant plus merveilleux pour moi, qu'ils succédaient à une réception au moins ordinaire ; mais, bien qu'ils me fussent légèrement importuns, je n'aurais su comment m'y prendre pour m'en formaliser ouvertement. Aussi me bornai-je à dépêcher, le plus vite possible, ce dîner d'étiquette sous le prétexte duquel, comme autant de bourreaux, tous les serviteurs de l'hôtel semblaient s'acharner après moi. Lorsque je fus parvenu à les congédier, à l'exception de l'un d'eux qui était resté pour mettre la cheminée en ordre, je songeai naturellement à l'emploi de ma soirée, et je lui demandai si le théâtre était ouvert ce jour-là.

La réponse fut affirmative. M. Pope, de Covent-Garden, jouait *Alexandre le Grand*.

« A quelle heure cela commence-t-il ? demandai-je.

— C'est commencé, me répondit-il.

— Pensez-vous que je trouverais de la place si, mon vin fini, j'essayais d'y aller ?

— Oh ! monsieur, répliqua cet homme, avec l'air de la confiance la plus assurée, mon maître saura bien s'arranger de manière à ce qu'il y ait toujours place pour vous. »

Ceci était mieux que la civilité ordinaire des hôteliers, et le désintéressement dont on faisait preuve ajoutait au prix de ce service inattendu ; aussi ne pus-je m'empêcher de remercier avec une sorte d'effusion, déclarant d'ailleurs que je mettrais à profit la bonne volonté qu'on me témoignait. Un quart d'heure se passa pendant lequel je savourai à loisir mon *claret*, portant intérieurement la santé de mes hôtes quittés le matin : peu à peu j'étais tombé dans une espèce de rêverie dont le charme n'est pas difficile à comprendre, quand mon hôte, — toujours actif, toujours zélé, — vint m'avertir que, par ses soins, une place digne de moi m'était réservée au théâtre ; lorsqu'il me plairait de partir, il était prêt, me dit-il, à m'accompagner. J'eus beau lui répéter à plusieurs fois que cette dernière attention n'était pas nécessaire, que je connaissais Portsmouth, qu'il prendrait une peine inutile ; il ne répondait à mes objections que par un salut profond, et par la même phrase accompagnée d'un sourire indéfinissable.

« Oh ! monsieur, vous êtes trop bon.

— A propos, lui dis-je, au moment où il quittait la chambre, je voudrais qu'on m'éclairât... ou plutôt, ne pourriez-vous envoyer chercher mes gants et mon mouchoir, que j'ai laissés sur la table de ma chambre... le numéro 218, à ce que je crois !

— Pardonnez-moi, monsieur, répliqua l'hôte avec le même air piqué dont j'ai parlé plus haut ; votre chambre à coucher est à côté de celle-ci. C'est le numéro 2 ; je pense qu'on y a déjà porté de la lumière. »

Achevant ces paroles, il ouvrit à deux battants la porte de la chambre en question, où étaient entassées toutes les précautions du *confort* le plus exigeant. Deux flambeaux brûlaient sur la table de toilette, et l'eau bouillante gémissait devant le feu dans deux énormes cafetières. Mon hôte me demanda, — non sans une certaine ironie, — si j'avais besoin de quelque chose, et, rassuré là-dessus, il se retira discrètement. Je chaussai de nouveau mes bottes, séchées et vernies avec un soin tout particulier, et, sonnant pour annoncer mon passage, je descendis majestueusement les degrés.

Près du comptoir, sous le péristyle, quelques personnes étaient rassemblées, toutes animées du même désir curieux, celui de contempler ma figure, devenue tout à coup pour elles l'objet d'une admiration et d'un intérêt qui m'étonnèrent. Elles semblaient devant moi retenir leur respiration, et observèrent le plus religieux silence, à l'exception d'une vieille dame, qui se permit, — assez haut pour être entendue de moi, — d'appeler sur ma tête les bénédictions du ciel. Je n'osai la remercier de ce vœu touchant, et je gagnai la porte où m'attendaient l'empressé *landlord*, suivi de deux hommes qui portaient des lanternes allumées. Ils éclairèrent ma route vers le théâtre, et mon hôte me précédait de quelques pas, attentif à écarter tous les obstacles.

Nous atteignîmes ainsi l'édifice dramatique, où l'on me fit pénétrer par une petite porte de côté, entrée particulière inconnue au vulgaire public. Un passage étroit, mais dont le carrelage était recouvert d'un épais tapis, nous conduisit dans une loge grillée donnant immédiatement sur la scène. Là, se trouvait un gentleman qui me reçut des mains de mon hôte, m'offrit un excellent fauteuil, alla me quérir le programme du spectacle, et me quitta dès que je parus n'avoir plus besoin de ses services. Je n'eus plus qu'à jouir en paix du jeu de Pope et, durant les entr'actes, de quelques divertissements que se donnaient, aux dépens du public, certains jeunes cadets de marine, installés avec des fouets de poste dans une loge d'avant-scène. Les exercices harmonieux auxquels ils se livraient, bien qu'assez mal appropriés à l'intérieur d'un théâtre, me plurent infiniment, sans doute à cause de leur nouveauté.

La pièce finie, je sentis que j'avais assez de plaisir comme cela, et me privai volontairement du vaudéville qu'on allait jouer. Cette modération dut me gagner le cœur de mes porte-lanternes qui m'attendaient sous le péristyle du théâtre pour me reconduire à l'hôtel. Quoique fort surpris et un peu embarrassé de tant de cérémonies, je ne pus m'empêcher de me laisser faire, et je traversai de nouveau les rues avec ce cortége imposant.

Arrivé près du comptoir, j'y retrouvai les deux jolies personnes que j'avais rencontrées au bout du corridor en descendant de mes régions aériennes. Leurs yeux, animés par la curiosité, me parurent plus brillants que jamais et je regrettai le tort qu'elles faisaient à leur beauté en s'affublant, je ne sus pourquoi, de deux mouchoirs de soie orange étendus avec une espèce d'affectation sur des épaules faites pour briller au grand jour. Du reste, je n'eus pas le temps de me livrer là-dessus à de longues réflexions; un simple coup d'œil de moi mit en fuite ces deux sylphides qui semblaient se reprocher d'avoir cédé, en m'attendant, à un entraînement indiscret et présomptueux. Elles battirent en retraite, les yeux baissés, et disparurent dans les profondeurs de l'office.

Quand je sonnai pour annoncer que j'allais passer dans une chambre, Thaïs ne se montra point, — ce dont je lui sus gré, car elle me terrifiait ; — mais ce fut à sa place une petite blonde, aux traits mignons, au front plus blanc que la neige, aux cheveux plus blonds que l'or, et dont les tremblantes mains laissaient vaciller le flambeau qu'elle portait d'une chambre à l'autre. Comme ses jeunes maîtresses, — en supposant que maîtresses elles fussent, — elle portait sur son bonnet un nœud de rubans orange. J'attribuai cette uniformité de mauvais goût à quelque circonstance particulière, à quelque élection récente où l'un des candidats avait adopté, comme signe distinctif de ses partisans, la malencontreuse couleur que je retrouvais de tous côtés. Même j'aurais voulu m'en expliquer avec la jolie soubrette, mais ce fut à peine si elle put répondre, d'une voix comprimée par l'émotion, aux souhaits de bonne nuit que je lui adressai obligeamment ; puis, avec une révérence profonde, elle s'éclipsa sans rien ajouter ; et pour moi je me couchai de suite, éminemment satisfait des égards qu'on m'avait témoignés.

Ils ne se démentirent pas le lendemain ; le déjeuner fut aussi complet que possible, et servi avec un cérémonial rigoureux. Quand je demandai une chaise de poste pour me conduire à Chichester, mon hôte vint me dire obligeamment, — et avec force révérences, — qu'un gentleman de l'île de Wight lui avait laissé en dépôt une excellente calèche, dont il serait certainement très-heureux que je voulusse bien me servir. Je ne vis pas la nécessité de refuser ce bonheur à un compatriote inconnu, et, suivant mon habitude de ne jamais lutter contre un courant favorable, je me laissai gratifier d'une bonne voiture aux ressorts moelleux, aux coussins bien garnis.

Vint ensuite ce que les Français appellent « le quart d'heure de Rabelais. » Je conviens que la note de mes dépenses me parut légèrement enflée ; mais on avait eu tant d'égards pour moi ; le vin de mon hôte était si bon ; sa cuisine si parfaite, — à l'exception, je dois le rappeler, de cette fameuse soupe approuvée par le Stathouder. Un seul article m'étonna. C'était une livre et un shelling payés au sonneur de cloches. Je me hasardai à demander quelques explications là-dessus. On m'informa que les cloches de l'église paroissiale avaient retenti le matin même avant mon réveil, — circonstance favorable, — en l'honneur de mon arrivée et de mon séjour. La chose me parut quelque peu bizarre, mais enfin elle était faite, et les cloches, après tout, ne pouvant être *désonnées*, je payai, au grand détriment de ma bourse, tout ce qu'on me réclamait. Puis je partis, escorté jusqu'à la voiture par des révérences et des salutations sans nombre. Mon hôte, chapeau bas, se tint sur le seuil de sa porte aussi longtemps que je pus le voir, et sa tête poudrée, qu'il agitait sans mesure, laissait aller par la rue des tourbillons de poussière blanche pareils à ceux que l'aquilon détache en hiver du sommet des Alpes.

XXII.

EXPLICATION.

Le temps dévoile bien des mystères. Vous verrez qu'un jour ou l'autre on saura qui était Junius. Le lendemain de mon arrivée à Londres, un de mes amis, le colonel ***, se trouvant par hasard chez moi au moment où je m'habillais pour sortir,

« Vous avez là des bottes bien faites, me dit-il, jetant les yeux sur celles que mon valet de chambre venait d'apporter.

— Oui, répondis-je, et qui me vont très-bien, ce qui est assez surprenant, car elles n'ont pas été faites pour moi. Mon cordonnier, homme assez inexact, devait m'en envoyer une paire le jour où je quittai Londres. Elles ne se trouvèrent pas faites à temps, et il m'arrangea de celles-ci, destinées, je crois, au prince d'Orange.

— En effet, voilà qui est particulier, dit le colonel, mais à votre place je ferais effacer le nom du prince, écrit à l'intérieur de la tige. Sans cette précaution, vous pourriez passer pour avoir volé les bottes de S. A.

— Eh quoi ! repris-je fort étonné, le nom du prince est écrit là ?»

Pour toute réponse, le colonel me passa une des bottes où je lus en toutes lettres : *S. A. R. le prince d'Orange*, 789,465. Ce dernier chiffre n'allant à rien moins qu'à établir un fait assez merveilleux : savoir que M. Paget O'Shaugnessy, mon cordonnier, avait fait, avant celle là, 789,464 paires de bottes. Mais ce n'est pas là ce qui me préoccupait le plus.

Je venais d'entrevoir la vérité, je venais de comprendre tout à coup par quel singulier phénomène j'avais trouvé, à l'auberge de *la Couronne*, tant d'empressement et de respect, tant de mouchoirs de soie jaune, tant de porte-lanternes, tant de beautés tremblantes sous mon regard, tant de vieilles femmes disposées à me bénir, et finalement une soupe si particulièrement recommandée par l'approbation de S. A. le Statoudher.

Bien que ma vanité pût en souffrir, j'étais forcé de me rendre à moi-même ce témoignage que j'avais été fêté, adulé, choyé, escorté, complimenté, — et finalement que les cloches avaient sonné pour moi, — le tout, hélas !... à propos de bottes.

(*Theod. Hook's Popular Tales.*)

(*La suite au prochain numéro.*) O. N.

Les Modèles, études d'atelier par M. Damourette.

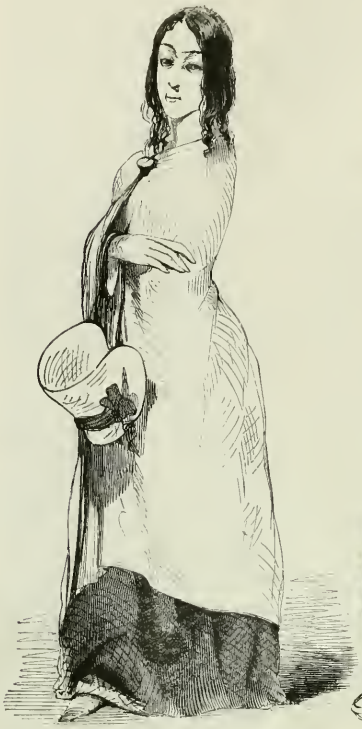

(Pose pour les mains des princesses, des duchesses, etc.)

(Homme et femme modèles.)

(Pose pour la Charité.)

(Pose les anges.)

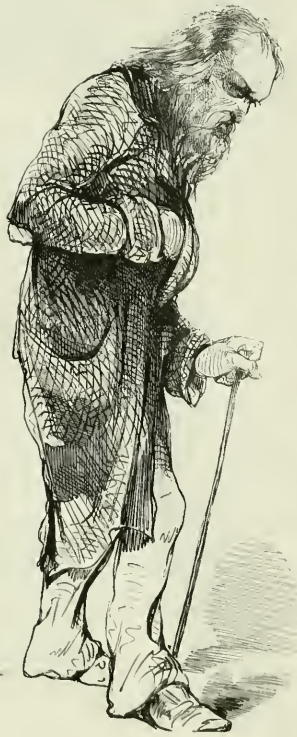

(A posé pour Léonidas.)

(Ne pose que chez les maîtres.)

(A posé les Grâces à 17 ans.)

Les Modèles, études d'atelier par M. Damourette.

(Modèle de torse.) (Modèle d'ensemble au repos.) (A posé le pantalon du duc de C...)

(Modèle d'ensemble.) (Pose dans les ateliers d'élèves.) (Pose la tête d'expression avec une légère teinte de mélancolie, de colère, de joie, etc.) (Résultat d'une semaine de pose.)

L'auteur d'un article sur l'écroulement du clocher de l'abbaye de Saint-Denis, publié dans le dernier numéro de *l'Illustration*, a, par erreur, affirmé qu'une commission, nommée, il y a trois ans, par M. le ministre des travaux publics, et dont auraient fait partie M. Vitet, président, ainsi que MM. Lenormant et Auguste Leprévost; que cette commission, disons-nous, avait déclaré, dans un rapport au ministre, les craintes exprimées au sujet de la solidité de la tour mal fondées.

M. Vitet nous fait l'honneur de nous écrire pour réclamer contre cette affirmation. M. Vitet n'a jamais fait partie, non plus que les deux autres personnes nommées, d'une commission ayant pour objet une telle constatation.

Les explications dans lesquelles M. Vitet vent bien entrer avec nous à ce sujet établissent, au contraire, que, lorsqu'il a pu avoir mission de s'occuper des travaux de l'abbaye de Saint-Denis, il s'est trouvé en désaccord complet avec les plans qui ont été adoptés, et avec les personnes chargées de réaliser ces plans.

Bulletin bibliographique.

Voyage dans l'Inde et dans le golfe Persique, par l'Égypte et la mer Rouge; par M. V. Fontanier, élève de l'école Normale, vice-consul de France à Bassora. Seconde partie. Tome III. Un vol. in-8. — Paris, 1846. *Paulin*. 7 fr. 50.

Ce troisième volume, qui complète l'intéressant et instructif ouvrage de M. Fontanier, vient enfin de paraître. Nous commencions à craindre qu'il ne fût jamais publié, car nous avons appris par expérience à douter des promesses de son auteur. C'est la première fois, si nous avons bonne mémoire, que M. V. Fontanier tient les engagements qu'il a contrac tes envers le public. Ainsi, en 1829, quand il eut achevé le récit de ses *Voyages en Orient*, il nous annonça qu'il allait nous raconter ses longues excursions en Perse et dans la Russie méridionale. Notre curiosité, vivement excitée, ne fut pas satisfaite. Au lieu de reprendre la plume, il partit pour l'Orient. Il est vrai d'ajouter que le gouvernement lui avait donné une mission dans la mer Noire. A son retour, il nous gratifia d'un volume sur l'Asie Mineure. De la Perse et de la Russie, il n'en était plus question. M. Fontanier retourna une troisième ou quatrième fois dans l'Orient. C'est la relation de ce dernier voyage dans l'Inde et dans le golfe Persique qu'il termine aujourd'hui. Les deux premiers volumes ont paru à de longs intervalles. Pourquoi? Nous l'ignorons; l'auteur ne daigne pas nous l'apprendre. Il est vrai qu'il a visité, depuis leur publication, Londres, Rome, Naples, Alger. Qu'il aille maintenant... où il voudra, car nous possédons enfin ce volume, si impatiemment désiré, qui complète un des ouvrages les plus curieux qui aient été publiés depuis longtemps sur l'Inde, en France et en français.

Au début de ce troisième et dernier volume, nous sommes en Chine. Le premier chapitre est un résumé historique des rapports de l'Angleterre avec la Chine jusqu'à la fin de 1839. Nous nous bornerons à mentionner ici la conclusion que M. Fontanier tire de ces faits, à savoir, que le droit et la justice n'existaient ni chez l'une ni chez l'autre des deux parties, et que la mauvaise foi était égale des deux côtés. Vérité qui, selon l'expression d'un sattimbanque fameux, n'est pas plus neuve que consolante.

Le chapitre II nous offre, à nous autres Français, un intérêt plus grand encore. M. Fontanier y soutient une thèse qui froissera bien des préjugés : il s'efforce de prouver, — et ses arguments nous semblent avoir une certaine valeur, — que la France n'a pas eu à se plaindre de la solution des affaires de l'Orient en 1840. Il ne nous appartient pas de soulever ici une aussi grave question. Rappelons seulement que M. Fontanier a base sa conviction, d'abord sur sa connaissance parfaite des hommes et des choses dont il parle, puis sur une étude approfondie des nombreux in-folio publiés par le parlement anglais, et enfin sur la lecture de toutes les pièces diplomatiques inédites. Toutefois, nous ferons un reproche grave à M. Fontanier : il a un trop grand faible pour le gouvernement personnel. Nous doutons un peu de sa véracité, quand il nous affirme qu'il ne comprend pas la maxime fondamentale de la constitution qui regit actuellement la France. Hâtons-nous d'ajouter que s'il n'aime pas les parlements, il se montre toujours éminemment national. Aussi, tout en rendant justice aux Anglais, prouve-t-il que sur aucun point ils ne sont supérieurs aux Français, et ne laisse-t-il échapper aucune occasion de faire expier à lord Palmerston son insolente et incapable vanité.

De Bombay, M. Fontanier se rendit à Pondichéry par mer et par terre. La relation de ce voyage remplit les deux tiers du volume. M. Fontanier celâche successivement à Goa, à Cannanore, à Mahé, à Calicut, à Cochin, à Travancrom, à Madras. Il nous donne, sur l'état actuel de ces pays, des renseignements du plus haut intérêt. Cette partie de son ouvrage n'est pas entièrement consacrée à la politique et au commerce. On y trouve, çà et là, des descriptions, tantôt comiques, tantôt touchantes. Ici, nous rions de ce pauvre résident de Travancore; là, le triste sort des Pariahs nous arrache des larmes d'attendrissement et de pitié. Ce qui serre surtout le cœur, ce sont les passages où M. Fontanier parle des possessions françaises dans l'Inde.

« Mahé, dit-il, a été fondé par Labourdonnaye, qui avait pris soin de le fortifier avec beaucoup d'art. La position elle-même paraît admirablement choisie. Un mamelon s'élève à la fois sur la mer et sur une rivière assez large. Là, on avait bâti le fort principal; plus bas, à fleur d'eau, on avait placé des batteries; un autre fort dominait du côté de terre, et, au delà du fleuve, sur une colline plus haute que les autres, il y en avait un troisième, qui complétait le système. La ville, les petits bâtiments de la rivière, devaient se trouver parfaitement en sûreté, et l'artillerie du fort principal devait protéger les navires au large, empêcher les insultes du côté de la mer. Tous les travaux paraissent aujourd'hui encore avoir été construits avec un soin et une solidité dignes du grand homme qui les dirigeait, et il tira de Mahé le secours qu'il en attendait. Cette place, en effet, devint le centre de nos communications avec l'intérieur de l'Inde, et on lui doit en grande partie l'influence que nous avons obtenue pendant les guerres du Carnatic et du Moïsour. Nous la perdîmes, comme les autres, pendant les guerres de la révolution, et elle nous fut rendue par le traité de Paris. Ce ne fut pas cependant sans condition, car il fut stipulé que les fortifications seraient détruites, que nous ne pourrions y avoir de troupes que pour maintenir la police. Les Anglais ne mirent aucune généreuse dans l'exécution de ces mesures. Non-seulement ils renversèrent les remparts, mais ils démolirent les murs des édifices qui avaient quelque solidité. Ainsi, l'hôtel du gouvernement fut détruit par eux sans nécessité, et pour le plaisir brutal de ne laisser que des ruines à ceux qui leur succéderaient.

« On avait si bien perdu, au ministère de la marine, la tradition de nos affaires de l'Inde, et on se doutait si peu des conséquences du traité de Paris, que la restauration fit, pour diriger nos établissements, des nominations aussi pompeuses que s'il se fût agi des colonies les plus florissantes. Elle ne choisit pas, pour gouverner Mahé, un moindre personnage que le frère d'un maréchal de France, M. de Lauriston, et lui donna des appointements considérables; des navires de guerre allèrent s'installer, et ce fut sous une tente, élevée sur l'emplacement même de l'hôtel du gouvernement, que cet heureux événement fut célébré. Là où étaient naguère les remparts élevés par Labourdonnaye, au milieu de son fort principal, à travers les décombres de ses murailles, qu'il était défendu désormais de relever, lorsqu'on sentait encore l'odeur de la poudre anglaise qui les avait fait sauter, ce fut avec orgueil, au milieu des salves de l'artillerie, qu'on hissa l'étendard de la France. Et nul ne semblait comprendre que notre condition, par rapport à l'Angleterre, ressemblait à celle des peuples protégés par les Romains; que jamais encore nous n'avions en tant de raisons pour nous voiler la face et montrer un front humilié. Comment figurerions-nous en effet, si ce n'est comme de pauvres marchands, des spéculateurs malheureux, cherchant à glaner à la suite et avec la permission des Anglais? N'eût-il pas été plus digne d'accepter franchement la situation qui nous était faite, que d'étaler ainsi fastueusement notre misère? Tel est le reproche que j'adresse d'autant plus volontiers au ministère de la marine, que, malgré l'expérience, il soit toujours le même système. Je ne lui pardonnerai jamais la honte que j'ai ressentie quand j'ai mis le pied dans nos possessions; et aucun de ceux qui les ont visitées, quel que soit son rang, ne sera plus indulgent que moi. Je citerais, s'il le fallait, de nos compatriotes qui évitaient d'y débarquer, tant cette indigne situation les affligeait. »

M. Fontanier, en sa qualité de consul, dépend du ministère des affaires étrangères; aussi attaque-t-il, chaque fois qu'il le peut, le ministère de la marine. Ses reproches sont nombreux et graves, et paraissent malheureusement justifiés. A l'en croire, et son opinion s'appuie toujours sur des faits, rien n'est bien dans l'Inde française. Une seule réflexion nous console : tout est plus mal dans l'Inde anglaise. En outre, nous avons peu de chose à faire pour nous guérir radicalement, tandis que nos rivaux sont reconnus incurables.

Cette comparaison entre les deux pays ramène nécessairement M. Fontanier sur le terrain de la politique. La relation descriptive de son voyage est habilement entremêlée de chapitres remplis de faits et d'idées sur des projets d'échange de territoire dans l'Inde, les affaires de la Chine, l'expédition de l'Afghanistan et le désastre de Cabout. Enfin, après avoir consacré un chapitre entier à Pondichéry, M. Fontanier, avant de revenir en France par Bourbon et Sainte-Hélène, visite Cuddalore, Gengi et Sadras.

Ce volume aura le même succès que les deux précédents. Il contient une masse énorme de documents entièrement neufs; il traite des questions les plus délicates de la politique actuelle. Si le style manque parfois d'élégance, il est toujours animé, et souvent coloré et pittoresque. M. Fontanier parle tant de langues, qu'il lui est permis, plus qu'à tout autre écrivain, d'oublier un peu la sienne. Il joint habilement le *plaisant au sérieux*; nous avons rarement lu un livre de voyage qui nous ait plus instruit et intéressé; enfin, l'auteur s'est montré sincère et suffisamment impartial. Nous regrettons seulement, nous le répétons, qu'il ait cru devoir attaquer certaines libertés, dont il a probablement perdu jusqu'au souvenir, durant son long séjour en Orient. M. Fontanier a peut-être raison de penser que le gouvernement parlementaire actuel n'est que le despotisme universel; mais nous croyons devoir protester, non contre les éloges pompeux qu'il fait du roi, mais contre l'influence absolue qu'il voudrait lui voir accorder sans contestation dans le règlement des affaires extérieures de la France.

Œuvres poétiques de A. Bignan. Tome Ier. — Paris, 1846. Grand in-8. *Au Comptoir des Imprimeurs-Unis.*

L'armée des poëtes se compose de troupes régulières et de bandes indisciplinées. Tandis que les unes suivent la grande route et obéissent à la voix des mêmes chefs, courbées sous un joug uniforme, les autres s'éparpillent en tous sens, en éclaireurs, en tirailleurs, autour des buissons, à travers les bois, dans les petits sentiers. Celles-ci font parfois des rencontres heureuses, et obtiennent du hasard, du caprice, de la fantaisie, des résultats profitables ou brillants; mais aussi, souvent elles s'égarent sans avoir atteint aucun but. Les premières, attentives à la voix de l'expérience et de la raison, sont, au contraire, assurées de fournir, sinon une carrière glorieuse, du moins une carrière honorable, exempte d'épines, de chutes et de mécomptes. Comme de bons et consciencieux ouvriers, ces *compagnons du devoir* en littérature trouveront, à la fin du jour, une honnête récompense, un siège dans quelque société de province, à Toulouse ou à Cambrai, peut-être un fauteuil au palais Mazarin. Leurs audacieux et aventureux camarades, à moins qu'ils ne fassent des prodiges, n'auront rien, ne seront rien, pas même... ce que Piron eût bien voulu être, académicien.

Parmi les réguliers de la poésie, M. Bignan occupe un rang enviable. Son nom a déjà souvent retenti dans les bulletins, et son front a reçu de nombreuses couronnes. S'il ne joignait pas beaucoup de modestie à un talent véritable, il serait autorisé, par des succès variés et multipliés, à solliciter un de ces fauteuils dont nous parlions tout à l'heure. Le fera-t-il? Nous ne savons. Mais, sans le lui conseiller, nous ne l'en détournerons pas. Pourquoi le laborieux traducteur d'Homère n'irait-il pas se reposer à côté du traducteur de Lucrèce. A coup sûr, M. de Pongerville ne pourrait pas mal accueillir l'avènement de M. Bignan.

Nos lecteurs nous pardonneront, en raison de la pureté de nos intentions, l'étrange licence que nous prenons de présenter un candidat au choix de l'Académie. Nous revenons en hâte au beau volume de vers qui nous a suggéré une aussi bizarre pensée.

M. Bignan nous l'annonce lui-même dans sa courte préface, ses œuvres poétiques comprendront deux volumes. Dans l'un, celui que nous possédons déjà, se trouvent ses essais épiques, ses élegies, ses poëmes lyriques, ses cantates et ses dialogues. Le second contiendra ses poëmes, ses épîtres et ses odes. L'auteur pourra plus tard grossir encore cet imposant bagage littéraire, en réimprimant ses traductions de *l'Iliade* et de *l'Odyssée*.

Nous sommes assez embarrassé pour exprimer sincèrement notre pensée sur les travaux de M. Bignan. Outre que c'est une chose effrayante pour un critique que d'avoir à juger des œuvres couronnées par des académies composées de gens de goût et d'esprit, nous éprouvons une difficulté particulière à suivre le poëte dans les routes si nombreuses qu'il a parcourues. Porter tour à tour notre examen sur ces domaines si variés de l'art, embrasser d'un coup d'œil tous les genres divers de l'élegie, de l'ode, de la cantate ou de l'épître, nous ne le pouvons pas ici. Contentons-nous donc de parcourir, comme à vol d'oiseau, l'horizon qui plane M. Bignan. Les poëtes ne doivent pas craindre la critique aîlée.

L'auteur appartient, nous venons de le dire, à l'école classique. Dans ces milliers de vers, il n'en est pas un seul que ne puisse avouer la muse de l'empire, sinon celle du dix-septième siècle. M. Bignan n'aurait, à cet égard, aucune profession de foi à faire. Il suffit de lire ses élegies pour voir à quel degré il s'éloigne de la manière de Lamartine, tout en s'inspirant aux mêmes sources, et ses poëmes lyriques, pour comprendre quel abîme existe entre sa méthode correcte, mais un peu froide, et le système ardent d'Andre Chenier. Dans la pièce, d'ailleurs remarquable, intitulée *le Lac Majeur*, M. Bignan reproduit, involontairement peut-être, la mise en scène et jusqu'au paysage de cet autre lac immortalisé par Lamartine. Rien n'y manque, pas même une Elvire, qui, cette fois, se nomme Louise. C'est encore un poëte rêveur et amoureux qui invoque la nature comme une âme sympathique. En face des hautes montagnes, au milieu des îles voluptueuses du lac Majeur, M. Bignan exhale, à son tour, le fameux cri que notre génération a roulé d'échos en échos :

Aimons-nous, aimons-nous, ô mon unique amie!

Il l'exhale en des vers doux et harmonieux, mais qui n'ont pas l'irrésistible elan. Nous citons :

Entends-tu soupirer ces blanches tourterelles?
Vois-tu s'unir ce charme et ce lierre amoureux?
Unissons-nous comme eux et soupirons comme elles,
Leur exemple nous dit : Aimez pour être heureux.

Cette strophe, à coup sûr, ne manque pas de grâce; mais où est le tendre soupir, ou est l'éloquent sanglot des *Méditations*? Comment M. Bignan n'a-t-il pas senti qu'il y avait péril à repasser sur cette trace brûlante?

M. Bignan a cette même infortune, de marcher sur les pas d'un maître dans ses poëmes lyriques. En lisant les *Dioscures*, l'*Hymne à Diane*, nous ne pouvions nous défendre de songer à Andre Chenier, et de nous demander comment ce dernier eût rempli ces cadres antiques. Dans les morceaux modernes, il est encore impossible de ne pas se rappeler la muse discrete et pure de Casimir Delavigne.

Il faut donc le reconnaître, en finissant, l'auteur des *Œuvres poétiques* manque d'originalité. Il est habile, spirituel, ingénieux; mais il ne prend jamais l'initiative, il a toujours quelqu'un devant lui. Nous ne croyons pas être rigoureux en disant de M. Bignan, qu'il montre trop de talent pour être traité de ver-ificateur, mais qu'il n'en possède pas assez pour mériter le titre glorieux de poëte.

Les Droits du Travailleur; Essai sur les devoirs des maîtres envers leurs subordonnés, traduit de l'anglais sur la seconde édition, à laquelle est ajouté un essai sur les moyens d'améliorer la santé, et d'accroître le bien-être des classes laborieuses; par mademoiselle Louise Boyeldieu d'Auvigny. Un vol. in-12. — Paris, 1846. *Guillaumin.*

On a beaucoup déclamé contre notre époque, on a souvent critiqué ses tendances, et cependant, en examinant de plus près les faits dont nous sommes les témoins, quelquefois même les acteurs, nous pouvons nous convaincre que cette époque tant calomniée ne mérite pas toujours les reproches qu'on lui a adressés. Ainsi, par exemple, on ne saurait nier qu'un de ses caractères les plus saillants est une sollicitude toujours plus constante pour les droits que donne le travail, droits qui ne cessent d'être chaque jour de plus en plus reconnus, malgré l'exaltation, on pourrait presque même dire, malgré l'infatuation que jettent dans les esprits les découvertes nouvelles, et les triomphes presque fabuleux de la mécanique.

Et en effet, combien y a-t-il d'états qui ne sont point, qui ne seront même jamais exercés mécaniquement, et pour lesquels il faudra toujours recourir aux forces individuelles, aux services privés? Ensuite, que dire de l'amélioration physique et morale de la situation d'une foule de travailleurs? N'est-elle pas plus importante encore que l'amélioration ou le perfectionnement d'un procédé mécanique ou industriel?

On a cru remédier à bien des maux par l'élévation du salaire, par une rémunération plus grande du service rendu ou du travail opéré; c'est bien quelque chose assurément, mais ce n'est qu'un des côtés de la question; combien y a-t-il de choses en effet qui ne se font et ne s'obtiennent pas à prix d'argent!

La pensée de ce livre est éminemment morale, car son but est de mettre les devoirs à la place des intérêts personnels. Or, celui qui se trouve en présence d'un seul subordonné, comme ceux à qui il est donné de commander à des légions de travailleurs, trouvent également l'occasion de les exercer.

Les rapports les plus fréquents sont ceux des maîtres avec leurs serviteurs immédiats, c'est-à-dire leurs domestiques. C'est aussi par cette nature de rapports que débute ce livre. On ne saurait trop méditer les conseils pleins de sens et les judicieuses observations dont est semé ce chapitre.

La forme du gouvernement sous lequel on vit, la manière dont l'administration y est exercée, ont aussi une part notable sur cet ordre d'idées ou de rapports. Qu'arrive-t-il, en effet, lorsque les masses n'ont aucune confiance politique dans ceux qui gouvernent? Du manque de confiance au manque de respect, il n'y a qu'un pas. Qu'arrive-t-il encore lorsque les hommes publics donnent l'exemple d'une conduite imprudente, sinon mauvaise? quand on a peu de soin de sa propre dignité, on fait peu de cas de la dignité des autres.

Après ces réflexions générales, l'auteur vient à s'occuper plus spécialement de la situation d'une classe particulière de travailleurs, des ouvriers, et notamment de ceux des manufactures. Il les suit au sein des ateliers, dans l'âge adulte, enfants à l'école, les uns et les autres sur le preau, où ils devraient tous pouvoir, à certaines heures de la journée, faire, pour ainsi dire, une nouvelle provision d'air, afin de renouveler dans leurs poumons l'air vicié par l'atmosphère des fabriques. Nous engageons surtout à lire les curieux détails que nous donne l'auteur sur les lêtiments et les demeures occupés par le pauvre en Angleterre, et sur ces quartiers des villes habités par la classe ouvrière. On a peine à se figurer qu'une aussi effroyable misère, qu'une abjection si profonde puisse se rencontrer au milieu de la civilisation la plus avancée.

Mais ce n'était pas assez que de révéler tous ces faits auxquels leur étrangeté même n'ajoute quelquefois que plus d'intérêt, il fallait faire connaître le remède. Aussi, la seconde partie de cet ouvrage a-t-elle pour objet les moyens d'améliorer la santé, et d'accroître le bien-être des classes ouvrières, surtout dans les villes, bien que les agriculteurs aient aussi leur part de misères. Tous les bons effets qu'on peut attendre d'une ventilation plus rationnelle, d'une distribution d'eau plus abondante, d'une plus grande propreté, d'un meilleur système d'architecture, y sont examinés, discutés, relatés avec soin.

Personne n'était plus propre que mademoiselle Boyeldieu d'Auvigny à faire connaître ce livre au public français. Un appendice, ajoute au livre par le traducteur, sous forme de conclusion, prouve, encore une fois de plus, que si les femmes ont un merveilleux instinct pour connaître le secret de toutes les misères, même les plus cachées, elles ont en même temps toujours la volonté, quelquefois la puissance de les guérir. L. N.

DERNIÈRES PRIMES DU JOURNAL L'ÉPOQUE

Les nouveaux abonnés DU 1er MARS au journal **L'EPOQUE** recevront gratuitement à Paris, et franco dans les départements à titre de prime. — LES NOUVEAUX ABONNÉS DE TROIS MOIS : 1° tout ce qui aura paru, du **FILS DU DIABLE**, ROMAN EN 4 vol. par **PAUL FEVAL**. — 2° Dans le format du journal, **LA GORGONE**, ROMAN EN 6 vol. par **G. DE LA LANDELLE**. — LES NOUVEAUX ABONNÉS DE SIX MOIS recevront : 1° Tout ce qui a paru du **FILS DU DIABLE**. — 2° Les 6 vol. du **PECHE DE M. ANTOINE**. — 3° les 6 vol. de la **GORGONE**. (LE TOUT D'UNE VALEUR DE 100 FRANCS.)

Prix : POUR PARIS : 3 mois, 11 francs ; 6 mois, 22 francs. — DÉPARTEMENTS : 3 mois, 13 francs ; 6 mois, 26 francs.

NOTA : Il ne reste plus qu'un nombre très-limité d'exemplaires du **PECHE DE M. ANTOINE** et de la **GORGONE**, ces nouvelles primes cesseront donc au plus tard dans les dix premiers jours de mars.

LES BUREAUX SONT A PARIS : 3, BOULEVARD MONTMARTRE.

ODONTINE et ÉLIXIR ODONTALGIQUE

L'instruction qui accompagne ces nouveaux dentifrices donne la raison de leur supériorité sur tous ceux employés jusqu'à ce jour.
DÉPOT A **PARIS**, CHEZ **M. FAGUER**, RUE RICHELIEU, 95 ; ET CHEZ TOUS LES PARFUMEURS ET COIFFEURS DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.

---

3 FRANCS **PILULES STOMACHIQUES** LA BOITE
Seules autorisées contre la Constipation, les Vents, la Bile et les Glaires.—Pharmacie COLBERT, passage Colbert.

ENTREPOT Rue Richelieu, n° 26. PARIS.

ALIMENTATION DES ENFANTS.

DÉPOTS Dans toutes les villes DE FRANCE.

La substance la plus convenable et la plus facilement digérée par les jeunes enfants est sans contredit le RACAHOUT DES ARABES de DELANGRENIER. Cet aliment léger et délicieux est le SEUL qui ait été approuvé par l'Académie royale de Médecine, seule AUTORITE qui offre garantie et CONFIANCE : aussi ne doit-il pas être confondu avec les imitations et contrefaçons qui surgissent chaque jour et qui souvent n'ont que l'avantage d'être indigestes ou IRRITANTES.

LONGUEVILLE,
10, rue Richelieu, près le Théâtre-Français.

CHEMISES.

PANSEMENT DES VESICATOIRES
Facile, régulier, inodore, avec PAPIER-COMPRESSE et SERRE-BRAS
D'ALBESPEYRES,
Faub. St-Denis, 84, et dans les pharm. de province et de l'étranger.

RHUMES, IRRITATIONS, INFLAMMATIONS

LE SIROP ANTIPHLOGISTIQUE DE BRIANT, de plus en plus apprécié pour le traitement des irritations et inflammations de la poitrine, de l'estomac et des intestins, est prescrit avec un succès toujours croissant par les plus célèbres médecins de la capitale, membres de l'Académie et de la Faculté royale de Médecine. Ce sirop est, en effet, la préparation la plus efficace pour combattre les plus cruelles maladies d'où résultent les RHUMES, CATARRHES, CRACHEMENTS DE SANG, CROUPS, COQUELUCHES, DYSSENTERIES, etc., etc. — Pharmacie BRIANT, rue Saint-Denis, 137, et dans toutes les pharmacies.

46, R. DE LA VERRERIE **SPÉCIALITÉ** 46, R. DE LA VERRERIE
CAFÉ COUDRAY DE CHARTRES
AROME SUPÉRIEUR ÉCONOMIE D'UN TIERS

Ce café, torréfié sans évaporatioo, conserve son arome, sa force. C'est le même qui se vend chez CHEVET, Palais-Royal, et AYMES, bazar Provençal.

LE CHOCOLAT MÉNIER, comme tout produit avantageusement connu, a excité la cupidité des contrefacteurs. Sa forme particulière et ses enveloppes ont été copiées, et les MÉDAILLES dont il est revêtu ont été remplacées par des dessins auxquels on s'est efforcé de donner la même apparence. Les amateurs de cet excellent produit voudront bien exiger que le nom MENIER soit sur les étiquettes et sur les tablettes.

Dépôt principal, passage Choiseul, 21, et chez un grand nombre de pharmaciens et d'épiciers de Paris et de toute la France.

LIMONINE.

Avec quatre ou cinq gouttes de ce précieux EXTRAIT DE CITRON, on convertit instantanément un verre d'eau sucrée en une excellente limonade. La LIMONINE est également convenable pour punch, glaces, préparations culinaires, etc. — Un flacon de 2 fr. suffit pour faire plus de 120 verres de limonade. — Dépôt principal, passage Choiseul, 21, et chez MM. les épiciers de Paris et des départements.

CHAPEAUX DE GROS D'AFRIQUE, 12 FR. Moire, satin, 15 fr.; velours pure soie, 20 fr.; bonnets, turbans, etc., 5 fr., 10 fr., 15 fr., 20 fr., etc. Maison AIMÉE-HENRY, 18, rue Basse-du-Rempart, Chaussée-d'Antin.

On s'abonne à Paris, rue Saint-Joseph, 6.

PRIMES AUX ABONNÉS DU JOURNAL LE COMMERCE

Les abonnés du journal *le Commerce*, en renouvelant leur abonnement et les nouveaux abonnés ont droit à une prime en volumes à choisir dans la BIBLIOTHÈQUE CAZIN, charmante collection de romans, publiée par M. PAULIN, éditeur, savoir : Abonnés d'un an, 8 vol. ; — 6 mois, 4 vol. ; — 3 mois, 2 vol. : soit au journal, soit à la feuille commerciale, soit aux deux feuilles réunies. Ouvrages déjà publiés dans la BIBLIOTHÈQUE CAZIN : Eugène Sue, *les Mystères de Paris*, 10 vol., — *le Juif Errant*, 10 vol., — *Mathilde*, 6 vol., — *la Salamandre*, 2 vol., — *Atar-Gull*, 1 vol., — *Paula Monti*, 2 vol., — *Arthur*, 4 vol., — *le Marquis de Létorières*, 1 vol., — *Plick et Plock*, 1 vol., — *Deleytar*, 1 vol. — Louis Reybaud : *Jérome Paturot*, 2 vol. — Alphonse Karr : *Geneviève*, 2 vol. — Jules Sandeau : *Mariana*, 2 vol.

La BIBLIOTHÈQUE CAZIN formera 200 volumes.

LE BATARD DE MAULÉON, ROMAN EN 4 VOLUMES, PAR M. ALEX. DUMAS,

Paraît, depuis le 20 février dans LE COMMERCE.

LE COMMERCE, reconstitué, restera journal politique et littéraire ; mais en même temps il justifiera son titre comme organe des intérêts industriels, agricoles, des chemins de fer, des travaux publics, des ports et marchés.

Sa *feuille commerciale*, imprimée le matin après l'arrivée des courriers, donne le cours des effets publics et des marchandises sur toutes les places vingt-quatre heures avant tout autre journal.

FEUILLE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. PARIS : un an, 40 fr. ; — 6 mois, 22 fr. ; — 3 mois, 12 fr. — DÉPARTEMENTS : un an, 48 fr. ; — 6 mois, 25 fr. ; — 3 mois, 13 fr.
BULLETIN DU COMMERCE (feuille quotidienne), au même prix que la feuille politique. — **LES DEUX FEUILLES RÉUNIES :** un an, 60 fr. ; — 6 mois, 30 fr. ; — 3 mois, 15 fr. (*Affranchir.*)

Le Carnaval.

(Le Mardi gras.)

(Le Mercredi des Cendres.)

Correspondance.

A M. L. B., à Paris. — Nous l'insérerons. Mille remerciments.

A un Abonné, à Douvres. — L'une finit le 15 mars; l'autre commence le même jour, et restera ouverte jusqu'au 15 mai.

A M. H. L., à Leeds. — On a chez vous, monsieur, une manière de voir toute singulière. En avez-vous fait part à M. Cruikshank? (*Affranchir.*)

A M. S., à Lyon. — La maxime n'est pas neuve, mais elle est absurde.

A M. E. S., à Beaugency. — Vous verrez cela. C'est tout un panorama de votre chemin d'Orléans à Tours. *L'Illustration* se met pour vous en frais de magnificence. Il est vrai qu'elle fera de même pour tous les chemins; chacun son tour. Ainsi, vous ne nous devrez de remercîments qu'en votre qualité d'abonné.

A Divers. — Il est impossible de donner d'avance le programme d'une publication qui a surtout pour objet de mettre sous les yeux de ses lecteurs l'*actualité*, c'est-à-dire les événements qui se produisent chaque jour, et qu'il est impossible de prévoir. Nous venons de dire ce que nous promettons au chemin d'Orléans à Tours; nous le promettons également au chemin du Nord, à celui de Saint-Germain, au chemin de Sceaux et au chemin de Vierzon. — Nous avons promis la description et les vues des ports de France; nous ne tarderons pas à commencer cette série. — Nous avons déjà donné Fontainebleau; nous continuerons la série sous ce titre: *les Résidences royales*: Saint-Cloud et Neuilly d'abord. Nous commencerons une histoire et une revue des villes de France; chaque ville aura son tour, et ses pages illustrées. — M. R., abonné de Paris, nous recommande l'exposition des tableaux; nous le renvoyons à notre collection pour apprendre du passé ce que nous ferons cette année, et toutes les années suivantes. — A M. J. T., qui paraît affectionner les caricatures, nous promettons des dessins de Cham, et notamment l'histoire des I-o-Ways retournant dans leur patrie pour y porter les bienfaits de la civilisation. — Pour ceux qui aiment les peintures de mœurs populaires, nous aurons le tableau des théâtres de Paris dont la destruction est annoncée et qui méritent de survivre à leur destruction dans une page historique et dans les croquis d'un dessinateur au crayon comique. — Enfin, la plume élégante qui a donné à *l'Illustration* les *Promenades de Paris*, continuera, avec le concours de nos habiles dessinateurs, cette charmante revue en commençant par les quais, les Champs-Élysées et le Jardin des Plantes. — Et ce n'est pas tout.

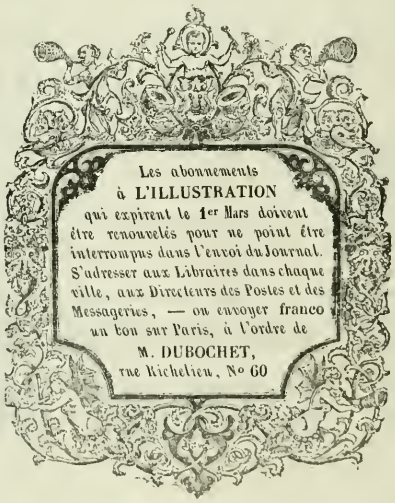

On s'abonne chez les Directeurs de postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les *Correspondants du Comptoir central de la Librairie.*

A Londres, chez J. Thomas, 1, Finch Lane Cornhill.

A Saint-Petersbourg, chez **J. Issakoff**, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-Impériale; Gostinoï-Dvor, 22. — F. Belizard et Cᵉ, éditeurs de la *Revue étrangère*, au pont de Police, maison de l'église hollandaise.

A Alger, chez Bastide et chez Dubos, libraires.

Chez V. Hebert, à la Nouvelle-Orléans (États-Unis).

A New-York, au bureau du *Courrier des États-Unis*, et chez tous les agents de ce journal.

A Madrid, chez Casimir Monier, Casa Fontana de Oro.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER REBUS.

(L'argent donne des amis en masse.)

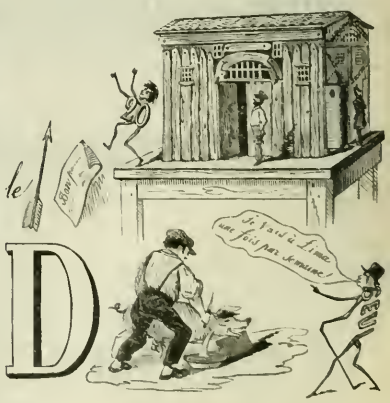

Jacques DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de Lacrampe et Cᵉ, rue Damiette 2.

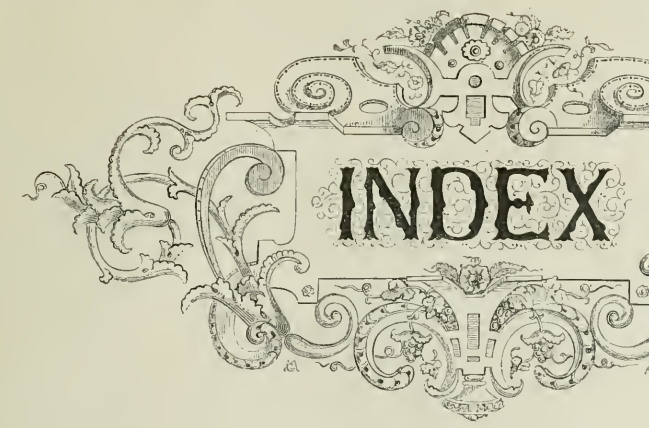

TABLE DES GRAVURES.

AGRICULTURE.

Insectes nuisibles à l'agriculture. — Dix-sept figures 251
Maladie des pommes de terre en 1845. — Six figures. 112

BEAUX-ARTS.

Barrière du Trône. — La Victoire, par M. Desbeuls. 124
— Génie de l'Industrie, par M. Simart. . . Id.
— Saint Louis. . . . . Id.
— Philippe-Auguste. . . . . Id.
Eaux-fortes, d'après Decamps. — Le Singe et le Miroir. 224
— La Grenouille et le Bœuf. . . . . Id.
Envois de Rome. — Nausicaa se séparant d'Ulysse. — Premier prix de paysage historique, remporté par M. Charles Benouville. 68
— Thesée trouvant sous une roche l'épée de son père. — Premier prix de sculpture, remporté par M. Guillaume . . Id.
— Jésus, dans le Prétoire, insulté par les soldats. — Premier prix de peinture, remporté par M. François-Léon Benouville. . . . . Id.
Exposition de Bruxelles. 1845. — Les Chiens et le Perroquet, tableau par M. Verboeckhoven. 244
— Groupe d'enfants, sculpture de M. Leclercq . . . . . Id.
— Le Marchand de bijoux, tableau par M. Madou. 245
— Un Hivernage à la Nouvelle-Zélande, tableau de M. Wiltkamp. . . . . Id.
Exposition de la galerie Bonne-Nouvelle. — Vue de la travée où sont exposés les tableaux de M. Ingres. 376
— Dessin à la plume, par M. Géricault, appartenant à M. Marcille. . . . . Id.
— La tête de la République, dessin de M. Charlet, appartenant à M. Belloc. 377
— La queue de la République, dessin de M. Charlet, appartenant à M. Belloc. Id.
— Scène de brigands, tableau de M. Léopold Robert, appartenant à M. le baron de Foucaucourt . . . . . Id.
Guillaume de Nassau (statue de), dit le Taciturne, par le comte de Nieuverkerke. 4
Jean Bart (statue de), par M. David (d'Angers), inaugurée à Dunkerque le 7 septembre 1845. 48
Krishnah (Le), tableau indou offert au Musée par M. Eugène Sue, au nom de M. le comte d'Orsay. 144
Martignac (statue de M. de), par M. Foyatier, inaugurée à Miramont le 18 septembre 1845. 80
Metz (la peinture à). — Moissonneurs lorrains, dessinés par M. E. Audin, d'après le tableau de M. Maréchal. . . . 136
— La tasse de café, tableau composé et dessiné par M. Aimé de Lemud. . . . Id.
— Le grand mauvais sujet, composé et dessiné par M. Théodore Devilly. . . Id.
— Souvenir de Lorraine, paysage peint et dessiné par M. Auguste Rolland. . . . 137
— Souvenir des Vosges, peint et dessiné par M. Laurent Pelletier. . . . . Id.
Metz (la peinture à). — Environs de Metz, paysage peint par M. Auguste Mennessier, dessiné par M. E. Audin 137
Musée algérien à Paris. — Mosaïque de Koudiat-Aty, près de Constantine . . 256
Napoléon (statue de), par Bosio, qui couronne la colonne de Boulogne. . . . 105
Peinture de la coupole de l'église Saint-Thomas-d'Aquin. — Tableau principal de la coupole, par M. Blondel. . 332
— Saint-Dominique, par M. Blondel, pendentif. . . . . Id.
— Saint-Thomas-d'Aquin, par M. Blondel, pendentif. . . . . Id.
Verrières de l'église de Haguenau, par M. Maréchal. — Vitre de la haute nef. — Figure du prélat qui a inauguré l'église. 196
— Fragment d'une vitre de l'avant-chœur. Id.
— Vitre des bas-côtés. — Le Christ au Jardin des Olives. 197

CARTES ET PLANS.

Carte à vol d'oiseau de l'extrémité occidentale de l'Algérie. 100
Carte des Chemins de Fer d'Allemagne. . 384
Gizeh (plan topographique du col de) et des trois grandes Pyramides. 149
Meroé (plan des Pyramides de), en Nubie, groupe du Nord. 150
Obligado (plan du combat naval de l'). . . 356
Plan des quartiers de la ville de Saint-Pétersbourg adjacents à la Néva. . . . 53
Punjab (carte du). 390

CARICATURES.

Aspect du pont des Arts, après la suppression du péage 320
Aventures anciennes et nouvelles d'un chasseur connu. — Quarante-huit gravures. 28-44
Carte des chemins de fer anglais, d'après *le Punch*. 117
Caricatures sur l'Odéon. — L'Odéon avant la direction de M. Bocage. — Les stalles, le parterre et les acteurs. . . 212
— M. Bocage, martyr. . . . . Id.
— M. Bocage exhumant Saint-Genest. . . Id.
— L'Odéon sous la direction de M. Bocage . . . . . Id.
— Une Vénus. 213
— Tableau de M. Eugène Sue. . . . . Id.
— Tableau de M. Th. Gautier. . . . . Id.
— Tableau de M. E. Delacroix. . . . . Id.
Diverses manières de se garantir du froid. — Douze gravures, par M. Jules Noël. 132-133
Etude du caractère par la chaussure, d'après Cruikshank. — Deux gravures. . 16
Etudes physiognomoniques et morales faites au Louvre, par M. Damourette. — Douze gravures. 156-157
Etudes comiques sur le magnétisme, par Cham. — Vingt-cinq gravures. 284-285
Garde nationale du grand-duché de Gerolstein. — Dix gravures. 92 93
Homme (l') étant plus faible que Dieu, il doit *nécessairement* se reposer deux jours dans la semaine. 64
La pensée et la promenade sont les droits de l'homme 128
Mardi (le) gras. 416
Mercredi (le) des cendres. . . . . Id.
Modèles (les), études d'atelier, par M. Damourette. — Quatre gravures . . 412 413
Ouverture d'un hospice destiné aux actionnaires des chemins de fer. 129
Paris à la campagne. — Seize gravures, par Seigneurgens 108-109
Plus de maisons humides! — Nouveau système de constructions actuellement en usage à Paris. 340
Portrait en pied de M. X. — L'original appartient à M... 160
Projets d'améliorations à introduire dans l'uniforme actuel de la Garde nationale, par Cham. — Vingt-une gravures. 389
Quatuor de *Nabuco* au Théâtre-Italien. . . 388
Quelques types des spéculateurs des Chemins de fer. — Dessines d'après nature à la Bourse de Paris, par M. Eustache Lorsay. 144
Quelques épisodes de l'épopée des Chemins de fer, par Cham. — Dix-huit gravures. 228-229
Tribulations de la Garde nationale, par Cham. Préface d'un projet de réforme. — Quatorze gravures. 381
Un lion frisé. 128
Un lion défrisé. . . . . Id.
Un aéronaute et ses spectateurs. — Deux gravures. 160
Un homme-affiche. . . . . Id.
Une séance du Concours de l'Agrégation, à la Sorbonne 125

FLEURONS — CULS DE-LAMPE — ORNEMENTS.

Courrier de Paris (en tête du). 195
Titre de la romance intitulée : *le Chant des Anges*. 12
Titre de la romance intitulée *Un petit sou* 76
Vignettes et fleurons divers. 75 126 267

HORTICULTURE.

Flore d'Amérique. — Seize gravures. . . 60-61

MÉCANIQUES. — MACHINES. — PROCÉDÉS NOUVEAUX.

Brise-lames flottant. — Détails, quatre figures. 349
— Expérience dans le port de la Ciota. . . Id.
Canot de sauvetage insubmersible. — Quatre figures. 96
Chemin de fer atmosphérique de Saint-Germain. — Trois figures. 197
Cliché obtenu par le galvanisme. 336
Nouveau pont fixe sur la Neva, à Saint-Pétersbourg. — Etat des travaux pendant l'hiver de 1845. 53
— Elévation. . . . . Id.
Nouveau système de grille pour le charbon de terre 336

MÉDAILLES.

Médaille délivrée aux membres du comité de conservation des monuments historiques, par Barre. 73
Médaille frappée en souvenir de la célébration du centième anniversaire de la naissance de Pestalozzi. 368

MODES.

Ameublement. — Vase à fleurs. 384
Bijouterie. — Pomme de canne et bagues. 352
— Lorgnon et épingles. . . . . Id.
Châtelaine, par Fromont-Meurice. 64
Costume d'amazone. 176
Costume d'apparat d'un magnat hongrois. 192
— Poignée du sabre. . . . . Id.
— Accessoires du sabre et du costume. — Six dessins. . . . . Id.
Orfévrerie. — Encrier. 288
Toilette d'été. 80
Toilette du matin 128
Toilette d'hiver. 240
Toilettes de ville. 304
Toilettes d'homme. 352
Toilettes de bal. 384

PORTRAITS.

Abou-Madian (le sultan). 233
Charlet. 293
Cobden (Richard), fondateur de la ligue anglaise contre la loi des céréales. . . . 232
Compans (le lieutenant général comte). . . 240
Delaroche (madame Paul). 272
Dreux-Brezé (M. le marquis de) pair de France, décédé le 21 novembre 1845. 193
Kant. 24
Ki-Hing, d'après un portrait du peintre chinois Lamquoa, communiqué par M. de Ferrière. 169
Kolombeski, doyen de l'armée française, âgé de cent ans. 4
Labatut (M. Lafon). 277
Larroque (M. l'abbé), d'après un dessin du détenu Clément. 308
Mohammed-ben-Ahmed, d'après un dessin de M. de La Paquerie, second du *Véloce*. 53
Moline de Saint-Yon (M.), ministre de la guerre, statuette par M. Hippolyte Voynant, lieutenant au 66e de ligne. . 177
Montagnac (le lieutenant colonel de), mort en Afrique le 21 septembre 1845, d'après son portrait peint par lui-même, et communiqué par son frère, M. de Montagnac, de Sedan. 145
Negus-Sahle-Sallassi, roi de Choa. 216
Palmerston (lord). 244
Piscatory (M.), ambassadeur de France en Grèce. 113
Portalis (M. J.-E.-M.). 21
Radnor (lord). 232
Royer-Collard, décédé le 4 septembre 1845. 17
Senancour (M. de). 341
Sid-el-Hadj Abd-el-Kader Ben-Mohammed-Achache, ambassadeur du Maroc. . . 305
Sidi-ben-Ayet, envoyé du bey de Tunis. . . 321
Simonde de Sismondi. 21
Thompson (le colonel). 232

Vigny (M. Alfred de), de l'Académie française. 353
Wellington (lord). 241

PROBLÈMES D'ÉCHECS.

Problèmes d'échecs. 38-208

REBUS.

Rébus 16-32-48 64-80-96-112-128 144 160-176 -192-208-224-240-256-272-288-304-320-336 -352-368-384 400-416

SCÈNES DE L'ALGÉRIE.

Combat du Typhour, d'après un dessin fait sur les lieux. — Mort du colonel Berthier. 81
Costume des femmes algériennes. — Huit gravures. 276-277
École juive. 189
Expédition dans le Petit-Désert. — Berzina. 168
— Femme de Rassoul. . . . . Id.
— Regab du sud. . . . . Id.
— Bab-el-Sabrah. . . . . Id.
Inauguration de la statue du duc d'Orléans, à Alger, le 28 octobre 1845. 161
Mise aux fers de Mohammed-ben-Abmed, d'après un dessin de M. de La Paquerie, second du *Véloce*. 52
Ombres chinoises (les), à Alger. 301
— Scènes de la pièce intitulée *Garagousse*. Id.
Synagogue juive. 189
Types des populations indigènes de l'Algérie. — Hommes. 392
— Femmes. 393

SCÈNES DRAMATIQUES.

Ambigu-Comique — *Les Mousquetaires*.— Le camp royaliste, 2e acte, 1er tableau. — La petite maison, 4e acte, 2e tableau.—La fuite en mer, 5e acte, dernier tableau. 148
Cirque-Olympique des Champs-Élysées. — Les Danseuses moresques. 52
Cirque-Olympique. — *Les Éléphants de la Pagode*. 244
— Scènes diverses du *Cheval du Diable*. . 373
Gymnase. — *La Loi salique*, 2e acte, scène dernière. 300
Odéon — *Diogène*, 1er acte, salle à manger d'Aspasie. 333
Opéra. — *L'Étoile de Séville*, 4e acte, scène dernière. 265
Opéra-Comique. — *Les Mousquetaires de la Reine*, 2e acte, scène dernière. 373
Porte-Saint-Martin. — *Marie-Jeanne*, 4e acte : Marie-Jeanne, madame Dorval; madame de Bussières, mademoiselle Grave; le docteur Appiani, M. Grailly. 180
— La troisième galerie, le jour de la 1re représentation de *Marie-Jeanne*. . . Id.
Théâtre-Italien — *Nabuchodonosor*, 2e acte, scène huitième. 120
— *Gemma di Vergy*, 1er acte. 265
Variétés. — M. Bouffé, dans *le Mousse*. . . 333
Vaudeville. — *L'Ile de Robinson* : Vendredi, Arnal; Robinson, Amant; Zoé, mademoiselle Figeac; Aspasie, madame Ozy. 165

SCÈNES DES TRIBUNAUX

Vol commis chez un bijoutier de la rue Saint-Antoine. 196

TAPES ET SCÈNES POPULAIRES.

Bal de l'Opéra, le mardi gras. — La sortie. 404
Cambo. — Danses basques sur l'emplacement du jeu de paume de Cambo. . . 121
— Jeune Basquaise essayant le cacolet destiné à madame la duchesse de Nemours. . . . . Id.
— Église d'Ustaritz, route de Bayonne à Cambo. . . . . Id.
— Musiciens basques accordant et exécutant la soumzonna. — Danseurs basques en costume de grand gala. Id.
Compagnons du tour de France. — La Réception. 184
— Le rouleur et l'embauché. . . . . Id.
— L'embauché payant sa bienvenue. . . . Id.
— Le Départ. 185
— La Mère. . . . . Id.
— Arrivée chez la Mère. . . . . Id.
— L'Atelier. 204
— La Rixe. . . . . Id.
— La Fête. . . . . Id.
— Le Mariage. 205
— Type du compagnon charpentier. . . . Id.
— Type du compagnon cordonnier . . . . Id.
— L'Enterrement. . . . . Id.
Fêtes populaires du midi de la France. — La Crèche. — Dessin de M. Letuaire. 264
— Le Gros Souper. — Dessin de M. Letuaire. . . . . Id.
— Un Attribut. — Dessin de M. Letuaire. Id.
Laitières suisses. 181
Mabille (le bal).—A la porte du bal Mabille. 56
— Entrée du bal Mabille. . . . . Id.
— M. Chicard. . . . . Id.
— L'intérieur du bal Mabille. . . . . Id.
— Une habituée. 57
— Un habitué. . . . . Id.
Mabille (le bal). — Une reine future. . . . 57
— Le jeu du Pigeon, au bal Mabille. . . . Id.
— Un bosquet du jardin Mabille. . . . . Id.
— Arrivée de la reine Pomaré. . . . . Id.
— Sortie du bal Mabille. . . . . Id.
— Sortie de la reine Pomaré. . . . . Id.
Marchande de gaufres. 181
Marchande de plaisirs. . . . . Id.
Promenade de Dagobert. — Bœuf-gras du Carnaval de 1846. 404

VARIÉTÉS.

Animaux nouvellement arrivés au Jardin des Plantes. — Phalanger. 84
— Tatous . . . . . Id.
— Lori. . . . . Id.
— Cochon du Brésil. . . . . Id.
— Oies rieuses. . . . . Id.
— Gibbon gris-brun, de Java. . . . . Id.
— Demoiselles de Numidie. . . . . Id.
Aqueduc de Roquefavour. — État actuel des travaux. 5
— État définitif . . . . . Id.
Assassinat de Jovahir-Sing, vizir de Lahore. 213
Aveyron (Forges et Fonderies de l'). — Decazeville. — Vue intérieure de la halle des bauts fourneaux. 279
— Tuyère d'un haut fourneau. . . . . Id.
— Chambre à air chaud. . . . . Id.
— Vue générale. 280-281
— Machine à broyer la castine et le minerai. 280
— Costume des chauffeurs des hauts fourneaux. 280 281
— Machine à scier les rails. 281
Bade (Ouverture des États de). 209
Bal de charité donné à la mairie du 1er arrondissement. 341
Bal donné à l'hôtel Lambert, au profit des Polonais. — Escalier pratique sur le quai d'Anjou, pour l'arrivée des voitures. 405
— Salon de danse construit dans le jardin de l'hôtel Lambert. . . . . Id.
Banquet des maîtres imprimeurs et des ouvriers typographes. — Le 28 septembre 1845. 89
Banquet (grand) donné à l'Hôtel-de-Ville, le 11 janvier 1846, aux princes de la famille royale, par les conseils généraux de l'agriculture, du commerce et des manufactures. 325
Bénédiction del Bambino, à Rome 289
Chant (le) des Anges. 12
Chaptal (Mise à l'eau du), à Asnières, le mardi 9 décembre 1845. 236
Camp de Bordeaux, ou de la Gironde. . . 37
Colonne de Boulogne, commencée en 1804, en mémoire de la distribution faite par Napoléon à l'armée française des croix de la Légion-d'Honneur, achevée par les soins de M. Henry, architecte, au mois de septembre 1845. . . 105
Costumes de l'empire russe, dessinés, d'après nature, par Wassili Timm. — Seize gravures. 312-313
Courses de taureaux, à Mont-de-Marsan. . 21
Débarquement d'Ibrahim-Pacha, à Toulon, le 27 mars 1845. — Dessin de M. Letuaire. 225
Derniers apprêts du bal de l'association des artistes, à l'Odéon. 340
Doris (Naufrage de la goélette *la*), dans le port de Brest, le 15 septembre 1845. . 49
Échange des ratifications du traité entre la France et la Chine. — Dessin de M. Borget. 169
Gérard (le tueur de lions), maréchal-des-logis aux spahis d'Afrique. 116
Hélène et Philomène, jumelles unies. . . 165
Honneurs militaires maritimes. — Salut de l'aviron au commandant. 140
— Réception du commandant à bord. . . . Id.
— Pavois de fêtes. . . . . Id.
— Salut international. . . . . Id.
— Honneurs funèbres. 141
Inauguration de la colonne élevée à Lille, en souvenir du siége de cette ville, en 1792. 104
Inauguration de la station du chemin de fer, à Bâle, le 11 décembre 1845. . . 273
Inauguration du chemin de fer de Vicence à Venise, le 12 janvier 1846. 369
Inondation de la plaine d'Ivry 257
Jardin d'hiver aux Champs-Élysées. . . . 357
Jeannot.— Trente-deux dessins, par M. Gérard Séguin. 267-268 269
Manufacture royale des Gobelins. — Vue prise de l'entrée. 220
— Teinturerie. . . . . Id.
— Ateliers des tapisseries . . . . . Id.
— Atelier de tapis. 221
— Ouvrier tapissier. . . . . Id.
— Vue de la salle d'exposition des tapisseries. . . . . Id.
Manufacture royale des Tabacs, à Paris.— Vue générale. 396
— Hachage. . . . . Id.
— Moulinage. . . . . Id.
— Tamisage en gros. 397
— Mise en sacs. . . . . Id.
— Atelier de fabrication des cigares . . . Id.
— Tamisage définitif . . . . . Id.
Mouflon (le) à manchettes, nouvellement arrivé au Jardin des Plantes. 388
Naine (la) du Tyrol, surnommée la marquise de Lilliput. 373
Nouvelles mines de diamants du Brésil. — Vue des montagnes de Sincura. . . 344
— Exploitation et recherche des diamants. Id.
Nouvelles mines de diamants du Brésil. — Escorte accompagnant un convoi de diamants. 345
— Comptoir de vente des diamants. . . . Id.
Obligado (combat naval de l'), livré le 20 novembre 1845. 366
Ordination de l'evêque de Luçon, dans la chapelle du couvent des Oiseaux, le 4 janvier 1846. 308
Partie (la) d'échecs, d'après un tableau de M. Marlet. 292
Pêches. — Pêche du Tasard. 408
— De la Licorne. . . . . Id.
— Du Requin. . . . . Id.
— Du Poisson volant. 409
— De la Scie. . . . . Id.
— Du Marsouin. . . . . Id.
Présentation à S. M. Louis-Philippe des chevaux envoyés par l'empereur du Maroc 385
Promenades de Paris. — Les Boulevards. — Deuxième partie. — Deuxième série. — Trois gravures. 40-41
— Le Palais-Royal. — Vue du côté de la place. 360
— Vue à vol d'oiseau. . . . . Id.
— Chevet et Beauvais. . . . . Id.
— Le Café de la Rotonde . . . . . Id.
— Canon de midi. 361
— Dîners à quarante sous. . . . . Id.
— La galerie d'Orléans. . . . . Id.
— Les artistes dramatiques de province attendant un engagement. . . . . Id.
Publications illustrées. — *Jérôme Paturot*. — Neuf gravures. 172-173
— *Le Diable à Paris*. — Onze grav. 236-237
— *Histoire d'Angleterre*. — Neuf gravures. 252-253
Régates de Cancale. — Départ des bateaux pour les courses. 20
— Coiffures des femmes de Cancale. . . . Id.
— Arrivée des bateaux pour le prix d'honneur. . . . . Id.
Résidences royales. — Fontainebleau. — La Forêt. — Vue générale de la ville, prise du Calvaire, dans la forêt. . . . 152
— Chêne de Henri IV. . . . . Id.
— Chêne de Charlemagne. . . . . Id.
— Les Gorges d'Apremont. . . . . Id.
— La Roche qui pleure. . . . . Id.
— Vue à vol d'oiseau des bâtiments du château de Fontainebleau. 153
— Porte Dorée. . . . . Id.
— Porte de la cour Ovale. . . . . Id.
— Cour des Adieux, autrefois cour du Cheval blanc. . . . . Id.
— Le Château. — Vue prise du parterre . 200
— Galerie de Henri II . . . . . Id.
— Galerie de François Ier . . . . . Id.
— Salon de François Ier . . . . . Id.
— Cour de la Fontaine. 201
— Salon de Louis XIV. . . . . Id.
— Salle des Gardes. . . . . Id.
— Chapelle Saint-Saturnin . . . . . Id.
Retour de Tom Pouce à Paris. 181
Rêve (le) d'une jeune fille, d'après Cruikshank. 164
Revue (grande), passée au Champ-de-Mars, le 17 janvier 1846, par M. le duc de Nemours, en présence de l'envoyé de l'empereur du Maroc 337
Rêve (le) d'un gourmand. 348
Saint-Denis (église royale de). — Vue extérieure. 72
— Caveaux des sépultures royales. . . . Id.
— Vue intérieure. 73
Seconde visite de la reine d'Angleterre au château d'Eu. — Débarquement de la reine Victoria sur la plage du Tréport, le 8 septembre 1845. — Dessin de M. Rouargue 36
— Vue extérieure de la tente dressée pour la représentation théâtrale dans le parc du château d'Eu, d'après un dessin de M. Rouargue. . . . . Id.
— Vue intérieure de la salle pendant la représentation du *Nouveau Seigneur de village*, d'après un dessin de M. Rouargue. . . . . Id
Sidi-ben-Achache, envoyé du Maroc, à bord du *Météore* 401
Smala (vue intérieure de la salle de la), ouverte dans les galeries de Versailles 89
Spécimen de toutes les pièces de six liards qui ont eu cours à diverses époques. 1
Sphinx (Naufrage du bateau à vapeur *le*) . 37
Tir au pistolet dans un salon. — Deux gravures. 16
Troupe nubienne des singes et chiens savants au Jardin Turc 316
Une représentation à bord du *Gomer*, dans la rade de Thérapia, d'après un dessin de M. Doussaut 97
Une retraite religieuse au bagne de Rochefort. — Prédication de M. l'abbé Larroque ; d'après un dessin du détenu Clément. 309
— Clôture de la retraite, d'après un dessin du détenu Clément. . . . . Id.
Vase en orfèvrerie donné par la reine d'Angleterre au roi, lors de son voyage au château d'Eu. 88
Verrerie (la) de Choisy-le-Roi. — Vue de la cour principale. 24
— Le peintre sur verre. . . . . Id.
— Le fabricant de creusets . . . . . Id.
— Vue intérieure 25
— Verrier soufflant un manchon. . . . . Id.
— Cristallier tournant une aiguière. . . . Id.
Vichy (édifice thermal de) 85
— Vue générale de Vichy et de la source des Célestins. . . . . Id.
Victoria (la reine), visitant la galerie construite au château d'Eu, en commémoration de son premier voyage . . . 88
Washington (le général). 208

VOYAGES.

Caucase (le). — Parti de Tcherkesses allant faire du butin, d'après une aquarelle du prince Gagarine 248
— Halte de chasse en Mingrelie, d'après une aquarelle du prince Gagarine. . . . . Id.
— Palais du khan de Backhou, d'après une aquarelle du prince Gagarine. 249
— Types des races caucasiennes, d'après un croquis du prince Gagarine. . . . Id.
Choa (royaume de), Abyssinie méridionale). — Vue de la ville d'Angobar, capitale du royaume de Choa. 216
— Bords de l'Aouach. . . . . Id.
— Manière de tisser les étoffes. 217
— Costume et armes de guerrier abyssin. Id.
Guerriers du Darfour en marche 233
Limenas (las). — La sortie de la messe, à Lima, dessin de M. Radiguet. 8
— Costumes des Limeniennes, dessin de M. Radiguet. . . . . Id.
— Maison de la Pericholi, à Lima, dessin de M. Radiguet. 9
— Femmes indiennes, au Pérou, dessin de M. Radiguet. . . . . Id.
— Cavalier péruvien, dessin de M. Radiguet. . . . . Id.
Madagascar. — Un Traitant, d'après un dessin de M. d'Hastrel. 296
— Intérieur d'une habitation. . . . . Id.
— Coiffure malgaches . . . . . Id.
— Tombeau malgache . . . . . Id.
— Le Tanghinia veneniflora, et extrémité septentrionale de l'île. . . . . Id.
— Manière de recueillir et de faire sécher les santerelles. . . . . Id.
— Cases malgaches, d'après un dessin de M. d'Hastrel. . . . . Id.
— Embarquement des bœufs, d'après un dessin de M. d'Hastrel 297
— Un village malgache. . . . . Id.
— Vue générale de Foulpointe, d'après un dessin de M. d'Hastrel . . . . . Id.
— Radama, roi des Hovas. . . . . Id.
— Établissements de Sainte-Marie. 328
— Hova nègre. . . . . Id.
— Tsi-ou-Mahoun, reine sakalave, à Nossibe; d'après un dessin de M. d'Hastrel. Id.
— Mayotte . . . . . Id.
— Bafaralah, gouverneur de Foulpointe. Id.
— Nossi-be. . . . . Id.
— Hova olivâtre. . . . . Id.
— Habitants et soldats malgaches, et costume adopté en 1843 pour les indigènes enregimentés à Madagascar ; d'après un dessin de M. d'Hastrel. . . . 329
— Marche de la reine en public. . . . . Id.
— Marémite ou matelot malgache.—Femme malgache tissant une poque ; d'après un dessin de M. d'Hastrel . . . Id.
Mœurs et costumes du Caucase.— Femmes tcherkesses, à Ghelendyk, musulmanes 69
— Prince mingrélien, chrétien . . . . . Id.
— Prince kazbek, costume de guerre, musulman. . . . . Id.
— Jeune prince oubonikh et son atalyk, ou précepteur. . . . . Id.
— Prince imerète, costume de guerre, chrétien . . . . . Id.
Village dans le Cordofan 233

VUES.

Barentin (vue du viaduc de). — Chemin de fer de Rouen au Havre, — avant l'écroulement. 324
— Après l'écroulement. . . . . Id.
Beaugency (viaduc de) sur le chemin de fer d'Orléans à Bordeaux 117
Cambo (vue générale de) sur la Nive, prise du presbytère 129
Croydon (viaduc du chemin de fer atmosphérique de), traversant les chemins de fer de Douvres et de Brighton, entre Norwood et Croydon 117
Débarcadère du chemin de fer du Nord, rue Lafayette. 33
État actuel de la tour de l'église de Saint-Denis. 400
Felsberg (vue du village de) et de la Calanda pendant l'éboulement de 1834. 100
Felsberg (vue du village de) et d'Ems, prise de la Calanda, après l'éboulement de 1834 101
Felsberg (une fente dans les rochers qui dominent le village de). — État des travaux de consolidation . . . . . Id.
Maison du forgeron, à Gretna-Green (Écosse). 184
Monument construit à Munich pour les expositions artistiques et industrielles. . 32
Monument funéraire élevé à la mémoire de Pestalozzi, à Birr, canton d'Argovie (Suisse). 368
Pyramides (vue de la région des), prise du château de Dhourah, de l'autre côté du Nil, d'après l'ouvrage du colonel Howard Vyse 149
Saccara (vue des Pyramides de), prise d'une des Pyramides de Dahchour, d'après l'ouvrage du colonel Howard Vyse. . 149
Sphinx (vue du et des Pyramides de Gizeh. Id.
Tamatave (vue de), île de Madagascar. . . 65
Théâtre de Dona Maria II, à Lisbonne. . . 320
Viaduc (grand) du chemin de fer de Londres et de Brighton sur la rivière Ouse. 116

TABLE DES ARTICLES.

Académie des Sciences. — Compte rendu des séances du premier semestre, des troisième et quatrième trimestres de l'année 1845. . . . 10-77-174-214 294-366
Académie des Sciences morales et politiques. — Compte rendu des premier et second semestres de 1845. . . . 214-406
Académie française. — Séance de réception de M. Alfred de Vigny. 353
Adjudication des chemins de fer du Nord. . 26
Alcade (l') de Zalameu. — Odéon. 387
Algérie. — Prise de Mohammed-ben-Ahmed. 52
— Expédition dans le Petit-Désert. — Avril et mai 1845. 167
— Organisation du culte et des écoles israélites en Algérie. 189
— Costume des femmes algériennes. . . . 276
— Ombres chinoises. — Garagousse (Kara-Geuz). 301
Anciennes monnaies démonétisées. . . . 1
Animaux nouvellement arrivés au Jardin des Plantes 83
A propos des chemins de fer. 116
Aspect du pont des Arts, après la suppression du peage 320
Banquet typographique. 89
Branche (la) de Daphné. 346-362-374
Brise-lames flottant. 349
Brises (les) tyroliennes, suite de valses. — Musique de M. Georges Bousquet. . 364
Bureaux (les) de bienfaisance de la ville de Paris. 304
Camp de Bordeaux, ou de la Gironde. . . 37
Cambo. — A. M. le Directeur de *l'Illustration*. 120
Canal (le) de Marseille et l'Aqueduc de Roquefavour 5
Canot de sauvetage insubmersible. 96
Carlo Beati. — *Beauguillard.* — Vaudeville. 373
Caucase (le). 247
Centième anniversaire de la naissance de Pestalozzi. 368
Chant (le) des Anges. — Romance. — Musique de M. Georges Bousquet; paroles de M. Hegesippe Moreau. 12
Chemin de fer atmosphérique de Saint-Germain. 197
Cheval (le) du Diable. — Cirque-Olympique. 373
Chemins (les) de fer d'Allemagne. 379
Choa (le royaume de). 215
Chronique musicale. 90-119-147-214-265-310-347-371-406
Cliché obtenu par le galvanisme 336
Colonne (la) de 1792 à Lille, et la colonne de la Grande Armée à Boulogne. . . . 103
Colonnes de la barrière du Trône. 123
Compagnons (les) du tour de France. 183-203
Conseil de guerre de Toulon. — Naufrage du bateau à vapeur *le Sphinx*. 37
Concours pour les grands prix. — Envoi de Rome. — Académie des Beaux-Arts. 67
Concours (le) de l'Agregation. 125
Correspondance. . 32-96 115-160-208-231-251-272-286-320-354-379-387-416
Corneille et Rotrou. — Théâtre-Français. . 98
Courrier de Paris. . 3-19-34-51-67-82 97-115 134-147 163-178-195 211-227-242-259-275-289-307-321-339-357 374-387-403
Cours d'astronomie à l'Observatoire royal de Paris, par M. Arago. 54
Couleurs (les) de Marguerite. — Gymnase. 98
Darfour (de l'expédition du), projetée par Mehemet-Ali et le sultan Abou-Madian. 233
De la destination et de l'utilité permanente des Pyramides d'Egypte et de Nubie. 149
Deux compagnons du tour de France. — Variétés. 179
Diogène. — Odéon 331
Eaux-fortes d'après Decamps. 224
Echecs. — Solution en vers du problème n° 19 contenu dans la 126e livraison. 38
Echange des ratifications du traité avec la Chine. 169
Economie domestique. — Nouveau système de grille pour le charbon de terre. . 336
Ecroulement du clocher de l'abbaye de Saint-Denis. 400
Eléphants (les) de la Pagode. — Cirque-Olympique. 243
Encore des chasses en Russie. 10
Enfant (l') de la maison. — Gymnase. . . 202
Enfant (l') du Carnaval. — Palais-Royal. . 403
Enseignement (l') mutuel. — Théâtre-Français. 51
Etamage (d'un nouvel) des glaces par l'argent 38
Etablissements charitables pour l'enfance delaissée. 322-354
Etrangers (les) à Chamounix. 266
Etrennes de 1846. — Revue des publications illustrées. 270
Expiation (l'). — Gaîté. 243
Exposition des Beaux-Arts à Bruxelles. — 1845. 244
Exposition des ouvrages de peinture dans la galerie des Beaux-Arts. 376
Famille (la) Poisson. — Théâtre-Français. 258
Felsberg (le village de), dans les Grisons. 100
Fêtes populaires du midi de la France. — Le Noël. 263
Flore d'Amerique. 59
Galerie Victoria au château d'Eu. — Salle de la Suède au Musée de Versailles. . . 88
Galerie de *l'Illustration*. 251
Georges et Maurice. — Gymnase. 403
Gérard, le tueur de lions. 115
Gilbert Gurney. — Souvenirs d'un gentleman. 262-282-298-314 330-342 358-394-410
Glaire (la) et le Pot-au-feu. — Palais-Royal. 234
Grands établissements industriels de France. — La verrerie de Choisy-le-Roi. 22
— Manufacture royale des Gobelins. . . . 219
— Forges et Fonderies de l'Aveyron. — Decazeville. 278
— Manufacture royale des Tabacs, à Paris. 395
Histoire de la Semaine. 2-18-33-49 65-81-98-113-129-145-161 177-193-209-226-241-257-274-290-305-323-337-354-369-385-402
Homme (l') de bien. — Théâtre-Français. . 202
Honneurs maritimes. 138
Hubert le sorcier. — Gaieté. 333
Ibrahim-Pacha en France. 225
Inauguration de la statue de Jean Bart, à Dunkerque. 48
Inauguration de la station du chemin de fer à Bâle. 273
Insectes nuisibles à l'agriculture. — Moyen de les detruire, par M. Robert. . . 250
Jeanne de Flandres. — Théâtre-Français. 147
Jeannot. — Conte à dormir debout. 267
Jean de Bourgogne. — Théâtre-Français. . 373
Je l'aime tant. — Romance. — Musique de M. Bessems. 346
Juif (le) errant. — Ballade. — Musique de M. Auguste Panseron; paroles de M. le chevalier Chatelain. 260
Krisnah (Le). 144
Lahore (royaume de). 213
Lancement à l'eau du *Chaptal*, bâtiment à helice en fer. 235
Lettre à M. le directeur de *l'Illustration*. . 160
Le 5 Mai. — Gravure à l'aqua-tinte, d'après Charlet. 336
Ligue (la) anglaise contre la loi des cereales. 231
Limeñas (las). 7
Livres de poche. — Format Cazin. — Romans d'Eugene Sue. 119
Loi (la) salique. — Gymnase. 300
Mabille (le bal). 55
Madagascar 295-326
Mansarde (la) de la Cité. — Gaîté. 387
Maîtresse (la) de maison. — Gymnase. . . 243
Maladie des pommes de terre en 1845. . . 142
Martignac (statue de M. de). 80
Marie-Jeanne. — Porte-Saint-Martin. . . 179
Mardi (le) gras à l'hôtel des Haricots. — Gymnase. 387
Mazurka, par M. Foa. 132
Melodies arabes recueillies par M. Charles Delioux. 188
Mémoires (les) d'un Fou. 106-122
Mezzofante (le cardinal). 134
Modes. . 64-80-128-176-192-240-288-304-352-384
Mœurs et costumes du Caucase. 69
Monument construit à Munich pour les expositions artistiques et industrielles. 32
Mousquetaires (les). — Ambigu-Comique. 147
Mousse (le). — Variétés. 333
Musée algerien à Paris. — Mosaïque de Constantine. 256
Nécrologie. — Compans (le lieutenant general comte). 240
— Senancour (M. de). 341
— Charlet. 293
— Delaroche (madame Paul de). 272
Noémie. — Gymnase 147
Note sur un fait de teratologie. 165
Nouveau pont fixe sur la Neva à Saint-Petersbourg. 53
Nouvelles mines de diamants du Brésil . 343
Observations météorologiques. 64-112-176-227 315 371
On demande des professeurs. — Variétés . 98
Oreste (reprise de l') de Voltaire. — Théâtre-Français. 234
Panoeau (le) de boiserie. 182-198-218-230-246
Paris a la campagne. 107
Paris materiel en 1845 162
Partie (la) d'échecs. 292
Paris à cheval. — Cirque-Olympique. . . 300
Pêches. — Requin. — Marsouin. — Scie. — Licorne. — Tassard. — Poissons volants. 407
Peinture (la) a Metz. 135
Peinture de la coupole de l'église de Saint-Thomas-d'Aquin. 331
Petites industries parisiennes. — Le marchand de marrons. 179
Petite dissertation sur le vêtement, à propos de quelques costumes populaires. 181
Plombières, Bade et Trouville. — Palais-Royal. 202
Pluie (la) et le beau temps. — Gymnase. . . 234
Poesie de M. Lafon-Labatut. 277
Pot (le) aux Roses. — Palais-Royal. 147
Prince (le) errant. — Vaudeville 147
Promenades (les) de Paris. — Les Boulevards. 39
— Le Palais-Royal. 339
Prologue (le) d'ouverture. — *Le Véritable Saint-Genest.* — *Le Bourgeois de Rome.* — Odéon. 179
Publications illustrées. — *Jérôme Paturot.* 171
— *Le Diable à Paris.* — *Œuvres choisies de Gavarni* 236
— *Histoire d'Angleterre.* 251
Punjab (du) ou royaume de Lahore 399
Qu'est-ce que l'amour?—Histoire orientale, publiée avec le commentaire. 166
Rectification. 414
Refuge (le) de Versailles contre la mendicité 138
Résidences royales. — Fontainebleau. — La forêt. — Le château 151-199
Retour de l'envoye Sidi-ben-Achache au Maroc. 401
Rêve (le) d'un gourmand. 347
Riche d'amour. — Vaudeville 202
Rosa et Gertrude. 6-26-42 58-76-90-102. 118-134-154-170-186
Royer-Collard 17
Saint-Denis (église royale de). — Sa restauration. — Orgue de MM. Cavaillé. . . 71
Seconde visite de la reine d'Angleterre au château d'Eu 35
Singes et chiens savants. 315
Sœur (la) du Muletier. — Gaîté 98
Spécimens les plus brillants de l'Ecole moderne. — Galerie Durand-Ruel 64
Statistique de la litterature dramatique . . 300
Sur la fresque de Raphaël, à Florence. . . 214
Sur la temperature du mois de décembre 1845 315
Théâtre de Dona Maria II, à Lisbonne. . . 320
Tir au pistolet dans un salon 16
Trois Baisers (les). — Vaudeville. 333
Un Menage d'autrefois. — Nouvelle . . . 74-86
Un petit sou. — Romance. — Musique de M. C. Poisot; paroles de M. Godefroy. 76
Un Nuage au ciel — Gymnase 333
Une Nuit blanche. — *Le Troisième tableau.* — Variétés 243
Une Femme laide. — *Les Pommes de terre malades.* — Palais-Royal. 258
Une retraite religieuse au bagne de Rochefort. 308
Une correspondance entre deux étages de la même maison, à Stockholm . 314-325
Verrières de l'église de Haguenau. 196
Vichy (les Eaux) 85
Vierge (la) au voile 288
Voilà ce qui vient de paraître. — Vaudeville . 300
Washington (le general) 208

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

GÉOGRAPHIE. — VOYAGES.

Annuaire des Voyages et de la Geographie pour l'année 1846, par une reunion de géographes et de voyageurs, sous la direction de M. Frédéric Lacroix . 286
Bibliographie historique et topographique de la France; par M. A. Girault de Saint-Fargeau. 142
Nouvelles excursions et séjours dans les glaciers; par M. E. Desor. 46
Tarikh-i-Asham, récit de l'expédition de Mir-Djumlah au pays d'Assam. Traduit sur la version hindoustani de Mir-Huçaini, par M. Théodore Pavie. 158
Voyage au Darfour, par le cheykh Mohammed-ben-Omar-el-Tounsy, revu sur a l'ecole de medecine du Kaire; traduit de l'arabe, par M. le docteur Perron, directeur de l'ecole de medecine du Kaire. Publie par les soins de M. Jomard, membre de l'Institut . . 110
Voyage dans l'Inde et dans le golfe Persique, par l'Egypte et la mer Rouge; par M. V. Fontanier, élève de l'Ecole Normale, vice-consul de France a Bassora. — Seconde partie. Tome III. . . 414

HISTOIRE. — MÉMOIRES.

Abrégé de l'histoire générale des temps modernes, par M. F. Ragon, inspecteur de l'Université. 158
Essai sur les Assemblees provinciales, et en particulier sur celles du Berry, 1778, 1790; par M le baron de Girardot 238
Essai historique sur les deux Pitt, par le baron Louis de Viel-Castel. 382
Histoire des états généraux de France, suivie d'un examen comparatif de ces assemblées et des parlements d'Angleterre, ainsi que des causes qui les ont empêchées de devenir, comme ceux-ci, une institution regulière; par M. E.-J.-B. Rathery 14
Histoire religieuse, politique et litteraire de la Compagnie de Jesus, composée sur des documents inédits et authentiques; par M. J. Crétineau-Joly . . . 62
Histoire d'Angleterre depuis les temps les plus recules jusqu'a nos jours; par MM. de Roujoux et Alfred Maingnet. 94
Histoire sainte d'après la Bible, par M. Victor Duruy, professeur d'histoire au collège royal de Henri IV. 94
Histoire parlementaire de la revolution française, par J.-B. Buchez; 2e édition revue, corrigée et entièrement remaniée par l'auteur, en collaboration de MM. Jules Bastide, E.-S. de Bois-le-Comte et A. Ott. Histoire de l'assemblee constituante. — Vol. I. . 318
Histoire de l'art monumental dans l'antiquite et au moyen âge, suivie d'un traité de la peinture sur verre; par M. L. Batissier 350
Histoire de l'établissement français de Madagascar pendant la restauration, precedee d'une description de cette île, et suivie de quelques considerations politiques et commerciales sur l'expédition et la colonisation de Madagascar; par M. A. Carayon. 350
Itinéraire général de Napoleon, chronologie du consulat et de l'empire, accompagné d'un atlas spécial de dix cartes in-folio; par M. A.-M. Perrot 30
Jesuites (les) depuis leur origine jusqu'à

nos jours, histoire, types, mœurs, mystères; par M. A. Arnould. — Édition illustrée par MM. T. Johannot, Jules David, etc. — Tome I. 110
Mémoires d'un Enfant de la Savoie, par M. Claude Genoux. 302
Mémoires du baron Portal (Pierre-Barthélemy d'Albarèdes) 334
Précis de l'histoire des États-Unis d'Amérique, depuis leur colonisation jusqu'à ce jour, par M. le comte Pelet (de la Lozère), pair de France. 238

LÉGISLATION. — ÉCONOMIE POLITIQUE.

Annuaire de l'économie politique, pour 1846 318
Annuaire de l'ordre judiciaire de France, publié avec l'autorisation de M. le garde des sceaux, par un avocat attaché au ministère de la justice 318
Avenir de la nouvelle Banlieue de Paris . . 14
Cobden et la Ligue, ou l'agitation anglaise pour la liberté du commerce; par M. Frédéric Bastiat, membre du conseil général des Landes. 13
Droit (le) commercial dans ses rapports avec le Droit des gens et le Droit civil; par M. G. Massé, avocat à la Cour royale de Paris. — Tome IV. . . . 206
Droits (les) du Travailleur; Essai sur les devoirs des maîtres envers leurs subordonnés; traduit de l'anglais sur la seconde édition, à laquelle est ajouté un essai sur les moyens d'améliorer la santé et d'accroître le bien-être des classes laborieuses; par mademoiselle Louise Boyeldieu d'Auvigny. 414
Éléments de l'Économie politique, exposé des notions fondamentales de cette science; par M. Joseph Garnier . . . 62
Études administratives, par M. Vivien, membre de la Chambre des Députés. 350
Jurisprudence générale du royaume. Nouvelle édition, considérablement augmentée et précédée d'un Essai sur l'histoire générale du droit français, par M. D. Dalloz aîné, avec la collaboration de M. Armand Dalloz et celle de plusieurs jurisconsultes. — Tome II, Aban-Acte. 398
Système social et responsabilité de l'homme, par A. Barbet 302

LITTÉRATURE. — ROMANS. — CRITIQUE. — POÉSIES.

Abélard, par M. Ch. de Rémusat 46
Aventures (les) d'une Épingle, ou trois siècles de l'Histoire de France, par madame la comtesse de Basanville . . . 254
Bibliothèque de poche, par une Société de gens de lettres et d'érudits. — Tome III. Curiosités biographiques. 84
Canardière (M. de la), ou les infortunes d'un chasseur 336
Caractères (les) de Théophraste, traduits du grec, avec les Caractères ou les Mœurs de ce siècle, par La Bruyère. — Première édition complète, précédée d'une étude sur La Bruyère, par M. le baron Walckenaer. 126
Causeries de gourmets et de chasseurs . . 62
Collection complète des auteurs latins, publiés avec la traduction en français, sous la direction de M. Nisard, professeur d'éloquence latine au collége de France 222
Contes de la Famille, par les frères Grimm; traduits de l'allemand par MM. N. Martin et Pitre-Chevalier. 286
Corbeille (la) 270
Des variations du langage français depuis le XIIe siècle, ou Recherches des principes qui devraient régler l'orthographe et la prononciation; par F. Genin, professeur à la Faculté des lettres de Strasbourg. 142
Écoles (les), journal mensuel fondé et rédigé par les élèves des différentes Écoles de Paris, des Facultés des départements et des Universités étrangères 15
Étienne de la Boëtie, ami de Montaigne, étude sur sa vie et ses ouvrages; précédée d'un coup d'œil sur les origines de la littérature française, par M. Léon Feugère. 302
Impressions lithographiques de voyage . . 272
Le Chasseur au chien d'arrêt, par Elzéar Blaze. 334
Mademoiselle Zacharie, roman en deux volumes; par M. G. Desnoiresterres . . 94
Nouveau (le) Magasin des Enfants 286
Nouveaux essais d'histoire littéraire, par M. E. Géruzez, professeur suppléant à la Faculté des lettres de Paris . . . 302
Nouvelles russes, par Nicolas Gogol; traduction française, publiée par Louis Viardot. 334
Nouvelle Bibliothèque de romans anciens et modernes, français et étrangers, publiés dans le format in-18, dit format Cazin 366
Œuvres poétiques de A. Bignan. — Tome I. 414
Plutarque (le) français, vies des hommes et des femmes illustres de la France, depuis le Ve siècle jusqu'à nos jours. Ouvrage fondé par M. Ed. Mennechet, 2e édition publiée sous la direction de M. T. Hadot. — Tome I, Moyen âge. — Tome IV, Siècle de Louis XIV. 30
Revue (la) indépendante. 206
Rêveries d'un Voyageur, poésies, par madame Hommaire du Hell. — Orient, Russie et Moldavie 254
Vie de Catherine de Médicis, essai historique, traduit de l'Italien, par mademoiselle S.... 46
Vies des Hommes illustres de Plutarque, traduction nouvelle; par M. Alexis Pierron, traducteur d'Eschyle et de la Métaphysique d'Aristote 94
Voix (la) d'un citoyen contre des principes absurdes et irréligieux du XIXe siècle; par M. P.-J. Massé. 222

PHILOSOPHIE. — MORALE. — ÉDUCATION.

Bibliothèque philosophique des temps modernes. — Œuvres philosophiques d'Arnauld. — Œuvres philosophiques de Bossuet 190
Bibliothèque de la Jeune fille, par mademoiselle Ulliac Tremadeure. 222
Bibliothèque de la Jeune fille, par mademoiselle S. Ulliac Tremadeure, Tome V. — L'Institutrice, simple histoire. . 382
Dictionnaire des sciences philosophiques, par une société de professeurs de philosophie 158
Dictionnaire général anglais-français et français-anglais, nouvellement redigé d'après Johnson, Webster, Richardson, etc., les Dictionnaires français, de l'Académie, de Laveaux, de Boiste, etc.; par A. Spiers. 398
Église (l') officielle et le Messianisme, par M. Adam Mickiewicz 46
Entretiens de village, par Timon 382
Fragments de philosophie cartésienne, par M. Victor Cousin 78
Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal, avec : 1° une notice biographique sur les deux auteurs (Arnauld et Lancelot); 2° la partie de la Logique de Port-Royal qui traite des propositions; 3° les remarques de Duclos; 4° le supplément à la Grammaire générale de Port-Royal, par Pathé Fromant 110
Histoire de l'École d'Alexandrie, par M. Jules Simon, professeur suppléant à la Faculté des lettres de Paris 286
Leçons de Rhétorique et Belles-Lettres de H. Blair, traduites de l'Anglais par M. J.-P. Quenot. 126
Peuple (le), par M. J. Michelet. 382
Tertullien et saint Augustin, œuvres choisies, formant le 23e volume de la collection des auteurs latins, publiée avec la traduction en français, sous la direction de M. Nisard 350

SCIENCES ET ARTS.

Anthropologie ou Étude des organes, fonctions et maladies de l'homme et de la femme, comprenant l'anatomie, la physiologie, l'hygiène, la pathologie et la thérapeutique; par M. Anton. Bossu. 318
Dessin linéaire à la règle et au compas appliqué à l'industrie. — Quatre-vingts tableaux graves sur acier, et présentant un choix de 521 dessins; par M. Thénot. 30
Des progrès de l'industrie dans leurs rapports avec le bien-être physique et moral de la classe ouvrière; par M. le baron de Gérando. 94
Du Hachisch et de l'aliénation mentale, études psychologiques, par M. J. Moreau (de Tours), médecin de l'hospice de Bicêtre. 206
Études sur l'Hydrothérapie, ou traitement par l'eau froide, faites pendant un voyage en Allemagne, par M. le docteur James. 366
Flore d'Amérique. — Collection des Fleurs et Fruits les plus remarquables du Nouveau-Monde, dessinés d'après nature dans le pays, par M. Deuisse . . 142
Homœopathie (l') est une Vérité, ou les Faits tels qu'ils sont; par M. le docteur H. V. Masan. 30
Homœopathie (l') et la vieille Médecine, ou la Vérité mise à nu; par M. le docteur A. Hoffmann 30
Hygiène de la Digestion, suivie d'un nouveau Dictionnaire des aliments; par M. le docteur Paul Gaubert 14
Hygiène des Femmes, ou précautions à prendre pour conserver leur santé; par M. le docteur Desbrières; d'après les leçons faites au dispensaire Sainte-Geneviève, par M. Tanchon 110
Hygiène oculaire, ou conseils aux personnes dont les yeux sont faibles et d'une grande sensibilité, avec de nouvelles considérations sur la cause de la myopie ou vue basse; par M. J.-H. Réveille-Parise 238
Peinture sur verre au XIXe siècle (la), par G. Boutemps, directeur de la fabrique de verres et vitraux de Choisy-le-Roi. 334
Théorie (la) de l'Escrime, par M. A.-J.-J. Posselier, dit Gomard; dédiée à M. le comte de Bondy, pair de France . . . 286
Traité de l'office, par M. Étienne, ancien officier de l'ambassade d'Angleterre. 158
Traité de l'art de formuler, ou Notions de pharmacologie appliquées à la médecine, par M. le docteur Mialhe, pharmacien, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris 254

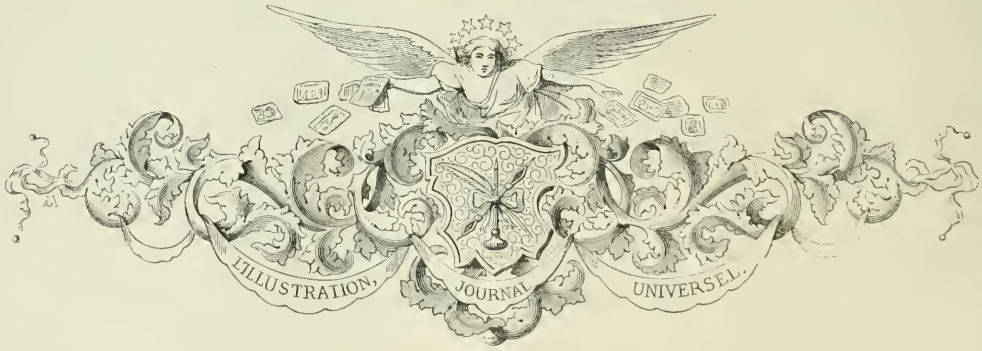

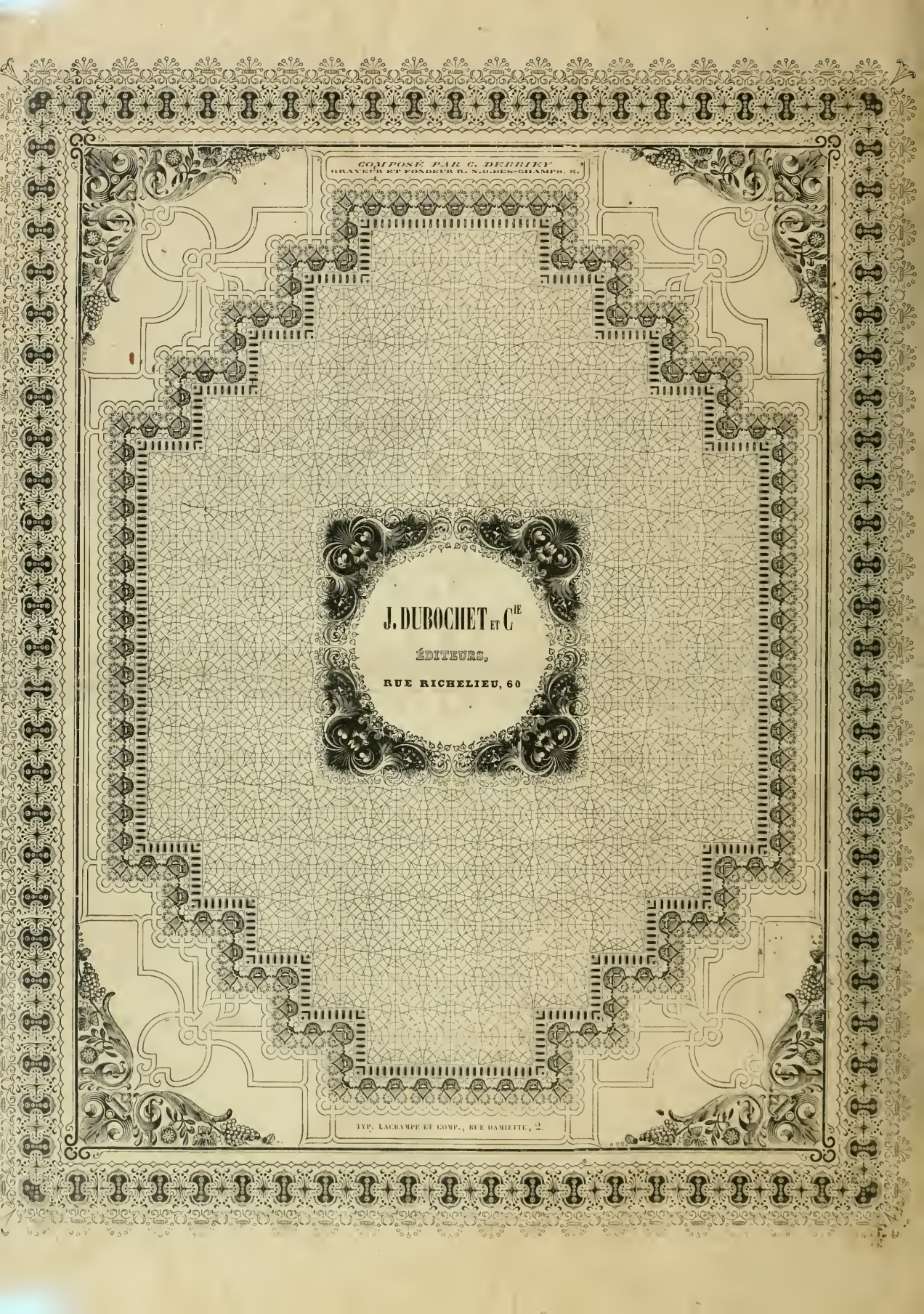
COMPOSÉ PAR C. DERRIEY
GRAVEUR ET FONDEUR R. N.D.DES-CHAMPS, 8.
J. DUBOCHET ET CIE
ÉDITEURS,
RUE RICHELIEU, 60
TYP. LACRAMPE ET COMP., RUE DAMIETTE, 2.